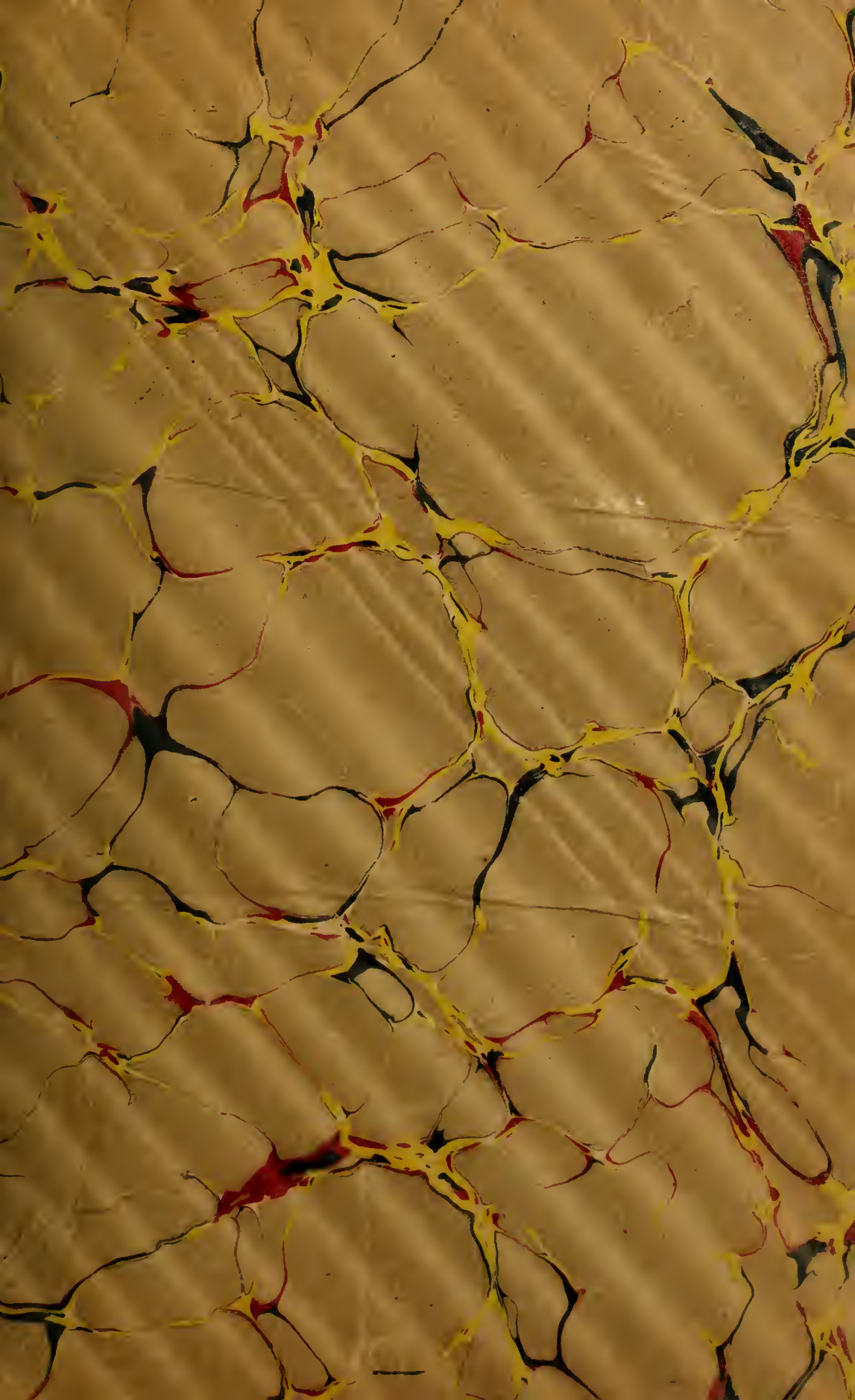




COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.



COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS CHRÉTIENS. DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT*, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORNEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, RORDERIES, LONGIN, DOUCET, RORINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BUDOT, GUILLON, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTRANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACODRE;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE RONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DERELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; GILBERT, ARCHEV. DE TOURS; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUERIE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY, DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES; RÈSS, ÉV. DE STRASBOURG; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS; ANGEBAUT, ÉV. D'ANGERS; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS; CROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARDES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON, ÉV. DU PEY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABIE, ÉV. DE VERSAILLES; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBY; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA ROUILLE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY; DELEBEQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL; LECOURTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MGR COQUEREAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS; MM. DE GENOLDE, DU CLERGÉ DE PARIS; ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID.; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING, MAINTENANT ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLOD, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HÉBRON; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR: GERSON, THOMAS-A-KEMPIS, DUPERRON, DE CONDREN, SUFFREN, DE RICHELIEU, SAINT VINCENT-DE-PAUL, GAMBARD, DEUVELET, FLORIGT, PÉZENNE, FOUCAULT, DE LAMONT, DE RANCÉ, DE VALLOIS, MONMOREL, LAFONT, CHÉNARD, GIRARD, HÉLIODORE DE PARIS, LAMBERT, SIMON, CHEVASSU, DE FITZ-JAMES, REGUIS, RILLOT, DE BELONDE, GRISOT, CARRELET, COCHIN, HENRI, SERMET, REYNE, GUILLET, JAUFFRET, LACOSTE, MÉRAULT**.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication;

6° Pres de cinquante tables différentes, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection;

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

35 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME VINGT-DEUXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.
GAMBART ET DEUVELET.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE),
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS,

1866

* Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série, sont plus anciens.

** Cette liste peut être regardée comme définitive à 2 ou 3 noms près en plus ou en moins.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT NEUVIÈME
DE LA PUBLICATION ENTIÈRE DES ORATEURS,
ET TOME VINGT-DEUXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

ADRIEN GAMBART, PRÊTRE MISSIONNAIRE.

<i>Notice biographique.</i>	cc ^l .	9
ŒUVRES ORATOIRES.		
Le Missionnaire Paroissial, ou Exhortations familières sur les cinquante-deux dimanches de l'année, en faveur des curés, vicaires et ecclésiastiques de la campagne, pour l'instruction des pauvres, et du simple peuple, dans les Prônes, très-utile aussi pour ceux qui s'emploient dans les Missions, et pour servir de sujets de méditations aux âmes dévotes.		9
I. Prônes pour tous les dimanches de l'année.		27
II. Prônes pour les principales fêtes de l'année.		337
III. Instructions familières sur les principales vérités du Christianisme pour chaque semaine de l'année.		637

MATTHIEU BEUVELET, PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS
DU CHARDONNET.

<i>Notice biographique.</i>	1265
ŒUVRES ORATOIRES.	
Exposition du Symbole divisée en prônes.	1265

BX
1756
A2M5
1844
V.89

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR ADRIEN GAMBART,

PRETRE MISSIONNAIRE.

La naissance de l'abbé Gambart n'a pas été si illustre que ses vertus, et on peut dire de lui, qu'il est du nombre de ceux qui donnent plus d'éclat à leur famille qu'ils n'en reçoivent, et dont le berceau n'est pas si glorieux que le tombeau. Son père n'était qu'un simple laboureur de la paroisse de Croye, entre Péronne et Saint-Quentin, du diocèse de Noyon, qui se nommait Pierre Gambart, et sa mère, Catherine du Pont, tous deux assez bien pourvus des biens que les gens du monde appellent de fortune; mais beaucoup plus recommandables pour ceux que les personnes vertueuses nomment des biens de la grâce, telles que sont la vertu et la simplicité. Ce digne prêtre vint au monde le 27 septembre de l'année 1600, le jour de saint Cosme et saint Damien, comme un présage qu'il serait un grand médecin spirituel des âmes. Et en effet dès sa plus tendre jeunesse il montra l'inclination qu'il avait pour la science et la vertu; c'est pourquoi son père l'envoya commencer ses études en la ville de Saint-Quentin, et de là à Amiens au collège des rév. P. Jésuites, où il fit en peu de temps un progrès merveilleux dans les humanités. Ayant fait son cours de philosophie, il soutint une thèse avec un grand applaudissement, et vint à Paris faire sa théologie: et pendant le temps de ses études, son mérite et sa capacité firent qu'on lui confia, quoique fort jeune, la conduite des enfants des plus honnêtes familles de l'une et de l'autre ville. Il les éleva dans la piété solide et les belles-lettres avec un si heureux succès, que la plus grande partie de ses écoliers se sont rendus de très-vertueux prêtres et dignes religieux.

Quoiqu'il eût toujours une inclination pour l'état ecclésiastique, il différa de se faire prêtre jusqu'à l'âge de trente-trois ans, pour honorer sans doute les années de Jésus-Christ, et imiter l'exemple de quelques saints. Et comme un de ses amis lui demandait la raison qu'il avait pour différer si longtemps, il lui répondait seulement: *Ah! j'étais un misérable*, marquant par là le profond respect qu'il avait pour le sacerdoce, et le regret de n'y avoir pas apporté toutes les dispositions que demande l'Eglise.

En ce même temps Monseigneur de Baradat, évêque de Noyon, l'invita à faire l'Oraison synodale de son diocèse. Il y alla, et s'en acquitta avec l'approbation universelle

de toute l'assemblée. Il dit sa première messe en l'église des filles de la Visitation sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, assisté de Monsieur Renard, dont la réputation vit encore en la mémoire de tous les gens de bien; et il fit ce premier sacrifice avec tant de ferveur et de dévotion, que les assistants en furent merveilleusement édifiés. Comme cet état sublime du sacerdoce demande une plus grande perfection que l'état séculier, notre nouveau prêtre se proposa aussi de mener une vie encore plus exemplaire (quoiqu'il en eût toujours mené une). Pour cela il fut trouver Monsieur Vincent, fondateur des prêtres de la Mission, pour se mettre sous sa conduite. Ce grand homme qui a tant procuré de bien à l'Eglise, et en procure encore tant tous les jours par ses enfants, ne refusa pas un si digne sujet: il était trop éclairé en la connaissance des esprits. C'est pourquoi il le reçut avec sa charité toute cordiale, l'admit en sa Congrégation, et commença par lui faire faire une retraite en sa maison de Saint-Lazare. Ce fut en cette retraite qu'il dressa ce règlement de vie que je vous présente, qui peut servir de règle à tous les ecclésiastiques, et qu'il garda fidèlement le reste de ses jours. Voici comme je l'ai écrit de mot à mot sur ses propres écrits:

Sommaire des principales résolutions qu'il a plu à Dieu me faire prendre dans mes exercices et retraites spirituelles, pour l'établissement de ma vie, et le règlement de mes actions dans l'état ecclésiastique et du sacerdoce.

Satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciat (II Petr., 1).

Prélude et avertissement à mon âme.

Avant que de coucher ici les résolutions que tu as prises de servir Dieu, ô mon âme! et d'établir l'ordre de tes exercices, et de toutes les actions de ta vie, par lesquels tu prétends de t'unir plus intimement à lui et t'acheminer à la perfection de son divin amour dans l'état ecclésiastique; considère attentivement que ce n'est pas dans cet écrit ni sur ce papier que se couche la perfection; et que l'exécution, pour l'ordinaire, est bien différente des résolutions, parce que celles-ci peuvent être en quelque façon couchées sur ce papier, et plus intimement encore dans les tablettes de ton cœur par les traits invisibles de l'inspiration divine; mais néanmoins après l'assistance et le concours de la grâce, l'exécution dépend particulièrement de ta constance et de ta fidélité.

2. Considère bien que ce dessein n'est pas l'a-

faire d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an, ni de deux, mais de tout le temps et l'étendue de la vie, fût-elle d'un siècle entier; et que ce papier et ces traits de ta main ne serviroient, si non à te condamner plus grièvement au jugement de Dieu, si tu y manques: étant extrêmement dangereux de promettre et de ne pas tenir parole à Dieu, parce que *Deus non irridetur*. (Galat., VI, 7.) Ce n'est pas encore tout de concevoir, il faut enfanter; Dieu ne se paie pas de souhaits ni de désirs inefficaces. l'enfer en est tout rempli; mais il demande des fruits et des œuvres: *Posui vos ut eatis et fructum afferatis* (Joan., XV, 8); et à moins de cela tu porteras justement le reproche qu'on fait à cet homme de l'Evangile, qui avait commencé de bâtir, et qui ne pouvait achever: *Iste homo cepit aificare et non potuit consummare* (Luc., XIV, 30), et tu porteras encore plus dignement la peine de ce méchant serviteur, qui, ayant connu la volonté de son maître, ne l'a point accomplie: *Ille autem servus qui cognovit voluntatem domini sui, et non se preparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis*. (Luc., XII, 47.)

3. Pense aussi à qui tu auras à rendre compte, pour le mépris que tu auras fait de celui duquel tu les a reçues: car elles l'ont été dictées par le saint Esprit de Dieu même, très-intimement présent dans ton cœur, à la vue de ton Sauveur Jésus-Christ, qui les a arrosées de son sang, en présence de sa sainte Mère, de tous les saints protecteurs, de toute la cour céleste et de l'Eglise militante, en la personne de son Père spirituel qui les a approuvées de sa part, de manière que venant à y manquer, tu ne dois attendre que Jésus-Christ pour juge, et tous les bienheureux pour témoins et accusateurs de tes infidélités.

Considère, en dernier lieu, qu'encore bien que l'entreprise de la perfection et de notre salut soit l'ouvrage de toute la vie, et que la vie puisse être de 50 ou 80 années, néanmoins pour ne nous pas rebater ni décourager, nous ne la devons pas prendre si en gros ni de si longue durée; mais pour notre consolation nous la devons considérer plus en abrégé, et l'embrasser comme l'ouvrage d'une seule journée, puisque les années étant composées de mois, et les mois de semaines, et celles-ci de jours, toutes les unes et les autres se peuvent justement réduire à l'exercice d'une seule journée, qui est en effet l'avis et le conseil du Fils de Dieu: *Nolite solliciti esse in crastinum, crastinus enim dies sollicitus erit: sufficit diei malitia sua*. (Matth., VI, 34.)

Il suffit de bien faire un seul jour, c'est à savoir, le présent, nous imaginant qu'en lui sont réduits tous les exercices de notre perfection, pourvu qu'ils soient faits avec ordre et persévérance: *Ordinatione tua perseverat dies* (Psal. CXXIII, 91); et dans ce sentiment David disait chaque jour: *Diri: Nunc cæpi: « Je commence maintenant* (Psal. LXXVI, 41). » Comme en effet toute notre vie, fût-elle de mille ans, n'est comptée que pour un jour devant Dieu: *Mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesterni quæ præterit*. (Psal. LXXXIX, 4.) Et quand le Saint Esprit parle de ceux qui pour avoir bien vécu, seront sauvés, il ne tient compte que des jours, sans faire mention des années: *Dies pleni inventiuntur in eis*. (Psal. LXXII, 10.) Tels furent ceux d'Isaac: *Appositus est populo suo senex et plenus dierum*. (Gen., XXV, 29.) Tels ceux de David, et de Job, et de tous les saints.

Souviens-toi donc, mon âme! de bien passer chaque jour, à leur exemple, et crois que tu n'as que celui-là seul pour te sauver, et que venant au lendemain tu t'imagines que tu n'as que le présent pour ménager ton salut, et gagner le jour bienheureux de l'éternité.

L'oratoire et les Exercices de la journée.

Quand je me propose ici de coucher l'ordre de mes exercices et actions journalières, et de toute ma vie, c'est avec protestation de ne me pas départir de l'ordre qui est prescrit de l'emploi de la journée, de la compagnie de la Mission à laquelle j'ai l'honneur d'être associé (quoique très-indigne), mais plutôt de m'y conformer, Dieu aidant, autant que je le puis et le dois toute ma vie, ceci n'étant qu'une explication et application plus particulière pour moi selon l'ordre de mes résolutions.

1. Mon coucher et lever sera constamment tant que je pourrai de 9 à 4 ou de 10 à 5 heures, conformément au règlement de notre congrégation; en sorte que le repos soit toujours de 7 bonnes heures.

2. A mon premier réveil, je jetterai tout mon cœur en Dieu par quelques bonnes pensées familières et choisies pour cela, et penserai ensuite aux imperfections qui me sont plus ordinaires, et aux résolutions contraires que j'aurai à former, afin de les pratiquer ce jour-là.

3. Au sortir du lit, étant couvert, autant que l'honnêteté et la nécessité le requièrent, je me prosternerai en terre, et m'abaissant sous la grandeur et majesté de Dieu, je l'adorerai du profond de mon cœur, et ferai l'exercice du matin selon ma pratique ordinaire, etc., le tout si vivement et courtamment, que cet exercice du lever et habiller ne soit pas plus que d'une demi-heure, appliquant cependant mon esprit au point de ma méditation en m'habillant.

4. L'oraison sera d'une heure, en suite de laquelle je terminerai toujours par une sorte de préparation et d'entrevue de toutes les actions de la journée, afin de les recommander toutes au soin de la divine Providence, les rapportant à la plus grande gloire de Dieu, pour le salut de mon âme, l'édification du prochain, et le bien universel de toute l'Eglise, missant pour lors toutes mes intentions à celles de la sainte Messe que je célébrerai ce jour-là; en l'union de la très-digne offrande que fit Notre-Seigneur de sa personne divine au Père éternel, par le sacrifice sanglant de la croix; à quoi j'ajouterai les prières vocales qui me sont d'obligation, par les statuts de la congrégation, savoir, trois fois *Pater*, et l'*Ave*, le *Credo* et *Salve Regina*, avec quelques autres par dévotion, pour me recommander à la protection de la sainte Vierge et de mon bon ange. En suite de quoi je dirai Prime, Tierce, Sexte et None; si pour quelques raisons je suis contraint de les partager, et en remettre une partie pour devant ou après la sainte Messe.

5. A heure commode je célébrerai tous les jours, Dieu aidant, la sainte Messe, et n'emploierai pas moins d'un bon quart d'heure pour la préparation que je ferai, ou à la maison ou à l'église, et autant pour l'action de grâce.

6. Au retour de la Messe, le premier exercice que je ferai, sera la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament à genoux, tête nue, dans l'esprit et avec les actes intérieurs usités dans la Compagnie; après quoi je pourrai faire l'examen particulier de devant dîner, prévoyant que je ne le puisse faire commodément en autre temps. Néanmoins tant que faire se pourra je m'y rendrai fidèlement après le dîner.

7. L'étude sera tant que je pourrai, chaque jour, de deux heures le matin, et autant l'après-midi, lesquelles je ménagerai hors le temps de mes autres exercices spirituels, avec cette liberté d'esprit néanmoins, que si la plupart de mon temps se passait aux fonctions ecclésiastiques et autres œuvres de piété dont notre congrégation fait profession, j'en demeure en repos, m'estimant avoir fait une as-

sez bonne étude, que d'avoir fait quelque chose pour Dieu, et pour le profit particulier de quelque âme. Et le genre ou la qualité de mes études seront spécifiés en un billet ou mémoire particulier, et renouvelés par chaque trimestre ou semestre selon les besoins et occurrences.

8. Le dîner sera d'ordinaire à onze heures, et le souper aussi de bonne heure, et modéré, pour la révérence du saint Sacrifice du lendemain : par exemple, à six heures ; et j'aurai soin que durant une partie du repas il y ait lecture de quelque livre de piété : comme aussi à la bénédiction et aux grâces je me conformerai tant que faire se pourra, à la pratique de l'Eglise, afin que cela ressentie plus son ecclésiastique que le séculier. Après cela la récréation d'une heure, que je prendrai même étant seul, en sorte que si je m'applique à quelque chose d'extérieur, que cela serve plus au divertissement qu'à l'occupation.

9. Le premier exercice de l'après-dînée sera la lecture de quelque chapitre de l'Ancien Testament, et ce dans le même esprit et manière qu'il a été dit du Nouveau. Après cela je dirai Vêpres et Complies, et ferai la lecture spirituelle. Une heure peut être employée à ces trois exercices ; toujours néanmoins avec liberté, que pour les lectures elles puissent, non à la vérité être omises tant que faire se pourra, mais transférées et remises à une autre heure plus commode selon les diverses occasions et rencontres.

10. Les conversations et visites de piété et de bienséance, et les sorties pour les affaires sont réservées pour l'après-dînée, si autre chose ne pressé, dont je ménagerai tellement le temps et les occasions, que je me rende toujours tant que je pourrai de bonne heure au logis, afin de pouvoir dire Matines du lendemain avant souper, c'est-à-dire entre cinq et six ; et aux jours de jeûne et de collation, entre six et sept, terminant l'office par la petite recollection et examen particulier.

11. Je ferai aussi en sorte de dire tous les jours mon chapelet, ou une partie, à l'honneur de la sainte Vierge, ou du moins la petite couronne de Notre-Seigneur, ou de Notre-Dame, avec la lecture de quelques pages du pieux Gerson, de *Imitatione Christi*.

12. Le dernier exercice de la journée sera l'examen général, suivi des Litanies de la sainte Vierge avec les prières de la congrégation, et autre dévotion particulière, avec la lecture du point de l'oraison du lendemain ; à quoi je me rendrai tellement exact et fidèle, que ce soit l'unique pensée que je porte au lit, et sur laquelle je ferai mon possible de m'endormir.

L'ordre de mes Exercices de chaque semaine, particulièrement les dimanches et jours de fêtes.

1. Mes confessions seront pour l'ordinaire, deux ou trois fois la semaine, et prendrai volontiers les jours de dimanches et fêtes, s'il y échet, pour cela et pour une plus grande disposition à les bien célébrer.

2. J'aurai aussi un jour particulier dans la semaine destiné pour la visite de quelque hôpital ou prison, étant en lieu de le pouvoir faire commodément ; ou sinon de quelque pauvre personne, pour lui donner quelque instruction ou consolation spirituelle et temporelle même, le pouvant.

3. Les jours de fêtes et dimanches étant destinés pour vaquer plus particulièrement aux œuvres de piété, j'aurai soin tant que je pourrai commodément, d'entendre la prédication, n'étant que je fusse moi-même employé à la pareille fonction ; ce que je n'accepterai jamais que pour les pauvres les plus délaissés et ignorants, selon la grâce et le talent que Dieu me donnera pour cela, et selon

la coutume de notre Compagnie : ce que je pratiquerai aussi à l'égard des domestiques et de la famille où je me rencontrerai, jugeant qu'il en fût de besoin ; surtout aux bonnes fêtes, et principaux mystères de notre religion. Et pour mon particulier, je ferai du moins en sorte ces jours-là de lire ou faire lire quelque chose des mystères et Evangiles du jour, me servant des sermons et homélies des Pères ; ou à ce défaut, de la Vie et légende des saints.

4. Je pourrai sortir une ou deux fois au plus la semaine pour les visites de bienséance, lesquelles je tâcherai toujours de rendre utiles pour moi et pour le prochain selon les règles de la bonne conversation.

5. Les vendredis et samedis étant jours destinés à la pénitence, j'en pourrai pratiquer quelques-unes de l'avis de mon directeur, comme le jeûne, ou du moins, l'abstinence du souper le vendredi et samedi.

L'ordre de mes Exercices de chaque mois.

1. Sur la fin de chaque mois je me préparerai pour rendre compte à mon directeur de mon intérieur, et pour cela je prendrai un soir ou deux, comme du vendredi et samedi avant le premier dimanche du mois, pour relire le sommaire de mes résolutions et pratiques ordinaires, afin de remarquer les défauts et manquements que j'aurai commis durant ce mois ; et faisant attention particulièrement au vice, et à la passion qui m'aura causé plus de dérèglement, afin qu'en ayant bien reconnu les causes, les motifs, la fin, les occasions, etc., je les puisse mieux découvrir à mon directeur et prendre de lui les remèdes et avis nécessaires pour l'avenir.

2. M'étant ainsi préparé l'esprit par cette lecture afin de mieux faire cette revue, et qu'elle me soit plus profitable à l'avenir, je prendrai pour sujet de mon oraison, une fois ou deux les jours suivants, tantôt l'obligation que j'ai de bien faire l'exercice de cette revue, tantôt l'importance qu'il y a que je sois bien fidèle à la pratique de toutes mes résolutions, et particulièrement de celle-ci, tantôt combien il m'importe de reconnaître l'avancement ou reculement que j'ai fait dans la vertu, ou que j'ai gagné sur le vice que je m'étais proposé pour sujet de mon examen particulier, ou bien s'il n'y a point quelque nouveau dérèglement en moi qui mérite que je l'entreprenne pour le même sujet. Au reste, chacun de ces sujets suffira pour l'exercice de chaque mois alternativement, prenant tantôt l'un, tantôt l'autre, m'arrêtant principalement dans chacun en particulier, à bien examiner, et venir au particulier de la passion ou du vice qui aura prédominé en moi, et causé plus de dérèglement, afin qu'après les avoir reconnues, et m'en être humilié, et confondu devant Dieu, je recherche quelques moyens propres pour les éviter à l'avenir, et m'exciter à une nouvelle ferveur au service de Dieu.

3. Après ces exercices et considérations, je pourrai noter en particulier mes principales fautes et détraquements, pour m'en servir à ma confession annuelle : comme aussi les moyens que Dieu m'aura inspirés pour ma correction et amendement à l'avenir, afin d'en conférer, et les faire approuver par mon directeur et par ce moyen le tout soit réglé par l'obéissance, et accompagné de plus grande bénédiction.

4. Chaque mois aussi dans la première semaine, je prendrai un jour pour réciter l'Office des morts, conformément aux statuts de la congrégation, et comme un de ses membres ; *ita ut commodè et opportunè fieri possit.*

L'ordre des Exercices de chaque trimestre.

1. Tous les trois mois je prendrai un temps particulier, comme serait la semaine de chaque Quatre-Temps, pour lire les rubriques, tant du Bréviaire comme du Missel, et *defectus celebrando* ; en sorte néanmoins qu'à chaque trimestre je ne lise que les unes ou les autres alternativement, et que par ce moyen je lise deux fois en un an chacune de ces rubriques ; ce que je tâcherai toujours de faire avec esprit et dévotion, comme étant les règles que les ecclésiastiques ont obligation de savoir pour se bien acquitter en particulier de l'Office divin, et en pouvant donner des enseignements et instructions aux autres dans les occasions, n'y ayant art si mécanique dont les artisans ne repassent de temps en temps les règles et les maximes par leur esprit.

2. Et afin de m'en mieux acquitter, et vaquer à cet exercice plus fidèlement, je me dispenserai plutôt en ce temps de toute autre étude, ou du moins de quelque partie. Je pourrai aussi dans cette semaine, ou devant ces trois jours, prendre pour sujet de mon oraison quelques points de l'état et dignité sacerdotale, ou des fonctions et emplois du sacerdoce.

L'ordre de mes Exercices de chaque année.

1. Tous les ans je prendrai trois temps pour me centrer plus particulièrement en moi-même, et pour remercier Dieu des plus signalés bénéfices que j'ai reçus de sa bonté en ma vie. Le 1^{er} sera environ la Purification, pour le bénéfice de ma vocation et réception à la congrégation, où je commençai (selon que je me confie en la miséricorde de Dieu) de sortir de l'état du péché, et connaître plus particulièrement ce qui est de la vertu et de la dévotion, sous la protection de la sainte Vierge en sa congrégation, où je fis ma confession générale. Le 2^e environ la semaine sainte, et en la Messe du jeudi saint pour remercier Dieu du bénéfice de la vocation à la foi par le baptême et à l'état du sacerdoce, renouvelant la promesse faite à Dieu en l'un et l'autre état, conformément à la pratique de notre Compagnie. Le 3^e sur la fin de l'été, je ferai une retraite de 8 ou 10 jours pour me disposer à la mort, renouveler mon âme au service de Dieu, et remédier à mes passions et inclinations vicieuses.

2. Pour une plus grande disposition à cette retraite, afin de me procurer une plus grande lumière pour la connaissance de moi-même et de mes défauts, je prendrai quelques jours auparavant pour lire les présents Mémoires et sommaires de mes résolutions, avec les marques des principales fautes que j'aurai commises durant l'année. Je pourrai lire aussi à même fin la dernière partie de l'Introduction à la vie dévote, et le traité de l'Examen de conscience de Rodriguez, et celui de l'Oraison.

3. Revoir l'état de mes affaires temporelles, ajouter ou diminuer au modèle du testament que j'aurai déjà dressé, m'acquitter des dettes que je pourrais avoir faites, dresser un état de celles qui me seraient dues, et des choses que j'aurais prêtées ; et enfin faire un Mémoire de ce que je pourrais avoir par emprunt d'autrui, pour servir d'adresse après ma mort, au cas qu'il plût à Dieu de disposer de moi.

Quelques moyens et avis pour rendre la retraite efficace et fructueuse.

1. Le bon usage de la fidélité, de la générosité et de la mortification, sont à la vérité des moyens généraux, et que l'on doit employer universellement dans toutes les occasions petites ou grandes, mais principalement je m'en dois prévaloir contre l'in-

clination prédominante, et le vice particulier que je me suis résolu de combattre : faisant lutter à toutes mes résolutions particulières de l'oraison, et recherchant soigneusement dans l'examen particulier comme quoi je m'y serai comporté, afin d'en réparer le déchet avant qu'il me porte à la dissipation ou relâchement total.

2. D'entier au plutôt dans la pratique et dans l'exécution de mes résolutions, sortant même du lieu des exercices avec cette pensée et créance, que quelque occasion m'attend en chemin, ou au retour, et que Dieu, pour preuve de ma fidélité, me l'a préparée, et en a disposé ainsi.

3. Sortir encore avec cette pensée, et garder même ce sentiment tout le long de l'année, du temps d'une retraite à l'autre, que c'est peut-être là la dernière retraite de ma vie, mais que Dieu par sa bonté m'accorde encore quelque temps pour exécuter et mettre en pratique mes résolutions, et voir si je lui tiendrai parole.

4. Prendre un jour tous les mois pour faire l'examen, et une sorte de revue sur mes résolutions ; mais particulièrement sur la principale ; voir l'avancement ou reculement que j'y ai fait, en reconnaître parfaitement les causes, les occasions, les motifs, etc., pour en conférer et rendre compte à mon directeur, et prendre ses avis pour me relever ; et manquant à cette pratique, m'imposer telle pénitence, que la lâcheté de la nature en ait quelque appréhension, et ne se laisse pas d'y manquer une autre fois.

5. Ne m'apancher pas sitôt és-conversations et compagnies après la retraite, afin de ne dissiper pas l'esprit de la dévotion, et n'évaporer pas le baume et le parfum des saintes affections et résolutions que Dieu m'aura données, non pas même à mes amis intimes, quoique spirituels, s'il n'y a espérance de profit et d'édification, crainte de conter en cela l'amour-propre, ou d'y prendre quelque vanité.

6. Il sera bon aussi de faire mon examen particulier d'abord, douze ou quinze jours durant, sur mes résolutions ; mais principalement sur l'emploi de la journée, afin de voir si je suis fidèle et exact à tout.

Protestation de fidélité au service de Dieu, pour la rénovation de l'âme, après les exercices spirituels.

Très-sainte et adorable Trinité ! voici que prosterné dans le plus profond de mon néant devant le trône adorable de votre incompréhensible Majesté, je vous reconnais et avoue pour mon unique, mon seul souverain et vrai Dieu en unité d'essence et Trinité de personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. Et dans ce sentiment et créance, je vous adore et vous aime de tout mon cœur, par tous les actes d'amour et d'adoration qui vous peuvent être rendus à jamais au ciel et en la terre par toutes les créatures.

C'est maintenant, ô mon Dieu ! que devant le trône effroyable de votre Justice, je me reconnais criminel, atteint et convaincu du crime de lèse-Majesté divine, et coupable de la mort et passion de votre Fils, mon Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, pour tous les crimes et abominations de ma vie passée, que j'ai commis contre votre infinie bonté, depuis le premier instant et usage de ma raison jusqu'aujourd'hui, N. années de ma vie, par malice, et en quelque autre façon que ce soit : mais revenant à moi comme un pauvre prodigue, et me tournant du côté de votre miséricorde, je les déteste et m'en repens de tout mon cœur pour l'amour que je porte à votre infinie bonté, et vous demande très-humblement pardon par les mérites de la mort et passion de votre Fils, sur lesquels je me confie et mets toutes mes espérances, avec résolution moyennant votre grâce, de vous être

plus fidèle à l'avenir, et de mourir plutôt mille fois que de commettre jamais aucune offense contre votre divine Majesté.

C'est pourquoi me convertissant derechef à vous, ô très-doux et très-pitoyable Père de miséricorde, je renouvelle ici la sacrée profession de fidélité qui vous a été faite de ma part en mon baptême, et renonce de nouveau pour jamais au diable, au monde, et à la chair, à toutes leurs concupiscences et malheureuses suggestions, à tous les attrait et acheminements, par lesquels ils me pourraient porter à commettre aucune offense contre Dieu : que plutôt je fais choix et élection irrévocable de vous servir et aimer à jamais dans l'état ecclésiastique et du sacerdoce, auquel par un excès de bonté et de miséricorde il vous a plu m'appeler.

C'est dans ce sentiment, ô mon Dieu ! que je vous dédie et consacre mon esprit avec toutes ses facultés, mon âme avec toutes ses puissances, mon cœur avec toutes ses affections, mon corps avec tous ses sens et toutes ses fonctions, et opérations qui en dépendent ; protestant moyennant votre grâce, de ne vouloir plus abuser d'aucune partie de mon être contre votre divine volonté et souveraine Majesté, à laquelle je me sacrifie et immole en esprit pour lui être à jamais loyale, obéissante et fidèle créature, sans que je veuille jamais, pour rien que ce soit, me départir de cette volonté et résolution.

Recevez donc, Seigneur, cette même protestation avec tous les bons desirs, lumières, sentiments et résolutions qu'il vous a plu me donner en cette retraite, par la rénovation de mon cœur, en la ferveur de votre saint amour et service, mais principalement la résolution particulière que vous m'avez fait prendre de combattre NN. passions qui m'éloignent le plus de vous, et me retardeat davantage de la perfection de votre amour.

Recevez, dis-je, Seigneur, ce chétif et misérable cœur que je vous offre avec toutes ses résolutions. Ne les refusez pas, ô mon Dieu, puisque je vous les offre en l'union de la plus sainte et plus agréable offrande qui vous fut faite par votre Fils bien-aimé de soi-même, au point de sa conception dans les flancs sacrés de sa très-sainte Mère, et du sacrifice sanglant de la croix, et de tous ceux qui en mémoire de lui vous ont été, vous sont, et seront à jamais offerts dans toute l'Eglise, à la fin du monde, et principalement ceux qui vous ont été jusqu'ici et vous seront présentés désormais par l'organe et le ministère du plus indigne, du plus grand de tous les pécheurs comme je suis, et me reconnais devant vous.

Ce sont ici les choses, ô mon Dieu ! qu'il vous a plu me faire connaître et m'inspirer pour la correction et amendement de ma vie, et pour le renouvellement de mon âme en votre service ; c'est aussi l'exercice que j'embrasse et accepte pour tout le temps de ma vie, et que je me propose plus particulièrement cette année par la fidèle pratique des moyens qu'il a plu à votre même bonté de m'inspirer. Telle est ma volonté, mon intention et ma résolution irrévocable, laquelle je réitère et confirme sans exception ni réserve en la même présence sacrée de votre Majesté, ô mon Dieu, à la vue de toute la cour céleste du paradis et en la face de l'Eglise militante ma Mère qui m'entend en cette action.

Mais reconnaissant que ma faiblesse et mes misères sont telles, que je ne puis moi-même effectuer tous ces bons desseins, ni exécuter ces mêmes résolutions sans l'assistance et concours de votre grâce, plaise à votre bonté, comme il vous a plu, m'en donner l'inspiration, et la volonté de les faire, m'accorder aussi les forces et la grâce nécessaire pour les dignement accomplir. Et à cet effet

voici, ô Dieu de mon cœur ! Dieu de mon âme : Dieu de toutes mes affections, que dans le plus profond abaissement de mon cœur j'implore votre miséricorde, et vous demande votre sainte bénédiction, à ce que m'étant rendu fidèle à toutes vos grâces en cette vie, j'aie le bonheur de jouir de vous, et de me voir un jour inséparablement à vous dans l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

Ce sont là les résolutions que prit ce bon prêtre pour l'établissement de sa vie, résolutions qu'il garda exactement le reste de ses jours. Et sa coutume était à la fin de chaque année de faire une revue et examen général sur toutes les actions de sa vie, et de dresser un projet de ce qu'il devait faire l'année suivante. En voici un modèle qui m'est tombé entre les mains, fait en 1662 :

Liste des choses que je me propose de faire et exécuter, avec la grâce de mon Dieu, dans le cours de la présente année 1662. Cela s'entend, avec toute la liberté d'esprit convenable, et sans préjudice des autres œuvres que la divine Providence me pourrait prescrire, et où il trait de sa gloire.

1. Avant toutes choses faire ma retraite, et revoir un peu devant Dieu ma conduite et mes applications depuis ma dernière, qui est de près de trois ans pour penser et me disposer à la mort.

2. Minuter et arrêter aussi devant Dieu mon testament, le plus justement, équitablement, et utilement que faire se pourra pour rendre utile à sa gloire le peu de bien temporel que sa libéralité m'a donné, ne les regardant plus que comme choses qui lui sont consacrées, et non plus à moi, dont il me permet encore l'usage pour peu de temps.

3. Tâcher de m'acquitter pour son amour et pour sa gloire, plus fidèlement que jamais, de l'emploi et du ministère qu'il m'a donné à Sainte-Marie ; sans me plaindre, abattre, ou décourager dans l'occasion des peines et difficultés qui s'y rencontrent, le faisant avec plus de suavité et tranquillité que jamais.

4. Faire aussi avec amour et soumission à la divine Providence, les deux emplois qu'elle m'a donnés dans les deux Compagnies qu'elle connaît, ne cherchant que d'y plaire à Dieu, d'y procurer sa gloire, faisant en esprit de suavité et de charité ce que j'y dois.

5. Relire avec esprit de piété et dévotion toutes les œuvres et écrits de notre bienheureux Père, pour en extraire ce que j'en ai projeté pour la vie symbolique, et les pratiques des 52 semaines touchant les vertus qu'il a lui-même pratiquées dans le cours de sa vie, et qui lui ont mérité et acquis le titre de Bienheureux devant Dieu.

6. Dresser une octave de méditations en son honneur, sur la pratique des principaux conseils évangéliques contenus dans les huit beatitudes, ou quelque plus grand nombre, même pour l'usage de ses filles, afin de les former de plus en plus selon son esprit par l'imitation de sa sainte vie.

7. Tâcher dans le cours de la présente année de lire toute la Bible et l'Ecriture sainte, achevant ce qui me reste de l'année présente au plutôt.

8. Ne manquer jamais tant que faire se pourra à faire ma lecture spirituelle dans quelque livre pieux, ou de me servir des œuvres de notre bienheureux Père.

9. M'appliquer et prendre même pour sujet de mes oraisons ordinaires durant quelques jours l'ordre et l'économie du Timandre chrétien, en faire la partition des douze lieux (cet ouvrage ne s'est point trouvé).

10. Voir équitablement devant Dieu ce que je puis

et dois pour mes parents, qui sont pauvres et incommodes, s'il est expédient ; outre le peu de mes propres, que je veux leur céder dès maintenant et de mon vivant, de les gratifier et égaler de quelques choses de mes acquêts ; en sorte qu'ils n'aient rien à prétendre davantage à une succession après ma mort, leur ôter tout sujet de jalousie et de plainte, et même des voyages inutiles en cette ville pour la recrueiller. A cet effet prendre conseil et avis de M. Lhôte, ou de quelques autres de mes amis versés dans les coutumes et le droit, en conférer aussi avec mon directeur, ou quelque ami fidèle et désintéressé.

11. Pourvoir de bonne heure au voyage que j'ai projeté après Pâques en Flandres, à Mons en Hainaut : voir si passer par Abbeville et Amiens, ou si aller tout droit par Péronne ; par quelle voie et équipage le faire ? qui laisser à ma place ? quelle mesure prendre et quelles précautions pour le rendre utile et agréable de part et d'autre, tant à nos seigneurs d'ici, que par delà, surtout, pour la sœur Ag. Cath. Page, qui le désire depuis si longtemps pour le bien et la consolation de son âme.

Voilà la manière dont ce vertueux prêtre agissait en ses essais, mais il préférât toujours celles de l'éternité à celles du temps.

La vertu et la sagesse, dit un ancien, sont comme deux grandes lumières qui ne peuvent longtemps être cachées ; leur éclat donne bientôt de l'admiration à ceux qui les considèrent. Cette vérité se vérifie merveilleusement bien en la personne de M. Gambart. A peine fut-il entré en l'état ecclésiastique, qu'il parut comme un nouvel astre dans le ciel de l'Eglise, de sorte que plusieurs prélats tâchèrent de l'attirer dans leur diocèse ; entre les autres, M. Pavillon évêque d'Alet, et M. Fouquet archevêque de Narbonne l'y sollicitèrent plusieurs fois. M. Loisel, curé de Saint-Jean en Grève, une des plus célèbres paroisses de Paris, le voulut avoir pour vicaire, quantité de ses amis s'empressèrent de lui procurer des cures et des bénéfices ; mais il n'en voulut jamais rechercher aucun, quoique tout son bien ne consistât qu'en trois ou quatre cents livres de rente. Dans ce même temps le confesseur des filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, nommé M. Ruelle, homme de sainte vie, tomba malade : il y avait déjà quelques jours que notre nouveau prêtre avait été prié de dire la Messe en cette maison, et avait fait amitié avec ce bon vieillard. Un jour qu'il lui fut rendre visite dans l'extrémité de sa maladie, ce bon homme jetant les yeux sur lui, dit tout haut ces paroles : *M. Gambart va être confesseur de mes bonnes filles*, et rendit l'esprit peu de temps après. Ces paroles leur furent rapportées, elles y firent réflexion et connaissant d'ailleurs son mérite, elles en communiquèrent avec M. Vincent, général de la Mission, et leur supérieur. Il agréa fort le choix qu'elles voulaient faire, connaissant le mérite de ce vertueux prêtre, et le besoin qu'avait alors ce monastère d'un homme de cette trempe, parce que cette maison ne commençait qu'à s'établir. Il y fut reçu avec une approbation générale de toute la communauté, et y persévéra jusqu'à sa mort ; y

ayant demeuré constamment l'espace de 33 ans. Je ne vous dirai pas ce qu'il fit pour cette maison pendant tout ce temps, ni comment il passait les jours, les mois et les années. Vous avez vu son règlement de vie : il suffit de vous dire, que non-seulement il était attaché à cette communauté, mais qu'il était encore par-dessus cela, le secrétaire de tout l'ordre ; car de toutes les maisons on lui écrivait pour prendre conseil et direction de lui, et le charger de commissions. Celle de la ville d'Amiens lui doit son établissement, et plusieurs autres leur avancement. Et certainement ces vertueuses dames peuvent bien dire qu'elles n'ont jamais eu d'homme qui possédât mieux l'esprit de leur saint fondateur, le grand saint François de Sales : car il s'était si fort appliqué à la lecture de ses écrits qu'on ne lui eût pas pu réciter aucun traité ni discours de ce saint, qu'il n'eût cité en même temps le livre et l'endroit d'où il avait été tiré. Il fallait aussi l'avoir beaucoup lu, et bien exactement recherché, pour faire à ses œuvres cette riche table de matières qu'il y a ajoutée, et tous ces beaux livres qu'il a composés de la Vie de ce grand saint, soit par emblèmes, soit par méditations, soit en sommaire. Enfin tous les livres qu'il a composés sont remplis des plus beaux endroits de ces belles œuvres. Aussi faut-il croire que ce grand saint lui avait obtenu son double esprit, étant incroyable qu'un homme seul eût pu faire tant de travail ; car non-seulement il avait toutes les maisons de l'ordre de la Visitation à répondre, mais encore il faisait le catéchisme tous les vendredis aux pauvres de l'Hôtel-Dieu : outre cela il avait la conduite des filles de la Providence de Saint-Joseph, aux extrémités du faubourg Saint-Germain, où il allait une ou deux fois toutes les semaines. Il prêchait souvent et catéchisait à la Pitié, aux Incurables et en tous les hôpitaux qui le demandaient ; il ne manquait à aucune conférence de Saint-Lazare, quoique cette maison fut extrêmement éloignée du lieu de sa demeure, et il faisait tout cela sans manquer aux heures où sa fonction l'obligeait : le reste du temps il l'employait à faire réponse aux lettres qu'on lui écrivait, et cela très-exactement : ou à composer quelque ouvrage et sermons, dont il a laissé un très-grand nombre, que je donnerai, Dieu aidant, au public dans la suite du temps. Il prenait fort peu de récréation, et ne rendait guères de visites inutiles ; il servait ses amis avec cœur, et avec un tel désintéressement, qu'il ne pouvait souffrir qu'on lui en fit la moindre reconnaissance ; et les plus grands différends qu'il avait avec ses bonnes filles, était de ne vouloir pas même recevoir de leurs petits ouvrages ou présents, ce qui se pratique ordinairement envers les confesseurs des maisons religieuses ; et l'on a même trouvé après sa mort des paquets de ces sortes d'ouvrages encore tout enveloppés avec la lettre, sans les avoir voulu voir, quoiqu'il y en eût qu'il y avait 20 ans qu'on lui avait envoyés. Enfin pour avoir la

paix avec lui, il fallut lui promettre sur la fin de ses jours, de ne lui jamais rien donner. S'il avait cette réserve pour ses filles, il n'en avait pas moins pour les autres personnes à qui il rendait service. Je n'en veux rapporter ici qu'un seul trait qui vous fera juger de tous les autres. Une dame de haute qualité à qui il avait rendu un service considérable, se sentant obligée à la reconnaissance, fit lever un paquet d'étoffe de soie pour lui faire une soutane et un manteau long : il n'était point au logis lorsqu'on apporta le paquet. Le soir étant revenu, comme son homme le lui présenta, il entra en une sainte colère, et en chargea à ce même homme de reporter à cette dame ce paquet le lendemain du matin, parce qu'il était trop tard pour lors, et il accompagna ce refus d'une lettre qui mérite bien que je vous donne ici la copie, parce qu'elle n'est pas une des moindres parties de son éloge :

Lettre de M. Gambart à une dame de qualité, sur le refus qu'il fait d'accepter un présent de sa part.

Madame,

Je pensais avoir l'honneur d'être mieux connu de vous que je ne le suis, le paquet que vous m'apportez chez moi ne le fait croire. Agréez, Madame, que je vous avertisse, que si vous désirez vous servir de mon ministère, que ce soit dans la pureté et dégagement que j'ai accoutumé de faire ; c'est-à-dire, sans aucune vue humaine. Vous attribuerez peut-être cette réserve ou à gloire, ou à incivilité, puisque la modestie et la bienséance veut qu'on ne refuse rien de ce qui vient de la part des grands et de ceux qui sont au-dessus de nous. Ce n'est pourtant pas le motif de la très-humble supplication que je vous fais de me dispenser de recevoir cette marque de votre générosité et libéralité, c'est plutôt pour trois considérations que votre équité ne doit pas improuver. La première est, que nos fonctions étant toutes spirituelles, elles doivent être absolument dégagées de toutes gratifications temporelles ; ces sortes d'attraits pouvant préjudicier à la simplicité. La seconde, que n'ayant accoutumé de servir qu'aux pauvres, il serait à craindre que ceci ne fût un piège pour m'en détourner, ce qui serait un dernier égarement pour moi. La troisième, qu'ayant fait profession toute ma vie de porter des étoffes les plus communes et grossières, et point du tout de celles-ci, vous ne voudriez que je vinsse à faire le joli sur la fin de mes jours. Cela bien considéré, Madame, et n'ayant, grâce à Dieu, aucun besoin, ne tenez pas à rusticité la dispense que je vous demande, de ne pas recevoir ce paquet, vous assurant que je me sens plus obligé de votre bonne volonté, que de l'effet, et penser faire autrement, ce serait m'interdire de vous rendre service, quelque obligation et inclination que j'aie d'être plus que jamais,

Madame,

Votre très-humble serviteur.

On peut juger de là quel désintéressement ce vertueux prêtre avait dans toutes les fonctions de son ministère ; aussi n'a-t-il recherché aucun bénéfice, bien au contraire, il a toujours fait de grandes résistances lorsqu'on lui en voulait procurer. Et une personne des plus illustres de la magistrature, que la modestie m'empêche de nommer, l'ayant engagé par des raisons de conscience

et de la gloire de Dieu à en poursuivre un considérable dans Paris, qu'on avait demandé au roi en son nom, sans qu'il en sût rien ; on eut mille peines à le faire consentir à cette poursuite, parce qu'il lui fallait avoir un procès pour entrer en possession, et il n'en voulut pas en faire aucune sollicitation ; ce qui obligea une très-vertueuse demoiselle, autant illustre par sa naissance que par sa piété, et sœur de celui qui lui avait obtenu ce bénéfice, de prendre le soin de solliciter son affaire : de sorte que lorsqu'elle allait chez les juges, ils demandaient si ce monsieur Gambart pour qui elle sollicitait, était impotent, puisqu'on ne le voyait point.

Que s'il était muet pour solliciter, il ne l'était pas moins pour souffrir les insultes de son adverse partie, et les paroles injurieuses qui lui furent faites dans le palais, et même jusque dans sa propre maison ; et le jour qu'il fut jugé, et qu'il le perdit, il fit assembler toute la communauté religieuse pour leur en témoigner sa joie.

Enfin, si je voulais parler de toutes les autres vertus de ce digne ecclésiastique, il me faudrait passer les limites que je me suis prescrites, et faire un juste volume, comme j'en avais le dessein, mais qui n'a pu réussir jusques à présent. Il me faudrait parler de sa charité, ensuite de son désintéressement, et dire ce qu'il a fait pour assister tant de familles nécessiteuses, marier de pauvres filles, diriger de bonnes gens dans des hôpitaux très-éloignés, et gouverner des esprits bizarres et difficiles à traiter, comme il s'en rencontre dans ces lieux, avec une grande douceur et une affabilité merveilleuse, quoiqu'il eût l'humeur extrêmement prompte et bouillante. Il serait besoin que je dise quelque chose de son humilité profonde, de sa chasteté plus qu'angélique, de sa foi constante et inébranlable, et de son affection pour le vicaire de Jésus-Christ en terre ; il faudrait dire combien de fois il a versé des larmes pour les divisions qu'il voyait en l'Eglise de Dieu ; combien il s'est discipliné de fois jusqu'à se déchirer les épaules pour les péchés qu'il n'avait point commis, lorsqu'on avait fait quelque sacrilège dans les églises par les enlèvements des saintes hosties ; et qu'outre cela tous les vendredis, on il portait la hairie, ou se disciplinait de telle sorte, que plusieurs années sa blanchisseuse pensait qu'il eût quelque mal sur les épaules en voyant toutes les semaines tant de sang à sa chemise, et après sa mort on trouva deux ou trois disciplines toutes rompues, et une toute teinte de son sang, avec plusieurs autres instruments propres pour martyriser son pauvre corps. Je passe tout cela dans l'espérance qu'un jour il se trouvera quelque personne capable qui voudra bien employer son temps à mettre toutes les vertus de ce saint homme en leur jour, sur les Mémoires qu'on lui en pourrait donner. Présentement, il me reste à dire un mot de sa mort, qui arriva le 18 décembre 1668, après une maladie de sept jours et avoir reçu tous les sacre-

ments avec une piété admirable, répondant à toutes les prières, même aux recommandations de l'âme avec une présence d'esprit merveilleuse, jusque-là même, que la veille de sa mort, M. Joly, général de la Mission, l'étant venu visiter, il indiqua la place de son cabinet, où l'on trouverait certains papiers qui regardaient la maison de Saint-Lazare, pour les lui remettre entre les mains.

Il fit apporter tous ses papiers pour les visiter, et déchira plusieurs promesses qu'il avait de divers particuliers, tant de ses parents, que de pauvres familles, qu'il avait assistées, afin que personne n'en fût inquiété après sa mort.

Il voulut aussi revoir son testament, qu'il avait fait il y avait déjà plusieurs années, et y changer quelque chose. Il ne se sent rien voir de plus humiliant que les termes dont il se sert pour parler de sa personne; car après avoir donné ordre pour le peu de bien temporel qu'il pouvait avoir, laissant premièrement son titre clérical de deux cents livres de rente, au séminaire de Noyon, pour servir de titre à perpétuité à un pauvre garçon de son diocèse, qui désirerait prendre l'état ecclésiastique; fondé une lampe ardente pour être brûlée jour et nuit devant le saint Sacrement, en l'église où il avait été baptisé; pour réparer, disait-il, le déshonneur et le peu de respect qu'il avait porté à cette sacrée hostie vivante; laissé encore de quoi entretenir une école de charité, pour instruire les pauvres enfants du village, où il était né; partagé sa bibliothèque en trois parts, et destiné une partie au séminaire de Noyon, une à celui des Bons-Enfants de Paris, et l'autre dernière avec tous ses manuscrits à la maison de Saint-Lazare, et la somme de trois cents livres pour lui faire un annuel; légué la somme de quinze cents livres à ses bonnes religieuses d'Amiens, à l'établissement desquelles il avait beaucoup contribué, et constitué ses bonnes filles du faubourg Saint-Jacques ses légataires universelles, choisissant pour un des exécuteurs testamentaires son fidèle et très-cher ami M. d'Achu, qui s'en est acquitté fort fidèlement : voici comme il parle en ce testament de la disposition de son corps :

« Je veux que mon corps soit enseveli, et mis dans une bière de bois fermée, sans être revêtu d'habits sacerdotaux, ni exposé selon la coutume, non par aucune singularité, ni mépris des saints usages et pratiques de l'Eglise, mais parce qu'ayant été indigne de cette qualité durant ma vie, je ne mérite pas d'en porter les marques après ma mort. De plus je veux et supplie que mon corps soit porté à l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, ma paroisse, pour être inhumé et enterré, non dans l'église, qui n'est que pour les saints, mais dans un coin du cimetière, comme le plus chétif et dernier des fidèles, et si monsieur le curé et messieurs les marguilliers ne veulent pas accorder cette grâce à mon corps, je supplie messieurs des Incapables de me la vouloir faire, me donnant place dans le cimetière de leurs pauvres ;

et à défaut je prie messieurs de l'Hôpital-Général de me l'accorder dans le cimetière de la Pitié. »

Tout le reste de son testament est conçu dans ces mêmes termes ; et si cela relève son humilité, elle ne reçoit pas moins d'éclat par l'épithète qu'il s'est faite à lui-même, et que l'on a trouvée dans ses papiers écrite en Latin de sa propre main. Voici ce qu'il contient :

EPITAPHIUM ADRIANI GAMBART PRESBYTERI.

Hic jacet Adrianus Gambart, qui dum viveret, perobscuri, ne dicam nullius pene nominis fuit, præter sacerdotium quo tertio supra trigesimum tum currentis sæculi, tum ætatis suæ anno, primum inauguratus ac perfunctus est. Hic utpote ex infimo hominum ordine natus, quam ignotus, quamque egenus ac inutilis vixit, et sine honore, qui nihil præter æternum dedecus meruit, sepeliri peroptavit. Si quid tamen animæ peccatrici apprecari lubet, hoc unum pius ac benevolus obtestare viator, ut omnium Plasmator, qui eum dum viveret, suscitavit a terra inopem et de stercore erexit pauperem, eundem nunc colloceat cum principibus, cum principibus populi sui.

Pendant toute sa maladie il ne poussait que des vœux d'amour de Dieu, des aspirations et regrets de ses fautes. On lui entendait dire souvent : *Domine, propitius esto mihi peccatori.* (Luc., XVIII, 13.) D'autres fois il disait : *Peccantem me quotidie, et non me pœnitentem, timor mortis conturbat valde.* Quand on lui ordonnait de prendre quelques médecines, ou remèdes que les médecins lui ordonnaient, il les prenait purement par obéissance ; car il n'avait point espérance d'en réchapper et disait : *Mon Dieu, il ne faut plus vivre selon les lois de la nature, mais selon les règles de votre saint Evangile.*

Ses bonnes filles lui envoyèrent demander sa bénédiction, on eut mille peines à vaincre son humilité pour le faire ; il le fit enfin, et la donna encore à deux ou trois de ses amis, qui la lui demandèrent, mais avec un grand combat. Madame la première présidente et Mlle de Lamoignon eurent la bonté de l'honorer souvent de leur présence pendant sa maladie, et jusques à sa mort. Monsieur Le Prêtre son ancien ami, et plusieurs personnes de sa connaissance, le furent pareillement visiter, et il les accueillit avec une grande tendresse et présence d'esprit.

Il reçut la nouvelle de sa mort avec tranquillité, et lorsque M. de la Valette son confesseur lui demanda s'il ne désirait pas bien que l'on fît les recommandations de l'âme, quoiqu'il fût extrêmement faible, il s'efforça pour dire : *Mon Dieu, y a-t-il chose qu'un Chrétien fût en cette rencontre, que je ne veuille et doive faire !* Il répondit à toutes les prières de l'Eglise, tenant le cierge béni en main, se fit lire la passion de Notre-Seigneur, à laquelle il était si appliqué, qu'il en récitait lui-même la plus grande partie. Enfin, après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un vertueux prêtre, il rendit sa belle âme à Dieu, mais si doucement qu'on ne s'aperçut pas, le septième jour de sa maladie. Il fut enterré comme il avait ordonné, sans avoir le visage découvert, et sans

beaucoup de pompe, mais non pas si humblement que son testament le portait ; car au lieu d'être mis dans un lieu le plus reculé du cimetière, par l'ordre de monseigneur l'archevêque de Paris, il fut mis dans un caveau des chapelles des religieuses de Sainte-Marie.

Voilà comme le juste meurt chargé de vertus et de mérites, pour aller recevoir la palme et la couronne de l'éternité. Celui-ci ayant mené une vie si parfaite, elle nous donne des assurances morales, autant qu'on en peut avoir, qu'il jouit du repos éternel. C'est le sentiment général de toutes les personnes qui ont connu ce véritable serviteur de Dieu. Il est étonnant comme sa renommée était étendue, et combien de personnes de qualité l'honoraient de leur amitié, vu qu'il s'était toujours tenu si caché, et avait fini avec tant de soin l'éclat de la gloire. Et c'est en cela que l'Écriture est vérifiée, que *Dieu élève et exalte les humbles, à proportion qu'ils s'abaissent et s'abaissent pour l'amour de Dieu.*

Les sentiments d'estime que les personnes de mérite qui ont connu M. Gambart, avaient de lui.

Monseigneur l'archevêque de Paris ayant eu la bonté de venir consoler la communauté des filles de la Visitation de Sainte-Marie du faubourg Saint Jacques, sur la perte qu'elles venaient de faire de ce vertueux prêtre, leur dit : *Que c'était le plus sage, et le plus discret de tous les hommes qu'il eût jamais connu au monde ; que ce n'était pas elles seulement qui avaient fait cette perte, mais toute l'Eglise, qui avait besoin de semblables ouvriers pleins de zèle pour le salut des âmes, et une doctrine pure pour la défendre en ce temps-ci.*

Mgr de Condom, précepteur de Mgr le Dauphin, en parle en ces termes aux mêmes filles : *Cette perte est grande et infiniment considérable pour votre Maison ; car il n'est pas aisé de trouver des hommes d'une si rare conduite, et d'une vertu si solide et vraiment chrétienne.*

Monsieur le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet écrivant à la révérende Mère supérieure de cette communauté, en parle en cette manière : *Je prends grande part à votre juste douleur, au sujet de la mort de M. Gambart ; la connaissance particulière que j'ai eue de son mérite, et la charité qu'il avait pour toute votre communauté, sa fidé-*

lité et son expérience consommée dans l'exercice de son ministère, lui ayant acquis auprès de toutes le crédit et la confiance dont il était véritablement digne, me font bien juger que vous avez fait une perte qui est presque irréparable, et je ne m'en consolerais pas pour vous, si je ne levais les yeux et le cœur vers le ciel, comme je m'assure que vous faites pour reconnaître et adorer la très-sainte volonté de Dieu, qui a voulu récompenser son serviteur fidèle, et qui étant infiniment bon et tout-puissant, accordera, comme j'espère, à vos prières, à votre foi, et à votre soumission parfaite à son bon plaisir, un successeur pour remplir la place de son bon serviteur.

Monsieur le curé de la paroisse de Saint Jacques du Haut-Pas, le jour de l'enterrement de ce bon prêtre, dit en l'église de Sainte-Marie, en annonçant un service pour le lendemain : *Que bien qu'il ne fût ni l'heure, ni le temps de faire le panégyrique de ce saint homme, ni son oraison funèbre, il était obligé de dire à la gloire de Dieu, et à la louange de son serviteur, que les exemples de vertus qu'il avait donnés à toute sa paroisse, l'avaient fait reconnaître d'un chacun pour un très-zélé ministre des autels, un véritable et digne prêtre de Jésus-Christ, un très-sage et très-prudent dispensateur du sang du Fils de Dieu, et un parfait imitateur de saint François de Sales, qui l'ayant choisi et destiné pour être dépositaire des secrets de ses saintes filles, lui avait donné son double esprit, pour les conduire toutes dans les voies du salut éternel, par les plus pures maximes de l'Évangile, et selon les enseignements de leur fondateur. Que la charité de ce juste pour les pauvres, ayant été si grande durant le cours de sa vie, par son assiduité dans les hôpitaux, cette même charité n'avait pas été moindre à sa mort, leur laissant la meilleure partie de son bien par un testament qui fait l'édification de tous ceux qui le voyaient.*

Dès le temps même de M^{me} de Chantal, très-digne fondatrice et première Mère de l'ordre de la Visitation, le mérite de ce bon prêtre était en telle réputation, qu'au retour de son dernier voyage de Paris en l'an 1641, écrivant à la supérieure qui était pour lors en leur maison du faubourg Saint-Jacques, elle lui dit ces paroles : *Vous avez un très-saint homme et très-capable pour confesseur, prenez garde qu'il ne soit pas dégoûté de son office, car c'est un trésor pour votre maison, si l'on en fait le prix que l'on doit.*

ŒUVRES ORATOIRES DE L'ABBÉ A. GAMBART,

PRÊTRE MISSIONNAIRE.

LE MISSIONNAIRE PAROISSIAL,

OU

SOMMAIRE DES EXHORTATIONS FAMILIÈRES SUR LES CINQUANTE-DEUX DIMANCHES DE L'ANNÉE,

EN FAVEUR DES CURÉS, VICAIRES, ET ECCLÉSIASTIQUES DE LA CAMPAGNE,

Pour l'instruction des pauvres, et du simple peuple, dans les Prônes,

Très-utile aussi pour ceux qui s'emploient dans les Missions, et pour servir de sujets de méditations aux âmes dévotes.

PREMIÈRE PARTIE.

PRONES POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE.

PRONE PREMIER.

Pour le 1^{er} dimanche de l'Avent.

DU JUGEMENT DERNIER.

Erunt signa in sole et luna et stellis, et in terris presura gentium, arescentibus hominibus præ timore, etc. (Luc., XXI, 25, 26.)

Exposition de l'Evangile. — L'Evangile de ce jour nous apprend que Notre-Seigneur s'entretenant avec ses apôtres de la destruction du monde, après leur avoir déclaré une partie des maux qui précéderaient ce temps-là, et étant interrogé d'eux quand cela arriverait, il leur répondit : « Avant que cela vienne, il y aura des signes au soleil, en la lune et dans les étoiles; les afflictions et les angoisses seront répandues sur la terre parmi les nations, causées par la confusion et le bruit des ondes de la mer, qui s'entrechoqueront de telle fureur, que les hommes en sécheront sur pied dans l'attente des misères qui arriveront à l'univers : car les vertus des cieux seront ébranlées, les voûtes du firmament s'ouvriront, et pour lors on verra paraître le Fils de l'Homme dans une nuée, avec une grande magnificence, et une majesté terrible. Quand donc vous verrez que ces choses-là commenceront à paraître, levez vos têtes et regardez en haut, parce que votre rédemption approche; et pour le faire mieux comprendre, il leur donna une comparaison : Quand vous voyez, leur

dit-il, le figuier et tous les arbres qui commencent à pousser leurs boutons, vous jugez en vous-mêmes que l'été s'approche; de même quand vous verrez arriver ces prodiges, sachez que le règne de Dieu est proche. Et je vous dis en vérité, que cette génération ne se passera pas sans que cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, et ne manqueront jamais. » Voilà ce que l'Eglise nous expose en l'Evangile de ce jour.

Prélude. — Ce n'est pas sans sujet (N.) que l'Eglise nous propose au commencement et à la fin de l'année ecclésiastique l'Evangile et la mémoire du jugement final; c'est pour nous faire rentrer en nous-mêmes, et nous rendre attentifs à Dieu et à notre devoir, par la considération des grandes choses qui se passeront en ce grand jour, et du compte que nous avons à y rendre. C'est le sentiment de saint Augustin : *Nil me revocabat a profundiore voluptatum carnalium gurgite, nisi metus mortis et judicii futuri.* Il n'y a rien, dit-il, qui m'ait plus porté à me retirer du profond abîme des voluptés éternelles dans lequel je m'étais plongé, que la crainte de la mort et du jugement futur. Il l'avait appris du Saint Esprit : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis : « Souvenez-vous de vos fins dernières et jamais vous ne pécherez (Eccli., VII, 40). »* C'est l'avertissement donné aux apôtres au jour

de l'Ascension de leur Maître : *Hic Jesus qui assumptus est in cælum, sic veniet* (Act., I, 2). Ce Jésus que vous voyez maintenant monter au ciel, reviendra de même pour juger les vivants et les morts; ce qui est confirmé par le Sage : *In die bonorum ne immemor sis malorum*, etc., « Souvenez-vous dans vos jours de prospérité, de ceux d'adversité » (Eccle., II, 7). » Saint Jérôme les avait bien présents dans la pensée, quand il disait : *Sive comedam, sive bibam, sive aliquid aliud faciam, semper insonare videtur auribus meis illa terribilis tuba : Surgite, mortui, ad judicium*, etc. Soit que je mange, soit que je boive, ou que je fasse quelque autre chose, il me semble toujours entendre à mes oreilles cette épouvantable trompette, *Levez-vous, morts, et venez au jugement*.

Partition. — Cela étant, j'ai dessein de vous en dire trois choses. 1. Combien il importe de prévenir ce jour par une salutaire crainte, ou combien ce jour est à appréhender. 2. Quel en sera le compte; combien rigoureux et exact. 3. De quoi sera rendu compte : et pour la conclusion, les avis et résolutions à prendre.

PREMIER POINT.

Avant de commencer d'entrer en matière, il est bon de répondre à l'objection, Pourquoi un jugement final, puisque chacun a été jugé en mourant? 1. Le corps n'a point été jugé, cependant il a été complice du péché aussi bien que l'âme. 2. C'est pour faire voir l'équité des jugements de Dieu en la prospérité des méchants et en l'oppression des bons ici-bas; ce qui pourrait faire douter de la Providence, etc. David considérant les biens qui arrivaient aux pécheurs, disait : *Pene moti sunt pedes mei pacem peccatorum videns* (Psal. XXII, 2, 3) : Mes pieds m'ont presque failli, peu s'en est fallu que je n'aie suivi le chemin des méchants. Pourquoi? *Ecce ipsi peccatores in sæculo obtinuerunt divitias*, etc. (Ibid., 12.) Je voyais les pécheurs obtenir des richesses en ce monde et jouir d'une profonde paix. *Labor est ante me : donec intrem in sanctuarium Dei et intelligam in novissimis eorum*, (Ibid., 16, 17.) Et recherchant les causes pour leur bonheur, je n'en ai pu rien apprendre jusqu'à ce que je sois entré dans le sanctuaire du Seigneur, où j'ai vu leurs dernières fins. 3. C'est pour dé tromper ceux qui croient que plusieurs sont saints et ne le sont point, comme les hypocrites, etc. 4. Pour punir tous les maux qui se sont faits ou par le scandale ou par les hérésiarques : et pour récompenser tous les biens qui se sont faits par les saints, dont les bons exemples ont eu suite. Cela supposé,

La 1^{re} raison de crainte, c'est que la justice sera rigoureuse et toute pure. *Time te Dominum et date illi honorem, quia venit hora judicii*, etc. : « Craignez le Seigneur, et rendez-lui honneur, parce que l'heure du jugement approche » (Apoc., XIV, 7.)

Ici-bas il y a quelques traits de miséricorde mêlés avec la justice; là : *Judicium*

sine misericordia, etc. : « Un jugement sans miséricorde. (Jac., II, 1, 3.) » *Memorabor justitiæ solius* : « Seigneur, disait David, j'aurai mémoire de votre seule justice » (Psal. LXX, 16.) Induction. Cela se voit au déluge, au châtiment de Sodome, à la tour de Babel. Dieu dit : *Descendam et videbo*. (Gen., XI, 13.) Si ici il y a des signes, ce ne sera que pour les justes : *Levate capita vestra, appropinquat redemptio vestra*, etc. : « Levez votre tête en haut et regardez vers le ciel, parce que votre rédemption approche » *Breviabitur dies propter electos* : « Les jours seront abrégés pour l'amour des élus. » (Matth., XXIV, 22.) *Dedit metuentibus se significationem, ut fugiant a facie arcus, et liberentur dilecti ejus*, etc. : « Vous avez, dit David, donné un signe à ceux qui vous craignent pour fuir de devant la face de l'arc, afin que vos bien-aimés soient délivrés, » etc. (Psal. LIX, 6, 7.)

La 2^e raison de crainte, c'est qu'il n'y aura plus de lieu de se convertir. *quia tempus non erit amplius* : « Parce qu'il n'y aura plus de temps. » (Apoc. X, 6.) Au jugement particulier, il y a un purgatoire, où l'on peut satisfaire pour quelque chose; ici, *ubi ceciderit lignum, ibi erit* (Eccle., XI, 3) : l'enfer, ou le paradis. Là quelques particuliers par-ci par-là sont jugés; mais ici tous universellement : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi*. (II Cor., V, 10.) Là il n'y aura plus de Majesté, d'Altesse, etc. *Vocabit duces impios*. (Job XXXIV, 18.) Plus de distinction de princes ni de sujets, de maîtres ni de valet, etc.

La 3^e raison de crainte, c'est que ce ne seront pas là les grands jours, on diètes des rois de la terre; mais de Notre-Seigneur, le Roi des rois, où les rois mêmes seront jugés. On n'y traitera pas des affaires d'Etat, mais de l'éternité. Il n'y a ni anges, ni démons, non pas même la très-sainte Vierge, qui ne s'y trouve, etc. Voici ce qu'en disent les prophètes : *Ululate, quia prope est dies Domini*, etc. (Isa., XIII, 6.) Ne pensez pas, dit le prophète Isaïe, que les simples larmes suffisent pour pleurer un si grand mal : criez; ce n'est pas encore assez : soupirez; il faut encore aller plus avant, *ululate*, hurlez, fendez votre cœur de sanglots. Pourquoi? parce que le jour du Seigneur approche : *Dies Domini veniet crudelis et indignationis plenus, iræ, furorisque*, etc. (Ibid., 9.) Le jour du Seigneur viendra tout rempli de cruauté, de fureur, de colère et d'indignation, pour mettre la terre en désolation, et en exterminer tous les pécheurs. Jérémie l'appelle (XLVI, 10) : *Dies ultionis, ut sumat vindictam* : un jour de vengeance; Ezéchiel (VII, 7) : *Dies occisionis*, jour d'occision et de massacre. *Inebriabo sagittas meas sanguine, gladius meus devorabit carnes*. « J'enivrerai mes flèches, dit Dieu au Deutéronome (XXXIV, 2), et mon glaive dévorera les chairs. » Joël l'appelle (II, 2), *Dies caliginis et tenebrarum, dies nubis et turbinis*, etc., « Jour d'obscurité et de ténèbres, jour de nuées et de tourbil-

lons, etc. » Cela étant, (N.) n'y a-t-il pas sujet de trembler? etc.

4. Le compte y sera rigoureux, c'est le

DEUXIÈME POINT.

1. De la part de l'inquisiteur et du Juge pour sa lumière et sa connaissance infinie, qui connaît tout par lui-même, non pas par témoins, qui peuvent se tromper et nous surprendre. Job le reconnaissait bien, lorsqu'il lui adressait ces paroles : *Numquid oculi carnei tibi sunt, aut sicut videt homo et tu videbis?* (Job, X, 4.) Ah! Seigneur vous n'avez pas les yeux de chair, vous avez une autre connaissance que celle des hommes; ils ne connaissent que l'extérieur; mais vous connaissez le dedans, et le fond du cœur, tous ces péchés cachés et honteux, etc. C'est en sa balance qu'a été mis Balthazar : *Et inventus est minus habens*, etc. (Dan. V, 27) Il a été trouvé trop léger et a été rejeté.

2. Le compte y sera rigoureux pour l'intégrité et l'inflexibilité du Juge : *Non enim respicit personam hominum* (Matth., XXII, 16). Il ne considère personne, sa sentence est irrévocable, point de faveur ni de surprise, point de corruption; par conséquent aussi point d'appel, point de requête civile, etc. O pécheur! que feras-tu? etc.

3. Il est à appréhender pour son évidence : ce ne sera point en cachette, mais à la vue du ciel et de la terre, de tous les hommes, des anges, des démons, etc. Le père devant l'enfant; le mari devant la femme; le confesseur devant le pénitent. Ah! que dire, à l'évidence et à l'éviction de nos crimes! Hélas! si on rougit à dire les péchés secrets et honteux à l'oreille d'un prêtre, que sera-ce à la face de tout le monde? Ah! que pour lors la confession semblera belle, qui vous aurait garanti de cette horrible confusion, etc.

4. Il est encore à craindre pour la grandeur des choses dont il faudra rendre compte, et qui y seront examinées : c'est le

TROISIÈME POINT.

1. Là il ne sera pas question de rendre compte d'un peu de bien, d'un peu d'or, d'un peu d'argent, d'un gouvernement, d'un état, d'une province; mais du bien et du mal de toute la vie; non d'un an, d'un jour, d'un mois, etc., non de ses propres péchés seulement; mais de ceux d'autrui, par le mauvais exemple, scandale, etc., ou qu'on n'a pas corrigé le pouvant et le devant, etc., non-seulement en la substance, mais dans les moindres circonstances. Voyez ce qu'en dit saint Grégoire : *Sape sordet in distinctione Judicis, quod fulget in estimatione operantis*, etc. L'intention, le motif, la fin, la manière, et autres circonstances, etc., non seulement les gros péchés mortels; mais les véniels et plus légers, que l'on a bus comme l'eau : ces péchés d'habitude qu'on a confessés cent et cent fois, et dont on ne s'est jamais amendé.

2. Les dons naturels du corps, de l'esprit,

acquis ou reçus; du corps, de ses membres, de la beauté, santé, etc., de l'esprit, de l'âme, des puissances, mémoire, entendement, volonté, de leur usage, des passions, etc., des grâces surnaturelles, du baptême, de la foi, de l'espérance, de la charité, des dons du Saint-Esprit, de l'innocence, de cette robe blanche qu'il faudra représenter à ce grand Juge, des promesses et protestations si solennelles faites à la vue du ciel et de l'Eglise, etc.

3. Du temps et des occasions du salut, etc. *Quia tempus non erit amplius*. (Apoc., X, 6.) Ah! si les démons ou damnés en avaient eu le moindre petit moment, quelle pénitence! quel bon emploi en auraient-ils fait! et toi, pécheur! etc.

4. De la grâce sanctifiante, de ce précieux talent, dont on pouvait acquérir l'éternité, racheter ses péchés, acquérir les vertus; mais des grâces actuelles, de tous ces secours, lumières, bons mouvements qui t'ont excité au bien, réveillé dans le mal, etc., facilité les vertus, ces précieuses grâces, qui sont le prix du sang et de la mort d'un Dieu, sans lesquels on ne peut acquérir aucun bien, etc.

5. Des sacrements, qui sont les canaux de la grâce, le prix et les mérites d'un Dieu-Homme, institués pour la justification, le corps, le sang de Jésus-Christ, le prix de ses mérites, les fruits de sa Passion. Si le sang d'Abel crie vengeance, ah! quels cris fera celui d'un Dieu contre les pécheurs qui en ont abusé? *Sanguis ejus super nos*, etc. (Matth., XXVII, 25.) O Juifs! ô Chrétiens! etc.

Conclusion et résolutions. — Pour éviter tous ces maux et s'assurer en ce jour terrible : 1° il faut faire une véritable pénitence, commencer cet Avent par une confession générale de toute l'année, aussi bien est-ce le commencement de l'année de l'Eglise et le commencement de tous les mystères; 2° faire miséricorde : il n'y a point de moyen plus assuré pour obtenir le pardon de nos fautes, et avoir un jugement favorable, que de pardonner volontiers les injures qui nous sont faites, et d'user de miséricorde et de compassion envers son semblable; 3° avoir une sainte crainte : *Beatus homo qui semper est pavidus* (Prov., XXVIII, 14) : Bienheureux est l'homme qui marche toujours dans la crainte du Seigneur, et qui a peur de l'offenser, etc. : pour cela il faut faire toutes nos actions comme si Dieu nous regardait visiblement, et que nous le vissions devant nous à nous contempler, pour voir de la manière que nous nous y comportons; 4° se juger, et se faire justice soi-même : *Si nos didicimus, non utique judicemur* (I Cor., II, 31.) : Si nous nous jugeons nous-mêmes, si nous examinons tous les jours nos actions pour voir s'il y en a point eu qui puissent déplaire à Dieu, qui soient contre ses lois et ses commandements, il ne nous jugerait pas davantage, si ce n'est pour nous faire part de sa gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE II.

Pour le II^e Dimanche de l'Avent.

DES AVANTAGES DES AFFLICTIONS, PAR LES
MARQUES QUE NOTRE-SEIGNEUR DONNE DE
SA VENUE, ETC.

Rennuatie Joanniquæ audistis et vidistis : cæci vident, etc. Cum audisset Joannes in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis, ait : Tu es qui venturus es, etc. (Math., II, 2 seqq.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'Evangile de ce jour, que « saint Jean-Baptiste étant dans la prison du roi Hérode (pour l'avoir repris trop librement de ses vices) il apprit les merveilles que Jésus-Christ opérait partout, et voulant savoir s'il était le Messie tant attendu, il députa vers lui deux de ses disciples pour s'en enquérir, lesquels étant arrivés au lieu où il était, lui dirent : Seigneur, nous sommes envoyés ici de la part de Jean-Baptiste notre maître, pour savoir au vrai si vous êtes le Messie que nous devons espérer, ou si nous en devons attendre un autre. Notre-Seigneur ne leur répondit rien pour l'heure ; mais les ayant retenus un peu de temps avec lui, et ayant fait en leur présence quantité de miracles, il les renvoya vers saint Jean, et leur dit : Allez à votre maître, et lui rapportez ce que vous avez vu : les aveugles voient clair, les boiteux marchent droit, les lépreux sont nettoyés, les sourds entendent la parole, les morts ressuscitent, et l'Evangile est enseigné aux pauvres ; mais bienheureux sont ceux qui ne seront point scandalisés à mon sujet. Et comme ces disciples s'en furent retournés, Jésus parlant aux troupes qui le suivaient, leur dit en parlant de saint Jean : Qu'étiez-vous allés voir au désert : un roseau démené des vents ? Mais qu'étes-vous allés voir, un homme revêtu de précieux habits ? ceux qui les portent ne hantent que les palais des rois. Mais qui étes-vous allés voir : un prophète ? oui je vous en assure qu'il l'est, et plus que prophète : car c'est de lui qu'il est écrit, J'envoie mon ange au devant de vous pour vous faire préparer le chemin par où vous devez passer. » Voilà ce que l'Eglise nous explique eu l'Evangile de ce jour.

Prélude. — C'est dans la prison et dans l'affliction que saint Jean apprend les merveilles de Jésus-Christ. Figure et marque assurée que c'est dans l'affliction que Notre-Seigneur opère ses plus grandes grâces et merveilles en nous ; et ce qu'il donne ici pour marque de sa venue au monde, aux disciples de saint Jean à l'extérieur, par les signes et miracles qu'il opère sur les malades et les languissants, c'est ce que fait l'affliction dans l'âme de ceux que Notre-Seigneur visite intérieurement, comme on verra par la suite et par les rapports que nous en ferons dans cet entretien.

Partition. — Et pour vous faire comprendre cela, je divise ce discours en trois points. Au 1^{er} je vous ferai voir la nécessité des afflictions, particulièrement aux justes. 2^e

Les avantages, par les rapports des merveilles que Notre-Seigneur opère sur les corps, et qu'il donne pour signes de sa venue au monde. 3^e Les moyens d'en faire bon usage.

PREMIER POINT.

La nécessité de l'affliction se prouve : 1^o par l'Ecriture : *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei*, etc. « Le royaume de Dieu ne s'acquiert que par le moyen des tribulations et des afflictions. » (Act., XIV, 21.) *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*, etc. : « Bienheureux sont ceux qui souffrent la persécution pour la justice. » (Matth., V, 10.) *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ*, etc. : « Bienheureux est l'homme qui souffre la tentation, parce qu'après qu'il aura été bien éprouvé, il recevra en récompense la couronne de vie, etc. » (Jac., I, 12.)

2. Notre-Seigneur et tous ses saints ont souffert : *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam* : « Il a fallu que Jésus-Christ ait souffert et pâti, et qu'il entrât dans la gloire par le moyen des peines et des travaux. » (Luc., XXIV, 26.) « *Si me persecuti sunt, et vos persecutentur, non est servus major domino suo* : « S'ils m'ont persécuté, dit Notre-Seigneur, ils vous persécuteront de même, car le serviteur ne sera point plus grand que son maître, et ne sera point exempt des peines non plus que lui (Joan., XV, 20. »

3. C'est le partage des élus et des prédestinés : *Mundus gaudet, vos vero contristabimini* (Joan., XVI, 20). Le monde se réjouira, dit Notre-Seigneur, ils seront dans les délices et dans les bombances, dans les richesses et les contentements ; mais pour vous qui êtes mes prédestinés et mes élus, oh ! vous serez dans l'affliction, dans l'opprobre et dans le mépris. Ceux qui ne seront pas marqués au signe et de la marque de la croix, ne seront pas glorifiés. *Si compatimur, et conglorificabimur*, etc. (Rom., VIII, 17.) *Omnes qui volunt pie vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur* : « Tous ceux qui veulent vivre présentement en Jésus Christ, souffriront persécution. » (II Tim., III, 12.) Après tant d'illustres exemples, qui voudrait s'en dispenser ? Si nous ne le faisons, c'est que nous n'en connaissons pas les avantages. Je veux vous les faire voir : c'est mon

DEUXIÈME POINT.

Je dis donc qu'on se doit résoudre à la tribulation et à l'affliction, pour les utilités et avantages qui en reviennent à ceux qui les reçoivent et en font bon usage.

Je ne dirai rien ici des afflictions en général ; comme par exemple : 1^o De ce qu'elles nous détachent du monde et des affections trop grandes de cette vie. 2^o De ce qu'elles nous obligent d'avoir recours à Dieu, de le prier avec plus de ferveur, et faire plusieurs bonnes œuvres. 3^o Qu'elles nous délivrent de plusieurs péchés et tentations qui suivent ceux qui sont dans la prospérité et à leur aise. 4^o Que l'on satisfait à la justice de Dieu

pour ses péchés et à moins de frais qu'en l'autre vie. 5° Qu'elles sont l'occasion de grand mérite, et de pratiquer plusieurs grandes vertus, qui sont les fruits de la tribulation.

Les principaux avantages que je vous propose aujourd'hui, sont tirés des signes extérieurs que Notre-Seigneur donne en notre Evangile de sa venue, qui sont en effet les marques de sa visite par la tribulation dans nos âmes.

La première marque qu'il donne aux disciples de saint Jean de sa venue est celle-ci : *Cæci vident* : « *Les aveugles voient*, » etc. Or le premier effet que produit aussi l'affliction en nous, c'est de nous ouvrir les yeux et de nous faire connaître le mauvais état du péché, et la damnation que l'aise et la prospérité nous cachait. Exemple : Saint Paul aveuglé en tombant de son cheval sur le chemin de Damas, où il allait pour persécuter les Chrétiens, etc. Manassès dans les fers et dans les prisons du roi de Babylone, ouvre les yeux intérieurs, et reconnaît son péché par la tribulation. *Postquam coangustatus est, oravit Dominum, egit penitentiam coram Domino.* etc. (II Paral., XXXIII, 12.) Les Israélites cent et cent fois recourent à Dieu, pressés par la tribulation : *Multiplicatae sunt infirmitates eorum, postea acceleraverunt*, etc. (Psal. XV, 4.) Le prodigue après avoir dissipé tout son bien et étant réduit dans la dernière misère, dit : *Surgam et ibo ad Patrem*, etc. (Luc., XV, 18.) Ah ! je sortirai de cette misérable vie, j'irai à mon Père, et lui demanderai pardon de mon péché, etc.

La deuxième marque est celle-ci, *Claudi ambulat* : « *Les boiteux marchent*. » La prospérité détraque et fait qu'on boîtit, et qu'on ne sert Dieu que d'un pied : on se fourvoie : *Ut quid claudicatis in duas partes ?* (III Reg., XVIII, 21.) *Jurant in Domino, et jurant in Melchom.* (Soph. I, 5.) On ne cherche pas Dieu purement, on veut servir Dieu et le monde, on jure à Dieu et à Melchom : on veut accorder le bal, la comédie et le divertissement avec la communion et la dévotion, etc. L'affliction nous redresse et nous remet au droit chemin ; elle nous fait retourner à Dieu. Oh ! le grand avantage de l'affliction, et la bonne marque de la visite de Dieu que celle-ci ! Faites-y réflexion, je vous prie, etc.

La troisième est celle-ci : *Leprosi mundantur* : « *Les lépreux sont nettoyés*. » Oh ! que de pécheurs guéris par la pauvreté, par la tribulation, par le revers de fortune ! Que de confessions générales ! Que de désordres guéris et d'occasions de péchés retranchées, dont on s'oublait depuis plusieurs années ! etc., quand Dieu nous frappe de quelque tigre honteuse, de quelque calomnie, de quelque infamie, ou de quelque tache en notre réputation.

La quatrième, *Surdi audiunt*, etc. Que de sourds, que l'aise et les délices empêchaient d'entendre Dieu, et que l'affliction a réveillés et rappelés au bon chemin ; tu t'oubliais, pécheur, par tant de bons succès, par cette santé, par tant de prospérités en tes affaires

et de ta famille ! Mais cette maladie, cette disgrâce, la perte de ce fils aîné, de cette fille, qui était ton idole, de ce procès, etc., t'a fait entendre la voix de Dieu que tu méprisais, etc. *Increpat per dolorem in lectulo.* (Job, XXXIII, 19.) Le monde, la chair, les compagnies empêchaient que Dieu ne fût entendu dans le cœur ; mais une maladie les met au lit, les mène à l'hôpital, les jette dans l'infamie, dans la pauvreté, etc., et Dieu est écouté, *Surdi audiunt*. Oh ! le grand bien de l'affliction, qui fait que Dieu soit écouté dans nos cœurs !

Le cinquième avantage, c'est que *Mortui resurgunt*. La mort du péché dont la résurrection est plus considérable que celle de tous les corps, se fait par la crainte, à la vue d'une mort subite arrivée à un ami ; d'une apoplexie. Un renversement de fortune à ce jeune ambitieux : la crainte des jugements de Dieu et de la mort en l'état du péché, et dans les engagements des mauvaises compagnies ; à ce débauché, les réveille : *Mortui resurgunt*, etc., leur redonne la vie par une bonne pénitence, et les fait rentrer en grâce avec Dieu. Oh ! quelle grâce, et quel avantage de l'affliction !

La sixième et dernière marque, *Pauperes evangelizantur*. Dans la prospérité, on ne se soucie guère de la parole de Dieu, des instructions, des choses nécessaires au salut ; mais Dieu envoie-t-il la pauvreté, un renversement d'affaires, la perte d'un procès, etc. oh ! l'on écoute un confesseur, on prête l'oreille à l'inspiration, à un avertissement d'un père, d'une mère ; on va à l'église, au catéchisme. Si je n'avais été pauvre, et que j'eusse toujours été à mon aise, je n'aurais jamais appris les choses nécessaires au salut, je n'aurais pas quitté la débauche, etc.

O affliction ! O état de tribulation, que tu m'as été favorable ! Oh ! que c'est le véritable creuset qui éprouve l'or des vraies vertus ; qui purge la rouille du péché, qui aune les vertus, qui accroît la patience, la résignation, la conformité ; qui détache du monde, qui fait penser à l'autre vie, qui ferme les précipices de l'enfer, qui porte à Dieu, qui nous fait un trésor de mérites, etc. Oh ! qui se plaindra donc maintenant des tribulations ? Qui ne bénira Dieu plutôt que de murmurer ! Qui ne se mettra en état d'en profiter et d'en faire bon usage ! c'est le

TROISIEME POINT.

Le premier moyen est de se mettre en état de grâce, les rendre méritoires par la charité. C'est saint Paul qui le dit : *Si tradidero corpus meum ita ut ardeam, et charitatem non habuero, nihil mihi prodest*, etc. : « *Si je donne mon corps pour être brûlé pour l'amour de Jésus-Christ crucifié, et que je n'aie point de charité, cela ne me profite de rien.* » (I Cor., XIII, 5.) Il les faut rendre méritoires par la pénitence, par la soumission à la volonté de Dieu, etc.

Le deuxième moyen est de ne se plaindre

jamais; mais bénir Dieu comme un Job, comme un Tobie, etc. *Dominus dedit*, etc. « *Dieu avait donné des biens*, disaient ces saints personnages, *il nous les a voulu ôter, que son saint nom soit béni* (Job., I, 21). » Comme les apôtres : *Ibant gaudentes a conspectu concilii*. (Act., V, 41.) Ils allaient au martyre en riant, et paraissaient devant les juges avec une grande égalité d'esprit, etc. *Superabundo gaudio*, dit saint Paul (I Cor. VII, 4) : Je surnage dans la joie. Toutes mes peines, mes fatigues, mes voyages, mes tourments ne me sont rien, quand je considère que je les endure pour l'amour de Dieu, etc. Notre-Seigneur l'a fait : *Cum malediceretur, non comminabatur*. (I Petr., II, 23.) Ah! qu'il y en a peu qui disent comme saint Augustin, *Auge dolorem, sed auge patientiam*, etc. *Hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas*. Augmentez mes peines et mes souffrances, mais augmentez aussi ma patience; brûlez-moi en ce monde, coupez-moi, taillez-moi en pièces, ne m'épargnez pas ici, pourvu que vous m'épargniez dans l'éternité.

Le troisième moyen est la prière fervente, qui nous obtient de Dieu les grâces nécessaires pour s'élever au-dessus de la nature qui refuit la peine, la douleur, l'infamie, les afflictions. C'est elle qui nous donne force, et qui nous fortifie; c'est où Notre-Seigneur a puisé ce courage qui l'a fait aller au devant de ses ennemis, et l'a fait embrasser si courageusement la mort, quelques répugnances qu'il eût en la partie inférieure et selon la nature, de souffrir : *Factus in agonia prolixius orabat*. (Luc., XXII, 44.)

(Ici quelque histoire, et quelque réflexion à propos, finissant par un puissant encouragement) à souffrir les tribulations et les afflictions, qui portent les assurances plus certaines des récompenses éternelles, qui nous sont préparées dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE III.

Pour le III^e Dimanche de l'Avent.

DE LA CONNAISSANCE DE SOI MEME.

Tu quis es? (Joan. I, 19.)

Exposition de l'Evangile. — « Les Juifs ayant entendu parler des merveilles qu'opérait Jean-Baptiste dans le désert, et du grand monde qui le suivait, lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres, et des lévites pour l'interroger et savoir de lui qui il était, *Tu quis es?* Qui êtes-vous? lui dirent-ils? Etes-vous le Christ attendu? Non leur dit-il, je ne suis point le Christ. Qui êtes-vous donc? Etes-vous Elie? Non, je ne suis point Elie. Etes-vous prophète? Non, je ne suis point prophète, leur répondit-il encore. Mais qui êtes-vous donc? dites-le nous, afin que nous ayons quelque chose à rapporter à ceux qui nous ont députés vers vous. Vous avez une parfaite connaissance de vous-même, vous devez savoir qui vous êtes, de grâce dites-le nous. Je suis, dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le

chemin du Seigneur, comme vous l'a dit le prophète Isaïe. Or ceux qui étaient députés vers lui, étaient des pharisiens; et l'interrogeant derechef, ils lui dirent : Mais si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète, pourquoi donc baptisez-vous? Saint Jean leur répondit, et leur dit : Je baptise en eau; mais il y en a un parmi vous que vous ne connaissez point, c'est Celui qui doit venir après moi, qui est fait devant moi, et dont je ne suis pas seulement digne de délier les cordons de ses souliers. Ces choses-là arrivèrent au delà du Jourdain où saint Jean baptisait. »

Prélude. — L'estime que les Juifs ont conçue de la sainteté de saint Jean, les porte à savoir de lui par des députés exprès, s'il n'est point le Messie qu'ils attendaient, ou quelqu'autre prophète : De grâce, qui êtes-vous? dites-le nous. *Tu quis es*, etc.

2. Ce fut une curiosité mémorable en la reine de Saba, de vouloir s'assurer elle-même, et non par ambassadeur, si tout ce qui se disait de la sagesse et magnificence de Salomon était vrai. Elle en demeura convaincue, après avoir vu de ses yeux le bel ordre de sa cour, et s'être fait éclaircir de quantité de doutes, dont elle demeura satisfaite. Mais entre les questions curieuses qu'elle lui fit, je ne sais si elle s'avisa de lui en faire une pareille à celle que les Juifs font dans notre Evangile à saint Jean : *Tu quis es?* Grand roi, de grâce, me direz-vous bien qui vous êtes? Peut-être qu'elle lui eût été profitable, et que se connaissant bien, il ne se fût pas oublié comme il a fait.

Application. — Il faut donc prendre cette leçon pour nous, comme la plus belle théologie et la plus digne d'un chrétien, de se bien connaître soi-même. C'est dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, et pour y procéder avec méthode, je divise ce discours en deux points.

Partition. — Au 1^{er}, je vous ferai voir l'importance de cette connaissance; au 2^e, en quoi elle consiste, etc.

PREMIER POINT.

On laisse là ce célèbre Γνωθὶ σεαυτὸν des anciens, et si recommandé parmi les sages, de se connaître soi-même. 1. Nous avons un oracle plus assuré, et auquel nous devons croire, qui est le Saint-Esprit, dans l'Ecriture sainte, où rien n'est tant recommandé que cette connaissance de nous-mêmes, et rien de plus condamné que le défaut de cette connaissance : *Si ignoras te, o pulcherrimal egredere*, etc. (Cant., I, 8.) Sortez de votre assoupissement, il est dangereux, parce que, *ignorans ignorabitur*. (I Cor., XIV, 38.) C'est ce que Notre-Seigneur déplore en Jérusalem : *Si cognovisses et tu! « Oh! si tu te fusses connue, et le bonheur qui t'était préparé, etc. »* (Luc., XIX, 42.) Jérémie déplore cet aveuglement dans tous les hommes : *Desolatione desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde*, etc. : « La terre a été désolée, et remplie de misères, parce qu'il ne se trouve personne qui rentre en soi-même; et

qui y pense en son cœur. » (Jerem., XII, 11.)

2. Toutes les choses créées nous prêchent cette connaissance; tous les changements d'ici-bas nous font cette leçon. La terre que nous foulons aux pieds, nous dit : *Terra es, et in terram ibis*. Tu es venu de là, et tu y retourneras bientôt. (Gen., III, 19.) Le ciel nous avertit que notre âme est faite pour lui. Le soleil, la lumière et les ténèbres nous prêchent secrètement le péché et la grâce, la vie et la mort. L'Eglise nous en fait ressouvenir tous les ans au commencement de la pénitence générale des chrétiens : *Memento, homo, quia pulvis es*, etc. La naissance des uns et la mort des autres, que nous voyons tous les jours, le bien et le mal, la santé et la maladie, la pauvreté des uns et les richesses des autres, sont des prédicateurs qui nous prêchent la connaissance de nous-mêmes, etc.

3. Tout le bonheur ou malheur des hommes dépend de cette connaissance, ou de son défaut. Exemple du défaut.

1° Lucifer s'évanouissant dans son excellence, et oubliant qu'il l'avait reçue de Dieu, à qui il voulait s'égaliser, est précipité dans les enfers : *Ascendam, et ero similis Altissimo*, etc. (Isa., XIV, 14.) *Ibi ceciderunt, illic non potuerunt stare* (Psal. XXXV, 13), lui et toute sa cabale, etc.

2° Adam ne se contentant pas de sa condition, aspirant d'être comme Dieu, se perd avec toute sa postérité, et nous réduit à l'état malheureux que nous ressentons aujourd'hui.

3° Pharaon n'est frappé de tant de plaies, avec toute l'Egypte, que pour ne s'être pas connu, et s'être rendu rebelle à tant de faveurs et à tant de lumières de Dieu. Nabuchodonosor n'est réduit à l'état de bête que pour avoir affecté la divinité, et s'être oublié et méconnu.

4° Mais il faut trembler, après que les plus éclairés s'y sont perdus. 1. Saül, si juste et si innocent, lorsqu'il fut appelé à la royauté, se perd pour s'être méconnu, et est abandonné de Dieu. 2. Salomon, le plus sage de tous les rois, s'oublie et se méconnaît, et il laisse l'Eglise en doute de son salut. 3. Les Juifs, ce peuple chéri de Dieu, comment perdu, dont le châtiment se voit encore aujourd'hui ? parce qu'il s'est méconnu. Que dit Notre-Seigneur de la ville de Jérusalem, de quoi la plaint-il ? *Si cognovisses et tu*. Pour ne s'être pas connue. 4. Et la perte de Judas, d'où est-elle venue ? pour s'être méconnu.

Au contraire d'où est venu le bonheur de ceux qui se sont faits saints, et sont demeurés unis à Dieu ? De la connaissance qu'ils ont eue de leur néant.

Le Sauveur du monde tout Fils de Dieu qu'il est, se souvenant qu'il est homme, il s'humilie. *Qui cum in forma Dei esset*, etc. (Philipp., II, 6.) *Ego vermis, et non homo*, etc., disait David : « Je suis un ver de terre et non pas un homme. » (Psal. XXI, 7.) Sa sainte Mère tout de même, se voyant choisie Mère de Dieu, ne prend que le titre

de servante : *Ecce ancilla Domini*. (Luc., I, 38.) Elle se souvient des sentiments d'humilité de son grand-père David : *Adolescens sum ego et contemptus*, etc. « Je suis un adolescent de peu d'importance. » (Psal. CXVIII, 141.) *Substantia mea tanquam nihilum ante te*, etc. : « Toute ma substance est comme un néant devant votre face. » (Psal. XXXVIII, 6.) *Canem mortuum persequeris* : « Pourquoi donc persécuter un chien mort ? » etc. (I Reg., XXIV, 15.) Y a-t-il rien de plus méprisable, etc. Saint Pierre voyant que Notre-Seigneur se mettait en état de lui laver les pieds, il lui dit en les retirant : *Exi a me, Domine, quia homo peccator sum*. (Luc., V, 8.) — *Non lavabis mihi pedes in æternum* : « Retirez-vous de moi, mon Seigneur, parce que je suis un homme pécheur — résolument vous ne me laverez point les pieds, quand je devrais demeurer en cet état toute ma vie » (Joan., XIII, 8.) C'est ce que pratique admirablement saint Jean Baptiste dans notre Evangile : *Tu quis es ? Non sum ego Christus* ; quoi donel un prophète ? Non. Mais quoi donc enfin ? *Vox clamantis in deserto*, etc.

Voilà les sentiments des saints : voyez, riches, voyez, ambitieux, voyez, grands du monde, si pour avoir cette charge, cette dignité, vous devez vous en faire accroire ! Choisissez de l'état de ceux qui ont bien usé de la connaissance d'eux-mêmes, ou de ceux qui en ont abusé, etc. Mais qu'est-ce que cette connaissance de soi-même, si importante et si nécessaire ? c'est notre

DEUXIÈME POINT.

Ce n'est pas de savoir notre nom, notre condition, notre extraction, la charge, la dignité, et la profession que nous faisons dans le monde; si noble, si roturier, si de haute ou de basse naissance; si pauvre, si riche, si dans l'honneur ou dans le mépris. Ce n'est pas en cela proprement que consiste la connaissance de soi-même. En quoi donc ? Nous la pouvons diviser en trois différentes leçons, selon les trois différents états, dans lesquels nous nous rencontrons, comme hommes, comme chrétiens, et comme chrétiens de telle et telle condition, etc.

Première leçon, comme homme : 1° Quo Dieu nous créant à son image et semblance, ça été afin de le connaître, servir, aimer et jouir éternellement de lui; 2° Qu'en nous il y a deux choses, le corps et l'âme; voir ce que nous avons été, ce que nous sommes, et ce que nous serons selon l'un et l'autre.

1. Quant à l'âme, qu'étions-nous avant notre naissance ? Rien, dit David : *Substantia mea tanquam nihilum ante te*. (Psal. XXXVIII, 6.) Quant au corps, on a honte de le dire. Saint Bernard dit ce que nous sommes en tous les états de notre vie, ordure, saleté, corruption insupportable, etc. *Sperma fetidum, vas stercorum, esca vermium*. En notre génération, une matière infecte et corrompue; durant la vie, un vaisseau de fiente et d'ordure; après la mort, la pâture des vers. Voilà de quoi se glorifier !

2. Quant à l'âme, il est vrai qu'elle est sortie des mains de Dieu; mais qui devient son ennemi en même temps, par la contagion du péché, qui n'a pour apanage toute sa vie qu'ignorance, infirmité, et péché, sujette à mille misères et tentations de la part du monde, Satan et la chair, ses plus cruels ennemis; et à la sortie, dans l'ignorance si digne d'amour ou de haine; si du nombre des prédestinés ou réprouvés; et enfin jugée, selon ses œuvres, d'un arrêt de vie ou de mort; pour le paradis ou pour l'enfer, toute l'éternité! Oh! quelle leçon! Oh! qui la peut concevoir? etc.

Deuxième leçon, c'est la connaissance de soi-même comme chrétien. Oh! quelle grâce! Oh! quelle faveur! d'avoir reçu la foi et la connaissance d'un Dieu, et d'avoir été baptisé! *Non fecit taliter omni nationi*, etc.: « *Il n'a pas fait ces grâces à toutes sortes de nations.* » (Psal. XLVII, 26.) Mais cela ne suffit pas d'avoir été retiré de la tyrannie de Satan, d'avoir été fait enfant de Dieu et de son Eglise, d'avoir reçu droit à la vie éternelle; c'est de penser à ce que nous avons promis à Dieu dans le baptême, aux renoncements que nous y avons faits devant Dieu et devant les hommes; qu'il ne suffit pas d'avoir dit *Credo*, je crois un Dieu, une Trinité, un Jésus-Christ, et ses autres mystères: cela n'est qu'une partie de nos obligations et de nos promesses; il faut outre cela des effets, il faut des œuvres: *Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine! sed qui fecerit voluntatem Patris mei*, etc.: « *Tous ceux qui disent, Seigneur, Seigneur, ne seront pas sauvés; mais ceux qui feront la volonté de mon Père.* » (Matth., VII, 21.) O bienheureuse l'âme qui ne s'oublie pas de ce qu'elle a promis à Dieu! C'est-là le point et la véritable connaissance de soi-même. *Agnosce, o Christiane! dignitatem tuam*, etc. Reconnaissez donc votre dignité, ô âme chrétienne!

La troisième leçon, c'est la connaissance de soi-même, comme chrétien de telle et telle condition; en connaître les devoirs et les obligations, voir comme on s'en acquitte. C'est ce que Notre-Seigneur nous marque par la distribution des talents; bien reconnaître les avantages reçus de Dieu, de nature, de grâce, pour les charges et emplois où l'on se trouve engagé: *Divisiones gratiarum sunt*, etc. (I Cor., XII, 4.) L'Eglise et le monde c'est la maison et la famille de Dieu, il y a divers rangs, divers offices, divers emplois, qui de prélats, qui de docteurs, de pasteurs, de prêtres, de magistrats, de juges, de marchands, artisans, de laboureurs, etc. Les uns mariés, les autres non; qui pères, qui enfants, qui maîtres, qui valets, chacun se doit connaître et ses obligations dans sa condition; autres celles des prélats, celles des pères, d'enfants, et de juges, de magistrats, etc.

L'importance est d'avoir bien pesé ceci, avant que de s'y engager; on s'engage d'ordinaire sans capacité, sans talents, et de là la damnation: point de grâces pour s'en acquitter; se demander entrant dans cet état, dans cette charge, *Tu quis es?* Que va's jo

faire? est-ce là où vous m'appellez, mon Dieu? Apprenez des porte-faix, et mesurez vos forces au fardeau que vous devez porter, etc. Voilà les trois leçons qui nous font connaître nous-mêmes. Pour le bien faire, les repasser souvent par nos esprits; ce que nous sommes comme hommes, comme chrétiens, et comme chrétiens de telles et telles conditions, etc. O bienheureux ceux qui en useront ainsi! Mais par-dessus tout, bienheureux les pauvres dans leur condition, qu'ils n'ont pas choisie, mais où la seule Providence les a mis! Reconnaissez votre bonheur, mes frères, et l'agréez; oh! jamais de plaintes, jamais de murmures; au contraire, patience, soumission, action de grâces, comme Tobie; de quoi vous affliger, puisque vous êtes les héritiers du royaume des cieux? C'est la jouissance que je vous souhaite. Ainsi so t-il.

PRONE IV.

Pour le IV^e Dimanche de l'Avent.

DE LA PREPARATION A LA FÊTE DE NOEL.

Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. (Luc., III, 4.)

Exposition de l'Evangile. — « L'an quinziesme de l'empire de Tibère César, lorsque l'once Pilate était gouverneur de la Judée, et qu'Hérode était tétrarque en Galilée, et son frère Philippe étant aussi tétrarque en la province de Iturée, de Traconite, et Lisaniás tétrarque en Abilène; et qu'Anne et Caïphe étaient prêtres, la parole du Seigneur fut communiquée à saint Jean, fils de Zacharie, au désert, lequel vint par toute la contrée d'alentour le Jourdain, prêcher le baptême de la pénitence, pour la rémission des péchés, comme il avait été écrit au livre des Prédications du prophète Isaïe: *La voix de celui qui crie dans le désert est: Aplanissez les chemins, et préparez la voie du Seigneur. Toutes les vallées seront remplies, toutes les montagnes et les collines seront abaissées; tous les chemins raboteux et tortus seront aplanis et redressés, et tous les hommes verront leur Sauveur et leur Dieu.* » Voilà l'Evangile qu'on lit en la Messe en ce jour, tirons-en les profits.

Prélude. — Ce que l'évangéliste dit du temps de la prédication de saint Jean, où il désigne le règne du prince, des gouverneurs, des prêtres, etc., marque l'importance des choses qu'il annonçait, savoir, la venue du Fils de Dieu au monde; qu'y a-t-il de plus grand et de plus important? etc.

L'Eglise va sur ses brisées; elle nous inculque les mêmes choses tout le temps de l'Avent, particulièrement ces deux derniers dimanches; et d'autant plus, que le jour de cette entrée et de cette naissance est proche.

Partition. — Pour entrer dans le dessein de cette sainte Mère, il faut parler des dispositions requises pour cette naissance; et en dire trois choses: 1^o les motifs de s'y préparer; 2^o les avantages et bénédictions pour ceux qui le feront comme il faut; 3^o les dispositions pour le bien faire.

Notre Evangile semble ici faire allusion à

ce qu'on fait aux grands, quand ils marchent avec équipage pour quelque expédition considérable. Les commissaires marchent par le devant pour faire aplanir les chemins, etc., élever les vallons, etc., nous donnant une idée par là de ce que nous devons faire spirituellement à la première entrée du Sauveur dans le monde, qui est d'ôter tous les obstacles qui peuvent empêcher qu'il ne soit bien reçu en nous, en sa naissance : voyons les raisons qui nous y obligent, c'est le

PREMIER POINT.

La première raison, c'est que l'Eglise les y convie par les paroles qu'elle emploie pour en exprimer ses désirs : *Rorate, celi, desuper, et nubes pluant Justum; aperiatur terra, et germinet Salvatorem*, etc. (Isa., XLV, 8.) « O vous, cieux ! envoyez-nous la rosée qui est au dessus de vous ! que vos nuées fassent pleuvoir le Juste, afin que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur. » *Mitte quem missurus es*, etc. (Isa., XXXVII.) « Envoyez-nous celui qui nous doit être envoyé. » *Emitte Agnum dominatorem terræ*, etc. (Isa., XVI, 1.) « Envoyez-nous l'Agneau qui doit commander à la terre, etc. » Elle recommande par ces paroles de notre Évangile, *Parate viam Domini*, etc. « Préparez le chemin du Seigneur. » C'est ce qu'ont fait tous les patriarches. Notre bonne Mère ne veut pas que nous leur cédions. *Hora est jam nos de somno surgere; nox præcessit, dies appropinquavit*, etc. (Rom., XIII, 11 et 12.) « Il est temps de nous éveiller de notre sommeil; la nuit est passée, et le jour lui a succédé, » il est proche, nous y touchons, etc.

2. Le mérite de celui qui vient nous y convie et oblige, *Quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur*, etc. Les entrées sont magnifiques à proportion du prince ou seigneur qu'on reçoit : celui qui est ici attendu et reçu, c'est le plus grand de tous les rois : *Rex regum, Princeps regum terræ*. (Apoc., I, 5.) C'est pourquoi l'Eglise prend un mois pour s'y préparer.

3. Le sujet pour lequel il vient est grand, et il n'y en a point de plus grand : *ad salvandas gentes*, pour le salut de tout le monde; pour l'œuvre que les anges, ni les hommes ne pourraient faire, qui est de racheter et sauver l'homme. Mais qui est celui qui y est plus obligé que les chrétiens, qui en ont ressenti les effets ? Les Juifs ne l'ont pas fait, nous avons été subrogés en leur place. *In propria venit, et sui eum non receperunt*. (Joan., I, 11.) C'est aux enfants d'aller au-devant du père, aux sujets d'aller au-devant du prince ; ce ne seront ni les Turcs, ni les Juifs, ni les païens, etc., qui rendront ces devoirs à Notre-Seigneur. Qui donc ? L'Épouse, les enfants ; en un mot, les seuls chrétiens ; et, entre les chrétiens, les plus simples, les plus pauvres, les plus petits, etc. Trouvez bon que je me serve de cet exemple : Si un riche, ou un roi, venait pour loger chez un pauvre, ou un homme de basse condition, et ce pour le gratifier de plusieurs grâces et privilèges ; quel empres-

sement aurait-il, à votre avis, à le bien recevoir ? Or Notre-Seigneur vient pour nous combler de biens et de grâces : que ne devons-nous donc pas faire pour le bien recevoir ? Réflexion ici pour les pauvres. Mais qui doit plus s'y intéresser, sinon vous, mes frères ? C'est aux plus simples et aux plus petits que je parle, comme ceux qui ont plus de part en cette naissance. *Angelus Domini ad pastores ait*. (Luc., II, 1, 10.) C'est aux pauvres pasteurs à qui elle a été annoncée la première. *Non erat ei locus in diversorio*. (Ibid.) Car, pour les riches, oh ! non *hos eligit Dominus*. Ce n'est pas pour eux. Vous demanderez, Mais quels biens, quels avantages en peuvent-ils revenir ? C'est ce que je vais vous montrer en mon

SECOND POINT.

1. C'est déjà un grand honneur de voir son prince, *Manus est videre principem*. Les mères portaient leurs enfants, quand Trajan passait par les rues, pour avoir la vue d'un noble prince. Exemple de la reine de Saba, qui vint de si loin pour voir Salomon. Voici celui qui est plus grand que Salomon, etc. : *Ecce plus quam Salomon hic*. (Luc., II, 13.) Les gentils s'adressent à saint Philippe, pour avoir le bien de voir Jésus, *Volumus Jesum videre* (Joan., XII, 21). Zachée monte sur un sycomore, pour le voir mieux, n'en pouvant approcher pour la foule du peuple, ni le voir par-dessus les autres à cause de sa petite stature ; quel bonheur à Marthe et à Madelaine, d'avoir reçu Notre-Seigneur, etc. ; à la maison d'Obededon, d'avoir reçu l'arche qui n'en était que la figure ! *Unde hoc mihi* (Luc., I, 43) ? dit sainte Elizabeth, lorsque la sainte Vierge la fut visiter ; d'où me vient ce bonheur que mon Seigneur soit entré en ma maison ? C'est celui-là même qui vient à nous, etc.

2. Quelle grâce à notre Dame d'avoir reconnu et reçu Notre-Seigneur en son sein ! Voilà le bonheur des prêtres, qui le reçoivent trois fois cette nuit, et des chrétiens, en la communion, etc.

3. Nous devenons enfants de Dieu, si nous le recevons bien, *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri*. (Joan., I, 12.) L'avantage des pauvres se voit en la personne des pasteurs, comme ayant le plus de foi : *Iis qui credunt in nomine ejus*. (Ibid.) Il est dit des pauvres, *Pauperes, divites in fide*. (Jac., II, 5.) O Dieu ! si pour recevoir un prince ou devenir prince, quel empressement !

4. Quiconque l'aura logé et reçu en sa naissance, et en sa première entrée dans le monde, il peut s'assurer qu'il sera reçu de lui en la sortie de cette vie, et qu'il le recevra en son paradis et en son royaume. Si pour un verre d'eau, si pour l'avoir visité malade, prisonnier, en ses membres, ou reçu en la personne du pèlerin, il promet de le loger au ciel ; combien plus si on le reçoit en personne. Voilà les avantages qu'il y a de bien recevoir Notre-Seigneur en sa naissance ; mais pour le bien faire, quelles sont

les dispositions? C'est ce que nous allons voir en notre

TROISIÈME POINT.

1. Il est bon de se conformer à l'Eglise, qui le souhaite et le désire longtemps auparavant. Une chose qu'on prise et estime beaucoup, on y pense souvent, et on la désire ardemment. Demandez-le à ceux qui aiment fortement; n'attendez donc pas à y penser la nuit même, lorsqu'on se presse pour aller à confesse, etc. Cela même convient aux qualités de Notre-Seigneur, qui est appelé, *Totus desiderabilis* (Cant., V, 16): « *Tout désirable*, » etc. *Desiderium collum aeternorum*, etc. *Desideratus cunctis gentibus*, etc. (Gen., XLIX, 26.) *In quem desiderant angeli prospicere*, etc. (I Petr., XI, 2.) Et il est désirable même pour tous les biens qu'il nous apporte. Il est dit de Zachée, que *cupiebat Jesum videre* (Luc., XIX, 2). Il désirait de voir Jésus, et il en a joui. Daniel est appelé homme de désirs, *vir desideriorum* (Dan., XI, 11). Pourquoi non les chrétiens? Qui les en empêche? Leur pen de foi, ils n'en sont point touchés; c'est pourquoi ils ne le désirent pas. Partant

La 2^e disposition est une vive foi, l'exciter et la réveiller sur ce mystère, *His qui credunt in nomine ejus*, etc. (Joan., I, 12). Ceux qui croient en son nom, seront sauvés. *Sine fide impossibile est placere Deo*. (Hebr., XI, 6.) « *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu*. » Wantant approcher des autels, il faut croire les mystères de l'autel. *Accedentem ad Deum credere oportet*. (Ibid.) C'est le malheur des chrétiens, de ce qu'ils ne font aucun usage de la foi sur nos mystères, dont celui-ci est le fondement, et le premier (en former ici un acte). Preuve de ceci. Il est dit des Juifs, que *Jesus non credebat se eis* (Joan., II, 24), que « *Notre-Seigneur ne se confiait point en eux*. » La raison, *quia non crediderunt in eum*, etc. (Joan. VII, 5.) « *Parce qu'ils ne croyaient point en lui*. » Il est dit de notre Dame : *Beata quæ credidisti*, etc. (Luc. XIV, 5.) Qu'elle est bienheureuse, parce qu'elle a cru, etc. Celui qui se trouve au saint Sacrement, et auquel vous portez quelque respect, c'est celui qui naît dans une crèche, etc.

3. Otez les obstacles, qui sont les péchés, *Quæ conventio Christi ad Belial?* etc. (II Cor., VI, 15) « *Quel rapport y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial?* » Partant faire une sérieuse pénitence, mais salutaire, sortir des occasions, attaches, acheminements, etc. C'est ce que saint Jean enseignait dans le désert. *Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum* (Luc., III, 31). Particulièrement de l'avarice. Notre-Seigneur naît pauvre; dénuement et renoncement d'affection aux richesses, en faire part à Notre-Seigneur en la personne des pauvres. De l'impureté : *Non habitabit in corpore subdito peccatis* (Sap., I, 13), il naît d'une Mère Vierge; de l'ivrognerie, il ne naît point dans le cabaret, dans l'hôtellerie : *Non est ei locus in diversorio*. (Luc., II, 7.) Arrière donc d'ici

ces buvettes après la communion; on se presse de communier pour boire, pour manger, oh! quel respect à Jésus-Christ reçu dans leur cœur! Les histoires nous font foi que les péchés impudiques de cette nuit sont punis de morts tragiques. Il faut renoncer à la haine et rancune : *Rex pacificus* (II Reg., XIX, 10), *pax hominibus* (Luc., II, 41), chantent les anges. On ne parle que de paix à la naissance du Sauveur. Récapitulation et encouragement avec ferveur.

PRONE V.

Pour le Dimanche dans l'octave de la Nativité.

DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE ET ACCROISSEMENT DES VERTUS.

Puer crecebat, et confortabatur, [plenus sapientia, et gratia Dei erat cum illo. (Luc. II, 40)]

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'histoire de notre Evangile d'aujourd'hui que « Joseph et Marie étant dans le temple de Jérusalem, entendant parler des merveilles que Jésus devait opérer, ils en étaient dans l'admiration; et le bon vieillard Siméon s'adressant à eux les bénit, et dit à Marie, mère du petit Jésus qu'elle y avait porté : Cet enfant que vous venez de présenter ici, a été proposé pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël, et mis comme un signe auquel on contre lira : Vous en devez même ressentir la première peine, parce que le glaive de douleur percera votre âme, et cela arrivera afin que les pensées que plusieurs personnes retiennent dans leur cœur, soient découvertes et manifestées. Dans ce même lieu il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuël, de la lignée d'Aser, laquelle é ait déjà fort âgée, et avait demeuré sept ans avec son mari en gardant sa virginité, et étant depuis demeurée veuve, elle s'employait à servir le temple nuit et jour, et y était la plupart du temps en prières et oraisons, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans : elle donc étant arrivée au temple, en ce même temps, voyant l'enfant Jésus, commença à en remercier Dieu, et parlait de ce saint Enfant à tous ceux qui étaient dans le temple, et particulièrement à ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. Et quand Joseph et Marie eurent accompli ce qui était porté selon la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée dans la cité de Nazareth. Et là l'Enfant Jésus croissait et se fortifiait, étant rempli de la sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. » Voilà ce que l'Evangile qu'on lit en la Messe nous propose aujourd'hui.

Préface. — Notre-Seigneur ayant donné des exemples de vertu, et des enseignements de vertu à tous les hommes, en tous les âges, et en tous les états de sa vie; il est juste qu'il soit aussi écouté et imité de tous en tous les âges et en tous les états où ils se rencontreroient : dans l'enfance aussi bien que dans la jeunesse, et dans un âge plus

avancé. Aujourd'hui donc j'ai dessein de vous faire voir l'obligation que les enfants ont d'imiter l'enfance et les vertus de Notre-Seigneur en cet âge, et particulièrement son innocence et sa pureté; et de croître comme lui en grâce et en sainteté.

Comme redevable à tous, nous ne parlerons aujourd'hui qu'aux petits : *Sapientibus et insipientibus debitor sum* (Rom., I, 14). Les grands ne laisseront pas d'y profiter, puisque tous les chrétiens doivent se tenir comme des petits enfants devant Dieu : *Quasi modo geniti infantes*, etc. (I Petr., II, 2.) Ils doivent être dociles comme eux, *Erant omnes docibiles Dei*, etc. (Joan., VI, 43.)

Partition. — Pour cela je divise mon discours en trois points : au 1^{er} nous verrons l'obligation qu'ont les enfants et même tous les chrétiens de conserver la grâce, et d'avancer en la vie spirituelle reçue au baptême. 2. Quelle marque on peut avoir de cette vie de grâce et de son accroissement. 3. Les moyens de la conserver et d'y croître.

PREMIER POINT.

Les motifs de cette obligation, sont, 1. que c'est le dessein de Notre-Seigneur, et il se rend le modèle de tous les hommes dans tous les états de sa vie pour cela. *Omnis Christi actio est nostra instructio*; il le dit et se propose à tous : *Exemplum dedi vobis*, etc. (Joan., XIII, 15.) Le Père éternel de même sur le Tabor et en son baptême le dit hautement : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite* (Matth., XVII, 50.) « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le; » il le demande plus particulièrement des enfants. *Sinite parvulos venire ad me* (Matth., XIX, 14) : « Laissez venir à moi les petits enfants; » bien plus, il veut même que nous devenions comme des petits enfants, si nous voulons entrer dans le royaume des cieux. *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum* (Matth., XVIII, 3). Ce qu'il y a à imiter en Notre-Seigneur en ce premier âge, c'est de croître en grâce et d'avancer en vertu, comme il l'a fait : *Puer autem crescebat ætate et sapientia*. (Luc., II, 52.) C'est ce que nous protestons dans le baptême. *Consepulti per baptismum in mortem, ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam suam : ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom., VI, 4) : « Nous sommes ensevelis dans la mort avec Jésus-Christ, par le baptême, dit le grand Apôtre, de sorte que comme il est ressuscité de la mort par sa propre gloire et a mené une nouvelle vie, de même devons-nous marcher comme lui dans une vie toute nouvelle. » Voilà le progrès, ne le pas faire c'est reculer, dit saint Bernard : *Non progredi, regredi est*, etc.

La vie naturelle même nous montre, et n'est donnée que pour avancer en la spirituelle de la grâce. Personne ne veut demeurer petit enfant, c'est le dessein de la nature d'avancer en âge. Les plantes le font voir tous les jours : on ne se contente pas de feuilles et de fleurs, on veut des fruits; à

plus forte raison du chrétien, on veut des fruits de grâce et de vertu à proportion de l'âge, etc.

2. Les enfants sont des vaisseaux plus disposés à la grâce, que ceux dont l'âge, les passions et les mauvaises habitudes les ont rendus inhabiles; ceux-ci sont des citernes crevassées, qui ne gardent pas facilement cette divine liqueur de la grâce, bien loin d'y croître et d'y avancer. Les enfants au contraire peuvent dire comme saint Paul, *Christi bonus odor sumus* (II Cor., II, 15) : « Nous sommes en bonne odeur à Jésus-Christ. » La contagion du mal ne les a pas encore infectés, leur innocence les rend plus disposés à suivre Notre-Seigneur : *Illi sequuntur Agnum*. (Apoc., XIV, 4.) Parce que, dit le Sage, « *Lapureté fait que l'on approche plus près de Dieu* : » *Incorruptio facit esse proximum Deo*, etc. (Sap., VI, 20.)

3. La grâce et l'innocence est un talent dont Dieu est jaloux, et dont il demandera un compte fort exact. Qualité admirable, qui regrave l'image et ressemblance de Dieu biffée en nous par le péché, qualité qui nous rend les enfants adoptifs de Dieu et participant de sa nature divine. *Divinæ consortes naturæ*, etc. (I Petr., I, 4.) Quelle joie au jugement de Dieu de paraître avec cette intégrité, d'y voir que cette image n'ait pas été souillée et d'y reporter cette robe d'innocence reçue au baptême ! *Quem perferas ante tribunal Christi*; de n'avoir été jamais que le domicile de Dieu et du Saint-Esprit, non comme ces âmes qui ont été comme des hôtelleries à tous venants, par la vicissitude de toutes sortes de péchés, etc.

4. Il importait autant plus de la conserver, que le danger est grand de ne la jamais recouvrer, si on vient à la perdre et en déchoir; cela ne dépendant pas de nous : Dieu ne peut supporter cette ingratitude, il a en horreur la rechute : c'est de quoi Notre-Seigneur avertit tous ceux qu'il guérissait. *Noli amplius peccare, ne aliquid deterius tibi contingat*, etc. (Joan., V, 14.) Allez vous en en paix, vous êtes guéris; mais ne péchez plus de peur qu'il ne vous arrive pis. C'est un Époux jaloux qui ne peut voir mettre Satan à sa place; c'est un sacrilège et un attentat qui n'est pas supportable : et pour n'y pas retomber, mais accroître plutôt en vertu, voyons-en les dispositions : c'est mon

SECOND POINT.

Les marques de cet accroissement se reconnaissent par rapport à la naissance et enfance naturelle. 1. On en a bonne opinion si les principes en sont forts et vigoureux; cela se voit à l'embonpoint, par les fonctions des sens et des facultés; si ce sont les dispositions aux bonnes mœurs; si un bon naturel, bonnes inclinations : *Ex studiis suis intelligitur puer, si munda et recta opera ejus* (Prov., XX, 11). Exemple de Notre-Seigneur qui croissait toujours en âge et en sagesse, *Puer crescebat et confortabatur plenus*

sapientia, etc. *Jesus proficiebat sapientia*, etc. (*Luc.*, II, 40) Ceci se voit aux enfants, s'ils souhaitent le lait, s'ils se portent avec avidité sur le sein de leur mère, d'où vient leur embonpoint, et force avec l'âge, etc.

2. Si les principes de la vie sont tels qu'ils écartent les choses contraires à l'embonpoint, comme les infirmités, maladies, etc., qu'on voit dans les mœurs, tous les traits d'un bon naturel que les bonnes inclinations prévalent aux mauvaises de la nature corrompue, etc.

3. Si l'on passe avec l'âge à des actions raisonnables, et qui promettent quelque chose de grand et de généreux, sans diminution de cette candeur, innocence, simplicité et docilité si naturelle aux enfants; voilà l'idée de la vie spirituelle d'un chrétien, etc.

Qu'est-ce donc que cette divine vie communiquée par le baptême? La grâce de Jésus-Christ, qui le fait enfant adoptif de Dieu. C'est la foi, l'espérance, la charité, les dons du Saint-Esprit. Cette vie est cachée dans le fond de l'âme, mais qui se manifeste avec l'âge.

Par la foi reçue au baptême dans le sein de l'Eglise; le lait dont cette divine Mère nourrit ses enfants, c'est la doctrine de l'Evangile, les sacrements; bonne marque si les enfants s'y portent avec avidité. *Sicut modo geniti infantes sine dolo rationabile lac concupiscite*, etc. (*I Petr.*, II, 2.) S'ils sont désireux des prédications, des catéchismes, des lectures spirituelles, des instructions de la foi, etc. Pères et mères, parrains et marraines! cela vous regarde. *Parvuli petierunt panem*, etc. (*Thren.*, IV, 4.) « Les enfants demandent leur pain. »

Le second degré de cet accroissement se fait par l'espérance d'une vie bienheureuse à laquelle cette vie reçue au baptême donne un droit. Marque de ceci par les premières fleurs des vertus chrétiennes, les actes de religion vers Dieu, si on évite le mal pour faire le bien; par exemple, haïr le mensonge, l'impureté, la tromperie, la vanité, la gourmandise, etc. Si on se porte à la prière, à l'étude, à faire l'aumône, à l'amour des pauvres; si d'humeur accorte, compatissante, etc. *Mecum crevit miseratio*, etc. (*Job*, XXXI, 18.) « La miséricorde est crue avec moi, » dit Job. Et Salomon ajoute : *Sortitus sum animam bonam*, etc. (*Sap.*, VIII, 19.) « J'ai eu une bonne âme en sort et en partage. »

Le troisième degré est lorsque cette vie de foi, cachée au dedans avec Notre-Seigneur, se manifeste par les œuvres avec l'âge : *Ut vita Jesu manifestetur in corporibus nostris*. (*II Cor.*, IV, 10.) La vie de Jésus-Christ cachée au dedans se voit par les œuvres : lorsqu'on fait passer, comme dit saint Paul, la foi en charité. *Veritatem in charitate facientes*. (*Ephes.*, IV, 15.) Mais en sorte qu'on ne perde rien de cette candeur, humilité et simplicité aimable des enfants, si bien décrite par saint Hilaire, *Patrem sequuntur, matrem amant, proximo velle malum nesciunt, curam opum negligunt, non insolent*,

scunt, non oderunt, non mentiuntur : dictis credunt, et quod audiunt, verum habent. Les enfants bien nés, dit ce grand saint, suivent les avis de leur père, ils aiment leur mère, ils ne savent ce que c'est que de vouloir du mal à leur prochain, ils ne sont point insolents, ils ne haïssent personne, ne mentent point, et croient que tout ce qu'on leur dit, et qu'ils entendent, soit véritable. Voilà l'idée de la véritable enfance chrétienne, qui est la vive expression des vertus de Jésus-Christ. Il faut voir les moyens de la conserver, et de croître en ce bienheureux état : c'est mon

TROISIÈME POINT.

Le premier avis regarde les pères, mères, maîtres et maîtresses qui donnent la première éducation aux enfants, dont ils seront coupables, s'ils n'en profitent avec l'âge. Louable est la mère de saint Bernard d'avoir offert ses enfants à Dieu dès leur conception; mais plus louable de leur avoir fait sucer le lait des vertus chrétiennes avec celui de ses mamelles.

Louable est la mère du grand saint Louis, de lui avoir procuré le baptême sur les fonts de l'Eglise de Poissy; mais plus de lui avoir inspiré l'horreur du péché mortel, et donné plus d'estime des vertus chrétiennes que du royaume de France, dont il était héritier. Voilà la première leçon qu'il faut inspirer aux enfants, de jeter de bonne heure dans leurs âmes les semences des vertus chrétiennes, n'attendre pas que le vice y ait pris pied. *Mane semina semen tuum, et vespere ne cesset manus tua, quia nescis quod magis oriatur*, etc. (*Eccle.*, XI, 6.)

2. Les envoyer au catéchisme, et instructions de la doctrine chrétienne selon leur âge, leur donner de bons maîtres, de bons confesseurs qui leur inspirent en particulier l'horreur des vices, l'amour des vertus, les maximes de la religion. Le cœur contrit et humilié est plus capable de la grâce, elle s'y coule mieux que ce qui se dit dans les chaires en public, etc.

3. Leur procurer de bonnes et saintes conversations; parce qu'il n'y a rien de plus dangereux que les mauvaises compagnies à cet âge tendre : *Pudebat non esse impudentem*, dit saint Augustin. Il faut ôter la racine de l'ambition, du libertinage, des plaisirs, de la vengeance, du point d'honneur, de la vanité : leur inspirer l'humilité chrétienne, la piété, la dévotion, la modestie, simplicité, obéissance et respect aux parents, l'amour et compassion des pauvres, etc.

4. Oïr tout scandale, et la moindre apparence du mal devant eux, soit de la part des parents, soit des domestiques, *Maxima debetur puero reverentia*. Ce que Notre-Seigneur dit du scandale doit faire trembler, *Qui scandalizaverit nann de pusillis istis*, etc. (*Matth.* XVIII, 6) Quiconque, dit-il en saint Matthieu, scandalise aucun de ces petits enfants qui croient en moi (c'est-à-dire qui commettent en leur présence quelque mauvaise action), il vaudrait mieux que cette

personne-là fût jetée dans le fond de la mer, avec une meule de moulin au cou. Parce que l'esprit des enfants est semblable aux singes, à l'éponge, au miroir, qui reçoivent facilement l'impression du bien ou du mal qu'ils voient. Pour cela il est bon de leur faire voir l'image de saint Michel, comme l'ange est devenu diable. Les Lacédémoniens faisaient fonder les esclaves ivrognes devant leurs enfants, pour leur faire haïr l'ivrognerie.

5. Ne se lasser jamais de leur inspirer les bonnes choses, le respect pour Dieu, pour son saint nom, l'estime du paradis, l'horreur de l'enfer, la crainte de Dieu, le *Credo*, comme saint Pierre martyr, la présence de Dieu qui voit tout, etc. Ce sont là les véritables moyens de conserver et faire croître la grâce dans ces petites âmes, et leur faire porter des fruits de vertu pour l'éternité. Ainsi soit-il.

PRONE VI

Pour le Dimanche de l'Octave de l'Épiphanie.

DE LA PERTE ET RECOUVREMENT DE NOTRE-SEIGNEUR.

Remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus. (*Luc. II.*)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus ayant atteint l'âge de douze ans, alla en Jérusalem, en la compagnie de Joseph et Marie sa mère, selon la coutume du peuple juif, pour solenniser la fête qu'on y célébrait, laquelle étant achevée, ils s'en retournèrent; mais Jésus demeura en Jérusalem, et son père et sa mère ne s'en aperçurent pas : car croyant qu'il fût parmi les autres parents ou parmi la compagnie du même lieu, qui s'en retournaient au pays, ils ne s'en mirent point autrement en peine pour l'heure; mais ayant marché une journée de chemin, et ayant joint leurs connaissances, ils en firent une exacte perquisition, et ne le trouvant point, ils retournèrent sur leurs pas en Jérusalem afin de l'y chercher : trois jours après leur recherche, ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des docteurs qui les écoutait et les interrogeait, et tous ceux qui l'entendaient parler, étaient ravis d'admiration de voir sa prudence et ses réponses si justes en un âge si peu avancé, ne sachant pas qu'il était Dieu. Sa bonne Mère ne l'eût pas plutôt aperçu qu'elle lui dit, Mon cher Fils, que vous nous avez mis en peine ! il y a plusieurs jours que votre père et moi vous cherchons, bien affligés de votre perte. Et Jésus leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous ? ne savez-vous pas qu'il faut que je travaille aux affaires de mon Père ? Mais pour lors ils ne comprirent point le sens de ces paroles. Ensuite il descendit avec eux, et vinrent ensemble en la ville de Nazareth, et là il leur était soumis. Sa mère conservait tout cela dans son cœur : et Jésus-Christ avançait en âge, en sagesse, et en grâce devant Dieu et les hommes. » Voilà ce que l'Evangile de ce jour nous propose,

voyons les fruits que nous en pouvons tirer.

Prélude. — Je ne sais ce qui mérite plus d'admiration, ou les soins vigilants et inquiets du bon Jacob, dépêchant son fils bien-aimé Joseph vers ses autres enfants qui paissaient ses brebis à la campagne, pour en apprendre des nouvelles ; ou l'amour de ce cher enfant pour ses frères, et sa déférence aux volontés de son père. Vous en jugerez ; mais pour moi je me sens touché de compassion, voyant que ce pauvre petit, cherchant ses frères, se perd lui-même : *Invenit eum vir errantem in agro*, etc. (*Gen. XXXVII, 15*)

Oserai-je me servir de cette figure pour vous faire comprendre l'amour incomparable d'un Dieu pour les hommes, qu'il oblige à faire quitter le ciel à son Fils pour venir apprendre ici-bas l'état de nos affaires. *Venit Jesus querere quod perierat* (*Luc., XIX, 10*). Mais quel étrange malheur arrive-t-il ? Jésus cherchant ses frères se perd lui-même. Ah ! quelle douleur à sa très-sainte Mère, aussi bien qu'à ses frères.

Partition. — Voyons donc deux ou trois grandes vérités sur cette perte et égarement du Sauveur. 1. Que tout chrétien, tandis qu'il est ici-bas, peut perdre son Dieu. 2. Les causes funestes de cette perte. 3. Combien grande et sensible doit être cette perte. 4. Les moyens de la réparer, et de rechercher Notre-Seigneur, à l'imitation de sa sainte Mère, etc.

PREMIÈRE VERITE.

L'homme chrétien peut ici-bas perdre son Dieu ; mais comment, dira quelqu'un, vu son immensité, et qu'il occupe tous les lieux, etc. *Cælum et terram impleo*, « Je remplis le ciel et la terre, » dit-il par son prophète, etc. (*Jerem., XXIII, 14.*) *Quo ibo a spiritu tuo*, dit David (*Psal. CXXXVIII, 7*), etc. : « Où pourrai-je aller que votre esprit ne me voie ? » *Excelsior cælo, profundior abyssis* : « Il est plus élevé que les cieux, et plus profond que les enfers, » dit Job (*Job, XI, 8*), etc. Quant à l'éloignement des lieux, il est vrai, on n'en peut pas être séparé, et selon saint Thomas, il est partout par essence, par présence et par puissance. Et outre ces trois manières, il est encore d'une façon spéciale dans les saints par sa gloire, dans les damnés par sa justice, dans Jésus-Christ par l'union adorable du Verbe, et dans les justes par la grâce ; mais nous pouvons dire sans choquer son immensité, qu'il n'est pas partout en ces quatre manières, c'est-à-dire, il n'opère pas partout d'une même sorte : il n'est pas par la gloire dans les enfers, ni dans le ciel par la vengeance, etc., comme l'âme, quoique présente par tout le corps, n'opère pas de même en toutes ses parties, elle ne voit pas dans l'oreille, etc.

De ces quatre sortes de présence, il y en a trois dans lesquelles il ne se peut perdre. Par exemple, les saints dans la gloire en jouiront toujours, il n'y a plus de doute pour eux ni de souffrance. *Non erit amplius,*

neque luctus neque dolor (Apoc., XXI, 4.); dans les enfers il n'y a plus d'espérance de soulagement, ils seront toujours dans les tourments, *In inferno nulla redemptio* : ni dans Jésus-Christ; car ce qu'il a une fois pris pour soi, jamais il ne s'en sépare : *Quod semel assumpsit, nunquam dimisit* : il n'y a que les justes sur la terre qui le peuvent perdre, comme aussi ils le peuvent recouvrer. Cet état est partagé par l'espérance et la crainte.

De plus, Dieu habite dans les justes en trois façons, par la grâce justificante, par ses douxers et consolations, et par une union très-intime, et comme par transformation, qui rend l'âme comme une même chose avec Dieu : *Vivo ego*, dit saint Paul, *sed non ego; vivit vero in me Christus*, etc. : *C'en'est plus moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi*, etc. » (Gal., II, 20.) On le perd en la première manière par le péché mortel, par le vénial en la seconde, et par dispensation divine et par épreuve en la troisième. Ici nous parlerons de la seule perte par le péché mortel, la plus à appréhender aux chrétiens.

SECONDE VERITE.

Les sources funestes de cette perte de Dieu par le péché mortel sont deux, et qui sont les causes principales tirées de notre Evangile. (Nous ne dirons rien, ici de la faiblesse de notre volonté, de la pente naturelle au mal, et du mauvais usage de notre liberté.)

La première est la prospérité, les jouissances et les plaisirs.

La seconde, l'ignorance et l'aveuglement, etc.

1. La prospérité et les plaisirs, l'Evangile nous l'apprend, *Remansit puer Jesus in Jerusalem*, « l'Enfant Jesus se perd en Jérusalem. » Quand dans une fête solennelle, un jour de réjouissance publique. On ne le perd pas en Bethléem ni au Calvaire : les pasteurs et les mages le trouvent là; ici un voleur et le centenier y découvrent sa Divinité à travers les ignominies, les supplices et les ombres de la mort. La perte s'en fait en Jérusalem au milieu des contentements, des réjouissances et des délices.

Pour vous apprendre que la félicité du monde est funeste, qu'il est rare d'y conserver la grâce; qu'on ne la perd que dans les plaisirs et les délices, *Remansit puer Jesus in Jerusalem*. C'est pour cela que les personnes religieuses, convaincues de cette vérité, se retirent dans les cloîtres, fuient le monde; comme étant difficile d'y conserver la grâce et d'y faire son salut : *Rarus*, dit saint Bernard, *exstitit, qui non vel modice in prosperitate relaxavit*. David, si vertueux, devient adultère : Salomon, son fils, si sage, se plonge dans une vie débordée, etc.

C'est une chose louable de se tenir ferme et inébranlable dans l'adversité; mais il est encore plus louable de n'être pas déchu dans l'abondance : *Facilius inveneris, qui sapientiam retinuerint contraria sibi fortuna; quam prospera, non perdidierint*. C'est saint

Bernard qui le dit. Elisée demande à Elie son double esprit, dit saint Chrysostome, parce que, ayant affaire à la cour des grands, il avait besoin de plus grande force. Elie avait vécu dans les persécutions de Jézabel, c'est pourquoi il n'avait pas besoin d'un esprit si fort, etc.

Grands du monde! vous ne savez pas ce que vous demandez lorsque vous souhaitez les richesses : vous demandez des écueils pour y faire naufrage; des licols pour vous étrangler, des épées pour vous faire mourir : *Prosperitas stultorum occidit eos*, etc. (Prov., II, 32.) C'est elle qui charme les sens, qui tue la grâce, qui massacre l'innocence, et qui frappe l'âme de son Dieu par le péché.

Bienheureuses les âmes qui font divorce avec le monde, qui renoncent à ses délices et aux appâts qui les peuvent perdre, pour chercher leurs délices et leur salut dans la croix! C'est dans la cour des grands, où saint Jean trouve le martyr, où Jésus est bafoué. vous ferez aussitôt alliance de la lumière avec les ténèbres, de Jésus-Christ avec le démon, comme de la grâce avec les délices. C'est là où Jésus se perd, *Remansit Jesus in Jerusalem*.

La deuxième cause d'une perte si funeste, c'est l'aveuglement et l'ignorance : *Et non cognoverunt parentes ejus*. Tout homme qui perd son Dieu par le péché est ignorant. *Omnis peccans, ignorans* (Num., XV, 29) : il ne sait ce qu'il fait. O chrétien, si *cognovisses et tu* (Luc., XIX, 43.)! si tu connaissais ce cher Enfant que tu perds, les malheurs qui te talonnent, tu mourrais plutôt que de le perdre. Tout péché n'est pas de pure ignorance; il y en a d'infirmité et de malice; mais il y a toujours de l'ignorance, principes pratiques de la morale et de la religion chrétienne : l'on a une connaissance spéculative d'une médisance ou calomnie, et de la loi de Dieu qui le défend : mais je ne connais pas assez la grandeur de ma faute, quelle est la bonté de Dieu, la grandeur des tourments auxquels je m'engage, l'ignorance seule m'empêche de le voir, et me donne la liberté de le commettre. La raison en est évidente : la volonté, qui veut naturellement le bien, et a en aversion le mal, ne découvre la beauté de l'un et la laideur de l'autre que par l'entendement, qui est sa lumière et son guide. L'entendement donc lui faisant voir la médisance revêtue de quelque apparence de bien, elles'y porte aussi : qui fait cela? l'ignorance en est la cause, *Non cognoverunt parentes ejus*. La passion étouffe la lumière; c'est pourquoi Notre-Seigneur prédit à ses apôtres que la cruauté des tyrans ne les fera souffrir, que parce qu'ils ne le connaissent pas, ni son Père, *Non cognoverunt Patrem, neque me* (Joan., VI, 3). Ils croient rendre ces services à leurs idoles. C'est sur quoi même Notre-Seigneur excuse le parricide de ceux qui le crucifient, *Nesciunt quid faciunt*. (Luc., XXIII, 34.) Voilà la seconde cause de la perte de Notre-Seigneur par le péché mortel. Voyons quelles en sont les suites, et combien cette perte doit nous être sensible.

TROISIÈME VÉRITÉ.

La perte d'un bien est d'autant plus grande que ce bien est excellent en soi et avantageux pour nous. Un prince ressent plus la perte d'un royaume que d'une ville, un fils la perte d'un père que d'un ami, etc. Vrai Dieu, n'êtes-vous pas le plus excellent de tous les biens et le plus avantageux pour nous? Les autres biens, les richesses, la gloire, ne sont-ce pas des écoulements de votre bonté? Et pour nous, quel bien nous peut être utile et bien sans vous? Que pouvons-nous souhaiter hors de vous? *Dilectus meus mihi*, etc. (*Cant.*, II, 16.)

Quelle plus grande perte donc, ô chrétien! que celle de ton Dieu? et comme cette perte est la plus grande, notre douleur aussi doit être la plus sensible: Notre-Dame seule, qui en connaît la valeur, en demeure aussi inconsolable: elle perd toutes ses joies, ses plaisirs et ses félicités avec ce Fils.

La mère de Tobie ne peut se consoler sur l'absence de son fils: *Hæu, mi fili! ut quid te misimus peregrinari, lumen oculorum*, etc. (*Tob.*, X, 4.) Ah! divine Mère de Jésus, vos larmes sont d'autant plus légitimes, que votre Fils vaut infiniment plus que Tobie! etc.

Cependant Notre-Dame ne l'a perdu qu'extérieurement; elle n'est privée que de sa présence visible. Elle l'a toujours dans le cœur: et nous malheureux, qui le perdons si souvent et le chassons de notre cœur, nous ne versons pas une larme! C'est que nous ne connaissons pas notre perte. Ruben pleure Joseph, *Puer non comparet* (*Gen.*, XXXVII, 30), c'était un enfant qui n'avait pas son semblable. David pleure Jonathas et Absalon, et Michas ses dieux, *Tulerunt deos meos, et dicitis, Quid ploras?* (*Jud.*, XVIII, 24.) « Hélas! dit ce profane, on m'a emporté mes dieux, et vous me demandez quel est le sujet de mes larmes! » O pécheur! il paraît bien que tu as moins d'amour pour Jésus que David pour Absalon, que Michas pour ses dieux de plâtre, etc.

Toutes les autres pertes et afflictions sont réparables; si d'une maison, on en rebâtit une autre; si des biens, on en acquiert d'autres; si d'un mari, ou d'une femme, on en épouse une autre plus accorte: si la maladie, on appelle le médecin, on trouve des légitifs à tous les maux, ou dans la raison, ou dans le temps. Mais de perdre un Dieu, ah! quelle consolation, quelle remède! *Fuerunt mihi lacrymæ mee panes*, etc., *dum dicitur mihi, Ubi est Deus tuus?* « Mes larmes, dit David, étaient ma nourriture et me servaient de pain jour et nuit, lorsqu'on me disait: Où est ton Dieu? » (*Psal.*, LI, 4.) Je ne saurais que répondre.

Âme pécheresse! tu as perdu ton Dieu, et tu ne pleures pas, tu demeures insensible! Tu perds un fils, tu perds un procès: on ravit le bien à ce richard, et ses larmes ne tarissent pas. Et tu n'as pas un soupir, un sanglot pour la perte de ton salut, sur la perte de ton Dieu. Hé! si cette perte ne t'est

sensible, comment travailler à la réparer? Il en faut connaître la conséquence pour la regretter; et après l'avoir regrettée, travailler à la recouvrer. Quels en sont les moyens? C'est la

QUATRIÈME VÉRITÉ

Il faut les apprendre de la sainte Vierge. 1. Elle s'en prend à ses yeux, *Ego et pater dolentes*. En quelque façon qu'on perde Dieu, surtout si par le péché mortel, c'est par les larmes qu'il en faut faire la recherche, *Lacrymæ penitentium pro baptismo reputantur*: « Les larmes de la pénitence sont réputées pour baptême. » Et saint Ambroise dit que, *Lacrymæ legationem suscipiunt pro delictis*. Jésus-Christ étant chassé du cœur par le péché mortel, les larmes seules portent la parole de paix, pour l'y rappeler.

2. Il ne se trouve pas en Capharnaüm, dans les délices; mais dans le temple. Adam le perd dans le paradis. David dans l'adultère, il ne le trouve que dans les larmes; saint Pierre et la Madeleine, de même, etc. Ici, âme pécheresse! tu ne le trouveras que dans les larmes le troisième jour, *post triduum*, c'est-à-dire, dans les trois parties de la pénitence, etc.

3. Il faut le chercher dans la connaissance, *in medio doctorum*: l'ignorance a fait ton mal, que la connaissance soit donc ton remède. Rentre en toi-même, interroge les docteurs, les prédicateurs, les confesseurs, les bons livres, les supplices réservés à tes crimes, l'excellence de ton âme, la bonté de Dieu, cela te redonnera la grâce. Ainsi soit-il.

PRONE VII.

Pour le III^e Dimanche après l'Épiphanie.

DE LA BONNE VOCATION AU MARIAGE, ETC.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ; vocatus est et Jesus. (*Joun.*, II, 1.)

Exposition de l'Evangile. — L'Evangile de ce jour nous apprend qu'« il se fit des noces en Cana de Galilée, où était la Mère de Jésus notre Sauveur, lequel y fut invité avec ses disciples: et comme, sur la fin du repas, le vin manqua, Notre-Dame, cette bonne Mère, qui a tant de soin des siens, de peur qu'ils ne reçussent confusion, s'adressant à son Fils, lui dit: Mon Fils, ces pauvres gens n'ont point de vin. Mais Jésus lui répondit: Que cela ne vous inquiète point, mon heure n'est pas encore venue; je sais leur besoin. Elle dit donc aux serviteurs: Faites tout ce qu'il vous dira. Il y avait dans la salle du banquet six grandes cruches de pierre qui servaient aux Juifs pour se laver, et qui tenaient deux ou trois grandes mesures chacune: Jésus donc adressant la parole à ces serviteurs, leur dit: Emplissez ces cruches pleines d'eau. Et ils les emplirent jusqu'au haut. Ensuite Notre-Seigneur leur dit: Puissez dedans, et en portez au maître d'hôtel. Ce qu'ils firent. Quand le maître d'hôtel eut goûté de l'eau qui avait été changée en vin, ne sachant rien de ce qui s'était passé, comme ces serviteurs qui avaient versé l'eau, il fit

appeler l'époux, et lui dit : Tout homme qui fait un festin met le meilleur vin qu'il a le premier, et puis, quand les hommes en sont remplis, il donne celui qui est moindre ; et vous, vous avez fait le contraire : car vous avez réservé le meilleur pour la fin du repas. Voilà le premier miracle que Jésus fit en Cana de Galilée, où il montra sa puissance, et qui fit que ses disciples crurent en lui : » et voilà ce que l'Eglise nous expose aujourd'hui en notre Evangile, au sujet duquel nous traiterons de la bonne vocation au mariage.

Préface. — Les fautes qu'on commet d'ordinaire dans l'engagement et l'usage d'un sacrement qui est si saint, comme le mariage, et duquel dépend tout le bien de l'Eglise et du Christianisme, doivent servir de motifs aux pasteurs et prédicateurs, pour en instruire les peuples, afin d'en ôter les abus, et leur donner les dispositions requises pour y vivre dans la sainteté convenable : c'est ce que nous ferons en cette exhortation, où nous parlerons :

Partition. 1. Pour ceux qui sont encore à faire choix, de quels yeux ils doivent regarder l'état du mariage. 2. Pour ceux qui s'y déterminent, à quoi ils doivent prendre garde. 3. Les obligations de ceux qui y sont engagés, etc.

PREMIER POINT.

Quoique de trois états où la Providence appelle les hommes, la virginité, la viduité, et le mariage, celui-ci soit le moins parfait, il a néanmoins son mérite et son estime dans l'Ecriture : la virginité a la bénédiction du centuple ; la viduité du soixantième, et le mariage, qui n'a que celle du trentième, ne laisse pas de porter le nom de mystère, de sacrement très-grand et très-honorable. *Sacramentum hoc magnum in Christo* (Ephes., V, 32), duquel il représente l'union avec son Eglise et nos âmes : *Honorabile connubium*. (Hebr., XIII, 4.) Et la grâce que Dieu y communique relève de beaucoup ses fonctions qui sont basses en apparence. Pour dire qu'on y peut arriver à la sainteté, et qu'il ne s'y faut pas porter par des intentions basses et grossières, comme des infidèles, c'est le premier sentiment qu'on doit avoir en s'y engageant.

Le second, c'est qu'il ne s'y faut pas jeter à la légère ; mais qu'il y a vocation, et par conséquent qu'il y faut choix et délibération, qu'il faut consulter Dieu, et y appeler Jésus-Christ et sa Mère, pour ne pas s'engager dans un état, où, s'il y a quelques avantages pour le salut, il y a aussi beaucoup d'écueils et d'occasions de se perdre, etc. Les liens en sont indissolubles, et on ne peut résilier, après l'avoir embrassé, etc. Dans tous les états il faut grâce pour en porter les charges et en faire les fonctions ; il n'y a que Dieu, qui est le Père commun, qui les donne ; il importe donc de n'y point entrer sans vocation ; et ce serait témérité d'entreprendre un emploi où on n'aurait ni grâce ni bénédiction. C'est à quoi doivent

prendre garde ceux qui s'y engagent. Prenez exemple d'un maître, qu'un valet servirait malgré lui ; quel service en tirerait-il ? quelle satisfaction, etc.

Jeunes gens, voilà qui vous regarde ! Ce n'est pas un coup de hasard que cet engagement. La prudence des parents doit vous aider au choix du parti ; mais c'est à vous de voir si Dieu vous appelle à cet état, et si vous y trouverez les moyens du salut et de la sainteté. Dieu doit inspirer, mais c'est à vous de vous y préparer.

« *Les parents pourroient aux richesses nécessaires à l'établissement ; mais c'est à Dieu de donner la femme sage : Divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor sapiens.* (Prov., XIX, 14.) C'est à vous à peser les bonnes ou mauvaises qualités, les humeurs, les suites et obligations, et si vous avez les talents et capacités pour gouverner une famille, et y acquérir la sainteté, etc. Arrière toutes les considérations de la chair et du sang, etc.

Ici manquent les parents, y engageant les enfants dans un âge si jeune sans aucun discernement ; particulièrement les pauvres et souvent aussi les riches, d'où naissent les désordres et les scandales qui remplissent le monde.

Voici ici la prudente conduite d'Abraham, commettant le choix d'une épouse pour son fils Isaac au fidèle Eliéser, etc. Tobie réussit de même, faisant choix d'un si bon conducteur à son fils pour ses affaires et pour son mariage. Saint Louis tout de même, n'allant à sa femme que le troisième jour, etc. Il faut avoir plus d'égard à la sainteté et à la vertu, qu'à la noblesse, à la beauté et aux richesses en cet engagement. Voilà pour ceux qui sont encore à faire choix ; voyons ce que doivent faire ceux qui s'y déterminent ; c'est mon

SECOND POINT.

Le mariage en la nouvelle loi n'est point un commandement, comme à la naissance du monde : *Crescite et multiplicamini*, etc. (Gen., I, 22.) La virginité n'est qu'un conseil : *Consilium autem do*, etc. (I Cor., VII, 25.) *Qui potest capere, capiat* (Matth., XIX, 12), dit Notre-Seigneur. Car le mariage, quoique libre, n'est point un commandement, mais une pure indulgence, selon l'Apôtre : *Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium*, etc. (I Cor., VII, 6.) Mais supposé que Dieu y appelle, voici les sentiments et les règles qu'il faut suivre et qu'il faut savoir.

1. Que deux sortes de promesses précèdent, et font l'essence de ce sacrement, des fiançailles et des épousailles ; celle du futur et celle du présent. Toutes deux en la présence du curé et de témoins convenables, selon la décision du concile, et l'ordonnance de nos rois ; sans cela le mariage est nul.

2. Que cette promesse doit être entre personnes capables de contracter ; par exemple, d'âge et de discernement suffisant

pour connaître à quoi ils s'engagent; libres, non forcés, capables de choix et d'élection, etc. Ici manquent les pauvres se mariant si jeunes : s'ils sont tous deux jeunes, où sera la conduite et l'éducation des enfants? Quel support pour les faiblesses et les infirmités de l'un et de l'autre? Pour la femme: *Compatientes infirmiori vasculo* (I Petr., III, 7), la traitant de compagne, non d'esclave; sans cela combien de troubles et de mauvais ménages! On examine tous les arts dans les villes policées; mais non les mariages, quoique plus importants à la république; on ne se connaît point; on n'a point d'autre vue que des biens, plaisirs, etc., fins indignes du Christianisme.

3. Que les parties y sont les ministres et sujets du sacrement; partant il y a obligation pour cela d'être en grâce, à moins que de faire deux sacrilèges. C'est la raison pour laquelle l'Eglise ordonne la confession et la communion aux mariés; c'est là y appeler Notre-Seigneur et Notre-Dame, pour y recevoir la grâce et bénédiction du sacrement.

4. Qu'après la parole solennellement donnée, on ne peut plus s'engager à d'autre, sinon pour des causes légitimes, jugées telles par les lois, etc. Secondement, qu'il y a les mêmes obligations d'éviter la fornication dans les fiançailles comme dans le mariage. Par exemple, une marchandise promise et non livrée, il n'est pas permis de l'altérer, rendre borgne ou aveugle un cheval, etc.

5. Que les fiancés doivent prendre garde à trois circonstances de leur engagement. La première, qu'étant une condition pour toute la vie, un moyen de salut, et un sacrement qui confère la grâce, il le faut aussi traiter saintement, n'y entrant que par des intentions saintes : *Non ex voluntate carnis, sed ex Deo* (Joan., I, 13), que ni la vue des biens, des honneurs, ni des plaisirs ne vous y porte. Voyez l'exemple des sept maris de la jeune Sara, étranglés dès la première nuit de leurs noces, parce qu'ils ne la prenaient qu'à cause de sa grande beauté, et non pour ses vertus. Il faut regarder les bonnes qualités et les vertus plutôt que les écus et les pistoles, etc.

La seconde circonstance, que le serment qu'on fait à la vue de Dieu et de son Eglise soit accompagné des conditions requises au véritable serment : la justice, la révérence et la vérité : le faire *coram Deo in Christo* (I Cor., II, 17); se souvenir de la sainteté du lieu; arrière! donc toutes railleries et bouffonneries qui s'y font par la jeunesse, etc.

La troisième, que dans l'intervalle des fiançailles et du mariage toutes les conversations soient saintes et honnêtes : car encore qu'on prétende à l'union indissoluble des corps et des volontés, jamais pourtant il ne faut prendre aucune liberté qui blesse l'honnêteté, et qui serait permise dans le mariage. Pour cela l'Eglise défend qu'on demeure ensemble, etc. Demander à Dieu

dans cet intervalle la grâce de bien recevoir ce sacrement, et d'en bien user. Se proposer l'exemple et les déportements du jeune Tobie à l'égard de sa fiancée : *Hortatus est virginem Tobias, dixitque ei : Sara, exurge, et deprecemur Deum hodie et cras, et secundum cras, quia his tribus noctibus Deo jungimur; tertia autem transacta nocte, in nostro conjugio erimus.* (Tob., VIII, 4.) Sara était une fille merveilleusement belle, plusieurs jeunes hommes en étaient devenus amoureux et l'avaient demandée en mariage; mais comme ce n'était que la chair qui les y portait, le diable avait puissance sur eux, et en étrangla jusqu'à sept, les uns après les autres, la première nuit de leurs noces. Tobie donc la demande en mariage, mais bien à une autre fin que ces autres; la première nuit de leurs noces, étant entré dans la chambre de sa nouvelle épouse, et la trouvant couchée, il lui dit : « *Levez-vous, Sara, et faisons ensemble prière à Dieu, aujourd'hui, demain et après-demain; car par ces trois nuits nous sommes conjoints à Dieu; mais après la troisième nuit passée, nous serons en notre mariage.* » La raison qu'il en donne, *Filii quippe sanctorum sumus, a parce que nous sommes enfants de saints,* » et nous ne devons pas nous comporter comme des infidèles. Voilà les sentiments que doivent avoir les chrétiens. Oh ! qui ferait en ce temps-là une bonne confession générale, que de grâces et de bénédictions dans la suite du mariage, et pour les charges qui l'accompagnent. Voilà pour ceux qui y prétendent : il faut voir les obligations de ceux qui y sont engagés : c'est mon

TROISIÈME POINT.

Avis. Considérez que les liens de cet état sont indispensables et indissolubles, que cette union est la plus légitime et la plus sainte qui soit entre les hommes.

1. La plus légitime et plus sainte, comme celle de l'homme et de la femme; non par un contrat de trafic ou d'intérêt profane; mais par un sacrement qui donne grâce pour être père et mère, pour la génération et éducation des enfants; ce que ne font pas les unions illégitimes qui sont vagabondes et changeantes.

2. Légitime, c'est-à-dire, qu'il n'y doit avoir en entre eux aucun empêchement qui rende le mariage invalide; comme de parenté, d'alliance spirituelle, ou autre empêchement canonique. Arrière donc les alliances avec un hérétique en un royaume chrétien, etc.

3. Que l'union est indissoluble, que la mort seule la peut rompre : si noble et si excellente, qu'elle est la figure de Notre-Seigneur avec la nature humaine, *Sacramentum hoc magnum in Christo et Ecclesia*, etc. (Ephes., V, 32.) *Quod semel assumpsit, nunquam dimisit; aussi Quod Deus conjunxit, homo non separat.* (Matth., XIX, 6.)

Ah! Seigneur, sans ce lien, quelle grâce pour l'éducation des enfants! que de divor-

ces, que de riottes, que de scandales, que de concubinages, que d'adultères ! Qui remédie à cela et à toutes les autres bizarreries et misères ? La grâce et cette union indissoluble, etc.

4. Que cette indissolubilité ne tend qu'à deux autres biens, la procréation et sainte éducation des enfants : procréation, non tant pour faire des héritiers des biens temporels que des éternels. *Domine ! tu scis, quia non luxurie causa accipi sororem meam conjugem, sed sola posteritatis dilectione*, disait le jeune Tobie (VIII, 9) : « Vous savez bien, Seigneur, que ce n'est point pour la volupté charnelle que je prends Sara ma parente pour femme, mais pour le seul désir d'avoir une lignée qui vous bénisse à toute éternité. » Saint Paul appelle cette obligation un devoir qu'on n'interrompt que pour la communion et la prière, qui doit être pratiquée en toute sainteté. Que dire de ceux qui s'en écartent par des dérèglements honteux, crainte d'avoir des enfants ? Exemple, d'Onan, etc., et des sept maris de Sara.

5. La bénédiction des enfants ne se trouve que dans la sainte éducation : en quoi pèchent les pères qui trop indulgents leur souffrent tout, et fomentent leurs désordres, leur donnant de l'argent. Exemple d'Héli ; et les pauvres ne leur faisant apprendre aucune vacation au préjudice de la république ; les mères qui les prostituent à l'infamie, etc.

6. Que cette foi jurée solennellement regarde le pur amour du mari pour la femme, qui ne fut pas tirée de la tête, mais du côté, comme compagne : qu'elle doit aussi une obéissance respectueuse, pour lui gagner le cœur à Dieu, comme sainte Monique fit à l'égard de son mari. C'était un homme païen, débauché, de mauvaise humeur au possible, elle avait encore une belle-mère acariâtre à contenter ; néanmoins elle le savait si bien prendre qu'elle les satisfaisait tous deux. D'autres femmes de ses voisines venaient souvent lui raconter leurs peines, avec des yeux pochés, des meurtrissures et autres mauvais traitements qu'elles avaient reçus de leurs maris : et comme elles savaient que le sien n'était pas meilleur que les leurs, elles s'enquéraient d'elle comme elle pouvait faire pour n'être point maltraitée ni criée comme elles. Elle leur répondait, C'est que je sais prendre mon temps pour remontrer à mon mari : quand il est dans ses fougues, je ne lui dis mot ; s'il est rempli de vin, je le laisse reposer en paix, puis quand il est de belle humeur à jeun, je lui remontre doucement ses défauts en particulier, et par ce moyen j'évite les coups que vous recevez par vos crieries. Voilà le moyen de retirer vos maris de la débauche et de les sanctifier comme sainte Monique fit du sien : se reprendre charitablement les uns les autres ; si vous le faites, vous mènerez une vie de saints en ce monde, pour en aller jouir éternellement en l'autre. C'est la grâce que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE VIII.

Pour le III^e Dimanche après l'Épiphanie.

DU DEVOIR DES MAÎTRES ENVERS LES SERVITEURS.

Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur. (Matth., VIII, 6.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus étant descendu de la montagne, d'où il venait d'instruire ses apôtres et ses disciples, il y eut une grande troupe de personnes qui le suivirent. Et voici un lépreux qui se présenta à lui, et qui lui dit : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ; et Jésus étendant sa main le toucha et lui dit : Je le veux, soyez nettoyé de votre lèpre, et au même instant il fut guéri. Puis Jésus lui dit : Ne dites à personne ce qui vous est arrivé, mais allez vous montrer au prêtre et offrez-lui le don que Moïse a ordonné pour preuve de votre guérison. Et quand Jésus fut entré en Capharnaüm, il vint un centenier, c'est-à-dire un capitaine de cent hommes d'armes, qui lui dit : Seigneur, j'ai mon serviteur qui est couché dans un lit en ma maison, entrepris de tout son corps, étrangement tourmenté et grièvement malade ; si c'était votre plaisir de le vouloir guérir, il vous serait infiniment obligé et moi pareillement. Et Jésus lui dit : Allez, je l'irai voir et je le guérirai. Mais le centenier répartit : Ah ! Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, il suffit que vous disiez une seule parole et mon garçon sera guéri. Je suis un homme constitué sous la puissance d'autrui, j'ai aussi des soldats sous ma charge, je dis à l'un, Va là, et il va ; à un autre, Viens ici, et il y vient, et à mon serviteur Fais cela, et il le fait. Ainsi, Seigneur, vous êtes le maître de la santé et de la maladie ; vous n'avez qu'à dire à celle-ci qu'elle quitte mon valet et vous serez incontinent obéi. Jésus, entendant cela, fut émerveillé, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous dis que je n'ai point trouvé une foi pareille à celle de cet homme en tout Israël ; aussi vous puis-je assurer que plusieurs viennent d'Orient et d'Occident, et seront assis au royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, et les héritiers du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures, là où il y aura pleurs et grincement de dents. Et Jésus se retournant vers le centenier, lui dit : Allez, et qu'il vous soit fait selon votre foi. Et dès ce moment son garçon fut guéri. »

Prélude. — Je ne sais quel est ici le plus digne sujet d'admiration, ou la foi et la charité de ce soldat, tant louée de Notre-Seigneur, allant au devant de lui et se contentant d'une parole pour la guérison de son valet, ou la condescendance de Notre-Seigneur à venir chez lui pour le guérir, l'ayant refusé au prince de la Synagogue pour son fils ; ou enfin le bonheur de ce pauvre garçon que Notre-Seigneur préféra aux riches et aux grands. Tout y doit être admiré ; mais Notre-Seigneur s'y porte d'autant plus

volontiers, qu'il voit en ce pauvre garçon le titre et la qualité de serviteur, qu'il a prise pour nous, *formam servi accipiens* (Philipp., II, 7); et la misère et la maladie, étant venu pour nous délivrer de la plus grande, qui est celle du péché : *Veni saluum facere quod perierat*. (Luc., XIX, 10.)

Tout cela est à admirer ; mais ce qui est plus à pratiquer, c'est la charité de ce centenier, comme un très-grand exemple des devoirs des maîtres et pères de famille vers leurs serviteurs. Ce sera aussi le sujet du présent entretien, que nous partagerons en trois points.

Partition. — Au 1^{er}, nous verrons les motifs qui obligent les maîtres et pères de famille à entrer dans les sentiments des soins et des devoirs qu'ils sont obligés de rendre à leurs domestiques et serviteurs ; au 2^e, quels sont ces devoirs et ces soins ; au 3^e, les fruits et les résolutions à prendre.

PREMIER POINT.

1. C'est un commandement de Dieu à tous les hommes, d'avoir soin de son prochain et de son semblable : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo* (Eccl., XVII, 12), à plus forte raison des domestiques que des étrangers. *Operecur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei* (Gal., VI, 10.). Les domestiques sont inférieurs et serviteurs par leur condition, dit saint Ambroise, mais par la grâce ils sont nos frères, et affranchis de Notre-Seigneur ; ils ont les mêmes sacrements que nous, un même Père, et prétendent à un même héritage, etc. *Etsi servus est conditione, gratia tamen frater est : similiter Christum induit ; iisdem sacramentis participat*, etc. *Eodem, quo et tu, utitur Deo Patre*, etc.

2. La justice chrétienne y est réciproque : Dieu veut que les enfants honorent leurs pères, et que les pères rendent réciproquement quelques devoirs aux enfants : et sous le nom de pères sont entendus les maîtres et supérieurs, comme sous celui d'enfants tous serviteurs et inférieurs, particulièrement les domestiques, qui servent un même maître et mangent un même pain avec les enfants. C'est ainsi que les serviteurs de Naaman le qualifient : *Pater ? etsi rem grandem tibi dixisset propheta, debuisses facere*, etc. (IV Reg., IV, 13.) Par cette raison les maîtres doivent donc avoir soin de leurs serviteurs, etc.

3. C'est une vérité que la seule raison naturelle a fait reconnaître aux philosophes et aux infidèles. *Servi sunt*, dit Sénèque à son ami Lucilius, *imo homines ; servi sunt, imo contubernales ; servi sunt, imo humiles ; servi sunt, imo conservi* (Epist. 47). Nos domestiques sont serviteurs, mais ils sont hommes ; ils sont nos sujets, mais aussi sont-ils de notre maison ; s'ils sont serviteurs, ce sont des amis humbles ; et s'ils nous servent, ils sont nos compagnons, puisque la fortune a le même pouvoir sur nous.

C'est pourquoi saint Paul tient un maître

chétien pire qu'un infidèle, s'il n'a soin de ses domestiques. *Qui suorum maxime domesticorum curam non habet, est infideli deterior* (I Tim., V, 8). Il passe plus outre ; il dit qu'il a renié la foi : *Fidem negavit* (Ibid.).

Pères et mères de famille ! voyez ce que vous avez à répondre là-dessus.

4. Mais si cela ne vous touche pas, laissez-vous du moins gagner à vos intérêts.

1. Si vous en avez soin et les traitez chrétiennement ; si vous avez soin de leur salut, ils seront la bénédiction de vos maisons, comme Jacob à celle de Laban, et Joseph à celle de Putiphar : *Benedixitque Dominus domui Egyptii propter Joseph, et multiplicavit tam ejus in arduis quam in agris ejus substantiam*, etc. (Gen., XXXIX, 5.) Saint Isidore de même, Dieu lui associant des anges en ses ouvrages et bénissant ses travaux.

2. Vous éviterez les malheurs et les malédictions qui accompagnent d'ordinaire les désordres des domestiques vicieux et corrompus, dont la plus grande est la mauvaise éducation des enfants, par la conversation continuelle qu'ils ont avec eux, etc. Tandis que la mère est jusqu'à midi à s'habiller, ou l'après-dînée dans les jeux et autres divertissements, où sont les filles et les enfants ? Dans une garde-robe ou antichambre avec des servantes coquettes et corrompues, qui savent la cajolerie, et pis. Jugez du danger de cette conversation, etc. Pût à Dieu qu'on n'allât pas plus avant, et qu'on ne passât pas jusqu'à des péchés secrets et honteux avec les enfants ! etc. D'où viennent les cajoleries et les enlèvements des filles de condition bien souvent, sinon par une suivante ou une servante infidèle ?

Les garçons, à qui abandonnés ? à des laquais et à des valets, qui n'osent les reprendre, ou déceler aux parents leurs mauvaises inclinations et déréglemens, ou ils les fomentent eux-mêmes par leurs mauvais exemples, paroles lascives, chansons déshonnêtes, juréments et autres scandales. Voilà ce que ces jeunes âmes, comme des tables rases, reçoivent de si mauvaises impressions. Oh ! qu'il importe qu'une bonne main écrive dans les feuillets de ce livre les premiers traits de la vertu !

3. Si vous négligez ce soin, quelle obéissance, quel honneur et quelle fidélité attendre d'eux ? « *Ils vous serviront à l'œil : Ad oculum servientes* (Colos., III, 22) : hors de là point de nouvelle. Quel honneur, de gens pleins de vices ? quelle fidélité, de ceux à qui vous confiez vos biens, vos réputations, vos vies ? quels scandales n'en voient point arriver, s'ils ne sont vertueux et craignant Dieu ?

4. Mais en dernier lieu, quel compte à rendre à Dieu de la mauvaise éducation des enfants, par le mauvais choix et peu de soin des valets ? quel compte d'un dépôt si précieux, confié de la main de Dieu, pour y conserver la grâce, l'innocence et l'intégrité ? Mais quelle confusion à un maître,

d'être traîné dans l'enfer par ceux qui l'auront traîné par les rues, et de servir de bourreaux à ceux qui ont été les ministres de leurs méchantes volontés? Sainte Marie d'Ognies eut révélation que sa mère n'était damnée que pour avoir négligé le soin de ses serviteurs. Mais quels sont ces soins et ces devoirs, me direz-vous? je vais vous le faire voir dans notre

SECOND POINT.

Le premier c'est l'amour, qui consiste 1° à ne les point traiter en bêtes et esclaves, mais en frères tels qu'ils sont, comme membres d'un même corps, héritiers d'une même gloire; 2° les assister corporellement et spirituellement dans les maladies. Corporellement, ne faisant pas comme plusieurs qui les envoient à l'hôpital, comme fit Amalécite son serviteur. *Dereliquit me Dominus meus, quia egrotare capî nudius tertius* (1 Reg., XXX, 13): spirituellement, leur faisant donner les sacrements; aller vous-même au devant de Notre-Seigneur, comme le bon centenier de notre Evangile, et saint Charles Borromée, qui les leur administrait de sa main. On a honte d'aller à l'église et d'accompagner Notre-Seigneur, parce que ce n'est pas pour monsieur ou madame; on envoie un page, un laquais, etc. Ah! le Seigneur n'a pas envoyé un ange, il est venu lui-même pour l'homme, etc.; un prélat, un grand laisse ce soin à un intendant, à un aumônier, etc., un curé ira au riche, et son vicaire au pauvre pour les sacrements, etc. Ah! notre centenier ne fait pas cela, etc., on plaint un bonillon, les médicaments, la nourriture; où est la charité et l'amour? etc.

Le deuxième devoir est l'instruction; on la donne pour le service domestique, pour celui de Dieu, qui le fait? Le partage des biens temporels entre les enfants et les serviteurs est différent; mais pour les biens spirituels, la connaissance du salut, des mystères de la foi, à faire les prières, l'examen de conscience, entendre la Messe, la réception des sacrements, il n'y en a point, dit saint Augustin, etc. La bonne instruction, c'est l'exemple; c'est de faire ces choses avec eux, etc. Ah! qu'il y en a peu en cette compagnie qui le fassent! au contraire, on tire d'eux tous les services que l'on peut les fêtes et dimanches sans scrupule, etc. Oh! que de maîtres damnés pour les péchés des valets! *Ab alienis parce servo tuo* (Psal., XVIII, 14), disait David, etc.

Le troisième devoir est la correction, premièrement en ce qui est contre Dieu, son service et sa gloire, comme les riottes, les paroles déshonnêtes, les jurements, les blasphèmes, et autres dérégléments, qui déshonorent Dieu, offensent et scandalisent le prochain, comme la vanité, parure des habits, etc. *Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam; qui loquitur iniqua, non direxit in conspectu oculorum meorum; ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat,*

disait David: « *Celui qui se plaît dans le faste et dans l'orgueil n'habitera point au milieu de ma maison, et celui qui parle de choses déshonnêtes ne sera point regardé de bon œil de moi; mais celui qui marchera par le chemin de l'innocence, c'est celui que je choisirai pour mon serviteur*, etc. » (Psal., C, 7.) Pour les manquements à leurs obligations, jamais d'emportements ni de colère; rien ne les ramène tant à la raison que les corrections modérées et raisonnables, etc. *Remittentes minas*, dit saint Paul, *scientes quod illorum et vester Dominus in cælis est* (Ephes., VI, 9). Ne pas corriger à la chaude et sur des faux rapports, etc. Jamais ne frapper ni excéder: *Non lades servum in veritate operantem, et mercenarium dantem animam suam* (Eccli., VII, 22). Garde la crierie dans la correction, qui nourrit la colère et la bile, etc. Donner exemple de modération et de douceur en toute chose, etc.

Le quatrième et dernier devoir, c'est le salaire et la récompense, tant aux domestiques, qu'aux ouvriers, artisans et gens de journées: la justice le veut, et le défaut crie vengeance contre le ciel. Voici des paroles terribles de saint Jacques: *Eccc merces operariorum tuorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat, et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit*, etc.: « *Voici que les gages de vos serviteurs, le prix et loyer des ouvriers qui ont cultivé vos terres et moissonné vos campagnes, et dont vous les avez frustrés, crient bien haut, et leurs clameurs sont entrées jusque dans les oreilles du Seigneur des armées*, etc. » (Jac., V, 4.) Il la faut donc faire toujours libéralement et largement, non en chicanant, ou forçant les pauvres gens à se contenter de la moitié, etc., ne pas faire aller cinquante fois demander le paiement, etc. Voilà les principaux devoirs des maîtres envers les serviteurs: venons maintenant à la conclusion, et tirons-en quelques fruits de tout ce discours, etc.

TROISIÈME POINT.

1. Fruit, s'humilier de voir des hommes comme eux, et peut-être de meilleure naissance qu'eux, s'abaisser à les servir; marque de leur impuissance et faiblesse: ne les regarder qu'avec confusion intérieure, etc. Se souvenir de ces paroles de Notre-Seigneur, *Non veni ministrari, sed ministrare*, etc.: « *Je ne suis pas venu au monde, dit-il, pour être servi, mais pour servir* (Matth., XX, 28). » Que pour grand qu'on soit, les valets seront peut-être élevés en gloire, tandis qu'on sera les esclaves des démons toute l'éternité.

2. De n'en prendre que de vertueux. Voilà le malheur des maîtres qui ne demandent jamais s'ils craignent Dieu, s'ils ne jurent pas, etc., mais bien s'ils tétonnent et peignent bien une perruque, s'ils dressent bien une moustache, etc. S'il est question d'un laquais pour madame, on plutôt d'une marionnette, on regarde s'il est beau, s'il chante bien, s'il fera un message infâme, etc.

Si d'une suivante, si elle dresse bien un collet, applique bien une mouche, si elle gardera bien le secret à sa maîtresse, mais non si elle est bien dévote, chaste, modeste, etc.

S'ils sont vicieux et incorrigibles, les renvoyer; insister sur le renvoi du misérable Ismaël de la maison d'Abraham, voyant qu'il traitait mal Isaac, quoique enfant de la maison. Un père renvoie son propre fils, pour préserver l'héritier légitime, et on ne se défera pas d'un fripon, sous prétexte qu'il a quelque agrément pour le service. C'est là où il faut arracher l'œil, la main, le pied, s'il nous met en danger du salut, et nous propose à la damnation. Pensez-y et vous sauvez, etc. Ainsi soit-il.

PRONE IX.

Pour le IV^e Dimanche après l'Épiphanie.

DU RECOURS A DIEU DANS LES AFFLICTIONS.

Domine, salva nos, perimus, etc. (Matth., VIII 23.)

Exposition de l'Évangile. — L'Évangile de ce jour nous apprend que « Jésus notre Sauveur étant monté dans une nacelle avec ses disciples pour passer quelque trajet de la mer, il s'éleva une si horrible tempête que les flots, grondant et entourant le vaisseau, semblaient le vouloir faire couler à fond. Cependant Jésus dormait, et ses disciples épouvantés s'en coururent vers le lieu où il reposait, et l'éveillant lui dirent : Seigneur, si vous ne nous sauvez, nous allons tous périr; et il leur dit : Gens de peu de foi, que craignez-vous? Puis se levant, il commanda à la mer et aux vents de se retirer. Et en même temps les vents se renfermèrent dans leurs cachots, les flots s'abaissèrent, et un grand calme fut fait sur la mer. Ceux qui virent cette merveille, bien étonnés, commencèrent à dire entre eux : Quel est donc celui-ci à qui les vents et la mer obéissent si ponctuellement? Et dès lors ils commencèrent à avoir plus de créance en lui qu'ils n'avaient encore eu. » Voilà ce que l'Eglise nous propose aujourd'hui en son Évangile. Voyons les fruits que nous en devons tirer.

Prélude. — Celui qui n'a point été affligé ou tenté, dit le Sage entre les rois, que sait-il ? et quelle expérience peut-il avoir? *Qui non fuit tentatus, quid scit?* (Eccli., XXXI, 9.) C'est une maxime dans le vulgaire que, pour apprendre à prier, il faut s'embarquer sur mer, parce qu'on ne fait pas longue course, qu'on ne soit secoué de la tempête, et qu'on n'ait recours à Dieu pour être préservé du naufrage. C'est ce que nous voyons pratiqué aujourd'hui par les apôtres dans notre Évangile, quoique en la compagnie de Notre-Seigneur, lequel prenant quelque petit moment de repos permet que la barque où ils sont, soit secouée des vents, pour éprouver leur foi et réveiller leur confiance, ayant recours à lui dans un besoin si pressant, etc.

Quand donc l'affliction et la tentation ne produiraient autre effet dans le cœur de

l'homme que de lui faire connaître son impuissance et faiblesse, et le faire avoir recours à Dieu, qui seul peut consoler et soulager, elle doit être considérée. C'est ce qui me fait résoudre aujourd'hui de vous parler de l'importance qu'il y a d'avoir recours à Dieu dans les afflictions, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Les motifs et les raisons qui nous y obligent; 2. les biens et les avantages qui en arrivent; 3. les dispositions pour être soulagés, ou en faire bon usage.

PREMIER POINT.

Les motifs et les raisons qui nous obligent d'avoir recours à Dieu dans les afflictions, c'est notre ignorance d'un côté, notre faiblesse d'un autre, le grand nombre des ennemis que nous avons dehors et dedans. Les maladies, les tentations et mille autres accidents qui accompagnent notre vie, et dont nous ne pouvons nous garantir de nous-mêmes, nous font voir le besoin que nous avons d'avoir recours à celui qui seul, permettant qu'elles nous arrivent, peut aussi nous en délivrer par sa miséricorde. Mais outre ces considérations, j'ai trois autres motifs qui doivent convaincre nos esprits de la nécessité que nous avons de recourir à Dieu dans les afflictions et fâcheux accidents qui nous arrivent.

Le premier est que toute l'assistance qu'on peut attendre des créatures et d'autres que de Dieu est vaine et imparfaite, à cause de leur faiblesse et impuissance. L'or, l'argent, la faveur et crédit des grands qu'on publie, et sur quoi on s'appuie, sont des idoles qui n'ont ni yeux, ni oreilles, ni pieds, ni mains pour nous écouter, venir à nous et nous aider. Nous avons une figure de ceci en l'idole de Baal, de qui les faux prophètes d'Achab ne purent rien obtenir, quelques prières qu'ils lui fissent, *Exaudi nos, Baal, exaudi nos, Baal! et non erat vox, nec qui responderet*, etc. « Exauce-nous, Baal, Baal, exauce-nous; mais Baal n'avait point de voix pour répondre (III Règ., XVIII, 26). »

La raison qui nous oblige à avoir plutôt recours à Dieu qu'aux hommes, c'est que quelque confiance que vous ayez en un ami, s'il peut vous secourir, il ignorera votre besoin; s'il le connaît, il manquera peut-être de puissance ou de bonne volonté. Dieu seul a tout cela; il sait, il peut, il veut. C'est pourquoi il se plaint par Jérémie de ce qu'on va chercher secours ailleurs. *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas*, etc. : « Ils m'ont délaissé, moi qui suis la fontaine d'eau vive, pour creuser des citernes crevées qui ne peuvent retenir leurs eaux. » (Jerem. II, 13). *Numquid Dominus non est in Sion? quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis?* « N'y avait-il point de Dieu en Sion? Pourquoi donc ont-ils ému ma colère, en fabriquant des idoles taillées? » (Jer., VIII, 19.) *Numquid resina non est in Galaad?* « N'y avait-il point de résine en Galaad? »

(Jer., VIII, 22) Pourquoi en aller chercher ailleurs? Ne vous étonnez point après cela, s'ils n'ont point été guéris et soulagés, etc. Les richesses n'exemptent point de la mort, témoin cet homme riche dans l'Evangile, qui en avait fait son Dieu et son idole. *Stulte, hac nocte repetent animam tuam.* (Luc., XII, 20.) Pauvre fou, tu as bien pris de la peine à amasser des biens, à remplir tes celliers de provisions pour longues années, et cette même nuit on te demandera compte de ton âme, etc. Tobie seul, qui eut recours à Dieu durant sa captivité dans Babylone, fut exaucé et en ressentit les effets: *Cum irent omnes ad vitulos aureos, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Israel*, etc.: « Pendant que tous les autres allaient adorer le veau d'or, lui seul s'en allait en Jérusalem au temple du Seigneur et là adorait le Dieu d'Israël (Tob., I, 5, 6), » sachant qu'il n'y a que Dieu seul qui nous peut tirer de la tribulation. C'est ce que reconnaît Josaphat: *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos dirigamus ad te*, etc.: « Quand nous ignorons ce que nous devons faire et entreprendre, nous avons cette consolation, ô Seigneur! que si nous avons recours à votre bonté, et demandons votre assistance vous nous exauçerez. » (II Paral., XX.)

2. Non-seulement le recours aux créatures est vain; mais c'est attirer la malédiction de Dieu, que d'avoir recours à d'autres; témoin les Israélites, qui, quittant Dieu et recourant aux idoles, ont toujours été abandonnés de Dieu: c'est ce que Achior, prince des Ammonites, fit entendre à Holoferne; qu'il serait victorieux des Israélites, s'il pouvait savoir qu'ils eussent offensé et abandonné leur Dieu, sinon qu'il n'en viendrait point à bout, etc. C'est pour cela même qu'il nous afflige, afin que nous retournions à lui. C'est par là qu'il a gagné cent fois le peuple d'Israël: *Multiplicatae sunt infirmitates eorum, postea acceleraverunt*, etc. (Psal. XV, 4.) *Cum occideret eos, revertebantur ad eum* (Psal. LXXXVII, 34). La verge du père fait revenir l'enfant. Quand les biens, la prospérité ne profitent pas, Dieu prend la verge, et on a recours à lui: témoin le prodigue, *Pater, peccavi in cælum*, etc. (Luc., XV, 19.) Saint Paul, *Quid me vis facere?* etc. (Act., IX, 6.) Il n'y a que les Pharaons et les Judas qui se rendent rebelles, etc.

3. La nature même, notre faiblesse et misère nous enseignent cela: quelque mal ou affliction qu'on ressent, on lève naturellement les yeux au ciel, comme un lien d'où on attend son secours: *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi*, etc. « J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où me viendrait mon secours, » dit le Prophète-Roi. (Psal. CXX, 1.) *Ad te levavi oculos meos*, etc. « J'ai levé mes yeux vers vous (Psal. CXXII, 1), ô Seigneur: *Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse excelsus de laqueo pedes meos*, etc.: « Mes yeux sont toujours dressés vers le Seigneur, car c'est lui qui me délivrera des embûches. » (Psal. XXIV, 15.)

Exemple: les plus petits animaux le font par instinct, ils cherchent leur protection de ceux qui les ont produits: *Qui dat esse, dat consequentia ad esse*. Un poussin se coule sous l'aile de sa mère à la vue du milan: un agneau reconnaît et se range sous le flanc de sa mère dans le milieu d'un troupeau, etc.: de même l'homme du milieu des créatures va à Dieu seul, etc.

Ainsi, ô chrétien! ce n'est ni cet or, ni cet argent, ni cet ami qui t'a fait; tous te disent que c'est Dieu, et c'est à lui seul que tu dois aller dans tes besoins, etc., lui seul sait, peut et veut nous secourir; s'il ne le sait, c'est qu'il n'est pas expédient maintenant.

Exemple: Un comte d'Italie, condamné au bannissement, laissa sa femme grosse de fort peu de temps, et étant de retour ne voulant reconnaître l'enfant pour sien, la dame demande que son mari souffre qu'entre plusieurs seigneurs de la cour, tous vêtus de la même façon avec lui, on introduise l'enfant et que celui à qui l'enfant irait, fût tenu pour son père: l'enfant alla caresser le seul comte, etc. Application, etc.

Bethsabée n'eut recours qu'à la bonté et fidélité de David pour sauver son honneur, et faire déclarer Salomon roi, contre les menaces d'Adonias: Si vous ne le faites, *ego et filius meus peccatores erimus*, etc. (III Reg., I, 21). Voilà ce que nous devons dire à Dieu, dans nos pressants besoins et ce que font les apôtres, *Domine, salva nos, perimus*, etc. Voyons maintenant les avantages que nous en tirerons: c'est mon

SECOND POINT.

Oh! que d'avantages! oh! que de vertus que l'on pratique en celle-là seule d'avoir recours à Dieu dans l'affliction; particulièrement des trois divines et théologales, etc.

1. La foi, le reconnaissant pour souverain et principe de notre être, nous avouons notre faiblesse et dépendance, et pour celui seul qui dispense le bien et le mal, qui peut aussi nous en délivrer. *Non est malum in civitate, quod non fecerit Dominus* (Amos., III, 6). 2. L'espérance, attendant de lui seul et de sa fidélité le secours dans nos misères: *Etiam si me occiderit, sperabo in eum*, etc. (Job, XIII, 15). 3. La charité y paraît héroïque, préférant Dieu et ses volontés à toutes les satisfactions qu'on pourrait recevoir des créatures contre ses ordres. Ainsi Moïse méprisa le sceptre de l'Egypte, et choisit plutôt d'être persécuté avec le peuple de Dieu, se contentant de sa protection, etc. Ainsi Susanne, Daniel, et tous les martyrs mettant leur appui et leur espérance en Dieu seul, etc.

Par là se voit le peu de foi et d'amour des chrétiens pour Dieu: combien de femmes et de filles se fient plus sur les paroles d'un homme, et dans la nécessité vendent leur honneur pour un morceau de pain, pour un coquet, etc. D'autres sous espérance d'un plus grand secours quittent la religion, vont à Charenton, etc. D'autres donnent souvent

plus de créance au démon qu'à Dieu, vont aux magiciens. D'autres qui cherchent plutôt le gain d'un procès de la faveur d'un juge, de la perfidie d'un témoin, que de la protection de Dieu, etc.

Le deuxième avantage, c'est que vous serez exaucés ayant recours à Dieu, ou vous ne le serez pas : si vous l'êtes, vous aurez ce que vous avez demandé, comme il l'a dit lui-même, et ne peut mentir : *Clamabit ad me, et ego exaudiam eum*. Et bien plus, *eripiam eum, et glorificabo* (Psal., XC, 13). Je le glorifierai, etc. Si pour des raisons qu'il s'est réservées, il ne le fait pas, vous êtes assuré qu'il sera avec vous, qu'il vous soutiendra, que vous aurez le mérite de la patience, et qu'il vous fera tirer avantage de la tribulation : *Faciet cum tentatione proventum*, etc. (I Cor., X, 13). Quel plus grand bien que cela ? etc.

Objection. — Mais, me direz-vous, j'ai tant prié, j'ai tant de fois eu recours à Dieu par les vœux, les communions, les sacrifices : cependant je n'ai point reçu de soulagement ; il semble que Dieu dort, qu'il est sourd à mes prières, et que le ciel est de bronze pour moi.

Réponse. — Il est vrai que Notre-Seigneur fait quelquefois semblant de dormir, comme ici dans notre Evangile ; mais patience, allez jusqu'au bout, persévérez ; il dort et veille tout ensemble : *Ego dormio, et cor meum vigilat* (Cant., V, 2) ; il dort pour le corps, pour ce procès, pour cette maladie, cette prison, cette calomnie, etc. Mais en ce faisant il veille pour l'âme qu'il orne de grâces et de vertus. Ah ! Non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israel (Psal., CXX, 4). C'est pourquoi *Exspecta Dominum, viriliter age*, etc. (Psal., XXVI, 14.) Encore un peu de patience ; encore un peu, et il vous assistera. Ou vous n'avez peut-être pas les dispositions requises, c'est ce qu'il y a à vous proposer en mon

TROISIÈME POINT.

La première disposition requise pour obtenir de Dieu l'effet de nos prières, c'est la grâce et la pureté de cœur. *Iniquitatem si aspexi in corde meo*, dit David, *non exaudiet Dominus* (Psal., LXV, 18). Je demande une grâce à Dieu, et qu'il me soit ami ; mais lui suis-je moi-même ami ? ne nourris-je pas son ennemi le péché mortel dans mon cœur ? Veux-je donc avoir une bonne issue de cette affaire, de ce procès, de cette prison, de cette affliction et maladie, je verrai si je suis en la grâce de Dieu ; *et vide si via iniquitatis in me est*, etc. (Psal., CXXXVIII, 24). Je commencerai par la contrition, par la confession, par la fuite du péché et de l'occasion, etc. Imitiez ceux qui dans une grande et horrible tempête sur mer, firent mettre un enfant au haut du mât pour apaiser le ciel qui était courroucé contre eux pour leurs péchés, et adressant leurs prières et leurs larmes à Dieu, ils lui dirent : Il est vrai, Seigneur, que nous sommes des misérables, qui méritons bien que les ondes de cette mer

noient nos iniquités en nos personnes ; mais ce pauvre enfant n'est point coupable de nos offenses, etc. Dieu apaisa son courroux pour sauver cet innocent, et fit cesser la tempête, etc. Ah ! faites présenter l'Enfant du Père éternel, son Fils, au sacrifice par le prêtre ; et Agneau qui ôte les péchés du monde, etc. ; purifiez vos intentions ; dans ce gain de cause ne prétendez pas la vengeance, ni de tirer raison de vos parties par animosité, etc., dans le recouvrement de la santé, que ce ne soit pas pour en abuser, et retourner à la débauche, etc., mais pour la gloire de Dieu et le dessein de le mieux servir, et faire pénitence, etc.

La deuxième disposition, une parfaite résignation et confiance, demeurant fermement persuadés que Dieu ne peut vouloir que notre bien, qu'il connaît tout le temps et les moments qu'il nous doit accorder, qu'il ne manque pas d'amour, et de tendresse pour nous, *ipse enim Pater amat vos* (Joan., XVI, 2), dit Notre-Seigneur, et tout autrement qu'un père ne fait son enfant. La défiance lui déplaît, comme il témoigna aux apôtres : *Quid timidi estis, modicæ fidei* (Matth., VIII, 26) ? *Si potes credere*, dit-il une autre fois, *omnia possibilia sunt credenti*, etc. (Marc., IX, 23.) Il faut aussi résignation pour ne pas vouloir être secouru selon notre volonté, mais selon la sienne et ses ordres. Il faut se désintéresser, *Fiat voluntas tua*, etc. (Matth., VI, 10.)

La troisième, la coopération. Il est bon de prier, d'avoir recours à Dieu ; mais aussi il faut travailler avec Dieu, il faut joindre l'un et l'autre, *Neque qui rigat*, etc. (I Cor., III, 7). *Nisi Dominus edificaverit domum*, etc. (Psal., CXXVI, 1.) Les apôtres prient et réveillent Notre-Seigneur ; mais aussi ils se remuent, ils rament, et mettent les mains à l'aviron. Voilà ce qu'il faut faire, et non pas comme le roi Ochosias, lequel étant tombé malade, envoya consulter l'idole de Beelzébub, le faux dieu d'Accaron, pour voir s'il ne mourrait point de cette maladie-là. Dieu, en étant courroucé, envoya un ange vers le prophète Elie, qui lui dit : Allez au-devant des messagers d'Ochosias, et leur dites. N'y a-t-il point de Dieu en Israël, que vous allez demander conseil à Beelzébub ? Retournez vers votre maître, et lui dites que pour cette cause, il mourra de cette maladie, et ne relèvera point du lit où il est couché, etc. (IV Reg., I, 3-6.) Ayons donc recours à Dieu et soyons assurés qu'il ne nous abandonnera point jusqu'à ce qu'il nous ait mis dans la gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE X.

Pour le V^e Dimanche après l'Épiphanie.

DU MÉLANGE DES PRÉDESTINÉS, ET DES RÉPROUVÉS DANS LE CHAMP DE L'ÉGLISE, SOUS LA PARABOLE DE LA ZIZANIE ET DU BON GRAIN.

Inimicus homo superseminavit zizania. (Matth., XIII, 25.)

Exposition de l'Evangile. — « Notre-Seigneur instruisant le peuple de la Judée, et

voulant s'accommoder à la portée de leur esprit, leur parlait le plus souvent par parabole. Dans celle qu'il leur expose aujourd'hui en notre évangile, il leur dit : « Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé une bonne semence en son champ; mais pendant que ses serviteurs dormaient, son ennemi y est venu qui a sursemé l'ivraie parmi le blé, puis s'en est fui. Et comme l'herbe commença à s'élever pour pousser son fruit, l'ivraie commença aussi à paraître : ce qu'ayant aperçu les serviteurs du père de famille, ils le furent trouver et lui dirent : Notre maître, n'aviez-vous pas semé de bonne semence dans votre champ, d'où vient qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit. C'est mon ennemi qui a fait cela. Et ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous donc que nous l'allions arracher, Non, dit-il, de peur qu'il n'arrive qu'en voulant cueillir l'un, vous ne perdiez aussi l'autre en les arrachant; mais laissez-les croître ensemble jusqu'à la moisson, et pour lors je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivraie et la liez en fagots, pour la jeter au feu; mais pour le bon grain, amassez-le dans mon grenier. »

Prélude. — Voilà ce que notre évangile nous expose aujourd'hui, au sujet duquel j'espère de vous faire voir le dessein de l'Eglise dans cette parabole, l'idée de la prédestination et réprobation par le bon grain et la zizanie; les gerbes et les fagots de celle-ci jetés au feu, et le bon grain serré dans les greniers du père de famille.

Partition. — Et pour cela je vous ferai voir trois ou quatre vérités et enseignements. 1. Pourquoi Dieu souffre le mélange des bons et des méchants. 2. Que, quoiqu'il souffre les méchants, son dessein est qu'il n'y ait que des bons. 3. Qu'il ne tient qu'à nous d'être au nombre des bons. 4. Les moyens pour cela.

PREMIÈRE VÉRITÉ.

Pourquoi Dieu souffre dans le champ de l'Eglise les bons et les méchants; le mélange des réprouvés et des prédestinés? pourquoi la zizanie n'est point arrachée en herbe? 1. En herbe elle ne se distingue pas du bon grain, la différence ne paraît que par la graine et la maturité. *A fructibus eorum cognoscetis eos* (Matth., VII, 16), c'est-à-dire, que les bons et les méchants ne se connaissent que par les œuvres. 2. Afin qu'ils se corrigent et s'amendent par le délai, la patience de Dieu, et le bon exemple des bons. 3. Que les bons soient exercés par eux, que la vertu des uns et la malice des autres paraissent, et qu'ils soient inexcusables. 4. S'ils avaient quelques marques visibles, ils feraient horreur; Dieu les épargne et leur réputation. 5. Ils font quelque bien moralement, et la société le requiert et la vie civile. 6. Cela fait éclater la bonté de Dieu, et sa patience en les supportant et attendant à pénitence; il souffre même qu'ils se confessent et communient quelquefois; et ne leur refuse point ses grâces, etc.

Voyez quel rang vous tenez dans le champ du père de famille, si de bon grain ou de zizanie. Souvenez-vous du sort réservé à cette herbe malheureuse : n'attendez point la fin de la moisson; n'attendez point l'extrémité pour changer de vie; n'irritez pas la patience de ce Père débonnaire; craignez ce que l'Apôtre en a dit : *An divitiarum bonitatis ejus et patientiæ contemnitis? Ignoras quia benignitas Dei ad penitentiam te adducit?* « Méprisez-vous, dit-il, les trésors de la bonté de Dieu, de sa sagesse, et de sa longue patience? Ignorez-vous que cette grande bonté n'est que pour vous attendre à pénitence, et pour vous en donner le temps? » (Rom., II, 4.) Sachez donc que pour la dureté de votre cœur et votre impénitence, vous avez attiré la colère de Dieu sur vous; et que si vous ne changez, votre sort ne peut être que le feu pour y brûler pendant toute l'éternité. *Colligite zizania ad comburendum.* Craignez donc et profitez du sort réservé à la zizanie. Voilà le fruit de cette première vérité, passons à la seconde,

SECONDE VÉRITÉ.

Quoique Dieu souffre les méchants dans le monde, son dessein est néanmoins qu'il n'y ait que du bon grain dans l'Eglise, *ut sit sancta* (Ephes., V, 27); qu'elle soit toute sainte, *voluntas Dei sanctificatio vestra.* (I Thess., IV, 3.) Cela se voit dans la production du premier homme : *Fecit hominem rectum*, etc. « Il fit l'homme juste et droit (Eccle., VII, 30) : » il le créa à son image et semblance : « *Ad imaginem et similitudinem Dei creavit illum* (Gen., I, 27), avec la justice originelle et l'innocence; pouvait-il faire davantage? Il l'a fait plus particulièrement en sa régénération au baptême, il le rétablit en la sainteté par la grâce sanctifiante, la foi, l'espérance, la charité, par les autres dons, vertus et habitudes infuses et surnaturelles. Le péché est étranger à l'homme, le démon en est le père, *Inimicus homo superseminavit zizania.* C'est-à-dire, qu'il reste la concupiscence, cet apanage fatal de la corruption, qui porte les allumettes du péché, quoique, selon saint Augustin, elle sollicite seulement et ne contraint pas : *Sollicitare potest, latrare potest*, comme un chien d'attache, *mordere potest, nisi volentem.* C'est par la faute et négligence de l'homme, *cum dormirent homines*, lorsqu'il se laisse surprendre par les appas et les allèchements pestilents des plaisirs, des biens, des honneurs : *Concupiscentia cum conceperit, parit peccatum; cum consummatum fuerit, generat mortem*, etc. (Jac., I, 15) Mais ce qui est à Dieu est bon. *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erat valde bona*, etc. (Gen., I, 31.)

Ce que nous avons à faire de notre part, est de veiller à ce que ces précieuses graines des grâces et des vertus, que Dieu a jetées dans le champ de notre âme, ce riche naturel et ces bonnes inclinations qu'il y a mises, ne soient pas corrompues par la contagion pestilente de la concupiscence et les

dérèglements qu'y excite Satan par ses suggestions. Et cela par une fidélité inviolable aux inspirations et mouvements de la grâce, travaillant incessamment par la mortification à la pratique des vertus : *Vigilate*, « Veillez, dit saint Pierre, *quia adversarius vester diabolus circuit quærens quem devoret, cui resistite fortes in fide*; « parce que le démon est toujours autour de vous, cherchant à faire son coup, à vous jeter dans quelque tentation; il lui faut résister par une ferme foi » (1 Petr., V, 8, 9.) C'est l'enseignement que nous devons tirer de cette seconde vérité.

TROISIÈME VÉRITÉ.

Quoique nous devons tout notre bonheur à la grâce et à la miséricorde de Dieu, et qu'il soit dit : *Miserebor ejus misereor*, etc., *non est volentis neque currentis*, etc. (Rom., IX, 13, 16), il a mis néanmoins l'œuvre de notre prédestination en nos mains; c'est à nous de faire cette œuvre, par le secours de sa grâce. 1. I le veut, *vult omnes salvos fieri*. (1 Tim., II, 4.) 2. Il présente son secours et sa grâce à tous, il est mort et a mérité la grâce et le salut à tous. 3. C'est à nous à le vouloir, il nous en a donné le pouvoir, nous ayant créés libres, comme aussi de consentir ou de résister à la grâce; si bien que notre mort et notre vie sont au pouvoir du franc arbitre. Cela est de foi et déterminé par le concile de Trente. *Perditio tua ex te, Israel*, etc.: « Ta perdition, ô Israël! ne vient que de ta faute seule. » (Osée, XIII, 9.) *Quoties volui congregare filios tuos sub alas, et noluisti*, etc.: « Combien de fois ai-je voulu assembler tes enfants sous l'ombre de mes ailes, et tu ne l'as pas voulu? » (Matth., XXIII, 37.) Tu l'es enfui de moi : *Perditio tua ex te, Israel*, etc. Si notre appétit fait sentir sa révolte, il est à nous d'y résister : *Sub te erit appetitus, et tu dominaberis illius*. (Gen., IV, 7.) L'importance est donc de veiller et d'user de précaution sur toutes les amorces et sollicitations de nos ennemis, intérieurs et extérieurs, comme Satan, le monde et la chair; c'est de quoi nous sommes avertis si souvent par la Vérité même : *Videte, orate, vigilate*. (Marc., XIII, 33.) La proposition des peines et des récompenses en est une preuve, et cette loi qu'il a gravée dans le fond de notre volonté une autre; cette syndérèse ne nous avertit-elle pas que *Statim peccatum in foribus aderit*? (Gen., IV, 7.) N'est-ce pas une sentinelle établie de Dieu pour cela?

Enfin, à quoi bon tant de bonnes pensées, tant de lumières et de bons mouvements, tant de prédictions, de lectures, et de sacrements ? etc. A quoi bon l'effusion de son sang sur la croix, ses travaux et sa mort, offerts pour le salut de tous les hommes, quoi qu'en disent les ennemis de la grâce ? etc. Pensez-y, et en profitez : vous m'en demanderez peut-être les moyens, je vais vous le faire voir, c'est la

QUATRIÈME VÉRITÉ.

La cause de la réprobation ne vient que

de la négligence et lâcheté à se laisser surprendre et enchanter par les appas de la concupiscence, par les amorces des tentations, des biens, des honneurs, des plaisirs, par l'amour-propre, l'orgueil et le débordement des passions : *Cam dormierent homines, venit inimicus homo, et superseminavit zizania*. Voilà notre négligence, et la surprise de nos ennemis. Et partant le véritable remède, c'est la vigilance, la circonspection : en un mot, qu'il faut opérer son salut, et assurer sa prédestination par la crainte, et avec tremblement, selon l'Apôtre : *Cam metu et tremore vestram salutem operamini*. (Philipp., II, 12.) Saint Pierre le confirme, quand il dit : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*, etc.: « Travaillez de telle sorte pour votre salut, que par vos bonnes œuvres vous puissiez faire vous-mêmes votre prédestination à la gloire; mais par des œuvres conformes à notre état et condition. » (11 Petr., I, 10.) *A facie tua, Domine, concepimus et parturivimus spiritum salutis*, etc.: « O Seigneur, disait le prophète Isai, nous avons conçu et enfanté en votre personne l'esprit de salut. » (Isa., XXVI, 17, 18.) C'est ce que nous ferons, Seigneur, par le bon usage de vos grâces, etc., et pour cela voyons ici les avantages de la crainte sainte et salutaire.

Ah! combien de pécheurs ont quitté le péché, et renoncé à leurs mauvaises vies en vue des peines et récompenses, quoique ce motif ne soit pas des plus purs, ni des plus parfaits! C'est pourtant cette crainte initiale, qui est le commencement de la sagesse chrétienne, *Initium sapientiæ timor Domini* (Psal. CX, 10), c'est-à-dire, de la pénitence et de la grâce, laquelle se perfectionne dans le progrès, et devient toute sainte et filiale, et se transforme en pur amour, qui règne jusque dans le ciel et dans les saints, *Timete Dominum, omnes sancti ejus*. (Psal. XXXIII, 10.)

Mais quand et comment faire usage de cette sainte crainte, me direz-vous? En tout temps, et en toutes occasions, et dans tous les états de la vie. 1. Dans l'état d'innocence et de la première grâce, crainte de la perdre et d'en déchoir, tant elle a d'ennemis. 2. Crainte, l'ayant perdue, ne sachant pas si nous la pourrions recouvrer, cela dépend de Dieu de nous prévenir et de nous la redonner. Qui sait, pécheur qui es dans le péché, si tu auras le jour de demain pour faire pénitence, et produire ce bon *peccavi*, que tu te promets si facilement à la mort? 3. Crainte enfin, l'ayant recouvrée, ne sachant pas si tu auras la persévérance qui dépend de Dieu seul : *Beatus homo qui semper est pavidus*: « Bienheureux est l'homme, dit le Sage, qui est toujours dans la crainte. » (Prov., XXVIII, 14.) *Esto fidelis usque ad mortem*, etc.: « Craignez, et soyez fidèles jusqu'à la mort. » (Apoc., II, 10.)

Craignez, dis-je, et recourez à Dieu dans les moindres tentations : déliez-vous de vos forces et ne présumez rien de vous-mêmes :

ne vous croyez jamais en assurance ; *Nec Davide sanctor, nec Samson fortior, nec Salomone sapientior*, etc. : « Car vous n'êtes point plus saint que David, ni plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon. » Craignez ces compagnies dangereuses, où l'on vous sollicite au mal, et où votre complaisance vous a fait succomber cent et cent fois. Fuyez les entretiens secrets de cette femme, fuyez ce jeu, ce cabaret, ce mauvais livre, ce regard, ces tableaux infâmes, cette curiosité, cette danse, ces discours à double entente, ces chansons dissolues. En un mot, craignez vos propres sens, votre propre corps ; étouffez ces premières allumettes de la délectation qui s'élèvent. Craignez même les bonnes œuvres et les propres vertus que vous pratiquerez. Le démon nous tend des pièges partout, si nous n'y prenons garde ; l'amour-propre, le respect humain, la vanité, la complaisance, et semblables charmes qui nous flattent, nous en font perdre le mérite et le fruit. Nous n'y devons avoir en vue que Dieu seul, son pur amour et sa gloire, qui doit être le sort et le partage des élus et des prédestinés : c'est en un mot le partage du bon grain qui aura profité et rapporté le fruit qu'il prétend dans le champ de son Eglise, et qui dans le temps de la moisson doit être resserré dans les greniers et magasins du souverain Père de famille : c'est le bonheur et la bénédiction que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XI.

Pour le VI^e Dimanche après l'Epiphanie.

DU GRAIN DE MOUTARDE, SYMBOLE DE L'EGLISE NAISSANTE, ET DE SA DOCTRINE.

Simile est regnum cœlorum grano synapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo. (*Math.*, XIII, 31.)

Exposition de l'Evangile. — Notre-Seigneur parlant aux Juifs, dans notre évangile leur propose cette parabole : « Le royaume des cieux, leur dit-il, est semblable à un grain de sénévé, qu'un homme a pris et semé dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences ; mais quand il a pris racine, il pousse sa tige si haut, qu'il devient le plus grand de tous les herbages, et se fait comme un arbre, en telle sorte que les oiseaux du ciel s'y peuvent reposer, et y habiter. » Il leur propose encore une autre parabole : « Le royaume des cieux est encore semblable à un levain, qu'une femme a mis sous trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute sa pâte soit levée. Et Jésus parlait ainsi par similitudes aux troupes qui le suivaient, et ne leur parlait qu'en parabole, afin que ce qui avait été dit par le prophète fût accompli, qui dit, parlant de lui : J'ouvrirai ma bouche et parlerai en comparaisons, et découvrirai les choses qui ont été cachées dès le commencement du monde. » Voilà ce que l'Eglise nous propose aujourd'hui dans notre évangile.

Prélude. — Notre-Seigneur voulant profiter à tout le monde, aux savants et aux ignorants, aux grands et aux petits, aux hommes et

aux femmes, aux pauvres et aux riches, se sert de comparaisons communes, pour les porter à la connaissance des choses invisibles et non connues : *Ut ex his quæ animus novit, surgat ad incognita quæ non novit*, dit saint Grégoire. (*Hom.* 12, in *Evangel.*) Tantôt il compare le royaume de Dieu à un trésor trouvé en un champ ; à des perles précieuses, pour les riches et les marchands ; à une nasse et un filet pour les pêcheurs ; à un roi qui fait la guerre ; à un roi qui marie son fils et fait festin ; à des vierges, à un époux, et à une épouse, etc.

Et tout cela pour instruire tout le monde, et inviter un chacun, de quelque condition qu'il soit, à se sauver, donnant par là les enseignements du salut à tous. Ici dans notre évangile, il le compare à un homme qui sème et travaille aux champs, et à une femme qui s'emploie au ménage en la maison : *Viri fortis est laborare*, par le grain de moutarde semé dans le champ, au levain caché en la farine pour la femme, marquant le soin de la famille à la femme et l'éducation des enfants : *Viros foris expectat labor, mulierem domestica cura constringit.* (*S. Chrysost.*)

Partition. — Il y a trois vérités et trois instructions qui sont données aux chrétiens, et représentées par le grain de moutarde, qui est le symbole de l'Eglise, de la doctrine évangélique, et de la foi. Ces trois sujets seront le partage de cette exhortation.

1^{re} vérité. — Le grain de moutarde est fort petit et le plus petit de toutes les semences ; qu'y a-t-il de plus vil et de plus méprisable que cette petite graine ? Quoi aussi de plus chétif et de plus petit que l'Eglise en ses commencements ? Douze pauvres pêcheurs, idiots, grossiers, ignorants : *Nolite timere, pusillus grex*, etc. : « Mais ne craignez rien, petit troupeau. » (*Luc.*, XII, 32.) *Non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles*, etc. : « Vous n'êtes point beaucoup sages selon la chair, ni beaucoup puissants, ni bien nobles ; mais sachez que Dieu a élu et choisi les choses qui semblent folie, pour confondre les sages ; et les choses faibles, pour confondre les fortes. » (*I Cor.*, I, 26, 27.) En effet quoi de plus ravalé que cette doctrine ? Un Jésus crucifié entre deux larrons, né de pauvres parents, dans une boutique, sans train, sans appareil, parmi des pauvres seulement : *Prodicamus Christum et hunc crucifixum, Judæis scandalum, gentibus stultitiam*. « Nous prêchons, disait saint Paul, Jésus-Christ crucifié, qui est en scandale aux Juifs, et qui passe pour folie parmi les gentils. » (*Ibid.*, 23.) Mais enfin, *quod infirmum est Dei, fortius est hominibus ; infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia* : « Ce qui paraît folie de Dieu devant les hommes, est une plus grande sagesse que la sagesse des hommes, et Dieu emploie des choses faibles pour confondre les fortes. » (*Ibid.*, 25.) C'est ainsi que Dieu se plaît de travailler sur le néant, et de faire éclater sa magnificence par les choses les plus minces et les plus ravalées. Voilà ce que doit être

encore chaque chrétien dans l'Eglise, petit et fort; petit en humilité, petit en la tribulation et dans les souffrances, petit dans les croix, dans le mépris, dans la pauvreté et le rebut; mais grand et fort comme le grain de moutarde en vertu, en acrimonie, en saveur, quand il est pilé et broyé; grand par la foi, par l'espérance et la charité, par la patience, le bon exemple et la bonne odeur des vertus.

II^e vérité. — Ce petit grain de moutarde ayant pris croissance est devenu un grand arbre, symbole de l'Eglise, laquelle de ces petits principes a eu tant d'étendue avec le temps, qu'elle a porté ses branches dans tout le monde. La figure de ceci se trouve en la petite source de Mardochée, qui a fait un grand fleuve, une grande lumière, et un soleil : *In omnem terram exivit sonus eorum* (Psal. XVIII, 5), etc. Par tous les coins de la terre on en a entendu le son et la publication; et la parole de ceux qui l'enseignaient, a été portée jusqu'aux extrémités du monde. C'est cette petite pierre tirée de la montagne, qui a brisé les pieds de fer et d'argile de cette monstrueuse statue de Nabuchodonosor. Cette petite pierre est crue et devenue une grosse montagne qui a rempli tout l'univers. Voilà l'Eglise, voilà la foi, voilà la doctrine de l'Evangile. Un martyr a fait naître mille chrétiens par son sang. Un sermon de saint Pierre convertit cinq et six mille hommes à sa première prédication; combien en a-t-il converti de milliers depuis? Combien saint Barthélemy, saint Matthieu, saint Paul, et leurs successeurs en la suite des siècles?

Dans chaque âme encore aujourd'hui, que ne fait pas une inspiration, une lecture spirituelle, une prédication, une communion ? etc. Combien de pratiques, de vertus ? etc. que de sainteté dans le moindre acte d'humilité, dans une petite condescendance, dans la visite d'un pauvre malade, dans ces vertus cachées, qui n'éclatent point, etc.

III^e vérité. — Cet arbrisseau produit tant de branchages, qu'il est capable d'y attirer les oiseaux du ciel pour s'y rafraîchir, s'y nourrir de sa graine, et s'y reposer à son ombre : ô la merveille de ce petit arbre, et de ce petit grain, considéré en soi, dans ses commencements!

Voilà ce que devient l'Eglise et la doctrine de l'Evangile. Quand une fois elle s'est dilatée, qu'elle est belle, qu'elle est agréable et attrayantel que de forces et d'attraits, puisque, toute faible et petite qu'elle paraît, elle attire à soi tous les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, tous les beaux esprits, les plus sublimes, même les plus hauts et puissants de la terre, qui se sont rangés et soumis aux lumières de l'Evangile, qui y ont trouvé une nourriture agréable, et le véritable repos de leur conscience!

1. Entre ces oiseaux, nous pouvons mettre en premier lieu les rois, les monarques et les souverains. Par exemple, un Constantin, un Théodose, un Charlemagne, un Henri

empereur, un Clovis, un saint Louis, qui ont tous pris un goût merveilleux en la doctrine de l'Evangile. Les reines tout de même; Hélène, Pulchérie, Cunégonde, Clotilde, Blanche, Elisabeth, sainte Marguerite de Hongrie, et tant d'autres.

2. Les autres oiseaux du ciel sont les sages et les savants du siècle : saint Denys l'Aréopagite, les cinquante philosophes gagnés par sainte Catherine. Toutes les autres sciences n'ont tiré leur vertu et leur approbation que de la science du salut.

3. Les autres oiseaux du ciel, ce sont tous les pécheurs pénitents et dévots qui, renonçant aux choses de la terre, s'élèvent aux choses célestes et éternelles. Car il y a trois sortes de personnes ici-bas : 1^e Ceux qui rampent sur la terre, comme le serpent, *terram comedens* (Gen., III, 14), qui ne songent qu'à la terre, qu'à s'y établir et y faire leur demeure, qui ne songent qu'à amasser des richesses, des possessions, etc., comme s'ils ne les devaient jamais quitter, etc. 2^e Les autres, comme les poissons, nagent dans les délices des voluptés, comme dans l'eau, quoique amère. Car ils ne s'adonnent qu'à la bonne chère, aux belles compagnies, aux jeux, aux divertissements, aux plaisirs infâmes, et tout cela ne leur produit que des maux horribles à la fin de leurs jours. 3^e Mais il y en a d'autres qui, bien qu'en la terre, n'ont leurs esprits et leurs désirs qu'au ciel, comme les religieux, les prêtres, les vierges, les veuves, et même les mariés, mais qui vivent saintement. Et ce sont ceux-là qui s'élèvent des choses terrestres aux célestes, etc.

Les rameaux de cet arbrisseau mystique sont les sacrements, les lectures, les jeûnes, les larmes, la contrition, l'oraison, la méditation des choses saintes, et autres semblables vertus chrétiennes, qui ne se rencontrent que dans l'Eglise, et dont la pratique fait le fond du mérite et de la récompense qui nous est préparée dans le ciel, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XII.

Pour le Dimanche de la Septuagésime.

DU BON EMPLOI DU TEMPS.

Quid hic statis tota die otiosi? (Math., XX, 6.)

Exposition de l'Evangile. — Notre-Seigneur compare dans notre évangile « le royaume des cieux à un père de famille, lequel étant sorti de grand matin pour louer des ouvriers afin d'aller travailler à sa vigne; en ayant trouvé, il convient avec eux à un denier pour la journée, qui était une pièce de monnaie qui valait environ huit sous, et les envoya travailler à sa vigne. Trois heures après, il sortit encore de sa maison, et en trouvant d'autres qui étaient à rien faire, il les envoya travailler aussi à sa vigne, promettant de leur donner ce qui serait de raison. Il en fit de même sur les six et sur les neuf heures. Et sur les onze heures étant derechef sorti

de sa maison et trouvant là d'autres ouvriers qui ne faisaient rien, il leur dit : Pourquoi demeurez-vous ainsi oisifs ? Parce, dirent-ils, que nous n'avons trouvé personne qui nous ait donné de l'emploi. Allez-vous-en donc travailler à ma vigne, leur dit-il, et vous trouverez de l'ouvrage. Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à son homme d'affaires. Appelez les ouvriers, et leur payez leur salaire, commençant par ceux qui sont venus les derniers, jusques aux premiers. Quand donc ceux qui avaient commencé à travailler sur les onze heures furent arrivés, il leur donna à chacun un denier, et les premiers, voyant ce qu'on donnait aux derniers venus, pensaient avoir davantage ; mais ils ne reçurent aussi que chacun un denier, ce qui les fit murmurer contre le père de famille, disant : Voilà des hommes qui n'ont travaillé qu'une heure de temps, et ils reçoivent un pareil payement que nous qui avons enduré la plus grande chaleur du jour, avec le hâle et la fatigue du travail. Mais le père de famille s'adressant à l'un d'eux lui dit : Mon ami, de quoi vous plaignez-vous ? ne suis-je pas convenu avec vous de vous donner un denier pour la journée ? Prenez ce qui vous appartient et vous en allez : que si je veux donner au dernier autant comme à vous, ne puis-je pas faire de mon bien ce qu'il me plaira ? faut-il que votre œil soit mauvais parce que je suis bon ? C'est ainsi, poursuit Notre-Seigneur, que les premiers seront les derniers, et les derniers, les premiers ; parce que plusieurs sont appelés, mais peu sont élus. » Voilà ce que l'Evangile de ce jour nous propose, au sujet duquel j'aurais beaucoup de choses à vous traiter ; mais nous nous arrêterons aujourd'hui à parler du bon emploi du temps, dont je vous dirai trois choses.

Partition. — 1. Les raisons de le bien employer. 2. L'abus et le mauvais usage que l'on en fait. 3. Les moyens de le réparer.

PREMIER POINT.

Notez que par le temps on entend ici la durée de la vie d'un chacun de nous, comme aussi par les diverses heures, les divers âges d'un chacun, auxquels Notre-Seigneur, comme père de famille, nous appelle à sa vigne et à son service, pour la récompense qu'il promet qui est le salut, etc.

La première raison de bien employer le temps est tirée de la qualité d'ouvriers, *misit operarios*, qui porte obligation de travailler pour le père de famille, qui fournit à la substance, et qui promet récompense : Je vous donnerai ce qui sera de justice avec votre travail. De plus, c'est que l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler, nous sommes en ce monde comme des hommes de journée : *Quod justum fuerit, dabo*, etc. *Sicut mercenarii dies ejus*, dit Job : *homo natus ad laborem sicut avis ad volatum*. (Job, XIV, 6 ; V, 7.) Dans l'état d'innocence même on n'en était pas exempt : *Posuit hominem in*

paradiso ut operaretur, etc. « L'homme fut mis dans le paradis terrestre afin d'y travailler, » etc. (Gen., II, 15.) A plus forte raison après le péché où nous sommes condamnés au travail sous peine de la vie, personne n'en est exempt : *In sudore vultus tui vesceris*, etc. (Gen., III, 19.) Mais à plus forte raison encore les chrétiens choisis particulièrement et envoyés par Notre-Seigneur dans sa vigne, c'est-à-dire dans l'Eglise, par la convention solennelle faite au baptême, où nous l'avons reconnu pour maître, et lui avons juré fidélité ; si nous y manquons, nous sommes parjures, larrons, et dignes de châtimement.

La deuxième raison, c'est qu'il n'y a rien de plus précieux que le temps : *Non poterit pretio vel breve tempus emi*. (II Paral., XX, 1.) Preuve de ceci : Une chose est précieuse par laquelle on peut acheter et acquérir toutes les autres. Exemple : L'or, l'argent, dont on achète les dignités, les charges, les palais, maisons, etc. Le temps est encore plus précieux ; parce qu'avec le temps on vient à bout de tout. Dans les choses presque impossibles on a recours au temps ; avec le temps, dit-on, on vient à bout de tout ; on adoucit la tristesse, on gagne les cœurs les plus fermes ; le pauvre peut devenir riche, savant, bon, vertueux, et de petit compagnon grand seigneur, de cardinal Pape. Nous en avons des exemples en David, Saül, etc. Mais le grand secret, c'est qu'avec le temps on peut acquérir les richesses du ciel, le paradis, les vertus, l'éternité bienheureuse, etc.

De plus, une chose est précieuse, non-seulement quand par elle on peut acquérir toutes les autres ; mais laquelle étant perdue, on ne peut jamais recouvrer par aucune autre, même la plus précieuse. Le temps est tel en ses trois différences et circonstances : le passé, le présent, l'avenir ; cela se voit par induction. Le passé n'est plus ; l'avenir n'est pas encore ; il n'y a que le présent, qui semble plus à notre disposition, encore s'envole-t-il lorsqu'on y pense ; si toutefois il est bien ménagé, il vaut, et l'on en achète l'éternité : *Ex momento pendet aternitas*, — *in puncto ad inferna descendunt*, etc. (Job, XXI, 13.)

Réflexion : Quelle folie donc d'en être si mauvais marchands, et d'employer une chose si précieuse en des badineries, pouvant en acheter le paradis ! *Negotiamini, dum venio*. (Luc., XIX, 13.) Employons-le donc bien, parce que sa perte est irréparable. Les jeunes n'étant pas assurés combien ils vivront ; les vieillards, pour ce qu'il leur reste peu de temps à vivre ; que tous en soient bons ménagers, parce qu'il viendra un jour où il n'y aura plus de temps pour nous : *Tempus non erit amplius*. (Apoc., X, 6) Et il viendra un temps où nous ne pourrons plus travailler ni opérer notre salut : *Veniet nox in qua nemo potest operari*. (Joan., IX, 4.) C'est Dieu dans l'Apocalypse (X, 6) qui le proteste lui-même, *Per virentem in secula*.

Troisième raison. Si la qualité d'ouvriers, si une chose si précieuse, et si les paroles d'un Dieu même ne nous peuvent faire croire et persuader le bon usage du temps, et qu'une heure viendra que *non erit amplius*, qu'il n'y en aura plus, croyez-en du moins un damné : demandez pourquoi tels et tels gémissent dans les enfers, pourquoi ils souffrent le ver rongeur, le désespoir, et les blasphèmes; ils vous diront que c'est pour l'abus qu'ils ont fait du temps, et que s'ils en avaient un seul moment, ils en useraient bien autrement. Voilà les raisons qui nous doivent porter à bien employer le temps : voyons maintenant l'abus que l'on en fait; c'est mon

DEUXIÈME POINT.

Il faut apprendre d'un philosophe païen, c'est Sénèque (epist. 1), l'abus que la plupart des hommes font du temps, 1° *Magna vitæ pars elabitur*, dit ce sage païen, *male agentibus*; 2° *maxima nihil agentibus*; 3° *tota aliud agentibus*. A quoi la plupart du monde emploie-t-il le temps? le voici. Les uns passent une grande partie de leur vie à commettre de méchantes actions; d'autres en passent une plus grande à ne rien faire; d'autres enfin emploient tout le courant de leurs années à faire tout ce qu'ils ne sont point obligés de faire. Cette pensée fait merveilleusement bien à mon sujet donnons-y un peu de jour.

1. *Magna male agentibus*. Ceci regarde les pécheurs : *Hanc occupationem pessimam dedit hominibus*, etc. : « C'est la plus méchante occupation qu'aient la plupart des hommes. » (Eccle., I, 13.) *Lætantur cum male fecerint* : « Il y en a qui n'ont d'autres délices qu'à faire le mal. » (Prov., II, 14.) Demandez aux voluptueux, aux ambitieux, aux avarés, aux joueurs, aux jureurs, et blasphémateurs, etc. : Ils appellent cela des biens : *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt*. (Job, XXI, 13.) Mais au dernier moment Dieu se moquera d'eux, etc. Oh ! que plus adroits sont les gens du monde à prendre leur temps pour faire une affaire de cinquante mille écus, etc., oh ! comme on en ménage tous les instants ! etc.

2. *Maxima, nil agentibus*. La seconde classe de ceux qui abusent du temps, est de ceux qui le passent à rien faire. Les fainéants sont repris dans l'Evangile, oh ! que le nombre en est grand ! tant de délicats, d'efféminés, de femmes, d'enfants, de riches, tant de gens sans emploi, qui passent le temps en bals, visites, jeux, cajoleries, comédies, et semblables divertissements. Quels fruits pour un chrétien ? qu'y a-t-il là pour l'éternité ? etc. Mais le temps passé en la jeunesse, où l'on est inutile hormis à boire, manger, dormir, etc. Les enfants jusqu'à quinze, seize et vingt ans, pauvres, riches, que fait-on jusque-là ? à quoi passe-t-on le temps ? *nil agentibus*, à rien faire.

Objection. Mais quoi, dira qu'un, tant de pauvres, tant de marchands, de labou-

reurs, d'avocats, etc., qui suent et travaillent tant, sont-ils à rien faire ?

Réponse. On peut dire que oui ; parce que cela se faisant sans intention et rapport à Dieu, on peut dire que *Maxima pars ab it nil agentibus*, que la plupart de leur temps se passe à rien faire. Les spirituels mêmes, qui entendent plusieurs Messes, qui courent à toutes les indulgences, et font plusieurs autres actions bonnes en apparence, parce qu'ils ne rapportent pas cela à Dieu, et négligent le soin de leur ménage et de leur famille, pour cela ils sont estimés ne rien faire, *nil agentibus*, etc.

3. Enfin les troisièmes sont ceux dont toute la vie est occupée à faire toute autre chose que ce qu'ils sont obligés de faire, *tota aliud agentibus*. Un prêtre, par exemple, qui voudrait s'appliquer à la médecine, aux mathématiques, à la peinture, à l'architecture, à solliciter les affaires des uns et des autres, et semblables choses qui ne sont pas de sa vocation, ne serait pas ce que Dieu demande de lui ; non plus que celui qui s'abandonnerait à toutes sortes de bonnes œuvres, mais sans règle et sans mesure ; qui s'exposerait à toute heure, à tous vents, mais ne réglerait point sa vie et ne garderait aucun ordre en sa conduite, il ferait toute autre chose que ce qu'il doit, et serait mis au nombre de ceux dont la vie se passe, *tota nil agentibus*.

De même un curé qui aurait tout le zèle d'un apôtre, qui voudrait prêcher partout ailleurs, et faire toutes autres fonctions hors de sa paroisse, et négligerait ses propres ouailles, ferait du bien à la vérité, mais non celui que Dieu demande de lui. Saint Paul savait bien ceci : *Curro si quo modo comprehendam*, etc. (Philipp., III, 11, 12.) *Castigo corpus meum, ne cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*. (I Cor., IX, 27.) Il châtie son propre corps, et prend soin de lui-même, de crainte qu'après avoir prêché les autres, il ne se perde, etc.

Il faut dire la même chose des autres conditions. Un juge qui garderait la retraite comme un Chartreux, et ne rendrait pas la justice aux parties, un procureur et un avocat tout de même, feraient du bien ; mais non pas celui qu'ils sont obligés de faire dans leur condition.

Un médecin tout de même, qui voudrait vaquer deux ou trois heures la matinée à l'oraison, entendre deux ou trois Messes, et négligerait le soin des malades qu'il doit visiter, serait du nombre de ceux dont la vie passe, *tota nil agentibus*, etc.

Le laboureur qui, au temps des semailles ou de la récolte, voudrait aller faire le labour d'un autre, ou quelque autre travail qui n'est pas de saison, ne ferait pas ce qu'il doit. L'artisan tout de même, qui voudrait être répandu à toutes autres bonnes choses, par exemple, à visiter et consoler tous les malades du voisinage, et négligerait de travailler, et d'amasser du bien et gagner du pain à sa famille, sa dévotion ne serait pas réglée, et sa vie passerait comme

celle de tous les autres, *tota nil agentibus*.

L'excellence est de faire toutes choses en son temps, à son heure, dans l'ordre, conformément à l'état et à la condition : *Non omnis fert omnia tellus*. — *Omnia secundum ordinem fiunt*, dit l'Apôtre : (1 Cor., XIV, 40.) L'épouse se vante que la charité tient tout dans l'ordre chez elle : *Ordinavit in me charitatem*. (Cant., II, 4.) Enfin Dieu aime l'ordre, et fait tout avec poids et mesure : *In pondere, numero, et mensura*. (Sap., II, 21.)

TROISIÈME POINT.

Pour fruit et conclusion de ce discours il faut faire une réflexion sérieuse chacun sur sa conduite et sur ses emplois : voir de quelle classe on est de toutes ces sortes de gens, quel emploi on fait du temps dans sa condition, et se persuader de cette vérité, qu'il n'y aura que les seuls ouvriers qui auront bien travaillé, et selon le dessein et les applications que leur aura donnés le père de famille, qui recevront la récompense promise, qui est le bonheur de la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XIII.

Pour le Dimanche de la Sexagésime.

DU BON USAGE DE LA PAROLE DE DIEU.

Semen est verbum Dei, etc. (Luc., VIII, 11.)

Exposition de l'Evangile. — « Comme une grande troupe de personnes était sortie des villes de la province de Galilée pour aller entendre la prédication de notre Sauveur, et voir les merveilles qu'il opérât partout, il leur proposa cette parabole : Un semeur est sorti de sa maison pour aller jeter sa semence et la répandre dans ses terres ; et en les jetant une partie est tombée sur le grand chemin et fut foulée aux pieds, et ce qui en restait fut mangé des oiseaux du ciel. L'autre partie chut sur des pierres, et quand elle commença à s'élever elle sécha, parce qu'elle n'avait point d'humidité. L'autre tomba entre les épines qui croissant ensemble l'étouffèrent. Mais la dernière partie chut en bonne terre, et y étant germée, elle rendit du fruit au centuple. Et en disant ces choses il cria : Qui a des oreilles pour entendre, qu'il écoute. Ses disciples l'interrogeant sur ce sujet lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit : Il vous appartient de savoir les secrets du royaume de Dieu, à découvrir, mais aux autres par paraboles ; afin qu'en les entendant ils ne les comprennent pas, et qu'en voyant ils ne voient rien. Or voici donc ce que signifie la comparaison que je leur ai donnée. La semence c'est la parole de Dieu ; celle qui est tombée sur les grands chemins, ce sont ceux qui l'écourent ; mais le diable vient après et ôte cette parole de leur cœur, afin qu'en croyant ils ne soient sauvés. Celle qui est chutée sur les pierres, ce sont ceux lesquels reçoivent la parole avec joie, pendant qu'elle leur est prêchée, mais com-

me elle ne prend point racine dans leur cœur, ils croient pour un temps, et dès que la tentation les prend ils se retirent. Pour celle qui est tombée entre les épines, ce sont ceux qui écoutent à la vérité la parole de Dieu ; mais comme ils sont remplis de soin et de sollicitude des richesses, des négoce et des voluptés, elle est étouffée et ne rapporte aucun fruit. Enfin celle qui est tombée en bonne terre, nous figure ceux qui avec affection entendent la parole de Dieu, la retiennent et rapportent du fruit avec patience. » Voilà ce que l'Eglise nous propose aujourd'hui dans l'Evangile ; essayons d'en tirer les fruits et profits.

Prélude. — Notre-Seigneur ayant pris tant de fois le titre de jardinier et de laboureur dans l'Evangile, ce n'est pas de merveille s'il prend aujourd'hui aussi celui de semeur : *Exiit, qui seminat, seminare semen suum*. Mais ce qui est surprenant, et ce que ne fait pas le laboureur le moins expérimenté, c'est qu'il risque les trois parts de sa semence, la jetant dans une terre ingrate et incapable de produire aucun fruit, comme celle d'un grand chemin, ou celle qui est remplie de pierres, ou de broussailles, ou d'épines, etc.

Ah ! c'est la gloire de ce divin semeur, qui est lui-même la semence et celui qui la communique et la distribue incessamment à toute sorte de terre, pour ingrate et infructueuse qu'elle soit : c'est à-dire qu'il n'y a point de cœur si dur et si insensible, qui ne puisse recevoir quelque grain de cette divine semence et en produire quelques fruits. C'est lui qui veut toucher tous les cœurs et les amener à la connaissance de la vérité : *Vult omnes ad agnitionem veritatis venire*. (1 Tim., II, 4.) Il ne refuse la semence de sa grâce et de sa parole à personne. Les terres les plus incultes et les plus épineuses ne laissent pas d'en recevoir quelques grains et d'en rapporter quelques fruits, comme une Samaritaine, une Madeleine, un saint Matthieu, un larron sur la croix : ce qui marque l'estime et le respect que nous devons à cette divine semence, laquelle est expliquée de la parole de Dieu par le Fils de Dieu même. Ce sera donc le sujet de cette exhortation, etc.

Partition. — Nous en dirons trois choses : 1° L'obligation de s'y affecter et d'en faire bon usage ; 2° les biens et les avantages qui en reviennent ; 3° les moyens d'en profiter et d'en faire bon usage, etc.

PREMIER POINT.

La première raison est tirée de la circonstance du temps auquel le Saint-Esprit et l'Eglise nous proposent les avantages de la parole de Dieu sous la parabole de la semence : 1° Afin de nous préparer à bien recevoir cette divine semence durant le Carême qui est le temps où elle est plus abondamment annoncée, et où elle doit produire les fruits de vertus et de bonnes œuvres. L'Eglise nous propose encore la parabole de cette divine semence, afin que

les prédicateurs en parlent et qu'ils en prêchent les utilités et l'excellence en ce temps, pour s'opposer aux prédicateurs du monde et de Satan qui sont mieux écoutés que ceux de Jésus-Christ : *Erit enim tempus, dit saint Paul, cum sanam doctrinam non sustinebunt ; sed ad sua desideria, coacerabunt sibi magistros prurientes auribus*, etc. (II Tim., IV, 3.) C'est en ce temps qu'ils prêchent la réjouissance, les festins, les plaisirs, la danse, la bonne chère, et ont bien plus d'auditeurs que le Fils de Dieu, etc. C'est pourquoi Notre-Seigneur dans notre évangile crie et parle haut, et veut que ses prédicateurs fassent de même : *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* (Isa., LVIII, 1) ; afin qu'ils se fassent entendre et qu'on distingue ses auditeurs d'avec ceux du monde, etc. *Qui ex Deo est, verba Dei audit*, etc. (Joan., VIII, 47.)

Voyez (N) si vous êtes de ceux qui reçoivent cette divine parole ; si vous êtes vraiment fidèles, si vous êtes de ses ouailles : *Oves meæ vocem meam audiunt* (Joan., X, 27) ; ou si plutôt du diable et du monde, etc.

La deuxième raison est tirée de sa dignité et de son excellence ; c'est la parole de Dieu non d'un homme, d'un magistrat, d'un roi qui sont cependant si bien écoutés et obéis.

Quand on dit : *De par le roi*, tout le monde tremble, etc. Notez pour l'intelligence de ceci trois sortes de paroles en Dieu : 1° l'immanente, produite dans son entendement et terme de sa connaissance, son propre Fils ; 2° cette même parole reçue intérieurement dans le cœur de l'homme, l'inspiration qui nous éclaire et porte à faire le bien, à nous convertir ; 3° la même parole extérieure annoncée par les prédicateurs, qui ne sert à rien si elle ne touche intérieurement le cœur, etc. *Audiam quid loquatur in me Dominus*, etc. (Psal. LXXXIV, 9.) Et Dieu se tient honoré ou méprisé si on la reçoit ou si on la rejette : *Qui vos audit, me audit* (Luc., X, 16), à cause de son excellence et de son mérite, etc.

En l'ancienne loi il suffisait de dire : *Hæc dicit Dominus* (Isa., LI, 12), pour faire qu'elle fût écoutée et reçue avec respect, quoique annoncée par un prophète ou par un ange : à plus forte raison par les chrétiens, à qui Dieu a voulu parler immédiatement par son Fils : *Multifariam, multisque modis loquens Deus in prophetis, novissime nobis locutus est in Filio*, etc. (Hebr., I, 1.) Ce qui les rend aussi plus conpables, s'ils ne l'écoutent : *Si non venissem, et locutus eis fuisset, peccatum non haberent*, etc. (Joan., XV, 22.) Parole de sanctification : *In quo sanctificati sunt*, etc. (Hebr., X, 10) Parole qui réconcilie le pécheur à son Dieu. *Verbo reconcilians mundum*, etc. (II Cor., V, 19.) C'est pourquoi saint Jacques dit : *Suscipite insitum verbum quod salvare potest animas vestras*, etc. : « Recevez et écoutez volontiers la parole qui peut sauver votre âme. » (Jac., I, 21.) Parole qui reçue dans un bon cœur fait des conversions admirables. Témoin

saint Paul, saint Antoine, saint Alexis, saint Augustin et saint Ignace, etc., qui quittent tout et se font saints, etc.

Voyez l'estime que vous faites de cette parole, si vous la prélevez à une parole de médisance, de déshonnêteté, à une sornette, à un conte de récréation, à une parole du monde, qui dit de se réjouir et de faire bonne chère, faire varème-prenant en ce temps, etc. Ah ! le vrai chrétien dit avec David : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua*, etc. : « Le monde m'a conté des fables et des frivoles ; mais cela n'a point fait d'impression sur mon esprit, comme votre loi et vos commandements. » (Psal. CXVIII, 83.) Eve écoute le serpent plutôt que la parole de Dieu, et elle est perdue, etc. Ah ! Seigneur, ce sera désormais votre parole que nous préférerons à toutes les paroles du monde : *Domine, quo a te ibimus ? Verba vitæ æternæ habes*, etc. (Joan., VI, 68.)

La troisième raison est tirée de la fin et de l'intention pour laquelle Dieu communique sa parole ; qui est qu'elle porte du fruit et ne soit pas prêchée inutilement, etc. *Verbum meum non revertetur ad me vacuum*, etc. (Isa., LV, 11.) Quel est le dessein du laboureur jetant sa semence dans la terre ? C'est qu'elle rapporte du fruit, etc. Aussi Notre-Seigneur ne loue que celle qui a fait fruit et est tombée en bonne terre, et *ortum fecit fructum centuplum*, etc. C'est pourquoi il crie si haut et veut que les prédicateurs fassent le même en la débitant : *Qui habet aures audiendi, audiat*, etc. Aussi tout ce qu'il y a de grand, et tant de merveilles qui se sont faites dans l'Eglise, depuis son établissement, ce sont des fruits de l'Evangile, c'est la parole de Dieu qui l'a fait, étant reçue par l'oreille dans le cœur ; cette force et constance des martyrs, etc., cette retraite dans les cloîtres et dans les solitudes ; ce prompt abandonnement de toutes choses par les apôtres : *Ecce nos reliquimus omnia*, etc. (Matth., XIX, 27.) Saint Spiridion dépouillé de tout, montre sa Bible, et dit : *Ille me spoliavit*, etc.

Et toi, pécheur, après tant de prédications, as-tu quitté cette compagnie, cette femme, cette attache aux biens, à l'insure, cette haine, cette animosité, cette vengeance, ce scandale ? etc. Non, que reste-t-il, sinon que cette terre soit maudite de Dieu ? *Terra sape venientem super se bibens imbrem et proferens tribulos et spinas, reproba est, et maledictio proxima* (Hebr., VI, 7, 8), sinon que quand tu te prieras pour avoir ce bon peccavi, dont tu as présumé, tu ne sois point écouté de lui, et qu'il se moque de toi à la mort, etc. *Clamabunt, et non exaudiam*, etc. (Jer., XI, 11.) Voilà des paroles terribles ; mais c'est Dieu même qui les profère par la bouche du Sage et de ses prophètes : *Vocavi et renuistis*, etc. (Prov., I, 24.) J'ai appelé les hommes, dit-il, ils n'ont pas fait semblant de m'entendre ; je leur ai tendu la main, et pas un ne s'est approché ; j'ai voulu être leur conducteur.

leur protecteur, leur conseil; et ils se sont moqués de moi, ils ont méprisé mes conseils, rejeté ma conduite, et mis en oubli mes sollicitations; et pour cela je leur enverrai tant de maux, tant de misères, tant de calamités, qu'ils y succomberont, ils n'en pourront sortir; pour lors ils commenceront à me reconnaître, *clamabunt*, ils crieront après moi, ils me réclameront, *et non exaudiam*, et je ne les exaucerai point, je ferai la sourde oreille à mon tour, je ne les soulagerai point en leur peine, au contraire : *Ego quoque in interitu vestro ridebo*; etc. (*Prov.*, I, 26.) Je m'en moquerai et je prendrai plaisir de les voir souffrir.

Si cela ne suffit pas encore, laissez-vous du moins gagner par vos intérêts, que les biens et les avantages de bien recevoir cette divine parole vous gagnent le cœur, etc. Vous désirez peut-être de savoir quels sont ces biens et ces avantages, c'est ce que je vais vous faire voir dans mon

DEUXIÈME POINT.

Le 1^{er} c'est la marque que l'on aime Dieu, que l'on est des amis, des élus, et prédestinés : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit*, etc. : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, » dit Notre-Seigneur (*Joan.*, XIV, 23); car celui qui est enfant de Dieu, entend volontiers la parole de Dieu : *Qui ex Deo est, verba Dei audit*, etc. (*Joan.*, VIII, 47.) Sinon, on vous dira comme aux Juifs : *Vos ex patre diabolo estis*, etc. (*Joan.*, VIII, 44.) Vous êtes les enfants du diable, parce que vous ne voulez pas entendre la voix et la parole de Dieu. On entend volontiers un ami, on se plaît en sa conversation, etc. *Beati qui audiunt verbum Dei*, etc. : « O bienheureux donc sont ceux qui entendent la parole de Dieu. » (*Luc.*, XI, 28.) Voyez, tâchez-vous le poulx là-dessus, vous plaisez-vous à parler du monde, de ce qui s'y passe, de ses divertissements en ce temps? vous n'aimez pas Dieu, etc.; vous n'êtes point de ses ouailles et de ses élus. *Oves meæ vocem meam audiunt*, etc. (*Joan.*, X, 16.)

2. Non-seulement on est de ses amis; mais on demeure le père, la mère, et le frère de Jésus-Christ, etc. Notre-Dame, comment devient-elle sa Mère? recevant sa parole de la bouche de l'ange, etc. *Fiat mihi secundum verbum tuum*, etc. « Qu'il me soit fait selon votre parole. » (*Luc.*, I, 38.) *Verbo concepit Filium*, etc., et par cette parole et le consentement qu'elle y apporta, elle conçut le Fils de Dieu. Voilà (N) ce qui vous arrivera : *Qui fecerit voluntatem Patris mei, ille meus frater, et mater, et soror est*, etc. (*Matth.*, XII, 50.) Celui qui fait la volonté de mon Père, dit Notre-Seigneur, qui prête l'oreille à ses avertissements, qui entend volontiers sa parole, celui-là est mon frère, ma mère et ma sœur.

Ainsi saint Paul le forme par sa prédication : *Quos iterum parturio donec formetur Christus*, etc. (*Galat.*, IV, 19.) Ah! qui ne voudrait donner la vie à Jésus-Christ dans

son cœur? écoutez et pratiquez sa parole; c'est le moyen de la lui donner.

Où que je crains le contraire de plusieurs de cette compagnie, et bien loin de donner la vie à Dieu, ils soient des Hérodes qui la lui ôtent, ou des Juifs qui conspirent sa mort par le péché mortel, etc. On donne la vie à Jésus-Christ, faisant vivre ses vertus, son humilité, sa douceur, son obéissance, etc. Cela n'est pas sans la semence de la grâce, etc. Voyez si vous l'avez, etc.

3. Le troisième avantage, si vous recevez bien la parole de Dieu, il recevra bien les vôtres dans l'oraison. Chacun veut être écouté dans ses prières, et personne n'écoute Dieu et ne reçoit sa parole. Qui est plus obligé à le faire? Vous demandez d'être tiré de cette tentation, de cette affliction, etc., vous demandez la patience, la pureté, l'humilité, etc., et vous n'écoutez pas Dieu qui vous dit de quitter cette occasion, Fais ceci, fais cela, etc.

Mais que faire, me direz-vous, pour écouter Dieu et jouir de ces biens? Quoi faire pour faire fructifier sa parole? c'est le

TROISIÈME POINT.

De cette exhortation, il faut tirer les dispositions par rapport à la semence et à la terre de notre évangile.

Première disposition, ôtez les obstacles, les pierres et les épines, 1^o des passages et du grand chemin; c'est-à-dire toutes sortes de pensées, vaines, curieuses, sales, regards curieux çà et là à l'église : *Nolite serere agrum vestrum diverso semine, id est, vanitatis et veritatis* (*Deut.*, XXII, 9), c'est le défaut des Athéniens : *Concervantes sibi magistros prurientes auribus*, etc. (*II Tim.*, IV, 3.) *Ad nil aliud vacabant nisi audire aliquid novi* (*Act.*, XVII, 21), qui ne s'employaient tout le long du jour, sinon à fréquenter les places publiques, et les assemblées pour apprendre des nouveautés.

2^o La terre pierreuse marque les cœurs qui reçoivent et se touchent facilement des vérités; mais les mauvaises habitudes empêchent que cette divine semence ne prenne racine, et ne porte fruit. Le démon ne se soucie pas qu'on le prenne et qu'on soit touché; on l'a vu lui-même monter en chaire, en habit de religieux, et toucher tout un auditoire; mais à dessein de le leur reprocher au jugement de Dieu.

3^o La terre épineuse est le symbole des cœurs avarés attachés au monde; aux grandeurs, honneurs, plaisirs. Exemple : le cardinal Pierre Damien et saint Pierre Célestin y renoncent. Aussi que de chagrin dans l'acquisition, possession, et conservation des richesses! *Stulte! hac nocte repetent animam tuam a te*, dit Notre-Seigneur à ce richard de l'Evangile. (*Luc.*, XII, 20.) Dans quel souci et quelle peine n'est point Achab, pour avoir la vigne de Naboth! Un grand roi jouissant de quantité de richesses, et d'une profonde paix, étant dans la vigueur de son âge, s'écriait : *O mors, quam amara est*

memoria tua homini habentia pacem in substantia sua ! etc. « O mort ! que ton souvenir est amer à celui qui possède une parfaite santé et qui a tous les contentements qu'il peut souhaiter ! » (Eccli., XLI, 1.) Que d'épines dans les plaisirs déshonnêtes après en avoir joui ! Exem. de : Ammon, après le violencement de sa sœur Thamar, eut tant de honte de sa faute, qu'il la prit en haine et ne l'osa plus regarder ; mais la jeta dehors de sa chambre avec indignation.

La deuxième disposition. Il faut avoir un bon cœur, comme la bonne terre, par la grâce ; pour ce l'acte de contrition, avoir désir d'en profiter, la ruminer et remâcher, lui être fidèle, etc.

La troisième disposition est la patience et constance à la pratiquer contre les paroles du monde, souffrir ses moqueries, le bon blé souffre la neige, les frimas et l'hiver : *Fructum affert in patientia*. Cette divine semence produit en l'un le trentième, en l'autre le soixantième, et dans les autres le centuple des grâces, des vertus et mérites ; et par-dessus tout cela la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

PRONE XIV.

Pour le Dimanche après la Quinquagésime.

DE L'AVEUGLEMENT SPIRITUEL.

Domine, ut videam. (Luc., XVIII 41.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus ayant pris avec lui ses douze apôtres leur dit : Voici que nous allons en Jérusalem, où seront accomplies toutes les prophéties qui ont été annoncées du Fils de l'homme ; car il y sera livré aux gentils, il y sera bafoué, flagellé, on lui crachera au visage, et enfin on l'y mettra à mort ; mais au troisième jour il ressuscitera. Les apôtres n'entendaient point ce que cela voulait dire, et ne comprenaient rien à ce qu'il leur apprenait. Et comme il approchait de Jéricho, il se trouva un aveugle sur le grand chemin, assis sur le bord, qui mendiait son pain, lequel entendant marcher cette multitude de personnes qui suivaient Notre-Seigneur, s'enquit ce que ce pouvait être ; on lui répondit que c'était Jésus de Nazareth qui passait : ce qu'ayant ouï, il s'écria : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi ! Et comme ceux qui accompagnaient Notre-Seigneur l'eussent voulu faire taire, il s'écria encore plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi ! Jésus s'arrêtant le fit approcher, et lui dit : Que veux-tu que je fasse ? Seigneur ! que je voie, lui dit-il, rendez-moi la vue. Jésus lui dit : Regarde, ta foi t'a sauvé ; et en même instant il recouvra la vue, et le suivait, en glorifiant Dieu. Et tout le peuple, voyant ce miracle, donnait louange au Seigneur. » Voilà le récit de notre évangile, tirons-en les fruits.

Prélude. — L'histoire de notre évangile fait voir deux grands aveuglements, tous deux à déplorer, quoique non également dangereux ; l'un spirituel des apôtres,

quoique incessamment éclairés des rayons de la véritable lumière, ne comprenant rien au mystère de la Passion : *Horum nil intellexerant*, etc. *Verbum istud erat absconditum ab eis*, etc. *Et non intelligebant quæ dicebantur*, etc. Les yeux ne leur sont ouverts qu'après la Résurrection, *aperuit illis sensum*, etc. (Luc., XXIV, 45.) L'autre aveuglement est le corporel, en la personne d'un pauvre aveugle qui, à la seule parole de Notre-Seigneur, se trouve guéri : *Respice, je le veux, Fides tua te salvum fecit*. C'est donc à l'occasion de ces deux aveuglements que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui de l'aveuglement spirituel, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Du grand mal de l'aveuglement spirituel, par rapport à celui du corps. 2. Les causes de cet aveuglement spirituel. 3. Les remèdes.

PREMIER POINT.

Quatre ou cinq circonstances qui se trouvent dans le pauvre aveugle de notre évangile font voir l'état déplorable de l'aveuglement spirituel.

La première, non-seulement il est privé de la vue et de toutes les choses visibles, mais il ne se voit pas lui-même ; c'est pourquoi il se néglige, il ne garde aucune bienséance, et n'a aucune joie de toutes les choses d'ici-bas, *Quale gaudium mihi, qui lumen cæli non video ?* disait Tobie. (Tob., XII, 5.) Voilà le premier mal de l'aveuglement spirituel, de ne se pas connaître soi-même, ni se précautionner contre mille dangers.

La deuxième, ce pauvre aveugle était oisif et assis auprès d'un grand chemin, *sedens secus viam*. C'est le mal des aveugles spirituels, ils sont proches le chemin et dans la voie des commandements de Dieu ; mais ne voyant pas, ils demeurent oisifs, vides de bonnes œuvres, dans l'état et dans l'habitude de plusieurs péchés : cependant il faut marcher, *Non progredi, regredi est : « Car ne pas avancer c'est reculer : »* *Viam mandatorum tuorum eucurri cum dilatasti cor meum : « J'ai couru dans la voie de vos commandements, disait David, lorsque vous avez dilaté mon cœur. »* (Psal. CXVIII, 32.)

La troisième circonstance, il était pauvre et mendiant, ce qui est ordinaire aux aveugles, *sedens secus viam mendicabat*. C'est le grand mal des aveugles spirituels, ne voulant pas connaître le vrai bien, de mendier par les sens quelque chétif plaisir des créatures, qui ne rassasie pas, mais laisse l'âme vide : semblable à ceux qui songent d'être à une bonne table, et au réveil se trouvent l'estomac vide, etc.

La quatrième, cet aveugle, comme tous les autres, était curieux, il interroge qui va et qui vient : *Cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset*. Voilà le génie des aveugles spirituels, qui ne s'appliquent point à eux-mêmes ; mais sont toujours en quête de ce qui se passe dans le monde, savent toutes les affaires, sans

penser à la principale, qui est celle de leur salut. C'est un bonheur à celui-ci d'avoir su que Notre-Seigneur passait, d'avoir désiré de le connaître, de lui parler : *Jesu, Fili David miserere mei.*

Le cinquième, mal de l'aveuglement spirituel et qui ne se trouve pas dans le corporel. Ceux-ci désirent de voir et de guérir, et les pécheurs aveugles chérissent leurs ténèbres et ne se mettent pas en peine d'en sortir : châtement le plus terrible du péché : *Dilexerunt magis tenebras quam lucem, etc. (Joan., III, 19.)* Ils s'estiment clairvoyants, mais c'est pour voir les misères des autres, sans considérer les leurs : *Error et tenebre peccatoribus concretae sunt*, dit le Sage, *omnis peccans ignorat. (Eccl., XI, 16; Num., XV, 29.)* Ils ne voient ni le ciel, ni le souverain Juge qui les observe; ils ne pénétrèrent pas les châtements terribles qui leur sont préparés dans les enfers; ils ne considèrent pas qu'un seul péché mortel les prive de Dieu et du paradis pour jamais.

C'est l'aveuglement des mondains en ces jours de deuil pour l'Eglise, et de réjouissance pour eux. Ils vont de précipice en précipice, de débauche en une autre, et *in puncto ad infernum descendunt (Job, XXI, 13)*; comme si la foi était en éclipse, et s'il y avait dispense d'offenser Dieu impunément.

Ce sont des aveugles volontaires, qui ferment les yeux pour ne point voir les bons exemples des gens de bien qui suivent Notre-Seigneur aux églises, à la communion, aux indulgences, qu'ils traitent de simplicité et de bigoterie. C'est un effet de leur aveuglement : *Posuisti tenebras, et facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiae silvae. (Psal. CIII, 20.)* C'est pourquoi ils se vont abandonner à tous les plaisirs les plus brutaux, etc. Il faut dire comme saint Paul, mais en un autre sens : *Apertis oculis non videbant. (Act., IX, 8.)* Ils ont les yeux ouverts pour rire et censurer les autres; mais ils ne voient pas leurs propres misères, *Palpabant in meridie (Job, V, 14).* O Seigneur, puisqu'ils ne veulent pas, *obscurantur oculi eorum ne videant, et dorsum eorum semper incurva, etc. : « Que leurs yeux soient obscurcis afin qu'ils ne voient rien, et ploient toujours le dos sous la pesanteur de leurs armes, » etc. (Psal. LXVIII, 24.)* Voyons les causes de ce malheur et de cet aveuglement; c'est notre

DEUXIÈME POINT.

Le premier aveuglement spirituel est touchant la foi, ou d'ignorance naturelle et totale, comme des païens, des infidèles; ou de quelque article, comme des apôtres sur la Passion : *Horum nil intellexerunt.* Les Ephésiens, touchant le Saint-Esprit, *Neque si Spiritus sanctus est, audivimus* : « Vous nous demandez, disaient-ils à saint Paul, si nous avons reçu le Saint-Esprit, et nous ne savons pas même s'il y a un Saint-Esprit, etc. (Act., XIX, 2, 3.) Aveuglement dangereux

puisque *ignorans ignorabitur, etc. (II Cor., XIV, 28.)*

Le deuxième aveuglement est dans les mœurs, l'ignorance des choses d'obligation, d'état, de vocation; un prêtre, un confesseur ignorant ce qui est de sa profession; un père de famille, ignorant des devoirs vers ses enfants. Exemple d'Héli, qui n'ayant pas corrigé ses enfants comme il fallait, furent appelés enfants de Bélial, qui ne connaissaient point le Seigneur : *Filii Belial, etc., nescientes Dominum, etc. (I Reg., II, 12.)*

Le troisième aveuglement affecté et volontaire, le plus dangereux de tous, négliger d'écouter pour ne pas faire les choses d'obligation; par exemple, fuir les prônes, instructions, prédications, pour ne pas jeûner, etc., *Noluerunt intelligere, ut bene agerent (Psal. XXXV, 4)*; Dieu les y abandonne, *ut videntes non videant. (Luc., VIII, 10.)* Afin qu'en voyant ils ne voient pas. Exemple : Les Scribes disent où Notre-Seigneur est né et n'y vont pas. Ils voient ses miracles et ne veulent pas y croire : *Lux venit in mundum, et dilexerunt magis tenebras quam lucem* : « La lumière est venue au monde, dit le disciple bien-aimé, et ils lui ont préféré les ténèbres, etc. (Joan., III, 19.)

Le quatrième aveuglement spirituel est par rapport à la vue corporelle. Quels sont les obstacles à la vue extérieure ? 1. Si on est trop près de l'objet, cela empêche la vue, *Sensibile supra sensitivum positum impedit sensationem.* 2. Si trop loin hors la portée, on ne peut discerner, etc. 3. Si l'organe est corrompu ou infecté d'humeur, taie, cataacte, etc. 4. Si dans les ténèbres ou interposition d'un corps opaque, etc. 5. Si on ferme les yeux.

Application. 1. Si nous sommes trop près de nous-mêmes; si plongés dans les sens, cela empêche de voir les choses de Dieu : *Animalis homo non percipit quae Dei sunt. (I Cor., II, 14.)* Les Juifs regardent Notre-Seigneur des yeux de la chair, comme le fils d'un artisan, et ne le peuvent connaître. 2. Si trop loin par le péché, comme le prodigue : *Abiit in regionem longinquam, etc. (Luc., XV, 13.)* Vos péchés, dit Dieu par son prophète, m'ont séparé de vous, m'en ont bien éloigné : *Peccata vestra dividerunt inter me et vos, etc. (Isa., LII, 2.)* 3. Si l'esprit est offusqué par la violence des passions : *Turbatus est a furore oculus meus. (Psal. VI, 8.)* 4. Si dans les ténèbres d'une ignorance affectée : *Lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum. (Psal. XXXVII, 11.)* 5. Si l'on ferme les yeux par opiniâtreté : *Noluerunt intelligere, ut bene agerent.*

Mais venons encore plus au particulier des causes de l'aveuglement spirituel. La première, la plus universelle, et comme naturelle à tous les hommes, c'est le péché d'origine avec toutes ses fatales suites, qui s'accroît dans les chrétiens, et qui est comme volontaire pour le péché actuel après le baptême. Comme l'aveuglement corporel, soit naturel, soit d'accident, ne guérit que

par miracle : *A privatione ad habitum non datur regressus* ; aussi pour la première et seconde illumination dans le baptême et la pénitence, il faut une grâce et vertu surnaturelle. Nous ne concourons pas à la première, mais il faut une coopération pour la seconde : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te*. Et la parole extérieure ne suffit pas, il faut la grâce intérieure, à laquelle il faut se préparer par une sérieuse pénitence, ce Carême. Il faut renoncer à la cupidité, et tirer force de la charité, pour nous tirer de l'aveuglement où le péché nous a précipités.

La deuxième cause de l'aveuglement est la superbe. C'est le propre de ce péché d'aveugler ; c'est une fausse lumière de sa propre excellence, qui a ébloui et aveuglé le démon, se flattant à la Divinité. C'est de quoi il a flatté nos premiers parents : *Eritis sicut dii* : « Vous serez comme des dieux » (*Gen.*, III, 5), « si vous mangez de ce fruit : et par cet aveuglement il est tombé dans tous les autres péchés. C'est l'écueil de tous les savants : *Evanuerunt in cogitationibus suis*. (*Rom.*, I, 21.) C'est le faste des Scribes et des Pharisiens, qui les a jetés dans l'aveuglement, etc.

La troisième cause, c'est l'impureté, l'amour des plaisirs si violents et si naturels dans tous les hommes ; l'aveuglement spirituel est le propre effet de cette brutale passion : *Supercecidit ignis concupiscentiæ, et non viderunt solem justitiæ*. (S. AUGUST., in *Psal.* LXVII.) Voyez un Salomon, ces faux vieillards de Susanne, etc.

La quatrième cause, c'est la passion de haine et de vengeance : *Qui odit fratrem suum, in tenebris est, in tenebris ambulat, et nescit quo eat* : « Celui qui hait son frère, est dans les ténèbres, marche dans l'obscurité, et ne sait où il va. » (I *Joan.*, II, 11.) Quel plus grand aveuglement, de ne pouvoir voir le bien dans le prochain sans s'en attrister ? Considérez ici l'aveuglement des Juifs, à l'égard de Notre-Seigneur, c'est leur malice qui le leur a causé : *Excæcavit eos malitia eorum*. (*Sap.*, II, 21.) Voilà les causes, etc. Voyons les remèdes ; c'est notre

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est de vouloir être guéri, être illuminé et éclairé. C'est la disposition du pauvre aveugle de notre évangile : *Domine, ut videam*. Ce n'est pas toujours ce que souhaitent les aveugles spirituels ; au contraire, ils craignent de connaître leur état, dans l'appréhension d'en sortir.

Le deuxième remède, c'est d'écouter volontiers ceux qui nous avertissent de l'état et des ténèbres où nous a réduits le péché, qui nous montrent celui qui nous peut guérir ; c'est ce que font les prédicateurs, les directeurs, confesseurs, un bon ami, etc. On rend ce bon office à notre aveugle, l'adressant à Notre Seigneur.

Le troisième, nous laisser mener à Notre-Seigneur, y coopérer. Il est la lumière et la

vie : *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum*. (*Joan.*, I, 4.) Comme vie, il a ressuscité les morts : comme lumière, il a éclairé le monde par sa doctrine. Les deux sources du péché sont l'ignorance et l'infirmité : si l'homme pèche, c'est qu'il ignore ce qu'il doit faire ; s'il le connaît, il manque de force pour le faire. Notre-Seigneur le guérit par sa venue, l'ignorance, par sa doctrine ; son infirmité, par sa grâce qu'il communique par ses sacrements : *Accedite ad eum, et illuminamini*, etc. : « Approchez-vous donc de lui et vous serez illuminés » et clairvoyants. (*Psal.* XXXIII, 6.)

4. Se connaître pécheur, et que notre aveuglement vient du péché. C'est ce que fait notre aveugle, *Fili David, miserere mei*, etc.

5. La prière humble et persévérante ; notre aveugle ne demande pas les biens, les honneurs, etc. Mais de voir, *Domine, ut videam*. On le veut divertir, et il crie encore plus haut, *Increpabant, ut taceret*. Le monde fait cela aux aveugles spirituels, qui veulent sortir de leur aveuglement ; il empêche qu'ils approchent de Jésus-Christ, qu'on quitte le péché, qu'on aille aux sacrements ; mais il faut avoir bon courage, aller aux remèdes ; il faut éventrer le poison, comme Tobie, s'appliquer la boue de nos misères sur les yeux, aller au lavoir de Siloé, aux larmes, à la pénitence. C'est là où on reçoit la grâce qui produit la gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XV.

Pour le 1^{er} Dimanche de Carême.

DE LA TENTATION.

Ductus est Jesus a spiritu in desertum; ut tentaretur a diabolo. (*Matth.*, IV, 1.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus fut conduit par l'esprit au désert pour y être tenté du diable ; quand il y eut demeuré quarante jours et quarante nuits sans manger, il eut faim. Le tentateur donc, s'approchant de lui, lui présenta des pierres, et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, changez ces pierres en pain et vous en substantiez. Mais Notre-Seigneur lui répondit : L'homme ne vit point de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Ensuite le diable le transporta en la sainte cité de Jérusalem, et l'ayant posé sur le bord du pinacle du temple, qui était le lieu le plus élevé, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, laissez-vous choir en bas ; vous ne vous ferez point de mal ; car il est écrit qu'il donnera charge à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous porter en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Et Jésus lui dit derechef, Il est aussi écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. Le diable non content de cela, voulant tâcher à découvrir quel il était, ne sachant s'il était Dieu ou homme, il le transporta encore sur la plus haute montagne du pays, et lui montra tous les royaumes du monde avec leur pompe et leur gloire, et lui dit : Si vous voulez, je vous donnerai tous ces royaumes-là, je vous en

ferai le roi, vous n'avez seulement qu'à mettre un genou en terre et m'adorer. Jésus lui dit : Va-t'en arrière d'ici, Satan; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à lui seul tu serviras. Pour lors le diable le quitta, et les anges vinrent le servir. » Voilà ce qui nous est exposé dans l'évangile de ce jour.

Prélude. — Ce n'est pas un mystère, que l'Eglise nous propose aujourd'hui dans l'Evangile, les combats et les tentations du Fils de Dieu, et ensuite les victoires qu'il en remporte : c'est la première circonstance de sa vie active, et de sa conversation parmi les hommes, que voulant donner commencement à cette grande œuvre de leur Rédemption, par la retraite, le jeûne, la pénitence, la pratique et l'exemple de toutes les vertus, il ait voulu être tenté, pour nous donner cette instruction, que faisant profession de le servir, d'être ses imitateurs, et nous déclarer de son parti, nous devons, comme dit le Sage, nous préparer à la tentation : *Fili! accedens ad servitutem Dei, præpara animam tuam ad tentationem.* (Eccli., II, 1.) C'est ce que prétend le Père éternel, par l'approbation qu'il lui donne immédiatement après son baptême, et le commandement qu'il nous fait de l'imiter : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite.* (Matth., III, 17.) C'est donc le premier objet de notre imitation dans le Fils de Dieu, que de souffrir, et nous préparer à la tentation.

Partition. — Ce sera donc aussi le sujet de cette exhortation, vous y faisant voir trois choses : 1. Ce que c'est proprement que tentation. 2. L'importance de veiller et de se tenir sur ses gardes, pour ne pas succomber à la tentation. 3. Les remèdes dont il faut user contre les attaques des tentations.

PREMIER POINT.

Autre prélude. — Il se trouve des personnes qui tremblent et qui pâlissent au seul mot de tentation; d'autres, au contraire, s'en moquent et s'en rient. Les uns ont trop de crainte, les autres n'en ont point assez. Cela vient de ce que ni les uns ni les autres ne savent point assez ce que c'est que tentation. Partant

1. Je dis 1^o que généralement parlant, tentation se prend indifféremment en bonne ou mauvaise part, pour un essai et une épreuve qu'on fait de quelque chose; aussi elle s'attribue indifféremment à Dieu, à l'homme, à Satan, à la chair et autres créatures, etc. Ainsi il est dit que Dieu tenta Abraham, Tobie, David et les autres saints, pour faire preuve de leur fidélité, exercer leur vertu et leur donner lieu de plus grand mérite et récompense : *Deus tentavit illos et invenit eos dignos se, etc.* (Sap., III, 5.)

2^o L'homme tente Dieu, voulant obliger à faire des miracles sans nécessité : par exemple, être longtemps sans manger, ne pas recourir aux remèdes, se précipiter du haut d'un précipice, sans se blesser, ce que dit ici Satan à Notre-Seigneur : *Mitte*

te deorsum, s'exposer aux tentations, etc.

3^o L'homme tente l'homme en mille et mille façons, comme ceux qui subornent et sollicitent au mal par paroles, conseils, actions, gestes, exemples, scandales, etc. L'homme même se sert de tentation à soi-même; il en porte toutes les semences, n'y ayant sens, parties, ou membre, humeur ou inclination qui n'y porte; toutes les créatures même au dehors lui servent de pièges pour cela : *Quidquid est in mundo, etc., concupiscentia carnis, etc.* (I Joan., II, 16.) Saint Antoine voit tout le monde rempli de filets, c'est à-dire des tentations : *In muscipulam pedibus insipientium, etc.* (Sap., XIV, 11.)

4^o Mais particulièrement, le diable porte le titre de tentateur, comme maître et artisan de toutes les tentations des créatures, il les emploie toutes pour nous perdre, et nous précipiter dans le mal : *Accedens tentator, dit l'Evangile : — ne forte tentaverit vos is qui tentat, etc.* (I Thess., III, 5.)

Le procédé de Dieu et du démon diffèrent dans la tentation : Dieu tente pour faire éclater la fidélité et la vertu de ses amis; toujours pour le bien : *Deus intentator malorum est.* (Job, I, 15.) Le démon toujours pour le mal, et pour faire déchoir la vertu. Leur manière est aussi toute contraire. Dieu emploie l'affliction, la contradiction et tout ce qui est opposé à la nature, etc. Le démon tout ce qui flatte les sens et la nature corrompt.

2. Je dis donc que ce n'est pas un mal absolument que la tentation; autrement Notre-Seigneur n'eût pas voulu être tenté, étant de soi-même impeccable. Aussi ne défend-il pas d'être tenté, mais de succomber à la tentation : *Et ne nos inducas in tentationem.* (Luc., II, 4.) C'est pourquoi

3. Il faut bien remarquer ce que c'est que tentation; qu'en la tentation il y a trois choses, et qu'il faut faire trois démarches avant qu'elle nous porte au péché : 1^o La pensée ou la suggestion du mal; 2^o la délectation; 3^o et le consentement volontaire au mal. La pensée n'est point péché, la délectation pourrait l'être, si elle était procurée, ou s'il y avait négligence à s'en détourner; il n'y a que la troisième et le consentement qui fait le péché. C'est principalement ce que le démon prétend quand il tente de tirer le consentement et de faire tomber dans le péché, etc.

La tentation donc est une pensée ou un mouvement intérieur causé par quelque occasion que ce soit, dont le diable se sert pour nous faire tomber ou consentir à quelque mal et déchoir de la vertu : *Unusquisque tentatur a concupiscentia sua, dit saint Jacques, abstractus et illectus : deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum; peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem, etc.* : « Chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre concupiscence, et quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché et le péché la mort. » (Jac., I, 14, 15.)

Jésus-Christ étant impeccable, par nature et exempt de l'appétit sensitif, a bien pu

être sollicité au péché par la suggestion ailleurs, mais pour la délectation et le consentement, oh ! il en a été exempt ! *Tentari per suggestionem potuit*, dit saint Grégoire, *sed ejus mentem peccati delectatio non momordit, et omnis diabólica tentatio foris, non intus fuit*.

De nous, oh ! il n'en va pas ainsi ; nous sommes susceptibles de toutes les pointes et amorces des tentations, quoique d'ordinaire il n'y ait que deux sortes de personnes qui soient tentées ; les bons et ceux qui se veulent convertir, les méchants ne le sont jamais, ils font assez facilement le mal sans y être sollicités ; les bons et ceux qui veulent quitter le mal : *Cibus ejus electus*. (Habac., I, 16.) C'est une viande au goût du démon, que les gens de bien et ceux qui le veulent devenir ; c'est à ceux-là aussi qu'il importe de veiller et se donner de garde des tentations, pour trois raisons que nous allons vous déduire au

DEUXIÈME POINT.

La deuxième, c'est que le diable, ennemi capital de Dieu, ne pouvant s'en prendre immédiatement à lui, attaque l'homme qui est son image ; emploie toutes ses ruses pour le faire tomber au péché. C'est un lion rugissant, dit saint Pierre, qui cherche sa proie : *Tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*. (I Petr., V, 8.) Il fait comme les magiciens, lesquels n'osant attaquer une personne ennemie, exercent leur sortilège sur une image de cire : ils lui crèvent les yeux, lui piquent le cœur, le foie, et lui font mille maux, faisant passer par ce moyen leur vengeance sur l'original et la personne même. Voilà ce que le démon fait à l'homme, ne s'en pouvant prendre à Dieu même, etc.

La deuxième raison qui nous doit tenir en garde de ses tentations, c'est qu'il est non-seulement très-puissant, mais merveilleusement fin, rusé et subtil. Il y a tantôt six mille ans qu'il en fait le métier, son expérience est grande, ses finesses et subtilités inconnues : *Ab initio diabolus peccat*. (I Joan., III, 8.) Dans une armée on ne craint pas tant quelquefois dix mille hommes, comme un vieux chef qui s'est trouvé en plusieurs batailles, et qui sait l'adresse de surprendre les villes et les forteresses. Voilà ce que fait le démon depuis la chute de nos premiers parents ; il sait qu'un tel se prendra par l'amour, un autre par les richesses, cet autre par l'ambition et les charges ; il dresse là ses batteries, il se sert même de la pauvreté et des pratiques de vertu, pour en faire prendre de la vanité, etc.

La troisième et dernière raison ; il est extrêmement glorieux et a le courage enflé de plusieurs victoires remportées sur les plus grands du monde. Il compte entre ses conquêtes les plus grands de la terre : Adam, Saül, David, Salomon, etc. *Exiit vincens, ut vinceret*. (Apoc., VI, 2.) Il n'est pas jusqu'aux plus grands saints qu'il a fait déchoir de leur sainteté. C'est ce dragon qui a tiré les trois parties des anges après soi. Voyez Judas, un Saprice, un des quarante martyrs ;

saint Pierre même succombe à la tentation. Qui ne craindra après tant de chutes ? Son impudence passe jusqu'au Fils de Dieu, quoiqu'il n'ait rien gagné contre lui. Qui ne craindra après cela et ne se tiendra sur ses gardes ? Ah ! *Si in viridi ligno hec faciunt, in arido quid fiet ?* (Luc., XXIII, 31.) Voyons donc les remèdes et les moyens de lui résister et de ne pas les craindre, c'est ce que nous allons voir au

TROISIÈME POINT.

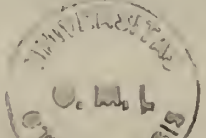
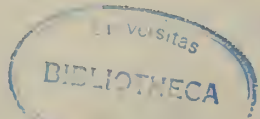
Nous avons ordre d'imiter le Fils de Dieu, servons-nous de ses armes : *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem*. Il faut veiller, prier, jeûner et fuir les occasions ; c'est ce que lui-même pratique dignement dans le désert, etc.

Le premier moyen dont il se sert, c'est la retraite et la fuite des occasions : *Ductus a spiritu in desertum*. Il vient d'être baptisé et déclaré Fils de Dieu, et par conséquent impeccable et hors de prise des tentations, etc. C'est pour nous donner exemple. C'est un grand secret que la fuite pour vaincre les tentations. Je ne dis pas qu'on en soit exempt ; le Fils de Dieu ne l'est pas même dans le désert et dans la retraite ; mais il n'en est pas surmonté ; c'est aussi l'avantage que nous y aurons, etc.

La fuite, dis-je, non-seulement des grandes, mais aussi des petites tentations. La fidélité aux petites mérite grâce et protection pour les grandes : *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est*. (Luc., XVI, 10.) On ne devient pas tout d'un coup méchant ; aussi le démon ne tente pas d'abord les plus grands crimes ; il ne va pas à l'adultère, à l'homicide, à la calomnie et à la vengeance manifeste. Il va du petit au plus grand, des caillades aux cajoleries, aux privautés ; de là aux plus grands désordres. D'une petite colère à la plainte, aux ressentiments, à la haine, à la vengeance manifeste ; et tout cela pour n'avoir pas évité les petites occasions.

Le deuxième avis c'est de veiller et être sur ses gardes. C'est l'avis que Notre-Seigneur donne à ses apôtres au jardin des Olives ; ils le négligent, et succombent à la tentation, ils l'abandonnent et saint Pierre le renie. Vous êtes dans l'oisiveté et quittez vos légitimes emplois pour faire autre chose, vous y périrez. David, au lieu de conduire ses armées, se divertit dans son palais ; il voit Bethsabée, il la convoite et se souille d'un adultère et d'un homicide. Joseph, au contraire, se tient sur ses gardes et vaque à ses emplois légitimes, et Dieu le rend victorieux des appas de sa maîtresse. Tandis que vous serez légitimement occupé et attentif sur vous-même, Dieu vous protégera : *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam*, etc. Vous savez que toutes et quantes fois que vous allez en cette compagnie, en ce cabaret, en ce berlan, avec ce débauché, vous succombez ; vous y périrez ; Dieu ne fera pas de miracles, etc.

Le troisième avis, qui est aussi du Fils de Dieu, c'est la prière : *Vigilate et orate*. (Luc.,



XXII, 46.) Imiter les petits enfants qui voient le loup, ils se jettent dans les bras de leur père, ils le réclament, etc. Les pensées déshonnêtes, de blasphème, de vengeance, de désespoir, vous inquiètent, allez à Dieu, à sa sainte Mère; elle a écrasé la tête de ce vieux serpent. Ne regardez pas la tentation, mais la croix; allez à Marie : *Clama, invoca Mariam*, dit saint Bernard, etc.

4. Mais le grand et souverain remède aux tentations, prenez conseil, allez au directeur, découvrez votre mal, évitez la mine; faites voir ce qui se passe dans votre esprit, etc. Ce dévot fait souvent faire des confessions sacrilèges, on succombe au péché, Satan jette la honte sur le front, on ne dit mot dans la confession; voilà une âme perdue. On passe des années dans les sacrilèges, on meurt souvent dans ce misérable état. Nous en parlerons le troisième dimanche de Carême. Cela suffit pour nous tenir sur nos gardes, et bien ménager la grâce, qui nous rendant victorieux des tentations nous méritera des couronnes : *Faciet cum tentatione proventum*. (I Cor., X, 13.) C'est l'avantage que nous en tirerons pour la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XVI.

Pour le II^e Dimanche de Carême.

DE LA TRANSFIGURATION SPIRITUELLE PAR LA CONFESSION.

Tra sfiguratus est ante eos. (Math., XVII, 2.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'évangile de ce jour, que « Jésus ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, il les mena sur une haute montagne qui était à l'écart, et là il changea de figure en leur présence : car sa face devint en un moment luisante comme un soleil, et ses vêtements blancs comme la neige; et Moïse et Elie se trouvèrent aussi en la compagnie de Notre-Seigneur qui parlaient avec lui. Pierre ravi d'étonnement d'un si agréable séjour, s'adressant à Jésus, lui dit : Seigneur, il fait bon ici pour nous, si vous voulez, nous y bâtirons trois tabernacles, l'un pour vous, l'autre pour Moïse, et l'autre pour Elie. Et comme il parlait encore, voici une nue resplendissante qui les environna, et une voix sortant de cette nue, fut entendue, qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé auquel j'ai pris toutes mes complaisances, écoutez-le. Ce qu'ayant ouï les disciples, ils tombèrent sur leur face, pour la grandeur de leur étonnement et de la frayeur qui les saisit. Mais Jésus, s'approchant d'eux, les toucha, leur disant : Levez-vous et ne craignez point. Et quand ils eurent levé leurs yeux, ils n'aperçurent plus que Jésus seul qui leur défendit en descendant de la montagne, de révéler à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts. » Voilà ce que nous apprend l'évangile de ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Préface. — C'est un doute qui paraît assez

raisonnable et bien fondé, de savoir si le Père éternel qui nous propose aujourd'hui son Fils tout rayonnant de gloire, et transfiguré sur le Thabor, nous commandant de l'écouter et de l'imiter, prétend que ce soit en ce brillant de gloire et en cette transfiguration.

Prévoyant bien qu'on m'alléguera aussitôt la faiblesse humaine, et par conséquent l'impossibilité de ce commandement, etc., je réponds que ce brillant de gloire n'est point du tout l'objet de notre imitation, ni ce que Dieu prétend que nous imitions en son Fils, mais une preuve et un effet de sa divinité pour nous donner créance à sa doctrine, et à en mieux profiter; que voulant néanmoins avoir part un jour à cette gloire dont il nous donne ici un échantillon et quelque avant-goût, nous devons aussi par quelque proportion apprendre de ce mystère à nous transfigurer avec lui, etc.

Et pour cela, il faut supposer ici une vérité, que l'âme, étant spirituelle en sa substance, et par conséquent incorruptible et inaltérable, peut en son lustre et en son plus bel ornement qui est la grâce de souffrir quelque défiguration et difformité par le péché : et comme il y a deux sortes de péchés qui le défigurent, l'originel et l'actuel, il y a aussi deux sortes de transfigurations qui lui rendent sa première beauté; l'une par le baptême, l'autre par la pénitence.

Je laisse aux spirituels ces trois fameuses transfigurations; par les voies purgative, illuminative et unitive. Je m'arrête avec le savant Gerson à la première qui est purgative, où il dit qu'il faut faire trois tabernacles, et y faire un long séjour, avant que de passer aux deux autres, par la contrition, confession et satisfaction qui sont les trois parties intégrantes de la pénitence.

Partition. — Aujourd'hui donc, je m'arrête à celui de la confession, pour vous en dire trois choses. 1. La nécessité de la confession, et particulièrement l'obligation d'en faire toujours de bonnes. 2. Quelles doivent être ses conditions pour être bonnes. 3. Les moyens d'en faire de bonnes.

PREMIER POINT.

Notre-Seigneur ayant établi la rémission des péchés actuels commis après le baptême, dans le sacrement de pénitence, sur le jugement et l'absolution des prêtres, avec non moins de certitude que lorsqu'il dit lui-même au paralytique : *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua* : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont pardonnés » (Math., IX, 2). » Il est certain que c'a été aux conditions requises pour en connaître, afin d'en porter un jugement certain et assuré; c'est-à-dire, après la connaissance qu'ils en peuvent avoir par la manifestation et confession qu'en font les coupables. Cela supposé, Je dis que la première raison qui fait voir la nécessité de la confession sacramentelle, c'est qu'elle est de droit divin à tous les chrétiens, fondée sur ces paroles de Notre-Seigneur : *Accipite Spiritum sanctum, quo-*

rum remisieritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt : « Recevez le Saint-Esprit. Et tous ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés, et ceux dont vous les retiendrez, ils seront retenus. » (Joan., XX, 22, 23.) Par ces paroles les apôtres, et après eux les prêtres, étant établis juges pour remettre et retenir les péchés, ils les doivent connaître, et ils ne les peuvent connaître que par la confession et l'accusation qu'en fait le pénitent : c'est le fondement de la nécessité et de l'obligation de se confesser.

La deuxième raison est que la puissance d'absoudre et de remettre les péchés est appelée la clef du paradis : *Tibi dabo claves regni cælorum*, dit Notre-Seigneur à saint Pierre (*Matth., XXI, 19*). Or cette puissance n'est donnée aux prêtres que pour juger des dignes ou des indignes de cette entrée. Et ce discernement ne se fait que par la manifestation des péchés qui méritent l'exclusion pour en obtenir le pardon. Et cette manifestation, c'est ce que nous appelons la confession qui est de telle importance et d'une nécessité si indispensable à quiconque a péché après le baptême, que c'est le seul moyen auquel Notre-Seigneur a attaché et promis la rémission des péchés, pour graves et énormes qu'ils soient. C'est le sentiment de saint Jean : *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est Deus, ut remittat nobis peccata nostra.* (I *Joan.*, I, 9.) Le concile de Trente le confirme et prononce anathème à quiconque sera si téméraire de croire ou d'enseigner le contraire : *Si quis negaverit confessionem sacramentalem, vel institutam, vel ad salutem necessariam esse jure divino, anathema sit.* (Sess. XIV, *De pæn.*, can. 61.) Personne n'en doit douter, puisque c'était la pratique de l'Eglise, même du temps des apôtres : *Multi veniebant confitentes et annuntiantes actus suos.* (*Act.*, XIX, 18.)

Cela étant, jugez (N) si, ayant à la main un remède si souverain pour nous garantir de la misère éternelle, nous devons n'en point user pour nous ouvrir le paradis, et rentrer en grâce avec Dieu ? Qui est le criminel qui néglige sa grâce auprès du roi à si peu de frais ? qui est le malade qui ne découvre sa plaie au médecin pour se sauver la vie ? O pécheurs ! ô enfants des hommes ! vous feriez cela pour une vie mortelle ; et pour l'âme, etc., vous le négligez, etc. : *« Filii hominum, usquequo gravi corde ? »* etc. (*Psal.* IV, 3.) C'est le reproche des serviteurs de Naaman à leur maître, etc. : *Etsi rem grandem dixisset propheta !* etc. (*IV Reg.*, V, 13) .

Il est donc vrai que la confession étant de droit divin, et de telle importance pour le salut, elle ne doit point être négligée ; mais l'importance est d'en faire de bonnes. Plusieurs se confessent fort souvent, et il y en a peu qui ne le fassent ce Carême et à Pâques ; mais qu'ils le lassent comme il faut, c'est de quoi je ne réponds pas : et il est à craindre qu'il y en ait plus qui se damnent pour avoir fait de mauvaises confessions,

que pour les crimes qu'ils ont commis, dont ils se sont mal confessés. La seule raison, c'est que tous les autres crimes, pour énormes qu'ils soient, ne sont que contre quelques commandements de Dieu, et celui qui le commet par la mauvaise confession, est directement contre le mérite du sang et de la passion de Jésus-Christ, donné pour remède aux autres péchés, commis contre sa volonté et contre sa loi. C'est par ce sacrilège qu'on foule aux pieds le sang du testament, qui nous sanctifie. L'Apôtre appelle ce crime : *Filium Dei conculcare et sanguinem testamenti pollutum ducere*, etc. (*Heb.*, X, 29.)

Pour connaître donc la bonne confession, et la dicerner de la mauvaise, il faut dire ce que c'est que la confession, et les conditions qu'elle doit avoir pour être bonne ; c'est mon

DEUXIÈME POINT.

Je dis donc que la confession, selon le concile de Trente, et tous les théologiens, est une accusation secrète et volontaire que le pécheur fait de tous ses péchés au prêtre, qui a le pouvoir de l'absoudre, pour en recevoir le pardon par le moyen de l'absolution, après s'être dûment examiné, et détesté ses fautes devant Dieu. Voici donc le caractère et les marques d'une bonne et véritable confession, etc.

1. J'ai dit que c'est une accusation ; c'est-à-dire, que le pénitent n'est pas là seulement comme crime, mais encore comme témoin contre soi-même : *Dixi, Confitebor adversum me*, etc. (*Psal.* XXXI, 5.) Contre cela péchent ceux qui ne disent rien d'eux déterminément, mais en général. Par exemple, on jure, on médit, on ment, etc. ; ou bien, on ne peut qu'on ne médise, etc., ou bien, si j'ai fait ceci, ou cela, j'en demande pardon à Dieu, etc. Tout cela n'est pas se confesser ; le témoin ne s'acquitte pas qui ne parle que par oui-dire, ou par supposition. Il faut dire formellement : J'ai médit tant de fois volontairement en chose de conséquence ; j'ai consenti à une pensée deshonnête ; ou j'ai commis le péché tant de fois ; j'ai usé de vengeance, etc.

Accusation, non une réponse ; non par, Interrogez-moi ; le confesseur n'est pas un devineur, comme Nabuchodonosor à Daniel : *Solutionem somniorum narra* (*Dan.*, IV, 3, 15), qui lui demandait explication de son songe.

Accusation, encore, non une excuse, palliation ou déguisement : Mon Père, j'ai querellé mon voisin, mon mari : mais aussi il est si fâcheux, etc., Une femme rejette ses péchés sur son mari, vraie fille d'Eve et d'Adam.

2. Une accusation secrète, non publique, comme autrefois, à l'oreille du seul confesseur, pour remède à la honte et à la confusion. Ce qui est à la consolation et pour donner confiance à s'en bien déclarer, puisqu'il ne peut être jamais révélé.

3. Volontaire ; c'est-à-dire, non forcée, ni extorquée, comme des criminels, qui ne disent mot, s'ils ne sont appliqués à la géhenne ; mais nous avons cette confiance que

confessant nos crimes, ils nous seront remis, et nous exempteront de la mort éternelle. *Volontaire* veut dire encore sans respects, sans intérêts, en crainte d'être noté et diffamé, si je ne vais pas à Pâques à confesse.

4. *De tous ses péchés.* Cela dit trois choses. 1^o Des péchés, non des vertus ; s'accuser du mal, non publier le bien que l'on a fait. Par exemple : Mon Père, je ne suis ni larron, ni meurtrier, etc. Je prie Dieu soir et matin, etc. C'est la confession du pharisien : on ne donne pas l'absolution des vertus, mais des péchés, etc. 2^o *Des siens propres, non des autres* : une femme dira les péchés de son mari, de ses servantes, et de ses enfants, et rien des siens, etc. 3^o *Il les faut dire tous*, c'est-à-dire sincèrement et fidèlement, sans en retenir aucun à escient, à moins de faire un sacrilège plus énorme que tous les péchés confessés, par la profanation du sang de Jésus-Christ appliqué en ce sacrement. Prenez garde ici aux péchés honteux, qu'on garde quelquefois toute sa vie. Tous enfin s'entend aussi du nombre, des espèces, et des circonstances : dérober par exemple, dans l'église, ou des ornements sacrés, c'est un sacrilège ; abuser de sa parente, ou d'une personne consacrée à Dieu, c'est être incestueux et sacrilège, etc. Sans cela, quel avis ou quel remède donner ? *Quod ignorat medicina non curat*, etc.

5. *Cette accusation doit être faite au prêtre* ; c'est-à-dire, à son curé, à son évêque, ou approuvé de lui, non à celui qui manque de pouvoir, ou de juridiction, ou à un laïque, etc.

6. *Pour en recevoir le pardon et l'absolution*, non par raillerie, ou en se vantant, ou parlant de ses débauches et d'excès passés ; non pour induire ou solliciter les autres au péché : *Latantur cum male fecerint, exultant in rebus pessimis*, etc. (*Prov.*, II, 14.)

7. *Après s'être dûment examiné et avoir détesté ses fautes* : à moins de quoi on s'expose à ne pas faire une confession entière, et sans un véritable propos de s'amender.

Voilà les conditions requises pour une bonne confession. Voyez par ces règles quelles ont été les vôtres : si de tous les péchés, si secrètes, si volontaires, si sincères et fidèles, etc. : si une seule des conditions manque, il les faut réparer par une confession générale, qui seule met l'âme en paix, etc.

Oh ! que de joie ! oh ! que de consolation à une âme qui use bien de ce sacrement, de savoir que ses péchés lui sont pardonnés, que jamais il ne lui en sera fait de reproches au jugement de Dieu : *Dixi : Confitebor adversum me in justitiam meam, etc. et tu remisisti*, etc. (*Psal.* XXXI, 5.) *Dixi peccavi*, dit saint Chrysostome, *et solvisti peccatum*, etc. Quelle joie de se savoir en grâce et réconcilié avec Dieu, rétabli dans le droit à l'héritage des enfants de Dieu ; c'est l'avantage de la transfiguration spirituelle d'une âme chrétienne, de se savoir toute belle et lumineuse aux yeux de Dieu ; d'être ennoblie dans tous

les mérites passés amortis par le péché. *Mortuus erat, et revixit*, etc. (*Luc.*, XV, 24.) ; de se savoir heureuse de n'avoir plus le reproche persécuter d'être ennemie de Dieu, et sous la domination de Satan, de donner de la joie à tous les bienheureux : *Gaudium erit in celo super uno peccatore penitentiam agente*, etc. (*Ibid.*, 7.)

Voulez-vous goûter tous les avantages qui se trouvent dans la bonne confession ? en voici les moyens ; c'est mon

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est d'en demander la grâce ; cela dépend de Dieu, non des forces de la nature, pour se bien déclarer en confession : *Ut non declinet cor meum in verba malitiæ, ad excusationes in peccatis*, (*Psal.* CXL, 4.) Ne permettez pas, ô mon Dieu ! disait David, que mon cœur penche du côté du mal, et que ma langue cherche des détours pour excuser son crime ou le pallier et déguiser.

2. Respect et confiance au confesseur, qui tient la place de Dieu ; confiance comme homme qui doit compatir à nos faiblesses et infirmités dont il est capable lui-même.

3. Force et courage pour pousser dehors les plus gros péchés les premiers et les plus honteux ; on a bon marché du reste par après, etc.

Voilà la véritable transfiguration, qui fait passer de l'état du péché à la grâce ; qui donne infailliblement droit à celui de la gloire. Ne craignez donc point, âmes faibles et timides ! le prêtre ne parlera jamais de vos crimes : *Nemini dixeritis*. (*Matth.*, XVII, 9.) Il n'en sera même jamais parlé dans l'éternité, sinon pour louer votre humilité, générosité et confiance à vous bien déclarer dans la confession, qui vous redonnant la grâce en cette vie, vous dispose infailliblement à la jouissance de la gloire, etc. Ainsi soit il.

NOTA. — L'on peut alléguer et autoriser ceci de quelque exemple, ou histoire propre à ce sujet de la confession ; et pour cela voyez le petit livre *Des Evénements des confessions mal faites et la cinquième partie de ce missionnaire, ou Traité de la pénitence* ; et y joignez les réflexions à faire, qui y sont contenues.

PRONE XVII.

Pour le troisième Dimanche du Carême.

DE LA HONTE EN CONFESSION.

Erat Jesus ejiciens dæmonium ; illud erat malum. (*Luc.*, XI, 14.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus ayant rencontré un homme que le démon avait rendu muet, il le chassa du corps de cet homme, et en même temps, il commença à parler, dont tout le monde qui était là présent, était dans l'étonnement ; et quelques-uns d'entre eux dirent, Il chasse les diables par l'autorité de Bézébub le prince des démons. D'autres le voulant tenter demandaient à voir quelques signes dans le ciel. Mais lui qui connaissait leurs pensées. Sur

dit : Tout royaume où il y a de la division, sera désolé, et une maison bâtie sur une autre maison, sera ruinée. Que si Satan est divisé et contraire à lui-même, comment pourra-t-il maintenir son empire, puis-que vous dites que je chasse les diables au nom de Béelzébul? Que si je chasse les démons au nom de Béelzébul, par quelle vertu vos enfants les chasseront-ils? C'est pourquoi en cela ils seront vos juges. Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, sans doute que le royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous. Pendant qu'un homme bien armé garde sa maison, les choses qu'il a sont en sûreté; mais si un plus fort que lui le surprend et le surmonte, il lui ôte ses armes, le dépouille de tout ce qu'il a, et distribue tout ce qui lui appartenait. Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi, et quiconque ne recueille pas avec moi, dissipe. Lorsqu'un esprit immonde est sorti du corps de quelque homme, il se promène par des lieux déserts cherchant du repos, et n'y en trouvant point, il dit en lui-même, Je retournerai en ma maison d'où je suis sorti, et quand il y sera arrivé, il la trouvera nettoyée et ornée. Il s'en ira donc pour trouver et amener avec lui sept autres esprits pires encore que lui, et y étant entrés ils y demeureront; de sorte que la dernière condition de cet homme sera pire que la première. Et comme Jésus parlait encore, une certaine femme élevant la voix, lui dit : Bienheureux est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité! mais Notre-Seigneur lui répondit : Bienheureux aussi sont ceux qui entendent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique. » Voilà ce que nous expose l'Evangile de ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Le premier dimanche de Carême nous vîmes le Sauveur du monde aux prises avec le démon, qui l'attaquait en sa propre personne dans le désert; aujourd'hui nous voyons le même démon s'en prendre à un de ses membres qu'il tient à la gorge, et l'empêche de se plaindre de sa violence et découvrir son mal : *Et illud erat mutum*, etc.

Partout Notre-Seigneur fait office de libérateur; son dessein, venant au monde, a été de réprimer les efforts du démon, et d'affranchir l'homme de sa tyrannie. S'il prie, s'il jeûne, s'il veille, s'il souffre, c'est pour détruire les œuvres et la malignité de Satan, qui est le péché : *In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli*. (Joan., III, 8.)

Ce qu'il fait pour affranchir ce pauvre possédé de notre Evangile de la vexation que le démon exerce sur son corps et lui rendre l'usage de la langue et de l'ouïe, est une image de tout ce qui se passe au tribunal de la pénitence, où cet esprit infernal exerce la même tyrannie sur les âmes, leur ôtant l'usage de la parole, et les empêchant de découvrir et faire connaître leurs misères.

Dieu laisse à son Eglise le remède à l'un et à l'autre; les exorcismes pour la possession

des corps, et la pénitence pour la possession des âmes, et pour les affranchir du péché. Et parce que le plus grand obstacle qu'apporte le démon à ce remède, est le silence et la honte à se bien déclarer à ce sacrement; nous nous entretiendrons aujourd'hui, et verrons en combien de manières Satan rend les âmes muettes en ce sacrement, et quel remède on doit employer pour garantir les âmes qui s'en approchent, etc.

Partition. — Je remarque quatre sortes de personnes que Satan rend muettes dans la confession, ou plutôt quatre sortes d'obstacles, qui y ferment la bouche aux pénitents. 1° La honte. 2° La crainte. 3° L'espérance. 4° Le désespoir. Ces quatre obstacles seront le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER OBSTACLE.

1. Pour le premier et le plus ordinaire qui est la honte, saint Chrysostome dit que c'est le plus grand artifice du démon, qui renverse l'ordre des choses saintement ordonnées de Dieu : *Pudorem*, dit ce Père, *Deus dedit peccato; confessioni fiduciam; rem invertit diabolus, peccato fiduciam præbet, confessioni pudorem*. Il jette tant d'appas dans la volonté pour la gagner, il dépeint le péché comme chose belle, agréable, comme légère et de peu d'importance, qu'on s'en confessa, qu'on n'y persévérera pas, que Dieu est miséricordieux, etc., mais faut-il s'en confesser, il le fait si énorme, qu'on a honte de le dire, etc.

Cassien dit qu'un Père du désert vit Satan autour des confessionnaires, et étant interrogé sur ce qu'il venait faire, dit qu'il y venait faire pénitence et restitution : *Reddo penitentibus quod antea eis abstuli*. Je rends, dit-il, aux pénitents ce que je leur ai ôté. Quoi? *Abstuli eis verecundiam dum peccarent, ut libere peccata cumlarent; reddo nunc eis, ut a confessione ob verecundiam abhorreant*. Je leur ai ôté la honte du mal, pendant qu'ils péchaient, afin qu'ils le fissent plus impunément, et qu'ils accumulassent crimes sur crimes; maintenant je leur rends cette vergogne pour leur en donner horreur en confession, et qu'ils ne les confessent pas. S'il permet qu'on s'accuse d'un grand nombre de péchés, il en fait supprimer quelques-uns des plus honteux. Saint Dorothee apporte l'exemple du vautour, retenu sur le poing de l'oiseleur par un filet. C'est ce que fait le démon, retenant le pécheur par ce seul péché, qui rend toutes les autres confessions nulles; la grâce est indivisible : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus*, etc. « Celui qui manque en un seul article de la loi de Dieu, est coupable de tous les autres; » c'est l'apôtre saint Jacques qui le dit. (Jac., II, 10) *Putraerunt, dit David, et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ*, etc. : « Toutes mes plaies se sont pourries et corrompues, pour ma folie, faute de les avoir découvertes. » (Psal. XXXVII, 5.)

Ah! pécheur, s'il fallait avoir de la honte, c'était de commettre le péché aux yeux de

Dien; c'est là où il fa lait rougir, non à l'oreille du confesseur: *Non confundaris dicere verum, est enim confusio adducens peccatum. et est confusio adducens gloriam, etc.* (Eccli., IV, 24, 25.) « Il ne faut point avoir de honte, dit le Saint-Esprit, de dire la vérité pour le salut de votre âme; car il y a une honte qui mène et attire au péché, et une autre qui conduit à la gloire. » De deux maux il faut choisir le moindre; il vaut mieux rougir devant un homme, qu'à la face de l'univers au grand jugement: *Revelabo pudenda in faciem tuam, et ostendam gentibus ignominiam tuam: « Je découvrirai la vergogne, dit Dieu par un de ses prophètes au pécheur, en ta présence, et montrerai ton ignominie à toutes les nations »* (Nahum. III, 5.) Quand Dieu se tairait pour eux, toutes les créatures le publieraient, dit Job: *Revelabunt cæli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum in die furoris Domini.* (Job, XX, 27.)

Ta folie, ô pécheur! est semblable à celle d'une pauvre fille, qui s'étant oubliée, et ayant quelque temps caché sa faute, se publie enfin d'elle-même par les douleurs de l'enfantement: *Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum est peccatum ejus: dolores parturientis venient ei.* (Osee., XIII, 12.) Pécheur! les douleurs de la mort viendront, ton péché se réveillera; mais tu n'auras pas un confesseur, ou la honte te reprendra, et Satan se moquera de toi.

Fais compare ces personnes à la femelle de l'hérisson, laquelle plus elle diffère à produire ses petits, plus leurs pointes croissent, et enfin la font mourir: *Ponam eam in possessionem herici.* (Isa., XIV, 23.) Voilà le châtimement du pécheur, qui a honte en confession, etc.

Quel remède à ce premier obstacle de la honte en confession? Trois considérations seulement. 1° Que la honte n'est que pour le péché, pour empêcher de le commettre; et que celle de la confession est honorable, avantageuse, et pleine de consolation: *Confusio adducens gloriam*; elle donne gloire à Dieu, s'humiliant en sa présence. *Da gloriam Deo, et fatere*, disait Josué à Acham (Josue, VII, 19): « Confesse-moi la vérité, et donne gloire à Dieu; » parce que Dieu aime la miséricorde et la vérité, et le Seigneur donnera grâce et gloire à celui qui la confessera. *Misericordiam et veritatem diligit Dominus: gratiam et gloriam dabit dominus.* (Psal. LXXXIII, 12.) On donne lieu aux mérites de Jésus-Christ; c'est ce qu'il a prétendu en mourant. 2° Cela donne joie aux anges et au confesseur, qui versent des larmes de joie sur nous: *Gaudium erit coram angelis Dei, etc.* (Luc., XV, 10). 3° Quel avantage pour nous par la victoire que nous remportons de nous-mêmes, en triomphant de la honte? Nous diminuons la peine, et nous nous mettons à l'abri de la confusion éternelle; nous réparons la tache faite à l'âme par une excellente broderie, et un tissu du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ: *Confessionem et decorem induisti.* (Psal. CIII, 2.) Exemple d'une tache sur une belle robe

que l'on cache d'une broderie qui vaut mieux que l'étoffe même. Quelle joie et quelle paix de la conscience? On sent une plus grande haine du péché, plus de précaution à le fuir; cette victoire du démon lui donne la chasse, pour n'y retourner jamais; les voleurs déconverts ne reviennent pas facilement, etc.

2. Considérer ce qu'ont fait les saints: 1° Une Madeleine en plein festin, à la vue de tout Jérusalem; 2° un saint Paul, ce qu'il publie à sa confusion en ses Epîtres; 3° un saint Augustin, donnant à tout l'univers treize livres de ses *Confessions*; 4° David roi, quoique tant obligé à sa réputation, découvre ses fautes: *Delictum meum cognitum tibi feci, et injustitiam meam non abscondi.* (Psal. XXXI, 5.) Job était fort persuadé de cette vérité: « Je veux bien, dit-il, que mes épaules se déjoignent et que mes os tombent, si j'ai caché mon péché, comme l'homme pécheur, et si j'ai recelé mon iniquité en mon sein: « *Humerus meus a junctura sua cadat, si abscondi sicut homo peccatum meum, et celavi in sinu meo iniquitatem meam.* » (Job, XXXI, 22, 23.) Je n'ai pas fait comme Adam, je ne me suis point caché de vous pour vous découvrir mes fautes: *Vocem tuam, Domine, audi in Paradiso, et timui, eo quod nudus essem, et abscondi me.* (Gen., III, 10.) Quelle folie, dit saint Augustin, de penser cacher ses fautes aux yeux de Dieu. Il se peut bien cacher de nous, mais non pas nous de lui: *Te mihi absconderem, non me tibi, etc.*

3. Considérez s'il n'est pas raisonnable de faire pour notre âme ce que l'on fait tous les jours pour le corps; on expose les plaies les plus secrètes, et qui donnent plus de vergogne et de confusion; et pour celles de l'âme, on cédera à la honte! Ah! quel aveuglement! *Quid prodest homini? etc. Quam commutationem dabit homo?* (Matth., XVI, 26.) Que servira d'avoir conservé un peu d'honneur et de réputation temporelle, s'il faut enfin subir une confusion éternelle? etc.

DEUXIÈME OBSTACLE.

Le deuxième obstacle est la crainte, qui fait que se sentant chargé de grands crimes, on n'ose aller à confesse, ou on ne dit pas tous ses péchés, de peur qu'on ne nous donne une trop rude pénitence, ou qu'on n'oblige à la restitution du bien ou de l'honneur; de quitter l'occasion prochaine; de renvoyer cette femme; de se réconcilier et de pardonner à ses ennemis, etc.

Pour remèdes il faut considérer: 1. Pour la pénitence, combien elle sera plus grande en l'autre vie, en enfer, en purgatoire; il n'y a pas de comparaison entre les peines de cette vie et la gloire de l'autre, dit saint Paul: *Non sunt condignæ passionibus, etc.* (Rom., VIII, 18) *Qui timet primum, dit Job, irruet super eum nix: Ceux qui craignent la bruine seront surpris de la neige.* (Job, VI, 6.) C'est vouloir éviter le tribunal de la miséricorde pour subir celui de la justice: *Horrendum est incidere in manus Dei viventis: « C'est une chose horrible que de tomber* *ès mains au Dieu vivant.* » (Hebr., X, 31.)

Saint Chrysotome applique à ces gens-là la vision de Jérémie. *Quid rides? « Que voyez-vous », dit Dieu, du côté du mal? « Virgam vigilanter, « une verge qui veille; » c'est-à-dire, un léger châtimement de la verge en cette vie. Du côté du septentrion? Ollam ferventem, « une marmite bouillante, » le feu du purgatoire, ou de l'enfer pendant toute l'éternité, etc. (Jerem., I, 11 seqq.)*

Souvenez-vous de celui qui s'excusait à sa femme de n'oser aller à confesse, crainte d'une trop grosse pénitence. Mais celles de l'enfer, dit-elle? Les prêtres en font peur pour se faire obéir, dit-il en se moquant. Il meurt une nuit; sa femme en peine de son état, le jour venu, il est trouvé tout grillé avec un billet à sa main, qui portait ces paroles : *Je suis certain maintenant qu'il y a un enfer, mais trop tard; la crainte de me confesser et de faire pénitence m'a obligé d'y aller!*

2. Pour le bien d'autrui, qu'ils pèsent ces paroles du prophète : *Vae ei qui multiplicat non sua, usquequo aggravat contra se densum latum? « Malheur à celui qui multiplie et amasse les biens qui ne sont point à lui; jusqu'à quand assemblera-t-il la boue épaisse? (Habac., II, 6.)* Saint Paul ne dit-il pas : *Nil intulimus in hunc mundum, haud dubium quod nec auferre quid possumus : « Nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est très-certain que nous n'en pouvons aussi rien remporter. (I Tim., VI, 7.)* *Nudus, dit Job, egressus sum, etc. : « Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai. (Job, I, 20.)* *Quid prodest homini, dit Notre-Seigneur, si universum mundum lucretur, etc. : « Que profite-t-il à l'homme de conquérir tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? » (Matth., XVI, 26.)* *Stulte, hac nocte repetent animam tuam, etc. (Luc., XII, 20.)*

3. Pour le pardon, qu'ils voient comment Notre-Seigneur les traite tous les jours : y a-t-il de la raison? etc. *Homo homini reservat iram, dit le Sage, et a Deo quarit medelam? In hominem similem sibi non habet misericordiam, et de peccatis suis deprecatur; quis orabit pro delictis ejus? etc. : « L'homme garde sa colère, et veut que Dieu le traite de douceur? Il n'a point de miséricorde pour l'homme son semblable, et il prie, pour la rémission de ses péchés; qui sera donc exaucé en cette manière pour ses fautes? » (Eccli., XXVIII, 3-5)*

4. Pour les occasions dangereuses, que dit Notre-Seigneur? *Si oculus tuus scandalizat te, etc. : « Si votre œil vous scandalise, il faut l'arracher, » etc. (Matth., V, 30.)* Point de quartier, où il va du salut et du paradis.

TROISIÈME OBSTACLE.

Le troisième obstacle est l'espérance ; pour se conserver peut-être la réputation d'homme de bien dans l'esprit du confesseur, d'obtenir quelque aumône, ou de faire fortune, etc. Hypocrites, sépulcres blanchis, fumier couvert de neige! le Soleil de justice dardant ses rayons là-dessus, la mort fera paraître l'ordure et l'infamie : *Sol ortus est, et*

liquefacta est terra, etc. (Psal LXXIV, 4.) Semblable au cygne qui sous cette blancheur cache une chair noire et très-dure.

Mais que dira mon confesseur? comment paraître devant lui après cela? Vanité, sottise, ce n'est pas un auge, mais un homme; ce qui est scellé du sang de Jésus-Christ, on n'y pense plus, il vous estimera et croira fort généreux; il admirera l'effet de la grâce; il se souviendra qu'il est homme comme vous : *Qui stat, videat ne cadat. (I Cor., X, 12.)* Il dira avec saint Augustin, *Non est peccatum quod facit homo, quod non possit facere alter homo, nisi juretur ab illo, a quo factus est homo : « Il n'est point de péché où un homme tombe, dans lequel un autre homme ne puisse tomber aussi, s'il n'est assisté de la grâce de Dieu. »*

QUATRIÈME OBSTACLE.

Le quatrième obstacle, c'est le désespoir, pour ceux qui ne croient pas se pouvoir corriger, ou que leurs crimes sont si grands qu'ils ne méritent pas le pardon, comme Caïn : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear, etc. (Gen., IV, 13)*

Folie! c'est faire injure à Dieu, et vouloir attribuer à leur force, ce qui n'est dû qu'à la seule miséricorde de Dieu. Leur conversion est due à la grâce : *Convertite nos et convertemur, etc. Postquam convertisti me, ego penitentiam. (Jerem., XXXI, 18, 19.)* Qui doit donc se désespérer, pour invétéré qu'il soit dans le mal? Si cela dépend de la grâce, pourquoi ne la chercher pas dans le sacrement qui la donne?

Ce sacrement a trois effets, dit saint Bernard : 1° La force et vigueur du bon propos : *Qui assumitur ex confessione peccati;* 2° la grâce, *quam meretur ex humilitate animi,* attirée par le poids de l'humilité; 3° l'aide et le secours pour se relever, par la prière et la compassion de celui à qui nous nous découvrons, etc. Toutes les grâces, dit ce même saint, où les puise-t-on? dans ce sacrement. Que personne donc ne désespère : *Si peccata vestra fuerint sicut coccinum, etc. : « Quand vos péchés seraient rouges comme le vermillon et l'écarlate, ils seront rendus plus blancs que la neige, »* dit Dieu par son prophète. (Isa., I, 18.)

La confession en certain biais est affreuse, comme la baguette de Moïse, la considérant par terre comme un serpent; mais la prenant en main, oh! il en fait des merveilles! Voilà ce que c'est que la confession bien faite. Elle sert d'appui, elle fortifie; par elle nous mettons nos ennemis en déroute; elle fend les rochers, elle en tire des eaux, fend les mers, et nous met enfin dans la Terre promise, etc.

Que dites-vous de cela, âmes timides? désabusez-vous donc une bonne fois. *Gustate et videte, « Goûtez et voyez. » (Psal. XXXIII, 9.)* Défaites-vous de ce démon du silence; triomphez de votre honte; mettez bas cette lâche pudeur; rendez-vous à l'inspiration que vous en recevez maintenant; ne permettez pas que le monde se moque de vous; fermez-lui la bouche maintenant,

en ouvrant la vôtre à votre confesseur par une véritable, franche, et sincère confession de vos péchés, afin que cette petite honte et confusion que vous y recevez ici-bas, vous soit changée en honneur, et en une gloire immortelle dans l'éternité bienheureuse, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XVIII.

Pour le IV^e Dimanche de Carême.

DE LA PREPARATION A LA COMMUNION DE PAQUES.

Erat proximum Pascha dies festus Judæorum, et dixit Jesus ad Philippum, Unde ememus panes ut manducent hi ? (Joan., VI, 4, 5.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'histoire de notre Evangile d'aujourd'hui, que « Jésus passant au delà de la mer de Galilée, qu'on nomme Tibériade, accompagné d'une foule de peuple qui le suivait, parce qu'ils voyaient les prodiges et les miracles qu'il opérait sur les malades, il monta sur une montagne où il avait accoutumé d'aller avec ses disciples; et là s'étant assis avec eux, et ayant levé ses yeux sur cette multitude de personnes qui montaient en ce lieu, pour être en sa compagnie (car la fête de la Pâque des Juifs approchait), il dit à un de ses disciples nommé Philippe: D'où achèterons-nous du pain pour nourrir tant de monde? Ce n'est pas qu'il fût en peine de ce qu'il devait faire, mais c'était pour éprouver sa foi. Philippe lui répondit: Pour deux cents deniers de pain ne suffisait pas pour leur en donner seulement à chacun un petit morceau; et un autre disciple nommé André frère de Pierre, prenant la parole lui dit: Il y a bien ici un jeune garçon, qui a cinq petits pains d'orge, et deux petits poissons dans un panier; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: André, ne vous en mettez pas en peine, faites seulement asseoir tous les hommes. Or, en ce lieu-là il y avait beaucoup d'herbes, les hommes donc étant assis, on en nombra cinq mille de compte fait. Et Jésus prenant les pains en ses mains, il rendit grâces à Dieu son Père, les bénit, les fit distribuer par ses apôtres à tout ce monde; il en fit de même des poissons, et leur en donna autant qu'ils en voulaient; et après qu'ils furent tous rassasiés, Jésus dit à ses disciples: Recueillez les restes, de crainte qu'ils ne se perdent. Ils allèrent donc prendre à chacun ce qu'il lui était resté de son repas, et de ces restes ils en emplirent douze grandes corbeilles, qui étaient provenus de ces cinq pains d'orge et de deux petits poissons, après que cette multitude fut rassasiée. Tous ces hommes ayant vu ce miracle, dirent entre eux: Certainement ce n'est pas là un homme du commun; c'est sans doute le prophète qui doit venir au monde, faisons-en notre roi, nous ne saurions trouver une personne plus accomplie, ni meilleure; mais Jésus connaissant leur pensée et fuyant ces honneurs mondains, il se retira derechef tout seul, au plus haut de la montagne, et se déroba ainsi d'eux. »

Voilà (N.) l'exposition de l'Evangile de

ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Pourquoi l'Eglise nous propose-t-elle l'opération du miracle de la multiplication des cinq pains, environ la fête de Pâques? Pourquoi cette multitude de monde suit-elle Notre-Seigneur? Et pourquoi s'informe-t-il où on prendra du pain pour les sustenter en cette conjoncture? Pourquoi enfin l'Eglise lit-elle cet Evangile approchant de la Pâque des chrétiens? Tout cela est mystérieux. Et comme cette multiplication était une figure de la sainte communion, la circonstance du jour et du temps de la Pâque des Juifs où elle a été faite, nous désigne la vérité de la Pâque des chrétiens, où se doit donner le pain de vie en la communion Pascale à tous les fidèles par une obligation indispensable. Et Notre-Seigneur demande à ses apôtres où on prendra du pain, non qu'il ne le sût bien, mais pour éprouver leur foi, et les disposer par là à cet autre changement du pain en son corps à la vraie Pâque, où tous les chrétiens vont après lui pour le recevoir par obligation; et afin que les prêtres (comme firent les apôtres, faisant asseoir les peuples, et leur distribuant le pain que Notre-Seigneur avait multiplié), disposassent les chrétiens à recevoir celui de la divine communion, en cette grande fête. C'est donc ce que je vous ferai en cette exhortation pour vous disposer à faire une bonne communion, vous marquant la première disposition nécessaire, que Notre-Seigneur requiert pour le bien faire, qui est la foi de cet auguste mystère. Je vous ferai donc voir :

Partition.—1. Les raisons et motifs d'avoir cette foi. 2. En quoi consiste cette foi, ou les vérités qu'elle nous oblige de croire. 3. Les profits et les fruits qu'il en faut tirer.

Notz bien ici les rapports de la figure avec la vérité que nous avons au très-saint Sacrement de l'autel, en la multiplication des pains. 1^o Notre-Seigneur se sert de pain pour le multiplier; en l'Eucharistie il le consacre en son corps, et en multiplie sa présence, etc. 2^o Il leva les yeux au ciel. 3^o Il prit les pains en ses saintes mains. 4^o Il rendit grâces à Dieu son Père. 5^o Il les bénit et les rompit, et les fit distribuer par ses apôtres; cela même se passe en l'Eucharistie. 6^o Par là Notre-Seigneur les dispose à la foi de son Incarnation et sa venue au monde, par les prodiges et les miracles qu'il opérait en ces troupes; par là il les dispose à la foi du très-auguste Sacrement de l'autel, qu'il promet de leur donner, dont la manne n'était que la figure. Ce qu'il prouve et promet, disant : que *qui croit en lui a la vie éternelle*; qu'il est *le pain vivant descendu du ciel*; que *qui le mangera, vivra éternellement*, etc. (Joan., VI.) Cela posé :

PREMIER POINT.

La première preuve de la nécessité de la foi, pour la communion, se tire de celle de ces troupes, qui est la seule cause qu'elles suivent Notre-Seigneur dans le désert, et en

oublie le boire et le manger, etc. La foi pour les autres mystères que celui-ci suppose, comme la Trinité, et l'Incarnation, semble avoir été marquée par Notre-Seigneur. Et il les dispose, disant qu'il est le pain vivant descendu du ciel, et que c'est l'œuvre de Dieu qu'on croie en Celui que son Père a envoyé : *Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.* (Joan., VI, 29) Or s'il exigeait cette foi pour la simple figure et promesse qu'il leur en faisait, à plus forte raison la demande-t-il des chrétiens pour la vérité qui leur est donnée en ce mystère.

2. Pour s'approcher de Dieu, le voir, le connaître, l'aimer, et lui plaire, il faut la foi : *Accedentem ad Deum, credere oportet quod est*, dit l'Apôtre, car « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu : » *Sine fide impossibile est placere Deo.* (Hebr., XI, 6.) Or, où approchons-nous plus près de Dieu en cette vie mortelle, qu'en ce divin sacrement ? La foi donc y est absolument nécessaire.

3. C'est aussi le mystère de la foi par excellence, *mysterium fidei.* (I Tim., III, 9.) Et il la faut d'autant plus grande, qu'il faut aller contre toute l'expérience des sens : *Visus, tactus, gustus in te fallitur, sed auditu solo tuto creditur*, dit le grand saint Thomas. Votre vue, votre toucher, votre goût, peuvent vous tromper, mais non pas votre oreille, parce que la foi vient par l'ouïe, *Fides ex auditu.* (Rom., X, 17.) Isaac fut trompé en touchant et maniant les mains de Jacob, pensant que ce fût Esaü : il n'y eut que son ouïe qui ne le trompa pas, parce qu'il reconnut la voix de Jacob.

4. Comment le révéler, l'honorer, se préparer à le recevoir, si on ne le croit, et on ne discerne pas ce pain et cette nourriture divine d'avec la commune et le pain ordinaire ? *Si non creditis, non intelligetis.* (Isa., VII, 9.) Tout cet appareil extérieur de nos églises, et des autels ; ce chant, ces orgues, ces cloches, ces processions, ces reposoirs, ces trônes, et ces autres cérémonies si augustes, réveillent sans doute et excitent notre foi.

Remarquez bien que ce qui excitait les peuples à suivre Notre-Seigneur, n'était pas seulement le pain qu'il leur donna ; mais les signes, les miracles et les guérisons qu'il opérait sur eux. De même, les merveilles de l'Eucharistie, et ce qui s'y rencontre d'admirable, demande aussi notre foi pour en croire et admirer les vérités. Ce sacrement comprend quantité de merveilles et de prodiges, quantités de belles vérités qu'il faut croire pour s'en approcher dignement ; c'est ce que nous devons faire voir au

DEUXIÈME POINT.

Le sommaire de notre croyance en ce mystère est, 1° Que c'est le corps, 2° et le sang de Notre-Seigneur ; 3° son âme et sa divinité. 4° Sous les espèces du pain et du vin (la substance est changée) et il n'y reste que les accidents, et ce, 5° par les paroles du prêtre en la personne de Jésus-Christ ; 6° à la sainte Messe en la consécration. Donc la première vérité est que la réelle présence

de Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouve en la sainte Eucharistie, non la figure, quoi qu'en disent nos adversaires. Nous avons quelque chose de plus que dans la manne, l'agneau pascal, les pains de proposition, qui n'en étaient que la figure.

La deuxième vérité regarde la manière et comment il s'y trouve. C'est 1° par les paroles du prêtre, qui sont celles de Notre-Seigneur, et la toute-puissance de Dieu. Nous avons une preuve et exemple de ceci par la verge de Moïse changée en serpent, l'eau de la noce de Cana changée en vin, la viande en notre substance, etc. 2° Comment encore ? D'une façon invisible et spirituelle, quoique réelle, comme sont nos âmes dans nos corps, sans y occuper de lieu, et comme le corps glorieux. 3° Il y est tout en toute l'hostie, et tout en chaque partie de l'hostie. 4° Qu'un même corps se trouve tout à la fois en plusieurs lieux, par la multiplication des hosties.

La troisième vérité est, que rompant l'hostie on ne rompt que les accidents ; c'est-à-dire, cette figure et cette quantité extérieure qui paraît à nos yeux, non le corps du Fils de Dieu, lequel quoiqu'il y soit réellement, n'y est pas toutefois en son extension locale, et en ses dimensions extérieures, qui puissent paraître à nos yeux. Toutes ses parties sont réduites à un point ; mais dans l'ordre et sans confusion.

La quatrième vérité est qu'il n'y a plus rien de la substance du pain, qu'il n'y reste que les seuls accidents ; mais sans aucun supposé ni sujet qui les soutienne : que le corps de Jésus-Christ, par conséquent, qui est caché sous ces accidents, n'y est pas avec le pain ; mais que le pain est changé au corps de Notre-Seigneur ; que le sang, l'âme et la divinité s'y trouvent par concomitance, et par une suite inséparable ; et qu'il y demeure en nos ciboires, et dans nos estomacs jusqu'à la consommation des espèces : après quoi Notre-Seigneur cesse d'être là présent, sans se retirer ailleurs, par une cessation de présence.

La cinquième vérité est que Dieu le Père, et le Saint-Esprit se trouvent aussi en la sainte hostie, à cause de la personne divine du Fils, qui a une même divinité avec le Père et le Saint-Esprit, quoique réellement par les paroles on ne mette que le corps et le sang sous les espèces ; mais que par l'union hypostatique la personne divine du Fils s'y trouvant avec son humanité sainte, le Père et le Saint-Esprit s'y trouvent aussi conséquemment. Voilà des admirables vérités que nous découvrons la foi en cet adorable mystère ? Voilà, chrétien, comme elle te dispose à le recevoir en ce divin Sacrement. Voilà ce qu'il faut réellement que tu supposes et que tu croies, lorsque tu t'en approches. Voyons maintenant les sentiments et les fruits que tu dois tirer de ces vérités. C'est mon

TROISIÈME POINT.

Le premier sentiment que tu dois avoir

de ces grandes vérités et des merveilles que tu viens d'entendre de ce mystère, c'est de croire fermement et de faire souvent des actes de foi, tantôt sur une de ces vérités, tantôt sur une autre. Par exemple, à la communion, à la Messe, passant par devant ou entrant dans les églises, le voyant porter aux malades, aux processions, le nommant ou l'entendant nommer, dire de cœur, ou de bouche : *Où, mon Seigneur et mon Dieu ! je crois fermement que c'est votre précieux corps et votre précieux sang qui est renfermé sous cette hostie, et je le crois plus fermement, que si je le voyais réellement, parce que mes yeux me peuvent tromper ; mais votre parole est infallible.* Dire souvent. *Loué soit le très-saint Sacrement de l'autel, etc.*

Le deuxième fruit et la deuxième pratique est de l'aller souvent visiter et adorer dans les églises. C'est cette illustre dévotion, qui est perpétuelle en certains lieux, qui fait frémir les démons, et qui fait crever les hérésies. Hé ! pourquoi n'adorer pas Jésus-Christ présent au saint Sacrement de l'autel, puisque les anges l'assistent toujours à l'adorer invisiblement sur nos autels ? Ce respect doit être particulièrement témoigné à la Messe, dans les églises, devant nos tabernacles, surtout quand il est exposé aux yeux et à la dévotion des fidèles.

Réflexion. Jésus s'est mis en l'Eucharistie sous l'apparence d'un morceau de pain, afin que nous nous approchions de lui avec confiance ; car s'il se présentait à nous en sa forme naturelle et ordinaire en l'éclat et splendeur de sa gloire, il nous éblouirait et nous ferait pâmer de frayeur, nous n'oserions l'aborder, ni même l'envisager. Il a donc inventé ce moyen-là pour se communiquer à nous, pour être en tous les lieux, où sa présence est nécessaire ; et à cause que cette si grande Majesté est voilée sous de si faibles accidents, on le traite avec si peu de respect, qu'on aurait honte si l'on paraît à une personne de la moindre autorité, de le traiter de la façon. On y devise en sa présence, on s'y met en des postures indécentes, on se contente d'y ployer un genou en terre ; comme les Juifs le traitèrent autrefois en dérision ; on y fait des marchés, on y pense à toute autre chose qu'à lui ; il n'est pas jusqu'aux enfants insolents qui jouent et badinent en sa présence, sans que les parents les en reprennent. C'est la plainte qu'il faisait autrefois par son prophète : *Si ego Pater vester, ubi honor meus ?* « Ah ! si je suis votre Dieu et votre Père, où est l'honneur que vous me rendez ? Où est le respect que vous avez à ma présence ? » etc. (*Malach., I, 6.*)

Le troisième fruit c'est l'amour, qui suit l'estime et le respect. Quoi donc, tant de divines qualités ne nous provoqueront-elles point à l'amour ? Son amour et sa mort, dont il nous a laissé la mémoire en ce divin Sacrement, doivent suffire pour y attirer le nôtre. Avait-on jamais ouï parler d'un amour pareil, à celui que nous a témoigné Jésus en l'Eucharistie ; quelles reconnais-

sances ne lui en devons-nous point ? Les marques et les témoignages que nous lui devons donner de notre amour, c'est d'y penser souvent, d'en parler, le visiter, le recevoir, en instruire, publier sa gloire, le revancher, faire dire des Messes, le défendre avec zèle, quand on le méprise, ou qu'on y manque de respect en notre présence.

La quatrième pratique est la crainte respectueuse que nous devons avoir pour la Majesté divine : penser souvent que celui qui réside avec nous, et qui garde maintenant le silence sur nos autels, sera un jour notre Juge ; que de là même il découvre et discerne les bons et les méchants. Il voit, impie ! ton indévotion et tes hypocrisies. Il y voit, impudique ! les abominations et les sales convoitises de ton cœur, etc. Il y voit, avare ! les concussions et les usures. Il y voit, cœur vindicatif ! la vengeance et la haine irréconciliable que tu nourris dedans ton cœur. Il y voit, pécheur endureur ! les communions sacrilèges que tu fais par la profanation de son sacré corps, depuis tant d'années, pour ne pas quitter l'occasion prochaine qui t'engage dans des péchés exécrables. O chrétiens ! *Pavete ad sanctuarium meum (Levit., XXVI, 2)* ; tremblez à la vue de ce divin Sauveur et de ce Dieu d'amour, qui doit être notre Juge ; que ce soit là le fruit de votre foi, qui vous fasse honorer et respecter le mystère qui doit être le prix et le gage de la gloire. Ainsi soit-il.

Si l'on veut traiter plus amplement de ce Mystère, on peut voir les Exhortations sur le Catéchisme, dans la IV^e partie des Prônes, en la fête du Saint-Sacrement et dans la V^e, au mois d'avril.

PRONE XIX.

Pour le Dimanche de la Passion.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Quis ex vobis arguet me de peccato ? etc. (*Joan., VIII, 46.*)

Exposition de l'Evangile — « Jésus parlant à une troupe de juifs, leur dit ces paroles : Qui est celui d'entre vous qui me pourra convaincre d'aucun péché ? Si je vous prêche la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Celui qui est enfant de Dieu, entend volontiers la parole de Dieu ; et vous ne la voulez pas entendre, parce que vous n'êtes pas des gens de Dieu. Les Juifs lui répondirent et lui dirent : Nous disions bien que vous étiez un Samaritain et que vous aviez le diable au corps ? Jésus leur répondit : Je n'ai pas le diable au corps, mais j'honore mon Père, et vous, vous me déshonorez. Je ne recherche point ma gloire, il y a qui la cherche et qui en juge ; mais je vous dis en vérité, que si quelqu'un garde ma parole, et l'observe, il ne mourra jamais. Les Juifs répondirent : C'est maintenant que nous connaissons bien que vous êtes endiablé ; Abraham est mort, et les prophètes, et vous dites : Si quelqu'un observe mes paroles, il ne mourra point. Etes-vous plus grand

que notre père Abraham qui est mort, et que les prophètes qui sont morts aussi ? Qui êtes-vous donc, que vous faites-vous ? Si je me glorifie de moi-même, leur dit Notre-Seigneur, ma gloire ne sera rien ; il y a mon Père qui a soin de ma gloire, c'est celui-là même que vous dites être votre Dieu, et que vous ne connaissez pas, mais moi je le connais fort bien. Et je serais un menteur comme vous : mais je le connais, et je garde sa parole. Votre père Abraham a souhaité de voir le jour de ma venue au monde, il l'a vu et s'en est réjoui. Et les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous dites que vous avez vu Abraham qui est mort il y a plusieurs siècles. En vérité, en vérité, leur répondit Jésus, je vous dis que je suis devant qu'Abraham fût au monde. Ces misérables pensant avoir entendu un mensonge, prirent des pierres pour le lapider, mais Jésus se cacha, et sortit du temple. »

Prélude. — Vo-là (N.) L'exposition de l'Evangile que nous lisons à la Messe de ce jour, qui me fournit une ample matière pour quantité d'instructions ; mais à l'occasion de la Pâques prochaine, je me suis résolu de vous traiter de l'examen de conscience ; j'en tire le sujet des paroles de mon texte, sur le défi que fait Notre-Seigneur aux Juifs de lui reprocher aucun péché : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Il est bien vrai que Jésus seul, et sa sainte Mère, peuvent présenter ce cartel à leurs ennemis, étant comme ils sont exempts de péché ; Jésus par nature, comme Dieu et Homme, et sa sainte Mère par privilège et par grâce, comme Mère de ce Dieu-Homme. Tout le reste des hommes ne pourrait faire ce défi qu'à leur confusion, parce qu'ils sont tous fautifs et sujets au péché : *Omnes homo mendax* : « Il n'y a point d'homme qui ne soit menteur, » dit le Prophète-Royal (Psal. CXV, 11), et par conséquent pécheur. *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt, non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* : « Ils ont tous décliné et sont devenus méchants. Il n'en est aucun qui fasse bien, pas même un seul. » (Psal. XIII, 3.) Et saint Jean ajoute en ses Epîtres, que si nous disons que nous sommes sans péché, nous sommes séduits, et la vérité n'est pas en nous : « Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est. » (1 Jean, I, 5.)

Il y a pourtant un moyen d'éviter ce reproche, et de nous garantir de cette confusion, qui est de nous en purger par la pénitence ; et à cet effet dresser au dedans de nous un tribunal, et nous faire notre procès à nous-mêmes, pour prévenir ce reproche par un examen et discussion sérieuse de nos crimes : car comme dit saint Paul : *Si nos dijudicaremus, non utique judicamur* : « Si nous nous jugeons nous-mêmes, personne ne nous jugera. » (1 Cor., XI, 31.)

Partition. — Nous en ferons donc voir l'importance en ce discours, en faveur de la confession et communion de Pâques,

dont nous approchons. Je vous en dirai trois choses : 1. Ce que c'est, et ce que l'on doit entendre par cet examen. 2. Les motifs qui nous doivent porter à le bien faire. 3. Les moyens qu'il faut garder pour cela, etc.

PREMIER POINT.

Quant au premier, Jérémie fait parfaitement connaître ce que c'est que l'examen dont j'ai à vous parler aujourd'hui : *Statue tibi speculam, dit ce prophète, pone tibi amaritudines, et dirige cor tuum in viam rectam.* (Jerem., XXXI, 21.) Fais-toi une sentinelle et une échangnette comme pour veiller et considérer ce que c'est que le péché, et en faire une recherche exacte, afin de le détester et t'en affliger, et commencer par là à redresser les voies, et retourner à Dieu, dont tu t'étais égaré et éloigné, etc.

Car qu'est-ce que cet examen, sinon une exacte et sérieuse recherche dans l'état intérieur de notre âme, pour en connaître les dérèglements, et les péchés commis contre Dieu, afin de les détester, en faire satisfaction à sa justice, et prendre les moyens de s'en corriger à l'avenir ? Voilà ce que c'est que l'examen. Pour le comprendre encore mieux, voyons les paroles du Prophète.

1. *Pone tibi speculam.* Fais-toi une sentinelle, veille et considère : cela veut dire, que pour connaître le péché, nous avons besoin de la lumière et de la grâce : qu'il la faut demander à Dieu, et dire comme David : *Illumina oculos meos ne unquam obdormiam in morte* ; « Seigneur, illuminez mes yeux, afin que jamais je ne m'endorme en la mort du péché. » (Psal. XII, 4.) *Illumina tenebras meas* : « Mon Dieu, illuminez mes ténèbres » (Psal. XVII, 29.) Ou avec Job, *quantas habeo iniquitates, et peccata mea, scelera mea ostende mihi, etc.* (Job, XIII, 23.) Seigneur, montrez-moi combien mes péchés sont grands et énormes, en nombre, en quantité, en qualité, comme ils se sont multipliés en pensées, paroles et actions, contre vous, le prochain, et moi-même, etc.

Par cette sentinelle il faut entendre encore sa propre conscience, qui est un fidèle témoin contre nous-mêmes, *conscientia mille testes*, elle vaut toute seule un millier de témoins. *Hæc arguet nos de peccato* : elle nous convaincra de péché. Si vous avez mal fait, votre péché sera toujours devant vos yeux, vous l'aurez continuellement en la pensée ; c'est Dieu même qui le dit. *Si male egeris, statim in foribus peccatum aderit.* (Gen., IV, 7.) C'est cette conscience qui nous avertit des péchés commis contre la loi, qu'elle porte écrite elle-même ; ce qui passe en la pensée, dans les œuvres, contre chaque article. Voilà ce que l'examen produit dans la connaissance ; mais

2. Le prophète ajoute : *Pone tibi amaritudines* ; il faut que cela passe jusqu'au cœur, qu'il en soit touché de douleur et d'amertume, c'est-à-dire, que la douleur suive la connaissance de nos crimes ; que l'examen produise la douleur de la contrition : *Quæ*

dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini (Psal. IV, 5), et que le regret que vous en avez conçu dans le cœur, passe jusqu'à la douleur, à la composition et aux larmes, en votre couche et en votre particulier. *Quod delectabat in carne*, dit saint Augustin, *cruciet in mente* : « Ce qui délecte la chair doit crucifier l'esprit. » David n'a pas plutôt conçu le dessein de s'affliger, et se repentir du péché, que Dieu exauce ses prières pour son peuple ; Dieu n'a plus que juger en nous, quand nous nous jugeons nous-mêmes, et nous nous repentons du péché : *Si nos dijudicaremus, non utique judicemur*, etc. (I Cor., XI, 31.)

3. Mais l'essentiel de l'examen, c'est la résolution de se corriger, et la véritable moyen de sa conversion et de son amendement : voilà le sens de ces dernières paroles : *Dirige cor tuum in viam rectam*. Il faut couper la racine : *Securis ad radicem ponenda est*, etc. (Matth., III, 10.) Il faut quitter les occasions, prendre un chemin contraire, et les vertus opposées à ses habitudes et à ses dérèglements ; ne point écouter la nature corrompue ; dans l'aise et la prospérité, ne point oublier les résolutions prises dans la tribulation : *Cito fecerunt, obliti sunt operum ejus, et non sustinuerunt consilium ejus*, etc. (Psal. CV, 13.) On promet facilement, mais la ferveur de la grâce sensible est-elle passée, on n'y pense plus, etc.

Saint Pierre est brave, quand il ne voit pas les soldats : *Etiam si oportuerit me mori tecum*, etc. (Marc., XIV, 31.) Se trouve-t-il dans l'occasion, il renie son Maître. Voilà le faible de ses résolutions, etc. Point de trêve avec nos ennemis : *Persequar inimicos meos, et non convertar, donec deficiant*, etc. (Psal. XVII, 38.) Nous souvenir de ce que nous avons promis, et à qui nous l'avons promis. C'est à vous, mon Dieu, etc. Notre-Seigneur ne descend point de la croix, quelque injure, et quelque traverse qu'il reçoive de ses ennemis, etc. *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ*, etc. (Psal. CXVIII, 106.) Qui fait autrement, n'est pas propre au royaume de Dieu : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei*. (Luc., IX, 26.) Il ne faut pas se déprendre de ses résolutions, mais y persévérer jusqu'à la mort, etc. C'est l'effet de l'examen et de la revue de notre conscience. Pour vous en convaincre davantage, trouvez bon que je vous en apporte les motifs, c'est ce que j'ai promis en mon

DEUXIÈME POINT.

Le premier, c'est que l'usage en est aussi ancien que le monde : Dieu quoique irréprochable en sa conduite, la pratiqua après la production des créatures et de l'univers : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat et erant ea de bono* : « Il examina toutes les choses qu'il avait faites, et les trouva bonnes. » (Gen., I, 31.) Nous ne pouvons pas dire cela de nos actions ; au contraire, étant très-défectueuses, pour les redresser, il les faut examiner et y

faire une sérieuse réflexion. C'était la pratique de deux grands rois dans l'Ecriture : *Meditatus sum nocte cum corde meo*, dit David, *exercitabar, et scopebam spiritum meum* : « Je méditais la nuit avec mon cœur et m'exerçais à purger mon esprit. » (Psal. LXXXVI, 7.) Ezéchias n'examine pas seulement les péchés d'un jour, mais de toute sa vie : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*. (Isa., XXXVIII, 15.) Cela est de telle importance, qu'un prophète dit que tous les dérèglements des hommes ne viennent que faute de cette réflexion : *Desolatione desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde*. (Jerem., XII, 11.) C'est la première raison qui nous oblige à en user.

La deuxième se tire de la nécessité du salut qu'on ne peut acquérir sans la fuite du péché : *Nil coinquinatum intrabit in regnum cælorum*. (Apoc., XXI, 27.) On n'entre dans le ciel que par l'innocence ou la pénitence. La pénitence ne se peut pratiquer que par la connaissance du péché ; le péché ne se connaît que par la réflexion qu'on y fait. Un païen (c'est Sénèque) a connu cette vérité : *Initium salutis notitia peccati ; qui peccare se nescit, corrigi non vult*. (Epist. 28.) Le commencement du salut, dit ce philosophe, consiste en la connaissance du péché ; car celui, qui ne croit pas pécher, qui ne fait pas de réflexion sur les fautes qu'il commet, ne veut pas se corriger. Et comme c'est une nécessité après le péché d'en faire pénitence et d'y remédier par la confession ; on peut dire qu'il n'y a pas de vraie pénitence sans cet examen duquel nous parlons. Qui fait autrement, dit saint Bernard, *ruinam facit, non structuram* : c'est bâtir sans fondement. L'induction en est facile par toutes les conditions de la pénitence.

1. La première est que ce doit être une accusation de soi-même. *Dic peccata tua, ut justificeris*, dit Dieu par Isaïe (Isa., XLIII, 26.) David prend résolution de s'accuser de son péché : *Dixi : Confitebor*, etc., et *tu remisisti*, etc. (Psal. XXXI, 5.) Mais comment l'accuser, si je ne le connais pas ? comment le connaître sans examen et sans rentrer en moi-même ? etc.

2. Une autre condition requise à la confession est, qu'elle soit douloureuse ; mais quelle sera ma douleur et ma détestation du péché, si je n'en connais le nombre, la gravité, l'énormité et les autres circonstances qui le rendent plus punissable devant Dieu ? Cela ne se peut que par l'examen et la réflexion que j'y fais. C'est ce qui fait baigner son lit de larmes à David : *Lacrymis meis stratum meum rigabo* (Psal. VI, 7). Pourquoi ? c'est qu'il connaît son péché, c'est que le péché est toujours devant ses yeux : *Iniquitatem meam ego cognosco* : *Peccatum meum contra me est semper* (Psal. L, 5). La Madeleine fait le même, *ut cognovit*, dès le moment qu'elle eut connu, etc. Saint Pierre ne pleure qu'après avoir fait réflexion sur son crime : *Recorda-*

tus verbi Jesu, etc., flevit amare (Matth., XXVI, 75). C'est le chant du coq, le reproche de sa conscience, ce fidèle témoin. C'est ce qui fait résoudre le prodigue à quitter le péché et à retourner vers son père : *In se reversus dixit, Quanti mercedarii in domo patris, etc. Surgam, et ibo ad patrem : dicam, Pater ! peccavi* (Luc., XV, 17, 18). Ayant ouvert les yeux sur ses misères, il fit cette réflexion : Combien y a-t-il de mercenaires et valets en la maison de mon père qui ont abondance de toutes choses, pendant que moi qui suis l'enfant de la maison, je meurs ici de faim ? Ah ! je sais bien ce que je ferai, je me lèverai, je sortirai de cette misère, je m'en irai trouver mon père : il a de la bonté, je me prosternerai à ses pieds en toute humilité, et lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et devant vous, je ne mérite pas d'être appelé votre fils, je m'en suis rendu indigne par mes déportements ; mais faites-moi seulement la grâce de me recevoir au nombre de vos serviteurs, etc. *Dicam*, voilà la bonne confession, etc.

La troisième condition de cette bonne confession ; c'est le ferme propos d'amendement : *Qui abscondit scelera sua*, dit le Sage, *non dirigetur : qui autem confessus fuerit et reliquerit ea, misericordiam consequetur* : « Celui qui cache ses péchés, ne prospérera point ; mais celui qui les confessera et les quittera pour n'y plus retourner obtiendra miséricorde. » (Prov., XXVIII, 13.) Or cet amendement ne sera jamais efficace, sans un sérieux examen, qui fasse prendre les moyens de n'y pas retomber à l'avenir, etc.

La quatrième et dernière condition de la confession, c'est que la satisfaction y soit jointe, et qu'on venge le péché par quelque peine qui fasse craindre d'y retomber. Tout cela ne se peut sans application particulière à bien reconnaître les remèdes que nous voulons employer pour remonter à la vertu. Inférez de là, la nécessité de bien faire cet examen pour rentrer en grâce avec Dieu par la pénitence, qui est la seule porte du salut après le péché commis. Vous attendez de moi les moyens de bien faire cet examen ; c'est mon

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen est de considérer que nous avons assez de malice et de faiblesse (et que trop) pour commettre le mal ; mais nous n'avons point assez de grâce ni de lumière pour le connaître et le détester. Il n'y a que Dieu seul qui le connaisse et de qui nous puissions attendre ce secours : *Beliahi quis intelligit ?* « Qui est celui, dit le Roi-Propète, qui puisse connaître ses péchés ? » (Psal., XVII, 13.) « Il n'y a que vous, ô Seigneur, dit-il en un autre endroit, qui connaissiez mes imperfections, parce que vos yeux ont vues, et tous les péchés sont écrits en votre livre : » *Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur, etc.* » (Psal., CXXXVIII, 16.) C'est à lui

done qu'il faut la demander. A cet effet se recueillir un peu auprès de Dieu, vider son esprit de toute autre chose, s'élever à lui, et dire avec affection et de cœur : *Mon Dieu, j'ai été assez misérable pour m'abandonner au péché ; mais je n'ai point assez de lumière pour le connaître, ni de grâce pour le détester ; je vous la demande, ô mon Dieu ! et celle de m'en confesser.* Ne venir donc pas brusquement devant le confesseur après six mois ou un an, sans s'examiner, prendre du temps à proportion, etc.

2. Cela fait, attention à quatre ou cinq circonstances qui peuvent aider à se ressouvenir de ses péchés. La première est celle du temps qu'on ne s'est pas confessé. Il faut plus de temps pour une confession de six mois que de six jours ; si pour une générale, faire le partage de sa vie depuis sept ou huit ans jusqu'à douze ou quinze, de quinze à vingt-cinq et trente, etc., voir comme on y a vécu, etc. La seconde regarde les lieux où l'on a demeuré ; voir ce que l'on y a fait. La troisième regarde les personnes qu'on a fréquentées ; selon leur disposition, bien souvent elles nous portent au péché ou à la vertu : *Cum bono bonus eris* (Psal., XVII, 26.). Les empois et vacations, l'état et la condition qu'on a embrassé ; autres les péchés d'un ecclésiastique ; autres ceux d'un soldat, d'un marchand et d'un artisan. Ainsi du serviteur et du maître, du père, de la mère et de l'enfant, etc.

La troisième chose à observer, c'est qu'il y a trois sources de tous les péchés ; la malice, l'ignorance et l'infirmité. De quelque source qu'ils viennent, ils ne se commettent qu'en trois manières, par pensées, paroles, œuvres et omissions, qui tous n'ont que trois objets : Dieu, le prochain et nous-mêmes.

Cela supposé, après s'être mis en la présence de Dieu, et avoir invoqué sa grâce, il faut venir aux moyens de bien faire cet examen, et faire ce que dit Jérémie : *Statue tibi speculam*, nous faire un petit tribunal ou parquet dans la conscience, mettre notre âme à l'inquisition, et prévenir ce qui se passera au grand jour du jugement ; ouvrir le livre de la conscience, y lire ce qui est écrit, entendre la déposition des témoins, et ce qui nous peut convaincre de péché : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?*

Dans le premier feuillet de ce livre vous y lirez et aurez pour témoins les dix commandements de Dieu, ceux de l'Eglise, etc. Cette loi éternelle qui doit servir de règle à toutes nos actions : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* (Psal., IV, 7). Voir en quoi l'on s'est égaré sur chaque commandement, etc.

Le deuxième feuillet nous marque les péchés capitaux, qui sont les chefs de tous les autres, compris par les théologiens sous ce mot de *Saligia*. Les plus monstrueux sont ceux qui crient vengeance devant Dieu.

L'homicide volontaire : *Vox sanguinis fratris tui Abel clamat*, etc. (Gen., IV, 10.) Le péché contre nature, l'oppression des pauvres, retenir le salaire des ouvriers : *Ecce merces operariorum quæ fraudata est clamatur*, etc. (Jac., V, 5.) Là encore ceux qui sont contre le Saint-Esprit, qui suppriment le germe de la grâce, qui sont irrémédiables, ou de se pardonner difficilement ; le désespoir du salut, la présomption de l'avoir, sans faire de bonnes œuvres ; impugner la vérité connue, porter envie aux grâces spirituelles du prochain ; s'obstiner dans son péché, et mourir sans vouloir faire pénitence.

Le troisième feuillet porte les sens intérieurs et extérieurs ; l'imagination, la pensée, les désirs, etc. Le consentement de la volonté, qui fait toute la malice du péché, les sens extérieurs, les yeux, l'ouïe, le goût, le toucher, l'odorat.

Le quatrième feuillet nous représente les péchés d'habitude, et souvent réitérés, qui portent à l'endurcissement et à l'impénitence finale : tant de jurements, de blasphèmes, d'impuretés, de calomnies, de médisances, etc.

Dans le cinquième feuillet sont écrits les péchés de scandale qu'on n'exprime jamais en confession. Pères et mères, athées, libertins, blasphémateurs, impudiques ! prenez-y garde, etc.

Le sixième et dernier feuillet nous avertit du genre, de l'espèce, du nombre et des autres circonstances, qui changent ou aggravent le péché, et qu'il faut déclarer dans la confession. Voilà le livre qui marque les désordres de notre vie ; voilà le miroir qui ne flatte point. Ne demandez pas après cela : *Quis ex vobis arguet me de peccato* ? Ce sera votre propre conscience, les commandements de Dieu, vos sens intérieurs et extérieurs, qui vous les reprocheront. Voilà le premier moyen de bien faire son examen.

Le deuxième est compris en ces paroles du prophète, *pone tibi amaritudines*. Il faut en concevoir de la douleur, par la considération d'un Dieu offensé par un misérable pécheur. Ne vous contentez pas de le connaître ; mais venez à la détestation du péché.

Le troisième est la résolution et le bon propos de mieux vivre : *Dirige cor tuum in viam rectam*. C'est là le fruit et l'essentiel de l'examen. Voir quelles sont les occasions qui nous retiennent ; minuter les moyens de rompre avec elles, et se résoudre à la pratique des vertus ; satisfaire à Dieu et au prochain que l'on a offensé. Cela fait, dites bien tout à votre confesseur ; ouvrez-lui bien votre cœur ; écoutez avec un cœur contrit les avis salutaires qu'il vous donnera. Et pour y demeurer plus fidèle, faites tous les jours très-exactement l'examen journalier du soir ; allez tous les mois et plus souvent à confesse. Prévenez par ce moyen celui de la justice divine ; et après cela défiez tout l'enfer, et dites hardiment :

Quis ex vobis arguet me de peccato ? Monrez ensuite avec confiance, et croyez qu'il n'y aura pour vous que des bénédictions et des récompenses, qui sont celles qui sont préparées aux élus dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XX.

Pour le Dimanche des Rameaux.

DE L'INDIGNE COMMUNION, POUR PRÉPARATION A CELLE DE PAQUES.

Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini. (I Cor., I, 29.)

(Vel) Scitis quia post biduum Pascha fiet. (Matth., XXVI, 2.)

Exposition de l'Evangile — « Jésus parlant à ses disciples leur dit : Vous savez que dans deux jours se fera la solennité de Pâques, et vous saurez aussi que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. Notre-Seigneur leur dit cela, d'autant qu'il savait bien que lors les scribes et les anciens du peuple s'assembleraient en la salle du grand prêtre Caïphe, et tiendraient conseil de la manière qu'ils pourraient le prendre, par ruse et finesse, pour le mettre à mort ; car, disaient-ils, il ne faut pas que ce soit durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque sédition parmi le peuple, parce qu'il a déjà beaucoup de créance en lui. Et comme Jésus était en Béthanie, en la maison de Simon le lépreux, une femme s'approcha de lui qui avait dans un vase d'albâtre un parfum fort précieux qu'elle répandit sur sa tête ; ce que voyant les disciples, ils en murmurèrent et dirent : A quoi sert cette perte ? Ce parfum pouvait être vendu beaucoup d'argent, dont on aurait assisté les pauvres. Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi contristez-vous cette femme ? elle a fait une bonne action envers moi ; vous avez toujours les pauvres avec vous ; mais vous ne m'aurez pas toujours. Et celle-ci répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour être employé à ma sépulture. Je vous dis en vérité qu'en toutes les parties du monde où cet Evangile sera prêché, on se souviendra d'elle, quand on parlera de cette action. Pendant ce temps-là un des douze disciples de Notre-Seigneur nommé Judas Iscariotes s'en alla trouver les princes des prêtres et leur dit : Je sais que vous êtes en peine comment vous pourrez avoir notre maître entre vos mains. Que me voulez-vous donner et je vous le livrerai ? Ils lui promirent trente deniers, il en demeura d'accord, et dès lors il ne fit plus que chercher l'occasion de livrer Jésus. Or le premier jour de la fête des Azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions un lieu pour manger la Pâque ? Jésus dit : Allez en la ville à un certain homme, et lui dites : Le Maître dit : Mon temps est proche, je veux faire la Pâque chez vous avec mes disciples. Les disciples firent tout ce que

Jésus leur avait commandé, et ils préparèrent la Pâque. Comme donc le soir fut venu, étant à table avec ses disciples et mangeant avec eux il leur dit : Je vous assure en vérité que l'un d'entre vous me trahira. Ces paroles les contristèrent beaucoup, et commencèrent à lui dire chacun en son particulier : Notre Maître, n'est-ce point moi ? Et il leur répondit : Celui qui met la main dans le plat avec moi, est celui qui me trahira. A la vérité le Fils de l'homme s'en va mourir, pour accomplir ce qui est écrit de lui, mais toutefois malheur à celui par qui il sera livré à mort, il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais venu au monde. Le traître Judas qui l'avait vendu, prenant la parole, lui dit : Notre Maître ! n'est-ce point moi ? Vous l'avez dit, lui repartit le Fils de Dieu. Et comme ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, et le rompit, puis le donna à ses disciples, leur disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps ; prenant ensuite le calice et rendant grâce à Dieu son Père, il leur donna et dit : Buvez tous de ceci, car c'est mon sang du nouveau Testament, qui sera répandu pour la rémission des péchés de plusieurs. »

Voilà (N.) le récit de l'Evangile que l'Eglise lit en ce jour en la Messe. Il est vrai qu'elle y ajoute ensuite le récit de la passion douloureuse de Jésus-Christ notre Sauveur ; mais je me réserve à vous en entretenir vendredi prochain. Aujourd'hui à l'occasion de la communion de Pâques dont il y en aura plusieurs qui commenceront peut-être à la faire dès jeudi, j'ai dessein de vous en traiter, pour fruits et profits de notre Evangile.

Prélude. — Ce n'est pas sans mystère, qu'on faisait venir l'agneau de la Pâque à la maison quelques jours auparavant que de l'offrir. L'abbé Rupert dit que c'était afin que l'ayant toujours devant les yeux, on y pensât, et qu'on s'y préparât avec plus d'attention, qu'on eût toujours cette immolation et manducation dans la pensée, etc.

C'est avec beaucoup plus de piété et de religion que les chrétiens ayant à recevoir en la divine communion le véritable Agneau de la Pâque, doivent y penser sérieusement, et se disposer à le faire avec toute la pureté et sainteté convenable. C'est donc ce qui fera le sujet de cette exhortation, en laquelle pour me rendre intelligible, je vous ferai voir deux vérités fort importantes.

Partition. — La première sera des raisons et motifs de s'y préparer : les avantages ou les maux du contraire. La deuxième sera des dispositions ou moyens de le bien faire.

PREMIER POINT.

La première raison sera tirée de l'excellence de la chose en soi. C'est pourquoi il faut donner ici lieu à l'avis du Sage : *Quando sederis ut comedas cum principe, diligenter attende quæ appositæ sunt ante faciem tuam, et statue calicem in gutture tuo.* (Prov., XXIII, 1.) « Etant invité à la table d'un grand,

prends garde à ce qui est servi devant toi, » etc. S'il faut user de tant de précaution pour la table d'un prince mortel, combien plus pour celle du Roi des rois ? etc. Il faut bien plus d'appareil pour l'entrée d'un roi que d'un simple gentilhomme, dans quel qu'une des villes de ses Etats, etc. David ne l'ignorait pas parlant de la structure du temple, do t il s'estimait indigne, en laissant l'exécution à Salomon son fils : *Non enim homini preparatur habitatio, sed Deo*, etc. (I Paral., XXIX, 1.) Pourquoi ? C'est la demeure d'un Dieu et non d'un homme mortel. Notre-Seigneur nous l'a voulu insinuer, lorsqu'il institua ce mystère, lui qui avait cherché l'humilité toute sa vie, il vent de l'éclat et de l'appareil en ce mystère. *Canaculum stratum*, etc. « Une grande chambre bien ornée. » (Luc., XXII, 12.) Et même pour marque de cette pureté il dit à ceux qu'il envoie pour cette préparation : *Occurret vobis homo lagenam aquæ portans : « Vous trouverez un homme portant une cruche d'eau (Marc., XIV, 13), »* qui est le signal et la marque de la pénitence ; qu'il faut faire précéder des larmes de la confession sacramentale, etc. Il nous donne une autre figure de ceci au lavement des pieds des apôtres : *Mandi estis, sed non omnes*, etc. : « Vous êtes nets, mais non pas tous (Joan., XII, 10) ; il savait bien qu'il y en avait un en la compagnie qui n'avait pas la conscience pure. C'est ce que marquent encore les flambeaux, l'appareil des autels, les ornements, les ambes, de fin lin, etc. : il ne se voit rien de semblable aux festins des princes et des rois.

La deuxième raison sera tirée du grand mal de le faire indignement, etc., premièrement c'est le plus grand de tous les crimes, non-seulement parce qu'on méprise la grâce, mais l'Auteur de la grâce, se rendant coupable de sa mort et de son sang : *Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini*, etc.

Exemple des crimes d'Etat, du violement des lois et du crime de lèse-majesté, s'en prenant à la propre personne du prince, dont la punition est des plus sévères. Application à la transgression des commandements de Dieu, et à l'attentat à sa propre personne par l'indigne communion : *Irritam quid faciens legem Moysi*, dit saint Paul, *sine ulla miseratione, duobus vel tribus testibus moritur*, etc. : « Si quelqu'un avait méprisé la loi de Moïse, il était condamné à mort sans miséricorde, s'il y avait deux ou trois témoins seulement qui la lui eussent vue mépriser. » (Hebr., X, 28.) « Combien donc, continue-t-il, méritera de plus cruels tourments celui qui aura foulé le Fils de Dieu sous ses pieds, et tenu pour une chose profane le sang du Testament par lequel il aurait été sanctifié, etc. » *Quanto majus putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei concalcaverit, et sanguinem Testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est*, etc. (Ibid. 29.) Voilà ce qui rend le crime de l'indigne communion si énorme et par conséquent si punissable.

Vous avez en horreur le crime de Judas et l'attentat des Juifs, qui ont dit, *Sanguis ejus super nos* : « Que son sang soit répandu sur nous (Matth., XXVII, 25), » et avec raison. Voilà ce que fait l'indigne communion. Encore Notre-Seigneur trouve-t-il quelque lieu d'excuse et allègue leur ignorance, priant pour eux : *Nesciant quid faciunt*. (Luc., XXIII, 34.) Mon Père, pardonnez-leur, s'il vous plaît, ils ne me connaissent pas, ils ne savent pas ce qu'ils font ; mais les chrétiens qui le connaissent, ah ! ils ne sont point excusables, etc. Hérode n'a persécuté Notre-Seigneur que petit enfant et mortel ; mais ici le pécheur communiant indignement, l'outrage homme fait et glorieux, et dans l'action mémorative et représentative de sa mort, qui est le plus grand outrage qu'on lui puisse faire, etc. Poignarder son médecin baillant la médecine qui redonne la vie, quelle perfidie ! Voilà ce que fait l'indigne communion, etc. *Qui sanguinem Testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est*, etc. Elle profane le sang du Testament qui lui devrait servir de justification. Si David ne peut supporter l'ingratitude d'Absalon buvant et mangeant à sa table, lui qui était son propre fils : ah ! quel affront au Fils de Dieu de se voir méprisé par celui qui boit et mange à sa propre table ? *Si inimicus meus maledixisset mihi*, etc. « Si mon ennemi m'eût traité de la sorte, certainement je l'aurais souffert, disait le Roi-Prophète. (Psal. LIV, 13.) *Tu vero, homo unanimis*, etc. (Ibid., 14.) Mais que je sois trahi et foulé aux pieds par toi, mon intime ami, avec qui je goûtais les plus chères délices : *Qui simul mecum dulces capiebas cibos* (Ibid., 15) ; par toi, pécheur, qui manges ma chair et bois mon sang, oh ! quel crime !

2. C'est non-seulement le plus grand de tous les crimes ; mais il n'y en a point pour lequel Dieu réproûve plutôt une âme ; aussi porte-il l'arrêt de mort et de condamnation, *Judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini*. Que celui, dit saint Paul, qui vent manger de ce pain s'éprouve soi-même auparavant ; car qui mange indignement le corps du Fils de Dieu, et boit son sang, il mange et boit en même temps son jugement, ne discernant point le corps de Jésus-Christ, du pain commun et ordinaire. Voilà une façon de parler qui n'a point de pareille dans toute l'Écriture, etc. On ne voit point de criminel à qui l'on fasse boire sa sentence, et son arrêt avant que de le faire mourir. Des habits (par exemple), on s'en dépouille facilement, mais de la nourriture, étant passée dans les entrailles et en la propre substance, jamais, à moins de la vie : *Induit maledictionem sicut vestimentum*. Le pécheur qui offense la divine Majesté, dit le Roi-Prophète (Psal. CVIII, 48), se revêt d'un vêtement de malédiction. Voilà pour les autres péchés ; mais pour l'indigne communion, *Intravit sicut aqua in interiora ejus*, etc. (Ibid.) Cette malédiction entre comme une eau dans ses entrailles. Elle pénètre et s'insinue jusque dans sa sub-

stance. Voilà la cause de la mort funeste de Judas : *Laqueo se suspendit, et diffusa sunt viscera ejus*. (Matth., XXVII, 5 ; Act. I, 18.) Après avoir reçu le corps de Notre-Seigneur indignement et ayant toujours sur son cœur le dessein de le vendre et de le trahir, il s'alla pendre lui-même, et étant suspendu en l'air son ventre creva, et toutes ses entrailles furent répandues en terre. C'est ce qui fait dire à saint Paul : *Inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi*. (1 Cor., II, 30.) Voulez-vous savoir, du ce grand Apôtre, pourquoi il y en a tant parmi vous qui sont malades, languissants, faibles, imbécilles, et qui meurent ? c'est que vous recevez mal le corps du Fils de Dieu. Voilà la cause de tant de morts subites. Un grand roi (c'est Clotaire) ayant communiqué de la main du Pape, sans dessein de se réconcilier avec sa femme, et de quitter celle qui causait le divorce et le scandale, etc., meurt dans l'année, et plusieurs gentilshommes de sa cour, etc.

Voulez-vous une figure terrible de ceci ? Dans le chapitre V des *Nombres*, par la loi de la jalousie contre la femme soupçonnée d'adultère, dont on ne pouvait avoir de preuve certaine, on lui baillait une certaine eau dans laquelle était mêlée de la poussière du pavé du temple, qu'on y jetait avec plusieurs malédictions et exécérations ; laquelle étant bue par la femme, si elle était coupable, le ventre enflait et crevait, etc. Les rabbins disent que c'est que le grand prêtre écrivait le grand nom de *Jéhovah* sur cette poussière, et que c'était ce nom adorable qui lui donnait cette vertu.

Oh ! qu'à plus forte raison l'âme infidèle à son Dieu doit appréhender un châtement plus redoutable ; recevant indignement le précieux corps et sang de son Sauveur et de son divin Epoux, qui lui est donné en ce très-anguste Sacrement. Ceci se confirme par un exemple mémorable arrivé du temps de Charlemagne, par la vision du duc de Saxe encore idolâtre, à la Pâque des chrétiens : Notre-Seigneur s'étant fait voir à ce prince sous la forme d'un petit enfant riant en entrant en la bouche des uns, et pleurant étant reçu par les autres, marque évidente de la bonne et de l'indigne communion. Cela suffit pour faire voir l'importance qu'il y a de s'y bien préparer. Voyons les dispositions nécessaires ; c'est mon

DEUXIÈME POINT

La première c'est la foi. Il faut croire les vérités qui regardent ce mystère : *Accedentem ad Deum credere oportet* : « Celui, dit l'Apôtre, qui veut approcher de Dieu, doit croire en Dieu. (Hebr., XI, 16.) Il y a donc nécessité de la foi à cause du discernement et des autres conditions requises qui la présupposent, etc. C'est ce que nous avons fait voir amplement au quatrième dimanche de Carême. (En répéter ici sommairement les principales vérités, ce que ce n'est point, et ce que c'est, etc.)

La deuxième disposition, c'est la pureté de conscience, c'est - à - dire qu'il faut être exempt de tout péché mortel ; s'en être purifié par une bonne confession et pénitence. L'on vous a dit cent et cent fois les conditions qu'elle doit avoir (*Répétez-les succinctement*), surtout avoir parfaitement renoncé à toute affection, inclination et occasion du péché, etc.

Le saint évêque de Genève fait voir l'importance de cette pureté avant la sainte communion par l'exemple de la lionne, laquelle, après l'accointance du léopard, se lave dans quelque eau bien nette, avant que se rejoindre au lion : c'est ce que doit faire l'âme fidèle, vraie épouse de Jésus-Christ, elle doit indispensablement, avant la sainte communion, se purger dans les eaux de la pénitence.

Elle doit, dit le même saint évêque, imiter le serpent, lequel dépose et vomit tout son venin avant que de boire à la fontaine, crainte d'empoisonner les autres animaux, etc. Oh ! voilà ce que doit faire une âme chrétienne, etc.

La troisième disposition, c'est la paix et la bonne indulgence avec le prochain ; Dieu ne peut tenir pour ami une personne quoi qu'elle promette dans la pénitence, qui ne se réconcilie et ne pardonne pas à son ennemi : *Si offers munus tuum ad altare, vade prius reconciliari fratri tuo. (Matth., V, 23)* Si vous êtes à la table de la communion, et que là il vous souvienne que vous êtes en inimitié avec votre frère, quittez la communion et vous en allez vous réconcilier avec lui, et puis venez après cela communier. On ne peut être uni à Jésus-Christ, si on ne l'est en même temps avec son image qui est le prochain. La matière du saint Sacrement, qui est le pain et le vin composés de plusieurs grains de blé et de raisin, nous signifient et nous marquent cette union. Refuserons-nous au prochain ce que Notre-Seigneur a fait à la croix pour ses propres ennemis ?

L'Eglise ne nous marque-t-elle pas combien il a à cœur la paix et l'union ; c'est pour cela qu'on donne le baiser de paix à l'*Agnus Dei* de la Messe, devant la sainte communion. Un de nos rois, comme nous avons déjà dit, manquant de parole au Pape, ne se réconciliant pas avec sa légitime épouse, et ne quittant pas l'occasion prochaine, quelque protestation qu'il en eût faite à la communion, meurt dans l'an, et les principaux seigneurs de sa cour, qui avaient commis un même sacrilège avec lui. C'est ce qui fait dire à saint Paul à ce même sujet : *Inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.*

Ah ! chrétiens, voulez-vous éviter ces sortes de peines ? sondez et éprouvez-vous sérieusement vous-mêmes : *Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat.* Et après vous être affranchis de tous péchés par une véritable pénitence ; après vous être parfaitement réconciliés avec vos frères, et affranchi vos cœurs de toute animosité et rancune ; venez et

approchez-vous de la table du Fils de Dieu. Venez hardiment. Venez, dit-il, *Venite, comedite panem meum. (Prov., IX, 5.)* Venez, mangez ma chair, et buvez mon sang. Ne craignez plus la mort ; au contraire, vous y trouverez la vie : *Qui manducat me, et ipse vivet propter me. (Joan., VI, 57.)* La vie de la grâce et de la sainteté ici-bas ; et ce vous sera un gage très-assuré de la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XXI.

Pour le Dimanche de Pâques.

DE LA RECHUTE AU PÉCHÉ.

Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur. (Rom., VI, 9.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'histoire de notre Evangile, que « Marie-Madeleine, et Marie mère de Jacques et de Salomé désirant d'embaumer le corps de notre Sauveur Jésus-Christ, achetèrent des parfums précieux et aromatiques, et le premier jour de la semaine qui était le Dimanche, et le lendemain du Sabbat, elles se mirent en chemin de grand matin pour aller à son sépulcre, et y arrivèrent à soleil levant. Approchant du Lieu, elles disaient, Je ne sais, qui est-ce qui nous lèvera la pierre qui bouche l'entrée du sépulcre ; car de nous, nous ne le pourrions pas : mais venant à élever les yeux, elles virent la pierre ôtée, et le monument tout ouvert, et y étant entrées, elles aperçurent un jeune homme assis au côté droit du sépulcre et revêtu d'une robe blanche. Elles en furent tout effrayées ; mais il leur dit : N'ayez point de peur ; vous êtes venues ici pour chercher Jésus de Nazareth, qui a été condamné à mort, crucifié, et enseveli ensuite dans ce sépulcre ici : je vous déclare qu'il n'y est plus, et qu'il est ressuscité. Voyez le lieu où il était, et vous en allez le rapporter à ses disciples et à Pierre, et leur dites qu'il s'en va devant vous en Galilée ; c'est là que vous le verrez comme il vous l'a dit. »

Voilà (N.) ce que l'Eglise nous expose aujourd'hui dans l'Evangile que nous lisons à la Messe ; tirons-en, s'il vous plaît, les fruits et profits.

Prélude. — Comme c'est ici le plus grand de tous les mystères, et même l'accomplissement de tous les mystères, et le plus glorieux à Notre-Seigneur ; aussi porte-t-il plus de grâces, et requiert de nous une imitation plus exacte de ce même Seigneur, qui est la nouvelle vie, de ressusciter et de ne plus mourir ; c'est une fête de grâces, de résurrection, et de renouvellement. Et ce doit être un monstre à un chrétien, que de retourner à la mort, et de retomber au péché parmi tant de grâces, tant de marques de vie et de sainteté que Notre-Seigneur nous donne en ce mystère.

Notre-Seigneur fait une infinité de choses pour se faire connaître et persuader à ses auditeurs, qu'il est véritablement ressuscité : il leur apparaît, il se laisse toucher, il boit,

il mange, il parle, il converse et n'omet rien pour les convaincre que c'est lui : *Ego ipse sum, nolite timere.* (Luc., XXIV, 36.) Mais surtout celle-là est remarquable, qu'en quelque manière qu'il leur parle et se fasse voir, il est toujours debout : *Stetit in medio discipulorum*, etc. (*Ibid.*) En ses autres mystères, ou il est assis, ou il est couché, ou il est prosterné, qui est une marque de faiblesse; mais ici, *stetit*, toujours debout, comme prêt à partir pour le ciel, ou pour nous inspirer la vie, et nous exciter à ne plus nous abattre. Il n'est plus question ni de mort, ni de tombeau, etc., on ne parle plus que de vie, que de résurrection, que de triomphe, que de gloire, *Jam non moritur, resurrexit, vivit Deo*, etc. Pour nous apprendre que pour entrer dans l'esprit et dans l'imitation de ce mystère, il faut conserver la grâce de la nouvelle vie reçue par ce divin Sauveur en la Pâque, se garder de retourner à la mort et de se renfermer dans le tombeau, c'est-à-dire de retomber dans le péché. C'est donc du dangereux état de la rechute au péché que je vous parlerai aujourd'hui, etc.

Partition. — Je vous en dirai deux choses : 1° Combien il est dangereux de retomber dans le péché; 2° les remèdes ou moyens de ne plus retomber dans le péché.

PREMIER POINT.

Le premier motif sera tiré de l'exemple de Notre-Seigneur en ce mystère. Notre-Seigneur fait deux choses dans ce mystère : il nous mérite et communique la grâce, ou il nous donne l'exemple de quelque vertu, et de nous conformer avec quelque proportion à ce qu'il fait. La grâce de ce mystère, c'est la vie nouvelle, et un entier oubli de la mort, un parfait renouvellement à la vraie vie, à une vie toute sainte, toute glorieuse, et qui ne tienne plus rien de la corruption, ni du péché, etc. *Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vite ambulemus.* (Rom., VI, 4.) Une circonstance remarquable en ce mystère, c'est que Notre-Seigneur y est debout : *Stetit in littore*, etc., *Stetit in medio discipulorum*. Par là il nous insinue la vie, et de ne plus retomber au péché signifié par la chute, et par le couchant : *Ascendit super occasum* (Psal. LXVII, 5), qui cause aussi la mort : *Per peccatum mors.* (Rom. V, 12.) C'est pourquoi il est dit : *Qui stat, videat ne cadat*, etc. : « Que celui qui est debout prenne garde de tomber, etc. C'est en ce même sens qu'il est dit, qu'il est mort une fois pour satisfaire au péché; mais qu'étant ressuscité, il vit d'une vie divine, et qui n'est plus sujette à la mort : *Quod enim mortuus est, mortuus est peccato : quod autem vivit, vivit Deo.* (Rom., VI, 10.) Et l'Apôtre ajoute : *Ita et vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore* « Notre-Seigneur, dit-il, aussi étant mort pour abolir le péché vous devez vous estimer mort au péché;

mais vivant en Dieu par Jésus-Christ. Donc, poursuit-il, le péché ne doit plus régner en votre corps mortel, » etc. (*Ibid.*, 11, 12.) C'est à ce sujet que l'Eglise imitant son divin époux, prie debout au temps de Pâques, et tous les dimanches dédiés à la mémoire de la résurrection : tout cela nous avertit de persévérer en la grâce reçue, et de ne pas retomber au péché.

Le deuxième motif, c'est qu'il n'y a rien de plus injurieux à Dieu, que la rechute au péché. Il n'y a rien qu'il ressente plus que cette ingratitude, et qu'après tant de bienfaits reçus, après être rétabli en grâce et en honneur auprès de lui, on retourne encore au péché. Si c'est un crime après le baptême de tomber dans le péché, quelle ingratitude d'y récidiver après plusieurs réconciliations par la pénitence, et après avoir bu et mangé tant de fois à la table du Fils de Dieu, dont il se plaint injustement par son prophète : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : tu vero homo unanimis, qui simul mecum dulces capiebas cibos* (Psal. LIV, 13-15.) Simon ennemi m'avait injurié et offensé, je l'eusse supporté volontiers; mais toi, homme, que j'ai tant chéri, à qui j'ai fait part de mes viandes les plus exquises, pour qui j'ai versé mon sang, etc., que tu aies siôt mis en oubli mes bienfaits, je ne le puis endurer. Il n'y a point de péché que Dieu punisse plus sévèrement, etc. : *Qui transgreditur a justitia ad peccatum*, dit le Sage, *Deus paravit illi ad romphæam* : « Celui qui passe de l'état de la grâce au péché, Dieu lui a préparé le tranchant de l'épée. » (Eccli. XXVI, 27.)

C'est non-seulement une ingratitude, mais une perfidie insupportable, c'est un crime capital à un soluat, ou à un capitaine, de se donner à l'ennemi, après avoir été rétabli plusieurs fois dans une place. C'est bien un plus grand affront et injure faite à Dieu de se donner derechef à son ennemi le démon, après avoir été tant de fois remis en grâce, et l'avoir protesté solennellement dans le Sacrement. Aussi le démon, qui sait l'injure qui est faite à Dieu par la rechute au péché, fait tous ses efforts pour y faire retomber : *Assumit septem alios spiritus nequiores se.* (Matth. XII, 35.) Il revient à la charge avec plus de furie : il en est d'autant plus avide, que c'est une âme remise en grâce et ornée des dons de Dieu : *Invenit eam seopis ornata*, etc. (*Ibid.*, 44.) *Cibus ejus electus.* (Habac., I, 16.) C'est une viande à son goût, etc. *Expetivit Satan*, etc. C'est pourquoi il en est d'autant plus friand. C'est ce qui rend l'état de cette âme beaucoup pire que celui de sa première et seconde chute : *Et sunt novissima hominis illius pejora prioribus*, (Matth., XII, 45.) C'est aussi d'où je tire

Le troisième motif, qui doit faire appréhender à une âme l'état de la rechute dans le péché. Si la seconde rechute au péché, figurée par la seconde possession du démon, dont je viens de parler maintenant, est beaucoup pire que la première; ah! que sera-ce de la dixième, de la vingtième, et de celles de toute la vie? Que conclure de là, sinon

l'impossibilité morale du salut, pour trois ou quatre choses qui le risquent d'ordinaire par la rechute? 1° les mauvaises habitudes se fortifient; 2° les grâces et lumières de Dieu diminuent; 3° le diable devient plus fort, et engage plus fortement l'âme au péché; 4° de là il porte insensiblement à l'endurcissement et à l'impénitence finale, c'est-à-dire, qu'après avoir fait toute la vie des confessions nulles, peut-on s'assurer que la dernière sera la meilleure; que la contrition sera plus constante; que les choses dites en confession, n'ayant point touché, celles qui seront dites en la dernière, auront plus d'effet dans l'esprit. Pécheur, n'attends, n'attends point cela : *Ab assuetis non fit passio*. Samson ne se souvenant pas que la force était dans ses cheveux, lui ayant été coupés, fut pris par les Philistins, et croyant s'en défendre à l'ordinaire, il fut trompé : *Egrediar*, dit-il, *sicut ante feci*, et *executiam me* : « Je sortirai sur eux comme j'ai fait auparavant et les détruirai. » Mais il se trompa : *Nesciens*, dit l'Écriture, *quod recessisset ab eo Dominus* ? « Ne sachant pas que Dieu l'avait abandonné, parce qu'il s'était retiré de lui (Judic., XVI, 20, 21.) Voilà l'image du pécheur, qui s'étant joué toute sa vie de la grâce et des sacrements, presume d'avoir le bon *peccavi* à la mort. Et Dieu se moquera de lui : *Ego quoque in interitu vestro ridebo*. (Prov., I, 26.) Vous avez méprisé mon conseil et mes commandements, dit Dieu par la bouche du Sage, vous avez négligé mes semonces, et mes sollicitations, oh ! je me rirai de vous et de votre perte, et je m'en moquerai, quand le mal que vous appréhendez sera arrivé, etc.

N'alléguez point ici la miséricorde de Dieu, et qu'il pardonne au pénitent. Dieu, dit saint Augustin, qui a promis le pardon au pénitent, n'a pas promis la pénitence à personne : *Qui penitenti veniam promisit, nulli penitentiam promisit*. Voilà ce qui doit faire appréhender la rechute, même pour une seule fois, aux chrétiens dans le péché. Quel remède donc, et quelle mesure à prendre à un état si déplorable ? C'est mon

DEUXIÈME POINT.

Le premier remède à la rechute, c'est de se laisser persuader de l'horreur des grands maux de la rechute, par les motifs qui viennent d'être déduits : entrer vivement dans les sentiments de ces vérités, et du danger évident du salut, vivant et mourant en cet état.

Le deuxième, c'est la prière, pour obtenir de Dieu le véritable esprit de pénitence, et la grâce de le conserver, qui seul peut empêcher l'état funeste de la rechute; n'aller jamais à confesse sans une véritable résolution de s'amender, et d'éviter toutes les occasions de la rechute.

Le troisième, c'est de faire choix d'un bon et sage confesseur, qui ait les trois qualités nécessaires à un bon et habile médecin, etc. Dans les maladies corporelles les remèdes dépendent partie du médecin qui les or-

donne, partie du malade qui les emploie pour sa guérison : de même dans celles de l'âme, les remèdes dépendent partie du confesseur, partie du pénitent qui doit travailler à son salut. Tout réussira du côté du confesseur : premièrement s'il a la science, et connaît les véritables remèdes du mal du pénitent; deuxièmement, la prudence pour les appliquer à propos; troisièmement, toute la fermeté requise pour les faire exécuter, quelque répugnance qu'y ait le pénitent. Le confesseur qui manque de ces trois qualités expose très-souvent son pénitent à la rechute, et fomenté plutôt ses désordres, qu'il ne travaille à son amendement.

Du côté du pénitent, pour bien user des remèdes, et se servir des avis de son confesseur : premièrement, il doit être convaincu de la grandeur de son mal, et du danger où il met son salut; secondement, il doit éviter toutes les occasions qui le peuvent faire récidiver; troisièmement, pour cela, il doit être docile, et donner créance aux bons avis de son médecin spirituel; quatrièmement, il doit enfin avoir un grand courage, et une forte résolution de mettre la main à l'œuvre, et d'employer les remèdes qui lui sont ordonnés par le confesseur, sortir du péché et se conserver dans la santé spirituelle, après l'avoir recouvrée : car comme, dit saint Augustin, dans la médecine il y a deux partis; l'une de guérir les maladies, l'autre, de conserver la santé. D'abord il aura de la peine, je l'avoue, il sera rebuté et tenté de tout quitter; mais il faut se raidir contre les difficultés, il faut se mortifier et tenir ferme en ses bonnes résolutions : *Omnis disciplina*, dit saint Paul, *in presenti non est gaudii, sed mœroris*, etc. (Hebr., XI, 11.) « Tout châtement présent et sur l'heure ne donne point la joie, mais la tristesse. » *Vincenti dabo manna absconditum*, etc. : « Je donnerai, dit Dieu, à celui qui vaincra, de la manne qui est cachée, etc. (Apoc., II, 17.) La persévérance et la fidélité l'emportent : ce qui est amer à la nature, devient enfin doux et supportable par le travail, par le courage, par la grâce et la mortification.

Il ne faut pas omettre un dernier remède, qui est la parfaite confiance en Dieu, et la défiance de soi-même; il faut craindre, il faut prier, il faut veiller, *Qui stat, videat ne cadat*, etc. : « Que celui qui est debout prenne garde de tomber. » (I Cor., X, 12.) *Beatus homo qui semper est pavidus*, etc. : « Bienheureux est l'homme qui est toujours dans la crainte. » (Prov., XXVIII, 14.) Se souvenir que nous portons la grâce : *Invasis fictilibus*, etc. « Dans des vases faibles et fragiles sujets à se casser. » (II Cor., IV, 7) *Noli altum sapere, sed time* : « Ne veuillez donc pas vous élever si haut, mais craignez, etc. » (Rom., XI, 20.) Fuyez toutes les occasions, les jeux, les cabarets, les divertissements, les conversations dangereuses, etc. Judas retournant vers les Juifs, périt misérablement, etc. Saint Pierre sortant du lieu où il a remisé son Maître, re-

tourne à Dieu, obtient le pardon et la persévérance contre la rechute; c'est la même grâce et bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXII.

Pour le Dimanche in Albis.

DE LA PAIX INTERIEURE.

Venit Jesus, januis clausis, et dixit: Pax vobis. (Joan., XX, 19.)

Exposition de l'Evangile. — « Les Apôtres étant assemblés un soir, qui était au premier jour de la semaine, les portes fermées sur eux, par la crainte des Juifs, Jésus les vint trouver, et, se mettant au milieu d'eux, il leur dit: *Pax vobis*, que la paix soit avec vous. Leur ayant dit ces paroles, il leur montra les plaies de ses mains et de son côté pour leur faire voir que c'était lui. Les disciples furent fort joyeux de voir leur bon Maître. Il leur dit pour la deuxième fois: La paix soit avec vous; de la même manière que mon Père m'a envoyé, je vous envoie, et disant cela, il jette un doux zéphyr de sa divine bouche sur eux, et leur dit: Recevez le Saint-Esprit; à tous ceux de qui vous remettrez les péchés, ils leur seront pardonnés, et si vous les retenez à aucuns, ils seront retenus. Or Thomas, surnommé Didyme, qui était un des Apôtres, n'était pas en la compagnie; et à son retour les disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais lui ne pouvant se le persuader, il leur dit: Si je ne vois la place des clous en ses mains, et si je ne mets mon doigt dans les trous, et ma main dans la plaie de son côté ouvert, je ne croirai point qu'il est ressuscité. Huit jours après, les apôtres étant encore assemblés à portes closes, et Thomas avec eux, Jésus y entra et se tenant au milieu de la chambre il leur dit: La paix soit avec vous. Puis adressant la parole à Thomas, il lui dit: Thomas, approchez-vous de moi, regardez mes plaies, mettez votre doigt dans les trous qu'ont faits les clous en mes mains, voilà mon côté ouvert, mettez-y votre main, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas ayant mis son doigt dans les trous des mains du Sauveur, sa main dans son côté, et l'ayant reconnu, il se jeta à ses pieds et s'écria: Ah! Seigneur, vous êtes mon Dieu; et Jésus lui dit: Thomas, parce que tu m'as vu, tu as cru en moi; mais bienheureux sont ceux qui y croiront et qui ne me verront pas. Jésus fit plusieurs autres merveilles en présence de ses disciples qui ne sont pas rapportées dans cet Evangile; mais celles-ci y ont été écrites, afin que vous croyiez et soyez persuadés que Jésus-Christ est vraiment ressuscité, qu'il est le Fils de Dieu, et qu'en le croyant, vous jouissiez de la vie éternelle par son nom. »

Voilà (N.) quel est l'Evangile que nous lisons aujourd'hui en la Messe; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — La fin de tous les mystères de la vie et de la mort du Fils de Dieu, c'est la paix et la réconciliation de l'homme avec

Dieu: c'est pourquoi Notre-Seigneur a tant de soin et tant d'empressement de la publier, et de la faire savoir aux hommes venant au monde, par ses anges et par lui-même après sa résurrection. Tous ses travaux, ses souffrances et sa mort même ne tendent qu'à cela. C'est ce qu'il dit à ses disciples en notre Evangile, *Pax vobis*. C'est ce qu'il fait tout le temps de sa vie. C'est ce qu'il dit montant au ciel, et qu'il laisse comme par testament à ses apôtres: *Pacem relinquo vobis*. (Joan., XIV, 27.) C'est le dernier bonheur de l'homme dans le ciel; c'est aussi le dernier souhait que nous faisons pour nos chers trépassés, *Requiescant in pace*, etc. *Requiem æternam*, etc.

Partition. — C'est du bonheur et des avantages de cette paix que je vous parlerai au premier point de cette instruction. C'est de ses marques dans notre âme, et en quoi elle consiste, que je parlerai au second. Le troisième sera des moyens de l'acquérir et de s'y bien établir.

1^{re} Prélude. — La paix est un bien si charmant, si convenable à l'homme, qu'il n'y a chose qu'on ne fasse pour le posséder: *Pax bonum commendatum a multis, observatum a paucis*. Tout le monde le désire, dit saint Grégoire de Nice; mais peu le possèdent. David en connaissait le prix: *Inquire pacem, et persequere eam*: « Cherchez, dit-il, la paix et la suivez. » (Psal. XXXIII, 15.) C'est le partage des seuls chrétiens. Saint Paul n'avait rien de meilleur à souhaiter après la grâce: *Gratia vobis, et pax a Deo Patre*. (Rom., I, 7.) Ce doit être leur mot du guet et leur devise: *Ipse enim in pace vocavit nos*. (I Cor., VII, 15.) Mais voyons plus en particulier les biens et les avantages de la paix, pour nous y affectionner, et nous la faire rechercher avec plus de ferveur et de soin: c'est ce que j'ai à vous faire voir au premier point.

PREMIER POINT.

Le premier avantage qui se rencontre en la possession de la paix, c'est qu'il n'y a rien de plus agréable à Dieu, et qui l'attire davantage dans notre âme: *Super quem requiescet spiritus meus, nisi super humilem et quietum?* (Isa., LXVI, 2, selon les Septante.) Elie n'a point d'autre marque de la venue de Dieu et de sa présence, que la paix et la tranquillité; il ne peut habiter dans le trouble: *Non in commotione Dominus, non in igne: sed sibilus auræ tenuis, ibi Dominus*. (III Reg., XIX, 11, 12.) C'est la véritable marque de sa présence.

Elisée veut connaître l'événement d'une bataille; il ne le peut que par l'esprit et l'inspiration de Dieu; il avait l'esprit agité et dans le trouble: *Adducite mihi psalterem* dit-il (IV Reg., III, 15). Il fait venir un joueur de luth, pour rasséréner son esprit, et le mettre dans le calme, et par ce moyen connaître les mouvements de celui de Dieu en lui; parce que *In pace factus est locus ejus*: « Son lieu et son habitation a été fait en paix. » (Psal., LXXV, 3.)

Non-seulement Dieu habite là et se plaît

dans la paix et dans les cœurs pacifiques; mais il est lui-même leur paix, leur béatitude et leur repos. Saint Augustin en donne la raison, etc. Il n'y a rien de plus naturel à l'homme que de souhaiter le bien et la perfection qui lui est plus propre, et de le posséder sans peine et sans opposition, qui est proprement de le posséder en paix. On risque tout, on donne des batailles, et on fait la guerre pour cela : or quel bien plus naturel et plus convenable à l'homme que Dieu? C'est la fin dernière et son souverain bien, et par conséquent son repos et sa paix : *Ipse enim est pax nostra*, etc. (Ephes., II, 14.) *Satiabor*, dit David, *cum apparuerit* : « Je serai content quand il m'apparaîtra. » (Psal. XVI, 16.) *Sequimini pacem*, dit saint Paul, *sine qua nemo videbit Deum* : « Suivez la paix, sans laquelle nulle personne ne pourra voir Dieu. » (Hebr., XII, 14.) *Posait fines tuos pacem* : « Le Seigneur a mis la paix en ton chemin, » dit le Roi-Prophète (Psal. CXLVII, 14). Voilà l'accomplissement de tous nos desirs. Saint Augustin l'entend ainsi, et il ajoute : *Inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. « Notre cœur, dit-il, sera toujours dans l'inquiétude, jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » Et comme cette paisible possession n'est que pour le ciel, notre souverain bien ici-bas, c'est la grâce, qui est un écoulement et une participation de ce même souverain bien, dont on pourrait déchoir, et qu'on ne peut posséder sans la paix : *Sequimini pacem, contemplantes ne quis desit gratia Dei* : « Suivez la paix, dit l'Apôtre, et prenez garde que la grâce de Dieu ne vous manque. » (Hebr., XII, 14, 15.)

Le troisième avantage est qu'ayant cette paix, il n'y a rien à craindre; et c'est le moyen de bien profiter de toutes les afflictions, et de les bien prendre : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, etc. : « Dans toutes les grandes afflictions, dit le prophète Isaïe, je jouis de la paix. Quoi qu'il arrive au juste, cela ne le contristera point, il jouira de la paix. » (Isa., XXXVIII, 17.) C'est la pensée du Sage : *Non contristabit iustum quicquid ei acciderit*. (Prov., XII, 22.) Le parfait, et qui possède la paix, c'est-à-dire Notre-Seigneur même, quoique appelé *vir dolorum* (Isa., LV, 3), demeure paisible parmi toutes ses souffrances, dans la suprême portion de son âme en sa passion; parce qu'il possédait la paix, et était parfaitement soumis à la volonté de son Père en cet état.

Réflexion.—Voilà la cause du peu de profit de vos afflictions : 1. C'est parce qu'on murmure, on se plaint, on blasphème bien souvent. Apprenez de Job les sentiments que vous devez avoir dans les afflictions. Dieu lui ôte ses enfants et tous ses biens. Il ne dit autre chose, sinon *Dominus dedit, Dominus abstulit* : « Dieu me les avait donnés, il les a retirés; son saint nom soit béni. » (Job, I, 21.) Dites comme David : *Benedicam Dominum in omni tempore* (Psal. XXXIII, 2), etc. Quoi qu'il m'arrive, je bénirai le Seigneur en tout temps et en toute rencontre. Les apôtres allaient volontiers à la mort, ils se présentaient de-

vant les tyrans avec un visage joyeux : *Ibant gaudentes a conspectu concilii*. (Act., V, 43.) Pourquoi? Ils possédaient la paix.

Le quatrième avantage, et une des grandes marques de perfection dans une âme, c'est la paix, *Opus justitiae pax*. (Isa., XXXII, 17.) Tous nos mouvements étant accoiés par la présence de la grâce, et par la parfaite conformité aux volontés de Dieu, qui est lui-même notre paix et notre souverain bien; que reste-t-il à perfectionner en nous? Rien plus sans doute : on peut bien ressentir encore en la partie inférieure quelque petit soulèvement; mais la paix de la supérieure accroît tout, et fait goûter la douceur et la paix par la patience, qui est un acte de souveraine perfection : *Omnis disciplina in presenti, non est gaudii, sed mœroris; postea autem exercitatis per eam fructum pacatissimum afferet patientiæ*. (Hebr., XII, 11.) Voilà les avantages de la paix : voyons-en les marques, et en quoi elle consiste.

DEUXIÈME POINT.

Les marques de la paix, ce n'est pas de jouir de ses contentements et des délices de cette vie, comme croient les mondains et les méchants : *Non est pax impiis*. (Isa., LVII, 21); les impies ne savent ce que c'est que la paix. Demandez-le à Damiel chez Denys de Syracuse, s'il est content au milieu des festins, tandis qu'un glaive lui pend sur la tête? Cela est bon pour quelque temps; mais la mort discerne tout cela : c'est le témoignage de celui qui vivait dans les délices, se voyant au point de les abandonner par la mort : *O mors! quam amara est memoria tua homini habenti pacem in substantiis suis* : « O mort! disait-il, que ton souvenir est amer à l'homme qui jouit de la paix au milieu de ses richesses. » (Eccli., I, 41.) C'est le sentiment du roi Agag, prince des Amalécites, se voyant la victime de la mort : *Siccine separat amara mors?* « Ah! s'écria-t-il, est-ce ainsi que la mort amère me sépare de la vie? » (1 Reg., XV, 32.)

2. Elle n'est pas dans les richesses, ni dans les familles florissantes; parce qu'elles sont caduques et sujettes à la fortune. La paix est un bien permanent : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis*. (Joan., XVI, 2) L'abbé Déicola le savait, quand il disait : *Deum a me tollere nemo potest*, etc. Il n'y a rien qui me puisse séparer de la paix dont je jouis en Dieu, etc. L'ambitieux est en transe perpétuelle : Anan n'a point de paix en lui-même, Mardochée ne lui ôtant point son chapeau; cependant le monde le croit heureux : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt* (Psal. CXLIII, 15) Que ces gens-là sont heureux, dit le monde, qui ont tout à souhait et à qui tout rit : *Fili eorum sicut novellæ olivarum*. (Psal. CXXVII, 3.) Leurs fils sont comme de nouvelles plantes d'olives, à l'entour de leur table ce n'est que douceur, etc. *Filiæ eorum compositæ*, etc. (Psal. CXLIII, 12.) Leurs filles sont ornées comme de petits temples, ce n'est que perles, que diamants, qu'ornements, etc. *Promptuaria*

eorum plena, etc. (*Ibid.*, 13.) Leurs greniers sont pleins et regorgent de provisions : *Oves eorum fetosæ*, etc. (*Ibid.*, 14.) Leurs ouailles sont fertiles, tout est dans l'abondance. On croit que ces personnes-là jouissent d'une profonde paix ; mais on ne connaît pas leur inquiétude : *Expectavimus pacem*, dit Jérémie, et *ecce turbatio*, etc. (*Jer.*, XIV, 19.)

3. Elle ne consiste pas non plus à être exempt de tentation ; Notre-Seigneur et tous les saints n'en ont point été exempts ; le bonheur des saints est dans la patience : or la patience ne se trouve que dans l'affliction et les tribulations. Il faut s'attendre aux afflictions, voulant servir Dieu : *Accedens ad servitutem Dei præpara animam tuam ad tentationem*. (*Eccl.*, II, 1.) Saint Jacques dit plus, il dit qu'il faut tenir pour parfaite joie, quand on a beaucoup d'affliction et de tentation : *Omne gaudium existimate, fratres, cum in varias tentationes incideritis*, etc. (*Jac.*, I, 2.)

4. Ce n'est point aussi une marque de paix que de ressentir des tendresses et consolations spirituelles dans les exercices de piété et de dévotion : ce n'est point d'avoir beaucoup de douceur, et n'avoir aucune contradiction dans la conduite de la vie : David nous assure du contraire : *In terra deserta, et invia, et inaquosa, sic in sancto apparui tibi*. (*Psal.* LXII, 3.) Il dit qu'il se trouve comme une terre sèche et pleine de ronces auprès de Dieu. Saint Paul dit que les douceurs ne sont que pour les enfants, les apprentis et les commençants : *Tanquam parvulis lac vobis potum dedi*, etc. (*I Cor.*, III, 2) ; mais les viandes solides sont pour les parfaits. *Perfectorum autem est solidus cibus*. (*Hebr.*, V, 14.)

5. Disons donc que la paix et sa vraie marque est dans la dépendance et soumission totale aux volontés de Dieu. La paix, dit saint Augustin, n'est autre chose qu'une tranquillité qui résulte de l'ordre que les choses ont entre elles : *Pax omnium rerum tranquillitas ordinis*. La paix du corps humain, par exemple, qu'est-ce que c'est ? Le tempérament bien ordonné de toutes ses parties, la paix de l'âme sensitive, le repos bien ordonné de tous ses mouvements, et l'accroissement de toutes ses passions ; la paix spirituelle de l'homme, c'est le consentement bien ordonné de toutes les actions de sa volonté. En un mot, la paix de l'homme avec Dieu, c'est l'obéissance qu'il lui doit par la foi comme à son souverain, comme la paix des villes et des familles est la concorde bien ordonnée des habitants, dont les uns commandent et les autres obéissent. Voilà en quoi consiste la paix, et dans cette parfaite soumission bon ordre et tranquillité, se trouvent les marques de la vraie paix.

Où, si vous voulez, la paix comprend trois choses : 1° La réconciliation de l'homme avec Dieu par la rémission des péchés qui nous séparaient de lui, et qui lui faisaient la guerre par la rébellion à sa loi ; et cette paix se conserve et s'entretient par la conformité de notre volonté avec celle de Dieu.

2° La paix comprend la tranquillité de l'esprit dans la chair de l'homme par le ressentiment de la grâce jointe à la modération des passions. 3° La paix comprend la concorde et consentement unanime de tous les hommes qui vivent ici-bas ; c'est-à-dire dans une parfaite union et concorde avec le prochain, qui est ce que Notre-Seigneur a uniquement prétendu par sa venue au monde, nous réconciliant à Dieu son Père, et nous revêtant de son esprit par l'infusion de sa grâce et la possession paisible de notre cœur en la divine charité avec nous-mêmes et avec le prochain.

C'est cette paix qu'il a tant de fois publiée au monde et qu'il a laissée à tous ses apôtres, comme le premier et le plus important article de son testament et de sa dernière volonté, *Pacem relinquo vobis*, etc. *Pacem meam do vobis* (*Joun.*, XIV, 17.)

Voilà ce que c'est que la paix. Et de là vous pouvez tirer les marques pour connaître si vous la possédez véritablement avec Dieu, avec le prochain et avec vous-mêmes, par la parfaite soumission et union de votre volonté à celle de Dieu en tout événement ; si vous la possédez en vous-mêmes par l'accroissement de tous les troubles et mouvements déréglés de vos passions ; et enfin si la bonne intelligence et union se trouve entre vous et le prochain.

Reste à vous donner les moyens de l'acquiescer ou de la conserver ; c'est ce qui sera le troisième et dernier point de cet entretien.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen et qui suit ce que nous venons de dire, c'est la pureté de la bonne conscience : *Bona mens, juge convivium*. (*Prov.*, XV, 15.) L'âme qui est rentrée en grâce avec Dieu et qui a quitté le péché qui lui faisait la guerre, et qui l'en séparait, est dans une douceur nonpareille et comme dans un festin continu ; qui faisait dire à saint Paul que toute sa gloire était dans le témoignage que lui rendait sa conscience d'être bien avec Dieu par la grâce, qu'il met toujours comme la première couche et le lit de repos de la paix, *Gloria mea testimonium conscientiæ meæ*, etc. (*II Cor.*, I, 12.) C'est pourquoi il souhaitait toujours la grâce et la paix : *Gratia vobis et pax*. (*Ephes.*, I, 2.) La procurer donc par la pénitence et par l'acte de contrition, parce que *Non est pax impiis*, etc. Point de paix où se trouve l'iniquité et le péché.

Le deuxième moyen est la mortification des passions, particulièrement des prédominantes ; les prévoir le matin, vigilance, attention et fidélité à les réprimer et régler. *Unde bella et lites*, etc. « D'où viennent les combats et les débats, dit saint Jacques (*Jac.*, IV, 1) ? N'est-ce pas de là ? *Persequar inimicos meos, et non convertar donec deficiam*, dit David (*Psal.* XVII, 38.) Je ne leur donnerai point de trêve, que je n'en sois venu à bout, et que je ne les aie mis dans le calme.

Le troisième et dernier moyen d'avoir cette paix si désirable avec le prochain.

c'est la vraie et cordiale humilité : *Non in contentione, sed in humilitate, superiores sibi invicem arbitantes*, etc. (Philipp., II, 3.) 1° Faire plutôt la volonté des autres que la nôtre, et regarder tous les chrétiens comme nos supérieurs et au-dessus de nous ; 2° choisir plutôt moins que plus ; 3° faire choix du dernier rang et d'être soumis plutôt que de commander ; 4° souhaiter que la volonté de Dieu se fasse en toutes choses, etc. Les méchants et ceux qui s'égarent de ces maximes, quelque paix qu'ils témoignent durant la vie, seront agités de troubles insupportables à la mort : *Venient in cogitatione peccatorum timidi, dicentes : Pax, pax, et non est pax* (Sap., IV, 20 ; Jerem., VI, 14) ; au contraire, *Stabant justi in magna constantia*. (Sap., V, 1.) Les bons qui auront cherché la paix ici-bas, la trouveront infailliblement dans le ciel qui est le véritable séjour de paix, et le royaume de la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXIII.

Pour le II^e Dimanche après Pâques.

DES QUALITÉS DES BONNES OUAILLES.

Cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ. (Joan., X, 14.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant un jour aux Pharisiens leur dit : Je suis le bon Pasteur : le bon pasteur expose sa vie pour la défense de ses brebis : mais le mercenaire qui n'est point pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent point en propre, quand il voit venir le loup, il laisse les brebis et s'enfuit, et le loup emporte et dissipe les brebis. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est un mercenaire et que les brebis ne lui appartiennent point ; c'est pourquoi il ne s'en soucie pas. Mais moi, dit-il, je suis le bon Pasteur, je connais mes brebis et elles me connaissent, de même que mon Père me connaît et que je connais mon Père : et j'expose très-volontiers ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail, il faut que je les amène ; elles écouteront ma voix, et il n'y aura plus qu'un Pasteur. »

Prélude. — Voilà (N.) l'exposition de l'Evangile que nous lisons aujourd'hui à la Messe, au sujet de laquelle j'ai dessein de vous faire voir que Notre-Seigneur se qualifiant du nom et du titre de bon Pasteur, nous devons aussi tenir à honneur celui de brebis et d'ouailles à son égard. C'est donc de cette qualité de bonnes ouailles que je vous entretiendrai et vous en dirai deux choses.

Partition. — 1. L'estime que nous devons faire du titre de brebis, c'est-à-dire de chrétiens rangés dans la bergerie, c'est-à-dire dans l'Eglise de Notre-Seigneur. 2. Les qualités des véritables brebis de Notre-Seigneur.

PREMIER POINT.

L'estime que l'on peut faire d'une chose se tire d'ordinaire, ou 1° de son excellence et de sa dignité elle-même, ou de celle qui lui est donnée par le rang et l'emploi qui

lui vient de la part de quelque grand ; ou 2° elle se prend de sa rareté ; ou 3° de son prix et de ce qu'elle vaut, ou de ce qu'elle coûte ; ou 4° enfin de quelque avantage ou prérogative qui lui donne droit à quelque chose de plus grand et de plus excellent.

C'est de là (N.) que nous pouvons tirer l'estime que nous devons faire du titre et de la qualité de brebis dans la bergerie de Notre-Seigneur qui est l'Eglise. C'est un grand avantage à la vérité à l'homme d'avoir reçu l'être naturel et la qualité de raisonnable. C'est quelque chose, selon le monde, d'y avoir ajouté le nom de comte, de duc, de prince et de roi, si vous voulez ; mais tout cela n'est rien en comparaison de l'avantage reçu de Dieu par le baptême, d'avoir en entrée dans l'Eglise, et d'être mis au rang des ouailles de Jésus-Christ : c'est-à-dire, d'enfant adoptif de Dieu, de frère de Jésus-Christ, et cohéritier du paradis avec lui. Tous les autres avantages naturels serviront de peu, si ce dernier ne leur était ajouté : *Nil enim nasci profuit, nisi redimi profuisset*. Il faut que toutes ces autres belles qualités naturelles, civiles ou morales, cèdent à celles-ci. C'est pourquoi saint Remy disait à Clovis en lui conférant le baptême, *Depone militis colla, Sicamber*, etc. Mettez bas cette fierté royale ; et ne faites état que de celle que vous recevez maintenant. Saint Louis estimait plus d'avoir été baptisé à Poissy, que la dignité de roi de France que sa naissance lui donnait. C'est en ce sens que saint Paul disait aux premiers chrétiens : *Videte vocationem vestram, fratres*, etc. (I Cor., I, 26.) Voyez, mes frères, quelle est votre vocation au Christianisme ! Il n'y a ni sagesse mondaine, ni fortune, ni noblesse qui lui soit comparable, etc. Saint Léon veut qu'on ne l'oublie jamais et qu'on ne fasse rien qui déroge et qui soit indigne de cette condition.

2. Cette qualité est rare, et non accordée à tous. L'Eglise et les fidèles sont fort petits en nombre : c'est pourquoi ils sont appelés par Notre-Seigneur *Pusillus grex*, « petit troupeau. » (Luc., XII, 32.) C'est pourquoi aussi saint Paul dit que cette grâce n'est pas pour les philosophes et les sages, qu'elle n'est pas même accordée aux princes et aux grands, *Non multi sapientes, non multi nobiles*, etc. (I Cor., I, 26.) Le Prophète-Royal avait dit avant lui, qu'elle ne serait pas faite à toutes les nations : *Non fecit taliter omni nationi*, etc. (Psalm., CXLVII, 20.) A qui donc ? *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei*, etc. (Luc., VIII, 10.) A vous humbles, petits et méprisés aux yeux du monde. *Beati qui vident quæ vos videtis*. (Luc., X, 23.) Grâce rare d'être chrétiens et des ouailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

3. Cette qualité est non-seulement rare, mais de prix : c'est-à-dire, d'autant plus chère et précieuse aux yeux de Dieu, qu'elle a coûté beaucoup à Jésus-Christ son Fils, puisqu'elle est le prix de la vie et du sang d'un Dieu. Un seul diamant est plus estimé que toute une montagne d'autres pierres. Une seule charge de chancelier, de comé-

table, de premier ministre d'Etat, est plus à estimer que mille autres petits officiers, pour son rang, pour ses privilèges, pour son accès et ses emplois auprès de la personne du roi, etc. C'est pourquoi elle ne se donne qu'au mérite, ou à grand prix, etc. Voilà ce que vaut la grâce et la qualité de chrétien devant Dieu. *Empti enim estis*, dit saint Paul, *pretio magno*, etc. (I Cor., VI, 20.) C'est qu'ils ont coûté beaucoup à Dieu. *Non corruptibilibus*, dit saint Pierre, *auro vel argento, sed pretioso sanguine quasi agni immaculati*, etc. (I Petr., I, 18, 19.) Leur prix n'est pas l'or, ni l'argent, ni les pierreries que les hommes estiment; mais le sang d'un Dieu. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit lui-même : *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* « Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme? » — « *Quel contre-échange peut-il faire pour son âme?* » *Quam commutationem dabit homo pro anima sua?* (Matth., XVI, 26.) Cette âme chrétienne si précieuse au Fils de Dieu, est la bague ou la brebis égarée qu'il vient chercher du ciel en terre, abandonnant toute autre chose pour celle-là. Qui la néglige, dit saint Paul, méprise le sang de Jésus-Christ, qui a été donné pour l'acquérir. Il appelle cela, *Filium Dei conculcare et sanguinem testamenti pollutum ducere in quo sanctificatus est* : « Fouler aux pieds Jésus-Christ et le sang de son testament qui le sanctifie. » (Hebr., IX, 20.)

4. Sans cette qualité point de paradis. Il n'y a que les brebis qui y ont entrée : *Inter oves locum præsta*. Hors l'arche de Noé, il n'y avait point de salut au déluge. Voilà le privilège de l'Eglise, où se trouvent les brebis et les âmes fidèles. Mais aussi quiconque y est, n'a rien à craindre : *Nil damnationis iis qui sunt in Christo Jesu*. (Rom., VIII, 1.) Hors de là donc point de salut, point de vie éternelle : *Sit tibi sicut ethnicus et publicanus*. (Math., XVIII, 17.)

Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam! Reconnaissez donc, chrétiens, votre dignité; faites état de la qualité que vous portez; mais il y faut répondre; le seul nom et la seule qualité ne suffit pas; il faut les œuvres, etc. : *Ostende ex operibus fidem*. (Jac., II, 18.)

1. Quant à l'avantage et la grâce d'être chrétiens, qui y pense? qui la préfère à celle de roi, de riche, d'être à son aise? Oh! qu'il y en a peu! C'est pourquoi tant d'indifférence à toute religion, de Charenton ou autre, pourvu que l'on ait ce que l'on demande, etc. O ouailles infidèles!

2. Pour être rare, hélas! qui s'en soucie? qui l'estime? on n'y pense pas; on la tient comme par bénéfice d'inventaire; cependant on ne naît pas chrétien. D'en remercier Dieu, jamais; de compatir aux autres qui sont privés de cette grâce, point de nouvelles; de se soucier de la perdre, c'est ce qu'on tient pour indifférent.

3. Elle est de prix, mais hélas! on vend sa foi, sa religion, sa part à l'héritage du ciel pour un morceau de pain, à qui plus en donne, par exemple, aux huguenots, pour

de l'argent, pour un secours temporel; une femme, une fille, vend sa conscience et sa pudeur pour un bijou, pour une complaisance, pour une cajolerie et quelquefois pour moins.

4. Sans cette qualité point de paradis : on veut pourtant être bienheureux, on y prétend; mais d'en faire les œuvres, point de nouvelles. Il est vrai, le paradis est pour les chrétiens, pour les brebis, mais qui en ont les marques et les qualités : c'est la difficulté de les avoir : *Satagite ergo ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*. (II Petr., I, 10.) Faites en sorte mes frères, dit saint Pierre, que vous rendiez ferme et stable votre vocation au Christianisme et votre élection pour le ciel par vos bonnes œuvres. Il faut donc voir si nous les avons, et quelles elles sont; c'est notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Les qualités de vraies brebis de Notre-Seigneur sont celles qu'il nous a marquées lui-même.

1. Elles le connaissent : *Cognoscunt me meæ* : par la foi, par la connaissance de ses vérités et de ses mystères. Elles écoutent sa voix, ses commandements; elles distinguent ses conseils et inspirations d'avec la nature, les sens, la chair, le monde, le diable; sa doctrine d'avec les sifflements des hérétiques, d'avec les maximes du monde, des plaisirs, de l'intérêt, etc. Qui se met en peine d'apprendre ses vérités et sa doctrine dans les sermons, dans les catéchismes, les prônes et les autres instructions? Qui pense aux devoirs d'un chrétien? Quelle peine avez-vous à faire le bien, etc.? Qui cherche à s'en instruire? Qui en cherche les moyens et la grâce dans l'usage des sacrements, etc?

2. Elles se repaissent et nourrissent de bonnes herbes, et de bons pâturages; c'est-à-dire, de la bonne et salutaire doctrine du salut. Elles la recherchent de la bouche du véritable pasteur, de l'oracle de la vérité, du chef de l'Eglise et du lieutenant de Jésus-Christ en terre; point de curiosité, point de nouvelles opinions, point de discours ni conversations hérétiques, libertines et suspectes; point de mauvais livres; mais de bons et de la doctrine de l'Evangile, enseignée par les Pères et les docteurs de l'Eglise, par les pasteurs et prédicateurs de la vérité. Les véritables ouailles se repaissent de la divine nourriture des sacrements, de la confession et communion; non-seulement souvent, mais fervemment, avec goût, pour en proliter, en sorte qu'on voie l'amendement des mœurs et l'avancement dans la vertu.

3. Elles souffrent avec douceur qu'on leur ôte la laine, elles donnent des prolits et des amendements considérables aux maîtres. Ce'a se voit dans les pertes des biens, d'honneur, procurées par le plaideur, le médiant, etc. On y est excité par l'exemple de Notre-Seigneur qui s'est laissé mener à la mort comme un doux agneau devant celui qui le tond : *Sicut agnus coram tondente se*

obmutuit, etc. (*Isa.*, LIII, 7.) Il n'a pas seulement ouvert la bouche pour se plaindre : (*Cum malediceretur, non comminabatur*, etc. (*1 Petr.*, II, 23.) C'est une expérience journalière, dit le saint évêque de Genève, que la barbe, le poil, et la laine, comme le pré, renaissent plus touffus, plus on les rase et on les tond. Ainsi plus Dieu nous ôte des commodités de la vie, plus il nous en redonne. Job en est un exemple illustre : *Addidit Dominus omnia quæcunque fuerunt Job duplicia*. (*Job*, XLII, 10.) Les colombes, dit le même saint évêque, ont pour devise : Plus on m'en ôte, et plus j'en fais. Les amendements que donnent les bonnes ouailles, sont le bon exemple, la correction des irrévérrences, des blasphèmes, des railleries, etc. L'aumône tirée des superfluités, et du nécessaire même aux occasions, que le souverain Pasteur tient faites à soi-même : *Quod uni ex his minimis fecistis, mihi fecistis*. (*Matth.*, XXV, 40.)

La quatrième qualité des bonnes ouailles, c'est la fécondité, qui les rend encore tout autrement profitables au Maître : *Omnes gemellis foetibus*, dit le *Cantique* (IV, 2) ; c'est-à-dire, pour les œuvres de double charité, de précepte et de surérogation, figure de ceci en Jacob chez Laban. Pourquoi non cette fécondité dans un pâtre si gras, parmi tant de sacrements, de prédications, de lectures, d'avis spirituels, tant de bons exemples ? Cela doit paraître en chacun dans sa condition, etc. Elle doit passer jusqu'au sacrifice, y entrer dans tous les desseins de Dieu par des œuvres satisfactoires, d'action de grâces, impétratoires, et d'un holocauste parfait, se consumant tout pour la gloire et l'honneur de Dieu. Ce qui suppose une pureté de corps, d'esprit et d'intention indispensable.

Conclusion. C'est aux ouailles qui auront toutes les bonnes qualités, que Notre-Seigneur fera entendre sa voix en la revue générale qu'il en fera à la fin du monde : *Venite, benedicti Patris*, etc. (*Matth.*, XXV, 34.) Venez, les bénis de mon Père, venez posséder la récompense que je vous ai préparée ; vous ne vous êtes point éloignés de mon bercail, vous avez volontiers écouté ma parole, et m'avez suivi en tous les pâturages où je vous ai mené sans m'abandonner ; venez donc maintenant vous repaître en mes vergers délicieux, etc. C'est pour lors (N.) qu'il les mettra à sa droite, et qu'il leur donnera part à sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXIV.

Pour le troisième Dimanche après Pâques.

DES FAUSSES JOIES DU MONDE.

Mundus gaudet ; vos vero contristabimini. (*Joan.*, XVI, 20.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant un jour à ses disciples, leur dit : Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et derechef dans peu de temps vous me verrez ; parce que je m'en vais à mon Père. Les disciples ne comprenant rien en ce discours se

disaient l'un à l'autre : Que veut donc dire notre Maître ? dans peu vous ne me verrez plus, et derechef dans peu vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père. Que signifie ce *modicum* ? qu'entend-il par cela ? Et comme ils étaient dans la pensée de lui en demander l'explication, Jésus qui connaissait leur cœur, leur dit : Vous êtes en peine entre vous de ce que j'ai dit : Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et derechef dans peu de temps vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père. En vérité, en vérité, je vous dis qu'étant obligé de vous quitter et de m'en retourner vers mon Père, vous serez abandonnés à la tristesse, vous pleurerez et vous lamenterez, et le monde se réjouira ; il vous maltraitera, il vous chassera des Synagogues, il vous exilera, et ceux mêmes qui vous feront mourir, penseront faire un grand sacrifice à Dieu ; vous serez contristés, mais patience, votre tristesse sera convertie en joie dans peu de temps. Quand une femme est dans les douleurs de l'enfantement, elle a de la tristesse pour le mal qu'elle ressent ; mais aussitôt qu'elle a mis son enfant au monde, il ne lui ressouvient plus de ses douleurs, pour la joie qu'elle a de la naissance d'un homme ; il en est de même de vous : vous êtes maintenant dans la tristesse pour l'amour de moi et de mon absence ; mais dans peu de temps vous me verrez derechef, et votre cœur s'en réjouira, vous me posséderez pour toujours, et personne ne vous pourra ôter cette félicité. »

Voilà ce que l'Evangile de ce jour nous expose. Il en faut tirer les fruits.

Prélude. — Ces paroles de Notre-Seigneur satisfont pleinement la curiosité de ceux à qui il reste encore quelque sentiment de leur salut, et quelque désir de savoir s'ils seront du nombre des prédestinés, ou des réprouvés. En voilà la décision : *Mundus gaudet, vos vero contristabimini*. Le monde se réjouira, c'est-à-dire ceux qui suivent les maximes du monde, ces gens qui ne recherchent que leurs plaisirs et leurs contentements, les riches, etc., seront dans l'abondance et dans la joie ; mais pour vous qui êtes mes disciples, mes bien-aimés, et ceux que j'ai choisis pour mon paradis, oh ! vous serez dans la tristesse et dans la tribulation.

Ces deux conditions si différentes feront le partage de cette instruction.

Partition. — Dans le premier point nous verrons le mauvais partage des mondains dans la joie ; dans le deuxième, le bonheur des gens de bien dans la tristesse et les larmes.

PREMIER POINT.

Trois raisons rendent les joies du monde méprisables : 1° elles sont courtes ; 2° elles sont mauvaises ; 3° elles sont suivies de peines et de misères insupportables.

1. Elles sont courtes et de peu de durée, à raison de la brièveté de la vie qui les mesure, en comparaison de l'éternité : *In potentibus octoginta anni, amplius eorum labor*

et dolor, etc. (Psal. LXXXIX, 10.) Le Prophète-Roi compare nos jours à la toile d'araignée. Les années de notre vie, dit-il, sont pour l'ordinaire de soixante-dix ans; et quand les plus vigoureux iraient jusqu'à quatre-vingts, ce surplus n'est plus que peine et douleurs. Voilà bien de quoi? mais quand elles seraient de mille ans, cela n'est pas un jour devant Dieu; *Mille anni tanquam dies hesterni*. (Ibid., 4.) C'est pour cela que la vie, quelque longue et délicate que'elle soit, est comparée à une vapeur, ou à un peu d'écume, que le vent et les flots dissipent: *Vapor ad modicum parens* (Jac., IV, 14); *Tanquam spuma fragilis quæ ad procelam dispergitur*. (Sap., V, 15.) Le lierre qui couvrait le taudis de Jonas voulant voir le succès de sa prédication dans Ninive, nous est une figure de ceci, il s'était élevé la nuit pendant son sommeil: *Latatus est Jonas super hedera latititia magna* (Jon., IV, 6); cependant, au lever du soleil, un ver rongea la racine, et le soleil la sèche sur le midi. Voilà ce que c'est que la joie du monde, etc.

2. Elles sont encore très-courtes, en leurs objets; c'est-à-dire de la part des choses d'où on les tire. 1° Si des plaisirs, qu'y a-t-il de plus fragile? *Gaudium hypocritæ ad instar puncti*, etc.: « La joie des hypocrites, dit Job, est comme un point. » (Job, XX, 5.) Ils passent leurs jours dans les biens et dans la bonne chère, en un moment ils descendent aux enfers: « *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt*. » (Job, XXI, 13.) Qu'y a-t-il de plus petit qu'un point? *Modicum avolans quasi somnium*. (Job, XX, 8.) C'est un songe d'un banquet, ou d'un beau jardin, qui n'est rien au réveil. 2° Si des richesses, elles sont encore comparées à un songe: *Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum*, etc. (Psal., LXXXV, 6.) Saint Paul veut qu'on donne avis aux riches du peu de confiance qu'ils doivent avoir dans leurs richesses: *Divitibus præcipe non sperare in incerto divitiarum*. (II Tim., VI, 17.) Et Notre-Seigneur nous en donne un exemple dans ce riche, qui semblait mettre sa félicité dans ses richesses: *Multa bona habeo in annos plurimos*, etc.: « Mon âme, qu'as-tu à craindre, disait-il, tu as des provisions pour longtemps, bois, mange, fais bonne chère, » etc. (Luc., XII, 19) Cependant voilà qu'on lui dit: *Stulte! hac nocte repetent animam tuam*: « Pauvre fou, cette même nuit on te demandera compte de ton âme, et que deviendront toutes tes richesses? etc. » (Ibid., 20.) Si des honneurs, *Ad modicum elevati*, dit Job, et non sustinent, etc.: « Pour peu que vous les voyiez élevés, cela ne durera guère. » (Job, XXIV, 24.) *Illic ceciderunt et non poterunt stare*. (Psal., XXXV, 13.) *Vidi impium super-exaltatum et elevatum sicut cedros Libani*: « J'ai vu l'impie, dit le roi David, élevé comme les cèdres du Liban (Psal., XXXVI, 35); » je l'ai vu dans l'honneur et dans les grandeurs: *Transivi et ecce non erat*, etc.: « Je n'ai fait que passer et il n'était plus; je l'ai cherché et ne l'ai pu trouver. » (Ibid., 36.)

Sic transit gloria mundi. Voilà ce que c'est que les honneurs et les grandeurs du monde. Demandez aux Aman, aux César, aux Alexandre, aux Pompée, ce que c'est.

Saladin fait montrer sa chemise à ses sujets avant que de mourir, pour leur faire entendre que c'était tout ce qu'il emportait de ce monde: *Tanquam momentum stateræ ante te orbis terrarum*, etc.: « Tout le monde, dit le Sage, est devant Dieu, comme le moment d'une balance, ou comme une goutte de rosée qui tombe en terre avant le jour. » (Sap., XI, 23.) *Nil diuturnum*, dit saint Augustin, *in quo aliquid extremum: omnia spatia sæculorum definita, æternitati comparata, non exigua æstimanda, sed nulla*, etc. Il ne faut rien estimer le temps qui dure un peu, en comparaison de celui qui ne finit jamais; et si nous voulons définir et conjoindre toutes les espèces de ce siècle avec celles de l'éternité, non-seulement elles nous sembleront petites, mais de nulle valeur. Voilà le jugement que nous devons porter de toutes les choses du monde, pour grandes et pompeuses qu'elles soient.

Peu de personnes comprennent ce *Modicum*, non pas même les apôtres, *Quid est hoc quod dicit, Modicum? nescimus quid loquitur*. Thomas Maurus le savait bien quand il renvoyait sa femme, sur vingt années de vie qu'elle lui promettait, s'il voulait, contre sa conscience, acquiescer aux volontés du roi, etc.

Les joies de ce monde sont mauvaises dans leurs causes, et dans leurs objets; parce qu'elles sont toutes tirées du péché par les mondains. L'induction en est facile par tous les états: 1° Les grands de la cour, d'où tirent-ils leur joie? quelle est-elle? Du luxe, des passe-temps, du bal, des comédies, de la bonne chère, et de semblables divertissements, qui dans l'esprit des plus modérés passent pour innocents. Mais de supplanter l'un, tromper l'autre, faire un affront, une perfidie, une querelle injuste, abuser de la simplicité d'une fille, ou de la femme de son ami, et de cela en faire sa complaisance et sa joie, jugez quelle en peut être la justice? 2° celle d'un marchand, ou d'un homme d'affaires, sera peut-être d'avoir vendu bien cher, fait une affaire de cinquante mille écus par fraude, aux dépens du pauvre, etc.; 3° celle d'un chicaneur sera d'avoir corrompu un juge, d'avoir supplanté sa partie par une fausse pièce, par un parjure, par un faux témoin, etc.; 4° de médire en compagnie du tiers et du quart, c'est de quoi tout le monde fait gloire, etc.; 5° de même des soldats, des enfants, des valets, et de toutes les conditions.

3. Enfin elles sont suivies d'une éternité de peines: *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt*. — *Extrema gaudii luctus occupat*, etc. (Prov., XIV, 13.) Le deuil et les larmes prennent la place de la joie extrême.

L'Écriture est pleine de ces exemples. Agag, roi des Amalécites, après s'être bien diverti et engraisé de bons morceaux, étant près d'être taillé en pièces par Samuel suivant l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu,

s'écria : *Siccine separat amara mors?* etc. « *Est-ce ainsi que la mort amère me sépare de la vie!* » (I Reg., XV, 32.) Antiochus, étant près de sa fin et se voyant rongé des vers tout vivant, en punition des maux qu'il avait faits au peuple de Dieu, dit ces paroles : *Hélas! en quel point me vois-je réduit, en quelle tristesse et angoisse, moi qui étais joyeux dans ma postérité, et n'y avait rien d'égal à ma puissance,* etc. : « *Heul in quos fluctus tristitiæ deveni, qui jucundus eram in mea potestate!* » (I Mach., VI, 11.) C'est ce qui fera dire à jamais au mauvais riche : *Crucior in hac flamma.* (Luc., XVI, 24.) La plus véritable preuve de ceci se voit dans Balilazar frappé de mort subite en plein banquet. Il était enivré de joie au milieu de ses princes et de ses concubines; et ayant fait apporter les vaisseaux sacrés pour y faire boire les conviés, il vit une main qui écrivait contre la muraille ces trois mots : *Mane, Techel, Phares,* etc. (Dan., V, 25.) Et étant épouvanté de ce prodige, il envoya quérir ses magiciens pour les lui expliquer; mais n'en ayant pu venir à bout, Daniel lui en donna l'interprétation, et lui dit, que Dieu avait compté ses jours, qu'il en était à la fin, qu'on l'avait mis dans la balance et qu'il avait été trouvé léger, et que son royaume lui serait ôté : et en cette même nuit-là il fut tué dans son lit. Voilà le partage des mondains. Voyons celui des prédestinés : c'est ce qui doit faire estimer les larmes et la tristesse aux gens de bien, etc. C'est aussi mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

1. Elles sont de peu de durée, et se terminent du moins à la mort : *Je me suis retiré pour un peu de temps de toi,* dit Dieu aux enfants d'Israël par son prophète, *et te rejoindrai à moi par mes grandes miséricordes :* « *Ad punctum, in modico dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te,* » etc. *Ayant un peu d'indignation contre toi, j'ai retiré ma face et me suis caché pour un peu de temps ; mais j'ai eu pitié de toi par mon éternelle miséricorde, et n'ai pu garder mon ire plus longtemps :* « *In modico indignationis abscondi parumper faciem meam, et in misericordia sempiterna misertus sum,* » etc. (Isa., LIV, 7, 8.) Voilà qui est bien consolant pour les affligés. Saint Paul parle de leurs peines et de leurs persécutions comme d'un moment, et d'un instant, au prix des joies de l'éternité : *Momentaneum et leve tribulationis pondus, immensum gloriæ pondus operatur,* etc. (II Cor., IV, 17.) *Non sunt condignæ passionibus hujus temporis, ad futuram gloriam,* etc. (Rom., VIII, 18.) Il n'y a point de comparaison avec les joies de l'éternité. Moïse préfère l'affliction des Juifs à l'adoption pour fils de la fille de Pharaon : *Magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem* (Hebr., XI, 25), estimant plus les opprobres qu'on souffre pour Jésus-Christ, que les trésors de l'Égypte; parce qu'il regardait la récompense qu'il en recevrait : *Majoris divitiis æstimans*

thesauro Ægyptiorum, improprium Christi : aspiciebat enim in remunerationem. (Ibid., 26.) Voilà le poids que doit faire l'espérance d'un paradis, pour contre-balancer les peines de cette vie.

2. Elles sont très-avantageuses et utiles, si nous en savons faire usage. Par exemple, si nous les prenons pour expiation de nos péchés, comme seules capables d'apaiser Dieu, et le regagner, l'ayant perdu; elles sont inutiles pour la perte de toutes les autres choses; on pleure un mari, une femme, un enfant, un diamant, un incendie, un procès perdu, etc. On ne l'a pas pour cela : oui bien Dieu, sa grâce, si nous les savons bien ménager. *Suntne in te viscera pietatis, qui plangis corpus a quo recessit anima, et non plangis animam a qua recessit Deus,* etc. Leur pouvoir est de redonner Dieu, ouvrir le paradis, fermer l'enfer, obtenir tout ce que nous voulons : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies :* « *Vous ne mépriserez pas, Seigneur, le cœur contrit et humilié,* dit le Prophète-roi. (Psal. L, 19.) *Vidi lacrymas tuas :* « *J'ai vu vos larmes,* dit Dieu dans Isaïe, etc. (Isa., XXXVIII, 5.) *Ne craignez rien, dès que vous avez tourné votre cœur vers moi, et que vous vous êtes humilié et affligé en ma présence, j'ai exaucé vos prières :* « *Noli metuere, ex quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conspectu Dei, exaudita sunt verba tua.* » (Dan., X, 12.) Notre-Seigneur n'est-il pas considéré, et exaucé de Dieu son Père demandant le salut des siens? *Cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus pro sua reverentia* (Hebr., V, 7.)

3. Elles sont aussi utiles pour ceux d'autrui : Samuel pleure pour Saül, David pour Absalon, et Jérémie pour les Juifs : *Quis dabit capiti meo aquam?* etc. (Jerem., IX, 1.) David : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei,* etc. (Psal. CXVIII, 136.) Notre-Seigneur pleure sur la ville de Jérusalem : *Flevit super illam.* (Luc., XIX, 41.) Hé! pourquoi ne pleurerons-nous pas aussi pour nos crimes, pour les péchés énormes et inouis de ce temps, pour les désordres passés de la guerre, dont nous ressentons encore la verge et le châtimement? etc.

Elles nous seront aussi très-utiles si nous les employons pour soupirer sur notre éloignement du paradis, notre aimable patrie : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?* disait David (Psal. CXXXVI, 4), comment pourrai-je être dans la joie, étant éloigné de mon aimable patrie et dans une terre étrangère? *Quia incolatus meus prolongatus est.* (Psal. CXIX, 5.) « *Pour ce que mes jours n'ont été prolongés,* » pour ce sujet, « *mes larmes ont été ma nourriture jour et nuit :* » *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte.* » (Psal. XLI, 4.) Au contraire, dit-il, *Latatus sum in his quæ dicta sunt mihi, In domum Domini ibimus :* « *Je me suis réjoui des nouvelles qui m'ont été dites, quand j'ai appris que nous irions en la maison du Seigneur.* » (Psal. CXXI, 1.)

4. Mais le grand avantage des peines et

afflictions de cette vie, c'est qu'elles seront suivies de joies et consolations éternelles ; jamais plus dans le ciel nous ne serons troublés d'aucun accident : *Tristitia vestra convertetur in gaudium*, etc. (*Joan.*, XVI, 20), mais d'une joie qui ne nous sera jamais ôtée : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis*, etc. (*Ibid.*, 22.) Notre-Seigneur essuiera nos larmes de ses propres mains, *Absterget omnem lacrymam* (*Apoc.*, XXI, 4) ; et les consolations seront données à proportion des douleurs et des afflictions qu'on aura souffertes : *Secundum multitudinem dolorum consolationes tuæ latificaverunt animam meam*, dit David, etc. (*Psal.* XCIII, 19) C'est la joie des apôtres, de souffrir des affronts et des ignominies pour leur Maître : *Ibant gaudentes a conspectu concilii*. (*Act.* V, 4.) *Euntes ibant et flebant*, etc. (*Psal.* CXXV, 6.) Les gibets, les roues, et les supplices les plus atroces n'étaient que joies, que délices et satisfactions aux martyrs.

Conclusion. — Voilà (N.) le partage des bons et des méchants ; faites choix de celui que vous jugerez le plus sortable et le plus avantageux pour l'éternité. Ah ! je ne doute pas que vous ne choisissiez le partage des saints, les croix, les persécutions, les larmes et les afflictions, puisqu'elles auront le pouvoir, par le bon usage que vous en ferez en cette vie, par le secours de la grâce, de vous mériter et mettre en possession de la gloire que je vous souhaite, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XXV.

Pour le IV^e Dimanche après Pâques.

DES ATTACHES DANGEREUSES.

Expedi vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos. (*Joan.*, XVI, 7.)

Exposition de l'Evangile. — L'histoire de notre évangile nous apprend que « Jésus notre Sauveur, étant près de retourner au ciel, dit à ses disciples : Je m'en vais vers celui qui m'a envoyé, et personne de vous ne me demande où je vais ? Et parce que je vous ai dit que j'allais vous quitter, votre cœur est plongé dans la tristesse : mais je vous dis la vérité, qu'il est avantageux pour vous que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Paraclet, l'Esprit-Saint, le Consolateur ne viendra point à vous. Mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai, et lorsqu'il sera venu, il reprendra le monde de péché, de justice et de jugement. De péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; de justice, parce que je m'en vais à mon Père, et vous ne me verrez plus ; de jugement, parce que le prince de ce monde, c'est-à-dire l'esprit du monde est déjà condamné. J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, si vous étiez capables de les comprendre, ce que vous ne pouvez maintenant. Mais lorsque l'Esprit-Saint sera venu, il vous enseignera toutes les vérités que vous devez savoir ; car il ne parlera pas de soi-même ; mais dira ce qu'il aura ouï, et vous annoncera ce qui doit arriver à l'avenir ; il me glorifiera,

parce qu'il vous fera savoir ce qu'il aura appris de moi. »

Voilà (N.) le récit de l'Evangile que nous lisons aujourd'hui ; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Nous ne pouvons avoir une plus grande preuve de la pureté et simplicité de l'amour que Dieu veut que nous ayons pour lui, que ce que Notre-Seigneur témoigne à ses apôtres dans notre Evangile, ne pouvant souffrir même qu'ils aient la moindre attache sensible à son humanité sainte, et à sa présence visible ici-bas. Il leur déclare ouvertement que cela seul est un empêchement formel à la venue de son Saint-Esprit en eux : *Si non abiero, Paracletus non veniet ad vos*. Ce que Notre-Seigneur exigeait de ses apôtres en cette occasion, c'est ce qu'il exige tous les jours de nous pour nous communiquer ses dons, etc. Qu'y avait-il de plus juste en apparence que cette complaisance à la présence d'une personne si aimable comme celle du Fils de Dieu ? Qu'y avait-il de moins suspect, puisque cette divine présence fait tout notre bonheur et notre perfection ? Cependant, parce que cette affection trop tendre tenait un peu trop des sens, et que le Saint-Esprit veut un cœur tout vide, et détaché de tout le créé, Notre-Seigneur ne veut pas même que l'on ait aucune attache à son humanité : *Quem docebit scientiam ? quem intelligere faciet auditum ? ablactatos a lacte, avulsos ab uberibus*, etc. : « Celui-là, dit-il par son prophète, qui sera sevré de lait, et qui ne prendra plus la mamelle, ce sera celui à qui on enseignera la science ; et qui aura l'intelligence des choses, etc. (*Isa.*, XXVIII, 9.)

C'est donc ce qui me donnera occasion de vous parler aujourd'hui du détachement de tout ce qui est opposé au pur et parfait amour de Dieu, et particulièrement de l'obligation qu'il y a de se dépandre des attaches dangereuses, etc.

Partition. — Nous partagerons cette exhortation en trois points. Au 1^{er} nous verrons les maux et inconvénients des attaches et affections dangereuses. Au 2^e quelles sont ces sortes d'attaches les plus dangereuses, et les marques pour les reconnaître. Au 3^e les moyens de les éviter, et de les rompre, si on y était engagé, etc.

PREMIER POINT.

Le premier mal et inconvénient des attaches, c'est-à-dire d'engager son cœur d'affection à aucune chose, qu'à Dieu seul, ou pour Dieu ; c'est qu'il n'y a rien de plus injuste et de plus injurieux à l'égard de Dieu, et de plus dangereux pour nous, et pour la personne ou la chose que nous aimons d'un amour qui n'est pas pour Dieu, ni par rapport à Dieu, etc.

1. Injuste et injurieux à Dieu, parce que cela est contre le premier de ses commandements, par lequel il ordonne que nous l'aimions par préférence à tout autre chose, par la seule considération qu'il est ce qu'il

est; c'est-à-dire notre Dieu, Notre-Seigneur, notre Souverain, notre principe et dernière fin : *Ego Dominus, principium et finis.* (Apoc., I, 8.)

2. Injuste, en ôtant et dérochant notre cœur à Dieu, qu'il s'est réservé à lui seul : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*, etc. (Matth., XXII, 47.) Il est à lui par trop de titres, et il est trop petit pour y loger d'autres affections : *Coangustatum est stratum, ita ut alter decidat*, etc. (Isa., XXVIII, 20.)

Qu'y a-t-il de plus juste, et de plus naturel, ce me semble, que l'amour des parents, d'un père, d'une mère, d'un frère, et d'une sœur ? Qu'y a-t-il de plus légitime que l'amour d'un mari et d'une femme ? Et néanmoins, s'il n'est réglé, l'arrêt en est déjà donné par la bouche de Jésus-Christ même : *Qui amat patrem, aut matrem plus quam me, non est me dignus*, etc. (Matth., X, 37.)

A plus forte raison les attaches criminelles qui vont au désordre sont injustes et injurieuses à Dieu. Le procès est donc fait à l'avare, qui fait une idole de son or et de son argent ; à l'ambitieux, qui idolâtre les charges, les grandeurs et les dignités : c'est là proprement ce qui est appelé : *Idolorum servitus* (Galat., V, 20), et que Dieu condamne sous le nom de *deos alienos* (Gen., XXXV, 2; Exod., XX, 3), de dieux étrangers qu'on met à sa place, et à qui on dit comme les Israélites : *Hi sunt dñi tui, Israel ! qui te educent de terra Ægypti ?* etc. (Exod., XXXII, 4.)

Le 3^e inconvénient c'est que nous-mêmes n'en sommes pas satisfaits. Ces attaches et dérégléments d'affection sont une eau salée, qui ne désaltère pas. C'est ce que dit Dieu par un prophète : *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas*, etc. (Jerem., II, 13.) Notre cœur est comme une boussole, toujours en trouble et dans l'émotion, jusqu'à ce qu'il se trouve uni et pointé vers sa belle étoile qui est Dieu : *Irrequietum est cor nostrum*, dit saint Augustin, *donec requiescat in te*. Des choses créées, dit saint Bernard, *occupari potest, repleri non potest*, etc.

Que diriez-vous d'une grande princesse, héritière d'un grand royaume, et digne de l'alliance d'un grand roi, qui s'allierait à un paysan, et à un homme de néant ? Ne ferait-elle la dernière injure à sa famille et à sa naissance ? Voilà ce que fait l'âme raisonnable destinée pour être l'épouse d'un Dieu, lorsqu'elle s'attache déréglément à quelque créature que ce soit. Voilà le misérable état du prodigue, réduit à garder les bêtes les plus infâmes. Voilà l'étonnement de Salomon sur l'égarement des hommes, de voir des maîtres à la place des valets, et les valets rouler en carrosse tandis que les maîtres vont à pied : c'est-à-dire, lorsque l'âme raisonnable devient esclave des créatures, qui sont faites pour la servir ; et elles-mêmes ont raison de se plaindre de nous, et de dire au cœur humain qui s'y at-

tache : Tu m'as tiré de ma fin et de mon usage, pour me faire servir à tes affections ; et non à Dieu qui me destinait pour te porter à lui, et non pour me faire une idole de la passion et de la convoitise, etc. *Servire me fecisti in peccatis tuis*, etc. (Isa., XLIII, 24.)

4. Mais enfin, il est encore dangereux pour nous-mêmes, en ce que nous éloignant de Dieu, et nous attachant d'affection à la créature, nous nous reculons de la lumière de la grâce et des dons du Saint-Esprit, sans lequel nous ne pouvons avoir la moindre bonne pensée pour notre salut et pour notre conversion : *Non sumus sufficientes ex nobis quasi ex nobis* etc. (II Cor., III, 5.) Quel plus grand mal que celui-là ? Voilà le danger de l'injustice qu'il y a dans les attaches et affections déréglées pour les créatures, quelles qu'elles soient. Voyons quelles elles sont, et les plus dangereuses.

DEUXIÈME POINT.

L'attache est un amour violent, déréglé et impétueux, qui transporte le cœur et l'affection sans raison hors de soi-même, et l'attache à une chose avec trouble et inquiétude pour quelque intérêt particulier, quel qu'il soit. Voilà ce que c'est que cette passion, etc.

Ou, si vous voulez, l'attache est un excès, un emportement et déréglement d'affection pour une chose qui ne le mérite pas, ou contre l'ordre établi de Dieu, qui trouble l'âme et dérobe le cœur ; en sorte qu'il n'est plus à lui, ni à qui il doit être ; qui passe jusques à l'égarement et à la folie ; qui fait perdre le boire, le manger, le dormir, qui dessèche les os, qui cause la langueur, la défaillance, le désespoir et la mort même. En un mot, une passion si violente, qu'elle ravage et démonte toute l'économie de l'âme : c'est une espèce d'extase, ou plutôt une fureur pour la chose aimée, qui porte à la haine de ceux qui s'y opposent, ou qui ne l'aiment pas comme nous ; ou par un effet tout contraire, à une jalousie passionnée. n'en voulant que pour nous, et ne pouvant souffrir qu'elle soit aimée d'autres que de nous, déréglement d'amour, et renversement d'affection, qui n'est pas supportable, etc.

On voit même des marques de ce déréglement dans les choses les plus saintes, comme à la confession, communion, prières, communication du directeur, etc. De sorte qu'en étant privé, on sent de la peine, on s'en trouble, on s'en fâche, on s'en inquiète, on s'abat, on se décourage, on murmure, on gronde, et on a semblables mouvements, qui marquent de l'imperfection dans ces sortes d'affections et attaches, qui devraient être réglées par la soumission et conformité à la volonté de Dieu, qui est la marque d'un cœur libre, et qui ne tient à rien qu'à Dieu seul, etc.

Quelles sont donc les attaches et les affections dangereuses ?

1. On ne parle point ici de celles qui vont au péché, soit mortel, soit véniel : cela parle de soi-même, que toute attache et af-

fection au péché, est non-seulement dangereuse, mais positivement criminelle. C'est une nécessité indispensable au salut et à la perfection de n'y point avoir d'affection, puisque l'attache même à la moindre imperfection est contraire à la perfection, etc.

2. Il faut par conséquent renoncer, et n'avoir point d'attache à la convoitise des biens, des plaisirs et des honneurs, qui sont les sources funestes de tous les péchés : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.* (I Joan., II, 16.) Notre-Seigneur déclare suffisamment dans son Evangile combien l'affection de ces choses est dangereuse, puisque parlant de l'amour et de l'attache la plus légitime, comme du père et de la mère, du frère et de la sœur, du mari et de la femme, même de son corps, de son âme, et de sa propre vie ; s'il y a de l'excès, et si elle n'est réglée par la prudence et par la volonté de Dieu, il la condamne comme dangereuse, et l'on y peut être trompé : *Qui amat patrem et matrem plus quam me, non est me dignus, etc.* — *Qui non odit patrem suum, et matrem, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus, etc.* (Luc., XIV, 26.)

On peut dire, généralement parlant, que toute affection pour juste et légitime qu'elle soit, s'il y a de l'excès, si elle n'est réglée et ordonnée, il y a toujours du danger. En un mot, tout amour qui nous empêche d'aimer Dieu parfaitement, c'est-à-dire, qui nous met en danger de ne point accomplir quelques-uns de ses commandements, qui déroge à son amour et nous détourne de lui, cet amour est dangereux, et il y faut absolument renoncer, etc.

3. Le saint évêque de Genève dit qu'il y a de certaines choses, lesquelles, quoique indifférentes de soi, l'attache et l'affection néanmoins en est toujours dangereuse ; desquelles par conséquent il se faut détacher, et en affranchir notre cœur, si nous voulons pratiquer la vraie dévotion, et y faire régner l'amour de Dieu : comme est l'affection aux jeux, bals, danses, festins, comédies, et semblables divertissements qui occupent le cœur, et qui tiennent la place, comme dit ce grand saint, d'autres impressions plus saintes et plus salutaires, etc.

4. Mais il y a d'autres biens, plus délicats en apparence au dedans et au dehors de nous, qui passeront ordinairement pour biens des plus innocents et souhaitables, dont il se faut détacher. Notre-Seigneur le montre assez, ne voulant pas même que les apôtres s'attachent à sa présence visible ; au contraire, il veut qu'ils s'en détachent comme d'un empêchement formel à la réception de son Saint-Esprit, qui veut un cœur vide et affranchi de toute autre affection, pour n'être occupé que de son pur amour, etc.

Il faut donc par ce principe se défendre non-seulement des attaches sensuelles, qui tiennent à la chair et au sang, comme nous avons dit ; mais des plus minces et des plus spirituelles, des directeurs et confes-

seurs, par exemple, de la communion, si on le juge à propos, des consolations intérieures, des conversations et communications même spirituelles ; de la réputation et de l'estime, dont on est si délicat : n'en vouloir pas plus que Dieu ne veut, et qu'il en faut pour le servir et le faire honorer. Il faut nous détacher même de nos opinions, et de notre propre jugement ; n'y avoir point d'arrêt ni d'attache, par une docilité vraiment chrétienne, qui nous rend non-seulement souples et maniables à l'inspiration divine ; mais encore par une douce et sainte condescendance aux volontés des autres, où Dieu ne peut être offensé, etc.

Oh ! que d'âmes perdues, pour ne s'être pas soumises et n'avoir point sacrifié leur jugement et leurs opinions à celles des supérieurs ! Que d'erreurs introduites dans l'Eglise par cette voie ! Que de simples opinions sont dégénérées en erreurs, opiniâtres et hérésies ! Que d'illusions pour ne s'être pas désabusés des fausses lumières, et consolations imaginaires ! Que de personnes dévotes, sous prétexte de chercher les instructions de la perfection, sont par affection à leur directeur tombées dans des attaches sensuelles, ont pris le change de l'esprit, et sont, comme dit saint Paul, tombées dans des charnalités très-honteuses, et des dérèglements et scandales.

Voilà les inconvénients et les dangers qui sont inévitables dans les attaches, si l'on n'y prend garde, et si l'on ne se défie beaucoup de soi-même : voyons quels en sont les remèdes :

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est la prière. Dans l'attache il y a deux choses, ténèbres et emportements pour connaître la malignité des attaches aux créatures, et discerner le vrai bien, qui est Dieu ; il faut grâce et lumière, et pour rompre les étreintes de la nature et s'attacher uniquement à Dieu, qui est le seul véritable et souverain bien, il faut force et générosité ; l'une et l'autre ne nous peuvent venir que de Dieu, il les lui faut donc demander. *Omne donum desursum est, descendens a Patre luminum.* (Jac., I, 17.)

Le deuxième remède, c'est d'user de considération, de peser sérieusement à quoi nous employons la maîtresse pièce de notre âme, et le plus noble mouvement de notre cœur, qui est l'amour qui doit être pour Dieu seul : c'est par là que Salomon reconnaît que l'attache et l'entressement pour les créatures, quelque impression qu'elles fassent sur nos esprits, n'est que vanité ; que leurs charmes et leurs attraits ne sont qu'illusion ; que la mort, la fortune, ou quelque accident nous prive de tout cela ; que c'est un songe d'un trésor et d'un festin imaginaire que le réveil dissipe, et nous laisse aussi pauvres et aussi faméliques qu'auparavant, etc. *Siccine separat amara mors* (I Reg., XV, 32), dit le voluptueux ? *Dormierunt somnum suum, etc.* (Psal. LXXV, 6.) *Stulte ! hac nocte repentem animam tuam*, dit Notre-

Seigneur à un avare. (*Luc.*, XII, 20.) *Quid nobis profuit superbia?* dit l'ambitieux. (*Sap.*, V, 8.) C'est-ce que la beauté, la réputation, la science, le crédit et telles autres choses, dont on fait son idole et sa divinité, sinon une chimère et vanité? etc.

Le troisième remède est le véritable amour de Dieu, lequel, quelque changement ou privation qui arrive, subsiste toujours et tient le dessus dans un cœur; amour véritable et constant qui ne trouble et n'inquiète point, parce qu'il a toujours le même objet, qui est Dieu, sa volonté et sa gloire : *Pax multa diligentibus legem tuam.* (*Psal.*, CXVIII, 163.) Celui qui est animé de ce divin amour peut, avec le grand Apôtre, défier toutes les créatures et l'enfer même, de n'avoir point assez de charmes ni de violence pour l'arracher de son cœur : *Quis nos separabit a charitate Christi? Tribulatio, an angustia, fames, an nuditas?* etc. (*Rom.*, VIII, 35.) Ah! Seigneur! vous le savez : *Certus sum quia neque mors, neque vita, neque angeli, etc., neque creatura alia poterit nos separare a charitate quæ est in Christo Jesu, etc.* (*Ibid.*, 38, 39.)

4. Mais, pour en venir là, il faut un parfait dépouillement; il faut renoncer à tout; il faut travailler à cette séparation si pénible et douloureuse à la nature, tant de fois inculquée par Notre-Seigneur dans l'Evangile, à cette mort et renonciation universelle de toutes les douceurs, plaisirs, biens et honneurs, qui fait toute la perfection chrétienne, qui attache l'homme à soi-même, et qui sape jusqu'aux fondements de l'amour-propre : *Qui non odit patrem et matrem, adhuc et animam suam, non potest meus esse discipulus.* (*Luc.*, XIV, 26.) Qui fait le divorce avec les créatures, et une union la plus intime avec Dieu : *Mihi adherere Deo bonum est, etc.* (*Psal.* VII, 28) *Quid mihi est in celo, etc.* (*Ibid.*, 23.) Qui porte pour devise avec l'Épouse : *Dilectus meus mihi, etc.* (*Cant.*, II, 16.)

Ce n'a été le partage que des grandes âmes et des plus fidèles amants; d'un Abraham, par exemple, lequel sacrifiant son Isaac, rompt toutes les attaches de la nature; de Notre-Dame qui abandonne à ses yeux son propre Fils à la furie des bourreaux. C'est ce qu'ont fait tous les martyrs; un saint Laurent qui dit sur un gril ardent : *Versa et manduca.* C'est ce que fait un empereur Maurice, à qui on poignarde ses enfants entre ses bras, sans autre parole, sinon : *Justus es, Domine ! et rectum judicium tuum.* (*Psal.*, CXIX, 137.) Une sainte Félicité, et devant eux une mère des Machabées. Et devant tout cela encore le parangon du détachement, Job, sans avoir ouï parler des maximes de l'Evangile : *Dominus dedit, Dominus abstulit : nudus egressus sum de utero, etc.* (*Job*, I, 21.)

Quiconque ne se rend point à des exemples de détachement et de dépouillement si illustres, doit craindre de vérifier cette parole du Sauveur : *Non est me dignus.* (*Matth.*, X, 37) J'espère que vous demeu-

rerez convaincus du contraire, et qu'ayant vécu dans un parfait détachement et nudité de toutes les attaches aux créatures d'ici-bas, vous serez plus disposés à l'union bienheureuse de celui qui doit faire tout notre bonheur dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PRONE XXVI.

Pour le V^e Dimanche après Pâques.

DE LA VÉRITABLE JOIE

Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. (*Joan.*, XVI, 24)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus entretenant ses disciples sur son retour au ciel, leur dit ces paroles pour les consoler, en les voyant dans l'affliction : En vérité, je vous dis que si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous l'octroiera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez donc et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai toujours parlé jusqu'à ce jour par des paraboles, et vous ai enseigné mes mystères sous des comparaisons; mais voici l'heure qui vient en laquelle je ne vous parlerai plus en parabole, mais à découvert de mon Père. En ce jour vous demanderez à mon Père en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai mon Père en votre faveur, parce que mon Père vous aime d'autant que vous m'aimez aussi, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti du sein de mon Père, et je suis venu en ce monde, pour opérer le salut du monde; à présent que j'ai satisfait la justice de mon Père, et ouvert aux hommes le chemin du paradis, je m'en retourne derechef vers lui, vous préparer vos places et vous tracer la voie. Ses disciples lui dirent : Seigneur, voilà maintenant que vous nous parlez à cœur ouvert, et non sous des figures; nous connaissons par là que vous savez toute chose et qu'il n'est pas besoin qu'on vous interroge, et nous voyons bien aussi que vous êtes sorti de Dieu. »

Voilà (N.), l'exposition de notre évangile; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Aux grands rois il ne faut rien demander que de grand; autrement, c'est les déshonorer. Notre-Seigneur semble insinuer ici la même chose; c'est pourquoi il lui faut demander des choses qui méritent et qui assonissent notre joie et notre cœur. Ceci va à vous porter à ne point faire cas des honneurs, des plaisirs et des richesses, qui sont de vrais amusements d'enfants, puisque dans leur jouissance nous ne sommes pas satisfaits ni contents.

Pour entrer donc aujourd'hui dans l'esprit de l'Eglise, et nous prévaloir de la bonne volonté et de l'avis que nous donne Notre-Seigneur dans notre évangile, nous rechercherons qui est la chose qui nous peut donner cette plénitude de joie qu'il nous sollicite et nous presse de lui demander. A cet effet, nous partageons cette exhortation en trois points.

Partition. — Au premier, nous verrons

en quoi consiste la vraie joie et contentement qui peut satisfaire nos desirs. Au deuxième, quel est ce contentement solide et cette joie. Au troisième les moyens de l'acquérir.

PREMIER POINT.

Je dis donc (N.), qu'il est important de bien connaître quelle est la solide et la véritable joie ; parce qu'y en ayant une vraie et une fausse, il importe de les bien discerner, pour n'y être pas trompés : joint aussi que Notre-Seigneur nous commandant de le servir avec joie, il entend sans doute que ce soit avec la vraie et avec la plus parfaite, afin que nos services lui soient agréables, et qu'il ait sujet de s'en contenter : *Servite Domino in letitia*, etc. (Psal., LXIX, 1.) *Gaudete et exultate*, etc. (Matth. V, 12.) L'Écriture est pleine de semblable semonce. Saint Paul : *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete*, etc. (Philipp., IV, 4.) Or, cette joie ne peut procéder que du parfait contentement d'esprit : *Delectatio perficit actionem*, dit Aristote, *tristitia vero confundit*.

Objection. — Mais comment, me direz-vous, accorder ce commandement de Notre-Seigneur de se réjouir et de le servir avec joie, et ces autres paroles par lesquelles il prononce malédiction à ceux qui rient et se donnent du bon temps : *Vae vobis qui ridetis*? (Luc., VI, 25.) Comment donc se réjouir? etc.

Réponse. — 1. Quand Notre-Seigneur ordonne de se réjouir, ce n'est pas des biens apparents, mais des vrais et solides ; donc il est important de connaître en quoi consiste le véritable contentement, puisqu'il sert à bien servir Dieu, chacun dans sa condition.

2. Naturellement nous voulons être joyeux : *Omnis homo gaudere desiderat*, dit saint Augustin, *sed non omnes ibi gaudium querunt ubi oportet inquirere*. Cependant nous ne savons pas où gît la vraie joie, par notre aveuglement : c'est pourquoi il importe de nous appliquer à le bien connaître, afin de ne prendre pas le change et n'y être pas trompés. Tous les mouvements de notre cœur, aussi bien que nos actions extérieures doivent être réglés et dans l'ordre.

3. Faute de bien savoir où gît la vraie joie, on s'attriste, et on s'inquiète souvent de la recherche des choses vaines, qui dans la possession ne satisfont pas ; mais apportent plutôt de la douleur, du déplaisir et du trouble.

L'induction en est aisée : Des plaisirs et des voluptés, par exemple, qui n'ont que des moments, et sont plus dans l'imagination que dans la vérité, qui en a jamais été satisfait? Des richesses, quelle peine à les acquérir et à les conserver? quel chagrin, et quel déplaisir dans la privation, et dans la perte? D'où viennent tant d'humeurs inégales? C'est parce que l'on s'imagine le vrai contentement où il n'est pas. Il en est de même de l'ambition, des honneurs, des dignités et des charges.

Voulez-vous savoir à qui nous sommes semblables en la recherche de la joie et de la satisfaction dans ces bagatelles? à des enfants empressés à bâtir un petit taudis de boue, de plâtras ou de cartes ; les heurtez-vous, et les voient-ils renversés, ce n'est que pleurs, ce n'est que larmes. Vous les voyez aussi consternés qu'un gentilhomme dont le château serait renversé et rasé, etc. Mais attendez un peu que ces enfants soient devenus grands : *Evacuavi quæ erant parvuli*, dit saint Paul : « *Quand j'étais enfant, je parlais comme enfant, je jugeais des choses comme un enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, ce qui était d'enfance s'en est allé.* (1 Cor., XIII, 11.) Voilà ce qui se passe en nous, tandis que nous sommes préoccupés d'une fausse imagination des vaines joies du monde, des plaisirs, des honneurs, etc., nous aimons des choses d'enfant : *Usquequo parvuli diligitis infantiam*? (Prov., 1, 22.) Sommes-nous détrompés par la véritable lumière de la grâce et de la foi, ou plutôt par celle de la gloire dans le ciel, pour lors nous condamnons de sottise toutes les vaines satisfactions qui nous ont occupés et donné tant de chagrin dans le monde. Or, si nous eussions su que c'était en Dieu qu'était le vrai contentement, etc., que n'eussions-nous pas fait pour le rechercher en sa source? Voilà donc pourquoi il importe de le bien connaître, et de ne pas prendre le change. Voyons en quoi il consiste : c'est mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

En quoi consiste le vrai contentement? etc. Il est difficile de le savoir, et la plupart se trouvent partagés à le déterminer : 1° Les uns le mettent aux voluptés sensuelles et qui flattent les sens : *Quorum deus venter est*, dit saint Paul (Philipp., III, 19) ; c'est-à-dire, à la bonne chère, aux festins, aux bals, aux comédies et semblables divertissements ; 2° d'autres dans les trésors et dans la possession des richesses ; 3° d'autres en la santé, estimant heureux ceux qui en jouissent ; 4° d'autres, qui ont le cœur mieux placé, le mettent dans les honneurs, dans le luxe, dans la magnificence, et à être bien suivis, etc.

Et moi (N.) j'estime que c'est à les avoir tous ensemble, et non séparément : car qu'est-ce que la santé, si on est pauvre? qu'est-ce d'être riche, si vous n'avez point de santé? *Beatitudo, status omnium bonorum aggregatione perfectus*, etc. Ce sont ceux-là, dit le Prophète-Roi, qu'on peut appeler bienheureux : *Beati dixerunt populum cui hæc sunt*, etc. (Psal. CXLIH, 15, 16) ; 5° d'autres enfin mettent leurs félicités aux plaisirs infâmes, dont saint Paul veut que le nom soit ignoré des chrétiens : *Fornicatio et omnis immunditia, nec nominetur in vobis*, etc. (Ephes., V, 5.)

Mais enfin, tout cela ne satisfait pas ; parce que tous ces plaisirs qui ne sont que d'un moment, sont toujours suivis d'amertume extrême : *Extrema gaudii luctus occupat*. (Prov., XIV, 13.) Les plaisirs de la bou-

che, par exemple, et la gourmandise, se terminent à des pesanteurs et à des crudités d'estomac, douleurs de tête, et semblables. Les plaisirs infâmes sont passagers, et toujours accompagnés de repentir, sans tous les autres maux, qui ne sont que trop communs, etc. Ce n'est pas aussi dans les richesses que se trouve la vraie joie : elles sont caduques et périssables ; les chagrins qu'elles causent en leur perte, et même en leur conservation, n'en donnent que trop d'expérience tous les jours. La vraie joie ne se trouve pas plus dans les honneurs ; vous l'avez vu dans la disgrâce d'Aman, d'Antiochus, et de cent autres. Elles ne se trouvent pas non plus dans l'assemblage de tous les plaisirs ici-bas, nous n'en pouvons douter après l'exemple de Salomon, le plus savant, le plus riche et le plus voluptueux de tous les rois : *Omnia que desideraverint oculi mei, non negavi eis. (Eccle., II, 10.)* C'était ce qui causait l'admiration de la reine de Saba ; cependant : *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem spiritus : vanitas vanitatum, etc. (Ibid., 11.)* Voilà son témoignage, et ce qu'il dit de lui-même : « Je n'ai point dénié de donner à mes yeux le contentement des objets qu'ils ont désirés ; j'ai fait goûter à mon cœur tous les plaisirs qu'il a souhaités, et à tous mes sens tout ce qu'ils ont demandé ; et si, avec tout cela, je n'ai jamais trouvé de véritable joie, et je n'ai rencontré partout que vanité et affliction d'esprit. »

En quoi donc se trouve cette parfaite joie ? Le même Salomon le dit : *Nil amplius, fili mi ! requiras ; Deum time, et mandata ejus serva, hoc est enim omnis homo : Mon fils, ne me demandez plus en quoi gît le parfait contentement et la véritable satisfaction ; vous ne la trouverez qu'en la seule crainte de Dieu, et en l'accomplissement de ses volontés, c'est là tout ce que l'homme peut souhaiter. (Eccle., XII, 12, 13.)*

Mais Notre-Seigneur, le véritable Salomon, que dit-il à ses apôtres, pour leur faire comprendre cette vérité ? *In hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur ; sed potius gaudete, quia nomina vestra scripta sunt in cælis, etc. (Luc., X, 20.)* Il ne veut pas qu'ils mettent leur joie dans les choses spirituelles, et de voir que les démons leur sont soumis ; mais d'être eux-mêmes soumis à Dieu, et que cela leur donne assurance que leurs noms sont écrits au livre de vie, leur donne droit à l'héritage éternel.

David est dans le même sentiment : *Satiabor cum apparuerit gloria tua. (Psal. XVI, 16.)* Ma félicité, mon Dieu ! et ma véritable joie n'est pas dans les richesses, grandeurs, et les autres biens qui accompagnent ma condition ; mais d'avoir la grâce ici-bas, et l'espérance de jouir de vous dans la gloire.

La preuve de ceci, c'est que pour être heureux et avoir la vraie joie, il faut : 1° posséder un objet de soi capable de contenter ; 2° qui ne nous puisse être ôté sans notre consentement ; or Dieu seul et sa grâce ont cela.

1. Dieu. Saint Basile le remarque en ces mots : *Exsultate, justi, in Domino : « Que les justes se réjouissent au Seigneur. (Psal. XXXII, 1.)* Ce n'est donc pas dans les délices, dans les richesses, ni dans les honneurs. Saint Bernard ajoute : *Anima rationalis cæteris occupari potest, repleri non potest.* L'esprit de l'homme peut être occupé des autres choses ; mais il n'en peut être satisfait. Pourquoi cela ? Parce que vivre d'air et de vent cela ne se peut, etc. La viande naturelle de l'âme, c'est la justice et la grâce : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. (Matth., V, 6.)* Notre cœur est un triangle, le monde ne le remplit pas ; mais la Trinité et sa grâce c'est la vraie joie, etc.

2. Si la chose qui fait la vraie joie pouvait être ôtée, nous serions toujours dans la crainte et dans l'inquiétude de la perdre, et par conséquent nous n'en serions point satisfaits. Or, il n'y a que Dieu en qui cela se rencontre, les autres choses périront : *Initio terram fundasti, opera manuum tuarum sunt cæli : ipsi peribunt, tu autem permanes, etc. (Psal. CII, 26, 27.)*

L'histoire est remplie de ces exemples. L'empereur Maurice du faite de la grandeur se voit réduit au point que l'on lui poignarda ses enfants dans ses bras, avant que de lui ôter sa vie. Bélisaire, après le gouvernement d'un empire, demande l'aumône sur un grand chemin : *Date obolum Belisario.* Tout passe, il n'y a que Dieu seul qui soit immuable. Voulez-vous donc jouir d'une joie parfaite et de durée : *Vis habere gaudium sempiternum ? adhære Deo, qui sempiternus est.* Attachez-vous à Dieu qui ne change pas. Qui rendait l'abbé Déicola toujours joyeux ? C'est ce qu'il était fortement persuadé de cette vérité : *Christum a me tollere nemo potest, etc.* Tobie estimé de tous un des plus saints patriarches de l'antiquité, qui avait un fils si sage et si bien né, etc., néanmoins il ne met pas en cela son bonheur et sa joie : *Quale mihi gaudium qui lumen cæli non video, etc. (Tob., V, 12.)* Si je ne jouis de la belle lumière du ciel, c'est-à-dire, de la grâce de mon Dieu, cela n'est rien. Quelques richesses, plaisirs et honneurs que vous ayez, si vous n'avez pas la grâce, point de vraie joie, etc.

Saint Paul, tout chargé de chaînes et accablé de persécutions, dit hautement qu'il est comblé de joie : *Superabundo gaudio, etc. (II Cor., VII, 4.)* Pourquoi ? *Gratia Dei mecum : « La grâce de Dieu est avec moi. — Et gratia ejus semper in me vacua non fuit, etc. « Et cette grâce ne m'a point été vaine. » (I Cor., XV, 10.)* Zachée ayant reçu Notre-Seigneur n'est plus capable d'affliction ni de trouble : *Exceptit illum gaudens (Luc., XIX, 6),* c'est ce qui est dit de l'eunuque de la reine de Candace après le baptême : *Ibat gaudens per viam, etc. (Act., VIII, 3.)* Il s'en allait tout joyeux par le chemin, il possédait la grâce, c'était sa joie.

Or tenons pour une vérité infallible que Dieu ni la grâce ne nous seront jamais ôtés, si nous ne voulons, et par conséquent qu'ils

sont seuls capables de nous rendre joyeux et contents. 1. Dieu, parce qu'il n'y a personne plus puissant que lui, ni qui lui puisse nuire. 2. Sa grâce, parce que son sujet, qui est l'âme, est immortelle, sa cause et son principe l'est aussi, qui est Dieu. Reste donc son seul contraire, qui est le péché, qui dépend de nous seul. Malheur donc à nous, qui nous en privons, et qui la perdons de gaieté de cœur : *Nemo læditur, nisi qui a se ipso læditur*. Nous ne sommes blessés que par nous-mêmes. C'est pourquoi au jugement, l'âme qui s'est séparée de Dieu par le péché, s'arrachera elle-même à son Dieu, et se précipitera dans les flammes.

Pour éviter ce malheur, et ne pas faire tort à nous-mêmes, que devons-nous faire pour être véritablement contents ?

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est de rechercher et de conserver la grâce. C'est l'avis et la pensée du Sage : *Optavi et datus est mihi sensus; invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ*, etc. (*Sap.*, VII, 7.) J'ai désiré de savoir et de goûter le vrai contentement, dit-il, et le sens et la conduite m'a été donné; j'ai invoqué, j'ai prié, et l'esprit de Sagesse est venu et a habité en moi, et avec lui tous les contentements et les satisfactions que je pouvais souhaiter. *Omnia bona venerunt mihi pariter cum illa*, etc. (*Ibid.*, 11.) Et ceux qui ont cet esprit et cette sagesse, sont faits participants de l'amitié de Dieu, sont ses amis, et vivent contents et satisfaits : *Quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitie Dei*, etc. (*Ibid.*, 14.) Voilà ce qui est capable de donner la vraie joie. Mais il ne se faut pas contenter d'un degré de cette grâce, il faut y faire du progrès, et toujours avancer : *Posui vos ut eatis, et fructum offeratis*. (*Joan.*, XV, 16.) Je vous ai choisis, dit Notre-Seigneur à ses disciples, afin que vous alliez toujours avançant en la perfection et apportiez du fruit, et que ce fruit soit permanent et de durée, etc. C'est aussi la nature de la grâce d'être féconde, et de produire incessamment des fruits de vertus.

C'est aussi le second moyen d'établir notre joie, et de vivre content chacun dans sa condition. L'objet de sa fécondité (N.) et la matière de si saintes productions, ce sont les commandements de Dieu, qui règlent toutes les actions de vertus, celles particulièrement qui sont propres à l'état et d'obligation à un chacun ; mais la manière et le secret d'y réussir et d'y bien faire, c'est le choix, l'ordre et la fidélité à la pratique de celles qui sont plus opposées aux inclinations vicieuses, qui nous portent plus fréquemment et plus ordinairement au péché.

3. Mais le grand secret de devenir riche en ses grâces, et par conséquent en vertus, c'est de se déclarer une guerre irréconciliable à soi-même, et à ses inclinations déréglées par une continuelle mortification, et une fervente dévotion, qui donne le prix et la valeur à nos actions. Il faut pour cela s'animer de force, de générosité et de cou-

rage, pour ne se pas rebuter des difficultés et des obstacles : *Omnis disciplina in præsentia non est gaudii, sed mœroris*. (*Hebr.* XII, 11.) Car toute discipline, dit ce grand apôtre, ne nous rend point contents sur l'heure, au contraire elle nous attriste, etc. D'abord il en coûte à la nature, mais tôt ou tard la peine que nous y aurons sera adoucie par la suavité de la grâce, par conséquent suivie de la joie d'avoir bien fait, et de l'attente de la récompense, qui ne sera rien moins que la possession de Dieu même. Ainsi soit-il.

PRONE XXVII.

Pour le Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

DE LA PRÉPARATION À LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

Cum venerit Paracletus quem ego mittam vobis a Patre, ille testimonium perhibebit de me. (*Joan.*, XV, 26.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons de l'Evangile de ce jour que notre Sauveur voulant préparer ses disciples à tous les événements qui leur pourraient arriver après son départ de ce monde, leur dit : « Lorsque le Paraclet viendra, que je vous enverrai de la part de mon Père, il portera témoignage de moi ; c'est un Esprit de vérité qui procède de mon Père : vous-mêmes aussi en rendrez témoignage, parce que vous avez été avec moi dès le commencement de ma prédication, vous avez vu toutes mes actions et mes miracles, et en pourrez rendre compte. Je vous veux bien dire ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés. Parce que, lorsque vous voudrez enseigner les vérités que vous avez ouïes de moi, on vous chassera des synagogues, et l'heure même est venue que celui qui procurera votre mort pensera faire un grand service à Dieu. Et les hommes vous feront ces outrages, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père, ni moi. Je vous dis toutes ces choses, afin que quand cela arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites, et n'en soyez point surpris. »

J'aurais (N.) quantité de belles matières à vous traiter sur cet évangile ; mais ce sera pour quelque autre temps. Aujourd'hui nous ne parlerons que de la manière dont on se doit préparer à la réception du Saint-Esprit, à l'occasion de la fête de dimanche prochain.

Prélude. — Si, pour la réception d'une loi qui était toute de sévérité et de rigueur, Dieu voulut que le peuple juif s'y préparât durant trois jours : *Sint parati in diem tertium* (*Exod.*, XIX, 11), n'est-il pas juste que les chrétiens pour recevoir celle qui est toute de grâce et de douceur, s'y disposent d'une manière plus particulière et plus sainte ? Celle-là fut donnée aux Juifs par l'entremise de Moïse sur la montagne de Sinaï, parmi les éclairs et les tonnerres : et celle-ci est donnée aux chrétiens en la personne des apôtres sur la montagne de Sion, parmi des langues de feu, et le bruit d'un vent impétueux à la vérité, mais qui donne plus de

consolation que de crainte et de terreur. Celle-là fut gravée de la main de Dieu sur des tables de pierre; et celle-ci est gravée dans les cœurs par l'Esprit de Dieu même. Celle-là ne menaçait que de mort et que de peines : celle-ci n'est donnée que pour communiquer une vie toute spirituelle et de grâce : et ne veut point d'autres motifs pour y obéir que la douceur et l'amour. C'est aussi un Dieu qui est tout amour, qui la communique; c'est le Saint-Esprit, l'amour personnel du Père et du Fils : c'est le souverain don des dons, à la réception duquel il veut que nous nous préparions par tant de promesses répétées, qu'il nous en fait dans son Evangile.

Partition.—C'est donc pour concourir à ses desseins que je veux vous parler aujourd'hui des dispositions que nous devons apporter pour recevoir le Saint-Esprit, et à bien célébrer la fête de la Pentecôte; vous faisant voir au premier point les raisons qui nous y obligent; au second ce que c'est que recevoir le Saint-Esprit; et au troisième, quelles sont les dispositions pour le bien recevoir.

PREMIER POINT.

Tout le mal des chrétiens vient à mon avis de ce qu'ils ne reconnaissent point assez des desseins de Dieu sur eux, et ne savent point user des grâces qu'il leur a préparées en tous les mystères de notre sainte religion : car c'est pour eux que Notre-Seigneur les a méritées, et les leur communique en effet dans tous les mystères; mais en celui de la Pentecôte avec une surabondance et une effusion extraordinaire. Dans les autres, il les donne comme en détail et par mesure; mais en celui-ci, c'est comme en gros et dans la source. Dans les autres, c'est le Saint-Esprit qui les distribue; mais en celui-ci il s'y donne et s'y communique en personne. Il y est aussi appelé *Donum Dei altissimi* (S. AMBR., hym. *Veni Creator*), don de telle importance que Notre-Seigneur dit qu'il ne peut être donné, qu'il ne s'en aille auparavant à Dieu son Père : *Si non abiero, Paracletus non veniet ad vos.* (Joan., XVI, 1.) C'est aussi le premier motif qui nous le doit faire désirer, et qui nous oblige par conséquent à nous y bien préparer.

Le deuxième est que cette fête, étant celle du Saint-Esprit, et qu'étant tout amour et par conséquent tout communicable, il ne se peut donner, ni ses dons, ni ses grâces, qu'à ceux qui véritablement y seront bien préparés. Il faut de la proportion entre celui qui reçoit et celui qui se communique. Combien de personnes assemblées en la ville de Jérusalem pour célébrer cette fête; et toutefois il n'y eut que les douze apôtres avec les septante-deux disciples et quelques amis de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge qui le reçurent *centum fere viginti* (Act., I, 15); parce qu'eux seuls y étaient préparés.

Tant de chrétiens dans cette grande ville de Paris, dans cette paroisse et de ceux qui

n'entendent, tous recevront-ils le Saint-Esprit? nenni; parce que peu se mettent en disposition de le recevoir. Dix vierges attendent l'époux et cinq seulement sont admises au lit nuptial. Plusieurs sont invitées au festin du Père de famille; il n'y a que ceux qui ont la robe nuptiale qui y entrent.

Le troisième et principal motif pour lequel il importe que nous nous préparions à recevoir le Saint-Esprit, c'est qu'il est absolument nécessaire et de la dernière importance de le recevoir.

1. Parce que sans cela point de christianisme : *Si quis spiritum Christi non habet, hic non est ejus* : « Si quelqu'un n'a point l'esprit de Jésus-Christ, il ne lui appartient point, » il n'est point à lui. (Rom., VIII, 9) C'est celui qui nous rend vivants et qui nous fait faire des actions de vie; aussi nous ne sommes vivants que par l'Esprit de Jésus-Christ. Nulle sanctification des chrétiens, sinon par l'Esprit de Jésus-Christ, etc.

Toutes les belles qualités de roi, de prince, de duc, de marquis. sont peu considérables; tout cela n'arrive pas à la sublime qualité des chrétiens qui nous fait enfants adoptifs de Dieu et héritiers du paradis : *Qui spiritum Christi non habet, hic non est ejus.*

2. C'est cette divine qualité qui nous donne la marque des prédestinés. Saint Paul, qu'en dites-vous ? *Signati estis Spiritu promissionis sancto qui est pignus hereditatis* : « Vous êtes marqués du signe du Saint-Esprit et de la promesse qui est le gage et comme les arrhes de notre héritage. (Ephes., I, 13, 14.)

3. Et la principale raison, c'est que sans la pratique des vertus chrétiennes et des bonnes œuvres, personne ne peut prétendre à l'héritage des prédestinés. Or sans le Saint-Esprit et le secours de sa grâce il n'y a point d'œuvre méritoire du ciel; c'est le Saint-Esprit qui en est le principe : *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* (I Cor., XII, 3.) Voilà donc (N.) la nécessité qu'il y a de le recevoir et par conséquent de s'y préparer en cette fête. Mais que veut dire recevoir le Saint-Esprit ? C'est ce que j'ai à vous faire voir en mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Mais auparavant il vous faut dire ce que c'est que le Saint-Esprit, car combien y a-t-il de chrétiens auxquels si on demandait ce que c'est que le Saint-Esprit, diraient avec les Ephésiens : *Neque si Spiritus sanctus est audivimus.* (Act., XIX, 2.) Vous nous parlez de la grâce du Saint-Esprit et nous n'avons jamais ouï dire s'il y a un Saint-Esprit. Je suppose du moins que vous sachiez qu'il y a un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, qu'on appelle en un mot la sainte Trinité; que le Saint-Esprit est la troisième personne, qui procède également du Père et du Fils, également Dieu et par conséquent égal en

puissance, sagesse et bonté avec le Père et le Fils. Il est appelé Saint-Esprit, non que le Père et le Fils ne soient aussi saints et esprits ; mais ce nom lui est donné pour le distinguer du Père et du Fils. Les peintres le représentent sous la figure d'un pigeon, ou de langues de feu : non qu'il soit ni colombe, ni langue, ni feu ; mais parce qu'il s'est apparu sous ces figures : ce n'est pas qu'il soit uni à ces choses personnellement comme le Fils de Dieu à la nature de l'homme, mais pour nous signifier les diverses grâces qu'il nous communique sous ces apparences et sous ces figures, etc. Cela supposé, je dis donc, que recevoir le Saint-Esprit n'est autre chose que recevoir la grâce, qui est le plus noble effet qu'il communique à nos âmes. Quand le soleil porte ses rayons dans une chambre, on dit qu'il est dans la chambre, quoiqu'il n'y ait que son principal effet, qui est sa lumière. Voilà ce qu'on dit du Saint-Esprit quand il communique sa grâce dans une âme, etc.

4. Les théologiens remarquent jusqu'à quatre ou cinq sortes de grâces qui nous sont toutes communiquées par le Saint-Esprit. La première est la sanctifiante, qui embellit notre âme, qui la justifie et la rend agréable à Dieu ; c'est celle qui nous est communiquée par les sacrements, particulièrement le baptême et la pénitence ; si bien que recevant la grâce de la justification, on dit qu'on reçoit le Saint-Esprit, parce que c'est lui qui la communique : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.* (Rom., V, 5.)

La deuxième est celle qui se reçoit en la confirmation et qui nous donne courage pour confesser hardiment le nom de Jésus-Christ, qui fait qu'on ne rougit pas de paraître chrétien et d'en faire les œuvres aux occasions, nonobstant les mépris et les railleries qu'on puisse faire de nous. Par exemple, de souffrir et pardonner les injures, hanter les sacrements, se mettre à genoux et prier Dieu dans la famille ; c'est en ce sens qu'on dit qu'on reçoit le Saint-Esprit dans la confirmation.

La troisième est celle qui donne le pouvoir aux prêtres de remettre les péchés, et celle qui se donne dans l'ordination : *Accipite Spiritum sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis.* (Joan., XX, 22, 23) Cette grâce se donnait visiblement au commencement de l'Eglise.

La quatrième est celle qui donne adresse pour rendre quelque service au prochain, comme sont les grâces de faire des miracles, prêcher, catéchiser, assister les malades, et semblables dons gratuits : *Unicuique datur manifestatio Spiritus ad utilitatem.* (1 Cor., XII, 7.) Ces sortes de dons sont donnés par le Saint-Esprit et par ces sortes de grâces est entendu le Saint-Esprit.

5. Il y a aussi d'autres grâces qu'on appelle actuelles ; parce que nous en sommes aidés à faire le bien ; actuelles, parce qu'elles agissent avec nous, et sans lesquelles

les nous ne saurions faire le bien ni nous convertir et retirer du mal.

Mais nous ne parlons ici seulement que de la première manière de recevoir le Saint-Esprit, qui est par la grâce justifiante, qu'il importe de recevoir et de conserver, puisque c'est elle qui nous fait parfaits chrétiens, qu'elle est le principe et l'âme des bonnes œuvres et la marque la plus assurée du salut et de la prédestination. Cela suffit pour nous faire connaître ce que c'est que recevoir le Saint-Esprit. Reste à vous faire voir les dispositions pour le bien faire ; c'est ce que nous allons voir au troisième point.

TROISIÈME POINT.

La première est la pureté de conscience, un affranchissement de tout péché et de toute affection au péché : *Incoquinatam animam non introibit sapientia.* (Sap., I, 4.) Le Saint-Esprit, dit saint Paul, n'a point de commerce avec le péché, non plus que la lumière avec les ténèbres : *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate ? aut quæ societas luci ad tenebras ?* (II Cor., I, 2, 14.) Le Saint-Esprit est la sainteté par essence, il ne compatit pas avec le péché. Saint Pierre tombe dans le reniement, et saint Thomas dans l'infidélité, à la mort de leur Maître ; mais ils en font pénitence avant que de recevoir le Saint-Esprit : *Egressus Petrus foras flevit amare.* (Luc., XXII, 62.) Judas bien loin de recevoir le Saint-Esprit, recevant la communion indignement, le diable prend possession de son âme, et il meurt en désespéré.

Ce n'est pas sans mystère que la venue du Saint-Esprit sur les apôtres est précédée d'un vent impétueux ; c'est pour ôter les moindres petites poussières et rendre la place plus nette où il devait habiter.

Qui fut jamais plus saint que Notre-Seigneur ? Néanmoins, quand est-ce que le Saint-Esprit paraît sur lui en forme de colombe ? en son baptême, après s'être humilié et fait pénitence : *Vidit cælos apertos, et Spiritum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso.* (Marc., I, 10.)

Il faut donc se purifier par la pénitence ; c'est elle qui attire le Saint-Esprit dans nos cœurs : *Super quem requiescet Spiritus meus, nisi super contritum corde ?* etc. (Isa., LXVI, 1, 2.) Suivez donc son inspiration, prenez quelque jour de cette semaine pour penser à votre conscience. *Flabit Spiritus ejus et fluent aquæ.* (Psal. CXLVII, 18.) C'est lui qui donne les larmes d'une vraie pénitence. Qu'on voie un peu les inclinations, les occasions plus ordinaires qui portent davantage à la colère, au ressentiment, à la vengeance ; s'il n'y a point d'engagement au péché déshonnête si contraire au Saint-Esprit, et qui perd quasi tout le monde : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est.* etc. (Gen., VI, 3.)

La 2^e disposition est la paix et la bonne intelligence avec le prochain. Le Saint-Esprit n'est que paix et qu'amour, il n'habite que

dans les âmes paisibles et dans l'union. Il est dit des apôtres que, *erant omnes unanimiter*, etc. (Act., II, 44 seqq.); qu'après l'avoir reçu, même les fidèles n'étaient plus qu'un cœur et qu'une âme : *Cor unum et anima una*. (Act., IV, 32.) Notre-Seigneur même voulant donner le Saint-Esprit à ses apôtres, fait précéder la paix : *Pax vobis. Accipite Spiritum sanctum*. (Joan., XX, 21, 22.) Paix, comme nous venons de dire, par la pénitence et la réconciliation avec le prochain; mais paix cordiale, qui parte du cœur, qui ne soit pas forcée et de grimace seulement; qu'on ne se fasse point tirailler; mais qu'on prévienne son ennemi, comme Notre-Seigneur lui-même nous prévient. Paix dans les familles, entre le mari et la femme, entre les serviteurs et les enfants. Les abeilles, dit le saint évêque de Genève, ne compatissent pas dans les lieux où il y a des rentissements et des échos; ni le Saint-Esprit, dit ce saint prélat, dans une maison où il y a des rrieries et des rîotes : *In pace factus est locus ejus*, etc. (Psal. LXXV, 3.)

La troisième et dernière disposition, c'est la prière et l'oraison. C'est ainsi qu'en usait David : *Os meum aperui et attraxi spiritum*. (Psal. CXVIII, 131.) L'Eglise nous en donne l'exemple par ce verset qu'elle emploie en toute occasion : *Veni, sancte Spiritus*, etc. *Emitte Spiritum tuum*, etc. (Psal. CIII, 30) C'est ce que firent les apôtres pour s'y préparer : *Unanimitèr perseverantes in oratione* (Act., II, 42); mais prières communes et publiques dans les églises, à sa paroisse, dans la famille, les pères et mères et les enfants. Les mêmes apôtres nous en donnent aussi l'exemple dans le Cénacle : *Erant omnes pariter in eodem loco*. (Ibid., 1.) Recourez à Notre-Dame, comme son Epouse; ne doutez pas que ses prières ferventes n'aient beaucoup contribué à sa descente sur les apôtres, sommant son Fils bien-aimé de ses promesses : *Ut digni efficiamur promissionibus Christi*.

Conclusion. Persévérez donc (N) dans le saint exercice de la prière. On ne se lasse pas de faire instance auprès des grands, pour les affaires d'importance, pour obtenir ce que l'on demande. Mais rendez-vous plus agréables à Dieu par la réconciliation parfaite avec lui, et un éloignement total du péché, par une sérieuse et véritable pénitence : *Deus enim peccatores non audit*. (Joan., IX, 31.) *Si iniquitatem aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus*. (Psal. LXV, 18.) Obligez-le à vous accorder un don si précieux, comme est celui de son divin amour, de vous réconcilier et réunir vous-même en l'amour et en la charité avec le prochain, qui sera le gage de cette paix et de cette union, qui fera notre bonheur dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXVIII.

Pour le Dimanche de la Pentecôte.

DU BON USAGE DES GRACES REÇUES PAR LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

Repleti sunt omnes Spiritu sancto et cœperunt loqui. (Act., II, 4.)

Exposition de l'Evangile. — « Les jours de la Pentecôte étant accomplis, tous les disciples étaient assemblés en un même lieu, pour attendre la venue du Saint-Esprit; et ils n'y eurent pas été longtemps qu'on entendit un souffle venant du ciel, comme d'un vent impétueux qui remplit toute la maison où ils s'étaient retirés. Pour lors leur apparurent des langues départies en plusieurs endroits de la chambre, qui étaient comme de feu, et ces langues se reposèrent sur chacun d'eux; et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et commencèrent à parler de plusieurs langues, selon la volonté de l'Esprit-Saint qui les animait. Or il y avait en Jérusalem des Juifs et des hommes craignant Dieu, de tous les pays qui sont sous le ciel. Comme donc le bruit de cela s'était répandu parmi la ville, une multitude de ces hommes s'assemblèrent pour les aller ouïr prêcher, et furent bien étonnés que tous tant qu'ils étaient, ils les entendaient parler en leur propre langage; ils en passèrent jusqu'à l'admiration, et dirent entre eux : Tous ces hommes ici qui parlent, ne sont-ils pas Galiléens? comment donc se peut-il faire que chacun de nous les entende parler dans la même langue du pays où nous sommes nés? les Parthes, les Mèdes, les Perses, et ceux de Mésopotamie, de Judée, de Cappadoce; ceux qui habitent au Pont, en l'Asie, en Phrygie, en la Pamphylie, en l'Egypte et aux contrées de la Libye, qui est à l'endroit de Cyrène et ceux qui sont venus de Rome. Et les Juifs et les nouveaux convertis, et les Crétois, et les Arabes, tous tant que nous sommes nous les entendons annoncer les merveilles de Dieu chacun en notre propre manière de parler. »

Voilà (N) le récit du mystère qui s'est passé en ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Autant qu'il était important aux apôtres de se préparer, et de bien recevoir le plus grand de tous les dons de Dieu, qui est le Saint-Esprit : autant ils ont eu d'obligation d'en faire bon usage, et d'en donner des preuves et des témoignages aux occasions. Et comme cette communication que Dieu renouvelle en ce même Esprit, est le plus grand de tous les dons qu'il pouvait faire aux hommes, parce que c'est le cœur et le centre, comme parlent les Pères, de sa divinité : aussi notre reconnaissance et notre fidélité doit être d'autant plus grande à le faire valoir, et à en bien user.

Nous avons vu, il y a huit jours, les motifs qui nous obligeaient à nous disposer à bien recevoir ce don incomparable que Dieu fait en ce jour de son saint Esprit : aujourd'hui nous verrons les raisons qui

nous obligent à en faire bon usage par rapport à celui qu'en ont fait les apôtres, et ceux qui en furent remplis en cette solennité.

Partition. — Nous verrons donc au premier point de ce discours les raisons de ce bon usage. Au deuxième, nous rapporterons les marques de ce bon usage; c'est-à-dire, si nous avons reçu le Saint-Esprit en cette fête, et si véritablement il habite en nous, etc. Au troisième, nous indiquerons les moyens de les conserver et de faire valoir ses dons et ses grâces. Commençons par les raisons qui nous doivent porter à en bien user.

PREMIER POINT.

La première raison est tirée de la doctrine de saint Paul, et de l'avis qu'il donne aux Thessaloniciens, leur recommandant de ne pas éteindre ni étouffer la grâce du Saint-Esprit qu'ils avaient reçue : *Spiritum nolite extinguere.* (I Thess., V, 19.) Il n'appartenait qu'à saint Paul de donner un tel avis, qui disait de lui-même que cette divine grâce n'avait jamais été vaine ni inutile en lui : *Gratia Dei in me vacuam non fuit, sed gratia ejus semper in me manet.* (I Cor., XV, 10.) C'est à quoi il exhortait les Corinthiens : *Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* (II Cor., VI, 1); sachant bien qu'il est plus dangereux de la recevoir et n'y être pas fidèle que de ne la recevoir point du tout.

Il donne le même avis aux Ephésiens, quand il dit de ne pas contrister le Saint-Esprit : *Nolite contristare Spiritum sanctum in quo signati estis in diem redemptionis.* (Ephes., IV, 30.) C'est le contrister que de le chasser de son cœur et d'abuser de sa grâce, etc. David avait eu les mêmes sentiments devant lui, quand il demandait si instantment à Dieu de n'être pas privé de sa grâce, et qu'il ne lui ôtât pas son Esprit : *Ne projicias me a facie tua; et Spiritum sanctum tuum ne auferas a me,* etc. (Psal. L, 13.)

C'est donc pour cette raison aussi que nous devons avoir grand soin de conserver en nous le Saint-Esprit, et de faire bon usage de sa grâce, etc.

La deuxième, c'est que sans l'assistance et présence continuelle du Saint-Esprit en nous, nous ne pouvons rien devant Dieu. Le principe du mouvement et des actions vitales en l'homme, c'est l'âme et l'esprit qui l'anime : c'est par là qu'il voit, qu'il marche, qu'il connaît, qu'il raisonne et qu'il fait les autres fonctions de la vie. Voilà ce que fait la présence de la grâce et du Saint-Esprit dans un chrétien. Animé de ce divin Esprit, il peut tout, il fait tout, rien ne lui est impossible; il fait des merveilles dans sa condition; il dit avec saint Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philipp., IV, 13.) Un père de famille, par exemple, élève ses enfants saintement, il instruit ses domestiques, il éduque sa famille, il prend patience dans les afflictions,

la prière se fait soir et matin, tout est dans l'ordre en sa maison. Un juge, un magistrat rend la justice, un curé fait tout avec bénédiction dans sa paroisse. Pourquoi cela? Parce qu'il est animé de la grâce, etc.

Au contraire, est-il privé de ce secours, il ne fait rien qui vaille : les exercices de piété lui sont à dégoût, on quitte la prière, on se retire des sacrements, on murmure dans les afflictions, on retourne dans le néant du péché, et bientôt dans l'abandonnement de Dieu, et dans l'endurcissement de cœur : *Auferes spiritum eorum et deficient, et in pulverem suum revertentur.* (Psal. X, 3.) C'est qu'ils en ont banni le Saint-Esprit, et ont méprisé sa grâce. Voilà donc combien il importe de la conserver, et de n'en déchoir jamais.

C'est de là que je tire ma troisième raison de bien user de cette grâce, qu'il n'est point en notre pouvoir de la recouvrer, quand nous l'avons une fois perdue par notre faute. 1° Notre ingratitude en est plus grande, et nous avons moins mérité que Dieu nous la redonne. 2° Ainsi notre état est plus dangereux que la première chute : *Fiunt novissima hominis illius peiora prioribus.* (Matth., XII, 45.) 3° Saint Paul va jusqu'à l'impossible d'en revenir : *Impossibile est eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum celeste, et participes facti sunt Spiritus sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari ad penitentiam,* etc. (Hebr., VI, 4, 6.)

En voulez-vous des exemples? David, ce roi selon le cœur de Dieu, tombe dans l'adultère et dans l'homicide; dix mois se passent dans cet état, et il n'en sort que par un coup de grâce extraordinaire, etc. Saül après quarante-deux ans d'innocence perd la grâce, et Dieu l'abandonne pour jamais : *Projecit eum Dominus.* (I Reg., XV, 28.) Figure de ceci dans le paralytique de trente-huit ans sur le bord de la piscine, les folles vierges et une infinité d'autres, etc.

Mais comment connaître si nous avons reçu le Saint-Esprit, et s'il habite en nous? En voici les marques.

DEUXIÈME POINT.

Nous les tirerons de ce qui a paru dans les apôtres après la réception du Saint-Esprit. La première, c'est qu'ils changèrent de vie. Ce changement fut si grand, que chacun qui les entendait prêcher en sa langue, s'en étonnait; mais ce changement parut principalement en ce qu'ils n'offensèrent plus jamais Dieu. Auparavant la venue du Saint-Esprit, ils avaient de l'ambition, ils contestaient qui serait le plus grand, qui marcherait le premier; ils étaient grossiers et ignorants; ils manquèrent de foi, et furent infidèles à leur Maître. Saint Pierre le renia, et tous l'abandonnèrent en sa mort : *Omnes relicto eo, fugerunt* (Matth., XXVI, 56); mais après avoir reçu le Saint-Esprit, oh! jamais plus, etc.

Application. — Voulez-vous voir aussi si vous avez reçu le Saint-Esprit en cette fête?

voyez quels vous êtes maintenant, et quels vous étiez ci-devant. Ne voit-on plus cette colère, cette animosité, cette vengeance, cette impatience, ces murmures dans les malédictions et les afflictions? Au contraire, la douleur, la charité, la patience et la soumission à la volonté de Dieu se trouve-t-elle dans notre conduite et dans nos déportements? Dites que le Saint-Esprit est là, et que c'est lui qui a fait ce changement, etc.

Ci-devant, peut-être, vous ne pouviez dire un mot sans juréments, vous ne parliez de Dieu qu'en le reniant et blasphémant : vous ne pouviez bien dire de personne; vous aviez toujours à picoter sur la vie et sur la réputation d'un chéni; vous n'aviez que des saletés dans le cœur, dans la bouche, et dans vos actions : et maintenant, par la grâce de Dieu, vous avez horreur de tous ces dérèglements et abominations. Dites que c'est le Saint-Esprit et la divine grâce qui ont fait ce changement, etc.

Objection. — Mais, dira quelqu'un, ne reçoit-on point le Saint-Esprit quand on va à confesse, et qu'on s'approche des sacrements? etc.

Réponse. — Oui, mais avec distinction, si l'on s'en approche avec ce désir; car il y a trois sortes de personnes qui le font ordinairement; mais la plupart mal. 1^o Les uns se confessent et communient, mais rarement, et d'ordinaire sans volonté de s'amender, sans quitter l'occasion prochaine du péché, de renvoyer cette femme, de se réconcilier et de pardonner, de restituer le bien ou la réputation du prochain, etc., bien loin de recevoir la grâce, ils commettent de nouveaux péchés, etc. 2^o D'autres vont à confesse, mais étant là hés, et leurs résolutions étant faibles, ils retombent à la première occasion. 3^o Mais d'autres qui ont résolu de mourir plutôt mille fois que de retourner au péché; ah! ceux-là témoignent qu'ils ont véritablement reçu le Saint-Esprit et d'une manière toute différente des deux autres, lesquels, s'ils l'ont reçu, on peut dire que ce n'est que comme dans une hôtellerie, et en passant : *Spiritus*, dit David, *pertransibit in illo, et non subsistet.* (Psal. CII, 16.) Au contraire, ceux-ci sont comme le palais et la demeure ordinaire où il se plaît. C'est ainsi que les apôtres le reçurent, et qu'ils n'offensèrent plus Dieu par après.

La deuxième marque, c'est que les mêmes apôtres confessèrent hardiment le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sans crainte du mépris, des menaces, et des moqueries de leurs ennemis : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati*, etc. (Act., V, 41.) Ils avaient fortement gravé dans l'esprit : *Oportet magis obedire Deo, quam hominibus* : qu'il faut plus craindre Dieu que les hommes. (Ib., 29.)

Application. — Et aujourd'hui (N) un père a honte, par exemple, de se mettre à genoux et de prier devant sa femme, et devant ses enfants; le maître devant ses domestiques, ses valets, ses apprentis, d'être vu trop

souvent dans sa paroisse à confesse et à la communion. En un mot, un chrétien a honte de paraître chrétien devant un autre chrétien, comme si c'était une infamie de servir Dieu, etc.

Hé! que ferions-nous donc, si nous voyions les églises tirées sur nous, les grils ardents, les huiles bouillantes, et les plombs fondus, puisqu'un petit mépris, une raillerie et un mé-érable respect humain nous fait abandonner le service de Dieu? Ah! il faut dire hardiment avec l'Apôtre : *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem* : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ. » (Galat., II, 10.)

Pour troisième et dernière marque que les apôtres avaient reçu le Saint-Esprit, c'est qu'ils avaient un grand respect pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, enseignant sans cesse la loi de Jésus-Christ, reprenant les vices, exhortant aux bonnes œuvres, et à la pratique des vertus, souffrant toutes sortes de traverses et de contradictions pour accroître et établir le royaume de Dieu. C'est aussi ce que fait une âme qui a reçu le Saint-Esprit.

L'amour et le zèle se font paraître par les œuvres; si l'on fait ou souffre quelque chose de grand pour l'amour et le service de celui que l'on aime : *Amor*, dit saint Grégoire, *magna operatur, si est; si renuit operari, amor non est.* L'amour se fait paraître, non-seulement faisant, ou voulant du bien à quelqu'un; mais principalement s'opposant au mal qu'on lui veut faire, etc.

Qui s'oppose aujourd'hui au mal de Dieu? qui réprime les insolences et irrévérences dans les églises; les blasphèmes et les paroles sales dans les rues, dans les valets, dans les enfants même, et semblables désordres dans la famille? où est le magistrat qui fait garder la sévérité des lois là-dessus, qui met un valet ivrogne, vilain et blasphémateur à la porte, qui corrige le médisant, qui n'acquiesce et ne connive à ses calomnies? Il n'y a plus de Phinéès, d'Eléazar, de David : *Superbo*, dit ce roi, *et insatiabili corde : cum hoc non edebam*, etc. (Psal., C, 5.) Je ne mangeais point avec le superbe et celui qui avait le cœur enflé d'ambition; et celui-là qui marchait dans le droit chemin, c'était celui que je choisissais pour mon serviteur. *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat*, etc. (Ib., 6.) Et je mettais à mort au matin tous les pécheurs de la terre : *In matutino interficiebam omnes peccatores terræ*, etc. (Ib., 2.) Voilà cependant les marques et les effets du véritable zèle, que d'empêcher les offenses de Dieu, ce qui ne peut provenir que de la grâce et de la présence du Saint-Esprit dans un cœur.

Voyons les moyens de les y maintenir et de les y conserver.

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est la fréquentation des sacrements, surtout de la confession et

communion. Dans l'ordre de la grâce aussi bien que de la nature, les choses se conservent par les mêmes causes qu'elles sont produites. Les sacrements sont les sources et les canaux qui font couler la grâce dans nos âmes. Voulez-vous qu'elle s'y conserve, approchez-vous-en souvent avec respect, dignement et fervemment, non par routine, non parce que vous êtes de telle et telle confrérie : non tant pour vous purifier, dit le saint évêque de Genève, que pour plaire uniquement et de plus en plus à Dieu.

Le deuxième moyen, c'est d'être fidèle à la même grâce, et à tous les mouvements et inspirations du Saint-Esprit, n'étouffant jamais, comme nous disions tantôt, ses lumières, ni le contristant par le mépris de ses semonces; c'est à-dire de ces reproches et avertissements intérieurs, qui nous portent au bien et nous détournent du mal. Appréhendez surtout ces péchés que l'Ecriture et les théologiens appellent irrémédiables, opposez formellement à l'amour et à la bonté du Saint-Esprit ces péchés d'une malice noire, d'une volonté pleine et délibérée, ces péchés honteux et infâmes, qui souillent les corps et les âmes, qui sont les temples vivants de ce saint et divin Esprit.

Le troisième et dernier moyen, c'est l'humilité et la prière : *Dabit spiritum bonum*, dit l'Evangile, *petentibus se*. (Luc., XI, 13.) Le bon et saint Esprit se donne à ceux qui le demandent. C'est ce qu'ont employé les apôtres durant les dix jours de retraite qu'ils se sont préparés à le recevoir : *Erant unanimiter perseverantes in oratione* : « Ils étaient tous unanimement persévérants en l'oraison et en la prière. » (Act., I, 14.) L'humilité l'attire non-seulement dans les âmes, mais elle l'y conserve. C'est là plus particulièrement où il habite : *Super quem requiescet Spiritus meus, nisi super humilem?* etc. « Où est-ce que mon Esprit fera sa demeure, dit Dieu par un de ses prophètes, sinon sur le cœur contrit et humilié? » (Isa., LXVI, 1, 2.) Ce sont les âmes basses et petites à leurs yeux qu'il considère et qu'il enrichit de ses grâces : *Humilia respicit in cælo et in terra* : « Soit au ciel, soit en la terre, Dieu regarde les choses humbles, » dit le Roi-Prophète. (Psal. CXII, 6.) C'est ainsi qu'il opéra le mystère de l'incarnation dans la plus humble de toutes les vierges. Pourquoi est-ce que l'humanité sainte du Fils de Dieu est non-seulement formée, mais conduite et guidée par le Saint-Esprit, durant tous les moments de sa vie? *Agebatur a Spiritu sancto* (Luc., IV, 1) : c'est, dit l'Ecriture, qu'il était le plus doux et le plus humble de tous les hommes, etc.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui vous doit consoler et tous les pauvres; voilà ce qui vous doit faire espérer bonne part aux dons et aux communications du Saint-Esprit en cette grande fête, parce que Dieu vous ayant mis dans un état de pauvreté et de médiocrité, la plupart en faisant bon usage, comme je veux croire que vous faites, vous

devez espérer d'avoir bonne part aux véritables richesses, qui sont les spirituelles, comme les grâces, les dons et les vertus chrétiennes : la foi, l'espérance, la charité, la patience, l'humilité, la douceur, l'obéissance et la conformité parfaite à la volonté de Dieu, etc. Et que les faisant valoir et profiter selon la mesure de la grâce en cette vie, elles vous mériteront le bonheur de la gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

PRONE XXIX.

Pour le Dimanche de la Trinité.

DE L'EXCELLENCE DE LA RELIGION CHRETIENNE.

Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. (Math., XXVIII, 19.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus voulant envoyer ses apôtres pour prêcher son Evangile partout le monde, leur dit : Tout pouvoir m'a été donné au ciel et en la terre; allez donc de ma part et en mon nom chez toutes les nations et dans tous les royaumes qui composent l'univers; enseignez les peuples, et les baptisez au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Instruisez-les de mes mystères et des choses que je vous ai enseignées, et à observer et garder mes commandements; et pour moi je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Prélude. — Ces paroles qui renferment, comme en abrégé, l'éloge de tous les mystères de notre sainte religion dans le principe et la source de tous les mystères, qui est celui de la très-sainte et très-adorable Trinité; c'est-à-dire de la vérité d'une très-simple et très-unique essence divine, communicable et communiquée en effet aux trois divines personnes qui s'y rencontrent, demandent un profond respect et la dernière estime de tous les chrétiens qui font profession de cette religion, comme la seule vraie qu'il faut reconnaître si on veut prétendre au salut et être un jour du nombre des prédestinés : *Ut trinitas in Trinitate, et trinitas in Unitate veneranda sit*, etc.

Cette religion, avec les lois qui la composent, est celle qui a été établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, publiée le jour de la Pentecôte par ses hérauts, qui sont les apôtres, avec les cérémonies rapportées par saint Luc au second chapitre des *Actes des apôtres*, dans la descente du Saint-Esprit, qui remplit leur esprit de lumières, et enflamme leurs cœurs des flammes de son divin amour : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto, et cæperunt loqui*, etc. (Act., II, 4.) *Præfecit prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante, sequentibus signis*. (Marc., XVI, 20.)

C'est par une nouvelle mission, outre la célèbre qui fut faite il y a huit jours, par l'envoi de la troisième personne de la Trinité, le Saint-Esprit, qu'aujourd'hui les apôtres sont députés et envoyés par tout l'univers pour publier et établir cette reli-

gion : *Euntes docete omnes gentes*, etc. *Euntes prædicate Evangelium omni creaturæ*, etc. (*Marc.*, XVI, 15.) C'est cette religion (N), dont nous faisons profession, et de laquelle nous avons été instruits, et en laquelle nous sommes nés. Ce sera pour vous en réveiller les sentiments, et vous en augmenter le respect et l'estime que j'emploierai cette exhortation. Je la partagerai en trois points.

Partition. — Au premier, nous verrons l'estime et le respect que nous devons avoir pour la religion chrétienne et pour la doctrine qu'elle enseigne. Au second, quelle elle est, sa doctrine, ses parties, et ce qu'elle contient. Au troisième, son usage et ses pratiques, les moyens de la faire valoir et d'y conformer notre vie, etc.

PREMIER POINT.

L'estime que nous pouvons avoir de la religion chrétienne se tire de son excellence et de sa dignité; et cette excellence procède de son principe et de sa cause, de son objet et de sa fin, de ses exercices et de ses emplois; toutes ces circonstances serviront de motifs et de raisons pour nous la rendre considérable et nous la faire estimer, etc.

1. La première raison, c'est qu'encore que les sentiments de la religion, c'est-à-dire du culte et honneur qui est dû à la Divinité, soient imprimés naturellement dans le cœur de tous les hommes, cette impression toutefois n'a reçu sa perfection que par Jésus-Christ qui, pour cela, est le principe et la cause originelle de la véritable religion : *Qui est in sinu Patris, ipse enarravit.* (*Joan.*, I, 18.) C'est celui qui a rendu le plus grand honneur qui pouvait être rendu à la divinité de son Père et qui, par conséquent, a pu légitimement en prescrire des règles à tous les hommes, et dire avec autorité : *Veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate.* (*Joan.*, IV, 23.) Voilà tout leur bonheur ici-bas et dans l'éternité, de connaître et d'adorer Dieu du culte dont il doit être véritablement honoré. C'est la première raison de l'estime que nous devons avoir de la religion chrétienne, qu'elle a Jésus-Christ, Dieu et homme, pour auteur et instituteur, etc.

2. La deuxième est tirée de la considération de son objet, qui n'est autre que Dieu même et ses infinies perfections. Qu'y a-t-il de plus grand et de plus digne de notre estime et de nos respects? Que peut-on concevoir de plus grand que les profonds mystères qui sont enfermés dans la souveraine essence de son incompréhensible divinité? Et enfin d'où en puisons-nous l'intelligence que par les lumières et par les vérités que nous en donne cette même religion? Sur-tout qui nous a découvert le plus grand et la source de tous les autres mystères, d'une très-simple et unique essence divine dans la trinité des personnes, et celui de l'incarnation du Verbe, ce mystère ineffable, caché et presque inconnu dans les siècles passés?

Nous n'en avons reçu la connaissance que par l'Eglise et par les lumières de la foi, dont est dépositaire notre sainte religion. C'est ce que lui a révélé Jésus-Christ par sa venue au monde : *Illuminare omnes*, dit saint Paul, *quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo, ut innotescat principatibus et potestatibus in celestibus per Ecclesiam.* (*Ephes.*, III, 9, 10.) Ce mystère est grand, dit le même Apôtre, qui est l'objet de notre religion : *Magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne*, etc. (*I Tim.*, III, 16.) N'aurons-nous donc point d'estime pour la religion chrétienne qui nous le fait connaître, et qui nous en communique et applique les fruits? etc.

3. Mais quelle estime et quel respect pour une religion qui n'a pour application et pour exercice que de rendre à Dieu les hommages et les adorations qui lui sont dus, qui n'est occupée qu'à chanter ses louanges, qui n'a des ministres et des officiers destinés et établis par une consécration solennelle, que pour entretenir un commerce continu de sacrifices, de prières, de louanges, de reconnaissance, d'impérations, et de pacifications entre Dieu et les hommes? *Omnis pontifex*, dit saint Paul, *ex hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum; ut offerat dona et sacrificia pro peccatis, qui condolere possit iis qui ignorant et errant*, etc. (*Hebr.*, V, 1, 2)

4. Enfin, quelle vénération n'aurons-nous point pour une religion qui a des lois si justes et si saintes, une police et une conduite si ordonnée, que rien ne se fait que par l'instinct et le mouvement de l'Esprit de Dieu qui la conduit; qui est le fruit et le prix des travaux, des peines, du sang, et de la mort de Jésus-Christ, si nous considérons ce qu'ont fait et souffert les apôtres et les martyrs pour l'établir, si nous concevons bien ce qu'elle est en son fond, dans ses vérités, et dans sa doctrine? C'est l'éclaircissement que j'ai à vous en donner dans mon

DEUXIÈME POINT.

La religion donc (N.) dont les chrétiens font profession, est une vertu, qui dégageant l'homme de l'esclavage du monde, de la chair, et de toute la servitude du péché, le lie, l'applique et le consacre tellement au culte et au service du vrai Dieu, qu'il n'y a rien en lui, soit au corps, soit dans l'esprit, qui ne doive rendre un honneur et un service convenable à la grandeur et la sainteté de Dieu. Voilà ce que fait la religion chrétienne, etc.

Ou plutôt, disons que c'est un état saint et sacré, dans lequel nous faisons une profession solennelle d'un culte et d'un honneur tout saint et tout particulier à Dieu, en reconnaissance de son indépendance, et de son souverain domaine au-dessus de nous, par des cérémonies, et par une manière convenable à sa souveraine grandeur, etc.

Etat et condition bienheureuse, qui a des lois et des maximes si divines et si saintes,

qu'elles ne nous appliquent qu'à la connaissance et à l'amour de Dieu, d'une manière toute particulière et indispensable au salut. Voilà ce que c'est que la religion chrétienne établie par Jésus-Christ, publiée par les apôtres, selon la commission qu'ils en reçoivent aujourd'hui : *Docete omnes gentes*, etc., pratiquée par tous les saints, comme seule dans laquelle on puisse faire et acquérir le salut.

Religion dont la doctrine est d'autant plus admirable que nous imposant des choses à faire, et des vérités à croire, si choquantes, et si fort au-dessus des sens de la raison, elle nous donne toutefois les grâces nécessaires pour les accomplir, et pour les croire. Et le haut point de cette doctrine est, qu'elle nous sépare de la corruption du siècle, et nous fait vivre d'une vie toute spirituelle et toute divine, qui est ce qu'a prétendu Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous y obligeant, etc.

Qu'y a-t-il donc de plus saint et plus digne de l'application d'une âme chrétienne, que de connaître les mystères les plus secrets de la Divinité, que de savoir le devoir et les obligations que nous lui avons, la manière de la servir et de l'honorer conformément à sa grandeur et à sa sainteté?

Est-ce une petite grâce de savoir parler à Dieu par l'oraison, de lui rendre des témoignages de son indépendance et de sa souveraineté, je ne dis pas l'offrande de nos corps et de nos vies; mais par celle même de son propre Fils; que de lui rendre des vœux par un renoncement absolu à tous plaisirs, biens et honneurs de cette vie, et par l'engagement à lui seul d'une perpétuelle servitude; de l'attester en nos différends comme la première et la souveraine Vérité? C'est ce que nous enseigne, et dont fait profession la seule religion chrétienne.

Y a-t-il rien de plus grand que de connaître les volontés de Dieu, et d'être disposé à faire tout ce qu'il veut, et ce qu'il commande? Y a-t-il rien de plus avantageux que de le savoir bien prier, et lui demander les choses qui lui sont agréables, et qui nous sont nécessaires pour nous rendre parfaits devant lui?

Est-ce un petit avantage que de se pouvoir conserver dans la grâce, s'y fortifier et s'y maintenir par les sacrements, qu'il a établis comme des canaux sacrés d'où elle découle, et comme des sources intarissables de bénédictions? C'est un usage qui ne se trouve que dans notre sainte religion, etc.

Enfin, est-ce une petite faveur que de nous avoir mis dans un état de pouvoir employer toutes les vertus divines, morales, chrétiennes, acquises et infuses pour lui plaire, nous perfectionner, et nous rendre dignes de son amour; d'amasser des trésors de vertus et de mérites; en un mot, de le voir et de le posséder un jour dans son paradis? C'est l'état où il nous met aujourd'hui par la religion. C'est ce qu'il commande aujourd'hui de publier et d'enseigner par ses héraults, par les premiers et

plus illustres missionnaires, les apôtres, et par ceux qui leur succèdent en ce ministère; et ce qu'il continuera de faire jusqu'à la fin des siècles, comme le seul moyen de faire fleurir son Eglise, et faire le nombre de ses prédestinés dans le ciel. Voilà pourquoi il dit aujourd'hui dans notre Evangile : *Euntes ergo, docete omnes gentes*, etc. Voyez si vous devez peu estimer le bonheur d'être éclairés de ces vérités, et d'être nés dans une religion qui en fait profession. Voyons maintenant la conclusion et les fruits que nous devons remporter de l'éclaircissement de ces vérités : c'est mon troisième et dernier point.

TROISIÈME POINT.

Tous les théologiens sont d'accord que la vertu de religion a deux sortes d'actes et d'exercices : les uns lui sont propres et particuliers ; les autres sont des actes des autres vertus, mais qu'elle emploie et met en œuvre pour faire honorer et glorifier Dieu, selon les occasions, et qu'elle le juge à propos, etc.

Les actes qui lui sont propres et de son fond, c'est l'adoration, l'oraison, la dévotion, le sacrifice, les vœux, le serment, la louange, etc., dont nous venons de voir l'usage et les avantages dans notre second point. Ce sont ces articles sur lesquels nous devons voir et examiner, si nous avons quelque teinture du Christianisme, et quelques marques de religion : *A fructibus eorum cognoscetis eos*. (*Matth.*, VII, 16.) C'est par les exercices qui sont propres à cette vertu que nous ferons voir si nous l'avons : *Corde creditur ad justitiam*, dit saint Paul, *ore autem confessio fit ad salutem*, etc. (*Rom.*, X, 10.) Mais il faut passer plus outre, il faut des témoignages de notre religion par les œuvres : *Non auditores legis*, dit saint Paul, *sed factores justificabuntur*, etc. (*Rom.*, II, 13.) Il faut, dit le prince des apôtres, que les infidèles et nos hérétiques jugent de notre religion par nos œuvres et déportements extérieurs, et soient par là excités à se convertir : *Ut ex operibus justitiæ nos considerantes, glorificent Deum*, etc. (*I Petr.*, II, 12.)

Venons à l'application et à l'induction, pour nous convaincre de notre peu de foi et de religion.

Dans nos temples, par exemple, où Dieu doit être plus particulièrement reconnu et adoré, comment s'y comporte-t-on? dans le redoutable sacrifice des autels, quel respect, quelle posture, qu'y fait-on? Quel silence, quels regards, quels gestes, quelle application de cœur? Dieu seul, et tous les anges qui en sont scandalisés et offensés, le peuvent dire et concevoir, etc.

Mesdames, dans quel abaissement y venez-vous? Vos queues, vos carreaux jusqu'au pied des autels, vos ajustements, votre luxe paraît-il davantage dans une salle de bal et de comédie? Quelle attention aux offices publics et louanges de Dieu, quel respect à sa parole dans les prédications, les

catéchismes, les instructions familières, et dans les prêches, où sont expliqués les mystères indispensables au salut? qui en profite, mais qui les écoute? etc.

De la prière et de l'oraison, qui en fait usage, quelle foi, quelle attention y apporte-t-on; qu'y demande-t-on à Dieu? Demandez-le au chicanier, au vindicatif, à l'impudique, à l'avare, et à l'ambitieux: nous la faisons l'instrument de nos passions et de nos convoitises: jugez si Dieu nous y doit écouter, etc.

De la dévotion, en quel prédicament est ce terme dans le monde et parmi les libertins, qu'en dit-on dans les ruelles et dans les conversations? Les contes, les railleries n'y sont que des dévots, des prêtres, des religieux et des ministres de la religion et de la dévotion, etc.

Que dire de la fréquentation des sacrements, du Sacrifice de la messe, de la communion, des indulgences, des fêtes, du Carême et des jeûnes de l'Eglise? C'est une dévotion de bonnes gens; mais des papes, des prélats, des prédicateurs et autres ministres de la religion, qu'en pense-t-on, qu'en croit-on? etc.

Des commandements de Dieu, qui sont les lois et les fondements de la religion et du Christianisme, qui les observe? Que dit-on de l'Ecriture, des maximes et des vérités de l'Evangile? Ce n'en est plus le temps ni la saison, etc. Des vœux et des serments, qui les garde? Comment traite-t-on la souveraine Vérité et son saint nom? Quelle profanation! N'est-ce pas aujourd'hui le scandale de l'Eglise? etc.

Mais de la foi et de ses vérités, qui sont les règles de nos vies et de nos mœurs, quelle conséquence en tirerons-nous des déportements des chrétiens? Quelle différence des femmes chrétiennes et des courtisanes païennes les plus infâmes, par leurs cheveux, leurs nudités, leur mollesse et la dissolution de leur façon de marcher et de leurs ajustements? etc.

Ah! confusion donc (N) d'un si épouvantable affaiblissement et relâchement de la religion, en ceux qui en ce temps se disent et portent le nom de chrétiens! Mais quel remède à ce dérèglement? C'est de réveiller en nous la connaissance et l'amour de Dieu par les instructions et les éclaircissements des vérités de la foi: point d'autre moyen de le connaître, de l'aimer, de le servir et de l'adorer que par le flambeau de la foi: *Fides autem ex auditu* (Rom., X, 17), et la foi n'est venue dans l'entendement que par l'ouïe et par les paroles. N'avoir donc point de honte d'assister aux catéchismes et aux instructions familières qui s'en font; se faire enfants, comme dit saint Paul: *Tanquam parvulis lac vobis potum dedi*, etc. (I Cor., III, 2.)

Chacun, dit saint Augustin, honore ce qu'il aime: *Hoc ab homine colitur quod diligit*. Si nous connaissons combien Dieu est bon, nous l'aimerons; l'aimant, nous l'adorerons, nous le servirons et l'honorerons. Et de là, dit le même Père: *Quia*

Deus omnibus major et melior invenitur, plus omnibus diligentibus est ut colatur, etc. De qui recevrons-nous les instructions pour le connaître? De ceux à qui Notre-Seigneur dit aujourd'hui: *Euntes docete omnes gentes*, de ceux qui ont succédé aux apôtres, les prélats, les pasteurs, les confesseurs, les missionnaires et les autres ministres de la religion chrétienne, établis dans l'Eglise, pour instruire les peuples et faire rendre à Dieu le véritable culte qui lui est dû, donner la connaissance de nos mystères, les porter à faire bon usage de ses grâces et pratiquer les vertus qui peuvent les conduire à l'union qu'ils doivent avoir un jour avec Dieu dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PRONE XXX.

Pour le 1^{er} Dimanche après la Pentecôte

DE LA PRÉPARATION A LA FÊTE DU SAINT-SACREMENT.

NOTA. Comme ce Dimanche est le plus proche de la Fête de Dieu, il sera bon de traiter de la préparation à cette fête, au lieu de l'exhortation précédente, et y approprier l'Evangile, si l'on veut.

Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, etc. (Luc., III, 4.)

Prélude. — Il est bien raisonnable de se préparer aux principales fêtes de l'année, pour les grandes grâces et faveurs que Dieu y départ à ceux qui le font fidèlement; celle du très-anguste Sacrement de l'autel le requiert plus particulièrement qu'aucune autre. Elle se fait aussi avec plus d'appareil et de pompe extérieure, soit pour les églises et les autels, soit même pour les rues et repatoires qui servent de trône au Dieu de majesté qui est porté en triomphe; il est juste aussi que l'intérieur s'y trouve et y réponde.

Partition. — Je partagerai donc ce que j'ai à vous dire, de cette préparation, en trois points. Au premier, nous verrons les raisons de cette préparation. Au second, les moyens et dispositions pour la bien faire. Au troisième, les pratiques ou les marques par lesquelles on fera voir qu'on s'y est bien préparé.

PREMIER POINT.

Comme Dieu est grand et magnifique par-dessus tous les rois, il veut aussi être servi et honoré avec appareil et avec préparation par-dessus tous les rois. C'est à quoi servent nos cérémonies si augustes et si pompeuses dans la célébration de nos mystères. L'Ecriture est pleine de ces exemples. Je vous le disais en la préparation à la fête de Pentecôte, qu'en la communication de sa loi au peuple juif, il avait voulu qu'il s'y préparât trois jours auparavant. C'est ce qu'il avait ordonné encore particulièrement pour la Pâque et la manducation de l'Agneau pascal, et ce peuple en avait retenu la coutume, et le mot même de *Parascève* (Joan., XIX, 31), c'est-à-dire *préparation*, par tradition.

Notre-Seigneur même l'a observé par l'institution du sacrement de son précieux corps et sang, la veille de sa mort, choisissant un lieu magnifique, tapissé et orné richement ; à quoi il ajouta encore la cérémonie du lavement des pieds à ses apôtres, pour leur inculquer plus de respect de l'action qu'il allait faire, et du sacrement qu'il allait instituer.

Voilà le fondement et la première raison aussi de la préparation que vous devez apporter à la solennité de la mémoire de cette première institution, remise par l'Eglise après la solennité de tous ces grands mystères de sa Mort, Résurrection, Ascension et mission de son Saint-Esprit à ses apôtres, pour le faire avec plus de pompe et d'appareil, comme il se pratique aussi par toute l'Eglise.

Cela se voit dans l'usage et la coutume qu'elle a de préparer les fidèles à la célébration de ses mystères par des veilles, jeûnes, prières et autres cérémonies qu'elle a très-saintement instituées pour en donner plus d'estime et de respect, les disposant par là à la réception des grâces qu'elle donne à ceux qui y sont bien préparés. Elle ordonne même six semaines pour la Pâque, et trois semaines ou un mois pour la venue et la naissance du Fils de Dieu, dix jours pour la Pentecôte. C'est donc pour la même raison, qu'on se doit aussi préparer pour celle qui est appelée par excellence la Fête-Dieu, ou la fête du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. Notre-Seigneur même, outre la magnificence de l'appareil du lieu où il a institué ce divin mystère, a usé aussi de quelque préparation. 1° L'annonçant et le promettant longtemps auparavant : *Panem quem ego dabo*, etc. (Joan., VI, 51.) Le Pain que je vous donnerai à manger c'est ma chair. Pour le faire désirer et s'y préparer avec respect. 2° Lui-même semble s'y être préparé toute sa vie : *Desiderio desideravi* ; et avoir insinué les mêmes sentiments à ses apôtres, *hoc Pascha manducare vobiscum*, etc. : « J'ai beaucoup désiré dès longtemps de manger l'agneau pascal avec vous. » (Luc., XXII, 51.) Il fait même quelques miracles dans la figure de ce mystère, faisant pleuvoir la manne longtemps auparavant, etc., multipliant les pains dans le désert, et en rassasiant plusieurs milliers d'hommes ; prédisant et désignant un homme qui porte une cruche d'eau, qu'il toucha intérieurement à donner sa salue, marquant par là les larmes et l'eau salutaire de la pénitence : *Hæc enim in figura contingebat illis*. (I Cor., X, 10.) Avertissement aux chrétiens qui ont à célébrer ce mystère et participer aux grâces qu'il y communique ; c'est la deuxième raison qui les y oblige.

La troisième raison est que plus on s'y prépare, plus on reçoit de grâces : *Quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur* ; si beaucoup de disposition, beaucoup de grâces ; si peu, peu. Si pour une visite passagère d'un prince ou d'un grand, on fait quelquefois tant d'appareil, pour l'entrée

d'un roi, par exemple, dans sa capitale, pour cinq ou six heures seulement ; quelle préparation pour un Dieu qui demeure à la vérité toujours avec nous ? *Ecce vobiscum sumusque ad consummationem sæculi*. (Matth., XXVIII, 29.) Mais qui donne huit jours et une octave tout entière pour paraître sur nos autels comme sur un trône de majesté, pour nous éconter et recevoir nos hommages, et pour exaucer nos requêtes. Combien plus de préparation ? Or l'Octave de cette fête est un temps de dévotion et de grâce : *Quandiu sum in mundo, lux sum mundi* : « Tandis que je suis au monde, je suis la lumière du monde, » etc. (Joan., IX, 5.) Voilà ce qui se vérifie en ce temps.

Si les Bétsamites sont punis pour avoir traité l'Arche, qui n'en était que la figure, avec moins de respect, et l'avoir regardé avec curiosité, comme font encore aujourd'hui les chrétiens, qui ne vont à la procession que pour y voir l'appareil des riches ornements et tapisseries par les rues et dans les églises ; et au contraire, si Obédédon a été béni et libéralement récompensé, pour l'avoir bien reçue en sa maison : jugez quelles grâces à ceux qui se prépareront bien à recevoir Notre-Seigneur, non-seulement dans les rues, dans les reposoirs, mais dans leur cœur, qui est son trône plus agréable et plus désirable que tous les trônes extérieurs qui lui sont dressés dans nos rues et sur nos autels ? Mais quelles sont ces dispositions, me direz-vous ? C'est mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

La première disposition, c'est de s'en réjouir, et témoigner un grand désir de recevoir les biens qui nous y sont préparés : *Beati qui esuriunt et sitiunt*, etc. (Matth., V, 6.) Témoigner sa joie, c'est d'en parler, c'est de penser qu'ellen'est pas éloignée, compter les semaines, les jours, et les heures : *Numerat pater meus dies*, disait le jeune Tobie (Tob., IX, 4), parlant de l'empressement avec lequel son père attendait son retour. Et David soupirant après ce bonheur, disait souvent : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine* ! etc. (Psal. LXXXIII, 2.) O Seigneur que vos tabernacles et votre demeure est admirable ! quand aurai-je le bonheur de voir seulement la porte de votre maison ? Et en un autre endroit il s'écrie par une abondance de joie : *Latatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus* : « Je me suis réjoui lorsque j'ai appris que nous irions en la maison du Seigneur. » (Psal. CXXI, 1.) L'amour faisait trouver le temps court à Jacob, pour jour de la belle Rachel : les peines et les fatigues ne lui étaient rien : *Videbantur ei pauci dies præ amoris magnitudine*. (Gen., XXIX, 20.)

La deuxième disposition est d'en parler, et de s'en entretenir. Les bonnes fêtes et la solennité de nos mystères devraient être l'entretien des chrétiens ; c'était celui des premiers fidèles. Nous le voyons dans les jeterins d'Emmaüs ; aussi Notre-Seigneur

se trouve au milieu d'eux, il les éclaire et les échauffe : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis ?* etc. (*Luc. XXIV, 32.*) C'est ce que faisaient les pasteurs en la naissance du Sauveur : ce que faisaient les rois, Anne la prophétesse, et Siméon : *Loquebantur de illo omnibus*, etc. (*Luc., II, 38.*)

Réflexion. — Oh ! si l'on parlait des mystères dans les compagnies, 1° on n'offenserait pas Dieu par des paroles inutiles et indiscrètes, de médisances, de sornettes, et de railleries ; 2° vous y mériteriez, et attireriez Notre-Seigneur dans vos conversations : *In medio eorum sum* (*Matth., XVIII, 20*) ; 3° on se disposerait par là à bien célébrer la fête, et on participerait aussi aux grâces que Notre-Seigneur y prépare.

La troisième disposition, c'est la lecture du mystère, ou de la vie du saint ; c'est ce qui se pratique dans les communautés, à plus forte raison des familles chrétiennes. L'avantage y est plus grand que dans les prédications. 1° L'on prend tel livre que l'on veut, selon sa commodité, soir, matin, à toute heure, etc. ; 2° on peut lire et relire, non pas faire répéter le prédicateur ; on oublie ce qu'il a dit ; 3° On s'applique mieux à ce que l'on lit, il n'y a pas tant de choses qui distraient. C'est ainsi que deux jeunes cavaliers, amis de saint Augustin, furent convertis par la vie de saint Antoine. Le même saint Augustin, cette grande lumière de l'Eglise, le fut par ce moyen, étant en peine de ce qu'il devait faire pour son salut, étant seul dans un jardin au pied d'un arbre avec les Epîtres de saint Paul auprès de lui, et étant tout pensif, il entend une voix qui lui dit : *Tolle, lege*, prends et lis ; et ouvrant son livre il y trouve ces paroles de saint Paul : *Nonne in compassationibus*, etc. (*Rom., XIII, 13.*) Et ces paroles bien méditées le convertirent. O vanité des sciences et des beaux discours ! dit ce saint docteur : *Idiotæ rapiunt calum*, etc., les ignorants emportent le ciel, pendant que nous, avec nos longues études, nous n'avancons en rien pour l'éternité. Voilà comme on doit, et qu'on peut se préparer à la solennité des grandes fêtes.

Aller de bonne heure à confesse : première marque, pour recevoir les grâces et indulgences, et que l'on s'y est bien préparé.

La quatrième et dernière disposition, c'est de s'y préparer par quelques actes signalés et considérables de vertu, par exemple 1° de foi dans l'entendement, 2° d'amour et de désir dans la volonté, 3° de joie et de jubilation dans le fond du cœur, à la vue de tant de grâces qui nous sont préparées, et des honneurs qui seront rendus à Notre-Seigneur en cette grande fête ; 4° faire provision de trois choses, et de trois résolutions pour l'Octave :

1. D'une profonde humilité, pour comparaître devant la majesté de Notre-Seigneur humilié lui-même épouvantablement dans ce divin sacrement, et d'où il regarde de bon œil ceux qui s'humilient volontiers de-

vant lui : *Qui humilia respicit, et alta a longe cognoscit.* (*Psalm. CXXXVII, 6.*)

2. D'une grande modestie, s'abstenant de parler, soit à la procession, soit à l'église, faisant paraître un grand respect et un grand recueillement partout. L'antiquité loue la femme de Tygranes devant Cyrus vainqueur, laquelle interrogée de son mari, si elle n'avait point été charmée de la douceur et de la clémence de Cyrus, elle dit qu'elle n'avait point eu d'yeux ni de cœur que pour aimer Tygranes son mari. O chrétien ! voilà ce que tu dois dire et pratiquer en cette grande fête, pour ton Dieu.

3. D'une grande et extraordinaire dévotion, s'y excitant par le souvenir de tous les motifs et moyens rapportés ci-dessus, par la méditation et considération de l'amour que Notre-Seigneur nous témoigne en ce divin sacrement, de sa présence et de la manière ineffable qu'il s'y trouve pour notre amour. Voilà les dispositions requises pour se préparer et participer aux grâces contenues dans cet auguste sacrement.

Voulez-vous des marques pour connaître si vous y êtes bien préparés ? vous les allez voir en la troisième partie de cet entretien.

TROISIÈME POINT.

La première, c'est si vous avez donné ordre à faire une confession plus exacte et de meilleure heure ; dès la veille, par exemple, pour gagner les indulgences, et participer aux grâces de ce mystère. Les paresseux ne recueillaient pas la manne, s'ils ne se levaient pas matin.

La deuxième, c'est si on vous voit aller à la procession avec plus de modestie, de dévotion, et de recueillement ; non, comme j'ai dit, pour voir les reposoirs magnifiques, les tapisseries, les autres ornements profanes bien souvent, et indignes des regards et de la curiosité des chrétiens.

La troisième, c'est si on n'y expose pas soi-même chose qui ne soit honnête et dans la bienséance chrétienne, etc. Oh ! si les tapisseries, les peintures, et les tableaux messéaux doivent être bannis des salles et des cabinets des chrétiens ; combien plus de la sainteté de nos églises, et des trônes préparés en cette fête au Dieu de toute sainteté et pureté ?

Oh ! on ne fait que trop de parado des meubles les plus précieux dans les grandes villes, tandis que les églises de la campagne, où les riches ont des maisons, et dont ils sont les seigneurs, n'ont pas seulement du linge, ni d'ornements, ni de calices, ni de ciboires que de plomb ou de cuivre, et qu'on boit à la table de monsieur et de madame dans l'or et dans l'argent, et qu'on y est servi de vaisselle précieuse, et de fin lin : *Induebatur purpura et bysso* etc. (*Luc., XVI, 19.*)

La quatrième marque sera si l'on assiste aux offices, Messe, Vêpres, et Salut, avec dévotion et ferveur ; si on partage sa fa-

mille en diverses stations et visites du Saint-Sacrement ; en sorte que pas un jour de l'Octave ne se passe que chacun ait été rendre à Notre-Seigneur ses adorations et ses hommages, sans lui faire quelque amende honorable, tant pour soi en particulier, que pour les irrévérences commises toute l'année, et des sacrilèges qu'on pourrait avoir commis à l'égard de ce redoutable mystère ; comme en général pour tant d'horribles sacrilèges qu'on apprend tous les jours par les vols des ciboires, et profanation des saintes hosties, et par mille autres indignités qui se commettent par les hérétiques, libertins, sorciers, magiciens et mauvais prêtres qui abusent et profanent cet auguste sacrement.

C'est par ce moyen qu'on réparera non-seulement tant de déshonneurs faits à Notre-Seigneur, mais qu'on se mettra en état de recevoir et profiter de ses grâces, qui sont les gages les plus assurés de la gloire et de l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PRONE XXXI:

Pour le Dimanche de l'Octave de la Fête-Dieu.

DE LA SAINTE MESSE.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos. (Luc., XIV, 16.)

Exposition de l'Evangile. — Jésus parlant un jour au peuple juif, pour leur insinuer peu à peu le mystère de la sainte Eucharistie, et les inviter à sa manducation, leur proposa cette parabole : « Un certain homme, dit-il, fit un magnifique souper, auquel il invita plusieurs personnes ; et comme l'heure du repas approchait, il envoya son serviteur avertir les conviés de venir, mais ils s'excusèrent tous. Le premier dit : Mon ami, vous direz à votre maître qu'il me tienne pour excusé : je n'y puis aller, parce que j'ai acheté une métairie tout nouvellement ; je ne l'ai pas encore vue, je vais voir l'état où elle est. Le second s'excusa tout de même, et dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, je ne sais s'ils sont bons, je vais les éprouver. Le troisième en fit autant, et dit : Je suis nouveau marié, à peine ai-je vu ma femme, je ne la puis quitter. Tous les autres trouvèrent aussi des excuses, et pas un n'y vint. Ce serviteur, étant de retour, raconta tout cela à son maître, et le père de famille en étant fort courroucé, dit à son serviteur : Allez-vous-en en diligence dans toutes les grandes rues de cette ville, dans les carrefours et dans les places publiques, et tout ce que vous trouverez de pauvres, d'impotents, de boiteux et d'aveugles, invitez-les à venir à mon festin. Le serviteur ayant exécuté le commandement de son maître, lui vint dire : Maître, j'ai fait tout ce que vous m'avez ordonné, j'ai amené tous ceux que j'ai rencontrés ; il reste néanmoins encore plusieurs couverts, toutes les places ne sont pas remplies. Allez-vous-en donc encore sur les grands chemins, dit le maître, regardez dans les huissons, et tout autant que vous rencontrerez

de personnes, amenez les à mon logis, soit de gré, soit de force, et les contraignez de venir à mon festin ; car je vous jure que pas un de ceux que j'ai priés à mon souper n'en goûtera. »

Prélude. — Voilà (N) l'exposition de l'Evangile de ce jour, et s'il m'est permis d'expliquer cette parabole que Notre-Seigneur propose aujourd'hui aux Juifs, je dirai volontiers que c'est de lui qu'il entend parler. Oui (N), Jésus est lui-même ce père de famille qui a un magnifique souper à faire, garni des viandes les plus exquis, puisqu'il y veut donner son corps à manger et son sang à boire : *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus.* (Joan., VI, 55.) Il y a invité ses amis, c'est-à-dire le peuple qu'il avait choisi parmi les autres nations pour être leur père et leur conducteur ; c'est le peuple Juif, c'étaient les Scribes, les Pharisiens, les docteurs de la loi et tous les descendants de ces fameux patriarches de l'antiquité ; mais ils n'y ont pas voulu venir : sa bonté en a été fort rebutée ; il a juré, dans sa colère, que tous ceux qu'il avait invités à son festin n'en goûteraient point, et il a envoyé ses serviteurs, qui sont les apôtres, chercher tous les pauvres, les infirmes, les aveugles, qui sont les gentils, les idolâtres et nous autres, pour être substitués en leur place. Ce grand festin se fit la veille de sa passion ; et pour le rendre continu et sans fin jusqu'à la consommation des siècles, il institua en cet instant le saint Sacrement de la messe, qui en est une représentation ; c'est donc de ce bienfait inestimable du sacrifice de la sainte messe que j'entreprendrai vos dévotions en ce jour : c'est pourquoi je partagerai la présente exhortation en trois points.

Partition. — Je vous ferai voir au premier l'estime et la dévotion que nous devons avoir pour ce redoutable mystère ; au second, ce que c'est que la messe : au troisième, les avis et les pratiques pour y assister dévotement, et remporter les fruits que Dieu prétend, etc.

PREMIER POINT.

Ce doit être ici l'objet de nos admirations, et le plus grand de nos étonnements, de voir que Dieu ne s'est pas contenté, pour donner des témoignages de son amour envers les hommes, de livrer une fois son Fils bien-aimé au supplice et à la mort de la croix pour eux ; mais que tous les jours en cent mille endroits (ce qui se fera jusqu'à la fin des siècles) il veuille que mystiquement ce même Fils, Homme-Dieu, soit immolé et qu'il meure, et qu'il soit sacrifié sur nos autels, pour nous appliquer, par ce sacrifice, les mérites et les satisfactions de sa mort, qu'il nous a acquises sur la croix : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (Joan., III, 16.) Sic, c'est ainsi qu'il a aimé les hommes.

N'était-ce pas beaucoup de grâce et de témoignage d'amour qu'il mourût une fois

pour nous sur la croix, qu'il demeurât avec nous dans nos églises et sur nos autels, ou qu'il fût porté une fois l'an avec pompe dans nos rues, comme nous le voyons en ce temps? ou pour être porté une seule fois aux malades à la mort? Tout cela, comme vous voyez, n'était que trop grand et trop obligeant pour nous; mais qu'il y soit tous les jours offert en sacrifice, et qu'il se donne autant de fois pour la nourriture de nos âmes, que nous le voulons, c'est ce qui est surprenant, et au delà de toutes nos admirations: c'est donc pourquoi nous le devons particulièrement honorer, pour les raisons que nous allons déduire.

La première raison qui nous doit donner de l'estime et de la vénération pour le très-saint Sacrifice de la messe, c'est que c'est le plus grand de tous nos mystères, et qui contient la plus agréable hostie qui puisse être présentée à Dieu, c'est-à-dire son propre Fils, égal à lui-même en toutes choses: *In quo mihi bene complacui.* (Matth., III, 17.) D'un prix infini, à cause de la personne infinie du Fils, qui vaut plus que tout ce qu'il y a de créé, plus que la vie de tous les hommes, des anges, et de tous les êtres créés, qui ont été, qui sont et seront jamais, qui sont tous bornés et finis: *Holocaustum non postulasti, tunc dixi: Ecce venio*, etc. (Psal. XXXIX, 7, 8.) Offrande, laquelle seule lui est agréable, et en laquelle il se plaît: *Ab ortu solis usque ad occasum magnum nomen meum in gentibus, et in omni loco offertur nomini meo oblatio munda.* (Malach., I, 11.) Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom est grand parmi les gentils, et en tous les lieux on offre en mon nom des oblations pures et nettes, c'est-à-dire son propre Fils. Cela étant, jugez quelle estime et quelle dévotion nous devons avoir à ce redoutable mystère.

La deuxième, c'est à cause des prières qui s'y font, qui sont ordonnées du Saint-Esprit par les saints Pères et conciles qui se trouvent non-seulement unies aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et avec la mémoire de sa mort, mais encore avec sa propre personne et la vérité de son corps et de son sang, qui sont d'un prix infini. Si Notre-Seigneur promet de nous exaucer, demandant à Dieu son Père ce dont nous avons besoin en son nom, que sera-ce de le demander par son propre Fils, présent à l'autel et immolé pour nous? Si le sang d'Abel crie si puissamment au tribunal de la justice de Dieu contre le frère meurtrier qui l'a répandu, etc., combien plus celui de son propre Fils doit-il avoir de pouvoir pour obtenir miséricorde pour les pécheurs, pour lesquels il est tous les jours offert et répandu sur nos autels?

Réflexion. Oh quel bonheur d'être recommandé à l'autel, qu'on se souvienne de nous au saint autel! Oh! si nous savions ce que valent les prières d'un prêtre à la messe, nous serions toujours à les importuner, parce que ces sortes de prières sont très-efficaces, et d'un mérite particulier auprès de Dieu.

La troisième raison qui doit exciter nos respects et nos dévotions envers le divin Sacrifice de la messe, se tire de la fin de ce redoutable mystère, qui regarde ce qu'il y a de plus grand pour la gloire de Dieu, soit qu'il soit considéré en lui-même, soit pour le remercier, à l'égal de ce qu'il mérite, pour les bienfaits infinis qu'il fait et peut faire aux hommes; soit pour satisfaire à ce que peut exiger sa justice pour expiation des plus grands crimes et outrages qui sont faits contre lui; soit enfin pour obtenir les plus grandes faveurs qu'on lui puisse demander, et pour quelque besoin que ce soit: premièrement, parce qu'il est latente; c'est-à-dire, que c'est un acte de souveraine adoration, et le témoignage le plus grand du souverain pouvoir que Dieu a sur toutes les créatures, comme maître de leur vie et de leur mort, par l'offrande et la mort de celui qui égale toutes ses grandeurs, qui est celle de son propre Fils; 2. eucharistique et d'action de grâces, parce que par l'offrande de cette même personne, qui est infinie, on lui rend infiniment plus que tout ce qu'il nous peut donner; 3. satisfactoire, parce qu'on lui offre pour expiation des outrages qui sont commis contre lui, les mérites et les satisfactions d'une personne infinie, qui est son propre Fils; 4. impétoire, parce que pour obtenir ce que nous lui demandons, on ne lui peut rien offrir ni de plus grand, ni de plus agréable que les mérites de ce même Fils.

La quatrième raison, c'est parce que la messe n'est jamais offerte qu'à Dieu seul, qui marque la grandeur et l'excellence de cette action. C'est pourquoi il faut que les chrétiens soient instruits que ce n'est point aux saints qu'on offre le sacrifice de la sainte Messe, mais à Dieu, en leur nom: et que quand on parle de faire dire une Messe à Notre-Dame, de saint Sébastien, de sainte Geneviève, etc., ce n'est point à Notre-Dame, ni aux autres saints qu'on offre ce sacrifice, mais à Dieu en l'honneur de ces saints, pour remercier Dieu des grâces qu'il leur a faites, et le prier d'agréer leurs intercessions pour les choses que vous lui demandez: c'est à Dieu seul qu'on offre le sacrifice; et ce qui nous oblige d'y avoir de la dévotion, c'est que les anges y assistent eux-mêmes avec respect et avec tremblement: *Tremendum mysterium.*

Mais pour vous augmenter l'estime et la dévotion que vous avez déjà envers cet adorable mystère, il faut vous expliquer particulièrement ce que c'est; c'est-à-dire, quelle est la nature et l'essence de ce divin sacrifice: c'est ce que nous allons voir en notre second point.

DEUXIÈME POINT.

Je dis donc que la Messe vient du mot *Missach*, qui veut dire en Hébreu, Oblation volontaire, quoique, selon saint Thomas, le mot de Messe vienne à *mittendo*, comme une chose envoyée, par la consécration du

prêtre à Dieu, pour témoignage de nos adorations. Ce que nous expliquerons ainsi : Le Père éternel nous envoie son Fils, et nous le lui renvoyons par le prêtre, avec nos vœux et prières, à ce qu'il nous soit favorable, et pour lui rendre nos hommages et la soumission que nous lui devons. Cela supposé, je dis qu'il y a deux choses en la Messe : 1^o Il y a un prêtre qui prépare l'autel, se revêt d'ornements, descend au bas de l'autel, dit le *Confiteor*, puis remonte, dit plusieurs prières, psaumes, versets, lit quelque partie de l'Épître, de l'Évangile, et autres cérémonies; tout cela n'est pas proprement la Messe. 2^o Le prêtre prend du pain et du vin, le change au corps et au sang de Notre-Seigneur, en proposant certaines paroles, l'offre et le consume : voilà la Messe. L'appareil du cénacle et le lavement des pieds des apôtres ne fut pas l'institution de ce mystère; l'appareil du festin et des noces n'est pas le mariage; mais le consentement des parties donné en présence du curé, et de quelques témoins, etc. De même aussi le chant, les ornements, les orgues, et autres cérémonies qui se pratiquent en la célébration de ce mystère, ce n'est pas la Messe, etc. Cela fait bien voir la grandeur de la chose, etc., mais ce n'est pas en cela que consiste l'essence du sacrifice. Partant la Messe est un vrai sacrifice, qui consiste en la consécration, et au changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en l'oblation et en la consommation qu'en fait le prêtre, comme officier et ministre de Dieu, député à cet effet.

Voyons les principales vérités et les circonstances qui s'y rencontrent : 1. A qui s'offre le sacrifice. 2. Ce que l'on y offre. 3. Qui a institué ce sacrifice. 4. La manière et la façon de l'offrir. 5. La fin pour laquelle, et pour qui l'on offre ce sacrifice, etc.

Je dis donc que la Messe est un sacrifice de la religion chrétienne institué par Notre-Seigneur, au dernier souper qu'il fit avec ses apôtres; auquel le prêtre prend du pain et du vin, change le pain au corps et le vin au sang de Notre-Seigneur; l'offre pour les vivants et trépassés, le consume et le distribue au peuple en la communion, pour représenter le même sacrifice ou la croix, offert pour le salut de tout le monde, etc.

1. Un sacrifice, c'est-à-dire une offrande ou une oblation de quelque chose faite à Dieu, en reconnaissance de son souverain domaine, et comme maître de la vie et de la mort : étant une vérité très-constante qu'on ne sacrifie qu'à Dieu seul, non aux saints, comme il a été remarqué ci-dessus.

2. Où le prêtre change le pain au corps et le vin au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; c'est-à-dire que la chose offerte c'est Notre-Seigneur même, le propre Fils de Dieu, la plus digne de toutes les offrandes : *Hic est Filius meus dilectus* (*Matth.*, III, 17), qui a voulu ainsi être immolé pour notre amour : *Oblatus quia ipse voluit* (*Hebr.*, IX, 28), etc.

Voilà ce que vous faites disant, ou faisant

dire la sainte Messe. Voyez si on est bien reçu de Dieu lui offrant son Fils, etc. Hel pourquoi donc se trouve-t-il des chrétiens secs et arides, parmi les merveilles d'un si adorable et si aimable mystère? Pourquoi si insensibles, qu'ils ne soient point touchés de zèle? *Filii hominum. usquequo gravi corde?* etc. (*Psal.* IV, 4.) Enfants des hommes, jusqu'à quand endurez-vous votre cœur, pour ne pas reconnaître un si grand bienfait, et un si prodigieux amour.

3. Institué par Notre-Seigneur en la dernière Cène. Voilà l'auteur du sacrifice, Notre-Seigneur; voilà où il nous a donné les dernières et les principales marques de son amour : non pour une fois seulement, mais pour toujours, et qu'il continuera de nous donner jusqu'à la fin du monde, où il se trouve encore invisiblement présent en la personne des prêtres, qui ne sont pas les premiers venus, comme vous voyez, mais choisissent les autres hommes pour ce haut et sublime ministère, qui reçoivent puissance et caractère pour cela; ce qui a commencé par les apôtres, et s'est continué par eux et par les évêques jusqu'à nous.

4. Pour les vivants et les morts : *Accipe potestatem*, dit l'évêque, en consacrant un prêtre, *celebrare Missas tam pro vivis, quam pro defunctis* : « Recevez le pouvoir de célébrer la Messe, tant pour les vivants comme pour les morts. » Et quand je dis, pour les morts, cela ne s'entend pas des saints, qui sont jouissants de la gloire, comme en ayant besoin pour leur soulagement. Nous avons dit que le sacrifice n'étant offert qu'à Dieu seul, pouvant l'être encore à l'honneur des saints; parce que, comme dit saint Chrysostome, ils sont nommés honorablement à l'autel, pour rendre grâces à Dieu de leurs victoires, pour être aidés par leurs intercessions, et obtenir la grâce de les pouvoir imiter. Mais par les morts, cela s'entend, contre la calomnie des hérétiques, que l'on peut offrir le sacrifice, et faire dire des Messes pour l'assistance et soulagement des âmes du purgatoire, par l'offrande que l'on fait à Dieu des mérites et des satisfactions de son propre Fils qui leur sont appliquées par manière de suffrage pour le soulagement de leurs peines.

5. Il a été dit enfin que le sacrifice de la sainte Messe était mémoratif de la mort et passion de Notre-Seigneur, en ce que le corps étant mis précisément par les paroles de la consécration sous les espèces du pain, et le sang sous les espèces du vin, en vertu des mêmes paroles, cela nous représente parfaitement le sacrifice de la croix, où le sang du Sauveur a été véritablement épanché, et séparé du corps par cette action sanglante et violente des tourments, qui ont séparé son âme de son corps, quoique dans le sacrifice de l'autel cette séparation se fasse d'une façon mystique, et non sanglante; mais toutefois réelle et véritable. Notre-Seigneur l'a ainsi ordonné : *Hoc facite in meam commemorationem* : « Faites ceci en mémoire de moi. » (*Luc.*, XXII, 19.)

Voilà (N) ce que c'est, et ce que vous devez croire du sacrifice de la sainte Messe. Et c'est de cette explication que nous devons tirer les fruits et les pratiques, pour dignement honorer ce redoutable mystère, qui est aussi mon

TROISIÈME POINT.

Le premier sera que la Messe étant un bien commun, et une offrande présentée à Dieu pour tout le monde, il faut aussi que chacun y participe et y assiste : cela s'entend à la paroisse, du moins les dimanches et les fêtes. Le curé comme père commun, offre pour tous ses enfants, pour l'expiation de leurs péchés, pour leur obtenir les grâces nécessaires, comme il est dit de Job, qu'il offrait des holocaustes tous les jours pour ses enfants, de peur qu'ils n'eussent offensé Dieu en leurs cœurs : *Offerebat holocausta pro singulis.... Ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo in cordibus suis. (Job, I, 5.)*

Contre cela pèchent ceux qui ne vont jamais, ou rarement à la paroisse, qui prennent ces jours-là pour faire leurs affaires, arrêter leurs comptes, faire des marchés, payer des ouvriers, aller aux foires, faire encore pis, les passer en promenades, en danses, divertissements et en débauches.

Ceux encore qui cherchent les plus courtes Messes, qui viennent tard, à la moitié, qui sortent à l'*Agnus Dei*, qui n'entendent par ce moyen jamais la Messe entière, et par conséquent sont en péché mortel toute leur vie, se privent de mille bénédictions spirituelles et temporelles. (*Ici rapporter si l'on veut, l'histoire du pape de sainte Elisabeth, reine de Portugal, etc. Voyez la vi^e partie de ces prêches à l'instruction du mois de juillet, 1^{re} semaine.*)

Le deuxième profit, c'est que la Messe étant une vive représentation du sacrifice de la croix, où Jésus-Christ s'offre à son Père éternel; où toute la sainte Trinité se rencontre, et les esprits bienheureux assistent, il faut aussi y assister avec crainte, respect et tremblement : c'est-à-dire avec une modestie vraiment chrétienne, non pas avec des contenance et des ajustements mondains, comme font les libertins et les femmes vaines, qui portent la vanité jusque dans le sanctuaire, troublent les prêtres et portent des idées importunes jusque sur l'autel.

Oh ! ce ne sont plus *Arcana mysteria*, l'impudence en a rompu les voiles ; chacun veut avoir place dans les balustrades avec les prêtres, l'on y porte la piffle et la vanité comme à une salle de bal : *Ingredientes domum Domini pompaticè. (Amos, VI, 3.)* Saint Paul n'est plus écouté, qui voulait que les femmes fussent voilées à l'église, pour le respect des anges visibles, qui sont les prêtres. Oh ! il faudrait pour en donner de la terreur, que Dieu renouvelât les punitions des enfants d'Aaron, qu'il fît sortir le feu de l'autel qui dévorât ces sacrilèges ; qu'il

ouvrit la terre pour les engloûtir tous vivants, comme Coré, Dathan et Abiron, etc.

Le troisième profit est que c'est un mystère tout saint et tout adorable : il faut donc y venir avec la pureté et sainteté, non pas avec une âme souillée de mille crimes, avec des affections terrestres ; des yeux, comme dit saint Pierre, pleins de lubricité : *plenos adulterii (II Petr., II, 14)*. Non pour voir, ni pour être vus que de Dieu : il est question de la mort d'un Dieu renouvelée mystiquement sur l'autel ; il y faut donc des larmes, un esprit d'humiliation et de pénitence : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu. (Philipp., II, 5.)*

Voilà de quoi vous avertissent les confessionnaires et les bénitiers à l'entrée des églises, pour dire qu'il se faut purifier par la pénitence, du moins par un acte de contrition en y entrant.

Commandez, Seigneur, à ces hérauts qui environnent votre trône, que les pécheurs et les criminels sortent de votre maison : *Procul hinc, procul estote, profani*. Que dans vos temples il n'y doit avoir entrée aux pécheurs, que pour y obtenir miséricorde, et s'y purifier de leurs crimes, pour obtenir par le sacrifice redoutable de la sainte Messe, l'entrée du temple de la gloire, qui nous a été ouvert par le sang précieux qui y est offert. Ainsi soit-il.

(*Vous trouverez encore deux ou trois traités de ce même sujet dans l'Octave du Saint-Sacrement.*)

PRONE XXXII.

Pour le III^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA CONVERSION D'UNE ÂME A DIEU.

Dico vobis : Gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore penitentiam agente. (*Luc., XV, 9.*)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus prêchant dans la Judée avec un applaudissement merveilleux pour sa rare doctrine, les pécheurs et les publicains venaient de toutes parts l'entendre, de quoi les Pharisiens et les docteurs de la loi murmuraient, et disaient entre eux : Celui-ci reçoit les pécheurs en sa compagnie, et mange avec eux. Et Notre-Seigneur en rendant la raison, leur proposa cette similitude : Qui est l'homme, leur dit-il, qui ayant cent brebis, s'il vient à s'en égarer une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert où il les gardait, pour aller chercher celle qu'il a perdue, et qui l'ayant retrouvée, ne la charge sur ses épaules, et retournant bien joyeux en sa maison, ne convie ses voisins de venir se conjouir avec lui du recouvrement de sa brebis ? Je vous déclare qu'il y a aussi en paradis une plus grande joie sur la conversion d'un pécheur qui se repent de ses fautes et qui en fait pénitence, que sur l'état persévérant de quatre-vingt-dix-neuf justes, qui demeurant dans l'état d'innocence, n'ont point besoin de faire pénitence. Et

quelle est la femme, leur dit-il encore, laquelle ayant dix bagues, si elle vient à en perdre une, n'allume la chandelle, ne remue tout son ménage pour la trouver; et l'ayant trouvée, n'invite les autres femmes de son voisinage de se venir réjouir avec elle pour le recouvrement de sa bague, et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé le joyau que j'avais perdu ? Je vous dis donc derechef, qu'il y aura une semblable joie parmi les anges de Dieu, sur la conversion d'un pécheur pénitent. »

Prélude. — Il faut avouer (N) que la conduite et les maximes de Notre-Seigneur sont bien différentes de celles des Scribes et des Pharisiens, qui par un faste et un orgueil insupportable ne voulaient pas que les pécheurs les touchassent : *Noli me tangere, Ne me touchez pas.* » (Joan., XX, 17.) *Non sum sicut ceteri hominum : « Je ne suis pas comme les autres hommes, »* dit un de ces gens-là dans l'Evangile (Luc., XVIII, 11). Et un autre parlant de la Madeleine, disait : *Hic si esset propheta, sciret utique quæ, et qualis est mulier quæ tangit eum, quia peccatrix est : « Si celui-ci, parlant de Jésus, était vrai prophète, il saurait que cette femme est de mauvaise vie, et ne s'en laisserait pas approcher. »* (Luc., VII, 39.) Mais Notre-Seigneur au contraire, veut qu'ils s'approchent de lui : *Erant appropinquantibus ad eum publicani et peccatores* (Luc., XV, 1); il boit et mange avec eux, il les cherche partout, et veut qu'on se réjouisse avec lui, même les anges du ciel sur leur conversion : *Gaudium erit coram angelis Dei.* C'est ce qu'il nous fait entendre par la parabole du recouvrement de la brebis et de la bague égarée, dans notre Evangile.

Partition. — 1. Ce sera donc de cette conversion d'une âme, si importante et si agréable à Dieu, que nous nous entretiendrons aujourd'hui : je vous en dirai trois choses : 1° De quelle importance il est de se convertir à Dieu de bonne heure, et ne point attendre à faire pénitence à l'extrémité de la vie. 2° Les marques ou conditions d'une bonne conversion. 3° Les moyens de la bien faire et de donner cette joie à Dieu et aux anges, etc.

2. La conversion d'une âme est quelque chose de grand, puisque non-seulement les anges et tout le paradis en font fête, mais que c'est le sujet de la venue du Fils de Dieu même au monde : *Non veni vocare justos, sed peccatores : « Je ne suis pas venu au monde pour les justes, mais pour les pécheurs. »* (Matth., IX, 13.) *Venit salvum facere quod perierat* (Luc. XIX, 10) : *« Il est venu sauver ce qui était perdu ; »* comme il le prouve par la joie du pasteur sur le recouvrement de sa brebis, et de la dame sur celui de la bague égarée ; comme il le prouve enfin par celle du père de famille, sur le retour de son pauvre prodigue ; surtout par l'institution des divins sacrements qu'il a faits dans son Eglise, pour le rétablissement en sa grâce de ces mêmes pécheurs. Cela devrait suffire pour toute

raison aux pécheurs, pour les convier à se convertir et à faire pénitence : mais parce qu'ils ne se rendent pas si facilement à l'amour, j'y veux joindre quelques motifs de crainte. Je vous prie de vous y rendre attentifs : c'est moi

PREMIER POINT.

Je dis donc qu'il importe de se convertir à Dieu de bonne heure, et ne point attendre à l'extrémité de la vie. Premièrement, parce que cela est très-juste ; 2. très-difficile ; 3. Très-dangereux, hasardant la chose la plus précieuse, qui est le salut.

Je dis premièrement qu'il est injuste à l'égard de trois ou quatre sortes de personnes, de Dieu, des anges, de nous-mêmes, et du prochain.

1. De Dieu, nous promettant une longue vie, et voulant disposer du temps, dont il a seul la disposition : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta.* (Act., I, 7.) C'est son propre bien, non le nôtre. 2. C'est vouloir disposer de sa grâce, de ses inspirations, et des sacrements à notre gré, qu'y a-t-il de plus injuste ? 3. C'est abuser de sa patience, qui nous attend à pénitence : *An divitias bonitatis et patientiæ Dei contemnitis !* (Rom., II, 4.) *« Ne savez-vous pas, disait Tobie, que mon père compte les jours de mon retour. et si j'y manque, rela le contristera ? Voilà, pécheur, ce que tu devrais dire : « Dies computat pater meus, et si tardavero una die plus, contristabitur anima ejus »* (Tob., X, 9.) Dieu compte les jours que je diffère ma conversion, et si je tarde davantage à faire pénitence, cela le contristera. *Hodie donec, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra : « Si aujourd'hui vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur* (Psal. XCIV, 8), » convertissez-vous. Il y a non-seulement un jour, mais vingt, trente et quarante ans que tu diffères, et qu'il t'attend : *Ignoras quoniam bonitas Dei ad pœnitentiam te adducit ?* (Rom., II, 4.) Cette bonté ne te convie-t-elle pas à pénitence ? 4. Enfin, n'est-il pas injuste de donner à Satan le plus beau de la vie, que tu dois par tant de titres et si légitimement, à Dieu ?

2. Mais, pécheur, tu es encore injuste à toi-même, contre cette maxime, que nul ne hait son bien : *Nemo carnem suam odio habuit* (Ephes., V, 29) ; t'aimant mieux méchant que bon, malade que sain, pauvre et misérable que riche ; plutôt serviteur et esclave que libre. Est-ce pas être injuste, que pour un peu d'aise, se vouloir rendre misérable toute l'éternité ? que de préférer le corps à l'âme : *Nonne plus est anima quam corpus ?* (Matth., VI, 25.) Est-ce pas une injustice, comme dit saint Augustin, de vouloir avoir tout bon hormis soi-même ? Pécheur, tu veux un bon habit, de bonne viande, de bons valets, de bons meubles, une bonne maison, toi seul tu te veux méchant ; quelle haine !

3. Différant la conversion, tu es injurieux

aux anges et aux bienheureux, voulant avoir part à leur bonheur, et vouloir faire une vie de démon ; avoir part à leurs récompenses, et faire des œuvres de Satan. Tu es injuste à ton bon ange, le contristant par tes désordres, et méprisant ses soins et ses inspirations. Affligeant tout le paradis, s'il en était capable, par la mort malheureuse, plutôt que de le réjouir par ta conversion.

Tu es encore injurieux au prochain, le scandalisant par tes crimes, et privant toute l'Eglise de tes bonnes œuvres, par la part que tu dois avoir à sa communion. C'est là la première raison qui devrait porter les pécheurs à une prompte et solide conversion.

La deuxième, c'est que la différance, on la rend plus difficile. Saint Ambroise dit à ce sujet, qu'il en a plus trouvé qui aient gardé l'innocence baptismale, que la vraie pénitence, et conversion à l'heure de la mort : *Plures inveni innocentiam baptismalem servasse, quam veram pœnitentiam egisse.* (S. Ambr.) Preuves de ceci : 1^o à cause de la mauvaise accoutumance : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* : « Le pli et le genre de vie que prendra l'enfant en sa jeunesse, dit le Sage, quoiqu'il devienne vieux, il ne s'en défera pas. (Prov., XXII, 6.) *Ossa ejus*, dit Job, *implentur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient* : « Ses os seront remplis des vices de sa jeunesse, et reposeront avec lui dans le tombeau. » (Job, XX, 11). *Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas*, dit Jérémie, *et vos poteritis bene facere, cum didiceritis malum* (Jerem., XIII, 23) : « Si le Maure et l'Ethiopien peut muer sa peau et la rendre blanche, ou le léopard ses diverses couleurs, vous pourrez aussi changer les vices que vous aurez appris. Saint Pierre, la première fois rentre son Maître ; la seconde, il en jure ; la troisième, il ajoute l'exécration. C'est ainsi que le péché prend pied en une âme. Le Lazare est puant et infect de quatre jours dans son sépulcre ; il faut que Jésus-Christ pleure, gémisses, et crie bien haut pour le ressusciter ; aux autres morts il ne dit qu'une parole : *Adolescens, tibi dico : Surge*, etc. (Luc., VII, 15.) David craignait cet état : *Non me demergat tempestas aqua, neque absorbeat me profundum*, etc. Cet état porte à grands pas à l'endurcissement et à l'impénitence finale ; et plus on attend, le diable prend un plus grand domaine sur l'âme : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* (Matth., XII, 5.) On se fait des chaînes qui sont comme une impossibilité absolue de se convertir, dit saint Augustin : *Ligabar etiam non ferro, sed ferrea mea voluntate, et fit necessitas*, dit le même Père.

Voilà l'avantage aux jeunes gens, de prendre de bonnes habitudes, ce sont de jeunes plantes capables d'un bon pli, des vaisseaux capables de la grâce, non encore infectes de la mauvaise odeur du péché, etc.

4. Mais, pécheur, comment te convertir à la mort ? que d'embarras, si tu y prends garde, la violence de la maladie, les transes

de la mort, l'affaiblissement de toutes les puissances : *Corpus quod corrumpitur, aggravat animam.* (Sap., IX, 15.) Le soin des affaires, les pleurs d'une femme, la tendresse des enfants, l'importunité des parents, qui ne veulent pas bien souvent ouïr parler de confession, ni de sacrements. Quelle apparence de conversion ? faire une confession générale en une heure ou deux qui te restent ; ô Dieu, quelle apparence ! C'est vouloir faire comme l'araignée, vouloir engloûtir et mettre dans son estomac, ou plutôt dans sa mémoire tout ce que l'on a ourdi et tramé de péchés durant les cinquante ou soixante ans de sa vie. Voilà ce que voudraient faire les pécheurs à la mort : et puis fiez-vous-y, etc.

Mais en troisième lieu il est très-dangereux de faire cette pénitence et cette conversion à la mort : 1. De la part de Dieu de qui dépend de nous ce bon *peccavi*, et cette grâce de laquelle on a présumé durant la vie. Que si Dieu, que l'on a outragé par des péchés très-énormes, donnait cette grâce, jugez s'il serait juste. 2. Dangereux encore, présumant de la chose qui est la plus incertaine qui soit au monde, qui est de mourir avec une libre connaissance et usage de notre jugement. Oh ! ne vous y fiez pas, dit saint Chrysostome : *Hac animadversione percussit impius, ut moriens obliviscatur sui, qui vivens oblitus est Dei.* 3. Dangereux encore, à cause des horribles tentations que le démon livre pour lors, pour ne pas manquer son coup : *Sciens*, dit saint Jean dans l'Apocalypse (XII, 12), *quia modicum tempus habet*, sachant que ce moment passé, il ne peut plus revenir. Il t'attend, pécheur, à une restitution, à une vengeance, à une réconciliation, à une attaque infâme et criminelle, à un désespoir : et à quelques semblables tentations, pour l'accrocher et te surprendre. 4. Dangereux enfin. *Quia nescitis diem neque horam* (Matth., XXV, 13), pour l'incertitude de ce moment fatal qui doit trancher votre vie.

Vigilate ergo : « Veillez donc », etc. (Ibid.) Ne remettez donc pas, averse, à cette lieure-là, à restituer le bien mal acquis, à payer cette dette à ce marchand, à ce pauvre ouvrier : impudique, à rompre cette attache, à renvoyer cette femme : vindicatif, à pardonner et à te réconcilier. Ce n'est pas, dit saint Augustin, toi qui quittes ton péché, mais ton péché qui te quitte par l'impuissance où tu te trouves de le commettre et de le continuer davantage : *Maledictus* donc, *qui peccat in spe*.

Mais afin que vous soyez sans excuse, et que vous ne prétendiez pas d'avoir différé votre conversion, faute d'avoir reconnu les marques et les conditions qu'elle doit avoir pour être véritable et solide, il est temps que je vous les propose. C'est ce que je vous ai promis en mon

DEUXIÈME POINT.

La première est qu'elle soit prompte et sans aucun délai : *Ne tardes*, dit le Saint-

Esprit, *converti ad Dominum, et ne differas de die in diem : subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te : « Ne différez pas de vous convertir, et de retourner à Dieu, et ne remettez pas de jour à autre; parce que sa colère viendra en un moment fondre sur vous au jour de ses vengeances. (Eccl., V, 8, 9.) Vigilate, « Veillez, » dit tant de fois Notre-Seigneur dans l'Evangile, *quia nescitis diem, neque horam, « parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure de votre dernière fin. » (Matth., XXV, 13.) Stulte! « pauvre fou, » dit-il à un riche qui se promettait de longues années, *hac nocte repetet animam tuam : « cette nuit on te demandera compte de ton âme. » (Luc., XII, 20.)* Pêcheur, prenez cela pour vous : ne vous fiez pas ni à votre jeunesse, ni à vos richesses, ni à votre santé, etc.**

Crysaorius, riche, jeune et plein de vie, s'y est trouvé pris : il a beau crier : *Indicias usque mane : Trêve, répit, jusqu'à demain; il meurt; et vous aurez aussi un jour qui n'aura point de demain.* Judas, avec son *peccavi*, meurt désespéré; Antiochus, avec toutes ses belles promesses de restituer, est réprimé, etc., et ne trouve point de miséricorde, etc. *Hodie, donc, si vocem Domini audieritis (Psal. XCIV, 8), si Dieu vous veut faire cette miséricorde de vous recevoir à pénitence, que ce soit plutôt aujourd'hui que demain.*

La deuxième condition de la bonne conversion, c'est qu'elle doit être universelle et entière; c'est-à-dire, qu'on ne quitte pas le péché à demi, qu'on les quitte tous, et dans toutes les circonstances. Dieu ne veut pas qu'on le fasse à demi, mais de tout le cœur, et sans réserve; *Convertimini ad me in toto corde vestro. (Joel, II, 12.)* La grâce et l'amour qui font la bonne conversion, sont indivisibles, et ne souffrent point d'exception; *Diligas Dominum Deum ex toto corde, etc., ex tota anima, etc. (Matth., XXII, 37.)* Il faut donc que ce soit par une contrition parfaite; vous ne la trouverez que là : *Domine Deum tuum invenies, dit le Saint-Esprit, si tamen toto corde quasieris eum, et tota tribulatione animæ tuæ. (Deut., II, 29.)* Si vous cherchez Dieu de tout votre cœur, et avec douleur et componction, vous le trouverez.

La haine, quand elle est grande, dit le saint évêque de Genève, s'étend jusqu'aux parents et aux alliés; on ne peut pas même souffrir, ni le nom ni l'image de la personne que l'on hait. Si on hait véritablement le péché, non-seulement on le déteste; mais encore on a en horreur toutes les affections, dépendances et acheminements au péché. On voudrait bien, allant à confesse, quitter l'usure, restituer le bien mal acquis; mais de se défaire de l'attache à cette femme, à ce jeu, à cette haine, etc., point de nouvelles : cette conversion est nulle, etc.

La troisième condition non-seulement est qu'elle doit être prompte, universelle et totale; mais encore constante, persévérante et pour toujours : *Concupivit animam eam, dit*

David, *desiderare justificationes tuas in omni tempore, etc. (Psal., CXVIII, 20.) Inclina cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum. (Ibid., 112.)* Ayez toutes les autres conditions tant que vous voudrez, si celle-ci vous manque, vous n'êtes pas véritablement converti. Vous vous retirerez du jeu, du cabaret, de la débauche pour quelque temps; mais c'est que l'argent ou l'occasion manquent; d'autres sont dans l'impuissance, ils ne sont plus en l'âge, etc. Ces gens-là ne quittent le péché que du corps, comme les Israélites l'Egypte : leur cœur et leur affection y sont encore. Un avaro quittera l'usure, quand il y aura fait sa fortune; l'impudique son plaisir, quand il aura passé sa jeunesse. Quelle conversion en tout cela? Il y a bien sujet de craindre qu'il n'y en ait point du tout.

Je vous avais promis de vous donner les moyens de bien faire cette conversion en mon troisième point; mais je le retranche, m'étant trop appesanti sur le premier : ce sera pour quelque autre occasion. Mais surtout le meilleur avis que je vous puisse donner, c'est qu'il faut demeurer ferme et constant toute sa vie dans la fuite des vices et dans les pratiques de vertu. Dieu n'a promis le salut et la récompense de la gloire qu'à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin. C'est aussi le bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXXIII.

Pour le IV^e Dimanche après la Pentecôte.

DES TÉNÉBRES ET DE L'ÉTAT DU PÉCHÉ DANS UNE ÂME.

Per totam noctem laborantes, nihil cepimus. (Luc., V, 5.)

Exposition de l'Evangile. — « Une grande multitude de personnes étant venue en troupe sur le bord du lac de Génézareth où était Notre-Seigneur, pour entendre la parole de Dieu; ne pouvant se tourner à cause de la presse, il vit deux nacelles auprès de ce lac, d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets; et montant dans une qui appartenait à un de ces pêcheurs nommé Simon, il le pria de l'éloigner un peu de terre pour n'être pas entouré de si près; puis, s'étant assis sur le devant de cette nacelle, il prêchait de là au peuple; et, ayant mis fin à sa prédication, il dit à Simon : Menez votre vaisseau en haute mer, et jetez vos rets pour pêcher. Mais Simon lui répondit : Hélas! notre Maître, nous avons travaillé toute la nuit en ce lieu-ci sans rien prendre; nous avons jeté nos filets de tous côtés, nous avons avancé nos barques vers les lieux où nous croyions la pêche bonne, et tout cela en vain; de sorte que nous sommes hors d'espérance de rien faire en ce lieu-ci : néanmoins puisque vous le commandez, je vais vous obéir. Et en même temps ayant jeté ses filets, il s'y prit une si prodigieuse quantité de poissons, que tous leurs filets se rompaient; et ayant fait signe à leurs compagnons de s'approcher pour leur

aider à les retirer, ils en empièrent tellement leurs deux barques, qu'elles allaient à fleur d'eau prêtes à s'enfoncer pour la pesanteur de leurs charges. Simon Pierre surpris d'un miracle si inopiné, transi de frayeur et de crainte aussi bien que ceux de sa suite, entre lesquels étaient Jean et Jacques enfants de Zébédée, ses compagnons, il se jeta à genoux aux pieds de Jésus et lui dit : *Exi a me, Domine*. Las! Seigneur, retirez-vous de moi, car je suis un homme pêcheur. Mais Notre-Seigneur prenant la parole lui dit : Ne craignez pas, Simon, jusqu'à présent vous avez été un pêcheur de poissons, mais dorénavant vous serez un pêcheur d'hommes. Et lorsque leurs nacelles eurent atteint le bord de la terre, ils quittèrent et barques et filets, et poissons, et tout, pour suivre Jésus. »

Prélude. — Voilà (N) l'exposition de l'Evangile de ce jour, sur laquelle j'aurais une infinité de bonnes instructions à vous donner. Mais ce travail infructueux des apôtres pendant les ténèbres de la nuit, me donne occasion de vous parler des ténèbres et de l'état malheureux du péché dans une âme, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Combien il est dangereux d'être, de demander, de vivre, et d'opérer en cet état. 2. Qui sont ceux principalement qui travaillent dans cette nuit et dans cet état de ténèbres. 3. Les moyens de sortir, ou de ne pas tomber en cet état pour fruits et conclusion de ce discours.

PREMIER POINT.

Toutes les œuvres et les entreprises qui se font pendant la nuit et dans les ténèbres, ont toujours été suspectes et prises en mauvaise part. Dans le sens de l'Eglise et de l'Écriture, les œuvres de ténèbres sont attribuées au démon prince des ténèbres : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum*, dit Notre Seigneur à ceux qui le viennent prendre pour le faire mourir. (*Luc.*, XXII, 53.) Lui-même appelle Satan et ses suppôts, *mundi rectores, tenebrarum harum, spiritus nequitiae* (*Ephes.*, VI, 12) : les gouverneurs de ceux qui suivent les ténèbres de ce monde, et des esprits de malice, etc. En effet, si on veut faire quelque mauvais coup, c'est toujours de nuit et dans les ténèbres ; c'est le temps des meurtres, des assassinats, des vols, des adultères, des ivrogneries, et généralement parlant, de tous les maux : *Qui male agit, odit lucem*. (*Joan.*, III, 2) ; parce que celui qui fait mal, fuit la lumière ; comme, au contraire, celui qui ne fait que des actions saintes, la recherche : *Qui bene agit, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus*, etc. (*Ibid.*)

Dans les choses naturelles même et de l'art, on se sert du jour et de la lumière pour faire les exercices de sa vocation. La lumière et le jour ont été créés de Dieu pour cela : *Ortus est sol, exhibit homo ad opus suum et ad operationem suam usque ad respe-*

ram. (*Psalm.*, CIII, 22, 23. Et au contraire : *Cattuli leonum rapiemus ut rapiant, et querant escam sibi*. (*Ibid.*, 21) C'est de nuit que les bêtes carnassières cherchent leur proie ; c'est le symbole de Satan ; et c'est à ce sujet qu'il est conseillé aux chrétiens de veiller et de se tenir sur leur garde : *Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus circuit querens quem devoret*. (*I Petri.*, V, 8.) On n'y résiste que par la lumière de la foi, etc.

S'il y a quelque art et quelque vocation qui se serve de la nuit pour faire ses fonctions, ce sont les pêcheurs ; et bien que ce soit un art fort innocent, c'est néanmoins pour tromper et surprendre les poissons qui ne découvrent pas si facilement de nuit les filets et les embûches des pêcheurs que de jour ; vrai symbole des surprises et des artifices du démon qu'il ne dresse jamais mieux que dans la nuit et les ténèbres. Mais ce qui est plus à observer en cette figure, c'est que l'état de ténèbres nous marque dans la morale chrétienne l'état du pêcheur et les œuvres du péché qui procèdent de la privation de la véritable lumière qui est la foi et la grâce. C'est à quoi nous pouvons appliquer par un sens d'appropriation ce qui est dit dans notre Evangile par les apôtres : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus* ; parce que les pêcheurs font toutes leurs œuvres dans la nuit du péché et dans l'état infortuné des ténèbres et privation de la grâce ; destitués du secours du Soleil de justice, principe de notre perfection et de notre sainteté. C'est pourquoi cet état est dangereux, comme nous l'allons voir plus en particulier.

1. L'état du péché dans une âme, ou d'une âme dans le péché est dangereux ; parce que c'est un état de privation et de ténèbres qui lui ôte Dieu qui est sa vraie vie, sa vraie lumière, son unique et son souverain bien : *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum*. (*Joan.*, I, 4.) Comme le soleil donne la joie et donne la vie à toutes choses dans l'univers, aussi la présence de Dieu fait le même effet dans l'âme et dans l'intérieur de l'homme chrétien : *Hæc est annuntiatio quam audivimus et annuntiamus vobis*, dit saint Jean, *quia Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ* : « Nous vous rapportons ce que nous avons appris, que Dieu était la véritable lumière, et qu'il n'y avait nulles ténèbres en lui. (*I Joan.*, I, 3.) Jésus-Christ lui-même nous en assure : *Ego sum lux mundi* ; qui sequitur me non ambulat in tenebris, etc. : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. » (*Joan.*, VIII, 12.) C'est ce qui doit nous faire appréhender l'état des ténèbres du péché qui nous ôte de cette divine lumière, et qui nous ôte Dieu par conséquent.

2. L'état d'une âme dans le péché est déplorable et dangereux ; parce que, quoi que fasse le pêcheur en cet état, il ne lui peut servir de rien, il en perd le mérite, et ne lui sera jamais compté pour l'éternité. Il manque du principe, qui est la grâce, qui nous

unit et nous rend agréables à Dieu. Dieu est en nous en trois façons : 1° Par essence, présence, et puissance, comme en toutes les autres choses ; 2° par grâce, qui influe la vie et le mérite à nos actions. Sans lui nous sommes des plantes mortes, nous ne pouvons en cet état porter aucun fruit. C'est un sarment séparé de la vigne : *Sicut palme non potest ferre fructum a semetipso, si non manserit in vite; sic nec vos*, etc. : « Comme le sarment ne peut lui-même porter aucun fruit, s'il ne demeure au cep ; de même sans ma grâce et mon support vous ne pouvez agir. » (Joan., XV, 4.) C'est Jésus-Christ même l'oracle de vérité, qui le dit : *Sinem nihil potestis facere*, etc. : « Sans moi vous ne pouvez rien faire. » (Ibid., 5.) C'est pourquoi saint Paul dans les grands emplois qu'il avait, disait hardiment : *Non ego, sed gratia Dei mecum* : « Ce n'est pas moi qui agis, mais c'est la grâce de Dieu qui est en moi. » (I Cor., XV, 20.) C'est comme l'âme, qui donne le mouvement et la vie au corps, et qui anime toutes ses actions. Il faut, en un mot, que Dieu soit en nous, et que nous soyons en Dieu pour faire le moindre bien : *Qui manet in me et ego in illo, hic fert fructum multum*, etc. (Joan., XV, 5.)

Saint Paul prouve, ceci admirablement dans sa première aux Corinthiens, réduisant toutes les actions de l'homme, et les actes de vertu qu'il peut pratiquer, à quatre sortes : 1° aux pensées et à la connaissance ; 2° aux paroles ; 3° aux œuvres de miséricorde ; 4° aux afflictions et souffrances. Il montre par induction, que toutes ces sortes d'œuvres sont nulles et de nuls mérites, étant faites sans la grâce. Premièrement, pour les paroles : *Si linguis hominum loquar et angelorum*, etc. : « Que je parle le langage des anges, si je n'ai la charité, cela ne me servira de rien. » (II Cor., XIII, 1.) 2. Pour les pensées et la connaissance : *Si habuero prophetiam, et noverim mysteria omnia*, etc. (Ibid., 2), que la charité me manque, cela n'est à rien compté. 3. Pour les œuvres : *Si distribuero facultates meas in cibis pauperum* : « Que je donne tout mon bien aux pauvres, je ne gagne rien, » etc. (Ibid., 3.) 4. Enfin, pour les souffrances : *Si tradidero corpus meum, ita ut ardeam ; charitatem autem non habuero, nil mihi prodest*, etc. (Ibid.,) Pourquoi cela ? *Operatio sequitur esse* : l'œuvre suit la qualité de l'être ; le principe est vicié, gangrené, la nature et la substance est mauvaise ; tout l'œuvre est aussi mauvais. On tient que la salamandre touchant la racine d'un arbre, elle fait mourir et corrompt le fruit : c'est le même effet que fait le péché dans l'âme : *Anima que peccaverit, ipsa morietur*. (Ezech., XVIII, 4.) Sa malignité en corrompt et infecte les actions. Nous l'allons voir par une troisième et dernière raison.

Trois sortes d'œuvres périssent en nous par le péché. 1. La mortifère : c'est-à-dire, l'acte de la volonté, qui fait et qui opère le péché : *Peccatum, cum consummatum fuerit, general mortem*. (Isa., I, 15.) 2. La morte ;

c'est-à-dire, celle qui se fait dans l'état du péché, comme sont toutes celles dont parle saint Paul ci-dessus. Les troisièmes sont celles que l'on appelle mortifiées ; c'est-à-dire, celles qui étaient vivantes et animées par la grâce avant l'arrivée du péché ; mais qui ne servent plus de rien, si on meurt en cet état, etc. Selon le sentiment du Sage : *Infelix et vacua spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum*. (Sap., III, 11.) Tout le bien que peut faire un homme en cet état, c'est comme la peine et le travail d'un cheval qui tourne la roue, il marche beaucoup, et ne bouge d'une place : *In circuitu impij ambulans*. (Psal., II, 19.) Voilà les actions, les peines et les souffrances des pécheurs ; ils ne font en cela aucun progrès ni aucune démarche pour l'éternité, etc. *Per totam noctem laborantes*, ils ont travaillé toute la nuit, et n'ont rien gagné. *Miserunt mercedes suas in sauculum pertusum* : « Tout leur travail a été mis comme dans un sac percé. » (Agg., I, 6.) *In vamm laboraverunt* : l'œuvre suit la qualité de l'être : « Tout cela n'est à rien compté. » (Psal., CXXXVI, 1.) *Dona iniquorum non probat Altissimus*, etc. : « Les dons des méchants ne sont point approuvés du Très-Haut. » (Ecclesi., XXXIV, 23.) Pourquoi ce ? *Operari sequitur esse*. — *Deus peccatores non audit* : « Dieu n'écoute point les pécheurs, etc. » (Joan., IX, 31.) *Non ego, sed gratia Dei mecum* : « Ce n'est pas moi qui agis, c'est la grâce de Dieu qui travaille en moi, » dit l'Apôtre. (I Cor., XV, 10.) Où elle ne se trouve point, il n'y a point de mérite, etc. Esther comme Juive, et considérée selon sa naissance, ses enfants étaient bas et peu considérables ; mais comme épouse d'Assuérus, ah ! ils étaient de sang royal. Voilà ce que sont les actions de l'homme, considérées selon sa nature misérable ; c'est-à-dire, de nulle valeur : mais comme de l'homme en grâce, oh ! elles méritent le paradis, et sont dignes d'une récompense éternelle : *Quod factum est in ipso, vita erat*, etc. (Joan., I, 3, 4.)

Voulez-vous voir plus en particulier ceux qui ne font rien, et qui travaillent dans la nuit du péché, ou dans les ténèbres qui empêchent le fruit de leurs actions ? C'est ce que je dois vous dire au second point.

DEUXIÈME POINT.

1. Généralement parlant, tous les pécheurs, de quelques crimes qu'ils soient coupables, quelque bien qu'ils puissent faire, n'est à rien compté : l'impudique, l'ambitieux, le médisant, le vindicatif, l'avare, le blasphémateur, l'impie ; en un mot, tous ceux qui demeurent dans les ténèbres, et qui eroupissent dans le péché.

2. Ceux lesquels, quoique non engagés dans le crime, manquent d'intention, soit dans leurs actions, ou dans leurs souffrances, et ne les rapportent point à Dieu ; le bien qu'ils font, et le mal qu'ils souffrent est inutile pour le paradis.

3. Ceux qui font tout par humeur, par

inclination naturelle, par complaisance, ou considération humaine, quand même ils ne seraient pas engagés dans le crime, quelque bien qu'ils fassent sans le rapporter à Dieu, perdent le mérite de leur action, etc.

4. Bien plus, ceux qui étouffent les lumières de la grâce, les inspirations secrètes, les reproches et les syndérèses que Dieu leur donne, pour connaître le mauvais état où ils sont, et les solliciter à en sortir, etc.

5. Mais plus incomparablement ceux qui négligent de faire de bonnes œuvres; sous prétexte que n'étant point en grâce, elles ne leur profiteraient de rien pour l'éternité; ils sont ingénieux à se tromper comme une personne bien malade, qui ne voudrait pas faire la moindre démarche pour s'en procurer la guérison, renverrait les médecins, etc. Pécheurs, désabusez-vous, et sachez que si ces choses ne vous servent de rien pour la gloire, elles vous disposent du moins à la grâce de *congruo*, comme parlent les théologiens, sans parler des autres biens temporels qu'elles vous peuvent procurer.

Venons aux moyens plus solides et plus efficaces pour sortir de cet état, ou du moins pour nous empêcher d'y tomber.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, pour ne pas tomber dans ce déplorable état, c'est de bien conserver la grâce : *Omni custodia custodi cor tuum*, dit le Sage, *quia ab ipso vita procedit* : « Garde bien ton cœur, parce que de lui procède la vie. » (*Prov.*, IV, 23.) La grâce se conserve par l'usage des sacrements. 2. Par les bonnes œuvres et par la pratique des vertus : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus*. (*II Cor.*, IV, 7.) La grâce est précieuse, et les vaisseaux fragiles qui la portent : il faut donc veiller pour la conserver. 3. Par la fuite des occasions : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice* : « Si ton œil te scandalise, arrache-le, et le jette au loin, » etc. (*Math.*, V, 29.)

Le deuxième moyen, si par malheur vous êtes tombé dans le péché, c'est de commencer toutes vos actions par l'acte de contrition, et par un désaveu positif de toutes les fautes passées, ou celles qui se pourraient trouver dans l'action présente que vous commencez, etc.

Justus in principio sermonis accusator est sui : « Le juste, dit le Sage (*Pr.*, XXVIII, 17), est le premier accusateur de soi-même. » Le prêtre, exemple, dit le *Confiteor* au commencement de la Messe. Avant la consécration, il proteste encore qu'il ne s'approche du Seigneur qu'avec un cœur contrit et un esprit humilié : *In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur a te, Domine*, etc. Au milieu, avant que de communier, ils se reconnaissent pécheurs : *Nobis quoque peccatoribus*. Saint Paul, bien que sa conscience ne lui reproche rien, ne se tient point innocent pour cela : *Nil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum*. (*I Cor.*, IV, 4.) Bref, il n'y a point de juste sur la terre qui soit assuré d'être en grâce sans

révélation : *Nescit homo utrum odio, vel amore dignus sit*. (*Eccle.*, II, 1.) Et le même Sage dit : *De propitiato peccato notesse sine metu* : « Soyez toujours en la crainte du péché. » (*Eccle.*, V, 5.)

Fruits et conclusion. — Pour fruits et conclusion de ce discours, rapportez ces quatre vérités :

1. Tenez comme perdu pour l'éternité tout ce que vous avez dit, fait ou pensé de bien, ou souffert de mal dans l'état malheureux du péché. Par exemple, tous les jeûnes, aumônes, prières, mortifications, pénitences, tout autre sorte de bonnes œuvres et pratiques de vertu, etc.

2. Apprenez de là quelle horreur vous devez avoir du péché mortel, qui prive et dépouille l'âme de tous ses biens et richesses spirituelles, qui ravage toutes les bonnes œuvres passées, et qui rend mortes et sans mérite toutes celles qui sont faites en cet état, que la force de la grâce ni de la pénitence même ne peut faire revivre jamais. C'est comme un vent de bise, ou une gelée qui ravage tous les blés et les fruits, etc.

3. Apprenez, au contraire, la grande estime que vous devez faire de la grâce; l'excellence de l'âme en cet état c'est comme une eau de projection et une sainte chimie, qui fait de l'or des plus basses actions et des plus petites souffrances, qui méritent l'éternité et qui sont dignes de la complaisance d'un Dieu. *Vulnerasti cor meum in uno crine colli tui*, etc. (*Cant.*, IV, 9.) C'est pourquoi saint Paul conseillait aux premiers chrétiens de Corinthe, de rapporter les actions les plus ravalées et les plus naturelles, comme de boire, de manger, de dormir, à la gloire de Dieu; les faire par un principe surnaturel et de grâce, comme dignes d'un mérite et d'une récompense éternelle. *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia ad gloriam Dei facite*, etc. (*I Cor.*, X, 31.)

4. Pour dernier avis, quelque engagement que vous ayez dans le malheureux état du péché, ne tirez jamais cette conséquence, de ne rien faire de bien en cet état, et de ne pratiquer jamais aucun acte de vertu, et pour ainsi dire s'exempter et se dispenser de faire aucun des commandements de Dieu, sous prétexte qu'aussi bien il ne vous profitera de rien pour l'éternité. Erreur que cela et maxime diabolique.

Ce serait un nouveau péché, ne faisant pas ce qui est commandé, comme d'ouïr la messe, jeûner les carêmes et autres jours commandés par l'Eglise, faire l'aumône, prier Dieu, donner bon exemple, etc.

L'on acquiert et fortifie les bonnes habitudes en pratiquant les actes de vertu; et étant remis en grâce, on a plus de facilité au bien. Saint Paul habitué à la pureté dans son infidélité, a persévéré par après en sa conversion, etc.

Il reste la satisfaction d'avoir bien fait; Sénèque dit que *Honestorum omnium pretium in ipsis est*, que « la récompense de la vie

nonnête est l'honneur même. » *Bona mens jure convivium*, dit le Sage : « Une conscience nette est un festin et une joie continuelle. » (*Prov.*, XV, 15.) *Gloria nostra hæc est*, dit saint Paul (*II Cor.*, I, 12), *testimonium conscientie nostræ*, etc. Toute notre gloire est au témoignage de notre bonne conscience.

Mais enfin, *de congruo*, comme parlent les théologiens, elles méritent quelque chose. L'on touche le cœur de Dieu et on se dispose à la grâce et à quelque bon mouvement pour la recevoir. C'est une maxime qu'il n'y a point de bien sans récompense en cette vie. C'est en ce sens que saint Augustin dit que les Romains sont devenus seigneurs de tout l'univers, pour quelques bonnes actions morales que Dieu a voulu par là récompenser, etc.

Combien plus, âmes chrétiennes, si, fuyant le péché, pratiquant toutes sortes de vertus, et persévérant dans la grâce, devez-vous espérer que Dieu, qui est fidèle en ses promesses et qui promet une récompense éternelle pour un verre d'eau donné en son nom, vous tiendra compte du bien que vous aurez fait et du mal que vous aurez souffert en son nom, et vous en donnera la récompense éternelle, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XXXIV.

Pour le V^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA DOUCEUR CHRÉTIENNE.

Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio, etc. (*Matth.*, V, 22.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant un jour à ses disciples, leur voulant montrer la perfection de la loi qu'il leur enseignait, et la douceur avec laquelle il voulait qu'on traitât avec le prochain, leur dit ces paroles : Je vous déclare, mes disciples, que si votre justice ne surpasse celle des Scribes et des Pharisiens, que vous n'entrerez jamais au royaume des cieux. Vous savez qu'il a été dit à vos pères, et à tous ceux qui vous ont devancés : Vous ne tuerez point, car celui qui tuera sera digne de jugement. Et moi je vous dis plus : Je vous dis que celui qui se courrouce contre son prochain, mérite d'être puni par jugement ; et celui qui dans la colère lui dira Racha sera puni par son conseil ; mais celui qui l'appellera fou sera digne du feu. Donc poursuit Notre-Seigneur, si vous venez présenter votre offrande à l'autel et que là il vous souvienne que vous êtes en inimitié avec votre frère, et que vous lui en avez donné quelque sujet, laissez là votre présent devant l'autel, et vous en allez premièrement vous réconcilier avec votre frère et puis venez offrir votre oblation. »

Voilà (N.) l'Evangile que nous lisons en la Messe aujourd'hui, tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — L'avantage de la perfection chrétienne et évangélique par-dessus la loi ancienne est que celle-ci promettait la grâce

et ne la donnait pas : *Lex per Moysen data est, gratia autem per Jesum Christum* (*Joan.*, I, 17). Mais celle que nous a donnée Jésus-Christ, nous donne la grâce et la vérité, dont l'autre n'était que la figure ; elle ne tendait pas à la perfection, dit saint Paul ; mais elle était comme une introduction et une entrée à la perfection. *Nil ad perfectum adducit lex.* (*Hebr.*, VII, 19.) Cette loi était conforme à la grossièreté du peuple à qui elle avait été donnée, qui se contentait de l'extérieur et se terminait toute à la chair et aux sens ; mais la loi évangélique, et la perfection qu'elle requiert des chrétiens, va jusqu'à l'intérieur et au plus secret du cœur et des pensées, qui doivent être réglées et bien ordonnées devant Dieu, etc.

Les Juifs se contentaient de ne pas donner de scandale au dehors ; mais les chrétiens doivent être parfaits et plaire à Dieu jusque dans les désirs et dans les moindres mouvements de la volonté. La loi se contentait qu'on aimât ses amis, qu'on haït ses ennemis : *Odio habebis inimicum.* (*Matth.*, V, 43.) La loi chrétienne passe plus avant, elle va jusqu'à la racine du mal, qui procède du cœur : *De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria*, etc. (*Matth.*, XV, 19.) Non-seulement elle condamne le fait et l'action, mais elle règle jusqu'au moindre désir du cœur ; et bien loin de souffrir la vengeance, *dentem pro dente, oculum pro oculo* (*Matth.*, V, 38), elle condamne le moindre témoignage de colère qui se passe même dans le cœur : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio*, etc. Voilà où va la perfection des chrétiens, et la menace que fait Notre-Seigneur dans notre Evangile, s'ils y manquent : *Nisi abundaverit justitia vestra*, etc.

Nous ne dirons rien d'avantage en général de cette perfection ; mais pour en faire voir la beauté, comme dans un échantillon, nous parlerons seulement aujourd'hui de la vertu qui lui donne plus de lustre, savoir, de la douceur chrétienne, qui modère le vice, qui est le plus ordinaire et le plus commun à tous les hommes. C'est elle aussi qui nous est le plus recommandée et dont l'usage a paru davantage en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Viscite a me quia mitis sum, et humiliscorde*, etc. : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (*Matth.*, XI, 29.)

Partition. — Nous en dirons trois choses : 1^o Les motifs et les avantages que nous avons de la pratiquer ; 2^o ce que c'est, et en quelles occasions il la faut pratiquer ; 3^o les moyens de l'acquérir, et d'en faire bon usage.

PREMIER POINT.

La première raison qui nous convie à la pratique de cette vertu, c'est qu'elle est très-convenable et comme naturelle à l'homme ; aussi est-elle appelée humanité. C'est en effet une chose horrible et indigne de voir un homme en colère. Cette passion le transforme, et le revêt du naturel des plus cruels animaux, etc. Mais

quand cette vertu ne conviendrait point à l'homme comme homme, elle lui appartiendrait toujours comme chrétien, qui tire son nom de Christ et de Chrême, dont il est oint dans le baptême, où il est fait membre du chef qui porte ce nom par excellence. C'est la première raison qui oblige l'homme chrétien à la pratique de cette vertu, d'où je tire aussi la

Deuxième raison, qui est que cette vertu est plus particulièrement la vertu de Notre-Seigneur, qui a établi, venant au monde, une loi toute de douceur. Il n'est plus comme autrefois le Dieu des armées, mais de clémence, de bénignité et de douceur : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris Dei, erudiens nos.* (Tit., II, 11, 12.) C'est cela principalement qu'il veut que nous apprenions de lui : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* « Apprenez de moi la douceur et l'humilité. » (Matth., XI, 29.) C'est pour cela qu'il se revêt de la nature de l'homme, pour avoir un cœur pitoyable et de douceur; non plus pour punir, mais pour faire du bien, et miséricorde aux pécheurs. C'est pour cela qu'il est appelé l'Agneau de Dieu, et qu'en cette qualité il a voulu être la victime toute de douceur, pour sauver par sa mort et réconcilier les pécheurs à Dieu son Père : *Tanquam agnus coram tondente se obmutuit.* (Isa., LIII, 7.) Toute sa conduite et sa vie n'est que douceur : *Arundinem quassatam non confringet.* (Matth., XII, 20.) Il n'écrasera pas les pécheurs; mais il les recevra à miséricorde, témoin le prodigue, la Samaritaine, la femme adultère, Judas même, les Samaritains : *Nescitis cujus spiritus estis*, dit-il à ses apôtres, voulant les faire éraser du foudre : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes; le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver. » (Luc., IX, 23.) Il donne sa vie et sa jouë à ceux qui l'outragent : *Dabit percutienti se maxillam.* (Thren., III, 20.) Il prie pour ses ennemis sur la croix, et donne le paradis à un larron et à un scélérat. Après cela, n'a-t-il pas raison de recommander la douceur et qu'on ne se mette point en colère, dans notre Evangile? etc.

La troisième et dernière raison est tirée des biens et des avantages qui reviennent à ceux qui pratiquent cette vertu. Qu'en dit Notre-Seigneur, et qu'en promet-il pour récompense? etc. Rien moins que le paradis, de posséder son cœur, et celui de tout le monde, qui se laisse gagner par la douceur : « *Beati mites*, etc., *possidebunt terram.* » (Matth., V, 19.) Le ciel, qui est la terre des vivants, etc. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* (Luc., XXI, 19.) Un homme modéré gagne et emporte tous les cœurs; soit qu'il reprenne, corrige ou conseille, tout lui cède. D'aller avec rigueur, on perd tout; la violence est en horreur à tous. Saint Augustin n'est gagné par saint Ambroise qu'à cause de sa bienveillance et de sa douceur : *Vidi hominem mihi benivolunt, etc.*

C'est ainsi que les apôtres ont gagné tout le monde, et terrassé les empereurs et les tyrans : *Non murmur resonat, non querimonia.* Aussi Notre-Seigneur ne leur donne point d'autres marques de leur mission, que de faire profession partout d'une grande douceur : *Ecce ego mitto vos sicut oves inter lupos. Nolite portare sacculum, neque peram.* (Luc., X, 3, 4.) Voilà mes disciples! que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; je ne veux pas néanmoins que vous portiez ni bourse, ni mallette, ni sonniers; mais seulement entrant dans les maisons, que votre salut soit paix et douceur : *Pax huic domui.* (Ibid., 5.) Voilà ce que je vous recommande, etc. Cela suffit, (N.) pour vous donner envie de la pratiquer.

DEUXIÈME POINT.

Ce que c'est. Nous ne pouvons mieux la définir que tous les saints docteurs, avec saint Thomas : Une vertu chrétienne qui réprime les fougues et les saillies de la colère, qui trouble le cœur et lui interdit la raison.

Ses degrés sont, par opposition, ceux-là mêmes de la bile et de la colère, qu'elle réprime. La colère bouillonne, et se fait premièrement sentir au cœur. 2. Elle passe de là aux paroles. 3. Et pousse sa violence aux gestes, aux mouvements et aux actions extérieures, ce que Notre-Seigneur reprend et condamne dans notre Evangile : *Qui irascitur fratri suo : « Celui qui se courroucera contre son frère sera puni de jugement. » Qui dixerit, Raca, vel, Fatne : « Qui lui dira Raca ou l'appellera son, sera puni de conseil et condamné au feu. » Et en quatrième lieu : Non occides, « Vous ne tuerez point. » (Exod., XX, 13.) C'est en la modération de ces quatre sortes d'excès que se fait paraître la bénignité et la douceur, etc. Et ce qui fait la perfection du chrétien et de la loi évangélique dont il fait profession, c'est de n'éviter pas seulement la violence et l'homicide, mais de ne se pas laisser aller à la moindre parole injurieuse, ni au moindre mouvement du cœur ou émotion intérieure, sous peine du jugement et de la géhenne.*

Les occasions particulières où on peut se laisser aller à la colère, c'est 1° à l'égard de soi-même, comme de se dépitier de s'être dépité, qui est un mauvais remède, dit saint François de Sales, qui fomenté plutôt le mal qu'il ne l'apaise : *Ira viri justitiam Dei non operatur* : « La colère de l'homme, dit saint Jacques (I, 20), n'accomplit point la justice de Dieu. » *Turbatum est cor meum, dereliquit me virtus mea* : « Mon cœur a été dans le trouble, dit le Roi-Prophète, et ma vertu m'a aussitôt délaissé. » (Psal., XXXVII, 11.) C'est pourquoi l'Épouse est louée d'avoir le lait et le miel sous la langue : *Lac et mel sub lingua tua* (Cant., IV, 11); c'est-à-dire, dans la poitrine et dans le cœur.

2° C'est de s'échapper en paroles; voir un homme, un prêtre, un religieux, un dé-

vot, une dévote qui s'échappe en paroles piquantes, injurieuses, c'est un très-grand scandale; de voir dans ces emportements des yeux étincelants, une voix tremblante et entrecoupée, des gestes immodérés et déréglés, c'est ce qui n'est pas supportable.

3° C'est dans les actions, comme d'user de main-mise, battre, frapper, outrager, sans respect de personne, etc.; jeter par terre ce que l'on tient, frapper du pied, etc.

4° C'est d'user de ces excès vers la femme, les enfants, les apprentis, les domestiques, et quand on oppose colère à colère, ce sont deux cailloux qui se brisent. C'est ce qui excite les noises et les querelles, qui provoque les duels, qui allume la division et les procès entre les frères et les proches, etc. Il faut lire ce que saint François de Sales écrit de la douceur à ce sujet, et ce qu'il a si dignement pratiqué lui-même en cent rencontres fâcheuses; mais contre un laquais qui avait manqué à son devoir: « Mon enfant, dit-il, pour deux liards de chandelle nous aurait bien fait ici de l'honneur. »

5° C'est vers les pauvres qu'il faut pratiquer la douceur, à qui tout le monde parle toujours rudement et les rebute d'ordinaire; c'est à quoi doivent même prendre garde les catéchistes, les confesseurs, pour en supporter, dans les hôpitaux, les religieuses vers les malades: *Declina aurem tuam in mansuetudine pauperi*, dit le Sage, « *Prétez doucement l'oreille au pauvre, et lui répondez avec mansuétude.* » (Eccli., IV, 8.)

6° Il faut faire usage de la douceur jusqu'à ses propres ennemis: *Diligite inimicos vestros*: « *Aimez vos ennemis,* » dit Notre-Seigneur, *orate pro persequentibus vos*, « *priez pour ceux qui vous persécutent* » (Matth., V, 44); « et *Surmontez le mal par le bien*, dit saint Paul: « *Vince in bono malum.* » (Rom., XII, 21.) Il est aisé de tirer de là les conditions qu'elle doit avoir. 1. Elle ne doit pas être seulement dans la bouche à l'extérieur, mais encore dans le cœur: *Mitis corde* (Matth., XI, 29), prenez garde que *in vestimentis ovium lupi rapaces veniant*, etc., « *que sous les vêtements de brebis vous ne soyez des loups ravissants.* » (Matth., VII, 15.) 2. Elle doit être universelle; c'est à-dire, à l'égard de tous, bons et mauvais, égaux, supérieurs, inférieurs, amis et ennemis. 3. Elle doit être constante, et pour toujours et en tout temps; non tandis qu'on nous fait bonne mine ou qu'on ne nous choque pas: *Ethnici etiam hoc faciunt*: « *Les païens en font de même.* » (Matth., VII, 45.) Mais pour nous établir encore davantage dans la pratique de cette vertu, venons aux avis et aux moyens.

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est l'humilité; l'humble se met au-dessous de tous; et ainsi il souffre tout et de tous: *Charitas benigna est, patiens est*, etc.: « *La charité, dit le grand Apôtre, est bénigne, elle est patiente, elle n'est point envieuse, elle n'est point insolente, orgueilleuse ni ambitieuse; elle ne cherche point ses*

intérêts, ne se dépite point et ne pense point au mal; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. Cette charité endure tout, elle croit tout, espère tout et souffre tout. » (I Cor., XIII, 4, 5.) Notre-Seigneur est notre modèle: *Cum maledictoretur, non comminabatur*, etc. « *Quand on lui disait une injure, il n'en rendait point une autre; quand on le persécutait, il ne faisait point de menace de s'en venger; mais il se donnait à celui qui le jugeait injustement.* » (I Petr., II, 23.) Il a joint l'humilité à la douceur: *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde*: « *Apprenez de moi, dit-il à ses disciples, que je suis doux et humble de cœur.* »

Il faut avoir attention sur soi-même: *Anima mea in manibus meis semper*, dit David: « *J'ai toujours mon âme entre mes mains* » (Psal., CVIII, 109); c'est à-dire, qu'il faut veiller sur tous ses mouvements, ses actions, ses pensées, mais toujours. Le même David détourne un peu ses yeux de dessus ses actions, il jette une œillade sur Bethsabée, en même temps voilà le trouble qui s'empare de son cœur, ses yeux s'obscurcissent, sa vertu l'abandonne: *Cor meum turbatum est, lumen oculorum, et ipsum non est mecum*, etc. (Psal., XXXVII, 41.)

Il faut prévoir les occasions, se préparer, se précautionner; voir à qui l'on a affaire, faire provision de douceur et de suavité, etc. Avoir toujours Dieu présent devant les yeux: *Providebam Dominum in conspectu meo semper*. (Psal., XV, 8.) Devant une personne de respect on n'ose pas s'échapper, on se tient dans la modestie, on prend garde à ce qu'on fait, pour ne rien faire qui mérite répréhension, etc.

Enfin, il faut régler et mortifier l'imagination et la mémoire, ne pas souffrir qu'elles nous représentent les injures, les torts, et les objets qui nous ont offensés, ou qui peuvent réveiller la colère. *Utinam nescirem scribere!* disait un empereur païen étant près de signer la sentence de mort d'un misérable. Nous voulons et nous le demandons tous les jours, que Dieu oublie les injures que nous lui avons faites: faisons le même à nos frères, commençons à pratiquer ici-bas la paix, la douceur et l'union que nous voulons expérimenter avec tous les bienheureux dans le paradis et dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXXV.

Pour le VI^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA PROVIDENCE.

Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, etc. (Marc., VIII, 2.)

Exposition de l'Évangile. — « Une grande multitude de personnes étant avec Jésus, et n'ayant rien de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit: J'ai pitié de ce peuple, car il y a trois jours qu'ils me suivent, et n'ont rien de quoi se sustenter; si je les renvoie en leurs maisons, ils demeureront par les chemins; parce qu'il y en a

quelques-uns d'entre eux qui sont venus de fort loin. Et ses disciples lui repartirent : D'où pourra-t-on prendre du pain pour les rassasier en cette solitude ? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Sept, dirent-ils. Alors il commanda aux troupes de s'asseoir sur la terre ; puis prenant ces sept pains, et rendant grâces à Dieu son Père, il les rompit, et les donna à ses disciples, pour les distribuer à ce peuple, ce qu'ils firent. Ils avaient aussi quelques petits poissons qu'il bénit pareillement, et commanda qu'ils leur fussent donnés encore. Ils en mangèrent, de sorte qu'ils en furent tous rassasiés, et de leurs restes l'on en remplit sept corbeilles. Et ceux qui avaient mangé dans ce désert, étaient environ quatre mille, que Jésus congédia ensuite. »

Voilà (N.) l'exposition de l'Evangile de ce jour ; tirons-en, s'il vous plaît, les fruits et profits.

Préface. — Celui qui nous commande de nous adresser à lui pour les nécessités de cette vie, est, sans doute, dans le pouvoir et dans la volonté de nous les donner ; puis-qu'il n'attend pas même toujours que nous les demandions ; mais nous prévient très-souvent plus abondamment, et plus libéralement que nous n'oserions le lui demander. Nous en avons un exemple des plus convaincants dans notre Evangile, où Notre-Seigneur veillant particulièrement sur les besoins d'une grande multitude de peuple, qui le suivait dans les déserts, sans d'autre soin que de l'écouter, et profiter de ses divines instructions, oubliait celui de leur propre corps, et des autres nécessités de la vie : leur foi, leur abandonnement et leur confiance lui étaient connues, elles parlaient suffisamment pour eux. C'est pourquoi il y pourvoyait, sans qu'ils s'en expliquent davantage ; et il montre par effet, ne cherchant que son règne dans leurs âmes, qu'en ayant le spirituel, le temporel ne leur manquerait pas.

Je prendrai occasion de cet exemple et de ce trait de providence admirable, en la nourriture de ces pauvres gens, de réveiller en vous la foi de cette perfection souveraine en Dieu, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Qu'il y a une providence générale en la conduite de tous les hommes, et même particulière en chaque particulier ; et souvent extraordinaire, où les voies ordinaires manquent, comme ici, etc., 2. Pourquoi nous n'en ressentons pas les effets. 3. Les moyens ou dispositions pour les ressentir, et nous en rendre dignes aux occasions, etc.

PREMIER POINT.

Qui croit un Dieu tout bon, tout sage, tout intelligent, et tout miséricordieux, qui a tiré toutes les créatures du néant pour les faire passer en cette vie, et les élever jusqu'à la participation de sa gloire, il conçoit en même temps, que cette même sagesse et bonté lui fait prendre soin de les faire ar-

river à cette fin, et ne manque pas de leur en fournir les moyens convenables, et partant qu'il y a en lui une providence.

1. Car premièrement, voilà ce que nous appelons providence générale et universelle, cette conduite admirable que Dieu prend avec connaissance de faire arriver toutes choses à leur fin, qui est sagloire, et le bien de l'univers, par des moyens conformes aux inclinations naturelles qu'il a données à toutes choses : *Attingit a fine ad finem fortiter*, etc. (*Sap.*, VIII, 1), ce qui n'a jamais manqué. Nous voyons cela par induction au mouvement des cieux, du soleil, des générations, saisons, et autres productions naturelles, etc.

2. Providence spéciale et particulière, qui se voit en chaque homme ; soit en sa naissance, éducation, instruction, mouvement, inspiration, etc., se servant heureusement des causes secondes pour nous porter à notre fin : *Omnia propter electos* : « Il fait tout pour les élus. » (*II Tim.*, II, 10.) *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* : « Toutes choses vont à bien à ceux qui aiment Dieu (*Rom.*, VIII, 28) ; » même les méchants, les tyrans aux martyrs, les feux, les peines, la mort, etc.

3. Providence extraordinaire et particulière à l'égard de quelques-uns, pour les secourir extraordinairement, et contre toute apparence humaine : *In spem contra spem* (*Rom.*, IV, 18), comme en Abraham pour Isaac, etc., même dans notre Evangile, et celle de vingt pains par Elisée, pour cent personnes ; la manne durant quarante ans, pour la nourriture de tant de monde ; la vendition de Joseph, d'Esther et de Mardochée, de Susanne, de Daniel, les Anesses de Saül. Ceci est convaincant pour les occasions et besoins extraordinaires, où tout secours humain manque, comme ici : *In solitudine* « dans la solitude ; » après trois jours d'abstinence, où nulles provisions, ni aucune apparence d'en trouver, etc.

Cela posé : *An abbreviata manus Domini ?* « La main de Dieu est-elle raccourcie ? » (*Isa.*, LXI, 1.) Qu'il n'y a-t-il plus de pouvoir en Dieu de faire des miracles ? Ah ! il n'y a que trop de ces gens-là qui le disent, du moins dans le cœur. Et si nous ne voyons plus tant de trait de providence, c'est faute de foi, etc. Il faut néanmoins en avoir, si nous voulons en ressentir les effets : cela suffit pour faire voir qu'elle se trouve en Dieu comme un de ses principaux attributs, etc. Voyons donc pourquoi nous n'en ressentons pas les effets.

DEUXIÈME POINT.

Je dis que les obstacles à la Providence, c'est 1° le manque de foi et de confiance ; non-seulement aux occasions extraordinaires, mais encore aux ordinaires. Dieu, sans doute, donnerait bénédiction aux travaux faits pour lui, si on l'aimait, puisqu'il ne manque aux plus petits animaux et aux plus chétives créatures : *Considerate lilia agri*, etc.

« Considérez, dit Notre-Seigneur, les lis dans les campagnes, ils ne travaillent et ne filent point; et néanmoins Salomon avec toute sa gloire n'a point été si resplendissant qu'eux. » (Matth., VI, 28.) *Volatilia celi*, etc., non serunt, neque metunt, non congregant in horrea, et *Patet vester celestis pascit illa*: « Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment point et n'assemblent point dans des greniers leur provision, et votre Père céleste les nourrit. » (Ibid., 46) *Nonne vos magis pluris estis illis?* « N'êtes-vous pas donc plus excellents qu'eux? » (Ibid.)

Ne voilà pas (N.) un sujet de grande consolation? Mais bien loin d'avoir cette confiance, on murmure, on n'a confiance qu'aux amis, qu'à l'industrie, qu'à l'argent, etc.

Je dis même que l'on a moins de confiance en Dieu pour les choses corporelles, que pour les spirituelles; il ne faut pour cela qu'un peu de raisonnement naturel. Si Dieu, par exemple, nous donne des anges gardiens; s'il nous donne des inspirations et des visites intérieures pour nous conserver en la grâce; si des sacrements; et bien plus, s'il a donné son propre Fils à la mort pour nous racheter, et si ce même Fils se donne encore tous les jours à nous au saint Sacrement de l'autel: combien moins dénierait-il les choses nécessaires à la subsistance de la vie! etc. Qui a donné le plus, ne donnera-t-il pas plus facilement le moins? *Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* « Celui, dit saint Paul (Rom., XIII, 32), qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a donné pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas toute chose avec lui? »

Tenez donc pour constant, qu'il n'a pas moins de soin des hommes, que du reste des autres créatures; et si nous n'en sentons pas les secours, c'est manque de foi. Dieu ne manque point au besoin des autres créatures, parce que, encore qu'elles soient privées de connaissance et de raison, elles suivent néanmoins leur instinct naturel, qui est comme une tacite confiance en sa providence: du moins jamais elles ne vont au contraire.

Mais les hommes; non-seulement ils ne suivent pas cette loi commune, pour reconnaître l'Auteur de leur être; bien souvent ils font des actions contraires comme s'il n'y avait point de Dieu; ils s'emportent même dans les blasphèmes, disant que cela est bon à dire aux riches, aux grands, et aux puissants, qui ont toutes leurs commodités et leurs aises, etc.

Tout cela c'est ce qui empêche l'effet de la Providence, même extraordinaire, comme en Susanne, que Dieu délivra par un enfant, etc. Daniel dans la fosse aux lions, que Dieu nourrit miraculeusement par Habacuc, qu'il transporta par un cheveu dans une très-grande distance du chemin, etc.

Voulez-vous donc en être secourus, et en ressentir toujours les effets dans vos besoins?

Prenez-en les véritables moyens. C'est ce que j'ai à vous proposer dans mon

TROISIÈME POINT.

Le premier de ces moyens, c'est la foi; et à proportion qu'elle sera grande, plus on sera secouru, jusqu'à transporter les montagnes, comme un thanmaturge: *Habete fidem Dei*. (Marc. II, 22.) Sans cela fussiez-vous aussi grands que les apôtres, vous ne ferez rien non plus qu'eux, qui ne purent chasser un démon du corps d'un misérable, non pour autre sujet, sinon, comme dit Notre-Seigneur (Matth., XIII, 58), *propter incredulitatem illorum*, à cause de leur incrédulité. Saint Pierre enfonça dans les eaux à proportion de son doute et de son incrédulité: *Modicæ fidei, quare dubitasti?* « Homme de petite foi, de quoi avez-vous peur? » lui dit le Fils de Dieu. (Matth., XIV, 31.) La première chose que Notre-Seigneur demandait, voulant guérir quelqu'un, c'était s'il pouvait croire: *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti*. (Marc., IX, 23.) C'est cette foi qui fait les miracles. Cela se voit dans les pauvres de notre Evangile, qui vont sans provision dans les déserts, loin des villes, trois jours de suite, sans se plaindre, sans se soucier qui pourvoirait à leur nécessité. Et sans cette foi ils n'eussent pas été soulagés, etc.

Le deuxième moyen d'attirer sur nous les effets de cette divine Providence, c'est de vivifier et d'agrandir cette même foi dans les plus grandes occasions, et où il paraît plus d'obstacles. Celle d'Abraham est un illustre exemple de ceci: *Credidit in spem contra spem*, etc.: « Il crut, et espéra contre toute apparence d'espérance, dit saint Paul. » (Rom., IV, 18) Job tout de même dans le renversement de sa fortune protestait de toujours espérer en Dieu, quand bien même il le devrait faire mourir: *Etsi me occiderit, sperabo in eum*. (Job, XIII, 15.) David dit que quand il aurait des armées toutes entières contre lui, que son cœur n'en sera point ébranlé, et que quoique tous les hommes combattissent contre lui, qu'il espérait toujours en Dieu: *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. Si exsurgat in me prælium, in hoc ego sperabo*. (Psal. XXVI, 3.) Ces troupes de notre Evangile ne se rebutent pas ne voyant que sept petits pains pour tant de monde; mais comme leur foi était grande, elles ressentent aussi de plus puissants effets.

Le troisième moyen, c'est l'obéissance aveugle et soumission du propre jugement, etc. Oh! que c'est un puissant moyen d'être toujours secouru de Dieu, de ne vouloir pas pénétrer dans ses secrets! Ne dites pas, Pourquoi ceci ou cela? Faire comme ces troupes qui ne manquèrent pas de s'asseoir, quoiqu'elles ne vissent aucun appareil pour le repas, *Præcepit turbæ discumbere*; il suffit que Notre-Seigneur le dît, etc. *Nil mihi deerit in loco pascæ*: « Rien ne me manquera, dit le Roi Prophète, le Seigneur me gouverne, il m'a mis en un lieu de pâture. » (Psal.

XXII, 1.) *Mendicus sum et pauper, etc.* : « *Je suis un pauvre mendiant.* » (Psalm., III, 18.) Mais au reste il faut obéir aveuglément, et attendre toutes sortes de bon succès de la Providence : *Dominus sollicitus est mei* : « *Le Seigneur a soin de moi.* » (Ibid.)

Le quatrième et dernier moyen, c'est la patience à attendre en son temps les effets de la Providence, ne pas murmurer ni s'impatienter si Dieu diffère à nous exaucer, on à nous accorder ce que nous lui demandons par prières. *Constituisti terminos*, dit Job (XIV, 5), *qui præteriri non poterant*. Il a déterminé un temps pour nous faire un tel bien, il nous le faut attendre avec patience, car nous ne le pouvons outrepasser. Nous avons un exemple de ceci dans les noces de Cana, où Notre-Seigneur dit à sa propre Mère : *Mon heure n'est pas encore venue* : « *Nondum venit hora mea* » etc. (Joan., II, 4.) Et pour notre rédemption : *Nondum venerat hora ejus* (Joan., VII, 30); il n'était pas encore temps. Ames faibles, prenez garde à vous, qui vous en prenez à Dieu, s'il ne vous accorde pas à point nommé ce que vous lui demandez. C'est ce que Judith reproche aux prêtres et aux magistrats de Béthulie : *Qui estis vos qui tentatis Dominum?* « *Qui êtes-vous qui osez tenter le Seigneur?* » (Judith, VIII, 2), et lui vouloir prescrire un temps pour vous secourir? Ceux-là sont encore pis, qui ont recours au diable, aux devins, aux magiciens, etc., comme un Ochosias, un Saül, etc. Les troupes de notre Evangile ne font pas cela, elles attendent trois jours. *Ecce jam triduo*, etc., et elles en ressentent aussi les effets. Notre-Seigneur fait un miracle en faveur de leur patience, de leur obéissance et de leur foi.

Enfin, pour conclusion et pour fruit de cette exhortation, apprenez deux vérités qui paraissent dans ce miracle de providence que Notre-Seigneur fait dans notre Evangile. La première que Dieu n'ignore pas le temps qu'il doit, et qu'il est à propos de pourvoir à nos nécessités; qu'il n'est pas moins touché de nos misères que nous-mêmes : *Misereor super turbam*; qu'il compte les jours que nous sommes dans le besoin : *Ecce jam triduo sustinent me*, etc. Qui ne voudra donc souffrir quelque chose pour un Dieu, qui veille sur nous, et qui est touché de nos propres misères? etc.

La deuxième, c'est qu'il connaît aussi nos nécessités, sans même que nous les lui exposions, et que nous nous exprimions pour les lui faire connaître : *Nec habent quid manducent* : *Ces pauvres gens*, dit-il à ses apôtres, *n'ont rien de quoi manger*; et il a une délicatesse et une attention toute particulière à en exagérer toutes les circonstances : *Si je les envoie à jeun en leurs maisons, ils pourront s'en trouver mal par les chemins* : « *Si dimiserò eos jejunos in domum suam, deficiet in via* : » — *Quidam enim ex iis, ajoute-t-il, de longe venerunt, etc.* « *Parce qu'il y en a beaucoup qui sont venus de loin.* » Que peut dire une mère de plus

tendre sur les moindres incommodités de son enfant?

C'est aussi ce que Dieu n'a point oublié, et dont il nous avertit par un de ses prophètes; c'est Isaïe : *Namquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui?* Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui, etc. (Isa., XLIX, 15.) S'il se trouvait une mère assez dénaturée pour ne pas rendre les offices de mère à son enfant, saches, âme chrétienne, et rachetée de mon sang, vous dit aujourd'hui Jésus-Christ, que je ne t'oublierai jamais, dans quelque angoisse et dans quelques nécessités où tu te puisses rencontrer. Aie donc confiance, et réveille un peu ta foi; ne doute pas que je ne connaisse ta misère, et que je n'aie de la tendresse et tout pouvoir pour te consoler, pour te soulager, et t'en retirer. Courage donc, relève ton espérance : *Exspecta Dominum, viriliter age, confortetur cor tuum et sustine Dominum* : « *Attendez le Seigneur, résistez virilement, confortez votre cœur, et soyez patient dans l'attente du Seigneur.* » (Psalm. XXVI, 14.) Ne doutez pas, âmes chrétiennes, que Dieu ne soit fidèle et que non-seulement il ne vous soulage et vous tire de toutes les misères corporelles; mais qu'il ne vous augmente ses grâces, et vous comble ensuite de sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVI.

Pour le VII^e Dimanche après la Pentecôte.

DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. (Math., VII, 15.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus enseignant un jour ses disciples, leur dit ces paroles : Donnez-vous garde, mes apôtres, de ces faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements et sous l'apparence de brebis; mais qui sont au dedans des loups ravissants : et afin que vous les puissiez connaître, et vous en délier, regardez à leurs œuvres, et à ce qu'ils font, c'est par là que vous verrez quels ils sont : car recueille-t-on des raisins des épines, ou des signes des chardons? Non. Ainsi donc un bon arbre porte de bons fruits, et un méchant arbre de mauvais fruits; parce que le bon arbre ne peut faire de méchants fruits, ni le méchant arbre de bons fruits. Or, tout arbre qui ne portera pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu. *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.* Vous reconnaîtrez ces méchants arbres à leurs fruits : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* Tous ceux, continua-t-il, qui me disent : *Domine, Domine, Seigneur, Seigneur*, n'entreront pas au royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est au ciel, celui-là aura part au royaume des cieux. »

Voilà (N.) le récit de l'Evangile de ce jour; tirons-en les fruits.

Prélude. — Ce n'est pas sans mystère que Notre-Seigneur nous donne avis dans cet Evangile, de prendre garde aux faux prophètes. Trouvez bon (N), que pour donner jour à cette parabole, je me serve de la comparaison de ceux qui, ayant à faire un voyage, sont surpris d'une bande de voleurs, lesquels, sous témoignage de civilités, paraissent honnêtes gens, et feignent de tenir la même route que ces voyageurs, quoiqu'au premier gîte, ou au premier bois ils les détroussent, et les laissent demi-morts sur le chemin. Dites-moi, ces gens-là seraient-ils excusables, si ayant été avertis, ils n'avaient pas laissé de s'engager dans une si dangereuse compagnie? etc.

Mais appliquons la chose à vous-mêmes; si dans un festin où vous seriez invité on vous disait : Dans un des mets qui vous seront servis il y a du poison et du sublimé, vous hasarderiez-vous d'en manger? Ou si on vous disait, dans une telle compagnie il y a un homme qui a un charbon, ou une peste coulante : en vérité, seriez-vous si étourdi que de vous y arrêter un moment? Sans doute je ne le crois pas, etc.

Voilà cependant ce que les chrétiens font tous les jours, s'exposant si légèrement, comme ils font, dans les compagnies, et conversations dangereuses, mille fois plus pernicieuses à leurs âmes que les voleurs, le poison et la peste ne peuvent être à leur vie et à leur santé. C'est donc avec raison que Notre-Seigneur nous dit de prendre garde particulièrement en ce qui regarde la doctrine et les mœurs, se trouvant aujourd'hui tant de faux prophètes : c'est-à-dire, tant de libertins, d'athées, de forts esprits et d'hérétiques, qui, sous prétexte de réforme, ouvrent la porte à toutes sortes de dérèglements et de libertinage : qui faisant sonner bien haut le mot de religion et de réformation, n'ont rien moins dans leur vie et dans leur conduite que la vraie religion, qui nous attachant à Dieu et à ses lois, met l'ordre et le règlement dans nos mœurs et dans nos conduites.

Quelle religion, et quelle réforme, en effet, qui bannissant la police et la discipline qui nous maintient dans l'observance des commandements de Dieu et de son Eglise, se tire de l'Eglise, et en proscriit la plupart des sacrements, qui sont les moyens qui nous maintiennent dans la grâce, et qui conservent en nous l'humilité chrétienne, par la dépendance que nous avons de celui qui la confère, et la fait couler par ces sacrés canaux dans nos âmes? etc.

Quelle religion, dis-je, et quelle réformation dans leurs mœurs, qui rend les hommes arbitres de leur foi et de leur créance, par le mouvement intérieur, que les plus ignorants se vantent d'avoir plus déterminément que celle que les docteurs les plus éclairés tirent du fond de l'Ecriture, et de la décision des Papes et de tous les conciles? etc.

Qu'y a-t-il de plus dangereux que la communication de sentiments si pernicieux, qui

fomentent l'orgueil et la présomption de l'esprit humain, qui fait gloire de préférer ses propres lumières et ses inventions à l'autorité de l'Eglise et au sens que toute l'antiquité et la tradition a toujours donné à l'Ecriture, comme la règle de nos mœurs et de notre foi?

Ce sont non-seulement de ces faux prophètes, et de ces sortes de conversations dont Notre-Seigneur nous dit de nous prendre garde dans notre Evangile; mais indifféremment de toutes celles qui peuvent corrompre nos mœurs, et faire brèche, en quelque façon que ce soit, à la sainteté et à la vertu des chrétiens.

Partit on. — C'est donc pour obéir à ce conseil du Fils de Dieu, et nous prévaloir d'un si saint avis, que je vous parlerai aujourd'hui du choix des conversations, et de l'importance qu'il y a de se tenir en garde contre les dangereuses et mauvaises.

Je vous en dirai trois choses : 1. Les raisons qui nous obligent de les fuir, les suites et les dangereux effets qu'elles produisent. 2. Quels sont particulièrement ces faux prophètes; c'est-à-dire, les conversations qui sont plus à craindre. 3. Les avis et les précautions à prendre pour les éviter, pour s'en tirer, et n'y être pas surpris.

PREMIER POINT.

Pour première raison, les paroles et le conseil de Notre-Seigneur dans notre Evangile devraient suffire : *Attendite a falsis prophetis, qui veniunt*, etc. Gardez-vous, dit-il, de la compagnie de ces faux prophètes, de ces gens, qui, sous couleur d'une piété affectée, cachent dans leurs cœurs de grands crimes. Lui qui est la Sagesse éternelle, qui voit et connaît tout, qui sonde jusqu'au fond de l'âme : *Scrutans corda et renes* (Psal., VII, 10); lui, dis-je, qui est la vérité qui ne peut tromper, ne mérite-t-il pas d'être cru? *Ego sum Via, Veritas et Vita*, etc. (Joan., XIV, 6.)

2. Le Saint-Esprit rebat et inclue la même chose en cent endroits de l'Ecriture : *Fili, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis*, etc. : « Mon enfant, dit-il par la bouche du Sage, si les pécheurs te veulent attirer en leur compagnie, n'y consens point; s'ils te disent : Viens avec nous, nous trouverons toutes choses précieuses, nous remplirons nos maisons de biens, mets-toi de notre bande, ne faisons plus qu'une bourse commune, » ne ambules cum eis, etc. : « Ne les écoute pas, ne marche pas avec eux. » *Prohibe pedem tuum a semitis eorum* : « Retire ton pied de leur chemin et de leur voie. » (Prov., I, 10-15.) Y a-t-il rien de plus formel contre les mauvaises et dangereuses compagnies ! etc. : *Qui tetigerit picem, dit le même Saint-Esprit, inquinabitur ab ea* : et *qui communicaverit superbo, induet superbiam*, etc. : « Qui touchera la poix, il en sera gâté et taché, et celui qui hantera le superbe, deviendra orgueilleux. » (Eccli., XIII, 1.) Saint Paul ajoute à ce même sujet, qu'un peu de levain corrompt toute la pâte :

Modicum fermentum totam massam corrumpit. (I Cor., V, 6.)

C'est une expérience dangereuse que de vouloir connaître trop légèrement la force de l'acout, ou de la ciguë, n'ayant pas de quoi se prévaloir contre leur venin, qui est pestilent. C'est témérité à ceux qui ne savent pas nager, de se hasarder, et même de le faire, ne fût-ce que sur le bord d'une rivière; parce que l'impétnosité des flots les entraîne petit à petit, et n'en étant plus les maîtres, il faut qu'ils périssent. Voilà ce que font dans les esprits les dangereuses compagnies. C'est une vérité d'expérience, que, *Cum sancto sanctus eris, et cum perverso perverteris*, etc.: « Avec les saints on devient saint, et avec les méchants on devient méchant. » (Psal. XVII, 26.) *Amicus stultorum similis efficietur*, etc.: « L'ami des fous, dit le Sage, deviendra semblable à eux, et celui qui hante les sages deviendra sage. » (Prov., XIII, 20.)

La raison naturelle et morale de ceci, c'est que l'amitié dilate le cœur; l'estime, la confiance et créance fait que l'on reçoit facilement l'impression du bien ou du mal de ceux qu'on conserve, et le mal plutôt que le bien, par la pente et corruption naturelle; à quoi aide l'indiscrétion, l'inexpérience, la facilité, la simplicité, ou plutôt la témérité d'une jeunesse curieuse, sans conseil et sans expérience, etc.

3. Il n'y a rien de plus important en la vie, que le choix ou la rencontre d'une compagnie et conversation. Telles sont nos conversations, tels nous sommes pour l'ordinaire. Rien de plus puissant pour faire impression sur les mœurs et sur les esprits. On dit d'ordinaire: Pour bien connaître un homme, voyez avec qui il hante, et quelles sont ses habitudes et conversations: *Loquere ut te videam*, etc. « Parle, disait un ancien philosophe à un jeune homme, afin que je te connaisse. »

4. Les exemples, qui ne sont que trop fréquents, prouvent ceci. Je ne produis que les exemples des communications, et conversations dangereuses; elles ont porté leur contagion jusque dans le ciel. Les mauvais anges, comment ont-ils été pervertis? Par la communication et le commerce avec Lucifer. Cela lui ayant réussi, il s'en est servi il y a six mille ans, et s'en sert encore tous les jours à notre dommage, et à la damnation d'une infinité d'âmes: *Corrumpunt bonos mores*, dit saint Paul, *colloquia prava*, etc.: « Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs. (I Cor., XV, 33.) Voyez l'entretien d'Eve avec le serpent dans l'état même de la première innocence; c'est cette cajolerie qui l'a perdue, et qui a perdu tous les hommes: *Nequaquam moriemini*, etc.: « Non, non, vous n'en mourrez point; au contraire: *Eritis sicut dii*, « Vous serez comme de petits dieux. » (Gen., III, 4, 5.) Fatale et dangereuse conversation!

Le premier de tous les justes, Abel, y trouve sa ruine, se trouvant en la compagnie de son frère Caïn, quoique sous prétexte de sacrifice, et de faire de bonnes œuvres,

ou d'une promenade honnête, et d'un divertissement innocent, etc.

Ses enfants n'ont point été mieux avisés; l'histoire sainte remarque que s'étant mariés, et ayant fait alliance avec les enfants de Caïn, ils se sont plongés dans tant de crimes et si honteux, qu'il a fallu l'eau de tout le déluge pour les laver, etc. *Quippe omnis caro corruperat viam suam*, etc. (Gen., VI, 12.)

Enfin, Dieu n'a rien tant recommandé aux Israélites, que de ne faire point d'alliance, ni de mariage avec les infidèles. Quand ils l'ont fait, ils ont entré dans les crimes, l'idolâtrie, les usures, l'oubli de Dieu, l'athéisme et de là les châtiments que Dieu a exercés sur eux: leur exil, leur captivité, leur esclavage et tous les maux dont l'Ecriture est remplie, etc., tout cela n'est venu que de ces alliances illicites et dangereuses conversations, etc.

En voulez-vous d'autres preuves? Qui a perdu Samson? L'alliance de Dalila, qui lui coupe les cheveux où était sa force; on lui crève les yeux, on lui fait tourner la meule comme une bête, et enfin, il y périt et s'écrase avec eux par un juste jugement de Dieu, etc. (Judic., XVI, seqq.) Qui a perdu David? La hantise et les regards de Bethsabee. (II Reg., II, 1 seqq.) Mais qui a perdu Salomon, le plus sage, le plus riche, le plus innocent de tous les rois? Ses alliances et conversations avec les femmes étrangères qui l'ont porté jusqu'à faire bâtir des autels à leurs dieux, leur offrir des sacrifices, et l'ont fait devenir idolâtre avec elles. (III Reg., XI, 1.) Voilà l'effet funeste des conversations dangereuses, etc.

Dina, fille de Jacob, veut voir et converser avec les filles de Sichem, elle y perd l'honneur et y est violée. (Gen., XXXVIII, 1 seqq.)

En un mot, ce n'est point un moindre miracle de hanter les mauvaises compagnies, et ne pas périr, que celui de la fournaise; être au milieu des flammes et ne pas brûler. C'est ce que l'Ecriture sainte attribue aux enfants de Coré, Bathan et Abiron, de s'être trouvés aux milieu des mauvais exemples de leurs pères, et n'avoir point été engloutis tout vivants dans les enfers avec eux: *Factum est miraculum grande, ut pereunte Core, non perirent filii ejus*, etc. (Num., XVI, 10.) Cela doit suffire pour empêcher ou arracher des mauvaises compagnies ceux qui y sont engagés; mais quels sont les faux prophètes et les mauvaises compagnies qu'il faut éviter.

DEUXIÈME POINT.

Saint Jean dit qu'il y a trois sortes de faux prophètes dans le monde dont il faut se garder, et qui comprennent tous les autres: *Omne quod est in mundo, aut concupiscentia carnis est, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ.* (I Joan., II, 16.) Le monde, la chair et la superbe de la vie, à quoi se rapportent tous les autres. Voilà

ce qui corrompt et qui pervertit tous les hommes.

Le monde avec ses honneurs, son ambition, le point d'honneur, la vengeance, les charges, les dignités, etc.

La chair avec tous ses appâts, les plaisirs, la jeunesse, la beauté, la bonne grâce, la braverie et la piffa des habits, le bal, les danses, la comédie, les jeux, les festins, la vanité, la bonne chère, l'ivrognerie et semblables divertissements, etc. Satan promet des richesses ; pour en avoir il faut se vendre et son âme ; de là l'usure, le larcin, la concussion, la fraude, l'injustice, le tour du bâton. Hé ! combien y en a-t-il qui se perdent, qui se donnent, et leur corps, et leur âme au diable ? De là l'impiété, le sacrilège, plus de messe, plus de sacrements, plus de religion, l'hypocrisie, etc. Suit l'impénitence, le désespoir, la damnation, etc.

Mais en particulier, les prophètes les plus dangereux à la jeunesse sont la vanité, le plaisir, la cajolerie, les femmes ; cela paraît beau et doux ; une misérable débauchée amorce un jeune homme, sous prétexte qu'il faut faire comme les autres. *Le que dira-t-on perd tout le monde ; il faut voir les compagnies, voir le bal, la comédie, on reçoit l'approbation d'une belle humeur, d'être de bonne conversation, et sous ce brillant, comme un papillon niais, on se brûle à la chandelle ; ou bien, comme un bœuf étourdi, on se laisse prendre et mener à la boucherie. Vous avez cet exemple fameux aux Proverbes, de cette infâme courtisane qui séduit et attrape un jeune niais. Elle l'amadou, et lui dit tant de cajoleries et de belles paroles, qu'elle le fait tomber dans ses filets : *Irretivit eum multis sermonibus*, dit l'Ecriture, *blanditiis labiorum protraxit*, etc. Et enfin ce jeune fou suit comme un bœuf que l'on mène à la boucherie : *Sequitur eam quasi bos ductus ad victimam* ; et il s'y laisse si bien prendre que, *nescit quod ad vincula stultus trahatur donec transigat sagitta jecur ejus*. Il ne s'aperçut pas qu'il était trahi et conduit à la mort, jusqu'à ce qu'il sentit le poignard plongé dans son sein. (*Prov.*, VII, 25 seq.) Voilà où aboutissent les piperies et la fin des dangereuses conversations. On y fait comme pour faire avaler à quelqu'un une médecine amère, on lui frotte le gobelet de miel ou de sirop, et il y boit ce dont il se repent tout à loisir, etc. C'est une vérité qui est d'expérience, que, *Extrema gaudii luctus occupat*, que *« la fin de la joie est la tristesse. »* (*Prov.*, XIV, 13.)*

Les autres faux prophètes sont les hérétiques, les mauvais livres, les blasphémateurs, les sales tableaux, les discours infâmes, les médisants, les railleurs, les libertins, les athées qui n'ont point de religion, point de messe, point de sermons, point de sacrements, etc. : *Attendite ; « prenez-y garde : »* toutes ces sortes de gens, *veniunt ad vos in vestimentis ovium, « viennent à vous sous l'apparence de brebis, mais au*

dedans, » intrinsecus sunt lupi rapaces ; « ce sont des loups ravissants ; » ils ne vous montrent les dents qu'après vous avoir engagés à les écouter par des paroles emmêlées, etc. Voyons-en les précautions et les remèdes.

TROISIÈME POINT.

Le premier avis et le plus important, c'est de se bien convaincre des suites fatales des mauvaises compagnies, par les exemples que nous venons de rapporter. Pères et mères, c'est ce que vous ne pouvez assez inculquer à vos enfants, etc.

Le deuxième, c'est de voir à qui vous confiez leur éducation, quels maîtres et quelle conduite vous leur procurez. C'est un grand voyage que celui du monde où vous les embarquez ; vous devez bien prendre garde avec qui vous les associez. Tobie ne peut être assez loué d'avoir donné un si bon guide et une si bonne compagnie à son fils pour le voyage où il l'engageait. Vous en savez le succès. Oh ! que de bonnes compagnies, que de leur donner de bons maîtres, de bons directeurs et d'habiles confesseurs ! Oh ! que de saintes conversations pour eux, que de les conduire avec vous aux sermons, aux catéchismes, aux églises, aux messes de paroisse, aux lieux de piété et de dévotion ; que de leur mettre en main de bons livres, de leur procurer toujours de bons témoins de leurs déportements et de leurs conversations, etc.

Le troisième moyen c'est la défiance de nous-mêmes, de ne s'engager jamais en aucune compagnie sans quelque réflexion, et sans s'être recommandés à Dieu, à notre bon ange et de ceux que nous conversons. Dieu a promis son assistance à ceux qui s'adressent à lui pour cela : *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis*, etc. (*Psal.* IX, 11.) Dieu donnera charge à ses anges de vous conduire en assurance par tout le chemin que vous devez tenir, dit le Roi-Propète, si vous le lui demandez. C'est ainsi qu'autrefois il tira Lot par ses anges des maudites villes de Sodome et de Gomorrhe. C'est ainsi qu'il délivra Susanne et Joseph des embûches qu'on dressait à leur pureté. C'est ainsi qu'il conserva Judith de la convoitise d'Holopherne, ne s'y étant engagée que par son inspiration, etc.

4. S'y trouvant engagé innocemment et sans sa faute, il faut avoir recours à Dieu ; fussent-elles aussi dangereuses que les lions qui environnaient Daniel, ou que la fournaise des trois enfants dans Babylone, Dieu vous en délivrera, et vous commencerez par là à vous tirer des embûches de Satan et de ses pièges visibles, pour vous tirer plus heureusement des invisibles à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVII.

Pour le VIII^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA PRUDENCE CHRÉTIENNE.

Fili hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt. (Luc., XVI, 8.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant un jour à ses disciples leur dit cette parabole : Un homme riche avait un intendant général sur tous ses fermiers et qui recevait ses revenus; l'on vint faire quelque rapport à cet homme riche de la mauvaise conduite de son intendant sur la recette de ses biens. Il le fit venir devant lui et lui dit : J'ai entendu parler mal de vous, l'on m'a donné avis que vous dissipiez mon bien; je veux que vous me rendiez compte du maniement de mes deniers, car je vous veux ôter ma recette. Cet intendant fort surpris, dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte la dépense et la recette des biens de sa maison? je ne puis pas labourer la terre, je n'ai point appris ce métier-là, et je suis honteux de mendier mon pain. Je sais bien, dit-il, ce que je ferai; je vais me faire des amis pour le temps de mon adversité. Il fit donc venir tous les sous-fermiers qui étaient débiteurs de son maître, et lorsqu'ils furent devant lui, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître? Je lui dois, dit-il, cent muids d'huile. Tenez donc, dit cet intendant, voilà votre promesse que je vous rends, reposez-vous vite ment là et en écrivez cinquante. Puis s'adressant à un autre, il lui demanda : Combien devez-vous? il répondit : Cent mesures de froment? et il lui dit tout de même : Prenez votre promesse et en écrivez quatre vingts. Cela étant venu à la connaissance de son maître, il loua ce fermier d'iniquité, parce qu'il avait fait prudemment en cela; car les enfants de ce monde sont plus prudents que les enfants de lumière. Je vous dis aussi, poursuit Notre-Seigneur, faites-vous des amis des richesses mal acquises, afin qu'après la mort ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. »

Voilà (N) le récit de notre Evangile de ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Il y a plusieurs vertus dont on ne se pique pas beaucoup; par exemple, le voluptueux, de la pureté; le gourmand, de la sobriété; l'avare, de la libéralité ou de l'aumône, etc.; mais de la prudence, tout le monde en veut avoir, et on se pique souvent d'en avoir suffisamment pour sa conduite, etc. Mais comme il y en a de deux sortes, l'humaine ou mondaine, et la chrétienne et spirituelle, il faut tâcher de n'être pas surpris au choix : l'humaine ou mondaine, c'est-à-dire de la chair, est celle dont le monde fait profession; et la chrétienne ou spirituelle, dont le monde se moque, qui est pourtant la vraie, étant celle qui s'applique à la pratique des vrais biens et à la fuite des vrais maux; et particulièrement au bon choix des véritables moyens

pour acquérir les uns et éviter les autres.

Nous avons un exemple de la mondaine en ce fermier de l'Evangile, laquelle n'est louée en ce fermier dégradé que par application à la chrétienne et spirituelle, pour la subtilité et l'adresse dont il s'est servi pour la remise des sommes faite à ses sous-fermiers, afin d'être accueilli par eux, et en mettant quelque chose à couvert pour l'avenir, lorsqu'il serait déposé de sa ferme et du maniement des biens de son maître.

Car au fond il n'y a point de vraie prudence que la chrétienne, qui a pour objet les vrais biens à ménager et à pratiquer, et les vrais maux à éviter, à s'en défendre, et à s'en précautionner.

Partition. — C'est donc de cette prudence chrétienne que nous vous parlerons aujourd'hui. Nous en dirons trois choses. 1. Les avantages qu'il y a de s'affectionner et de se bien établir dans cette prudence chrétienne. 2. En quoi elle consiste, ses principaux actes, et les plus avantageux au salut. 3. Les moyens de la faire valoir et de s'y bien établir.

PREMIER POINT.

1. Cette prudence nous est d'autant plus nécessaire que sans elle nous serions exposés aux pièges et aux artifices de nos ennemis, le monde, le diable, la chair, etc. C'est elle qui nous découvre leurs embûches, évite leurs mines, et nous empêche de nous précipiter dans leurs filets. C'est de quoi nous avertit si souvent Notre-Seigneur : *Cavete ab hominibus* etc. : « Donnez-vous de garde des hommes. » (Matth., X, 17.) *Attendite a sermone Phariseorum*, etc. : « Défiez-vous du serain des Pharisiens. » (Luc., XII, 1.) *Vigilate et orate, quia adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret*, etc. : « Veillez, priez, et vous tenez sur vos gardes, dit saint Pierre, parce que votre adversaire le diable est toujours à tourner autour de vous, comme un lion rugissant qui cherche sa proie. (1^{re} Pet., V, 8.) C'est aussi tout l'équipage que Notre-Seigneur donne à ses apôtres, les envoyant prêcher l'Evangile et convertir tout le monde : *Ecce ego mitto vos sicut oves inter lupos* : « Mes apôtres, leur dit-il, je vous envoie comme des brebis entre les loups (Luc., X, 3), » prenez garde à ce que vous avez à faire, il vous faut agir prudemment mais avec simplicité. *Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbe*. (Matth., X, 16) Ce n'est point par la force que les ennemis du salut se surmontent; ce n'est point par les armes et par les munitions dont on emporte les villes et les forteresses qu'on en vient à bout, etc. *Nolite portare sacculum, neque peram*. (Luc., X, 4.) Il ne vous faut pas seulement porter de bourse, la seule simplicité et prudence pour toute provision suffit. C'est pourquoi il est dit que, *Melior est vir prudens quam fortis* : que « l'homme prudent vaut mieux que le fort. » (Sap., VI, 1.) saint Antoine vit tout le monde rempli de filets et

de pièges, et il est besoin d'être fort éclairé pour les découvrir et les éviter : *Prudentia servabit te, ut eruaris a via mala, in medio laqueorum*, etc. : « La prudence, dit le Sage, en ses *Proverbes* (XI, 12), vous servira à éviter la mauvaise voie, » etc.

2. Cette vertu est d'autant plus nécessaire qu'elle est le sel et l'assaisonnement de toutes les autres. C'est elle qui le conserve dans leur perfection et leur donne toute la bonne grâce pour être agréables. Sans elle les vertus dégénéreraient en vices, le zèle en emportement, et la charité en amour-propre; l'amour du prochain et la civilité chrétienne en complaisance et en vanité. Il n'y avait point autrefois de sacrifice, qui est une chose si agréable à Dieu; sans sel, les viandes sont insipides, sans le même sel, de même, les vertus ne sont point de bonne odeur, ni méritoires et profitables sans prudence. C'est pourquoi aux cérémonies du baptême on met un grain de sel en la bouche du baptisé, pour marque de correctif et d'assaisonnement à ses actions, etc. C'est la lumière qui montre le chemin du ciel et fait distinguer le vrai du faux, le vrai bien de l'apparent, qui rend l'homme constant parmi tous les événements que le monde appelle de la fortune; qui fait régner la paix et la justice; qui maintient la vraie religion, et fait fleurir toutes les vertus.

3. C'est la seule vertu que Dieu souhaitait à son peuple, pour lui faire valoir et bien régler toutes les autres, pour l'attacher inviolablement à son service et à l'observation de ses lois. Venant à y manquer, il n'a pas manqué de lui en faire reproche : *Gens absque consilio, utinam saperent, et intelligerent, et novissima providerent* ! « Cette nation, dit-il, ce sont des gens sans conseil et sans prudence; à la mienne rolonté qu'ils fussent sages et avisés, et qu'ils prévissent l'avenir ! » (*Deut.*, XXXII, 28, 29.) Tous les malheurs qui lui sont arrivés ne sont venus que du manquement de cette vertu. Pour la mieux connaître, voyons en quoi elle consiste, et quelles sont les occasions plus ordinaires de la pratiquer.

DEUXIÈME POINT.

La prudence chrétienne est un rayon de la lumière et de la sagesse divine, qui nous fait faire le choix des véritables moyens pour la pratique du bien et de la vertu, et pour arriver à notre dernière fin qui est Dieu; qui nous fait prendre les véritables précautions pour éviter le mal, et nous garder des embûches et surprises de nos ennemis; en un mot, qui règle toutes nos actions pour la pratique du bien et pour la fuite du mal.

Mais quel emploi et quel usage en faire, quels sont ses actes, et en quelles occasions en devons-nous faire usage et la pratiquer ? Le voici :

1. C'est un acte de prudence de préférer l'âme au corps : *Nonne anima plus est quam esca* ? (*Matth.*, VI, 25.) le salut de la tête

et de tout le corps à celui d'un membre particulier, d'un bras, d'une jambe, d'une main, comme fait le serpent.

Oh ! que de chrétiens qui, dans les conversations où l'on fait des railleries contre les choses saintes, où l'on coule des maximes contraires aux bonnes mœurs, à la sainte religion, craignent de déplaire à un libertin, à un impie, qui coule des mots à double entente, qui scandalisent les faibles, blessent la réputation d'un tiers ! Combien d'autres qui, par une lâche condescendance et crainte de déplaire, blessent leur conscience, n'osent se déclarer en faveur de la vertu ; qui, voyant qu'on drape le Pape, les prélats et les ecclésiastiques, par honte ou par lâcheté trahissent le parti de Dieu et de la religion ? Où est la force, la prudence et la générosité chrétienne en ces occasions ? etc.

2. C'est une grande prudence de préférer la vraie vie, qui est celle de la grâce, à la mort ou à une vie périssable et chétive, comme celle du corps. Qui est celui qui préfère celle de l'âme à celle des sens et des passions ? Cependant, *Quam commutationem dabit homo pro anima sua*, etc. : « Qu'est-ce que l'homme peut donner en contre-échange de son âme ? » *Quid prodest homini si universum mundum lucratur*, etc. : « Hélas ! que profite à l'homme de conquérir tout le monde, s'il vient à perdre son âme ? » (*Matth.*, XVI, 26.) Qui fait état de ces maximes que la prudence chrétienne doit préférer à toutes sortes d'intérêts ? Ah ! combien de fois avez-vous trahi votre conscience pour un chétif intérêt passager ? Combien de fois avez-vous acquiescé au péché, pour ne pas déplaire à un ami, ou pour ne pas souffrir quelque petite confusion devant les hommes, sans avoir égard à celle que vous aurez un jour d'avoir trahi votre conscience, et la cause de Dieu ? etc.

3. La prudence chrétienne veut qu'on prélère l'éternité au temps et aux moments passagers; l'humaine veut qu'on risque les marchandises les plus précieuses lors de la tempête, pour sauver sa vie, les hommes et le vaisseau. On risque les biens et tout ce que l'on a pour sauver sa vie, se racheter de l'esclavage, de la prison, etc. Qui le fait pour racheter son âme des peines éternelles ? Qui se met en peine de souffrir le moindre petit dommage ou quelque confusion passagère pour éviter les reproches d'un Dieu, ou de soutenir sa cause aux dépens du monde et de ses intérêts ? etc. Oh ! c'est que, *Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt* : « Les enfants de ce monde sont bien plus prudents que les enfants de la lumière. » Celle du laboureur nous le montre qui jette son grain pour être pourri dans la terre, afin d'en moissonner et recueillir le centuple. Et les chrétiens ne peuvent se persuader qu'il est de la prudence spirituelle de risquer les biens périssables de cette vie par l'annône, et pour le soulagement des pauvres pour acquérir les biens de l'éternité bienheureuse : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis*.

C'est pourtant le conseil du Fils de Dieu dans notre Evangile, etc.

4. C'est encore prudence de faire choix ici des humiliations, des mépris et des confusions, de souffrir et de pardonner une petite injure pour acquérir la vraie gloire du paradis, l'approbation de Dieu, et obtenir la rémission des plus grands crimes contre lui : *Sic faciet vobis Pater vester celestis, si dimiseritis fratribus vestris de cordibus vestris.* (Matth., XVIII, 35.)

C'est en ces occasions que doit paraître la sagesse et la prudence chrétienne. Voyons les moyens de l'acquérir et de nous y établir solidement : c'est ce que je vous ai promis dans mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Saint Thomas marque trois parties de la prudence chrétienne ; la mémoire du passé, l'intelligence du présent et la providence ou la prévoyance de l'avenir. Nous en ferons les moyens pour y parvenir et pour nous y établir.

1. La mémoire du passé sert à la prudence chrétienne, selon saint Augustin ; parce que par ce moyen on repasse par son esprit les choses qui se sont faites et passées autrefois ou dans nos propres conduites, ou dans celles des autres en pareilles occasions : cela est avantageux pour bien régler les choses que nous avons à faire ou à laisser ; nous pouvons considérer les fautes des autres ou les nôtres, et les inconvénients arrivés pour les éviter par une précaution raisonnable, ou prendre pour moyen ce qui a réussi, pour nous en servir encore et régler les choses que nous avons à faire pour nous, ou les conseiller aux autres qui nous consultent et nous demandent nos avis.

Mais la grande règle de prudence est de regarder ce qui a été fait et pratiqué par Notre-Seigneur, par ses saints apôtres, et par les plus sages et illustres en sainteté. Voilà l'avantage de ce moyen de la mémoire, pour bien régler les affaires d'importance, particulièrement celles du salut et de la pratique des vertus, etc.

2. L'intelligence du présent nous fait faire attention, et nous détermine à bien faire les choses ou à en voir toutes les circonstances, les mesurant à la même règle de l'Evangile et des maximes que nous a données le Fils de Dieu qui doit être notre oracle et notre conseiller. C'est à ce sujet qu'il faut toujours avoir recours à la lumière de la grâce et de la foi, renonçant à tout amour-propre et à tout intérêt ; prendre pour niveau la seule gloire et la volonté de Dieu. L'homme sage, dit le Prophète-Roi : *In lege Domini meditatur die ac nocte* (Psal., I, 2), fait la méditation de la loi de Dieu pour l'observer ; lui-même en faisait son occupation : *Lex tua meditatio mea est.* (Psal. CXVIII, 2.) Le conseil du Sage y est express : *Ne iuniliaris prudentiæ tuæ, etc.* « Ayez, dit-il, confiance en Dieu seul, et ne vous appuyez point sur votre prudence. » (Prov., III, 5.) *Qui sapiens est audit consilia* : « Celui qui est sage et prudent,

dit-il en un autre endroit, prend volontiers conseil. » (Prov., XII, 15.) A cela sert la docilité que saint Thomas donne pour compagnie à la prudence de prendre et recevoir conseil des sages aux occasions : *Fili, sine consilio nil facias.* (Eccli., XXXII, 24.) Et l'Apôtre dit, qu'il ne faut pas s'estimer soi-même prudent et sage : *Nolite esse prudentes apud vosmetipsos, etc.* (Rom., XII, 16.) *Est tacendi et loquendi modus*, dit saint Ambroise ; et saint Grégoire : *Summis in rebus situm non oportet esse consilium, etc.*

C'est encore une attention raisonnable, de bien ménager les grâces, les talents, le temps qui est si précieux et les occasions de réparer le passé et de faire pénitence par des œuvres contraires aux désordres et dérèglements de la jeunesse qu'il faut expier en cette vie ou en l'autre.

3. Pour l'avenir, la prévoyance est nécessaire pour réussir dans les choses qui sont à faire. La prudence veut qu'on les examine dans toutes leurs circonstances, qu'on voie le pour, le contre, les inconvénients et les avantages ; et après cela qu'on prenne les moyens convenables. Qu'on prévienne, dit saint François de Sales, à qui on a affaire, de quelle humeur, et quelle disposition prendre selon les personnes et les occasions qui se présentent, qu'il est toujours bon de prévoir ; user de circonspection et de discernement pour ménager les esprits ; et toujours par la grande règle de la gloire de Dieu et de sa sainte volonté.

Mais en sorte qu'on tienne pour maxime de ne rien faire ou relâcher en aucune chose que ce que l'on voudrait avoir fait à l'heure de la mort ; et comme si à la fin de la chose on devait paraître devant le souverain Juge, pour en être loué et récompensé. Voilà la grande règle de la prudence chrétienne qui peut donner toute la paix et la tranquillité de la conscience en cette vie, et nous assurer de celle que Dieu a réservée à ses élus dans l'éternité, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVIII.

Pour le 1^{er} Dimanche après la Pentecôte.

DU RESPECT DU AUX ÉGLISES.

Domus mea domus orationis est, etc. (Luc, XIX, 46.)

Exposition de l'Evangile. — Nous apprenons du récit de l'Evangile que nous lisons aujourd'hui à la Messe, que Jésus approchant de Jérusalem, et jetant les yeux sur elle, se prit à pleurer et dit : « O pauvre ville ! si tu connaissais aujourd'hui le bien qui t'arrive pour ton repos et pour ta paix, que tu serais heureuse ! Mais maintenant elles sont cachées devant tes yeux, et les jours viendront que tes ennemis t'environneront de remparts et t'assiégeront de tous côtés ; ils passeront tous tes habitants au fil de l'épée et renverseront tes murailles et tes maisons, en sorte qu'il ne demeurera pierre sur pierre. Et tout cela t'arrivera parce que tu n'as pas connu le temps que tu as été visitée. Puis entrant ensuite dans le temple, et

trouvant des gens qui y trafiquaient, animé d'une sainte colère pour la gloire de son Père, il en chassa tous ceux qui y vendaient et achetaient, leur disant : Il est écrit, que ma maison est une maison d'oraison et de prières, et vous en faites une retraite de brigands et de voleurs. Et après cela il enseignait tous les jours le peuple dans le temple.»

Voilà l'exposition de l'Evangile de ce jour : l'exposition, s'il vous plaît, les fruits et profits.

Prélude. — Quoique Dieu soit incompréhensible en son être, et qu'à raison de son immensité il remplisse le ciel et la terre, et soit au-dessus de tous les cieux, il a néanmoins, par un excès de bonté, voulu habiter parmi les hommes, et y avoir ses temples et ses palais où il fût honoré, adoré et reconnu, etc.

C'est une vérité qui a été révéralée dans tous les temps par ceux qui ont été éclairés de la foi d'une véritable Divinité. David le publie hautement : *Si ascendero in cælum, tu illic es*, etc. (Psal. CXXXVIII, 8.) C'est le plus juste des étonnements de son fils Salomon, après la consécration du temple qu'il avait bâti à Dieu, par l'ordre qu'il en avait reçu de lui-même : *Ergone putandum est quod vere Deus habitet super terram?* (III Reg., VIII, 27.) C'est une tradition de leurs pères les patriarches, particulièrement de celui qui à son réveil mystérieux sur le chemin de la Mésopotamie, s'écrie : *Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam*, etc. (Gen., XXVIII, 16.)

Cela étant, n'est-il pas juste que les chrétiens plus éclairés et plus gratifiés aussi que tous les hommes qui les ont précédés, entrent en reconnaissance, et disent plus véritablement que tous les autres : *Non est alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis*, etc. : « Il n'y a point de nation, pour si grande qu'elle soit, qui ait ses dieux si proches d'elle que nous avons le nôtre. » (Deut., III, 7.) Oh! il n'y en a point qui doivent plus de respect à Dieu qu'eux, qu'il a honorés de ses plus grandes grâces dans le mystère de l'Incarnation; puisqu'il a été vu en terre, et a conversé avec les hommes, comme l'avait annoncé un de ses prophètes : *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est*, etc. (Baruch., III, 3, 8.)

Je dis bien plus, qui a voulu habiter et continuer sa présence avec eux, y avoir ses temples, ses autels, et y faire sa demeure ordinaire jusqu'à la fin des siècles : *Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* (Matth., XXXVIII, 20). Il a passé même jusqu'à cet excès de bonté, d'habiter en eux-mêmes, et de faire de leurs corps et de leurs âmes sa propre maison par la communion et réception de son sacré corps, etc., au sacrement de l'Eucharistie.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de cette divine présence, mais bien de la maison et du temple matériel où il habite réellement,

quoique d'une présence invisible, pour y recevoir nos hommages et nos respects. C'est de quoi je vous entretiendrai dans cette exhortation, que je partagerai en trois points.

Partition. — Le 1^{er} sera des motifs de ce respect; le 2^e, en quoi il consiste, et ses marques; le 3^e, des moyens de le concilier et de le procurer, etc.

PREMIER POINT.

Le premier motif de ce respect dû aux églises, c'est pour cela même que c'est la demeure et la maison de Dieu, qu'il qualifie lui-même de ce nom, qui est une marque de sa bonté et de son amour envers les hommes, qu'encore qu'à raison de son immensité il soit par-dessus tous les cieux, et que son palais ordinaire soit l'empirée, il ait la bonté d'habiter avec eux, et d'y avoir son palais et sa demeure, et qu'il se pique de cela : *Habitabo vobiscum*, etc. : « J'habiterai avec vous en ce lieu, dit-il par son prophète, pourvu que vous cheminiez dans la bonne voie. » (Jerem., VII, 3.) *In medio populi mei habito*, etc. « J'habite, dit-il encore en un autre endroit, au milieu de mon peuple, etc. » (IV Reg., IV, 13.)

Quoiqu'il soit dit de lui : *Domini est terra*, etc. (Psal. XXIII, 1) : « La terre est au Seigneur, qu'il a donnée pour l'habitation des hommes, mais sa demeure est au ciel : » *Cæli calorum Domino* (Psal. CXIII, 16), » il veut toutefois habiter ici-bas, et avoir un lieu particulier où il demeure d'une présence spéciale; c'est-à-dire dans nos églises : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus*, etc. : « Voilà le tabernacle et la demeure que Dieu s'est réservée pour habiter parmi les hommes. » (Apoc., XXI, 3.)

Les palais des grands sont marqués de leurs armes, et ils portent un écriteau au-dessus de leur nom et de leur qualité. C'est ce qui se voit aussi dans nos églises, au-dessus de la porte desquelles on met ordinairement ces trois lettres, *D. O. M.* : « A Dieu tout bon, souverain et tout-puissant. » *Hæc est domus Dei*, etc. : « Cette maison est la maison de Dieu. » Ses armes sont la croix, voilà ses trophées; en y entrant même, c'est la première chose qui frappe nos yeux : tous les murs portent cet écusson, et il est appliqué avec grande cérémonie en leur consécration. Lui-même y a son cabinet, qui est l'autel et le sanctuaire; sa présence réelle y est, son corps, etc., au saint Sacrement de l'autel; les anges, qui sont ses gardes, ses gentilshommes servants, ses officiers, ses ministres et ses intendants, qui sont les prêtres, etc.

Là les grâces, les faveurs et les privilèges s'y distribuent; là, comme dans les galeries et appartements d'un roi, on voit les hommes illustres, nos ancêtres, les martyrs, les apôtres, les saints patrons et protecteurs pour nous animer; là leurs cendres et leurs reliques y sont conservées, etc.

Réflexion. — Qui pense à tout cela? comment y entre-t-on? quelle pensée, quelle révérence et quel respect? qui n'en a plus

dans la chambre non des rois, mais des particuliers? Quelle distinction y remarque-t-on plus grande? Que dirait un païen, un ture et un infidèle voyant un chrétien entrer dans nos églises? Quelle comparaison avec le respect qu'apportent les Tures dans leurs mosquées? Voilà de quoi Notre-Seigneur a raison de se plaindre; et véritablement ce lieu est terrible, où Dieu habite en personne, où il porte arrêt de mort contre ceux qui s'y comportent et qui l'y reçoivent indignement en la communion : *Judicium sibi manducat et bibit*, dit l'Apôtre. (I Cor., II, 29.) C'est là la première raison de nos respects dans les églises, quelles sont la maison de Dieu, sa demeure ordinaire, et le lieu où il distribue ses grâces et ses laveurs à ceux qui en sont dignes; comme, au contraire, où il porte arrêt de mort contre ceux qui s'y comportent indignement.

Ladeuxième, c'est le lieu de notre naissance spirituelle, où nous sommes régénérés, publiés et reconnus pour enfants de Dieu et héritiers du Paradis. C'est là où nous sommes réconciliés à Dieu, où nous sommes réintégrés et rétablis en la grâce; là se voit tout ce qui sert à notre éducation, les fonts baptismaux comme le lit où nous sommes nés; l'autel, où nous avons été nourris; la chaire, où la nourriture spirituelle de la parole se distribue; nos tabernacles renferment la nourriture substantielle de nos âmes, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; les confessionnaux sont les lieux et les tribunaux où nous sommes réconciliés en grâce, etc. Tout cela demande de la reconnaissance et du respect, etc.

Réflexion.— Cependant, qui y pense? Comment s'y comporte-t-on? David s'attendait qu'Absalon dans sa révolte aurait du respect pour la chambre et le lit où il était né; cependant il le souilla et y abusa des femmes de son père : voilà l'image des chrétiens, enfants dénaturés. Ah! quel opprobre, et quel sujet de plainte à Dieu! *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : « Si mon ennemi, dit-il par le Prophète-Roi, me traitait de la sorte, je le souffrirais volontiers. » Tu vero, o homo unanims! etc. « Mais que toi, ô homme! ma créature que j'ai tant aimée, » Qui mecum dulces capiebas cibos, etc., « Qui mangeais avec moi les viandes les plus délicieuses, » etc., quelle ingratitude! (Psal. XIV, 13-16.)*

Dans les maux et les maladies de langueurs on renvoie à l'air natal, etc., pour s'y rétablir; ce qui se fait par une propriété secrète et amie de la nature, etc. Voilà où on renvoie aussi les chrétiens pour y guérir des langueurs et maladies spirituelles de l'âme, aux autels, à nos églises, etc. Là même, pécheur, si tu es mort, tu y ressuscites et recouvres la vie. Voilà ce que veulent dire ces bénitiers, ces confessionnaux, cet autel, ce tabernacle, qui renferme le souverain remède et le médecin même, *pharmacum immortalitatis*, le préservatif de l'immortalité : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*, etc. (Joan., VI, 5, 8.)

Cependant, bien loin d'y recevoir toutes ces grâces, l'on y commet de nouveaux crimes, on y fait de nouvelles plaies et de nouvelles injures à Dieu; l'on en sort plus blessé par les regards lascifs, par les adulations intérieures et de consentement, par les irrévérences, les scandales, les entretiens, les cajoleries, les rendez-vous de la lubricité. Là l'on y médite les moyens de se venger, l'on projette les promenades, les jeux, les débauches, les passe-temps; là règnent les hypocrisies; on y entre avec pompe et des nudités honteuses; l'on y porte la queue comme dans une salle de bal et de comédie; l'on y commet mille autres irrévérences honteuses qui ne sont pas de cette chaire; on y pense aux moyens de suborner une femme, de surprendre la simplicité d'une fille, etc.

Cela se passe dans le secret du cœur, et on couvre cela sous le voile de dévotion, et même de la confession; mais viendra un jour que les pierres de ces temples le publieront, *lapides clamabunt*, etc. (Luc., XIX, 40.) Les sacrilèges, les hypocrisies, les profanations seront manifestées, etc.

Ah! si Notre-Seigneur sortait visiblement de nos tabernacles, pour punir tous les profanateurs de son temple, quel renversement! quel châtement! quelles vengeances sanglantes pour les trafics honteux et les abominations qui s'y commettent! etc. C'est de là que nous tirons la seconde raison du respect que nous devons à nos églises et à nos temples.

Le troisième, c'est parce qu'elles sont des lieux d'oraison et de prières : mais pourquoi, maisons d'oraison et de prières? Parce que c'est là qu'il se traite de colloque, d'entretien et de conversation intime avec Dieu, des choses de la plus grande conséquence. Là on traite de la paix des rois, de l'exaltation de l'Eglise; de l'accroissement des vertus, de la miséricorde avec les pécheurs, de faire cesser les guerres, les désolations et les autres fléaux; là aussi d'obtenir miséricorde, de réparer à Dieu son honneur, et d'apaiser sa colère, d'obtenir des grâces de sa bonté.

Qu'y faisons-nous (N)? Tout le contraire. On y irrite sa colère. Quelles prières! quelles louanges! les anges en rougissent, et gémissent de notre impiété. Voyez à quoi vous y pensez, comment vous vous y comportez de corps et d'esprit? Que fait-on durant une messe, etc. C'est peut-être, que vous ignorez en quoi consiste le respect que vous y devez, et les marques que vous en devez donner. Vous l'apprendrez dans notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

En quoi consiste ce respect? 1. Jésus-Christ lui-même nous l'a enseigné : *Veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate* : « Les vrais adorateurs adorent Dieu en esprit et en vérité, » etc. (Joan., IV, 23.) Il faut donc y venir pour l'adorer en esprit et en vérité, c'est-à-dire, n'y venir

pas seulement de corps, pour y prosterner un genou, y marmoter quelques prières vocales, avec des yeux égarés et des contenance immodestes, y observer tous ceux qui vont et qui viennent; mais y porter un cœur attentif aux prières et aux louanges qu'on y chante : *Psallam spiritu, psallam et mente*, etc. (I Cor., XIV, 15.) Il faut appréhender ce reproche qu'il prononce lui-même de sa bouche : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me*, etc. : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi, » etc. (Matth., XV, 8.)

La deuxième marque de ce respect, c'est la crainte, et la vive appréhension de la grandeur et de la majesté de Dieu qui y réside : c'est ce que pratiquent même les anges et les puissances célestes : *Adorant Dominationes, tremunt Potestates*. C'est ainsi qu'en parle David : *Seigneur*, dit-il, *j'entrerai en votre maison, et je vous adorerai en votre saint temple avec crainte*, etc. : « *Adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo*. » (Psal. V, 8.) Tout ce que vous venez d'entendre des grâces que Dieu y répand, et des châtements qu'il y exerce, c'est ce qui doit exciter en vous cette crainte et ce respect.

La troisième marque, c'est la ferveur et la dévotion intérieure à la présence de Dieu qui y réside. Voulez-vous donc voir quels sont les sentiments intérieurs de votre dévotion, et application à Dieu? Voyez dans le cœur quels sentiments vous avez de Dieu, et de sa présence invisible dans ces saints lieux; quels colloques, et quels entretiens vous tenez avec lui. Que demande-t-on, de quoi parle-t-on à Dieu? avec quelle foi, avec quelle humilité, quel respect et quelle confiance le prie-t-on? Vous le savez. D'où vient ce désordre et ce manquement de respect? Nous l'allons voir.

TROISIÈME POINT.

1. C'est le manquement de foi; l'on ne croit pas que ce soit le lieu où Dieu réside, et habité d'une présence réelle et corporelle, quoiqu'invisible, en son divin Sacrement. Il faut donc la foi, pour conserver en nous ce respect dû à la souveraine majesté de Dieu présent dans nos églises. Nous pouvons justement dire avec Jacob : *Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam* : « Véritablement Dieu est en ce lieu, et je ne le savais pas. » (Gen. XXVIII, 16.) Il faut non-seulement de la foi, quand nous y assistons aux offices et au divin Sacrifice, mais encore lorsque nous passons par devant ce lieu sacré, en donner quelques marques extérieures, ôtant le chapeau; et en faire des actes intérieurs, croyant intérieurement la présence réelle de Jésus-Christ, celle des anges qui lui rendent leurs hommages; que c'est de là que Notre-Seigneur écarte les malheurs des villes, des villages, et des provinces; qu'il dissipe les tempêtes, les orages, les pestes, et les autres calamités publiques.

Objection.—Mais s'il y est, dira quelqu'un, pourquoi n'empêche-t-il pas les outrages qu'il y reçoit par les indignes communions, et les autres sacrilèges? Pourquoi ne foudroie-t-il pas les voleurs, qui enlèvent les ciboires et profanent les hosties?

Réponse.—C'est que les punitions qu'il en ferait, seraient trop faibles, et il l'avertit par là de ton peu de foi, et que le temps approche qu'il te sera ôté, et son Sacrifice, pour passer à des nations étrangères : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus*. (Matth., XXI, 43.) Il attend pour voir si les hommes se mettront en devoir d'en réparer les injures, et d'en venger les outrages.

Miehas n'est pas consolable sur l'enlèvement de ses idoles : *Tulerunt deos meos, et dicitis : Quid tibi est?* etc. : « Je pleure, dit ce profane, sur l'enlèvement de mes dieux, et vous demandez quel est le sujet de mes larmes? » *Tulerunt deos meos*, etc. (Judic., XVIII, 24.) Et toi, chrétien, on vole tes églises, on profane les temples de la Divinité que tu adores, on enlève par des attentats sacrilèges ton Dieu et des hosties, et tu ne dis mot; c'est ton peu de foi; et on vérifie ce que Notre-Seigneur a dit lui-même de sa maison : *Fecistis illam speluncam latronum* : « Vous en avez fait une retraite et une caverne de voleurs. » (Luc., XIX, 46.)

2. Si vous aviez la foi, vous y porteriez la pureté de cœur : vous n'y entreriez jamais qu'avec douleur et componction pour l'excès de vos crimes; vous n'y viendriez que pour faire des prières qui fussent agréables à Dieu, et pour vous le rendre propice et favorable. C'est de quoi vous avertissent ces bénitiers à la porte; c'est ce que vous marquent ces confessionnaux, où se réconcilient les pécheurs, quelque énormes que soient leurs crimes et leurs désordres.

3. Après cela (N.) ne craignez pas, vous y serez exaucé; vos intentions seront droites, vous n'y viendrez jamais que pour y demander des grâces, des choses justes et raisonnables; vos besoins spirituels et temporels, par rapport au salut éternel; vous y demeurerez dans une attention toute sainte, et dans une posture de respect, vous souvenant que vous êtes en présence de celui qui distribue ici ses miséricordes et ses grâces, qui sont les gages des récompenses éternelles, qu'il nous a préparées dans sa gloire; que je vous souhaite, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XXXIX.

Pour le X^e Dimanche après la Pentecôte.

DU MÉPRIS DU PROCHAIN.

Divit Jesus ad quosdam qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, etc. (Luc., XVIII, 9.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant à quelques personnes qui avaient bonne opinion d'elles-mêmes, et qui s'estimaient justes, en méprisant les autres, leur dit cette parabole : Deux hommes sont montés au temple pour faire oraison; l'un était

Pharisien, et l'autre Publicain; le Pharisien se tenant debout près de l'autel, priait ainsi en soi-même : Seigneur, disait-il, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes : je ne suis point comme eux, voleur, impie, adultère, ni même tel que ce Publicain qui est au bas du temple; je fais quantité de bonnes œuvres, je jeûne régulièrement deux fois la semaine, et je donne la dîme de tout ce que je possède. Le pauvre publicain au contraire étant à genoux au plus bas du temple, n'osait seulement lever les yeux au ciel : mais tenant sa vue baissée contre terre, il disait du plus profond de son cœur, en frappant sa poitrine : O Dieu ! soyez-moi propice et favorable, et faites miséricorde à un pauvre misérable pécheur. Je vous dis en vérité, poursuit Notre-Seigneur, que celui-ci s'en est retourné en son logis plus justifié que l'autre, parce que quiconque s'humilie sera exalté, et celui qui voudra s'élever, sera abaissé. »

Voilà (N) quel est notre Evangile; tirons-en les fruits.

Prélude. — C'est en cela que paraît la conduite et la sagesse admirable de Notre-Seigneur, à convaincre les pécheurs de leurs misères, qui est aussi la manière dont les prédicateurs se doivent prendre en leurs prédications, pour reprendre les vices, et faire avouer aux pécheurs leurs plus grands crimes, qui est de les convaincre par les similitudes et les paraboles, que Notre-Seigneur a toujours employées, soit à l'égard des ignorants, soit à l'égard des savants, des peuples, des docteurs et des magistrats; ce qu'il a inspiré même aux prophètes, pour faire connaître aux princes, et aux rois leurs désordres, qu'on eût eu peine d'ailleurs de leur faire connaître, etc.

C'est ainsi que Nathan en usa pour faire avouer à David son double crime; et que la Thécuite le disposa à faire grâce, et se réconcilier avec son fils Absalon. Notre-Seigneur fait voir en la parabole du Pharisien et du Publicain, les circonstances bonnes et mauvaises de la prière; les mauvaises dans celle du Pharisien; et les bonnes, dans celle du pauvre Publicain.

Ce même Sauveur touche et reprend ici trois sortes de vices fort ordinaires aux Scribes et aux Pharisiens. 1. La jactance et le fa-te. 2. La vaine confiance et présomption de leurs justices et leurs bonnes œuvres. 3. Le rebut et le mépris du prochain.

De ce mépris qu'a ce Pharisien pour ce pauvre Publicain, qui renferme en soi la jactance et la vaine confiance qu'il avait dans ses propres œuvres, nous prendrons occasion de parler du mépris du prochain.

Partition. — Nous en dirons trois choses : 1. Les grands maux qui se trouvent dans le mépris du prochain, que c'est un grand scandale et un grand péché. 2. Quelles sont particulièrement les personnes que Dieu nous défend de mépriser. 3. Les moyens

ou les avis capables de nous en détourner.

PREMIER POINT.

Les pauvres souffriront que je dise ici pour leur consolation, que cette exhortation est pour eux; et que se croyant d'ordinaire dans le mépris, à cause de leurs misères et de leur pauvreté, ils verront que Dieu défend de mépriser personne; qu'ils ne se doivent pas aussi mépriser les uns les autres : et que d'ailleurs ils ne se doivent pas affliger, quand ils se verront dans le mépris et dans le rebut, etc. Cela supposé, je dis premièrement que ce péché est grand, puisqu'il est une fille de la superbe et de l'orgueil qui est capital, et le premier de tous les péchés; ruisseau funeste d'une très-mauvaise source; péché que Dieu a en horreur par-dessus tous les autres péchés, odieux aux hommes et aux anges; péché auquel Dieu résiste, comme le plus opposé à sa grandeur et à sa souveraine excellence : *Quoniam Deus magnus Dominus (Psal. XCIV, 3)*. Aussi est-ce le péché des démons et non des hommes : *Non est creata hominibus superbia (Ibid., 22)*. Dieu fait voir combien il lui est opposé, en ce qu'il lui résiste plus qu'à pas un autre : Dieu, dit saint Pierre, *abaisse l'orgueilleux, et fait grâce aux humbles : « Deus superbis resistit, etc. » (1 Petr., V, 5)*. Parce que ce péché marque l'indépendance, qui appartient à Dieu seul. Il l'a fait voir dans les anges, qu'il a précipités pour s'être voulu égaler à lui : *Ceciderunt illic, et non poterunt stare (Psal. XXXV, 13)*. C'est ce qu'objecta saint Michel à Lucifer et aux anges rebelles : Et ceci, leur dit-il, compagnons, à quoi pensez-vous ? Quel est votre orgueil, de présumer vous égaler à votre Créateur ? *Quis ut Deus ? « Qui peut être semblable à Dieu ? »* etc. Ce péché éloigne Dieu de nous, dit saint Augustin; car si on se hausse, Dieu s'élève; si on s'abaisse, il vient à nous et nous communique ses grâces et ses dons : *Humilia respicit : alta a longe cognoscit, etc. (Psal. CXXXVII, 6)*

2. C'est un péché contraire à la charité, qui veut que nous aimions et honorions le prochain, qu'on ne peut mépriser, que Dieu ne se tienne méprisé en sa personne : *Qui vos spernit, me spernit, etc. : « Qui vous méprise, me méprise (Luc., I, 16)*. » Voilà pour le mépris du prochain; mais voici pour celui qui méprise Dieu, c'est-à-dire, qui s'enorgueillit de lui-même et qui s'estime : *Qui contemnunt me erunt ignobiles. (1 Reg., II, 30)*. Celui, dit-il, qui m'honore et qui me rend la gloire qui m'est due, je le glorifierai, et je l'élèverai; mais celui qui me méprisera, qui ne tiendra compte de moi, et qui s'estimera quelque chose devant moi, je le rendrai si petit, que son nom sera inconnu. Nous le voyons dans le Pharisien, qui est méprisé de Dieu pour s'être vanté lui-même, et avoir méprisé le Publicain, que Dieu protège et approuve, le voyant rebuté et souffrir ce mépris du Pharisien : *Descendit justificatus ab illo, etc.*

3. Il n'y a rien de plus opposé à l'esprit

du Christianisme, qui est l'humilité et la charité qui nous fait aimer tout le monde, et l'estimer comme supérieur et au-dessus de nous par humilité, etc. C'est l'exemple que Notre-Seigneur, qui nous a aimés et estimés jusqu'à donner sa vie pour nous, etc. : *Et tradidit semetipsum pro me*, etc. (*Galat.*, II, 10).

4. C'est un péché que Dieu punit par le même mépris, et traite ceux qui le commettent à la mesure qu'ils l'ont traité les autres par leur mépris, Dieu renversant ce mépris contre ceux mêmes qui le font. L'Écriture est pleine de ces exemples. Cela se voit dans Aman et dans Mardochée, dans le Pharisien et le Publicain, dans Joseph et ses frères, qui est comme leur roi et leur supérieur. Le superbe Absalon est un funeste exemple aux enfants rebelles qui méprisent leurs pères, et qui se révoltent contre eux; car après avoir usurpé le royaume de son père, le poursuivant encore avec une puissante armée pour le détruire tout à fait, passant dessous un arbre, sa belle chevelure s'embarrassa parmi les branches, et le mulet sur lequel il était monté passant outre, il demeura suspendu en l'air par les cheveux, et fut tué en cet état par Joab, en punition de sa rébellion. Le démon méprisant le premier l'humanité sainte, est l'horreur et l'anathème de toutes les créatures, etc. Cela suffit pour nous donner de l'horreur du mépris, de voir les peines et le châtiement dont Dieu le punit. Voyons les personnes que Dieu nous défend principalement de mépriser.

DEUXIÈME POINT.

Les personnes que Dieu défend de mépriser, sont : 1. Les supérieurs quels qu'ils soient, naturels, ecclésiastiques, civils, politiques, etc., chacun sait la vengeance de Dieu sur Coré, Dathan et Abiron. Vous venez d'entendre la punition terrible d'Absalon rebelle à son père : c'est le même châtiement que Dieu réserve aux enfants ingrats, qui méprisent leurs parents, pour leurs infirmités et autres défauts, comme de vieillesse, pauvreté, et semblables misères.

2. Les pauvres et les petits, Notre-Seigneur les défend : *Videte ne contemnatis unum de pusillistis* (*Matth.*, XII, 10), etc. Si Notre-Seigneur tient fait à soi-même le moindre bien fait aux pauvres; et s'il récompense de son paradis : *Quod uni ex his fecistis, mihi fecistis* (*Matth.* XXV, 40), ne doutez pas qu'il ne se tienne aussi offensé et méprisé dans le mépris que l'on fait à leur personne. C'est proprement des pauvres aussi bien que des supérieurs qu'il dit : *Qui vos spernit me spernit* : « Celui qui vous méprise me méprise, etc. » (*Luc.*, X, 16.) Et on ne peut en effet mépriser les pauvres qu'on ne méprise et qu'on ne déshonore la pauvreté, qui est un état que Jésus-Christ a honoré et consacré en sa personne. Ce qu'il a fait pour en relever l'état et la condition : *Suscitans a terra inopem, et de stercore elevans pauperem*, etc., dit David, « Il élève de la terre celui qui y est un peu estimé, et retire

le pauvre de la bassesse. » (*Psal.* CXII, 7.)

3. Il est défendu de mépriser ceux qui ont quelque défaut ou infirmité corporelle. Oh ! que de personnes qui y manquent ! C'est le sujet le plus ordinaire des railleries du monde : on n'y épargne pas les prêtres, les prédicateurs et les religieux. Ces gens devraient se souvenir de la punition exemplaire des enfants qui se moquèrent d'Elisée, lui disant par mépris et par raillerie : *Ascende, calve, ascende, calve* (*IV Reg.*, II, 3), l'appelant par dérision, tête pelée, qui furent dévorés tout vivants par des ours, que Dieu fit sortir d'un bois, pour servir d'exemple à la postérité.

4. Dieu ne veut pas même qu'on méprise les pécheurs, parce que pour grands et scandaleux qu'ils soient, 1° ils sont quelque chose de bon, ils sont les images de Dieu; 2° ils peuvent être convertis, et être meilleurs que nous; et celui qui les méprise peut déchoir de la grâce, et être plus méprisable aux yeux de Dieu; exemple de ce Pharisien à l'égard du Publicain : *Deseendit hic iustificatus ab illo*; et de cet autre qui méprisait la Madeleine, qui était plus sainte et plus agréable à Dieu que lui; Notre-Seigneur la justifie, et témoigne que tous ses péchés lui sont remis.

5. Il ne faut pas aussi mépriser les vieilles gens, Dieu commande au contraire qu'on les honore, et saint Paul ne veut pas, quand ils seraient en faute, qu'on les reprenne aigrement : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem*, etc. : « Reprenez, dit-il, les vieillards comme père, et ne les traitez pas rudement. » (*I Tim.*, V, 3, 5.)

6. La charité nous oblige à ne mépriser point les serviteurs et servantes de Dieu, qui font profession de vertu et de dévotion. Oh ! que de personnes qui pèchent en ce point ! Que faisons aujourd'hui dans les compagnies et conversations ? Quel est le sujet des entretiens et des railleries des libertins, sinon de draper, et mépriser les personnes dévotes, et qui font profession de servir Dieu ? Mais quand la mort, qui égale tout, aura rendu ce qui appartient à un chacun, quels pensez-vous que seront les sentiments de ceux qui les auront faits l'objet de leurs mépris et de leurs railleries : les personnes qu'on traite ici-bas de cagots, de bigots, et de bigotes, les voyant dans l'honneur et dans la gloire, et eux au contraire réduits sous l'esclavage et la domination des démons ? Ils avoueront, mais trop tard, qu'ils se sont trompés, et diront : *Illi sunt, quos aliquando habuimus in derisum*, etc. (*Sap.*, I, 3.) Hélas ! quel étrange changement voyons-nous maintenant ! ces personnes que nous tenions dans le mépris et en dérision, les voilà maintenant dans l'honneur et dans la gloire; voilà qu'ils sont parmi les enfants de Dieu, et que leur sort et leur partage est entre les saints, cependant que nous sommes abandonnés et délaissés : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est*, etc. (*Ibid.*, 5.) Voilà le

fruit et la récompense de leur mépris, etc.

7. On doit épargner aussi du mépris ceux qui souffrent persécution : bien loin de les mépriser, on devrait plutôt leur compatir ; aussi Dieu les protège et les bénit au même temps qu'on les maudit et qu'on les méprise : *Beati qui persecutionem patiuntur* : « Bienheureux, dit-il, sont ceux qui souffrent persécution, » etc. (Matth., V, 10.) *Vous serez bienheureux lorsque vous serez maudits et injuriés des hommes, etc.* : « *Beati eritis cum maledixerint vobis homines* (Ibid., 11) ; leur état est plutôt à envier qu'à mépriser. Voilà les personnes, et les occasions plus ordinaires où on doit se garder du mépris. Voyons les moyens de l'éviter.

TROISIÈME POINT.

Le premier fruit et la première résolution que nous devons ramporter de ce discours, c'est (N) de concevoir par tout ce que nous avons dit, une grande horreur de ce péché, et de prendre pour maxime, de ne jamais mépriser ou mésestimer le prochain ; de dire avec David : *Aufer a me opprobrium et contemptum* (Psal. CXVIII, 22). Ne permettez pas, Seigneur, que j'aie jamais le moindre mépris pour le prochain, en quelque occasion que ce soit.

Deuxième fruit. Si l'amour et le partage que nous devons à Dieu qui le défend, ne nous arrêtent pas en ceci, du moins que la crainte de la peine, et que Dieu, qui prend en main la cause des opprimés et des innocents, ne nous punisse, nous retienne, et nous empêche de mépriser qui que ce soit : *Vae qui spernis, nonne et ipse sperneris* ? etc. : *Malheur à vous, dit Dieu par son prophète Isaïe* (XXXII, 1), *qui méprisez votre prochain, parce que vous serez aussi méprisés, »* etc.

Le troisième est de se connaître soi-même, et voir que nous sommes plus méprisables que ceux que nous faisons l'objet de notre mépris. Croire qu'il y a quelque vertu et quelque perfection dans les autres, que nous ne connaissons pas, et qui ne se rencontre pas en nous.

Le quatrième est de nous humilier dans la vue des grâces et des bonnes qualités que nous avons reçues de Dieu, reconnaissant qu'il n'y a rien de nous : *Gratia Dei sum id quod sum, etc.* : « *Tout ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, dit l'apôtre saint Paul* (I Cor., XV, 10) ; *car qu'est-ce que j'ai que je n'aie pas reçu de sa libérale bonté, »* etc. : *Quid habes quod non accepisti* ? etc. (I Cor., IV, 7.)

Jeune libertin, de quoi présumes-tu de ta jeunesse, de ta beauté, de ta noblesse, de tes richesses, et de ta santé ? Hé ! que sont-ce toutes ces choses, pour t'en faire accroire, et t'en élever au-dessus de ceux que tu baffoues et que tu ravales dans le mépris ? Ne sais-tu pas que toutes ces choses ne sont pas de toi, et que comme tu les as reçues gratuitement de Dieu, il te les peut aussi ôter en un instant ? Combien en voit-on qui

ont été plus avantagés que toi, qui sont tombés eux-mêmes dans la disgrâce, et dans le mépris.

Mais pour vous, âmes saintes ! qui êtes aujourd'hui dans l'humiliation et dans le mépris, réjouissez-vous, et prenez courage : souvenez-vous qu'au moment que les hommes vous méprisent, Dieu vous estime et vous approuve : tenez pour certain que l'humiliation et le mépris attire la grâce : *Qui humiliatus fuerit, erit in gloria* (Job, XXII, 29), et que la grâce vous dispose et vous conduit infailliblement à la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XL.

Pour le XI^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA SURDITÉ SPIRITUELLE.

Adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum. (Marc., VII, 32.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus étant sorti des terres de Tyr et de Sidon, il vint en la mer de Galilée, passant par le milieu du territoire de Décapolis. Sur son chemin on lui présenta un homme qui était sourd et muet de naissance, et on le pria de lui vouloir imposer les mains et le guérir. Et Jésus le tirant à quartier hors de la foule du peuple, il lui mit ses doigts en ses oreilles, de la salive sur la langue, et élevant ses yeux au ciel, il soupira en s'écriant : *Ephetha, c'est-à-dire, entendez* ; et en même temps ses oreilles furent ouvertes, et sa langue déliée, de telle sorte qu'il parlait librement. Jésus commanda à ceux qui lui avaient présenté ce sourd et ce muet, de ne parler à personne de ce miracle, et de ne le point éventer ; mais d'autant plus qu'il le leur défendait, d'autant plus le désir de le publier croissait en eux, et ils s'étonnaient davantage de son humilité jointe à une si grande puissance, disant : Il a bien fait toutes choses ; car il a fait entendre les sourds, et parler les muets. »

Voilà (N) l'exposition de notre Evangile.

Prélude. — Moïse semble avoir épuisé toutes les louanges qu'on pourrait raisonnablement donner à la toute-puissance de Dieu dans la création de ce grand univers, disant de toutes ces choses qu'il avait faites, que les ayant toutes considérées, il les avait trouvées très-bonnes, et bien faites : *Vidit cuncta quæ fecerat, et erat valde bona*. (Gen., I, 13.) L'évangéliste saint Marc renchérit aujourd'hui sur cet éloge, réduisant toutes les merveilles de la puissance, sagesse et bonté du Fils de Dieu, à faire entendre et parler un sourd et un muet, que quelques personnes charitables touchées de compassion sur sa misère, lui amenèrent pour en recevoir guérison ; mettant hardiment au nombre des plus grandes merveilles et des choses les plus rares qu'ait jamais opérées le Fils de Dieu sur la terre, de faire entendre les sourds, et de faire parler les muets : *Bene omnia fecit, et surdos audire, et mutos loqui, etc.*

Nous tomberons d'accord de cette vérité (N) si prenant la chose dans un sens spirituel, nous considérons que le plus grand ouvrage de la venue du Sauveur du monde a été sans contredit l'ouvrage du salut, et de la justification des pécheurs. Dans la production de toutes les créatures, et dans la création de l'univers, il n'a coûté qu'une seule parole, qu'un *fiat* à Dieu : *Dixit, et facta sunt* (Psal. CLXVIII, 5). Toutes choses ont obéi, et se sont trouvées faites sans résistance; et dans l'œuvre de la rédemption et de la justification des pécheurs, il a coûté les travaux et toutes les peines des trente-trois ans de la vie et de la mort d'un Dieu : en un mot, c'est le prix de la vie et de la mort d'un Dieu-Homme : *Mortuus est propter delicta nostra et resurrexit propter justificationem nostram*, etc. (Rom., VI, 25.)

Or c'est une vérité, que quelques peines et que quelques travaux qu'ait employés Notre-Seigneur, pour mériter la grâce et le salut à l'homme, il a outre cela été nécessaire, pour s'en appliquer le mérite, que l'homme l'ait connu, et y ait consenti. Ce qu'il n'a pu faire sans les lumières de la foi, et sans les touches intérieures de la grâce, qui demande son concours et le consentement de la volonté : ce qui dépend particulièrement de l'oreille et de l'ouïe. C'est le sens de la foi, dont les vérités et la connaissance dépendent de la parole, qui doivent être annoncées et entendues par le moyen de l'ouïe : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei*. (Rom., X, 17.)

Il ne suffit pas de croire et d'avoir reçu la parole de la foi dans le cœur, il faut en donner des preuves par l'expression de la parole et des œuvres : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem*, (Ibid., 10.) d'où dépend tout l'ordre et toute l'économie de la justification : ce qu'étant, nous devons cesser de nous étonner si tous les plus grands ouvrages de la grâce qu'est venu opérer ici-bas le Fils de Dieu, se réduisent à redonner l'usage de ses sens à ce pauvre homme de notre Évangile, la parole et l'ouïe ; et si tous les ouvrages de sa venue au monde sont renfermés dans ces deux merveilles : *Bene omnia fecit, et surdos fecit audire, et mutos loqui*, etc.

Autant que cette grâce et cette merveille est grande, à cause de l'utilité et de l'usage de ces deux sens, autant la privation en est déplorable et dangereuse, par la raison des contraires : c'est donc des incommodités de la surdité spirituelle que je vous entretiendrai aujourd'hui, de laquelle je vous dirai trois choses, par rapport à la corporelle : 1.

Partition. — 1. Quelles en sont les causes. 2. Les effets. 3. Les remèdes ; ce seront les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Il'y a trois causes de la surdité corporelle ; 1. La naturelle, c'est-à-dire, celle qui est de naissance, comme la privation de la vue, en

l'aveugle-né. 2. L'accidentelle, qui arrive par accident ; par exemple, de maladie, de fluxion, ou semblable, qui blesse l'organe, l'excès de sécheresse ou d'humidité, etc., ou le grand bruit, tumeur, ou autre intempérie, qui empêche la fonction : voyez là-dessus les médecins et les philosophes. 3. La volontaire, lorsqu'on ne veut pas entendre, que l'on bouche l'oreille, qu'on s'en va ; il n'y a point de pire sourd, dit-on, que celui qui ne veut point entendre, etc.

Faisant application aux sourds spirituels, et pour l'âme : ceux qui le font naturellement, sont les païens, les barbares et les infidèles, à qui la foi n'a pas été prêchée : *Fides ex auditu* ; qui manquent de prédicateurs : *Quomodo audient sine prædicante ?* (Rom., X, 15.) *Beati qui audiunt verbum Dei* (Luc., XI, 28) : bienheureux donc ceux à qui ce bonheur est arrivé ; mais beaucoup plus ceux qui en font leur profit, et qui gardent cette parole qui leur a été enseignée, par la miséricorde de Dieu, dit le grand Apôtre : *Qui custodiunt illud*, etc. ; car, nous n'avons point cette foi en courant, ou en le voulant : *Non est volentis, neque currentis*, etc. (Rom., IX, 16.) Mais elle est enseignée à ceux à qui Dieu veut qu'elle le soit, par une pure bonté. Déplorez ici ceux qui sont dans cette surdité, et remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite d'être né dans l'Eglise, et de vous avoir donné les oreilles de la foi pour entendre ses vérités, etc.

2. Ceux qui le sont par maladie ou accidents, etc. Oh ! le mauvais accident que le péché, la passion, les affections déréglées, les occasions dangereuses, qui empêchent d'entendre Dieu, les reproches de la conscience ; le monde qui fait bruit, la convoitise du bien, de l'honneur, la vengeance, etc. Ne point entendre la voix de Dieu, les reproches intérieurs, les conseils du prédicateur, du maître, du directeur, du père, de l'ami, du livre, la voix des fléaux publics et particuliers, l'exemple des bons, les morts subites, etc. C'est de cette surdité dont parlait Moïse, quand il disait : *Popule stulte et insipiens*, etc. : « Peuple fou et mal avisé, est-ce ainsi que tu oublies les bienfaits de Dieu ? » (Deut., XXXII, 6.) N'as-tu pas entendu tout ce qu'il a fait pour toi, si tu ne l'a pas vu ni ouï, demandes-le à tes pères ; mais ce qui fait que tu ne vois pas les bienfaits de Dieu, c'est que tu es trop rempli de ses biens, tu es trop gras : c'est que tes aises te bouchent les oreilles et te ferment les yeux : *Auribus graviter audient*, etc. (Matth., XIII, 15.) *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt*. (I Cor., II, 14.) L'homme sensuel ne comprend rien à la voix de Dieu, mais suit celle d'un fripon, d'une vilaine, etc. *Terra, terra, audi sermonem Domini* : « Terre, terre ! entendez donc la parole de Dieu (Jerem., XXII, 29), » puisque les hommes ne l'entendent pas, etc.

3. Mais ceux qui sont plus dangereusement sourds, sont ceux qui le sont volontairement : *Noluit intelligere, ut bene audiret*.

ret (Psal., XXXV, 4) ; qui ne veulent pas entendre, de peur d'être obligés à bien faire. Mauvaise surdité que celle-là : *Noluerunt attendere, averterunt scupulam*, etc. : « Ils n'ont pas voulu entendre, dit un prophète, ce qui était de leur devoir, ils ont tourné les épaules, et bouché leurs oreilles : *aures suas aggravaverunt*. » (Zach., VII, 11.) Comme un Pharaon, un Balthazar, un Antiochus, mais non un David qui prête l'oreille à Nathan qui lui faisait voir son crime, les Ninivites qui écoutèrent Jonas. Le pécheur au contraire est comme l'aspic, qui bouche l'oreille aux charmes de l'enchantement : *Sicut aspidis surda, et obturant aures suas*. (Psal., XVII, 5.) Vraie idée du pécheur, qui refuse d'écouter Dieu qui lui parle. Le Saint-Esprit appelle cela fureur et une mauie : *Furor illis in similitudinem serpentis*, etc. (Ibid., 6.) Semblable à celle de l'aspic sourd, qui n'entend point la voix de celui qui chante doucement, etc. *Sicut aspidis surda, quæ non exaudiet vocem incantantis sapienter*. (Ibid., 6.) C'est de cette surdité dont Dieu se plaint par Jérémie : *Non audierunt, neque inclinaverunt aurem suam; abierunt in voluptatibus et pravitate cordis sui mali*, etc. : « Ils n'ont pas voulu, dit-il, entendre ma voix, ils ont baissé leurs oreilles, ils se sont abandonnés à la volupté, et à la dépravation de leur cœur, etc. » (Jerem., IV, 27.)

Un peu de réflexion ici, je vous prie : Ne sommes-nous pas de ce nombre ? Hé ! depuis combien de temps Dieu parle-t-il à votre cœur, par ces reproches intérieurs qu'il vous fait sur cette compagnie dangereuse, sur cette affection déréglée, sur cette femme, sur cet argent qu'on ne restitue pas ; sur cette secrète envie qu'on porte à son prochain ; sur ce ressentiment et ce désir de vengeance qu'on foment depuis tant de temps ; et sur cette dureté que l'on a à pardonner ? Que ne dit-il pas sur tant de confessions et communions faites en cet état, dont le confesseur a averti cent fois ? Ne vous reproche-t-il pas cette liberté de langue qui boit la médisance, la raillerie, les paroles deshonnêtes et de galanteries, comme l'eau ? etc.

Hé ! combien de fois ce jeune homme a-t-il fait la sourde oreille aux avertissements de son père, qui lui dit de quitter ce berlan, ce jeu, cette conversation dangereuse ? Combien de fois la mère a-t-elle dit la même chose à sa fille, de ne pas écouter les cajoleries de ce jeune homme, et elle s'en est moquée ? etc.

Combien de fois a-t-on fermé l'oreille à la cloche qui sonnait la Messe, la prédication, le catéchisme ? Combien au contraire, ont-elles été facilement ouvertes aux cajoleries de ce fripon, sur la promenade, le jeu, le cabaret ? Rendez-vous (N) à la voix de Dieu qui vous appelle, et qui vous avertit, peut-être, pour la dernière fois par ma voix, de vous convertir. Vous ne savez pas si refusant cette grâce, ce refus ne sera pas la cause quo Dieu ne vous donnera plus

d'efficace pour votre conversion ? Pour vous en convaincre davantage, écoutez les effets dangereux de la surdité spirituelle ; c'est mon

DEUXIÈME POINT.

Nous parlerons des effets de la surdité spirituelle, par rapport à ceux de la surdité corporelle.

Le premier effet de la surdité corporelle, c'est que pour l'ordinaire elle ôte l'usage de la parole, par cette maxime, que *Nil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu* : « Il n'y a rien dans l'intellect, qui n'ait été premièrement dans le sens ; » c'est à-dire, dans l'oreille, de l'oreille dans l'imagination, dans la mémoire, et dans le sens commun, ou se forment et se conservent les espèces des choses entendues, d'où ensuite on en fait l'expression par les paroles et par le moyen de la langue. Fermez-vous l'oreille aux paroles secrètes que Dieu vous dit au cœur pour votre conversion ? N'écoutez-vous point ce qu'il vous dit de la grâce, de ses jugements, des peines de l'enfer, des délices du paradis, de l'énormité du péché ? Ne vous étounez pas, si vous n'en avez point d'extérieures pour le glorifier, pour lui demander pardon, pour confesser vos péchés. Voilà pourquoi le sourd de notre Evangile a ce second accident, qu'il est muet ; et ne parle point : *Adducunt ei surdum et mutum*.

2. Le sourd ne se peut donner de garde des surprises et des embûches de ses ennemis, ni en être averti par ses amis ; ceux qui entendent le bruit et les avis qu'on leur en donne, s'en peuvent donner de garde, en éviter les surprises et les dangers, etc.

Voilà ce qui arrive aux sourds spirituels. Dieu menace par inspiration secrète, par les remords intérieurs, par les châtimens publics et particuliers, par les prédicateurs. Nos ennemis, qui sont le monde, le diable, la chair, nous dressent des embûches ; la mort, l'enfer, mille autres accidents inopinés, une fluxion, une esquincie, une apoplexie nous saisit à l'heure que nous n'y pensons point : *Qua hora non putatis*. (Luc., XII, 40.) On n'est plus en pouvoir de nous donner un bon avis, ni nous de le recevoir ; il ne reste plus de faculté pour s'exprimer. Oh ! quel malheur ! quel inconvénient ! etc.

3. Par la surdité on est privé des entretiens et conversations des amis, des belles et agréables nouvelles, et de mille autres fruits et douceurs de l'amitié, etc. Que fait la surdité spirituelle ? Elle nous prive de la douce conversation de Dieu dans l'oraison, et de mille bonnes paroles intérieures et consolations, de mille promesses de récompenses éternelles, et des biens du paradis, de mille encouragements à la vertu, qui ne passent pas jusques au cœur, parce que les avenues en sont bouchées, Dieu n'est nullement entendu ; c'est jeter des parfums à la tête d'un mort, cela ne fait point d'impression : *Peccator, cum in profundum venerit, contemnit* : « Lorsque le pécheur, dit le Sage

en ses *Proverbes* (XVIII, 3), est parvenu au profond de ses péchés, c'est-à-dire, au comble, il ne se soucie plus de tout ce qu'on lui peut dire, il méprise tout, etc. *Viam scientiarum tuarum nolumus.* (Job., XXI, 14.) On ne veut point de tous ses conseils et de ses avis pour le salut : quels remèdes donc ? C'est l'objet de notre troisième point.

TROISIÈME POINT.

Nous parlerons des remèdes de la surdité spirituelle comme des effets, c'est-à-dire, par rapport à la surdité corporelle. C'est une maxime reçue entre les médecins méthodiques, que les contraires se guérissent par les contraires : *Contraria contrariis curantur. Adhibentes medicamenta calida frigidis.*

1. Quant à la surdité naturelle, c'est-à-dire, de ceux qui n'ont jamais entendu et qui sont sourds de naissance, il faut sans doute un miracle pour la guérir : c'est pourquoi on amène ce sourd de notre Evangile à Notre-Seigneur ; cela veut dire aussi, que pour ceux qui n'ont jamais ouï parler de nos mystères, d'un paradis, d'un enfer, d'un Jésus-Christ et de sa grâce, il faut leur prêcher : *Quomodo audient sine prædicante? Quomodo prædicabunt, nisi mittantur* (Rom., X, 15) ? Il faut qu'ils soient instruits et prévenus. *Non est volentis, etc., sed miserentis Dei, etc.* (Rom., IX, 16.) Qui les enseignera ? Il faut prier Notre-Seigneur, que *mittat operarios in vineam suam* : « Qu'il envoie des ouvriers en sa vigne. (Luc., X, 2.) Il faut les amener à Jésus-Christ par des personnes zélées : *Adducunt ei surdum et mutum, etc.* C'est ce qu'on fait au sourd de notre Evangile. Il faut que le Saint-Esprit, qui est le doigt de Dieu, touche et dispose leurs cœurs : *Spiritus ubi vult, spirat, etc.* (Joan., III, 2.)

2. Pour celle d'accident on sait bien qu'il faut appliquer les causes contraires, détourner ou ôter l'humeur peccante, et puis employer les remèdes, etc. Que fait Notre-Seigneur au sourd de notre évangile ? *Apprehendens eum de turba.* Il le tire premièrement de la presse à l'écart ; c'est-à-dire, qu'il faut tirer le pécheur, le sourd spirituel, de l'occasion qui l'empêche qu'il n'entende et ne prête l'oreille aux paroles du salut ; quitter le jeu, le cabaret, cette hantise, ce commerce qui fait bruit, et qui occupe tout son esprit. Il tire Lot de Sodome, Abraham de sa terre et de son pays, de *Ur Chaldaeorum* (Gen., XI, 31) ; saint Pierre du lieu où il l'a renié, etc.

La deuxième chose que fait Notre-Seigneur : *Misit digitos suos in auriculas ejus* : « Il met ses doigts dans ses oreilles, » c'est-à-dire, il y coule les inspirations de sa grâce et de son Saint-Esprit. Il le fait avertir tantôt par des avertissements charitables, d'autres fois par des paroles fortes qui lui touchent le cœur et qui lui fassent connaître son état.

3. Il y emploie sa salive, et *exspuens* ; c'est-à-dire, qu'il faut beaucoup de sagesse,

prendre son temps, n'employer pas vers tous un même remède, mais voir les dispositions ; chacun ne se prend pas par une même touche, etc.

4. Il élève ses yeux au ciel et soupire : *Suspiciens in cælum ingemuit* ; il faut prier, il faut pleurer, s'adresser à Dieu qui seul peut donner grâce aux paroles, et toucher le cœur et la langue des pécheurs pour découvrir leurs crimes et demander pardon à Dieu : *Tetigit linguam ejus, etc., ait illi : Epheta, quod est, adaperire, etc., sans cela nous ferons peu : Neque qui plantat, neque qui rigat est aliquid, sed qui incrementum dat Deus* : « Celui qui plante ou qui arrose n'est rien, dit saint Paul, mais celui qui donne l'accroissement, etc. (I Cor., III, 7.) Celui qui envoie Jonas et les prophètes, c'est le même qui doit toucher les Ninivites et le cœur des pécheurs, auxquels il les envoie, etc.

5. Pour la surdité volontaire, comme on s'y est engagé volontairement, il faut aussi vouloir pour en sortir. A certains malades Notre-Seigneur demandait leur consentement pour guérir, à d'autres, non : *Vis sanus fieri? etc.* (Joan., I, 6.) *Potestis credere? etc.* (Marc., IX, 23.) Mais le peccateur, me direz-vous ? N'en doutez point : *Audiam quid loquatur in me Dominus, dit David* : « J'écouterai ce que le Seigneur me dit, » etc. (Psal., VIII, 4, 9.) Si vous y avez de la difficulté priez et pressez Notre-Seigneur : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus, etc.* Dites avec Samuel : « Parlez, à mon Seigneur ! parce que votre serviteur écoute. » (I Reg., III, 9.) Mais pour cela faites cesser le tintamarre et le bruit des créatures, de vos passions déréglées et tout ce qui empêche Notre-Seigneur d'être entendu, etc.

Et ne dites pas que Notre-Seigneur ne parle pas à votre âme : il dit lui-même : *Sto ad ostium et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, etc.* « Je me tiens à la porte (du cœur de l'homme), je frappe, et si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre j'entrerai chez lui, etc. » (Apoc., III, 20.) *Ecce intonas super me judicia tua, Domine, dit une âme qui les appréhendait.* Il n'y a point de pécheur qui n'entende Dieu quand il lui parle ; il a une voix de tonnerre. Le Prophète l'entend du haut du ciel : *Vox Domini in magnificentia, Dominus majestatis intonuit.* (Psal., XXVIII, 3, 4.) Sa voix est si terrible qu'elle porte les plus hauts cèdres du Liban par terre. C'est-à-dire, qu'il humilie les superbes et porte les plus grands pécheurs par terre et les fait fondre aux pieds des confesseurs : *Vox Domini confringentis cedros, etc.* (Ibid., 5.)

Ah ! Dieu n'abandonne jamais au point qu'il ne donne toujours quelque touche. C'est pourquoi s'il vous parle aujourd'hui par ma bouche, ne résistez point à sa voix : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, etc.* (Psal., XCIV, 8.) Et si vous êtes fidèles à l'entendre, ne doutez pas qu'il ne vous entende aussi vous-mêmes

quand vous le priez. Priez-le que vous ayez le bonheur de l'écouter si bien durant votre vie, que vous soyez en état d'entendre ces aimables paroles qu'il prononcera à ses élus à l'heure de leur mort et à son dernier jugement : *Venite, benedicti Patris mei : « Venez les bénits de mon Père. (Matth., XXV, 34.) »* Venez posséder mon royaume et ma gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLI.

Pour le douzième Dimanche après la Pentecôte.

DE L'ASSISTANCE DU PROCHAIN.

Curam illius nabe, etc. — Ou bien : Quis horum trium videtur tibi proximus illi qui incidit in latrones? etc., qui fecit misericordiam in illum, etc. (Luc., X, 33, 36.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant à ses disciples, leur dit : Bienheureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez ; car je vous assure qu'il y a plusieurs prophètes et grand nombre de rois qui ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; ils ont souhaité d'ouïr ce que vous entendez et ne l'ont pas ouï. Pour lors un docteur de la loi se leva parmi le peuple et le voulant tenter, lui dit : Notre maître, que me faut-il faire pour acquérir la vie éternelle ? Et Jésus lui demanda : Que nous enseigne la loi ? Comment la lisez-vous ? Il répondit : Vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Vous avez sagement répondu, dit Jésus, faites cela et vous serez sauvés. Mais ce docteur se voulait justifier, dit à Jésus : Qui est celui que je dois reconnaître pour mon prochain ? Jésus le lui voulant enseigner, lui dit : Un certain homme descendait de Jérusalem pour s'en aller en Jéricho, et tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent ; et après lui avoir donné plusieurs coups, le laissèrent là à demi mort. Il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel voyant ce pauvre homme passa outre sans lui rien dire. Un lévite passa aussi après, qui fit la même chose. Mais un Samaritain passant son chemin, voyant ce pauvre homme, fut touché de compassion et s'approchant de lui, il descendit de cheval, banda ses plaies, après les avoir baignées avec de l'huile et du vin ; puis le montant sur sa bête il le conduisit à la plus prochaine hôtellerie où il prit soin de sa personne, et le lendemain matin étant pressé de faire voyage il tira deux pièces d'argent de sa bourse ; et les donnant à l'hôte du logis, il lui dit : Mon ami, je vous prie d'avoir soin de ce pauvre homme ; et si ce que je vous donne ne suffit pas je vous donnerai à mon retour le surplus de sa dépense. A votre avis, dit Notre-Seigneur, qui de ces trois semble être le prochain de celui qui a été pris par les voleurs ? Celui, dit-il, qui a fait la charité. Allez donc, à la bonne heure, lui répartit Jésus, et vous comportez de la façon. »

Voilà l'Evangile de ce jour, tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Quoique nous ne voyions rien qui nous représente mieux la chute et l'état infortuné de l'homme dans le péché, que celui du pauvre blessé de notre Evangile, lequel descendant de Jérusalem dans la ville de Jéricho, fut si maltraité par les voleurs que non contents de l'avoir dépouillé de tout ce qu'il avait ils le couvrirent encore de plaies et le laissèrent pour mort sur le chemin, je ne m'arrêterai néanmoins ici qu'à la misère corporelle de ce misérable, de laquelle nous apprendrons à nous toucher de compassion par l'exemple du cœur pitoyable de ce charitable Samaritain et verrons par l'assistance qu'il lui rend, celle que nous devons aux personnes misérables, de quelques misères et incommodités qu'elles soient affligées, etc.

Dirai-je, non sans quelque confusion pour moi et pour ceux de mon caractère, que le bon office qu'exerce ce Samaritain ; c'est-à-dire ce laïque et cet étranger vers ce misérable, condamne les prêtres, et fait voir que les séculiers surpassent en charité et en compassion ceux qui leur en devraient donner l'exemple, et qui ne sont établis de Dieu que pour secourir et consoler les misérables. C'est un reproche qu'on ne nous fait que trop souvent, et plutôt à Dieu qu'il se fit avec moins de fondement et que je n'en fusse pas coupable le premier. Ne permettez pas, mon Dieu, que ce que je dirai dans cette exhortation, tourne à ma confusion, et qu'il me soit dit un jour : *Serve nequam, ex ore tuo te judico, etc. (Luc., XI, 22.)*

Etant néanmoins redevable à tous et obligé de rendre témoignage à la vérité, fût-ce contre moi-même, je me propose de parler aujourd'hui des secours charitables que nous devons rendre au prochain dans ses misères, quelles qu'elles soient, etc.

Partition. — Je partagerai donc ce discours en trois points. Au premier, nous verrons les raisons qui nous obligent d'exercer la charité et de rendre assistance au prochain dans ses plus grands besoins et pressantes nécessités. Au deuxième, quelle est cette assistance et en quel cas elle oblige plus particulièrement. Au troisième, la manière et les moyens de la lui rendre plus obligeamment ; c'est-à-dire à ce qu'elle lui soit profitable, et méritoire à celui qui la lui rend, etc.

PREMIER POINT.

Le premier motif, c'est que c'est un même commandement qui nous oblige d'aimer Dieu et de rendre assistance à notre prochain ; c'est une même vertu de charité qui fait obéir à l'un et à l'autre, et l'accomplissement de la loi consiste à le faire également. *Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum, etc. (Matth., XXII, 37.)* Dieu ne croit point être aimé d'un amour parfait sans cet amour du

prochain. Celui-ci est la marque du premier, et Dieu ne peut agréer le premier sans la pratique du second. Et saint Jean dit que *Celui-là est un menteur qui dit qu'il aime Dieu et hait son frère*. Il ajoute : *Celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* « *Qui non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere ?* » etc. (I Joan., IV, 20.)

C'est aussi la preuve de la plus parfaite imitation de Notre-Seigneur, lequel ne pouvant être touché des misères de l'homme comme Dieu, a voulu prendre notre nature pour avoir un cœur de chair et capable d'être touché de compassion, pour nous apprendre à en être touchés, nous qui sommes tous frères et capables des mêmes misères que ceux que nous voyons affligés ; c'est pourquoi les pauvres et les misérables qui ont été affligés sont plus charitables et plus capables de compassion que les riches et les grands qui ne savent ce que c'est que de misères et d'afflictions : *Qui non fuit tentatus, quid scit ?* (Eccli., XXXIV, 11.) Et de Notre-Seigneur il est dit : *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant, quoniam et ipse circumdatus est infirmitate* : « *Qui étant tout entouré d'infirmités, il peut se condouloir et avoir compassion des abandonnés, des ignorants et des affligés*, etc. » (Hebr., V, 2.)

Le deuxième motif est tiré de nos propres intérêts, en ce que n'y ayant personne qui, se sentant pécheur et misérable, n'ait besoin d'être secouru, et qu'on use vers lui de miséricorde. C'est là-dessus que sera fondée celle que Dieu nous rendra un jour ; et ce qui nous l'attirera plus puissamment de lui. Il l'a ainsi promis : *Beati misericordes, quoniam misericordiam consequentur*. (Matth., V, 7.) Cela est fondé sur cette maxime : *Eadem mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis*, etc. : « *De la même manière que vous aurez fait aux autres, il vous sera fait*. » (Luc., VI, 38.) *Sic Pater meus cælestis faciet vobis*, etc. : « *C'est ainsi que mon Père agira envers vous*, » dit Notre-Seigneur dans son Evangile (Matth., XVIII, 35.) C'est en un mot, la plus grande marque de la prédestination ; c'est la marque la plus assurée du salut ; c'est là-dessus que nous sera prononcé l'arrêt au grand jour du jugement : *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum*, etc. : « *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé*. » (Matth., XXV, 34.) La raison ? Il ajoute : *Esurivi et dedisti mihi manducare*, etc. *Infirmus fui, et visitastis me*, etc. « *Parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'étais malade et vous m'avez visité*. » (Ibid. 35, 36.) Voilà le point de notre Evangile, et ce qui est fait au pauvre blessé, etc.

Le troisième et dernier motif est de ce que si on ne se rend pas à la douceur de ce commandement, qu'on se touche du moins de la peine et du traitement préparé à ceux qui ne le font pas, qui est que : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericor-*

diam : « *On fera un jugement sans miséricorde à celui qui ne fera pas miséricorde*. » (Jac., II, 13.) Y a-t-il rien de plus à craindre que d'être traité sans miséricorde au jugement qui sera fait de nous à l'heure de la mort ? Au contraire, y a-t-il rien plus à désirer, que de la recevoir ? Le seul moyen est de la faire et de l'exercer vers les autres, etc.

Réflexion. — Crois-tu ces vérités, mon âme ? Les croyez-vous (N), pouvez-vous le dire assurément ? Sondez-vous vous-mêmes, ne croyez pas qu'une simple foi de spéculation et de parole suffise ; il faut des œuvres. Ne croyez, dis-je, que la seule foi des lèvres et du cœur même, qu'une simple compassion qui ne se passe qu'en quelques paroles de tendresses, ou en quelques soupirs, soit reçue de Dieu ? Cela n'a pas suffi au prêtre ni au lévite pour être estimé charitables. Ce n'est pas aussi ce qui a soulagé ce pauvre blessé ; mais celui qui a mis la main à l'œuvre, qui a bandé ses plaies, qui a appliqué le vin et l'huile, qui l'a mis sur son cheval, qui l'a accueilli dans sa maison, qui l'a fait conduire à l'hôtellerie ou à l'hôpital ; qui a fondé ou laissé de quoi le panser et le solliciter de ses blessures ; c'est celui qui emporte le prix de la charité dans notre Evangile. Voilà la miséricorde effective ; voilà l'assistance complète et achevée, sur laquelle Dieu prononcera arrêt de bénédiction et de salut : *Venite, benedicti Patris*, etc. ; *esurivi enim*, etc. Que personne donc ne s'y trompe : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, sed qui fecerit voluntatem Patris*, etc. (Matth., VII, 21.) Ne vantez pas votre foi toute seule : *Fides si non habeat opera, mortua est*, etc., dit saint Jacques : « *Si la foi n'est accompagnée de bonnes œuvres, elle est morte*. » (Jac., II, 17.)

Ce sont les motifs qui obligent les chrétiens à l'assistance du prochain. Voyons quelle est cette assistance, et en quel cas on la doit rendre plus particulièrement.

DEUXIEME POINT.

1. Ce n'est pas en des paroles de tendresse et de compassion, ou plutôt en des compliments hors de temps que consiste cette assistance du prochain. Saint Jacques la condamne, quand il dit : *Si frater et soror nudi sint, et indigeant victu quotidiano ; dicat autem aliquis illis : Ite in pace, calefacimini, et saturamini, nec dederitis eis, quæ necessaria sunt corpori, quid proderit, etc. ?* « *Si votre frère et votre sœur sont nus, et ont manqué de vires, et qu'aucuns d'entre vous leur disent : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez, et que vous ne leur donniez rien pour le faire, que leur sert votre bon souhait ?* » (Jac., II, 15.)

2. Ce n'est pas non plus d'envoyer un valet ou une servante voir ce honteux, ce malade, etc. ; non d'exciter les autres à leur faire du bien ; non à passer outre, les voyant, ou les rencontrant, comme le prêtre ou le lévite, sans s'en mettre en peine. C'est ce

qui est condamné dans l'Evangile : *Viso illo, praterit*, etc.

3. Ce n'est pas aussi à l'égard de ce cocher ou laquais de la famille d'en donner soin à un autre ; mais d'y aller soi-même, leur envoyer les meilleurs morceaux de la table, leur faire faire des bouillons, y mener le médecin et le chirurgien, et les payer ; les recommander, et leur bailler de quoi. C'est de pourvoir à cette pauvre famille, tandis que le mari ne peut gagner de pain pour la nourrir, etc.

4. Contribuer à l'établissement des confréries de charité pour les malades dans les paroisses ; y donner largement, du moins selon ses facultés, selon le conseil de Tobie : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue ; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude.* (Tob., IV, 4.) Contribuer aux médicaments et remèdes ; avoir des onguents, comme plusieurs personnes de condition, qui de leurs propres mains rendent ces bons offices aux pauvres, comme notre bon Samaritain. *Appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum*, etc.

5. D'autres portent la charité plus avant, ils passent jusqu'aux plaies de l'âme ; ils consolent, donnent conseil, pacifient les haines, les procès, les différends, empêchent de plaider, de se faire adjuger des pensions, et semblables chicanes, qui causent mille scandales et accablent les pauvres gens. Oh ! voilà la véritable assistance du prochain dans son plein et dans son étendue. Voilà ce qui est loué, béni et récompensé de Dieu, qui tient fait à soi-même la charité et la miséricorde faite à ce pauvre, de quelque misère ou incommodité qu'il soit affligé, etc.

6. D'autres enfin vont chercher les pauvres dans les hôpitaux, si la Providence ne leur en présente pas ; pratiquant et prévenant ce que Notre-Seigneur dira au dernier jugement : *Hospes eram, et collegistis me : infirmus, et visitastis me* : « J'étais étranger, et vous m'avez retiré et logé ; j'étais malade, et vous m'avez visité. » (Matth., XXV, 35, 36.) Ne voulez-vous point vous donner cette peine ? Leurs procureurs vous tendent les mains dans toutes les églises de Paris. Ces trones qui sont aux portes des églises vous parlent d'un langage muet, mais suffisant pour se faire entendre ; souvenez-vous qu'ils accusent votre dureté, et l'oubli que vous avez des pauvres, qui gémissent dans les hôpitaux, si vous n'y donnez largement. Il faut craindre qu'on ne se désaccoutume de faire l'aumône : il ne faut pas s'en tenir pour dispensé ; parce que les pauvres étant renfermés par la police, ne vous en font plus souvenir par leurs importunités, etc.

Il faut séparer et mettre à part quelque chose tous les mois et toutes les semaines, selon l'avis de saint Paul, pour envoyer dans les trones des prisons et des hôpitaux. Il faut quand vous recevez vos rentes et vos revenus, donner la part à Dieu, et envoyer quelque somme considérable à ses substitués et ses procureurs qui sont les pauvres,

dans les hôpitaux. Il faut s'en souvenir dans les testaments, y exciter, et en faire souvenir les autres ; se rendre en cela leur homme d'affaires, et leur solliciteur.

Voilà (N) les ouvertures et les occasions de rendre vos assistances aux pauvres ; voyons la manière de les bien faire, pour être utiles aux pauvres, et méritoires à celui qui les rend.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen ou avis, c'est de rendre profitable la charité corporelle à celui à qui on la rend ; sans cela point de distinction du chrétien et de l'infidèle, qui a une charité et compassion humaine pour son semblable ; c'est là l'intelligence que David veut qu'on ait sur le pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (Psalm. LX, 1), faisant servir l'assistance corporelle de véhicule à l'âme pour la porter à Dieu. C'est ainsi que faisait Notre-Seigneur dans les guérisons corporelles : *Remittuntur tibi peccata tua*, etc. (Matth., IX, 2.) *Vade, jam amplius noli peccare*, etc. (Joan., VIII, 11.)

Prendre occasion de là d'instruire les pauvres des principaux mystères du Christianisme et de la religion : *Si potestis credere*, disait Notre-Seigneur (Marc., IX, 22) à ceux à qui il voulait faire quelque grâce ; les porter à reconnaître la cause de leur mal ; si de débauche, ou quelque autre désordre ; s'il y a de la haine, si division, si occasion prochaine, si engagement au péché ; si attaches de femmes, ou d'autres désordres, etc., les porter à reconnaître la justice et la main de Dieu : *Incepit per dolorem in lectulo* (Job, XXXIII, 19.) ; à s'humilier et dire sincèrement et du cœur : *Vae nobis, quia peccavimus* (Thren., V, 16), *injuste egimus, iniquitatem fecimus*. (Thren., III, 92.) Les porter à faire une confession générale, et leur donner les autres instructions et consolations nécessaires, et de saison.

Il est dit de notre charitable Samaritain, que *protulit duos denarios*, etc. ; symboles des deux sacrements de nécessité de salut aux malades, le viatique et la confession. C'est ici particulièrement que doit paraître le zèle des curés, pour veiller que aucun des derniers sacrements ne manque à leurs paroissiens : faire que dans les grandes paroisses il y ait quelques ecclésiastiques d'office pour les malades, pour les instruire et disposer à faire bon usage des maladies, à se réconcilier avec Dieu ; que cela attire bénédiction sur les remèdes ; ou si on est en danger, qu'on a le jugement plus libre, pour en faire bon usage, pour donner ordre aux affaires domestiques, et pour faire ce qui est nécessaire pour bien mourir, etc.

Tous les avantages sont aussi pour ceux qui s'y emploient : *Quod supererogaveris, reddam tibi*. Notre-Seigneur en donnera la récompense ici-bas et en la rétribution générale : *Retribuetur vobis in retributione justorum*. (Luc., XIV, 14.)

Le deuxième avis, c'est d'user de dili-

gence et de discernement dans les assistances qu'on rend au prochain, discerner les vrais pauvres, et les vraies nécessités : il y a des œuvres de préférence, il y en a de communes, et d'ordinaires, et il y en a de la dernière nécessité, de justice, et qui ne souffrent point de délai : *Non pavisti, occidisti*. Vous seul connaissez le besoin. Cette fille est dans le dernier danger de sa pureté. Saint Nicolas se signala en pareille occasion. Sans ce secours cet homme ne peut éviter la prison, d'où dépend la déroute de sa famille : aux uns il faut du pain : *Ne per-eant* ; aux autres, quelque somme d'argent ; aux autres, des matières et des étoffes pour travailler de leur vocation ; aux autres, des outils. Aux uns un seul secours suffit, aux autres il y faut retourner. La charité indulgente et ingénieuse prend garde que cela serve au spirituel, au salut : voir si les enfants sont instruits, si la paix est dans la famille ; si l'on prie Dieu soir et matin ; si l'on fréquente les sacrements ; si on va aux prônes, à la Messe de paroisse, aux catéchismes ; en un mot, si on fait bon usage de la pauvreté et si on vit en bons chrétiens, etc.

Il faut aussi grand discernement et prudence pour les filles et femmes, qui sont en danger de leur honneur : il en faut pour celles qui veulent se retirer, pour n'y être pas trompées. Aux biens et aux personnes suspectes, il ne faut point aller seul ; non les hommes, mais les femmes. Il ne faut pas que le confesseur se charge des aumônes, pour ne pas risquer les sacrements, et mettre les personnes en danger d'en abuser ; il ne se doit mêler du temporel qu'avec la dernière réserve et discrétion, etc.

Le troisième avis est de faire gravement et agréablement l'assistance qu'on rend au prochain : *Non ex tristitia, aut ex necessitate*, dit saint Paul, *dilarem enim datorem diligit Deus*. (II Cor., IX, 7.) Nond'une façon rigoureuse et comme à regret ; c'est vendre trop cher la charité aux pauvres, ou plutôt à Jésus-Christ en leurs personnes : lui-même ne nous traite pas ainsi dans les biens qu'il nous fait : *Dat omnibus affluenter, et non impropertat*, etc. : « Il les donne avec abondance, et ne nous les reproche point. » (Jac., I, 5.) *Sine panitentia*, dit saint Paul, *sunt dona Dei* : « Les dons de Dieu se font sans regret. » (Rom., II, 29.) Cela paraît, et c'est une marque qu'on le fait de bon cœur, si on ne se fait pas tirailler, si on ne fait pas tant d'interrogations aux pauvres, qui leur font confusion ; si on ne leur reproche pas leur pauvreté, le nombre des enfants, et semblables traitements, qui rendent l'assistance moins agréable, et le joug de la pauvreté plus insupportable, etc.

Il y a aussi des occasions où il la faut faire ouvertement et publiquement, non par ostentation et vanité ; mais pour l'exemple et pour encourager les autres à la faire : *Ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum* : « Afin, dit le Fils de Dieu,

que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père. » (Matth., V, 16.) Il faut, dit saint Grégoire, en ces occasions que l'action soit tellement vue au dehors, que l'intention soit secrète et demeure cachée par humilité dans le cœur. Il la faut faire pour plaire à Dieu seul, pour attirer sa miséricorde sur nous, et sur ceux à qui on fait la charité ; par conséquent arrière toutes les intentions vaines, pour passer pour grand aumônier, la faire par politique, et parce que tel et tel s'y trouve, pour ne faire pas moins qu'eux : mais les intentions diaboliques et damnables sont celles de faire l'aumône à la mère, pour attirer et corrompre la fille, etc. Il ne faut chercher que Dieu, qui seul doit être notre unique et très-ample récompense dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLII.

Pour le XIII^e Dimanche après la Pentecôte.

DE L'ORDRE ET CONDUITE DE DIEU EN LA JUSTIFICATION DU PÊCHEUR, PAR RAPPORT A LA GUÉRISON DES LÉPREUX.

Ite, ostendite vos sacerdotibus. (Luc., XVII, 14.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus allant en Jérusalem, passant par le milieu de Samarie et de Galilée, comme il entra en une bourgade, dix lépreux se présentèrent à lui ; et s'arrêtant de loin, lui crièrent : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Notre-Seigneur les ayant aperçus, leur dit : Allez-vous montrer aux prêtres ; et comme ils étaient en chemin, ils se trouvèrent tous nettoyés. L'un d'eux se voyant guéri retourna sur ses pas trouver Notre-Seigneur ; et se jetant à ses pieds, la face contre terre, le remercia humblement de cette faveur si signalée, en le louant à haute voix. Or cet homme était Samaritain. Et Jésus voyant que lui seul était revenu, dit : Et quoi donc, tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? où sont donc les neuf autres ? Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu ? Puis il lui dit : Levez-vous et vous retirez, votre foi vous a sauvé. »

Voilà (N.) le récit de l'Evangile de ce jour tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Nous avons en la personne de ces pauvres lépreux l'ordre et la conduite de Dieu en la justification du pécheur. Nous y voyons l'état malheureux où le réduit le péché, l'infection et le scandale qu'il cause dans le monde : *Non est sanitas in carne mea*, dit un roi pénitent touché de l'horreur de ses crimes, et convaincu des scandales arrivés par la puanteur de son mal : *Putraverunt et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ*. (Psal., XXXIV, 4, 6.) Le commencement de son bonheur c'est de connaître son mal, et le déplorable état où l'a réduit son péché : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco*. (Psal., I, 5.) Les pécheurs connaissent leur mal, mais par prévention de

la grâce, parce que Notre-Seigneur leur va au devant; il les réveille, il les éclaire, il les excite et les sollicite et attire, leur faisant connaître le misérable état où ils sont : il leur va au devant et leur tend la main. *Occurrerunt ei*, dit notre Évangile des lépreux, parce qu'il les regarda : *Quos ut vidit*. Alors ils le réclament, ils demandent pardon, et souhaitent d'être instruits : *Jesu præceptor ! miserere*, etc.

Ils sont excités par l'attrait de sa honte et de sa clémence, par la crainte de sa justice ; c'est ainsi que petit à petit par la confession de leurs misères, par l'espérance de sa miséricorde, par la douleur de leurs crimes, par la résolution d'en sortir et d'obéir à Dieu, de faire ce qui leur sera commandé ; la grâce se fait jour et reprend sa place dans leur cœur ; c'est par la résolution qu'ils prennent de dire et de confesser leurs péchés, quelque énormes qu'ils soient, d'en quitter les occasions, d'en faire la satisfaction, pour pénible et fâcheuse qu'elle soit à la nature, qu'ils sont réconciliés avec Dieu.

C'est par ces degrés que David retourne à Dieu, et qu'il dit : *Peccavi Domino* (II Reg., XII, 13), que Madeleine touchée des prédications du Sauveur, et des attraits intérieurs de la grâce, connaît ses misères, *ut cognovit* (Luc., VII, 37), et qu'elle produit tous les actes de pénitence marqués dans l'Évangile ; et que le prodigue rentrant en lui-même par la connaissance de son état, prend résolution de retourner vers son père : *Ad se reversus, dixit : Surgam, ibo ad patrem*, etc. *Pater, peccavi in cælum et coram te*, etc. (Luc., XV, 17 seq.)

La contrition suit, laquelle étant véritable, et renfermant la résolution et la volonté de se confesser et de satisfaire, remet l'âme en grâce, même avant la confession : *Dum irent*, est-il dit des lépreux, *mundati sunt*. Il ne reste plus que la confession et la manifestation de ses fautes au prêtre, selon l'ordre établi de Dieu : *Ite, ostendite vos sacerdotibus*. Remarquez en passant le respect de Notre-Seigneur pour les prêtres, et l'ordre qu'il a établi dans son Église, et qu'il veut être gardé. Figure et exemple de ceci dans la résurrection de Lazare, qui n'est délié et mis en liberté que par les apôtres. *Solvite illum*, leur dit-il. (Joan., XI, 43.)

Partition. — Mais, voyons ceci plus au long dans l'économie de ce discours, où nous dirons : 1. Ce qui doit précéder la justification qui se fait dans la pénitence et dans le sacrement de la réconciliation. 2. Ce qui est requis absolument pour la confession. 3. Ce qui la doit suivre, pour le parfait changement de vie, et la persévérance en la grâce, etc.

PREMIER POINT.

Qu'est-ce qui doit précéder la justification qui se fait dans la pénitence et dans le sacrement de la réconciliation ? Quels sont les actes du pénitent, et les démarches qu'il doit faire pour retourner à Dieu ? Elles sont

trois : Premièrement, il a besoin de lumière, d'être éclairé et prévenu de la grâce, laquelle est de cette nature, dit un Père, que, *occurrit non desidiosus, sed sollicitus, et advolantibus cito* : Qu'elle se présente, non pas aux lâches et aux paresseux, mais à ceux qui la souhaitent et qui la cherchent avec soin.

La deuxième démarche est, qu'il la faut demander et y correspondre : cela se voit dans l'action des lépreux, lorsque voyant approcher Jésus-Christ, ils font effort pour se faire entendre, et reconnaissant le besoin qu'ils avaient de son secours, élèvent leurs voix, et implorent sa miséricorde : *Levaverunt vocem suam*, disant : *Jesu præceptor, miserere nostri* : « Jésus, notre maître ! ayez pitié de nous : » considérez notre misère ; voyez le pitoyable état où la maladie nous a réduits : vous voyez notre mal, appliquez-y, s'il vous plaît, le remède. Or c'est ce que ne peut faire le pécheur, que par la connaissance de sa misère, et que par la discussion et l'examen de ses fautes. Pour cela il les faut donc rechercher. Nous vous en avons enseigné les moyens dans les entretiens que nous vous en avons faits ce Carême, etc.

Le troisième pas qu'il doit faire ensuite, c'est l'acte de contrition, qui renferme la résolution de ne plus pécher, de satisfaire à Dieu, et d'accomplir ses commandements. Ce qui est marqué par cette parole qui est ici rapportée des lépreux : *Steterunt a longe*, etc., qu'ils s'arrêtèrent de loin ; ce qui veut dire que le pécheur et le lépreux spirituel qui veut recevoir guérison de sa lèpre, doit s'arrêter à la vue de Jésus-Christ son libérateur : c'est-à-dire, qu'il doit s'éloigner de toute occasion, quitter le jeu, la débauche, cette conversation dangereuse, cette attache à cette personne, etc. Si cela le porte à offenser Dieu, et être bien résolu de faire tout ce qui lui sera ordonné pour sa guérison qu'il doit rencontrer dans la confession. Voilà ce qui la précède ; voyons ce qui est à faire dans l'action même de la confession.

DEUXIÈME POINT.

1. Ce qui est à faire dans la confession marquée dans ces paroles que Notre-Seigneur dit à nos lépreux dans l'Évangile : *Ite, ostendite vos sacerdotibus* : « Allez vous montrer aux prêtres, » etc., c'est d'abord qu'elle soit prompte, franche, volontaire, et de bon gré, non à regret et par force, comme celles des criminels, qui ne disent mot, s'ils ne sont appliqués à la torture, etc. Cela étant, que dire de ceux qui n'y vont qu'à Pâques, que dans la maladie, à la mort ? etc. *Ite*, allez-y donc, non par contrainte, par coutume ou par importunité. L'accusation doit être volontaire ; n'attendre pas qu'on nous interroge, mais dire ses péchés soi-même : *Ostendite vos sacerdotibus* : montrez-vous aux prêtres, faites cette déclaration vous-mêmes. Naaman fut blâmé, même de ses domestiques, refusant de se plon-

ger sept fois dans le Jourdain pour être guéri de sa lèpre : *Pater, et si rem grandem dixisset propheta, certe facere debueras* (IV Reg., V, 13) : Notre père, lui dirent-ils, vous ne devriez pas vous en retourner, sans essayer ce que vous a ordonné le prophète ; et s'il vous avait commandé des choses plus difficiles, vous le devriez même faire pour le recouvrement de votre santé, etc. Ces lépreux de notre Evangile n'auraient-ils point été blâmables, s'ils eussent refusé de se présenter aux prêtres, et faire ce que Notre-Seigneur leur commandait ? etc. Hé quoi ! si l'on vous obligeait à quelque chose plus difficile, à quelque rude peine, à quelque long et pénible voyage, pour obtenir le pardon de vos crimes, seriez-vous excusables, et pourriez-vous légitimement vous en dispenser ? etc.

Réflexion. — Ah ! quelle grâce, que Dieu ait fait arbitres les prêtres des crimes commis contre sa divine majesté, et laissé à leur liberté d'en disposer comme il leur plaît ! Quelle faveur que le pécheur en soit quitte pour les dire à l'oreille d'un homme, et que jamais il n'en soit plus parlé. Refuserez-vous, pécheur, de faire ce que vous pratiquez tous les jours dans les causes criminelles pour les grâces et abolitions que vous demandez au prince ? Ne faut-il pas nonobstant l'entérinement de la grâce, se présenter au juge, subir la prison, et satisfaire à la partie ? On garde ces formalités pour s'épargner quelque peine temporelle, et pour se réconcilier avec Dieu par la pénitence et la confession : et pour éviter les peines éternelles de l'enfer, on refusera de se présenter au prêtre : *Filii hominum, usquequo gravi corde ?* etc. (Psal. IV, 3.)

2. L'accusation et déclaration des péchés doit être non-seulement volontaire, mais encore elle doit être claire, simple et manifeste : *Ostendite vos*. Cette parole dit bien des choses ; elle marque la nudité, la franchise et la simplicité à découvrir jusqu'aux pensées, desirs, et péchés les plus secrets qui sont cachés dans le cœur ; et cela sans palliation, sans déguisement ni feintise ; dire la chose nuement et simplement, comme elle est aux yeux de Dieu ; c'est-à-dire, sans mélange d'aucune autre, n'y parlant jamais que de soi, etc. Cette condition condamne, comme vous voyez, ceux qui ne disent mot, si on ne les interroge, qui parlent entre leurs dents, ou si bas qu'on a peine à les entendre ; ceux qui ne disent mot, ou manquent à la totalité, faute d'examen ; ceux encore qui se cachent, qui déguisent, qui s'excusent, qui diminuent leurs fautes, ou accusent d'autres : le mari, la femme ; la servante, le garçon, qui a abusé de vous, sous prétexte de mariage, etc. *Ostendite* veut dire qu'il faut faire voir jusqu'à la source, les causes, les occasions, les inclinations, et les habitudes qui vous ont engagé au péché ; qu'il en faut déclarer le nombre, les espèces, et autres circonstances qui changent ou qui aggravent les péchés.

3. Ce qui doit ici consoler le pécheur, c'est

que le seul dessein d'exécuter toutes ces choses, de se bien déclarer, et de faire ce qui sera ordonné par le prêtre pour bien vivre, le remet en grâce, lorsque la contrition est parfaite ; et parce que la contrition renfermant le bon propos de se confesser, et de soumettre ses péchés aux clefs de l'Eglise, c'est-à-dire aux prêtres établis de Dieu pour cela, suffit pour le pardon de toutes ses fautes et pour redonner la grâce aux plus grands pécheurs, pourvu que la contrition soit vraie, et que la résolution soit constante de ne plus offenser Dieu : *Dixi, Confitebor adversum me injustitiam meam, et tu remisisti*, etc. : « Je n'ai pas plutôt pris la résolution de confesser mes crimes, dit David, que voilà que vous m'en avez accordé le pardon. (Psal., XXXI, 5.) C'est ce qui arrive même aux pauvres lépreux de notre Evangile, desquels il est dit : *Dum irent mundati sunt* ; qu'ayant résolu de faire ce que Notre-Seigneur leur avait ordonné, et se mettant en chemin pour le faire, ils se sont trouvés guéris et nettoyés de leur lèpre. Reste à voir ce qui est à faire après la confession.

TROISIÈME POINT.

Je dis donc qu'il y a trois ou quatre choses à faire après la confession.

1. La première, c'est de remercier Dieu, qui nous a réconciliés à lui par les mérites de son Fils, de ce qu'il nous a rétablis en sa grâce, et dans tous les droits et privilèges dont nous étions déchus par le péché. Ce point est de telle importance, que Notre-Seigneur se plaint ici de l'ingratitude de neuf de ces lépreux qui s'en oublièrent : *Non est regressus qui daret gloriam Deo, nisi hic*, etc. Quoi donc, n'y en a-t-il pas dix qui m'ont obligation de leur guérison ? Cependant où sont ces neuf ? Ah ! que de pécheurs qui manquent à cet article de la reconnaissance pour le bénéfice de l'absolution ! On va à confesse, on vomit vite ses péchés aux pieds d'un prêtre ; il vous en donne l'absolution ; voilà qui est fait, on n'y pense plus, etc. : d'en remercier Dieu point de nouvelles, etc.

2. La deuxième chose, c'est de protester de nouveau de ne plus offenser Dieu, et de lui en demander la grâce pour l'avenir.

3. C'est de satisfaire à Dieu par la pénitence, et au prochain par la réparation du bien et de l'honneur, et se réconcilier au plus tôt ; surtout, penser au changement de vie, prévoyant toutes les occasions dangereuses, et tout ce qui peut servir de piège et d'engagement au péché.

4. Mais sur toutes choses, pour comble d'action de grâce, et pour sceller toutes les bonnes résolutions qu'on a prises comme par un sceau inviolable, il faut s'approcher dévotement de la sainte communion. Ah ! c'est là proprement retourner vers lui, et lui rendre de dignes actions de grâces ; protester de le faire plus souvent, et prendre force par cette divine nourriture pour fuir le mal, et pratiquer la vertu : et, en un mot, y recevoir le gage de l'immortalité bienheu-

rense, promis à ceux qui s'en approcheront dignement : *Et futura gloriæ nobis pignus datur*, etc. : puisque Notre-Seigneur dit lui-même, que celui qui le mangera, vivra éternellement, et qu'il vivra pour lui : *Qui manducat me ipse vivet propter me* (Joan., VI, 57); mais qu'il vivra d'une vie divine, qui se commence en ce divin Sacrement ici-bas, et qui se doit consommer dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLIII.

Pour le XIV^e Dimanche après la Pentecôte.

DU SOIN QU'ON DOIT AVOIR DE L'ÂME PRÉFÉRABLEMENT AU CORPS.

Nonne anima plus est quam esca? (Matth., VI, 25.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant à ses disciples, leur dit ces paroles conclues dans l'Evangile de ce jour : Personne ne saurait servir deux maîtres : car il haïra l'un et aimera l'autre; ou il souffrira de l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir à Dieu et aux richesses. C'est pourquoi je vous avertis de ne vous mettre pas en peine des commodités de la vie, de ce que vous mangerez, et de ce que vous boirez, ou de quoi vous serez vêtus. L'âme n'est-elle pas plus que la viande, et le corps plus que le vêtement? Considérez un peu les oiseaux de l'air, ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et n'assemblent point en des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Or, n'êtes-vous pas plus considérables que ces petits animaux? Qui est celui d'entre vous qui puisse ajouter une coudée à sa hauteur par son soin et sa diligence? Du vêtement tout de même, pourquoi en êtes-vous en peine? Voici les lis des campagnes, ils ne travaillent ni ne filent, et néanmoins, je vous déclare que Salomon avec toute sa gloire et sa grandeur n'a jamais été mieux couvert que l'une de ces fleurs. Si donc Dieu vêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et demain est mise au four, ne vous vêtira-t-il pas beaucoup plutôt? O gens de petite foi, ne vous mettez donc pas en peine, disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus? car les païens cherchent tout cela avec empressement. Il suffit que votre Père qui est au ciel sait ce qui vous est de besoin. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données de surabondance. »

Voilà (N) l'Evangile; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — L'avengement des hommes n'est pas supportable, qui ont plus d'application et d'empressement pour le corps et pour une vie misérable, que pour l'âme et pour la vie bienheureuse, à laquelle elle est destinée. C'est ce que Notre-Seigneur reprend dans cet Evangile, que tout le monde recherche la conservation et l'établissement d'une vie périssable, commune avec celle des bêtes, et qu'on ne pense pas à celle qui nous doit rendre bienheureux avec les anges; il conclut enfin, que notre

soin principal doit être pour l'âme, et de faire régner Notre-Seigneur en elle; que le faisant le reste des nécessités de la vie nous sera donné très-abondamment, et avec suffisance, etc. *Quarite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis*, etc.

Partition. — Cette grande vérité m'obligera donc aujourd'hui à vous parler de ce soin et de cette application si juste et si raisonnable. Je vous en dirai trois choses : 1° Les raisons que nous avons d'avoir un soin tout particulier de notre âme, préféralement à toute autre chose. 2° Quel doit être ce soin, et en quoi il consiste. 3° Les moyens ou avis de nous y appliquer dignement.

PREMIER POINT.

Avant que de venir aux preuves du soin que nous devons avoir de notre âme, il faut établir et supposer trois vérités. La première est, que le soin est moindre, ou plus grand d'une chose, selon la connaissance et l'estime que nous en avons. Or, la plupart des hommes sont bien éloignés d'avoir soin de leur âme, ne sachant pas s'ils en ont une, et ne la connaissant pas telle qu'elle est : *Non est qui recogitet corde*, etc. (Isa., LVII, 1.) Personne n'y pense, et l'homme ayant une âme si noble, s'oublie de son excellence, et ne pense qu'à ce qu'il a de commun avec les bêtes : *Homo cum in honore esset, non intellexit*, etc. (Psal., XCVIII, 13.) *Si ignoras te, o pulcherrima!* etc. (Cant., VI, 1, 4.) Si vous ignorez donc (N) ce que vous êtes, sortez de cet assoupissement, et apprenez par une deuxième vérité, qu'il ne vous est pas plus permis de douter que vous avez une âme, et de son excellence, que d'un Dieu, duquel elle est l'image, que d'un paradis et d'un enfer qui lui sont préparés, selon le bien ou le mal qu'elle aura fait; il est de la foi, et l'expérience, et la raison nous le persuadent assez. Cette parole de notre Evangile : *Nonne anima plus est quam esca?* et cette autre du Fils de Dieu : *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur?* (Matth., XVI, 26), le montrent assez. Pourquoi cette crainte de mourir dans les uns, et ce désir de quitter cette vie dans les autres? sinon pour la peine ou la récompense préparée diversement aux uns ou aux autres? Pourquoi la crainte d'un jugement? sinon qu'il reste quelque chose de l'homme qui subsiste après la dissolution et la séparation du corps, qui ignore le sort qui lui doit arriver, etc.

Une troisième vérité, c'est que supposé que nous ayons une âme, non telle quelle, comme les plantes ou les animaux; non tirée de la matière, mais créée de Dieu; intelligente, raisonnable; spirituelle, immortelle, capable de Dieu, comme étant son image, il reste que nous devons en faire grand cas, et en avoir un grand soin, etc.

La première preuve de cette vérité est tirée de son excellence et de sa dignité. En ce qu'étant une substance purement spirituelle, elle porte le caractère et l'image de Dieu, capable de le connaître, et de jouir

éternellement de lui par le bénéfice de la grâce et de la gloire : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* (Psal. IV, 7.) *Faciamus hominem, dit Dieu, ad imaginem et similitudinem nostram, etc.* (Gen., I, 26.) Immortelle : *Creavit Deus hominem inexterminabilem* (Sap., II, 23); *inspiravit in eum spiraculum vitæ, etc.* (Gen., II, 7.) Nous devons principalement considérer l'excellence et la dignité de l'âme par ces deux qualités, d'image et de ressemblance de Dieu; c'est-à-dire, que comme Dieu est très-uniquement un en sa nature et en son essence, il se communique néanmoins et subsiste en trois personnes distinctes; aussi notre âme, quoique parfaitement unie en sa substance et spirituelle, elle subsiste néanmoins et agit par trois puissances distinctes : mémoire, entendement et volonté; voilà comme elle est l'image de la Divinité; et elle porte sa ressemblance par la grâce qui lui est donnée au baptême, avec tous les dons surnaturels qui la rendent capable d'une union encore plus intime par la gloire, qui sera sa plus parfaite ressemblance avec Dieu, comme elle fera son plus grand bonheur dans l'éternité : *Cum apparuerit, dit saint Jean, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est, etc.* (I Joan., II, 21)

Réflexion.—Cela étant, quel soin, ô chrétien! dois-tu avoir de ton âme? Est-ce t'en tenir honoré que de la profaner et l'avilir à la condition des bêtes par tes passions et tes appétits déréglés? *Agnosce, o Christiane! dignitatem tuam.* Prends garde et souviens-toi de ta dignité, dit saint Léon, etc. *Si ignoras te, o pulcherrima, etc.* (Cant., I, 8.) Si vous avez oublié ce que vous êtes, jetez les yeux sur votre original et votre prototype, et ne faites rien qui soit indigne de lui. Un roi de Pologne portait exprès au cou l'image de son père, pour ne faire rien qui fût indigne de son nom et de sa naissance, et toi, chrétien! tu profanes celle de ton Dieu, etc. Traiterais-tu ainsi l'image du roi? Tu es né pour cela, et pour être plus que roi : *Fecisti nos Deo nostro regnum, etc.* (Apoc., V, 10.)

2. Outre que notre âme est l'image de Dieu, il a voulu aussi qu'elle fût immortelle, et la plus noble portion de l'homme, et par conséquent plus estimée, et traitée avec plus grand soin. C'est l'ordre de la charité réglée, qu'on s'aime soi-même, et qu'on aime d'un amour plus singulier ce qui est plus précieux et plus excellent en nous : *Nemo unquam carnem suam odio habuit* (Ephes., V, 29) : personne ne se peut haïr soi-même; à plus forte raison son âme : l'amour du prochain est fondé là-dessus, etc.

L'amour serait injuste et déréglé, d'aimer plus son habit et sa robe que son corps; il le serait encore davantage d'aimer le corps plus que l'âme : *Nonne anima plus est quam esca, et corpus plusquam vestimentum?* etc. (Matth., VI, 25.) On a plus de soin des meubles précieux, que du dehors de la maison. On expose le bras et la

main, etc., pour défendre la tête, comme plus noble, et plus nécessaire que la main, etc.

Réflexion.—Voilà cependant la folie des chrétiens qui n'ont soin que du corps, que de la vie; tout va là, on travaille, on sue, on fait tout, on se damne même pour le corps. Quelle folie! quel renversement! etc. C'est comme si, pour épargner le cheval qu'on mignarderait dans l'écurie, on allait à pied dans les boues, etc.; si on caressait plus les valets et les servantes, que la dame; si on donnait le carrosse à ceux-là, et que le maître allât à pied. C'est ce que ne peut comprendre Salomon dans l'*Ecclésiaste* (X, 7) : *Vidi servos in equis, et principes ambulantes super terram sicut servos.* Voilà le monde renversé! O pauvre homme! Pourquoi tant de peine pour un corps misérable? pour-quoi tant de soin pour le vêtir, nourrir, et garantir de maladie? et pour l'âme, on la perd, on la néglige, point de soin. Hé! du moins partage tes soins; fais autant pour elle que pour le corps, etc. *Miserere anime tuæ, placens Deo. Quid prodest homini?* etc. (Matth., XVI, 6.) Ce corps pourrira, etc. Cette nuit, peut-être, on le portera en terre, et de ton âme qu'en sera-t-il? *Stulte, hac nocte repetent animam tuam, etc.* (Luc., XII, 20.)

3. Ce qui t'oblige à en prendre soin, c'est que c'est un dépôt sacré, un joyau de grand prix, que nous avons reçu de la main de Dieu; c'est cette perle évangélique, cette vigne, ce trésor caché, ce talent dont Dieu demandera un compte fort exact. C'est, en un mot, le prix du sang de son Fils : *Non estis vestri, etc. Empti estis pretio magno, sanguine quasi Agni immaculati, etc.* (I Cor., VI, 19, 20.) C'est cette reine et épouse d'un Dieu, ornée en son baptême, comme au jour de ses épousailles, de tous ses dons : *Astitit Regina in vestitu deaurato, etc.* (Psal. XLIV, 10.) *Omnis gloria filia Regis ab intus.* (Ib., 14.) Toutes ces beautés ne paraissent point, elles sont renfermées au dedans.

Réflexion.—Hélas! s'il est difficile de rendre compte de 50 et 60 mille écus, etc., comment le rendre du prix du sang d'un Dieu? Quel compte de cet entendement, des vérités éternelles d'un Dieu, des mystères de la Trinité, de l'Incarnation, du saint Sacrement, d'un paradis, de l'éternité? Comment de cette volonté capable de l'amour d'un Dieu, de cette mémoire capable du ressouvenir d'un Dieu, de sa présence, de ses bienfaits que nous avilissons par nos lâchetés et nos déportements indignes de notre condition? etc. *Si ignoras te :* ô pécheur! s'il faut rendre compte à Dieu d'une parole oisive, si d'une pensée curieuse, si d'une légère distraction en la prière, etc., quel compte de ton âme, qui a tant coûté à Dieu! Mais quel doit être ce soin, me direz-vous, et sur quelle mesure le prendrons-nous? C'est ce que j'ai à vous faire voir au

DEUXIÈME POINT.

Pour ne point effrayer personne, et ne

mettre pas ce soin que nous devons avoir de notre âme en chose trop extraordinaire, on ne peut du moins lui dénier les soins raisonnables que nous rendons plus ordinairement à nos corps, etc.

1. Le premier que nous rendons à ceux-ci, c'est la nourriture et l'entretien. Quelle est la nourriture de nos âmes? Vous le savez, c'est la parole de Dieu, les prédications, les lectures, les bons livres; c'est de faire les commandements et la volonté de Dieu, la fréquentation des divins sacrements : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*, etc. : « L'homme ne vit pas de pain seulement, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu. » (Matth., IV, 4.) *Cibus meus est*, disait Notre-Seigneur même, *ut faciam voluntatem Patris*, etc. : « *Mu viande et ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père.* » (Joun., VI, 4.) Voulez-vous juger quel est votre soin pour cette divine nourriture, voyez quelle est votre disposition, votre affection, votre empressement; quel est votre goût, votre avidité pour la divine communion : *Pinguis est panis (Christi), præbebit delicias regibus* (Gen., XLIX, 20) : ce pain a été donné pour être les délices des rois : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*, etc. (Matth., V, 6.) Voyez quelle est votre faim et votre soif à ce sujet, etc.

2. Le deuxième soin qu'on a pour le corps, c'est de le couvrir, et de lui fournir des habits. O Dieu ! quel soin pour un fumier plein de pourriture, que de curiosité, que de pompe, que d'attache., etc. ; que de dépense, que de façons, que de nouveautés, que de modes ! On met les ouvriers à la gêne, etc. Vous le savez, etc.

Pour couvrir et orner votre âme de vertus, que faites-vous ? *Omnis gloria filiae Regis ab intus* : « Toute la gloire de la fille du Roi, c'est-à-dire, notre âme, est au dedans. » Il n'y a que Dieu qui la connaît. Hélas ! qui a conservé cette précieuse robe de l'innocence et de la grâce baptismale ? quelle crainte de la salir ? qui se revêt de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ses vertus, de ses dons, de ses joyaux, crainte de paraître nu de bonnes œuvres au jugement dernier ? *Ne nudus ambulet, et videant turpitudinem ejus*, etc. (Apoc., XVI, 15.)

3. La netteté parmi les gens qui ont un peu de politesse, n'est pas un des derniers soins que l'on apporte pour le corps. O Dieu ! quel soin de le tenir net ? de le garder de la crasse et de toute saleté ! quel soin d'avoir du linge blanc, des bains, et semblables commodités ! quel soin que les mains, que la face, etc., que la tête soient bien nettes, etc. Vous le savez, etc.

Et l'âme, quel soin prenez-vous de la nettoyer ? où sont les examens, les larmes de la pénitence, les sacrements, les actes de douleur ? quel usage faites-vous de la mortification ? où sont vos renoncements, etc.

4. Le traitement du corps dans ses maladies est encore un devoir que ne manquent pas de lui rendre ceux qui en ont tant soit

peu de soin. Les meilleurs médecins, et les remèdes les plus exquis ne lui sont point épargnés, etc.

Et pour l'âme, use-t-on souvent des remèdes de la pénitence, de l'antidote de la communion, de la mortification, des vertus contraires à nos dérèglements ? etc. Consultez-vous vous-même, et jugez par là de ses faiblesses, ou de son embonpoint ? etc.

5. Enfin, l'on ne dénie point au corps le repos qui lui est nécessaire, les récréations, les divertissements raisonnables, et semblables soulagements qui peuvent contribuer à sa santé et à son embonpoint, etc.

Mais qu'avons-nous de semblable pour l'âme, me direz-vous ? L'oraison fervente, ces petits traits et les élancements secrets de notre cœur vers Dieu ; les actes intérieurs de son amour au milieu de nos occupations les plus sérieuses, les aspirations secrètes parmi nos petits ennuis et les importunités des tentations qui nous font désirer le paradis, ou de réjouir le cœur de Dieu dans nos emplois et dans nos applications. Ce sont autant de petits rafraîchissements à nos âmes parmi les misères et les accabllements de cette vie. C'est ce que pratiquait si admirablement le Prophète-Roi. Ses Psaumes sont tout parsemés de semblables clameurs de son cœur. *Quid mihi est in celo, et a te quid volui super terram ?* « Qu'est-ce que je puis désirer, ô mon Dieu, disait-il, au ciel ou sur la terre, sinon vous ? » (Psal. LXXII, 25.) *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei mei*, etc. : « Quand pourrai-je avoir le bien de paraître devant la face de mon Dieu ? » (Psal. XLI, 3.) *Satiabor cum apparuerit gloria tua* : « Ah ! mon Dieu, je serai rassasié lorsque je verrai votre gloire. » (Psal., XVI, 16.) *Quis mihi dabit pennas sicut columba, et volabo ?* etc. « Hélas ! qui me donnera des ailes de colombe, et je volerai au lieu de mon repos ? » (Psal. LIV, 7.)

Mais le moyen de ne manquer point à tous ces devoirs, me direz-vous, et de rendre à notre âme ce que nous lui devons ?

TROISIÈME POINT

Que je tranche en un mot. Le seul avis que je vous donne, est celui que pratiquait le même Prophète-Roi : *Anima mea*, dit-il, *in manibus meis semper* : « Je tiens toujours mon âme en mes mains. » (Psal. CXVIII, 109.) Ce que l'on craint de perdre, ou ce que l'on garde soigneusement, on le tient toujours dans ses mains : on l'a toujours devant ses yeux, on y pense toujours. Une dame parée d'une belle robe, enrichie de perles et de diamants, elle y porte souvent les yeux ou la main, etc. ; une place d'importance, on y fait bonne garde, on y fait la ronde jour et nuit ; on y renouvelle d'heure en heure les sentinelles, on craint les surprises, et les ennemis. Voilà les soins que nous devons à notre âme : *Anima mea in manibus meis semper*, de veiller incessamment dessus. *Omni custodia custodi cor tuum* : d'y faire bonne garde. (Prov., XXIV, 3.) *Vigilate, quia adversarius vester diabo-*

lus circuit, etc.: Veillez, dit saint Pierre, *parce que votre adversaire qui est le diable, rôde toujours alentour de vous pour vous surprendre.* » (1 Petr., V, 8.) Veillez donc; et d'autant plus, que les précieux joyaux de la grâce, et des dons du Saint-Esprit, sont placés dans un corps fragile, et exposés à beaucoup d'ennemis; que tous nos sens sont autant d'ouvertures et de portes par lesquelles ils peuvent entrer. Ne nous fions point dans nos forces; mais en Celui seul qui est notre force, qui veille et qui combat pour nous, Celui qui ayant orné et enrichi notre Âme de ses grâces en cette vie, les lui conservera, s'il lui plaît, et l'introduira dans sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLIV.

Pour le XV^e Dimanche après la Pentecôte.

DES CAUSES DE LA MORT SPIRITUELLE.

Tunc qui portabant steterunt. (Luc., VII, 14.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus allant en la ville de Nahin avec ses disciples, en approchant la porte de cette ville, il eut en rencontre le convoi d'un jeune homme que l'on portait en terre, qui était fils unique d'une femme veuve, qui suivait le corps en pleurant, et qui était accompagnée d'un grand nombre de personnes de la ville. Notre-Seigneur fut ému de compassion en voyant cette pauvre mère désolée; et s'approchant du cercueil, ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Jésus toucha le cercueil, et dit au mort : Jeune homme, levez-vous, c'est moi qui vous le dis. Et en même temps ce jeune homme se leva sur son séant, et commença à parler; et Jésus le rendit à sa mère, qui changea ses pleurs et ses doléances en joie et en remerciements envers son bienfaiteur. Tous les assistants qui virent ce miracle, furent saisis d'étonnement, et dirent entre eux : Certainement voilà un grand prophète, qui s'est levé parmi nous, et il a plu à Dieu de visiter son peuple; et le bruit de cette action mémorable se repandit par toute la Judée. »

Voilà l'exposition de notre évangile; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Si l'approche d'un grand fait espérer quelque grâce, qu'a dû espérer cette mère désolée, ayant à la rencontre Jésus, qui est la source de toutes grâces et bénédictions? Ses approches, ses rencontres, ses regards, ses attouchements, et ses paroles sont toujours favorables et salutaires aux affligés, aux pécheurs et aux misérables, etc. Saint Matthien, saint Pierre, Zachée, la Madeleine, le centenier, la Samaritaine et l'hémorroïsse en font foi, etc. Cette mère désolée et ce cher mort peuvent y tenir leur rang : *Tetigit loculum, etc., Tibi dico, Surge, etc.* Notre-Seigneur touche et parle, et l'effet s'en ensuit sur-le-champ.

C'est un trait de puissance et de charité infinie, de retirer du tombeau, ou de l'extrémité de la maladie, mais il n'est pas

moindre de prévenir le mal par l'éloignement de la cause. Rendre dix mille écus à celui à qui on les a volés, c'est une faveur signalée; mais elle ne l'est pas moins, d'empêcher qu'il ne tombe entre les mains des voleurs, et que son bien ne lui soit enlevé.

Nous tenons cela pour grand et pour rare dans la vie et dans les biens du corps : il est cependant d'autant plus grand, et d'autant plus important dans les maladies, et la mort spirituelle de l'âme.

1. Parce que l'âme et sa vie sont plus considérables que celle du corps : *Quid prodest homini? Quam commutationem dabit homo?* (Matth., XVI, 26.) Toutes les choses visibles et d'ici-bas ne valent pas une âme : leur perte ou leur gain ne touchent pas celui qui en connaît le prix. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit qu'il ne faut pas beaucoup appréhender ceux qui nous peuvent ôter celle-là; mais celui qui nous peut ôter celle-ci, etc. *Nolite timere eos qui occidunt corpus, etc., sed potius timete eum qui potest et corpus, et animam perdere in gehennam* (Matth., X, 28.) Et il est de la dernière prudence de prévenir le mal avant qu'il soit arrivé : *Ante languorem adhibe medicinam*, dit le Sage (Eccli., XVIII, 20). C'est pourquoi Notre-Seigneur inculque si souvent cet avertissement : *Orate, videte, vigilate, etc.* (Marc., XIII, 33.)

2. Parce qu'étant arrivé de perdre la grâce, et de mourir spirituellement, il n'est pas en notre pouvoir de nous relever : *Non est volentis, sed miserentis Dei.* (Rom., IX, 16.) *Non sumus sufficientes a nobis tanquam ex nobis, etc.* (II Cor., III, 5.) C'est un effet de la seule grâce et miséricorde de Dieu.

3. C'est que nous portons en nous la semence et les causes funestes de la mort et du péché : *Proni sunt sensus hominis ad malum, etc.* (Gen., VIII, 2) *Ecce in iniquitatibus conceptus sum.* (Psal. I, 7.) *Sentio aliam legem in membris*, dit saint Paul, *scio quia non habitat in me, hoc est, in carne mea, bonum, etc.* (Rom., VII, 18.)

Heureux celui qui peut prévenir ce mal, et en retrancher les occasions et les causes. Le tout va à les bien connaître, enfin que étant connues, on s'en donne de garde, on les prévienne, etc., et qu'on n'y tombe pas. Le bon ordre et le juste tempérament des quatre humeurs en l'homme, est la cause de la santé et de la vie; comme au contraire, le désordre et l'excès, la cause de la maladie et de la mort; disons la même chose à l'égard de l'âme, de nos passions et de leur dérèglement. C'est la cause de tous les péchés, qui sont appelés par saint Jean *Mors secunda.* (Apoc., XX, 14.)

Partition. — Voyons dans ce discours, outre le dérèglement et l'emportement des passions, quels sont les quatre porteurs qui traînent avec plus de violence tous les hommes dans la mort funeste du péché. La déduction de ces quatre causes fera l'économie et le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Les funestes porteurs qui conduisent tous

les hommes à la mort spirituelle du péché, sont quatre : la jeunesse et l'espérance d'une longue vie; la présomption de la miséricorde de Dieu; l'acoutumance et l'habitude au mal; l'oubli de Dieu, des fins dernières; et surtout, la rigueur de ses jugements.

Premier porteur. — La jeunesse qui a tant d'avantages et de si bonnes qualités pour l'acquisition et la pratique des vertus, venant à se corrompre, est une cause des plus funestes de tous les vices et de tous les dérèglements dont un homme soit capable, selon cette maxime de la médecine qu'on peut aussi fort bien appliquer à la morale chrétienne : *Corruptio optimi pessima*. En effet, si la malignité de la nature corrompue vient à étouffer les semences de la grâce et les bonnes inclinations naturelles, dans quels dérèglements n'est pas capable de tomber une jeunesse vigoureuse, qui a pour apanage l'aveuglement, l'ignorance, l'imprudence, l'inconsidération, le défaut d'expérience, la fougue et la violence des passions, la témérité, l'ambition, la vanité, le désir passionné de la gloire? Ajoutez à cela la vivacité du sang, qui rend cet âge plus sensible à la gloire, à l'honneur, aux divertissements, qui ne se bornent jamais dans la médiocrité; mais qui vont toujours à l'excès et à l'extrémité.

Voilà le premier porteur, et le plus fatal qui engage plus ordinairement les hommes à la mort funeste du péché, et par conséquent qui porte plus violemment à la damnation.

Vous avez un exemple signalé de ceci dans la Sagesse, en la personne des libertins, qui font voir les emportements d'une jeunesse corrompue et dépravée : *Venite ergo, fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura, tanquam in juventute celeriter*, etc. : « Venez donc, disent-ils, et goûtons des biens du monde pendant que nous le pouvons; jouissons des créatures tandis que notre jeunesse nous le permettra. » (Sap., II, 6.) *Vino pretioso et unguento nos impleamus*, etc. : « Remplissons-nous de vin délicieux, et nous parfunons de senteurs. » (Ibid., 7.) *Coronemus nos rosis, et nullum pratum sit quod non pertranseat luxuria nostra*, etc. : « Couvrons-nous de roses, avant qu'elles soient flétries, et ne passons aucun lieu sans laisser des marques de notre débauche (Ibid., 8); et toutes les autres impiétés rapportées en ce lieu, qui semblent y avoir été couchées par le Saint-Esprit, pour marquer les dérèglements de la jeunesse de ce temps.

En voici (N.) le correctif et le tempérant. Pensez, jeunes libertins! 1. à l'injure que vous faites à Dieu auteur de toutes les grâces qui sont en vous, l'abus que vous faites irréparablement d'un âge si propre à la vertu, où la grâce, les bonnes inclinations, et l'éducation vous en facilitent l'acquisition : *Nulla ætas*, dit saint Jérôme, *immatura celo*; mais la jeunesse y a plus d'avantage qu'aucun autre. Les jeunes et les vieux peuvent servir Dieu, dit le Psalmiste : *Juvenes et senes laudent Domi-*

num (Psal. CXLVIII, 12); mais pourtant : *Ex ore infantium perfecisti laudem*, etc. (Psal. VIII, 3.)

2. Quelle honte et quelle confusion de prodiguer les prémices de l'âge, si précieuses, et que Dieu s'est toujours réservées en toutes choses, et dont il est fort jaloux! etc.

3. Mais quel aveuglement de ne pas connaître qu'il en meurt incomparablement plus de jeunes que de vieux! il y a plus de témérité, comme nous avons dit, dans la jeunesse, on se hasarde plus, on se choie moins, on vit sans considération ni réflexion. Les jeunes, dit le proverbe, ont la mort à dos, elle les frappe et les surprend, sans y penser; et les vieillards l'ont devant eux.

4. Mais le grand mal, c'est que n'ayant semé que dans la chair toutes sortes de misères et de corruption, ils n'en moissonnent aussi que misère et que corruption : *Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem*, etc. (Galat., VI, 8.)

5. Pensez-y donc, jeunes gens; ce fils unique, jeune, et héritier de grands biens, meurt; Jésus-Christ ne vous retirera pas du tombeau par miracle comme lui : ne vous y fiez pas : *Deus non irridetur*. Vous n'avez semé et laissé partout que des marques de corruption, que d'abomination et de péchés, vous n'en moissonnerez qu'un rigoureux jugement, que peines et que damnation, qui sont les fruits et les funestes effets du péché : *Nolite errare, Deus non irridetur; quæ seminaverit homo, hæc et metet*, etc. (Ibid.)

Deuxième porteur. — Le second porteur qui accompagne la jeunesse, et qui ne cause pas moins de désordre dans le monde, c'est la présomption de la miséricorde de Dieu. Il reste en apparence quelque étincelle de foi et de créance à Dieu, en ceux qui présument de sa bonté; mais qui va dans l'excès, et qui donne aussi aux extrémités. On croit bien que Dieu est juste, mais qu'étant bon, il fera miséricorde; et sur ce principe on se promet une longue vie, et qu'à quelque heure qu'on retourne à lui, il fera miséricorde; et on aura un bon peccari. Voilà ce qui facilite le péché, ce qui fait qu'on entasse crime sur crime, et qui précipite tant d'âmes à la damnation.

Voici l'antidote et le remède que le Saint-Esprit, que les saints Pères et la raison apportent à ce mal :

1. C'est à ces sortes de gens qu'il est dit par le Sage : *Ne dixeris apud te; Peccavi, et quid mihi accidit triste?* « J'ai péché, il est vrai; mais quel mal m'en est-il arrivé? » (Eccli., V, 4.) Il est vrai que Dieu est un bon créancier, et qu'il a patience longtemps; mais aussi il se fait payer au double : *Altissimus enim est patiens redditor*, etc. (Ibid.) Ne dites pas : *Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur*. (Ibid.) Ne faites pas sonner si haut le mot de miséricorde en Dieu. Souvenez-vous que sa colère et sa justice vont de pas

égal avec sa miséricorde : *Misericordia enim et ira ab illo cito proximant*, etc. (Ibid.)

Apprenez de l'Apôtre que lorsque pour pécher plus impunément vous publiez davantage la clémence et la bénignité de Dieu ; c'est lorsqu'il aiguise davantage le glaive de sa justice contre vous : *An divitiis bonitatis Dei, et patientiæ, et longanimitatis contemnis? Ignoras quoniam bonitas Dei ad pœnitentiam te adducit?* (Rom., II, 4.) Rendez-vous à l'avis du Sage : *Ne différez pas votre conversion, la remettant de jour à autre, parce que la colère de Dieu viendra en un moment fondre sur vous pour vous perdre : « Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem : subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te, »* etc. (Eccli., V, 8, 9.)

2. Voici ce que disent les Pères. Saint Augustin : *Agens pœnitentiam ad ultimum, si securus hinc exit, ego non securus*, etc. S. Fulgence (ad Petr. diac.) : *Nullus sub spemisericordiæ debet diutius in peccatis remanere, cum nolis in corpore, sub spe salutis diutius ægrotare*, etc.

3. En effet, est-il juste que Dieu étant bon, vous lui soyez méchants ? *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum?* (Matth., XX, 15.) Quelle ingratitude que celle-là ? etc.

4. Quant au bon *peccavi* que vous vous promettez, pour un qui vous citerez qui l'a eu, combien y en a-t-il qui ne l'ont point eu ? Demandez-le au mauvais larron, à un Antiochus, à un Judas, et à cent mille autres, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, etc.

5. Hélas ! il ne faut qu'un petit accident, une fluxion, un catarrhe, une apoplexie, qui ôte la parole, où sera la confession, et le bon *peccavi* ? Ajoutez à cela l'oubli, l'interdiction, et la surprise des parents, qui vont plutôt aux médecins qu'aux prêtres et aux sacrements ; c'est un juste jugement de Dieu, comme nous dirons tantôt, que l'oubli de Dieu en ce moment, etc.

Que toutes ces raisons donc vous rendent sages, et vous fassent prévenir cette heure fatale, qui ne dépend nullement de nous, ni de notre disposition. Priez Dieu, que la considération de tous ces inconvénients arrête ce funeste porteur de la présomption de la miséricorde de Dieu, par une véritable et sérieuse pénitence, tandis que vous le pouvez, et que vous en avez la disposition : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra*, etc. (Psal. XCIV, 8.)

Troisième porteur. — Le troisième porteur est l'accoutumance, et l'habitude au mal. Nous ne pouvons mieux faire voir le ravage que fait ce funeste porteur, qu'en faisant voir la difficulté qu'il y a d'y apporter du remède. Quand l'Écriture sainte en parle, c'est toujours en des termes d'impossibilité et de difficulté presque insurmontable. Elle en parle comme des maux invétérés qui deviennent et sont tenus pour incurables : *Languor prolixior gravat medicum*, etc. (Eccli., II, 10.) *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea*, etc. (Prov., XXII,

9.) Les vices de la jeunesse passent jusque dans les moelles, dit Job (XXI, 24.), etc. *Difficulter eraditur*, dit saint Jérôme, *quod rudēs animi perbiberunt*, etc.

Jérémie montre la malignité de ce porteur et l'impossibilité qu'il y a d'en revenir, quand il dit : *Si mutare potest Æthiops pellem suam, et pardus varietates suas, et vos poteritis beneficere, dum didiceritis malum?* etc. (Jerem., XIII, 23.) Libertins ! que dites-vous à cet oracle du Saint-Esprit ? L'habitude, disons-nous ordinairement, est une autre nature. C'est le sentiment de saint Basile : *Consuetudo vetustate firmata naturæ vim obtinet*. C'est en ce sens que saint Augustin dit de lui-même : *Ligatus eram non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate : ex voluntate perversa facta est libido ; dum servitur libidini, facta est consuetudo ; et dum consuetudini resistitur, facta est necessitas*, etc.

Vouloir arrêter ce funeste porteur quand il a pris sa course ; c'est comme qui voudrait arrêter une meule de moulin qui a pris sa chute par le penchant d'une montagne fort roide. Jugez quelle violence il faudrait faire ; et si vous joignez à l'habitude de la fougue et la violence des passions qui enflamment, comme dit saint Jacques, cette roue funeste de la nature corrompue, et excitée par tant de souffles furieux de l'enfer et de nos ennemis : jugez, dis-je, quel moyen de l'arrêter et de ne s'y laisser pas emporter ? *Inflammat rotam nativitalis nostræ inflammata a gehenna*, etc. (Jac., III, 6.)

C'est en ce cas même que les théologiens disent que l'habitude est un péché particulier, et qu'elle fait un état de péché par tant d'actes réitérés qui ont tellement infecté la volonté, qu'elle est en disposition de commettre incessamment le péché ; ce que saint Pierre appelle, parlant de la lubricité des regards : *Oculus plenus adulterii, et incessabilis delicti*, etc. (II Petr., II, 14.)

Jeunesse corrompue, apprenez de cet excellent Père des novices, qui, voulant faire voir à ses religieux l'importance de travailler de bonne heure à la mortification, et à déraciner les vices qui sont attachés à notre misérable nature, les envoyait arracher à force de bras un gros baliveau, ou un chêne déjà assez gros dans le désert. Et ces pauvres enfants obéissant voyaient bien qu'ils y perdraient leur temps. Et après avoir bien sué sans rien gagner, il leur commandait d'arracher de petits chêneaux d'un jeune plan, qui n'étaient encore que des sions et de petits brins qu'ils tiraient de la terre tout d'un coup ; leur faisant voir par là qu'il ne fallait pas attendre à la vieillesse à déraciner et arracher les mauvaises habitudes, et qu'il était dangereux de pécher par accoutumance, etc.

Quatrième porteur. — Le quatrième et dernier porteur qui précipite à l'extrémité de tous les vices, c'est l'ignorance et l'oubli de Dieu : comme la présence du soleil et de sa lumière fait la joie, la beauté et la fécondité de ce bas monde ; comme ses influences causent toutes les productions et le bel or-

dre que nous y voyons : aussi la présence et le souvenir de Dieu cause tout le bon ordre, la joie et la consolation dans une âme; c'est toute sa beauté, tout son bonheur; c'est ce qui règle et met tout l'ordre dans ses actions : *Ambula coram me*, dit Dieu à Abraham, *et esto perfectus*. (Gen., XVII, 3.) Tout ira bien dans ta conduite, si tu marches devant moi et à la faveur de ma lumière et de ma grâce. C'est ainsi qu'on porte toutes ses actions à la perfection, et que le juste se perfectionne dans les vertus : *Semita justi quasi lux splendens, crescit usque ad perfectam diem*. (Prov., IV, 18.)

C'est la différence des actions des bons et des méchants, que celles des bons sont toutes faites dans la lumière, et qu'ils ne craignent point qu'on les voie, parce qu'elles ont leur principe en Dieu : *Venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo facta sunt*, (Joan., III, 21.) Au contraire, celles des méchants étant faites dans les ténèbres, ils tombent dans des abîmes effroyables de crimes, ils ne travaillent que pour l'enfer et ne font rien pour le salut, ni pour le paradis, etc.

Ne vouloir point avoir Dieu présent, et dire hautement : *Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus* (Job, XXI, 14), c'est vouloir supprimer et étouffer tous les mouvements de la grâce et de la syndérèse; c'est renoncer à ses lois qui sont ses voies, pour pécher plus impunément : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus : corrupti sunt et abominabiles facti sunt*, etc. (Psal. X, 5.) *Non est Deus in conspectu ejus, inquinatae sunt viæ illius in omni tempore*. (Psal. XIII, 1.) Vous n'avez point eu Dieu devant les yeux; toutes vos actions seront souillées et infectées du péché.

Qu'est-ce que le péché? C'est une aversion de Dieu, et un détour de sa loi, pour se joindre à la créature : *Aversio a Deo, conversio ad creaturam*. C'est un mépris de Dieu, et un attachement à la créature, etc. Que dit l'avare, quand il convoite désordonnément l'argent? il dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu pour moi que cet or, que cet argent que je veux gagner et posséder injustement. Que dit l'ambitieux, le vindicatif et le voluptueux? que cet honneur, cette vengeance, cet assouvissement de sa convoitise est son Dieu. Il passe plus avant : Qu'on ne me parle point de Dieu maintenant, je ne veux pas, dit-il, qu'il y en ait, pour faire plus librement ce que ma passion me suggère : *Dixit insipiens : Non est Deus*, etc. Voilà le funeste porteur qui précipite tant d'âmes dans le désordre, et dans le péché, l'ignorance, le mépris et l'oubli de Dieu.

Ces infâmes vieillards ne l'avaient pas présent, quand ils tachèrent de surprendre la chaste Susanne : *Everterunt sensum suum et declinaverunt oculos suos, ut non viderent eam, neque recordarentur judiciorum justorum*. (Dan., XIII, 9.) Susanne au contraire ne l'oublia pas quand elle ne consentit pas à leurs infâmes désirs, et qu'elle se résolut plutôt à la mort, que de pécher contre Dieu.

David n'avait pas Dieu présent, quand il abusa de Bethsabée, et exposa Urie son mari cruellement à la mort. Joseph avait Dieu présent quand il résista à sa maîtresse, et qu'il épousa plutôt une prison que de l'offenser. Salomon, au contraire, ne voyait pas Dieu et ne communiquait plus avec lui dans l'oraison; comme il faisait autrefois, quand il s'allia contre sa volonté à tant de femmes idolâtres, et qu'il sacrifia à toutes leurs idoles.

Direz-vous, libertins, que celui-là l'avait ignoré? Êtes-vous plus sages et plus favorisés de Dieu que lui, pour dire que vous n'en viendrez pas là? Tremblons (N.) à cet exemple, et disons souvent : *Notam fac mihi viam in qua ambulem*. (Psal. CXLII, 8.) Ne nous abandonnez point de vos grâces : *Ne avertas faciem tuam a me : et Spiritum sanctum ne auferas*, etc. (Psal. L, 13.) Que plutôt votre saint Esprit nous montre la voie droite que nous devons tenir : *Spiritus tuus bonus deducet me in viam rectam*, etc. (Psal. CXLII, 9.)

Cette voie droite, ô mon Dieu! ce sont vos saints commandements, c'est votre sainte volonté qui est toute sainte, laquelle étant toujours devant nos yeux, nous gardera des précipices de la mort du péché, et nous fera marcher par les sentiers de la grâce et des vertus, lesquelles, si nous les pratiquons fidèlement en cette vie, nous conduiront infailliblement dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLV.

Pour le XVI^e Dimanche après la Pentecôte,

DU PÉCHÉ D'ENVIE.

Cum intraret Jesus in domum cujusdam principis Pharisæorum Sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum. (Luc., XIV, 1 seqq.)

Exposition de l'Évangile. — « Jésus étant entré un jour de Sabbat en la maison d'un prince d'entre les Pharisiens pour y prendre sa réfection, tous ceux qui étaient dans la maison l'observaient pour voir ce qu'il ferait. En même temps on lui présenta un hydropique. Notre-Seigneur voyant bien que c'était pour le guérir, demanda aux docteurs de la Loi qui étaient là présents : Est-il permis de guérir au jour du Sabbat? Ils se turent et n'osèrent répondre. Mais Jésus prenant cet homme, le guérit et le laissa aller. Puis s'adressant aux autres, il leur dit : Qui est celui d'entre vous qui a un bœuf ou un âne, que s'il vient à tomber dans un puits en un jour de Sabbat, ne l'en retirera-t-il pas incontinent? Ils n'eurent point de réplique à faire. Ensuite Notre-Seigneur observant que ceux qui étaient conviés se mettaient en peine pour avoir le premier rang à la table, leur exposa ces paroles : Quand vous serez invité en un festin, leur dit-il, ne choisissez pas le plus haut bout, de peur qu'il n'arrive que celui qui vous aura invité n'ait aussi prié une personne de plus grande considération que vous, et que le voulant placer, il ne vous dise : Faites place à monsieur, reculez plus bas; ce que

vous ne pourrez faire sans confusion. Mais quand vous serez invité par quelqu'un, prenez toujours le plus bas lieu, afin que lorsque celui qui vous a convié sera venu, vous voyant en ce lieu, il vous dise : Mon ami, ce n'est pas là votre place, montez plus haut. Pour lors ce vous sera un honneur devant tous ceux qui seront présents à table avec vous. Car, ajoute-t-il, quiconque s'humilie, sera exalté; et qui s'élève, sera humilié.»

Voilà le récit de l'Evangile de ce jour; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Les paroles, les actions, et les miracles de Notre-Seigneur, jusqu'aux moindres, sont pleins de mystères. Ce sont des avertissements, des exemples, et des instructions pour nous. L'Evangile de ce jour nous en fournit un grand nombre : 1. Jésus mange chez un Pharisien, qui était un de ses ennemis. 2. Il y guérit un hydro-pique un jour du Sabbat. 3. Il leur enseigne l'humilité, et à choisir toujours le plus bas lieu. Nous pourrions tirer trois sujets et trois belles instructions de cet exemple de notre Sauveur. 1. De se réconcilier avec ses ennemis, de boire et manger avec eux, et les servir dans l'occasion. 2. De faire toujours le bien qui se présente en tout temps pour le soulagement du prochain, en quelque jour que ce soit, nonobstant le respect humain. En troisième lieu, de pratiquer l'humilité, de s'estimer toujours moindre que les autres, etc.

Mais l'unique enseignement auquel nous pouvons nous arrêter plus utilement, c'est de nous préserver de l'écueil fatal de l'envie où ont échoué tous les Pharisiens et les ennemis de Notre Seigneur, leur faisant épier, et censurer ses actions : *Et ipsi observabant eum.*

Car l'orgueil et l'amour-propre étant naturels et communs à tous les hommes, il n'y en a guère aussi qui étant attachés à leur propre bien et intérêt, ne portent quelque envie, et ne s'attristent de celui des autres, comme allant à la diminution du leur, qui est le propre de l'envie. Néanmoins comme il n'y en a point qui soient plus sujets à ce vice que les pauvres, qui ne portent pas seulement envie aux riches, mais à leurs compagnons et aux pauvres mêmes leurs semblables; c'est ce qui m'obligera de parler aujourd'hui de ce vice, à quoi les riches aussi bien que les médiocres pourront prendre quelque part : nous en partagerons le discours en trois points.

Partition. — Au 1^{er}, nous verrons les motifs de fuir, et d'avoir en horreur ce vice. Au 2^e, les effets pernicieux et les ravages qu'il fait dans un cœur qu'il a infecté et qu'il possède. Au 3^e les remèdes et les antidotes pour s'en garantir, etc.

PREMIER POINT.

Le premier motif qui nous doit donner horreur de l'envie, c'est que c'est le péché

du démon. C'est par l'envie qu'il a portée à l'homme, et particulièrement à l'humanité sainte du Fils de Dieu, qu'il est déchu du souverain bonheur qu'il possédait, et qu'il en a fait même déchoir l'homme après s'être perdu lui-même : *Per invidiam diaboli mors intravit in mundum.* (Sap., 11, 24.) Et il exerce encore aujourd'hui cette même envie contre tous les hommes. Ainsi l'envieux qui imite les démons, est pire en quelque façon que les démons mêmes qui ne se détruisent pas l'un l'autre; mais sont d'intelligence pour nous perdre : *Si Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus?* (Matth., XII, 26.) Les hommes donc se déchirant les uns les autres par l'envie, sont pires et plus cruels que les démons, etc.

Nous devons avoir en horreur l'envie, comme le plus grand de tous les péchés, parce qu'il détruit en nous la première et la plus grande des vertus, savoir la charité, qui nous lie et nous attache à Dieu notre souverain bien, et à notre prochain par le seul amour de Dieu. Autant que le bien est grand, autant aussi le mal est grand qui nous prive de ce bien-là; or quel plus grand bien que Dieu, qui est l'unique et le souverain bien. C'est ce qu'il dit lui-même à Moïse, lorsqu'il demanda à voir sa gloire : *Veni, ostendam tibi omne bonum.* (Exod., XXXIII, 19.) Moïse, dit-il, je te veux montrer tout le bien que tu peux souhaiter, tu le verras en ma présence : *Nemo bonus nisi solus Deus.* (Marc., X, 18.) Parce qu'il n'y a rien de bon que Dieu seul. La charité, dit l'Apôtre, ne souffre point dans un cœur d'émulation ni d'envie : *Charitas non emulatur* (I Cor., XIII, 4.) Elle est si douce et si pleine de suavité, qu'elle n'y souffre point le fiel de l'envie, etc. *Charitas benigna est, non agit perperam, non est ambitiosa, etc.* (Ibid., 1.) Cette charité est bénigne, elle surpasse les infirmités des autres, elle n'est point ambitieuse, colère, etc. : elle ne pense point au mal, elle croit tout, elle endure tout, elle permet tout, elle souffre tout.

Le troisième motif, c'est qu'il n'y a point de mal, et qui ait plus de malice que l'envie, parce qu'il y a moins d'apparence de raison. Les autres péchés sont colorés de quelque apparence de bien, d'intérêt, par exemple, ou d'honneur, ou de plaisir : celui-ci au contraire a le bien et la prospérité d'autrui pour objet de sa peine, de sa tristesse, et de son déplaisir.

Et en cela l'envie est semblable à l'araignée, qui tourne en poison le suc qu'elle cueille sur les plus belles fleurs, fort opposée en cela au génie de l'abeille, qui cueille également le miel sur l'absynthe et le romarin : ce que ne fait pas l'envie, qui fait son mal et son déplaisir du bien des autres : *Hanc qui habet, dit saint Cyprien, non suis malis, sed alienis bonis infelix est, etc.*

Quel plus grand mal que de périr par un poison secret, que l'on n'ose découvrir : *Calamitas sine remedio est odiosa felici.* Et en cela l'envieux est plus cruel que les vipères, qui ne naissent que par le déchirement

des entrailles de leur mère; et celui-ci ne vit que par le déchirement des siennes propres; peste aussi ancienne que le monde, et dont les saints n'ont point été exempts. Caïn ne pouvant supporter la vertu et la sainteté de son frère Abel, fit le premier meurtre et le premier fratricide du monde. Les enfants de Jacob ne pouvant supporter l'éclat de la vertu de Joseph leur frère, conspirèrent contre lui, et le vendirent à des étrangers: *Nec portat ei quidquam pacifice loqui.* (Gen., XXXVII, 4.) Saül ne pouvant supporter la vertu et les bons succès de David, conspira cent fois contre lui, et lui aurait donné mille fois la mort, si Dieu par une protection extraordinaire, ne l'en avait empêché, etc.

Mais cette furie n'a pas borné sa fureur à tous ces saints personnages, elle a passé jusqu'à porter sa dent sur la personne sacrée du Fils de Dieu; c'est elle qui l'a fait cruellement mourir. Pilate, tout infidèle qu'il était, la fort bien reconnu: *Sciebat quia per invidiam tradidissent eum* (Matth., XXVII, 28). Il savait fort bien que tout ce que les Juifs en faisaient, n'était que par l'envie des princes des prêtres, qu'ils lui portaient à cause de sa rare doctrine et des miracles qu'il faisait et qu'il attirait tout le monde à le suivre. Et cette envie a été compagne de toutes les actions de sa vie. *Ipsi observabant eum*, etc. Ils observaient tout ce qu'il faisait, *ut caperent eum in sermone*; afin de le surprendre, ou par ses paroles, ou par ses actions. Après cet exemple ne vous étonnez point si vous êtes l'objet de l'envie, et si on observe vos actions, et si l'envie trouve à redire à vos vertus, etc.

Un quatrième motif, c'est que l'envie étant un péché de pure malice, et par conséquent, contre le Saint-Esprit, il est d'ordinaire irrémédiable. Un impudique, après l'assouvissement de sa passion, est satisfait; l'homicide et le vindicatif de même, et l'envieux jamais; au contraire, plus il voit de bien au prochain, plus il s'en fait de mal à soi-même, et plus sa rage et sa tristesse augmentent, etc.; il meurt toujours, et ne meurt pas: *Parvulum occidit invidia* (Job, V, 2); c'est un vrai bourreau de soi-même; il ne le faut que laisser vivre, il se fait assez de mal: *Siculi non invenerunt tormentum majus* (Horat., epist. 2, vers. 58); il n'y a point de tyrannie, ni de tourment plus cruel. Letaureau d'airain n'était un mal que d'un quart d'heure; mais l'envie est un poison secret qui fait survivre à son propre supplice le cœur de celui qui en est possédé. Si cela ne suffit pas encore pour vous en donner l'horreur, voyons en peu de mots les qualités et les autres effets funestes de ce monstre.

DEUXIÈME POINT.

L'envie est une passion de l'appétit sensuel, un dérèglement de tristesse du bien et de la prospérité d'autrui, comme contraire au nôtre propre, ou une joie maligne de son mal et de son adversité. Monstre d'autant plus horrible et plus détestable, que contre tout ordre, il porte deux mouvements tout

à fait opposés dans un même cœur, et dans une même volonté; celui d'une tristesse mortelle du bonheur et de la prospérité d'autrui, en même temps celui d'une joie pernicieuse et maligne de sa disgrâce et de son infortune. Vice capital, furie cruelle et sanglante, qui pénètre dans ce qu'il a de plus saint et de plus inviolable dans les familles; qui partage le cœur du frère et de la sœur, de l'enfant et du père; qui a pénétré même le sanctuaire de l'empyrée, et y a partagé les anges mêmes contre Dieu leur créateur, etc., qui a porté la dent même, comme nous avons dit, sur la plus sainte et la plus divine vie qui fut, et qui sera jamais, celle de Jésus-Christ, que les Juifs n'ont accusé et fait mourir que par envie, etc.

Qu'on ne dise pas que cette contagion ne s'en prend qu'aux esprits faibles; elle infecte tout le monde; et il n'y a point d'âge, de sexe, ni de condition où elle ne porte sa dent et son venin: dans les inférieurs, parce qu'ils ne peuvent s'élever à ceux qu'ils voient au-dessus d'eux; dans les plus élevés, de peur que ceux qui sont au-dessous ne les égalent, et ne leur fassent ombre; dans les égaux, de crainte que les uns ne montent, et ne deviennent plus qu'ils ne sont. Voyez ce qui s'est passé en Caïn à l'égard de son frère Abel; dans Saül à l'égard de David. Lia et Rachel toutes deux sœurs, et toutes deux femmes de Jacob, sont blessées de ce monstre. Marie ne peut souffrir l'élévation d'Aaron et de Moïse ses frères. L'aîné du prodigue ne peut souffrir les caresses et l'accueil que son père lui fait. En tous états, et en toutes conditions elle trouve à mordre: *Figulus figulo invidet*. Mais elle est très-pernicieuse, et n'est pas supportable dans les plus spirituels, et en ceux qui font profession de la vertu. Cela se voit dans les ministres de l'Eglise réguliers et séculiers. Dans une communauté des plus saintes, si l'un se confesse et communie plus souvent, cela fait peine à un autre, à qui l'on n'accorde pas la même grâce. Si quelqu'un a quelque talent qui le produise, et qui le fasse estimer plus qu'un autre, le voilà aussitôt l'objet de la jalousie et de l'envie de plusieurs.

C'est que l'envie étant fille de la superbe, cette pestilente mère ne sait que c'est d'être stérile: *Invidia*, dit saint Augustin, *est filia superbiæ; ista mater superbiæ nescit esse sterilis; ubi fuerit, continuo parit: suffoca matrem, et non erit filia*.

Encore un coup. Quel plus grand châtiement, que du bien d'autrui en faire son propre supplice? Comme on ne se peut fuir soi-même, on porte aussi toujours son bourreau; et c'est ainsi que l'envieux est le plus cruel ennemi qu'il ait, etc.

Ne voit-on point en cela que Dieu prend plaisir à exalter celui que l'envieux veut déprimer et humilier, et que l'opprobre lui en demeure? Ses effets plus ordinaires sont la haine, les jugements, la défiance, l'inquiétude, la rage, le désespoir, la chuchoterie, les joies malignes; et le plus funeste

de tous, c'est que par un juste jugement de Dieu on s'attire souvent tous les maux que l'on souhaite au prochain. Voyons les remèdes.

TROISIÈME POINT.

Je les rapporte en deux mots. Tariessez les deux sources funestes qui produisent l'envie dans vos cœurs, la superbe et le défaut de charité, et vous avez le remède à ce mal; ôtez l'orgueil et l'amour-propre; entrez dans une basse estime de vous-même: estimez les autres plus que vous: désintéressez-vous en toutes choses: aimez le bien du prochain comme le vôtre, réjouissez-vous de ses succès, non moins, et plus, si vous voulez, que des vôtres; et vous verrez périr ce monstre dans votre cœur, et y succéder en sa place la suavité de la divine charité, qui vous donnant les avant-goûts de cette divine union, qui rend tous les biens communs dans le ciel, vous servira de gage pour les y posséder un jour sans ennui, sans dégoûts, et sans envie: bien et avantage que je vous souhaite avec la bénédiction du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONÉ XLVI.

Pour le XVII^e Dimanche après la Pentecôte.

DE L'AMOUR ET DE LA CHARITÉ ENVERS DIEU.

Diligas Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (Math., XXI, 37.)

Exposition de l'Evangile. — « Les Pharisiens étant un jour assemblés furent de compagnie trouver Notre-Seigneur, pour le tenter, et le surprendre, s'ils pouvaient, en quelque point de l'Ecriture. Et l'un d'entre eux qui était docteur de la loi, portant la parole, lui dit : Notre Maître, je vous prie de nous dire quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit. Voilà le premier et le grand commandement. Le second, qui lui est semblable, est celui-ci : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. En ces deux commandements sont compris toute la loi, et tout ce qu'ont enseigné les prophètes. Et comme Jésus voyait que tous les principaux d'entre les Pharisiens étaient là assemblés, il leur demanda : Mais vous autres, que pensez-vous du Christ ? de qui est-il fils ? Ils lui dirent, de David. Comment donc, leur dit-il, s'entendent ces paroles de David, qu'il dit par un esprit prophétique, parlant de ce même Christ : Le Seigneur a dit à mon Seigneur, sêez-vous à ma dextre jusqu'à tant que j'aie posé vos ennemis sous vos pieds pour vous servir d'escabeau ? Si David l'appelle son Seigneur, comment est-il son Fils ? Personne ne put lui répondre ; et depuis ce jour-là qui que ce soit ne fut si hardi de l'interroger davantage. »

Voilà le récit de l'Evangile ; tirons-en les fruits.

Prélude. — Oh ! que je serais savant,

oh ! que je serais éloquent, et capable de dire de belles choses, si j'avais une bluette du feu sacré du divin amour ! Quand ce feu divin fut descendu le jour de la Pentecôte dans le cœur des apôtres, il parut par les merveilles qu'ils dirent et qu'ils opérèrent dans leurs prédications. Que ne dit, et que ne fait un cœur qui aime ? *Da amantem, et intelligis quæ dico*, etc. *Facundum reddebat amor*, etc. Ecoutez une femme qui plaide la cause de son fils ou de son mari qu'elle aime d'un amour purement humain et naturel. Que ne dit-elle pas pour persuader et pour obtenir ce qu'elle veut : *Amanti nil difficile*, etc. « Il n'y a rien de difficile à ceux qui aiment ; » — tout leur semble possible : *Omnia possibilia sunt amanti. Ama*, dit saint Augustin, *et fac quod vis* : « Aimez, et faites ce que vous voudrez. »

2. L'importance et l'excellence de ce commandement paraît par les éloges et la recommandation qu'en fait Notre-Seigneur dans l'Ecriture, et particulièrement dans notre Evangile : *Primum et maximum mandatum*. C'est le premier, dit-il, et le plus grand des commandements. Grand de la part de l'autorité souveraine d'un Dieu qui le fait : grand dans le commerce et dans l'exercice qui est ordonné, comme le plus noble mouvement de notre cœur : grand dans sa fin et dans son objet, c'était beaucoup que Dieu le permît, et le souffrît, sans le commander ; grand en sa récompense, puisqu'il y va de la vie éternelle, si on le fait, et de la damnation éternelle si on ne le fait pas ; grand enfin dans la manière de l'accomplir et de l'exécuter, puisqu'il demande tout le cœur, toute la volonté, toutes les affections, toutes les puissances, et l'application, etc., *Ex toto corde tuo, ex tota anima tua*, etc. ; il est aussi le premier, puisque c'est la première obligation que contracte l'homme par la nature et par la dépendance qu'il a de Dieu ; grand, et le premier, puisqu'en son accomplissement consiste toute la loi : *Qui diligit, legem implevit*. (Rom., XIII, 8.) Cela devrait suffire pour y porter tous les hommes ; mais il en faut proposer quelques autres motifs, et des considérations plus particulières : c'est ce que nous ferons en cette exhortation, où nous verrons

Partition. — 1. Les motifs qui obligent l'homme d'aimer Dieu. 2. Les marques de cet amour. 3. Les obstacles ou empêchements contraires à cet amour. 4. Et enfin, les moyens de bien aimer Dieu, et de s'établir dans cet amour.

PREMIER POINT.

Le premier motif, Dieu le veut, il le commande, et ce, sous peine de damnation éternelle : *Diligas Dominum Deum tuum ex toto corde*, etc. *Qui non diligit, manet in morte*. (1 Joan., III, 14.) A ce mot d'amour sainte Catherine de Gènes s'extasiait et sortait d'elle-même par l'effort et par la tendresse de ce divin amour : comme au contraire, d'entendre parler de privation de

cet amour, on ne peut pas aimer Dieu, elle frémissait, elle tombait en pâmoison, pensant que les damnés étaient privés pour jamais de cet amour, etc.

Ah! ne suffisait-il pas, Seigneur, que vous permussiez et souffrissiez qu'on vous aimât, sans le commander? bien loin de là, vous menerez de perdre celui qui ne le fera pas. Et saint Paul le confirme : *Qui non amat Dominum nostrum Jesum Christum, anathema sit.* (I Cor., XVI, 22.) Les rois font tout pour être craints et redoutés de leurs sujets, Dieu seul fait tout pour obliger les hommes à l'aimer, etc. C'est aussi le premier motif qui nous engage à cet amour.

Le deuxième, c'est que non-seulement Dieu veut qu'on l'aime; mais il le mérite, et il renferme en effet absolument en soi, et à notre égard, tous les motifs de l'amour. C'est pour cela, peut-être, qu'il ne s'est point trouvé de roi qui ait fait des lois pour obliger à les aimer; parce qu'il s'en rencontrerait qui auraient des qualités si contraires et si disconvenantes à l'amour, qu'ils auraient eu honte de l'ordonner. Dieu seul, qui renferme en soi toutes les perfections aimables, peut et doit être aimé de tous les hommes, comme leur souverain bien, la beauté et la bonté par excellence. C'est notre Père, notre Créateur, notre conservateur, notre libérateur, notre sanctificateur, notre glorificateur et dernière fin, etc. Vous aimez les choses belles, les bonnes et les excellentes, etc., tout cela est souverainement et par éminence en Dieu, et par conséquent c'est un des plus pressants motifs que nous ayons de l'aimer.

Mais après tout vous l'avez ainsi promis, et vous en avez fait une déclaration solennelle au baptême; nous nous y sommes engagés; et d'ailleurs, ce n'est pas *gratis*, et inutilement, nos intérêts d'honneur, de plaisir, de récompense s'y trouvent.

En effet, que peut-il manquer de sa part, lui qui est souverainement bon et tout-puissant? Que manque-t-il au favori d'un prince, qui a le pouvoir de lui faire du bien et de l'agrandir? Hé! Dieu qui donne le pouvoir, la bonne volonté aux rois, manquera-t-il à faire du bien à ceux qui l'aiment, et qui le servent? *Omnia bona venerunt mihi pariter cum illa.* (Sap., VII, 11.) L'honneur, les biens, les grâces, les succès, les prospérités, les bénédictions dans les familles, l'abondance, la santé, la vie, les grâces, les vertus, cela peut-il manquer, ayant le cœur et l'oreille de celui qui les donne, et qui les possède en sa plénitude? *Gloria et divitiæ in domo ejus, etc.* (Psal. CXI, 3.) *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, etc.* (Rom., VIII, 8.) *Nil est damnationis iis qui sunt in Christo, etc.* (Ibid., 5.) Aimez et ne craignez point l'enfer, etc. *Promptuaria eorum plena, etc.* *Filiæ eorum compositæ, etc.* *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt, etc.* (Psal. CXLIII, 13-15.)

Comme au contraire, tous les maux et toutes sortes de malédictions sont réservées à ceux qui n'aiment pas Dieu : *Qui non*

diligit, manet in morte. Qui non diligit Dominum Deum, anathema sit. Malheur à celui-là en sa personne, en son corps, en son âme, en ses enfants, en ses affaires, en ses oraisons : *Oratio ejus fiat in peccatum.* (Psal. CVIII, 7.) Malédiction en ses elamps, en ses moissons, en ses entreprises; il aura tout le monde à dos : *Constitu super eum peccatorem, diabolus stet a dextris ejus; en ses procès : Cum judicatur exeat condemnatus. Fiant dies ejus pauci; fiant filii ejus orphani. Transferantur filii ejus, et mendicent, etc.* (Ibid., 6-10.) Mais la grande malédiction, c'est de ne voir jamais Dieu, et être séparé de lui pour jamais en sa mort. Malédiction qui comprend toute malédiction, etc. C'est ce qui est réservé à ceux qui n'aiment pas Dieu. Voyons quelles sont les marques de cet amour.

DEUXIÈME POINT.

Nous pouvons tirer les marques de cet amour par rapport à celles de l'amour naturel et humain.

Que font ceux qui aiment passionnément que qu'un d'un amour humain? Vous le savez : on a une telle complaisance pour eux, qu'on entre dans tous leurs desirs, et qu'on n'a point de plus grande affection, que de faire et d'accomplir toutes leurs volontés; on n'appréhende rien tant que de leur déplaire. Voilà la véritable marque que nous devons donner à Dieu de notre amour, au jugement même de Notre-Seigneur; si nous faisons volontiers ses commandements et accomplissons en toutes choses ses volontés : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me.* (Joan., XIV, 21.) *Hæc est charitas Dei, dit saint Jean, ut mandata ejus custodiamus, etc.* (I Joan., V, 3.) *Probatio dilectionis, dit saint Grégoire, exhibitio est operis.* Voilà la première marque de l'amour de Dieu en nous, si nous faisons ce qu'il nous commande.

La deuxième se tire aussi de ce qui se passe dans l'amour naturel des personnes que nous aimons. Que faisons-nous pour ceux que nous aimons? Nous ne bornons pas notre amour à leur seule personne; nous le faisons passer jusqu'à toutes celles qu'ils aiment, et celles qu'ils nous recommandent et qu'ils considèrent : on a si peur de leur déplaire, qu'on ne refuse rien aux personnes qui leur sont chères, ou qu'ils nous recommandent.

Voilà aussi la véritable pierre de touche de notre amour envers Dieu si nous aimons bien le prochain, qui est son image, et la personne qu'il nous a plus chèrement recommandée, et qui lui touche tellement le cœur, qu'il tient fait à lui-même les bons offices que nous lui rendons : *Quod uni ex his fecistis, mihi fecistis.* (Matth., XXV, 40.) Qu'il considère en sorte, qu'il ne fait qu'un même commandement pour nous obliger à l'aimer, et pour aimer le prochain : *Hoc mandatum habemus a Deo, dit saint Jean, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum, etc.*

(1 Joan, IV, 1.) *Si quis dixerit, dit le même disciple bien-aimé, quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est : « Si quelcun dit qu'il aime Dieu, et hait son prochain, il est menteur. » (Ibid., 20.) Et il en donne la raison : Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere? Car, dit-il, comment voulez-vous que celui-là aime Dieu, qu'il ne voit pas, qui n'aime pas son frère qu'il voit? » (Ibid.) C'est un commandement de Dieu, de nous aimer les uns les autres, dit saint Augustin. Et comment pouvons-nous aimer Dieu, duquel nous n'aimons pas le commandement qu'il nous fait d'aimer notre prochain? *Ipse Christus dicit, « Dedi vobis præceptum ut diligatis invicem; » quomodo diligis eum cujus odisti, præceptum? C'est donc là une des grandes marques que nous aimons Dieu, si nous aimons notre prochain.**

La troisième est de se réjouir de tout le bien de la personne que l'on aime, par qui que ce soit, et en quelque manière qui lui arrive : comme au contraire, c'est de ressentir et s'affliger du mal et déplaisir qu'il reçoit, par qui que ce soit, et en quelque manière qu'il lui soit causé : en un mot, c'est si on prend part à tous les intérêts d'honneur, de gloire, d'estime, de louange qui est rendue à Dieu ; si on ressent au contraire les outrages et les injures qui lui sont faits ; si par un véritable zèle de son honneur et de sa gloire on contribue à la sanctification de son nom, comme nous le demandons tous les jours, etc.

Hé! où est aujourd'hui l'amour et le zèle d'un David, qui convie tout le monde à connaître, à servir et aimer Dieu avec lui? *Venite, exsultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro, etc. (Psal XCIV, 1.) Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum. (Psal. XXXIII, 4.)* Qui ressent les injures et le déshonneur que les péchés publics et particuliers font à Dieu? Qui réprime les péchés scandaleux? le luxe, les blasphèmes, les profanations et prostitutions honteuses, les cajoleries et les insolences qu'on porte jusque dans le sanctuaire et dans les églises? Qui s'oppose, ou qui rompt la pointe d'une médisance et d'une raillerie des libertins et des athées dans les compagnies? Oh! il n'y a plus de Jean-Baptiste qui dise hardiment aux princes et aux rois : *Non licet tibi. (Math., XIV, 4.)* Il n'y a plus de Phinéas qui réprime le scandale et les outrages faits à Dieu et à sa religion ; il n'y a plus d'Ambroise, ni d'Athanase qui s'opposent aux dérèglements des mœurs, à l'insolence de l'hérésie, et aux blasphèmes terribles qu'on souffre aujourd'hui impunément dans la bouche des personnes qui font profession du Christianisme ; qui arrêtent le cours des mauvais livres qui corrompent les esprits. Où sont les pères, les pasteurs, les directeurs zélés qui fassent ôter les statues infâmes, les tableaux déshonnêtes, des salles, des jardins et des cabinets, qui déshonorent le Christianisme, et qui portent les péchés

de la lubricité dans les yeux et dans les âmes les plus innocentes. Il n'y a plus de David, qui entre en zèle contre tous ces dérèglements qui marquent le peu d'amour des chrétiens pour Dieu : *Tabescere me fecit zelus meus, etc. : « Mon zèle pour vous, dit-il, ô Seigneur! m'a fait sécher sur pied, voyant mes ennemis qui méprisaient vos commandements. » (Psal., CXVIII, 139.) Et les opprobres de ceux qui nous calomniaient, sont tombés sur moi : « Opprobra exprobrantium tibi ceciderunt super me, » etc. (Psal. LXVIII, 16.) *In matutino interficiebam omnes peccatores terræ, etc. : « Tous les matins je mettais à mort tous les pécheurs de la terre (Psal. C, 18) ; — « et les forces me sont manquées, voyant le nombre de ceux qui quittaient votre loi : « Defectio tenuit me pro derelinquentibus legem tuam. » (Psal. CXVIII, 53.)* Voilà les saillies d'un cœur qui aimait bien Dieu, et qui était sensiblement touché des péchés et des outrages qui étaient faits contre lui.*

La quatrième marque de l'amour, c'est la pensée, les discours et les entretiens qu'on fait de la personne que l'on aime. Voyez-moi un homme passionné de l'amour de quelque créature ; il ne pense, il ne médite, il ne parle que de sa beauté, de ses vertus et de ses belles qualités. Voilà l'occupation d'un cœur qui aime Dieu ; toute sa satisfaction est de méditer ses perfections, de rappeler souvent en son esprit la grandeur de ses bienfaits, de publier partout ses miséricordes, ses grâces, ses bontés, etc. Il ne se lasse jamais de les entendre dans la bouche des prédicateurs, de les lire dans les livres, d'en remplir son esprit et sa mémoire : *De dilecto nunquam satis, etc. « On ne saurait trop parler de l'objet aimé. » — Si vous parlez de Dieu, dit saint Pierre, servez-vous des paroles de Dieu : « Si quis loquitur, quasi sermones Dei, » etc. (1 Petr., IV, 11.) *Audite, et narrabo quanta fecit Deus animæ meæ, etc. : « Venez vous tous qui aimez Dieu, dit David, et je vous raconterai tous les biens qu'il a faits à mon âme, etc. (Psal. LXXV, 16.)**

5. Mais la grande et souveraine marque de l'amour, c'est de faire et de souffrir de grandes choses pour la querelle et pour la défense de l'objet aimé. Voilà la pierre de touche du véritable amour de Dieu, de souffrir et de faire de grandes choses pour lui. Voilà ce qu'ont fait les plus grands saints, voilà la devise de la grande sainte Thérèse, *Aut pati, aut mori, etc. : « Ou souffrir ou mourir. »* Voilà la pureté du véritable amour, où il n'y a point d'intérêts, de commodités, d'aise, de plaisir, de récompense ; où tout est dans la pureté du désintéressement, comme il se trouve dans la souffrance : *Amor magna operatur, si est; si renuit operari, amor non est, etc.*

C'est la gloire des apôtres et des martyrs, d'affronter les tyrans, de se moquer de leurs roues, de leurs gibets, de leurs grilles ardentes, des chevalets, des huiles bouillantes, du plomb fondu, et de tous les plus cruels supplices : *Cessit his lacerans fortiter ungula.* Tout a cédé à la grandeur de leur amour,

etc. C'est qu'un plus grand feu du divin amour empêchait la violence des plus cruels tourments. Hé! où trouverez-vous aujourd'hui qui aime Dieu? qui nous plaignons de la moindre petite incommode, du moindre petit mal; qui ne voulons souffrir la moindre injure, qui n'avons point assez de bouche pour exagérer les plus petites afflictions que Dieu nous envoie, qui n'est pas la huitième partie des peines qui sont dues à la justice.

C'est assez de ces marques pour vous faire voir, et faire réflexion si vous avez une bluette d'amour de Dieu. Voyons quels sont les obstacles, et ce qui empêche que nous ne lui donnions des marques de cet amour.

TROISIÈME POINT.

Vous le savez, mon Dieu! Ah! c'est premièrement que la convoitise, c'est que l'amour de nous-mêmes occupe tout notre cœur; c'est que l'amour-propre des sens, des plaisirs, des honneurs tient votre place dans le cœur de l'homme; c'est l'attache funeste qu'il a à soi-même, à ses sens, aux créatures, à ses intérêts.

C'est, mon Dieu! qu'il ne vous connaît pas; c'est qu'il ne connaît pas Jésus-Christ votre Fils, c'est qu'il ignore ses vérités, c'est qu'il ne sait pas ce qu'il a fait et souffert pour lui, qui sont les sources d'où on puise les motifs de votre divin amour, etc. *O homo! si scires donum Dei*, etc.: « *O homme! si tu savais le don de Dieu* (Joan., IV, 16); c'est en cela que consiste la vie éternelle, que la seule connaissance de Dieu : *Hæc est vita æterna, ut cognoscat te solum Deum verum*, etc. (Joan., XVII, 3.)

O mon Dieu! si le monde ne vous connaît pas, c'est qu'il ne médite pas vos bienfaits, soit généraux soit particuliers; c'est qu'il ne pèse pas la patience, la miséricorde, et toutes les bontés que vous exercez continuellement envers lui : *Non est qui recogitet corde*. (Isa., XXXVII, 11.) C'est qu'il ne considère pas les horribles tourments, et la cruelle Passion que votre Fils a soufferts pour lui sur la croix; il ne considère pas la patience, la douceur et la bénignité à l'attendre à pénitence; la communication de ses grâces dans ses divins sacrements; sa protection contre une infinité de malheurs qui l'accablent, s'il ne lui donnait la main à tous moments : il ne considère pas le souverain don et témoignage de son amour qu'il nous communique au divin Sacrement de l'autel, où il demeure avec nous dans nos ciboires et dans nos églises, d'où il écarte les malheurs, et une infinité de maux qui nous accablent, s'il ne s'opposait à la justice de son Père, etc.

C'est le défaut de mortification des passions qui s'opposent et qui combattent en nous ce divin amour : c'est qu'on écoute trop les maudites maximes du monde; qu'on ne s'oppose pas aux embûches et aux artifices de Satan, qui a levé l'étendard il y a six mille ans contre Jésus-Christ, et tous ceux qui font profession de l'aimer.

Quels sont donc les moyens, me direz-vous, de le faire quitter de ces obstacles, et d'exciter en nous ce divin amour? C'est l'objet de mon quatrième et dernier point que je tranche en peu de mots.

QUATRIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est la connaissance de Dieu, de ses divines perfections en lui-même, et de ses bénéfices envers nous : *Hæc est vita æterna, ut cognoscat te solum Deum*, etc. Hé! qui peut connaître vos divines perfections, ô mon Dieu! et vos bienfaits infinis envers nous, sans vous aimer? *In meditatione mea exardescet ignis*, dit David. (Psal., XXXVIII, 4.) Peut-on repasser par son esprit tous les bienfaits dont nous venons de parler, qu'on ne soit excité à l'amour et à la reconnaissance envers Dieu, qu'on n'ait horreur du péché, qu'on ne s'en repente, et qu'on ne s'en fasse quitter par la pénitence; qu'on ne le persécute en soi et dans tous les autres où il se rencontre, comme le seul ennemi du divin amour? etc.

Le deuxième moyen, c'est d'en parler et de s'en entretenir. Pouvez-vous parler et vous entretenir de l'amour de Dieu, que vous ne sentiez bon accroissement dans votre cœur?

Pouvez-vous lire les bons livres qui vous découvrent ses vérités, et ses miséricordes continuelles sur vous, sans être provoqué à l'aimer?

Pouvez-vous entendre sa parole dans la bouche des prédicateurs qui l'annoncent, sans vous exciter à l'aimer? *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via?* etc. (Luc., XXIV, 32.)

Ce sont là les moyens qui excitent et réveillent l'amour de Dieu dans nos âmes, et qui nous disposent à renoncer parfaitement à toutes choses, particulièrement à nous-mêmes, pour nous mettre en état de l'aimer, et le posséder éternellement dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLVI.

Pour le XVIII^e Dimanche après la Pentecôte.

DU JUGEMENT TÊMÉRAIRE.

Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? (Matth., IX, 4.)

Exposition de l'Évangile. — « Jésus venant de la contrée des Gézazéniens, montant dans une barque traversa un détroit de mer, et vint en la ville où il faisait sa principale résidence. Et comme il y entra, voici que trois ou quatre hommes portaient un pauvre paralytique couché dans un lit, et le lui présentèrent pour le guérir. Jésus voyant leur foi, dit à ce pauvre malade : Mon fils, prenez courage, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme-ci blasphème. Mais Jésus pénétrant leurs pensées, leur dit : Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs? Est-il plus difficile de dire à cet homme : Tes péchés te sont pardonnés, que de dire : Lève-toi et chemine? Or, afin que vous sachiez que

le Fils de l'homme a pouvoir de remettre les péchés sur la terre, aussi bien que de guérir les malades, il dit au paralytique : Levez vous, mon ami, prenez votre lit et vous en allez à votre logis. En même temps, il se leva, chargea son lit sur ses épaules, et s'en alla à sa maison. Ce que voyant la multitude du peuple qui était là présent, elle fut saisie de crainte, de voir cette merveille, et glorifia Dieu. »

Voilà le récit de l'Evangile de ce jour : tirons-en, s'il vous plaît, les fruits et profits.

Prélude. — Qui peut concevoir à quelle extrémité se porte un cœur qui est possédé de la haine, de l'animosité et de l'envie? Qu'y a-t-il de bon et de louable dans les plus saintes actions, et dans les saints mêmes, qu'il ne condamne? Nous en avons un exemple et une preuve des plus convaincantes dans notre évangile.

On amène un pauvre paralytique à Notre-Seigneur pour recevoir guérison ou soulagement dans son infirmité et dans sa misère : qu'y a-t-il de plus obligeant et de plus charitable? Notre-Seigneur considérant la misère de son âme, et comme un mal plus pressant, lui dit, que ses péchés lui sont remis, pour le disposer par là à recevoir guérison de sa paralysie corporelle. Ses ennemis, qui n'étaient là que pour l'observer et le syndiquer, taxent de blasphème une action si sainte, et si pleine de miséricorde et voulant par là donner des preuves de sa puissance et de sa divinité, on crie au meurtre et au blasphème. Ce que Notre-Seigneur recevant avec sa douceur et sa bénignité ordinaire, ne dit autre chose sinon : *Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?* Quel fondement avez-vous de condamner mon action, et mon procédé de blasphème? Est-il plus difficile de remettre les péchés que de dire à ce pauvre languissant qu'il se lève et qu'il marche? Et sans s'émouvoir davantage, il poursuit et achève ce qu'il avait commencé, redonnant la guérison au corps de ce pauvre malade, et la sainteté à son âme : et par ce miracle il prouve authentiquement sa divinité et sa puissance; et nous donne un avertissement en même temps de ne pas juger trop légèrement et témérairement des actions, ni des intentions de nos frères, etc.

Partition. — C'est ce qui me donnera occasion de vous traiter aujourd'hui de la malignité de ce vice : vous faisant voir : 1° sa malice, et les motifs que nous avons de le fuir; 2° ce que c'est, et en quoi il consiste; 3° ses causes, et les sources funestes d'où il procède; 4° quels en sont les antidotes et les remèdes.

PREMIER POINT.

C'est une maxime reçue parmi les médecins, que les maux cachés et inconnus sont difficiles à guérir; et pour l'ordinaire ils sont irrémédiables; parce que la cause ne

paraissant pas, on n'y peut appliquer le remède qu'avec peu de sûreté et de certitude : *Quod ignorat medicina, non curat*, etc.

Nous pouvons parler avec quelque proportion des maux intérieurs de l'âme comme de ceux du corps. Les péchés secrets du cœur, et qui se consomment dans la pensée, sont de cette nature : tandis qu'ils ne paraissent pas au dehors, ils demeurent irrémédiables, et il n'y a personne qui en puisse avertir, les corriger, et y apporter du remède : *Facilior est cura*, dit saint Cyprien, *ubi plaga conspicua*.

C'est le mal des jugements téméraires, que Dieu seul connaît, et qui demeurent cachés à tout autre; l'on n'en peut avertir, on ne peut même s'en garder, on n'y peut apporter des remèdes : *Væ soli*, dit le Sage, parce que, *si ceciderit, non habet sublevantem se* : « Malheur à celui qui est seul; s'il tombe, il n'aura personne qui lui donne la main, et qui le relève (Eccl., IV, 10). » Voilà le malheur de celui qui pèche par le jugement téméraire et dépravé qu'il fait des actions de son frère : car quoiqu'il commette cette sorte de péché au milieu des rues, et dans une foule de monde, il est seul; et parce que ce qu'il roule dans son cœur n'est connu que de Dieu et de lui seul, il n'a personne qui l'en puisse avertir; et il n'est pas même empêché de le commettre, et d'y continuer par le respect et la considération de ceux qui le voient, et qui, ne le connaissant pas, ne peuvent pas le lui reprocher, ce qui est le frein ordinaire qui retient les pécheurs de se licencier, et de se laisser aller au péché! *Maxima pars peccatorum tollitur, si peccanti testis assistat*, dit Sénèque. C'est pourquoi David se défiant de lui-même, disait à Dieu : *Ab occultis munda me, Domine*. (Psal., XVIII, 13.) Pardonnez-moi, Seigneur, les péchés cachés et secrets, que je ne connais pas, et dont je ne puis être averti, comme de mon adultère et de mon, etc.

Voilà le premier mal et la première malice du jugement téméraire, qu'il est caché, et par conséquent difficilement remédiable, etc.

Le deuxième mal qui se rencontre dans le jugement téméraire, c'est qu'il attaque la charité, cette reine des vertus. Il infecte le cœur du venin de la jalousie; il rompt les plus fortes alliances, et détruit les plus saintes amitiés. Une parole dite à l'oreille, un petit soupir exprimé innocemment et sans dessein, fait penser mal, et excite la jalousie dans un cœur tendre et délicat à l'affection, et donne atteinte à une amitié de vingt ans. Une parole brusque et inconsidérée fait ombrage, et cause une plaie irrémédiable dans le cœur; les querelles, les injures, et les emportements manifestes ne sont pas tant à craindre : car on se décharge, on s'éclaircit, on reçoit des avis salutaires qui nous ramènent; mais un soupçon, un jugement, et une méfiance secrète, ah! on ne la peut justifier, parce que le mal caché est dans le cœur : *Occulta pestis, sed gravissima*, dit saint Augustin, *quæ Deum fugat, et lacerat fraternam charitatem*, etc. Vous perdez l'es-

time dans votre esprit que vous devez avoir de votre frère, et vous mettez en état de ne l'aimer jamais, ou de n'en revenir que difficilement.

Le troisième mal, c'est que, jugeant les autres, nous nous jugeons nous-mêmes, et donnons sujet à Dieu de nous condamner : *Inexcusabilis es, o homo omnis qui judicas ! in quo enim judicas alterum, teipsum condemnas, etc., eadem enim agis quæ judicas, etc.* (Rom., II, 1.)

1. Notre malice et la malignité de notre cœur nous trahit, jugeant des autres par nous-mêmes, et de leurs intentions par les nôtres : c'est autant que si nous disions : Je ferais et jugerais ainsi : ou celui-ci juge le même, ou fait ce que je ferais en pareille occasion, qui est la dernière malice et dépravation.

2. Nous nous jugeons nous-mêmes, et soustrivons au jugement que Dieu fera un jour de nous ; c'est une vérité de l'Evangile, sortie de la bouche de la Vérité même : *Nolite judicare, et non judicabimini.* (Matth., VII, 1.) Jugeant des autres, nous nous soumettons à la même peine, et consentons tacitement d'être jugés et condamnés comme coupables, non-seulement du même crime que nous condamnons dans le prochain ; mais d'avoir méprisé la défense de Dieu, et d'avoir déshonoré son autorité.

Où qu'il est bon de ne juger et de ne penser mal de personne ; parce que c'est attenter au privilège du Fils de Dieu, auquel seul il appartient de juger : *Omne judicium Pater dedit Filio, Pater non judicat quemquam, etc.* (Luc., VI, 37.) Et c'est une quatrième raison, pour laquelle il nous est défendu de juger. Dieu nous a-t-il donné notre frère en charge pour juger des choses les plus cachées et les plus secrètes de son cœur ? *Tu quis es qui judicas alienum servum ?* (Rom., XIV, 4.) Où est la charité du prochain tant recommandée par Notre-Seigneur ? Cela suffit pour faire connaître la malice du jugement téméraire, etc. Voyons ce que c'est ; et en quoi il consiste.

DEUXIÈME POINT.

Saint Thomas dit qu'on commet un jugement téméraire, quand on juge des choses occultes et cachées par de légères conjectures, et ce, sans autorité et pouvoir.

1. Je dis : Sans autorité et pouvoir. C'est en ce sens que le jugement téméraire est appelé *judicium usurpatum*, une usurpation et une ténacité, etc., d'autant plus criminelle, que ce droit n'appartient qu'à Dieu, et à ceux auxquels il a confié son autorité. Tout le monde s'en mêle, et s'érige en souverain pour juger son frère, etc. Apprenez, (M. F.) du Fils de Dieu même ce que nous devons faire, quand il est question de porter jugement contre le prochain, quelque conviction que nous ayons de son crime : *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* (Joan., VIII, 7.) Que celui, dit-il au sujet de la femme adultère, qui est le plus juste de la compagnie, lui jette la première pierre. Cependant c'est le péché le plus commun et

ordinaire des dévots et des spirituels, etc., prenant mal, et s'attribuant injustement cette parole de saint Paul, *Spiritualis homo judicat omnia, etc.* : que « l'homme spirituel doit juger toutes choses. » (I Cor., II, 15.)

2. J'ai dit des choses occultes que Dieu seul connaît : *Pravum est cor hominis, etc.* (Jerem., XVII, 9.) *Scrutans corda et renes, etc.* (Psal., VII, 10.) C'est pourquoi les Scribes blâment la rémission des péchés en ce paralytique, ce qui n'est connu que de Dieu, et par la divinité qui était en Notre-Seigneur, qu'ils combattaient et qu'ils ne voulaient point avouer. Tout le monde veut juger des intentions du prochain, qui ne sont connues que de Dieu seul : on n'y épargne pas même Jésus-Christ attribuant à un blasphème l'acte de la plus grande miséricorde qui puisse être exercée envers ce misérable, qui est de lui remettre ses péchés ; ce que Notre-Seigneur est venu faire en ce monde, réconciliant les pécheurs à Dieu son Père, par le mérite de sa mort.

3. J'ai dit, de faibles conjectures. On parle bas à l'oreille, et on juge incontinent d'impureté, ou de perfidie. Héli voit Anne mère de Samuel, qui fait quelques gestes extraordinaires en priant : il dit qu'elle est ivre et pleine de vin, etc. Les Juifs disent le même des apôtres, prêchant et parlant diverses langues, quoiqu'il ne fût que six heures du matin. Ainsi, quand une personne parle brusquement, ou qu'elle n'en salue pas une autre, on dit qu'elle a de la haine, etc. Une autre tourne la tête à l'église, frappe sa poitrine, on la traite d'hypocrite, de bigotte, etc.

4. Sur le rapport d'une seule personne on fonde son jugement. Par exemple, on dit ceci ou cela de vous ; on voit deux personnes qui parlent ensemble, on en prend ombrage ; on croit que c'est de nous. Là-dessus on rompt la paille et l'amitié, qu'y a-t-il de plus faible et de plus mal assuré que ce jugement ? *Qui cito credit levis est corde.* (Eccli., XIX, 1.) Légèreté et témérité insupportable. Hé quoi ! juge-t-on un homme sur un oui dire, sur la déposition d'un simple témoin, qui peut être aposté et corrompu ? etc. Dieu qui connaît toutes choses, nous montre comme il se faut comporter dans nos jugements. A la tour de Babel, en l'affaire de Sodome et de Gomorrhe, il dit qu'il descendra, et verra s'ils ont dessein de faire ce qu'ils disent, et ce qu'ils ont projeté. Oh ! il ne prend pas aussitôt la foudre en main : pour nous apprendre que nous ne devons rien précipiter en nos jugements, etc. Oh ! non, ne vous fiez point à ces rapporteurs et rapporteuses, allez trouver la personne, éclaircissez-vous à l'amiable, prévenez-la gracieusement, et vous lui gagnerez le cœur et mettez le vôtre en repos : *Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima illius, qui seminat inter fratres discordias : a Il y a six choses, dit le Sage, que Dieu hait, et a en abomination la septième, qu'il déteste particulièrement, c'est à savoir, celui qui sème la discorde entre les frères.* (Prov., IX, 16, 19.) Voilà comme il est dangereux de rompre

par un léger soupçon les plus saintes amitiés. Cela suffit : voyons les causes de ces jugements tortus et précipités.

• TROISIÈME POINT.

La première cause du jugement téméraire, c'est pour l'ordinaire le vice de celui-là même qui juge. Je l'ai dit tantôt ; chacun juge des autres par sa propre malice et par son indisposition. Un lubrique, un vilain veria une femme marcher par les rues, il jugera en lui-même qu'elle ne vaut rien : *In via stultus ambulat, cum insipiens sit, omnes stultos æstimat*, etc. « Le fou, dit Salomon, croit que tout le monde lui soit semblable, et tient une même route. » (*Eccli.*, X, 3.)

2. La haine qu'on porte à autrui, la jalousie et l'envie qu'on porte au bonheur ou à la fortune du prochain, porte à des jugements mal fondés. Les plus gens de bien ne sont point exempts de cette tache et de cette faiblesse. Cela se voit dans les enfants de Jacob, qui ne pouvaient supporter les caresses que ce bon homme faisait à leur frère Joseph : *Non poterant ei quidquam pacifice loqui*, etc. Et pour cela ils le prirent en haine, ets'en défirent : *Oderant enim eum*, etc. (*Gen.*, XXXVII, 4.)

3. L'âge et l'expérience est une autre source des jugements téméraires. C'est pourquoi les vieillards sont pour l'ordinaire les plus défiants et les plus soupçonneux. Ceux qui ont vieilli dans le vice, ah ! ils en connaissent toute la malice et la conduite ; ils savent tous les détours pour le commettre : *Prævo corde machinatur malum*. (*Prov.*, VI, 14.)

Objection 1. — Mais, dira quelqu'un, est-ce un grand péché que le jugement téméraire ? quand est-ce qu'il l'est ou ne l'est pas ?

Que ce soit un grand péché, on n'en peut douter, par les maux qui s'en ensuivent et les peines dont Dieu menace ceux qui le commettent, par l'opposition qu'il a à la plus grande des vertus, qui est la charité, et à Jésus-Christ même en son autorité, auquel il appartient seul de juger, etc. Il est par conséquent mortel, lorsque le jugement est plein et parfait. 2. Que le mal est considérable, comme d'un adultère, d'un larcin notable, etc. 3. Qu'il est fait sur un faible fondement et par de légères conjectures ; parce que si le mal est évident et qu'on ne puisse douter du fait, on ne peut, comme dit le saint évêque de Genève, excuser que l'intention par l'infirmité et l'ignorance, etc.

Objection 2. — Quel mal fais-je ? dira un autre. Cela est secret, il n'est connu que de moi qui le commets

C'est bien assez. 1. En cela la charité est détruite. 2. Celui dont vous jugez perd sa réputation à votre égard, ayant droit de la conserver dans votre esprit et dans votre estime, comme dans tous les autres. 3. Le seul mal que vous vous faites à vous-mêmes ne vous en doit-il pas donner de l'horreur et vous obliger à en chercher le remède ? C'est ce que nous allons voir.

QUATRIÈME POINT.

Les remèdes, pour être bien et utilement appliqués, dépendent de la connaissance de la cause du mal. C'est ce qui doit être d'autant plus exactement observé dans les jugements téméraires, que le mal, comme vous avez déjà entendu, en est grand et commun parmi les chrétiens.

Les uns, dit le saint évêque de Genève, jugent des autres par une certaine aigreur et âpreté de cœur : *Convertunt in absinthium judicium*, dit le prophète (*Amos*, V, 7), etc. Les autres par un orgueil secret et bonne estime d'eux-mêmes, tenant les autres au-dessous d'eux par mépris : *Non sum sicut ceteri hominum*, dit le superbe pharisien, *velut etiam hic publicanus*. (*Luc.*, XVIII, 21.) D'autres par une secrète complaisance, se croyant exempts des imperfections des autres. Quelques-uns pour se flatter dans leurs crimes, croyant avoir beaucoup de semblables, jugeant de leurs défauts par eux-mêmes ; d'autres par un esprit critique, et comme assez éclairés pour philosopher et deviner sur les mœurs et les humeurs des autres. D'autres enfin par passion, et souvent par jalousie et envie, pensant toujours bien de ce qu'ils haïssent.

Tous ces gens-là, dit ce grand saint, sont semblables à ceux qui boivent le suc de l'herbe *ophiuse* d'Ethiopie, qui croient toujours voir des serpents et des choses effroyables ; ce que font aussi ceux qui ont avalé l'orgueil, l'envie, l'ambition, la haine, qui ne voient rien qu'ils ne trouvent mauvais et blâmable dans le prochain. Cette contagion fait en eux le même effet que la jaunisse en ceux qui en sont malades, à qui toutes choses semblent jaunes ; c'est-à-dire que tout semble mauvais aux yeux de ceux qui sont sujets aux jugements téméraires : avec cette différence que le remède ne doit point être appliqué en eux aux yeux, mais au cœur et aux affections, etc.

Voilà donc le premier remède général à ce mal : ayez des affections douces, bénignes et charitables, et vos jugements seront de même : *Charitas*, dit l'Apôtre, *non cogitat malum, non agit perperam*, etc. (*II Cor.*, XIII, 5, 6.) La charité ôte sa vue du mal, ou elle l'excuse ; elle le supporte, elle le cache, elle en a compassion, etc.

Nous nous revanchons d'ordinaire avec chaleur quand on nous touche, etc., faisons le même à nos frères : *Charitas operit multitudinem peccatorum*. (*I Petr.*, IV, 8.) C'est ainsi qu'Abimélech explique les caresses qu'Isaac faisait à Rébecca, jugeant que c'était sa femme, qu'un œil malin eût prise pour une perdue, etc. Saint Joseph, étant juste, ne juge pas mal de la sainte Vierge la voyant enceinte. Et Notre-Seigneur ne pouvant excuser le péché des Juifs qui le crucifièrent, il en diminue la malice, l'excusant sur l'ignorance : *Nesciunt quid faciunt*. (*Luc.*, XXIII, 34.) *Si opus excusare non potes*, dit saint Bernard, *excusa intentionem*, etc. Si vous ne pouvez pas excu-

ser l'action, excusez l'intention. C'est le deuxième remède au jugement téméraire.

Le troisième, c'est de se considérer soi-même avant de porter jugement d'un autre : *Considerans teipsum*, dit l'apôtre saint Paul, *ne et tu tenteris*. (Galat., VI, 1.) Voir si nous ne sommes pas coupables du même crime dont nous allons juger les autres; c'est ce que repartit un jour saint Ignace de Loyola. Etant prié de porter jugement d'un frère qui avait manqué : Hé! dit-il, comment voulez-vous que je juge les autres, y ayant tant à reprendre en moi?

L'abbé Moïse prend un sac de sable sur sa tête, étant prêt de juger un autre, pour se souvenir qu'il était lui-même accablé sous le poids de ses misères et imperfections, etc.

Voilà les sentiments que doivent avoir les chrétiens quand ils se sentent sollicités de juger des défauts de leur prochain, pour ne rien précipiter dans leur jugement et n'en juger jamais que bénignement et charitablement, etc.

Le quatrième et dernier remède, c'est l'humilité, qui nous donne une parfaite connaissance de nous-mêmes, et nous faisant voir plus de fautes en nous que dans notre prochain, on n'a point d'envie de le juger; ou si on le fait, du moins on en excuse l'intention, etc.

Oh! que de joie à une âme qui aura tenu ferme dans ces avis et dans ces maximes! Elle peut s'assurer que, n'ayant jugé personne en cette vie, Dieu lui gardera sa parole; c'est-à-dire qu'elle ne sera pas jugée en l'autre; ou si elle l'est, ce ne sera qu'un jugement de clémence et de miséricorde, qui est la bénédiction que je vous souhaite, pour avoir entrée dans la gloire, etc. Ainsi soit-il.

PRONE XLVIII.

Pour le XIX^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA CRAINTE DU SALUT ET REFUS DES GRACES.

Multi vocati, pauci vero electi. (Matth., XXII, 14.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus parlant aux premiers d'entre les prêtres et aux Pharisiens, leur dit cette parabole (car il avait coutume de leur parler en cette manière) : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui avait fait un banquet magnifique pour les noces de son fils, auquel il avait invité plusieurs personnes. L'heure des noces s'approchant, ce roi envoya ses serviteurs pour avertir ceux qui étaient conviés, lesquels refusèrent tous d'y venir. Il renvoya d'erechef vers eux d'autres serviteurs, avec charge de leur dire : Le roi notre maître vous prie pour une seconde fois de venir aux noces de son fils, son festin est tout prêt, ses bœufs et ses vaches sont égorgés, il n'attend plus qu'après vous; mais ils ne tinrent pas plus de compte de ces secondes semonces que des premières; au contraire, les uns s'en allèrent

en leurs métairies, d'autres à leur trafic; et d'autres enfin furent si mal avisés, que prenant ces prières pour des importunités, ils se saisirent des serviteurs de ce roi, leur firent mille outrages et les assassinèrent. Quand ce roi entendit cela, il entra en une étrange colère; il fit aussitôt armer tous ses gens de guerre et les fit marcher contre ces homicides, les fit tous passer au fil de l'épée et mettre le feu en leur ville. Ayant fait cette exécution, il dit à ses serviteurs : Il est vrai que le banquet des noces a été préparé, mais ceux que j'y avais invités s'en sont rendus indignes. Allez donc à l'entrée de tous les grands chemins et par tous les carrefours, et tous ceux que vous rencontrerez, faites-les venir aux noces. Ses serviteurs sortant, ils emmenèrent au logis tous ceux qu'ils purent trouver, bons et mauvais, de sorte que la salle du festin fut remplie, et il ne resta point de couvert superflu. Et le roi étant entré pour voir ceux qui étaient assis à table, il vit là un homme qui n'était pas vêtu de la robe nuptiale, et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? Il ne sut que répondre. Lors le roi dit à ses officiers : Prenez-moi cet homme-là, liez-le pieds et mains, et le jetez dans les basses-fosses de ma maison, là où il n'y a que des pleurs et des grincements de dents : car plusieurs sont appelés, mais peu sont élus. »

Voilà le récit de notre Evangile; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Après un exemple si formel du refus et du mépris de la grâce, comme celui que nous voyons dans notre Evangile, c'est un dernier aveuglement et une insolence sans pareille, de dire qu'il n'est point au pouvoir de la volonté et du franc arbitre d'y résister; qu'au contraire elle est toujours victorieuse et ne manque jamais d'avoir son effet en nous, contre la décision du concile de Trente, qui prononce anathème contre ceux qui seront de ce sentiment, etc.

Ce roi de notre évangile nous fait bien voir le contraire, punissant l'ingratitude et la dureté de ceux qui s'excusent et ne veulent pas absolument se trouver aux noces de son fils, après des semonces si gracieuses et des sollicitations si pressantes qu'il leur fait : *Et nolebant venire*, etc.; *illi autem neglexerunt*, etc. Après une rébellion et une opposition si manifestes il n'y a plus lieu d'en douter, mais bien de craindre et d'appréhender le même châtiment et les mêmes peines que la juste colère de ce prince fait ressentir à ces ingrats, qui méprisent ses semonces et ne se rendent pas aux témoignages de sa bonté : *Missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit*, etc.

Il n'est pas moins sévère et inexorable contre ceux qui présument avoir part aux noces et au festin de son fils, sans y être admis de sa part, et sans y être revêtus de la robe nuptiale et des ornements con-

venables à une si auguste cérémonie, et à une fête royale et digne de la majesté d'un grand roi. Nous le voyons au traitement qu'il fait à celui qui s'y était ingéré sans être en la décence convenable à cette illustre assemblée : *Quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem* ? etc.

Si d'un côté nous avons sujet d'admirer la bénignité et la condescendance de ce prince, de vouloir admettre les pauvres et les misérables au festin royal des noces de son fils, à l'exclusion des riches et de ces insolents qui refusent de s'y trouver, il ne peut néanmoins souffrir qu'on n'y soit pas dans la décence et bienséance convenable à la dignité de sa personne et aux mérites des conviés, etc.

Tout cela est une excellente figure par laquelle le souverain Roi des rois nous fait voir l'estime que nous devons faire de la grâce de la vocation à la foi, d'être admis à la connaissance de ses mystères et d'être faits membres de son Eglise ; et particulièrement d'être appelés au salut et d'être du nombre de ceux qui y peuvent prétendre, et auxquels il fournit tous les secours et toutes les grâces nécessaires pour y arriver. Qu'il y a grand sujet de craindre et d'appréhender si l'on vient à se méconnaître et à en abuser !

Partition. — Ce sera donc le sujet de cette exhortation, que nous partagerons en trois points ; faisant voir au premier l'obligation que nous avons de vivre toujours en crainte en cette vie, les raisons et les avantages qu'il y a d'opérer son salut avec tremblement ; au deuxième, les occasions de la pratiquer ; et au troisième, les moyens de rendre cette crainte salutaire, etc.

PREMIER POINT.

Parlant ici de la crainte du salut, on connaît assez que ce n'est ni de la crainte naturelle, qui est un mouvement qui n'est ni bon ni mauvais en nous : ni de la crainte humaine et mondaine, qui nous attache tellement aux commodités de cette vie que, pour les éviter, on ne se soucie pas d'offenser Dieu, même grièvement ; ni de la crainte purement servile, qui n'évite aussi le mal que pour la peine et le châtiement qui y est préparé ; mais de la crainte chaste et filiale, qui non-seulement craint, mais se garde du moindre péché, par la seule considération qu'il déplaît à Dieu et nous fait perdre la grâce et le salut ; qui fait par conséquent que dans notre foi et dans nos mœurs paraît une parfaite observance des commandements de Dieu par la seule complaisance et amour que nous lui portons, etc.

La première raison donc qui nous oblige à cette crainte, et à régler par là toutes les actions de notre vie, se tire des avis que nous en donne le Saint-Esprit dans l'Ecriture et particulièrement Notre-Seigneur, qui l'inculque en cent manières dans l'Evangile. David fait voir que la crainte est le plus puissant aiguillon et moyen que nous

ayons pour l'observation des commandements de Dieu, et que tout notre bonheur se trouve là : *Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis*, etc. (Psal. CXI, 1.) Que c'est le commencement de la sagesse et perfection chrétienne : *Initium sapientiæ timor Domini*, etc. (Psal. CX, 10.) Que c'est la seule crainte qui bannit le péché et introduit la grâce dans les âmes. En un mot, que c'est elle qui fait concevoir et produit le fruit du salut, et qui le fait opérer dans l'âme où elle se trouve : *Timor Domini expellit peccatum*, etc. (Eccli., I, 17.) *A timore tuo*, dit Isaïe, *concepimus et peperimus spiritum salutis*, etc. (Isa., XXVI, 17, 18.) Que rien ne nous donne plus de joie, de consolation et de sûreté à la mort que la véritable crainte de Dieu : *Timentis Dominum, bene erit in extremis*, etc. (Eccli., I, 19.) Et le véritable sentiment que nous devons avoir de la crainte, selon l'oracle qu'en a prononcé Notre-Seigneur dans l'Evangile, c'est de ne point appréhender toutes les misères et afflictions de cette vie, non pas même les peines et les tourments que les plus cruels tyrans pourraient exercer contre nous : que notre crainte ne doit être que de celui qui peut nous perdre et corps et âme éternellement : *Qui potest et corpus et animam perdere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete*, etc. (Matth., X, 28.) Voilà ce que nous dit l'oracle de la Vérité même et son saint Esprit, de la crainte ; qui sans doute mérite bien d'être cru.

2. La raison même nous persuade que nous devons toujours vivre dans cette crainte salutaire ; et quelque confiance que nous ayons d'attendre tout de a bonté et de la miséricorde de Dieu, fondés sur la fidélité de ses promesses, il veut néanmoins que nous y apportions toujours de la crainte, qui est la compagne inséparable et le correctif de nos espérances : *Beatus homo qui semper est pavidus*, dit le Sage. (Prov., XXVIII, 24.) Cette sainte crainte est la mère de sûreté, et elle nous oblige en quelque état que nous soyons de travailler. En effet, si l'on était tellement assuré de l'héritage, qu'il ne nous pût manquer tôt ou tard, on ne ferait jamais aucun bien, on ne se soucierait point de travailler à la vertu, on se relâcherait ; mais quand on sait, Je ne suis pas assuré du bien de mon père, et si je ne travaille, je serai guenx, etc. : voilà qui nous rend sages, et dans la juste crainte et défiance qu'il ne nous manque, nous nous déterminons à nous en rendre dignes, et à travailler pour le mériter et nous le conserver.

3. Personne, après tout, selon le sacré concile de Trente, n'est assuré de son salut, et s'il est en grâce, sans une particulière révélation de la part de Dieu : *Nescit homo an amore vel odio dignus sit*, dit le Sage (Eccli., IX, 1), etc. C'est la seule joie des apôtres, et une assurance qui n'est point donnée à tout le monde, de savoir que leurs noms sont écrits au livre de vie dans le ciel : *Gaudete, quia*

nomina vestra scripta sunt in celo, etc. (Luc., X, 20.)

Qui sait en effet si, ayant péché après le baptême, nous avons été remis en grâce ? Nous nous sommes confessés, je le veux ; mais qui nous a dit et assuré que nous avons bien fait les actes, que nous avons en la ferme volonté d'abandonner le péché, etc., que le confesseur a eu la juridiction ou l'intention pour nous absoudre ? etc. Mais, après tout, qui nous a dit que nous persévérerons ? L'incertitude même, qu'en-core que Dieu promette miséricorde au pécheur, nous n'aurons peut-être pas le lendemain, nous doit faire appréhender : c'est pourquoi il faut, selon le sentiment du Sage et le conseil de l'Apôtre, vivre toujours en crainte : *De propitiato peccato noli esse absque metu*, etc. (Eccli., V, 5.) *Cum metu et tremore salutem vestram operamini*, etc. (Philipp., II, 12.) Orale, dit Jésus-Christ même, *vigilate*, etc. : « *Veillez donc et priez*. » (Matth., XXVI, 41.)

Hélas, pécheur ! si le juste tremble et a peur de n'être pas sauvé, que feras-tu ? que diras-tu ? *Si vix justus salvabitur, peccator ubi parabit ?* (1 Petr., IV, 18.) Si dans les anges mêmes, dit Job, Dieu a trouvé des taches et du péché, que feront des hommes faibles, plongés dans la matière et dans la corruption ? « *Si in angelis reperit pravitatem ; quanto magis hi qui habitant domos luteas*, » etc. (Job, IV, 18, 19.) Quoi donc, mes chers auditeurs, le jugement dernier, l'enfer, les feux, les géhennes, les grincements de dents, les ténèbres extérieures, les feux dévorants, tout cela ne fait-il pas peur ?

Quand il n'y en aurait qu'un seul qui dût être damné, entre mille, même des chrétiens, n'y a-t-il pas sujet de trembler ? etc. : un seul, dis-je : *Non habens vestem nuptialem*, etc. Notre-Seigneur dit qu'un de ses douze apôtres le doit trahir, et tous tremblent et disent : *Nunquid ego, Domine ?* « *N'est-ce pas moi, Seigneur.* » (Matth., XXVI, 22.)

4. Mais enfin, s'il faut vous produire des exemples, ce que Dieu a fait contre les pécheurs et le péché, ne doit-il pas faire trembler les plus hardis ?

La punition des anges pour un seul péché : *Videbam Satanam*, etc. (Luc., X, 18.) C'est ce que représente Notre-Seigneur à ses apôtres : nos premiers parents dans le Paradis, un Judas entre douze apôtres ; le déluge, huit personnes seules l'échappèrent, etc. ; quatre seulement de l'incendie de Sodom : Lot, sa femme et ses deux filles ; de six cent mille sortis de l'Égypte, deux personnes seules entrèrent en la Terre promise, etc. Notre-Seigneur étant interrogé *Si pauci sunt qui salvantur*, « *s'il y aurait beaucoup de personnes sauvées*, » ne dit autre chose sinon, *Arcta est via*, etc. : « *Le chemin du ciel est fort étroit, il y en a peu qui cheminent par là*, » *pauci sunt qui intrant per cam*, etc. *Contendite intrare*, etc. :

« *Efforcez-vous d'y aller*. » (Luc., XIII, 23, 24.)

Dans l'Apocalypse, sept anges qui jettent les plates sur la terre, sept fioles pleines de la colère de Dieu, et une fiole seule pleine de grâces et de bénédictions. Tout cela fait voir le petit nombre des sauvés, c'est un sujet de crainte aux plus justes, etc.

A cela peut servir aussi la parabole du froment et de la paille, etc., des poissons rejetés, etc., des vierges réprouvées, à qui l'on dit qu'on ne les connaît pas, et que la salle des noces est fermée : *Nescio vos*, etc., *clausa est janua*, etc. (Matth., XXV, 10, 13.) Si les saints tremblent en la considération de ces choses, si un saint Hilariion, un saint Jérôme, et les plus justes ; hé ! que feras-tu, pécheur ? etc. Tu attends peut-être que je te marque les occasions où tu dois pratiquer cette crainte et les moyens de te la rendre salutaire ; c'est ce que je vais faire et ce que je t'ai promis en mon

DEUXIÈME POINT.

Saint Bernard, parlant de la crainte, marque trois temps et trois occasions tres-importantes de la pratiquer, dont pas un chrétien ne peut et ne se doit jamais dispenser : 1° lorsqu'il est en grâce ; 2° lorsqu'il l'a perdue ; 3° et lorsqu'il l'a recouvrée. *Time*, dit ce Père (Sermon 54, in Cant), *cum arriserit gratia ; time cum abierit ; time de novo cum reverteretur ; et hoc est semper pavidum esse*. Il faut craindre lorsque la grâce nous accompagne et qu'elle est présente ; craindre lorsqu'on l'a perdue, et qu'elle nous a abandonnés par le péché ; et derechef il faut craindre lorsqu'elle est de retour, et que nous y sommes rétablis. Voilà comme il est bon d'être toujours en crainte, et il en rend la raison, etc.

1. *Cum adest, time* : « Ne soyez pas sans crainte lorsque vous l'avez. » *Ne non digne opereris ex ea* : « De crainte que vous n'en usiez pas comme il faut. » Saint Paul dit à ce propos : *Videte ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*, etc. : « Mes frères, prenez garde que vous ne receviez la grâce de Dieu en vain. » (II Cor., VI, 1.) Il y en a peu qui puissent dire comme lui : *Gratia Dei in me vacua non fuit*, etc. : « La grâce de Dieu n'a jamais été inutile en moi. » (I Cor., XV, 10.)

2. Avec plus de raison on doit craindre lorsque cette fidèle compagne nous a abandonnés, ou plutôt lorsque nous l'avons bannie de nos cœurs par le péché. *Time*, dit ce même Père, *subtracta gratia, tanquam mox casurus* : « Craignez votre perte et votre chute ; » *quia reliquit te custodia tua*, etc., « parce que votre fidèle gardienne vous ayant abandonné, tout est à craindre, » etc.

3. Craignez enfin si, par la miséricorde de Dieu, vous êtes rétabli dans la grâce : *Jam si repropitiata gratia redierit, multo amplius time : timendum, ne forte contingat pati recidivum* : de peur de la rechute, qui est toujours plus dangereuse que la première chute. *Noli amplius peccare*, dit Notre-

Seigneur, *ne tibi aliquid deterius contingat*, etc. (Joan., V, 14.)

4. Une autre occasion de crainte, c'est celle que pratiquait saint Jérôme, saint Hilarion et les plus grands saints; c'est dans la pensée et le ressouvenir des choses dernières, surtout de cette effroyable trompette qui doit citer tous les morts au dernier jugement : *Quoties diem judicii cogito*, dit saint Jérôme, *toto corpore contremisco*. Et dans l'épître *ad Cromatium* : *Ego in scelerum meorum sepulcro jacens, et peccatorum vinculis colligatus, Dominicum exspecto de Evangelio clamorem : Hieronymus veni foras* : « Enfermé dans le sépulcre de mes crimes, j'attends cette voix effroyable de l'Evangile qui me dit comme à un autre Lazare : Jérôme ! sors dehors, » etc.

Voilà la pensée du saint. Voici celle d'un autre, celle de saint Hilarion, sur le point de mourir : *Egrederet, anima mea, quid times?* etc. : « Sors, mon âme, que crains-tu ? tu as servi Dieu plus de soixante ans, et tu appréhendes de sortir et de paraître devant lui ! » Voilà, dis-je, le sentiment de deux grands saints. Vois, pécheur ! si après cela tu n'as pas dès maintenant plus de sujet de craindre et d'appréhender, n'ayant pas vécu comme eux.

5. Mais pour ne pas craindre ni appréhender lors la pensée de la mort, et quand il faudra paraître devant Dieu, il faut pratiquer ce qu'un autre grand saint qui vécut dans la loi naturelle a fait; c'est Job qui dit : *Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti*. (Job, IX, 28.) J'ai vécu dans une appréhension continuelle de tous mes déportements et de toutes mes œuvres, sachant, mon Dieu ! que vous ne laisseriez rien d'impuni, s'il s'y trouvait le moindre défaut ou imperfection. C'est en ce sens que Notre-Seigneur dit : *Videte, orate, vigilate*, etc. : « Tenez-vous sur vos gardes, priez et veillez. » (Marc., XII, 33.) Et c'est par cette attention sur nos œuvres que saint Pierre veut que nous assurions notre salut et notre prédestination : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*. (II Petr., I, 10.) Craignez ce reproche fait à un évêque dans l'Apocalypse (III, 2) : *Non invenio opera tua plena* : « Vos œuvres ne sont pas remplies, » lui dit l'ange de la part de Dieu. Voilà les occasions de pratiquer cette sainte crainte.

Voulez-vous maintenant quelques moyens de rectifier et de rendre salutaire votre crainte ? C'est mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Puisez-les dans l'humilité, dans la connaissance et dans la défiance de vous-mêmes; ces trois choses sont les compagnes inséparables de la crainte du salut. La connaissance seule de nous-mêmes, si elle est vraie, nous découvre ce que nous sommes, notre néant, nos inclinations au mal, nos faiblesses, nos chutes, et notre impuissance à tout bien; cette connaissance engendre l'humilité; l'humilité la crainte et la défiance de

nous-mêmes. Si nos propres expériences ne nous convainquent pas de cette vérité, faisons comparaison avec tant de grands hommes, qui avaient plus reçu de Dieu que nous, et qui sont tombés. C'est le correctif que Notre-Seigneur donne à ses apôtres dans la complaisance de quelques œuvres qu'ils avaient faites en son nom : *Videbam Satanam sicut fulgur de celo cadentem*. (Luc., X, 18.) Satan avait de plus belles qualités que vous, et toutefois il est tombé : *Nec Samson fortior*, dit un Père, *nec Davide sanctior, nec Salomone sapientior*, etc. : « Vous n'êtes pas plus fort que Samson, ni plus saint que David, ni plus sage que Salomon. » Osius, Tertullien, Origène, avaient plus de vertus que nous et sont tombés; apprenez à craindre à leurs dépens.

Quand il n'y aurait qu'un seul homme qui dût être perdu, il faudrait craindre, et dire comme les apôtres à Notre-Seigneur, parlant de la trahison de Judas : *Nunquid ego, Domine?*

2. Un deuxième moyen de vivre dans une crainte salutaire du salut, c'est de songer qu'on a Dieu présent dans toutes ses actions. C'est la pensée de saint Chrysostome. Si nous nous ressouvenons, dit ce Père, que Dieu entend tout, qu'il voit tout, et connaît les plus secrètes pensées de nos cœurs, nous ne ferons, nous ne dirons et ne penserons rien de mal. Il est présent quand tu dors, quand tu l'emportes de colère, quand tu dérobes ou prends ce plaisir illicite, si tu y pensais, tu ne t'échapperais pas en cette raillerie, en cette colère, et en tout autre dérèglement ? *Cogita Deum esse presentem, et nunquam in risum incidere : nunquam ad iram accenderis*. Au contraire, tu feras ce que dit l'Apôtre : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini*. (Philipp., II, 12.) Celui, dit ce même Père, qui bâtit un haut édifice n'est pas sans crainte de choir en travaillant : tu as fait beaucoup de bien, diras-tu, tant d'aumônes, tant de confessions, de communions; tu es monté bien haut en ce faisant, prends garde à toi, crains d'autant plus, ta chute en sera plus dangereuse, etc.

3. Un troisième moyen qui suit celui-ci, c'est l'amour et la charité. Celui qui aime Dieu, dit saint Jean, ne craint pas. (I Joan., IV, 18.) L'amour porte à l'accomplissement de la loi et des commandements : celui qui accomplit la loi aime : *Qui diligit, legem implevit*. (Rom., XIII, 8.) En cela il donne une preuve de sa complaisance et de son amour. Celui qui fait la loi n'appréhende pas la peine; la peine n'est que pour ceux qui violent la loi : *In hoc perfecta est charitas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii*. (I Joan., IV, 17.) La raison qu'il en donne : *Timor non est in charitate, sed perfecta charitas foras mittit timorem*, etc. Ama, dit saint Augustin, et fac quod vis : « Aimez, et faites ce que vous voudrez. »

4. Un dernier remède à la crainte, c'est la pénitence. Qu'est-ce qui donne du trouble, de la défiance et de la crainte au pécheur ?

C'est le crime, c'est l'injustice et la désobéissance à la loi. Voilà ce qui fait appréhender les jugements de Dieu. Voulez-vous apaiser ces troubles et ces agitations intérieures? ayez recours à la pénitence. Confessez-vous de vos crimes; quittez l'affection et les occasions du péché, satisfaites à la justice de Dieu, en vous humiliant; changez de vie, vous aurez la paix, vous ne craindrez plus la mort, ni les jugements de Dieu, ni les peines de l'autre vie.

C'est un des principaux fruits de la pénitence, que de donner la paix et la tranquillité à la conscience. Saint Jean en donne la raison : *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis, et emundet nos ab omni iniquitate.* (I Joan., I, 9.) C'est l'assurance que Notre-Seigneur donne à ceux à qui il rennetait les péchés, la paix, la confiance : *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua, vade in pace.* (Matth., IX, 2.) C'est donc le plus grand et le plus assuré moyen de n'avoir rien à craindre, non-seulement en cette vie, quo la véritable pénitence; mais encore qui nous donne une parfaite confiance de paraître devant le souverain Juge, et d'y recevoir un accueil favorable, pour y être mis à l'abri de toute crainte dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLIX.

Pour le XX^e Dimanche après la Pentecôte.

DU BON USAGE DES MALADIES.

Erat quidam regulus, cujus filius inirmabatur in Capharnaüm. (Joan., IV, 46)

Exposition de l'Evangile. — « Il y avait un petit roi en la ville de Capharnaüm, dont le fils était grièvement malade, lequel ayant appris que Jésus passait de Judée en Galilée, alla au-devant de lui pour le prier de vouloir guérir son fils, parce qu'il s'en allait mourir. Comme il eut rencontré Notre-Seigneur, il lui fit une humble requête, et le pria de vouloir venir chez lui; mais Jésus lui dit : Si vous ne voyez des prodiges et des miracles vous ne croyez point. Seigneur, répondit-il, je vous demande excuse; mais si vous ne venez promptement, mon fils mourra. Allez, lui dit Notre-Seigneur, votre fils se porte bien. Ce roi crut à la simple parole de Jésus; et après l'avoir remercié il s'en alla. Comme il approchait de la ville, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et dirent : Mon seigneur, nous sommes venus ici pour vous apporter de bonnes nouvelles, c'est que monsieur votre fils est en parfaite santé. Il s'enquit de l'heure qu'il avait reçu soulagement; ils lui dirent : Hier sur les sept heures la fièvre l'a quitté et ne l'a point repris. Il reconnut pour lors que c'était l'heure en laquelle Jésus lui avait dit, Votre fils se porte bien. Alors il crut en Notre-Seigneur, lui et toute sa famille. »

Voilà l'exposition de l'Evangile; tirons-en les fruits

Préface. — Il est difficile de persuader aux

hommes que les afflictions soient des dons de la main de Dieu, et non moins aimables que les prospérités, particulièrement les maladies, si contraires à la nature et ennemies de la vie. Cela est vrai si elles sont prises de la part de la nature, mais de la part de leur fin et de la main de Dieu qui les envoie, et dans ses desseins, ce sont des grâces et bienfaits excellents. L'exemple de ce roi de notre Evangile, qui par cette affliction a connu Jésus-Christ, a cru en lui et toute sa famille, le fait voir, l'affection l'ayant réveillé et fait recourir à lui, etc.

Nous apprendrons donc de lui à faire bon usage de cette affliction, si commune et ordinaire à la nature, dont pas un des mortels ne se peut exempter. Si saint Paul veut que dans la morale chrétienne on fasse le bien, comme dit saint Jean, *digne Deo* (III Joan., 6); et tout pour la gloire de Dieu : *Omnia ad gloriam Dei facite* (I Cor., X, 31); cela doit valoir principalement aux choses difficiles et répugnantes à la nature, comme la maladie; et saint Pierre veut qu'on souffre, non comme coupable et criminel, mais comme chrétien, c'est-à-dire méritoirement et pour glorifier Dieu : *Non ut homieida, sed ut Christianus, et glorificet Deum in isto nomine.* (I Petr., IV, 15, 16.) Pour cela donc nous verrons dans cette exhortation le bon usage que nous devons faire des maladies; le partage sera en trois points.

Partition. — Au premier nous verrons les motifs et les avantages du bon usage des maladies. Au deuxième les excuses et prétextes ordinaires pour s'en dispenser si on pouvait, et les réponses. Au troisième nous donnerons quelques avis pour ce bon usage, etc.

PREMIER POINT.

Outre que c'est une nécessité de souffrir l'altération de la santé et l'incommodité des maladies, en ayant la source et le principe de nous-mêmes, pour robustes que nous soyons, soit par les dérèglements des passions qui altèrent le tempérament et l'humeur, soit qu'étant composés des quatre premières qualités des éléments, l'excès et les combats des uns sur les autres minent petit à petit l'humide radical, altèrent la santé, et portent au tombeau inévitablement : outre cela, dis-je, c'est la volonté de Dieu, c'est un arrêt inévitable donné pour châtiement du péché : *Morte moricris* (Gen., II, 18); et pour cela les maladies en sont les huissiers et avant-coureurs nécessairement.

C'est la volonté de Dieu, dis-je, sans l'ordre duquel rien n'arrive en ce monde : *Bona et mala a Deo sunt, vita et mors, etc.* : « Les biens et les maux, dit le Sage, aussi bien que la vie et la mort viennent de Dieu. » (Eccl., II, 14.) Et il ne se fait point de mal dans la ville, dit le prophète Amos (III, 6), que Dieu ne le veuille et ne le souffre : « Et non est malum in civitate quod non fecit Dominus. » C'est à nous de nous y soumettre et en faire bon usage, et de voir si c'est sa volonté, si cela lui plaît et est dans la perfection : Et

probetis, dit saint Paul (*Rom.*, XII, 2), *quæ sit voluntas Dei bona, bene placens et perfecta*, etc. David en était persuadé, faisant choix de la maladie préférablement aux deux autres fléaux, la guerre et la famine, n'y ayant point de gardes ni de forteresses qui l'en pussent exempter, si Dieu voulait qu'il en fût attaqué.

Objection. La maladie est un mal, me direz vous, pourquoi en attribuer la cause à Dieu ? etc.

Réponse. Il est vrai ; mais c'est un mal de nature, et un bien moral, ordonné de Dieu, qui fait tout bien pour la perfection et la sainteté des élus, comme Juge, comme Père et Médecin charitable, qui garde l'héritage au fils en le châtiât ; qui, pour sauver tout le corps, afflige une partie, coupe un bras ou une jambe, etc., et il impose une pénitence de six semaines, pour éviter les peines de l'enfer, ou celles du purgatoire pour longtemps.

Job savait bien cette leçon, lorsqu'il disait : *Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiemus* : « Si nous avons reçu les biens de la main libérale de Dieu, pourquoi n'en souffrirons-nous pas aussi les maux ? » (*Job*, II, 10.) Salomon ne disait-il pas que *meliora sunt vulnera diligentis quam fraudulentia oscula blandientis* ? que « les plaies faites par un ami valaient mieux que les baisers d'un ennemi frauduleux ? » (*Prov.*, XXVII, 6.)

Le deuxième motif qui doit porter un chrétien au bon usage des maladies est tiré des biens qui en reviennent. Elles affaiblissent nos passions, et nous rendent victorieux de notre chair, qui est notre plus grand ennemi ; elles assujettissent l'appétit à la raison, et celle-ci à Dieu, etc. Ce sont les bassins d'une balance, l'un n'est point abaissé que l'autre ne hausse et ne s'élève. C'est le sentiment de saint Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum* : « Quand je suis infirme, dit-il, c'est pour lors que je suis plus puissant, etc. » (*II Cor.*, XII, 10.) Les passions étant affaiblies, l'esprit a plus de vigueur : *Virtus in infirmitate perficitur* (*ib.*, 2.) N'est-ce pas un grand bien que de savoir gourmander sa chair et commander à ses passions, les traiter comme le valet de l'Évangile ? *Vade, et vadit ; veni, et venit.* (*Matth.*, VIII, 9.)

Dieu prévient par là ce châtimement de nos péchés en l'autre vie ; c'est l'instruction que nous donne l'Église dans la prière qu'elle fait à ce sujet : *Temporaliter potius maceremur, quam suppliciiis deputemur æternis.* Saint Augustin ne disait-il pas : « Seigneur, brûlez-moi ici, taillez-moi en pièces, ne m'épargnez point en ce monde pourvu que vous me pardonnerez en l'autre ? » *Hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas.* Il arrête par là le cours des péchés présents et prévient ceux de l'avenir.

Cette femme, par exemple, se laisserait aller à cette occasion dangereuse. Que fait Dieu ? il prévient et détourne le coup par cette maladie. Cette fille peut être se per-

draît par la vaine complaisance qu'elle prend en sa beauté, dans ce bal, par cette cajolerie, etc. ; Dieu y donne ordre ; pour cela il permet cette petite vérole, etc. Cet homme d'affaires ne restituerait pas sans cette maladie, il ne penserait pas à se confesser ; cet autre ne renverrait pas cette femme, etc. Il se convertit, c'est l'effet de cette maladie : *Percutiam et ego sanabo.* (*Deut.*, XXXII, 39.) Oh ! que cette maladie a été favorable à son âme ! *Visitatio tua custodivit spiritum meum*, etc. (*Job*, X, 12.) Saint Ignace, ayant eu la jambe rompue d'un boulet de canon, se convertit et se fait saint. Voilà ce que valent les maladies, etc.

Mais un troisième avantage des maladies, c'est qu'elles nous sont des occasions de mérite, et de produire plusieurs actes de vertu, de soumission, par exemple, de résignation, de conformité à la volonté de Dieu, de renoncement, y ayant plus de la volonté de Dieu, et moins de la nôtre, qui gâte tout. Notre choix et l'amour-propre dans les plus grandes mortifications diminue le mérite : une once de souffrance venant purement de la volonté de Dieu, vaut plus que mille livres de notre choix. Le prix, dit saint François de Sales, est donné à l'amour. Il se trouve, dit-il, plus de jeûneurs dans les enfers que d'obéissants ; l'obéissance et l'humilité n'y vont jamais. On vous estimera dévots, mortifiés, etc. *Amen dico vobis, recepistis mercedem vestram.* (*Matth.*, VI, 16.) Voilà votre pavement : *Seminastis multum, et parum intulistis.* (*Agg.*, I, 6.) Toutes les vertus et austérités qui sont de notre choix sont suspectes, et leur mérite est douteux ; et par conséquent moins méritoire : *Miserunt mercedem suam in sacculum pertusum.* (*Ibid.*) Au contraire, l'affliction ordonnée de Dieu donne occasion de mérite, le mérite la récompense, celle-ci la gloire et la possession de Dieu. Je suis malade, Dieu ne veut pas que je prêchais que je visite les pauvres, que j'instruise, etc. Je suis assuré d'une seule chose, qui est que, si je souffre, c'est sa volonté, son bon plaisir, etc.

Le quatrième avantage de l'infirmité et de la maladie, c'est que c'est une académie et une école de vertu ; on y apprend à faire l'oraison et à bien prier : c'est ce que nous apprenons de ce prince de notre Évangile. Il prie, il sollicite Notre-Seigneur pour son fils malade. Cette femme n'aurait point fait dire de Messe, donné l'aumône, envoyé aux hôpitaux sans la maladie de ce mari, de cet enfant, etc.

La patience, l'obéissance, l'humilité, la soumission, la connaissance de soi-même, l'exercice de toutes les vertus se trouvent dans la maladie ; c'est où ce brave reconnaît qu'il n'est rien ; cette colique, cette goutte, ce mal de dents servent à cela. On obéit à un valet, à une garde ; et en santé on n'obéit point à Dieu. Antiochus, rongé du vers, avoue qu'il ne se fait pas jouer à Dieu : *Justum est hominem subditum esse Deo*, etc. (*II Mich.*, IX, 32.)

Dans la maladie on apprend à se détacher de la vie, à penser à la mort, à se préparer

à rendre compte : quand on voit ce corps qui dépérit, et qu'il faut chercher gîte ailleurs, comme ce pauvre lépreux dont il est parlé dans l'histoire, qui chantait fort mélodieusement voyant que son corps s'en allait par lambeaux, disant que son âme se faisait ouverture pour aller à Dieu.

On apprend à écouter Dieu, qui parle à l'oreille du cœur entre quatre rideaux : hors de là ses inspirations et ses réprimandes n'étaient pas reçues; mais ici il est écouté, il nous y dit nos vérités : on a même respect pour ces sortes de visites, on bande les chaînes dans la rue, on serre les habits et les affluets, personne ne parle, on marche bellement dans la chambre. Pourquoi? c'est que Dieu parle à sa créature, etc. *Increpat per dolorem in lectulo*, etc. (*Job*, XXIII, 19.) Mais j'entends encore quelqu'un qui se plaint et qui n'est pas encore convaincu. Nous allons répondre à ses plaintes.

DEUXIÈME POINT.

Objection 1. Si je demeure malade, dira un homme chargé d'enfants, comment gagner la vie à ma famille? Mon trafic cesse, dit un marchand? Qui sollicitera mes juges, dit un chicanier et un homme d'affaires?

Réponse. — Dieu qui nourrit les petits corbeaux, pourvoira aux besoins de vos enfants et de votre famille : *Scit Deus quia his opus habetis*. (*Matth.*, VI, 8.) Dieu sait et connaît votre besoin, il y pourvoira. Et puis le meilleur trafic est celui de l'éternité; et la plus grande affaire est celle du salut, qui est préférable à toute autre. Vous ferez pénitence, et vous vous justifierez, et par là vous entrez en grâce et en amitié avec Dieu, et il pourvoira à vos besoins, dit le Prophète-Roi, parce que : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem* : « Je n'ai point vu l'homme juste et craignant Dieu qui ait été délaissé, ni que ceux de sa semence aient demandé leur pain, » etc. (*Psal.* XXXVI, 25.)

Objection 2. — L'ecclésiastique dira : Je ne pourrai travailler pour la gloire de Dieu, prêcher, faire mission, aller à l'hôpital, instruire, confesser, etc.

Réponse. — Dieu sera plus glorifié par votre soumission dans la souffrance que par votre action, et tout ce que vous pourrez faire; point d'intérêt; l'amour est plus par dans la maladie. Demandez-le à saint Bernard, à saint Grégoire, à sainte Lydvine et à une infinité d'autres. Vous ferez plus d'actes de vertu dont les anges se réjouiront par votre patience et soumission à la volonté de Dieu.

Objection 3. — Un autre dira : Je donne de la peine aux autres, etc.

Réponse. — C'est amour-propre, ils ne s'en plaignent pas.

Objection 4. — Je crains l'impatience, par la violence et la longueur du mal, etc.

Réponse. — Dieu ne donne point de mal par-dessus les forces : *Deus intentator malorum est, ipse autem neminem tentat*. (*Jac.*, I, 13.) Saint Paul vous dira qu'il peut et qu'il souffre tout avec la grâce qui le fortifie et l'anime : *Omnia possum, in eo qui me con-*

fortat. (*Philipp.*, IV, 13.) Mais vous demandez des moyens pour bien souffrir et faire bon usage de vos maladies. C'est ce que j'ai à vous proposer dans mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Le premier est de faire provision de conformité à la volonté de Dieu, et le regarder dans sa providence : *Bona et mala a Deo sunt*, etc. (*Eccl.*, XI, 14.) *Capillus de capite vestro non peribit*, etc. (*Luc.* XXI, 18.) Si un cheveu de votre tête ne tombe et ne blanchit point sans ses ordres, croyez que nul mal n'échappe à sa connaissance. Regardez cette maladie et cette affliction comme une grâce et une faveur du ciel, et en faites un bon usage : *Omne donum perfectum desursum est*, etc. (*Jac.*, I, 17.) C'est ainsi que Job en usait : *Si bona suscepimus de manu Domini*, etc. Héli, dans la disgrâce et dans la perte de ses enfants, ne dit autre chose, sinon : *Dominus est, quod bonum est in oculis ejus faciat* : « Le Seigneur est le maître, qu'il fasse ce qu'il lui plaira. » (*1 Reg.*, III, 18.) Arrière donc ce consolateur importun. Oh ! si vous aviez fait ceci ou cela, ce remède, cette précaution, etc., dites-leur hardiment : *Calicem quem dedit Pater, non vis ut bibam illum?* (*Joan.*, XVIII, 11.) Cette maladie corporelle est une médecine que Dieu a préparée à mon âme, trouvez bon que je la prenne de sa main, et que je la boive.

Le deuxième avis que je vous propose, c'est de voir ce que Dieu prétend; pour cela il le faut écouter, et voir quelle est sa volonté : *Audiam quid loquatur in me Dominus*. (*Psal.*, LXXXIV, 9.) Dieu prétend par là notre conversion, que nous fassions pénitence, que nous quittions cette occasion, que nous lui donnions des preuves de notre humilité, de notre soumission, de notre patience; il prétend sauver notre âme. *Visitatio tua custodivit spiritum meum*. Il prétend sa gloire, comme il est dit de l'aveugle-né, *ut manifestentur opera Dei in illo*. (*Joan.*, IX, 2); d'autres pour commencer le châtimement de leurs crimes; comme la croix du mauvais larron, la flèche de l'empereur apostat, les vers d'Antiochus et d'Hérode, etc.

Le troisième avis, c'est que le mal venant de la main de Dieu, il faut attendre aussi de lui le remède; c'est pourquoi il faut avoir recours à lui, n'attendre pas toujours des miracles, ni à l'extrémité, comme le roi de notre Evangile : *Incipiebat enim mori*, qui s'en alla trouver Notre-Seigneur, quand son fils s'en allait mourir. Il faut donc appeler le confesseur de bonne heure, l'extrême-onction, le Viatique, ne mettre pas toute sa confiance en ce médecin, comme ce riche, ni en ce billet supertitieux, comme ce pauvre; ni en ce devin ou en ce magicien, comme l'impie Ochusias.

Le quatrième et dernier avis, c'est de pratiquer la patience et l'indifférence à l'événement que la Providence en ordonnera, de guérir ou de mourir sans murmurer, mais plutôt dire : *Nec sicut ego volo, Pater* : « Ah ! mon Dieu, non pas ma volonté, mais la vôtre

soit faite. » (Matth., XXVI, 39) *Domine, vitæ et mortis habes potestatem : « Seigneur ! vous avez la puissance sur la vie et la mort. »* (Sap., XVI, 13.) *Deducis ad portas mortis, et reducis : « Vous conduisez vos créatures, quand il vous plaît, jusqu'à la porte de la mort, puis vous les ramenez. »* (Ibid.) Faites donc de moi comme vous le désirerez, je m'abandonne entièrement à votre sainte volonté. Voilà (N.) les moyens de se sanctifier dans les maladies ; voilà les dispositions dans lesquelles on peut trouver, même dans la mort, si Dieu en ordonne ainsi, les sources de la véritable vie, qui est la bienheureuse, et celle qui vous est préparée dans la gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE L.

Pour le XXI^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA VENGEANCE.

Tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes. (Matth., XVIII, 28.)

Exposition de l'Evangile. — « Jésus, parlant un jour à ses disciples, leur dit cette parabole : Le royaume des cieux est comparé à un roi, qui voulait faire rendre compte à ses serviteurs qui avaient managé son domaine. Le premier qu'on lui présenta, ce fut un homme qui lui devait dix mille talents ; et comme ce serviteur se trouva dans l'impuissance de payer pour lors une si grande somme, son maître commanda que lui, sa femme, ses enfants et tout ce qui lui pouvait appartenir fussent vendus pour le payer : ce qu'entendant ce serviteur, il se jeta aux pieds de son maître, et lui dit : Mon seigneur, donnez-moi, s'il vous plaît, un peu de patience, vous ne perdrez rien avec moi, pourvu que vous m'en donniez du temps. Ce maître fut ému de compassion envers son serviteur, et non-seulement il lui donna du temps ; mais il lui donna toute la somme en pur don. Celui-ci bien joyeux s'en retourne ; et comme il sortait du logis de son maître, il fit rencontre d'un de ses compagnons de service qui lui devait cent deniers, qui était une somme fort modique. Il le va prendre au collet, et lui dit : Payez-moi tout présentement ce que vous me devez. Ce pauvre homme se jette à ses pieds, lui disant : Je vous prie, mon cher compagnon, donnez-moi un peu de patience, et je vous rendrai tout. Ce misérable n'en voulut rien faire ; mais le conduisit lui-même en prison, et le fit renfermer jusqu'à ce qu'il lui eût rendu tout ce qu'il lui devait jusqu'à un double. Les autres compagnons qui avaient vu cette action barbare, et qui savaient la remise que leur maître lui venait de faire, furent fort indignés de ce procédé, et l'allèrent rapporter à leur maître, lequel le faisant appeler lui dit : Méchant homme que vous êtes ! ne vous ai-je pas remis toute la dette que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié, ne fallait-il donc pas user de la même miséricorde envers votre compagnon, comme j'avais usé envers vous ? Et le seigneur, entrant en une étrange colère, dit à ses serviteurs : Qu'on me prenne cet homme-

là, qu'on le mette entre les mains des sergents pour être conduit en prison, et qu'il n'en sorte pas qu'il ne m'ait payé jusqu'au dernier sou de ce qui m'est dû. C'est ainsi, poursuit Notre-Seigneur, que mon Père vous fera, si vous ne pardonnez de grand cœur à vos frères. »

Voilà (N.) le récit de l'Evangile de ce jour ; tirons-en, s'il vous plaît les fruits et profits.

Prélude. — Autant que Dieu a de pitié et de propension à la douceur, à la bonté et à la clémence, autant a-t-il d'aversion et d'éloignement pour la dureté, pour l'animosité et la vengeance. Cette vérité est tout à fait confirmée par la parabole qui est rapportée dans notre Evangile, où, sous la figure de ce roi qui remet la dette de dix mille talents à son intendant, le voyant abaissé et humilié à ses pieds, qui le prie de lui donner du temps pour le satisfaire ; il nous fait voir la facilité qu'il a à pardonner et à faire miséricorde, etc.

Nous apprendrons de là (N.) avec quelle bonté et douceur nous devons traiter nos débiteurs, je veux dire, ceux qui nous font quelque tort, ou quelque petite injure, par la considération des remises que Dieu nous fait tous les jours des outrages et des injures que nous faisons à sa divine majesté ; et combien par conséquent nous devons avoir en horreur la vengeance, par la considération de celle qu'exerce ici cet ingrat à l'égard de son compagnon et de son serviteur.

Partition. — Ce sera donc le sujet de la présente exhortation, que je partagerai en trois points : vous faisant voir au premier l'éloignement que nous devons avoir de ce vice, et les raisons qui nous en doivent donner de l'horreur ; au deuxième, ce que c'est, ses effets, et les ravages que fait cette passion dans une âme, etc. ; et au troisième, quels en sont les véritables remèdes.

PREMIER POINT.

Comme il n'y a point de vertu que Dieu ait plus à cœur, et qu'il ait plus instamment recommandée que la bonté, l'amour, et la charité mutuelle entre les hommes : aussi n'y a-t-il rien qu'il ait plus en horreur, et qu'il ait plus absolument défendu, qu'il punisse même plus sévèrement que la dureté, l'animosité et la vengeance des uns envers les autres : *Non quæres ultionem*, dit-il dans le *Lévitique* (XIX, 18), *nec memoreris injuriæ concivium tuorum*, etc. Dieu défend de tirer raison en particulier, et de son autorité privée, du tort et des injures que l'on a reçus des uns les autres pour trois raisons.

La première raison, c'est que cela choque son autorité, sa puissance et son souverain domaine sur les créatures : *Servus Domino suo stat, aut cadit*, dit saint Paul. (Rom., XIV, 4.) C'est un droit tout particulier à Dieu que la récompense des bonnes actions, et la punition des méchantes : *Mihi vindicta*,

et ego retribuam, etc. (Rom., XII, 19.) Il est appelé à ce sujet, par excellence, le Dieu des vengeances dans l'Écriture : *Deus ultionum Dominus* (Psal. XCIII, 1), et c'est sa gloire de détruire les vindicatifs, comme ses plus grands ennemis : *Ut destruas inimicum et ultorem*. (Psal. VIII, 3.) C'est pourquoi il commet les rois, les magistrats, comme dépositaires de son autorité et de sa puissance. C'est pour cela, dit saint Paul, qu'ils portent le glaive pour la défense des bons et la terreur des méchants : *Non enim sine causa gladium portat : Dei enim minister est*, etc. (Rom., XIII, 4.) C'est à eux d'accorder les différends de sa part, punir les crimes et donner des récompenses, etc.

La seconde raison, cela choque sa justice. Comme souverain, il récompense les belles actions et punit les mauvaises. Un particulier se mêlant de venger ou de se faire raison en sa propre cause, usurpe les droits de Dieu, et empiète sur sa justice ; s'il était permis à chacun de se venger, le monde ne serait qu'un vrai coupe-gorge ; et on n'y verrait qu'assassinats et que meurtres : *Mihi vindicta*, et *ego retribuam*. Cela n'appartient qu'à Dieu, etc.

La troisième raison, cela choque aussi sa sagesse, sa science et sa connaissance infinie ; parce que lui seul connaît la malice et l'énormité des crimes : c'est à lui de connaître la grièveté des péchés, et par conséquent des peines qui leur sont légitimement dues, etc. Un autre y excéderait au trop, ou au trop peu, etc. C'est pourquoi il n'appartient qu'à Dieu seul de dire : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum*, etc. (Apoc., XVIII, 7.) Autant que vous avez pris de délices et de contentements, autant souffrirez-vous de peine à proportion : *Secundum mensuram delicti, sit et plagarum modus*, etc. (Deut., XXV, 2.) C'est un droit qui n'appartient qu'à Dieu seul : *Mihi vindicta*, etc. Et c'est le premier motif qui nous doit donner de l'éloignement de la vengeance, etc.

Le deuxième, c'est que non-seulement Dieu défend la vengeance, mais il nous donne exemple de bonté, de miséricorde et de clémence, etc. Si toujours il usait de justice et de sévérité envers les hommes, il n'aurait pas laissé de lieu à sa clémence et à sa miséricorde, comme il fait, lorsqu'ils commettent quelque faute. C'est en quoi il fait voir que c'est ce qui lui est plus propre et essentiel que la bonté et la clémence : *Deus cui proprium est misereri semper et parcere*, etc. *Qui potentiam tuam*, chante l'Eglise, *parendo maxime, et miserando manifestas*. C'est par là que Dieu se signale, et que Jésus-Christ son Fils nous excite à la pratique de cette vertu par l'exemple de son Père céleste, etc. *Estote misericordes, sicut et Pater vester cælestis misericors est*, etc. (Luc., VI, 26.) Toute l'Écriture est pleine de ces sortes d'enseignements et semonces : *Orate pro persequentibus vos, ut sitis filii Patris vestri, qui solem suum oriri*

facit super bonos et malos, etc. : « Priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez semblables à votre Père qui est au ciel, lequel fait luire son soleil sur les bons et les méchants également, et donne la pluie aux justes et aux injustes, quand ils en ont besoin : « *Pluit super justos et injustos*, » etc. (Matth., V, 44, 45.) Notre-Seigneur lui-même n'est venu au monde que pour cela : *Cum adhuc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est*, etc. *Cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus* (Rom., V, 8-10.) Toutes ses maximes vont là. *Discite a me, quia mitis sum*. (Matth., XI, 29.) Il ne respire que douceur, que bonté et que clémence ; son exemple sur la croix condamne les vindicatifs et les cœurs impitoyables en vers leurs ennemis, qui sont leurs frères : *Pater ! ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt*, etc. (Luc., XXIII, 34.) C'est ce qu'ont imité et pratiqué tous les saints. Saint Etienne est l'écho de son divin Maître, parmi la grêle des cailloux qui l'accablaient : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum*. (Act., VII, 59.) Notre-Seigneur reprend ses apôtres, voulant se venger des Samaritains qui avaient refusé l'entrée de leur ville à leur Maître : *Nescitis cujus spiritus estis*. (Luc., IX, 55.)

Nous avons un exemple péremptoire de cette vérité dans notre Évangile : *Serve nequam, nonne oportuit te misereri conservi tui, sicut ego tui misertus sum ?*

Mais un troisième motif qui nous doit donner de l'horreur et de l'éloignement de la vengeance, c'est que nous nous engageons à un pareil traitement de la part du souverain Juge, et de ne recevoir jamais de lui aucune miséricorde, mais un jugement des plus sévères et dans toute l'étendue de la justice la plus rigoureuse : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. (Jac., II, 13.) C'est le contrat que nous faisons avec Dieu, par la prière que nous lui présentons tous les jours pour nos besoins : *Dimitte nobis*, etc., *sicut et nos dimittimus*, etc. (Matth., VI, 12.) C'est un arrêt prononcé de la bouche du Fils de Dieu : *Eadem mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis*. (Luc., VI, 38.) Et il le confirme par la parabole et l'exemple de notre Évangile : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui*, etc. Voilà ton arrêt, vindicatif ! *Ex ore tuo te judico*, etc. (Luc., XIX, 22.) *Sic Pater meus cælestis faciet vobis, si non remiseritis*, etc. *Nolite judicare, et non judicabimini*, etc. (Matth., VII, 1.) Voulez-vous savoir quel sera votre arrêt au jugement de Dieu à la sortie de cette vie ? Voyez comment vous en usez envers les autres : *Misericordes misericordiam consequentur*. (Matth., V, 7.)

Voyez de là la folie des hommes quand de leur autorité ils veulent tirer vengeance des torts qui leur sont faits, etc. Mais voyons ce que c'est que la vengeance, et le grand mal que se font ceux qui veulent tirer raison de leurs ennemis.

DEUXIÈME POINT.

Qu'est-ce donc que la vengeance? etc. Saint Thomas dit qu'il y en a de deux sortes; l'une est une vertu, l'autre est un vice. La première est un acte de justice qui inflige quelque peine pour corriger ceux qui pèchent, comme lorsqu'une mère châtie son enfant; ou qu'un juge resserre le méchant et le coupable en prison pour le corriger, ou qu'il le fait mourir pour réprimer le mal, donner exemple, etc. C'est en ce sens qu'il est dit, que les saints demandent à Dieu vengeance contre ceux qui les ont persécutés et fait mourir : *Vindica sanguinem nostrum*, etc. (*Apoc.*, VI, 10.) Telle fut la peine d'Ananie et de Saphira, et telle est celle des cinquante enfants que les ours dévorèrent à la prière d'Elisée, etc.

La vengeance qui est criminelle et défendue est une peine que nous faisons souffrir d'effet ou de volonté à celui qui nous a offensés, ou de qui nous prétendons avoir été offensés, et ce par le motif de la haine et à dessein de lui faire du mal, comme particulier et de notre propre autorité. Voilà la vengeance que Dieu défend et que nous devons avoir en horreur.

1. Je dis premièrement une peine qu'on fait souffrir à quelqu'un, ou en ses biens, ou en son corps, etc. En un mot, quelque mal pour lui nuire, etc., qui l'incommode, etc., comme qui couperait les arbres, les vignes, ferait mourir les bestiaux, brûlerait la grange, la maison, etc., qui recourt au démon, au devin, sorciers, etc., pour se venger du prochain.

2. J'ai dit dans la volonté ou dans l'effet : ne pouvant l'un, on veut l'autre : *Voluntas pro facto reputatur*, dit la loi, etc. Le juge, à la vérité, ne punit pas la volonté, mais Dieu, qui voit les moindres pensées, et qui a dit que : *De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia*, etc. (*Matth.*, XV, 18), ah ! il faut craindre les châtements de sa vengeance; ainsi il dit : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, sed eum qui potest et corpus et animam perdere in gehennam*, etc. (*Matth.*, X, 28.)

3. A celui de qui on croit avoir été offensé. La vengeance suppose quelque mal reçu, réel, imaginaire ou prétendu; l'écriture met la vengeance après le tort : *Vindicabit sanguinem justorum*, etc. (*Apoc.*, XIX, 2.) En effet, il faudrait une malice presque diabolique de vouloir du mal à celui duquel on n'en a pas reçu, etc.

4. A celui qui nous a offensés ou de qui nous croyons l'avoir été. Il y a des esprits défiants et soupçonneux qui, à la moindre mine froide, ou si on ne les a pas regardés de bon œil, aussitôt jugent mal ou pensent à se venger; mal d'imagination et malignité dans l'esprit. Si on a reçu quelque bien, sans que celui qui l'a fait n'y ait pensé, on ne veut pas lui en avoir d'obligation; pour-quoi aussi si on a reçu quelque mal sans qu'on ait prétendu nous le faire, veut-on la vengeance, etc.; pense-t-on à s'en ressentir? etc. Vu que le motif de la haine ni la

prétention de vous faire du mal ne s'y trouve pas; ce qui est présupposé par le ressentiment de la vengeance. Mais pour vous donner encore plus de connaissance de la malignité de cette passion, en voici quelques signes et quelques marques.

La première, c'est si, au moindre mal qu'on nous fait, on songe à se venger, contre le sentiment de l'Apôtre : *Nulli malum pro malo reddentes* (*Rom.*, XII, 17), qui ne veut pas qu'on rende mal pour mal : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum* (*Ibid.*, 21); mais qu'on triomphe du mal par le bien.

La deuxième marque, si, ne pouvant se venger, on pense aussitôt comme on le fera, qu'on cherche les moyens de le faire en son esprit, n'étant pas assez puissants ou ne voulant pas qu'il paraisse qu'il vient de nous. C'est la perfidie et l'animosité des Juifs contre Notre-Seigneur : *Non in die festo, ne tumultus feret in populo*, etc., (*Matth.*, XXV, 6.) On garde une dent de lait, etc., on attend l'occasion, etc.

Il n'y avait point de lieu de refuge anciennement à qui tuait son prochain par vengeance; si bien, si par accident et inopinément ou à la chande, etc. Voilà ce qu'il faut attendre de Dieu. Point de miséricorde à qui ne la fait pas, etc.

Troisième marque, si, ne rendant pas injure pour injure, on parle mal de ceux dont on prétend avoir été offensé; vengeance fort ordinaire aux femmes et marque de faiblesse; les forces manquant, on a recours à la langue. *Sicut novacula acuta*, dit le Prophète (*Psal.* LI, 4), qui tranche comme un rasoir.

La quatrième marque, si ne le faisant pas, ou ne parlant pas, on porte les autres à le faire. Une femme risque l'honneur pour cela; on perd tout son bien, on le donne tout pourvu qu'on nous venge, etc.

Une cinquième marque, on pardonnera de bouche, dira-t-on; mais de voir le prochain, mais de lui parler, point de nouvelle; la racine de l'animosité n'est pas ôtée, qui est pourtant ce que conseille l'Apôtre, etc. : *Ne qua radix amaritudinis sursum germinans impediatur*, etc. (*Hebr.*, XII, 15) Il faut ôter jusqu'à la racine : *Omnis amaritudo, ira, et indignatio tollatur*, etc. (*Ephes.*, IV, 31.)

Une sixième et dernière marque, on ne laissera pas de se fréquenter, ou de se voir; mais arrive-t-il du bien à celui de qui on croit avoir reçu du mal, on s'en afflige; du mal, on s'en réjouit, etc.; à la moindre niche on se ressouvent de l'injure, on rentre dans les premiers sentiments, etc.

Cela se fait connaître par les suites et par les effets.

1. L'amour des femmes est violent; on ne peut se faire quitte de cette passion. Si toutefois on en reçoit quelque mépris ou injures, on change l'amour en fureur pour se venger, etc.

L'amour d'une mère est extrême pour un enfant. Hé! combien voit-on de mères passionnées qui risquent la vie d'un fils unique,

et qui le portent sur le pré pour tirer raison de leurs ennemis? etc.

Un autre consummera tout son bien en procès pour tirer raison de son ennemi, etc. A quoi ne porte pas le ressentiment de l'honneur? Saint Jean reproche à Hérode ses ordures avec Hérodiade; cette femme n'est pas assouvie, qu'elle ne voie dans un bassin la tête de ce grand Précurseur, comme un mets délicieux à sa rage et à sa vengeance.

2. C'est la première et la dernière des passions, nous naissons et mourons avec elle. Un enfant frappe et égratigne sa propre mère; de qui il croit avoir reçu quelque déplaisir. Et plusieurs laissent à leurs enfants pour héritage, de les venger de leurs ennemis.

3. Elle vous rend incapables de la grâce. Hé! comment voulez-vous que Dieu vous pardonne, si vous n'êtes prêts de pardonner à vos ennemis? Nous en convenons tous les jours avec lui : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos*, etc. (Matth., VI, 12.) C'est un appeau que la miséricorde, dans le cœur d'un pécheur. Veut-il s'attirer la miséricorde de Dieu? qu'il la fasse parler dans son cœur et dans sa bouche, et celle de Dieu lui répondra, et servira d'écho à la sienne : s'il n'y a que du fiel et de la vengeance, Dieu n'aura aussi que de la vengeance pour lui : *Eadem mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis*. (Luc., VI, 38.) Les oiseaux qu'on prend à la pipée appellent les autres par leur ramage. Voilà ce que fait la miséricorde, ou la vengeance dans un cœur. Voyons maintenant les remèdes à ce mal.

TROISIÈME POINT.

Le premier remède à cela, c'est l'oubli de l'injure : *Nec memor eris injurie concivium tuorum*, dit Dieu dans le Lévitique. (XIX, 18.) Que fait Dieu, et que désirons-nous de lui dans les péchés que nous commettons contre lui? qu'il les oublie : *Ne reminiscaris, Domine, delicta nostra*, etc. (Tob., III, 3.) *Domine, ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum*, etc. (Psal. LXXVIII, 8.) Si nous oublions et n'avons point de ressentiment de celles qui nous sont faites, il oubliera les nôtres : *Omnium iniquitatum ejus non recordabor amplius*, dit-il par un prophète, etc. (Jerem., XIV, 10.) Il jette nos péchés derrière son dos, pour ne les avoir pas devant ses yeux pour s'en souvenir : *Projecisti post tergum tuum omnia peccata mea*, etc. (Isa., XXVIII, 37.)

En effet, qu'est-ce qui agrandit la vengeance et le ressentiment? C'est la réflexion sur l'objet et la chose qui nous a offensés. L'imagination échauffée agrandit la chose. Moi, dit-on, ma qualité, mes bienfaits envers cet homme, le devraient avoir obligé à me respecter, etc.; l'ingratitude, l'indignité, le temps, l'occasion, et choses semblables réveillent la passion, etc. *Si inimicus meus maledixisset mihi*, dit David (Psal. LIV, 1, 14), en parlant de son fils Absalon, si mon

ennemi m'avait traité de la sorte, je ne m'en étoumerais pas : *Tu vero, o homo unanimitas*! Mais toi, mon fils bien aimé, que tu me traites de la façon, cela m'est bien sensible. Il faut détourner sa pensée, aller à Dieu, s'appliquer par diversion à autre chose, cela émousse les sentiments de la vengeance, etc. Il faut suivre le conseil de saint Paul, de ne se pas coucher sur sa colère : *Sol non occidat super iracundiam vestram*, etc. (Ephes., IV, 24.) Un petit brin devient une poutre : *Date locum ira*. (Rom., XII, 19), dit le même apôtre, etc.

Qu'est-ce que cela, faire place à la colère? Vous voyez des gens en colère dans la rue, qui l'épée à la main se poursuivent l'un l'autre : que fait-on? on entre dans une porte, dans une boutique : on laisse passer la colère, et puis on reprend son chemin. Voilà ce qu'il faut faire; voyant grossir la vengeance dans le cœur, ne pas écouter sa raison ou plutôt son ressentiment, passer son chemin, divertir son esprit ailleurs, etc.

Le second avis, c'est de pardonner au plus tôt. Nous le demandons aussi à Notre-Seigneur : *Neque vindictam sumas de peccatis nostris*, etc. (Tob., III, 3.) *Cito anticipent nos misericordiam tuam*, etc. (Psal. LXXVIII, 8.) Que dit-il à saint Pierre, demandant combien il pardonnerait de fois? *Usque septuagies septies*. (Matth., XVIII, 22.) C'est-à-dire, toujours, et toutes fois et quantes, etc. Après plusieurs rechutes voulons-nous que Notre-Seigneur nous punisse? qu'il n'y ait plus de miséricorde? Non, mais qu'il nous pardonne. Faisons le même, nous le lui demandons tous les jours : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos*, etc. (Matth., VI, 12.) Or c'est-là le moyen d'obtenir miséricorde, et de trouver grâce auprès de lui à l'heure de la mort, et de n'être pas jugé de lui, mais de trouver entrée à sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE LI.

Pour le XXII^e Dimanche après la Pentecôte.

DU RESPECT HUMAIN DANS LES OEUVRES.

Scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non respicis personam hominum (Matth., XXII, 16)

Exposition de l'Evangile.—Les Pharisiens s'étant un jour assemblés tirent conseil de la manière dont ils pourraient surprendre Jésus en ses paroles, et pour en venir à bout ils s'avisèrent d'un nouveau stratagème. Ils envoyèrent vers lui leurs disciples avec quelques courtisans du roi Hérode, pour lui proposer une question assez difficile à résoudre touchant le tribut que les Romains faisaient payer aux Juifs. Ces disciples dissimulés ayant abordé Notre-Seigneur, lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes un homme véritable en vos paroles, que vous enseignez la voie de Dieu, et le chemin qu'il faut tenir pour se sauver, sans respect et acception de personne. Dites-nous donc, s'il vous plaît, votre sentiment sur le tribut que nous payons à César : est-il permis ou non? Mais Jésus, qui

connaissait leur malice, leur dit : Hypocrites que vous êtes, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la monnaie dont vous vous servez pour payer le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Et Jésus leur demanda : De qui est cette image, et cette inscription de lettres qui est autour ? De César, lui dirent-ils. Eh bien ! rendez donc à César ce qui appartient à César, leur répondit le Fils de Dieu ; mais rendez aussi à Dieu ce que vous lui devez. Ayant entendu cette sage et prudente réponse, ils s'en allèrent sans rien répliquer. »

Voilà (N.) le récit de notre Evangile ; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Il ne fallait pas une moindre sagesse que celle du Fils de Dieu, ni être moins clairvoyant que lui, pour pouvoir découvrir les pièges que lui dressaient ses ennemis, pour le surprendre en ses paroles et en toutes ses conduites.

Il n'y a rien de plus juste et de mieux coloré, comme vous voyez, que la difficulté proposée dans notre Evangile par les Juifs à Notre-Seigneur. Mais lui qui connaissait jusque dans le fonds de l'âme la malignité et le déguisement de leurs pensées, les paya en une monnaie qu'ils n'attendaient pas.

Et voilà (N.) où éclatent la sagesse et la prudence admirable du Sauveur, à confondre les ruses et les embûches de ses ennemis, avec sa douceur et sa bénignité ordinaire, etc. Mais à quoi je m'arrête en tout ce procédé des ennemis du Fils de Dieu, c'est à une vérité qu'ils avouent dans la louange qu'ils lui donnent, qu'étant très-juste et très-véritable, et au-dessus de tous les respects et les considérations humaines, il enseigne les voies de Dieu, et qu'il faut être prêt à les suivre : *Scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces : non enim respicis personam hominum* : qualité rare en ce siècle, qui est tout plongé dans l'intérêt, et où on donne plus de créance et de correspondance au respect humain, qu'à tout ce que Dieu nous dit et nous commande, etc.

C'est donc (N.) de ce respect, ce tyran et cet ennemi déclaré de la vertu, que je prétends vous entretenir aujourd'hui ; et vous faire voir combien il est dangereux et préjudiciable dans tous les exercices des vertus, et dans la pratique des bonnes œuvres.

Partition. — J'ai donc résolu de vous en dire trois vérités des plus importantes. La première, de quelle conséquence il est de n'avoir point de respect humain dans l'observance des commandements de Dieu, dans l'exercice des vertus et dans la pratique des bonnes œuvres. La deuxième vous fera connaître les occasions plus ordinaires, et qui sont ceux qui s'y laissent aller. La troisième sera des précautions et des remèdes, etc.

PREMIER POINT.

Ce que les plus cruels tyrans n'ont pu sur le courage des martyrs, soit par la vio-

lence des tourments, ou par les offres des honneurs, des plaisirs et des richesses ; le respect humain, le tyran déclaré de la vertu, le fait aujourd'hui aux plus vertueux par une légère considération d'intérêt, par la crainte d'un petit mépris, par le désir d'être honoré et estimé, ou par quelque autre lâcheté et molle complaisance, etc.

En effet, il y a bien peu de chrétiens aujourd'hui que la tentation du respect humain ne porte à commettre le péché, on ne détourne de faire le bien et de pratiquer la vertu. Les pécheurs et les libertins se vantent du mal à l'envi : *Exsultant in rebus pessimis*, etc. (*Prov.*, II, 14.) Et les plus retenus ont honte de ne faire pas comme eux, se trouvant dans leur compagnie : *Pudebat*, dit saint Augustin, *non esse impudentem*. Et on fait souvent le mal par applaudissement, pour ne pas déplaire à la compagnie : d'autres n'osent reprendre le mal qu'ils désapprouvent dans leur cœur ; et par ce moyen on se charge des péchés d'autrui, et l'on participe à leurs crimes, etc.

Voilà (N.) le premier mal du respect humain, et le premier motif qui nous en doit donner de l'aversion et nous le faire avoir en horreur.

Le deuxième, c'est que le respect humain est la plus grande injure qu'un chrétien puisse faire à Dieu, le plus grand tort qu'il puisse faire à soi-même, et le plus grand scandale qu'il puisse faire à la religion et à l'Eglise.

1. La plus grande injure qu'on puisse faire à Dieu, lui manquant d'estime, de fidélité, d'amour, de reconnaissance, etc., lui préférant une chétive et misérable créature, par une perfidie et une lâcheté insupportable ; lui donnant plus de complaisance et d'agrément qu'à lui qui est son Dieu, son Seigneur et son souverain bienfaiteur : qu'ayant si libéralement préféré l'homme à son propre Fils, nous lui préférons si lâchement une misérable créature par une vaine estime ou crainte de ceux qui ne nous peuvent faire ni bien ni mal, que Dieu ne l'ordonne ou ne le permette.

Qu'est-ce qui nous empêchera, dit saint Paul, ou qui nous séparera des obligations que nous avons à Dieu, qui est notre principe et dernière fin ; nous particulièrement qui ne devons avoir autre dessein de le bien que nous faisons, et le mal que nous évitons, que son honneur et sa gloire ? *Quis separabit a charitate Christi ? tribulatio, an angustia, an fames ? etc., an persecutio, an gladius ?* (*Rom.*, VIII, 35.) Oh non ! dit ce grand Apôtre, ce ne sera ni la crainte de la mort, ni le respect des puissances, ni la considération d'aucune créature : *Neque mors, neque vita, neque principatus, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei.* (*Ibid.*, 38.)

Ah ! disaient les apôtres, en la publication des vérités de l'Evangile, ce n'est pas maintenant que l'on doit avoir du respect humain : *Obedire oportet magis Deo, quam hominibus*, etc. (*Act.*, V, 29.) Il n'est plus

question de renier Jésus-Christ, ni d'avoir honte de son Evangile, etc. Plutôt que de faire une lâcheté, ils tenaient à gloire d'être balotés devant les tribunaux, et de souffrir mille affronts pour sa querelle : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati*, etc. (Act., V, 41.) Oh! que nous sommes aujourd'hui éloignés de cela! La raison, c'est notre peu de foi, notre peu d'estime et d'amour pour Dieu, et pour les vérités de son Evangile, etc.

Rendez-vous fidèles imitateurs de Dieu, qui est votre Père, dit l'Apôtre : *Estote imitatores Dei, sicut filii charissimi*, etc. (Ephes., V, 1.) Qu'a fait Dieu en quoi nous le devons imiter? Ah! il n'a eu respect ni des anges, ni des hommes; ni du peu, ni de la multitude. Les anges sont si parlants et si excellents; il ne connive point à leur rébellion, il en précipite la troisième partie aux enfers : Adam et sa femme, pour avoir prévariqué et désobéi, il les bannit du paradis terrestre : il noie tout l'univers dans les eaux du déluge; au jugement dernier il traitera les puissants et les rois d'apostats et d'impies, il n'aura égard ni à la grandeur, ni à la majesté, etc. *Qui dicit regi, Apostata*, etc. *Qui vocat duces impios*, etc. (Job, XXXIV, 18.)

2. Nous faisons aussi tort à nous-mêmes, nous préparant une horrible confusion à l'heure de la mort, pour avoir eu honte de tenir son parti et celui de Jésus-Christ son Fils devant les hommes; il aura aussi honte de nous reconnaître pour siens devant Dieu son Père, et devant les hommes : *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua*, etc. (Luc., IX, 26.) Vous ne m'avez pas reconnu pour votre Père et pour votre maître; et moi je ne vous reconnaîtrai pas aussi pour mes enfants et mes serviteurs, etc. Vous avez servi le monde, vous avez en plus de complaisance pour lui que pour moi; vous avez fait vos actions pour les hommes, pour leur plaisir, et pour leur respect; allez et recevez d'eux votre salaire et votre récompense, etc.

3. Le respect humain fait aussi scandale à la religion et à l'Eglise, faisant voir que Dieu est moins considéré dans les esprits, que les hommes; que les vérités de la foi et de l'Evangile ne sont rien; qu'il n'en faut pas faire grand cas, puisque vous en rougissez et avez honte de les pratiquer, et en détourniez par là les petits et les faibles : *Vae mundo a scandalis*, etc. (Matth., XVIII, 6.) Allez, je ne vous connais pas, dira-t-il, vous avez fait mépriser ma religion, mes commandements et mes mystères; vous avez fait blasphémer mon nom, et en faire peu de cas à ceux qui vous ont vu, et qui ont suivi vos exemples; allez, je ne vous dois point de récompense, mais punition rigoureuse, pour avoir débanché vos frères, et les avoir détournés de mon service par vos respects et vos complaisances.

Ici réflexion (N.), croyez combien de fois vos vaines craintes et vos lâches complaisan-

ces vous ont détourné du bien; combien de bassesses et de lâchetés elles vous ont fait faire; combien d'intentions basses et intéressées elles ont porté dans vos actions, qu'elles ont par ce moyen privées de mérite et de récompense? etc. *Que non possunt dari, nec auferri ab hominibus*, etc. Vous le verrez plus particulièrement quand je vous aurai fait connaître ce que c'est que le respect humain, et les occasions de s'y laisser aller les plus ordinaires. C'est ce que j'ai promis de vous expliquer en mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Le respect humain est une vaine crainte et une lâche complaisance, qui nous fait faire le mal, ou nous détourne du bien pour une considération frivole et mal prise par préférence de quelque petit intérêt, ou dommage imaginaire, au préjudice de l'honneur et de la gloire de Dieu, de l'accomplissement de ses divines volontés, au scandale des faibles, au détriment de notre salut, et contre les reproches de la conscience.

Les occasions sont différentes, selon la diversité des motifs ou des intentions qui donnent le branle à nos actions et à nos conduites. Combien de juges, par exemple, et de magistrats favorisent la cause d'un grand, parcequ'ils en attendent de l'estime et de la reconnaissance, au préjudice du pauvre, dont ils ne craignent pas les insultes, et n'en peuvent espérer de récompense.

Combien de fois ce prédicateur a-t-il trahi la vérité, s'amusant à une vaine éloquence pour acquérir l'estime de ses auditeurs, et se donner de la réputation aux dépens d'un si saint ministère, plutôt que de découvrir leurs crimes et apporter remède à leurs désordres. *Plaga tumens, dit le prophète, non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo*, etc. (Isa., VI, 1.) Que ma réputation périclite, dit saint Paul, que je sois en opprobre à tout le monde; pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, et que son nom soit glorifié, il ne m'importe : puisque Dieu m'a donné mission pour prêcher l'Evangile de son Fils, j'honorerai mon ministère : *Quandiu quidem sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo*, etc. (Rom., XI, 13.) *Quid enim, dit le même apôtre, dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem Christus annuntiatur*, etc. (Philipp., I, 18.)

Hé! combien de fois ce confesseur par complaisance ou par intérêt a-t-il convié, ou élargi la conscience de ce grand? n'a point imposé cette restitution, l'a flatté dans son luxe et dans ses désordres, n'a pas dit d'ôter ce scandale public, de renvoyer cette femme, d'arrêter ses violences, de payer ses dettes? etc. Oh! il n'y a plus de Précurseur qui ose dire aux Herodes : *Non licet tibi*, etc. (Matth., XIV, 4.)

Ce témoin n'oserait dire la vérité, parce qu'il serait opprimé par son seigneur, ou par ce grand, dont il craint et redoute la

puissance : *Nonne divites opprimunt vos, dit saint Jacques, trahentes ad judicium ? etc. (Jac., II, 6.)* Mais la colère de Dieu n'aura pas de respect, dit saint Paul, contre ceux qui *veritatem in justitia detinent*, etc. (*Rom., I, 18*), qui jugent contre la vérité et leur conscience par faveur.

C'est par ce même respect qu'on préfère le riche au pauvre, qu'on est magnifique et complaisant vers celui-là, et qu'on a peine à tirer un sou pour ce misérable ; qu'on donne à celui-là la place la plus honorable, et qu'on traite celui-ci de mépris : en un mot, qu'on déshonore le pauvre, quoique devant Dieu le pauvre soit plus riche en vertu, et, comme dit saint Jacques, qu'il soit l'héritier du royaume : *Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et heredes regni ? etc. (Jac., II, 5.) Vos autem exonorastis pauperem, etc. (Ibid., 6.)* La foi de Jésus-Christ, dit ce même apôtre, n'a point d'acception, et ne fait pas cette distinction de personnes : *Nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi. (Ibid., 1.)*

Chrétien lâche et peu zélé ! combien de fois as-tu vu profaner dans les compagnies la parole de Dieu ? parler du Pape et de la religion insolemment, et n'as osé résister à ce libertin, pour ne pas essuyer une parole de mépris, ou une petite raillerie, au grand scandale de la dévotion, et de la vertu, détournant de celle-ci, et autorisant le vice par la lâcheté et la connivence ? etc. Que dit saint Paul à cela ? Parole terrible qui me donne de la terreur, et qui me fait trembler, quand j'y pense : *Qui talia agunt, digni sunt morte, et qui consentiunt talia facientibus, etc. : «Ceux qui pèchent contre Dieu sont dignes de mort, et ceux qui le souffrent, l'offensent aussi.» Rom., I, 32.)*

Combien de blasphèmes par les rues, et parmi les amis en particulier qu'on a honte de reprendre, qui donnent de l'horreur aux bons, et occasion de ruine aux faibles ? Pères et mères, prenez-y garde ! Juges, officiers, et magistrats, faites garder les ordonnances ! *Peccantes coram omnibus argue, ut et ceteri timorem habeant. (I Tim., V, 20.)* N'ayez égard aux pauvres, ni aux riches : *Nec consideres personam pauperis, nec potentis. (Levit., XIX, 15.)* Il viendra un temps que Dieu n'aura égard ni aux grands, ni à leur crédit, ni à leur haute dignité : *Qui dicit regi, Apostata ! qui vocat duces impios, qui non accipit personam principis, etc. (Job, XXXIV, 18.)*

Mais en quelles occasions plus particulièrement devons-nous mettre bas tous respects humains, et n'avoir pas honte de bien faire ? Pécheur, c'est dans la confession où tu dois mettre bas toute honte, que tu dois découvrir cette impureté secrète que tu caches depuis des trente et quarante années ; tu dois prendre cette confiance, et boire cette petite confusion devant un homme qui n'y pensera jamais, pour te garantir de celle qui ne te peut fuir au dernier jour à la

vue de toute la terre. *Fecisti in abscondito, faciam verbum istud in conspectu solis. (II Reg., XII, 12.) Revelabo pudenda tua in facie tua, etc. (Nah., III, 5.)*

C'est de prier Dieu soir et matin, de te mettre à genoux dans ta famille, que tu ne dois point avoir de honte devant la femme et les enfants, à qui tu dois donner exemple. C'est d'aller à Vêpres et au sermon à la paroisse plutôt que d'acquiescer à ce libertin qui te veut mener à la débauche, qui te détourne de la confession les premiers dimanches des mois, et des bonnes fêtes, etc.

Maudit *Que dira-t-on !* on préfère le jeu, le bal, la danse, le divertissement, la comédie à Dieu, au salut, à la conscience, etc. On y va par complaisance le jour qu'on a fait ses dévotions, au scandale de ceux qui nous y ont vu, et qui le connaissent. Et puis on dit que c'est par une honnête condescendance, pour ne passer pas pour scrupuleux, mais pour honnête homme, pour une femme qui sait son monde : Ah ! dit le prophète : *Usquequo claudicatis in duas partes ? Si Dominus est Deus, sequimini eum, etc. (III Reg., XVIII, 31.)* Saint Paul ne se le dissimule pas : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem, etc. (Galat., I, 10.)* Ah ! il faut demeurer ferme, Dieu est assez grand seigneur pour nous faire tenir ferme dans son parti : c'est le malheur des anges, dit l'apôtre saint Jude (vers. 6) : *Angelos, qui non servaverunt suum principatum, in judicium magni dicit, vinculis æternis, sub caligine reservavit.* Voilà le payement des bassesses et des complaisances honteuses. En cela même il n'y a point d'acception de personnes en Dieu : *Non est acceptio personarum apud Deum (Rom., II, 11) : il n'y en doit point avoir aussi dans les chrétiens.*

Que faire donc ? me direz-vous ; quelles sont les causes, ou plutôt quels sont les remèdes à ce mal ? C'est mon troisième point, que j'achève en peu de mots.

TROISIÈME POINT.

Il paraît assez par tout ce que nous avons dit, que le respect humain n'a point d'autres causes ni de fondements que l'amour propre et déréglé de nous-mêmes, l'intérêt particulier de l'estime, ou la crainte du mépris, ou de la perte de quelque bien chimérique et imaginaire, etc., ou plutôt le peu de foi que nous avons en Dieu, en sa parole, en ses vérités et en sa providence.

Le remède donc à tant de maux ? 1. C'est la vive foi et confiance en Dieu. 2. C'est l'espérance de plus grands biens, et la crainte de plus grands maux, comme il dit lui-même dans l'Évangile : *Timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. (Matth., X, 28.)* 3. C'est le désintéressement et dégagement parfait de tout autre bien, plaisir et honneur que ceux qui nous sont promis de lui dans l'autre vie. 4. C'est enfin l'amour que nous devons avoir pour lui par préférence à tout autre intérêt d'honneur et d'estime que nous pouvons

attendre des hommes et des créatures, etc.

C'est ce qui a fait leur fième à ce grand courage d'Eléazar, pour affronter la mort, et à ces braves Machabées, plutôt que de dissimuler sa religion, ou faire une lâcheté contre l'amour et la fidélité qu'il devait à Dieu, et les règles de sa conscience.

C'est ce qui a paru en Joseph, en Susanne, en ces trois braves enfants de la fournaise, pour ne pas avoir de complaisance pour un roi, ni craindre ses plus cruels tourments, ni fléchir aux appas des honneurs et des biens qu'il leur promettait.

C'est ce qu'ont fait saint Thomas de Cantorbéry, un saint Stanislas, et tous les martyrs; c'est enfin, ce qui s'est vu dans le dernier siècle, dans l'incomparable Thomas Morns, ce grand chancelier d'Angleterre, pour ne pas trahir sa foi, sa conscience, et sa fidélité à l'Eglise, etc.

C'est enfin, de mettre bas ce funeste *Que dira-t-on*, pour dire hardiment: Mais que dira Dieu? qui pour le mépris d'un chétif intérêt, d'un peu d'estime et d'approbation d'un grand, nous prépare des honneurs, et une gloire immortelle dans le ciel, etc. C'est le bonheur que je vous souhaite, avec la bénédiction du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE LIH.

Pour le XXIII^e Dimanche après la Pentecôte.

DE LA RAILLERIE.

Deridebant eum. (Math., IX, 24.)

Exposition de l'Evangile. — « Comme Jésus prêchait au peuple, il vint un prince le trouver, lequel, après l'avoir salué humblement, lui dit : Seigneur, ma fille vient de mourir tout présentement; mais s'il vous plaît de venir en mon logis, et la toucher seulement, vous la ressuscitez. Notre-Seigneur se leva, et le suivit en son logis avec ses disciples. Sur le chemin, une femme qui avait un flux de sang qui la tenait depuis douze ans, le voyant passer, se fourra parmi la presse pour le toucher; car elle disait en soi-même: Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, je serai guérie. Elle fait tant qu'elle approche de Jésus, et lui prend le bord de sa robe pour la baiser. Jésus se sentant toucher, se retourne, et voyant cette femme, il lui dit : Courage, ma fille, votre foi vous a sauvée, et en ce même moment elle se trouva guérie. Quand donc Jésus fut arrivé en la maison de ce prince qui l'était venu querir, et eut vu tous les joueurs d'instruments, et la foule du peuple qui démenait grand bruit, il leur dit : Relevez-vous d'ici, car cette fille n'est pas morte, mais elle dort: ils s'en railèrent. Ayant fait retirer tout le monde, il prit cette jeune fille morte par la main, et lui dit : Ma fille, levez-vous. Elle se leva, et le bruit de ce miracle se répandit par tout le pays. »

Voilà (N.) l'exposition de l'Evangile; tirons-en les fruits et profits.

Prélude. — Notre Seigneur étant venu au monde pour nous donner exemple de bénignité, de condescendance et de douceur: *Descite a me*, dit-il, *quia mitis sum, et humilis corde* (Math., XI, 29); il n'a perdu aucune occasion de nous en donner des preuves. Il ne s'est fait homme que pour gagner les hommes, par cet excès d'affabilité et de douceur: *Sinite parvulos venire ad me* (Marc., X, 14.) Il est loué d'avoir donné accès auprès de sa sacrée personne à tout le monde. Nous en avons deux exemples trop illustres en notre Evangile pour en douter.

Nous laissons à la piété d'un chacun de tirer les enseignements convenables à ses besoins, de ces deux miracles. Je m'arrêterai seulement sur ces paroles, que les gens grossiers et ignorants des choses de Dieu tourmentent en railleries: *Et deridebant eum*: qui font voir à quel point d'insolence et d'impiété vont les libertins et les impies, qui bouffonnent sur nos plus grands mystères et sur les vérités les plus importantes du salut, qu'ils ne comprennent pas, comme dit saint Jude: *In notissimo tempore venient illusores*, etc. (Jude, 18.) *Hi quacunque quidem ignorant, blasphemant*, etc. (Ibid., 10.)

Partition. — Ce sera le sujet de cette exhortation, que je partagerai en trois ou quatre vérités, pour l'instruction et l'édification de ceux qui m'entendent. La première, que la raillerie est un très-grand péché, et indigne d'un chrétien. La deuxième, quelles sont les plus dangereuses railleries, et les moyens de se défendre d'une si honteuse habitude. La troisième, qu'il se faut mettre au-dessus de toutes les railleries et des brocards des hommes pour faire le bien et pratiquer la vertu.

1^{re} VÉRITÉ. *Que la raillerie est un grand péché.* — Cette simple proposition, sans autre preuve, devrait donner horreur de la raillerie, puisque le péché de soi est à craindre et à détester, etc.

L'Ecriture nous fournit la première preuve de cette vérité, et elle n'en fait concevoir les peines, que comme d'un crime très-énorme: *Parata derisoribus judicia*, dit le Sage. (Prov., XIX, 29.) Que veut dire, qu'un jugement très-sévère est préparé aux moqueurs, sinon que la faute est griève, et que c'est une injure notable qui est faite par la moquerie au prochain?

Le même saint Esprit, parlant du traitement que Dieu fait aux moqueurs, dit qu'il se moquera d'eux: *Deus irridebit eos* (Psalm., II, 4); qu'il les payera en même monnaie qu'ils ont payé les autres. Dieu n'a pas de plus grande récompense à donner aux miséricordieux, dit son Fils dans l'Evangile, que la miséricorde: aussi n'a-t-il pas de plus grands châtements à faire aux railleurs, que de se moquer d'eux à l'heure de la mort: *In interitu quoque vestro ridebo*. (Prov., I, 26.) Qu'est-ce que le railler et le moquer d'un Dieu, dit saint Thomas, sinon punir éternellement? Cela fait voir suffisamment la

grièveté de la raillerie, et que c'est un très-grand péché; et par conséquent, qu'il le faut avoir en horreur, etc.

Mais la seconde preuve est tirée du raisonnement du même saint Thomas, parlant de la grièveté de ce péché. L'injure et le tort qu'on fait à quelqu'un, dit ce saint docteur, est censée d'autant plus grande et plus griève, que le bien dont elle nous prive est grand et considérable. Quatre sortes de biens sont ôtés par la langue : l'honneur, par le reproche et la contumélie ; la réputation et la renommée, par la détraction et la médisance ; l'amitié et l'union, par les rapports et la flagornerie ; et par la raillerie, qui met en avant, par manière de jeu et de récréation, les taches et les défauts de l'esprit de quelqu'un, pour lui en donner de la honte et de la confusion, on le déshonore et on l'avilit : et l'affront est d'autant plus grand, que la personne en est plus méprisée, en égard à sa dignité, à son rang, et à l'estime qu'on en doit avoir.

Mais bien souvent elle est encore plus sensible par la manière qu'on la dit, et que la médisance, ou le mépris est plus subtil et plus artificieusement inventé. C'est en ce sens que le saint évêque de Genève dit, que c'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit peut avoir, que d'être moqueur et railleur ; que Dieu hait extrêmement ce vice, et en fait des punitions et des châtimens fort exemplaires : et c'est de là que je tire

La troisième raison de l'avoir en horreur comme un grand péché ; parce qu'il est plus contraire à la charité, qui est la reine et la plus grande des vertus ; et beaucoup plus à la dévotion, dit ce saint évêque, de laquelle on détourne les bonnes âmes, par l'avilissement et la confusion qu'on leur donne, par la raillerie, capable de les dégoûter du bien et de la vertu.

C'est pourquoi les docteurs ont raison de dire, que la moquerie est la plus mauvaise sorte d'offense qu'on puisse faire au prochain par les paroles ; parce que les autres offenses se font avec quelque sorte d'estime de celui qui est offensé : et celle-ci se fait toujours avec mépris, confusion et avilissement.

Cela suffit pour faire voir combien ce péché est indigne d'un chrétien. Voyons quelles sont les plus dangereuses railleries.

II^e VÉRITÉ. — Nous avons dit que l'injure faite par la raillerie est d'autant plus grande et plus griève, que la personne à qui elle est faite est plus méprisée et avilie, en égard à son rang et à sa dignité, qui mérite plus d'estime et de respect. Par ce principe, il est évident que la plus dangereuse et la plus griève raillerie est celle qui est faite contre Dieu, et tout ce qui a quelque rapport à Dieu : comme sa parole, qui est contenue dans l'Écriture sainte ; contre les Personnes divines, ce qui va toujours au blasphème ; contre les divins sacrements, les cérémonies saintes, les ministres de Dieu et de son Église, comme les Papes, les prélats, les prêtres, religieux, prédicateurs ;

la personne des rois, des magistrats, et ceux qui représentent son autorité, et portent le caractère de sa puissance sur la terre.

C'est pourquoi les railleries faites au Fils de Dieu en sa Passion, par les soldats en son couronnement : *Ave, rex Judæorum* (Joan., XIX, 3) ; et la nuit douloureuse, qu'il fut abandonné à l'impudence des archers et des goudjats chez Caïphe, où il fut bandé et bafoué comme un fou : *Prophetiza quis est qui te percussit* (Luc., XXII, 14) ; par Hérode, le couvrant d'une robe blanche par dérision, comme un innocent : *Illusit et remisit eum indutum veste alba* (Luc., XXIII, 11) ; celles qui lui furent faites sur la croix par les prêtres : *Descendat nunc de cruce, et credemus ei* (Matth., XXVII, 42) ; par les soldats, et les larrons mêmes, qui souffraient pour leurs crimes : toutes ces railleries, dis-je, lui furent les plus sensibles, etc.

On sait les punitions et les châtimens que Dieu a faits de ces sortes d'injures ; comme les ours sortirent de leurs tanières, et mirent en pièces les quarante-deux enfants qui se moquaient du prophète Elisée : *Ascende, calve*, etc. (IV Reg., II, 23) ; combien David se tint offensé du roi des Ammonites Hanon, qui renvoya ses ambassadeurs qui l'étaient allés complimenter sur la mort de son père, avec confusion et ignominie, leur ayant fait raser la barbe d'un côté, et leur faisant découvrir les cuisses jusqu'à moitié, comme à des faquins : *Rasitque dimidium barbæ eorum, et præcidit vestes eorum medias usque ad nates* (II Reg., X, 4) ; la punition de Michol, qui se moque de David son mari, sautant devant l'arche par un transport de joie intérieure, etc.

2. La raillerie qui se fait des parents est des plus dangereuses, et d'autant plus grande, que Dieu veut qu'on les honore, et qu'il promet récompense à ceux qui le feront fidèlement : *Honora patrem tuum et matrem*, etc., *ut sis longævus super terram*. (Exod., XX, 12.) La malédiction de Cham en la personne de Chanaan doit faire trembler ceux qui se raillent, et font reproche à leurs pères de leurs défauts corporels, ou de l'âge, ou de l'esprit : *Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis*, etc. (Gen., IX, 25.) *Oculum qui subsannat patrem, et qui despiciat patrem matris suæ, effodiant eum corvi de torrentibus, et comedant eum filii aquilæ*. (Prov., XXX, 17.) C'est l'arrêt donné par le Saint-Esprit contre les enfants moqueurs, dans les *Proverbes*, qui souhaite que les corbeaux arrachent l'œil, et que les petits aigles le puissent manger à celui qui aura raillé de son père ou de sa mère, etc.

La deuxième sorte de raillerie est celle qui se fait des défauts de la vieillesse, que Dieu veut qu'on honore et qu'on respecte, qui est appelée par le Saint-Esprit dans l'Écriture : *Corona dignitatis senectus* (Prov., XVI, 31) ; et qu'il qualifie aussi du titre de vénérable, *Senectus venerabilis est*. (Sap., IV, 8.) *Seniorem ne increpaveris*, dit saint Paul à son Timothée, *sed obsecra ut paream*.

(1 Tim., V, 1.) C'est l'avis que donne le même saint Esprit dans l'*Écclésiastique* (VIII, 6), de ne pas mépriser ceux qui sont avancés dans l'âge : *Ne despicias hominem in senectute sua* ; à quoi manquent la plupart des jeunes gens et des libertins, qui se raillent des vieillards, parce que leur sagesse et leur conduite condamnent leur libertinage.

La quatrième sorte de raillerie est celle des pauvres, qui est des plus sensibles à Notre-Seigneur, et qu'il tient faite à soi-même en leur personne, comme il se tient honoré et accueilli dans l'honneur et dans les bons traitements qu'on leur fait : *Quod uni ex his minimis fecistis, mihi fecistis.* (Matth., XXV, 40.) Il n'y a rien de plus constant par l'Écriture et par l'Évangile : *Qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16) ; il en a toujours pris lui-même la protection et la défense : *Tibi derelictus est pauper*, etc. (Psal. X, 14.) Et après tout, celui qui raille et méprise le pauvre, doit se souvenir qu'il se fait injure à soi-même, puisque c'est son frère et son semblable qu'il méprise : *Qui despiciit pauperem, exprobrat fratri suo*, etc. (Prov., XVII, 5.)

La cinquième et dernière sorte de raillerie, est celle qui est faite aux gens de bien et aux justes : *Deridetur iusti simplicitas*, dit Job. (XII, 6.) On se moque d'un jeune homme quand il ne veut pas vivre comme les libertins du siècle, qu'il ne hante pas les galants et les gens du beau monde ; qui ne veut pas renoncer à l'honneur, à la conscience, etc. ; qui ne joue pas ; qui ne fait pas profession d'être galant, et de cajoler une dame, de dire une impiété ou un blasphème contre les choses saintes et la religion. On se moque d'une jeune fille qui ne se laisse pas cajoler, qui se déclare pour la dévotion, qui renonce aux modes, aux façons et aux coquetteries du monde ; qui ne montre pas sa gorge ; qui règle ses dévotions par la confession et communion tous les mois et les bonnes fêtes ; qui ne lit que de bons livres, l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Chrétien intérieur*, etc.

Un jeune gentilhomme qui renonce aux blasphèmes, à l'impureté, aux cartels, aux duels, est traité comme un lâche et un casanier ; s'il pardonne un affront, s'il se moque du mépris et de la moquerie : c'est pourtant là le haut point de la générosité chrétienne, et être brave de la bonne sorte. Si un joueur, un libertin, un galant, un débauché quitte le jeu, se range, se déclare du parti de la vertu, il fera la risée et le jouet de ceux qui le préconisaient auparavant, et moqué par ses compagnons de débauches : *Deridetur iusti simplicitas*, il passe pour un bigot et un scrupuleux, etc., quoique le Saint-Esprit condamne ceux qui le raillent et le méprisent : *Ne despicias hominem avertentem se a peccatis, neque improperes* (Éccli., II, 6) ; ne méprisez pas ceux qui quittent leurs désordres, etc.

On n'y épargne pas même l'*Écclésiastique*, le prédicateur, le directeur, qui dira de garder les maximes évangéliques, qui fera

valoir l'exactitude de la morale chrétienne, de ne se battre pas, de refuser un cartel, de ne s'approprier pas les âmes et les honneurs de l'Eglise ; les parents mêmes se railleront d'un frère, d'un parent, qui fait profession de ne quitter jamais la soutane, de ne pas briguer les bénéfices, de ne prétendre aux dignités ecclésiastiques, de ne point faire de réserve des revenus qui en proviennent, que pour la nécessité de maladie. Voilà ceux qui sont bien souvent l'objet de la raillerie, même de leurs propres confrères, et de ceux bien souvent, comme dit Job, qui se sont élevés de la poussière et de la bassesse : *Derident me*, dit ce saint homme, *juniores tempore, quorum non dignabar patres ponere cum canibus gregis mei*, etc. (Job, XXX, 1.)

Mais quelle sera la chance et le sort de ces gens-là, quand la médaille sera tournée ? *Tu, Domine, deridebis eos*, dit David. (Psal. XXXVIII, 9.) Ils seront moqués de Dieu même. *Ipsa deludet illusores*, dit le Sage. (Prov., III, 34.) Il faut tirer leur condamnation de leur propre bouche, quand la mort leur aura ouvert les yeux à la vérité. Parlez, impies, dites ce que vous pensez maintenant de ceux qui ont été l'objet de vos railleries et de vos mépris. Ah ! *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam.* (Sap., V, 4.) Ah ! il est vrai : *Ili sunt quos aliquando habuimus in derisum.* (Ibid.) Nous reconnaissons que c'est ceux que nous avons chargés d'opprobres et de confusion par nos railleries ; voilà cependant qu'ils sont maintenant dans l'honneur et dans la gloire : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei et inter sanctos sors illorum est* (Ibid., 5) ; tandis que par un revers fatal nous nous voyons l'objet de la risée et de la raillerie de Dieu et de ses saints.

Libertins ! qui faites profession de railler de la dévotion, de ceux qui la pratiquent et des choses saintes, n'attendez pas à vous détromper et à changer de sentiment par une expérience si funeste ; profitez de cet exemple. Ce sont ces compagnons qui rendent ce témoignage contre eux-mêmes, en faveur de ceux qui avaient été ici-bas les objets de leurs railleries ; profitez-en, et devenez sages à leurs dépens. Et vous, âmes saintes ! qui souffrez la raillerie des libertins, apprenez que pour jouir du bonheur de ceux qui ont été autrefois méprisés, pratiquant la vertu, qui leur a donné ce rang dans la gloire, il faut se mettre au-dessus de la raillerie et de la pensée des hommes. C'est la troisième et dernière vérité que j'ai à vous prouver : ce que je fais en peu de mots.

III^e VÉRITÉ. — Nous avons un excellent maître de cette vérité, qui paye de parole et d'exemple : *Potens opere et sermone.* (Luc., XXIV, 19.) C'est un Dieu et votre Sauveur, (N.) Quitte-t-il la bonne œuvre de la résurrection de cette jeune fille de notre Évangile pour les mépris et la raillerie ? *Et deridebant eum*, etc. Descend-il même de la croix et abandonne-t-il l'œuvre de notre rédemption,

pour les moqueries sanglantes et les insultes des Juifs, des prêtres, et des soldats en sa passion? *Descendat de cruce, et credimus ei.* (Matth., XXVII, 42.) Il persévère au contraire trois heures entières, et dit : *Consummatum est, etc.* (Joan., XIX, 30.)

C'est de lui qu'ont appris ses apôtres, étant traités comme des gens pleins de vin, lorsqu'ils publiaient pour la première fois l'Evangile, et dans tous les autres mauvais traitements qu'on leur fait, à se mettre au-dessus de la raillerie, et dire hautement : *Sijustum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum, judicate; non enim possumus, quæ vidimus et audivimus non loqui, etc.* : « Jugez s'il est juste, disaient-ils à ceux qui leur voulaient défendre la publication de l'Evangile, de faire plutôt vos commandements que ceux de Dieu. Nous ne pouvons pas nous taire des choses que nous avons vues et entendues (Act., IV, 19, 20) ; et dans une autre occasion ils disaient qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (Act., III, 29.) En un mot, toutes et quantes fois qu'ils ont été bafoués et maltraités, ils en ont fait leur consolation et leur joie : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Ibid., 41.) Leur doctrine est un sujet de scandale aux Juifs et un objet de risée aux gentils : *Judeis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.* (I Cor., I, 13.) Mais pour cela ils n'en rougissent pas, et ne s'en troublent pas. Ils sont persuadés de cette vérité de leur divin Maître, que : *Qui erubuerit me coram hominibus, erubescam eum coram Patre meo.* (Luc., IX, 26.)

Voilà le modèle d'un prêtre, d'un prédicateur apostolique, d'un vrai directeur des âmes.

C'est ce qu'ont fait tous les saints. Saint Laurent ne s'échappe pas de son gril; saint Etienne ne quitte pas le champ de bataille en sa lapidation, etc. Moïse ne se rebute pas des menaces de Pharaon : *Magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem.* (Hebr., II, 25.)

Oh! non, c'est ainsi que parmi les mépris on forme Jésus-Christ dans le cœur : *Donec formetur Christus in vobis.* (Galat., II, 39.) Il ne faut quitter l'œuvre qu'il n'y soit parfaitement produit : *Mulier cum parit, tristitiam habet; mais, cum peperit, gaudium habet, quia natus ei est homo in mundum.* (Joan., XVI, 41.) Il y a une certaine honte et un certain mépris qui procède et qui est la peine du péché, et il le faut éviter en se détournant du mal : *Est confusio adducens peccatum;* mais il y en a une autre qui accompagne le bien, qui tourne à gloire et à honneur à celui qui la reçoit : *Est confusio adducens gloriam.* (Eccli., IV, 25.) Nonobstant cette confusion, il faut persévérer à bien faire.

Les athlètes et les combattants s'étonnent-ils des huées et des mépris de leurs ennemis? Point du tout, non pour autre consi-

dération toutefois, que pour une légère approbation, ou pour une récompense imaginaire : *Hi autem ut corruptibilem coronam accipiant; nos autem incorruptum.* (I Cor., IX, 25.) Et nous pour l'estime et l'approbation d'un Dieu, pour une gloire et une couronne immortelle.

Voilà ce qui nous doit mettre au-dessus de tous les mépris et de toutes les railleries des libertins : que Dieu, qui est l'objet de nos services, sera le juge et le rémunérateur de notre courage et de notre persévérance dans l'éternité bienheureuse, où il n'y aura plus aucun sujet de honte ni de confusion, mais de gloire. C'est le bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE LIII.

Pour le XXIV^e Dimanche après la Pentecôte.

DE L'ABOMINATION DU PÉCHÉ.

Cum videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, statem in loco sancto, qui legit, intelligat, etc. (Matth., XXIV, 15.)

Exposition de l'Evangile.—« Jésus parlant un jour à ses disciples, leur dit ces paroles : Quand vous verrez l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, mise au lieu saint, quiconque lit, l'entende. Et lorsque cela arrivera, que ceux qui sont en Judée s'enfuient aux montagnes; que celui qui est sur le toit de sa maison n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison; et que celui qui est aux champs ne retourne point prendre ses habits. Malheur aux femmes enceintes et aux nourrices qui seront en ce temps-là. Priez donc que votre fuite n'arrive pas en hiver, ou en un jour de fête, parce qu'alors la persécution sera si grande, qu'on n'en a point vu de semblable depuis le commencement du monde, et il ne s'en fera point de pareille. Et si le nombre de ses jours n'était abrégé, il n'y aurait pas un seul homme qui pût se sauver; mais en faveur des élus ces jours-là seront abrégés. Et si quelqu'un vous dit pour lors : Le Christ est en ce lieu-ci, ou en celui-là, ne le croyez pas, parce que de faux messies et de faux prophètes s'élèveront qui feront paraître de grands miracles et des prodiges si épouvantables que les élus même en seraient séduits, s'il était possible. Je vous dis ces choses afin que vous n'en soyez point surpris lorsqu'elles arriveront. Si donc on vous dit : Le Christ est au désert, n'y allez pas; le voilà dans les maisons voisines, ne le croyez pas : car comme l'éclair sort de l'orient et se montre en l'occident en un moment, de même en l'avènement du Fils de l'homme; parce que où sera le corps, là aussi s'assembleront les aigles. Et incontinent après la tribulation de ces jours-là le soleil s'obscurcira, la lune ne rendra point de clarté, les étoiles du ciel tomberont, les vertus célestes seront ébranlées, tout sera dans la confusion et dans le désordre. Pour lors l'étendard du Fils de l'homme paraîtra au ciel, toutes les familles du monde se plaindront et gémiront voyant venir le Fils

de l'homme dans les nuées du ciel avec une grande puissance et une majesté terrible. Il enverra ses anges de tous côtés, lesquels avec une puissante voix et le son de leurs trompettes, assembleront les élus des quatre coins de la terre, et depuis le plus haut des cieux jusqu'aux extrémités. Apprenez de la similitude du figier, dit le Fils de Dieu à ses disciples, le temps que cela doit arriver. Lorsque vous voyez cet arbre qui pousse ses feuilles pendant le printemps, vous êtes persuadés que l'été approche : de même quand vous verrez toutes ces choses, sachez que votre Rédempteur est à la porte. Et je vous dis en vérité, que cette génération ne passera pas que tout cela ne s'accomplisse. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. »

Voilà le récit terrible de notre Évangile de ce jour ; faisons-en notre profit pendant que nous en avons le temps, et voyons les fruits que nous en pouvons tirer.

Prélude. — Ce qui doit être entendu littéralement par cette abomination de la désolation, n'est pas ce que dit l'histoire de la statue, ou de l'image de César, introduite par Pilate dans la ville de Jérusalem, ni de celle d'Adrien, cela n'étant arrivé que longtemps après la venue de Notre-Seigneur, et après la destruction du temple, et du sac de la même ville ; mais de l'Antechrist à la fin du monde, qui sera la dernière persécution et désolation de l'Eglise, signe infaillible de la consommation de l'univers et du dernier jugement : ce que Notre-Seigneur dit, et veut être tous les ans répété aux hommes pour leur donner de la crainte, et les y faire penser, pour s'y préparer sérieusement ; quoique probablement d'autres croient que cela peut être entendu de la désolation même arrivée par la prise et le sac de cette ville et du temple par l'armée des Romains, où se trouve accompli à la lettre ce que dit Daniel, parce que depuis ce temps-là ni le temple, ni le sacrifice n'ont été rétablis, comme après le retour de Babylone. Moralement d'autres l'attribuent à l'hérésie qui a mis son siège aujourd'hui dans le lieu saint et dans l'Eglise ; l'erreur étant maintenant enseignée, où était auparavant prêchée la vérité : comme en l'Orient, l'Asie, l'Afrique et dans la plupart de l'Europe, Allemagne, Angleterre, France, etc.

Mais plus spécifiquement cela peut être entendu du péché, qui occupe comme une idole le lieu saint, et la place de Dieu dans un âme qui le commet, qui le foment et souffre qu'il règne dans son cœur, qui est le trône et la résidence de Dieu : *Anima justis sedes est sapientiæ*, particulièrement les péchés énormes et prédominants.

Partition. — C'est donc pour vous faire voir l'horreur et l'abomination de ce monstre que je partagerai ce discours en trois points ; montrant au premier que le péché de soi est à fuir et à détester comme un monstre terrible et abominable ; mais au deuxième, que le plus dangereux et le plus

à craindre, c'est celui d'attacher et d'habitude ; au troisième quoique le remède en soit difficile, qu'il y en reste néanmoins quelques-uns, si on veut donner créance aux avis qui se trouvent dans notre Évangile. C'est ce que nous verrons en son lieu. Faisons voir premièrement que tout péché est à craindre et à éviter.

PREMIER POINT.

Le péché est à craindre, parce qu'il est une idole d'horreur et d'abomination à Dieu ; il est à craindre, parce qu'il est l'abomination de la désolation à la personne qui le commet, et où il se trouve. Il est à craindre, parce qu'il porte la désolation dans l'Eglise et dans le monde, dans le ciel et en la personne même de Jésus-Christ, etc. Voyons ceci en particulier, etc.

Je dis premièrement, que le péché est une idole d'horreur et d'abomination à Dieu, parce qu'il est son seul ennemi qui le détruirait et l'anéantirait, s'il était capable de quelque atteinte. En effet, qui fait la guerre à Dieu ? qui a conspiré contre lui ? Qui est son ennemi juré ? Le péché, Satan, le prince et l'auteur du péché : *Ascendam, et ero similis Altissimo*, etc. (*Isa.*, XIV, 14.) Qu'a-t-il fait quatre mille ans durant dans les idoles et dans l'esprit de tous les hommes, que d'y anéantir la connaissance, la pensée et le souvenir de Dieu, son culte, son honneur et sa gloire, s'y faisant rendre les hommages et les adorations qui n'étaient dus qu'à Dieu seul ?

Que fait-il encore à présent, que son pouvoir est limité, sinon de détourner de Dieu, de se faire des adorateurs, et d'attirer les hommes à son parti ? Qu'est-ce que le péché dans son être formel, sinon, *Aversio a Deo, et conversio ad creaturas*, etc ?

Mais qu'a-t-il fait en la personne de Jésus-Christ qui est Dieu égal à son Père, sinon de le perdre et d'anéantir sa divinité, s'il eût pu, et le faire passer pour un sélérat ? Qu'y a-t-il de plus horrible et de plus abominable ? Que fera l'Antechrist, qui sera l'ennemi juré de Jésus-Christ, et qui est appelé par saint Paul : *Homo peccati, filius perditionis, qui extollitur supra omne quod dicitur Deus*, etc. (*1 Thess.*, II, 4), « l'homme de péché et de perdition, » sinon de s'élever au-dessus de Dieu, et se faire reconnaître pour Dieu et se faire attribuer les honneurs et la gloire de la Divinité ? Ah ! c'est pour quoi, mes frères, *cum videritis abominationem desolationis, quæ dicta est*, etc., fuyez, etc. Quand vous verrez l'abomination de la désolation qui est la propre nature et définition du péché, frémissez, tremblez, et l'ayez en horreur, quand vous l'entendrez seulement nommer, puisque c'est l'ennemi juré de Dieu, et le seul qui a opposition à sa souveraine majesté, etc.

C'est là aussi la seule chose que Dieu hait, et ceux qui le commettent : *Ostis omnes qui operantur iniquitatem: non Deus*

volens iniquitatem tu es. (Psal., V, 5, 7.) Tous les maux de ce monde ne sont que pour détruire et punir le péché : et Dieu n'allume les flammes et les brasiers de l'enfer que pour le persécuter et le perdre.

2. J'ai dit que le péché est à craindre, parce qu'il est l'abomination de la désolation de la personne qui le commet. En effet, quelle plus grande désolation des grâces, des vertus, des mérites et des autres richesses des âmes qui sont anéanties et biffées par le péché ! C'est une bise malheureuse qui ravage les fleurs et les fruits, qui dépouille l'âme de tous les biens, de tous les dons et ornements qu'elle avait reçus au baptême, et de tout ce qu'elle avait acquis depuis par la pratique et l'exercice des vertus. En un mot, son entrée et son air est si funeste qu'il cause la mort et porte la désolation partout. Jugez s'il est à craindre et si vous le devez avoir en horreur.

3. J'ai dit que ce monstre a porté la désolation dans l'Eglise, dans le monde et dans le ciel même. Cela se voit par les ravages qu'il y a faits depuis le commencement du monde, et qu'il y fait encore tous les jours.

Dans l'Eglise, qu'est-ce qui y a excité les persécutions ? Qu'est-ce qui y a fait répandre tant de sang ? la rage et la fureur du péché contre Dieu, et contre ceux qui faisaient profession d'être à lui, de le connaître, de le servir et de l'honorer. Qui a suscité les hérésies plus dangereuses à l'Eglise que les plus sanglantes persécutions, sinon le péché ? Qui cause aujourd'hui tous les scandales ? qui couvre la porte au libertinage, à l'athéisme ? la licence effrénée et le débordement du péché. C'est un torrent qui a ravagé tout le Levant, qui a perdu l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Hollande, l'Angleterre, et qui menace de désolation toute la France, autrefois les délices de l'Eglise et le séminaire de la religion.

Dans le monde, hé ! qui ignore le ravage et la désolation qu'y a causée ce monstre, dès le moment qu'il y est entré ? Qui a causé le déluge ? qui a fait pleuvoir le feu et le soufre sur ces malheureuses villes de Sodome et de Gomorrhe ? qui a causé toutes les guerres, les stérilités, la famine, etc. ? Qui y a causé encore aujourd'hui la peste, ce fléau si formidable et tous les autres maux qui désolent les royaumes et les provinces, sinon ce monstre et cette abomination du péché ?

Il n'a pas porté seulement la désolation dans le monde et parmi les hommes ; il a porté la révolte et la rébellion jusque dans l'empyrée. Dieu n'a pas plutôt créé les anges que ce monstre les partage et les soulève contre lui, à la sollicitation de Lucifer. Il en détache la troisième partie de ces esprits célestes, et en fait des démons, qui ne cessent jamais de faire la guerre à Dieu, et de vouloir l'anéantir s'ils pouvaient.

Voiez si c'est avec raison que le Sauveur du monde nous avertit aujourd'hui de ne lui pas donner entrée dans notre cœur, et s'il nous dit expressément, que partout où

nous en verrons l'ombre seulement, nous fuyions et n'ayons point de commerce avec lui. C'est ce que j'avais à prouver en la première partie de ce discours.

Mais ici un peu de réflexion, s'il vous plaît. Ah ! non-seulement nous ne le fuyons pas, mais nous le commettons, nous le souffrons, nous le fomentons, nous l'établissons et le mettons sur le trône à la place de Dieu même : *In loco sancto* ; dans notre cœur, dans notre âme, qui est la demeure et le temple du Saint-Esprit, son sanctuaire, où il entre et où il habite par la communion. Voilà ce que fait un avare, quand il commet une usure et qu'il amasse des richesses injustement, son argent est l'idole qu'il adore : *Quod est idolorum servitus*, dit saint Paul. (Ephes., V, 5.) Un vilain dit à la créature qu'il idolâtre : Tu es ma divinité, mon souverain bien, ma fin dernière ; je n'en connais et n'en veux pas d'autre. Un vindicatif se fait une idole de la vengeance, et dit à Dieu qu'il n'a que faire de lui, quand il ne veut pas pardonner. Penses-y, pécheur, voilà l'injure que tu fais à Dieu ; voilà l'idole et la statue de l'abomination que tu adores et que tu préfères à Jésus-Christ même, qui a donné sa vie pour détruire le péché que tu fais revivre, et remets sur le trône dans ton cœur, etc.

Mais celui que Dieu a plus en horreur, et qui porte plus de scandale, et fait plus de ravage dans les âmes, dans l'Eglise, dans le ciel même, et qui en ferme l'entrée à tant d'âmes, c'est le péché d'habitude qui doit faire aussi le sujet de votre attention.

DEUXIÈME POINT.

Nous appelons ici péchés d'habitude les péchés invétérés, dans lesquels on a croupi longtemps, dont on a réitéré si souvent les actes, qu'on les avale quasi comme l'eau : *Bibit quasi aquam iniquitatem*, dit Job (XI, 16) ; qu'on fait avec une si grande facilité, qu'ils semblent être quasi passés en nature, soit qu'on en ait en soi les dispositions naturelles par la pente et l'inclination au mal, soit qu'on s'y soit laissé aller par la suggestion et sollicitation du démon, soit qu'on n'ait jamais fait aucun effort ni application pour s'en défaire.

C'est ce qui est appelé dans notre évangile, l'abomination de la désolation établie et comme installée dans l'âme par la réitération de tant d'actes, et à qui l'on sacrifie par de nouveaux crimes toutes et quantes fois qu'on se laisse aller, tant la facilité est grande à les commettre. Voilà ce qu'on appelle être dans l'habitude du péché, état dangereux et funeste ; comme qui dirait qu'on continue de pécher, sans qu'on se mette en peine d'en sortir, état damnable, et qu'on ne saurait assez déplorer.

Beatus vir, dit David, *qui in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentie non sedit*, etc. : « Bienheureux celui qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs et des crimes. » (Psal. I, 1.) Le mot de *stetit* et de *sedit*, marque comme un état et comme un

établissement dans le mal, et une disposition qu'on n'arrache qu'avec peine de l'âme où elle se rencontre, et qui n'arrive que par des actes souvent réitérés, et par l'habitude. C'est ce que Notre-Seigneur appelle ici l'idole de l'abomination et de la désolation ; désolation qui marque comme un état quasi désespéré du salut ; et c'est aussi le premier et le plus grand motif que nous ayons de la craindre, etc.

En effet, qui ne craindra un état si dangereux, où le péché met l'âme en hasard, si on y continue, d'une évidente damnation, par une plus grande difficulté du pardon, par l'abus manifeste et la soustraction des grâces et de tous les secours et bons mouvements du Saint-Esprit nécessaires pour se convertir ; par la suite presque inévitable de l'endurcissement de cœur, de l'impénitence finale, et d'un dernier abandonnement de Dieu, qui est le comble et le dernier effet de la désolation ?

C'est là le dernier mépris où puisse arriver le pécheur : *Impius, cum in profundum venerit, contemnit*, etc. (*Prov.*, XVIII, 3.) C'est en ceci que s'accomplit cette parole fatale de Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Et sunt novissima hominis illius pejora prioribus* (*Luc.*, XI, 26) ; parce que ces fréquentes rechutes et cette facilité à donner consentement au péché, ayant donné entrée à une armée de démons dans l'âme qu'ils possèdent, et où ils habitent comme dans un fort, ils s'en sont rendus maîtres, ils l'ont comme enchaînée, et lui imposent comme une nécessité de le commettre toutes fois et quantes qu'ils en sollicitent sa misérable volonté : *Assumit septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi*, etc. (*Ibid.*) En sorte qu'il n'est plus en son pouvoir de se dépêtrer de leurs chaînes : *Ne resipiscant a diaboli laqueis, a quo captivi ducuntur ad ipsius voluntatem*, etc. (*II Tim.*, III, 26.)

Et comme il faut des grâces et des efforts plus puissants que les ordinaires, que Dieu ne donne pas, parce qu'ils s'en sont rendus indignes, par l'abus qu'ils en ont fait, par le mépris et l'injure faite à Dieu ; il est presque impossible qu'ils en reviennent et qu'ils se convertissent : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum celeste, et participes facti sunt Spiritus sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari ad penitentiam*. (*Hebr.*, VI, 5, 6.) Il n'y a plus de retour à la pénitence, dit l'Apôtre, après l'abus de tant de grâces. Leur cœur, dit ce même apôtre, est comme une terre maudite et infructueuse, qui ne reçoit plus la pluie et la rosée du ciel, que pour la perdre et la rendre plus stérile par la malédiction qui la suit, par l'abus qu'elle en a fait, quand elle en pouvait produire de bons fruits : *Terra enim saepe venientem super se bibens imbrem, proferens spinas et tribulos, reproba est, et maledictio proxima*, etc. (*Ibid.*, 7, 8.)

Mais, quels sont ces péchés, me direz-vous, afin qu'on puisse s'en donner de garde ? Je ne dis rien ici de l'hérésie, de l'im-

piété, de l'athéisme ; je laisse à part les sortilèges, les magies, tous ces péchés exécrables, qui sont proprement cette idole de l'abomination et de la désolation du Christianisme, vrais avant-coureurs de l'Ante-christ.

Les péchés d'habitude dont je parle sont, par exemple, les inimitiés invétérées, les haines et les animosités irréconciliables. Ce sont ces blasphèmes horribles, si communs aujourd'hui dans toute la France ; ce sont ces usures et détentions du bien d'autrui qu'on ne veut pas restituer ; ces procès et chicanes interminables ; cette ivrognerie, qui fait un dieu, une idole de son ventre : *Quorum Deus venter est*. (*Philipp.*, III, 19.) Ce sont ces adultères et concubinages publics ; et généralement parlant, ce sont ces péchés honteux dont on ne se confesse jamais, ou qui causent tant de sacrilèges par la réitération des sacrements, sans s'en amender, et sans en quitter l'occasion.

Ce sont, en un mot, ces péchés d'impureté secrets, dont on porte l'occasion en soi-même et en son propre corps, par des déréglés honteux et volontaires contre l'ordre naturel, etc. Ce sont ces sortes de monstres qu'on peut entendre par cette abomination de la désolation, qui remplit l'enfer, et désole le paradis, n'y en ayant point qui damne plus d'âmes, et qui fasse plus de ravage dans le Christianisme.

Ne croyez pas que ce péché d'habitude se rencontre seulement parmi les grands pécheurs : il se trouve aussi parmi les personnes dévotes. Mais encore, me direz-vous, quelle est cette idole de la désolation, qui se trouve aussi *in loco sancto*, dans le sanctuaire de dévotion ? C'est cette paralysie spirituelle, j'en veux dire, la langueur et la lépidité ; ce défaut de ferveur, qui tient des âmes depuis trente et quarante années, qu'ils pratiquent la dévotion et fréquentent les sacrements, aussi imparfaites que le premier jour de leur conversion, qui font tous leurs exercices spirituels avec une certaine lâcheté et nonchalance que Dieu ne peut supporter ; qui tombent et se relèvent en apparence, et au fond se trouvent toute leur vie dans les mêmes imperfections. Etat funeste, qui fait bondir le cœur à Dieu, qui dit qu'il les vomira de sa bouche : *Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo*. (*Apoc.*, III, 16.) Ce sont ces personnes qui se croient riches en vertu, et au fond n'en ont que l'apparence, et sont en effet pauvres et misérables : *Dicis, quod dives sum, et locupletatus, et nullius egeo : et nescis, quia tu es miser, et miserabilis, et pauper*, etc. (*Ibid.*, 17.) Ils croient que pour une certaine routine de prières, de confessions, et de communions faites avec une lâcheté insupportable, ils sont riches en bonnes œuvres et en vertus, quoiqu'au fond ils n'aient que du vent et de la fumée.

Voilà ce qui est à craindre et à déplorer. C'est pourquoi, pécheur qui entends ceci de notre Evangile, que dis-tu ? *Qui legit, intelligat*. S'il te reste une bluette de sens

et de raison, penes-y, etc. Je le veux, me diras-tu; mais à un si grand mal, quel remède? C'est ce que je veux t'apprendre en la troisième partie de ce discours que j'abrége et que je ne fais que toucher sommairement.

TROISIEME POINT.

Le premier remède est compris dans ces paroles : *Qui legit, intelligat* : « *Que celui qui lit, entende* : » l'application sérieuse et la méditation attentive de tous les funestes effets de ce monstre. Plusieurs lisent, mais n'entendent pas : plusieurs lisent et entendent prêcher tous les ans cet évangile; mais ils n'en comprennent pas le sens : 1° parce qu'ils ne le veulent point : *Noluerunt intelligere, ut bene agerent*. (Psal., XXXV, 4.) 2° Parce qu'ils sont ensevelis dans leurs crimes, ou plongés dans les affaires du monde : *Et horum nil intellexerunt*. — *Et erat verbum istud absconditum ab eis*, etc. (Luc., XVIII, 33.) 3° D'autres ne l'entendent pas, parce que les pasteurs, les prédicateurs ne l'expliquent pas; ils disent des choses trop hautes et curieuses : il faut venir à l'instruction et au particulier, etc. *Putasne intelligis que legis*? (Act., VIII, 30.) Le peuple n'est pas capable de cela, et peut répondre : *Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit*? (Ibid., 32.) D'autres ont des personnes qui l'expliquent, mais ils n'ont point d'oreilles pour entendre. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit souvent dans l'Evangile : *Qui habet aures audiendi, audiat*. (Marc., IV, 9 et *alibi*.) Cette répétition marque quelque chose de grand et d'important.

Prendre pour soi ce qui se dit; se bien remplir l'esprit de ces vérités; en un mot, bien comprendre par une sérieuse réflexion les effets et les ravages que cause le péché dans une âme; surtout, ceux de l'accoutumance et de l'habitude invétérée, etc.; dévorer ce livre et ces avis, en sorte qu'ils passent jusque dans les entrailles, et fassent l'effet porté dans l'Apocalypse (X, 8) : *Et faciet amaricari ventrem tuum*; portant l'amertume dans le cœur, par la douleur d'une sérieuse et véritable pénitence, qui est le 2°

Remède marqué par ces autres paroles de l'Evangile : *Fugiant ad montes* : « Fuyez aux montagnes, c'est-à-dire, à l'Eglise

bâtie sur la pierre ferme des vérités éternelles : *ad montes*, à la montagne d'oraison et de prières, pour obtenir les grâces nécessaires pour sortir du péché : *ad montes*, c'est-à-dire aux prêtres, aux confesseurs, aux directeurs qui sont les montagnes élevées, qui nous découvrent le danger où nous a précipités le péché, qui nous éclairent et nous illuminent par leur doctrine, par leurs bons avis et exemples : *Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis*, etc. (Psal., LXXV, 5.) *Ad montes*; aux saints : *Levavi oculos meos ad montes, unde veniet auxilium mihi*, etc. (Psal., CXX, 9.) Surtout, au Saint des saints, qu'il nous éclaire de sa lumière, pour bien connaître nos péchés, leur énormité, leur nombre, leurs effets, pour nous en bien expliquer et les déclarer dans la confession.

Le troisième remède est compris dans ces mêmes paroles : *Fugiant*, qui marquent la fuite des occasions dangereuses, ces attaches qui lient et captivent l'âme depuis si longtemps dans le péché, qui d'animosité, qui de vengeance, qui d'impureté, d'ivrognerie, de blasphème, etc. Pour guérir et faire une véritable conversion et n'être pas surpris dans le péché à l'heure de la mort, il faut faire un renoncement parfait, et rompre toutes les attaches et engagements qu'on y a : c'est pourquoi il est dit ensuite : *Qui in lecto est, qui in agro*, etc. Si vous vous êtes retiré des occasions; si vous avez fait quelque petit progrès, ne vous fiez pas en votre vertu, ni à ce que vous n'êtes pas retombé depuis quelques mois et depuis quelques semaines : *Non revertatur tollere aliquid de domo*, etc. *Tunicam suam*, etc. Ne pas revoir cette femme, cet ami, cette compagnie, quelque intérêt et quelque complaisance qu'on y ait : le tison fume encore, il peut se rallumer aisément; se défier de ses forces, etc. Il en prit mal à la femme de Lot d'avoir regardé en arrière : *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei*, etc. (Luc., IX, 62.)

Il faut persévérer dans la prière, dans la fréquentation des sacrements, dans la pratique des vertus et de la mortification. Voilà ce qui obligera Dieu, si vous le faites, à vous recevoir un jour dans le temple de sa gloire, etc.

II. -- PRONES POUR LES PRINCIPALES FETES DE L'ANNEE.

PRONE PREMIER.

Pour la fête de saint André.

DE L'AMOUR DE LA CROIX.

Qui vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam et sequatur me. (Matth., XVI, 24)

Prélude. — L'avantage qu'ont les aînés

dans les familles illustres, est qu'ils possèdent selon les lois ce qu'il y a de plus avantageux et d'honorable dans leurs familles pour en soutenir la splendeur et l'éclat. C'est ce qui fait qu'en ce royaume de France l'aîné prend le nom, les armes et le fief du père, par préciput, avec toutes les dépen-

dances. Ne cherchons pas de raisons, après cela, pourquoi saint André a été si glorieux en son martyre et en la mort de la croix. C'était le premier fils de Notre-Seigneur Jésus-Christ; c'était la base et la gloire de son royaume : *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam*, dit le Sauveur lui-même en ces paroles rapportées par saint Luc (XXIV, 6) l'un des secrétaires de ses Etats. *Factus est*, dit saint Paul, *obediens usque ad mortem. mortem autem crucis; propter quod dedit illi nomen, quod est super omne nomen.* (Philip., II, 8, 9.) C'était la demeure principale et le siège de la grandeur où il a attiré tout à lui, suivant sa promesse : *Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum* (Joan. XII, 3). Saint André donc étant l'aîné de ses disciples et de ses apôtres, ce n'est pas de merveille qu'il ait hérité ce fief, ou du moins en ait en la meilleure et principale part avec ses dépendances. C'est ce que je prétends vous exposer à la gloire de ce saint et vous faire voir trois choses.

Partition. — La première, que saint André a été spécialement appelé pour souffrir et mourir glorieusement en la croix. La deuxième, qu'il a embrassé ce martyre et cette croix avec toute la conformité désirable à la passion de Notre-Seigneur. La troisième, comme nous pourrions nous montrer être les vrais cadets de cet aîné des chrétiens, et embrasser notre croix pour suivre Jésus-Christ après lui en la mort. Pour cela, demandons l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge : nous l'obtiendrons sans doute, si nous nous servons bien des paroles de l'ange, lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

C'est une chose très-constante, fondée sur les saintes Lettres, que le Verbe divin ne s'est fait homme que pour mourir en la croix; c'est pour cela qu'il est appelé l'Agneau occis dès l'origine du monde : *Agnus occisus ab origine mundi* (Apoc., XIII, 8); parce qu'en conséquence du péché du premier homme il a été destiné à la mort, pour donner la vie à tout le genre humain. C'est de cet Agneau que les prophètes ont prédit qu'il serait conduit à la boucherie comme une douce brebis : *Sicut ovis ad occisionem ducetur* (Isa., LIII, 7), et mis dans les souffrances comme un agneau entre les mains de celui qui le tond : *Et quasi agnus coram tondente se obmutescet*, etc. (Ibid.) C'est pour cela qu'entrant dans le monde, suivant la pensée du Prophète et de saint Paul, il a dit à son Père : *Sacrificium et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi* : « Vous n'avez plus voulu des sacrifices et des oblations légales; mais vous m'avez donné un corps. » — Les holocaustes et les victimes qui vous étaient offertes pour les péchés vous ont déplu, c'est pour cela que je viens pour faire votre volonté : « *Holocausta munda pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : Ecce venio, Deus, ut faciam voluntatem tuam.* » (Psal., XXXIX, 7, 8; Hebr., X, 5-7.) Car pourquoi donner un corps au

Verbe divin, sinon pour en faire une victime? Et quelle est la volonté de son Père, sinon qu'au lieu des holocaustes et des victimes pour les péchés, il s'immole et sacrifie lui-même en la croix? C'est pourquoi le même apôtre dit qu'il s'est rendu obéissant à la volonté de son Père jusqu'à la mort et à la mort de la croix : *Obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.*

Si donc saint André a été appelé singulièrement pour suivre cet Agneau destiné à la croix dès l'origine du monde et venu pour s'immoler lui-même sur cet autel sacré; n'est-il pas vrai de dire qu'il a été spécialement appelé pour souffrir et mourir glorieusement en la croix? Et qui peut douter qu'il n'en soit ainsi, quand on réfléchira que saint André ayant été conduit de Dieu entre les disciples de saint Jean le nonciauteur et précurseur du Messie pour être des premiers à le suivre; ce maître et cette voix criant dans les déserts pour préparer la voie du Seigneur, ne lui a pas plutôt indiqué cet Agneau de Dieu, qu'il le suit incontinent et appelle son frère Pierre pour le suivre avec lui. Car pourquoi ce précurseur, cette voix animée de l'Esprit de Dieu, en montrant et faisant connaître le Sauveur du monde à notre André, ne dit-il pas qu'il est le Fils de Dieu? Pourquoi ne dit-il pas qu'il est la Sagesse incarnée, qu'il est le Législateur, le Maître de la grâce, le Médecin des âmes, ou le Pasteur d'Israël, qui sont toutes qualités qui lui convenaient; mais qu'il dit seulement : *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi* : « Voilà l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde » (Joan., I, 19), sinon pour le lui faire connaître en qualité d'hostie et de victime qui devait répandre son sang; sinon pour lui désigner qu'il devait le suivre pour souffrir et mourir avec lui? Et à cette voix du Précurseur il part aussitôt; il suit cet Agneau pour ne jamais l'abandonner, quelque part qu'il aille, et quelque danger qu'il coure, fallût-il mourir en la croix.

Mais il n'y va pas sans mener son frère Pierre avec lui; et il semble que sa vocation à la croix est si forte qu'en la communiquant à son frère, il le mène aussi à la croix, comme il a paru dans la fin de sa vie. En sorte qu'on peut dire que comme saint Jean a été précurseur de la vocation de saint André à la souffrance et à la mort de la croix, saint André a été le précurseur de la vocation de saint Pierre pour suivre Notre-Seigneur en la croix; et Notre-Seigneur a consommé cette vocation, les appelant tous deux ensemble, en leur disant : *Venite post me, faciam vos fieri piscatores hominum* (Matth., IV, 19); et par ce langage, adressé particulièrement à saint André, et à saint Pierre, il leur enseignait mystiquement qu'ils devaient mourir en la croix; parce que le propre du pêcheur est de tirer à soi les poissons de l'eau de la mer, et ainsi pour pêcher les hommes il faut les tirer du monde à Jésus-Christ; et lui-même dit qu'il doit être exalté et attaché à la croix pour attirer à lui toutes choses : *Cum exaltatus fuero,*

omnia traham ad me ipsum. Ne demandez donc plus pourquoi les gentils désirant voir Notre-Seigneur et s'étant adressés à Philippe, Philippe les adresse à saint André, et que ce fut lui qui les présenta à Jésus-Christ; c'est parce qu'il était destiné à la croix, et qu'il était le grand pêcheur d'hommes entre les apôtres. Ne vous étonnez pas s'il tira tant d'âmes de l'abîme de l'idolâtrie dans la Scythie, la Thrace, la Cappadoce, la Grèce, etc. C'est que par sa vocation il était exalté avec Jésus-Christ, et ainsi il attirait tout à lui. Ce n'est donc point de merveilles si prêchant lorsqu'il était pendu en la croix pour le nom de Jésus, il pêche et convertit tout d'un coup vingt mille personnes, c'est qu'il remplissait sa vocation, et qu'il demeura volontairement et avec un amour admirable attaché à la croix, à laquelle il était destiné, qu'il désirait depuis longtemps et qu'il embrassée avec toute la conformité imaginable à la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est ce que nous allons voir en notre

DEUXIÈME POINT.

Toute la perfection dans l'ordre de la grâce consiste à se rendre conforme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est ce que Dieu désignait et préfigurait à son prophète Moïse quand il lui dit : *Aspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* (Exod., XXV, 40.) Et c'est pour cela que saint Paul ne se propose pour exemple aux fidèles, qu'en tant que lui-même imite Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* (Philip., III, 17.) Mais saint André a été le parfait imitateur de la passion de Jésus-Christ, et en ce qu'il a souffert et en la manière de souffrir. 1° En ce qu'il a souffert devant sa passion, parce qu'il est conduit devant un juge païen qui lui propose qu'il le peut délivrer, et qui enfin le fit cruellement fouetter avant de le faire attacher à la croix. 2° En sa passion, non-seulement parce qu'il souffre le supplice de la croix comme notre Sauveur, mais aussi : 1. en ce que comme ce divin Médiateur ménage le salut des hommes par les souffrances et la prière à son Père, saint André le ménage aussi par son martyre et sa prédication au peuple qu'il convertit. 2. Si Notre-Seigneur a recommandé son âme à son Père sur l'arbre de la croix, saint André le prie de recevoir aussi la sienne, étant de même en la croix; 3. si en la mort de Notre-Seigneur le soleil s'éclipse et la terre tremble parce que l'Auteur de la nature pâtissait; en la mort d'André il paraît une lueur extraordinaire dans le ciel, et le tonnerre gronde de toutes parts parce que le disciple de Jésus souffrait. Enfin si après la mort du Sauveur les Maries vont embaumer son corps, Maximilla recueille celui de saint André; si le centurion se convertit, si les morts sortent des tombeaux, les bourreaux de saint André font pénitence, et il se fait quantité de miracles au sépulchre de ce saint.

Mais saint André imite son Maître plus parfaitement encore en la manière de souffrir. Car si l'amour infini de Notre-Seigneur pour nous lui faisait dire à ses disciples : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum* (Luc., XXII, 15), et ailleurs qu'il avait impatience de voir ce jour désiré pour ses souffrances, saint André voyant sa croix ne s'écrie-t-il pas avec amour : *O bona crux, diu desiderata et jam concupiscenti animo præperata, suscipe discipulum ejus qui pendit in te!* « O bonne et aimable croix, qu'il y a longtemps que je vous cherche soigneusement de toute l'étendue de mon cœur et la force de mon âme; recevez donc, s'il vous plaît, entre vos bras, un disciple de celui qui vous a honorée et glorifiée, y étant attaché, » etc. Si notre divin Sauveur considérait la mort de la croix comme le sommet de la gloire, en sorte que demandant en cela l'accomplissement de la volonté de son Père céleste, il lui demande qu'il le clarifie : *Clarifica me, Pater, claritate quam habui apud te, priusquam mundus fieret* (Joan., XVII, 5), notre André regarde la croix comme la plus grande faveur qui lui puisse arriver, en ce qu'il meurt et se réunit par elle à son Maître, en mourant pour la confession de son nom et pour sa gloire, comme il était mort pour lui en la croix : *Ut per te me recipiat, qui per te me redemit.* Enfin, si notre divin Sauveur n'a été immolé en la croix que parce qu'il l'a voulu, et si personne n'a pu lui ôter son âme, et que lui-même a rendu son esprit, n'est-il pas vrai que saint André est mort aussi de son propre mouvement par amour, et parce qu'il l'a voulu, puisque le peuple voulait le détacher de la croix, et qu'il demanda à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour une grâce singulière, qu'il ne permît pas qu'on le détachât de la croix, ni qu'il fût séparé de lui en ce genre de mort? *Ne sinas me ab impio iudice deponi, et ne permittas a te separari.* Se peut-il trouver une conformité plus excellente et plus admirable que cette passion et cette mort de saint André à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Mais voyons comment nous pouvons et devons imiter ce grand saint en le suivant, et mourant comme lui avec notre divin Sauveur en la croix : c'est la dernière partie de ce discours.

TROISIÈME POINT.

Tous les chrétiens sont appelés comme saint André pour suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour souffrir et mourir avec lui en la croix. C'est pourquoi saint Paul dit : *Quicumque baptizati sumus in Christo, in morte ipsius baptizati sumus.* (Rom., VI, 3.) Aussi les exorcismes du baptême se font-ils avec le signe de la croix; l'aspersion de l'eau avec le signe de la croix; et l'onction après le baptême, avec le signe de la croix. Bref tous les sacrements s'administrent avec le signe de la croix. Et cela se fait, non-seulement pour nous marquer que la grâce des sacrements prend sa source de la croix de notre Sauveur, mais aussi pour nous en-

seigner qu'elle nous est donnée pour nous conduire à la croix et nous y attacher avec Jésus-Christ. Voilà quelle est la vocation de tous les chrétiens.

Il faut donc correspondre et suivre cette vocation, en imitant saint André, et so conformant à la passion de Notre-Seigneur, et en ce qu'il a souffert pour nous en la croix, et en la manière de souffrir.

Il ne nous appartient pas une si grande grâce que de pouvoir souffrir le martyre, encore moins de souffrir et mourir en une croix comme saint André. C'est une grâce qui n'appartient qu'aux élus, nous sommes de petits cadets; mais étant de la famille de Jésus-Christ, nous avons chacun notre croix; c'est pourquoi notre divin Sauveur dit à chaque chrétien : *Qui vult venire post me, tollat crucem suam*, etc., parce que chacun a la sienne; et cette croix n'est autre que les peines et les travaux de sa condition, les traverses et les contradictions de ceux avec lesquels nous avons à vivre. Enfin ce sont les afflictions et les maladies qui conduisent à la mort. Pour donc imiter saint André, pour nous conformer à Notre-Seigneur, il faut souffrir ces choses patiemment, professant par là Jésus-Christ crucifié pour nous, et afin de nous conformer à la flagellation que l'un et l'autre a soufferte avant que d'être attaché à la croix. Il faut pendant notre vie pratiquer la mortification de notre cœur et de nos sens, souffrant toutes les injures et les médisances qui sont quelquefois des coups bien sanglants; en un mot accomplir ce que dit saint Paul : *Semper mortificationem Jesu Christi portantes in corpore nostro*. (II Cor., IV, 10.) Et quand nous serons attachés à notre croix, c'est-à-dire que nous serons dans les grandes afflictions ou malades qui peuvent ou doivent nous donner la mort, c'est alors qu'il faut imiter saint André, et nous conformer à Notre-Seigneur Jésus-Christ en ces trois choses :

1. A élargir le prochain en souffrant patiemment et généreusement pour l'amour de Dieu, et recevant avec soumission et obéissance la croix et genre de mort qu'il nous envoie.

2. Recommander avec confiance notre âme entre les mains de ce Père céleste; disant comme son Fils : *In manus tuas, Domine*, etc. (Luc., XXIII, 46.)

3. Procéder par la réception des sacrements, que Dieu scelle de ses miracles de grâce notre mort, nous donne ses lumières célestes, et dissipe les forces du prince des ténèbres.

Il faut aussi l'imiter en la manière de souffrir et de mourir : 1° en embrassant les souffrances, les maladies, et la mort avec désir, pour rendre à Notre-Seigneur Jésus quelque chose de ce qu'il nous a donné. Regardons ces afflictions, ces douleurs, et ces maladies comme venant de la main de Dieu qui nous les a envoyées d'un cœur paternel et avec amour comme il les a données à son propre Fils; envisageant la mort comme

celle qui nous doit réunir parfaitement avec Dieu, et notre cœur à notre divin Sauveur lui disant comme saint André : *O bona crux diu desiderata, et jam concupiscenti animo preparata, suscipe discipulum ejus qui pendit in te magistrum meum Christi, ut per te me recipiat qui per te me redemit*.

2° Il faut estimer que notre plus grande gloire et plus grand honneur, c'est de souffrir et mourir courageusement et amoureusement pour ce divin Sauveur : car la vie de l'homme, et surtout la vie chrétienne est une malice; et s'il est glorieux à un soldat de monter le premier à la brèche, et de mourir vaillamment à la vue de son prince et pour son service, quelle gloire à un chrétien de souffrir courageusement, et de mourir pour l'amour de son Dieu, qui le voit et qui tient ses yeux attachés sur lui pour considérer comme il se comporte !

Enfin il faut souffrir et mourir courageusement, et non point par contrainte; en sorte que si la nature relâche et fuit de souffrir, la raison dise avec Notre-Seigneur : *Veruntamen fiat voluntas tua* (Matth., XXVI, 39); et que s'il était à notre choix et en notre pouvoir de nous délivrer des peines de la mort, au lieu de le vouloir, nous prions Dieu avec saint André, qu'il ne permette pas que nous soyons détachés de cette croix, seulement qu'il nous donne la force et la patience de souffrir et mourir amoureusement pour lui : *Et non sinas me separari a te*. Parce que si nous sommes étroitement unis à Jésus-Christ avec saint André dans les souffrances, nous le serons aussi éternellement en sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE II.

Pour la fête de saint Nicolas.

DE LA PARFAITE CHARITÉ. — EN QUOI SAINT NICOLAS DOIT ÊTRE IMITÉ.

Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus. (Ex Eccl., XLIV.)

Prélude. — Saint Nicolas, évêque de Myre, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, a eu, entre autres choses, deux insignes qualités qui l'ont rendu recommandable. L'une l'a rendu admirable, et digne de l'admiration de tout le monde; l'autre l'a rendu imitable et comme un exemple et un modèle de vertu à tous les chrétiens. La première qualité qui l'a fait le sujet de l'admiration de tout le monde, c'est le grand nombre de miracles qu'il a opérés. Il a été un thaumaturge, comme parlent les Grecs, et un opérateur de merveilles qui surpassent le cours ordinaire de la nature, en quoi il fait le sujet de l'étonnement de ceux qui lisent son histoire. Mais comme il sert peu d'admirer les vertus d'un saint si l'on ne les veut imiter, nous nous arrêterons à celles qui sont dignes d'imitation, particulièrement en trois choses.

Partition. — La première, en ce que dès ses premières années il s'est adonné à servir Dieu et à se mortifier. La seconde, en ce qu'il était extrêmement dévot pour visiter

les églises, et assister diligemment au service divin. La troisième, en ce qu'il était grand aumônier et secourait volontiers les pauvres honteux et mendiants.

Voilà trois vertus principales de notre grand saint, dont le détail fera le partage de ce discours et le sujet de vos attentions, après que nous aurons demandé la grâce au Fils de Dieu, par l'intercession de sa sainte Mère, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Saint Nicolas est digne d'être imité en ce qu'il a commencé de bonne heure à servir Dieu et à se mortifier le corps par jeûnes et abstinence. C'est aussi ce que nous recommande le prophète Jérémie en ses *Lamentations*, au chap. iii, vers. 27 : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua* : « Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès son adolescence. — Il s'élèvera au-dessus de soi-même, » ajoute-t-il, et il deviendra tout céleste, élevant souvent ses pensées au ciel. Au lieu que celui qui commence sur le tard est plus terrestre, et ne devient guère spirituel. En effet, il en est de l'homme comme des choses de la nature, des plantes et des animaux. Une jeune plante se tendresse bien plus facilement qu'un arbre tout venu ; le jeune poulain se dompte aisément, mais non pas un vieux cheval ; le jeune bœuf s'accoutume plutôt à porter le joug, que si vous attendiez longtemps à le vouloir assujettir. Il en est de même de l'homme : Disons aussi de la femme, si en jeunesse on ne le prie au bien par une bonne instruction et au châtement raisonnable, quand il est requis, on perd son temps par après, c'est vouloir blanchir un Ethiope tout noir, on y perd sa lessive, comme l'on dit en commun proverbe ; disons donc que *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua.*

Le grand profit qu'apporte cette accoutumance au bien dès la jeunesse, est une merveilleuse sûreté qu'on a premièrement de ne pas mourir si facilement en état de péché mortel, parce qu'ordinairement tel est le commencement de la vie, telle est la fin. Si vous êtes bon et vertueux en l'enfance, vous serez bon et vertueux en la vieillesse et à l'heure de la mort pour sortir de ce monde en bon état. On a une plus grande sûreté de ne pas si facilement tomber en péché mortel durant sa vie, parce que la vertu est mieux enracinée en celui qui a été vertueux dès sa jeunesse ; elle y tient plus fort, et n'est pas si facilement ébranlée. C'est aussi ce qui a fait dire à Satamon, que *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* (Prov., XXII, 6.) On a une plus grande assurance si l'on passe après cette vie par le feu terrible du purgatoire, que l'on n'y sera pas si longtemps, comme sont ceux qui n'ont commencé que sur le tard à se convertir à Dieu et à faire pénitence : car ils auront bien plus de péchés à expier ; c'est cette assurance qui faisait dire à un grand anachorète, à l'heure de sa mort : *Mon*

ame, que crains-tu ? il y a tant d'années que tu sers Dieu, et tu appréhendes de mourir ? Ah ! concluons donc que *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua.* C'est-ce qu'a fait saint Nicolas. Il n'a pas été au désert comme saint Jean-Baptiste dès son enfance, mais il a fait pénitence comme lui. C'était un petit jeûneur dans sa plus tendre jeunesse ; car n'étant encore qu'en maillot, il s'abstenait de sucer la mamelle de sa mère deux jours la semaine ; et étant plus grand, on avait mille peines à lui faire seulement prendre sa nourriture ordinaire. Ah ! que c'était là un beau commencement, et certainement si les enfants n'étaient pas si gourmands à dix ou douze ans comme ils sont, plusieurs en seraient bien plus sages et plus vertueux, à mesure que l'âge croîtrait ; parce que l'ivrognerie suit la gourmandise qui engendre plusieurs autres crimes ; comme la perte et l'offuscation de la raison, et la négligence de son salut, les émotions et chatouillements charnels, les querelles, les blasphèmes, les impiétés, les scandales et mille autres désordres. Saint Nicolas évite tout cela, il est sobre, et fuit la compagnie de tous les débauchés ; il ne recherche que celle des écoliers vertueux ; il est dévot et fréquente les églises ; c'est-ce que nous avons à imiter en second lieu en sa personne.

DEUXIÈME POINT.

On remarque de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il n'entraît guère en la cité de Jérusalem, sans aller aussi dans le temple. C'est pourquoi la Glose ordinaire dit un beau mot sur le chapitre xxi de saint Matthieu : *Ingressus urbem, primo templum adiit, dans formam religionis, ut quocunque inus, primo domum orationis, si ibi est, adeamus* : « Jésus-Christ entrant en la ville, va premièrement au temple, nous donnant par là un modèle de la religion, qu'entrât en quelque lieu, la première chose que nous devons faire, c'est de visiter la maison d'oraison, s'il y en a là, et nous étant recommandés à Dieu, vaquer puis après à nos affaires. » C'est ce qui fait dire à saint Jean Chrysostome : *Veniens primo currebat ad domum Patris.* C'était la coutume du bon Fils qu'arrivant à la ville, il courût premièrement à la maison de son Père, qui était Dieu, puisqu'il n'avait point de père en terre. Ainsi étant perdu, il fut trouvé dans le temple par la Vierge, et cette même Vierge ne reçut pas autre part la prédiction de saint Siméon que dans le temple, et Siméon reçut en ce même lieu la grande consolation qu'il attendait, etc.

Dans les religions les plus réglées, on tient communément, que le premier religieux qui se trouve au chœur pour l'Office, reçoit la bénédiction du patron et du saint fondateur de l'ordre, comme de saint Dominique en son ordre, de saint François en l'ordre des Cordeliers et Capucins, et ainsi des autres : je n'en espère pas moins pour le bon paroissien et paroissienne qui fera diligence de se trouver avant tous les autres à

l'église quand on sonne Matines, la Messe, ou les Vêpres; assurément que le patron de la paroisse lui obtiendra quelque bénédiction de Dieu pour cette diligence. D'où vient donc cette paresse si étrange envers vous autres pour se trouver à l'église? à peine y a-t-il deux ou trois personnes aux Matines? L'eau bénite est commencée qu'on n'est pas encore assemblé, sans doute la dévotion est morte, on n'imité pas le grand saint Nicolas qui avait coutume étant laïque et séculier, de se trouver le premier à l'église; aussi y reçut-il la bénédiction; car les évêques de la province où il était, étant un jour assemblés dans l'église pour élire un évêque à la place de celui qui était mort, ne se pouvant accorder ensemble, ils furent inspirés de nommer pour évêque celui qui viendrait le lendemain matin le premier à l'église. Ils passent la nuit en prières, on sonne Matines à l'heure accoutumée, et voilà saint Nicolas qui, à son ordinaire, sans attendre le dernier coup, se trouve à la porte de l'église. L'évêque qui était député pour voir entrer celui qui y viendrait le premier, le prend par la main, le conduit au chœur, et le consacre évêque de Myre avec les autres : *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus*. Voilà, voilà, ce grand prêtre, qui en ses jours a plu à la divine majesté de Dieu, et qui a été trouvé juste : non-seulement il a été trouvé juste, pieux, dévot envers Dieu, son Eglise, et ses saints; mais il a été grandement charitable envers les pauvres et nécessiteux; c'est ce que j'ai à vous proposer à imiter, et ce sera la dernière partie de ce discours. Renouvelez, s'il vous plaît, vos attentions.

TROISIÈME POINT.

Le troisième chef en quoi saint Nicolas mérite encore d'être imité, c'est dans les œuvres de miséricorde qu'il a exercées envers les misérables et les affligés dans les aumônes qu'il faisait aux pauvres nécessiteux, etc. Il était marchand, puisqu'il gagnait sa vie temporelle en un juste trafic, il gagnait en donnant libéralement de ses biens, et faisant part de son profit aux pauvres. C'est aussi le meilleur usage qu'on puisse faire des biens temporels, que d'en faire quelque part aux indigents; c'est le grand chemin du paradis. Chacun sait pourquoi les anciens patriarches, comme Abraham et les autres, reçurent tant de bénédictions de Dieu : c'est qu'ils étaient tous grands aumôniers, ils revêtaient les nus, ils délivraient les prisonniers, et donnaient à manger à ceux qui avaient faim, etc. Chacun sait pourquoi en l'Evangile le mauvais riche fut si horriblement tourmenté dans un lit de feu et de flammes, c'est qu'il n'avait pas eu pitié du pauvre Lazare, qui mendiait un morceau de pain à sa porte, etc.

Saint Grégoire de Nazianze en l'une de ses oraisons, où il excite fortement d'user de miséricorde envers les pauvres et les indigents, dit une sentence toute d'or, et

que je voudrais que chacun de vous retint : *Vide, ne Lazarum tuum contempnas* : « Prenez garde de ne pas mépriser votre Lazare. » Mais, me direz-vous, comment s'entend cela, chacun a-t-il des Lazares à sa porte comme le mauvais riche? Oui, ne vous y trompez pas, père de famille! prenez garde dans votre parenté et alliance, sans aller plus loin, il y a quelque misérable ruiné, sans secours, etc. *Vide, ne Lazarum tuum contempnas*. Prenez-y garde encore un coup, ne le méprisez pas comme le mauvais riche fit de son Lazare, il lui en prit mal. Si ce n'est votre parent, qui est votre Lazare, ce pauvre étranger qui se présente à vous, vous tient lieu de Lazare; si vous lui faites du bien, il vous en saura gré d'une meilleure sorte. L'aumône est un commerce et un trafic secret, que la providence de Dieu fait réussir. Oh! que le grand saint Nicolas entendait bien ce commerce devant les yeux de Dieu et des anges! Un seul exemple de charité héroïque suffira pour toutes les autres de sa vie.

Ayant su qu'un homme de qualité de sa ville était tombé, je ne sais par quel malheur, dans une extrême pauvreté; mais que cette pauvreté lui était d'autant plus insupportable qu'il avait trois grandes filles prêtes à marier qui ne pouvaient trouver de parti, à cause de leur indigence : et ce qui était le comble du mal, c'est que ce misérable père était à la veille de prostituer ses propres filles, pour trouver moyen de vivre : saint Nicolas touché de compassion, et voulant remédier à ce mal, se dérobe la nuit de sa maison, et prend une somme d'or considérable, l'enveloppe dans un linge, et s'en va devant le logis de ce pauvre gentilhomme. Il voit une fenêtre entr'ouverte, il jette son paquet dedans et s'enfuit. Le lendemain matin ce gentilhomme se levant, trouve le paquet dans sa chambre. Il se prosterner à genoux et remercie Dieu de cette grâce, lui demande pardon de son mauvais dessein, et marie l'aînée de ses filles avec cet or. Saint Nicolas ayant appris sous main ce que cet homme avait fait; bien aise que son argent fût si bien employé, il en vient faire autant une autre nuit; cet homme marie encore la seconde fille, et la place aussi bien que la première : mais désirant connaître quelle était la personne dont Dieu se servait pour pourvoir ses filles, il guette son bienfaiteur, s'assurant qu'il ne ferait pas moins pour la dernière qu'il avait fait aux deux autres. Il n'attendit pas longtemps, parce que notre saint sachant comme ces deux filles avaient été bien pourvues, il vint une troisième nuit, et fit comme aux deux autres; mais cet homme qui était aux aguets, courut après, et l'ayant atteint, il se jette à ses pieds, et lui dit : Ah! mon bienfaiteur, pourquoi ne voulez-vous pas que je vous connaisse pour vous remercier d'une si grande obligation, qu'il n'y aura jour de ma vie que je ne m'en souvienn. Saint Nicolas ne le pouvant désavouer, lui répondit : Mon ami, ce que j'ai fait en cela n'est rien, je ne suis que l'instrument dont Dieu s'est servi pour vous eui-

pécher de l'offenser, et pourvoir vos filles; je ne vous demande pour toute reconnaissance, que de garder en cela le silence et de ne dire à personne que c'est moi. Ah! charité vraiment chrétienne et héroïque! ah! grand saint Nicolas, que vous étiez bien éloigné du sentiment de la plupart des hommes de notre siècle corrompu qui, pour donner cinq sous d'aumône à une pauvre famille honteuse, y vont trois ou quatre à la fois; s'enquièreient du voisinage où demeurent ces pauvres gens, et leur font par là une confusion plus insupportable que la pauvreté même, et quelquefois cette modique charité leur cause une plus grande misère; parce qu'un hôte, un voisin qui leur aura prêté quelque chose, ayant vu entrer cette grande dame avec trois ou quatre laquais, cet homme de qualité, ce grand aumônier, pensera qu'ils auront reçu quelque notable somme de deniers; cela sera cause qu'on les pressera davantage, on les tourmentera, et quelquefois ce qu'on leur aura donné sera quelque pièce de quinze sous, ou tout au plus quelque écu. Ah! la charité chrétienne veut être cachée; il la faut faire comme à la dérobée, à l'exemple de saint Nicolas, qui pourvut d'une si admirable manière au mariage de ces trois jeunes demoiselles. Mais que n'a-t-il point fait en mille occasions? C'était le père des pauvres, l'asile des misérables, le trésor des affligés, etc. Oh! que de bénédiction recevra-t-il au jour du grand jugement où il sera appelé des premiers par cette parole du Fils de Dieu: *Venite, benedicti Patris mei*, etc. (*Matth.*, XXV, 34.) Imité-le donc en ce chef, afin que vous ayez part à cette bénédiction de Jésus-Christ, laquelle vous soit donnée abondamment, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE III.

Pour la fête de la Conception de Notre Dame.

DE LA PRÉVISION EN DIEU.

Prélude. — Ces paroles à la lettre s'entendent de la sagesse avec laquelle Dieu a fait toutes choses et qui est de toute éternité: *Ab initio et ante sæcula creata sum*. (*Ecclesi.*, XXIV, 14.) Elles s'entendent encore de la sagesse, ayant été si heureusement appropriées à la sainte Vierge. Parce que cette sagesse a été de tout temps en Dieu, de même la sainte Vierge de toute éternité a été préordonnée dans l'idée de Dieu pour en faire, comme elle a été, un modèle de toute perfection, l'ayant prévenue de toutes les grâces au jour de sa Conception Immaculée. C'est ce dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui; mais comment en parler si elle ne nous obtient la grâce de son époux le Saint-Esprit? Nous l'obtiendrons assurément si nous nous servons bien des paroles dont l'ange la salua, lui portant la nouvelle que Dieu l'avait choisie pour être la Mère de son Fils, lui disant: *Ave, Maria*.

Prélude. — Salomon dans les *Proverbes* au lieu allégué en mon texte, faisant parler

la sagesse, lui faisait dire: *Je suis ordonnée dès l'éternité et avant que la terre fût créée: « Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis, antequam terra fieret. »* (*Prov.*, VIII, 22.) Pour donner jour à cette pensée, j'ai dessein dans ce discours, au sujet de cette grande fête que nous célébrons aujourd'hui, de vous parler de la prévision en Dieu; c'est-à-dire des idées que Dieu a eues de toute éternité sur certaines créatures, qu'il a choisies par-dessus les autres pour en faire l'objet de ses complaisances, et qu'il gratifie de plusieurs grâces. Et pour le faire avec ordre je divise mon discours en trois points.

Partition. — Au premier, nous verrons quelles sont les personnes sur lesquelles Dieu a particulièrement fait voir cette préordination. Au deuxième, que particulièrement Dieu avait prédestiné la Vierge dans ses idées de toute éternité pour être Mère de son Fils, et partant préservée du péché. Au troisième, la correspondance qu'elle y a apportée de son côté, et ensuite les fruits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Le prophète-royal David reconnaît la divinité de Dieu en ce qu'il n'a pas besoin de nos biens: *Dixi Domino: Deus meus es tu, quoniam honorum meorum non eges*. (*Psal.* XV, 2.) Cette indépendance de toute chose est ce qui constitue la nature de Dieu, qu'il soit un être subsistant de lui-même, indépendant de toute chose: *Qui est misit me* (*Exod.*, III, 14), et que toutes choses dépendent de lui; il n'a été fait d'aucun et il a fait toute chose: *Ipse dixit et facta sunt, ipse mandavit et creata sunt*. (*Psal.* XXXII, 9.)

Cette indépendance que Dieu a de toute chose, fait que sa béatitude ne dépend point des créatures ni d'aucune autre chose qui soit dans les cieux ou en la terre. Il a en lui-même les sources et les origines de toutes ses grandeurs et de sa simplicité, il est suffisant à lui-même. De sorte que quand Dieu n'eût point créé tout le monde, qu'il n'eût fait ni les anges ni les hommes, ni tout cet univers qui annoncent ses louanges et ses grandeurs: *Cæli enarrant gloriam Dei* (*Psal.* XVIII, 7), Dieu n'eût pas laissé d'être toujours le souverain bien, et aussi parfaitement content, parce qu'il est suffisant à lui-même. Quelle reconnaissance donc ne devons-nous point à Dieu de nous avoir donné l'être et un être si noble et si parfait: consacrons-lui donc aujourd'hui toutes nos facultés, nos puissances, etc.

Mais encore que Dieu n'ait que faire de nous, c'est une chose bien véritable que tout ce que Dieu a fait, il l'a fait pour sa gloire, et toutes les créatures que Dieu a mises au monde et qu'il a à présent dans ses idées divines qui seront à jamais, n'ont été faites que pour donner gloire à Dieu, soit au point de sa miséricorde en les sauvant, soit au point de la justice en les réprouvant: *Universa propter semetipsum operatus est Dominus, impium quoque ad diem malum*. (*Prov.*, XVI, 4.)

Or à proportion de ce que Dieu a voulu tirer d'honneur, de service et de gloire des créatures, à proportion Dieu les a prévenues de ses grâces et de ses bénédictions. Dieu a donné à toutes les créatures des grâces grandes et suffisantes pour le salut et pour parvenir à la fin pour laquelle Dieu nous a créés, qui est de le connaître, de l'aimer, de lui obéir, le servir et obtenir la vie éternelle, de sorte que personne ne se peut plaindre de Dieu. Voilà notre fin.

Réflexion. — Qui pense à tout cela, on le tient comme par bénédice d'inventaire, d'en remercier Dieu, point de nouvelles; il semble, de la manière que nous vivons, qu'il nous soit encore bien obligé et qu'il nous doive donner son paradis sans aucun mérite, etc. Tremblez, car quoique Dieu vous ait créé pour son service et pour sa gloire, néanmoins par un secret de sa providence divine ou plutôt par le bon plaisir de Dieu, comme maître absolu de ses créatures (comme dit saint Paul [Rom., IX, 21] d'un potier qui fait des vases d'argile, dont l'un sert en vase d'honneur et l'autre en des ministères sales et vils), il en a choisi, il en a prévenu de ses grâces et dons extraordinaires et surabondants, et ce pour les élever à un ordre et une dignité dans ses Eglises, et à la gloire dedans le ciel.

Qui doute qu'il n'ait fait des grâces et des faveurs extraordinaires à un Abraham, qui devait être le Père des fidèles; à un Moïse, qui devait être duc et capitaine de son peuple; aux apôtres, qui devaient être les pierres fondamentales de l'Eglise? Et ne voyons-nous pas que Dieu a prévenu, même dans le ventre de sa mère, le grand Jean-Baptiste, parce qu'il devait être précurseur de Notre-Seigneur? Et comme il devait être la trompette et le héraut de sa sainteté et de la pureté d'un Dieu fait homme, Dieu lui donna à lui-même cette pureté et sainteté dès le ventre de sa mère pour s'acquitter dignement de cet office. Combien donc d'actions de grâces ne devons-nous point rendre à Dieu de nous avoir prévenus en nous faisant naître chrétiens, nous donnant des grâces particulières, établissant des sacrements, etc. S'il a prévenu de tant de grâces les chrétiens, que n'aura-t-il point fait à celle qui devait être leur Mère et la Mère de son Fils? C'est ce que nous allons montrer.

DEUXIÈME POINT.

Dieu de toute éternité ayant prévenu et choisi Marie pour être Mère de Dieu (ayant voulu naître d'une femme pour honorer l'un et l'autre sexe) et l'élever à cette dignité où jamais créature n'a été élevée et jamais créature ne sera élevée :

*Nec primam similem visa est, nec habere sequentem,
Gaudia matris habens cum virginitatis honore :*

il l'a prévenue aussi d'une façon toute particulière, qui est que dès l'instant de sa conception, elle a été préservée du péché originel.

Vous savez ce que je vous ai dit autrefois du péché originel, que c'était le péché que

chacun avait contracté par le moyen de notre premier père, qui représentait toute la nature humaine, et par cette transgression nous étions asservis à la mort temporelle et à la mort éternelle, c'est-à-dire privés de la grâce de Dieu, et comme enfants rebelles à notre Père, il nous était resté une révolte naturelle de tous nos appétits que l'on appelle concupiscence, laquelle n'étant pas péché de soi, est comme la cause des péchés, à cause de l'inclination mauvaise qu'elle donne au mal que les théologiens appellent *foetus peccati*, et nous naissons enfants d'iro et de malédiction par ce moyen.

Or la sainte Vierge a été préservée de tout cela. Dès l'instant que son âme a été infuse et mise en son corps, Dieu la préserva par ce moyen du péché et l'orna de sa grâce, lui avançant même l'usage de la raison et lui donnant une connaissance parfaite de sa divinité, en comparaison des fidèles, non pas en comparaison des bienheureux; car elle ne voyait pas la divinité durant sa vie, en sorte que le premier acte qu'elle a produit fut plus grand que tous les actes d'amour que tous les anges et que tous les saints ensemble du paradis puissent produire. Cela étant, n'avons-nous pas une puissante avocate auprès de Dieu pour lui demander toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour notre salut? mais pour cela il la faut servir et honorer, défendre son honneur et sa gloire, etc. Demandons souvent cette faveur à Dieu par la mémoire des mérites, des grandeurs merveilleuses de l'Immaculée Conception de Notre-Dame; j'en remarque quatre principaux mérites, grâces et privilèges que je vous vais déduire :

Le premier privilège est d'avoir été préservée du péché originel : nous trouvons cela dans la Liturgie de saint Jacques au 1^{er} synode qui l'appelle *Virgo Immaculata*. Saint Augustin contre les pélagiens qui niaient le péché originel, disait que tous les hommes l'avaient contracté, excepté la Vierge qui en avait été préservée. Cette fête a été célébrée dès le temps de saint Bernard, à Lyon, en l'an 1013; en Angleterre, du temps de saint Anselme, en l'an 1109. En l'an 1070, Nicolas évêque apparut à Elpin abbé anglais, sur la mer, en une grande tempête, et lui dit qu'elle s'apaiserait s'il célébrait cette fête. Le pape Sixte IV a donné des indulgences à ceux qui la solenniseront, et le concile de Trente les a confirmées. Dans l'Université de Paris, dès l'an 1320, on la solennisait, et on n'admet point de docteurs qui ne confessent et ne promettent de soutenir l'Immaculée Conception. La raison de cette Conception Immaculée est évidente; parce que tout de même que Adam avait été formé de la terre auparavant la malédiction, aussi le second Adam Fils de Dieu devait être tiré d'une terre virgine qui n'avait jamais été maudite par le moyen de la préservation du péché, qui était la façon la plus excellente dont elle participait en la rédemption de son Fils Notre-Seigneur. Enfin il fallait que celle qui

était fille aînée de la rédemption, ressemblait au Rédempteur, tous deux conçus sans péché, le Fils par droit, la Mère par privilège; lui comme Rédempteur du monde, elle comme coadjutrice de la rédemption, etc.

Le deuxième privilège, c'est que cette racine, cette semence, et cet aiguillon du péché qui est la rébellion de la chair contre l'esprit lui fut ôté, de sorte que la chair ne convoitait rien contre l'esprit, la loi des appétits ne contredisait en rien à la raison, et pour cela la sainte Vierge jouissait d'une paix admirable, et aussi était-elle disposée pour recevoir le Prince de paix : *Princeps pacis*. (Isa., IX, 6.)

Le troisième privilège est que Dieu l'a confirmée en grâce d'une manière qu'elle n'a jamais commis aucun péché mortel ni véniel, ni même admis aucune imperfection; imprimant en ses actions la pureté glorieuse et triomphante : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te*. (Cant., IV, 7.) *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias*. (Cant., II, 2.) Hélas ! quelle confusion pour nous de porter si souvent Jésus-Christ dans notre sein et dans notre estomac, et avoir si peu de pureté de cœur et de corps. Les prêtres qui l'enfantent, pour ainsi dire, tous les jours au saint Sacrement, etc.

Le quatrième privilège, c'est que Dieu l'a remplie de grâces, de charité, des autres vertus et dons du Saint-Esprit en telle abondance, qu'elle commençait sa carrière où les autres finissaient, et elle avait plus de perfection et de degrés de sainteté, que tous les saints du paradis (hormis ce qui est de cet état) : *Fundamenta ejus in montibus sanctis*. (Psal. LXXXVI, 1.)

Mon Dieu, que nous sommes bien éloignés de ces privilèges ! Nous sommes conçus en iniquité, mais action de grâces à la Mère de Dieu, de notre baptême ; nous sommes tous les jours dans les combats de la tentation et des concupiscences, assistez-nous, *Stella maris, succurre cadenti !* Nous n'avons aucune assurance de notre salut, obtenez-nous de l'opérer, *cum timore et tremore*. (I Cor., VII, 15.)

Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætémur.

Obtenez-nous cette pureté de cœur et de corps, pour pouvoir recevoir les grâces de notre Dieu, les conserver en nous, correspondre aux desseins qu'il a sur nous, pour ses mêmes grâces, et d'en faire bon usage. Elle nous l'obtiendra sans doute si nous sommes fidèles de notre côté à coopérer à la grâce, comme elle a fait, et comme je vous vais faire voir.

TROISIÈME POINT.

Le comble des louanges de la sainte Vierge, est que comme elle a été prévenue de toutes ses grâces, ses grandeurs, et ses privilèges, de même a-t-elle été fidèle à

coopérer et répondre aux desseins que Dieu avait sur elle. Saint Anselme dit (*De concept. Virg.*, cap. 18) qu'elle devait exceller en pureté, puisqu'elle devait être la Mère de pureté, et qu'elle ressemblait à la pureté du Père céleste ; et pour cela elle se dédia dès sa plus tendre jeunesse au service de Dieu en son temple, *quasi mulier propecta ætatis*, et là elle est montée comme de degré en degré à la perfection de toutes les vertus. Elle fit ce vœu de virginité qui n'avait jamais été fait au monde, pour seconder le dessein de son Immaculée Conception. Et comme Dieu la prévenait de toutes ses grâces pour en faire son temple et sa demeure, aussi tient-on qu'elle se donna au temple comme esclave : *Ecce ancilla Domini* (Luc., I, 38), c'est-à-dire pour n'en jamais sortir. Et comme les esclaves ne sont point à eux, ceux du temple étaient au temple ; ainsi la Vierge se donnant à Dieu en cette sorte, renonça entièrement à soi-même, pour être toute à Dieu.

J'ai quelque dessein, puisque cette fête se célèbre dans les Avents de lever cette difficulté qui pourrait naître dans les esprits : comment la sainte Vierge étant pour demeurer à perpétuité dans le temple, et y ayant fait vœu de virginité, elle en put sortir légitimement pour contracter mariage avec saint Joseph ?

Réponse. — Elle ne contrevenait point à son vœu ni à la loi du *Lévitique* : 1° Parce qu'il y avait une loi principale et fondamentale entre les Juifs d'avancer l'avènement du Messie, qui devait libérer le peuple ; et comme les prophètes portaient qu'il naîtrait de la tribu de Juda, tous ceux de cette tribu étaient obligés de se marier, et partant la Vierge qui en était. 2° Elle accomplissait son vœu plus parfaitement parce qu'elle ne servait pas en cette façon au temple matériel, qui n'était que la figure de l'humanité de Notre-Seigneur, qui était le véritable temple, comme il dit lui-même, qu'en trois jours il détruirait le temple (parlant du temple de son corps) ; la Vierge donc en formant du plus pur sang l'humanité de notre Sauveur, accomplissait son vœu d'une façon plus noble et plus parfaite.

Fruits et profits. — Nous devons remporter de cet entretien trois fruits et profits spirituels.

Le premier est de considérer que Dieu a élevé la Vierge à un prix de grandeur et de perfection si grand, que saint Bonaventure dit que Dieu pouvait bien faire un ciel plus beau, des créatures plus accomplies, etc. ; mais qu'il ne pouvait pas faire une mère plus recommandable que la Mère de Dieu : *De qua natus est Jesus qui vocatur Christus*. (Matth., I, 16.) On ne parle point en l'Evangile des parents de la Vierge, pour montrer qu'elle est toute céleste, *Melchisedech sine patre et matre*, etc. (Hebr., VII, 3.) Figure de Notre-Seigneur, etc. On pourrait dire qu'elle est comme si elle n'était point de la terre, mais comme si elle était venue du ciel. Aussi, non-seulement Dieu

est en elle comme les autres créatures par essence, par présence, par puissance, et par grâce, comme en l'âme des justes; mais par une certaine identité étant os de ses os et chair de sa chair; c'est pour cela que saint Augustin disait qu'elle ne pouvait souffrir la corruption en sa mort, et aujourd'hui je le dis de celle du péché en sa conception. Nous devons donc nous réjouir de toutes ses grâces, en remercier Dieu, comme prenant part à ses faveurs : car puisqu'elle est notre Mère aussi bien que notre Avocate, elle est puissante, elle nous affectionne, etc., nous avons donc grande obligation à Dieu de l'avoir élevée jusqu'à ce point d'honneur, de dignité et de puissance pour nous aider et secourir en nos nécessités : *Gaudemus omnes in Domino, diem festum celebrantes*, dit l'Eglise, etc.

Le deuxième fruit est d'imiter cette pureté de la Vierge. Partant plus de paroles sales, de regards lascifs, etc. Que chacun garde la pureté selon son état, les mariés, ceux qui sont à marier, ceux qui ont fait vœu de virginité, ou de célibat, etc. Et pour cela il faut demander cette pureté à Dieu : *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.* (Psal. L, 18.) La dévotion à la Conception est un fort bon remède contre les péchés de la chair.

Le troisième et dernier fruit est de considérer comme la Vierge a ménagé toutes ses grâces et ses faveurs, qu'elle y a correspondu, qu'elle y a été fidèle, et que Dieu nous appelle tous chacun à la perfection de notre état, vocation et condition. Et pour cela Dieu nous prévient, et nous donne des grâces particulières, c'est à nous d'y correspondre et ne point faire la sourde oreille aux semonces que Dieu nous fait intérieurement, de nous convertir à lui en ce saint temps de l'Avent; afin que comme la Vierge ayant bien répondu à ces mouvements de la grâce de Dieu, et qu'elle nous a donné au monde le Fils de Dieu, nous puissions aussi nous rendre dignes de le recevoir en cette fête, par grâce en ce monde, et jouir de lui avec la même Vierge dans le ciel de sa gloire. Ainsi soit il.

FRONE IV.

Pour la fête de saint Thomas.

DES TROIS ÉTATS DE SAINT THOMAS.

Noli esse incredulus, sed fidelis. (Joan., XX, 27.)

Prélude. — Les péchés et les chutes des grands saints ont eu leur utilité, elles ont réussi à quelque bien; et Dieu tout bon ne les eût pas permises s'il n'eût eu tirer quelque avantage. Telle a été, entre les autres, la faute et la chute de saint Thomas dans l'infidélité et l'opiniâtreté, voulant se relever de son doute, et s'éclaircir en sa foi touchant le mystère de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il en a depuis éclairci tout le monde, et n'y a plus lieu d'en douter après sa confession de foi : *Dominus meus et Deus meus*. Pour profiter de son exemple il nous le faut considérer en trois états.

Partition. — Le premier état est celui de

son péché, quand il a douté et vacillé en la foi. Le deuxième état, est celui de sa conversion, quand il a reconnu la vérité, et confessé qu'il avait eu tort, et s'était méprié. Le troisième état est celui de sa pénitence, quand ensuite de la confession il a récompensé sa faute par ses larmes, par plusieurs travaux, et par la mort même, qu'il souffrit volontiers pour l'amour de Jésus-Christ qu'il avait offensé. Ces trois états feront tout le partage de l'économie de ce discours, et le sujet de vos attentions; après que nous aurons imploré l'assistance de celle dont la foi a toujours été inébranlable, je veux dire la divine Marie, et qui a cru à la simple parole de l'ange un mystère qui semblait du tout incroyable, lorsqu'il lui dit comme nous disons : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT

Le premier état de saint Thomas est celui de son péché de doute et de défiance. Il a douté du principal mystère de la religion chrétienne, qui était la résurrection de notre Sauveur Jésus-Christ. Non-seulement il a douté, mais il se peut dire qu'il a été totalement infidèle, hérétique et apostat de la vraie foi qu'il avait eue auparavant : car c'est ce que veulent dire ces paroles de saint Jean : *Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.* (Joan., XX, 25.) Vous avez beau me dire que vous avez vu le Seigneur, dit-il aux apôtres; car si je ne le vois moi-même, je n'en croirai rien. Et si même je ne mets mon doigt dans les trous que les clous ont faits en ses mains, et si je ne fourre pas ma main dans les plaies de son côté ouvert, je ne croirai pas qu'il est véritablement ressuscité, *non credam*. Il ne croyait donc pas, il était infidèle, et hérétique, et apostat de la foi qu'il avait professée auparavant. Voilà un étrange renversement, et une grande chute pour un apôtre, etc.

C'est ce qui fait un juste sujet d'étonnement : comment Dieu a permis que les apôtres, qui devaient être la lumière du monde et le sel de la terre, fissent de si lourdes fautes; mais Dieu n'a pas permis cela sans cause.

1. C'est pour faire excuser les saintes congrégations, quand quelqu'un y manque à son devoir : car si en la compagnie des apôtres qui n'étaient qu'un nombre de douze il y a eu des chutes si notables, comme il a paru en celle de saint Pierre, en Judas et en saint Thomas; quelle merveille et quel grand sujet d'étonnement si en une congrégation de religieux et de prêtres il s'en trouve quelqu'un qui manque et qui défaille, etc.

2 C'est pour la consolation des pécheurs qui font pénitence de leur faute, afin qu'ils ne désespèrent pas de la miséricorde de Dieu, voyant que des apôtres ont bien failli, et néanmoins se sont relevés et ont été réintégrés comme saint Pierre et saint Tho-

mas. Ainsi si quelqu'un est tombé, qu'il ne désespère pas, il y a lieu à la pénitence; ce, il y a quelque ressource, etc.

3. Dieu a permis qu'aucuns de ses apôtres soient si lourdement tombés, pour humilier les présomptueux; car ce qui est arrivé à des apôtres en la compagnie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, peut bien arriver à d'autres. C'est ce qui fait dire à saint Paul : *Qui se existimat stare, videat ne cadat*: « *Que celui qui pense être debout et en grâce, prenne garde à soi, de peur qu'il ne tombe.* » (II Cor., X, 12.) Il n'y a si saint qui ne puisse trébucher et devenir impie, infidèle, apostat, etc. Pourquoi non? Puisque saint Thomas qui était si zélé entre les apôtres, qui voulait mourir avec Jésus-Christ, qui encourageait tous les autres, et qui disait en un autre temps, comme un brave capitaine et un vaillant homme : *Eamus, et cum illo moriamur* (Joan., XI, 16) : n'abandonnons point notre Maître, il va en un lieu bien dangereux pour lui et pour nous; n'importe, s'il faut laisser la vie, mourons courageusement avec lui; si, dis-je, un tel apôtre est tombé, que ne ferait pas un homme fragile? Mais s'il est tombé, il s'est relevé et n'a pas croupi longtemps en son erreur. C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Le deuxième état de saint Thomas est celui de sa conversion, par une foi assurée et confirmée, lorsque, ayant vu Jésus-Christ au milieu des autres apôtres qui se présentaient à lui, il rendit témoignage de sa foi, disant : *Dominus meus et Deus meus* : « *Mon Seigneur et mon Dieu*; » confessant son humanité, *Dominus meus*, et sa divinité, *Deus meus*. Et c'est en cette rencontre que s'accomplit la prophétie d'Habacuc : *Dedit abyssus vocem suam, altitudo manus suas levavit.* (Habac., III, 10.) « *La hauteur a levé ses mains* : » c'est Jésus-Christ qui est cette hauteur, lorsqu'il leva les mains et les étendit vers saint Thomas pour lui montrer ses plaies et lui donner lieu de mettre ses doigts dans les trous que lui avaient faits les clous. Pour lors *l'abîme donna sa voix*; car il est à remarquer que le mot de saint Thomas en hébreu s'interprète *abîme* : et véritablement c'était un abîme d'erreur; mais qui donna la voix de sa confession, professant sa véritable foi, en laquelle il persista jusqu'à la mort, et qu'il prêcha jusqu'à l'extrémité de la terre dans les Indes orientales, où il fonda l'Eglise de Jésus-Christ.

Mais par quels moyens saint Thomas est-il sorti de son erreur et est-il arrivé à cette foi si parfaite? Le voici. Il faut remarquer que saint Thomas s'était dévoyé du droit sentier par trois occasions et qu'il y est rentré généreusement par trois moyens opposés.

1. Saint Thomas avait perdu la vertu de la foi, parce qu'il s'était débandé de la troupe des apôtres au jour de Pâques; il ne s'était pas trouvé avec eux, quand Jésus-Christ leur apparut au jour de sa Résurrec-

tion, lorsqu'il leur donna sa paix, et les confirma en leur foi : *Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis, quando venit Jesus*, dit saint Jean (XX, 49), et ce fut son malheur et le sujet de sa chute, d'avoir quitté l'Eglise et la congrégation des fidèles. C'est ce qui fait tous les errants et les hérétiques; ils se séparent de l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut. Le moyen donc contraire à cette occasion de sa perte, fut de se rejoindre au corps de l'Eglise, aux apôtres comme il fit au bout de huit jours, que Jésus-Christ apparaissant encore à ses apôtres, saint Thomas étant réuni avec eux, il le guérit heureusement et rétablit sa foi dans l'Eglise, qu'il avait perdue en étant séparé.

2. Saint Thomas avait perdu sa foi par une fausse et mauvaise maxime, qu'il ne fallait rien croire que ce que l'on voyait. C'est la maxime de perdition, qui fait encore les hérétiques d'aujourd'hui qui s'attachent aux sens, et ne veulent croire la présence réelle de Jésus-Christ en l'Eucharistie, s'ils ne le voient de leurs yeux charnels; ils disent comme saint Thomas : *Nisi videro*, etc. Ils veulent voir, ils veulent flairer, ils veulent toucher, etc. O fausse maxime inspirée du diable! Non, non, *Fides est credere quod non vides* : « *La foi est de croire ce qu'on ne voit point.* » L'objet de la foi est trop élevé, il est surnaturel, la pointe de l'œil charnel ne le pénètre pas. Comment donc guérir saint Thomas? Par une maxime toute contraire. Jésus-Christ lui dit : Thomas, vous vous êtes abusé de penser qu'il faille regarder ce que l'on croit : *Beati qui non viderunt et crediderunt* : « *Heureux sont ceux qui croient sans avoir vu*, » etc. (Joan., XX, 29.) C'était la bonne pratique du roi saint Louis, lequel comme on lui eut rapporté que dans la sainte Chapelle de son Louvre un enfant paraissait entre les mains du prêtre au lieu de l'Eucharistie, et qu'on l'invitait de le venir voir, répondit en cette sorte : Il ne m'est pas besoin d'aller voir cela pour me faire croire que Jésus-Christ est en l'Eucharistie; je le crois, sans le voir : *Beati qui non viderunt et crediderunt*.

3. Saint Thomas était tombé en une telle obscurité, parce qu'il était éloigné de la face et de la présence de Jésus-Christ. Il maintenait saint Thomas par ses regards, il le conservait par sa présence très-bénigne; et son absence de quelques jours le jeta dans ces désordres : *Non est Deus in conspectu ejus, inquinata sunt viæ illius in omni tempore*, dit le Psalmiste, de l'homme (Psal. X, 5); Dieu n'est pas en son regard, il ne vit pas en la présence de Dieu, il en devient tout sonillé. Ainsi saint Thomas s'était perdu; quel remède donc? Jésus-Christ lui montre son visage, il paraît en sa présence : *Stetit Jesus in medio discipulorum* (Joan., XX, 25), et saint Thomas en est rassuré en sa foi : car quelques-uns tiennent même que ce fut sans attouchement; sa seule vue lui redonna la vie et la santé, etc. Mais après avoir reçu le pardon de sa faute, il la pleura et en fit pé-

nitence : c'est ce qui nous reste à voir dans notre

TROISIÈME POINT.

Après avoir vu l'état du péché d'infidélité de saint Thomas, et l'état de sa conversion à une ferme foi, il faut dire en peu de mots l'état de sa pénitence : car c'est une loi qui oblige tous les saints, de faire pénitence en ce monde des péchés qu'ils ont commis ; d'autant que la peine doit suivre l'offense ou en ce monde, ou en l'autre ; et quiconque pèche, peut dire, je m'oblige à la punition ; parce que le péché ne demeure jamais impuni ; ou Dieu le punira, ou l'homme s'en punira soi-même par la pénitence. C'est une loi d'état du gouvernement du Fils de Dieu. Saint Paul a péché, il en a fait pénitence ; saint Pierre a péché, il en a pleuré amèrement ; Madeleine a péché, et elle en a versé des larmes en abondance : ainsi a fait saint Thomas apôtre. Ne croyez pas qu'après qu'il fut rentré en la foi, que sa foi ait été oisive. Elle le porta premièrement à verser des larmes et à demander bien humblement pardon à Dieu de sa faute et de son opiniâtreté si grande. Elle le porta à vouloir rendre tout le reste de sa vie de grands et signalés services à Jésus-Christ, en récompense et reconnaissance de la miséricorde qu'il lui avait faite, le retirant de son infidélité ; et c'est la vraie pénitence et satisfaction que Dieu demande, lorsque pour une offense commise on veut faire mille bonnes œuvres, souffrir toutes sortes de peines et de travaux et la mort même, en réparation de la faute.

Il me semble que j'entends cet apôtre après avoir reçu le don du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, rempli d'un nouveau feu de charité, redire les mêmes paroles qu'il avait dites, quand Jésus-Christ était près d'aller en Judée pour ressusciter le Lazare : *Eamus, et cum illo moriamur* : « Allons et mourons avec lui. » Allons annoncer son Évangile et sa résurrection par toutes les contrées de la terre, et perdons la vie pour la foi.

De vrai cet apôtre s'exposa à des travaux incroyables pour prêcher la foi en Jérusalem et en la Judée ; de là il fut dans l'Orient où ayant trouvé les trois rois Mages, il les baptisa. Il traversa ensuite les régions des Parthes, des Mèdes, des Perses, des Hircaniens, et des Brachmanes, pour les instruire en la religion, et les assurer de la foi de laquelle il avait douté. C'était le service qu'il rendait à Jésus-Christ, en récompense du pardon qu'il en avait obtenu. Enfin étant arrivé dans les Indes à Calamine ou Meliapur, fondant là une Eglise, dont les vestiges demeurent encore aujourd'hui, il fut martyr pour la foi, étant tué à coups de javalots, l'an 75 de son âge. Et ce fut le dernier trait de sa pénitence.

Ah ! mes frères, c'est principalement en cette pénitence qu'il faut tous imiter cet apôtre. Nous n'avons peut-être pas moins vacillé que lui en notre foi, etc. Réparons

cette faute par des regrets, par de bonnes œuvres, et s'il est besoin par notre mort ; et nous en recevrons comme lui la récompense en la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE V.

Pour le jour de la Nativité.

DE L'IMITATION DE LA VIE DE JÉSUS.

Exiit edictum a Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis. (Luc., II, 1.)

Récit de l'Évangile. — L'évangile de ce jour nous apprend que « l'empereur Auguste César, voulant savoir le nombre des personnes qui composaient son empire, fit publier un édit par lequel il était enjoint à un chacun de se faire enregistrer sur les registres publics. Ce premier enregistrement fut fait en Syrie par le président nommé Cyrinus qui en avait la commission, et pour cela il ordonna qu'on irait faire écrire son nom au lieu de sa naissance. Saint Joseph, qui faisait sa demeure ordinaire en Nazareth, ville de Galilée située en la Judée, passa en celle de Bethléem ville de David, parce qu'il était du sang royal de la race de David, pour s'y faire enregistrer avec Marie son épouse. Or comme ils étaient en ces quartiers, le terme de son enfement étant venu, et ne pouvant trouver de place dans aucune hôtellerie, pour la grande multitude de personnes qui arrivaient de toutes parts, et vu leur pauvre équipage, ils furent contraints de se retirer dans une étable qui était abandonnée, hors la ville, et là Marie mit au monde en plein minuit son Fils premier-né, qu'elle enveloppa de langes, et le posa dans une crèche. Prés de ce lieu il y avait des pasteurs qui veillaient tour à tour chaque nuit, pour la garde de leurs troupeaux ; et voici un ange du Seigneur qui s'approcha d'eux au milieu d'une resplendissante lumière qui les entourait, et qui leur causa une grande frayeur ; mais l'ange, pour les rassurer, leur dit : Ne craignez rien ; car je viens vous annoncer une bonne nouvelle à laquelle tout le peuple aura part ; c'est que le Christ et le Messie qui doit être votre Sauveur vous est né aujourd'hui en la cité de David, allez le trouver et lui rendre vos respects. Et pour ne vous point méprendre, voici les marques qui vous le feront connaître : vous trouverez un enfant qui est enveloppé en des langes et couché dans une crèche, et après leur avoir dit ces paroles, il s'éleva dans les airs, et en même temps il parut avec lui une troupe de la milice du ciel qui entonnèrent en musique ce beau cantique : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* : Gloire soit rendue à Dieu dans les cieux et dans les lieux les plus élevés, et la paix soit en terre sur les hommes de bonne volonté. Après que les anges furent retournés au ciel, ces pasteurs dirent entre eux : Il nous faut aller voir cette merveille et rendre nos hommages à ce Dieu qui nous est né, puisqu'il nous a été révélé. Ils se mirent donc en chemin avec diligence, annonçant à tout le voisinage

ce qui leur était arrivé, et s'en allèrent ainsi de compagnie en cette étable. Ils trouvèrent Marie, Joseph, et l'Enfant nouveau-né couché dans la crèche, comme il leur avait été dit, ils l'adorèrent humblement, et racontèrent à Marie ce qu'ils avaient vu et ouï, laquelle gardait toutes ces choses-là dans son cœur, en les repassant par sa mémoire. Les pasteurs s'en retournèrent ensuite en bénissant et louant Dieu d'avoir trouvé toutes les choses qu'ils venaient de voir, comme il leur avait été dit. »

Prélude. — Ce n'est pas sans mystère et sans grande raison (N) que l'Évangile a fait cette description si exacte de la naissance du Sauveur, de la reconnaissance de ces bergers, et des promesses faites par les anges, de la gloire dans le ciel, et de la paix en la terre. C'est pour nous apprendre le profit spirituel que nous devons faire de la naissance du Sauveur, et de sa vie humaine par une sainte imitation de la sienne.

C'est donc le sujet dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, après que nous aurons obtenu le secours du ciel par l'entremise de la Mère de ce même Dieu : demandons-lui donc son assistance en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Saint Léon dit que Dieu a créé l'homme à son image et ressemblance, afin que l'homme se conformât et réglât sa vie sur son Auteur : et comme sa nature est infiniment au-dessus de celle de l'homme, il a relevé celle de l'homme en s'en revêtant et naissant aujourd'hui Homme-Dieu : *Factus est Deus homo*, dit-il, *ut homo fieret Deus.* Mais pour vous faire comprendre la manière dont on peut imiter Dieu, nous partagerons ce discours en trois points.

Partition. — Au premier nous verrons ce que c'est que la vie de Dieu comme Dieu ; au deuxième nous considérerons la vie de Dieu comme Homme-Dieu, et ferons voir ce qu'il y a à pratiquer ; et au troisième, ce qu'il faut faire pour imiter la vie de Dieu parfaitement.

PREMIER POINT.

Le vivre de Dieu c'est entendre ; la vie de Dieu est extrêmement éloignée de la matière, et partant infinie et excellente ; vivre en la chair sans vivre selon la chair, c'est vivre en ange, c'est vivre en esprit, c'est vivre en Dieu.

On peut considérer en Notre-Seigneur Jésus-Christ trois naissances : l'éternelle dans le sein de son Père, la temporelle dans les flancs de Marie, et la spirituelle dans les âmes des justes quand il y est reçu par la grâce. C'est de cette naissance spirituelle dont parle saint Paul écrivant aux Galates : *Filii mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Galat., IV, 19.) Et parlant aux Corinthiens, il leur dit : *In Christo Jesu ego vos genui.* (I Cor., IV, 15.) C'est donc cette naissance qui est l'esprit de cette fête ; comme chaque fête a son esprit, l'esprit de celle-ci c'est de naître, d'être formé en Jésus-Christ, de vivre de sa

vie ; et c'est pourquoi Notre-Seigneur s'est incarné, a voulu naître, et vivre comme le reste des hommes.

Il est vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ est au monde comme hostie, comme victime, pour nous racheter au prix de son sang. Mais quand nous considérons que la moindre de ses souffrances et de ses peines était d'un prix infini, à cause que c'était un Dieu qui souffrait par le moyen de l'union hypostatique capable de racheter un million de mondes, et que néanmoins il ait voulu naître pauvre, exposé aux injures du temps, qui a voulu ainsi passer trente-trois années, et avoir été dans les traverses, peines, persécutions, douleurs, et enfin souffert une mort ignominieuse, il faut bien avouer que, outre l'amour qu'il nous a voulu témoigner par l'excès de ses souffrances, *apud Dominum misericordia et copiosa apud Deum redemptio* (Psal. CXXIX, 7,) il a eu un principal dessein de se donner à nous comme l'Homme général de la grâce, pour être sa vie imitée par tous les chrétiens, les enfants adoptifs du Père éternel ; car pourquoi entrer en conversation avec les hommes, pourquoi faire toutes ses actions en la vue des hommes, etc., sinon pour leur servir de modèle et de parfait exemplaire de cette vie ?

Avant la venue du Fils de Dieu au monde, le Saint-Esprit disait aux Israélites : *Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saran quæ peperit vos.* (Isa., LI, 2.) Un Sénèque, dépouillé de tous ses biens, disait à ses amis : *Tanquam præclarum legatum consigno imaginem vitæ meæ.* Ainsi Notre-Seigneur dépouillé de tout, abandonné de ses apôtres à la fin de sa vie : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis*, etc. (Joan., XIII, 15.) *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus*, etc. (I Petr., II, 21.) *Estote imitatores Dei, sicut filii charissimi.* (Ephes., III, 1.) C'a été la principale étude des apôtres et de tous les saints : *Mihi vivere Christus est*, disait saint Paul (Philipp., I, 21) ; et après avoir écrit aux Corinthiens : *In Christo Jesu per Evangelium vos genui*, il ajoute : *Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* (I Cor., IV, 15, 16.) A cela l'on connaît si nous sommes chrétiens : *Qui dicit se in Christo manere, debet sicut ambulavit et ipse ambulare.* (I Joan., II, 6.) Car comme dit saint Paul écrivant aux Romains, et nous marquant deux sortes d'Israélites : *Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ, neque qui semen sunt Abraham omnes filii :* « Tous ceux, dit-il, qui sont d'Israël, ne sont pas Israélites, ni tous ceux qui sont de la semence d'Abraham ne sont pas ses enfants. (Rom., IX, 6.) Les uns sont selon la chair, et ceux-là sont les faux ; les autres selon la piété, qui ont la foi et les vertus de ces grands patriarches, et ceux-là sont ses vrais enfants. Ainsi il y a de deux sortes de vie et de chrétiens, de faux qui démentent par leurs œuvres leur nom et leur

profession : *Verbis confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (Tit., I, 16.) C'est à ces faux chrétiens à qui saint Chrysostome adresse ces belles paroles en un sermon fait à son peuple d'Antioche : *Unde potuerant deprehendere te Christianum? aut a loco, aut a veste, a sermone, a cibo, a negotiis. Locus Christiani templum Dei; tua autem frequentatio in ludo, platea, taberna: non a veste, quia indumenta profana et cum luxu geris; non a sermone, quia perpetuo gaudes juramentis, detractatione, adulatione; non a cibo, quia in mensa ob intemperantiam et ingluviem magis Epicuri, quam Christi videris esse discipulus. An ergo a negotiis? minime; quia que tractas, plena sunt dolis et injuriis quibus proximum circumvenire soles.* Comment pourrions-nous apprendre, dit ce grand homme, si vous êtes chrétiens? sera-ce par les lieux que vous fréquentez, par les habits que vous portez; vous reconnaitra-t-on par vos paroles, par votre frugalité, par votre négoce? voyons un peu. Les lieux que doivent fréquenter les chrétiens sont les temples de Dieu; ce sont les églises, et vous ne fréquentez que les brelans, les places publiques, les cabarets. Sera-ce à la modestie de vos habits? bien loin de cela, que vos habits somptueux excitent le luxe et la vanité. Est-ce à vos paroles? non, car ce ne sont que des jurements perpétuels, des médisances, des flatteries, etc. Ce n'est pas non plus à la frugalité de votre table; car à voir votre intempérance, on vous prendrait plutôt pour les disciples d'Epicure que pour des chrétiens. Sera-ce donc à votre négoce où on vous reconnaitra? encore moins, parce que tout ce que vous traitez est plein de dol et de parjures, par lesquels vous tâchez de circonvenir et attraper ceux avec qui vous traitez. Ah! les véritables chrétiens se reconnaissent à cette seule marque de l'imitation de Notre-Seigneur : *Nota est Christianorum*, dit saint Augustin, *qui Christum imitantur. Aut mutam orem, aut muta nomen* : « Ou changez de vie, ou changez de nom. »

Cette proposition est étonnante, imiter Notre-Seigneur, c'est-à-dire vivre comme lui, le vivre de Dieu c'est entendre, la vie de Dieu est extrêmement éloignée de la mienne, et partant infiniment excellente. Et comment donc imiter la vie d'un Dieu qui faisait des miracles, ressuscitait les morts, guérissait les malades, etc.? Il faisait cela comme Dieu, et ce n'est pas cela que nous pouvons imiter, cela dépend d'une puissance d'excellence qui n'appartient qu'à Dieu; mais nous parlerons de la vie qu'il a menée tant qu'homme, c'est le deuxième point de cette exhortation.

DEUXIÈME POINT.

Nous devons considérer Notre-Seigneur comme un capitaine courageux : *Exultavit ut gigas ad currendam viam* (Psal. XVIII, 7), comme un roi qui va à une grande conquête, qui publie un ban, et qui veut faire part de son butin à ceux qui

le suivront et qui voudront faire comme lui. Comme Notre-Seigneur promet la conquête du ciel à ceux qui le voudront suivre : et encore faut-il faire distinction de deux sortes de vie du Sauveur du monde, l'une privée, cachée et particulière pendant les trente premières années de sa vie; l'autre publique, les trois dernières devant que de mourir :

Nous l'imiterons en sa vie particulière, si nous employons chaque journée à son imitation en pratiquant ce qu'il a fait. Voici ce que l'on en recueille de l'Ecriture. Dès le matin il se levait pour prier : *Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat* (Marc., I, 35); et pour la prière du matin à genoux : *Proceidit in faciem suam orans.* (Matth., XXVI, 39)

Il travaillait le long de la journée : *In laboribus a juventute mea* (Psal. LXXXIX, 16), comme un artisan, offrait son travail, le présentait à son Père, et le lui référait : *Quæ placita sunt ei, facio semper.* (Joan., VIII, 29.) Il ne travaillait point pour le siècle, pour le misérable esprit du monde : *Nos non spiritum hujus mundi accepimus, sed qui ex Deo est.* (I Cor., II, 12)

Il pratiquait sans doute des élévations de cœur à Dieu, que l'on appelle oraisons jaculatoires; car *capit facere et docere* (Act., I, 1), et ayant enseigné : *Oportet orare* (Luc., XVIII, 1), il l'accomplissait par ces deux moyens d'offrir et d'élever son cœur à Dieu son Père. Notre-Seigneur prenait ses repas dans une frugalité nonpareille, mais avec actions de grâces et bénédiction : *Gratias agens benedixit et dedit.* (Matth., XXVI, 27.) Il mangeait ce qui se présentait, et en a donné le précepte à ses apôtres : *Manducate quæ apponuntur vobis.* (Luc., X, 8), comme Notre-Seigneur aux noces de Cana. Et après le repas *hymno dicto* (Matth., XXVI, 30), pour nous instruire qu'il ne faut jamais manger sans action de grâces et sans demander que Dieu y donne bénédiction pour le mieux servir, et c'est manger chrétiennement : *Justi epulentur in conspectu Dei.* (Psal. LXVII, 4.)

Si même l'on se relâche, et qu'on joue pour se divertir et récréer, il faut aussi que cela soit référé à Dieu, et que ce soit pour le mieux servir après : *Ludens coram eo.* (Prov., VIII, 30.)

Le soir, Notre-Seigneur se retirait pour prier : *Exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei.* (Luc., VI, 12.) Non pas que Notre-Seigneur passât ainsi toutes les nuits, mais beaucoup : car il dormait quelquefois quand il avait besoin : *Ipse vero dormiebat.* (Matth., VIII, 24.) Mais il nous enseignait comme il faut offrir à Dieu notre sommeil, et qu'il ne faut jamais se coucher le soir sans la prière précédée et son examen de conscience; comme dans le lit si l'on se réveille pendant la nuit, il faut élever son cœur à Dieu : *Cor meum vigilat.* (Cant., V, 12.) Les fêtes il faut aller aux églises, comme Notre-Seigneur qui allait à Pâques à la Dédicace, se trouvant au milieu des doc-

teurs pour ouïr les instructions des catéchistes, et les interroger.

Or voilà la vie commune des actions ordinaires de Notre-Seigneur; car qui pourrait ici remarquer son obéissance : *Erat subditus illis* (Luc., II, 31); les instructions particulières, consolations et actes de charité qu'il a continuellement exercés? qui est-ce qui ne peut imiter cette vie et ces actions ordinaires et communes à tous les hommes?

Nous devons encore imiter sa vie publique, chacun ès fonctions et charges de nos conditions, que nous appellerons une vie publique; car tout homme peut être considéré en deux façons; comme un roi, par exemple, peut être considéré comme homme et ainsi il boit, il mange, etc.; comme roi, et il porte couronne, il régit, il gouverne, etc. Et en cette dernière façon, c'est sa vie publique. Le moyen d'imiter Notre-Seigneur, c'est de se servir de celui que donnait saint Paul aux Ephésiens : *Ambuletis vocatione qua vocati estis* (Ephes., IV, 1), chacun faisant bien sa charge et s'acquittant bien de son ministère, gardant les règles de sa profession, laquelle a un respect au prochain et à tout le public; c'est-à-dire vivre en bon prêtre, en bon magistrat, en bon artisan, etc., c'est imiter Jésus-Christ. Mais quelles règles et quelles pratiques faut-il donc faire pour imiter parfaitement la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ en terre? c'est ce que nous allons voir.

TROISIÈME POINT.

Saint Paul, écrivant à son disciple Tite au sujet de cette fête, donne les préceptes avec lesquels nous pouvons imiter l'une et l'autre vie, privée ou publique : *Apparuit, dit-il, gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos, ut abnegantes impietatem, et secularia desideria, sobrie et juste et pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi, qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.* (Tit., II, 11-14.)

Il faut renoncer à l'impiété, au libertinage, aux vanités, aux désirs du siècle, à l'esprit misérable du monde : *Nos non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est.* (II Cor., II, 12.) Il faut se vider pour être rempli de Dieu, de l'esprit de sobriété à notre égard, et de justice à l'égard du prochain, et de piété à l'égard de Dieu.

Sobrie : dans une modération retenue en toute chose qui honore la pauvreté de Notre-Seigneur. Les grands la peuvent honorer, non-seulement par la pauvreté d'esprit, mais par tous les actes de modération contre le luxe, faisant toujours toutes choses au-dessous de son pouvoir, comme Notre-Seigneur qui, étant le maître souverain de toutes les créatures, en a si peu usé, ne prenant que ses extrêmes nécessités.

Juste : rendant à chacun ce qui lui appartient, accomplissant ses obligations chacun

dans ses charges, offices, vacations, et qualités, ne faisant point de tort au prochain, soit en son corps, soit en ses biens, en son honneur par la médisance, les querelles, etc. Notre-Seigneur disait à saint Jean que sa vie était d'accomplir la justice : *Sic enim decet nos implere omnem justitiam* (Matth., III, 15), lorsqu'il se présenta au baptême de saint Jean-Baptiste.

Pie : par la pratique des actes de religion, célébrant bien les fêtes par un grand recueillement, visitant les églises comme Notre-Seigneur le faisait, allant à Jérusalem en la fête de Pâques, de la Dédicace.

Procurer comme Notre-Seigneur a fait à l'égard de son Père éternel, que Dieu soit connu, servi, honoré; empêcher qu'il ne soit offensé, établir son royaume, détruire celui du diable; que chacun obéisse à Dieu, et acquiesce à sa sainte volonté.

Les anges promettent la gloire dedans le ciel et la paix en la terre aux hommes de bonne volonté : car comme la vie de Notre-Seigneur était remplie de continuelles traverses, comme la pauvreté, la fuite en Egypte, les incommodités de la vie, les calomnies, les injures, les douleurs, etc., c'était néanmoins une continuelle paix, tant à l'égard de ce qui se passait en sa famille que dehors. Il regardait toutes les croix venant de la main de Dieu, et voyant cela il s'y soumettait, et disait souvent : *Fiat voluntas tua.* C'est la paix du chrétien qui en dit autant, et qui en toutes ses afflictions conforme sa volonté à celle de Dieu.

Il y a assurance de salut à qui se conforme ainsi à Jésus-Christ et imite sa vie : *Nihil ergo nunc damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu, qui non secundum carnem ambulant.* (Rom., VIII, 1.) C'est la marque de la prédestination : *Nam quos præcivit, et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.* (Ibid., 29.) Nous serons par grâce au Père éternel, ce que Notre-Seigneur lui est par nature. Et comme on dit que celui qui a l'esprit d'Aristote est un autre Aristote, en l'Evangile de saint Jean-Baptiste il est dit que parce qu'il avait un véritable esprit d'Elie il fut appelé par Notre-Seigneur même un autre Elie (Luc., IX, 8) : quand nous aurons l'esprit et la vie de Jésus-Christ, on nous appellera des autres Jésus-Christ, des vrais chrétiens, lesquels étant *bonus odor Christi* (Cor., II, 15), édifiant tout le monde, nous ne nous sauverons pas seulement, mais nous serons cause du salut des autres, et à bon droit on nous appellera du nom de sauveurs comme notre Maître.

Demandons cette grâce à Dieu : *Nemo potest venire ad me nisi Pater meus traxerit eum.* (Joan., VI, 44.) Nous sommes les images de Dieu : or tout de même que nous ne nous pouvons voir dans un miroir si nous n'y regardons, ainsi nous ne pouvons mieux suivre Dieu, si notre Père céleste ne nous regarde le premier; mais aussi il faut le suivre comme l'image suit et imprime dans le miroir tous les traits qui lui sont présentés. Il en

faute donc faire une bonne résolution, regardant toutes les actions de Notre-Seigneur, comme des enfants qui apprennent à écrire, ils observent comme le Maître à former les lettres : *Gloria magna est sequi Dominum* (Eccl., XXIII, 18) : c'est une grande gloire à un fils, à un serviteur, à un soldat, à la créature de suivre en cette vie son Créateur et en l'éternité bienheureuse que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE VI.

Pour la fête de saint Etienne.

DU PARDON DES ENNEMIS.

Stephanus plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo. (Act., VI, 8)

* *Prélude.* — Il est rapporté en la Genèse que Jacob ayant fait assembler les douze patriarches ses enfants pour leur donner sa bénédiction avant de mourir, s'adressant à Ruben son aîné, en prophétisant il lui dit ces paroles : *Ruben primogenitus, tu fortitudo mea, et principium doloris mei, prior in donis, major in imperio.* (Gen., XLIX, 3.) Ces paroles nous sont comme un abrégé de la vie de saint Etienne, et comme une belle figure et représentation. *Ruben*, c'est-à-dire *fils voyant ou vision du fils*; saint Etienne : *Video celos apertos.* (Act., VII, 55.) *Primogenitus meus* : premier martyr. *Tu fortitudo mea* : plenus gratia et fortitudine, et principium doloris mei. Notre-Seigneur souffre en la persécution des siens, des martyrs, des gens de bien : *Qui vos spernit, me spernit.* (Luc. X, 16.) *Prior in donis*, il est le premier en dons de foi, de grâce, de force, de prédication, de miracles et de vertu, ayant une face angélique, le premier en la vision de Dieu, le premier au martyre : *Major in imperio*, il est premier des diacres, et premier que saint Paul apôtre. Pour voir ceci plus en particulier et en détail adressons-nous à Celle qui est pleine de grâce par excellence, et dont saint Etienne bien que rempli de grâce n'est qu'un petit ruisseau, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Il est parlé en Daniel d'une grande statue que Nabuchodonosor vit en songe; elle avait la tête de fin or, l'estomac et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes étaient de fer, et les pieds partie de fer, partie de terre à potier, *fictilis*. Une petite pierre sortie de la montagne sans main d'homme, et descendant le long d'icelle, frappe cette statue au pied, la fracasse et réduit en poudre que le vent emporte, et il n'en reste rien; cette petite pierre devient ensuite une grande montagne et remplit toute la terre. Cela est interprété par Daniel de la décadence des royaumes, des empires et des monarchies et de l'établissement de celui de Dieu, *quod in æternum non dissipabitur* (Dan., XII, 44); *cujus regni non erit finis.* (Dan., VII, 27).

Il semble que cela nous représente aussi parfaitement les grâces de la naissance du Sauveur, qui est cette petite pierre sortie de

ce roc virginal sans main et sans opération d'homme. Venant au monde il détruit la superstition des faux dieux et des idoles fabriqués d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'argile : *Commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus.* (Isa., XIX, 1.) *Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum. Os habent et non loquentur,* etc. (Psal., CXXXIII, 4.) Allant en Égypte, tout lui renversé, et Notre-Seigneur figuré par cette petite pierre devient une grande montagne : *Ad montem qui Christus est.* Et il a rempli toute la terre d'autres montagnes de perfection qui sont les saints : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (Psal. LXXXVI, 1.) Ce sera donc le sujet de cette exhortation que nous diviserons en trois points.

Partition. — Au premier nous montrerons comment Dieu naissant, représenté par cette petite pierre, a produit tous les autres saints. Au deuxième, que saint Etienne a été la première production de Dieu, ayant été rempli de la grâce pour cela. Au troisième nous montrerons la force et le courage de notre jeune martyr. Et pour conclusion les fruits que nous devons tirer de son martyre et de l'imitation de sa vie.

PREMIER POINT.

La naissance du Sauveur du monde est la semence de tous les saints, et ce n'est point sans mystère que trois autres solennités, trois autres fêtes avec des octaves, suivent immédiatement celle de la naissance du Sauveur. Saint Bernard, en un sermon qu'il a fait sur la fête des saints Innocents, dit que ces trois fêtes n'ont pas été mises à la suite de celle de la Nativité de Notre-Seigneur seulement pour entretenir la dévotion des fidèles pendant ces jours; mais aussi pour y apprendre les mérites de la nativité du Sauveur, en trois sortes de sainteté. La volonté et l'œuvre, au martyre de saint Etienne; la volonté seule en celui de saint Jean; et l'œuvre seul en celui des saints Innocents.

Ces saints ont puisé dans cette fontaine *aquæ salientis in vitam æternam.* (Joan., IV, 14.) Saint Etienne y a puisé l'esprit des prophètes, des docteurs et des martyrs, saint Jean la virginité, la doctrine et le martyre; les saints Innocents (qui sont les fleurs des martyrs, les pages d'honneur de la chambre du Roi nouveau-né, l'innocence et le martyre, la confession de foi dans leur silence par le baptême de leur sang : ainsi chaque saint a puisé dans cette source quelque grâce et vertu qui lui est particulière; mais c'est après que saint Etienne leur en a donné l'exemple, et leur en a frayé le chemin; c'est pourquoi nous nous arrêterons plus particulièrement aujourd'hui en la considération des grâces et des faveurs que le grand saint Etienne a reçues, et les examinerons plus à loisir. Saint Fulgence au sermon de cette fête que nous lisons au premier Nocturne, fait d'admirables rapports et d'admirables antithèses de saint Etienne avec notre Sauveur. « Hier Jésus naquit en la terre, dit-il, et aujourd'hui saint Etienne dedans le ciel.

Hier le Maître prend naissance au monde; aujourd'hui le serviteur en sort. Hier le Sauveur du monde vint pour souffrir; aujourd'hui saint Etienne en sort pour être glorieux, ne plus rien endurer, et pour être couronné dans le ciel, comme son nom le porte en langage grec. »

Mais ne pensez pas qu'il obtienne la couronne sur le seul titre de son nom : *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* (II Tim. II, 5.) C'est lui qui tout le premier a combattu pour l'avancement de la gloire du Fils de Dieu, et pour l'établissement de son royaume dans les âmes. C'est lui qui tout le premier a eu l'honneur de mourir pour la défense de son Maître, et d'être couronné du martyre. Il est appelé protomartyr, parce qu'il est comme le prototype de tous les autres martyrs, et parce aussi qu'il a parfaitement combattu, et exprimé admirablement en sa vie celle de son Sauveur et de son Maître.

Il était un des disciples de Notre-Seigneur, et fut élu le premier des sept diacres de l'Eglise : *Ruben primogenitus, tu fortitudo mea, et principium doloris mei, prior in donis, major in imperio.* Mais outre tout cela il était plein et rempli de la grâce, est-il dit aux *Actes des apôtres* : *plenus gratia*; c'est ce que nous allons montrer au 2^e point de cette exhortation.

DEUXIÈME POINT.

1^o Saint Etienne avait une grâce extérieure qui était merveilleuse, un portet un maintien admirables; sa modestie et retenue était nonpareille : *Faciem ejus tanquam faciem angeli* : « Sa face était belle et resplendissante comme celle d'un ange (Act., VI, 15); » il n'était pas comme un Cain qui avait la vergogne sur le front, qui n'osait lever la tête, mais comme Job : *Lux vultus mei non cadebat in terram* (Job, XXIX, 24), comme il est dit de Notre-Seigneur qu'il avait une telle splendeur, qu'il ne faut pas s'étonner si au premier *Venite post me* (Matth., IV, 19), chacun le suivait. L'extérieur, le maintien et la modestie de notre saint étaient véritablement chrétiens.

2^o Il avait une grâce intérieure de la foi pour les miracles, et les grâces gratuites; *Faciebat prodigia et signa magna in populo.* (Act., VI, 8.)

3^o Grâce de science et de sagesse pour la prédication, pour annoncer l'Evangile, prêcher, etc., comme il se voit en ce beau discours et en ce beau sermon des *Actes des apôtres* : *Et non poterant resistere sapientiæ et spiritui qui loquebatur.* (Ibid.)

4^o Grâce pour la conversion des âmes pour lesquelles il pria durant son martyre. Et un Père de l'Eglise dit que *si non orasset Stephanus, Ecclesia Paulum non habuisset* : « Si saint Etienne n'eût point prié, l'Eglise n'eût point eu saint Paul. » Il prie pour ses ennemis, comme Notre-Seigneur; même le texte porte que saint Etienne se mit à genoux pour prier avec plus d'humilité, d'instance et de ferveur : *positis genibus.* (Act., VII, 59.) Il y a néanmoins cette différence

que Notre-Seigneur commence par la prière des ennemis : *Nesciunt quid faciant* (Luc., XXIII, 34), et puis il recommande son âme; mais saint Etienne qui avait besoin de prier pour lui le premier dans la tribulation et l'affliction, suivant le conseil de l'Apôtre, prie pour lui, et après pour ses ennemis : *Suscipe, etc. Ne statuas illis hoc peccatum.* (Act., VII, 59.)

5^o Grâce dont il avait besoin pour bien mourir : *Obdormivit in Domino.* (Ibid.) *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* (Apoc., XIV, 13.) La mort des justes est appelée un sommeil dans l'Ecriture : *Lazarus noster dormit* (Joan., XI, 11), pour montrer la douceur et le repos qui suit la mort des saints : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (Psal., CVI, 14.)

6^o Grâce particulière de voir, auparavant que de mourir, les cieux ouverts : *Ecce video celos apertos, et Jesum stantem a dextris virtutis Dei. Intendens in cælum vidit gloriam Dei.* (Act., VII, 55.)

Il voit les cieux, il a connu la Divinité, les mystères de l'humanité du Sauveur; Dieu voulant qu'il fût témoin oculaire des vérités chrétiennes qu'il avait enseignées, et que de son vivant il publiât cette vision des mêmes vérités.

Mais quand est-ce qu'il a cette vision? *Intendens in cælum*, lorsqu'il regarde le ciel, et lorsqu'il souffre, pour nous apprendre que ce n'est pas dans les délices, dans les plaisirs, et dans les affections du monde que l'on connaît Dieu, mais dans les souffrances. On ne peut regarder le soleil sinon au temps de l'éclipse; lorsqu'on est dans les afflictions, Dieu fait des faveurs extraordinaires; il donne des connaissances admirables de sa divinité et de ses mystères à ceux qui ont de la foi et de la confiance en lui, et leur fait des grâces et des faveurs surnaturelles comme à saint Etienne.

Saint Etienne voit Notre-Seigneur debout : *Stantem, non sedentem*, comme il est dit au jugement. Car il sera assis comme juge pour juger, et prononcer son dernier arrêt à la fin du monde. Mais ici, il est debout, parce qu'il veut animer son valeureux champion, cet excellent soldat, le premier qui va à la brèche du martyre. Il paraît debout comme son capitaine, pour l'animer au combat, et pour le secourir. Dieu communique ces fortes faveurs pour encourager à souffrir : nous en avons plusieurs exemples en l'Ecriture. Il est dit en la *Genèse* (XXXVII, 9), qu'avant que Joseph fût vendu par ses frères, qu'il fût captif et prisonnier, il avait eu un songe ou vision, que le soleil, la lune et onze étoiles l'adoraient.

L'entrée magnifique qui fut faite à Notre-Seigneur cinq jours avant l'excès douloureux de sa Passion en est une autre marque, aussi bien que sa transfiguration, à ses trois apôtres. Il faut donc que toutes les âmes dévotes qui reçoivent quelques douceurs ou faveurs extraordinaires se préparent au combat : car d'ordinaire Dieu y prépare ainsi les siens et par ce moyen leur donne

du courage et de la force, *Pleuus gratia et fortitudine*; c'est la seconde vertu de saint Etienne, et le

TROISIÈME POINT.

La force de saint Etienne a paru en trois actes principaux : 1° A porter le nom de Dieu, de reprendre et confondre les adversaires de Jésus-Christ; 2° à souffrir pour lui; 3° et à pardonner ses ennemis.

Il était fort en la foi : *Resistite fortes in fide*. (1 *Petr.*, V, 9.) Il avait un esprit de conseil, ses ennemis le calomniaient et l'accusaient d'avoir mal parlé de Moïse et de Dieu; qu'il émouvait le peuple; qu'il enseignait que Jésus de Nazareth devait détruire le temple et changer les traditions de Moïse; il est mis en justice, il est interrogé, on lui produit de faux témoins, il ne s'étonne point, il n'est point ébranlé de ces calomnies, et des persécutions de ses ennemis, et fait ce beau discours qui est rapporté aux *Actes des Apôtres* (VII, 1 seqq.), expliquant les prophéties et les figures de l'Ancien Testament, commençant à Abraham, suivant à Isaac, Jacob, Moïse, etc., et les ayant convaincus il les reprend hautement et courageusement avec une force incroyable : *Dura cervice et incircumcisis corde* (Act. VII, 51), de leur dureté et rébellion, d'avoir toujours résisté au Saint-Esprit, désobéi à la loi, persécuté les prophètes, et le Souverain des prophètes Jésus-Christ. Il était fort et courageux : « Ses armes, dit saint Fulgence en l'homélie de cette fête, étaient sa charité, par laquelle il combattait et souffrait, et acquérait à l'Eglise un saint Paul. »

Le deuxième acte de la force de saint Etienne parut en souffrant le martyre; car ayant publié la vérité de son apparition, il est dit : *Exclamantes voce magna continuerunt aures suas, et impetum unanimiter fecerunt in eum, et ejicientes eum extra civitatem lapidabant*. (Ibid. 56, 57.) Ayant ouï une chose si merveilleuse, prenant cela pour un blasphème, ils s'écrièrent à haute voix, bouchèrent leurs oreilles, et tous ensemble se ruèrent sur lui avec impétuosité, le tirèrent hors de la ville et le lapidèrent comme un blasphémateur. Saint Paul gardait les habits de ceux qui lui jetaient des pierres, et il était, comme dit un Père de l'Eglise, en la main de tous ceux qui le martyrisaient. Saint Etienne avait volontiers la pensée que le vénérable Bède au sermon qu'il a fait de *sanctis*, nous a laissée par écrit : *In hac brevi et exigua vita agones erunt et labores, in illa vero quæ æterna est coronæ et præmia meritorum, ut labores quidem cito finirentur, meritorum vero præmia sine fine durarent*. Il considérait, suivant ces paroles, que dans cette vie courte et misérable il y avait des travaux à supporter et des combats à livrer; mais aussi que dans l'autre vie il y avait des récompenses à proportion des mérites; que ces peines prendraient bientôt fin, mais que la couronne de la victoire et le triomphe dureraient toujours. Mais disons plutôt que c'était la vue de son Maître et de son

Capitaine : *Jesum stantem a dextris virtutis Dei*, qui adouçissait tous les coups, comme chante l'Eglise : *Lapides torreatis illi dulces fuerunt*; et à tous les gens de bien le torrent des tribulations et des afflictions est gai dans la vue de Notre-Seigneur, qui nous assiste et qui nous encourage. C'est la grâce que nous lui devons demander aujourd'hui par l'intercession de saint Etienne, de nous donner de la force et du courage pour pouvoir souffrir toutes les disgrâces qui nous pourront arriver en cette vie, et aujourd'hui particulièrement de conserver les grâces que nous avons reçues en sa fête, la force et le courage pour ne nous pas relâcher, la fête étant passée, crainte de la malédiction de l'Evangile : *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta*. (Matth., XXIII, 38.) Et *Novissima illius fient pejora prioribus*. (Luc., XI, 26.)

Le troisième acte de la force et du courage de saint Etienne est cette générosité qu'il a montrée au pardon de ses ennemis. C'est le propre des grands courages de pardonner les injures. En voici un des plus beaux tableaux, et qui doit être notre modèle et notre original, l'excellence du pardon chrétien, pour ne pas rendre, comme dit saint Paul, mal pour mal : *Videte ne quis malum pro malo alicui reddat; sed semper quod bonum est sectantur in invicem et in omnes*. (II *Thess.*, V, 15.) Car comme il est dit dans l'*Epître aux Romains* (XV, 3) : *Etenim Christus non sibi placuit, sed sicut scriptum est: Improperia impropertantium tibi ceciderunt super me*. L'excellence du pardon des chrétiens, est qu'au même temps qu'on souffre de quelqu'un, on prie pour lui, et on lui pardonne. La clémence profane veut qu'on ne pardonne qu'après la victoire. Après donc la considération de Notre-Seigneur et de son premier martyr saint Etienne, de ce qu'ils ont souffert, et néanmoins ont pardonné et prié pour leurs ennemis, dans le même temps qu'ils les persécutaient, osons-nous bien nous fâcher pour des bagatelles de la terre, pour quelques injures, pour quelques paroles de travers et en vouloir tirer raison? Et si vous me dites que c'est le propre de Dieu que de pardonner et de faire du bien à ses ennemis : *Cujus proprium misereri est semper*, saint Etienne (N) n'était-il pas un homme comme nous? Était-il composé d'une autre matière? N'était-il pas sensible comme nous? Avait-il un autre Dieu que nous? Attendait-il un autre paradis?

Fruits et profits. — Disons donc pour fruits et profits de ce discours, que le plus excellent moyen pour obtenir de Dieu le pardon de nos fautes, c'est de pardonner pour son amour. C'est la pensée du grand Apôtre : *Supportantes invicem et donantes vobismetipsis si quis adversus aliquem habet querelam, sicut et Christus donavit vobis, ita et vos*. (Coloss., III, 3.) C'est ce que vous dites tous les jours : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*. (Matth., VI, 12.) Le moyen d'être

exaucé et d'être comblé de biens est de pardonner et de prier pour ses ennemis, comme saint Etienne qui gagne la couronne pour lui et pour saint Paul. Et comme auparavant lui il est arrivé à Job, lequel ayant prié pour ses amis qui l'avaient traité comme ennemis, non-seulement il apaisa Dieu pour eux, mais pour lui il est dit : *Et addidit Dominus omnia quæcunque fuerant Job, duplicia (Job, XLII, 10)*, que Dieu lui rendit le double des biens qu'il lui avait ôtés, qu'il prospéra et crût doublement en bien, en santé, en honneur, en famille, en enfants et en toutes les autres bénédictions qui suivront ceux qui les imiteront, qui feront bon usage des grâces, et auront de la force et du courage à défendre le nom de Dieu, à souffrir et à pardonner. Si vous êtes fermes en ces pratiques (N) et forts au combat en cette vie, vous serez tous des saints Etien-nes, c'est-à-dire des saints couronnés dans le ciel, dans le paradis et l'éternité bien-heureuse avec eux, et jouirez de la claire vision de Dieu et non-seulement, *Video celos apertos*, vous verrez les cieux ouverts comme saint Etienne; mais vous serez en la compagnie de la sainte Trinité et de toute la cour céleste, qui est la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE VII.

Pour la fête de saint Jean l'Evangéliste.

DE LA VIRGINITÉ ET CHASTETÉ.

Dixit Jesus Petro : Sequere me : conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus sequentem. (Joan., XXI, 19, 20.)

Prélude. — Notre-Seigneur semble n'avoir pas voulu décider cette question, si saint Jean ne mourrait point, et s'il demeurerait comme Enoch et Elie, pour punir en quelque façon la curiosité de ses apôtres, bien qu'il n'y ait pas lieu de douter de sa mort, selon l'union commune de tous les Pères et de tous les historiens. Saint Jérôme dit qu'il est mort en Ephèse d'Asie, en l'année 68 après la Passion de Notre-Seigneur, et a vécu un fort grand âge. On le peut appeler à bon droit le disciple d'amour, car il n'enseignait autre chose à ses disciples : *Filioli, diligite alterutrum*, etc. (I Joan., IV, 11.) Aussi était-il le bien-aimé de Notre-Seigneur, figuré par Joseph aimé de son père par-dessus tous ses autres frères.

Il faudrait (N) prêcher des semaines entières pour effleurer les grandeurs de ce saint. Ces Chérubins dont il est parlé en Ezéchiel (IX), qui avaient quatre faces, étaient les figures des quatre évangélistes; on attribue la face de l'aigle à saint Jean, parce que c'est lui qui a volé plus haut qu'aucun autre des Evangélistes : *Ad præceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum. (Job, XXXIX, 27.)* Il a parlé de Notre-Seigneur et a montré sa naissance jusque dans sa source : *In principio erat Verbum (Joan., I, 1)*, soutenant sa divinité contre l'hérétique Ebion qui la niait, et qui

disait qu'il n'était pas né de Marie sa Mère comme Dieu. Mais où avait-il appris, et où avait-il eu cette connaissance? *In petris manet. (Job, XXXIX, 28.)* C'est en la poitrine du Sauveur : *Petra erat Christus. (I Cor., X, 4.)* Pourquoi cette faveur extraordinaire et tant d'autres? Parce qu'il était vierge : *Virgo virginum Matrem virgini commendavit* : étant en la croix, il recommanda sa Mère Vierge à son disciple vierge : *Ecce filius tuus, Ecce Mater tua. (Joan., XIX, 26, 27.)* Voilà la plus grande marque de l'amour que Dieu pouvait témoigner à saint Jean, et la plus grande louange en faveur de sa chasteté. Ce sera aussi le sujet dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, et parler en son honneur de la pureté, de la virginité, de l'honnêteté et de la continence qui se doit rencontrer ès chrétiens. Pour cela : *Mater purissima, ora pro nobis.*

Prélude 2. — Quoique Notre-Seigneur Jésus-Christ aime toutes les vertus des âmes choisies, qui sont fidèles à son service dans la vocation où il les a appelées, il faut avouer néanmoins qu'il a des regards plus arrêtés, des affections plus ardentes et des complaisances toutes particulières vers la pureté et la vie angélique de ceux qui la gardent. C'est pourquoi l'Epouse des Cantiques dit que son Epoux, parmi toutes les fleurs de son jardin, n'en a point trouvé de plus agréable que le lis, symbole de la pureté : *Pascitur inter lilia. (Cant., II, 16.)* Pour donc vous obliger à en faire estime, je vous veux parler en ce discours :

Partition. — 1° Des avantages de la chasteté; 2° en quoi elle consiste; 3° des moyens de l'acquérir. Voilà le partage de cette exhortation. Donnez-y attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Saint Jérôme et saint Augustin disent que cette prérogative qu'a eue saint Jean d'être aimé de Notre-Seigneur plus qu'aucun autre, venait de ce qu'il était vierge, et l'Eglise le chante en son Office : *Diligebat eum Jesus quoniam specialis prerogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum, quia virgo electus ab ipso, virgo in ævum permansit.* Et quelques-uns entendent ces paroles de saint Jean, qui sont portées dans les *Proverbes* (XXII, 11) : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum Regem.* Saint Jérôme, au livre I *Contre Jovinien*, allègue ces paroles : *Exposuit virginitas quod nuptiæ scire non poterant; in Joanne virginitas a Domino virgine, Mater virgo virgini discipulo commendatur.*

Notre-Seigneur a tant prié et estimé la virginité, qu'il a voulu naître d'une vierge, il a voulu que son père nourricier fût vierge, son précurseur vierge, son favori, ses prêtres chastes, les vierges consacrées à son service pour le suivre dans le ciel en qualité d'agneau, vierges : *Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati, virgines enim sunt, sequuntur Agnum quocunque ierit. (Apoc., XIV, 4.)*

La raison en peut être tirée de saint Cy-

prien, au livre qu'il a fait *des Vierges* : « Cet état de la pureté et de la virginité est, dit-il, *Imago Dei, respondens ad sanctimoniam Domini; illustrior portio gregis Christi,* » etc. C'est une production du Christianisme.

L'antiquité a ignoré cette vertu, et s'il y avait des vestales, ou quelques personnes faisant profession de continence, elle n'était qu'au corps, et non en l'esprit; elle était pour certain temps et non perpétuelle, elle n'était pas accompagnée d'humilité, mais souillée par la vanité.

Saint Bernard dit (Epist. 42, *Ad Sever. arch.*) que l'ange et l'homme pudique sont différents en félicité, mais non pas en vertu; car si la chasteté de l'un est plus heureuse, celle de l'autre est plus forte et plus recommandable : *Differunt quidem inter se homo pudicus et angelus, sed facilitate non virtute; nam etsi hujus castitas felicior, illius tamen fortior.* Aussi leur place est avec les anges, et la béatitude leur est assurée par le Fils de Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Matth., V, 8.)

Au contraire, sans pureté point de salut, dit saint Paul : *Pacem sectamini et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum.* (Hebr., XII, 24.) Voici l'arrêt du bannissement du paradis prononcé par deux des plus grands saints qui aient prêché dans Rome : saint Paul écrivant aux Corinthiens dit que : *Neque molles, neque adulteri, neque masculorum concubitores intrabunt in regnum Dei.* (I Cor., VI, 10.) Et saint Jean dans son *Apocalypse* (XXII, 15) : *Foris canes, foris adulteri.* Ces boucs et ces chèvres seront séparés des agneaux au jour du jugement : *Separabit agnos ab hædis.* (Matth., XXV, 32.)

C'est le péché qui déplaît le plus à Dieu, et le plus contraire et opposé à lui qui est un acte pur. Aussi Dieu, au commencement du monde, ne dit point que l'homicide, pour le meurtre de Caïn, ce qu'il dit pour le péché d'impudicité : *Pœnitet me hominem fecisse* : « Ah ! je me repens d'avoir créé l'homme. » (Gen., VI, 7.) Et pourquoi, Seigneur ? *Omnis quippe caro corruerat viam suam* : « Parce que toute chair a corrompu sa voie. (Ibid.) Et pour punir ce crime, il envoya un déluge universel qui inonda toute la terre, et noya tout le genre humain ; il n'y eut que Noé seul qui fut réservé et sa famille. Depuis, les malheureuses villes de Sodome et de Gomorre s'étant laissées aller à des péchés infâmes, il fit pleuvoir sur elles le feu du ciel qui les réduisit en cendres, et on eut bien de la peine d'en sauver un saint homme, Lot : il faut que les anges l'en tirent et le sauvent, lui, sa femme, et deux de ses filles seulement.

Par ce péché on fait une injure particulière à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui par l'incarnation a pris notre même chair, et nous a faits tous membres de son corps, et pour cela saint Paul s'écrie avec une exclamation et un étonnement épouvantable : *Faciam membra meretricis !* (I Cor., VI, 15.) Car comme il est dit : *Qui adhæret Domino, unus spiritus est; qui adhæret meretrici, unum corpus effi-*

citur, etc. (Ibid., 16, 17.) *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem suam et adhæret uxori suæ, et erunt duo in carne una.* (Ephes., V, 31.) Quelle honte de s'unir à une créature, à l'exclusion de Dieu ! polluer le temple du saint-Esprit ! Voilà les ravages que fait ce maudit péché ; voyons maintenant en quoi il consiste.

DEUXIÈME POINT.

Ce péché, dit saint Thomas (2-2, quæst. 251, art. 30), ne consiste pas seulement à commettre des actions infâmes, mais aussi, dans les postures et les gestes impudiques, dans les attouchements déshonnêtes sur soi ou sur autrui. La virginité est comme la rose qui perd son odeur étant touchée. On la perd par des baisers, par des pensées sales, par de simples désirs, par des paroles ou écrits, dictés, lus, écoutés, ou chantés ; par la vue des personnes, des tableaux, et tout ce qui favorise la déshonnêteté, soit aidant et déterminant au mal, excitant ou corrompant les innocents et les chastes, en un mot tout ce qui empêche que les hommes ne possèdent leur vaisseau en sanctification. Car il faut que la pureté soit aussi en l'esprit : *Quid prodest integra caro, mente corrupta ?* dit saint Augustin. C'est pour quoi Sara se voulant justifier devant Dieu, disait : *Tu scis, Domine, quod nunquam virum concupivi, et mandam servavi animum ab omni concupiscentia* : « Vous savez bien, Seigneur, que je n'ai jamais désiré d'homme, et que j'ai toujours gardé mon esprit pur et mon âme nette, etc. (Tob, III, 16.) Ah ! qu'il y en a peu (N) qui puissent dire comme cette chaste Sara. Hélas ! bien loin de vouloir conserver la chasteté, on recherche toutes sortes d'occasions pour la perdre en tout temps, en tous lieux. De nos églises mêmes qui sont des maisons d'oraison, et des temples consacrés à la pure divinité, on en fait des lieux de rendez-vous et d'assignation, on y fait des commerces infâmes, l'on y projette des moyens de ravir la pudicité des filles, etc. Ah ! sortons, je vous prie, de ce borborygme, il n'est point besoin de vous éclaircir davantage des moyens dont on use pour corrompre cette belle fleur de la virginité, vous ne les savez que trop : cherchons plutôt les remèdes à ce maudit péché, et les moyens par lesquels nous pourrions acquérir la chasteté.

TROISIÈME POINT.

La pureté et chasteté, dit saint Thomas, est une vertu chrétienne qui a pour office de réprimer les mouvements déshonnêtes, soit spirituels, soit corporels, et les tenir sous l'empire de la raison pour plaire à Dieu. Voici donc quelques avis pour conserver et acquérir cette vertu angélique en toute sorte d'états ; car j'y comprends même la continence et la modération dans le saint usage du mariage. Car tous doivent être chastes et continents, chacun en sa condition.

Saint Augustin souhaitait avec saint Paul que tous fussent comme lui, et sur ce qu'on lui objectait, Que deviendrait le monde ? il lit

cette belle réponse : Plus tôt serait remplie la cité de Dieu. Mais pourtant il n'appartient pas à tout le monde d'être dans ce divin état, comme vous êtes, âmes religieuses ! et nous devons être incorruptibles au-dessus du commun, comme les cieux le sont, bien que composés de même matière que les choses sublunaires.

Voici un beau passage de Tertulien à ce sujet : *Pudicitia quamquam rara, nec facile perfecta, vixque perpetua, tantum aliquatenus morabitur in sæculo, si natura perstruxerit, si disciplina persuaserit, si censura compresserit.*

Si natura perstruxerit. Il y en a qui ont des naturels et des inclinations angéliques à la pureté, Jacob était ainsi. E-aù velu, au contraire. Il faut prendre garde que par la trop grande chère on ne corrompe ce bon tempérament : *Saturavi eos et machati sunt*, dit Dieu par son prophète Jérémie. (*Jerem.*, V, 7.) Voilà pour la gourmandise ; et pour l'ivrognerie l'Apôtre dit : *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.* (*Ephes.*, V, 18.) Tant il est vrai que l'intempérance excite la luxure : *Sine Cerere et Baccho friget Venus*, disaient les profanes mêmes. La sobriété est donc le premier moyen d'acquiescer à la pureté.

La deuxième est, *si disciplina persuaserit.* 1. La science des saints. 2. La méditation de la Passion de Notre-Seigneur. C'est la pensée de saint Bernard : *Deus meus pendet in patibulo, et ego voluptati operam dabo !* Pourrai-je bien prendre mes plaisirs et mes satisfactions, disait-il, et voir mon Dieu pendu et attaché à une croix ! 3. La considération des punitions exercées dès cette vie, par des maladies infâmes, et après cette vie, dans un enfer ou un purgatoire : *Quis poterit habitare cum ardoribus sempiternis.* (*Isa.*, XXXIII, 14.) 4. La pensée du paradis et des récompenses : *sanctitas et sanctificatio*, dit saint Paul. 5. Que la virginité n'est point sans la louange du martyr, dit saint Ambroise. Sainte Potentienne et sainte Euphrasie ont souffert le feu et la mort pour la défense de la virginité. 6. La considération de la présence de Dieu, c'est le moyen dont se servit saint Ephrem pour convertir cette usigue courtisane. Il était sorti de son ermitage pour aller en la ville d'Ephèse ; il y fut rencontré d'une prostituée, qui eut assez d'effronterie pour le solliciter au péché. Il lui fit réponse qu'il en était contentant pourvu que ce fût en plein marché, à la vue de tout le monde. « Comment, lui dit cette perdue, auriez-vous bien assez d'effronterie pour faire une telle chose à la vue de tout le monde ? On vous lapiderait. — Ah ! ma chère amie, répondit-il, si tu crains tant les yeux du monde, que sera-ce de la vue de Dieu qui nous voit en tout lieu ? » Cette présence de Dieu fit une telle impression sur son esprit, qu'elle se donna entièrement à lui, abandonnant son péché, et devint une grande sainte. 7. Il faut la prière, et pour cela dire souvent l'oraison : *Eloquia casta super aurum et topasium* (*Psal.*

CXVIII, 127), qui amortit l'ardeur et la concupiscence.

Le troisième moyen est, *si censura compresserit.* 1. La mortification, *castitas a castigatione*, dit saint Thomas. 2. Faire quelque austérité selon le conseil des confesseurs ou directeurs. 3. La garde des sens : *Pepigi sædus cum oculis meis, ne unquam cogitarem de muliere.* (*Job*, XXXI, 1.) Saint Hugues, évêque de Grenoble, pendant cinquante ans n'a jamais regardé une femme pour la pouvoir reconnaître. 4. Craindre les plus petites choses (sans scrupule néanmoins) car nous portons *Thesaurum in vasis fictilibus* (*II Cor.*, IV, 7), et les moindres choses ternissent l'éclat de cette vertu, comme l'haléine le miroir. 5. Se tenir sur ses gardes :

Principiis obsta, sero medicina paratur, etc.

(Ovid., *Remed. amor.*, vers 91.)

On n'est d'ordinaire damné que pour les petites choses ; car du petit on vient au grand, du simple regard aux ceillades, des ceillades aux pensées, aux désirs, etc. 6. Se délier de soi-même, fuir ce vice, agir en ce combat comme les Parthes en fuyant. C'est le contraire des autres, comme pour éviter la colère on se prépare de souffrir, etc. Mais ici il faut fuir toute pensée, toute imagination, toute compagnie d'occasion, etc. Etes-vous tenté, faites quelque autre chose, divertissez-vous, employez-vous : *Otia si tollas, perit.* Déliez-vous de vous-même, et pensez que vous n'êtes pas si sage qu'un Salomon, si fort qu'un Samson, et si saint qu'un David, qui sont tombés misérablement. Les ecclésiastiques, les gens dévots et les religieuses doivent plus appréhender que les autres, le diable se plaît davantage de planter la déshonnêteté où était la sainteté, comme il fit mettre en Bethléem l'idole d'Adonis, au Calvaire la statue infâme de Vénus, et au lieu du sépulcre de Notre-Seigneur un autre infâme idole.

Le cinquième moyen est la fréquentation des sacrements, *vinum germinans virgines*, de l'Eucharistie ; mais surtout la confession pour chasser cette sorte de démon d'impudicité, qui en l'Evangile était sourd, aveugle et muet, qui lie la langue des pénitents fort souvent, et empêche que l'on ne s'explique quelquefois qu'à demi, où que l'on omet les circonstances nécessaires. Par la pénitence on se peut relever avantageusement de l'impureté, comme sainte Madeleine, Marie Egyptienne, etc.

Le sixième moyen est l'intercession de la sainte Vierge Mère de Dieu : *Vitam præstam puram* ; de saint Joseph, de saint Jean l'Evangéliste, lequel n'a point tant plu à Dieu par tant de voyages qu'il a faits en Asie, etc., tant de prédications, tant de beaux écrits de son Evangile, de ses Epîtres, de son *Apocalypse*, etc., comme par sa pureté, par sa virginité, laquelle lui a acquis l'amour de son Maître et lui a tenu lieu de martyr. Saint Ambroise dit aussi que la virginité n'est point sans la louange de martyr toutes et quantes fois que l'on résiste à la tentation. Et ayant été délivré miracu-

l'usage de Dieu, a reçu de lui sa volonté pour l'action, comme des saints Innocents l'action pour la volonté, et a reçu la couronne de ceux qui ont eu l'action et la volonté, c'est-à-dire la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE VIII.

Pour la fête des saints Innocents.

DE LA PRÉDESTINATION.

Occidit omnes pueros qui erant in Bethleem, et in omnibus finibus ejus. (Matth., II, 16.)

Prélude. — Il y a fort peu de personnes entre vous (N) qui ne sachent l'histoire du martyre des saints Innocents, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, que le roi Hérode fit impitoyablement massacrer, pensant faire mourir le Sauveur du monde avec eux, après avoir projeté de l'aller poignarder lui-même jusqu'au lieu de sa naissance, si Dieu ne l'en eût empêché en détournant les rois Mages du chemin où ils devaient passer pour lui porter la nouvelle du lieu où ils le trouveraient. Et qu'enfin Dieu a voulu élever ces âmes innocentes à la gloire, et les a prédestinées sans leur coopération, les ayant baptisés en leur sang pour faire ses enfants héritiers du ciel, les pages d'honneur de sa chambre, les mignons qui le servent, etc. *Hi sunt qui cum mulieribus non sunt co inquinati, virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocunque ierit. Et cantabant quasi canticum novum, etc.* (Apoc., XIV, 4.) C'est donc au sujet du martyre de ces saints Innocents que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui de la prédestination, puisque dans leur martyre il n'y a eu aucune coopération de leur part, ne leur ayant pas importé par quelle voie Dieu les a appelés à la gloire. Mais pour rendre intelligible un sujet si difficile, adressons-nous à la première des prédestinées et demandons-lui l'assistance de ses faveurs : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Entre tous les bénéfices de Dieu, il est sans difficulté que celui de la prédestination tient le premier lieu ; la création et l'être sans le bien être ne seraient rien ; au contraire il est dit de Judas : *Melius illi fuisset si hominatus non esset.* (Matth., XXVI, 24.) La conservation ne servirait de rien sans l'excellence de la fin à laquelle nous prétendons, et tout l'amas des grâces que Dieu nous donne nous serait inutile sans la prédestination ; c'est-à-dire cet état bienheureux que nous devons avoir dans le ciel.

Partition. — J'ai donc dessein de vous en dire deux choses : 1. Ce que c'est que la prédestination. 2. Comment nous pouvons nous prédestiner et opérer notre salut.

PREMIER POINT.

La prédestination n'est autre chose que la volonté que Dieu a de sauver certaines personnes, et la préparation qu'il fait de toute éternité des moyens efficaces pour les sauver.

Pour l'explication de cette définition qui

contient toute la doctrine de la prédestination, il faut savoir s'il y a une cause de la volonté de Dieu, et pour cela faire distinction de la prédestination, en tant qu'elle s'entend de la grâce ou de la gloire, et de là aussi dépend la résolution, savoir si l'on peut être effacé du livre de vie ou non, et comment s'entendent ces paroles de Moïse : *Audete me de libro vite, quem scripsisti* (Exod. XXXII, 32), si Dieu ne voulait pardonner à son peuple.

Il est indubitable que le livre de vie étant la connaissance que Dieu a que certaines personnes seront sauvées, une personne connue de Dieu pour être sauvée n'en peut être effacée : la prédestination à la gloire étant infaillible, comme nous dirons tantôt. Mais en tant seulement qu'il est dans le livre de vie, comme étant en grâce *secundum presentem justitiam*, il en peut déchoir et en peut être effacé par son péché, comme saint Pierre, saint Thomas, etc., comme aussi il s'y peut faire récrire s'il en fait une condigne pénitence : *Convertite me*, dit Dieu par son prophète Jérémie (XXXI, 18, 19), *et convertar : postquam enim convertisti me, egi penitentiam.*

Il n'y a en Dieu aucune cause de prédestination à la grâce, à la vocation, à la justification, elle ne se peut mériter, cela dépend de la pure miséricorde de Dieu : *Stipendium peccati mors, gratia autem Dei vita aeterna, in Christo Jesu Domino nostro.* (Rom., VI, 23.) Et, dit saint Augustin : *Quare hanc trahat et illum non trahat, noli judicare si non vis errare.* C'est cet abîme des bontés de Dieu de nous appeler au salut sans aucun de nos mérites : *Elegit nos in Christo, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati.* (Ephes., I, 4.) Mais comme Dieu n'a pas voulu que nous eussions tous seulement la béatitude à titre d'enfants de Dieu, *si filii et heredes* (Rom., VIII, 17), comme les saints Innocents baptisés en leur sang, Dieu n'ayant agréé leur mort non-seulement comme sacrifice, mais comme martyre et changé leur misère en couronne, et leur accident en mérite ; mais qu'il a voulu que nous travaillions pour cela, et que la gloire soit aussi notre couronne et notre récompense.

On peut dire qu'il y a cause de cette prédestination à la gloire, et que Dieu nous a donné des moyens de faire nous-mêmes notre prédestination : *Esurivi et dedistis mihi manducare : — Car j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'ai eu faim et vous m'avez repu.* (Matth., XXV, 35.) Ces actions sont des causes opérantes : *Reposita est mihi corona justitiæ quam reddet Dominus in illa die justus iudex.* (II Tim., IV, 8.) Dieu nous veut sauver et nous récompenser de la gloire éternelle parce que nous sommes fidèles serviteurs, nous travaillons à notre salut et correspondons à ses grâces : *Euge, serve bone et fidelis, quia fuisti supra pauca fidelis, supra multa te constituam.* (Matth., XXV, 21.)

Et parce que toutes sortes de personnes

ne feront pas ce bon usage, nous disons que *la volonté de Dieu est de sauver seulement certaines personnes*. C'est toujours beaucoup d'honneur à la nature humaine quand Dieu n'en élèverait qu'un seul à cet état surnaturel de la gloire; et d'ailleurs Dieu veut et doit être glorifié en tous ses attributs, en sa justice, punition, etc. *Universa propter semetipsum operatus est, impium quoque ad diem malum.* (Prov., XVI, 4.) Mais en notre particulier nous devons trembler qu'il y en ait un si petit nombre de tant de personnes qui sont appelées au salut : *Multi vocati, pauci electi.* (Matth., XX, 16.) Et Dieu seul le connaît : *Cognovit Dominus qui sunt ejus* (II Tim., II, 19), et sa connaissance est infaillible, soit pour la prédestination, soit pour la réprobation; mais laquelle n'emporte point de nécessité, et ne nous ôte point le moyen de coopérer à ses grâces et travailler à notre salut. Cette connaissance n'est point la cause de la réprobation et ne résiste pas au mal, ne plus ne moins, disent les Pères, que l'on ne dira pas que Lyncéus avec la perspicuité de ses yeux, étant sur le promontoire de Sicile et voyant partir deux vaisseaux du port de Carthage, sa vue imprime une nécessité, bien qu'il y ait de l'infailibilité. Ou d'un autre qui d'une haute tour verrait deux hommes aller par le chemin, l'un prend la route du bois où sont les voleurs, l'autre le chemin assuré; la prédiction que l'un sera volé n'en est pas la cause, ni le force-t-elle encore moins.

Ainsi en Dieu le passé, le présent et le futur lui étant présents au moyen de son éternité, sa prescience ou plutôt sa science et connaissance bien qu'infailible, n'emporte aucune nécessité d'agir. Il voit qu'un tel hante des mauvaises compagnies, qu'il est dans un commerce infâme, etc.; que cet autre fréquente les sacrements, assiste à la Messe de la paroisse, aux instructions qui s'y font, etc. Celui-là sera sauvé, cet autre se damnera, il n'en est pas la cause, car Dieu n'est pas la cause de la damnation de personne, mais bien la cause de leur salut. Ce sont donc des impertinences de ceux qui disent : Il ne peut être de nous que ce que Dieu en a prévu, que je fasse tout ce que je voudrai, il n'en sera autre chose : car c'est renverser tout l'ordre et tout ce qui est en la nature, et en la grâce. Dieu sait que nous vivrons, donc à quoi bon manger? Dieu sait que nous moissonnerons, à quoi bon de semer? etc. C'est donc pour néant qu'il a institué les sacrements; à quoi donc servent les menaces de l'Ecriture, les prédications, les bons exemples, etc.?

Or d'autant que la prédestination est un point de la providence surnaturelle de Dieu (qui n'est autre que la conduite qu'il prend avec connaissance de quelque chose pour nous faire parvenir à la fin), nous ajoutons en la prédestination, la préparation que Dieu fait de toute éternité des moyens efficaces pour le salut. Dieu comme un bon Père ayant fait choix de nous pour le salut, il nous conduit par la voie de la justice jus-

qu'à ce que nous soyons parvenus à notre dernière fin; ainsi en la prédestination il faut considérer deux choses, la vie éternelle et la gloire comme la fin, et les dons de la grâce comme moyens pour y parvenir. Et dans ce sens saint Paul nous marque trois effets de la prédestination : la vocation, la coopération et la couronne : *Quos prædestinavit. hos et vocavit, et quos vocavit. hos et justificavit : quos autem justificavit, illos et glorificavit* (Rom., VIII, 30) : la gloire comme une action immanente de Dieu, la vocation et justification qui sont actions temporelles et transitoires ès-créatures.

De ces dons de grâces, les uns sont efficaces aux prédestinés, les autres seulement suffisants aux réprouvés, desquels il est dit en l'Ecriture : *Vos semper Spiritui sancto resistitis.* (Act., VII, 51.) Il ne tient donc qu'à nous que nous soyons sauvés; le Saint-Esprit le dit formellement par la bouche de Salomon en l'*Ecclesiastique*, chapitre XV (vers. 14, 15) : *Deus ab initio constituit hominem, et reliquit eum in manu consilii, ante hominem vita et mors, bonum et malum, quod placuerit illi dabitur ei* : en la création de l'homme, Dieu l'a pourvu d'un conseil pour se pouvoir conduire et faire élection du bien et éviter le mal, il lui a mis sa prédestination entre les mains, lui a donné ses commandements à observer avec promesse de récompense s'il les gardait. Il a mis devant lui la vie et la mort, le bien et le mal, lui laissant la liberté de choisir ce qu'il lui plairait, promettant de lui donner selon son désir. Cela étant (N), notre perdition ne vient que de notre faute : *Perditio tua ex te, Israel*, etc., dit Dieu par son prophète. (Osee, XIII, 9.) Je t'ai retiré de la tyrannie des Egyptiens; je t'ai nourri dans les déserts; tu t'es engraisé de mes pâturages, et lorsque tu as été rempli et enrichi de mes bienfaits, tu m'a mis en oubli, tu as délaissé mon service, et tu n'as plus voulu de ma conduite : *Perditio tua ex te, tantummodo in me auxilium tuum.* Pour éviter ces reproches (N), il faut coopérer à notre prédestination, il y va de notre intérêt. Vous ne demanderez peut-être ce qu'il faut faire pour cela, c'est ce que je vous ai promis en mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Le chef de l'Eglise, saint Pierre, à qui Dieu semble avoir donné le pouvoir de prédestiner les hommes, lui ayant donné la puissance de lier ou absoudre les pécheurs, et de leur ouvrir ou fermer la porte du paradis, nous donne un moyen pour assurer notre prédestination dans ses Epîtres, par ces paroles : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* : « Travaillez de telle sorte, mes frères, dit-il, que par vos bonnes œuvres vous puissiez rendre votre prédestination pour la gloire ferme et assurée. » (II Petr., I, 10.) Voilà donc le premier moyen d'assurer notre salut, de faire de bonnes œuvres, des œuvres charitables et chrétiennes, de donner un

morceau de pain à un pauvre, un verre d'eau, réconcilier les personnes qui sont mal ensemble, visiter et consoler ce pauvre malade, etc. Voilà ces bonnes œuvres qui nous prédestineront à la gloire. Notre-Seigneur y a engagé sa parole, il a promis son paradis à ceux-là qui les feront : *Venite, benedicti*, etc. *Esuriri*, etc. (Matth., XXV, 33.) Et bien que vous avez entendu que la prédestination soit gratuite, que ce soit un don de Dieu, néanmoins Dieu nous veut récompenser de nos bonnes œuvres : *Reddet unicuique secundum opera ejus*. (Matth., XVI, 27.) En sorte, dit saint Augustin, *cum Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat quam munera sua*; que comme Dieu veut récompenser nos mérites, il le fera de ses biens, il nous donnera une couronne de justice après le combat comme une récompense et une reconnaissance de l'observation des commandements de Dieu. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. (Matth., XIX, 17.) Voilà le premier moyen, il faut travailler; car la porte du ciel est étroite, et le paradis souffre violence : *Violenti rapiunt illud*. (Matth., XI, 20.)

Réflexion. — Hélas ! (N) puisqu'il ne tient qu'à vous de vous prédestiner, puisque le paradis s'emporte par violence, que ne travaillez-vous donc tout de bon à cela ? Avez-vous quelque chose de plus grande importance à faire en ce monde que votre salut ? S'il s'agissait de la conquête et du gain, je ne dis pas d'un royaume, d'une ville, etc., mais d'une petite faveur auprès d'un grand prince, avec quelle sollicitude et son vous y prendriez-vous ? Quelle peine ne prenez-vous point pour l'acquisition des richesses, pour l'établissement de votre famille, etc., et vous ne voulez rien faire pour votre salut, etc.

Mais, me demanderez-vous, pouvons-nous dès cette vie avoir cette assurance ? Non, dit le concile de Trente (Sess., 6, c. 9.) *Quis potest dicere : Mundum est cor meum*, etc. (Prov., XX, 9) *Nescit homo utrum amore an odio sit dignus*, etc. (Eccli., IX, 1.) *De propitiato peccato noli esse sine metu*. (Eccli., V, 5.) Et aussi saint Paul disait, parlant de lui : *Nihil conscius sum, sed non in hoc justificatus sum*. (I Cor., IV, 4.) Il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur, nous nous trompons assez souvent, même en ces bonnes actions. Dieu veut que nous opérons notre salut avec grande crainte et frayeur : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini*. (Philipp., II, 14.) Nous n'en pouvons avoir de certitude de science, c'est-à-dire par la connexité de la cause avec l'effet; ni morale, qui est celle quand il n'y a point d'apparence du contraire. Mais nous en avons une conjecture probable qui se reconnaît par des signes sensibles : ce qui est de grande consolation pour les bonnes âmes.

La marque générale que nous trouvons dans l'Evangile est la conformité de vie à celle de Notre-Seigneur : *Quos præcivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui*. (Rom., VIII, 29.) Pour cela on prêche tous les jours la vie de Jésus-Christ, des

saints qui l'ont imité, qui ont eu cette conformité, etc.

Les marques particulières de la prédestination sont l'humilité : *Humilibus dat gratiam* (Jac., IV, 6), *exaltavit humiles*. (Luc., I, 52.) 2. Le dégoût du monde, des plaisirs, des richesses, etc. : *Beatus vir qui post aurum non abiit*. (Eccli., XXXI, 8.) 3. La fidélité à répondre aux grâces : *Qui fuisti fidelis*, etc. (Matth., XXV, 29.) 4. La confiance en Dieu : *Confidimus, quia bonam conscientiam habemus*. (Hebr., XIII, 18.) 5. La charité envers le prochain : *Nos scimus quia translati sumus de morte ad vitam, quoniam fratres diligimus*. (I Joan., III, 14.) Et ces marques sont autant d'autres moyens de travailler à notre prédestination, et des moyens de conformité à la volonté de Dieu, que Blossius, ce grand père de la vie spirituelle, dit qu'elle pourrait être telle à l'article de la mort, que l'on éviterait le purgatoire, parce que cette conformité est l'excessive charité et amour de Dieu. Pour cela donc (N) résolution devant que de partir, de ne jamais commettre le péché mortel de votre pure et franche volonté, puisqu'il déplaît tant à la divine Majesté.

6. Oûir volontiers la parole de Dieu, assister aux prônes, prédications, catéchismes qui se font en votre paroisse, être bien aise d'entendre parler du paradis, de la gloire, etc., c'est la marque d'un prédestiné.

7. Le dernier et principal moyen c'est la prière : reconnaissons notre faiblesse et notre indignité, ayons recours aux intercessions de ces saints Innocents, que Dieu comme souverain maître de ses créatures, a voulu élever pour être honorés de toute l'Eglise, comme les prémices des mérites de l'effusion de son sang. Implorons l'assistance de nos saints patrons, de notre ange gardien, de la sainte Vierge, recommandons-nous aux prières des gens de bien, qu'ils prient pour nous. Nous lisons qu'Isaac a prié pour Rébecca sa femme qui semble avoir été la cause de la prédestination de Jacob, en ce qu'elle le substitua en la place d'Esau. Sainte Monique par ses larmes et ses prières obtint du ciel la conversion de son fils Augustin.

Priions les uns pour les autres : *Orate pro invicem, fratres, ut salvemini* (Jac., V, 16) : afin que Dieu accepte les bonnes actions que nous n'avons pas bien offertes, et dirigées comme si elles l'étaient, et que nos peines et souffrances de cette vie ne nous soient pas des supplices et des peines seulement ; mais qu'il les agrée pour sacrifice, et que nous ayant prévenus de ses grâces, il les veuille continuer et augmenter dans le bon usage que nous en ferons, et nous donner la persévérance, et en conséquence la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE IX.

Pour la fête de la Circoncision.

DE LA CIRCONCISION SPIRITUELLE.

Postquam completi sunt dies octo ut circumcidetur Puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur. (Luc., II, 21.)

Prélude. — Il y a deux mystères en ce peu

de paroles : celui de la circoncision, et celui de l'imposition du nom de Jésus ; mais avec une si grande connexité que le cardinal de Tolède remarque que le sens n'est complet qu'après que le nom de Jésus est prononcé, pour montrer que la circoncision finissait, et que la nouvelle loi commençait. Et aussi par la raison de saint Paul : *Sine sanguinis effusione non fit remissio.* (Hebr., IX, 22.) Parce que Notre-Seigneur répand son sang pour nos étrennes en ce jour de la Circoncision ; il est appelé pour cela, comme il est en effet notre Sauveur. J'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui de l'un et de l'autre de ces mystères, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Ce que c'était que la Circoncision de l'ancienne loi ; 2. Les raisons pourquoi Notre-Seigneur a voulu passer par cette loi de la Circoncision ; 3. Quelle est la circoncision spirituelle que doivent faire les chrétiens. Mais comme saint Paul m'apprend que *nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto* (I Cor., IX, 22), pour bien prononcer et parler de ce sacré nom, il faut avoir l'assistance du Saint-Esprit ; demandons-la lui par l'intercession de la mère de Jésus, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

1. La circoncision était le signe de l'alliance entre Dieu et les hommes, comme il est porté dans l'Ecriture sainte : *Tout mâle d'entre vous sera circoncis.* (Gen., XVII, 10.) Et cela fut établi même avant la loi de Moïse, dès le temps du patriarche Abraham qui en reçut l'ordre de Dieu, comme étant le père des croyants. Ce n'est pas qu'auparavant Abraham il n'y eût plusieurs fidèles ; mais c'est que de son temps l'idolâtrie, l'infidélité et autres vices commencèrent à croître ; et pour cette raison la Circoncision fut établie comme un symbole de la foi et de la chasteté qui serait au temps du Messie qui devait être le sanctificateur de toute la nature humaine ; qui ferait le rachat des péchés de son peuple : *At ubi venit plenitudo temporis*, dit saint Paul, *misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.* (Galat. IV, 4, 5.) On peut dire à l'âme dévote comme le prophète Isaïe (LII, 2) : *Censurge, sede, Jerusalem, solve vincula*, etc. Voyez l'état que le Père éternel a fait de vous : *Misit Filium suum* : il a envoyé son Fils pour nous racheter de la captivité. Pensez un peu quelle obligation aurait une personne qui serait prisonnière chez le Turc, et qu'on traiterait en esclave : quelle obligation, dis-je, aurait-elle à sa roi si il envoyait son fils unique, l'héritier de son royaume, pour la racheter, se faire esclave en sa place et souffrir tous les maux qu'elle aurait endurés, si elle y fût demeurée ? Quelle reconnaissance serait-elle obligée d'avoir envers ce père et envers ce fils qui aurait bien voulu de sa pure volonté et sans contrainte se faire esclave pour elle et endurer

tous ses maux ? Voilà ce qu'a fait le Père éternel.

2. La Circoncision était un sacrement de l'ancienne loi pour le remède contre le péché originel, auquel Notre-Seigneur, qui n'était point pécheur, n'était point obligé, n'ayant point été conçu par opération d'homme, et sa mère, comme porte la loi, n'était point immonde ; néanmoins (dit l'Evangile) il s'y est voulu soumettre, et au huitième jour en la grotte de Béthléem il commença à répandre son sang par le rasoir affilé, disent Justin et saint Bonaventura, plutôt qu'avec le couteau de pierre, et ce par le ministère, possible, de la sainte Vierge, comme un autre Séphora (Exod., IV, 25) : du moins elle y était présente ramassant son sang et compatissant de cette souffrance causée par nos péchés ; ou bien par celui de saint Joseph, qui lui imposait le nom, comme plus proche, lequel nom avait été révélé à la sainte Vierge et à saint Joseph, non pas par l'invention des hommes ; mais du Père éternel, imposé en la Circoncision pour relever l'honneur du Fils de Dieu, qui s'humiliait jusqu'à vouloir paraître pécheur, et pour montrer, comme dit saint Paul, que *sine effusione sanguinis non fit remissio.* (Hebr., IX, 22.) Mais, medirez-vous, puisque Notre-Seigneur n'était point obligé à la loi de la Circoncision, n'étant point pécheur, et pouvant nous racheter d'une autre manière, pourquoi a-t-il voulu être circoncis et paraître pécheur ? C'est ce que je vous vas faire voir en mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Saint Thomas rapporte jusqu'à sept raisons pour lesquelles Notre-Seigneur a voulu être circoncis : 1. Pour confondre les manichéens, apollinaires, et valentiniens hérétiques qui débattaient la vérité du corps humain du Fils de Dieu ; 2. pour la probation d'Israël, car c'était un remède contre le péché originel, et comme montre saint Cyprien au sermon qu'il a fait de ce jour, de tout temps il y a eu des sacrifices et d'autres remèdes pour expier les péchés, et ce retranchement de la Circoncision se faisait en la partie du corps où git le séminaire des voluptés. Et il faut remarquer la grande différence du baptême et de la circoncision par l'effet. Car le sacrement de l'ancienne loi ne conférait pas la grâce assurément ; et même il n'y avait pas de matière et de forme déterminées ; les prêtres prononçaient et déclaraient seulement que l'on était guéri de la lèpre ; mais les prêtres de la loi évangélique absolvent des péchés ; et c'est ici que paraît l'humilité du Sauveur de vouloir avoir été tenu pécheur. 3. C'est pour montrer qu'il était de la semence d'Abraham. 4. Afin que les Juifs le reçussent, étant fait comme eux. 5. Pour obéir à la loi : *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* (Psal. XXX, 3.) 6. *Mittens Filium in similitudinem carnis peccati* (Rom., VIII, 3) : c'est parce qu'ayant pris la ressemblance d'un pécheur, il en voulait

aussi prendre le remède, et c'est ici que paraît sa patience ayant plus d'appréhension et de douleur à cause de la plus grande connaissance qu'il avait, et de l'usage parfait de la raison. 7. C'était afin de charger sur ses épaules l'accomplissement de la loi, la prendre sur lui, et nous en décharger. Celui qui prenait la Circoncision était obligé de porter et de garder toute la loi, qui était pénible et rigoureuse, comme dit saint Paul, écrivant aux Galates. Et Isaïe l'avait dit avant lui : *Vere languores nostros ipse pertulit, et onera nostra ipse portavit.* (Isa., XLIII, 4.) En quoi la charité très-ardente de Notre-Seigneur a paru de vouloir verser son sang si amonreusement, étant prêt de donner tout le reste.

Le nom s'imposait à la Circoncision et pour toutes ces raisons il en a été donné un à Notre-Seigneur qui est celui de Jésus : *In quo omne genu flectitur terrestrium, celestium et infernorum.* (Philipp., IV, 10.) C'est ce nom que le Sage recherchait, *quod nomen Filii ejus* (Prov., XXX, 4); nom révélé par l'ange, et qui est la sixième des plus grandes choses que Dieu ait jamais faites. La première des merveilles de Dieu, c'est l'arbre de vie planté au paradis terrestre, appelé *arbor Deitatum*; la deuxième, c'est l'homme, appelé microcosme, c'est-à-dire petit monde; la troisième, c'est la manne qui pleuvait au désert tous les matins pour la nourriture du peuple de Dieu, et qui avait toute sorte de goûts; la quatrième, c'est la Mère de Dieu; la cinquième, l'Eucharistie; et la sixième, ce beau nom de Jésus.

Ce nom de Jésus est le nom du Verbe incarné; Christ est son surnom, *unctus*, c'est-à-dire *l'oint du Seigneur*, comme roi; il signifie aussi pontife et sacrificateur, prophète; *Jacob fundit oleum.* (Gen., XXVIII, 18.) *Oleum effusum nomen tuum.* (Cant., II, 2.) *Unxit te Deus oleo lætitiæ, etc.* (Psal., XLIV, 8.) Ce nom de Christ est appellatif de la personne qui reçoit, et de supériorité et pour soi; mais celui de Jésus est le nom propre de la personne qui agit de suppôt et par les autres comme Dieu et homme : « Sauveur, dit saint Bernard, des hommes depuis l'incarnation, des anges dès la création. Nom qui contient toutes les grandeurs de Dieu-Homme; car s'il est Sauveur, il est puissant, miséricordieux, bon, sage, etc. » Saint Paul dit aussi qu'il nous est fait sagesse, justice, sanctification et rédemption. (1 Cor., I, 30.) S'il est Jésus, il est humble, doux, patient, fort, etc., maître, médecin, père, juge, pasteur, etc. Comme les empereurs qui avaient subjugué quelques provinces, ou royaumes, en prenaient le nom; comme ceux qui avaient subjugué l'Asie, s'appelaient Asiatiques, un Scipion, surnommé Africain, pour avoir conquis l'Afrique; de même Notre-Seigneur prit le nom de Jésus, Sauveur, parce qu'il a sauvé son peuple. Ce nom nous représente encore ce que Dieu est en soi, et ce que Dieu est en nous; l'homme qui pâtit, Dieu qui satisfait, par la rédemption, le plus grand bénéfice de Dieu. C'est pour cela que

les apôtres l'exprimaient au baptême, à cause que les trois personnes de la Trinité sont comprises en chacune d'icelle, qui est la circoncision des théologiens, etc.

L'on peint ce nom entouré de rayons, depuis saint Bernardin de Sienna, pour montrer sa divinité.

C'est ce *Nomen novum*, dont parle Isaïe (LXII, 2); car les trois que nous trouvons dans l'ancien Testament qui l'ont porté, n'étaient pas sauveurs généraux, ils étaient appelés *Jesuth*; *non salvator, sed Dominus salvavit*, et ils en étaient seulement la figure : *Jesus Nave*, capitaine, pour montrer que Notre-Seigneur nous devait introduire en la vraie terre de promesse; *Jésus Fils de Joseph*, pour montrer que Notre-Seigneur était grand prêtre et selon l'ordre d'Aaron et selon l'ordre de Melchisédech au saint Sacrement; *Jésus Fils de Syrac*, surnommé l'Ecclesiastique pour montrer que Notre-Seigneur était notre vrai docteur et suprême cathéchiste de nos âmes. Voilà les avantages de ce saint nom, voyons maintenant les fruits et profits que nous en devons tirer.

TROISIÈME POINT.

Ce beau nom de Jésus n'est imposé qu'après la Circoncision pour montrer que sans circoncision spirituelle, il n'y a point de salvation. Notre-Seigneur est venu accomplir la loi, pour abolir cette circoncision corporelle défendue aux *Actes des apôtres* (chap. X), pour introduire la circoncision spirituelle : car comme dit saint Paul (*Galat.*, VI, 15) : *Ni la circoncision ni le prépuce n'ont aucune valeur; mais la nouvelle créature*, savoir, dit saint Maxime, en la circoncision spirituelle du retranchement des choses du siècle.

Il y a deux sortes de circoncisions spirituelles, l'une nécessaire au salut qui est celle des choses absolument mauvaises : *Non machaberis, non furaberis, etc.* (*Exod.*, XX, 15); des péchés, des choses dangereuses, etc.; l'autre volontaire des conseils, en la mortification par l'abstinence des choses licites. Et nous pouvons dire à Notre-Seigneur : *Tu es mihi sponsus sanguinum.* (*Exod.*, IV, 25.) Vous, mon Dieu, répandez votre sang pour moi misérable dans l'union d'amitié d'un époux, avec tant de souffrance et épanchement en cette circoncision et en votre passion ! Pour cela j'adore votre divinité, j'admire votre bonté et votre miséricorde, je me veux séparer de tout ce qui peut déplaire à cette bonté unitive, ne faire jamais divorce avec vous par aucun péché mortel, et entrer en pratique de la circoncision spirituelle.

Nous remarquons encore trois sortes de circoncisions spirituelles outre ces deux dont nous avons déjà parlé, par rapport à trois manières et trois sortes de lieux où Notre-Seigneur a répandu son sang. Notre-Seigneur a répandu son sang en trois lieux et par le ministère de trois sortes de personnes : 1. En la circoncision, par le ministre de Dieu, soit la sainte Vierge, soit

saint Joseph, soit un autre. 2. Au jardin de Gethsémani par soi-même, considérant les travaux de sa passion. 3. En sa passion par les mains des bourreaux ministres de Satan en la maison de Pilate et au mont de Calvaire. Ces trois effusions de sang nous représentent trois sortes de souffrances et trois sortes de circoncisions spirituelles : 1. De celles qui nous sont données par les confesseurs, amis, directeurs, supérieurs. 2. Par nous-mêmes en mortifications volontaires. 3. Et par nos ennemis qui nous font du mal. Pour retrancher et circoncire nos mauvaises habitudes et affections aux péchés, qui est le seul moyen d'honorer la Circoncision de Notre-Seigneur et participer aux grâces de salut exprimées en ce nom de Jésus, nom de bénédiction, il faut agréer le retranchement des biens et des commodités de la vie, le manquement et la disette, à l'imitation et en l'honneur de la Circoncision de Notre-Seigneur.

Pour donc faire un bon usage de ce saint nom de Jésus, voici les principales choses qu'il convient faire, et que vous devez remporter pour fruit de ce discours :

1. Avoir un grand respect et révérence, soit aux images, soit en la prononciation de ce saint nom. Le grand prêtre en l'ancienne loi ne prononçait le nom de Jéhovah qu'étant revêtu solennellement, et le peuple prosterné en prières, et ce encore dans certains jours solennels : *In memetipso juravi, egredietur*, etc. (*Isa.*, XLV, 23.) *In nomine Jesu omne genu flectatur*, etc. (*Philipp.* II, 10.) Ce nom a grand rapport à celui de Jésus, sauveur. Le premier dénote l'état, l'éternité, la simplicité, l'immutabilité de la divine essence : le second, suivant le chiffre des Grecs 888, représente notre total repos au triple Sabbat de la nature, de la loi, et de la grâce. Et comme les noms ont été donnés pour exprimer la nature des choses, Adam les a donnés convenables, celui de Dieu est d'une expression infinie, comme la nature et les perfections de Dieu sont infinies.

2. Grande confiance pour être exaucés en nos oraisons, par cette miséricorde et bonté infinie, etc., encluse en ce nom, en toutes nos nécessités, périls, occasions de pécher, etc. : *Omnis qui invocaverit nomen Domini salvus erit.* (*Joel.*, II, 32.) Dans les souffrances, il les faut endurer patiemment, comme les apôtres : *Pro nomine Jesu contumeliam pati.* (*Act.*, V, 41) Pour nous délivrer des maux, pour faire le bien, il le faut toujours faire au nom de Jésus : *In nomine Domini Jesu Christi surge et ambula*, etc. (*Act.*, III, 6.) Soit que vous laviez, soit que vous marchiez, ou fassiez quelque autre action, faite-la toujours au nom de Jésus, dit saint Paul. (*I Cor.*, X, 31.)

3. Enfin souvenons-nous que, si nous ne portons pas le nom de Jésus, nous portons le surnom de *Christus*, de chrétiens. Et comme Alexandre roi de Macédoine disait à un capitaine qui portait son même nom : Souviens-toi que tu portes le nom d'Alexandre, afin que tu combattes généreusement

et ne fasses rien qui soit indigne de ce nom : aussi souvenons-nous que Notre-Seigneur nous a acquis ce nom par l'effusion de son sang, pour nous communiquer la force et le courage des véritables chrétiens, et que nous ne devons rien faire qui soit indigne de ce sacré nom. Souvenons-nous-en donc dans tous nos emplois, et nos actions, etc., et qu'à nous voir on connaisse le maître que nous servons. Il y a eu plusieurs saintes communautés qui ont pris à tâche de porter ce saint nom. Cette grande sainte qui a tant servi l'Eglise se fit appeler Thérèse de Jésus. Dès le temps de Notre-Seigneur on appelait les apôtres disciples de Jésus. Portons donc toujours ce saint nom au cœur et en la bouche, en le prononçant souvent à l'exemple de tant de grands saints. Et comme on remarque que tous ceux qui ont eu dévotion à ce saint nom ont fait une heureuse fin, si vous les imitez vous aurez comme eux la récompense en la gloire, que le vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE X.

Pour la fête de sainte Geneviève.

DE LA VIRGINITÉ.

Claritas Dei illuminavit eam; et lucerna ejus est Agnus. Et ambulabunt gentes in lumine ejus, et reges terre afferrent gloriam suam, et honorem in illum. (Apoc., XXI, 25, 26.)

Prélude.—C'est avec grande raison que pour l'instruction des ignorants, et par une louable coutume pour l'intelligence du peuple, et pour la mémoire des savants, on dépeint les images des saints avec quelques marques ou figures de leur plus héroïque vertu : comme l'aumône de saint Martin, ou quelque action du martyre, comme le gril de saint Laurent; ou quelque miracle, comme le dragon de saint Marcel, etc. Ainsi sainte Geneviève avec un cierge allumé qu'elle portait allant aux Matines en l'église de Saint-Denys de Chartres, à Saint-Denys en France, lequel le démon ne put jamais éteindre. On y peint de l'autre côté un ange qui rallume ce cierge à mesure que le démon faisait ses efforts pour le souffler, comme si le bon ange combattait le démon. Ce qui n'était qu'un symbole de la clarté intérieure de cette sainte : *Claritas illuminavit eam*, etc. *Et reges afferrent*, etc.; n'ayant pas seulement été éclairée pour elle, mais aussi pour nous : *Erat lucerna ardens et lucens*, comme saint Jean-Baptiste. (*Joan.*, VIII, 35.) Et d'ici nous tirerons les intérêts et les raisons que nous avons d'honorer cette sainte, et d'imiter ses vertus, après que nous en aurons demandé la grâce au Père des lumières : *Ave, Maria.*

Prélude 2.—Entre les excellents préceptes que Notre-Seigneur donna à ses disciples et aux troupes qui le suivaient, il leur donna celui-ci rapporté par saint Luc : *Sint lumbi vestri præcincti et lucernæ ardentes in manibus vestris, et vos similes hominibus expectantibus Dominum suum quando revertatur a nuptiis (Luc., XII, 35) : « Que*

vos reins soient ceints, et vos lampes ardentes en vos mains, et soyez comme des hommes qui attendent leur maître au retour de la noce. » Ce que saint Grégoire interprète de la virginité, des bonnes œuvres et de la persévérance au bien jusqu'à la fin de sa vie, qui sont trois des principaux avantages que nous reconnaissons en cette sainte.

Partition. — 1. Qu'en notre France elle a la première fait profession de virginité. 2. De la vie véritablement chrétienne et religieuse. 3. Et d'une plus longue persévérance jusqu'à 80 années, ce qui nous est représenté par trois circonstances de son cierge, par la blancheur, la lueur, et la longueur de ce cierge. Voilà ce que je vous vas faire voir, toute l'économie de mon discours, et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

La première chose que je remarque en cette sainte représentée par la blancheur de son cierge, est sa pureté et sa virginité, recommandable en trois choses : la première qu'elle en a fait usage la première en France; la deuxième, qu'elle était accompagnée d'humilité; la troisième, qu'elle la conserva et dans le siècle et dans la religion.

1. L'histoire nous apprend qu'elle en a fait profession au temps que la France était pour la plupart dans le paganisme, et que nos rois n'étaient point encore chrétiens. Environ ce temps aux côtes de Bretagne parut sainte Ursule et ses compagnes qui souffrirent le martyre pour la défense de leur virginité; mais en ces quartiers sainte Geneviève nous paraît pour la première qui ait fait profession de virginité, vertu nouvelle et inconnue pour lors. Car auparavant si l'on dit qu'il y ait eu des personnes qui aient fait profession de virginité, comme les vestales chez les Romains, ce n'était pas pour toute leur vie, et ce n'était que pour certain temps; ou elle était seulement au corps; mais pour celle qui est en l'esprit et en la ferme et constante volonté de garder la virginité, c'est une vertu que l'on a seulement pratiquée dans le Christianisme. Et sainte Geneviève est la première qui l'a pratiquée en nos quartiers.

2. La chasteté des païens était plutôt une vanité; mais la virginité chez les chrétiens est toujours accompagnée d'humilité: *Quanto castior fit virgo, tanto humilior fit*, dit saint Ambroise, comme en la Mère de Dieu: *Quia respexit humilitatem ancilla suæ*. (Luc., 1, 41.) *Flos campi et lilium convallium*. (Cant., 11, 1.) C'est une fleur qui ne croît pas sur les montagnes de l'orgueil; mais bien dans les champs et les vallées de l'humilité. Lis, non moins considérable au parterre de l'Eglise de Dieu, *in qua nec rosæ, nec lilia desunt*, que la rose empourprée du sang des martyrs, puisqu'un grand Père de l'Eglise nous assure que la virginité n'est point sans la louange du martyre; car elle ne se peut conserver sans beaucoup de peine, d'austérité, et de soumission qui sont en l'esprit et au corps un martyre continu.

Et telle était la virginité de sainte Geneviève dans l'humilité, la soumission, et subjection aux prélats et supérieurs; dans l'humilité au milieu de la calomnie; quand on disait qu'elle était une sorcière et hyocrite, et dans des austérités excessives de la vie pendant près de 80 années.

3. Enfin la virginité de cette sainte est recommandable en ce qu'elle l'a gardée et dans le siècle et dans la religion; dans la famille de sa mère et de sa marraine, dans la sienne, étant dans le siècle et dans la retraite de la religion, lorsqu'elle reçut le voile par un saint évêque de Chartres. Et comme elle a vécu et mené une vie partie dans l'action, partie dans la contemplation, elle peut être prise pour patronne par toutes sortes de personnes et séculières et religieuses, et invoquée pour la conservation de la chasteté, de l'honnêteté, de la continence, et de la virginité, chacune en sa condition, vu même que nous lisons et voyons les monuments du miracle des Ardents, qui est opéré par son intercession en faveur de ces pauvres misérables qui avaient offensé Dieu par le péché de déshonnêteté: *Sint lumbi vestri præcincti*.

Voilà la première vertu de sainte Geneviève, sa virginité. La seconde chose excellente que je remarque en cette sainte, laquelle nous est représentée par la lumière et la lueur de son flambeau, est la foi qu'elle a professée, et la vie véritablement chrétienne, dévote et religieuse, qu'elle a menée au milieu des mêmes ténèbres du paganisme: c'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Le Sauveur du monde disait qu'il était la lumière du monde : *Ego sum lux mundi*. (Joan., VIII, 12.) Et ce même Sauveur était la lumière de notre grande sainte : *Et lucerna ejus est Agnus*. Et pour cela il ne faut pas s'étonner si, au milieu de la nuit de la calomnie et des ténèbres du paganisme, elle porte toujours allumé le flambeau de la foi et des bonnes œuvres : *In nocte non exstinguetur lucerna ejus*, etc. (Prov., XXIII, 18.)

Si nous avons auparavant remarqué qu'elle a paru en ces quartiers comme la première des vierges, nous disons encore qu'entre les femmes, elle a la première porté hautement le nom de Dieu. Le grand apôtre de notre France, saint Denys l'avait porté quelques siècles auparavant au prix de son sang et de son martyre. Mais cette sainte en rappela la mémoire qui en était comme perdue dans le règne encore païen et intimidé de nos princes.

C'est elle qui porte la première le signe de la croix empreinte en une petite pièce d'argent pendue au cou pour marque de sa profession de foi, et qu'elle ne voulait pas d'autre ornement ou avantage que la croix de son Sauveur.

Elle exhorte un chacun à la pénitence, fait des conversions admirables des partitiers, et délivre par ce moyen cette ville de la ruine

des ennemis par un esprit prophétique.

Elle procure le bâtiment de l'église Saint-Denys de la Chartre par le moyen des prêtres, et celle de Saint-Pierre et Saint-Paul par Clovis.

Elle fait leçon de la virginité comme une autre sainte Catherine.

Elle publie partout le Christianisme, et par sa doctrine, et par ses mœurs, et par ses miracles, ayant guéri miraculeusement tant de personnes, donné la vue à sa mère, chassé un nombre innombrable de démons, ressuscité des morts. L'histoire de sa vie en marque un assez grand nombre pour reconnaître véritablement ce que ce grand prélat saint Germain, évêque d'Auxerre, avait dit d'elle, qu'elle serait non-seulement le modèle et l'exemple des vierges, mais la cause du salut de plusieurs : de sorte que si nous ne savions, comme dit saint Paul, que les femmes se taisent en l'église et n'y peuvent faire aucune fonction d'autorité, nous la pourrions à bon droit appeler le second apôtre de la France; parce que, comme nous remarquons, elle semble avoir fait secrètement et en particulier ce que les apôtres et leurs disciples ont fait publiquement. Aussi Notre-Seigneur lui fit presque une pareille grâce qu'à saint Paul par une vision et ravissement comme la sienne. Elle a été ravie en esprit et elle a eu une vision de la joie des bienheureux et des afflictions des damnés. Notre-Seigneur lui a apparu et lui a révélé beaucoup de secrets : *quæ non licet homini loqui*. (II Cor., XII, 4.) La France a reçu cette bénédiction, que, de son temps, Clovis a été converti : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino* (Ephes., V, 8), depuis que sainte Geneviève a porté ce beau flambeau de la foi et de la vie chrétienne : *Claritas Dei illuminavit eam, et ambulabunt gentes, etc. Et reges terræ afferent gloriam suam*, etc., honorant encore aujourd'hui son tombeau et ses reliques.

C'est encore un motif considérable pour nous porter à honorer cette sainte, qu'elle est née avec nous, y a vécu, y est enterrée, que ses saintes reliques y sont précieusement conservées; et comme dit saint Ambroise, *de martyribus qui in nostris domiciliis proprium sanguinem profuderunt*. Et ce qui est encore de plus remarquable en cette sainte, c'est que non-seulement elle a toujours été vierge, elle a éclairé et illuminé le monde par le flambeau de sa foi, elle a fait beaucoup de miracles, elle a opéré de bonnes œuvres, mais elle a persévéré dans la pratique des vertus toute sa vie. C'est ce que nous allons voir en notre

TROISIEME POINT.

Quelques-uns sont appelés, comme il est porté dans l'Evangile en la parabole de ce père de famille, à neuf, à douze heures, et à vèpres; mais sainte Geneviève, dès l'aurore, dès l'âge de cinq ans elle pratique la vertu; et elle pouvait dire plus que saint Hilarion : Mon âme il y a quarante ans que tu sers Jésus-Christ, et tu crains la mort ! Elle a été

soixante-quinze ou quatre-vingts ans dans la pratique continuelle de l'oraison, de la méditation, de l'austérité de la vie, de la patience au milieu des calomnies, des maladies corporelles, comme la lèpre, l'exercice continu de la charité du prochain, et tant d'autres rares vertus qu'elle a inviolablement pratiquées durant tout le cours de sa vie. Comme cette sainte Anne qui prophétisait et laquelle était aussi âgée de quatre-vingts ans, et avait été si longtemps au service de Dieu, sainte Geneviève a toujours eu jusqu'à la fin de sa vie la lampe en la main, garnie de l'huile de la charité pour recevoir son Epoux, et entrer avec lui comme il est dit en la parabole des vierges. Il y en a beaucoup qui commencent; mais ils ne persévèrent pas comme elle. Voilà ce qui nous est figuré par la longueur du eierge; et voilà aussi les raisons principales que nous avons d'honorer cette sainte, la réclamer, et célébrer dignement sa fête, comme de notre patronne et d'imiter les vertus qu'elle a pratiquées. Car ce n'est pas tout dans les solennités des saints de les louer, d'adorer Dieu en ses saints, d'admirer les merveilles et les miracles que Dieu a opérés en eux, l'en remercier, se réjouir de leur félicité, de les invoquer, qui sont toutes choses excellentes et conformes à l'intention de l'Eglise; mais sur toutes choses il faut entrer dans l'imitation de leurs vertus : *Nec pigeat imitari quod celebrare delectat*. C'est le plus utile pour nous, et le moyen d'honorer davantage les saints : *Gloria patris filius sapiens*, dit le Sage (Prov., X, 1), c'est augmenter leur gloire. Saint Paul donne aux Philippiens l'espérance de cette sainte imitation, les appelant *Corona mea, gaudium meum* (Philipp., IV, 4.) Autant d'actes d'imitations de vos glorieux patrons saint François, saint Benoît, sainte Scholastique, sainte Claire, etc., autant de fleurons que vous ajoutez à leur couronne.

1. Ajoutons donc à celle de sainte Geneviève un fleuron à sa virginité par l'imitation de sa pureté, laquelle ne requiert pas seulement que l'on soit éloigné des occasions de la déshonnêteté par une retraite corporelle; mais comme nous avons dit, éloigner ces pensées de l'esprit, la vanité, les discours inutiles, et tant d'autres choses qui donnent atteinte à la perfection de cette pureté intérieure. Sur quoi, si nous faisons un sérieux examen, nous nous trouverons bien éloignés de la perfection de cette sainte et de l'accomplissement de ce précepte donné à chacun selon sa condition : *Sint lumbi vestri præcincti*.

2. Il faut encore, à l'imitation de cette sainte : *Lucernæ ardentes in manibus nostris*, porter le flambeau de la foi, des actes de religion et des bonnes œuvres par une parfaite direction de toutes nos actions, ne les faisant pas par une pure inclination naturelle, par complaisance, ou par pure accoutumance; je ne dis pas par vanité, car cela appartient aux mondains; mais que tout soit dirigé, à l'imitation de cette sainte patronne,

par amour de Dieu, et pour sa gloire : *Ut dies pleni inveniantur incisi.* (Psal. LXXII, 10.)

3. Enfin nous avons à imiter cette sainte en ce que, ni par la calomnie, ni par aucune difficulté elle ne se désiste point du service de Dieu, mais y a persévéré comme vous avez entendu jusqu'à quatre-vingts ans. Et ainsi si le démon nous suggère des dégoûts de nos exercices, et nous porte à des relâches, etc., ne l'écoutons pas, mais faisons nos actions comme si c'étaient les dernières de notre vie, et que tout notre salut en dépendît, *Similes hominibus expectantibus dominum suum*. Ce sera par votre intercession, grande sainte, notre patronne. Demandez donc à Dieu que nous puissions porter le flambeau de la pureté et des bonnes œuvres, et par une sainte et courageuse persévérance vous suivre dans le ciel. Ainsi soit il.

PRONE XI.

Pour la fête des Rois.

DE LA VOCATION.

Eccc Magi ab Oriente venerunt Hierosolymam dicentes : Ubi est qui natus est Rex Judaeorum? vidimus enim stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum. (Matth., II, 1, 2.)

Prélude. — L'Eglise solennise aujourd'hui trois fêtes en un même jour, ou la mémoire de trois grands mystères et de trois apparitions de Notre-Seigneur. C'est pourquoi nous appelons cette fête Epiphanie, qui veut dire en grec *apparition* en trois miracles.

1. Manifestation ou apparition de Notre-Seigneur aux rois par le moyen d'une étoile, et de leur adoration de Bethléem. 2. En son baptême sur le fleuve du Jourdain, où la voix du Père éternel est entendue : *Hic est Filius meus dilectus*. (Matth., III, 19.) 3. En son premier miracle, quand il changea l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée. Aujourd'hui nous ne parlerons que de la première, au sujet de laquelle j'ai dessein de vous entretenir de trois choses :

Division. — 1. Du péché des gens de bien en la recherche du Sauveur, et du trouble que les grands et les mondains ont au milieu de leurs prospérités et de leurs grandeurs. 2. Du soin que Dieu a des siens, de la manière dont il les exerce, et dont il les préserve. 3. Les fruits et profits à tirer.

Pour cela adressons-nous à Celle qui en a été le plus fidèle témoin, et qui en a conservé toutes les particularités : *Conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo* (Luc., II, 19) : en suite de la grâce regnée de l'Incarnation de son Fils quand l'ange lui dit, comme nous disons, *Ave, Maria*.

PREMIER POINT.

Il est dit en la *Genèse* (chap. XXI) que les deux jumeaux, Esaü et Jacob, enfants d'Isaac et de Rebecca se battaient en son ventre, comme représentant ces deux peuples Iduméens et Israélites qui devaient sortir d'eux, et dont le dernier devait surmon-

ter le premier au temps de David. Prenant ce passage par allégorie, Esaü représente le peuple juif, qui fut l'ainé en la connaissance, et les Juifs furent les premiers prêchés : Jacob représente les gentils, c'est-à-dire nous autres, auxquels, en la personne de ces mages, Notre-Seigneur a daigné apparaître et y régner. Et c'est aujourd'hui la mémoire de la première vocation de la gentilité ; aux pasteurs l'apparition première, aux gentils la seconde ; et c'est pour cela qu'à Vêpres on dit le Psanne CXIII, *In exitu Israel de Egypto*. Aux pasteurs, apparition d'un ange ; aux rois par le moyen d'une étoile : *Vidimus enim stellam in oriente*. Cette manière différente dont Notre-Seigneur est annoncé, est admirable. Dieu s'accommodant aux façons, aux capacités et aux inclinations des hommes pour rappeler chacun à sa connaissance et à son service par les moyens qui lui sont plus propres et plus conformes.

Saint Paul rend la raison pourquoi ce fut un ange qui apparut aux pasteurs et aux Juifs à la naissance du Sauveur, et une étoile aux rois et aux gentils, quand il dit que les prophéties sont pour les fidèles et les signes pour les infidèles ; aux uns comme usant de la raison, aux autres comme n'en usant point.

Pour ce qui est de cette étoile, de savoir si c'en était une ordinaire plus lumineuse, démonstrative, etc., si elle était créée de nouveau, comme il y a plus d'apparence, ou que ce fut un météore qui nuisait en plein jour : il y a plusieurs et infinités d'opinions là-dessus. Durandus (*Rational. div. Offic.* l. VI) rapporte que quelques-uns ont pensé que cette étoile était le Saint-Esprit ; saint Augustin, que c'était le Verbe ; d'autres que c'était une nouvelle étoile, qui retourna après dans la matière dont elle avait été créée. Saint Grégoire de Tours, au livre *De la gloire des martyrs*, au chap. 1^{er}, dit qu'en Bethléem, dans un puits d'où Notre-Dame avait tiré de l'eau, ceux qui avaient le cœur chaste, voyaient traverser cette étoile. Saint Chrysostome dit que les anciens tenaient par tradition des descendants de Seth, qu'il devait paraître une étoile où on verrait une Vierge tenant un petit Enfant et une croix au-dessus, et que c'était le Roi qui devait être adoré.

Origène (Rom. 13, in Num.) dit que les mages avaient appris de la prophétie de Balaam : *Orietur stella ex Jacob* (Num., XXIV, 17), qu'il s'élèverait un grand homme d'Israël, etc. Cette étoile fut vue aussi en Orient le jour même de la naissance du Sauveur. Tout le monde la voyait, beaucoup ne savaient ce qu'elle signifiait, et néanmoins il n'y en a que trois qui en font leur profit, *Multi vocati, pauci electi*. (Matth., XX, 16.) Il n'y a qu'eux qui entreprennent le voyage pour rendre leurs honneurs au Sauveur du monde ; les autres demeurent dans la paresse, comme il est dit aux *Proverbes* (XXII, 13), de ce paresseux qui disait : *Il y a un lion sur le chemin ; si je sors, il me dévorera*, etc.

La première instruction que nous devons

donec tirer de l'exemple de ces rois, est de répondre à la vocation, et d'être nous-mêmes de ces étoiles spirituelles comme eux; car ils avaient l'humilité, la charité, la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, ces cinq rayons spirituels. Dans cette pensée je pourrais ici composer une étoile spirituelle de ces cinq vertus, par rapport à cette étoile matérielle des Mages; car 1. comme les étoiles étant grandes de leur nature, paraissent si petites, cela nous représente l'humilité; 2. comme elles sont constantes, elles nous représentent l'amour de Dieu et la charité; 3. comme elles sont pures et sans mélange comme les choses sublunaires, elles nous représentent la chasteté; 4. comme elles empruntent leur lumière, cela nous représente la pauvreté; 5. l'obéissance nous y est représentée par l'intelligence au mouvement du ciel auquel elles sont attachées. Mais j'aime mieux suivre nos rois dans leur voyage, et vous faire voir que Dieu ne dénie jamais sa protection à ceux qui veulent embrasser son service.

DEUXIÈME POINT.

Les rois n'eurent pas plus tôt aperçu cette étoile, et connu ce qu'elle signifiait, qu'ils se mettent incontinent en chemin pour aller au lieu qu'elle pronostiquait de la naissance de ce nouveau Roi : *Et ecce stella quam viderant in Oriente, antecedebat eos.* (Matth., II, 9.) Cette étoile leur servit de flambeau pour les y conduire, etc. Les Israélites allant dans les déserts avaient le jour une nuée, *Per diem operiebat illud nubes*, et la nuit un pilier ou colonne de feu pour les éclairer : *Et per noctem quasi species ignis.* (Num., IX, 16.) Ainsi Dieu nous assiste toujours, soit dans les jours de prospérité, ou en la nuit des adversités.

Cette étoile marchait toujours avec eux, elle les suivait fidèlement, et s'arrêtait où ils devaient arrêter; elle disparut tout à fait tant qu'ils furent dans Jérusalem, et aussitôt qu'ils en sortirent, elle leur parut de nouveau et les conduisit comme auparavant jusques en la crèche de Bethléem : *Videntes autem stellam, gavisí sunt gaudio magno valde.* (Matth., II, 19.) Et ayant été beaucoup alligés de ce qu'elle était disparue, ils pouvaient dire après avec le Prophète royal : *Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tue lætificaverunt animam meam.* (Psal. XCIII, 10.) Ce n'est pas sans beaucoup de mystères et de belles instructions pour nous que cette étoile disparaît aux Mages pour un temps. Cela nous apprend que quelquefois Dieu veut éprouver notre foi et notre fidélité : il nous soustrait pour cela les lumières, la sensible dévotion, nous abandonne à la tentation pour en tirer du fruit : *Cum tentatione provenit* (I Cor., X, 13); afin que comme l'épouse cherchait son époux par les rues, par les places, par les carrefours, le demandant aux gardes et aux sentinelles, nous cherchions avec plus de ferveur Notre-Seigneur, comme nous verrons dimanche que la sainte Vierge le fut chercher avec empressement et inquié-

tude jusque dans son temple. Ces rois ne perdent point courage ne voyant plus l'étoile; ils demandent par la ville de Jérusalem : *Ubi est qui natus est rex Judæorum?* Ils vont jusques au palais d'Hérode; leur foi était grande d'être assurés que Notre-Seigneur était né, et qu'il ne leur restait plus à savoir que le lieu : ils avaient un grand courage et une magnanimité merveilleuse de se mettre en hasard d'être mal traités et arrêtés prisonniers; car, *Audiens Herodes turbatus est, et omnis Hierosolyma cum illo* (Matth., II, 3); tant les Juifs étaient dans la flatterie pour adhérer à un Hérode. Mais ces saints rois disaient en leur cœur : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? Dominus protectio vitæ meæ, a quo trepidabo?* (Psal. XVI, 1, 2.) Cette étoile disparaît en Jérusalem, parce que ces rois y pouvaient apprendre ce qu'ils cherchaient. Dieu voulait que l'on eût recours à ses ministres, à ses prêtres, à ses prophètes, à son souverain pontife, lequel, bien que méchant, étant en charge, ne laisse pas de prophétiser, comme un Caïphe : *Expediit unum hominem mori pro populo.* (Joan., XVIII, 24.) Sentence admirable et véritable, bien que proférée à un très-mauvais dessein. Dieu veut que dans les difficultés de la religion on ait recours à ceux qui sont légitimement établis en l'Eglise pour cela : *Labia sacerdotis custodient scientiam*, etc. (Malach., II, 17.) Quand nous avons les voies ordinaires, Dieu ne se sert pas des extraordinaires; la lumière extraordinaire disparaît, quand on a l'ordinaire.

Et Dieu nous veut faire connaître par là la grande différence qu'il y a entre la sagesse chrétienne et la philosophie naturelle : car il faut bien du temps, de la peine et du travail pour connaître quelque chose de Dieu naturellement, où en un instant sans aucune peine, on apprend les vérités chrétiennes par le moyen de cette sagesse. L'étoile représente cette philosophie avec laquelle on cherche le Seigneur, la réponse des prêtres correspond et représente la lumière de la foi, comme porte l'Evangile : *Et congregans omnes principes sacerdotum*, etc. Aussitôt on répond : *In Bethleem Judæ: sic enim scriptum est: Et tu, Bethleem*, etc. (Matth., II, 4, 5, 6.) Et comme dit saint Paul, toutes choses tournent en bien à ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (Rom., VIII, 23.) Hérode désirant à mauvais dessein de savoir le lieu de la naissance du Sauveur, le vérifie; car, feignant qu'il le voulait aussi aller adorer, il les renvoya sans leur rien faire, les priant de s'en informer curieusement, et de lui dire en repassant ce qu'ils en auraient appris. Mais la Providence qui voulait préserver ces saints, leur donna une inspiration, et les avertit de se bien donner de garde de retourner par le même chemin : *Per aliam viam reversi sunt* (Matth., II, 12); sur quoi il y aurait ici une belle moralité qui nous apprendrait qu'encore bien que souvent on parvienne à Dieu et à son service par la voie des gens du monde, au milieu

des désordres, que l'on entre par la voie du siècle, il n'y faut plus repasser, il faut aller après par les voies de Dieu conformes aux inspirations. Ainsi ces Mages n'ont plus été du monde, ils ont retourné dans leur véritable pays dont nous avons tous été bannis, c'est-à-dire dans le paradis, après avoir fait profession de la religion chrétienne, comme nous l'apprenons de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostome, et autres, qui disent que saint Thomas apôtre prenant son chemin aux Indes et passant par la Perse, en fit rencontre, les baptisa, et furent ses coadjuteurs et le suivirent. L'on trouva leurs corps l'an 326, et l'impératrice Hélène, femme de Constantin, les fit transporter à Constantinople. D'où depuis saint Eustorge évêque les fit transporter aux Jacobins de Milan, et l'empereur Henri, prenant possession de la ville de Milan, les fit transporter à Cologne sur le Rhin en Allemagne, où ils sont maintenant.

Mais revenons à leur entrée en l'étable de Bethléem, où l'étoile s'étant arrêtée, ils reconnurent que c'était le lieu, et nonobstant l'extrême pauvreté de ce lieu et des personnes, ils ne laissèrent pas de faire tous les actes de religion : *Et procidentes adoraverunt eum, et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera aurum, thus, et myrrham.* (Matth., II, 11.) Et par cette adoration, ils firent trois actes les plus grands de la religion que l'on puisse trouver, et qui doivent nous servir d'exemple et de modèle; et c'est ce que nous allons vous faire voir dans notre discours, qui nous serviront de fruits et profits.

TROISIÈME POINT.

1. Ils se prosternèrent comme nous devons faire avec les Mages, remerciant Dieu de de leur vocation, car c'est pour eux, et pour nous, et pour toute la gentilité une seconde naissance du Sauveur. C'est aujourd'hui notre naissance spirituelle, que nous avons été engendrés en Jésus-Christ : *Agnoscamus ergo, dilectissimi, in Magis adoratoribus Christi vocationis nostre fideique primitias*, etc. C'est saint Léon qui parle.

Les riches y doivent encore avoir une particulière dévotion, puisque partout ailleurs dans l'Écriture les pauvres sont appelés bienheureux; et les riches, *Vae* en malédiction, et aujourd'hui : *Simul in unum dives et pauper.* (Psal. LXXI, 9.) C'est l'accomplissement de la prophétie du Roi-Prophète : *Coram illo procident Æthiopes, et inimici ejus terram lingent.* (Psal. XLVIII, 1.) Les pauvres aussi y ont grande part, puisque la pauvreté de Notre-Seigneur y est honorée et celle de sa sainte Mère, laquelle seule est nommée par l'Évangéliste : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus* (Matth., II, 11), pour faire connaître que saint Joseph n'était pas père de Notre-Seigneur. Mais toujours nous devons prendre de cette instruction de prier Dieu à genoux, et avec une posture humiliée et respectueuse, à l'imitation des Mages, qui se sont prosternés contre terre.

2. Ils adorèrent Jésus, suivant la prophétie : *Et adorabunt eum omnes reges terræ, et omnes gentes servient ei* (Psal. LXXI, 11), de l'adoration de latrerie et de l'adoration souveraine due à Dieu seul.

Saint Bernard fait une question, savoir, quelle était la plus grande foi ou des Mages voyant Notre-Seigneur *jaçantem in præsepiti* (Luc., II, 12), abandonné de tout secours, dans une extrême pauvreté; ou du Centenier et du bon larron le voyant *pendentem in patibulo*; le bon larron ayant reçu cette si prompte et si grande récompense du paradis, pour l'avoir confessé lorsque chacun le blasphémait et l'offensait, comme les Mages en l'étable, lorsque, *non erat ei locus in diversorio*, et que tous ceux de Bethléem les avaient rebutés. (Luc., I, 8.) C'est ce qui doit donner un grand courage à ceux qui ont reconnu, confessé et adoré Dieu en cette fête, en laquelle tant de personnes l'offensent par leurs ivrogneries et gourmandises, etc.

Mais nous pouvons encore nous encourager et dire que ceux qui l'ont fait comme nous au Saint-Sacrement, ont encore une bien plus grande foi, parce qu'on n'y voit ni la divinité ni l'humanité; et c'est en cet acte principal de la religion que nous devons exercer nos actes d'adoration, et particulièrement les jours de fête, lorsque nous apprenons quelque mystère, et surtout à l'heure de la mort. Assistant au saint sacrifice de la Messe nous pouvons penser que l'autel est comme une crèche, que le prêtre représente la sainte Vierge, qui y produit Notre-Seigneur et le tient entre ses mains; il lui faut offrir notre foi, notre espérance, et notre charité, qui nous sont représentées par la myrrhe, l'encens, et l'or des Mages. C'est la troisième chose qu'ils font, *Et apertis thesauris*, etc., suivant la prophétie : *Reges Tharsis et insulæ munera offerent, reges Arabum et Saba dona adducent* (Psal. LXXI, 10); par l'encens, le reconnaissant Dieu; par la myrrhe, l'homme; et par l'or, roi; ou bien par l'or, la divinité : *Caput ejus aurum optimum.* (Cant., V, 11.) *Caput Christi Deus.* (I Cor., XI, 3.) Par la myrrhe, sa mortalité; et par l'encens son souverain pontificat, qu'il ne pouvait obtenir qu'étant Dieu et homme tout ensemble. Beaucoup offrent en apparence de l'encens de la prière : *Domine, Domine*; mais peu l'or de l'amour de Dieu, et la myrrhe de la mortification, et de la souffrance.

Aujourd'hui donc, à l'imitation de ces rois Mages, offrons à Dieu notre esprit, notre corps et nos biens, *Respexit Dominus ad Abel, et ad munera ejus.* (Gen., IV, 4.) Offrons-lui l'or de notre amour, et de notre charité; l'encens de nos oraisons : *Sicut thus in conspectu tuo* (Psal. CXL, 2), et de nos dévotions, et la myrrhe de nos mortifications, surtout cette trinité de notre âme, entendement, mémoire, et volonté. Tout cela se rencontre en un acte d'adoration bien fait, qui consiste en trois choses, ou trois actes : 1. Un acte d'entendement en la recon-

naissance de Dieu et de son souverain domaine sur nous. 2. Un a te de volonté, nous assujettissant à lui, comme Jésus a honoré son Père étant sur terre : *Fiat voluntas tua* (Matth., VI, 10.); aux enfants de Zébédée : *Non est meum dare regnum* (Matth., XX, 23); à la Samaritaine : *Veri adoratores adorabunt in spiritu et veritate*. (Joan., IV, 23) 3. L'acte extérieur de révérence à genoux : *Proclidentes adoraverunt*, etc.

Entrons dans ces saintes pratiques, pour être faits participants des bénédictions de ces rois Mages, qu'ils reçoivent maintenant dans la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XII.

Pour la fête de saint Antoine.

DU DÉTACHEMENT ET MÉPRIS DES CHOSES DU MONDE.

Beatus vir qui inventus est sine macula, et qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris. (Eccli., XXXI, 8.)

Prélude. — La difficulté de trouver cet homme, et l'étonnement que le Sage nous représente d'en avoir trouvé quelqu'un, n'est pas sans grande raison, puisque par l'expérience de la conversation des hommes, à peine en pouvons-nous remarquer un dedans un siècle; et à vrai dire, c'est la chose la plus rare que cette vertu incomparable du détachement et du mépris des choses du monde, elle semble n'être plus que dans le souvenir de la vie des grands saints, qui l'ont heureusement pratiquée, pour entrer dans la félicité éternelle.

S'il y en a jamais eu un dans les siècles passés, c'est le coryphée des solitaires, le patron de ce lieu, le grand saint Antoine dont nous faisons aujourd'hui la fête. Par la lecture des cahiers de sa Vie nous apprenons son incomparable pureté : *Inventus est sine macula*. Il n'a pas été taché de la moindre impureté au milieu des tentations si puissantes, tant de suggestions, de sales et d'infâmes pensées que lui suggéraient les démons, jusqu'à emprunter la figure d'une femme d'incomparable beauté pour le tenter. Il a été si chaste et si pudique, que pour passer un fleuve, il ne voulut pas seulement ôter ses habits, craignant la moindre nudité de lui-même.

Post aurum non abiit, il n'a point couru après ce misérable métal qui fait damner la plupart du monde; les mêmes démons lui ayant exposé en son chemin une masse excessive d'or, d'une grandeur et d'un prix inconcevable, il l'a méprisée, ne s'est point détourné pour cela de sa retraite dans le désert, et a passé au-dessus avec une même vitesse, que l'on passerait et sauterait sur un feu, crainte d'en être brûlé, et offensé.

Nec speravit in pecunia et thesauris. Il avait fait déjà le même mépris d'un plat bassin d'argent, aussi d'une excessive grandeur, que le même ennemi du genre humain lui avait exposé en son même chemin, comme un sujet de détour de sa divine retraite dans

le désert. Et quand il lui dit : *Que l'argent se perde avec toi !* il avait beaucoup mieux dit, que ce courageux philosophe de l'antiquité, qui jetant son bien dans la mer, disait : *Ne pessum, malæ divitiæ : malo vos mergere, quam a vobis mergi*.

C'est notre grand saint, lequel entendant en l'église ces paroles du Fils de Dieu à ce jeune adolescent : *Vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus* (Matth., XIX, 21), il l'a pris pour lui comme un précepte, et l'a exécuté promptement et ponctuellement, ayant vendu et ses meubles et ses immeubles, et ne s'étant réservé chose quelconque, a voulu suivre de près le Fils de Dieu dans le désert, par le mépris et l'abandonnement de toutes choses.

C'est ce grand homme du Sage que nous avons aujourd'hui à louer : *Quis est iste, et laudabimus eum ?* (Eccli., XXXII, 9.) Mais nous ne devons pas en demeurer à la louange et à l'admiration seulement : tous tant que nous sommes chacun selon nos conditions, nous le devons imiter dans un véritable dégoût et détachement et mépris du monde. Et c'est le point particulier de l'imitation des grandeurs de ce saint patron que je désire traiter aujourd'hui en son honneur, si nous sommes assistés des grâces du même esprit qui l'a conduit dans sa retraite; nous les demanderons avec les paroles que l'archange dit à la sainte Vierge dans sa retraite : *Ave, Maria*.

Prélude 2. — Ce disciple aimant et aimé de Jésus-Christ, ce disciple et ce docteur de l'amour divin en sa première Epître, chapitre II, nous donne un excellent avis pour faire naître et conserver en nous ce divin amour, sans lequel il n'y a point de salut, savoir, de ne nous point affectionner et attacher aux choses du monde : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt*. (I Joan., II, 11.) La pratique de cet avis est la chose la plus précieuse et la plus excellente pour opérer notre salut, et la plus grande faveur que nous puissions obtenir en la solennité des saints.

Il ne nous faut pas persuader, que de ne pas aimer le monde, que ce détachement que nous en devons avoir, et le mépris que nous en devons faire, soit seulement un conseil évangélique, auquel les plus parfaits dussent seuls prétendre, et qui fût propre aux religieux, aux ecclésiastiques, aux personnes véritablement dévotes. Il est vrai qu'ils en font une profession particulière; mais c'est un précepte, c'est une obligation que tous les chrétiens contractent dès la profession du Christianisme qu'ils font sur les saints fonts de baptême : *Abrenuntias Satanæ, et omnibus pompis ejus ?* Et voici comme saint Paul en parle dans une de ses Epîtres, ce n'était pas à des religieux, à des ecclésiastiques, c'était au commun du peuple de Corinthe, à des gens mariés qu'il parlait : *Hoc ita dico, fratres, tempus breve est. Reliquum est ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint, et qui sicut tanquam non sicut, et qui gaudent, tanquam non gau-*

dentes, etc.: « Vous suez, mes frères, leur dit-il, que le temps de cette vie est court (il ne nous y faut donc attacher que comme en passant); il faut que ceux qui ont des femmes en usent comme s'ils n'en avaient point; que ceux qui pleurent fassent comme s'ils ne pleuraient point; que ceux qui se réjouissent, ne paraissent point joyeux, et que ceux qui possèdent des richesses, et qui usent des biens du monde, en usent comme s'ils n'en avaient point, parce que la figure de ce monde passe. » (1 Cor., VII, 29.) Peut-on exprimer un plus grand détachement, et un plus grand mépris du monde ?

Partition. — C'est donc de ce détachement que j'ai dessein de vous entretenir, et de vous en dire trois choses : 1. Les raisons et les motifs qui nous y portent. 2. En quoi il consiste. 3. Les moyens d'y parvenir. Voilà toute l'économie de ce discours et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

La première raison est que tout ainsi qu'en la nature le monde ne porte point deux soleils; en la politique, un Etat monarchique ne souffre point deux rois; en la morale, nous n'avons point deux grandes passions ensemble en égalité de degré; en la spiritualité, le Sauveur du monde a dit de sa propre bouche : *Nemo potest duobus dominis servire* (Matth., VI, 24), que nous ne pouvons servir à deux maîtres, à Dieu et au monde, parce qu'ils ont des maximes toutes contraires et opposées.

Le monde appelle les riches bienheureux : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt, quorum filii sicut novellæ plantarum*, etc. (Psal. CXLII, 13-12.)

Dieu au contraire dit que ce sont les pauvres : *Beati pauperes* (Matth., V, 3); *et vobis divitibus*. (Luc., VI, 24.)

Le monde veut paraître, Dieu veut exalter les humbles; le monde recherche l'autorité, le commandement, etc., Dieu veut l'obéissance, etc. Opposition formelle. *Qui diligit mundum, non est charitas Patris in eo* : « Celui qui aime le monde, n'a point l'amour de Dieu. » (1 Joan., II, 13.) *Amicitia hujus sæculi inimica est Dei* : « Car l'ami du monde, dit saint Jacques, est l'ennemi de Dieu. » (Jac., IV, 4.) Aussi je remarque que comme la chose la plus domnable et à laquelle nous avons plus d'inclination, est cette affection du monde et l'estime que nous en faisons, qui nous empêche de satisfaire au précepte fondamental de la religion : *Illi soli (Deo) servies*, etc. (Deut., VI, 13); *Diliges ex toto corde* (Matth., XXII, 37) : il semble que le Sauveur du monde ait pris à tâche de nous donner en l'Evangile une infinité de préceptes contre cette affection du monde : *Si quis non odit patrem suum*, etc. (Luc., XIV, 26.) *Veni separare uxorem*, etc. (Matth., X, 13.) *Si quis vult venire post me*, etc. (Luc., IX, 23.) *Qui vult animam suam salvam facere*, etc. (Ibid. 24.) *Qui non est mecum, contra me est*, etc. (Luc., II, 23.) *Qui non colligit mecum, dispergit*, etc. (Ibid.) Voilà des ter-

mes qui expriment bien au net cette inimitié qu'il veut qu'on ait avec le monde si l'on veut avoir la sienne : Celui qui ne hait pas son père pour l'amour de moi ne peut être mon disciple (c'est-à-dire, si son père ou ses parents, ses amis, ses compagnons lui sont un empêchement de salut, il faut qu'il les quitte, etc.) Car je suis venu en ce monde pour séparer la femme de son mari, l'enfant d'avec le père, etc. Mais il passe encore plus avant, il faut qu'il se haisse soi-même. Et que faire ensuite ? qu'il porte sa croix, qu'il souffre les persécutions, les mépris, etc., et il sera pour lors mon véritable disciple, et mon imitateur.

Le second motif et la seconde raison qui nous doit porter au mépris et au détachement des choses du monde; c'est l'exemple de Notre-Seigneur même. Car, comme dit saint Augustin au sujet du martyre, c'eût été peu de chose à Notre-Seigneur d'avoir enseigné ce détachement de bouche, s'il n'eût confirmé cette doctrine par son exemple : *Nonne de calo descendit ad terras, ut prædicaret et conversatione sua persuaderet hominibus contemptum mundi*? C'est saint Bernard qui parle (serm. 1 ad Pas.) : « Notre-Seigneur, dit-il, est descendu du ciel en terre, afin de persuader aux hommes le mépris et le détachement des choses du monde, et de tout ce que le monde estime, et par ses prédications, et par ses conversations et par son exemple. » Car pour la noblesse et l'honneur de l'extraction, dont quelquefois les plus spirituels sont épris, et difficilement détachés, Notre-Seigneur a voulu que l'éclat de la noblesse de ses ancêtres fût ternie par la pauvreté, l'indigence et l'exercice d'un art mécanique de charpentier : *Sui non receperunt*. (Joan., I, 11.) Pour les biens et les commodités temporelles, Notre-Seigneur n'a eu en sa naissance qu'une crèche, au progrès de sa vie un désert, à la fin une croix, et encore seulement pour l'usage de ses souffrances : *Vulpes foras habent*, etc. (Luc., IX, 8.) *Egenus factus est*, etc. (II Cor., VIII, 9), jusqu'à verser la dernière goutte de son sang. Pour les honneurs : *Quasitus ad regnum fugit, quasitus ad crucem et opprobria, non fugit*, dit saint Bernard. Il les a méprisés en sa naissance, en sa vie cachée, et en sa vie publique. Lors de sa transfiguration, quand il faisait quelque grand miracle : *Nemini dixeritis* (Matth., VIII, 4), n'en parlez à personne, disait-il.

La troisième raison qui nous doit porter à ce détachement, c'est que par cette voie Dieu a appelé ses saints et ses favoris : *Solve calceamenta*, dit-il à Moïse. (Exod., III, 5.) Notre-Seigneur envoie ses apôtres, *sine pera, sine baculo, sine calceamentis*, etc., « sans provision, sans bâton, sans argent, » etc. (Matth., X, 10) : toutes marques de détachement. C'est ce que saint Chrysostome confirme en l'homélie 4 sur saint Matthieu : *Magnos apostolos effecit verus ut non simulatus gloria ac pecunie contemptus*, etc. *Nam nisi hoc habuissent, si passionibus veluti nos serviissent, etiamsi a morte innumeros suscitantessent*,

non solum nihil utilitatis fecissent. verum etiam deceptorum nomina non effugissent. Le manque de détachement des prédicateurs est cause bien souvent que le peuple ne fait pas de fruit, bien qu'il soit dit que nous ne devons pas observer ce que l'on fait, mais ce que l'on dit.

Faisons un peu ici une réflexion particulière sur l'exemple de notre grand saint, que le même saint Chrysostome dit avoir mené une vie toute céleste, d'avoir le premier enseigné la vie des déserts. Auparavant lui, on se retirait près les villages. Qu'est-ce autre chose, je vous prie, qui l'a élevé à ce haut point de sainteté, qu'il a été, comme parle saint Paul, *spectaculum mundo, angelis*, etc. (I Cor., IV, 9), sinon le détachement, et le véritable mépris du monde? que dès l'âge de 28 ans, sa vie ait été l'étonnement et l'admiration des anges, des démons et des hommes; que les rois, les monarques et les souverains l'aient révééré, comme Constantin, etc. Et quoique les démons lui fissent reproche qu'il menait une vie infâme aux yeux du monde, indigne d'un gentil-homme et de l'honneur de sa naissance, il ne laissa pas de persister, et de demeurer le premier exemple et le modèle des ermites et des solitaires, et d'enseigner à tous les hommes la perfection du véritable détachement et du mépris du monde. Mais vous me demanderez peut-être en quoi consiste ce détachement du monde, c'est dont j'ai à vous entretenir en mon

DEUXIÈME POINT.

Il est assez difficile à connaître en quoi il consiste, et c'est ici que le Poète a eu raison de dire :

Fallit enim vitium specie virtutis et umbra.

C'est en ce sujet que l'on prend volontiers le change. Quelques-uns pensent qu'ils sont tout à fait détachés du siècle, quand ils en parlent bien, qu'ils en font de beaux discours, de belles déclarations; mais l'on peut dire de ces gens-là ce que dit Notre-Seigneur : *Populus hic labiis me honorat.* (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.) Les autres croient que ce soit à porter une austérité sur le front; *Nolite fieri sicut hypocritæ tristes : exterminant facies suas.* (Matth., VI, 16.) D'autres à être mal vêtus : *Etiam in ipsis sordibus luctuosus potest esse jactantia*, dit saint Augustin. Plus raisonnablement dira-t-on, c'est de quitter toutes choses : *Hoc et Crates philosophus fecit*, remarque saint Jérôme; et pour plus grande liberté d'esprit, plusieurs autres philosophes l'ont fait. Mais ce n'est pas tout de quitter, il faut suivre Jésus-Christ : *Ecce reliquimus omnia et secuti sumus te.* (Matth., X, 27.) Sans doute, d'entrer en religion, c'en est une grande marque, mais il faut vivre en religieux : *Vovete et reddite.* (Psal. LXXV, 12.) Pardonnez-moi si je dis encore que le monde peut se trouver dans la religion : *In ipsis sordibus luctuosus potest esse jactantia*. Il se peut trouver des ecclésiastiques les plus austères; il s'est bien trouvé en l'apos-

toat, témoin Judas. Et si le détachement et le mépris du monde était renfermé dedans les cloîtres, il y aurait peu de chrétiens qui y pussent aspirer, et tous les autres seraient en la voie de perdition, ne pouvant satisfaire au précepte que nous avons montré être commun pour tous les chrétiens. Et puis, dit saint Jean : *Mundus totus in maligno positus.* (I Joan., V, 19.) Mais il y a bien différence d'être dans le monde, et d'être du monde : Notre-Seigneur en a fait la distinction au sujet de ses apôtres qui vivaient dedans; mais, dit-il : *De mundo non sunt, sicut ego non sum de mundo; non pro mundo rogo.* (Joan., XVII, 16.) Et saint Paul : *Mihi mundus crucifixus est.* (Galat., VI, 14.)

Le détachement donc et mépris du monde consiste à ne priser et faire état de ce que tout le monde prise et estime : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* (I Joan., II, 16.) Dans le monde, dit saint Jean, on ne travaille que pour le plaisir, pour l'intérêt, pour l'honneur, etc. *Pessima occupatio.* (Ecclesi., I, 13.) Voilà l'emploi de la plupart, semblable à celui que Pharaon donnait au pauvre peuple de Dieu dans la captivité; excellente peinture de l'occupation des mondains, amasser de la paille légère que le vent emporte. Ceux qui se repaissent de vent et d'honneur imaginaire, qui travaillent pour la vanité : *ventum seminabunt, et turbines metent* (Osée, VIII, 7); comme Sénèque dit des consuls romains : *Dum annos computant, annos perdunt.* Pétrir de l'argile, l'or des avaricieux qu'il faut quitter, qui n'est que la terre rouge, que les griffons, les plus hideux animaux, gardent sans cesse. Souffler des fourneaux, les voluptés et plaisirs infâmes, qui profanent les temples du Saint-Esprit, et qui réduisent les hommes en l'état des bêtes : *Cohæres Christi, quid gaudes factus socius pecorum?*

Quoi l me dira-t-on, faut-il être au monde sans biens, sans honneur et sans plaisir? On n'y peut pas être sans honneur, car il suit la vertu comme l'ombre le corps; on n'y peut vivre sans biens, et Notre-Seigneur *ad informandam Ecclesiam loculos habuit.* (Joan., II, 6.) Le Sage même souhaite la suffisance, *relinquens necessaria.* (Prov., XXX, 3.) On ne peut vivre sans relâche et sans récréation, mais ce que nous prêchons est d'ôter l'affection déréglée. Il faut mépriser les vains honneurs du monde, et ne vouloir qu'une réputation commune pour édifier le prochain, et être *bonus odor Christi* (I Cor., II, 51); se contenter des choses nécessaires à notre condition, hors la vanité et le luxe; et ne prendre les récréations et passe-temps, que pour mieux travailler à faire nos charges et nous acquitter de nos emplois, et non pas renverser l'ordre comme beaucoup font, qui ne travaillent que pour la vanité, que pour les grands biens et pour les plaisirs et passe-temps de la vie.

Or voici une marque générale et très-assurée par laquelle toutes conditions de personnes se peuvent éprouver, si elles sont

dans le détachement et le mépris du monde. C'est saint Ambroise qui nous la donne, au sermon *De fuga sæculi*, cap. 4 : *Hoc est autem fugere, abstinere a peccatis*, être en disposition pour quoi que ce soit de ne vouloir commettre un péché mortel. Car lors il est certain que l'on méprise le monde, et toutes les choses du monde pour Dieu, auquel on veut servir, et pour cela fuir, laisser, et mépriser tous les obstacles qui nous peuvent empêcher notre conversation dedans le ciel. Voyons donc maintenant les moyens de nous préserver des désirs déréglés.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est de suivre la pensée de saint Grégoire : *Ubi augentur dona, crescunt rationes donorum*. Considérer le compte que l'on doit rendre des biens, des richesses, des talents et de tous les avantages du siècle, dont nous ne sommes que dispensateurs et économes : *Quanto plus et melius scis, tanto indegravius judicaberis, nisi sanctius vixeris*. (*De Imitatione Christi* cap. 2, art. 3.) C'est pour cela volontiers, que le saint évêque de Genève ne voulait pas que l'on désirât être plus jeune, plus riche, avoir meilleur esprit et plus de santé, etc.

2. Faire un examen de la chose à laquelle l'on a le plus d'attache ; si à l'envie, comme un Caïn ; aux richesses, comme Judas ; à la vanité, comme un Aman ; à la gourmandise, comme Esau ; aux femmes, comme Salomon ; et se soumettre à la direction de quelqu'un, entendu dans la spiritualité, qui nous donnera des remèdes et préservatifs ; car notre âme a ses maladies, et il est bien plus raisonnable d'appeler le médecin spirituel en la fièvre de l'avarice, de la luxure, etc., comme dit saint Augustin, que le médecin des maladies corporelles.

3. *Filii hominum, usquequo gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium ?* (*Psal.* IV, 3.) Si j'avais le loisir de vous faire voir les misères du monde, son misérable emploi, son injustice de vouloir nous élever plus que nous ne pouvons ; son inconstance, son infidélité, comme les Juifs le jour des Rameaux à Notre-Seigneur ; la brièveté du temps, des plaisirs, les punitions des mondains : *Dissipat Dominus ossa eorum, qui hominibus placent*. (*Psal.* LII, 6.) Que saint Bernard fait une belle apostrophe aux mondains, aux pécheurs, aux voluptueux ! *Quæ requies in gloria tua ? præterit jucunditas non reditura, manet anxietas non moritura*. Enfin les récompenses grandes de ceux qui quittent quelque chose pour Dieu, le centuple dès cette vie, et la vie éternelle en l'autre, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XIII.

Pour le jour de la Purification de la sainte Vierge.

DU MYSTÈRE ET DES FRUITS QU'IL EN FAUT TIRER.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ secundum legem Moysis, tulerunt Jesum in Jerusalem ut sisterent eum Domino. (*Luc.* II, 22.)

Prélude. — Cette fête est remplie de tant

de mystères, qu'il faudrait plusieurs jours et plusieurs entretiens pour les expliquer tous : car sept personnes s'y rencontrent, les trois divines personnes de la sainte Trinité ; Marie, Joseph, Siméon, et Anne la prophétesse, etc. Tant de circonstances demanderaient diverses explications ; mais nous nous arrêterons seulement à celle de ce jour.

Pour connaître ce qui nous est propre, nous avons besoin de lumières ; elles ne nous manqueront pas, puisque c'est la fête des lumières, celles du matin en font foi ; adressons-nous donc à celui qui est *lumen ad revelationem gentium* (*Luc.* II, 32) : prions-en sa sainte Mère, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria*.

Prélude 2. — Il n'est pas des mystères et des secrets de Dieu, comme de ceux des rois et des grands du monde, il n'est pas permis de révéler ceux-là, mais bien ceux-ci : *Sacramentum regis abscondere bonum est : Dei autem opera revelare et confiteri honorificum est*. (*Tob.* XII, 7.) Dieu veut qu'on publie les siens : *Fult omnes ad agnitionem veritatis venire*. (*I Tim.* II, 4.) *Hæc est enim vita æterna*, etc. (*Joan.* XVII, 3.) Dans les fêtes des mystères, l'Eglise ne prétend pas seulement nous remettre en mémoire ce qui s'y est passé autrefois ; mais que nous en tirions les enseignements convenables, et les grâces y sont aussi renouvelées ; mais pour vous faire comprendre ce qu'il en faut savoir plus particulièrement,

Partition. — Nous diviserons ce discours en deux points. Au 1^{er} nous verrons la doctrine du mystère de cette fête. Au second, fruits et enseignements qu'il en faut tirer.

PREMIER POINT.

Toute la doctrine de ce mystère se réduit à trois circonstances ou considérations principales : 1^o la Purification de la Vierge ; 2^o la Présentation de son Fils Jésus ; 3^o la cérémonie de la bénédiction des cierges, et la procession qui se fait ensuite.

1. *Vérité ou circonstance*. La Purification de Marie. Qu'est-ce que Purification ? Pourquoi celle de Marie ? Qui dit Purification dit souillure, quel besoin en a la sainte Vierge, plus pure que les rayons du soleil, plus pure que les Séraphins, et que tous les hommes et les anges ensemble : *Tota pulchra* (*Cant.* IV, 7) ; cependant elle se purifie, elle se couvre de la loi de la Purification des femmes, comme une femme du commun, etc. Voyons un peu quelle est cette loi : *Mulier, si suscepto semine pepererit masculum, immunda erit septem diebus, juxta dies separationis menstruum, et die octavo circumcidetur infantulus : ipsa vero triginta tribus diebus manebit in sanguine purificationis suæ. Omne sanctum non tanget ; nec ingredietur in sanctuarium donec impleantur dies purificationis suæ : « La femme après avoir conçu et enfanté un mâle par opération d'homme, sera souillée sept jours, et au huitième l'enfant sera circoncis ; mais elle demeurera*

encore trente-trois jours jusqu'au temps de sa purification, et ne touchera aucune chose sainte, et ne viendra au sanctuaire, jusqu'à ce que les quarante jours soient accomplis. » (Levit., XII, 2 seqq.) Voici la loi.

Par les termes mêmes de cette loi la Vierge en devait être exempte ; la preuve en est manifeste, tant pour les sept jours que pour les trente-trois autres. La vraie raison, c'est que son Fils est Dieu et Homme, conçu par le Saint-Esprit, et que Notre-Dame étant demeurée vierge, elle n'a pas eu besoin de se purifier.

Mais pourquoi donc, sainte Vierge, vous purifiez-vous ? Quoi donc ! pouvez-vous dire comme Bethsabée : *Ego et filius Salomon peccatores erimus ?* (III Reg., I, 11.) Non : mais plutôt, ô sainte Vierge, c'est afin que nous apprenions de vous l'exemple d'une parfaite humilité et obéissance aux lois de Dieu, après celle de votre Fils en sa Circoucision.

Réflexion. — Et nous tous pécheurs que nous sommes, nous ne voulons point obéir, même aux commandements ordinaires, bien loin d'en faire des extraordinaires et de surrogation, etc.

2. *Vérité et circonstance.* La Présentation du Fils de Dieu présenté comme esclave et choisi pour le salut des hommes est surprenante. Cette loi était commandée en l'Exode, chap. XIII, Lévitique XII, et Nombres, chap. VIII, que tous les premiers nés seraient offerts à Dieu pour le bienfait de la conservation de ceux des Israélites, lorsque les aînés de l'Egypte furent tués par l'ange. Pour cela qu'on offrirait au prêtre un agneau, pour présenter en holocauste, et une tourterelle, ou un pigeonneau pour les péchés ; que s'il ne lui est possible de donner un agneau, elle donnera seulement deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'une pour l'offrande et l'autre pour les péchés. Et cinq sicles pour le rachat.

Faisons un peu (N.) de réflexion sur cette humilité et abaissement de Notre-Seigneur à cette loi qui ne l'obligeait pas ; non-seulement il veut prendre la qualité de pécheur et paraître pécheur : mais même il veut passer pour un des plus pauvres de tous les hommes, et se racheter comme le plus indigent, lui qui distribue les richesses et qui a entre les mains tous les trésors. C'est ici une grande consolation pour les pauvres, puisque Dieu naît pauvre, et veut passer pour pauvre, et se rachète comme le plus pauvre ; mais c'est aussi un bel exemple pour eux à ne se point élever au-dessus de leur condition ; mais se tenir dans l'humilité, soit dans leurs habits, dans leur maintien, dans leur vivre, etc., surtout en se présentant à Dieu dans son temple, etc. Considérez que Notre-Seigneur étant cet agneau qui ôte les péchés du monde, il ne fallait point de figure où était la vérité, quoique réservé pour le Calvaire à l'âge de trente-trois ans.

3. La troisième *vérité et circonstance* du mystère de ce jour, c'est la procession, qui se fait en mémoire de celle de saint Siméon

et d'Anne la prophétesse, venant au-devant de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et de saint Joseph ; saint Siméon comme prêtre vient recevoir cette divine relique ; Anne comme prophétesse publie partout ses louanges : *Confitebatur Domino, et loquebatur de illo*, etc. (Luc., II, 38.)

Nous y portons tous des cierges, symbole de la foi, de l'humanité et divinité de notre Sauveur, comme vraie lumière du monde : *Lux vera*, etc. (Joan., I, 9.) *Lumen ad revelationem gentium*. (Luc., II, 32.) Cela veut dire que pour reconnaître la Divinité sous la figure d'un enfant, il faut allumer le flambeau de la foi. On n'y voit que basesses, larmes, soupirs, etc. La lumière du cierge marque la divinité, la circonférence formée du plus pur sang de Notre-Dame sans aucune corruption de son intégrité. C'est pourquoi on allume encore des flambeaux à l'élévation de la sainte hostie, au sacrifice de la Messe, et on met des cierges à l'entour du Saint-Sacrement, lorsqu'on l'expose, pour nous enseigner qu'il faut fermer les yeux du corps, pour voir de ceux de la foi ce grand mystère, etc. Après avoir pris ce que la foi nous enseigne de ce mystère, il faut voir les fruits et profits que nous en devons tirer.

DEUXIÈME POINT.

Le premier fruit est figuré par les flambeaux et la lumière qui est un symbole du bon exemple que les chrétiens se doivent donner l'un à l'autre : *Sic luceat lux vestra*. (Matth., V, 16.) *Qui male agit, odit lucem*. (Joan., VIII, 20), ceux qui veulent commettre de méchantes actions fuient la lumière. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit : *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris* : « Celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres. » (Joan., VIII, 12.) Et c'est la raison pour laquelle on se sert d'un cierge au baptême et à la mort, pour montrer que celui qui entre dans la vie chrétienne, doit être une lumière qui éclaire tout le monde par son bon exemple : car le bon exemple nous est représenté par la vie et la lumière, mais vie de foi, non de sens, et l'on s'en sert encore à la mort, pour nous donner à entendre que le flambeau de la foi représenté par ce cierge nous doit servir pour nous conduire par les ombres de la mort à la lumière éternelle : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino*. (Ephes., V, 8.) *Abjiciamus ergo opera tenebrarum et induamur arma lucis*. (Rom., XIII, 13.)

Le second fruit de cette foi et cette lumière nous montre comme nous devons nous approcher de Dieu et nous présenter à lui avec la pureté qu'il requiert, le considérant toujours présent en toutes nos actions, ce qui conservera en nous cette même foi ; et c'est aussi en quoi consiste le bon exemple que saint Paul demandait des chrétiens : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus ; Dominus enim prope est*. (Philipp., IV, 5.) *Mane astado tibi*, etc. (Psal. V, 5) Que votre modestie, disait-il aux Philippiens, paraisse devant tout le monde, parce que le Seigneur

est proche de vous, et regarde toutes vos actions. C'est toute la perfection que Dieu demandait de son peuple, que de marcher en sa présence : *Ambula coram me, et esto perfectus* (Gen., XVII, 1.) Joseph et Suzanne, l'avaient bien présent en toutes leurs actions, puis-que, étant sollicités de pécher en lieu où il n'y avait nul témoin que les yeux de Dieu, qui voient tout, ils n'y voulurent jamais consentir, sachant bien que ce seul témoin en vaut plus de dix mille. C'est le moyen dont se servit saint Ephrem anachorète du désert, pour faire rentrer une grande pécheresse en elle-même. Ce saint homme étant un jour sorti de son désert pour aller en la ville d'Edesse pour quelques affaires, il fit rencontre au milieu de la ville d'une femme publique qui eut assez d'effronterie pour l'aborder et le solliciter au mal ; il lui dit : « Je le veux bien, pourvu que ce soit en la place publique et à la vue de tout le monde. — Comment, dit cette perdue, auriez-vous bien la témérité de commettre cette action devant le monde ? que dirait-on ? on nous lapiderait. — Hélas ! ma pauvre amie, répliqua ce saint, vous êtes bien abusée, de craindre tant les yeux du monde, et si peu ceux de Dieu, qui vous voit en tout lieu ! » Cela toucha tellement cette misérable que d'une grande pécheresse qu'elle était, elle devint une grande sainte.

En effet si nous avons toujours cette présence de Dieu devant les yeux, nous ne pécherions pas si souvent : car quel est le voleur, pour si impudent qu'il fût, qui voudrait faire un vol en présence d'un juge ? à plus forte raison devant Dieu le souverain juge. Cependant combien y a-t-il de chrétiens qui se soucient peu des promesses qu'ils ont si solennellement jurées au baptême, comme s'ils ne croyaient point de Dieu, et qui se mettent peu en peine de les accomplir. Combien d'autres approchant des sacrements par habitude et sans réflexion, le viennent adorer, lorsqu'il est exposé sur nos autels avec aussi peu d'attention et de respect que si c'était un Dieu en peinture, etc. Tout cela, manque de foi.

Le troisième finit que nous devons tirer de ce mystère, c'est la pureté, qui vient de la foi, et qui fait tout ce bon exemple des chrétiens, et nous met en état d'être dignement présentés à Dieu : *Purificatis vultu vestris presentari*, dit la sainte Eglise.

La vie d'un chrétien doit être une vie de perpétuelle purification. C'est pourquoi cette fête n'a point d'Octave, parce que nous devons tous les jours de notre vie nous purifier pour être présentés purs à Dieu à l'heure de notre mort.

Non-seulement les pécheurs se doivent purifier, mais aussi les justes : *Qui justus est, justificatur adhuc*. (Apoc., II, 4.) Notre-Seigneur et sa sainte Mère nous en montrent l'exemple, c'est pourquoi il lava les apôtres avant la Cène, pour régler encore les affections ; et les prêtres le pratiquent tous les jours à la sainte Messe, au *Lavabo*, avant le sacrifice. David ne disait-il pas

souvent : *Amplius lava me ?* etc. (Psalm. XVIII, 31) etc. ; c'est la raison pour laquelle les bonnes âmes vont si souvent à confesse, font les examens de conscience tous les jours, *memorando a corde*. C'est une nécessité de se purifier avant d'approcher des saints autels : *Nolite dare sanctum canibus*. (Matth., VII, 6.) *Foris canes*. (Apoc., XXII, 15.) Arrière donc d'ici les âmes impies qui ont leurs imaginations et les cœurs pleins d'impuretés, tout est pur en ce mystère : Jésus, Marie, Joseph, Siméon, Anne, etc.

Réflexions puissantes. — Quelle pureté apporte-t-on ici ? des corps tout pleins de convoitises, des yeux lubriques, des mains de concussions, une langue qui a proféré des paroles sales, etc. N'est-ce pas donner à Jésus-Christ un baiser de Judas que de le venir recevoir avec une bouche polluee et infectée de blasphèmes, etc. ? Mais ce cœur qui est une vraie boutique de tous les crimes, saletés, adultères, envie, vengeance, etc.

Exhortations. — Je vous conjure donc (N) de vous purifier de tous ces crimes, expier tous ces péchés par une bonne confession et sainte résolution, épurer tous ces instruments du péché, afin qu'étant ainsi lavés et purifiés, vous soyez dignes d'entrer en la compagnie des purs esprits en la gloire qu'ils possèdent là-haut, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XIV.

« Pour la fête de saint Mathias.

DE LA SAINTE CONVERSATION.

Oportet ergo ex his viris qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus, . . . testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis. (Act., I, 21, 22.)

Prélude. — La gloire de saint Mathias qui éclaire ce jour et le rend célèbre à tous les chrétiens, est un effet de ses mérites, et ses mérites ont pour principe la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa vocation à l'apostolat ; mais si nous considérons bien ce qui lui a procuré cette grâce et cette vocation, nous trouverons que c'a été l'union étroite qu'il a eue toujours avec les apôtres et l'assiduité avec laquelle il s'est tenu en la compagnie de Notre-Seigneur avec eux. Cela est suffisant pour prouver les paroles de mon thème. Il faut, dit saint Pierre, qu'un de ceux qui ont été toujours avec nous depuis que Notre-Seigneur Jésus nous a appelés à lui, jusqu'au jour qu'il s'est retiré de nous, soit fait apôtre et témoin de sa résurrection. C'est donc parce qu'il a été toujours en cette sainte compagnie qu'il fut proposé avec Barsabas surnommé le Juste, et que Notre-Seigneur fit choix de Mathias par préférence à Barsabas. Voilà quelle est la bénédiction et l'avantage que nous procure la sainte société. C'est de quoi je prétends vous entretenir à l'honneur de saint Mathias, et vous en dire trois choses :

Partition. — La première, que les bons

compagnies sont les principaux moyens pour nous fortifier à faire notre salut. La deuxième, que la sainte compagnie a été la source des grandes merveilles et de la gloire de saint Mathias. La troisième, comment nous pouvons imiter ce saint apôtre en la sainte société. Pour cela implorons l'assistance du ciel par l'intercession de la Mère de Dieu, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dieu, dès la naissance du monde, dit qu'il n'était pas bon que l'homme fût seul ; c'est pourquoi il lui fit une aide semblable à lui. Ce n'était pas seulement pour le secourir dans les besoins corporels et lui donner lignée, c'était aussi et principalement pour le seconder, et l'aider dans la vie spirituelle et les besoins de son salut ; c'est en cet ordre de la grâce et de l'esprit, que la femme est semblable à l'homme, et qu'il n'y a point de différence de sexe ; et si la femme est plus faible, elle est d'autant plus capable de recevoir l'impression et la force de la grâce, par laquelle Dieu se plaît à choisir les plus infirmes pour confondre les forts : mais cette femme au lieu de s'attacher et se tenir unie à celui que Dieu lui avait associé, elle s'arrêta à la compagnie du serpent, et à s'entretenir malheureusement avec le démon, et cette compagnie fut la cause de sa perte, de celle de son mari, et de toute leur postérité, ayant opéré le péché, et par le péché la mort et toutes les peines que nous souffrons.

Ce fut encore par la société des femmes mondaines, que les enfants de Dieu, c'est-à-dire les justes, périrent et furent châtiés par le déluge : *Videntes filii Dei filias hominum*, etc. (*Gen.*, VI, 6.) C'est par la communication avec les idolâtres, et les gentils que les Israélites, ce peuple choisi de Dieu, est tombé tant de fois dans l'idolâtrie et dans les punitions exemplaires que Dieu leur envoyait pour les ramener à lui. C'est par cette mauvaise union aux femmes idolâtres que le plus sage des hommes, Salomon, est devenu insensé et semblable aux bêtes, et dans un état bien plus malheureux. C'est enfin, par cette mauvaise communication que Judas a été séduit, communiquant avec les Scribes et Pharisiens auxquels il vendit son Maître, se désespéra et se pendit, ayant perdu l'avantage de sa vocation à l'apostolat, le sort duquel a été donné à saint Mathias, à cause de sa bonne conversation, et de sa fidélité en la sainte société des apôtres : *Sortitus est sortem ministerii hujus.* (*Act.*, I, 7.)

Qui est-ce donc qui peut nous préserver de semblable disgrâce et nous empêcher de tomber en tant de maux que la mauvaise compagnie des pécheurs nous procure tous les jours ? C'est la bonne compagnie et la sainte société. Et voilà pourquoi Dieu a eu tant de soin d'unir son peuple par des signes extérieurs de religion, comme la circoncision, les sacrifices ; et particulièrement dans la loi de grâce, par le baptême,

et la sacrée communion, dont les espèces sont des choses qui de plusieurs grains ne font qu'un pain et vin pour nous inviter à l'union.

Mais c'est aussi parce que cette société avec les bons nous porte à le devenir, et nous procure des moyens pour cela par la communication des mérites, des prières, les uns pour les autres ; ce qui fait un article du Symbole de notre foi : *Sanctorum communionem*. Aussi est-ce cette société qui fait (dit Tertullien) une espèce de violence à Dieu, quand par les prières jointes des fidèles, *quasi agmine facto*, elle obtient de Dieu ce qu'il refuserait à un particulier quel que saint qu'il fût. C'est pourquoi nous lisons que saint Sabas lors de la grande sécheresse arrivée de son temps en la Palestine, étant prié par le patriarche de Jérusalem de s'employer près de Dieu pour obtenir la pluie, lui qui obtenait tout de Dieu dans le besoin, il ne voulut pas se renfermer pour cette prière, comme il fit pendant trois jours, qu'il n'eût obtenu que chacun se mît en prière avec lui. Et cette union de prière fit que le ciel bien serein un soir se couvrit tout à coup d'une si grande quantité de nuées épaisses, qu'elles remplirent toutes les fontaines et firent couler les ruisseaux à l'ordinaire. C'est pourquoi l'*Ecclésiaste* (IV, 9-12) dit que, *Melius est duos esse simul, quam unum : habent enim emolumenta societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur, et si quispiam prævaluerit contra unum, duo resistent ei. Funiculus triplex difficile rumpitur. Si duo dormierint simul, fovebunt se mutuo.* C'est pour marquer ces avantages de la société, non-seulement pour se préserver du mal, mais pour s'exercer au bien, et pour s'échauffer mutuellement à la charité, envers Dieu et envers le prochain. Saint Augustin exprime admirablement comme cette ardeur de dévotion s'exerce par la société des bons sur ces paroles : *Lætatus sum in his que dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus* (*Psal.* CXXXI, 4), par la joie que les fidèles de son temps témoignaient lorsqu'ils allaient en quelque pèlerinage aux jours de fête : Allons, disent les fidèles les uns aux autres, allons en l'oratoire de ce martyr qui a fait tant de merveilles, il nous ménagera près de Dieu les secours dans nos besoins. De plus, cette société des bons fait que l'on exerce un saint commerce de charité réciproque l'un pour l'autre qui nous enrichit des richesses célestes. Enfin c'est que cette société attire des grâces singulières du ciel sur ceux qui la composent, et c'est tout ce que notre saint Mathias a expérimenté, et opéré dans la compagnie et union fidèle avec les apôtres, ce que nous verrons en notre second point.

DEUXIÈME POINT.

Il y avait deux sortes de personnes parmi les Juifs ; les uns savants, comme les Scribes et Pharisiens ; les autres ignorants, comme le commun du peuple. Saint Mathias étant Juif, il y avait sans doute

pour lui grand danger, de quelque condition qu'il fût de ces deux, d'être endurci, et d'être du nombre de ceux dont parle le prophète *Ut videntes non videant, et audientes non intelligent* (Isa., XLIV, 17), s'il n'eût été en la société de Notre-Seigneur Jésus et en la compagnie de ses disciples. La fidélité qu'il a apportée à correspondre aux attraits de ce divin Sauveur, lui a fait entendre les paroles de vie et voir les miracles qui ont établi la foi en son cœur, et ainsi l'ont tiré du danger de cet endurcissement et ont levé de dessus son cœur ce voile qui tient encore aujourd'hui les Juifs dans les ténèbres de l'infidélité. Mais cette même société a fait naître en son âme l'amour de ce divin Médiateur qu'il a vu souffrir avec tant de patience et de bonté les travaux, les injures, la soif, la faim et les tourments d'une cruelle et ignominieuse mort; surtout ces dernières paroles dont il accompagna l'établissement de son sacrement d'amour, et cet exemple d'humilité ineffable, tout cela a bâti dans le cœur de ce disciple un temple de toutes les vertus, pour y recevoir le Saint-Esprit en son temps.

Mais si cette compagnie sainte pendant la vie du Sauveur a établi la foi et l'amour en l'âme de saint Mathias, elle a puissamment affermi son espérance après la mort de ce même Sauveur; car il a été fidèle en cette société en l'un et l'autre temps, suivant le témoignage de saint Pierre: *In omni tempore ex quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus*. Et ainsi par ces apparitions répétées, par ces entretiens que le Verbe incarné eut avec ses disciples après sa résurrection, par son ascension dans les cieux à leur vue, quelle espérance, quelle confiance, quelle assurance ne leur a-t-il pas donnée de ses promesses? Mais cette secrète et étroite union qu'il eut avec la sainte Vierge et les apôtres depuis l'ascension de notre Sauveur jusqu'au jour de la Pentecôte persévérant dans l'oraison et la prière, n'est-ce pas celle qui lui procura spécialement sa vocation et son élection à l'apostolat, au lieu de Judas, par préférence même à Barsabas, surnommé le Juste, et qui était parent de Notre-Seigneur? Ne semble-t-il pas que ce soit cette société qui lui fit recevoir ce feu céleste, et cette langue flamboyante avec le Saint-Esprit pour l'animer, pour l'enflammer, pour le remplir d'éloquence et de force, qui lui donna le moyen d'être le fidèle et digne témoin de la résurrection du Seigneur, et de convertir tant de nations au service de Dieu, afin de s'immoler soi-même par amour pour rendre à son Seigneur les dignes reconnaissances de tant de grâces qu'il avait reçues de lui; enfin lui faire un holocauste de soi-même? Voilà les effets de cette sainte société en saint Mathias. Voyons comment nous pouvons l'imiter.

TROISIÈME POINT.

Quoique les apôtres et les disciples soient morts, et que Notre-Seigneur soit monté dans les cieux, ils ne laissent pas de nous

être encore présents par leurs successeurs savoir, les apôtres en la personne des évêques, et les disciples en la personne des curés, et Notre-Seigneur Jésus en la personne de tous nos supérieurs, auxquels il a dit en la personne des apôtres et des disciples : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit, et qui me spernit, spernit eum qui me misit*. (Luc., X, 16.) Il est de plus présent parmi nous en la personne des pauvres, de tous les chrétiens, principalement les personnes pieuses et vertueuses. C'est pourquoi il dit à Saul : *Quid me persequeris* (Act., XXVI, 14), il ne dit pas ses frères, ou ses membres, mais lui-même. Il est encore présent en cet adorable sacrement, en qualité de Pasteur, de Prêtre et de Victime. Tout cela est l'accomplissement de la promesse qu'il fit à ses apôtres, avant que de monter dans les cieux : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*. (Matth., XXVIII, 20.) Que faut-il donc que nous fassions pour imiter saint Mathias, pour nous instruire et nous éclairer intimement et parfaitement des vérités de la foi et de la vie spirituelle et surnaturelle de notre âme, pour éviter les dangers et les écueils des mauvaises compagnies, sinon de nous attacher à nos pasteurs, et aux gens de bien, converser volontiers avec eux, imiter leurs vertus et pratiquer à leur imitation les exercices et les œuvres de charité; se joindre dans la compagnie de la charité, dans la confrérie du Saint-Sacrement, ou autres sociétés qui sont pour le soulagement des malades et des pauvres?

Surtout, nous unir à nos pasteurs dans l'exercice auquel ils tiennent singulièrement la place de Notre-Seigneur Jésus, et au temps qu'ils exercent leur ministère, qui est en la célébration des divins mystères en la messe de paroisse, où ils nous donnent dans leurs prêches les paroles de vie, le pain solide de la vie chrétienne, où ils nous retirent des dangers de périr en la vie du siècle par leurs salutaires remontrances et avertissements; où ils immolent pour les âmes qui leur sont commises, le sacrifice propitiatoire du corps et du sang de Jésus-Christ; où ils offrent avec lui leurs orailles au Père céleste qui les remplit de toutes bénédictions et les rend fécondes dans les vertus propres et convenables à la vocation d'un chacun. C'est pourquoi l'Eglise et notamment le concile de Trente recommande avec tant de soin et ordonne aux fidèles de se ranger soigneusement à leurs messes de paroisses, pour entendre la parole de Dieu de la bouche de leurs pasteurs, au travail desquels Dieu communique spécialement ses grâces. Et si les fidèles sont obéissants en ce chef, à l'Eglise leur mère, ne doutez pas qu'ils ne reçoivent autant d'avantages par-dessus les autres chrétiens que Jacob en reçut par préférence à Esaü, et qu'ils ne reçoivent toute abondance de la rosée du ciel et de la graisse de la terre, parce qu'ils imitent Notre-Seigneur Jésus qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, et

s'unissent à lui en ce sacrifice qui est plus solennellement offert dans les messes de paroisse, et plus utilement pour l'instruction et l'édification des âmes vraiment chrétiennes, que dans les messes privées ou conventuelles : soit pour les porter à se donner entièrement à Dieu, soit pour les exciter à s'entraimer les uns les autres et secourir leurs frères par des devoirs de charité et œuvres de miséricorde.

C'est là que premièrement par l'eau bénite on vous représente que vous êtes chrétiens, et qu'on vous rafraîchit la mémoire des promesses que vous avez faites en votre baptême, afin que vous y soyez fidèles.

2. C'est là qu'on fait porter en tête de la procession la croix et l'image de Jésus crucifié, et qu'en le suivant on vous ramène au pied des autels, pour vous inviter à suivre votre Sauveur et vous immoler avec lui.

3. C'est là que par les quêtes qu'on y fait, soit pour l'Eglise, soit pour les dévotions, soit pour les pauvres, on vous invite de faire part de vos biens à vos frères qui en ont besoin, et de les employer à la gloire et au service de Dieu.

4. C'est là que par l'offrande publique vous allant présenter à votre pasteur et votre prêtre, en baisant la patène sur laquelle il doit poser la victime et l'hostie du corps de Notre-Seigneur, et offrant quelque pièce de monnaie vous faites hommage à Dieu de tout ce que vous êtes et de tout ce que vous tenez de lui dans les biens de l'âme, du corps et de la fortune.

C'est là enfin que par la paix et le pain bénit ou la communion, vous êtes avertis de vous entraimer les uns les autres, et de vous unir ensemble pour mourir au péché et vivre tout à Dieu avec Jésus-Christ, dans les exercices de votre état et de votre vocation. Pour conduire chrétiennement vos familles, pour former de vrais chrétiens, pour gagner des âmes à Dieu et vous sanctifier. Et c'est par ce moyen si vous l'embrassez, que vous pouvez imiter le grand apôtre saint Mathias, pour mériter de posséder avec lui la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

PRONE XV.

Pour la fête de saint Joseph.

DE LA VIE CACHÉE.

Quam esset desponsata Mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto. (Math., 1, 18.)

Prélude. — L'Eglise, qui ne fait rien que dans la perfection de son Epoux, a choisi fort à propos cet Evangile en ce jour, pour honorer le glorieux patriarche saint Joseph, qui nous représente qu'étant marié avec Notre-Dame, elle se trouva enceinte par l'opération du Saint-Esprit, sans qu'il l'eût touchée. Car de ce texte nous pouvons recueillir et méditer toutes ses grandeurs; qu'il est chaste, saint, juste, sage, prudent, époux de la sainte Vierge, père putatif de Notre-Seigneur. Ce sont des qualités au-dessus desquelles il n'y a rien de grand ni

au ciel, ni en la terre. Il y a des louanges indiscrètes, d'intérêt, variables; mais celles-ci sont du Saint-Esprit qui l'a canonisé dans l'Ecriture. Les honnêtes femmes n'estiment rien davantage que leur mari. La sainte Vierge prendra part aux louanges du sien, comme sa chaste épouse, et nous assistera de ses prières vers le Dieu qui est l'ouvrier de tous les mystères, dont l'archange fut ambassadeur, qui la salua, disant: *Ave, gratia plena.*

Prélude 2. — Nous apprenons des jurisconsultes, des lois Romaines, et des ordonnances de nos rois, et nous sommes en cet usage, que les femmes prennent le rang, les prérogatives, les honneurs, et jouissent des privilèges et des franchises de leurs maris. Une personne épouse un gentilhomme, un duc, un roi; elle jouit des mêmes qualités: *Radius coruscant maritorum*: mais aujourd'hui nous dirons au sujet du grand saint Joseph, que c'est tout le contraire, et que *Radius coruscat uxoris*. Et comme l'Evangéliste nous a donné un tableau raccourci, et en deux mots nous a exprimé toutes les excellences, grandeurs, privilèges et prérogatives de Notre-Dame, en disant: *De qua natus est Jesus* (Math., 1, 16), en deux autres mots il nous a décrit toutes les grandeurs, avantages, et privilèges de saint Joseph, disant: *Virum Mariæ. Mariam conjugem tuam.* (Ibid.) Voilà l'éloge le plus avantageux de saint Joseph, que de dire qu'il est le digne époux de Marie. Et comme les Pères de l'Eglise disent qu'il n'y a rien qui ait davantage attiré le Fils de Dieu à prendre le séjour dans les flancs virginaux de sa sainte Mère, que sa pureté et la virginité; aussi cette même pureté et chasteté est celle qui a élevé le grand saint Joseph à cette haute dignité de père putatif de Notre-Seigneur et de véritable époux de sa sainte Mère. Mais pour donner plus de jour aux louanges de saint Joseph, je les réduis en trois points:

Partition. — Au premier je vous ferai voir qu'il a été chaste et vierge. Au deuxième, qu'il a mené la vie cachée de Notre-Seigneur. Au troisième, qu'il a eu l'honneur d'être époux de Notre-Dame et père putatif de Notre-Seigneur; et ensuite nous tirerons les fruits et profits de cet entretien.

PREMIER POINT.

Qui est-ce qui pourrait décrire l'état avantageux de ceux qui gardent la virginité, la continence, et la pureté? Comme ces personnes approchent des anges, il faudrait que ce fussent eux qui en fissent le paronyme: *Differunt quidem inter se homo pudicus et angelus, sed felicitate, non virtute; nam etsi illius castitas felicior, hujus tamen fortior*, etc., dit saint Bernard. (Epist. 42. Ad Sen. arch.) Ce sont les mignons et les favoris du Fils de Dieu, il n'y a qu'eux qui peuvent chanter avec lui un certain cantique: *Illi sunt qui cum mulieribus non sunt coquinati*, dit saint Jean; et *nemo poterat*

dicere canticum nisi centum quadraginta quatuor millia. (Apoc., XIV, 3, 4.)

Joseph, *cum esset justus*, c'est-à-dire, de la justice universelle qui emporte la pureté et la continence, laquelle il n'eût pu offenser, sans commettre une injustice notable à l'endroit de la très-sainte Mère de Dieu : qui devait demeurer vierge : *Ecce virgo concipiet* (Isa., VII, 14), pour cela saint Joseph fut choisi pour son véritable mari, comme un homme chaste, pour lui aider et la servir. *Nube pari*, disait saint Grégoire, en l'oraison funèbre du mari de sa sœur. Il est bien à croire que comme Dieu forma et créa Eve du côté d'Adam pour la rendre semblable à lui : *Faciamus ei adiutoriam similem sibi* (Gen., II, 23) ; de même il lit et choisit saint Joseph pour semblable et approchant de près de la pureté de la sainte Mère de Dieu : dont on remarque que la vue ne servait qu'à modérer les passions. Et cet amoureux de la chasteté Jean Gerson, écrit que Dieu avait ôté à saint Joseph toute l'ardeur de la concupiscence, et a vécu tant d'années avec son épouse comme deux vierges ensemble se regardant l'un l'autre, comme ces deux chérubins de l'arche du propitiatoire ; et comme ces deux palmiers que saint François de Sales, après Plin, rapporte se regarder, et sans être conjoints la femelle porte par l'aspect du palmier mâle : *Justus ut palma florebit* (Psal. IX, 13), de saint Joseph : *Quasi palma exaltata sum in Cades* (Eccli. XXIV, 18), de la sainte Vierge, pour donner l'exemple à tant de saints qui l'ont depuis pratiquée, comme sainte Cécile avec Valérien, Pulchérie avec l'empereur Martian, sainte Cunégonde avec l'empereur Henri, Egide avec saint Edouard roi d'Angleterre, etc.

Saint Joseph avait comme en dépôt la virginité de la Mère de Dieu. L'Histoire romaine nous remarque que lorsqu'on eut trouvé l'idole de cette fausse déesse Cybèle, qu'ils feignaient mère de tous les dieux, le sénat ordonna qu'on lui bâtit un temple, et cependant qu'elle serait mise et confiée en dépôt au plus homme de bien, et Scipion fut choisi, qui l'emporta dans sa maison. Ainsi, jusqu'à ce que la véritable Cybèle Mère d'un seul Dieu fait homme, fût reçue dedans le ciel, où est le véritable temple de la gloire, elle est confiée à la sainteté de saint Joseph, qui est appelé Juste, dessous l'ombre auquel le Saint-Esprit a opéré le mystère de notre Rédemption.

Il a gardé, dit saint Bernard, la foi, comme cet ancien Joseph trahi par ses frères. Et en cette homélie sur le *Missus est*, il fait la comparaison de ces deux Joseph, mais avec la prérogative de la signification du nom, qui veut dire *augmentation*, notre second Joseph ayant avantage sur le premier. Le premier a été la figure de la vaine et trahison du Sauveur, car il fut vendu par ses frères, et fait esclave en Egypte ; et le second a porté en Egypte le Sauveur, pour le sauver d'Hérode. Le premier avant l'intelligence des songes ; le second des mystères, et des sa-

crements. Le premier avait pourvu au froment pour la disette ; le second a entre les mains *Fruentum electorum* (Zach., III, 7), le pain vivant descendu du ciel, pour être mis au Sacrement. Le premier s'était enfui de sa maîtresse : *Domino suo fidem servans, dominæ suæ noluit commiseri* ; le second : *Dominam suam Domini sui Matrem virginem agnoscens et ipse continens fideliter custodivit*.

Voilà les prérogatives de la pureté de saint Joseph, qu'il a gardée dans une vie cachée ; c'est ce que je vas faire voir en peu.

DEUXIÈME POINT.

Tout ce qui est beau en la nature, est caché. Les substances et les essences des choses sont invisibles. L'âme, la plus noble partie de l'homme, ne se voit point en ce monde ; les plus excellents métaux, comme l'or et l'argent, sont les plus cachés et enfouis en la terre : *Omnis pulchritudo filiae regis ab intus.* (Psal. XLIV, 14.) Nous ne voyons et ne connaissons que la moindre partie de l'excellence de la vie des saints ; mais cette vie cachée, ces pratiques secrètes et intérieures des vertus qui ne sont connues que de Dieu seul, et que celui qui les opère, voudrait par son humilité céler à lui-même, et quelquefois même cette humilité lui ôte la connaissance de lui-même. C'est ce que nous admirons en saint Joseph, dont on a écrit peu de chose, et en ce peu qui est couché avantageusement dans l'Ecriture, il ne se trouve point, que bien qu'il ait assisté à l'opération de tant de mystères, il ait jamais dit un seul mot, jamais paru en public, toujours en particulier, dans la pauvreté de sa famille, dans l'exercice d'un art mécanique, quoique, comme son épouse la sainte Vierge, il fût issu de tant de patriarches, rois, princes, des grands prêtres, etc., qui sont décrits dans sa généalogie.

Le concile d'Ephèse porte que Dieu, pour faire savoir et reconnaître que c'était sa divinité qui avait converti tout le monde, et qui l'avait attiré à sa connaissance, a voulu choisir pour ses apôtres des gens pauvres et ignorants, sa Mère et son père putatif aussi pauvres menant une vie cachée, et saint Joseph exerçant un métier fort simple comme celui de charpentier. Et c'est de quoi les Juifs étaient en admiration, voyant Notre-Seigneur disputer parmi les docteurs, et ne le regardant qu'avec les yeux de la chair, ils disaient les uns aux autres : *Nonne hic est filius Mariae* : « Celui-ci n'est-il pas le fils de Marie (Luc., IV, 22), femme de Joseph le charpentier ? où en a-t-il donc tant appris ? etc. Il a voulu que saint Joseph préléât cette petitesse et pauvreté innocente, à l'abondance, qui est d'angereuse et souvent coupable. Notre grand saint est demeuré en cet état de basses et aux yeux du monde sans rien faire, ni entreprendre pour se rétablir dans le lustre, l'éclat et la grandeur de ses ancêtres.

C'est une chose admirable que les conduites et les voies de Dieu, qui redonne

avec avantage ce qu'on a quitté pour lui ou dont on se veut abstenir pour son amour. Saint Joseph et Marie ont méprisé les grandeurs du monde, ont mieux aimé vivre inconnus pour Dieu; et il relève l'un et l'autre par-dessus tous leurs ancêtres, leur donnant des qualités au-dessus desquelles il n'y a que la Divinité, et au-dessous desquelles tout ce qui est au ciel et en la terre se reconnaît inférieur. On tient que Zoroastre, grand magicien, portait dans un anneau le soleil, la lune et les étoiles comme enchaînés. Mais Joseph a vu le Soleil de justice, et sa sainte Mère, *Pulchra ut luna* (*Cant.*, VI, 9), à lui soumise, et les apôtres et tous les autres saints, comme des astres de l'éternité, avouent que saint Joseph étant mari de la Mère de Dieu, peut dire lui seul au-dessus d'eux : Mon fils, je suis l'époux de votre Mère, le gardien de sa virginité, l'économe de votre famille en la terre; et en représentant cela, quel pouvoir n'a-t-il point maintenant dans le ciel, et quelle confiance ne devons-nous pas avoir à ses intercessions? Si nous ajoutons encore à cela la qualité de père putatif, c'est le comble de la félicité et des grandeurs de saint Joseph, et c'est ce que je vous ai promis en mon

TROISIÈME POINT.

C'est une grandeur, qui est au-dessus de toutes les grandeurs : Marie Mère de Dieu, Joseph père putatif, que le Père éternel a constitué sur la famille de son Fils : *Fidelis servus et prudens*, dit saint Bernard, *quem constituit Dominus suæ Matris solatium, suæ carnis nutritium, solum denique in terris Magni Consilii coadjutorem fidelissimum*. L'Écriture dit que Notre-Seigneur lui était soumis, comme si c'eût été son véritable fils, *Erat subditus illis*. (*Luc.*, II, 51.) Le Père éternel ayant déposé et livré entre ses mains le prince et héritier universel du ciel et de la terre : *Splendor gloriæ Patris, et figura substantiæ ejus*. (*Hebr.*, I, 31.)

D'un côté on voyait Jésus soumis, d'autre côté Joseph dans les respects plus grands que ceux que rendit saint Elisabeth à la Vierge : *Unde hoc mihi ut veniat Mater, etc.*? (*Luc.*, I, 43.) Saint Jean-Baptiste : *Ego a te debeo baptizari*. (*Matth.*, III, 14.) Saint Pierre : *Exi a me, quia peccator sum* (*Luc.*, V, 14), et lors de la Cène : *Tu mihi lavas pedes?* (*Joan.*, XIII, 6.) Le Centurion : *Domine, non sum dignus, etc.* (*Matth.*, VIII, 8.) Et voir saint Joseph rendre ses petits services dans le silence respectueux, et dans l'admiration des grandeurs et des humiliations du Fils de Dieu, du ravissement des connaissances des mystères qui lui étaient manifestés, et des ardentes affections de son cœur dans la vue des bontés de son Sauveur.

Ces trois choses nous regardent plus particulièrement, ecclésiastiques et religieux! Nous faisons profession de virginité et de continence, nous devons mener cette vie cachée, et nous avons un avantage particulier pour être parents adoptifs du Sau-

veur, mais pour cela il faut avoir : 1. Un grand amour de la pureté de cœur, *Corde puro, conscientia bona, fide perfecta*. (*II Tim.*, II, 22.) 2. Direction d'intention; faire tout pour Dieu, avoir égard à ses affections de corps, se mortifiant : *Castitas a castigatione*, dit saint Thomas, gardant exactement nos sens, notre vue, *Pepigi fœdus cum oculis meis* (*Job*, XXXI, 1); notre imagination; faire les plus petites choses, car les moindres blessent la pureté, comme l'haleine ternit le miroir : *Vitam præsta puram*. — *Cor mundum crea in me, Deus*. (*Psal.* L, 12.) C'est ce que nous devons demander par les intercessions de saint Joseph.

Faire état de la vie cachée, honorant celle du Sauveur pendant trente années, de la sainte Vierge et de saint Joseph, de cette trinité de la terre, laquelle ne se communique pas seulement toutes les grâces qu'ils reçoivent, comme l'on voit en l'Évangile que la sainte Vierge n'avait point déclaré l'incarnation, que Dieu voulait cacher au démon, comme dit saint Bernard et saint Ignace, *ut partus celaretur diabolo*, tant il est dangereux de manifester les bonnes choses, si ce n'est hors le péril de vanité, quand il s'agit de la gloire de Dieu, de l'édification du prochain, par commandement d'un directeur ou supérieur; et lors *opus in publico, intentio in oculis*; autrement, c'est comme porter un trésor public au milieu des voleurs, dit saint Grégoire. En quelle confusion devons-nous être, nous qui, bien loin de mener cette vie cachée, voulons être mis sur le chandelier, afin que nos actions paraissent? etc. Il faut être comme sainte Catherine, comme saint Joseph, etc. Et comme la perfection de notre vie consiste à faire tout pour Dieu, et en la vue de Dieu, il faut aussi que notre vie cachée soit connue de lui seul.

Ayons donc confiance (N.) en la dévotion du grand saint Joseph, laquelle, comme sa vie, semble avoir été tant de siècles comme ensevelie dans l'oubli; mais maintenant que cette dévotion a été comme remise en vigueur, qui est-ce qui ne reçoit point des assistances par ses intercessions? Tout le monde y doit avoir recours; les gens mariés, ceux qui marient leurs parents, les vierges, les orateurs et prédicateurs pour la mémoire, *custos verbi*; les confesseurs et directeurs qui conduisent les âmes, etc.; il n'y a que lui dans le paradis qui puisse dire, comme nous disions tantôt : Mon fils, je suis l'époux de votre Mère, le gardien de sa virginité, l'économe de votre famille, etc.

C'est à lui auquel il faut exposer tous nos besoins et nécessités, pour, à son imitation, vivre dans la règle et l'observance des commandements de Dieu. Vous n'osez peut-être aborder le trône du Père éternel : ayez recours à la trinité de la terre, Jésus, Marie et Joseph, c'est comme une échelle spirituelle pour y monter; Joseph montre les bras dont il a porté notre Sauveur, Marie ses mamelles, et Jésus ses plaies à son Père éternel. Quel moyen donc qu'il refuse de si

puissants intercesseurs ? mais surtout les agonisants y doivent recourir, il y en a une confrérie d'établie ; et le plus souvent les peintres dépeignant sa mort, y représentent Jésus lui essayant les sueurs de la mort. Quelques-uns même ont estimé que le corps de saint Joseph n'avait point souffert la corruption, qu'il était monté dans le ciel avec Notre-Seigneur : *Multa corpora surrexerunt.* (Matth., XXVII, 52.) Quoi qu'il en soit, son pouvoir est grand, et ses intercessions grandement efficaces ; essayez-le, recourez-y, et j'espère qu'après vous avoir procuré en ce monde la grâce d'accomplir la volonté de Dieu, il vous en obtiendra la récompense en la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XVI.

Pour la fête de l'Annonciation.

DU BIENFAIT DE L'INCARNATION.

Missus est Gabriel, etc. (Luc., I, 26.)

Pour prélude, le récit de l'Evangile. — « L'ange Gabriel fut envoyé de la part de Dieu en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge mariée avec un homme qui se nommait Joseph, de la famille de David, et le nom de la vierge était Marie. Lorsque l'ange fut entré dans la chambre, il lui dit : Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. La vierge s'étonna d'entendre ce discours, et pensait en elle-même ce que voulait dire cette façon de saluer ; mais l'ange, pour l'ôter du doute, lui dit : Marie, ne craignez point, car vous avez gagné les bonnes grâces de Dieu ; vous concevrez et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Cet enfant sera grand, et il s'appellera le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le sceptre de son père David, il régnera toujours sur la famille de Jacob, et son règne ne finira jamais. — Mais comment cela se pourrait-il faire, repart Marie à l'ange ? car j'ai fait vœu de virginité et ne peux connaître d'homme. — Que cela ne vous soucie pas, repartit l'ange, vous concevrez par l'opération du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et la puissance du Très-Haut vous environnera comme l'ombre ; c'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera saint, et s'appellera le Fils de Dieu. Et pour vous montrer quelque trait de la puissance de Dieu, en cette rencontre, voilà que votre cousine Elisabeth a conçu un fils, et celle qu'on tenait stérile est enceinte de six mois, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Pour lors la sainte Vierge s'humiliant, répondit à l'ange : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

Et au moment de ce consentement le Fils de Dieu Notre-Seigneur s'est incarné, à pareil jour, à l'heure de minuit. Et c'est de ce mystère dont l'Eglise fait la mémoire en ce jour, qu'elle appelle la fête de l'Annonciation, la première de toutes les fêtes de Notre-Sei-

gneur, de tous les mystères, l'origine de tout notre bonheur et le principe de notre rédemption. C'est donc du sujet de cette grande fête que j'ai entrepris d'entretenir aujourd'hui vos dévotions, si le Saint-Esprit, ouvrier de ce mystère, nous assiste de ses grâces, par les faveurs et intercessions de Celle que nous honorons aujourd'hui en suite et en conséquence de ce divin salut de l'ange, disant : *Ave, Maria.*

C'est aujourd'hui que se trouve accomplie cette prophétie dont il est parlé en la Genèse : *Inimicitias ponam inter te, et mulierem, et semen tuum, et semen illius ; ipsa conteret caput tuum.* (Gen., III, 15.) Cette divine semence est le Sauveur du monde qui doit détruire et triompher de la mort et de toutes les puissances infernales. Dans les autres mystères ou aux autres sujets des Evangiles, nous avons coutume de prendre quelque point choisi, et d'y faire quelques remarques pour sujet ; mais aujourd'hui je vous parlerai de tout le mystère de cette fête et vous en donnerai une ample explication, et comme une paraphrase de l'Evangile, d'autant que ce mystère est le fondement de toute la religion et absolument nécessaire au salut ; et pour y procéder avec méthode,

Partition. — Je diviserai mon entretien en trois parties. Dans la première, nous parlerons de l'infinité bonté de Dieu de s'être voulu faire homme pour sauver l'homme. Dans la deuxième, de la célèbre ambassade qui fut faite de sa part à la sainte Vierge pour ce sujet. Dans la troisième, du grand bien qui en est réussi pour nous, et de la reconnaissance que nous en devons avoir envers les divines personnes qui y ont travaillé.

PREMIER POINT.

Il ne s'est jamais fait une plus belle et plus raisonnable exclamation et saillie d'esprit que celle de David lorsqu'il dit : *Quid est homo, quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum ? omnia subjectisti sub pedibus ejus, etc.* : « O Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour avoir souveraineté de lui, ou le fils de l'homme, que vous daigniez le visiter ? Vous l'avez rendu si puissant, que vous l'avez fait seulement un peu moindre que vos anges, et vous avez soumis toutes choses sous ses pieds, etc. (Psal. VIII, 6-8)

Mais qu'est-ce que tout cela ? toutes les créatures ensemble ne sont et ne peuvent composer qu'un néant. Et quel est-ce que ce néant en comparaison de l'être, et de l'être infini de Dieu qui est l'Etre par excellence, et le seul Etre comme il le dit lui-même : *Ego sum qui sum !* (Exod., III, 14.) Et le souverain de tous ces êtres ne se contente pas aujourd'hui de visiter l'homme et de lui soumettre tout ; mais prenant un être d'homme par l'Incarnation, il se donne tout à l'homme et s'est même voulu soumettre aux hommes, sans diminution néanmoins de sa divinité et de sa souveraineté sur les hommes, comme saint Léon le dit excellemment : *Paris periculi malum est, si illi aut natura nostra*

veritas, aut paternæ gloriæ negatur æqualitas; veritatem in se formæ uniuscujusque demonstrat, ut et humanam probet imparilitas, et divinam declarat æqualitas, non confusione substantiæ, sed unitate personæ. Ce mystère est différent de celui de la Trinité, où il n'y a qu'une nature et qu'une essence et une trinité de personnes; et en celui-ci, il y a deux natures, divine et humaine, et une seule personne, etc.

Dieu a tiré de ce mystère sa gloire, et l'homme un singulier bienfait. 1. Dieu a tiré sa gloire, en faisant paraître son infinie bonté, sa toute-puissance, assemblant et unissant deux choses extrêmes et tout à fait opposées, la divinité avec l'humanité, l'infini avec le fini, le Créateur avec la créature, la maternité avec la virginité, l'être et le néant, la toute-puissance avec la faiblesse, etc.

Il a fait paraître la Sagesse, réparant le genre humain par la voie contraire à celle par laquelle l'homme s'était perdu, s'étant humilié, parce que le premier homme avait été superbe; sa justice, satisfaisant en rigueur au Père éternel, et sa souveraine miséricorde, de s'être fait homme pour mourir : *Exinanivit*, dit saint Paul, *et humiliavit semetipsum*, etc. (*Philipp.*, II, 6.)

2. L'homme a tiré un singulier bienfait de sa rédemption, d'être enfant de Dieu, frère de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Narrabo nomen tuum fratribus meis*, dit le Prophète-Roi (*Psal.*, XXI, 23); d'être en quelque façon divinisé, puisque Dieu est homme, l'homme est Dieu : c'est la pensée de saint Augustin : *Deus voluit fieri homo, ut homo fieret Deus* : « Dieu s'est voulu faire homme, afin que l'homme devînt Dieu. » Et ainsi, au lieu d'avoir perdu par le péché de notre premier père, nous y avons gagné; si l'on dit que la rébellion des sens et de la concupiscence nous est demeurée en punition, l'on sait qu'elle peut servir à notre plus grande gloire, par la victoire que nous remportons dans le combat ordinaire de la partie inférieure avec la supérieure, du sens avec l'esprit, des passions avec la raison, et du corps avec l'âme.

Or, comme le sujet de ce mystère est relevé au-dessus de tout ce que l'on peut penser et imaginer, ainsi le procédé, le traité et l'exécution en est tout admirable. Observons-en les particularités et les circonstances qui nous sont décrites dans l'Evangile, ce sera le sujet de notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Missus est : voici la description d'une admirable ambassade, il n'y a pas un seul mot qui ne porte sa circonstance remarquable.

1. Le temps y est considérable, quatre mille ans après la chute de notre premier père, afin que l'on en reconnût le besoin, que l'on en souprât tant de siècles; et l'exécution du conseil pris de toute éternité entre les trois personnes de la sainte Trinité dont le Père nous est représenté requérant la justice rigoureuse, le Saint-Esprit inclinant à la miséricorde, et le Fils satisfaisant à la jus-

tice, ne s'exécute qu'au temps que le monde en avait le plus besoin, et qu'il y avait comme une corruption générale de tout le monde, etc. *Magnus de celo medicus, dum magnus jacebat agrotus*, etc. (*S. Aug.*)

2. Qui est envoyé? *Angelus*, parce que c'est à une Vierge, comme il en fut envoyé à sainte Cécile et à tant d'autres. C'est à ce sujet que saint Cyprien, parlant aux vierges, leur dit : Vous commencez d'être ce que nous serons quelque jour : *Erunt sicut angeli Dei, non nubent neque nubentur*, etc. (*Matth.*, II, 10.)

3. Mais non-seulement on députe un ange, mais il est encore du second ordre; c'est un archange, et un des principaux, nommé Gabriel, qui veut dire *force de Dieu*, « *fortis Dei*, » à cause de l'importance de l'affaire, etc.

4. Qui l'envoie? Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs : *Dominus dominantium, Rex regum*. (*Apoc.*, XIX, 16.) *A Deo*, Dieu tout-puissant, etc.

5. Où l'envoie-t-on? Dans le monde instant : *In civitatem Galilææ* (qui signifie *volubilité*), *cui nomen Nazareth*. (*Luc.*, I, 26.)

6. En la bourgade de Nazareth, la demeure de la sainte Vierge, qui signifie *fleurs* : c'est pourquoi on appelait Notre-Seigneur Nazaréen, à cause de la pratique des fleurs de toutes les vertus; mais c'était particulièrement pour ce beau lis qui y était, *Lilium inter spinas* (*Cant.*, II, 2); ce beau lis de la virginité de Notre-Dame, etc.

7. C'est à elle que cette ambassade s'adresse; c'est à elle à qui on l'envoie, *ad virginem*; et j'ose dire, après un Père de l'Eglise, que sans sa virginité elle n'eût point été Mère de Dieu, suivant cette prophétie : *Ecce virgo concipiet* (*Isa.*, VII, 14); mais elle a été vierge par excellence; vierge devant l'enfantement, en l'enfantement et après l'enfantement : *Porta clausa, fons signatus, hortus conclusus*, etc.; c'est l'Ecriture sainte qui nous marque cela. (*Ezech.*, XLIV, 2; *Cant.*, IV, 12.)

8. Qui était cette Vierge? *Desponsata viro, cui nomen erat Joseph*, l'épouse d'un homme qui s'appelait Joseph, qui était aussi vierge et un homme de grande sainteté, *acrescens*, croissant toujours en vertu. *Qui non de simplice virgine, sed de desponsata concipitur*. Saint Jérôme en son Commentaire sur saint Matthieu rapporte quatre principales raisons pourquoi Notre-Dame fut mariée : 1. *Origo patriæ*, pour avoir une origine de sa famille; parce que c'est le mari qui donne le nom à la femme et à la famille; 2. *Ne lapidaretur*, crainte qu'elle ne fût lapidée, parce que les Juifs avaient coutume de lapider les filles qu'on trouvait grosses hors le mariage, et que, ne sachant ou ne croyant pas ce mystère, ils l'auraient fait passer pour une adultère; 3. *Esset consolatio fugienti in Ægyptum*, pour avoir une consolation et un support dans sa fuite en Égypte que Dieu prévoyait se devoir faire, à cause d'Hérode; 4. *Claretur diabolo*, afin de cacher ce mystère au diable qui n'y prenait pas garde; n'estimant point une grande mer-

veille qu'une femme mariée pût concevoir et enfanter un fils, ne sachant rien de leur ven de chasteté et de ce qui s'était passé en Marie, parce qu'il n'avait pas permission d'approcher de leur personne, ni de leur maison.

9. Mais de quelle maison était cet homme pour être époux de la Mère de Dieu? *De domo David* (Luc., I, 27), d'une lignée royale; car il était, aussi bien que la sainte Vierge, descendant de David, et de tant de rois, de ducs, de grands prêtres, et autres personnages des plus hautes conditions du monde. Mais tout cela était bien caché aux yeux du monde; car ils étaient pauvres en une chétive condition d'artisans, d'un charpentier. Ah! que les conseils de Dieu sont bien différents de ceux des hommes! Qui eût pu penser que Dieu, se voulant incarner, n'eût pas choisi la fille d'un des plus grands rois de la terre pour rendre sa naissance plus éclatante, et qu'il ait voulu plutôt s'adresser à une pauvre vierge mariée avec un charpentier? C'est qu'il n'y a point de grandeur comparable à la sienne: *Non gloriatur omnis in conspectu Domini* (I Cor., I, 29); c'est qu'il reève, quand il lui plaît, la bassesse et la misère à un souverain degré d'honneur, et qu'il a coutume d'exalter les humbles: *Exaltavit humiles*, etc. (Luc., I, 52.)

10. Comment s'appelait cette vierge? Marie: *Et nomen virginis Maria*, dit l'évangéliste (Luc., I, 27), nom qui signifie *Mer d'amertume, Illuminatrice, Maîtresse*, etc. Voyez l'explication de ce précieux nom dans le *Pédagogue des familles chrétiennes*, dressé par messieurs du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Ce nom nous marque une partie de ses grandeurs et de sa puissance; c'est pourquoi l'évangéliste la nomme par excellence, afin que nous l'honorions, et que nous y ayons recours.

11. *Et ingressus angelus ad eam dixit.* Et l'ange étant entré dans la chambre accompagné d'un millier d'anges, comme dit saint Augustin, pour rendre son ambassade plus illustre, ployant un genou en terre, il lui fit cette belle harangue, et lui dit ces paroles si avantageuses: *Ave, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus: « Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; et vous êtes bénie entre toutes les femmes. »* (Luc., I, 28.) Se peut-il rien dire de plus grand, que de dire qu'elle est pleine de grâce, *Immaculata* (Cant., V, 2), sans malédiction, *sine vae*, sans malheur, sans péché, *mutans nomen Evæ*, changeant le nom d'Eve, etc.? Pleine de grâce par excellence, le Seigneur est avec elle, et elle est bénie par-dessus toutes les femmes. Se peut-il rien dire encore une fois de plus avantageux, etc.?

12. Quoique la sainte Vierge entendit bien le sujet de cette ambassade, encore que l'ange ne le lui eût pas tout à fait expliqué, elle en fut surprise: *Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus* (Luc., I, 29.) *Turbata, sed non perturbata*; elle eut quelque trouble, quelque frayeur, mais elle n'en perdit pas

l'esprit et le jugement; au contraire elle pratiqua quatre belles vertus en ce trouble. 1°. Son trouble était un effet de sa pureté, de sa chasteté, de sa virginité, de voir un ange en forme humaine: *Trepidare virginum est, et ad omnes viros ingressus pavere, omnes viros affatus vereri*, dit saint Ambroise en l'homélie de cette fête. 2. C'était de crainte de perdre son humilité, entendant les louanges que l'on lui donnait, et que Dieu voulût se former en elle. 3. De son silence: *Et cogitabat qualis esset ista salutatio* (Ibid.) 4. Sa prudente sagesse, voulant un peu prendre conseil, y penser: le trouble d'ordinaire porte au péché, mais celui-ci à la grâce, etc.

Quand Dieu vient en une âme, il y a trouble au commencement; l'on est dans un si grand étonnement que Dieu nous veuille faire miséricorde, l'on est dans un si grand ressentiment de ses fautes, de ses imperfections, de son indignité, de ses ingratitude: *Commota civitas*. Il en arrive de l'âme comme en Jérusalem, où on demandait de Notre-Seigneur, *Quis est hic?* etc. (Matth., XXI, 10.) Ainsi Notre-Seigneur entrant dans une âme, sa cité, le temple de Dieu, dans la sainte Vierge, *Civitas Dei*. En son ascension dans le ciel, les habitants s'en étonnent et disent: *Quis est iste qui venit de Edom tinctis vestibus de Bosra*, etc.? (Isa., LXIII, 1.) En sa naissance venant au monde, le monde en est troublé, toute la cour d'Hérode est dans l'alarme: *Turbatus est Herodes*, etc. Il y a différence entre l'apparition des bons anges et des mauvais; même dans les affaires du monde, et celles de Dieu. Dans les affaires du monde, au commencement tout paraît beau, agréable, divertissant, mais à la fin pénitence austère, repentances, afflictions, etc.; dans les affaires de Dieu, c'est tout le contraire: au commencement elles sont pénibles et fâcheuses à la nature: *Omnis disciplina in presenti non est gaudii, sed mœroris*, etc. (Hebr., XII, 11); mais après on jouit de la paix et du repos, etc. L'apparition des mauvais anges est fort agréable à l'entrée; mais ils laissent la personne troublée et chancelante par après; au contraire celle des bons anges trouble au commencement, mais ils ont soin de nous ôter le trouble et de nous remettre dans le repos, comme fit celui qui était député vers la sainte Vierge.

13. *Et ait angelus ei: Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus (opere et sermone coram Deo et hominibus) et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in regno Jacob in æternum, etc.: « Ne craignez pas, Marie! Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu, il vous favorise à un tel point, qu'il veut bien que vous conceviez et enfan tiez un Fils que vous nommerez Jésus. Cet Enfant sera grand et puissant en œuvres et en paroles, et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le siège de*

son père David, » c'est-à-dire, qu'il régnera sur tous les élus, « et son règne n'aura jamais de fin. » (Luc., I, 30-33.)

Mais la sainte Vierge n'étant pas, ce lui semblait, encore assez éclaircie, demande comment cela se pourra faire, *Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco ?* « Je ne sais pas, dit-elle, comment cela se pourra faire, vu que je ne connais point d'homme. » (Ibid., 34.) Ce n'est pas qu'elle fût incrédule, comme dit l'impie Calvin; mais elle était en doute de la manière que cela se pouvait accomplir, à cause du vœu de virginité qu'elle avait fait et qu'elle voulait inviolablement garder. 2. Elle voulait voir si ce n'était point Satan, l'ange des ténèbres, transformé en ange de lumière. Saint Cyrille, saint Ambroise, saint Augustin, et même Théodore de Bèze attribuent ce *Quomodo* à l'admiration, etc.

L'ange l'éclaircit encore sur cela : *Et respondens angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, etc. (Ibid., 35.)* Il lui dit trois choses en ces paroles : 1° Vous ne concevrez point par voie d'homme. 2. Vous serez préservée de la volupté. 3. Votre fruit sera saint. Et pour lui donner un exemple de la puissance de Dieu, il ajoute : *Et ecce Elisabeth cognata tua et ipsa concepit filium in senectute sua, etc. (Ibid., 36.)* Pour vous donner un exemple de la puissance de Dieu en cette rencontre, votre cousine Elisabeth que l'on appelait la stérile, nonobstant son âge avancé, est enceinte de six mois.

Pour lors la sainte Vierge s'humiliant répondit à l'ange : *Dixit autem Maria ad angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. (Ibid., 38.)* Aussitôt qu'elle eut reconnu que l'ambassade était de la part de Dieu, elle dit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il fasse sa sainte volonté en moi, suivant votre parole. » Et en cette réponse elle pratiqua quatre excellentes vertus, que nous allons voir en notre

TROISIÈME POINT.

1. La sainte Vierge montra une prompte obéissance en ce mot, *Ecce*, étant toute prête à faire la volonté de Dieu.

2. Son humilité, en ces paroles, *ancilla Domini*, de se dire servante, quand on la traite de Mère de Dieu, et de Reine de l'univers. Elle se dit esclave, car elle était toute à Dieu, etc.

3. Sa charité ardente, son zèle pour le salut des autres, *Fiat mihi, etc.*

4. Sa foi, car elle crut très-fièrement que tout s'accomplirait, comme Dieu lui faisait révéler; c'est pourquoi elle dit : *Secundum verbum tuum*, qu'il m'advienne selon votre parole. Et en ce consentement, et en ce seul fiat, saint Bernardin de Sienne dit qu'elle mérita plus que tous les anges et que tous les hommes ensemble. Nous lui avons l'obligation de l'Incarnation; Dieu ayant fait comme un compromis de ce mystère, en son consentement, il fallait qu'il intervint pour

l'accomplissement de ce divin mariage, de la Divinité avec l'humanité. Il y avait aussi une grande résolution à prendre par la sainte Vierge : car cette dignité de Mère de Dieu l'obligeait à de grands travaux, et à de grandes douleurs : *Tuam ipsius animam gladius pertransibit. (Luc., II, 35.)*

En ce même instant le mystère de l'Incarnation s'est opéré en cette sorte (suivant que la foi nous apprend, et qu'un chacun doit savoir), le corps fut formé du plus pur sang de Notre-Dame par l'opération du Saint-Esprit; l'âme de Notre-Seigneur est créée; et à ce corps et à cette âme, le Fils de Dieu, seconde personne de la sainte Trinité, s'est uni, étant Dieu et homme ensemble, même personne et deux natures.

Ce fut une joie à toutes les personnes de la sainte Trinité qui y ont contribué : le Père, comme un effet de sa puissance, le Fils, comme un effet de sa sagesse, et le Saint-Esprit, comme un effet de sa bonté; et de ces trois personnes, il n'y a que le Fils qui s'est fait homme; comme de trois personnes, par exemple, qui vêtent une robe, deux aident seulement, il n'y a que la troisième qui se trouve seule revêtue; comme le Fils de Dieu se trouve seul revêtu de notre humanité, etc.

Il a été dès cet instant et dès ce moment formé en toute perfection, ayant toute la science, la connaissance et la béatitude. Et pour deux raisons le corps de Notre-Seigneur ne devait pas être passible et mortel : 1° parce qu'il était exempt de péché, non par privilège, mais de droit; 2° son âme étant unie à la divinité était bienheureuse et glorieuse; partant il a fallu que Dieu ait fait un miracle pour souffrir, et ait renoncé à son droit, privant son corps des qualités glorieuses. Premièrement pour se rendre à l'extérieur tout semblable à nous, et nous obliger davantage à l'aimer plus tendrement comme notre frère, etc. 2. Pour montrer un exemple d'humilité, devenant petit enfant, etc. 3. Pour nous apprendre la patience et la mortification, souffrant une très-étroite prison dans le ventre de sa Mère, etc. Celui, dit saint Paul, qui ne pouvait être pécheur, a pris la chair des pécheurs : *In similitudinem carnis peccati (Rom., VIII, 3)*; il s'est assujéti à toutes les peines et les misères des pécheurs pour racheter nos fautes, pour être hostie et sacrifice sur l'autel de la croix. Il s'est humilié, il s'est anéanti : *Qui cum in forma Dei esset, etc. (Philipp., II, 6)*, pour nous relever dans l'état de la gloire : *O Christiane, agnosce dignitatem tuam* : Reconnaissez-donc, ô chrétiens! votre dignité, et ne faites rien qui soit indigne de l'honneur que vous avez reçu? Ne déshonorez pas le Seigneur dont vous êtes l'image, etc. Un roi de Pologne avait coutume de porter l'image de son père au cou, pour ne rien faire qui fût indigne de son nom; vous portez en vous l'image de Dieu; vous êtes vous-mêmes cette image, faites donc des actions dignes de cette illustre qualité, des actions qui méritent la récompense de la gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XVII.

Pour la fête des Douleurs de la sainte Vierge.

DE LA PASSION DE LA SAINTE VIERGE.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. (Luc., II, 35.)

Prélude. — Comme Notre Dame et saint Joseph étaient en admiration sur le sujet des grandeurs de Notre-Seigneur annoncées et prédites par saint Siméon, ce bon vieillard, s'adressant à la Vierge, lui dit au sujet de ce saint Enfant, entre les autres choses : *Le glaive percera votre âme pour l'amour de lui*, etc. L'Eglise dit cet Évangile en la fête de la dévotion qu'elle fait des douleurs de Notre-Dame en la passion de son Fils, de la pitié et compassion qu'elle eut pour lui, comme Notre-Seigneur en avait aussi pour elle, la recommandant à saint Jean : *Mulier! ecce filius tuus*. (Joan., XIX, 26.) C'est un sujet des plus pieux et dévots que l'on puisse traiter, et dont nous pouvons tirer plus de fruit, si nous sommes assistés des grâces du Saint-Esprit, que nous lui demanderons par l'entremise de Marie non pleine de grâces et de joies en la conception et la naissance du Sauveur, mais de Marie remplie de douleurs à la mort de ce cher Enfant, lui disant avec l'Eglise : *Stabat Mater*.

Prélude 2. — Tous les sentiments et toutes les actions du Fils de Dieu sont adorables, tous ceux de sa sainte Mère sont vénérables, parce qu'en le Fils de Dieu ils procédaient de la Divinité, et en la sainte Vierge de la participation et communication plus particulière qu'il lui en a voulu faire au-dessus des autres saints.

Mais par-dessus tous les autres, ceux de la douleur, de la souffrance, et de la compassion qu'ils ont de nos misères, nous doivent beaucoup attendrir pour leur en rendre l'honneur et la reconnaissance, puisque c'est à notre sujet qu'ils s'y sont voulu assujettir, comme à une chose répugnante à leur état, et en quoi ils nous ont témoigné plus d'amour.

Partition. — C'est donc du sujet de cette compassion que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, et de vous en dire trois choses. Premièrement, quelle est cette compassion en Dieu, et en la sainte Vierge. 2. Combien grande était la compassion et la tristesse de la Vierge en la mort de son Fils. 3. Les fruits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

On demande si le Sauveur du monde, en tant que Dieu et Homme, pouvait avoir de la compassion, et s'il pouvait souffrir, parce qu'en Dieu il n'y a point de passions, et en Jésus-Christ, on les appelle propassions, et qu'étant son âme unie à la divinité, elle était bienheureuse, elle était glorieuse; bienheureuse dès le moment de son incarnation, et il a fallu faire un miracle pour souffrir, renonçant à son droit et privant son corps des qualités glorieuses, suspendre sa gloire, etc. D'ailleurs, en la compassion il y a deux choses, la pitié de son semblable qui ne pouvait être en Dieu,

le secours et la misère en la réparation des défauts. Notre-Seigneur s'est voulu faire tout semblable à nous, pour pouvoir véritablement compatir à nos infirmités; et nous avons plus d'obligation à la compassion qu'à la passion du Fils de Dieu, puisque sa passion n'est qu'un effet de sa compassion. La passion n'est qu'en l'homme : *Non moreretur nisi homo, non caderetur nisi homo*, etc., dit saint Augustin. La compassion est en Dieu, qui survient à nos misères. La passion au seul Fils de Dieu, la compassion aux trois divines personnes de la sainte Trinité.

Pour la personne de la sainte Vierge, elle était aussi innocente, toute pure et toute belle : *Tota pulchra, macula non est in te* (Cant., IV, 7), et partant devait-elle être exempte des douleurs de la mort, qui sont les peines du péché qui ne s'est jamais trouvé en elle; de sorte qu'elle surpasse et les hommes et les anges, parce que si les hommes souffrent, ce n'est pas avec l'innocence; et ayant l'innocence avec les anges, elle les surpasse par la souffrance, et est plus parfaite qu'eux qui ne peuvent souffrir. Belle leçon aux religieuses de conjoindre la sainteté de la vie avec l'austérité et la mortification, comme ces voiles blanches sont les symboles de la pureté, et l'habit noir de l'austérité et de la pénitence.

Nous avons donc une grande obligation à la sainte Vierge, qu'elle ait voulu souffrir à notre occasion; car c'est elle-même qui a fourni la cause et la matière de ses souffrances, son cher Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle a donné et livré au monde, sensible, passible et mortel, qu'elle a tant de fois présenté au Père éternel pour le salut et la rédemption du genre humain, qu'elle a même voulu soumettre dès le huitième jour de sa naissance à verser son sang en la circoncision; l'a suivi et accompagné dans ses travaux jusqu'au sacrifice sanglant de la croix, auquel elle a plus contribué et participé qu'aucun autre, et elle a été en quelque manière coopératrice : *His denique clavis figitur Christus cruci, Christo Mater*. Voyons cela plus en particulier, et pour reconnaître davantage les obligations que nous lui avons, considérons quelles ont été ses douleurs, ses tristesses, sa pitié et compassion vers son Fils, qui compatissait avec elle; c'est ce que je vous ai promis en mon

DEUXIÈME POINT

Il paraît une difficulté tirée du texte de l'Écriture sainte : *Stabat autem juxta crucem Jesu Mater ejus* (Joan., XIX, 25), que la Vierge était au pied de la croix en posture de constance et de fermeté, telle qu'elle ne paraissait point affligée. Il semble que ce soient deux Marias bien différentes; Notre-Dame en la circoncision, à la recherche de Notre-Seigneur dedans le temple; en la circoncision, où les Pères et tous les contemplatifs la représentent compatissante à la douleur de son Fils. L'Écriture dit que saint Joseph était avec elle, *dolentes quarebamus te*. (Luc., II, 48.) Elle pleure la perte de son

Fils au temple; et en la croix, elle ne pleure point, elle est ferme, elle est constante, *Stabat*, en la mort de son Fils; lorsque son Fils est attaché en la croix et y est cloué, la Mère de Dieu y est debout, soutenue par les liens de son amour, de l'obéissance, de la résignation parfaite en la volonté du Père éternel.

Cette si grande différence nous marque deux sortes d'états de personnes, très-imparfaits, comme les gens du monde qui pleurent, qui s'affligent des moindres choses; et plutôt à Dieu que ce fût de la bonne tristesse, pour leurs péchés, pour la perte de Jésus-Christ. Mais ils pleurent le plus souvent par un sentiment de la partie inférieure. Les autres sont des parfaits, les religieux, les religieuses, les gens véritablement dévots, lesquels sont constants, même se réjouissent au milieu des plus grandes tribulations, comme les apôtres: *Ibant gaudentes a conspectu concilii*, etc. (*Act.*, V, 41.)

Deux choses sont capables de nous rendre stables dans la rencontre des afflictions, l'insensibilité, qui fait qu'il y a de certaines personnes qui ne sont point touchées, et la fermeté et la constance, qui surmonte cette faiblesse de nature, pour exercer les actes d'une vertu héroïque; comme la sainte Vierge, pour nous faire reconnaître qu'elle n'était point insensible, a témoigné son affliction en la perte de son Fils au temple, et pour nous donner un étonnant exemple de constance, elle est demeurée debout sans pleurer en voyant expirer son Fils en une croix, bien qu'elle souffrît extrêmement. C'est lors qu'elle eut les douleurs de la mort. Il y a deux choses en la mort, la séparation du corps et de l'âme, et les douleurs qui précèdent immédiatement ce fâcheux article. Personne ne meurt sans douleurs, la sainte Mère de Dieu en est morte, et en cela conviennent tous les Pères et toute l'Eglise, parce qu'elles avaient précédé en elle, et elles avaient été avancées, lors de la mort de son Fils. L'excès de ses douleurs procédait de l'amour excessif qu'elle portait à son Fils, raisonnable comme à son Dieu, de passion comme de mère à son fils; d'ami, dont les âmes sont unies: *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David* (*I Reg.*, XVIII, 1); d'un Fils unique, d'un autre soi-même: car, comme dit saint Augustin, c'était une même chair. Elle lui tenait lieu de père et de mère, toute son humanité était tirée d'elle, le Saint-Esprit n'en a été que l'ouvrier; de sorte que la sainte Vierge étant ainsi unie et liée si étroitement avec son Fils, il fallait que, par un contre-coup, elle reçût en elle toutes les mêmes peines, les mêmes douleurs et les mêmes afflictions que son Fils.

Tout ainsi que le magicien, par le rapport qu'il y a de l'image de cire qu'il perce avec le poignard, fait mourir la personne, et que tous les coups qu'il donne à l'image donnent atteinte sur le corps de celui qu'il entreprend ainsi de faire mourir: de même autant de coups que les bourreaux donnaient à son Fils, autant d'outrages et autant d'injures

qui lui étaient faites, autant elle les recevait en son âme, elle les exprimait et expérimentait en elle, pour être une véritable martyre d'esprit. C'étaient ses entrailles qu'elle voyait déchirer en la personne de son Fils, et en cela fut accomplie la prophétie de saint Siméon: *Tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit*.

C'est pourquoi l'Eglise l'appelle la Reine des martyrs, ayant plus souffert, en cette manière, que tous les martyrs, plus qu'un saint Laurent, plus qu'un saint Barthélemy, etc. D'ailleurs, les martyrs n'ont point payé entièrement à Dieu ce qu'ils lui devaient pour satisfaction des peines dues à leurs péchés, si Dieu voulait agir dans la dernière rigueur avec eux (écoute, ô pécheur!). Mais la sainte Vierge, qui n'en avait commis aucun, avait plus de mérites que tous les martyrs. La raison est qu'elle souffrait innocemment. Et si l'on objecte que les indulgences sont fondées aussi sur les mérites surabondants des martyrs, l'on répond qu'encore qu'ils dussent davantage pour leurs péchés, Notre-Seigneur s'était contenté du moins, pour mettre le reste en réserve. Il n'a pas voulu prendre tout ce qui lui était dû, s'étant contenté d'une vie commune dans le Christianisme pour être l'excès de leur martyre, comme surabondant, et en a composé ce trésor des mérites de l'Eglise, auquel la sainte Vierge a contribué par sa compassion et ses douleurs en la mort de son Fils, bien au delà de tous les autres, dont nous la remercions aujourd'hui en faisant cette fête de ses douleurs et de sa compassion. Voyons maintenant le fruit que nous en devons tirer pour nous.

TROISIÈME POINT.

Pour bien compatir aux douleurs de la sainte Vierge et bien honorer cette fête, nous devons demander à Dieu le don des larmes, car *Beati qui lugent, quoniam consolabuntur*: « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » (*Matth.*, V, 5.) Il n'appartient qu'à la sagesse éternelle de persuader cette vérité de la joie dans la douleur et la béatitude dans la tristesse. Il y a de trois sortes de larmes. Premièrement, larmes de regret et de douleur; secondement, larmes de compassion; troisièmement, larmes de désir.

1. Larmes de regret de nos péchés, avoir pitié et compassion de nous-mêmes et de notre misère. C'est la bonne tristesse: *Quæ pœnitentiam in salutem stabilem operatur*. (*II Cor.*, VII, 10.) La submersion des Egyptiens dans la mer Rouge est une figure des larmes conçues pour les péchés qu'il faut noyer, la charité affligée est un écoulement de la surabondance de la paix intérieure: *Dulciores sunt lacrymæ orantium, quam gaudia theatrorum*; comme l'on voit es saints Antoine, Arsène, Romuald, etc. (*In Psal.* CXVI.)

2. Les larmes de compassion des misères du prochain: *Quis dabit capiti meo aquam, dit Jérémie, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos*

filie populi mei. (Jerem., IX, 1.) Oh! qu'il y a peu de compassion principalement pour les choses spirituelles : *Suntne Christiana in te viscera pietatis, qui plangis corpus a quo anima recessit, et non plangis animam a qua Deus recessit?* La compassion fait à l'égard de tous nos frères ce que l'amitié fait à l'égard des amis; et comme on ne peut vivre sans amitié et société, on ne peut subsister sans compassion; l'essence de la vie morale semble être les afflictions et les misères. C'est une impertinence des stoïques qui ne voulaient pas que les sages eussent de la compassion.

Oh! qu'il y a beaucoup de stoïques aujourd'hui; qu'il y a de personnes sans compassion, et particulièrement de deux sortes : les parfaitement heureux et les parfaitement malheureux, même effet de deux causes bien opposées. Les heureux selon le monde, les voluptueux comme un mauvais riche, n'ont point de sentiment des misères d'autrui; les malheureux sont trop dans les détresses comme un mauvais larron, qui ne fut point ému et n'eut point de pitié du Sauveur du monde; un bon bourgeois, un bon fermier, comme le Samaritain de l'Evangile, exerce admirablement la compassion à l'égard de ce pauvre blessé par des voleurs, etc. Oh! l'exemple rare! qu'il se trouve peu dans le monde, dans les gens du siècle, de cette compassion effective!

Pour bien honorer les douleurs et la compassion de Notre-Dame avec Notre-Seigneur son Fils, rien d'excellent comme d'exercer et avoir une compassion effective du prochain, soit par soi, soit le procurant pour les autres; car tout le monde n'est pas riche pour subvenir au prochain et exercer en son endroit les œuvres de miséricorde corporelles ou spirituelles, etc. Et surtout faire exercer la compassion et la misère avec connaissance et avec jugement, *Beatus qui intelligit* (qui fait discernement) *super egenum et pauperem (Psal. XL, 3)*; le jugement et l'effet doit suivre le sentiment de la pitié, et aller au plus abandonné comme Notre-Seigneur au paralytique en la piscine. Au jugement dernier la récompense n'est pas seulement promise pour avoir donné, mais pour avoir subvenu à la misère, avec connaissance : *Esurivi et dedistis*, etc. (*Matth., XXV, 35.*) *Beatus qui intelligit*, etc.

3. Les larmes de désir du paradis, de voir et posséder Dieu, dont David était tout baigné : *Fuerunt mihi lacrymæ panes die ac nocte*, etc. (*Psal. XLI, 4*) *Hæu mihi quia incolatus meus prolongatus est*, etc. (*Psal. CXIX, 5.*) *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum, concupiscit et deficit*, etc. (*Psal. LXXXVIII, 3.*) Les larmes du peuple de Dieu, en la captivité de Babylone, en étaient une belle figure : *Super flumina Babylonis, fillic sedimus et flevimus*, etc. : « Nous nous sommes assis auprès du fleuve de Babylone, et là nous avons pleuré sur ton cher souvenir, ô sainte Sion! nous avons apposé aux arbres tous nos instruments de musique pour ne nous en plus servir qu'à notre retour. » —

Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena? « Car comment chanter au Seigneur un cantique nouveau en une terre étrangère » (*Psal. CXXXVI, 1-4*), qui n'est pas le véritable lieu de son séjour? C'est le désir de voir cette Jérusalem céleste qui faisait dire à saint Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus*, etc. : « Qui est-ce qui me délivrera de ce corps mortel? etc. (*Rom., VII, 14.*) Il y a aux Révélations de sainte Brigitte un purgatoire de désir pour ceux qui ne se soucient point de voir Dieu. Donnez-nous, ô mon Dieu, toutes ces sortes de larmes pour exercer de toutes ces sortes de passions, et sur toutes celles du désir de vous voir, de vous posséder et jouir de vous toute une éternité dans le paradis, que vous nous avez promis pour récompense; c'est la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XVIII.

Pour le jour du Vendredi saint.

LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Passio Domini Nostri Jesu Christi.

Prélude. — A quoi me suis-je engagé (N), de vous faire aujourd'hui le récit de la passion de notre Sauveur Jésus-Christ? Ce triste sujet ne demande que des larmes et des sanglots, et il me faut servir de la parole pour vous la faire entendre; et comment s'en servir, si la Parole éternelle même en a perdu aujourd'hui l'usage? Néanmoins il ne faut pas demeurer dans le silence, je vous l'ai promis, ce saint jour m'y convie, vous l'attendez de moi, et vous ne vous êtes assemblés ici que pour cela. Mais je me trouve encore dans une autre consternation; car, pour parler comme il faut de la mort d'un Homme-Dieu, j'aurais besoin d'un secours extraordinaire, et je ne sais à qui le demander. De m'adresser au Père éternel, quelle apparence, puisque c'est son Fils unique l'objet de toutes ses complaisances, qui endure la mort, et que ce sont mes péchés qui en sont la cause? Je sais bien que la divine Marie est ma bonne Mère et qu'elle m'a toujours protégé, mais je n'ose m'y adresser aujourd'hui, elle est trop abîmée dans la douleur sur la perte de son chaste et bien-aimé Joseph, trahi et vendu par ses frères, et je suis un des fraticides. Demanderai-je le secours aux anges? Tous ces divins esprits sont dans le frémissement eux-mêmes, sur le spectacle épouvantable de la mort de leur Créateur et leur Maître. Emprunterai-je quelques rayons du soleil pour me conduire dans ces ténèbres? Je le vois qui s'éclipse, je vois la lune qui s'obscurcit, les étoiles qui perdent leur lumière, le ciel qui se couvre de deuil, la terre qui s'ouvre et qui tremble d'horreur, les pierres qui se fendent; en un mot, je vois toute la nature en désordre, et pas une créature, ni céleste ni terrestre, qui me puisse assister. O sainte et adorable croix! divin instrument de la mort d'un Dieu et de la vie des hommes, trône de miséricorde, bel arbre où s'est opéré notre salut, c'est donc

à vous que j'ai recours dans mon extrême douleur. Je vous adore, ô bois sacré et je vous bénis. Faites donc, s'il vous plaît, tomber une goutte de ce sang précieux, dont vous avez été baignée, sur mes lèvres, pour donner une sainte compection à tous mes auditeurs. C'est pour cela que je me jette à vos pieds et que je vous salue : *O cruz, ave, spes unica.*

Prélude 2. — Procope en son Histoire secrète rapporte que l'empereur Domitien, ayant été massacré par la malice du peuple romain irrité contre ce prince, l'impératrice sa femme se présente au sénat pour demander justice de ce cruel attentat. Elle y entre toute convertie de denil, et il est vrai qu'elle y parut avec majesté; mais c'était une majesté abaissée, qui donnait de la pitié et de la compassion à ceux qui la regardaient. Les larmes qui sortaient de ses yeux avec abondance, lui ôtèrent pour quelque temps l'usage de la parole; mais son silence, plus éloquent que le discours, toucha les cœurs de tous les assistants; et, sitôt que la douleur lui permit de parler, cette princesse attristée sentant son cœur partagé entre la haine et l'amour, comme une épouse qui voit son mari assassiné par ses propres enfants, elle ne demanda qu'une seule chose, qu'il lui fût permis de ramasser les membres épars de son mari, pour leur donner un sépulcre honorable. Sa demande étant aussitôt entérinée, elle commanda à ses domestiques d'aller par la ville recueillir toutes les parties du corps navré du roi; ensuite elle les fit planter sur la pointe du Capitole, et dans le lieu le plus considérable, afin que les complices d'un attentat si cruel congussent de l'horreur à la vue de ce triste spectacle et de cet objet funeste. Je veux, dit-elle, qu'ils aient toujours présente devant les yeux l'image de leur cruauté, afin que jamais ils n'oublient la grandeur de leur crime, et qu'ils conservent, tout le long de leur vie, le souvenir de mon malheur.

O chère Eglise chaste Epouse de Jésus crucifié, vous avez bien plus sujet de vous affliger que cette princesse; votre Epoux est malheureusement assassiné, et vos enfants en sont les parricides. Aussi les larmes que vous répandez, ces tristes soupirs que vous poussez, et ce grand denil dont je vous vois revêtue montrent assez l'horreur que vous avez de ce déicide et de ce fâcheux assassinat que l'on commet en la personne de votre Epoux bien-aimé. Mais je ne sais lequel des deux vous persécute le plus, ou la mort de l'innocent, ou le crime des coupables. Vous avez trop d'amour pour votre Epoux pour laisser ce crime impuni, et celui que vous portez à vos enfants est trop grand pour consentir à leur perte. L'une et l'autre de ces considérations partage votre déplaisir et suspend votre action. Contentez-vous donc, sainte Epouse, que j'eramasse les tristes reliques du précieux corps de votre Epoux, j'irai par tous les endroits où l'on l'a maltraité, je recueillerai avec déférence toutes les gouttes de sang qu'il a répandues, et en tous les

endroits de la ville où on l'a traîné; je relèverai de la salle du prétoire tous les morceaux de chair que les bourreaux ont déchirés de son corps, et ayant assemblé toutes ces parties éparses, je les exposerai en cette chaire à la vue de tout ce peuple, et ensuite je mettrai ce divin corps tout déchiré dans le lieu le plus éminent et apparent de votre maison, afin que tous les coupables qui verront l'objet de leurs crimes en aient horreur, et aient toujours devant les yeux le triste sujet de vos justes douleurs.

Mais n'attendez pas (N) que je garde quelque ordre dans cette recherche; quel moyen de trouver de l'ordre en un sujet de désordre et de confusion! L'on ne voit partout que tumulte et qu'alarme, l'on n'entend de tous côtés que cliquetis d'armes, et les yeux ne peuvent s'arrêter que sur des objets de pitié et de frémissement tout ensemble. Je me contenterai donc de suivre ce divin Sauveur et ce Roi du ciel et de la terre à la piste de son sang, et de m'arrêter au lieu où l'on l'a fait le plus endurer, pour en recueillir les tristes vestiges.

Récit de la Passion. — Nous n'irons pas bien loin, âmes chrétiennes, sans en trouver des marques. Vous n'avez qu'à le considérer avec moi dans le jardin des Olives, où il était allé avec trois de ses apôtres, pour mettre la dernière main à l'œuvre de notre salut. Adam avait commencé la ruine du monde dans un jardin, et il fallait que le second Adam y commençât son testament. Adam s'étant rendu captif et esclave du péché dans le paradis terrestre, la bienséance demandait que Jésus-Christ lui donnât sa liberté dans le paradis des Olives, ou bien j'aime mieux dire que Judas en est la cause. Judas avait dessein d'aller prendre Jésus dans le jardin, et Jésus y va pour ne le pas tromper. Judas savait bien la coutume qu'avait le Fils de Dieu de s'y retirer pour prier, et il se détermine de l'y aller chercher, et Jésus-Christ s'y rend pour s'offrir volontairement. Mais, à voir cette divine face du Fils de Dieu priant en ce jardin, et à entendre sa voix, on juge bien que son âme est désolée, et qu'il est grandement triste. Oserai-je bien, mon doux et aimable Sauveur! oserai-je bien vous demander la cause d'une si grande tristesse? Vous êtes la joie de l'univers, la consolation des anges, le bonheur des affligés, le plaisir des bienheureux, le contentement des misérables, et cependant je vous vois triste. Est-ce la mort que vous devez souffrir qui vous cause cette tristesse? Est-ce la pensée des tourments que vous endurez? Est-ce l'appréhension de vous voir délaissé de vos disciples? Est-ce le peu de soin qu'apportent à veiller les trois apôtres qui dorment? Enfin, ou ce sont ces causes, ou ce sont nos péchés qui vous attristent, divin souffrant! répondez-moi. Quelle est la vraie cause de votre grande tristesse? Il est vrai, répond le Fils de Dieu, que mon âme est triste jusqu'à la mort; ma tristesse ne vient pas tant de l'appréhension de mes tourments ou de la crainte

de la mort, que de la vive mémoire des péchés de tous les hommes qui m'ont déjà offensé, qui m'offensent à tout moment, et qui m'offenseront sans mesure dans l'excès d'une noire malice. Ah! quand je me souviens que je vas souffrir la mort pour des pécheurs ingrats, cela m'attriste ! La seconde cause de ma tristesse est la pensée que j'ai que ma passion ne profitera point à tant de malheureux pécheurs qui mourront en ma disgrâce. Enfin ce qui m'afflige est la vue que j'ai que mes élus, mes bons chrétiens, mes fidèles amis souffriront pour mon amour toutes sortes de tourments insupportables. Ces trois choses m'attristent si fort, qu'en vérité elles seraient capables de me faire mourir si je ne voulais me réserver à de plus grandes souffrances.

Le Fils de Dieu, étant en cet état triste et désolé, jette un soupir de son cœur, et prenant un peu de force, il crie amoureusement à son Père : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu : « Mon Père, je vous prie que ce calice ne me soit point donné; toutefois je ne veux pas qu'il en soit fait selon ma volonté, mais plutôt selon la vôtre. »* (Matth., XXVI, 39.)

Je sais bien qu'il s'est trouvé quantité d'esprits qui ont chopé en ce passage, disant que Jésus-Christ a témoigné par ces paroles une aliénation de sa mort et passion, et une trop grande répugnance d'obéir à son Père; mais pour éclairer cette difficulté, il faut savoir qu'en l'homme il y a deux parties, la partie inférieure, qui dans le commun des hommes rabaisse l'âme à ses plaisirs et à ses sensualités, et la partie supérieure, qui l'élève aux choses célestes et suprêmes. Or, ces deux parties se trouvant en la personne de Jésus-Christ, toutes deux contestèrent à qui l'emporterait; la partie inférieure ne veut point qu'il souffre, et lui fait dire ces paroles : *Que ce calice passe loin de moi; mais la partie supérieure emporte le dessus, lui faisant ajouter : Que votre volonté s'accomplisse et non la mienne.* Je me persuade que vous êtes en peine de savoir quel effet eut cette prière; mais, quand on frappe à la porte des grands, on n'a point entrée à la première fois, aussi, quand on demande quelque chose à Dieu, il ne faut pas se rebuter s'il ne nous écoute à la première demande. Son Fils bien-aimé Jésus lui fait cette sainte prière, et à la première fois le ciel ne répond point. Il se lève et, ayant éveillé ses apôtres qui dormaient, il répète sa prière, et le ciel ne dit mot. Il va pour la troisième fois exhorter les trois apôtres à veiller, de peur que la tentation ne les surprenne, et entrant dans une grande ferveur, il présente derechef sa prière, et d'une voix pleine d'honneur et de respect, il crie : *Mon Père, mon Père ! faites, je vous supplie, que ce calice passe.* On bien, pour exprimer ces paroles à la façon que sainte Catherine de Sienne en apprit l'explication du Ciel : *Mon Père, faites que ce calice passe bientôt, et que bientôt je souffre.*

A cette voix le Ciel se rend, et députa un archange pour déclarer les volontés de Dieu le Père. Cet ange, tenant le calice en main, et s'adressant à Jésus-Christ, lui dit ces paroles : « Ah! mon Seigneur et mon Maître, qu'il me déplaît de vous voir en cette peine ! Le péché des hommes est bien grief de vous avoir réduit en cette grande tristesse, et l'amour que vous leur portez est bien grand, puisque, pour les sauver, vous vous êtes fait homme. Courage, mon cher Maître, il faut poursuivre votre conquête et souffrir patiemment les tourments qui vous sont préparés. C'est la volonté de votre Père céleste qui le désire, la nécessité du salut des humains le demande, le ciel qui est déserté l'attend, les âmes des limbes le souhaitent, les prophéties l'ont promis, vous-même y avez engagé votre parole. Ah! divin Jésus, avalez, avalez ce calice, et que les hommes sachent que, comme vous avez commencé à vivre en les aimant, vous finissez votre vie en souffrant pour leur amour. »

Quand on attend quelque grande consolation, et qu'on se voit condamné à continuer dans les souffrances, il semble que ce soit chose insupportable. Ce fut ce qui arriva au Fils de Dieu; car, comme il espérait que le Ciel le consolait, il vit cet archange qui, lui présentant la coupe, l'excitait à boire le calice de la passion. A la vue de cette coupe, il se résolut entièrement; et à cause du combat de ses deux parties inférieure et supérieure, il entre en une si grande ferveur de prière qu'il vient au point d'un homme agonisant, et il semblait que son âme dût sortir de son corps par la violence de la peine.

Ce n'est pas sans raison que la sainte Epouse accompagne son cher Eponx à l'arbre de la myrrhe; car il a distillé des pores de son corps une sueur très-sanglante. Si vous en demandez les causes, je dis que la première c'est l'amour qui n'a pas voulu attendre que les fouets des bourreaux lui tirassent le sang des veines; mais, comme pressé de le donner par avance, il l'a très-volontiers donné. O amour, que tu es magnifique ! La deuxième cause fut le vif ressentiment des plaies de tout le corps mystique de son Eglise et la pensée qu'il avait de nos péchés; il prévoyait mon péché, et la pensée le faisait suer. La troisième et dernière cause était une tendre compassion qu'il avait des afflictions que ses bons serviteurs souffriraient. Il voyait déjà un saint Laurent dessus le gril, un saint Etienne lapidé, une sainte Thècle dévorée des bêtes, un saint Ignace le martyr condamné aux lions, une petite Agnès brûlée, et la pensée de toutes ces afflictions le faisait suer.

On ne croirait pas que l'esprit et le corps se fortifient en la prière; toutefois cela se trouve vrai en la personne du Fils de Dieu, qui, se levant de l'oraison après que sa sueur fut passée, retourna pour la troisième fois à ses disciples, et les éveillant, les avertit qu'il était temps de sortir du jardin pour aller au-devant de Judas qui le voulait trahir. A ce mot, ils se lèvent, Jésus sort le

premier et va à la rencontre de ce malheureux traître, lui donnant un baiser de sa bouche. Arrête-toi donc, mon âme, et prends le loisir de penser à ceci. Jésus baise Judas, Jésus le déhonnâire baise Judas le traître. Ah ! qu'il est vrai, que nous servons un Dieu qui est excessivement bon ! Ce baiser donné, Notre-Seigneur voyant une troupe de soldats armés à l'avantage qui ne respiraient que sa ruine, les regarde comme ses bons amis, et d'une parole assurée leur demande : *Quem queritis*, etc. : « *Qui cherchez-vous ?* » (Joan., XVIII, 4.) Ils répondent : *Jésus de Nazareth*. Et lui sans s'étonner leur dit : *Ne cherchez plus, c'est moi*. A ce mot, ils tombent tous à la renverse. (Ibid., 5, 6.) O paroles puissantes ! Ah ! mon Dieu, que deviendront nos âmes quand vous leur direz, C'est moi que vous avez tant offensé, etc.

Ces soldats, renversés à la seule parole du Fils de Dieu, à la même parole se relèvent jusques à la troisième fois, et attendent que Jésus-Christ leur donne licence de le prendre. Leur attente ne fut pas longue, car le cœur de mon Sauveur était trop désireux de souffrir. Il va donc trouver les principaux de la troupe et leur dit : *Faites de moi à votre volonté, voici votre heure*. (Luc., XXII, 53.) Le Fils de Dieu n'eut pas sitôt donné liberté aux soldats de se saisir de sa personne, que tout à coup la troupe se jette sur lui, et avec telle impétuosité qu'on eût dit, à les voir, qu'ils allaient déjà le massacrer. Les uns le renversent par terre, les autres lui passent le pied dessus le ventre, ceux-ci le traînent, ceux-là le poissent à coups de pieds, et tous chargés de chaînes le lient et le garrottent. Ah ! mes chers auditeurs, ce n'est pas d'un malfaiteur que je parle, ce n'est pas d'un voleur et d'un larron que je vous entretiens, c'est du Fils de Dieu, votre Dieu et le mien. Et où est notre compassion ? Que si on me demande ce que fit Jésus en cet état, je réponds qu'il souffrit patiemment tous ces affronts, sans dire mot, il donna ses mains aux chaînes, ses pieds aux liens, et tout son corps à la volonté des bourreaux, et durant cette grande patience, on le conduisit chez Anne.

Les maisons des grands servent ordinairement de lieux d'asile aux hommes que la conscience remord de quelque crime, et cependant Jésus, quoique innocent, y reçoit des disgrâces. Il est donc en la maison d'Anne en l'assemblée des docteurs et maîtres de la loi, où le pontife prend la parole, et interrogeant le Fils de Dieu lui demande : *Dites-moi quelle est votre doctrine ?* (Joan., XVIII, 19.) Il faut confesser que les sages et les doctes du monde sont de vrais ignorants des choses du ciel et de Dieu ; savoir tout, et ne savoir pas la doctrine de Jésus-Christ c'est une pernicieuse ignorance. A cette demande du Pontife, Notre-Seigneur répond, concevez bien, je vous supplie, la réponse : *Si vous désirez savoir quelle est ma doctrine, interrogez ceux qui m'ont ouï, j'ai toujours prêché en public ; j'ai enseigné à la face de tout le monde. Un chacun vous pourra rapporter ce que j'ai dit, et leur réponse vous sera*

moins suspecte que la mienne. (Ibid., 20 seqq.) Je m'assure que vous avez bien jugé que la réponse du Fils de Dieu ne pouvait offenser un esprit raisonnable, et toutefois il se trouve parmi cette assemblée de docteurs un soldat qui, pour complaire au pontife, ouï pour complaire, ah ! que la complaisance aux créatures retire d'âmes du service de Dieu ! ce soldat donc par complaisance, ayant ouï la réponse du Fils de Dieu, lui décharge un soufflet, et ce d'une telle roideur, que les marques des doigts en demeurent imprimées sur sa face. Voilà la première injure que Notre-Seigneur reçut en sa passion ; et j'oserai bien dire que ce fut une des plus grandes et des plus insupportables ; pour quatre circonstances : 1^o de la personne qui donna le soufflet ; 2^o de la façon de le donner ; 3^o du lieu où il fut donné ; 4^o à raison de la qualité de la personne qui le reçut.

1. Quant à la personne, un simple soldat, qui était sa créature, soldat à qui il avait donné la vie, soldat qu'il avait créé pour son service, soldat lequel il conservait en être : et de ce même soldat se voir cruellement traité, c'est un excès de misère et de calamité.

2. Quant à la façon de le donner ; le comité ne frappe pas si rudement les pauvres galiléens ; le berger ne poursuit pas si cruellement le loup, ni l'homme le chien qui le veut mordre, comme ce soldat fut cruel à frapper Jésus-Christ, de sa main couverte d'un gantelet de fer qui lui en imprime les marques en sa divine face.

3. Quant au lieu, en présence de tout le monde, au milieu de tous ses ennemis où il n'y avait personne qui pût défendre son innocence.

4. Quant à la personne qui le reçoit. C'est un affront sensible de recevoir un soufflet de la main d'un bourreau ; le recevoir à la face de tout le monde, c'est une grande injure ; le recevoir à tort et sans raison, c'est une extrême peine : mais être Fils de Dieu et se voir souffleté, dites-moi, anges du ciel ; dites-moi, hommes ; dites-moi, créatures mortelles, s'il se peut trouver une injure plus grande ! S'il est vrai de dire qu'il ne fut jamais affront si insupportable, que celui que reçut Jésus, recevant ce soufflet, il est encore plus vrai que jamais il ne s'est vu une si héroïque patience, comme celle que Jésus pratiqua. J'en appelle à témoin le bourreau même qui donna le soufflet. Dismoi, homme cruel, quelle plainte fit Jésus-Christ, quelle vengeance tira-t-il de ton crime ? quelles injures dit-il ? quelle réponse donna-t-il ? Il répondit d'une voix amoureuse et d'une façon cordiale : *Si j'ai mal parlé, prouvez-le-moi, et si j'ai bien parlé pourquoi me frappez-vous ?* (Ibid., 23.) Il fallait être Fils de Dieu pour ne pas se troubler et pour parler si doucement ; tout autre esprit fût entré en colère. Venez, créatures mortelles qui souffrez quelque chose, venez mesurer vos patiences à celles de mon Dieu, et vous les trouverez bien petites. Et, pendant que vous y ferez réflexion, nous prendrons un peu de relâche (1^{re} pause).

Le prophète Isaïe, nous représentant l'état pitoyable du premier des hommes, se sert de ces paroles : *Nous l'avons vu, dit-il, si défiguré, que nous avons horreur de le regarder : et celui qui donne l'éclat à toutes les beautés de la nature s'est montré si petit à nos yeux, qu'on ne pouvait pas le connaître* (Isa., LIII, 2, 3.) Il ne faut que considérer mon Sauveur pour trouver cette prophétie véritable. Je vous prierai de le reprendre avec moi en la maison d'Anno, quand il reçut le soufflet, et de là le conduire chez Caïphe où saint Pierre, son cher apôtre, interrogé d'une servante qui il était le renia trois diverses fois. Ah ! Pierre, que vos reniements donnent de Jouleur au Fils de Dieu. Ah ! pécheurs, que vos abominables jurements offensent la majesté d'un Dieu. Pierre, ayant renié son maître, son maître Jésus-Christ le regarde, et d'un regard tout amoureux il lui touche le cœur et tire de ses yeux des fontaines de larmes pour pleurer son péché. Un seul petit regard opère cette merveille en l'âme de l'apôtre, et mille et mille regards de Jésus-Christ sur moi ne m'ont pas encore converti. Oh ! que les grâces de Dieu sont efficaces quand elles sont bien reçues ! Après ce reniement Jésus-Christ souffrit bien d'autres injures. On lui crache au visage, on lui bande les yeux, on le frappe des mains, on lui tire la barbe, et après tout cela on le va présenter à Pilate qui était pour lors intendan de la province pour les Romains. Pilate entend donc les dépositions des témoins, et il ne trouve point occasion de sentence ; il l'interroge lui-même, et de ses réponses il juge son innocence. Il découvre enfin que Jésus était Galiléen, et que sa cause était du ressort et de la juridiction d'Hérode, il commande qu'on le lui amène. Et ainsi Jésus est mené de juge à juge, de tribunal à tribunal, de prétoire à prétoire.

N'avez-vous jamais vu ballotter un homme qu'on tient pour insensé ? On le renvoie de çà, on le fait venir là, et tous en veulent avoir leur plaisir ; mais ce plaisir coûte bien cher à mon Sauveur Jésus, qui partout souffre et souffre des affronts insupportables. Il ne faut que l'accompagner chez Hérode pour trouver mon dire véritable. Cet homme, aussi plein d'ambition que de malice, fait venir à soi le Fils de Dieu, l'interroge, lui demande quelque miracle, tâche de tirer de lui quelque parole et, voyant qu'il ne disait mot, le condamne de folie. Oh ! que les hommes sont aveugles pour bien juger d'un acte de vertu, et que c'est un grand crime de snivre leur jugement ! Hérode donc tient Jésus pour un fou et le traite de roitelet, il lui donne une robe blanche en dérision et le renvoie à Pilate, lequel voyant que Hérode n'avait rien trouvé en lui qui fût digne de châtimen, cherche le moyen de le sauver. Il y avait un certain voleur, un homme de sac et de corde, qui était à demi pourri dans la prison ; et comme ses crimes devaient l'avoir rendu odieux à tout le peuple, Pilate propose de le faire mourir à condition que

Jésus de Nazareth aura sa grâce. Mais le peuple s'y oppose, criant d'une commune voix : Nous voulons que Jésus meure et que Barabbas vive. Que dites-vous, âmes chrétiennes de ce choix ? Barabbas est sauvé et Jésus-Christ est condamné ; le diable est servi et aimé, et Dieu est méprisé. Pilate donc, voyant qu'il ne pouvait contenter le peuple irrité, donne la première sentence et condamne Jésus à être cruellement fouetté.

Si jamais votre cœur fut touché de douleur, il le doit être au récit d'une chose si pitoyable, et si la mienne me permet la parole, je vous dirai que Pilate n'eut pas sitôt prononcé cette sentence, qu'en même temps une troupe de soldats se ruent sur Jésus-Christ et c'est à qui en tirera la pièce.

Je ne saurais mieux vous figurer ce qui arriva au Fils de Dieu, qu'en vous représentant ce qui arrive à un insigne voleur, quand on le surprend dans son larcin en une grande assemblée. Un chacun pense avoir droit de le battre, on le tirelle de tous côtés ; les uns le prennent par l'oreille, les autres lui mettent la main au collet ; ceux-ci le chassent à coups de poing, et tous à l'envi le maltraitent. Voilà l'image de ce que font ces Juifs cruels ayant la liberté de faire ce que bon leur semblait de Jésus : ils le dépouillent, ils l'attachent à une colonne les mains en haut, de peur que si les bras étaient attachés derrière son dos, ou devant son estomac, cela ne lui sauvât quelque coup, puis se séparent en trois bandes pour se relever les uns les autres et reprendre leurs haleines. Les premiers s'arment de nerfs de bœufs, les seconds de petits bâtons d'épines, et les troisièmes de chaînes de fer : leur rage conduit leur main, la malice leur dessein et la cruauté remue leurs bras. Les plus cruels parurent les premiers armés de nerfs de bœufs, dont la seule pensée fait dresser les cheveux, et se servant de ces instruments, ils déchargeaint leurs coups avec toute la force de leurs bras, et à chaque coup ils laissaient une meurtrissure. Ceux-ci étant lassés, la deuxième troupe parut dans la salle armée d'épines, et voyant le corps de Jésus-Christ moulu : Il faut, dirent-ils, que nous en tirions du sang. A ce mot ils font essai à qui en tirera le plus. Le premier d'un coup d'épine lui déchire le dos, l'autre plante la pointe d'une épine dans son épaule, celui-ci, comme le plus cruel, lui perce la mamelle et l'autre pour se moquer de lui, lui donne d'une épine dans la face, et le tirant de secousse, il en tire du sang. Ah ! bourreaux, c'est contre moi qu'il faut décharger votre rage, c'est ce corps, c'est cette chair qu'il faut fouetter, et non pas celle de cet Agneau très-innocent !!! Mais ma parole ne les arrête pas, ils frappent toujours à l'envi l'un de l'autre, tant que leur force dure ; et, comme elle commençait à défaillir, ils appellent la troisième bande qui paraît aussitôt les mains armées de petites chaînes de fer dont ils se servirent pour fouetter

Jésus-Christ. Ces coups de chaînes ne tirèrent quasi point de sang : car il n'en restait plus dans les veines de mon Sauveur. Mais ils renouvelèrent les meurtrissures des premiers, battant et rebattant où les autres avaient déjà frappé sans compte ni mesure. La loi portait qu'on devait donner trente-neuf coups aux esclaves et aux misérables que la justice condamnait à la flagellation, mais l'animosité et la rage des Juifs passa bien les termes et les bornes de cette loi. Elle alla jusqu'à donner plus de six mille six cents coups de fouets, de verges, d'épines et de rosettes, selon que la sainte Vierge le révéla à sainte Gertrude et à sainte Brigitte. Comptez après cela vos souffrances, âmes dévotes, et vous les trouverez bien petites.

Ces trois diverses bandes de bourreaux, après avoir cruellement fouetté le Fils de Dieu et lui ayant remis sa robe sur le corps, présentèrent un nouveau défi à qui trouverait une nouvelle invention pour le tourmenter. Un chacun propose la sienne, le plus malicieux de tous dit que, pour lui faire souffrir et en l'âme et au corps, il en faut faire une farce et le traiter comme un faquin. A ce mot je m'arrête : Faire une farce au Fils de Dieu, traiter en faquin le plus sage des hommes, ô péché, que tu es abominable ! Cette malice leur ayant plu, la première injure qu'ils firent au Fils de Dieu, fut de lui arracher sa robe avec violence qui était collée à sa chair par le moyen de son sang, qui était renouveler toutes ses cicatrices ; ils lui revêtirent ensuite une inéchant robe de couleur d'écarlate, qui faisait voir au ciel que Jésus était roi, et à la terre qu'il était un roi imaginaire. Après cela, ils lui mettent sur la tête une couronne de poignantes épines, et, comme elles n'entraient pas dans la peau, ces barbares infernaux la lui font entrer dans le cerveau à coups de maillets et de leviers. Pour lors vous eussiez vu le sang ruisseler de tous côtés sur cette divine face et couler sur la terre, vous eussiez vu ce sang sortant tout frais s'attacher à la barbe et demeurant caillé faire une croûte sur le visage du Fils de Dieu. Ce précieux chef n'a pas sitôt ce diadème piquant, que pour augmenter cet affront on lui met un roseau en main, et on l'oblige de le porter pour sceptre, et on lui fait ensuite mille indignités. Pauvre Job, ne vous plaignez plus de ce que vos plus grands amis, vous considérant sur le fumier, vous disent des brocards ! l'état de Jésus-Christ est plus étrange ; car ses créatures le traitent comme un roi de papier et de cartes, et cependant il est le roi de l'univers. Mon Seigneur et mon Dieu, ayant le roseau en main et la couronne d'épine en sa tête, parut devant Pilate qui en eut compassion, et croyant que la vue d'un état si pitoyable adoucissait le cœur de ces barbares, il fait monter Jésus-Christ sur un théâtre et leur dit : *Ecce homo*, « Voilà l'homme ! » (Déployant une figure de la flagellation.) O spectacle d'horreur ! ô abîme de bonté ! ô prodige de malice ! Est-ce donc là le Dieu du monde ? *Ecce homo* : voilà

l'homme : Est-ce donc là celui que les bienheureux adorent dans le ciel ? *Ecce homo* : Est-ce donc là le Roi des rois ? est-ce là le Sauveur du monde ? *Ecce homo*. Ames chrétiennes, le reconnaissez-vous, est-ce là le roi de votre cœur. *Ecce homo*. Pilate, dites-moi, quel est cet homme ; c'est l'homme, dit-il, tout innocent, sans crime et sans péché, et cependant cruellement traité. Oui, mon âme, voilà cet homme qui t'a aimé jusqu'à donner son sang pour ton amour ; c'est l'homme qui a porté sur soi tous tes péchés. Voilà, mon âme, voilà l'homme seul digne de toutes tes affections. Mais, mon Dieu, oserai-je bien vous le dire ? cet état où l'on vous a réduit pour donner de la compassion au peuple juif, et qui fait frémir d'horreur les créatures même inanimées, ne peut toucher les cœurs de ces peuples barbares. J'entends des voix qui crient : *Crucifige, crucifige* : « *Crucifiez-le, crucifiez-le.* » Pilate voudrait bien vous sauver ; mais la crainte de perdre l'amitié de César, dont on le menace, l'en empêche. Il faut donc, mon adorable Sauveur, vous résoudre à achever ce que vous avez commencé, il faut souffrir le cruel supplice de la croix. Et, pendant que Pilate procède à votre procès et prononce l'arrêt de votre mort, permettez moi, mon Dieu, d'adresser ma prière à votre sainte croix, et de dire avec l'Eglise : *Vexilla Regis*, etc. (2^e pause.)

C'est à ce coup, mes chers auditeurs ! qu'il faut avoir un cœur grandement généreux pour pouvoir accompagner Jésus-Christ mourant sur le mont du Calvaire : car dirai-je qu'il nous faut suivre Jésus comme à la piste de son sang ; suivre Jésus à la piste du sang, il semble que cela soit cruel. Figurez-vous donc, je vous prie, le Fils de Dieu condamné à la mort par Pilate pour contenter la rage du peuple juif, et de peur de déplaire à César, par un arrêt le plus injuste qui fut jamais rendu, et que sa femme même condamna. Cet arrêt ne fut pas plus tôt prononcé, qu'on ôta encore la robe de mon divin Sauveur pour lui renouveler ses douleurs ; on lui en donna une blanche, et on le chargea ensuite sur les épaules d'une croix longue de quinze pieds et large de huit, et accablé de ce pesant fardeau, il sort du palais de Pilate. Tout le peuple curieux accourt pour voir ce pitoyable spectacle, et les plus pitoyables demandent : Quel est cet homme ? Les bourreaux répondent : C'est Jésus de Nazareth. Ils repartent : Qu'a-t-il fait ? Et on ne sait que dire, et sur cela on le presse de marcher, on le tire, et à quatre-vingts pas de là il tombe de faiblesse, n'ayant quasi plus de sang dedans son corps. Il tombe, et personne ne le relève ; s'il vent s'appuyer sur quelqu'un, on se moque ; s'il demande secours, on se moque ; s'il demeure couché par terre, on le presse. Ah ! que ferez-vous donc, mon doux Sauveur ! si j'eusse été assez heureux que d'être là présent, que volontiers je vous eusse donné la main ; c'eût été peu, je vous eusse donné moi

corps pour vous servir comme d'escabeau à vous reposer doucement ; mais je ne méritais pas ce bonheur.

Notre-Seigneur s'étant relevé de sa chute, poursuit son chemin avec plus de peine qu' auparavant, et après avoir fait encore soixante-onze pas, il rencontre Marie, sa bonne Mère, et lui jette un doux regard. Ah ! que cette entrevue fut sensible à l'un et à l'autre : « Jésus-Christ, est-ce vous ? dit cette pauvre Mère affligée, est-ce vous, mon cher Fils, que je voyais entrer ces jours passés en la ville de Jérusalem avec triomphe : ça, mon Fils, donnez-moi votre croix ; ça, bourreaux, délivrez mon enfant de ce tourment, et me traitez comme la criminelle. — Ma Mère, disait Jésus, vous êtes en peine si je suis votre Fils ; oui, ma Mère, je suis Jésus de Nazareth que vous avez vu il n'y a que trois jours chargé de palmes et de lauriers, et vous me voyez maintenant prêt à être crucifié : c'est le monde qui est fort inconstant. Vous demandez de porter ma croix, non ma Mère, il faut que je la porte tout entière, le temps viendra que vous aurez la vôtre. »

Jésus, poursuivant son voyage, fait encore plus de soixante-dix pas, et comme il approchait d'un détroit où il y avait trois chemins, on aperçoit de loin un homme nommé Simon Cyrénéen, on l'oblige de soulager Jésus à bien porter sa croix, non pas par compassion que les Juifs eussent de lui, mais pour lui prolonger la vie, pour le faire souffrir davantage. Ayant fait encore ensuite cent quatre-vingt-dix pas, comme il était en un détour de rue, il se trouve une bonne femme, appelée Véronique, laquelle ayant compassion de l'état pitoyable du Sauveur s'approche de lui, et de son voile lui essuie sa divine face défigurée (qui s'imprima sur ce linge). Poursuivant son chemin, il fait encore cent trente-trois pas ; étant arrivé à la porte de la ville, qu'on appelle la porte des Jugements, il tombe pour la seconde fois, et personne ne le relève non plus qu'à la première. On le considère à plate terre et on se rit de sa faiblesse. On le presse de marcher, il se relève et fait encore trois cent quarante-huit pas par un chemin rude, difficile et raboteux ; et, comme il est entre deux chemins, il entend les sanglots de quelques bonnes femmes, qui pleuraient à sa suite. Voilà la première consolation que reçut le Fils de Dieu en sa passion, de voir des personnes qui avaient compassion de sa misère. Sur cela il les regarde, et leur dit de pleurer sur elles-mêmes et sur leurs propres enfants, parce qu'un jour viendra, que bienheureuses seront celles qui n'ont jamais conçu : épouvantables paroles d'un Fils de Dieu souffrant, etc.

Suivons Jésus, je vous prie, et le considérons arrivé jusqu'au pied du Calvaire, mais si faible, que dès le premier pas qu'il voulut faire pour monter, il tomba. Prendrai-je la liberté, Père éternel, de vous faire ma plainte ? Hé quoi ! vous avez soin

du petit Daniel dans la prison, vous délivrez Joseph de la citerne, Jonas du ventre de la baleine, vous conduisez Isaac sur la montagne ; et pour votre Fils Jésus, vous le voyez si faible qu'il tombe à trois diverses fois, et vous n'employez ni vos anges, ni les hommes qui sont vos créatures à l'assister en cette défaillance ! J'ai tort de me plaindre à Dieu le Père, l'arrêt était donné qu'il fallait que son Fils souffrit toutes ces peines, sans aide ni secours, et il le fallait pour m'encourager dans les souffrances. Poursuivons ce triste voyage, et s'il est douloureux à dire, il était encore plus fâcheux à faire. Jésus le fait joyeusement pour le salut de l'homme, et montant cette grande montagne, il avance l'espace de dix-huit pas, où les soldats lui font faire une pause pour lui donner à boire. Et quoi ? du vin ; quel vin ? du vin mêlé, car le pur était pour les bourreaux. De quoi mêlé ? de fiel et de myrrhe. Donner du fiel à boire, dirai-je à un homme de néant, cela serait barbare ; à un homme malade, cela serait le tuer, et cependant on donne du fiel et de la myrrhe à Jésus-Christ, le premier de tous les hommes, l'homme très-innocent, malade jusqu'à n'avoir plus de sang, on lui donne ce vin, afin qu'il puisse supporter le crucifiement. Poursuivant son voyage, il fait seulement douze pas, et on lui commande de s'arrêter. Il s'arrête, on prend sa croix et on la couche à terre, on lui commande de s'y étendre (après lui avoir encore dépouillé sa robe avec violence, qui renouvelle toutes ses cicatrices et en fait sortir du sang). Il s'y étend, et donne ses mains et ses pieds pour être cloués à la croix.

Il faut être un peu cruel pour bien représenter ce crucifiement, il n'y a que l'amour de Jésus qui me le rende doux. Ne me regardez pas comme tenant la place d'un soldat ou d'un infâme ministre de la justice ; mais comme le substitut de ce grand amour divin qui embrasait le cœur amoureux de Jésus. Il prend donc un clou dans sa main, dont la pointe était aiguë, et tenant de l'autre la main droite de Jésus, il la perce de cette pointe. Au premier coup, ses nerfs se rompent, ses tendons se séparent et ses artères sont blessées ; et on voit sortir de cette main, main qui avait guéri tant de malades, et même ressuscité tant de morts, on en voit, dis-je, sortir du sang. Celui-ci n'a pas sitôt fait, qu'un second soldat, animé de colère, tenant en main un clou, essaye de percer la main gauche, et cela se fait avec plus de douleur, ce bras étant déjà retiré par le disloquement des os et par la défaillance des nerfs et des artères, ne pouvait attendre à la place du clou. Que fait-on à cela ? que fait la cruauté ? Elle tire ce bras, elle étend tout le corps, elle le meurtrit pour le rendre plus souple, et voyant qu'il était de mesure ; mon doux Sauveur ! que cette mesure vous fit souffrir de peine ! le voyant donc d'une juste mesure, on prend ce clou et on le fiche. Je dis mal, on le fait entrer à coups de marteau

dans cette main délicate. Ils sont si inhumains, qu'après avoir cloué les deux mains de Jésus, ils lui prennent les pieds, et les lui tirant avec force, ils les font joindre au trou qui était préparé. Je veux croire que ce tiraillement fut bien sensible au Fils de Dieu; car ses deux cuisses étant comme retrécies par l'effort des douleurs et par la lassitude du voyage qu'il avait fait portant sa croix, quand il fallut à force de bras les allonger, mon Dieu! quelle douleur, et quand il fallut souffrir la pointe de ce grand clou qui transperçait les deux pieds l'un sur l'autre, mon doux Sauveur! quelle douleur! Que pouvait dire le Fils de Dieu en cet état? Ah! homme, disait-il, je paye par ce tourment tes courses inutiles, je paye tant de mauvaises actions dont tes mains ont servi d'instruments, et je souffre ces trois clous afin de satisfaire pour toutes les libertés honteuses et criminelles.

Je n'ai garde de vous représenter ce qu'endura le Fils de Dieu après être cloué; car il faudrait qu'usant de toute la force de mon bras, et avec toute la violence possible me servant de cordes et de chaînes, j'élevasse une croix, et que, tout à coup la laissant tomber dans le lieu qui lui est préparé, j'ébranlasse de la secousse tout le corps de ce divin souffrant. J'aime mieux m'arrêter à contempler et à regarder cette grande Mère de mon Dieu, cette sainte Marie qui était au milieu de la foule du peuple. Elle entendait les coups de marteau quand on clouait son Fils, elle voyait parfois rejaillir le sang qui sortait de ses mains, elle voyait les cordes qui servaient à élever la croix, elle entendait la voix du peuple qui criait : Qu'on nous fasse voir cet homme qui se dit le Roi des Juifs. Et tout à coup elle vit la croix dressée, et son Fils qui y était attaché : « Ah! dit-elle, mon Fils est donc perdu, il faut que je m'approche pour embrasser et baiser sa croix, ou pour pleurer sa mort, quand je le verrai expiré. » Elle s'approche donc, et se tient debout au pied de ce grand crucifix. Elle pleure, elle sanglote, elle regarde le sang qui arrose la terre, elle le veut ramasser, et après elle n'ose; elle le veut baiser et ne peut; elle veut bien parler, mais la douleur lui ôte la parole et lui ferme la bouche; elle demeure donc debout toute dolente, et abîmée dans l'amertume de son cœur. Cependant que ces peuples enragés, non contents de cet objet de pitié (mon divin Sauveur élevé à la croix), n'étant pas satisfaits en leur cruauté, se moquent encore de lui en cet état douloureux; les uns l'attaquent en sa puissance, disant : *Il a sauvé les autres et ne se peut sauver lui-même* (Matth., XXVII, 42); ceux-là se rient de sa royauté : *S'il est le roi d'Israël*, disent ils, *qu'il descende de la croix et nous croirons en lui* (Ibid.), les autres lui disputent le titre de Fils de Dieu, etc. Que fait cependant mon divin Sauveur? il prie pour eux, il demande pardon pour eux à son Père, il les excuse, et dit que leur malice n'est pas si noire, parce qu'ils ne le

connaissent pas. Il entend un larron qui le défend, et en même temps il lui promet son paradis. Et voyant sa sainte Mère au pied de sa croix, il la recommande à saint Jean son bien-aimé disciple, il la lui donne pour mère, et lui à elle pour fils. Après cela, ayant recommandé son esprit à son Père, il élève la voix, et dit : *Consummatum est.* (Joan., XIX, 30) Tout est fait, tout est accompli, j'ai obéi à toutes les volontés de mon Père céleste; et ayant dit cela (pourrai-je bien dire ce qui lui arriva), ciel, terre, soleil, lune, créatures sensibles et insensibles, cachez-vous de douleur, car je n'en vas dire ce qui est capable de faire frémir toute la nature, Jésus donc n'en pouvant plus dans la faiblesse humaine, jetant un grand soupir du profond de son cœur, et penchant la tête rendit son esprit; penchant la tête il mourut. Après cela il me faut taire.

Non, non, il faut hausser sa voix pour dire à tous les hommes que Jésus-Christ est mort. Hommes mortels! Jésus est mort, Jésus la source de vos vies, le seul Dieu des vivants, l'auteur et le principe de vos êtres, est maintenant sans vie. Jésus est mort, et vos seuls péchés en sont la cause. Si je vous disais : Ces personnes qui vous ont mis au monde sont au nombre des morts; vos yeux donneraient des fontaines de larmes, et je vous dis que Jésus votre créateur est mort, et vous ne poussez pas un soupir. C'est peut-être que mes paroles ne sont pas assez pressantes. Voyons si le corps mort de mon Sauveur aura plus d'efficacité. Ça donnez-moi la croix; mais que me servira de vous montrer ce spectacle de douleur? Quel fruit pour cela en tirerai-je? Combien de fois vous l'a-t-on montré, toutefois vous êtes-vous rendus? en êtes-vous devenus meilleurs? Pourquoi donc vous montrer les plaies de votre Sauveur, si vous ne voulez pas vous sauver? pourquoi vous montrer le crucifix, si vous ne voulez pas y fléchir le genou? Ah! faut-il (N) que je sois réduit à cette extrémité que je n'ose vous montrer la croix. Dites-moi, chrétiens, avez-vous honte de vous convertir? Dites-le-moi, afin que je m'en aille? Faut-il que je refuse de montrer à tant d'âmes saintes l'arbre où a été opéré leur salut? Non, il n'est pas à propos de leur refuser cette grâce. Oui, mais il y a un libertin dans la compagnie, qui s'en moquera. Hé qu'il faut-il que pour un libertin je ne montre pas aux véritables chrétiens la clef qui leur a ouvert le paradis, et le bois précieux avec lequel mon Sauveur a payé la rançon de leurs crimes? ça donc, encore un coup, donnez-moi la croix.

Ah! triste objet de mes désirs! ah! le Dieu de nos amours et le souverain de mon âme! en quel état vous vois-je réduit! Un Fils de Dieu en croix! se peut-il voir un objet plus pitoyable? un Dieu de majesté pendu en un gibet! se peut-il penser chose plus effroyable? un roi du ciel pendu entre deux insignes voleurs! rien ne se voit qui soit plus lamentable. Mon âme, que dis-tu?

mon cœur, que penses-tu à la vue de cet objet funeste ? Voilà, voilà l'état où l'amour a réduit Jésus-Christ. Hélas ! je cherche un corps sur ce lit de douleur, et je ne vois qu'une peau attachée à la croix ! Hé quoi ! mon Dieu, fallait-il tant de douleurs pour vous faire mourir ? Dites-moi, je vous prie, qu'avaient fait ces yeux amoureux pour être éteints par tant de larmes ? qu'avait fait ce côté précieux pour être ouvert d'une lance ? qu'avaient fait ces pieds et ces mains adorables pour être attachés avec des clous ? Ah ! doux pélican qui versez votre sang de toutes parts pour ressusciter vos enfants, qu'avez-vous fait pour être traité de la sorte ? C'est que vous nous avez trop aimés. Ce ne sont pas les bourreaux qui vous ont mis en cet état, ce sont nos péchés qui vous ont fait mourir, ce sont nos superbes qui vous ont mis ces épines en tête ; nos mauvaises actions vous ont cloué les mains, nos affections déréglées vous ont percé les pieds ; en un mot, nos péchés, oui, les péchés de ma jeunesse vous ont attaché à ce bois. Ah ! grand Dieu, grand crucifix ; pardonnez-nous, et faites miséricorde à de pauvres pécheurs. Ah ! divin Sauveur ! parlez donc pour nous à votre Père, mais parlez à tout ce peuple. Voilà vos enfants qui attendent votre dernière bénédiction. Sais-tu, chrétien, ce que te dit ton Sauveur à la croix ; ce cœur ouvert que tu vois t'apprend la charité que tu dois avoir pour les ennemis ; ces mains percées t'apprennent la libéralité pour ton prochain, etc. Ah ! j'entends la voix de Dieu qui me reproche la dureté de mon cœur, et je suis toujours insensible aux misères de mon prochain. Ah ! cœur humain, dit le Fils de Dieu, que ne puis-je amollir ta dureté ? Ai-je pas assez enduré pour toi ? que me demandes-tu donc davantage ? *Popule mi, quid feci tibi ?* Répondez-moi, âmes chrétiennes ! voulez-vous qu'il meure derechef pour vous ? il en est content : il est prêt de mourir mille fois pour votre salut, s'il en est besoin. Mais, mon Sauveur, c'est assez fait, c'est assez, et le salut des hommes est maintenant parfait. Mais, mon divin Maître, avant que de nous quitter, donnez votre bénédiction dernière à ce peuple. Que dites-vous, mon Seigneur, ne voulez-vous pas leur pardonner leurs péchés ? Pardon, mon Dieu, ne le voulez-vous pas. Ah ! mon Dieu, nous protestons hautement que nous détestons le péché. Pardon, encore un coup, ô mon Dieu ; ne me pardonnez-vous pas, ne pardonnez-vous pas à ce peuple ? je vous conjure par vos larmes, par votre sang et par votre mort. Allez donc, âmes chrétiennes, allez-vous-en en paix ; souvenez-vous tout le long de votre vie que Jésus-Christ est mort pour vous, et ne soyez pas si cruels en votre endroit, que de perdre votre âme qui lui a coûté son propre sang, et souvenez-vous encore qu'il n'a enduré tous ces cruels tourments et souffert la mort que pour vous donner la vie de la grâce en ce monde, et celle de la gloire en l'autre pendant toute l'éternité bienheureuse que je vous souhaite.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XIX.

Pour le jour de saint Jacques et saint Philippe.

DE LA TIÉDEUR AU SERVICE DE DIEU.

Non torbelaar cor vestrom. (Joan., XIV, 27.)

Prélude. — L'Evangile de ce jour est rempli de tant de belles vérités, qu'il embrasse la plupart des mystères de la religion, et les principaux articles de notre créance. Il parle de la gloire des bienheureux, de l'Ascension, de la sainte Trinité, de la foi, de la mission du Fils de Dieu, et de celle de ses apôtres, de l'oraison, de la venue du Saint-Esprit, et de toutes les choses dont les bienheureux apôtres, desquels nous honorons aujourd'hui la fête, ont fait profession, qu'ils ont enseignées par leurs prédications, et confirmées par leurs martyres : mais comme la brièveté d'une demi-heure d'exhortation ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, je ne ferai que citer et parcourir les principaux actes de leur vie, et en tirer les fruits et profits, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'entremise de la sainte Vierge son Epouse, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Ce n'est pas sans beaucoup de raisons et de mystères, que Dieu conjoint souvent et allie des saints ensemble, et que l'Eglise en fait la solennité en un même jour, comme de saint Pierre et saint Paul, ces glorieux princes de l'Eglise, saint Simon et saint Jude frères, saint Vital et saint Agri-cole, le maître et le serviteur ; parce qu'ils ont eu beaucoup de rapport et de ressemblance en leur vie, et sont morts en un même jour.

Partition. — C'est donc le dessein de notre exhortation que je divise en deux parties. Dans le premier point je vous ferai voir la ressemblance et le rapport qu'il y a dans la vie et dans la mort de ces deux grands apôtres, saint Jacques et saint Philippe, et la ferveur de leur zèle pour le service de Dieu ; dans le second, la tiédeur et lâcheté des chrétiens d'à présent dans ce même service, et les remèdes à cette langueur.

PREMIER POINT.

Dieu a conjoint le martyre de saint Jacques et saint Philippe, dont nous faisons la fête en ce même jour, et l'Eglise leur mémoire ce 1^{er} mai à raison de leur alliance spirituelle. Car nous pouvons dire que ces deux grands apôtres étaient, comme en la *Genèse*, Manassès et Ephraïm enfants de Joseph, que le bon patriarche Jacob bénit, et en croisant les bras mit Manassès à sa gauche.

1. Saint Philippe, qui était de Bethsaïda, du même lieu de saint Pierre et de saint André, avait étudié dans les livres de Moïse, et ainsi il connut facilement Notre-Seigneur aussitôt qu'il fut appelé, et le suivit continuellement ; voilà le beau droit d'aïnesse. Mais saint Jacques le Mineur puîné était

parent de Notre-Seigneur, de même âge, élevé avec lui, appelé frère de Jésus, parce qu'il lui ressemblait, et était sa parfaite image.

2. Saint Philippe avait une très-grande familiarité avec Notre-Seigneur, c'était à lui à qui l'on s'adressait pour l'aborder, il était comme son camérier, comme le maître de sa chambre, qui introduisait ceux qui lui voulaient parler, témoin Nathanaël. Notre-Seigneur lui parlait et conférait avec lui. Quand cette grande troupe de peuple le suivait, ce fut à lui à qui Jésus dit: *Unde enemus panes? « D'où prendrons-nous du pain pour nourrir tout ce monde? »* (Joan., VI, 5.) Saint Jacques a une apparition particulière du Fils de Dieu après sa résurrection, au dire de saint Paul: *Deinde visus est Jacobo* (I Cor., XV, 7); ce qui montre aussi l'estime qu'il en faisait. Il fut désigné évêque de Jérusalem par Notre-Seigneur, élu par saint Pierre, consacré par lui, qui avait pour assistants saint Jacques surnommé le Majeur, et saint Jean. Et c'est de là d'où on a tiré la forme de la consécration des évêques, par trois autres évêques, en l'an 34 de Notre-Seigneur. Il usait d'un vêtement blanc, marque de sa pureté; aussi a-t-il toujours été vierge. On l'appelait homme juste, et était en telle estime parmi les Juifs, qu'ils s'estimaient bienheureux de pouvoir seulement toucher le bord de sa robe, et avait seul le privilège d'entrer dans le *Sancta sanctorum*; il portait sur son chef une lame d'or, marque de son épiscopat; et c'est lui qui tout le premier a célébré en l'Eglise la messe solennellement, comme il se lit au sixième concile général. Saint Etienne lui servait de diacre, au rapport de saint Ignace, et sa liturgie est en grande estime dans l'Eglise, et fut alléguée par Proclus archevêque de Constantinople contre Nestorius au concile d'Ephèse, et au concile universel qu'ils appellent *in Trullo*.

3. En l'Evangile saint Philippe interroge Notre-Seigneur du mystère de la sainte Trinité: *Ostende nobis Patrem* (Joan., XIV, 8), et nous fait donner par Jésus-Christ l'intelligence de beaucoup de mystères: mais saint Jacques, en l'an 36 de notre salut, a écrit et nous a laissé une des plus excellentes Epîtres canoniques, où il a donné à l'Eglise d'admirables instructions de la liberté des enfants de Dieu, et de la foi, des bonnes œuvres, de la tentation, dont Dieu n'est point auteur, contre les hérétiques, de l'avarice d'un Simon, des sacrements de l'extrême-onction, de la confession auriculaire, etc.

Ce sont ces deux princes dont il est parlé au livre des Nombres, qui présentent un chariot au tabernacle du Fils de Dieu vivant: *Unum plastrum obtulere duo duces, et unum bovem singuli, obtuleruntque ea in conspectu tabernaculi* (Num., VII 3), pour marquer le sacrifice qu'ils ont présenté.

Ce sont ces deux Chérubins du tabernacle, dont le *Livre des Rois* fait mention, qui étendaient leurs ailes en telle sorte qu'ils tenaient

toute la largeur du temple, et qui étaient joints par le milieu: *In oraculo duo cherubim de lignis olivarum extendebant alas suas*, etc. (III Reg., VI, 23 seqq.) L'un de ces apôtres étendit les ailes de sa prédication jusqu'aux contrées et aux provinces les plus éloignées de la terre, l'autre dans le temple de Jérusalem pour lors le milieu et le centre de la religion.

Ce sont ces deux oliviers et ces deux flambeaux de l'Apocalypse (XI, 4), *duo olive et duo candelabra in conspectu Domini*, qui éclairent le monde par la lumière de leur doctrine et de leur bon exemple. Jamais saint Jacques ne but de vin ni de bière; il était tellement austère, qu'il priait presque continuellement prosterné contre terre, jusqu'à en avoir contracté un calus, c'est-à-dire une telle dureté de peau aux genoux, au coude et au front, qu'elle semblait la peau d'un chameau, à cause qu'il avait coutume de prier en cette posture, prosterné contre terre. Jamais il ne se fit oindre, ni ne fut aux bains comme les autres faisaient. La vie de ces apôtres était austère pour eux; mais toute remplie de cette huile de douceur et de miséricorde qui sort de ces deux oliviers. L'un et l'autre prie pour ses ennemis. Saint Philippe, étant attaché à une croix comme son bon Maître, y reçut le même traitement que Jésus-Christ avait reçu des Juifs; il y fut brocardé, moqué et injurié; cependant il les recommande à Dieu, prie et intercède pour eux. Et, comme on le voulait descendre de la croix où il avait été attaché, parce que, pendant qu'il y fut, il arriva un tel tremblement de terre que les maisons tombèrent, les édifices furent ruinés, et les abîmes s'ouvrant engloutirent ses bourreaux, il ne le voulut pas permettre non plus que saint André: *Ne permittas me separari a te*. Et saint Jacques prêchant dans le temple de Jérusalem, fut précipité du haut en bas, et néanmoins il prie pour ceux qui le jetèrent en mêmes termes que Notre-Seigneur: *Dimitte illis; nesciunt quid faciunt: « Seigneur, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »*

Enfin ce sont ces deux grands capitaines, Zabulon et Nephtali, *Obtulerunt animas suas morti* (Judic., V, 18), qui sont morts en même jour, quoique non pas en même année, car saint Philippe mourut en l'an 54, le 11^e du règne de Claude; et saint Jacques l'an 63, le 7^e de l'empire de Néron. Leurs corps ont été transférés ensemble, ont souffert le martyre pour même cause, et presque en la même manière; saint Philippe après avoir porté courageusement le saint nom de Dieu en l'Asie supérieure, en la Seythie, et en Phrygie. Etant en la ville de Hiérapolis, voyant qu'on y adorait un horrible serpent, même que l'on lui sacrifiait des hommes, il se mit en prière et fit tomber par terre cette idole de serpent, dont les prêtres et magistrats, indignés firent traiter saint Philippe très-cruellement, le firent fouetter, crucifier, lapider et assommer à coups de pierres. Saint Jacques fut pareillement lapidé par les

prêtres dans le temple de Jérusalem, et précipité du haut en bas; et, étant demi-mort de cette chute, il fut assommé avec un levier de foulon, pour n'avoir pas voulu descendre à la prière d'Ananus, le grand prêtre, qui le voulait faire prêcher contre la religion de Jésus-Christ. Mais au contraire, un jour de Pâques, il avait hautement prêché Jésus-Christ, et l'article du Symbole : *Sedet ad dexteram Patris, inde venturus est judicare vivos et mortuos*. Et dans la croyance qu'il avait parmi le peuple, il en convertit beaucoup à Notre-Seigneur par le moyen de son grand zèle.

De la déduction des parallèles, rapports et comparaisons de la vie et de la mort de ces deux grands saints que nous voyons avoir été conformes en tout dans un même zèle et dans une même ferveur de courage au service de Dieu, nous devons tirer deux résolutions : 1° éviter la tépidité, c'est-à-dire cette langueur au service de Dieu dans laquelle nous vivons, et en reconnaître les sources; 2° nous exciter à être fervents et courageux au service de Dieu à l'imitation de ces apôtres; c'est le fruit que nous devons tirer de leur vie.

DEUXIÈME POINT.

De cette exhortation, il faut avouer que la condition des tépides et des languissants au service de Dieu est bien misérable; car les remords de conscience qu'ils ont les empêchent de prendre les plaisirs dont jouissent les abandonnés, et sont dans cette crainte d'être vomis, suivant qu'il est porté dans l'*Apocalypse* (III, 6) : *Quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te exomere ex ore meo*. Car, comme dit saint Bernard, *Non spiritus et caro, ignis et tepiditas, in uno domicilio commorantur* : « L'esprit et la chair, le feu et l'eau ne peuvent pas demeurer en une même maison. » Et d'ailleurs ils sont privés de la consolation du Saint-Esprit qu'ont les fervents. Mais, pour vous donner connaissance de ce que c'est que cette tépidité, pour l'éviter, il faut voir quels sont ceux qui sont tenus pour tépides.

Ceux-là sont tenus pour tépides, qui ne veulent pas consentir aux péchés mortels, mais qui sont lâches au service de Dieu, qui le servent avec une certaine négligence et paresse, qui fait qu'ils demeurent toujours en même état; ils ne font pas grand compte des choses spirituelles, ils n'ont point de joie des actes vertueux, n'ont point de soin de s'avancer en la perfection, ne travaillent point à s'amender : ils ont souvent de belles spéculations et de belles pensées; mais ils n'en montrent aucun effet, ils ne voudraient pas se mortifier de la moindre chose, tout leur semble difficile et pénible, ils trouvent toujours des excuses frivoles pour s'exempter de faire le bien, sont inconstants et changeants dans leurs exercices, font des plaintes continuelles de la peine que l'on ressent et des difficultés qui se présentent; au lieu que les fervents et les courageux au service de Dieu ne trouvent rien de difficile, tout leur

semble aisé : *Omnia possum in eo qui me confortat* (*Philipp.*, IV, 13), *Superabundo gaudio in omni tribulatione*, dit saint Paul dans sa ferveur. (*II Cor.*, VII, 4.)

Les sources et les origines plus ordinaires de nos tépidités proviennent le plus souvent de ces quatre causes :

1. Du mauvais succès ou événement de quelque entreprise; la tristesse que l'on en a provient de l'amour-propre; les remèdes que l'on y peut apporter sont de penser que Dieu se charge des succès, et que nous n'en sommes pas responsables. Nos moyens ne sont pas si précieux comme ceux de ces deux grands apôtres, comme le sang du Fils de Dieu, ses prédications et ses miracles qui n'ont pas converti tout le monde et profité à tous. Ce mauvais succès est souvent une épreuve dont Dieu veut exercer ses saints, dont il veut purifier les cœurs, et, bien que nous ne devons pas présumer d'être dans un si heureux état, l'on peut faire comme les saints, avoir une parfaite soumission à la volonté de Dieu, et le considérer comme un Père qui connaît si bien le besoin et les humeurs de ses enfants, qu'il ne peut les mal conduire. Plus raisonnablement penser que c'est une punition qu'il nous envoie pour n'avoir pas bien usé des grâces que Dieu nous a données pour le servir, ou à notre égard, ou à l'égard du prochain, ou que nous avons cherché notre propre satisfaction. Il faut donc travailler à faire un meilleur usage des grâces, que nous n'avons fait par le passé.

2. La source de cette lâcheté vient encore de ce qu'on fait toutes ses actions par coutume; comme les prières ordinaires, la Messe, etc. On va à la communion à Pâques et aux fêtes solennelles, parce que c'est la coutume des chrétiens; on entend la prédication par coutume sans réflexion, etc. Et ce qui nous devrait mieux faire faire les choses par la répétition fréquente des actes, comme un écolier qui a plusieurs fois répété sa leçon la sait mieux, cette coutume produit en nous une habitude invétérée à mal faire, et nous met en danger de nous perdre, comme un pharisien habitué au bien se damne par l'orgueil, où un pauvre publicain se sauve. Pour remède, il faut penser que l'on donne un dégoût au Saint-Esprit, et que, plus on fait une action, mieux on doit la faire : il y a un compte plus exact à rendre, et on en est davantage responsable.

3. La détiante qu'on a de ses forces, est une troisième source de cette tépidité; on ne fait rien, parce qu'on a crainte de n'y pas réussir, et de ne pouvoir pas supporter ou la peine et l'application d'esprit, ou le travail et la mortification du corps. Le remède à cela est de nous persuader que de notre chef nous ne pouvons rien; mais qu'avec l'aide de Dieu toutes choses nous seront faciles : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Quoique je sois faible, je suis puissant, dit l'apôtre saint Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum*. (*II Cor.*, XI, 15.)

4. La dernière source de cette ténacité, est l'entreprise au-dessus de ses forces : on entreprend des choses sans consulter Dieu, le directeur, le confesseur, etc. L'on commence à tomber sous le fardeau, l'on se décourage, et l'on quitte tout. Il y a deux sortes de ferveurs : une de sang, qui est fausse, et laquelle produit la témérité. Il ne faut pas faire comme le soldat, qui va à l'occasion, par boutade, et puis s'enfuit ; si l'on a fait cette faute, il faut pourtant éviter le découragement ; car Dieu en saura toujours bien tirer votre salut et sa gloire. Quand on y est embarqué, il faut avoir une grande confiance en Dieu, en l'intercession des saints, lire la vie et les écrits des saints qui ont fait de hautes entreprises pour la gloire de Dieu, comme les lettres d'un saint François Xavier, et de saint François de Sales, etc.

Il y a une autre sorte de ferveur d'esprit, *spiritu ferventes* (Rom., XII, 11), qui provient de ce feu divin que Notre-Seigneur envoya sur ses apôtres : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut ardeat* (Luc., XII, 49), laquelle produit l'exercice de la charité : *Charitas patiens, benigna, non æmulator*, etc. (I Cor., XIII, 4), et nous fait imiter la ferveur des apôtres et de Notre-Seigneur même, lequel *exultavit ut gigas ad currendam viam* (Psal. XVIII, 6), s'est réjoui dans les souffrances, et a couru comme un géant, dit le Psalmiste, par les chemins de la tribulation, et qui, sur l'arbre de la croix, après avoir tant souffert, dit encore : *Sitio* (Joan., XIX, 28), pour nous instruire de la ferveur que nous devons avoir en son service : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur*. (Matth., V, 6) : « Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice, » qui désirent de s'avancer en la perfection de plus en plus, parce qu'ils seront remplis et rassasiés des délices de la gloire du paradis, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XX.

Pour la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

DE LA CONFIANCE EN DIEU.

Vado parare vobis locum. (Joan., XIV, 2.)

Après que Jésus fut ressuscité, après avoir accompli toutes les prophéties, satisfait à la justice de son Père pour nos péchés, donné la commission à ses apôtres d'aller prêcher l'Évangile par tout le monde, mis les affaires de notre salut en assurance, ayant béni ses disciples, il monte au ciel, pour nous y préparer nos demeures, si nous savons bien profiter de ses enseignements, de sa venue au monde, et du mérite de ses souffrances, *Vado parare vobis locum*. Il y va pour y travailler et coopérer à notre salut, par ses intercessions envers son Père. C'est ce que nous verrons plus en particulier, après que nous aurons imploré l'assistance du plus fidèle témoin de son ascension ; c'est la

très-sainte Vierge, nous servant des paroles de l'ange. *Ave Maria*.

Prélude 2. — Je remarque trois principales qualités de Notre-Seigneur en tant qu'homme : 1° de rédempteur, qu'il a eue en sa passion ; 2° de juge, qu'il réserve en la fin des siècles : *Omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est. Pater non judicat quemquam* (Joan., V, 22) ; 3° et maintenant d'avocat ou de grand prêtre en son ascension dans le ciel à la dextre du Père éternel où notre humanité est élevée au-dessus de tous les anges. C'est donc de cette dernière qualité que je vous entretiendrai aujourd'hui, au sujet de l'Ascension du Fils de Dieu ; et je vous en dirai trois choses.

Partition. — Au premier point, je vous ferai voir qu'il était nécessaire pour nous que Notre-Seigneur montât au ciel. Au deuxième, qu'il y est monté pour y prendre la qualité d'avocat, et y être notre intercesseur. Au troisième, ce que nous devons faire pour nous le rendre propice.

PREMIER POINT.

Ce n'est pas sans grande raison que saint Paul emploie le xv^e chapitre de sa I^{re} Épître aux Corinthiens à prouver le mystère de la résurrection, et qu'il l'ait prêchée et enseignée à Athènes, comme le fondement de la religion ; car qu'eût servi que Notre-Seigneur étant né pauvre, les rois des extrémités de la terre fussent venus l'adorer ; qu'il eût prêché : *Nunquam sic locutus est homo* (Joan., VII, 46), suivi des milliers de peuple voyant tant de miracles, qu'il eût ressuscité les morts, si lui-même fût demeuré dans le tombeau : bien que le soleil se fût éclipsé, que les monuments se fussent ouverts, et que toutes les créatures eussent témoigné le deuil de la mort de leur maître, on n'eût jamais cru en un Dieu mort non ressuscité. Il semble encore que ce n'était pas assez que Notre-Seigneur fût ressuscité, si avec cela il n'eût été vu visiblement monter dans le ciel : *Ascensio ergo Domini catholicæ fidei confirmatio fuit*, dit saint Augustin, (Serm. 40, in Octav. Ascens.) C'est pourquoi Simon le Magicien voulant autoriser sa méchante doctrine, et attirer à lui les peuples qu'il avait séduits, feignit devant tout le peuple de Rome de monter dans le ciel, et se fit élever dans les airs par les démons. Tout le monde était dans l'admiration et l'applaudissait ; mais saint Pierre n'eut pas sitôt fait sa prière, que les diables lâchant prise, ce misérable imposteur tomba en terre, se rompit les jambes, et tout confus confessa publiquement qu'il n'y avait qu'un seul vrai Dieu que Pierre prêchait, qui véritablement était monté au ciel de sa propre vertu, et grande quantité de peuple voyant ce miracle, se convertirent.

Aussi la croyance de ce mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur est un des principaux articles de notre foi : *Ascendit ad celos, sedet ad dexteram Patris omnipotentis*. Cette ascension visible a beaucoup confirmé les apôtres et les chrétiens. C'est

la toute notre espérance; parce que, dit saint Léon (Serm. 83, de *Ascens.*), *Ascensio Christi nostra est protectio, et quo præcessit gloria capitis, eo spes vocatur et corporis*: comme Jésus-Christ est le chef du corps mystique de l'Eglise, et que les chrétiens en sont les membres, et que tous ensemble ne font qu'un même corps, si donc le chef est glorieux, il aura soin que les membres le soient aussi.

Notre-Seigneur nous a encore montré le grand amour qu'il nous portait, étant monté dans le ciel, pour ménager plus avantageusement notre salut: *Vado parare vobis locum, expedit vobis ut ego vadam: si non abiero, Spiritus non veniet ad vos*: « Je m'en vas, dit-il à ses apôtres, vous préparer le lieu. — Il est expédient pour votre bien que je m'en aille au ciel; car si je ne m'en vas pas, le Saint-Esprit ne viendra point en vous. » (Joan., XVI, 7.) Il montra bien par la suite l'importance de son voyage, car après la venue du Saint-Esprit, l'Eglise et les fidèles ont eu leur confirmation, leur force et leur subsistance, et les apôtres ont beaucoup plus fait après l'Ascension du Fils de Dieu, que lorsqu'il était présent. Saint Pierre en convertit des trois mille et cinq mille: « *Majora horum faciet*: » *Si fides non deficeret, spes non fluctuaret, charitas non teperet.* (S. LEO.)

Nous avons une belle figure de ce mystère dans le *Livre des Rois*, en la personne du prophète Elie, qui fut enlevé dans un chariot de feu (comme le feu de l'amour du Fils de Dieu le faisait monter au ciel): Elisée le regarde sans cesse afin de le voir monter, lui succéder et recevoir sa bénédiction; il lui avait demandé son double esprit: *Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus.* (IV Reg., II, 9.) Et comme ils s'entretenaient par le chemin, un tourbillon de feu les sépare, Elisée le perd de vue, et crie: *Pater mi! pater mi!* « Ah! mon père, mon père (Ibid., 12) » il attrape le manteau de son maître avec lequel il fait tant de miracles, et Elie lui obtient son double esprit.

Ce divin Elie, le Sauveur du monde, veut monter au ciel pour notre bien; il en avertit ses apôtres, et leur demande comme Elie à Elisée: *Pete quid vis* (Ibid. 9): demandez ce que vous voudrez, je m'en vas à mon Père, et obtiendrai de lui un double esprit pour vous. Vous parlerez de plusieurs langues, vous ferez beaucoup de miracles, vous ressuscitez les morts, vous ferez parler les muets, etc. Et tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez. Je m'en vas vous préparer le lieu de votre habitation éternelle. Je m'en vas être votre intercesseur auprès de mon Père, votre avocat général, et pour prendre vos causes en main et en faire les miennes propres. Voilà l'avantage que nous tirons de l'Ascension du Fils de Dieu, de l'avoir pour protecteur et pour appui dans le ciel: c'est ce que nous allons voir dans notre

DEUXIÈME POINT.

On fait une question en théologie, savoir, si l'on doit prier Notre-Seigneur Jésus-Christ

d'intercéder et de prier son Père pour nous, parce que nous n'avons point d'exemple que personne l'ait prié en cette sorte.

Quand Notre-Seigneur est monté au ciel, n'a été comme Dieu, par sa propre vertu: *Ascendit non assumptus ab aliis*; il y a aussi élevé la nature humaine. Saint Augustin (ad *Dardanum*): *Carnis sue formæ et substantiæ immortalitatem dedit, naturam non abstulit*. Il a dépouillé seulement son humanité des conditions de la mortalité et des infirmités. *Infirmis in virtutem, mortalitas in immortalitatem, contumeliâ transivit in gloriam*, dit saint Léon. C'est pourquoi il semble qu'il n'y ait point de diminution de la grandeur et de la souveraineté du Fils de Dieu, de le prier de prier son Père éternel pour nous. Partant que l'on prie dans la vue de son humanité distincte, bien qu'unie à la divinité, ainsi que nous voyons que sainte Marthe semble avoir prié et fait cette distinction, comme il est rapporté en saint Jean, en la résurrection de Lazare: *Domine si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus; sed et nunc scio quia quæcunque poposceris a Deo, dabit tibi Deus* (Joan., XI, 22), c'est-à-dire, je vous prie, Seigneur, de demander à Dieu votre Père qu'il ressuscite mon frère, faisant distinction de la nature divine et de la nature humaine: *Jesus autem elevatis sursum oculis dixit: Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me; ego autem sciebam quod semper me audis*, etc.: « Jésus élevant ses yeux au ciel dit: Mon Père, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite de m'avoir exaucé (en tant qu'homme) (Ibid., 41), et c'est aussi en ce sens qu'on doit entendre ces paroles du même Evangéliste: *Pater major me est*: » *« Mon Père est plus grand que moi. »* (Joan., XIV, 28.) C'est ce qui fait dire aussi à saint Paul, que Jésus est entré comme précurseur (pour nous), étant fait Prêtre selon l'ordre de Melchisédech: *Car les lois humaines*, dit-il, *ordonnent pour prêtres les hommes infirmes, mais la loi divine ordonne le Fils qui est parfait à jamais*: « *Lex enim homines constituit sacerdotes infirmitatem habentes. Sermo autem jurisjurandi, qui post legem est, Filium in æternum perfectum.* (Hebr., VII, 28.) Et en l'Épître aux Romains, il dit que Jésus étant ressuscité, il est monté au ciel, et qu'il y est à la droite de son Père pour interpellé pour nous: » *« Qui resurrexit, est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis. »* (Rom., VIII, 34.) Il est entré au ciel pour comparaître pour nous devant la face de son Père: » *« Introivit in ipsum cælum ut appareat nunc vultui Dei pro nobis. »* (Hebr., IX, 24.) Nous avons un grande Prêtre en la maison de Dieu, adressons-nous donc à lui d'un bon cœur, et avec une entière foi: » *« Habentes Sacerdotem magnum super domum Dei, accedamus cum vero corde in plenitudine fidei. »* (Hebr., X, 21, 22.) Par lui nous avons tous deux en un esprit, accès vers son Père: » *« Per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem. »* (Ephes., II, 18.) C'est pourquoi nous avons, dit le même saint Paul, un seul médiateur entre Dieu

et les hommes, qui est Jésus Christ, Dieu et homme : « *Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.* » (I Tim., II, 5.) — Demeurant éternellement, et ayant la souveraine prêtrise, il peut opérer en tout temps notre salut, s'adressant par lui-même à son Père pour intercéder pour nous. Il nous fallait un tel Pontife qui fût saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, exalté et élevé par-dessus les cieux, qui n'eût point nécessité comme les prêtres, d'offrir tous les jours des sacrifices premièrement pour ses péchés, puis pour ceux de son peuple. (Hebr., VII, 24-27.) Offrons donc toujours par lui des sacrifices de louanges à Dieu. (Hebr., XIII, 15.) Nous avons, dit saint Jean, un avocat dans le ciel, qui est Jésus-Christ le Juste, qui plaide pour nous : « *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum Iustum.* » (I Joan., II, 1.)

Tout ainsi donc qu'en cette vie l'on s'adresse aux prêtres, aux médiateurs, aux favoris et aux avocats ; ainsi l'on peut dans la vue de l'humanité de Notre-Seigneur distincte et inférieure à la divinité, prier et s'adresser au Fils de Dieu, pour prier son Père pour nous.

Mais on demande encore, et on fait cette seconde question en théologie, savoir, si Notre-Seigneur Jésus-Christ en qualité d'avocat dans le ciel prie effectivement par une vraie prière, qui est le sentiment de saint Thomas, sur le texte formel d'avocat, et qui interpelle pour nous. Ou bien selon l'opinion de saint Grégoire de Nazianze et autres saints Pères, il représente seulement à Dieu son Père ses mérites, ses travaux, ses souffrances, ses plaies, et sa mort ; fondés sur ce que dit saint Paul, *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (Hebr., X, 14), et que toute puissance lui est donnée dans le ciel : *Datu est mihi omnis potestas in celo et in terra.* (Matth., XXVIII, 26.)

De quelque façon que ce soit, encore que Notre-Seigneur ne soit plus en état de mériter, il est certain qu'il fait dans le ciel l'office d'avocat et de grand prêtre négociant l'accomplissement de nos desirs, s'il est convenable à notre salut. Et ainsi voulant honorer en Notre-Seigneur cette qualité d'avocat qu'il a vers son Père éternel au jour de son Ascension, et en ressentir les grâces et les effets, il faut nous comporter à son égard par rapport et proportion comme un client, comme une partie se comporte à l'égard de son protecteur et de son avocat. C'est ce qui nous reste à voir.

TROISIÈME POINT.

Une homme qui choisit un avocat pour se défendre fait trois choses : 1° Il a une haute estime de la prud'homie, suffisance, et capacité de son avocat pour l'affaire dont il le veut charger, autrement il ne la lui donnerait pas, s'il n'était assuré qu'il la saura bien défendre. 2° Il a grande confiance en lui pour lui pouvoir tout déclarer ce qui fait contre lui, comme ce qui fait pour lui ; car

il le faut faire comme au médecin et au confesseur, et faute de le faire, on perd souvent l'affaire, on perd la vie, on perd son âme ; et c'est là le malheur de ceux qui retiennent des péchés en la confession. 3° On le reconnaît et on le récompense honorablement, et cette récompense est appelée par les lois *honorarium* ; ce n'est pas un salaire comme les autres ministres de la justice ; car cette profession est honorable, comme celle des juges, *Nec sibi detractum putet*, dit la loi, si quis *neglexerit jus sedendi et elegerit necessitatem standi*. C'est pourquoi saint Etienne le voit, *stantem*, comme patron et avocat qui l'encourage, ou nous le professons, *sedentem a dextris* comme juge. Nous devons donc aujourd'hui, 1. avoir une grande estime du Fils de Dieu, de sa protection dedans le ciel, et des choses de l'éternité. C'est l'esprit propre et particulier de cette fête : *Mente in cælestibus habitemus, ubi Christus est in dextera Dei sedens.* « *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.* » (Coloss., III, 1, 2.) Et l'Eglise ajoute : *Ibi nostra fixa sint corda, ubi vera sunt gaudia.* Comme au compas un des pieds est fixé au centre, et l'autre trace la circonférence ; ces deux pieds sont le spirituel et le temporel : avoir donc toujours la vue au ciel et ne faire que parcourir les choses de la terre : *Tanquam advenas et peregrinos.* (I Petr., II, 11.) *Cælum patria nostra est ; « festinamus ingredi in hanc requiem. »* (Hebr., IV, 10.) On semblerait bien d'un voyageur qui s'arrêterait partout et s'intéresserait comme s'il y voulait demeurer, ou d'un roi, qui, au lieu de s'avancer pour prendre possession d'un royaume, s'amuserait aux divertissements d'une hôtellerie.

Il faut être sur cette mer du monde comme les alcyons dans leurs nids : ils ne voient et considèrent rien que le ciel par la seule petite ouverture qui est en haut, tout le reste étant extrêmement bien clos et fermé. Ne point avoir d'affection aux intérêts du monde, aux honneurs, aux plaisirs, etc. Quoi ! se travailler, se débattre, s'impatienter, se quereller pour cela, hasarder son salut, quelle folie ! Ceux qui ont l'éternité dans le cœur, ne sauraient rien voir d'agréable dans le monde, et un chrétien à qui Dieu est tout, considère tout le monde comme un néant. Et voilà la première affection dont nous devons honorer l'Ascension de Notre-Seigneur.

2. Avoir grande confiance en Notre-Seigneur qui connaît tous nos besoins, nos nécessités, nos faiblesses : *Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum* (Psal. CII, 14.) Ne laissons pas de les lui représenter et particulièrement immédiatement après la communion ; car il estime beaucoup que nous lui ouvrons notre cœur, que pour son amour nous nous déclarions aux confesseurs, aux supérieurs, aux directeurs, comme l'on remarque en une partie, une parfaite ouverture de cœur et de tous les secrets à son avocat. On met le plus souvent sa confiance aux hommes, quoiqu'il soit dit : *Nolite confidere in principibus, aut in filiis hominum, in qui-*

bus non est salus (Psal. CLXV, 3), et on feint de la mettre en Dieu, etc.

3. Il faut enfin la reconnaissance digne d'un tel avocat, qui s'est voulu rendre lui-même la partie criminelle, prendre tous nos péchés avec notre nature, payer pour nous, combattre pour nous, vaincre et triompher aujourd'hui, et nous appliquer tous les jours les fruits de notre Rédemption : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* (Psal. CXV, 12.) Mais, me direz-vous, il n'y a rien en la terre qui soit digne de lui. David l'a bien reconnu, quand il disait : *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non egēs.* (Psal. XV, 2.) Il a demandé une seule chose de nous, il la demande, et la demandera jusqu'à la fin des siècles : *Diliges Dominum Deum tuum in totò corde, anima, mente, etc.* (Luc., X, 17), un cœur sans partage avec le monde. Notre-Seigneur ravit et emporta ceux des apôtres qui le suivirent sur le mont des Olives, jusqu'à ce que les anges furent obligés de les renvoyer en Jérusalem. Ce mystère est si affectif, qu'il est impossible qu'étant bien médité, il n'élève aussi nos cœurs, et n'excite beaucoup d'amour de Dieu.

Saint Bernardin de Sienne (Serm. sur l'Ascension) et après lui saint François de Sales (*De l'amour de Dieu*, liv. vii, c. 12) rapportent une histoire merveilleuse à ce sujet. Ils disent qu'un chevalier étant allé dans les saints lieux de la Palestine pour visiter tous les endroits que notre divin Sauveur avait honorés de sa présence étant sur la terre, il fut premièrement en Nazareth où il fut conçu, en Bethléem où il naquit, au Jourdain où il avait été baptisé, dans le désert où il fut tenté, sur la montagne du Thabor où il fut transfiguré; de là il passa le torrent de Cédron et fut au jardin de Gethsémani, puis en Jérusalem, par toutes les diverses maisons et lieux où Notre-Seigneur avait enduré, sur le mont Calvaire, au sépulchre, en Emmaüs, et revenant au mont des Olives où se fit le mystère de l'Ascension et voyant les sacrés vestiges des pieds du divin Sauveur, il les baisa mille et mille fois, et puis élevant ses mains et ses yeux au ciel : O Jésus ! dit-il, mon doux Jésus ! je ne sais plus où vous chercher sur la terre, accordez donc à mon cœur qu'il vous suive et s'en aille après vous là-haut; et disant ces paroles, il mourut, et son âme s'en alla trouver au ciel celui qu'elle n'avait su rencontrer sur la terre. Ses serviteurs surpris d'une mort si soudaine, courent au médecin, pour savoir la cause de cette mort. Le médecin lui ouvre le corps et trouve son cœur fendu en deux et au milieu ces mots écrits : *Jésus, mon amour !*

Que ce même amour soit donc, chères âmes, le nôtre en cette vie, et si on ne meurt d'amour, comme Notre-Dame, si pour l'amour, comme les martyrs, que ce soit tout en l'amour de Dieu. Si nous ne pouvons visiter les Saints Lieux de présence corporelle, comme ce digne chevalier, faisons-y un petit voyage spirituel avec la même affection le long du courant de l'année en la

solennité des fêtes : suivons Jésus en Nazareth par la pureté; en Bethléem, par l'humilité; dans le désert, par l'oraison, la retraite, et les austérités; au Thabor, par des désirs du paradis; au jardin des Olives, par la prière, et par une grande crainte et soin de notre salut; sur le Calvaire, par les douleurs, les afflictions, et par notre mort offerte à Dieu en sacrifice : nous participerons ainsi à la gloire de la Résurrection, de l'Ascension, et du triomphe de ce même Sauveur pour régner avec lui dans le ciel, qui est la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XXI.

Pour le jour de la dédicace de l'Eglise.

DU RESPECT DU AUX ÉGLISES.

Hodie salus domui huic facta est. (Luc., XIX, 9.)

Prélude. — Ces paroles sont tirées de l'Evangile de ce jour, et ne sont que par appropriation : parce que tout de même que Notre-Seigneur ayant fait l'honneur à ce pauvre publicain Zachée d'aller en sa maison, le salut lui fut donné et à toute sa famille : ainsi Notre-Seigneur ayant une fois pris ce lieu pour y demeurer et y habiter plus particulièrement, il y confère le salut, la grâce et la sanctification, à ceux qui s'y trouvent et qui y viennent avec le respect et la dévotion qui y est requise, etc.

Une autre pensée me vient encore en l'esprit, pourquoi en la fête de la Dédicace on propose la conversion d'un Publicain et d'un pécheur ; c'est pour nous apprendre que la fin de cette solennité doit être notre conversion, et une parfaite dédicace de notre âme à Dieu. Et pour cela je me suis proposé de parler aujourd'hui de la Dédicace de ce temple matériel, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1° Ce que c'est ; 2° l'honneur que l'on doit aux églises qui sont dédiées et consacrées ; 3° les moyens de s'y bien comporter. Et à la huitaine de l'Octave, nous parlerons de la dédicace spirituelle de nos âmes pour les rendre dignes temples du Saint-Esprit. Nous avons besoin de son assistance, demandons-la-lui par l'intercession de Celle qui a été ce vrai temple : *Templum Domini, Sacrum Spiritus sancti*, la saluant du salut de l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

C'est un sujet, ce me semble, d'un grand étonnement et d'admiration tout ensemble de la bonté de Dieu, que lui, qui est partout par son essence, présence, et puissance, qui remplit tout, et qui habite, comme parle l'Ecriture, *cette lumière inaccessible* : « *Lucem inhabitat inaccessibilem* (1 Tim., VI, 16). » ait daigné et voulu choisir ici-bas entre nous autres pauvres mortels certains lieux pour lui servir de demeure particulière, à dessein de nous faire plus de bien et nous donner plus de grâces, etc. *Tu Domine universorum, qui nullam habes indigentiam, voluisti templum*

tuum fieri in nobis. (II Mach., XIV, 35.) C'est une vérité reconnue même par les païens, par les infidèles, par les idolâtres, et en un mot par toutes les nations, comme le remarque Plutarque dès son temps, qu'il dit qu'ils est bien trouvé des villes sans rois, sans écoles, sans médecins, sans munitions, etc., mais non point sans temples et sans autels. Car comme nous le remarquons dans les histoires, il n'y a eu aucune nation, si barbare fût-elle, qui n'ait adoré quelque divinité, aussi n'ont-ils jamais manqué de lui dédier et consacrer quelque lieu particulier, qu'ils ont appelé de ce nom de temple.

Or la pratique entre les fidèles a toujours été de dédier et consacrer au Dieu vivant des temples et des autels. En la loi de nature nous voyons que Jacob ayant eu en vision cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel, il dédia et consacra cette place à Dieu, et dressa une espèce d'autel de la pierre où il avait reposé, et versa de l'huile dessus en sacrifice et action de grâces : *Mane surgens Jacob erigebat lapide in titulum, fundens oleum desuper*, etc. (Gen., XXII, 18.) Salomon ne dédia-t-il pas ce superbe temple que son père David lui avait laissé à parachever comme au plus sage de tous les hommes ? parce que, disait-il, cet ouvrage n'est pas préparé pour la demeure des hommes, mais pour l'habitation de Dieu : *Opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo*, etc. (I Paral., XXXIX, 1) Et en la dédicace de ce temple (chose même qui serait difficile à croire si l'Ecriture ne le disait (II Paral., VII, 1) il sacrifia jusqu'à vingt-deux mille bœufs et six-vingt mille montons, et fit une fête très-solennelle qui se renouvelait tous les ans, pendant une huitaine toute entière, que tout le peuple et tout le monde allait au temple faire ses dévotions, et solenniser cette fête, comme nous lisons dans le Nouveau Testament que Notre Seigneur y a été plusieurs fois la solenniser, *Facta sunt Encenia*. (Joan., X, 22.)

Voilà donc ce que nous appelons la fête de la Dédicace, cette mémoire solennelle qui se fait tous les ans du jour que le temple ou l'église a été dédiée à Dieu, consacrée à son saint nom, tirée de l'usage profane et destinée, avec certaines cérémonies, à l'usage et service de Dieu.

Nous appelons indifféremment ce lieu, dédié à Dieu, temple, église, basilique ou oratoire.

1. *Temple*, parce que l'on y sacrifie sur l'autel.

2. *Eglise*, parce que c'est le lieu où les fidèles s'assemblent pour faire des actes de religion : *Deus qui glorificatur in concilio sanctorum*, etc. (Psal., LXXXVIII, 8.)

3. *Basilique*, on mémoire des martyrs, parce que les corps des saints martyrs y reposent ou leurs saintes reliques (et on ne dédie point aussi d'église ni d'autel qu'il n'y ait des reliques des martyrs), et cela vient de ce qu'en la primitive Eglise on disait la messe et on sacrifiait sur leurs

tombeaux ; c'était même la façon ancienne de canoniser un saint, que de dresser un autel et célébrer sur son corps. On nommait les temples ou églises du nom des saints martyrs dont les reliques y reposaient, ou en l'honneur desquels le temple était dédié, comme *Basilica sanctorum Petri et Pauli*, etc. Ce n'est pas que les églises et les temples aient jamais été dédiés ni à saint Pierre ni à saint Paul, etc., mais à Dieu seul sous l'invocation des saints. Parce que la dédicace et consécration d'un temple ou d'église est la reconnaissance la plus parfaite de la souveraineté de Dieu, et laquelle n'appartient à autre qu'à lui. C'est pourquoi en l'Ecriture on appelle l'église *domus Dei, porta cæli*, etc. (Gen., XXVIII, 17) ; c'est la demeure de Dieu, comme nous avons déjà dit. Et ce qui faisait écrier saint Jean ravi dans la contemplation de nos églises : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus*, etc. (Apoc., XXI, 3.)

4. On l'appelle *oratoire*, du mot latin *oratorium*, parce que tout le peuple prie ensemble, comme étant une maison d'oraison : *Domus mea, domus orationis*, dit le Fils de Dieu même. (Matth., XII, 13.)

Or donc, si c'est la maison de Dieu, qu'il y habite particulièrement, qu'il y soit d'une présence encore plus honorable pour nous ; que son humanité sacrée repose sur nos autels avec sa divinité, et par conséquent environnée d'un million d'anges, *millia millium assistebant ei* (Dan., VII, 10), que les reliques des martyrs, ces corps qui doivent être un jour si glorieux, y reposent, etc. : quel respect et quelle révérence ne devons-nous pas à ce lieu ? *O quam terribilis est locus iste ! etc. O quam metuendus !* (Gen., XXVIII, 17.) Oh ! que ce lieu est terrible pour ceux qui le profanent ! oh ! qu'il est à craindre et à appréhender si l'on ne s'y comporte comme il faut ! oh ! quelle punition et quelle vengeance Dieu n'exercera-t-il pas contre les violateurs de son temple ! Que ne fera-t-il pas à ceux qui ont assez d'effronterie de l'aller attaquer jusque dans sa maison : nous l'allons voir en notre

DEUXIÈME POINT.

Par les exemples et les punitions exemplaires qu'il en a tirées sur ceux qui n'ont pas eu de vénération, on qui ont déshonoré même les ornements ou choses servant au temple, etc.

Quand Dieu voulut punir notre premier père, il envoya un ange ; pour Sodome, le feu du ciel ; au temps de Noé, le déluge ; pour les vieillards de Susanne, Daniel ; mais pour la profanation du temple, Notre-Seigneur y vient en personne ; il prend lui-même le fouet en main et en chasse tous les profanateurs qu'il y rencontre. Non-seulement il châtie ceux qui profanent son temple, mais encore tous ceux qui ont osé entreprendre sur les biens ou les choses servant au temple, n'en sont pas demeurés impunis. Nous lisons au II^e Livre des Machabées, chap. III, qu'Héliodore, l'intendant

des finances de Séleucus, roi d'Asie, étant envoyé en Jérusalem pour apporter tous les trésors et deniers qui y étaient en dépôt, étant entré dans la trésorerie, il parut un homme terrible à voir, richement vêtu, dont les armures étaient d'or, monté sur un coursier paré à l'avantage, lequel regimbait des pieds de devant contre le misérable Héliodore, comme le voulant fouler aux pieds. En même temps parurent à ses côtés deux jeunes hommes, beaux à merveille, qui empoignèrent ce pauvre intendant et le fouettèrent d'une telle manière qu'on le tenait pour mort; après cela ils le mettent dans une chaise et le portent dehors; et celui qui, une heure auparavant, était entré avec une nombreuse suite d'estaffiers, est mis dehors sans aucune assistance. Le roi Balthasar ayant enlevé les vaisseaux sacrés de ce temple et les faisant servir sur sa table en usages profanes, il voit en même temps une main qui écrit sur la muraille l'arrêt de sa mort. Aussi remarquons-nous que la plupart des malheurs qui sont arrivés dans les États, les royaumes et les républiques, sont venus de la profanation des temples. Et Socrate l'historien dit que cette profanation est un des signes de l'ire et de la colère de Dieu sur les hommes.

Or si Dieu a exercé ces punitions pour la profanation du temple de l'ancienne loi, où il n'y avait que des figures de ce que nous avons aujourd'hui, quelle doit être la punition de ceux qui abusent de la sainteté de nos églises, que le grand saint Denys dit (*Hierarch. eccles.*, cap. 5, part. 1) tenir le milieu entre la Jérusalem céleste et cette ancienne Jérusalem : *Ecclesiam nostram mediam esse inter Synagogam et supremam Jerusalem, ac propterea utriusque participem*. Il ne nous manque que la vue de Dieu qui est caché en cette sainte Jérusalem; car pour sa réelle présence nous en sommes assurés. Et saint Thomas dit que Dieu est partout, mais en diverses manières. Dans le paradis, *in felicitate*, en sa gloire et en sa splendeur, qui fait la félicité des bienheureux; au Saint-Sacrement *in veritate*, réellement et effectivement; dans les enfers *in justitia*, par sa justice; mais en l'Eglise il y est, *tantum Dominus*, comme Seigneur. Les Constitutions et juridictions ecclésiastiques le démontrent, et en la Messe on dit *Dominus vobiscum*, c'est-à-dire *Le Seigneur ici présent soit avec vous*. Il y est non-seulement comme Seigneur, mais encore *tantum Pater*, comme Père pour être prié. *Si Dominus, ubi timor? si Pater, ubi honor?* (*Malach.*, I, 6.) Ah! donc, dit le Fils de Dieu, si je suis votre Seigneur, où est la crainte et le service que vous me devez? Et si je suis votre père, où est l'obéissance que vous me portez? C'est la plainte qu'il faisait par son prophète : *Quid est, quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? « D'où vient que mon bien-aimé a fait tant de péchés en ma maison? »* (*Jerem.*, XI, 15.) *Vulpes foveas habent, et volucres coli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput*

reclinat. (*Matth.*, VIII, 20.) Si Dieu n'est pas respecté dans les rues, dans les marchés, dans les campagnes, etc., qu'il y soit outragé et méprisé : pour le moins que l'on épargne sa maison; que l'on ne le maltraite pas jusqu'en son palais, dans son trône et au milieu de ses gardes. En effet (N) ces sortes de gens, ces méchants chrétiens qui font des églises des marchés publics, des lieux d'assignations et de rendez-vous pour des commerces infâmes, sont pires que les Juifs qui maltraitèrent Notre-Seigneur en sa passion; car au moins s'ils ne l'ont pas épargné dans le jardin des Olives, chez Caïphe, Pilate, Hérode et au Calvaire, ils ont toujours respecté son temple, ils ne lui ont fait aucun outrage en ce saint lieu, ils y ont respecté sa parole, obéi à sa correction et s'y sont soumis, etc. Mais, me direz-vous, que faut-il donc faire pour honorer les églises? C'est ce que je vais vous apprendre.

TROISIÈME POINT.

Les fruits et profits que vous devez remporter de la solennité de cette Dédicace, c'est de faire une bonne et ferme résolution de porter grand honneur et respect aux églises.

1. Quand on passe devant, se découvrir pour les hommes, et les femmes faire la révérence avec un acte d'adoration, disant : *Mon Dieu, je vous adore de tout mon cœur*. C'était la pratique de saint Louis.

2. Quand on entre dedans l'église, se nettoyer de tous péchés, *Domum enim tuam decet sanctitudo*, etc. (*Psal.*, VI, 5). (C'est la pratique même des Turcs entrant en leurs mosquées : le prêtre même y entre pieds nus, après avoir jeûné et fait une longue préparation.) Ce nettoielement ne consiste pas à se laver les mains ou la face, mais à former un acte de contrition en prenant de l'eau bénite, disant de tout son cœur : *J'ai regret, mon Dieu, de vous avoir offensé*, etc.

3. Y étant entré, se prosterner humblement devant le Saint-Sacrement, faisant l'acte d'adoration : *Veri adoratores adorabunt in spiritu et veritate* : « Les vrais adorateurs adorent Dieu en esprit et en vérité » (*Joan.*, IV, 23), « c'est-à-dire avec attention à sa présence; et non pas faire comme quelques-uns qui s'assieront devant que de se mettre à genoux, ou qui demeureront debout parlant à d'autres, en regardant de côté et d'autre, etc. En vérité, voudrait-on paraître en la présence du roi pour lui aller demander quelque grâce, même seulement pour le voir en sa maison, avec les postures indécentes que ceux qui se disent chrétiens paraissent dans les églises! etc. Cependant quelle comparaison d'un roi à un Dieu, et d'un palais à une église, etc. Il faut quand on passe devant le maître autel, ou le lieu où repose le Saint-Sacrement, faire la révérence ou s'agenouiller. C'était la coutume du roi David : *Ego autem in multitudine misericordie introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo*, etc. (*Psal.* V,

8, 9.) L'empereur Théodose portait un si grand respect aux églises, qu'il n'entrât jamais dans le chœur, que pour aller à l'offrande, puis se retirait en la nef. La mère de saint Grégoire de Nazianze ne tournait jamais le dos à l'autel.

4. S'abstenir de causer, de rire, de murmurer, de parler haut, etc., mais se tenir au contraire dans une posture humble, modeste, les yeux baissés et fermés à tous les objets extérieurs, pour les avoir seulement arrêtés sur le Saint Sacrement, ou sur le crucifix. La femme de Tygrane n'avait jeté les yeux que sur son mari, bien qu'elle fût dans le palais de Cyrus et au milieu de toute la cour de ce prince, parce qu'il voulait mourir pour sa délivrance, si ce roi l'eût souhaité. Ainsi, chères âmes, vous ne devez avoir des yeux en l'Eglise, que pour les arrêter sur votre époux Jésus-Christ crucifié, qui non-seulement a voulu exposer sa vie pour vous racheter; mais qui est mort effectivement, et a enduré des fatigues, des peines et des tourments inconcevables pour vous délivrer de la captivité, non pas d'un Cyrus; mais du démon votre plus cruel ennemi; non pas encore de la captivité d'un an, ni de deux, mais vous a délivrés des tourments éternels par ses souffrances, etc. Saint Ambroise en son livre *Des vierges* rapporte l'histoire d'un page d'Alexandre qui aimait mieux se laisser brûler la main que de jeter le flambeau qui le brûlait, de peur d'interrompre et de troubler le sacrifice. Ah! (N) que ce païen confondra un jour de chrétiens et de chrétiennes, qui bien loin de vouloir rien souffrir et endurer de peur d'interrompre le sacrifice, eux-mêmes troublent le service de l'Eglise par leur babil, leurs postures indévotées, leurs regards, et même occupent indifféremment la place des ministres du saint autel, et les empêchent fort souvent de faire leurs fonctions, etc. C'est de quoi saint Basile se plaignait de son temps. Hommes misérables, disait-il, quand vous êtes à l'église, il semble que vous riez à Dieu; vous changez la maison d'oraison, en un lieu d'assemblée et de nouvelles, etc. *Adeo ut simul ridentes, domum orationis vertant in locum effusissimæ loquacitatis; vide ne cum hinc emigraris loco mercedis recipiendæ pro divinis laudibus, una cum iis qui nomen Dei exsecrantur, etc., condemneris.* Ces caqueteurs et ces donneurs de rendez-vous dans les églises, sont pires que ceux qui venaient dans le temple que Notre-Seigneur chassa avec tant de zèle, car encore travaillaient-ils pour la commodité du sacrifice, etc. Il faut donc si vous avez quelques affaires à traiter ou à parler, sortir hors de l'église, etc.

5. Faire la correction fraternelle, avertir doucement et secrètement ceux qui causent et font insolence. Si vous avez peine à les reprendre, faites provision des petits billets. Je saint Jean Chrysostome contre ceux qui se comportent irrévéremment dans les églises, et leur en donnez. Surtout donnez-leur bon exemple, et priez même Dieu pour leur

amendement. Nous lisons dans saint Ambroise (*De virg.*, lib. III), qu'un prêtre fit taire des grenouilles qui l'interrompaient au service divin. Et en la Maison du Paradis un saint évêque fit la même chose, et en ce lieu elles n'ont jamais crié depuis, elles sont muettes; pour montrer que les bêtes même respectent et obéissent à la voix du prélat ou du prêtre parlant pour le respect de l'église, et les hommes n'en tiendront compte, etc.

6. Aimer l'ornement de la maison de Dieu, la tenir nette, contribuer pour sa décoration, ses ornements, etc. Car c'est une des choses dont David se vantait, et sur qui il faisait plus de fondement pour obtenir la vie éternelle : « *Domine, disait-il, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis tuæ,* etc. (*Psal. XXV, 8*) Et l'empereur Constantin ne dédaignait pas de travailler comme un manœuvre à la construction du temple de Saint-Pierre et de Saint-Paul, tenant le pied et la mesure en main, et la hotte sur le dos, il porta jusqu'à douze hottées de terre. Que si vous honorez, comme il faut, l'église et le temple de Dieu, que vous vous y comportiez avec respect dans ces petites pratiques faciles, vous serez reçus quelque jour dans le temple de la gloire et dans ces tabernacles éternels, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXII.

Pour l'Octave de la Dédicace.

DE LA DEDICACE SPIRITUELLE DE NOS AMES.

Hodie in domo tua oportet me manere. (*Luc., XIX, 5.*)

Prélude. — Ces paroles sont encore entendues, à la lettre, de la maison matérielle de ce pauvre publicain Zachée; mais elles s'entendent aussi spirituellement de la demeure que Notre-Seigneur voulait faire en son âme par le moyen de sa sainte conversion; et vous le devez aussi qui m'écoutez, les entendre et recevoir comme une amoureuse semence du même Fils de Dieu qui veut habiter en vos âmes comme en son temple, par le moyen de la dédicace spirituelle que nous nous sommes proposé de faire aujourd'hui en suite de la mémoire et solennité de la Dédicace de ce temple matériel. Et pour y parvenir je me propose deux choses :

Partition. — La première de parler des rapports qu'il y a entre nos âmes et les églises, entre la dédicace du temple matériel, et celle du temple spirituel. La seconde, des moyens de faire heureusement cette dédicace. Demandons-en la grâce au Saint-Esprit, par l'intercession de Celle qui lui dédia le temple spirituel de son âme pour y faire sa demeure, lorsque l'ange lui en porta la première nouvelle disant, *Ave Maria.*

PREMIER POINT.

Auparavant que nous entrons plus avant dans les rapports qu'il y a entre nos églises

et nos Autels, je pense qu'il est à propos que vous sachiez ce que nous appelons proprement temple ou église.

On appelle Eglise la congrégation; on l'assemblée de tous les fidèles baptisés, bons et mauvais, laquelle nous est figurée en cette parabole, rapportée par saint Matthieu (chap. XIII), de la nasse et du filet jeté en la mer, qui a pris et amené toutes sortes de poissons.

On appelle aussi plus particulièrement l'Eglise, la congrégation ou l'assemblée des bonnes âmes que notre Dieu appelle amoureusement dans le *Cantique* (II, 10), *Columba mea, formosa mea, sine macula, sine ruga*, etc., c'est-à-dire, interprète saint Jérôme, sans tache du péché et sans vice d'erreurs.

En troisième lieu nous appelons temple ou église le lieu et l'édifice matériel où les fidèles s'assemblent pour honorer Dieu, le prier publiquement, et faire les autres fonctions de la religion, que nous disions, il y a huit jours, que l'Ecriture appelait la maison de Dieu, *domus Dei, domus orationis*, etc. (*Matth.*, XXI, 13.) C'est le lieu que la Divinité s'est réservé de tout l'univers, pour y faire sa demeure plus particulière, comme son domaine, et pour y établir le trône de sa miséricorde : *Adeamus ergo in fiducia ad thronum misericordiae ejus* (*Hebr.*, IV, 16) : *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam de medio templi tui* (*Psal.* XLVII, 10).

Ce temple matériel signifie aussi et nous représente le mystère le plus auguste de notre religion, c'est à savoir, l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge Marie sa Mère, où il a fait cette belle alliance avec la nature humaine, comme nous le trouvons marqué en plusieurs endroits du Vieil et du Nouveau Testament. Mais après que Notre-Seigneur l'a dit lui-même de sa propre bouche, il n'en faut point douter. Car parlant de sa Passion, il disait : *Destruam hoc templum et in tribus diebus reedificabo illud, loquens de templo corporis sui* : « Je détruirai ce temple, et dans trois jours je le réédifierai : ce qu'il entendait de son corps, dit l'Ecriture. (*Joan.*, II, 20, 21.)

Mais enfin, ce qui fait davantage à mon sujet, c'est que le temple et l'église matérielle signifie et nous représente l'habitation spirituelle que Dieu fait en nos âmes; c'est l'alliance de la Divinité avec l'âme fidèle : *Nescitis*, dit saint Paul, *quoniam corpora vestra sunt templa Spiritus sancti* : « Hé quoi ! ne savez-vous pas que vos âmes sont les temples du Saint-Esprit ? » etc. (*I Cor.*, VI, 15.) Mais comment se fait cela ? saint Augustin nous l'apprend : *Vivis*, dit ce Père, *si credis; si autem credis, efficeris templum Dei sanctum quod estis vos*. « Vous vivrez, si vous croyez; et en croyant vous édifierez le saint temple de Dieu en vous; » suivant ce que dit saint Paul que vous êtes les temples de Dieu : *sed fides quæ per charitatem operatur* (*Galat.*, V, 6); mais par la foi et les bonnes œuvres que nous opérons. Et le même saint Augustin au serm. 152, *Du temps*, dit ces

belles paroles : *Quotiescunque, fratres charissimi, altaris vel templi festivitatem colimus, si fideliter ac diligenter attendamus, et sancte ac juste vivamus, quidquid in templis manufactis agitur, totum in nobis spiritaliter adificatione completur* : « Sachez, mes frères bien-aimés, que toutes et quantes fois que nous honorons la solennité des temples ou des autels, si nous y prêtons fidèlement et diligemment attention, et que nous y vivions saintement et justement, toutes les grâces extérieures qui se confèrent à ces temples et à ces églises, entreront spirituellement en nos âmes, » etc. Car tout de même que les églises sont bâties pour appartenir au domaine plus particulier de Dieu, comme nous avons dit; ainsi si nous considérons la fin pour laquelle l'homme a été créé, nous trouverons que c'est pour connaître et aimer Dieu, ne reconnaître autre que lui, et en un mot lui appartenir entièrement.

2. Tout de même que nous voyons et sommes assurés que la divinité et l'humanité sacrée de Notre-Seigneur repose sur nos autels et habite le temple; ainsi notre Dieu habite spirituellement en une âme par la grâce pour la régir, la conduire, l'illuminer, se plaire en elle, etc., comme en son temple spirituel, suivant la doctrine de saint Paul; et il y habite encore réellement et véritablement quand nous communions, et qu'actuellement nous recevons la sainte Eucharistie.

3. Tout de même que nous avons remarqué, que de tout l'univers, Dieu ne s'est attribué que les lieux consacrés en son honneur, ainsi de toutes les créatures, Dieu n'a choisi que l'homme pour son temple, et son cœur pour le sanctuaire.

Enfin tout de même que vous voyez qu'en consacrant les églises, on leur donne le nom de quelque saint sous l'invocation et les prières duquel se fait la dédicace et la consécration à Dieu; ne voyons-nous pas aussi que la première chose que l'on fait en un chrétien, c'est de faire cette dédicace spirituelle, de lui donner un patron, et le nom de quelque saint, et cela au sacrement de baptême qui est notre vraie dédicace au service de Dieu, et pour être son saint temple ?

Et comme vous voyez que chaque année on renouvel'e cette fête et cette solennité de la mémoire de la Dedicace qui n'est que du temple matériel, figure de ce temple spirituel qui est notre âme, je désirerais aussi que les chrétiens voulussent tous les ans faire une fête particulière de leur dédicace spirituelle au jour anniversaire de leur baptême, comme faisaient les anciens chrétiens qui choisissaient le jour anniversaire du baptême de Notre-Seigneur, au quel jour, dit saint Grégoire de Nazianze, ils renouvelaient leur profession de foi, et les protestations qui se font en ce sacrement. Je voudrais donc, encore un coup, que tous les chrétiens qui m'entendent, fissent une fois l'année l'anniversaire de leur baptême, au jour

même qu'ils ont été baptisés, ou s'ils ne s'en souviennent pas, de choisir quelque fête solennelle pour cela, ou plus à propos le jour de la Dédicace de l'église de leur paroisse, pour renouveler la dédicace de leur âme, pour cela faire en ce jour une bonne confession et sainte communion, s'examiner si l'on a été fidèle à garder ce que l'on a promis au baptême, de renoncer au monde, au diable, et à ses pompes, à la chair et à ses plaisirs, etc. Examiner si l'on sait les choses nécessaires au salut; renouveler et faire sa profession de foi de vouloir vivre et mourir en la foi chrétienne catholique, apostolique et romaine. Se proposer son avancement spirituel, le combat des vices où nous avons plus d'inclination, et la pratique des vertus qui nous sont plus nécessaires.

Voilà (N) les moyens de faire et renouveler sa dédicace spirituelle. Voilà le moyen d'être très-parfait. Et j'ose dire que cette pratique est la plus agréable à Dieu, la plus éprouvable au diable, et la plus utile pour vous-mêmes, et pour assurer votre salut. Mais pour la bien faire, il vous en faut enseigner la manière; c'est ce que je vous ai promis.

DEUXIÈME POINT.

Nous lisons au 1^{er} Livre des Machabées, chap. IV, que les Juifs voulant purifier le temple du Seigneur, qui avait été pollué et profané par les gentils, ils en ôtèrent premièrement toutes les idoles et les simulacres des faux dieux, le purgèrent et nettochèrent de tout ce qu'il y avait de profane et de souillé, avant de le consacrer au culte et au service du vrai Dieu. Nous voyons encore tous les jours que l'on réconcilie les églises qui ont été polluées par l'effusion du sang humain ou par une action déshonnête, ou par la réception du corps d'un hérétique ou excommunié ou en quelque autre façon : au baptême même avant que de le confesser, on fait les exorcismes pour faire quitter la place au diable, et y mettre la grâce. Ainsi donc la première chose que doit faire un chrétien qui veut consacrer son âme au service de Dieu et en faire son temple et sa demeure, doit la nettoyer de tout péché. Il faut que celui qui a pollué ce temple par mille impuretés, qui en a fait, comme dit saint Paul, *membra meretricis* (II Cor., VI, 13), qui n'a pas possédé *vas suum in sanctificatione* (I Thess., IV, 4), son vaisseau en sanctification; qui l'a souillé par le désir de l'effusion du sang humain par vengeance, etc. : il faut, dis-je, qu'il le lave avec les larmes de la pénitence, par une bonne et sincère confession. Je vous en ai dit autrefois les conditions. Il faut de plus chasser de son cœur toutes les idoles : 1^o l'idole de l'avarice, c'est-à-dire le désir excessif de posséder du bien à tort ou à droit; 2^o l'idole de la volupté, des plaisirs infâmes, etc.; 3^o l'idole de la complaisance, de la médisance, etc. Après avoir banni le péché de notre âme,

La deuxième chose qu'il faut faire, c'est d'y rétablir Dieu, par la réception de la

sainte Eucharistie, le remettre en son trône et son sanctuaire qui est notre cœur; mais il faut le nettoyer de temps en temps, comme vous voyez que l'on fait les églises, etc.

Enfin la troisième et dernière chose à quoi vous devez faire attention, c'est à cette comparaison que donne saint Augustin (serm. 236 *Du temps*), en un de ses sermons sur ce sujet : « Tout ainsi, dit ce Père, que la voûte des églises ne peut subsister longtemps si les pierres et le bois ne sont bien joints ensemble; comme vous ne voudriez pas vous hasarder d'entrer en une église délabrée, qui menace de ruine; ne pensez pas aussi, continue-t-il, que Dieu entre et fasse séjour en vous comme en son temple, si vous n'êtes parfaitement unis tout ensemble par le lien de la paix et de l'amitié. Ne vous y trompez pas, Dieu ne peut habiter en une âme pleine de rancune, de haine et de péchés. » *Comment*, dit saint Paul, *voulez-vous joindre la justice avec l'iniquité? Quel rapport a la lumière avec les ténèbres? « Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate, aut quæ societas lucis ad tenebras? »* (II Cor., VI, 14.) Vous voulez partager votre cœur, en donner une partie à Dieu, l'autre au monde, aux belles compagnies, aux divertissements, aux bals, à la comédie, etc. *Quæ conventio Christi ad Belial? aut quæ pars fidelis cum infideli? (Ibid., 15.)* C'est vouloir servir Dieu et le diable en même temps, mettre Jésus et Bélial sur un même autel. Quel accord ont-ils ensemble? ils l'ont des maximes tout à fait opposées et vous voulez joindre deux choses si dissemblables; qu'avez-vous à démêler avec les impies? Quelle convenance y a-t-il du temple de Dieu à celui des idoles? *Qui consensus templo Dei cum idolis? vos enim estis templum Dei vivi, sicut dixit Deus: Quoniam inhabitabo in illis; et inambulabo inter eos, et ero illorum Deus, et ipsi erunt mihi populus : « Vous êtes les temples du Dieu vivant; c'est lui-même qui le dit : J'habiterai avec eux, je marcherai au milieu d'eux, pour les garder et les défendre; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » (Ibid., 16.)* Pourvu qu'ils se séparent, remarquez bien cela, de la compagnie des méchants, des impies, et qu'ils ne touchent rien de souillé, d'impur, etc. *Propter quod exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeris. (Ibid., 17.)* Mais quel bien et quels avantages en retirez-vous? le voici; c'est Dieu tout-puissant qui le promet lui-même et qui engage sa parole : *Ego recipiam vos, et ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios et filias, dicit Dominus omnipotens. (Ibid., 18.)* Vous serez ses enfants, et il sera votre Père, il habitera en vous par grâce en cette vie comme dans son temple, et dans le ciel par gloire où vous serez en lui et lui en vous, pendant toute l'éternité bienheureuse, à laquelle nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XXIII.

Pour la fête de la Translation des reliques des saints.

DE L'HONNEUR DU AUX RELIQUES, AUX TOMBEAUX ET AUX IMAGES DES SAINTS.

Nimis honorati sunt amici tui, Deus. (Psal. CXXXVIII, 17.)

Prélude. — Les amis de Dieu, qui sont les saints, c'est-à-dire, tous ceux qui mènent en ce monde une vie céleste et au-dessus de la nature corrompue, sont estimés aussi après leur mort au-dessus des autres hommes; et pour cela on honore leurs tombeaux, on porte révérence à leurs reliques, on tient en vénération leurs images, jusqu'à même qu'on fait des fêtes annuelles et solennelles en mémoire du jour que leurs os et leurs reliques ont été transportés d'un lieu à un autre, que l'on appelle fêtes de Translations, comme celle que nous célébrons aujourd'hui du corps de votre glorieux patron saint Lambert dont le corps et les reliques furent transportés de l'église Saint-Pierre de Mastrick en celle de Liège où le siège épiscopal a été transféré à cette occasion par saint Hubert son successeur.

Au jour de la fête des saints, de leur mort, c'est-à-dire de leur naissance dans le ciel, on raconte leurs vies, on déduit leurs vertus, on chante leurs louanges. Et en la fête de leurs translations on s'arrête davantage sur leurs miracles, leurs reliques, leurs images et les dévotions particulières que l'on doit rendre à leurs glorieuses mémoires. C'est donc de ce sujet qui j'ai entrepris aujourd'hui de vous parler, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la Vierge son Epouse, lui disant, *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Le diable ennemi capital du genre humain a suggéré aux hérétiques et ennemis de l'Eglise de révoquer en doute et de mettre en controverse tous les articles de notre créance dont nous tirons plus de secours, de grâces et d'avantages pour notre salut; comme celui de la réalité et vérité de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel, le libre arbitre pour le mérite de nos actions, la prière des morts, l'intercession des saints et l'honneur qui est dû à leurs reliques, images et lieux dédiés et consacrés à Dieu en leur honneur. Et c'est pour cela que le concile de Trente (sess. 25) oblige les pasteurs et prédicateurs d'en instruire les peuples. Je vous en dirai donc trois choses dans ce petit discours.

Partition. — 1. Ce que c'est que reliques et translations de reliques. 2. Les raisons que nous avons d'honorer les reliques des saints, leurs tombeaux, leurs images et les églises dédiées à leur honneur. 3. Les moyens de le bien faire.

PREMIER POINT.

1. Ce qu'on appelle reliques, c'est la chair, les os, le corps ou quelque partie du saint bienheureux que Dieu a eu soin de conserver : *Custodit Dominus omnia ossa eorum,*

unum ex his non conteretur. (Psal. XXXIII, 21.) Et cela afin que ses saints soient honorés : *Exsultabant sancti in gloria, lætabantur in cubilibus suis.* (Psal. CXLIX, 5.) Ils sont ainsi appelés reliques, parce que leurs âmes étant glorieuses dedans le ciel, leur corps précieux est demeuré parmi nous, attendant la résurrection et réunion avec l'âme.

2. Nous appelons reliques les vêtements et autres choses qui ont touché ou servi au saint lorsqu'il vivait parmi nous ici-bas. C'est en ce sens que saint Jean-Baptiste disait qu'il était indigne de délier seulement la courroie des souliers de Notre-Seigneur : *Non sum dignus solvere corrigiam calceamenti,* etc. (Jouan., 1, 27.) C'est encore pour cela que saint Antoine portait seulement deux fois l'année avec grand respect et dévotion aux deux fêtes solennelles de Pâques et Pentecôte, cette robe ou chaînette de saint Paul premier ermite, etc. Et parce encore que les corps des saints ont été mis dans des sépulcres après leur mort, avant la translation des reliques, les tombeaux sont demeurés en vénération; de même aussi les maisons de leur demeure, comme la chambre de Notre-Dame de Lorette, etc.

3. Les images qui sont des statues d'honneur, des signes saints et sacrés en l'Eglise de Dieu pour la dévotion et instruction du peuple, sont encore des reliques de leur mémoire, de leurs visages, et des principales actions et vertus de leurs vies; car on peint les saints avec quelque marque de leurs souffrances et de leurs martyres, comme le couteau de saint Barthélémy, la croix de saint André, le gril de saint Laurent, etc., ou quelque principale vertu représentée en quelque figure, comme le cierge de sainte Geneviève.

4. On appelle la fête de la Translation des reliques des saints le jour annuel de cette translation; ce qui s'est fait ou pour quelque nécessité, comme la crainte du pillage en une guerre qui fut cause qu'on porta celles de saint Marcel en l'église de Notre-Dame. Or cela se fait par dévotion, quand les reliques sont demandées ou données en quelque lieu, ou retirées des mains des infidèles, comme celles que le roi saint Louis retira des mains des barbares, et qui sont en la sainte chapelle du palais, etc. Ou en suite de quelque miracle, comme celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire; car le saint évêque ayant été assassiné pour la défense de la religion et des bonnes mœurs dans une chambre de la ville de Liège, et son corps ayant été rapporté par la rivière de Meuse en la ville de Mastrick, et enterré à Saint-Pierre son église épiscopale; Dieu manifesta sa volonté qui était qu'il fût reporté en la ville de Liège pour être honoré au même lieu où il a souffert le martyre, par le moyen de plusieurs miracles, d'une musique qui s'entendit pendant douze ans à son tombeau, et d'une suave odeur qui sortait de son corps qui était encore tout entier, et d'une quantité de lumières et de splendeurs

qui paraissent continuellement en la chambre où il avait souffert le martyre. L'on ne peut dire combien de malades furent guéris lors de cette translation faite par saint Hubert son successeur qui y fit bâtir une superbe église, et y transporta son siège épiscopal.

Nous lisons encore de saint Benoît qui mourut au Mont-Cassin, et fut enterré dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, qu'il avait lui-même fait bâtir, qu'alors que les barbares ruinèrent ce monastère, comme il l'avait lui-même prédit de son vivant longtemps auparavant que cela arrivât, son corps fut emporté par les religieux au monastère de Fleury en France, et le champ dans lequel il fut mis, bien que gelé et glacé, fleurit et boutonna comme au printemps. Depuis, par succession de temps, son corps fut rapporté au Mont-Cassin, chef de l'ordre, et la Translation se célèbre le onzième jour de juillet. Voilà donc ce que c'est que reliques et translations de reliques; voyons maintenant les raisons qui nous portent à les honorer.

DEUXIEME POINT.

Non-seulement nous devons honorer, révéler et avoir dévotion aux tombeaux, aux reliques des saints au jour de leur translation; mais en tout temps et en tous lieux nous y devons avoir dévotion, et au défaut, à leurs images, aux lieux et aux églises où ils sont particulièrement invoqués; et cela pour plusieurs raisons.

1. Parce que ç'a toujours été la pratique de l'Eglise, tant en l'Ancien qu'au Nouveau Testament. Nous voyons en l'*Exode* (chap. XIII) que Moïse sortant de l'Egypte enleva et fit transporter honorablement les ossements du patriarche Joseph pour les ensevelir au terroir de Sichem. Les os des douze prophètes furent en vénération (*Eccli.* XLVI, 1 seqq.) Nous lisons encore au III^e Livre des Rois (chap. VIII), la translation solennelle de l'Arche dans laquelle étaient seulement les tables de la loi, et en laquelle translation assistèrent tous les prêtres et les lévites, le roi Salomon, au milieu de ses princes et suivi de tout son peuple.

Au Nouveau Testament et aux premiers siècles de l'Eglise, quel est-ce que les saints Pères n'ont point écrit sur l'honneur, la dévotion et les miracles qui se faisaient tous les jours par les saintes reliques? Et que n'en trouvons-nous point dans les historiens? Saint Chrysostome ne fait point de difficulté de mettre l'honneur des reliques de saint Pierre et saint Paul au-dessus de tous les trophées, pompes et avantages de Rome la capitale du monde. Et saint Jérôme en dit autant sur le sujet des miracles arrivés à des translations des saintes reliques de saint André, saint Luc, Timothée, de saint Hilarion, etc.

On disait autrefois la Messe sur les tombeaux des martyrs, et c'était l'ancienne façon de les canoniser que de célébrer sur leurs tombeaux; car pour lors ils étaient jugés saints; et aujourd'hui encore il faut des reliques des saints martyrs en nos autels.

Les premiers chrétiens passaient les nuits en dévotion aux sépulcres des martyrs; et c'est d'où sont venues les vigiles en l'Eglise.

Pour les images, saint Grégoire parle de la grande dévotion à celle de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère, et de celles de saint Pierre et saint Paul, lesquelles il envoyait à Dulcidius diacre. Jean Comnène fit triompher en la ville de Constantinople l'image de la Vierge au lieu de lui.

Quant à la dévotion particulière aux églises, chapelles et autres lieux de dévotion en l'honneur de Notre-Dame et des saints, le grand saint Augustin dit (épît. 37), qu'encore que l'intérieur soit le principe que Dieu écoute et exauce en tous lieux, néanmoins on voit que Dieu exerce et fait plutôt des miracles en un lieu qu'en un autre; et qui en pourra rendre la raison?

2. Il faut honorer les reliques des saints par raison et convenance pour leurs corps et ossements, considérant que quelque jour ils seront unis et glorieux avec l'âme et qu'ils sont déjà glorieux devant Dieu, puisque leur mort a été si précieuse en sa présence : *Pretiosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus.* (*Psal.* CXIII, 15.)

Pour les reliques de leurs vêtements, et autres choses qui leur ont servi ou touché en cette vie, saint Augustin (*De civit. Dei*, lib. I, cap. 15) en parle de cette sorte : « Si les habits, dit-il, et les bagues et bijoux de nos parents, de nos amis, de nos alliés et de ceux que nous avons estimés nous sont si chers, que nous les gardions et les portions même pour l'amour d'eux, et que nous les conservions pour gage de leur amitié : pourquoi celles des saints ne nous seront-elles point précieuses? » etc. Disons le même des images; si nous avons vénération pour les tableaux de nos pères, amis, et personnes de mérites, pourquoi n'en avons-nous pas pour ceux des saints? etc. On peut autant dire des églises dédiées à leur honneur, par le rapport aussi des maisons et terres que nous avons de nos pères, etc.

3. Nous devons encore honorer les reliques des saints pour l'utilité et les grands biens qui nous arrivent de cette dévotion, reconnaissant que par l'entremise des reliques des saints et des images, etc., Dieu a fait tant de miracles et départi tant de grâces extraordinaires. Un mort ressuscité par l'attouchement du corps mort du prophète Elisée. Notre-Seigneur par l'attouchement de la frange de sa robe guérit la femme hémorroïssée. L'ombre de saint Pierre guérissait les malades. La présence des saintes reliques ôte le pouvoir au diable, comme il fut répondu par cet oracle d'Apollon Daphné à l'empereur : Parce que, dit-il, les corps saints de Babylas et ses compagnons étaient enterrés dans la forêt où était son temple. C'est ce qui faisait dire ces paroles à saint Jérôme écrivant à Marcellin : *Ante illud (sepulcrum Christi) diabolus et angelus ejus de obsessis corporibus expelluntur; quasi*

in conspectu tribunalis Christi stantes contremiscunt et rugiunt. Les images nous servent encore. Ne voyons-nous pas que saint Benoît faisant le signe de la croix sur un vase de poison le cassa; et que saint Grégoire au livre de ses Epîtres, dit qu'il envoie les images de Notre-Seigneur, de la Vierge et des saints, afin d'être défendu du malin esprit. Voilà les raisons qui nous obligent d'honorer les reliques, les tombeaux et les églises des saints; voyons le moyen de le bien faire.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen d'honorer les reliques des saints, c'est d'en être bien instruit, et savoir, suivant la décision du saint concile de Trente (sess. 25), que les reliques des corps des saints, qui ont été membres vivants de Jésus-Christ et qui doivent quelque jour être glorieux, peuvent être en vénération, et que l'Eglise condamne tous ceux qui disent que l'on ne les doit point honorer et révéler. Non pas qu'il y ait en elles aucune divinité ou vertu, et que l'on se doive adresser à elles et y avoir sa confiance, comme les gentils faisaient des idoles; mais parce qu'elles se réfèrent et se rapportent à leur prototype, qui est Dieu, que l'on honore en ses saints, qui sont représentés par les images, en nous découvrant, nous agenouillant, ou faisant quelque autre acte de religion devant elles, suivant que nous l'enseigne le 1^{er} concile de Nicée. Et cette doctrine bien entendue nous fait assez reconnaître que nos ennemis ont grand tort de nous dire que nous sommes des idolâtres, et que nous rendons aux reliques et aux images des saints ce qui ne convient qu'à Dieu seul; car cela n'est pas. Nous ne tenons pas les reliques et les images des saints pour des divinités. Nous ne servons point aux images, dit saint Grégoire, reprenant Sévérus qui en avait rompu une; mais nous nous servons pieusement et utilement des images pour exciter notre dévotion. Il est vrai que nous nous agenouillons et prions Dieu et les saints devant leurs reliques et devant leurs images, nous faisons plusieurs actes de religion, et nous leurs rendons plusieurs honneurs, mais comme culte religieux, qui a quelque chose de semblable au culte civil; ainsi que nous lisons en l'antiquité que l'on a fait triompher l'image de Tibère; que l'on punissait les irrévérences commises devant les statues des empereurs romains, et qu'il était défendu de battre un esclave devant elles, etc. Et encore aujourd'hui nous voyons que l'on s'agenouille devant les rois, les princes temporels et la justice. On ne les adore pas pour cela; on salue la table, le couvert, les viandes qu'on sert devant le prince; cet honneur ne se rend pas ni à la table, ni aux plats, ni à la viande, mais au prince, auquel on porte cet honneur. Ainsi donc, quand nous nous agenouillons, prions, ou rendons quelque honneur aux reliques, et aux images, nous nous

gardons bien de les adorer et de penser qu'il y ait aucune divinité en elles comme nous vous avons déjà dit; car nous ne rendons pas ces honneurs à la relique ni à l'image; mais au saint qu'elle nous représente comme Jacob baisait la bague de Joseph, Abraham se prosternait devant un des anges, à cause de ce qu'il représentait. Et encore nous n'honorons pas les saints comme dieux, notre culte ne se termine pas à eux; mais à Dieu que nous honorons en ses saints, suivant l'exhortation que nous en fait le Prophète : *Laudate Dominum in sanctis ejus* (Psal. CL, 1); tellement que tout se rapporte à Dieu, comme le dit fort bien saint Jérôme en l'une de ses Epîtres : *Nos non dico martyrum reliquias, sed nec solem, nec angelos adoramus, scilicet adoratione patriæ, honoramus autem reliquias martyrum, ut eum ejus sunt martyres adoremus; honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum, etc.*

Le deuxième moyen d'honorer les reliques des saints, consiste au culte extérieur qui se fait par plusieurs actes :

1. A visiter leurs tombeaux : plusieurs grands princes et saints personnages l'ont pratiqué, et l'ont souhaité, comme dit saint Chrysostome. *Servorum Crucifixi sepulera regis aulis sunt clariora.* Car les empereurs sont trop heureux d'y pouvoir aller, et de s'incliner profondément dessus, comme dit saint Augustin de celui des saints Apôtres : *Adorat provolutis genibus multitudo credentium.*

2. A baiser les reliques : parce que le baiser est un signe de saint et témoignage de bonne volonté : *Sanctam favillam*, dit saint Jérôme (epist. 17, *Ad Marcell. c. 5*), *oculis apponentes si liceat etiam ore contingimus.* Et saint Chrysostome sur l'Epître aux Romains fait ce souhait : « Qui me fera tant de grâces, dit-il, que je m'étende sur ce sépulcre des saints Apôtres, et que je baise la poudre de leurs ossements ! »

3. Faire toucher ses chapelôts, ses chemises, etc. Car nous lisons aux *Actes des apôtres* (XIX, 11-12.) que les mouchoirs qui avaient touché le corps de saint Paul, guérissaient les malades : *Virtutesque non modicas quaslibet faciebat Deus per manum Pauli : ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria, et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur.* Saint Augustin rapporte qu'une femme aveugle recouvra la vue par le moyen des fleurs qui avaient seulement été sur le reliquaire de saint Etienne, que l'évêque Projectus lui donna. Et saint Ambroise rapporte encore que Sévérus Boucher recouvra aussi la vue, par le moyen du drap qui avait été sur les reliques de saint Gervais et de saint Protas, comme aujourd'hui, pour la fièvre la dévotion est de faire toucher une chemise à la chaise de sainte Geneviève.

4. Ce culte extérieur consiste encore dans les pèlerinages de dévotion, tant recom-

mandés par saint Jérôme écrivant à sainte Paule, dame romaine.

5. En la visite et prière dans les églises dédiées et consacrées à Dieu, sous l'invocation de quelque saint en l'honneur duquel on reconnaît que Dieu exauce plus particulièrement et fait des miracles et grâces particulières, comme l'a fort bien remarqué saint Augustin (Ep. 157).

6. En honorant leurs images ou en faisant sa prière devant, ou en les saluant, ou en mettant quelque cierge devant, comme nous le lisons dans saint Jérôme, contre Vigilantius, que l'on en mettait devant les reliques; ou enfin portant sur soi avec révérence des reliques, des croix, des images, des médailles de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints. Voilà (N) en quoi consiste le culte extérieur que l'on doit rendre aux saints et à leurs saintes reliques.

Mais le principal moyen de les bien honorer, c'est par le culte intérieur; c'est-à-dire, par la bonne disposition de l'âme. *Non Hierosolymis fuisse*, dit saint Jérôme (*Epist. 13, Ad Paulinum*), *sed Hierosolymis bene vixisse laudandum est*. Ce n'est pas, dit ce Père, une chose bien considérable d'avoir été en Jérusalem; mais il est louable d'y avoir bien vécu. Tons ces cultes et honneurs extérieurs que l'on rend aux saints et à leurs reliques sont peu de chose, sans le culte intérieur qui consiste en deux points : 1° à être en grâce, et pour cela la pureté de conscience; 2° en la volonté de conformer sa vie en ce que nous pouvons imiter, à celle du saint dont nous réclamons les suffrages et l'assistance. Notre-Seigneur blâme ces personnes qui ne veulent point entrer en ces dispositions, et qui veulent pratiquer seulement leur dévotion à l'extérieur : *Vae vobis, qui ornatis sepulcra prophetarum*, etc. : « Malheur à vous, dit-il, qui honorez les sépultures des prophètes, et ne voulez pas croire à ce qu'ils ont dit, etc. (*Matth., XXIII, 29*).

Vous prenez des reliques, vous les baisiez, vous portez des chapelets, vous vous dites serviteurs de Notre-Dame, de la confrérie d'un tel saint, et vous menez une vie toute contraire à la leur; quittez plutôt cette confrérie, et cette dévotion; car vous déshonorez ces saints au lieu de les honorer. Par arrêt du sénat Romain on enjoignit à Scipion neveu du grand Scipion, de quitter l'anneau de son père, s'il voulait continuer à mener une vie indigne de l'honneur de sa naissance. Je vous en dis de même; vous portez le saint scapulaire, vous êtes de la confrérie du saint Rosaire, et vous ne vivez pas dans la pureté; il vaut mieux vous ôter de cette confrérie, etc.

Voilà la raison pourquoi si peu de personnes sont exaucées dans leurs dévotions, dans les pèlerinages, dans les processions, etc. C'est que vous faites mal, c'est que vous êtes en mauvais état; c'est que vous ne voulez pas amender votre vie, etc. C'est une chose bien remarquable, que jamais aucune femme débauchée ne put approcher du sé-

pulcre de saint Lambert. Vous baisiez les reliques, vous invoquez un saint qui est tout chaste, et vous êtes impudique; vous réclamez un saint qui a souffert de tout le monde, et vous êtes colère, vindicatif, etc. C'est possible la cause pourquoi ceux de cette paroisse ne reçoivent pas les grâces et les faveurs que les étrangers y reçoivent journellement; parce qu'ils ne sont pas dans les dispositions requises. Ils prient un saint leur patron qui a été dans l'austérité et dans l'abstinence, et ils seront dans le vin, dans l'ivrognerie, etc. Ils invoquent un saint qui a été dans une charité non pareille, et ils n'ont que des malheureuses envies du bien de leur prochain, etc.

Conclusion. Donc (N) toutes et quantes fois que vous faites des pèlerinages, que vous avez recours aux saints, etc., confessez-vous, ou faites un acte de contrition, proposant sérieusement l'amendement de votre vie, et l'imitation de quelque vertu du saint que vous réclamez, afin que l'honneur intérieur et extérieur, cet honneur retourne à la gloire de Dieu et à votre salut pour obtenir en cette vie toutes les grâces et faveurs qui vous sont nécessaires pour être quelque jour participants de leur bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

PRONE XXIV.

Pour le jour de la fête du Saint-Sacrement.

DU DEVOIR QU'IL FAUT RENDRE A DIEU
CACHÉ EN LA SAINTE EUCARISTIE.

Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel et Salvator. (*Isai., XLV, 15.*)

Prélude. — Entre tous les prophètes, il n'y en a point qui ait parlé plus nettement de l'incarnation du Fils de Dieu, et par conséquent du mystère de l'adorable Eucharistie, que le prophète Isaïe. C'est pour cela que Dieu lui fit sanctifier ses lèvres par un cachet que l'ange prit tout brûlant de feu qui devait ardre sur nos autels : après quoi ce prophète parle au nom de Dieu à son Fils revêtu de notre chair humaine et à ce Verbe incarné couvert des voiles et des espèces du pain et du vin : *Deus absconditus*, dans l'adorable Sacrement : *Hæc dicit Dominus* : « Voici ce que dit le Seigneur. » Et quoi, prophète? « Les grands et les petits d'Egypte, d'Ethiopie et de Saba, viendront à vous et vous suivront, se déclarant vos serviteurs et vos sujets : » *Ad te transibunt et tui erunt, et post te ambulabunt, et te adorabunt teque deprecabuntur*, etc. « Ils vous adoreront et vous feront leurs prières, » etc. *Tant il est vrai que Dieu est en vous, et que Dieu y est inséparablement uni, et que vraiment vous êtes un Dieu caché, le Dieu des fidèles et leur Sauveur* : « *Tantum in te est Deus, et non est absque te Deus, vere tu es Deus absconditus et salvator*. » (*Isa., XLV, 14, 15*). Ce prophète continue ensuite, et dit que par ce Dieu caché toutes les erreurs et leurs auteurs seront rejetés avec confusion; mais que les vrais fidèles qui croi-

ront en lui, seront éternellement sauvés, et seront participants de sa gloire : *Simul abierunt in confusionem fabricatores errorum : Israel salvatus est in Domino salute æterna*, etc. (*Ibid.*, 16.)

Cette prophétie n'est pas seulement accomplie en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ visible, et lorsque les Mages vinrent de l'Orient où est cette province d'Ethiopie et de Saba pour l'adorer nouvellement né, et lui faire leurs présents : ce n'est pas encore lorsque les pauvres, les riches et les grands de la terre se sont soumis à Notre-Seigneur Jésus-Christ par la foi et que toutes les hérésies qui se sont élevées contre la véritable croyance d'un Sauveur et Médiateur, vrai Dieu et vrai homme, ont été renversées, et confondues : mais elle est particulièrement accomplie en Notre-Seigneur Jésus-Christ caché d'une manière si merveilleuse sous les espèces du pain et du vin dedans la sainte Eucharistie ; puisque nous voyons aujourd'hui, par la grâce de Dieu, les hérésies, contre la vérité de ce sacrement, se dissiper avec confusion, et que les grands et les petits, les pauvres et les riches, suivent en ce jour Jésus en cet adorable mystère, reconnaissant leur Sauveur, leur Roi, leur Seigneur et leur Dieu, par toutes les démonstrations et devoirs publics dont ils sont capables pour professer par tous ces honneurs, ces adorations, et ces hommages, qu'ils reconnaissent qu'il est vraiment un Dieu caché en ce sacrement, le Dieu des fidèles, et leur Sauveur : *Vere tu es Deus absconditus*, etc. Il reste de consommer en nous cette prophétie, par laquelle il nous est promis que nous serons sauvés par ce Seigneur, ainsi caché, qui nous rendra participants de la gloire éternelle : *Israel salvatus est in Domino salute æterna*. Ce qui sera sans doute, puisque c'est la parole de Dieu même qui nous en assure, pourvu que nous lui rendions en ce divin sacrement, en ce trône de miséricorde, nos adorations et nos devoirs avec le sentiment et les dispositions que demande de nous un si grand, un si salutaire, et un si divin sacrement. C'est de quoi j'ai dessein de vous traiter aujourd'hui, et de vous en dire deux choses :

Partition. — 1. Vous faire voir que c'est véritablement dans ce grand mystère que Notre-Seigneur Jésus-Christ est véritablement un Dieu caché. 2. De quelle manière nous devons lui rendre nos adorations et nos hommages en ce sacrement, aujourd'hui et pendant cette Octave. Cette matière est importante et absolument nécessaire : implorons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie, pour nous obtenir la grâce de nous en bien acquitter : *Ave, Maria*.

PREMIER POINT.

Que le Verbe divin auquel la sagesse est spécialement attribuée, se soit plutôt incarné que le Père et le Saint-Esprit, c'est un ordre de cette même sagesse, parce qu'il fallait cette vraie lumière pour éclairer tout

le monde, et notamment ceux-là qui étaient dans les ténèbres de l'ignorance et dans les ombres de la mort du péché : *Erat lux vera que illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. (*Joan.*, 1, 9.) Mais c'est une autre conduite de cette même sagesse pour humilier l'orgueil de l'homme, et la curiosité par laquelle il avait péché, que Dieu lui ait caché ses conseils, et spécialement les miracles de miséricorde qu'il a opérés pour son salut. Et comme les maux se guérissent par leur contraire, l'homme étant tombé dans le péché par la curiosité et le désir de savoir ce qu'il devait ignorer, et ayant pour cela désobéi aux ordres de son Dieu, ce même Dieu a voulu que l'homme pour avoir pardon de son crime, et recouvrer la vie qu'il avait perdue, se rendît obéissant, en soumettant son esprit par la foi, à la croyance des choses qui lui étaient cachées : *Captivantes intellectum in obsequium fidei*. (*II Cor.*, X, 5.) C'est pour cela que ce grand Dieu qui était descendu sur la montagne de Sinaï avec tant d'éclat au milieu des foudres, des tonnerres, et des trompettes, pour y donner la loi de crainte et de terreur, est descendu dans le sein d'une Vierge, dans le secret, et y est demeuré caché pendant neuf mois ; qu'en naissant il couvre sa majesté divine des haillons de la pauvreté, et se cache dans une étable ; qu'il se tient caché pendant trente ans dans la vie privée en Nazareth ; que même s'il fait des miracles, il recommande qu'on n'en parle pas ; que lorsque l'on veut le reconnaître pour roi, il s'enfuit et se cache dans les déserts ; mais surtout avant que de paraître en public, en qualité de grand prêtre et de victime pour tous les hommes en l'autel de la croix, il est caché sous les espèces viles et fragiles du pain et du vin en la sainte Eucharistie, qu'il institua même le soir en la dernière Cène qu'il fit à ses apôtres en particulier. Et encore avant que de le faire, il s'humilie aux pieds de ses apôtres, il les leur lave amoureusement, et leur recommande de réfléchir et se souvenir qu'il est leur Maître et leur Seigneur, mais il leur ordonne ensuite deux choses : 1° de s'humilier, en imitant ses humiliations incomparables ; 2° de soumettre leurs esprits, et de croire ce qu'il dit ; que ce sacrement qu'il leur donne, est son corps et son sang, qui sera donné, et qui sera répandu pour eux : *Hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur : hic est calix sanguinis mei qui pro vobis effundetur*. (*Matth.*, XXVI, 26, 28.) Enfin il leur ordonne, et en leur personne et à toute son Eglise de célébrer ces saints mystères en sa mémoire : *Hoc facite in meam commemorationem*, etc. (*Luc.*, XXII, 19.)

C'est donc ce divin sacrement que nous devons honorer, spécialement en ce jour, et pendant cette Octave. Ce sont ces saints mystères que nous devons singulièrement célébrer en sa mémoire. Et pour cela il faut nous souvenir que c'est le Verbe divin, qui de rien a créé le ciel et la terre par sa seule parole, en disant : *Qu'il soit fait ; que c'est*

lui-même la vérité par essence qui nous dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. Pour cela il faut nous remémorer, que c'est celui-là même qui s'est offert volontairement à tous les opprobres, à tous les tourments de sa passion douloureuse, et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix ; *Obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. (Philipp., II, 8.) Il faut encore nous le représenter dans cette action de la dernière humilité, se prosternant aux pieds de ses apôtres, aux pieds de Judas, d'un damné, de son infidèle et traître disciple qui le devait livrer à ses ennemis, à ses bourreaux, à ceux qui devaient le mettre à mort ; après cela écouter ce Dieu, ce Maître, ce divin Sauveur dire à ses apôtres, dire à tous les fidèles, dire à nous-mêmes, et à notre cœur en particulier : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*. (Joan., XIII, 15.) Je vous ai donné exemple, afin que vous fassiez ce que j'ai fait pour vous. Et qu'a-t-il fait pour nous ? il s'est soumis aux ordres de la sagesse divine, pour notre salut, en sa naissance, en toute sa vie, il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix ; il s'est humilié jusqu'à se prosterner aux pieds d'un misérable damné qui le trahissait ; et qui est cet homme abominable, est-ce Judas ? non, c'est toi-même, pécheur qui m'écoutes ! qui l'as abandonné et trahi tant de fois, après avoir été instruit de sa doctrine céleste ; après avoir été assis à sa table ; après avoir été repu de son sacré corps et de son sang précieux. Judas ne l'a vendu qu'une fois, et il en a eu tant de regret, qu'il en reporta le prix et en mourut de désespoir. Et toi pécheur endurci, combien de fois as-tu vendu et trahi Jésus-Christ, non-seulement pour une légère somme, et pour trente deniers, mais pour bien moins ? et tu es encore en vie. Celui-là a commis cette faute par ignorance, et pour ne le pas bien connaître, et toi le connaissant parfaitement, et croyant en Dieu son Père. N'est-il pas vrai que le crime prend son accroissement du nombre et de l'abondance des grâces ? que le péché est plus noir où il y a plus de lumière, et où l'esprit est plus éclairé. Saint Augustin nous l'apprend, au discours 181 : « Les Juifs, dit-il, qui ont crucifié Jésus-Christ, vivant encore sur la terre et parmi les hommes, ont moins péché que ne font pas aujourd'hui ceux qui l'offensent par leurs crimes, maintenant qu'il règne avec Dieu son Père, et qu'il est assis sur les cieux. » Savez-vous, pécheurs, qui m'écoutez, comme saint Anselme vous nomme, et moi-même aussi bien que vous, si j'offense Dieu ? il nous appelle plus méchants que le diable ; d'autant que le diable persévère en sa malice après avoir été réprimé de Dieu ; et moi je continue toujours d'être méchant parmi ses miséricordes infinies : il s'endurcit dessous les coups de fouets, et moi parmi ses faveurs et ses caresses. Que si nous l'offensons l'un et l'autre, il attaque celui qui ne le cherche plus, et qui l'abandonne à la rigueur de sa justice

et à la sévérité de ses vengeances ; et moi, je fais la guerre à celui qui meurt pour moi, et qui s'immole tous les jours en mille et mille lieux pour mon amour. Dites-moi, pécheur endurci, est-ce que Dieu n'a pas encore assez fait pour vous ? Qu'a-t-il pu faire d'avantage qu'il n'ait pas fait ? *Quid est quod debui ultra facere, et non feci ?* vous dit-il par son prophète (Isa., V, 4). Et cependant que lui avez-vous rendu ? quelle reconnaissance ? quels hommages ? etc. C'est ce que les démons lui reprochent, chez saint Cyprien par la bouche du premier d'entre eux : « Je n'ai point reçu de soufflets pour ceux-ci qui sont en ma compagnie, de coups de fouets, ni de verges ; je ne leur donne rien de grand, ni de solide ; je les flatte seulement de belles espérances et de fausses promesses, et ils me donnent tout ce qu'ils possèdent, et s'obligent à moi en qualité d'esclaves : fais-nous voir, ô Christ, ceux que tu as obligés de tes bienfaits, aussi souples et aussi obéissants à tes lois ? » Il pourrait encore (N) ajouter aujourd'hui, Je ne me suis point caché sous les espèces du pain et du vin comme vous, pour me rendre plus familier, et pour me faire approcher avec moins de crainte et plus d'amour, et vous n'avez point d'endroits, ni de temple, où je n'aie des adorateurs. Que l'on vous porte en triomphe aujourd'hui tant qu'il vous plaira par toutes les rues de cette grande ville, sitôt que j'aurai fait parade de mes richesses, par les tapisseries et les autres ornements qu'on met en vos reposoirs, j'attirerai les yeux de tous les assistants (on ne prétend pas pourtant défendre les richesses que l'on met au reposoir pour faire honneur à Dieu ; mais on dit seulement que le diable s'en sert pour détourner les yeux des assistants, et les occuper plutôt à les regarder, que Dieu, qui s'y repose, faisant armes de tout contre nous). Soyez exposé au milieu de cet autel pendant cette Octave, si voulez encore, pour recevoir les requêtes de vos créatures, et les gratifier de nouveaux bienfaits, je n'ai qu'à faire percher une petite affetée, frisée et mignuetée à côté de votre autel, pour m'attirer tous les cœurs de la jeunesse folâtre, et ferai faire plus d'idolâtres d'une beauté terrestre, que vous ferez de fidèles, et d'amateurs de vos perfections divines.

Ahl (N) souffrirons-nous ces sanglants affronts et ces bravades faites au Fils de Dieu par ses ennemis ? Non, je ne le crois pas de vous, âmes fidèles, qui m'écoutez : je lis dans vos cœurs que vous voulez rendre à ce Dieu caché dans l'Eucharistie tous les honneurs, selon qu'il mérite, au moins autant que vous le pourrez : mais que vous en désireriez bien savoir les moyens, je vous les vas apprendre.

DEUXIÈME POINT.

Je renferme tous les moyens que je vous pourrais donner pour honorer Jésus-Christ au saint sacrement de l'autel, en un seul, qui est de lui rendre nos soumissions, à

l'exemple de la sienne envers son Père éternel. Mais il faut que ce soit une soumission parfaite; c'est-à-dire, soumission d'esprit, de volonté et de corps :

1. Soumission d'esprit par la foi, croyant fermement la vérité et la réalité du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces et apparences du pain et du vin. Pourquoi? parce que ce Dieu-Homme l'a dit et nous l'a révélé par ses apôtres et son Eglise. Il faut donc en faire souvent des actes de foi pendant toute cette Octave devant le Saint-Sacrement; disant : Oui, mon Dieu, mon Maître et mon Seigneur, nonobstant toute la répugnance de mes sens, je crois fermement, comme vous l'avez dit, que ce sacrement est votre corps et votre sang que vous avez donné et que vous avez répandu pour moi en l'arbre de la croix. C'est au pied de cette croix, de cet autel, que je veux captiver mon entendement pour en être votre esclave et votre serviteur par la foi, suivant la doctrine de votre grand Apôtre. Je renonce à la liberté, ou plutôt au libertinage de la raison, pour être du nombre de vos fidèles et de vos élus, pour n'être pas confondu dans l'éternité, suivant l'avis de votre prophète. Après cela s'il s'élève quelque tentation du raisonnement et du doute contre la vérité de ce sacrement, regardons ces pensées comme des vipereaux, qui veulent nous donner la mort; envisageons ce fruit de vie que Dieu a planté au milieu de son Eglise, de son paradis de grâce, pour nous empêcher de mourir : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (Joan., VI, 39), et que le démon, ce vieux serpent qui a porté malheureusement nos premiers pères à manger du fruit que Dieu leur avait défendu, par la curiosité et l'orgueil de l'esprit, veut encore aujourd'hui par le même moyen, nous empêcher de manger ce fruit sacré qu'il nous a donné. Mais pour renverser les industries de sa malice, souvenons-nous de cette sentence que Dieu a prononcée contre lui, quand il dit : *Et ipsa conteret caput tuum*, que le Fils d'une femme lui écraserait la tête. Que ce Fils est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de la sainte Vierge, que c'est lui-même qui est figuré suivant saint Paul, par cette pierre qui donnait des eaux si abondantes dans les déserts pour rassasier tout le peuple fidèle. Voulez-vous donc (N) être heureux, rejetez toutes ces pensées contraires à la foi de ce divin mystère, écrasez la tête de ces petits serpenteaux contre cette pierre merveilleuse, et vous vous ménagerez une éternelle félicité, suivant la parole du Prophète-Royal : *Beatus qui allidit parulos suos ad petram*, etc. (Psal. CXXXVI, 9.)

2. Nous lui devons aussi la soumission de la volonté pour nous rendre obéissants à ses ordres et au dessein qu'il a sur nous : car il est notre souverain Seigneur et notre Roi, qui fait des miracles de sa toute-puissance au-dessus de l'ordre de la nature pour se tenir caché en cet excellent mystère, et y recevoir nos hommages et nos soumissions. C'est celui que le ciel et la terre ne peuvent

contenir, qui s'étant raccourci pour s'unir substantiellement à notre chair, fait encore tant de merveilles pour mettre en petit et comme en un point son corps tout entier en ce sacrement : car n'est-ce pas un miracle dans la nature, de voir des accidents sans substance; un homme vivant, comme un mort, sous la couleur, le goût et la figure du pain; un corps en plusieurs lieux; un Dieu-Homme qui se fait victime, et est immolé par la parole d'un homme; et que cette hostie soit en même temps holocauste, victime pour nos péchés, et un sacrifice eucharistique ! Tout cela ce sont des miracles de nature et de grâces, qui doivent nous ravir en admiration devant ce nouveau Salomon, comme cette reine de Saba, dont il est dit, qu'*ultra non habebat spiritum* (III Reg., X, 5), qu'elle n'avait plus d'esprit et de jugement, ayant vu le bel ordre de la maison de ce premier, et oui sa profonde sagesse : *Ecce plus quam Salomon hic* (Matth., XII, 42) : voici en ce sacrement plus que Salomon. Nous devons donc nous priver devant lui de tout mouvement, pour ne nous donner qu'à celui de Jésus, qui est de faire la volonté de son Père; non-seulement dans l'accomplissement de ses commandements; mais aussi dans les épreuves qu'il nous envoie, par les souffrances et par les peines qui se rencontrent dans chacune de nos conditions; afin que buvant des eaux vives qui coulent en son sein et jaillissent en la vie éternelle, nous puissions dire aussi avec lui : *Mens cibus est ut faciam voluntatem Patris mei qui in cælis est*. (Joan., IV, 34.) Etant prêts pour cela de tout faire et de tout endurer. Et ce sera le moyen de lui rendre.

3. La troisième soumission que nous lui devons de corps, et ainsi imiter l'exemple que ce Sauveur nous a donné quand il dit à son Père : *Sacrificium et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi* (Hebr., X, 5), reconnaissant qu'il n'avait sa chair et son corps que pour en faire une oblation à Dieu son Père et le consumer en sacrifice. Et pour cela il faut mortifier notre corps par les jeûnes et autres œuvres pénibles, par lesquelles nous puissions le soumettre à la raison et le réduire au service d'un Dieu vierge, né d'une vierge, pour lui plaire et lui faire dignement notre cour. Il faut au moins que dans nos démarches, notre posture et notre maintien en sa présence, nous lui rendions l'honneur et le respect que nous lui devons, pour professer par cet extérieur notre soumission d'esprit et de cœur, pour professer notre foi et notre croyance que Jésus, notre Dieu et notre Roi, est en cet adorable sacrement, comme en son trône de miséricorde, nous tenant dans un humble respect, dans le silence et prosternés à genoux pour lui rendre nos hommages et recevoir ses bénédictions.

Un ancien disait autrefois pour la défense des chrétiens, et pour les justifier des crimes qu'on leur imposait, que c'était bien à tort qu'on les accusait et qu'il n'était pas possible que des personnes qui croient leur Dieu

présent en toutes leurs actions, en pussent commettre de mauvaises. Hélas ! si cet homme revenait maintenant au monde, il faudrait bien qu'il changeât de langage, voyant les actions despectueuses ou plutôt insolentes que font les chrétiens en présence de cet adorable sacrement, en présence de Celui devant la face duquel les anges et les colonnes du ciel tremblent, les chérubins se voilent la face, etc. Ne conclurait-il pas bien au contraire, puisque dans nos églises, devant nos autels, devant la sainte Eucharistie exposée, ils font des actions qu'ils n'oseraient pas faire en la chambre d'un roi et d'un homme mortel ; ils ne croient nullement que leur Dieu, le Roi du ciel, qui voit tout et approfondit les plus secrètes pensées du cœur, y soit présent, et on peut dire de ces chrétiens-là ce que saint Paul disait de ceux de Crète : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (Tit., I, 16.) Ils disent qu'ils croient Jésus-Christ réellement dans le Saint-Sacrement, et témoignent le contraire par leurs actions.

Ne soyez pas de ce nombre, âmes dévotes. Souvenez-vous que c'est maintenant le temps de faire votre cour, et que nous ne sommes pas des étrangers, mais des citoyens du ciel et de la maison de Dieu : *Domestici Dei.* (Ephes., II, 15.) Faisons donc notre cour à notre Roi pendant cette solennité qui est singulièrement appelée sa fête, dans ce jour de son triomphe, pendant toute cette octave, qui est le temps qu'il se sied en son trône de grâce et de miséricorde, pour recevoir nos hommages et nos devoirs, pour nous combler de ses richesses et de ses faveurs. Rendons-lui donc nos soumissions d'esprit par des actes fréquents d'une vive foi. Rendons-lui nos soumissions de cœur et de volonté, par notre obéissance à ses commandements et notre préparation à faire tout ce qu'il demande de nous dans notre état. Par notre soumission de corps, en souffrant les maladies et les peines qu'il lui plaira nous envoyer, en les embrassant très-volontiers ; par notre révérence, notre respect et notre silence extérieur et intérieur, pour écouter et faire ce qu'il dit à notre cœur par sa grâce, en attendant qu'il nous appelle en sa gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXV.

Pour le jour de l'Octave de la Fête-Dieu.

QUE LE SAINT SACREMENT EST LE MODÈLE DES CHRÉTIENS.

In mundo pressuram habebitis ; sed confidite, ego vici mundum. (Joan., XVI, 33.)

Prélude. — Ces paroles furent la conclusion de cet admirable discours que Notre-Seigneur fit à ses disciples par l'institution de l'adorable sacrement de l'Eucharistie qui leur marquait que cette dernière merveille d'amour était la consommation de la guerre qu'il avait entreprise contre le diable, le péché et le monde, laquelle nous entreprenons aussi entrant dans la milice chrétienne au baptême, en renonçant au démon, à ses

œuvres et à ses pompes. Il nous enseigna aussi que ce sacrement était le triomphe de ses combats et le trophée de ses victoires. C'est pour cela que, s'adressant un peu après à son Père, il lui dit : *Pater, ego te clarificavi super terram, opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam*, etc. : « Mon Père, je vous ai fait glorifier en terre, et j'ai consommé l'ouvrage que vous m'aviez donné à faire, etc. » (Joan. XVII, 4.) Et quel était cet ouvrage ? (N) Il l'exprime lui-même, quand il dit après : *J'ai manifesté votre gloire aux hommes que vous m'aviez donnés, c'est maintenant qu'ils connaissent que tout ce que je leur ai enseigné vient de vous, parce que je leur ai donné les paroles que j'ai reçues de vous : « Quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, et ipsi acceperunt. »* (Ibid., 6, 7, 8.) Quelle est cette parole, sinon celle dont le même Évangéliste dit : *Et Verbum caro factum est*, etc. (Joan., I, 14.) C'est ce même Verbe fait chair qu'il a donné à ses disciples dans cet admirable mystère ; c'est ce Verbe qu'ils venaient de recevoir dans ce sacrement adorable, c'est pourquoi aussi il demande à son Père qu'il le clarifie, et lui fasse rendre honneur et gloire dans cet excellent ouvrage de sagesse et d'amour : *Nunc clarifica me tu, Pater*, etc. (Joan., XVII, 5.) Parce que c'est le trophée de sa charité et le triomphe de ses victoires, l'arsenal et le trésor de toutes les forces de la grâce, par laquelle nous pouvons vaincre le monde avec lui et par lui, suivant le dire du même apôtre : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* (I Joan., V, 4.) Par la foi que nous en avons, par les grâces que nous en recevons et par la force qu'il nous y donne. Car qui est celui, dit cet apôtre, qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils de Dieu ; qu'il est ce Seigneur qui est venu nous rendre participants de sa victoire par l'eau et par le sang ? Il ne suffit pas de l'eau, qui est le sacrement du baptême ; il faut aussi son sang qui est dans le sacrement de l'Eucharistie. *Hic est qui venit per aquam et sanguinem Jesus Christus, non in aqua solum, sed in aqua et sanguine.* (Ibid., 5, 6.) Pour donc rendre gloire à cet illustre conquérant de nos âmes, et achever son triomphe en nous par la foi que nous avons de ce divin sacrement, il faut détruire deux choses qui règnent encore contre lui en son Eglise, savoir le péché et l'indévotion. C'est donc de ce sujet que je prétends vous entretenir aujourd'hui et vous faire voir

Partition. — 1. Que ce sacrement est le modèle d'une véritable pénitence que nous proposerons aux pécheurs. 2. Que ce même sacrement est le principe d'une véritable conversion et union parfaite en l'amour de Dieu, pour la consolation des fidèles.

PREMIER POINT.

Je trouve trois choses grandement à observer dans le changement miraculeux qui se fait du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ en la sainte

Eucharistie : 1^o C'est un changement de substance en une autre substance. 2^o Ce changement est prompt et se fait en un instant. 3^o Ce changement est total, en sorte que les accidents du pain et du vin restants ne sont nullement attachés au corps du Fils de Dieu. Ces trois choses nous marquent trois qualités nécessaires à une véritable pénitence.

Car, 1^o il faut que l'intérieur et le fond du cœur change entièrement dans le pénitent ; qu'il passe de l'amour et de l'affection qu'il avait au péché, à la haine de ce même péché pour l'amour de Dieu ; et non-seulement cela, mais il faut encore que ce cœur passe de la négation du péché, en y renonçant parfaitement, au terme positif de la vertu contraire pour l'embrasser et la pratiquer en tant qu'il est en son pouvoir. C'est pourquoi le Psalmiste proposant aux fidèles ce qu'ils ont à faire pour participer à l'héritage préparé aux justes, ne se contente pas de dire qu'il faut quitter le mal ; mais il demande aussi que l'on fasse le bien : *Declina a malo et fac bonum, et inhabita in sæculum sæculi.* (Psal. XXXVI, 27.) Et c'est à ceux-là seuls qu'il promet qu'ils habiteront le ciel, dans l'éternité, etc. Il ne te suffit donc pas, jureur et blasphémateur qui m'écoutes, de cesser les excès de ta langue ; il faut encore que tu l'emploies à l'usage pour lequel Dieu te l'a donnée, qui est pour le louer et le bénir, si tu veux faire une véritable pénitence. Il ne te suffit pas, impudique, de quitter tes débauches et tes désordres, il faut encore vivre dans la continence et la sobriété ! Il ne te suffit pas, vindicatif, de ne plus vouloir mal à ton frère et réparer celui que tu aurais pu causer, mais il faut encore lui vouloir du bien et lui en procurer si l'occasion s'en présente, etc. : *Ut peccatis mortui justitiæ vivamus*, etc. (I Petr., II, 4.)

2. Le changement qui se fait du pain au corps de notre Sauveur, est prompt, il se fait à la seule parole du prêtre, et en un instant le pain cessant d'être, il est changé au corps de Jésus-Christ, pour être donné aux hommes en nourriture, pour la vie éternelle. Cette obéissance du Fils de Dieu à la parole du prêtre, t'invite encore, pécheur, à obéir au mouvement de la grâce, et à la voix de Dieu, aussitôt qu'il t'invite de quitter le péché et de te rendre à ton devoir. Prends garde, que voulant différer longtemps, comme font plusieurs à la fin de la vie, ce dragon infernal qui a entraîné de sa queue la troisième partie des étoiles du ciel avec lui dans l'abîme, ne t'enveloppe de ses deux ailes pour te précipiter dans l'impénitence finale, par l'aveuglement et l'endurcissement ; particulièrement si tu es si malheureux que de recevoir indignement ce divin sacrement : car quiconque ferme volontairement les yeux à la lumière, mérite de demeurer aveugle, puisqu'il a toujours voulu vivre dans les ténèbres : *Erat lux hominum, et tenebræ eam non comprehenderunt.* (Joan., I, 13.) Voici des paroles terribles de l'apôtre

saint Paul : *Impossibile est eos qui semel illuminati sunt, gustaverunt etiam donum cælestæ, et prolapsi sunt, rursus renovari ad penitentiam : « Il est impossible, dit-il, que ceux qui ont été une fois illuminés, et qui ont goûté les dons du ciel, et qui ont ouï la parole de Dieu, qui ont été nourris de sa chair, etc., s'ils viennent à déchoir, qu'ils s'en puissent relever par la pénitence. »* (Hebr., VI, 4, 6.) Cela nous doit faire trembler (N). Et la raison de cela, ce même Apôtre la donne. C'est, dit-il (comme nous disions il y a huit jours), que ces gens-là sont pires que les Juifs dont le cœur est endurci pour avoir crucifié Notre-Seigneur, quoiqu'ils ne le connusent pas ; mais ceux-ci en le reconnaissant pour Roi de gloire, ils ne laissent pas de le crucifier une seconde fois, méprisant son amour en ce sacrement, et continuant dans les péchés pour lesquels il a souffert la mort en la Croix, dont cet adorable sacrement est la mémoire : *Rursum crucifigentes in semetipsis Filium Dei et ostentui habentes.* (Ibid., 6.)

La seconde raison qu'il en apporte encore est qu'une terre, qui reçoit les pluies fréquentes et les rosées fécondes du ciel, sans donner aucun fruit, est réprouvée, et mérite la malédiction de Dieu : *Reproba est et maledicto proxima.* (Ibid., 8.) Que ne doivent donc pas craindre les pécheurs qui diffèrent leur conversion, pendant que Dieu fait de si grands miracles pour eux, convertissant la substance du pain et du vin au corps et au sang précieux de son Fils Notre-Seigneur, en un instant, pour les inviter de se convertir promptement à lui, etc.

Enfin ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur est entier et sans réserve, en sorte que, quoique les espèces et accidents du pain et du vin y demeurent, ils ne sont point attachés au corps du Fils de Dieu en cet adorable sacrement. C'est pour nous enseigner une troisième qualité de la véritable pénitence, qui doit être entière, totale, et sans réserve d'aucune attache à ce qui est joint, ou nous peut porter au péché : car Notre-Seigneur veut un cœur tout entier, un cœur sans partage, parce qu'il nous aime tendrement, et que nous ne pouvons vivre avec lui et avec les créatures tout ensemble.

C'est une dispute semblable à celle que Salomon décida entre ces deux femmes pour un enfant, savoir, à qui il appartenait. La véritable mère voulait qu'il demeurât en vie ; mais la marâtre demandait qu'il fût coupé en deux. Ainsi Jésus et le démon prétendent nous avoir et disent que nous leur appartenons. Le diable qui ne veut que notre mort, consent que nous soyons partagés ; mais Jésus-Christ qui est notre véritable père, qui nous aime tendrement, et qui veut notre vie, ne veut pas que nous soyons divisés : *Melior est, dit saint Augustin, Deo infidelis totus, quam fidelis divisus.* Quelle injure n'est-ce pas faire à ce divin Sauveur, dit saint Bonaventure. Jésus me donne son corps tout entier, et moi je ne lui voudrais

donner que la moitié de mon cœur ! etc.

Si vous voulez vaincre avec lui en vous le péché, si vous voulez être de son triomphe et l'honorer en ce jour, il faut renoncer entièrement au péché et à tout ce qui peut y donner quelque pente, et y porter en quelque manière que ce soit. Il faut vaincre le monde et renoncer à ses pompes, accomplissant les promesses que nous avons faites au baptême, pour triompher avec Jésus-Christ dans l'usage de ce Sacrement : « *Non in aqua solum, sed in aqua et sanguine*, en telle sorte que la nécessité de la vie nous engageant aux choses du monde, nous pratiquions au moins fidèlement ce que demande saint Paul : *Ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur*, de n'y point mettre notre cœur : *præterit enim figura hujus mundi* : « *Parce que la figure de ce monde passe* (I Cor., VII, 31) ; » mais que la victoire de Notre-Seigneur Jésus et son triomphe dureront éternellement.

Voilà comment ce saint et adorable mystère est le modèle d'une véritable pénitence qui doit être un vrai changement de cœur, de l'affection du péché à l'amour et l'exercice de la vertu, qui doit être prompte, et enfin qui doit être entière. Il faut voir maintenant comme ce sacrement est l'entière conversion à Dieu, et notre parfaite union en l'amour de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT.

Il est constant que ce divin sacrement est le principe et la source de la vie spirituelle qui nous unit à Dieu. C'est la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Qui manducavit hunc panem, vivet in æternum* : « *Celui qui mange ce pain, vivra éternellement.* » (Joan., VI, 53) *Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt.* (Ibid., 59.) Il n'en va pas de ce sacrement comme de la manne que les Israélites mangèrent dans le désert, qui moururent ; mais ceux qui mangeront de cette divine manne descendue du ciel pour la nourriture spirituelle des âmes, vivront éternellement.

Il faut observer que tous les vivants se nourrissent d'un aliment moins parfait qu'ils ne sont pas. Par exemple, l'homme se nourrit des animaux ; l'animal des plantes ; les plantes des éléments, etc. Et cela parce que dans la nutrition il se fait un combat entre la substance de la viande et du vivant ; et ainsi le vivant étant plus fort que la nourriture, il convertit l'aliment en sa substance : mais il en va tout au contraire dans l'Eucharistie, parce que la viande qui nous y est donnée, étant le corps et le sang d'un Homme-Dieu, qui est infiniment élevé au-dessus de nous, il nous change en lui et non pas lui en nous, si nous sommes préparés comme nous le devons être, à cette conversion. C'est ce qu'il dit par la bouche de son grand serviteur et d'un cœur plein d'amour : *Cresce et me manducabis, et non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.* Et c'est pourquoi l'Eglise à l'Offertoire de la

Messe demande à Dieu, dans l'esprit et le dessein de son divin Epoux : *Da nobis per hoc mysterium ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus es particeps*, etc.

Il n'y a que trois choses qui nous empêchent d'aller à Dieu et de nous unir parfaitement à lui par son amour, l'ignorance, la faiblesse, et la malice.

1. L'ignorance, parce que nous ne connaissons pas le véritable bien qui est Dieu seul ; or si nous en voulons sortir, il faut aller à la source de toutes les lumières, à ce divin sacrement de nos autels ; à celui qui crie aux oreilles de notre cœur : *Ego sum lux mundi* (Joan., VIII, 12), à celui qui dit qu'il est la voie, la vérité, et la vie, etc. : *Ego sum via, veritas et vita*, etc. (Joan., XIV, 6.)

2. La faiblesse nous empêche encore de nous élever à Dieu ; parce qu'étant blessé dans les facultés naturelles par le péché, nous ne pouvons avancer en la vertu et l'amour de Dieu, que par le secours de ce grand médecin venu du ciel pour guérir le genre humain, ce grand malade, qui était gisant en terre depuis quatre mille ans. Et c'est en ce sacrement que nous trouvons ce médecin, auquel le Psalmiste dit pour chaque fois fidèle : *Tu es, Domine, fortitudo mea*, etc. (Psalm., XVII, 2.)

3. Enfin la malice nous éloigne de l'union de Dieu, parce que la concupiscence de ce corps de péché, qui demeure en nous, nous entraîne toujours au mal, si nous n'avons le secours puissant de la grâce qui change les cœurs et les porte au bien et à la vertu, nonobstant toutes les peines et les répugnances. C'est pourquoi saint Paul concevant le péril que lui causait la malice de cette concupiscence et pente au mal, s'écriait : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* « *Homme misérable que je suis, disait-il, qui me délivrera de ce corps mortel ?* » (Rom., VIII, 24.) Qui m'ôttera cette ardeur et cette violence qui m'emporte au péché, etc. Puis il se répond incontinent après en se consolant lui-même : *Gratia Dei per Jesum Christum* (Ibid., 25) ; ce sera la grâce de Dieu que j'obtiendrai par Jésus-Christ son Fils, etc. C'est donc en ce sacrement que nous trouvons l'auteur de cette puissante grâce, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne nous la dénierait pas, si nous l'adorons et la recevons à la manière qu'il nous ordonne, avec une profonde humilité, et avec un ardent désir de le suivre, de l'imiter, et l'aimer comme il nous aime. Et ainsi vous voyez que ce sacrement est le principe de la parfaite conversion, et de l'intime union avec Dieu, aussi bien que la méthode d'une véritable pénitence.

Cela étant, vous donc, qui recevez si souvent la sainte Eucharistie, pourquoi empêchez-vous Jésus, le vainqueur du monde, qu'il ne triomphe de votre cœur ? Pourquoi n'imitiez-vous pas ce divin modèle de pénitence ? Que ne changez-vous de substance, vous, superbes, impudiques, vindicatifs,

avariceux, etc. Que ne changez-vous en une substance plus parfaite d'humilité, de chasteté, de pardon et de charité? Vous qui communiez si souvent, combien y a-t-il que vous promettez de changer et de vous corriger de cette légèreté à entendre les médisances contre le prochain, à en parler mal vous-même? etc. Combien de fois avez-vous promis de n'être plus si négligent aux œuvres de piété, au devoir de votre état? Et cependant vous n'en avez encore rien fait. Et pour vous, qui êtes dans quelque sorte de dévotion et de piété, ce semble, au-dessus des autres, êtes-vous entièrement dépouillés de l'attache à la vanité, ces apanages et ces accidents de vos conditions? Votre cœur n'est-il point attaché aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs, etc.? Êtes-vous prêts à quitter toutes ces choses quand il plaira à Dieu? Sondez un peu votre cœur là-dessus, éprouvez-vous : *Probet autem semetipsum homo* (I Cor., XI, 28), et cela étant approchez-vous hardiment de ce sacrement, etc.

Voilà (N.) l'état auquel nous doit mettre une véritable pénitence sur le modèle de cet adorable sacrement, pour profiter de cette source de lumière, de force et de grâce, qui nous unisse entièrement à Dieu. Mais pour cela il faut suivre et correspondre aux démarches que ce divin Sauveur fait en ce mystère d'amour pour venir à nous et pour nous transformer en lui par de continuelles pensées et miracles de charité qu'il fait pour nous. Il faut donc lui rendre le réciproque, amour pour amour; n'avoir de pensées et de mouvement que pour lui, en parler en toutes rencontres, procurer qu'il soit aimé et honoré, etc. L'amour quand il est ardent, fait que l'on pense toujours à la chose aimée. Ainsi une mère pense toujours à son fils, lorsqu'il est en quelque voyage, comme celle de Tobie : *Mater autem sedebat secus riam*, etc. (Tob., XI, 5), qui allait tous les jours voir sur le chemin si son fils ne venait point, et montait sur une colline pour découvrir de plus loin. Ainsi un ami ne pense qu'à son ami, et voudraient être toujours ensemble; comme il est dit de David et de Jonathas : *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David* (I Reg., XVIII, 6), qu'ils n'avaient eux deux qu'un cœur et qu'une âme. Ainsi une épouse qui aime bien son époux ne le peut oublier, encore bien qu'il soit mort, semblable à la chaste tourterelle qui ne fait plus que soupirer et se plaindre quand elle a perdu son mâle, sans jamais se vouloir rejoindre à d'autre. Et c'est ce qui porta Arthémise, reine de Carie, à demeurer si longtemps auprès du sépulcre du roi Mausole son époux qui l'avait beaucoup aimée durant sa vie, à qui elle fit faire un si magnifique tombeau qui a été une des merveilles du monde, et a donné le nom à tous les superbes sépulcres qu'on appelle pour cela mausolées; mais l'amour de cette femme n'étant pas encore satisfait, elle s'avisait de ramasser tous les ossements du corps de son mari, et les ayant fait brûler, elle en avala toutes les cendres afin de les mettre sur son cœur, pour

ne faire plus qu'une même substance. Certes (N.) cet amour est grand; mais celui de mon Sauveur me paraît encore plus excessif, d'avoir fait tant de merveilles en ce divin sacrement pour entrer en nous et se reposer sur notre cœur.

Et après tout cela, un jour de communion, pensez-vous seulement à lui durant toute la journée. Au lieu que par une seule communion nous devrions avoir toujours le souvenir d'un amour si excellent d'un roi pour son sujet, d'un seigneur pour son esclave, d'un Dieu pour une chétive créature, à peine l'avons-nous reçu, que nous n'y pensons plus et retournons à nos premiers désordres, etc. Je vous conjure donc, âmes dévotes qui m'écoutez, d'imiter cette grande princesse en son amour. Voilà votre divin époux, son époux, l'époux des belles âmes, qui est sur cet autel, qui est dans nos tabernacles comme dans un sépulcre et un tombeau, puisqu'il ne paraît en lui ni vie, ni mouvement; soyez donc toujours au pied de ce monument de son amour pour l'y adorer, si vous ne pouvez de corps, au moins que votre cœur et votre pensée tournent toujours là. Imitiez-la encore en procurant de tout votre pouvoir et selon vos facultés, que ce lieu où il repose soit décent et bien orné, quand ce ne serait qu'en y donnant quelque chapeau de fleurs, blanchissant les linges qui servent aux autels, donnant ou raccommmodant quelque ornement. Mais surtout imitez-la en ceci, relevant ce divin époux souvent et dignement. Logez-le sur votre cœur, et ce sera le moyen de vous unir à lui ici-bas par la grâce, en attendant d'y être uni par la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXVI.

Pour la fête de saint Barnabé.

DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum (Matth., X, 16.)

Préface. — En cet Evangile que l'on dit à la Messe pour la fête de saint Barnabé, se trouve renfermée non-seulement toute la vie et mission apostolique de ce grand saint, sa douceur, son détachement des biens de la terre, etc., mais aussi en général la vie de tous les parfaits chrétiens qui doivent imiter chacun en particulier et en leur condition ce grand apôtre et tous les disciples de Jésus-Christ. Et d'autant plus le devons-nous imiter, que c'est lui qui étant nommé coadjuteur de saint Paul en la publication de l'Evangile, a porté jusqu'à nous le flambeau de la foi; et nous le pouvons nommer un second Apôtre, puisqu'il a le premier avec saint Paul porté le nom de chrétien, comme il est rapporté aux *Actes des apôtres* : *Ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli Christiani*. (Act., XV, 26.) D'ailleurs c'est qu'étant dans l'Octave du Saint-Sacrement nous devons reconnaître que de la participation et de l'union au corps véritable de

Notre-Seigneur, nous sommes faits véritables chrétiens, forts, courageux et dignes membres de notre chef Jésus-Christ qui nous a donné ce beau nom, comme ses prérogatives et ses avantages. C'est donc de cette perfection chrétienne que je me propose de vous entretenir aujourd'hui, en l'honneur de saint Barnabé, pour vous donner un modèle à imiter des plus excellentes vertus. Mais pour cela adressons-nous à la Reine de tous les chrétiens : *Regina Christianorum*, pour obtenir la grâce du Saint-Esprit par son intercession, et servons-nous à cet effet des paroles de l'ange lorsqu'il lui en porta la première nouvelle, lui disant : *Ave, Maria*.

L'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens, après leur conversion, pour les maintenir dans une véritable vie chrétienne et à être parfaits imitateurs de Jésus-Christ, leur voulant faire reconnaître la beauté, l'excellence et les avantages du Christianisme, les exhortait d'entrer dans la considération du misérable état où ils étaient auparavant qu'ils fussent appelés à la foi et à la véritable religion chrétienne, qu'il leur dit être aussi différente que de la nuit au jour : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino, ut filii lucis ambulæ* (Ephes., V, 8.) C'est ce que je vous vas faire voir en deux points de ce discours. 1

Partit. on. — 1. Que la lumière et l'excellence du Christianisme est au-dessus des ténèbres de toute l'antiquité. 2. La voie de la lumière que nous devons tenir, suivant l'exemple du grand saint dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Prêtez-moi, s'il vous plaît, vos attentions.

PREMIER POINT.

Nous reconnaissons en trois choses les lumières du Christianisme et les ténèbres du paganisme et de toute l'infidélité : 1° en la doctrine ; 2° en la pratique des vertus ; 3° au genre et à la manière de vivre. De sorte que le moindre enfant, la moindre petite femme chrétienne, qui vit selon les lumières que la foi lui enseigne, est reconnue incomparablement plus savante, plus capable, plus sage et plus discrète que tous les plus doctes, plus sages et plus sublimes philosophes de l'antiquité. Je le prouve :

1. Pour la doctrine des païens, ce n'est qu'ignorance, ténèbres et obscurité. Prenez pour exemple un saint Denys dans l'état du paganisme. C'était le plus savant de la plus célèbre académie du monde ; un premier président du plus éclairé et du plus auguste sénat qui fût pour lors en l'univers dans la ville d'Athènes, où l'on ne faisait profession que de belles-lettres et de toutes sortes de curiosités : *Ad nihil aliud vacabat nisi, aut dicere, aut audire aliquid novi*. (Act., XVII, 21.) Il avait étudié dans toutes les plus belles sciences, même dans l'astrologie judiciaire où il était si savant qu'étant en la ville d'Alexandrie, au jour de la Passion de Notre-Seigneur, voyant cette éclipse si extraordinaire, qui arriva au mo-

ment de sa mort, qui ne pouvait être naturelle, pour ces trois raisons : 1° parce que le soleil perdit tout à fait sa lumière ; 2° parce qu'elle venait au plein de la lune ; 3° par la durée de trois heures : il conclut bien de là, ou que tout le monde allait finir, ou que le Dieu de la nature endurait : mais qui est-il ? *Ignoto Deo*. (Ibid., 28.) Il lui dresse bien un autel ; mais il faut qu'un saint Paul, comme un saint Barnabé, l'annonce ainsi que toutes les autres vérités chrétiennes inconnues aux plus savants philosophes païens. Et qu'il ne soit ainsi, qu'on leur demande leur sentiment sur la fabrique de tout ce grand univers, qui a fait ce monde ? etc. Les uns vont dire que c'est un chaos, les autres une rencontre d'atomes, et ceux qui ont été les plus éclairés, voyant bien l'impossibilité que d'un chaos de choses confuses et de petits atomes, qui ne sont presque rien, se puissent faire tant de belles merveilles, l'ont cru éternel. Demandez à un chrétien ce que c'est que le monde, il vous répondra tout d'un coup, que c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il l'a créé de rien ; et vous dénombrera par ordre tout ce qui s'est passé à sa création, et ce qui s'est fait chaque jour.

Quand on demande encore à ces savants si l'âme est immortelle, ou si elle tient de la puissance de la matière, ils vous répondent mille absurdités, et la plupart n'y mettent pas de différence à celles des bêtes. Parlez à un chrétien, il vous dira qu'elle est immortelle, créée à l'image et ressemblance de Dieu, etc.

Qu'on leur demande si le corps doit ressusciter après la mort ? ils s'en moqueront, et vous remettront à un autre jour pour vous ouïr ; ou bien ils vous parleront d'une métépsychose et d'une transmutation de l'âme d'un corps à l'autre, et mille autres folies. Un chrétien vous dira nettement : *Videbit omnis caro salutare Dei* (Luc., III, 2), qu'il verra toujours Dieu, quoique son corps soit réuni à son âme.

Si vous leur demandez combien il y a de dieux ? ils vous en nommeront autant qu'il y a de passions et de plaisirs brutaux ; là où un chrétien vous dira qu'il n'y en peut avoir qu'un, etc.

On demande en leur école, si les accidents peuvent subsister sans substance, ils disent que non, et que cela est impossible. Demandez au chrétien ce qu'il pense ? il vous dira qu'il n'en doute point, et sait que les accidents subsistent sur la quantité, sans être attachés à aucune matière comme la lumière au premier jour de la création sans corps lumineux qui ne fut créé que le quatrième jour. Que toutes les altérations et changements ne sont point au corps de Notre-Seigneur, qu'il ne souffre rien, quand il serait dévoré des bêtes, et qu'il demeure tant que les accidents subsistent. Vous voyez bien que l'école des chrétiens est bien mieux instruite que celle des païens.

2. Si de la doctrine nous passons aux vertus des anciens, hélas ! ce n'étaient que des fantômes et des vertus imaginaires, parce

que les deux principales leur manquaient, qui sont l'humilité et la pureté.

L'humilité, qui est la base de toutes les vertus chrétiennes, leur était tellement inconnue, qu'ils n'avaient aucune pratique qui ne fût fondée sur la vanité et sur la superbe qui lui est opposée.

Ils avaient encore moins de pureté, de continence et de virginité. Ce n'étaient que des Priapes, des Vénus et des Adonis, et s'il y avait des vestales ou autres sortes de religieuses, elles n'étaient purement qu'à l'extérieur, il n'y avait point de virginité en l'esprit : *Quid prodest integra caro, mente corrupta?* encore ce n'était que pour certain temps, elle n'était pas à perpétuité comme nos religieuses chrétiennes.

3. Que si encore, de la doctrine et des vertus, vous voulez conférer la vie des païens et des chrétiens : ah! quelle différence. La vie des profanes était toute attachée aux sens et aux plaisirs de la vie sensuelle, comme les épicuriens, *quorum Deus venter est.* (Philipp., III, 17.) Les chrétiens recherchent les mortifications et les souffrances et estiment à grâce le retranchement des occasions de la débauche, comme David remercie Dieu de l'en avoir retiré : *Tu siccasti fluvios Etham*, etc. (Psal. LXXIII, 13.)

La vie des chrétiens est tellement élevée au-dessus des sens, et tellement raisonnable, que ceux qui vivent bien chrétiennement, sont agréables à tout le monde, ne voulant rien d'autrui, cédant à tout chacun : *Honore invicem prævenientes*, etc. (Rom., XII, 10.) De sorte qu'un parfait chrétien est un courtisan accompli, si l'on peut ainsi parler, car il est humble, soumis, condescendant, obligeant, et fait par vertu ce que l'autre fait par politique. Ne fut-ce pas ce qui convertit saint Pacôme, voyant la charité des chrétiens et leur manière d'agir envers tout le monde si courtoise et attrayante, etc. Mais qui nous a appris cette doctrine si sublime, ces vertus si rares, ce genre de vie si particulier et si admirable aux autres hommes? Nous en avons l'obligation d'une grande partie au grand saint Barnabé dont nous honorons aujourd'hui la fête, et c'est ce que nous allons voir au

DEUXIÈME POINT.

Saint Barnabé était Hébreu de nation, nommé Joseph le Lévitte, étant de la tribu de Lévi et né de parents fort riches; il étudia sous Gamaliel avec saint Paul; et comme il était fort versé dans les Ecritures, entendant prêcher Notre-Seigneur il reconnut qu'il était le vrai Messie, suivant les prophéties de l'Ancien Testament, c'est pourquoi il se donna à lui pour être un de ses septante disciples. Et comme un jour Notre-Seigneur prêchait le peuple qu'il fallait que pour être parfait on vendit tout son bien et qu'on distribuât l'argent aux pauvres, il l'effectua au pied de la lettre et vendit tout son patrimoine à la réserve d'une seule terre, qu'il retint pour vivre; encore ne la garda-t-il que jusques après l'Ascension de Notre-Seigneur qu'il la

vendit et en porta le prix aux pieds des apôtres; et devint compagnon de saint Paul pour aller porter l'Evangile en plusieurs endroits du monde, où il endura beaucoup de travaux, gagnant sa vie à la peine de ses bras et à la sueur de son corps. Ce fut lui qui tout le premier avec saint Paul prit le nom de chrétien, pour montrer qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ. Il traversa beaucoup de régions pour porter la parole de Dieu en Antioche, en Alexandrie d'Egypte, à Cypré, à Rome et à Milan, où il fit grand fruit et y fonda l'Eglise; et en fut le premier archevêque, puis y laissa Atalon à sa place et passa aux villes de l'ergame et de Bresse où l'on montre encore l'autel où il avait dit la Messe. De là il s'en revint en Cypré, et sachant que les Juifs projetaient de le faire mourir, il en avertit Marc son cousin, et lui dit le lieu où il le devait enterrer, et lui recommanda de mettre l'Evangile de saint Matthieu sur sa poitrine et de l'enterrer avec lui, comme on le trouva encore du temps de l'empereur Zénon. Ensuite il entra courageusement dans la synagogue des Juifs et leur parla hautement de Jésus-Christ : ce qui les faisait écumer de rage; ils le lapidèrent dans la synagogue même, et allumèrent un grand feu dans lequel ils jetèrent son corps pour le brûler, afin d'en éteindre tout à fait la mémoire; mais Dieu ne permit pas que les flammes l'endommageassent; c'est pourquoi Marc et ses autres disciples l'enlevèrent et l'allèrent enterrer dans une caverne hors de la ville, où il se faisait quantité de miracles, et l'on appelait communément cette caverne la caverne de santé. Voilà (N) le raccourci de la vie du grand saint Barnabé; et voici ce que vous devez imiter; car, comme dit saint Augustin, la vie des saints ne nous est proposée que pour notre instruction et pour nous donner exemple de ce que nous devons faire : *Solemnitas martyrum*, dit-il, *exhortationes martyriorum sunt.*

La première chose donc que vous devez imiter en saint Barnabé, c'est l'affection qu'il avait au saint Evangile, portant toujours sur lui celui de saint Matthieu, qu'il avait écrit de sa main, et avec quoi il voulut être enterré, comme on le trouva encore entier sur son cœur, lorsque l'on fit l'ouverture de son tombeau, suivant la révélation qu'il en fit par trois fois à Anthime évêque de Cypré. Adonnez-vous donc à la lecture du saint Evangile, qu'il ne se passe aucun jour sans en lire quelque chapitre, qu'il soit la règle de vos actions; n'entreprenez rien sans le consulter, quand il vous viendra quelque tentation de vengeance ou d'impureté, ou d'avarice, etc. Prenez en main l'Evangile et dites, Ça voilà mes constitutions; voilà mes règles, voyons si cela se peut faire, et si je ne contreviendrais point aux commandements que Dieu m'a donnés, etc.

La seconde chose que vous devez imiter en saint Barnabé, c'est son courage à porter le nom de Dieu en tant de lieux, et pren-

dre hardiment le nom de chrétien parmi tant d'idolâtres et de Juifs à qui ce nom était odieux. Bien plus il va jusque dans leurs synagogues, les reprend hardiment, leur disant : *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei, sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes.* (Act., XIII, 46.) Voilà ce que vous devez faire, quand vous vous trouvez en quelque compagnie où l'on raille de Dieu et des choses saintes, prendre hardiment le parti de Jésus-Christ, débattre ses intérêts, et montrer que vous êtes véritablement chrétiens, sans craindre les contradictions et les mépris des railleurs et des impies. Saint Paul et saint Barnabé ne les ont pas appréhendés, desquels il est dit que, *Excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam, et ejecerunt eos de finibus suis.* (Ibid., 50.) Nonobstant tout cela, il ne laissait passer aucune occasion d'amplifier et d'accroître la gloire de Dieu, qu'il n'embrassât et allât toujours affronter les Juifs et les reprendre de leur endurcissement, jusque dans leurs synagogues, dans l'une desquelles il fut lapidé, comme nous vous avons déjà dit.

La troisième chose à imiter en saint Barnabé, c'est son parfait détachement des biens du monde, qui lui fait vendre tout son bien, pour vivre en apôtre, et être plus libre au service de Dieu; gagnant sa vie de son labeur. Cela veut dire qu'il faut que vous ayez si peu d'attache aux biens terrestres et périssables, que quand il plaira à Dieu vous les ôter, ou vous retirer du monde, que vous les quittiez sans regret; et pour vous y accoutumer, donnez de temps en temps quelque chose de vos biens aux pauvres, comme fit saint Barnabé; car non-seulement il vendit ses biens, mais il en donna encore le prix aux pauvres, et les aimait si tendrement, que ne leur pouvant plus donner l'aumône après sa mort il leur rendait la guérison de leurs maladies par ses prières, de sorte que l'on appelait communément son tombeau, le lieu de santé, parce que tous ceux qui en approchaient malades, y recouvraient la santé, etc.

Enfin ce que nous avons à imiter en lui, parmi tant de belles vertus dont il était orné, c'est sa douceur et la bénignité qu'il exerça à l'endroit de Marc son cousin. Il s'était mis à sa suite et celle de saint Paul, mais il les quitta par lâcheté, et depuis s'étant repenti de sa faute, il vint les retrouver, leur demanda pardon, et les pria de le recevoir derechef en leur compagnie. Saint Paul et saint Barnabé se trouvaient de sentiment contraire, comme il se rencontre quelquefois entre les saints, mais ce n'est que pour la plus grande gloire de Dieu, comme entre le même saint Paul et saint Pierre touchant le judaïsme. Et aujourd'hui touchant les sentiments différents de la communion ou de s'en approcher avec le zèle et l'amour de Zachée, ou de s'en retirer avec le respect du centurier : *Domine, non sum*

dignus (Matth., VIII, 8), le tout pour honorer Dieu.

Saint Paul estimait que par sévérité et pour l'exemple des autres, Marc ne devait pas être reçu; saint Barnabé au contraire, qu'étant pénitent on lui devait pardonner. La douceur prévalut en saint Barnabé; car saint Paul étant allé avec Silas en Syrie et Libye, saint Barnabé emmena avec lui Marc en Cypre, et profita beaucoup de la rigueur de l'un et de la douceur de l'autre, qui doit être préférée comme celle qui symbolise plus à celle de Notre-Seigneur : *Discite a me* dit-il, *quia mitis sum.* (Matth., XI, 27.) C'est une chose merveilleuse, dit saint Chrysostome, que le Sauveur du monde ayant dit : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum* (Matth., XX, 16), il ne les a pas seulement préservés de la morsure des loups, *verum etiam illos in sui naturam transmutaverit.* Et c'est plus de gagner son adversaire et le changer par le moyen de la douceur, que non pas de le tuer. Tout le monde était rempli de loups, et ils n'étaient que douze brebis, douze pauvres apôtres : *Eru-bescamus igitur qui longe diversa facientes, tanquam lupi in adversarios ruimus;* néanmoins ils surmontent et vainquent des esprits si aigus, si pointilleux, etc.

Enfin conclut saint Chrysostome, tant que nous sommes brebis, nous sommes vainqueurs : *Vincimus; quod si lupi fuerimus, vincimur; tunc enim a nobis Pastoris auxilium recedit, qui non lupos, sed oves pascit.* Cela veut dire que par la douceur on vient à bout de tout, on vainc les cœurs les plus rebelles. Notre-Seigneur n'est pas le pasteur des loups, mais des brebis, qu'il repaît en cette vie du secours de ses grâces, pour leur donner ensuite la gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

PRONE XXVII.

Pour la fête de saint Jean-Baptiste.

DE L'AMBITION QUE DOIVENT AVOIR LES CHRÉTIENS.

Erit magnus coram Deo. (Luc., I, 52.)

Prélude. — Tant de prérogatives sont données à saint Jean-Baptiste, qu'on peut dire qu'il est l'unique à qui l'Evangile en ait tant donné. En effet sa race illustre, royale et sacerdotale, être parent et cousin selon la chair de Notre-Seigneur : *Ecce Elisabeth cognata tua* (Luc., I, 36); sa naissance miraculeuse d'une mère stérile, prédite par un ange; son père rendu muet; son nom apporté du ciel, nom de grâce, *Joannes* (Ibid., 61); sanctifié et vivifié par le Fils de Dieu, par les mérites anticipés de Jésus-Christ, etc., ce ne sont pas là des prérogatives qui soient communes aux autres saints; mais le comble est que, *non surrexit major* (Matth., XI, 11), au témoignage de Notre-Seigneur, il n'y en a point de plus grand devant Dieu, et Notre-Seigneur le publiant, il le fait : *Laudari a laudato viro, laudabile est,* etc. Il dit à saint Pierre, *Beatus es, Simon Bar-*

jena (Matth., XVI, 17), et en même temps l'appelant bienheureux, il le fait : *Sic honorabitur quemcumque voluerit Deus honorare*, etc. (Esther, VI, 9.) C'est ainsi que Dieu élève ceux qu'il veut faire honorer, etc. J'ai donc dessein aujourd'hui de vous parler de l'ambition qui doivent avoir les chrétiens, qui est d'être grands devant Dieu; et pour cela je divise mon discours en trois points.

Partition. — Au premier nous verrons les motifs qui peuvent exciter en nous ce désir, et cette sainte ambition; au deuxième, en quoi elle consiste et ses avantages; au troisième, les moyens. Pour cela implorons l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie, en disant : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Objection. — Quelqu'un me pourrait dire que ce que j'avance est un paradoxe, et que c'est errer ce que tout le monde défend. Qu'il faut s'abaisser et anéantir devant Dieu, et que c'est proposer l'impossible que de vouloir être grand devant lui. Que David, qui était un grand roi, parlant de lui : *Substantia mea tanquam nihilum ante te.* (Psalm. LVI, 6.) Que toutes les créatures devant Dieu sont comme une goutte de rosée : *Omnes gentes quasi non sint*, dit le Sage entre les hommes, *sic sunt ante te, quasi momentum statera; orbis terrarum tanquam gutta roris antelucani* (Sap., I, 25) : partant que c'est une sottise que de vouloir être grand devant Dieu.

Réponse. — Ce n'est pas étant comparés à Dieu, que nous soyons grands ni réputés quelque chose, toutes les créatures n'étant rien : *Qui se existimat aliquid esse, cum nil sit, ipse se seducit* : « Celui qui pense être quelque chose se trompe bien fort. » (Galat., VI, 3.) Et saint Paul ne se vante d'être ce qu'il était, que de la seule grâce de Dieu : *Gratia Dei sum, id quod sum.* (I Cor., XV, 10.) Ce n'est donc pas ce que je prétends : mais cela s'entend que Dieu seul connaissant la valeur et le mérite des choses, qui pèse les esprits et en connaît le bon ou le faux aloi, la grâce, la vertu, et les vices : *Ponderator spiritus* (Prov., XVI, 2), il faut tâcher d'avoir en nous ce qu'il estime, comme la grâce, la sainteté, et la vertu, qui seules rendent une âme grande et considérable devant lui, comme une véritable participation de son être, de sa grandeur et de sa sainteté.

Il y a bien de la différence entre l'estime de Dieu et celle des hommes. Les hommes mettent la grandeur et l'excellence en des noms et qualités extérieures, comme d'être noble, de bonne naissance, riche, comblé d'honneur, de puissance, d'autorité, d'être bien suivi, de commander, etc.; mais devant Dieu ce n'est pas cela : *Non hos elegit Dominus.* (I Reg., XVI, 8.) Et nous en avons un exemple au 1^{er} Livre des Rois. Car Samuel étant envoyé de la part de Dieu, pour oindre roi de son peuple un des enfants d'Isaï, il ne choisit pas Eliab, Abinadab, ni Samma, qui étaient trois jeunes hommes bien faits :

Num coram Domino christus ejus? non, mais il choisit le petit David, comme le plus rempli de vertus. *Non respicias vultum ejus; non juxta intuitum eorum ego judico*, dit Dieu : *homo videt ea que parent, Deus autem intuetur cor.* (Ibid., 7.) David comme plus saint est jugé et estimé plus grand et plus digne d'honneur que les autres. Les hommes ne jugent que sur l'apparence, mais Dieu connaît jusqu'au cœur, et garde la grâce et la sainteté. C'est une vanité des hommes et souverains, qui, pour faire quelque grand, le chargent de richesses, et des premières dignités de leurs Etats, les font approcher de leurs personnes, les font couvrir en leur présence, s'y asseoir, leur donnent un bâton de maréchal, un collier de l'ordre, leur communiquent leurs secrets, prennent leur conseil, etc. Mais tout cela n'est qu'une donation extrinsèque, ils ne les font pas meilleurs, ni plus capables des charges qu'ils leur donnent.

Les hommes sont semblables aux peintres et aux sculpteurs, lesquels voulant élever quelqu'un et le rendre grand, ils ne travaillent qu'au dehors, ajoutant ou diminuant aux images ou statues qu'ils font : mais Dieu travaille au dedans; il orne les cœurs et y met les grâces et les vertus qui les rendent grands et considérables. C'est pourquoi il n'y a point d'autre véritable grandeur; et c'est pour cela qu'il y faut uniquement prétendre : *Qui gloriatur, in Domino gloriatur; non enim qui se commendat, ille probatus est; sed quem Deus commendat.* (II Cor., X, 17, 18.)

2. Il est facile et au pouvoir d'un chacun d'acquérir cette grandeur, non pas celle des hommes; tout le monde ne peut pas être riche, avoir des charges, posséder l'oreille du prince et la faveur, il n'y aurait plus de pauvres, ni de misères, ni de misérables : mais être grand devant Dieu, oh! si tout le monde le peut être, il ne faut que le vouloir, c'est-à-dire s'abaisser, s'humilier, retourner en son propre néant : comme un saint Jean, qui se tient indigne seulement de délier la courroie des souliers de Notre-Seigneur, bien loin de le baptiser : *Non sum dignus corrigiam calceamenti solvere.* (Joan., I, 27.) *Debeo te baptizari.* (Matth., V, 24.) Comme un publicain : *Domine, non sum dignus.* (Luc., VIII, 13.) Et ce premier, par son humilité, a mérité que Dieu dît de lui : *Non surrexit major, qu'il n'y en avait point de plus grand; de l'autre : Descendit justificatus in domum suam ab illo* (Ibid., 14), qu'il descendit justifié.

Quelque difficulté qu'il y ait à s'humilier, être doux, patient, chaste, de pardonner, etc., on le peut si l'on veut. Dieu ne dénie pas sa grâce; nous avons le pouvoir et vouloir. *Amanti nil difficile* : ceux qui aiment, ne trouvent rien de difficile : *facienti quod in se est*, etc. Quand on fait de son côté tout son pouvoir, Dieu ne dénie point sa grâce; ce qui faisait dire à saint Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat* : « Je puis toutes

choses avec celui qui me conforte, etc. » (Philipp., I, 14.)

3. C'est pour la fermeté et stabilité qui accompagne la grandeur d'une âme devant Dieu, de ce qu'elle ne lui peut être ôtée, si elle ne veut, *Deum a me tollere nemo potest*, disait un ancien anachorète, et saint Paul avait dit avant lui que rien ne l'en pourrait séparer : *Quis me separabit a charitate*, etc. (Rom., VIII, 35.) Au contraire celle des hommes nous peut être ôtée, les honneurs, par exemple, la faveur, les richesses, la réputation, etc., les voleurs, et la calomnie les peuvent ôter. La santé s'altère et est perdue par la maladie. Nous sommes comme des cires molles qui reçoivent toutes sortes d'impressions, etc. Il n'y a que la possession de la grâce et de la vertu qu'on ne peut ôter, c'est ce qui en doit exciter le désir, la poursuite et l'ambition : *Magnus coram Domino* ; mais en quoi consistent cette excellence et cette grandeur ? C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Cette excellence et cette grandeur ne consistent pas en ce qu'estiment les hommes, comme les richesses, la joie, les plaisirs, honneurs et réputations, etc. Notre-Seigneur réproche tout cela. Le monde estime les riches et les croit bienheureux, et Dieu dit au contraire que ce sont les pauvres, et dit que les autres sont des misérables : *Vae divitibus*. (Matth., V, 3.) *Beati pauperes spiritu*, etc. (Ibid., 5.) Dans le monde on estime la joie, les plaisirs, les contentements ; Notre-Seigneur tient plus heureux ceux qui pleurent : *Beati qui lugent*. (Ibid., 12.) On recherche les honneurs, estimés, réputations, etc. ; et Notre-Seigneur dit que nous sommes bienheureux quand nous avons tout le monde à dos, qu'on nous maudit et persécute : *Beati cum maledixerint vobis homines*, etc. (Ibid.) Les apôtres étaient bien persuadés de ces vérités que leur avait enseignées leur bon Maître, quand ils allaient avec joie devant les tyrans, ravis d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour son amour : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt contumeliam pati*. (Act., V, 41.) Aussi Notre-Seigneur prend plaisir d'abaisser les superbes, et d'exalter les humbles : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*. (Jac., IV, 6.) Il n'a des yeux que pour regarder ceux qui s'humilient, *humilia respicit* (Psal. CXII, 6) ; et ce qui est grandeur devant les hommes, est abomination devant Dieu : *Quod altum est hominibus, abominatio coram Deo*. (Luc., XVI, 15.) Voyez le pharisien et le publicain, l'un s'élève et il est réprouvé ; l'autre se reconnaît indigne des grâces de Dieu, et il est justifié. (Luc., XVII, 10.) *Sapientiam sapientium reprobo* (I Cor., I, 19) ; souvent Dieu réproche la sagesse et prudence humaine. *Fallax gratia, vanapulchritudo* (Prov., III, 30) ; la grandeur du monde est trompeuse, et la beauté est vaine. La grandeur

de l'âme est en la beauté de la grâce, et en la possession des vertus, etc.

Les avantages et les prérogatives inséparables de la vertu sont : 1. une abondante suffisance : car qui a la grâce de Dieu, n'a besoin de rien : *Quid mihi est in cælo* : « Que puis-je souhaiter davantage dans le ciel ? » disait le Roi-Propète à ce sujet. (Psal. VII, 25.) *Satiabor cum apparuerit gloria tua*, etc. : « Je serai rassasié, disait-il encore, quand vous me montrerez votre gloire. » (Psal. XVI, 15.) Qui a Dieu a tout : *Deus meus et omnia*. A saint Paul, Dieu dit que sa seule grâce suffisait, *Sufficit tibi gratia mea*. (II Cor., XII, 9.) Et ce même Apôtre disait aussi que sa suffisance était en Dieu, *sufficiencia mea in Deo est*. (II Cor., III, 5.) C'est pourquoi saint Jean, cet homme tout de grâce, fuit le monde, les honneurs, etc., il craint d'être pris pour le Messie, il dit vite ment qu'il ne l'est pas, *Non sum ego Christus*, etc. (Joan., I, 20.) Les grands du monde n'en ont jamais assez. Alexandre n'ayant encore conquis tout le monde, pleure, apprenant qu'il y en avait encore d'autres, etc.

Le second avantage, c'est l'indépendance : la grâce mettait saint Jean au-dessus de toutes choses, quant au corps et quant à l'âme, cela se voit en ses habits, en sa nourriture, en son logement, etc. Les gens du monde sont dépendants quasi de tout le monde, de leurs valets, des flatteurs, des historiens pour les louer, etc. : saint Jean a Jésus-Christ pour paronyme : *Non surrexit major*, etc.

La troisième prérogative, c'est la liberté. Les grands du monde sont esclaves de leurs passions, de leurs ambitions, de leurs sujets, de leurs propres gardes ; mais l'âme en grâce, oh ! elle est libre du péché et de sa convoitise, qui est la vraie liberté des enfants de Dieu : il n'y a plus d'esclavage des passions, *Iusto lex non est posita* : « La loi n'est point faite pour le juste. » (I Tim., I, 9.) Voyez l'esprit de la sainte mortification de saint Jean, être si proche de Notre-Seigneur et ne pas faire un pas pour le voir ; admirez sa liberté à reprendre hardiment Hérode, jusques dans son palais, et au milieu de ses gardes. Pourquoi cela ? parce qu'il ne craint point la mort, ni les tyrans.

Le quatrième avantage que nous donne la vertu, c'est la force et l'autorité. Ce ne sont pas les miracles que faisait Jean-Baptiste qui l'ont fait croire le Messie ; mais c'est sa vertu, la grâce, la sainteté, la force de sa prédication, etc. Voilà les prérogatives et les avantages de la véritable grandeur devant Dieu, qui consiste en la vertu. Voyons les moyens de parvenir à cette grandeur.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est de faire une bonne, sincère et véritable pénitence, pour la satisfaction de vos péchés. Voyez le pauvre publicain qui se met au plus bas lieu du temple, et qui n'osant lever les yeux au ciel, les tient attachés contre terre,

frappant sa poitrine avec douleur et contrition de ses fautes, disant seulement : *Domine, non sum dignus*, etc. (*Luc.*, XVIII, 19); et comme sa douleur était grande et sa confession sincère, il fut justifié devant Dieu, et se fit grand devant sa Majesté. Le prodigue de même après avoir dissipé son bien, se voyant dans la misère, reconnaît sa faute, pleure, gémit, s'en retourne à son père, et s'étant jeté humblement à ses pieds, versant une abondance de larmes, s'écria : *Pater, peccavi in cælum et coram te*. (*Luc.*, XV, 21.) Cet aveu le fit rentrer en grâce. La Madeleine reconnaît ses fautes, les pleure, en fait pénitence, et elle mérite que Dieu dise d'elle : *Maria optimam partem elegit, que non auferetur ab ea*. (*Luc.*, X, 43.) Et si Notre-Seigneur, dit saint Paul (*Rom.*, V, 8, 9), a fait tant d'état de l'homme étant encore pécheur, qu'il se soit incarné, fait semblable à lui, etc.; combien plus étant réconcilié et sanctifié par la grâce et les mérites de son sang, pour l'élever au plus haut degré de la gloire?

Le second moyen pour parvenir à cette grandeur devant Dieu, c'est l'humilité. Dieu a haï la superbe, et ne l'a pu souffrir au premier ange : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*.

Le troisième et dernier moyen, c'est la persévérance; la demander incessamment à Dieu : *Qui perseveraverit usque in finem salvus erit*. (*Matth.*, XX, 22.) Si vous persévérez fidèlement dans ces bonnes résolutions jusqu'à la fin de votre vie, ce vous sera un commencement pour entrer dans la gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXVIII.

Pour la fête de saint Pierre et saint Paul.

DU GOUVERNEMENT DES FAMILLES.

Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. (*Matth.*, XVI, 18.)

Prélude. — Voilà une grande promesse que Notre-Seigneur a faite à saint Pierre, en récompense de sa confession de foi, de l'établir chef de son Eglise et de son éternité : *Et portæ inferi non prævalebunt*. Promesse qu'il a exécutée en saint Jean, lorsqu'il lui dit : *Pasce oves meas* (*Joan.*, XXI, 15.) Paroles que j'ai choisies, non pas pour vous entretenir de la prérogative de saint Pierre, de la grandeur et infaillibilité de l'Eglise et de son chef, et de cette admirable puissance de lier et délier; mais bien du gouvernement admirable de saint Pierre; non pas encore pour être imité par les prélats et les ecclésiastiques, mais par les pères de familles et autres supérieurs temporels, qui sont comme de petits prélats hors de l'Eglise; pour cela demandons-en la grâce au Saint-Esprit, par l'intercession de la très-sainte Vierge, *Ave, Maria*.

Prélude 2. — Une octave de prédication ne suffirait pas, non-seulement pour parler, mais pour effleurer ce qui se pourrait dire des grandeurs de la vie, des miracles, et

de la mort de ces deux glorieux princes de l'Eglise, ces deux athlètes du firmament spirituel, ces deux frères d'alliance, saint Pierre et saint Paul, dont l'on fait aujourd'hui la mémoire : car comment parler de cette admirable vocation de saint Pierre ignorant, rustique, pauvre pécheur élevé à la dignité d'apôtre, de prince de l'Eglise, et au comble de la sagesse chrétienne, de cette première vue de Notre-Seigneur par le moyen de son frère saint André, et de cette parole efficace : *Venite post me* (*Matth.*, IV, 19), qui lui fit abandonner tout et leur pays même, voire l'affection de toutes choses, comme dit saint Grégoire, de la foi et de la confession, de la miraculeuse délivrance de ses liens, et de tant de miracles qu'il a opérés, *saltem umbræ illius*, etc. (*Act.*, V, 15), de sa seule ombre, etc.

Parler d'un saint Paul qui persécute l'Eglise, de sa conversion miraculeuse, de ses souffrances : *Ter naufragium feci*, etc. (*II Cor.*, I, 25); et de sa mort, il y a en tout cela mille belles choses à dire, dont une seule prédication ne peut pas suffire. De toutes ces choses je n'ai fait choix que de ce seul point du gouvernement que saint Pierre a eu de l'Eglise depuis l'Ascension de Notre-Seigneur, qu'il en a été reconnu chef, et par la sainte Vierge et par les apôtres, et par les fidèles, suivant que Notre-Seigneur l'a établi pour être imité par chacun des pères de familles en la conduite temporelle de leur maison : et cela n'est pas sans raison, puisque l'empereur Constantin disait, parlant de soi, qu'il était évêque hors de l'Eglise, parce qu'il gouvernait tout son empire avec la même charité, douceur et vigilance qu'un pasteur sur son troupeau; et saint Paul, écrivant à Timothée, lui recommande de choisir toujours pour évêque un bon père de famille : *Domui bene præpositum*. (*I Tim.*, III, 2.) Et la raison qu'il en donne, c'est que celui qui a bien gouverné sa famille est plus capable d'avoir la conduite d'un troupeau.

Partition. — Je remarque trois choses en la conduite de saint Pierre à l'égard de toute l'Eglise et des fidèles qui la composent, qui se doivent aussi rencontrer en un bon père de famille à l'égard de ses enfants et de ses serviteurs, et en toute personne qui a puissance, autorité et commandement sur les autres; c'est à savoir, 1^o l'amour; 2^o l'instruction; 3^o le bon exemple. Ces trois choses feront le partage de cet entretien et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

Celni-là est indigne de toute autorité et commandement qui n'a point d'amour pour Dieu et pour ceux qui lui sont commis et qu'il a en charge. C'est pourquoi quand Notre-Seigneur voulut établir saint Pierre pour chef et pasteur général de son Eglise, il lui demanda premièrement s'il l'aimait : *Petre, amas me?* il ne se contenta pas de le lui demander une fois, mais deux et trois fois, *Amas me plus his?* « Ah! Seigneur, » dit-il,

tu scis quia amo te, « Vous savez à quel point je vous aime. » — Pasce agnos meos, pasce oves meas : « Pais donc mes agneaux et mes brebis, » lui dit Notre-Seigneur (Joan., XXI, 15-17); parce que l'amour du prochain est fondé sur l'amour de Dieu, il faut aimer en Dieu et pour Dieu, et pour le bien du prochain. Les marques de l'amour et de l'affection sont, premièrement de se plaire avec ceux que l'on aime, être avec eux, ne les point quitter; ainsi un mari n'a point de plus grand contentement, ni une femme tout de même, que d'être ensemble en leur famille, sans chercher les récréations ailleurs. Saint Pierre étant interrogé de Notre-Seigneur s'il le quitterait comme les autres : Non, Seigneur, dit-il, *verba vitæ habes : « Où pourrions-nous aller ? vous avez en vous les paroles de vie, etc. »* (Joan., VI, 59.) Ainsi, où pourrez-vous trouver meilleure compagnie que dans votre famille et vos proches, pour entretenir la paix et la concorde ? etc.

2. La deuxième marque de l'amour, c'est de faire du bien à ceux qu'on aime, leur procurer toute sorte de contentements, ne pouvant souffrir qu'ils endurent, comme saint Pierre faisait à l'égard des fidèles et de toutes les âmes qui désiraient être sauvées, les soulageant même par les miracles qu'il opérait pour leurs guérisons. A l'égard de Notre-Seigneur, il ne demandait que de demeurer au Thabor, ne pouvant souffrir seulement d'entendre parler de sa Passion; et saint Chrysostome dit, que s'il eût su qui était le traître qui le voulait livrer, il l'eût étranglé. N'en donna-t-il pas une marque lorsque les soldats vinrent pour prendre son bon Maître la nuit de sa Passion ? Sans regarder le danger où il s'exposait, il prit le cotelas en main, il en abattit l'oreille à Malchus, et eût fait une étrange exécution, si Jésus l'eût laissé faire. Cela nous marque le soin qu'un père de famille doit avoir de donner les commodités nécessaires, soit à sa femme, soit à ses enfants, à ses serviteurs, selon son pouvoir et sa condition, tâcher de ne les pas laisser souffrir, écarter les maux qui leur pourraient survenir autant qu'il pourrait; s'ils sont malades, en avoir un soin particulier; si ce sont serviteurs, il faut faire comme le bon Centenier dont il est parlé en l'Evangile, non-seulement avoir soin du temporel, mais encore aller quérir vous-même Notre-Seigneur, n'y pas envoyer un laquais, avoir soin de son âme, qu'il reçoive tous les sacrements, etc.

3. Si la personne qui aime offense la personne aimée, elle en a un si grand regret, qu'incontinent elle se réconcilie. Saint Pierre renie son Maître, Notre-Seigneur le regarde aussitôt, *flevit amare* (Matth., XXVI, 75), pleure amèrement sa faute, non pas une heure, ni un jour, ni un an, mais il la pleure toute sa vie. Ainsi donc s'il arrive entre un mari, une femme et les domestiques quelque petite éclipse de cet amour, par l'interposition de quelque mauvaise humeur ou brouillerie, cela doit être comme

l'éclipse qui passe incontinent : *Sol non occidat super iracundiam* (Ephes., IV, 26), le soleil ne se doit pas coucher que l'on ne se soit réconcilié; parce que le regret que l'on a à cause de l'amour, doit incontinent procurer la réconciliation.

4. La défense de ceux que l'on aime jusqu'à exposer sa vie, est une des plus grandes marques de l'amour; c'est ce qu'a fait saint Pierre à l'égard de Notre-Seigneur, comme nous avons déjà dit dans le jardin des Olives; mais aussi à l'égard des peuples. Il ne sait pas plus tôt que ce loup infernal Simon le Magicien est à Rome, sous l'empereur Néron, et qu'il y abuse quantité de personnes par ses faux miracles, qu'il quitte l'Orient, passe l'Egypte et l'Afrique pour se rendre à Rome et le combattre, sous l'effet il le vainquit par ce beau miracle qu'il fit en présence de tout le peuple. Quel soin aussi ne doit point avoir un père de famille pour défendre les siens contre les tentations, et empêcher que Dieu ne soit offensé, etc. Et c'est pour cela qu'il lui doit l'instruction et la correction, comme nous l'allons voir en notre

DEUXIÈME POINT.

Celui qui aime bien un autre désire son avancement, et de le voir capable et instruit des choses nécessaires à son salut, à sa conduite et à la profession à laquelle il s'emploie, et pour cela il lui doit l'instruction et la correction, c'est pourquoi il est passé en proverbe que *celui qui bien aime, bien châtie*. Et c'est la différence qu'il y a du flatteur et du vrai ami, parce que le premier ne dit mot et approuve tout ce qui se fait là où le second avertit des imperfections, etc. L'instruction est donc nécessaire et le châtiment aussi, non-seulement à l'égard de la personne aimée, mais aussi pour le bien général de la famille, du collège, de la ville et de l'Etat. C'est ce que nous remarquons que saint Pierre a pratiqué. Pour l'instruction, ces grandes prédications où il a converti de trois mille et cinq mille personnes. Et l'envoi des disciples par tout le monde ne le faisant pas seulement soi-même, mais le faisant faire par d'autres et en procurant l'élection de saint Mathias en la place de Judas. Pour le châtiment, les exemples d'Ananias et Saphira, et de Simon le Magicien sont effroyables, parce qu'il le jugea expédient pour tout le bien de l'Eglise.

J'observe deux extrémités aux pères de familles touchant l'instruction et la correction. Car les uns qui n'ont aucun amour, aucun désir du bien de leur famille, la délaissent, l'abandonnent, faisant souffrir une pauvre femme, des enfants et des serviteurs, cependant qu'ils mangent et consomment le bien de Dieu en débauches, etc. Les autres ont un amour aveugle, brutal et déréglé; vrai amour de singe, qui à force de serrer et embrasser leurs petits, les étouffent. Ce sont ces pères, ces mères et maîtres qui endurent tout de leurs enfants, qui ne les instruisent pas et ne tiennent

compte de les faire instruire, ne veulent pas qu'on les châtie, et ne le font pas eux-mêmes. Les exemples sont terribles de la punition des enfants d'Hélie, et ce que dit saint Chrysostome (*Adv. vitap. vit. monast.* 3, 3), que les pères qui ne châtient pas leurs enfants quand ils le méritent sont pires que des parricides, doivent faire trembler.

Il en est encore d'autres qui les châtient, mais avec colère et violence pour satisfaire à leurs passions, *malunt ulcisci quam corrigere*; s'ils reprennent, c'est avec injures, c'est quelquefois avec malédiction et tout transportés hors de soi; au lieu d'observer leurs humeurs, les recommander à Dieu, et pratiquer ce que dit saint Paul : *Instruite in spiritu lenitatis* (*Galat.*, VI, 1) : instruisez vos enfants et serviteurs avec un esprit de douceur et de charité; car autrement par vos mauvaises humeurs vous provoquez vos enfants au mal, vous les irritez : *Patres*, dit le même saint Paul, *nolite ad indignationem provocare filios*, etc. : « O pères, n'irritez point vos enfants à courroux afin qu'ils ne perdent pas courage. » (*Coloss.*, III, 21.) Vous leur devez montrer exemple de douceur et de bénignité; c'est la troisième marque de l'amour.

TROISIÈME POINT.

Notre-Seigneur, parlant du bon exemple qu'on doit au prochain, et particulièrement à la jeunesse, dit qu'il vaudrait mieux que celui-là fût jeté en la mer, avec une meule pendue au cou, que d'être cause de scandale : *Qui scandalizaverit unum ex pusillis, expedit ut suspendatur ei mola*, etc. (*Matth.*, X, 6.) Tant il est vrai que l'exemple est la prédication muette et effective, qui a bien plus de pouvoir sur les plus perdus et les plus débordés, que celle qui se fait par paroles n'en a sur les gens de bien. Un bon exemple vaut mieux que mille prédications. Joseph, comme il est rapporté en la *Genèse* (chap. XIV), gagne toute l'Egypte par son bon exemple; et saint Pierre, sur une autre Egypte de confusion, gagne les gentils par son humilité, austérité, mortification, oraison, son courage au service de Dieu, le préférant à celui des hommes, étant persuadé que *oportet obedire Deo magis quam hominibus* (*Act.*, V, 62), confirmant par sa mort la vérité qu'il avait enseignée, etc. Et vous, père de famille, quel exemple donnez-vous à vos enfants et serviteurs, quand vous sortez hors de vous par la force de votre colère? quand vous injuriez les autres, quand vous jurez, quand vous ivrogez dans les cabarets, quand vous dites des paroles sales et déshonnêtes en leur présence, et quand vous travaillez les fêtes, et contraignez vos serviteurs de travailler au lieu de les envoyer à la Messe et à vêpres, etc. O pères et mères, il vaudrait mieux quelquefois que vos enfants fussent étranglés, on n'eussent jamais été, que vous avoir eus pour parents et pour maîtres, qui au lieu de la vie leur avez donné la mort, et la mort éternelle par vos exemples!

Quand ils vous demanderont leur paradis au jour du jugement, que leur répondrez-vous? Car le mauvais exemple a plus damné d'âmes que tous les saints avec leurs sollicitations et leurs miracles n'en ont jamais pu sauver; et si l'on ouvrait l'enfer, à peine en trouverait-on une qui ne dit : Un tel ou une telle m'a damnée. Ah! quel compte! On nous commande d'aimer nos ennemis, pourquoi massacrer des âmes qui ne nous font point de mal? Ceux qui en ont perdu, peuvent bien penser à leur conscience, à peine en voit-on jamais une heureuse fin. Prenez donc bien garde si vous ne faites rien au dehors qui puisse donner mauvaise impression. N'est-ce pas assez de nos crimes? N'entrons point dans la part des autres.

Que si aujourd'hui je ne m'arrête pas particulièrement sur le devoir des enfants, serviteurs et autres inférieurs, ils ne laisseront pas de trouver ici leur instruction en l'amour, en l'honneur, en la déférence, au respect, et en l'assistance que toute l'Eglise a rendue à saint Pierre : *Oratio autem fiebat ab Ecclesia*. Et il faut que vous sachiez qu'il y a encore moins d'excuses aux inférieurs. Solon étant enquis pourquoi, dans les lois, il n'en avait point mis contre les injures que les enfants pouvaient faire à leurs parents, C'est parce, dit-il, que je ne crois pas qu'il y ait des enfants si méchants et dénaturés.

Ah! donc, mes chers enfants et serviteurs qui m'écoutez, prenez résolution de vous comporter à l'endroit de vos pères et mères, maîtres et maîtresses, comme les fidèles envers saint Pierre. Portez leur honneur, respect, affection, assistance en tout ce qui dépendra de vous, etc. Et vous, pères de familles, conservez-leur l'amour, l'instruction, la correction et le bon exemple que vous leur devez; afin qu'ayant passé dans vos familles, à l'imitation d'un saint Pierre en l'Eglise, vous receviez aussi la même récompense en la gloire, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XXIX.

Pour la fête de la Visitation.

DE LA BONNE CONVERSATION.

Exsurgeus Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda; et intravit in domum Zacharie, et salutavit Elisabeth. (*Luc.*, I, 39, 40.)

Prélude. — Par ces paroles de l'Evangile nous est décrit le mystère dont nous célébrons la mémoire. Et après que l'Evangéliste nous a proposé le mystère adorable de l'Incarnation du Fils de Dieu, opéré dans la retraite et contemplation de Notre-Dame, et dans le colloque et conversation angélique de Gabriel, il nous propose le mystère de la Visitation, qui est une conversation que la sainte Mère de Dieu a voulu avoir avec sa cousine sainte Elisabeth, pour les bonnes fins que vous entendrez, nous disant : *Exsurgeus Maria*, etc., jusqu'à la fin de l'Evangile. D'où j'apprends que les plus

saintes et religieuses âmes, lesquelles ont leur entretien ordinaire avec Dieu et les colloques avec les anges, ne sont pas exemptes d'entrer en la conversation des hommes, par l'exemple de la plus sainte de tous les saints, laquelle va aujourd'hui en conversation avec sa cousine. Et c'est de là dont je prends sujet de vous traiter de la bonne, chrétienne et religieuse conversation, et des moyens de la bien pratiquer. Ce sujet n'est pas seulement utile à ceux du siècle, qui y sont obligés davantage, mais aussi aux religieux et religieuses, comme nous verrons par la suite de ce discours si nous sommes assistés des grâces du Saint-Esprit, par l'intercession de Celle qui est le sujet de notre entretien, et pour cela nous la saluerons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Comme la solitude a été jugée mauvaise, ennuyeuse et dangereuse, non-seulement par les philosophes dans leurs raisonnements humains et leurs faibles expériences; mais même par l'oracle de la Divinité, qui prononce malheur sur ceux qui sont seuls : *Vae soli, quia si ceciderit, non habet sublevantem*, etc. (Eccle., IV, 10.) Ainsi la compagnie et la conversation qui lui est opposée, a été jugée agréable, utile, et avantageuse, non-seulement par les philosophes qui ont dit que *homo animal politicum, et ad civilem societatem natum* : mais par Dieu même en une infinité de passages qui sont dans les saintes Ecritures, et par son exemple, ayant bien voulu converser avec les hommes. Aussi nous remarquons qu'il n'y a institut si austère, et religieux si retiré, qu'en certains jours et en certaines heures le silence ne soit rompu et la retraite quittée pour entrer dans l'entretien, la visite et la conversation, qui se trouve absolument nécessaire pour nous, est un grand moyen d'honorer Dieu, et de s'avancer en la perfection, et d'y faire avancer les autres et les aider. C'est ce que nous verrons par la suite de ce discours que je divise pour cela en deux parties.

Partition. — Dans la première nous traiterons des excellences, utilités et avantages d'une bonne conversation; dans la seconde, des moyens de se voir, visiter et entretenir chrétiennement et religieusement.

PREMIER POINT.

La conversation est une chose si excellente que nous la retrouvons en Dieu même, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, quand il était sur la terre, és plus grands saints qui y ont été, et aujourd'hui és âmes les plus épurées, et és religions les plus austères, la conversation étant la fille de l'amour et de la charité du prochain.

En Dieu les productions et processions des divines personnes ne sont autre chose qu'un entretien et une conversation d'intelligence et d'amour, lesquels étant de toute éternité en Dieu, nous disons que la conversation en Dieu est éternelle : *Cum Deus natura unus sit, in societate est plurimus.* La Théologie nous apprend et la foi nous

l'enseigne, que de toute éternité le Père engendre son Fils par voie de connaissance et d'entendement, le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit par voie d'amour. Et qu'est-ce autre chose cette génération éternelle du Fils, sinon l'entretien et la conversation du Père avec son Fils, qui est le terme de sa connaissance? Et qu'est-ce que la production du Saint-Esprit, sinon l'entretien et la conversation du Père et du Fils avec le Saint-Esprit qui est le terme de leur amour commun; tellement qu'il est vrai de dire, chères âmes! que toute l'occupation de la sainte Trinité n'est autre chose qu'une conversation éternelle d'amour et d'intelligence.

Non-seulement il y a conversation en Dieu pour ce qui est en Dieu même; mais il y a conversation entre les personnes divines, pour ce qui est des effets de la toute-puissance de Dieu. S'il est question de créer l'homme, il y a entretien et conseil pour cela entre les personnes divines : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (Gen., 1, 26.)

Non-seulement Dieu entre en conversation avec lui-même et entre les personnes divines; mais il vient en conversation avec les âmes bien disposées, et il les entretient intérieurement d'une manière admirable, que vous expliqueriez bien mieux que moi, âmes religieuses! comme l'éprouvant davantage; mais qui nous est excellemment décrite par saint Jean, le disciple d'amour : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diligit eum, et ad eum veniemus, et apud eum mansionem faciemus.* (Joan., XIV, 23.) Et c'est de cette conversation et de cet entretien qu'entendaient parler les saints quand ils disaient : *Loquere, Domine, audit servus tuus.* (I Reg., III, 9.) *Audiam quid loquatur in me Dominus*, etc. (Psal. LXXXIV, 9.)

Mais outre cela, Notre-Seigneur Jésus-Christ pour entrer avec les hommes en une plus apparente et ordinaire conversation, s'est voulu faire tout semblable à eux : *Ir similitudinem hominum factus*, dit saint Paul. (Philipp., II, 7.) *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* (Baruch., III, 38.) Et il a même dit que ses plus grandes délices étaient d'être avec les enfants des hommes : *Delicia mea esse cum filiis hominum.* (Prov., VIII, 31.)

Nous ne remarquons en toute l'Ecriture sainte qu'une seule retraite de Notre-Seigneur de quarante jours dans le désert, et que le soir il se retirait en la montagne : *Pernotans in oratione* (Luc., VI, 32) : mais tout le reste de sa vie, en sa conversation, en sa vie privée, en la famille de sa sainte Mère, suivant saint Joseph, sa vie publique en tous lieux où il y avait à gagner les âmes. Il s'entretient avec une Samaritaine, une femme adultère, une Madeleine, etc. *Cum publicanis et peccatoribus Magister* (Marc., II, 16.) Il va partout où il y a du bien à faire en la conversation, c'est ce que saint Luc décrit aux Actes (XX, 38) : *Qui per-*

transiit benefaciendo et sanando omnes. Et comme le Sauveur du monde n'était pas venu seulement pour racheter le monde, mais pour apprendre aux hommes à y converser et y vivre, les apôtres sont choisis et appelés non à la retraite seule, mais à la conversation : *Ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat.* (Joan., XV, 16.) Il leur donne des règles de la conversation : *Intrantes autem in domum, salutate eam dicentes : Pax huic domui, in domo manete,* etc. (Matth., X, 12.) Et l'on remarque qu'ils n'ont pas moins profité à l'Eglise par la conversation, que par la haute prédication.

Tous les saints ont conversé : *Conversacionem inter gentes habentes bonam,* etc., exhorte saint Pierre. (II Petr., II, 12.) Saint Paulin grand évêque en avait un don particulier, et saint Augustin y renvoyait tout le monde : *Vade in Campaniam; discis Paulinum.* Nous ne remarquons aucuns ermites ou anachorètes si retirés qu'ils fussent, quand ce serait des Siméon, des Antoine, des Paul, etc., lesquels n'aient encore entré quelquefois en conversation. Un saint Antoine visite un saint Paul, etc. Et aujourd'hui les Chartreux qui font profession du silence et de la solitude continuelle, la quittent une fois la semaine, pour entrer en conversation entre eux, et avec le prochain ; quand ils en sont requis.

Tellement, mes chères sœurs, que vous êtes appelées aussi bien qu'eux en conversation entre vous et avec le prochain, quand on vous invite aux parloirs. Et quels biens n'y a-t-il point à faire en une bonne conversation ? C'est pour nous avancer en la perfection, et pour l'instruction et édification : *Sancta conversatio,* dit saint Isidore, *confundit inimicum, edificat proximum, glorificat Deum.* En une bonne conversation se retrouve la pratique de toutes les vertus, l'humilité, la déférence, la soumission, l'action de grâces, la charité, la correction, l'instruction et le zèle, etc. Dieu y promet une bénédiction particulière : *Ubi duo vel tres congregati in nomine meo,* etc. (Matth., XVIII, 20), quand elle se fait pour lui, mais il faut que la compagnie soit bonne et bien assemblée et avec bonne fin.

DEUXIÈME POINT.

Il en est de même de la conversation, comme de la langue qui en est l'instrument : il n'y a rien d'excellent comme elle, c'est elle qui sert comme de pont pour faire passer la sainte communion en notre estomac, elle est employée à chanter les louanges de Dieu, à donner les instructions, et à faire beaucoup de bien, si elle est bien dirigée ; ou au contraire elle fait bien du mal dans les injures, dans les blasphèmes, dans les médisances, etc. Ce qui avait donné sujet à saint Jacques de faire cette haute invective en son Epître : *Inquietum malum, plenum veneno mortifero,* etc. (Jac., III, 8), que la langue est pleine de venin mortel. Aussi la conversation peut être bonne ou mau-

vaise, etc. Nous en pouvons remarquer de trois sortes : l'une bonne, chrétienne et religieuse, où l'on ne prétend que le bien ; l'autre mauvaise, comme celle des mondains et des gens du monde, où d'ordinaire il n'y a que médisance, rumeur, qu'entretien de vanité, de nouvelle mode, de jupes, de collets, ou de plaisirs infâmes.

La troisième est indifférente, laquelle se rencontre peu, étant bien difficile que la conversation, qui n'est point dirigée au bien, ne le soit au mal. Nous ne parlerons maintenant que de la bonne, et des moyens de la rendre utile et fructueuse.

La bonne conversation est une entrevue, entretien, ou communication familière et cordiale avec le prochain, faite par le devoir de charité pour devenir meilleur. Cherchons maintenant les règles que nous devons garder en notre conversation, nous en trouverons les modèles et les exemples dans notre Evangile, et pour ceux qui vivent dans le siècle, puisque sainte Elisabeth est dans son ménage, et pour les religieuses, puisque la sainte Vierge s'y rencontre, qui est la plus religieuse Vierge des vierges. *Non sumus auditores, sed factores.* (Rom., II, 13.) Les prédicateurs ne doivent pas seulement être des déclamateurs pour s'entretenir de belles pensées ; mais il faut entrer dans les pratiques ; il faut chercher les moyens de profiter des reconnaissances, et d'agir conformément aux lumières que Dieu nous a communiquées. Pour cela il faut vous apprendre certaines choses qu'il y a à observer devant la conversation, d'autres en la conversation, au temps de l'entretien, et du discours, et d'autres au sortir ou après.

1. *Avant la conversation*, il est bon premièrement de la prévoir, d'envisager le bien que l'on y peut faire ; deuxièmement, produire un acte du zèle du salut et de l'avancement du prochain ; en troisième lieu la recommander à Dieu. Les deux premières conditions nous sont marquées en l'Evangile, avoir été pratiquées par la sainte Vierge : *Exsurgens abiit cum festinatione.* Il est dit qu'elle s'est levée, qu'elle s'en est allée, après avoir mûrement pensé à cette action, la séance précédente représentant le conseil et la prévision. Et ce que l'évangéliste nous remarque qu'elle fut en toute diligence et avec hâte, nous donne à connaître le zèle et la charité de la sainte Vierge, et pour rendre à sa cousine tant de bons offices et soulagement, donner la sanctification à saint Jean Baptiste, et tant d'autres biens qui se sont opérés en ce mystère. La troisième condition de la conversation ne nous est point marquée en l'Evangile ; mais elle est assez présupposée, la sainte Vierge n'ayant jamais fait ou produit aucune action, sans l'offrir et la recommander à Dieu ; et c'est particulièrement ce que nous devons faire.

C'est chose étrange et admirable qu'il y ait des directions et des prières particulières, jusque pour toutes nos actions ; car il y en a pour le soir, pour le matin, pour le lavement des mains, pour le boire, pour le manger, l'iti-

néraire pour la campagne, etc. Et je n'en trouve aucune prescrire pour l'entrée en la conversation, laquelle n'est pas de moindre conséquence. Il y a néanmoins des religieux et des religieuses, ou personnes qui vivent en congrégation, même d'autres personnes dévots qui se mettent à genoux et invoquent le Saint-Esprit avant que de partir ; c'est ce qui se fait aux Chartreux. Mais pour le moins faisons quelque brève prière, ou vocale ou mentale, en un clin-d'œil cela peut se faire, on peut penser quand on appelle au parloir : Je suis obligé d'aller converser, Dieu m'appelle en cette conversation, j'y vais au nom de Dieu, je l'offre à sa gloire et à son honneur. Je sais qu'il y présidera, si elle se fait en sa vue et en son nom : *Ubi duo vel tres congregati*, etc. (*Matth.*, XVIII, 20.) Qu'elle soit donc pour le louer et bénir, pour le faire reconnaître par le prochain, pour l'amitié du prochain, sa consolation, son soulagement, sa satisfaction, etc. Offrir cette conversation en l'honneur et mémoire de ce divin et incompréhensible entretien et conversation des personnes divines entre elles ; de celle de Jésus-Christ en la terre, de tant de saints, etc. Et par cette offrande et cette direction, nous ferons la distinction de notre conversation chrétienne et religieuse d'avec la mondaine et la profane. Par ces moyens nous aurons une grande dévotion dans les compagnies, nous entrerons dans cette société, laquelle nous est décrite par saint Jean : *Ut et vos societatem habeatis nobiscum et societas nostra cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo*. (*I-Joan.*, I, 3.)

2. *Dans la conversation.* Ce que nous devons prétendre, c'est qu'elle se fasse en la présence de Dieu : *In omni conversatione sancti sitis* (*I Petr.*, I, 15), c'est-à-dire que, nos pensées, nos paroles, nos gestes, nos actions, soient à Dieu, en l'entretien et en la conversation, et c'est en ce sens que, comme dit saint Paul : *Conversatio nostra in cælis est* (*Philipp.*, III, 20), notre conversation est au ciel ; car encore que cela s'entende seulement de l'entretien particulier avec Dieu, cela se peut entendre aussi de celui des hommes, quand il est fait en la vue de Dieu par une direction, et comme si nous étions déjà dans le ciel. C'est un grand avantage en la conversation quand on s'y peut entretenir de Dieu, des choses de Dieu, de sa bonté, de sa providence, de sa grandeur, etc. Ce sont les entretiens de ces pauvres pèlerins de Jésus de Nazareth, qui suit *vir potens opere et sermone*. (*Luc.*, XXIV, 19.) Et que leur arrive-t-il ? *Ibat cum illis*. Notre-Seigneur est au milieu d'eux, sans qu'ils s'en aperçoivent visiblement ; mais ils en reconnaissent les grâces, *cor ardens erat* (*Ibid.*, 32), la connaissance des Écritures et la participation au corps du même Sauveur. Ce sont les entretiens de la sainte Vierge et de sainte Elisabeth sur le sujet des mystères opérés, des grâces reçues avec sentiment d'humilité : *Magnificat anima mea Dominum*. (*Luc.*, I, 47.)

On me dira, et il est vrai, qu'il est difficile

à ceux qui ne sont pas dans ce haut point de sainteté, de parler toujours de Dieu. Et puis, dit saint François de Sales votre instituteur, il n'en faut point parler sans grand respect ; il faut donc quelque chose à la récréation et à la relâche de notre esprit ou plutôt à la dureté de notre cœur et de ceux avec qui nous conversons. On se peut entretenir de choses et de discours qui ne sont point mauvais et qui n'offensent ni Dieu ni le prochain. Mais cela doit se faire avec retour de la présence de Dieu : *Ambulare coram Deo*, etc. (*Prov.*, XVII, 1.) *Ludens coram illo* (*Prov.*, VIII, 3.) C'est votre louable institut, ô chères filles de la Visitation. Mais pour vous autres qui m'écoutez, mettez-vous en la présence de Dieu quand vous entrerez en la conversation, souvenez-vous d'imiter les saints, de spiritualiser, etc. Il faut toujours prétendre quelque chose pour Dieu. Penser en telles rencontres, en tels discours, qu'eût fait, qu'eût dit Notre-Seigneur, sa sainte Mère, les apôtres, les saints qui nous ont précédés ? Quelles eussent été leurs pratiques pour tirer du bien et de l'avancement de cette conversation en laquelle nous allons entrer ? On leur a parlé de niaiseries et de sottises, comme on nous parle ; mais comme les ont-ils reçues, etc., ils ont rectifié leurs intentions, ils ont spiritualisé leurs entretiens, etc. Ainsi les compliments même ordinaires ne sont pas à blâmer, principalement quand ils se font avec quelque sorte de vérité ; avec intention d'honorer la personne, comme dit saint François de Sales. En voici plusieurs dans notre Evangile : *Salutavit Elisabeth*, *exclamavit : Benedicta tu ; unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me ? Beata que credidisti*, etc. (*Luc.*, I, 32 seqq.) On en peut dire autant quand une personne de grande probité vous vient voir, etc., avoir une grande douceur, respect et soumission, déférence. Saint Paul en donne des règles : *Eandem charitatem habentes, unanimis, idipsum sapientes, nihil per contentionem, neque per iniquam gloriam, sed in humilitate superiores sibi invicem arbitantes, non quæ sua sunt singuli considerantes, sed quæ aliorum* (*Philipp.*, II, 2-4.) Supérieurs en l'ordre de la grâce, ainsi que saint François disait, qu'il était le plus méchant, à cause qu'il ne faisait pas si bon usage des grâces. Quelle douceur et quel profit en notre conversation, si nous la pouvions faire ainsi !

3. *Après la conversation*, il faut faire une revue, un retour, et examen de ce qui s'est passé : ce que l'évangéliste semble remarquer en ces paroles : *Et reversa est in domum suam* (*Luc.*, I, 36), en remercier Dieu, en se proposant de se corriger si on y a fait quelque manquement, etc.

Voilà ce que j'avais à remarquer de la conversation, à quoi nous avons, possible, jusqu'ici fait peu de réflexion. Avons-nous jamais pensé que la conversation et l'entretien fût une action de telle conséquence et de telle dignité, y sommes-nous entrés, et nous y sommes-nous comportés avec ces

règles ? Si cela est, nous avons bien sujet de nous réjouir d'avoir fait un bon usage du temps. Oh ! que de biens et d'actes de vertus nous avons pratiqués. Si au contraire, que de temps perdu inutilement et sans fruit, et combien nous sommes responsables du mauvais usage que nous avons fait de tant d'occasions que Dieu nous a présentées, dont nous devons bien lui demander pardon et lui faire une résolution dorénavant de nous bien préparer à la conversation, de l'offrir à Dieu, de demander grâce pour cela, d'y profiter, et pour nous, pour le prochain, d'y gagner les âmes à Dieu, cela ne diminuant rien de notre récréation et de l'honnête liberté : *Sed sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus aeterna; ibi nostra sint corda, ubi vera sunt gaudia.* Passons donc de telle sorte nos conversations en ce monde, que nous n'oublions point celles que nous devons avoir un jour en l'autre : et que si notre esprit est occupé en la conversation des hommes, notre cœur ne pense et ne souhaite que celle des anges dans le ciel : c'est la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXX.

Pour la fête de sainte Madeleine.

DU PARFAIT AMOUR DE DIEU.

Remittantur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. (Luc., VII, 47.)

Prélude. — Une dame Sunamite ayant perdu son fils unique, eut recours au prophète Elisée pour le ressusciter, et l'étant venue trouver jusque sur le mont du Carmel, *Apprehendit pedes ejus*, dit l'Écriture; elle se jette aux pieds de l'homme de Dieu, et les embrasse en pleurant amèrement : de quoi le serviteur du prophète, nommé Giséi, se formalisant la voulut faire retirer : *Et accessit ut amoveret eam*; mais son maître le reprenant lui dit : *Dimitte illam; anima enim ejus in amaritudine est.* « Laissez-la, Giséi, car son âme est dans l'amertume et la douleur. (IV Reg., IV, 27.) Voilà (N.) une belle figure de ce qui se passe et de ce qui nous est décrit dans l'Évangile de ce jour. Notre sainte pénitente est dans une extrême douleur, non point de la mort d'un fils, mais de sa mort spirituelle; elle apprend que celui qui la peut faire revivre, est chez un Pharisien qui l'avait invité à dîner; elle s'y transporte, se jette à ses pieds, les arrose de ses larmes, et les essuie de ses cheveux; son cœur pousse des sanglots, parce que *anima ejus in amaritudine est.* Le Pharisien et les autres s'en formalisent; mais Notre-Seigneur, prenant sa défense en main, leur dit, que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé : *Remittantur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.* C'est sa canonisation de la bouche propre du Sauveur, et ce doit être aussi quelque jour la nôtre procédant d'une sainte et véritable pénitence, causée par le même amour de Dieu.

Partition. — Je m'arrête à cette seule con-

sidération de l'amour que notre sainte patronne a eu pour son Dieu, et de voir 1° les raisons qui nous obligent de la suivre en cet amour; 2° en quoi consiste proprement l'exercice de l'amour de Dieu; 3° les moyens d'y parvenir. La Mère d'amour nous obtiendra grâce de son Époux, et pour cela saluons-la avec l'ange et toute l'Eglise, lui disant, *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Je me proposais de vous traiter de trois points en ce discours de l'amour de Dieu; mais il me semble que nous n'aurons pas beaucoup besoin de nous arrêter au premier qui doit être des raisons que nous avons d'aimer Dieu. Sa bonté essentielle est reconnue de toutes les créatures, lesquelles dans la fidélité de leurs inclinations et propensions naturelles rendent un hommage à la divinité; et dans ce rang l'Eglise journellement loue Dieu, empruntant le cantique des trois enfants de la fournaise : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino (Dan., III, 57), etc.* Et le Prophète-Roi se provoquant à cet amour par la même considération : *Confitemini Domino quoniam bonus.* (Psal. CXXXV, 1.) C'était cette même considération qui faisait que notre sainte pénitente cherchait continuellement Notre-Seigneur pour exercer les actes de son amour : dans la maison du Pharisien passant par-dessus tous les respects; à la croix lors de sa Passion, méprisant la mort et toutes les injures; et au tombeau, persévérant en ce même amour, nonobstant qu'il n'y eût aucune apparence de l'y retrouver.

2. Ce n'est pas en vain et pour néant que nous aimons Dieu. Il nous a aimés le premier. Que Dieu nous ait aimés de toute éternité sans aucun sujet et sans intérêts, il nous l'a fait assez paraître en la création : *In charitate perpetua dilexi te, ideo attraxi te miserans.* (Jerem., XXXI, 1.) L'amour ne se paie et ne se récompense que par l'amour.

3. Dieu aussi a voulu attacher notre salut à son seul amour : car toutes ses lois et ses préceptes se réduisent à ce seul : *Diligas Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et proximum tuum sicut te ipsum.* C'est toute la loi et les prophètes, dit cet oracle de vérité en son Évangile (Matth. XXII, 37, 38, 40). Nous n'avons droit de vivre sur la terre que pour l'aimer et le servir, et c'est le plus grand honneur qui puisse arriver à la créature, que d'être née pour cela, et référée à un si haut et si digne honneur, dont on ne se peut assez étonner et admirer la bonté de Dieu; que là où les grands et princes de la terre ne parlent que de soumission, d'obéissance (et ce serait un crime dans la civilisation, qu'une personne de moindre condition dit à l'autre qu'elle l'aime, on ne parle que de service), Dieu ne nous permet pas seulement de l'aimer, mais prenant plaisir de converser avec les hommes, il leur commande de l'aimer, et en cela traiter comme de pair avec lui; puisque, dit le philosophe, l'amitié ne se peut reconnaître qu'entre les égaux. Il faut

donc que Dieu égale ses amants et amantes à soi.

Vous voyez donc bien (N.) qu'il ne faut point de raisons qui nous persuadent d'aimer Dieu, nous y sommes trop obligés et par reconnaissance et par intérêt. Mais il faut voir en quoi doit consister notre amour : car quelquefois cela est fort difficile à reconnaître, et les âmes les plus dévotes et les plus spirituelles, et les saints mêmes, lorsqu'ils étaient en cette vie, étaient quelquefois dans des sécheresses et abandonnements, lorsque Dieu les possédait plus intimement. Sainte Catherine de Sienne, pour exemple, étant affligée d'une infinité de pensées sales, et combattant généreusement, elle demandait où était son Bien-aimé, et il lui répondit, dans son cœur : Voyons donc en quoi consiste cet amour, c'est ce que je vous vas faire voir en mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Les théologiens nous enseignent deux manières d'amour de Dieu : 1° l'amour *sensitif*, quand sensiblement nous nous en apercevons, comme de l'amour des créatures : et de cet amour est morte la sainte Mère de Dieu, sainte Claire de Montefalco, cet illustre chevalier sur le mont des Olives rapporté par saint Bernadin de Sienne et par saint François de Sales en son livre *De l'amour de Dieu*. 2° Il y a un amour *appréciatif* de préférence, non moins méritoire, par lequel nous préférons Dieu à toute chose, et nous quitterions plutôt tout que d'offenser Dieu mortellement, de sorte qu'encore que nous estimions à notre sens que le sujet du péché soit un souverain bien, nous le quittons pour préférer Dieu. Et comme par le péché nous nous retirons de Dieu, pour nous convertir et aller à la créature, quand nous nous abstenons d'offenser Dieu, nous nous retirons de la créature pour retourner à Dieu par amour, le préférant à tout ce qui nous est le plus sensible, et c'est en cela que consiste l'amour de Dieu, de ne le point offenser et de garder ses commandements : *Hæc est charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus*, etc. (1. Joan., V, 3.) *Qui habet mandata et servat ea, ille est qui diligit me*. (Joan., XIV, 21.)

2. Il faut faire des bonnes œuvres : *Probatio dilectionis exhibitio est operis*. Il faut faire ce que dit le Prophète-Roi : *Declina a malo et fac bonum* (Psal. XXXVI, 29), fuir le mal et faire le bien. *Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate*. (1. Joan., III, 18.) L'amour, dit saint Jean, ne consiste pas à la parole, mais aux œuvres ; et où il n'y a point d'œuvres il y a point d'amour. *Si renuit operari amor non est*. (S. GREG.) L'amour des anges est un amour de théorie, mais celui des hommes est de pratique, comme les actes de religion, la charité et les prières.

3. Ne pas souffrir que Dieu soit offensé : *Tabescere me fecit zelus meus ; quia oblitus sunt verba tua inimici mei* (Psal. CXVIII, 13) ; l'empêcher autant que nous pourrons.

4. Aimer son prochain : tant celui auquel on a inclination, que celui que l'on a en

aversion, procurant son salut, le secourant en ses besoins : *Si quis dixerit, Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est* : car « si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et hait son frère, c'est un menteur, » dit saint Jean (1. Joan., IV, 20).

5. Souffrir volontiers les afflictions qu'il plaira à Dieu de nous envoyer ; car l'amour souffre et endure tout : *Charitas patiens est, benigna est, omnia suffert*, etc. (1. Cor., XIII, 4.) Et comme en l'amitié il y a deux choses, l'estime de la personne aimée et la communication qui la distingue de la bienveillance, pour témoigner l'estime que nous faisons de Dieu, nous l'adorons, c'est-à-dire, nous lui rendons le culte qui est dû à sa divine majesté, etc., et pour exercer la communication, toute notre vie se devrait passer et devrait être remplie d'actes d'amour de Dieu, à l'imitation de sainte Madeleine, que nous remarquons depuis sa conversion, *ut cognovit* (Luc., VII, 37), n'avoir jamais offensé Dieu, avoir continuellement travaillé aux bonnes œuvres, à procurer la gloire de Dieu, etc. C'est un apôtre qui annonce les vérités chrétiennes aux apôtres mêmes. Elle vient en France, et y amène des ouvriers en la vigne du Seigneur ; elle obtient la résurrection de Lazare son frère ; elle a souffert dans la plus horrible solitude qu'on saurait guère rencontrer, quoiqu'elle fût déjà sanctifiée dans cet excessif amour pour lequel le Sauveur du monde l'avait canonisée par ces paroles : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum*.

Or, si nous avons tant de faiblesse que toute notre vie ne puisse être employée en de continuels et actuels actes d'amour, du moins il nous faut habituer à en faire souvent dans les rencontres, et dire avec saint Augustin (*Conf. lib. XIII, cap. 8*) : *Amo te, Deus meus, et si parum est, anem validius*, etc. : « Seigneur, je vous aime, et si c'est trop peu, embrassez vous-même cet amour, » etc.

Il faut donc penser à Dieu souvent, et y avoir recours : 1° à la première connaissance que les mystères de la religion sont proposés, faire des actes de foi et d'espérance ; 2° lors de quelque tentation du dégoût du service de Dieu, etc. ; 3° en la réception des sacrements de pénitence, Eucharistie, etc. ; 4° en la direction de ses actions, les offrir à Dieu, les faire parce qu'il le veut, les référer à sa gloire, le matin lui offrir toutes ses actions de la journée, le long du jour lui recommander les plus importantes, etc. ; 5° assistant et aidant le prochain pour l'amour de Dieu, comme nous avons déjà dit.

Ah ! (N.) que l'on serait heureux si on pratiquait bien cet amour de Dieu et du prochain ! on ne verrait point faire tort à personne, on aurait le même soin du bien de son compagnon que du sien propre ; et si l'on trouvait quelqu'un qui lui voudrait faire tort, on l'empêcherait. Et cependant qui est-ce qui se peut excuser de ne pouvoir

faire ces actes amoureux qui sont si faciles, si agréables, et si utiles?

On remarque de sainte Madeleine deux temps de sa vie, l'un dans le péché, et l'autre dans la grâce et dans l'amour; et les exercices de l'amour aussi grands (pour ne pas dire plus) que le péché : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus, et nix sicut dies illuminabitur.* (Psal. CXXXVIII, 12.) Et on disait d'elle ce que saint Paul disait écrivant aux Ephésiens : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.* (Ephes., V, 8.) Si nous avons imité jusqu'à présent la première partie de la vie de Madeleine la pécheresse, n'est-il pas bien juste que nous l'imitions en la seconde? Et comme disait un grand prélat et docteur de l'Eglise à un empereur : *Qui secutus es David errantem, sequere penitentem.* (S. AMBR.) Mais il me vient une pensée qui nous doit beaucoup épouvanter, c'est qu'il semble que Dieu nous ait encore plus fait de grâces pour nous obliger à l'aimer, qu'à sainte Madeleine. 1° Il ne lui a pardonné qu'une fois; et combien de fois nous a-t-il pardonné dans le tribunal de la confession, et possible autant de sacrilèges? 2° Elle n'avait pas été instruite de la religion, et nous avons continuellement des prédicateurs et des instructions. 3° Elle n'a eu la faveur pour lors que de toucher les pieds du Sauveur, et nous recevons journellement ce même Sauveur au Saint-Sacrement de l'autel : c'est le même, nous le professons et en sommes assurés par la foi.

Ce sont là, chères âmes, de grandes considérations et de grands motifs de nous enflammer en l'amour de Dieu; mais en voici encore quelques autres que je vous propose, et par lesquels je finis, que chacun se peut appliquer facilement.

TROISIÈME POINT.

1. Ce qui nous doit davantage enflammer en l'amour de Dieu, c'est la considération des bienfaits que nous avons reçus de sa libérale bonté, et, entre tous les autres, c'est celui de la création. Quelle grâce de ne vous avoir point créé une pierre, une bête, etc., mais un homme raisonnable, à son image et semblance, *omnia subjecisti sub pedibus ejus* (Psal. VIII, 8), à qui il a soumis toutes les autres créatures, et qu'il a rendu capable de l'éternité bienheureuse.

2. Le bienfait de la conservation, qui nous tient lieu d'une création continue; car sans elle nous serions réduits au néant; non-seulement il nous conserve, mais encore il nous a donné des anges gardiens pour nous conduire, nous conseiller, nous préserver des dangers, périls, tentations, etc. : *Sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capiunt salutis.* (Hebr., I, 14.) Autant de fois que nous respirons, autant d'actions de grâces que nous lui devons, et nous devons former autant d'actes d'amour, etc.

3. Considérez encore le bienfait de la rédemption. Quoi ! un Dieu est descendu du

ciel en terre pour nous racheter et délivrer de peine, passer trente-trois années en la terre pour cela, et y mourir en croix : *Apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio* (Psal. CXXIX, 7) : ah ! qu'il y a une grande miséricorde en Dieu, s'écrie le Prophète-Roi ! *Qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me* : « Celui qui m'a aimé, dit saint Paul (Galat., II, 20), s'est livré lui-même à la mort pour moi. » — Il n'y a point d'amour plus grand que de mettre sa vie pour le sujet qu'on aime : *« Majorem charitatem nemo habet, ut quis animam ponat pro amicis suis. »* (Joan., XV, 13.) Dites-moi, fous, mondains, où trouverez-vous un amour pareil à celui du Fils de Dieu ? Parcourez tant que vous voudrez vos Amadis de Gaules, vos aventures des chevaliers errants, vos romans, et tout ce qu'il vous plaira, je vous défie d'y trouver un seul homme qui ait souffert la moitié des peines qu'a endurées Jésus-Christ pour ses créatures. Encore quand vous trouveriez quelqu'un, quel motif le poussait à courir et s'exposer à tant de dangers ? Le désir d'acquérir de la gloire et un vain honneur, ou pour l'amour de quelque grande dame ? Mais Dieu (N.), ce n'est que par pure bonté, car il quitte sa gloire pour prendre l'ignominie et les souffrances, et toutes les beautés terrestres rassemblées en une ne peuvent le charmer, puisqu'elles ne valent pas celle de la moindre créature céleste. Ah ! quelle reconnaissance donc ne devons-nous pas à cet excès d'amour et de bonté !

4. Voyez encore un trait admirable de cet amour de Dieu envers les créatures, dans l'institution du très-saint sacrement. Quelle invention admirable d'amour pour demeurer toujours avec nous : *Vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

5. Si des bienfaits généraux nous descendons aux particuliers qui nous regardent, nous trouverons encore quantité de motifs qui nous portent à la reconnaissance et à l'amour envers Dieu. Considérez un peu le bienfait de la vocation au Christianisme, où Dieu vous a appelés, au baptême, aux sacrements, etc. *Nemo potest venire ad me*, dit le Fils de Dieu, *nisi Pater meus traxerit eum.* (Joan., VI, 44.) Il n'a pas fait cette grâce à tant d'infidèles, etc. Considérez de plus les bénéfices particuliers dont il vous a pourvus, d'esprit, de corps, de santé, de commodités, etc., la préservation de tant de défauts et inconvénients que vous voyez dans les autres, etc.

6. Les afflictions et les souffrances sont encore des biens de Dieu; c'est une vérité, et si l'on savait ce que valent les souffrances, il n'y a personne qui ne voudrât les acheter à prix d'argent. Qu'est-ce, je vous prie, que les souffrances de ce monde en comparaison de la vie éternelle ? *Momentaneum est leve tribulationis nostræ, pondus*, etc. (II Cor., IV, 17.) Nos tribulations, dit saint Paul, sont les contre-poids de la gloire; autant que nous aurons de tristesse, autant recevrons-

nous de joie, etc. Il n'y a pas de comparaison, dit le même saint Paul, entre les souffrances de cette vie, et le prix d'une éternité de félicité : *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam.* (Rom., VIII, 18.) Là où nous serons tous des princes et des rois, etc.

Voilà les considérations et les motifs qui nous doivent porter à l'amour de Dieu, et les moyens d'y parvenir sont 1^o d'en parler souvent, d'entendre volontiers sa parole : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via?* (Luc., XXIV, 31.) Se retirer de l'amour des créatures, et des choses de la terre ; car à mesure qu'une personne s'attache à la créature, et à mesure elle se détache et se sépare de Dieu : *Pete vasa vacua non pauca*, dit Elisée, « Donnez-moi des vaisseaux vides, et non commencés à remplir. » (IV Reg., IV, 2.) Cela veut dire que, pour bien servir Dieu, il faut être vide de l'amour des créatures, etc.

2. Il le faut prier : *Da quod jubes, et jube quod vis*, disait saint Augustin : « Seigneur, donnez-nous la grâce de faire vos commandements, puis commandez ce qu'il vous plaira. » Ayez recours aux intercessions de Notre-Dame, et à sainte Madeleine, laquelle a eu cet avantage par-dessus les autres saints, qu'elle a commencé par l'amour, là où les autres ont fini, dit saint Augustin. Et si vous la suivez ici-bas en cet amour, vous recevrez avec elle la récompense là-haut en la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXXI.

Pour la fête de saint Jacques et saint Christophe.

DU CHOIX DES CONDITIONS.

Accessit ad Jesum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo. (Matth., XX, 20.)

Prélude. — L'un de ces deux enfants de Zébédée dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour, est l'apôtre saint Jacques duquel nous célébrons la fête, qui était frère de saint Jean l'Evangéliste. Il est appelé saint Jacques le Grand, peut être à cause qu'il fut envoyé, ainsi que le dit le prophète Abdias (chap. 1, vers. 1), *Legatus ad gentes*, comme légat ou ambassadeur vers le peuple gentil qui tenait le royaume d'Espagne, pour porter la parole de Dieu, où il endura plusieurs travaux : *Labora sicut bonus miles Christi.* (1 Tim., II, 3.) C'est à lui et son frère que Notre-Seigneur a changé les noms, comme il se trouve avoir été fait seulement à saint Pierre : *Simon, vocaberis Cephas* (Joan., I, 42), et ces deux-ci furent nommés *Boanerges, Filii tonitru* (Marc., III, 17), à cause de l'esprit puissant pour la prédication qui les animait, qui était comme un tonnerre. *Piscatores et venatores multos* (Jerem., VI, 16), c'étaient de vrais pêcheurs d'hommes, etc.

Il y a sujet d'étonnement de ce qu'en ce jour l'Eglise, au lieu de choisir en l'honneur de cet apôtre le même Evangile tiré de saint Mathieu chap. IV, que l'on lit à l'honneur de saint André, où il est dit que saint André

et saint Pierre, et même que saint Jean et saint Jacques, avaient abandonné toutes choses : *Relictis retibus et patre, secuti sunt eum* (Jesum) (Matth., IV, 20), pour suivre Jésus-Christ, qui est, ce me semble, la plus grande louange qu'on puisse donner aux saints ; pourquoy, dis-je, l'Eglise nous lit-elle aujourd'hui cette demande impertinente de leur mère, et un Evangile, lequel, au lieu de les honorer, semble être tout rempli de reproches et de répréhensions, et lequel encore, s'il ne marque des péchés mortels ou véniels, du moins ce sont de grandes faiblesses et imperfections en ces saints ?

Pour résoudre cette difficulté, et dire aussi quelque chose de la vie et des faits héroïques de ce grand saint, nous avons besoin des grâces du Saint-Esprit ; nous les demanderons, non par l'intercession de la mère passionnée de vanité pour cet apôtre, mais par celle de la Mère du Sauveur du monde, la plus humble, au point même de sa grandeur, lors du salut de l'ange lui disant : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Il est assez étonnant, comme j'ai déjà dit, qu'en la fête de cet apôtre, qui se célèbre pour reconnaître ses vertus, publier ses grandeurs et chanter ses louanges, l'Eglise nous propose en son honneur l'histoire d'une mère aveuglée et passionnée de vanité qui demande pour ses deux enfants, saint Jean et saint Jacques, les deux premières charges du royaume de Notre-Seigneur (qu'elle estimait devoir être temporel, selon le commun sentiment des Pères), et qu'ils soient assis aux premières places : *Unus ad dexteram et alter ad sinistram in regno tuo* ; que Notre-Seigneur les ayant blâmés, leur disant : *Nescitis quid petitis* : « Vous ne savez ce que vous demandez : pouvez-vous boire le calice qui m'est préparé ? » pouvez-vous endurer tous les travaux et les peines qu'il faut que je souffre ? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* ? qu'ils aient répondu, comme tous les ambitieux, qui n'estiment rien au-dessus d'eux et de leur force : *Possumus*, « Nous le pouvons ; » et qu'enfin Notre-Seigneur les ait encore éconduits, leur disant : *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo* : encore bien que vous le puissiez faire, si est-ce néanmoins que ce n'est pas à moi de vous donner ces places que vous demandez ; mais elles sont destinées de mon Père pour ceux qui les auront méritées par leurs bonnes œuvres : (Matth., XX, 21, 23.) *Mansiones accipiunt non personæ, sed opera.* (S. JER.) Nous ne pouvons pas tirer rien au désavantage de ce grand apôtre, de ce qui est porté en cet Evangile ; car, comme toute l'Ecriture est pleine des péchés et des défauts des saints, soit en l'Ancien, soit au Nouveau Testament, quand ils les ont purgés avantageusement par une rude pénitence, ou par quelque action signalée, cela les relève autant et plus que leur faute ne les avilissait. Qui doute que la pénitence d'un David ne fut au-dessus de son péché ? que celle de Madeleine et son amour pour

Dieu ne surpassa celui qu'elle avait porté aux créatures ? que les larmes d'un saint Pierre et sa confession de foi : *Tu es Christus Filius Dei vivi* (Matth., XVI, 16), ne fut au-dessus de son reniement, et de son péché de fragilité ?

Ainsi nous pouvons dire que les grandes choses qu'a faites l'apôtre saint Jacques pour Dieu surpassent de beaucoup ce petit sentiment d'ambition qu'il avait témoigné pour la dignité et la prééminence, souhaitant la première place auprès de Dieu. Il est vrai qu'il s'était vanté de pouvoir boire le calice du Sauveur, il l'a bu depuis en effet, mais sans aucune vue de récompense en ce monde ; nous le verrons tantôt dans le détail de sa vie.

J'ai entrepris aujourd'hui de vous entretenir du choix des conditions (à l'occasion de l'ambition de cette mère aveugle pour ses enfants) et de vous en dire quatre choses :

Partition. — 1. Que nous devons attendre de Dieu le choix de notre condition et le consulter là-dessus. 2. Qu'il faut éviter le vice de singularité. 3. Qu'il faut toujours rechercher de vivre dans le commun et dans les maximes ordinaires, sans vouloir en rechercher de particulières. 4. Que si Dieu nous a donné quelque talent par-dessus les autres, nous ne devons point nous en prévaloir à l'exemple de l'apôtre saint Jacques. Voilà l'ordre de ce discours, auquel je vous prie de vous vouloir rendre attentifs, comme étant un sujet fort profitable et instructif.

PREMIER POINT.

Il me semble que cette mère passionnée pour ses enfants jusqu'à l'excès que de souhaiter qu'ils aient la première place et la première dignité du royaume de Dieu, est une excellente peinture de la plupart des misérables pères et mères de notre temps, qui ne se soucient pas d'exposer leurs enfants à la damnation, pourvu que ce soit avec pompe et avec éclat. Ce sont des pères et mères dénaturés qui ne méritent pas ce nom de père. Remarquez aussi qu'en notre Evangile il n'est pas dit que cette mère passionnée fût mère de ces deux apôtres, et que ces apôtres fussent ses enfants ; mais bien, *Mater filiorum Zebedæi*. En effet ce sont plutôt des tyrans et des bourreaux que des pères et mères, puisque, pour élever un aîné d'une famille dans quelque charge honorable, bien que le plus souvent sans capacité, ils contraindront deux ou trois autres à se faire moines, bon gré mal gré, ou d'entrer dans l'état ecclésiastique, sans dessein, sans vocation, sans dévotion. Et de là viennent tous les désordres des religions et de l'Eglise, parce que tel se serait sauvé dans le monde, qui ne fera que scandaliser la religion, et qui s'y dampera, etc. Une mère passionnée aura une inclination pour une de ses filles, elle en voudra faire une petite reine, une duchesse, une marquise, tout ce qu'il vous plaira ; mais pour cela il faudra mettre toutes les autres

religieuses, sans regarder si elles y sont appelées de Dieu, et si elles y feront leur salut, leur donnant sujet de commettre une infinité d'exécutions, d'ordures et de sacrilèges. Et pensez-vous que ces pères et mères-là soient plus indulgents envers ceux qu'ils élèvent ainsi dans les grandes charges et les honneurs au-dessus de leurs capacités ? Point du tout, puisqu'ils les exposent par là à la damnation.

Ces gens-là sont semblables à ces anciens idolâtres, qui sacrifiaient leurs enfants à Moloch, dieu du soleil, les faisant brûler tout vifs, ne se souciant pas qu'ils perdissent la vie, pourvu que ce fût dans l'éclat des flammes. Voilà ce que sont encore ces misérables pères et mères d'aujourd'hui, qui ne se soucient pas que leurs enfants par défaut d'esprit, de capacité, de science, d'expérience, et de probité se damnent dans leurs charges, et soient brûlés toute une éternité dans l'enfer, pourvu qu'ils y soient entrés avec une mitre et une crosse, ou par le commandement dans une des premières charges militaires, quelque gouvernement de province, etc., ou dans la pourpre la plus éclatante de la judicature, etc.

Et de là vient tout le désordre de l'Etat, que l'on entre dans les charges, dans les conditions, dans les emplois, non point pour y servir Dieu et le public, mais par de pures raisons d'inclination mauvaise et corrompue, d'intérêts, de fortune, d'honneur, et de bien. Il faudrait un sermon tout entier pour parler de ces désordres, et du choix des conditions, et de la manière que les pères et mères doivent se comporter, lorsqu'ils veulent pourvoir leurs enfants, et les destiner à quelque emploi et profession. Je me contente de leur donner trois ou quatre avis sur cela.

Je parle, non-seulement aux grands qui ambitionnent les grandes charges et les grands emplois et dignités pour leurs enfants ; mais encore aux moindres, aux marchands, aux artisans, qui veulent faire leurs enfants plus grands seigneurs qu'eux. C'est donc à tous les pères et mères que je parle, et à qui je dis

1. Que dans les emplois, les charges, les conditions, et vacations qu'ils voudront donner à leurs enfants, ils aient égard à deux choses : 1^o si dans cet emploi ils pourront faire leur salut ; à moins de cela il vaudrait mieux pour eux qu'ils eussent été étouffés venant au monde que de vous avoir eus pour pères, puisques vous-mêmes leur tendez des filets pour les perdre, etc. 2^o Il faut avoir encore égard à leur inclination, voir à quoi elle les porte : car les uns sont propres pour la judicature et le barreau, d'autres pour le négoce et la marchandise, d'autres pour la religion ou l'état ecclésiastique, et quand l'emploi est joint à l'inclination, ils font tous des merveilles.

2. Il faut recommander cette affaire à Dieu, lui en laisser la conduite, prendre du loisir, consulter les personnes pieuses et

désintéressées et communier souvent pour cela, etc.

3. Ne pas vous ruiner pour les avancer et faire plus grands seigneurs que vous, mais les tenir toujours dans la dépendance et le respect : car, pour un qui en fera son devoir et qui sera reconnaissant, il s'en trouvera mille ingrats qui ne vous regarderont pas après, et qui auront honte qu'on sache que vous soyez leur père. Il ne s'en voit que trop d'exemples.

En dernier lieu il faut encore moins forcer quelques-uns de vos enfants d'entrer en religion pour avancer les autres, s'il n'y sont appelés de Dieu ; cela attirerait malédiction sur vous, et seriez cause de leur damnation et de la vôtre ; il vaut bien mieux les mettre et élever dans une condition plus basse que d'élever les uns en foulant les autres. Voilà pour ce qui regarde les pères et mères ; voyons maintenant pour ce qui regarde les enfants ou autres personnes qui ont à choisir un emploi et un genre de vie, ce qu'ils doivent faire et de quoi ils doivent se garder ; c'est mon deuxième point :

DEUXIÈME POINT.

La première chose que doit faire celui qui désire embrasser un genre de vie, ou entrer en quelque charge et emploi ou vocation, c'est de consulter Dieu et sa conscience là-dessus, prendre un temps pour cela, faire tous les huit jours ou plus ou moins sa confession et communion, selon l'avis de son directeur : et là dire : Mon Dieu, est-ce là l'emploi où vous m'appellez, comme un moyen pour faire mon salut ? m'y sauverai-je ? etc. Donnez-moi donc les forces pour en supporter les charges, etc. Il doit consulter sa conscience, et voir : Suis-je capable de cet emploi, pourrai-je bien m'en acquitter ? etc.

La deuxième, c'est d'éviter le vice de singularité, de vouloir paraître et lever la tête au-dessus des autres : car la singularité ne peut provenir que de vanité et de superbe, n'étant autre chose qu'un plaisir déréglé de paraître, d'être estimé et traité outre le commun des hommes. Et cette singularité est de plusieurs sortes : 1° *d'esprit*, lorsqu'on veut être réputé plus savant que les autres ; 2° *de corps*, lorsqu'on veut passer pour plus fort, plus agile et plus propre aux exercices, etc. ; 3° *des biens*, quand on veut paraître riche et mieux accommodé et être vêtu avec vanité pour paraître davantage.

Cette singularité est de très-mauvais exemple, et cause la plupart des désordres des Etats, et l'on peut dire que ce que l'hérésie est en matière de doctrine, la singularité l'est en matière de mœurs : c'est la peste des royaumes, des provinces, des religions et des communautés. Voyez-en l'exemple en notre Evangile. Cette mère, ayant demandé les premières places pour ses enfants, et ses enfants ayant acquiescé à cette singularité, il est dit, que *decem reliqui indignati sunt* (Matth., XX, 24) : cela a pensé mettre tout le collège des apôtres en combustion. Saint

Bernard (*De grad. humilit.*) appelle ces gens-là des diviseurs de l'union et des ennemis de la paix. En effet, n'est-ce pas la cause la plus formelle de la condamnation du Pharisien, qui se publiait singulier en sainteté par préférence au Publicain ? *Non sum sicut ceteri hominum*, etc. (Luc., XVII, 11.) Ah ! combien y a-t-il encore de Pharisiens maintenant, de gens qui veulent paraître dévots et dévotes, qui fréquentent les sacrements, ne bougent des autels, et qui ont certain orgueil intérieur, qui leur fait mépriser tous les autres, et se tenir au-dessus d'eux, etc. De là vient qu'on voit si peu de fruit et de profit ; parce qu'il ne faut qu'un seul acte de singularité, en un prédicateur, pour lui empêcher tout le fruit de sa prédication, etc. Il ne faut qu'un petit vent de vanité, pour ternir tout l'éclat de la dévotion d'un spirituel et d'une dévote, etc.

Plusieurs grands saints fondateurs des ordres religieux voulaient aussi qu'on examinât les plus doctes qui se présentaient en leurs maisons, sur ce vice de singularité : *An contextus futuris sit eodem*, etc. Aussi n'y a-t-il rien qui soit plus désagréable à Dieu que cette singularité, et cette prééminence qu'on veut avoir au-dessus des autres ; il veut qu'on vive dans le commun et le cours ordinaire des gens de bien ; et c'est le sujet que j'ai entrepris de traiter en mon

TROISIÈME POINT.

Notre-Seigneur nous a montré l'exemple de la vie commune. Il a voulu être circoncis, comme les autres hommes ; la sainte Vierge, sa mère, a subi la loi de la purification, sans vouloir ni l'un ni l'autre user de leur privilège et de leur exemption, et ils ont mieux aimé paraître pécheurs et passer pour pécheurs que de vouloir violer la loi qui était établie pour tous les autres hommes. Cela nous apprend encore que nous ne devons point désirer de paraître plus savants et plus intelligents, mais que nous devons garder la médiocrité dans toutes choses, et suivre le commun sentiment des gens d'honneur et de notre état, de notre condition et de notre profession. Et tous ceux qui ont voulu faire autrement, et suivre leur esprit particulier, se sont perdus et en ont perdu beaucoup d'autres. *Inde hæreses et schismata*, c'est de là que sont venus toutes les hérésies et tous les schismes. Considérez un Origène, un Tertullien, et un grand Osins qui avait présidé à tant de conciles ; ils se sont tous perdus par cette présomption, et pensant que leur esprit était plus éclairé que les autres, se sont égarés dans la bonne opinion d'eux-mêmes, ils ont fait des erreurs et des compagnons de leurs erreurs, et tous ont péri misérablement. On déchoit de sa bonne réputation, dès l'heure même que l'on s'aperçoit de quelque opinion particulière. De grandes et de célèbres communautés sont déchues de l'estime qu'on avait d'elles, à cause d'un esprit particulier que l'on y a reconnu. C'est de là aussi que viennent les partialités, les jalousies et que par amour-

propre chacun entreprenant de soutenir la singularité d'opinions plus subtiles que solides, il ne reste plus de certitude que des choses de la foi. Ce qui faisait souhaiter à ce grand chancelier Gerson, dès son temps, que l'on n'enseignât la théologie qu'en un seul lieu, afin de garder cette unité d'esprit à laquelle saint Paul nous exhorte : *Supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis.* « Mes frères, dit ce grand Apôtre écrivant aux Ephésiens, ayez soin de garder l'unité d'esprit entre vous pour le lien de la paix, vous supportant les uns les autres en charité. Ne faites qu'un corps et un esprit, comme il n'y a qu'une espérance et une seule vocation; et quoique les uns d'entre vous soient appelés pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres évangélistes et pasteurs, etc., gardez une telle unité de foi et de science que vous ne soyez plus flottants çà et là, comme des enfants, à tous vents de doctrine par la piperie des hommes (qui affectent la singularité) et par leurs ruses et belles apparences. (Ephes., IV, 2-4, 11-14.) Il faut donc toujours suivre en matière de religion, *quod passim, quod palam, quod ab omnibus*, ce qui a été arrêté par les conciles et les déterminations de l'Eglise, encore bien que nous eussions quelque pensée qui nous portât au contraire, pratiquant ce que dit saint Paul : *Captivantes intellectum in obsequium fidei.* (Philipp., II, 17.) C'est là le véritable esprit des saints, et qui est d'autant plus admirable, qu'ils ont été doués chacun de quelque talent et grâce particulière, qui fait chanter l'Eglise : *Non est inventus similis illi.* Comme notre grand saint Jacques que Dieu avait pourvu de diverses grâces et talents avantageux, et qui néanmoins ne s'en est jamais prévalu depuis la correction du Sauveur; c'est ce qui nous reste à voir.

QUATRIÈME POINT.

Si Dieu a donné à notre grand apôtre, saint Jacques, dont nous célébrons la mémoire, quelques talents et quelques grâces au-dessus du commun, il les a tous employés purement à son service, et sans se prévaloir d'aucun. S'il lui a donné la noblesse, comme estime saint Jérôme, puisque son père avait une barque et des serviteurs, il fallait qu'il fût d'une famille considérable; elle lui a donné du courage et un grand zèle pour le service de Dieu, qui a même passé jusqu'à l'indiscrétion, souhaitant et demandant que la ville de Samarie qui avait refusé d'exercer l'hospitalité à l'endroit de Notre-Seigneur fût réduite en cendres du feu du ciel.

Si Dieu lui a donné la science, la doctrine, et le talent de la prédication qui le faisait paraître comme un tonnerre grondant et foudroyant, il s'en est servi pour convertir tant de peuples, où il porta la parole de l'Evangile, et même deux fameux magiciens Elyène et Hermogène que les Juifs avaient envoyés vers lui pour le confondre et le faire mourir.

S'il a eu quelques grâces gratuites, il les a employées à la guérison d'un paralytique qui lui demanda la santé lorsqu'on le conduisait au supplice, c'est pour donner l'exemple du martyr à son premier persécuteur Josas qui, après avoir reçu de lui le baiser de paix, voulut être décapité en sa compagnie.

S'il a eu cette apparition de Notre-Dame sur le pilier de Sarragosse, c'était pour l'animer au martyr, comme Notre-Seigneur l'y avait préparé, l'ayant choisi un des trois témoins de sa prise et de son agonie au jardin des Olives, de l'échantillon de sa gloire sur le Thabor, et de la résurrection de la fille du prince de la Synagogue.

De tout cela il n'a jamais voulu paraître singulier. Et nous lui pourrions à bon droit approprier les paroles que la Théécrite dit au roi David : *Sicut enim angelus Dei, sic est Dominus meus rex, ut nec benedictione, nec maledictione moveatur : unde et Dominus Deus tuus est tecum.* (II Reg., XIV, 17.) Notre saint apôtre est comme l'ange du Seigneur, il est inébranlable, il n'y a peine, ni travaux, ni offre, ni menace qui puisse étonner sa constance et qui la fasse vaciller, parce que le Seigneur est avec lui : *Sapiens es, sicut habet sapientiam angelus.* (Ibid., 20.) Il était sage comme un ange de Dieu, et il nous a bien appris, par son exemple, la vérité de cette doctrine, que toutes les faveurs, privilèges, grâces, prérogatives et avantages dont nous sommes pourvus, ne nous sont donnés ordinairement que pour travailler et souffrir davantage, comme lui, qui a été le premier de tous les apôtres qui ait souffert le martyr.

Concluons donc de là que, si Dieu nous a départi des grâces, des faveurs et des talents particuliers, ce n'est pas pour nous élever, pour pouvoir être singuliers et remarqués par-dessus les autres; mais pour vivre dans les bonnes et générales maximes du Christianisme, faire profiter le tout et pour notre salut et celui du prochain, à la gloire de Dieu en ce monde, et en l'éternité bienheureuse que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXXII.

Pour la fête de sainte Anne.

DES BONNES OEUVRES.

Multe filie congregaverunt divitias, tu supergressa es universas (Prov., XXXI, 29.)—Laudent eam in portis operaejus. (Ibid., 31.)—A fructibus eorum cognoscetis eos. (Math., VII, 16.)

Prélude. — Avant que d'entrer plus avant en matière, il est à propos de répondre à la question que vous me pourriez faire, savoir, en quoi sainte Anne a surpassé les autres anciennes dames de l'antiquité, etc. Est-ce au dou d'oraison, en la prière pleine de foi, d'espérance et de persévérance ? en la solitude, retraite et séparation du monde ? en la libéralité et partage de ses biens au temple, et sa famille, et au soulagement des pauvres et des misérables ? Cela lui est commun avec plusieurs autres. Une seule

chose lui est particulière, au fruit d'une longue et humiliante stérilité; en la production d'un seul enfant, mais qui vaut plus que tous ceux des autres mères du monde, vrai fruit de sainteté, la glorieuse Vierge Marie; enfant de grâce et source de toute bénédiction, dès l'instant de sa conception, comme celle qui doit produire le Sauveur du monde : *De qua natus est Jesus* (*Matth.*, I, 16) : *Benedictus fructus ventris tui.* (*Luc.*, I, 42.) Qui ôte la malédiction, remplit le monde de bénédiction; fruit d'une abondante miséricorde et rédemption : *Copiosa apud eum redemptio* (*Psal.* CXXIX, 7); fruit d'une longue stérilité, mais accordé aux mérites de dispositions qui ont précédé en sainte Anne et saint Joachim; fruit de stérilité accordé à la prière pleine de foi, d'espérance, de patience et de persévérance à attendre les promesses de Dieu; fruit de sainteté accordé au recueillement, retraite et séparation du monde; fruit de miséricorde et de pitié, accordé à leur libéralité, par le bon usage de leurs biens, comme nous vous avons montré.

C'est par ce seul fruit et par ce seul enfant, que sainte Anne l'emporte sur toutes les autres femmes qui l'ont précédée, et qui lui a été accordé pour récompense de ses autres bonnes œuvres : *Tu supergressa es universas*, etc. D'où nous tirerons aussi cette seule instruction, que dans les chrétiens Dieu ne regarde pas la multitude des œuvres; mais que l'importance est d'en faire d'excellentes et de parfaites.

Partition. — Ce sera donc le sujet de la présente exhortation, où nous ferons voir : 1^o les raisons qui nous obligent, non tant à faire beaucoup d'œuvres, comme à en faire d'excellentes et de parfaites; 2^o les circonstances et conditions requises pour rendre nos œuvres parfaites et excellentes; 3^o les moyens qui nous peuvent aider à opérer, et donner à nos œuvres les conditions requises à une haute perfection. Pour cela demandons l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la chère fille de sainte Anne : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour donner jour à ce que j'ai avancé, il faut supposer quelque vérité :

1. Que la perfection ne consiste pas en la seule connaissance du désir du bien, mais en la pratique du bien et dans l'exercice de la vertu : *Fides sine operibus nihil est.* (*Jac.*, II, 26.) *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, sed qui facit voluntatem Patris mei, etc., intrabit in regnum celorum.* (*Matth.*, VII, 21.)

2. Qu'il faut agir, travailler, faire de bonnes œuvres : *Posuit hominem in paradiso, ut operaretur.* (*Gen.*, II, 35.) C'est la plainte que fait Notre-Seigneur aux ouvriers dans l'Evangile : *Quid statis tota die otiosi ?* (*Matth.*, XX, 6.) La récompense n'est que pour ceux qui auront travaillé : *Negotiamini dum venio.* (*Luc.*, XIX, 13.) Le serviteur

paresseux est châtié : *Serve nequam*, etc. (*Matth.*, XVIII, 32.)

3. Qu'il faut travailler au bien, faire de bonnes œuvres : *Satagite ut per bona*, etc. (*II Petr.*, I, 20) : celles-la seules méritent louanges et récompense. Nous en avons un exemple en la personne de ce serviteur qui avait enfoui le talent de son maître : *Discedite, operarii iniquitatis*, etc. (*Luc.*, XIII, 27.)

4. Mais l'importance et la perfection est, non d'en faire beaucoup, mais bien et parfaitement, etc. Ce n'est pas qu'il ne faille faire tout le bien qu'on peut : *Quodcumque potest facere manus tua, instanter operare* (*Eccli.*, IX, 10) ; saint Paul : *Parati ad omne opus bonum* (*Tit.*, III, 1) : mais parce qu'il y a des âmes si avides du bien, qu'elles veulent tout faire et être de toutes les dévotions. S'il y a une confrérie nouvelle, elles s'en mettent ; s'il y a quelque fête en un lieu, elles y courent ; elles ne laissent échapper aucune assemblée de charité : mais avec tout cela elles ne font aucun bien, et dans la perfection qu'il faut, etc.

La gloire de sainte Anne n'est pas en la multitude des enfants, mais en une seule fille, qui vaut mieux que tous les enfants des hommes. Ainsi ce n'est pas cette grande multitude de dévotions et de confréries, ce récit d'un grand nombre de prières qui nous sauveront : *Non invenio opera tua plena* (*Apoc.*, III, 2) ; l'importance donc est d'en faire peu, mais qui soient excellentes et parfaites. C'est ce que nous avons à prouver.

La première raison est tirée des avis donnés par le Saint-Esprit dans l'Ecriture sainte : *Non in multis sint actus tui* (*Eccli.*, XI, 10) ; qu'une seule œuvre grande, sublime, parfaite et héroïque, équivale à plusieurs petites et de moindre considération : par exemple, un petit diamant et une pistole valent plus que plusieurs pièces ou petites monnaies de moindre prix et de bas aloi. Notre-Seigneur ne loue pas le serviteur des grandes choses, mais de sa fidélité aux petites : *Supra pauca fuisti fidelis*, etc. (*Matth.*, XV, 21.) Il blâme Marthe de sa multiplicité, et sa sœur est louée pour une seule chose, mais plus excellente : *Maria optimam partem elegit.* (*Luc.*, X, 42.) Ce n'est pas de charger un estomac de plusieurs viandes qui fait la nourriture, mais d'une seule et bonne, etc. De même, ce n'est pas, comme nous avons déjà dit, en quoi consiste la perfection, que de pratiquer une multitude de bonnes œuvres et de vouloir tout embrasser, sans considération et sans tendre à les rendre parfaites.

Nous avons une figure de ceci en ce jeune homme de l'Evangile, lequel étant appelé à suivre Notre-Seigneur, qui est l'œuvre de la plus haute perfection, et voulant aller ensevelir son père, lui rendre les devoirs funèbres et faire le partage de ses biens, etc. ; Notre-Seigneur lui dit : *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos.* (*Matth.*, VIII, 22.) Quelle perfection qu'il y aiten ces sortes d'œuvres, celle de suivre Notre-Seigneur l'emporte (c'est une grande consolation aux âmes religieuses) : *Sequere me.* Une autre fois les

apôtres racontant les merveilles de leur mission : *Etiam demonia subjiciuntur nobis*, etc. : Non, dit Notre-Seigneur, ce ne doit pas être là la cause de votre joie, mais *gaudete quia nomina vestra scripta sunt in cælis*. (Luc., XVI, 17-20.) Tout cela est peu sans la perfection, etc.

La deuxième raison, c'est le dessein et la volonté de Dieu : il nous l'a signifié par ces paroles : *Perfecti estote sicut Pater vester cælestis perfectus est*. (Matth., V, 48.) Or, *perfecta sunt opera Dei*, les œuvres de Dieu sont parfaites, *duplici sensu* : 1° comme celles qui partent de lui : *Vidit cuncta que fecerat, et erant valde bona* (Gen., I, 10), id est, *perfecta*; c'est-à-dire, comme règle de toute perfection : *Iniquitas in eo non est ulla* (Psal. XCI, 16); 2° quant aux œuvres qui lui sont offertes, ou qui sont faites sur les modèles des siennes. Et comme Dieu ne peut être vu en ce monde des yeux du corps, et parlant que nous ne pouvons régler nos actions sur les siennes, il nous a donné son Fils, ses exemples, ses grâces même, ses mérites, pour être le modèle de toutes nos actions, pour les rendre parfaites comme les siennes : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite*, etc. (Matth., XVII, 5.) *Discite a me*, etc. (Matth., XI, 19.) *Exemplum dedi vobis*, etc. (Joan., XIII, 15.) *Fac secundum exemplar quod tibi monstratum est*, etc. (Exod., XXV, 40.)

Dieu demande tellement cette perfection, qu'il prononce bénédiction sur ceux qui le font, et malédiction à qui ne le fait pas : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter*. (Jerem., XLVIII, 10.) *Diligens enim Deum tuum ex toto corde*, etc. (Matth., XXII, 37.) C'est-à-dire, qu'il faut faire toutes choses selon sa volonté; voilà en quoi consiste votre perfection, etc.

Par exemple, si un ouvrier nous fait quelque chose, et qu'elle ne soit pas comme nous la demandons, nous la rebutons, nous n'en voulons point. Si vous aviez commandé à un peintre de faire votre portrait au naturel, et qu'il allât faire un tableau à sa fantaisie et représenter une autre personne, pour bien qu'il fût, il ne vous en agréerait pas : pourquoi donc n'en serait-il pas de même dans la perfection et selon la volonté de Dieu ? nous sommes ses ouvriers, il nous tient à ses gages, il nous fournit tout, ses grâces, son temps, ses exemples, etc.

Pour cela il faut toujours avoir la règle à la main, le poids, la balance : que tout soit au poids du sanctuaire. Cela veut dire que, quand nous voulons entreprendre quelque chose, par exemple, un emploi, une vocation, une action même de charité, il faut consulter Dieu, voir en soi-même : Cette pensée vient-elle purement de Dieu ? est-ce sa volonté ? n'y a-t-il point de l'amour-propre, de la complaisance ? etc. Si non, non invenio opera tua plena. Ainsi Balthasar : *Appensus est in statera, et inventus est minus habens*, etc. (Dau., V, 27.)

La troisième raison, c'est qu'il n'y a que les œuvres parfaites qui soient approuvées,

louées, et méritent récompense. Dieu a pris plus de complaisance en la seule production de sainte Anne, la sainte Vierge, qu'en toutes les autres œuvres de sainte Anne, et qu'en toutes les productions des autres femmes ; parce que la sainte Vierge a donné plus de gloire à Dieu que tous les hommes et les anges ensemble. C'est la perfection qu'elle a pratiquée en la seule stérilité. Voici un autre exemple : Saül règne quarante-deux ans, néanmoins il n'a été estimé régner que deux ans : *Saul duobus annis regnavit*. (I Reg., XIII, 1.) Pourquoi cela ? Parce qu'il n'a été que deux ans en grâce ; il n'a eu que deux ans l'approbation et l'agrément de Dieu. Au contraire saint Paul avance beaucoup en peu de temps : *Cursum consummavi* ; ses œuvres ont été parfaites : *Reposita est mihi corona justitiæ*, etc. (II Tim., IV, 7, 8.) Le père de famille récompense également les ouvriers qui étaient allés les derniers travailler en sa vigne, parce qu'ils ont travaillé avec perfection. Le bon larron fait acte de pénitence en perfection, c'est pourquoi Notre-Seigneur lui dit : *Hodie mecum eris in paradiso*. (Luc., XXIII, 43.) *Consummatus in brevi perfecit opera multa*. (Sap., IV, 13.) Après avoir vu les raisons qui nous obligent à faire toutes nos œuvres en la perfection que Dieu demande, voyons les conditions requises pour les bien faire ; c'est notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Nous le déduirons en peu de mots. Les circonstances et les conditions nécessaires pour rendre nos œuvres parfaites, c'est de les faire :

1. En la grâce de Dieu et en la charité. Sainte Anne signifie *grâce* ; l'on fait tout en état de grâce, hors de là rien du tout : *Charitatem non habens, nil sum*, etc. (I Cor., XIII, 4.) *Sine me nil potestis facere*. (Joan., V, 5.)

2. Il faut que ces bonnes œuvres soient faites en la condition qu'il plaît à Dieu de nous mettre. Sainte Anne tire le fruit de ses bonnes œuvres du mariage, etc.

3. Qu'elles soient faites avec ferveur et courage, non lâchement, par manière d'acquiescement ; c'est le degré héroïque. Dieu vomit les tièdes et les lâches.

4. Il faut de la patience et de la persévérance ; sainte Anne a patience, ferveur et persévérance en sa stérilité. Voilà les conditions pour faire les bonnes œuvres, voyons maintenant les dispositions requises à ces conditions.

TROISIÈME POINT.

La première disposition est d'avoir une grande estime de Dieu, grand respect pour sa majesté : *Quia Deus magnus et terribilis* : « Parce que c'est un Dieu grand et terrible. » (Deut., VII, 21.) *Si ego Deus pater et vester, ubi honor meus ?* « Si je suis votre Seigneur et votre Père, dit Dieu par un de ses prophètes, où est l'honneur et le respect que vous me rendez ? » etc. (Malach., I, 6.) L'honorer donc de tout le cœur : *Ex toto corde*, etc.

La deuxième disposition, c'est qu'il faut faire toutes nos actions en la présence de Dieu, comme s'il nous regardait visiblement les faire; c'est lui-même qui nous l'enseigne : *Ambula coram me et esto perfectus*, etc. (*Gen.*, XXXVII, 1.) Voilà le grand secret de la perfection. *Exsultent iusti in conspectu Dei.* (*Psal.* LXVII, 5.)

La troisième disposition, faire avec attention toutes nos œuvres, comme si de là dépendait toute notre perfection et prédestination, *Digne Deo, sollicitè ambulans coram Deo tuo.*

Les faire comme les dernières de la vie; et si vous les pratiquez fidèlement, croyez que vous en aurez là-haut la récompense et la gloire que je vous souhaite. Ainsi soit-il (1).

PRONE XXXIII.

Pour la fête de saint Laurent.

DE LA MORTIFICATION DES PASSIONS.

Nisi granum fromenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. (*Joan.*, XII, 24.)

Prélude. — Ce grain est premièrement entendu de Notre-Seigneur, qui est purgé de toute la paille du péché, et lequel étant mort en la croix, a donné le salut au monde.

Secondement il se peut entendre de saint Laurent, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, qui ayant été sous le fléau de la persécution, par l'exemple de sa mort et de son martyre, a beaucoup contribué à l'amplification de l'Eglise, et y a fait beaucoup de fruits.

En troisième lieu, par là nous est donné le précepte de la mortification de nos passions, à son même exemple, qui nous apprend de haïr et de ne pas aimer notre âme; c'est-à-dire, faire état des biens, des richesses, honneurs et plaisirs. Renoncer comme lui à toutes ces choses, c'est aimer son âme et la sauver. Et c'est une nécessité absolue d'être mort au monde, et de pratiquer la mortification de nos passions, non-seulement pour les religieux, ecclésiastiques, et âmes dévotes, mais pour tous les chrétiens qui veulent assurer leur salut; c'est donc de cette mortification dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, et de vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Les raisons qui nous obligent de nous mortifier. 2. En quoi consiste la mortification. 3. Les moyens de la bien pratiquer. Pour cela implorons l'assistance du Saint-Esprit, par l'entremise de la sainte Vierge, nous servant du salut de l'anve: *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La première raison qui nous oblige à la mortification de nos passions, c'est qu'elle est nécessaire à tout le monde; non pas seulement aux religieux, aux ecclésiasti-

ques, aux dévots, mais à tous les gens du grand monde, les gens d'affaires, de négoce, de justice, etc., parce que sans elle nous ne pouvons faire les commandements de Dieu et nous sauver. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est saint Paul : *Si secundum carnem vixeritis, moriemini : si quætem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* (*Rom.*, VIII, 13.) Si vous vivez selon les appétits de la chair, que vous donniez à vos sens ce qu'ils demandent, il n'y a point de paradis pour vous, dit ce grand apôtre, vous mourrez; mais si vous vous gouvernez selon l'esprit, et que vous mortifiez votre chair, vous aurez pour lors la vie, vous vivrez selon Dieu, etc. Notre-Seigneur ayant goûté du vin de myrrhe, symbole de la mortification (en sa passion), il ne voulut pas tout boire, il en laissa la plus grande partie pour la postérité, etc. Les anciens poètes feignaient leur Jupiter tenir deux globes par lesquels ils faisaient passer tout le monde, l'un était d'or plein de délices, et l'autre de cuivre tout rempli d'afflictions et mortifications. Celui qui passait premièrement dans celui de cuivre entraînait après dans celui d'or. Notre grand Dieu tient deux globes, l'un céleste tout rempli de délices et de contentements, et l'autre terrestre tout rempli d'afflictions, de misères et de mortifications. Et il faut de nécessité passer par celui-là avant d'arriver à l'autre.

La deuxième raison, c'est que, sans la mortification, il n'y a point d'oraison et d'élévation à Dieu, point de spiritualité. *Animalis homo (cujus Deus venter est) non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei, stultitia enim est illi, et non potest intelligere : « L'homme charnel, dit saint Paul (qui n'a point d'autre dieu que son ventre et que ses plaisirs), ne saurait comprendre les choses spirituelles, il les tient pour folie, parce qu'il ne les peut entendre. »* (1 *Cor.*, II, 14.) L'oraison, sans la mortification, n'est qu'une pure oisiveté et une fainéantise : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula sumi ex aromatibus myrrhæ et thuris*, etc. : « Qui est celle qui monte du désert comme une petite verge de fumée, de fleur aromatique, de myrrhe et d'encens ? » (*Cant.*, III, 6.) Saint Bernard explique ces paroles de l'oraison et de la mortification. Pourquoi pensez-vous qu'on voie si peu de gens d'oraison, bien qu'elle soit si agréable à Dieu et si utile ? Parce que la disposition de la mortification y manque; à l'exemple du bois vert qui ne s'allume pas facilement, celui aussi qui est dans la verdure des passions non amorties ne se porte pas facilement à l'oraison, et il faut quelquefois qu'il y entre par la mortification des sécheresses et des abandonnements, lesquels arrivent quelquefois comme en punition de notre immortification.

La troisième raison qui nous doit porter à la mortification de nos passions, c'est que le diable fait ce qu'il veut d'une personne qui ne la pratique pas : *Si præstas animæ tuæ*

(1) La fête la plus proche est celle de la Transfiguration de Notre-Seigneur, voyez-en l'exhortation au II^e dimanche de Carême (ci-dessus, col. 101).

concupiscentias ejus, facies te in gaudium inimicis tuis, dit le Sage dans l'*Ecclésiastique* (XVIII, 31); d'autant que le diable ne nous peut faire la guerre que par ce moyen de nos passions, comme un voleur qui prend intelligence avec quelque serviteur ou servante du logis. Nos passions sont en la disposition du malin esprit; notre âme est en la disposition de nos passions, et ainsi il fait de nous ce qu'il veut, des débordés, des sacrilèges, etc. *Tradidit illos Deus in passionem ignominie*. (Rom., I, 26.) Et c'est dont le Sage priaît Dieu de le délivrer, par ces paroles : *Domine Pater et Deus vite mee, ne derelinquas me in cogitatu illorum; extollentium oculorum meorum ne dederis*, etc. (*Eccli.*, XXIII, 4, 5.)

La quatrième raison, c'est qu'il n'y a rien qui touche et qui édifie davantage le prochain que la pratique de la mortification; c'est pourquoi les ecclésiastiques, les religieux et les véritables dévots sont en si grande vénération. On remarque de saint Jean-Baptiste, qu'il n'avait jamais fait aucun miracle, et que néanmoins il ait converti tant le monde en la vue seule de son austérité. Saint Nicolas, étant fait évêque de Myrrhe (symbole de mortification), ne prêchait que cela, et la mettait lui-même en pratique, disant que cette dignité requiert une autre vie : et son tombeau même distillait une liqueur semblable à la myrrhe qui guérissait les malades. Les anges se réjouissent dans le paradis, quand ils voient une personne qui combat à mortifier ses passions, et comme de vieux athlètes ils se plaisent à juger des corps : *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus*, disait saint Paul lui-même. (I Cor., IV, 4.) Ce grand apôtre était dans un si grand exercice de la mortification, qu'il châtiât son corps pour le tenir toujours dans la servitude : *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo*, etc. : « Je m'ate, disait-il, mon corps pour le tenir souple à l'esprit, de peur qu'ayant enseigné les autres, je ne sois moi-même réprouvé. » (I Cor., IX, 27.) Tous les saints, qui se sont avancés dans la perfection, et qui ont reçu tant de grâces, n'ont point tenu d'autre voie. Et l'on peut dire qu'un chrétien sans mortification est un monstre dans le Christianisme : *Nihil tam deforme videri potest quam sub spinoso capite delicatum esse membrum*, dit saint Bernard : « Il n'y a rien de plus difforme, que de voir des membres délicats sous un chef couronné d'épines. »

Enfin la dernière raison qui nous doit porter à embrasser volontiers la mortification, c'est qu'il n'y a point de plus grande marque de sainteté, et qui fasse mieux connaître que nous sommes les enfants adoptifs de Jésus-Christ : *Qui autem sunt Christi*, dit saint Paul, *carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis*. (Galat., V, 24.) Il ne dit pas qu'il soit mort aux plaisirs; mais que les plaisirs du monde lui sont une croix : *Mihi mundus crucifixus, et ego mundo*, etc. (Galat., VI, 14.) Si nous ne sommes attachés à la croix de Jésus-Christ, nous ne

peuvons entrer au ciel, c'est la mortification qui nous y attache, et partant il la faut pratiquer. Nous avons vu les raisons qui nous y portent; voyons maintenant en quoi consiste cette mortification.

DEUXIÈME POINT.

La mortification n'est autre chose que la pratique des moyens propres pour modérer les appétits désordonnés de notre concupiscence, et l'assujettir à la raison, pour l'amour de Dieu.

Je dis que c'est la pratique des moyens propres, pour montrer que la mortification ne consiste pas à être en colère, médisant, etc., mais à travailler pour cela, à retenir la bride aux appétits désordonnés de notre concupiscence, et les assujettir à la raison; car la mortification est le triomphe de la force de Dieu, son amour doit tenir captif notre amour-propre, il doit tenir à la chaîne ses soldats qui sont les passions, et ses gougats, qui sont les cinq sens de nature. Notre âme, toute divine qu'elle est, a épousé notre chair semblable à celle des chevaux et des bêtes; notre corps, l'opprobre de l'âme, est frère germain du corps des animaux déraisonnables. Ainsi, en notre âme il y a deux appétits, l'un est le sensitif, procédant du corps comme avec les bêtes, qui était avant le péché soumis à la raison, *fecit Deus hominem rectum* (*Eccl.*, VII, 30); maintenant rebelle, qui n'y veut pas obéir, *non quod volo bonum, hoc ago*, disait saint Paul (Rom., VII, 19); l'autre est le raisonnable qui vient de l'âme et qui nous porte à méditer, prier, etc., qui est commun avec les anges : *Homo cum in honore esset, non intellexit*, etc. (*Psal.* XLVIII, 12.)

De même, il y a deux sortes de mortifications : la corporelle qui regarde le corps, et qui est différente de la tempérance, en ce que l'autre règle les choses à la raison et l'une en prive du tout. La spirituelle sans la corporelle sert peu : et Notre-Seigneur reprend les Scribes et les Pharisiens, de ce qu'ils n'en avaient que l'extérieur : *Vae vobis, hypocritæ! quia similes estis sepulcris dealbatis, quia mundatis quod de foris est calicis et paropsidis : intus autem pleni estis immunditia*, etc. (*Matth.*, XXIII, 25.) L'Épouse se vante de ce que son Époux lui est comme un bouquet de myrrhe sur son sein : *Fasciculus myrrhæ inter ubera mea commorabitur* (*Cant.*, III, 11.) Tout le monde n'est pas capable de jeûner, se discipliner, coucher sur la dure, et autres peines corporelles; mais qui est-ce qui se peut excuser de ne pouvoir pas être humble, de ne pas se taire, de ne pas obéir? etc. En cela consiste la mortification spirituelle de l'appétit raisonnable et à mener une vie cachée, à ne pas se manifester, à ne point paraître et à réprimer sa fantaisie et son imagination, ses desirs ou affections à la soumission de son raisonnement, de sa volonté, de sa mémoire, prenant l'Écriture pour règle de ses actions, et la vie et passion du Sauveur du monde pour modèle de la sienne. Ne censurer personne, ni leur manière d'agir,

éviter les jugements téméraires, etc. Sans cette mortification spirituelle le martyr ne serait rien.

Quelques-uns mêmes sont mortifiés de ne pas se mortifier, comme sainte Paule, à qui saint Jérôme empêchait les austerités trop grandes qu'elle voulait exercer sur son corps. Et aussi les directeurs et Pères spirituels empêchent les religieux ou personnes dévotes de s'en servir selon leur volonté. Nous avons grande obligation à ces grands saints, à ces grandes âmes qui ont apprivoisé la vie de Jésus-Christ crucifié, et témoigné par leur exemple que l'on pouvait vivre dans une vie si contraire aux sens. Saint Laurent était de ce nombre, il était mortifié de ne pas souffrir assez tôt le martyr, lorsqu'il disait au pape saint Xiste : *Quo progredieris sine filio, Pater?* Ah! mon cher Père, pourquoi allez-vous au martyr sans votre fils? Et lorsqu'il eut été étendu sur le gril de fer pour y être brûlé à petit feu, après avoir enduré plusieurs autres divers tourments, il était encore mortifié de voir qu'il n'avait qu'un côté de son corps grillé, et demanda au tyran de le faire tourner de l'autre. O courage invincible! ô grand saint, que vous saviez bien mortifier votre chair! Vous aviez de grands trésors entre les mains, vous en aviez la libre disposition et vous pouviez, avec ce riche métal qui fait les heureux du monde, racheter votre vie des mains des bourreaux et vivre dans les délices de la terre, puisque vous aviez de quoi les acheter : mais vous avez mieux aimé vous en priver et distribuer ces richesses aux pauvres de ce monde, et vous en mortifier et priver vos sens des satisfactions et des plaisirs de cette vie pour l'amour de Dieu. C'est aussi (N.) ce qui fait distinction de la vertu chrétienne d'avec la morale que les païens pratiquaient sans être soutenus de la croix de Notre-Seigneur, et ils se sont mortifiés sur la seule considération de l'excellence de cette vertu. Un Scipion l'Africain ne voulut jamais regarder en guerre la plus excellente beauté qui fût alors en l'univers (qu'on lui voulait présenter), de peur d'être ému à faire quelque action déshonnête. Un Alexandre renvoya tant de belles prisonnières sans les toucher; un Cratès et tant d'autres philosophes ont tout abandonné; mais ils n'ont pas ajouté : *Et secutisumus te*, ils ne l'ont pas fait pour l'amour de Dieu; partant cela ne leur a rien servi pour l'éternité. Mais que faut-il donc faire, me direz-vous, pour bien pratiquer la mortification? je vous le vas montrer en mon

TROISIÈME POINT.

Les apôtres ont fait deux choses pour mortifier leurs sens : *Ecce nos reliquimus omnia*, ils ont premièrement quitté tout, et *secuti sumus te* (Matth., XIX, 27), puis ils se sont mis à la suite de Notre-Seigneur. Cela veut dire qu'il faut se mortifier pour suivre Jésus-Christ, pour l'imiter, pour son pur amour : *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gau-*

dio sustinuit crucem, etc. (Hebr., XII, 2.) Un chrétien, dit saint Paul, doit toujours avoir devant les yeux son chef Jésus-Christ (pour lui servir de modèle), lequel, pouvant vivre toujours dans les délices du ciel, dans la joie et dans les contentements, a préféré la croix et les souffrances.

L'exercice de la mortification est une des preuves des plus assurées de la foi que nous avons, de notre espérance et de notre charité; car comment s'abstenir des choses les plus charmantes sans croire, sans espérer, et préférer Dieu à la créature, et les biens éternels aux temporels? *Gustato spiritu, desipit omnis caro, vilescunt omnia*.

Il n'y a rien qui nous avance davantage dans la perfection, et qui nous préserve plutôt de tomber dans le péché de la mortification : car comment se laisser aller aux choses illicites, quand on se prive même des plaisirs permis? Car, comme nous disions tantôt, la mortification et la tempérance sont différentes, en ce que l'une règle la satisfaction des sens et l'autre les tranche tout net. Elle est semblable à cette Diane de l'île de Chio, faite par Ahernut, qui avait la face tournée d'une telle manière, qu'elle semblait triste et morne à tous ceux qui entraient dans le temple, et riante et gaie à ceux qui en sortaient. Voilà l'idée de la mortification : au commencement elle semble triste et répugnante à la nature; mais, après que l'on l'a pratiquée, elle laisse une certaine joie dans l'âme, que l'on est ravi d'être mortifié. Ou au contraire ceux qui lâchent la bride à leurs passions ont toujours le remords de la conscience qui les rouge de regret, voyant que pour un petit plaisir passager ils sont en danger de perdre leur salut. Et nous voyons que toutes les grandes actions qui se sont opérées en l'Eglise se sont faites par les mortifications : *Non nisi in oratione et jejuniis*, etc. (Marc., IX, 28.) Les démons ne se chassent que par l'oraison et le jeûne; l'ordination même des prêtres, diacres, etc., ne se fait qu'aux Quatre-Temps, afin qu'ils s'y préparent par l'abstinence. Notre-Seigneur, après la retraite de la mortification, fait ses miracles. Esther, voulant parler au roi Assuérus pour son peuple, leur commande de jeûner et faire abstinence, et elle-même la fit la première. Judith en fit autant lorsqu'elle eut résolu d'aller trancher la tête à Holopherne pour délivrer son peuple. En l'Ecriture, il y a même récompense à la mortification comme au martyr : *Beati pauperes spiritu. Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum*. (Matth., V, 3, 10.) La mortification qui nous vient des confesseurs est un lent martyr. Pour avoir la mortification, il faut travailler, commencer peu à peu, tantôt à une petite chose, tantôt à une autre; se priver aujourd'hui d'une satisfaction, demain d'une autre, etc. Mais surtout la demander à Dieu, implorer pour cela l'intercession des saints, particulièrement de saint Laurent, qui l'a si bien pratiquée. Grand saint et véritable martyr, nous attendons cette grâce de vous

pour entrer (ensuite de l'avoir bien pratiquée à votre exemple) dans la part de votre récompense éternelle dans le ciel. Ainsi soit-il.

PRONE XXXIV.

Pour la fête de l'Assomption de Notre-Dame.

DE LA DÉVOTION ENVERS ELLE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea. (Luc., X, 42.)

Prélude. — Comme Notre-Dame a choisi la bonne part en trois choses où elle n'a point d'égal : 1° dans la vie, par l'abondance de toutes les grâces, au-dessus de toutes les créatures ; 2° dans la mort, comme la plus heureuse qui fut jamais ; 3° et dans la gloire qu'elle possède avec plus d'avantage, selon la grandeur de sa dignité et de la maison dont elle va prendre possession en ce jour : aussi devons-nous prendre la meilleure part à cette fête, comme la plus grande de tous les mystères que l'Eglise célèbre à son honneur, et celle qui donne la dernière main à son bonheur et à sa gloire, et nous y porter avec plus de soin et de dévotion.

Partition. — C'est pourquoi nous partagerons ce discours en trois points. Au 1^{er}, nous verrons l'obligation qu'il y a de se bien préparer à cette fête et d'avoir une particulière dévotion à Notre-Dame. Au 2^e, ce qu'il faut faire pour s'y préparer et témoigner cette dévotion. Au 3^e, les avantages et les biens qui en reviendront, etc. Et puis qu'il y va de sa gloire, demandons-lui son assistance : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

1. Il faut voir les principaux motifs qui nous portent à honorer cette fête. Le premier est tiré de cette même solennité à laquelle toutes les créatures ont part. 1° Les anges en font fête dans le ciel à l'avènement de leur Reine. 2° En terre les hommes, lesquels quoique séparés l'auront pour avocate et protectrice dans le ciel. 3° Fête aux royaumes, aux Etats, aux villes qui sont sous sa protection. 4° Fête des rois et des souverains qui ont fait hommage à Marie de leur couronne, de leurs personnes et de leurs Etats, comme nos rois Louis XIII et XIV ont fait. 5° Fête aux églises particulières qui sont consacrées sous son nom, dont il y a quatre-vingt-dix cathédrales en France. Paris en est la première. 6° Tant d'ordres religieux qui l'honorent, qui en font fête, etc.

2. C'est la plus auguste et la plus ancienne de toutes les fêtes de Notre-Dame, c'est le comble de tous ses mystères, et où elle reçoit plus de gloire par sa mort, résurrection et commencement de sa gloire. C'est pourquoi l'Eglise grecque et latine en ont fait leur plus pure et leur plus ancienne dévotion. Après ces exemples généraux, que doivent faire les particuliers ? Ce serait n'être pas chrétien et témoigner peu de tendresse et d'obligation à Notre-Seigneur Jésus-Christ, que de n'avoir point d'amour, d'estime et de dévotion pour celle qu'il a choisie pour sa Mère, qu'il a préparée et avantagée de tant de grâces et de vertus

par-dessus tous les anges et tous les hommes, de laquelle il a voulu naître et de laquelle il a voulu prendre la chair et le corps pour nous racheter, et dont il nous nourrit encore tous les jours au Saint-Sacrement de l'autel.

La seule qualité de Mère de Dieu est au-dessus de tout ce qu'il y a de grand au ciel et en la terre, et ne la point honorer ici-bas c'est mépriser son propre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Cui enim dixit aliquando angelorum : Filius meus es tu ? etc. (Hebr., I, 5.)* C'est en cette qualité qu'il lui a obéi, l'a servie, l'a honorée : *Erat subditus illis. (Luc., II, 51.)*

C'est à ce sujet qu'il l'a comblée de grâces et l'a avantagée par-dessus tous les saints : *Fundamenta ejus in montibus sanctis, etc. (Psal. XXVI, 1.)* *Cæteris per partes, in Mariam vero tota se infudit gratiarum plenitudo, etc.* Quoi donc celle que le Père éternel a honorée comme sa Fille, le Fils comme sa Mère et le Saint-Esprit comme son Epouse, ne sera point honorée des hommes ? et ils ne seront point touchés de dévotion en la fête et en la solennité de son triomphe ?

3. Ce serait, comme il a été dit, déroger à la piété de nos pères, de nos souverains et de nos rois, qui l'ont choisie pour la protectrice de leurs Etats, pour la patronne des provinces et des diocèses, des églises et paroisses où nous sommes nés, etc.

4. Mais ce serait être ennemi de nous-mêmes et n'aimer pas nos propres intérêts en ce qu'étant pauvres, faibles, infirmes et pécheurs comme nous sommes, nous devons attendre toutes sortes de bonheur, de grâces et de bénédictions de son pouvoir et de sa protection auprès de Dieu.

DEUXIÈME POINT.

Le second point de cette exhortation regarde les biens et les avantages que nous devons attendre, si nous avons de la dévotion à Marie et si nous faisons une profession particulière de la servir et de l'honorer, et si nous en donnons quelque particulier témoignage en la fête où elle est plus honorée.

Induction. — Qui ne s'estime heureux d'avoir accès à la mère de son roi ? Or, Notre-Dame est la Mère de Notre-Seigneur, toute-puissante auprès de lui. Il a mis tous ses trésors et ses grâces entre ses mains : *Mariam venerari vult, qui totum nos voluit habere per Mariam.* Ce que Notre-Seigneur a dit de lui à l'égard de son honneur : *Data est mihi omnis potestas. (Matth., XXVIII, 18.)* La Vierge est coopératrice à son égard, l'ayant fait dépositaire de tous ses trésors : *Data est mihi omnis potestas, etc.*

2. Non-seulement elle est toute-puissante, mais elle nous aime et a de la bonne volonté pour nous ; il n'y a ni biens, ni grâces spirituelles et corporelles qui ne nous viennent de sa main. Les histoires sont pleines des bienfaits et des grâces que Notre-Dame a faits et fait tous les jours aux pécheurs, et

aux plus misérables qui ont de la confiance, et qui ont recours à elle.

3. Mais la plus grande et la plus sensible, est quelle nous sert d'avocate auprès de notre Juge à l'heure de la mort; nous l'invoquons tous les jours à ce sujet : *Nunc et in hora mortis nostræ*, etc. C'est aussi la plus grande marque de prédestination en un chrétien, que d'être serviteur de Notre-Dame, et de lui avoir de la dévotion. Notre-Seigneur ne peut rien refuser à sa Mère pour qui que ce soit en ce détroit. Les exemples sont infinis des bons offices qu'elle a rendus même aux plus grands pécheurs à l'heure de la mort, ou dans le dernier péril de leur salut.

Par exemple, un Théophile s'étant donné au démon corps et âme par une promesse et obligation signée de son propre sang, étant retourné à soi et implorant l'assistance de Notre-Dame, elle fit rendre la cédule au démon, etc. Elle obtient encore tous les jours délai aux pécheurs pour faire pénitence, et pour ne pas mourir sans s'être réconciliés avec son Fils.

Voici deux autres exemples plus récents. L'un arrivé à Paris à la Justice de Notre-Dame. Monsieur le pénitencier assistait un bigame. Condamné à mourir, ce bigame ne mourut pas, du moins qu'après avoir été dépendu longtemps après (ayant été laissé par la Justice à la potence pour y demeurer vingt-quatre heures) et porté en une église, pour s'être recommandé à la sainte Vierge en sortant de prison. Le deuxième est arrivé en la ville de Roze à l'endroit d'un soldat pendu, et ensuite traîné sur la claie, qui n'en mourut pas; et moi-même je l'ai vu vivant à Amiens, pour s'être recommandé à la sainte Vierge, et pour quelque petit service de dévotion qu'il lui avait rendu, etc.

Si vous admirez ce que fit Judith pour la délivrance de Béthulie, Bersabée pour son fils Salomon, et la reine Esther pour la délivrance de son peuple, et pour faire révoquer l'arrêt qui avait été donné contre lui à la sollicitation d'Aman par le roi Assuérus, devant lequel elle trouva grâce; ah! Notre-Dame a tout un autre pouvoir auprès de Notre-Seigneur que toutes les puissances n'ont auprès des rois, les pères envers leurs fils, ou les femmes envers leurs maris : *Ecce plus quam Salomon hic.* (Matth., XII, 41.) *Pete, mater! neque enim fas est ut aver-tam faciem meam.* (III Reg., II, 20.) *Si inven-i gratiam in oculis tuis, o rex, etc. Dona mihi animam pro qua rogo, et populum meum pro quo obsecro.* (Esther., VII, 3.) Partant, chrétiens, après cela peut-on douter du salut de ceux que Notre-Dame a en sa protection, et qui réciproquement aussi auraient pour elle de la confiance et de la dévotion? Ah! cela ne se peut : *Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.* (Prov., VIII, 35.) Son salut est comme assuré. *Qui elucidant me, vitam æternam habebant.* (Eccl., XXIV, 31.) Ceux qui procurent sa gloire, ne doivent espérer rien moins que la vie éternelle.

C'est ce que confirme saint Anselme par ces belles paroles : *O beatissima! omnis ad te conversus et a te dispositus, impossibile est ut pereat.* Voilà l'avantage d'être serviteur de Notre-Dame, et de lui être dévot. Mais quelles en sont les marques, quels sont les plus agréables services et devoirs de dévotion que nous lui pouvons témoigner?

TROISIÈME POINT.

La première marque ou témoignage de service, c'est l'estime, l'amour, le respect, la crainte, etc. L'estime; hé! qui n'en aurait pour celle qui est si grande, si comblée de grâces et de vertus devant Dieu, ennoblie de tant de dons, établie Reine du ciel, et distributrice des mérites du Fils de Dieu, etc., et toutes les autres excellences qu'elle possède? Qui ne craindra, qui ne respectera celle que les anges et les bienheureux révèrent? Qui ne lui témoignera de l'honneur, n'aura ses images, ne fléchira les genoux, ne lui rendra quelque titre de louange, ne s'entretiendra dans les conversations, ne portera et ne dira son chapelet? etc. Qui est l'enfant bien né qui ne respecte sa mère, ne l'honore, ne lui obéit, etc.; ou le serviteur bien affectionné qui ne tient à gloire de porter les livrées de sa maîtresse, de publier partout ses louanges, et lui rendre service? etc.

La deuxième marque, c'est l'intercession et la confiance, fondée sur son pouvoir qui est tout-puissant auprès de Notre-Seigneur son Fils. Qui recourra donc à elle en tous ses desseins, et surtout dans les dangers les plus pressants et les tentations les plus violentes, en verra les effets.

3. Mais la plus grande marque, et le plus grand témoignage de dévotion que nous lui pouvons rendre, c'est l'imitation de ses vertus, surtout de celles qu'elle a le plus à cœur, comme l'humilité, la pureté du corps et de l'âme, l'horreur du péché, la modestie, etc. Hé! qui se voudrait servir d'un orgueilleux, d'un brutal, d'un blasphémateur? Confiez-vous surtout en sa bonté, et soyez assurés, qu'ayant imité ses vertus en terre, elle vous en procurera là-haut la récompense dans le ciel, et vous fera participants de la gloire qu'elle y possède, et que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXXV.

Pour la fête de saint Roch.

DE LA SIMPLICITÉ.

Hæc est gloria nostra, testimonium conscientie nostræ, quod in simplicitate cordis nostri et sinceritate Dei, et non in sapientia carnali conversati sumus in hoc mundo. (II Cor., I, 12.)

Prélude.— Saint Paul, écrivant aux Corinthiens, leur disait que toute sa gloire, et la satisfaction de sa bonne conscience, c'était qu'il avait conversé dans le monde en la simplicité de son cœur, et en sincérité et non pas en cette misérable sagesse de la chair, dont usent les mondains. C'était un grand génie, et un gentilhomme, qui leur

écrivait cela de son procédé, afin qu'ils l'imîtassent comme une chose qui leur était fort avantageuse pour le ciel. Et aujourd'hui encore, non-seulement un gentil-homme, mais un prince souverain, seigneur de Montpellier, le grand saint Roch, dont nous célébrons la fête, nous apprend que toutes ses actions n'ont eu pour objet que cette belle vertu de la simplicité chrétienne, qu'il a eue si à cœur que, pour la mieux pratiquer, et paraître simple, abject et inconnu aux yeux du monde, il se défit de sa principauté entre les mains de son oncle. C'est donc à son sujet que j'entreprends de vous parler en ce discours de cette simplicité chrétienne et de ses avantages, si nous sommes assistés des grâces du Saint-Esprit. Pour les obtenir a dressons-nous à son Epouse, la reine de la simplicité, qui l'a exercée toute sa vie, et principalement en ce colloque de l'ange, lorsqu'il lui annonça l'heureuse nouvelle de l'incarnation du Fils de Dieu en ses sacrés flancs, lui disant pour cela, comme nous le disons : *Ave, Maria*.

Prélude 2. — On fit une question au banquet du roi Assuérus (III *Esdr.*, III), savoir, quelle était la chose du monde la plus forte. L'un dit que c'était le vin, d'autant qu'un homme qui en est rempli croit être au-dessus de la fortune, et se moque de tout; s'il est triste, il le rend joyeux, et lui fait faire mille choses à quoi un homme à jeun n'oserait seulement penser. Un second dit que c'était le roi, parce que sa puissance n'est point bornée, il enrichit et appauvrit qui il lui plaît, il détruit les cités, il en fait bâtir d'autres; en un mot rien ne lui résiste, et il fait tout ce qu'il veut. Un troisième dit que c'étaient les femmes, puisqu'elles avaient le pouvoir de faire poser les armes aux plus grands conquérants, et même renverser la cervelle aux plus puissants rois, et aux plus sages, à plus forte raison, au reste des hommes. Mais le quatrième dit que c'était la vérité, à laquelle nul ne pouvait résister, d'autant que c'était Dieu qui était la vérité par essence, et qu'en toutes les autres choses il y en avait de mauvaises, mais en la vérité nulle; et que d'autant plus qu'un homme était véritable, et agissait rondement et simplement, d'autant plus était-il participant de la souveraine puissance de Dieu. Le roi et tous les conviés conclurent en faveur de cette vérité et simplicité.

Partition. — Pour mieux entendre ce que c'est, nous en dirons trois choses : 1. Ses avantages; 2. en quoi elle consiste; 3. les moyens de la pratiquer.

PREMIER POINT.

Le premier de ces avantages, c'est que par ce moyen nous approchons plus près de Dieu, et nous sommes faits participants de cet attribut essentiel à la Divinité. Aussi le premier article de la canonisation des saints, est de savoir s'ils ont été simples en cette vie : car, quoiqu'il semble que cette vertu paraisse plutôt dans la bassesse que dans l'éclat, *Deridetur justî simplicitas* (Job, XII,

4), néanmoins cette simplicité, étant reconnue pour saur germaine de la vérité, ou plutôt dans le sentiment du Docteur de l'Ecole une même chose que la vérité, il faut aussi que nous reconnaissons que les mêmes avantages que la vérité a au-dessus de toutes choses, nous peuvent aussi arriver par le moyen de la simplicité; puisqu'une personne, qui est en ses actions simple et véritable en ses paroles, gagne tous les cœurs : on a créance en elle : elle vient à bout des plus grandes, des plus saintes et des plus hautes entreprises. Voilà donc l'avantage de cette vertu, qu'elle nous fait approcher de cette souveraine puissance de Dieu, et nous fait opérer fortement pour son honneur et pour sa gloire, ayant cet avantage, comme je vous ai dit, de nous faire régner puissamment dans les cœurs, chacun ayant une véritable confiance en nous.

2. Je puis dire qu'il semble que Dieu ait voulu attacher notre salut à la simplicité : car, comme de nature il est simple et exempt de l'imperfection de la composition, il ne reçoit et n'admet pour être rois avec lui, que ceux qui sont dans l'exercice de la simplicité. C'est avec ceux-là seulement qu'il converse familièrement : *Cum simplicibus sermocinatio ejus*. (Prov., III, 32.) Et le Sage dit que Dieu prend la protection de ceux qui marchent dans cette simplicité : *Protegit gaudentes simplicitate*, etc. (Prov., II, 4.) Le même dit encore que l'assurance de notre salut dépend de cette simplicité : *Qui ambulat simplicitate, ambulat confidenter*. (Prov., X, 9.) Et c'est ce que le Sauveur de nos âmes venant au monde nous a voulu enseigner, quand il a dit que nous ne pouvions entrer au royaume des cieux, si nous n'étions tout semblables aux petits enfants : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum celorum*, etc. (Matth., XVIII, 13.) Un méchant auteur a dit un bon mot : *Christianismus est repuerascere*. La raison est que les enfants sont recommandables par leur simplicité, leur innocence et la confiance qu'ils ont en leurs pères et en ceux qui les gouvernent. Et le commun sentiment des Pères de l'Eglise est que Notre-Seigneur nous a appelés en qualité de simples, sous ce nom d'enfants et d'innocents : *Parvuli, id est, simplices et innocentés. Tu revelasti ea parvulis. Cum simplicibus sermocinatio ejus*.

En troisième et dernier lieu nous voyons que c'a été la voie par laquelle tous les grands saints de l'Ancien et du Nouveau Testament ont marché et qu'ils ont plu à Dieu, et que, par l'exercice de cette vertu, ils ont été recommandés et canonisés dans l'Ecriture : *Ece vere Israelita, in quo dolus non est*, dit le Sauveur du monde de Nathanaël. (Joan., I, 47.) Et ce patriarche de la loi de nature, Job, qui était en quelque sorte d'admiration aux yeux de Dieu (s'il en eût été capable), n'est recommandé de Dieu qu'en sa simplicité : *Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in*

terra, disait Dieu au démon. (*Job*, I, 8.) Était-ce pour ses richesses et pour ses enfants, pour ses troupeaux et chameaux ? Non, mais seulement : *Job vir simplex et rectus* (*Ibid.*), parce que la simplicité et la justice ne sont qu'une même chose.

Au second des *Actes des apôtres*, quand on y décrit les plus grandes et les plus religieuses actions des premiers chrétiens, la communion, la parole de Dieu, les prières, les charités, le dépouillement, etc., en cette énumération, la principale remarque qui est faite est celle-là : *Sumebant cibum cum exultatione, et cum simplicitate cordis*, etc. (*Act.*, II, 46.) Dieu estime tellement la simplicité, que non-seulement il a eu plus agréable le sacrifice des animaux qui y participent davantage, comme les pigeonneaux et les colombes qui étaient offerts pour le rachat des premiers-nés; mais lui-même a voulu être honoré sous le symbole des animaux simples, comme de l'agneau : *Ecce Agnus Dei*, etc. (*Joan.*, I, 29); de la colombe : *Vidi columbam descendentem super ipsum*, etc. (*Matth.*, III, 36.) Aussi pouvons-nous dire que l'abrégé de toutes les règles et de toutes les bonnes qualités, que le Sauveur du monde a voulu que les apôtres eussent en cet envoi général par tout le monde, se trouve renfermé en la simplicité et la prudence qui n'en peuvent être aussi séparées : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ*. (*Matth.*, X, 36.) Et pour le salut de tous les peuples Notre-Seigneur a donné le précepte de simplicité : *Sit sermo vester, Est, est; Non, non* (*Matth.*, V, 37), précepte qui est le plus facile à accomplir et néanmoins moins observé, voire même le plus inconnu.

Car, si je vas à la cour parmi les grands, je ne verrai que dissimulation, tromperies, etc.; c'est à qui trompera son compagnon. Si je vas au palais, je n'ai qu'à lire un procès, entendre des avocats, etc., pour reconnaître mille faussetés. De même parmi les marchands, pour vendre au delà de la juste valeur et surprendre quelque pauvre homme, etc. Même encore les gens qui font profession de dévotion et d'être dans la spiritualité ne donnent le plus souvent que des équivoques et des défaites. En un mot, tout le monde est rempli de finesse, astuce, dol, dissimulation, duplicité et feintise qui sont tous vices opposés à cette vertu de la simplicité. Mais, pour bien savoir ce que c'est que cette simplicité, et en quoi elle consiste, il en faut dire la définition : c'est ce que nous allons faire.

DEUXIÈME POINT.

Simplicitas vera, et perfecta, est neminem ledere, sed omnibus proficere. La vraie et parfaite simplicité est de ne nuire à personne, et faire bien à chacun. Et voici ce qu'en dit un grand docteur : *Qua quis talem se verbis et factis exhibet, qualis interior est; et qua ab omni astutia, dolo et fraude, et non necessaria actionum multitudine alienus est*. (*Alv.* tom. IX, part. II, l. III, cap. 55) La sim-

PLICITÉ consiste à parler, à faire et à agir en toutes nos actions extérieures, telles que nous les pensons en notre cœur, sans dissimulation, sans fraude et sans dol.

Pour l'intelligence de cette définition, il faut remarquer que nous pouvons avoir trois sortes d'intentions dans le bien : 1. Une droite intention, quand nous faisons toutes nos actions pour Dieu; c'est-à-dire, quand Dieu est la principale fin, mais non l'unique de nos actions; parce qu'il y a quelque chose pour les créatures qui n'est point illicite et mauvais. C'est ce que Dieu commandait à son peuple : *Non declinabis neque ad dexteram, neque ad sinistram, sed per viam qua præcepit Dominus Deus vester ambuletis, ut vivatis, et bene sit vobis*. (*Deut.*, V, 32.) Cela veut dire, qu'il faut faire travailler et soulager les enfants, les pauvres, le prochain, par rapport à la volonté de Dieu, et selon qu'il le veut.

2. Une pure intention, lorsque non-seulement on fait les choses pour Dieu, mais qu'on les rapporte purement à Dieu, quoiqu'il s'agisse du service du prochain, sans qu'il se rencontre aucune attache d'intérêt propre, comme une personne qui prend un bénéfice purement pour le service de Dieu, et pour assister le prochain, sans vue d'honneur, d'estime, de reconnaissance, de rétribution, etc.; de même quand on prend un office de judicature, qu'on va visiter un malade, etc. Ah! (N.) que cette pureté est rare; cependant c'est celle que Dieu veut que nous ayons, et Notre-Seigneur, parlant aux Pharisiens, leur disait : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioqui mercedem non habebitis apud Patrem*; « Prenez bien garde de faire vos bonnes actions en vue des hommes pour être regardés d'eux : car, si vous les faites de la sorte, vous ne recevrez point de récompense de votre Père qui est dans les cieux. » (*Matth.*, VI, 1.)

3. Avoir une intention simple, qui exclut entièrement tous les respects des créatures, et n'envisage que Dieu seul. Ainsi David, encore qu'il eût extrêmement scandalisé et offensé les créatures, disait : *Tibi soli peccavi* (*Psal.*, L, 6), qu'il avait péché à Dieu seul. *Soli Deo honor et gloria*, dit l'Apôtre saint Paul : « Dieu seul est digne de gloire et d'honneur. » (*I Tim.*, I, 7.) Les âmes qui en sont venues là, sont comme des aigles généreux qui ne regardent fixement que le soleil. C'est comme étaient les disciples du Thabor : *Neminem viderunt nisi solum Jesum* (*Matth.*, XVII, 8); toutes les créatures disparaissent hors Moïse et Elie.

Mais, pour mieux reconnaître cette excellente vertu de la simplicité, il la faut considérer comme opposée à quatre vices contraires. 1. A la malice, au dol, à l'iniquité et à l'artifice : *Estote simplices, sine dolo*, etc. (*I Petr.*, I, 2.) *Nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote*, etc. : « Ne soyez pas comme des enfants en sens et en raison, disait saint Paul aux Corinthiens, mais soyez comme eux en malice. » (*I Cor.*,

XIV, 20), et non point comme le reste du monde, *qui in maligno positus est*, qui est tout confit en méchanceté, dit saint Jean. (I Joan., V, 19.) 2. Cette vertu est opposée à la duplicité, tant de fois condamnée en l'Écriture : *Vae duplici*, etc. (Eccli., III, 14.) *Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis*. (Jac., I, 8.) Car celui qui est simple exclut et ne souffre point aucune finesse, ruse, etc., et sont bien au contraire de la plupart de ceux qui traitent d'affaires. 3. Elle est opposée à la multiplicité, laquelle d'ordinaire embrouille, empressé et partage les esprits. C'est en ce sens que Notre-Seigneur reprenait sainte Marthe de sa sollicitude trop grande : *Turbaris erga plurima*. (Luc., X, 41.) C'est une instruction pour nous de ne pas entreprendre davantage que l'on peut faire et accomplir avec facilité et suavité. 4. Elle est opposée au mensonge, qui à l'extérieur fait paraître tout autre chose que ce qui est dans le cœur et dans l'intérieur, et par cette raison le mensonge offense et détruit la simplicité, que nous avons remarqué accompagner toujours la vérité, voire n'est autre chose que la vérité même. Et ainsi que tous ceux-la ne pensent pas marcher en simplicité, en vérité, et être en la voie de Dieu, qui journallement ne font profession que de tromper le prochain : *Labia dolosa in corde et corde locuti sunt*. (Psalm., XI, 3.) Ni l'hypocrisie des ecclésiastiques, ni les faussetés des justiciers, ni les tromperies des marchands et artisans, ne s'accordent point avec la simplicité que nous vous avons dit consister à parler, faire et agir au dehors et à l'extérieur selon notre intérieur et la bonne intention que nous avons. Mais en quoi donc consiste cette simplicité, me direz-vous, et quels en sont les actes ? Les voici :

1. La simplicité consiste à ne faire paraître à l'extérieur, soit en ses discours, soit en ses actions, que ce que l'on est au dedans, sans vouloir paraître plus gens de bien que l'on est, et surtout quand nous parlons de science, de doctrine, et de spiritualité. Saint Paul, tout éclairé qu'il était, ne voulait pas qu'on l'estimât plus savant qu'il ne paraissait : *Ne quis me existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me*. (II Cor., XII, 6.)

2. Se découvrir entièrement à son supérieur, directeur et confesseur, quand il est question de parler de son intérieur, sans aucuns déguisements ni feintises, exposer tout ce qu'on reconnaît en soi, soit bien, soit mal.

3. Ne faire pas semblant de savoir les choses que l'on ignore, afin de se les faire dire et les apprendre sans le vouloir demander, etc.

4. Estimer que les autres parlent et procèdent simplement, et non pas les vouloir trop curieusement examiner, car de là viennent les rîotes et refroidissements entre les plus intimes amis : *Sitis sine querela sicut simplices filii*, disait saint Paul. (Philipp., II, 14.) Et saint François de

Sales voulait (pour éviter ce mal) que si une action avait deux visages, on la considérât toujours du plus favorable.

5. En l'oraison, au sermon, aux discours et entretiens, en la conversation et en tous les autres exercices spirituels, on les doit faire pour notre avancement en la perfection, et le bien du prochain ; et non pour paraître et en être estimé. Il faut bannir toutes curiosités, etc. : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria*, etc. (Prov., XXV, 27.) *Cum simplicibus sermocinatio ejus*.

En dernier lieu, l'exercice de la simplicité ne doit pas être seulement renfermé en l'intérieur et aux exercices de l'esprit ; mais elle doit paraître en toutes choses à ceux qui sont véritablement chrétiens, dans les meubles, aux habits, orneumens, maisons, festins, et en toute autre chose nécessaire à la vie. La simplicité est comme la charité, qui se doit rencontrer partout. Car l'une et l'autre ne permet point d'offenser personne, mais veut que l'on profite à chacun : *Patiens est, non amulatur, non agit perperam, benigna est*, etc. (I Cor., XIII, 14.) Voilà donc en quoi consiste la simplicité ; il faut voir maintenant, en peu de mots, les moyens de la pratiquer.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen pour l'acquérir et la conserver, c'est d'être en la grâce de Dieu ; nous serons toujours très-simples, si nous aimons bien Dieu, si nous nous éloignons de cette maudite sagesse de la chair qui est opposée à celle de Dieu, etc.

Le deuxième moyen, c'est d'ôter les obstacles à la simplicité, c'est-à-dire les intérêts du monde, l'estime, la réputation, l'amour propre, qui invente cette duplicité. Il faut, pour acquérir cette simplicité et la conserver, penser souvent à cette parole du Sauveur du monde : *Unum est necessarium* (Luc., X, 42), qu'il n'y a qu'une seule chose qui soit nécessaire. Partant il faut se débarrasser de toutes les choses inutiles, qui sont et composent néanmoins presque tous les exercices de notre vie. Il faut rectifier ses intentions, et rapporter le tout à Dieu : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit* : « Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux. » (Luc., XI, 34.) Et, si votre corps s'accorde avec votre cœur, il est impossible que vous ne soyez extrêmement simple, puisque de *corde exeunt cogitationes*. (Matth., XVIII, 19.)

Le troisième et dernier moyen pour acquérir cette vertu de la simplicité, c'est de marcher toujours en la présence de Dieu. C'est ce saint exercice tant recommandé, et si religieusement pratiqué par les saints tant du Nouveau que de l'Ancien Testament. Mais il faut marcher, comme dit saint Chrysostome (in Matth.), comme les petits enfants qui se tiennent auprès de leur mère, préférant les caresses et les petits avantages qu'ils en peuvent tirer au-dessus des couronnes les plus éclatantes de la terre :

Etiam si regina cum diademate, atque purpura, parvulis ostendatur, non præponunt eam matri vannosæ. C'est ce qu'a admirablement bien pratiqué notre grand saint, puisqu'il l'a préféré au gouvernement d'une grande ville et à une principauté, pour ne s'attacher qu'à Dieu seul, et être plus libre à son service. La simplicité était la règle de toutes ses actions, elle paraissait en sa personne, en ses paroles, en ses habits, en sa charité envers les pauvres malades, sans crainte de s'exposer à la mort, parmi les pestiférés. Cette simplicité de son petit équipage de pèlerin (revenant des saints lieux de Rome), avec un port et une majesté qui paraissait sur son visage et en ses déportements, le fait prendre pour espion dans sa propre ville; il est tenu cinq ans prisonnier, et traité indignement de ses sujets, sans se plaindre; mais endure le tout constamment pour Dieu : et se contente de simplement laisser un écrit qui le ferait connaître après sa mort. Voilà certes (N.) une simplicité admirable; aussi ne la demanderai-je pas de vous, mais seulement, que vous vous contentiez simplement de vos conditions, méprisant toutes les vanités du monde, pour ne vous attacher qu'à Dieu seul, à ses lois et à ses commandements, et pour en recevoir la récompense là-haut dans la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVI.

Pour la fête de saint Barthélemy.

DU BON USAGE DES TALENTS.

Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratum sum. (*Matth.*, XXV, 22.)

Prélude. — Ces paroles tirées de l'Evangile de saint Matthieu, se disent par l'Eglise en l'honneur des confesseurs, pontifes, et non pontifes; mais par éminence, des saints martyrs qui ont scellé leur confession de foi de leur propre sang, et des apôtres par excellence, lesquels ont porté la parole de Dieu par tout le monde : *In omnem terram exivit sonus eorum* (*Psal.* XVIII, 5), et ont confessé et répandu leur sang pour la même confession de foi, et fait profiter plus que tout autre les talents que Dieu leur avait départis pour cela. C'est pourquoy, mes chères sœurs, m'ayant été demandé dans la solennité du grand saint Barthélemy apôtre, un entretien spirituel, et un autre demain, fête de saint Louis, en faveur et en considération d'une des plus anciennes des vôtres, qui porte ce beau nom et ce beau titre de saint Louis, j'ai compris et choisi un sujet commun, qui est des talents, pour dans la vue de ces deux grands saints considérer l'obligation que nous ayons de reconnaître les talents, dont il a plu à Dieu de nous gratifier : la nécessité qu'il y a de les faire profiter, de reconnaître ceux du prochain pour les porter aussi à les faire profiter, procurer qu'ils les exercent, la part que nous y devons prendre, et les avantages qui nous en reviennent, qui se réduisent à posséder quelque jour la même gloire que

ces deux saints possèdent, pour en avoir fait bon usage. Jamais aucune créature n'en a tant reçu, du moins de si grands, que la sainte Mère de Dieu; jamais aussi personne ne les a plus avantageusement fait profiter. Adressons-nous à elle, pour obtenir la grâce d'en apprendre le secret, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Mon sujet étant de vous parler des talents, je présuppose que chacun entend assez que par ces talents de l'Evangile, l'on entend les grâces que Dieu nous fait, et les bonnes qualités qu'il nous donne, soit en ce qui regarde notre esprit en sa beauté, subtilité, science, connaissance, expérience, etc.; soit en notre corps par l'excellence de nos sens, la beauté, la forme, etc.; soit en ce que nous appelons vulgairement la fortune és-départements des biens temporels, des richesses, des honneurs, des offices, des arts, des métiers, etc. Tout cela doit être employé pour servir et honorer Dieu, et pour l'exercice de la charité du prochain. Et voilà ce que nous appelons les profits des talents.

Partition. — Cela étant, j'ai dessein de diviser mon discours en trois points, sur la considération de ces paroles de ce pieux et dévot auteur du livre de *l'imitation de Jésus*. Elles doivent être beaucoup considérées : *Time*, dit-il, *de gratia data, time de accepta*. Nous devons trembler quand nous recevons des grâces de Dieu, des avantages ou faveurs de cette vie, pour nous ou pour le prochain. Nous verrons donc dans la première partie de ce discours comment nous devons faire profiter les talents que Dieu nous a départis. Dans la deuxième, comment nous devons nous comporter à l'égard de ceux du prochain. Dans la troisième, quels sont les talents que saint Barthélemy a fait profiter, et par lesquels il s'est rendu recommandable.

PREMIER POINT.

Ce que l'Ecriture sainte appelle talents, la théologie les appelle grâces gratuites que Notre-Seigneur départ à un chacun de nous pour nous sauver; aux uns plus, aux autres moins; mais à tous suffisamment pour opérer leur salut : c'est pourquoy nous avons obligation expresse de les faire profiter, faire bon usage des moindres choses, autrement nous faisons injure à Dieu qui nous les a données pour cela, nous hasardons notre salut; et nous nous exposons à la malédiction et à la punition portées en l'Evangile : *Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet.* — *Date ei qui habet decem talenta, et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores, ubi erit fletus et stridor dentium.* (*Luc.*, XIX, 24; *Matth.*, XXV, 28, 30.) Vous n'avez pas fait valoir et profiter le talent que je vous avais donné, dit le maître de notre Evangile à son serviteur. Prenez son talent, et le donnez à celui qui en a dix, et pour ce serviteur inutile ici, prenez-le-moi et le jetez dans les ténèbres extérieures, où

il n'y a que pleurs et grincements de dents, etc.

J'approuve extrêmement de ne rien demander, et ne pas s'offrir communément; mais aussi j'estime qu'il y a grand péril de renoncer un emploi quand il vous est présenté, et que l'on vous en juge capable dans les communautés et dans les religions. Il y a encore une difformité plus grande, qui est la contravention à l'obéissance que l'on a promise, et ainsi grand malheur à celui ou celle qui par crainte, ou par paresse, ne voudrait s'engager, et refuserait tout. Je vous loue et vous congratulate, mes sœurs, dans les départements des offices et exercices de votre petite maison aux enfants, etc.

2. Si nous étions soigneux, comme nous devrions être, de notre salut, nous aurions tous un habile confesseur, un habile directeur, ou nous nous adresserions à quelqu'autre fort capable pour observer les grâces des talents que nous recevons de Dieu, pour les pouvoir faire heureusement profiter, et être dans un désir incomparable d'avancer en la perfection : *Beatus vir*, dit le Psalmiste, *cujus est auxilium abs te; ascensiones in corde suo disposuit.* (Psal. LXXXIII, 7.) Et saint Jérôme dit, que *Ascensiones in corde suo, interpretatur discensiones*, que ne point avancer, c'est reculer : *In via spirituali non progredi est regredi* : ne point faire profit en la vie spirituelle, c'est se ruiner.

3. Le plus grand obstacle du salut, c'est de borner sa perfection, ne vouloir pas faire davantage, se contenter d'un médiocre état de bonne vie, et au contraire on ne peut trop désirer d'être quelque grand saint, avoir l'ambition de vouloir les égaler, être des plus grands même dans le paradis, et surpasser les autres si l'on pouvait : *Justorum semita quasi lux splens procedit et crescit usque ad perfectum diem.* (Prov., IV, 18.) Voici un mot de grande consolation, et qui doit nous donner un courage incomparable, c'est qu'il n'est point nécessaire d'être un capucin, un chartreux, etc., ou en quelque religion très-austère; en toute condition on peut être grand saint en aimant Dieu, et faisant bon usage des talents, soit petits, soit grands. Ils ne sont considérables que par le bon usage. C'est par cette voie qu'un joueur de flûte d'Alexandrie se trouvait en même degré de sainteté que l'abbé Paphnuce, le plus austère religieux de son temps.

Saint Nicolas évêque de Myre avait beaucoup avancé en l'état laïque sa sanctification.

La reine Elisabeth de Hongrie, Clotilde et Bathilde de France, le comte Elzéar, et tant d'autres dans les cours, en la condition la plus périlleuse, ont acquis de hauts degrés de sainteté. Demain nous le verrons de saint Louis par l'usage des cinq talents principaux que Dieu lui avait départis, et il sera notre maître et notre précepteur.

Voilà les raisons que nous avons de faire bon usage de nos talents. Voyons mainte-

nant comment nous nous devons composer à l'égard de ceux du prochain.

DEUXIÈME POINT.

1. Nous devons avoir une grande estime du prochain, le respecter beaucoup, et honorer les grâces et les talents que Dieu lui a départis. Nous devons procurer, autant que nous pouvons, qu'il en fasse bon usage, et non pas comme la plupart des gens du monde qui les envient; et je crains même que cela ne se trouve dans les religions et dans les communautés; qu'il n'y ait quelque jalousie pour les emplois, etc. Voici de belles paroles de Moïse, que tous, tant que nous sommes, nous devons avoir dans la bouche et dans le cœur. Josué se voulant opposer à quelqu'un qui entreprenait de prophétiser, Moïse lui dit : *Quid amularis pro me? Quis tribuat ut omnis populus prophetet, et det eis Dominus spiritum suum* : « Pourquoi êtes-vous jaloux pour moi, de ce que les hommes prophétisent? Bien loin d'en être marri, je souhaiterais que tout le peuple prophétisât et reçût l'esprit de Dieu sur eux? etc. (Num., XI, 29.)

2. Il faut tâcher d'être ici-bas comme on est dans le ciel, sans aucune envie des degrés et des avantages de la béatitude. Les anges et les bienheureux sont exempts de ce malheur. Il est bon que nous souhaitions toujours les emplois plutôt pour le prochain, que pour nous-mêmes, qu'il paraisse, et que nous soyons cachés; comme Jonathas envers David, ainsi qu'il est rapporté au *Livre des Rois*. On voulait faire Jonathas, le fils aîné de Saül, roi d'Israël, au lieu de David; mais ce prince qui aimait David, lui voulut céder la couronne, et lui dit : *Tu regnabis super Israel, et ego ero tibi secundus* : « Vous régnerez sur Israël, vous serez leur roi, et je me contenterai d'être second après vous. » (II Reg., XIII, 17.) Voilà la perfection du Christianisme, de seconder les serviteurs de Dieu, et ne vouloir rien pour nous, point de préférence, etc.

Saint Grégoire en ses *Morales* (lib. XXII, cap. 24) nous donne cette règle pour reconnaître si des ministères que l'on exerce à l'endroit du prochain on y cherche la gloire de Dieu, ou si par amour-propre on se recherche soi-même : Voyez, dit-il, si vous vous réjouissez autant que votre prochain fait du bien, comme si c'était vous qui le fissiez : êtes-vous aussi aise que votre compagne ait cette charge, cet office? etc.

3. Il faut dire à notre prochain comme les frères de Rebecca : *Soror nostra es, crescas in mille millia* : « Vous êtes notre sœur, profitez en mille et mille bénédictions, etc. (Gen., XXIV, 60.) Aussi le bien spirituel du prochain est le nôtre, il ne tient qu'à nous de nous l'approprier : *Particeps ego sum omnium timentium te.* (Psal. CXVIII, 65.) Il ne faut pour cela qu'un acte d'agrément, et c'est ce que faisaient les premiers chrétiens en la primitive Eglise : *Credientium cor unum et anima una* : « Ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme. (Act., IV, 32.) Ainsi une per-

sonne qui n'agréerait pas cela, serait semblable à un marchand associé qui se plaindrait du gain de son compagnon, etc.

4. Nous avons plus d'avantage au bien qui se fait par le prochain, que celui qui est fait par nous, d'autant qu'il est bien difficile d'agir sans imperfection; mais il est assuré que sans imperfection nous entrons en participation du bien des autres. C'est donc ainsi qu'en usaient les premiers chrétiens; c'est ainsi qu'en ont usé les plus grands saints; c'est ainsi que tous les apôtres prenaient part aux travaux les uns des autres, et en la promulgation qu'ils ont faite du saint Evangile par toute la terre, et dans le concert du symbole de la foi, et toutes les autres rencontres; néanmoins avec tout cela ils ne laissent pas en leur particulier de faire valoir les talents que Dieu leur avait départis et communiqués. Et le grand saint Barthélémy pouvait dire à Dieu plus justement que ce serviteur de notre Evangile: *Domine, quinque talenta tradidisti mihi*, etc.: « Seigneur, vous m'avez donné cinq talents, je les ai fait profiter, et voilà le double que je vous rends. Nous allons vous faire voir quels sont ces talents que saint Barthélémy rend à Dieu, en parcourant les plus beaux traits de sa vie.

TROISIÈME POINT.

Le premier talent que saint Barthélémy a fait profiter, est celui de l'oraison, la faisant régulièrement cent fois le jour et autant la nuit.

Le deuxième est celui de la prédication, car dans la distribution que firent les apôtres de toutes les parties du monde, où ils devaient porter l'Evangile, la Lycaonie lui échoit qui est une partie de la Cappadoce, province d'Asie; il y prêcha avec un grand fruit et y convertit beaucoup de monde à la foi de Jésus-Christ: de là il passa en l'Inde citérieure, portant avec lui l'Evangile de saint Matthieu, et après y avoir instruit beaucoup d'infidèles il vint en Arménie, où il ne fit pas de moindres progrès, et ce fut là où parurent les autres talents que Dieu lui avait départis.

Le troisième talent que saint Barthélémy y fit paraître, fut celui de chasser les démons: car entrant en un temple d'une des principales villes de l'Arménie, où le diable se faisait adorer sous le nom d'Astaroth, il n'y eut pas sitôt mis le pied que ce diable qui était dans une statue devint muet, ne rendit plus d'oracle et ne guérit plus de malades comme il avait accoutumé. Les prêtres de ce temple fort surpris de cela, n'en sachant pas la cause, furent consulter un autre diable nommé Bérith, qui leur déclara que la cause de ce silence était parce que Barthélémy, apôtre du vrai Dieu, était entré en leur ville, et qu'il tenait Astaroth lié avec des chaînes de feu. Il leur dit ensuite le sujet de sa venue et les marques à quoi ils le pourraient reconnaître à sa voix, à sa stature, à ses habits qui n'usaient point, etc. Barthélémy non content d'avoir rendu As-

taroth muet et de le tenir lié de chaînes de feu, il voulut encore que ce diable déclarât en présence de tout ce peuple les moyens dont il usait pour les abuser, et pour cela il fit assembler dans le temple, le roi, la reine, toute la famille royale, et tout autant de peuple qu'il en put contenir, et après lui avoir fait déclarer toutes ses impostures, il l'obligea et le contraignit de sortir de cette statue qu'il habitait, de s'en aller dans le désert et de ne se plus montrer pour abuser les hommes, à quoi il obéit promptement et sortit en forme d'un petit Maure avec un nez crochu, la barbe longue, les yeux étincelants de feu et jetant par les narines une puante fumée. Tout le monde étant éperdu de voir une si épouvantable figure, cela fut cause de la conversion du roi, de la reine, de leurs enfants, de toute la cour et de douze villes de son royaume.

Le quatrième talent dont saint Barthélémy fit profit, fut celui de la guérison des malades. Il rendait la santé à tous ceux qui en avaient besoin, illuminait les aveugles, faisait marcher droits les boiteux, entendre les sourds, etc.; il chassait les démons des corps des possédés, témoin la tille du roi Polémon qui était tourmentée d'un si furieux démon qu'il la fallait lier avec des chaînes de fer, de peur qu'elle ne mordît comme une bête enragée. On avait fait tout ce qu'on avait pu pour la guérir, mais en vain: on l'avait menée à l'idole d'Astaroth; mais bien loin de la soulager, un autre démon encore plus cruel lui entra dans le corps: saint Barthélémy la guérit sans aucune peine.

Enfin le cinquième talent dont Dieu avait rempli notre grand saint Barthélémy est celui du zèle et de la charité. Vous avez entendu comment il l'a exercée en tant de rencontres; mais le comble de cette charité, c'est d'avoir voulu souffrir tant de sortes de tourments pour l'amour de Dieu et pour la confession de la foi qu'il enseignait; car les prêtres des idoles, voyant leurs temples abandonnés et par conséquent leurs familles dans la nécessité et l'indigence, furent trouver le roi Astiage, frère du roi Polémon, qui commandait en une province voisine, et le prier de vouloir faire comparaître devant lui Barthélémy qui avait, disaient-ils, aboli toute la dévotion que les peuples portaient à leurs dieux. Il le fit donc venir devant lui, et après l'avoir entretenu de sa religion, voyant le mépris que notre saint faisait de ses idoles, il en entra en une étrange colère, qui fut beaucoup augmentée par le récit qu'on lui vint faire que, pendant qu'il parlait avec notre grand apôtre, l'idole qui était dans le principal temple de la ville était tombée par terre et était rompue et brisée en pièces; de sorte que le faisant prendre par ses satellites, il le fit fouetter avec des verges de fer, le fit enfin écorcher tout vif, et voyant qu'il n'était pas encore mort par tous ces tourments, il lui fit trancher la tête. *Majorem charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis:*

Il n'y a point de plus grande charité, même au dire du Fils de Dieu, que celui qui met sa vie pour ses amis. (Joan., XV, 13.) C'est ce qu'a fait notre grand saint, puisqu'il s'est laissé dépeigner de tout, jusqu'à sa peau, plutôt que de vendre son bon Maître, ou de faire quelque chose indigne de lui; mais c'est après avoir reconnu ses talents, les avoir fait profiter : il y a pris autant de part qu'aux siens, et il en a tiré les mêmes avantages qui sont la participation de la même grâce en cette vie et de la gloire en l'autre que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVII.

Pour la fête de saint Louis.

DES TALENTS.

Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratum sum. (Matth., XXV, 22.)

Prélude. — Il me semble que j'entends saint Louis à l'article de la mort, ou à l'entrée du paradis, dire à Dieu : *Cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ*, comme disait saint Paul (II Tim., IV, 6). Seigneur, j'ai fait profit de tous les talents que vous m'avez donnés; et que Dieu lui répond : *Euge, serve bone, quia in modico fuisti fidelis, supra multa te constituam* : tu as fait profiter dix talents que je t'avais donnés, *eris potestatem habens super decem civitates* (Luc., XIX, 17) : je te ferai commander sur dix villes : mais que dis-je, sur toutes les cités, sur tous les royaumes. Tu régneras éternellement avec moi. *In modico fidelis*, etc. Car que sont les royaumes de cette vie auprès de celui de l'éternité? Saint Louis règne maintenant dans le ciel, parce qu'il a été fidèle à faire profiter les talents que Dieu lui a départis. J'ai promis d'en examiner cinq des principaux, et vous faire voir le bon usage qu'il en a fait, et les belles considérations qu'il a eues pour le faire, qui sont les mêmes qui nous obligent à l'imiter. Demandons grâce par l'entremise de la plus fidèle des servantes de Dieu, qui a eu l'honneur d'être sa Mère en suite du salut de l'archange, lui disant, *Ave, Maria*.

Je vous disais hier, au sujet des talents que Dieu avait départis au grand apôtre saint Barthélemy, que par les talents de l'Evangile on entend les grâces et les faveurs que Dieu donne à un chacun des hommes : comme aux uns celui de la science, aux autres celui du gouvernement. Et ainsi du reste. Aux uns Notre-Seigneur donne plusieurs talents; aux autres il n'en donne qu'un seul. Nous en avons un exemple en la parole de notre Evangile, de ce roi qui donna à un de ses serviteurs dix talents à faire profiter, à l'autre il n'en donna que cinq, et à un troisième un seul. Aujourd'hui donc j'ai dessein de vous faire voir cinq principaux talents que Dieu avait donnés à saint Louis, dont nous célébrons la mémoire, et pour cela je divise mon discours en trois points.

Partition. — Dans le 1^{er} nous parlerons de

celui qu'il avait pour la religion chrétienne; dans le 2^e, de ceux de l'éducation et gouvernement de sa famille; dans le 3^e du bon usage des talents, des richesses et de la royauté.

PREMIER POINT.

La première de toutes les grâces que l'Evangile exprime par ces termes de talents que Notre-Seigneur a faits à saint Louis, c'est de lui avoir donné la qualité de chrétien; qualité la plus noble de toutes, car par elle on est fait enfant de Dieu : *Si filii et heredes, heredes Dei, coheredes Christi* (Rom., VIII, 17), héritiers du ciel, frères et membres de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Aussi saint Louis la préférât à celle de roi, et avait coutume de dire qu'il faisait beaucoup plus de cas du jour qu'il avait été fait chrétien, que de celui auquel il avait été couronné roi, et il se faisait quelquefois appeler Louis de Poissy, où il avait été baptisé et acquis la qualité de chrétien. Et il pouvait dire véritablement ces paroles du Sage : *Præposui illam regnis et sedibus, et divitiis nihil esse duxi in comparatione illius. Omne aurum in comparatione illius arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius*, etc. (Sap., VII, 8, 9) : J'ai préféré cette qualité de Chrétien aux sièges des rois, et j'ai estimé que les richesses n'étaient rien en comparaison : car l'or mis en compromis avec elle, paraîtra comme du petit gravier, et l'argent comme de la boue, etc. C'est pourquoi aussi il en a fait son usage. Il n'a point rougi d'en faire profession ouverte en toutes occasions et ne se mettait pas en peine de tout ce que les mondains en pourraient dire, ni qu'on s'en moquât, comme un serviteur du duc de Gueldre, lequel parlant de lui par dérision en présence de son maître; en tournant le cou sur les épaules, la tête lui demeura en cet état toute sa vie, en punition de sa moquerie.

Il priaît Dieu soir et matin; il servait les malades, pardonnait les injures, fréquentait les sacrements, prenait la discipline, solennisait les fêtes exactement, honorait les reliques, et était tellement dévot et respectueux dans les églises, qu'il ne voulait pas qu'on y vînt lui parler d'affaires. Sa foi était si grande qu'il ne voulut pas venir voir l'apparition de Notre-Seigneur en la sainte hostie, sous la forme d'un petit enfant, qui avait paru entre les mains d'un prêtre pendant qu'il consacrait, et fit cette belle réponse, qu'il ne lui était point besoin de voir cela pour croire que Jésus-Christ fût au Saint-Sacrement de l'autel.

Voilà comme ce grand prince faisait profession ouverte de la qualité de chrétien; aussi celui-là est indigne de cette qualité, qui a honte d'en faire les actions; et c'est de ceux-là dont Dieu se plaint par son prophète Isaïe : *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me* (Isa., I, 2) : J'ai nourri des enfants, dit-il, je les ai élevés dans les belles charges et les grands emplois; mais ceux-là mêmes que j'ai agrandis m'ont méprisés, ils ont eu honte de déclarer qu'ils

fussent mes serviteurs, etc. Et saint Paul dit que ceux qui méprisent la loi et les commandements de Dieu, qui n'en tiennent compte, qui ont honte de paraître chrétiens, etc., ceux-là sont des blasphémateurs, qui renient le nom de Dieu : *Per vos blasphematur nomen Dei.* (Rom., II, 24.)

Le moyen donc d'entrer en l'imitation des vertus de saint Louis, d'éviter ce reproche de Dieu, et de s'entretenir dans les exercices du chrétien, est de faire tous les ans une revue générale de tout son intérieur, et de solenniser l'anniversaire de son baptême. Cette dévotion était ordinaire aux premiers chrétiens, qui se renouvellaient tous les ans, et ceux qui ne le faisaient pas au jour de leur baptême, le faisaient en la fête de l'Épiphanie. En ce saint exercice, on considérera l'excellence de cette qualité de chrétien; les obligations du baptisé et les promesses que l'on a faites à Dieu, le renouveau au monde, au diable et à ses pompes, etc., combien on y a contrevenu pendant l'année; l'on fait des résolutions de s'amender et d'être plus fidèle à Dieu à l'avenir, et on en cherche les moyens.

Voilà le moyen de bien solenniser la fête que nous célébrons aujourd'hui à l'imitation de saint Louis, voilà le premier talent qu'il a fait profiter; voyons quels sont les autres en notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

La deuxième grâce ou le deuxième talent que Dieu a départi à saint Louis, est celui de la bonne éducation. C'est le plus grand trésor que les enfants puissent recevoir de leurs parents : car de là dépend la bonne ou mauvaise vie des enfants : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab ea* : « Selon le pli, dit le Sage, que l'enfant aura pris en sa jeunesse, il continuera en sa vieillesse. » (Prov., XXII, 6.) C'est ce trésor que Tobie acquit à son fils. Saint Louis fut bien élevé par sa mère, elle lui enseignait à craindre Dieu dans sa jeunesse, et pour lui donner appréhension de l'offenser, elle lui disait souvent : Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort, qu'en péché mortel et hors la grâce de Dieu.

Notre saint fit si bien son profit de ces saintes instructions, et valoir ce talent, qu'il n'aurait jamais osé offenser Dieu mortellement, et ne pouvait souffrir de le voir offenser; de sorte qu'une personne de qualité le pria de pardonner un notable bourgeois de Paris qui s'était laissé aller à blasphémer le saint nom de Dieu (auquel on appliquait un fer chaud au front), il lui dit, qu'il voudrait avoir les deux lèvres percées, et que cela pût empêcher que Dieu ne fût offensé en son royaume. Ah! voilà être véritablement chrétien; voilà bien faire valoir la bonne éducation qu'il avait reçue en sa jeunesse. Aussi ceux qui ne correspondent pas aux bonnes instructions qu'on leur a données, commettent des péchés bien plus graves que les autres, et ceux qui par la grâce de Dieu sont dans la religion chrétienne, qui sont nourris et éle-

vés dans l'Eglise catholique, qui y ont été instruits et pour qui Jésus Notre-Seigneur a fait tant de pas, a enduré tant de sueurs et de travaux, et a répandu son sang, qu'il a nourri de son propre corps : ah! que ceux-là, dis-je, sont bien plus coupables que les infidèles qui n'ont jamais eu connaissance de nos mystères et de ce que Dieu a fait pour les hommes ! Aussi est-ce de ceux-là que Dieu se plaint par Isaïe : *Quid est quod debui facere vineæ meæ, et non feci? « Qu'ai-je pu faire pour mon peuple que je n'aie pas fait? »* etc. (Isa., V, 4.) Cependant ils délaissent mon service, ils se moquent de mes commandements, et ne veulent point de ma conduite, etc. Ah! saint Louis n'a pas fait comme cela, il a gardé inviolablement les commandements de Dieu, et a mis en pratique toutes les bonnes instructions que sa sainte mère lui avait données en sa jeunesse : non-seulement il les a gardées en son particulier, mais encore au bon gouvernement de sa famille, et c'est

Le troisième talent que nous remarquons qu'il a fait profiter. C'est une grande bénédiction d'avoir des enfants : *Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ : ecce sic benedicitur homo qui timet Dominum.* (Psal. CXXXVII, 3.) Voulez-vous savoir, dit le Prophète-Royal, comment l'homme de bien et celui qui craint Dieu sera récompensé? il aura la bénédiction sur sa famille, il aura une femme sage et plusieurs enfants, lesquels comme de jeunes plantes d'olives, entoureront sa table. C'est donc une ingratitude envers Dieu de ceux qui s'en fâchent, ou qui n'ont pas soin de leur instruction; puisqu'à on est rendu coopérateur de Dieu au salut de plusieurs âmes. Et saint Paul dit que ceux qui n'ont pas soin de leur famille, et d'instruire leurs enfants et serviteurs, ont renié la foi, et sont pires que les infidèles : *Si quis suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (I Tim., V, 8.) C'est donc à quoi s'appliquait particulièrement saint Louis, à l'instruction de ses enfants et de ses domestiques et par ses paroles, et par ses actions; et comme il était le modèle le plus parfait d'un véritable chrétien, aussi sa famille et celle de ses pères et mères étaient les modèles des familles chrétiennes. On ne savait ce que c'était que jeux de cartes et de dés dans son palais. Et ayant entendu un jour le duc de Nemours qui jouait dans une antichambre auprès de la sienne avec quelques seigneurs de marque, il se leva de son lit, et fut prendre l'argent et les cartes, et jeta le tout par les fenêtres.

Il aimait la reine sa femme si tendrement, qu'il n'entreprenait rien de conséquent et ne résolvait rien sans le lui avoir communiqué. Il eut un soin tout particulier de l'éducation de son fils Philippe, et lui laissa vingt-quatre avis très-chrétiens, et qui peuvent servir à tous les parents pour bien instruire leurs enfants. Toutes les familles les devraient avoir : les pères et mères en feraient bien leur profit, et leurs enfants en tireraient beaucoup de fruit.

Mais, me direz-vous, les ecclésiastiques, les religieux, etc., sont privés de ce talent et de cette grâce d'une bonne famille. Rien moins : parce que, autant que le ciel est au-dessus de la terre, et l'âme au-dessus du corps, autant sont les familles spirituelles et religieuses; et ce sont particulièrement de ceux-là que saint Paul dit qu'il a engendré spirituellement : *Ego per Evangelium genui vos* (I Cor., IV, 13); de sorte que les ecclésiastiques doivent instruire les séculiers, particulièrement la jeunesse; ce sont leurs enfants spirituels. Les supérieurs des communautés religieuses de même, etc. Mais si saint Louis a fait si bien valoir le talent de la bonne éducation et celui du bon gouvernement de sa famille, il n'en a pas moins fait de celui des richesses et de la royauté; c'est ce que je vais vous faire voir en mon

TROISIÈME POINT.

Le quatrième talent donc que saint Louis a fait valoir, et le plus difficile, c'est celui des richesses, car il est plus facile de s'en passer, que d'en faire un bon usage, quand on en possède beaucoup. Ce n'est pas que les richesses soient de soi mauvaises, mais c'est l'abus qu'on en fait. Être riche, c'est un don de Dieu, dit le Prophète-Roi : *Beatus vir qui timet Dominum, gloria et divitiæ in domo ejus* : « Bienheureux est l'homme qui vit en la crainte du Seigneur, il aura en récompense la gloire, et les richesses seront en sa maison. » (Psal. CXI, 2, 3.) Saint Louis a toujours fait bon usage de ses richesses, il ne les a pas employées en des excès; il vivait et était vêtu fort simplement, et il ne pouvait être dit de lui : *Divitiæ vestra putrefactæ sunt* (Jac., V, 2), que ses richesses étaient pourries, car il les distribuait libéralement : *Dispersit, dedit pauperibus* (Psal. CXI, 9), et les pauvres en avaient la meilleure part. Il nous donne par là instruction d'en faire de même, de ne point s'y attacher, de n'y point mettre son cœur, et toutes ses pensées, suivant l'avis du Psalmiste : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere*. (Psal. LXI, 11.) Il ne faut pas aussi les prodiguer en des dépenses superflues, comme un mauvais riche, mais en bonnes œuvres, etc.

Considérez un peu ce que sont devenus tant de richards : ils sont passés comme un tourbillon de vent : *Vidi impium super-exaltatum super cedros Libani, transivi, et ecce non erat* : J'ai vu l'impie, dit le Roi-Propète (Psal. XXXVI, 35), qui était élevé au plus haut faite de sa splendeur, par-dessus les cèdres du Liban, je n'ai fait que passer, j'ai attendu un peu de temps pour voir ce qui en arriverait, et en un moment je ne l'ai plus vu et je ne sais ce qu'il est devenu. Tant de grands monarques et tant de grands édifices qu'ils ont fait bâtir, sont passés et ne sont plus. Tant de beaux palais, tant de châteaux et de maisons de plaisance qui ont même été bâtis du temps de saint Louis, ne sont plus, tout cela est ruiné; mais

l'hôpital des Quinze-Vingts, les maisons des mendiants, et tant d'autres églises et hôpitaux, que saint Louis a fait bâtir, subsistent encore maintenant. Rien ne nous restera aussi que ce que nous acquérons avec nos richesses spirituelles qui sont les talents et les dons de l'esprit, les dons de Dieu : *Opera illorum sequuntur illos*. (Apoc., XIV, 13.)

Le cinquième talent que saint Louis a fait valoir est celui de la royauté, qui n'est pas moins difficile que celui des richesses pour sa puissance et sa souveraine autorité. Les rois ne sont pas faits par hasard, mais Dieu les a faits : *Non enim potestas est nisi a Deo* (Rom., XIII, 2), et nous oblige à les honorer et ne leur contredire en quoi que ce soit; mais de le prier pour eux. Et pour cela nous devons prier en cette solennité pour tous les besoins de notre roi et de l'Etat. Quel bon usage saint Louis n'a-t-il point encore fait de ce talent ? Au milieu de ses grandeurs il s'est humilié plus que pas un de ses sujets, servant les moindres, servant les malades à genoux : *Rara virtus humilitatis*, etc. Nous ne devons pas nous élever pour les grandeurs, mais au contraire, d'autant plus que nous sommes élevés, nous devons nous humilier : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus*, dit le Sage. (Eccli., III, 20.) Si on ne se peut humilier extérieurement envers les inférieurs, au moins faisons-le dans le cœur : *In humilitate superiores sibi invicem arbitantes* (Philipp., II, 6), et beaucoup plus les pauvres doivent-ils s'abaisser et humilier, n'ayant aucune occasion de s'élever. Saint Louis pratiquait les actes d'humilité, mais pour tout cela il ne laissait pas de se servir de son autorité, quand le besoin le requerrait ; il accordait les différends et défendait la veuve et l'orphelin, le pauvre et l'oppressé contre ceux qui abusaient de leur autorité; il extermina l'hérésie des Albigeois; il faisait une espèce d'inquisition contre ceux qui offensaient Dieu; il fut deux fois contre les barbares porter l'étendard de la croix, il y mourut de peste; mais après en avoir converti beaucoup, et encore plus après sa mort, qu'il vainquit par ses prières, etc.

Prenons ce talent de la royauté temporelle, il n'y en a qu'un en tout un royaume, mais il nous le faut appliquer comme l'entend saint Pierre : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis : ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum*. (I Petr., II, 9.) Un véritable chrétien qui est dans une parfaite soumission et dépendance à la royauté temporelle et à toutes les puissances, est un roi lui-même, il est indépendant de soi comme les premiers chrétiens qui surmontaient toutes choses dans la liberté des enfants de Dieu : *Regnum Dei intra vos est* : « Le règne de Dieu est en vous (Luc., XVIII, 21), » alors que les sens sont soumis à l'esprit, les passions à la raison, le corps à l'âme et l'âme à Dieu.

Mais il y a un mot bien à craindre dans l'Ecriture : *Nolumus eum regnare super nos* : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. » (*Luc.*, XIX, 14.) Préservez-vous de cet extrême malheur, Seigneur, par l'intercession de ce grand roi qui a régné en toutes les manières selon votre cœur ; qu'il nous obtienne aujourd'hui pardon de toutes nos révoltes passées, et du peu de bon usage que nous avons fait de tant de talents et des grâces que vous nous avez faites. Nous nous humilions comme le serviteur et le débiteur de notre Evangile, nous promettons plus de fidélité à l'avenir : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre règne nous advienne (*Matth.*, VI, 10) ; » nous le procurerons en nous et au prochain, par le bon usage des talents. Dès à présent nous nous donnons à vous, établissez-y votre royaume, réglez en nous pour nous faire régner en vous toute une éternité. Ainsi soit-il.

PRONE XXXVIII.

Pour la fête de la Nativité de Notre-Dame.

DU BONHEUR DES CHRÉTIENS D'AVOIR LA VIERGE
POUR MÈRE.

Nativitas tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo (L'Eglise dans un de ses Cantiques.) — Ipsa est mulier quam preparavit Dominus Filio Domini mei. (Gen., XXIV, 44.)

Prélude. — La curiosité des horoscopes, blâmable en la recherche de l'astre qui a dominé en la naissance des enfants, semble louable en celle de Notre-Dame et être la cause de la joie universelle de l'Eglise en cette naissance : *Gaudium annuntiavit universo mundo*. Car si nous prêtons attention à la constellation de *Virgo* qui domine ce mois, on dira que c'est un présage de sa virginité singulière ; mais non, puisque d'une infinité d'autres, nées en même temps, il n'est pas dit : *Gaudium annuntiavit*, etc. De saint Jean il est dit : *Multi in nativitate ejus gaudebunt (Luc., I, 14)* ; mais de Notre-Dame, universellement que tous se réjouiront, *universo mundo*. Pour connaître les causes de cette joie, la grâce est nécessaire ; il la faut demander à Celle dont la naissance fait notre allégresse aujourd'hui, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria*.

Prélude 2. — Etant obligé de rechercher les causes et les motifs de cette joie entre un si grand nombre, on pourrait penser :

1. Que c'est pour apprendre une vertu peu connue jusque-là, c'est à savoir, la virginité, dont elle a la première fait le vœu ; mais non, c'est pour la Présentation.

2. Ce n'est pas pour apprendre l'innocence et la pureté, c'est pour sa Conception.

3. Ni pour enseigner les mystères de la foi et contribuer à la sanctification des hommes ; c'est pour la Visitation.

4. Non pour être notre avocate auprès de Notre-Seigneur par ses intercessions ; c'est pour son Assomption.

5. Ni pour donner un rare exemple d'humilité, voulant passer pour une femme

commune en se purifiant ; c'est pour la Purification et Chandeleur.

6. Ni d'obéissance à la voix de l'ange, se disant la servante du Seigneur ; c'est pour l'Annonciation.

7. Quoi donc ? une seule chose qui reste, mais qui comprend tout : pour être la Mère de Dieu ! Eloge le plus grand et le plus juste motif de notre joie, dit saint Anselme : *Hoc solum de beata Virgine prædicare, quod Dei Mater est, excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici vel prædicari potest*. De là aussi vient notre bonheur qu'elle est notre Mère, et tous réciproquement ses enfants, comme il a été dit à saint Jean au nom de nous : *Ecce mater tua (Joan., XIX, 27)* : voilà le véritable motif de notre joie.

Partition. — Mais pour suivre quelque ordre, nous diviserons ce discours en deux parties : dans la première, considérant Notre-Dame comme Mère, nous verrons les avantages que nous recevons d'elle en cette qualité ; dans la deuxième, les devoirs réciproquement que nous sommes obligés de lui rendre, et à quelles marques nous serons reconnus pour ses légitimes enfants.

PREMIER POINT.

Entre autres privilèges et avantages que nous tirons de la sainte Vierge, comme Mère, j'en remarque trois ou quatre plus considérables et plus ordinaires aux mères : la vie, la nourriture et la protection que nous recevons d'elle.

1. La vie, non corporelle, mais spirituelle, de grâce et d'adoption, nous la tirons immédiatement par son entremise, dont nous recevons les premiers gages en ce jour. La vie naturelle nous servirait de peu sans espérance de la spirituelle : *Melius illi esset, si homo iste natus non fuisset. (Matth., XXVI, 24.)*

Si nous sommes tant obligés à une mère qui nous a donné une vie pécheresse : *Nascimur omnes filii iræ (Ephes., II, 3)*, combien plus pour celle qui nous a ôté la malédiction du péché, nous donnant l'Auteur de la vie ? *Ego sum Via, Veritas et Vita. (Joan., XIV, 6.) Et dat vitam mundo, etc. (Joan., VI, 33.) Veni ut vitam habeant, etc. (Joan., X, 10)*, pour nous donner cette nouvelle naissance que Nicodème ne put empêcher : *Nisi quis renatus fuerit, etc. (Joan., III, 3.)*

L'Eglise de même dit : *vitam datam per Virginem*. Voilà le premier fruit de notre joie tiré de la maternité de Notre-Dame, prédestinée Mère de Dieu, et la nôtre, procurant la vie surnaturelle à tous les hommes. Voici ce qu'en dit saint Augustin : *Eva luxit, Maria exsultavit (late per opposita) : Mater generis nostri, pœnam intulit mundo, Genitrix Domini nostri salutem intulit mundo; auxiliatrix peccati Eva, auxitrix meriti Maria; Eva occidendo obfuit, Maria vivificando profuit*.

2. La nourriture et l'aliment nécessaire à la conservation de cette vie, ne la tirons-

nous pas encore de la sainte Vierge ? Les choses se conservent par les mêmes causes qu'elles sont produites : par exemple, dans les mamelles des mères, le lait qui est un sang plus cuit, leur sert de nourriture semblable à l'aliment que les enfants ont pris dans le ventre des mères. Voilà l'ordre de la nature. Dans l'ordre de la grâce Dieu a pourvu à la nourriture spirituelle des enfants de Marie notre Mère, c'est pour cela que Notre-Seigneur prend la qualité de pain : *Ego sum panis vivus qui de celo descendit*. (Joan., VI, 41.) *Operamini non cibum qui perit*, etc. (Ibid., 27); comme la manne : *Manducaverunt patres vestri manna et mortui sunt, sed qui manducat hunc panem, vivet in æternum*. (Ibid., 49.) C'est ce pain substantiel que nous demandons tous les jours : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie* (Matth., VI, 12); pain qui a été formé du plus pur sang de Marie; parlant chair de Marie incorruptible, appelé, par saint Augustin, froment des élus, qui a germé dans la terre virginale de son sein.

O chrétiens ! *Beatus venter qui te portavit*. (Luc., XI, 27.) Oh ! quel bonheur ! d'avoir une telle Mère, qui t'a pourvu d'une telle nourriture. Mais sentiment de piété pour cette sainte Mère pour nous : *Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misceretur filio uteri sui ? Et si illa*, etc. (Isa., XLIX, 15.)

Elle pourvoit même à nos nécessités temporelles ; nous en avons un exemple aux noces de Cana : *Vinum non habent*, etc. (Joan., II, 3.) Elle donne cette eau vive : *Fons aquæ salientis in vitam æternam* (Joan., IV, 24); nous donnant Celui qui dit : *Veni ut vitam habeant* (Joan., X, 10), qui nourrit les troupes au désert, etc., qui dit : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos*. (Matth., XI, 28.) Voilà des offices de mère qu'elle nous rend, etc.

Réflexion. — O mères ! il faut dire à vos enfants qu'ils ont une Mère plus excellente que vous. Apprenez-les à la connaître, à l'honorer, à attendre d'elle la divine nourriture de leurs âmes, à la réclamer, et que *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo* (Matth., IV, 4), que l'homme ne vit pas seulement du pain matériel, mais du pain vivant qui est la parole de Dieu; que ce pain vivant procède de la bouche de Dieu; mais que pour être sensible et se donner à nous au Saint Sacrement, il a pris la forme de notre mortalité de Notre-Dame, et qu'elle naît aujourd'hui pour cela, etc.

3. Nous avons de cette divine Mère la protection et défense contre nos ennemis; la figure de ceci nous a paru en Judith, Esther, la Thécuite, Abigail, Moïse, etc. C'est cette divine Judith qui nous a garantis du massacre de l'Holopherne infernal. Esther, qui tire revanche du superbe Aman. Combien de fois cette divine Thécuite a-t-elle demandé au véritable David de ne pas exterminer notre étincelle ? Combien de fois cette sainte Abigail a-t-elle apaisé la colère de son Fils ? Combien de fois, comme un autre

Moïse, a-t-elle levé les mains au ciel, etc. ? Si la prière de Josué a arrêté le soleil : *Sol, sta contra Gabaon* (Josue, XII, 12); si dix justes se fussent trouvés avec Abraham, Dieu eût pardonné à Sodome; combien plus l'innocence de Marie peut-elle détourner la colère et les vengeances de Dieu sur nous, etc. ?

Qui ne se glorifiera donc et ne procurera la dévotion d'une si puissante Dame que celle qui fait en ce jour son entrée pour être notre Mère ? etc. Mais quand se fait-elle paraître plus particulièrement, sinon à l'heure de la mort, où le démon infernal fait ses efforts pour nous perdre ?

Maria Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste proteges,
Et hora mortis suscipe,

chantant l'Eglise.

Voilà les avantages que nous tirons de cette maternité; voilà le sujet de notre joie; mais prenez garde qu'il ne suffit pas qu'elle veuille être notre Mère, il faut aussi vouloir être ses enfants, et lui rendre les devoirs d'enfants : *Monstra te esse Matrem*, disait un jour saint Bernard à la sainte Vierge : « Montrez que vous êtes notre Mère; » et la Vierge lui répondit : *Monstra te esse filium*, etc. : « Montrez aussi que vous êtes mes enfants. »

DEUXIÈME POINT.

Voyons ces devoirs, marques et conditions pour être reconnus ses enfants. La Sagesse éternelle, parlant par la bouche de Salomon, nous en indique quatre : *Ego mater pulchræ dilectionis et timoris, et magnitudinis, et sanctæ spei*. (Eccli., XIV, 19.) L'amour, la crainte, le courage et la confiance; c'est-à-dire qu'il faut que toutes nos actions soient accompagnées de ces vertus.

1. L'amour, pour se plaire en la reconnaissance des perfections de Notre-Dame. Mais le bel amour doit être pur et véritable : *Pulchræ dilectionis*, ardent, actif, pur, ingénieux, obligeant, secourable, compatissant, désintéressé, et tout pour la chose aimée, tel que celui de saint Jean : *Acceptit eam discipulus in suam*. (Joan., XIX, 27.) Voyez le beau sentiment de sainte Brigitte sur ce sujet : un jour qu'elle devisait familièrement avec la sainte Vierge, comme il lui arrivait souvent, elle lui dit qu'elle aimait mieux Marie fille de Joachim, qu'elle et tous ses enfants; et Notre-Dame lui répondit : « Cette Marie te vaudra plus et à tous tes enfants que toi-même. » Voilà ce que Notre-Dame vous fera et à vos enfants, si vous lui portez de l'amour.

2. Il faut la crainte, non une crainte servile ou mercenaire, mais filiale et de respect, pour ne faire rien d'indigne en sa présence invisible : *Venite, filii, audite me, timorem Domini docebo vos*. (Psal. XXXIII, 12.) N'avoir pas honte de témoigner dans les occasions qu'on l'honore et qu'on est ses enfants; sinon, *qui me erubuerit*, etc. (Luc., IX, 26.) Si vous avez honte de pa-

raître ses enfants, elle ne voudra pas aussi paraître votre Mère, et vous secourir, etc.

3. Il faut avoir du courage et de la générosité : 1° à ne s'arrêter pas au chemin de la perfection, nonobstant les difficultés ; 2° à porter les autres à la dévotion vers Notre-Dame par notre exemple ; 3° à revancher et ne pas rougir de ses vertus ; 4° chanter et publier ses louanges et celles de Notre-Seigneur son Fils : *Læletur anima vestra in misericordia ejus, et non confundamini in laude ipsius*, etc. (*Eccli.*, LI, 37.) N'est-ce pas une honte aux chrétiens qui sont des confréries de Marie et ne veulent pas imiter ses vertus et conformer leur vie sur la sienne? etc. Notre-Seigneur vomit les tièdes ; ne pensez pas aussi que Marie puisse supporter ceux qui sont lâches à son service, qui ne la servent que par manière d'acquit, sans amour, sans ferveur et sans persévérance. Notre-Dame persévère à la croix : *Stabat juxta crucem*, etc. (*Joan.*, XIX, 25.) Il n'y a point de danger où elle ne s'expose courageusement, l'ignominie de la croix, les moqueries des Juifs ne peuvent ébranler sa constance, elle demeure ferme et stable au pied de la croix de son Fils. Il faut aussi qu'un serviteur de Marie n'ait point de honte de porter ses livrées, son habit, son chapelet, de déclarer qu'il est à elle, qu'il est son sujet, et que jamais il ne se départira de son service, nonobstant que les impies s'en raillent, etc. ; mais qu'il y demeurera constamment toute la vie.

4. Il faut la confiance en sa protection. Pourquoi non? puisqu'elle est toute-puissante auprès de son Fils, que lui peut refuser ce divin Salomon? *Pete, Mater, etiamsi dimidiam partem regni petieris*, etc. (*III Reg.*, II, 20.) Et puisque tous les trésors de grâces sont en elle : *In me omnis spes vitæ et veritatis* (*Eccli.*, XXIV, 24), que ne nous obtiendra-t-elle donc pas pour persévérer en la grâce, qui nous conduira en la gloire, que je vous souhaite? Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XXXIX.

Pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

DE L'HONNEUR DU A LA SAINTE CROIX.

Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat, significans quia morte esset moriturus (*Joan.*, XII, 32.)

Prélude. — Ces paroles du Sauveur du monde nous enseignent quelles sont les merveilles et la vertu de sa croix ; et l'Eglise les choisit en ce jour de la solennité de son triomphe et de son exaltation pour nous porter à l'honorer et à la révéler. Afin donc de nous conformer aux desseins de cette Eglise, il nous faut parler de la gloire et des vertus de la croix ; mais pour le faire avec fruit, nous avons besoin d'un secours extraordinaire. Nous l'obtiendrons sans doute, si nous nous adressons à Celle qui a eu la constance d'être debout au pied de la croix du Sauveur, lorsqu'elle était toute ruisselante du même sang qu'il avait pris d'elle,

au point que l'ange lui dit comme nous : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Ce qui donne lieu à la solennité de cette fête que nous célébrons aujourd'hui, fut le triomphe de la sainte croix du Sauveur, qui arriva en cette occasion. Cosroas, roi de Perse, ayant pris les armes contre l'empereur Phocas (qui avait tué l'empereur Maurice), il le défit, le prit prisonnier et mit à feu et à sang plusieurs grandes provinces de l'Empire romain, et après avoir conquis toute la Syrie, il vint mettre le siège devant la ville de Jérusalem. Il la prit et la saccagea, et il y fut tué, selon le rapport de l'historien, quatre-vingt mille personnes, et le patriarche de Jérusalem nommé Zacharie emmené captif, avec un grand nombre de chrétiens : mais ce qui fut le plus à regretter, c'est qu'il emporta avec lui la précieuse croix de notre Sauveur que l'impératrice Hélène, mère de l'empereur Constantin, y avait laissée, et la fit mettre au haut de son trône qui était de pur or, enrichi de pierreries. L'empereur Héraclius qui succéda à Phocas, se voyant dans l'impossibilité, pour la faiblesse de son empire, de résister à cet orage, fit rechercher Cosroas de paix ou de trêve, se résolvant de la faire à quelque condition honteuse que ce fût ; mais ce prince enflé et insolent de ses victoires, ne voulut entendre à aucun accommodement, qu'à la charge qu'Héraclius renoncerait à la foi de Jésus-Christ. Ce prince chrétien, mettant pour lors toute sa confiance en Dieu, fit faire des prières publiques, des jeûnes et des processions par tout son empire pour apaiser l'ire de Dieu, puis leva une armée de jeunes hommes, qu'il aguerrit au mieux qu'il put (car tous les vieux soldats avaient été défaits). Il se mit à la tête de ses troupes ; portant en sa main droite une image de la Vierge, qu'on tient avoir été apportée du ciel, et fut chercher Cosroas pour le combattre, résolu de vaincre ou de mourir pour la défense de la religion. Et sachant que c'est de Dieu qu'il faut attendre les victoires, et non de la force des hommes, il commanda à ses soldats de s'abstenir de larcins, et des autres péchés qui ont coutume de suivre les armées ; mais de combattre pour la seule gloire de Dieu, et non pour le butin. Le Perse, sachant cette résolution d'Héraclius, ne voulut pas l'attendre en personne ; il se retira en ses terres, fit brûler tous les blés et retirer les vivres des lieux par où il jugea qu'il devait passer ; puis envoya un de ses capitaines par un autre endroit pour le combattre. Héraclius le défit, et deux autres ensuite ; ce que voyant Cosroas, il s'enfuit au plus avant de ses terres, nommant son second fils pour régner avec lui et l'associer en son empire, dont l'aîné étant indigné prit les armes contre son père, lui ôta le gouvernement, tua son frère, et prit l'investiture de l'empereur Héraclius, faisant la paix avec lui à des conditions fort avantageuses, lui donna tous les trésors que possédait son père, lui remit entre les mains tous les prisonniers.

chrétiens et surtout le précieux gage de notre salut, la sainte croix du Sauveur qui avait été quatorze ans en son royaume. L'empereur Héraclius en reconnaissance de tant de grâces reçues, s'en alla en Jérusalem avec le prix de notre rédemption; il fit son entrée en la ville avec grande pompe, portant sur ses épaules la croix du Sauveur; mais il arriva une chose merveilleuse; car étant à la porte de Jérusalem il demeura tout court sans pouvoir avancer un pas, et sans savoir le sujet qui le pouvait retenir. Le patriarche Zacharie qui marchait à son côté, lui dit que cela pourrait bien arriver, de ce qu'il voulait aller porter la croix du Sauveur, au même chemin qu'il l'avait portée, mais en autre équipage : « Car, dit-il, ô empereur, vous avez une robe de pourpre, et Jésus n'avait qu'un simple vêtement; vous avez en tête une couronne d'or, tout éclatante de pierreries, et Jésus avait son chef couronné de poignantes épines; vous marchez bien chaussé, et il allait nu-pieds » L'empereur voyant que le patriarche disait vrai, déposa sa pourpre et son diadème, prit un simple habit et suivit la procession pieds nus, jusqu'à ce qu'il eût remis la sainte croix au même lieu d'où Cosroas l'avait enlevée. Et Notre-Seigneur voulant faire voir que cela lui agréait, et en vertu de la sainte croix il fit plusieurs miracles en ce jour; car outre les autres merveilles qui y arrivèrent, un mort ressuscita, quatre paralytiques furent guéris, quinze aveugles recouvrèrent la vue, dix lépreux furent nettoyés, plusieurs qui étaient possédés du diable, furent délivrés et quantité de malades furent guéris. Et voilà pourquoi l'Eglise solennise cette grande fête, sous le nom de l'Exaltation de la sainte croix. Car quoiqu'on en fit la solennité auparavant, elle n'était pas universelle, comme elle fut à cette occasion. Mais comme la croix fut la cause de tant de merveilles, nous ne parlerons aussi en ce discours que du triomphe de la croix, et je vous en dirai deux choses :

Partition. — 1. Ses merveilles, grandeurs et vertus. 2. Les moyens de l'honorer, et de profiter des grâces que Dieu fait à ceux qui l'honorent comme il faut.

PREMIER POINT.

Saint Léon, au sermon qu'il a fait de cette fête, s'écrie avec exclamation parlant de la croix : *O admirabilis potentia crucis ! o ineffabilis gloria Passionis, in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est Crucifixi !* « O admirable puissance de la croix ! ô ineffable gloire de la Passion, en laquelle se trouve le tribunal du Seigneur, et le jugement du monde, et sur laquelle la puissance même est crucifiée. » Il fallait que Notre-Seigneur entrât par elle dans la gloire : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam.* (Luc., XXIV, 26), et que tout genoux, dit saint Paul, fléchît à cause de l'humilité et de l'obéissance de la croix. *Thraxisti enim omnia ad te, et cum expandisses,* poursuit saint Léon, *tota dicit manus tuas ad populum*

non credentem et contradicentem tibi, confitende majestatis tue sensum totus mundus accepit. Tous les mystères de la religion sont accomplis en la croix : *Figura in veritatem, prophetia in manifestationem, et lex in Evangelium vertuntur.* Par elle la figure est changée en vérité, la prophétie en manifestation et la loi en Evangile. *Crux tua omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum, per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobriis, vita de morte.* Votre croix, ô Seigneur ! dit encore le même, est la fontaine de toutes bénédictions et la cause de toutes les grâces. Par elle les chrétiens tirent la force de l'infirmité et de la faiblesse, leur gloire des opprobres et la vie de la mort. »

Il n'appartient qu'au Fils de Dieu de faire cette merveille de la folie et du scandale de la croix, comme dit saint Paul : *Judæis scandalum, gentibus stultitiam* (I Cor., I, 23), que l'instrument du plus infâme supplice, soit maintenant l'honneur et la gloire de toutes les plus hautes puissances; que les croix soient les marques d'honneur, où on disait : *Abi in malam crucem*, qu'il n'était pas seulement permis de les toucher; que les empereurs aient fait des lois et défense de ne plus supplicier aucun du supplice de la croix; qu'elle sera élevée au milieu des églises; que l'on y portera des deux côtés des cierges, etc.

Sans le signe de la croix, dit saint Augustin, rien ne se fait en l'Eglise, le corps de Jésus-Christ est consacré, les fonts baptismaux sanctifiés, les prêtres initiés, etc. Nous faisons profession de notre foi par le signe de la croix, etc.

Tout ainsi que dans les armées des princes temporels il y a des étendards et des bannières; de même l'étendard et le signe de la croix distingue les chrétiens d'avec les Juifs, les Turcs, les infidèles, les hérétiques.

Tout l'honneur, la gloire, le salut et la vie des chrétiens est ce signe : *Nos autem gloriari oportet in cruce* (Galat., VI, 14); le grand Apôtre ne se glorifiait de rien qu'en la croix. En l'ancienne loi Dieu commanda de tuer tous les habitants de Jérusalem qui avaient péché en sa présence, et n'épargner, ni hommes, ni femmes, ni enfants, que ceux qui seraient marqués du signe *Thau*, qui était la figure de la sainte croix du Sauveur : *Omnis autem super quem videritis Thau, etc.* (Ezech., IX, 6.) Le serpent d'airain qui était une autre figure de la croix, guérissait tous ceux qui le regardaient, et qui étaient mordus du serpent. Saint Jean, dans son *Apocalypse*, vit quatre anges auxquels il fut donné pouvoir de détruire la terre et la mer et tous leurs habitants; mais il en vit un troisième portant le signe du salut qui criait à haute voix aux quatre autres : *Nolite nocere terræ et mari, etc.* : « Ne touchez pas encore à la terre ni à la mer, jusqu'à ce que nous ayons marqué les serveurs de notre Dieu, de ce signe en leur front. » (Apoc., VII, 3.) Le patriarche Jacob voulant bénir les enfants de Joseph son fils, croisa les bras en forme de

croix (*Gen.*, XLVIII, 14), et Justin le martyr attribue la victoire de Josué contre Amalech (*Exod.*, XVII, 1 seqq.), non à ses forces, ni à la prière de Moïse; mais seulement, à ce que Moïse priant, il étendait les bras en croix.

Au Nouveau Testament nous avons des histoires innombrables, depuis la naissance de l'Eglise, des miracles opérés par la vertu de la croix ou de son signe. L'empereur Constantin, étant près de livrer bataille au tyran Maxence, vit au ciel une figure de la croix, avec cette inscription : *In hoc signo vinces* : « Vous vaincrez par ce signe. » Ce qui fut vrai, et dès lors il eut une si grande dévotion à la croix, qu'il fit changer les aigles romaines qui étaient en ses étendards, en une croix; fit mettre ce signe sur toutes les pièces de monnaie, et fit des défenses fort rigoureuses de ne plus supplicier de criminels du supplice de la croix.

L'impératrice sainte Hélène, sa mère, y fut encore plus dévote : car elle fut exprès en Jérusalem visiter les Saints-Lieux et pour faire recherche de la croix du Sauveur : y étant arrivée elle eut beaucoup de difficulté à la reconvrer, parce que les païens avaient mis en la place où elle était posée, l'infâme idole de Vénus; afin que si les chrétiens venaient pour honorer ce lien, on crût qu'ils allaient adorer ce monstre d'impudicité. On lui avait bien dit que la croix du Sauveur était enterrée proche de son sépulcre, dans une grande fosse; parce que c'était la coutume des Juifs et des gentils, au rapport de Baronius, d'enterrer l'instrument du supplice des malfaiteurs, proche le lieu où ils étaient enterrés; mais la difficulté était de savoir où était le lieu du sépulcre du Sauveur, parce que les Juifs l'avaient chargé d'un gros tas de pierres, il y avait plusieurs siècles, qui en avaient fait perdre la mémoire; néanmoins il se trouva là quelques vieux Juifs, qui de peur d'être maltraités à cette occasion, lurent trouver l'impératrice, et lui indiquèrent le lieu, suivant qu'ils avaient appris de pères en fils par tradition. Elle y fit fouiller et ayant trouvé le sépulcre du Sauveur, elle fit chercher tout autour et trouva en effet trois croix, celle du Sauveur et celles des deux larrons. On ne savait laquelle c'était, car on trouva bien l'inscription de celle du Fils de Dieu, mais elle était si éloignée des trois croix qu'on ne savait laquelle prendre; dans cette perplexité, saint Macaire pour lors patriarche de Jérusalem, qui assistait en cette recherche, fit amener une femme condamnée à la mort par les médecins, et si grièvement malade qu'on n'en attendait plus rien. On lui fit toucher la première croix et la seconde sans aucun effet, mais sitôt qu'elle eut touché la troisième, elle se sentit incontinent guérie, et en parfaite santé; ce qui donna lieu de reconnaître que c'était là la vraie croix. L'impératrice fit bâtir en ce même lieu une superbe église, et y fit mettre une partie de cette sainte croix : et voilà ce qu'on appelle l'Invention de la sainte Croix, dont l'Eglise fait la fête le 3 de mai.

Le diable redoute ce signe sacré; et Origène sur l'*Épître aux Romains* nous assure qu'il n'y a concupiscence, ou passion si déréglée soit-elle en l'homme, qui ne soit facilement surmontée par la vue attentive de la croix. Il y a quelque chose de pareil dans les *Révélation*s de sainte Brigitte pour le regard dévot du Crucifix, qui est toujours suivi de quelque tendresse ou dévotion.

Comme saint Paul voulait, en la charité, que l'on considérât : *Quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum* (*Ephes.*, III, 26), sa hauteur, sa profondeur et son étendue; aussi saint Grégoire de Nysse dit qu'en la croix on doit considérer par sa hauteur l'ouverture du ciel, qui nous a été faite par elle; par la profondeur, l'enfer dépouillé et le diable vaincu, et par la largeur, l'étendue, la rédemption opérée sur toute la terre. Ajoutons par la longueur tous les siècles qui l'honoreront; et honorons aussi ces quatre dimensions de la croix, la hauteur par l'espérance du paradis; la profondeur, par la foi de nos mystères; la largeur, par l'amour et la charité du prochain, et par la longueur, la persévérance dans le bien. Ce sont les moyens d'honorer la croix, d'exercer cette sainte dévotion, et de profiter des grâces et faveurs que Dieu y départ, et que nous allons vous exposer.

DEUXIÈME POINT.

Je réduis tous les moyens d'honorer la croix à trois sortes de pratiques, comme je remarque qu'il y a trois sortes de croix : 1^o il y a l'image; 2^o la figure; 3^o le signe. Premièrement, pour l'image, l'auteur de Justinien (*Cod. de epis. et cleric.*) ordonne que la figure de l'image de la croix soit élevée au lieu le plus honorable; et saint Chrysostome voulait qu'elle fût effligée et burinée, et mise dans les églises et dans les maisons et tous les lieux appartenant aux chrétiens, que nous devons honorer par l'acte d'adoration. Deuxièmement, pour la figure ou signe de la croix qui se fait avec la main, nous l'honorons en nous signant ou faisant bénédiction. Troisièmement, il y a le signe invisible; mais sensible de la croix; qui sont les afflictions, les souffrances et les douleurs, et nous l'honorons en l'exprimant en nous. Il faut donner un peu de jour à ces pensées.

Je dis donc que nous devons adorer la croix de l'adoration de latrerie, qui convient à Dieu seul, à son humanité conjointe à la divinité, et à son image, pour deux raisons pour lesquelles on peut honorer une chose insensible ou déraisonnable, par rapport à la nature raisonnable : 1^o parce que la croix nous représente Notre-Seigneur, comme l'image du prince représente le prince; 2^o à cause de l'attouchement du sang précieux de notre Sauveur, dont elle a été arrosée : comme l'on honore les vêtements du prince, sa table ou autre chose dont il se sert. La première raison nous sert pour adorer toutes les croix; 3^o les deux ensemble pour adorer

les vraies croix. (D. THOM., 1-3, q. 24, art. 23, 24.)

Il ne me faut point dire que c'est idolâtrie d'adorer du bois, de l'or, etc., car, comme on répond au sujet général des images, notre culte ne se termine pas, comme celui des païens, à l'image, mais à la personne qui est représentée; comme l'adoration de la croix se termine à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est Dieu et Homme crucifié.

II^e Objection. — Mais pourquoi, me direz-vous, adorer et révéler l'instrument du supplice de son père? *Morte turpissima condemnus eum.* (Sap., II, 20.)

Réponse. — *Propter triumphum et virtutem divinam*; c'est à cause que la vertu divine triomphe en cela. *Ipsium chiographum tulit de medio, affigens illud cruci, et expositis principatus, et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.* « Par la croix, dit saint Paul, Jésus-Christ a effacé toutes les obligations de l'ancienne loi, il les a attachées à elle. Il a dépouillé les principautés et les puissances, lesquelles il a publiquement menées en montre, triomphant d'elles en lui-même. » (Coloss., II, 14, 15.) *Verbum crucis pereuntibus quidem stultitia est, his autem qui salvi fiunt virtus Dei est* : « La croix semble folie aux impies et à ceux qui se perdent, dit encore le même apôtre, mais elle est la force de la vertu de Dieu (II Cor., I, 18), puisque par elle nous acquérons le salut; c'est elle qui est notre espérance : *O Crux, ave, spes unica!* chante l'Eglise.

III^e Objection. — Il n'est pas de même de la croix comme de l'humanité : *non est unita Filio Dei.*

Réponse. — Encore qu'elle ne soit pas unie en personne, elle l'est par représentation et par le contact.

IV^e Objection. — Il faut donc adorer aussi tous les clous, la lance, la couronne, etc.

Réponse. — Saint Jean Damascène dit que oui, *propter contactum*, comme la crèche, le sépulchre, etc., mais non pas pour l'autre raison, qui ne convient qu'à la croix; ainsi on n'adore pas tous les clous, toutes les lances, etc., mais bien les croix, comme image de Jésus-Christ.

V^e Objection. — On n'adore point l'âme raisonnable, bien qu'elle soit l'image de Dieu.

Réponse. — Il y aurait à craindre que l'on idolâtrât, et que l'on ne fût pas jusqu'à Dieu, mais qu'on s'arrêtât à la créature.

VI^e Objection. — Mais pourquoi n'adore-t-on point la sainte Vierge, laquelle est beaucoup plus jointe à son Fils que la croix?

Réponse. — C'est pour la même raison. 2. Les instruments de soi sont capables d'honneur, et ainsi l'honneur se termine à Dieu. 3. Elle a un honneur particulier d'hyperdulie, comme créature Mère de Dieu-Homme.

Il n'y a donc que les croix, clous et autres instruments de l'humanité et passion de Notre-Seigneur qui s'adorent, *propter contactum*; et toutes les croix, *propter representationem Crucifixi*, comme image de

Jésus-Christ. Et ainsi toutes et quantes fois que nous les saluons, prions Dieu devant elles, les portons, les baisons, ou leur rendons quelque culte d'adoration, c'est Dieu que nous adorons, c'est-à-dire que nous reconnaissons, etc.

Le deuxième moyen que je vous ai dit d'honorer la croix, est d'en faire et exprimer souvent le signe sur nous, et sur les viandes dont nous nous servons. Le matin quand vous vous éveillez, le soir quand vous vous couchez, et en tous les dangers où vous vous trouvez, faites le signe de la croix. Vous ne croiriez pas combien ce signe sacré est efficace. Saint Antoine avec le seul signe de la croix, chassait tous les démons; les premiers chrétiens faisaient une infinité de miracles par ce seul signe. Ils guérissaient les malades, délivraient les possédés, etc. Julien l'Apostat se trouvant dans une caverne où il était allé pour consulter les démons, surpris de frayeur, il fit le signe de la croix, et au même instant toute cette troupe infernale disparut.

Un Juif s'étant trouvé de nuit dans un vieux temple d'Apollon, fit le signe de la croix y entrant, comme il avait vu faire aux chrétiens : les démons venant sur le minuit dans ce temple l'ayant aperçu, envoyèrent un d'eux voir qui il était : l'ayant approché, il dit que c'était un vaisseau vide, mais bien signé. Saint Hilarion étant entouré d'une troupe de démons sous diverses figures, ne fit autre chose que le signe de la croix sur son front. Saint Matthieu renvoya deux lions furieux par ce seul signe doux comme deux agneaux. Saint Jean l'Evangéliste fut garanti de poison par le signe de la croix. Saint Benoît de même l'ayant fait sur un verre de poison, il se cassa de lui-même. Delrio dans ses Controverses magiques rapporte d'une sorcière que le diable avait été cinquante fois pour étouffer un enfant, mais qu'il ne l'avait pu, à cause que sa nourrice avait coutume chaque fois qu'elle le couchait, de faire ce sacré signe. Je n'aurais jamais fait si je voulais rapporter toutes les merveilles de la croix, ce qui nous doit exciter de nous en servir souvent.

Enfin le troisième et dernier moyen d'honorer la croix, est de ressentir et souffrir quelque chose pour Dieu : *Hoc ipsum sentite in vobis, quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, etc.* (Philipp., II, 36.) Faire pour cela quelque mortification volontaire, ou agréer en mémoire de la croix du Sauveur, les incommodités de la vie, comme les maladies, afflictions, injures et toutes les autres souffrances. C'est là véritablement honorer la croix, de la vouloir porter avec Notre-Seigneur : *Si compatimur cum Christo, ut et conglorificemur cum eo, etc.* : « Si nous souffrons avec Jésus-Christ, nous serons participants de sa gloire dans le ciel. » (Rom., VIII, 17.) Ainsi soit-il.

PRONE XL.

Pour la fête de saint Matthieu.

DE LA VOCATION.

Vidit Jesus hominem sedentem in telonio, et ait illi : Sequere me. (*Matth.*, IX, 9.)

Prélude. — Trois des plus grandes marques de l'amour de Dieu se trouvent en la vocation de saint Matthieu à l'apostolat. 1° En la fidèle correspondance à la grâce, sa promptitude à une seule parole : *Sequere me*, etc., sans réplique, ou excuse ou remise, etc. 2° En quittant tout, et renonçant à sa banque et à son argent, qui est une chose si difficile, au dire même du Fils de Dieu : *Quam difficile divites intrabunt in regnum celorum*, etc. (*Matth.*, XIX, 23.) 3° Et ce qui est plus parfait, et qui est la véritable marque de l'amour, en suivant Notre-Seigneur sans aucune réserve : *Iunxit quod perfectum est*, etc.

Partition. — Il nous faut examiner ces trois marques de l'amour de saint Matthieu pour Notre-Seigneur en ces trois circonstances de sa vocation ; après que nous aurons invoqué l'assistance du Saint-Esprit, par l'entremise de la Vierge Marie. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Première marque. Admirez la force et l'attrait de la grâce de la part de Notre-Seigneur, les trésors et la multitude de ses richesses et de sa bonté en la diversité de sa vocation ; son adresse, sa sagesse et sa suavité pour tirer le consentement de la volonté ; cette grâce si savante, si puissante et si suave, pour ne pas forcer, mais tirer suavement la volonté, s'accommodant aux humeurs, dispositions et inclinations, etc. *Multiplex et unum spes, gratia uniformis et multiplex*, etc. *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei.* (*Rom.*, IX, 16.) Et d'ailleurs la fidèle correspondance et promptitude de ce grand saint à suivre l'attrait et l'inspiration.

N'est-ce pas là une marque que Dieu donne des grâces suffisantes à tous, universelles et générales pour tous ? *Vult omnes salvos fieri* (I *Tim.*, II, 4), mais admirables et spéciales sur les grands pécheurs : *Non veni vocare justos, sed peccatores.* (*Matth.*, IX, 13.) Il l'a bien fait voir en la vocation d'une Madeleine, d'un larron, d'un saint Matthieu qu'il touche par un simple regard. *Vidit hominem* ; un saint Pierre : *Respexit Petrum* (*Luc.*, XXII, 61). Il éclaire une Madeleine par une parole, *ut cognovit*, etc. (*Luc.*, V, 22.) Un saint Augustin par la lecture d'un livre : *Tolle, lege : non in comensationibus* ; un Ignace de Loyola, un saint Antoine : *Vade, vende omnia*, etc. (*Matth.*, XIX, 21.) Saint Pacôme par le bon exemple des chrétiens, et leur charité envers les soldats, etc.

C'est un article de foi que Dieu appelle et veut sauver tout le monde, mais que tous ne correspondent pas : *Vult omnes salvos fieri*. Nous avons un exemple et une fi-

gure de ceci dans les conviés au banquet. C'est un article de foi qu'on peut résister à ce même appel et à la grâce, le concile de Trente et l'Evangile disent que *Noluerunt venire.* (*Matth.*, XX, 16.) Et cela pour avoir refusé sa grâce. Voilà qui fait contre les hérétiques de ce temps : *Multi vocati, pauci electi.*

La grâce et vocation est proposée à tous, mais elle n'est pas reçue de tous. Saint François de Sales propose pour exemple des pèlerins qui vont à un même lieu. Etant arrivés au premier lieu, ils prennent leur repos, au lever du soleil ils viennent à se réveiller, les uns renfoncent leur chapeau et se rendorment, les autres se réveillent, se lèvent et tirent pays. Ainsi Dieu appelle diversement, par la parole intérieure et extérieure, la syndérèse, les prédications, les bons livres, les bons exemples, les accidents, les maladies, la crainte de la mort et du jugement, etc. *Respexit Petrum, Vidit hominem.* Ce sont des regards de Notre-Seigneur et des attraites de sa grâce ; mais l'importance est de s'y rendre fidèle, promptement, sans délai : *Vocabis me et ego respondebo tibi*, etc. *Operi manuum tuarum porriges dextram*, etc. (*Job*, XIV, 15, 16.) Les motifs de la part de Dieu sont son excellence, sa bonté, sa prévention, son amour, le prix du sang de Notre-Seigneur qu'on foule et méprise, les châtimens dus à ceux qui en abusent, etc. : *In interitu vestro ridebo.* (*Prov.*, III, 26.)

Application. — Saint Matthieu ne cherche point tout cela, il se rend et obéit à la première semonce, il quitte tout sans examen ni discussion, ce qui marque sa fidélité et son amour, etc.

Reflexion. — Et nous, combien de fois avons-nous été éclairés, pressés, sollicités, inspirés de quitter ce péché, cette occasion, cette attache, cette compagnie, etc. (*Late in particulari ad captum audientium*,) etc.

DEUXIÈME POINT.

La deuxième marque du parfait amoureux est le renoncement entier de toutes choses, sans lequel il n'y a point de vraie vocation ; surtout des richesses et de l'attachement à l'argent, comme le plus grand obstacle à la vocation, au salut et au paradis : *Impossibile est divitem intrare in regnum celorum* ; l'argent est le grand instrument de tous les autres obstacles à la conversion ; *Radix omnium malorum cupiditas, idolorum servitus* (I *Tim.*, VI, 10 ; *Ephes.*, V, 15) ; les honneurs, plaisirs, etc., en dépendent. C'est le plus grand instrument du démon pour la damnation, c'est pourquoi celui qui y renonce, tranche tout d'un coup tous les autres empêchements. Oh ! quelle grâce à saint Matthieu de quitter sa banque, ses mémoires, son argent ! etc., c'est la merveille et le triomphe de la grâce en sa vocation.

En cette seule victoire, il peut dire hardiment : *Ecce nos reliquimus omnia* (*Matth.*, XIX, 27), et plaisirs et honneurs, et libertés, etc. Et celui de soi-même. Pourquoi ?

Radix omnium malorum cupiditas. Exemple en ce jeune homme, qui s'en va tout triste, quand Notre-Seigneur lui propose de faire ce coup : *Vade, vende omnia, etc.*

Réflexion. — Considérons un peu ici notre lâcheté, non pas à quitter de grands biens, mais une bagatelle, une petite satisfaction, un collet, une jupe, un bijou, la perte d'un peu de bien, un petit gain, une créature, une conversation, se déprenant d'une occasion qui engage au mal, à la damnation, un que dira-t-on, une rechute. Aller à la racine, à l'affection du cœur, la déprenant des sens, du propre jugement, de sa volonté, de sa raison, de sa liberté de voir, de parler, de cette compagnie, de ses péchés, de ce lieu : *Qui non renuntiat omnibus non est me dignus.* (Luc., XIV, 33.) Il faut tout quitter pour suivre et obéir à Dieu, sans réserve : *Non remanebit ungula.* (Exod., X, 26.) Il faut tout quitter; encore n'en faut-il pas demeurer là; il s'est trouvé des personnes qui l'ont fait; mais ils ont manqué au principal; il faut aller à Dieu, le reconnaître et l'aimer par-dessus tout, et dire hardiment : *Ecce reliquimus omnia, et joindre ce qui est de perfection. Et secuti sumus te.*

DEUXIÈME POINT.

La troisième marque du parfait amour et de la vocation de saint Matthieu, est qu'ayant quitté toutes choses, surmonté les plus grands obstacles, et tranché la racine à toutes les convoitises, on suive, et on préfère Notre-Seigneur, son imitation à tout : *Sequere me, et secutus est eum.*

La preuve : il ne suffit pas d'avoir tout quitté, sorti de l'Égypte, passé la mer Rouge par la pénitence, sacrifié même au désert par la communion, et quitté toutes les occasions du péché; il faut suivre Notre-Seigneur par la pratique des vertus contraires aux désordres passés, faire des fruits dignes de pénitence; il faut marcher et avancer dans la voie : *Posui vos ut eatis, etc.* (Joan., XV, 16.) *Declina a malo, ne suffit pas, il faut encore : Fac bonum.* (Psal. XXXIV, 27.) Il ne suffit pas, *ut destruas, mais encore, ut aedifices et plantes, etc.* (Jerem., I, 10.)

Il faut aller encore plus avant, il faut porter sa croix, supporter les mortifications, les souffrances; c'est là le triomphe de l'amour; c'est ce qu'a fait saint Matthieu, lequel ayant quitté sa banque pour Jésus-Christ, après son Ascension au ciel, il commença à prêcher publiquement l'Évangile par toute la Judée, et comme les apôtres firent leurs départements pour aller publier la foi et l'Évangile de leur Maître par toutes les parties du monde, l'Éthiopie lui échut, et après avoir publié l'Évangile aux Hébreux et aux Égyptiens, il y passa et alla en la ville capitale de l'Éthiopie appelée Nadaber, où il trouva cet eunuque de la reine de Candace, baptisé par saint Philippe, diacre, qui le logea. Là il résista à deux fameux magiciens qui faisaient beaucoup de mal au peuple par

leur malice, et fit retourner par le signe de la croix deux furieux dragons qui étaient sortis des bois par le commandement de ces deux sorciers pour dévorer le peuple. Il y ressuscita le fils du roi nommé Égypte, ce que ces deux magiciens n'avaient su faire. Ce miracle fut cause de la conversion du roi, de la reine, de leurs enfants, et d'une grande partie du peuple qui suivirent l'exemple de leur prince, et furent baptisés : même la fille de ce roi nommée Iphigénie qui était fort belle et bien sage, lui ayant ouï louer la virginité, prit dessein, de son avis, de consacrer la sienne à Dieu, et se renferma dans un monastère avec plusieurs filles qui la suivirent. Mais il arriva qu'après la mort du roi Égypte, son frère, Hirtace, s'empara du royaume, et voulant épouser Iphigénie, tant à cause de sa beauté, que pour s'assurer du royaume, il y voulut employer saint Matthieu pour la faire consentir à sortir du monastère, où elle s'était renfermée pour l'épouser, mais notre saint fit en sa présence et de toutes ces filles un discours si merveilleux de la vertu de chasteté, qu'elle se confirma de plus en plus en son vœu, et ne voulut point entendre au mariage, de quoi Hirtace irrité fit massacrer saint Matthieu jusque sur l'autel où il sacrifiait; de sorte qu'il fut martyrisé pour la défense de la virginité, et en fut appelé pour cela par saint Hippolyte le martyr, après avoir passé vingt-trois ans dans l'Éthiopie à prêcher et instruire les peuples, bâtir des églises, faire des prêtres, consacrer des évêques, etc.

Admirez sa foi à suivre si promptement Notre-Seigneur, son humilité, confessant ingénument en son Évangile ce qu'il était; son obéissance, allant au bout du monde; son amour à la virginité : *Æmulor enim vos Dei amulatione : despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* (I Cor., XI, 2.) C'est en cela que ce grand apôtre a imité son Maître, et qu'il le suivra même avec la troupe des vierges qu'il a consacrées à Notre-Seigneur : *Hi sequuntur Agnum, etc.* (Apoc., XIV, 4.)

Ici réflexion à l'auditoire. Et vous (N.) où en êtes-vous ? bien loin de défendre cette vertu, que vous faites gloire de la perdre et de la profaner en d'autres, bien loin de mourir pour sa défense, que vous la faites périr par toutes les parties de votre corps, par les habits, vos yeux, vos mains, etc., votre cajolerie, vos appas. Bien loin d'inspirer la clôture et la retraite du monde, que vous vous ennuyez d'un mois de solitude, et que vous minutez comment vous vous en tirerez.

Conclusions et fruits. — Le fruit que nous devons tirer de tout ce discours, c'est que nous ne devons rien entreprendre pour le choix de notre vocation sans pratiquer fidèlement les trois choses suivantes :

1. De n'entrer en aucune vocation, sans consulter Dieu, que par la lumière et les attraits de sa grâce; ne pas consulter la nature, et acquiescer à la chair et au sang, etc.

ne pas prendre quelque avis d'un affidé, dans un festin, ou une promenade, mais prendre un dimanche, faire une bonne confession générale, puis après consulter votre directeur, recommander l'affaire à Dieu par une bonne communion, etc.

2. Si vous êtes dans un état mauvais et périlleux pour le salut, il en faut sortir au plus tôt, comme saint Matthieu.

3. Si l'état et la vocation où vous êtes, est bon, y demeurer, et réparer les fautes faites en y entrant, rectifiant les voies, usant bien des grâces que Dieu y donne, etc. Et croyez que Dieu secondera vos bonnes intentions; et vous mettra dans une vocation qui vous sera un acheminement à la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLI.

Pour la fête du saint Ange Gardien.

DE LA CHARITÉ ENVERS L'HOMME.

Ecce ego mitto angelum meum, qui præcedat te in via, et introducat in locum quem præparavi. (Exod., XLIII, 20.)

Prélude. — Il nous faut un peu peser les paroles de notre texte : car elles sont merveilleuses à notre sujet. *Ecce*, marque quelque chose de surprenant et digne d'admiration; *Ego*, tout de même. Dieu tout grand et souverain, qui n'a besoin de personne, *Mitto angelum meum*, marque sa bonté et bénignité, d'envoyer et de députer un prince de sa cour pour en faire le valet et le serviteur d'un pécheur; mais en quoi? Les paroles suivantes le marquent : *Qui præcedat te*, pour servir de guide, de porteur flambeau, et d'estaffier, *in via*, dans le chemin, quel qu'il soit, c'est-à-dire, dans tout le cours de la vie, sans jamais changer d'emploi, *Et introducat in locum quem præparavi*; n'ayant autre but, ni autre dessein, que d'introduire la personne qu'ils servent, dans le lieu qui lui est préparé, qui est le paradis et la gloire. Voilà l'emploi, l'office, et l'application de nos bons anges; voilà le dessein de Dieu en nous les donnant; s'il en arrive autrement, ce n'est pas leur faute, etc.

Voilà l'estime et la considération que Dieu fait à nos âmes; voilà ce qu'il veut que nous pensions nous-mêmes, et qui ne mérite pas moins nos reconnaissances que nos admirations, que Dieu, qui n'a que faire de nous, nous donne un prince et un seigneur de sa cour pour notre conduite, et pour ne nous point abandonner qu'il ne nous ait rendus à Dieu. C'est ce qui a fait dire à saint Jérôme : *Magna dignitas animarum, ut unaquæque habeat ab ortu natiuitatis in custodiam sui angelum delegatum*, etc.

Pour nous donner une plus haute estime de leur excellence et de leur dignité, et nous porter à une plus grande reconnaissance pour les bons offices qu'ils nous rendent, nous considérerons dans la suite de ce discours :

Partition. — 1. Leur humilité dans leur

excellence et dignité. 2. Leur fidélité dans l'indignité, et l'ingratitude de leur emploi. 3^e Leur obéissance dans le peu de succès qu'ils y ont, etc.

PREMIER POINT.

On ne peut douter de leur humilité dans une nature si noble et si excellente, dans cette dignité sublime et le rang qu'ils tiennent auprès de Dieu. Ils se souviennent fort bien de ce qu'ils sont; ils se connaissent parfaitement, et la lumière qu'ils ont dans leur entendement, ne permet pas qu'ils ignorent la sublimité de leur être, qui est tout spirituel et exempt de corruption; qu'ils sont les ministres de Dieu, créés pour les hauts emplois de sa divine Majesté : *Omnes sunt administratorii spiritus*, etc., *qui fecit angelos suos spiritus (id est legatos)*, etc. (Hebr. 1, 14). Et s'ils sont occupés à quelque emploi qui semble déroger à leur dignité, comme il paraît à ce que dit l'un d'eux à saint Jean l'*Apocalypse* (XIX, 30) : *Conseruus tuus sum*, etc., c'est qu'ils regardent la grandeur du Maître qu'ils servent, non l'emploi ou la bassesse et l'indignité du sujet qu'ils conduisent : *Dignitas est servum esse potentis*. Ils ont toujours l'impression de cette parole en l'esprit, que leur a inculquée leur général : *Quis ut Deus?* qui est celui qui peut être semblable à Dieu? et cette autre, *Quanto tu major es, humilia te in omnibus*, etc., qu'autant que nous sommes grands, nous devons être humbles, etc.

Leur humilité paraît dans les services qu'ils rendent à un enfant dans ses infirmités et bassesses de l'âge, à un paysan indifféremment comme à un roi; à un malade, à un malotru, un ignorant, un vicieux, difforme, imparfait, voire à un pécheur qui le méprise, et le maître qui le députe qui est Dieu, etc. Et cela dans les actions les plus basses et les plus honteuses de la vie. Ils ne le quittent pas même de l'œil dans les plus grands désordres, qu'on a honte de faire, comme dit saint Bernard, devant un homme de la dernière lie du peuple : *Nec contemnendum putes, etiam cum peccaveris; non te dimittet*, etc.

Exemple. — C'est comme si un fils du roi, un dauphin de France était commandé de prendre soin d'un paysan, d'un vigneron, d'un laboureur, d'un lépreux, d'un malotru? etc. Voilà ce que fait un ange, un prince, et courtisan du ciel, qui voit Dieu : *Angeli eorum vident faciem Patris*, etc. (Matth., XXI, 10.)

Réflexion. — Et nous pécheurs, de la dernière condition, pauvres, misérables, imparfaits, nous ne voulons pas nous humilier et servir nos semblables, etc., même devant Dieu et devant nos supérieurs : nous disons comme Caïn : *Nunquid custos fratris mei sum?* (Gen., IV, 7.) Je suis autant que lui, je n'en ferai rien. O orgueil! voilà ce qui déplaît à Dieu, et ce qui fera notre jugement à la mort : *Deus superbis resistit*, etc. (1^{re} Petr., V, 5.) Nous voulons bien servir aux grands; à un malade bien fait, propre, intelligent, à ceux qui

n'ont pas des maux si horribles et dégoûtants : or l'humilité la plus intime, c'est d'aller aux plus abjects ; la plus méritoire, c'est de se voir employé aux moins horribles selon Dieu. Voilà en quoi consiste l'humilité des anges. Nonostante tout cela ils persévèrent fidèlement en leur emploi ; c'est ce que nous allons vous faire voir.

DEUXIÈME POINT.

La fidélité dans l'indignité et l'ingratitude de leur emploi paraît en ce que quelque mépris qu'on fasse de leurs soins, de leurs conseils et bons avis ; jamais ils ne se rebutent et ne nous abandonnent : *Nec contemnendum putes, quia non dimittet, cum peccaveris*, etc. Il considère celui qui lui commande, et qui l'emploie, non le sujet vers lequel il est occupé : il attend son approbation, et fait sa gloire de ne rien omettre pour plaire à Dieu qu'il a toujours présent. Il n'y a point de tuteur, de père et de mère, de serviteur bien affectionné qui veille et s'étudie plus à faire jusqu'à la moindre circonstance au service d'un maître chéri et respecté que fait notre ange pour nous assister.

Quel soin prend-il à nous défendre, à nous conseiller, protéger, écarter le mal ; procurer le bien, dans le moindre besoin, le jour, la nuit, aux champs, à la ville, à la chambre, au cabinet, à la rue, au corps, à l'âme, au moindre accident, tentation, tristesse, etc. Il accourt et il vient au secours : *Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum*, etc. (*Psal. CXXII, 2.*) Comme un serviteur qui a toujours l'œil sur son maître pour être tout prêt à faire sa volonté, et cela jusqu'aux derniers soupirs, etc., jamais il ne s'absente, ne se divertit, quelque rebut et mépris qu'on fasse de lui. Ah ! il regarde Dieu dans la personne qu'il conduit.

Réflexion. — Et nous, après tant de services et de grâces reçues de Dieu nous ne voulons pas obéir, le servir, ni à nos supérieurs, ni le prochain, nous quittons tout, le découragement nous prend, nous passons légèrement par dessus, etc., ce qui est d'obligation même ne se fait que par humeur, quand la chose plaît, ou qu'on nous regarde. Oh ! ce n'est pas imiter nos bons anges qui nous servent toujours également, parce que, *vident faciem Patris*, etc.

Mais voyons leur obéissance si fidèle, et si constante dans si peu de succès qu'ils y ont d'ordinaire ; c'est ce que je vous ai promis de vous faire voir dans le troisième point.

TROISIÈME POINT.

Oh ! que cette obéissance est pure et désintéressée ! Tout pour la seule gloire du Maître qu'ils servent ; il suffit que Dieu le leur ordonne, c'est tout leur honneur de faire sa volonté, et de le servir, quoi qu'il arrive, que la chose réussisse ou non, ce leur est tout un. Ce n'est pas comme un Jonas qui s'affligeait si la prédiction ne réussissait pas, et si Ninive n'était pas renversée, etc.

Ah ! ce n'est point à nous d'attendre aucun succès de ce que nous faisons ! ce nous est encore trop d'honneur d'être employés et de faire ce que l'on nous commande ; c'est l'amour-propre qui nous veut du succès dans nos emplois : *Neque qui plantat, neque qui rigat, etc., sed qui incrementum dat Deus* : « Ce n'est pas celui qui plante ni celui qui arrose qui fait venir le fruit, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement, » dit l'apôtre saint Paul. (*I Cor., III, 6.*) C'est pourquoi ce charitable Samaritain dont il est parlé dans l'Evangile, en laissant ce pauvre malade qu'il avait rencontré sur le grand chemin, se contenta de dire à l'hôte, à qui il le laissait : Ayez soin de lui, etc. *Curam illius habe*, etc. (*Luc., X, 35.*) il ne dit pas : Guérissez-le, mais soignez-le. Ainsi donc si nos anges gardiens ne nous sauvent pas, ils n'en seront pas moins récompensés du Maître, etc., ils ont fait ce qu'il a commandé, ils ont obéi, c'est ce que Dieu demande de ses serviteurs, cela suffit. Si pour sa gloire, si pour nous éprouver, pour nous faire mériter et nous humilier, il est content de ce que nous faisons, nous le devons être aussi. Après cela disons : *Servi inutiles sumus* (*Luc., XVII, 10*) que « nous sommes des serviteurs inutiles, » etc. Voilà la réflexion et l'instruction que nous devons tirer, etc.

Fruits et conclusions. — Quelle reconnaissance à ces bienheureux esprits ? *Quam mercedem reddemus ei*, dit Tobie, *aut quid dignum beneficiis ejus ?* (*Tob., XII, 2.*) Ils nous instruisent, ils nous consolent, portent nos prières, combattent pour nous, nous défendent à la mort, etc. Voyez ce qu'en dit saint Bernard : *Quantam tibi debet hoc verbum inferre reverentiam, inferre devotionem, conferre fiduciam ? Reverentiam, pro presentia ; devotionem, pro benevolentia ; fiduciam, pro custodia.* Respect donc pour leur présence, dévotion pour leur bienveillance envers nous, confiance en leur protection et sauvegarde. Et soyez persuadés que si vous secondez leurs bons dessein, et vous laissez conduire à leurs saintes inspirations, ils vous conduiront après les combats de cette vie, dans la gloire qu'ils possèdent au ciel. Ainsi soit-il.

PRONE XLII.

Pour la fête de saint Denys.

DE L'EXCELLENCE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino (*Ephes., V, 8.*)

Prélude. — Saint Paul, cet apôtre illuminé, lequel étant ravi jusqu'au troisième ciel, c'est à-dire dans l'Empyrée, et qui avait puisé dans les secrets de la Divinité, voulant exhorter les Ephésiens d'être imitateurs de Dieu et marcher en cette vie comme des enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate* (*ibid.*), évitant toutes sortes de fornications, de déshonnêteté, voire même les moindres pensées et les moindres paroles, n'a point trouvé de motif plus fort pour cela que de les por-

ter à la considération de l'état bienheureux de lumière auquel ils étaient alors : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino*.

Aujourd'hui, en la fête du grand saint Denys, l'auteur de la dissipation de nos ténèbres et la cause de la lumière que nous avons reçue dans le Christianisme, notre apôtre et le patriarche de la France, j'ai emprunté ces paroles de mon texte des Epîtres du même saint Paul pour, en l'honneur de son disciple saint Denys, considérer l'état malheureux auquel nous étions dans les ténèbres du paganisme et dans l'infidélité ; et l'état heureux auquel nous vivons dans le Christianisme par son moyen, et de vous en dire trois choses :

Partition. — La 1^{re}, les considérations de l'excellence du Christianisme au-dessus du paganisme. La 2^e, les obligations que nous avons après Dieu à ce grand saint de notre vocation. Et la 3^e, les actes de reconnaissance, de remerciement, de résolution et de bon propos que nous devons faire en cette solennité de vivre à l'avenir comme de vrais enfants de lumière.

Mais, pour cela, nous en avons besoin d'une extraordinaire ; il la faut demander au Père des lumières par l'intercession de celle que l'Eglise appelle :

Veni, Virgo virginum,
Veni, lumen luminum,

la glorieuse Mère de Dieu, la saluant du salut angélique : *Ave, Maria*.

PREMIER POINT.

Les philosophes de l'antiquité, considérant la beauté et la distinction de l'univers, cette grandeur et cet éclat des cieux, la distinction et multiplicité des étoiles d'un firmament et leurs mouvements si continuels et si réglés ; la beauté, l'ordre, la génération et succession continuelle des choses sublunaires ; la beauté et la variété si grande de tant d'animaux ; cette résurrection des plantes, herbes, grains et semences ; la suite ordinaire dans la vicissitude des saisons et tant d'autres merveilles et prodiges que saint Augustin appelle des miracles continuels : n'en pouvant trouver la cause, l'origine ou l'auteur par la faiblesse de leur esprit, se sont imaginé que tout cela était provenu et sorti d'une masse indistincte et confuse qu'ils appelaient chaos.

Cette rêverie nous exprime, ce me semble, extrêmement bien l'état des ténèbres du paganisme de notre grand saint Denys, de la France et de nous-mêmes, auparavant la lumière de la foi ; car pour lors ce n'était qu'erreur, ténèbres et confusion, tant dans les mœurs qu'en la doctrine et en la manière de vivre.

Pour le regard de la doctrine et pour les sciences et connaissances, je ne vois rien que ténèbres, obscurités et ignorance. On demande qui a fait le monde, s'il est de toute éternité, si c'est une rencontre d'atomes, etc. ; un païen ne sait que répondre.

Qu'on lui demande encore si l'âme est immortelle ou tirée de la puissance de la matière, etc., il vous alléguera mille chimères. On tient dans son école pour impossible que les accidents puissent subsister sans substance, etc. Notre saint Denys même, président du plus célèbre sénat, l'Aréopage, le plus savant de la première académie du monde, Athènes, un prodige de science qui, dès l'âge de vingt-cinq ans, étant en la ville d'Alexandrie lors de la mort de notre Sauveur, reconnu bien par l'astrologie, où il était fort versé, que cette éclipse qui arriva ne pouvait être naturelle ; par trois raisons : 1^o parce que le soleil ne pouvait jamais perdre toute sa lumière ; 2^o à cause qu'elle venait, lorsque la lune était au plein, hors de temps et contre l'ordre ordinaire des mouvements célestes ; 3^o d'autant qu'elle ne pouvait être d'une si longue durée jusqu'à trois heures : il connut bien par là qu'une Divinité souffrait, ou que la machine du monde se renversait ; mais il ne connut point cette Divinité : ce Dieu lui était inconnu, *ignoto Deo* (Act., XVII, 23) ; c'est la connaissance du monde qui connaît Dieu à demi, etc. Il faut qu'un saint Paul le donne à connaître, il faut la lumière de la foi : mais saint Denys l'a-t-il une fois connue : *Scire etiam supereminenter scientiæ charitatem Christi*, etc. (Ephes., III, 19) : quand il a entendu la prédication de son maître saint Paul : *Jesum crucifixum, Judæis scandalum, gentibus stultitiam* (I Cor., I, 23), il méprise tout le reste de son savoir, et en cette doctrine il sait tout : *Captivantes intellectum in obsequium fidei*. (II Cor., X, 65.) C'est alors qu'il compose les livres des Noms divins, des célestes Hiérarchies, au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer. Mais non pas un saint Denys seulement ou quelque autre saint ou savant personnage, ni une fille dévote et de bon esprit ; mais la plus petite femmelette qui sait le Symbole des apôtres est plus savante que tous les philosophes païens. Interrogez-la sur la création, sur la Divinité, sur l'immortalité de l'âme, etc., elle vous répondra nettement ce qui en est, et cela avec une telle conformité à tout le Christianisme, que toute l'Eglise sera de son sentiment : *Unam Ecclesiam*, etc. *O altitudo divitiarum scientiæ et sapientiæ Dei*, s'écrie saint Paul : « O abîme des richesses de la science et de la sagesse de Dieu (Rom., XI, 33), » qui peut comprendre vos merveilles ? Mais (N.) ce que Dieu cache aux savants, il le révèle aux enfants et aux simples : *Revelasti parvulis*, etc. (Matth., XI, 25) ; il prend plaisir d'enseigner et d'instruire ceux qui s'humilient ; il s'abaisse pour ceux-là, et pour ceux qui veulent s'élever et le connaître par la pointe de leur esprit, il se hausse.

2. Pour les vertus morales, il n'y avait qu'ombre et fantômes de vertu, point de pureté et de virginité : car s'il y en avait, elle n'était que pour certain temps, elle était seulement au corps et non en l'esprit. *Quid prodest integra caro, mente corrupta* ? S'il y avait quelque apparence de quelques vertus morales, elles étaient distinctes par la su-

perbe; l'autre vertu du Christianisme, l'humilité, la base et le fondement de toutes les vertus, leur étant inconnue, par laquelle on se rèle à soi-même les actions, crainte d'en avoir de la complaisance et de la vanité.

3. Pour le genre de vie, rien que cette superbe, la volupté, la gourmandise, les plaisirs infâmes des sens comme des Epicuriens, *quorum Deus venter est* (Phil., III, 19), ils se forgeaient autant de divinités que d'affections brutales et déréglées. Bref, il n'y avait pas moins de dépravation dans les mœurs que d'erreurs dans la doctrine : *Magnus de calo descendit medicus, quia magnus in terris jacebat agrotus*, est-il dit; lors de l'Incarnation, tout était en désordre et en confusion; en France, *Gallorum Apostolus venerat Lutetiam, quam tenebat subdolos hostis velut propriam; hic errorum cumulus, hic omnis sparsicia*, etc., tout était dans l'idolâtrie lorsque saint Denys y vint.

Voyons un peu maintenant l'opposition de la vie des chrétiens d'avec celle des païens et des idolâtres. Dans le Christianisme, pour la superbe on pratique l'humilité, la bassesse, le renoncement aux honneurs et aux grandeurs du monde, comme saint Denys à la souveraine présidence du sénat, à ses biens, à son extraction, etc. Au lieu des plaisirs et des délices des sens, on a vu des chrétiens courir après les croix, les ignominies, les souffrances, avec grande joie : *Ibant gaudentes a conspectu concilii*. (Act., V, 41.) On a vu des vierges s'exposer au feu et aux flammes pour la conservation de leur virginité.

Dans le Christianisme, on estime les plaisirs comme le poison : on les fuit et on les redoute de même; et c'est en cela qu'on voit la différence des mondains et des véritables chrétiens : les uns ont de la peine à courir après les plaisirs, les autres après les mortifications et les souffrances; ceux-là à se procurer les contentements, et ceux-ci à se défendre des voluptés, et remercient Dieu avec David de ce qu'il avait retranché les lieux de délices : *Tu siccasti fluvios Ethan*, etc. (Psal. LXXIII, 1.)

Et vous, mes sœurs, n'avez-vous pas quitté le commandement pour vous assujettir à l'obéissance? N'avez-vous pas laissé les richesses pour embrasser la pauvreté, les délices de la terre pour embrasser le martyre de la virginité, l'austérité et mortification pour la conserver? etc.

O vie admirable du Christianisme ! vie élevée au-dessus de toutes connaissances naturelles; vie de lumière et tout angélique, élevée au-dessus des sens et qui n'embrasse que ce qui répugne aux sens ; vie parfaite et avantageuse pour la félicité éternelle !

Mais à qui avons-nous l'obligation de la connaissance et de la vocation de cette vie, sinon à notre grand saint Denys qui nous l'a enseignée par sa doctrine, confirmée par son exemple et scellée de son sang? C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Nous devons avoir la même reconnaissance envers saint Denys qu'un enfant envers son père ; car c'est lui qui nous a engendrés en Jésus-Christ, pouvant dire de nous comme saint Paul, *Per Evangelium vos genui in Christo Jesu*. (1 Cor., IV, 15.) Nous lui avons la même obligation qu'un esclave vers son libérateur, puisqu'il nous a délivrés de la captivité du diable, d'un serviteur à son maître, etc., d'un écolier à son précepteur, puisqu'il nous a instruits, etc. C'est pour cela qu'il quitte son pays d'Athènes dont il était évêque, ayant été consacré par saint Paul, trois ans après sa conversion ; et étant venu à Rome par le conseil de saint Jean l'évangéliste, visiter le pape saint Clément, il fut député par ce saint Pontife pour venir porter la foi en France, ayant pourvu d'un évêque en sa place, et lui donna un bon nombre de compagnons et d'ouvriers apostoliques pour l'aider. Etant arrivé à la ville d'Arles en Provence, voyant un grand temple dans lequel on adorait l'idole de Mars, il se mit en prières et l'idole fut incontinent renversée par terre. Ce miracle, joint à sa divine doctrine, convertit grand nombre de peuple ; il changea ce temple en église qu'il dédia à saint Pierre et saint Paul, et y laissa saint Rieul un de ses compagnons pour évêque ; il en députa un autre nommé Eugène en Espagne, et ayant appris que Paris était la capitale de toutes les autres villes et la plus plongée en idolâtrie, il vint accompagné de deux de ses compagnons nommés Rustic prêtre, et Eleuthère diacre. A peine y fut-il arrivé et eût-il commencé d'y prêcher l'Evangile qu'on vit un changement merveilleux, les temples des idoles changés en des églises où on louait Dieu, une infinité de monde converti, non-seulement dans Paris, mais encore dans tous les lieux où il avait envoyé ses compagnons avec sa bénédiction. Ce changement si subit de vie et des mœurs des Parisiens donna émotion aux ministres des idoles, et voyant leurs temples délaissés et leur crédit mis dans le rabais, ils projetèrent entre eux de faire mourir saint Denys, comme la cause de leur désastre. Ils furent plusieurs fois pour l'assassiner ; mais quand ils venaient à l'approcher, sa face vénérable et resplendissante les étonnait de telle sorte que les uns s'enfuyaient de terreur et les autres se convertissaient. Enfin le préfet qui gouvernait alors Paris pour les Romains, nommé Sisine, ayant été averti du grand progrès que faisait saint Denys pour l'avancement du Christianisme et la destruction des faux dieux, le fit appréhender avec ses compagnons Rustic et Eleuthère, et l'ayant fait comparaître devant son tribunal, lui reprocha les mépris qu'il faisait des dieux protecteurs de l'empire, l'exhortant de confesser sa faute publiquement, et réparer le dommage qu'il avait fait. Mais saint Denys lui répondit avec une sainte hardiesse, que c'était une grande

erreur à lui-même et aux peuples idolâtres, d'adorer et de tenir pour dieux des hommes qui avaient été si vicieux; que c'était encore un plus grand aveuglement d'adorer de la pierre ou du bois comme ils faisaient, et qu'il n'y avait point de vrai Dieu que celui qu'il prêchait. Le juge, irrité d'une réponse si hardie, le mit entre les mains des bourreaux pour le tourmenter, et comme il avait fait lui seul autant de merveilles que plusieurs saints ensemble, il voulut aussi lui faire souffrir autant de tourments en lui seul qu'ils avaient souffert tous en particulier. Pour cela il le fit : 1° flageller et fonetter comme son maître saint Paul; 2° mettre dans un four, comme les enfants de la fournaise; 3° exposer aux lions comme Daniel, lesquels il rendit doux comme des agneaux par le signe de la croix; 4° il le fit mettre sur un gril ardent comme saint Laurent; 5° pendre en croix comme saint André, d'où il instruisait les peuples comme cet apôtre. Enfin ce tyran, voyant que ni les prisons et les cachots, ni les croix, ni le feu, les fouets, les bêtes cruelles, rien n'était capable d'ébranler la confiance de notre grand saint, qu'au contraire cette fermeté et cette joie qui paraissaient lui pendant ses souffrances, en faisaient convertir plusieurs, il le condamna à être décapité avec ses deux compagnons Rustic et Eleuthère. On le mena hors la ville sur une haute montagne qu'on nomme maintenant Montmartre, comme qui dirait Mont de Martyre; où les saints étant arrivés, ils se mirent à genoux, et après que saint Denys eut fait oraison à Notre-Seigneur, priant la sainte Trinité de recevoir leurs âmes en paix, ils baissèrent le cou, qui leur fut coupé par des bourreaux, avec des haches émoussées, pour leur faire plus de douleur, suivant le commandement du préfet; scellant par là de son sang la doctrine qu'il avait enseignée. Mais le miracle arrivé après leur mort, étonna merveilleusement ceux qui y avaient assisté : car le corps de notre grand saint Denys se levant debout prit sa tête entre ses mains et la porta près d'une lieue comme la couronne de ses victoires. Les anges du ciel accompagnaient le saint, chantant à plusieurs chœurs les louanges de Dieu; dont le peuple étant surpris de ce miracle, plusieurs se convertirent et les satellites mêmes qui l'avaient persécuté. Cela dura jusqu'à ce que notre saint ayant rencontré une bonne femme nommée Catule qui sortait de sa maison, il lui consigna sa tête. Elle la reçut avec joie, et afin de donner lieu aux chrétiens d'enlever les corps des saints Rustic et Eleuthère, qui étaient demeurés sur la place, elle traita les bourreaux magnifiquement en sa maison pour les amuser, et leur fit force présents pour leur ôter la pensée de les chercher, comme ils en avaient dessein, pour les jeter en la rivière. Elle les fit ensuite enlever en une maison de campagne, et à quelque temps de là on bâtit une église en leur honneur où l'on mit leurs reliques, et c'est ce qu'on appelle maintenant Saint-Denys en

France, et qui a été si honorée que nos rois y ont choisi leurs sépultures.

Voilà (N.) le récit en abrégé de ce qu'a fait ce grand apôtre de notre France, saint Denys; pour nous, voyons maintenant ce que nous devons faire de notre part pour l'honorer et profiter de ses exemples et de sa doctrine; c'est ce que je vais faire en mon

TROISIÈME POINT.

Après avoir vu l'excellence du Christianisme au-dessus du paganisme et les obligations que nous en avons à saint Denys, que reste-t-il sinon d'entrer dans les reconnaissances, actions de grâces, résolutions et bons propos de vivre, ainsi que dit saint Paul, *ut filii lucis ambulate*, comme des enfants de lumière, non plus dans les ténèbres dont ce saint nous a retirés, et par là nous lui rendons toutes les louanges et les honneurs qui lui sont dus, pour deux raisons. La première, c'est qu'on doit louer les grands saints en leurs générations, comme il est dit en l'*Éclésiastique* : *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua.* (Eccli., XLIV, 1.) L'imitant, nous devons être sa couronne : *Gaudium meum et corona mea*, etc., disait saint Paul écrivant aux Philippiens (Philipp., IV, 2) : vous serez ma joie et ma couronne si vous vous maintenez en la doctrine que je vous ai enseignée, etc. C'est la gloire des pères d'avoir des enfants sages : *Filius sapiens latificat patrem.* (Prov., XV, 20.)

Donc (N.) rendons premièrement grâces à Dieu de notre vocation; les louanges que nous rendons à Dieu, nous les rendons au saint : car le saint est en Dieu et Dieu en son saint; ôtez la divinité du saint, cette participation de la divinité, saint Denys n'est plus saint Denys, et n'est plus que Denys, et c'est ainsi que David entend, *Laudate Dominum in sanctis ejus.* (Psal. CL, 1.)

Deuxièmement, faire grand état de notre vocation, que Dieu nous ait choisis entre tant d'autres nations pour nous envoyer saint Denys publier son Evangile, *Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam!* s'écrie saint Léon; reconnaissez donc, o chrétiens, votre dignité, sachez que vous êtes les membres de Jésus-Christ, et que vous ne devez rien faire qui soit indigne de votre chef. Cela veut dire que vous devez agir, *ut filii lucis*, comme des enfants de lumière, captivant votre entendement *in obsequium fidei*, sous les lumières de la foi.

Gens du monde, cela veut dire qu'il faut vivre sans péché mortel : *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate?* Comment voudriez-vous joindre l'iniquité avec la justice, dit saint Paul (II Cor., VI, 14-16)? Quelle société y a-t-il entre la lumière et les ténèbres : *Quæ societas luci ad tenebras? Quæ autem conventio Christi ad Belial?* Quel rapport y a-t-il de Jésus-Christ à Bélial? *Aut quæ pars fidei cum infidei?* Comment voulez-vous accorder Dieu et le diable; l'infidèle et le fidèle, le jeu et les divertissements avec la dévotion, le bal et la comédie avec le sermon? Cela ne se peut

pas faire. *Qui consensus templi Dei cum idolis? vos enim estis templum Dei*: Vous êtes le temple de Dieu, et quelle convenance y a-t-il du temple de Dieu et des idoles que vous adorez dans votre cœur, des idoles de vanité, de volupté, etc.? On ne peut servir deux maîtres, il faut ou servir Dieu ou le diable; voyez quel parti vous voulez prendre, etc. Il faut faire profession ouverte du Christianisme, ne point rougir de l'Evangile, mépriser le monde et ses intérêts, quand il s'agit du salut, etc.

Pour vous, âmes dévotes! si vous voulez bien imiter saint Denys, il faut vivre sans attache au péché véniel, fréquentant les sacrements, où Dieu se manifestera à vous et vous encouragera, comme saint Denys, auquel il apparut en la prison où il était, lorsqu'il disait la messe pour communier ceux qui devaient souffrir le martyre.

Et vous, âmes religieuses! vous devez encore vivre d'une manière plus épurée, sans aucune tache, déceuvrant toutes vos difficultés et imperfections à votre supérieur. Voici encore une autre voie de lumière : c'est de monter et de descendre comme les anges faisaient en l'échelle de Jacob : la vie est un combat perpétuel, tantôt on est dans la tentation de désespoir pour les faiblesses humaines, tantôt on se laisse emporter à la lumière de la bonté de Dieu, etc. Usez du remède de sainte Catherine de Sienne : pour éviter le désespoir, elle montait à l'échelle de la miséricorde; pour éviter la présomption, elle descendait dans son néant : c'est là cheminer par la voie de lumière en cette vie, qui vous conduira dans les éternelles joies du paradis. Ainsi soit-il.

PRONE XLIII.

Pour la fête de saint Luc, évangéliste.

VIVRE SELON LA FOI.

Designavit Dominus et alios septuaginta duos, etc., (Luc., X, 1.)

Prélude. — Notre-Seigneur choisit septante-deux disciples pour aider les apôtres en la publication de la foi de son Evangile, et le glorieux saint Luc, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, fut l'un de ceux qui y ont le plus contribué, ayant été le compagnon du grand Apôtre en ses travaux, et au fruit qu'il en a recueilli. Il a enseigné la foi par ses paroles, par ses écrits et par son exemple : 1° par paroles, prêchant en diverses provinces où il a été député; 2° par écrit, ayant mis au jour son Evangile, comme il avait appris de saint Paul, les Actes des Apôtres, comme il les avait vus de ses yeux; 3° et par exemple de sa bonne et sainte vie, puisque saint Paul le proposait aux Corinthiens comme un miroir de toute vertu : *Misimus ad vos fratrem vestrum (Lucam), cujus laus est in Evangelio, per omnes Ecclesias.* (II Cor., VIII, 18.) Et en un sermon qui se lit en plusieurs églises, il est dit que saint Luc est une étoile lumineuse qui est apparue en Orient,

afin que, suivant la trace de sa lumière, nous trouvions le chemin du ciel : *Lucas velut insignis lucifer ab Orientalibus partibus rediens, nobis lumen fidei et celestis itineris collem scandere patenter demonstrat.* Mais afin (N.) que cela soit, il faut vivre selon la foi qu'il nous a publiée en son Evangile; et ce sera le sujet dont je vous entretiendrai aujourd'hui, en vous disant trois choses :

Partition. — 1° L'importance qu'il y a de vivre selon la foi; 2° ce que c'est que de vivre selon la foi; 3° les moyens d'y pouvoir vivre.

Nous le ferons avec fruit, si nous sommes assistés des grâces et faveurs de Celui qui nous inspire et don de la foi. Demandons-le-lui par l'entremise de Celle qui est appelée bienheureuse en la sainte Ecriture, parce qu'elle a en la foi, *Beata quæ credidisti* (Luc., I, 45), en suite des paroles de l'ange lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La première raison qui nous oblige de vivre selon la foi, c'est que sans cela la foi ne sert de rien au salut : *Justus meus, disait saint Paul, ex fide vivit; quod si subtraxerit se, non placebit animæ mee* (Hebr., X, 38; Hab., III, 4.) Les hérétiques ont la foi; mais ils seront damnés, parce qu'ils n'en font pas les œuvres. Les méchants ont la foi : ils savent bien qu'il y a un Dieu, ils croient en lui en apparence; mais ils ne vivent pas selon la foi, car ils ne gardent pas ses commandements. Et cette foi, dit saint Jacques, est morte, et n'a point de mouvement : *Fides sine operibus mortua est.* (Jac., II, 20) Abraham a été justifié, parce que ses œuvres ont été conformes à sa foi; Moïse tout de même, sa foi lui faisant refuser le sceptre d'Egypte, préférant d'être affligé avec le peuple de Dieu plutôt que de commander aux Egyptiens, et cela en vue des récompenses que sa foi lui faisait espérer : *Fide Moyses grandis factus negavit se filium filie Pharaonis, eligens affligi magis cum populo, quam habere jucunditatem : aspicebat enim in remunerationem.* (Hebr., XI, 24.) Notre divin Législateur dit aussi que tous ceux qui diront, Seigneur, Seigneur, ne seront pas sauvés; mais ceux-là seulement qui feront la volonté de son Père céleste : *N non omnis qui dicit, Domine, Domine, intrabit in regnum celorum; sed qui facit voluntatem Patris mei.* (Matth., VII, 21.)

La deuxième raison qui nous doit porter à vivre selon la foi que nous professons, c'est que nous serons plus damnés d'avoir eu la foi et de n'avoir pas vécu selon la foi, que les païens et les infidèles, qui ne l'ont jamais apprise : *Servus sciens voluntatem domini sui et non faciens, vapulabit multis : « Le serviteur qui sait la volonté de son maître et ne la fait pas, mérite un châtiment bien plus grand que celui qui l'ignore. »* C'est notre évangéliste saint Luc qui le dit (XII, 47). C'est pourquoi Notre-Seigneur parlant à Pilate, dit que celui qui l'avait

livré à lui était plus coupable que lui : *Qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.* (Joan., XIX, 11.) Parce que les Juifs ne le connaissaient pas : mais Judas qui le leur avait livré le connaissait bien, il avait été instruit en son école, il avait vu ses miracles et avait été repu de son corps, etc.

Reflexion. — Ainsi, chrétiens, vous qui avez été rachetés du sang d'un Dieu, qui avez été élevés en sa loi, instruits de ses mystères, qui avez été nourris de sa chair, vous serez bien plus damnés, si vous ne savez profiter de ses grâces, que les infidèles, qui ne l'ont jamais connu. Autant de grâces, de dons et de connaissances de foi explicites que vous recevez, autant d'obligations de mieux vivre et de les faire profiter, comme il est dit des talents, ou des mailles de l'Evangile, dont on doit rendre un compte fort exact, si l'on n'y correspond par une bonne vie. *Cum enim augentur dona*, dit saint Ambroise (in *Matth.*, XV), *rationes etiam crescunt donorum.* Saint Augustin ne craignait pas tant le jugement de Dieu par le compte des péchés, comme par le défaut du bon usage que l'on doit faire des grâces.

La troisième raison, c'est que, faisant autrement, nous mettons l'Eglise et la religion en opprobre aux infidèles : *Per vos blasphematur nomen Dei inter gentes.* (Rom., II, 24.) Car les infidèles et les hérétiques, sachant que nous faisons profession de la reconnaissance que nous devons à Dieu, pour lui être plus particulièrement obligés de s'être donné lui-même à nous; voyant, dis-je, et considérant notre ingratitude et notre vie si débordée, ils s'attaquent à la religion même, révoquant en doute ses vérités, pour l'abus qu'ils en voient faire. Eh quoi! disent-ils, ces chrétiens adorent un Dieu vierge né d'une Vierge, et ce sont des impudiques! leur Dieu ne prêche que jeûnes et mortifications, et ce sont des gourmands et des ivrognes! on ne parle en leur religion que d'humilité, et ce sont des superbes et des orgueilleux qui veulent s'élever sur la tête des autres! ils ne prêchent que charité, et ce sont des envieux du bien d'autrui! Enfin ils blâment en vous ce que vous blâmez aux autres. Quand vous voyez un prédicateur, un ecclésiastique, ou une personne dévote, qui s'est laissé aller à quelque péché de fragilité, vous blâmez et son état et la religion même, vous ne blâmez pas tant, ce semble, la personne que vous vous en prenez à la dévotion, et blâmez généralement les prêtres, les dévots, etc. : *Et sic blasphematur nomen tuum inter gentes.*

Vous voyez donc (N.) combien il est important de ne pas seulement avoir la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, mais qu'il faut encore vivre selon la foi. Vous voyez quel scandale on donne quand on ne vit pas selon la foi; c'est-à-dire que l'on ne fait pas des actes de la religion, ou que l'on en commet d'autres qui répugnent à la profession de foi que nous avons faite au baptême, de renoncer au diable et à ses pompes. Il faut mainte-

nant voir ce que c'est de vivre selon la foi, qui sera le sujet de notre

DEUXIÈME POINT.

Il y a plusieurs règles dans les saintes Ecritures qui nous sont données pour conformer notre vie suivant la foi que Dieu nous a enseignée; mais je trouve que tous ces préceptes se peuvent réduire à trois points, lesquels notre Sauveur Jésus-Christ nous a enseignés lui-même. *Qui vult venire post me, « celui qui veut venir après moi, »* dit ce divin législateur, qui veut suivre ma doctrine, et conformer sa vie à ma loi et à mes maximes, doit faire trois choses : 1° *Abneget semetipsum, « Qu'il renonce à soi-même; »* 2° *tollat crucem suam. « Qu'il porte sa croix; »* 3° *Et sequatur me, « et me suive. »* (*Matth.*, XVI, 24.) Cela veut dire :

1° Que pour vivre selon la foi, il ne suffit pas seulement de renoncer aux pompes du monde, aux mauvaises compagnies, etc.; mais il faut encore renoncer à soi-même, à ses mauvaises habitudes, inclinations, etc., il faut renoncer à l'ivrognerie, aux envies contre le prochain, aux inimitiés, etc.

2° Il faut encore porter sa croix, endurer les persécutions, les maladies, etc. : autrement, *Qui non bajulat crucem suam, non potest meus esse discipulus*, dit notre évangéliste (*Luc.*, XIV, 17) : Celui qui ne porte pas la croix de Jésus-Christ, qui ne peut endurer le mépris, la pauvreté et les afflictions de ce monde, ne peut être son disciple. *Qui initiatur in timore, crucem Christi sustinet patienter; qui proficit in spe, portat libenter; qui consummatur in charitate, amplectitur ardentem*, dit saint Bernard : Celui qui marche en la crainte du Seigneur, qui appréhende ses jugements, porte la croix de Jésus-Christ patiemment, il endure les maux sans se plaindre; celui qui marche à la suite du Sauveur dans l'espérance de la récompense, il porte la croix volontiers avec joie, comme un soldat qui suit son capitaine à la conquête d'une place, sous espérance du butin; mais celui qui est consommé en charité, qui aime ardemment Jésus-Christ, oh! il ne se contente pas seulement de la porter patiemment avec allégresse, mais il la désire, il l'embrasse, comme un saint André! *O crux desiderata*, etc. Il ne faut pas lâcher prise pour la crainte du mépris et du Que dirait-on du monde, autrement, *quime erubuerit*, etc. (*Luc.*, IX, 26.) Celui qui aura honte de porter sa croix, il aura aussi honte de lui, lorsqu'il viendra en sa majesté, etc. Il faut encore supporter non-seulement ses infirmités; mais aussi celles du prochain avec charité, avec amour, se supportant l'un l'autre par l'union de la paix et du Saint-Esprit, selon que dit le grand Apôtre : *Supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem Spiritus in vinculo pacis.* (*Ephes.*, II, 4) Pratiquer les maximes évangéliques, pardonner aux ennemis : *Si non dimiseritis*, etc. (*Matth.*, VI, 15), autrement Dieu ne vous pardonnera point non plus. Faire du bien à ceux qui nous font du mal,

prier pour ceux qui nous persécutent, etc., c'est le moyen de bien porter sa croix, etc.

3^e Ce n'est pas encore assez de renoncer à soi-même, et porter sa croix, il faut encore suivre Jésus-Christ, c'est-à-dire marcher sur ses traces, imiter ses vertus, autant qu'il est en notre pouvoir. Voilà proprement ce que c'est que vivre selon la foi; mais il nous faut encore donner plus en particulier les moyens de le bien faire : ce sera notre

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen pour vivre selon la foi, c'est de savoir ce qu'il faut croire; car on ne peut faire profession de foi, sans en être instruit : *Quomodo credent ei quem non audierunt* (Rom., X, 4)? *Ignorans ignorabitur* (I Cor., XIV, 38); et surtout être bien instruit du mystère de la sainte Trinité, de l'Incarnation, et du saint Sacrement, de l'ignorance desquels il arrive souvent que l'on manque à bien vivre selon la foi. Pour ce'a il faut assister aux prêches, prédications, et catéchismes; s'appliquer à la lecture des bons livres, comme la Vie des saints, de ceux de notre profession; lire souvent l'évangile de notre saint, dont plusieurs mystères lui ont été enseignés par la sainte Vierge, qui les lui a dictés, et pour laquelle il avait aussi beaucoup de vénération.

Le second moyen pour vivre selon la foi, c'est de n'avoir aucun péché mortel sur la conscience; car la foi enseigne et nous porte à faire des actions dignes du paradis; or, nous ne saurions les faire sans la grâce; d'où vient qu'une personne qui est en péché mortel, quoiqu'elle ait la foi, elle est morte en elle : *Fides sine operibus mortua est*. Tellement que tout ce que vous faites en cet état, ne sert de rien pour le paradis. Mais bien davantage, tous vos mérites précédents ne sont plus écoutés : *Si autem avertit se justus a justitia, et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus non recordabuntur*. (Ezech., XVIII, 24.)

Le troisième moyen pour vivre selon la foi, est d'en faire souvent des actes : or on en peut faire en deux façons : 1. en général, disant : *Je crois fermement tout ce que l'Eglise croit*, etc. Le temps et les occasions de le faire, sont quand on en est interrogé, ou que nous sommes tentés du contraire, disant : *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam*. (Marc., IX, 23.) 2. On en peut faire en particulier sur chaque mystère, par exemple, sur la communion : « Je crois que Notre-Seigneur est en la sainte hostie, » etc., comme un saint Pierre : *Tu es Christus Filius Dei vivi* (Matth., XVI, 36); un saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus*. (Joan., XX, 28.) Le temps de faire ces actes, est quand on nous instruit de quelque mystère, ou lorsque quelque tentation nous vient; ou es fêtes du mystère. Tous les matins on en doit faire quelque pratique. Pour cela il faut demander la grâce à Dieu de pouvoir faire tous ces actes; parce qu'étant surnaturels, il est besoin d'en demander la grâce de les pouvoir faire en la prière, puisque saint Paul dit,

que *Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto* (I Cor., XII, 3); en faire résolution, etc. Or, il ne suffit pas encore de croire que cela est vrai, mais il le faut pratiquer. Vous pouvez reconnaître si jusqu'ici vous avez vécu selon la foi. Avez-vous pratiqué la mortification de vos passions? Avez-vous pris en bonne part les croix, les persécutions qui vous sont arrivées, etc.? Avez-vous aimé votre prochain comme vous-même, etc.? Si vous ne l'avez pas fait jusqu'à présent, vous avez été en voie de damnation, et plus que les infidèles. Vous avez mis l'Eglise en opprobre aux yeux des hérétiques et des païens. Ah! Dieu! quel crime est celui-là! Ce qu'il faut faire pour réparer ce manquement, est de demander pardon à Dieu, avec le regret du cœur, comme un saint Pierre, *flexit amare* (Luc., XXII, 62); car vous l'avez renié en effet par vos œuvres, quoique vous l'avez confessé de bouche. Il faut faire désormais résolution du contraire, et de vivre dans le mépris du monde, d'en détacher votre cœur et vos affections, et d'embrasser les moyens pour y parvenir, faisant les résolutions que je vous ai dites.

1. De ne vous pas seulement faire instruire de la foi, mais encore des moyens de vivre selon la foi, et de mettre en pratique ce que l'on enseigne aux prédications, catéchismes, instructions, lectures.

2. De fuir le péché mortel, et de vous en relever au plus tôt, si vous y étiez tombé. Eviter les occasions, mortifier ses passions, etc.

3. De faire les actes de foi en général et en particulier selon les occasions que nous vous avons marquées.

4. De pratiquer les maximes évangéliques du pardon des ennemis, du support des infirmités, etc. En cette façon et par ces moyens, vous confirmerez la profession de votre foi; vous serez par votre exemple à édification au prochain, comme saint Luc : *Bonus odor Christi sumus in omni loco*. (II Cor., II, 15.) Oui, par une bonne vie, vous servirez à la conversion des infidèles, des hérétiques, et des pécheurs; et comme vous l'avez imité en cette vie, vous le suivrez en la gloire. Ainsi soit-il.

PRONE XLIV.

Pour la fête de saint Simon et saint Jude.

DES PERSÉCUTIONS ET SOUFFRANCES QUE DOIVENT ENDURER LES CHRÉTIENS.

Si me persecuti sunt, et vos persequentur. (Jom., XV, 28.)

Prélude. — Cet avertissement est donné par Notre-Seigneur à tous les apôtres, et l'Eglise l'attribue plus particulièrement à ces deux grands saints dont nous faisons la fête, desquels on trouve peu de chose dans le texte sacré et les historiens; mais une seule chose est très-constante, qu'ils ont beaucoup souffert pour avoir porté le nom de Dieu, et publié son saint Evangile en divers lieux. Aussi l'Eglise, animée du Saint-Esprit, qui est la vérité par essence, nous

lit l'Evangile de la persécution que doivent souffrir les serviteurs de Dieu. C'est ce qui me donne sujet de vous en parler aujourd'hui et de vous rapporter ce qui se dit de plus notable de ces deux apôtres, en la fête desquels on prêche fort peu, à cause que la solennité de tous les saints suit immédiatement cette fête. Pour cela je divise mon discours en deux parties.

Partition. — Dans la première nous parlerons des persécutions et des souffrances qu'ont endurées ces deux apôtres; dans la seconde de celles à quoi se doivent résoudre les chrétiens qui voudront être disciples de Notre-Seigneur et imitateurs de ces apôtres, et pour le faire comme il faut, demandons l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la Vierge Marie, disant *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Comme assez souvent l'honneur de la naissance et de l'extraction porte à la vertu, et que les noms en la Genèse sont donnés conformes à la nature des choses; mais particulièrement dans les saintes Lettres, à l'égard des saints dont les noms sont mystérieux, on peut commencer à considérer la grandeur, l'excellence, et les bonnes qualités de ces deux apôtres par l'honneur de leur extraction, et de ce que leurs seuls noms marquent leurs vertus.

Ils avaient l'honneur d'être parents de Notre-Seigneur; car ils étaient enfants de Marie Cléopé, cousine-germaine de la Mère de Dieu. Le premier de ces apôtres s'appelait Simon, qui veut dire *obéissant*, de même nom que saint Pierre. Il fut surnommé Chanaëen, parce qu'il était natif de Cana en Galilée, où Notre-Seigneur fit son premier miracle. Nicéphore, Baronius, et plusieurs autres auteurs estiment que ce fut ès noces de saint Simon qu'il quitta sa femme pour suivre Notre-Seigneur. On l'appelait aussi *Zelotes*, du mot grec qui signifie *Cana, zéléteur des âmes*. Et son grand zèle n'empêchait point, disent Ablias et Nicéphore, qu'il ne fût extrêmement élément, bénin, miséricordieux, ainsi que nous dirons par deux exemples de sa douceur; et aussi lors de la composition du Symbole des apôtres, saint Simon en composa l'article de la rémission des péchés, et saint Jude composa l'article suivant *Carnis resurrectionem*, dont il confirma la doctrine par son excellente Epître canonique, où il décrit la venue de Notre-Seigneur au Jugement dernier.

Quelques-uns tiennent que saint Jude était fils de Cléophas, frère de saint Joseph, mari de la sainte Vierge. Quoi qu'il en soit, il serait toujours des alliés de Notre-Seigneur selon la chair, et de la même tige royale. Pour le distinguer du traître Judas apôtre, on le surnomma Taddée, ou Lebée, qui signifie *petit lion*, ou *garde de son cœur*, à la différence de l'infâme Judas qui y admit le diable: *Intravit Satanas in cor ejus.* (Luc., XXII, 3) Et saint Jérôme, sur saint Matthieu, estime que ce fut saint Jude que

Notre-Seigneur envoya au roi d'Edesse Abagar porter la réponse de la lettre que ce roi lui avait envoyée pour avoir la guérison, et pour lui offrir sa ville comme une retraite assurée contre l'envie des Juifs. Ce roi ayant aussi eu la dévotion de faire peindre Notre-Seigneur, le peintre étant ébloui des splendeurs de son visage sacré, Jésus eut cette bonté de prendre un mouchoir, et l'appliquant sur la beauté de sa divine face, il exprima parfaitement son effigie, et donna au peintre ce beau crayon, pour contenter la sainte curiosité du roi son maître. Saint Germain, patriarche de Constantinople, parle de ce portrait de Notre-Seigneur, au sermon sur saint Luc. La vérité de cette histoire est encore confirmée par le pape Adrien écrivant à l'empereur Charlemagne, et dit qu'elle avait été admise du pape Etienne au concile tenu à Rome. Saint Jean Damascène en son livre *De la foi orthodoxe* (lib. IV, cap. 17) la récite tout au long.

Saint Bernard avait une telle dévotion à saint Jude qu'ayant eu moyen d'avoir de ses reliques, il voulut qu'elles fussent enterrées avec son corps mort, pour participer ensemble à la résurrection de la chair qu'il avait enseignée en l'article du Symbole: *Carnis resurrectionem.*

L'un et l'autre de ces deux grands saints nous sont admirablement bien représentés par ces braves guerriers et courageux combattants qui sont décrits dans les livres des *Paralipomenon*, qui obtinrent la victoire contre les Agariens, *quia*, dit le texte sacré, *Deum invocaverunt, cum præliarentur, et exaudivit eos, eo quod credidissent in eum* (I Par., V, 20); parce qu'ils invoquèrent Dieu pendant la bataille, et il les exauça, parce qu'ils crurent en lui. Car quand je les considère aller porter l'Evangile, l'un en Egypte, l'autre en Mésopotamie, et tous deux en Perse, et qu'en tous ces lieux ils remportèrent tant de fameuses victoires sur les ennemis de notre sainte religion, je dis que c'est *quia invocaverunt Deum cum præliarentur, et exaudivit eos, eo quod credidissent in eum*; parce qu'ils invoquaient Dieu en tous leurs combats et en leurs entreprises, et qu'ils croyaient véritablement en lui.

En effet (N.) dès qu'ils furent entrés dans la Perse, ils n'eurent pas sitôt invoqué le nom du Seigneur, que tous les oracles des faux dieux cessèrent, et avouèrent qu'ils ne pouvaient plus parler, tant qu'ils y seraient: c'est pourquoi Baradaich, capitaine du roi de Babylone, les fit chercher pour savoir l'événement de la guerre à entreprendre contre les Indiens; ces apôtres dirent que dès le lendemain on aurait de la part des ennemis des ambassadeurs qui viendraient demander la paix, contre le sentiment des ministres des idoles qui avaient dit que cette guerre serait longue. Cela étant trouvé véritable, le roi et tous ceux de sa maison se convertirent et reçurent le baptême, et voulaient même faire mourir tous les prêtres des faux dieux: ces saints apôtres s'y opposèrent, et

dirent qu'ils n'étaient pas venus pour ôter la vie à personne, mais bien pour la donner à plusieurs. L'acte généreux et charitable qu'ils firent encore en ce même lieu, n'est pas moins admirable: Une fille de qualité s'étant trouvée grosse, fut sollicitée de dire que c'était du fait d'un diacre de l'Eglise de Dieu nommé Eufrosine. Ces saints, connaissant son innocence et s'en voulant justifier pour ôter le scandale que cela eût apporté aux chrétiens, firent parler l'enfant dont cette misérable venait d'accoucher en présence de tous les assistants, qui dit qu'Eufrosine n'était pas son père, qu'au contraire il était un très-saint personnage et grandement chaste; et étant conviés d'interroger l'enfant pour savoir qui était celui qui avait commis ce crime, ils firent cette belle réponse, que c'était à eux à délivrer les innocents, et non pas à déferer les coupables. Ils opérèrent encore quantité d'autres miracles, mais ce ne fut pas sans endurer de grandes peines, traverses et persécutions.

Deux magiciens entre autres, nommés Zéroas et Arfaxad, firent venir des serpents pour les mordre; mais les saints leur ayant commandé d'aller piquer les mêmes magiciens, sans néanmoins les faire mourir, ils en demeurèrent extraordinairement indignés, de sorte que les saints apôtres ayant planté la foi en Babylone, ils furent prêcher par les provinces du royaume; et comme ils étaient en une ville capitale nommée Sunam, ces mêmes magiciens émurent les prêtres des idoles, lesquels ayant traîné saint Simon au temple du Soleil, et saint Jude en celui de la Lune, où au lieu de les adorer par leurs prières, ayant chassé tous les démons, ces prêtres indignés de rage et de furie se jetèrent sur ces saints, et les taillèrent en pièces. Voilà la fin de ces deux grands apôtres; et c'est aussi celle que doivent attendre ceux qui veulent s'enrôler au service de Dieu, qui le veulent servir purement; il faut qu'ils se résolvent à faire divorce avec le monde, à endurer les peines, les travaux, les persécutions, les injures, les médisances, les calomnies; voilà le chemin par où les saints sont entrés dans la gloire; et c'est par là que nous y devons entrer : nous l'allons voir en notre

DEUXIÈME POINT.

L'Eglise nous propose en l'Evangile de cette fête l'avertissement que Notre-Seigneur donne à ses apôtres de la persécution et des souffrances qu'ils devaient endurer pour l'amour de lui : Mes apôtres, leur dit-il, je vous ordonne de vous aimer l'un l'autre : *« Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. »* Et si le monde vous porte haine, sachez qu'ils n'ont hui le premier : *« Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. »* (Joan., XV, 17, 18.) Si vous suiviez les maximes de ce monde, le monde aimerait ce qui est de lui, mais parce que vous ne suivez pas ce qu'il pratique, parce que vous n'êtes pas du monde, mais de mes élus, c'est pour cela qu'il vous porte haine : *Si de mundo*

fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. Mementote sermonis mei quem ego dixi vobis. « Souvenez-vous bien des paroles que je vous ai dites. » Non est servus major domino : « Le serviteur ne sera point mieux traité que son maître. » Si me persecuti sunt, et vos persequentur; si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabant : « S'ils m'ont persécuté, ils vous feront le semblable, et s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. » Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me. Si non venissem et locutus fuisssem eis, peccatum non haberent; nunc autem excusationem non habent de peccato suo. Qui me odit, et Patrem meum odit, etc. : « Ils vous feront tous ces maux pour l'amour de moi, et à cause de mon nom, parce qu'ils ne me connaissent pas, ni celui qui m'a envoyé, etc. » (Ibid., 19, 23.)

Ce qui est dit ici des apôtres, s'entend aussi de tous les serviteurs de Dieu, que le monde prendra plaisir de traverser et persécuter. C'est à quoi il faut que tous ceux qui veulent vivre chrétiennement, pieusement, et exemplairement, se doivent résoudre. *Omnes qui pie volunt vivere, persecutionem patientur in Christo Jesu.* (II Tim., III, 12.) Non-seulement il faut qu'ils se résolvent d'endurer les tentations du diable et de la chair; mais même encore les calomnies et les persécutions du monde. C'est une chose admirable que l'on entre au service de Dieu, dans la religion, etc., avec des tendresses, des douceurs et des sentiments admirables, mais après croix et persécutions quand on est plus avancé. Êtes-vous dans l'Eglise, êtes-vous dans les charges, êtes-vous dans les communautés, voulez-vous observer votre règle et faire votre devoir? tout le monde se bandera contre vous, on vous sifflera, on vous imposera silence, on vous persécutera. Pour être honnête homme selon le monde, il faut abandonner les intérêts de Dieu et de son Eglise, il faut consentir à la justice que les plus forts veulent faire passer. Mais résistez courageusement, persistez nonobstant tout cela dans le bien; je vous déclare que si vous souffrez volontiers les injures, les calomnies et les persécutions, vous êtes déjà canonisés de la bouche de Dieu même, comme les saints apôtres : *Beati qui persecutionem patientur propter justitiam, quia ipsorum est regnum cælorum.* (Matth., V, 10.) Vous pensez être malheureux quand vous avez le monde à dos qui vous persécute et vous calomnie; mais c'est un bonheur, ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Fils de Dieu : *Beati estis cum maledixerint vobis homines, et dixerint omne malum adversum vos.* (Ibid., 11.) Vous vous en devez réjouir : *Gaudete et exsultate quoniam merces vestra copiosa est in cælis.* (Ibid.) Parce que vous en recevrez la récompense dans le ciel, soit que ces persécutions vous arrivent par la volonté de Dieu, ou comme peine due à nos péchés, comme disaient les sept frères Machabées devant le tyran : *Pro*

peccatis nostris merito hoc patimur, etc. (II Mach., VII, 32), ou pour vous exercer et pour mériter, soit comme sacrifice, prenez le tout patiemment de quelque état et profession que vous soyez.

Etes-vous marchands ou artisans, résolvez-vous plutôt à vous appauvrir ou à être persécutés que de tromper personne, et condescendre aux fraudes, aux tromperies, et à la cabale de certains de cette profession.

Etes-vous serveurs et servantes, soyez fidèles à vos maîtres, ne condescendez jamais aux friponneries, pour ne pas dire pis, qui se commettent contre le bien des maîtres et maîtresses à qui vous devez fidélité, et ne vous souciez pas que l'on vous appelle flatteurs, et que l'on vous injurie, pourvu que vous fassiez votre devoir.

Etes-vous dans les compagnies, ne souffrez point de médisance ou qu'on parle mal de la sainte dévotion et des personnes sacrées ou religieuses. Mais on m'appellera bigot, hypocrite, un homme de mauvaise humeur : moquez-vous de tout cela, estimez toutes ces petits reproches pour des grandes couronnes que vous devez avoir dedans le ciel.

Enfin (N.) ne nous flattons point tous tant que nous sommes, de quelque condition que nous soyons, nous n'irons point en paradis sans persécution ; depuis le commencement du monde, l'Eglise en général a été persécutée par les hérétiques, par les païens, par les infidèles, et en particulier en ses enfants les plus gens de bien et les plus grands serveurs de Dieu. Y a-t-il saint dans le paradis qui n'ait quelquefois été injurié, persécuté ou calomnié ?

Notre-Seigneur qui nous en a donné l'exemple, l'Evangile a voulu, comme le capitaine, l'être plus qu'aucun autre. En sa naissance par un Hérode, il était *in signum cui contradiceretur*, suivant la prophétie de Siméon. (Luc., II, 34.) Il a été persécuté par ceux de Nazareth, de sa ville, *ut precipitent eum*. (Luc., IV, 29.) Par les Juifs, qui le voulaient lapider, par Judas, par les princes des prêtres, les passants, les larrons en la Passion ; et maintenant en ses serveurs dans son Eglise. Aussi la première parole que Notre-Seigneur dit après la résurrection à ses apôtres en leur donnant la paix, et en leur personne à tous les fidèles, furent celles-là : *Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé* (Joan., XX, 21) ; c'est-à-dire pour être affligés et persécutés, et comme je l'ai été moi-même, pour être offerts en sacrifice de douleur.

Ce serait un mauvais signe à un serviteur de Dieu que de n'être point affligé et persécuté, et d'être applaudi de tout le monde. Pourquoi ? c'est que *non est servus major domino suo*, comme Notre-Seigneur le dit ; au contraire vous devez d'autant plus craindre que vous êtes honorés, estimés et à votre aise, parce que Notre-Seigneur prononce anathème contre tous ces gens-là, *Vae vobis divitibus ! Malheur à vous qui êtes riches et dans l'abondance de toutes choses, etc. Vae cum benedixerint vobis homines, secundum hæc enim*

faciebant pseudo-prophetis : « Tremblez quand vous êtes aimés des hommes et que toutes choses vous viennent à souhait, » etc. (Luc., VI, 24, 26.) Je me souviens d'avoir lu autrefois, qu'un saint évêque allant par la campagne, et entrant dans une hôtellerie, il dit : La paix soit cians. — Monseigneur, dit l'hôte, elle y est grâce à Dieu, et je ne sache de ma vie avoir reçu aucune affliction ; j'ai une femme sage, des enfants fort obéissants, des biens à suffisance : Dieu a écarté tous les maux de ma maison, je ne sais ce que c'est que de maladie et de tristesse. — Tant pis, dit le saint évêque ; puis se retournant vers son diacre, il lui dit : Mon ami, sortons vite d'ici, cette maison ne peut subsister longtemps en cet état, Dieu n'est pas là où il y a tant d'aise et de prospérité. En effet à peine fut-il sorti de cette maison, qu'elle s'écroula et écrasa tous ceux qui y étaient.

C'est donc une pensée chrétienne que de croire que nous sommes nés dans l'Eglise pour être affligés de Dieu : 1° Afin de ne nous pas oublier comme les Israélites, qui idolâtrèrent aussitôt qu'ils furent à leur aise. Un Salomon, tout sage qu'il était, se perdit dans l'abondance et dans ses aises. Combien d'autres se perdent dans les honneurs, les richesses, et les grandeurs, qui se sauveraient dans la pauvreté, le mépris et les bassesses. 2° Il faut avoir encore cette pensée, pour ne nous pas enorgueillir. 3° Pour nous retourner à Dieu, comme le roi David : *Ad Dominum cum tribularer, clamavi*, etc. (Psal. CXIX, 1.) 4° Pour accroître notre couronne.

Mais pour obtenir la grâce d'en faire bon usage, ayons recours à l'intercession de ces grands saints, dont nous honorons la fête pour les imiter, et à la sainte Mère de Dieu, à laquelle saint Simon était fort dévot, et avait recours au temps de la persécution, dit un ancien auteur (Geor. Venet., I *De harm. mundi*), et que c'est lui qui a composé ces paroles dont se sert l'Eglise : *Da mihi virtutem contra hostes tuos*. Si nous savons nous en bien servir, nous triompherons des persécutions, et nous en recevrons là-haut la couronne de gloire dans le ciel. Ainsi soit-il.

PRONE XLV.

Pour la fête de tous les Saints.

DE LA GLOIRE DES BIENHEUREUX.

Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis. (Matth., V, 12.)

Prélude. — L'Eglise a trois états bien différents : celui de triomphe dans une félicité parfaite ; celui de souffrance dans des douleurs extrêmes, et celui du combat dans un péril continuel. L'état des triomphants est très-heureux, celui des souffrants est très-pitoyable, et celui des combattants est très-généreux. Nous vous avons fait voir plusieurs fois, pendant le courant de cette année, celui des combats et des victoires remportées par les généreux athlètes de Jésus-Christ en la personne des apôtres et des martyrs, par la résistance qu'ils ont faite

aux tyrans, et par le mépris de tout ce qu'il y a de plus terrible sur la terre, le feu, les flammes, les bêtes féroces, les roues, les gibets, les chevalets, les rasoirs tranchants; en un mot de tout ce que la rage des hommes et la malice des démons ont pu inventer de cruel. Ils allaient nonobstant cela à la mort comme au triomphe : *Ibant gaudentes a conspectu concilii*, etc. (Act., V, 41), en vue des récompenses dont ils jouissent maintenant dans le ciel.

Nous avons vu en la personne des confesseurs les combats et les victoires emportées sur le monde, la chair et le diable, qui sont trois ennemis non moins à craindre que les tyrans et les persécutions; et nous avons encore vu en la personne des vierges, les glorieuses palmes remportées sur les plaisirs sensuels, dont le combat est d'autant plus à craindre, et les victoires plus difficiles à remporter que les ennemis sont plus puissants, traîtres et dangereux, étant logés chez nous, et qu'il faut lutter contre nous-mêmes, et contre tous les plaisirs et satisfactions des sens : aussi n'y a-t-il que ceux qui remportent ces victoires, qui ont le droit d'accompagner l'Agneau immaculé dans sa gloire, quelque part qu'il aille : *Ibi sequuntur Agnum quocunque ierit*. (Apoc., XIV, 4.)

Demain nous verrons le second état de l'Eglise souffrante, en la personne des pauvres âmes du purgatoire.

Aujourd'hui, jour dédié par l'Eglise aux triomphes des Saints, nous ne parlerons que de leur gloire présente, qui sera aussi un jour la nôtre, si nous avons le courage de les imiter. Ce glorieux sujet ne demande que des signes d'allégresse : *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in celis*. Pour en parler comme il faut, adressons-nous à la Vierge, dont la joie fut extrême quand l'ange lui dit : *Ave, Maria*.

Prélude. — Comme il y a deux sortes de royaumes des cieux, il y a deux sortes de béatitudes : il y a le royaume des cieux qui ne souffre aucune impureté : *Nihil coinquinatum in eam incurrit* (Sup., VII, 25) Il y a un royaume des cieux qui reçoit dans son sein le vice et la vertu, et Jésus-Christ le compare tantôt à un champ dans lequel le bon grain et la zizanie se trouvent semés : *Simile est regnum celorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo* (Matth., XIII, 14), tantôt aux dix vierges dont la moitié est sage, l'autre moitié est folle : *Simile est regnum celorum decem virginibus*, etc. (Matth., XXV, 1.) Dans ce royaume des cieux qui n'a rien que de très-pur, la béatitude y est parfaite et éternelle; dans ce royaume des cieux rempli du bien et du mal, la béatitude y est imparfaite et temporelle. Ce deux sortes de béatitudes doivent occuper nos esprits : La béatitude parfaite dans les saints impeccables, la béatitude imparfaite dans les justes sujets au péché : la béatitude parfaite dans la gloire divine, qui fait de tous les saints, autant de dieux : *Di estis et filii Excelsi* (Psal. LXXXI, 7); la béatitude imparfaite dans la sainteté

qui fait des chrétiens autant d'enfants de Dieu. Ces deux sortes de béatitudes feront les deux points de ce discours.

Partition. — Dans le premier nous serons charmés par le récit de cette béatitude accomplie et éternelle. Dans le deuxième nous serons excités à la sainteté, qui est la béatitude imparfaite qui nous fera mériter la première; et dans l'une et dans l'autre nous serons divinisés.

PREMIER POINT.

Pour être charmés du récit de la gloire divine des bienheureux, il nous faut considérer deux choses : la première, ce que c'est que la béatitude et la gloire des bienheureux; la deuxième, comment les bienheureux jouissent de cette béatitude.

Pour la première saint Thomas (1, q. 3) nous apprend que la béatitude vulgairement appelée le paradis ou la gloire éternelle, est un état très-parfait et accompli de tous les biens.

Saint Augustin dit (*De Trinit.*, lib. I) que la béatitude est un être bienheureux, où l'âme raisonnable possède tout ce qu'elle désire, et ne veut rien qui ne soit bon.

La béatitude est la couronne de justice ornée de douze perles précieuses : 1. de santé sans crainte de maladie; 2. d'abondance sans pouvoir être nécessaire; 3. de contentement sans fâcherie; 4. de science sans ignorance; 5. de joie sans mélange de tristesse; 6. de paix et repos sans trouble et sans guerre; 7. d'assurance sans crainte; 8. de lumière sans ténèbres; 9. de richesses sans danger de pauvreté; 10. de gloire sans envie; 11. d'éternité sans fin; 12. de vie sans aucune mort.

La béatitude est un monde de merveilles, un océan de plaisirs, un magasin de richesses, un abîme de délices.

Enfin la béatitude est un état si parfait qu'on ne le peut comprendre ni par la foi, ni par l'espérance, ni par la charité, ni même par tous les désirs et souhaits, dit saint Augustin : *Quod Deus preparavit diligentibus se, fide non capitur, spe non attingitur, charitate non apprehenditur, desideria et vota transgreditur, acquiri potest, aestimari non potest*.

Pour encore passer plus avant disons : qu'être bienheureux, c'est posséder Dieu pleinement, être semblable à Dieu, voir clairement tout ce qui est en Dieu, aimer Dieu parfaitement, lui être uni intimement, en être plein et rassasié; enfin ce qui fait la béatitude parfaite des saints, c'est Dieu seul.

Descendons à la seconde circonstance qui est de considérer comment les saints sont bienheureux; c'est-à-dire, comment ils possèdent Dieu et en sont remplis et rassasiés.

Cette possession se fait par union, cette union se fait dans les deux facultés de l'âme, l'esprit et la volonté; l'esprit par la connaissance, la volonté par l'amour. Voyons comment ces deux unions de connaissance et d'amour se font avec la Divinité.

Pour connaître il faut qu'il y ait du rapport entre l'esprit et la chose connue, afin que l'esprit s'y puisse unir; et comme notre esprit est dégagé de toutes matières, et que tous les objets qui se présentent ici-bas à nos yeux, sont inséparables de la matière, l'esprit par le secours de l'imagination se forme une ressemblance spirituelle de la chose que les yeux ont vue, et cette ressemblance spirituelle s'unit à l'esprit; et ainsi la connaissance n'est qu'une union de l'esprit avec la chose connue, non pas avec elle, mais avec sa ressemblance. Par exemple, je vois une maison, il entre en mon esprit une maison spirituelle; c'est-à-dire la ressemblance; j'ai cette maison dans l'esprit, et quoique j'en sois éloigné, j'en décris tous les appartements et je la fais connaître telle qu'elle est. Si Dieu ne s'unissait aux saints que par ressemblance, ils ne seraient pas satisfaits : car cette ressemblance n'étant qu'une chose créée, laisserait des desirs à l'esprit de l'homme qui cherche sa première cause, et qui veut posséder ce souverain bonheur. C'est pourquoi saint Thomas dit que la Divinité s'unit immédiatement aux bienheureux non pas par ressemblance, mais telle qu'elle est, et c'est ce qu'on appelle voir Dieu face à face.

L'esprit de l'homme, étant dégagé de toute matière, a quelque rapport à la Divinité par sa spiritualité, et par ce rapport se fait l'union des bienheureux avec Dieu très-intimement. *Scimus quoniam, cum apparuerit, similes ei erimus; quoniam videbimus eum sicuti est*, dit saint Jean. (I Joan., III, 2.) Cette vision rend les bienheureux semblables à Dieu, parce qu'ils seront pénétrés de la Divinité. Et c'est là la vie éternelle, dit le même : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te Deum verum*, etc. (Joan., XVII, 3.)

La deuxième chose nécessaire pour la connaissance, sont trois sortes de secours, sans quoi nous ne pouvons rien voir. Le 1^{er} est général, le 2^e et 3^e sont particuliers. 1. Nous ne pouvons rien voir, quoique nous ayons de bons yeux, sans lumière, parce que cette lumière est un secours général pour tout ce qui est visible. 2. Il faut que l'objet nous paraisse, qu'il ne soit pas caché, et que de cet objet il s'en forme une ressemblance qui est reçue par nos yeux. 3. Il faut que la chose qui représente l'objet, soit présente, comme un miroir qui nous représente tout ce qui est dans une chambre. Ainsi pour voir Dieu, la spiritualité ne suffit pas à notre esprit; Dieu étant infini, et notre esprit borné; il faut à notre esprit un secours surnaturel qui l'élève, [et lui donne une force divine, et le rend capable de s'unir à la Divinité infinie et lui être semblable. Quel est ce secours? c'est la Divinité même, laquelle en se découvrant à l'esprit des bienheureux, les rend maîtres et possesseurs d'elle-même, comme si un prince disait à un favori: « Jete donne en propriété tout ce que tes yeux peuvent voir. » Naturellement la vue n'a pas cette vertu; un pauvre pour voir des richesses et des festins n'est ni plus

riche ni plus rassasié, mais ce favori par la libéralité de son prince a droit à se rendre maître de tout ce qu'il voit.

Non-seulement les bienheureux voient Dieu face à face; mais ils voient tout dans Dieu, comme on voit dans un grand miroir tout ce qui est dans une chambre; ils voient dans Dieu, tout ce qui a été, tout ce qui est, et presque tout ce qui sera; et tout ce qui peut contribuer à leur joie. Mais quoique les saints possèdent Dieu qui est infini, leur possession n'est point infinie, leur béatitude est limitée à proportion que leur esprit est fortifié et élevé par la vision béatifique; et cette élévation est différente dans tous les saints, parce qu'elle tire ses degrés de ceux qu'a eus la charité sur la terre, d'autant qu'ils sont heureux, selon qu'ils l'ont méritée; le mérite se tire de la charité; plus on a aimé Dieu, plus on est heureux, parce qu'on a plus mérité.

Outre cette union de l'esprit avec la Divinité par la vision béatifique, il se fait encore une union de notre volonté avec la Divinité par l'amour.

L'amour pour être pleinement satisfait, demande trois sortes d'unions dans les cœurs : l'union d'affection, de présence et de pénétration.

L'union d'affection est un concours de volonté qui se trouve dans les amants qui ont les mêmes sentiments, les mêmes mouvements et desirs; les saints veulent tout ce que Dieu veut, ils voient tout ce que Dieu voit, ils ont présent à leurs yeux tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera : tout ce qui se fait dans les enfers, dans les abîmes de la mer, dans le secret des cabinets, dans l'air, dans les cieux, etc.; ils ont de la joie de la damnation de leur père et mère; parce que la justice de Dieu le veut; ils se réjouissent de la conversion des pécheurs, parce que c'est un effet de sa miséricorde.

L'union de présence ajoute des délices à celle de l'affection; comme l'absence donne de l'ennui. C'est pourquoi la théologie nous dit, que pour rendre les saints entièrement heureux, il faut trois choses : la vision béatifique qui fait connaître Dieu, la délectation qui le fait aimer, et la possession qui donne la joie.

L'union de pénétration est la plus intime de toutes les unions; elle ne se trouve pas sur la terre. Artémise avala les cendres de son mari pour les animer de sa vie et les unir à son âme; elle put bien se faire le tombeau vivant de son mari, mais non pas le berceau de sa résurrection. Il n'y a que dans le ciel, que règne cette union de pénétration, par laquelle les bienheureux sont en possession entière de Dieu, qu'ils vivent de la vie de Dieu et sont glorieux de sa propre gloire. Et puisqu'ils sont pénétrés de la Divinité, ils jouissent éternellement de la préférence de ce qu'ils aiment uniquement. Voilà (N.) comment les bienheureux jouissent de la béatitude qu'on appelle essentielle; ils ont encore la béatitude accidentelle.

Plusieurs choses composent la gloire accidentelle : 1^o le lieu qui est le ciel, dont saint Jean en son *Apocalypse* (XXI, 18), parlant de cette félicité, dit qu'elle est d'or, que ses fondements sont des pierres précieuses, et que chacune de ses portes qui sont au nombre de douze, sont autant de perles; que le jour y est éternel et un printemps perpétuel, et que nul ne peut comprendre la beauté charmante de ce lieu; la compagnie des anges et des bienheureux. Le larron, quoiqu'il fût bienheureux, et vit Dieu avant l'Ascension, etc., n'était pas dans la compagnie des anges, ni dans le ciel.

3. La résurrection des corps glorieux; car les saints jusqu'à la résurrection de leurs corps et la réunion de leurs âmes à leurs corps, ont toujours ce désir d'être réunis ensemble; leur gloire accidentelle ne sera parfaite qu'après cette résurrection.

4. Mais ce qui est plus considérable dans cette gloire accidentelle, c'est que chacun porte sa couronne qui marque son travail et sa récompense, et tient son rang proportionné à son mérite. Les uns éclatent par leur pureté qui fait gloire et différence; les autres s'élèvent par l'humilité qui fait leur grandeur; les autres se soutiennent par leurs travaux qui ont fait naître leur mérite, les autres brillent par leur amour qui fait leur caractère, aussi bien que celui des Séraphins. Les autres sont illustres par leurs provisions qui font leur richesse dans leur gloire. Et ce qui est admirable, c'est que chacun est aussi content du bonheur des autres que du sien propre. Ce qui fait dire à saint Augustin que dans le ciel la félicité est un bien public par la charité : *In civitate Dei primum singulorum erit omnium per charitatem.*

4. Enfin la dernière chose qui augmente la gloire accidentelle des saints, c'est de les imiter, suivre leurs exemples, devenir saints comme eux. Voilà ce qu'ils demandent dans la célébration de leur fête, ce qui doit être le but de nos actions et ce qui fait la deuxième partie et la félicité imparfaite sur la terre, qui nous doit mériter la béatitude éternelle.

DEUXIÈME POINT.

Le désir d'être heureux est plus naturel à l'homme que de vivre; il désire sa mort quand sa vie est malheureuse et qu'il n'a plus espérance d'un bonheur futur. Chacun aspire à la béatitude de cette vie, quoique imparfaite; mais presque tous se trompent dans leur recherche. L'expérience nous fait assez savoir qu'elle ne se trouve pas dans les faux éclats du monde, ni même dans les avantages de la nature. Les plus spirituels sont demeurés d'accord, que pour être heureux sur la terre, il faut être dans l'état qui mérite la béatitude éternelle. Cet état doit être surnaturel pour mériter cette béatitude surnaturelle et divine, il ne peut être surnaturel que par la participation de la Divinité, qui se fait par la sainteté; c'est pour-

quoi ceux-là se sont trompés qui ont établi cet état dans les austérités, puisque les histoires nous apprennent que des impies ont été très-austères; d'autres ont cru qu'il suffisait de fréquenter les sacrements; mais combien d'hypocrites portent leurs sacrilèges jusque dessus les autels? Il n'y a donc que la sainteté seule qui fait cet état heureux et méritoire de la béatitude éternelle; puisque tout ce qui peut compatir avec le péché, ne suffit pas pour cet état. C'est pourquoi la sainteté demande deux choses : 1^o la pureté; 2^o la fermeté. La pureté, pour nous unir à Dieu et nous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu; parce qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse pleinement satisfaire et remplir la vaste étendue des désirs de notre cœur; lui seul est digne de nos affections, et notre cœur se souille quand il s'abandonne aux choses temporelles, et tandis qu'il est enveloppé dans les choses corripibles, il ne peut s'élever à Dieu. C'est dans ce dégagement des choses de la terre et dans l'union avec Dieu que consiste la pureté, qui n'est autre chose que la sainteté, dit saint Denys : *Sanctitas est immaculata immunditia.*

La fermeté est encore nécessaire, parce que la sainteté nous unit à Dieu, comme premier principe et dernière fin, lequel nous rend comme inébranlables à toutes les secousses qui pourraient nous en séparer. C'est ce qui faisait dire à saint Paul : *Certus sum quia neque mors, neque vita separabit me a charitate Dei.* (Rom., VIII, 38.) Cette fermeté doit paraître dans la pratique des vertus.

Il y a deux sortes de vertus, dit Cassien, au 29^e de ses *Conférences* : il y a des vertus moyennes et des vertus principales.

Les vertus moyennes sont celles qui regardent l'utilité et la nécessité du corps : celles-là ne sont pas nécessaires dans l'universalité; par exemple, l'aumônier ne peut pas donner tout, et se réserver quelque argent dans ses coffres sans perdre le fruit ni la vertu de l'aumône.

Les austérités, les jeûnes et les autres vertus corporelles peuvent tomber dans un excès vicieux; ces sortes de vertus doivent tenir le milieu et éviter les excès; il faut de la prudence dans la pratique de ces vertus.

Les vertus principales sont spirituelles, comme la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, la patience, la résignation à la volonté de Dieu, la chasteté, l'obéissance, etc.

Ces vertus principales veulent être universelles en tout; c'est-à-dire, non-seulement dans leur objet, mais dans toutes leurs circonstances : par exemple, pour avoir la vertu de la foi, il faut croire tous les articles qu'elle nous propose en général et en détail, et de la manière que l'Eglise l'ordonne; les libertins qui croient une partie de nos mystères et nient l'autre, n'ont pas la foi, parce qu'elle s'étend à tout ce que nous devons croire et en la manière prescrite, elle ne souffre ni réserve ni restriction.

La charité veut que nous aimions Dieu

sans bornes et sans limite, et par-dessus tout ; elle veut que nous aimions notre prochain en tel état qu'il puisse être, en tout temps et en toute rencontre, et nous ne pouvons avoir aucune excuse qui nous dispense un seul moment d'aimer Dieu et notre prochain.

L'humilité nous abaisse au-dessous de tous ; et toujours faire quelque exception, c'est la détruire, comme la chasteté n'est plus chasteté quand elle n'est plus universelle, non plus que la patience, la résignation à la volonté de Dieu, et l'obéissance, quand elles font quelque réserve et cessent d'être fermes en toutes les circonstances.

Saül est le premier monté dessus le trône du peuple de Dieu, et le premier damné ; il n'y a que cette seule cause de sa réprobation, c'est que tout roi qu'il était, il a usé de réserve avec Dieu, et pour cela il est damné.

Dieu lui commanda d'aller en Galgala et de ne point donner la bataille sans son ordre : il obéit à Dieu, il y va ; y étant arrivé, il ne donne pas la bataille sans ordre, parce que Dieu le lui avait défendu, il attend cinq ou six heures, il n'y avait pas peut-être encore deux heures de soleil, toutefois à cause qu'il voyait les Philistins venir à lui et ses soldats se débâter d'impatience, dans cette nécessité il offre le sacrifice sans le commandement de Dieu. Pour cela Samuel le vient trouver et lui dit, *Stulte egisti* : « Vous avez mal fait. » Il lui répond qu'il y était contraint : *Necessitate impulsus obtuli holocaustum*. (1 Reg., XIII, 12, 13.) Samuël ne l'écoute plus, il lui déchire son manteau pour marque de la perte de son royaume et de sa vie, et Saül est damné pour n'avoir point obéi entièrement, et cette désobéissance montre que son cœur n'était pas entièrement soumis à Dieu.

Moïse n'a-t-il pas été privé de l'entrée dans la terre promise à cause que Dieu lui ayant commandé de parler aux rochers pour en faire sortir des eaux suffisantes pour désaltérer le peuple de Dieu, par une espèce de déliance, il frappa ces rochers de sa verge au lieu de leur parler ; il mourut dans les déserts pour n'avoir pas obéi dans toutes les circonstances.

Au contraire Abraham a été élevé à l'illustre dignité de Père des prédestinés pour avoir cru, obéi et espéré dans toutes les circonstances que Dieu lui avait ordonné ; il a même cru contre les lumières de la raison : *Spem contra spem* ; il a espéré aux promesses qui lui avaient été faites de la part de Dieu, et il y a obéi aveuglément contre les lois de la nature ; et c'est dans ce grand sacrifice de son fils unique qu'il nous apprend comment nous devons sacrifier à Dieu notre cœur, et notre esprit dans l'universalité de toutes les circonstances de vertus : une femme serait-elle chaste pour avoir résisté à quelques sollicitations, en s'abandonnant à d'autres ? une personne est-elle patiente, parce qu'elle souffre en quelque rencontre et s'empêche en d'autres, etc. ?

Ah ! (N.) qu'il y a peu de saints dessus la terre, puisqu'il y a peu de sainteté ferme dans l'universalité des objets, des lieux, des temps, et de toutes les autres circonstances ; qu'il y a peu de ces vertus solides d'état et de profession ; parce qu'il y a peu de vocation dans ces états. Chacun doit être saint dans son métier, dans son office, dans sa charge. Pour s'y sanctifier il faut considérer comment Dieu y veut être servi, et comment on y doit faire son salut. Personne ne s'y étudie ; comme on y est entré par avarice ou par vanité, on n'y a point d'autre pensée que le gain ou l'honneur. David, considérant la manière de vivre de son temps, s'écriait souvent à Dieu : *Salvum me fac, Domine, quoniam deficit sanctus, quoniam diminute sunt veritates a filiis hominum*. (Psal. XVIIII, 1.) Ah ! Seigneur, sauvez-moi ; je ne vois plus de saints dessus la terre, vos vérités évangéliques sont ou ignorées ou méprisées, on n'en fait plus de cas, chacun s'occupe à surprendre son prochain. *Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum : labia dolosa in corde et corde locuti sunt*. (Ibid., 2.)

Ah ! (N.) les bienheureux qui brillent dans la gloire éternelle n'ont-ils pas été de notre profession, de notre vocation ? Ils s'y sont sauvés, parce qu'ils s'y sont sanctifiés. Ils étaient infirmes comme nous, ils avaient les mêmes faiblesses, ils étaient attaqués des mêmes ennemis que nous avons ; ils étaient exposés aux mêmes dangers et occasions ; ils ont évité, ils ont résisté, ils ont vaincu et sont à présent triomphants dans la gloire.

Pour emporter ces victoires, ils se sont humiliés, ils se sont déliés de leurs faiblesses, ils ont imploré le secours des saints, ils ont fait pénitence, et demandant sans cesse la grâce de Dieu, sans laquelle ils ne pouvaient résister, ils se sont rendus saints. Imitons-les, invoquons leur secours, humilions-nous, faisons pénitence ; aimons Dieu de tout notre cœur et par-dessus toutes choses, tâchons de pratiquer les vertus dans leur universalité, etc. Et nous mériterons d'être éternellement glorieux avec ceux que nous aurons imités. Ce que je souhaite. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XLVI.

Pour le jour des Trépassés.

DU PURGATOIRE.

Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. (Job., XIX, 21.)

Prélude. — L'Eglise qui triomphe dans ses enfants bienheureux, nous fit hier monter dans les cieux pour y admirer l'éclat de leur gloire : et aujourd'hui cette même Eglise, qui souffre dans ses enfants gémissants sous les rigueurs de la justice amoureuse de son Epoux, nous fait descendre dans le purgatoire, pour y être touchés de compassion de leurs douleurs. Ces illustres prisonniers enchaînés par des chaînes de flammes, n'ont point de voix pour se plaindre

et demander du secours. Pour être soulagés, ou pour être délivrés, ils empruntent aujourd'hui la voix des prédicateurs, et leur font dire à leurs auditeurs, ce que Job dit autrefois à ses chers amis, étant réduit dessus le fumier, tout couvert d'ulcères et pénétré de douleurs dans toutes les parties de son corps, *Miseremini mei, miseremini mei, etc.* Ayez pitié de nous, vous qui êtes mes chers amis : vous à qui j'ai donné la vie, donnez-moi la liberté. Vous que j'ai servi avec tant d'amour, soulagez mes peines, *Miseremini mei, miseremini mei, etc.* Ah ! chrétiens, les paroles du prédicateur sont trop faibles pour attendrir vos cœurs, un silence entrecoupé de sanglots et de soupirs serait plus touchant que le discours le plus éloquent. Mais il faut aux prédicateurs des paroles, et afin qu'elles soient efficaces adressons-nous à la Consolatrice des affligés, en lui disant, *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Les hérétiques se sont efforcés de nier le purgatoire sous trois prétextes apparemment spécieux : l'un en exaltant la miséricorde de Dieu, l'autre en anéantissant les œuvres et actions des hommes, et le troisième en attribuant tout aux mérites et satisfactions du Fils de Dieu. Sur le premier qui est la confiance en la bonté de Dieu, s'est formée la présomption de sa miséricorde ; sur l'abaissement des actions humaines, s'est fondé l'anéantissement des bonnes œuvres, et sur les mérites et satisfactions du Fils de Dieu, le mépris des œuvres pénales et le déni du purgatoire, disant, que quand la coupe est remise, la peine l'est aussi, et que c'est faire tort à l'expiation du sang très-précieux de l'Agneau sans tache que de parler du purgatoire. Ces erreurs m'obligent de vous entretenir de trois choses. La première, que la foi nous oblige de croire qu'il y a un purgatoire ; la deuxième, quelles peines l'on souffre dans le purgatoire ; la troisième, par quels moyens on peut soulager et délivrer les âmes du purgatoire ; nous en ferons les trois parties de cette exhortation.

Partition. — La première prouvera le purgatoire ; la deuxième vous exposera les peines du purgatoire ; et la troisième vous étalera les aides que nous devons aux âmes du purgatoire.

PREMIER POINT.

Je dis d'abord, qu'il n'est pas vrai de dire que lorsque la coupe est remise, la peine l'est aussi ; le premier pécheur et le premier pénitent eut pardon de son péché, selon la Sagesse de Salomon, la terre néanmoins produit des épines et des chardons, la femme enfante avec douleur ; l'homme gagne sa vie à la sueur de sa face, nous avons l'esprit offusqué de ténèbres, la volonté pervertie ; les guerres, famines, contagions et autres misères, et nous sommes tous sujets à la mort. Le baptême même qui pardonne tous ces péchés, ne délivre pas de ces peines ; donc où la coupe est remise, la peine ne l'est pas toujours. Quand David eut reconnu son péché, Nathan lui assura qu'il lui était

pardonné : mais en même temps la rébellion, le glaive, le scandale de sa maison, et la mort même de l'enfant suivirent son péché.

Il n'est pas encore vrai que le purgatoire répugne à l'expiation du sang, etc., car il répugnerait au baptême. Baptiser, signifie purger, l'un par le feu, l'autre par l'eau : *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium : « Nous avons passé par l'eau et le feu, et tu nous a introduits en rafraîchissement, »* disait le Roi-Prophète. (*Psal. LXV, 12.*)

Il faut donc remarquer que toute l'effacement du baptême et du purgatoire dépend et prend sa source du sang, des mérites, et de la satisfaction de Jésus-Christ ; et comme ces mérites de Jésus-Christ ne servent de rien au pécheur pour la rémission des coupes, s'il n'en a une véritable repentance ; ainsi les satisfactions, etc., ne lui sont point appliquées s'il ne fait de son côté quelque satisfaction à la divine justice : *Si compatimur, et conglorificabimur* (*Rom. VIII, 17*), et lorsque les hérétiques nient le purgatoire sous terre ; ils en avouent un autre sur terre, lorsqu'ils disent que Dieu afflige son Eglise à cause des péchés qui règnent parmi les chrétiens. Ils disent qu'ils sont en la grâce de Dieu, et ils avouent être châtiés à cause de leurs iniquités ; ils reconnaissent la bonté de Dieu qui leur pardonne, et la justice de Dieu qui les punit : donc où la coupe est remise, la peine ne l'est pas ; c'est donc exalter et non pas avilir les satisfactions de Jésus-Christ, quand nous satisfaisons à sa justice en vertu de ses satisfactions, lorsque nous souffrons en état de grâce. Si cela ne suffisait pas, on apporterait pour prouver le purgatoire, les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, les conciles généraux et particuliers, les passages, et l'usage universel de l'Eglise qui a toujours cru le purgatoire.

1. Pour les passages de l'Ancien Testament, au II^e des *Machabées*, ch. XII, Judas envoya douze mille drachmes d'argent en Jérusalem pour les âmes de ceux qui étaient décédés en la bataille, et conclut, *Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur.* C'est donc une chose sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. Je sais qu'ils nient l'autorité de ce livre : mais à tort, parce que nous devons croire également à tout ce qui est dans l'Ecriture sainte.

Les II^e et III^e conciles de Carthage, auxquels saint Augustin a assisté il y a plus de mille trois cents ans, mettent les deux livres des *Machabées* entre les canoniques, et saint Augustin au XVIII^e de la *Cité*, chap. 26, dit ces mots : « Encore que le Canon des Juifs ne reçoive pas les livres des *Machabées* pour authentiques, l'Eglise catholique néanmoins les reçoit. » Ils ne furent point insérés au Canon des Juifs au retour de la captivité de Babylone pour deux raisons : l'une à cause qu'ils n'étaient pas encore écrits et réduits

en volume, non plus que l'*Ecclésiastique*, les livres d'*Esdras* et la *Sapience* ; l'autre pour ce que le nombre des livres canoniques que l'on mit dans l'arche fut dressé suivant le nombre des lettres hébraïques, et n'en y eut lors que vingt-deux, et depuis on ne fit pas de nouvelle nomenclature, que nous appelons Canon.

Au chapitre XXI du II^e livre des *Rois* (vers. 11), David jeûna après la mort de Jonathas : *Apprehendens autem David vestimenta sua omnesque viri cum eo planxerunt et jejunaverunt usque ad vesperam super Saul et super Jonathan filium ejus.*

Au chapitre III^e (vers. 32), après celle d'Abner, il s'abstint jusqu'au soleil couchant et versa des larmes sur son sépulcre : *Cum sepelissent Abner in Hebron, levavit rex David vocem suam et flevit super tumultum Abner.*

Saint Augustin applique au purgatoire ces paroles d'Isaïe (IV, 4) : *Purgabit Dominus sordes filiarum Sion, et sanguinem emundabit in spiritu judicii et spiritu ardoris.*

Saint Jérôme, sur la fin des *Visions d'Isaïe*, écrit que de son temps chacun avait en bouche pour preuve du purgatoire ces paroles du prophète Michée (VII, 8) : *Toi qui es mon ennemi, ne te réjouis point sur moi pour ce que tu me vois tombée ; je me relèverai quand je serai assise en ténèbres ; le Seigneur Dieu est ma lumière. Je porterai l'ire du Seigneur pour ce que j'ai péché contre lui jusqu'à ce qu'il juge ma faute et qu'il fasse mon jugement, et il me conduira en lumière, et je verrai la lumière.*

Le passage de Zacharie, chapitre IX, vers. 11, confirme le même : *Tu as tiré les prisonniers par le sang du Testament hors du lac auquel il n'y a point d'eau.*

Il y a encore d'autres passages de l'Ancien Testament que j'omets pour faire place à ceux du Nouveau Testament : *Uniuscujusque*, dit saint Paul, *opus quale sit ignis probabit* : « Chaque œuvre sera éprouvée par le feu. (I Cor., III, 13.) Origène, saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire l'entendent du purgatoire. Ils ajoutent ce passage de la même Épître, chap. XV, vers. 29 : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omnino mortui non resurgant* : « Pourquoi est-ce qu'ils se baptisent pour les morts, si les morts n'y ressuscitent pas ? » Cela ne se peut entendre du baptême sacramentel, puisque personne n'est baptisé pour autrui ; mais des afflictions, ainsi qu'il appelle les douleurs de sa Passion son baptême.

Au chap. II, vers. 26 des *Actes* : *Quem suscitavit Dominus a mortuis, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat eum tengeri ab illis* : « Lequel Dieu a ressuscité ayant ôté les douleurs de l'enfer, suivant l'impossibilité qu'il y avait d'en être détenu. » Saint Augustin explique ce mot de l'enfer le purgatoire, car il n'y a pas de rédemption dans l'enfer des damnés.

On applique encore au purgatoire ce passage : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur*

caelestium, terrestrium et infernorum. (Philipp., II, 10.) Ce mot d'*infernorum* est appliqué au purgatoire, car dans l'enfer on ne fléchit pas le genou.

Les conciles généraux et particuliers ont confirmé cette doctrine du purgatoire : le III^e concile de Carthage, au canon 29 ; le IV^e au canon 79, en Afrique ; en France, celui de Châlons au canon *Visum, de Consecratione*, dist. 1 ; en Espagne le premier de Brague, canons 34 et 39 ; en Allemagne celui de Worms, canon 10 ; en Italie le IV^e concile sous Symmachus ; en la Grèce, comme il se peut voir à la compilation de leur Recueil synodal, canon 69 ; enfin le concile général œcuménique de Trente, en trois endroits : 1^o En la session VI^e, canon 3, où anathème est prononcé contre ceux qui nient que le sacrifice de la Messe est utile aux vivants et aux morts ; 2^o au canon 30, où l'anathème est fulminé contre ceux qui disent que les prières et satisfactions des vivants sont inutiles aux trépassés ; 3^o en la session XXII, chap. 25, où il ordonne trois choses : 1^o Que le peuple soit souvent instruit en la doctrine du purgatoire ; 2^o que les abus soient ôtés touchant les apparitions, superstitions et procédures sordides de quelques prêtres ; 3^o que l'on satisfasse aux obits et fondations.

Je ne veux pas ici rapporter les liturgies de Jérusalem attribuées à saint Jacques ; celle de Rome laissée par saint Pierre ; celle d'Alexandrie par saint Marc ; celle d'Ethiopie par saint Matthieu ; celle de Milan par saint Ambroise ; celle de Cappadoce et de Syrie par saint Basile ; celle de Constantinople par saint André et saint Chrysostome ; toutes les liturgies grecques et celles des Arméniens.

Je pourrais encore rapporter les passages des Pères de l'Eglise grecque et latine de tous les siècles qui assurent de la doctrine orthodoxe et universelle de l'Eglise est du purgatoire. Je passe donc sous silence cette infinité de passages pour descendre dans ce purgatoire et y considérer les peines qu'on y souffre.

DEUXIÈME POINT.

Le purgatoire tient quelque chose du paradis et de l'enfer ; du paradis, parce qu'il n'y a que des saints confirmés en grâce ; ce sont les épouses de Jésus-Christ, les héritiers de sa gloire, rachetés par les mérites de son sang. La tranquillité de conscience y règne et l'amour de Dieu avec toutes les vertus qui sont couronnées dans le ciel ; mais il y a cela de commun avec l'enfer, que Dieu s'y venge dans sa fureur, qu'il se sert du feu de l'enfer qui embrase les damnés sans les consumer pour pénétrer les âmes du purgatoire et les brûler sans les faire mourir. Ce feu agit dessus ces âmes toutes spirituelles surnaturellement par une puissance qu'on appelle obédientielle : et de là les Pères disent que les douleurs que les âmes souffrent sont incompréhensibles et surpassent toutes les cruautés les plus hor-

rihles qu'on se peut imaginer parce qu'elles sont au-dessus de la portée de la nature.

Il y a deux sortes de peines : l'une de *dam*, l'autre de *sens*; celle de *dam* n'est autre chose que le retardement de la vision béatifique pour punition de s'être rebellié de Dieu ; celle du *sens* sont les tourments que l'âme ressent pour l'expiation de l'attache qu'elle a eue à la créature.

Pour la peine de *dam*, plus nous désirons une chose ardemment, plus l'attente nous est insupportable ; ce désir s'accroît à proportion du mérite de la chose désirée, à proportion de la connaissance que l'on a de son mérite et de l'application continuelle de l'esprit à cette attente.

1. La chose désirée, c'est la possession de Dieu, qui est un abîme infini de charmes, de perfections et de délices : ses mérites sont infinis.

2. La connaissance que ces âmes ont des mérites de Dieu est incomparable, depuis qu'elles sont séparées de leurs corps, à toutes celles qu'elles pouvaient avoir en ce monde ; elles ont des désirs dont les auteurs ne se peuvent exprimer.

3. L'application de leur esprit y est tout entière, sans aucun relâche et sans distraction quelconque.

4. Le temps de cette possession est arrivé, ce qui n'était pas dans le monde.

5. La honte et la confusion de voir que ce retardement provient de n'avoir pas toujours aimé son Dieu et de lui avoir préféré sa créature.

Les pâmoisons et les évanouissements causés par l'absence d'un amant ne sont rien en comparaison de ce que souffrent ces âmes en leur attente. Le Roi-Propète demandait la mort pour parvenir à cette possession : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est !* (Psal. CXIX, 5.)

Pour la peine du sens, Bède et saint Hilaire disent : *Intolerabilior ignis erit purgatorius omnibus quæ in hac vita conspici et concipi possunt tormentis.*

Saint Grégoire, sur le psaume XXXVII, dit : *Illum transitorium ignem omni tribulatione præsentis æstima intolerabiliorem*, et ce pour quatre raisons :

La première, de la part de la nature de l'âme. La deuxième, de la part de la puissance avec laquelle le feu tourmente l'âme. La troisième, l'impuissance de ces âmes de se procurer aucun soulagement. La quatrième, pour la durée de ces tourments.

Pour la première, saint Thomas dit que ce qui fait la douleur, ce n'est pas la plaie, mais le sentiment de la plaie ; et plus les parties blessées sont sensibles, plus la douleur est grande : le corps n'a de sentiment que de l'âme qui l'anime : si bien que l'âme est la source du sentiment, et par conséquent quand le feu pénètre cette âme dans le centre de la sensibilité, la douleur en est insupportable. Quand vous vous représentez une personne écorchée qui crie à hauts cris quand on la touche, vous ne concevez pas l'excès des douleurs d'une âme toute

pénétrée de flammes sans que ces douleurs diminuent rien de la sensibilité de l'âme et de l'activité du feu qui la brûle.

Joignez à cet excès l'universalité des douleurs qui attaquent toute l'âme dans toutes ses parties, et une attention qui ne peut être distraite de la grandeur du mal.

Pour la deuxième, qui est le feu, c'est le même feu de l'enfer, la puissance avec laquelle il agit, est élevée au-dessus de la nature, qu'on appelle puissance obédiente : elle brûle une âme qui de soi est incombustible. Ce feu exerce dessus cette âme plus de cruauté que ne peuvent toutes sortes d'instruments qui ont été inventés par les tyrans, et font sentir tous les maux imaginables, même dans leur extrême opposition. Enfin, c'est tout dire, que c'est le feu d'enfer qui tourmente ces âmes saintes comme il fait les âmes damnées. Croyez-vous que dans la nature l'on trouve des tourments capables de satisfaire un Dieu irrité ? Non, non, il a fallu qu'un Dieu ait souffert des douleurs égales à celles de l'enfer : *Dolores inferni circumdederunt me.* (Psal. XVII, 6.) Les martyrs qui ont été brûlés tout vifs n'auraient pas été exempts du purgatoire s'ils n'avaient été embrasés d'un feu surnaturel, qui est l'amour divin, et faits participants des douleurs incompréhensibles d'un Dieu mourant. Avouons donc que c'est une chose horrible d'être sous la main puissante de la justice divine : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (Hebr., X, 31.)

Pour la troisième, les âmes du purgatoire se peuvent moins aider que des captifs enchaînés, que des paralytiques et perclus de leurs membres. Imaginez-vous une personne qui n'a ni bras, ni jambes, comment vivra-t-elle si quelqu'un n'a soin de lui mettre dans la bouche la nourriture nécessaire à la vie ? Cette impuissance vient de ce qu'elles ne sont plus voyageurs et ne peuvent plus mériter ni démeriter.

Pour la quatrième, qui est la durée de ces tourments, comme l'excès des douleurs se prend de la part de la quantité et de la qualité des péchés, aussi la durée des tourments est proportionnée à la complaisance dans le péché, à la durée de l'attache et union de notre âme avec la créature, et à la continuation de la haine qu'elle a eue de Dieu. Si bien que l'expiation d'un péché mortel peut être de moindre durée, quoique plus violente, que celle d'un péché véniel dont l'attache a duré plus longtemps, et c'est pour cela que Dieu punit éternellement des pécheurs qui ont toujours eu la volonté de pécher sans limites de temps.

Or, chrétiens ! que pouvons-nous penser de l'attache au péché pour la durée, puisque notre infirmité continuelle nous a fait faire tant de rechutes, qu'il y a si peu de changement dans nos pénitences, qu'on peut dire qu'il n'y a quasi que des vellétés pour la vertu, et que la volonté continue presque toujours dans l'habitude et l'inclination au péché, et que nous tombons dans les occasions qui s'en présentent. L'Eglise par-

mitive donnant des sept années de pénitence pour un seul péché mortel, elle reçoit des fondations d'obits et des annuels perpétuels, dans la crainte qu'il n'y ait des âmes détenues dans le purgatoire, jusqu'à la consommation des siècles. Ah ! chrétiens ! nous pouvons soulager, et même délivrer ces âmes brûlantes : serions-nous si inhumains que de leur refuser ces offices charitables ? Il me semble que vous êtes dans la volonté de les secourir, et que vous en demandez les moyens : c'est ce que je vous vas faire voir dans mon troisième et dernier point.

TROISIÈME POINT.

Nous avons quatre moyens de secourir les âmes du purgatoire. Le premier est le sacrifice de la Messe. Voici les paroles de saint Grégoire : *Pana vivorum et mortuorum, relaxabitur illis pro quibus dicitur Missa, præcipue illorum pro quibus orabitur in speciali*. Et un autre Père allègue ces paroles : *Pro qualibet Missa devote celebrata plures animæ exeunt de purgatorio*. Et en un autre endroit : *Animæ quæ in purgatorio torquentur pro quibus solet sacerdos in Missa orare, interim nullum tormentum sustinent dum Missa celebratur*.

2. La prière : *Dé omni re quæcumque petierint, fiet illis a Patre meo*. (Matth., XVIII, 19.) Il faut demander au nom de Jésus-Christ avec attention, ferveur et persévérance.

3. La mortification ; souffrir quelque chose et en appliquer la satisfaction au profit des âmes du purgatoire.

4. L'aumône : *Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam*. (Tob., XII, 9.) Voici des motifs pour exciter les chrétiens à secourir les âmes brûlant dans le purgatoire.

Puisque c'est un article de foi qu'il y a un purgatoire, nous sommes obligés de secourir ces âmes souffrantes :

1. Par le lien de la charité qui nous unit tous ensemble et fait de tous les chrétiens un seul corps dont le chef est Jésus-Christ. Et, comme vous voyez que, quand une épine blesse le pied, aussitôt tout le corps se courbe, les yeux s'appliquent à chercher l'endroit de la blessure, les mains attrapent l'épine et pansent la plaie, et tout le corps souffre de la douleur du pied : ainsi la charité nous fait compatir et prendre part aux douleurs des âmes du purgatoire, et nous engage à pleurer pour souffrir pour elles, donner l'aumône pour elles, faire dire des messes pour leur soulagement.

2. Le lien de la nature. Ce sont nos pères, nos mères, nos frères, et nos sœurs ; c'est le mari, c'est la femme ; ce sont nos plus chers amis, à qui nous avons le plus d'obligation, qui nous demandent ce secours.

3. Nous sommes peut-être les bourreaux qui les font souffrir ; car ils brûlent pour nous avoir trop aimés, pour nous avoir amassé des biens avec trop d'avidité, pour nous avoir élevés avec trop de douceur et ne nous avoir pas châtiés.

4. Notre propre intérêt nous y oblige ;

ORATEURS SACRÉS. LXXXIX.

car il est certain que, si nous les secourons, nous serons secourus, soit tandis que nous sommes sur la terre, soit lorsque nous serons dans le purgatoire. Ces âmes, consummées dans la charité parfaite, sont incapables d'ingratitude ; aussitôt qu'elles seront dans le ciel, elles solliciteront sans cesse la miséricorde de Dieu de nous répandre ses grâces en si grande abondance, que nous soyons délivrés de la damnation éternelle et peut-être du purgatoire en nous procurant une pénitence suffisante. Serions-nous si dénaturés que de nous priver de ce moyen, le plus aisé pour notre salut, et le plus assuré dans l'incertitude de notre éternité ?

5. Si notre cœur n'est pas encore tout à fait gagné pour le secours de ces âmes à la vue horrible de tant de douleurs, à la considération du sang, de la parenté et des obligations que nous avons à ceux qui nous ont donné la vie et les biens que nous possédons, du moins personne ne pourra refuser à Jésus-Christ la demande qu'il vous fait à présent par ma bouche. Oni, ce Sauveur vous prie à présent pour ces âmes, qui sont ses chères épouses, qui sont le prix de son sang ; qui sont les conquêtes de ses victoires et qui sont les objets de ses complaisances. Par l'amour infini qu'il leur porte, il désire ardemment de les introduire dans sa gloire ; mais sa justice s'y oppose : nous pouvons contenter cette justice par nos larmes, nos prières, nos aumônes. Cet aimable Époux a recours à vous pour elles, le peut-on refuser ? Il veut être votre obligé, votre débiteur, et s'engage de récompenser à centuple la charité que vous ferez à ces âmes saintes, ces âmes divinisées, ces âmes confirmées en grâce. Hé ! Sauveur du monde, nous ne pouvons pas résister à la force et à la justice de vos demandes ; nous vous promettons, à la face de vos autels, de faire nos efforts pour le secours de vos épouses et bien-aimées. Nous ne passerons pas un jour de notre vie que nous n'appliquions au profit de ces âmes les satisfactions de quelques-unes de nos actions ; afin qu'en satisfaisant pour elles à la rigueur de votre justice, nous puissions attirer les libéralités de votre miséricorde pour nous préserver du péché, et mériter la gloire éternelle, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XLVII.

Pour la fête de saint Martin.

QUE LA VIE DES CHRÉTIENS DOIT ÊTRE UN MARTYRE CONTINUEL, ET EN QUOI CONSISTE CE MARTYRE.

Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ, etc. (Jac., 1, 12.)

Prélude. — Si jamais il y a eu un saint éprouvé dans la tentation, c'est le grand saint Martin, pendant près de 80 années continuelles : *Quid enim fuit totus vitæ illius cursus, nisi unus cum vigili hoste conflictus ?* dit saint Maxime. Le démon l'a per-

sécuté jusqu'au dernier soupir de sa vie ; et étant apparu à lui en son agonie, saint Martin jetant la vue sur lui lui dit ces paroles, que je souhaiterais que chaque chrétien pût dire en cet état-là : *Quid hic astas, cruenta bestia ! nihil in me tuum reperies, etc. : « Retire-toi d'ici, bête cruelle, tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne. »* Et dans tous les grands combats de sa vie, je crois qu'il avait aussi en bouche ces paroles du grand Apôtre : *Quis nos separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia ? an fames ? an nuditas ? etc.*, « Rien ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu, ni la tribulation, ni les angoisses, ni la faim, ni la nudité, » etc. (Rom., VIII, 35.) Tant d'incommodités de la vie qu'il a souffertes, tant d'austérités qu'il a faites pour cela, le montrent assez : *An periculum ?* Ce ne sera point le péril, puisqu'il s'est laissé attacher constamment à des arbres par des voleurs, passant les Alpes, pour aller convertir ses parents ; et ces voleurs l'ayant dépoillé, un d'eux levant son épée sur lui, lui demanda qui il était, et s'il n'avait point de peur : notre saint lui répondit courageusement qu'il était chrétien, et qu'il n'avait jamais eu moins de crainte, parce qu'il savait que Dieu est plus présent aux plus grands dangers. Cette réponse hardie convertit l'un d'eux qui se rendit religieux. *An persecutio ?* Jamais la persécution ne l'a fait relâcher d'un seul point de sa ferveur, bien qu'il ait souffert des hérétiques ariens, et d'un Auxence évêque de Milan, qui était un de leurs chefs, jusqu'à être fustigé, pilorié, et chassé honteusement de Milan. *An gladius ?* La crainte de la mort ne l'a jamais empêché de détruire les temples profanes ; et en en détruisant un jour un, grand nombre de laboureurs étant venus pour l'empêcher, l'un d'eux lui voulait trancher la tête ; il se découvrit courageusement lui-même les épaules, et tendit le col pour recevoir le coup. Enfin (N.) toute sa vie a été une souffrance continuelle, et un martyre perpétuel ; qui doit être aussi la vie des véritables chrétiens. Reconnaissons aujourd'hui cette vérité, en l'honneur de notre grand saint, et demandons-en la grâce par l'entremise d'une grande martyre d'esprit, je veux dire la très-sainte Vierge, nous servant des paroles de l'ange : *Ave, Maria.*

Prélude 2. Ce que l'Eglise chante en l'honneur de tous les saints confesseurs, *Non est inventus similis illi*, semble difficile à entendre ; car dire qu'il n'y en a pas de pareil à ce particulier, cela s'entend que chaque saint en particulier a excellé en quelque vertu, ou en quelque point de perfection qui l'a rendu grand devant Dieu ; comme l'humilité de saint François, l'amour de sainte Madeleine, etc. Et aussi assez souvent on fait les sermons de la vertu particulière du saint. Mais je ne sais (N.) si je n'oserais point dire cela absolument du grand saint Martin : car comme saint Jean-Baptiste a été effectivement dans tous les ordres de la hiérarchie des saints, saint Martin a été

dans leur esprit, en a été participant, et a exercé toutes leurs vertus.

Saint Jean-Baptiste n'a pas été un ange en la nature, mais il l'a été en la fonction de Précurseur. Notre-Seigneur le dit de lui en saint Matthieu : *Ecce ego mitto angelum meum, etc. (Matth., XI, 10.)* Il a été prophète : *Elias jam venit (Ibid., 14)*, et plus que prophète. C'est l'apôtre du Père éternel, envoyé pour baptiser son Fils. Il est martyr effectif, ayant eu la tête tranchée. C'est le premier confesseur, prédicateur, anachorète, moine, religieux ; il est vierge, etc. Et je puis avancer que notre grand saint l'a imité de bien près.

1. Saint Martin a tellement mené une vie angélique, que les anges l'ont reconnu pour cela et ont assisté à sa mort, le conduisant au milieu d'eux en paradis, chantant des cantiques de louanges qui furent entendus non-seulement à son sépulchre et en sa chambre ; mais saint Séverin évêque de Cologne ouït cette harmonie avec son archidiacre : *Psallentium angelorum choros in beati Martini transitu audivi.*

2. Il a été prophète, prévenant le dérèglement de Brice son disciple, en lui prédisant dans ses plus grands désordres qu'il serait son successeur à l'évêché. Il prédit la perte de l'empereur Maxime, lui disant qu'il ne passât point en Italie, etc.

3. Pierre Damien, et Odon, premier abbé de Cluny, lui donnent la qualité d'apôtre, lui en attribuant les vertus, et le comparant à eux, par la sainteté de sa vie, et par son zèle au salut des âmes. En effet aussi, en combien de lieux a-t-il porté l'Evangile et détruit le paganisme, renversé les temples, détruit les idoles, etc. Saint Grégoire de Tours dit qu'il ne craignait point les persécutions des païens. Il a été pour cela martyr d'affection, dit saint Bernard, et l'Eglise le chante : *Et si gladius persecutoris non abstulit, is palmam martyrii non amisit.*

Il a été confesseur, anachorète, moine et religieux. Deux cents moines de ses disciples se trouvèrent à ses obsèques ; et il est le premier qui ait conjoint la vie monastique avec le clergé.

Il a été vierge aussi bien dans les armées que dans le siècle ; et c'est en reconnaissance de sa virginité, qu'une troupe de très-chastes vierges se trouvèrent à ses obsèques. Et en tous ces états, en toutes ces qualités, toutes ses actions étaient comme des prodiges et des miracles. Et parlant des miracles que Dieu a opérés par lui, saint Grégoire de Tours fait une exagération : *Non solum libros, dit-il, sed nec ipsum mundum capere existimo*, qu'une infinité de livres ne les pourraient pas tous contenir.

Comme nous voyons qu'il avait l'esprit universel de la sainteté, celui de tous les ordres des saints, *Non est inventus similis illi*, aussi a-t-il toujours été réclamé de toute l'Eglise universelle. Il n'y a aucun lieu où le Christianisme soit, que la dévotion et la vénération de saint Martin ne se trouvent.

En France, nos rois ont eu une si grande

dévotion, que partout il se trouve des églises bâties et fondées de leurs finances. Allant en guerre, ils portaient le manteau de saint Martin, comme un présage de la victoire; et encore aujourd'hui, on recommence l'exercice de la fonction la plus auguste, la justice, le lendemain de saint Martin, qu'on appelle l'ouverture des Parlements.

Mais entre plusieurs éloges que nous pourrions donner à notre grand saint Martin, je m'arrête à ce que l'Eglise nous chante en son honneur : *Et si gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.*

L'esprit du Christianisme est un esprit de martyre. Dieu n'a point voulu donner aux adultes le ciel seulement en qualité d'enfants de Dieu, *Si filii, et hæredes*, etc. (Rom., VIII, 17); mais il veut aussi donner comme une couronne, *Reposita est mihi corona justitiæ.* (II Tim., IV, 8.) Il faut du combat : *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* (II Tim., II, 5.) Il faut endurer, il faut souffrir; et cette souffrance et ce combat s'appelle l'esprit du martyre, comme saint Ambroise dit que la virginité n'est point sans louange du martyre; et en la primitive Eglise, et encore maintenant on donne le titre de confesseurs à ceux qui ont souffert quelque chose pour la foi, quoiqu'ils n'aient pas passé par le martyre : car qui dit martyr, veut dire témoin de la vérité de Dieu et de la religion que nous professons; et cela nonobstant les peines et les persécutions. De sorte que nous pouvons dire que la vie des véritables chrétiens, des gens dévots et spirituels qui veulent vivre pieusement selon Dieu, est un martyre prolongé : *Qui volunt pie vivere persecutionem patientur.* (I Tim., III, 12.) Et c'est de ce genre de martyre dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, et de vous en dire trois choses.

Partition. — Le martyre d'un véritable chrétien consiste 1° au mépris du monde et des respects humains; 2° en la mortification de ses passions; 3° à endurer et souffrir du prochain : trois choses que je remarque avoir été particulièrement pratiquées par notre grand saint, qui feront tout le partage de ce discours, et sur chacune desquelles je ne dirai qu'un mot; prêtez-moi, s'il vous plaît, votre attention.

PREMIER POINT.

Le mépris du monde est tellement essentiel à la vie du chrétien, qu'il n'est fait chrétien qu'après qu'il en est revêtu par la solennelle renonciation qu'il fait 1° au prince du monde, à ses pompes, à ses œuvres, aux vanités du siècle, etc. 2° de ne point déférer aux fausses opinions des hommes qui blâment ordinairement ce qui est à louer, et louent ce qui est à blâmer; 3° de ne point avoir de lâches et indignes condescendances et respects humains aux hommes, où il y va de l'intérêt de Dieu; comme on disait de Notre-Seigneur : *Non est tibi cura de aliquo, et non respicis per-*

sonam hominum. (Matth., XXII, 16.) Saint Martin était excellent en cela; il obéissait à toutes les puissances, comme nous le devons faire, et comme nous y sommes obligés; mais il préférait toujours l'honneur de Dieu aux respects humains. Deux exemples de ce qu'il dit à deux empereurs prouveront mon dire :

Portant les armes sous Julien l'Apostat, les Allemands entrèrent dans la France avec une grosse armée, et comme notre saint minait, il y avait déjà longtemps, de se retirer pour servir Dieu, il demanda son congé à l'empereur qui attribua cela à la lâcheté et peur de combattre, d'autant que le lendemain on devait livrer bataille. Mais Martin lui répondit courageusement : « Sachez, ô empereur, que ce n'est point par crainte que je vous demande mon congé; mais c'est que *Christi miles sum, pugnare mihi non licet* : étant soldat de Jésus-Christ, il ne m'est pas licite maintenant de combattre. Et pour vous faire voir encore que ce n'est point la peur qui me fait retirer, mais le seul désir de servir Dieu, je m'offre demain de me mettre à la tête des enfants perdus, sans autres armes que le seul signe de la croix et de passer tout au travers des ennemis. » Ce que cet empereur attribuant à une extravagante rodomontade de soldat, il commanda tout en colère qu'il fût gardé jusqu'au lendemain, et qu'on le mît sans armes au devant du plus furieux escadron des ennemis. Mais le même jour que devait se donner la bataille, dès le grand matin, les ambassadeurs des Allemands vinrent demander la paix : ce que l'on attribua dès lors aux prières de ce saint soldat.

Une autre fois, étant à la table de l'empereur Maxime qui l'avait invité au dîner avec lui, l'ayant fait asseoir à son côté et trois autres grands seigneurs au-dessous de lui, dont l'un était consul, l'autre le frère, et le dernier l'oncle de l'empereur, parmi lesquels était aussi assis le clerc du saint évêque; au milieu du banquet, on apporta une grande coupe pleine de vin (selon la coutume du pays) : on la présenta à l'empereur qui la fit donner à saint Martin le premier pour lui rendre le plus d'honneur, pensant qu'il la lui présenterait puis après. Mais notre saint la donna ensuite à son clerc, jugeant qu'il n'y avait personne à table (bien que l'empereur y fût) que l'on dût préférer au prêtre. Et ce prétendu mépris que les gens du monde eussent fait passer pour une grande incivilité, édifia fort l'empereur et ceux de sa suite qui considéraient saint Martin pour un homme plus divin que humain.

Voilà donc (N) en quoi consiste le premier martyre des chrétiens, qui est de passer par-dessus tous les intérêts humains et toutes les maximes du monde, quand il s'agit de la gloire et de l'intérêt de Dieu. Voyons maintenant en quoi consiste la mortification des passions, qui est le second genre de martyre des chrétiens.

DEUXIÈME POINT.

Je dis donc, en second lieu, que l'on est martyr, en ne donnant pas à ses sens tout ce qu'ils désirent, en évitant les débauches, les excès de bonche, et se retranchant pour l'amour de Dieu des délices et des plaisirs dont on peut jouir dans la vie : *Esse martyres possumus*, dit saint Grégoire, *etiamsi nullo percutientium ferro trucidemur*.

C'est une chose étonnante de voir aujourd'hui les chrétiens, lesquels, au lieu de pratiquer la mortification, en l'honneur d'un saint le plus mortifié qu'on puisse dire, qui couchait ordinairement sur la cendre, qui portait toujours le cilice, qui seulement ne voulait pas, en la maladie dont il est mort, se retourner d'une posture et situation très-incommode, de peur d'être plus à son aise, qui n'a jamais bu de vin : c'est une chose très-étonnante, dis-je, qu'on y commette tant d'excès, et que les premiers banquets qui se donnaient par charité aux vigiles des saints, que les saintes institutions et cérémonies que l'Eglise avait introduites (comme les flambeaux de la Purification) pour détruire les excès que les païens faisaient en la tête de leurs fausses divinités, soient perverties en des désordres; que ce qui se pratiquait autrefois en l'honneur d'un miracle signalé arrivé au sépulcre de saint Martin, où l'eau se changea en vin, la veille de sa fête, en un banquet qu'on faisait aux pauvres et aux passants sur le sépulcre du saint (comme c'était la coutume des premiers chrétiens de se réjouir sobrement ensemble, en ces saints lieux, en mémoire des victoires remportées par ces saints), que ces banquets soient maintenant venus en un plus grand désordre que ceux des païens, lesquels conservaient la raison dans leurs débauches, au lieu que l'on voit maintenant des chrétiens tellement dans la crapule et plongés dans le vin qu'ils en perdent tout sentiment.

Je puis bien approprier à ces chrétiens-là les paroles du prophète Amos : *Vae qui bibitis vinum in phiolis, nihil patientes super contritione Joseph*, etc. (Amos, VI, 6.) Malheur à vous qui buvez le vin dans les fioles et dans les verres, cependant que le pauvre meurt de faim ! Pendant que vous êtes à vous réjouir, et vous gorger de vin et de viande dans des lieux de débauches, votre femme et vos enfants sont peut-être chez vous, qui n'ont pas un morceau de pain à manger ; vous dépensez là, en trois ou quatre heures, tout le travail d'une semaine. Vous faites, en ce jour, de la taverne votre temple, des chansons et des discours dont vous vous y entretenez, vos prédications ; et des viandes et du vin, vos sacrifices. Ne voilà-t-il pas bien honorer le grand saint Martin ? *Absurdus*, dit saint Jérôme, *nimio saturitate velle honorare martyres quos scimus Deo placuisse jejuniis*, etc. C'est une chose bien absurde de penser honorer un saint qui a été agréable à Dieu par ses jeûnes, et ses mortifications et austerités,

par des excès et des débauches, etc. J'enrais plusieurs choses à vous dire là-dessus ; mais le temps ne me le permet pas. Passons au troisième genre de martyr, en quoi le grand saint Martin a excellé, et qui doit être aussi imité par tous les chrétiens.

TROISIÈME POINT.

Le troisième genre de martyr que saint Martin a souffert, et qui n'est pas un des moindres, c'est le support des injures et des mauvais traitements qui lui ont été faits par le prochain ; et c'est aussi en quoi tous les chrétiens le doivent particulièrement imiter : *Sine ferro et flamma martyres esse possumus, si patientiam in animo veraciter custodiamus*, dit saint Bernard (*De modo bene vivendi*). Je pourrais vous donner une infinité d'exemples de la patiente douceur dont ce grand saint a usé à l'endroit de ceux qui l'ont maltraité ; mais je me contente de vous en rapporter cinq ou six chefs.

Le premier que je trouve, et qui est à mon sens un des plus grands exemples de bénignité, c'est la manière dont il traite avec un de ses clercs nommé Brice. Cet homme s'était mis sous sa règle pour être instruit en la vie religieuse ; mais sitôt qu'il fut clerc il commença à se relâcher de la ferveur, de fréquenter le monde et de se donner du bon temps. Saint Martin, comme son père spirituel, l'en reprit doucement et l'avertit du scandale que sa conduite pouvait apporter ; et, bien loin de profiter de cet avertissement, il le prit à injure, et s'en vint au monastère trouver notre saint, auquel il dit mille poudilles en présence de tout le monde. Chacun portait le saint à s'en venger et le déposséder ; mais il fit cette belle réponse : *Si Judam Christus passus est, cur non patiar Briccionem ?* « Si Jésus-Christ a bien enduré de Judas, pourquoi ne voulez-vous pas que je souffre de Brice ? » Et il le traita en effet avec une telle douceur qu'il le rendit tout confus, et se jetant à ses pieds, il lui demanda pardon et vécut toujours depuis avec une si grande piété qu'il mérita d'être le successeur de saint Martin, en l'évêché de Tours, comme il le lui avait prédit, pendant qu'il se moquait de lui, bien que pour lors il ne s'en fit que rire ; et il gouverna si bien son Eglise que l'on en fait mémoire le 13 de ce mois, en qualité de saint.

Le deuxième exemple de douceur qui a paru en saint Martin, est en la persécution qu'il endura d'Auxence, évêque de Milan, chef des ariens, qui le traita fort inhumainement jusqu'à le chasser honteusement de la ville de Milan. Ce que notre saint supporta fort patiemment, sans se plaindre aucunement de lui, mais se retira en une petite île déserte, nommée Gatinaire, avec un bon prêtre, vivant des herbes et des racines de la terre, jusqu'à ce qu'il sut que saint Hilaire, son bon maître, était de retour d'exil, et le vint trouver en France.

3. Allant un jour en la visite de son diocèse, étant éloigné de ceux de sa suite, il eut en rencontre un carrosse plein de soldats dont les chevaux s'ombragèrent en le voyant (pour son pauvre équipage) et s'empêtrèrent de telle sorte qu'ils ne pouvaient avancer : ce que voyant ces hommes, ils sortirent en colère de leur carrosse et se ruèrent sur le saint, le chargèrent de tant de coups de bâton qu'ils le mirent tout en sang, et le laissèrent à demi mort, sans qu'il ouvrit seulement la bouche pour se plaindre. Ces gens le voyant en cet état, le mirent du mieux qu'ils purent sur son mulet, et passèrent chemin. Mais Dieu ne laissa pas longtemps cela impuni, car il permit que les chevaux demeurèrent immobiles comme des pierres, sans pouvoir avancer ni reculer. Eux, voyant que c'était une punition de ce qu'ils venaient de faire, s'enquirent quel était ce pauvre qui venait de passer : on leur dit que c'était le saint évêque Martin, dont le nom était plus connu que la personne; ils coururent après, se jetèrent à ses pieds, lui demandèrent pardon, et les chevaux continuèrent puis après leur chemin.

4. Voulant détruire un temple des faux dieux en Bourgogne, les laboureurs du lieu s'y opposèrent, et l'un d'eux levant l'épée sur lui pour le frapper, notre saint se découvrit les épaules et baissa doucement le cou pour recevoir le coup. Et comme cet homme cruel se mettait en devoir de lui abattre la tête, il chut à la renverse, et reconnaissant sa faute, il se convertit, et le laissa faire.

5. Allant en Italie, et tombant entre les mains des voleurs, dans un bois, il se laissa dépouiller et lier à un arbre sans aucune résistance. Et comme l'un d'eux, tenant l'épée levée, lui demandait s'il n'avait point de peur, il lui dit sans s'étonner que non, sachant bien que Dieu est toujours au plus grand danger. Cette assurance fut cause de la conversion d'un de ces voleurs qui le suivit et se fit religieux.

Enfin, il avait une telle douceur et confiance en Dieu, que Sévère-Sulpice dit qu'il ne l'avait jamais vu en colère ni mélancolique, prenant tout ce qu'il lui arrivait de la main de la divine Providence. Et c'est en cela particulièrement qu'il doit être imité des chrétiens, qui, voyant cette grande douceur et bénignité de notre grand saint en tant de fâcheuses rencontres, ne doivent pas se laisser emporter à la colère et à la vengeance pour des bagatelles, pour une parole dite sans y penser et sans dessein; faire un procès pour quelques injures qu'on leur aura dites dans la passion et dans la colère, etc.

Je finis par ces paroles de saint Chrysostome (hom. 3, in Job), qui dit qu'endurer est plus glorieux à l'homme que d'être monarque de toute la terre, que d'être apôtre, que de faire des miracles : il passe encore plus avant, il dit même que d'être dans la gloire; et je choisirais plutôt, dit-il,

d'être dans les liens avec saint Paul, que d'être citoyen : *Quia reduplicabitur ad coronam*, etc.

Si vous imitez bien (N.) le grand saint Martin en sa douceur et mansuétude; si vous prenez en gré tous les maux et afflictions qu'il plaît à Dieu vous envoyer en ce monde : vous en recevrez comme lui la récompense en l'autre, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XLVIII.

Pour la fête de la Présentation de la sainte Vierge.

DE LA RETRAITE EN RELIGION.

Adducentur Regi virgines, etc. (Psalm., XLIV, 15.) — Attollite portas, principes, vestras, etc. (Psalm., XXIII, 7.)

Prélude. — Tout est anguste dans ce mystère que l'Eglise célèbre aujourd'hui; on n'y voit que temple, que sanctuaire, et qu'autel; c'est aussi que tout ce que la terre a de plus précieux doit être présenté, c'est la très-sainte Vierge, que l'on offre en ce jour au temple du Dieu vivant, pour y consacrer sa personne à son service. J'ai donc dessein, âmes religieuses, de vous parler en cet entretien de trois motifs de la retraite de la sainte Vierge au temple de Jérusalem.

Partition. — Savoir : premièrement, pour mieux pratiquer le recueillement, et mieux entendre la voix et les inspirations de Dieu; deuxièmement, pour l'adorer mieux et plus purement; troisièmement, pour le renouvellement, c'est-à-dire pour avancer toujours en la perfection; et cela pour honorer trois perfections divines; à savoir : 1° l'unité, 2° la souveraineté, 3° la sainteté et pureté de Dieu. C'est aussi ce que pratiquent plusieurs saintes âmes dévotes et religieuses, en ce jour; mais particulièrement vous, ô mes chères filles de la Visitation de Sainte-Marie, à l'imitation de la sainte Vierge : *Adducentur Regi virgines*, etc.

Examinons ces motifs plus en particulier, après avoir imploré l'assistance de cette sainte Vierge, et pour en obtenir la grâce, disons-lui tous ensemble : *Ave Maria*.

PREMIER POINT.

La raison pour laquelle tant de saintes filles se sont renfermées dans des cloîtres et dans des grilles, c'est pour jouir du recueillement intérieur, à l'exemple de la sainte Vierge, et pour fuir, comme elle, l'air empesté et contagieux du monde, qui lui est contraire.

Dieu voulant attirer Abraham à son service, le fait sortir de son pays et de la maison de ses parents : *Egrede de terra tua, de cognatione tua, et de domo patris tui; et veni in terram, quam monstrabo tibi, erisque benedictus* (Gen., XII, 1) : Abraham, lui dit-il, si tu veux me bien servir, il faut que tu sortes de ton pays, que tu quittes la maison de ton père, que tu laisses tous ceux de ta connaissance, et que tu viennes en la terre

que je te montrerai, et là je parlerai à toi, et te dirai ce qu'il faut que tu fasses, et tu seras par moi béni, etc.

Egredere, sors : cela veut dire que, pour s'unir parfaitement à Dieu et tendre à l'unité, il faut sortir de la multiplicité du bruit et du tumulte du siècle. *Fuge*, il faut fuir les compagnies dangereuses. *De cogitatione tua*, des gens de connaissance, c'est-à-dire, de ses compagnons de débauches, de ceux qui nous portent à la vanité, au luxe, à la médisance, etc. *De domo patris tui* : il faut même sortir de la maison de ses pères et mères, de ses parents, etc., s'ils nous sont un empêchement au service de Dieu. Il faut se faire quitte des vices et des habitudes mauvaises de la nature corrompue, qui nous empêchent d'aller à Dieu. Ce n'est pas encore assez de quitter tout, *Egredere*, il faut encore marcher, il faut chercher la retraite, le silence, etc.

C'est une chose assez ordinaire que, lorsque nous voulons vaquer à l'unité et à l'union avec Dieu, le tumulte et la multiplicité nous en vandra tirer. Marthe, empêchée au soin de plusieurs affaires, le fait voir, voulant attirer à son tracas sa bonne sœur Madeleine, si Notre-Seigneur ne l'eût protégée, lui répondant : *Martha, Martha, sollicita es, et turbas erga plurima : porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, etc.* : « Marthe, Marthe, lui dit Notre-Seigneur, je te vois occupée en beaucoup de choses ; mais sache qu'il n'y en a qu'une qui soit nécessaire, et que Marie a choisi la meilleure part. (Luc., X, 41, 42) »

Ici réflexion aux religieuses. — Ainsi, mes sœurs, le monde ne vient occuper vos grilles que pour vous entretenir de ses nouvelles, de son tracas, de son tumulte, de son ambition, etc. Gardez-vous de ce poison, cet air est si pestilent et contagieux, etc. Vous êtes comme des fontaines scellées, *Fons signatus* (Cant., IV, 38) ; encore bien que vos ruisseaux ne se débordent pas dans la mer, sortant de votre recueillement, prenez garde aussi que la mer ne fasse un reflux jusqu'à vous, pour mêler ses eaux bourbeuses et vagues avec la douceur et la tranquillité des vôtres.

Enfin, mes sœurs, Dieu qui a parlé par les prophètes, comme par ses oracles, ne l'a point fait qu'il n'ait eu du silence : *Audiam quid loquatur*, dit le Prophète-Roi : « J'écouterai en silence le Seigneur, et prêterai attention à ce qu'il me dira, » etc. (Psal. LXXXIV, 9.) Mais le Verbe divin demande la solitude. L'Époux ne fait retentir sa voix au cœur que dans le recueillement et le silence : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus*, etc. : « Je la conduirai, dit-il, dans la solitude ; et là je parlerai à son cœur, » etc. (Osee, II, 14.) Voilà donc le premier motif qui a porté Notre-Dame à se retirer de bonne heure dans le temple, et qui doit être aussi celui de toutes les âmes qui désirent servir Dieu purement et pour son seul amour, de se retirer dans la solitude, dans la religion, pour écouter sa voix,

faire sa volonté, pour le mieux servir et adorer, et c'est le second motif qui y a porté la sainte Vierge.

DEUXIÈME POINT.

Le second motif de la retraite de Notre-Dame, c'est l'adoration ; elle va au temple pour cela ; et c'est aussi le motif pour lequel les âmes religieuses se retirent dans les temples dédiés à Dieu, pour l'y adorer plus purement.

Il y a deux choses qui concourent à la piété et à la dévotion : 1° la haute idée de la grandeur de Dieu ; 2° une distraction en nous du profond abaissement, par une dépendance de sa volonté.

Voilà, mes sœurs, ce que vous faites dans votre solitude, qui est proprement vous-mêmes, *Templum suum in te est* : « Le temple de Dieu est en vous ; » c'est où il fait sa résidence, dans un cœur bien disposé et souple à ses volontés, comme était celui de la sainte Vierge. Car ne pensez pas que le temple de Dieu soit seulement celui qui est matériel et bâti de pierre, mais toute âme véritablement chrétienne est son temple ; c'est pourquoi il dit lui-même en saint Mathieu : *Cum oraveris, intra in cubiculum tuum*, etc. : « Quand vous voudrez prier, entrez en votre chambre (Matth., VI, 6) : » ce que les Pères entendent de notre cœur. « Par nos chambres, dit saint Thomas, il faut entendre nos cœurs ; la porte sont nos sens intérieurs, les dehors sont toutes les choses temporelles qui pénètrent notre esprit par les sens, et qui troublent ceux qui prient. Il faut donc fermer la porte des sens, afin que l'oraison qui se fait dans l'intérieur du cœur soit bien reçue du Père éternel. » C'est enfin le sentiment de votre saint fondateur (saint François de Sales) et ce qu'il enseigne à toutes les âmes chrétiennes. « Résolvez, dit-il, à la *Philothée* (Introd. p. II, c. 12), soit de faire toujours plusieurs retraites en la solitude de votre cœur, pendant que corporellement vous êtes parmi les conversations et les affaires. Cette solitude mentale ne peut nullement être empêchée par la multitude de ceux qui sont autour de votre cœur, mais autour de votre corps, si bien que votre cœur demeure lui tout seul en la présence de Dieu ; c'est l'exercice de plusieurs saintes âmes, d'un roi David, d'une sainte Catherine de Sienne, » etc.

C'est aussi, mes sœurs, ce que pratiquait admirablement bien la sainte Vierge. Elle ne se contentait pas seulement d'être souvent au pied des autels de son petit oratoire pour y adorer et prier Dieu ; mais elle était tellement recueillie en elle-même, que sa bouche parlant et conversant avec ses compagnes, son cœur était toujours élevé en Dieu, elle lui parlait dans son intérieur, etc. Si vous l'imitiez en cela, âmes religieuses, ce sera le moyen de vous rendre agréables à la divine Majesté, et vous en recevrez ensuite les sacrées complaisances, les bénédictions, les louanges, etc. ; vous serez disposées comme cette sainte Vierge à vous

anéantir à tout moment, et à vous conformer et adhérer parfaitement à Dieu; et pour le faire comme il faut, dites-lui comme elle: *Ecce ancilla Domini*: « Seigneur, voici votre servante (Luc., I, 38), prête et disposée à faire votre sainte volonté, commandez ce qu'il vous plaira, etc. Il ne faut qu'agréer pour adorer. En l'amour tout est grand, tout est divin, tout est déifié; témoin les amants profanes, qui divinisent et adorent, ou pour mieux dire idolâtrèrent les créatures qu'ils aiment. Voilà ce que font les anges dans le paradis; Amen, Amen, conformité, complaisance totale à toutes les volontés et perfections de Dieu, etc. Voilà, mes chères sœurs, vos vœux perpétuels, que l'exercice de la sainte présence de Dieu. C'est où vous a mises votre saint instituteur en la vie de la sacrée complaisance, etc.; c'est le second motif qui porte aujourd'hui la sainte Vierge à s'aller présenter au temple, pour y faire la volonté de Dieu, en tout ce qu'il voudra l'employer. Examinons le troisième motif de sa retraite qui est pour le renouvellement.

TROISIÈME POINT.

Le troisième motif de la retraite des âmes religieuses, à l'exemple de la sainte Vierge, est pour le renouvellement, qui consiste à se purifier des vices, et s'avancer en la vertu. Non-seulement, c'est pour se bannir du monde, de soi-même et de ses habitudes vicieuses; mais c'est pour faire tous les jours de nouveaux progrès dans l'intérieur, dans de nouvelles vertus, par de nouvelles victoires et conquêtes remportées sur nous-mêmes, sur nos passions, nos appétits déréglés, sur le monde, sur la chair, etc.

Il y a deux choses qui sont infinies, et où la créature ne peut jamais atteindre, qui sont cependant l'objet ou le sujet de sa ferveur et de son renouvellement. L'une est la grandeur infinie de Dieu, l'autre l'abîme de la profondeur du néant. Néanmoins il faut avancer toujours par de nouvelles ferveurs en l'amour des perfections divines, par des propos d'amour perpétuels, sans nous arrêter même à ses dons; lesquels, quoique aimables en eux-mêmes, il faut laisser, pour ne nous attacher qu'à Dieu seul. S'arrêter en chemin, c'est tout perdre: *Quæ retro sunt obliuiscens*, dit l'Apôtre écrivant aux Philippiens: *Je m'avance toujours en avant, je laisse les choses qui sont derrière, pour ne tendre qu'à mon but, qui est la suprême vocation de Jésus-Christ. Soyez donc, mes frères, continué-t-il, mes imitateurs. Regardez ceux qui marchent dans le bon chemin pour le suivre, comme vous nous avez pour exemple.* (Philipp., III, 13-17.)

Je vous en dis aujourd'hui autant, mes sœurs. Avancez toujours en la vertu et en la perfection de votre état: ne regardez ni à côté, ni en arrière, pour voir si votre sœur fait le semblable, mais prenez en vue la très-sainte Vierge, imitez-la le plus que vous pourrez; ayez toujours les yeux sur elle, sans les porter ailleurs; voyez comme elle

croissait en vertu à mesure qu'elle avançait en âge; prenez peine chaque jour de vous dépêcher d'une imperfection, demain d'une autre; aujourd'hui pratiquer une vertu, demain une autre, etc. Et si vous recevez quelque grâce plus particulière de Dieu que vos compagnes, n'en soyez point plus élevées: au contraire, plus vous recevez de faveurs du ciel, plus vous devez vous humilier, à l'exemple de notre bonne maîtresse, la très-sainte Vierge, qui se dit la servante du Seigneur, au point même qu'on la déclare la Mère de Dieu: *Ecce ancilla Domini*, etc. Elle surpassait, dit saint Jérôme, toutes les vierges qui étaient consacrées dans le temple, non-seulement en sagesse, en pureté, etc.; mais elle les surpassait en humilité, et, quoiqu'elle fût d'une race royale et qu'elle descendît de tant de rois, elle était plus humble que la fille du plus petit artisan.

Concevez tous les jours de nouveaux desirs de plaire à Dieu, allez toujours croissant de vertu en vertu; ce sera le moyen de vous purifier et renouveler son esprit intérieur, et arriver à la sainteté et pureté, qui est Dieu, qui sera le commencement de votre bonheur en ce monde, et de la gloire que vous posséderez un jour dans le ciel: que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRONE XLIX.

Pour la fête de sainte Catherine.

DE LA SCIENCE DU SALUT.

Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundear. (Psalm., CXVIII, 46.)

Prélude. — Ces paroles sont dites au sens littéral par le prophète de sa personne, et en esprit prophétique des apôtres et des saints martyrs qui ont publié, défendu et soutenu devant les rois et devant les princes les vérités chrétiennes: *Dum steteritis ante reges et presides*, etc. (Marc., XIII, 9); mais très-particulièrement de notre grande sainte Catherine dont nous célébrons la fête, laquelle n'a pas seulement confessé le nom de Dieu devant les empereurs, mais a enseigné, confondu, et converti les princes, les philosophes et les savants de la terre. Nous avons beaucoup à apprendre en la considération de sa vie, de sa doctrine et de son martyre; demandons la grâce pour en pouvoir dire quelque chose à notre éducation: *Ave, Maria.*

Prélude 2. — La science (que le philosophe définit être la connaissance de quelque chose par sa cause) est la chose du monde qui relève plus un homme au-dessus du commun, comme l'on voit par l'exemple d'un paysan grossier avec un savant philosophe; c'est pourquoi naturellement chacun désire de savoir: *Omnis homo naturaliter scire desiderat.* (De Imit. Christi, lib. I, cap. 7.) Car il semble qu'un homme savant est autant relevé au-dessus d'un ignorant, que la raison de l'homme l'est au-dessus du sens des animaux. Or, autant qu'une personne sa-

vante ès-sciences humaines et profanes est relevée au-dessus de la bête, autant celui qui a la science du Christianisme, *scientia sanctorum* (Prov., IX, 10), la science des saints, est-il au-dessus du plus savant ès-sciences humaines; autant est un chrétien au-dessus du plus savant mondain et idolâtre, pour pouvoir parler et faire des choses grandes à la gloire de Dieu, et pouvoir dire comme sainte Catherine : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.*

Sainte Catherine était remplie de cette science, et pour cela vous entendrez le prix de la dispute qu'elle emporte au-dessus des plus savants philosophes d'Alexandrie où les lettres florissaient. Elle peut donc nous dire comme le Sage : *Accipite disciplinam per sermones meos, et vobis proderit.* (Sap. VI, 27.) Car en la lecture et au récit de sa vie (laquelle, comme celle des autres saints, est une écriture parlante, ou l'écriture mise en pratique) nous apprendrons trois belles leçons : La première de la science et profession du Christianisme par la dispute qu'elle a eue avec les philosophes ; la seconde, la pureté d'esprit et du corps, que nous devons avoir à l'exemple de la sienne par la conservation de la virginité, et la troisième de souffrir et nous mortifier par l'exemple de son martyre. Ce sont trois choses nécessaires à tout le monde pour être sauvé, parce que 1° *Ignorans ignorabitur* (1 Cor., XIV, 38) : Celui qui ignore sera ignoré ; 2° parce que, *Nil conquinatum intrabit in regnum celorum* (Apoc., XXI, 27) : Rien de souillé n'entrera dans le ciel ; 3° parce que enfin il nous faut endurer plusieurs tribulations, *per multas tribulationes*, etc. (Act. XIV, 21.) Ainsi toute cette compagnie doit avoir une grande attention et une grande dévotion à sainte Catherine, qui nous enseignera des choses si nécessaires au salut. Mais vous plus particulièrement, mes chères sœurs ; car vous devez espérer que, par la connaissance plus grande des choses de la foi qu'elle vous obtiendra, elle vous confirmera et vous perfectionnera encore davantage dans votre vœu d'obéissance ; par le mérite de sa virginité, dans le vœu de chasteté ; et par le mérite de son martyre, dans celui de la pauvreté que vous accompagnez des austérités et mortifications.

Partition. — Cette trinité de vertus, de grâces et de perfections que nous considérons en sainte Catherine, c'est à savoir, sa science, sa virginité et son martyre, feront le partage de ce petit discours, et le sujet de vos attentions ; prêtez-moi, s'il vous plaît, une favorable audience, je ne serai pas long.

PREMIER POINT.

La première des perfections que je remarque en sainte Catherine est sa science si sublime et relevée, non pas celle qu'elle avait acquise par l'étude de la rhétorique et de la philosophie dans le paganisme ; mais celle qu'elle avait apprise en l'école de Jésus Christ, laquelle s'apprend en un instant du mouvement et de l'inspiration de Dieu. Et cette

science divine est autant relevée au-dessus de la science humaine, que la lumière est à priser et à estimer au-dessus des ténèbres. C'est la pensée de saint Paul écrivant aux Ephésiens : *Eratis aliquando tenebrae, nunc autem lux in Domino*, etc. « Vous étiez autrefois dans les ténèbres, leur dit-il, mais maintenant vous êtes lumière au Seigneur (Ephes., V, 8) ; » vous cheminez dans la claire voie de la vérité, etc.

Tout ce que les philosophes et les plus savants de l'antiquité ont su n'était que ténèbres, erreurs, obscurités et confusions. Demandez-leur, par exemple, qui a fait le monde, et vous verrez de plaisantes opinions. Les uns vous diront que c'est un chaos, les autres une rencontre d'atomes ; et le prince des philosophes même ne sait s'il est de toute éternité. Parlez-leur de l'immortalité de l'âme, ils ne savent si elle est extraite de la matière. Interrogez-les de la Divinité, ils vous nommeront autant de dieux qu'ils ont de passions, de désirs brutaux et déréglés ; de la résurrection, ou ils s'en moqueront ou ils vous remettront à un autre jour pour vous enir, ou bien ils vous parleront d'une métempsychose, et d'une transformation d'âmes d'un corps en un autre : ils vous assureront qu'il est impossible de toute impossibilité qu'un accident puisse subsister sans substance, etc.

Tous les philosophes et les plus savants du monde ne savent donc rien au prix de la moindre fille chrétienne qui, sachant son Symbole des apôtres, vous parlera assurément, et dira que le monde n'est point éternel, qu'il a été créé, ce que c'est que la création, que l'âme est immortelle, et sera prête à mourir pour cette vérité, qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'une nature, qu'une essence en trois personnes : *Scio quod Redemptor meus vivit* (Job., XIX, 25), et qu'elle ressuscitera et sera jugée au dernier jour. Elle sait qu'au saint Sacrement les accidents subsistent sans substance, etc. Et ce qui est admirable, en l'unité de cette doctrine, en Italie, Flandre et Espagne, etc., *Unam Ecclesiam catholicam*, etc. (1 Cor., XIV, 23), on vous dira la même chose, et avec la même certitude.

Observez la différence de la science d'un saint Paul, avant sa conversion : d'un saint Denys le plus savant d'Athènes, qui reconnaissait cette Eglise, mais ne servait qu'un Dieu inconnu : *Ignoto Deo* (Act., XVII, 23), qui compose après les livres des Hiérarchies célestes et des Noms divins. D'un saint Augustin, et notre grande sainte Catherine, laquelle, bien que princesse d'Alexandrie, belle comme une autre Judith, *Erat autem eleganti aspectu nimis*, etc. (Judith, VIII, 7 ; *Formosa valde, incredibili pulchritudine* (Esther, II, 15), courtoise, savante en la rhétorique et en la philosophie, ne fait rien, n'avance rien pour tout cela. Il faut qu'elle soit élevée à cette science suréminente, *Scire etiam supereminentem scientiam claritatem Christi*. (Ephes. III, 10.) Il faut que la Mère de Dieu la présente à son Fils, qui

lui dit qu'il ne la trouve point belle qu'elle ne soit baptisée; et lors en un instant (comme c'est la différence de l'acquisition des sciences humaines qui ne se fait qu'avec temps, grand circuit et grande peine, et toujours avec doute) à l'âge de dix-huit ans elle est rendue plus savante que tous ceux d'Alexandrie, voire de tout le monde. Elle reprend hardiment Maximin l'empereur de de son idolâtrie, et dans le temple; et dans son palais. Elle dispute contre cinquante philosophes des plus habiles, et les confond par l'autorité de leurs propres termes des Sibylles, et enfin les convertit à la foi, étant demeurés étonnés, honteux et confus de voir que toute la science humaine ne peut résister à la sagesse divine, ni l'entendement à l'esprit de Dieu. Elle enseigne hardiment un Jésus-Christ crucifié, fût-il *Judeis scandalum, gentibus stultitiam*. (I Cor., I, 23.) Elle convertit et consacre au martyre l'impératrice, le capitaine Porphyre, et jusqu'à deux cents soldats. Que dis-je? des provinces tout entières. La Grèce la reconnaît comme un second apôtre: *Infirmi mundi elegit Deus, ut confundat fortia*, etc. (Ibid., 27.)

Et comment cela? *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* (I Cor., II, 4): ce n'est pas par les persuasions de la science humaine, mais par l'humilité, par la soumission, par le mépris de la science humaine, par la déliance de soi-même et de ses forces. Elle reconnaît bien devant l'empereur qu'elle a étudié; mais, dit-elle, je ne me vante de rien, sinon d'être chrétienne. Elle appréhende le combat avec les philosophes, et n'a point d'assurance en tout son savoir humain; il faut qu'un ange l'assure d'une assistance divine, surnaturelle et extraordinaire: *Infirmi mundi elegit Deus, ut confundat fortia*.

Apprenons de ceci deux choses à son exemple et à son imitation: La première, de ne nous point fier ni en notre bon esprit, ni en notre étude, ni en notre suffisance mondaine, quand il est question d'apprendre les choses de la foi et les mystères de la religion; ne rien attendre de nous, mais tout de Dieu: *Cum simplicibus sermocinatio ejus*. (Prov., III, 32.) Autant que nous aurons d'humilité et de simplicité, et de déliance de nous-mêmes, autant nous serons haut élevés en la connaissance du salut. Et partant ne vous étonnez pas, savants du monde, mais esprits altiers et libertins, si vous n'entendez rien aux mystères de la foi, si vous ne goûtez pas les maximes évangéliques; vous ne les saurez jamais que vous n'ayez dit comme saint Paul: *Captivantes intellectum in obsequium fidei*. (II Cor., X, 5.) Voulons-nous étudier (N) bien avant en cette doctrine tous tant que nous sommes, étudions-nous en l'oraison comme saint Thomas, saint Bonaventure, etc., au pied du crucifix.

La seconde chose que nous devons pratiquer est de faire un bon usage de la science

que nous avons acquise, ou plutôt qui nous a été si libéralement départie de la main du Tout-Puissant, à l'imitation de sainte Catherine. Non-seulement les ecclésiastiques à qui il appartient par devoir, mais tout le monde le peut faire charitablement et en particulier. Enseigner les ignorants, c'est une œuvre de miséricorde spirituelle, reprenant avec douceur, charité, modestie, et autres conditions requises, ceux qui contredisent aux vérités de l'Evangile, et qui par faute de correction fraternelle se perdent, comme l'empereur Maximin par sainte Catherine. Les pères de famille dans leurs maisons, et vous, mes sœurs, dans la vôtre, communiquant à vos sœurs avec douceur et suavité, comme vous faites, les lumières que Dieu vous a départies, non-seulement pour vous, mais aussi pour en faire part à vos sœurs, et les aider dans leur faiblesse. Le faisant de cette sorte, il n'y aura pas moins de mérite, que de le faire aux infidèles, puisque nous n'en avons pas aujourd'hui le moyen. Voilà les fruits que nous devons tirer de ce premier point.

DEUXIÈME POINT.

La seconde perfection ou prérogative de sainte Catherine est son admirable pureté. Car ce n'était pas assez qu'elle enseignât et confondît ces philosophes, si elle n'eût confirmé sa doctrine par son exemple, *Non verbo neque lingua, sed opere et veritate* (I Joan., III, 18); par cette admirable pureté, et par ses souffrances et son martyre. Pureté nécessaire à toute personne: car sans elle nous ne verrons point Dieu, dit saint Paul: *Pacem sequimini et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum*. (Hebr., XII, 14.) Sainteté que saint Jérôme et saint Chrysostome ont remarqué être entendue par la pureté et chasteté, laquelle approche plus près de Dieu, qui est un acte pur; vertu qui passe au-dessus de tout ce que l'antiquité s'est imaginé. Il n'y a point en, à proprement parler, de virginité dans le paganisme; les vestales n'étaient qu'une ombre. Elle n'était pas perpétuelle, et n'était pas en l'esprit: *Quid prodest integra caro, mente corrupta?* dit saint Augustin.

L'une et l'autre pureté d'esprit, du corps, et d'intention à l'égard de Dieu se voit et reunit en sainte Catherine, qui refuse le mariage avec les rois et les empereurs, méprise pour Jésus-Christ son époux toutes les douceurs et les attraits de Maximin, tantôt ses menaces et ses rigueurs, répondant à ses attraits et à la louange qu'il lui donnait de sa beauté et de ses mérites: « Que la beauté du corps se flétrisse comme la fleur, mais que celle de l'âme était toujours florissante; » et à ses menaces, et à ses rigueurs « que ses tourments ne dureraient pas toujours, mais que la récompense serait éternelle. »

Sainte Catherine n'a pas seulement eu soin de conserver cette honnêteté durant sa vie, elle demande même à Dieu qu'après sa mort son corps ne demeure point es-mains

et en la possession de ses infâmes satellites et bourreaux, et elle est exaucée ; car les anges l'enlevèrent après sa mort lorsqu'elle eut la tête tranchée : et pour une marque de grande pureté, un prodige merveilleux arriva à sa mort ; car ayant eu la tête tranchée, il ruissela de ses veines une abondance de lait au lieu de sang.

Que les filles mondaines prendraient ici de belles leçons sur l'exemple de notre grande sainte ! elles apprendraient à ne pas se laisser cajoler par tant de jeunes folâtres, à ne pas écouter toutes les badineries du monde, les fausses promesses de ce suborneur, etc., mais à garder cette virginité si agréable à Dieu, cette pureté d'intention en son service, le soin qu'elles doivent apporter à la garde de leur imagination, soit en la posture et composition honnête du corps, des vêtements, etc. Les chastes filles y apprendraient, qu'elles ne doivent pas garder leur virginité pour les intérêts temporels, par des prétentions basses et terrestres, pour être plus riches, pour n'avoir personne qui les commande, pour être maîtresses toute leur vie, pour éviter les inconvénients du mariage, pour ne pas trouver de parti assez avantageux ; cette virginité n'est pas de grande valeur devant Dieu. Il la faut garder par des intentions chrétiennes, parce qu'elle est agréable à Dieu, parce que Jésus a été vierge, parce qu'elle vous rend plus conformes à sa sainte Mère, afin de ne pas diviser votre cœur entre un Dieu et un mari temporel, à l'exemple de sainte Catherine. Elles doivent encore à son exemple garder cette pureté étant seules, ne se découvrant aucune partie du corps qui blesse l'honnêteté, comme notre grande sainte, qui a soin que son corps ne demeure pas entre les mains des bourreaux après sa mort. Et c'est une des règles des religieuses de la Visitation, de garder même une composition et situation honnête du corps dans le lit. Vous savez que la virginité est comparée à la glace d'un miroir, que le moindre souffle d'haleine ternit. Elle est encore comparée aux fleurs, particulièrement à la rose et au lis ; c'est donc à vous, âmes chrétiennes et religieuses, que le Saint-Esprit adresse cette parole : *Florete flores, quasi lilium date odorem, frondete in gratiam, benedicite Dominum in operibus suis.* (Eccl., XXXIX, 19.)

Flores, vous êtes les fleurs de l'Eglise et les ornements du parterre de Jésus ; *florete*, fleurissez en bonnes œuvres, en actions de piété, humilité, charité et miséricorde ; *sicut lilium*, il parle à vous toutes, il ne dit pas *sicut lilia*, mais *sicut lilium*. Vous devez être en si bonne intelligence, et unies si charitablement que vous ne paraissiez être qu'une seule. *Date odorem*, ne vous contentez pas d'être chastes en votre cœur et en l'intérieur, donnez-en des marques au dehors par votre modestie, retenue et sagesse. *Frondete in gratiam* : la chasteté sans la grâce est une fleur sans verdure et sans vigueur ; c'est une vertu morale et humaine, non sur-

naturelle et méritoire. Demandez-la à Dieu. *Benedicite Dominum in operibus suis*, bénissez-le et le remerciez de ce que vous avez encore ce trésor ; mais vous savez que cette vertu, comme la rose, ne se conserve qu'au milieu des épines, ces épines sont les mortifications et l'austérité, qui nous sont représentées par le martyre que notre grande sainte a souffert, et c'est ici le troisième et dernier point de ce discours.

TROISIÈME POINT.

Jé ne m'arrête point ici à vous faire le récit de toutes les souffrances de notre grande sainte Catherine. Chacun sait l'histoire de son martyre, qu'elle a enduré les prisons, la faim, la flagellation cruelle, et qu'on avait dressé une machine de roue de l'invention des démons pour ébranler sa constance, qui fut néanmoins rompie, par le ministère d'un ange ; *Vox tonitru tui in rota* (Psal. LXXXVI, 19), et qu'enfin elle finit ses jours par le tranchant de l'épée, quatre ou cinq sortes de martyres, sans ses austérités continuelles.

Jé m'arrêterai seulement au fruit que nous en devons tirer, et à la considération de ses souffrances. Les gens du monde apprendront que quand ils seraient nobles, grands, voire même princes, ils ne passeront point néanmoins dans la vie, sans les souffrances et afflictions au lieu du martyre et de l'austérité des saints.

Et les âmes plus épurées des maximes du siècle, qui sont contraires à cette doctrine, auront une grande consolation et un grand encouragement à suivre de plus près cette grande sainte dont nous célébrons la fête, et imiter son martyre, en donnant leurs vies pour l'amour de Dieu et pour la charité du prochain : *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit, et nos debemus animas ponere pro fratribus nostris.* (1 Joan., III, 16.)

Il est sans difficulté qu'on prend grande part au martyre de sainte Catherine quand, par des actes d'austérité et de mortification, ou par un travail excessif pour le prochain en la vue de Dieu, nous abrégeons notre vie, comme il est certain que cela l'abrège. La raison est qu'il importe peu de donner sa vie tout à coup, ou de la donner à plusieurs fois. Nous lisons de certains tyrans qu'ils ne voulaient pas qu'on fit mourir leurs ennemis, afin de les faire souffrir davantage. Et qui ne jugera qu'une maladie lente, mais longue, est plus insupportable qu'une plus violente, mais de peu de durée ? Ainsi dans la vie religieuse, que j'appellerai un martyre multiplié, par la suite des austérités, nous avons une même victoire à obtenir, endurant ce martyre plus lent, mais plus long.

On frotta un saint Marc de miel par tout le corps, puis lui ayant lié les pieds et les mains on l'exposa au soleil pour être plus puissamment piqué des mouches et des guêpes, et que son martyre fût plus long ; jugez

si cela n'était pas plus insupportable qu'un martyre plus rude, mais plus court.

Ce n'est pas que nous entendions diminuer l'honneur de la reconnaissance que nous devons à la grandeur de votre martyre, grande sainte, car vous avez souffert l'un et l'autre, la longueur de l'austérité et la violence non pas d'un, mais de plusieurs martyres. Au contraire nous avons dit, comme il est très-véritable, que nous ne saurions assez dignement le louer et l'exalter; que nous vous en sommes redevables, et obligés, et responsables du profit que nous avons à faire à votre imitation de ces trois choses que nous avons considérées, votre science, votre pureté et votre martyre.

Mais pour animer et encourager notre faiblesse, trouvez bon que je finisse par cette pensée de la part que nous devons prendre

à votre martyre, pour, à votre imitation, chacun de nous, pouvoir dire à Dieu avec vous : *Loquebar de testimoniis tuis*, faisant profession de sa doctrine, l'apprenant avec grande soumission, et la publiant autant qu'il plaira à Dieu de nous en donner les occasions, et d'en parler par effet ès-pratiques de la pureté et de la mortification. Car voilà la voie que sainte Catherine a tenue, *Loquebar*, et voici la récompense, *et non confundebat*. Et c'est notre fin, Seigneur, c'est ce que nous attendons, qu'ayant confessé votre saint nom en cette vie, et par paroles et par actions véritablement chrétiennes, dévotes et religieuses, nous ne soyons point confondus éternellement : *Non confundar in æternum*; Dieu nous en fasse la grâce. Ainsi soit-il.

DEUXIEME PARTIE.

INSTRUCTIONS FAMILIERES

SUR LES PRINCIPALES VÉRITÉS DU CHRISTIANISME, POUR CHAQUE SEMAINE DE L'ANNÉE.

INSTRUCTIONS PRELIMINAIRES.

I.—IMPORTANCE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Exhortation à faire au commencement du catéchisme, pour la première fois.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — La vie éternelle consiste en la connaissance du vrai Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été envoyé pour nous racheter. Tout le monde désire naturellement d'être bienheureux; mais la plupart des hommes se trompent en la connaissance de la vraie félicité. Les uns la mettent aux richesses, elle n'y est pas; les autres aux honneurs, les autres aux plaisirs, et il est certain que cela ne peut pleinement contenter le cœur de l'homme : *His occupari potest, non satiari*, dit saint Bernard. En quoi consiste-t-elle donc, me direz-vous? Elle consiste à connaître Dieu en ce monde par la foi et par la créature, et en l'autre par la gloire.

Or ce que nous prétendons par les instructions que nous vous ferons dorénavant, est de vous donner cette connaissance de Dieu, en vous apprenant tout ce qui est des vérités de la foi, et tout ce qu'un bon chrétien doit savoir pour être sauvé; mais d'autant que ce dessein est relevé, et qu'il passe nos forces, nous avons recours à l'assistance du Saint-Esprit que nous implorons par l'intercession et l'entremise de la sacrée Vierge : *Ave, Maria*.

Ce n'est pas la coutume pour l'ordinaire

dans les catéchismes de faire des prédications et des avant-propos si longs; mais d'autant que c'est la première fois que nous vous parlons (ou que nous avons dessein de vous entretenir pendant le cours d'une année) et que vous n'êtes pas informés de notre manière d'agir et de la méthode dont nous nous servirons dans la suite, vous trouveriez peut-être étrange que nous en usions usé autrement; c'est pourquoi nous avons suivi la méthode ordinaire des prédications; mais dorénavant nous n'en ferons plus.

Partition. — Nous n'avons dessein dans ce discours, que de vous faire voir l'importance 1^o de la doctrine chrétienne, comprise sous ce nom de catéchisme, et ce que c'est que catéchisme; 2^o en quoi consiste cette doctrine, qui est de parvenir à la connaissance de Dieu, par le moyen des créatures; 3^o les moyens de s'en instruire et d'en faire bon usage, qui est la fin véritable de l'homme, et pour laquelle il est né.

PREMIER POINT.

Le catéchisme n'est autre chose qu'une instruction familière des principaux points de notre religion, par laquelle toutes personnes peuvent facilement apprendre ce qui est nécessaire pour bien servir Dieu.

Les catéchismes sont distingués des prédications, en ce qu'ils sont tous familiers et intelligibles pour les hommes simples, les femmes, les enfants, les ignorants, etc.; les prédications sont plus relevées et savantes.

Par les catéchismes on enseigne en détail

et en particulier les articles de notre foi, et ce que nous devons savoir pour être sauvés. Les prédications exhortent en général à la vertu, et nous excitent à bien faire, supposant la connaissance des choses dont on instruit dans les catéchismes.

Le premier motif qui vous doit porter à y assister est que nous enseignerons les vérités de notre foi. Vous savez que la foi est si nécessaire, que sans elle nous ne pouvons plaire à Dieu, ni être sauvés : *Sine fide impossibile est placere Deo.* (Hebr., XI, 6.) Or vous ne pouvez pas avoir la foi et être instruits, qu'on ne vous enseigne les vérités, *Fides ex auditu* (Rom., X, 17); car les sens ni l'expérience ne nous en apprendront jamais un seul article. Or c'est dans les catéchismes, etc. Partant vous qui êtes si bons, catholiques, qui voudriez si volontiers mourir, pour maintenir les vérités de notre foi, vous y viendrez, etc. Peut-être y en a-t-il qui ne savent pas combien il y a de dieux, etc.

Le deuxième motif est qu'on y enseigne les commandements de Dieu. On ne le peut faire si on ne les sait, comme un valet ne peut servir son maître s'il ne sait sa volonté. On les enseignera, non à les dire comme des perroquets, mais à les pratiquer et savoir ce qu'ils signifient, nous ordonnent et nous défendent.

Le troisième motif, on y enseignera à prier Dieu; ce n'est pas tout de prier Dieu, sans savoir ce que l'on dit. On expliquera le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, etc.

Le quatrième motif, on y enseignera à faire un bon usage des sacrements; il y en a sept, qui sont les trésors où reposent et sont enfermées les grâces de Dieu, et sont les canaux qu'il a destinés pour par lesquels nous les faire couler. Il ne tient qu'à nous d'y aller puiser, ce sont des coffres ouverts, il n'y a qu'à prendre : c'est un prince qui veut faire largesse; mais il faut savoir le chemin pour y aller, ne voulez-vous pas l'apprendre? Faites donc les résolutions suivantes :

1. D'y assister et de n'en manquer pas un seul; car ce qui se perd en l'un, ne se recouvre pas en l'autre. Ce n'est pas comme aux prédications où on excite en général à la vertu; mais ici on y enseigne des vérités en particulier.

2. D'y envoyer vos enfants et vos serviteurs. Saint Paul dit que les maîtres qui n'ont pas soin du salut de leurs serviteurs sont pires que des infidèles. Puisqu'ils vous servent toute la semaine, il est bien raisonnable de leur donner une heure ou deux les dimanches pour eux.

3. Y être attentif, n'y point dormir, deviser, se demander à soi-même si on répondrait bien lorsqu'on interroge un autre.

4. Le long de la semaine s'entretenir de ce qui a été dit dans vos maisons, les soirs interroger vos enfants et serviteurs, vous entretenir dans ces bonnes pensées pendant votre travail de la journée.

Je m'assure que vous avez très-bonne

envie de faire votre profit des catéchismes. Considérez le bonheur que vous avez, les moyens que Dieu vous présente. Peut-être n'entendez-vous jamais ailleurs ce qui se dit ici. Considérez que Dieu vous favorise plus que beaucoup d'autres qui désireraient bien avoir le même bonheur. Voyez donc cet avantage et l'importance de la doctrine chrétienne, puisque par elle nous apprenons à connaître Dieu et par le moyen des créatures. C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Nous pouvons connaître Dieu en deux façons; premièrement par la foi, secondement par les créatures : *Invisibilia enim Dei per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* (Rom., I, 20.) Nous avons déjà montré que nous avons cette connaissance par la foi au moyen des instructions qui se font aux catéchismes, et nous le verrons encore plus particulièrement par les instructions que nous en ferons ici après. Maintenant nous ne parlerons que de la connaissance que nous en pouvons avoir par le moyen des créatures.

Il n'y a que Dieu qui soit de toute éternité. Toutes les créatures ont eu commencement et ont reçu l'être de Dieu : *In principio creavit calum et terram.* (Gen., I, 1.) *Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cæli et terræ*, disons-nous dans notre Symbole. Créer c'est faire quelque chose de rien. *Dixit et facta sunt.* (Psal., XXXII, 9.)

Tout l'univers a été fait en six jours : au premier instant Dieu créa le ciel et les anges, la terre, les eaux, la lumière, etc.; au second, le firmament, l'air, le feu et les cieux mobiles; au troisième, les plantes; au quatrième, le soleil, la lune et les étoiles; au cinquième, les poissons et les oiseaux; au sixième, les animaux terrestres et l'homme.

Toutes les créatures se divisent en corporelles et spirituelles. Les corporelles se divisent en celles qui ont l'être seulement, celles qui ont la vie sensitive et celles qui ont la vie végétative; les spirituelles sont les anges et les âmes raisonnables.

L'homme est un abrégé de ce grand univers, et est appelé petit monde, d'autant qu'il a en soi l'être, la vie végétative, sensitive et raisonnable. Il est composé de corps et d'âme qu'il tient de Dieu, l'une par voie de création, l'autre par voie de génération. Il surpasse de beaucoup les animaux, quant à l'âme et quant au corps; quant à l'âme, 1^o elle est raisonnable, celle des bêtes ne l'est pas; 2^o elle est immortelle, celle des bêtes meurt avec le corps; 3^o elle est à l'image de Dieu, celle des bêtes ne l'est pas.

L'âme est l'image de Dieu en trois façons : 1^o Elle est comme Dieu spirituelle, invisible, intelligente et libre; 2^o comme Dieu est tout l'univers et tout en chaque partie, aussi l'âme est toute en tout le corps, lui donnant la vie et le mouvement; 3^o comme Dieu est un seul en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, aussi l'homme n'a qu'une âme, et en icelle trois puissances, l'entendement, la mémoire et la volonté.

Quant au corps, 1° il regarde le ciel et est élevé, celui des bêtes est courbé vers la terre; 2° notre corps doit ressusciter immortel, etc.

Nous inférons de là la toute-puissance de Dieu, de ce qu'il a tout fait de rien, sans aide ni matériaux. S'il est tout-puissant, il ne faut jamais se désespérer.

Nous apprenons sa sagesse en l'ordre que nous voyons; car dans toutes les créatures il n'y a rien qui ne soit admirable : le roulement des cieux, la vicissitude des saisons, les propriétés des créatures, la stature de l'homme, etc. Partant il ne faut jamais murmurer : *Bene fecit omnia.* (Marc., VII, 37.)

Nous apprenons sa bonté d'avoir tout créé pour l'homme; partant il faut l'en remercier souvent.

Nous apprenons sa justice en ce que pour un péché qui a effacé la ressemblance de l'homme à Dieu surnaturelle, il l'a puni si rigoureusement; partant il le faut craindre.

Après avoir fait voir l'importance des vérités du Christianisme pour parvenir à la connaissance de Dieu par la création de l'homme et des autres créatures, voyons maintenant les moyens d'en faire bon usage, qui est la fin principale que nous nous sommes proposée, et la fin pour laquelle Dieu a créé l'homme : *Notum fac mihi, Domine, finem meum,* etc. (Psal., XXXIII, 5.) C'est ce que nous allons voir dans notre troisième point.

TROISIÈME POINT.

Pour bien entendre en quoi consiste la fin de l'homme, il faut 1° savoir que Dieu a fait toutes les créatures pour quelque fin : *Omnia in sapientia fecisti.* (Psal., CIII, 24.)

2° Qu'il y a une fin générale et commune à toutes les créatures, savoir la gloire de Dieu : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* (Prov., XVI, 4); et une fin particulière à chacune d'elles, comme au soleil d'éclairer, à l'air de rafraîchir, etc.

3° Qu'en l'homme nous pouvons considérer deux fins principales, la 1° pour cette vie; la 2° pour la vie à venir. Nous parlerons ici seulement de la fin de l'homme en particulier.

La fin particulière de l'homme pour laquelle Dieu l'a mis au monde, c'est pour le servir : *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* (Matth., IV, 10); c'est pourquoi il lui a donné l'âme et le corps.

Le service que l'homme doit rendre à Dieu, consiste 1° à le reconnaître, et pour cela il lui a donné l'entendement; 2° à le remercier, et pour cela il lui a donné la mémoire pour s'en ressouvenir; 3° à l'aimer, et pour cela il lui a donné la volonté; 4° afin de faire sa volonté, accomplissant ses commandements, et faisant toutes choses pour son amour.

Nous devons donc faire résolution de servir Dieu 1° parce qu'il le mérite; 2° parce qu'il nous y oblige par ses bienfaits; 3° parce qu'il nous promet des récompenses éternelles : *Gaudete et exsultate, ecce enim merces vestra copiosa est in cælis* (Matth., V, 12); 4° parce qu'il nous condamnera aux enfers, si

nous faisons autrement. Cela étant ainsi, pourquoi l'homme ne le sert-il pas?

Pour se bien établir dans cette résolution, il faut 1° renoncer au péché et au diable : *Nemo potest duobus dominis servire* (Matth., VI, 24); 2° se consacrer une bonne fois au service de Dieu, ce qui se doit faire en trois occasions, la première au baptême, la seconde quand on a atteint l'âge de raison, la troisième quand on se convertit à Dieu par une bonne pénitence.

Or sus (N) ne voulez-vous pas bien maintenant vous consacrer au service de Dieu? ne renoncez-vous pas au diable?

Créateur du monde, ayez agréables nos petits services que nous protestons de vous vouloir rendre dans tout le courant de notre vie, etc.

Tout ce qui regarde le chrétien se réduit à trois points principaux : 1° à ce qu'il doit croire; 2° à ce qu'il doit faire; 3° aux moyens pour lesquels il obtient et reçoit de Dieu la force dont il a besoin pour croire et pour faire ce à quoi il est obligé. Ce qu'il faut croire est contenu dans le Symbole des apôtres : ce qu'il faut faire, est contenu dans le Décalogue, et les moyens par lesquels on obtient la force et la grâce pour croire et pour faire, sont contenus dans les sacrements et dans l'Oraison dominicale. Nous verrons tout cela plus en particulier dans la suite de nos exhortations.

On appelle fin de l'homme ce qui le peut rendre heureux en ce monde et en l'autre, parce que la fin et la béatitude sont une même chose, et ne sont pas les biens, *quæ possessa onerant, amata vulnerant, amissa cruciant*, dit saint Bernard. Ce ne sont pas les honneurs, parce que souvent les indignes les reçoivent. Ce ne sont pas les voluptés, car elles sont communes aux bêtes. Ce ne sont pas les sciences, car les démons en ont plus que nous : *Filii hominum, usquequo gravi corde, ut quid diligitis vanitatem et quaritis mendacium?* « Enfants des hommes, jusqu'à quand endurez-vous votre cœur, pour aimer la vanité, et rechercher le mensonge? » (Psal., IV, 3.) — *Anima rationalis occupari, non satiari potest.* Nous sommes créés pour Dieu, nous ne devons vivre que pour lui, parce que nous sommes tous à lui : *Non estis vestri* (I Cor., VI, 19); *Ipsius factura sumus.* (Ephes., II, 10.) Nous sommes ses créatures, il nous a créés pour lui : *Habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam æternam.* (Rom., VI, 22.)

Venons maintenant aux interrogations, touchant l'importance de la doctrine chrétienne.

INTERROGATIONS.

Est-il nécessaire au chrétien de savoir la doctrine chrétienne?

Oui, s'il veut être sauvé.

Que contribue la doctrine chrétienne à notre salut et sainteté?

Elle nous fait connaître Dieu et ses principaux mystères, et nous instruit des moyens de le servir et de l'aimer.

Faut-il faire grande estime de la doctrine chrétienne?

Oui, parce que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse éternelle et la vérité même, qui nous l'a enseignée.

Est-on obligé de s'en instruire?

Oui, parce que Notre-Seigneur, ayant commandé de l'enseigner, a quand et quand obligé de l'apprendre et de l'écouter.

Quels biens et avantages y a-t-il d'être dévot et bien affectionné à la doctrine chrétienne?

1° C'est une marque de prédestination; 2° elle nous tire de l'ignorance et d'une infinité de péchés; 3° elle nous enseigne la pratique des vertus, et les autres choses pour opérer notre salut.

En quoi consiste et quels sont les principaux points de la doctrine chrétienne?

Elle comprend ce qu'un chrétien est obligé de croire, de demander à Dieu et de faire pour plaire à Dieu, et les moyens de faire bon usage des sacrements.

Qu'est-ce que le chrétien est absolument obligé de croire pour être sauvé?

Le mystère de la Trinité et de l'Incarnation, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et que le Fils, la seconde personne, s'est fait homme et est mort en la croix pour nous racheter.

Le chrétien n'est-il pas obligé de croire autre chose?

Il est aussi obligé de croire que le corps et le sang de Notre-Seigneur, son âme et sa divinité sont au saint Sacrement de l'autel, sous les espèces du pain et du vin; comme aussi ce qui est contenu dans le Symbole et tout ce que Dieu nous a révélé et proposé par son Eglise.

Quel moyen y a-t-il de connaître et d'apprendre toutes ces choses?

Assistant aux catéchismes et instructions qui se font de la doctrine chrétienne.

Comment faut-il entendre la doctrine chrétienne pour en profiter?

1° Il en faut avoir une haute estime; 2° un grand désir d'en profiter; 3° l'entendre avec attention et simplicité; 4° fidélité à la bien retenir; 5° faire part aux autres de ce que l'on y aura appris et retenu.

Cela va fort bien, voyons maintenant quelques exemples, qui nous fassent connaître l'importance de la doctrine chrétienne.

Exemples. — C'est un abus qui ne peut être assez déploré parmi les chrétiens de ce que, faute d'être informés de la nécessité de la doctrine chrétienne et de l'obligation qu'il y a, à un chacun, de la savoir et d'en être instruit, ils négligent d'y assister pour l'apprendre, et croient que les instructions que l'on en fait ne sont que pour les enfants. Les exemples suivants vous feront voir qu'il est de la dernière conséquence de la bien connaître, et qu'il est d'égale nécessité à tous de l'apprendre et même d'en répondre, comme aux pasteurs et personnes ecclésiastiques de l'enseigner.

1. Notre-Seigneur s'est trouvé au milieu des docteurs, il les a interrogés, et a répondu à leurs interrogations et demandes.

2. Saint Ignace de Loyola à trente ans a écouté et répondu du catéchisme au milieu des petits enfants : étant général de son ordre, il a enseigné, et n'a rien tant recommandé à ses enfants que le catéchisme et les instructions de la doctrine chrétienne.

3. Tous les maux et châtiments du peuple juif ne sont venus que de son ignorance et négligence à apprendre les choses de la foi.

4. Julien l'Apostat n'a point trouvé de plus puissant moyen pour abolir le Christianisme et introduire l'idolâtrie dans le monde, que d'empêcher qu'on enseignât la doctrine chrétienne.

Réflexions et profits. — 1. Apprenez de là, savants qui vous croyez assez éclairés, que dans la doctrine du salut il y a toujours à apprendre; et que cette doctrine est pour les savants aussi bien que pour les ignorants; que le Sauveur du monde, en ayant donné l'exemple, il n'y a personne de quelque âge, condition et capacité qu'il puisse être, qui ne doive être préparé à répondre des vérités du salut.

2. Que les grands et déjà avancés en âge ne doivent pas rougir d'apprendre cette doctrine, et de se tenir au rang des enfants, puisque nous devons tous être tels devant Dieu, et que nous ne serons jamais capables des plus hautes vérités, que nous n'ayons bien appris les éléments et les principes de la doctrine chrétienne.

3. Ne recherchez plus (N.) les causes de vos calamités, et des châtiments de Dieu sur vous : c'est que vous avez affecté l'ignorance de la doctrine du salut; c'est de là que vous êtes tombés dans les désordres du péché; et Dieu ne punit pas tant vos péchés, que l'ignorance qui en est la cause.

4. Enfin que ce que cet empereur apostat a fait dans l'Eglise pour exterminer la connaissance de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, empêchant que l'on enseignât la doctrine chrétienne; c'est ce que le démon, qui est le premier apostat qui s'est revêtu contre Dieu, fait encore aujourd'hui dans l'Eglise, détournant les hommes, les uns d'enseigner la doctrine du salut, et les autres de l'apprendre; sachant bien que par l'ignorance il les précipitera bientôt dans toutes sortes de crimes, et par là dans la damnation éternelle.

NOTA. — C'est ainsi qu'après les exemples, ou histoires, on doit faire les réflexions morales, et tirer les profits.

II. — ABÉGÉ DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Prélude. — Nous vous fimes voir, dimanche dernier l'importance de la doctrine chrétienne, et nous dûmes qu'elle est nécessaire pour parvenir à la connaissance de Dieu et que cette connaissance de Dieu (en laquelle consiste notre bonheur) se peut acquérir en deux façons : 1° par les créatures; 2° par la foi. Et vous ayant traité de la première dans l'autre discours, nous parlerons maintenant de la deuxième; et pour cela nous diviserons cet entretien en deux parties.

Partition. — Dans la 1^{re} nous exposerons la doctrine de la foi, en la 2^{re} nous tâcherons d'en tirer quelque profit.

PREMIER POINT.

Touchant la doctrine de la foi, nous en dirons cinq choses : 1^{re} sa nécessité ; 2^{re} sa définition ; 3^{re} ses qualités ; 4^{re} les divisions ; 5^{re} les actes.

1. Quant à la nécessité de la foi, elle est si grande, que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu et d'être sauvé, ce qui se prouve 1^o par les Ecritures, *Sine fide impossibile est placere Deo.* (Hebr., XI, 6.) *Qui non credit condemnabitur.* (Marc., XVI, 16.) 2^o Nous ne saurions nous porter à une fin, ni en apprendre les moyens sans les connaître, par une connaissance proportionnée. Or Dieu qui est la fin de l'homme, étant par dessus la nature et les moyens qui nous y acheminent, nous ne pouvons y parvenir que par une connaissance surnaturelle, qui ne peut être que celle que la foi nous donne.

2. Quant à la définition de la foi, c'est une vertu théologale, par laquelle nous tenons pour très-véritable et infaillible tout ce que Dieu nous a révélé et proposé pour croire par son Eglise, dont nous apprenons que deux conditions sont nécessaires pour un acte de foi, 1^o que Dieu l'a révélé ; 2^o que l'Eglise nous l'a proposé pour tel.

3. Quant aux qualités de la foi, j'en remarque quatre principales : 1^o qu'elle est un don de Dieu ; 2^o qu'elle est infaillible ; 3^o qu'elle est obscure, parce que ni l'expérience ni la raison ne peuvent atteindre à cela ; elle ne se peut montrer, ni par raison, ni par science ; 4^o qu'elle est universelle, parce qu'elle comprend toutes les vérités proposées par l'Eglise.

4. Quant aux divisions, la foi se divise en foi vive et foi morte ; la foi vive est celle d'un chrétien qui est en grâce, et qui vit selon les commandements de Dieu ; la foi morte est de celui qui est en péché mortel, et ne se conforme pas à sa créance.

La foi se divise encore en tacite et expresse. Nous appelons foi tacite, quand nous croyons en général, quoique nous ne le sachions pas en particulier ; foi expresse, quand nous savons et connaissons en particulier ce que nous croyons, et que nous en savons rendre raison.

5. Quant aux actes de foi, il y en a de deux sortes, extérieurs et intérieurs.

Les intérieurs se font au cœur et sont trois : 1^o croire Dieu, c'est-à-dire, qu'il n'y a qu'un Dieu ; 2^o croire à Dieu, c'est-à-dire croire que ce qu'il a dit est très-véritable ; 3^o croire en Dieu, c'est-à-dire se porter d'affection souveraine devers lui, comme vers sa fin dernière.

Les extérieurs sont deux, confesser de bouche ce que l'on croit en son cœur, et le professer par les œuvres, comme le baptême, la confirmation, etc. Et faisant tout autre chose que ceux qui ne sont pas chrétiens ont accoutumé de faire.

Les actes de foi se divisent en généraux et

en particuliers ; les généraux contiennent tous les articles de foi, ou une partie d'iceux, comme qui dirait, je crois tout ce que l'Eglise croit, ou une partie, comme tout le Symbole des apôtres ; les particuliers comprennent seulement en particulier, comme je crois qu'il y a un Dieu.

Voilà ce qui regarde la principale doctrine de la foi, et que je m'étais promis d'enseigner en la première partie ; venons à la deuxième qui regarde les profits.

DEUXIEME POINT.

Nous tirerons trois profits de cette doctrine. Le premier sera de voir si nous avons la foi, selon l'avis de l'Apôtre : *Tentate si estis in fide* (II Cor., XIII, 5), afin d'en remercier Dieu et de nous y établir de plus en plus. Nous reconnaitrons avoir la foi : 1^o si nous croyons certainement tout ce que l'Eglise croit ; si nous manquons en un seul point, la foi ne sera pas universelle ; 2^o si nous avons facilité à acquiescer à tout ce qui nous est enseigné par nos pasteurs, prédicateurs et autres qui nous parlent de Dieu ; 3^o si nous ne désirons pas de miracles pour cela, de savoir ce que croient les hérétiques, de lire leurs livres, et entendre leurs prêches, ou d'apprendre par expérience ce que nous croyons. Si nous croyons avoir la foi, remercions-en Dieu ; car c'est un don qu'il ne communique pas à tout le monde. Hélas ! combien y en a-t-il maintenant dans les ténèbres de l'hérésie et de l'infidélité, qui seront pour cela damnés. Tâchons de nous y bien établir, selon le conseil de saint Paul : *In fide stas, noli altum sapere, sed time.* (Rom., XI, 10.) Combien en avons-nous vu qui en sont misérablement déçus, et pour cela nous devons nous humilier, fuir toutes compagnies d'hérétiques, ne point rechercher avec curiosité les secrets de Dieu, et ne point nous arrêter aux tentations contre la foi.

Le second profit sera d'avoir une foi vive, car il n'y a que cela qui nous rende agréables à Dieu. Les diables croient qu'il y a un Dieu, et ne lui sont pas agréables. Voyons donc si nous sommes en péché mortel, et tâchons de l'effacer par la pénitence, nous confessant et produisant un acte de parfaite contrition, et dorénavant vivre de telle sorte, que nous professions par nos œuvres ce que nous croyons de cœur, et confessons de bouche, de peur que ces paroles ne se puissent dire en vérité : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (Tit., I, 16.)

Le troisième profit sera de nous perfectionner en la foi le plus que nous pourrions ; car quoique la foi soit une, elle a néanmoins plusieurs degrés, les uns sont moins, les autres sont plus parfaits : *O homme de petite foi, pourquoi as-tu douté ?* dit Notre-Seigneur à saint Pierre (Matth., XIV, 31) ; à la Chananéenne : *O femme, ta foi est bien grande.* (Matth., XV, 28.) Ce qui nous doit porter à nous perfectionner en la foi, c'est particulièrement parce que nous n'avons pas de vertu et pratiquons de bonnes œuvres qu'a

proportion de notre foi : *Quantum credis, tantum speras; quantum speras, tantum diligis; quantum diligis, tantum operaris.*

Plusieurs moyens nous serviront à cela : 1° Le demander à Dieu, comme firent autrefois les apôtres, *Domine, adauge nobis fidem.* (Luc., XVII, 5.) 2° En faire souvent des actes tant généraux que particuliers, intérieurement en nous-mêmes, extérieurement par paroles et actions religieuses, disant par exemple : « Mon Dieu, je crois tout ce que l'Eglise catholique croit, etc. Mon Dieu je crois que votre corps et votre sang sont contenus réellement et de fait sous les espèces du pain et du vin au saint Sacrement de l'autel. » 3° Considérer souvent que Dieu ne peut mentir, ni l'Eglise errer. 4° Considérer l'infailibilité de la foi, et qu'il n'y a ni expérience ni raisonnement certain comme cela. 5° Considérer que les vérités de la foi sont immuables. Oh! qui aurait la foi d'un Abraham, d'un saint Pierre converti, etc., rien ne lui serait difficile. Si nous croyions fermement un paradis, tous les travaux de cette vie nous sembleraient légers. Oh! que nous offririons de bon cœur à Dieu tout ce que nous avons, et ferions aisément ses commandements, puisque rien n'est impossible à celui qui croit.

Je m'assure qu'il n'y a personne ici qui ne soit bien résolu de les observer dorénavant, et supporter avec joie toutes les petites peines qui se pourront présenter en la pratique et observance d'iceux, et je prie Dieu qu'il vous les rende doux et faciles à porter par sa grâce, afin que, l'ayant bien servi en ce monde, vous en receviez la récompense en l'autre. Et afin que cela soit, voyons si vous avez bien profité de cette entretien, et si vous savez en général tout ce qui est des mystères de la foi.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la foi?

C'est un don de Dieu, par lequel nous croyons en lui, et à tout ce qu'il a révélé à son Eglise.

Vous dites que la foi est un don de Dieu. Qu'est-ce que Dieu?

C'est le créateur du ciel et de la terre et le Seigneur universel de toutes choses, lequel m'a créé et mis au monde.

Pourquoi vous y a-t-il mis?

Pour le connaître, l'aimer et le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.

Combien y a-t-il de dieux?

Il n'y en a qu'un.

Combien y a-t-il de personnes en Dieu? — Trois.

Qui sont-elles?

Le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, que nous appelons la sainte Trinité.

Le Père est-il Dieu? — Oui.

Le Fils est-il Dieu? — Oui.

Le Saint-Esprit est-il Dieu? — Oui.

Ce sont donc trois dieux?

Non, car ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu, n'ayant qu'une même essence et nature divine.

Lequel est le plus grand, ou le plus puissant des trois?

Ils sont aussi grands et aussi puissants l'un que l'autre.

Où est Dieu?

Au ciel, en terre et en tout lieu.

Laquelle des trois personnes s'est faite homme?

C'est le Fils la seconde personne, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qu'est-ce à dire se faire homme?

C'est prendre un corps et une âme comme nous.

Où a-t-il pris ce corps et cette âme?

Au ventre de la glorieuse Vierge Marie sa Mère.

Pourquoi cela?

Pour nous tirer de perdition et nous mettre en la voie du salut.

Comment s'appelle-t-il? — Jésus-Christ.

Quel jour a-t-il été conçu au ventre de sa sainte Mère?

Le jour de l'Annonciation, autrement dit la Notre-Dame de mars.

Quel jour est-il né?

Le jour de Noël.

Quel jour est-il mort?

Le jour du vendredi saint.

Comment est-il mort?

Par le supplice de la croix.

Pourquoi est-il mort?

Pour nous racheter.

Quel jour est-il ressuscité?

Le jour de Pâques

Quel jour est-il monté au ciel?

Le jour de l'Ascension.

Quand est-ce qu'il a envoyé le Saint-Esprit à son Eglise?

Le jour de la Pentecôte.

Si Jésus-Christ est monté au ciel, il n'est donc plus en terre ici-bas?

Pardonnez-moi, il y est.

Et où? — Au saint Sacrement de l'autel.

Qu'est-ce que le saint Sacrement de l'autel?

C'est un sacrement qui contient en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Est-ce le même corps qui a été crucifié pour nous et qui est maintenant à la droite de Dieu son Père?

Oui, c'est le même.

Qui ne reçoit que la sainte hostie, reçoit-il aussi le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Oui, car Notre-Seigneur, étant vivant, n'est pas sans son sang.

Qui romprait la sainte hostie, romprait-il le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Non, mais seulement les espèces et les apparences du pain.

Qui ne recevrait que la moitié d'une hostie, serait-il bien communiqué?

Oui, parce que Notre-Seigneur est aussi bien sous la moindre partie, comme dans toute l'hostie.

Quelle différence y a-t-il entre le corps de Notre-Seigneur au saint Sacrement de l'autel et celui qui est à la croix dans les églises?

Celui qui est au saint Sacrement de l'autel est son vrai corps, et celui qui est à la

croix, n'est que sa représentation et son image.

Quand est-ce que le corps de Notre-Seigneur commence d'être au saint sacrement de l'Autel ? Quand le prêtre achève de prononcer les paroles sacramentelles dessus le pain et le vin en la sainte Messe.

Que devient le pain et le vin ? Le pain est changé au corps de Notre-Seigneur, et le vin au sang.

Ne reste-t-il rien du pain et du vin ? Il n'y a que les espèces et apparences.

Qu'entendez-vous par les apparences du pain et du vin ? Ce qui paraît à nos sens, comme la blancheur, la rondeur, la grandeur, la figure et le goût.

Que faut-il faire pour bien communier ?

1° Il faut avoir une vraie foi pour bien discerner ce que l'on reçoit ; 2° la pureté de l'âme et une parfaite union avec Dieu et le prochain ; 3° la dévotion actuelle au point de la communion.

Que faut-il faire pour faire une bonne confession ?

Cinq choses. La première, bien examiner sa conscience ; la deuxième, avoir un grand regret d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est bon ; la troisième, faire un bon propos de n'y plus retourner ; la quatrième, confesser tous ses péchés au prêtre, sans en celer pas un ; la cinquième, satisfaire à Dieu et au prochain.

Notre-Seigneur Jésus-Christ viendra-t-il visiblement sur terre une autre fois ?

Oui à la fin du monde, pour donner le paradis aux bons et l'enfer aux méchants.

Que faut-il faire pour aller en paradis ?

Il faut être baptisé, et croire ce qui est ci-devant déclaré, et en substance dans le Credo.

Récitez-le en français ?

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, né de la vierge Marie. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, mort et enseveli. Est descendu aux enfers, le tiers jour est ressuscité de mort à vie. Est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. D'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit. La sainte Eglise catholique. La communion des saints. La rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que faut-il encore faire ?

Espérer, demander à Dieu ce qui est contenu dans l'oraison dominicale : *Pater Noster*.

Récitez-le en français ?

Notre Père qui êtes aux cieux ; votre nom soit sanctifié ; votre royaume nous advienne ; votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Et nous pardonnez nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous induisez point en tentation. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Ne peut-on point faire d'autres prières ?
L'Eglise joint d'ordinaire à l'oraison dominicale, la salutation angélique, autrement l'*Ave Maria*.

Récitez-le en français ?

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénite entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre ventre, Jésus.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Que faut-il faire de plus ?

Garder les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Combien y a-t-il de commandements de Dieu ? Dix.

Récitez-les.

Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement.

Les biens d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.

Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.

Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.

Combien y a-t-il de commandements de l'Eglise ? Six.

Récitez-les ?

Les dimanches messe ouïras et fêtes de commandement.

Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.

Ton Créateur recevras au moins à Pâques humblement.

Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.

Quatre-Temps vigiles jeûneras, et le carême entièrement.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même.

Que faut-il faire encore ?

Recevoir les sacrements que Notre-Seigneur Jésus-Christ a institués en son Eglise.

Qu'est-ce que l'Eglise ?

C'est la congrégation des fidèles qui font profession de la foi de Jésus-Christ sous l'obéissance de notre Saint-Père le Pape.

Combien y a-t-il de sacrements dans l'Eglise ? Il y en a sept.

Nommez-les ?

Baptême, confirmation, pénitence, eucharistie, extrême-onction, ordre et mariage.

A quoi nous servent-ils ?

Le baptême nous fait chrétiens. La confirmation nous rend parfaits chrétiens. La pé-

nitiencoremet nos péchés. L'Eucharistie contient Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous nourrit spirituellement. L'extrême-onction aide à bien mourir. L'ordre donne la puissance d'exercer les fonctions sacrées. Le mariage sert à la production et élévation des enfants, pour le Paradis.

Cela va fort bien. Nous verrons dans la suite de nos catéchismes des instructions en particulier, et y ajouterons à la fin des exemples, comme au précédent, pour notre profit. Finissons par la prière.

DISTRIBUTION DES PETITS CATÉCHISMES POUR TOUS LES MOIS DE L'ANNÉE.

JANVIER.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE BAPTEME.

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la 1^{re} semaine.

DU SACREMENT DE BAPTÊME EN GÉNÉRAL.

Hæc est vita æterna, etc. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — Entre les choses de salut dont nous avons entrepris de vous donner la connaissance, les Sacrements tiennent lieu de principales, d'autant que nous ne sommes pas seulement obligés de les croire et honorer; mais encore de les pratiquer et en faire bon usage. Nous ne pouvons pas être sauvés sans la grâce de Dieu: *Gratia Dei vita æterna* (Rom., VI, 23); elle nous a été méritée par Jésus-Christ, et elle nous a été donnée et appliquée par les sacrements. *Per ea omnis enim gratia incipit, capta perficitur, amissa reparatur.* (Conc. Trid., sess. 7.)

Sacrement est une cérémonie extérieure qui signifie et confère la grâce intérieure, institué de Dieu pour notre sanctification. Il y a sept Sacrements, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Ordre, l'Extrême-Onction, et le Mariage. La raison de leur institution, c'est que Dieu se comporte en la vie spirituelle comme en la vie corporelle, en laquelle il faut naître, croître, se nourrir, se guérir, s'armer, se gouverner, et multiplier. Notre-Seigneur a institué tous ces Sacrements devant de monter au ciel: le baptême, pour notre naissance spirituelle; la confirmation, pour notre accroissement; l'Eucharistie, pour notre nourriture; la pénitence, pour le remède à nos maux; l'extrême-onction, pour nous armer contre les efforts du démon; l'ordre, pour gouverner et instruire les autres; le mariage pour multiplier le genre humain. De ces sept sacrements il y en a trois qui ne se réitérent point: le baptême, la confirmation, et l'ordre. Nous verrons ceci plus particulier dans la suite de nos instructions.

Du baptême. — Commencant par le premier des sacrements qui est le baptême, nous dirons ce que c'est que le baptême,

sa matière, sa forme, celui qui le peut recevoir, les ministres, les effets, les cérémonies qui s'y font, le catéchisme, l'exorcisme. Pourquoi on met du sel en la bouche, de la salive aux oreilles et narines, le chrême, l'aube blanche, le cierge ardent et pourquoi la profession de foi, etc., pourquoi un parrain et une marraine, etc.

Mais pour entrer dans la pratique des sacrements, il faut croire les sacrements. L'Eglise les a toujours reconnus; il faut les honorer comme des vaisseaux dans lesquels sont les mérites de Jésus-Christ. Il faut aussi honorer les cérémonies instituées, partie par les apôtres enseignées de Jésus-Christ. Et d'autant qu'elles signifient choses saintes, ce respect doit être apporté principalement en la collation des sacrements.

Partition. — Mais comme tout cela ne peut pas se traiter dans un seul entretien; nous diviserons notre discours en quatre instructions différentes pour tout ce mois. Aujourd'hui nous traiterons de la nécessité de ce sacrement; 2. de ses effets; 3. des personnes qui le peuvent administrer.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le sacrement de baptême?

C'est un sacrement qui nous fait chrétiens et enfants de l'Eglise.

Est-il nécessaire aux petits enfants d'être baptisés?

Oui, et à toute sorte de personnes, si on veut être sauvé.

Qu'opère en nous le sacrement de baptême?

1. Il remet le péché originel, et l'actuel, si l'on en avait commis quelqu'un, quant à la coulpe, et quant à la peine. 2. Il nous donne la grâce, les vertus et les dons du Saint-Esprit. 3. Il nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise, et vrais membres de Jésus-Christ. 4. Il nous fait reconnaître pour tels, par une marque intérieure et particulière dans l'âme. 5. Il nous donne droit aux autres sacrements, et nous ouvre le Paradis.

A qui appartient-il de baptiser?

Aux prêtres avec solennité, et à toutes sortes de personnes en cas de nécessité.

Que faut-il faire pour baptiser?

Il faut verser de l'eau sur la tête de l'enfant, et dire: Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

Toute sorte d'eau est-elle propre pour baptiser?

Non, il faut que ce soit de l'eau toute pure et naturelle par exemple de puits, ou de rivière, de fontaine ou de pluie.

Où faut-il baptiser?

En sa propre paroisse, et non ailleurs, si ce n'est en cas de nécessité.

— Vous voyez la facilité qu'il y a de conférer le Sacrement de baptême, n'y ayant rien si commun que de l'eau, et tout le monde le pouvant administrer en cas de nécessité: vous observerez, s'il vous plaît, pourtant, que jamais le père ni la mère ne peuvent baptiser leurs enfants, qu'à défaut de tout autre, et que les moins dignes le doivent céder aux plus dignes, s'ils sont

plus experts pour le conférer. Que si l'eau n'avait touché que le bras, ou quelque autre partie du corps, comme il peut arriver dans la nécessité, il faudrait le rebaptiser sous condition, disant : *Enfant, si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, préférant les paroles en versant de l'eau, et prendre toujours de l'eau bénite, si l'on peut en recouvrer. Puis donc qu'il y a telle facilité, il faut avoir soin que personne ne meure sans baptême, par notre faute, puisqu'il est si important au salut, et que ses effets sont si utiles. Nous l'allons prendre par des exemples dignes de foi.

Exemples. — Voulez-vous voir (N.) l'importance et la nécessité du baptême pour le salut éternel? Apprenez-le aux dépens d'un prince idolâtre : c'est Radbodus, roi des Frisons. Il est touché des grands miracles que fait saint Vulfran prêchant l'Evangile à ses sujets idolâtres, et qui se convertissent presque tous à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce prince après avoir donné sa parole, et s'étant fait instruire, diffère et marchande s'il le fera, ou s'il ne le fera pas. Saint Vulfran le presse, il ne peut se défendre de ses instances; mais enfin ce malheureux ayant secrètement fait consulter les démons, et vu le funeste accident arrivé à ses messagers, se résout de prendre la partie de la religion chrétienne et de recevoir le baptême : mais, ô jugement de Dieu épouvantable! ayant déjà mis le pied dans les sacrés fonts, et ayant appris du Saint que le plus grand nombre des Frisons étaient damnés, il se retire, et dit, qu'absolument il aimait mieux être du nombre de tant d'honnêtes gens, que de se ranger à la compagnie d'une chétive populace qui allaient au ciel par le baptême. (BARON., tom VI. An. 719.)

Réflexions. — Eh bien (N.) que dites-vous de cette histoire? Estimez-vous peu la grâce d'avoir reçu le baptême dès votre naissance? Croyez-vous une petite grâce, de n'être pas né de parents, ou dans un pays idolâtres? N'en remerciez-vous pas Dieu maintenant et tous les jours de votre vie? Ne le priez-vous pas pour la conversion de tant d'âmes, qui, faute d'être baptisées, sont perdues, et brûleront éternellement avec ce roi infidèle dans les enfers? Ne demanderez-vous point à Dieu, qu'il envoie des hommes apostoliques, comme ce grand Saint pour retirer tant d'infidèles de l'erreur, et leur procurer la connaissance d'un vrai Dieu, et leur conférer le baptême? Faites-le, je vous prie, et en votre particulier faites toujours un bon usage de cette grâce.

NOTA. *Le récit de cette histoire un peu plus au long peut servir de modèle pour les autres qui seront plus succinctes.*

Item. Saint Anselme rapporte qu'un religieux de son monastère se trouva horriblement tenté de désespoir à la mort, par le démon, qui lui reprochait tous les crimes qu'il avait commis avant le baptême; mais qu'enfin Dieu pour le consoler, lui envoya saint Michel, qui l'assura que tous ses

péchés lui avaient été remis par le baptême : ce qui le consola entièrement; et il rendit son âme en paix. Voilà les avantages et les effets du baptême.

INSTRUCTION II.

Pour la 2^e semaine. —

DES CÉRÉMONIES DU BAPTEME.

Prélude. — Le concile de Trente, en la session 24, chap. 7, *De reformatione*, commande l'explication des cérémonies de l'Eglise.

Cérémonie est un acte extérieur de religion qui rend gloire à Dieu, et qui nous signifie l'intérieur; ce sont des choses visibles qui nous excitent à la dévotion. On distingue les cérémonies du baptême en trois sortes : 1^o Celles qui précèdent le baptême, pour ôter les obstacles du malin esprit; 2^o Celles qui se font au baptême, qui nous disposent à recevoir l'effet du baptême; 3^o Après le baptême, celles qui nous donnent force spéciale pour conserver la grâce baptismale.

Celles qui précèdent le baptême, il y en a six, qui se font à la porte de l'Eglise; celui qui doit être baptisé étant lors indigne d'être introduit en la maison de Dieu.

1. L'imposition du nom, pour montrer le changement de religion, comme en la circoncision, et pour avoir un patron et protecteur.

2. Le souffle que fait le prêtre par trois fois sur l'enfant, pour chasser le démon avec mépris, comme une paille, pour marquer l'approche du Saint-Esprit. On dit au premier souffle : *Recede, diabolus! ab hac imagine Dei*; au second, *Da locum Spiritui sancto*. Cette cérémonie vient de ce que Dieu créant l'homme souffla sur sa face. *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ* (Gen., II, 7); et que Jésus-Christ donnant le Saint-Esprit à ses apôtres, *insufflavit in eos* (Joan., XX, 22), pour marque de la création spirituelle dans l'âme par le Saint-Esprit, représenté par le souffle.

3. On fait le signe de la croix au front, qui est le lieu de la prudence et de la honte, afin de ne pas rougir de l'Evangile par respect humain.

Tous les Israélites furent délivrés de la mort de l'Egypte à cause que leurs maisons étaient marquées du sang de l'Agneau. Et dans l'*Apocalypse*, tous les élus doivent être marqués au front du signe de Tau, figure de la croix. On le fait sur la poitrine, afin que la croix soit dans leur cœur; et comme le cœur est le principe de la vie, aussi la croix est le principe de notre vie chrétienne.

4. On met du sel en la bouche du catéchumène, pour marque de la grâce qui garantira l'âme de corruption, et principalement la langue : *Lingua est universitas malorum*, dit saint Jacques (Jac., III, 6); qui assaisonnera et rendra agréables la croix, la mortification, le pardon des ennemis, les maximes de l'Evangile, et le dégoût du

monde : *Gustato spiritu desipit omnis caro*. Ce sel est appelé *sal sapientiae*, pour signifier la prudence évangélique qui doit accompagner toutes nos actions.

5. On fait l'exorcisme pour chasser le démon, non par pacte ni promesse, comme les sorciers et magiciens, mais par le commandement absolu, et on finit les oraisons : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, parce qu'il craint ce grand jour du jugement : 1° parce que son empire sera tout à fait ruiné; 2° parce que l'empire de Jésus-Christ sera universel; 3° parce qu'il y sera jugé et relégué dans les enfers.

6. On met de la salive aux oreilles et aux narines; aux oreilles, pour écouter la parole de Dieu. Saint Augustin dit que, *Multi sunt qui foris audiunt, justis intus audiunt, id est obediunt*. Et Jésus-Christ avait dit avant lui : *Oves meæ vocem meam audiunt*. (Joan., X, 27.) On en met aux narines, afin que l'on se plaise aux odeurs du monde, comme les honneurs, les richesses, plaisirs, etc. : *Bonus odor Christi sumus*. (II Cor., II, 14.) Cette cérémonie vient de ce que fit Jésus-Christ à l'aveugle sourd. Il lui mit les doigts aux oreilles, criant : *Ephpheta* (Marc., VII, 34), et de la salive avec de la boue aux yeux, et le fit par après laver dans l'eau de Siloé, figure du baptême. Ainsi afin que le baptisé soit une nouvelle créature, *Nova creatura* (II Cor., V, 17), on répare tous les sens corrompus par le péché : *Signo tibi frontem, ut suscipias crucem Domini : signo tibi nares, ut audias divina præcepta ; nares, ut odorem suavitatis Christi sentias ; os, ut loquaris verba vitæ ; oculos, ut videas claritatem Dei ; pectus, ut credas in Deum ; scapulas, ut suscipias jugum servitutis ejus ; signo te per totum corpus in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, ut habeas vitam æternam in sæculo sæculorum. Amen.*

Des cérémonies qui se font au baptistère. — Le prêtre prenant ensuite l'enfant par les langes, l'introduit dans l'Eglise, et le faisant approcher du baptistère, il lui fait faire par lui-même, ou par son parrain, les renoncations au diable, à ses pompes, à ses œuvres. Nous en parlerons plus amplement dans la suite de nos entretiens.

2. On fait l'onction sur la poitrine, sur la tête et sur les épaules; comme l'huile guérit les plaies et fortifie, aussi la grâce, signifiée par ces onctions, guérit les plaies de l'âme, et la fortifie contre les passions et la concupiscence. Et pour nous montrer que nous sommes soldats entrés en lice, comme les gladiateurs et lutteurs, qui se huilaient, afin qu'on eût moins de prise sur eux. On le fait encore sur la poitrine pour marque de la consécration du cœur, comme les églises.

3. On la fait sur les épaules pour adoucir le joug de Jésus-Christ. Saint Bernard dit que nos croix sont ointes, c'est-à-dire faciles à porter; par comparaison des robes qui crient quand elles ne sont pas graissées. Toutes ces onctions sont faites avec le signe de la croix, à cause que nous som-

mes des victimes de la croix par le baptême.

4. On exige la profession de foi avant que de donner le baptême, parce que l'habitude de la foi, qui est infuse par le baptême, suppose la foi actuelle en celui qui veut recevoir le baptême; c'est ce que dit saint Philippe à l'eunuque de la reine de Candace : *Si credis ex toto corde; licet*. (Act., VIII, 37.) Cette profession de foi se fait par la récitation du symbole; et la réponse aux interrogations du prêtre.

5. On demande à l'enfant s'il veut être baptisé : 1° Pour imiter Jésus-Christ, qui dit au paralytique, *Vis sanus fieri*, etc. (Joan., V, 6.) Et à l'aveugle, *Quid tibi vis faciam*, etc. (Marc., X, 51.) 2° Afin qu'il pèse et considère le pacte et contrat qu'il va faire avec Dieu : *Nemo salvatur invitus*. D'où vient qu'on ne peut forcer un Juif ou un païen, *Religio vult suaderi, non regi*. Enfin comme le péché est volontaire, il faut que le remède le soit.

6. Ensuite on confère le baptême, versant l'eau sur la tête d'une main en prononçant les paroles, et de l'autre séparant les cheveux, afin que l'eau touche la peau, le baptisé étant tenu par le parrain et la marraine, lesquels contractent une alliance spirituelle avec lui; en sorte que cela les empêche de contracter jamais mariage ensemble, ni avec le père ou la mère de ceux qu'ils ont tenus sur les fonts.

Après le baptême. — Il y a quatre principales cérémonies qui se font après le baptême : 1° l'onction avec le saint chrême; 2° la robe blanche; 3° Le cierge allumé; 4° l'enregistrement du nom.

1. L'onction du saint chrême se fait au sommet de la tête, pour nous faire souvenir que nous sommes membres de Jésus-Christ, et qu'il devient notre chef; car le nom du chrême vient de *Christus* dit saint Ambroise.

2. Le chrêmeau blanc, qui se donne en la place de la robe blanche qu'on donnait autrefois au baptisé, lui dénote la vie exemplaire qu'il doit mener de là en avant.

3. On lui met en main un cierge ardent, qui nous représente les trois vertus divines, qui sont infuses dans nos âmes au saint baptême, savoir la foi, l'espérance et la charité, représentées par la lumière, la chaleur et la longueur du cierge. On le donne en la main, pour nous faire voir que ce n'est pas assez d'avoir ces vertus dans le cœur, mais qu'il faut les faire paraître au dehors par une vie véritablement sainte.

4. On enregistre son nom, pour montrer : 1° qu'il est enrôlé en la milice chrétienne sous les étendards de Jésus-Christ; 2° que son nom est écrit au livre de vie, s'il garde son baptême, c'est-à-dire l'innocence qu'il a reçue.

Voilà les cérémonies qu'on observe au baptême et leur signification; voyons maintenant ce que vous en avez retenu des principales.

INTERROGATIONS.

Se sort-on de quelque autre cérémonie pour baptiser ?

Oui, si ce n'est en cas de nécessité.

Quelles sont ces cérémonies ?

C'est premièrement de commander au diable de se retirer de la personne qui doit être baptisée, et l'instruire de la doctrine de Jésus-Christ. 2. C'est de lui donner du sel à la bouche, et la marquer du signe de la croix. 3. La faire renoncer au diable, au monde, et à toutes ses œuvres, et faire profession de la foi de Jésus-Christ. 4. Verser de l'eau sur la tête de l'enfant et le baptiser. 5. Faire l'onction du saint chrême, lui baigner la robe blanche et le cierge allumé en main.

Pourquoi fait-on commandement au diable de se retirer ?

Afin d'ôter l'ennemi de Dieu de l'âme, où il doit venir habiter.

Pourquoi fait-on l'instruction devant que de baptiser ?

Afin qu'on sache à quoi l'on s'engage et à quoi on doit rendre service.

Pourquoi met-on du sel à la bouche ?

Afin qu'on ne se laisse pas corrompre par le vice et par le péché.

Pourquoi renonce-t-on au diable et au monde ?

Pour apprendre qu'on change de maître, et qu'on s'engage au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourquoi verse-t-on l'eau en croix sur la tête de l'enfant ?

Pour signifier que l'âme est lavée du péché, en vertu de la mort et de la croix de Jésus-Christ.

Pourquoi applique-t-on le saint chrême à la tête de l'enfant ?

Pour dire qu'il est fait chrétien et membre de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourquoi lui baigne-t-on la robe blanche ?

Pour dire qu'il doit garder la grâce et l'innocence qu'il a reçue par ce sacrement.

Pourquoi baigne-t-on un cierge allumé dans la main.

Pour dire qu'il faut garder la foi et donner bon exemple à tout le monde.

Exemples. — Je finis par un exemple qui vous fera voir l'estime et le respect que nous devons avoir pour les cérémonies du baptême. C'est un auteur digne de foi qui rapporte qu'au commencement des troubles que l'hérésie fit aux Pays-Bas, on baptisait les enfants en particulier, sans les porter à l'Eglise, et sans aucune des cérémonies que nous venons d'expliquer : mais Dieu faisant connaître que cela lui déplaisait, tous les enfants ainsi baptisés tombaient malades, et plusieurs en mouraient. Pour remède donc plusieurs des parents reconnaissant leur faute les portèrent au curé de la ville de Delphes en Hollande, qui leur appliquant solennellement les cérémonies, et Dieu les guérissant fit voir qu'on les déshonorait en

les négligeant et en ne les faisant pas. (*Bre-demb.* 67. c. 48.)

Réflexions. — Apprenez de là (N.) qu'entre les belles instructions qu'on tire des cérémonies, elles sont encore plus salutaires au corps et profitent à la santé, aussi bien qu'à la sainteté.

Dieu veut aussi que par les cérémonies l'on distingue les vrais fidèles d'avec les hérétiques, qui, abolissant les cérémonies, anéantiraient bientôt la religion ; ôtez les feuilles de l'arbre, vous en desséchez le fruit. C'est l'ornement et la majesté de nos mystères, que nos cérémonies, c'est ce qui élève les esprits des peuples et leur fait comprendre la grandeur et la majesté de la religion.

Item. Sainte Marie d'Oignies tenant un enfant sur les Fonts, voit par une grâce spéciale les démons sortir du corps de l'enfant par les exorcismes, et le Saint-Esprit descendre dans son âme, et une troupe d'anges l'environner, comme gardiens et protecteurs de la grâce, après les cérémonies du baptême. (*JACOB. DE VITRIACO, l. I. De sainte Marie d'Oignies.*)

Réflexions. — Voilà la force des exorcismes, et la puissance donnée au prêtre et à l'Eglise, de commander au démon, de l'humilier et de le chasser comme un chien du corps des créatures, pour faire place au Créateur.

Item. Voulez-vous voir un autre effet merveilleux du saint baptême ? Il fait d'un bateleur et d'un comédien, contre sa pensée et son intention, un chrétien, et d'un chrétien un illustre martyr. C'est saint Genest, qui, pour bouffonner et railler avec plus de mépris des cérémonies de ce sacrement, fait le catéchumène, et souffre qu'on fasse toutes les cérémonies sur lui qu'on pratique dans le baptême, mais contrefaisant le baptisé par dérision, et pour donner du passe-temps à l'empereur, Dieu le touche, il consent à la grâce, il devient chrétien en vérité, et persistant à confesser Jésus-Christ, il est exécuté et scellé par son sang la foi de son baptême.

Réflexions. — Apprenez par là (N.) l'estime que vous devez faire des cérémonies, et qu'il faut plutôt perdre la vie, que la foi que l'on a reçue dans le baptême. (*Voyez la Légend. 25 août.*)

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DES PROMESSES FAITES AU BAPTÊME.

Prélude. — Nous vous avons fait voir dans les deux dernières instructions, que nous vous avons données, la nécessité du baptême, et la manière de le conférer, et les cérémonies qui s'y pratiquent ; aujourd'hui nous parlerons des promesses que l'on y fait, pour vous en faire voir l'importance, et l'obligation qu'il y a de les ratifier.

Partition. — Pour cela nous diviserons

notre entretien en deux points : au premier vous verrons quelles sont ces promesses ; au second ce qu'elles signifient.

PREMIER POINT.

Le prêtre ayant fait les cérémonies requises à l'entrée de l'Eglise pour admettre l'enfant ou le catéchumène aux saints fonts de baptême, il l'y conduit, et avant de le lui confier il lui fait faire cette profession de sa foi, soit par lui-même, soit par la bouche de ses parrain et marraine. Cette profession consiste au récit du symbole, et la réponse aux interrogations que fait le prêtre touchant les principaux mystères qui y sont contenus. Il lui fait aussi faire les renonciations accoutumées, qui sont trois, renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, c'est-à-dire au monde présent qui consiste selon l'apôtre saint Jean en l'amour des plaisirs, des richesses et des honneurs. Et ces renonciations et ces promesses ont été de tout temps observées en l'Eglise si universellement par toutes les provinces chrétiennes, qu'il ne se trouve pas un seul Père, soit Grec ou Latin qui n'en fasse mention dans les écrits, et qui ne presse extrêmement là-dessus, pour faire voir aux chrétiens l'énormité de leur crime, et les ramener à la pénitence s'ils se sont écartés de ses promesses, et de ces renonciations, et ont fait des œuvres contraires et opposées à icelles. La raison pour laquelle on oblige celui qui veut être baptisé, de renoncer à Satan, c'est parce que l'Evangile nous apprend que nous ne saurions servir à deux maîtres ; c'est-à-dire à Dieu et au diable en même temps, et que notre cœur ne peut être tout ensemble, le temple de Dieu et le repaire des démons. Voilà ce qui oblige à faire renoncer à Satan ; ensuite on renonce à ses pompes et à ses œuvres. Vous serez peut-être bien aise de savoir ce qu'on entend par les pompes et les œuvres de Satan, et ce que cela signifie, je vous les vas montrer.

DEUXIÈME POINT.

Par les pompes de Satan, est entendue la pompe du monde, c'est-à-dire l'ambition, l'arrogance, la vaine gloire, le faste, le luxe, et la superfluité dans l'usage des choses temporelles, que l'on colore souvent du prétexte de nécessité ou de bienséance.

Par les œuvres de Satan sont entendus tous les péchés que nous pouvons commettre, et la concupiscence qui en est la source et la racine. Et c'est la raison pour laquelle on oblige celui qui veut entrer en la milice chrétienne d'y renoncer ; parce que le commencement de la justice chrétienne est de quitter le péché, et le premier degré de l'amour de Dieu est de quitter celui des créatures.

Vous voyez bien par là qu'il est bon de faire ratifier aux enfants, quand ils ont l'usage de raison, les promesses qu'ils ont faites au baptême, par la bouche de leurs parrains et marraines, de les solliciter et porter doucement à cela, comme à une

chose fort utile, puisque leur enfance les a empêchés d'en connaître l'importance et à quoi elles les obligent. Il y en a même qui tiennent que l'obligation en est sous peine de péché mortel ; et il y a bien de la raison, puisque les contrats faits par procureur en âge de minorité, doivent être ratifiés par le contracteur, quand il est parvenu en âge de majorité. Vous me direz peut-être que jamais vous ne l'avez fait vous-même, faisons-le donc tous ensemble, après avoir demandé pardon à Dieu de notre ingratitude.

« Mon Dieu, nous vous remercions de notre baptême, nous vous demandons pardon d'avoir tant attendu à le ratifier. Nous protestons de vouloir vivre et mourir en la foi chrétienne, et de croire en particulier que vous êtes notre Dieu, et qu'il n'y a point d'autre que vous ; que Jésus-Christ est votre Fils et le vrai Messie, qui nous a sauvés par sa mort. Nous protestons vouloir vivre selon vos divins commandements et ceux de l'Eglise, que nous reconnaissons pour notre Mère. Nous renouons au diable, à ses œuvres (qui sont les péchés) et à ses pompes, qui sont les vanités du monde, et nous vous réitérons les promesses que nous vous avons faites ; en notre baptême, que nous ratifions présentement par cet aven public, protestant en la vue du ciel et de la terre, que nous voulons vivre et mourir comme vos enfants et fidèles serviteurs. »

Remarquez bien (N.) quel jour il est aujourd'hui, et remerciez bien Dieu de ce que vous venez de faire ; ayez bien soin de le faire faire à vos enfants, et soyez fidèles à tenir votre promesse ; vous y êtes plus obligés que jamais, puisque vous l'avez fait avec connaissance de cause.

Nous autoriserons l'obligation de ces promesses par des exemples, après que nous aurons fait les interrogations à nos enfants.

INTERROGATIONS.

Qu'avons-nous promis à Dieu quand nous avons été baptisés ?

Trois choses.

Quelles sont-elles ?

La première de croire en lui, et à toutes les choses qu'il nous a révélées et proposées par son Eglise.

La deuxième de faire ses commandements et d'accomplir sa sainte volonté.

La troisième de renoncer et faire la guerre à ses ennemis.

Qui sont les ennemis de Dieu et les nôtres ?

Les péchés, auxquels nous portons le monde, le diable, la chair et la vanité.

Sommes-nous obligés de garder inviolablement ces promesses ?

Oui, à moins que d'être infidèles à Dieu et à Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Maître, à qui nous sommes engagés.

Quelle récompense auront ceux qui y seront fidèles ?

D'être un jour reçus dans le paradis, et être bien heureux avec Dieu.

Exemples. — Voulez-vous savoir, avant que je finisse, le châtiment que mériteraient

ceux qui manqueraient de parole à Dieu et ne garderaient pas les promesses qu'ils lui ont faites au saint baptême? Saint Cyprien nous l'apprendra. Un certain Fortunat avait renié la foi et quitté le parti de Dieu et de l'Eglise. Saint Cyprien, touché de cette perfidie, lui fait ce reproche : « Ah ! malheureux ! que t'a fait Jésus-Christ pour l'abandonner et te ranger du parti du démon, d'où il t'avait retiré par le mérite de son sang ? tu lui avais juré fidélité et t'étais soumis à sa loi ; tu avais fait profession publique de lui être à jamais fidèle ; tu avais reçu pour gage de ta solde le Saint-Esprit, et ses dons pour garants de la couronne de gloire qui t'était préparée ; tu avais solennellement juré inimitié et divorce éternel avec le démon, son ennemi capital et le tien ; tu avais renoncé à ses pompes et à ses voluptés illicites. Que dirais-tu d'un soldat qui abandonnerait le parti de l'empereur pour se ranger sous la bannière du Turc, et faire tout le mal qu'il pourrait à l'empereur ? Tu dirais qu'il mériterait d'être traité comme un déserteur et un traître. Ah ! misérable ! voilà ce que tu as mérité, lorsque lâchement tu abandonnes ton Dieu que tu avais choisi au baptême, pour retourner au démon, à ses plaisirs, au péché, à ses œuvres. » Pensez-y (N.) et n'abandonnez pas Dieu pour retourner à un si mauvais maître.

De plus, c'est la réponse que fit un saint diacre, appelé Benjamin, à un roi de Perse, qui le sollicitait à renier la foi : « Quel supplice, Sire ! mériterait un soldat qui renierait Votre Majesté ? — La mort la plus cruelle, dit le roi. » Et le saint diacre : « Quel supplice donc mériterait celui qui renierait son Dieu, son Créateur et son Souverain, pour complaire à une chétive créature ! »

Réflexion. — Y pensez-vous, pécheurs ? quand pour un chétif plaisir, pour un petit gain temporel, vous donnez votre âme au démon, vous oubliez Dieu et le reniez par un péché mortel !

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DES PARRAINS, MARRAINES, ET DE LEURS OBLIGATIONS.

Prélude. — Comme l'on s'engage assez facilement et que trop souvent à tenir des enfants sur les sacrés fonts de baptême, et de répondre pour eux tant de la profession de leur foi que des renonciations à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, sans savoir ce que l'on fait et à quoi cela nous oblige ; nous avons jugé à propos de faire une instruction particulière des obligations des parrains et des marraines, pour leur donner la connaissance de leurs devoirs, et pour cela nous diviserons notre entretien en deux parties.

Partition. — Dans la première nous traiterons des raisons pour lesquelles on prend

un parrain et une marraine ; dans la deuxième de leurs obligations.

PREMIER POINT.

L'on prend des parrains au baptême pour quatre raisons principales.

1. Pour présenter à l'église celui qui veut être baptisé.

2. Pour lui imposer le nom et être témoins du baptême.

3. Pour répondre en sa place aux interrogations qui s'y font, et renoncer pour lui au diable, à ses pompes et à ses œuvres, si l'enfant pour son âge n'en est point capable.

4. Pour l'instruire dans la doctrine et dans les mœurs du christianisme, l'Eglise ne voulant point s'en fier aux parents charnels, qui n'aiment souvent leurs enfants que par le mouvement de la chair et du sang. Et saint Denys dit qu'autrefois le parrain faisait promesse d'instruire son filleul en ces termes : *Spondeo me puerum inducturum, cum ad sacram intelligentiam venerit, sedulis cohortationibus meis, ut abrenuntiet contrariis omnino, profiteatur peragatque divina quæ pollicetur* : « Je promets et m'engage d'instruire celui que je tiens présentement sur ces fonts, et de lui donner l'intelligence et l'explication des choses que je promets pour lui lorsqu'il sera parvenu en l'usage de raison, de l'exhorter à s'acquitter de ses promesses, et de renoncer d'abondant à toutes les choses contraires aux divines lois qu'il a promis par ma bouche de garder. »

C'est pour cela que les saints Pères appellent les parrains des garants et des cautions, des docteurs de la foi, des Pères spirituels, etc., qui sont autant de noms qui leur marquent ce qu'ils sont obligés de faire à l'égard de leurs filleuls.

C'est pourquoi lorsqu'on choisit un parrain, il faut avoir égard à trois choses : 1^o à l'âge ; 2^o à la capacité ; 3^o aux mœurs.

1. A l'âge, les parrains doivent avoir quatorze ans et les marraines douze ; si toutefois il s'en trouvait de plus jeunes, quand même ils n'auraient que sept ou huit ans, pourvu qu'ils sussent bien répondre du catéchisme à cet âge, et que l'un ou l'autre ait au moins douze ou quatorze ans, on les y peut admettre.

2. A la capacité, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils sachent les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation, le Symbole des apôtres, l'Oraison dominicale, les Commandements de Dieu et de l'Eglise.

3. Avoir égard aux bonnes mœurs, c'est-à-dire qu'on doit choisir les plus gens de bien que l'on peut, n'ayant point tant d'égard à la noblesse, aux richesses, à l'amitié, au pouvoir, ni à aucun intérêt temporel, qu'aux bonnes qualités qui peuvent rendre une personne recommandable devant Dieu.

C'est pourquoi on n'admet pas toute sorte de personnes à servir de parrains, par exemple, les infidèles, les hérétiques, les excommuniés, les pécheurs publics, les infâmes,

ceux qui sont reconnus pour n'avoir point été à la confession et à la communion à Pâques; ceux qui sont insensés ou liébétés, qui n'ont point de domicile certain ou qui ignorent le Symbole des apôtres, l'Oraison dominicale, les commandements de Dieu et de l'Eglise; et d'autres ajoutent ceux qui ne sont pas confirmés.

Cette coutume de prendre des parrains au baptême est fort ancienne dans l'Eglise. Saint Denys, saint Chrysostome, saint Augustin et les autres Pères de l'Eglise le témoignent, que de tout temps cela s'est observé. Mais comme toutes choses se relâchent avec le temps, cela est maintenant passé en coutume; ensorte qu'on le fait sans réflexion de part et d'autre et sans savoir à quoi l'on s'engage; c'est pourquoi nous traiterons dans notre second point des obligations plus en particulier des parrains et marraines.

DEUXIÈME POINT.

Saint Augustin, au sermon 163, *du Temps*, parlant aux parrains et marraines touchant les obligations qu'ils ont de s'acquitter de leur devoir envers les enfants qu'ils tiennent sur les sacrés fonts baptismaux, leur adresse ces paroles : « Je vous avertis, hommes et femmes, qui que vous soyez, de prendre bien garde, avant de vous engager à tenir des enfants sur les sacrés fonts de baptême, à ce que vous allez faire et à ce que vous allez promettre à Dieu pour eux; que si vous vous y engagez, vous devez toujours avertir soigneusement ceux que vous tiendrez qu'ils aient à garder la chasteté, à aimer la justice et conserver la charité, et vous êtes obligés avant tout cela de savoir le Symbole des apôtres, l'Oraison dominicale et les principaux mystères de notre religion pour les leur apprendre. » Et ailleurs il dit : « Enseignez et châtiez ceux que vous tenez sur les fonts, etc. »

Le concile d'Orléans, canon 19, tenu en l'an 813, ajoute que les parents doivent avoir grand soin d'enseigner leurs enfants comme aussi ceux qui les ont tenus sur les fonts. Ceux-là parce qu'ils sont leurs pères qui les ont engendrés et leur ont été donnés de Dieu; ceux-ci pour ce qu'ils l'ont promis à Dieu et s'y sont engagés pour ceux qu'ils ont tenus.

Et le 18^e capitulaire de Charlemagne avec le concile de Mayence, canon 47, dit que les parents et les parrains doivent instruire leurs enfants spirituels des principaux mystères de la foi catholique, parce qu'ils en doivent rendre compte devant Dieu.

Le concile de Paris au livre 1^{er}, canon 7, dit qu'il est certain qu'encore que plusieurs eussent une grande avidité et un grand désir de professer la foi de Jésus-Christ, ils agissent néanmoins d'une autre manière qu'ils ne doivent, parce que ceux qui les ont tenus sur les sacrés fonts de baptême, ne les ont point instruits ni de la foi ni du sacrement de baptême. Et comment, disent les saints Pères, les parrains peuvent-ils enseigner

ceux qu'ils tiennent sur les fonts, si eux-mêmes sont ignorants? Si vous y allez avec les vanités mondaines, comment pourrez-vous répondre pour eux contre les pompes du monde : car les parrains et marraines, dit saint Denis, sont des précepteurs de la foi sur lesquels les enfants doivent se mirer et prendre exemple comme de leur Père spirituel.

Voyez donc (N.) à quoi vous vous engagez lorsque vous tenez des enfants sur les fonts, et tâchez de réparer dorénavant les manquements dont vous y avez été cause.

INTERROGATIONS.

Pourquoi donne-t-on aux baptisés des parrains et des marraines?

C'est afin qu'ils soient témoins du baptême que l'on reçoit.

Et pourquoi encore?

Afin qu'ils répondent et promettent au baptême, au nom de l'enfant, ce qu'il répondrait lui-même s'il avait l'âge et l'usage de la raison.

A quoi les parrains et marraines sont-ils obligés?

D'avoir grand soin de ceux qu'ils ont tenus; leur enseigner le Symbole de la foi et les choses nécessaires à salut; à prier Dieu, à le servir et à fuir toute sorte de péché.

Quand ils manquent, offensent-ils Dieu mortellement?

Oui, si leurs parents ou ceux qui ont quelque charge d'eux ne les en instruisent pas suffisamment.

Est-ce bien fait de différer le baptême aux petits enfants pour attendre le parrain ou la marraine?

Non, c'est contre l'ordonnance de l'Eglise; et, si les enfants meurent sans baptême, les pères et les mères en répondront devant Dieu.

Quel nom doit-on donner aux enfants?

Le nom de quelque saint, afin que les baptisés aient un patron dans le ciel dont ils puissent imiter les vertus et implorer l'intercession ici-bas.

NOTA. *S'il se rencontre quelque mois qui ait plus de quatre semaines, l'on pourra partager l'instruction de la dernière semaine ou quelque autre qui sera jugée plus importante et la faire servir deux fois.*

Exemples. — Une petite réflexion, s'il vous plaît, pour les parrains et marraines et un avertissement en même temps aux baptisés pour lesquels ils ont répondu. Un diacre de la sainte Eglise, appelé Murita, étant sur le point d'être tourmenté pour la foi, et voyant un certain Heliophilos, qu'il avait autrefois tenu sur les sacrés fonts de baptême, mais devenu apostat et le bourreau des chrétiens, avant qu'on le dénonçât, tira de dessous son habit la robe blanche dont ce misérable avait été revêtu en son baptême, et l'ayant exposée à la vue de tout le monde, lui fit ce reproche : « Voici, malheureux Heliophilos ! la robe qui t'accusera devant la majesté du grand Juge; je l'ai gardée expressément pour être une marque de ta perfidie, et

pour te plonger plus avant dans ces abîmes de soufre, où tu brûleras éternellement; elle a été autrefois une marque de ton innocence lorsque tu en fus revêtu au baptême; mais ci-après elle te sera un reproche éternel quand tu seras devenu compagnon des démons dans les enfers. Perfide que tu es! que diras-tu à ton roi quand il te verra sans la robe nuptiale qu'il avait lavée dans son sang et que, au lieu de la très-sainte Trinité, il ne verra en toi que le caractère du démon? Sus donc, dira-t-il aux exécuteurs de sa justice, que ce méchant qui a servi de scandale à l'Eglise et qui a lié et garrotté ses frères, soit présentement chargé de chaînes, et que pieds et mains liés il soit jeté dans les ténèbres extérieures.»

Réflexions. — Parrains et marraines, voilà le zèle que vous devez avoir pour le salut de ceux que vous avez tenus sur les sacrés fonts et le ressentiment que vous devez avoir de leur perte et de la vôtre si vous n'avez fait votre devoir. Et vous, baptisés, voilà qui vous regarde si vous n'êtes fidèles à Dieu et ne faites bon usage des instructions que vos parrains et marraines vous ont données.

Pères et mères! cela vous regarde plus qu'aucun autre.

FÉVRIER.

INSTRUCTIONS SUR LA CONFIRMATION

[Il est bon de traiter de ce sacrement durant ce mois, parce qu'il est proche du Carême, et qu'il se donne la première semaine, etc., sauf à en redire quelque chose à l'occasion des Quatre-Temps, particulièrement à la Pentecôte.]

INSTRUCTION PREMIERE.

Pour la 1^{re} semaine.

DE LA CONFIRMATION EN GÉNÉRAL.

Ungens eum ducem super populum meum Israël. (1 Reg., IX, 16.)

Prélude. — La naissance corporelle est le premier bien temporel et le fondement de tous les autres qui se reçoivent en ce monde; s'il était néanmoins seul et que l'enfant nouveau-né ne prît aucun accroissement, la vie se perdrait bientôt ou souffrirait de grandes traverses pour n'avoir que peu de force tant pour se défendre que pour travailler à la conserver. La naissance qui se fait par le baptême est, à la vérité, le premier bien surnaturel qu'on reçoit en cette vie et le fondement de tous les autres; mais si nous en demeurions là, ou nous perdriions bientôt la grâce ou nous la conserverions avec de grandes peines et imperfections, faute de force pour travailler et combattre. C'est pourquoi Notre-Seigneur a établi le sacrement de confirmation, pour par icelui nous donner les forces spirituelles et hardiesse pour combattre nos ennemis, qui sont le monde, la chair et le diable. C'est donc de ce sacrement de la confirmation que nous vous entretiendrons pendant ce mois.

Partition. — Aujourd'hui nous vous montrerons : 1^o ce que c'est que la confirmation; 2^o l'estime que vous devez en faire; 3^o les effets de ce sacrement.

PREMIER POINT.

La confirmation est un sacrement par lequel nous sont données les forces spirituelles pour combattre courageusement nos ennemis et confesser hardiment la foi. Tous ceux qui servent Dieu doivent combattre le diable, qui est un ennemi fort redoutable, tant à cause de sa force, qui n'a pas sa pareille sur la terre : *Non est potestas in terra quæ comparetur ei (Job, XLI, 24)*, qu'à cause de sa rage contre l'homme, qu'il tâche de surprendre par tous moyens : *Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret (1 Petr., V, 8)*, employant pour cet effet le monde et la chair; c'est pourquoi nous ne sommes pas capables de nous-mêmes d'y résister, mais Dieu nous donne des moyens pour ce faire, dont le premier et le plus grand est le sacrement de confirmation. Ce sacrement ne s'administre que par l'évêque : 1^o parce que comme l'évêque est le général de l'Eglise militante, il n'appartient qu'à lui de recevoir le serment des soldats qui y sont engagés; 2^o parce qu'en l'éminence de sa dignité, et en la plénitude de sa puissance, il représente la majesté et la puissance de Jésus-Christ ressuscité. Et comme après sa résurrection il a donné son Saint-Esprit, et l'a envoyé du ciel à ses apôtres, au jour de la Pentecôte; aussi il appartient aux évêques de donner le même Saint-Esprit, étant par leur état, la plus accomplie et la plus parfaite image du Sauveur du monde. Enfin les évêques donnent par ce sacrement ce que la descente du Saint-Esprit donna à ceux qui crurent en Jésus-Christ, etc.

Dans la confirmation on est renouvelé une seconde fois par l'Esprit-Saint, et le feu que Jésus-Christ est venu apporter en terre. Et comme un vase est plus pur quand il est nettoyé par le feu que lorsqu'il ne l'est que par l'eau; nous sommes plus purifiés par la confirmation, que par le baptême. Voyez de là l'estime que vous devez faire de ce sacrement. Outre que ce serait un grand péché si on négligeait de le recevoir par mépris.

DEUXIÈME POINT.

Nous devons faire une estime particulière de cette sainte action, et nous devons être soigneux de recevoir ce sacrement.

1. Parce que le baptême nous laisse dans la faiblesse de l'enfance chrétienne, et ne peut être rendue parfaite que par l'onction du Saint-Esprit, que les pères appellent l'accomplissement du baptême.

2. Ce sacrement donne la plénitude de grâce et du Saint-Esprit, comme le baptême nous donne le nom de chrétien.

Sedete in civitate, donec induamini virtute ex alto. (Luc., XXI, 42.) Et ailleurs : *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos, etc. (Act., I, 8)* : « Vous recevrez

la vertu du Saint-Esprit veuant sur vous ; » puis vous irez porter ma parole jusqu'aux extrémités de la terre habitable.

C'est pourquoi Notre-Seigneur ne voulut pas que ses apôtres commençassent à parler en public et annoncer l'Evangile, jusqu'à ce qu'ils l'eussent reçu.

C'est cette sainte onction promise de Dieu par son prophète : *Effundam spiritum meum super omnem carnem.* (Joel., II, 28.) *Qui est celui, dit l'Apôtre, écrivant à ceux de Corinthe, qui nous confirme et affermit ensemble avec Jésus-Christ? C'est Dieu, par le moyen de l'onction sacrée, et qui nous a scellés et donne les arrhes de son esprit en nos cœurs : « Qui autem confirmat nos vobiscum in Christo, et qui unxit nos, Deus : qui et signavit nos, et dedit pignus nos Spiritus in cordibus nostris. »* (II Cor., I, 21.)

On appelle cette sainte onction, *unctio benedicta* : 1° parce qu'elle nous confirme en la foi et fructifie la grâce du baptême. Par elle nous sommes confirmés d'une nouvelle infusion et la plus abondante de son Saint-Esprit, et nous y confirmons et ratifions de notre part, et en nos propres personnes, les protestations que nous y avons faites par nos parrains et marraines, de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; 2° parce que pour elle nous sommes scellés du cachet et de la marque du Seigneur, par l'imposition des mains de l'évêque ; c'était la coutume des apôtres, lorsqu'ils consacraient les dons du Saint-Esprit : *Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum.* (Act., VIII, 17.) Et lorsqu'ils avaient imposé les mains sur quelqu'un, le Saint-Esprit descendait sur eux ; ils prophétisaient et parlaient diverses langues : *Cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, et loquebantur linguis, et prophetabant.* (Act., XIX, 6.) C'est pourquoi le pape saint Clément dit qu'on n'est pas parfait chrétien, si on néglige de recevoir ce sacrement de confirmation, si on le reçoit indignement, ou si on n'en fait pas un saint usage. Mais pour vous en donner encore une plus particulière estime et un désir d'en bien faire votre profit, voyons plus en détail les effets de ce sacrement, et les avantages que nous en tirons.

TROISIÈME POINT.

Le premier effet de la confirmation est le premier avantage que nous en tirons, c'est : 1° de fortifier notre faiblesse ; 2° de perfectionner la grâce du baptême. Car l'eau du baptême nous donne l'innocence et la pureté, en nous laissant la faiblesse contre les attraites des vices et la violence des tentations ; mais l'huile de la confirmation nous donne de la force et de la vigueur. Le baptême nous marque comme soldats, la confirmation nous donne les armes. Dans le baptême, Jésus-Christ est notre chef ; dans la confirmation il est notre capitaine.

Cette force est une sainte vigueur qui vient du ciel : *Donec induamini virtute ex alto.* Nous avons besoin de cette vigueur :

1° pour professer notre foi contre les tyrans ; 2° pour conserver cette foi parmi les hérétiques. Saint Corneille pape, dit que Novatus est tombé dans l'hérésie ; 3° Nous avons encore besoin de cette force pour ne nous laisser pas emporter aux maximes du monde et aux respects humains. Car c'est une chose étrange de voir aujourd'hui le peu de courage des chrétiens, pour résister au diable et servir Dieu. Il y en a qui ne résistent point du tout aux tentations ; la plupart s'accommodant au monde, les autres donnant à leur chair tout ce qu'elle demande ; la faute vient de ce qu'on ne reçoit point la confirmation. Les apôtres, avant que de l'avoir reçue, étaient infirmes ; mais après ils ne craignaient pas la mort : *Ibant gaudentes a conspectu concilii,* etc. (Act., V, 41.) C'est une chose déplorable de voir des chrétiens n'oser communiquer, prier, se mettre à genoux, de crainte du monde. Que serait-ce donc s'il fallait souffrir la mort ? En la primitive Eglise, on donnait la confirmation en suite du baptême, pour le, hasard qu'il y avait tous les jours d'être exposés au martyre, etc.

Le deuxième effet de la confirmation, c'est qu'il imprime en nous un caractère plus honorable que la livrée du roi, ni de sa croix de chevalier, d'autant que ce caractère rend la grâce sanctifiante féconde en nous, c'est-à-dire, augmente la première grâce reçue au baptême.

Le troisième effet, c'est que ce sacrement efface les péchés véniels, et les mortels oubliés.

Le quatrième principal effet, c'est comme nous avons déjà dit, qu'il nous donne des forces surnaturelles pour combattre courageusement contre nos ennemis et confesser hardiment la foi. Cette seule raison nous devrait convaincre de sa nécessité.

Pour ces quatre raisons donc, la confirmation est nécessaire à plusieurs qui sont fort enclins au mal, et par une longue habitude de péchés. Vous me direz peut-être que vous l'avez reçue, et pourtant vous n'en êtes pas plus hardis.

Où vous ne l'avez pas reçue dignement, ou vous avez éteint et fait mourir la grâce par vos péchés, de quoi il faut demander pardon à Dieu, et la faire revivre par une bonne pénitence. Ceci suffira pour vous faire voir l'estime que vous devez faire de ce sacrement. Nous verrons dans la suite de nos entretiens les dispositions que nous y devons apporter, après que nous aurons traité de sa matière, de sa forme et des cérémonies que fait l'évêque qui le confère. Venons maintenant aux interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la confirmation ?

C'est un sacrement qui nous fait parfaits chrétiens, et nous donne force pour confesser librement la foi de Jésus-Christ.

Faut-il faire grand cas de ce sacrement ?

Oui, parce qu'il nous donne le Saint-

Esprit, et ne se donne que par l'évêque, et une seule fois en la vie.

Serait-ce mal fait de ne recevoir pas ce sacrement en ayant la commodité ?

Ce serait un grand péché si on manquait par mépris de ce Sacrement.

Quels sont les effets de ce Sacrement ?

C'est de nous donner le Saint-Esprit, nous faire vivre en parfaits chrétiens, nous fortifier en la foi et nous donner le courage de souffrir toutes sortes de persécutions pour l'amour de Dieu.

Exemple. — N'êtes-vous pas persuadés de l'estime que vous devez faire du sacrement de la confirmation ? Apprenez la, je vous prie, d'un exemple tiré de la Vie de saint Maurille, évêque d'Angers. Ce saint prélat étant au milieu de la sainte Messe, une dame le vint trouver et le pria de donner la confirmation à son fils avant qu'il mourût; le saint lui promet de le faire à la fin du sacrifice; mais l'enfant étant mort dans cet intervalle, saint Maurille en conçut tant de déplaisir qu'il se résolut de quitter son diocèse, et passa effectivement en Angleterre, inconnu, où s'étant fait jardinier chez un grand, il y fut enfin rencontré par quelques habitants de sa ville, députés pour le chercher. Cependant qu'arrive-t-il de l'enfant qu'il n'avait pu confirmer ? Il va, avant toutes choses à son tombeau; il prie Dieu de lui renvoyer la vie afin qu'il le puisse confirmer; Dieu exauce sa prière. L'enfant ressuscite, il lui donne la confirmation, le fait appeler René, et il est si bien instruit à la vertu et aux bonnes lettres, qu'il mérite d'être son successeur à l'épiscopat.

Réflexions. — 1. A votre avis, chrétiens, faut-il faire peu de cas de ce sacrement ? Aurez-vous ci-après si peu de soin de le recevoir et procurer à vos enfants ? C'est sans doute que vous ignorez les accroissements des grâces que l'on y reçoit, et les forces que Dieu y donne pour le confesser et faire bon usage de la foi.

2. Apprenez de cette vertueuse mère le soin que vous devez avoir de le procurer à vos enfants, et de ce saint évêque avec quel zèle il doit être administré.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DES CÉRÉMONIES DE LA CONFIRMATION.

Préface. — Vous ayant traité dans notre dernier entretien du sacrement de la confirmation, et vous ayant montré ce que c'est, la nécessité qu'il y a de le recevoir, ses effets et l'estime que vous en devez faire, nous parlerons aujourd'hui des cérémonies qu'observe l'évêque en le conférant, de ce qu'elles signifient, et la matière dont ce sacrement est composé. Et pour cela, nous diviserons notre discours en deux points.

Partition. — Au premier, nous traiterons des cérémonies que fait l'évêque; au deu-

xième, nous expliquerons quelle est la matière de ce sacrement.

PREMIER POINT.

Nous avons déjà dit autrefois, à l'occasion du baptême, que cérémonie est un acte extérieur de religion qui rend gloire à Dieu, et qui nous signifie l'intérieur sous des choses visibles et qui excitent à dévotion. Celles que pratique l'évêque en conférant le sacrement de confirmation, sont : 1^o De faire un signe de croix avec le saint chrême sur le front du confirmé disant : *Signo te signo crucis et confirmo chrismate salutis in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen*; 2^o ensuite il lui donne un soufflet, en lui disant : *Pax vobis*; 3^o on met un bandeau au confirmé.

SIGNIFICATION.

I. Pourquoi l'onction sur le front. — L'évêque fait le signe de la croix sur le front pour nous apprendre que ce signe qui est scandale aux juifs et folie aux gentils, est honneur et consolation aux chrétiens, qui tiennent leur gloire de son mépris, leur force de sa faiblesse et leur vertu de sa honte et de son opprobre; 2^o parce que le front est le siège de la honte et de la crainte : *Non erubescio Evangelium.* (Rom., 1, 16.) Cette croix est faite avec l'onction, afin que la croix nous soit plus douce et facile à supporter par la grâce.

Par cette cérémonie la chair est ointe et l'âme consacrée à Dieu, par le caractère intérieur de l'âme, qui se fait, lorsque ce signe extérieur est appliqué sur le front.

II. Pourquoi le soufflet en disant, Pax vobis. — L'évêque donne ensuite un petit soufflet, pour faire la première épreuve de la souffrance et de notre courage à souffrir, et tenir à honneur d'endurer pour Jésus-Christ, et il donne en même temps le souhait de la paix, pour nous apprendre qu'on ne la peut avoir sans souffrir, et que la paix n'est point dans les maximes du monde, mais dans les maximes de l'Evangile.

III. Pourquoi un bandeau. — On met un bandeau au confirmé : 1^o pour le faire souvenir qu'il a reçu ce sacrement; 2^o pour la révérence du saint chrême; 3^o pour signifier le soin qu'on doit avoir de conserver la grâce reçue, vu qu'elle ne se donne qu'une fois, et que nous en avons besoin à toute heure.

IV. Pourquoi un parrain et marraine. — On a un parrain ou marraine qui nous présente à la confirmation pour nous montrer qu'avant que recevoir cette sainte onction nous sommes débiles et imparfaits, et que nous avons besoin d'un conducteur, qui soit coopérateur avec le Saint-Esprit, et même pour nous donner un autre nom, si on en avait quelqu'un profane. Voilà ce que signifient les cérémonies qu'on apporte lorsqu'on confère ce sacrement. Reste à voir ce que signifie cette sainte onction.

DEUXIÈME POINT.

Le chrême dont on oint le confirmé est

un composé mystérieux d'huile d'olive et de baume consacré par l'évêque le jour du Jeudi saint avec beaucoup de cérémonies, et qui sert de matière à ce sacrement.

L'huile d'olive signifie : 1° La grâce et l'effusion du Saint-Esprit; 2° la force que le Saint-Esprit donne pour combattre; 3° la douceur, la facilité et la miséricorde.

Le baume représente par son odeur : 1° quelle doit être la vie du chrétien, qui est de donner une estime et révérence de Jésus-Christ en tous les lieux et en tout temps, édifiant le prochain et répondant à Jésus-Christ par toutes nos actions : *Christi bonus odor sumus*. (II Cor., II, 14.) Les apôtres répandaient par tout le monde la connaissance et l'amour de Jésus-Christ par leurs vertus. 2. Le baume se met au-dessus de toute liqueur et représente l'humilité; 3° c'est pour nous apprendre que comme l'on embaume les corps après la mort; ainsi nos âmes étant mortes au péché dans les eaux du baptême sont embaumées du Saint-Esprit, et de tous ses dons dans la confirmation, afin qu'elles ne puissent être corrompues par les mauvaises inclinations de notre nature, et par les fausses maximes du monde.

Voyons maintenant si vous avez bien profité de toutes ces instructions et si vous les avez bien imprimées dans votre mémoire.

INTERROGATIONS.

Comment se donne le sacrement de la confirmation ?

Par l'évêque faisant le signe de la croix sur le front du baptisé avec le saint chrême.

Que dit l'évêque en faisant cette onction ?

Je te signe du signe de la croix, et te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Qu'est-ce que le saint chrême ?

C'est un onguent composé d'huile d'olive et de baume béni par l'évêque le jour du Jeudi saint.

Que signifie l'huile d'olive ?

L'abondance de la grâce et surtout la douceur et la charité vers le prochain.

Et le baume que signifie-t-il ?

La bonne odeur et le bon exemple, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

Pourquoi l'évêque fait-il cette onction en forme de croix sur le front du baptisé ?

Pour n'avoir point de honte de confesser Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourquoi l'évêque donne-t-il un petit soufflet sur la joue après avoir confirmé ?

Pour apprendre qu'on doit être prêt à souffrir le martyre et la mort pour la défense de la foi.

Que signifie le bandeau que l'on met sur le front ?

C'est pour le respect qu'on doit au saint chrême, et pour montrer qu'on doit soigneusement conserver la grâce qu'on a reçue dans ce sacrement.

Peut-on changer de nom à la confirmation ?

Oui, si l'on en avait quelqu'un profane auparavant, et pour dire qu'il faut changer de vie.

Exemple. — Voulez-vous (N.) voir les effets de cette onction sacrée dans l'âme du chrétien? apprenez-le des hérétiques mêmes qui l'ont outrageusement persécutée. Les donatistes en Afrique, voulant harceler les catholiques et les rendre plus faibles à défendre et confesser les vérités de la foi, après avoir abattu les autels et violé les vierges, proféré mille blasphèmes contre la sainte Eucharistie, traitèrent encore avec beaucoup plus d'indignité le saint chrême, car ayant jeté la phiole où il était conservé par la fenêtre pour la briser, Dieu par un insigne miracle la fit conserver par un ange, quoiqu'elle tombât rudement sur le pavé.

Réflexion. — Jugez (N.), si Dieu a fait cette merveille en faveur de ce qui sert de matière à ce sacrement, s'il doit être méprisé. (BAR. après Optat. Milev.)

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DES DISPOSITIONS POUR BIEN RECEVOIR LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION.

Prélude. — Je ne doute pas (N.), que vous n'ayez conçu une grande estime du sacrement de la confirmation depuis les instructions que nous vous en avons données ci-devant, et que vous n'ayez un plus grand désir de le recevoir ou de le faire recevoir à vos enfants et domestiques que vous n'avez pas eu par le passé; c'est pourquoi vous serez sans doute bien aise d'apprendre les dispositions qui sont nécessaires pour le bien recevoir, avec fruit, et y attirer les grâces et les bénédictions que Dieu y communique. C'est ce que nous ferons en cet entretien.

Partition. — Pour cela nous le diviserons en deux parties. Dans la première nous parlerons des dispositions intérieures, qui regardent l'âme; et dans la deuxième, des dispositions extérieures, qui regardent le corps.

PREMIER POINT.

La première disposition qu'on doit apporter pour la réception de ce sacrement, c'est la grâce, c'est-à-dire qu'on doit se mettre en état de grâce par une bonne confession et sainte communion, ou du moins si l'on ne peut la faire commodément, avoir une contrition parfaite de ses péchés, parce que le Saint-Esprit, qui se donne en ce sacrement, n'entrera jamais dans une âme esclave du péché. Et d'autant plus que ce sacrement est vénérable par la puissance de ses effets, et auguste par la dignité de ceux qui en sont les dispensateurs, plus on doit avoir soin de se bien préparer à le recevoir.

La deuxième disposition, c'est de faire quelque jeûne, quelque aumône, quelque prière extraordinaire, ou quelques bonnes œuvres à cette fin.

De plus, il est bon d'être instruit des

principaux points de notre religion, c'est-à-dire, savoir son catéchisme et être bien dévot. Voilà quant aux dispositions intérieures.

DEUXIÈME POINT.

Pour les dispositions extérieures qui regardent le corps. 1. C'est de s'y présenter à jeun, s'il se peut. 2. De se laver les mains, la face, et l'endroit où l'onction sera appliquée, se faire couper les cheveux d'une façon décente, en sorte qu'ils ne touchent pas au front. 3. Avoir en main un bandeau de toile blanche en triple, de la largeur de trois doigts ayant des cordons aux quatre extrémités, pour être liés commodément par derrière la tête, que l'on porte deux ou trois jours, jusqu'à tant qu'il soit ôté dans l'église paroissiale, par la main d'un prêtre, qui essuiera soigneusement l'endroit où l'onction du saint chrême aura été faite, avec le bandeau même trempé dans l'eau nette, qu'il versera dans un bassin, appliquant un peu de sel ou de mie de pain; puis après jetant l'eau dans la piscine, ou dans le cimetière, ôtant et brûlant le bandeau, sinon qu'il pût servir à quelque saint usage, comme à faire un purificateur ou autre linge d'église. 4. Avoir un parrain ou une marraine, si l'on voulait changer de nom, et que l'on en eût quelqu'un de profane; ou bien quelqu'un qui vous présentât à l'évêque, soit ecclésiastique, soit séculier de probité de vie. 5. Il faut être vêtu modestement, et honnêtement : les hommes ne s'y présentent point, par exemple, avec une épée, ni les femmes avec la gorge découverte et semblables indécences. 6. Se tenir à genoux en attendant que l'évêque s'approche, les mains jointes, sans faire bruit; mais priant Dieu qu'il veuille conférer tous les effets de ce sacrement.

Voilà (N.), les dispositions requises et nécessaires à la réception du sacrement de confirmation. D'où pensez-vous que vienne cette langueur et cette tiédeur au service de Dieu, et que l'on voit parmi les chrétiens? Du peu de disposition et préparation que l'on apporte à la réception du sacrement qui donne la force et cette générosité chrétienne qu'on remarquait parmi les premiers chrétiens. C'est qu'on le reçoit si jeune, ou avec si peu de réflexion, qu'on n'en reçoit point les effets. On ne pense point aux obligations qu'on y contracte de nouveau, non plus qu'à celles de notre baptême (nous en parlerons dimanche prochain). On est peu instruit de l'excellence de ce mystère, etc.

Voulez-vous voir maintenant à quoi on pourra reconnaître si une personne a véritablement reçu la grâce du sacrement de la confirmation? En voici les marques : 1. S'il reçoit avec joie et résignation toutes les peines intérieures et extérieures qui lui arrivent; 2. s'il est prêt de tout perdre, même la vie, plutôt que de renoncer à la foi; 3° s'il n'a pas de respect humain; 4° s'il est attaché aux maximes de Jésus-Christ, s'il travaille à devenir tous les jours plus

vertueux. Voilà à quoi vous reconnaîtrez si une personne a apporté beaucoup de disposition et de préparation à ce sacrement. Voyons maintenant si vous avez bien retenu ces dispositions, et venons aux interrogations.

INTERROGATIONS.

Comment se doivent disposer ceux qui veulent être confirmés?

Ils doivent avoir certaines dispositions pour le corps, et d'autres pour l'âme.

Quelles sont celles du corps?

1. Être à jeun, tant que faire se peut, et se tenir avec modestie devant l'évêque. 2. Être proprement habillé, et avoir un bandeau avec des cordons ou épingles. 3. Que les cheveux soient relevés, et ne pendent pas sur le front. 4. Êtant confirmé, qu'on attende la bénédiction de l'évêque.

Quelles sont celles de l'âme?

S'ils sont d'âge, ils doivent se confesser; adorer tous les jours le Saint-Esprit quelque temps auparavant; avoir grand désir de le recevoir avec ses grâces et ses dons; mépriser leur propre esprit, qui ne vaut rien; invoquer souvent le Saint-Esprit, et promettre de lui être bien obéissant.

Exemple. — Mais après tout (N.), voulez-vous voir quelque exemple de ceux qui se sont préparés dignement à la réception de ce sacrement? voulez-vous voir par effet que la mesure des grâces qui vous y sont données, ne vient que de celle de la préparation que vous y apportez. D'où vient que le Saint-Esprit le communiqua avec tant d'abondance et de plénitude aux apôtres, au jour de la Pentecôte, qui fut celui de leur confirmation? C'est (N.) que, selon le conseil de Notre-Seigneur, ils se retirèrent dans le cénacle de tout le commerce du monde : c'est que là ils s'adonnèrent à la recollection, au silence, à la prière, et que tous unanimement ils souhaitèrent ardemment le Saint-Esprit, et tinrent leur cœur bien purifié et bien préparé pour cela.

Réflexions. — Rapportez ceci à vos enfants, à vos valets, et à vos domestiques dans vos familles. Faites-leur connaître ceci, quand vous les voulez faire confirmer.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e Semaine.

DES OBLIGATIONS QUE L'ON CONTRACTE AU SACREMENT DE LA CONFIRMATION.

Prélude. — Après avoir parlé des dispositions requises pour recevoir avec fruit le sacrement de confirmation, il est bon de vous entretenir des obligations que nous contractons en sa réception, afin de vous en souvenir en toutes vos actions.

Partition. — Pour cela nous diviserons notre discours en deux parties. Dans la première nous verrons quelles sont ces obligations, et à quoi elles nous engagent. En la deuxième nous ferons un renouvellement

ment des promesses et obligations que nous avons faites en le recevant.

PREMIER POINT.

Le sacrement de la confirmation étant donné pour nous délivrer de deux grands empêchements au salut, la crainte de cette vie, et la mauvaise honte à l'exercice des vertus; il s'en suit : 1° qu'on ne doit rien appréhender, mais endurer avec joie, et mourir pour Jésus-Christ; 2° avoir une aversion extrême des hérétiques, des libertins et des athées; 3° de ne rougir point de vivre suivant les maximes de l'Evangile : *Christi opprobria*, dit Tertullien, *Christianus non erubescat*, il ne faut point avoir honte de paraître chrétien, et d'en faire les actions, en toutes rencontres, dans l'Eglise, en s'y comportant modestement et humblement, dans la maison, faisant les prières en commun avec les domestiques, et partout où Jésus-Christ est offensé, prendre fortement son parti. Quiconque aura honte de défendre ses intérêts et de suivre ses maximes, il aura honte de lui, lorsqu'il viendra en sa majesté : *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua.* (Luc., IX, 26.)

4. Il faut pratiquer la vertu en la plus haute manière que l'on pourra; car l'effet de ce sacrement est de nous rendre forts contre les ennemis de notre salut, et nous affermir en la grâce; faire plus d'aumônes, de jeûnes, de mortifications, de visites de pauvres malades, de réconciliations, etc. Et afin de le mieux faire, faisons maintenant tous ensemble à genoux le renouvellement des promesses et des obligations que nous avons contractées en recevant le sacrement de la confirmation.

DEUXIÈME POINT.

Mon Dieu ! je vous demande pardon de l'indignité que j'ai apportée au sacrement de confirmation; de ce que j'ai été si téméraire de m'en être approché sans avoir été instruit de son excellence et sans être rempli d'une sainte ardeur et d'un désir véhément de vous servir toute ma vie, et de me conduire selon votre esprit. Je me prosterne devant vous comme un misérable, qui n'avait aucune vénération des maximes de votre évangile, ni de sentiment du don précieux de la confirmation. J'ai vécu suivant les maximes corrompues du monde, et ai scandalisé tous les chrétiens. Mon Dieu ! je vous proteste et promets que je vivrai dorénavant comme un fidèle chrétien, et que j'accomplirai toutes les obligations d'un confirmé. Il n'y a pas de lieu où je ne paraisse comme un vrai soldat de Jésus-Christ, qui a reçu la plénitude des dons du Saint-Esprit. Il n'y a point d'endroits où je ne répande l'odeur d'une bonne vie. Je vous demande la grâce que le monde ni sa coutume ne me puisse infecter par ses maximes pernicieuses; que je m'efforce d'empêcher que les enfants de votre Eglise ne soient corrompus par leur malice. Seigneur, Père

de miséricorde, soutenez ma faiblesse, donnez-moi la force de résister à la honte et à la crainte que j'aie un front d'airain contre les respects humains, que mon cœur soit une tour inébranlable aux flatteries et menaces. Mon Dieu ! accordez-moi la grâce de souffrir avec joie, humilité, et patience, comme ont souffert les apôtres après la Pentecôte. Enfin faites-moi la grâce que je ne cherche plus de paix et le repos de mon cœur dans les dignités du siècle, richesses, plaisirs, et satisfactions humaines; mais dans l'union avec vous, et dans la pratique vigoureuse de ce qu'il y a de plus fort et élevé dans votre évangile, et qui peut le plus contribuer à votre honneur.

Souvenez-vous bien (N.) de ce que vous venez de promettre à Dieu et lui tenez parole; voyez maintenant si vos enfants ont bien retenu les principaux points de notre instruction.

INTERROGATIONS.

A quoi est obligé celui qui a été confirmé ?

A être dévot au Saint-Esprit.

En quoi consiste cette dévotion ?

A adorer tous les jours le Saint-Esprit et l'invoquer en toutes ses actions.

Quelles actions sont les plus agréables au Saint-Esprit ?

1. Prendre toujours le parti de Dieu, n'avoir point de honte de faire de bonnes œuvres; comme d'aller à la Messe, au sermon, et à Vêpres, et prier Dieu soir et matin. 2. Témoigner du déplaisir, voyant Dieu offensé en notre présence. 3. Ne point rougir de pratiquer la vertu et fuir le vice.

Celui qui a été confirmé n'est-il pas obligé à davantage ?

Il est encore obligé de souffrir toutes sortes d'affronts pour l'amour de Dieu, et ne l'offenser jamais en quoi que ce soit, et plutôt mourir que de lui déplaire.

Exemple. — Pour confirmer toutes les choses que je vous ai dites de la nature, des effets et des forces admirables que nous donne le sacrement de la confirmation, pour vivre en parfait chrétien, pour ne pas rougir de l'Evangile et pour faire voir que nous devons être prêts de donner notre sang et notre vie pour cela; en un mot que nous n'appréhendons pas les boureaux, ni les tourments; jetez les yeux, s'il vous plaît, sur tant de braves martyrs, qui, n'ayant point encore eu devant les yeux les exemples que nous avons, ont donné leurs corps aux fouets, aux escourges, aux feux, aux flammes, aux grilles ardentes, aux plombs fondus, et aux huiles bouillantes, pour confesser qu'ils étaient chrétiens, disciples et imitateurs d'un Jésus-Christ.

Jetez les yeux sur un saint Etienne, sur un saint Laurent, sur un saint Barthélémy écorché tout vif, sur une sainte Agnès âgée de treize ans, et sur une infinité d'autres qui n'ont point eu d'autres motifs de souffrir ces tourments si atroces, sinon cette gloire et cet honneur de dire, *Christianus sum* : « Je suis chrétien. » Et nous (N.) ah !

que bien éloignés nous sommes de cette constance, nous qui avons honte de paraître, tels dans les actions les plus communes et les plus ordinaires de la religion, faire les prières du soir à genoux, garder la modestie à l'église, hanter et s'approcher souvent des sacrements, vaincre un maudit respect dans une compagnie. D'où vient ce défaut, je vous prie? C'est du peu d'estime, c'est du peu de préparation que l'on a apporté, et que l'on apporte tous les jours à la réception de la confirmation : c'est en un mot, que nous ne faisons pas bon usage des grâces et de la force qu'il a accoutumé de conférer à ceux qui s'en approchent dignement.

MARS.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE PÉNITENCE.

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la première semaine.

DU SACREMENT DE PÉNITENCE EN GÉNÉRAL.

Memor esto unde excideris, et age pœnitentiam. (Apoc., II, 5.)

Prélude. — Ayant à vous entretenir pendant ce mois du sacrement de la pénitence, nous partagerons nos entretiens en cinq parties pour les cinq semaines qui le composent.

Dans la première, nous parlerons de la nécessité de la pénitence et de ses effets. Dans la deuxième, ce que c'est que la pénitence, et en quoi elle consiste. Dans la troisième, de la confession et des manquements qu'on y apporte. Dans la quatrième, des moyens de faire une bonne confession. Et dans la cinquième, nous parlerons de la satisfaction due à Dieu et au prochain pour les péchés commis. Vous voyez que ces matières sont de la dernière importance, et qu'il faut renouveler vos assiduités.

Voulant vous montrer la nécessité qu'il y a de faire pénitence, il est bon de vous dire auparavant ce que c'est que la pénitence.

La pénitence est un sacrement par lequel nous recevons la rémission de nos péchés actuels commis après le baptême. Ce sacrement a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'étant prêt de monter au ciel et quitter la terre, ne pouvant plus par lui-même donner l'absolution aux hommes comme il avait fait par le passé, il en laissa le pouvoir à ses apôtres, après eux à tous les prêtres, par ces paroles : *Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittentur eis ; et quorum retinueritis retenta sunt.* (Joan., XX, 22, 23.) Recevez le Saint-Esprit, leur dit-il, soufflant un doux zéphir de sa bouche sur eux, et avec lui le pouvoir de remettre et d'absoudre les péchés des hommes, et leur appliquer telle pénitence que vous le jugerez à propos ; et tout ce que vous ferez en terre, je le ratifierai au ciel.

Voilà pour ce qui regarde la pénitence

en tant que ce sacrement, nous en parlerons plus amplement dans la suite de nos entretiens. Mais aujourd'hui nous ne traiterons que de la nécessité de la pénitence ; c'est-à-dire qu'après avoir péché, il faut en faire pénitence et satisfaction. Et pour vous faire voir cela plus au jour, je divise mon discours en deux parties.

Partition. — Dans la première je vous ferai voir cette nécessité de faire pénitence depuis le péché. Dans la seconde, quels sont les effets d'une bonne pénitence.

PREMIER POINT.

Nous remarquons la nécessité de la pénitence en ce que : 1° nous ne trouvons personne, dans tout l'Ancien et le Nouveau Testament, dont les péchés aient été pardonnés, sans en avoir fait une condigne pénitence ; 2° c'est que rien de souillé n'entre dans le ciel. Partant il faut être épuré soit en ce monde ou en l'autre par la pénitence, avant d'y entrer.

1. Qu'il n'y ait eu personne de qui les péchés aient été pardonnés sans pénitence, l'induction en est aisée.

Adam, le premier ouvrage de la main de Dieu, est mis dans le paradis terrestre, et il y commet une désobéissance, il mange d'un fruit qui lui avait été défendu, il en est indignement chassé, et condamné, pour pénitence de son péché, de labourer la terre le reste de ses jours, et manger son pain au travail de ses mains, et à la sueur de son visage ; toute sa postérité est enveloppée dans ce malheur, et rendue indigne de jamais jouir de la présence de Dieu. En sorte qu'il a fallu que Notre-Seigneur Jésus-Christ se soit incarné pour satisfaire à la justice de son Père et porter la pénitence de nos fautes, et pour nous mériter le paradis.

Les hommes étant multipliés, ils multiplièrent aussi en malice, ils ne firent point pénitence, Dieu envoya un déluge universel qui fit périr tous les habitants de la terre, une seule famille trouvée juste et innocente en est conservée.

Les nouveaux habitants de la terre oublient ces châtimens, ils commettent des péchés horribles d'impudicité, ils ne s'en corrigent pas, ils n'en font pas pénitence, Dieu fait pleuvoir le feu du ciel qui consume deux villes malheureuses avec tous leurs habitants.

David commet un adultère avec Bersabée, Dieu lui fait connaître la grandeur de son péché par le prophète Nathan, il reconnaît sa faute, il en fait pénitence, Dieu lui pardonne.

Les habitants de Ninive sont tombés dans l'oubli de Dieu, et dans de grands crimes, Dieu leur envoie le prophète Jonas de sa part pour leur déclarer qu'ils n'ont plus que quarante jours de répit. Ils se reconnaissent, ils font une rude pénitence, ils jeûnent trois jours et trois nuits, ils se prosternent contre terre, ils se revêtent de sacs et de cendres, ils crient et demandent miséricorde, Dieu apaise sa colère et leur pardonne.

Que si nous passons de l'Ancien Testament au Nouveau, nous trouverons un enfant prodigue lequel après avoir dissipé tout son bien en débauches, se voyant réduit dans la dernière misère, reconnaît sa faute, il demande pardon à Dieu et à son père, il est remis en grâce.

La Madeleine assiste aux prédications de Notre-Seigneur, elle y est touchée, elle quitte toutes ses vanités, elle se va jeter aux pieds de Jésus devant tout le monde, elle verse une abondance de larmes, elle en lave ses pieds et les essuie de ses beaux cheveux, elle le suit partout jusqu'à la mort, après laquelle elle s'en va dans un désert faire pénitence le reste de ses jours, et d'une grande pécheresse, se fait une grande sainte.

Saint Pierre renie son bon Maître, de peur d'être connu pour un de ses disciples, et d'être maltraité avec lui, Jésus le regarde d'un clin-d'œil, le pauvre homme reconnaît sa faute, il sort de la salle, et pleure incessamment tout le reste de ses jours une si grande infidélité, et il mérite par cette grande contrition, jointe à la confession qu'il avait faite de la divinité de Jésus-Christ, non-seulement que Dieu lui pardonne son péché; mais qu'il le fasse encore son lieutenant en terre, et lui donne les clefs du paradis en ses mains pour en disposer à sa volonté.

Un larron est pendu auprès de Notre-Seigneur, pour ses crimes; il y reconnaît sa divinité, il le prie de se souvenir de lui, et de transmuier la peine qu'il souffre justement pour ses crimes, en une pénitence de ses péchés, Dieu l'exauce, et ce même jour il lui donne son paradis.

Nous ne finirions jamais, si nous voulions faire le dénombrement de tous ceux qui ont fait une pénitence sortable à leurs crimes pour en avoir la rémission.

Mais pourquoi pensez-vous (N.) que tous ceux dont nous vous venons de parler aient voulu faire pénitence de leurs fautes. Ah! c'est qu'ils étaient fortement persuadés de cette vérité que *Nihil coinquinatum intrabit in regnum colorum* (Apoc., XXI, 29), qu'on n'entre dans le ciel, que par l'innocence ou la pénitence. Et qu'étant bien difficile de se conserver dans l'innocence parmi tant d'occasions de pécher, et en portant en nous-mêmes la semence, il ne reste que la pénitence, qui seule nous remet en grâce et nous rétablit dans notre premier état; ce sont les effets que je vous vas faire voir.

DEUXIEME POINT.

Le premier effet donc de la pénitence, c'est que par elle nous sommes remis en grâce avec Dieu. Quelle joie pensez-vous à une âme de se savoir en la bonne grâce de Dieu, et réconciliée avec lui, rétablie dans le droit à l'héritage des enfants de Dieu, de se savoir toute belle et lumineuse aux yeux de Dieu, et rétablie dans tous les mérites passés amortis par le péché : *Mortuus erat, et revixit* (Luc., XV, 32), elle était morte à toutes les bonnes œuvres et méritoires; mais

la pénitence lui rend la vie et les rancune, etc.

Le deuxième effet, c'est que cette pénitence qu'on nous ordonne, ou que nous nous donnons nous-mêmes, change, en vertu de l'absolution, la peine éternelle et temporelle. Il faut de nécessité faire pénitence de ses péchés, ou en ce monde, ou en l'autre; ou souffrir ici pour un temps ou endurer là toute une éternité des peines insupportables. Pourquoi pensez-vous que tant de grands hommes se soient allés cacher dans des grottes et dans des rochers, jeûner au pain et à l'eau, se macérer, etc., sinon pour éviter ces feux dévorants de l'enfer, préparés à ceux qui ne satisfèrent pas ici pour leurs péchés? Ne vaut-il pas mieux se mortifier en ce monde, de quelque petite satisfaction, se priver de telle compagnie dangereuse, etc., porter la haire ou la discipline, s'il est besoin, que d'être pour jamais en la compagnie des diables, et porter des cilices de feu pendant toute une éternité. Bien plus, c'est que cette pénitence nous exempte des peines et des afflictions que Dieu avait projeté de nous envoyer, même dès cette vie. Nous en avons des exemples aux Ninivites et en quantité d'autres, etc.

Le troisième effet d'une bonne pénitence, c'est qu'elle nous remet en vigueur et nous donne force pour résister au péché; car un péché commis nous donne pente à un autre péché; on ne tombe pas tout d'un coup dans les plus grands crimes, on va du petit au grand, d'une simple coïllade aux cajoleries, de la cajolerie aux attouchements, de là aux plus grands péchés : *Concupiscentia*, dit saint Jacques, *cum conceperit, parit peccatum : peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem.* (Jac., I, 15.) Or qui nous donne la force pour résister au mal? C'est la grâce, nous l'avons perdue par le péché, elle s'est retirée de nous, il n'y a que la pénitence qui la fait revenir. Voilà son troisième effet.

Le quatrième effet de la pénitence, c'est qu'elle nous redonne la paix et le repos de la conscience : le péché est toujours suivi de la peine, c'est-à-dire que dès que nous avons commis un péché, cette syndérèse que nous portons au dedans de nous, nous reproche à tout moment notre crime, etc. Or la pénitence effaçant le crime nous fait jouir de la paix de l'âme. Après tous ces avantages, qui ne se résoudra à faire pénitence? Mais, me direz-vous, quand faut-il faire pénitence? Le plus tôt qu'on peut, ne point user de remises : *Christiano crastinum non est*, dit Tertullien (*De offic.*, lib. I, cap. 3; *Exhort. ad cast.*, cap. 12), il n'y doit point avoir de lendemain pour un chrétien; aussitôt qu'on s'aperçoit être tombé dans le péché, il s'en faut relever par la pénitence. Il la faut faire sans différer davantage, et ne pas dire : Voilà la bonne fête qui approche, j'irai à confesse, je me confesserai de mes péchés et ferai pénitence. Car vous ne savez pas si vous verrez cette bonne fête. Encore moins faut-il remettre à la faire à l'heure de

la mort, il n'est plus temps. Je vais vous le faire voir par des exemples authentiques, après que nous aurons fait les interrogations à nos enfants.

INTERROGATIONS.

Que faut-il faire pour obtenir la rémission de nos péchés ?

Il en faut faire une bonne et sainte pénitence.

Est-il nécessaire que tous ceux qui ont offensé Dieu fassent pénitence ?

Oui, s'ils veulent être sauvés.

Sommes nous assurés en faisant pénitence d'être sauvés ?

Oui, car Dieu l'a promis. Saint Pierre, le bon larron, la Madeleine l'ont faite, et ils sont sauvés.

Qu'opère en nous le sacrement de pénitence ?

1. Il efface les péchés et nous remet en grâce avec Dieu. 2. Il change la peine éternelle en temporelle, et redonne le droit qu'on avait perdu au paradis. 3. Il donne force pour résister au péché. 4. Et cause une grande paix dans l'âme.

Quand est-ce qu'il faut faire pénitence ?

Le plus tôt que l'on peut, sans différer au lendemain, ni attendre à l'heure de la mort.

Exemples.— Chacun sait la mort désespérée de Chrysaorius, rapportée par saint Grégoire le Grand, livre IV de ses *Dialog.*, chap. 38, lequel après ses lubricités et ses avarices insatiables, enfin sur le point de mourir, voit une troupe d'horribles démons qui le chargent de chaînes pour l'entraîner avec eux dans les enfers. Il réclame son fils Maxime, religieux du monastère du même saint Grégoire, mais inutilement; ce fils l'exhorte de se convertir à Dieu, et ce malheureux demande répit jusqu'au lendemain pour faire pénitence et il ne l'obtient pas : car enfin il est arraché de son lit, et son âme de son corps, par cette troupe infernale, et donnée en proie aux flammes dévorantes de l'enfer pour l'éternité.

C'est le même châtiment qui arriva à un courtisan de Conredy, roi d'Angleterre, lequel après une vie détestable et après s'être plongé dans toutes sortes de crimes, sans se mettre en peine d'en faire pénitence, se voit réduit au lit de la mort, obsédé par une troupe de démons dont le plus affreux lui fait voir tous les crimes de sa vie. Le roi le presse de se convertir à Dieu et de se confesser au plus tôt, et quoiqu'il voie déjà l'enfer ouvert, il dit qu'il le fera, lorsqu'il sera remis en convalescence. Mais enfin il se voit emporté par violence, l'un de ces démons lui déchargeant un coup mortel à la tête, et deux autres lui perçant le cœur avec des crochets, font leur proie de son âme, et l'emportent dans les enfers où elle brûlera éternellement sans aucun fruit de pénitence. (BED., lib. III *Hist. Angl.*, cap. 14.)

Je tremble (N) quand je pense aux exemples funestes de ceux, lesquels ayant pu

faire pénitence durant leur vie ont remis à la faire inutilement à la mort. Toutes les histoires en sont pleines; mais celle d'un misérable prêtre de Lusignan, en Poitou, me touche, lequel après avoir abusé de son corps par toutes sortes de débauches, et de son caractère par la profanation de nos plus saints mystères, se voit enfin alité par une maladie mortelle, dans laquelle étant visité par le supérieur et quelques religieux de l'abbaye de Bonneval, qui était dans le voisinage, et exhorté de penser à sa conscience, chose étrange ! voilà que tout à coup il est saisi d'une frayeur inopinée, par la vue de deux lions rugissants qui viennent pour le dévorer; il crie : « A l'aide ! secourez-moi, priez Dieu qu'il me garantisse de la gueule de ces cruelles bêtes ! » Ce bon religieux tremblant se met en prières, Dieu l'exauce; le malade le remercie et l'entretient de tout autre chose, comme s'il ne lui était rien arrivé; mais voilà que par une seconde attaque ce misérable s'écrie plus troublé qu'auparavant : « Hé tôt ! hé tôt ! mon cher Père, priez Dieu qu'il détourne ce torrent de feu qui va me consumer; » disant cela, il se cache de ses linceuls et de ses couvertures. Ce bon Père prie derechef et le tout s'évanouit. Mais enfin l'heure étant venue du châtiment de ses crimes, il tombe en assoupissement, et en cet état il est porté au tribunal de la justice de Dieu, et voit les effroyables supplices qui lui sont préparés. Revenu à soi, il s'écrie d'une voix lamentable : « Ha ! ha ! je suis perdu, cessez, cessez vos prières, mon Père, vous ne serez plus exaucé, car voilà l'arrêt de la mort éternelle qui vient d'être prononcé contre moi. Hé ! ne voyez-vous pas cette poêle pleine d'huile bouillante, où je vais être jeté pour l'éternité. — Monsieur, recourez à Dieu, dit le bon Père, demandez-lui miséricorde. — Quoi donc, répond ce malheureux, croyez-vous que je rêve; » et jetant la main sur son capuce, il dit d'une voix puissante : « Il est aussi vrai que cette poêle m'est préparée, comme il est vrai que je tiens ce capuce. » Et en un même temps une goutte de cette huile bouillante tombe sur sa main qui la pénètre et consume la chair jusqu'aux os. « Eh ! bien dit-il; me croyez-vous ? Ah ! voilà les satellites de l'enfer qui s'approchent de moi, déjà ils saisissent les quatre coins de mes linceuls pour m'y jeter. » Ce fut là comme le dernier adieu qu'il dit à l'assemblée, car au même instant il rendit son âme malheureuse à ces esprits infernaux. (PETR. CLUN. *De mirac.*, cap. 25.)

Réflexions. — Eh bien ! (N) que dites-vous de cette histoire ? Hélas ! c'est d'un prêtre de notre France, quelle confusion ! Mais c'est un pécheur qui a méprisé les inspirations de Dieu et les bons avis qui lui ont été donnés de se convertir. Et vous (N), mépriserez-vous ceux que vous donne aujourd'hui ce misérable par ma bouche ? Pensez-y, chrétien ! et ne vous y laissez pas tromper.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DES TROIS PARTIES DE LA PÉNITENCE, CONTRITION, CONFESION ET SATISFACTION.

Prélude. — Nous commençons dimanche dernier à vous entretenir de la pénitence, et nous vous dismes que dès le commencement du monde elle avait été établie comme un remède pour guérir les maladies de l'âme, qui sont les péchés, que cette pénitence était générale, et qu'il n'y avait personne d'exempt de la faire, soit en ce monde ou en l'autre, s'il ne se conservait dans l'état d'innocence depuis son baptême; et que cela étant impossible, vu notre fragilité et le nombre d'ennemis que nous avons à combattre, pour ce sujet il était nécessaire de recourir de temps en temps aux remèdes pour nous fortifier. Mais comme nous ne vous avons parlé que de la pénitence et de ses effets; aujourd'hui nous vous entretiendrons des parties qui la composent.

Partition. — Et nous diviserons pour cela notre discours en trois points. Au premier, nous parlerons des parties de la pénitence, qui sont trois, Contrition, Confession et Satisfaction. Au deuxième, du besoin de la contrition, de sa nature, de ses effets et de ses marques. Au troisième, des moyens de s'y exciter, laissant à parler de la confession et satisfaction dans nos entretiens suivants.

PREMIER POINT

Saint Chrysostome veut que nous nous réconciliions à Dieu par la même manière que nous en avons été disgraciés: si de cœur, par la contrition; si de paroles, par la confession; si d'œuvres, par la satisfaction: c'est-à-dire que, si on a eu dans le cœur quelque mouvement indélébile contre Dieu ou le prochain, sans avoir passé outre, en la pensée aux paroles ou aux œuvres, l'acte de contrition suffit; si du cœur cela a passé jusqu'à la pensée et à la parole, il en faut faire la déclaration de bouche, et cela s'appelle confession. Mais si du cœur et de la pensée on est venu aux œuvres, on a offensé Dieu et le prochain par des actions commises, il faut outre la contrition la confession, la satisfaction. Voilà les trois parties qui font l'essentiel de la pénitence.

Et pour vous faire mieux comprendre ce que c'est que la contrition, la confession et la satisfaction, il en faut voir les définitions que leur donnent les saints Pères et les docteurs.

1. La *contrition* est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment bon, avec un ferme propos de ne plus retourner au péché, moyennant sa grâce. Mais cette douleur doit être universelle et s'étendre à tous les péchés, sans retenir aucune attache à pas un. Cette douleur doit être, non-seulement à la bouche, mais au cœur. Que si elle ne procède que d'un regret d'avoir offensé Dieu, crainte d'être damné, de perdre

le paradis, ou pour l'énormité du péché, cette douleur est un aïe, et n'est pas une vraie contrition, mais *attrition*, la quelle suffit, si vous l'accompagnez de la confession, comme nous l'enseignent le concile de Trente; mais sans la confession elle ne suffit pas.

2. La *confession* est une déclaration de ses péchés faite à un prêtre approuvé de l'ordinaire, pour en avoir l'absolution; et cette confession est essentiel de la pénitence. Nous vous ferons voir dimanche prochain sa nécessité et les fautes que l'on y commet.

3. La *satisfaction* est la peine due au péché, à laquelle on est tenu et obligé; c'est-à-dire, qu'au péché il y a la coupe et la peine; la coupe est la di-grâce de Dieu, la peine est l'enfer. Par la contrition et la confession la coupe est entièrement abolie; car le pécheur est rétabli en la grâce de Dieu; reste la peine qui est changée d'éternelle en temporelle, et cette peine temporelle due après la confession, est appelée *satisfaction*. Nous en traiterons plus particulièrement dans la suite de nos catéchismes. Aujourd'hui nous parlerons seulement de la première partie de la pénitence qui est la contrition, et nous vous allons faire voir le besoin que nous en avons, sa nature, ses effets et ses marques.

DEUXIÈME POINT.

1. Le besoin que nous avons de la contrition se reconnaît par sa nature qui est si excellente, qu'elle va de pair avec le plus grand sacrifice que la créature mortelle puisse offrir à Dieu, au dire de saint Cyprien.

2. Elle est si puissante que, comme dit saint Ambroise, elle ouvre le ciel fermé, elle ferme l'enfer ouvert, elle guérit les plaies, elle répare les chutes, elle rétablit les ruines, et elle sert comme d'une vraie éponge pour effacer tous les péchés, dit saint Jean-Chrysostome.

3. Elle est si agréable à Dieu, que jamais il ne la rejette; au contraire, il la considère toujours comme un parfait sacrifice: *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies*, dit le Prophète-Royal. (*Psal.*, L, 13.)

4. Elle est si profitable, que non-seulement elle mérite au pécheur le pardon de ses offenses; mais elle lui obtient encore de nouvelles grâces. David contrit de son péché n'est pas seulement remis en grâce, mais il reçoit derechef le Saint-Esprit. Et le bon larron par sa contrition gagne le paradis.

Voyez quel est l'avantage de la contrition. Mais, me direz-vous, comment pourrai-je connaître si j'ai une parfaite contrition, quelles en sont les marques? Les voici.

1. Si vous pleurez vos péchés, et si vous avez une véritable douleur de les avoir commis parce qu'ils déplaisent à Dieu.

2. Si vous êtes en disposition de vouloir plutôt tout perdre, et biens, et honneurs, et alliances, et amitié que de retourner au péché.

3. Si vous êtes bien résolu de quitter et

éviter toutes les occasions qui d'ordinaire nous engagent au péché, comme les mauvaises compagnies, la débauche, le jeu, etc. Si ces trois marques-là se rencontrent en vous, vous avez une véritable contrition, vous êtes un parfait pénitent. Que si vous avez peine de vous-même de produire l'acte de contrition, manquant de motifs qui vous y excitent, faites attention particulière sur les considérations et les sujets qui vous en fourniront de matière en mon

TROISIÈME POINT.

1. Considérez l'excessive bonté de Dieu à l'endroit de toutes les créatures, et particulièrement en la création de votre âme qu'il a retirée de l'abîme du néant, et l'a faite une image de sa divinité.

2. Pensez que Dieu non content d'être votre créateur, est encore votre Père qui vous nourrit, vous instruit, vous élève et vous prépare son royaume.

3. Souvenez-vous que Dieu est votre Seigneur qui vous gouverne et vous défend, qu'il veille sur vous et pourvoit à vos nécessités.

4. Faites réflexion sur tous les bienfaits que vous avez reçus de Dieu. Regardez Jésus-Christ en croix pour vous. Confessez hardiment l'excès de sa bonté, qui pour vous sauver a donné sa vie, et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix. Reconnaissez l'excès de son amour, quand il a institué les sept sacrements pour la sanctification de votre âme. Souvenez-vous que Jésus-Christ, pour vous nourrir, s'est caché sous les espèces de l'hostie, et que tous les jours il se sacrifie pour vous. Considérez la douceur et la bonté de Dieu à vous recevoir à pénitence, et admirant le bon accueil qu'il vous fait, concevez un regret d'avoir offensé une si grande bonté, et dites avec moi :

Acte de contrition. — Mon Dieu ! j'ai un sensible regret d'avoir offensé votre souveraine bonté, après tant de bienfaits que j'ai reçus et que je reçois continuellement de vos mains libérales et paternelles. Vous m'avez formé un corps, le plus noble de tous les corps, et créé mon âme à votre image et semblance, et rendue capable de vous aimer. Vous m'avez donné des yeux pour contempler vos merveilles ; des oreilles pour entendre vos commandements ; une langue, pour publier vos louanges ; des mains, pour travailler ; des pieds pour marcher ; et misérable que je suis, au lieu de me servir de tous ces avantages pour opérer mon salut, je m'en suis servi contre vous-même. J'ai détourné mes yeux de vous, mon Créateur, pour regarder des créatures ! J'ai jeté des regards impudiques, des œillades qui ont empesté les âmes de ceux sur qui je les jetais. J'ai occupé mes oreilles à entendre des sonnettes, des paroles déshonnêtes et mille autres inutiles ; ma langue à proférer des blasphèmes, des menteries ; à suborner l'un, à tromper l'autre, etc. Mes mains ont toujours été ouvertes à l'avarice, et mes pieds à courir après le mal. Vous m'avez donné

la mémoire pour me ressouvenir de vos bienfaits, et je l'ai occupée en des affaires du monde et en des bagatelles ; l'entendement pour vous connaître, et je l'ai employé à toute autre chose. Vous m'aviez donné une volonté pour faire choix du bien et du mal, et j'ai préféré ce qui m'était dommageable. Mais, mon Dieu ! outre tout cela, que n'avez-vous pas fait pour moi, me voyant égarer du bon chemin ? Vous êtes descendu du ciel en terre pour vous faire comme moi et me rechercher par les mêmes détours où je m'étais égaré ; j'ai fait la faute, et vous en avez porté la peine, mourant à une croix pour la punition de mes crimes, et répandant jusqu'à la dernière goutte de votre sang pour laver mes iniquités. Non content de cet excès de bonté, vous avez établi les sacrements pour me servir de remède, et par une abondance d'amour inouïe, vous m'avez donné et me donnez tous les jours votre divine personne pour ma nourriture. Que puis-je vous rendre pour tant de bienfaits ? Je n'ai rien qui ne vous appartienne par toutes sortes de titres ; il ne me reste plus qu'un méchant petit cœur dont vous m'avez laissé la libre disposition ; je vous le consacre, mon Dieu, et je veux que dorénavant il ne respire et ne se meuve que pour vous. J'ai un regret très-sensible d'avoir offensé une bonté si infiniment aimable ; je vous proteste, mon Dieu, de ne plus retourner à mes péchés passés, d'en fuir toutes les occasions et de m'en confesser au plus tôt.

Vous devez (N.) faire souvent de semblables actes de contrition, en allant à confesse, le soir devant vous coucher, quand on reconnaît avoir offensé Dieu, quand on se trouve en péril évident de mort, etc. Nous verrons après nos interrogations des exemples de quelques parfaits pénitents, et de leur véritable contrition.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la pénitence ?

C'est un sacrement, auquel tous les péchés commis après le baptême, nous sont remis par l'absolution du prêtre, établi juge pour cela.

Quelles sont les conditions requises pour faire une bonne pénitence ?

Elles sont au nombre de cinq : la première, examiner sa conscience ; la 2^e avoir un grand regret d'avoir offensé Dieu ; la 3^e faire un bon propos de n'y plus retourner ; la 4^e dire tous ses péchés au prêtre ; la 5^e accomplir la pénitence enjointe, afin de satisfaire à Dieu et au prochain.

Combien y a-t-il de parties en ce sacrement ?

Trois, la contrition, la confession, et la satisfaction.

Qu'est-ce que la contrition ?

C'est une douleur souveraine d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment bon, avec une ferme résolution de n'y plus retourner, moyennant sa sainte grâce.

Est-il nécessaire d'avoir la contrition ?

Oni, ou du moins l'attrition pour recevoir l'absolution.

Qu'est ce qu'attrition ?

C'est une douleur d'avoir offensé Dieu, pour la crainte qu'on ad'êtré damné, ou de perdre le paradis, ou pour la laideur et difformité du péché.

Quelle différence mettez-vous entre l'attrition et la contrition ?

La contrition procède du pur amour de Dieu ; et l'attrition procède de la crainte de la peine et du châtiement, ou de perdre le paradis.

Qu'opère en nous la parfaite contrition ?

Elle efface le péché, et nous remet en grâce avec Dieu ; avec obligation toutefois des'en confesser au plus tôt.

Quelle marque peut-on avoir d'une parfaite contrition ?

1° C'est de pleurer ses péchés, et avoir un véritable déplaisir de les avoir commis. 2° Être en disposition de vouloir plutôt perdre toutes choses que de retourner au péché.

3° Être bien résolu de quitter toutes les occasions, qui d'ordinaire nous engagent au péché.

Que faut-il faire pour s'exciter à la contrition et repentance de ses péchés ?

1° Il en faut demander la grâce à Dieu, puisque c'est un don de sa miséricorde et de sa bonté. 2. Considérer les bienfaits de Dieu, et notre ingratitude à l'offenser. 3. Les peines que Notre-Seigneur a souffertes pour nous en délivrer. 4. La multitude innombrable de nos péchés contre sa souveraine et sa très-aimable bonté. 5. Ce que c'est que de perdre la grâce de Dieu, et le paradis, et s'engager aux peines de l'enfer pour l'éternité.

Quand est-ce qu'il faut faire des actes de contrition ?

1. Le plus souvent que l'on peut. 2. Devant que d'aller à confesse, ou que de recevoir, ou administrer quelque autre sacrement. 3. Le soir avant que de se coucher. 4. Quand on reconnaît d'avoir offensé Dieu mortellement. 5. Quand on se trouve en péril éminent de mort.

Faites-moi un acte de contrition.

Mon Dieu ! je suis très-marri, et me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon ; je me propose, moyennant votre grâce, de n'y plus retourner, et de m'en confesser au plus tôt, pour l'amour que je vous porte.

Exemples. — Voulez-vous voir (N.) l'efficace et le pouvoir de la véritable contrition ? L'histoire suivante vous fera connaître, que ce n'est pas sans sujet qu'on la prêche et qu'on la recommande si soigneusement aux pécheurs. Un père détestable ayant violé toutes les lois de la nature et de la pudeur, avait abusé de sa propre fille ; mais Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, lui touche le cœur, et pour avoir l'absolution d'un crime si énorme, il s'adresse à l'archevêque de Sens, se confesse avec abondance de larmes, et demande s'il peut espérer pardon de son péché : « Celase peut,

dit l'archevêque, si vous voulez faire la pénitence que je vous donnerai. — Telle qu'il vous plaira, Monseigneur, répond le pénitent, fût-elle jusqu'à la fin de ma vie. — Vous la ferez seulement de sept ans, dit l'archevêque. — Sept ans, Monseigneur, répondit ce pauvre homme, hélas ! quelle pénitence pour un si détestable crime ? — Allez, mon enfant, répliqua l'archevêque, jeûnez seulement trois jours au pain et à l'eau. » A ces paroles ce véritable pénitent se met à pleurer et demande une pénitence proportionnée à sa faute. L'archevêque voyant la douleur de son cœur, lui dit enfin : « Je vous ordonne seulement de dire un *Pater*, et un *Ave*. Et croyez que votre péché vous est pardonné. » Cette parole fut comme un coup de poignard au cœur de ce pauvre pénitent : car sa contrition fut si puissante que ses soupirs et ses sanglots étouffant sa parole, il tomba roide mort aux pieds de l'archevêque, lequel montant en chaire, témoigna dans sa prédication, qu'il n'y avait point eu de purgatoire pour cet homme, après une si sensible contrition.

Réflexion. — Apprenez de là, pécheurs endurcis, qui trempez dans de semblables, et peut-être dans de plus grands crimes, à vous habituer aux actes d'une vraie contrition. Apprenez qu'elle paye bien souvent dès cette vie toute la peine due au péché, et que son défaut, si elle manque, ne peut être suppléé par l'attrition non pas même par la confession, quelque exacte et quelque entière qu'elle soit. Apprenez enfin, à ne vous plaindre jamais des pénitences qu'on vous impose. Recevez-les avec révérence, et les faites toujours de bon cœur. (TH. CANTU. tract. *De univ.*, lib. II, cap. 51.)

Vous avez une semblable histoire dans la Vie de saint Vincent Ferrier, d'un grand pécheur, lequel, après l'accusation d'un crime énorme, voyant que le saint ne lui donnait pour toute pénitence que trois *Pater*, et trois *Ave*, parce qu'il voyait ce pauvre homme vivement touché de douleur, elle s'accrut tellement dans son cœur qu'il n'avait point achevé le premier *Pater* de sa pénitence, qu'il expira et rendit l'âme à ses pieds. (Voy. Vie des SS., 5 avril.)

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DE LA NÉCESSITÉ DE LA CONFESSION.

Prélude. — Nous vous avons entretenus dimanche passé de la première partie du sacrement de pénitence, qui est la contrition, et nous vous avons fait voir sa nécessité et ses effets ; aujourd'hui nous avons entrepris de vous parler de la seconde partie, qui est la confession, et l'essentiel de ce sacrement, et pour cela nous diviserons notre entretien en trois parties.

Partition. — Dans la 1^{re} nous vous ferons voir sa nécessité ; dans la 2^e les fautes que l'on y commet d'ordinaire ; dans la 3^e quand il la faut faire, et les occasions qui nous y obligent.

PREMIER POINT.

La nécessité de la confession se prouve : 1° par son institution ; 2° par l'autorité de la sainte Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

1. Par son institution. Vous savez que je vous ai dit que la confession était une déclaration de ses propres péchés faite à un prêtre, qui eût le pouvoir de les entendre ; et que Dieu l'a instituée lorsqu'il donna pouvoir à ses apôtres et à leurs successeurs de remettre ou retenir les péchés des hommes, par ces paroles rapportées par saint Jean en son Evangile : *Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis ; et quorum retinueritis retenta sunt.* (Joan., XX, 21, 22.) Or, comment voulez-vous que les prêtres qui sont les successeurs des apôtres, pardonnent ou retiennent les péchés, s'ils ne les savent pas ; et comment les peuvent-ils savoir, si on ne les leur manifeste par la confession ? Si l'on ne leur dit pas, ils ne les peuvent pas savoir ; s'ils ne les savent pas, ils ne peuvent pardonner ceux qui méritent de l'être, ni retenir ceux qui le devraient être ; s'ils ne les peuvent remettre ou retenir, la puissance que Jésus-Christ leur a donnée de remettre les péchés, serait vaine et ridicule ; cela ne reçoit point de contradiction.

2. Qu'il y ait des passages en l'Ecriture sainte qui montrent la nécessité de la confession, il y en a en très-grand nombre : je me contenterai d'en réciter quelques-uns des plus apparents.

Premièrement Adam ayant péché, Dieu le vint trouver au paradis terrestre, et lui demanda : Adam, où es-tu ? Dieu le voyait, et savait bien l'état de son péché ; mais lui demandant où il était, il l'excitait à confesser son péché, et le misérable état auquel il était, pour montrer combien la confession de ses péchés lui agréait, et pour faire dès lors allusion à la sainte confession.

2. Le même arriva lorsque Caïn eut commis le fratricide : car Dieu qui savait bien le tout, lui demanda où était son frère Abel, le conviant à confesser son forfait.

3. Dieu dit au Livre du Lévitique (XXVI, 40) : *Ils seront affligés pour les péchés de leurs pères, et pour les leurs, jusqu'à tant qu'ils confessent leurs péchés.*

4. Dieu commande au Livre des Nombres (V, 6), que quand l'homme ou la femme auront péché, ils confessent leur péché.

5. Josué disait à Acham : *Mon enfant, donne gloire à Dieu le Seigneur, et confesse, et me déclare ce que tu as fait.* (Josue, VII, 19.) Par où on voit que ce n'était pas assez de se confesser à Dieu, si on ne se confessait aux hommes.

6. Car Saül ayant péché, se confessa, non-seulement à Dieu, mais encore au prophète Samuel. (I Reg., XV, 1 seqq.)

7. David ayant péché se confessa encore à Nathan, lequel donna l'absolution à David ; cela se doit entendre qu'aussitôt que ce roi

eut déclaré son péché, et en fut mari ; Nathan lui en déclara aussi de la part de Dieu l'absolution et le pardon. (II Reg., XII, 1 seqq.)

8. Les prêtres de l'ancienne loi doivent voir la lèpre pour la juger et discerner. Or comme la lèpre figurait le péché, aussi la montre d'icelle dénotait déjà la déclaration de ses péchés aux prêtres : car bien qu'alors la confession ne fût pas un sacrement comme à présent, Dieu montrait pourtant qu'elle lui était agréable, et qu'ils s'en servirait en la loi nouvelle pour sacrement.

9. Job aussi se veut justifier de n'avoir jamais celé son péché, etc. (Job, XXXI, 1 seqq.)

Au Nouveau Testament outre l'autorité de son institution que je vous ai alléguée, nous avons encore d'autres passages qui l'établissent.

1. En saint Marc (I, 5), les Juifs qui allaient trouver saint Jean-Baptiste pour être baptisés, confessaient leurs péchés.

2. Jésus ayant guéri un ladre en saint Matthieu, il lui dit : *Va, montre-toi au prêtre* (Matth., VIII, 4) ; pour dire, qu'encore bien que Dieu pardonne le péché par la parfaite contrition, c'est en vertu de celle que le pénitent en a eue, et est obligé de s'aller montrer, c'est-à-dire confesser au prêtre.

3. Jésus ayant encore guéri les dix lépreux, il leur commanda de s'aller montrer au prêtre. (Luc., XVII, 14.)

4. Jésus ayant ressuscité le Lazare, commanda à ses disciples de le délier et le laisser aller. (Joan., XI, 44.) Le Lazare figurait le pécheur mort par son péché, lequel doit être absous en la confession par le prêtre, et rendu libre.

5. Saint Jean dit que si nous confessons nos péchés, que Dieu est fidèle et juste pour nous les pardonner. (I Joan., I, 9.)

6. Saint Jacques ajoute : *Confessez-vous l'un à l'autre vos péchés pour être sauvés.* (Jac., V, 16.)

7. Il est dit aux Actes des apôtres (XIX, 18), qu'un grand nombre des fidèles venaient confesser leurs péchés, etc.

Après tant d'autorités, que diront nos adversaires et nos impies ? que la confession est une invention des prêtres, etc., qu'elle n'est point de nécessité de précepte, etc. ; y a-t-il de la raison, etc.

Mais c'est assez parler de la nécessité de la confession, devant vous (N.), qui n'en doutez pas, voyons maintenant les fautes que l'on y commet d'ordinaire.

DEUXIÈME POINT.

Pour bien déclarer ses péchés, il faut garder particulièrement quatre choses.

La première est de les déclarer en toute simplicité ; et contre ceci manquent ceux et celles qui faisant tout par affecteries, affectent aussi de bien parler en se confessant, de polir leurs discours, et de garder un si bon ordre, qu'on puisse juger que ce sont personnes d'esprit.

La deuxième est de dire ses péchés en toute humilité, ne s'excusant jamais, et ne

rendant point ses péchés légers par une vanité que l'on a de paraître vertueux, ou par une honte de dire leur malice; comme les personnes dévotes qui pallient souvent leurs fautes, de peur que le confesseur ne perde l'opinion qu'il a de leur vertu; et s'il arrive qu'elles fassent quelques grandes fautes, elles s'en vont à un autre confesseur, n'osant les dire à l'ordinaire. Les serviteurs et servantes manquent bien souvent en ceci, qui se déchargent les uns sur les autres, et disent que leurs maîtres et maîtresses sont causes de leur colère, impatience, etc.

La troisième est qu'il faut déclarer ses péchés clairement et sans obscurité, disant les circonstances des lieux et des personnes quand la grièveté du péché le demande. Mais quoi, me direz-vous, faut-il nommer les personnes avec lesquelles on a péché? Nenni, c'est assez de dire leur qualité, comme c'est un homme riche ou pauvre, ecclésiastique ou autre, fils ou femme, etc. Et en ceci manquent plusieurs, particulièrement les femmes, qui ne sont pas assez discrètes à celer le nom de ceux qui sont complices de leurs méchancetés; mais comment se tairaient-elles en confession, puisqu'elles le disent le plus souvent en compagnie, et en tirent gloire, etc.?

La quatrième chose qu'il faut garder en la confession, c'est qu'il faut dire ses péchés avec ressentiment de douleur de les avoir commis; et c'est en ceci que nous manquons souvent; car nous disons nos péchés en confession, comme si nous racontions quelque histoire: « Le cœur contrit et humilié doit donner des sanglots, pendant que la langue profère des paroles. »

Mais pour parler plus en général de ceux qui manquent à bien déclarer leurs péchés, j'en trouve de trois sortes de personnes. Les premiers parlent trop; les autres parlent trop peu; et les troisièmes parlent autrement qu'il ne faut.

1. Ceux qui parlent trop, ce sont ceux qui, au lieu de dire leurs péchés, racontent leurs affaires ou leurs nécessités temporelles, ou leurs afflictions; comme sont les personnes qui plaignent, qui sont dans la nécessité, ou dans le mépris; or cela ne se doit dire qu'après la confession.

2. Ceux-là parlent trop, qui en leurs confessions rapportent toute l'histoire, avec les circonstances superflues, comme font les servantes, qui pour dire leur impatience disent la vie de leurs maîtresses; les femmes, qui pour excuser leur colère racontent les débauches de leurs maris: « Mon Père, disent-elles, vous saurez que j'ai un mari si fâcheux, qu'il est bien difficile qu'on ne gronde; c'est un emporté, un joueur, un fricasseur de bien, qui ne bouge du cabaret. » etc. Quelquefois le mari en dit autant que la femme: « Mon Père, dira-t-il, j'ai une femme babillarde, qui toute la journée néglige le soin du ménage, pour être sur le pas d'une porte à deviser avec ses voisines ou à trotter de tous côtés; cela me fait impatienter, offenser Dieu, la battre, » etc. Il ne faut dire que

ce qui sert à expliquer son péché, et rien davantage. En troisième lieu, ceux-là parlent trop, qui disent leurs péchés habituels, comme « Je suis plein d'envie, j'aime fort à cajoler, ou je suis porté au jeu, je suis enclin à la colère, » etc. Il est bon de dire cela, non pas comme matière de confession, mais pour informer le confesseur des racines de nos péchés, et en apprendre le remède. Enfin vous jugerez vous-même que ceux-là parlent trop, qui disent qu'ils n'ont pas fait tel et tel péché: « Je n'ai point dérobé, grâce à Dieu: je ne suis pas jureur, je n'aime point le jeu, » etc. La confession est une accusation de soi, et non pas une louange. Il ne faut dire que le mal que l'on a fait, ou le bien qu'on n'a pas fait, y étant obligé.

3. Ceux qui parlent trop peu, sont encore de quatre sortes. Les premiers sont ceux qui se présentent au prêtre sans s'accuser de leurs péchés, disant qu'ils n'ont rien fait; cela est ordinaire aux villageois, aux enfants, aux artisans, et autres semblables; et cela vient faute de se bien examiner, et d'être bien instruit; comme celui qui se présentant aux pieds d'un prêtre, et, étant interrogé de déclarer ses péchés, dit qu'il n'avait rien fait; le confesseur croyant qu'il y avait fort peu qu'il eût été à confesse, et que ce ne fût que pour recevoir sa bénédiction, lui demande, « Combien y a-t-il de temps que vous ne vous êtes confessé, mon ami? — Dix ans, mon Père. — Comment dix ans, et quel exercice faites-vous, pour être si homme de bien? — Je suis sergent, dit-il. — Sergent, répond le confesseur, il faut que vous soyez un homme bien juste pour un métier si dangereux; mais y a-t-il longtemps que vous exercez cette charge: n'avez-vous point d'autre métier? — Oui, mon Père, j'ai porté les armes, j'ai fait plusieurs campagnes, et me suis trouvé à divers sièges. — Vous avez été soldat, dit le Père, vous êtes maintenant sergent; il y a dix ans que vous n'avez été à confesse, et vous n'avez rien fait? Allez, mon ami, vous êtes un saint, vous n'avez pas besoin d'absolution. » Néanmoins, ce confesseur, mettant en doute une si grande sainteté, l'interrogea puis après sur divers articles de ses emplois, et trouva qu'il n'était pas si innocent qu'il se le faisait, et que cela procédait faute d'examen et par ignorance, et que n'ayant point commis d'homicide volontaire, d'adultères, et autres grands crimes, il pensait n'avoir rien fait. Passons outre aux seconds qui parlent trop peu; ce sont ceux qui disent toutes leurs fautes, mais en général, comme: « Je n'ai pas gardé les commandements de Dieu, j'ai fait les sept péchés mortels; je n'ai pas bien servi Dieu; j'ai eu de mauvaises pensées, je ne suis qu'amour-propre, » disent les petites dévotes. Cela n'est pas se confesser, la matière de la confession doit être plus particulière, il faut dire: J'ai fait tel et tel péché, etc.

Les troisièmes sont ceux qui, confessant les péchés mortels, n'en disent pas le nombre, qui est toutefois nécessaire à l'intégrité de la confession.

Les quatrièmes sont ceux qui n'accusent point des péchés intérieurs qu'ils ont commis en leur cœur, et par pensée; pensant que l'on ne pèche point, que quand on commet actuellement le crime. Cela est un erreur devant Dieu; on est aussi bien coupable d'avoir eu une mauvaise pensée volontaire, que si on avait accompli ce à quoi elle portait.

La troisième sorte de personnes qui se confessent mal, ce sont ceux 1° qui parlent autrement qu'il ne faut, et qui se servent de façons de parler qui sont vicieuses, comme pour dire qu'ils ont menti, ils disent : « Si j'ai menti, j'en prie merci à Dieu; on ne peut que l'on ne mente; si j'ai menti, c'est pour éviter noises, c'est après les autres, etc. » Ces façons de parler contiennent ou excuses, ou mensonges, ou impertinences; et partant sont vicieuses. Il faut dire simplement j'ai menti; 2° ce sont ceux qui en disant leurs péchés ne s'accusent jamais, mais se servent de cet *on* impersonnel : « On ne saurait qu'on ne mente. — Il est difficile qu'on ne jure. — J'ai quantité d'enfants, et le moyen qu'on n'en batte quelque-un. — Mon Père, il est si difficile de gagner sa vie qu'on est contraint de tromper pour vendre. — Quand on est en compagnie, on se laisse aller à la détraction. » Tous ces *on*, *on*, ne valent rien, il faut dire : « J'ai battu mon enfant en colère; j'ai trompé; j'ai détracté, etc.; » 3° ce sont ceux qui déguisent leurs péchés, et les pallient si bien que des péchés mortels ils en font des véniels; par exemple, ils diront : « J'ai dit en compagnie quelques paroles oiseuses, » et cependant ce sont des paroles injurieuses. « J'ai lu quelques livres du temps, » et ce sont des livres défendus, et qui traitent d'amour. « J'ai dit quelques paroles pour rire, » et ce sont des paroles deshonnêtes et impudiques, etc. « J'ai dérobé quelque bagatelle, » et ce sont choses d'importance; comme celui qui se confessait d'avoir dérobé un licol, le confesseur n'y faisant pas d'autres réflexions, lui dit, Mon ami il le faut rendre; mais il ne disait pas qu'au bout de ce licol il y avait un cheval, et sur ce cheval des paniers ou était de l'argent, et pensait en être quitte en confessant le licol. Tous ces flatteurs et trompeurs, ne trompent point Dieu, qui voit leur intérieur, et sait leur malice pour en juger.

En quatrième lieu, ceux-là parlent autrement qu'il ne faut, qui gardent toujours un même ordre en leurs péchés; et quand bien ils ne feraient qu'une confession d'un jour, ils en disent autant qu'en une confession d'un mois. Cela est fort dangereux, et montre qu'il y a plus de routine que de piété.

Je n'en ai jamais pensé, me direz-vous, qu'on eût fait tant de fautes en se confessant, et suis bien aise de les avoir apprises; car je prendrai garde de ne les pas commettre; mais je souhaiterais d'apprendre les moyens de faire une bonne confession; c'est ce que nous vous montrerons dans notre premier entretien. Reste maintenant à parler

du temps auquel on doit se confesser, et les occasions.

TROISIÈME POINT.

Le temps et les occasions qui nous doivent porter à nous approcher du tribunal de la confession, sont : 1° quand on veut recevoir quelque sacrement, parce que, pour recevoir une grâce, il faut être en bon état, et c'est une bonne confession qui nous y met; 2° quand on entreprend quelque voyage où il y a danger de mort, il faut se préparer de ce sacrement; 3° quand on a commis quelque péché mortel, il y faut aller au plus tôt, et n'y pas croupir longtemps. Mais surtout on est obligé d'y aller au moins une fois l'année, et ce sous peine de péché mortel. Je vous conjure (N.) d'y aller plus souvent; car quel moyen de vous bien ressouvenir de tous les péchés d'un an, si on a bien de la peine de se ressouvenir de ceux d'un mois, les occasions d'offenser Dieu étant si fréquentes, et notre nature si fragile! Je vous conseille donc d'y aller plus fréquemment, comme aux principales fêtes de l'année, tous les premiers dimanches des mois, et plus souvent, si vous pouvez; mais le tout par l'avis d'un sage directeur. Ce qui fait peut-être que vous n'approchez pas assez souvent de ce sacrement, et que vous ne vous y préparez pas comme il faut, c'est que vous ignorez les grâces et les fruits qu'on y reçoit; je vous les veux apprendre.

1. Par une confession bien faite on reçoit la rémission de ses péchés. 2. On rentre en grâce et en amitié avec Dieu. 3. On sort de la servitude du diable, et on est affranchi des peines éternelles de l'enfer qu'on avait encourues par le péché. 4. On reçoit de la force pour surmonter le diable, et résister au péché. 5. Elle cause une grande joie et tranquillité intérieure. Voilà les avantages que l'on reçoit d'une bonne confession? Nous allons voir les malheurs, et les maux qui suivent une confession faite avec les défauts que nous avons fait remarquer après que nous aurons fait nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la confession?

C'est une accusation secrète et volontaire qu'on fait de ses péchés au prêtre, pour en recevoir l'absolution.

Est-il nécessaire de dire et confesser ses péchés?

Oui, car le prêtre ne les peut connaître, ni en juger autrement.

Qui manquerait à dire tous ses péchés par honte, ou autrement, ferait-il une bonne confession?

Non, mais il commettrait un horrible sacrilège.

Ceux qui disent seulement leurs péchés en général, ou en s'excusant, ou en accusant les autres, font-ils de bonnes confessions?

Non, mais il faut dire les siens propres, parce que nous n'avons à répondre que de nous.

Que faut-il faire pour bien déclarer tous ses péchés ?

Il en faut dire le nombre, ou du moins l'habitude, ou le temps qu'on y a demeuré, l'espèce, et les circonstances nécessaires.

Quand est-ce qu'on doit particulièrement s'approcher de la confession ?

1. Quand on veut recevoir quelque sacrement. 2. Quand on entreprend quelque voyage où il y a danger de mort. 3. Quand on a commis quelque péché mortel.

Combien de fois est-on obligé de se confesser tous les ans ?

Une fois du moins, sous peine de péché mortel.

Quels sont les fruits de la bonne confession ?

1. On reçoit la rémission des péchés. 2. On rentre en grâce et en amitié avec Dieu. 3. On sort de la servitude du diable, et on est affranchi des peines de l'enfer qu'on avait encourues par le péché. 4. On reçoit des forces pour surmonter le diable, et résister au péché. 5. Elle cause une grande joie et tranquillité intérieure.

Exemples. — 1. Oh ! le grand bien que la confession (N.) ! mais cela s'entend de celle qui est bien faite, et à laquelle aucune des circonstances requises ne manque. Deux entre autres sont absolument nécessaires, l'intégrité et la résolution de s'amender, et de quitter toute attache et toute occasion de pécher. Hélas ! (N.) que sert de si bien arranger et étaler ses péchés dans la confession, si tacitement dans le cœur on a encore une secrète complaisance et dessein d'y retourner ? C'est cette dernière condition qui manquait à un certain bénéficié d'une des premières cathédrales du royaume ; c'était (N.) de cette ville de Paris, de bonne naissance, riche et accommodé tout ce qui se peut ; mais d'ailleurs plongé dans de si horribles désordres et dans des dérèglements si honteux, qu'il ne se peut rien dire de plus. Ce jeune homme, menacé de mort par une griève maladie, paraît s'y vouloir disposer : en effet il se confesse, et meurt apparemment bien, ayant été muni des divins sacrements. Cependant qu'arrive-t-il ? Voici qu'à quelques jours de là il s'apparat à un sien ami, et lui dit qu'il était malheureusement damné. « Hé quoi ! lui réplique cet ami, n'avez-vous pas été confessé ? — Cela est vrai, lui dit-il, mais dans le fond de mon âme, je prévoyais que si je revenais de cette maladie, je retournerais à mes débauches, et faute de bonne résolution, ma confession a été nulle, et je me trouve misérablement damné. »

Réflexions. — Voilà (N.) comme nos jugements sont bien différents de ceux du souverain Juge, qui seul connaît le fond du cœur et de la volonté de l'homme. Hé ! que sert-il de faire une ample déduction de vos crimes, si dans le fond vous nourrissez encore une secrète complaisance et affection à vos désordres, si vous trompez vos confesseurs par de belles paroles et par de fausses promesses d'amendement. Pesez donc (N.),

pesez hardiment sur la résolution de bien vivre et de quitter toute affection au péché, car c'est ce bon propos qui est l'âme et l'essentiel de la confession. (*Cæsarius*, lib. II, cap. 15.)

2. Voici un autre exemple de l'intégrité requise et nécessaire à ce sacrement. La chose est d'autant plus véritable que c'est saint Bonaventure qui la rapporte en la Vie de saint François :

Une dame avait beaucoup d'estime pour ce grand saint et en avait beaucoup elle-même dans l'opinion des peuples, pour ses grandes charités : mais avec tout cela elle meurt avec un certain péché qu'elle avait toujours eu honte de confesser. Elle n'était point encore ensevelie et on faisait les recommandations de son âme, que voilà tout à coup qu'elle se lève sur son lit, jette les yeux sur la compagnie comme pleine de frayeur, et les arrêtant sur un prêtre, elle l'appelle pour se confesser, déclare à toute l'assemblée, qu'à l'instant de sa mort son âme allait être précipitée dans l'enfer pour un péché qu'elle avait toujours celé en confession ; mais que par les prières de saint François elle avait été renvoyée dans son corps pour le déclarer au prêtre : ce qu'elle fit avec beaucoup de larmes et de grands témoignages de douleur, ajoutant entre autres choses, que Dieu ne lui avait pas fait cette grâce pour elle seule, mais pour en avertir toute la compagnie (qui est aussi, mes chers amis, les fruits que vous devez remporter de cette histoire).

Réflexions. — Premièrement de ne retener jamais aucun péché dans la confession, quelque grand et énorme qu'il puisse être. Deuxièmement que c'est une chose terrible de mourir dans cet état. Troisièmement que si Dieu avait usé de cette miséricorde envers elle, c'était aussi pour leur donner cet avertissement. Cela fait-elle remit sa tête sur le chevet, et rendit son esprit en paix.

Voyez (N.) à quoi vous en êtes.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DES MOYENS DE BIEN FAIRE LA CONFESSION.

Prélude. — Pour m'acquitter aujourd'hui de la promesse que je vous ai faite en notre dernier entretien, de vous enseigner la méthode qu'il faut garder pour faire une bonne confession (après vous en avoir fait voir les défauts), je divise mon discours en deux parties.

Partition. — Dans la première, je vous montrerai l'ordre qu'il faut garder pour faire une exacte recherche de ses péchés. Dans la seconde, ce qu'il faut faire avant de s'approcher du confessionnal : ce qu'il faut faire y étant ; et ce qu'il faut observer après en être sorti.

PREMIER POINT.

Si vous désirez faire une confession générale de toute votre vie, voici ce qu'il faut observer :

1. Il faut vous mettre en la présence de Dieu, et vous le représenter tel qu'il vous apparaîtra au jugement particulier.

2. Lui faire une prière à genoux pour obtenir de sa bonté la grâce de vous bien ressouvenir de vos péchés, et d'en concevoir un grand regret.

3. Il faut partager votre vie en divers âges, c'est-à-dire depuis l'âge de raison jusqu'à votre adolescence, comme depuis six à sept ans jusqu'à vingt, depuis votre adolescence jusqu'à l'âge de virilité, comme de vingt à quarante ans : depuis l'âge viril jusqu'à la vieillesse, si vous y êtes, comme depuis quarante jusqu'à soixante ou soixante-dix ans. Après cela voir à quoi vous vous êtes occupé pendant tout ce temps-là ; en votre jeunesse, si à l'étude ou en métier, etc. En votre adolescence, si aux charges, emplois ou armes, etc. L'état que vous avez embrassé, si du mariage ou de l'état ecclésiastique ; celui où vous êtes présentement, si du veuvage ou non. Ensuite, il faut parcourir tout ce que vous avez pu faire pendant tout ce temps-là, les lieux où vous avez demeuré, les personnes que vous avez fréquentées, les mauvaises inclinations et passions qui vous ont maîtrisé. Après cela, il faut repasser en sa mémoire les commandements de Dieu et de l'Eglise, le péché que l'on peut avoir commis contre iceux, soit par pensée, paroles, par œuvres ou par omission : on peut aussi parcourir les sept péchés capitaux et les cinq sens de nature, et surtout il faut s'arrêter à considérer les péchés auxquels nous sommes plus enclins, et les fautes que font ordinairement ceux de notre condition.

4. Pour mieux se souvenir de ses péchés on a accoutumé de les écrire, mais brièvement et selon l'ordre des commandements, marquant en premier lieu tous les péchés qu'on a faits depuis l'âge de raison ou depuis la dernière confession générale jusqu'à l'heure présente contre le premier commandement, et puis en faire autant de tous ceux qu'on a faits sur le deuxième, et ainsi des autres jusqu'à la fin. Et en écrivant ses péchés on y met le nombre à peu près comme on le pense, marquant du moins combien de fois par an ou par mois, ou par semaine, ou par jour, l'un portant l'autre ; et si l'on y tombe fort souvent, déclarant l'habitude ou la disposition à pécher presque à toutes occasions ; et quand on ne sait pas le nombre, il faut toujours ajouter le mot *environ*, ou bien ceux-ci, *plus ou moins*. On y met aussi les circonstances nécessaires à exprimer ; par exemple, si on a frappé un homme, marquer si c'est un prêtre, si on a pris du bien d'autrui, si c'est à l'église ou du bien d'église ; si on est tombé au péché d'impureté avec quelqu'un, il faut dire la qualité de la personne, si c'est une fille, femme ou veuve, parente, on alliée, on religieuse, etc. De plus on met encore les péchés qu'on a fait faire aux autres par son scandale, ou conseil, ou par sa négligence. On met aussi le motif qui

nous a portés à quelque péché, par exemple, si on a coupé des arbres ou ceps de vigne du prochain, dire si ça été par envie ou par vengeance, ou par nécessité. Enfin y mettre les péchés qu'on n'a pas commis, mais qu'on a eu volonté de commettre : ce qui regarde la vengeance, l'impureté et le larcin, même les mauvaises pensées, particulièrement les déshonnêtes, qu'on n'a pas eu volonté d'exécuter, mais seulement si on s'y est arrêté volontairement avec plaisir. Et pour vous faciliter cette recherche d'examen, il faut prendre quelque livre qui les enseigne, comme le petit *Mémorial de Grenade* ou autre, et les lisant et parcourant, remarquer les péchés que vous avez commis. Voilà pour ceux qui savent lire et écrire. A l'égard de ceux qui ne savent pas, il suffit qu'ils fassent une revue exacte en leur intérieur sur tout ce que nous venons de dire, et qu'ils prient le confesseur de les vouloir interroger, s'ils ne le peuvent faire d'eux-mêmes, à quoi ils doivent s'exciter le plus qu'ils peuvent ; et pour cela ils doivent dire au confesseur leur état et profession, s'il ne les sait déjà ; même les divers emplois que l'on a exercés, les passions et inclinations qui ont dominé et qui dominent en nous ; le prier instamment de nous aider, lui disant : « Mon Père, je mets mon âme entre vos mains, et suis prêt de faire tout ce qu'il vous plaira pour la sauver à quelque prix que ce soit. »

Si vous ne désirez pas faire une confession générale ; mais seulement de huit ou quinze jours, ou d'un mois, il suffit de vous examiner sur vos exercices du matin et du soir, sur l'assistance à la Messe et aux Offices divins ; sur l'obéissance à vos supérieurs, sur le soin de votre avancement spirituel, sur les vanités, sur les entretiens inutiles et autres semblables ; sur l'édification et le bon exemple que vous avez donné à votre prochain, sur le soin de votre famille, l'éducation de vos enfants et serviteurs, etc. Après vous être dûment examiné, soit pour la confession générale ou particulière, voici ce qu'il faut faire pour vous bien confesser.

DEUXIÈME POINT.

1. Il faut faire un acte de contrition le mieux que vous pourrez ; et, vous approchant du confessionnal avec un maintien modeste, prenez ces deux pensées : la première, que vous allez paraître au tribunal de Dieu juste juge pour y recevoir et entendre la sentence qui sera prononcée contre vous, qui êtes criminel de lèse-majesté divine ; la seconde est bien douce et pleine d'une grande dévotion, qui est de penser que vous allez vous laver dans un bain du sang précieux de l'aimoureux Jésus.

2. Après avoir formé ces deux pensées, entrez dans le confessionnal, et courbant un peu la tête et le corps, à la façon d'un pauvre criminel, faites le signe de la croix et commencez à dire à votre confesseur : *Benedic mihi, Pater, quia peccavi* : « Mon Père, donnez-moi votre bénédiction, parce que j'ai péché, » et non pas : *Benedicite*

Dominus nos et ea que sumus, etc., comme disent les bonnes gens et artisans.

Avant reçu la bénédiction du prêtre, dites votre *Confiteor* en français ou en latin tel que vous le savez, jusqu'à *mea culpa*, et prenez garde de le bien dire, car plusieurs y font beaucoup de fautes. Cela dit, il faut se relever, et s'approchant de l'oreille du confesseur lui dire sans autre préambule : « Mon Père, il y a quinze jours ou un mois que je ne me suis confessé ; ma dernière confession a été entière, » etc. Ensuite accusez-vous des fautes que je vous ai marquées dans mon premier point.

Que si c'est une confession générale, et que l'on se confesse rarement ou à un confesseur extraordinaire, il est bon de lui dire : « Mon Père, j'ai désiré de faire une confession générale, parce que j'ai mal fait la plupart des autres ; je n'en ai jamais fait en ma vie ou il y a dix ou vingt ans que je n'en ai fait : je suis de telle profession, j'ai exercé tel et tel métier et emploi. Sur le premier commandement de Dieu, je m'accuse que depuis mon enfance ou depuis ma dernière confession générale jusqu'à présent j'ai douté d'un tel article de la foi environ trente fois, j'ai été au prêche par curiosité deux fois, et ainsi des autres sortes de péchés qu'on a commis contre ce premier commandement.

« Sur le deuxième commandement j'ai fait tels et tels juréments en vain cent fois, plus ou moins, dont il y en a six contre la vérité pour mieux vendre, et ainsi des autres.

« Sur le troisième, j'ai manqué d'aller à la Messe des-jours commandés sans nécessité quatre fois, et six fois je n'y ai assisté qu'à la moitié ou entière, et le plus souvent avec des distractions en partie volontaires ; j'ai travaillé et fait travailler les fêtes sans nécessité trois fois, etc.

« Sur le quatrième, j'ai désobéi en ma jeunesse à mes père et mère par opiniâtreté ou libertinage, quand ils me commandaient d'aller à la Messe, au sermon, à l'école, ou quand ils me défendaient d'aller en mauvaises compagnies, aux danses, aux cabarets, etc., et cela trois fois ou environ. Etant grand, j'ai souhaité la mort de mon père pour être plus libre une fois ; j'ai dit telle injure à ma mère deux fois et l'ai menacée six fois ; et depuis que j'ai été marié, j'ai querellé mon frère ou ma sœur, je les ai attaqués en paroles par vengeance une fois, et mon père étant en nécessité, je l'ai délaissé sans le secourir le pouvant faire, et ce deux ans durant, etc.

« Sur le cinquième, à l'âge de dix-huit à vingt ans, j'ai frappé et blessé par vengeance un homme deux fois, et l'ai haï environ six mois, sans le saluer. J'ai eu la volonté de tuer mon compagnon et y ai incité les autres trois fois, etc.

« Sur le sixième, j'ai commencé dès ma jeunesse à tomber dans des impuretés ; j'ai fait en ma vie cent pollutions avec tels désirs, vingt fornications, dix adultères, deux incestes au troisième degré, un sacrilège.

J'ai désiré la fornication deux fois ; j'ai sollicité une fille avec atouchements déshonnêtes deux fois, et ainsi des autres espèces.

« Sur le septième, dès l'âge de quinze ans, j'ai dérobé à mon père dix écus pour faire la débauche, et à un de nos voisins un écu que je n'ai point rendu. Etant marié, j'ai trompé en vendant pour la valeur de deux écus que je n'ai point encore restitués, et ai été six mois en volonté de ne restituer jamais. Et ainsi des autres espèces de larcin et de rapine.

« Sur le huitième, j'ai fait deux faux serments en justice qui ont porté préjudice de cinquante livres à ma partie. J'ai menti pour procurer du mal à mon voisin, qui en a été intéressé en son honneur et en ses biens pour la valeur de dix écus. J'ai médit deux fois en matière d'importance en chose véritable mais secrète dont une personne a été intéressée dans sa réputation. » Et ainsi de suite.

Pour les neuvième et dixième commandements, on les rapporte au dixième et septième.

Et, pour les commandements de l'Eglise, on les rapporte au troisième commandement de Dieu. On y rapporte aussi les sept péchés capitaux et tous les autres qui en dépendent.

Et enfin il faut bien prendre garde de ne pas faire comme plusieurs font, qui n'ont presque autre souci que de déclarer leurs péchés et éplucher toutes les plus petites fautes ; cependant ils s'oublient du principal, qui est le regret d'avoir péché et le ferme propos de s'amender, s'imaginant que pourvu qu'ils aient bien déchargé leur conscience ils ont tout fait et sont prêts d'entrer en paradis ; et peut-être que c'a été l'amour-propre qui les a ainsi fait agir et sans suffisante contrition : auquel cas leur confession serait nulle.

Et, partant, le principal soin doit être de s'exciter à la contrition et devant la confession et après, et surtout penser de s'amender à l'avenir.

Après avoir déclaré ses péchés, il faut dire : De ces péchés et de tous ceux dont je ne me souviens pas, j'en demande pardon à Dieu et à vous, mon Père, pénitence et absolution. Et, courbant derechef la tête et le corps, dire : *Mea culpa, mea culpa*, et le reste du *Confiteor*. Ensuite il faut répondre aux interrogations que fait le confesseur et bien prêter l'oreille aux instructions qu'il donne ou à la pénitence qu'il ordonne, l'agréant dans un esprit d'humilité et se reconnaissant digne d'une plus grande, et attendre qu'il donne l'absolution.

3. Il faut se retirer du confessionnal et tâcher d'accomplir la pénitence que le confesseur aura enjointe dès le même jour, si faire se peut, et en demander à Dieu la grâce pour cela. Surtout ce qu'il faut faire, c'est de se tenir ferme dans ses bonnes résolutions, et pendant que vous y serez, ne

retenez aucun péché sur votre conscience, par honte ou autrement.

Je suis persuadé des vérités que vous venez de nous enseigner, me direz-vous.

Objection. — Mais si je me confesse on en parlera, on m'estimera bigot, etc.

Réponse. — Quiconque veut plaire au monde ne doit pas entreprendre de servir Dieu : *Nescitis*, dit saint Jacques, *quia amicitia mundi inimica est Dei ? Quicunque ergo voluerit amicus esse hujus sæculi inimicus Dei constituitur : « Ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est inimitié devant Dieu ? donc, quiconque voudra être ami du monde, il se rend ennemi de Dieu. »* (Jac., IV, 4.) C'est un apôtre qui parle, et saint Paul le confirme : *Si hominibus placere vellem, Christi servus non essem : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. »* (Galat., I, 10.)

Objection. — Je ne me saurais ressouvenir de mes péchés.

Réponse. — Vous vous en ressouviendrez encore moins si vous attendez plus longtemps. Faites votre examen de conscience tous les soirs, et, si vous craignez bien Dieu, vous les savez assez. Que si vous ne vous souvenez pas des présents, confessez-vous des passés.

Je vous montrerai après mes interrogations la joie et le repos de la conscience qu'apporte une bonne déclaration de ses péchés.

INTERROGATIONS.

Est-il bon de faire une confession générale de toute sa vie ?

Oui, lorsqu'on n'en a jamais fait et qu'on reconnaît que quelques-unes de ses confessions n'ont rien valu.

Que faut-il faire pour faire une bonne confession générale de toute sa vie ?

Cinq choses : Examiner soigneusement sa conscience; être bien mari d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est bon; faire un ferme propos de n'y plus retourner; dire tous ses péchés au prêtre, sans en céler pas un; faire la pénitence qui nous est imposée et satisfaire à Dieu et au prochain.

Que faut-il faire pour examiner sa conscience, et se ressouvenir de ses péchés ?

Il faut partager sa vie en certains temps, voir les lieux où l'on a demeuré, les personnes que l'on a hantées, la vacation que l'on a exercée, les occasions que l'on a eu d'offenser Dieu, les inclinations que l'on a au péché; surtout parcourir les commandements de Dieu.

Que faut-il faire avant que de se confesser ?

Il faut prendre quelque temps pour s'examiner, demander lumière à Dieu pour connaître et détester ses péchés, et faire l'acte de contrition.

Que faut-il faire étant devant le prêtre en se confessant ?

Il faut avec humilité, les mains jointes, les yeux baissés, dire, « Mon Père, bénissez-moi, parce que j'ai péché. »

Que faut-il faire ensuite ?

Dire le *Confiteor* jusqu'à *mea culpa*; dire le temps de la dernière confession, et s'accuser des péchés qu'on a commis depuis, ou de toute sa vie, si c'est une confession générale.

Que faut-il faire quand on a dit tous ses péchés ?

Répondre aux demandes du confesseur, écouter attentivement ses remontrances, et la pénitence qu'il enjoint.

Que faut-il faire après avoir été confessé ?
Remercier Dieu de nous avoir pardonné nos péchés, et accomplir au plus tôt la pénitence qu'on nous a donnée.

Nota. Quand il n'y aura que quatre semaines en ce mois, on se servira de la précédente instruction, ou de la suivante à discrétion.

Exemples. — La joie spirituelle et la paix de la conscience qu'on se procure par une bonne confession n'est pas concevable, sinon par celui qui l'a expérimentée. L'histoire que j'ai à vous proposer, quoique moderne et arrivée dans ce siècle, ou à la fin du passé, n'en est pas moins recevable.

Un homme de condition et fort riche, étant tombé dans un genre de péché, lequel, pour quoi que que ce fût, il n'eût osé confesser, se résolut de se damner plutôt que de le déclarer à personne, quelque reproche que lui fît incessamment sa conscience. Il prend à son avantage ce qu'il entend un jour d'un prédicateur à Anvers; que pour les péchés oubliés, on n'est pas obligé de s'en confesser. Que ne fait-il pas (N.), pour essayer de ce remède ?

1. Il fait bonne chère, et lâche la bride à ses sens comme un autre Salomon, ajoutant péché sur péché, croyant par la multitude effacer de sa mémoire celui qui le gênait davantage; tout au contraire il le talonne de plus près.

2. Il voit le pays, et fait plusieurs voyages, afin que la diversité des lieux et des choses cause de la confusion à sa mémoire, lui fasse oublier son péché; mais sa mauvaise conscience le suit partout.

3. Il use d'un troisième remède, il s'adonne aux mathématiques, à la perspective, et semblables curiosités, croyant que cette profonde attention diminuerait le sentiment de son crime toujours présent à son esprit.

4. Ayant appris que la rigueur des austérités et des pénitences a la force d'abolir les péchés, il jeûne, il se macère à outrance, il porte la haire, prend la discipline, fait de grosses aumônes, mais aussi inutilement qu'auparavant. Réduit enfin au désespoir, il minute de se pendre : à cet effet il monte en carrosse, et retournant à sa maison sur cette funeste pensée, fait rencontre en chemin d'un religieux de sa connaissance, qu'il prie de prendre place auprès de lui. Ce bon Père selon sa pieuse coutume ayant parlé de plusieurs bonnes choses, tomba innocemment sur la confession. De quoi le gentilhomme se piqua, croyant qu'il le dit à son sujet. « Rien moins, Monsieur, dit ce bon Père; c'est la pratique de notre Institut, de

dire toujours dans les voyages quelques mots de dévotion, » l'assurant que s'il a besoin de son service, il était prêt de l'aider. « Quelle aide, répliqua le gentilhomme, si je ne me veux pas confesser ? A la bonne heure, si sans la confession vous voulez me guérir de mon mal. »

Le bon religieux s'apercevant de sa peine, le lui promet. Celui-ci ouvre son cœur, et lui raconte où la tentation l'a réduit. « Tenez-vous joyeux, dit le Père, faites seulement ce que je vous dirai. » L'on arrive au logis, l'on soupe, et l'on se divertit avec les amis : il est invité de dormir, et que le Père et son compagnon veilleraient pour lui.

Le lendemain le Père lui donne quelques petits sujets de réflexions, pour l'exciter à la confiance en Dieu, après quoi il le pria de jeter les yeux sur quelques points d'examen, pour en remarquer ce qu'il voudra, et produire des actes de douleur de ses péchés. Cela fait ils vont prendre la promenade dans un bois du voisinage, le compagnon du Père les suivant de loin. « Eh bien, Monsieur, dit le Père, êtes-vous satisfait de votre examen ? trouvez-vous bon seulement que je vous demande encore deux ou trois choses ; et le mettant sur les péchés les plus énormes qui se puissent commettre, ce bon seigneur entendant nommer son péché au Père, s'écrie et le prévient innocemment : « Ah ! le voilà, le maudit péché qui me gêne. — En voilà assez, dit le Père, le voilà déclaré, n'y pensez plus, achevons maintenant le reste, » et le tirant à l'écart, sa confession achevée, il lui donne l'absolution. Mais (N.) avec quelle joie, avec quelle jubilation de son cœur. « Quel supplice, dit le gentilhomme, tandis que j'ai évité de les dire, et quel soulagement maintenant que je m'en suis confessé ! » Mille actions de grâces à Dieu, mille embrassements, et mille remerciements à ce Père, qui lui avait procuré ce grand bien. (*Pedag. Chrétien*, c. 13, § *De la Conf.*)

Réflexions. — Premièrement admirez (N.) l'adresse et la prudence de ce bon Père. Secondement, reconnaissez en même temps la miséricorde infinie de Dieu qui le fait rencontrer si à point nommé à ce bon seigneur. Troisièmement, mais ne prenez pas exemple sur lui pour vous confesser à cette extrémité ; procurez dès maintenant la paix intérieure à votre âme par la confession générale ; mais dites bien tout, et ne cachez rien à votre confesseur.

INSTRUCTION, V.

Pour la II^e semaine.

DE LA SATISFACTION.

Prélude. — Après vous avoir suffisamment entretenus par les instructions que nous vous avons ci-devant données, des deux premières parties du sacrement de la pénitence qui sont la contrition, et la confession, je vous veux dire aujourd'hui deux mots de la dernière qui est la satisfaction.

Partition. — Et je divise pour cela mon

discours en deux points. Au premier, je vous parlerai de la satisfaction envers Dieu ; au second, de la satisfaction envers le prochain.

PREMIER POINT.

Je vous ai déjà dit que la satisfaction était l'accomplissement des bonnes œuvres que le confesseur ordonne pour pénitence et réparation de l'injure faite à Dieu par le péché, changeant les peines éternelles de l'enfer, que nous avions méritées, en des peines temporelles ; et c'est un péché mortel de ne pas faire la pénitence enjointe par le confesseur en satisfaction de nos fautes, si on la négligeait par malice ou par mépris.

Cette satisfaction envers Dieu se peut faire en diverses manières : 1^o par les bonnes œuvres, comme sont l'oraison, le jeûne, l'aumône, et tous les autres actes de vertus ; 2^o par les pèlerinages aux lieux saints et dévots ; 3^o souffrant avec patience les afflictions de cette vie ; 4^o en souffrant les peines du purgatoire en l'autre vie ; 5^o en gagnant les indulgences ; et ce dernier moyen est le plus doux et le plus facile, si l'on en sait bien user. Et peut-être que vous avez souvent négligé de les gagner n'en sachant pas l'importance, ni même, peut-être ce que c'est qu'indulgence, je vous le veux apprendre.

Indulgence, vaut autant à dire que *solution* ou *rémission* ; l'indulgence donc est une remise des peines temporelles dues à nos péchés, qui se fait hors le sacrement par l'application extraordinaire des mérites et satisfactions surabondantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des saints, en faisant ce qui est ordonné par celui qui accorde l'indulgence ; mais pour vous faire mieux comprendre ce que c'est que cette surabondance de mérites et de satisfactions de Jésus-Christ et des saints, je vous l'expliquerai un peu plus au long.

La moindre œuvre et la plus petite action de Jésus-Christ étant toute divine, est aussi infinie en mérites, et par conséquent suffisante de remettre la peine de mille mondes ; s'il y en eût eu autant. Or il en a tant fait, et a tant enduré de tourments, qu'il a satisfait beaucoup plus que notre offense ne méritait ; ce surplus ne peut être inutile, ou perdu, il est au trésor de l'Eglise, et c'est cette surabondance dont notre Saint-Père le Pape a les clefs, pour les appliquer à nos nécessités.

Je veux bien cela, me direz-vous, de Jésus-Christ ; mais de la Vierge Marie, et des saints qui ont la gloire pour récompense de leur mérites, et qui excèdent même leurs mérites, comment donc ont-ils une surabondance de mérites ?

Réponse. — Je dis avec saint Thomas que toute bonne œuvre, faite en la grâce de Dieu, a deux biens ; elle mérite la gloire, et satisfait aux peines dues aux péchés : c'est-à-dire par une bonne œuvre faite en la grâce de Dieu, je mérite la vie éternelle, et je satisfais quant et quant aux peines dues à mes péchés. De la part du mérite, les saints n'ont point de surabondance : car

ils ont la gloire, qui même excède leurs mérites; mais de la part de la satisfaction, ils en ont: car la Vierge glorieuse ayant fait tant de bonnes œuvres, elle a mérité, outre la gloire qu'elle a, beaucoup de satisfaction due aux péchés: or elle n'a commis aucun péché pour en avoir affaire, donc elle a de la surabondance et du surplus.

Saint Jean-Baptiste, et tant d'autres saints ont avec tant de bonnes œuvres, qu'ils ont faites en grâce, beaucoup plus mérité de satisfaction qu'ils n'en avaient besoin, Dieu retiendra-t-il ce surplus, en surabondance de mérites sans effet? Non, il est au trésor de l'Eglise, pour nous être appliqué à nous, qui ne satisfaisons pas à beaucoup près, selon nos démérites. Quand donc je gagne l'indulgence plénière, j'obtiens une pleine et entière rémission de toute la peine temporelle due à mes péchés après la confession; à quoi autrement, il m'eût fallu satisfaire en ce monde ou en purgatoire.

Demande. — Mais peux-je gagner deux fois en un jour plénière indulgence?

Réponse. — Oui, et n'ayant pas besoin de la seconde, parce que par la première on gagne plénière rémission de la peine, ce qu'on gagne par icelle, retourne au trésor de l'Eglise.

Demande. — Ne puis-je pas donc, me direz-vous, ajouter de nouveaux surcroîts à mes mérites, en gagnant souvent plénière indulgence?

Réponse. — Non, sinon accidentellement; c'est-à-dire, que l'indulgence n'est que pour satisfaire, et non pour mériter; si ce n'est que pour la gagner, vous ne fassiez de bonnes œuvres, comme prier, donner l'aumône, visiter les églises, etc. Pour lors vous méritez par ces bonnes œuvres.

Demande. — Mais les indulgences peuvent-elles servir aux trépassés?

Réponse. — Deux choses sont requises pour gagner l'indulgence. La première, qu'on soit membre du corps mystique de l'Eglise; la seconde, qu'on ait besoin de satisfaction. Or les bienheureux n'ayant plus à satisfaire, ne sont pas capables d'indulgence, bien qu'ils soient membres de l'Eglise. Les damnés étant séparés de l'Eglise, n'en sont point aussi capables, bien qu'ils aient besoin de satisfaction. Les âmes du purgatoire, pour être membres de l'Eglise, et pour avoir besoin de satisfaction en sont capables, et elles leur servent, étant appliquées par notre Saint-Père le Pape, par manière de suffrage, et les vivants suivant le contenu de la bulle acquittent leurs dettes, et les délivrent, parce que les allant gagner pour elles, elles les représentent, et font ce qu'elles feraient, si elles étaient encore en ce bas monde.

Voilà les moyens de satisfaire à Dieu pour nos péchés, et même pour ceux d'autrui. Voyons maintenant ce que vous devez faire pour satisfaire au prochain; je suppose que vous l'avez offensé, c'est mon

DEUXIÈME POINT.

On peut offenser le prochain en trois fa-

çons, en sa personne, en son honneur, et en ses biens: et de quelque manière qu'on l'offense, il lui en faut faire satisfaction. En sa personne si vous l'avez maltraité de paroles ou de coups, il faut l'aller trouver, lui demander pardon, lui faire satisfaction du dommage que cela lui aura causé.

Si vous avez médié de votre prochain en compagnie, l'ayant chargé de crime faux, que vous avez inventé de votre tête, soupçonné inconsidérément sur des conjectures légères, vous êtes obligé d'aller trouver ceux à qui vous en avez parlé, leur dire que cela n'est pas, et que vous vous êtes trompé, et vous êtes tenu en quelque façon que ce soit de lui réparer son honneur, le Pape même ne vous en saurait absoudre. En second lieu, si le crime que vous avez rapporté était vrai, mais secret, vous êtes aussi obligé à réparation, non à dire j'ai menti; mais, on disait telle chose d'un tel, ou d'une telle, il ne le faut pas croire, il y a de mauvaises langues au monde; ou le louer à l'égal du blâme, et ainsi des autres choses semblables, comme si vous avez fait des chansons ou libelles diffamatoires, il faut prendre avis de quelque sage confesseur, qui ne vous flatte point, pour voir quel moyen vous pourrez prendre pour restituer l'honneur que vous avez ôté à votre prochain, par ces choses: voyez en quel labyrinthe vous vous jetez par la médisance, puisque tous les docteurs sont bien empêchés de trouver des moyens pour vous sauver.

En troisième lieu, si vous avez des biens à votre prochain, il en faut faire restitution, sous peine de damnation éternelle; c'est une nécessité si absolue que rien ne vous en peut dispenser que la seule impossibilité; et sans cette restitution, la pénitence est inutile, la confession est déguisée, et l'absolution nulle. Mais pour rendre ce que j'ai d'autrui, il me faudrait déchoir de mon état, me direz-vous; il n'importe; vous y êtes obligé, ayant bâti votre fortune sur celle du prochain: il faut ruiner la vôtre pour redresser la sienne. Mais je ne saurais rendre sans me diffamer, car celui à qui je restituerai, verra bien que je lui ai fait tort, et il me décriera. En ce cas il faut donner à un fidèle ami, ou à un confesseur qui le rende, sans nommer personne, qu'il en tire bonne quittance, qu'il vous la montre, afin que vous sachiez certainement que vous êtes déchargé devant Dieu de cette obligation: obligation si étroite, qu'il n'y a ni évêque, ni Pape, ni concile, qui vous en puisse dispenser. Non-seulement ceux qui ont pris des biens d'autrui sont obligés à la restitution, mais aussi ceux qui les recèlent, les faux témoins, les faiseurs d'antidates, ou de faux contrats, les avocats et procureurs qui conseillent ou poursuivent des procès qu'ils savent être injustes, et sont cause que leurs clients perdent leurs causes justes.

Al! (N) que cette satisfaction est d'efficile, et qu'il y aura peu de monde de sauvé, faute de le faire! Les biens de la terre

sont si gênants, dit saint Bernard, ils s'attachent si fort à nos mains, qu'on ne les en peut séparer : il en demeure toujours quelque chose ; de cent personnes qui font restitution, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui ne la font pas entièrement. Toutes les restitutions qui se font, c'est de quelque écu d'une pauvre servante ou un serviteur aura dérobé à son maître ; mais les insignes voleurs ont bien de la peine de rendre en gros ce qu'ils ont pris par le menu, de diminuer leur train, leur table, etc. Nous en parlerons plus amplement quelque jour au sujet du septième commandement. Ce peu suffit pour vous faire voir ce que c'est que la satisfaction, qui est la troisième partie de la pénitence et qui en est un des fruits ; reste maintenant à vous faire voir des exemples qui vous confirment les obligations que nous avons de satisfaire à Dieu et au prochain, après que nous aurons fait nos

INTERROGATIONS.

Reste-t-il quelque satisfaction à faire à Dieu pour les péchés qui nous sont remis par l'absolution ?

Oui, parce que la peine éternelle qui est changée en temporelle, se doit payer ici-bas ou dans le purgatoire.

Lequel vaut mieux souffrir ici-bas ou dans le purgatoire pour ses péchés ?

Ici-bas, parce qu'en ce monde les peines sont plus supportables et sont encore méritoires.

Qu'est-ce donc que la satisfaction ?

C'est l'accomplissement des bonnes œuvres que le confesseur ordonne pour pénitence et réparation de l'injure faite à Dieu par le péché.

Est-ce un grand mal de ne pas faire la pénitence enjointe par le confesseur ?

C'est un péché mortel, quand on manque par malice, ou par mépris.

En combien de manières peut-on satisfaire à Dieu par le péché ?

1. Accomplissant au plus tôt la pénitence enjointe par le confesseur. 2. Par les bonnes œuvres que l'on fait de soi-même, par dévotion, comme sont l'oraison, le jeûne, l'aumône, et tous les autres actes de vertus. 3. Souffrant avec patience les afflictions de cette vie. 4. En gagnant les indulgences. 5. Ou en souffrant les peines de purgatoire après cette vie :

Qu'est-ce qu'indulgence ?

C'est une remise de peines temporelles dues à nos péchés, qui se fait hors le sacrement par l'application extraordinaire des satisfactions surabondantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des saints. En faisant ce qui est ordonné par celui qui accorde l'indulgence.

Est-il nécessaire de satisfaire aussi au prochain ?

Oui, quand on lui a fait tort, soit en sa personne, en son honneur, ou en ses biens.

Exemples. — Apprenez, pécheurs effrontés et pénitents délicats, qui vous plaignez des légères pénitences qu'on vous donne,

quelles satisfactions on imposait autrefois pour un péché mortel, même secret, dans la primitive Eglise, de sept, et bien souvent de dix ans, avec des jeûnes, des abstinences, et des macérations rigoureuses ; et aujourd'hui pour les plus grands crimes, à peine veut-on accepter le moindre jeûne, se priver du moindre divertissement et de la moindre compagnie ; à peine veut-on faire les actions d'obligation aux Chrétiens, s'astreindre à la prière du soir et du matin, assister à une grande Messe, entendre une prédication. Hé ! où sont les satisfactions rigoureuses de trente ans d'une Madeleine, d'un Arsénus, d'une Thais, de ces anciens moines de l'Egypte, d'un Siméon Stylite, d'une sainte Lidwine, etc. ?

Que diront les petits compagnons quand on leur confrontera les empereurs Théodose, Maurice, Othon et tant d'autres, qui ont reçu avec humilité de très-rudes pénitences.

Il faut vous proposer l'exemple d'un grand roi, pour vous apprendre à bien recevoir vos plus légères pénitences. C'est celle de Henri II, roi d'Angleterre, si connu par l'occasion qu'il donna au martyr de saint Thomas archevêque de Cantorbéry, pour satisfaction duquel il reçut, pour pénitence du Pape Alexandre III d'aller pieds nus depuis l'église Saint-Dunstan jusqu'à la cathédrale où était le corps de saint Thomas ; étant arrivé à la porte de l'église, il se met à genoux comme pour faire amende honorable : y étant entré, il baigne de ses larmes l'endroit du pavé où il avait été massacré ; fait sa confession aux pieds de l'archevêque avec beaucoup de larmes, et devant le tombeau du saint, prête les épaules nues aux évêques du royaume qui lui déchargent chacun cinq coups de discipline, et quatre-vingts religieux lui en donnent chacun trois, après quoi ayant passé la nuit à pieds nus, à jeun, à genoux, à plate terre, il reçut l'absolution de son péché. (Voy. 29 Décembre. *Vie des saints.*)

Réflexions. — Un roi, ô pécheur ! te donne cet exemple : que diras-tu au jugement de Dieu ? 2. C'est un arrêt donné par la bouche du Fils de Dieu, que *Nil conquinatum intrabit in regnum celorum.* (Apoc., XXI, 27.) Il faut expier par le feu en l'autre vie ce qui n'aura pas été effacé ici-bas par les larmes, et par quelques légères pénitences. 3. Choisissez donc, mes amis ! dit le grand saint Augustin : *Aut pœnitendum, aut ardens* ; de pleurer ici-bas ou de brûler dans l'éternité : *Satiùs est fonte purgari, quam igne*, dit un autre Père de l'Eglise (S. PACIANUS, *Vie des saints*, 29 Décembre.)

Pour la restitution, saint Antonin rapporte qu'un usurier étant à l'article de la mort, sollicité par son curé de restituer ce qu'il avait de mal acquis, n'en voulut rien faire, de peur de laisser ses enfants gueux ; étant mort l'un de ses enfants ne voulut point de sa succession sachant qu'elle avait été mal acquise, il distribua sa part aux pauvres, et se fit religieux ; l'autre ne voulut

pas suivre son exemple, il ne restitue pas, il meurt quelque temps après; celui qui s'était retiré du monde, soucieux de savoir l'état de son âme en l'autre vie, pria Dieu de le lui vouloir manifester; en même temps il voit la terre ouverte devant lui et aperçoit son père au fond de l'enfer, et son frère au-dessus de lui, tous deux au milieu des flammes, qui se maudissaient l'un l'autre : le père maudissait son fils, comme la cause de son malheur, parce que c'était pour lui laisser du bien qu'il s'était damné; le fils maudissait son père, pour le lui avoir laissé, puisque cela était cause de sa damnation. Ce pauvre religieux transi de frayeur remercia Dieu très-affectueusement de lui avoir fait la grâce de le délivrer d'un tel malheur, en donnant tout ce qu'il avait hérité. Voilà (N.) ce que c'est d'avoir du bien d'autrui. Faites bien votre profit de cet exemple. Voilà toutes les instructions que j'avais à vous donner touchant le sacrement de la pénitence. Nous commencerons dimanche prochain à vous traiter de la sainte Eucharistie.

— AVRIL.

INSTRUCTIONS SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

— INSTRUCTION PREMIERE.

Pour la I^e semaine.

DE L'EUCCHARISTIE EN GÉNÉRAL.

Hæc est vita æterna, etc. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — Après vous avoir suffisamment instruits dans nos derniers entretiens du sacrement de pénitence, et vous avoir donné des moyens pour faire une bonne confession, nous vous entretiendrons pendant ce mois du très-saint et très-adorable Sacrement de l'autel, et vous donnerons les moyens de faire une sainte communion; et pour cela nous partagerons la matière de nos entretiens en quatre parties.

Dans la première, nous parlerons de l'estime que nous devons faire de ce sacrement et de ce que c'est que ce sacrement.

Dans la deuxième, de l'auteur de ce divin sacrement, du temps de son institution, et de ses effets dans les bons et les méchants.

Dans la troisième, de l'importance de communier, et des dispositions intérieures que nous devons y apporter.

Dans la quatrième, des dispositions extérieures qu'il faut apporter pour la communion; quand oblige le précepte de la communion et de l'utilité de la fréquente communion.

Voilà quelle sera l'économie de nos exhortations et de nos catéchismes : il n'est pas besoin que je vous prie de continuer vos assiduités, vous voyez l'importance de la matière, et qu'il y va de votre salut, si vous l'ignorez et négligez de vous en instruire.

Partition. — Aujourd'hui donc je vous donnerai une instruction générale de ce sacrement ; dans la première partie de mon discours je vous ferai voir l'estime que nous devons faire de ce divin sacrement, pour les grâces et bénédictions que nous y recevons. Dans la seconde ce que c'est que ce sacrement, et ce qu'il faut en croire pour être sauvé.

PREMIER POINT.

L'estime que l'on peut faire d'une chose, se tire d'ordinaire, ou de son excellence et de sa dignité en elle-même ; ou deuxièmement elle se prend de sa rareté ; ou troisièmement de son prix ; quatrièmement ou enfin de quelque prérogative.

1. Il n'y eut jamais une excellence et une dignité plus noble que celle qui se rencontre dans le saint Sacrement de l'autel, puisqu'elle comprend en soi Jésus-Christ le plus noble de tous les êtres. Elle renferme la plénitude de la sainteté, puisqu'elle en contient la force et l'origine ; elle tire encore son excellence de la grandeur de son mérite, qui le rend agréable au Très-Haut, d'autant qu'il n'y a point de sacrifice plus agréable à Dieu que celui de nos autels ; elle la tire de l'antiquité et de la multitude des figures qui l'ont précédé, comme de l'arbre de vie planté au milieu du paradis terrestre ; de l'oblation du pain et du vin offerte à Dieu par le grand prêtre Melchisédech ; du pain eût sous les cendres que donna Sara aux trois anges qui apparurent à Abraham dans la vallée de Mambré ; de l'immolation d'Isaac fils du patriarche Abraham ; de la manne que Dieu fit autrefois pleuvoir au désert pour nourrir et sustenter les enfants d'Israël ; de l'agneau pascal qui devait être immolé sur les vêpres de Pâques, et de quantité d'autres.

2. L'estime que nous en devons faire, est à cause de sa rareté : *Non fecit taliter omni nationi.* (Psal., CXLVI, 20.) C'est une grâce qui n'est pas faite à toutes les nations, mais aux seuls chrétiens ; c'est cette grâce qui a été attendue plusieurs siècles du peuple juif, qui a été annoncée par les prophètes de l'Ancien Testament, et que Job désirait si fort quand il disait : *Qui nous fera ce bien et cette grâce que nous nous rassasions de la chair.* (Job, XXXI, 31.) C'est ce divin sacrement dont parlait Zacharie, quand il disait : *Qu'y a-t-il de bon ? quoi de beau et de rare en lui, sinon le sacrement des élus, et le vin qui produit et engendre les vierges ?* (Zachar., IX, 17.)

3. Ce sacrement est d'un prix infini, puisqu'il contient le Dieu même de toutes les richesses qui sont au ciel et en la terre ; y a-t-il chose au monde qui lui soit comparable ; y a-t-il charges, emplois, dignités, honneurs, prérogatives qui valent celle qu'un chrétien possède lorsqu'il reçoit son Dieu ?

Réflexion. — Cependant c'est à quoi on ne pense point, on n'y fait aucune réflexion, etc. Si je vous disais : Le roi a quitté son

Louvre, il est dans une telle maison où il s'est mis et où il se tient tout exprès pour accorder à son peuple tout ce qu'il lui demandera ; quel empressement, quelle reconnaissance de ce peuple, quelle louange et quelle bénédiction ne lui donneriez-vous point ! et je vous dis que Jésus, votre roi, votre créateur, votre sauveur, est sur cet autel, comme en son trône, qu'il s'y tient tout exprès pour recevoir vos requêtes, et vous accorder toutes vos demandes licites. Il vous y invite lui-même : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth., XI, 28.) Venez, vous tous qui êtes affligés, pauvres, malades, veuves, orphelins ; venez, dit-il, je vous soulagerai. Cependant personne ne s'empresse, on le traite comme le plus abandonné de tous les hommes, on le laisse seul sans visite ; si on le visite c'est sans respect, si on lui parle c'est sans confiance, etc. Néanmoins il a patience, il ne se rebute pas, il vous attend toujours, pour voir si vous retournerez à lui. Après cela quelle estime ne devez-vous pas avoir d'une si grande bonté, etc.

4. Enfin nous devons faire une estime particulière de ce sacrement, pour les prérogatives et les grâces qu'il confère. C'est que non-seulement on y reçoit la grâce ; mais l'auteur de la grâce, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ ; de sorte que le plus grand bonheur d'un chrétien en cette vie est de recevoir dignement Notre-Seigneur en la sainte Eucharistie. Par là il glorifie la sainte Trinité, réjouit toute la cour céleste, il édifie l'Eglise, il sanctifie le corps mystique de Jésus-Christ, il fléchit Dieu le Père par le mérite de son Fils, et se rend lui-même participant de toutes les bonnes œuvres.

Voilà (N.) les grâces, les prérogatives et les privilèges que nous en recevons en ce divin sacrement, ne devons-nous pas donc l'avoir en grande estime, et le bien adorer ? Mais ce qui fait peut-être que vous ne l'estimez pas, c'est que vous ne l'honorez pas, c'est que vous ne le connaissez pas, vous ne savez pas ce que c'est que la sainte Eucharistie, vous n'en avez peut-être jamais entendu parler comme il faut ; je veux vous apprendre ce qu'il en faut savoir pour être sauvé.

DEUXIÈME POINT.

Nous sommes obligés de savoir le mystère du saint Sacrement de l'autel, afin de le pouvoir adorer en la Messe ou quand il est exposé dans nos églises, qu'on le porte aux malades, ou quand nous l'allons recevoir ; ou autrement on tomberait en danger de le prendre seulement comme du pain et du vin : *Adoratis quod nescitis* (Joan., IV, 22) ; vous adorez ce que vous ne connaissez pas, etc.

L'Eucharistie se peut considérer en trois façons : 1° comme sacrement, autant que le corps et le sang de Notre-Seigneur y est,

sous les espèces du pain et du vin ; 2° Comme sacrifice autant que le corps et le sang de Notre-Seigneur sont offerts à Dieu ; 3° Comme communion en tant que les fidèles y participent et le reçoivent. Nous le considérons ici comme sacrement.

Ce sacrement est appelé saint par excellence, d'autant qu'il contient Jésus-Christ même avec la grâce de ses mérites,

Donc, ce divin sacrement de nos autels est le vrai corps, sang, âme et divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, cachés sous les espèces du pain et du vin, institués pour la réfection et nourriture spirituelle de l'homme.

La matière de ce sacrement est le pain fait de froment et le vin de vigne.

La forme sur le pain est celle-ci : *Ceci est mon corps*, et sur le vin : *Ceci est mon sang*. Ensuite de ces paroles, la substance du pain et du vin est entièrement changée en la substance du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; lequel changement s'appelle par l'Eglise *transsubstantiation*. Et il faut bien remarquer que quoi qu'on le dise sur le pain : *Ceci est mon corps*, et sur le vin : *Ceci est mon sang*, que néanmoins sous chaque espèce sont compris le corps, le sang, l'âme, la divinité de Notre-Seigneur, par concomitance ; c'est-à-dire que comme depuis l'instant de l'Incarnation, la divinité, l'âme, le corps et le sang de Jésus-Christ, ne sont et n'ont pu être l'un devant l'autre durant sa vie, d'autant que l'union s'est faite personnellement, ainsi en la conversion du pain et du vin, ces quatre choses se rencontrent et s'y trouvent.

Objection. — Mais toutefois, me direz-vous, on l'appelle toujours pain après la consécration, et le vin est aussi appelé vin.

Réponse. — Ce n'est pas à dire pourtant qu'il y ait du pain après la consécration, puisqu'il est transsubstantié en corps de Jésus-Christ, mais c'est la coutume de l'Ecriture sainte, d'appeler les choses du nom qu'elles avaient avant leur conversion. Comme la verge de Moïse, étant convertie en serpent, est encore appelée verge après, bien qu'elle fût un serpent ; car il est dit que la verge de Moïse dévora les verges des magiciens d'Egypte. (Exod., IV, 12.) L'eau de Cana en Galilée étant changée en vin par Jésus-Christ est encore appelée eau après, bien que ce fût un vin très-précieux, etc.

II^e Objection. — Mais je ne vois, je ne sens, je ne touche, je ne goûte que du pain, comment est-ce donc le corps de Jésus-Christ ?

Réponse. — Le patriarche Isaac fut trompé en ses sens ; car sentant, touchant, maniant et tâtonnant, il pensait que ce fût Esau, là où il reconnut Jacob à la voix. Ainsi nos sens sont trompés en ce auguste sacrement, comme ceux d'Isaac furent déçus en ceux de Jacob ; son odorat fut trompé, sentant l'odeur d'Esau, son attouchement, touchant le poil d'un cabri pour la chair d'Esau ; son goût, mangeant d'un cabri, pour de la ve-

raison ; son ouïe seule demeura invincible et ne fut point trompée, car il reconnut Jacob à sa voix. De même si notre vue, notre goût, notre odorat et notre attouchement sont trompés, en ce que nous ne voyons, ne flairons, ne goûtons et ne touchons que du pain, il faut que l'ouïe demeure ferme, sans se laisser décevoir, et qu'elle reconnaisse toujours Jésus-Christ à sa voix qui dit : *Ceci est mon corps* ; et comme la foi vient par l'ouïe, *Fides ex auditu* (Rom., X, 17), qu'on croie toujours qu'il n'y a rien du profane Esau, rien du pain ; encore bien qu'on le sente, qu'on l'odore, etc. : mais que c'est Jacob sous les habits d'Esau, c'est-à-dire Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. C'est pour cela que ce mystère fut institué de nuit, pour nous apprendre que les sens n'y voient goutte, qu'il y faut de la chandelle, c'est-à-dire la lumière de la foi. Il faut croire fermement que ce que vous voyez, sentez, goûtez et touchez n'est pas du pain, ce ne sont qu'accidents sans sujet ; car il n'a point de substance de pain, et bien que les accidents, à savoir la blancheur, la rondeur, le goût, etc., y demeurent après la consécration, il n'y demeure pourtant plus de substance ; car elle se change tout au corps de Jésus-Christ.

III^e Objection. — Mais comment est-ce, me direz-vous, que les accidents y peuvent subsister sans sujet, c'est-à-dire, comment le goût, l'odorat, etc., du pain y peut-il être sans qu'il y ait du pain ?

Réponse. — Cela se fait par la puissance de Dieu, auquel rien n'est impossible. Comme la femme de Lot, ayant été convertie substantiellement en statue de sel, avait bien des linéaments et la semblance de la face de femme, sans substance de chair : ainsi en ce saint Sacrement, il y a les accidents ou la semblance du pain, sans pain.

IV^e Objection. — Comment le pain se peut-il changer en un moment au corps de Jésus-Christ ?

Réponse. — C'est par la même puissance de Dieu, qui changea en un instant l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée, et pouvait encore, par la confession même du diable, changer les pierres en pain.

V^e Objection. — Quand on rompt l'hostie, rompt-on aussi le corps de Notre-Seigneur ?

Réponse. — Nenni ; il n'y a que les espèces qui se rompent, et la substance demeure toujours entière, c'est à savoir Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et il est aussi entier qu'il était en la croix, et tel qu'il est à la dextre de Dieu le Père, quoique sous la moindre petite espèce. Que si votre esprit a de la peine à concevoir comment cela se peut faire, qu'un grand corps puisse tenir en un si petit espace et en tant d'endroits, en un même temps, prenez l'exemple sur la glace d'un miroir. Elle vous représente tout entier ; si vous la rompez en morceaux, chaque morceau vous représentera aussi tout entier. Qu'il y ait dix mille personnes en une prédication, chacun la reçoit tout entière ; bien que ce ne soit qu'un sermon, que ce ne

soit qu'un homme qui parle, qu'il ne dise qu'un mot, tous le reçoivent tout entier, et à la fois. Considérez notre âme qui est si grande qu'elle s'élève jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu, jusqu'à le connaître, etc., qui s'étend parmi l'univers, donne jusqu'aux abîmes, jusqu'aux enfers, etc. Elle se renferme néanmoins dans notre corps, et même dans notre cœur, qui est une partie si petite, etc.

VI^e Objection. — Mais, quand j'ai reçu la sainte hostie, combien de temps demeure Notre-Seigneur dans moi tout entier ?

Réponse. — Autant de temps et aussi longtemps que les espèces du pain et du vin y demeurent sans se corrompre ; car étant corrompues, la présence corporelle cesse et ne laisse que la présence spirituelle.

Voilà les principales vérités que vous devez savoir pour communier, et que vous devez croire pour être sauvés.

Il me reste encore à vous parler de l'auteur de ce divin Sacrement et de ses effets ; mais ce sera pour notre premier entretien : je vas seulement vous confirmer les vérités que je vous ai annoncées de la réelle présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ en la sainte Eucharistie, par des exemples et des histoires bien autorisées, après que j'aurai fait mes interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel est le plus grand bonheur d'un chrétien en cette vie ?

C'est de recevoir dignement Notre-Seigneur en la sainte communion.

Devons-nous beaucoup estimer le bonheur que nous avons de communier ?

Oui, parce qu'on y reçoit non-seulement la grâce, mais l'auteur de la grâce, à savoir Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qu'est-ce donc que le saint Sacrement de l'autel ?

C'est le vrai corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.

N'est-ce pas du pain béni, ou du pain sacré ?

Non, c'est le même corps qui a été crucifié, et le même sang qui a été répandu pour nous en la croix.

Quand est-ce que Notre-Seigneur commence d'être au saint Sacrement de l'autel ?

Quand le prêtre a prononcé les paroles sacramentelles sur le pain et sur le vin.

Que devient le pain et le vin ?

Il est changé au corps et au sang de Jésus-Christ.

Quelle différence y a-t-il entre le corps de Notre-Seigneur au saint Sacrement de l'autel et celui qui est à la croix dans les églises ou ailleurs ?

Celui qui est au saint Sacrement de l'autel, c'est le vrai corps, et celui qui est à la croix dans les églises n'est que sa figure et sa ressemblance.

Quand on rompt la sainte hostie, rompt-on aussi le corps de Notre-Seigneur ?

Non, mais il est tout entier sous chaque petite partie.

(Exemple d'un miroir ou d'une prédication),

Si l'on ne vous donnait que la moitié d'une hostie, seriez-vous bien communier?

Oui, parce qu'on reçoit tout Jésus-Christ. *Ne reste-t-il rien du pain dans l'hostie après la consécration?*

Il n'y reste que les apparences, et les accidents du pain, comme la blancheur, la figure, la quantité, le goût, etc.

Faites-moi un acte de foi sur ce mystère?

Mon Sauveur Jésus-Christ, je crois fermement, parce que vous l'avez dit, que dans cette hostie est contenu votre précieux corps, votre sang, votre âme et votre divinité.

Exemples. — I. Fant-il que les choses inanimées et les bêtes dépourvues de raison rendent témoignage contre l'incrédulité des hommes touchant la véritable et réelle présence de Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel? Vous l'allez voir dans l'histoire suivante arrivée il n'y a pas soixante ans au diocèse de Besançon dans l'église abbatiale de Notre-Dame de Faverney, aux fêtes de Pentecôte.

Comme ce pèlerinage est célèbre dans tout le pays, et qu'il y a grand concours de peuple à cause de l'indulgence plénière en cette fête, ayant été dressé un autel en forme de reposoir aux balustrades du chœur du côté de la nef, il arriva que par accident et par le nombre des cierges qui étaient allumés, le feu se prit à quelques rideaux; à quoi n'ayant pu être remédié, on vit en un instant tout ce qui était dessus l'autel et l'autel même réduit en cendres. Mais chose étrange, il n'y eut que le soleil d'argent où était la sainte hostie qui fut garanti des flammes, et qui par un prodige étonnant demeura suspendu en l'air à la même hauteur qu'il était auparavant, sans autre soutien que de la main toute-puissante et invisible de Dieu durant l'espace de trente-trois heures, c'est-à-dire jusqu'au mardi de la même fête.

Tous les peuples circonvoisins venant voir avec étonnement ce prodige de la sainte hostie, un curé du voisinage venu processionnellement, et disant la Messe au maître autel, voilà qu'à l'instant de la consécration, comme il remettait la sainte hostie après l'élévation sur le corporal, l'on vit le soleil descendre insensiblement, et par un mouvement fort doux, sur un autre corporal qu'on avait remis dessous, au cas qu'il pût à Dieu d'y faire descendre la sainte hostie, le cierge même qui brûlait devant s'étant éteint jusqu'à trois fois durant cette messe, sans que le vent ni que personne le soufflât. C'est ce qui fut vérifié par information et attesté par plus de cinquante témoins irréprochables, et laissé à la postérité par les patentes de l'archevêque. (*Mort. past. Cand. myst.*, tract. 3 *De Eucharist.*)

Réflexions. — 1. Voilà (N.) un grand argument de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel, contre les hérétiques. 2. Voilà une merveille qui doit bien réveiller la foi morte des libertins et des gros catholiques,

qui font paraître si peu de dévotion dans nos églises, aux offices divins, à la sainte Messe, et qui témoignent si peu de respect à Notre-Seigneur, quand il est exposé sur nos autels. 3. Craignez (N.) que ce feu qui a respecté la sainte hostie ne soit l'instrument de votre supplice, si vous n'apprenez de lui à honorer et rendre hommage à votre Créateur et Seigneur.

2. Le bœuf et les animaux sans raison, dit un prophète (*Isa.*, I, 3), reconnaissent leur maître, et l'homme chrétien ne veut point rendre hommage à Dieu qui l'a créé et duquel il a reçu tant de biens! Une bête a fait autrefois confusion aux hérétiques qui nient la réelle présence de Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel.

Vous avez peut-être ouï parler de cette célèbre dispute entre un fameux ministre et saint Antoine de Padoue en la ville de Toulouse; auquel cet hérétique eut le front de dire, qu'il se rendrait à cette créance quand il verrait sa mule, après l'avoir fait jeûner trois jours, se porter plutôt à adorer la sainte hostie, que de se jeter sur une mesure d'avoine qui lui serait présentée. La condition étant acceptée, on fait jeûner cette bête; saint Antoine au troisième jour dit la sainte Messe, et porte avec révérence et grand concours de peuples la sainte hostie au lieu assigné; la mangeaille est mise d'un côté et la sainte hostie de l'autre. Le saint approche la mule et l'excite à reconnaître son Dieu présent dans ce divin Sacrement; et la bête obéissant aux paroles du saint, vient se prosterner sur ses deux jambes de devant, et, courbant la tête contre terre, reconnaît son Créateur, à la confusion de l'hérétique et à la joie de tous les bons catholiques de la ville, qui étaient venus fondre à ce spectacle. (*S. ANT.* p. III, tit. 24, c. 5, § 2.)

Réflexion. — Prophète-Roi, ne dites plus aux hommes grossiers et incrédules, qu'ils ne soient plus semblables aux chevaux et aux mulets : *Nolite fieri sicut equus et mulus* (*Psal.* XXXI, 9); au contraire souhailiez aujourd'hui qu'ils ressemblassent à celui-ci, et qu'ils reconnussent avec lui par ce miracle, 1° la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte hostie : 2° mais plutôt, âmes fidèles, laissez cette merveille aux hérétiques obstinés; qu'il vous suffise, pour le croire, que c'est Notre-Seigneur lui-même qui est la vérité par essence, qui l'a dit et qui ne peut tromper; 3° ne vous contentez pas de le croire, mais rendez-lui les hommages et les adorations que vous lui devez.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DE L'AUTEUR DU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Prélude. — Nous vous avons entretenu, dans notre précédent catéchisme, de ce que tout chrétien est obligé de croire du saint Sacrement de l'autel; nous vous avons dit quelle est sa matière et sa forme, et nous avons répondu à toutes les objections que vous

pourriez faire sur les difficultés que votre esprit pourrait se former sur le récit de tant de merveilles et de prodiges qui se rencontrent en ce sacrement. Reste maintenant à parler de son auteur, et de ses effets; c'est ce que je ferai aujourd'hui, pour continuer nos instructions. Pour cela je divise mon discours en deux parties.

Partition. — Dans la première, je vous dirai quel est son auteur, le temps de son institution, les causes et les raisons pour lesquelles il l'a institué, et du ministre qui le peut maintenant conférer. Dans la seconde, quels sont les effets de ce divin sacrement dans une âme qui le reçoit comme il faut, et quels sont ceux qui le reçoivent.

PREMIER POINT.

1. L'auteur du divin Sacrement de nos autels est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'y a rien de si formel dans les saintes Écritures: Notre-Seigneur prit du pain, le bénit, et le donna à ses apôtres, disant: *Prenez et mangez, ceci est mon corps* (Matth., XXVI, 27); et prenant le calice, il dit: *Ceci est mon sang du nouveau Testament qui sera répandu pour plusieurs*. (Ibid., 27.) Il l'a confirmé par promesses, disant: *Panis quem ego dabo caro mea est pro mundi vita*: « Le pain que je vous donnerai est ma chair pour la vie du monde. » (Joan., VI, 52.) Et je vous déclare, continue-t-il, que, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle: car ma chair est vraiment viande, et mon sang est un vrai breuvage. Qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. (Ibid., 54, 55.) Voilà (N.) l'auteur de cet auguste sacrement, qui nous l'a déclaré en des termes si clairs, qu'il faut être dépourvu de jugement, pour croire que ce ne soit que la figure du corps de notre Sauveur, et non la réalité, comme parlent nos adversaires.

2. Le temps de l'institution de ce sacrement fut le soir de la veille de la passion de notre Sauveur; lequel, voyant que son heure était venue pour souffrir et opérer notre salut, et après cela qu'il devait s'en retourner au ciel, d'où il était descendu, voulut auparavant faire un banquet magnifique à ses disciples et manger avec eux l'agneau pascal, pour leur montrer en même temps un trait de son amour envers les hommes, le plus prodigieux dont on ait jamais ouï parler. Il y avait longtemps qu'il avait ce désir, comme il le leur témoigna: *Desiderio desideravi* etc. (Luc., XXII, 15): Il y a longtemps, leur dit-il, que j'ai le désir de manger l'agneau de la pâque avec vous avant que je ne souffre: car c'est pour la dernière fois que j'en mangerai. Je vais accomplir ce que j'ai commencé, dorénavant je ne serai plus avec vous, je m'en vais mourir pour le salut des hommes, mais avant que de me séparer de vous, je vais vous donner un mémorial de ma passion, et inventer un moyen pour être et demeurer toujours ici-

bas avec vous et me communiquer à tous les hommes chacun en particulier. Et en même temps prenant du pain il le rompit, et le leur donna en disant: *Ceci est mon corps, lequel se donne pour vous; faites ceci en mémoire de moi*. Puis prenant le calice il le leur donna, disant: *Ceci est mon sang du nouveau Testament, qui sera répandu pour vous*. (Luc., XXII, 19-20.)

Réflexion. — Mais en vérité, dites-moi, avez-vous jamais ouï parler d'un excès d'amour semblable à celui-là que témoigne Jésus à ses créatures en instituant ce sacrement? avez-vous jamais entendu dire qu'un homme, par un transport d'amour, ait voulu se laisser manger tout vivant, par la personne qu'il aimait, pour ne faire plus qu'une même substance avec elle? etc. L'on a admiré autrefois le transport d'amour d'une Arthémise, reine de Carie, femme du roi Mausole, laquelle, ayant perdu son mari dans la vigueur de son âge, pour lui témoigner son amour, lui fit dresser un sépulcre si magnifique, qu'il a passé pour une des sept merveilles du monde, et qui a donné le nom de mausolée à tous les superbes tombeaux. Non contente d'une si grande dépense, son amour n'étant pas encore satisfait, elle fit prendre les cendres de son mari qui étaient dans ce tombeau, et les avala toutes dans sa boisson, afin que son cœur lui servît de sépulcre. Voilà un témoignage d'un amour bien grand; mais, certes, celui de Notre-Seigneur le surpasse de beaucoup. C'était une femme qui rendait ici à son mari le réciproque de l'amour qu'il lui avait porté; mais Jésus donne à des âmes qui ne lui rendent pas de réciproque, il se donne à un Judas au même moment qu'il minute de le vendre et de le trahir, il entre dans des cloaques impudiques et tout cela pour gagner le cœur d'un homme et l'obliger à l'aimer, il met son honneur et sa puissance sous la censure de l'homme pour cela: il sait bien qu'on y contredira, qu'on ne le croira pas, il voit déjà des Juifs qui disent en sa présence: *Quomodo potest hic nobis dare carnem suam ad manducandum?* « Comment nous pourra-t-il donner sa chair à manger? » (Joan., VI, 52.) Il passe par-dessus tout cela; et, nonobstant toutes les irrévérences qu'on lui fera en ce divin sacrement, les profanations, les sacrilèges, etc., néanmoins en considération de quelques bonnes âmes qui le recevront avec amour, pour des âmes qu'il aime, rien ne l'arrête, il passe par-dessus toute considération; il ne peut laisser sa chère épouse l'Eglise dans le veuvage par sa mort; il veut toujours être avec elle, il veut qu'elle se souvienne par ce mémorial des douleurs et des souffrances qu'il a endurées pour elle; il veut toujours qu'on voie un gage certain et évident de son amour infini; il veut servir de nourriture à ses élus, il veut augmenter par là le mérite de leur foi, leur laisser un remède à leurs maux et un asile contre toutes leurs tentations et leurs nécessités spirituelles et temporelles. Voilà les raisons

qui l'obligent à instituer ce divin sacrement ; et pour cela il en laisse le pouvoir à ses apôtres, et à leurs successeurs qui sont les prêtres, leur disant : *Hoc facite in meam commemorationem* : « Faites ceci en mémoire de moi, » et s'obligeant par là à se trouver en corps et en âme avec sa divinité qui est inséparable de son humanité, toutes et quantes fois qu'un prêtre le vaudra consacrer. Ne voilà-t-il pas des excès et des transports d'amour prodigieux ? Nous n'aurions jamais fait si nous voulions nous étendre sur de si belles matières ; passons aux effets de cet auguste et adorable sacrement.

DEUXIÈME POINT.

Le premier effet de ce sacrement dans une âme qui le reçoit comme il faut, c'est-à-dire qui y apporte les dispositions requises et nécessaires, est qu'il confère la grâce, et accroît les vertus.

2. Il nous donne la force pour parvenir à la gloire des bienheureux, quoiqu'il ne nous introduise pas si tôt ; c'est pourquoi il est appelé viatique du salut.

3. Il remet les péchés véniels, et nous préserve des mortels.

4. Il remet la peine due au péché, non totalement, mais selon la mesure et la grandeur de la dévotion de ceux qui le reçoivent.

5. Il fortifie l'âme intérieurement, et chasse extérieurement les tentations du diable et préserve la personne du péché.

6. Il profite par manière de sacrement et de sacrifice à ceux qui le reçoivent, d'autant qu'il est offert pour tous ; mais aussi il profite par manière de sacrifice à ceux qui ne le reçoivent pas, si l'on l'offre à Dieu pour leur salut.

7. Il modère les aiguillons de la chair, et l'inclination naturelle que nous avons au mal, et mortifie les passions désordonnées.

8. Il nous unit et incorpore à Jésus-Christ, il vivifie nos âmes, il anime et fortifie le cœur humain à exercer les œuvres vertueuses et méritoires de la vie éternelle ; il sert de nourriture à l'âme et l'enflamme en l'amour de Dieu et au désir des choses célestes et divines. Enfin par une bonne communion l'homme devient plus humble, plus doux, plus patient, plus dévot, plus ardent, plus fort, etc.

Voilà les effets qu'opère en nous la divine Eucharistie lorsqu'elle est reçue dans un cœur qui a apporté tout ce qu'il pouvait de sa part pour la bien recevoir.

Mais celui qui la reçoit indignement commet un grand péché, se prépare la damnation éternelle, obscurcit son entendement et sa raison, s'assujettit et se rend esclave des tentations et du diable, irrite Dieu contre lui, accourcit la vie temporelle, se dépouille et se prive de mille biens et dons gratuits, etc.

Pareillement celui qui pèche après la sainte communion fait plusieurs grands crimes : 1° Il chasse Dieu de son cœur avec ignominie ; 2° il le trahit comme Judas après

l'avoir reçu ; 3° il se moque de lui, l'ayant reçu avec révérence, et puis le méprisant quand il l'a ; 4° il perd tous les biens spirituels qu'il avait reçus en communiant, et tous ses mérites précédents. Evitez (N.) ce malheur, et pour cela maintenez-vous toujours en état de grâce ; allez souvent prendre des forces à ce divin sacrement ; mais allez-y avec ardeur, avec révérence et dévotion, et apportez-y de votre part les dispositions requises. Vous me demanderez peut-être quelles sont ces dispositions ; nous vous les apprendrons dans nos entretiens suivants. Reste à voir les maux qu'encourent ceux qui ne s'y disposent pas comme il faut, par des exemples authentiques après nos

INTERROGATIONS.

Qui a institué le saint Sacrement de l'autel ?

Notre-Seigneur, le jeudi saint, la veille de sa passion.

Pourquoi l'a-t-il institué ?

Pour nous témoigner son amour, et nous donner le gage de la vie éternelle.

Que fait en nous le très-saint Sacrement de l'autel ?

1° Il nourrit nos âmes spirituellement ; 2° il augmente la grâce de Dieu en nous ; 3° il nous fortifie contre les tentations, efface les péchés véniels, et nous préserve des mortels à l'avenir ; 4° il rend nos corps capables de ressusciter glorieux quelque jour.

Qui sont ceux qui reçoivent ces grâces par la communion ?

Les bons et ceux qui s'en approchant dignement.

Les méchants, qui sont en péché mortel, ne reçoivent-ils pas le corps de Notre-Seigneur aussi bien que les bons ?

Oui, mais c'est à leur damnation ; et les bons au contraire pour leur salut.

Est-ce un grand péché de communier indignement ?

C'est le plus grand de tous les péchés, parce qu'on se rend coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, aussi bien que Judas et les Juifs ; et l'on reçoit l'arrêt de son jugement et de sa condamnation.

Exemples. — 1. Judas a été le premier qui a eu l'insolence de s'approcher indignement de la table du Fils de Dieu, et de recevoir de sa propre main le Sacrement de son corps et de son sang avec une bouchée et une âme profane ; mais sa désastreuse mort, qui fut la vengeance et le châtiment de son attentat, n'empêche pas qu'il n'ait encore plusieurs imitateurs de son crime.

Le vénérable Pierre de Cluny rapporte qu'un jeune homme, lâchant la bride à ses sens, causait de grands scandales par un adultère public. Dieu, voulant mettre fin à ses désordres, le frappe d'une maladie mortelle. Et, pour faire voir qu'il voulait mourir en bon chrétien, et qu'il n'était pas tel qu'on le soupçonnait, il appelle le confesseur, lequel voyant qu'il ne disait rien du péché qui avait été cause du scandale, l'exhorte de le déclarer, et qu'à moins de cela il n'y

avait ni sûreté pour son salut, ni pour la réception des divins sacrements. Enfin n'ayant voulu rien avouer : « Puissé-je, dit-il, avec autant de sûreté pour mon salut recevoir le sacré corps de mon Sauveur, comme je me tiens innocent et exempt de ce crimel » Le prêtre, après cette protestation, lui donne l'absolution, et en même temps aussi la divine communion. Mais il n'eut pas plus tôt reçu la sainte hostie que, quelque effort qu'il fît pour l'avaler, jamais il ne le put, et par un autre crime, il la rejette et la crache à la ruelle de son lit. Mais voilà qu'aussitôt l'effroi le saisit, et il s' imagine déjà voir la vengeance de Dieu sur lui. Il fait rappeler le prêtre, il confesse son crime, et tout baigné de larmes il s'offre à faire telle pénitence et réparation qu'on voudra : il reçoit l'absolution et communie de nouveau pour viatique; et, ayant avalé la sainte hostie, il rend son âme en paix, par un effet extraordinaire de la divine miséricorde.

Réflexions. — Admirez (N.) cette grâce qui est sans doute extraordinaire après un si grand crime; mais ne vous flattez pas d'une semblable, vous trouvant coupable d'une pareille faute, si vous ne prévenez la justice de Dieu par une véritable pénitence. (PIERRE DE CLUNY, en son livre *Les miracles*, chap. 3.)

2. N'attendez donc pas à la mort, faites dès aujourd'hui ce que vous ne pouvez pas vous promettre de faire pour lors.

3. Résolution donc de ne vous approcher jamais de ce divin sacrement qu'après une sincère accusation de tous vos péchés.

II. Nous lisons quelque chose de semblable dans la Vie de saint Bernard, lequel ayant défendu à un de ses religieux de communier pour quelque faute secrète, et celui-ci n'ayant toutefois pas laissé de s'y présenter à cause que c'était une fête solennelle et qu'il craignait d'être remarqué s'il ne le faisait avec les autres, le saint, pour ne le pas scandaliser, le communia : mais ce pauvre religieux, sentant la main vengeresse de Dieu et ne pouvant avaler la sainte hostie, demeurant toujours toute sèche en sa bouche, fut trouver son bon Père, à qui ayant avoué sa faute, après un avertissement convenable et l'absolution reçue il avala sans difficulté la sainte hostie.

Réflexions. — Voilà un exemple (N.) qui doit faire trembler les désobéissants, et donner aussi de l'horreur à ceux qui par des respects humains s'approchent de la communion à la Pâque, pour n'être pas remarqués; ou qui par une honte criminelle cèdent d'énormes péchés à confesse, et ne laissent pas de communier. Ne vous y trompez pas (N.), Dieu ne fait pas toujours ces mêmes grâces à ceux qui abusent de la communion. (GUILLELM abbas, in *Vita sancti Bernardi*.)

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DES DISPOSITIONS INTÉRIEURES A LA SAINTE COMMUNION.

Prélude. — Pour m'acquitter aujourd'hui de ce que je vous ai promis dans notre dernier entretien, de vous montrer les moyens de bien faire une bonne communion, je vais vous faire voir les dispositions qu'il y faut apporter; car, comme dit saint Paul, *Qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit* (I Cor., XI, 27); celui qui n'y apporte pas les dispositions requises, qui la reçoit indignement et sans préparation, boit et mange son jugement. C'est pourquoi il dit aussi : *Probet autem se ipsum homo.* (Ibid., 28.) Il faut que l'homme s'éprouve soi-même, et voie s'il est en état de s'en approcher. Et pour le faire comme il faut, je divise mon discours en trois points.

Partition. — Au premier, je vous montrerai les dispositions intérieures qu'il faut apporter devant la sainte communion; au deuxième, celles qu'on doit apporter dans la communion; au troisième, ce qu'il faut faire après.

PREMIER POINT.

1. Quelque temps auparavant la sainte communion, comme la veille, il faut s'exercer aux bonnes œuvres pour servir de dispositions à s'en approcher dignement, comme de s'abstenir de quelques péchés à quoi l'on est enclin, se mortifier de quelque passion avec plus de soin, lire quelque livre qui traite de la sainte communion, comme le petit Mémorial de Grenade ou autre; afin de se remplir l'esprit de quelques saintes pensées pour s'y bien préparer.

2. Entre les bonnes œuvres celles du jeûne et de l'aumône y peuvent être pratiquées avec la prière, l'assistance à la sainte Messe les genoux nus contre terre, pour implorer la grâce divine, afin de se préparer à la recevoir avec plus grande abondance de mérites. Si on veut visiter quelques églises ou lieux de dévotion, quand ce ne serait qu'une chapelle ou une croix, ou même quand on n'aurait le loisir que de se mettre à genoux en sa chambre en son particulier, ce sera toujours une marque pour témoigner le grand désir que l'on a de communier saintement le lendemain.

3. Il faut faire une bonne et entière confession, et cette disposition est si nécessaire que sans cela la sainte communion servirait, comme dit l'Apôtre, pour avaler son jugement et sa condamnation. Il faut donc être en état de grâce qui est la vie de l'âme; or c'est une bonne confession qui nous y met (nous vous avons montré dans nos précédents entretiens les moyens de la bien faire), car autrement ce sera une grande indignité de mettre notre Sauveur dans une conscience souillée par le péché, et plus abominable devant Dieu qu'un corps à l'état de pourriture dans lequel le diable habite : *Quicum-*

que manducaverit hunc panem et biberit Calicem indignum, reus erit corporis et sanguinis Domini. (I Cor., XI, 9.) Voyez l'exemple d'un Judas, il reçoit le corps de notre Sauveur sans confesser son crime, il le reçoit à sa condamnation, il se fait lui-même son jugement et exécute la sentence de mort sur lui. Demandez donc pardon à Dieu de l'avoir fait si souvent, ayez-en confusion, et prenez une ferme résolution de n'y plus retourner à l'avenir.

Les péchés plus contraires à ce sacrement sont la haine et la déshonnêteté. 1. La haine, parce que notre Sauveur prétend nous unir à lui par ce sacrement et tous ensemble; ce que nous signifient les grains de froment qui ne font tous qu'un même pain; la haine détruit cette union, elle sépare de son frère etc. C'est pourquoi notre Sauveur a dit : *Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus tuum ad altare, et vade prius reconciliari fratri tuo et tunc venies offerre munus tuum.* (Matth., V, 22, 23.) Si vous êtes à la table de la communion et que là il vous souvienne que vous êtes en inimitié avec votre prochain, levez-vous de la table de la communion, et vous allez réconcilier avec lui, et puis après venez communier : car autrement c'est faire comme Judas, baiser notre Sauveur au saint Sacrement, et le trahir en son frère : *Quod uni ex minimis istis fecistis, mihi fecistis.* (Matth., X, 41.) (Nous vous aiderons à vous réconcilier pour vos procès et différends.)

2. Fuir la déshonnêteté, parce que le corps de notre Sauveur est pur et virginal, né d'une Vierge, enseveli dans un linceul tout blanc et mis dans un sépulcre neuf; tout cela nous marque la pureté. Il voulut même laver les pieds à ses apôtres avant de leur donner la communion, pour montrer par là qu'il veut que les prêtres soient chastes.

Dans l'ancienne loi l'usage du mariage était défendu au temps du sacrifice; on conseille aux mariés de s'abstenir du devoir conjugal, pour être plus purs pour la communion.

Des pollutions nocturnes empêchent sans nécessité de célébrer et même, selon saint Bernard, de servir à la Messe; à plus forte raison de la communion. Résolution donc de s'en abstenir et de s'en confesser; le corps est fait une même chose avec celui de Jésus-Christ : *In me manet et ego in illo* (Joan., VI, 47); partant il doit être purifié.

Objection. — Cela est honteux à confesser.

Réponse. — *Nisi laveris pedes tuos, etc.* (Joan., XIII, 8.) Si vous ne vous nettoyez de vos impuretés, vous n'aurez point de part au corps de Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT.

Après avoir fait ces dispositions, approchez-vous de la sainte table pour communier, et faites les actes que je vous vais dire.

1. Un acte de foi, croyant fermement que le vrai corps et sang de Notre-Seigneur est contenu dans la sainte hostie que vous allez recevoir : car il faut faire différence de ce pain sacré d'avec le pain commun et ordinaire, et faut le savoir discerner, de peur de tomber dans le défaut que dit saint Paul : *Non judicans corpus Domini, etc.* (I Cor., XI, 29.) Et pour cela il faut dire : « Mon Dieu ! je crois fermement que dans le saint Sacrement de l'autel, votre sang, votre âme et votre divinité sont contenus tout entièrement. Mon Dieu ! augmentez en moi la foi, comme disaient les apôtres : *Domine ! adauge nobis fidem.* » (Luc., XVI, 5.)

2. L'acte de contrition et de repentance immédiatement devant que de s'en approcher, se représentant l'horreur et l'aversion que Dieu a du péché, et combien on en doit aussi concevoir d'amertume et de déplaisir en son cœur, reconnaissant combien il déplaît à sa divine majesté, et disant : « Mon Dieu ! je suis tout confus de paraître devant votre présence, après vous avoir tant déshonoré par mes péchés; mais je m'en repens autant qu'il m'est possible pour l'amour que je vous porte; je voudrais bien avoir une plus grande repentance que celle que j'en ressens. C'est, mon Dieu ! la grâce que je vous demande. »

3. Un acte d'humilité, se reconnaissant indigne de s'approcher de la sainte table et de paraître devant Dieu, disant : « Qui suis-je, ô mon Dieu ! pour paraître devant vous ? Un pauvre criminel, un ver de terre, une misérable créature toute remplie de péchés et d'imperfections, qui ne peut rien de soi, et que j'aie la témérité de paraître devant vous, mon roi et mon juge ! c'est une témérité que je ne devrais pas entreprendre. Mais, puisque vous le voulez, ô mon Dieu, Dieu de bonté et de miséricorde, je me confie que vous ne me rejeterez pas et que vous souffrirez que je vous représente mes nécessités, afin de vous les demander, comme à mon Père très-bénin; c'est ce que je vous prie d'agréer de votre chétive créature. »

4. L'acte d'amour doit suivre, qui doit être accompagné d'un grand désir de s'unir avec Dieu totalement, protestant vouloir vivre et mourir pour lui, en lui et avec lui, comme disait saint Paul : *In ipso vivimus, movemur et sumus* (Act., XVII, 18), en faire des actes fréquents en cette sorte ou comme vous le jugerez : « Mon Dieu ! ôtez de moi ce qui vous déplaît, faites que je vous aime de tout mon cœur, purifiez tous mes sens, détachez-moi des créatures pour être entièrement uni à vous. »

Voilà (N.) ce qu'il faut dire et faire approchant immédiatement la table de la communion; recevez ensuite avec confiance le précieux corps de notre Sauveur, puis retirez-vous à quartier pour faire les actes que je vous vais indiquer.

TROISIÈME POINT.

1. Faites un acte d'adoration profonde, à l'imitation des saints rois lorsqu'ils furent

devant lui en la crèche, le reconnaissant véritablement pour ce qu'il est, disant : « O mon Seigneur Jésus ! je vous adore et vous reconnais comme mon Dieu, mon roi, mon souverain, Dieu éternel, infini et tout-puissant » Dire aussi de cœur ce que disait sainte Elisabeth envers la sainte Vierge : « Hé ! qui suis-je, mon Dieu, et d'où me vient ce bonheur que le Créateur du ciel et de la terre s'anéantisse pour habiter avec une pauvre et vile créature ! O Seigneur, je ne puis rien ; mais je prie les anges et tous les esprits bienheureux de vous louer à jamais pour moi, » etc.

2. Le remerciement doit suivre en cette sorte : « Seigneur, je ne suis rien, je ne puis rien, tout est à vous, je vous remercie de tout mon cœur de ce signalé bienfait que j'ai reçu de vous ; j'invite tous les saints, et tous les anges, et la sainte Vierge même, ma très-honorée Dame, de vous en rendre les actions de grâces dignes de vous, autant qu'elles pourront, puisque moi je ne le puis faire. Je souhaite que toutes les créatures suppléent à mon défaut chacun selon l'être que vous leur avez donné. » On peut dire le cantique *Benedicite*, que chantèrent les trois enfants dans la fournaise de Babylone, en action de grâces d'en avoir été délivrés.

3. L'acte d'amour doit être ensuite, qui n'est autre chose qu'un entretien intérieur de l'âme avec Dieu, tantôt le louant, le bénissant, s'entretenant avec lui de ses besoins, s'anéantissant de le voir tant abaissé et humilié devant elle ; d'autres fois se réjouissant de ce qu'il est grand, bon, aimable, qu'il est aimé, loué et béni des anges et des esprits bienheureux ; souhaitant en sa sainte présence qu'il soit connu, aimé, servi et honoré de tous les hommes qui sont sur la terre, et même que toutes les créatures soient employées et consumées pour son service, priant les chérubins et séraphins de redoubler leur ardent amour, pour supplément de celui que vous devez à la divine majesté, et que vous ne pouvez y satisfaire à cause de vos lâchetés et peu de courage.

4. La quatrième sera une offrande que l'on doit faire de soi-même à Dieu. Quoique par le baptême et par plusieurs autres titres on lui appartienne, il faut s'offrir à lui comme si on commençait de lui appartenir, et dire en son cœur, comme si on parlait à lui : « Mon Dieu, je veux vous appartenir pour jamais, et dès à présent je m'offre, je me consacre et dédie entièrement à votre divine majesté ; je vous prie de prendre toute la puissance sur moi que je puis vous donner, délivrez-moi, mon Dieu, de la servitude et de la puissance de toutes les créatures ; je veux vivre désormais comme ne prenant et ne tenant la vie que de vous, pour la consumer entièrement pour l'amour de vous. »

5. La cinquième sera une humble demande, se regardant comme une pauvre et indigente créature, qui n'a rien et a besoin

de toutes choses, laquelle s'adresse à celui qui est tout-puissant, et qui seul peut donner tous les besoins avec plénitude, comme le pardon des péchés et la grâce de n'y plus retomber ; la fidélité de son service, la pratique d'une telle vertu, la force de résister à une telle tentation, l'accomplissement de la chose pour laquelle on a communie conformément à sa sainte volonté, son amour, sa grâce, la vive foi de toutes les vérités que l'Eglise nous enseigne, et enfin sa sainte bénédiction, comme il la donna à ses apôtres lorsqu'il monta au ciel, et faire aussi prière pour ceux à qui on a obligation.

Voilà les dispositions intérieures qu'il faut apporter avant la sainte communion, pendant la communion, et après la communion. Reste maintenant à voir les dispositions extérieures, c'est ce que nous ferons dans notre premier entretien. Venons maintenant à nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Importe-t-il de faire de bonnes communions ?

Oui, parce qu'autrement c'est fouler aux pieds le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et boire et manger son jugement.

Que faut-il donc faire pour communier dignement ?

Il faut faire certaines choses devant, durant et après la communion.

Que faut-il faire devant la communion ?

Il faut 1° croire et être bien instruit de ce que l'on reçoit ; 2° il faut être exempt de tout péché mortel par une bonne confession, 3° il faut n'avoir point de haine et être réconcilié avec ses ennemis.

Que faut-il faire à la sainte table, étant prêt de communier ?

Après avoir dit trois fois : *Domine, non sum dignus*, on dit en son cœur : « Mon Dieu ! je crois fermement que vous êtes en cette hostie, je suis indigne de vous recevoir ; je vous adore et vous aime de tout mon cœur. »

Que faut-il faire encore ?

Se tenir à deux genoux, les mains jointes sous la nappe, la tête droite, les yeux baissés ou arrêtés sur le saint Sacrement, la bouche médiocrement ouverte afin de recevoir et avaler avec révérence la sainte hostie.

Que faut-il faire après la communion ?

Se retirer un petit quart d'heure à l'écart pour remercier Notre-Seigneur, faire quelques prières, se comporter dignement le reste de la journée.

Que faut-il faire pour bien faire toutes nos communions ?

C'est de faire chacune comme la dernière de notre vie.

Exemples. — I. Quand on vous dit (N.) qu'il faut se réconcilier avec ses ennemis devant la sainte communion, ne croyez pas que ce soit un avis de simple bienséance, ou dont on fait peur aux petits enfants. Outre que Notre-Seigneur le commande

très-absolument, vous l'allez voir par un exemple aussi épouvantable que vous avez jamais peut-être entendu de votre vie. C'est d'un gentilhomme des plus qualifiés de la ville de Cordoue en Espagne, lequel, ayant un démêlé avec un seigneur de la même ville, ne voulut jamais se réconcilier, non pas même à la mort, qu'après que son confesseur l'eut menacé de lui refuser l'absolution, et qu'à vive force ; mais, après tout, sa partie ayant été appelée qui se réconcilia de bon cœur, cet autre ne le fit qu'en apparence et par grimace. Cependant on lui donne le corps de Notre-Seigneur ; il meurt là-dessus et est enterré honorablement. Qui n'eût dit (N.) que voilà un homme sauvé, ayant fait une si belle et si sainte action à la mort ? Mais, ô étrange jugement de Dieu ! je tremble (N.) quand j'y pense ! voici que la nuit suivante de son enterrement, justement à minuit, deux jeunes hommes, chacun un flambeau à la main, viennent à la porte d'un certain convent demander le confesseur du défunt, le prient de les suivre, et étant arrivés à la porte de l'église où le gentilhomme était enterré, ils lui baillent la clef et lui disent : « Ouvrez, mon Père, et ne craignez point de faire tout ce que nous vous dirons. » Ils vont droit au maître autel, lui font ouvrir le tabernacle et prendre le saint ciboire ; cela fait, le conduisent sur la fosse, lui exposent que, ce malheureux ne s'étant réconcilié et n'ayant pardonné qu'en apparence, son âme avait été condamnée aux flammes éternelles, et que la sainte hostie qui lui avait été donnée pour viatique était encore tout entière dans la bouche de son cadavre. « Nous vous la ferons rendre incontinent, ne feignez nullement de la prendre et de la remettre dans le ciboire que vous tenez dans vos mains. » Cela dit, ils frappent du pied sur la fosse. Le corps se lève, ouvre la bouche, rend l'hostie qui est remise avec le ciboire dans le tabernacle ; le corps retombe avec roideur dans la fosse, qui est aussitôt raccommodée, l'église fermée, et le Père reconduit par les mêmes à la porte de son monastère, où, étant arrivé, ces jeunes hommes disparaissent, sans qu'il ait pu remarquer quelle route ils avaient prise. (GABR. VEGA, soc. Jes.)

Réflexions. — Apprenez de là, vindicatifs, apprenez, cœurs irréconciliables, qui dites que vous ne pardonnerez ni à la vie ni à la mort, qu'encore qu'on ne voie pas les mêmes choses à votre mort, vous n'êtes pas pour cela exempts du même jugement de Dieu et des mêmes peines.

Ah ! combien verrons-nous de gens qui font semblant de pardonner à la mort, qui ne le font que par force, et qui au jugement de Dieu courent le même risque que ce misérable ; 3. Apprenez (N) que, si vous ne pardonnez de bon cœur, votre confession vous sera un poison et votre condamnation à la mort.

II. Ce que nous lisons être arrivé dans une autre ville d'Espagne, n'est pas moins admirable. Un homme qui devait une somme

d'argent à un autre n'ayant pu être contraint à la payer que par une sentence d'excommunication, étant au lit de la mort et le prêtre étant sur le point de le communier, celui-ci ne put jamais détacher l'hostie de dessus la patène où il l'avait mise, pour lui administrer le sacré viatique. Le prêtre, fort étonné, fit sortir tous les assistants et pressa le malade de voir si sa conscience ne lui fait aucun reproche ; enfin, après plusieurs interrogations, il se souvient qu'il n'avait point eu le soin de se faire absoudre de l'excommunication, quoiqu'il en eût payé la dette ; il en demande donc l'absolution et la reçoit avec larmes. Une autre hostie lui est donnée qu'il use sans difficulté, et meurt en paix. L'autre hostie avec la patène a été depuis conservée, pour marque à la postérité de ce miracle. (GRANAT. in *Symb.* lib. II, cap. 27, § 8)

Réflexions. — Et puis (N.), moquez-vous des excommunications et des censures de l'Eglise : jugez par là si c'est avec raison que cette sainte mère nous prive légitimement des divins sacrements, puisque nous voyons que Notre-Seigneur les vérifie et l'approuve par cet exemple.

Apprenez par là que la plus terrible excommunication, c'est de n'être pas en état de communiquer au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous est donné durant la vie et à la mort en ce divin sacrement.

Tremblez (N.) et voyez s'il n'y a rien qui vous en empêche maintenant.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DES DISPOSITIONS EXTÉRIEURES A LA SAINTE COMMUNION.

Prélude. — Nous vous avons montré dans notre dernier entretien les dispositions intérieures qu'il faut apporter à la sainte communion ; aujourd'hui nous traiterons des dispositions extérieures, c'est à-dire de la modestie avec laquelle l'on doit recevoir ce très-saint et très-adorable sacrement.

Partition. — Ce sera là le premier point de notre discours. Dans le second nous parlerons du temps auquel l'Eglise oblige de recevoir la sainte communion, et traiterons aussi, un mot en passant, de la fréquente communion.

PREMIER POINT.

1. Les hommes, se voulant approcher de la sainte table pour communier, doivent le faire avec grande modestie, serrant auparavant leurs gants, livres de prières, chapelets et calottes ; s'ils ont des armes, comme épée, pistolets, éperons, etc., ils doivent les déposer.

2. Les femmes et les filles semblablement ne doivent pas y venir avec leurs robes retroussées ; elles doivent aussi quitter leurs gants, manchons et éventails, et tenir leurs coiffes baissées, en sorte que l'on les puisse commodément communier.

3. C'est une chose tout à fait indécente, et indigne de la sainteté d'un si grand sacrement, de s'y présenter avec un masque, en déshabillé, avec des habits mondains, pendans d'oreilles, la face déguisée, fardée et chargée de galans, les cheveux poudrés et frisés, comme si on allait au bal ou autres assemblées mondaines, ni même de s'y présenter se faisant porter la queue, ou d'y avoir des carreaux. Ceux et celles qui s'y présentent aussi malproprement habillées, tout échevelées et comme sortant du lit, avec une écharpe sur la tête pour se couvrir seulement, cela n'est pas tolérable. Il est encore moins supportable de s'y présenter avec le sein et les épaules découvertes, ou un mouchoir si transparent qu'elles y paraissent toutes nues, avec des mouches, et autres afféteries capables de donner quelque scandale et de faire offenser Dieu. Elles ne doivent pas avoir sujet de se plaindre, si en cet état le prêtre les passe, sans leur donner la sainte communion.

4. Ceux qui s'approchent de la sainte table, ayant un manteau sur un bras ou sur une épaule, font assez connaître le peu de respect qu'ils y portent; comme aussi ceux qui, sans aucune distinction, s'en approchent avec des cheveux enfarinés et des chapeaux chargés de plumes, ce qui marque la légèreté aussi bien que l'inconstance, par cette bizarrerie de couleurs et galans, comme on fait porter à des chevaux de parade, qui n'en deviennent pas plus glorieux pour cela, dit le saint évêque de Genève.

5. Etant honnêtement et modestement habillés, approchez-vous de la sainte table, et lorsque vous y serez, il faut dire le *Confiteor* tout bas, avec douleur de ses péchés, et étant prêts à recevoir la sainte hostie, il faut se tenir le corps ferme, droit et arrêté, sans pencher la tête, ni devant ni après la réception d'icelle; en levant la nappe, il ne faut point avoir les mains jointes en pointe, mais étendues, ou couchées en croix l'une sur l'autre, conformément à l'ancien usage des chrétiens. Il ne faut pas essuyer sa bouche à la nappe ni devant ni après la sainte communion; mais la tenir au milieu de la poitrine.

6. Pendant tout le temps qu'on demeure à la sainte table, il faut cesser toutes les prières vocales, et s'abstenir de toutes autres actions de dévotion, qui puissent, ou troubler ceux qui sont proches, ou incommoder le prêtre qui donne la sainte communion; il n'est pas aussi nécessaire de frapper sa poitrine, lorsque le prêtre dit : *Domine, non sum dignus*; mais on le doit dire tout bas, comme le *Confiteor*.

7. Auparavant que l'on montre la sainte hostie, il faut tenir les yeux modestement baissés; mais quand on la montre, et que le prêtre dit : *Ecce Agnus Dei*, il faut lever la vue et jeter les yeux dessus pour l'adorer, sans les écarter ailleurs. Il ne faut pas aussi tourner la tête à côté de soi pour regarder ceux qui communient; mais il faut se tenir recolligé lorsque le prêtre présente la sainte hostie.

8. Quand le prêtre dit : *Corpus Domini nostri*, etc., il faut se mettre en telle disposition, que le visage soit au-dessus du balustre, ouvrir sa bouche médiocrement, approchant la langue sur le bord de la lèvre d'en bas, lorsque le prêtre présente l'hostie à chacun; il ne faut pas le regarder, mais la sainte hostie seulement, ni avancer ou retirer la tête en arrière, mais se tenir serré et arrêté.

9. Après que le prêtre a posé la sainte hostie sur la langue, il ne faut pas fermer la bouche qu'il ne l'ait quittée; ni baisser la tête, ou approcher la nappe de la bouche pour essuyer les lèvres; mais si on sent, ou qu'on doute, que quelque particule de la sainte hostie soit demeurée sur les lèvres, il faut avec les dents et la lèvre l'attirer dans la bouche, et ne jamais y toucher des doigts.

10. Il ne faut pas mâcher la sainte hostie, ni la laisser fondre en la bouche; mais la laisser quelque peu de temps sur la langue, puis étant un peu humectée l'avaler, et avec révérence lui donner un petit pli de la langue pour l'avaler plus facilement. On ne se doit point troubler, si en communiant la sainte hostie s'attache au palais de la bouche, mais doucement la détacher avec la langue, sans y porter les doigts. Et où la coutume est de donner un peu de vin pour l'ablution, lorsqu'on le présente, il faut prendre la coupe par le pied, sans honte ni difficulté, si on en a besoin, en prendre tant soit peu pour l'avaler plus facilement, et essuyer avec la serviette présentée par celui qui porte la coupe.

11. Après avoir reçu la bénédiction, on doit se retirer en un lieu écarté, autant qu'il est possible, et ne sortir sitôt de l'église, mais demeurer quelque espace de temps pour faire ses actions de grâces, et les actes que nous vous avons marqués dans notre dernier entretien, et s'empêcher cependant de cracher. Si toutefois il y avait nécessité de le faire, il faudrait que ce fût en un mouchoir blanc, honnête, ou en quelque lieu où l'on ne marche pas.

12. Il ne faut pas affecter d'attendre que les autres aient communié pour communier seul; mais se plaire à communier en compagnie, à quoi le mot de communier semble assez nous inviter. Ceux qui sont si pressés de communier, et s'en vont tout aussitôt, se privent bien souvent de quelque fruit de la sainte communion, pour ne pas se donner le temps de faire leurs actions de grâces.

13. Enfin c'est un avis auquel il faut bien prendre garde que, quand on est peu de monde à communier, il faut se mettre toujours au milieu contre le balustre, ou tout au moins du côté de l'épître. Et notez qu'il ne faut jamais entrer dans le balustre ni sur les degrés de l'autel pour recevoir la sainte communion; cela n'est permis qu'aux ecclésiastiques, selon les conciles de l'Eglise : *Sacerdotes et Levite ante altare communicent, in choro clerus, extra chorum populus* : « Que les prêtres et diacres communient

devant l'autel, le clergé dans le chœur, et le peuple hors du chœur.» (Concil. Tolet. IV, can. 17, ann. 633.) Il y en a encore plusieurs autres que je ne cite pas.

Voilà donc (N.) les dispositions extérieures qu'il faut apporter à la réception de la sainte Eucharistie ; vous voilà suffisamment instruits de tout ce qu'il faut croire de ce divin sacrement, et de ce qu'il faut faire pour l'honorer et recevoir. Il ne reste plus que de mettre en pratique les instructions que nous vous en avons données, et de voir quand oblige le précepte de la communion, et les fruits qu'apporte la fréquente communion, quand elle est faite avec ces dispositions.

DEUXIÈME POINT.

C'est un décret de l'Eglise (Concil. Latran.), que tous les fidèles sont obligés de communier au moins tous les ans dans la quinzaine de Pâques, ayant atteint l'usage de raison, qui arrive environ de douze à quatorze ans et non devant, parce qu'il faut savoir discerner ce que l'on reçoit à la communion d'avec le pain commun et ordinaire. Pourquoi pensez-vous, dit saint Paul (I Cor., XI, 29, 30), qu'il y ait tant de malades et d'infirmités parmi vous et tant de morts subites : c'est que, *Non dijudicans corpus Domini*, on reçoit le précieux corps de notre Sauveur sans savoir ce que l'on fait. D'où vient cela ? C'est qu'on fait faire la première communion aux enfants si jeunes, qu'ils n'ont pas encore le jugement solide pour savoir ce qu'ils font, et continuent ensuite leurs autres communions tout de même. Il faut donc laisser rasseoir leur jugement, et ne pas les faire communier si tôt.

Voilà un décret qui oblige, sous peine de péché mortel, de communier une fois l'an. Mais en vérité (N.) cela nous fait bien voir que la ferveur des premiers chrétiens est bien ralentie, qui communiaient tous les jours ; car anciennement la coutume était en l'Eglise que le prêtre, ayant achevé sa Messe, se tournait vers le peuple pour lui dire : *Venez, mes frères, à la communion*, au rapport de saint Denys en sa *Hierarchie ecclésiastique*, chap. 3. Et comme cette dévotion vint à se refroidir, le saint pontife Fabien ordonna qu'on communierait trois fois l'an, savoir à Noël, Pâques et Pentecôte, ce qui fut depuis confirmé par plusieurs conciles. Enfin on en est venu à une tiédeur, que non-seulement on ne gardait pas ces décrets, mais même on négligeait et différait des années tout entières d'aller à la communion ; c'est pourquoi il fut commandé et ordonné par le concile de Latran, qu'au moins on communierait une fois l'an ; ce qui a été confirmé depuis par le concile de Trente, sess. 13, can. 9 ; et sess. 21, can. 4.

Et quoiqu'on ne soit obligé de communier qu'une fois l'an, si est-ce néanmoins que les véritables chrétiens le doivent faire plus souvent ; car, puisque la sainte Eucha-

ristie est la nourriture de l'âme, pourquoi ne l'en pas rassasier quand on apporte toutes les dispositions dont une pauvre créature est capable ? Et tout de même que nous sommes obligés de prendre souvent du pain corporel pour l'entretien du corps, et réparer l'humide radical, qui par sa chaleur naturelle se consume peu à peu ; aussi devons-nous nourrir souvent notre âme de ce divin pain, d'autant que la grâce, qui est sa vie, se consume petit à petit par la concupiscence, pour ainsi parler, et doit être réparée par la sainte communion.

2. Il n'y a pas de dévotion plus agréable à Dieu que la ressouvenance des mystères de la passion de Notre-Seigneur ; il faut donc dire que nous ne saurions davantage complaire à Dieu, que de nous approcher souvent avec préparation de ce saint sacrement qui nous est laissé, afin de remémorer la mort de Notre-Seigneur ; *Hoc facite in meam commemorationem* : « Faites ceci en mémoire de moi, » dit-il à ses apôtres. (Luc., XXII, 19.) C'est cela même que veut dire le Roi-Propète par ces paroles : *Quid retribuam Domino*, etc. : « Que rendrai je, dit-il, au Seigneur pour tant de signalés bienfaits que j'ai reçus de lui ? » *Calicem salutaris accipiam*, etc. : « Je prendrai le calice salutaire, et invoquerai le nom du Seigneur. » (Psal. CXV, 12, 13) Comme s'il disait : Je ne sais rien de plus propre que de prendre le saint calice du sang précieux de Notre-Seigneur en la sainte communion : il n'y a point d'action de grâces meilleure que celle-là.

3. Les effets de ce sacrement ne nous invitent que trop à la fréquentation de la communion. Je vous les ai fait voir dans nos précédents entretiens ; il suffit de vous dire que Notre-Seigneur le souhaite. Quand les grands prient à leur table quelques personnes de basse condition, ils se fâchent s'ils s'en exeucent. La Sagesse éternelle ne cesse de nous inviter, et de dire : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* : « Venez, ô enfants des hommes ! mangez mon pain, et buvez le vin que je vous ai versé. » (Prov., IX, 5.) Enfin êtes-vous malades, pauvres, languissants, etc., allez à la communion, vous y trouverez le lenitif à tous vos maux ; vous y trouverez un Père, un médecin, un consolateur, etc.

Mais combien de fois donc par an, me direz-vous, faut-il communier ? Prenez pour cela l'avis de votre pasteur et directeur, afin qu'il règle vos communions selon vos emplois, négoes et occupations. L'avis des saints Pères est qu'on doit communier à toutes les fêtes principales de l'année et à tous les dimanches, si on n'a point d'emploi qui en empêche, mais surtout par conseil et direction. Et voyez pour cela l'*Introduction à la vie dévote* (part. II, chap. 2) de saint François de Sales.

J'aurais bien souhaité de répondre à toutes les objections que les personnes mondaines ont accoutumé d'apporter pour s'éloigner de la communion ; mais je passe-

rais les bornes d'un catéchisme et instruction familière; ce sera pour quelque autre occasion. Mais si vous voulez le voir, lisez le Dialogue sur la sainte communion entre l'homme mondain et l'homme spirituel, couché dans le livre intitulé : *Le Pédagogue des familles chrétiennes, dressé par Messieurs du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris*. C'est un livre que toutes les familles chrétiennes devraient avoir pour y apprendre leurs devoirs. Venons maintenant à nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Faut-il quelque autre disposition pour communier?

Quant au corps et à la bienséance extérieure, il faut être à jeun, avoir lavé les mains, la bouche, et être honnêtement et modestement habillé.

A quel âge est-on obligé de communier?

A l'âge de discrétion, quand on est capable de discerner ce que l'on reçoit à la communion d'avec le pain commun.

Quand est-on obligé de communier?

A Pâques ou dans la quinzaine, sous peine de péché, et à l'article de la mort pour viatique.

Est-il nécessaire de communier plus souvent?

Il est bon du moins aux bonnes fêtes de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, et les premiers dimanches du mois.

Quel avantage y a-t-il de communier si souvent?

Cela donne une grande force et embonpoint spirituel à l'âme, comme de donner souvent une bonne nourriture au corps.

Quelles dispositions faut-il avoir pour pouvoir communier souvent?

Etre exempt de toute affection au péché, de vouloir vivre chrétiennement, et avoir surmonté la plupart des mauvaises inclinations au péché.

Exemples. — Y a-t-il rien de plus doux, de plus agréable et de plus honorable que de communier souvent avec le Sauveur et de banqueter à sa table, quand on le fait et qu'on s'en approche saintement? mais au contraire, y a-t-il rien de plus terrible et plus à craindre que de le faire une seule fois indignement? L'histoire suivante vous fera voir combien il est dangereux de célébrer ou de communier souvent et indignement.

I. Un prêtre, après avoir persévéré quelque temps dans une sainte vie, s'oublia et tomba dans quelque péché infâme, et son aveuglement le porta à célébrer quelques jours de suite, sans se corriger ni se confesser de son péché. Après la consécration faite et sur le point de communier, prenant l'hostie entre ses mains, elle s'évanouit et disparut en un instant sans savoir ce qu'elle devint et le précieux sang contenu dans le calice tout de même : ce que ce misérable ayant attenté jusqu'à trois fois, sans se réconcilier, le même accident lui arriva. Mais enfin, rentrant dans lui-même, tout troublé

et croyant déjà voir la justice de Dieu sur sa tête criminelle, il se va jeter aux pieds de son évêque, lui raconte la chose et s'en confesse avec beaucoup de contrition et de larmes. L'évêque, lui ayant fait voir l'énormité de son crime, et lui ayant imposé plusieurs jeûnes et plusieurs actes de mortification et de pénitence, lui donne l'absolution et, ses pénitences accomplies, lui permet et même lui commande de célébrer avec confiance. Chose digne d'admiration ! (N.) voilà que, par un effet extraordinaire de la divine miséricorde, ce bon prêtre, étant venu au point de la communion après grande effusion de larmes, se ressouvenant de son péché, voit en un instant paraître sur la patène les trois hosties qui étaient disparues, et dans le calice la quantité du précieux sang qui s'était pareillement éclipsé. Vous pouvez croire avec quels sentiments de dévotion il consuma l'un et l'autre, et de quelle tendresse son cœur se fonda à la vue d'une si grande miséricorde de son Dieu, si bon et si libéral envers les plus grands pécheurs, lorsque de bon cœur ils retournent à lui. (PETR. CLUN., lib. I *De mirac.*, cap. 2.)

Réflexion. — Apprenez de là, âmes chrétiennes ! qui vous approchez souvent de la divine table, et qui par respect humain ou par une honte malheureuse, pour ne paraître pas telles que vous êtes à vos confesseurs, commettez peut-être de semblables sacrilèges : sachez que, pour ne voir pas de semblables miracles et disparaître la sainte hostie, vous n'en êtes pas moins coupables aux yeux de Dieu. 1. Imitiez la pénitence de ce bon prêtre et ne vous approchez jamais de la divine communion, qu'après avoir bien considéré en quel état vous êtes devant Dieu.

II. Voici deux autres exemples bien contraires. Le premier est du séraphique saint Bonaventure, lequel par un profond sentiment d'humilité, voulant s'abstenir de célébrer, assistait à la sainte Messe : mais Dieu lui voulant faire voir qu'il désirait autre chose de lui, voilà qu'une partie de l'hostie consacrée que le prêtre tenait entre ses mains vole visiblement sur ses lèvres et le communie avec ce reproche, ou plutôt ce témoignage intérieur, qu'il ne pouvait faire plus d'honneur à Dieu, que de lui offrir tous les jours ce divin sacrifice et qu'il préférerait cette action à son humilité et modestie. (Vid. illius Vit. 14 Jul.)

III. Le second est d'un gentilhomme des quartiers de Provence, lequel était extraordinairement dévot au très-saint Sacrement de l'autel. Ce bon gentilhomme étant malade à l'extrémité et d'un mal qui lui causait des vomissements continuels, on lui apporta la divine communion : mais n'osant la recevoir, pour le danger où il se trouvait de la rejeter, il pria le curé de la lui mettre sur la poitrine, et d'en faire le signe de la croix sur son cœur. Chose bien étrange ! (N.) voilà que tout à coup cette poitrine, tout enflammée du saint amour, se fend et tire ce divin aliment dans son cœur. En même temps il

expire, rendant ainsi son âme entre les bras de son Bien-aimé. (S. FRANÇ. DE SALES, liv. VII *De l'amour de Dieu*.)

Réflexion. — Ceci sans doute est rare et sans exemple, mais qui empêche (N.) que ne pouvant pas tous les jours ou si souvent recevoir réellement la sainte Eucharistie que d'affertion et de volonté, vous ne la receviez spirituellement à la sainte Messe, lorsque le prêtre communie; laquelle ne produit pas quelquefois moins de fruit dans les âmes ferventes et bien disposées que si on la recevait réellement avec moins de dévotion et de ferveur?

— MAL.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE L'EXTREME-ONCTION.

— INSTRUCTION PREMIERE.

Pour la première semaine.

DE L'EXTREME-ONCTION EN GÉNÉRAL.

Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesie, et orent super eum, ungentes eum oleo, in nomine Domini, etc. (Jac., V, 14.)

Prélude. — Pour achever à vous instruire de nos divins sacrements, j'ai résolu pendant ce mois de vous traiter des trois, dont il nous reste encore à parler, à savoir du sacrement de l'extrême-onction, de celui de l'ordre et du mariage. Aujourd'hui nous nous arrêterons au sacrement de l'extrême-onction, et nous vous en dirons deux choses.

Partition. — 1. Ce que c'est que ce sacrement, qui l'a institué, quelle est la matière et la forme, et quels sont ses effets. 2. Le temps auquel il faut le recevoir, les actes de contrition qu'il est bon de faire à chaque onction, et les préparations requises.

PREMIER POINT.

L'extrême-onction est un sacrement par lequel nous recevons la guérison de nos infirmités spirituelles contractées en nos âmes, par les péchés originel et actuels, afin que nous puissions porter patiemment les douleurs de la maladie, et les assauts de la mort.

Ce sacrement est appelé extrême-onction, à cause que c'est le dernier remède spirituel qui se donne à l'homme en ce monde, c'est la dernière des onctions du baptême, de la confirmation et de l'ordre.

Notre-Seigneur a institué ce sacrement comme tous les autres, et saint Jacques l'a promulgué.

La matière de ce sacrement est l'huile d'olive, bénite par l'évêque; elle représente la guérison de l'âme, par la propriété de guérir le corps. L'onction se fait aux yeux, aux narines, à la bouche, aux mains et aux pieds, parce que l'âme, qui est par tout le corps, fait ses opérations par ces puissances-là, et par conséquent ses péchés.

La forme sont ces paroles: *Per istam sanctam unctionem, et suam piissimam misericor-*

diam indulget tibi Deus quicquid deliquisti per visum, auditum, odoratum, gustum, tactum, incessu pedum. C'est-à-dire que, par la miséricorde de Dieu et cette sainte onction, tous les péchés que vous avez pu commettre par votre vue, votre ouïe, votre goût, votre attouchement, l'emploi que vous avez fait de vos pieds, aux danses, etc., vous soient pardonnés.

Il n'y a que les prêtres qui puissent conférer ce sacrement.

Et pour être capable de le recevoir il faut: 1° avoir l'usage de raison; 2° être malade d'une maladie dangereuse et qui mène à la mort; 3° être en la grâce de Dieu et, s'il se peut faire, en bons sens.

On pourra recevoir ce sacrement plusieurs fois en diverses maladies, voire en la même, si, après s'être mieux porté, on tombe en la récidive.

Ce sacrement n'est pas absolument nécessaire pour le salut; mais qui l'omettrait pourtant par mépris, pécherait mortellement. Et il est grandement à désirer que personne ne meure sans recevoir ce sacrement, pour les effets qu'il apporte à ceux qui le reçoivent.

1. Parce qu'il remet les péchés véniels, et même les mortels à celui qui, ne pouvant se confesser, en produit des actes de contrition.

2. Parce qu'il confère de nouveaux degrés de grâce, parce qu'il rend la santé et la parole, s'il est expédient, pour la gloire de Dieu et le salut de la personne, ou pour le moins des grâces pour supporter avec patience la rigueur de la maladie.

3. Parce qu'il guérit nos âmes des infirmités spirituelles, et les renforce pour surmonter et combattre nos ennemis.

Quoique tout le temps de notre vie nous ayons à combattre contre les démons, c'est principalement à l'heure de la mort, d'autant que tout dépend d'un point: *Ex momento pendet æternitas*. C'est là le coup de partie: *Væ terræ et mari, quia descendit diabolus habens iram magnam, sciens quia modicum tempus habet*: « Malheur à la terre et à la mer, dit saint Jean en son Apocalypse, parce que le démon y est descendu, animé d'une grande fureur, sachant qu'il a peu de temps à y être. »

(Apoc., XII, 12.) C'est pourquoi voyant que, s'il laisse échapper cette occasion, et s'il ne profite de ce moment, il perd sa proie, il emploie toutes les ruses; il appelle tout secours des richesses, des parents, des peines d'enfer, et se fait quelquefois voir en une forme épouvantable, afin de divertir la personne de se convertir à Dieu ou pour la porter dans le péché de désespoir ou d'impatience. Que si notre âme n'est fortifiée extraordinairement de la grâce de Dieu, il est aisé de nous faire succomber, comme en effet plusieurs succombent, notamment ceux qui ont mal vécu, mourant ou avec regret de quitter cette vie, ou leurs parents, ou leurs richesses, ou désespérant de la miséricorde de Dieu, ou à la vue de leurs péchés, ou se saisissant d'effroi à l'aspect des

démons ou des peines d'enfer, comme il se voit par mille exemples. Les gens de bien n'en sont pas exempts. L'on voit ce qu'en rapporte saint Martin, saint Jean Climaque, et plusieurs autres.

De là j'infère combien nous devons être soigneux que ce sacrement nous soit administré et à tous nos amis, puisqu'il donne des forces pour résister et surmonter l'ennemi avec le secours de notre bon ange et des saints. Reste à voir quand il faut le recevoir, et ce qu'il faut faire en le recevant, et les dispositions qu'il y faut apporter.

DEUXIÈME POINT.

Le cardinal Bellarmin, rendant raison pourquoi si peu de personnes reçoivent les effets du sacrement de l'extrême-onction, tant pour la guérison de la santé du corps, que pour le repos et tranquillité de l'âme, dit que cela vient de ce que la mort est quelquefois plus expédiente pour le malade que la santé, ou que cela procède de ce que l'on attend si tard pour l'ordinaire à le demander, qu'il semble qu'on veuille tenter Dieu et l'obliger à faire un miracle, tant les forces sont atténuées. Il ne faut donc pas attendre, dit-il, qu'on n'en puisse plus pour recevoir ce sacrement; mais, quand on s'aperçoit que la maladie commence à paraître dangereuse, il le faut demander. Oh ! que si on avait soin de le demander en ce temps, qu'on verrait bien plus de guérisons qu'on n'en voit ! parce que sa santé se pourrait rétablir petit à petit, au lieu qu'on voudrait que Dieu fit un miracle en un moment, et qu'il ressuscitât un homme à demi mort, ou déjà dans l'agonie. C'est ainsi que les anciens chrétiens le pratiquaient, etc.

Le concile de Cologne attribue le peu d'effet de l'extrême-onction, en la plupart des hommes, à leur peu de foi; et un grand évêque dit que c'est le peu de dévotion et de sentiment de piété, en un mot le peu de dispositions qu'on y apporte. Pour donc en recevoir les effets, je veux vous apprendre les dispositions qu'il faut y apporter.

Les dispositions qu'il faut apporter à ce sacrement sont de deux sortes, les unes éloignées et les autres prochaines. Les dispositions éloignées sont : 1° être baptisé, *in vobis*, dit saint Jacques, c'est-à-dire *Christianis*; 2° il faut être infirme, *infirmatur quis*, et d'une maladie dangereuse, car ceux qui sont en santé peuvent faire pénitence; 3° être adulte, c'est-à-dire avoir l'usage de raison; 4° n'être pas excommunié.

Les dispositions prochaines sont :

1. N'avoir aucun péché mortel sur la conscience : voilà pourquoi la coutume de l'Eglise est de ne la donner ordinairement qu'après le sacrement de pénitence et le saint viatique.

2. Avoir une grande foi de ce sacrement et une confiance pareille à celle qu'avaient ceux qui se présentaient à Notre-Seigneur ou à ses apôtres pour être guéris de leurs infirmités.

3. C'est de joindre son intention et de faire ses prières avec celles que fait l'Eglise en l'administration de ce sacrement pour se les rendre plus efficaces, considérant Notre-Seigneur en la personne du prêtre (comme ce bon Samaritain) qui fait les onctions sur notre corps, disant par exemple, lorsqu'on fait l'onction sur les yeux : « Mon Dieu, je vous demande pardon de tous les mauvais regards que j'ai faits; sanctifiez, s'il vous plaît, mes yeux. » A l'onction de l'ouïe : « Mon Dieu, pardonnez-moi, s'il vous plaît, les fautes que j'ai commises par mes curiosités à entendre ce que je ne devais pas; sanctifiez mes oreilles pour pouvoir discerner et suivre votre voix. » A l'onction des narines : « Mon Dieu, recevez ma vie, mon cœur et mon corps en l'odeur de votre suavité. » A celle de la bouche : « Mon Dieu ! pardonnez-moi les débordements de ma langue et les plaisirs que j'ai cherchés au boire et au manger en considération du fiel et du vinaigre que mon Seigneur Jésus-Christ a bus pour moi à longs traits sur la croix. » A l'onction des mains : « Mon Dieu ! que les mains sacrées de mon Sauveur Jésus-Christ, attachées pour moi à la croix, obligent votre miséricorde infinie à me donner un entier pardon de tous les mauvais atouchements et de toutes les mauvaises actions que j'ai commises. » A l'onction de la poitrine : « Mon Dieu ! n'entrez point en jugement avec votre serviteur pour tous les péchés que j'ai commis par mes affections brutales et par toutes les attaches malheureuses que j'ai eues aux créatures. » A l'onction des pieds : « Pardon, mon Dieu, de tous mes égarements, s'il vous plaît; redressez mes pas dans la voie de vos saints commandements et faites-moi la grâce d'y marcher jusqu'au dernier soupir de ma vie. » Voilà quant aux dispositions; et pour les préparations et dispositions de la chambre du malade il faut soigner :

1° Qu'il y ait une table couverte d'une nappe bien blanche, sur laquelle il faut mettre un crucifix, deux chandeliers et deux cierges ardents aux deux côtés, et un autre bûit pour allumer en cas de besoin, et de l'eau bénite avec un aspersoir, deux plats, dans l'un desquels seront sept ou huit flocons de filasse neuve ou de coton bien net, pour essuyer les onctions, et dans l'autre une aiguère ou un pot plein d'eau, avec une serviette et un cornet de papier pour mettre les flocons.

2° Faire du feu, s'il n'y en avait point, pour brûler les flocons de filasse et jeter l'eau dont le prêtre aura lavé ses mains.

En dernier lieu, il faut éviter les abus qui se commettent d'ordinaire à l'égard de ce sacrement.

Le 1^{er} est de ceux qui se persuadent qu'ils mourront infailliblement ayant reçu ce dernier sacrement, qu'ils ne pourront plus disposer de leurs biens par testament et qu'il n'y aura plus aucune apparence de santé.

Le 2^e est de ceux qui sont ou parents ou

amis du malade, et souvent les médecins mêmes, qui négligent ou diffèrent de demander ce sacrement de peur d'effrayer le malade.

Le 3^e est de ceux qui font des railleries de ce sacrement en disant, par exemple : On lui a graissé ses bottes, il est aux étoupes, et semblables impiétés.

Le 4^e est de ceux qui par superstition allument un certain nombre de chandelles, par exemple, treize, gardent les étoupes, etc., où qu'il observent de se servir de chandvre mâle pour les hommes et de femelle pour les femmes, comme il se pratique en certains lieux.

Voilà (N.) ce que j'avais projeté de vous dire sur ce sacrement ; je crois que cela est suffisant pour vous en faire voir l'importance, et je m'y suis étendu parce que je n'ai que cet entretien à vous en faire. Reste à appuyer ceci d'exemples après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que l'extrême-onction ?

C'est un sacrement qui nous fortifie contre les assauts du diable à l'heure de la mort.

Est-il nécessaire de recevoir ce sacrement pour être sauvé ?

Non ; mais il est dangereux de mourir sans l'avoir reçu à cause des grandes tentations que le diable nous donne à l'heure de la mort.

Faut-il attendre qu'on soit à l'extrémité pour le recevoir étant malade ?

Non ; il suffit d'être au péril évident de mourir.

L'extrême-onction peut-elle rendre la santé corporelle ?

Oui, si Dieu le juge plus convenable à notre salut et pour sa gloire.

Que fait encore en nous ce sacrement ?

Il nous donne force contre les assauts du démon et nous donne grâce pour porter notre mal patiemment et faire bon usage de la maladie.

Pourquoi fait-on les onctions aux tempes, aux yeux, aux narines, à la poitrine, aux pieds et aux mains ?

Parce que nous nous servons de toutes ces parties pour offenser Dieu.

Que doit faire le malade tandis qu'on lui fait ces onctions ?

Des actes de contrition des péchés qu'il a commis par le mauvais usage de tous ses membres.

Que doit faire le malade pour bien recevoir ce sacrement ?

Il faut être confessé et le demander soi-même, si l'on peut le recevoir avec grande contrition et confiance en la miséricorde de Dieu.

Que faut-il faire après avoir reçu l'extrême-onction ?

Oublier toutes les choses du monde, ne penser plus qu'à son salut et se préparer à bien mourir.

Exemples. — I. Ce que nous lisons dans la Vie de sainte Lidwine doit donner beaucoup

de vénération et de dévotion pour le sacrement de l'extrême-onction. Surias rapporte que Notre-Seigneur, voulant couronner sa longue patience parmi tant de maux et d'infirmités dont cette grande sainte avait été accueillie toute sa vie, un jour de Pâques, comme toutes les personnes qui étaient autour d'elle étaient sorties de sa chambre, elle vit paraître une lumière toute extraordinaire et sur une table une croix fort brillante, avec un petit vaisseau d'une matière fort précieuse où était une huile sainte, et en même temps Notre-Seigneur Jésus-Christ, en habits pontificaux, accompagné de sa sainte Mère et de ses bienheureux apôtres : lequel, ayant pris de cette huile sacrée, en oignit de ses saintes mains les yeux, les oreilles, la bouche et les autres parties du corps de cette grande sainte, selon l'usage de la sainte Eglise en l'administration de ce sacrement, mais en silence et sans prononcer aucune parole, la vertu de sa sainte présence opérant en son âme l'effet des paroles dont on se sert en cette occasion. Le cœur de cette grande sainte, se fondant tout de consolation et de joie, tira ces paroles de sa bouche : « Ah ! divin Sauveur de mon âme ! comment pourrais-je mon âme demeurer encore prisonnière et ne vous pas suivre après cette grâce ? Ah ! tirez-moi après vous, ô mon cher Epoux ! — Ma fille, bon courage, dit Notre-Seigneur ; dans deux jours vous viendrez prendre votre rang parmi la troupe des vierges. » Comme il arriva, et fut merveilleusement fortifiée par la présence de son divin Epoux en ce redoutable passage. (Sur. in ejus Vit. 7 April.)

Réflexion. Voilà (N.) ce qui se passe invisiblement dans les âmes fidèles, lorsque, par un véritable sentiment de foi et de religion, elles se préparent et reçoivent ce sacrement, étant certain que Notre-Seigneur, qui est fidèle, ne manque pas à son œuvre, qui est la grâce et la miséricorde qu'il communique à l'âme par le ministère du prêtre, et à la prière que lui fait l'Eglise son épouse, pour les âmes qu'il a rachetées de son sang.

II. Si les bénédictions de la grâce que Notre-Seigneur communique à ceux qui ont soin d'être munis de ce sacrement pour soutenir les assauts de nos ennemis à la mort ne vous touchent pas, du moins appréhendez les châtimens qu'ont ressentis et ressentent encore ceux qui le méprisent, ou qui meurent, sans se mettre en peine de le demander.

Nous lisons dans les histoires, qu'un homme fort industrieux et bon artisan, et d'ailleurs aussi bon chrétien, étant sollicité par ses amis, et interrogé à la dernière extrémité de sa vie, s'il ne désirait pas recevoir le sacrement de l'extrême-onction : « Je vous prie, dit-il, ne me pressez pas pour cela, parce que ceux auxquels on l'administre, meurent incontinent. » Et Dieu par un secret jugement permit pour punition de sa témérité, et pour faire voir que ce sacrement n'avance jamais la mort, qu'il n'eut pas plutôt proféré cette parole,

qu'il expira subitement. Et on se disposait à l'ensevelir et à le porter en terre, lorsqu'on le vit donner des signes de vie, ouvrir les yeux, et proférer ces paroles, qui furent entendues de tous ceux qui étaient présents : C'est par un juste jugement de Dieu qu'ayant méprisé ce saint et salutaire sacrement de l'extrême-onction, je souffrirai cent ans les tourments du purgatoire, que j'eusse évités, et fusse retourné en convalescence, si j'eusse reçu cette sainte onction, qui prolonge plutôt la vie qu'elle ne l'abrège. » (NICOL. DIONYS. *Gem. præd.* I, tract. 1, p. 3.)

Réflexion. — Après cela (N.) se trouverait-il encore des catholiques qui raillent sur l'usage de ce sacrement ? Y en a-t-il ici qui ne fassent résolution de le recevoir de bonne heure, ou même de le procurer à ses parents et amis ?

Souvenez-vous-en (N), recevez-le avec foi et respect, dans la créance qu'il nous fortifie en ce dernier combat de la mort, ou qu'il contribue à nous faire supporter la longueur ou les langueurs de la maladie, ou à nous redonner la santé.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DU SACREMENT DE L'ORDRE.

Prélude. — Vous ayant suffisamment entretenus dimanche dernier du sacrement de l'Extrême-Onction, nous parlerons aujourd'hui de celui de l'Ordre ; mais, comme ce sacrement ne regarde particulièrement que les personnes qui se veulent entièrement consacrer à Dieu sous ses saints ordres, nous ne nous y étendrons pas beaucoup, et nous vous en dirons seulement trois choses :

Partition. — 1. Ce que c'est que ce sacrement, qu'il est à propos qu'il y ait des personnes tout à fait consacrées au service de Dieu, et quelles sont leurs fonctions. 2. Quelles sont les obligations que l'on a de leur obéir. 3. Les péchés que l'on commet ordinairement contre le respect qu'on leur doit.

PREMIER POINT.

Le sacrement de l'ordre est ainsi appelé, parce qu'il dispose les fidèles en telle façon qu'ils ont rapport les uns aux autres.

L'ordre est un sacrement par lequel l'homme reçoit puissance spirituelle sur le corps de notre Sauveur, pour le consacrer, l'offrir et le distribuer, et sur le corps mystique pour le gouverner et remettre les péchés. Le corps naturel de notre Sauveur est celui qui a été conçu au sein de la Vierge, le mystique est l'Eglise composée de tous les fidèles.

Quoique le sacrement de l'ordre ne soit qu'un, il a néanmoins sept espèces, savoir : l'ordre de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte ou thuriféraire, sous-diacre, diacre, et prêtre. Ce nombre est pour la plus grande gloire de Dieu, et l'honneur du sacerdoce. Ils ont tous divers offices ; le portier, de fermer la porte de l'église, et sonner les cloches ; le lecteur, de chanter les leçons de Ma-

tines et faire le petit catéchisme ; l'exorciste, de chasser les diables ; l'acolyte ou thuriféraire, de porter les cierges, les allumer et verser le vin et l'eau pour la Messe, de préparer de l'encens et tenir l'encensoir ; le sous-diacre, de chanter l'épître et de servir le diacre ; le diacre, de chanter l'évangile, et faire le grand catéchisme et servir au prêtre ; le prêtre, de consacrer le corps de notre Sauveur, remettre les péchés, prêcher et gouverner le peuple. Ces trois derniers ordres s'appellent sacrés ou majeurs, et les quatre autres mineurs. Vous voyez bien par là qu'il est nécessaire qu'il y ait des personnes consacrées à Dieu dans l'Eglise d'une manière particulière, puisqu'elles seules appartiennent de faire le sacrifice, et d'avoir la conduite spirituelle des âmes, et la police de l'Eglise.

Pour recevoir les ordres, il faut avoir l'âge, la science et la grâce ; il ne faut pas être en censure ecclésiastique, ni irrégulière, illégitime, baladin, infâme, bigame, homicide, etc.

La tonsure est une cérémonie par laquelle une personne se consacre à Dieu pour le servir en l'état ecclésiastique. Pour la recevoir quatre choses sont nécessaires : 1^o la confirmation ; 2^o savoir lire et écrire ; 3^o savoir les principaux points de la foi ; 4^o avoir volonté de vivre en l'état ecclésiastique.

Les parents pèchent, qui font donner la tonsure à leurs enfants sans savoir leur volonté ; ceux-là pèchent aussi qui n'ayant pas la volonté de vivre toujours en l'état ecclésiastique, prennent la tonsure en attente d'un bénéfice. La tonsure est à l'ordre, ce que les fiançailles sont au mariage, et l'entrée en religion à la profession religieuse ; c'est pourquoi il ne s'y faut pas engager, sans y avoir mûrement pensé, et s'être éprouvé.

L'avis que je pourrais donner à ceux qui veulent être d'Eglise, ou pour les parents qui y veulent pousser leurs enfants, c'est qu'il y faut être appelé de Dieu : *Probatur auctoritate et ratione*. Celui-là est appelé de Dieu : 1^o qui y a de l'inclination et du désir ; 2^o qui vise à la gloire de Dieu et au bien du prochain ; 3^o qui a la capacité requise.

Celui-là n'est pas appelé de Dieu : 1^o qui ne vise qu'aux plaisirs, richesses et honneurs ; 2^o qui n'est pas savant, ou n'a pas le don de chasteté et autres talents.

S'il y en a quelqu'un en cette compagnie, qui désire d'entrer en l'état ecclésiastique, je lui conseille de voir et de lire particulièrement deux livres que l'on a imprimés sur ce sujet, qui sont *Monita ad ordinandos*, de M. Hallier, et *Forma cleri* de M. Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris ; ce sont deux livres incomparables sur ces matières.

Voilà pour ce qui regarde les prêtres ; voyons maintenant l'honneur qu'on leur doit rendre.

DEUXIÈME POINT

Les laïques doivent honorer les prêtres et les ecclésiastiques : 1^o parce que Dieu le commande : *Honora Deum tuum ex tota anima*

tua, et honorifica sacerdotes : « Honore Dieu, dit-il par la bouche du Sage (Eccli., VII, 33), et respecte ses prêtres. » Qui superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio qui eo tempore ministrauit Domino Deo tuo, ex decreto judicis morietur homo ille. Voilà des paroles étonnantes qui sont écrites au Deutéronome (XVII, 12) : « Celui, dit Dieu par son prophète, qui par arrogance et présomption ne voudra pas obéir au commandement du prêtre, qui administrera pour lors au nom du Seigneur votre Dieu, cet homme sera condamné à mort par sentence du juge, » etc.

2. On doit honorer les prêtres, 1° à cause de leur dignité, qui surpasse toutes celles de la terre : *Sacerdotium summa est omnium honorum* ; à cause de leur pouvoir ; 2° de gouverner les âmes, comme les anges ; 3° de consacrer le corps de notre Sauveur, et remettre les péchés. Les prêtres sont appelés par l'Écriture des petits dieux, c'est pourquoi on ne doit point murmurer contre eux : *Diis non detrahes* (Exod., XXII, 28), parce que, dit notre Sauveur parlant d'eux, *Qui vos odit, me odit* : « Celui qui vous hait, me hait. » (Joan., VII, 7.) Voilà donc pourquoi il y a obligation de les honorer. Voyons maintenant ceux qui pèchent contre cela.

TROISIÈME POINT.

1. Ceux-là pèchent en cela qui traitent les prêtres comme leurs semblables, sans respect de leur dignité. Saint François eût baisé les mains d'un prêtre avant que de saluer un ange. Saint Martin donne à boire à son chapelain prêtre avant qu'à Maximilien empereur. L'empereur Théodose, qui avait été instruit par saint Ambroise, ne voulut jamais s'asseoir au chœur avec les prêtres d'une Église où il était, quoique l'évêque l'en priât.

2. Ceux-là pèchent aussi qui parlent mal d'eux, les condamnent, publient tous leurs défauts, etc. L'empereur Constantin assistant au concile de Nicée, ne voulut jamais porter sentence contre les prêtres qui y furent condamnés ; mais en laissa la charge aux évêques, leur disant : Ce n'est point aux empereurs de connaître de vos causes, jugez-vous entre vous. Voilà des paroles dignes d'un tel empereur. Ce manque de respect fait que Dieu ne nous donne pas de bons prêtres : comme aussi de ce que l'on ne jeûne pas aux Quatre-Temps, qui est le temps où on les consacre, pour en demander à Dieu. Je vas fortifier ce discours d'exemples, touchant le respect dû au caractère des prêtres, après que nous aurons fait nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le sacrement de l'ordre ?

C'est un sacrement qui donne puissance à ceux qui le reçoivent d'exercer les fonctions sacrées, comme de prêcher, d'instruire, administrer les sacrements, et chanter l'Office divin.

Quel est le plus excellent de tous les ordres ?

C'est la prêtrise, parce qu'elle donne pouvoir de consacrer le corps et le sang de

Jésus-Christ, et de pardonner les péchés.

Est-il nécessaire qu'il y ait des prêtres et des personnes consacrées à Dieu dans l'Église ?

Oui, puisqu'à eux appartient de faire le sacrifice, et d'avoir la conduite spirituelle des âmes, et la police de l'Église ?

Faut-il rendre quelque honneur particulier aux prêtres ?

Oui, parce qu'ils sont les lieutenants de Dieu, et font les fonctions de Jésus-Christ en terre, et sont les pères spirituels de nos âmes.

Est-ce mal fait de mépriser et désobéir aux prêtres ?

C'est mal fait à cause de leur caractère, et qu'ils sont les lieutenants de Dieu.

Faut-il laisser de leur obéir, et de les honorer, encore qu'ils soient vicieux ?

Non, mais il faut faire ce qu'ils disent, et ne pas faire ce qu'ils font, à cause de l'autorité qu'ils ont reçue de Dieu.

En quoi fait-on paraître le mépris qu'on fait des prêtres ?

1. Quand on en fait peu de cas dans son cœur, et qu'on les regarde comme des personnes du commun. 2. Quand on en parle mal, et qu'on publie leurs défauts dans les compagnies, ou qu'on prend plaisir aux mêmes choses, etc. 3. Quand on en fait des chansons ou des contes de railleries. 4. Quand on leur porte de l'aversion ou de la haine. 5. Quand on les outrage, ou qu'on refuse de leur payer les dîmes ou les droits qui leur sont dus. 6. Quand on se moque de leur correction ou avertissement.

Les parents doivent-ils porter leurs enfants à se faire d'Église, contre leur gré ?

Non, car cette vocation dépend de Dieu, non pas d'eux.

Exemples — 1. Si quelqu'un ignore le respect dû aux prêtres, je le renvoie à Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, quoiqu'il soit souverain Prêtre, paraît en sa passion avec respect devant les prêtres de la Synagogue, et répond avec soumission à toutes leurs interrogations et demandes.

Apprenez-le encore de saint Paul dans les *Actes des apôtres* (XXIII, 4, 5), lequel ayant parlé avec un peu de liberté au grand prêtre qu'il ne connaissait pas, après en être averti, lui en fait des excuses. Apprenez-le des anges mêmes dans l'*Apocalypse*, où un ange ne veut pas que saint Jean s'abaisse devant lui, à cause de son caractère. Apprenez-le enfin par les châtements que Dieu a exercés sur ceux qui ont attenté à leur personne et à leur dignité, et qui les ont ens à mépris.

L'empereur Valens, de prince très-catholique qu'il était, devint hérétique, arien et très-cruel persécuteur de l'Église, et, voyant qu'il ne pouvait attirer saint Basile à son parti, il le persécuta à outrance. A cet effet, étant entré un jour dans l'église de Césarée, où ce saint prélat célébrait les divins mystères, il fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il pensa tomber à la renverse : mais ne profitant pas de cet avertissement, voulant

signer l'arrêt de bannissement contre ce saint évêque, sa chaire se rompit, trois plumes dont il se servait, ne rendirent point d'encre, sa femme fut travaillée toute la nuit suivante d'une colique avec des douleurs très-aiguës, et son fils unique tomba dans une maladie, dont il mourut le lendemain.

Tous ces prodiges touchèrent pour un temps ce misérable empereur; mais ne changeant pas pour cela de volonté, et continuant dans ses erreurs et dans ses persécutions ordinaires contre les catholiques, contre les prêtres et contre les évêques, étant venu au comble de ses crimes, il fut blessé dans une bataille contre les Goths. et s'étant sauvé dans une cabane, les ennemis qui le poursuivaient, y ayant mis le feu, il y fut misérablement brûlé, et tous ceux de sa compagnie. (BARON., tom. IV, an. 364 et seqq.)

Réflexion. — Voilà (N.) la vengeance que Dieu prend de ceux qui touchent aux oints du Seigneur en la personne desquels Notre-Seigneur a dit, qu'il se sent offensé par ceux qui les touchent, et qui les persécutent. Voilà le châtiment que doivent attendre tôt ou tard ceux qui pour ne pas user de violence et de mainmise contre eux, les méprisent dans leur cœur, en font des contes de raillerie, ou méprisent les corrections et avertissements que Notre-Seigneur leur donne par leur ministère.

II. Voici une autre exemple non moins considérable que celui que je viens de vous proposer : c'est d'un des écuyers du même empereur Valens, lequel voyant que l'empereur avait usé de menaces contre un saint personnage appelé Aphraates, qui lui représentait l'énormité de ses crimes, et qui l'exhortait à se convertir, faisant cesser l'incendie qu'il avait allumé dans l'Eglise : ce valet se prévalant du mauvais exemple de l'empereur son maître, traita fort mal ce saint personnage; mais Dieu qui ne laisse pas impuni de semblables crimes, en fit bientôt la vengeance : car ce misérable étant entré au bain pour y apprêter l'eau chaude pour l'empereur, une vapeur de folie lui monta au cerveau; il tombe dans l'eau chaude, et y finit misérablement sa vie. (JOAN. NAUCL., vol. II, sect. 13.)

Réflexion. — Apprenez de là (N.) le respect que vous devez aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu. 2. Apprenez de là, grands de la terre, à ne pas donner un si mauvais exemple à vos valets, que d'user de menaces et d'outrages contre les prêtres et les prélats de l'Eglise; n'autorisez jamais leur insolence par vos mauvais exemples. 3. Que les valets aussi, ni les enfants ne prennent pas le mauvais exemple de leurs maîtres, ni de leurs pères, et qu'ils sachent que Dieu, tôt ou tard, tire une vengeance de semblables crimes.

INSTRUCTION III,

Pour la III^e semaine.

DU SACREMENT DE MARIAGE.

Sacramentum hoc magnum est; ego autem dico in Christo et in Ecclesia. (Ephes., V, 32.)

Prélude. — Pour achever nos instructions touchant les sacrements, j'ai entrepris de vous parler du sacrement de mariage, et vous dire combien il est grand parmi les chrétiens; j'en ferai deux instructions. Aujourd'hui je vous enseignerai ce que c'est que ce sacrement, et dimanche prochain des cérémonies qui se pratiquent en le recevant; mais comme je suis redevable à tous, je me trouve obligé, en faveur des vierges de l'un et de l'autre sexe qui sont ici présents, et qui veulent conserver leur pureté inviolablement, pour être rendus dignes de la couche de l'Agneau immaculé, de parler de la virginité. Et pour ceux et celles qui veulent se marier, avec quel esprit ils doivent entrer dans le mariage; mais pour y procéder avec ordre, je divise mon présent discours en trois parties.

Partition. — Dans la première, je vous ferai voir l'excellence de la virginité par-dessus le mariage; dans la deuxième je vous dirai ce que c'est que le sacrement de mariage, les biens, les avantages et les obligations du mariage; dans la troisième, les dispositions requises pour s'y engager et le recevoir dignement : ces matières sont de la dernière importance, donnez-y vos attentions.

PREMIER POINT.

La virginité est la plus excellente de toutes les vertus, et il n'y en a aucune qui la puisse égaler : *Omnis ponderatio non est digna continentis animæ*, dit le Sage. (Eccl., XXVI, 20.) Et le même dit encore que cette virginité nous fait approcher plus près de Dieu : *Incorruptio facit esse proximum Deo*. (Sap., VI, 20.) Il n'y a que les vierges, dit saint Jean dans son *Apocalypse*, qui suivent l'Agneau partout où il va : *Virgines sequuntur Agnum quocunque ierit*. (Apoc., XIV, 4.) Aussi est-ce dans les âmes chastes et pures que Dieu habite, dit saint Bernard (*De modo bene vivendi*, cap. 12) : *Ibi habitat Deus, ubi permanet continentia*. C'est cette belle vertu qui a attiré Dieu dans le sein virginal de Marie. Vertu qu'elle aimait et chérissait si fort, qu'elle l'eût préférée à celle de Mère de Dieu, si pour l'être, il lui eût fallu la perdre. Voyez donc votre peu de jugement; vous perdez ce précieux joyau, vous faites naufrage de votre pureté, lorsque pour un petit plaisir, pour une pièce d'argent, pour ne déplaire à un fripon, vous vous la laissez corrompre; et la sainte Vierge ne la voulait pas perdre pour être Mère du Dieu vivant, etc.

Cette vertu est extrêmement belle, mais de difficile garde; il faut peu de chose pour la perdre : la pureté est semblable à la glace d'un miroir, il ne faut qu'un souffle d'haleine

pour la ternir; cela veut dire qu'elle se perd par de petites privautés, par de simples baisers de qui que ce soit. Je dis de qui que ce soit, je le dis deux fois et le voudrais dire cent, afin que vous ne disiez pas : C'est un homme de bien, il est si dévot, si spirituel, c'est mon cousin-germain, mon propre frère, mon beau-frère, c'est ma compagne, de même sexe que moi. Il n'importe, votre cœur en peut être souillé; une vierge qui veut être bien pure, en doit éviter la rencontre, et encore plus les cajoleries, flatteries et conversations de seul à seul : *Sicut lilium inter spinas.* (Cant., II, 2.) Elle ne doit se laisser approcher non plus qu'un fleur au milieu des épines; elle leur doit être extrêmement sauvage, et c'est une sainte et louable civilité que leur être incivile en ce point. C'est le propre des vierges de trembler et de s'effrayer aussitôt qu'un homme leur parle, dit saint Ambroise (lib. II in Luc.) : *Trepidare virginum est et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri.* Notez *omnes*, il ne dit pas de trembler à la parole d'un foëtre, d'un fripon, d'un jeune évêné, d'un impudique, mais *omnes*, à la parole d'un homme sage, modeste, vertueux, spirituel, descendu du ciel, si c'est de seul à seul.

Saint Bernard dit que les filles qui sont véritablement vierges, sont craintives comme des colombes; elles tremblent incessamment comme la feuille sur l'arbre, et pour éviter ce qui est à craindre, elles craignent même ce qui n'est pas à redouter : *Solent virgines semper esse pavidæ, et ut cavenda fugiant, quæ veræ sunt virgines etiam tutæ pertimescere.* Comme cette sainte vierge dont il est parlé en la Vie de saint Martin, qui refusa de lui parler, de peur d'en faire naître l'envie aux autres.

Mais ce n'est pas encore le tout d'être vierge, il faut que les intentions pour lesquelles vous l'êtes, soient pures; c'est-à-dire que ce ne soit pas pour des intérêts temporels et pour des prétentions basses et terrestres; pour être plus riche, pour n'avoir personne qui vous commande, pour être votre maîtresse toute votre vie, pour éviter les inconvénients du mariage, pour ne trouver pas de parti assez avantageux pour vous, et tel que vous le désireriez. Cette virginité n'est pas de grande valeur devant Dieu; il la faut garder par des intentions chrétiennes, parce qu'elle est agréable à Dieu, parce que Jésus-Christ a été vierge, parce qu'elle rend plus conforme à sa sainte Mère, afin de ne pas diviser votre cœur entre Dieu et un mari temporel, afin que Jésus seul le possède tout entier, pour avoir plus de loisir de servir Dieu, étant exempt des embarras du mariage, pour avoir plus de moyen d'employer à la nourriture des pauvres ce qu'il faudrait employer aux enfants si vous étiez mariée.

Voilà l'excellence de la virginité au-dessus du mariage; voilà ce que doivent bien considérer celles qui en font profession. Voyons maintenant ce que c'est que le mariage, pour l'instruction de ceux qui veulent y entrer.

DEUXIÈME POINT.

Le mariage, généralement parlant, est un contrat par lequel l'homme et la femme s'obligent l'un envers l'autre réciproquement de vivre ensemble toute leur vie, et de vaquer à la procréation des enfants.

Le mariage peut être considéré en deux façons : 1° comme simple contrat et naturel comme en l'ancienne loi; 2° il peut être considéré comme sacrement, ainsi que parmi les chrétiens.

Le mariage parmi les chrétiens est un sacrement par lequel l'homme et la femme sont conjoints par ensemble inséparablement pour avoir lignée, et élever des enfants en la crainte de Dieu : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* «Ce sacrement est grand, dit saint Paul; mais je vous dis grand et en Jésus-Christ et en son Eglise.»

Le mariage a été institué pour trois fins principales : 1° pour avoir lignée; 2° pour éviter la fornication; 3° pour vivre ensemble et s'entraider, tant pour le spirituel que pour le temporel.

Le mariage n'oblige personne en particulier; ce n'est point un commandement, mais une pure indulgence, dit l'apôtre saint Paul. *Secundum indulgentiam, non secundum imperium.* (I Cor., VII, 6.) Et il ajoute encore que ceux qui se marient, font bien : mais que ceux qui ne se marient point font encore mieux : *Qui matrimonio jungit, bene facit; et qui non jungit, melius facit.* (Ibid., 31.)

Pour se marier valablement, certaines conditions sont requises : 1° l'âge de puberté, c'est-à-dire que les garçons doivent avoir quatorze à quinze ans pour le moins, et les filles douze à treize; 2° il faut avoir la liberté de donner son consentement, n'être pas forcé à le faire, soit par menace, violence ou autrement; 3° n'être point marié; 4° n'avoir point fait vœu solennel de religion ou être dans quelque ordre sacré, comme de sous-diacre; 5° n'être ni parent ni allié jusqu'au quatrième degré; et en ces empêchements, est aussi comprise l'alliance spirituelle qui se contracte au baptême et en la confirmation entre le parrain, l'enfant et la mère de l'enfant, et le père de l'enfant; 6° se marier en la présence de son propre curé et de deux ou trois témoins pour le moins. Toutes ces circonstances sont des empêchements à contracter le mariage, et le rendent même nul, encore qu'il soit contracté, aussi bien que l'impuissance, le rapt et le crime. L'on entend par crime, l'adultère commis en dessein de se marier ensemble, ou machiner la mort de quelqu'un pour se marier avec sa partie; ce crime est si horrible qu'il ne se devrait pas nommer, si la malice n'était maintenant excessive.

Il y a encore d'autres empêchements qui rendent le mariage illicite; mais non pas nul, comme sont le vœu de chasteté ou de religion, ou se mariant étant fiancé à une autre, ou dans les temps défendus par l'Eglise.

Les temps auxquels il est défendu de se marier sont depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la fête des Rois; et depuis le jour des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo. L'Eglise défend de se marier dans ce temps-là, parce que ce sont des jours de pénitence destinés à la préparation des grandes fêtes de l'année, qui ne s'accordent pas avec les solennités du sacrement de mariage, qui pour l'ordinaire sont toutes contraires aux œuvres de pénitence, à cause qu'elles vont dans l'excès de mondanités, de superfluités, de bonnes chères, de vaines réjouissances, et où il se commet bien souvent de grands crimes. Il y a encore d'autres raisons qui se peuvent même tirer de l'Ecriture sainte; car saint Paul demande qu'on s'abstienne du devoir conjugal, qui de soi est pieux et nécessaire, pour vaquer à l'oraison. Si Dieu, dans le prophète Joel (II, 26), veut qu'au temps de pénitence l'époux sorte hors de sa chambre, et l'épouse se lève de sa couche pour jeûner et prier : *Egredietur sponsus de cubili suo, et sponsa de thalamo suo*, etc., combien plus de raison a eu l'Eglise de défendre les solennités du mariage en ce temps-là, qui se peuvent faire aussi commodément en tout autre, et qui n'est pas chose si nécessaire? Voilà pourquoi il y a des conciles qui, ayant égard aux excès et profanations qui se font d'ordinaire aux mariages, ont défendu d'en célébrer les dimanches, de peur que la sainteté du jour n'en soit profanée, et que les fidèles en cette occasion n'en perdent la Messe de paroisse, et la fréquentation des divins offices, et que plusieurs domestiques ou autres qui travaillent aux festins, ne soient privés d'entendre la Messe.

Vous voyez donc ce que c'est que le sacrement de mariage, ce qui le rend valide ou invalide, et le temps auquel on le peut contracter. Voyons maintenant quelles sont les obligations de ceux qui se marient et les dispositions pour le bien faire.

TROISIÈME POINT.

Les obligations réciproques des personnes mariées, sont de s'entr'aimer l'une l'autre d'un amour conjugal : *Sicut Christus dilexit Ecclesiam* : « Comme Jésus aime son Eglise » (Ephes., V, 50), et d'aimer les alliés, notamment les beaux-pères et belles-mères : *Quia non sunt duo, sed una caro* (Ibid., 31), l'homme et la femme n'étant qu'une même chair, ils leur doivent les mêmes honneurs et même amour.

2. C'est d'être fidèle l'un à l'autre, tant à n'en connaître point d'autres, qu'à se rendre les devoirs : *Uxori vir debitum reddit : similiter autem et uxor viro. Mulier potestatem sui corporis non habet, sed vir. Similiter autem potestatem sui corporis non habet vir, sed mulier. Nolite fraus dare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi.* (I Cor., VII, 3 seqq.)

3. La troisième obligation, c'est de travailler soigneusement à élever leurs enfants.

4. C'est d'instruire leur famille en la crainte de Dieu.

Pour se bien acquitter de ces obligations on peut donner plusieurs avis touchant les intentions qu'on doit avoir en se mariant; mais le principal est de se marier selon Dieu comme il faut : 1° se recommander à Dieu; 2° s'y porter pour de bons motifs qui soient les fins du mariage, que je vous les ai expliquées, et non par l'avarice ou charnalité. Prenez exemple sur Tobie. Ses intentions étant pures, se mariant pour le seul dessein d'avoir lignée, il eut bénédiction sur son mariage, et fut préservé de la mort funeste des sept autres maris que la belle Sara avait eus, qui furent étranglés la première nuit de leurs nocces, parce qu'ils ne la prenaient que pour sa grande beauté et pour assouvir leurs brutalités.

3° Se marier tant que faire se peut du consentement des pères et mères, tant de part que d'autre. Voyez la bénédiction que Dieu donna au mariage du patriarche Jacob, pour avoir été prendre femme au pays de son père par son ordre. Et au contraire Esau fut réprimé pour avoir pris femme contre le consentement de son père, etc.

4° Il faut éviter les péchés qui se commettent devant le mariage, causés tant par la trop grande familiarité, que par la crainte de quelque maléfice. Pour cela il faut éviter les longues visites, les discours de seul à seul, l'intervalle trop grand entre les fiançailles et le mariage.

5° Il faut recevoir ce sacrement en bon état, se confesser et communier quelques jours auparavant pour se disposer comme il faut à le bien recevoir.

6° Eviter les péchés qui se commettent aux nocces, les excès, ivrogneries, etc.

Pourquoi pensez-vous qu'il faille apporter tant de dispositions au sacrement de mariage? c'est à cause de sa sainteté, et qu'il y a bien de la différence entre les mariages des infidèles, des Turcs, des Juifs, et celui des chrétiens : *Filii quippe sanctorum sumus*, disait le jeune Tobie à sa femme, *non possumus ita conjungi sicut gentes quæ ignorant Deum.* (Tob., VIII, 16.) Aussi y apporte-t-on bien plus de cérémonies; c'est ce que nous verrons dimanche prochain; venons aux interrogations.

INTERROGATIONS.

Lequel vaut mieux se marier, ou garder sa virginité?

Le mariage est bon, mais la virginité est meilleure.

Pourquoi est-ce que la virginité est préférable au mariage?

Parce que le mariage, hors le sacrement, est une chose humaine, et selon la nature; et la virginité est une chose angélique, et par-dessus la nature.

Et des veuves, qu'en dites-vous?

C'est un état plus à estimer que le mariage à qui le peut, et tient le second rang après les vierges.

Qu'est-ce que le mariage?

C'est un sacrement par lequel l'homme et la femme sont conjoints ensemble légitimement, pour avoir des enfants, et les élever chrétiennement et selon Dieu.

Quels biens se rencontrent dans le mariage ?

1. L'âge et l'union inséparable qu'opère le sacrement. 2. L'aide et le support mutuel dans les infirmités et dans les charges du mariage. 3. Avoir soin de sa famille, bien élever ses enfants, et leur donner bon exemple. 4. Avoir un remède à la fornication ou impureté.

Qu'est-ce que la femme doit au mari ?

Amour, honneur, obéissance et fidélité en ce qui est du mariage.

Que doit le mari à la femme ?

L'amour, l'honneur et la fidélité.

Se peut-on marier ayant fait vœu de religion ou de chasteté ?

Non, il faut avoir dispense du Saint-Père, autrement c'est péché mortel.

Les pères et mères peuvent-ils contraindre leurs enfants à se marier contre leur gré ?

Non, c'est péché mortel ; mais aussi les enfants leur doivent demander conseil, et leur consentement.

Est-il permis de se marier hors de la paroisse, et sans permission du curé ?

Non, ces mariages ne valent rien, après le concile de Trente, aux lieux où il est reçu.

Pourquoi Dieu donne-t-il si peu de bénédictions à tant de mariages ?

Parce qu'on reçoit ce sacrement en péché mortel, ou avec mauvaise intention.

Que faut-il faire pour s'y engager saintement ?

1. Voir si Dieu vous y appelle, et prendre conseil de quelque homme sage et désintéressé. 2. Se mettre en bon état par une confession générale. 3. Avoir une pure intention de plaire à Dieu et de faire son salut.

Exemples. — I. Nous n'aurions jamais fait, s'il fallait vous donner des exemples sur toutes les cérémonies et vertus requises au mariage : je me contente de vous produire la bénédiction de celui d'Isaac avec Rébecca, de Jacob avec Rachel, du jeune Tobie avec Sara, et par-dessus tout, celle des mariés de Cana en Galilée par la présence de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère : comme au contraire le malheur de celui de Samson avec Dalila, et de Salomon s'unissant aux femmes idolâtres et étrangères.

Mais pour vous faire voir en particulier la protection de Dieu sur les mariés, voici ce qui est rapporté, dans le *Pré spirituel*, d'un marchand, lequel ayant tout perdu par le naufrage, et dans l'impuissance de satisfaire à ses créanciers, fut obligé de garder la prison : ce qui fut une douleur très-sensible à sa femme qui le chérissait tendrement, se voyant dans l'impuissance de lui pouvoir donner secours ni aucune subsistance. Et comme elle était également chaste et bête, un homme riche qui était venu dans la prison pour y faire l'aumône aux prisonniers, la voyant triste et méolée, fut

touché de sa beauté, et l'ayant tirée à l'écart et sur le sujet de son affliction, lui demanda si payant ses dettes et tirant son mari de la prison, elle voudrait s'abandonner à lui. Mais comme elle était très-chaste et fidèle, elle lui dit : « Vous savez, Monsieur, ce que dit saint Paul (I Cor., VII, 4), que la femme n'a pas pouvoir sur son corps, mais son mari : trouvez donc bon que j'en communique au mien. » Le mari qui souffrait sa peine avec beaucoup de résignation, dit à sa femme : « Va, ma sœur, dis à ce misérable, que Dieu a d'autres ressorts pour me tirer de prison. » Voici en effet un admirable secret de la divine Providence :

Un voleur qui de son cachot entendait les discours de ces deux fidèles époux, dit à la femme : « Je suis un pécheur qui m'en vais à la mort que j'ai justement méritée ; vous êtes plus gens de bien que moi ; je suis touché de compassion pour vous ; va donc et fouille en tel endroit de la ville, tu y trouveras de l'argent, paye les dettes et délivre ton mari. » Le voleur est exécuté, la femme du consentement de son mari va fouiller au lieu marqué par le voleur, trouve de l'argent ce qui lui en fallait, paye petit à petit ses dettes et délivre son mari. (Sorna. in *Prat. spirit.*, cap. 189.)

Réflexion. — A votre avis, l'amour et la fidélité de cette femme à son mari est-elle dignement récompensée ? 2. Direz-vous que Dieu manque au besoin à ceux qui se contentent bien à lui ? Il se sert même d'un pécuniaire et d'un scélérat pour secourir le juste. Ces deux époux demeurant fidèles à Dieu, il leur est aussi fidèle. Hé ! tant de misérables qui bien souvent sous prétexte de nécessité, et par des motifs encore plus faibles, donnent en proie et le corps et la pudeur de leurs femmes à des vautours carnassiers : après cet exemple seront-ils excusables au jugement de Dieu ? Pensez-y si vous êtes sages, et en profitez.

II. Le mariage est un sacrement très-grand et très-saint, dit saint Paul ; mais par l'union et le rapport qu'il a avec celui de Jésus-Christ et de son Eglise, et nous pouvons ajouter qu'il est incomparable en la personne des vierges et de Notre-Seigneur Jésus-Christ leur époux. C'est pourquoi les âmes généreuses et divinement inspirées ont méprisé les alliances charnelles pour pouvoir plus heureusement arriver aux noces de ce céleste et divin Epoux, par une consécration absolue et irrévocable de leurs corps et de leurs âmes. C'est ce qu'ont fait tant de jeunes filles tendres et délicates, qui ont mieux aimé souffrir toutes sortes de martyres, que de faire brèche à leur pureté, même par un légitime mariage, et manquer à la foi qu'elles avaient promise à leur divin Epoux.

Tout le monde sait ce qu'a fait une sainte Agnès, une sainte Agathe, Catherine, Luce, Théodore et une infinité d'autres vierges. D'autres même qui contre leur gré s'étant trouvés engagés dans le mariage, avant la consommation se sont volontairement séparés.

rés ; d'autres se sont rendus pèlerins et vagabonds par le monde ; d'autres ont vécu pauvres et inconnus dans la maison de leur père et de leur propre épouse, comme un saint Alexis ; d'autres qui d'un commun consentement ont par un prodige de grâce conservé la fleur de leur virginité, sous le voile du saint mariage, et n'ont point été brûlés, quoiqu'ils parussent toujours au milieu des flammes.

Je ne vous produis point pour preuve de cette vérité qu'un saint Henri et sa chaste Cunégonde. La pureté de ce saint empereur fut si agréable à Dieu, que dans une vision qu'il eut, priant une nuit dans une église, où il lui semblait voir Notre-Seigneur Jésus-Christ revêtu d'habits pontificaux célébrer les divins mystères, la sainte Vierge fit signe à saint Laurent qui servait de diacre, de donner aussi le baiser de paix à saint Henri, « Parce, dit-elle, que sa virginité me plaît. » Mais parce que Satan ne put supporter l'odeur de cette sainte vertu, il essaya de lui rendre suspecte celle de sa sainte épouse ; mais le miracle que Notre-Seigneur fit en sa faveur, fut une preuve manifeste de son innocence. Marchant pieds nus, quinze pas, sans sentir aucun mal sur des soles de charnue enflammées : « Vous savez, dit-elle, mon Dieu, que je suis innocente du crime dont je suis soupçonnée ; aidez-moi donc à cette heure selon l'espérance que j'ai en votre sainte protection. » Et une voix fut entendue qui lui dit : « O vierge, ne crains point, la Vierge Marie te délivrera de cet opprobre. » En effet, son saint époux la considéra toujours depuis comme un exemple de pureté.

Réflexion. — Voilà l'excellence de cette vertu, qui trouve aussi rang, et sert d'ornement même aux plus saints mariages. 2. Voilà d'un côté la haine que Satan lui porte, et d'un autre la protection que Notre-Seigneur lui donne contre les plus noires calomnies. 3. Voilà un bel exemple, ô jeunesse ! qui balancez entre les attraits du mariage et les délices des noces du divin Epoux de vos âmes. Suivez, suivez à la bonne heure l'appel de ce divin Agneau, qui n'a à sa suite que des âmes pures et des vierges.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DES CÉRÉMONIES DU MARIAGE.

Sacramentum hoc magnum est; ego autem dico in Christo et in Ecclesia. (Ephes., V, 32.)

Prélude. — Pour m'acquitter aujourd'hui de l'instruction que j'ai promis de vous donner, touchant les cérémonies qui se pratiquent à la réception du sacrement de mariage, et vous en donner une parfaite connaissance, pour vous obliger à le révéler, à le recevoir dans l'esprit de l'Eglise, je diviserai mon discours en trois parties.

Partition. — Dans la première, nous parlerons des cérémonies qui précèdent ce sacrement ; dans la deuxième, de celles qui

l'accompagnent ; et dans la troisième, de celles qui le suivent.

PREMIER POINT.

Les cérémonies qui précèdent le mariage, sont trois ou quatre : 1^o la publication des bans ; 2^o les fiançailles ; 3^o l'assemblée des parents ; 4^o le chapeau de fleurs qu'on met sur la tête de l'épousée.

1. La publication des bans se fait afin de savoir s'il n'y a point d'empêchement ou d'obstacle au mariage à contracter entre les personnes pour qui on le publie, comme l'engagement avec d'autres, etc. ; afin d'exciter les paroissiens comme membres d'un même corps, à recommander cette affaire à Dieu, et de prier incessamment que ce mariage puisse réussir à sa gloire et au salut des parties qui le contractent.

2. Les parents amènent l'épouse à l'église de sa paroisse pour protester solennellement en la présence de son pasteur, qu'elle accepte la personne ici présente pour son époux, et l'époux pareillement, suivant l'accord et contrat passé entre leurs parents et amis ; et que cela se fait de leur pure et libre volonté, l'assurant par serment solennel, et répondant : *Oui*, à toutes les choses que lui demandera le curé sur cela : l'Eglise exige ce serment pour éviter toutes surprises, et c'est cette solennité que l'on appelle fiançailles.

3. L'assemblée de la parenté est pour montrer que le mariage est légitime, et qu'il se fait de leur bon gré, et cette assemblée marque encore l'union et la paix qu'il y doit avoir entre les personnes mariées.

4. On met sur la tête de l'épousée une couronne ou chapeau de fleurs, pour marque de la virginité qu'elle doit avoir conservée, et des victoires qu'elle doit avoir remportées sur la chair : *Idcirco coronæ imponuntur capiti, ut victoriæ signa sint, quod scilicet antea libidini impenetrabiles, ita demum cubiculum ingrediantur, quia scilicet a voluptate superati non sunt*, dit saint Chrysostome. Voilà les cérémonies qui devancent le mariage, voyons celles qui l'accompagnent.

DEUXIÈME POINT.

Les cérémonies qui accompagnent ce sacrement sont premièrement la bénédiction de l'anneau et du treizin. 2. Les promesses mutuelles des deux parties qui se donnent la main l'une à l'autre. 3. La bénédiction solennelle que leur donne le prêtre, leur souhaitant au nom de la sainte Eglise une heureuse issue, et un succès favorable dans leur mariage.

1. Le prêtre prenant de la main du marié l'anneau et la pièce de monnaie, les bénit, puis ensuite il rend l'anneau en la main du marié, pour lui témoigner que l'Eglise par ce sacrement scelle et cachette son cœur, afin que jamais plus le nom ni l'amour d'aucune autre femme n'y puisse entrer, tandis que celle-là qui lui est donnée vivra ; puis le marié le met de même en la main de son épouse, afin que réciproquement elle sache

que son cœur ne doit jamais recevoir d'affection pour aucun autre homme, tandis que celui que Notre-Seigneur lui vient de donner, vivra en terre. Cet anneau signifie donc l'amour et la fidélité inviolable que se doit-vent le mari et la femme; l'usage en est fort ancien, et nous en avons des exemples dans l'Ancien Testament, et auparavant même dans la loi de nature. On le met en la main, afin que les mariés l'aient toujours devant les yeux, et se ressouvienent des promesses qu'ils se sont données; aussi l'Eglise fait une prière particulière à Dieu en le bénissant, à ce qu'il lui plaise accorder la grâce de son Saint-Esprit, afin que la personne qui le doit porter soit fortifiée à la vue de cet anneau, et puisse résister à toutes les tentations de l'ennemi. La matière de cet anneau fut au commencement de fer, sans aucune prière; mais depuis il fut d'or, maintenant l'Eglise ne le demande que d'argent : *Sit unicus, argenteus, simplex, absque calatura gemmis aut litteris inscriptis.* (Manuel de Paris.)

2. La pièce de monnaie que l'époux donne à son épouse est comme une marque du douaire dont les parties sont convenues, que les lois appellent : *Pretium virginitalis*. 2. C'est pour montrer qu'ils entrent en communauté des biens réciproques. L'on bénit cette pièce, pour prier Dieu qu'il lui plaise donner bénédiction au travail des mariés, et leur donner suffisance des choses temporelles. D'où vient qu'en certains lieux les prêtres en mettant cette pièce de monnaie dans la main du marié, lui disent : *Labores manuum vestrarum manducabitis, beati eritis, et bene vobis erit* : « Vous serez bienheureux en votre famille, si vous vivez du travail de vos mains. »

3. L'époux présente la main droite à son épouse, et l'épouse réciproquement à l'époux, pour témoigner par là, comme par un serment de fidélité inviolable, l'amitié qu'ils se vont jurer l'un à l'autre, et se tenant ainsi la main, ils font les promesses solennelles de leur mariage, et s'administrent le sacrement l'un à l'autre par la donation et acceptation mutuelle qu'ils se font de leurs corps en présence du curé et des témoins. Ces promesses obligent à quatre choses : 1° à la fidélité; 2° à l'amour réciproque; 3° à la chasteté; 4° à l'éducation des enfants dans le Christianisme. Et cette cérémonie est presque aussi ancienne que le monde, puisque dans la loi de nature nous voyons que Raguel mariant sa fille Sara avec le jeune Tobie, l'Ecriture remarque qu'il prit la main droite de sa fille et la présenta à Tobie. On présente la main droite, parce qu'elle est plus forte et plus ferme d'ordinaire que la gauche, et de tout temps les mains droites ont été parmi les anciens le symbole de la fidélité; c'est pourquoi on fait jurer *per dextram*, comme le siège de la fidélité et de la vertu. Le mari met la main droite sur celle de la femme, pour montrer premièrement qu'il est le chef, et qu'elle lui doit être soumise. 2. Qu'il doit

être le premier à garder cette fidélité et en montrer l'exemple.

4. La dernière cérémonie qui accompagne le mariage, c'est la bénédiction solennelle que donne le prêtre au nom de l'Eglise par ces paroles : *Ego conjungo vos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*; après avoir demandé pour la dernière fois aux parties présentes, s'ils ne s'acceptent pas l'une l'autre pour époux et épouse, et qu'ils ont répondu : *Oui*; parce que le mariage pour être légitime, doit être libre, volontaire et sans contrainte. Et c'est pour cela qu'il est appelé, *Voluntatis sacramentum* : Et ce consentement des parties opère le même effet que l'eau et les paroles au baptême : car c'est en ce temps-là que se produit le lien sacré et inséparable. Et les dernières paroles que prononce le prêtre ne sont que pour montrer que ce qui vient d'être fait en terre, est ratifié au ciel, et que c'est Dieu qui a formé ce nœud indissoluble. C'est pourquoi en certains lieux le prêtre, comme ministre et ambassadeur de Jésus-Christ, use encore de ces termes de l'institution : *Quod Deus conjungit homo non separet.* (Matth., XIX, 6.) Ensuite le prêtre leur souhaite la bénédiction sur leurs personnes et leur famille, à ce qu'ils profitent en biens spirituels et temporels, et jouissent ensemble d'une longue vieillesse : *Deus Abraham, Deus Isaac et Deus Jacob, ipse vos conjungat, impleatque benedictionem suam in vobis*, etc. Voilà tout ce qui se passe quant aux cérémonies qui accompagnent le mariage, voyons maintenant celles qui le suivent.

TROISIÈME POINT.

Il y a trois principales cérémonies qui suivent le mariage : 1° la célébration de la sainte Messe, où se fait l'offrande, et où se donne le voile et la paix; 2° le festin; 3° la bénédiction du lit.

1. Après la cérémonie du mariage, le prêtre dit la Messe pour les nouveaux mariés, et cette pratique a été exercée de temps immémorial, puisque le Pape Evariste qui vivait dans le II^e siècle, en fait mention; et le pratiqua, pour faire connaître que le mariage des chrétiens est à bon droit nommé par l'Apôtre un grand sacrement, et en Jésus-Christ et en son Eglise. Secondement, pour rendre par ce moyen les promesses qui y ont été faites, saintes et inviolables, étant comme scellées du sang du Fils de Dieu. Et pendant la Messe on donne aux mariés un oierge ardent en la main, pour signifier la marque de la virginité et de l'innocence conservée depuis le baptême, ou du moins réparée par la pénitence. 2. Il les avertit de se tenir prêts d'aller au-devant de l'époux, comme dit l'Evangile, et aussi pour se souvenir de la mort dans la cérémonie qui semble en être la plus éloignée; et nous voyons cela avoir été pratiqué même par les païens qui faisaient porter des flambeaux allumés devant les mariés, qu'ils appelaient *Tædæ jugales*. Il y a ensuite l'offrande à laquelle vont les nouveaux mariés, recon-

naissant que les succès et le bonheur de leur mariage vient de Dieu : et cette pratique est encore fort ancienne, puisque le Pape Nicolas, qui vivait il y a huit cents ans, en fait mention, comme d'une chose pratiquée de tout temps dans l'Eglise. L'on met un peu après l'offrande un voile sur la tête des mariés, pour leur signifier que les plus précieux ornements d'une femme sont la pudeur et la modestie. Ce voile ne regarde précisément que la femme, à proprement parler; néanmoins on ne laisse pas de l'étendre sur le mari, pour montrer, dit saint Isidore, qu'il doit avoir grand égard à la pudeur de sa femme, et traiter son corps avec honneur et respect : et pendant qu'ils sont sous ce voile, le prêtre prie pour les deux, à ce qu'il plaise à Dieu d'unir leurs cœurs et leurs esprits, et de leur donner une véritable et sincère affection l'un pour l'autre. Et pour la femme en particulier, il lui souhaite qu'elle soit agréable à son mari, comme une Rachel, sage comme une Rébecca, et fidèle comme une Sara, etc., qu'elle fuie toutes sortes d'attouchements illicites, qu'elle soit heureuse dans sa postérité, qu'elle aie une chasteté à l'épreuve, et qu'elle puisse se rendre digne du paradis. On ne met point de voile sur les femmes veuves, ni sur celles qui se sont abandonnées à d'autres qu'à celui qu'elles épousent, parce que les significations de voile n'ont pas de lieu en ces personnes. On donne encore à l'*Agnus Dei*, la paix à baiser aux mariés, pour marque qu'ils doivent entretenir la paix entre eux, et la bonne intelligence, qui est la chose la plus agréable à Dieu et aux hommes, et sans laquelle le mariage n'est qu'un enfer commencé. Le prêtre fait encore à la fin de la Messe un nouveau souhait à ce qu'il plaise à Dieu d'accomplir en eux sa sainte bénédiction, et qu'ils prospèrent en ce monde, et jouissent de la gloire en l'autre.

La seconde cérémonie qu'on pratique après le mariage, est le festin plein de réjouissance qui se fait au retour de l'église entre les parents, les alliés, et les voisins : qui est une représentation de la joie spirituelle de tous ceux qui sont appelés aux noces de l'Agneau : c'est-à-dire de Jésus-Christ avec son Eglise, dont il est parlé en saint Luc : *Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit multos.* (Luc., XIV, 16.) Cela nous est encore signifié par ce roi de l'Evangile qui marie son fils : *Homini regi qui fecit nuptias filio suo, et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias.* (Matth., XXII, 2.) Pour donc correspondre au mystère que ces réjouissances signifient, elles doivent être toutes saintes, sans excès de bouche, sans paroles ou chansons deshonnêtes; mais prises comme en la présence de Dieu, et en action de grâces de ce que les nouveaux mariés ont été honorés de la réception d'un si grand sacrement que celui du mariage. Et la coutume de faire ces réjouissances aux noces, n'est pas nouvelle, elle a été observée de tout temps. Ainsi Ja-

cob épousant Rachel y invita plusieurs personnes : *Vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias.* (Gen., XXIX, 22.) Raguel fit ainsi en mariant sa fille Sara avec le jeune Tobie : *Epulati sunt benedicientes Deum.* (Tob., VII, 17.) Mais mèn dira quel'un, d'où vient donc que les saints Pères inveclivent tant contre ces festins, qui se font aux noces ? Ce n'est pas qu'ils réprovent ces réjouissances honnêtes, mais ils en condamnent seulement les abus et les suites funestes, qui d'ordinaire en arrivent, par la liberté que prennent les jeunes filles et les jeunes garçons, favorisés des ténèbres de la nuit, où l'on fait maintenant ces festins, suivis le plus souvent de bal et de mascarades, dans le temps de carnaval. Et comme il est difficile d'empêcher ces désordres, il vaudrait mieux ne point faire de festin; ou du moins ne faire ces réjouissances qu'entre ceux de la famille, et sans bruit.

La troisième et dernière cérémonie qui se fait après le mariage, c'est la bénédiction du lit : 1° Pour éloigner tous les esprits immondes, qui tâchent de nuire et troubler les nouveaux mariés; 2° pour réprimer l'ardeur de la concupiscence, afin que les mariés se servent du mariage dans les termes d'une modestie vraiment chrétienne; 3° pour montrer que tout doit être plein de bénédictions chez les chrétiens, chambre, lit, meubles, enfants, etc., et que le diable n'y doit avoir aucune part. Cette bénédiction se doit faire le matin, après la célébration du mariage, ou au moins l'après-midi avant le souper, en présence du père et de la mère, et de deux ou trois témoins, sans y souffrir de jeunesse, si elle n'est bien posée.

Vous voyez (N) par les cérémonies que l'on apporte à ce sacrement, que ce doit être quelque chose de grand et qu'il n'y faut point entrer sans considération et sans entrer dans l'esprit de l'Eglise. J'aurais quantité de belles instructions à vous donner sur ce sujet; mais je n'en ai pas le temps; voyons seulement si nos enfants en auront bien profité, et ce qu'ils en ont retenu.

INTERROGATIONS.

Que signifie ce chapeau de fleurs que l'épouse porte sur sa tête?

La marque de la virginité qu'elle doit avoir conservée, et des victoires qu'elle a remportées sur sa chair.

Que nous représente l'anneau que l'époux donne à son épouse?

Le symbole de l'amitié que doivent avoir les mariés entre eux, et la fidélité inviolable qu'ils se doivent l'un à l'autre.

Que signifie la pièce de monnaie que l'époux donne à son épouse?

C'est une marque du douaire dont les parties sont convenues par ensemble, comme aussi que l'époux communique ses biens et ses travaux à son épouse.

Pourquoi bénit-on cette pièce de monnaie?

Afin que Dieu donne sa bénédiction aux biens et aux travaux des personnes mariées, et pour montrer que le bon succès des mariages dépend de Dieu qui en est l'auteur.

Que signifie cette cérémonie de se présenter la main l'un à l'autre ?

Pour témoigner par là comme par un serment de fidélité inviolable, l'amitié qu'ils se vont solennellement jurer l'un à l'autre.

Que font les parties en se tenant ainsi la main ?

Elles font les promesses solennelles de leur mariage, qui fait le sacrement, et qui les obligent à la fidélité, à l'amour réciproque, à la chasteté conjugale, à l'éducation des enfants dans le Christianisme, à la communauté de biens, et aux assistances mutuelles.

Que signifie le cierge blanc allumé que les mariés tiennent à la main pendant la Messe ?

La marque de l'innocence qu'ils ont conservée depuis le baptême, ou au moins réparée par la pénitence.

Que représente l'offrande que font les mariés ?

Que l'état du mariage n'a pas seulement été béni et approuvé de Dieu ; mais de plus que c'est une hostie agréable et de bonne odeur aux yeux de sa divine majesté.

Pourquoi étend-t-on un voile sur la tête des mariés ?

Pour montrer qu'il doit y avoir de la pudeur et de l'honnêteté dans le mariage.

Pourquoi porte-t-on la paix aux nouveaux mariés ?

Pour leur faire entendre avec quel soin ils doivent entretenir l'union et la bonne intelligence dans leur ménage, sans quoi c'est un enfer commencé.

Pourquoi bénit-on le lit des nouveaux mariés ?

Pour détourner les embûches du diable, et pour montrer que tout doit être saint et sanctifié chez les chrétiens.

Exemples. — Pour vous montrer (N) que le mariage est une chose sainte, et qu'il doit être traité saintement, je vous veux rapporter quelques exemples qui vous apprendront les bénédictions que Dieu a données à ceux qui s'y sont portés selon son esprit et du consentement de leurs parents.

I. Dans l'Ancien Testament nous voyons que le jeune Tobie en a reçu de très-grandes. C'était un jeune homme bien né et craignant Dieu. Son père le voulant envoyer dans la cité de Ragès, pour recevoir une somme d'argent qu'il avait prêtée à un nommé Gabaël ; comme il était en peine du chemin qu'il devait prendre, un ange déguisé en voyageur, se présente pour l'y conduire. Ils se mettent en chemin ensemble, et étant bien avant dans le pays, venant un soir sur la brune, Tobie demanda au jeune homme : « Où voulez-vous que nous allions loger ? » Il y a, répondit-il,

ici près un homme de votre parenté nommé Raguël, il faut y aller loger. Il a une fille fort sage et craignant Dieu, elle est unique, vous la lui demanderez en mariage, il vous la donnera. — Oui, mais, dit Tobie, j'ai entendu dire qu'elle a eu déjà sept maris, qui ont tous été étranglés par le diable la première nuit de leurs noces, je crains qu'il ne m'en arrive autant, cela ferait mourir de tristesse mon père et ma mère ? — Ne craignez point cela, lui dit l'ange ; car le diable n'a puissance que sur ceux qui ne se marient que pour assouvir leur brutalité, comme le cheval et le mulet ; mais pour ceux qui se marient en la crainte de Dieu, et pour les seules fins du mariage, il n'en a aucune. » Ils vont donc loger chez Raguël ; Tobie se donne à connaître, il y est reçu avec une grande joie. Il demande Sara en mariage. On la lui accorde, quoique Raguël en eût un peu de peine, de peur qu'il ne lui en arrivât autant qu'aux sept autres. La première nuit de leurs noces, ayant été conduits en la chambre qui leur avait été préparée, et après que tout le monde fut retiré, eux étant couchés, Tobie dit à son épouse : « Sara, levez-vous, et faisons prière à Dieu, cette nuit, celle de demain, et l'autre d'après, puis nous entreprenons en la consommation de notre mariage ; car nous sommes enfants des saints, c'est-à-dire de ceux qui craignent Dieu, et nous ne devons pas agir comme les infidèles. » Ils se levèrent et mirent en prières et y passèrent une bonne partie de la nuit et des deux autres suivantes, aussi reçurent-ils la bénédiction de Dieu, et il ne lui arriva pas comme aux sept autres.

Réflexion. — Voilà les fins pour lesquelles il faut entrer dans le mariage, qui est : 1° la procréation des enfants ; 2° n'y pas entrer par brutalité et concupiscence. Ah ! qui imiterait cet exemple de Tobie, combien attirerait-il de bénédictions du ciel sur soi, sur ses biens et sur toute sa famille !

II. Voulez-vous voir une histoire de plus fraîche date ? Saint Louis, notre grand roi et patron de notre France, pratiqua le même que Tobie, passant les trois premiers jours et les trois premières nuits de son mariage en oraisons, prières et exercices spirituels, ainsi que la reine son épouse le déclara depuis à quelques gens de bien.

III. Pour les banquets immodérés des noces, voici une histoire étrange et effroyable rapportée par Turlot, dans son Catéchisme. Il dit que Crantius écrit, que comme on faisait des noces fort célèbres et magnifiques dans la ville de Lubeck, où étaient plusieurs personnes, jusqu'au nombre de cent quatre-vingts, lesquelles se réjouissaient en dansant et sautant ; dans le même temps qu'elles étaient ainsi absorbées en la plus grande débauche, il s'alluma un feu tout à l'improviste dans la maison où se faisaient ces bombances, qui consuma et la maison et tous ceux de la noce, excepté le marié et la mariée qui en échappèrent. (TURL., part. IV, chap. 8, leçon 3)

JUN.

INSTRUCTION SUR LA PRIÈRE.

INSTRUCTIONS PREMIÈRE.

Pour la 1^{re} semaine.

DE LA PRIÈRE EN GÉNÉRAL.

Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum. (Psal. XXXIII, 16.)

Prélude. — Vous ayant suffisamment entretenus dans nos précédents catéchismes, de la foi et des sacrements, j'ai dessein de vous parler, pendant ce mois, des moyens qui sont nécessaires pour vous maintenir dans cette même foi et dans le bon usage de ces mêmes sacrements ; qui sont les prières et les intercessions des saints : car de nous-mêmes nous ne pouvons rien sans la grâce, et la grâce ne s'obtient point sans la prière ; c'est pourquoi saint Paul écrivant aux Thésaloniciens leur recommande de prier sans cesse : *Sine intermissione orate* (I Thess., V, 17), pour montrer sa nécessité. Désirant donc de vous apprendre ce que c'est que cette prière, je divise cet entretien en trois parties.

Partition. — Dans la 1^{re} nous parlerons de la prière en général : dans la 2^e des différentes sortes d'oraisons publiques, particulière, vocale et mentale ; dans la 3^e des défauts particuliers auxquels on peut tomber, comme la distraction, le peu de révérence, et les demandes inutiles, etc.

PREMIER POINT.

L'oraison ou la prière est une élévation de cœur à Dieu pour lui demander nos besoins, et tout ce qui peut aider à notre salut. Et cette prière est extrêmement nécessaire, parce que nous sommes tous pauvres et nécessiteux devant Dieu.

Car, quoique Dieu nous pût donner toute chose en abondance, sans en être requis ou prié, comme il fait aux animaux qui sont dépourvus de raison, néanmoins il a voulu que nous le priassions et lui demandassions nos besoins et nécessités pour nous tenir toujours dans sa dépendance ; c'est pourquoi Notre-Seigneur dit qu'il faut prier sans cesse et sans relâche : « *Oportet semper orare et non deficere.* » (Luc., XVIII, 1.) Priez, afin que vous n'entriez point en tentation, dit-il encore : « *Ut non intretis in tentationem.* » (Luc., XXII, 40.) Si quelqu'un a besoin de sagesse et de conduite en ses affaires, qu'il la demande à Dieu, dit saint Jacques, et il l'obtiendra : « *Si quis indiget sapientia, postulet a Deo,* » etc. (Jac., I, 5.) enfin par l'oraison et la prière nous obtenons tout, soit pour nous, ou pour notre prochain. C'est la prière qui ouvre le ciel pour en faire sortir toutes sortes de bénéfices : c'est elle qui a divisé les eaux, qui a atténué les flammes, ressuscité les morts, dompté et apprivoisé les lions, impétré la rémission des péchés à David, à Ma-

nassès, à la Madeleine, au publicain, au bon larron, et à quantité d'autres.

Les saints ont dit des merveilles de la prière. Saint Bonaventura, nous parlant de la prière, dit que c'est elle qui nous délivre des tentations et des tribulations, qui nous fait connaître les pièges du diable, et que si l'on veut vivre content au service de Dieu, déraciner et acquérir la vertu, il faut être homme d'oraison.

Saint Ephrem dit que l'oraison est la gardienne de la tempérance, la fertilité des laboureurs, l'avocate des criminels, la consolatrice des affligés, l'assurance des voyageurs, etc.

Par l'oraison on arrête la colère de Dieu, on suspend sa vengeance, on lui lie, pour ainsi dire, les bras ; c'est-ce qu'il dit lui-même à Moïse : Moïse, laisse moi faire, ne m'empêche point par tes prières, de décharger ma colère sur ce peuple qui m'a offensé. Ainsi dit-il à Jérémie, à Ezéchiel ; c'est pourquoi l'Eglise a toujours recours aux prières dans les calamités, lorsqu'il semble que Dieu a la verge en main pour châtier son peuple.

Voilà (N.) les biens et les avantages de l'oraison et de la prière ; mais comme cette oraison se fait en diverses manières, je vous les veux expliquer.

DEUXIÈME POINT.

La prière se divise : 1^o en prière privée et publique ; 2^o en prière vocale et mentale.

La prière privée, c'est celle qui se fait en particulier par chaque personne, comme par exemple vous allant coucher, vous vous mettez à genoux, vous dites votre *Pater*, vous faites votre examen de conscience ; cela s'appelle prière privée.

La prière publique est celle qui se fait, ou par l'Eglise, ou par ses ministres, comme la Messe, les Vêpres et autres heures canoniques, qu'on dit dans les paroisses, et où tous les paroissiens devraient avoir soin d'assister les fêtes et Dimanches, puisque c'est pour eux qu'on les dit. Il y a encore les litanies et processions, qui se font de temps en temps, pour les nécessités et calamités publiques. Et l'usage en est fort ancien, puisqu'elles se pratiquaient dès le temps de Moïse. Après que les Israélites eurent passé la mer Rouge, ils en firent une procession en action de grâces. Ils en firent de même devant la ville de Jéricho, ensuite de quoi les murailles tombèrent d'elles-mêmes. Dans les sécheresses et autres mauvaises influences de l'air, on a recours aux processions. Dans les guerres, pestes et autres misères, on a recours aux processions et prières publiques, et on en reçoit du soulagement. Toutes ces prières-là s'appellent prières publiques. (Voy. le *Pédagog. des familles chrét.* au traité des *Processions*.)

2. La prière ou l'oraison se divise encore en mentale et vocale. Premièrement, la mentale est celle qui se fait de cœur, étant recueilli en soi-même, et pensant au sujet

qu'on a choisi pour méditer, soit un mystère, ou la vertu d'un saint qu'on veut pratiquer, ou sur la mort et autres fins, ou sur les bienfaits reçus de Dieu, et cela se fait encore en deux façons.

Où dans le fond du cœur, par une rentrée de l'intérieur en soi-même ; ou par une élation d'esprit vers l'objet ou le sujet qu'on veut méditer. Si vous voulez vous instruire de ces deux sortes d'oraisons, voyez le livre des Méditations de Buzée, et l'Oratoire du cœur : ils vous en apprendront la méthode, et vous fourniront des sujets.

L'autre partie d'oraison s'appelle oraison vocale, et c'est celle, comme je vous ai déjà dit, qui se fait par la voix et de bouche, en quoi elle est différente de la mentale qui se fait d'esprit et de cœur sans parler.

Or l'oraison mentale est plus excellente que la vocale, puisque la vocale même ne peut être une vraie prière, si elle n'est accompagnée de l'attention du cœur ; et partant il faut qu'elle soit aucunement mentale : mais la mentale peut bien être oraison sans la vocale : et de plus, c'est que l'oraison vocale, comme propre au corps, nous est commune avec les oiseaux, qui louent Dieu chacun dans son ramage ; mais l'oraison mentale nous est propre avec les anges, et surpasse autant l'autre en excellence, comme l'âme fait le corps.

Entre les prières vocales, la plus excellente est celle que Notre-Seigneur nous a enseignée, que l'on appelle l'Oraison Dominicale, ou le *Pater noster*. Nous en parlerons dans nos autres entretiens. Aujourd'hui nous ne parlerons que de la prière en général. Vous avez entendu ce que c'est que cette prière, et les différentes sortes d'oraisons ; il reste à voir les fautes que l'on y fait, et qui sont causes que nous n'en recevons pas les effets.

TROISIÈME POINT.

Ce qui fait que nous ne recevons pas l'effet de nos prières, c'est que nous n'y apportons pas les dispositions requises ; c'est que l'on les fait avec négligence, sans attention, sans respect, etc.

La première disposition requise pour obtenir l'effet de nos prières, c'est la grâce, et la pureté de cœur et d'intention : car Dieu regarde plutôt la personne que les prières et sacrifices ; nous en avons un exemple en Abel et Caïn ; aussi le Prophète-Roi disait : *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum* ; car quel moyen que Dieu écoute nos prières, si nous sommes ses ennemis, si nous nourrissons chez nous le péché mortel ? etc. Il faut donc se mettre en état de grâce, par une bonne confession et communion.

2 Il faut se mettre dans une posture humble et décente. Il y a diverses manières de prier : les uns prient à genoux, les autres prient debout, les uns croisent les bras, les autres les étendent en forme de croix ; la plus commune pratique des chrétiens est de les joindre : il n'importe de

quelle manière, il n'y a pas commandement ; mais la plus humble et la moins apparente est toujours, selon mon petit sentiment, la meilleure. Nous en avons une marque en celle de ce pauvre publicain, et de l'orgueilleux pharisien. Dieu exauce l'un et rebute l'autre, etc.

3. Il faut avoir grand attention dans ses prières et oraisons, pour éviter ce reproche que Dieu fait par son prophète, quand il dit : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (Isa., XXIX, 13.) « Ce peuple m'honore des lèvres : mais son cœur et sa pensée sont bien éloignés de moi. » En effet, si nous prenons garde à la prière de la plupart des chrétiens, il y en a peu qui touchent le cœur de Dieu, parce qu'on prie sans penser quasi à lui, sans élever son cœur vers le ciel, etc. Un chicanneur en priant ne pensera qu'à ses procès ; un vindicatif, à sa vengeance ; un marchand, à son négoce ; un impudique, à son plaisir, etc. C'est une pitié de voir dans nos églises les postures des chrétiens, les évagations d'esprit, les tournements de tête, les chuchoteries et entretiens, etc. Quel moyen que Dieu nous exauce et entende nos prières, si nous ne nous entendons pas nous-mêmes ?

Pour donc prier comme il faut, il est bon d'observer ce que dit Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses apôtres : *Cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito* : « Quand vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et les portes closes, priez votre Père en secret. » (Matth., VI, 6.) Cela veut dire, que lorsqu'on veut faire prière à Dieu, il faut quitter toute autre affaire et pensée, ne songer qu'à cela, se recueillant en soi-même, etc. 2. Il faut se mettre en la présence de Dieu, considérant à qui on va parler, et pourquoi on vient parler. 3. Demander à Dieu la grâce de le bien prier, se prosternant avec grande humilité et contrition de nos fautes, etc.

Mais, mon Père, me direz-vous, je fais ce que je puis, je chasse les pensées de distractions le plus que je peux, et si je n'y saurais donner de remède, elles occupent toujours mon imagination, etc.

Réponse. — Si ces distractions ne sont point volontaires, il les faut chasser loin de nous, en rougir devant Dieu, en témoignant notre faiblesse, se repentir autant de fois qu'on s'aperçoit s'être distrait, frappant sa poitrine, ou faisant quelque geste qui témoigne le désir qu'on a de s'abstenir de cette distraction.

Ainsi ne vous troublez point, continuez vos prières : car quand la distraction vient contre notre volonté, elle n'empêche point le fruit de l'oraison, comme Notre-Seigneur le déclara un jour à sainte Gertrude.

Les saints mêmes n'ont pas été exempts de ces distractions, parce que le diable les suscite, pour tâcher à faire perdre le fruit de l'oraison et de la prière. Mais aussi il faut prendre garde que de notre côté nous ne les suscitions ; c'est pourquoi, comme

nous vous avons déjà dit, il faut quitter toutes sortes d'affaires, et ne point interrompre ses prières pour parler, ou s'entretenir ; ne les point dire en tracassant dans son ménage, si ce n'est quelques oraisons jaculatoires, ou quelque courte prière, etc. Mais le matin, après s'être levé et modestement habillé, ou le soir avant de se coucher, il faut se mettre à genoux devant quelque crucifix ou autre dévôte image, et là reciter posément les prières qui vous sont marquées dans la feuille de la méthode des prières du soir et du matin ; chaque famille en doit avoir une dans sa maison pour faire la prière, elle ne vaut qu'un son ou un sou marqué.

Quand vous serez en l'église, vous vous y tiendrez dans une posture et un maintien modestes ; priez les anges et les saints protecteurs de cette Eglise, de vous assister et présenter vos prières à la majesté de Dieu ; surtout adressez-vous à la sainte Vierge notre bonne avocate, et à saint Joseph son chaste époux : elle est toute-puissante. Nous en parlerons dans notre premier entretien ; voyons maintenant quelques histoires qui confirment l'effet des prières bien faites, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

L'exercice de la prière est-il nécessaire au chrétien ?

Oui, parce que nous sommes tous pauvres et nécessiteux devant Dieu.

Qu'est-ce que l'oraison ?

C'est élever son cœur à Dieu, pour lui demander ce qui nous est nécessaire, ou qui peut aider notre salut.

Qui faut-il principalement prier ?

Dieu, car il est l'auteur de tous biens ; et c'est de lui que nous les attendons.

En combien de façons le pouvons-nous prier ?

En deux façons, de cœur et de bouche : ce que l'on appelle oraison mentale et vocale.

N'y a-t-il point d'autres sortes de prières ?

Il y a encore la publique comme celle qui se fait à la Messe, l'Office divin, les processions et litanies ; celle que font plusieurs personnes ensemble ; et la particulière que l'on fait à part soi.

Faut-il prier souvent ?

En tout temps, et en tout lieu ; mais particulièrement les dimanches et fêtes, surtout le soir et matin, et au temps de quelque tentation et affliction.

Pour qui faut-il prier ?

Pour tous, pour nous, nos amis et ennemis.

Que faut-il faire pour bien prier ?

Etre en grâce, le faire avec persévérance, attention, révérence et dévotion.

Que faut-il demander dans l'oraison ?

Tout ce qui est utile et convenable à notre salut.

Quelle est la meilleure de toutes les prières ?

C'est l'Oraison dominicale ou le *Pater*,

parce que c'est Notre-Seigneur qui l'a enseignée, et contient suffisamment tout ce que nous pouvons demander à Dieu.

Tout le monde doit-il savoir le Pater ?

Oui, parce que chacun est obligé de savoir prier.

Exemples. — I. Ne nous plaignons plus d'être pauvres et d'être misérables, Dieu nous ayant mis en mains un si puissant moyen comme l'oraison, pour obtenir de lui toutes les choses que nous lui demandons, pourvu qu'elles soient pour sa gloire et pour notre salut. Dieu qui est tout-puissant, à qui personne ne peut résister, cède à la prière et se laisse vaincre à celle qui lui est faite avec persévérance.

C'est ainsi qu'il se rend à celle de Moïse, et qu'il révoque l'arrêt donné contre le peuple juif. Jacob obtient la bénédiction de Dieu par la prière ; Josué fait arrêter le soleil au milieu de sa course pour poursuivre sa victoire ; Ezéchias obtient quinze années de vie par ses larmes et ses prières ; Judith défait l'armée d'Holopherne, lui tranche la tête et met sa patrie en liberté, par la confiance qu'elle a en Dieu et par la force de son oraison ; Esther révoque l'arrêt de mort contre tous ceux de sa nation ; Suzanne est délivrée de la calomnie et de la mort, et les enfants de la fournaise ne peuvent être endommagés des flammes, par la vertu de la prière : en un mot tous les miracles et les plus grandes merveilles des saints n'ont été opérés que par leur foi et par leurs prières.

Vous jugerez par les histoires suivantes, qu'il n'y a rien que Dieu n'accorde à nos prières, quand avec foi nous avons recours à lui. L'empereur Théodose étant sur le point de donner la bataille contre le tyran Eugène, monta sur le haut d'une roche, et jetant les yeux sur les deux armées qui étaient prêtes à en venir aux mains, met les armes bas, et levant les mains au ciel, comme un autre Moïse, recommande son armée à Dieu, pour la querelle duquel il avait entrepris cette guerre. Chose merveilleuse ! Il n'eut pas plutôt achevé sa prière, qu'il s'éleva un vent si impétueux de son côté, qu'il repoussait tous les traits et toutes les flèches des ennemis contre eux-mêmes. Et Théodoret ajoute qu'en même temps parurent les deux apôtres saint Jean et saint Philippe au milieu de l'armée de Théodose qui excitèrent ce vent avec tant de poussière, qu'elle crevait les yeux aux ennemis, et que par ce moyen ils furent tous défaits, sans que les soldats de l'empereur en reçussent aucun dommage. Le tyran même fut pris et amené pieds et mains liés à Théodose. (BARON. an. 349.)

Réflexion. — Voilà comme la prière de ceux qui ont recours à Dieu avec foi est exaucée ; voilà comme il n'y a point de puissance qui nous puisse nuire, quand avec confiance nous avons recours à Dieu dans nos besoins.

II. Nous avons un autre exemple de l'efficacité de l'oraison dans le *Pré spirituel* écrit

par Sophronius patriarche de Jérusalem, d'un pilote, lequel étant parti du port avec plusieurs autres navires pour faire voyage, se trouva tout à coup arrêté en pleine mer, tandis que les autres avançaient à pleines voiles. Lui fort surpris de cet accident, comme il était craignant Dieu, il n'eut point d'autre recours qu'à la prière, y conviant tous ceux du vaisseau par son exemple, et comme une nuit il était en oraison, voilà que par deux diverses fois il entend une voix qui lui dit ces paroles fort intelligiblement : « Jette Marie hors du vaisseau, et tu feras une heureuse navigation. » Après avoir pensé en lui-même qu'elle pouvait être cette voix, il commence à s'écrier : « O Marie, Marie ! » Et en même temps une femme de ce nom lui répond et lui demande ce qu'il lui plaisait. « Vous voyez, dit-il, ma bonne sœur, que pour mes péchés nous sommes ici arrêtés par la justice divine, et en danger d'y périr. » A ces paroles cette pauvre misérable reconnaissant bien son crime : « Ah ! non pas les vôtres, Monsieur ! c'est moi qui suis coupable, parce qu'ayant tué mes deux enfants, et pensant éviter la justice des hommes, je vois bien que celle de Dieu me poursuit, faites de moi ce qu'il vous plaira. » Il est donc résolu qu'elle serait mise dans un esquif : « Elle ne fut pas à trois pas de là que l'esquif tournoie, et est abîmé dans les eaux ; le vaisseau commence à marcher et fait un heureux voyage.

Réflexion. — Vous jugez assez quel profit vous devez tirer de cet exemple : 1° que Dieu ne peut rien refuser à la prière du juste ; 2° qu'il n'y a point de péché qui demeure impuni en cette vie, ou en l'autre, ni de pécheur qui puisse échapper à la justice de Dieu.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DE LA PRIÈRE DES SAINTS.

Nimis honorati sunt amici tui, Deus. (Psal. CXXXVIII, 17.)

Prélude. — Vous ayant fait voir dans notre dernier catéchisme ce que c'était que la prière, les différentes sortes de prières, mentales et vocales, nous avons jugé à propos de vous entretenir aujourd'hui de la prière des saints, et vous faire voir l'efficacité de ces prières ; mais comme c'est un sujet controversé par les hérétiques qui nient l'efficacité de la prière des saints, il est bon de vous instruire, ce que l'on entend par la prière des saints : et pour y procéder avec ordre, nous diviserons notre entretien en trois petits points.

Partition. — Dans le 1^{er}, nous verrons ce qu'entend l'Eglise par la prière qu'elle adresse aux saints, et pourquoi on les invoque. Dans le 2^e, l'importance de leur intercession pour nous, particulièrement celle de la sainte Vierge et de notre bon ange. Dans le 3^e, nous traiterons de la prière

la plus agréable à la Mère de Dieu, et du respect que nous devons porter à notre ange gardien.

PREMIER POINT.

Quand l'Eglise prie les saints, ce n'est pas qu'elle prétende que ces saints auxquels elle s'adresse, puissent l'aider de leur chef et par leur puissance ; mais seulement par leurs intercessions. Et prenez bien garde que dans les litanies qu'elle a dressées, lorsqu'elle parle aux trois divines personnes de la sainte Trinité, elle dit : *Seigneur, ayez pitié de nous, exaucez-nous, pardonnez-nous.* Mais quand elle parle aux saints, elle change de termes et dit : *Priez pour nous, intercédez pour nous, aidez-nous*, etc. Reconnaisant bien qu'il n'y a que Dieu qui nous puisse secourir, et nous accorder l'effet de nos demandes, mais que les saints y peuvent beaucoup par leurs prières et intercessions.

Nous les prions comme médiateurs entre Dieu et les hommes ; pour lui présenter nos requêtes et nos prières. Quand on a besoin de la faveur d'un juge, ou quelque grâce à demander au prince, l'on s'adresse ordinairement à quelqu'un de ses favoris, ou à quelque officier qui approche de sa personne pour intercéder et prier pour nous ; c'est cela même que nous faisons envers les saints ; nous leur présentons nos requêtes, nous leur disons nos besoins et nos nécessités, afin d'obtenir de Dieu par leur moyen l'effet de nos demandes, et l'entérinement de nos requêtes.

Dieu même est bien aise que l'on rende honneur à ses saints, comme un roi s'estime honoré du bon accueil que l'on fait à son ambassadeur ou à ses courtisans. Si Dieu même les honore, et dit en saint Matthieu : *Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera au ciel* (V, 19), pourquoi ne leur rendrons-nous pas l'honneur qui leur est dû en cette qualité ? Et si saint Paul et plusieurs autres grands saints se recommandaient aux prières des gens de bien, et de leurs frères, pourquoi ne le ferions-nous pas à nos frères et aux saints qui sont au ciel ? Ils connaissent nos besoins et nos nécessités, parce qu'ils voient tout en Dieu, et s'ils avaient cette connaissance dès ce monde et connaissent l'intérieur et la pensée des hommes, comme saint Pierre connut la tromperie d'Ananias et de Saphira sa femme ; saint Benoît le faux Totila, et autres événements futurs, à plus forte raison les connaissent-ils maintenant dans le ciel, où toutes choses sont en leur perfection. C'est le discours de saint Augustin, lequel en un de ses sermons *De tempore*, exhorte son peuple de se recommander aux prières de saint Etienne, dont il faisait le panégyrique ; et en un autre de saint Laurent, il en fait tout de même. (S. Aug. l. XXII, *De civit. Dei*, cap. 29.) Mille et mille autres sont de ce sentiment, et se sont recommandés à leurs intercessions, et ont reçu des grâces et des faveurs toutes particulières. Que sont-ce toutes ces belles

églises que nous voyons maintenant, autres choses que des reconnaissances de ceux qui en avaient reçu des bienfaits? Mais par-dessus tous les saints et saintes, il faut recourir à la Mère de Dieu, la divine Marie : son pouvoir est d'une merveilleuse efficace auprès de son Fils : « Honorons-la donc, dit le dévot saint Bernard, de toute l'étendue de nos cœurs, de toutes les affections de nos âmes, et de toutes sortes de vœux : *Cliens Mariæ nullus æternum peribit* : On n'a jamais vu un véritable serviteur de Marie qui fût péri. — Pensez donc, dit-il, à Marie, invoquez-la, que son nom ne parte point de votre bouche; elle est l'avocate des pécheurs; elle vous secourra; elle priera son Fils, qui ne lui saurait rien refuser, en priera son Père, et ainsi vous obtiendrez ce que vous demanderez. »

Ayez recours encore à votre ange gardien, priez-le tous les jours de vous aider et de présenter vos prières à la divine Majesté; il le fera sans doute, comme l'ange gardien de Tobie faisait ses bonnes œuvres et ses prières. (*Tob.*, VII, 13.) Mais ce qui fait peut-être que vous ne les priez pas, c'est que vous ne savez pas l'importance de leurs intercessions : je vous la veux apprendre.

DEUXIÈME POINT.

L'importance de l'invocation des saints, c'est, comme nous avons déjà dit, qu'ils connaissent déjà nos besoins, et savent nos nécessités tant spirituelles que temporelles. Comme ils ont été des hommes comme nous, ils savent notre fragilité, et les occasions presque sans nombre de nous perdre; c'est pourquoi ils nous en préservent par leurs prières et intercessions auprès de Dieu, et même nous secourent eux-mêmes en personne, s'il est expédient. Nous en avons des exemples infinis. « Vous n'osez approcher et aborder le Père céleste, dit saint Bernard, à cause de sa trop grande majesté, il vous a donné son Fils Jésus pour médiateur. Mais peut-être que vous appréhendez encore en lui la divine majesté, parce que se faisant homme, il n'a pas laissé d'être Dieu; il vous a donné des avocats et des intercesseurs, qui sont les saints, et la divine Marie. Mes chers enfants, dit-il, c'est là toute ma consolation; voilà tout le fondement de mon espoir, » etc. En effet (N.), c'est une grande consolation à un chrétien d'avoir des personnes qui sollicitent pour lui auprès de Dieu, qui savent prendre leur temps pour faire réussir nos desseins, quand il y va de notre salut. Ah! combien de fois la très-aimable Mère de Dieu a-t-elle conjuré son Fils par ses mamelles, qui l'ont allaité, par le ventre qui l'a porté, etc. Combien de fois le grand saint Joseph s'est-il rendu favorable à ceux qui l'ont invoqué, représentant à Jésus notre Sauveur les bras qui l'avaient porté, et dont le travail l'avait nourri pendant qu'il était venu opérer l'œuvre de notre salut! Ah! quel moyen que Dieu refuse des personnes qui lui sont si chères? Combien notre France a-t-elle été de fois

préservée de la peste, par l'intercession et les prières de saint Roch! Combien de fois avez-vous été guéris de la fièvre par les prières de votre patronne sainte Geneviève! car chaque saint a reçu une particulière grâce de Dieu, les uns pour une chose, les autres pour une autre. Combien de fois votre bon ange vous a-t-il préservés de dangers, a-t-il prié Jésus Christ d'avoir encore patience, qu'il vous prolongeât la vie encore un peu de temps, qu'il espérât de vous convertir, que vous changeriez de vie! etc. Quelle reconnaissance donc ne devons-nous point à tous ces saints? Que ne devons-nous point faire pour les en remercier? Quels en sont les moyens? Je vous les vas apprendre.

TROISIÈME POINT.

Le moyen d'honorer les saints, et avoir leur protection et bienveillance, c'est d'en parler toujours avec grand respect et révérence; c'est d'honorer leurs sacrées reliques et ossements; c'est d'aller visiter les églises qui leur sont dédiées, par de petits pèlerinages de dévotion; mais y aller dans une modestie vraiment chrétienne, en bonne et honnête compagnie, non pas les jeunes hommes avec les jeunes filles, pour rire et badiner le long des chemins; mais y aller posément, s'entretenant de bonnes choses, y allant faire des dévotions, et si l'on est obligé de s'arrêter par les chemins pour prendre quelques rafraîchissements, que ce soit sans excès de bouche, etc.

Que si vous désirez vous rendre la sainte Vierge propice et favorable, chérissez comme elle la pureté, soyez chastes : car elle ne peut éconter volontiers les impudiques; offrez-lui souvent la prière angélique; c'est-à-dire l'*Ave Maria*; récitez une fois le jour à votre commodité son chapelet, ou une partie du rosaire, et repassez sur chaque dizaine, les principaux mystères de la vie et de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils. Vous ne sauriez croire combien cette prière lui est agréable; nous vous en donnerons tantôt des exemples; enrôlez-vous dans ses confréries; mettez-vous de sa congrégation; enfin, soutenez son honneur et prenez sa défense, quand vous la verrez mépriser et déshonorer par les impies, les libertins ou les hérétiques; et elle prendra infailiblement vos causes en mains, et ne cessera point de procurer pour vous, jusqu'à ce qu'elle vous voie dans l'état assuré de la gloire.

N'omettez pas aussi la dévotion envers vos anges gardiens; vous ne sauriez jamais assez reconnaître les obligations que vous leur avez de votre conduite dès le moment de votre naissance, et des dangers dont ils vous ont préservés : vous n'y avez peut-être jamais pensé; cependant ce sont eux qui sont les fermiers du Saint-Esprit à qui on a affermé les âmes, s'il faut ain-i parler, ainsi ils sont toujours à nous cultiver. Quel honneur serait-ce à un chétif paysan si par l'ordre du roi un prince du sang en devait prendre le soin, et ne le perdre jamais de vue? or il y a plus

de proportion entre un paysan et un prince, qu'entre un ange et un homme. Quel honneur donc à nous d'être en cette auguste compagnie. Partant ayez respect à leur présence, confiance à leur protection et retour d'amitié à leur bienveillance. Ne scandalisez personne, surtout la jeunesse, à raison que ce sont les ébauchements du travail et de la main des anges, qu'ils contretirent sur un âge innocent les linéaments de la face de Dieu le Père qu'ils voient au ciel, etc.

Voilà donc (N.) ce que c'est que la prière des saints, voilà l'efficacité de ces prières, voilà la matière dont il faut honorer les saints. Il ne resterait plus à voir sinon quelle est la prière la plus agréable à Dieu, pour obtenir nos besoins de sa divine majesté, ce sera pour notre premier entretien. Nous allons seulement clore celui-ci par quelque exemple qui nous fera voir ce que vaut l'intercession des saints, surtout de la Mère de Dieu, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Est-il à propos de prier les saints ?

Oui, parce que, comme amis de Dieu, ils méritent quelque honneur, et nous peuvent aider par leurs intercessions auprès de lui.

Serait-il pas mieux de s'adresser immédiatement à Dieu qu'aux saints dans nos besoins ?

C'est de Dieu seul que nous attendons toutes choses, mais nous employons les saints comme ses bons amis, et qui ont quelque crédit auprès de lui, comme, lorsque nous voulons obtenir quelque grâce du roi, on s'adresse à quelqu'un de ses gentilshommes, ou favoris.

Qui a plus de pouvoir auprès de lui, et qui devons-nous particulièrement invoquer ?

La sainte Vierge comme Mère de Dieu, et avocate des pécheurs auprès de lui.

Quelle prière est la plus agréable à la sainte Vierge ?

C'est l'*Ave Maria*, qui contient ses plus belles louanges.

De qui tenons-nous cette prière ?

Partie de l'ange saint Gabriel, partie de sainte Elisabeth, partie de l'Eglise.

L'honore-t-on beaucoup en disant le chapelet ?

Oui, le faisant de cœur et d'affection, repassant par son esprit à chaque dizaine les principaux mystères de la vie, et de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils.

Exemples. — La prière et l'invocation des saints est trop authentique dans l'Eglise et trop bien établie dans la créance des fidèles, pour avoir besoin d'autres preuves. Les miracles continuels que Dieu opère à leur instance dans les besoins de ceux qui ont recours à eux, sont trop visibles, pour nous obliger à vous produire ici aucun exemple, je me contenterai de vous en proposer seulement un ou deux de la très-sainte Vierge, Mère et Reine de tous les saints.

1. Dans le voyage que saint Louis fit pour le recouvrement de la Terre-Sainte, il est

remarqué qu'une furieuse tempête ayant mis toute la flotte en péril de faire naufrage, le saint roi s'étant prosterné devant le très-saint Sacrement, pour implorer la miséricorde de Notre-Seigneur par l'intercession de sa très-sainte Mère, il arriva qu'un gentilhomme qui était dans un autre vaisseau, tomba dans la mer, et fut porté si loin par le flot, que ceux du vaisseau ne le purent en aucune façon secourir ; mais ceux du gallion royal l'aperçurent de fort loin, et que malgré les bourrasques de la mer, il étit porté au-dessus de l'eau, sans qu'il remuât ni pieds ni mains : et petit à petit les flots le poussèrent jusqu'auprès de ce gallion : d'où on ne manqua point de lui jeter des cordages, et de le retirer de l'eau. Le roi extrêmement joyeux de le voir échappé de ce péril, lui demanda comment il avait pu se sauver, n'ayant remué ni bras ni jambes ; il répondit, qu'à l'instant qu'il se vit tomber dans la mer, il avait invoqué la très-sainte Vierge, et qu'aussitôt il avait reconnu son secours, ressentant comme une main secrète qui l'avait toujours soutenu et empêché qu'il ne fût submergé dans les eaux.

Réflexion. — Voulez-vous (N.) un plus grand et plus prompt effet des prières du saint roi pour obtenir le calme et apaiser la tempête, et en même temps un secours plus fidèle de la très-sainte Vierge pour retirer des abîmes ce gentilhomme qui la réclame ? Hé ! que n'avons-nous recours à cette puissante avocate, lorsque la tentation nous presse, et que nous nous voyons en danger de périr par le consentement au péché !

II. Une dame des plus illustres de la cour, vivement touchée des désordres et lubricités de son mari, ne reçut autre chose de saint Dominique qui prêchait pour lors à Paris, sinon d'avoir recours à la Mère de Dieu et d'implorer sa miséricorde. A cet effet il lui donne un rosaire, lui dit de le réciter tous les jours ; ce qu'ayant fait pendant une quinzaine, elle le mit sous le chevet de son mari, par le conseil du même saint, avec cette confiance que cette Mère de miséricorde lui obtiendrait sa conversion, ce qui arriva. Voici comment. Cette première nuit tandis que cette dame était en prières, ce seigneur fut vivement touché de divers remords de sa conscience, jusqu'à verser même abondance de larmes, sans néanmoins autre effet. La seconde nuit il se voit, ce lui semble, cité au tribunal de la justice divine, et comme environné d'une troupe de démons qui lui reprochaient l'énormité de ses crimes, pour lesquels ils demandaient qu'il fût livré entre leurs mains ; sur quoi s'étant éveillé en sursaut, et à demi mort de frayeur, il appelle sa femme lui demande pardon de ses désordres et se recommande à ses prières. Mais il fallait encore une plus forte touche pour donner le dernier coup à sa conversion. Voici donc que la troisième nuit, il n'est pas plutôt endormi, qu'il s'imagine être livré à la puissance des démons, précipité dans les enfers, et ressentir déjà en son corps et en son âme des peines insupportables ; pendant

quoï néanmoins il aperçoit un jeune homme qui lui tend la main, et l'ayant retiré de ce précipice, l'avertit de rendre grâces à Dieu et de reconnaître les obligations qu'il avait à la très-sainte Vierge, qui lui avait obtenu de Dieu le temps et la grâce de faire pénitence. Ce qu'il fit; car, étant éveillé, et ayant rapporté le tout à sa chère épouse, et lui ayant protesté une nouvelle fidélité avec beaucoup de larmes, il alla se jeter aux pieds de saint Dominique, lui fit une confession générale de toute sa vie, et par ses bons avis, il changea de conduite, et donna des marques d'une parfaite conversion.

Reflexion. — Voilà : 1^o les fruits d'une sincère dévotion à la très-sainte Vierge : comme elle se sent honorée, malgré les calomnies de l'hérésie, du récit de ses plus saintes louanges contenues dans l'*Ave Maria*, on le salut angélique, qui lui est répété plusieurs fois dans le chapelet et dans le rosaire. Voilà, 2^o l'amour véritable d'une dame chrétienne, qui nonobstant le mépris et l'outrage reçu par son mari, par tous ses désordres, ne l'abandonne pas, ne se plaint pas, n'a pas recours au désespoir, ou à d'autres extrémités semblables, comme sont beaucoup d'autres; mais prend conseil d'un grand serviteur de Dieu, a recours aux sacrifices, aux larmes et aux prières; et surtout au pouvoir et crédit de la très-sainte Vierge, qui lui fait ressentir en cet état les bons effets de sa sainte protection.

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DE L'ORAISON DOMINICALE, AUTREMENT *Pater noster*.

Prélude. — Après vous avoir parlé de l'excellence de la prière, et de l'efficacité de celle que nous adressons aux saints, pour avoir leur protection et intercession, j'ai entrepris aujourd'hui de vous en enseigner une, par laquelle si vous savez bien vous en servir, vous obtiendrez infailliblement ce que vous demanderez par elle. C'est (N.) l'Oraison dominicale, c'est cette belle prière du *Pater noster*, dont je vous veux parler et vous en dire trois choses.

Partition. — 1. Vous montrer qu'elle est la plus belle de toutes les prières, la plus savoureuse et la plus efficace; 2^o vous faire une brève déduction de l'explication de chaque article; 3^o vous enseigner la manière de la dire comme il faut.

PREMIER POINT.

1. C'est la plus belle des prières, puisqu'elle est formée dans le plus beau de tous les cœurs et prononcée par la plus belle de toutes les bouches : *Voces Dei, non hominis*. (Act., XII, 22.) Ce n'est pas un ange qui l'a dictée, comme la Règle à saint Pacôme, ce n'est pas un séraphin, comme le Décalogue à Moïse; mais c'est plus que les hautes intelligences, et ces plus nobles génies qui reçoivent les premiers rayons partis du trône de l'Agneau : *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarra-*

vit nobis. (Joan., I, 18.) Et si la beauté, au rapport de saint Thomas, n'est autre chose qu'un bel ordre et proportion des parties, se peut-il trouver des paroles et des souhaits mieux rangés et plus en ordre que dans cette belle oraison? En premier lieu par cette prière on souhaite que le nom de Dieu soit connu, aimé et adoré, que toute la nature relève de son sceptre, comme elle est tributaire à son empire, que partout on reçoive ses ordres, on respecte ses arrêts, et on obéisse à ses commandements. Ne voilà-t-il pas de nobles souhaits? Vites au plus zélé séraphin qu'il en forme de plus nobles, plus augustes et plus divins, et il vous répondra qu'après que la bouche de Dieu a parlé, il faut garder le silence : *Factum est silentium in celo*. (Apoc., VIII, 1.) Et si vous voulez la faire passer pour nos intérêts, n'est-ce pas elle qui porte des requêtes civiles, pour ménager la protection divine contre tous les efforts du démon?

2. Je dis que c'est la plus savoureuse. Parmi les nourritures et les viandes, il en est de très-légères et de creuses; il en est aussi de solides et de très-savoureuses : les plus précieuses sont les pressis et la substance; il y a aussi la nourriture pour le corps, il y en a pour l'esprit : *Non in solo pane vivit homo*, disait le divin Sauveur. (Matth., IV, 4); mais le *Pater noster* est comme la substance et la prière de toutes les autres prières; c'est pourquoi saint Augustin instruisant une sainte veuve, personne de condition, parlant de cette prière; lui dit ces mots : « Quand vous auriez feuilleté toute la Bible et lu tous les prophètes, vous ne trouveriez rien qui égale cette divine prière, ou qui ne fût compris dans cette admirable oraison. » Et on peut dire de cette oraison, ce que saint Jérôme disait de l'*Apocalypse* : *Tot sacramenta, quot verba* : « Autant de mystères que de paroles. » Car tout l'Ancien et le Nouveau Testament, et tout ce que la loi et les prophètes, la vie des saints et les plus sublimes méditations ont produit, tout est ramassé dans ce discours, et enfermé dans ce peu de lignes : *Manhu ? quid est hoc*, etc. (Exod., XVI, 16.)

3. En troisième lieu, c'est la plus efficace de toutes les prières : c'est Jésus qui l'a formée, avec l'esprit duquel, si on la dit, il ne se trouvera jamais que l'on soit éconduit : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur*. (Matth., X, 20.) Et quoi ? La Théocyte fut bien exaucée, et toutes ses requêtes entérinées, parce que Joab, qui l'avait introduite, et lui avait enseigné la manière qu'elle devait y procéder, était considéré de David; et moi qui me présente devant Dieu non avec la harangue, le cœur et les sentiments, non pas d'un Joab, d'un violent, d'un impérieux, et qui en voulait à la couronne de Salomon; mais avec la prière, le cœur et les paroles du plus aimé et plus saint de tous les hommes, je ne l'empporterai pas ! Que deviendraient donc les promesses de Notre-Seigneur qui valent

mieux que tous les serments : *Quidquid perjuritis Patrem in nomine meo, dabit vobis?* (Joan., XV, 16.) N'est-ce pas bien lui demander au nom de Notre-Seigneur, que lui demander avec l'esprit, et le cœur, et les paroles de Notre-Seigneur? Et après cela paraître le refus! Mais pour vous donner plus de confiance à la dire et plus de dévotion, je veux vous expliquer chaque article de cette prière en particulier dans mon

DEUXIÈME POINT.

Les premiers mots de cette divine oraison, c'est : *Pater noster*, qui est comme la préface et l'avant-propos. Ce mot de *Père* se prend en la sainte Trinité personnelle et essentiellement ; personnellement il n'y a que le Père, qui soit appelé Père, et essentiellement il signifie les trois divines personnes ; de sorte que quand nous disons *Notre Père*, cela s'adresse à toute la sainte Trinité. Et Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu choisir ce mot de *Père* au lieu de celui de *notre Dieu* ou de *Notre-Seigneur*, pour nous donner plus de confiance, parce qu'il est plus doux, plus amoureux et plus pressant.

Les secondes paroles sont : *Qui es in cælis*; ce n'est pas que Dieu ne soit partout, mais c'est qu'il a sa principale demeure au ciel, où il se communique et se fait voir aux bienheureux, et par là il y prétend élever nos cœurs, comme à notre principale habitation, et nous faire mépriser la terre, et toutes les choses passagères.

Ensuite nous faisons la première demande : *Sanctificetur nomen tuum*, demandant que le nom de Dieu soit sanctifié, non pas qu'il aie affaire d'une nouvelle sanctification, étant saint dès l'éternité ; mais nous souhaitons qu'il soit loné, révééré et glorifié de nous et de toutes les nations, et que son honneur et sa gloire s'augmente et s'agrandisse par toute la terre.

Par la deuxième demande : *Adveniat regnum tuum*, nous demandons d'être délivrés de cette vie caduque et misérable, d'être élevés au royaume de la gloire, etc.

Par la troisième demande : *Fiat voluntas tua*, nous nous soumettons au bon plaisir de Dieu, pour faire de nous ce qu'il lui plaira, et lui demandons la grâce d'accomplir sa sainte volonté.

Par la quatrième : *Panem nostrum quotidianum*, nous nous reconnaissons comme de pauvres mendiants, lui demandant nos nécessités spirituelles et corporelles, comme le vivre, le vêtement, et les nécessités spirituelles pour la nourriture de notre âme, qui sont les sacrements, la parole de Dieu, etc.

Par la cinquième : *Dimitte nobis debita nostra*, etc., nous confessons devant Dieu que nous avons commis plusieurs offenses contre sa divine majesté, et le prions de nous les vouloir pardonner, par sa bonté et sa miséricorde ; de la même manière (prenez bien garde à ces paroles) que nous parlons à ceux qui nous ont offensés. De

sorte que si nous gardons quelque rancune et animosité contre notre prochain, et méditons quelque vengeance sur quelque offense que nous prétendons qu'il nous ait faite, nous demandons à Dieu qu'il se venge de même sur nous, et qu'il nous traite de la même manière que nous le désirons traiter ; j'aurais bien des choses à vous dire là-dessus si le temps me le permettait.

Par la sixième demande : *Et ne nos inducas in tentationem*, nous avouons notre fragilité à résister aux tentations, sans l'aide de Dieu, et le supplions de nous fortifier de sa grâce pour pouvoir résister au monde, au diable et à la chair, et ne pas succomber et être vaincus par la tentation.

Par la septième : *Sed libera nos a malo*, nous supplions Dieu qu'il nous donne la force et le courage de supporter patiemment les adversités de ce monde ; et nous délivrer du mal qui est le diable, particulièrement à l'heure de la mort, où il fait tous ses efforts pour nous perdre.

On ajoute à la fin : *Amen*, comme un aveu, souhaitant que cela soit comme nous le demandons.

Vous voyez bien (N.), par la brièveté de l'explication que je vous ai faite du *Pater noster*, que cette prière contient tout ce qu'on peut souhaiter : et ainsi vous la devez dire souvent, mais avec attention et révérence. Et pour vous en donner quelque méthode je vous en vais faire comme une petite paraphrase.

TROISIÈME POINT.

Pour bien dire l'Oraison dominicale, il la faut réciter posément, s'arrêtant un peu à chaque article et faisant quelque réflexion, par exemple, disant *Pater noster* : C'est mille fois trop d'honneur pour moi de vous appeler du nom de Père : *Non sum dignus vocari filius tuus* (Luc., XV, 19) ; mais néanmoins, mon Dieu, vous le commandez ; puis donc que vous voulez être mon Père, je veux désormais vivre en bon enfant, je vous laisse le soin de ma conduite, etc.

Qui es in cælis. Il est vrai, mon Dieu, que vous remplissez par l'immensité de votre essence tant le ciel que la terre : *Cælum et terram ego impleo* (Jerem., XXXI, 21) ; mais il est vrai aussi que vous êtes plus particulièrement aimé et servi dedans les cieux par tous les esprits bienheureux : *Ibi tantummodo magnificus est Dominus* (Isa., XXXIII, 21.) Permettez que je sois de la partie, et que je mêle ma voix parmi toute cette sainte harmonie.

Sanctificetur nomen tuum : « Que votre nom soit sanctifié, » en la terre comme au ciel, et que tout le monde ne fasse qu'un concert et une harmonie qui réjette ici-bas ce qu'on dit là-haut dans le ciel à votre louange : *Soli Deo honor et gloria*. (1 Tim., I, 12.)

Adveniat regnum tuum : « Que votre royaume nous advienne, » en la terre comme au ciel. Que vous régnez absolument sur nos volontés. Que vous soyez le seul ma-

marque de nos cœurs, et que nous ne disions pas comme les Juifs : *Nolumus hunc regnare super nos*, etc. (Luc., XIX, 14.)

Fiat voluntas tua : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Disposez de moi comme il vous plaira : *In manibus tuis sortes meæ* (Psalm., XXX, 16), je vous laisse en main tous mes intérêts, disposez-en à votre choix, soit pour la prospérité, soit pour l'adversité, etc.

Panem nostrum quotidianum. Vous connaissez parfaitement tous nos besoins, ô le meilleur de tous les pères ; et, puisque vous étendez vos soins jusqu'aux fourmis, pourriez-vous bien nous éconduire ou fermer l'oreille à nos demandes ? *Multis passeribus meliores estis*. (Matth., X, 31.) A qui aurons-nous recours, si vous nous éconduisez ? etc.

Dimitte nobis debita nostra. Toute ma vie n'est qu'un tissu de crimes, et je ne puis mettre en avant aucune action qui ne soit infectée du poison du péché. Pardon, mon Dieu, patience, miséricorde ; je proteste de mieux faire à l'avenir : *Patentiam habe in me*, etc. (Matth., XVIII, 26.)

Sicut et nos dimittimus. Si, pour être assuré du pardon de mes fautes, il ne faut que me résoudre à pardonner à autrui les injures qui me seraient faites, dès à présent je renonce à la vengeance, je pardonne du meilleur de mon cœur à tous ceux qui m'ont offensé, suivant votre parole, ô mon Dieu : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum* ? (Ibid., 33.)

Et ne nos inducas in tentationem. Seigneur, vous êtes intéressé dans nos combats, vous n'ignorez pas nos faiblesses ; si vous ne nous soutenez, mon Dieu, nous succomberons, le démon aura le dessus : *Salva nos, Domine, perimus*. (Matth., VIII, 23.) Eloignez donc de nous, ô le meilleur de tous les pères, les occasions de nous perdre, ôtez de devant nos yeux les scandales et les exemples qui nous pourraient porter au mal, etc.

Sed libera nos a malo. Partout nous sommes menacés de tant de maux : les guerres, les pestes, les maladies, les persécutions nous assiègent de toutes parts : paré aux coups, ô notre très-aimable Père ! que si nos déloyautés vous obligent à nous châtier, si nos insolences vous mettent les verges en main, donnez-nous la soumission pour en porter la peine, etc.

Amen. Que tout cela se fasse tout ainsi comme vous le souhaitez.

Voilà (N) les pensées et les réflexions que vous devez faire en disant le *Pater noster*. Vous ne sauriez croire quels fruits apporte cette prière, lorsqu'elle est bien dite ; je vous les veux apprendre, par quelques histoires, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Le chrétien a-t-il besoin de prier Dieu ?

Oui, à cause de la dépendance et du besoin qu'il a de lui en toutes choses.

Quelle est la plus excellente prière qu'il puisse adresser à Dieu ?

C'est le *Pater*, autrement l'Oraison dominicale.

Pourquoi doit-il avoir affection et dévotion à cette prière par-dessus les autres ?

Parce que Notre-Seigneur l'a composée, et nous l'a enseignée lui-même, et qu'elle contient ce qui est le plus nécessaire au salut.

Est-on obligé de savoir et de réciter souvent cette prière ?

On est obligé de la réciter tous les jours, selon la détermination de l'Eglise, qui pour cela l'appelle la prière quotidienne. (Concil. Rem. et vi Synod.)

Combien y a-t-il de demandes en cette Oraison ?

Il y en a sept.

Faut-il avoir quelque connaissance des choses qu'on demande à Dieu par cette prière ?

Oui, afin que nos cœurs en soient touchés et plus attentifs en priant.

Que demandons-nous principalement par cette prière ?

Trois choses : 1° La gloire de Dieu ; 2° les biens spirituels et temporels ; 3° la délivrance de toutes sortes de maux spirituels et corporels.

Récitez-la, s'il vous plaît, en latin et en français ?

Pater noster, etc. Notre Père, etc.

Quels sont les profits et avantages qu'il y a de bien faire cette prière ?

Outre que Dieu en est honoré et glorifié, il nous accorde aussi plus facilement et promptement ce que nous lui demandons. (Ici l'explication succincte de chaque demande, etc.)

Exemples. — I. Pour vous faire voir (N) que le *Pater*, ou l'Oraison dominicale, n'est pas seulement agréable à Dieu, mais très-profitable à ceux qui par dévotion et par devoir la récitent tous les jours, je veux vous raconter une histoire véritable que rapporte Cæsarius au livre de ses miracles. Il dit qu'un empereur avait fait pendre un certain gentilhomme, parce qu'il avait gâté ses terres. Un de ses proches, passant par le lieu où son corps était exposé au gibet, fut surpris de l'entendre, trois jours après qu'il était exécuté, crier d'une voix intelligible et l'appeler, disant : Venez à moi, je vous prie, ne craignez point, car je suis encore vivant ; c'est par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'assistance de sa très-sainte Mère que la vie m'est conservée. Le curé du lieu est appelé, auquel il fait sa confession, et étant interrogé du sujet d'une grâce si extraordinaire : Pour quelque petit service, dit cet homme, que j'ai tâché de rendre à Notre-Seigneur, ayant accoutumé de réciter tous les jours avant toutes choses cinq fois le *Pater* et l'*Ave*, savoir trois à l'honneur de sa passion, un à l'honneur de mon bon ange, et le cinquième à l'honneur du précieux sang de mon Sauveur, pour obtenir la grâce de pouvoir communier, avant que de partir de cette vie.

Réflexion — A votre avis cette dévotion

est-elle bien récompensée? Est-il bon de rendre tous les jours ce petit tribut à l'auteur de tout bien? est-ce en vain que vous l'appellez votre Père? est-ce un petit bien que vous lui demandez quand, par cette prière, vous lui demandez l'entrée de son royaume, et la délivrance du plus grand de tous les maux, qui est la damnation éternelle? En un mot, n'est-ce pas un bonheur sans pareil d'être préservé par miracle, pour être confessé et communiqué avant que de mourir? Ce sont là les fruits de l'Oraison dominicale.

H. Les chrétiens ne sont point excusables, quand, pour ne pas prier Dieu, ils allèguent ou leur ignorance, ou leur grossièreté de ne savoir pas comment parler à une si haute majesté, ou leurs occupations, ou leurs infirmités et maladies, après qu'un Dieu lui-même leur a prescrit la manière et les termes si précis pour le faire en peu de mots. Il n'y a pas lieu d'excuse, il n'y a point d'affaires, point d'occupations, point d'emplois, point d'infirmités ni maladies, qui puissent légitimement dispenser un chrétien de faire tous les jours cette prière.

Saint Hugues, évêque de Grenoble, ne pouvait assez admirer la bonté de Dieu de nous avoir voulu enseigner par son propre Fils, comment il voulait être prié de nous, pour nous accorder ce que nous lui demanderions et plus que nous ne lui demanderions. C'est pourquoi ce grand saint avait une suavité nonpareille à répéter souvent cette prière, jusque-là qu'étant malade, dans une seule nuit, son valet de chambre remarqua qu'il l'avait répétée jusqu'à trois cents fois, et lui ayant représenté que cela le pourrait incommoder : Tant s'en faut, dit-il, plus je répète cette belle prière et plus les forces de mon corps s'augmentent, et mes incommodités diminuent. (SURIUS, 1 April. in ejus Vit.)

Réflexion. — Après cela (N), que nos gens d'affaires, les marchands, laboureurs, artisans et personnes de toutes conditions se plaignent de n'avoir pas le temps de vaquer à la prière; que les délicats mêmes et les personnes infirmes se plaignent et se dispensent, pour un petit mal, de faire leurs prières ordinaires. Jamais cette prière qui est courte, et qui est animée de la grâce et de l'esprit de Notre-Seigneur, ne peut faire de mal, mais plutôt toutes sortes de biens imaginables.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e Semaine.

DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Prélude. — Vous ayant, ce me semble, suffisamment instruits de la prière et de ses effets, il sera bon de vous parler maintenant du saint sacrifice de la Messe, n'y ayant rien de plus anguste ni de plus salutaire en l'Eglise de Dieu. Il est donc à propos de vous en donner quelque instruction, afin de vous apprendre l'estime que vous en devez faire,

et que par ainsi Dieu soit glorifié et vos âmes édifiées.

Partition. — Pour-cela je divise ce discours en deux petits points. Au premier, je vous dirai ce que c'est que la Messe. Au second, les fruits et les grâces qui reviennent à ceux qui l'entendent comme il faut.

PREMIER POINT.

La Messe est le sacrifice non sanglant de la nouvelle loi, dans lequel est offert à Dieu le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, en mémoire du sacrifice sanglant une fois offert sur l'arbre de la croix. Notez que le sacrifice est une offrande faite à Dieu, en reconnaissance du pouvoir et du domaine souverain qu'il a sur ses créatures.

Il y en a de deux sortes : l'intérieure, qui est toute bonne action faite par une personne qui est en grâce, offerte à Dieu sur l'autel de son cœur : *Sacrificium Deo spiritus*, etc. (Psal. L, 19.) *Sacrificium laudis honorificabit me.* (Psal. XLIX, 23.)

2. L'extérieure, lorsqu'on offre à Dieu quelque chose extérieure, la détruisant, en reconnaissance qu'il est l'auteur de la vie et de la mort.

En l'ancienne loi il y avait plusieurs sortes de sacrifices, tant à raison de ce qui était offert, comme des bœufs, moutons, agneaux, encens, etc., qu'à raison de sa fin, qui était de quatre sortes. La première s'appelait la latrentique; la seconde, l'eucharistique; la troisième, la propitiatoire, et la quatrième, l'impétratoire, à raison de la façon d'offrir, comme l'holocauste qu'on brûlait entièrement.

En la nouvelle loi il n'y a qu'un seul sacrifice extérieur, dans lequel Jésus-Christ est offert à son Père en sacrifice et offert diversement : 1^o D'une façon sanglante, et c'est ce qui s'est fait sur l'arbre de la croix; 2^o d'une façon non sanglante, et c'est ce qui se fait à la Messe, en laquelle Jésus-Christ est offert, mais non avec effusion de son sang ni perte de sa vie. Disons donc que la Messe est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ.

Ce sacrifice, en la nouvelle loi, est unique en unité, partant il surpasse toute la multitude des sacrifices anciens : 1^o Parce qu'ils n'étaient que la figure de celui-ci; 2^o parce que celui-ci fait éminemment et parfaitement tout ce que les autres anciens ensemble faisaient.

Ce sont les fins du sacrifice. 1. Il est offert à Dieu en reconnaissance du domaine souverain qu'il a sur les hommes, témoigné d'autant plus parfaitement qu'en l'ancienne loi, que plus grand est Jésus-Christ qui y est présenté, sans nulle comparaison, que les holocaustes que l'on lui présentait de bœufs et d'agneaux. 2. Il est offert à Dieu pour le remercier de ses bénéfices; et tout ce qu'on lui pouvait offrir était fort peu, voire rien, en comparaison de Jésus-Christ, par lequel nous donnons à Dieu autant qu'il nous a donné : *Quid retribuam Domino*

(Psal. CXV, 12)? c'est ce qui mettait en peine le Prophète-Roi, de ce qu'il ne savait qu'offrir au Seigneur qui fût digne de lui. 3. Il est offert pour obtenir pardon de nos péchés : il n'y a que Jésus-Christ qui l'ait mérité, et, si l'ancien pardonnait, ce n'était qu'en la foi de celui-ci. 4. Il est offert pour impêtrer de Dieu nos besoins : *Si quid petieritis in nomine meo, dabit vobis*, dit le Fils de Dieu. (Joan., XIV, 14.)

Ce sacrifice a deux effets : le premier est de nous représenter celui de la croix par les espèces du pain et du vin séparées. Le second, de nous appliquer les mérites que Jésus-Christ nous a acquis par celui de la croix : comme le médecin qui non-seulement ordonne le remède, mais le sait appliquer en temps, etc.

Il y a deux ministres de ce sacrifice : le premier et le principal, c'est Jésus-Christ, qui est appelé Prêtre selon l'ordre de Melchisédech : *In aeternum*. (Psal. CIX, 5.) Il n'a souffert qu'une fois en la croix. Le second ministre, moins principal et comme instrument du premier, c'est le prêtre, d'où l'on infère que la méchanceté du prêtre n'empêche point la bonté du sacrifice.

Il faut inférer de là quelle estime nous devons faire de la Messe; combien nous devons remercier Dieu de nous avoir mis dans l'Eglise catholique, en laquelle il y a un si précieux trésor et un moyen si grand pour honorer Dieu, pour le remercier, etc. L'on y participe au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; cela ne nous doit-il pas porter à l'entendre souvent, puisqu'il nous en revient tant de profit? C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Nous devons avoir soin d'assister souvent au saint sacrifice de la Messe : 1° Pour les raisons que nous avons déjà dites; 2° pour obtenir de Dieu bénédiction sur nos personnes et sur notre travail. On ne perd jamais rien à servir Dieu. Un homme de conscience et de moyens ne voudrait pas qu'une personne fût moins riche pour l'avoir servi, et à plus forte raison Dieu, etc. Une bonne pluie fait bien plus de bien à la terre en une heure qu'un jardinier en cinquante. Voyez l'exemple de saint Isidore, laboureur. Il avait coutume d'aller tous les jours à la Messe avant que d'aller à son travail; ses compagnons furent faire rapport à son maître qu'il était toujours le dernier en besogne et qu'il ne faisait presque rien que de bigoter dans les églises. Ce maître un jour, le voyant aller au labour, le suivit un moment après pour voir s'il travaillait; mais il fut fort surpris de voir deux anges qui conduisaient sa charrue pendant que notre Isidore était allé entendre la Messe à son ordinaire. Par là il connut bien que le temps que l'on y emploie n'est pas perdu et ne voulut pas qu'on lui en parlât depuis.

Que si vous ne pouvez pas y aller, au moins soyez-y d'esprit en entendant la cloche, imitant le prophète Daniel qui, ne

pouvant aller en Jérusalem, se mettait à genoux trois fois le jour pour prier, regardant de ce côté-là. Vous ne sauriez croire combien cela nous préserve de malheurs d'entendre la Messe tous les jours.

Je ne dis pas ici combien les prêtres doivent avoir soin de ne manquer jamais à dire la Messe, mais combien un chacun y doit contribuer : les uns en donnant des ornements pour les autels et faisant des aumônes, et les autres y servant, etc.

C'est faire l'office des anges. Saint Thomas, dom Sébastien, roi de Portugal, et devant eux saint Thomas d'Aquin y servaient tous les jours. Les enfants par-dessus les autres y doivent être bien dressés; ils y doivent servir deux à deux avec le surplis. Les autres pourtant ne doivent estimer que ce soit un métier d'enfant, mais un ministère très-honorable.

D'ici j'infère encore combien nous devons avoir soin de bien entendre la Messe, la dévotion que nous y devons avoir, se la procurer par l'attention et modestie.

On participe en trois façons à la Messe : 1° Etant à l'église et en grâce; 2° y assistant; 3° y contribuant on en la disant.

Tous ceux qui sont du corps de l'Eglise et en la grâce de Dieu participent aux Messes, les uns plus, les autres moins; les prêtres qui sacrifient, puis ceux pour qui ils sacrifient, puis ceux qui y assistent, ceux qui y contribuent en donnant pour l'autel ou servant à la Messe, etc.

Donc, le premier avis que j'ai à vous donner, c'est d'aller souvent entendre la Messe ou d'effet ou d'esprit.

2. D'entendre la Messe avec dévotion, et pour ce faire il faut éviter les distractions, se mettant en une place éloignée des personnes babillardes, etc.

3. Fuir toute immodestie, de ris, de gestes, de regards; se tenir à genoux le long d'une basse Messe, et durant la grande ne pas se promener, etc.

4. Faire un acte de contrition au commencement, penser à la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, produire des actes conformes aux quatre fins du sacrifice, etc.

Voyons maintenant plus en particulier les fruits que nous tirons d'entendre la Messe, par quelque histoire authentique après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel acte de religion est le plus agréable à Dieu?

C'est le sacrifice de la sainte Messe.

Est-il bon d'assister souvent à la sainte Messe?

Oui, car il n'y a point d'action qui nous soit plus utile et où Dieu soit plus honoré.

Qu'est-ce donc que la sainte Messe?

C'est une offrande qu'on fait à Dieu de la chose qui lui est le plus agréable, en témoignage de sa souveraine grandeur et majesté.

Qu'est-ce qu'on offre à Dieu en la sainte Messe?

C'est le précieux corps et sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

Pourquoi offre-t-on à Dieu le sacrifice de la sainte Messe?

Pour lui rendre un hommage souverain comme à notre Créateur, et protester qu'il est le maître de la vie et de la mort d'un chacun de nous.

Pourquoi encore?

Pour le remercier de tous ses bienfaits, impêtrer ses grâces et la rémission de nos péchés.

Peut-on offrir la sainte Messe à la sainte Vierge ou aux autres saints?

Non; mais à Dieu seul en l'honneur de la sainte Vierge et des saints.

La valeur de la sainte Messe dépend-elle en ce que le prêtre soit bon ou méchant?

Non, car c'est toujours le même Fils de Dieu qui est offert.

Le saint sacrifice de la Messe est-il profitable aux pécheurs aussi bien qu'aux gens de bien?

Oui, s'ils n'y mettent empêchement.

Profite-t-elle aussi aux âmes du purgatoire?

Oui, car elle abrège et diminue leurs peines.

Que faut-il faire pour bien entendre la Messe?

Il la faut entendre avec une grande foi, dévotion, révérence et attention, comme si on était présent à la passion de Notre-Seigneur.

Exemples. I. La prière des prières, et l'acte le plus méritoire de la religion, et sans doute le plus agréable à Dieu, c'est le très saint sacrifice de la Messe. Vous l'avez pu voir en l'histoire du page de sainte Elisabeth, reine de Portugal, lequel pour la dévotion qu'il avait d'assister à ce très-saint sacrifice fut garanti de la calomnie, et même de la mort, son innocence ayant été reconnue.

II. Voici un autre exemple qui ne fait pas moins voir la vertu de ce divin sacrifice. Nous lisons dans la Vie de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, qu'il y avait deux cordonniers dans la même ville, dont l'un était extrêmement riche, quoique chargé d'une très-nombreuse famille, et qu'il nourrit encore avec cela son père et sa mère déjà vieux; et l'autre fort pauvre, quoique sans enfants et qu'il travaillât beaucoup. Celui-ci désirant de savoir ce que faisait son voisin pour être si à son aise, nonobstant le grand nombre de personnes qu'il avait à nourrir, celui-là qui était riche, lui dit franchement, qu'il attribuait cette bénédiction à ce qu'il entendait tous les jours la sainte Messe, et que pour lui il prit garde que la pauvreté ne vint de son indévotion et négligence à l'entendre. Celui-ci profita de cet avis; car ayant pris résolution de l'entendre tous les jours, Dieu le bénit comme l'autre, et il devint bientôt à son aise.

Réflexion. — Je ne dis pas que vous entendiez tous les jours la sainte Messe pour acquérir des richesses temporelles seule-

ment; mais bien pour glorifier Dieu, le remercier de ses bienfaits, pour satisfaire pour vos péchés, et lui demander les grâces et les vertus nécessaires à votre salut: car, quoique dans l'Oraison dominicale Notre-Seigneur nous ait marqué de lui demander notre pain quotidien, c'est-à-dire les choses nécessaires à la vie, il veut néanmoins que notre vue soit la sanctification de son nom, nous assurant qu'à ceux qui en useront de la façon, toutes les autres choses seront ajoutées.

III. En voici un autre qui ne marque pas moins le pouvoir et le mérite de la sainte Messe. Eneas Sylvius, qui fut depuis pape et appelé Pie II, rapporte dans sa Cosmographie, qu'un gentilhomme fort dévot, se trouvant inquiet d'une tentation de désespoir et sollicité de se pendre, fut conseillé par son confesseur d'entendre tous les jours la sainte Messe, ce qu'il fit; et à cet effet il prit un chapelain exprès qui la disait tous les jours dans son château, et la tentation le quitta. Mais étant arrivé un jour que le chapelain fut prié d'aller à la célébration d'une fête dans le voisinage, où le seigneur devait aussi entendre la Messe, qu'il apprit d'un paysan en chemin être dite, il en fut si touché que la tentation le reprit aussitôt et qu'il tomba comme évanoui aux pieds du paysan, lequel, le trouvant extraordinairement affligé et faire tant d'état de la Messe, lui dit, s'il lui voulait donner son manteau, qu'il lui cèderait celle qu'il venait d'entendre. Le gentilhomme fort content lui donne son manteau, et poursuit son chemin fort joyeux de ne sentir pas sa tentation, laquelle par malheur, s'étant saisie de l'esprit du villageois, se rendit si violente, qu'enfin il se pendit avec son manteau, comme le reconnut ce gentilhomme à son retour.

Réflexion. — Ce qui fait voir 1^o l'estime que nous devons avoir du mérite et de la vertu de la sainte Messe, et qu'il n'y a point de tentation, pour violente qu'elle soit, qu'il ne se dissipe, quand on y assiste avec foi. 2^o Apprenez aussi par le châtimement de ce villageois, qu'il ne faut pas faire trafic des choses saintes, et ne pas pratiquer les exercices de la piété et de la religion par un esprit mercenaire.

INSTRUCTION V.

Pour la V^e semaine.

DES CÉRÉMONIES DE LA SAINTE MESSE.

Prélude. — Ayant commencé de vous instruire du plus auguste de nos mystères, qui est le saint sacrifice de la Messe, j'ai résolu aujourd'hui de vous expliquer les cérémonies que l'on y pratique pour vous en donner encore plus de vénération; et pour cela je diviserai mon discours en deux points.

Partition. — Dans le premier nous parlerons de celles qui se pratiquent devant et durant icelle jusqu'à la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans le second, de celles qui se font

à la consécration et jusqu'à la fin de la Messe.

PREMIER POINT.

Le prêtre, ayant fait ses préparations et dit les prières accoutumées, soit en sa chambre ou en la sacristie, met 1° l'amiet sur sa tête, qui nous représente le voile dont Notre-Seigneur fut voilé, quand on le souffleta. 2° L'aube nous représente la robe blanche dont il fut revêtu en la maison d'Hérode en dérision et moquerie. 3° La ceinture nous marque les cordes dont il fut lié et garrotté au temps de sa passion. 4° Le fanon ou manipule que le prêtre met au bras gauche, représente les autres liens dont Notre-Seigneur fut garrotté par les bras. 5° L'étole signifie la même chose que le manipule et la ceinture. 6° La chasuble représente cette robe de pourpre dont Notre-Seigneur fut revêtu en la maison de Pilate; et la croix qui est derrière représente celle que Notre-Seigneur porta sur ses épaules au mont du Calvaire. Voilà ce que représentent les ornements.

Ensuite le prêtre sort de la sacristie pour aller à l'autel, auquel étant arrivé, il fait premièrement le signe de la croix, pour nous montrer que toutes nos actions doivent commencer par là. Ensuite il dit le *Confiteor* avant que de monter à l'autel, pour nous montrer que nous sommes indignes de paraître devant Dieu, si nous ne sommes purs et nets par la confession de nos fautes. Après cela le prêtre monte à l'autel et le baise, nous signifiant par là que Jésus-Christ s'est abaissé pour s'allier à notre nature humaine, au mystère de l'Incarnation. Le verset du psaume qui se dit au commencement de la Messe, aussi bien que le *Kyrie eleison*, signifie les souhaits des anciens patriarches et prophètes de la venue du Messie. Le *Gloria in excelsis*, signifie l'heureuse nouvelle de la naissance du Fils de Dieu publiée par les anges. Ensuite le prêtre dit l'*oraison* et prières pour tout le peuple. L'Épître se lit après, et cette sainte lecture de la parole de Dieu qui se fait à haute voix du côté droit de l'autel, signifie que les premières nouvelles de la venue du Sauveur et de la prédication de l'Évangile, ont été offertes aux Juifs, qui s'en sont rendus indignes, puis après transférées aux gentils; et c'est pour cela qu'on transporte le livre de l'autre côté.

Après cela le prêtre, ayant imploré l'assistance divine, souhaite que le Seigneur soit avec le peuple, pour le rendre disposé à entendre l'Évangile. Il le récite, et cependant on se lève, pour témoigner qu'on est prêt d'effectuer les ordonnances divines contenues au saint Évangile. Anciennement les gentilshommes et soldats chrétiens avaient coutume de tirer leur épée, pour montrer qu'ils étaient prêts d'exposer leur vie pour la défense de la religion. On se signe le front, la bouche, et la poitrine au commencement de l'Évangile, pour marquer

que nous voulons le professer de cœur, de bouche et d'entendement.

Le *Credo* se dit ensuite, pour faire extérieure confession de foi de la doctrine de l'Évangile apportée par Notre-Seigneur en ce monde.

L'Offertoire se fait après, qui est le commencement de la principale partie de ces saintes actions. Le prêtre parle bas depuis l'Offertoire, parce que pour lors il entre en la représentation de la passion de Notre-Seigneur, dont ce divin sacrifice est le mémorial.

Le lavement des mains, qu'il fait ensuite, est pour témoigner la pureté requise à l'oblation de ce divin mystère.

L'*Orate, fratres*, est pour induire le peuple à implorer la grâce de Dieu nécessaire à l'oblation, de peur que pour l'indévotion de l'offrant instrumentaire, qui est le prêtre, elle ne soit moins agréable à Dieu.

La Préface est une action de grâces, à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui élevait toujours les yeux corporels vers Dieu son Père, en ses actions les plus signalées; ainsi le prêtre émeut le peuple d'élever son cœur à Dieu, chantant ce cantique de louange éternelle : *Sanctus*, etc.

Cela fait, le prêtre s'incline contre l'autel, pour remémorer l'exemple de Notre-Seigneur, qui se prosterna contre terre au jardin des Olives, en faisant son oraison.

Le *Memento*, ou la prière secrète qu'il fait pendant ce temps, représente l'agonie où se trouva pour lors Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le prêtre fait en suite de cela plusieurs prières très-dévotes, par lesquelles il représente à Dieu le mérite de la sainte Vierge, des saints apôtres, martyrs, confesseurs, pour par leurs mérites obtenir la grâce de lui pouvoir offrir dignement le redoutable sacrifice, qu'il se dispose de lui présenter. Voilà toutes les cérémonies qui se pratiquent avant la consécration du précieux corps et sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Reste à voir celles qui se font en la consécration, et ce qui est fait ensuite jusqu'à la fin de la Messe.

DEUXIÈME POINT.

Le prêtre, comme nous vous avons déjà dit, étant l'instrument et lieutenant visible de ce divin Sacrificateur, selon son commandement fait en l'institution de ce mystère, représente toutes les mêmes actions, et profère les mêmes paroles du Fils de Dieu; et après ces paroles de la consécration qu'il profère sur le pain et le vin, ce pain et ce vin sont changés au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ce changement est appelé *transsubstantiation*, d'autant qu'il n'y a que conversion de substance, les accidents demeurant pour voile et signe extérieur de la réelle présence du corps et sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ensuite le prêtre élève la sainte hostie pour présenter au peuple cette victime salu-

taire afin de l'adorer, en reconnaissance de ce qu'elle a été offerte pour nos péchés en la croix; et, puisque alors elle fut exposée à la risée et aux blasphèmes des infidèles, il est bien raisonnable qu'elle soit maintenant élevée en toute vénération pour être adorée des chrétiens. Après cela le prêtre prie secrètement en son esprit pour les âmes des fidèles trépassés, à ce qu'elles participent à l'effet de ce divin sacrifice; c'est aussi pour nous représenter que, pendant la mort de Notre-Seigneur, son âme descendit aux limbes pour en délivrer les esprits des anciens patriarches.

Le prêtre commence après cela à élever sa voix, disant : *Per omnia*, pour disposer le peuple à la dévote participation de ce mystère, par la très-pieuse oraison qui nous a été enseignée par le propre Fils de Dieu.

Ensuite il divise la sainte hostie en trois parties : 1^o pour imiter Notre-Seigneur qui, en la première institution de ce mystère, rompit les espèces de ce saint sacrement pour les distribuer; 2^o pour représenter les trois parties de l'Eglise, où cette sainte oblation est appliquée, savoir la triomphante au ciel, la militante en la terre, et la souffrante en purgatoire. L'*Agnus Dei* est une dévote prière qui nous remet en mémoire la passion de Notre-Seigneur, qui a été immolé comme un doux agneau sans se plaindre.

Le prêtre fait ensuite la communion en cette sorte : 1^o il récite trois belles oraisons, par lesquelles il prie Notre-Seigneur d'unir le corps mystique de son Eglise, comme il s'unit à lui par la communion; 2^o il demande pour soi qu'il plaise à Notre-Seigneur de le vivifier, etc.; 3^o se reconnaissant indigne de participer à ce saint sacrement, il supplie la miséricorde de Dieu de vouloir agréer la disposition qu'il y apporte, disant comme le centenier : *Domine, non sum dignus*, etc. Après cela il communie au corps et au sang de Notre-Seigneur sous les deux espèces; d'autant qu'il sacrifie et représente la personne de Notre-Seigneur, qui consacra et distribua ce saint Sacrement sous les deux espèces. Et il ne communie sous les deux espèces, sinon lorsqu'il offre et sacrifie; car hors de là il ne communie que sous une seule espèce. Ce n'est pas qu'autrefois on ne communiait sous les deux espèces parmi les premiers chrétiens; mais pour les inconvénients qui arrivaient quelquefois de l'effusion du précieux sang, et que plusieurs abhorrent le vin, eu encore égard que le corps de Notre-Seigneur qu'on reçoit en la sainte hostie contient ensemblement le sang précieux, la sainte Eglise a ordonné que, hors l'action du sacrifice, on communiait sous une seule espèce.

Ce qui suit après, est la *Postcommunion*, c'est-à-dire la dernière partie de cette sainte action, qui se divise en trois sortes, savoir, le verset, la collecte, et le renvoi du peuple.

Le verset est ordinairement une louange ou action de grâces à Dieu, ou bien une instruction pour le peuple, tirée des Psaumes ou Ecriture sainte, laquelle se prononce

et chante tout haut pour réveiller la dévotion du peuple à remercier Dieu. Et pour cela on rapporte le livre du côté droit de l'autel, pour donner à entendre que, sur la fin du monde, les Juifs qui ont été délaissés de Dieu recevront la grâce évangélique, par la prédication d'Elie et d'Enoch.

Les oraisons contiennent encore les actions de grâces que l'on rend à Dieu par le sacrifice offert.

L'*Ita Missa est* est une déclaration que fait le prêtre que la Messe est finie, et le sacrifice accompli; il donne ensuite la bénédiction au peuple, afin que chacun se retire en paix.

Voilà un abrégé des saintes cérémonies que l'on pratique à la Messe, et sur lesquelles vous devez faire attention et réflexion toutes les fois que vous l'entendrez. Nous vous ferons voir tantôt les punitions que Dieu envoie à ceux qui en raillent, ou qui les veulent contrefaire, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est ce qui nous peut exciter davantage à la dévotion à la sainte Messe?

C'est de bien entendre les cérémonies qui se font.

Quelles sont les principales?

Les choses, comme les ornements, etc., les paroles et les actions.

Que signifient les ornements?

Ils signifient les robes, les liens, la croix, ou autres instruments de la passion de Notre-Seigneur.

Que signifient les paroles?

1. Les désirs et souhaits des anciens Pères de la venue de Notre-Seigneur au monde, comme l'*Introit* et les autres oraisons. 2. Les promesses ou prophéties qui la prédisaient comme l'épître. 3. Ou la prédication de sa loi et de sa doctrine par lui-même, comme l'Evangile, etc.

Quelles sont, et que signifient les actions?

Les trois principales parties du sacrifice.

Quelles sont-elles?

L'oblation, la consécration, et la communion.

En quoi consiste l'oblation?

En l'offrande que Notre-Seigneur fait de son corps et de son sang, sous les espèces du pain et du vin, à Dieu son Père, par le ministère du prêtre.

Et la consécration?

Au changement du pain et du vin au corps et sang de Notre-Seigneur, par les paroles sacrées.

Et la communion?

En la réception et consommation du même corps et sang de Notre-Seigneur, sous les espèces du pain et du vin.

Quelle instruction et profit peut-on tirer de ces cérémonies?

1. Un grand respect vers la grandeur et majesté de Dieu. 2. De nous offrir nous-mêmes avec Notre-Seigneur, et être résolu de perdre plutôt la vie que de l'offenser.

3. Tâcher de nous unir à lui par la communion réellement ou spirituellement.

Exemples — I. Si Dieu, qui est très-jaloux de son honneur et de sa gloire, ne peut souffrir qu'on se moque de lui, ou qu'on le méprise dans les choses qui regardent son service, c'est surtout dans les cérémonies et la célébration du saint sacrifice de la Messe, qui est le plus grand de tous nos mystères. Tous les hérétiques qui ont attenté par dérision ou par raillerie de le profaner, ou de le contrefaire, ne l'ont pas porté impunément, et Dieu les a toujours punis par des châtimens exemplaires. L'histoire des hérésies de ce dernier siècle est pleine de ces sortes d'exemples; Dieu même n'a point épargné les enfans catholiques, qui par jeux ou récréations enfantines ont voulu contrefaire la célébration de ce redoutable mystère. Nous lisons qu'un jour dans la province de Syrie des jeunes enfans, comme il arrive encore aujourd'hui, voulant représenter le saint sacrifice de la Messe, choisirent un d'entre eux qui ferait le prêtre, et deux autres qui lui serviraient. Ayant préparé le pain et le vin sur une pierre qu'ils rencontrèrent au milieu de la campagne, ils firent la plupart des cérémonies qu'ils voyaient faire d'ordinaire aux prêtres; et en étant venus à la fraction du pain, pour le distribuer à chacun d'eux pour la communion, voilà qu'un tourbillon de feu tombant du ciel consuma tout ce qui se rencontra sur cette pierre; et ces enfans tombèrent comme morts d'effroi sur la place. Les parents voyant qu'ils tardaient plus à revenir que de coutume, les ayant cherchés et trouvés en cet état, remportèrent chacun le sien en sa maison, et ne purent apprendre la cause de cette pamoison que plus de vingt-quatre heures après. La chose bien vérifiée, et le rapport fait à l'évêque, il vint avec tout son clergé et ces enfans au lieu de ce prétendu sacrifice; et, pour faire quelque sorte de réparation à Dieu, il envoya tous les enfans dans un cloître, et au lieu où la chose était arrivée, il y fit bâtir un monastère, et mettre l'autel sur la place où le feu était tombé.

Réflexion. — Voilà, mes chers amis, comme Dieu punit ceux qui abusent ou traitent avec irrévérence les sacrées cérémonies de l'Eglise, et particulièrement celles du divin sacrifice de la Messe, n'épargnant pas même ce que nous croyons être quelquefois innocemment pratiqué par les enfans. Apprenez donc à n'y assister jamais qu'avec révérence et tremblement, car c'est ainsi même que saint Chrysostome dit que les anges se trouvent en foule dans nos églises, durant ce redoutable mystère.

II. Nous avons un autre exemple de ceci dans l'incomparable Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, lequel avait une si grande dévotion à la sainte Messe, qu'il n'y assistait jamais que les genoux en terre, et dans une posture très-dévotée. Jamais, dit celui qui a écrit son histoire, il n'a manqué de l'entendre tous les jours et tout entière,

quelque affaire qu'il eût, non pas même pour celles du roi. Un jour comme il l'entendait du matin, le roi l'ayant envoyé quérir par trois fois, il ne bougea que la Messe ne fût achevée, disant à celui qui le pressait, qu'il était occupé pour le service d'un plus grand roi.

Réflexion. — C'était là savoir rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui lui appartient. Ah! que ce grand chancelier condamnera un jour de juges, de ministres d'Etat et d'hommes d'affaires, qui préfèrent souvent les intérêts temporels d'un prince mortel à l'honneur qui est dû à Dieu et au salut de leurs âmes!

JUILLET.

DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

INSTRUCTION PREMIERE.

Pour la première semaine.

DES COMMANDEMENTS DE DIEU EN GÉNÉRAL.

Audi, Israel : ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypti, et de domo servitutis. (*Deut.*, V, 1, 6.)

Prélude. — Il y a trois choses nécessaires au chrétien pour être sauvé : la première, c'est de croire tout ce que l'Eglise croit ; la seconde, c'est de recevoir ce qu'elle ordonne ; et la troisième, de faire ce qui nous est commandé de la part de Dieu. Nous vous avons parlé de la première dans nos instructions que nous vous avons faites de la foi en général, et nous vous entretiendrons encore quelque jour plus en particulier des mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation, etc. Nous vous avons suffisamment instruits de la seconde dans l'instruction des sacrements que nous avons faite. Dorénavant nous vous parlerons de la troisième, qui est des commandemens de Dieu. Vous voyez que ces matières sont de la dernière importance ; renouvelez, s'il vous plaît, vos assiduités.

Introduction. — La première chose que doit faire celui qui se consacre au service d'un autre, c'est de savoir sa volonté, et à quoi il désire l'employer. Comme donc nous sommes tous résolus de servir Dieu, nous devons savoir ce qu'il désire de nous, et quel service il en prétend ; et c'est la première raison qui nous fait voir l'importance qu'il y a de bien apprendre les commandemens de Dieu.

La seconde raison, c'est afin de savoir ce qui déplaît à Dieu, qui est le péché, tant afin de l'éviter à l'avenir, que de le confesser.

Partition. — Nous dirons donc dans ce présent discours : 1° ce que c'est que commandement de Dieu, combien il y en a, ceux qui sont obligés de les garder, et comment ils s'accomplissent ; 2° les raisons qui nous obligent à les observer fidèlement, et les objections qu'on y peut apporter ; 3° les moyens pour le faire.

PREMIER POINT.

Les commandements de Dieu sont des lois qu'il a données aux hommes pour régler toutes leurs actions.

Il nous les a données en trois façons : 1° par la nature, donnant notre âme de raison, par laquelle elle discerne le bien d'avec le mal ; 2° par Moïse, qui les publia au peuple d'Israël, et les donna écrites en deux tables ; 3° par Notre-Seigneur, qui les a confirmées, et nous a mérité la grâce pour les pouvoir accomplir et en recevoir récompense ; c'est pour cela que les lois sont appelées naturelle, écrite et de grâce.

Ces commandements sont dix ; c'est pour cela qu'on les nomme Décalogue.

Ils se divisent en deux tables, dont la première nous ordonne les devoirs qu'il faut rendre à Dieu ; la seconde, ceux que nous devons à notre prochain.

Comme, pour vivre paisiblement et heureusement dans une communauté, il faut être en bonne intelligence 1° avec celui qui en est le chef, 2° avec tout le reste de la communauté, ainsi le chrétien doit vivre envers Dieu et son prochain.

Envers Dieu, il doit trois choses : fidélité, révérence et service. 1. Fidélité, de ne pas rendre l'honneur dû au seul Dieu à un autre, c'est le premier précepte : *Non habebis deos alienos.* (*Deut.*, V, 7.) 2. Respect, afin qu'il ne lui soit fait aucune injure ; c'est le deuxième précepte : *Non assumes nomen Domini in vanum.* (*Ibid.*, 11.) 3. Service, en reconnaissance des bienfaits reçus du supérieur, qui conduit la communauté ; c'est le troisième précepte : *De sanctificatione Sabbati in memoriam creationis rerum, etc.* (*Ibid.*, 12.)

On est bien avec la communauté en particulier ou en général ; en particulier, quand on est débiteur, c'est le quatrième précepte, pour les enfants envers les père et mère : *De honoratione parentum.* (*Ibid.*, 16) ; en général, de ne nuire à personne, ou à ce qui lui appartient, ni d'œuvre, ni de bouche, ni de cœur.

D'œuvre, à sa personne, ou à ce qui lui appartient. A sa personne, le cinquième précepte : *Non occides, etc.* (*Ibid.*, 17) ; à celle qui lui est unie pour la génération, le sixième précepte : *Non mæchaberis* (*Ibid.*, 18) ; à ce qui appartient à l'un et à l'autre, le septième précepte : *Non furtum facies, etc.* (*Ibid.*, 19) De bouche, le huitième : *Non loqueris contraproximum falsum testimonium, etc.* : « Vous ne rendrez faux témoignage contre votre prochain, » etc. (*Ibid.*, 20.) De cœur, le neuvième : *Non concupisces* : « Vous ne convoiterez point la femme, » etc. (*Ibid.*, 21) Le dixième regarde les choses appartenant à l'une et à l'autre.

Le premier précepte vers Dieu est d'œuvre : *Non facies sculptile, etc.* ; le second est de bouche : *Non assumes, etc.* ; le troisième est de cœur, la sanctification du sabbat, qui représente le repos de l'âme avec son Dieu.

Le nom de Décalogue a été imposé par le pape saint Clément. Tertullien dans le III^e siècle, Origène, les Grecs, saint Jérôme, saint Augustin parmi les Latins, tous ont depuis conservé ce mot.

Nous ne sommes pas obligés d'observer ces préceptes, parce qu'ils ont été donnés sur Sinai, mais parce qu'ils sont la loi naturelle et commandés par Jésus-Christ.

Tous les hommes sont obligés de garder ces commandements, parce que Dieu est le souverain de tous les hommes, et que son intention est de les obliger tous. Donc, aussitôt qu'on a l'usage de raison, il faut de nécessité accomplir les commandements, pour être justifiés. Les enfants le sont par le baptême sans ces commandements, parce qu'ils n'ont pas l'usage de raison.

Les motifs qui doivent nous porter à accomplir les commandements de Dieu sont : le premier, que Dieu est auteur du Décalogue ; le deuxième, est le supplice éternel que mérite celui qui méprise et n'exécute pas le Décalogue ; le troisième, c'est que toute la perfection chrétienne consiste dans l'observation du Décalogue ; le quatrième, est la grande récompense attachée à l'accomplissement du Décalogue : *Da mihi intellectum et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo*, disait le Roi-Prophète. « Seigneur, donnez moi l'entendement, et je rechercherai votre loi, et la garderai et observerai de tout mon cœur. » (*Psal.* CXVIII, 34.)

On accomplit les commandements de Dieu, faisant ce qu'ils ordonnent et s'abstenant de ce qu'ils défendent, étant négatifs et affirmatifs, et au contraire on les transgresse, etc.

Les actions que nous faisons en accomplissant les commandements s'appellent : vertus ou bonnes œuvres, et les contraires, péchés. Nous les accomplissons par pensées, paroles, œuvres et omissions, et nous les transgressons en autant de façons.

DEUXIÈME POINT.

Outre les motifs que nous vous avons déjà déduits, qui nous doivent porter à accomplir les commandements de Dieu, il y a encore plusieurs raisons ; les principales sont contenues dans ces paroles : *Ego sum Dominus Deus tuus, etc.*

1. *Ego sum Dominus Deus tuus.* C'est Dieu qui nous les a donnés et qui le veut : lui qui est souverain en sa majesté, qui nous a créés, qui nous gouverne, etc. ; lui à qui nous nous sommes obligés lors de notre baptême ; lui qui est particulièrement notre Dieu.

2. *Qui eduxi te de terra Ægypti.* C'est lui qui nous a retirés de l'esclavage du diable et de la servitude du péché, signifiée par la captivité d'Égypte, et cela par sa mort.

3. C'est une nécessité absolue à quiconque veut être sauvé : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata, etc.* (*Math.*, XIX, 17.) *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine ! intrabit in regnum cælorum ; sed qui facit*

voluntatem Patris mei qui in cælis est. (Matth., VII, 21.)

Ce sera sur les commandements de Dieu que nous serons examinés au jour du jugement, sur nos pensées, paroles, actions, omissions, commissions, etc.

1^{re} Objection. — Mais il est impossible de les accomplir, me direz-vous ?

Réponse. — Il est vrai, eu égard à nos forces purement naturelles; mais nous le pouvons faire avec la grâce de Dieu, qui n'est pas déniée à ceux qui la demandent, et qui font de leur part tout ce qu'ils peuvent. Autrement il ne nous y aurait pas obligés. Dites plutôt qu'ils sont doux et faciles : *Jugum meum, dit le Fils de Dieu, suave est, onus meum leve. (Matth., XI, 30.) Hæc voluntas Dei, ut mandata ejus custodiant, et mandata ejus gravia non sunt. (1 Joan., V, 3.)* Il ne s'agit que d'aimer Dieu et le prochain : *Cui, quæso, dicitur impossibile esse amare Deum creatorem beneficum, patrem amantissimum, deinde carnem suam in fratribus suis? (S. Aug., serm. 4, De tempore.)* Celui qui aime accomplit la loi : *Qui diligit, legem implevit. (Rom., XIII, 3.) Quid est homo, s'écrit saint Augustin, quod amari te ab eo vis, et si non faciat, ingentes minaris penas? Annon satis magna hæc est, si non diligam te, etc. Cibus meus, disait le Fils de Dieu, est facere voluntatem Patris mei. (Joan., IV, 34.)*

II^e Objection. — Il y en a tant qui ne gardent pas les commandements de Dieu, etc.

Réponse. — 1^o Il y en a beaucoup qui n'ont jamais fléchi le genou devant Baal; 2^o Cela ne fait rien, quand personne ne les entreprendrait, nous les devrions embrasser à l'imitation du bon Tobie : *Ibat solus ad Jerusalem (Tob., I, 6),* voire même cela doit nous servir de motif. Mais quels sont les moyens, me direz-vous, de les garder? Je vous les vas apprendre.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen est de se résoudre fortement de les observer : *Juravi et statui, custodire judicia justitiæ tuæ. (Psal. CXVIII, 106.)* Se résoudre encore à les garder tous : *Ad omnia mandata tua dirigebar, etc. (Ibid., 128.) Qui peccat in uno, factus est omnium reus, etc. (Jac., II, 10.)*

Le second moyen, c'est d'en prier Dieu soir et matin, et aux occasions, et dire souvent ces paroles de saint Augustin : *Da quod jubes, et jube quod vis.* Seigneur, donnez la grâce pour accomplir ce que vous commandez, puis commandez ce qui vous plaira. Ce qui empêche l'observation du Décalogue, c'est la tentation; le remède, c'est l'oraison : *Orate, ne intretis in tentationem, etc. (Luc., XXI, 40.)*

Le troisième moyen est de nous mettre et tenir en la grâce de Dieu. Pour cela pratiquer la mortification de nos sens et de nos passions : *Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt. (Galat., VII, 24.)*

Le quatrième, c'est de bien apprendre, bien connaître et entendre la loi de Dieu,

parce qu'il est impossible de l'observer, si on ne la sait. Il la faut donc méditer souvent : *Lex tua meditatio mea, disait le Roi-Prophète. (Psal. CXVIII, 174.)* Dieu veut que nous l'ayons toujours au cœur, pour l'affectionner; en la bouche, pour l'enseigner aux autres; en nos mains, pour la pratiquer; devant nos yeux, pour l'envisager continuellement.

Le cinquième, c'est de ne jamais rien faire contre sa conscience.

Le sixième, de pratiquer l'humilité.

De plus, il faut apporter les dispositions pour apprendre les commandements de Dieu, et les instructions que nous vous en ferons dans la suite de nos catéchismes.

Dieu commanda au peuple d'Israël, avant que de leur donner sa loi sur la montagne, que trois jours durant ils laveraient tous leurs habits, ils ne s'approcheraient point de leurs femmes, et le troisième jour ils s'assembleraient autour de la montagne, avec défense d'y toucher sous peine de mort. Il commanda à Moïse de monter seul sur la montagne, et l'ange lui donna cette loi environnée de tonnerres et de feu mêlé d'une nuée fort obscure. Ce qui nous signifie l'humilité et la pureté nécessaire pour bien recevoir les commandements de Dieu.

Pendant que Moïse recevait la loi sur la montagne, le peuple se mit à la débauche, à boire, rire, danser; et de cette débauche passa à l'idolâtrie. Moïse, revenu de la montagne avec la loi écrite en deux pierres, animé de zèle cassa les pierres, mit la main à l'épée, en tua trois mille, réduisit en poudre et en cendre le veau d'or, et en fit avaler les cendres en pénitence.

De ne (N.) cela nous doit apprendre que nous devons recevoir les commandements de Dieu avec crainte et tremblement, et désir de les accomplir fidèlement. Nous parlerons, dans nos instructions suivantes, de chaque commandement en particulier; il faut maintenant appuyer ceci de quelque exemple authentique après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce qu'un chrétien est obligé de faire pour être sauvé?

De garder les commandements de Dieu.

Sommes-nous obligés de garder les commandements de Dieu?

Oui, parce qu'ils sont très-saints et très-justes; et, comme notre souverain Seigneur, il a le droit de nous commander.

Quel bien revient à ceux qui garderont les commandements de Dieu?

Ils seront aimés de Dieu, et remplis de bénédictions temporelles en cette vie, et auront la vie éternelle en l'autre.

Y a-t-il quelque malédiction pour ceux qui ne garderont pas les commandements de Dieu?

1. Ils seront accablés de toutes sortes de maux temporels, et outre cela de la damnation éternelle.

Que faut-il faire pour bien garder les commandements de Dieu?

1^o Il les faut savoir et apprendre par

cœur; 2° il les faut ruiner, en bien entendre le sens, et à quoi ils obligent; 3° il faut en demander la grâce à Dieu, et en venir à la pratique.

Exemples. — Voulez-vous voir combien il est dangereux de s'oublier de Dieu, et de mépriser sa sainte loi? Les exemples de bénédictions dont Dieu a gratifié ceux qui se sont rendus obéissants et fidèles, comme aussi les châtimens qu'ont expérimentés ceux qui les ont abandonnés, sont trop fréquents dans l'Ecriture sainte pour les ignorer. J'en choisis deux seulement pour vous en convaincre.

I. Le premier est tiré de l'histoire de Judith, chap. V, où le prince des Ammonites, appelé Achior, étant interrogé par Holoferne, général des armées de Nabuchodonosor, qui était le peuple juif, qui avait la témérité de résister et de se défendre contre les forces du roi, son maître, lui dit : Monsieur, si vous agréez que je vous parle, je vous dirai ce que j'en sais, et ne vous dirai que la vérité. Ce peuple est sorti autrefois de la terre des Chaldéens, et ayant renoncé à la pluralité des dieux qu'honoraient leurs pères, ils se sont attachés au culte et au service du seul Dieu du ciel, lequel les ayant pris en sa particulière protection, les a fait habiter en Charan, et pressés par après de la faim, les a fait descendre dans l'Egypte, et après plus de 400 ans les en a tirés, après avoir affligé les Egyptiens de plusieurs plaies, qui les accablaient de travaux, et enfin touché de compassion sur leurs misères, les en a tirés et fait passer la mer Rouge à pieds secs, ayant enseveli l'armée des Egyptiens qui les poursuivaient sous les eaux, sans qu'il en restât un seul qui en portât la nouvelle. Et non content de cette grâce, il les a nourris quarante ans dans le désert d'une viande céleste, et y a fait trouver des sources d'eau douce pour la boisson des hommes et des animaux.

Bien plus, il les a rendus victorieux, sans armes, sans flèches et sans boucliers, de toutes les nations qu'ils ont attaquées, et n'a jamais permis qu'aucune leur fit insulte, sinon lorsqu'ils se sont oubliés de Dieu, et qu'ils ont manqué à lui obéir : car pour lors Dieu les a livrés à leurs ennemis; mais aussi dès l'instant qu'ils se sont reconnus, et qu'ils ont fait pénitence, Dieu les a regus et les a derechef comblés de bénédictions, et rendus maîtres de leurs ennemis. C'est pourquoi, Monsieur, le meilleur avis que je vous puisse donner aujourd'hui, c'est de vous informer en quel état est ce peuple auprès de son Dieu; car il est certain que, si vous pouvez découvrir qu'il ait commis quelque péché contre lui, ou qu'il ait méprisé quelqu'une de ses lois, vous les surmonterez, et Dieu, pour les châtier, les abandonnera à votre discrétion; sinon, vous perdrez votre temps, et jamais vous n'en viendrez à bout.

Holoferne, prenant cet avis pour un affront, fit prendre Achior et le fit réserver pour lui faire subir le même châtimement

qu'aux Juifs, quand il les aurait subjugués. Mais il arriva tout le contraire : car ce général ayant été égorgé par Judith, son armée fut mise en déroute et le peuple de Dieu, s'étant trouvé fidèle, fut exaucé et béni de Dieu, qui lui donna la victoire de ses ennemis.

Réflexion. — Apprenez par là (mes amis) 1° qu'il n'y a rien qui vous puisse nuire, tandis que vous serez bien avec Dieu, et que vous suivrez ses commandemens; 2° mais aussi, si vous êtes coupables d'un seul crime, sachez qu'il n'en faut pas davantage pour vous perdre et pour être livrés à l'Holoferne infernal à l'heure de votre mort. 3° Voyez donc à quoi vous en êtes, et prenez le remède de la pénitence, pour faire votre paix et vous réconcilier au plus tôt avec Dieu.

II. Voulez-vous voir maintenant la fidélité et la constance admirable d'un saint vieillard à subir plutôt tous les tourmens imaginables, que de contrevenir au moindre article de cette sainte loi? C'est du brave Eléazar, un des plus illustres du peuple juif, du temps des Machabées, sous la persécution du roi Antiochus.

C'était, dit l'Ecriture sainte, un vieillard vénérable et de bonne façon, âgé de 90 ans, qui marchait au supplice avec un visage riant et avec une majesté qui donnait de l'amour, et en même temps aussi de la tendresse et de la compassion à tout le monde. Il était question de manger de la chair défendue par la loi et de celle qui avait été présentée aux idoles. Ses compatriotes par une lâche commisération, le tirant à l'écart, lui disaient tout bas à l'oreille : O grand Eléazar, hé ! pour Dieu rachetez votre vie, si utile et si précieuse à votre nation : feignez seulement de manger des viandes que le roi veut vous obliger de manger et vous ne mourrez pas. Mais lui, d'ailleurs considérant le rang qu'il avait tenu jusque-là parmi son peuple, et ses cheveux qui avaient blanchi dans l'observance de la loi de Dieu depuis sa plus tendre jeunesse, répondit courageusement : Moi, mes frères, que je commette cette lâcheté de dissimuler, et que je donne lieu à toute la jeunesse de croire que Eléazar, à l'âge de 90 ans, ait été un déserteur et ait apostasié à la loi du vrai Dieu, pour passer au culte des idoles ! Je n'en ferai rien et ne laisserai point une tache si infâme et si odieuse à ma mémoire : parce que, encore que je puisse m'exempter pour un peu de temps des supplices qui me sont préparés par les hommes; si est-ce que je ne puis éviter, ni vil, ni mort, la main vengeresse d'un Dieu tout-puissant : c'est pourquoi j'aime mieux, en mourant glorieusement, laisser cet exemple à tous les jeunes gens de ma fidélité à Dieu, et d'obéissance à sa sainte loi. Après quoi, il marchait à grands pas au lieu du supplice, où, après avoir recommandé son âme et sa patrie à la miséricorde de Dieu, il prêta le cou au bourreau, laissant cet exemple in-

comparable de force et de vertu à toute la postérité. (II *Machab.*, VI, 1 seqq.)

Réflexion. — Ah ! chrétien, que diras-tu à Dieu, quand ce vénérable vieillard te sera confronté ? Il n'avait point encore l'exemple ni la grâce si abondante d'un Jésus-Christ que tu as ; il n'avait point encore l'exemple de tant de braves martyrs. Il choisit plutôt une crnelle mort, que de manger ou faire semblant de goûter à un morceau de chair de porc qui lui était défendue par la loi ; et toi, pour un chétif respect humain, pour un petit gain d'un écu, pour la crainte d'un petit mal, d'être mal venu d'un ami, tu violates les commandements d'un Dieu, et tu t'engages à des supplices éternels.

2. Tremblez, pécheurs, et, considérant votre aveuglement, déplorez votre misère.

3. Résolvez-vous plutôt avec ce saint vieillard à perdre mille vies, que de déplaire à Dieu, et manquer au moindre article de sa sainte loi.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

*Un seul Dieu tu adoreras,
Et aimeras parfaitement.*

Non habebis Deos alienos coram me. (*Deut.*, V, 6.)

Prélude. — Vous ayant donné une instruction générale des commandements de Dieu, nous allons dorénavant vous parler de chaque commandement en particulier, et nous en ferons un entretien. Il y a deux sortes de commandements, les uns affirmatifs qui nous commandent le bien, les autres négatifs qui nous défendent le mal. C'est en cela que consiste la justice chrétienne : *Declina a malo et fac bonum* (*Psal.* XXXVI, 24) ; et il est à remarquer que chaque commandement négatif contient en soi tacitement son affirmatif.

Partition. — Nous diviserons les discours que nous ferons sur chaque commandement en trois points ; enseignant au premier, ce qui nous est commandé par icelui ; au deuxième, ce qui nous est défendu ; au troisième nous donnerons quelques avis, et répondrons aux objections.

PREMIER POINT.

Commandement affirmatif. — Le premier commandement, que nous appelons affirmatif, est celui qui nous oblige de tenir Dieu pour Dieu, et le servir en cette qualité, de connaître ce qu'il est. Ce qui se fait, dit saint Augustin, par la foi, l'espérance et la charité, à quoi les docteurs ajoutent la vertu de religion. Par la foi, on le reconnaît pour la souveraine vérité ; par l'espérance, pour être très-fidèle et très-puissant ; par la charité, pour souverain bien, digne de tout amour ; et par la vertu de religion, pour le premier auteur et principe de toutes choses. C'est par les actes de foi, d'espérance, de charité et de religion, que nous accomplis-

sons ce qu'il nous commande par le premier commandement.

1. La foi est une vertu théologale, par laquelle nous tenons pour très-véritable et infallible tout ce que Dieu nous a révélé et proposé pour croire par son Eglise. Ses actes sont trois : *Credere Deum, credere Deo, et credere in Deum*, croire Dieu, croire à Dieu, croire en Dieu. Ce qui se fait de cœur et de bouche : *Corde creditur ad justitiam; ore autem fit confessio ad salutem*, etc. (*Rom.*, X, 10.)

2. L'espérance est une vertu théologale par laquelle nous avons assurance de la vie éternelle et les moyens pour y parvenir, faisant de notre côté ce qu'il demande de nous. Ses actes sont de prier Dieu de cœur ou de bouche, etc.

3. La charité est une vertu théologale, par laquelle nous aimons Dieu sur toute chose, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de lui. Ses actes sont : 1^o avoir de l'affection pour lui ; 2^o se réjouir de sa grandeur ; 3^o être bien aise qu'il soit servi ; 4^o désirer de jouir de lui, etc.

4. La vertu de religion est une vertu morale, par laquelle nous rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû et que l'Eglise ordonne. Ses actes sont : 1^o adorer Dieu, le reconnaître pour ce qu'il est ; 2^o se soumettre tout à lui et lui témoigner, par les cérémonies approuvées de l'Eglise, l'honneur et la révérence que nous lui portons, comme serait de se mettre à genoux, etc. ; 3^o lui offrir sacrifice, le servir avec dévotion, etc. ; 4^o assister au service divin ; 5^o payer les dîmes, etc.

Les péchés qui se commettent contre ce commandement affirmatif sont : 1^o contre la foi, comme croire que Dieu n'est pas ce qu'il est, etc. 2^o contre l'espérance, comme de désespérer de la miséricorde de Dieu, présumer de soi-même, n'avoir pas de recours à lui dans ses nécessités, etc. 3^o contre la charité, haïr Dieu, murmurer contre lui, s'attrister de le voir bien servi, etc. 4^o contre la religion, ne l'adorer point, mépriser les cérémonies de l'Eglise, etc.

Commandement négatif. — Ce premier commandement est encore négatif, qui nous défend de reconnaître pour Dieu ce qui ne l'est pas ; ce qui se fait rapportant les actes que nous vous venons de dire à autre qu'à Dieu.

1. Pour la foi, en la croyance de plusieurs dieux, croyance aux dévins, diseurs de bonne aventure, aux songes, aux chants d'oiseaux, à porter des billets superstitieux, cueillir des herbes à certains jours et à certaines heures, les mettre à la cheminée, faisant des caractères, etc.

2. Pour l'espérance, attendant du diable tout le bonheur qu'on désire ; comme les sorciers, les enchanteurs, les magiciens ; ou des hommes, ou de leur industrie, ou des créatures, par-dessus le Créateur, etc.

3. Contre la charité, aimer quelque chose plus que Dieu ; n'avoir pas douleur de le voir offensé par soi ou par autrui ; avoir honte de le servir publiquement, et s'abs-

tenir de faire ses volontés par respect humain et de peur qu'on se moque de nous; ceux encore qui méprisent les saints, leurs reliques, les miracles, etc., car qui aime Dieu aime les saints qui lui sont unis, etc.

4. Contre la religion, adorant les idoles, priant avec des cérémonies superstitieuses, disant certaines prières pour guérir, etc. Tout cela est péché mortel.

Voilà (N) ce que nous commande et défend ce premier commandement de Dieu: voyons les objections qu'on y peut apporter.

PREMIER POINT.

Objection. — N'est-ce pas faire contre le commandement, me direz-vous, d'adorer les saints qui sont dans le paradis, les prier, honorer leurs images, reliques, et leur faire des vœux, etc.?

Réponse. — Non, à la façon que garde l'Eglise, qui met trois sortes d'adorations ou d'honneur de religion, qu'elle appelle latrie, dulia et hyperdulia.

Latrie est un honneur souverain, dû à celui seul qui est principe et fin dernière de toutes choses. Dulia est un honneur qui est dû à ceux qui sont unis à ce souverain. Hyperdulia est un honneur plus grand que dulia, mais infiniment moins que le culte de latrie.

Or nous adorons Dieu seul du culte de latrie, les saints de celui de dulia, et la Vierge d'hyperdulia; l'un ne préjudicie point à l'autre, non plus que l'honneur qu'on fait à un prince à celui qu'on doit à un roi, pourvu qu'on l'honore comme prince, comme intercesseur, et non comme celui qui donne.

Nous honorons les images (1) des saints, non parce qu'elles sont d'or, d'argent, etc., mais parce qu'elles nous représentent ceux que nous honorons. Nous honorons leurs reliques, parce qu'elles ont été les temples vivants du Saint-Esprit, et qu'elles seront un jour glorieuses dans le ciel, et que Dieu en ce faisant nous donne beaucoup de biens. Nous ne leur faisons pas de vœux, mais à Dieu seulement par leur intercession. Et, pour vous donner une instruction entière de cette adoration et de ce culte qu'on rend à Dieu et aux saints, je dis en second lieu que,

Latrie est un signe externe d'une connaissance intérieure que nous avons que Dieu est notre Seigneur, si souverain que nous n'avons ni ne conservons notre être que par sa bonté et puissance; et le culte rendu à autrui qu'à lui s'appelle idolâtrie.

2. Le culte que nous rendons aux saints s'appelle adoration dans l'Ecriture sainte: *Abraham tres vixit, unum adoravit* (Gen., XVIII, 2), est-il dit des trois anges qui parurent à Abraham; et d'Esther, qu'elle révéra et honora la verge d'Assuérus: *Ado-*

ravit virgam ejus. (Esther, V, 2.) Jésus-Christ est unique intercesseur par nature en tant que seul. Il a la nature divine et humaine. (S. Aug., lib. III, *Contra Maxim.*, cap. 26.) Il est l'unique médiateur de notre rédemption, c'est-à-dire qu'il nous a rachetés par le prix de son sang: unique médiateur d'intercession; parce que seul il intercède par sa force, et que tous les saints intercèdent par la force de son intercession.

Il est unique médiateur universel; c'est-à-dire unique qui intercède pour tous les biens que reçoivent les hommes, et pour lequel nul n'intercède, et sur l'intercession duquel toutes les autres sont appuyées. On s'adresse aux saints pour les prier de prier Jésus-Christ; et si les chrétiens prient les uns pour les autres, c'est parce qu'ils sont unis par la charité, dit le grand Apôtre: *Gratias agimus Deo pro vobis orantes*, etc. (Coloss., I, 3.) Il se recommande même aux prières de ses frères chrétiens: *Fratres, orate pro nobis*, etc. (I Thess., V, 15.) Les saints qui ont une charité consommée dans le ciel prient pour ceux qui les invoquent. On prie les saints comme amis et unis à Jésus-Christ, notre médiateur et intercesseur. Saint Augustin et saint Jean Damascène disent que le culte de la croix et des images est de tradition apostolique. Voilà ce que nous devons rendre à Dieu, et ce qui nous est commandé par ce premier commandement; il vous faut maintenant donner quelques avis pour le bien observer.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen est de faire souvent des actes de foi généraux et particuliers, disant de cœur et de bouche si l'on veut: « Mon Dieu, je crois tout ce que l'Eglise croit, et je suis prêt à mourir pour toutes les vérités qu'elle enseigne, etc. » Les réciter souvent. Nous y sommes obligés, particulièrement en quatre temps: 1° ayant atteint l'âge de raison; 2° en la tentation; 3° recevant quelque sacrement; 4° quand l'édification en dépend. Fuir la compagnie des hérétiques, prêcheurs et discours des libertins et impies, etc., dire souvent le *Credo* lentement, le soir et le matin.

Le deuxième moyen, c'est l'espérance. En faire des actes, disant souvent: « Mon Dieu, j'espère en votre miséricorde, etc. » Il y a obligation d'en faire: 1° ayant atteint l'usage de raison; 2° en priant Dieu; 3° faisant pénitence; 4° en la tentation, etc. Disant le *Pater* soir et matin, et avoir recours à Dieu dans les afflictions et nécessités, ne pas s'appuyer sur sa seule industrie, sur les créatures, sur les biens de la terre, etc.

Le troisième, c'est la charité. Faire souvent des actes d'amour de Dieu. Nous y sommes encore obligés: 1° quand nous avons l'usage de raison; 2° en la tentation de la haine. Voici ce qu'il faut dire: « Mon

(1) Voy. pour l'honneur dû aux Images et Reliques des Saints, le Sermon de la Translation des Reliques (ci-dessus, col. 473).

Dieu, je vous aime plus que toutes choses, parce que vous êtes bon, etc. » Les grands, les petits, les ignorants, les savants peuvent aimer Dieu. Nous lisons dans les *Chroniques* des Frères Mineurs, que frère Gilles, compagnon de saint Bonaventure, dit un jour à ce saint : « Mon Père, que vous êtes heureux, parce qu'avec votre grand savoir vous pouvez bien mieux aimer Dieu que nous autres pauvres ignorants. — Sachez, mon frère, lui répond saint Bonaventure, que vous pouvez aimer Dieu autant et plus que moi. » Ce que sachant, ce bon frère à tous ceux qu'il rencontrait, disait : « Mes frères, aimez Dieu, vous le pouvez faire autant et plus que le grand Bonaventure. »

Celui qui aime Dieu de tout son cœur aimerait mieux mourir que de l'offenser, en considération de sa bonté, et il a la douleur de le voir offensé par autrui. Celui-là aime Dieu de toutes ses forces qui, en toutes choses, fait ce qu'il estime lui être agréable. Cette perfection est rare. Il faut du moins, dirigeant toutes ses actions, ne faire rien qu'on ne croie être agréable à Dieu. Ainsi on aimera Dieu suffisamment, Dieu veut être le cachet du cœur et du bras, qu'il n'entre et ne sorte rien du cœur que par lui et pour lui, qu'il ne se fasse rien que par lui et pour lui : *Pone me ut signaculum super cor tuum, super brachium tuum*, etc. (*Cant.*, VI, 8.) Jamais ne se départir de cet amour, il nous en arriverait mal; au contraire, il faut se tenir ferme en cet amour. Nous vous donnerons des exemples sur ce sujet après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?

Il y en a dix, compris dans le Décalogue.

Qu'est-ce que le Décalogue ?

Ce sont dix paroles par lesquelles Dieu nous fait entendre sa sainte volonté.

Par qui nous a-t-il été donné ?

Premièrement par Moïse, et puis confirmé par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A quoi nous obligent les commandements de Dieu ?

A l'aimer de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

A quoi nous oblige le premier commandement, Un seul Dieu tu adoreras ?

A adorer, servir, aimer un seul vrai Dieu de tout notre cœur, sans en reconnaître d'autre que lui.

Qu'est-ce qu'adorer Dieu ?

C'est lui rendre un honneur souverain, parce qu'il est notre créateur et que nous dépendons de lui.

Qu'est-ce qu'aimer Dieu de tout son cœur ?

C'est l'aimer par-dessus toutes choses, et mourir plutôt que de l'offenser.

Qu'est-ce que servir Dieu ?

C'est obéir à toutes ses volontés, et le prier à deux genoux soir et matin.

Quand est-ce qu'il faut adorer Dieu ?

Le matin quand on se lève, le soir quand on se couche, quand on lève la sainte hostie à la sainte Messe, quand on s'approche de la communion, et quand on entend blasphémer le saint nom de Dieu.

Comment est-ce que l'on adore Dieu ?

Par la foi, l'espérance et la charité, selon que l'ordonne et l'enseigne la vertu de religion.

Comment est-ce que l'on contrevient à ce commandement ?

Quand on manque de foi, d'espérance et de charité, ou que l'on pèche contre la religion.

Faites des actes de foi, d'espérance, de charité et d'adoration.

Acte de foi. — Mon Dieu ! je crois tout ce que l'Eglise croit, et suis prêt de mourir pour les vérités qu'elle enseigne.

Acte d'espérance. — Mon Dieu ! j'espère en vos miséricordes, et m'attends, moyennant votre grâce, d'être un jour bienheureux dans le paradis.

Acte de charité. — Mon Dieu ! je veux vous aimer de tout mon cœur, parce que vous êtes infiniment bon, et pour l'amour de vous-même, et me réjouis de tout l'honneur et de la gloire qui vous seront jamais rendus dans le temps et dans l'éternité.

Acte d'adoration. — Mon Dieu ! je vous reconnais pour principe de mon être et de toutes choses; je me sou mets et veux dépendre de vous, comme de mon souverain Seigneur, au temps et à l'éternité.

Exemples. — 1. Autant que Dieu donne d'assistance et de protection aux bons et aux observateurs de sa loi, autant réserve-t-il de peines et de châtiments aux impies et aux apostats de la foi et de la religion. Vous l'allez voir en la mort de Julien l'Apostat. Ce prince, de chrétien et de catholique s'étant fait païen et adorateur de fausses divinités, conçut tant de haine et d'horreur contre notre sainte religion, qu'étant devenu empereur, il sembla n'avoir ni puissance, ni autorité, ni esprit, ni industrie, qu'il n'employât pour effacer de sa mémoire et même de la terre le nom de chrétien, et les exercices de la religion de Jésus-Christ.

Il eut communication avec tous les démons, les magiciens et les autres suppôts de l'enfer dont il se servit pour l'exécution de ses plus malheureux desseins contre l'honneur et la gloire du vrai Dieu : il fit des sacrifices à toutes les fausses divinités, et personne n'était bien venu auprès de lui, sinon ceux qui lui donnaient de nouvelles inventions pour les honorer et faire injure à Dieu qu'il avait seul en horreur et en exécution par-dessus toutes choses. Il n'est pas imaginable combien il a fait verser du sang des chrétiens pour abreuver sa rage et pour se rendre agréable et familier aux démons. Mais enfin, ses crimes étant montés jusqu'au ciel, et étant arrivés au comble de la malice, voici de quelle manière il termina sa détestable vie, pour aller recevoir les justes châtiments de ses crimes :

Il s'était engagé assez témérairement dans une guerre contre les Perses, et s'étant poussé bien avant dans la mêlée pour rallier ses gens qui chancelaient, voici qu'une flèche décochée d'une main d'en haut, lui perce le flanc et lui porte un coup mortel dans le foye. Ce malheureux sentant assez d'où venait ce coup, au lieu de reconnaître celui qui le terrassait, arrache le trait avec fureur, et prenant de son sang plein sa main, le lance vers le ciel avec ces horribles blasphèmes : *Vicisti, Galilæe! vicisti, « Tu as vaincu, Galilée! C'est toi enfin qui m'as terrassé. »* Mais il ne se soumit pas pour cela à son empire, et ne reconnut pas sa faute, mourant ainsi désolé, et abandonnant son âme détestable en proie aux démons (Bart., tom. IV, an. 362).

Réflexions. — Voilà (N.) la fin des apostats, des hérétiques, des renégats et de ceux qui font banqueroute à la foi, à Dieu, à la religion. — Voilà le salaire et la récompense de ceux qui, ayant quitté le parti de Dieu, se rangent sous les drapeaux de ses ennemis auxquels ils avaient renoncé en leur baptême. — Voilà enfin le traitement que doivent espérer les sorciers, les magiciens et semblables suppôts de Satan, tous ceux qui même les consultent et qui ont recours à eux dans leurs maladies, dans leurs pertes et dans leurs besoins, etc.

II. Voulez-vous voir dans un autre exemple ce que doit faire un bon cœur pour donner des marques de son amour et de sa fidélité à Dieu? Vous l'apprendrez, s'il vous plaît, dans le courage et dans les admirables réponses d'un illustre martyr appelé Saturnus.

C'était un homme de condition que Dieu avait béni, d'une riche et noble famille, mais plus illustre et recommandable par la grandeur et fermeté de sa foi. Hunéric, roi arien, ayant fait tous ses efforts pour l'attirer à son parti, et ne gagnant rien par promesses, en vint enfin aux menaces de lui ôter tous ses biens, ses enfants et même sa femme, et de la donner en mariage en sa présence à Camélarus. La femme qui entendit ces menaces, transportée de zèle pour son mari qu'elle aimait plus que sa vie, rompant ses habits et s'arrachant les cheveux, prend avec soi ses enfants, dont l'un pendait encore à la mamelle; et se prosterne aux pieds de son mari avec ces paroles entrecoupées de sanglots et de larmes : « Hé quoi ! mon très-cher mari, aurez-vous le courage, que ces petits innocents qui sont de si bonne naissance soient faits esclaves et réduits en servitude? Est-il possible que vous souffriez que cette femme qui vous parle, et que vous avez tant aimée, ne soit plus la femme de l'incomparable Saturnus? Hé ! pour Dieu, ayez pitié de vous, de moi, et de vos chers petits enfants. »

Mais ce brave courage qui ne peut rien aimer au préjudice de l'amour et de la foi inviolable qu'il a jurée à Dieu, tranche tout net, et lui fait cette digne réponse comme un autre Job : « Femme, retirez-vous, vous parlez là le langage du monde. J'aurais à

craindre, en effet, de manquer à mon devoir, s'il n'y avait point d'autre vie. Si vous m'aimez bien, comme vous dites, vous ne m'induiriez pas, comme vous faites, au danger d'une mort seconde. Que mes juges me privent de ma femme, qu'ils égorgent mes enfants, ou bien qu'ils les fassent esclaves; je demeurerai mébranlable sur la vérité de ces paroles : *Qui ne renonce à sa femme, à ses enfants, à ses biens et à sa maison, n'est pas digne de moi, et ne peut être de mes disciples.* (Matth., X, 37, 38.) » L-dessus on l'examine, on le charge de tourments, on le bannit comme un misérable; on le dépoille de tout, hormis de l'habit blanc qu'il avait reçu au baptême, c'est-à-dire de l'innocence et de la justice chrétienne qu'on ne lui put jamais ôter. (VICTOREL. l. I, *De Uvand.*)

Réflexion. — Hé bien ! (N.) que dites-vous de ce courage? Voilà, voilà la véritable marque de l'amour et de la fidélité que nous devons à Dieu, d'être préparés à tout perdre, vie, biens, honneurs, femme, parents, amis et enfants, plutôt que de commettre le moindre péché, ou la moindre infidélité contre Dieu. — Voyez à quoi vous en êtes : car voilà ce qu'il faut absolument faire, ou être éternellement damnés. Quand on dit qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même : c'est dire qu'il faut plutôt subir mille morts, que de manquer à obéir à Dieu, ou de faire la moindre chose qui lui déplaît. Ohi ! qu'il y en a peu qui viennent là, et qu'il y en a peu qui seront sauvés !

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DU DEUXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Dieu en vain tu ne jureras.
Ni autre chose pareillement.*

Non assumes nomen Domini in vanum. (Deut., V, 7.)

Prélude. — Les commandements de Dieu règlent nos actions, nos pensées et nos paroles, tant à l'égard de Dieu qu'à l'égard du prochain. Les commandements qui nous règlent à l'égard de Dieu, sont trois, dont le premier règle nos pensées et affections; le second, nos paroles; le troisième, nos œuvres.

Je vous ai déjà dit que le premier commandement nous oblige de tenir Dieu pour Dieu, et nous défend de reconnaître pour Dieu ce qui ne l'est pas. Et il nous importe beaucoup de savoir le second commandement, et de le bien entendre et accomplir : 1^o parce que, encore qu'il soit compris dans le premier, Dieu en a voulu néanmoins faire un commandement à part; 2^o parce qu'il y a une menace; 3^o parce qu'on le transgresse souvent.

Partition. — Nous dirons trois choses sur ce commandement : premièrement, ce qu'il nous commande; 2^o ce qu'il nous défend; 3^o nous vous donnerons quelques avis pour le bien suivre.

PREMIER POINT.

Nous devons savoir, avant toutes choses, que par le nom de Dieu il faut entendre tous les noms qu'on attribue à Dieu; les noms des saints, les choses consacrées à Dieu, et les profanes mêmes considérées avec respect à Dieu.

Ce commandement donc nous oblige d'honorer le nom de Dieu en tous nos discours, ce qui se fait en quatre façons.

1. Parlant de Dieu avec honneur, le nommant avec respect et dévotion; car par là nous témoignons l'estime que nous en faisons, et l'amour que nous lui portons, ainsi que faisaient saint Paul, saint Ignace, saint François, etc.

2. Le prenant pour témoin de ce que nous disons, car nous reconnaissons par là que Dieu sait tout et qu'il est amateur de vérité. Il faut néanmoins, afin que le jugement soit bon, qu'il soit accompagné de trois conditions : 1° que ce que l'on dit soit vrai, ou estimé tel, et qu'on ait la volonté de faire ce que l'on promet; 2° de justice, que ce que l'on promet soit juste, licite et possible; 3° qu'il soit fait avec considération, révérence et nécessité.

3. Faisant des vœux, reconnaissant par là que Dieu est notre souverain. Le vœu est une promesse faite à Dieu des choses bonnes et possibles, et qui n'empêche point une meilleure. Je dis 1° une promesse, et non une simple proposition et velléité; 2° faite à Dieu, car c'est une considération qui n'appartient qu'à Dieu; 3° une chose bonne et possible, et non mauvaise, indifférente ou impossible; 4° qui n'en empêche point une meilleure. Il y a trois sortes de vœux, le simple, le solennel, et le personnel. Le vœu n'est donc pas une simple pensée qui se présente à notre esprit; ce n'est pas un simple désir que l'on forme en son cœur, comme par exemple : « Mon Dieu ! je voudrais bien faire un tel pèlerinage, » etc.; ce n'est pas une simple résolution d'accomplir quelque chose; mais c'est une promesse par laquelle on s'oblige de faire quelque chose. Le vœu est un acte de religion bien agréable à Dieu, et celui qui fait quelque chose par vœu mérite beaucoup, en tant qu'il ne donne pas seulement son action, mais sa liberté. Mais il faut bien apprendre qu'il ne faut jamais faire vœu qu'en la façon que nous vous avons dite; et il suffit, pour le faire, d'avoir l'âge de raison, et savoir ce que l'on fait; et il faut aussi avoir droit sur les choses que l'on a vouées, et être libre.

On honore le nom de Dieu en l'invoquant : car par là nous le reconnaissons infiniment en ses perfections, et auteur de toutes choses, et cela se fait tant en prospérité, qu'en adversité, par le service divin.

DEUXIÈME POINT.

Ce commandement nous défend de déshonorer le nom de Dieu, le prenant en vain. On le prend en vain en quatre façons :

1. Le nommant sans respect et dévotion,

par manière de devis, pour rire et gausser, ce qui arrive citant la sainte Ecriture, ou alléguant quelque chose de Dieu ou des saints, pour rire et se moquer.

2. Par le serment qui se fait contre la vérité, ou contre la justice.

3. Par les vœux mal faits, ou mal gardés. Mal faits, c'est-à-dire faits sans considération, ou faits à d'autres qu'à Dieu, ou par mauvaise fin, ou indifférente, ou nuisible, sans la permission des supérieurs, etc. Mal gardés, non accomplis, ou différés : *Si quid voristi Deo, ne moreris reddere : displicet ei infidelis et stulta promissio. Sed quodcumque voveris, redde : multoque melius est non vovere, quam post votum promissa non reddere* : « Si vous avez voué quelque chose à Dieu, dit le Sage, ne différez point à le lui offrir, car la promesse légère et frivole lui déplaît; mais présentez-lui incontinent tout ce que vous lui avez voué; car il vaut beaucoup mieux ne lui rien promettre, que de ne lui pas tenir sa parole. (Eccl., V, 3, 4.)

4. On déshonore le nom de Dieu par le blasphème, qui n'est autre chose qu'une pensée contumélieuse, proférée ou écrite contre Dieu et ses saints, ce qui se fait en quatre façons : 1° attribuant à Dieu ce qui ne lui appartient pas, par exemple quelque injustice, comme Dieu est cruel, etc.; 2° lui déniaut ce qui lui appartient; 3° attribuant à la créature ce qui appartient au Créateur seul, par exemple prendre son nom pour le donner aux hommes, comme Hérode qui, après avoir harangé en Césarée, fut appelé Dieu, et en fut aussitôt puni par les poux qui l'ont dévoré; 4° parlant de lui indignement, par moquerie ou indignation.

Voilà donc ce à quoi ce commandement nous oblige, et ce qu'il nous défend; il reste à vous donner quelques avis là-dessus, et vous enseigner les moyens de les bien observer.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen et le meilleur avis, c'est de ne jamais parler de Dieu et des saints qu'avec grand respect. Ce ne sont pas des matières de récréation, etc.

2. Ne jamais jurer par le diable, ni, aussi vrai qu'il n'est qu'un Dieu, etc., et quand vous voulez affirmer quelque chose par serment, il faut garder soigneusement ces trois conditions que nous vous avons dites; autrement ce serait autant de péchés mortels, faisant par là Dieu auteur du mensonge. Le meilleur est de ne jamais jurer, mais suivre l'avis de Notre-Seigneur : *Sit sermo autem rester, Est, est; Non, non; quod autem his abundantius est, a malo est* : « Que votre parole soit, Oui, oui; Non, non; que tout le surplus est mauvais. » (Matth., V, 37.)

3. C'est qu'il est bien difficile de jurer sans offenser Dieu : *Vir multum jurans, implebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga* : « L'homme qui jure beaucoup, dit le Sage, sera rempli d'iniquité, et la plaie ne partira point de sa maison (Eccl., XXIII, 12), parce que beaucoup jurer ce sont sou-

vent parjures. 4. Aussi bien vous n'en serez pas cru davantage. Et pour s'en abstenir, il faut en faire des résolutions tous les matins, s'en repentir quand on s'est échappé, mortifier son corps, ou faire quelques aumônes, ou se mordre la langue, etc.

Ce n'est pas que le serment ne soit permis, ni soit même utile aux hommes, et glorieux à Dieu. Il est permis par la loi divine, et Dieu même le commande : *Deum tuum timebis, et illi soli servies, et per nomen ejus jurabis*, etc. (*Deut.*, VI, 13.) *Laudabuntur omnes qui jurant in eo*, etc. (*Psal.* LXII, 12.) *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ*, etc. (*Psal.* CXVIII, 109.) Les anges ont juré : *Per viventem in sæcula*. (*Apoc.*, X, 6.) Notre-Seigneur a juré : *Amen, amen dico vobis*, etc. (*Matth.*, VI, 2.) Dieu a juré : *Interposuit jursurandum*. (*Hebr.*, VI, 7.) Il jura par lui-même : car il n'y a rien au-dessus de lui : *Per memetipsum juravi*, etc. (*Gen.*, XXII, 6.) *Juravit Dominus et non panitebit eum*, etc. (*Psal.* CIX, 4.)

2. Il est utile à l'homme, parce qu'il est institué pour remède de l'imbécillité humaine ; c'est-à-dire pour suppléer au manque de foi que nous avons les uns aux autres, lorsque nous affirmons une vérité : *Homines enim per majorem sui jurant, et omnes controversiæ eorum finis, ad confirmationem, est juramentum*. (*Hebr.*, VI, 16.)

Il est glorieux à Dieu ; parce qu'il tire son origine de la foi que nous avons, que Dieu est l'auteur de toute vérité, qu'il sait tout, et ne peut être trompé, ni mentir, ni tromper, c'est pourquoi on le prend pour témoin de la vérité. Mais il y a trois sortes de juréments, assertoire, imprécatoire et blasphème.

1. Le jurément assertoire est quand on affirme ou quand on nie une chose passée ou future, comme, Je jure ma foi qu'il n'a pas frappé, volé, etc. Je jure ma foi que je ferai cela, etc. Et quand on ajoute la promesse, c'est un jurément promissoire.

2. Le jurément imprécatoire, est quand on se désire du mal, comme La foudre m'écrase, La terre m'abîme, La peste me crève, si cela est, etc. Que je sois damné, Que jamais je ne voie Dieu, Le diable m'emporte si je ne sais ceci, cela, etc. Toutes ces imprécations sont des péchés bien griefs.

Le blasphème est ce qui se dit dans la passion ou colère, comme nous vous avons fait voir, et l'on s'en doit du tout abstenir, étant un très-grand péché, étant contre Dieu directement et sans aucun profit du blasphémateur. Et c'est faire pire que les Juifs, qui ne savaient pas que Notre-Seigneur était Dieu ; c'est être pire que les diables et les damnés, qui blasphèment à cause qu'ils sont damnés.

Les pères et mères ne doivent point souffrir leurs enfants blasphémer, ni les maîtres leurs serviteurs. Ne point souffrir cela en sa maison, faire la correction, etc.

Le jurément imprécatoire et le blasphème

sont de soi mauvais, et il n'est jamais permis de s'en servir ; mais ce'a se doit entendre quand ils sont de la manière expliquée ci-dessus, article 2. Et que, suivant l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les chrétiens ne doivent point avoir d'autres affirmations que le oui ou le non. Le jurément même assertoire n'est pas permis, s'il n'est accompagné de considération, ou de nécessité. Ainsi donc

Par ce jurément pèchent contre la première condition :

1. Ceux qui affirment par serment une chose fausse, ou qu'ils croient telle : *Maledictio veniet in domum jurantis in nomine meo mendaciter*, dit Dieu par son prophète. (*Zachar.*, V, 4.)

2. Les marchands vendant ou achetant font souvent ce péché, et prennent Dieu pour témoin de leur faux serment.

Contre la deuxième condition pèchent :

1. Ceux qui jurent à tout propos, sans considérer si la chose le requiert et le mérite ; ils jurent par ornement de langage ; ce nom qui a renversé les Juifs au jardin des Olives devient le jouet de leurs paroles.

2. Ceux-là pèchent encore qui s'adonnent à jurer souvent pour choses vraies : *Vir multum jurans replebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga*.

Contre la troisième condition pèchent :

Ceux qui jurent de faire une chose mauvaise, comme les Juifs, qui firent un vœu de ne point manger qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul ; comme Hérode, qui promit à la fille d'Hérodiade tout ce qu'elle voudrait. Elle demanda la tête de saint Jean, et elle l'eut pour avoir bien dansé.

Or, comme les trois conditions requises pour jurer sont rares, aussi doit-on rarement jurer, et les juréments sont comparés aux médecines qu'on ne prend qu'aux grandes nécessités, à cause du péril de la vie.

On pèche encore, lorsqu'on promet quel que chose par serment, que l'on ne peut, que l'on ne veut, ou que l'on ne doit pas accomplir, ou bien qu'on n'exécute pas bien. Il faut qu'on le veuille, qu'on le puisse, ou que l'on le doive.

Ceux qui se promettent foi de mariage sont obligés de l'accomplir, ou ceux qui débauchent des filles sous promesse de mariage, soit qu'ils l'aient promis par serment ou non, sont tenus en conscience de les épouser, quand la fille et les parents le veulent, si ce n'est qu'elle soit d'une condition du tout inégale, ou qu'elle se soit abandonnée à d'autres, au préjudice de la foi qu'elle avait donnée, auquel cas il suffit de la dédommager, etc.

Les blasphémateurs en l'ancienne loi étaient lapidés. En la loi nouvelle, en la primitive Église (1), ils étaient condamnés à jeûner au pain et à l'eau sept vendredis et à demeurer à la porte de l'Église, sans

(1) Voy. le *Pédagogue des familles chrétiennes*, au *Traité des Jur. et Blasph.*

permission d'y entrer sept dimanches, et le septième ils y étaient sans manteau, sans souliers et la corde au cou; et s'ils étaient riches, ils nourrissaient sept pauvres. Que s'ils refusaient cette pénitence, on leur interdisait l'entrée de l'église pour toujours; et ils étaient privés de sépulture après leur mort. Saint Louis, roi de France, les faisait marquer au front d'un fer rouge et percer la langue. Saint Chrysostome veut qu'il soit permis à un chacun de donner un soufflet à un blasphémateur, etc.

Blasphémer, c'est faire ce que font les damnés et les diables; pour donc ne pas maudire Dieu dans l'éternité, ne blasphémons pas dans le temps. Nous allons voir des exemples épouvantables, contre les jureurs et blasphémateurs, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que Dieu défend par le deuxième commandement?

Il défend de jurer son saint nom en vain, et de le blasphémer.

Qu'est-ce que jurer le saint nom de Dieu en vain?

C'est jurer contre la vérité et raison.

Est-ce mal fait de se parjurer?

Oui, car c'est vouloir rendre Dieu menteur et faux témoin.

Quand est-ce donc qu'il est permis de jurer sans offenser Dieu?

Quand la chose est véritable, juste et nécessaire, et qu'on le fait avec révérence et le respect dû à Dieu.

Est-ce un grand péché que le blasphème?

Oui, c'est ce que font les diables dans les enfers.

Qu'est-ce qui contrevient encore à ce commandement?

Ceux qui n'accomplissent pas les vœux et les promesses qu'ils ont faites à Dieu.

Que faut-il faire pour éviter le jurement et le blasphème?

1° Faire résolution le matin de s'en abstenir; 2° se recommander à son bon ange; 3° s'imposer quelque pénitence; 4° assurer ce que l'on dit par ces paroles, *Cela est, ou cela n'est pas*; 5° aller souvent à confesse; 6° fuir les jeux et les cabarets.

Exemples. — 1. Que ne puis-je ici décrire avec des paroles de feu les châtimens horribles et épouvantables que la justice divine a exercés de temps en temps contre les jureurs, contre les blasphémateurs et les parjures, qui profanent et déshonorent le saint nom de Dieu et de ses saints? L'écriture est pleine de ces exemples, comme d'un Pharaon, d'un Nabuchodonosor, d'un Holoferne, d'un Nicanor, d'un Hérode, et d'une infinité d'autres que Dieu a exemplairement punis. Que ne vous puis-je inculquer l'horreur de ce péché si commun et si impuni parmi les hommes, mais pourtant assez souvent puni de Dieu, même en ce temps? Les exemples de nos jours, comme plus proches, sont destinés de Dieu pour faire plus d'impression sur nos esprits : Dieu

même le fait pour nous rendre sages aux dépens d'autrui. Je n'en choisis que deux (N.) qui sont presque de nos jours.

Le premier est de deux receveurs des deniers publics de la ville de Grammont en Flandres, lesquels étant en contestation de quelque somme, et l'un d'eux persistant devant les échevins de la ville que l'autre l'avait regu, celui-ci le nia avec cette imprécation qu'il voulait être brûlé dans sa graisse et réduit en cendres, s'il avait reçu cet argent. L'autre aussi fit serment du contraire, et les magistrats suspens là-dessus, remirent l'affaire au lendemain. Le faussaire resta seul dans sa chambre; mais, chose horrible! son frère venant le lendemain pour lui parler, entrant dans la chambre, voit un bras à demi brûlé, les deux pieds d'un homme et une jambe aussi demi-brûlés, et tout le reste du corps entièrement consumé. Mais ce qui fut trouvé plus étrange, c'est que tout l'or et l'argent qui était dans sa valise se trouva tout fondu à la réserve des soixante livres qu'il avait nié avoir regus. Le bruit de cette fatale histoire se répandit dans tout le pays. Et les archiducs des Pays-Bas, après les informations faites et les choses bien avérées, en donnèrent les patentes au public; non-seulement pour confirmer la chose, mais pour apprendre aux parjures quelle est la vengeance d'un Dieu sur eux. (TURLOT, part. III, sur le second commandement.)

Réflexion. — Voyez maintenant, faussaires, qui levez si facilement la main et faites de faux serments en justice. Apprenez de là, que si Dieu ne vous punit point sur-le-champ de cet épouvantable supplice, vous ne l'échapperez pas tôt ou tard.

Voilà pour les hommes; mais, croyez-moi, les filles et les femmes ne sont pas non plus exemptes des mêmes châtimens : l'exemple suivant vous le fera voir.

II. Une fille riche et d'honnête condition, en Allemagne, ayant promis mariage à un jeune homme de moindre condition, mais de bon esprit, ne tenant compte de sa promesse, soit par la considération de sa naissance ou de ses richesses, ou par la légèreté et inconstance naturelle au sexe, le jeune homme lui en fit reproche. Elle réitéra sa promesse, et dit que le diable l'emporte le même jour de ses noces, si elle vient à en épouser un autre. Cependant ne se mettant en peine d'accomplir sa promesse, elle se maria à un autre; et voici que la compagnie étant prête de se mettre à table, deux cavaliers frappant à la porte, entrent dans la salle des noces, se mettent à table avec les autres; à l'issue du dîner commence le premier branle de la danse avec la mariée; mais, ô jugement de Dieu épouvantable! ou la voit en un instant enlevée par ces deux démons travestis en cavaliers, pour payer toute une éternité dans les enfers l'infraction de son serment et la peine qu'elle avait méritée par son imprécation. (DELIN., *Disq. mag.*, tom. II, quest. 7, sect. 1.)

Réflexion. — Apprenez de là, jeunesse et filles indiscretes, à ne vous pas engager par

serment au premier venu, par des promesses inconsidérées du mariage. Souvenez-vous que ce n'est pas par ce procédé que l'on entre dans un état si saint, sans consulter ni père ni mère, et qu'ayant donné une fois sa parole, il ne la faut jamais rétracter. Ou ne promettez pas du tout, ou tenez inviolablement ce que vous avez une fois promis par serment ; car ce n'est pas aux hommes que vous mentez, mais à Dieu, au nom duquel et à la vue duquel vous promettez.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DU TROISIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement.*

Memento ut diem Sabbati sanctifices. (Deut., V, 12.)

Prélude. — Tous les serviteurs doivent trois choses à leurs maîtres, fidélité, honneur et service. La fidélité que nous devons à Dieu nous a été enseignée dans le premier commandement. L'honneur au second, et le service que nous lui devons rendre, nous l'allons apprendre au troisième.

L'importance qu'il y a de bien accomplir ce troisième commandement, et par conséquent de le bien entendre, nous est suffisamment inculquée par les paroles dont Dieu se sert : *Memento ut diem Sabbati sanctifices*, nous donnant à entendre qu'entre tous les commandements, nous devons surtout nous ressouvenir de garder bien celui-ci, sans que nous en puissions prétendre cause d'ignorance ni d'oubliance. Et qui gardera bien ce commandement, gardera bien tous les autres, comme nous le verrons dans la suite.

Partition. — Nous diviserons notre entretien en trois parties. En la première nous dirons ce qu'il ordonne ; en la seconde, ce qu'il défend ; et en la troisième, les avis et les moyens de le bien pratiquer.

PREMIER POINT.

Le troisième commandement nous ordonne de sanctifier le jour du Dimanche, c'est-à-dire de le consacrer au service de Dieu, ni plus ni moins que l'on consacre les églises et les vaisseaux. Cela est tellement raisonnable et naturel, qu'il n'y a jamais eu aucune nation qui, reconnaissant un Dieu, n'ait ordonné des jours particuliers pour les employer totalement à son service. Et si la raison veut que nous donnions quelque temps aux nécessités corporelles, au manger, au dormir, etc., combien plus aux nécessités spirituelles ?

Il est vrai que ce commandement, en tant qu'il nous oblige à tel ou tel jour de servir Dieu, n'est pas naturel, mais cérémonial, et par là se peut changer, comme nous voyons que le Samedi de l'ancienne loi a été changé au Dimanche de la loi nouvelle. Ce changement de cérémonies s'est fait à cause qu'en ce jour notre Sauveur s'est incarné, est né, ressuscité, et a envoyé son saint Esprit. Et il

faut aussi remarquer qu'avec le dimanche, qui est la plus grande de toutes les fêtes, sont comprises les fêtes de l'Eglise qui arrivent tout le long de l'année ; ce qui se fait les employant entièrement aux bonnes œuvres et actions de religion, qui sont : 1^o entendre la Messe ; 2^o assister au service divin ; 3^o écouter la parole de Dieu ; 4^o fréquenter les sacrements, et s'occuper aux œuvres de miséricorde, tant corporelles que spirituelles.

Or, quoiqu'il soit en la liberté des fidèles de s'occuper à telle de ces bonnes œuvres qu'il leur plaira, l'Eglise néanmoins a jugé à propos de les obliger à entendre la sainte Messe, parce que c'est la meilleure de toutes les œuvres, tant pour arrêter les esprits, que faisant tous ensemble une même action, ils en demeuraient plus édifiés. Tous les chrétiens sont donc obligés de l'entendre au jour du dimanche et fêtes, sous peine de péché mortel, excepté le cas d'impossibilité, d'emprisonnement, maladie, ou défaut de prêtre, ou d'église, ou que l'entendant on se mette en danger d'une perte notable, ou en sa vie, ou en ses biens, ou en son honneur.

Le dimanche est appelé jour du Seigneur, à cause qu'il est ressuscité ce jour-là. Saint Ambroise dit que chaque dimanche est un jour de Pâques pour nous. Les motifs donc qui nous doivent porter à célébrer le saint dimanche, sont :

1. Pour la reconnaissance envers Dieu le Père, du bienfait de la création du monde ; du Fils, pour la rédemption, étant ce jour-là incarné, né, ressuscité, et monté au ciel ; du Saint-Esprit, descendu ce jour-là sur les apôtres : *Natalitium totius humanæ naturæ dies*, dit saint Chrysostome : « C'est le jour natal de toute la nature humaine. » Ne devons-nous pas donc l'employer en remerciements et reconnaissances envers Dieu, l'unique auteur de tous biens ?

2. Puisque c'est un jour de repos, il demande d'un chrétien un peu d'éloignement du monde, un peu de retraite, de silence, d'abstraction d'esprit et de cœur, qui le tire du soin des affaires temporelles, pour vaquer en paix au seul nécessaire, qui est le salut éternel.

3. Un jour de lumière demande des œuvres dignes du jour évangélique, des actions faites en grâce et par grâce, par les mouvements de l'Esprit-Saint : *Abjiciamus opera tenebrarum, et induamur arma lucis*, etc. (*Rom.*, XIII, 12.) *Ut ambuletis digne Deo*, etc. (*Coloss.*, I, 10.) Ce jour était appelé le jour de paix, à cause que les apôtres, et depuis les disciples et chrétiens, s'assemblaient en même lieu pour rompre le pain, c'est-à-dire communier. Le pain bénit en est une représentation. En ce jour se faisaient les collectes et les aumônes, qui se portaient à ces assemblées pour les distribuer. Voilà ce qui nous doit inviter à honorer le saint dimanche. Mais outre ces motifs, c'est que Dieu nous défend de le profaner, comme nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Le troisième commandement nous défend

de profaner le saint dimanche par aucune œuvre servile : *Memento ut diem Sabbati sanctifices : sex diebus operaberis et facies omnia opera tua. (Exod., XX, 8, 9.)* Voilà pour l'obligation ; voici pour la défense : *Septimo autem die Sabbatum Domini tui est, non facies omne opus. (Ibid.)* Vous avez six jours pour travailler pendant la semaine ; mais pour le dimanche, qui est consacré au Seigneur, vous ne ferez aucune œuvre profane, et cela afin que l'esprit, étant ainsi débarrassé, puisse mieux s'employer au service de Dieu.

Par les œuvres profanes qui ne sont pas du service de Dieu, sont particulièrement défendues celles qu'on appelle serviles, qu'on a accoutumé de faire pour gagner sa vie, comme labourer, filer, coudre, cuir le pain, etc. Et si le temps qu'on y emploie est notable, c'est péché mortel, si ce n'était pour le service de Dieu, comme sonner, etc., ou pour le bien public, comme travailler aux fortifications, faire le métier de boulangers et cuisiniers, ou en autres grandes nécessités ; ou qu'on se mit en très-grand hasard de faire une perte notable.

Il y a encore une autre œuvre défendue, savoir, le péché, qui est une œuvre servile : *Qui facit peccatum, servus est peccati. (Joan., VIII, 34.)* Ce jour de résurrection demande que nous sortions du sépulcre du péché, et de grand matin, comme Notre-Seigneur, sinon Dieu dit : *Sabbata vestra et solemnitates vestras odit anima mea (Isa., I, 14)*, qu'il aura en horreur notre Sabbat, et la solennité de nos fêtes, etc. : *Proijciam super vultum vestrum stercus solennitatum vestrarum, justitias judicabo, etc. (Malach., II, 3.)* J'examinerai de quelle façon vous avez entendu la Messe, vous vous êtes confessé, communiqué, etc. : *Populus iste labiis me honorat : cor autem eorum longe est a me : « Car ce peuple, dit-il, m'honore des lèvres, mais leur cœur et leurs pensées sont éloignées de moi. » (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.)*

Le jour du Jugement viendra en un dimanche. La sanctification du dimanche n'emporte pas seulement la cessation d'œuvres serviles, et d'ouïr la Messe ; mais encore, de le bien sanctifier, et s'abstenir de tous péchés, et faire de bonnes œuvres ; et quand vous aurez manqué à le bien observer, voici comment il faut s'en confesser.

Je m'accuse premièrement d'avoir manqué d'entendre la Messe les dimanches et les fêtes, par paresse, ou pour vaquer à des choses temporelles, etc. ; secondement, de l'avoir entendue à demi, l'Evangile étant dit, etc. ; troisièmement, d'avoir devisé pendant la Messe, regardé de part et d'autre, et d'avoir été volontairement distrait ; quatrièmement, de n'avoir pas eu soin d'y envoyer mes enfants, serviteurs, etc. ; cinquièmement, d'avoir travaillé ou fait travailler ce jour-là, charrié, cousu, etc. ; sixièmement, de m'être amusé à jouer, au lieu d'aller au service divin, etc.

1° Il faut être marri d'avoir mal gardé ce

troisième commandement, parce que Dieu ne s'est réservé que ce jour ; 2° que c'est dérober à Dieu ce qui lui appartient, etc. ; 3° que c'est une ingratitude, etc., 4° les fêtes sont pour honorer et imiter les saints, dit saint Augustin ; le moyen de les bien passer, c'est de pratiquer les avis que je vous vais donner.

TROISIÈME POINT.

Le premier avis est de ne jamais manquer à entendre la messe, les jours de dimanches et fêtes, sans cause légitime, et de l'entendre comme il faut, c'est-à-dire entièrement, attentivement et dévotement ; et la perdre sans cause légitime, c'est un péché mortel, et anciennement on en était puni.

Les motifs qui nous doivent obliger à y assister, sont : 1° par un acte de gratitude et ressouvenance des biens reçus de Dieu ; 2° en l'aveu des bienfaits de Dieu ; 3° pour donner des louanges dues à notre bienfaiteur. Nous satisfaisons à ces trois obligations, assistant à la Messe, offrant à Dieu avec le prêtre ce saint Sacrifice, qui nous remet en mémoire le bienfait signalé de notre rédemption par lequel nous le remercions de toutes ses grâces, et lui rendons la louange, l'honneur et la gloire dont nous sommes capables ; 4° c'est que Dieu nous le commande ; 5° la justice de ce commandement, qui de sept jours en donne un à Dieu ; 6° à cause des grands biens qui en arrivent ; 7° c'est que qui est bien fidèle à ce commandement le sera facilement aux autres ; 8° c'est encore qu'en sanctifiant le dimanche ou se sanctifie soi-même. Et nous sanctifions les dimanches en assistant aux Messes paroissiales, sermons ; en se confessant et communiant. Tout cela est compris dans l'obligation de la Messe.

Le deuxième avis, c'est de ne point travailler ce jour-là : 1° parce que c'est un péché mortel ; 2° parce que Dieu le punit. Un homme ayant ramassé du bois un jour de Sabbat, qui était aux Hébreux comme à nous le dimanche, il fut lapidé par expès commandement de Dieu (*Num., XV, 32 seqq.*) ; 3° c'est que Dieu n'a garde de bénir notre travail, etc. L'usage des foires et marchés qui se font les dimanches et fêtes les rend licites. Toute œuvre faite pour le gain est appelée servile par quelques auteurs, et il est bon de s'en abstenir. Le travail des notaires, procureurs et avocats n'est pas licite, si ce n'est en cas de nécessité, etc.

Le troisième avis que j'ai à vous donner, c'est d'éviter le péché en ces jours-là ; car ce serait employer le jour qui est destiné pour servir Dieu, à servir le diable ; et pour cela il faut éviter les occasions, savoir, les tavernes, les jeux de cartes et de dés, les danses, les comédies, etc.

Pour les tavernes, il y point aller sinon en la nécessité, et jamais durant le service divin : en quoi pèchent celui qui y boit, les taverniers qui le reçoivent et les magistrats qui n'y mettent pas ordre. Ceux qui mènent cette vie, font un Dieu de leur ventre,

aimant mieux être là qu'à l'église : jamais ils ne s'y ennuient, là où une Messe leur dure un an. La taverne est leur temple ; les chansons et les discours, leurs prédications ; les viandes et le vin, leur sacrifice. On peut faire festin honnête chez soi, comme les premiers chrétiens.

Les jeux de cartes et de dés sont défendus à cause des tricheries, querelles, jurements, du temps perdu et du scandale ; on peut jouer à d'autres jeux honnêtes, pourvu que ce soit par récréation, et non par avarice. Les danses sont aussi périlleuses le soir, et pour les chansons, etc.

Voilà donc ce à quoi le troisième commandement de Dieu nous oblige, ce qu'il nous défend, et ce qu'il faut faire pour le bien observer. Voyons maintenant les châtimens qui sont arrivés à ceux qui ne l'ont pas bien pratiqué, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'ordonne le troisième commandement : « Les dimanches tu garderas ? » etc.

De garder et de sanctifier le dimanche.

Pourquoi Dieu commande-t-il particulièrement de garder le dimanche ?

Parce que Notre-Seigneur est ressuscité ce jour-là.

Suffit-il de garder le dimanche seulement ?

Il faut aussi garder les fêtes commandées de l'Eglise.

Que faut-il faire pour garder les dimanches et les fêtes ?

1° Entendre la sainte Messe ; 2° ne pas travailler ; 3° et encore moins vaquer aux passe-temps et à la débauche.

Que faut-il faire pour entendre la sainte Messe ?

L'entendre attentivement, entièrement et dévotement.

N'est-il pas permis de travailler quelquefois ?

Non, parce que Dieu le défend, s'il n'y a grande nécessité.

Comment est-ce qu'il faut employer ce jour-là ?

1. Le matin entendre la Messe de paroisse, se confesser et communier s'il se peut. 2. L'après-dînée entendre le sermon, vêpres et le catéchisme en sa paroisse. 3. Le reste du jour s'entretenir de quelque chose de bon, ou vaquer aux bonnes œuvres.

Exemples. — 1. Les rigoureux châtimens que Dieu a exercés autrefois contre ceux qui profanaient et violaient le Sabbat devaient servir d'exemples et d'avertissement aux chrétiens, pour ne pas tomber dans de semblables fautes. On sait la punition dont Dieu voulut qu'on usât contre ce misérable Israélite qui avait, contre le commandement de Dieu, ramassé de petites bûchettes au jour du Sabbat, ayant été lapidé sans rémission par le peuple. Il suffirait de vous proposer l'histoire de l'impie Nicanor dont il est parlé dans les Machabées. Cet impie s'étant moqué et ayant blasphémé contre Dieu, et contre le jour du Sabbat, et ayant voulu donner la ba-

taille aux Israélites ce jour-là, le brave Judas Machabée le défit, et tailla en pièces trente mille de ses soldats. Ce misérable y fut tué, et pour punition de ses blasphèmes, Judas Machabée lui fit couper la main, la tête et la langue, jeter cette langue impie aux oiseaux, et pendre cette main profane à la porte du temple de Jérusalem, pour servir de mémoire et d'exemple à la postérité, de ses blasphèmes et de la profanation du Sabbat. Cela devrait suffire ; mais aux chrétiens il faut des exemples plus récents de la profanation du dimanche.

J'en propose un de notre France : il est rapporté par saint Grégoire de Tours, qui dit que, assez proche de cette même ville, une femme ayant tenté de pétrir son pain le jour du dimanche et le mettant au four, elle sentit aussitôt sa main droite embrasée d'un feu secret qui l'avertissait de son crime. Toute baignée de larmes, et pénétrée de douleurs, elle court à l'église, et promet à Dieu qu'elle ne travaillera jamais le dimanche. Pour réparation de sa faute, elle passe la nuit suivante à l'église avec un cierge en la même main, comme par amende honorable à Dieu, lequel se laissant fléchir à sa prière, rétablit sa main, et la remit en parfaite santé. (GREG. Turon. *Glor. de 51 mart.* cap. 16.)

Réflexion. — Apprenez de là le respect que vous devez avoir aux dimanches et aux fêtes. Sachez que Dieu est jaloux du culte et de l'honneur qu'il veut lui être rendus, et des reconnaissances que vous lui devez pour les bienfaits reçus de lui le long de la semaine.

2. Après cela, que doivent craindre ceux qui les passent en des profanations encore plus grandes, comme vous allez voir en l'histoire suivante :

II. Dans une ville du Brabant une femme fort mondaine avait coutume aux jours de fêtes d'assembler toutes les autres, et de passer la meilleure partie du jour en des danses dissolues et peu honnêtes. Un jour entre autres quelques jeunes hommes jouant là auprès à la longue paume, voilà que cette femme est frappée si fortement d'un coup de balle à la tête, qu'elle en tombe roi de morte. Le corps est porté dans sa maison et mis dans une bière. Les prêtres appelés pour l'enterrer, voici que brusquement un démon sous la figure d'un taureau tout noir y entre, lequel, après des meuglements effroyables, perce la bière de ses cornes, et en ayant tiré le corps, le met en pièces à grands coups de pieds, et ce qui est plus surprenant, il sortit de ce corps une puanteur si insupportable que les ecclésiastiques furent contraints de s'en aller, et le lendemain cette puanteur étant un peu ralentie, quelques parents de la défunte, rassemblant les pièces de ce misérable cadavre, les traînèrent au milieu d'une rase campagne, estimant indigne d'un lieu saint le corps de cette femme lascive, dont l'âme probablement brûlait déjà dans les enfers. (THOM. de Cantimp., lib. II, cap. 49.)

Réflexion. — Jeunes muguets, et vous, filles libertines, qui faites vos principales occupations de la danse et de semblables divertissements peu honnêtes, les jours de fêtes et dimanches, voilà le paiement de vos dissolutions; voilà, comme l'on dit, le refrain de la ballade, gémir, pleurer, hurler et grincer les dents pour jamais dans les flammes éternelles, pour les paroles lascives et les chansons déshonnêtes, qui déshonorent Dieu et causent mille scandales au prochain.

2. Et vous (N.), soyez plus sages, accoutumez-vous de bonne heure à vous trouver à l'église pour y entendre le divin office, la prédication et le catéchisme; fuyez-moi toutes ces conversations et ces compagnies dangereuses, afin que, comme une sainte fille (c'était Sara qui fut la femme du jeune Tobie), vous puissiez dire : « Vous le savez, Seigneur, que jamais je ne me suis trouvée à la danse, n'irécontrée aux divertissements des mondains. »

AOUT.

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU (SUITE.)

INSTRUCTION PREMIERE.

Pour la 1^{re} semaine.

SUR LE QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Père et mère honoreras,
Afin que tu vives longuement.*

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram. (Deut., V, 16.)

Prélude. — Nous vous avons dit dans nos précédents entretiens que les commandements de Dieu étaient divisés en deux tables : la première contient ce qui regarde l'honneur de Dieu et son service, compris en trois commandements, dont nous vous avons instruits; la seconde table regarde le prochain en particulier. Dieu donc nous commande, ensuite de ce qui le regarde, d'aimer notre prochain, c'est-à-dire, tous les hommes, même nos ennemis, et de les aimer, non autant que Dieu, mais comme nous-mêmes; non pour eux-mêmes, qui le plus souvent ne le méritent pas, mais pour l'amour de Dieu, duquel ils portent l'image et qui est mort pour eux, et parce qu'il nous le commande.

Le premier commandement qui paraît en la seconde table est celui qui regarde le devoir et l'honneur que les enfants doivent à leurs pères et mères; et sous ce nom d'enfants s'entend pareillement les serviteurs et servantes; comme sous celui de pères et de mères on entend aussi les maîtres et maîtresses. C'est donc de ce commandement que je vous entretiendrai aujourd'hui, vous enseignant

Partition. — 1. A quoi ce commandement oblige les enfants et ce qu'il leur défend. 2. A quoi sont tenus pareillement les pères et les mères envers leurs enfants. 3. Nous don-

nerons les avis à chacun sur leurs devoirs réciproques.

PREMIER POINT.

Pour bien savoir à quoi sont tenus les enfants envers leurs pères et mères, il faut premièrement être instruits de ce que nous entendons par père et mère; secondement en quoi consiste l'honneur que nous leur devons.

Par ces mots de père et de mère nous entendons : 1^o ceux qui nous ont engendrés; 2^o les supérieurs ecclésiastiques; 3^o tous ceux qui ont charge de nous, comme tuteurs, maîtres, pédagogues, etc.; 4^o les vieillards et tous ceux qui nous devancent en vertu et en âge.

Honorer une personne, c'est en faire de l'état et de tout ce qui lui appartient, et, afin que cet honneur soit tel que Dieu le demande, il doit être accompagné d'amour, de respect, d'obéissance et d'assistance; diversement néanmoins, selon les diverses conditions des supérieurs et des divers pouvoirs qu'ils ont sur leurs inférieurs. Sur quoi il faut remarquer, sur l'obéissance, que les inférieurs ne sont pas obligés d'obéir à leurs supérieurs quand ce qu'ils leur commandent est contre les commandements de Dieu, ou par-dessus la charge et pouvoir qu'ils ont sur eux.

Les pères et mères ont droit sur tout ce qui regarde l'état domestique; les prêtres sur tout ce qui regarde l'état de la conscience et du salut; les princes et les magistrats sur le bien public, etc. Donc, 1^o les enfants doivent obéissance à leur père et mère en tout ce qu'ils commandent, quand il n'est point, comme nous vous avons déjà dit, répugnant aux commandements de Dieu, et au-dessus de leurs forces; 2^o les chrétiens doivent obéissance aux prêtres, leur payant les dîmes et autres droits ecclésiastiques; les sujets doivent obéissance aux princes, payant les tailles, etc.

Le quatrième commandement nous défend de déshonorer les pères et mères, et supérieurs, ce qui arrive, les méprisant, les haïssant, leur désobéissant et les abandonnant dans leurs nécessités. Voilà à quoi ce commandement oblige les enfants à l'endroit de leurs pères et mères, et ce qu'il leur défend de faire; et voici à quoi il oblige les pères et mères, comme pareillement les maîtres et maîtresses.

DEUXIÈME POINT.

Quoiqu'il ne soit pas parlé en ce commandement des devoirs des pères et mères, comme aussi de tous autres supérieurs envers les inférieurs et enfants, la chose néanmoins est très-évidente de soi et naturelle, et elle est sous-entendue; c'est pour quoi il est bon que nous en parlions.

Tous les pères et mères, supérieurs et princes, sont obligés à trois choses : 1^o à l'amour; 2^o au bon exemple; 3^o aux offices de leurs charges.

Ces trois devoirs sont différents : car 1^o les pères et mères doivent nourrir, élever,

et pourvoir (selon leur condition et selon Dieu) leurs enfants : 2° les instruire par eux, ou les faire instruire par d'autres de tout ce qu'un bon chrétien doit savoir et faire pour être sauvé.

Les maîtres doivent nourrir leurs serviteurs, les instruire, leur donner gages suffisants pour les entretenir. Le contraire de cela est défendu aux pères et aux supérieurs. Cela donc établi, voici les avis que j'ai à vous donner là-dessus, pour bien accomplir ce commandement :

TROISIÈME POINT.

Avis pour les enfants. — Enfants, vous devez estimer qu'après Dieu, il n'y a personne sur la terre à qui vous soyez tant obligés qu'à vos pères et mères, de qui vous tenez la vie après Dieu ; et par conséquent vous ne pouvez jamais satisfaire à l'obligation que vous leur avez, non plus qu'à Dieu. Rendez-leur donc en reconnaissance, obéissance, respect, assistance, etc. Si vous ne le faites, voici la malédiction que Dieu prononce contre vous : *Maledictus qui non honorat patrem suum et matrem suam, et dicit omnis populus : Amen : « Maudit soit l'enfant qui n'honorera pas son père et sa mère ; et tout le peuple dira : Ainsi soit-il. »* (Deut., XXVII, 16.) *Qui maledixerit patri suo, aut matri, morte morietur : « Si quelqu'un maudit son père ou sa mère, il mourra de mort. »* (Levit., XX, 8.) C'est qu'il vous sera fait de même par vos enfants, si jamais vous en avez. C'est que, si vous les honorez, vous aurez une récompense en l'autre vie ; autrement il n'est pas raisonnable que celui-là jouisse de la vie, qui méprise l'auteur de sa vie. Voyez l'exemple de Cham, maudit de Noé pour s'en être moqué. Esau, qui s'était marié contre le gré de son père, perdit sa principale bénédiction. Absalon est pendu à un arbre pour avoir levé les armes contre son père David.

Celui qui se sent coupable en ce point en doit être bien marri ; et doit au plus tôt s'en confesser, disant : Je m'accuse 1° d'avoir haï mon père ; 2° de l'avoir méprisé, tant par mes paroles que par mes façons de faire ; 3° de l'avoir injurié ; 4° de l'avoir frappé ; 5° de lui avoir désobéi, lui répondant arrogamment, hochant la tête ; 6° de m'être marié contre sa volonté ; 7° de l'avoir fait dépiter et maudire ; 8° de n'avoir pas prié Dieu pour lui ; 9° de ne l'avoir pas assisté en ses nécessités et mésaventures, etc. Voilà les chefs dont on se doit confesser si l'on s'en sent coupable, ou du tout, ou en partie.

Avis pour les parents. — Si les enfants doivent l'honneur, le respect, l'assistance à leurs pères, les parents leur doivent aussi la bonne éducation. Pères et mères, soyez donc soigneux de bien instruire vos enfants en la crainte de Dieu. C'est le plus grand trésor que vous puissiez posséder, que d'avoir des enfants bien nés et bien morigénés : vous en ferez puis après ce que vous voudrez. Comme la fin du mariage est d'avoir des enfants, la fin que Dieu demande de

vous en vous les donnant est que vous les rendiez capables d'aller en paradis. Vous devez donc leur procurer premièrement de bien vivre, autrement ce serait avoir soin du soulier et non pas du pied. Ne travaillez donc pas tant pour les rendre riches, mais travaillez à ce qu'ils soient vertueux : *Multa bona habebimus, si timuerimus Deum.* (Tob., IV, 23.) Nous avons assez de bien, si nous craignons bien Dieu, disait le bon Tobie à son fils. Denys le Chartreux vit un jour l'enfer ouvert, au fond duquel était un malheureux père qui s'était damné pour laisser du bien à ses enfants ; au-dessus duquel était son misérable fils, qui s'était aussi damné pour le mauvais usage qu'il avait fait de ces biens : l'un et l'autre se maudissaient ; le père maudissait le fils comme le sujet de son supplice, et le fils maudissait le père comme l'auteur de son désastre. Pour ne pas tomber en un semblable malheur, pères et mères qui m'écoutez, soyez plus soigneux de laisser à vos enfants des exemples de vertus et de bonnes instructions, que des pistoles qui seraient peut-être cause de leur perte et de la vôtre. Voici les péchés sur lesquels vous devez vous examiner en ce sujet :

1. Si vous n'avez point empêché la génération, crainte d'avoir trop d'enfants.
2. Si vous n'avez point eu d'enfants mort-nés ; si c'est faute de soin, etc.
3. Si vous n'en avez point couché dans votre lit, et étouffé par mégarde.
4. Si vous les avez aimés, si vous ne les avez point maudits, souhaité la mort, battus outrageusement plutôt par colère que par correction.
5. Si vous n'avez point avancé les uns plus que les autres.
6. Si vous ne les avez point mariés ou fait entrer en religion contre leur volonté.
7. Si vous ne les avez pas instruits des choses qui sont nécessaires au salut.
8. Si vous les avez repris les voyant mal faire.

Voilà ce qui regarde les devoirs des enfants et des pères, et voici quelque chose de particulier pour les serviteurs et pour les maîtres.

Avis pour les serviteurs. — Serviteurs et servantes qui m'écoutez, voici les avis que j'ai à vous donner touchant le service que vous devez rendre à vos maîtres et maîtresses ; je ne les prends pas de ma tête, c'est l'apôtre saint Paul qui me les enseigne par ces paroles : *Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis timentes Deum. Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Deo, et non hominibus : scientes quod a Domino accipietis retributionem hæreditatis, Domino Christo servientes : « Serviteurs, dit-il, obéissez en toutes choses à vos maîtres charnels (cela s'entend de ce qui n'est point contre les commandements de Dieu) ; ne les servez pas à l'œil, c'est-à-dire, pour se rendre complaisants ; mais servez-les en simplicité de cœur,*

comme des gens craignant Dieu. Tout ce que vous ferez, tous les services que vous leur rendrez, faites-les d'un tel courage et affection, comme si vous les rendiez à Dieu même, et non pas aux hommes. Et sachez que vous en recevrez la récompense du Seigneur en son héritage, parce que, les servant, vous servez Jésus-Christ. (Coloss., III, 22 seqq.)

Avis pour les maîtres. — Ce grand apôtre, après avoir appris les devoirs aux serviteurs, enseigne aussi les maîtres de ce qu'ils leur doivent : *Maîtres*, dit-il, faites droit et équité à vos serviteurs, sachant que vous avez aussi un Seigneur au ciel. (Ibid., 1.)

Vous leur devez les instructions spirituelles comme à vos enfants. Un père de famille ne doit pas souffrir qu'ils soient vicieux, et ce même apôtre dit qu'un maître qui n'a pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidèle : *Qui suorum maxime domesticorum curam non habet, est infideli deterior.* (I Tim., V, 8.) Il passe encore plus outre, il dit qu'il a renié la foi : *Fidem negavit.* (Ibid.)

1. Il y va encore de votre intérêt, et de celui de vos enfants. Car, si vous en avez soin et les traitez chrétiennement, si vous avez soin de leur salut, ils seront la bénédiction de vos maisons, comme Jacob à celle de Laban, et Joseph à celle de Putiphar : *Benedixitque Dominus domui Ægypti, propter Joseph, etc.* (Gen., XXXIX, 5.)

2. Vous éviterez les malheurs et malédictions qui accompagnent d'ordinaire les désordres des domestiques vicieux et corrompus, dont la plus grande est la mauvaise éducation des enfants, par la conversation continuelle qu'ils ont avec eux : *Cum sancto sanctus eris, et cum perverso perverteris* (Psal. XVII, 26, 27), parce qu'avec les gens de bien, dit le Roi-Propète, on devient vertueux, et avec les méchants, on n'apprend que des vices.

3. C'est que vous en rendrez compte à Dieu si vous ne le faites. Manquez en un seul point de la loi, vous manquez en tout : *Offendit in uno, factus est omnium reus.* (Jac., II, 10.)

Il faut donc avoir soin de les envoyer à la Messe les dimanches et les fêtes, et leur donner du temps pour se confesser et communier, etc. Ce peu suffira pour le présent, vous ayant suffisamment instruits du soin que vous en devez avoir dans l'instruction du troisième dimanche après l'Épiphanie, à l'exemple de ce contenir de l'Évangile dont il est fait mention. Il faut maintenant faire voir aux enfants ingrats et dénaturés, les punitions que Dieu a exercées de tout temps contre eux, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que Dieu commande aux enfants par le quatrième commandement ?

Quatre choses : d'aimer, respecter, obéir et assister leurs pères et mères.

Est-on obligé d'obéir en toutes choses aux parents ?

Oui, si ce n'est qu'ils nous commandent

quelque chose contre Dieu et la raison.

Quelle assistance leur doit-on ?

La corporelle, les assistant de ses moyens dans leur pauvreté et maladie ; et la spirituelle, les consolant dans leurs afflictions, et leur procurant les sacrements à l'heure de la mort.

Que doit-on aux parents après leur mort ?

Accomplir le testament, et faire prier Dieu pour eux.

Qu'entend-on par les pères et mères ?

Tous supérieurs, soit ecclésiastiques, soit laïques.

Qu'est-ce que doivent les serviteurs à leurs maîtres ?

Amour, respect, obéissance et fidélité.

Quelle récompense auront ceux qui s'acquitteront bien de ce commandement ?

Ils seront bénis de Dieu en cette vie et en l'autre.

Les pères et mères ne doivent-ils pas aussi réciproquement quelque chose à leurs enfants ?

Oui, ils leur doivent la nourriture, l'instruction, la correction et le bon exemple.

Exemples. — 1. Il suffirait ici de proposer aux parents bien intentionnés et soigneux de la bonne éducation de leurs enfants, l'exemple d'un Abraham dans la Genèse, chap. XVIII ; les père et mère de Samuel au 1^{er} Livre des Rois, chap. I, avec le bon homme Tobie, et les renvoyer aux beaux enseignements qu'il donna à son fils pour la conduite de sa vie, au livre du même Tobie, chap. I. Comme au contraire aux parents négligeant cette instruction, la mort funeste du grand prêtre Héli et de ses enfants, comme elle est rapportée au 1^{er} Livre des Rois, chap. IV.

Comme aussi aux enfants bien nés et respectueux à leurs parents, l'exemple incomparable du respect et de l'obéissance que Notre-Seigneur a rendus à saint Joseph et à la très-sainte Vierge sa Mère ; compris en ces deux paroles : *Erat subditus illis* (Luc., II, 51) ; que durant trente ans il leur a été obéissant et soumis en toutes choses. Ce qu'Isaac avait pratiqué devant lui jusqu'à perdre la vie de la main de son père Abraham, si Dieu l'eût ainsi voulu : vous en avez l'histoire au chap. XXII^e de la Genèse.

Et pour les enfants rebelles, ingrats et désobéissants à leurs parents, je ne voudrais leur proposer que la mort funeste d'Absalon, lequel, après avoir fait mille indignités dans la maison de son père David, assassiné et mis à mort ses propres frères, souillé et profané honteusement la couche de son père, soulevé tout son royaume contre lui, l'avoir chassé de la ville de Jérusalem, fait la guerre contre lui ; et que Dieu, pour venger tant de crimes, permit que ce misérable fuyant de la mêlée fût accroché par les cheveux à un arbre, et percé de trois coups de lance ; que son corps fût jeté à la voirie, et enseveli sous un tas de pierres, pour mémoire à la postérité de la rébellion contre son père, et pour servir à jamais d'exemple aux enfants de ne se point élever contre

leurs pères, quelque traitement qu'ils en puissent recevoir.

Mais afin qu'on ne dise pas que ces exemples sont trop vieux, et qu'il nous en faut de nouveaux, en voici de plus récents et même arrivés dans notre France. L'illustre Thomas de Cantimpré, autrefois suffragant de l'archevêque de Cambrai, dit avoir appris l'histoire suivante d'un religieux de saint Dominique qui en avait été témoin oculaire :

Un homme riche, mais de médiocre condition, n'ayant qu'un fils, se dépouilla de tous ses biens pour lui faire épouser une demoiselle de bonne maison, se confiant que l'enfant si bien pourvu ne manquerait point à son devoir, et lui fournirait toujours une honnête subsistance. Cela fut vrai pour un temps; mais l'ambition aveuglant cet ingrat, il méconnut et oublia tellement ses parents, qu'un jour le père pressé de nécessité, sachant que ce fils faisait un festin magnifique à ses amis, l'alla voir; mais ce dénaturé l'ayant renvoyé brusquement et fermé la porte au nez, voilà que, par un juste jugement de Dieu, il ne se fut pas plus tôt mis à table, qu'un crapaud sortant d'un plat s'attacha tellement à son visage, qu'il ne fut jamais possible de l'en arracher. Enfin reconnaissant la main de Dieu et le châtement de son crime, il va à son évêque, lequel, pour satisfaction de sa faute, lui enjoint d'aller par tout le royaume la face découverte, et avouer à tout le monde le sujet de cette punition; mais enfin cet infortuné ayant persévéré dans la douleur de son péché, et fait la satisfaction qui lui avait été imposée par son évêque, Dieu eut pitié de lui, le crapaud étant subitement disparu, et lui parfaitement guéri.

Réflexion. — La réflexion sera également pour les pères et pour les enfants.

1. Vous, pères affolés d'ambition pour agrandir vos enfants, apprenez de celui-ci à ne faire pas vos enfants plus grands que vous, à ne vous point appauvrir pour les enrichir, en sorte qu'ils deviennent insolents et qu'ils vous méprisent comme a fait celui-ci.

2. Et vous, enfants ingrats et dénaturés, apprenez par cet exemple à ne pas mépriser ceux dont Dieu s'est servi pour vous donner l'être, et qui se sont dépouillés de leur substance pour vous enrichir; car Dieu, qui promet récompense aux enfants reconnaissants, réserve aussi des châtements aux ingrats.

3. Mais enfin apprenez aussi qu'il se laisse fléchir par la pénitence, et que si vous étiez coupables de quelque faute pour avoir manqué de respect à vos parents, vous préveniez l'effet de sa justice par une véritable conversion? Apprenez plutôt d'un saint Pape à ne point rougir de la bassesse et de la pauvreté de vos parents, comme vous verrez dans l'histoire suivante :

II. C'est de Benoît XI, qui fut tiré de l'ordre de Saint-Dominique. Étant élevé au souverain pontificat, sa mère, qui était pauvre, pensant qu'il fût de la bienséance, quitta ses baillons et prit un habit honnête pour

le visiter; mais ce bon Pape, la voyant en cet équipage, ne fit point semblant de la connaître. Cette bonne femme, d'ailleurs, voyant bien ce qui en était, reprit ses habits ordinaires, et ainsi pauvrement habillée est la bien-venue devant son fils. Et ce grand Pape, avec un visage tout riant, descend de son trône, lui vient au-devant et l'embrasse, et devant tout le monde lui dit agréablement ces paroles : « Ma mère, soyez la bien-venue, c'est maintenant que je vous reconnais pour ma mère en cet habit. »

Réflexion. — Eh bien (N.), que dites-vous de cet exemple; voilà une humilité digne de la tiare, et voilà un enfant qui a légitimement mérité la bénédiction de Dieu, parce que la dignité ni le changement d'état ne lui ont point fait changer de naturel ni de mœurs.

2. Apprenez de là, enfants, à ne pas rougir de la pauvreté, des misères et des infirmités de vos parents, si vous ne voulez vous-mêmes un jour être rebutés et méconnus de Dieu, qui vous oblige indispensablement de les reconnaître et de les honorer, en quelque état et nécessité qu'ils soient réduits.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DU CINQUIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.*

Non occides. (Deut., V, 17.)

Prélude. — Après que Dieu nous a enseigné les devoirs et assistances que nous sommes obligés de rendre à nos pères et mères, il nous commande ensuite de ne point nuire à notre prochain : *Non occides; « Vous ne tuerez point. »* Et sous ce mot de tuer ne s'entend pas seulement de ne lui pas ôter la vie, mais même de l'injurier et de lui nuire en quoi que ce soit; et pour vous donner la connaissance de ce à quoi nous oblige ce commandement, nous diviserons notre entretien en trois parties.

Partition. — Dans la première, nous dirons ce que Dieu défend en ce commandement; dans la seconde, les fautes que l'on commet contre icelui; dans la troisième, les moyens de n'y pas tomber.

PREMIER POINT.

Notre-Seigneur, dans l'explication qu'il a faite en son Évangile de ce commandement, défend trois choses : 1^o De tuer, blesser, frapper ou nuire injustement au prochain en son corps, soit par soi ou par autrui, par conseil, aide, etc.; 2^o de quereller et proférer des paroles injurieuses, etc.; 3^o de donner consentement au désir de vengeance : *Vous savez*, dit-il à ses disciples, *qu'il est dit dans la loi : Vous ne tuerez point; mais moi je vous dis que quiconque se courroucera contre son frère, qui l'injuriera et qui l'appellera fou, sera digne du feu éternel : « Qui irascitur fratri suo, qui dixerit : Raca, qui*

dixerit, Fatue, reus erit gehennæ ignis. » (Matth., V, 22.)

Bien plus, il veut même que, si l'on a eu quelque différend entre ses frères, et qu'on s'en souvienne au sacrifice, qu'on le quitte pour se venir réconcilier : *Sioffers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, etc. (Ibid., 23.)* Et il nous a fait même un nouveau commandement sur cela : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos. (Joan., XIII, 34.)* Et il veut que nous nous aimions les uns les autres comme il nous aime, afin que nous soyons ses disciples et ses imitateurs, et par là qu'on nous reconnaisse pour chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. (Ibid., 35.)* De sorte qu'il n'est jamais permis de tuer ou causer la mort à personne, si ce n'est en deux cas : 1° Quand cela se fait par autorité du prince souverain ou des magistrats commis de sa part, en punition de quelque crime préjudiciable au public et que l'on y procède selon l'ordre de la justice, avec une droite intention ; 2° quand on le fait pour la défense de sa vie ou de celle de ses amis, lorsqu'on ne peut éviter la mort, sinon en tuant celui qui nous veut ôter la vie ou celle de ceux qui nous appartiennent. Et à ce second cas se rapporte l'homicide qui se commet en une guerre juste pour la défense de sa patrie ou des intérêts légitimes de son prince. Quand même on ne peut s'exempter de tuer un voleur pour s'empêcher de faire une perte considérable, Dieu le permet : *Si effringens fur domum, sive suffodiens fuerit inventus, et accepto vulnere mortuus fuerit, percussor non erit reus sanguinis. (Exod., XXII, 2.)*

Par l'homicide, on entend donc tuer un homme à tort, c'est-à-dire ou pour le voler ou par vengeance, animosité, envie, etc. Ce péché est si grand qu'il crie vengeance au ciel. Nous en avons un exemple en Caïn : c'est un péché contre nature ; car chaque espèce aime naturellement son semblable. Or l'homme est l'image de Dieu. Celui donc qui tue un autre brise l'image de Dieu. Aussi Dieu châtie les homicides d'un remords de conscience qui ne les laisse jamais en paix, et si secrètement et si privément que nous le faisons, Dieu saura bien le découvrir : *Tu fecisti abscondite*, disait-il à un homicide, *ego autem faciam in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis. (II Reg., XII, 12.)*

Deux hommes voyageant ensemble, l'un d'eux tua son compagnon pour le voler ; et de peur que ce corps mort ne fût découvert, il le chargea sur ses épaules pour l'aller cacher dans l'épaisseur d'un bois ; mais quand ce malheureux voulut jeter le corps, il ne le put jamais, tant ce mort le tenait étroitement serré. Tout épouvanté de ce prodige, et de crainte d'être pris de la justice, ils alla précipiter dans une rivière avec ce corps mort ; mais les eaux ne purent suffire à un si méchant homme et le repoussèrent à bord avec le corps mort de l'inno-

cent et n'en put être délivré. (RIBAB. in Vit. S. Walburg.)

Par l'homicide l'on n'entend pas seulement le corporel, qui se fait, comme nous avons déjà dit, en tuant une personne à tort ; mais il s'entend aussi du spirituel, qu'on commet par le scandale, induisant les autres au péché ou par paroles, ou par actions, ou par exemples. Ah ! (N.) que cet homicide est commun, et l'on ne s'en prend pas garde ! Le mauvais exemple a plus tué et fait damner d'âmes que tous les saints avec leurs sollicitations et leurs miracles n'en ont jamais pu sauver ; et, si l'on ouvrait l'enfer, à peine en pourrait-on trouver une qui ne dit : Un tel ou une telle m'a damnée. Quel compte ! Dieu nous commande d'aimer nos ennemis ; pourquoi donc massacrer des âmes qui ne nous font point de mal ? Ceux qui en ont perdu peuvent bien penser à leur conscience, car à peine en voit-on jamais qui fassent une heureuse fin. O pères et mères ! il vaudrait mieux que vos enfants fussent étranglés, ou qu'ils n'eussent jamais été au monde, que de vous avoir eus pour parents et pour maîtres, qui, au lieu de la vie, leur avez donné la mort par vos mauvais exemples. Les anciens Romains condamnaient un de leurs sénateurs à l'amende, parce qu'il avait fait quelque petite immodestie avec sa femme en présence de sa fille. Et vous, chrétiens, qui agissez par des principes bien plus relevés, vous ne vous cachez point de vos enfants pour commettre mille insolences, pour proférer des paroles sales, pour blasphémer, pour ivroquer, pour battre, pour outrager, etc.

Ce commandement donc ne nous défend pas seulement de ne point tuer, battre, outrager, etc., mais même Notre-Seigneur veut que nous fassions du bien à ceux qui nous font du mal, et à nos propres ennemis qui nous persécutent. (Matth., V, 44.) Et pour ceux qui donnent scandale, mauvais exemples, il dit qu'il vaudrait mieux qu'ils se jetassent dans la rivière avec une meule de moulin au cou. (Matth., XVIII, 6.)

Les fautes que l'on commet contre lo précepte de ce commandement sont les suivantes :

DEUXIÈME POINT.

1. De se procurer la mort par désespoir, ou avancer ses jours par quelques excès ; car nous ne sommes pas les maîtres de notre vie, ni de notre corps ; l'un et l'autre appartiennent à Dieu. Il y a néanmoins certains cas dans lesquels on peut exposer sa vie sans péché, comme pour la défense de la vie des personnes qui nous sont unies par quelque étroit lien de charité, pour la défense de la patrie et le service légitime de son prince. C'est aussi une action de grande vertu que d'exposer sa vie pour le salut et le bien spirituel de son prochain, pour la confession de la foi de Jésus-Christ, pour soutenir son honneur et lui rendre quelque service.

2. On pèche contre ce commandement

lorsqu'on se laisse emporter à la colère ; quand on désire de se venger de ceux de qui on a été offensé ; quand on garde quelque haine dans le cœur contre eux ; quand on ne veut point les saluer, leur parler, ni se réconcilier avec eux, ni leur pardonner.

3. On ne l'observe pas lorsqu'on fait des querelles et des procès pour des bagatelles ; quand on dit des injures, quand on souhaite la mort de quelqu'un, quand on tâche de lui ôter la vie, ou l'honneur, ou les biens, par soi ou par autrui en donnant conseil, faveur, aide, etc.

4. Quand, par une négligence ou imprudence blâmable, on est cause de la mort d'autrui, comme les femmes enceintes, qui à dessein ou autrement, par leur faute, perdent leur fruit ; les nourrices qui, mettant coucher leurs enfants avec elles, les étouffent en dormant, etc.

5. Ceux-là pèchent encore contre ce commandement, qui manquent de donner l'aumône quand ils le peuvent, et qui sont cause que les pauvres meurent de faim et de misère, comme le pauvre Lazare à la porte du mauvais riche. Et non-seulement nous sommes obligés de donner notre superflu aux personnes que nous savons être en extrême nécessité, mais même nous sommes tenus, sous peine de péché mortel, de faire l'aumône des choses nécessaires à notre entretien, à une personne que nous verrions réduite dans une extrême nécessité ; c'est-à-dire, qui par la disette et l'indigence serait dans un danger manifeste de perdre la vie : *Si non pavisti, occidisti* ; « Si vous ne l'avez pas assisté, vous êtes censé l'avoir tué. »

6. Ceux-là pèchent aussi contre ce commandement, qui causent la mort spirituelle de leur prochain en ne l'instruisant pas s'il est en notre charge, ou ne lui faisant pas la correction fraternelle quand on le peut ou qu'on doit le faire, soit en l'induisant au péché, comme nous avons déjà dit, ou par paroles, ou par conseil, ou par mauvais exemple. Et cet homicide spirituel n'est pas moindre que le corporel, quoiqu'il ne soit pas puni des hommes. Mais Dieu s'en réserve la punition, pour nous en châtier plus rigoureusement, parce que c'est son ouvrage, et il aura bien sujet de nous dire, comme le bienheureux Albert le Grand dit à son disciple saint Thomas. Ce grand naturaliste avait fait une statue de bois qui, par des ressorts secrets prononçait de temps en temps des paroles articulées ; saint Thomas qui n'en savait rien, se trouvant un jour dans la chambre où était cette statue, et l'entendant parler, la frayeur le prenant tout à coup, il lui donna un grand coup de pied qui la mit en pièces. Le maître étant de retour, et voyant ce débris : « Ah ! mon fils, qu'avez-vous fait ? dit-il à son disciple ;

vous avez rompu en un moment un ouvrage de trente années. »

Jésus-Christ a travaillé l'espace de trente-trois ans pour cette âme, il s'est incarné pour elle, etc., et vous défaites en un moment ce qu'il a fait en tant d'années. Et cette âme, à qui vous avez appris à pécher par vos actions et mauvais exemple, en pervertira d'autres, et ainsi tout cela vous sera imputé. Voilà (N.) les fautes et les péchés qu'on peut commettre contre ce commandement, et voici les moyens de n'y pas tomber :

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est de ne jamais faire aucune action en vue qui puisse porter du scandale ; c'est assez de nos crimes, n'entrons point en participation de ceux des autres.

Le second, avoir un grand soin de réprimer les mouvements de la colère, retenir notre langue, et nous imposer silence, quand nous nous sentons émus par cette passion ; jamais ne châtiez vos enfants par emportement, ne reprenez point votre femme ni vos serviteurs en tempêtant, jurant, frappant, etc., mais reprenez-les doucement et charitablement.

Le troisième de ne contester jamais de paroles avec ceux que nous voyons transportés de colère, tâcher de les apaiser avec des paroles douces, et puis quand ils sont hors de cette passion, leur remontrer et faire entendre la raison.

Le quatrième, vouloir et faire du bien à tout le monde, même à nos propres ennemis, parce que Dieu le veut, et c'est une chose absolument nécessaire, si nous voulons que Dieu nous pardonne : nous le disons tous les jours en notre *Pater*. Et il ne suffit pas encore de ne leur vouloir point de mal ; mais il leur faut encore faire du bien, leur pardonner, les saluer et les voir de bon œil, et si l'on croit en sa conscience leur avoir fait injure, les rechercher d'accord ; ne le pas faire c'est se perdre (1). Nous vous en allons montrer un exemple notable après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Que défend ce commandement : Homicide point ne seras ? etc.

Il défend de tuer personne, ni d'en avoir la volonté.

Cela s'entend-il de l'homicide corporel seulement ?

Il s'entend aussi du spirituel qu'on commet par le scandale, induisant les autres au péché.

Quelles fautes peut-on commettre contre ce commandement ?

1. Se procurer la mort par désespoir, ou avancer ses jours par quelque excès ; 2. Frapper ou outrager le prochain par soi ou par autrui ; 3. Avoir des haines, querelles, ou procès les uns contre les autres ; 4. Ne

(1) On peut alléguer les objections qu'on apporte ordinairement au pardon des ennemis. Voyez les

et leurs réponses en la III^e partie du *Pédagogue des familles chrétiennes*.

vouloir pas se réconcilier avec ses ennemis.

Que faut-il faire pour bien garder ce commandement ?

Vouloir et faire du bien à tout le monde, même à nos propres ennemis, parce que Dieu le veut.

Est-ce une chose nécessaire de pardonner à ses ennemis ?

Oui, si nous voulons que Dieu nous pardonne à nous-mêmes.

Suffit-il de ne vouloir pas du mal à ses ennemis ?

Non, mais il leur faut encore faire du bien, leur parler, les saluer et les voir de bon œil.

Qui doit rechercher d'abord ses ennemis ?

Celui qui croit en sa conscience avoir fait l'injure.

Exemples. — I. Je ne dis rien ici (N.) des châtiments des homicides et de ceux qui souillent leurs mains du sang humain. C'est un péché si énorme qu'il est mis au rang des péchés horribles et qui crient vengeance devant Dieu : *La voix de ton frère Abel*, dit Dieu à Caïn qui le venait de massacrer, *crie vengeance contre toi*. Il suffit de vous dire (et vous le savez assez) que l'homicide volontaire est puni de mort par les lois divines et humaines, et si quelquefois il échappe à la justice des hommes, il n'est pas impuni devant Dieu.

Je ne vous cite pas le châtimement d'un Abimelech au chap. IX des *Juges*, lequel ayant fait égorger sur une pierre soixante-dix de ses propres frères, par l'ambition qu'il avait de régner tout seul et d'avoir leur héritage, fut enfin accablé d'un quartier de menle de moulin, qu'une femme lâcha sur sa tête détestable du haut d'une tour, comme il voulait mettre le feu à la porte, pour y faire périr par le feu et par la fumée tous ceux qui s'y étaient réfugiés.

Parmi les chrétiens (N.), non-seulement l'homicide volontaire est un crime, mais les moindres colères, et tout ce qui peut blesser la charité fraternelle leur est défendu expressément. Et Dieu a tellement cela à cœur, qu'il ne nous promet le pardon de nos offenses qu'à condition que nous pardonnerons nous-mêmes à nos frères ; eussiez-vous versé votre sang pour sa querelle, sans le pardon des propres ennemis, vous ne serez jamais sauvé. Vous l'allez voir dans une histoire très-véritable et qui a été cent et cent fois prêchée dans les chaires, et qui ne le peut être jamais assez. C'est de Nicéphore et de Saprice, tous deux amis et chrétiens. Saprice était prêtre, et avait même déjà confessé Jésus-Christ devant les tyrans, et beaucoup souffert pour sa querelle ; mais pour quelque démêlé qu'il avait eu avec Nicéphore, il avait peine à lui pardonner. Cependant dans une persécution élevée contre les chrétiens dans Antioche, le voilà appréhendé par les juges : il est mis en prison et à la torture ; enfin il est condamné à mort pour la querelle de la

foi. Nicéphore apprend cette nouvelle, et comme on le conduit au supplice, il se va jeter aux pieds de Saprice, lui demande pardon devant tout le monde, avec des paroles et des soumissions qui lui devaient gagner le cœur. Mais Saprice, demeurant inexorable, ne le veut point écouter. Le pauvre Nicéphore, gagnant le devant par une autre rue, redouble ses instances et sa prière. O martyr de Jésus-Christ ! pardonnez-moi l'offense que je vous ai faite, et comme homme que je suis, sujet à faillir, accordez-moi cette grâce au point que vous êtes de recevoir la couronne du martyre, par Notre-Seigneur que vous n'avez pas renié. Les bourreaux, lassés de voir cet homme, le rebutent, disant : Voilà un homme qui va mourir maintenant, qu'as-tu affaire de son pardon ? — Ah ! vous ne savez pas, dit Nicéphore, ce que je demande au confesseur de Jésus-Christ, mais Dieu le sait.

Tout cela ne touche point le cœur de Saprice, lequel, refusant pour une troisième fois de faire miséricorde à son frère, se voit aussi privé de la grâce et de la couronne du martyre, car les bourreaux lui commandant de se mettre à genoux pour lui trancher la tête, il perd courage, et, capitulant avec eux, fait en fin finale cette honteuse soumission de sacrifier. Le pauvre Nicéphore voyant cette perfidie, et ne profitant rien de ses remontrances auprès du cœur endurci de Saprice, dit hautement qu'il est chrétien, et que comme tel il demande d'être mis en sa place. Cela est rapporté au gouverneur, et en même temps Saprice est mis en liberté, et Nicéphore a la tête tranchée, et remporte la couronne du martyre.

Réflexion. — Voilà (N.) deux partages et deux sorts bien différents. Hélas ! qui n'eût dit que le pauvre Saprice, après avoir tant souffert pour la confession de la foi, ne dût enfin mériter la couronne du martyre ? Cependant, voilà où les jugements des hommes sont trompés : *Unus assumitur, alter relinquitur*. (Matth., XXIV, 40.) Celui qu'on regarde comme un martyr est rebuté parce qu'il ne veut pas pardonner, et celui qui s'humilie et qui recherche le pardon de son frère est mis à sa place.

2. Tremblez ici, vindicatifs et cœurs impitoyables ! Donnez, dit l'Apôtre (I Cor., XIII, 3), votre corps aux flammes et aux plus cruels supplices, et manquez à ce seul article de la loi qui vous commande de pardonner, vous êtes perdus ; eussiez-vous déjà un pied dans le ciel, si vous ne vous réconciliez avec votre frère, vous en serez rejetés de la même manière que ce misérable Saprice.

Voilà, voilà (N.) le partage de ceux qui disent qu'ils ne pardonneront ni à la vie ni à la mort, et qu'ils aiment mieux être damnés.

4. Choisissez lequel vous voudrez, ou d'être bienheureux en pardonnant et souffrant le martyre avec Nicéphore, ou de vivre encore quelque peu de jours à votre aise, mais après

cela d'être damnés toute une éternité avec Sapphira.

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DU SIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

Luxurieux point ne seras

De corps ni de consentement.

Non machaberis. (Deut., V, 18.)

Préface. — 1. La providence de Dieu nous oblige aujourd'hui de parler du sixième commandement. Sujet, à la vérité, très-nécessaire, mais aussi des plus difficiles à traiter, à cause principalement qu'il faut parler des péchés déshonnêtes. Je prie la compagnie de prendre en bonne part ce que j'en dirai, protestant devant Dieu que tout ce que j'en fais n'est que pour sa gloire et le salut des âmes; et qu'au reste j'y souffre une grande peine. Prions Dieu tous ensemble qu'il me purifie les lèvres, et à vous les cœurs. Pour parler avec pureté de choses si sales, la grâce est nécessaire; demandons-la tous ensemble par les prières de la plus chaste de toutes les créatures : *Ave, Maria.*

Préface. — 2. Après que Dieu nous a ordonné par le cinquième commandement de respecter la vie de notre prochain, il nous enjoint aussi de la lui maintenir par les œuvres de miséricorde, et nous défend de lui nuire, ni par les actions en le tuant, ni par les paroles en le maudissant. Il nous commande, dans le sixième commandement, son honneur, nous commandant de le lui procurer, en vivant chastement, et nous défendant de lui nuire par la déshonnêteté. Et il faut se souvenir que sous le nom du prochain, nous devons aussi nous entendre.

Partition. — Nous dirons en ce discours : 1^o ce qui nous est défendu; 2^o les raisons principales pourquoi les péchés de la chair sont causes de la damnation de la plus grande partie du monde; 3^o les moyens de s'en abstenir.

PREMIER POINT.

Dieu nous commande de vivre chastement, et de modérer les plaisirs de la chair, chacun selon sa condition; les vierges gardant leur virginité et se privant entièrement des plaisirs de la chair, etc.; les veuves, gardant la continence et ne retournant plus aux plaisirs passés, etc.; les personnes mariées, jouissant du mariage avec fidélité des deux parties, gardant l'intention et la modération convenable.

Dieu nous défend par ce commandement tous les plaisirs charnels pris hors le mariage légitime; ce qui se fait par pensées, par paroles, par regards, par attonchements et par œuvres consommées.

Par œuvres consommées, on y peut offenser Dieu en sept façons : 1^o par fornication simple, c'est-à-dire, entre personnes libres; 2^o par adultère, quand l'un des deux est marié, ou qu'ils le sont tous deux; 3^o défloration, quand la fille est vierge; 4^o rapt, quand on enlève la personne; 5^o inceste, quand on est parent; 6^o sacrilège,

quand on est dans les ordres sacrés, ou dans la religion; 7^o le péché contre nature, qui peut être encore en quatre façons : *mollities, sodomia, bestialitas*, etc.

Voilà (N.) les péchés pourquoi Dieu envoya le déluge; pourquoi il a brûlé Sodomie et Gomorrhe; pourquoi, à la fin du monde, il purifiera les éléments par les flammes. Enfin, voilà les péchés par lesquels la plupart du monde se damne : « *Ne vous y trompez pas,* » dit saint Paul : *Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles, regnum Dei possidebunt : « Ni les fornicateurs, ni les adultères, ni ceux qui tombent dans le péché de mollesse, et les impudiques n'entreront point dans le ciel. (I Cor., VI, 9, 10.) Omnis homo ad propinquam sanguinis sui non accedet, ut revelet turpitudinem ejus. (Levit., VIII, 6.)* Gardez-vous bien, dit Dieu parlant à Moïse, qu'aucun homme de mon peuple ne fasse comme les Egyptiens et les peuples de qui je vous donne les terres, qui découvrent la vergogne de leur sang, et habitent avec leurs parents. Et pour ceux qui ne se marient que pour les plaisirs charnels, et qui abusent criminellement de la fin du mariage, Dieu dit qu'ils font choses détestables, et les en punit ordinairement. Nous en avons un exemple en la personne d'Onan, dont il est dit que, *Introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram; idcirco percussit eum Dominus, quod rem detestabilem faceret. (Gen., XXXVIII, 10.)* Et Notre-Seigneur dit bien plus, que la simple vue d'une femme pour la convoiter est un adultère. Si lui-même ne le disait, on ne le pourrait croire; voici ses paroles rapportées par l'évangéliste saint Matthieu : *Audistis quia dictum est antiquis : Non machaberis; ego autem dico vobis quia omnis qui videt mulierem, ad concupiscendum eam, jam machatus est eam in corde suo : « Vous avez entendu, dit ce divin législateur, qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère; mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère en son cœur. » (Matth., V, 27, 28.)*

Ah! (N.) si cela est, comme il n'en faut pas douter, que d'adultères, que de fornications, que d'incestes, que de sacrilèges tous les jours! c'est aussi le péché qui damne plus de personnes, comme nous vous allons faire voir.

DEUXIÈME POINT.

Ce péché, quoiqu'il soit très-grand, n'est pas pourtant le plus grand; et ce n'est pas seulement à cause de sa grandeur, ni parce qu'il est cause que tant de personnes se damnent qu'il est à fuir, mais c'est :

1. Parce que ce péché se multiplie étrangement depuis qu'une fois on y est tombé.

2. Parce que l'on est cause des péchés d'autrui, par les actes, par les regards, par les paroles, par les sollicitations et par le scandale.

3. Parce que tel pécheur devient abruti, et sans aucune affection à Dieu, ni des choses de Dieu, ayant donné son cœur à la

créature : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* (1 Cor., II, 14.)

4. Parce ceux qui s'en confessent ne le font pas pour la plupart comme il faut; c'est comme les crapauds, qui ne jettent pas tout leur venin, etc.

Enfin c'est qu'il est bien difficile de s'en retirer lorsqu'une fois on y a continué; c'est comme un labyrinthe ou une fosse, dont l'entrée est facile et la sortie difficile. La plus grande partie de ceux qui m'entendent ne le savent que trop. Ce n'est pas pourtant qu'il faille se désespérer, vu que la Madeleine s'est bien convertie à la parole du Sauveur. La ville de Ninive, dont les abominations avaient monté jusqu'au ciel, s'est convertie à la prédication de Jonas, et a fait une très-rude pénitence de ses crimes. Sainte Marie Egyptienne, Thaïs la pécheresse, saint Augustin, etc., quoique entachés de ce péché, ont obtenu pardon. Mais c'est que le nombre en est petit, et celui de ceux qui meurent sans s'en repentir est bien plus grand. Tant plus on croupit dans ce péché, plus a-t-on de peine de s'en retirer. Vous me demanderez peut-être quels en sont les moyens; je vous les vas apprendre.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen est de faire une bonne confession de tout le passé dès la petite jeunesse, et cela comme il faut, être hardi comme une Madeleine. Pour être absous il faut quatre choses : 1° la douleur des péchés passés; 2° un ferme propos de ne plus pécher à l'avenir; 3° la croyance morale qu'on évitera le péché par l'aide de Dieu; 4° une cause raisonnable pour n'être pas séparé avant l'absolution.

Le deuxième, c'est de prier Dieu au moment de la tentation, faire le signe de la croix sur soi, implorer le secours de la sainte Vierge, etc.

Le troisième, ne point nourrir notre corps trop délicieusement, mais plutôt le mortifier au dormir, coucher, etc.

Le quatrième, éviter les compagnies qui nous provoquent à ce péché.

Filles qui m'écoutez, fuyez les entretiens de ce jeune homme qui vous enjôle; il vous jure sur sa part de paradis et par tous les plus grands serments du monde qu'il ne vous abandonnera jamais, qu'il n'aura jamais d'autre femme que vous, qu'il vous servira au péril de sa vie; mais sitôt que sa concupiscence sera assouvie, il se moquera de Dieu et de vous.

Saint Jean, dans son *Apocalypse* (XVII, 1 seqq.), vit une femme qui était vêtue et ornée à l'avantage, assise sur une bête monstrueuse, et tenant en sa main une coupe d'or toute remplie d'abominations; voilà l'image de ce péché. Au commencement tout est d'or, tant de belles paroles, de beaux compliments, de promesses spécieuses, d'offres de services; ce n'est, dit un homme, que pure bienveillance et amitié sincère; il vous aime comme sa sœur, il n'y pense point de mal, il vous porte compas-

sion, il est fâché de l'humeur maussade de votre mari, qui vous est un tyran. Ne vous y fiez jamais; car toutes ses belles paroles sont comme la trace du limaçon, elles brillent comme argent et ce n'est que bave; il veut vous servir de père, de frère, de tuteur, de mari et de tout; il veut solliciter vos affaires, il veut poursuivre vos débiteurs, satisfaire vos créanciers, faire vider vos procès, épouser vos querelles, venger le tort qu'on vous fait; il ne vous quittera jamais : paroles d'or; mais en cette coupe dorée il vous fera avaler des abominations.

5. Fuyez les regards des personnes lascives, les sales peintures; ôtez les nudités de votre logis; car si elles ne vous provoquent pas au péché, elles y peuvent porter vos domestiques. L'amour entre premièrement par les yeux, puis passe ensuite au cœur. C'est pourquoi aussi Notre-Seigneur ayant dit que celui qui regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère en son cœur, il dit après que, si notre œil nous scandalise, il faut l'arracher. (*Matth.*, V, 28, 29.) Un jeune folâtre était devenu passionnément amoureux d'une religieuse belle en perfection, mais extrêmement chaste; et comme un jour ce jeune homme la voulait entretenir de sa passion, elle lui demanda ce qui lui plaisait le plus en elle; il lui dit que c'étaient ses yeux; elle se les arracha et les lui donna, afin qu'il ne la poursuivît plus; le jeune homme, extrêmement honteux et surpris, se convertit. Je ne vous demande pas de faire le même, mais si votre vue est cause de scandale, il vaut mieux que vous la teniez toujours baissée que de la lever à la perte des âmes. J'en dis de même pour les hommes, il vaut mieux que vous teniez votre vue baissée, que de la porter sur des objets qui vous peuvent causer la mort de l'âme. Il est rapporté en la Vie de saint Sabas, abbé, que, se promenant un jour sur le bord de la mer avec un jeune novice, il vint à passer auprès de lui une troupe de jeunes mondains avec une femme au milieu d'eux parée et ajustée, pour donner dans la vue de ceux qui la regarderaient. Quand cette troupe fut passée, le saint abbé, voulant éprouver son novice, lui demanda : « Que vous semble de cette troupe de gens ? » Il m'est à voir que cette femme est borgnesse. — Point du tout, mon Père, dit le novice, je vous assure qu'elle a deux beaux yeux, car je l'ai bien regardée. » De quoi ce saint abbé le tança fort, et lui enjoignit une rude pénitence pour son immortalité. Je me souviens d'avoir lu d'un saint personnage, qui pour s'être laissé aller à la curiosité de regarder une femme mondaine en passant, qui lui fit manquer un passage de l'Ecriture sainte qu'on lui lisait, conçut tant de déplaisir de cette faute, qu'il se condamna à porter une grosse chaîne de fer à son cou le reste de ses jours, pour être obligé de marcher toujours la tête penchée vers la terre. David, le plus saint de tous les rois, se perdit par une œillade téméraire; les infâmes vieil-

lards de Susanne de même, et mille et mille autres se damnent par là.

6. Fuyez les bals, danses, comédies et autres divertissements : ces lieux sont des pierres d'achoppement pour plusieurs : « Si vous êtes marié, dit saint Chrysostome, il arrivera que, voyant en ces endroits d'autres femmes qui ont meilleure grâce, qui vous semblent mieux faites ou mieux parées que la vôtre, vous la prendrez en dégoût, vous la mépriserez ; et elle de même vous dédaignera, parce qu'elle a vu des hommes qui lui reviennent mieux que vous. Si vous êtes veuf, pendant que vous êtes en ces divertissements tout votre ménage est en désordre, vos serviteurs se débauchent, vos servantes se laissent cajoler, etc. Si vous êtes jeune homme, vous convoitez les filles en les regardant, vous allumez un feu infernal en votre cœur. Si vous êtes fille, vous vous plaisez aux cajoleries des jeunes hommes, vous êtes ravie d'être regardée, aimée, admirée ; vous vous ajustez à cette intention-là. » Depuis le péché originel, les hommes et les femmes, les garçons et les filles sont si dangereux les uns aux autres, qu'il ne faut qu'une œillade lancée en passant et à la volée inconsidérément pour allumer un grand incendie ; combien plus grand doit être le danger, quand vous voyez des femmes tout auprès de vous de deux et trois heures de temps ; des femmes affêtées, si bien parées et si curieusement enjolivées, qui, par des contenance étudiées, par les mouvements de la danse et le son des instruments, vous excitent et provoquent à la lubricité.

7. Fuyez la lecture des mauvais livres, de tous ces romans et livres d'amourettes ; ce sont des allumettes qui embrasent le feu de notre concupiscence, et qui étouffent les sentiments du Christianisme et l'amour de Dieu.

8. Fuyez les baisers et attouchements de toutes personnes qui ne sont pas de votre sexe, quand elles seraient même de vos parents. Fuyez les vaines louanges, les flatteries, les discours d'amourettes de ces fripons et impudents ; ce sont des chants de sirène, qui vous enchantent pour vous perdre. Fuyez toutes privautés sensuelles, les folâtreries impures, les libertés immodestes. Ces privautés sensuelles, ces baisers folâtres, ternissent la belle blancheur de la pureté, vous souillent de mille pensées impures, amollissent petit à petit votre cœur, vous disposent à d'autres actions, vous font quelquefois perdre la chasteté plus indignement devant Dieu qu'un adultère. Fuyez les présents ; car ils attrapent ceux qui les prennent, les dons brisent les monts. Cependant qu'Atalante courut, elle fut chaste et victorieuse ; mais sitôt qu'elle s'amusa à ramasser les pommes d'or qu'on lui semait par les chemins, elle perdit la victoire et la chasteté. Fuyez les conversations suspectes, les hantises familières, les colloques de seul à seul, les pratiques qui se font à l'écart et sans témoins. Souvenez-

vous que les apôtres s'étonnèrent de voir Notre-Seigneur parler seul avec la Samaritaine au milieu d'une campagne, parce que c'était contre sa coutume ; que saint Augustin ne voulait pas demeurer avec ses nièces ; que saint Charles ne voulait point parler seul à seul avec sa propre sœur, et qu'il recommandait à ceux de son diocèse de ne point faire coucher les petits enfants de divers sexes ensemble passé sept ans, pour les incovenients qui en arrivent. Enfin en ce péché il faut combattre comme les Parthes, en fuyant ; il ne faut pas contester contre ce péché comme contre les autres vices ; mais il faut fuir tous objets, toutes rencontres, et tous les acheminements à ce péché. Et pour vous porter d'autant plus à l'éviter que ses fins sont funestes, je vous en vas donner des exemples, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que défend ce commandement ?

Toutes pensées, paroles et actions déshonnêtes sur soi ou sur autrui.

Est-ce péché mortel d'avoir des pensées déshonnêtes ?

Oui, si on y prend plaisir volontairement.

Est-ce mal fait de regarder à mauvais dessein ?

Oui, c'est offenser mortellement, et cela suffit pour nous damner toute une éternité.

Y a-t-il du mal à chanter et à lire des chansons déshonnêtes ?

Oui, car c'est se mettre en danger évident d'offenser Dieu.

Est-ce un grand péché que celui de la chair ?

Oui, car étant membres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous le déshonorons ; nos corps étant les temples vivants du Saint-Esprit, nous les profanons ; et les plus grands châtiments de Dieu viennent d'ordinaire pour cet infâme péché.

Qu'est-ce qu'il faut faire pour l'éviter ?

Fuir toutes les occasions, les lieux, les personnes, avoir grand soin de ses yeux, de ses oreilles, du toucher, et n'être jamais oisif.

Que faut-il faire pour s'en retirer y étant tombé ?

Se confesser souvent à un même confesseur qui soit prudent, vertueux, et avoir une dévotion particulière à la sainte Vierge.

Exemples. — 1. Les histoires les plus tragiques et les plus sanglantes qui sont arrivées depuis six mille ans dans le monde, ne sont arrivées que pour châtimement et en punition de ce détestable péché, qui est si commun et si universel parmi les hommes, que plusieurs saints docteurs tiennent qu'il n'y a point de péché qui damne plus de personnes que celui-là. Aussi ne voyons-nous pas que Dieu punisse plus exemplairement aucun autre péché que celui de l'impureté ; c'est pour cela qu'il a envoyé le déluge sur la terre, parce que, dit l'Écriture, *Toute chair s'était perdue et souillée dans ses voies :*

« *Omnis caro corruperat viam suam.* » (*Gen.*, VI, 12.) C'est pour cela que les villes abominables de Sodome et de Gomorrhe furent consumées par le feu et le soufre, en punition de ce péché, qu'Onan fut frappé de mort subite, dans la *Genèse* (chap. XXXVIII). Péché si infâme que la pudeur et la sainteté du lieu m'empêche de le nommer, le commettant d'une façon abominable et contre l'ordre du mariage. C'est enfin ce péché qui fut cause que la tribu de Benjamin passa toute au fil de l'épée, pour les excès commis d'une façon terrible en la personne de la femme de ce pauvre lévite (*Judic.*, XIX-XXI), et que tous les habitants de la ville de Sichem reçurent le même traitement pour le rapt et l'enlèvement de Dina, fille de Jacob, fait par le fils du prince de cette même ville. (*Gen.*, XXXVII, 1 seqq.)

Réflexions. — Tous ces exemples portent leur créance, et nous étant proposés par l'Écriture sainte, il les faut tenir comme articles de foi et croire que Dieu étant le même, et déshonoré encore plus indignement aujourd'hui par le même crime, on n'en doit pas attendre aussi de moindres châtimens.

Entre une infinité d'exemples, je ne vous en produit qu'un ou deux, des plus proches de nous et des plus récents.

II. Il est rapporté dans la Vie de saint Marcel, évêque de Paris, écrite par Fortunat, qu'une dame de condition, ayant fermé les yeux à la pudeur et à la crainte de Dieu, se plongea dans toutes sortes d'impudicités et de vilainies. Mais Dieu, qui dissimule et tolère pour un temps les péchés des hommes pour les attendre à pénitence, voyant que sa patience et ses lumières ne profitaient de rien à cette misérable, permit qu'elle tombe dans une maladie mortelle, lorsqu'elle y pensait le moins, laquelle par un juste jugement de Dieu, l'emporte de cette vie et arrache son âme par force de son corps, qui ne fut pas plus tôt mis en terre, qu'un dragon d'une effroyable grandeur fut vu par les habitants du pays, qui entraient tous les jours à certaine heure dans son sépulcre, pour se repaître de la chair de cette misérable, jusqu'à ce que le bienheureux saint Marcel, pour délivrer tout le voisinage de l'appréhension de cette bête, se transporta sur le lieu, et ayant frappé ce serpent de son bâton pastoral, il lui commanda de se retirer dans le désert et de ne plus paraître, comme il arriva. (LIPOM., 1 Novemb.)

Réflexion. — Je laisse à chacun de vous (N), de juger quelle était et que signifiait cette bête. Cela veut dire que le partage de ceux et de celles qui auront souillé leurs corps et leurs âmes dans ces infâmes plaisirs, ne sera autre dans l'éternité, que d'être la pâture des flammes éternelles, la nourriture du serpent infernal et la curée des démons.

III. Un autre événement encore plus tragique que j'ai à vous proposer, est ce qui arriva, au commencement de ce siècle, à un

gentilhomme de Picardie, sous le règne de Henri le Grand. Ce gentilhomme ayant enlevé une demoiselle, et en ayant abusé fort longtemps, se voyant poursuivi par la justice, tant pour ce crime que pour un assassinat commis en la personne d'un autre gentilhomme, se sauva dans le château de Moyencourt, proche de Nesle, avec cette demoiselle. Le roi ayant fait investir ce château par quelques compagnies de ses gardes, pour donner main forte à la justice et réduire ce misérable à la raison, usant de sa clémence ordinaire, accorda à la mère de ce gentilhomme et à ses sœurs de l'aller trouver, et de l'assurer de la grâce et du pardon qu'il lui accordait, s'il se voulait reconnaître; mais plus aveuglé de sa passion et des caresses de cette demoiselle, qui protestait de le tenir pour un lâche s'il se rendait, que touché de la grâce du roi et des larmes de sa mère et de ses sœurs; voyant le pétard appliqué à la porte et les soldats prêts d'entrer, il en vint à la dernière extrémité du désespoir; car, ayant allumé un bûcher en demi-cercle dans la salle du donjon, s'étant mis tous deux au milieu, se lâchèrent en même temps chacun un coup de pistolet par la tête, leurs corps tombant roides morts dans le feu, leurs âmes furent en même temps emportées dans les flammes éternelles de l'enfer, où elles paieront à jamais les peines dues à leur désespoir et à leurs lubricités. (ROSSET, *Hist. trag.*)

Réflexion. — 1. Voilà le paiement des plaisirs infâmes de la luxure; voilà le châtimement des transgresseurs du sixième commandement qui la défend. 2. Apprenez de là, jeunes filles, à ne prêter jamais l'oreille aux cajoleries des jeunes hommes, sous quelques promesses de mariage qu'ils vous fassent, et ne soyez pas si malheureuses de vous abandonner à leurs sollicitations. 3. Appréhendez la première chute, et ne croyez pas vous en dégager par vos propres forces. C'est justement que Dieu laisse périr dans les occasions celles qui les ont recherchées ou qui ne les ont pas voulu éviter. 4. Et vous, mères négligentes, qui permettez trop de liberté à vos filles, apprenez par cet exemple à les veiller et les observer de plus près. Ne les abandonnez jamais des yeux, ni de présence, sous quelque prétexte que ce soit.

INSTRUCTION IV.

Pour la 1^{re} semaine.

DU SEPTIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Les biens d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras à ton escient.*

Non fortum facies. (Deut., V, 19.)

Prélude. — Après que Notre-Seigneur nous a recommandé la vie de notre prochain par les commandemens précédents, il nous recommande ses biens, nous ordonnant de les lui maintenir, et en la nécessité de l'assister des nôtres, nous défendant aussi de lui ôter les siens. C'est ce que nous

allons voir plus particulièrement en cet entretien, que je divise pour cela en trois points.

Partition. — Dans le premier, nous dirons ce qui est commandé et défendu ; dans le second, les motifs qui nous doivent exciter à nous déporter du larcin ; dans le troisième, les moyens de s'en abstenir, et les résolutions à prendre.

PREMIER POINT.

Nous ne voyons que trop souvent des personnes qui ont été offensées par d'autres ne pas vouloir se réconcilier, mais non jamais celles qui ont commis l'offense ; nonnément si elles sont recherchées de celui qu'elles ont offensé. Cela ne se voit pas d'homme à homme : si fait bien de l'homme à Dieu. C'est le plus grand de nos étonnements de considérer les hommes avoir offensé Dieu, et Dieu les recherchant, ne pas vouloir se réconcilier, et si quelqu'un le fait, il semble que ce soit par force : *Ait Dominus servo, Compelle intrare.* (Luc., XIV, 23.) *Visus est quasi ludens loqui.* (Gen., XIX, 14.) La cause de cela c'est la superbe, les plaisirs et l'avarice : *Villam enim, uxorem duxi, juga boum enim quinque.* (Luc., XIV, 18.)

L'amour des biens de la terre cause trois grands maux. Le premier est le peu d'estime de Dieu et des biens éternels ; le second, la dureté de cœur envers les pauvres ; le troisième, le larcin ; et c'est de quoi il nous faut parler.

Le septième commandement nous oblige de conserver le bien de notre prochain, par la charité, et même par la justice, si nous avons gages pour cela, et de l'assister du nôtre dans ses nécessités, par prêts ou par aumône.

Ce même commandement nous défend aussi de nuire aux biens temporels de notre prochain ; ce qui se peut faire en trois façons : 1° le prenant injustement ; 2° le retenant ; 3° l'endommageant.

On commet divers péchés en prenant le bien d'autrui. Si en présence, c'est rapine ; si en cachette, c'est vol ; si par prêt, c'est usure : si ce sont biens d'Eglise, ou appartenant à l'Eglise, c'est sacrilège. Voyons un peu tous ces cas plus en particulier.

On prend le bien d'autrui injustement : 1° en le lui ôtant de force et contre sa volonté, comme le voleur sur le chemin, ou les serviteurs domestiques, qui dérobent en cachette, ou qui comptent à leurs maîtres et maîtresses les choses plus qu'elles ne leur ont coûté, même les enfants qui font de petits vols secrets, et de petites friponneries, etc. ; 2° en recevant les choses dérobées, soit en don, ou en achat, etc. ; 3° trompant en vendant, ou achetant, en la matière, mesure et poids, de sa marchandise, ou au paiement ; 4° en fabriquant, ou mettant de la fausse monnaie ; 5° en faisant mal la besogne pour laquelle on a été payé, ou ne la faisant pas du tout ; 6° en prenant intérêt sur de l'argent prêté, ou sur le paiement dilaté ; 7° en ne rendant pas compte du bien

qu'on administre, comme les tuteurs, marguilliers, syndics, etc., ou ne l'administrant pas bien.

On retient le bien d'autrui en quatre façons : 1° ne payant pas les dettes ; 2° ne restituant pas le bien mal acquis ; 3° ne rendant pas ce qu'on a en dépôt ; 4° ne rendant pas ce qu'on a pris, à qui il appartient.

On endommage le bien d'autrui : 1° en gâtant les blés, prés, vignes, arbres fruitiers, etc. ; 2° en coupant les arbres et clôtures, brûlant les maisons, etc. ; 3° faisant cotiser à la taille plus que de raison.

On coopère au dommage d'autrui en neuf façons : *Jussio, consilium, consensus, palpo, recursus, participans, mutus, non obstands, non manifestans.* Voilà ce qui nous est commandé et défendu par le septième commandement de Dieu : *Non furtum facies* ; voici les motifs qui nous doivent exciter encore particulièrement à nous abstenir du larcin.

DEUXIÈME POINT.

1. Nous devons nous abstenir du larcin, parce que c'est un péché mortel : *Nolite errare, neque fures, etc., regnum Dei possidebunt* : « Ne vous y trompez pas, dit saint Paul, les larrons n'entreront point dans le ciel. » (1 Cor., VI, 10.) Ce péché est mortel en matière d'importance, et il est plus grand à proportion de la pauvreté de la personne dérobée, ou à raison de la chose.

2. Parce qu'il est cause de plusieurs grands péchés et malheurs, des homicides, des désespoirs, des inimitiés, des jugements téméraires, etc.

3. Parce que le bien d'autrui ne profite jamais : *Male parita male dilabuntur.* La plume de l'aigle, mise avec les autres, se consume et consume les autres.

4. Parce que, dès qu'une fois on y est tombé, difficilement s'en peut-on abstenir ; et quand bien on s'en abstiendrait, fort peu en viennent jusqu'à la satisfaction, et par ainsi ils enveloppent leur famille dans leur malheur. Les biens de la terre sont si gluants, dit saint Bernard, ils s'attachent si fort à nos mains, qu'on ne les en peut séparer, il en demeure toujours quelque reste ; on a peine puis après de restituer, on appréhende de rabaisser son état, de laisser ses enfants gueux, etc. Il est donc bien plus facile de ne point dérober que de restituer.

Ferdinand, frère de Henri roi de Castille, après la mort du roi fut élu tuteur de son fils, et ensuite prié de tous les états du royaume d'accepter la couronne. Mais lui, prenant ce petit enfant entre ses bras, et le montrant à l'assemblée, leur dit que, tandis que ce petit enfant (qui était leur roi) vivrait, il refuserait la couronne, qu'il emploierait ses armes, ses biens et sa vie pour la lui maintenir. Voilà savoir bien conserver le bien de son prochain, et non pas le lui ravir, comme il ne se voit que trop en tant de tuteurs, qui dépouillent leurs pupilles de si peu qu'ils ont ; voilà une vertu qui mérite une couronne ; aussi fut-il élu depuis roi d'Aragon.

Ce peu de motifs que je viens vous pro-

poser, peut suffire pour vous porter à éviter le larcin, et de faire tort à votre prochain, soit en ses biens, ou en son honneur : car ravir la bonne renommée d'une personne par un jugement téméraire est aussi un larcin, puisque c'est lui ôter l'honneur, qui est ce que l'homme a de plus cher au monde. Les richesses ne sont encore rien en comparaison : car, si vous prenez de l'argent, vous en pouvez rendre d'autre ; si des hardes, vous en pouvez racheter d'autres, etc. : mais, quand vous avez ôté l'honneur et la réputation d'une personne, il est difficile de les lui restituer. Résolvez-vous donc (N.) de faire ce que je vas vous dire, pour bien accomplir ce septième commandement.

DEUXIÈME POINT.

Premièrement de vous bien confesser de tous vos péchés, vous expliquant nettement, sans palliation ou déguisement, et prendre une bonne et sérieuse résolution de n'y plus retourner à l'avenir.

2. De restituer tout ce que vous aurez pris, ou la valeur, à qui il appartient, et au plus tôt. Que si vous craignez le déshonneur, faites-le faire par des personnes interposées. Si vous ne savez à qui restituer, donnez-le aux pauvres, ou à l'Eglise. Si vous n'avez pas de quoi restituer, ayez la volonté de le faire quand vous pourrez, sans vous flatter, ou de rendre service pour cela, etc.

3. Prenez résolution de bien travailler, et ne vous pas entretenir dans la fainéantise, d'en demander plutôt que d'en dérober : *Qui non laborat, non manducet*, etc. (1 Thess., III, 10.) *Qui furatur, jam non suretur*, etc., dit saint Paul. (Ephes., IV, 28.) Celui-là ne mérite pas de manger, qui ne veut pas travailler ; et celui, dit encore le même apôtre, qui est adonné au larcin, le doit quitter, s'adonner à un travail honnête, et qui puisse l'entretenir et lui permettre d'assister le prochain.

4. Faites résolution d'assister les pauvres, selon votre pouvoir. Le denier de cette pauvre veuve de l'Evangile fut plus agréable à Dieu, que les pièces d'or de ce superbe Pharisien. Dieu regarde plutôt le cœur que le don, etc.

Enfin, faites un ferme propos de ne faire tort à autrui, comme vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait : *Quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris*. (Tob., IV, 16 ; Matth., VII, 12 ; Luc., VI, 31.)

Nous vous avons dit, au commencement de cet entretien, que la cause du larcin est la cupidité d'avoir du bien : *Radix omnium malorum cupiditas*. (1 Tim., VI, 10.) C'est la racine de tous les maux, dit saint Paul, qui est d'autant plus à craindre, que l'on s'en aperçoit le moins, et que l'on veut faire passer pour bon ménage ce qui est pure avarice, sous ombre que vous avez beaucoup d'enfants à pourvoir, de pauvres parents, etc. Pour cela il faut en avoir de tous côtés ; ce que vous ne voulez, on ne pouvez pas prendre à force ouverte, vous le faites à la dérobée. Si vous êtes gentilhomme, vous faites faire à vos sujets plusieurs corvées ; vous

prenez de leurs terres ce qui vous accomode au prix que vous voulez, parce qu'ils n'oseraient vous contredire, etc. Vous obligez ce riche paysan à donner sa fille en mariage à votre valet, n'ayant rien pour le récompenser, et voulez lui payer par là ses gages, etc. Si vous êtes procureur, notaire, greffier, etc., vous prenez le double de ce qu'il vous faut, sous prétexte que votre office est cher, qu'il faut entretenir votre qualité, etc. Tout cela est proprement larcin ; puisque, selon nos docteurs, le larcin est prendre ou retenir, ou endommager le bien d'autrui contre la volonté de celui à qui il appartient. Or est-il que toutes les manières de prendre le bien d'autrui, que nous vous venons de dire, sont contre la volonté du prochain ; partant, sujettes à restitution ; et comme il est bien difficile de rendre ces sortes de biens, il vaut mieux n'en point prendre du tout, et imiter le petit Zachée de l'Evangile (Luc., XIX, 8), rendre plutôt le double de ce que vous avez pris injustement, que d'en demeurer dans le doute ; et sur tout le plus tôt que vous pourrez : n'attendez pas à le faire à votre mort, vos enfants et héritiers le remettront peut-être aussi bien que vous, et seront peut-être cause de leur perte et de la vôtre.

Ce peu d'instruction vous servira pour vous faire abhorrer ce vice du larcin, et de l'avoir d'autrui ; et nous l'autoriserons par exemples, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Que défend le septième commandement : L'avoir d'autrui tu ne prendras ?

De prendre ou retenir injustement le bien d'autrui.

N'est-il pas permis aux enfants de dérober à leurs parents ?

Non, c'est un grand péché, principalement quand c'est pour jouer, ou pour faire des débauches.

Faut-il rendre ce qu'on a pris ?

Oui, et ce n'est rien de se confesser, si on ne restitue la chose entière, ou la valeur, si on ne l'a plus.

Que faire quand on n'a pas moyen de restituer ?

Il faut avoir du moins la volonté de le faire quand on pourra, et épargner tous les jours quelque chose pour cela.

A qui faut-il rendre ?

A ceux à qui on a dérobé, si on les connaît, ou à leurs héritiers ; sinon en faire des aumônes et faire prier Dieu pour eux.

Quand est-ce qu'il faut restituer ?

Au plus tôt, et même devant que d'aller à confesse, s'il se peut.

En combien de façons contrevient-on à ce commandement ?

1. Prenant le bien d'autrui injustement et contre son gré ; 2° le retenant tout de même ; 3° ne rendant pas ce que l'on a trouvé ; 4° prêtant à usure ; 5° usant de fraude et de tromperie, soit en vendant, soit en achetant, ou autrement.

Que faut-il faire pour ne pas tomber dans ce péché ?

1° Se contenter de ce que Dieu nous a donné ; 2° vouloir à autrui le même bien qu'à nous-mêmes ; 3° penser qu'on ne va pas en paradis avec le bien d'autrui.

Exemples. — I. Dieu a toujours fait voir combien l'avarice et le larcin lui déplaisent par les châtimens exemplaires qu'il en a faits, tant dans l'ancienne que dans la nouvelle loi. C'est un assez puissant motif aux chrétiens pour l'éviter, de ce que Dieu le défend, et le défend sous peine de damnation. Saint Paul met ce péché au nombre de ceux qui positivement excluent du royaume des cieux : *Neque fures, neque avari regnum Dei possidebunt.* (1 Cor., VI, 10.) Dieu même prévient ce dernier malheur bien souvent par des peines et des punitions temporelles, qui sont un légitime motif pour le faire appréhender.

Chacun sait la punition et la mort temporelle que mérita le misérable Achan, soldat dans l'armée du peuple de Dieu, pour avoir pris, contre la défense de Dieu, un lingot d'argent et une chétive casaque d'écarlate, au sac de la ville de Jéricho ; l'injustice et la punition du roi Achab, s'appropriant la vigne et l'héritage du pauvre Naboth ; les châtimens d'un Nabuchodonosor, d'un Antiochus, pour les pilleries et les sacrilèges commis sur les trésors et les vaisseaux sacrés du temple ; celui d'un Lisimaque, et de l'impie Héliodore, qu'un cavalier envoyé du ciel fustigea et écrasa d'un coup de pied de cheval, lorsqu'il faisait enlever les trésors du temple. Cela devrait suffire pour donner aux avarés de l'horreur du larcin et de l'avarice.

Mais voici un exemple particulier qui fait voir qu'il ne suffit pas de ne pas dérober, mais qu'il faut encore être soigneux de restituer le bien mal acquis, et que vous détenez par une injuste possession. C'est le cardinal Pierre Damien, qui rapporte qu'un seigneur de condition, et tenu pour homme de bien de tout le monde étant décédé, un saint personnage qui le connaissait, priant une nuit pour le repos de son âme, fut ravi et transporté en esprit dans les enfers, où il vit une échelle qui sortait comme d'un profond abîme, et sur le dernier échelon d'en haut le seigneur pour lequel il priait, son père lui ayant cédé cette place et descendu un échelon plus bas à son arrivée. Ce saint homme, étonné de ce spectacle, entend une voix qui lui dit, qu'un des ancêtres de ce seigneur décédé, abusant de son pouvoir, s'était emparé d'une terre appartenant à l'Eglise de Metz, et que ce dernier décédé était le dixième qui avait négligé la restitution de cette terre ; et qu'ainsi, par un juste jugement de Dieu, il était misérablement condamné comme les autres, la peine des premiers s'augmentant à mesure que les

derniers par leur mauvais exemple étaient condamnés aux mêmes peines.

Réflexion. — Ici réflexion, (N.) si, parmi ces grands biens et ces riches possessions dont vous jouissez aujourd'hui, il n'y a rien de mal acquis. Quelle était autrefois la condition de vos parents ? par quelle voie sont tombées ces chevances en votre maison ? que vous faites bombance de ces richesses ? Peut-être que c'est le sang et la substance de plusieurs pauvres familles qui gémissent dans la misère. Songez un peu quel a été le sort de ceux qui vous les ont laissées, au sortir de cette vie ; n'attendez point à y penser, lorsque vous serez compagnon de leurs peines : et ne vous en tenez pas en sûreté pour dire : « Je n'ai point à répondre des faits et des actions de mon père. » Voilà, comme vous voyez, une recherche de la chambre de la justice divine jusqu'à la dixième génération.

II. Mais voici un second exemple bien différent de ce premier : c'est saint Augustin qui le rapporte en ses sermons de *Verb. Apostoli*. Un homme de la ville de Milan, dit ce Père, ayant trouvé un sac d'argent de deux cents livres, quoiqu'il ne sût pas à qui il appartenait, et qu'il fût nécessaire, ne s'arrêtant point aux raisons qui lui venaient en l'esprit de le retenir, fait afficher des billets à tous les coins des rues, pour découvrir ceux à qui appartenait cet argent afin de le leur rendre sous de bonnes et légitimes enseignes. Enfin ayant reconnu le possesseur aux marques qui lui furent données, il rendit toute la somme. Le maître, touché de la sincérité et fidélité de ce pauvre homme, lui fait offre de la dixième partie de l'argent, laquelle celui-ci refuse. L'autre insiste à ce qu'il en prenne tout du moins dix livres, et puis après cinq livres, à quoi ne veut pas entendre ce pauvre. Mais enfin s'opiniâtrant toujours à ne rien prendre, le maître lui dit en lui jetant le sac à ses pieds : « Oh ! bien mon ami, je n'ai rien perdu aussi puisque vous ne voulez rien recevoir de moi. » Le pauvre, vaincu par tant de civilités, prit ce qu'il voulut de l'argent, et en même temps l'alla distribuer aux pauvres.

Réflexion. — Ah ! mes amis, que ce pauvre condamnera un jour de pauvres et de riches de nos jours, qui s'approprient injustement les choses trouvées, sans les perquisitions nécessaires, pour savoir à qui elles appartiennent. Oh ! le bon théologien ; oh ! le grand casuiste que notre pauvre ; car voilà (N.) ce qu'il faut faire, quand vous trouverez quelque chose de conséquence, ou non ; voilà la diligence morale qu'il faut apporter, pour connaître à qui on le doit rendre. Si personne ne paraît, consultez vos directeurs, et ne vous appropriez rien que de la bonne sorte.

SEPTEMBRE.

FIN DES COMMANDEMENTS DE DIEU. — COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE, ETC.

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la 1^{re} semaine.

SUR LE HUITIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*Faux témoignage ne diras,
Ni mentiras aucunement*

Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. (Deut., V, 20.)

Prélude. — Entre les biens du corps dont Dieu nous a gratifiés, celui de la parole et de la langue est fort considérable; car c'est par là que nous faisons paraître aux hommes ce qui passe dans notre cœur. Néanmoins, comme il appartient à la raison qui est libre en ses actions, de commander à la langue de faire son office, de là vient que, comme nous nous pouvons servir de la langue pour bénir Dieu et converser avec le prochain fidèlement, aussi pouvons-nous nous servir d'elle pour le blasphémer, et tromper le même proche : *In ipsa benedicimus Deum et Patrem, et in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei facti sunt. Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio*, dit saint Jacques. (Jac., III, 9, 10.) Voilà pourquoi Dieu nous a donné ce huitième commandement pour la refréner, etc'est ce dont nous vous allons parler, et vous dire trois choses.

Partition. — 1^o Ce qui nous est commandé et défendu par ce commandement; 2^o les motifs qui nous doivent porter à le pratiquer; 3^o les moyens de le faire.

PREMIER POINT.

Il semble que Dieu ait plus de soin que le prochain soit aimé que lui-même; car n'ayant donné que trois commandements qui le regardent, il en donne sept pour le prochain. Au premier, il nous commande de l'aimer; au second, il nous défend de lui nuire en sa vie; au troisième, de lui ravir son honneur; au quatrième, de lui ôter son bien; et d'autant que nous lui pouvons nuire aussi bien par les paroles que par les œuvres, il ajoute ce cinquième, qui fait le huitième de ses commandements, par lequel il nous défend de lui nuire par le mensonge.

Ce huitième commandement nous oblige de procurer le bien de notre prochain par nos paroles, soit en justice, affirmant la vérité, soit en paroles et discours familiers, ou en traitant avec lui d'affaires; c'est-à-dire procédant droitement et sans fraude, l'enseignant, le conseillant, le consolant, le reprenant, etc.

Ce même commandement nous défend le mensonge, qui n'est autre chose qu'une parole proférée ou enseignée par quelque figure extérieure contre la vérité et la pensée de celui qui la prononce.

Il y a deux sortes de mensonges. Le premier et le plus grand est celui qui est accompagné du jurement, qui se fait hors de justice, du mouvement particulier du menteur, dont nous avons parlé au second commandement; ou en justice, lorsque celui qui a juridiction sur nous nous interroge juridiquement, et que nous ne répondons pas la vérité, ou que nous ne faisons pas ce que nous avons promis : ce qu'on appelle faux serment.

Le second mensonge, qui est simple et sans jurement, se divise en trois sortes, de détraction, de contumélie, et de flagornerie.

La détraction est une parole pernicieuse à l'honneur du prochain, dite en son absence, à dessein de le diffamer; cette parole peut être inventée ou entendue des autres, ou subornée, ou connue du détracteur, mais inconnue des autres : *Imponens, augens, in mala vertens*.

La flagornerie est une parole rapportée à celui de qui elle a été dite pour semer la discorde.

La contumélie est une parole pernicieuse dite à la personne même pour l'offenser, comme de l'appeler sorcier.

Tout mensonge est péché : *Noli velle mentiri omne mendacium* : « Ne mentez point par aucun mensonge, » dit le Sage. (Eccli., VII, 14.) Et la raison qu'il en donne, c'est que, *assiduitas enim illius non est bona*, son usage ne vaut rien.

Pour le mensonge qui se fait avec jurement, il n'y a pas de doute qu'il est mortel et double péché. Celui qui est simple est aussi péché, mais véniel, s'il ne porte préjudice notable ou fort peu, et ainsi à proportion : *Detractores Deo odibiles* : « Le détracteur est odieux à Dieu, » dit saint Paul. (Rom., I, 30.) *Susurro et bilinguis maledictus; multos enim turbabit pacem habentes* : « Le médisant et l'homme à double langue sera maudit, parce qu'il a mis le désordre en plusieurs familles qui vivaient en paix. (Eccli., XXVIII, 15.) *Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus, qui seminat inter fratres discordias* : « Il y a six choses que Dieu hait, mais il déteste particulièrement la septième, c'est à savoir celui qui sème la discorde entre les frères. » (Prov., VI, 16, 19.) *Onnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio; qui autem dixerit fratri suo, Raca, reus erit concilio; qui autem dixerit, Fatue, reus erit gehennæ ignis* : « Celui, dit Notre-Seigneur, qui se courrouce contre son frère sera puni du jugement; qui lui dira, Raca, sera puni par conseil; mais celui qui le nommera fou, qui le traitera de faquin, en médiera pour mépris, celui-là en sera puni par le feu. (Matth., V, 22.)

Peut-on trouver un commandement plus exprès, une défense plus exacte, et des paroles plus pressantes, et des autorités plus grandes que celles que je vous viens d'alléguer pour vous porter à vous abstenir du mensonge et de la médiance? Si ce n'est pas encore, il vous faut apporter

d'autres motifs pour voir s'ils seront plus effaçables.

DEUXIÈME POINT.

Entre plusieurs motifs que je pourrais vous apporter, je n'en choisis que trois ou quatre.

Le premier motif qui nous doit porter à éviter le mensonge, c'est d'autant que le mensonge est une production du diable, qui est père du mensonge, ennemi de Dieu, premier pécheur. Notre-Seigneur le prononce des Pharisiens dissimulés : *Vox ex patre diabolo estis ; cum loquitur mendacium, ex suo loquitur, quoniam mendax est et pater ejus.* (Joan., VIII, 43.)

Le deuxième motif, c'est que le mensonge est cause de plusieurs grands maux, et, pour mieux dire, de tous les maux, des querelles, des inimitiés, etc. : *Cum defecerint ligna, exstinguetur ignis, et susurrone subtracto, jurgia conquiescent* : « Quand le bois manque au feu, il s'éteint, dit le Sage en ses Proverbes (XXVI, 20), et quand le détracteur est ôté, les débats et les noises sont apaisées. » Le flagorneur rompt l'amitié entre les parents et les meilleurs amis par les faux rapports, et cause les dissensions dans les familles. Les détracteurs font perdre l'honneur ; un trait de médisance est bientôt lâché, mais non pas sitôt ôté. Vous dites, par exemple, que vous avez vu une telle fille en mauvaise compagnie, ou en une maison suspecte, mais que vous ne croyez pas que ce soit en mauvaise intention ; un autre qui le dira après vous ôtera ce mais, et dira simplement qu'on l'a vue en mauvaise compagnie ; un autre ajoutera qu'on l'a vue mal faire, un autre qu'elle a eu un enfant, un autre qu'elle en a eu deux. Vous êtes le premier mobile et boute-feu de ces médisances ; quand vous voudrez réparer son honneur, où irez-vous chercher tous ceux à qui vous en avez parlé ?

Le troisième motif qui vous doit porter à vous en abstenir, c'est que tous ceux qui ont porté préjudice par leur faux témoignage au bien ou à l'honneur du prochain sont obligés de restituer. Et comment le faire, comme je vous le disais tout à l'heure, quand votre médisance s'est dilatée en plusieurs lieux, et amplifiée par plusieurs personnes ? Quand vous avez dérobé quelque chose, vous en êtes quitte pour le rendre ; si vous ne savez à qui, les hôpitaux et les Eglises y peuvent suppléer. Mais, quand vous avez ôté l'honneur à quelqu'un, comment le lui restituer ? la langue n'est pas comme la lance d'Achille qui guérissait la plaie qu'elle avait faite. La médisance est un poison qui a de pernicioeux effets.

Effets de la médisance. — Premièrement elle donne la mort à celui qui médit, lorsqu'elle est de conséquence : *Qui dixerit fratri suo, Raca, reus est mortis* ; et saint Jérôme dit que celui qui détracte son prochain se tue lui-même : *Cum detraxerit proximo, seipsum occidit.*

2. Elle donne la mort à celui de qui on parle, en lui ôtant la vie civile ; c'est-à-dire l'honneur, et quelquefois la spirituelle, en le faisant pécher par querelles, duels, etc.

3. Elle tue l'âme de celui qui écoute : *Gladius triceps lingua detractoris, qui tres interficit uno flatu*, dit saint Bernard.

4. Le médisant est semblable au serpent pour quatre raisons. 1. Le serpent porte le venin dans la tête et aux dents, *lingua triscula*, dit Pline, elle a trois pointes, etc. 2. Il est traître, faisant son coup sans bruit et en cachette. 3. Il rampe en tournoyant, sans aller le droit chemin. 4. Il vit du venin de la terre, etc. Voilà ce qu'est le médisant, etc.

5. Il est encore semblable au crocodile ; il fait semblant de pleurer par compassion la faute secrète de cette fille et la rend publique ; il se rend familier pour épier les actions ; il applaudit pour scandaliser ; c'est une mouche qui ne s'arrête qu'aux taches du visage, etc.

6. Il se rend odieux à Dieu et aux hommes : *Abominatio hominum detractor*, etc. (Prov., XXIV, 9.) *Detractores Deo odibiles.* (Rom., I, 30.)

7. Le plus méchant effet de la médisance, c'est qu'elle cause la damnation éternelle, parce que la réparation en est presque impossible, comme je l'ai fait voir.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire là-dessus ; mais je passerais les bornes d'un catéchisme. Venons aux moyens de n'y pas tomber.

TROISIÈME POINT.

Pour fuir la médisance, il faut savoir quelles sont les causes de la médisance.

Causes de la médisance. — Il y a trois causes principales de la médisance : 1° l'envie ; 2° la vengeance ; 3° la trop grande curiosité, accompagnée du jugement téméraire.

Les causes du mauvais jugement d'un juge sont trois : le soupçon, l'opinion et le jugement.

Le soupçon est quand on juge sur les simples apparences extérieures d'un faux droit, qui est rendu sensible par des personnes qui corrompent le droit.

L'opinion est quand on juge sur la fausse déposition d'un faux témoin.

Et le jugement, c'est-à-dire la trop grande passion d'un juge.

Ainsi est le jugement téméraire. 1. Quand on juge sur des apparences fondées sur la physionomie : il est roux, donc il est traître ; il a le nez rouge, donc il est ivrogne ; il est bilieux, donc il est lubrique, etc. L'éducation et l'étude de la sagesse et de la mortification de ses passions rendent souvent fausses toutes ces conjectures, témoin Socrate, etc. *Fronti nulla fides.*

2. Quand on juge sur des ouï-dire : Je ne l'ai pas inventé, On m'a dit qu'un tel l'avait vu, etc. : *Omnis homo mendax* : « Tout homme

est menteur, » dit le Prophète (*Psal. CXV, 11*), il peut se tromper. Pourquoi vous appuyer sur des ouï-dire? Et quand même cela serait vrai, faut-il le redire? Si votre fille, ou votre sœur, ou votre parente était tombée en faute, et que votre voisin l'eût vue de ses deux yeux, seriez-vous bien aise qu'il le révélât? que celui à qui il l'aurait révélé le publiât, et dît pour s'excuser : Je ne l'ai pas inventé, un tel l'a vue de ses yeux? N'en seriez-vous pas fâché? Pourquoi donc faites-vous à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit?

3. C'est un jugement téméraire quand on juge par passion, par intérêt et vengeance. On juge selon sa passion, on mesure les autres à son aune. Un ivrogne croit que tout le monde est ivrogne comme lui; un impudique de même, etc., Pour donc ne pas tomber en tous ces péchés, prenez les moyens que je vous vas donner :

1. Faites une bonne résolution de ne jamais mentir; on peut cacher la vérité par prudence, charité, humanité, par devoir ou vertu du secret, quand, en le déclarant sans besoin et nécessité, cela cause préjudice au prochain.

2. De ne guère parler : *Sit autem velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum.* (*Jac., 1, 39.*) On dit que Lyeurgue avait donné peu de lois aux Lacédémoniens, et la raison qu'en donne Plutarque, c'est parce qu'ils parlaient peu : *Qui parvo sermone utitur, non multis indiget legibus.*

3. Résolution de fréquenter le monde le moins que nous pourrions, particulièrement les détracteurs et flagorneurs : *Cum detractoribus ne commiscearis, quia repente consurget perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit?* (*Prov., XXIV, 11.*)

4. Avoir soin du bien de notre prochain comme du nôtre, de sa réputation, de son honneur, etc.

5. Estimer tout le monde gens de bien et jamais ne croire de léger, ni même quand on détracte, etc.

Un vieillard ayant fait un jugement téméraire d'un autre, l'ange présenta aussitôt l'âme de celui qui venait de mourir à celui qui avait jugé témérairement, lui disant : Tu as jugé cette âme étant au monde, où veux-tu maintenant qu'elle aille, en enfer ou en paradis? ne la veux-tu pas encore juger? Ce vieillard en fit une pénitence fort sévère.

Un religieux mourut en repos et en paix, quoiqu'il n'eût pas été des plus fervents en sa règle, parce qu'un ange l'assura qu'il serait sauvé pour n'avoir jamais jugé de personne témérairement.

6. Ne souffrir aucun menteur en sa maison, etc.

Voilà les principaux moyens pour bien accomplir ce huitième commandement. Il ne reste plus qu'à vous faire voir les châtimens de ceux qui ne l'ont pas fait, et qui se sont laissé aller à la médisance; ce sera après que nous aurons fait nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Que défend le huitième commandement : Faux témoignage ne diras, etc.?

Il défend de mentir en quoi que ce soit, et de porter faux témoignage contre son prochain.

N'est-il jamais permis de mentir?

Jamais; non pas même pour sauver la vie à un homme ou gagner tout le monde.

Est-on obligé de réparer le mal qu'on a causé par le mensonge ou la médisance?

Oui, soit aux biens, soit à la renommée.

Que nous défend encore ce commandement?

De médire du prochain et de juger témérairement de ses actions.

Est-ce un grand péché que la médisance?

Oui, c'est un plus grand péché que de dérober, parce que l'honneur est plus que l'argent, et plus difficile à réparer.

Qu'est-ce que la médisance?

C'est dire quelque chose contre l'honneur d'une personne pour la diffamer.

Est-ce offenser Dieu que de prendre plaisir à écouter les médisances?

Oui, c'est autant que si on les disait.

Est-on obligé de réparer l'honneur ôté par la médisance?

Oui, et sans cela on ne peut être sauvé, encore qu'on s'en soit confessé.

Que faut-il faire pour réparer l'honneur?

Désavouer tout ce que l'on a dit contre son prochain, et en dire tout le bien que l'on en sait.

Que faut-il faire oyant médire de quelqu'un?

Faire taire le médisant si on a quelque autorité, ou bien changer de discours adroitement, ou faire paraître au visage que cela déplaît.

Quel moyen de se garder du mensonge et de toute fausseté en ses paroles?

Penser que c'est un péché diabolique, et que Dieu l'a toujours détesté et puni sévèrement.

Et de la médisance?

Avoir une haute estime et charité pour le prochain; prendre toujours toutes ses actions en bonne part, ou les excuser sur l'infirmité.

Exemples. — I. Peut-on faire mieux connaître combien le mensonge, la médisance et la calomnie déplaisent à Dieu, que par la punition exemplaire qu'il a faite des calomniateurs de tous les siècles, faisant tomber sur leurs têtes le même mal qu'ils avaient machiné et préparé aux autres, vérifiant cette parole du Psalmiste : *Mentita est iniquitas sibi*, etc. *Incidit in foveam quam fecit.* (*Psal. XXVI, 12; VII, 16.*)

L'exemple d'un Amian est trop connu : lequel ayant fait dresser un gibet de cinquante condées de haut pour Mardochee, qu'il avait faussement calomnié auprès du roi Assuérus, y fut branché lui-même. Toutes les calomnies et persécutions tant de fois suscitées contre Daniel, jusqu'à

l'exposer à la rage et à la fureur des lions, n'ont-elles pas tourné à la confusion et à la perte de ses accusateurs, Dieu ayant toujours fait voir son innocence ?

Mais voulez-vous un plus manifeste jugement de Dieu que le châtimement des deux infâmes vieillards, rapporté au VI^e chapitre de la Prophétie de Daniel en l'histoire admirable de la chaste Susanne, laquelle ces deux juges pervers avaient faussement accusée et condamnée d'adultère pour n'avoir pas voulu condescendre à leurs lubricités ? Et déjà on la conduisait au lieu du supplice pour y être lapidée, quand Dieu fit connaître son innocence par la bouche d'un enfant et la calomnie de ces faux juges. Convaincus par leurs dépositions différentes et mensongères, ils furent sur-le-champ mis à sa place et lapidés par le peuple. Mais vous en savez l'histoire.

II. Voici quelque chose de semblable dans une autre Susanne de la nouvelle loi, ou plutôt dans une grande reine : c'est sainte Elisabeth de Portugal. Cette bonne princesse avait un page qui lui servait à l'exercice de la charité et à la distribution de ses aumônes. Mais, comme la cour est le théâtre de l'envie et de la médisance, un page du roi, ne pouvant supporter que ce bon page eût tant de créance dans l'esprit de la reine, par une malice infernale jette la défiance et la jalousie dans l'esprit du roi au sujet de ce page, qu'il dit en un mot avoir sa confiance et être aimé de la reine. Le roi, pour se libérer de soupçon et se défaire de ce page, commande à un chausfournier qu'à tel jour et à telle heure qu'il lui enverrait un page pour savoir s'il avait fait ce qu'il avait ordonné, il ne manquât pas de le jeter dans son four pour y être brûlé. Les ordres ainsi donnés, le roi envoie le page, lequel, passant par une église où l'on sonnait l'élévation du très-saint Sacrement, y entre pour l'adorer et y entend deux autres messes. Le roi, dans cet intervalle, impatient d'en savoir l'issue, envoie le page calomniateur pour savoir du chausfournier s'il avait exécuté ce que le roi lui avait ordonné. Celui-ci, sans hésiter, prend le page et le jette dans son four, où il fut incontinent consumé. Le page de la reine survint bientôt après, et, achevant son message, rapporte au roi que le chausfournier avait fait ce qu'il lui avait commandé. Le roi, bien étonné de le voir, et ayant appris de lui toute l'histoire, reconnut par là son innocence et la juste punition de la calomnie de l'autre : ce qui servit à effacer de son esprit toutes les mauvaises impressions qu'on lui avait voulu donner de la reine et de son page. (P. SUFFREN, t. IV Jul.)

Réflexion. — Voilà 1^o comme Dieu n'abandonne jamais de sa protection l'innocence et la justice des bons : tôt ou tard il les tire de la calomnie et de l'oppression des méchants ; 2^o comme d'ordinaire les calomniateurs et les médisants sont enlevés et accablés sous le poids de la calomnie qu'ils avaient dressée aux autres.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DU NEUVIÈME ET DU DIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

*L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.*

*Biens d'autrui ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.*

Non concupisces domum proximi tui, nec desiderabis uxorem ejus, non servum, non ancillam, non bovem, non asinum, et omnia quæ illius sunt. (Deut., V, 21.)

Prélude. — Les lois humaines ne défendent pas les désirs et mauvaises pensées que l'on peut avoir contre le prochain, parce que l'homme, ne pouvant connaître le cœur, ne peut par conséquent en juger ni le punir. Mais les lois divines nous le défendent, parce que, *Deus scrutator cordis est* (Sap., I, 6) : Dieu est le scrutateur des cœurs ; il en connaît le fond, il en pénètre tous les replis, et par conséquent il en peut juger et les punir. C'est ce qu'il nous défend par le dixième commandement qui nous reste à expliquer ; ce que nous ferons dans les trois parties de ce discours :

Partition. — Dans le premier, vous disant ce qui nous est commandé et défendu par icelui ; dans le deuxième, les motifs qui nous doivent porter à son accomplissement ; dans le troisième les moyens de le faire.

PREMIER POINT.

Le commandement d'aimer Dieu est le premier et plus grand que celui d'aimer le prochain, et néanmoins pour la recommandation du premier, Dieu ne nous donne que trois commandements, et pour le deuxième il nous en donne sept. La raison, c'est d'autant

1. Que l'amour de Dieu est assez de soi-même recommandable, et celui du prochain ne l'est pas.

2. Pour nous montrer combien Dieu veut que nous aimions notre prochain, vu qu'il semble plus nous le commander. De fait la providence de Dieu est admirable. Par le premier, il nous commande de l'aimer ; par les six autres il nous défend de lui nuire et de lui malfaire ; en œuvres par les cinquième, sixième et septième commandements ; en paroles par le huitième, et par pensées en ce neuvième et dixième.

Par ce neuvième commandement, Dieu veut que ceux qui sont dans le mariage vivent en bonne intelligence par ensemble, ayant soin de leur ménage, se gardant fidélité l'un à l'autre ; comme aussi d'aimer le prochain qui est marié, comme son semblable.

Et par le dixième de se contenter du bien que Dieu lui a donné, travailler pour le conserver et en acquérir d'autre, s'il n'en a pas assez ; comme aussi désirer et se réjouir que le prochain soit à son aise. Voilà ce qui nous est commandé de faire. Et ce même commandement nous défend aussi deux choses : 1^o De désirer l'œuvre de chair,

sinon en mariage, et ce avec sa femme en la manière que Dieu et la nature obligent. 2° De ne point convoiter le bien de son prochain tandis qu'il demeurera sien, et qu'il ne voudra pas s'en défaire, par des moyens illicites.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que ce qui fait désirer les plaisirs charnels ou les biens d'autrui, c'est la concupiscence de la nature, qui n'est autre chose qu'un appétit sensuel qui pousse et émeut notre volonté à désirer ce qu'il appréhende pour bon et délectable; et pour posséder la volonté, il se sert des plaisirs qui sont autant de biens. Que si la volonté obéit à la concupiscence contre la raison qui lui dicte tout le contraire, voilà le péché.

Il est vrai que le diable et le monde émeuvent aussi bien que la concupiscence. Saint Grégoire et saint Augustin mettent trois degrés dans ce vice, la suggestion, la délectation, et le consentement.

Il semble que saint Jacques le dit : *Unusquisque tentatur a concupiscentia; deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum; peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem*; « Un chacun est tenté de sa propre concupiscence, puis quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché engendre la mort. (Jac., 1, 14, 15.) Quand on y résiste, c'est mériter, et s'y arrêter, c'est péché véniel; y consentir, c'est péché mortel.

J'infère de là, que ceux qui ont des pensées et des désirs charnels contre leur volonté et sans délectation (quoique abominables) ne pèchent point; Dieu permettant cela pour les exercer à la vertu, comme un saint Paul : *Virtus in infirmitate perficitur* (II Cor., XII, 9); une sainte Catherine de Sienne, etc. Il le permet pour humilier, de peur qu'on ne s'élève, etc.

J'infère aussi de là, que qui désire le bien d'autrui volontairement (quoique ces désirs ne soient que pensées) pèche. Parce que tous les désirs volontaires sont péchés, cela étant un aussi grand mal devant Dieu, que si l'action était effectuée.

Voilà donc ce qui nous est ordonné et défendu par ces deux derniers commandements de Dieu; voyons encore les motifs qui nous doivent exciter à les observer.

DEUXIÈME POINT.

Le premier motif qui nous doit porter à refréner nos désirs, c'est parce que cela est contraire aux commandements de Dieu : *Quæ procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquant hominem; de corde exeunt cogitationes malæ, etc.* : « Ce qui sort de la bouche, dit Notre-Seigneur en saint Matthieu, procède du cœur, et c'est cela même qui souille l'homme : car du cœur viennent toutes les mauvaises pensées qui sont cause des mauvaises actions, » etc. (Matth., XV, 18, 19.) *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mæchatus est eam in corde suo* : « Celui qui regarde une femme pour la convoiter, dit encore Notre-Seigneur, a déjà commis l'adultère

en son cœur. » (Matth., V, 28.) Comme la seule volonté de bien faire est estimée de Dieu en Abraham, il en est ainsi de la mauvaise. Et voilà le premier motif qui vous doit exciter à n'avoir que de bons désirs.

Le deuxième motif, c'est que, sans la mauvaise volonté, les œuvres ni les paroles ne seraient pas péchés. Tous les péchés viennent de la volonté, et même encore toutes les bonnes actions. Exemple : *Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus erit. Si ergo lumen, quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt?* « Si ton œil est mauvais, ajoute le Fils de Dieu, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien grandes seront ces mêmes ténèbres? » (Matth., VI, 23.) Si la fontaine est empoisonnée, elle ne produit que de mauvaises eaux, etc. Donner l'aumône pour induire au péché, c'est pécher.

Le troisième motif, c'est que non-seulement tous les péchés, mais encore tous les malheurs qui ont jamais été viennent de là. Le diable a désiré être semblable à Dieu, et le voilà en enfer. L'homme désire connaître le bien et le mal comme Dieu; voilà la mort et les misères de cette vie, qui s'en sont suivies. Nous devons inférer de là, combien nous devons garder notre cœur, suivant la parole du Sage en ses Proverbes : *Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit* : « Gardez votre cœur soigneusement, car de lui procède la vie. » (Prov., IV, 23.) Joint que, sans cela, nous nous trouverons farcis de péchés : d'autant que les actions intérieures et mouvements se multiplient, à cause de l'activité de l'esprit, qui comme un moulin tourne toujours. Ces trois motifs peuvent suffire pour nous porter à l'observation de ces derniers commandements, qui condamnent les mauvais désirs et volontés. Passons aux moyens.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen, pour les bien observer, c'est de ne jamais rien faire contre la raison : *Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis*, dit saint Paul : « Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair. Car la chair, continue-t-il, est opposée à l'esprit, et l'esprit à la chair, si bien que vous ne faites pas tout ce que vous voulez; et si vous vous laissez conduire à l'esprit et à la raison, vous n'êtes point sous la loi (Galat., V, 16-18), » c'est-à-dire sujets aux rigueurs de la loi, ordonnées pour ceux qui l'enfreignent, parce que vous accomplissez la loi.

Le second moyen, c'est de mortifier les passions les plus vives, s'examinant tous les soirs là-dessus : et voir, Cà, n'ai-je rien fait aujourd'hui qui mérite réprobation? Examinons un peu les lieux où nous avons été, quelles personnes nous avons fréquentées, etc. Que si vous trouvez avoir manqué en quelque chose, vous en corriger : déprenuez-vous aujourd'hui d'un mauvais désir, demain d'un autre, et ne quittez point prise, que

vous n'en soyez venu à bout. Socrate, philosophe païen, condamnera un jour bien des chrétiens. Il avait des inclinations perverses qui le portaient à plusieurs vices, et néanmoins par l'étude de la sagesse, et son assiduité à la mortification de ses passions, il se gouverna de telle sorte, qu'il a passé pour un prodige de sagesse et de continence.

Le troisième moyen, c'est de résister aux commencements des mouvements, ne pas attendre que le vice ait pris pied en nous : *Beatus vir qui tenebit et allidet parvulos suos ad petram*, dit le Psalmiste : « *Bienheureux est l'homme, qui écrasera ses petits contre la pierre* (Psal. CXXXVI, 9); » cela veut dire, qui étouffera ses vices en leur naissance et ne les laissera pas croître. Une étincelle de feu se peut éteindre au commencement avec une goutte d'eau; mais, si vous attendez qu'elle ait embrasé la maison, plusieurs seaux ne la pourront éteindre, et il faudra saper le bâtiment par le pied. La maladie peut se guérir en son principe; mais, si vous attendez à l'extrémité, il n'y aura plus de remède :

Principiis obsta, sero medicina paratur, etc.
(Ovov., *Remed. amoris*, vers. 91, 92.)

Vous en allez voir un exemple funeste, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Ne transgresse-t-on les commandements de Dieu que par les actions et par les paroles?

On y contrevient aussi par les désirs et par les pensées.

Toutes sortes de pensées mauvaises sont-elles péchés?

Il n'y a que celles où se rencontre le consentement de la volonté.

Par quels degrés tombe-t-on dans le péché par la pensée?

Par trois : la simple pensée ou suggestion, la délectation et le consentement.

Qu'est-ce que la suggestion?

C'est la simple vue ou proposition du mal, pour essayer de nous induire au péché.

Qu'est-ce que la délectation?

C'est un certain châtouillement et appétit de se porter à la chose qui nous est proposée.

Qu'est-ce que le consentement?

C'est lorsque la volonté, se laissant gagner, accepte librement et se complait de plein gré en la chose mauvaise qui lui est proposée.

Quelle sorte de péché commet-on, prenant plaisir aux mauvaises pensées?

Le même qui se rencontre en la chose même, si on la commettait.

Suffit-il de dire en la confession, qu'on a eu de mauvaises pensées?

Non, mais il faut dire le nombre et la qualité des pensées; si déshonnêtes, et à quelle personne on a pensé; si de haine, d'envie ou de vengeance, ou de larcin, et combien de fois, etc.

Que faut-il faire pour se garder des mauvaises pensées?

Penser que nous sommes devant Dieu, qui voit le fond de nos cœurs; veiller soigneusement sur nos sens, bien garder les yeux et l'oreille, fuir l'oisiveté et se tenir toujours occupé.

Que faire contre les pensées de haine ou desirs du bien d'autrui?

Se réjouir et souhaiter le même bien au prochain qu'à nous-mêmes, parce que Dieu le veut.

Exemples. — I. C'est un abus qui n'est que trop ordinaire parmi le commun peuple et ceux qui négligent les enseignements du salut, de s'imaginer que les péchés qui se passent dans l'âme et dans la seule pensée ne sont pas péchés : et, ne s'en confessant presque jamais, ils meurent en cet état et sont éternellement damnés. Ce défaut vient de ce qu'ils ne sont pas instruits, et ne veulent pas l'être; cela vient, en un mot, de ce qu'ils ignorent le 9^e et le 10^e commandement, par lesquels Dieu, ne se contentant pas d'avoir dans tous les autres défendu les péchés d'œuvres et de paroles, défend aussi très-expressément les pensées et les désirs auxquels on s'arrête et on consent volontairement. C'est qu'on ne fait point attention à la décision de la vérité même que Notre-Seigneur prononce au chap. XV^e de saint Matthieu : *De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria*, etc. Il marque très-expressément que le désir volontaire de commettre l'adultère, et regarder seulement une femme à ce dessein, c'est avoir commis l'adultère dans son cœur : *qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam machatus est eam in corde suo*. (Matth., V, 28.)

Dieu n'a puni Pharaon, que pour avoir convoité Sara, femme d'Abraham, quoiqu'il ne l'eût pas touchée : *Flagellavit Pharaonem plagis maximis*, dit le sacré texte. (Gen., XII, 17.) Sara, la femme du jeune Tobie, était bien mieux instruite, témoignant à Dieu dans sa prière que jamais elle n'avait donné consentement en son cœur à la convoitise d'aucun homme : *Mundam servavi animam meam ab omni concupiscentia*. (Tob., III, 16.) Tous les grands saints ont été très-sérieux de la garde de leur cœur, sachant qu'il est le principe et la source de tous les péchés.

II. C'est ainsi qu'un saint Père, appelé Ursin, au rapport de saint Grégoire, dit à la femme, dont il s'était séparé pour se donner à l'Eglise, ces belles paroles dans l'extrémité de son agonie, comme elle s'approchait de son visage, pour voir s'il était expiré : *Amore puleam, adhuc igniculus vivit* : Otez cette paille, car le feu n'est pas encore éteint. Il craignait sans doute que les approches de sa femme, quoique très-sainte et vertueuse, ne lui réveillassent quelque pensée qui le mit en danger du salut.

III. C'est en ce sens que le grand Arsénius dit autrefois à une dame romaine, qui l'eût venu voir dans son désert par dévotion, et pour se recommander à ses prières : Et moi, dit ce grand saint, je prie Dieu que jamais

je ne m'en ressouviens de vous : *Deum precabor ut nunquam tui recorder.*

Quoique, pour la consolation des bonnes âmes j'aie à vous dire que, tandis que les pensées déplaissent, tant s'en faut qu'il y ait quelque mal; au contraire il y a beaucoup de mérite pour le refus et la résistance qu'on y fait. C'est de quoi Notre-Seigneur consola un jour sainte Catherine de Sienne, lui disant qu'il était pour lors dans son cœur, et que parmi tant de vilainies c'était lui qui la soutenait dans ce combat.

IV. Voici une autre histoire qui doit faire trembler les plus hardis. Un homme déjà tout épuisé de forces par son âge et par l'extrémité de la maladie, touché de regret des impuretés de sa vie passée, se confesse, et parce que la vilaine complice de ses désordres le servait encore en sa maladie, son confesseur obtint auparavant que de l'absoudre, que cette femme serait renvoyée. Cela fait, il lui baille l'absolution, et on le munit des autres sacrements de l'Eglise. Mais comme le démon veille toujours, et n'oublie rien pour ne pas perdre sa proie, il porte cette femme à retourner dans la chambre, sous prétexte que cet homme étant à l'agonie, il n'y avait aucun danger. Mais ce misérable jetant un dernier regard en mourant sur cette femme, il consent à un détestable ressouvenir des péchés passés et meurt là-dessus. Apparaissant à son confesseur le lendemain, comme il allait à l'autel pour offrir le divin sacrifice pour son âme, il lui dit de s'arrêter : et lui raconte la chose comme elle s'était passée, disant que sans cela il était en chemin de salut, parce que ses péchés lui avaient été pardonnés.

Réflexion. — Après cela (N.) serez-vous en assurance, non pas même au dernier instant de la vie. 2. Apprenez, apprenez, jeunesse effrénée, que faites les esprits forts et qui vous jetez dans des occasions dangereuses, qu'il faut craindre jusqu'à la mort. 3. Dites après cela que vous résisterez et ne consentirez point au péché. Hé! êtes-vous plus forts qu'un Samson, êtes-vous plus saints qu'un David, et plus sages qu'un Salomon? 4. Craignez, priez et fuyez partout.

V. Il faut apporter la même précaution pour les désirs de la convoitise des biens: je finis par cet exemple. Un artisan de la ville de Lyon se trouvant réduit à telle extrémité, qu'il n'avait plus vaillant qu'une pièce de vingt sous; désireux néanmoins d'avoir du bien, il se met à vendre du vin aux passants, mais avec fraude et en y mêlant de l'eau. Il trouve moyen par ce trafic d'amasser une somme de cent francs; et, voyant que cela lui avait réussi, il sort de la ville pour aller acheter du vin avec un sien ami. Mais se reposant sur le bord du Rhône, et ayant tiré une pièce de vingt sous d'un sac de cuir où était son argent pour acheter quelque provision, voilà que inopinément un oiseau de proie fond tout à coup sur le sac, et l'ayant emporté assez haut, soit qu'il fût trop pesant, ou que cela ne fût pas à son

usage, le laisse tomber au milieu de la rivière à la vue de ce malheureux, lequel en même temps, touché des remords de sa conscience, lève les yeux au ciel, et tenant sa pièce de vingt sous en sa main : « Les jugements de Dieu, dit-il, sont justes; je n'avais que la valeur de cette pièce quand j'ai commencé mon injuste trafic, que je projetais de continuer. Vous m'avez ôté cet argent, ô mon Dieu! et ne me laissez que la même pièce; plaise à votre bonté que j'en fasse un meilleur usage, et me pardonnez mon péché. » (GREG. TURON. *De glor. confess.*, cap. 109.)

Réflexions. — Apprenez par là : 1° que les désirs d'avoir du bien par voie injuste sont criminels; 2° apprenez à n'en pas désirer ardemment, 3° ni à convoiter celui d'autrui injustement, quoique vous n'en veniez point à l'effet pour le lui prendre.

INSTRUCTION III.

Pour la III semaine.

DES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (*Math.*, [XVIII, 17].)

Prélude. — Le dessein que nous avons eu en vous expliquant les commandements de Dieu, c'a été de vous donner connaissance des vertus pour les pratiquer, et des péchés pour les éviter à l'avenir et détester les passés. Or, d'autant que la vertu ou le péché est tout ce qui est selon ou contre les commandements de Dieu ou de l'Eglise, il faut maintenant que nous parlions des commandements de l'Eglise, et que nous en disions trois choses.

Partition. — 1. Que nous sommes obligés de faire les commandements de l'Eglise. 2. En quoi consistent les commandements de l'Eglise et à quoi ils nous obligent. 3. Que nous répondions aux objections que vous y pourriez apporter, et que nous vous enseignions les moyens de les accomplir; c'est ce que nous allons faire en cet entretien.

PREMIER POINT.

Dieu nous commande d'obéir à nos supérieurs, nous oblige d'accomplir leurs commandements, et partant, outre les commandements de Dieu, nous sommes obligés de garder ceux de l'Eglise, qui tient le premier lien entre nos supérieurs. Il est vrai que les lois des supérieurs (pour obliger) doivent être conformes à celles de Dieu, et ne rien ordonner à son préjudice; mais l'Eglise, étant gouvernée par le Saint-Esprit, ne peut rien ordonner que de bon : *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* : « Que celui-là qui ne voudra pas écouter les ordonnances de l'Eglise et s'y soumettre, soit tenu de vous comme un païen et publicain. » *Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit* : « Celui qui l'écoute m'écoute, et qui la méprise me méprise. » (*Luc.*, X, 16) *Obedite prepositis vestris et subjacete eis; ipsi enim pervigilant pro animabus vestris, etc.* : « Obéissez, dit saint Paul,

à vos conducteurs qui vous sont proposés ; car ils veillent pour le salut de votre âme, etc. » (Hebr., XIII, 17.) *Non habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem*, dit saint Augustin : « Celui-là n'aura point Dieu pour père, qui n'aura point voulu avoir l'Eglise pour mère. »

Vous voyez par là que nous sommes obligés d'obéir à l'Eglise et de faire ce qu'elle nous ordonne.

Les commandements de l'Eglise ne sont pas naturels comme ceux du Décalogue ; voilà pourquoi ils ne nous obligent pas toujours, ni toutes sortes de personnes. On peut en être dispensé pour quelque cause légitime, et les chrétiens seulement sont obligés de les garder, car il n'y a qu'eux qui soient soumis à la juridiction de l'Eglise.

Entre tous les commandements que l'Eglise a faits, les plus communs et universels, et qui viennent davantage en pratique, sont ceux-ci, à quoi elle nous oblige le plus.

DEUXIÈME POINT.

1. De sanctifier les jours des fêtes, comme celui des dimanches, nous abstenant de toute sorte de travail servile, et vaquant entièrement au service de Dieu, et tant aux dimanches qu'aux fêtes entendre la sainte messe. Tout cela est des commandements de l'Eglise, desquels nous avons déjà parlé au troisième commandement du Décalogue.

2. De se confesser une fois l'année, et de communier à Pâques de droit ecclésiastique. On est outre cela obligé de se confesser, quand on reçoit quelque sacrement, ou quand on est en péril de la mort, si on se sent coupable de péché mortel. On doit aussi communier en péril de sa vie. Ces commandements obligent, savoir : le premier, tous ceux qui sont tombés en péché mortel ; le deuxième, tous ceux qui ont atteint l'âge de discrétion, et l'un et l'autre : *ad duritiam cordis* ; car l'Eglise désirerait bien que l'on communie et se confessât plus souvent, comme on faisait tous les jours en la primitive Eglise : *Erant quotidie perseverantes in doctrina apostolorum et communione fractionis panis.* (Act., II, 42.)

L'an 200, le pape Fabien commanda de communier à Noël, Pâques et Pentecôte, ce qui fut confirmé par deux conciles. Le concile de Latran, sous le pape Innocent III, ordonna que l'on communierait au moins tous les ans à Pâques. Voici de belles paroles sur cela de saint Ambroise : *Si quotidianus est cibis, dit ce Père, cur post annum illum sumis? Accipe quotidie, quod quotidie tibi prosit, si bene et quotidie merearis* : « Si ce divin pain est votre pain quotidien, pourquoi n'en user qu'une fois l'an ? Recevez donc tous les jours ce qui vous peut profiter tous les jours, si tous les jours vous le recevez bien. » Et Alcuin en ses *Sentences ecclésiastiques*, dit ces paroles, que l'on a attribuées à saint Augustin : « Je ne loue ni ne blâme, dit ce Père, ceux qui communient tous les jours. Toutefois, je conseille et exhorte de communier tous les dimanches,

moyennant que l'âme n'ait aucune attache au péché : *Quotidie Eucharistia communionem percipere nec laudo, nec reprehendo; omnibus tamen Dominicis diebus communicandum suadeo et hortor, si tamen mens sine affectu peccati sit.* » J'estime aussi que cela suffira pour vous de communier tous les huit jours. Si vous désirez communier aux fêtes qui tombent en la semaine, vous pourrez en demander permission à votre confesseur ; s'il vous refuse, ne vous en inquiétez pas, et ne lui soyez pas si importun qu'il vous l'accorde par contrainte.

3. Les commandements de l'Eglise nous ordonnent de nous abstenir de viande tous les vendredis, samedis, Quatre-Temps et Vigiles de l'année, et encore de laitage et d'œufs le Carême ; de quoi on est excusé quand on n'a pas autre chose pour vivre, ou qu'on est malade, avec la permission du curé. Que l'Eglise puisse ordonner cela, il n'en faut pas douter ; car elle est gouvernée par le Saint-Esprit, et il ne sert de rien de dire que Dieu n'a point défendu les viandes, que toute créature est bonne, et que ce qui entre par la bouche ne souille point l'âme, car le premier est faux, puisqu'en l'ancienne loi il était défendu de manger de la viande de porc, et en la nouvelle de suffoquee et celle qui avait été offerte aux idoles. C'est la désobéissance qui part du cœur qui souille l'âme ; et nous nous en abstenons, non parce qu'elles sont mauvaises, mais pour l'amour de Dieu, qui veut que nous portions notre croix, en châtiant notre corps, et pour affaiblir notre concupiscence.

4. L'Eglise nous commande de jeûner le Carême, les Quatre-Temps et les Vigiles des fêtes les plus solennelles : le Carême, pour honorer le jeûne de Notre-Seigneur ; les Quatre-Temps pour prier Dieu qu'il bénisse les quatre saisons de l'année et qu'il donne à son Eglise de bons prêtres, et les Vigiles pour se disposer à la célébration des fêtes, ainsi appelées parce que les premiers chrétiens passaient tous ces jours-là en veilles et oraisons.

Le jeûne sert 1^o pour amortir la concupiscence ; 2^o pour élever l'esprit à Dieu ; 3^o pour pratiquer la vertu et mériter : *Qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et præmia.*

Le jeûne en général est une abstinence ; il est corporel ou spirituel, s'abstenant de manger et de pécher. Le corporel est naturel ou ecclésiastique ; le naturel est requis pour la communion, l'ecclésiastique ordonne un seul repas par jour, avec une collation au soir.

Tous les chrétiens qui ont atteint l'âge de vingt et un ans accomplis sont obligés de jeûner sous peine de péché mortel, excepté les malades, les femmes grosses ou nourrices, les sexagénaires, ceux qui ne pourraient en jeûnant faire ce qui est de leur condition, ou ce que la charité requiert, les pauvres qui n'ont pas de quoi faire un bon repas. Voilà à quoi nous oblige l'Eglise, et

voici les raisons qu'on apporte ordinairement pour ne le pas faire :

TROISIÈME POINT.

Objection. — Mon Père, dira une personne délicate, je ne puis jeûner ; quand je ne soupe pas, le soir, je ne puis dormir la nuit, j'ai peine le matin d'attendre les onze heures et demie pour dîner ; je suis infirme, je souffre beaucoup en jeûnant, nous ne sommes pas les maîtres de notre vie, les abstinences intéressent la santé, affaiblissent le corps, engendrent des maladies et abrègent la vie : partant jeûner et faire d'autres mortifications, c'est faire contre la loi de nature, et être homicide de soi-même ; ainsi mon Père je n'ai point jeûné.

Réponse. — 1. Si vous ne l'avez pas fait jusqu'à présent sans un notable besoin, il le faut faire dorénavant et demander pardon à Dieu du passé. 2. Gardez bien de vous flatter ; vous n'êtes pas malades pour des excès, et même du jeûne à raison de votre intérêt, etc. 3. On jeûne pour souffrir. Pensez-vous que le jeûne soit fait pour vous donner du plaisir ? pensez-vous qu'il soit institué pour autre chose que pour vous donner de la peine ? vous ne voulez donc pas aller en paradis, si le chemin n'est tout couvert de roses ? Et où est la loi du Christianisme, qui est une loi de mortification et de eroix ? Vous dites que l'abstinence ruine la santé et raccourcit la vie ; tous les bons médecins vous diront que pour un qui est malade de jeûner, il y en a cinquante qui se tuent de trop manger. Les religieux les plus austères sont ordinairement de plus longue vie. Saint Martin a vécu quatre-vingt-un ans en des austérités rigoureuses et continuelles ; saint Maurille, évêque d'Angers, quatre-vingt-dix ans ; saint Jérôme, cent ; saint Antoine, cent cinq ; saint Pacôme, cent dix ; saint Anselme et saint Romuald chacun six-vingts ans.

Mais supposons que cela ne soit pas, et qu'en jeûnant on intéresse un peu sa santé, et on se mette en danger d'abrèger sa vie ; pourquoi ne jeûneriez-vous pas pour mortifier votre concupiscence ? Si la chair se révolte contre l'âme, et par ses amorces lui veut faire perdre la vie éternelle, pourquoi est-ce que l'âme ne pourrait résister, et lui abrèger tant soit peu la vie temporelle ? Si la chair prend les armes offensives, pourquoi est-ce que l'âme ne pourrait prendre les défensives, et dire comme cet anachorète nommé Evagrius : *Quiescat illa, et ego quiescam* ?

Néanmoins avec tout cela l'Eglise, qui est une bonne mère, douce et pieuse, qui condescend aux infirmités de ses enfants, ne les oblige pas de jeûner, quand ils ne le peuvent faire sans une notable incommodité. Mais ceux qui ne peuvent pas jeûner doivent faire de bonnes œuvres en récompense. Si vous ne pouvez jeûner, abstenez-vous de la colère, dit saint Chrysostome, cette abstinence suppléera à l'autre. Si le jeûne vous incommode, et vous cause la migraine, et

douleur d'estomac, pardonnez à votre ennemi, cela ne vous pourra incommoder. Si vous êtes malade, et qu'on vous commande de manger de la chair, obéissez au médecin et confesseur, mangez de la chair cuite, mais abstenez-vous de la crue, je veux dire, ne mangez pas de la chair humaine, par la détraction et médisance. Plusieurs font conscience de mettre la dent dans un morceau de chair cuite d'un animal, et ne font pas conscience de déchirer à belles dents la chair vive de leur prochain. Ils font scrupule de toucher même le sang d'un agneau de la boucherie, et se baignent effrontément dans le sang précieux de l'Agneau immaculé, par leurs reniements et leurs blasphèmes, etc. Si absolument vous ne pouvez jeûner de la bouche, faites jeûner les autres membres de votre corps, les ceillades, les pensées lascives, etc. Ce sont des viandes charnelles qui sont prohibées en tout temps, et principalement en Carême. Imitiez cet ancien, qui ne pouvant jeûner envoyait querir un pauvre pour le faire déjeuner avec lui, afin, disait-il, que si Dieu me demande un jour pourquoi je n'ai pas jeûné en tel temps, je lui puisse dire qu'il a bien déjeuné avec moi. Faites le même, envoyez une partie de votre déjeuner ou souper à quelque pauvre de votre voisinage : car, quand bien même vous jeûneriez, vous seriez tenu d'envoyer l'épargne de ce que vous faites sur votre dépense de bouche aux pauvres, suivant la pensée de tous les Pères de l'Eglise. Mais surtout abstenez-vous de la débauche ; car c'est une chose horrible de voir un homme dans la taverne au jour qu'il devrait jeûner. Ne vous flatter pas, essayez-vous quelquefois ; les enfants même au-dessous de vingt et un ans doivent jeûner pour mériter et s'y accoutumer. Voilà les moyens de bien accomplir les commandements de l'Eglise.

5. L'Eglise défend de célébrer noces depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, et depuis le premier jour de Carême jusques après l'Octave de Pâques.

Les motifs qui nous doivent porter à accomplir les commandements de l'Eglise sont : 1. Que qui garde bien ces commandements, garde facilement ceux de Dieu ; car c'est pour cela qu'ils nous sont donnés. 2. C'est que par l'obéissance de ces commandements, nous faisons profession d'être vrais catholiques, autrement nous sommes à scandale aux hérétiques. Nous vous donnerons, à notre manière accoutumée, des exemples pour vous exciter à les pratiquer, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Y a-t-il d'autres commandements à garder que les commandements de Dieu ?

Il faut aussi garder ceux de l'Eglise.

Quels sont-ils ?

Les dimanches messe ouïras, et fêtes de commandement, etc.

Sommes nous obligés de garder les commandements de l'Eglise ?

Oui, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit que celui qui n'obéirait pas à l'Eglise serait maudit et tenu pour un païen et excommunié.

Quand est-ce que l'Eglise nous oblige à la communion ?

Au moins à la fête de Pâques, sous peine d'excommunication, et à l'heure de la mort, si nous sommes en état de la recevoir.

Combien de fois nous oblige-t-elle de nous confesser ?

Une fois l'année tout au moins, sous peine de péché mortel, et d'être excommuniés.

Où est-ce qu'il faut faire ses dévotions à la fête de Pâques ?

En sa paroisse, ou bien ailleurs, avec la permission expresse de son curé.

Est-on tenu d'entendre la sainte Messe, et de ne point travailler tous les jours des fêtes ?

Oui, car l'Eglise a ordonné ces jours-là pour servir Dieu.

Est-il permis d'aller au cabaret durant la grand-messe, et durant les Vêpres de sa paroisse ?

Non, s'il n'y a une grande nécessité qui y oblige.

Qui sont ceux qui sont obligés de jeûner le Carême, les Quatre-temps, et autres jours de l'année ?

Tous ceux et celles qui ont vingt et un ans passés, s'ils n'ont quelque excuse qui les en dispense, comme les femmes grosses, les nourrices, les malades, les vieilles gens, les pauvres qui ne trouvent pas suffisamment pour un juste repas, et les artisans de rude travail.

Que faut-il faire pour jeûner ?

Il se faut contenter d'un seul repas le jour, et d'une légère collation sur le soir.

Est-il permis de manger de la chair le vendredi et le samedi ?

Non, on offense Dieu mortellement autant de fois qu'on en mange à son escient, sans nécessité.

Exemples. — Que diront les chrétiens de ce temps, quand ils seront un jour confrontés avec de jeunes filles et de tendres enfants de l'ancienne Synagogue, pour l'observation des jeûnes, et l'abstinence des viandes défendues ? que répondront-ils à Daniel et aux trois enfants de la fournaise ? que diront nos dames délicates, qui ne font ni jeûnes, ni abstinences, ni carêmes, à une Esther et à une Judith, qui se sont trouvées plus fraîches et en meilleur embonpoint, que celles qui étaient nourries des viandes délicates de la table des rois ? C'est ainsi qu'on se dispense de toutes les lois de la sainte Eglise. O grande Thérèse ! ce n'est pas ce que vous faisiez, quoique vous fussiez demoiselle de bonne maison ; vous n'aviez jamais plus de joie que de penser que vous étiez fille de l'Eglise, dont vous avez si inviolablement gardé les ordonnances, que par votre institut vous vous êtes

condamnée à ne manger jamais de viande. C'est ce que font à votre imitation tant de saintes et délicates filles, qui peuplent aujourd'hui la plupart des monastères.

Mais voici l'exemple d'un grand homme, et d'un illustre et zélé cardinal pour la défense de la religion dans la Pologne : c'est le grand Osius, lequel était extraordinairement rigoureux au jeûne de la quarantaine, nonobstant ses grandes affaires. Comme on lui représentait qu'il pourrait se dispenser, on user de quelque modération dans la rigueur de son jeûne, il fit une agréable réponse, mais aussi vraiment chrétienne : « Ne craignez pas, dit-il, que j'abrège mes jours en gardant les jeûnes de l'Eglise ; au contraire, c'est pour avoir une plus longue vie. N'est-il pas dit dans les commandements de Dieu, qu'il faut honorer son père et sa mère, afin qu'on vive longuement ? Or Dieu, qui est au ciel, c'est mon père qui me commande de jeûner, et l'Eglise qui est en terre, c'est ma mère qui me prescrit les jours et le temps de le faire ; c'est pourquoi j'obéis de bon cœur à l'un et à l'autre, afin que j'aie pour récompense de mon obéissance une longue et heureuse vie. » (STANISL. in Vit. Osii, cap. 9.)

Réflexion. — Quelle réplique, libertins et délicats, apportez-vous à cette réponse ? vous n'en avez point de valable, mais plutôt vous avez beaucoup à craindre que, n'ayant point eu ici-bas l'Eglise pour mère, vous n'ayez point là-haut Dieu pour père, ni part à l'héritage qu'il réserve à ceux qui auront été véritablement ses enfants

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL.

Peccatum in hunc mundum intravit et per peccatum mors. (Rom., V, 12.)

Prélude. — Nous vous avons entretenus dans nos premiers catéchismes des commandements de Dieu et de l'Eglise, et nous vous avons dit que l'inobservation de ces commandements est un péché plus ou moins grand, selon la qualité du commandement et le mépris que l'on en fait ; mais comme vous ne savez peut-être pas encore bien ce que c'est que le péché, nous avons entrepris aujourd'hui de vous en parler, et de vous en dire trois choses :

Partition. — La 1^{re}, combien le péché est à craindre ; la 2^e, ce que c'est, et de combien de sortes il y en a ; la 3^e, les moyens de n'y pas tomber.

PREMIER POINT.

Le péché est à craindre, parce que c'est le plus grand de tous les maux, et qu'on doit le plus appréhender, puisque, comme dit saint Paul, par lui la mort est entrée au monde : *Peccatum in mundum intravit, et per peccatum mors*. Il n'y a point de guerre, de peste, de famine, de maladie et de pauvreté que l'on doive tant craindre que lui, d'au-

tant qu'il est la cause de tous ces maux, et que l'on peut se sauver avec tous ces maux, mais jamais avec un seul péché mortel. Et certainement, si les hommes considéraient bien toutes les pertes qu'une âme fait par le péché, ils ne seraient peut-être pas si faciles à pécher. Je veux vous en faire voir les principales :

1. Par le péché on perd la grâce du Saint-Esprit, qui est le plus grand présent que Dieu puisse faire à une créature en cette vie.

2. On perd l'amitié de Dieu qui accompagne toujours la grâce, et si c'est beaucoup de perdre celle d'un prince de la terre, à plus forte raison celle du Roi des cieux et de la terre.

3. On perd les vertus et les dons du Saint-Esprit, qui rendaient l'homme agréable à Dieu, et qui lui donnaient les forces pour résister à l'ennemi.

4. On perd le droit au royaume des cieux qui procède de cette même grâce, comme dit l'Apôtre : *Gratia Dei vita æterna*, etc. (Rom., VI, 23.)

5. On perd l'esprit d'adoption qui nous fait enfants de Dieu, et ensemble avec cet esprit on perd le traitement d'enfants et la providence paternelle que Dieu a de ceux qu'il reçoit pour ses enfants, qui est l'un des plus grands biens qui se puisse posséder en ce monde, et dont David se glorifiait, quand il disait : *In velamento alarum tuarum exultabo* : « Seigneur, je me réjouirai sous l'ombre de vos ailes (Psal., LXII, 8), » et sous votre providence paternelle, etc.

6. On perd par le péché la paix et la tranquillité de la bonne conscience, et les consolations du Saint-Esprit.

7. On perd encore les fruits et les mérites de tous les biens qu'on a faits toute sa vie, jusqu'à cette heure.

8. On perd la participation de tous les biens de l'Eglise dont l'homme ne jouit plus de la manière qu'il jouissait auparavant : et surtout on perd la participation des mérites de Jésus-Christ, notre chef, parce que l'homme n'est plus uni avec lui, comme membre vivant par la grâce.

Tout cela se perd par un péché mortel, et ce qui se gagne est de demeurer condamné pour toujours aux peines d'enfer, d'être effacé du livre de vie, être fait, au lieu de fils de Dieu, esclave du diable, et au lieu de temple et habitation de la sainte Trinité, une retraite de larrons et un nid de serpents et de basilics. Enfin l'homme demeure comme Samson après la perte de ses cheveux. Il devient faible comme tous les autres hommes, et au pouvoir de ses ennemis qui lui arrachèrent les yeux, le lièrent à un moulin et lui firent faire l'office d'un cheval : ainsi l'homme qui a commis un péché mortel demeure en ce misérable état ; il devient faible à toutes les bonnes œuvres, aveugle en la connaissance des choses divines, captif et au pouvoir des diables qui l'occupent toujours dans des offices de bêtes, qui sont d'accomplir et

mettre à exécution tous ses appétits désordonnés. Cet état n'est-il pas déplorable ? Non, je vous le dis encore, il n'y a point de foudre ni de carreaux, non pas même l'enfer, que nous devions tant appréhender que le péché mortel. Toutes et quantes fois que vous serez sollicités du démon au péché, prenez la balance en main, mettez d'un côté toutes ces pertes, et de l'autre le plaisir du péché, et regardez s'il est raisonnable de quitter tous ces trésors inestimables pour un si sale gain. Ne faites pas comme le profane Esau, ne quittez pas la part que vous avez à l'héritage du ciel, pour un si petit ragoût, pour une si faible satisfaction, etc. Mais pour éviter le péché il faut savoir ce que c'est, et en quoi il consiste, c'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Le péché, c'est ce qui est contre les commandements de Dieu et de l'Eglise, comme tuer, dérober, ne point aller à la messe le Dimanche, etc.

Il y a deux sortes de péchés, 1° l'originel que nous apportons au monde, et ainsi appelé d'autant que nous le tenons d'origine de notre premier père, et qui est effacé par le baptême. 2° Il y a le péché actuel qui est celui que nous commettons nous-mêmes lorsque nous sommes arrivés à l'âge de raison.

Le péché actuel est encore de deux sortes, le véniel et le mortel.

Le péché véniel, c'est celui qui n'ôte point la grâce, mais qui refroidit la charité, et qui dispose au péché mortel.

Le péché mortel est celui qui donne la mort à notre âme, en lui ôtant la grâce de Dieu ; et ce péché se divise en sept branches, savoir l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère, la paresse. Tous ces péchés sont pour la plupart du temps toujours mortels. Ils peuvent être néanmoins quelquefois véniels selon l'intention, ou le motif, ou à raison de la légèreté. Je n'ai pas le temps maintenant de vous expliquer toutes ces différences, il suffira de vous dire ce que c'est que ces péchés.

1. L'orgueil est un désir ou un appétit de sa propre gloire ou excellence, soit qu'il soit caché en l'intérieur, ou manifesté à l'extérieur. Les filles de l'orgueil sont 1° la vaine gloire ; 2° la désobéissance ; 3° la contention ; 4° la vanterie ; 5° l'hypocrisie ; 6° l'opiniâtreté ; 7° la discorde ; 8° la présomption.

2. L'avarice est un désir immodéré et insatiable d'avoir plus que l'on a. Ses filles sont le larcin, la rapine, l'usure, la simonie, le parjure, la trahison et la déception.

3. La luxure est un appétit désordonné de contenter sa volupté par pensées, désirs ou actes impudiques. Ses filles sont l'aveuglement d'esprit, l'inconstance, l'amour-propre, la haine de Dieu et le désir des mondainetés, etc.

4. L'envie est un ennui de la félicité et du bien d'autrui. Ses filles sont la haine et la détraction, etc.

5. La gourmandise est un appétit ou désir effréné de manger ou de boire. Ses filles sont les paroles sales et déshonnêtes, les querelles et blasphèmes, les émotions et chantonillements charnels, les vomissements et dégoûtements infects et puants, la perte et offuscation de la raison, et la négligence de son salut.

6. La colère ou ire est une émotion d'esprit avec un appétit de se venger, par punition de celui-là dont on estime avoir reçu quelque tort. Ses filles sont l'indignation, la rancune, l'emportement, la contumélie, les noises, etc.

7. La paresse est une négligence des vertus, pour la peine qu'on s'imagine qu'il y a à les pratiquer, et pour une défiance, tant de l'aide de Dieu que de ses propres forces pour les effectuer. Ses filles sont la malice, le désespoir, la pusillanimité, l'assoupissement et l'évagation d'esprit.

Le péché se commet en quatre façons, par pensées, par paroles, œuvres et omissions.

Les péchés de pensées sont la délectation, le consentement, le désir du mal, etc.

Les péchés de paroles sont les blasphèmes, les mensonges, les paroles déshonnêtes, les détractions, etc.

Les péchés d'œuvres sont la luxure, la gourmandise, l'ivrognerie, etc.

Les péchés d'omissions sont de ne point penser à Dieu, de ne le craindre, ne l'aimer, etc., ne résister aux tentations, etc., ne point faire de bonnes œuvres, etc.

Les péchés qui crient vengeance devant Dieu sont l'homicide volontaire, le péché contre nature, l'oppression des pauvres, et retenir le salaire des ouvriers.

Ceux qui sont contre le Saint-Esprit, le désespoir de son salut, la présomption d'être sauvé sans faire les commandements de Dieu, impugner la vérité connue, porter envie aux grâces que Dieu fait aux autres, s'obstiner dans son péché, et mourir sans vouloir faire pénitence.

Voilà (N.) ce que c'est que le péché, cette hydre à sept têtes qui fait tant de ravage dans le monde. Je ne vous l'ai fait connaître que pour vous porter à le fuir et à l'éviter, et pour cela il vous en faut apprendre les remèdes; c'est ce que nous allons faire.

TROISIÈME POINT.

Comme il ne suffit pas de découvrir les plaies, si on ne donne en même temps les remèdes propres pour les guérir, je vous propose douze remèdes généraux contre toutes sortes de péchés, mais particulièrement les mortels.

Le 1^{er} est la considération de toutes les pertes que nous vous avons ci-devant fait voir.

Le 2^e est de fuir les occasions de pécher, comme les jeux, les mauvaises compagnies, les conversations suspectes, l'attouchement des femmes, etc.

Le 3^e, c'est de résister promptement au commencement de la tentation, et de jeter

la vue sur le crucifix, et considérer que c'est le péché qui a mis notre Sauveur Jésus-Christ en cet état.

Le 4^e, c'est l'usage fréquent des sacrements de pénitence, et de la sainte Eucharistie.

Le 5^e est la prière, demander souvent à Dieu la grâce de ne le point offenser.

Le 6^e est la lecture des livres spirituels.

Le 7^e est l'occupation des bonnes œuvres, et quelques honnêtes exercices, d'autant que l'oisiveté est la mère des vices.

Le 8^e est le jeûne, l'abstinence, les mortifications, et autres choses pénales, etc., comme les disciplines, haïres, etc.

Le 9^e est le silence et la solitude : car, comme dit le Sage, *Où il y a beaucoup de paroles, le péché ne peut manquer.* (Prov., X, 19.)

Le 10^e est de s'examiner tous les soirs, si l'on n'y est point tombé, voir quelles ont été les occasions, pour les éviter.

Le 11^e remède, c'est de se tenir sur ses gardes, éviter même les plus petits péchés véniels, puisqu'ils conduisent aux mortels.

Le 12^e et dernier remède général, c'est de rompre totalement avec le monde, avec toutes ses lois, vanités, etc., mépriser le qu'en dira-t-on; car c'est la première chose que doit faire celui qui se veut consacrer au service de Dieu, et qui recherche son amitié, de fuir les maximes du monde : *Quicumque voluerit amicus esse hujus mundi, inimicus Dei constituitur* : « Celui, dit saint Jacques, qui veut être ami du monde, se déclare ennemi de Dieu. » (Jac., IV, 4.) Et Notre-Seigneur le confirme, quand il dit : *Impossibile est duobus dominis servire*, « qu'il est impossible de servir à deux maîtres. » (Matth., VI, 24.) Et il est très-certain que celui qui ne rompra pas avec le monde, ne pourra pas manquer, pour le respect du monde, de tomber en beaucoup de péchés, et aura peine d'embrasser la vertu.

Si des remèdes généraux nous descendons aux particuliers, il faut opposer : 1^{er} A l'orgueil, l'humilité de notre Sauveur; voir quelle a été la chute du premier ange pour sa superbe, etc.

2. Contre l'avarice, considérer que rien ne nous suffit sinon Dieu; que ceux qui aiment les richesses sont dans les lacets du diable; que les avares seront grièvement punis; se contenter de si peu que Dieu nous donne, etc.

3. A la gourmandise opposer le jeûne et l'abstinence du Fils de Dieu; qu'il a été abreuvé de fiel; que le gourmand sera puni de faim et de soif perpétuelle; fuir les banquets, etc.

4^e A la luxure, que rien de souillé n'entre dans le ciel; que l'homme est le temple de Dieu; que Dieu et les anges ont horreur d'un acte si bestial, qu'ils nous regardent et voient en tout lieu; fuir les occasions, les attouchements, regards lascifs, les livres déshonnêtes, les lettres, messages, présents et chansons lascives, etc.; éviter la délica-

tesse dans son boire et son manger, l'oisiveté, etc.

5. Contre l'ire et la colère, faire réflexion sur la douceur de Notre-Seigneur, en tant d'injures qu'il a reçues; que comme il nous pardonne, nous devons pardonner : prendre les injures comme envoyées de sa main; laisser la vengeance à Dieu; amoindrir le tort qu'on nous fait; ne rien dire ni faire en la passion de colère; éviter le blasphème en la colère, considérant qu'un bon serviteur ne renie jamais son maître.

6. Il faut opposer à l'envie ces considérations : que l'envieux se ronge soi-même; que nous sommes tous frères en Jésus-Christ; que les saints jouissent de tous biens sans envie; que nous ne devons faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait.

7. A la paresse, qu'il faut rendre compte du temps perdu; que pour un peu de travail on acquiert un royaume. Penser à la vie, aux travaux, et à la passion de Jésus-Christ, et aux biens incompréhensibles que nous aurons en paradis pour un peu de travail en cette vie.

Voilà les considérations que vous devez exciter en votre âme, pour vous opposer aux péchés, lorsque la tentation de commettre quelque offense vous vient. Vous ne devez rien épargner pour fuir un état si dangereux que le péché, puisqu'il nous cause tant de pertes et de malheurs. Nous en allons voir des exemples funestes, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel est le plus grand de tous les maux, et qu'on doit le plus appréhender?

C'est le péché, parce que lui seul est capable de nous damner.

Le péché est-il un plus grand mal que la peste, la guerre, la famine, la maladie, et la pauvreté?

Oui, parce qu'il est cause de tous ces maux. Et l'on se peut sauver avec tous ces maux, mais jamais avec un seul péché mortel.

Qu'est-ce donc que le péché?

C'est ce qui est contre les commandements de Dieu et de l'Eglise, comme tuer, dérober, ne point aller à la messe un dimanche, etc.

Combien y a-t-il de sortes de péchés?

Deux sortes, l'originel et l'actuel.

Qu'est-ce que l'originel?

C'est celui que nous apportons venant au monde, à cause de la désobéissance de nos premiers parents.

Qu'est-ce que l'actuel?

Celui que nous commettons nous-mêmes, étant parvenus à l'usage de raison.

En combien de façons se commet le péché actuel?

En quatre façons, par pensées, paroles, œuvres et omissions.

Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels?

Deux, mortel et véniel.

Qu'est-ce que le péché mortel?

C'est celui qui donne la mort à no-

tro âme en lui ôtant la grâce de Dieu.

Combien faut-il de péchés mortels pour être damné?

Un seul, les diables l'ont été pour une seule pensée.

Qu'est-ce que le péché véniel?

C'est celui qui n'ôte point la grâce, mais refroidit la charité, et dispose au mortel.

Quels sont les plus grands de tous les péchés mortels?

Ceux qui crient vengeance devant Dieu, et ceux qui sont contre le Saint-Esprit.

Quels sont ceux qui crient vengeance devant Dieu?

L'homicide volontaire, le péché d'impureté contre nature, l'oppression des pauvres, et retenir le salaire des ouvriers.

Quels sont les péchés contre le Saint-Esprit?

Le désespoir de son salut, présomption d'être sauvé sans faire les commandements de Dieu, impugner la vérité connue, porter envie aux grâces que Dieu fait aux autres, s'obstiner dans son péché, et mourir sans vouloir faire pénitence.

Quels sont les péchés capitaux, et qui sont la source des autres?

Sept : superbe, avarice, luxure, envie, gourmandise, colère et paresse.

Quel remède y a-t-il au péché?

La contrition et la pénitence.

Que faire pour n'y pas tomber?

Penser aux choses dernières, éviter les occasions, examiner sa conscience, fréquenter les sacrements, prier Dieu soir et matin, lire les bons livres, et fuir les mauvaises compagnies.

Exemples. — I. Si les chrétiens avaient à être touchés de l'appréhension d'aucun mal, ce devrait être sans doute du péché, qui est la cause et la source de tous les maux de cette vie, et de ceux que souffrent et souffriront toute l'éternité les damnés dans les enfers. Si nous avions à nous toucher des exemples, ne le devrions-nous pas être de la punition de l'ange, qui du plus beau chef-d'œuvre des mains de Dieu, pour une seule pensée, est devenu le plus horrible et le plus hideux des démons? Ne devrions-nous pas l'avoir en horreur après la désobéissance de notre premier père, qui a ouvert les portes de la mort à tous les hommes et à toutes les misères que nous ressentons en cette vie? Ne nous ressouvenons-nous pas du déluge, qui n'a submergé toutes les créatures que pour l'énormité de leurs péchés? Les flammes de Sodome et de Gomorrhe ne nous font-elles pas peur? Soixante-dix mille personnes emportées de peste en trois jours, pour une légère complaisance et vanité de David en faisant nombrer son peuple, et cent exemples semblables ne sont-ils pas capables de nous faire concevoir combien le péché déplaît à Dieu? En voulez-vous une plus grande preuve que la mort cruelle et ignominieuse que Notre-Seigneur Jésus-Christ a soufferte pour y satisfaire et réparer l'injure qu'il fait Dieu?

II. On s'étonne, et on se moque d'un Lysimachus, qui pour un verre d'eau, se sentait

pressé de la soif, abandonne son armée et son royaume à ses ennemis, et qui, revenant à soi, ne peut assez déplorer sa folie, d'avoir perdu un si grand bien pour un si chétif plaisir; ou blâme Esaü d'avoir vendu sa primogéniture pour une écuelle de lentilles; et le pécheur ne déplore pas sa folie en renonçant tous les jours au droit du paradis et aux délices éternelles, pour l'assouvissement d'une passion déréglée et pour un plaisir d'un moment!

Où! que mieux avisés sont tant d'âmes saintes et de courageux martyrs, qui ont fait choix des plus cruels supplices, qui ont mieux aimé perdre corps, biens, vies et honneurs, que de consentir jamais aux moindres péchés.

III. Je veux vous faire voir un autre exemple, que Dieu ne laisse pas même le péché impuni dès cette vie. Nous lisons d'un certain mauvais riche appelé Hattou, lequel dans un temps de famine, au lieu d'ouvrir ses greniers aux pauvres qui lui demandaient l'aumône, s'offensa tellement de leurs importunités que, pour s'en débarrasser, il prit une résolution tout à fait étrange, et pleine d'une grande cruauté. Il les fit un jour assembler en très-grand nombre dans une grange, comme pour leur faire une aumône générale; et là étant tous rassemblés, il fit fermer toutes les portes, et par une cruauté diabolique, fit mettre le feu aux quatre coins, où comme de pauvres victimes ils furent tous grillés et consumés par le feu; ce barbare se gaussant et disant partout que c'était ainsi qu'il fallait brûler les rats des greniers. Mais Dieu, pour venger l'outrage fait à ses membres, lui suscita d'autres rats qui lui firent sentir tout un autre tourment que ceux-ci ne lui avaient fait en lui demandant l'aumône: car jamais les rats n'abandonnèrent ce misérable, quoique, pour s'en garantir, il s'enfermât dans un château environné d'eau de toutes parts, qu'ils n'eussent rongé son corps, servant de ministres à la divine justice, qui voulait venger par ce supplice un crime si exécrationnable commis en la personne des pauvres. (MAMIAN. Scot. ann. 914.)

Réflexion. — Jugez de là (N.) quelle sera la rigueur de la justice vengeresse de Dieu sur les âmes des pécheurs, si tels sont les châtimens du péché sur leurs corps en cette vie: *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet.* (Luc., XXIII, 31.) 2. Quel sera ce ver rongeur, qui piquera toute une éternité ces pauvres âmes, et que toute la vermine de l'enfer en fera sa propre curée. 3. Pensez-y, chrétiens, et concevez par là l'horreur que vous devez avoir du péché.

OCTOBRE.

DES QUATRE FINS DERNIÈRES

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la 1^{re} semaine.

DE LA MORT.

Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Eccli., VII, 40.)

Préface. — Comme il n'y a rien qui soit

plus capable de nous faire éviter le péché, que la considération des fins dernières, je me suis proposé de vous en faire quatre catéchismes pendant ce mois, afin que la crainte des maux qui le suivent vous porte à fuir ce qui les suit appréhender. Commencant aujourd'hui par la mort, nous en dirons trois choses:

Partition. — 1. Combien il est utile d'y penser; 2. ce que c'est que la mort, ses effets, etc.; 3. les préparations éloignées et prochaines qu'on y doit apporter.

PREMIER POINT.

Je dis qu'il n'y a rien au monde qui soit plus utile à l'homme pour le retirer du péché que le fréquent souvenir de la mort. C'est le sentiment du Sage, dans les paroles que j'ai prises pour mon texte: *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis: « Souvenez-vous, dit-il, de vos fins dernières, et jamais vous ne pécherez.* En effet (N.), si nous y pensions bien, nous ne pécherions pas si facilement que nous faisons, si lorsque nous sommes tentés de péché, nous faisons cette réflexion: Ça, mon âme, tu veux commettre cette offense? Si maintenant tu venais à mourir, voudrais-tu l'avoir commise. ne serais-tu pas bien aise de n'y avoir pas consenti, d'y avoir résisté de toutes tes forces? Hélas! que sais-tu si aujourd'hui ou demain, ou après-demain, il ne te faudra point mourir, et rendre compte de cette offense, qui sera peut-être cause de ta damnation éternelle, si tu meurs sans repentance, ou si tu ne n'as pas le temps de t'en confesser.

Il n'y a que le seul péché qui nous doive faire appréhender la mort, parce qu'il n'y a que le péché qui engendre la mort: *Peccatum generat mortem*, dit saint Jacques. (Jac., I, 17.) Et si l'homme eût gardé la justice originelle, il n'eût su ce que c'était que la mort: *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors: « Par un seul homme le péché est entré au monde, et par le péché la mort.* (Rom., V, 12.) C'est le souvenir de cette mort qui faisait écrier ce voluptueux: *O mors! quam amara memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis: « O mort! que ton souvenir est amer à ceux qui ont toutes leurs aises, et qui peuvent donner à leurs sens toutes les satisfactions.* » (Eccli., XLI, 1.) Il n'y a rien aussi qui arrête plutôt les passions et les désirs déréglés de la chair, que le souvenir de la mort, et la mort n'est à appréhender aux pécheurs, que parce qu'elle est le terme de la vie, la fin de tous les plaisirs et des satisfactions des sens, et le commencement de tous les maux: *Mors peccatorum pessima: « La mort des pécheurs est très-funeste.* » (Psal. XXXIII, 22.) Mais pour bien appréhender la mort, il faut savoir ce que c'est que la mort et quels sont ses effets, je vous le vas montrer.

DEUXIÈME POINT.

La mort, c'est la séparation de l'âme d'a-

vec le corps, et la privation de la vie.

Ce qui doit faire appréhender la mort, ce n'est pas tant la mort même, que les choses qui la devancent et celles qui la suivent. Voyez un pauvre homme détenu malade dans son lit, abandonné des médecins, sans espérance de vie, et attendant le coup de la mort. Là, dans ce dernier moment de temps, son esprit se représente l'abandon et le délaissement de toute chose, l'agonie de la mort, la fin de sa vie, l'horreur de la sépulture, l'état du corps qui va être la pâture des vers, mais beaucoup plus celui de l'âme, qui pour lors sera encore en son corps, et à deux heures de là, il ne sait ce qu'elle doit devenir. Il lui est avis qu'il est déjà présent au jugement de Dieu, et que tous ses péchés l'accusent et se plaignent de lui. Pour lors les plus petits péchés qu'il commettait si facilement lui semblent des monstres; il accuse sa folie que pour des choses aussi fragiles et pour des plaisirs qui ont si peu de durée, il s'est mis en danger d'endurer des tourments qui n'auront pas de fin. Puis, pensant en lui-même que pour des choses si vaines il est sur le point de perdre la gloire du ciel, il en est dans des angoisses insupportables. Il voit que tout est achevé pour lui, que ni les amis, ni les idoles qu'il a adorées ne lui peuvent plus servir de rien. Bien davantage, ce qui lui a donné plus de contentement pendant la vie, c'est ce qui lui donne plus de peine à la mort; car, comme naturellement la présence et la possession de ce qu'on aime donne du plaisir, aussi la perte et la séparation de ces mêmes choses amène avec soi autant de douleurs. C'est pourquoi on ôte ordinairement les enfants de la présence du père qui s'en va mourir: sa bonne femme même se cache pour ne pas lui donner de si griève douleur par sa présence. Et étant ce départ et cet adieu pour un voyage et chemin si long, la douleur ne lui permet pas de garder les bornes de l'amitié et de dire adieu à ses amis. Il est déjà tout hors de lui-même, il ne sait où il en est, il ne saurait plus mettre aucun ordre à ses affaires, tout est en confusion chez lui: *Ubi umbra mortis, nullus ordo, sed semper ternus horror*, dit Job (X, 22): « Où est la seule ombre de la mort, il n'y a aucun ordre, mais une confusion et une horreur perpétuelle. »

Ceux qui s'en vont estiment bien heureux ceux qui restent en ce monde, et cette envie est l'accroissement de leurs douleurs. Ils voudraient bien reculer en arrière, et il leur est impossible; d'aller plus avant, cela leur semble insupportable, et de demeurer en cet état il ne leur est pas permis. Et certes toutes ces pensées qui bourrellent une pauvre conscience, et cet état déplorable où se trouve pour lors une pauvre âme, est pire que la mort même.

Mais (N.) si tel est le vèpre et la vigile, quel sera le jour de la même fête? Intes-moi, que pensez-vous que sera l'état de cette pauvre âme, lorsqu'étant déjà sortie de cette vie elle se voit paraître au jugement,

pauvre, seule, toute nue, et sans autres serviteurs que ses bonnes œuvres, et sans autre compagnie que sa propre conscience, et paraître devant un tribunal si rigoureux; nous en parlerons, Dieu aidant, demain. Ce corps même, qui a été tant aimé et chéri, devient un sujet d'horreur à ceux mêmes qui nous aimaient le plus. Le visage de cette belle dame, qui a fait tant d'idolâtres, devient pour lors un sujet d'épouvantement; et cette chair si délicatement nourrie cause plutôt une puanteur insupportable, et fait que l'on nous abandonne aussitôt et qu'on nous ensevelit dans la terre et dans l'oubli éternel. Voilà ce que c'est que la mort et ses funestes effets. Disons maintenant un mot des préparations à la mort.

TROISIÈME POINT.

Pour ne point appréhender la mort, il faut souvent penser à la mort; car, comme je vous disais tout à l'heure, ce n'est pas la mort même qu'il faut craindre, mais ce qui suit la mort, qui est le jugement et les peines de l'enfer qu'endureront ceux qui meurent en mauvais état. Il n'y a, à proprement parler, que les impies et les pécheurs qui meurent: *Impie morte morieris*, etc. (Ezech., XXXIII, 8.) La mort des justes et des gens de bien n'est qu'un passage à une autre vie et à un lieu de repos pour eux: *Justus si morte preoccupatus fuerit, in refrigerio erit*, etc. (Sap., IV, 7.) Vous avez devant vous le chemin de la vie et de la mort que Dieu vous a donné par ses commandements: *Ecce ego do coram vobis viam vitæ, et viam mortis*. (Jerem., XXI, 8.) Si vous les observez, vous êtes dans le chemin de la vie: il n'y a point pour vous de mort à craindre, et Notre-Seigneur le confirme: *Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem*. (Joan., VIII, 51.) La mort ne vous sera point en amertume si vous mettez en pratique ce que Dieu et son Eglise vous enseignent. Et, pour le faire comme il faut, ayez toujours dans la pensée ces paroles du Sage: *Memorare novissima tua*. Souvenez-vous: 1° combien la peine que vous souffrirez à la mort sera grande pour avoir offensé Dieu; 2° quel grand désir vous aurez pour lors de l'avoir bien servi; 3° quelle grande pénitence vous voudriez pour lors faire si on vous en donnait le temps. Et partant, mettez peine de vivre maintenant de la façon que vous voudriez pour lors avoir vécu. Si vous êtes dans le péché, sortez-en au plus tôt par la contrition et la pénitence, et faites toutes vos actions comme les dernières de votre vie. Etant malade, n'attendez pas l'extrémité et que vous commenciez à perdre le jugement pour recevoir les sacrements, et ce sera le moyen d'éviter la mort funeste des pécheurs et de jouir de la paix des justes, dont nous vous allons donner des exemples après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que les hommes craignent plus naturellement?

La mort.

Pourquoi craint-on naturellement la mort ?

Parce qu'elle nous prive de la vie et de tous les autres biens quant et quant.

Que faut-il faire pour ne pas tant craindre la mort ?

Il y faut penser souvent.

Est-il bon de penser souvent à la mort ?

Oui, parce que c'est le moyen de s'y préparer, de quitter le péché et de faire pénitence, de détacher du monde, faire de bonnes œuvres et bien vivre.

Qu'est-ce donc que la mort ?

C'est la séparation de l'âme d'avec le corps et la privation de la vie.

Que fait la mort en nous ôtant la vie ?

1. Elle rend le corps laid et hideux, nous prive de tous les plaisirs, biens et honneurs de la vie. 2. Elle cause une puanteur insupportable. 3. Elle nous met dans l'oubli de tout le monde et de nos meilleurs amis. 4. Elle nous met en état de ne faire jamais aucun bien ni d'opérer notre salut.

Que faut-il faire pour se bien préparer à la mort ?

Deux choses : la première, étant en pleine santé, penser sérieusement qu'il faut mourir et qu'on ne meurt jamais qu'une fois, et faire chaque action comme si l'on était prêt de mourir ; la seconde, étant malade, avoir au plus tôt recours aux sacrements de confession et communion, et, se voyant en péril, demander au plus tôt l'Extrême-onction.

Exemples. — 1. Le nombre de ceux qui meurent mal, faute de penser à la mort, est si grand, qu'il est malaisé d'en produire des exemples qui nous touchent, ce mal étant devenu moins sensible par la trop grande accoutumance à le voir. C'est en effet une marque de prédestination dans un chrétien qui, voyant mourir les autres, fait réflexion que son tour viendra et que le même sort lui est préparé. Les morts les plus ordinaires sont capables de faire cette impression sur nos esprits, si nous y faisons la moindre application ; mais néanmoins il y a certaines morts funestes, accompagnées de circonstances si horribles et si extraordinaires, qu'il faut être tout à fait insensible ou être tombé dans un sens réprouvé pour n'en être pas touché. Et entre les avertissements que Dieu donne aux hommes, il en permet quelquefois de ce genre pour réveiller les pécheurs et pour les faire penser à eux.

Je ne rappelle point ici la mort funeste d'un mauvais riche, que Notre-Seigneur lui-même propose aux Juifs endurcis ; je ne dis rien d'un Balthasar, qui voit dans une même nuit la sentence de mort écrite contre lui d'une main fatale contre la paroi, et l'exécution ensuite au milieu d'un festin et de toutes ses concubines. Je laisse celle d'un Holopherne plongé dans le sommeil et dans le vin, par la main de Judith, de son propre cimetière ; celle d'un Antiochus et d'un Hérode pour leurs sacrilèges et blasphèmes exécrables. Je vous en propose une presque de nos jours, non moins funeste, d'un blas-

phémateur et d'un hérésiarque tout ensemble : c'est de Calvin, dont on ne connaît que trop la plaie qu'il a faite à l'Eglise et le ravage qu'elle fait encore dans notre France.

Enfin, les crimes de ce bonte-feu étant parvenus au comble de la mesure, et Dieu voulant faire servir sa funeste mort d'exemple à la postérité, permit que durant sept ou huit années il fût tourmenté de toutes sortes de maladies fâcheuses, comme de phthisie, courte haleine, gravelle, gonttes, sans parler d'une migraine et douleur de tête insupportable qui lui était ordinaire : Dieu le sollicitant par tous ces maux à retourner à lui et à se convertir ; mais enfin il fut frappé d'une nouvelle plaie dont Dieu a coutume de frapper les persécuteurs de son Eglise et les profanateurs de ses sacrés mystères, qui est qu'il fut rongé dans les parties les plus secrètes de son corps d'une infâme vermine, qui grouillait dans les plaies qu'elle y faisait de jour en jour, avec une puanteur et des douleurs insupportables : ce qui a porté cet impie à un tel excès de rage et de désespoir, qu'enfin il rendit son âme malheureuse entre les mains des démons, jurant et maugréant contre Dieu, maudissant même l'heure à laquelle il avait jamais étudié et écrit aucun livre. (Sron. ad an. 1564, ex Hieron. Bols.)

Réflexion. — Voilà (N.) le salaire ou plutôt la fin tragique de cet impie, qui a déchiré si cruellement les entrailles de la sainte Eglise romaine sa mère. Voilà comme Dieu dénie justement sa grâce aux ennemis de la grâce même, qui ont combattu les sacrés canaux et les moyens ordinaires dont Dieu se sert pour la produire dans nos âmes, comme sont les divins sacrements, que cet impie a insolemment attaqués et retranchés à ceux de sa secte. Voilà le paiement des blasphèmes qu'il a vomis contre Notre-Seigneur Jésus-Christ mourant pour le salut de tous les hommes ; voilà comme meurt enragé et désespéré celui qui avait vomé cet horrible blasphème contre l'humanité sainte de Dieu. Qui est celui qui ne tremble au récit de cette histoire et qui nese détermine à faire bon usage de la grâce et ne se tienne heureux de mourir enfant de la sainte Eglise ?

II. L'exemple suivant vous fera voir des sentiments bien différents d'une âme prédestinée, dans des maux et dans des douleurs quasi pareilles. Un auteur très-digne de foi rapporte qu'un cavalier ayant un jour lancé une bête à la chasse, et la poursuivant avec ardeur, il s'écarta beaucoup des autres de sa suite, et, étant arrivé à un certain bocage, il entendit comme la voix d'un homme fort douce et fort agréable. Désireux de savoir d'où pouvait venir la voix d'un homme dans un désert si écarté, il poursuivit sa pointe, et étant entré plus avant dans le bocage, il fut fort surpris, quand il aperçut un misérable dont le seul aspect faisait horreur, parce qu'il tenait des lambeaux de sa chair, qui s'arrachaient de toutes les parties de son corps. Le cavalier, ayant repris

ses esprits, tira vers lui, et lui demanda civilement si c'était lui qu'il avait ouï chanter, et d'où lui venait une voix si agréable dans une si horrible misère? « Oui, monsieur, dit-il, c'est moi qui chantais, et c'est là ma propre voix. — Et quel sujet avez-vous de vous réjouir, repartit le cavalier, vous voyant accablé de tant de douleurs? — C'est, répondit le lépreux, que je vois qu'entre Dieu et moi il n'y a point d'autre entre-deux que cette paroi de boue (montrant son corps tout pourri), laquelle se rompant petit à petit, je vois que dans peu de jours elle me donnera la liberté d'aller jouir de mon Dieu; voilà le sujet de ma joie. » Bientôt en effet il eut l'accomplissement de ses desirs, et toutes ses plaies lui ouvrirent la porte à son bonheur éternel. (RODRIG., part. 1, cap. 21.)

Réflexion. — Après cela, qui se plaindra des misères de cette vie, puisqu'à mesure qu'elles s'augmentent et accablent nos misérables corps, elles nous font faire autant de démarches vers l'éternité bienheureuse. 2. Qui n'estimera les plaies de ce pauvre lépreux précieuses, puisqu'elles ont fait autant d'ouverture à son âme pour aller à Dieu et prendre possession de sa gloire? 3. Apprenez de là que ce que l'on estime maux en cette vie, ne sont maux que selon la disposition de ceux qui les souffrent et qui en font mauvais usage : que ce qui est pris pour mal par les méchants sert de matière aux mérites des saints qui en font bon usage, et que c'est ce qui rend leur mort précieuse et très-glorieuse devant Dieu.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DU JUGEMENT.

Memorare novissima tua, etc. (Eccl., VII, 40.)

Prélude. — Après vous avoir parlé dans notre précédent catéchisme des choses qui devançaient la mort, nous vous allons parler de celles qui la suivent, qui est le jugement, dont les effets sont encore plus funestes que la mort même, puisqu'elle n'est à appréhender qu'à cause de ce jugement. Et le grand saint Augustin, parlant de lui, dit qu'il n'y a rien qui l'ait plus porté à se retirer de ses débauches et des voluptés charnelles dans lesquelles il était plongé, que le souvenir de la mort et du jugement : *Nil me revocabat a profundiore voluptatum carnalium gurgite, nisi metus mortis et judicii futuri.* C'est donc de ce jugement dont nous vous allons entretenir.

Partition. — 1^o Combien la pensée de ce jugement est utile; 2^o ce que c'est, et ce qui le doit faire appréhender; 3^o les moyens de s'y préparer.

PREMIER POINT.

La Sagesse éternelle, parlant par la bouche de Salomon, nous donne pour remède à la crainte du jugement d'y penser souvent : *Memorare novissima tua, et in aeternum non*

peccabis. Elle ne se contente pas de le dire une fois, mais elle veut même que dans nos plus grandes prospérités, dans nos jours de joie et de contentements, nous pensions à celui-là de terreur : *In die bonorum ne immemor sis malorum.* (Eccl., XI, 27.) Et elle déclare bienheureux ceux qui y pensent souvent : *Beatus homo qui semper est pavidus* (Prov., XXVIII, 14); mais pour ceux qui ont le cœur dur, qui ne craignent rien, elle dit que ceux-là tomberont dans le mal : *Qui vero mentis est duræ, corruiet in malum.* (Ibid.) C'est pourquoi saint Jérôme avait toujours la pensée de ce jugement présent en toutes ses actions; soit qu'il bût ou qu'il mangeât, ou fît quelque autre chose, il croyait toujours entendre à ses oreilles cette épouvantable trompette : « Levez-vous, morts, et venez au jugement. » *Sive comedam, sive bibam, sive aliquid faciam, semper insonare videtur auribus meis illa terribilis tuba : « Surgite, mortui, ad judicium, etc.* Ce grand saint était bien persuadé que la pensée de ce jour terrible est un grand frein à l'homme pour l'empêcher de tomber dans le péché, pour bien régler sa vie, et se tenir toujours prêt à y comparaître : mais pour vous donner de la crainte du jugement, il vous faut faire voir ce que c'est, combien il y en a, et pourquoi il est à craindre.

PREMIER POINT.

Le jugement est une revue que Notre-Seigneur fera de toutes les actions de notre vie, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles il portera arrêt de salut ou de damnation éternelle.

Ce jugement est de deux sortes : le particulier, qui se fait à la sortie de l'âme de cette vie; et le général, qui se fera de tous les hommes en la vallée de Josaphat à la fin du monde. Et tous ces deux jugements sont fort à craindre pour plusieurs raisons.

1. Parce que la justice y sera rigoureuse. *On y fera un jugement sans miséricorde. « Judicium sine misericordia. »* (Jac., II, 13.)

2. C'est qu'il n'y aura plus de lieu de se repentir : *Quia tempus non erit amplius* (Apoc., X, 6), parce qu'il n'y aura plus de temps pour nous : *Ubi ceciderit liguum, ibi erit* (Eccl., XI, 3); on y jugé ou pour l'enfer ou pour le paradis.

Le jugement y sera rigoureux :

1. De la part de l'inquisiteur et du juge pour sa connaissance et sa lumière intime, qui connaît toute chose par lui-même, et non pas par témoins qui peuvent se tromper.

2. Il sera rigoureux à raison de l'intégrité et inflexibilité du juge : *Non enim respicit personam* : « Il ne considère personne (Matth., XII, 16), » sa sentence est irrévocable, il n'y a point de faveur, par conséquent aussi point d'appel, point de requête civile, etc. O pécheur, que feras-tu?

Il est à craindre, pour la grandeur des choses dont il faudra rendre compte.

1. Il ne sera pas là question de rendre

compte d'un peu de bien, d'un peu d'or, d'un peu d'argent, d'un gouvernement, d'un État, d'une province, etc., mais du bien et du mal de toute la vie, non d'un an, d'un jour, d'un mois, etc., non encore de ses propres péchés seulement, mais de ceux d'autrui, par le mauvais exemple et scandale, etc., qu'on a donné; non-seulement dans la substance, mais dans les moindres circonstances, l'intention, le motif, la fin, la manière, etc.; non-seulement des gros péchés mortels, mais des véniels et des plus légers, que l'on a bus comme l'eau; ces péchés d'habitude qu'on a confessés cent fois, etc.

2. On y rendra compte des dons naturels du corps, de l'esprit, acquis ou reçus, etc., des grâces surnaturelles du baptême, de la foi, etc.

3. Du temps et des occasions du salut perdu, etc., de tant de prédications ouïes, des lectures spirituelles, etc.

4. De la grâce sanctifiante, de ce précieux talent, dont on pouvait acquérir l'éternité, racheter ses péchés, acquérir les vertus, etc.

5. Des sacrements, de l'usage que nous en avons fait, des fruits de la passion du Fils de Dieu. Si le sang d'Abel crie vengeance contre son frère, ah! quel cri fera celui d'un Dieu contre les pécheurs qui en ont abusé!

Pour nous faire voir la rigueur du jugement, Dieu dit, *Qu'il épluchera Jérusalem à la chandelle* (*Sophon.*, I, 12); cela veut dire, avec une telle exactitude, qu'il pèsera jusqu'aux atomes, et les justes à peine seront trouvés justes. Cela étant (N.), que dirons-nous à la vue de tant de pensées mauvaises, de tant de paroles mal dites, de tant d'années perdues, de tant de grâces négligées, etc.? Pour ne pas toucher en cette confusion et éviter ce jour terrible, il faut faire trois ou quatre choses :

TROISIÈME POINT.

1. Faire une véritable pénitence de ses fautes dès ce monde, et ne pas attendre l'autre.

2. Faire miséricorde au prochain. Il n'y a point de moyen plus assuré pour obtenir le pardon de nos fautes et avoir un jugement favorable, que de pardonner volontiers les injures qui nous sont faites.

3. Avoir toujours une sainte crainte : *Reatus homo qui semper est pavidus*. Pour cela faire toutes nos actions comme si nous étions en la présence visible de Dieu, considérant qu'il nous voit en tout lieu, et que rien ne lui est caché.

4. Se juger et se faire justice à nous-mêmes : *Si nos dijudicemus, non utique judicemur*. (I *Cor.*, XI, 31.) Si nous le faisons tous les jours, si nous examinons les soirs toutes les actions de la journée, ce sera le moyen de n'être pas jugé davantage, et d'éviter la rigueur de ce jugement dont nous verrons des exemples après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'avons-nous à craindre davantage après la mort?

Le jugement

Est-il bon de penser souvent au jugement?

Oui, parce que c'est le moyen de s'y tenir prêt, de ne pas offenser Dieu, et de bien régler sa vie.

Qu'est-ce que le jugement?

C'est une revue que Notre-Seigneur fera de toutes les actions de notre vie, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles il portera arrêt de salut ou de damnation éternelle.

Combien y a-t-il de sortes de jugements?

Deux : le particulier, qui se fait à la sortie de l'âme de cette vie; et le général, qui se fera de tous les hommes en la vallée de Josaphat, à la fin du monde.

Qu'est-ce qui nous doit faire appréhender le jugement?

C'est, 1° qu'il ne sera qu'une fois et sans appel; 2° qu'il se fera par Notre-Seigneur, qui connaît tout, et ne peut être trompé ni corrompu; 3° nous y aurons pour accusateurs les démons, et pour témoins les anges et notre propre conscience.

Que faut-il faire pour s'y préparer?

Y penser souvent, se juger tous les jours soi-même, ne juger personne; enfin faire chaque action comme ayant à en rendre compte à l'heure même, si Dieu nous appelait de cette vie.

Exemples. — La mort n'est terrible aux pécheurs et aux justes mêmes que pour le jugement rigoureux qui la suit : tout ce que nous lisons de terrible dans les histoires n'est pas considérable au prix de ce qui s'y passera dans la vérité, à la fin du monde et à la mort d'un chacun de nous. Quelque manifestation que Dieu fasse de temps en temps des rigueurs de ce jugement aux hommes, et des peines effroyables qui le suivent, on ne voit pas pour cela que les pécheurs en soient touchés et qu'ils changent de vie, parce qu'ils n'y pensent pas sérieusement : la seule réflexion est capable de produire ce changement et de faire impression sur nos esprits. Vous l'allez voir dans les histoires suivantes, rapportées toutes deux par saint Jean Climaque.

1. La première est d'un solitaire appelé Hésique, lequel ayant mené une vie tout à fait lâche, et sans aucun soin de son salut, fut enfin frappé d'une maladie mortelle et réduit à l'extrémité; son âme en effet demeura séparée de son corps environ l'espace d'une heure; mais étant revenu à soi, il nous conjura tous, dit ce saint Père, de nous retirer d'auprès de lui; et en même temps ayant muré la porte de sa cellule, il y demeura reclus durant douze ans, sans parler jamais à qui que ce fût, ne prenant pour toute nourriture qu'un peu de pain et d'eau. Il se tenait assis et les yeux collés en un endroit, et étant toujours ravi en esprit, il avait si fortement attaché sa pensée à tout ce qu'il avait vu dans son extase, qu'il ne changeait point de posture; mais étant toujours comme hors de soi, et dans un profond silence, il pleurait à chaudes larmes. Le voyant à l'extrémité et près de mourir, nous rompîmes sa porte et entrâmes dans sa cellule, poursuis ce Père; et l'ayant

conjuré de nous répondre sur plusieurs demandes que nous lui avions faites, il s'en excusa, et nous dit pour toute réponse : « Pardonnez-moi, mes frères, si je ne vous puis dire autre chose, sinon que celui qui aura bien la pensée de la mort et du jugement terrible qui la suit gravée dans son esprit, ne pourra jamais tomber dans le péché. »

Ce changement si soudain, dit ce Père, en un solitaire qui avait été si lâche et si négligent, et qui est devenu en un moment si différent de lui-même, nous surprit, ne pouvant assez admirer cette sainte métamorphose et ce bienheureux changement. (JOAN. CLIMAC. grad. 6.)

Réflexion. — Profitons (N.) de cet exemple, et que ce que la pensée des choses dernières a opéré dans l'âme de cet anachorète, par la réflexion qu'il y a faite, fasse la même impression et le même effet dans nos esprits, changeant de vie à la vue des justes jugements d'un Dieu, qui ne permet la connaissance de ces choses que pour nous faire haïr et abandonner le péché.

II. Ce que rapporte le même saint Jean Climaque d'un autre solitaire nommé Etienne n'est pas moins étonnant, touchant le compte rigoureux qu'il faut rendre en ce dernier jugement. Ce saint anachorète avait passé près de quarante ans dans la vie religieuse et solitaire, où il s'était rendu recommandable par ses jeûnes, par ses larmes et par la pratique de toutes autres sortes de vertus, qui l'avaient conduit à un point si éminent de sainteté, que les bêtes même les plus farouches le respectaient et qu'il donnait à manger à un léopard de sa main. Cependant, après avoir passé les dernières années de sa vie dans une discipline encore plus étroite, dans un désert encore plus éloigné de toute consolation et commerce des hommes, voici ce que saint Jean Climaque dit lui être arrivé dans un ravissement d'esprit la veille du dernier jour de sa vie. Ayant les yeux ouverts, il regardait à droite et à gauche des deux côtés de son lit, comme s'il eût vu des personnes qui lui fissent rendre compte de sa vie. Et il leur répondait si haut que tous ceux qui étaient présents, l'entendaient distinctement. « Oui, disait-il, cela est vrai, je le confesse, mais j'ai jeûné tant d'années, pour expier cette faute. » Tantôt il disait : « Cela n'est pas vrai ; il est certain que vous mentez ! Je ne l'ai point fait. » Et tantôt : « Pour cela, je le confesse, vous dites vrai, mais j'en ai pleuré, et j'en ai fait pénitence par plusieurs services que j'ai rendus à mes frères. » Et après quelque intervalle, il disait de nouveau : « Cela n'est pas vrai ; vous êtes des imposteurs. » Mais sur d'autres accusations il disait : « Cela est vrai, je n'ai rien à dire touchant ce point, mais Dieu est miséricordieux. » Certes ce jugement invisible et si sévère était un spectacle d'effroi et d'horreur à ceux qui l'entendaient ; mais ce qui était le plus terrible, c'est qu'on l'accusait même de choses qu'il n'avait pas faites, et dans ce

compte si terrible son âme se séparait de son corps.

Réflexion. — Que dites-vous, chrétiens, de cette histoire ? A votre avis, y aurait-il lieu aux pécheurs pour lors de trembler ? Un solitaire, après quarante années de pénitence, ne peut que répondre aux accusations qui sont faites contre lui en ce passage redoutable. Et vous qui vieillissez dans les crimes, vous croirez en être quittes pour dire que Dieu est miséricordieux, et qu'il ne vous a pas faits pour vous damner ! Si le juste aura peine à s'échapper, dit saint Pierre (1 Petr., IV, 18) ; et si Job dit, qu'il n'aura point une seule réplique à mille accusations qui lui seront faites : *Non respondebo unum pro mille* (Job, IX, 3), que fera le pécheur tout chargé de crimes et d'offenses ? Ah ! Seigneur, vous seul le savez. Tremblons donc, (N.) et mettons ordre à nos affaires par une sérieuse et véritable pénitence, tandis que Dieu nous en donne encore le temps.

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DE L'ENFER.

Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Eccli., VII, 40.)

Prélude. — Si la crainte de la mort et du jugement qui la suit n'a pas été encore capable d'ébranler votre dureté, il faut voir si le récit des peines de l'enfer, auxquelles sont condamnés ceux qui meurent en péché mortel, sera plus efficace ; c'est donc ce que j'entreprends de vous traiter aujourd'hui et vous en dire trois choses :

Partition. — 1. Qu'il est très-utile de penser à l'enfer, et ce que c'est que l'enfer. 2. Les différentes sortes de peines que l'on y souffre. 3. Les moyens de n'y pas aller.

PREMIER POINT.

L'utilité qu'il y a de penser à l'enfer, c'est que le pécheur qui meurt en son péché ne peut pas se consoler en disant : De tout le mal que j'aurai fait, il ne m'en peut arriver autre chose que de ne pas jouir de la vision de Dieu, si j'en suis trouvé indigne en son jugement ; mais au reste je ne souffrirai ni peine ni mal. Il n'en va pas ainsi, mais il faut par nécessité que nous tombions eu l'un de ces deux états si dissemblables, ou que nous soyons compagnons des anges, ou compagnons des diables ; ou que nous régions pour toujours avec Dieu, ou que nous brûlions éternellement dans les enfers ; il n'y a point de milieu, si ce n'est le purgatoire, où les justes expient quelques légères fautes, ou les péchés dont ils se sont confessés, dont ils n'ont pas fait pénitence.

C'est pourquoi le Sage nous avertit de ne pas tant craindre le jugement de Dieu, que les choses qui le suivent : *Noti metuere judicium mortis, sed memento quæ superventura sunt. (Eccli., XII, 5.)* Le Roi-Propète

les avait bien présents lorsqu'il disait : *Dolores inferni circumdederunt me*, etc. *Psal.*, XVII, 6.); que les douleurs de l'enfer l'environneront toujours.

Le prophète Baruch nous donne avis d'ouvrir les yeux pour voir ceux qui sont en enfer : *Aperi oculos tuos. et vide qui sunt in inferno*, etc. (*Baruch.*, II, 17.) Cela veut dire que nous devons souvent méditer les peines qu'endurent ceux qui sont semblables à ce mauvais riche dont il est parlé dans l'Evangile, lequel après avoir pris toutes les satisfactions que ses sens souhaitaient, se vit plonger tout vivant dans les flammes de l'enfer, qui lui servirent de sépulture : *Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno*, etc. (*Luc.*, XVI, 22.) C'est aussi ce que doivent attendre tous les pécheurs qui l'imitent, etc. Saint Jean, dans son *Apocalypse* (VI, 8), vit l'enfer qui suivait la mort, nous donnant à entendre par là, qu'après que la mort aura moissonné les pécheurs, l'enfer les engloutira ensuite dans ses entrailles.

C'est ce que nous voulait signifier le prophète Isaïe quand il disait : *Infernus dilatavit animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino, et descendunt fortes ejus*, etc. : « L'enfer a élargi son sein et ouvert sa gueule sans mesure pour recevoir ses forts. » (*Isa.*, V, 14.) Pour y recevoir ceux dont parle Job, qui passent leur vie dans les joies et les plaisirs du monde : *Et in puncto ad inferna descendunt, et qui en un moment descendent dans les enfers*, » (*Job.*, XXI, 13), en suite de cet effroyable jugement, etc. : *Ite, maledicti, in ignem æternum*. (*Matth.*, XXV, 41.) Mais pour vous faire encore mieux concevoir l'utilité qu'il y a de penser à l'enfer afin de l'éviter, il vous faut dire ce que c'est, et les peines qu'on y endure.

L'enfer est un lieu qui est au centre de la terre, où Dieu exerce sa justice sur les démons et sur les âmes de ceux qui meurent en péché mortel sans en avoir fait pénitence.

Les peines qu'on y endure sont de trois sortes : la peine du dam, celle du sens et de l'éternité.

La peine du dam, c'est d'être privé de la vision de Dieu pour jamais ; et cette peine leur est d'autant plus sensible, qu'ils commencent alors de connaître Dieu, d'une autre manière qu'ils n'ont fait en cette vie. Ils voient que Dieu est le souverain bien, et sa demeure principale, le centre de leur bonheur, cela les porte à vouloir toujours et à tous moments s'élever vers leur centre ; mais ils en sont retenus par les démons et la justice vengeresse, autant de fois qu'ils veulent s'élever ; et cette peine leur est la plus sensible de toutes les choses qu'ils y endurent. Que si nous joignons à cette peine de l'esprit, celle des tourments cruels qu'ils endurent en leurs sens, ne m'avouerez-vous pas qu'il n'y a rien de semblable ?

Pour concevoir quelque chose de ces peines, il nous faut considérer que tous les

maux de cette vie sont des maux particuliers, et partant qu'ils ne tourmentent pas généralement tous nos sens. Prenons pour exemple les infirmités corporelles : nous voyons qu'il y a une maladie des yeux, une des oreilles, une autre du cœur, une autre de l'estomac, une autre du ventre, et ainsi des autres de cette qualité. Pas un de ces maux n'est répandu universellement par tous les membres, mais seulement sur quelques-uns, et néanmoins nous voyons la peine que nous fait souffrir un seul de ces maux, et la mauvaise nuit que passe une personne malade, avec tel qu'il vous plaira de ces maux, ne fût-ce qu'une douleur de dent ou de la genville. Posons donc maintenant le cas qu'un homme endure un mal si universel, qu'il ne lui laisse aucun membre, ni sens, ni jointure sans son propre tourment, mais qu'en un même instant il sente des douleurs très-aiguës en la tête, aux yeux, aux oreilles, aux dents, en l'estomac, au foie, et, pour abrégé, en tous les autres membres et jointures de son corps, et en cet état il soit étendu sur un lit affligé de toutes ces douleurs, et sentant en chacun de ses membres sa propre maladie ; quel pensez-vous que serait le travail que souffrirait un pauvre homme en cet état seulement une nuit ? Un chien que vous verriez traité de la façon dans les rues vous ferait compassion. Cependant, mon cher ami, voilà l'état déplorable, s'il s'en peut faire quelque comparaison, que souffrira un damné en ce lieu malheureux. Parce que, comme les méchants offensent Dieu de tous leurs membres et de tous leurs sens, faisant armes de tout pour servir au péché ; aussi ordonnera-t-il que tous soient tourmentés pour lors, et que chacun d'eux reçoive sa propre douleur. Là donc les yeux charnels et deshonnêtes seront tourmentés par la vision horrible des diables ; les oreilles par la confusion des cris et des gémissements qui y retentiront de toutes parts ; les narines, par la puanteur insupportable de ce vilain lieu ; le goût, par une faim et une soif enragée ; l'attachement et tous les autres membres, par un froid et un chaud qui ne se peut souffrir, ni exprimer. L'imagination sera géhennée par l'appréhension des douleurs présentes, et la mémoire par le ressouvenir des plaisirs passés, l'entendement par la considération des biens perdus et des maux arrivés.

L'Ecriture sainte nous signifie la multitude de ces peines, quand elle nous dit qu'en enfer il y aura faim, soif, hurlement et grincement de dents, couteaux à deux tranchants, des esprits créés pour la vengeance, des serpents, des vers, des scorpions, des marteaux, de l'absinthe, de l'eau, du fiel, des esprits de tempêtes, et autres choses semblables, par où nous est figurée la grandeur et horreur épouvantable des tourments de ce lieu. Les ténèbres intérieures et extérieures y seront aussi plus obscures sur les corps et sur les âmes que celles de l'Egypte, qui se pouvaient toucher de la main. Le feu y est incomparablement

plus brûlant que le nôtre, et il ne se consume jamais.

Que si encore à la cruauté de ces supplices nous ajoutons leur durée, ce sera le comble de tous les malheurs qui sont à craindre. N'avoir jamais que la compagnie des diables, les ténèbres, la rage, le désespoir, et en un mot ne voir jamais Dieu, et ne jouir jamais d'une seule goutte de plaisir ni de relâche. Le mauvais riche gémit et se plaint de tant de mille ans, pour demander une seule goutte d'eau sans la pouvoir obtenir; si peu, en tant de temps, en une si extrême misère, et en vain, oh! quelle vie!

O éternité! il se trouvera qu'un damné, dans la suite des siècles, aura répandu plus de larmes qu'il n'en faudrait pour composer toutes les mers du monde, quand même il n'en répandrait qu'une chaque jour, et tout cela sera compté pour néant. De tous nos pleurs, disent ces malheureux, on en ferait un océan à comparaison de qui tous les océans du monde ne seraient qu'une goutte; de tous nos feux, un brasier à consumer une infinité de mondes; de tous nos poisons, un repas à faire mourir une infinité de vies, etc.; une éternité brûler, une éternité pleurer, une éternité se manger les bras et enrager d'enrager, et jamais, au grand jamais, ne voir Dieu.

Voyez donc (N.) si vous êtes en l'état de ceux qui se damnent, et qui sautent d'un visage riant dans les flammes; si vous n'avez de l'effroi de tout ce que je viens de vous dire, vous êtes bien insensibles, et si vous en avez sans y pourvoir à l'avenir, vous êtes un grand fol. *Perisse semel aeternum est*: Périr ici une seule fois, c'est périr éternellement; manquer une seule fois l'occasion de faire son salut, c'est tout perdre.

Pour donc ne pas tomber en ce malheur, il faut faire trois choses.

TROISIÈME POINT.

1. Il y faut penser. Faites souvent d'esprit cette visite des damnés; voyez-les, parlez-leur, et apprenez sur ce gouffre à craindre Dieu et le danger où vous êtes.

2. Il faut vivre en la crainte de Dieu : *Time te eum qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam, ita dico vobis, hunc time* : « Craignez, dit Notre-Seigneur, celui qui, après avoir donné la mort, a encore le pouvoir de précipiter dans les enfers. Je vous le dis derechef, craignez celui-là (Luc., XII, 5), et évitez le péché mortel, qui vous peut causer ce grand mal.

3. Faire pénitence, si on est tombé dans le péché; et souffrir patiemment les peines et afflictions de cette vie, et ce sera le moyen d'éviter les tourments de l'autre. Venons maintenant à nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Avons-nous quelque chose plus à appréhender que la mort et le jugement?

Oui, l'enfer est le plus à appréhender de tous.

Est-il utile de penser quelquefois à l'enfer?

Oui, et principalement pour nous donner horreur du péché qui en est la cause.

Qu'est-ce que l'enfer?

C'est un lieu qui est au centre de la terre, où Dieu exerce sa justice sur les démons et sur les âmes de ceux qui meurent en péché mortel sans en avoir fait pénitence.

Quelles sortes de peines Dieu fait-il souffrir aux damnés?

La peine du dam, du sens, et l'éternité.

Qu'est-ce que la peine du dam?

C'est d'être privé de la vision de Dieu pour jamais.

Qu'est-ce que la peine du sens?

C'est celle qui se ressent au corps et en l'âme, et qui cause les plus grandes douleurs qu'on se puisse imaginer.

Qu'est-ce que l'éternité?

C'est la présence ou la mesure de toute durée; ou bien ce qui est toujours et ne finit jamais.

Que faut-il faire pour éviter toutes ces peines?

1^o Il faut y penser souvent; 2^o vivre en la crainte de Dieu, et éviter le péché mortel; 3^o faire pénitence, et souffrir patiemment les peines et les afflictions de cette vie.

Exemples. — Ceux que cette sentence foudroyante du souverain Juge, tant de fois répétée dans l'Evangile : *Allez, maudits, au feu éternel*, n'a pu réduire à leur devoir, de quoi, je vous prie, pourront-ils être touchés? Qui peut toucher le cœur des pécheurs endurcis, que cette voix lamentable d'un mauvais riche n'a pu intimider depuis tant de siècles qu'elle retentit à leurs oreilles : *Crucior in hac flamma* : « Je suis horriblement tourmenté dans ces flammes. » Puis-je espérer que la faible expression d'un pécheur comme moi les touchera, et leur fera changer de vie par la proposition de quelques exemples plus récents de ceux que le crime et l'impénitence ont relégués dans les enfers? Je ne sais pas si quelqu'un, même de ceux qui sont plongés dans ces supplices, revenait au monde, ferait impression sur leurs esprits : en voici néanmoins quelques exemples, que je vous propose pour satisfaire à mon devoir.

I. Le premier est de Théodoric, arien, roi des Goths, lequel, ayant fait mille oppositions à l'Eglise romaine, fait mourir un de ses souverains pontifes en prison, et décapiter le grand Boèce et son gendre Symmachus, tous deux l'honneur du sénat et de l'Eglise en leur temps. Enfin ce détestable tyran étant arrivé au comble de ses crimes, comme on lui servait à souper la tête d'un poisson d'une extraordinaire grandeur, il s'imprima si fortement l'imagination que c'était la tête de Symmachus qu'il avait fait cruellement mourir depuis peu, laquelle avait des yeux tout étincelants de fureur, et des dents exorbitamment longues et aiguës qui étaient prêtes à le dévorer, qu'un frisson le saisit par tout le corps, et s'étant fait porter au lit, il ne put jamais être

réchauffé, quelque soin qu'on prit de le couvrir, et bientôt après il rendit son âme malheureuse entre les mains des démons, comme il est confirmé par saint Grégoire dans ses *Dialogues*, où ce Père rapporte qu'un de ses amis, appelé Julien, lui racontait, comme l'ayant appris du père de son beau-père, que, retournant de Sicile et passant par une île voisine, un solitaire de sainte vie leur dit : « Savez-vous que Théodoric est mort? — Rien moins, répondit-il, nous l'avons laissé plein de vie. » Et le saint répliqua : « Très-certainement il est mort, et hier, sur les neuf heures, je l'ai vu lié et garotté tout nu, entre le pape Jean et Symmachus qui le conduisaient, jeté dans une chaudière de Vulcain. » (C'est ainsi qu'on appelle une certaine montagne de feu et de soufre qui est dans cette île, qui est proprement un des soupiaux de l'enfer.) Telle fut la fin de ce détestable roi; tel fut le châtimement de celui qui avait en son temps si cruellement persécuté l'Eglise. (GREG. *Dial.* lib. IV, cap. 30.)

Réflexion. — Après cela (N.), que les forts esprits disent 1° que c'est pour intimider les femmelettes et les petits enfants, ce que l'on dit des enfers, des feux et des supplices de l'autre vie. 2° Apprenez de là que les forts et les faibles esprits, que les rois, les nobles et les roturiers y feront une pénitence éternelle, mais inutile, s'ils ne la font tout de bon en cette vie : *Nisi penitentiam egeritis, similiter omnes peribitis.* (Luc., XIII, 3.) 3° Voulez-vous, dit saint Bernard, n'y être pas envoyé après votre mort? descendez-y souvent tout vivant durant votre vie.

II. Voici, à ce même sujet, ce que nous fisons être arrivé à un jeune clerc il y a plus de six cents ans, lequel ayant pris le train de forts esprits, et pour n'avoir voulu croire l'immortalité de l'âme, ne s'était pas mis en peine de faire de bonnes œuvres durant sa vie : mais enfin la mort lui ayant fait connaître que son âme n'était pas mortelle comme son corps, par les horribles tourments qu'elle souffrait, Dieu permit qu'il s'apparût à un sien ami, et qu'il lui fit connaître l'état malheureux de la damnation où il était réduit dans les enfers, dont il s'était moqué et fait des railleries durant sa vie. « Pour preuve des peines effroyables que j'endure, » dit cet infortuné essuyant son front, il fit couler quelque goutte sur le bras de l'autre, qui pénétra tellement la chair de celui-ci, qu'elle y creusa un trou de la grosseur d'une noix avec des douleurs insupportables. « Cette ouverture, dit ce misérable damné, te sera un perpétuel mémorial de mon malheur, et un aiguillon à mieux vivre que je n'ai pas fait. Et si tu es sage, tu iras vers saint Mélanius, et pour faire pénitence de tes péchés, tu te rendras religieux sous sa conduite. » Après ces paroles ce misérable disparut, et retourna dans les enfers pour y brûler éternellement dans les flammes. Celui-ci, profitant du malheur de son compagnon, rebroussa chemin et prit la route du ciel, se rangeant en

effet dans un monastère. (VINCENT. BEL. *Specul.* lib. XXV, cap. 89.)

Réflexion. — Je ne dis pas (N.) que vous vous rendiez tous religieux, mais profitez de cet avis. N'attendez pas que Dieu vous envoie de vos amis ou de vos compagnons de débauche, qui sont peut-être avec cet infortuné dans les enfers. Servez-vous de l'exemple de celui-ci pour vivre dans vos conditions plus chrétiennement, mais dans une perpétuelle crainte des jugements de Dieu; et n'attendez pas à les éprouver à la fin de votre vie, car on ne revient jamais des enfers pour faire pénitence.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DU PARADIS.

Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Eccli., VII, 40.)

Prélude. — Nous vous avons fait voir dans nos trois derniers entretiens, ce qui était de la mort, du jugement et de l'enfer, pour porter les pécheurs à quitter le vice, comme la cause de tous ces maux, et qui les doit plus faire appréhender. Et aujourd'hui nous parlerons, en faveur des justes et des gens de bien, de la récompense de la vertu, qui est la gloire du paradis, et en dirons trois choses :

Partition. — 1° Qu'il est bon d'y penser ; 2° ce que c'est que le paradis et les différentes joies qu'on y trouve ; 3° les moyens d'y arriver.

PREMIER POINT.

1. L'utilité qui nous revient de penser au paradis, c'est que cela nous fait mépriser les choses de la terre, et nous fait prétendre aux biens qui nous sont préparés dans le ciel. C'est en vue de ces récompenses et de ce paradis que Moïse réclame les afflictions et les misères que souffrait le peuple de Dieu au trône de l'Egypte, qu'on lui voulait donner, en se faisant adopter pour fils de la fille du roi Pharaon : *Magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati jucunditatem*, dit saint Paul, *aspiciebat enim in remunerationem*, etc. (Hebr., XI, 25, 26.) Voilà le poids que doit faire l'espérance d'un paradis, pour contrebalancer les peines de cette vie.

2. Cela nous console et fortifie parmi nos misères, de penser qu'elles ne seront pas de longue durée, mais que la récompense sera éternelle : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ pondus immensum gloriæ pondus operatur*, etc. (I Cor., VI, 17.)

3. Cela nous donne courage de travailler pour jouir un jour pleinement de Dieu, et des biens de l'autre vie, n'y ayant rien au monde qui soit capable de rassasier notre âme, que la possession de Dieu et sa gloire : *Satiabor*, disait David, *cum apparuerit gloria tua.* (Psal. XVI, 15.)

Enfin, ce qui nous doit porter à y penser souvent, c'est que la dernière fin de l'homme consiste à voir Dieu face à face et jouir

éternellement de lui. Dieu nous a créés pour lui, et il n'a pas pu nous créer pour un autre, et nous nous trahissons nous-mêmes si nous ne confessons cette vérité. C'est pourquoi Notre-Seigneur dira à la fin du monde aux bienheureux : *Venite, benedicti, etc. : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde.* (Matth., XXV, 34.)

C'est ce royaume que le Roi-Propète désirait voir, et dont le seul souvenir lui donnait de la joie, quand il disait : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus* (Psal. CXXI, 1), et l'éloignement duquel le faisait soupirer souvent et dire : *Quomodo cantabimus canticum Domino in terra aliena ?* (Psal. CXXXVI, 4.) Et la raison qu'il donne de sa douleur, c'est parce que ses jours lui ont été prolongés sur la terre : *Quia incolatus meus prolongatus est.* (Psal. CXIX, 5.)

Les apôtres et les martyrs avaient bien présente la pensée du paradis et ses récompenses, quand ils allaient avec joie devant les tyrans : *Ibant gaudentes a conspectu concilii, etc.* Act., V, 4.) Mais pour vous donner un plus grand désir du paradis, il vous faut dire ce que c'est que le paradis.

DEUXIÈME POINT.

Quand je dis qu'il vous faut dire ce que c'est que le paradis, ne vous persuadez pas que je vous en puisse faire une entière description, puisque saint Paul, qui a été ravi jusqu'au troisième ciel, n'apprend que l'œil corporel ne peut voir, ni l'oreille entendre, ni le cœur humain comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (I Cor., II, 9.) Mais je prétends seulement vous en faire voir un petit échantillon, sur ce qu'en ont dit les saints Pères.

Le paradis consiste en une parfaite vue et jouissance de Dieu, et un parfait rassasement de tous nos desirs en lui.

La vie que mènent les bienheureux est une vie exempte de tous maux, et remplie de tous biens.

Saint Augustin en ses *Méditations*, parlant de cette vie, dit que c'est une vie heureuse, assurée, tranquille; une vie pure, chaste et sainte, où on ne sait ce que c'est que de mort : une vie sans tristesse, sans travail, sans douleur, sans angoisse, sans corruption, sans trouble et sans changement. Une vie toute remplie de bonté et de splendeur, où l'on ne trouve aucun ennemi qui offense, ni déplaisir qui cause de la tristesse; où l'amour est au point de sa perfection, et d'où la crainte est pour jamais bannie; où le jour n'a jamais de nuit, et où tous les esprits n'en composent qu'un, et où Dieu se voit face à face, et sert de nourriture à tous ceux qui le regardent.

C'est une vie, dit le même saint, très-heureuse, un royaume tout rempli de félicité et privé de tous maux, qui n'aura jamais de fin, où les temps ne succèdent point les uns

aux autres, et où l'on ne voit jamais de changement. Il dit de plus que les murs de cette sainte cité sont bâtis de pierres précieuses, que ses portes sont parsemées de perles très-resplendissantes, ses plaques de pur or, et ses maisons de très-belles pierres carrées, enrichies de saphirs et ornées de vignettes et pierres précieuses. La lumière qui éclaire cette sainte cité ne tire point sa splendeur du soleil, ni de la lune, ni des étoiles brillantes, mais de Dieu seul, qui est la lumière de la lumière. En ce saint lieu se voient la compagnie des prophètes, la congrégation des apôtres, les troupes invincibles des martyrs, l'assemblée des confesseurs, les vrais et parfaits religieux, les saintes femmes qui ont vaincu et les délices de ce monde et les faiblesses de leur sexe; les jeunes enfants et les jeunes vierges, plus anciens de vertu que d'âge; les simples ouailles, qui sont échappées des loups ravissants et des lacs dangereux de cette vie, y font une perpétuelle fête en leur propre et particulière demeure : car quoique leur gloire soit différente en degrés, néanmoins la réjouissance est commune entre eux, et tous en jouissent sans envie. Jusqu'ici ce sont les paroles de saint Augustin.

Que sera-ce de plus de voir en ce bienheureux lieu les fêtes et les triomphes qu'on y célèbre tous les jours en la réception des nouveaux confrères, qui, après avoir vaincu le monde et parcouru leur carrière, viennent pour être couronnés avec eux? Avec combien de doux embrassements toute cette cour céleste les reçoit-elle, les voyant arriver chargés des dépouilles de l'ennemi vaincu! Oh! que pour lors le fruit de la vertu se trouve doux et savoureux, quoique antérieurement ses racines semblaient si amères! La fraîcheur est plus agréable après un ardent midi, la paix après la guerre, l'assurance après le danger, et le repos après le travail.

Les enfants d'Israël entrèrent avec les armes en main en la terre de promesse; mais depuis qu'ils l'eurent conquise ils appuyèrent leurs lances contre la muraille, laissant leurs armes oisives, et oubliant toutes les craintes et les troubles de la guerre; chacun, à l'ombre de son figuier, jouissait du bien, du repos et du fruit désiré de la douce paix. Ainsi dans ce bienheureux séjour se reposent les saintes âmes qui ont généreusement combattu contre le monde, la chair et le diable. L'on n'entend jamais là le bruit des armes du sanglant ennemi. Là les astuces de la couleuvre entortillée n'ont point de lieu, la vue du basilic vénéneux n'y pénètre point, non plus que le sifflement du vieux serpent; mais seulement celui de la douce inspiration du Saint-Esprit. Ce séjour est la région de paix et d'assurance posée sur tous les éléments, où jamais n'arrivent les nues, ni aucuns tourbillons d'air ténébreux.

Si nous voulions rapporter tout ce qui a été dit de ce bienheureux séjour, nous n'aurions jamais fait; et quand nous aurions épuisé tout ce que les saints en ont dit, nous

n'aurions pas encore commencé à dire ce qui en est. Allez donc, fols amateurs du monde; cherchez des titres et des honneurs, bâtissez des châteaux et des palais, reculez les bornes de vos héritages, commandez, si vous voulez, à plusieurs royaumes et à plusieurs mondes; jamais pour tout cela vous ne serez aussi grands que le moindre des serviteurs de Dieu, qui reçoit ce que le monde ne peut donner, et jouit de ce qui durera toujours; pendant que vous avec toutes vos pompes et vos grandeurs serez engloutis avec le mauvais riche dans les enfers.

O enfants d'Adam! hommes misérablement aveuglés et trompés! brebis égarées et perdues, si le paradis est votre bergerie, pourquoi allez-vous autre part? Que faites-vous, misérables? Comment laissez-vous perdre un si grand bien pour une si petite peine? Mais, me direz-vous, que faut-il faire pour gagner le paradis? C'est ce que je vous vas dire.

TROISIÈME POINT.

Il n'y a que deux choses à faire pour acquérir le ciel : *Declina a malo*, fuir le vice, et *fac bonum* (Psal. XXXVI, 27), et embrasser la vertu.

La première chose donc que doit faire une personne qui se veut sauver à bon escient, c'est de quitter le péché, et tout ce qui conduit au péché, comme les mauvaises compagnies, les débauches et conversations suspectes, attachements déshonnêtes, etc.

Et la seconde est d'embrasser la vertu, faire en toute chose la volonté de Dieu, souffrir toutes les traverses de cette vie pour son amour, et pratiquer de bonnes œuvres. En quoi consistent ces bonnes œuvres, nous en parlerons dans nos catéchismes suivants. Venons maintenant à nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce qui nous doit plus consoler parmi les misères de cette vie?

C'est la pensée du paradis.

Quelle utilité nous revient-il de penser au paradis?

1. Cela nous fait mépriser les choses de la terre, et nous fait prétendre aux biens qui nous sont préparés dans le ciel. 2. Cela nous console et fortifie parmi les misères de cette vie. 3. Cela nous donne courage de travailler pour jouir un jour pleinement de Dieu et des biens de l'autre vie.

Qu'est-ce que le paradis et ces biens de l'autre vie?

C'est une parfaite vue et jouissance de Dieu et un parfait rassasiement de tous nos désirs en lui.

Quelle vie mènent les bienheureux dans le paradis?

Exempte de tous maux, et remplie de toute sorte de biens et de plaisirs, quant au corps et quant à l'âme.

Quelle sera la joie des bienheureux quant à l'esprit?

Ce sera de connaître Dieu à découvert par l'entendement : l'aimer parfaitement par

la volonté et jouir éternellement de sa sainte présence, sans crainte d'en être jamais séparés.

Quelles seront les joies du corps?

Ce sera que les sens seront très-sainte-ment satisfaits, selon leur capacité et puissance.

Que faut-il faire pour prétendre et arriver un jour à ce bonheur?

Fuir le mal et faire le bien, chacun dans sa condition.

Que veut dire fuir le mal?

C'est-à-dire le péché, et tout ce qui conduit au péché.

Que veut dire faire le bien?

C'est faire en toutes choses la volonté de Dieu, et souffrir toutes les traverses de cette vie pour son amour.

Exemples. — Après tant de preuves que Notre-Seigneur nous a données du paradis et d'une vie bienheureuse, c'est une chose étonnante de voir encore les hommes si attachés à la terre, et si peu touchés des beautés, des richesses et des délices du ciel. Tout cela ne vient sans doute que du peu de réflexion, et faute de nous élever quelquefois au-dessus de nous. Il faut écouter un saint Pierre, quand il a goûté seulement une petite goutte de ces célestes délices sur le Thabor : *Domine, bonum est nos hic esse ! « O Seigneur, qu'il fait bon ici ! »* (Matth., XVII, 4.) Il ne faut que considérer le discours d'un saint Thomas, lequel ayant ouï parler à Notre-Seigneur des biens de l'autre vie, et du bonheur de voir le Père éternel, disait avec un transport plein de zèle, comme le pressant de le tirer après lui dans son royaume : *Domine ! ostende nobis Patrem, et sufficit nobis : « Seigneur, montrez-nous donc votre Père, et nous serons contents. »* (Joan., XIV, 8, 9.) La réponse que saint Thomas d'Aquin fit un jour à une sienne sœur, qui lui demandait ce que c'était que la béatitude, fait voir que l'un et l'autre y pensait : « Nul ne vous le peut expliquer, dit ce grand saint, et vous ne le comprendrez jamais que vous ne l'ayez mérité. » C'est ce que saint Paul avait dit auparavant après Isaïe : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se.* (Isa., LIV, 4 ; I Cor., II, 9.) Jamais aucun homme n'a vu ni conçu ce que Dieu a préparé à ses élus. Et il suffit de dire que Dieu s'y communique pleinement à l'âme, qui est un bien qui est par-dessus tout bien. Nous l'allons voir dans les exemples suivants, dont le premier est tiré d'une vision arrivée au même saint Thomas priant un jour dans une église des Pères de son ordre à Naples.

1. Un saint personnage, docteur en théologie, en son ordre, appelé Romain, qui lui avait succédé en la chaire de théologie à Paris, étant décedé depuis peu de jours sans que saint Thomas en eût encore été averti, s'apparut à lui, lequel, le croyant encore vivant, le salua, et lui demanda depuis quel temps il était arrivé : « Je suis maintenant hors du monde, répond ce saint

docteur, mais il m'est permis de vous venir visiter. » Saint Thomas, surpris et un peu étonné de cette réponse, revint à soi, lui dit : « Je vous conjure de la part de Dieu de me dire si mes œuvres lui sont agréables. — Persévérez comme vous avez commencé, répond saint Romain, ce que vous faites est agréable à Dieu. — Mais quel est votre état, dit saint Thomas? — Je suis dans la gloire, répond ce saint; mais après quinze jours de purgatoire, pour avoir négligemment exécuté un testament dont l'évêque de Paris m'avait chargé. » Saint Thomas, poursuivant ses interrogations, lui demande : « Et les sciences acquises ici-bas, dont nous avons tant de fois disputé vous et moi, restent-elles en l'âme après cette vie? — De cela ne m'en enquérez pas, je vous prie, réplique saint Romain. Pour moi, je me contente de voir mon Dieu. — Mais Dieu, dit saint Thomas, le voyez-vous sans aucune chose interposée? » A quoi celui-ci ne répartit aucune chose, sinon ces paroles du Psalmiste : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum* : « Comme nous l'avons ici-bas entendu, ainsi nous voyons dans la cité du Seigneur des vertus. » (Psalm. XLVII, 9.) Là-dessus il disparut, et laissa saint Thomas extraordinairement consolé.

Réflexion. — Les fruits que vous devez remporter de cet exemple (N.), c'est 1° de ne point attendre de pareilles apparitions pour vous assurer qu'il y a une autre vie, et que vos œuvres sont agréables à Dieu ; que la seule foi suffit pour le croire, comme nous le protestons par le dernier article de notre Symbole, qui est mis comme la fin et le terme de tous nos mystères; 2° que toutes les subtilités des points et des questions de l'école ne sont pas nécessaires pour y arriver; que la seule foi et les bonnes œuvres suffisent, et qu'il n'y a que le seul péché mortel qui vous en puisse détourner.

II. Voici un autre exemple d'un autre saint Thomas, qui vous fera voir, qu'étant fortement persuadé des biens et des félicités de l'autre vie, il n'y a point de biens périssables de celle-ci qu'il ne faille risquer, et qu'il ne faille de bon cœur abandonner, pour ne pas perdre ceux de l'éternité bienheureuse. Voici donc les sentiments et les dispositions qu'avait le bienheureux martyr Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, lequel, pour ne vouloir pas contredire à la volonté du roi, qui exigeait de lui qu'il signât quelque chose contre sa conscience et contre les immunités de l'Eglise, fut mis en prison, et enfin décapité par les ordres du roi. Et comme il était très-bien apparenté et de très-illustre famille, après toutes les remontrances et sollicitations de ses proches, qui ne l'avaient pu fléchir à se soumettre à faire la volonté du roi, enfin sa femme, comme la plus intéressée et qui l'aimait plus tendrement que tous, se présenta et lui dit d'avoir du moins pitié d'elle et de sa famille; que, faisant ce que le roi désirait de lui, il pouvait encore vivre en honneur et les tirer tous du malheur et

de l'opprobre où il les allait précipiter. Et l'ayant interrogée combien elle pensait que cela pût encore durer, et qu'elle eut répondu : « Encore vingt ans. — Allez, dit-il, folle marchande, voudriez-vous pour vingt ans d'honneur et de félicité temporelle perdre les biens éternels de l'autre vie? A Dieu ne plaise que je fasse un si mauvais marché! j'aime mieux endurer toute ma vie cette prison, la perte de tous mes biens, et la mort même que de hasarder si légèrement et si follement mon salut. » C'est en effet le sujet pour lequel il fut décapité et mourut si généreusement.

Réflexion. — Voilà (N.) l'estime que nous devons faire du paradis. Voilà en effet comme un véritable chrétien doit risquer biens, vie et honneur, plutôt que de commettre la moindre offense contre Dieu, et se persuader fortement qu'il n'y a point de tourments ni de persécutions en cette vie qui soient capables de nous faire renoncer à la gloire et aux contentements qui nous sont préparés dans l'éternité bienheureuse : qui est la pensée et le sentiment de saint Paul : *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* (Rom., VIII, 18.)

NOVEMBRE.

DES ŒUVRES DE MISERICORDE.

INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la 1^{re} semaine.

DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE SPIRITUELLES

Beati misericordes, quoniam misericordiam consequentur. (Matth., V, 7.)

Préface. — Entre les bonnes œuvres nécessaires pour acquérir le ciel, celles de miséricorde tiennent le premier rang, puisque Dieu ne donnera son paradis qu'à ceux qui les auront pratiquées. Ces œuvres sont de deux sortes, il y en a de spirituelles et de corporelles. Nous nous entretiendrons des unes et des autres. Dans notre premier catéchisme, nous parlerons des œuvres de miséricorde corporelles, et aujourd'hui de celles qu'on appelle spirituelles, et nous vous en dirons deux choses :

Partition. — 1. Quelles sont ces œuvres, et les motifs qui nous doivent exciter à les pratiquer. 2. Les moyens de les pratiquer comme il faut.

PREMIER POINT.

Les œuvres de miséricorde qu'on appelle spirituelles sont sept : 1° enseigner les ignorants ; 2° corriger les pécheurs ; 3° conseiller ceux qui en ont besoin ; 4° consoler les affligés ; 5° supporter les défauts et les infirmités d'autrui ; 6° pardonner les injures ; 7° prier pour les vivants et les morts.

Nous sommes obligés de pratiquer les œuvres de miséricorde par plusieurs motifs : 1° c'est un même commandement qui nous oblige d'aimer Dieu, et de rendre assistance

au prochain; c'est une même vertu de charité qui fait obéir à l'un et l'autre, et l'accomplissement de la loi consiste à le faire également : *Secundum autem simile est huic : Diliges proximum sicut te ipsum.* (Matth., XXII, 39.) Dieu ne croit point être aimé d'un amour parfait sans cet amour du prochain : car comment, dit saint Jean, pouvez-vous aimer Dieu, que vous ne voyez pas, si vous n'aimez pas votre frère que vous voyez ? *Qui non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere, etc. ?* (I Joan., IV, 20.) C'est aussi une preuve de la plus parfaite imitation de Notre-Seigneur, qui a voulu prendre notre nature, pour avoir un cœur de chair et capable d'être touché de compassion, pour nous apprendre à en être touché.

Le deuxième motif est tiré de nos propres intérêts, d'autant que, n'y ayant personne qui, se sentant pécheur et misérable, n'ait besoin d'être secouru et qu'on use envers lui de miséricorde, c'est là-dessus que sera fondée celle que Dieu nous rendra un jour, et ce qui nous l'attirera plus puissamment de lui. Il l'a ainsi promis : *Beati misericordes, quoniam misericordiam consequentur.* Cela est fondé sur cette maxime : *Eodem mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis, etc. : « De la même manière que vous aurez fait aux autres, il vous sera fait. »* (Luc., IX, 38.) C'est, en un mot, la plus grande marque de la prédestination; c'est là la marque la plus assurée du salut : c'est là-dessus que sera prononcé l'arrêt au grand jour du jugement par le Fils de Dieu : *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum, etc. : « Venez, dira-t-il, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé. »* (Matth., XXV, 14.) La raison, il ajoute : *Esurivi et dedistis mihi manducare, etc. ; infirmus fui, et visitastis me, etc. : « Parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, etc. ; j'étais malade, affligé, etc. et vous m'avez consolé et visité, etc. »* (Ibid., 35.)

Enfin le troisième et dernier motif, c'est que, si on ne se rend pas à la douceur de ce commandement, on se doit toucher du moins de la peine et du traitement préparé à ceux qui ne le feront pas, qui est que : *Judicium sine misericordia, illi qui non fecit misericordiam : « On fera un jugement sans miséricorde à celui qui ne fera pas miséricorde. »* (Jac., II, 23.)

Y a-t-il rien plus à craindre que d'être traité sans miséricorde au jugement qui sera fait de nous à l'heure de la mort ? Au contraire, y a-t-il rien plus à désirer que de la recevoir ? Le seul moyen est de la faire et de l'exercer envers les autres. Que personne donc ne s'y trompe : *Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum celorum, sed qui facit voluntatem Patris mei : « Tous ceux, dit le Fils de Dieu, qui me diront : Seigneur, Seigneur, ne seront pas sauvés, mais ceux-là seulement qui feront la volonté de mon Père. »* (Matth., VII, 21.) Ne vantez pas votre foi toute seule, dit saint

Jacques : *Fides sine operibus mortua est* (Jac., II, 17); si cette foi n'est accompagnée de bonnes œuvres, elle est morte.

Voilà les motifs qui obligent les chrétiens à l'assistance du prochain et à la pratique des bonnes œuvres; voyons maintenant les moyens de les pratiquer comme il faut.

DEUXIÈME POINT.

Commençant par les œuvres de miséricorde que l'on appelle spirituelles, je dis que le premier moyen de les bien pratiquer est d'enseigner les ignorants. Cela vous regarde, pères et mères, maîtres et maîtresses, vous êtes obligés à instruire vos enfants et domestiques des mystères de la foi, et leur enseigner la science du salut; si vous ne le pouvez faire par vous-mêmes, il les faut envoyer aux catéchismes et instructions qui se font à la paroisse; si vous ne le faites, vous serez pires qu'un infidèle, au sentiment de saint Paul : *Qui suorum, maxime domesticorum curam non habet, est infideli deterior.* (I Tim., V, 8.) Il passe encore plus outre, il dit, que *celui-là a renié la foi : « Fidem negavit. »* (Ibid.)

Le deuxième moyen, c'est de corriger les pécheurs, et cela regarde tous les chrétiens. Si vous êtes magistrats, vous devez employer votre autorité, pour empêcher les blasphèmes et les autres crimes qui se peuvent commettre dans votre ressort; si vous êtes pères de famille, vous les devez réprimer en vos enfants et domestiques. Et quand bien même vous ne seriez ni l'un ni l'autre, si vous avez quelque autorité ou créance envers ceux qui les commettent, vous devez les reprendre charitablement. Quand bien même vous leur seriez inférieurs vous pouvez imiter ce bon soldat du régiment des gardes, nommé La Marre, lequel entendant jurer en passant dans quelque boutique, il entraît civilement dedans, et reprenait avec douceur ceux qui se laissaient emporter, leur disant : « Messieurs, excusez-moi, s'il vous plaît de ma liberté, mais étant soldat de Jésus-Christ, je suis tenu de défendre son honneur. » Vous ne sauriez croire combien une action comme celle-là gagne les cœurs, et pour un libertin qui s'en moquera peut-être, plusieurs autres en profiteront.

Le troisième moyen est de donner bon conseil. Vous voyez que ce pauvre homme se va enfourner dans un méchant procès qui sera cause de sa ruine; vous êtes tenu de lui en remontrer les inconvénients, etc. Que cette fille se laissera peut-être abuser par ce fripon qui la cajole; vous devez lui remontrer le danger où elle se met, etc. Vous voyez des personnes en haine et inimitié les unes avec les autres, tâchez à les mettre d'accord, à terminer leurs différends, si vous pouvez, etc.

Le quatrième est de consoler les affligés. Cette pauvre femme votre parente, ou de votre voisinage, a perdu son mari, elle est demeurée chargée d'enfants et d'affaires; allez la consoler, et, selon votre pouvoir et

la connaissance que vous pouvez avoir dans les affaires, tâchez de l'en tirer, tâchez à placer ses enfants, si elle n'a pas les moyens de les nourrir, etc. Allez voir ce pauvre malade dans l'hôpital, consolez-le dans ses maux, et le portez à les prendre en gré, selon la volonté de Dieu ; portez-le à se mettre en bon état, etc.

Le cinquième moyen est le support des infirmités d'autrui. Vous, mari, vous avez peut-être une femme acariâtre, colère, mauvaise ménagère, etc. : ramenez-la par la douceur, faites-lui voir les inconvénients que cela peut apporter à la paix et au bon ordre de la famille, etc. Vous, femme, vous avez peut-être un mari qui est un ivrogne, ou un débauché, un emporté, etc. : tâchez à le ramener par douceur, ne le reprenez pas quand il est en colère, ou qu'il est plein de vin, mais quand il est à jeun, posé, et dans ses bonnes humeurs. Évitez tant que vous pourrez les sujets qui lui peuvent exciter la colère ou la débauche, etc.

Le sixième moyen, c'est de pardonner les injures qui nous sont faites par le prochain. Elouffer dans le cœur, autant qu'il est possible, tous les mouvements de haine et de vengeance. Et bien loin de rendre injure pour injure, on doit, pour vivre chrétiennement, dire du bien de ceux qui disent du mal de nous, et se comporter envers nos ennemis, comme nous voulons que Dieu se comporte envers nous.

Enfin le septième moyen de bien pratiquer les œuvres de miséricorde spirituelles est de prier pour les vivants et les morts : *Orate pro invicem, ut salvemini*, dit saint Jacques (V, 16) : « *Priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés.* » Mais surtout je vous recommande de prier pour les trépassés : parce que ces pauvres âmes ne se peuvent plus aider, et les vivants le peuvent faire. De plus, c'est que ce sont nos pères, nos mères et nos parents ou amis, qui souffrent peut-être à notre occasion pour nous avoir trop aimés. Ce qui nous y doit encore exciter davantage, c'est que leurs peines sont excessives, et quelquefois de longue durée, et nous les pouvons abrégier par nos prières, en faisant souvent offrir le saint sacrifice de la Messe pour elles. En second lieu, c'est qu'étant délivrées elles prient pour nous, elles connaîtront dans le paradis tous nos besoins, et elles y pourvoiront de leur crédit auprès de Dieu. En troisième lieu, nous mériterons par là qu'on nous procure le même bien après la mort.

Voilà (N.) comment on peut exercer les œuvres de miséricorde que l'on appelle spirituelles. Nous parlerons de celles qu'on nomme corporelles dans notre premier catéchisme. Voyons maintenant des exemples sur ce sujet après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Pour quelle sorte d'œuvres Dieu a-t-il promis le paradis ?

Pour toutes sortes de bonnes œuvres, et particulièrement celles de miséricorde.

Qu'appellez-vous œuvres de miséricorde ?
Toutes celles qui sont exercées par charité envers le prochain.

Combien y a-t-il de sortes d'œuvres de miséricorde ?

Deux sortes : corporelles et spirituelles.

Qui sont les spirituelles ?

1° Enseigner les ignorants ; 2° corriger les pécheurs ; 3° donner bon conseil ; 4° consoler les affligés ; 5° supporter les défauts et infirmités d'autrui ; 6° pardonner les injures ; 7° prier pour les vivants et les morts.

Entre les spirituelles, qui sont celles que nous devons avoir plus à cœur ?

Le pardon des injures ; le support des infirmités ; la correction fraternelle à l'égard de ceux qui offensent Dieu et la prière pour les morts.

Doit-on avoir grand soin de faire prier pour les morts ?

Oui, 1° parce que ce sont nos frères qui ne se peuvent plus aider eux-mêmes ; 2° leurs peines sont excessives et quelquefois de longue durée ; 3° étant délivrés ils prient Dieu pour nous ; 4° nous-mêmes mériterons par là qu'on nous procure le même bien après la mort.

Exemples. — I. C'est une œuvre de miséricorde spirituelle également agréable à Dieu de donner bon conseil à ceux qui en ont besoin, et de reprendre et faire la correction charitable à ceux qui font mal : mais c'est un acte non moins considérable de la prudence chrétienne de bien faire l'un et l'autre, afin qu'il profite, et qu'il ait l'effet que l'on prétend, qui est la pratique du bien et l'amendement du mal. Le prophète Nathan est louable d'avoir porté une parole si hardie à David touchant l'adultère commis avec Bethsabée et l'homicide d'Urie son mari ; mais la prudence et l'adresse dont il se servit pour faire cette correction et porter cet avis, c'est ce qui est plus à admirer et louer que tout. L'histoire est trop bien décrite au 11^e Livre des Rois, chap. XI, pour m'y arrêter davantage.

Voici un exemple plus conforme et plus proportionné aux personnes à qui je parle. En la ville de Bologne en Italie, il se trouva un jeune étudiant si débordé et si libertin, que personne n'osait se hasarder de lui parler de Dieu et des choses de son salut. Néanmoins un religieux de sa connaissance et de son pays, lui ayant demandé audience et qu'il lui permit une heure de conversation avec lui, il l'agréa volontiers, mais à condition qu'il ne lui parlerait point de Dieu. Le religieux accepta la condition ; mais pourtant qu'il souffrit qu'après l'entretien il dît seulement deux mots de piété conformes à sa condition. L'entretien donc achevé et le religieux, prenant congé, lui dit ces deux mots dont il ne put s'offenser : « Savez-vous, dit-il, monsieur, quel sera après cette vie le lit de ceux qui auront été couchés mollement ici-bas ? — Non, répondit le jeune homme. — Isaïe, poursuit le religieux, nous l'apprend par ces paroles : *Subter te sternetur tinea, et operimentum*

tuam erunt vermes. (Isa., XIV, 11.) » Paroles lesquelles ayant été bien reçues, et vivement appréhendées par le jeune homme, il en fit si bien son profit, que deux jours après il quitta le monde et entra en religion, où il vécut et mourut saintement. (Daverout, *Catéch. hist.*, tom. II, cap. 7, tit. 13.)

Réflexion. — Voilà (N) ce que vaut une bonne parole, une correction bien faite et un avis donné bien à propos. Il faut prudence et discrétion pour la bien faire; il faut se recommander à Dieu, il ne faut pas que ce soit par passion, par colère ou par indignation; il faut discrétion et prudence: il faut humilité, douceur et charité.

2. Pères, mères, maîtres et maîtresses, femmes et maris! apprenez de là à bien prendre votre temps pour faire la correction ou donner des avis salutaires à vos maris, à vos serviteurs et à vos enfants.

3. Mais aussi vous, ô enfants! recevez, comme de la part de Dieu les avis qui vous seront donnés pour votre correction et amendement.

II. Pour la prière des morts, ce que saint Bernard écrit de la sœur de saint Malachie, dans la Vie du même saint, est fort considérable et très-digne d'attention. Ce saint prélat, dit-il, avait tant d'horreur de la vie libertine et déréglée de cette sienne sœur, qu'il ne la pouvait voir ni supporter. Il avait même fait vœu de ne la voir jamais durant sa vie, si elle ne changeait. Toutefois, comme il ne haïssait pas son âme, mais ses dérèglements et ses péchés, cette sœur étant décédée, il n'épargna point ses prières ni les divins sacrifices, qu'il offrait tous les jours à Dieu pour la soulager. Néanmoins étant arrivé, soit par une conduite particulière de Dieu, soit par l'accablement des affaires, qu'il eut manqué d'offrir à Dieu ce divin sacrifice pour elle durant quelque temps, une nuit il lui sembla qu'il entendait une voix qui lui disait que sa sœur était attendant dans la cour de sa maison, se plaignant qu'il y avait trente jours qu'on ne lui avait donné aucune nourriture. Le saint, faisant réflexion sur le temps qu'il y avait qu'il n'avait dit la Messe pour elle, trouva en effet qu'il y avait un mois complet. C'est pourquoi, ayant recommencé à dire la Messe pour elle, bientôt après il la vit comme avec une robe de deuil se présentant à la porte de l'église, mais n'y pouvant pas entrer. Quelques jours après, continuant ses prières pour elle, il la vit avec une robe plus blanche admise, à la vérité, dans l'église, mais qui ne pouvait encore approcher de l'autel. Enfin, par une troisième vision, il la vit, dans une lumière éclatante se joindre à une troupe toute revêtue de blanc: par laquelle vision il connut que sa sœur était purgée de toutes ses souillures, et capable d'entrer dans la gloire.

Réflexion. — Voilà (N) qui doit exciter la dureté et la négligence de ceux qui ne songent jamais aux peines du purgatoire, ni à prier Dieu pour les âmes de leurs amis ou

parents qui y souffrent, et réveiller la dévotion de ceux qui le font déjà, afin qu'ils le fassent encore avec plus de ferveur.

2. Parents, enfants et amis! pensez à ceci, et craignez justement que le même traitement et la même mesure que vous donnez aux autres ne vous soient rendus quelque jour. C'est-à-dire qu'on ne se souvienne non plus de vous lorsque vous serez dans ces peines, que vous vous êtes souvenu des autres.

INSTRUCTION II.

Pour la II^e semaine.

DES OEUVRES DE MISÉRICORDE CORPORELLES.

Beati misericordes, etc., (Matth., V, 7.)

Prélude. — Nous vous avons parlé dans notre dernier catéchisme des œuvres de miséricorde spirituelles, et nous vous avons dit en quoi elles consistaient, et les motifs qui nous doivent porter à les pratiquer; et dans celui-ci nous vous entretiendrons des œuvres de miséricorde corporelles, et vous en dirons aussi deux choses :

Partition. — 1. En quoi consistent les œuvres de miséricorde corporelles. 2. Les moyens de les bien pratiquer.

PREMIER POINT.

Je ne m'arrêterai point aujourd'hui à vous déduire les motifs qui nous doivent porter à la pratique des œuvres de miséricorde, je vous en ai entretenus ci-devant; il suffit de vous dire que le paradis est proposé pour récompense à ceux qui les pratiqueront, et qu'il n'y a personne qui en soit exempt, non pas même les pauvres, puisqu'on les peut pratiquer en donnant un seul verre d'eau. Mais je vous veux faire voir en quoi consistent ces œuvres de miséricorde corporelles, pour être bien faites.

1. Elles ne consistent pas aux paroles de tendresse et de compassion, ou plutôt en des compliments hors de temps. Saint Jacques condamne cela quand il dit : *Si frater et soror nudi sint, et indigeant victu quotidiano, dicat autem aliquis illis : Ite in pace, calefacimini, et saturamini, nec dederitis eis que necessaria sunt corpori, quid proderit?* etc. : « Si votre frère et votre sœur sont nus et ont manqué de vires, et qu'aucun d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez, et que vous ne leur donniez rien pour le faire, de quoi leur sert, je vous prie, votre bon souhait? » etc. (Jac., II, 15, 16.)

Les œuvres donc de miséricorde corporelles sont sept :

1^o Donner à manger à ceux qui ont faim; 2^o donner à boire à ceux qui ont soif; 3^o revêtir les nus; 4^o loger les pèlerins et étrangers; 5^o visiter les malades; 6^o racheter les captifs; 7^o ensevelir les morts.

Vous voyez bien par là (N) que ces œuvres ne consistent pas seulement en souhaits et compassion, mais en effet. Il ne faut donc pas se contenter d'envoyer voir ce

honteux, ce malade de votre paroisse par un valet ou une servante, mais y aller vous-même; la charité ne consiste pas encore à exciter les autres à la faire, mais à la faire de ses deniers propres, etc.

Si vous avez des domestiques malades, il leur faut envoyer les meilleurs morceaux de votre table, leur faire faire des bouillons, y mener le médecin et chirurgien, et donner de quoi, etc. Il faut pourvoir à cette pauvre famille, tandis que le mari ne peut gagner de pain pour la nourrir, etc.

2. Il faut contribuer à l'établissement des confréries de charité pour les malades dans les paroisses, y donner largement, du moins selon ses facultés, suivant le conseil de Tobie : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue; si exiguum, libenter impertiri stude.* (Tob., IV, 9.) Contribuer aux médicaments et remèdes; avoir des onguents, comme plusieurs personnes de condition, qui de leurs propres mains rendent ces bons offices aux pauvres, etc.

3. S'il ne se présente pas de pauvres devant vous, imitez ceux qui les vont chercher dans les hôpitaux, pratiquant et prévenant ce que Notre-Seigneur dira au jugement dernier : *Hospes eram, et collegistis me; infirmus, et visitastis me* : « J'étais étranger et vous m'avez hébergé et logé; j'étais malade, et vous m'avez visité. » (Matth., XV, 35, 36.) Si vous ne voulez pas vous donner cette peine, leurs procureurs vous tendent les mains dans toutes les églises de Paris. Ces trones qui sont aux portes des églises vous parlent d'un langage muet, mais suffisant pour se faire entendre. Souvenez-vous qu'ils accusent votre dureté, et l'oubli que vous avez des pauvres qui gémissent dans les hôpitaux, si vous n'y donnez largement. Il faut craindre qu'on ne se désaccoutume de faire l'aumône. Il ne faut pas vous en tenir pour dispensés parce que les pauvres, étant renfermés par la police, ne vous en font plus souvenir par leurs importunités, etc.

Il faut séparer et mettre à part quelque chose tous les mois et toutes les semaines, selon l'avis de saint Paul, pour envoyer dans les trones des prisons et des hôpitaux : il faut, quand vous recevez vos rentes et vos revenus, donner la part à Dieu, et envoyer quelque somme considérable à ses substitués et à ses procureurs, qui sont les pauvres, dans les hôpitaux; quand vous prenez quelque habit neuf, il faut donner vos vieux à quelque pauvre honteux, qui n'en peut avoir, etc. Envoyer de fois à autre le superflu de votre table dans vos jours de festins à de pauvres indigents de votre quartier, qui meurent peut-être de faim; avec plusieurs petits enfants, pendant que vous en avez à regorger, etc. Les pauvres mêmes ne sont pas exempts de faire la charité, ils le peuvent faire du superflu de leurs nécessités, ils peuvent rendre quelque service à leurs compagnons malades; quand ce ne serait que donner un verre d'eau.

Voilà (N.) les occasions et les ouvertures de rendre vos assistances aux pauvres, et de

pratiquer les œuvres de miséricorde corporelles. Voyons maintenant les moyens de les bien faire pour être utiles aux pauvres, et méritoires à celui qui les rend.

DEUXIÈME POINT.

Le premier moyen ou avis, c'est de rendre profitable la charité corporelle à celui à qui on la rend; sans cela il n'y a point de distinction du chrétien et de l'infidèle, qui a une charité et une compassion humaine pour son semblable. C'est là l'intelligence que David veut qu'on ait sur le pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* (Psal. XL, 2.) Faisant servir l'assistance corporelle de véhicule à l'âme pour la porter à Dieu. C'est ainsi que faisait Notre-Seigneur dans les guérisons corporelles : *Remittuntur tibi peccata tua*, etc. *Vade, jam amplius noli peccare*, etc. (Joan., VIII, 11.) Il faut prendre de là occasion d'instruire les pauvres des principaux mystères du Christianisme et de la religion. Les porter à reconnaître la cause de leur mal, si de débauche ou de quelque autre désordre, s'il y a de la haine, si division, si occasion prochaine, si engagement au péché; si attache de femmes ou d'autres désordres, etc. Les porter à reconnaître la main de Dieu : *Increpat per dolorem in lectulo* (Job. XXXIII, 19), à s'humilier et dire sincèrement et du cœur : *Vae nobis, quia peccavimus, injuste egimus, iniquitatem fecimus*, etc. (Thren., V, 16.)

Le deuxième avis, c'est d'user de diligence et de discernement dans les assistances qu'on rend au prochain, discerner les vrais pauvres et les vraies nécessités. Il y a des œuvres de préférence, il y en a de communes et d'ordinaires, il y en a de la dernière nécessité de justice, et qui ne souffrent point de délai : *Non pavisti, occidisti*. Vous connaissez le besoin. Cette fille est dans le dernier danger de sa pureté; saint Nicolas se signala en pareille occasion. Sans ce secours cet homme ne peut éviter la prison, d'où dépend la déroute de sa famille. Aux uns il faut du pain, *ne pereant*; aux autres quelque somme d'argent; aux autres des matières pour travailler de leur vacation, aux autres des outils. Aux uns un seul secours suffit, aux autres il y faut retourner.

Le troisième avis est de faire gaiement et agréablement l'assistance qu'on rend au prochain : *Non ex justitia aut necessitate*, dit saint Paul, *hilarem enim datorem diligit Deus.* (II Cor., IX, 7.) Non d'une façon rechigneuse et comme à regret : c'est vendre trop cher la charité aux pauvres, ou plutôt à Jésus-Christ en leurs personnes. Lui-même ne nous traite pas ainsi dans les biens qu'il nous donne : *Dat omnibus affluenter et non improperat*, etc. : « Il le donne avec abondance, et ne nous le reproche pas. » (Jac., I, 5.) C'est une marque qu'on le fait de bon cœur, si on ne se fait pas tirer, si on ne fait pas tant d'interrogations aux pauvres, qui leur font confusion, si on ne leur reproche pas leur pauvreté, le nombre des

enfants, et semblables traitements, qui rendent l'assistance moins agréable, et le joug de la pauvreté plus insupportable, etc.

Il y a des occasions où il faut faire ses bonnes œuvres ouvertement et publiquement, non par ostentation et vanité, mais pour l'exemple et pour encourager les autres à la faire : *Ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum* : « Afin, dit le Fils de Dieu, que ceux qui verront vos bonnes œuvres glorifient votre Père. (Matth., V, 16.) Il faut, dit saint Grégoire, en ces occasions, que l'action soit tellement vue au dehors, que l'intention soit secrète, et demeure dans le cœur. Il la faut faire pour plaire à Dieu seul, pour attirer sa miséricorde sur nous et sur ceux à qui on fait la charité. Par conséquent arrière toutes les intentions vaines, pour passer pour grand aumônier, le faire par politique, et parce que tel ou tel se trouve pour ne pas faire moins qu'eux : mais les intentions damnables sont celles de faire l'aumône à la mère pour attirer et corrompre la fille, etc. Il ne faut chercher que Dieu, qui seul doit être notre unique récompense, et ne vous persuadez pas faussement que telle charité appauvrisse jamais ; au contraire, Dieu en donne le plus souvent même des récompenses dès ce monde ; nous en allons voir des exemples après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Est-il bon de pratiquer les œuvres de miséricorde corporelles ?

Oui, puisque Notre-Seigneur donnera pour récompense le paradis au jour du jugement à ceux qui les auront pratiquées ; qu'il se tient fait à soi-même ce qui aura été fait à un pauvre en son nom, et que les miséricordieux mériteront de recevoir miséricorde.

N'y a-t-il que les riches qui soient obligés de pratiquer les œuvres de miséricorde ?

Les pauvres n'en sont pas exempts aussi, puisque Notre-Seigneur promet le paradis à celui qui donnera seulement un verre d'eau froide en son nom.

Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelles ?

Donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, revêtir les nus, loger les pèlerins et étrangers, visiter les malades, racheter les prisonniers et captifs, ensevelir les morts.

Quelles sont celles que les pauvres peuvent le plus raisonnablement pratiquer ?

Faire part de leurs aumônes et charités aux autres, leur donner à boire, ne fût-ce que de l'eau, visiter et servir les malades dans leurs besoins, leur procurer les mêmes choses des riches, ensevelir de leurs propres mains les morts, et procurer qu'ils soient inhumés.

Que faut-il faire pour bien pratiquer toutes ces bonnes œuvres ?

Il faut tâcher de les faire en grâce, afin qu'elles nous profitent pour l'éternité. De

plus, les faire gaiement et promptement pour l'amour de Dieu.

Exemples. — 1. Quand les riches n'auraient point d'autres motifs de faire l'aumône et d'exercer la miséricorde envers les pauvres, que de savoir que c'est donner à usure à Notre-Seigneur, que de faire part de quelque partie de leurs biens à ses membres, et qu'outre cela ils en reçoivent le centuple dans le ciel, cela leur devrait suffire pour la faire noblement et généreusement. Je dis même qu'il n'attend pas en l'autre vie à payer l'usure et intérêt du peu qu'ils donnent en son nom, mais que dès maintenant ici-bas il multiplie leurs biens et les récompense de toutes sortes de bénédictions temporelles.

Nous en avons un exemple illustre en la vie et en la personne de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, duquel il est rapporté par Léontius en sa Vie, qu'un jour allant à l'église, un gentilhomme le pria de lui donner quelque secours, alléguant que les voleurs lui avaient ôté tout ce qu'il avait. Ce saint prélat, considérant la condition de la personne, et qu'il fallait une somme considérable pour le rétablir, commanda à son aumônier de lui donner quinze livres d'or. Mais l'aumônier, croyant que c'était trop, en retrancha les deux tiers, et n'en donna que cinq. Dieu cependant, qui est un très-fidèle créancier, ne différa pas davantage à payer l'intérêt de la somme que ce saint patriarche avait fait donner en son nom : parce que, au sortir de l'église, une dame de condition lui fit tenir une cédule pour recevoir cinq cents livres d'or et les distribuer aux pauvres. Le saint faisant réflexion sur les termes de la cédule, et la manière qu'elle était écrite, le Saint-Esprit lui fit connaître que son aumônier avait retranché les deux tiers de l'aumône qu'il lui avait commandé de donner à ce gentilhomme ; ce que l'aumônier ayant avoué, le saint patriarche l'en reprit aigrement, sut de la dame que son dessein avait été de donner quinze cents livres d'or, et l'avait ainsi écrit sur son billet : que toutefois depuis elle trouva les mille livres effacées sans savoir pourquoi ni comment.

Réflexion. — Cet exemple (N.) ne doit-il pas beaucoup consoler et encourager les personnes riches à donner largement l'aumône, puisque, comme vous venez d'entendre, pour cinq livres d'or que saint Jean l'Aumônier fit donner aux pauvres, il se trouve que Dieu en renvoie cinq cents ; et que si l'aumônier n'eût point retranché les autres dix, l'on eût reçu le centuple à proportion.

2. Par cette chicheté et mesquinerie de l'aumônier, que les enfants de famille, les valets et les officiers des grands apprennent à ne pas contrôler les libéralités de leurs pères, de leurs maîtres ou seigneurs vers les pauvres ; au contraire, qu'ils exécutent fidèlement ce qu'ils auront une fois ordonné pour leur soulagement.

II. Voici une autre merveille non moins

considérable en faveur de l'aumône faite même par un enfant. On rapporte de saint Boniface qui fut évêque de Ferento en Italie, qu'étant encore jeune enfant, il avait coutume de donner ses habits aux pauvres, dont il était souvent repris par sa mère : ce que néanmoins il faisait encore à la première occasion qui se présentait. Il passa même plus avant, parce qu'un jour sa mère l'ayant laissé seul en la maison, il appela quantité de pauvres, et leur distribua tout le froment qui se trouva dans les greniers : ce que sa mère ayant reconnu à son retour, elle se prit à crier et lamenter, comme ayant perdu toutes les provisions d'une année pour sa famille. Ce saint enfant la voyant si affligée, tâcha de la consoler le mieux qu'il put ; mais voyant que tout ce qu'il pouvait dire ne l'apaisait point, il la pria de sortir du grenier, où s'étant mis à genoux, et ayant fait sa prière à Dieu, il en vit instant l'effet ; car à l'instant le grenier fut rempli de très-beau froment. La mère, surprise de ce miracle, reconnut son peu de foi, et apprit que l'aumône faite aux pauvres n'appauvrit jamais celui qui la fait. C'est pourquoi dès lors elle donna permission à son cher Boniface de donner aux pauvres tout ce qu'il voudrait. (GREG. *Dial.*, lib. I.)

Réflexion. — Cet exemple fait une belle leçon aux pères et aux mères, non-seulement de faire largement l'aumône aux pauvres et de donner ce bon exemple à leurs enfants ; mais pour les y mieux accoutumer, qu'il est bon qu'ils leur donnent de quoi la faire, ou faire passer celle qu'ils font d'ordinaire, par leurs mains.

INSTRUCTION III.

Pour la III^e semaine.

DU NOM DE CHRÉTIEN.

Hæc est vita æterna, etc. (Joan. XVII, 3.)

Prélude. — Nous vous avons jusqu'à présent instruits, ce me semble assez suffisamment, de ce qu'il faut faire pour vivre en bon chrétien ; mais nous ne vous avons pas encore assez dit, à mon avis, ce que c'est que d'être chrétien, et que veut dire chrétien. C'est donc de ce sujet que j'ai entrepris de vous traiter aujourd'hui, et de vous en dire trois choses :

Partition. — 1. Que la qualité et le nom le plus glorieux que puisse porter l'homme est celui de chrétien. 2. Ce que c'est d'être chrétien, qui est d'imiter Jésus-Christ. 3. Les moyens de le bien faire.

PREMIER POINT.

1. Toutes les belles qualités de roi, de prince, de duc, de marquis, etc., sont peu considérables, au prix de celle de chrétien qui nous fait enfants adoptifs de Dieu et héritiers du paradis ; aussi le grand saint Louis, roi de France, la préférait à celle de roi, se faisant le plus souvent appeler Louis de Poissy, parce que c'était le lieu où il avait

été baptisé, et où il avait reçu cette belle qualité de chrétien. C'est pourquoi saint Remy disait à Clovis en lui conférant le baptême : *Depone mitis colla, Sicamber, etc.* Mettez bas cette fierté royale, et ne faites état que de celle que vous recevez maintenant. C'est en ce sens que saint Paul disait aux premiers chrétiens : *Videte vocationem vestram, fratres, etc. (I Cor., I, 26.)* Voyez, mes frères ! quelle est votre vocation au Christianisme ; il n'y a ni sagesse mondaine, ni force, ni noblesse qui lui soit comparable.

2. Cette qualité est rare et non accordée à tous : *Non fecit taliter omninationi. (Psalm., CXLVII, 16.)* Grâce rare d'être chrétien, elle n'est pas même accordée aux sages, aux princes et aux grands du monde : *Non multi sapientes, non multi nobiles, etc. (I Cor., I, 26.)* A qui est-elle donc accordée ? A vous humbles, petits, et méprisés aux yeux du monde : *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, etc. (Luc., VIII, 10.)*

3. Cette qualité de chrétien est non-seulement rare, mais elle est de prix. Un seul diamant est plus estimé que toute une montagne d'autres pierres ; une seule charge de chancelier, de connétable, de premier ministre d'Etat, est plus à estimer que mille autres petits officiers, pour son rang, ses privilèges, etc. C'est pourquoi elle ne se donne qu'au mérite ou à grand prix. Voilà ce que vaut cette qualité de chrétien devant Dieu : *Empti enim estis pretio magno, etc. (I Cor., VI, 20.)* Elle a beaucoup coûté à Dieu. *Non corruptilibus, dit saint Pierre, auro et argento, sed pretioso sanguine quasi agni immaculati, etc. (I Petr., I, 18, 19.)* Son prix n'est ni l'or, ni l'argent, ni les pierreries que les hommes estiment, mais le sang précieux d'un Dieu.

4. Sans cette qualité de chrétien, il n'y a point de paradis à espérer. Hors l'arche de Noé, il n'y avait point de salut au déluge. Mais aussi quiconque y est n'a rien à craindre : *Nil damnationis iis qui sunt in Christo Jesu. (Rom., VIII, 1.)*

Agnosce, o Christiane dignitatem tuam : « Reconnaissez donc, chrétien, votre dignité ; » faites état de cette qualité de chrétien que vous portez ; mais, il y faut répondre, le seul nom et la seule qualité ne suffisent pas, il faut les œuvres : *Ostende ex operibus fidem :* « Montrez votre foi par vos œuvres, » disait saint Jacques. (*Jac., II, 18.*) Et que faut-il donc faire, me direz-vous, pour être chrétien et conserver cette qualité ? C'est ce que nous vous allons dire.

TROISIEME POINT.

1. Être chrétien, c'est être imitateur de Jésus-Christ ; c'est-à-dire, imiter les actions qu'il a pratiquées étant au monde. Avant la venue du Fils de Dieu, le Saint-Esprit disait aux Israélites : *Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos :* « Prenez exemple sur votre père Abraham, et votre mère Sara qui vous a engendrés, » (*Isa., LI, 2*) Saint Paul nous dit aujourd'hui

la même chose : *Estote imitatores Dei, sicut filii charissimi* : « Soyez les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés, etc. (Ephes., V, 1.) »

2. Ça été la principale étude des apôtres et de tous les saints. A cela seul on connaîtra si nous sommes chrétiens : *Qui dicit se in Christo munere, debet sicut ille ambulare, et ipse ambulare* : « Celui, dit saint Jean, qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ, doit marcher sur la même voie qu'il a tenue. » (1 Joan., II, 6.) Faire autrement, c'est confesser Dieu de bouche, et le nier par les œuvres, dit saint Paul : *Verbis confitentur senosse Deum, factis autem negant.*, etc. (Tit., I, 16.) Les véritables chrétiens se reconnaissent à cette seule marque de l'imitation de Notre-Seigneur : *Non est Christianus*, dit saint Augustin, *qui Christum non imitatur. Aut multa mores, aut multa nomen* : ou il nous faut changer de mœurs et de vie, ou de nom.

Le troisième moyen, c'est de faire comme les enfants qui apprennent à écrire ; pour faire un A, ils regardent comme le maître a fait cet A, et ainsi de toutes les autres lettres, ils en font de même. Le matin donc quand vous vous levez, le long de la journée quand vous faites quelques autres actes, dites en vous-mêmes : Ça! que faisait le Fils de Dieu en telle chose? etc. Voilà les moyens de bien imiter Jésus-Christ et d'être parfaits chrétiens.

1^{re} Objection. — Mais, me direz-vous, comment pouvons-nous imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car il faisait des miracles, il ressuscitait les morts, guérissait les malades, etc., et nous ne pouvons pas faire le même, comment donc l'imiter ?

Réponse. — Il vous faut savoir qu'en Jésus-Christ, il y a deux natures ensemble, la nature divine et la nature humaine. En tant que Dieu il faisait des miracles et des actions extraordinaires ; mais en tant qu'homme il allait et venait, il parlait et écoutait comme nous, et c'est en cette qualité d'homme, que je vous le propose à imiter.

II^e Objection. — Mais, me direz-vous encore, Notre-Seigneur même en tant qu'homme prêchait, remettait les péchés, etc. Et nous autres pauvres gens et artisans ne pouvons pas faire le semblable.

Réponse. — Je vous réponds encore à cela que Notre-Seigneur même en tant qu'homme a mené deux sortes de vie : l'une de pauvre artisan pendant trente ans entiers, et l'autre de prêtre, pendant trois ans seulement ; et c'est lorsqu'il prêchait, remettait les péchés, etc. Ce n'est pas en cette qualité que je vous le propose pour exemple à imiter : cela appartient aux ecclésiastiques et religieux ; mais je vous le propose en la vie qu'il a menée de pauvre artisan, comme vous. Et comment est-ce qu'il le faut imiter en la vie qu'il a menée de pauvre artisan ? Ce sera en employant la journée comme il a fait. Je me réserve à vous les exposer dans notre premier catéchisme où nous traiterons

des exercices du chrétien ; qui vous sera comme un règlement de vie pour le reste de vos jours, et le fruit que vous devez emporter de toutes les instructions. Il reste maintenant à vous faire voir quelque exemple sur notre sujet. Ce sera après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel est le nom et le titre le plus glorieux de l'homme ?

C'est celui de chrétien.

Comment sommes-nous faits chrétiens ?

Par le baptême.

Qu'est-ce d'être véritablement chrétien ?

C'est croire et imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ et vivre selon ses maximes.

Qui sont ses principales maximes ?

Celles qui sont comprises dans les huit béatitudes opposées aux maximes du monde.

Dites-les succinctement ?

1. Que bienheureux sont les pauvres d'esprit en cette vie. 2. Bienheureux les débonnaires. 3. Bienheureux ceux qui pleurent et sont affligés. 4. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice. 5. Bienheureux les miséricordieux. 6. Bienheureux ceux qui ont le cœur net. 7. Bienheureux les pacifiques et amateurs de la paix. 8. Bienheureux ceux qui souffrent persécution et malédiction pour la justice.

Quel est le sens de ces maximes ?

1^o Que la pauvreté est préférable aux richesses, et l'humilité à l'orgueil ; 2^o la débonnaireté à la colère et à la vengeance ; 3^o la tristesse aux vaines joies du monde ; 4^o le désir de la vertu et perfection à la convoitise des vices ; 5^o la misère et compassion à la dureté de cœur ; 6^o la pureté aux plaisirs illicites ; 7^o la paix et l'union aux procès et querelles ; 8^o la persécution et le déshonneur à l'honneur et à la gloire du monde.

Que prétend Notre-Seigneur par ces maximes ?

De nous détromper de celles du monde, et nous conduire au ciel par une voie toute contraire.

Quelle estime devons-nous faire de ces maximes ?

Les regarder comme des vérités divines et des moyens de la plus haute perfection.

Exemples. — Le nom de chrétien est si glorieux et si illustre à celui qui le possède qu'il fait mépriser la rage et la fureur des tyrans pour le conserver ; et il a d'ailleurs des attraits si charmants qu'il s'attire la vénération de ceux mêmes qui ne connaissent pas Dieu. Voici des exemples de l'un et de l'autre.

1. Saint Pacôme était encore soldat dans l'armée du grand Constantin et encore païen, lorsque voyant tous les habitants d'une petite ville s'empressement pour apporter à l'envi des vivres aux soldats de l'armée qui en manquaient et n'en pouvaient trouver, il apprit que ces gens qui leur fournissaient si charitablement ces munitions étaient des

chrétiens, qui faisaient profession de ne nuire à personne et de faire du bien à un chacun : et ce fut par cet exemple qu'il reçut de Dieu les premières lumières de sa conversion et crut qu'une nation si bien-faisante était conduite par l'esprit d'un seul vrai Dieu, et que c'était la véritable religion qu'il avait tant cherchée, et à laquelle il se rangea effectivement. (BARON. ex METAPHR., an. 316 et 318.)

Réflexion. — 1. Voilà ce que vaut le bon exemple et la bonne odeur de la charité chrétienne et des maximes évangéliques en ceux qui en sont animés. 2. Voilà aussi ce qui condamnera les chrétiens d'aujourd'hui, qui par leur scandale déshonorent le Christianisme et mettent obstacle à la conversion des infidèles et hérétiques par leurs dérégléments et scandales.

II. Nous lisons dans l'histoire des martyrs de Lyon, ce que peut la faiblesse humaine, quand elle est animée de l'esprit et de la grâce de Jésus-Christ, qui est le partage des chrétiens. Nous le voyons en la personne de sainte Blandine, dans la persécution qu'excita l'empereur Sévère contre les chrétiens. Cette grande sainte surmonta avec une force admirable toutes les cruautés et les tourments des tyrans. Chacun tremblait pour elle à cause de sa délicatesse; cependant les bourreaux furent plus tôt lassés de la tourmenter qu'elle de souffrir les horribles supplices qu'on lui faisait endurer; et interrogée comment elle avait pu résister si longtemps, elle dit qu'à chaque fois qu'elle confessait Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'elle prononçait ces paroles : « Je suis chrétienne, » elle sentait intérieurement un renfort de grâce et se trouvait comme tout entière pour souffrir les nouveaux tourments qu'on lui faisait endurer successivement. (EUSEB., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 1.)

Réflexion. — Que dites vous (N.) au récit de cette histoire? Peut-on dire que l'on est chrétien, quand, je ne dis pas à la vue des bourreaux et des tourments, mais à la moindre secousse des tentations on frémit, on tremble, on succombe et on donne du nez en terre; quand à la moindre sollicitation ou semonce d'aller à la débauche, de perdre la Messe un jour de fête ou de dimanche, s'absenter des Vêpres ou de la prédication, on lâche le pied; que par un misérable respect humain on transgresse les commandements de Dieu; quand pour une petite parole de mépris ou de moquerie on a honte de bien faire, de prier Dieu soir et matin à genoux, de se confesser et communier tous les mois et résister aux moindres attaques du péché ?

2. Ah! bien loin de souffrir la perte des biens, de l'honneur et la cruauté des supplices, qu'au contraire on renonce aux maximes chrétiennes, au salut et au paradis pour un petit gain et intérêt temporel.

3. Tremblons (N.) et gémissons là-dessus et disons avec le Prophète-Roi : *Quoniam defecit sanctus, et diminutæ sunt veritates a*

filiis hominum (Psal. XI, 2); qu'il n'y a plus ou peu de véritables chrétiens sur la terre, et que les vérités chrétiennes s'affaiblissent de jour en jour.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DU SIGNE DU CHRÉTIEN.

Omnis autem super quem videritis Thau, ne occidatis, etc. (Ezech., IX, 6.)

Prélude. — Après vous avoir parlé du nom et des qualités du chrétien, il est bon de vous entretenir du signe et de la marque à quoi on connaît un chrétien d'avec un infidèle et un hérétique.

Le signe du chrétien est le signe de la sainte croix, et c'est de ce sacré signe dont nous vous ferons aujourd'hui l'instruction, et vous en dirons trois choses :

Partition. — La 1^{re} que ce signe est la marque du chrétien, et ce que c'est que ce signe. La 2^e la vertu et efficace de ce signe. La 3^e les temps et les occasions de le faire.

PREMIER POINT.

Tout ainsi que dans les armées des princes temporels il y a des étendards et des bannières; de même l'étendard et le signe de la croix distingue les chrétiens d'avec les Juifs, les Turcs, les infidèles et les hérétiques. Aussi tout l'honneur, la gloire, le salut et la vie des chrétiens est en ce signe. C'est pourquoi le grand Apôtre ne se glorifiait que de ce signe de la croix : *Nos autem gloriari oportet in cruce*, etc. (Galat., VI, 14.)

En l'ancienne loi Dieu commanda de tuer tous les habitants de Jérusalem qui avaient péché en sa présence, et de n'épargner que ceux qui seraient marqués du signe du Thau, qui était la figure de la sainte croix : *Omnis autem super quem videritis Thau*, etc. Et saint Jean dans son *Apocalypse*, vit un ange qui cria à haute voix, à ceux qui avaient pouvoir de détruire la terre et tous ses habitants, de ne toucher à rien, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu fussent marqués de ce signe : *Nolite nocere terræ et mari*, etc. (Apoc., VII, 3.) Vous voyez donc bien par là (N.) que ce sacré signe est la marque qui fait distinguer le chrétien d'avec les infidèles. Mais pour vous porter à la pratique de ce signe, il vous faut dire ce que c'est.

Le signe de la croix est une cérémonie chrétienne, représentant la passion de Notre-Seigneur, par l'expression de la figure de la croix, faite avec le simple mouvement; savoir, mettant premièrement la main droite à la tête, puis sous la poitrine, après à l'épaule gauche, et de là à la droite, en disant (montrer ici comment) : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Et cette manière de signer nous représente trois principaux mystères de notre salut :

1. Il nous représente le mystère de la sainte Trinité : lorsque nous disons, *au nom*, et non pas aux noms, nous signons par là qu'il n'y a qu'un Dieu seul; et ces paroles *du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, nous

démontrent les trois divines personnes de la sainte Trinité ; mais qui n'ont qu'une même divinité.

2. Il nous représente le mystère de l'incarnation, en ce que mettant la main à la tête, puis à la poitrine, cela nous apprend que le Fils de Dieu est descendu du ciel et a pris chair humaine au sein de la Vierge Marie par la vertu du Saint-Esprit.

3. Il nous représente le signe de la sainte croix, où Notre-Seigneur a souffert la mort.

De plus, saint Ambroise dit qu'on le fait sur le front, pour montrer que nous confessons Jésus-Christ ; sur le cœur, pour faire voir que nous l'aimons ; et sur les bras, pour agir et pâtir pour sa gloire.

Je remarque encore qu'on fait ce sacré signe quelquefois avec les cinq doigts pour signifier les cinq plaies de Notre-Seigneur ; d'autres fois avec trois, en mémoire des trois personnes de la sainte Trinité, et avec deux, pour se souvenir des deux natures de Jésus-Christ. On le fait aussi du seul pouce au front, au nom du Père, comme le principe de la sainte Trinité ; sur la bouche, au nom du Fils, en tant que Verbe éternel ; et sur la poitrine, au nom du Saint-Esprit, comme étant l'amour du Père et du Fils.

L'Eglise emploie ce sacré signe dans tous ses mystères, et il n'y a cérémonie, bénédiction, sacrement, ni chose sacramentelle, où elle n'emploie ce signe sacré. (S. Aug., tract. 118, in *Joan.*) Et la raison de cela, c'est que toute grâce, bénédiction et sanctification, proviennent des mérites de Jésus-Christ crucifié. (S. Cyr., *De bapt. Christ.*) Voilà pourquoi tous les lieux, toutes les choses, et les personnes consacrées à Dieu, le sont par la prière et le signe de la croix. Cette cérémonie n'est pas nouvelle, elle a même été figurée dans l'Ancien Testament : 1° par la bénédiction que le patriarche Jacob donna à ses enfants, les mains croisées ; 2° par la prière de Moïse contre les Amalécites, les mains élevées, et par une infinité d'autres qu'il serait trop long de rapporter ; et la tradition nous apprend que cette cérémonie a commencé dans l'Eglise dès le temps des apôtres. Saint Augustin rapporte (serm. 1, *De sanct.* et serm. 92, *De diversis*) que saint Paul fut signé du signe de la croix par Ananias, et que saint Etienne premier martyr se signa sur le front au milieu de son martyre. Nicéphore (lib. 1, cap. 4) écrit que saint Jean l'Evangéliste se munit de ce signe en se mettant dans le tombeau. « Si l'on vous demande, dit Tertullien (*De corona militis*, cap. 3), d'où vient la coutume de se signer du signe de croix, comme aussi toutes les autres actions religieuses que nous professons, répondez hardiment : que leur autorité vient de la tradition, leur établissement de la pratique de l'Eglise, et leur observation est de la foi.

Mais, me direz-vous, quelle vertu et efficacité a ce signe de la croix, pour être ainsi

pratiqué par les chrétiens ? C'est ce que je vous vas montrer.

DEUXIÈME POINT.

Entre les vertus de ce sacré signe, j'en marque trois principaux effets. Le premier c'est qu'il ruine et anéantit tous les efforts des démons et des puissances de l'enfer. Tous les saints Pères sont de ce sentiment. Saint Ephrem (*De panit.*) assure qu'à la vue de ce signe toutes les puissances des ennemis tremblent. Origène (Rom. 8, *De diversis*) dit que cette enseigne immortelle étant sur le front épouvante les esprits malins. Saint Augustin (serm. 19 *De sanctis*) témoigne que toutes les machines des démons sont ruinées par la vertu de la croix. Saint Athanase (*De incarn. Verbi*, lib. I) est de même sentiment, assurant que tous les enchantements, magies, vénéfices, ensorcellements, et autres prestiges du démon sont totalement anéantis par la vertu de ce signe de la croix. Saint Jérôme en la Vie de saint Hilarion rapporte, aussi bien que saint Athanase en celle de saint Antoine, d'insignes victoires que ces saints ont remportées sur les démons par ce signe. Sévère Sulpice dit le même en la Vie de saint Martin. Bref le signe de la croix a été de tout temps une arme puissante contre les puissances de l'enfer.

Le deuxième effet de ce signe, c'est qu'il est un souverain remède et une médecine salutaire à tous les maux de cette vie. Les histoires sont toutes remplies de guérisons miraculeuses qui ont été opérées par la vertu de ce signe. Les aveugles ont été illuminés, les muets ont recouvré l'usage de la parole, les boiteux et les paralytiques ont été guéris, les bêtes les plus farouches ont été adoucies, les flammes et les incendies ont été éteints, bref toutes les incommodités de cette vie sont entièrement soulagées par la vertu divine et le signe de la croix.

Le troisième effet de ce signe admirable est, qu'étant appliqué sur les choses inanimées il produit des fruits miraculeux de bénédiction et de sanctification. Les auteurs ecclésiastiques (1) font foi de cette vérité, par le rapport fidèle qu'ils font de quantité de miracles qui sont arrivés par l'eau, par le pain et par l'huile, bénits avec le signe de la croix.

Mais, me direz-vous, si ce signe est si admirable, d'où vient que les chrétiens qui s'en servent si souvent, en tirent si peu de fruits ? La raison de cela, c'est qu'ils le portent seulement au front, et ne le portent pas au cœur. « Il sert de peu, dit saint Augustin, d'avoir le front couvert de la croix, et le cœur plein de crimes. Le cachet de la croix étant si précieux, ne doit pas cacheter de la paille, mais quelque chose de grand prix. » Pour donc en recevoir le fruit, il le faut faire avec une grande foi, pureté de cœur, d'esprit, de prière et de dévotion, et

(1) S. GREG. Magn., *Dialog.*, lib. I, cap. 10 ; S. GREG. Nazianz. *Orat. in patrem defunct.* ; GREG. TIRON., *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 37.

avec une grande confiance aux mérites de Jésus-Christ. Mais en quelle occasion le faut-il faire ? Nous l'allons voir.

TROISIÈME POINT.

Gretsérus, au Traité qu'il a fait du Signe de la croix, tiré de la doctrine des saints Pères, dit que les premiers chrétiens s'en servaient presque en toutes sortes de rencontres. Quand il était question de faire profession de la foi chrétienne ; quand ils s'approchaient des sacrements, allaient combattre contre les ennemis, ou disputer avec des hérétiques ; en entrant et sortant des églises, au temps des foudres et des tonnerres, au milieu des dangers, des craintes et des tristesses ; dans leurs maladies, tentations, et importunités du malin esprit ; quand ils se disaient adieu, ou qu'ils entreprenaient quelque long voyage, ou affaire d'importance.

Saint Jérôme, écrivant à la vierge Eustochium, lui conseille de faire le signe de la croix sur elle, soit en allant ou revenant de quelque voyage, et en toute rencontre.

Saint Ephrem (*De vera pœnit.*, cap. 8) nous conseille de le faire en nous endormant, en nous réveillant, en voyageant, avant qu'entreprendre son travail, devant que manger ou boire, etc. Saint Cyrille, en sa *Catéchèse*, chap. 4, et saint Ambroise en son 43^e sermon, nous donnent le même avis. Cela étant, voici les temps et les occasions de le faire :

1. Au commencement de vos œuvres, afin qu'elles soient faites pour la gloire de Dieu et qu'elles aient un bon succès par les mérites de Jésus-Christ.

2. Quand vous commencez vos prières pour invoquer l'assistance particulière de Dieu.

3. Quand vous êtes en quelque danger. Les saints, au commencement de l'Eglise, avaient coutume de se munir du signe de la croix au milieu de leur martyre. Saint Martin s'exposa à la tête des ennemis et au péril de la chute d'un arbre n'étant armé que de ce signe sacré.

4. Il le faut faire au commencement du repas pour purifier les viandes et en détourner ce qui peut nuire par l'entremise des démons. Saint Grégoire (*Dialog.*, lib. II, cap. 5) rapporte qu'une religieuse fut possédée du diable pour avoir mangé d'une laitue sans avoir fait le signe de la croix. Saint Benoît, au rapport du même saint (*Ibid.*, lib. I, cap. 4), avec ce signe cassa un vase plein de poison qu'on lui avait présenté. Et Grégoire de Tours (*Mirac.*, lib. I, cap. 20 ; lib. IX, cap. 1) dit qu'anciennement on avait coutume de bénir les viandes avec le signe de la croix, non-seulement au commencement du repas, mais encore autant de fois qu'on présentait de nouveaux mets et qu'on offrait de fois à boire. Le pain même qu'on offrait sur la table était marqué du signe de la croix.

Enfin Tertullien (*De corona militis*, cap. 3) dit que le vrai chrétien a coutume de se servir du signe de la croix en entrant et

sortant de sa maison, en se levant et s'habillant, quand on allume les flambeaux, quand on s'assied, quand on se couche, en toute conversation et en toute rencontre. D'autres ajoutent encore quand on sonne l'horloge. Et les fins principales pour lesquelles nous devons nous signer sont : premièrement, pour montrer que nous sommes chrétiens ; deuxièmement, pour invoquer l'assistance de Dieu en toutes nos œuvres par les mérites de la Passion du Fils de Dieu ; troisièmement, pour nous armer contre toutes les embûches du diable, qui fuit devant la croix parce qu'il a été surmonté par elle. Voilà les occasions de le faire. Nous verrons encore plusieurs merveilles de ce sacré signe après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel est le signe du chrétien ?

C'est le signe de la croix.

Pourquoi est-il appelé le signe du chrétien ?

Parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort en la croix pour nous racheter.

Comment faites-vous le signe de la croix ?

Mettant la main droite sur le front, puis à l'estomac, sur l'épaule gauche et puis à la droite, disant : Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Pourquoi le faites-vous ?

Pour honorer les trois plus grands mystères de la religion chrétienne, à savoir : celui de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

(Montrer ici comment.)

Y a-t-il d'autres avantages au signe de la croix ?

Oui, car il nous sert d'armes contre les attaques et tentations du démon ; il attire puissamment sur nous la grâce et protection de Dieu en toute occasion.

En quelles occasions devons-nous faire le signe de la croix ?

1^o Le matin en nous levant et le soir en nous couchant ; 2^o devant toutes sortes de prières ; 3^o entrant et sortant de l'église ; 4^o l'horloge sonnant ; 5^o au commencement du travail et de quelque exercice que ce soit ; 6^o se trouvant en quelque danger et saisi de quelque crainte ou tentation.

Que faut-il faire pour tirer profit du signe de la croix ?

Il le faut faire avec une vive foi, grand respect et sentiment intérieur ; en un mot avec dévotion, et jamais par coutume ou par manière d'acquit.

Exemples. — Les merveilles du signe de la croix sont en grand nombre, et tous les Pères en ont fait tant d'éloges qu'il serait difficile de les rapporter tous. Je me contente d'un ou deux exemples.

1. Le premier est d'un certain chrétien, lequel, se trouvant extraordinairement pressé de ses créanciers, et n'ayant pas de quoi les contenter, fut réduit à un tel désespoir qu'il prit résolution de se faire mourir. A cet effet il s'adresse à un Juif, duquel il acheta un

brevage empoisonné; mais, auparavant que de l'avaler, il fit, selon la coutume des chrétiens, le signe de la croix dessus et le poison n'eut aucun mauvais effet sur lui. Il retourne au Juif et se plaint. Celui-ci, tout étonné, lui en donne un autre plus fort; mais l'ayant pris avec la même cérémonie du signe de la croix, il n'en reçut pas plus d'effet que du premier. Que fait le Juif en cette rencontre? Il baille de sa pestilenteuse drogue à un chien en sa présence, et il tombe roide mort devant lui. Il interroge le chrétien sur ce qu'il avait fait avant que de prendre cette drogue, et il avoue qu'il avait fait le signe de la croix selon la coutume des chrétiens. Le Juif, admirant la vertu des cérémonies des chrétiens, et particulièrement du signe de la croix, alla trouver saint Jean l'Evangéliste, lui conte le fait, confesse son crime, se convertit et se fait baptiser. Saint Jean, pour tirer le chrétien du désespoir où il était, le fait venir, et, ayant fait un signe de croix sur un faisceau d'herbes qu'il tenait, il se convertit en or, duquel ce pauvre misérable eut de quoi satisfaire à tous ses créanciers. (*Vie des saints*, 27 déc.)

Réflexion — 1. Ah! chrétiens, quel trésor, quel antidote vous avez en ce sacré signe? Hé! pourquoi pérez-vous ayant en main un tel remède? Hé! pourquoi cherchez-vous la mort par désespoir ayant à la main ce signe de vie, qui peut vous tirer de toutes sortes de nécessités et de dangers, si vous en savez user avec une vive foi. 2. Armez-vous donc de ce signe dans les secousses des peines et des tentations qui vous accueillent; ayez recours à ce remède et ne doutez point que celui qui a opéré votre salut, qui vous a mérité toutes les grâces par ce signe, ne vous le fasse ressentir dans toutes vos nécessités et besoins où vous l'emploierez.

II. Voici une autre merveille de ce même signe, dont la vertu se fait ressentir jusque sur ses propres ennemis: c'est d'un autre Juif lequel ayant été surpris de la nuit dans un lieu écarté, ne trouva point d'autre gîte qu'un vieux temple des idoles, où, s'étant retiré avec crainte et effroi, il se munit du signe de la croix, comme il avait vu faire aux chrétiens se trouvant saisis de quelque frayeur, quoique comme Juif il fût ennemi de ce signe. Ce qui ne lui fut pas inutile, parce que sur (le minuit, il aperçut une troupe de démons qui marchaient comme devant quelque grand prince, auquel ayant préparé un trône magnifique, il les interrogea tous, et leur fit rendre compte de tout ce qu'ils avaient fait pour son service. Chacun ayant rendu compte de diverses tentations et péchés auxquels ils avaient porté les hommes, il s'en trouva un qui rapportait, comme une grande victoire, d'avoir porté un évêque d'une ville voisine, appelé André, à regarder un peu curieusement une religieuse qui vivait en sa maison, et qui lui avait donné quelques attraits par quelques regards trop arrêtés sur sa beauté; qu'il avait même passé jusqu'à lui donner par forme

de caresse un petit coup de la main sur l'épaule; de quoi ce démon fut hautement loué par celui qui présidait à ce sabbat infernal et encouragé à poursuivre ce qu'il avait si bien commencé. Mais ayant aperçu le Juif dans un coin de ce temple, il députa pour voir qui était celui qui avait été si téméraire de venir loger en ce lieu: et ces esprits infernaux, ayant reconnu qu'il était muni et scellé du signe de la croix, rapportèrent qu'à la vérité c'était un vaisseau vide mais qu'il était bien scellé. Après quoi toute cette troupe infernale s'évanouit et n'osa toucher à ce Juif, lequel étant allé le lendemain trouver l'évêque, et lui ayant raconté toute l'histoire, l'évêque, se sentant coupable, avoua et reconnut sa faute: et le Juif, se voyant aussi garanti du danger où il s'était trouvé par la vertu du signe de la croix, se convertit, reçut le baptême et vécut saintement depuis. (S. GREG., *Dialog.*, lib. III, cap. 7.)

Réflexion. — Quel profit (N.) tirerons-nous de cette histoire? Le premier sera pour les impies qui se moquent du signe de la croix, et de nos cérémonies les plus saintes: qu'ils voient s'il est à mépriser après la protection qu'un Juif et qu'un infidèle en a reçue l'ayant fait, quoique sans foi, dans la seule vue de la pratique et de l'usage qu'en font les chrétiens; ce qui ne lui fut pas inutile, puisque Dieu le disposa par là à sa conversion.

Le deuxième sera pour les fidèles, qui apprendront de là à se munir souvent de ce sacré signe, dans les frayeurs et dans les craintes qui les surprennent, et particulièrement dans les tentations et dans les embûches des démons, n'ayant point d'armes plus puissantes pour les combattre, au sentiment de saint Antoine que le signe de la croix, qu'une profonde humilité, et qu'un grand amour de Dieu.

Le troisième sera pour les plus saints et pour les plus vertueux, qui doivent être d'autant plus sur leurs gardes, qu'ils sont plus avancés dans les voies de Dieu, comme ceux auxquels Satan porte plus d'envie, et dont il fait ses plus friands morceaux, quand il les peut faire tomber dans ses pièges.

— DECEMBRE.

DES MYSTÈRES, ETC.

— INSTRUCTION PREMIÈRE.

Pour la I^{re} semaine.

DU MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Hæc est vita æterna, ut cognoscat te Deum solum, etc. (*Joan.*, XVII, 3.)

Prélude. — Nous vous avons dit dans notre dernier catéchisme, que le signe de la croix nous représentait trois principaux mystères; celui de la sainte Trinité, de l'Incarnation, et de la Vie et Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais comme la connaissance de ces mystères sont de la

dernière importance au salut, je me suis résolu de vous entretenir pendant ce mois, pour vous rafraîchir la mémoire de ce que nous vous avons dit au commencement de l'année des mystères de la foi, dont ceux-ci, sont les fondements. Nous commencerons aujourd'hui par celui de la très-sainte Trinité, étant le premier et le plus grand de tous nos mystères, parce qu'il contient le premier principe et la dernière fin de l'homme, et qu'il est supposé par tous les autres. Nous sommes obligés en ce mystère de croire qu'il y a un Dieu en trois personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit : *Tres sunt qui testimonium dant in calo, Pater, Verbum, et Spiritus sanctus; et hi tres unum sunt.* (1 Joun., V, 7.) Et pour en parler méthodiquement, nous diviserons cet entretien en trois parties.

Partition. — 1. Nous dirons ce que nous devons savoir de Dieu. 2. Nous parlerons des trois divines personnes de la sainte Trinité, et répondrons aux objections qu'on nous peut faire. En troisième lien nous tirerons quelque profit de notre entretien.

PREMIER POINT.

Pour croire le mystère de la sainte Trinité, il faut présupposer trois vérités : la première, qu'il y a un Dieu, un être indépendant, et duquel tous les autres dépendent : 1^o Parce que la raison et l'instinct naturel nous le disent : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : « Seigneur, disait le Prophète-Royal, la lumière de votre divine face est empreinte sur nous, »* etc. (Psal. IV, 7.) 2. Parce que toutes les créatures nous le prêchent, et crient hautement : *Scitote quoniam Dominus est Deus : ipse fecit nos et non ipsi nos ; « Sachez que le Seigneur est Dieu, qu'il nous a faits et créés ; et non pas nous-mêmes. »* (Psal. XCI, 3.) 3. Par le mouvement de toutes les créatures qui supposent unanimement un premier mobile, qui ne soit mu de personne. C'est la preuve dont Aristote, tout païen qu'il était, se sert pour montrer qu'il y a un Dieu, un premier Être, en considérant le bel ordre et le mouvement continuel du ciel, etc. 4. Par le consentement universel de tous les hommes ; s'il y en a qui le nient, ce sont des méchants, et qui n'oseraient le dire que dans le cœur : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.* (Psal. XIII, 1.)

La deuxième vérité qu'il faut présupposer, c'est qu'il n'y a qu'un Dieu ; car étant infiniment parfait, s'il y en avait deux, ils ne pourraient pas être tous deux infiniment parfaits, puissants, sages, etc., l'un pourrait avoir quelque chose par-dessus l'autre.

La troisième vérité. Il est bien difficile de dire ce que c'est que Dieu, à cause de sa grande perfection, comme au contraire du péché à cause de son imperfection. On dit ordinairement, c'est le Créateur du ciel et de la terre ; mais on ne dit rien de la nature de Dieu. Aussi tout ce que nous en pouvons dire, selon la capacité de notre esprit, c'est

que Dieu est un esprit pur, souverain et infini.

Esprit, à l'exclusion et différence des choses corporelles ; très-pur, à la distinction des âmes raisonnables ; souverain et infini en toutes choses, à la distinction des anges. Son infinité regarde sa durée, qui est éternelle ; son étendue, qui est immense, sa puissance, sa sagesse, sa bonté qui n'a rien de semblable,

Il faut inférer de là que Dieu n'a pas de corps, qu'on ne le saurait voir des yeux corporels, et que nous ne saurions en parler ni le connaître, que nous ne soyons dans le ciel, ou par le ministère de la foi, qui est un don de Dieu, fait à son Eglise qui nous le propose. Et parce que cette foi est le fondement du mérite et des bonnes œuvres, et que sans elle, nous ne pouvons plaire à Dieu, ni avoir la connaissance des mystères nécessaires au salut, il est important aux chrétiens de l'avoir. Or entre les principaux mystères que la foi nous révèle, le premier et le plus nécessaire au salut est celui de la sainte Trinité, et cela pour trois raisons :

1. Parce qu'il est le premier et le plus grand de tous les mystères, sans lequel les autres ne peuvent être connus. Il est le premier : car il est de toute éternité ; l'Incarnation et les autres mystères sont depuis mil six cent soixante-treize. On ne peut savoir le mystère de l'Incarnation et de la descente du Saint-Esprit, qu'on ne sache qu'il y a le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

2. C'est le propre mystère des chrétiens, ils sont baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Et Jésus-Christ a commandé d'enseigner ce mystère avant que de baptiser : *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritus sancti.* (Matth., XXVIII, 19.) C'est le mystère particulier des chrétiens : car il n'a été révélé qu'à eux. Avant la venue de Jésus-Christ, il n'était connu que fort obscurément.

3. C'est qu'on ne peut être sauvé que dans la foi de ce mystère : *Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem. Fides autem catholica hæc est, ut unum Deum in Trinitate, et Trinitatem in unitate veneremur, neque confundentes personas, neque substantiam separantes,* dit saint Athanase en son Symbole. Cela établi, voici ce qu'il nous faut savoir du mystère de la sainte Trinité.

DEUXIÈME POINT.

1. Il faut savoir que la sainte Trinité n'est pas une sainte, comme une sainte Catherine, une sainte Agnès, etc. : mais que c'est un Dieu en trois personnes, qui n'ont toutes trois qu'une même nature, même essence, même sagesse, même pouvoir, même bonté, etc. Quoiqu'on attribue la puissance au Père, la sagesse au Fils, et la bonté au Saint-Esprit, il y a égalité de toutes choses aux trois personnes de la sainte Trinité : *Æqualis gloria, coeterna majestas.*

Elles sont égales, dit saint Fulgence (*De fide ad Petr.*), parce que le Père est tout dans le Fils, le Fils est tout dans le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit est tout dans le Père et le Fils, et l'un n'est ni plus grand, ni plus ancien, ni plus puissant que l'autre. La seule chose en quoi elles diffèrent, c'est que le Père ne procède de personne et engendre son Fils, le Fils est engendré du Père, et partout semblable à lui; et le Saint-Esprit n'est engendré ni du Père et du Fils, mais il procède d'eux : *Pater a nullo factus est, nec creatus, nec genitus; Filius non factus, nec creatus, sed genitus; Spiritus sanctus non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens*. Et pour vous faire concevoir cela, autant que la portée de notre esprit peut atteindre, il nous faut servir de quelque comparaison, quoiqu'elle sera toujours fort défectueuse; n'y ayant point de comparaison propre, pour exprimer naïvement un mystère si profond et si sublime, que les anges même les plus relevés ne peuvent entendre entièrement. Voici donc ma comparaison.

Quand vous contemplez quelque chose en votre entendement sans la voir, vous formez aussitôt en votre esprit une image semblable à la chose que vous contemplez. Par exemple, si vous contemplez une personne qui se nomme Pierre, vous vous formerez en votre entendement son image, il vous semblera le voir présent; mais il y a cela que cette image ne sera pas consubstantielle à Pierre, c'est-à-dire, ne sera pas sa personne. Ainsi Dieu se plaît à la contemplation, comme en son action propre, et n'ayant de toute éternité aucun objet digne de sa contemplation, que son essence, il se contemple soi-même, et engendre par conséquent l'image de soi-même. Et comme en Dieu tout est Dieu, cette image ainsi engendrée est réelle, substantielle, infinie, et partout semblable au Père. Or cette image ainsi engendrée, consubstantielle au Père, c'est le Fils, appelé pour ce sujet l'image du Père : *Imago Patris, et figura substantiæ ejus*, etc. (*Hébr.*, I, 31.) Ce Fils aime son Père qui lui donne éternellement l'être et la déité : le Père aime le Fils, comme partout semblable à lui, et une essence avec lui. Cette rencontre d'amour du Père au Fils, et du Fils au Père, n'est pas un amour accidentel, comme sont les affections du monde, car en Dieu il n'y a point d'accident; mais un amour réel, substantiel et infini, partant semblable au Père, et au Fils, et une même essence avec eux. Cet amour donc est le Saint-Esprit, qui procède en cette façon éternellement du Père, et du Fils par voie d'amour. (*S. Hieron.*, in *Psal.* XXXI.)

I^{re} Objection. — Mais comment, me direz-vous, trois personnes peuvent-elles être distinctes en une même essence?

Réponse. — En notre âme il y a l'entendement, la mémoire, la volonté : ce sont trois choses distinctes, comme chacun sait : ce ne sont pas néanmoins trois âmes. Au feu, il y a la chaleur, la lumière et le feu : ce ne sont

pas trois feux. Le soleil a trois choses, son rayon, sa lumière et sa chaleur : ce ne sont pas trois soleils. Un arbre a son tronc, sa racine et ses feuilles : ce ne sont pas trois arbres.

II^e Objection. — Mais comment, me demanderez-vous, les trois personnes peuvent-elles être éternelles, si le Père engendre son Fils, et si le Saint-Esprit procède du Père, et du Fils; car celui qui donne l'être, doit être le premier et plus ancien que celui qui reçoit l'être?

Premier, ce n'est pas qu'il le soit par priorité de temps, mais par origine; c'est-à-dire qu'il est le principe des autres personnes, comme le soleil est dit premier à ses rayons; néanmoins les rayons sont aussitôt au soleil que le soleil même. La splendeur et la chaleur sont aussitôt au feu, que le même feu, car jamais le feu n'est sans chaleur ni sans splendeur, toutefois le feu est premier par origine, et est leur cause.

III^e Objection. — Mais comment se peut-il faire, me dira encore quelqu'un, que le Père ne se prive point de sa substance, ou pour le moins ne se la diminue, la communiquant au Fils et au Saint-Esprit, vu qu'il la leur communique toute, et la retient tout entière?

Réponse. — Le soleil par sa fécondité nous communique ses rayons sans s'en priver, ou se les diminuer. Je vous puis communiquer toutes mes conceptions, sans privation ou diminution d'icelles. Ainsi le Père communique éternellement toute sa substance, tout son être, toute son essence, et toute sa déité au Fils, et au Saint-Esprit sans s'en priver aucunement. Mais enfin (N.) pour tout dire en un mot, quand nous aurions épuisé tout ce qui se peut dire de ce mystère, nous n'aurions pas encore commencé à dire ce qui en est. Il vaut mieux l'honorer, que le vouloir comprendre; vous m'en demanderez peut-être les moyens, je vous les vas apprendre en peu de paroles.

TROISIÈME POINT.

Puisque nous sommes persuadés qu'il y a un Dieu si excellent, et tel que nous vous avons dit, nous le devons honorer, parlant à lui avec grand respect. Si l'on parle aux rois, et aux grands de la terre avec tant de soumission, que ne doit-on pas faire au souverain Roi des rois? Il faut donc le prier le matin et le soir à genoux, n'en parler dans les compagnies qu'avec un grand respect. Nous ne devons jamais l'offenser : car si la bonté d'une personne nous contraint à l'aimer, sa puissance à le craindre, sa présence à le respecter, Dieu est souverainement bon, et présent partout, comme le dit saint Ephrem à cette prostituée qui le voulait solliciter à pécher.

2. Nous devons remercier Dieu de nous avoir appris un si grand mystère, se proposer à l'apprendre à ceux qui ne le savent pas, quand nous le pourrons; nous humilier, croyant simplement les autres mystères qui ne sont pas si difficiles que celui-ci.

3. Adorer ce mystère, en faisant souvent des actes de foi, disant : « Mon Dieu ! je crois fermement que vous êtes un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit. Dans cette créance je vous adore et vous aime de tout mon cœur, et me soumetts à vos volontés. »

4. Se souvenir de la sainte Trinité, quand on fait le signe de la croix, quand on chante : *Gloria Patri*, etc. Honorer la sainte Trinité les dimanches, qui sont consacrés à son honneur. Demander pardon d'avoir employé ces jours de dimanche à offenser la sainte Trinité. Demander pardon au Père, des péchés d'infirmité, à cause de sa puissance ; au Fils des péchés d'ignorance, à cause de sa sagesse ; et au Saint-Esprit des péchés de malice, à cause de son amour. Et comme il ne s'est passé aucun jour sans que nous ayons offensé la sainte Trinité, tâchons de l'honorer tous les jours. Nous en ferons une protestation solennelle après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quelle connaissance est plus nécessaire et importante au chrétien ?

C'est la connaissance d'un Dieu et de ses mystères.

Comment pouvons-nous avoir cette connaissance ?

Par la foi.

Qu'est-ce que la foi ?

C'est un don de Dieu, par lequel nous croyons tout ce que Dieu nous a révélé, et proposé par son Eglise.

Est-ce une chose si importante que la foi ?

Oui, parce que la foi est le fondement du mérite et des bonnes œuvres, et sans elle nous ne pouvons plaire à Dieu, ni avoir la connaissance des mystères nécessaires au salut.

Quel est le premier mystère que la foi nous révèle, et qui est nécessaire au salut ?

C'est le mystère de la sainte Trinité.

Qu'est-ce que le mystère de la Trinité ?

C'est celui qui nous fait reconnaître un seul vrai Dieu en trois personnes distinctes, Père, Fils, et Saint-Esprit, etc.

Laquelle est-ce qui est la plus grande et la plus parfaite ?

Elles sont égales en toutes choses, parce qu'elles ont toutes une même divinité, et une même essence.

Dieu a-t-il un corps ?

Non, c'est un esprit incréé et invisible, qui a fait, et qui conserve toutes choses.

Que faut-il faire pour honorer ce mystère ?

1° Il le faut adorer et aimer ; 2° s'abstenir des péchés d'infirmité, d'ignorance et de malice ; 3° vivre en union et bonne intelligence avec le prochain ; 4° faire souvent des actes de foi sur ce mystère.

Faites-moi un acte de foi sur ce mystère ?

Mon Dieu ! je crois fermement que vous êtes un seul Dieu en trois personnes distinctes, Père, Fils, et Saint-Esprit ; je le crois, mon Dieu, parce que vous êtes la première et souveraine vérité qui m'en assurez, et

dans cette créance je vous adore et vous aime de tout mon cœur.

Exemples. — Ce qui est rapporté du cœur de sainte Claire de Montefalco, est trop authentique pour preuve de sa dévotion au mystère de la très-sainte Trinité, pour n'être pas ici rapporté. L'histoire de sa Vie dit qu'après sa mort son cœur ayant été ouvert, on y trouva trois belles lettres d'égale grandeur dont l'une ne pesait pas plus que les deux autres, et les trois ne pesaient pas plus qu'une seule. Et comme on était en peine de la cause de cette merveille, on n'en trouva point d'autre, sinon que cette grande servante de Dieu avait toujours eu une grande foi et dévotion au mystère de la très-sainte Trinité, dans lequel nous sommes obligés de croire l'égalité des perfections des trois personnes dans l'unité de l'essence et de la nature divine, où le Père n'est pas plus que le Fils et le Saint-Esprit, et le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas moins que le Père, par l'égale participation qu'ils ont tous trois d'une même divinité. (*Voy. la Vie des saints*, 17 août.)

Réflexion. — Je ne dis pas, mes chères âmes, qu'on trouve dans votre cœur après votre mort les mêmes marques de votre foi et de votre dévotion vers ce mystère ; il suffit de vous dire que votre cœur, qui est formé en triangle, ne peut et ne doit être rempli que de la connaissance de l'amour de la très-sainte Trinité, que votre âme est formée à son image et semblance, que vous avez été baptisés et régénérés en son nom ; et que jamais vous ne serez bienheureux dans le ciel, que par la foi et la dévotion que vous aurez eue ici-bas à ce mystère.

2. Que ceux donc qui n'y pensent jamais, qui ne veulent, et ne se mettent pas en peine d'en être instruits, qui ne le prient et ne l'invoquent jamais ; que ceux-là, dis-je, tremblent et craignent de n'être pas un jour sauvés.

II. Entre les merveilles qui sont rapportées dans la Vie du grand saint Augustin, celle qui lui arriva lorsqu'il composait les livres admirables de la Trinité, n'est pas des moins considérables. Un jour comme il se promenait sur le soir au bord de la mer, pour se délasser l'esprit du travail de ses études, ayant aperçu un enfant d'une rare beauté qui puisait de l'eau de la mer avec une petite coquille, comme pour en emplir une petite fossette qu'il avait faite sur le rivage ; ce grand saint s'arraisonnant avec cet enfant, lui demanda ce qu'il faisait et ce qu'il prétendait par là. Et il lui répondit fort sérieusement qu'il prétendait épuiser l'eau de la mer, et en remplir cette fossette. « Hé ! comment l'entendez-vous, mon cher mignon, dit ce grand saint : la mer est trop grande, et votre fosse trop petite ? » A quoi l'enfant répliqua : « Je le ferai, dit-il, plus tôt et plus aisément que vous n'aurez fait ce que vous prétendez. Vous voulez comprendre et renfermer dans un petit volume l'explicable mystère de la Trinité ; et je vous dis que j'aurai plus tôt renfermé toute

l'eau de la mer dans cette fosse, que vous ne pourrez comprendre et expliquer cet ineffable mystère. » Après quoi l'enfant disparut et saint Augustin remercia Dieu d'un avis si salutaire. (THOM. CANTIP. lib. II, April.)

Réflexion. — 1. Esprits curieux, qui demandez des raisons de nos plus profonds mystères, prenez cet avis pour vous : apprenez que celui-ci par-dessus tous les autres doit être cru et adoré avec soumission d'esprit, et qu'il ne doit pas être épluché avec curiosité. 2. Qu'il vous suffise que Dieu, qui est la suprême vérité, nous l'a ainsi déclaré, et que la foi que nous devons à sa parole, nous oblige de le croire, quoique nous ne le puissions comprendre.

Sacrée, sainte et très-admirable Trinité, seul Dieu en unité d'essence, Père, Fils, et Saint-Esprit ! nous reconnaissons devant votre souveraine majesté, que toute notre vie nous avons offensé votre toute-puissance, votre sagesse et amour infini, par un nombre sans nombre de péchés d'infirmité, d'ignorance et de malice ; mais aujourd'hui nous les détestons de tout notre cœur, et protestons, moyennant votre grâce, de n'en plus commettre, du moins de malice et de propos délibéré. Nous ne le pouvons faire sans votre assistance, ne nous la refusez pas, s'il vous plaît, en cette vie, non plus que le bonheur de votre gloire en l'autre, où nous conduise le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

INSTRUCTION II.

Pour la deuxième semaine.

DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — Après le mystère de la Trinité, le plus grand est celui de l'Incarnation, d'autant qu'il contient l'unique moyen de connaître notre premier principe, et de parvenir à notre dernière fin. C'est pourquoi tous les chrétiens le doivent, non-seulement connaître, mais encore ils le doivent savoir de telle manière, qu'ils en puissent répondre en étant interrogés. *Hæc est vita æterna*, etc., parce que c'est en cette connaissance que consiste la vie éternelle. Ce sera donc de ce mystère dont nous vous entre-tiendrons aujourd'hui, et pour cela nous diviserons notre discours en deux parties.

Partition. — Dans la 1^{re} nous enseignerons les vérités principales contenues en ce mystère ; et dans la 2^{re} nous proposerons les profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Le mystère de l'Incarnation comprend plusieurs vérités contenues dans les deuxième et troisième articles du Symbole des apôtres, par lesquels nous croyons que le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'est fait homme pour nous au sein de la bienheureuse Vierge sa Mère. Mais pour être bien instruits de ce mystère, il nous en

faut examiner les diverses circonstances ; savoir : qui est celui qui s'est incarné ; qu'est-ce que s'incarner ; où il s'est incarné ; comment il s'est incarné ; pour quels motifs, et quand il l'a fait.

I. *Qui est celui qui s'est incarné.* — C'est le Fils de Dieu, seconde personne de la sainte Trinité, non le Père, ni le Saint-Esprit : car encore bien qu'en ce que Dieu fait au dehors de soi, les trois personnes y travaillent ; néanmoins, quoique le Père et le Saint-Esprit aient opéré au mystère de l'Incarnation, il n'y a pourtant que le Fils qui se soit fait homme. Exemple de deux personnes qui revêtent un troisième d'une robe, il n'y a que celui-là qui s'en trouve revêtu, etc.

II. *Qu'est-ce que s'incarner.* — C'est se revêtir de chair, et prendre un corps et une âme comme nous. Dieu est un esprit, et par conséquent sans corps, et néanmoins le Fils de Dieu a voulu se faire homme, et pour cela il a pris un corps et une âme ; tellement qu'il est maintenant Dieu et homme, et qu'il a deux natures, la divine et l'humaine, quoique pourtant il ne soit qu'une seule personne, savoir la seconde de la Trinité ; d'où il s'ensuit : 1^o qu'il est égal au Père, puisqu'il est Dieu, et qu'il est moindre que Dieu, puisqu'il est homme ; 2^o il est partout en tant que Dieu, et en tant qu'homme il n'est pas partout, mais seulement au ciel, et au saint Sacrement de l'autel.

III. *Où est-ce que le Fils de Dieu s'est fait homme.* — Dans les chastes entrailles de la Vierge Marie, sa bénite Mère, qui pour cela est la plus heureuse de toutes les femmes, et plus glorieuse que tous les anges et les saints du paradis.

IV. *Comment cette Incarnation s'est-elle faite.* — Par l'opération du Saint-Esprit, et non de l'homme, que la sacrée Vierge ne connut jamais. Voilà pourquoi elle demeura toujours vierge. Or le Saint-Esprit opéra ce mystère souverain, en prenant du très-pur sang de la Vierge, et l'informa d'une âme qu'il créa au même instant, et à ce corps, et à cette âme, s'unit la deuxième personne de la très-sainte Trinité. Il ne faut pas pourtant penser que le Saint-Esprit soit le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autant qu'il n'a pas formé ce corps de sa substance, non plus que saint Joseph, qui n'a pas eu connaissance de la Vierge, quoiqu'il soit appelé père, même dans l'Écriture sainte ; mais c'était qu'il était estimé tel par les Juifs, qui ignoraient ce mystère, et aussi qu'il le nourrissait : tout ainsi donc que Jésus-Christ en tant que Dieu a un Père, et n'a pas de mère : ainsi en tant qu'homme, il a une Mère sans père.

V. *Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme.* — Pour nous racheter et satisfaire à nos péchés par ses souffrances ; ce qui ne se pouvait faire en rigueur de justice que par lui-même à cause de la malice du péché, qui est en quelque façon infinie ; et Dieu ne pouvait se soumettre, ni souffrir, sans prendre une autre nature, qui devait être plutôt celle de l'homme qu'une autre,

afin qu'un homme satisfît pour l'offense qu'un autre avait commise.

VI. *Pour quels motifs le Fils de Dieu s'est-il fait homme.* — Par sa miséricorde infinie, et le grand amour qu'il nous a porté : *Propter nimiam charitatem que dilexit nos.* (Ephes., II, 4.) Car nous ne l'avons pas mérité non plus que les anges. Il est vrai qu'on en apporte quelques autres motifs : 1. Parce que les anges avaient péché par malice, sans y être induits d'ailleurs, et l'homme par infirmité, et séduit par le serpent. 2. Tous les anges ne sont pas damnés, tous les hommes l'eussent été. 3. Tous les anges étaient, chacun en particulier, complices volontairement, et Adam seul avait engagé tous les hommes. Mais ces raisons n'obligèrent aucunement le Fils de Dieu de s'incarner, et quand il nous eût tous laissés perdre, nous n'eussions rien eu à lui reprocher. Ça donc été sa pure bonté qui l'a porté à cela.

VII. *Mais quand l'a-t-il fait.* — Ça été au milieu des temps, comme dit la sainte écriture : *In medio annorum notum facies* (Habac., III, 2); ou, comme dit l'apôtre saint Paul, en la plénitude des temps : *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum.* (Galat., IV, 4.) Le Seigneur a envoyé son Fils, dit-il, lorsque les hommes en avaient plus de besoin, et qu'ils étaient en état de mieux reconnaître leurs misères et le recevoir. Jésus-Christ ne s'est pas fait homme dès le commencement du monde, sitôt que le péché fut commis, afin que les hommes tant par la loi naturelle et mosaïque, que par la connaissance de leurs misères, se préparassent à le recevoir. Il n'a pas voulu non plus différer jusque à la fin du monde, de peur que les hommes n'eussent perdu toute connoissance et respect de Dieu : ça donc été au milieu des temps, environ quatre mille ans après la création du monde.

Voilà (N.) comment Notre-Seigneur s'est incarné, et pourquoi. Nous dirons dans notre premier catéchisme, comment cela s'est passé, et quelle vie Notre-Seigneur a menée étant ici-bas en terre; mais aujourd'hui nous nous contenterons de tirer quelques profits de l'instruction que nous venons de donner.

DEUXIÈME POINT.

Le premier profit que nous devons tirer, c'est d'apprendre, et de croire toutes ces vérités : 1^o parce que nous sommes obligés d'en faire des actes, et en pouvoir rendre raison, en étant interrogés. C'est pourquoi on demande au baptême : *Credis in Jesum Christum?* « *Croyez-vous en Jésus-Christ?* etc.; » 2^o parce que par la profession de cette croyance, nous sommes faits chrétiens; puisque autrement nous tomberions dans la plus grande ingratitude, qu'on se puisse imaginer : car non-seulement nous ne saurions remercier le Fils de Dieu, pour un si grand bienfait; mais même nous ne le connaîtrions pas. Que diriez-vous d'un criminel délivré de la mort par la faveur d'un prince, et qui ne voudrait pas seulement apprendre

qui est son libérateur, etc.? Résolvons-nous donc de l'apprendre, de le croire et de l'enseigner, quand l'occasion s'en présentera.

Le deuxième profit que nous en devons tirer, sera de porter grand respect à Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Cum introducit Deus Filium suum in mundum, dicit ut adorent eum omnes angeli ejus*, dit saint Paul. (Hebr., I, 6.) Nous lui devons porter ce respect en l'église, en tout temps, puisque c'est le lieu où il est présent : *Domus mea, domus orationis vocabitur* (Matth., XIII, 12); c'est sa maison d'oraison, où il écoute les prières d'un chacun, où il entérine les requêtes, etc. 2. Nous lui devons ce respect, lorsque nous prononçons ou que nous entendons prononcer le saint nom de Jésus, en nous découvrant. 3. A la Messe, se tenant à genoux pendant les Messes basses, avec silence, dévotion et prières.

Le troisième profit sera de lui porter un grand amour, puisque c'est lui qui est mort pour nous donner la vie. Vous me demanderez comment nous le pouvons aimer, et ce qu'il faut faire pour cela. Je réponds : 1^o que ce sera en évitant tout ce qui déplaît à Dieu, en renonçant au péché qui lui déplaît infiniment, en faisant un ferme propos de mourir plutôt que d'en commettre de mortel; 2^o en faisant ce qui lui plaît et est agréable, savoir ses commandements et ceux de l'Eglise.

Voilà (N.) en peu de paroles ce que vous devez faire pour bien honorer ce mystère. Il est nécessaire pour acquérir la vie éternelle de croire le mystère de l'Incarnation, et de confesser selon la foi, que Notre-Seigneur Jésus-Christ Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, est Dieu et homme; et tous les jours de notre vie se doivent passer en remerciements et actions de grâces envers ce cher et bien-aimé libérateur, pour ce signalé bienfait. Venons maintenant à nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel est le second mystère que la foi nous oblige de croire pour être sauvé?

C'est l'Incarnation du Fils de Dieu, la seconde personne de la Trinité.

Que veut dire incarnation et s'incarner?

Que le Fils de Dieu a pris chair humaine, c'est-à-dire un corps et une âme comme nous au sein de la glorieuse Vierge Marie.

Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il incarné?

Pour nous racheter du péché et de l'enfer, où nous avons été engagés par le péché de nos premiers parents.

Ne pouvions-nous pas nous-mêmes satisfaire à Dieu?

Non, parce que l'offense étant contre un Dieu, il a fallu un Dieu pour la réparer.

Quel jour est-ce que Notre-Seigneur s'est incarné?

Le 25^e de mars, autrement le jour de l'Annonciation.

Qu'est-ce qui a formé le corps de Notre-Seigneur?

Le Saint-Esprit, des plus pures gouttes du sang de la sainte Vierge.

Le Saint-Esprit est donc son père ?

Non, mais seulement l'ouvrier, parce qu'il n'y a point contribué de sa substance.

La sainte Vierge est-elle demeurée vierge ayant conçu et enfanté Notre-Seigneur ?

Oui, elle a toujours été vierge devant, durant et après l'enfantement.

Comment honorez-vous ce mystère.

Par des actes de reconnaissance, de foi et de charité, et par des pratiques d'humilité et de pureté.

Faites un acte de foi sur ce mystère ?

« Mon Sauveur Jésus-Christ, je crois fermement que vous vous êtes fait homme pour nous racheter ; je le crois parce que vous êtes la première et souveraine vérité ; et dans cette créance, je vous aime et vous adore de tout mon cœur, » etc.

Exemples. — Les chrétiens ne devraient pas désirer d'autres preuves de l'incarnation du Fils de Dieu, et de l'amour qu'il leur a témoigné se faisant homme pour leur salut, que ce qu'il nous en a révélé dans l'Evangile et par son Eglise. Il suffirait de connaître ce qui s'est passé entre l'ange et la sainte Vierge, lorsqu'il lui annonça cette nouvelle. Cette fameuse étoile qui parut aux Mages et qui leur servit de guide pour l'aider adorer en la grotte de Bethléem, est un témoin trop illustre pour en douter, comme aussi toutes les autres merveilles arrivées durant sa vie et en sa mort, sont des témoignages très-authentiques pour obliger tous les hommes à le croire vrai Fils de Dieu, à se soumettre à sa loi et à embrasser sa doctrine. Néanmoins il n'a pas laissé de confirmer de temps en temps la même vérité par plusieurs autres prodiges, comme ce qui se dit de la fontaine d'huile qui coula tout un jour à Rome dans une hôtellerie, où puis après fut bâtie une église en l'honneur de la très-sainte Vierge, pour dire que la source de miséricorde et de grâce allait couler abondamment sur la terre. Ce qui est rapporté de l'arbre qui courba ses branches pour présenter de ses fruits à l'Enfant Jésus dans sa fuite et à son entrée dans l'Egypte, du renversement des idoles dans le même royaume ; toutes ces choses, dis-je, si extraordinaires sont des signes par lesquels il a voulu réveiller l'insensibilité des hommes et leur faire connaître les merveilles de sa naissance, et de sa venue au monde.

Mais comme il s'est trouvé plusieurs hérétiques qui n'ont pas laissé dans la suite des temps d'impugner et de combattre la vérité de ce mystère, aussi Notre-Seigneur n'a pas manqué de susciter des personnes zélées dans l'Eglise, pour sa défense, à la confusion des méchants, et à la consolation et affermissement des fidèles. J'en choisis un ou deux entre plusieurs.

1. Le premier est de ce qui se passa sous l'empire de Julien l'Apostat, lequel ayant entrepris d'étouffer, s'il eût pu, la créance et la vénération de ce mystère dans l'esprit

des chrétiens, et éluder la prophétie de Notre-Seigneur touchant le renversement du temple de Jérusalem, permit aux Juifs de le rebâtir ; il contribua même à la dépense d'une grande somme d'argent ; mais Dieu renversa ses desseins, car après qu'on eut creusé les fondements, et mis les premières pierres de ce nouvel édifice, tout fut renversé par un tremblement de terre, qui arriva la nuit suivante. Et les Juifs s'opiniâtrant à y faire travailler, le feu du ciel descendit en plein jour, qui consuma tous les outils des ouvriers, et la nuit suivante tous les habits des Juifs se trouvèrent tous couverts de croix qu'ils ne purent jamais ôter : Dieu voulant par ces prodiges convaincre les incrédules de la vérité de l'incarnation de son Fils, et confirmer les fidèles dans la foi de ce mystère. (SOCRAT., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 20.)

Réflexion. — Apprenez de là (N.) à demeurer fermes en la foi et en la créance de ce mystère. 2. Louez et bénissez Dieu de vous avoir fait naître et d'avoir été instruits dans la vraie Eglise. 3. Gardez-vous bien de démentir la sainteté de votre foi par des œuvres de la chair et du sang, et de bâtir de nouveaux temples aux idoles, en suivant la vie et les œuvres des païens au lieu de la doctrine et des vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 4. Gémissez et déplorez l'aveuglement des hérétiques et de tous les autres infidèles, qui font bande à part et ne veulent pas recevoir les vérités de l'Evangile. 5. Enfin priez pour eux, à ce que Notre-Seigneur les convertisse, et qu'ils retournent au giron de la sainte Eglise.

II. Un autre exemple est de ce qui se passa sous l'empereur Théodose, lequel, quoique très-chrétien et très-bien intentionné pour les catholiques, avait néanmoins quelque peine qu'on interdît tout à fait les assemblées des hérétiques ariens, qui niaient que le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, fût égal et consubstantiel à Dieu son Père. Un saint évêque et fort zélé, appelé Amphilochius, entreprit d'aborder l'empereur et lui faire voir qu'il ne devait pas davantage souffrir ces gens, après leur condamnation par le concile de Nicée. A cet effet il alla en cour, où ayant salué l'empereur avec les cérémonies dues à sa dignité, il ne fit pas les civilités qu'il devait à Arcadius son fils, qui était déjà associé à l'empire ; mais le caressa seulement, lui touchant les mains et le mignardant comme un petit enfant, dont l'empereur fort indigné le fit chasser honteusement et avec mépris, sans le vouloir écouter, ni entériner sa requête. Ce saint évêque ne se rebutant pas, mais se tournant doucement vers l'empereur en se retirant, lui découvrit son secret, et lui dit agréablement : « Sire, voyez combien l'injure que vous tenez faite à votre fils vous est sensible (et avec raison), puisqu'il mérite en effet les mêmes honneurs qui sont rendus à Votre Majesté. Souvenez-vous aussi combien le Père céleste a sujet de ressentir l'injure que l'on fait à son propre Fils, lequel

lui étant parfaitement égal en grandeur et en toute autre perfection, vous souffrez néanmoins que plusieurs de vos sujets le traitent de mépris et comme inégal à son Père. » L'empereur vit bien où cela allait, et reconnaissant sa faute, se jette aux pieds de ce bon évêque, fait un édit par lequel il défend l'entrée de sa cour à ces hérétiques, donne l'avantage aux catholiques, et fait reconnaître Notre-Seigneur Jésus-Christ pour vrai Fils de Dieu, et en tout égal à son Père. (NICEPH. lib. XII, cap. 9.)

Réflexion. — Voilà (N.) où doit aller le zèle des prélats de la sainte Eglise, à maintenir et défendre, auprès des puissances temporelles, l'honneur et la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les droits de son Eglise : 3° voilà à quoi doivent aussi être employés le pouvoir et l'autorité des souverains, à faire régner Notre-Seigneur et conserver la paix de la religion dans leurs Etats; étouffer les schismes et la division dans l'Eglise; réprimer l'insolence des libertins et des hérétiques, et particulièrement de ceux qui en veulent aux sacrements et à la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, abolir les jurements et les blasphèmes execrables qui se commettent impunément aujourd'hui; 3° voilà, mes chers amis, pourquoi il faut prier et même corriger avec zèle ces sortes d'abus en ceux à qui nous les voyons commettre en notre présence; cela s'entend néanmoins avec la discrétion et prudence nécessaire.

INSTRUCTION III.

Pour la troisième semaine.

DE LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR, QUI EST UNE SUITE DE L'INCARNATION.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. (Joan., XVII, 5.)

Prélude. — Plusieurs ont écrit et enseigné divers moyens pour vivre en bons chrétiens; mais je pense que le meilleur c'est d'imiter la vie de Notre-Seigneur, en la connaissance duquel gît la vie éternelle.

Tous les hommes sont nécessairement obligés de savoir comment Notre-Seigneur a vécu : 1° pour le remercier de tout ce qu'il a fait durant sa vie, car ça été pour nous; 2° pour adorer toutes ses actions, comme divines et très-vertueuses; 3° pour les imiter, car il a voulu vivre ici-bas comme homme pour nous servir d'exemple. Ces trois sujets feront le partage de cet entretien que nous diviserons pour cela en trois points.

Partition. — Dans le 1^{er} nous ferons un petit discours de la vie de Notre-Seigneur; dans le 2^e nous proposerons ce qu'il y a à imiter en Dieu; et dans la 3^e ce qu'il faut faire pour cela, et les résolutions à prendre.

PREMIER POINT.

Dieu ayant résolu de sauver les hommes par son Fils, environ quatre mille ans après la création du monde, il choisit une pauvre fille, selon l'apparence humaine, mais la

plus parfaite de toutes les créatures, pour être sa Mère. Il lui envoya l'ange Gabriel pour tirer son consentement, et au même moment qu'elle l'eut donné, le Saint-Esprit, opérateur de ce mystère, comme nous vous disions dans notre dernier catéchisme, prit du plus pur sang de cette sainte Vierge, en forma un corps, et créa en même temps une âme pour l'animer, et à ce corps et à cette âme s'unit Notre-Seigneur Jésus-Christ, seconde personne de la sainte Trinité. Il demeura neuf mois enfermé dans les chastes entrailles de cette bénie Vierge, au bout desquels il naquit au monde, au milieu de l'hiver, la nuit, et dans une pauvre étable qui était ouverte de tous côtés aux rigueurs du froid. Huit jours après il fut circoncis, et au quarantième on le mena au temple pour présenter Dieu à Dieu même, c'est-à-dire le Fils de Dieu à son Père éternel, comme une victime qui s'immolait à sa justice irritée. Et quoiqu'il ne fût pas obligé à la circoncision ni à toutes les autres obligations de l'ancienne loi, étant Dieu; néanmoins, comme il avait pris sur lui la marque de pécheur, il en voulut aussi observer toutes les lois. Je passe sous silence la fuite en Egypte, pour éviter l'envie enragée que lui portait Hérode, depuis qu'il eut appris des rois Mages qu'un nouveau roi était né dans la Judée, et qu'ils l'avaient appris par le moyen d'une étoile; ce qui le porta jusqu'à cette extrémité de faire massacrer tous les enfants mâles qu'il trouva en cette contrée. Je ne m'arrêterai pas encore aujourd'hui à parler de sa vie cachée l'espace de trente ans avec saint Joseph, travaillant en sa boutique; je réserve cela pour l'entretien de l'exercice de la journée : mais nous parlerons seulement sur les trois dernières années de sa vie, dans lesquelles il nous a enseigné plus particulièrement sa doctrine et ses maximes; car c'est pour lors qu'il a mis la dernière main à l'œuvre de notre salut, qu'il institua les sacrements, qu'il fit plusieurs miracles pour autoriser sa doctrine, qu'il choisit douze apôtres et soixante-douze disciples pour la publication de l'Evangile, et qu'enfin il voulut mourir sur la croix pour l'amour des hommes. On vous a fait récit de toutes ces choses dans l'explication des évangiles et des fêtes de l'année; il nous faut voir maintenant ce qu'il y a de plus particulièrement à imiter en cette vie de Notre-Seigneur pendant les trois dernières années de sa vie.

DEUXIÈME POINT.

1. Il n'y a rien de tout ce que Notre-Seigneur a fait en sa vie qui ne soit adorable, et pour quoi nous ne devons le remercier; car tout est digne, et tout a été fait pour nous. C'est aussi ce que l'Eglise fait et nous convie de faire aux fêtes principales de l'année. A l'Annonciation, à cause de son incarnation; à Noël, pour sa naissance; au jour de l'an, à cause de sa circoncision; à la fête des Rois, pour le remercier du bienfait de notre vocation au Christia-

nisme; à la Chandeleur, à cause de la purification de la sainte Vierge et de la présentation de Jésus au temple, quoique ni l'un ni l'autre n'y fussent obligés; le vendredi saint est institué par l'Eglise pour nous remettre en mémoire le bienfait de notre rédemption, d'autant que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort à un tel jour pour nous racheter de l'esclavage du diable; la fête de Pâques est pour honorer sa résurrection, et celle de l'Ascension son entrée dans le ciel, après avoir mis fin à toutes ses glorieuses entreprises.

2. Nous devons imiter la vie de Notre-Seigneur, parce que, dit saint Jean : *Qui dicit se in Christo manere, debet sicut ille ambulavit, ipse ambulare* : « Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ, c'est-à-dire, qui veut suivre sa doctrine et ses maximes, doit tenir la même voie qu'il a tenue, » etc. (1 Joan., II, 6.) *Quos præcivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* : « Ceux que Dieu a appelés, dit le grand Apôtre, à la connaissance du salut, doivent conformer leur vie à celle de son Fils (Rom., VIII, 29); cela veut dire doivent être l'image de son image, et une belle copie de ce parfait original.

Saint Athanase (Orat. 2, *Contra Arian.*) dit que le chrétien s'appelle chrétien, à cause qu'il a Jésus-Christ pour son maître : *A Christo Christiani sumus et nuncupamur*. Et saint Cyprien dit aussi que nul ne peut dire qu'il est vrai chrétien, sinon celui qui conforme ses mœurs sur celles de Jésus-Christ : *Nemo Christianus vere dicitur, nisi qui in Christo moribus prout valet, coæquatur*.

Objection. — Mais, me direz-vous, comment pouvons-nous imiter Jésus-Christ de la sorte? Il faisait des miracles, il marchait sur les eaux, il ressuscitait les morts etc., et nous ne pouvons faire de même.

Réponse. — Nous ne sommes pas obligés d'imiter Jésus-Christ en ce qu'il a fait comme Dieu, mais seulement en ce qu'il a fait comme homme; comme nous vous le disions dans notre catéchisme du nom de chrétien; c'est donc en cette qualité d'homme que nous vous le proposons à imiter, et dont nous vous ferons voir dans notre premier catéchisme les principales actions qu'il faisait le long de la journée, pour vous servir d'exemple. Aujourd'hui nous nous arrêterons plus sur les maximes qu'il nous a enseignées, et nous vous ferons voir les oppositions qu'elles ont à celles du monde.

TROISIÈME POINT.

Entre les maximes de Jésus-Christ, il y en a quatre principales, qui sont tout à fait opposées à celles du monde : 1° l'humilité à la superbe; 2° la pauvreté aux richesses; 3° les souffrances aux plaisirs; 4° et l'amour de Dieu à celui des créatures.

1. Le monde veut paraître, Dieu veut exalter les humbles : *Qui se humiliat exaltabitur* (Luc., XVIII, 14); et il dit que celui qui s'humiliera comme un petit enfant, sera le plus grand au royaume des cieux : « Quicumque humiliaverit se, sicut parvulus, hic est

major in regno celorum. (Matth., XVIII, 4.) Cette comparaison est admirable; car il n'y a rien de plus humble qu'un petit enfant : il vous fera mille révérences pour la moindre petite douceur que vous lui donnerez; il va indifféremment au pauvre et au riche, et ne s'élève jamais pour quelques louanges qu'on lui donne. Non-seulement Notre-Seigneur nous a enseigné l'humilité par sa doctrine, mais encore par son exemple : *Humiliavit semetipsum* : « Il s'est humilié lui-même. » (Philipp., II, 8.) Il a choisi pour sa Mère une pauvre fille; pour le lieu de sa naissance une étable, pour sa vie la condition d'un charpentier. Il était soumis à sa Mère selon la chair, et à son père nourricier saint Joseph, et leur obéissait en tout ce qu'ils lui ordonnaient : *Erat subditus illis*. (Luc., II, 52.) Jamais il n'a voulu paraître plus que les autres hommes; sa circoncision, son baptême et sa mort en la croix, en sont des témoignages authentiques. Il a tellement chéri cette belle vertu de l'humilité, que c'est la seule chose qu'il recommande à ses apôtres et à ses disciples d'apprendre de lui. Il pratiquait plusieurs autres vertus, il faisait des miracles, il prêchait, il catéchisait, etc.; néanmoins il ne dit pas à ses apôtres : Apprenez de moi la manière dont je me sers pour convertir les peuples et les attirer à mon service, afin que vous puissiez faire le même quand je n'y serai plus; mais il leur dit seulement : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde* : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. (Matth., XI, 29) Cela ne doit-il pas nous porter à embrasser cette belle vertu?

La deuxième maxime de Jésus-Christ, qui est opposée à celle du monde, c'est la pauvreté d'esprit. Le monde appelle les riches bienheureux : *Beati divites*, etc. (Psal., CXLIII, 15); et Dieu dit au contraire que ce sont les pauvres : *Beati pauperes spiritu* (Matth., V, 3), et prononce malédiction sur les riches : *Vae vobis divitibus!* (Luc., VI, 24.) Il passe encore plus avant; il dit même que celui qui ne renonce pas à ses richesses et aux biens qu'il possède, ne peut être son disciple : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus*, etc. (Luc., XIV, 33.) Il a pratiqué admirablement bien cette pauvreté, puisqu'il disait parlant de lui : *Vulpes foveas habent*, etc. : « Les renards ont leurs tanières, les oiseaux du ciel leurs nids, mais le Fils de Dieu n'a pas où reposer sa tête. » (Matth., VIII, 20.) Se peut-il voir une plus grande pauvreté?

La troisième maxime est la souffrance, qui est encore bien opposée à celle du monde, qui ne cherche que la joie, les plaisirs et les divertissements, et Notre-Seigneur estime les larmes, les mépris et les persécutions : *Beati qui lugent*, etc. (Matth., V, 5.) *Beati qui persecutionem patiuntur*, etc. (Ibid., 10.) Lui-même a enduré le froid, le chaud, l'exil de l'Egypte, le travail, l'incommodité, son métier et enfin la mort.

La quatrième maxime qu'il nous a enseignée, c'est son amour envers son Père, et

envers les hommes. Le premier l'a obligé à se faire homme, pour satisfaire à sa justice, et à l'offense qu'il avait reçue des hommes. Et il a montré celui qu'il portait aux hommes, en guérissant les malades, parlant doucement à tout le monde, traitant les pécheurs avec une grande clémence, pardonnant et priant pour ses ennemis, et en mille autres rencontres. Oh! que les maximes du monde sont opposées à celles de Jésus-Christ. Des chrétiens adorent un Dieu humilié et crucifié, et ils cherchent l'estime et l'honneur. Ah! que dirons-nous, quand au jugement on viendra nous confronter à notre exemplaire Jésus-Christ, à apparier vie à vie; son humilité à notre superbe, ses plaies à notre délicatesse, sa douceur à nos emportements? etc. Hé! quel monstre un chrétien sans Christianisme, baptisé, chrémé et esclave du diable, sous le caractère de la croix, partisan de la chair et du monde. Il faut choisir (N.) l'un ou l'autre pour règle de notre vie, ou les maximes du monde, ou celles de Jésus-Christ. Nous ne saurions vivre avec l'un ou l'autre ensemble, et nous ne saurions vivre sans l'un ou l'autre, quel choix ferons-nous? Concluez là-dessus, et pendant que vous y ferez réflexion, nous ferons nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Quel jour est-ce que Notre-Seigneur est né?

La veille de Noël à minuit, dans une étable.

Quel nom a eu Notre-Seigneur venant au monde?

Jésus, qui signifie sauveur, et Christ, qui veut dire oint.

Quel jour a-t-il reçu ce nom?

Le jour de la Circoncision, huit jours après sa naissance, qui est le 1^{er} jour de l'an.

Combien a-t-il vécu sur la terre?

Trente-trois ans et trois mois.

Qu'a-t-il fait durant ces trente-trois ans de sa vie?

Il a demeuré trente ans avec saint Joseph et la sainte Vierge, et les trois dernières années de sa vie, il a prêché et fait quantité de miracles pour instruire et convertir les hommes.

Comment et pourquoi est-il mort?

Il est mort en l'arbre de la croix, pour sauver les hommes.

Quel jour est-il mort?

Le jour du vendredi saint.

Quel jour est-il ressuscité?

Le jour de Pâques, trois jours après sa mort.

Quel jour est-il monté au ciel?

Le jour de l'Ascension, quarante jours après Pâques.

Quel jour a-t-il envoyé son Saint-Esprit à ses apôtres et à son Eglise?

Le jour de la Pentecôte, dix jours après être monté au ciel.

Que doit faire le chrétien en considération de ces mystères?

Avoir une grande reconnaissance et amour

vers Notre-Seigneur, et entrer dans l'imitation de sa vie.

Que doit-il faire pour entrer dans la pratique de l'amour et imitation de Notre-Seigneur?

Mourir à soi-même et au péché, par la mortification et pénitence, et porter toutes ses prétentions et espérances vers le ciel, que Notre-Seigneur lui a acquis par les mérites de son sang.

Exemples. — 1. Quoique tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient pleins d'une amoureuse tendresse, et capables de toucher les cœurs les plus insensibles, lorsqu'ils sont considérés avec un peu d'attention; si est-ce que quelques-uns sont plus capables de faire cet effet que non pas d'autres, selon la disposition des sujets: nous l'allons voir dans l'histoire suivante. Le bienheureux saint François de Sales, après saint Bernardin de Sienne, rapporte, qu'un gentilhomme, vraiment chrétien, ayant fait par dévotion le voyage de la Terre-Sainte, à dessein d'y révéler les lieux principaux que Notre-Seigneur avait sanctifiés par le mystère de notre Rédemption, il y trouva tant de sujets de consolation et de larmes, qu'on ne l'en pouvait presque arracher. Il va en Nazareth, où il admire l'anéantissement du Verbe dans son incarnation; il passe en Bethléem, où il le voit gémissant dans une crèche, et il mêle ses larmes avec les siennes; il passe de là au Jourdain où il fut baptisé, et au désert où il avait jeûné quarante jours, puis au Thabor où il manifesta sa gloire à ses apôtres; de là il l'accompagne dans le cénacle où il se foud tout en amour, à la considération de celui qu'il témoigne à tous les hommes en l'institution de l'Eucharistie; il le suit au jardin des Olives, puis à la croix et au sépulchre, et enfin il retourne à la montagne des Olives, où il considère son divin Maître montant au ciel au jour de son Ascension triomphante, où après avoir mille fois baisé les sacrés vestiges de ses pieds, ne le pouvant plus chercher sur la terre, il commença à exciter en son cœur les plus puissantes affections de son amour, et les yeux et les mains élevés au ciel: « O Jésus, dit-il, mon doux Jésus! puisque je ne sais plus où vous chercher et suivre ici-bas; hé! Jésus, Jésus mon amour! accordez donc à ce cœur qu'il vous suive et s'en aille là-haut, au ciel. » Et avec ces ferventes paroles, il lança, comme une sagette sacrée, son âme bienheureuse entre les mains et dans le cœur de son divin Bien-aimé. Ses compagnons surpris d'une mort si inopinée, appellent le médecin, le font ouvrir, et comme il était d'une complexion fort affective, d'un naturel fort doux et dévot à merveilles, on trouva ce brave cœur ouvert avec ces sacrés mots gravés au dedans: *Jésus mon amour!* l'amour en effet ayant fait en ce cœur l'office de la mort, séparant sa belle âme de son corps, sans concurrence d'aucune autre cause. (*De l'amour de Dieu*, liv. VII, chap. 12.)

Réflexion. — 1. A votre avis, mes chers

amis, n'était-ce pas être bien instruit, que cela, bien affectionné et dévot aux mystères de la vie et de la mort de notre divin Maître et très-aimable Sauveur ? 2. Ne gémissons pas aujourd'hui sur l'ignorance et l'insensibilité des hommes, qui y pensent si peu, qui ont si peu d'estime de sa doctrine, si peu de zèle pour l'apprendre, et si peu d'amour pour la méditer et y conformer leur vie ? 3. Hamillons-nous, et craignons que n'ayant jamais eu le courage de suivre et d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ en sa dite vie et dans ses souffrances ici-bas, nous n'ayons pas aussi le bonheur de le suivre, et d'être élevés un jour avec lui dans la gloire.

INSTRUCTION IV.

Pour la IV^e semaine.

DE L'EXERCICE DU CHRÉTIEN.

Hæc est vita æterna, etc. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — Je me suis réservé (N.) à vous parler aujourd'hui de l'exercice du chrétien pendant la journée à l'imitation de celle de Notre-Seigneur, afin de vous laisser un règlement de vie, qui vous serve tout le reste de vos jours. Et comme c'est la conclusion des catéchismes que nous avons entrepris de vous faire pendant le courant de cette année, j'ai pris un sujet qui vous peut suffire à remporter de nos instructions, quand bien même vous auriez oublié toutes celles que nous vous avons ci-devant faites. C'est au commun du peuple, c'est aux artisans, aux marchands, aux laboureurs, et aux pauvres gens et ignorants que je m'adresse plus particulièrement ; comme à ceux qui y ont meilleure part, puisque je propose l'imitation de la vie de Jésus-Christ, non-seulement comme homme mais comme homme du commun, c'est-à-dire dans la vie cachée qu'il a menée en qualité de charpentier. *Evangelizare pauperibus misit me (Luc., IV, 18)* : Dieu nous a envoyés pour instruire et enseigner les pauvres et les ignorants. Nous nous en acquitterons le moins mal qu'il nous sera possible, et quoique nous n'adressions notre discours qu'aux laboureurs, artisans, etc., les riches et les personnes d'une profession plus relevée, ne laisseront pas d'en tirer de belles instructions pour eux. Cette matière étant de la dernière importance, a besoin d'un secours extraordinaire, demandons-le au Père des lumières, par l'entremise de Celle qui a été le fidèle témoin de toutes les actions que nous vous allons proposer ensuite du salut de l'ange, lui disant : *Ave, Maria.*

Prélude 2. — Je ne m'arrête pas aujourd'hui à vous parler de l'obligation qu'ont tous les chrétiens d'imiter la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous l'avons fait voir assez suffisamment dans notre dernier catéchisme, et dans ceux qui l'ont précédé ; mais je vous propose aujourd'hui Jésus-Christ comme un exemple à imiter en toutes les actions de la journée, qu'il a pratiquées l'espace de trente ans d'une vie cachée aux

yeux du monde, sous la qualité d'un simple charpentier, et je divise pour cela mon entretien en trois parties.

Partition. — Dans la première, nous vous ferons voir ce qu'il faisait au matin, durant la journée, et au soir ; dans la deuxième, les biens qui vous arriveront, si vous l'imitiez en cela ; dans la troisième les moyens de le bien faire comme il faut. Prêtez, s'il vous plaît, attention à tout ce que nous dirons.

PREMIER POINT.

Pour savoir comment Notre-Seigneur employait la journée, il faut premièrement savoir ce qu'il faisait le matin. Dès le matin se levait pour prier : *Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat*, dit l'évangéliste. (*Marc., I, 35.*) Et non-seulement il priait de grand matin, mais même encore il passait des nuits en prières : *Pernoctans in oratione.* (*Luc., VI, 12.*) Ce n'est pas qu'il ne dormît quelquefois, car il était vrai homme, et partant il avait besoin de sommeil comme les autres, et il est dit de lui : *Ipse vero dormiebat* (*Matth., III, 24.*), mais c'est à dire qu'il passait les nuits pour l'ordinaire en la prière. Or, vous ne pouvez pas l'imiter en cela, car après votre travail du jour il est besoin de vous reposer la nuit, mais vous ne pouvez vous dispenser de prier Dieu le matin comme lui, quand vous êtes levés et cela en la façon qu'il faut, c'est-à-dire, à genoux et dans une posture dévote et suppliante. *Procidit in faciem suam orans*, etc. (*Matth., XXVI, 36.*) *Positis genibus orabat dicens*, etc. (*Luc., XXII, 41.*)

2. Quand Notre-Seigneur avait achevé sa prière le matin, il allait à son travail : car il ne faut pas penser que Notre-Seigneur passât le temps à ne rien faire ; puisqu'il est dit de lui qu'il s'occupait au travail dès sa plus tendre jeunesse : *In laboribus a juventute mea.* (*Psal., LXXXVII, 16.*) Mais que faisait-il avant d'aller à son travail, il l'offrait à Dieu son Père, et l'entreprenait pour lui-même : *Quæ placita sunt ei facio semper.* (*Joan., VIII, 29.*) Voyez donc ce qu'il disait en lui-même auparavant que d'aller à son ouvrage : « Mon Dieu et mon Père, vous commandez aux hommes de gagner leur pain à la sueur de leur visage : « *In sudore vultus tui vesceris pane.* » (*Gen., III, 19.*) Vous avez voulu que je fusse homme, et partant pour vous complaire je m'en vas gagner ma vie au travail de mes mains. » C'est ainsi (N.) qu'il faut que vous fassiez auparavant que d'aller à votre travail. Dites donc à Dieu tous les jours : « Mon Dieu je m'en vas travailler, mais ce n'est point tant pour profiter de mon labeur que pour faire votre volonté qui m'ordonne le travail. »

3. Pendant que Notre-Seigneur employait son corps et ses mains à travailler, il occupait son esprit en des pensées de Dieu. Nous colligeons cela de l'Écriture sainte, où il est dit que Jésus-Christ n'enseignait rien, qu'il n'eût lui-même pratiqué le premier : *Copit facere et docere.* (*Act., I, 1.*)

Or il est dit en l'Evangile qu'il donnait pour enseignement de s'entretenir toujours de bonnes pensées, des pensées de Dieu, du paradis, etc. : *Oportet semper orare et non deficere* (Luc., XVIII, 11); partant il faut croire qu'il le faisait lui-même. Voyez donc les pensées que pouvait avoir Notre-Seigneur en travaillant. Il était charpentier de son métier; or, quand il fendait du bois avec sa cognée, il disait sans doute en lui-même : « Hélas ! mon Père, ce bois qui n'a point de raison, quand je frappe dessus, obéit à ma cognée : hé ! pourquoi donc les hommes, à qui vous avez donné la raison, n'obéiront-ils point à vos paroles et à vos remontrances. » C'est ainsi, mes chers amis, qu'il faut que vous vous entreteniez de bonnes pensées quand vous serez à votre travail. Si vous entendez par exemple les oiseaux chanter, dites en vous-mêmes : « Hélas ! faut-il que ces petits animaux à qui Dieu s'est contenté de donner la vie et la nourriture chantent sans cesse ses louanges, et que moi misérable, à qui il fait tant de grâces, j'aie passé plusieurs journées sans seulement penser à lui. Hélas ! Seigneur, pardon à ce pauvre pécheur de tant d'ingratitude en votre endroit. » Ayez de telles ou semblables pensées, etc.

4. Quand Notre-Seigneur était retourné de son travail, il prenait son repas avec la sainte Vierge et saint Joseph, car il n'allait point manger en d'autre compagnie et dans des lavernes, étant très-soumis à sa Mère selon la chair et à son père nourricier : *Eratsubditus illis*, dit l'Evangile. (Luc., II, 51.) Et avant que se mettre à table, 1^o il remerciait Dieu son Père de la nourriture qu'il allait prendre : *Gratias agens*; 2^o il bénissait les viandes : *Benedixit*, etc. (Matth., XXVI, 27.) C'est donc ce qu'il faut que vous fassiez pour imiter Notre-Seigneur auparavant que de prendre votre repas. En troisième lieu, quand il était à table, il se contentait de manger des viandes qui lui étaient présentées autant qu'il était requis pour satisfaire à la nécessité, sans se plaindre qu'elles ne fussent pas bonnes ou mal accommodées; car il pratiquait ce qu'il a enseigné à ses apôtres : *Manducate quæ apponuntur vobis*. (Luc., X, 8.) Faites donc ainsi pour vous rendre parfaits imitateurs de Jésus-Christ.

5. Quand Notre-Seigneur avait pris son repas, il ne manquait jamais de rendre grâces à Dieu son Père : *Hymno dicto* (Matth., XXVI, 30); aussi ne faut-il pas que vous manquiez jamais à cela; et voilà mangé chrétiennement : *Iusti epulentur in conspectu Dei*. (Psal. LXVII, 4.)

6. Après avoir pris sa réfection, il retournait au travail et s'y comportait comme au matin. La journée finie, ayant soupé à la manière que nous avons dit de son dîner, il se retirait pour vaquer à l'oraison durant toute la nuit, ou une partie d'icelle. Or comme vous ne pouvez pas faire cela, il suffira pour vous de faire votre prière en commun dans la famille avant que vous mettre

au lit; vous en avez la méthode dans le *Pédagogue des familles chrétiennes*, etc. Endormez-vous dans quelque bonne pensée, et si vous vous éveillez pendant la nuit, il faut élever votre cœur à Dieu, à l'exemple de notre Sauveur, dont il est dit que le cœur veillait pendant que son corps reposait : *Ego dormio, et cor meum vigilat*. (Cant., V, 2.) Puis dès le lendemain recommencez.

Vous me direz volontiers : Cela est bien pour les jours de travail; mais aux jours de fêtes à quoi Notre-Seigneur s'occupait-il?

Je vous réponds à cela, qu'après avoir assisté au service de Dieu qui se faisait alors, il s'occupait à trois choses : 1^o à visiter les malades et consoler les pauvres et les affligés. C'est pourquoi sainte Brigitte dit en ses *Révélation*s que, quand il y avait quelques pauvres personnes affligées en la ville où demeurait Notre-Seigneur, elles s'entre-disaient : Allons trouver le Fils de Marie, ou l'envoyons querir, il nous consolera. 2^o Il les employait à instruire les pauvres et les ignorants de sa connaissance, des choses de leur salut, faisant ce pour quoi son Père l'avait envoyé : *Pauperibus evangelizare misit me*. (Luc., IV, 18.)

3^o Il réconciliait les personnes qu'il savait être en dissension; c'est pour cela qu'il est appelé le *Pacifique* et *Prince de la paix*. « *Princeps pacis*. » (Isa., IX, 6.) Si vous faites ces mêmes choses, je ne feins point de vous dire que vous serez d'autres Jésus-Christ en terre. Il faut en ces jours que vous fassiez répéter à vos enfants et domestiques leur catéchisme, et les instruire dessus selon que vous l'avez appris, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui instruisait les docteurs dans le temple; leur faire lire la doctrine chrétienne, quelques livres spirituels, tel que pourrait être le *Pédagogue des familles chrétiennes*, le *Bon laboureur*, les *Evénements des confessions mal faites*, et semblables.

Mais, me direz-vous, quel bien est-ce qu'il nous arrivera d'imiter ainsi Notre-Seigneur? C'est ce que je vais vous montrer.

DEUXIÈME POINT.

Il vous arrivera de cette imitation de la vie de Notre-Seigneur trois sortes de biens.

1. C'est qu'il n'y aura point d'enfer pour vous; je ne dis pas cela de moi, saint Paul vous en assure : *Nihil damnationis est in his qui sunt in Christo Jesu*. (Rom., VIII, 1.)

2. Vous porterez dès cette vie la marque d'une personne prédestinée pour le ciel. Le même apôtre nous enseigne cette vérité : *Quos præcivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*. (Ibid., 29.) Comme le Fils de Dieu vivant de la vie de son Père est un avec lui, et est Dieu comme lui : ainsi, si nous vivons de la vie de Jésus-Christ, nous serons ses images si parfaites, que nous serons un autre lui-même, avec cette seule différence, que nous serons par grâce ce qu'il est par nature; de sorte que

nous serons des autres Jésus-Christ. Quel honneur à un pauvre artisan, à un pauvre laboureur, à un pauvre vigneron, etc., de pouvoir être un autre Jésus-Christ ! Un homme qui a l'esprit d'Aristote est censé être un autre Aristote ; celui donc qui aura la vie de Jésus-Christ sera dit un autre Jésus-Christ. Et en effet votre bon exemple en sauvera plusieurs, et en cela vous mériterez le nom de Jésus qui signifie Sauveur.

3. Vous serez en bonne odeur, et vous édifierez un chacun par votre bon exemple : *Bonus odor in omni loco* ; si bien que, faisant cela, non-seulement vous vous sauverez, mais vous serez cause du salut de plusieurs qui verront votre façon de vivre.

Voilà le bien qui vous arrivera d'imiter Notre-Seigneur. Mais vous voudriez, possible, que je vous proposasse quelque moyen de le bien faire ; je vous les vas montrer.

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est d'en demander à Dieu la grâce : car il faut la grâce de Dieu pour cela : *Nemo venit ad me nisi Pater meus traxerit eum.* (Joan., VI, 44.) Or sus donc (N.) que ce soit là la demande que vous ferez à Dieu à la sortie de notre catéchisme, disant : « Mon Dieu ! faites-moi la grâce d'être parfait imitateur de votre Fils Jésus-Christ, » etc.

Le deuxième moyen est d'en prendre une forte résolution. Faisons-la donc maintenant tous ensemble ; et dites tout haut comme moi : « Oui, mon Seigneur Jésus-Christ ! nous faisons maintenant une ferme résolution de vous bien imiter et de vivre comme vous avez vécu. Votre doctrine sera la nôtre ; vos maximes seront nos maximes, et toutes les actions de votre vie imitable seront désormais la règle des nôtres. » Faites tous les jours au matin cette résolution, et l'imitiez durant la journée.

Le troisième moyen est de faire ce que nous vous disions ces jours passés, comme les enfants qui apprennent à écrire ; pour faire un A, ils regardent comme le maître a fait cet A, et ainsi de toutes les autres lettres. Le matin donc en vous levant il faut regarder ce que faisait Jésus-Christ le matin au lever. Il priait Dieu son Père à genoux la face contre terre ; le commencement donc de ma journée sera de prier Dieu à genoux ; et ainsi en faire de même de toutes les autres actions de la journée, suivant le modèle que nous vous avons donné.

Voilà (N.) les moyens d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ ; pratiquez-le donc, je vous en conjure de tout mon cœur, et, s'il était requis, je vous y aiderais très-volontiers de mon propre sang. Ne pensez pas que l'imitation de la vie de Notre-Seigneur soit seulement un conseil que je vous veuille donner, mais c'est un précepte et un commandement du Fils de Dieu même : *Exemplum dedi vobis, ut, quemadmodum ego feci, et vos faciatis* : « Je vous ai montré l'exemple de ma vie, dit notre Sauveur, afin que vous l'imitiez, et que vous fassiez ce que j'ai fait. » (Joan., XIII, 15.) Et si vous l'imitiez bien

en cette vie, vous jouirez de lui là-haut au ciel.

Nous ferons tantôt (N.) la conclusion de nos catéchismes, à quoi je vous exhorte, après nos interrogations.

INTERROGATIONS

Est-ce assez de croire tous les mystères et vérités de la foi, pour être vrai chrétien et sauvé ?

Non, il faut encore faire de bonnes œuvres, bien employer le temps, et bien passer la journée.

Que doit faire le chrétien pour faire un bon emploi du temps, et bien passer la journée ?

Ne manquer jamais à prier Dieu soir et matin, lui offrir son travail et ses actions pour faire sa sainte volonté, et à sa plus grande gloire.

Est-ce une chose si nécessaire de prier Dieu soir et matin ?

Oui, si nous voulons être sauvés et attirer sur nous les bénédictions de Dieu.

Comment est-ce qu'il faut prier Dieu ?

Se mettre à deux genoux devant quelque image dévote de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge, après avoir pris de l'eau bénite.

Ne suffit-il pas de faire ses prières debout en s'habillant, ou dans son lit ?

Non, car ce n'est pas rendre à Dieu ce qu'on lui doit.

Pourquoi donc à deux genoux ?

Parce que c'est à un Dieu que nous parlons, et que Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple.

Si on se moque de nous, faut-il quitter sa prière ?

Non, car Notre-Seigneur a dit que ceux qui auront honte de le confesser devant les hommes, il aura honte aussi de les reconnaître pour ses enfants devant son Père.

Si nous avons des affaires pressantes, faudrait-il manquer à prier Dieu le matin ?

Non, parce que la plus grande affaire que nous ayons, c'est de nous sauver.

Si l'on était las du travail de la journée, faudrait-il se coucher sans prier Dieu ?

Non, car ayant tant travaillé pour notre corps, il est bien raisonnable de faire aussi quelque chose pour le salut de notre âme.

Tous les chrétiens sont-ils obligés de prier Dieu soir et matin ?

Oui, les pères et mères aussi bien que les enfants ; les maîtres et les serviteurs, pauvres, riches, grands et petits.

Est-ce un grand péché de passer les mois et les années, comme font les chrétiens, sans prier Dieu.

Oui, car ainsi c'est témoigner qu'on méprise Dieu, et qu'on n'a que faire de lui pour se sauver. (Ici parcourir l'Exercice du chrétien et les actes.)

Quel fruit et bénédiction arrive au chrétien de faire ainsi toute sa vie ?

C'est un moyen de persévérer en la grâce de Dieu, de ne pas tomber dans le péché, ou de n'y pas demeurer, mais s'en relever au plus tôt, de ne pas craindre la mort, et être

toujours prêt pour paraître au jugement de Dieu.

Avez-vous quelque autre moyen pour persévérer et demeurer ferme dans ces pratiques ?

Oui, c'est de prendre un peu de temps tous les ans pour voir comme on a vécu, et faire une revue et confession générale de toute l'année.

Exemples. — Ce n'est pas sans sujet que Dieu se plaint des hommes par son prophète Isaïe, chap. XXX, lorsque, sans le consulter, ils entreprennent quelque chose, et qu'ils n'implorent pas son assistance en toutes leurs actions, puisque ayant tout reçu de lui, et ne pouvant rien de nous-mêmes, nous avons besoin de sa grâce, et que nous lui devons tout bien, et comme à l'auteur de tout bien, et comme étant notre dernière fin : *Væ filii desertores, ut saceretis consilium, et non ex me; ut ordiremini telam, et non per spiritum meum.* (Isa., XXX, 1.) C'est pourquoi ne vous étonnez pas (N.) si l'on vous recommande si instamment l'exercice de la prière du soir et du matin, par lequel on fait offrande à Dieu de toutes les actions de la journée; où on lui demande le secours de la grâce pour les bien faire, et où on lui rend grâce du succès le soir, ou bien on lui demande pardon des fautes que l'on y a commises. Je ne vous produis qu'un ou deux exemples de la bénédiction et protection de Dieu sur ceux qui lui sont fidèles.

I. Un auteur digne de foi nous apprend qu'un gentilhomme de marque s'étant rallié au service de Dieu, et relâché quelque chose de sa première dévotion, ne hantant plus les sacrements, comme il avait accoutumé, pour quelque démêlé qu'il avait eu avec les bourgeois de la ville de Halle en Allemagne; pour se défendre de leurs insultes, il avait rempli son château de garnements et de valets déterminés et fort adroits au maniement des armes; entre ceux-là le démon s'étant travesti lui avait fait offre de son service, sans aucune obligation de récompense ni de gage. Ce gentilhomme, sujet à son intérêt, l'arrêta à son service, sans le connaître, et le fit son palefrenier. Le diable le sert à merveille, mais on remarqua dans la suite du temps qu'il n'entra jamais dans l'église, et qu'ayant conduit son maître jusqu'à la porte, il s'en retournait à son office.

Le gentilhomme, quoique débauché, avait cela de bon, qu'il allait encore à la messe, et ne se couchait ni ne se levait jamais, qu'il ne fît le signe de la croix et ne récitât quelques *Ave Maria*. Le seigneur averti de cela, et l'ayant reconnu lui-même, le pressa de lui dire qui il était. Ce palefrenier dit franchement qu'il était le diable; mais que, l'ayant si bien servi, il ne se mit pas en peine, qu'il le fera encore mieux à l'avenir. Le gentilhomme, poussé d'avarice, le tint encore quelque temps; et voici que bientôt après, dans une profonde nuit, comme il dormait, le palefrenier le réveille en sursaut, criant tout haut : « Tôt, tôt, monsieur ! prenez vos habits et vos armes, car voici

ceux de Halle qui viennent vous investir et surprendre votre château. Le gentilhomme, effrayé de ces nouvelles, saute à bas du lit et prend ses habits et ses armes; mais sans oublier à faire sa prière et faire le signe de la croix à l'ordinaire. Ayant reconnu que c'était un tour, que lui avait joué le diable il lui fit reproche, pourquoi il avait troublé son repos. Le démon avoue qu'il l'avait fait à dessein, pensant que la frayeur et la hâte lui feraient oublier le signe de la croix et ses prières accoutumées, et que par ce moyen il aurait prise sur lui. Cela ne servit qu'à rendre ce gentilhomme plus fidèle à la prière; mais il ne put se défaire de ce diable, qu'il n'eût repris la fréquentation des divins sacrements, qu'il avait quittée depuis longtemps. C'est pourquoi la première fois qu'il s'en approcha, le démon disparut, et il ne le vit jamais plus depuis. (Joan. NIDER, lib. III *Formic.*, c. 2.)

Réflexion. — A votre avis (N.), avons-nous raison de vous recommander la prière du soir et du matin, et de demander à Dieu son secours et sa grâce au commencement de vos actions? 2. Est-il jamais mal arrivé à ceux qui ont continué à s'approcher fidèlement et avec dévotion des divins sacrements? 3. Apprenez par cet exemple que, si Dieu a donné sa protection contre les embûches du démon à une personne qui d'ailleurs vivait dans de grands désordres, parce qu'il était fidèle à ses prières du soir et du matin, s'il manquera d'assistance à ceux qui le font par une conduite bien réglée, et qui s'approchent avec révérence et souvent des divins sacrements de pénitence et de communion.

II. Il ajoute à ce que dessus, ce que nous lisons dans la Vie de saint Symphorien et de ses autres compagnons, qui étaient tous sculpteurs de leur vocation. Ils étaient tous chrétiens, hormis un nommé Simplicien, qui était païen. Celui-ci faisant réflexion que les autres réussissaient admirablement dans leurs ouvrages, et que lui au contraire rompait plus d'outils qu'il n'avait de gain, et ne faisait rien qui vaille : ayant un jour demandé à saint Symphorien, qui était le premier de tous, d'où pouvait venir cela : « Je n'en vois pas d'autre cause, lui dit-il, sinon que, prenant mes outils pour travailler, j'invoque le nom de Jésus-Christ notre Dieu, duquel j'ai reçu l'industrie, et duquel j'attends toute bénédiction dans mon travail. » Simplicien goûta si fort cette raison, qu'ayant été plus amplement instruit de nos mystères, il eut la même bénédiction que les autres, et celle d'être martyr de Jésus-Christ avec eux.

Réflexion. — Voyez (N.) si ce même Sauvageur de nos âmes ne mérite pas d'être servi de vous comme de ces bienheureux martyrs; voyez s'il ne récompense pas bien les petits services que nous lui rendons, et si c'est avec fondement que nous vous recommandons si souvent de le prier soir et matin et de lui recommander vos actions.

CONCLUSION DES CATÉCHISMES.

Exhortation que peut faire le curé ou le catéchiste missionnaire à la conclusion de ses catéchismes, pour prendre congé de ses auditeurs.

Saint Paul, prenant congé des Ephésiens, fit trois choses : la première fut de montrer qu'il s'était bien acquitté de sa charge : *Mundus sum a sanguine omnium, non enim subterfugi, quominus annuntiarem omne consilium Dei* : « Vous savez, mes frères, leur dit-il, que je suis net du sang de tous ; et je vous prends à témoin aujourd'hui, si je ne me suis pas acquitté fidèlement de mon devoir, si je ne vous ai pas annoncé la parole de Dieu dans sa pureté, et si j'ai feint et déguisé le conseil qu'il vous donnait par ma bouche. » (Act., XX, 26, 27.) Il ne craignait pas la menace que Dieu avait faite à Ezéchiel : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (Ezech., III, 18.) Tu seras responsable de toutes les âmes qui se seront perdues par le défaut de tes instructions, etc.

La deuxième chose qu'il fit, c'est de les avertir d'être soigneux à conserver les grâces qu'ils avaient reçues : *Attendite vobis et vigilate, memoria retinentes*, etc. : « Prenez garde à vous, mes frères, leur dit-il, et soyez soigneux de conserver les instructions que je vous ai faites ; car je sais bien qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravissants, de méchants hommes, qui tâcheront à vous pervertir, et ravir la grâce du Seigneur qui est entrée en vous avec sa parole. » (Act., XX, 28-32.)

La troisième chose fut la protestation qu'il faisait d'avoir prié souvent pour eux, et d'avoir offert le sacrifice : *Per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis*, etc. (Ibid.)

Je me trouve obligé (N.) de vous dire le même que ce grand apôtre, en mettant fin aux instructions que nous nous étions proposé de vous faire pendant le courant de cette année. Vous savez, et je vous en prends à témoin, que nous avons fait tous nos efforts pour vous instruire des mystères de notre sainte religion, comme lui. Nous vous avons parlé de la connaissance du même Dieu, et nous vous avons enseigné les mêmes choses qu'il faisait à ces peuples, sans rien cacher qui vous pût être utile. Si le succès n'a pas répondu à notre attente, si vous n'avez point profité de tout ce que nous vous avons enseigné, c'est peut-être la dureté de vos cœurs qui en a été la cause ; c'est peut-être la négligence que vous avez apportée à venir apprendre les vérités que nous vous avons prêchées et enseignées ; c'est enfin peut-être que Dieu vous en a dénié la grâce, parce que vous ne la lui avez pas demandée. L'effort du prédicateur et du catéchiste est inutile sans le secours de Dieu : *Neque qui plantat, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus* : « Ce n'est pas celui qui plante, ni celui qui arrose, qui fait venir les choses ensemencées et qui leur donne

accroissement ; mais c'est Dieu seul. (I Cor., III, 7.)

Si au contraire (N.) la parole de Dieu que nous avons semée en vos âmes y a pris racine et accroissement, conservez-la bien, je vous prie ; c'est une grâce rare, et qui n'est pas faite à tout le monde : *Non fecit taliter omni nationi.* (Psal. CXLVII, 20.) Tenez-vous toujours sur vos gardes : veillez soigneusement, de peur que l'ennemi ne vous la ravisse. Vous ne manquerez pas de trouver des libertins et des impies, qui voyant en vous le changement de vie que ces instructions y auront apporté, tâcheront à vous séduire et par leurs persuasions et par leurs mauvais exemples ; mais tenez ferme, je vous en conjure par tout ce qu'il y a de plus puissant au ciel et en terre, par vos propres intérêts, et par le salut éternel de vos âmes. Ne veuillez pas perdre en un jour ce que nous avons eu tant de peine à vous faire acquérir pendant le courant d'une année, non-seulement par nos instructions et catéchismes, mais aussi par nos prières et par le saint sacrifice de la Messe, que nous avons souventes fois offert pour vous. Donnez-moi cette consolation, que je puisse voir le fruit de mes travaux. Je ne convoite point ni votre or, ni votre argent, ni vos biens ; je ne demande que le salut de vos âmes, dont je suis responsable devant Dieu ; encore il y va plus de votre intérêt que du mien. Allez donc, âmes dévotes, allez en paix en vos maisons, et souvenez-vous tous les jours de votre vie d'imiter celle de votre Sauveur et votre maître Jésus-Christ ; que sa loi soit votre entretien et votre méditation jour et nuit, à l'exemple du Prophète-Royal David : *Lex tua meditatio mea est* (Psal. CXVIII, 147) ; afin de ne rien faire contre ce qu'elle vous défend ou vous ordonne ; instruisez-en, les Fêtes et les Dimanches, vos enfants et domestiques, quand vous serez revenus du service de l'Eglise. Faisant ainsi vous mènerez sur terre une vie de saints, pour l'aller continuer là-haut dans le ciel, pendant toute une éternité bienheureuse ; où nous conduise le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

EXERCICE DU CHRÉTIEN.

AU MATIN.

Il faut à son réveil faire le signe de la croix, disant : Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Et puis dire : Mon Dieu, je vous donne mon cœur.

Etant levé et habillé, il faut se mettre à genoux devant quelque image, et dire :

Mon Dieu, je vous adore et vous aime de tout mon cœur.

Je vous remercie de m'avoir mis au monde, racheté par le sang de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, fait catholique, et conservé durant cette nuit.

Je vous offre toutes mes actions, et vous prie me faire la grâce de ne vous point offenser aujourd'hui.

Il faut dire ensuite le Pater, Ave et Credo.

DURANT LA JOURNÉE.

Au commencement de son travail, il faut dire :

Mon Dieu, je vous offre le travail que je vais faire, donnez-y votre bénédiction, s'il vous plaît.

Avant le repas, il faut dire avec révérence, étant debout :

Mon Dieu, bénissez la nourriture que je vais prendre, pour m'entretenir en votre service. *Puis dire le Benedicite, etc.*

S'étant levé de table, il faut avec la même révérence dire :

Mon Dieu, je vous remercie de la nourriture que vous m'avez donnée; faites-moi la grâce d'en bien user. *Puis dire : Agimus, etc.*

Il faut, quand l'horloge sonne, faire le signe de la croix et dire :

Mon Dieu, faites-moi la grâce de ne vous offenser jamais.

Quand on reconnaît ou qu'on doute avoir commis quelque péché, il faut faire en même temps un acte de contrition et dire :

Mon Dieu, je vous demande pardon de vous avoir offensé, je m'en repens de tout mon cœur, pour l'amour que je vous porte, et me propose de m'en garder à l'avenir, moyennant votre grâce.

AU SOIR.

Avant de se coucher, il faut se mettre à genoux comme le matin, et dire :

Mon Dieu, je vous adore et vous aime de tout mon cœur.

Je vous remercie de m'avoir mis au monde, racheté par le sang de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, fait catholique, et conservé durant ce jour.

Après il faut penser si on a commis quelques péchés en la journée, et les reconnaissant, ou même quand on n'en remarquera point, dire :

Mon Dieu, je vous demande pardon de tous les péchés que j'ai commis en cette journée, et en toute ma vie, je m'en repens de tout mon cœur pour l'amour que je vous porte, me proposant de m'en garder à l'avenir, moyennant votre grâce, et de m'en confesser au plus tôt.

Mon Dieu conservez-moi durant cette

nuit, sans vous offenser, et sans aucun fâcheux accident.

Ensuite il faut dire le Pater, Ave et Credo.

Etant au lit, avant que de s'endormir, il faut faire le signe de la croix, disant :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Et dire : Mon Dieu, je remets mon âme entre vos saintes mains. Quand mon heure sera venue, faites-moi la grâce de bien mourir.

PRIÈRES

A FAIRE DEVANT ET APRÈS LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

L'on chantera posément et dévotement le Veni creator Spiritus, et s'il ne se peut, il sera récité à voix basse.

HYMNE.

Veni, creator Spiritus,
Mentes tuorum visita :
Imple superna gratia
Quæ tu creasti pectora.
Qui Paracletus diceris,
Donum Dei altissimi,
Fons vivus, ignis, charitas,
Et spiritalis unctio.
Tu septiformis munere,
Dextræ Dei tu digitus,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.
Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpetim.
Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus,
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium.
Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Te utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.
Gloria Patri Domino,
Natoque qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

ÿ. Emitte Spiritum tuum et creabuntur :

ñ. Et renovabis faciem terræ.

OREMUS. — Deus, qui corda fidelium sancti Spiritus illustratione docuisti, da nobis in eodem spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti, Deus. Per omnia sæcula sæculorum. Amen

L'on terminera l'instruction par une antienne selon le temps, c'est-à-dire le Salve Regina, l'Alma Redemptoris Mater, l'Ave Regina cœlorum, ou le Regina cœli, avec les commandements de Dieu et de l'Eglise, qui seront aussi chantés dévotement et posément.

TROISIEME PARTIE.

EXHORTATIONS FAMILIERES

SUR LE SYMBOLE DES APOTRES, L'ORAISON DOMINICALE, LA SALUTATION ANGELIQUE ET AUTRES VERTUS DU CHRISTIANISME.

CATECHISME

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE SUR LE SYMBOLE DES APOTRES.

INSTRUCTION PREMIERE.

EXHORTATION A FAIRE AU COMMENCEMENT DU CATÉCHISME, POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. (Joan., XVII, 3.)

Prélude. — Nous avons déjà dit (N.), lorsque nous entreprîmes de vous expliquer ce qui était de la doctrine chrétienne, que la vie éternelle consiste en la connaissance d'un vrai Dieu, et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été envoyé pour nous racheter.

Nous vous avons dit ensuite ce que c'était que la doctrine chrétienne, en quoi elle consistait, et quelle était l'importance de cette doctrine. Mais comme nous n'avons traité des matières de la foi et de l'espérance qu'en général, et que nous n'en avons fait que deux ou trois entretiens; parce que nous nous sommes plus attachés à vous expliquer ce qui était des sacrements et des commandements de Dieu avec beaucoup plus d'étendue, sans dire que peu de choses du *Credo* et du *Pater*, nous avons résolu présentement dans le courant de cette année (si Dieu nous en fait la grâce) de vous expliquer plus au long ces deux parties de la doctrine chrétienne, et qui en sont les principales.

Partition. — Entreprenant donc de vous expliquer le Symbole des apôtres, que l'on appelle communément le *Credo*, il est à propos de vous faire voir premièrement l'excellence et la nécessité de savoir le symbole. 2. Ce que veut dire le mot de Symbole, qui l'a composé, et pourquoi. 3. Les choses principales contenues dans le Symbole, et les profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

La première raison qui nous peut faire voir l'excellence du Symbole, et la nécessité que nous avons de le savoir, c'est que le Symbole est comme un abrégé de toute la doctrine qu'un chrétien est obligé de savoir et de croire; en sorte que celui-là ne peut pas être ignorant de la foi, qui sait ce qui est compris et contenu dans le Symbole. C'est comme un abrégé de tout ce que les saintes Ecritures nous enseignent de Dieu et des mystères principaux de

notre foi : *Symbolum est summa doctrinæ a Deo revelatæ, quam homines Christiani scire tenentur*, etc. Personne ne peut être sauvé sans la connaissance du mystère adorable de la très-sainte Trinité et de celui de l'Incarnation, qui sont la plus grande partie du Symbole. Les avantages donc de bien savoir son *Credo*, c'est d'avoir la connaissance des choses nécessaires au salut, et c'est pour cela qu'il y a obligation, sous peine de péché, de savoir le Symbole. C'est une obligation que nous avons contractée au baptême.

La seconde raison qui nous fait voir cette nécessité, je la tire de ce que disent les saints Pères, qui nous assurent que la pratique de l'Eglise a toujours été de faire très-soigneusement apprendre le Symbole à ceux qui se rangeaient au nombre des fidèles. Saint Augustin au livre 1^{er} de la *Doctrine chrétienne* (chap. 1) dit ces paroles : *Accipite regulam fidei, quod Symbolum dicitur, et cum acceperitis, in corde scribite et quotidie dicit apud vos; antequam dormiatis, antequam procedatis vestro Symbolo vos munite* : « Prenez la règle de la foi, qui se nomme le Symbole : gravez-la dans votre cœur; ayez-le toujours en la bouche : et avant que d'aller au lit ou autre part, munissez-vous du Symbole. » Saint Ambroise (*De virg.*, lib. III) exhortait sa sœur de le réciter tous les matins et tous les soirs, et toutes les fois qu'elle se trouverait attaquée de quelque erreur ou tentation, d'autant qu'il est la clef qui resserre les ténèbres de Satan, et qui empêche qu'elles ne se répandent dans nos cœurs, et qui donne aussi entrée aux lumières de Jésus-Christ : *Symbolum quod specialiter debemus tanquam nostri signaculum cordis antelucanis horis quotidie recensere*. Il faut dire tous les matins le Symbole, et en user comme le mot du guet, *quo etiam cum aliquid horremus recurrendum est*. Saint Léon écrit que quelque personne que ce soit, et de quelque condition ou de quelque sexe qu'elle puisse être, ne doit ignorer le Symbole.

La troisième raison qui prouve cette nécessité de savoir le Symbole est que les conciles mêmes l'ont jugé de telle conséquence, qu'ils ont trouvé à propos de déterminer des pénitences à ceux qui l'ignorent. Le concile de Mayence veut que ceux qui ne le sauront pas soient punis par le jeûne, ou quelque autre pénitence. Les mères feraient très-bien d'observer cette règle à l'endroit de leurs enfants, et les maris et maîtresses à l'endroit de

leurs serviteurs, puisque les conciles de l'Eglise l'ont ainsi jugé à propos. Celui qui entend bien distinctement le Symbole a un plus grand avantage pour demeurer ferme en sa créance.

Savez-vous enfin (N.) que le Symbole des apôtres, ou le *Credo* que nous appelons, est de telle efficace qu'il n'y a point de meilleures armes contre les tentations du diable, et principalement contre celle de la Foi, et qu'il est non-seulement utile contre les diables, mais aussi contre les hommes, et particulièrement contre les hérétiques ou libertins? Nous vous en donnerons tantôt des exemples, après vous avoir dit ce que c'est que le Symbole, et les raisons pour lesquelles les apôtres l'ont composé.

DEUXIÈME POINT.

Le mot de Symbole signifie deux choses. La première est un assemblage de plusieurs choses en une, et une contribution faite par plusieurs pour un même dessein, et en ce sens, le mot de Symbole convient extrêmement bien au *Credo*, où nous avons premièrement un assemblage de tous les articles principaux de notre créance, et ce comme un abrégé de tout ce que les chrétiens sont obligés de savoir, ainsi que dit le pape Léon (epist. 13) à une impératrice. Secondement, parce que les apôtres, voulant composer le *Credo* auparavant que de se séparer pour aller par le monde, ils le composèrent tous ensemble; c'est pourquoi nous trouvons autant d'articles comme il y a d'apôtres, chacun ayant fait et dit le sien par une inspiration divine.

On dit ordinairement que saint Pierre a composé ce premier article : *Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem celi et terræ* : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. »

Saint André le second : *Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum* : « Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur. »

Saint Jacques le Majeur, le troisième : *Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria Virgine* : « Qui a été conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie. »

Saint Jean, le quatrième : *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus* : « Qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, mort et enseveli. »

Saint Thomas, le cinquième : *Descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis* : « Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts »

Saint Jacques le Mineur, le sixième : *Ascendit ad cælos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis* : « Il est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. »

Saint Philippe, le septième : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos* : « De là viendra juger les vivants et les morts. »

Saint Barthélemy, le huitième : *Credo in Spiritum sanctum* : « Je crois au Saint-Esprit. »

Saint Simon, le neuvième : *Sanctam Ec-*

clesiam catholicam, sanctorum communionem : « La sainte Eglise catholique, la communion des saints. »

Saint Matthieu, le dixième : *Remissionem peccatorum* : « La rémission des péchés. »

Saint Thadée, le onzième : *Carnis resurrectionem* : « La résurrection de la chair. »

Saint Mathias, le douzième : *Vitam æternam. Amen* : « La vie éternelle. Ainsi soit-il. »

En second lieu, le mot de Symbole signifie marque ou signe : *Est veluti nota seu tessera qua veri fideles a falsis dignoscuntur*. Parce que le Symbole fut fait par les apôtres dans le dessein que le Symbole servirait comme de signe et de marque pour connaître les chrétiens, et les distinguer d'avec les Juifs, païens, idolâtres et hérétiques. Quand les soldats allaient autrefois à l'armée, on leur donnait une marque pour les distinguer des ennemis, et cette marque s'appellait *symbole*. De cette coutume militaire on a retenu ce nom, parce que, comme je vous disais tout à l'heure, il nous distingue des autres. Et en effet, si vous y prenez garde, vous verrez qu'il nous distingue et sépare de toutes ces sortes de sectes que nous vous venons de dire.

1. Il nous distingue des païens et des idolâtres par le premier article : *Credo in Deum Patrem omnipotentem*, etc. 2. Il nous distingue des Juifs par le second article : *In Jesum Christum Dominum*, etc. 3. Des hérétiques, par le huitième : *Credo Ecclesiam catholicam*.

Les raisons pour lesquelles les apôtres ont composé le Symbole ont été trois principales.

La première, pour eux-mêmes, afin qu'ils prêchassent tous une même doctrine; car puisqu'ils prêchent la doctrine de Jésus-Christ Notre-Seigneur, Notre-Seigneur n'a point enseigné deux doctrines, il n'y a point plusieurs vérités, il n'y en a qu'une, devant y avoir une grande conformité de doctrine entre les prédicateurs évangéliques, puisque nous ne prêchons tous qu'un même Dieu.

La seconde raison est pour l'union des peuples, afin qu'il n'y eût point de dissension ni de division entre ceux qu'ils appelleraient à la connaissance des mêmes mystères, à une même foi, à une même loi et à une même Eglise. Car où est la division, Dieu n'y est pas : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur*. (Luc., XI, 17.)

La troisième raison a été pour donner un abrégé bien facile des points principaux de la créance, afin que personne n'eût point d'excuse de s'exempter de savoir ce qu'elle comprend. C'est ce que dit saint Cyrille, en sa *Catéch.* iv; saint Augustin au livre *De fide et Symbolo*, chap. 6 : y ayant obligation à tous de le savoir.

TROISIÈME POINT.

Quant à ce qui regarde le troisième point touchant les parties principales du Symbole, elles sont quatre; les trois premières re-

gardent les trois personnes de la sainte Trinité, et la dernière, l'Eglise. Et pour le prouver, il ne faut que réciter la première partie du Symbole, qui commence par ces mots : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre*, laquelle traite tant de la première personne, qui est Dieu le Père, que de la création du monde, qui est une œuvre particulièrement attribuée à la première personne de la sainte Trinité.

La seconde partie, qui commence par ces paroles : *Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre Seigneur*, jusqu'au huitième article, traite de la seconde personne de la sainte Trinité, et de l'œuvre de notre rédemption.

La troisième, qui commence au huitième article en ces mots : *Je crois au Saint-Esprit*, parle de la troisième personne de la sainte Trinité, qui est le Saint-Esprit. Enfin la dernière partie regarde ce que nous sommes obligés de savoir de l'Eglise, et des biens qui se trouvent en cette même Eglise. De sorte que tous les articles visent là, que nous connaissons un seul Dieu en nature, qui toutefois est en trois personnes, par qui nous sommes créés, rachetés et sanctifiés, et par qui enfin nous devons être sauvés et récompensés pour une éternité.

Le docteur saint Thomas dit que, comme les membres d'un corps sont distingués par articles, de même en est-il de la doctrine du chrétien, qui ne fait à proprement parler qu'un même corps, se distingue aussi par articles, qui sont comme autant de sentences qui distinguent les parties de la créance.

FRUITS ET PROFITS.

Nous pouvons tirer deux fruits et profits de ce discours. Le premier profit est de tâcher d'entrer dans les sentiments d'estime du Symbole : 1° à cause de ceux qui l'ont composé, qui ont été les apôtres ; 2° à cause des mystères qu'il contient, qui sont les mystères principaux de notre foi, et les plus belles connaissances que nous ayons ; 3° à cause de la fin pour laquelle il a été composé, qui n'est autre que pour nous rendre ces grands et relevés mystères plus familiers. Savez-vous bien (N.) qu'autant de fois que nous disons *Credo*, que nous faisons autant d'actes de foi de tous les mystères ? et non-seulement cela, mais chaque article du *Credo* est un article de foi. Que si saint Pierre a entendu cette louange du Fils de Dieu : *Beatus es, Simon Barjona*, aussitôt qu'il eut dit : *Tu es Christus Filius Dei vivi* (*Matth.*, XVI, 16, 17), que ne devons-nous point attendre de Dieu, si nous disons notre Symbole avec sentiment et avec dévotion ? Affectionnez-vous-y donc (N.) ; ne le récitez plus si à la hâte, apprenez à bien prononcer toutes les paroles tant en latin qu'en français ; car à cela seulement il n'y a pas de petits biens à espérer. Nous nous rendrons tous les apôtres propices et favorables si nous récitons avec dévotion ce qu'ils ont

composé. Mères, apprenez-le à vos enfants, et à le bien prononcer ; c'est ce qu'il leur faut mettre en la bouche dès leur plus tendre jeunesse, et non pas des mots sales et vilains, ou des invocations des démons, etc.

Le second profit que vous pouvez tirer de cette explication du Symbole est que, puisque le Symbole, que nous récitons tous les jours, est appelé Symbole à cause de l'union qui doit être entre les chrétiens, au nom de Dieu (N.), soyez soigneux de conserver l'union les uns les autres. Nous n'avons tous qu'une même créance, et cependant nous avons tous une diversité d'esprit, de volonté et d'affection, etc., ce qui fait mille sortes de divisions. Savez-vous que là où la division est, Dieu n'y est pas, mais bien plus, c'est qu'il n'y a point de Christianisme. Les pères sont souvent divisés d'avec les enfants, les femmes d'avec leurs maris, les maris d'avec leurs femmes, les frères d'avec les sœurs, qui est une des choses que Dieu a de plus à contre-cœur ; cessez donc de dire le Symbole, ou bien vivez en paix.

Celui qui a fait la Vie de saint Augustin dit que ce grand saint et ce grand prélat avait fait écrire sur sa maison, que ceux qui voudraient médire ne vinssent pas manger à sa table. Quelques prélats y étant, l'un d'eux s'échappa en quelques paroles de médisance ; il lui dit : Lisez cela, effacez-le, ou vous en allez, ou abstenez-vous de médire. Je vous dis le même que ce grand saint : Ayez à vous réconcilier par ensemble, ou effacez de votre *Credo* le mot de *Symbole*.

Le troisième profit que nous avons à tirer de cet entretien, c'est que, puisque le Symbole contient de si hants mystères, de nous rendre très-soigneux d'en venir entendre l'explication. Cela fera que vous ne le direz jamais qu'avec sentiment et dévotion quand vous le réciterez : *Fides ex auditu*. (*Rom.*, X, 17.) Or pour entendre, il faut venir aux exhortations, et non-seulement une seule fois, mais de suite, puisque les parties du Symbole ne sont qu'un même corps, et ne sont divisées que par articles. Il faut tâcher de se rendre le plus assidu que faire se pourra. Les Japonnais et les nouveaux chrétiens de la nouvelle France condamneront plusieurs chrétiens et catholiques, qui pour se rendre assidus aux instructions qu'on leur fait, savent plus de choses de la créance, que ne font plusieurs de ces quatriers ici, qui ont toute leur vie ignoré ce qu'ils devraient savoir avant que d'être baptisés, ou à tout le moins dès aussitôt qu'ils ont l'usage de raison. Nous allons vous faire voir les avantages qu'il y a à réciter le Symbole après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Faut-il croire tout ce qui est dans l'Evangile et dans la sainte Ecriture ?

Oui, il le faut croire, sans réserve et exception quelconque, et plutôt mourir que de renouer à un seul article de tout ce que Dieu a révélé à son Eglise.

Qu'est ce que Dieu a révélé à son Eglise ?

Tout ce qui est contenu dans le Symbole des apôtres, que l'on appelle communément le *Credo*.

Pourquoi l'appelle-t-on Symbole ?

Parce qu'il a servi et sert encore comme de marque pour connaître la vraie doctrine de l'Eglise.

Pourquoi dit-on Symbole des apôtres ?

1. Parce que les apôtres l'ont composé.
2. Pour le distinguer des deux autres symboles, celui du concile de Nicée, et celui de saint Athanase.

Combien d'apôtres ont-ils travaillé à composer le Credo ?

Douze, et pour cela le *Credo* est divisé en douze articles, parce que chaque apôtre a composé et déclaré le sien.

Pouvez-vous me dire quel article chaque apôtre a composé ?

On dit ordinairement que saint Pierre a composé le premier, saint André le second, saint Jacques le Majeur le troisième, saint Jean le quatrième, saint Thomas le cinquième, saint Jacques le Mineur le sixième, saint Philippe le septième, saint Barthélemy le huitième, saint Simon le neuvième, saint Matthieu le dixième, saint Thadée l'onzième, saint Mathias le dernier.

Me récitez-vous bien le Credo en français et divisé par article ?

Oui. 1. « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. »

Le direz-vous bien en latin de la même manière ?

1. « Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli et terræ, » etc.

Faut-il croire tout ce qui est contenu dans ces articles ?

Oui, et qui refuserait de croire au dernier, ou à quelque autre, ne passerait pas pour catholique.

Ne faut-il croire que ce qui est dans ces douze articles ?

Excusez-moi, il faut de plus croire à tout ce que l'Eglise nous propose, comme sont les indulgences, le purgatoire, l'honneur dû aux images.

Faut-il souvent réciter le Credo ?

Le plus souvent qu'on le peut faire, c'est le meilleur.

Que faut-il faire pour le dire dévotement ?

Il faut : 1° se mettre en la présence de Dieu ; 2° concevoir le bonheur que l'on a de professer une foi si sainte ; 3° faire et produire des actes de foi conformes aux articles et aux paroles qu'on prononce.

Exemples. — Je vous ai dit (N.) qu'il n'y avait point de meilleures armes contre les tentations du diable, et principalement contre celle de la foi, que le Symbole ; je veux vous confirmer cela par un ou deux exemples et vous faire voir que non-seulement il est utile de réciter le *Credo* pour vous délivrer des tentations du diable, mais encore pour vous en servir contre les hommes, et particulièrement contre les hérétiques.

1. L'histoire du concile de Nicée nous

fournira le premier. Les Pères qui le composaient étant un jour assemblés, un évêque appelé Spiridion, qui avait plus de sainteté que de science, demanda permission au concile d'agir contre un païen qui y assistait ; le concile le lui ayant permis, il le convertit par le seul récit du Symbole.

Réflexion. — Hérétiques, souvenez-vous qu'il ne faut pas d'autres armes pour vous abattre que le récit de votre *Credo*, si vous l'entendez comme il faut. En disant : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant*, vous sauriez qu'il peut changer une substance en une autre dans le Saint-Sacrement, et qu'il peut faire qu'un corps soit en divers lieux. En disant : *Je crois l'Eglise catholique*, vous sauriez qu'il n'y en a point plusieurs, et que cette Eglise divisée comme la vôtre ne peut être la vraie Eglise.

II. Les parents de saint Pierre le martyr, qui suivaient la secte des manichéens, voyant que ce jeune enfant, dès sa plus tendre jeunesse, fuyait la conversation des enfants de leur secte et se plaisait parmi ceux des catholiques, firent tous leurs efforts pour l'en détourner, et par menaces, et par caresses, mais en vain ; car ayant résolu d'être toute sa vie catholique, suivant l'inspiration que Dieu lui en avait donnée, il va trouver un maître d'école et le prie de lui apprendre ce que le chrétien doit croire. Le maître, jugeant bien au visage de cet enfant, que Dieu l'avait choisi pour faire quelque chose de grand, s'emploie fort soigneusement à l'instruire : et Pierre, de son côté, fait diligence pour bien apprendre la leçon qu'on lui enseignait. Une de celles qu'il apprit promptement fut le *Credo* ; et, de peur de l'oublier, il le récitait souvent. Si bien qu'un sien oncle, manichéen, le rencontrant un jour comme il revenait de l'école, lui demanda : « Eh bien ! mon neveu, qu'avez-vous appris aujourd'hui ? » Ce jeune enfant, âgé seulement de sept ans, répondit joyeusement : « Mon oncle, je viens d'apprendre le premier article du *Credo* : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.* » A ces paroles, son oncle l'arrête et lui fait commandement de quitter cette créance et ne pas croire que Dieu fût le créateur de la terre. « Vous pouvez bien, mon oncle, repart l'enfant, me commander toute autre chose et vous assurer de mon obéissance ; mais en ce qui regarde la foi que je professe, ne croyez pas que je vous obéisse et que jamais je croie que Dieu n'est pas le créateur du monde. » N'était-ce pas bien répondre hardiment pour un enfant ? Peu s'en fallut aussi que cette liberté ne lui coûtât bon, car son oncle, entrant en colère de cette réponse, le voulut châtier et le menaga de le dire à son père, qui avait assez d'autorité pour lui faire céder cette créance : « Mon père, dit l'enfant, a un grand pouvoir sur moi, mais Dieu en a encore davantage. » Après cette réponse, son oncle va trouver son père, lui raconte ce qui s'était passé, et le prie de lui défendre l'école : « Parce que, dit-il, cet enfant est pour com-

battre un jour notre secte et détruire notre religion. » Croiriez-vous bien (N.) que ce méchant manichéen prédit la vérité ? Car Pierre, ayant continué ses études en l'université de Boulogne, se fit religieux de Saint-Dominique et devint si zélé prédicateur de l'Evangile, qu'il le planta en plusieurs endroits et combattit si généreusement la secte des manichéens, que ces hérétiques, ne pouvant souffrir son zèle, résolurent de le faire mourir. Et le plus furieux de tous, le rencontrant en pleine campagne, lui donna un coup d'épée sur la tête qui ne lui permit que de crier : *Je crois en Dieu, le Créateur du ciel et de la terre*. Et voulant sceller sa croyance par son sang, il trempa le bout de son doigt dans sa plaie et écrivit sur la pousière ces deux mots : *Je crois en Dieu*. (SURIUS, in ejus Vita.)

Réflexion. — Que dites-vous (N.) de cet exemple ? Un enfant de sept ans a le courage de résister aux menaces et aux mauvais traitements que lui font ses parents, et vous, vous avez peine de paraître chrétien et de faire profession ouverte de votre croyance en présence même des catholiques ?

Nota. C'est ainsi qu'après les exemples ou histoires on doit faire les réflexions morales et tirer les profits.

INSTRUCTION II.

EXPLICATION DU PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE.

Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cæli et terre.

Prélude. — Vous ayant dit dans notre dernier entretien ce que c'était que le Symbole, que l'on appelle communément le *Credo*, nous vous allons à présent expliquer chaque article en particulier, et nous en ferons de chacun un ou plusieurs entretiens, selon l'abondance du sujet. Commencant aujourd'hui par ce premier : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant*, il vous faut savoir que cet article contient en général la créance que nous sommes obligés de tenir de la première personne de la très-sainte Trinité, qui s'appelle le Père, comme pareillement de la perfection qui lui est attribuée, savoir la toute-puissance, comme aussi l'œuvre de la création de tout l'univers. Pour en avoir une plus particulière intelligence, nous vous en expliquerons les paroles les unes après les autres.

Partition. — Dans le premier point, nous vous expliquerons ce mot *Credo*, et nous dirons ce que c'est que de croire ; dans le second, ce que nous devons entendre par ce mot *in Deum*, en Dieu ; dans le troisième ce que l'on entend par ce mot *Patrem omnipotentem*, de Père tout-puissant : ces choses sont de la dernière importance, prêtez-y, s'il vous plaît, vos attentions.

PREMIER POINT.

Credo. La première remarque à faire sur cette parole *Credo*, « je crois, » est que, quand

nous disons, Je crois, au commencement du Symbole, cette parole n'appartient pas seulement au premier des articles, mais elle appartient à toutes les trois parties du Symbole, ou plutôt à tous les articles, puisqu'il est vrai de dire que nous sommes obligés de croire également tous les articles, en sorte que l'un n'est pas plus véridique que l'autre, ni parlant plus croyable.

2. Pour bien entendre ce que veut dire le mot *Credo*, je crois, il faut supposer une vérité, qui est que nous pouvons connaître une chose en quatre façons et en quatre manières.

La première façon de connaître les choses, c'est par les sens. Je connais une personne, parce que je la vois : une personne qui est aveugle, parce qu'elle l'entend parler. Or cette première façon de connaître les choses est la moindre de toutes les connaissances ; car il n'y a rien de plus aisé à tromper que les sens. Un pauvre simple homme s'imagine que le soleil n'est pas plus grand qu'un pied, et cependant il est certain qu'il est plus grand que toute la terre. Celui qui est dans un bateau s'imagine que le rivage s'enfuit et s'éloigne de lui, et c'est ce bateau qui va. Celui qui voit un bâton dans l'eau s'imagine qu'il est courbé, et cependant il est droit. C'est ainsi que l'Ecriture nous dit qu'Isaac fut trompé pensant toucher son fils Esau, et c'était Jacob qu'il touchait : c'est donc là la première manière de connaître les choses.

La seconde, c'est par la science. Je sais qu'un tout est plus grand que la partie, et que par là je collige que l'œil d'une personne ou son bras n'est pas plus grand que tout un corps : c'est la seconde façon de connaître les choses.

La troisième manière est l'expérience ou conjecture. Nous savons qu'une terre a de coutume de porter du blé ; nous jugeons qu'elle nous rapportera beaucoup, principalement à cause qu'elle a été bien labourée et ensemencée ; néanmoins cela n'est pas si assuré qu'on ne se puisse tromper. Je vois qu'un homme jeûne, qu'il prie bien Dieu dans une église, je juge donc qu'il est homme de bien, parce que ceux qui vivent de la sorte sont gens de bien ; néanmoins cela n'est pas si assuré qu'on ne voie arriver quelquefois le contraire, y en ayant plusieurs qui font les choses par hypocrisie, etc.

La quatrième et dernière manière de connaître les choses, c'est par la foi. L'on me dit que le roi est à Paris, je ne le sais pas par les sens, ni par la science, ni par l'expérience ; mais parce qu'un tel me l'a dit, qui est un homme de foi, je le crois. Or il y a deux sortes de foi, l'une humaine et l'autre divine. Croire ce qu'un homme me dit, c'est une foi humaine ; mais croire ce qu'un Dieu nous dit, c'est une foi divine ; et c'est en ce sens que nous disons *Credo*, que nous croyons tout ce qui est dans le *Credo*, comme chose que Dieu a révélée et qu'il a dite. Or ce mot, je crois, c'est-à-dire,

je tiens pour très-certain et assuré, je le tiens pour plus certain et assuré que tout ce que je vois ou que je touche. Les apôtres n'ont pas dit : J'estime, je pense, qui sont des termes qui enveloppent quelque doute, mais, je crois, qui vaut autant à dire, je tiens pour tout assuré et indubitable. Et en effet nous devons croire tous les articles de notre foi avec telle fermeté et assurance, qu'il faudrait plutôt mourir que de nier le moindre d'eux. C'est ainsi que les saints se sont comportés, saint Athanase, saint Basile et tant d'autres. Aussi sans la foi confessée et professée clairement et constamment on ne peut plaire à Dieu. Et la raison qui nous oblige à croire avec tant de fermeté, c'est que *Deus verax est* : « Dieu est véritable en ses paroles. » (Joan., III, 33.) *Omnis autem homo mendax* : Mais tout homme est menteur. » (Psal., CXV, 11.)

Et qu'il (N) si un homme d'honneur nous avait dit quelque chose, nous le croirions sans demander aucune preuve de son dire, et avec Dieu nous voudrions nous éclaircir, nous voudrions des miracles et des signes pour nous faire croire ! Les Juifs demandent des signes, dit saint Paul, et les philosophes des raisons pour cautions, mais les chrétiens croient simplement les choses que Dieu leur enseigne. (I Cor., II, 22, 23) : *Generatio mala et adultera signum querit.* (Matth., XII, 39.) Ce sont les Juifs et les païens qui demandent des miracles et des raisons.

Joint que, quand Dieu nous a commandé de croire, il ne nous a pas laissé à notre liberté et discrétion de sonder les secrets, ni d'éclaircir les raisons de ce qu'il veut que nous croyions : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.* (Prov., XXV, 27.) Nous devons avoir une foi qui nous distingue non-seulement des Juifs et des infidèles, mais aussi des mauvais chrétiens ; avoir une foi vive et animée de charité ; croire parce qu'il plaît à Dieu. C'est pour cela qu'après ce mot *Credo*, je crois, on ajoute : *In Deum Patrem*, en Dieu le Père.

DEUXIÈME POINT.

Sur l'explication de ces paroles, vous devez savoir ces vérités : la première qu'il y a un Dieu ; la seconde qu'il n'y en a qu'un seul ; la troisième ce que c'est que nous entendons lorsque nous disons ce mot *in Deum*, en Dieu ; la quatrième qu'il le faut aimer par-dessus toutes choses, et tendre à lui comme à notre dernière fin. Où vous remarquerez, s'il vous plaît, en passant : 1. combien est grande la sagesse chrétienne qui tout d'un coup nous porte à la connaissance d'une chose si relevée et si honorable comme est Dieu ; 2. l'obligation que nous avons à la majesté divine, qui, avec la lumière et la connaissance de la foi, nous donne la connaissance d'une chose si relevée : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei* ! devons-nous nous écrier avec saint Paul. (Rom., XI, 33)

La première vérité est donc qu'il y a un

Dieu. Ce n'est pas seulement la foi qui nous apprend qu'il y a un Dieu, mais c'est la seule lumière naturelle : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* (Psal., IV, 7.) Ce sont toutes les créatures, qui nous apprennent : *In sole posuit tabernaculum suum* (Psal., XVIII, 6), c'est-à-dire qu'en voyant le soleil, nous voyons une chose qui nous donne à connaître qu'il y a un Dieu ; et non-seulement le soleil, mais jusqu'aux moindres créatures qui sont au monde, toutes nous crient : *Ipse fecit nos et non ipsi nos.* (Psal., XCIX, 3.) D'où vient qu'il n'y a jamais eu de peuple si barbare qu'il n'ait reconnu quelque divinité. Savez-vous (N.) qui sont ceux qui nient qu'il y ait un Dieu ? Ce sont des gens quise sont plongés dans toutes sortes de vices et qui ont désiré d'y continuer : *Dixit impius in cordesuo, Non est Deus.* (Psal., XIII, 1.) Ils nient un Dieu, parce qu'ils voudraient bien qu'il n'y en eût point pour les punir, et encore faut-il qu'ils le disent tout bas, parce que toutes les créatures leur donneraient un démenti.

La seconde vérité est, qu'il n'y en a qu'un : car il n'y en a ni trois, ni deux, mais un seul : *Dominus Deus noster Deus unus est.* (Deut., VI, 4.) Et la raison qu'en apporte saint Thomas est que ce qui est très-absolu et très-parfait ne se peut trouver qu'en un seul ; s'il y en avait deux il faudrait qu'ils fussent tout-puissants et indépendants. Or il y aurait quelque contradiction, ils se contrediraient en lois, en récompenses, en châtements. De plus ils différeraient en jugements, volonté et pouvoir ; il n'y peut avoir qu'un premier principe et une dernière fin ; et s'il y en avait deux, pas un n'assouvirait nos désirs, parce que nous voudrions voir l'autre. Il y a néanmoins trois sortes de personnes dans le monde, dit l'Ecriture, qui reconnaissent plusieurs dieux. Les premiers sont les idolâtres, qui au lieu de Dieu adorent les diables : *Omnes dii gentium dæmonia.* (Psal., XCV, 7.) Les seconds sont les hommes charnels, *quorum Deus venter est.* (Philipp., III, 19), qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, les plaisirs sensuels et la bonne chère, etc. Les troisièmes sont les avarés, qui font leur dieu de leur or et de leur argent : *Omnis avarus, quod est idolorum servitus, non habet partem in regno Dei.* (Ephes., VII, 15.)

La troisième vérité est ce que nous devons entendre par ce mot de Dieu. 1. Par ce mot de Dieu vous ne devez rien entendre de corporel ; ce n'est pas une chose qui se puisse ni voir, ni ouïr, ni toucher, ni sentir, ni savourer : *Neque oculus vidit, neque in cor hominis ascendit.* (I Cor., II, 9.) Desorte que tout ce que nous voyons n'est pas Dieu. Dieu est une chose infiniment meilleure et plus excellente.

Savez-vous ce que c'est que Dieu ? C'est celui qui a tout fait, et n'a jamais été fait de personne, qui a toujours été et toujours sera ; qui remplit tout, qui gouverne tout, qui sait tout et voit toutes choses : *Ego sum qui sum* : « Je suis celui qui est (Exod.,

III, 14), dit Dieu parlant de lui, parce que toutes autres choses, pour grandes et puissantes qu'elles soient, auprès de lui ne sont rien. Dieu est un être premier, indépendant, infini, souverain très-parfait, incompréhensible, commandant à tout, surpassant tout ce qui est et qui peut être créé.

Dieu est infiniment parfait, ayant toutes les perfections imaginables et n'ayant aucune imperfection, duquel toutes les créatures ont besoin. En un mot, Dieu est un être si parfait, si accompli et si beau, que si, pour le voir seulement un moment, il fallait souffrir tout ce que les martyrs ont enduré et tout ce que les démons endurent, il faudrait souffrir, et encore mille fois davantage pour le voir seulement un moment.

C'est l'*Alpha* et l'*Oméga*, le principe ou commencement de toutes choses, et la fin dernière de tout. Ce qui faisait dire à saint François : *Deus meus et omnia*, qu'il était son Dieu, son tout, et qu'en lui il trouvait toutes choses. Tout le monde, à comparaison d'un Dieu, dit un prophète, c'est comme une petite gouttelette de rosée à comparaison d'un grand fleuve. Il n'y a rien qui ne nous représente Dieu dans le monde ; mais il n'y a rien qui nous le représente comme il est.

Le monde nous représente son unité ; la multiplicité des créatures nous représente son immensité ; la stabilité de la terre et sa fertilité nous représentent la bonté infinie de Dieu, et son être permanent. Il est toujours le même : *Tu autem idem ipse es et anni tui non deficient.* (Psal., CVIII, 28.) *Omne aurum in comparatione illius arena exigua est, et argentum in conspectu illius tanquam lutum aestimabitur.* (Sap., VII, 9.) Voilà pour ce qui est de Dieu. Voyons maintenant pourquoi il est aussitôt appelé Père que Dieu.

TROISIÈME POINT.

Patrem. Dieu est appelé Père en plusieurs façons : 1° à cause de la création, parce que c'est lui qui nous a donné à tous notre être : *Pater noster qui es in cælis* ; 2° à cause de la justification, pour ce que dans les sacrements, et particulièrement celui du baptême, il nous engendre tous les jours spirituellement. Ainsi il est le Père des justes, et il est appelé Père à cause qu'il a un Fils égal à lui, qu'il a engendré dans l'éternité, et qui est la seconde personne de la sainte Trinité ; et c'est la première seule qui a ce nom et cette qualité. Et cela pour ce qu'il a engendré un Fils qui est d'une même substance et nature avec lui, et cela de toute éternité. Que si vous me demandez comment cela s'est fait, je vous réponds avec saint Ambroise, sur saint Luc, qu'il nous est bien loisible d'ignorer comment le Fils de Dieu est engendré du Père, combien qu'il ne nous soit pas loisible d'ignorer que vraiment il est engendré. Joint qu'il faut craindre qu'en voulant trop nous approcher de cette lumière inaccessible avec la faiblesse de notre vue, nous ne la perdions tout à fait. Les apôtres

ont ajouté⁴, ensuite de ce mot de Père, cet attribut,

Omnipotentem, de tout-puissant, afin que l'on crût plus facilement tous les autres articles qui suivent, et pour nous porter aussi à élever nos esprits à une grande confiance, révérence et crainte envers Dieu. Car s'il est tout-puissant il nous peut assister et récompenser si nous vivons en véritables chrétiens, de même qu'il nous peut punir si nous vivons mal. Il est bon de vous expliquer plus particulièrement ce que c'est que la puissance infinie de Dieu, puisque, comme nous vous disions tout à l'heure, il ne sera pas difficile après cela de croire tous les autres mystères ; c'est ce que dit l'ange à la Vierge : *Non erit impossibile apud Deum omne verbum.* (Luc., I, 37.) C'est pour cela qu'il est plutôt fait mention de la toute-puissance de Dieu que de son éternité, infinité ou son immensité.

Quand nous disons que le Père est tout-puissant, ce n'est pas à dire qu'il le soit plus que le Fils ; car, comme dit saint Athanase : *Omnipotens Pater, omnipotens Filius, omnipotens Spiritus sanctus* ; mais il est appelé tout-puissant : 1° parce qu'il est la première personne de la sainte Trinité ; 2° afin que nous ne supposions point qu'à raison de son antiquité il en soit plus faible et inférieur comme il arrive dans les créatures ; tout de même qu'au Fils est attribuée la sagesse, afin que nous ne pensions pas qu'il en soit du Fils de Dieu comme des enfants des hommes, qui communément sont mal avisés et peu sages. Et comme au Saint-Esprit est attribuée la bonté, d'autant qu'il est l'amour du Père et du Fils.

Objection. — Mais s'il peut tout, me direz-vous, ne peut-il pas aussi pécher et mourir ?

Réponse. — Non, pour ce que pouvoir pécher et pouvoir mourir est une impuissance et une imperfection ; au contraire ne pouvoir pécher et ne pouvoir mourir est une grande perfection : comme à un soldat ne pouvoir être vaincu, à un homme savant de ne rien ignorer.

Enfin Dieu a fait paraître sa toute-puissance créant le ciel et la terre, c'est-à-dire faisant tout ce grand monde de rien, il a tiré tout du néant sans l'aide d'aucun, très-facilement, par un seul *factum*. Où il est à remarquer qu'il n'y a que Dieu seul qui soit créateur : ni les anges, ni les hommes n'y ont rien contribué : *Tui sunt cæli, tua est terra, orbem terræ et plenitudinem ejus tu fundasti*, s'écrie le Prophète-Roi. (Psal. LXXXVIII, 12.) Dieu a créé le monde, poussé à cela par sa seule bonté, dont la nature est de se communiquer. Quand nous disons que Dieu est le créateur du ciel, il ne faut pas seulement entendre, par ce mot de ciel, ces globes célestes qui roulent sur nos têtes, et ces beaux astres qui les embellissent, mais nous devons encore entendre les anges, qui sont des créatures spirituelles et sans corps. De même que par le mot de terre l'on doit entendre non-seulement les plantes et les animaux déraisonnables, mais aussi

les hommes doués de raison. De tout ce discours il nous faut tirer des fruits et profits.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier sera pour tous les catholiques, que, puisque nous disons si souvent *Credo*, je crois, croire fermement, sans hésiter ni douter, sans chercher des raisons : *Magni periculi res est*, dit saint Ambroise, *si post prophetarum oracula, post apostolorum testimonio, post martyrum vulnera veterem fidem quasi novellam distrahere præsumas, et post tam manifestos duces in errore permanes, et post morientium sudores otiosa disputatione contendas*, etc. Il faut croire de cœur, de bouche et d'œuvre, *corde credo, ore confiteor, opere profiteor*.

Le second fruit est pour les pécheurs. Pécheurs, impies, blasphémateurs, puisqu'il y a un Dieu, il le faut craindre, il le faut servir. C'est-à-dire qu'il y a un juge de toutes les pensées : *Scrutans renes*, etc. (*Apoc.*, II, 23.) Qu'il faut que tu meures et que tu ailles comparaître devant sa face : *Timete, donc, qui postquam occiderit habet potestatem mittere in gehennam, ita dico vobis, hunc time*. (*Luc*, XII, 5.)

Le troisième profit sera pour les gens de bien. Ames justes, âmes dévotes, consolez-vous ; si Dieu a fait le ciel et la terre de sa pure bonté, et sans aucune nécessité ; s'il fait encore tous les jours tant de bien, même aux pécheurs et aux idolâtres, que n'aura-t-il point réservé pour ceux qui l'aiment, le craignent, le servent et qui souffrent pour son amour ? Prenez courage, vous dis-je, encore un coup, je vous déclare de la part du grand Apôtre que : *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum* ; que l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme n'a pu comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. (*I Cor.*, II, 9.) C'est la gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Que nous propose à croire ce premier article du Symbole : « *Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli et terræ* ? »

Il nous propose quatre choses : la première, c'est de croire qu'il y a un Dieu ; la seconde, qu'il est Dieu ; la troisième, qu'il est tout-puissant ; la quatrième, qu'il est Créateur du ciel et de la terre.

Que veut dire ce mot, Je crois ?

C'est-à-dire, je suis certain, je suis très-assuré ; et quoique je ne sache pas évidemment, je ne doute nullement, parce que je suis appuyé sur une autorité infaillible.

Qu'entendez-vous par ces paroles : « Je crois en Dieu ? »

C'est comme si je disais : Je suis très-certain qu'il y a un Dieu, et quand tous les hommes me diraient le contraire, je ne quitterai jamais cette créance.

Quelle différence y a-t-il entre, Je crois à Dieu, Je crois Dieu, et Je crois en Dieu ?

Qui dit : *Je crois à Dieu*, dit qu'il croit à la parole de Dieu. Qui dit : *Je crois Dieu*, confesse que Dieu est. Et qui dit : *Je crois en Dieu*, assure qu'il croit qu'il y a un Dieu et qu'il aime Dieu.

Pourquoi dites-vous, « Je crois en Dieu le Père ? »

Pour reconnaître que la première personne de la sainte Trinité s'appelle Père, parce qu'il engendre un Fils.

Pourquoi « Père tout-puissant ? »

Parce que sa puissance est infinie. Et quoique la puissance du Fils et du Saint-Esprit soit aussi infinie, pour vous faire concevoir les divines perfections de la sainte Trinité, on attribue la puissance au Père, la sagesse au Fils et la bonté au Saint-Esprit, quoiqu'ils soient aussi puissants, aussi sages et aussi bons l'un que l'autre.

En quoi paraît particulièrement la toute-puissance de Dieu ?

C'est en la création du ciel et de la terre.

Qu'entendez-vous par le ciel ?

Tout ce qui est contenu dans la capacité des cieux, comme sont les anges, les astres, les étoiles, le soleil, la lune, et généralement tout ce qui est dans les cieux.

Et par la terre qu'entendez-vous ?

Tout ce qui est en ce bas monde, comme les plantes, les animaux, les hommes, et universellement tout ce qui est une partie à la terre.

Exemples. — 1. Nous avons (N.) une grande reconnaissance à rendre à Dieu, de nous avoir fait naître de parents chrétiens, et de posséder la vraie foi. Moïse faisait si grand cas de cette foi, qu'il aimait mieux être affligé avec le peuple de Dieu que de demeurer en la cour du roi Pharaon, où il avait été élevé.

2. Téléricus, roi des Bulgares, pour embrasser cette foi, quitte son royaume et ses sujets et s'en va à Constantinople pour se faire baptiser et faire échange d'un royaume terrestre à un céleste. (BARON., ann. 777.)

3. Saint Basile fut sommé par un prévôt de l'empereur Valens de comparaître devant lui. Le saint n'y manqua pas : ce prévôt le reçut fort courtoisement et le pria de condescendre à la volonté de l'empereur, qu'il gagnerait par là ses bonnes grâces et ses faveurs : or il s'agissait d'un point notable de la foi contre les ariens, qui niaient que le Fils de Dieu fût en tout égal à son Père. Saint Basile lui répond : « Quant à l'amitié de l'empereur, j'en fais grand cas, pourvu qu'elle soit jointe à la vraie religion ; mais autrement je l'estime très-pernicieuse. » Vous y penserez, dit le prévôt, on vous donne terme jusqu'à demain pour y aviser ; sinon on vous pourrait bannir : « Faites, dit le saint, dès aujourd'hui ce que vous voulez faire de moi, car je serai demain le même qu'aujourd'hui. » (THEODRET. *Hist. eccl.* lib. IV, c. 19.)

Réflexion. — Profitez de cet exemple (N) et résolvez-vous plutôt à perdre l'amitié de

tous les rois et des puissances de la terre, que votre foi.

INSTRUCTION III.

SUITE DU PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE.

De la création de l'homme : « Creatorem celi et terræ. »

Prélude. — Après vous avoir donné la connaissance de Dieu, il est à propos de vous donner la connaissance de l'homme : n'y ayant rien de plus utile ni de plus profitable que cette connaissance. Car, comme dit saint Bernard, plusieurs savent diverses choses, et s'ignorent eux-mêmes. Ils s'occupent à regarder et éclairer autrui, et se négligent eux-mêmes, et cependant il n'y a rien de plus important que cette connaissance, qui consiste en trois choses.

Partition. — 1^o A connaître la nature de l'homme; 2^o son origine; 3^o sa fin : et c'est de quoi je prétends vous parler en cet entretien. C'est un sujet qui vous regarde tous, il n'est pas besoin de vous demander votre attention, vous devez y être portés de vous-mêmes, puisqu'il s'agit de vous faire connaître vous-mêmes.

PREMIER POINT.

La vérité que nous l'avons à vous faire savoir de l'homme, c'est ce que c'est que l'homme. Je pourrais vous dire d'abord que l'homme est la plus belle de toutes les créatures de la terre, que quelques-uns ont dit que c'était l'abrégé de toutes les merveilles de Dieu, et que saint Grégoire ne se contente pas de le dire, mais il le prouve; parce que l'homme tout seul a toutes les perfections de toutes les créatures ensemble. Il a l'être avec les pierres, il a la vie avec les plantes, le sentiment avec les animaux, l'intelligence avec les anges et le domaine sur toutes les créatures, qui est une participation de la divinité. Aussi est-il appelé un petit dieu en terre : *Ego dixi, Dii estis et filii Excelsi homines.* (Psal. LXXXI, 9.) Mais si vous désirez savoir plus en particulier ce que c'est que l'homme, je vous dirai que c'est une créature raisonnable, composée de corps et d'âme. Or vous remarquerez, s'il vous plaît :

1. Que l'homme est appelé une créature, parce que l'âme, qui est la principale partie de l'homme, a été faite de Dieu, quoique le corps nous ait été donné par nos parents, duquel néanmoins Dieu est l'architecte et l'auteur principal, et il se sert de nos parents comme de manouvriers; de sorte que c'est notre Père et Créateur autant du corps que de l'âme. C'est en ce sens qu'on explique ce passage de saint Matthieu : *Patrem nolite vocare super terram, unus est Pater vester qui est in cælis.* (Matth., XXIII, 9.)

2. Nous disons que c'est une créature raisonnable, c'est-à-dire qu'étant doué de raison, il surpasse toutes les autres créatures inférieures, étant plus noble que le ciel, que les astres, et que la lune et le soleil.

3. Nous disons qu'il est composé d'âme et de corps. Or il est à remarquer trois choses particulièrement touchant son âme. La première est la dignité, qui consiste en ce qu'elle est spirituelle, créée à l'image et semblance de Dieu, faite temple du Saint-Esprit, capable de vivre éternellement, n'étant pas capable de mort; comme aussi en ce que le Père éternel a donné son Fils unique, et que le Fils de Dieu a donné sa vie et son sang pour racheter nos âmes. O mon âme, que tu es précieuse! ô âme, rachetée par un si grand prix, tu dois bien estimer celai.

La deuxième chose à remarquer touchant nos âmes, c'est que, nonobstant qu'elles soient si dignes, elles sont exposées en mille dangers de se perdre, le diable, le monde et la chair leur livrant à tous propos des assauts épouvantables pour les faire tomber dans le péché.

La troisième chose est sa grande misère en ce qu'elle est ici comme prisonnière, bannie de son pays, entre les bêtes, et qu'elle se comporte quelquefois d'une manière plus déraisonnable que les bêtes mêmes, par les passions et sensuelles affections.

Pour ce qui est du corps, ce que nous avons à remarquer, ce sont trois choses :

La première, c'est la vileté, n'y ayant rien de si vil que le corps de l'homme, qui n'est qu'un misérable sac de fiente plein de puanteur, sujet à un monde de misères, et qui bref doit servir de pâture aux vers; en un mot, que ce n'est que terre et poudre et qui doit retourner en terre et en pourriture. D'où nous apprenons que nous devons être extrêmement humbles, tandis que nous sommes revêtus de cette chair mortelle.

La seconde remarque, c'est la malice qui est en notre chair, qui est si grande, qu'elle est ennemie de la grâce de Dieu et du salut de l'homme, pleine de mauvaises convoitises : plus délicieusement elle est traitée, plus cruellement se bande-t-elle à l'encontre de l'âme. D'où nous apprenons qu'il la faut matter et lui ôter les plaisirs, l'assujettissant tout à fait aux commandements de l'âme : *Caro concupiscit adversus spiritum.* (Galat., V, 17.) *Sentio in membris meis legem repugnantem legi mentis meæ.* (Rom., VII, 23.) *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo.* (I Cor., IX, 23.) C'est pour cela que tous les saints étaient si sévères à leurs corps. Saint Louis, tout roi qu'il était, usait de cilices et de discipline; sainte Cécile, toute délicate qu'elle fût, pour dompter sa chair, usait d'une hairre. Saint Jérôme écrit d'Eustochium, des mortifications qu'elle pratiquait pour dompter sa chair, qui font dresser les cheveux. Saint François demande pardon à tout son corps, devant que de mourir, da mauvais traitement qu'il lui avait fait, etc.

La troisième remarque à faire sur le corps est que c'est en lui que notre âme habite et fait sa demeure, et qu'il est l'instrument pour coopérer avec elle aux sacrements,

faisant de bonnes œuvres et des pénitences.

Or il est appelé homme du mot latin *humus*, disent quelques-uns, qui signifie terre, d'autant que l'homme est fait de terre, ainsi que ce mot d'Adam signifie, qui est à dire *terrien* et *fait de rien*. En sorte que ce nom d'Adam est commun à tout le genre humain, aussi bien que le mot d'homme. Et de fait, au III^e chapitre de la *Genèse*, Eve est appelée du nom d'Adam, comme a fort bien remarqué saint Augustin, au livre XV de la *Cité de Dieu*, chapitre 17.

C'était ce qu'entendait fort bien Abraham, disant, parlant à Dieu : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis* (*Gen.*, XVIII, 27); et Job : *Souvenez-vous, Seigneur, que vous m'avez fait comme de la boue*. (*Job*, X, 9.)

Voilà donc ce que nous sommes obligés de savoir de l'homme et de sa naissance : reste à voir maintenant son origine et sa fin.

DEUXIÈME POINT.

L'Écriture, parlant de la création de l'homme, dit fort ouvertement : *Dieu forma l'homme du limon [de la terre, et lui inspira en la face un souffle de vie, et fut ainsi fait un animal vivant.* (*Gen.*, II, 7.)

Remarquez premièrement que l'homme fut créé le sixième jour, après que Dieu eut achevé de créer toutes les autres choses, et cela afin que l'homme reconnût mieux que tout le monde n'avait été fait que pour lui, et que c'était à lui à l'en remercier : Dieu ayant dressé tout le monde pour servir de palais à l'homme, et qui devait y demeurer comme un roi entre les autres créatures.

La deuxième remarque sur l'origine de l'homme, est que l'homme regarde en haut, ayant un corps et une posture droite, et non penchée vers la terre, comme le reste des animaux, afin de voir plus aisément de ce lieu de bannissement notre patrie céleste, qui nous attend en haut, et afin que notre âme s'accoutume à porter ses pensées et affections aux choses célestes : *Quam mihi sordet terra*, disait un saint, *dum cælum aspicio* : « Ah! que la terre me pue, quand j'envisage le ciel! »

La troisième remarque à faire sur l'origine de l'homme, est qu'il a été fait à l'image et semblance de Dieu : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (*Gen.*, I, 26.) Or cette image et ressemblance de Dieu consiste non pas à l'extérieur, mais en l'âme, puisque c'est elle qui est un esprit comme Dieu, ainsi que dit saint Thomas.

L'âme porte cette image de la divinité en soi : 1^o en ce qu'elle est immortelle ; 2^o en ce qu'elle est douée de trois facultés, qui sont l'entendement, la mémoire et la volonté, lesquelles représentent cette ineffable et immortelle essence de Dieu en trois personnes ; 3^o il est l'image et semblance de Dieu, en ce qu'il est seigneur de toutes les créatures visibles, tout ayant été fait pour

lui : *Omnia vestra sunt, nos autem Christi, Christus autem Dei.* (*I Cor.*, III, 21.)

Non-seulement l'homme porte l'image de Dieu en son âme, mais aussi sa ressemblance, et cela quand il est en la grâce de Dieu, et en bon usage des trois facultés de son âme par lesquelles l'homme se peut rendre imitateur de Dieu et de plus en plus semblable à lui, pour acquérir un jour une plus parfaite ressemblance avec lui dans le ciel, qui consiste en la gloire. *Tunc ei similes erimus.* (*I Joan.*, III, 2.) Saint Thomas remarque en l'homme trois images de Dieu. La première, une image naturelle ; la seconde, une image de grâce, et la troisième, l'image de la gloire. Or Dieu a voulu qu'il fût fait à l'image de Dieu pour deux raisons : la première, afin que continuellement il se souvienne de la divine Majesté, puisqu'il en porte le portrait en son âme ; et afin qu'il soit soigneux de l'entretien de son âme, de l'image de Dieu et de son embellissement.

Il est à remarquer que par le péché l'homme a effacé en lui l'image de la grâce de Dieu, mais non pas tout à fait celle de la nature : quoiqu'il soit vrai qu'elle a beaucoup perdu de son lustre : car, quoiqu'après le péché l'homme soit demeuré homme, et qu'il ait encore une âme raisonnable, les trois facultés de l'âme ont été beaucoup intéressées ; l'entendement n'ayant été rempli que d'ignorance, la volonté que de malice, et la mémoire que du ressouvenir des choses terrestres et mondaines. C'est à cause du péché que nous avons tant de difficulté à nous ressouvenir de Dieu, et à y penser quand on nous en parle, ou que nous en lisons quelque chose, nous en oublions aussitôt.

C'est pour cela aussi que nous avons tant d'ignorance et si peu de connaissance du bien, et tant et si facilement du mal. Qu'on entende une mauvaise parole, on la retient toute sa vie ; et qu'on entende tant de belles instructions dans les prédications ou catéchismes, on les a toutes aussitôt oubliées. Combien vous a-t-on instruits de fois, combien avez-vous fait de lectures spirituelles, et sans en avoir profité ? C'est que nous avons la volonté portée au mal plutôt qu'au bien ; et cela à cause du péché. Car Dieu avait fait l'homme droit, dit le sage : *Deus fecit hominem rectum*, etc. (*Eccle.*, VII, 30.) Enfin la dernière chose à savoir, est la fin pour laquelle Dieu nous a mis dans ce monde.

TROISIÈME POINT.

Dieu ne nous a pas mis en ce monde (N.), pour boire, manger, pour y jouer, ni même seulement pour travailler ; mais c'est afin de le connaître, l'aimer, le servir, et pour jouir éternellement de lui. Or c'est à quoi nous ne pensons pas. Nous ressemblons, dit saint Chrysostome, aux mauvais serviteurs de l'Evangile, qui, étant envoyés par leur maître en quelque pays bien loin, au lieu de travailler aux affaires de leur maître,

ne songent qu'à se donner du bon temps; on aux valets qui s'amuseux aux enseignes, aux trains qui passent, etc. Et qu'arrive-t-il à ces serviteurs? Deux choses : la première est qu'ils se trouvent extrêmement honteux ; car ils retournent en la maison de leur maître, qu'ils savent n'avoir pas fait ce qui leur avait été recommandé : en quelle posture se pourraient-ils présenter devant eux? quelle excuse prendre et alléguer? etc.

La seconde chose qui arrive à ces serviteurs après la honte, c'est le châtement : car le maître au lieu de les récompenser, il se met en colère, il les chasse, il les maltraite.

Ainsi, ô chrétiens! nous en arrivera-t-il, si nous nous amusons à autre chose qu'à ce pour quoi nous sommes créés. Or pour obvier à cela, il nous faut tirer de tout ce discours trois fruits et profits.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier sera pour les pécheurs, pour se ressouvenir que, puisque Dieu les a créés et faits hommes, et non pas bêtes, il faut vivre en hommes, et non pas en bêtes : c'est pourquoi il ne faut rien faire contre la raison. Et cependant tous les pécheurs, et ceux qui offensent Dieu ne font pas des actions d'hommes, mais de bêtes brutes, puisqu'ils agissent par passion, et non pas par raison : *Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis.* (Psal. XLVIII, 13.) Un superbe ressemble au paon, qui se glorifie de la beauté de ses plumes; l'avare au crapaud, qui se nourrit de la terre; le deshonnête aux pourceaux; le paresseux à l'âne ou à la tortue; l'envieux au serpent, etc. Nous pourrions quelquel jour vous expliquer cela plus au long.

Le deuxième, c'est pour les gens de bien : Qu'ils se souviennent que, Dieu les ayant faits hommes, ils ont bien du sujet de le reconnaître et le remercier : c'était la pensée de celui dont parle Bellarmin. Dieu nous a faits de petits dieux, il nous a créés à son image et ressemblance; conservons bien cette image.

Le troisième profit est pour tous. Faire une grande estime de nos âmes, et avoir crainte de les perdre. Or nous perdons notre âme pour jamais, si une fois elle part de ce monde en état du péché mortel : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur*, etc. (Luc., IX, 25.) Hélas! (N.) que servira-t-il à l'homme d'avoir gagné tout le monde s'il vient à perdre son âme? Méditez bien cela, je vous laisse sur cette pensée, pour faire nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Dieu a-t-il créé l'homme?

Oui : quant à l'âme, il l'a créée de rien; mais quant au corps, il l'a formé du limon de la terre.

Pourquoi du limon de la terre?

Pour l'humilier d'autant plus, que sa première formation est vile et méprisable.

La création de l'homme est elle plus relevée que celle des autres créatures?

Oui, parce que Dieu l'a créé à son image et semblance.

Pourquoi l'a-t-il fait à son image?

Afin qu'il méprise les choses créées, et qu'il s'élève vers son Créateur.

Exemples. — N'êtes-vous pas persuadé (N) par tout ce que nous avons dit, de l'estime que vous devez faire de votre personne, puisque vous êtes fait à l'image de Dieu; c'est une grande grâce; mais il faut bien prendre garde de la perdre; notre âme est une chose précieuse; mais elle est enfermée dans un corps bien fragile, et fort enclin au mal depuis le péché de notre premier père. C'est pourquoi les saints se sont toujours tenus sur leurs gardes. Saint Louis, tout roi qu'il était, endossait souvent la haire, et se conservait parmi les délices de la cour de tout péché mortel.

2. Saint François était très-sévère et rigoureux à l'endroit de son corps, il le gourmandait souvent pour le tenir dans l'obéissance; et un jour qu'une tentation de la chair le tentait fortement, il sortit de son monastère, et se fut jeter et rouler dans un gros tas de neige, où il se tint si longuement que la tentation le quitta.

Réflexion. — Voilà savoir ce que vaut une âme; un roi nous donne l'exemple, un roi se charge d'une haire pour dompter sa chair et la tenir dans son devoir; et vous ne pouvez porter des chemises, si elles ne sont des plus fines? etc. Un saint François se roule dans la neige; un saint Benoît sur les épines; un saint Bernard se plonge dans un étang glacé; et vous, vous ne voudriez pas faire la moindre résistance à la tentation? Bien loin de cela, vous lui allez au devant. Considérez votre aveuglement, et déplorez votre misère.

INSTRUCTION IV. -

EXPLICATION DU DEUXIÈME ARTICLE DU CREDO.
Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum.

Prélude. — Un des articles dont la connaissance nous est plus nécessaire et plus importante, c'est celle du second article du Symbole, qui concerne la créance que nous devons avoir de la seconde personne de la très-sainte Trinité appelée le Fils. C'est pour cela que Notre-Seigneur, en interrogeant saint Pierre : *Quem dicunt homines esse Filium hominis* (Matth., XVI, 13); savoir ce que les hommes pensent de lui, et ce que lui-même en pensait : *Et vos quem me esse dicitis* (Ibid., 15), après qu'il lui eut répondu la vérité de cet article, et qu'il lui eut dit qu'il était le Fils unique de Dieu, il le déclara bienheureux : *Beatus es, Simon Barjona, quia neque caro, neque sanguis revelavit tibi, sed Pater meus qui in cælis est.* (Ibid., 17.) C'est donc ce second article dont je prétends vous faire instruction aujourd'hui; mais pour bien entendre le sens de ce second article, je ne puis pas vous en

donne l'intelligence, qu'en vous expliquant toutes les paroles les unes après les autres.

Partition. — Dans le premier point, nous vous expliquerons ce que signifient ces mots, *Jesum Christum*; dans le deuxième, ceux-ci, *Filium ejus unicum Dominum nostrum*; et ensuite nous tirerons les fruits et profits.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir touchant cet article de *Jesum Christum*, c'est de savoir ce que nous entendons par ce mot Jésus-Christ. Nous entendons (N) la seconde personne de la très-sainte Trinité : car ce n'est ni le Père ni le Saint-Esprit qui s'appelle Jésus-Christ; mais c'est la seconde personne, c'est le Fils. Or le mot de Jésus vaut autant à dire que Sauveur, qui est un nom qui ne lui a pas été donné sans sujet, car en effet c'est lui qui nous a sauvés du péché, du diable et de la mort éternelle. Or il est à remarquer, que ce saint nom de Jésus ne doit se proférer qu'avec grand respect et grande révérence, et non pas par accoutumance et à la légère, comme l'on fait ordinairement. Saint Paul, en parlant de ce mot de Jésus, dit : *In nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum.* (Philipp., II, 10.) Quoi ! (N.) les anges tremblent dans le ciel, les démons dans les enfers quand on prononce le nom de Jésus, et les hommes ne tremblent point, ils le nomment sans respect ! Les saints portaient une si grande révérence et dévotion à ce saint nom, que nous lisons que le même saint Paul l'avait nommé, dans ses seules Epîtres, jusqu'à deux cent dix-neuf fois. Et non-seulement il le prononce durant sa vie, mais en ore après sa mort, sa tête, étant séparée de son corps, fit trois sauts, dont il rejaillit trois fontaines, et à chaque fois elle prononça le nom de Jésus. Saint Ignace le martyr, le disciple de saint Jean, y eut une telle dévotion, qu'il se trouva gravé dans son cœur après sa mort. De plus, il est à remarquer, qu'on doit plus de révérence au saint nom de Jésus qu'à tous les autres noms de Dieu. Et la raison est que celui-là est le propre nom du Fils de Dieu incarné, et tous les autres sont noms communs. Joint qu'aussi ce nom nous représente comme Dieu s'est ravalé pour nous, se faisant homme, et à cause de cela nous lui devons quelque révérence particulière. Les anges honorent ce saint nom par amour et par dévotion, les diables par contrainte; mais nous autres hommes, nous le devons faire par amour, par dévotion et par reconnaissance. Enfin vous savez (N) que c'est une chose bonne et profitable que d'invoquer ce saint nom en toutes adversités, tribulations et tentations. Quant à ce qui est du diable, Notre-Seigneur dit en saint Marc, qu'on le chasse par la prononciation de ce nom : *In nomine meo demonia ejicient.* (Marc., XVI, 17.) C'est pour cela qu'il fait bon d'en user près des agonisants, et dans les mauvaises pensées et lorsque la tentation nous attaque.

ORATEURS SACRÉS. LXXXIX.

Après ce mot *Jesum* suit celui de *Christum*, qui est le surnom de Jésus, et qui signifie oint, non seulement d'huile matérielle, mais de la grâce du Saint-Esprit, qui a été répandue sur lui en très-grande abondance en qualité de Prêtre, de Roi, et de Prophète tout ensemble. Or il faut remarquer

1. Que c'a été Dieu lui-même qui lui a donné ce surnom de Christ, et cela par les prophètes, qui ont prédit que le Messie viendrait. Or le Messie, c'est à dire *Christ*, ainsi qu'il est interprété par saint Jean : *Invenimus Messiam, quod est interpretatum Christus.* (Joan., I, 41.) Et c'est de là que nous sommes appellés chrétiens.

2. Il est à remarquer, que Notre-Seigneur a été Prêtre, et pour cela appelé Oint. Ce que nous voyons, en ce qu'il s'est offert une fois par ses propres mains sous les espèces du pain et du vin en la dernière Cène, et s'offre encore tous les jours en la Messe par le ministère des prêtres, et pour cela il était prêtre : *Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* (Psal. CIX, 4.) De plus, il a été prêtre quand il s'est offert lui-même en sacrifice pour les péchés du monde par un sacrifice sanglant.

3. Il a de plus été Roi, et reconnu tel par les rois mêmes qui le vinrent adorer dans la crèche, lui offrant de l'or comme roi, etc.

4. Il a été Prophète, ayant prophétisé ce qui devait arriver de lui-même, qu'il devait mourir, être fouetté, couronné d'épines, flagellé, etc. Ayant prédit de la ville de Jérusalem qu'elle devait être détruite, de tous les disciples qu'ils l'abandonneraient, et de saint Pierre qu'il le renierait, etc. Et c'est pour cela qu'il est appelé *Christus*, c'est-à-dire oint. Voilà donc ce que signifient ces deux premiers mots *Jesum Christum*. Reste maintenant à voir ce que veulent dire les suivants, *Filium ejus unicum Dominum nostrum*. C'est le sujet de notre deuxième point,

DEUXIÈME POINT.

Pour bien entendre pourquoi la seconde personne de la sainte Trinité est appelé Fils unique de Dieu, vous devez savoir que Dieu n'a qu'un Fils naturel et légitime, mais qu'il en a plusieurs adoptifs. Le Fils naturel et légitime de Dieu le Père, c'est donc la seconde personne de la très-sainte Trinité, pour ce qu'elle est engendrée de la substance du Père, et a une parfaite ressemblance avec lui. Mais comment est-ce que Dieu peut engendrer ? C'est d'une façon fort sainte et spirituelle, en sorte qu'il ne vous faut imaginer rien de sale. Il en va de même que quand le soleil produit sa lumière; les rayons du soleil sont comme engendrés du soleil. Ou bien comme quand quelqu'un se regarde dans un miroir, il produit l'image de soi-même. Ainsi Dieu, se considérant soi-même, produit en lui son image; laquelle, pour ce qu'elle est vivante, s'appelle le Fils. (Nous vous avons expliqué tout cela autrefois assez clairement,

quand nous vous avons fait l'entretien du mystère de la sainte Trinité.— Voy. ci-dessus, col. 916 suiv.) Dieu donc n'a qu'un Fils unique légitime et naturel; mais il en a plusieurs adoptifs, tels que sont tous les gens de bien : *Si filii, et hæredes, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*, dit l'Apôtre. (Rom., VIII, 17) Nous sommes les enfants, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ Notre-Seigneur. On pourrait dire en quelque sens que tous les hommes, voire toutes les créatures, sont les enfants de Dieu; car saint François appelait toutes les créatures ses frères et ses sœurs.

Dominum nostrum. Nous appelons Jésus-Christ Notre-Seigneur, 1° parce qu'il nous a créés tous ensemble avec son Père; ainsi il est notre Seigneur et Maître comme le Père; 2° parce qu'il nous a rachetés de son sang précieux : *Empti enim estis pretio magno.* (1 Cor., VI, 20.) Or nous sommes seigneurs et maîtres d'une chose quand nous l'avons achetée et payée, et particulièrement lorsqu'on la paye plus qu'elle ne vaut, *Tanti nos emit ut solus habeat.* Enfin, c'est que Dieu le Père lui a mis tout en main; et particulièrement l'a établi Chef, Président et Seigneur des élus : *Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra.* (Matth., XXVIII, 18.)

Jésus-Christ s'est fait notre Seigneur, nous sommes donc ses serviteurs, et partant nous lui devons deux choses. La première est la crainte et l'honneur : *Si ego Dominus, ubi est timor meus*, etc. (Malach., I, 6.) La seconde, c'est l'obéissance, etc.

Nous l'appelons *notre*, parce qu'il n'y a rien qui soit tant nôtre que lui, parce qu'il est notre viande et notre nourriture. Il est notre voie, *Ego sum via.* (Joan., XIV, 6.) Il est notre vérité, il est notre vie, il est notre lumière : si nous sommes tombés en péché, il est notre médecin et notre médecin. Si nous sommes nus de grâce, il se fait notre vêtement : *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum.* (Rom., XIII, 14.) Il est enfin notre salaire et notre récompense. En un mot il est notre tout : il est tellement nôtre que personne ne nous le saurait ôter que nous-mêmes : *Christum a me tollere nemo potest*, disait un saint personnage. De tout ceci nous devons tirer trois instructions. La première sera pour les pécheurs, la seconde pour les justes et personnes vertueuses et dévotes, la troisième sera pour tous.

FRUITS ET PROFITS.

La première instruction pour les pécheurs, c'est celle-ci : puisque nous croyons en Jésus-Christ, c'est-à-dire en un Sauveur, pensons à bon escient à nous sauver et faire notre salut. Pourquoi ne le faites-vous pas ? Il désire de vous sauver, il est venu au monde pour cela, il a épanché son sang pour cela ; pour cela même il a porté le nom de Sauveur. Pourquoi ne voulez-vous pas travailler à vous sauver, et vous retirer

du vice et du péché ? *Salvum faciet populum a peccatis eorum.* (Matth., I, 21.) Il est assez puissant pour vous aider si vous l'en requérez, il en a bien sauvé d'autres aussi attachés au vice et au péché : sauvez-vous, chrétiens, retirez-vous de l'enfer, sauvez-vous de ces flammes dévorantes. Voulez-vous qu'il ne soit point votre Jésus ! Souvenez-vous qu'il sera votre juge, si vous ne voulez pas qu'il soit votre Jésus. Et juge, non pas pour vous récompenser, mais pour vous punir et châtier. Le plus grand déplaisir que nous lui saurions faire, ce n'est pas tant de pécher comme de demeurer dans le péché, et de ne s'en vouloir pas retirer. Imaginez-vous quel déplaisir aurait un médecin qui aurait bien sué, bien travaillé, bien dépensé de l'argent, et qui serait venu de bien loin pour soigner et solliciter un malade, lequel ne voudrait pas se servir de ses remèdes, et qui laisserait là le médecin et les remèdes. C'est ce que vous faites, chrétiens, demeurant dans votre péché : adultères, blasphémateurs, usuriers, gourmands, impudiques, etc.

La seconde instruction, c'est pour les gens de biens et âmes vertueuses et dévotes. Ames dévotes, savez-vous quelle est l'instruction que vous devez remporter de ce catéchisme ? C'est que, puisque vous avez entendu que Jésus-Christ est notre Seigneur, vous le craigniez, l'honoriez, le respectiez, continuiez à lui obéir et à lui rendre tous vos services. Il est tout vôtre, il faut être tout à lui. Offrez-lui non-seulement vos corps, vos âmes et vos cœurs, mais vos pas, vos paroles, vos pensées et vos œuvres ; et cela principalement au matin, à chaque fois que vous commencez de nouveau quelque action, *Nova et vetera servavi tibi* (Cant., VII, 13), imitant l'Épouse du Cantique, qui offre toutes ses œuvres et ses actions jusqu'aux moindres à son Époux, *Dilectus meus mihi, et ego illi.* (Cant., II, 16.) Il est tout à moi, et moi je désire être tout à lui. Si vous buvez ou mangez, ou faites quelque autre chose, faites-le tout au nom du Seigneur. (1 Cor., X, 31.)

La troisième instruction, c'est pour tous, tant bons que méchants, tant justes que pécheurs ; c'est que nous nous devons ressouvenir que, puisque nous nous disons chrétiens, il faut être oint à l'exemple de Jésus, non d'huile matérielle, mais de spirituelle comme est la grâce. Si nous ne sommes en grâce, nous ne sommes chrétiens que de nom, et non d'effet. Car être chrétien, c'est être oint de l'huile du Saint-Esprit, qui est la grâce et la charité ; et partant ou renouons à Christ, ou faisons ce que nous pouvons pour être en grâce ; non-seulement pour y être, mais pour y vivre ; non-seulement pour y vivre, mais sachez ce que c'est qu'un chrétien qui vit mal, c'est un captif, et non pas un chrétien. *Nihil prodest si aliquis Christianus vocatur in nomine, si hoc non ostendat in opere.* C'est pour néant que l'on porte le nom de chrétien, si l'on n'en montre pas les œuvres : *Nemo falsa spe cir-*

cumveniat, quia Christiani nominis non facit sola dignitas Christianum. Que personne ne se trompe sous une fausse espérance. Car la seule dignité du nom chrétien ne fait pas le chrétien.

INTERROGATIONS.

Que sommes-nous obligés de croire du second article du Symbole : Et en Jésus-Christ son Fils unique ?

Quatre choses : 1° que le Fils de Dieu s'est fait homme ; 2° qu'il a été appelé Jésus-Christ ; 3° qu'il a toujours été le Fils unique de Dieu le Père ; 4° qu'il est notre Seigneur.

Faut-il croire que le Fils de Dieu s'est fait homme ?

L'Evangile selon saint Jean (I, 14) nous en assure par ces paroles : *Et Verbum caro factum est : « Le Verbe divin s'est fait chair. »*

Pourquoi s'est-il fait homme ?

Pour sauver l'homme et le retirer de l'esclavage du péché, où Adam l'avait engagé par son péché.

Était-il nécessaire qu'il se fit homme pour le sauver ?

Non pas d'une nécessité absolue ; mais supposé que Dieu le Père demandât une satisfaction parfaite et entière, il fallait que son Fils s'incarnât, puisqu'il n'y avait que lui qui pût lui donner cette satisfaction.

S'étant fait homme a-t-il toujours été Dieu ?

Oui ; et il a été Dieu et homme tout ensemble.

Le Fils de Dieu n'étant qu'homme, a-t-il eu quelque nom ?

Oui, il a été appelé Jésus-Christ.

Que veut dire Jésus ?

Il veut dire Sauveur.

Pourquoi ajoute-t-on au nom de Jésus le nom de Christ ?

Christ est le surnom qui signifie oint, et ensuite prophète, roi, et grand prêtre ; et le Fils de Dieu a eu toutes ces qualités-là. 1° Il a été Prêtre, s'étant offert lui-même en holocauste à Dieu son Père sur l'arbre de la croix ; 2° il a été Prophète, puisqu'il a révélé les plus profonds secrets de la Divinité, et annoncé plusieurs choses qui devaient arriver, comme le jugement, etc. ; 3° il a été le Roi régnant sur les élus, qu'il a retirés de la tyrannie du péché.

Pourquoi disons-nous son Fils unique, puisque nous sommes tous les enfants de Dieu ?

C'est que nous ne sommes que les enfants adoptifs, c'est-à-dire, par grâce, et Jésus-Christ est le Fils unique du Père par nature.

Mais si nous sommes les enfants de Dieu, nous sommes les frères de Jésus-Christ : et s'il est notre frère, comment peut-il être notre Seigneur ?

Pour trois raisons : 1° parce qu'il est notre Créateur aussi bien que son Père ; 2° parce qu'il nous a rachetés et acquis au prix de son sang ; 3° parce qu'il a reçu de son Père

une pleine puissance sur tout ce qui est au ciel et sur la terre.

Exemples. — Je vous ai dit (N.) que le seul nom de chrétien ne fait pas le chrétien, mais qu'il faut des œuvres ; cela veut dire qu'il faut pratiquer toutes les actions que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pratiquées étant sur la terre, et imiter sa vie autant que nous pouvons. Mais sur toutes choses nous devons avoir en grande estime le saint nom de Jésus ; nous montrerons par là qui nous sommes : outre que ce nom est de grande efficacité.

I. Saint Pierre et saint Jean, montant au temple, guérissent ce fameux paralytique qui mendiait à la porte, par la vertu de ce nom, en disant : *Au nom de Jésus, lève-toi.* (Act., III, 6.)

II. Saint Justin martyr (*Apolog. I*) rapporte que c'était la pratique ancienne parmi les chrétiens de chasser les démons des corps possédés par l'invocation de ce nom. Ayons-le donc souvent en la bouche, à l'exemple du grand Apôtre, qui l'a prononcé tant de fois ; d'un saint Ignace martyr, d'un saint François, d'un saint Augustin, et de plusieurs autres. Ce n'est pas assez d'honorer ce saint nom, mais il le faut invoquer, Si vous craignez la mort, dit le grand saint Ambroise, Jésus est la vie ; si vous aspirez au ciel, Jésus est la voie ; si vous manquez de nourriture, Jésus est la viande ; si vous languissez de soif, Jésus est l'eau rafraîchissante ; si vous êtes accablés de travail, Jésus est la couronne, mais couronne qui sera éternelle. C'est celle que je vous souhaite, etc.

INSTRUCTION VI.

EXPLICATION DU TROISIÈME ARTICLE DU SYMBOLE :

Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria Virgine.

Prélude. — Ce n'est pas assez de savoir et croire que la seconde personne de la sainte Trinité est celle qu'on appelle Jésus ou Sauveur, pour ce qu'il nous a sauvés ou rachetés ; ce n'est pas non plus assez de savoir qu'il est appelé Christ, qui est à dire oint ; enfin, ce n'est pas assez de savoir aussi que c'est lui que nous appelons Notre-Seigneur ; mais il faut savoir pourquoi c'est que nous l'appelons Sauveur, et comment c'est qu'il nous a sauvés, et qu'il est le Messie, et celui que nous appelons Notre-Seigneur à très-juste titre. C'est ce que nous vous ferons voir en l'explication de cet article, et nous vous en dirons deux choses.

Partition. — La première est l'annonce de l'ange. La seconde est le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, ou de sa Conception dans les entrailles de sa Mère ; puis nous tirerons quelques profits à notre ordinaire.

PREMIER POINT.

Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus

er *Maria Virgine*. Pour bien entendre ce que nous sommes obligés de savoir de la conception de Notre-Seigneur et de sa naissance, il faut supposer deux vérités. L'une, que le Fils de Dieu s'est fait homme, c'est-à-dire que lui qui n'a pas de corps et n'est pas fait comme nous, était Dieu comme son Père, aussi grand, aussi sage et aussi puissant, s'est fait homme; c'est-à-dire qu'il s'est rendu semblable à nous, ayant pris un corps et une âme comme nous, de manière que celui qui auparavant était seulement Dieu commença d'être Dieu et homme, une personne et deux natures.

La seconde vérité, c'est que le mystère par lequel le Fils de Dieu s'est fait homme est appelé par les saints Pères mystère de l'Incarnation. Les saints Pères qui assistèrent au concile de Nicée l'appellent ainsi, *Et incarnatus est*, fondés sur ce que nous trouvons en saint Jean : *Verbum caro factum est*. (Jean., I, 14.) Cela supposé, ce que nous sommes obligés de savoir en particulier de ce mystère, c'est 1° que le mystère se fit par l'entremise d'un ange qui vint trouver la sainte Vierge, lorsqu'elle était en prières et en oraison dans sa petite chambre, où il lui déclara qu'elle devait être faite la Mère de Dieu : *Missus est angelus Gabriel*, etc. Il arriva trois choses en cette ambassade. La première est que la Vierge fut troublée, elle trembla à la parole de l'ange; la deuxième est qu'elle demanda *Quomodo fiet istud?* comment cela se pouvait faire; et la troisième est qu'elle se soumit à ce que Dieu demandait d'elle : *Ecce ancilla Domini*. (Luc., I, 26, 34, 38.)

1. Elle fut troublée, elle tremble, pour apprendre aux femmes et aux filles à être troublées et à trembler : 1° quand on les loue par des flatteries sur leur beauté, leur belle taille, leur voix, etc. Saint Bernard dit que les vierges qui sont véritablement vierges sont craintives comme des colombes; elles tremblent incessamment comme la feuille sur l'arbre; et, pour éviter ce qui est à craindre, elles craignent même ce qui n'est point à redouter. 2° Elles doivent trembler quand elles se trouvent seules avec les hommes; une vierge qui veut être bien pure en doit éviter la rencontre, et encore plus les conversations de seul à seul : *Sicut lili-um inter spinas*. Elle ne se doit laisser approcher non plus qu'une fleur au milieu des épines; elle leur doit être extrêmement sauvage; c'est une sainte civilité de leur être incivil en ce point. C'est le propre des vierges de trembler et de s'effrayer aussitôt qu'un homme leur parle, dit saint Ambroise (lib. I, in Luc.) : *Trepidare virginis est, et ad omnes viri ingressus pavere*. Notez qu'il dit *omnes*, à tous; il ne dit pas de trembler seulement à la parole d'un folâtre, d'un éventé, d'un impudique, etc., mais *omnes*, à la parole d'un homme sage, modeste, vertueux, spirituel, descendu du ciel même : si c'est seul à seul. C'est ce qui fait trembler la Vierge.

2. Elle demande à l'ange comme cela se

pouvait faire : *Quomodo fiet istud?* pour nous apprendre aussi qu'il ne faut pas croire à tout esprit. Il faut examiner les pensées qui nous surviennent, pour voir si elles sont de Dieu, car souvent le diable se transforme en ange de lumière pour nous tromper. (II Cor., XI, 14.) Et comme la Vierge avait fait voir de sa virginité, elle voulait s'éclaircir sur ce sujet, de la manière que cela se pouvait faire sans mériter sa virginité. L'ange l'éclaircit sur ce sujet et lui dit qu'elle concevrait sans opération d'homme, que ce qui naîtrait d'elle serait saint : pour lui donner un exemple de la toute-puissance de Dieu, et lui dit que sa cousine Elisabeth, nonobstant sa stérilité et son âge avancé, était enceinte de six mois. Aussitôt que la Vierge eut reconnu que l'ambassade était de la part de Dieu, elle eut ces paroles : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » (Luc., I, 38.) Et c'est la troisième chose à pratiquer, qui est de se soumettre à ce que Dieu demande de nous, et cela le plus promptement que faire se pourra, à l'exemple de la sainte Vierge, qui montre quatre belles vertus en ces paroles : 1° une prompte obéissance en ce mot *Ecce*, étant toute prête à faire la volonté de Dieu; 2° son humilité en ces paroles, *ancilla Domini*, de se dire servante quand on la traite de Mère de Dieu et Reine de l'univers; 3° sa charité ardente pour le salut des autres : *Fiat mihi*, etc.; 4° sa foi, car elle crut très-fortement que tout s'accomplirait comme Dieu le lui faisait révéler : c'est pourquoi elle dit ces paroles, *secundum verbum tuum*; qu'il n'advienne selon votre parole. Et en ce consentement, et en ce seul *fiat*, saint Bernardin de Sienne dit qu'elle mérita plus que tous les anges, et que tous les saints ensemble. Nous lui avons de l'obligation de l'Incarnation, Dieu ayant fait comme un compromis de ce mystère en son consentement. Voilà donc ce qui se passa au mystère de l'Annonciation. Reste à voir maintenant ce qui se passa dans la conception du Fils de Dieu : *Qui conceptus est de Spiritu sancto*. C'est ce que nous allons voir.

DEUXIÈME POINT.

Ce que nous avons à considérer sur la conception de Notre-Seigneur, ce sont les merveilles de cette conception, dont la première est qu'il a été conçu sans aucun père, contre la façon des autres hommes; car saint Joseph n'a pas été le père de Notre-Seigneur; et la raison de cela, c'est qu'il n'a pas été conçu de saint Joseph quoique saint Joseph fût le mari de la Vierge. Ils vivaient ensemble comme frère et sœur. Que si vous me demandez donc pourquoi l'Écriture l'appelait quelquefois le père de Jésus : *Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te* (Luc., II, 48), c'est 1° parce que les hommes le réputaient tel, parce qu'il était véritablement l'époux de la Vierge, Mère de Notre-Seigneur; 2° parce qu'il nour-

rissait Notre-Seigneur comme un père fait de son enfant; 3° parce que l'enfant Jésus lui obéissait comme un enfant fait à son père, *Et erat subditus illis* (Luc., II, 51): d'où nous colligeons combien grande a été la sainteté de saint Joseph, d'avoir été choisi du Père éternel pour être l'époux de la Vierge; 2° pour servir de père au Fils de Dieu. Je vous laisse à penser, dit saint Bernard, quel homme, et de quel mérite a été saint Joseph pour avoir été trouvé digne d'un si grand emploi. Et sainte Thérèse disait aussi qu'elle n'avait jamais rien demandé à Dieu par l'intercession de saint Joseph, qu'elle ne l'eût obtenu, tant son pouvoir est grand. Puis donc qu'il est si puissant, ayons recours à lui; implorons son assistance, etc.

2. Le Saint-Esprit aussi n'a pas été le père de Notre-Seigneur, car, quoiqu'il ait été conçu du Saint-Esprit, il n'en a pas été le père: ce que nous pouvons dire est qu'il en a été le seulouvrier, ayant pris le pur sang de la Vierge, pour en former un petit corps. Nous ne disons pas qu'un maçon soit le père d'une maison, parce qu'il ne suffit pas de faire une chose pour en être le père; mais il faut deux conditions: l'une est de la faire de sa propre substance; la seconde, est de la faire semblable à soi en la même nature. Or Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'est pas semblable au Saint-Esprit, qui est purement Dieu, et qui, n'étant pas homme, ne peut pas être le père d'un homme. Et tout ainsi que Jésus-Christ comme Dieu avait un Père sans mère, de même en tant qu'homme il avait une Mère sans père.

Il y a trois raisons pour lesquelles on attribue l'incarnation de Jésus-Christ Fils de Dieu au Saint-Esprit.

La première raison est parce que le Saint-Esprit est l'amour du Père et du Fils, et que le mystère de l'incarnation est une œuvre de l'extrême amour de Dieu envers les hommes. C'est pour cela qu'en l'attribue au Saint-Esprit.

La seconde est que les dons de grâce, et ce qui concerne notre sanctification, est attribué dans l'Ecriture au Saint-Esprit. Or il n'y a point de dons ni de grâce semblable à celle qui a été donnée à Jésus-Christ, selon son humanité; savoir est, que son humanité ait été unie avec la divinité, et que tout ce que l'homme fait puisse être attribué à Dieu.

3. L'incarnation est attribuée au Saint-Esprit, afin que nous sachions que d'elle ont été bannies toutes corruptions et souillures, qui d'ordinaire se trouvent dans les opérations humaines, parmi la chair et le sang, et tout est ici saint, comme l'ange l'avait annoncé à la Vierge: *Spiritus sanctus superveniet in te, et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei.* (Luc., I, 35.) Et, quoiqu'il soit vrai de dire que toutes les trois personnes de la sainte Trinité ont travaillé à ce mystère, néanmoins, comme c'est une œuvre d'amour, elle s'attribue au Saint-Esprit, comme les œuvres de puissance au

Père, et de sagesse au Fils. Nous disons que toutes les trois personnes de la sainte Trinité ont travaillé à ce mystère; mais il n'y a en que le seul Fils qui s'est incarné et fait homme; et tout de même que, quand un homme s'habille d'une robe et que deux autres l'aident à se vêtir, les trois concourent à la vêtue; cependant il n'y en a qu'un seul de vêtu.

Ce qui est fort remarquable, c'est que Notre-Seigneur a été conçu d'une mère vierge. Comme la terre, aussitôt qu'elle fut créée sans avoir été cultivée, labourée, ni ensemencée, ni baignée de la pluie, ni réchauffée du soleil, porta des herbes, des fleurs, des arbres et des fruits: ainsi en a-t-il été de la Vierge, laquelle demeurant vierge n'a pas laissé de concevoir; aussi avait-il été prédit: *Ecce virgo concipiet et pariet filium.* (Isa., VII, 14.)

La deuxième merveille de cette conception est que Notre-Seigneur, dès le premier moment de sa conception, était homme parfait, ayant l'usage de raison; en sorte que, dès le premier instant, il était homme aussi parfait qu'à l'âge de trente ans. C'est ce que voulait dire le prophète Jérémie, qu'une femme environnerait un homme: *Femina circumdabit virum.* (Jerem., XXXI, 22.) De sorte que, dès ce premier moment, il pria pour nous: *Deus meus, volui*, etc. Dès ce moment il sut qu'il venait pour souffrir, et tout ce qu'il devait endurer; ce qu'il accepta de bon cœur: *Deus meus, volui*. Si bien que nous lui avons des obligations dès ce premier instant, et il pouvait nous racheter dès ce moment. Malheur à ceux qui, à l'âge de trente et quarante ans, ne reconnaissent point un bienfaiteur, etc.

La troisième merveille est qu'il fut conçu sans péché originel, en sorte qu'il y avait bien de la différence entre sa conception et la nôtre, qui est toute dans le péché: *Præius dammati quam nati.* — *In peccatis concepit me mater mea*, s'écriait David (Psalm., I, 7). *Nascimur omnes filii iræ.* (Ephes., II, 3.)

Enfin ce qui nous doit faire connaître combien cette conception de Notre-Seigneur a été miraculeuse, c'est que tous les saints Pères la souhaitaient et désiraient extrêmement longtemps auparavant. Moïse disait souvent: *Mitte quem missurus es: « Hâtez-vous, Seigneur, d'envoyer celui que vous devez envoyer. »* (Exod., IV, 13.) David: *Domine, inclina callos tuos et descende: « Seigneur, faites incliner et dévaler vos cieux vers la terre, et descendez chez nous. »* (Psalm., CXLIII, 5.) Isaïe: *Mitte Agnum dominatorem terre: « Envoyez l'Agneau pour gouverner toute la terre. »* (Isa., XVI, 1.) *Rorate, cæli, desuper, et nubes pluant justum.* (Isa., XLV, 8.) Jamais la terre n'a eu une si douce pluie et une si agréable rosée, que le Juste et le Sauveur. Notre-Seigneur lui-même dans l'Evangile témoigne combien les anciens prophètes avaient désiré cette belle journée: *Vestri beati oculi, quia vident, et aures vestrae, quia audiunt. Amen quippe dico vobis, quia multi prophetae et justii nupierant videre quæ nunc*

videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt. (Matth., XIII, 16, 17.) C'est ce qu'a voulu dire saint Pierre : *De qua salute exquisierunt atque scrutati sunt prophete : « Le salut qui vous est octroyé a été tant recherché par les prophètes du temps passé, »* etc. (I Petr., I, 10.) Il faut encore savoir deux choses de cette conception de Notre-Seigneur. La première est qu'elle est arrivée le 25 de mars, le jour auquel nous célébrons la fête de l'Annonciation; et la seconde chose, que le Fils de Dieu s'est plutôt incarné que le Père, parce qu'il était convenable que celui qui était comme le milieu en la très-sainte Trinité fût le médiateur entre Dieu et les hommes. Il ne reste plus maintenant qu'à tirer quelques fruits et profits de tout ce discours.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier fruit est de faire des actes de foi sur ce mystère, comme l'un des plus importants et nécessaires au salut. Disons que nous croyons que la seconde personne de la très-sainte Trinité, appelée Fils, s'est fait homme au sein de la glorieuse Vierge, et a été conçu du Saint-Esprit dans les entrailles sacrées de Marie; en sorte qu'il n'a pas eu de père ici-bas, et n'a seulement qu'une Mère, comme nous disions tantôt. Pour cet effet on sonne trois fois l'Angelus, le matin, à midi, et au soir, pour nous en faire ressouvenir et produire les actes. C'est pourquoi l'Eglise veut qu'on s'agenouille à ces paroles : *Et incarnatus est de Spiritu sancto, et à Verbum caro factum est.* L'on rapporte dans les histoires que le diable donna un soufflet à une personne qui ne s'agenouillait pas en prononçant ces paroles, lui disant que, si Dieu avait autant fait pour lui, il s'humilierait jusqu'au centre de la terre.

Le second profit est que, puisque nous savons que le Fils de Dieu s'est tant humilié que de prendre les vêtements de notre nature humaine et la forme de serviteur, *Et inani- vit semetipsum, formam servi accipiens : et habitu inventus ut homo (Phil., II, 7),* nous nous humiliions. Humiliez-vous, poudre; humiliez-vous, cendres; humiliez-vous, petits vers de terre; humiliez-vous, pécheurs; et, si vous ne le faites, assurez-vous que vous serez humiliés, bon gré mal gré que vous en ayez, quelque jour, etc. *Magna superbia, dit saint Bernard, ut ibi intumescat vermiculus, ubi humiliata est majestas. — Et Verbum caro factum est :* Le Verbe s'est fait chair, et chacun n'aspire qu'aux grandeurs du monde; les pécheurs veulent passer pour gens de bien; les gens de bien veulent qu'on les honore comme des saints, ou comme de petits dieux; ce n'est que vanité que l'homme : *Filii hominum, usquequo gravi corde, ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium ? (Psalm., IV, 3.)* Et partant (N.) résolvons-nous à devenir humbles : 1° soyez humbles devant Dieu, dans vos prières, assistant aux Messes, à confesse, devant le saint Sacrement, etc.; 2° soyez aussi hum-

bles devant les hommes, respectant les supérieurs, leur obéissant, vivant en paix avec vos égaux, ne traitant pas rudement vos inférieurs, etc. Vivant ainsi vous imitez le Verbe incarné en ses humiliations : Dieu vous en fasse la grâce.

INTERROGATIONS.

Que veut dire le troisième article du Symbole : « Qui conceptus est de Spiritu sancto ? »

Par ces paroles, il faut croire qu'après que la glorieuse Vierge eut consenti au mystère de l'Incarnation que l'archange Gabriel lui annonça, elle conçut le Fils de Dieu en ses chastes entrailles.

Fut-ce par l'opération d'un homme ?

Non, ce mystère était trop saint, pour être traité de la façon : mais ce fut par l'opération du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est donc le père de Notre-Seigneur ?

Excusez-moi, il n'est que l'ouvrier de ce mystère; car il n'a rien fourni de sa substance.

Que fit donc le Saint-Esprit en cette conception ?

Il fit trois choses : 1° il choisit une partie du plus pur sang de la glorieuse Vierge, et en forma le corps excellent d'un enfant; 2° il lui créa une âme très-noble et très-sainte; 3° après avoir créé cette âme, il l'unifia à ce corps.

Cela fait, le Fils de Dieu fut-il conçu ?

Au même moment que l'âme fut unie au corps, le Fils de Dieu unit cette humanité à sa personne, et l'unissant, il fut Dieu et Homme tout ensemble : et de cette manière le Verbe divin fut conçu.

Que remarquez-vous d'admirable en cette conception ?

Trois excellentes unions : la 1^{re} est celle de la nature humaine avec la nature divine; la deuxième, celle d'une âme glorieuse avec un corps passible; et la troisième, celle de la maternité avec la virginité.

Le Fils de Dieu en tant qu'homme a-t-il un père ?

Je vous ai déjà dit que non, et que le Fils de Dieu en tant que Dieu avait un Père sans mère; et en tant qu'homme, il a une Mère sans père.

Mais ne dit-on pas que saint Joseph était son père ?

Où bien son père putatif; c'est-à-dire qu'on le tenait pour tel, parce qu'il le nourrissait et gardait; mais non pas son vrai père, parce qu'il n'a contribué en rien à sa conception, qui a été le seul ouvrage du Saint-Esprit.

Exemples. — Le grand nombre d'exemples qui se présentent à mon esprit (N) touchant le mystère dont nous traitons aujourd'hui me font peine. Si je vous parle de ce qui arriva autrefois à saint Edmond encore jeune qui, voyant Jésus-Christ en forme d'un bel enfant, fut ravi et transporté d'un désir de l'aimer; si je vous dis que sainte Thérèse de Jésus, ayant vu une fois un seul rayon de la beauté de Jésus-Christ, ne voulut plus

regarder les créatures : vous me direz, possible, que ces exemples vous sont déjà familiers. C'est pourquoi, pour vous donner quelque nouvelle connaissance, je vous en veux rapporter un autant rare pour sa nouveauté, qu'il est beau pour sa rareté.

C'est celui d'un saint abbé appelé Sylvain. L'historien de sa Vie rapporte qu'ayant quitté le train d'une vie commune pour suivre la vie solitaire, il se retira dans un désert pour ne penser qu'au ciel. Ayant donc passé plusieurs années avec ce seul dessein d'oublier les créatures et ne rechercher que Dieu, il le cherche tant qu'il le trouve : car, comme il s'était un jour arrêté à considérer les douceurs qu'il y a de voir Dieu face à face, Jésus lui apparaît en la forme d'un enfant si beau, que toutes les beautés de la terre auprès d'elle ne seraient que laideurs. Ce saint abbé fut surpris d'un si grand contentement, qu'il ne pouvait se résoudre d'ouvrir les yeux pour voir les beautés de la terre. Et si parfois ces mêmes yeux se voulaient élever vers le ciel pour contempler ses beautés, ou se baisser pour considérer les fleurs des campagnes : « Ah ! mes yeux, disait-il, fermez-vous ; ne vous arrêtez pas à regarder tout ce qui est créé : vous avez vu, en voyant Jésus, une si parfaite beauté, que ce serait vous profaner si vous appliquez vos regards à considérer toutes les autres beautés. » C'étaient là les pensées et la pratique de ce saint abbé qui ne pouvait regarder aucune créature qu'il ne pensât aussitôt à la beauté de Jésus.

Réflexion. — Plût à Dieu (N.) que vous et moi puissions si bien profiter de ces exemples, que toutes les créatures, pour belles qu'elles soient, ne nous soient rien, et que le seul Jésus soit l'objet de vos vœux !

INSTRUCTION VI.

SUITE DU TROISIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Natus ex Maria Virgine.

Prélude. — Après vous avoir expliqué les merveilles de la conception de Notre-Seigneur et de son incarnation, il est à propos de vous parler de celles de sa naissance. C'est un sujet digne de votre audience, chrétiens, que l'histoire de la naissance de Notre-Seigneur. L'Eglise en fait une fête toute particulière, et veut qu'elle se célèbre avec beaucoup de solennité, ainsi que l'ange l'avait autrefois prédit : *Ecce annuntio vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quoniam vobis hodie natus est Salvator.* (Luc., II, 11.) Cette fête est de l'institution des saints apôtres, ainsi que le remarque fort bien Baronius, l'an 58. Aussi est-ce un mystère auquel tous les saints ont eu grande dévotion, saint François, saint Bonaventure, saint Bernard, etc. C'est donc de ce mystère que je désire vous parler.

Partition. — *Natus ex Maria Virgine.* Sur ces trois paroles nous avons trois choses à vous expliquer : 1° ce que nous devons entendre par cette parole, *Natus* ; 2° ce que

nous devons entendre par cette autre, *Maria* ; 3° par la dernière, *Virgine*.

PREMIER POINT.

En général, il n'y a point de doute que ces paroles signifient que le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, appelée Jésus-Christ, est sorti des entrailles de sa glorieuse Mère la sainte Vierge, et a commencé d'être au monde parmi nous autres ; mais en particulier sous cette parole, *Natus*, nous avons cinq ou six choses à savoir. La première est, combien de temps le Fils de Dieu a été dans les entrailles de sa Mère pour ce que nous trouvons qu'il est fait aussitôt mention de sa naissance que de sa conception. Vous saurez donc, s'il vous plaît, qu'il y a demeuré neuf mois, comme les autres enfants, depuis le 25 de mars jusqu'au 25 de décembre. En quoi il nous a montré l'exemple de ne point demander si aisément des dispenses des lois et ordonnances de l'Eglise, comme l'on fait ordinairement ; puisque lui-même a voulu par sa naissance se soumettre à la loi de la nature, qui est de faire demeurer neuf mois les enfants dans le ventre de leur mère.

La deuxième chose à savoir sur cette parole *Natus*, c'est du lieu où Notre-Seigneur est né. Il a voulu naître en Bethléem, c'est-à-dire dans un petit village, et non pas dans une ville comme Jérusalem ; et non-seulement dans un village, mais dans une étable, parce qu'il ne se trouva pas de place dans les hôtelleries pour lui ; et cela pour vous enseigner dès ce moment le mépris des richesses, qui font que tout le monde se damne et se perd, et l'amour de la sainte pauvreté. Or vous remarquerez, s'il vous plaît, que, quand il a été question de mourir, il a voulu souffrir et mourir dans une ville telle que Jérusalem qui était une ville royale ; pour nous apprendre que c'est par les infirmités et les souffrances qu'il est roi, constituant, comme dit saint Thomas, des marques royales de sa majesté en la croix. Or pour naître, il naît dans une étable parmi les bêtes, parce que les hommes n'étaient pas dignes de lui : *Et sui eum non receperunt.* (Joan., I, 11). Néanmoins ce lieu a été depuis en grande vénération chez les chrétiens, voire même parmi les gentils orientaux, etc.

La troisième chose à savoir est touchant le temps de l'année dans lequel il est né ; et c'a été en la saison la plus incommode de l'hiver, dans le mois de décembre qui est le temps de l'hiver le plus dangereux et incommode, et à l'heure la plus froide, savoir l'heure de minuit. C'est donc en ce jour que nous pouvons dire qu'il est arrivé ce qu'a dit depuis Notre-Seigneur : *Media nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* (Matth., XXV, 6.) Car lorsque les hommes ne sonnaient mot de la naissance de Notre-Seigneur, les anges chantaient un cantique pour convier les pasteurs de le venir adorer. (Luc., II, 14.)

La quatrième chose à savoir est qu'il naquit sans premièrement intéresser la vir-

guité de sa Mère, et n'est demeurée vierge aussi bien après l'enfantement que devant, Notre-Seigneur ayant passé au travers des entrailles de la sainte Vierge sa Mère, comme le soleil passe au travers d'un vitre sans casser le vitre, n'étant pas à propos que celui-là qui aimait tant la virginité la fit perdre en passant à celle qui la préférait à la qualité de Mère de Dieu. Deuxièmement il naquit sans lui causer aucune douleur. Elle était en oraison à deux genoux, et non comme les peintres la peignent quelquefois avec un visage pâle, dans un lit, n'étant pas raisonnable que celle qui n'avait pas conçu avec volupté enfantât avec douleur.

La cinquième chose à savoir sur cette parole, *Natus*, est que Notre-Seigneur est né comme les autres enfants, son corps n'ayant pas été formé de Dieu comme celui d'Adam. Quoiqu'il eût pu le faire venir au monde de la sorte, comme Adam, il ne l'a pas voulu, et cela afin de témoigner aux hommes davantage l'estime qu'il faisait de nous et l'amour qu'il nous portait. Et en effet ses délices ont été d'être avec les enfants des hommes, de sorte qu'il n'est pas dissemblable à nous par ce mystère; mais il est devenu notre frère, notre parent, notre allié. C'est pourquoi nous trouvons qu'il s'appelait le Fils de l'homme : *Debit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret et fidelis Pontifex ad Deum, ut reprobatiaret delicta populi.* (Hebr., II, 17.)

La sixième chose à savoir sur ce mot, *Natus*, est qu'étant né dans une étable, et d'une Mère pauvre, et dans un temps le plus rude et fâcheux de l'hiver, il n'a pas pu avoir grand secours ni assistance; et aussi reposa-t-il dans une crèche quelque temps; ne fut enveloppé que de méchants drapelets, tels que les pouvait avoir une femme qui n'était femme que d'un pauvre charpentier nommé Joseph. C'est en ce jour que nous pouvons dire de lui : *Vulpes foveas habent, et volucres cali nidos, et Filius hominis non habet ubi caput reclinet* : « Les renards ont leur terriers, les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de Dieu n'a pas où reposer sa tête, » etc. (Luc., IX, 58.) Voilà ce qui se passe à sa naissance; voyons maintenant de qui il est né.

DEUXIÈME POINT.

Il faut examiner pourquoi c'est que Notre-Seigneur est dit né d'une Vierge; c'est afin de condamner trois sortes d'hérésies contre la virginité et fécondité de Notre-Dame.

La première est de ceux qui ont voulu dire que Jésus-Christ a été engendré de saint Joseph et de Notre-Dame à la façon des autres, et partant niaient la virginité de la Vierge avant l'enfantement. Celle-ci est l'hérésie des Juifs, et de tous ceux qui ont voulu dire que Jésus-Christ était homme tant seulement comme les autres, auxquels saint Jean oppose directement ces paroles : *Et Verbum caro factum est.* Et à ces gens-là doivent suffire ces paroles d'Isaïe (VII, 14) : *Ecce virgo concipiet*, qui ont été accomplies

en la sainte Vierge Marie, ainsi que disent les saints évangélistes.

La deuxième hérésie condamnée par ces paroles a été de ceux qui ont nié la virginité de la Vierge en son enfantement. Telle a été celle de Jovinian, laquelle est encore condamnée par le texte d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet et pariet filium*; comme aussi par ce qui est rapporté par Ezéchiel : *Porta hanc clausa erit, non aperietur, et vir non transiet per eam.* (Ezech., XLIV, 2)

La troisième hérésie combattue par ces paroles est celle de ceux qui ont voulu nier la virginité de la Vierge après son enfantement, contre lesquels il a été écrit par saint Jérôme un traité tout entier contre un nommé Helvidius, alléguant le même passage du prophète Ezéchiel. Ce que Dieu a confirmé même par miracle, comme nous dirons tantôt.

Enfin, comme dit saint Bernard, si un Dieu devait naître d'une vierge, et si une vierge devait enfanter, il fallait que ce fût d'un Dieu.

L'on demande, sur ces paroles, pourquoi Notre-Seigneur a voulu naître d'une vierge. L'on répond que c'est parce que la virginité rend les hommes semblables à Dieu, et qu'il fallait que la Mère fût semblable à son Fils. Néanmoins vous saurez, s'il vous plaît, qu'encore que la Vierge fût vierge, elle était mariée; et Notre-Seigneur voulut que sa Mère fût mariée, 1° pour couvrir l'honneur de la Vierge; car autrement l'on eût pensé que la Vierge eût conçu par adultère, et ainsi elle eût été lapidée; car en ce temps-là l'on assommait à coups de pierres les adultères, tant hommes que femmes, et aussi les filles qui s'étaient oubliées, dit saint Ambroise au livre II, sur saint Luc; 2° saint Ignace dit que ce fut afin que l'enfantement de la Vierge fût caché au diable, qui par là eût connu que c'était le Rédempteur et qu'il était le véritable Messie, puisque Dieu, par la bouche de son prophète, avait promis qu'il naîtrait d'une vierge; 3° saint Jérôme, sur le 1° chapitre de saint Matthieu, dit que ce fut afin que la Vierge eût de l'assistance pour l'éducation de l'enfant-Jésus, de la consolation et protection des persécutions, et de la compagnie en ses voyages d'Egypte. Saint Thomas en rapporte quantité d'autres raisons en sa troisième partie, question 29, article 1°.

Or le mari de la Vierge était un pauvre charpentier, selon saint Thomas, ou un ferronnier, selon saint Hilaire. Et cela pour apprendre aux hommes qu'il était le Fils de l'Architecte du ciel; ou que c'est à lui à amollir les cœurs les plus durs, comme le ferronnier amollit le fer avec le soufflet, le feu et l'eau. Vous saurez aussi que la Mère de Notre-Seigneur s'appelle Marie, et que le nom de Marie a trois belles significations.

1. Marie veut dire *Dame* ou *Maitresse*, et cela fort à propos, parce que c'est la Reine du ciel, des anges et des hommes, étant bien nécessaire que celle-là fût appelée *Dame*, qui avait avorté de si grands

biens à toutes les créatures. Elle s'appelle aussi *Maitresse*, parce que c'est elle qui a été Maitresse des apôtres, leur ayant appris quantité de choses, particulièrement à saint Jean et à saint Luc, qui ont eu plus de communication avec elle.

2. Le nom de Marie signifie *Assemblée d'eaux*, ou *Mer amère*, ce qui nous signifie qu'en elle toutes les grâces de tous les anges et de tous les saints y ont été assemblées, ayant en plus de grâces et de perfections elle seule que tous les saints ensemble; et cela à raison de sa qualité de Mère, ni plus ni moins qu'il y a plus d'eau dans la mer que dans toutes les rivières et fontaines ensemble. Aucun ne peut compter les gouttes de la mer, ni aussi raconter les perfections de Marie. Mais, si elle est mer de grâces, elle est aussi une mer d'amertume, parce qu'elle a été remplie de douleur et d'amertume en la passion de son Fils, et a été plus que martyre, souffrant pour Dieu et compatissant un Dieu souffrant.

3. Le nom de Marie signifie *Illuminée* ou *Illuminante*, n'y ayant jamais en de personne plus illuminée d'en haut et plus éclairée que la Vierge. Toute cette lumière consiste en deux choses : l'une en ce qu'elle avait plus de connaissance de Dieu qu'aucun saint ni docteur quel qu'il soit : on dit même qu'elle voyait Dieu; l'autre en ce qu'elle avait plus de connaissance de son néant que personne, reconnaissant que tout ce qu'elle avait venait de Dieu.

4. Le nom de Marie signifie *Etoile de la mer*; non encore fort convenable à la Mère de Dieu, qui sert comme d'étoile et de guide à ceux qui voguent sur la mer de ce monde; c'est elle qui nous éclaire dans nos périls, qui nous fait éviter les écueils et précipices, et particulièrement ceux qui sont contre la chasteté. Combien y en a-t-il qui tomberaient en des péchés horribles sans l'assistance de la Vierge? combien y en a-t-il qui s'en retirent par son moyen? mais combien de ceux qui, après avoir mal vécu, se convertissent par l'assistance de la Vierge, et souvent à l'heure de la mort?

FRUITS ET PROFITS.

De tout ce discours nous tirerons deux instructions. La première sera pour les pécheurs : *Natus* : il est dit que Notre Seigneur est né, tâchons de naître avec lui. Ce que nous faisons autant de fois que nous nous convertissons et faisons pénitence. Qu'heureux sont ceux dont on pourra dire comme de Jésus-Christ, *Natus*, qu'ils sont nés. Car le pécheur est dans le néant, et il ne mérite pas d'être nommé au rang des enfants. L'être des étoiles, des arbres, des bêtes et des serpents est plus prisé devant Dieu que celui des pécheurs : ce qui se voit dans le *Laudate Dominum de cælis*, etc. (*Psal.* CXLVIII, 8), où on invite les serpents de louer Dieu, et non les pécheurs.

La seconde instruction sera pour les personnes vertueuses, de faire cas tout particulier de la virginité et chasteté, puisqu'elle

est si agréable à Notre-Seigneur, que d'avoir fait des miracles exprès pour conserver la chasteté et virginité de sa Mère : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (*Matth.*, V 2.) O virginité! pureté! que tu es louable! que tu es aimable! Tu rends les hommes égaux aux anges, voire plus que les anges; car tu les rends semblables à Dieu. Souvenez-vous aussi que vous ne serez pas sans récompense; car aux personnes pures est promis, non pas seulement le royaume des cieux, ni d'être consolées, ni d'être rassasiées, ni d'être appelées enfants de Dieu, mais de le voir, etc. C'est la gloire que je vous souhaite. Amen.

INTERROGATIONS.

Combien de temps Notre-Seigneur fut-il dans les chastes entrailles de la Vierge Marie?

Durant neuf mois comme les autres hommes.

Ne fit-il rien de merveilleux pendant ce temps-là?

Excusez-moi, il sanctifia saint Jean, le visitant lorsqu'il était encore enfermé dans le ventre de sainte Elisabeth, sa mère.

Après les neuf mois expirés, que fit Notre-Seigneur?

Il sortit du très-sacré sein de la glorieuse Vierge, comme le bouton sort de la rose, ou le rayon sort du corps de ce beau soleil qui nous éclaire.

Quel fut le lieu de sa naissance?

Une pauvre crèche exposée aux incommodités du temps.

Quel fut précisément le temps?

À l'heure de minuit.

Quelle fut la saison de l'année?

La plus froide, au milieu de l'hiver.

Quel fut son train et son équipage?

Un peu de paille où il se reposa, un peu de langes où on l'emballotta, un bœuf et un âne qui l'échauffèrent de leur haleine.

En naissant, ne fit-il point de peine à sa Mère?

Il ne fit ni peine ni douleur, c'était un fruit béni du ciel, rare en son espèce, et il devait naître d'une façon qui ne fût commune.

N'offensa-t-il point sa virginité?

Non, car il la laissa toujours vierge; le soleil qui de son rayon pénètre le verre, ne le casse pas pour cela.

Il faut donc croire que Notre-Dame a été Vierge et Mère tout ensemble?

Oui; et cet article nous y oblige, puisqu'il dit : *Né de la Vierge Marie.*

Exemples. — I. Pour vous prouver la virginité et la maternité tout ensemble de la sainte Vierge, je veux vous faire part d'une histoire que j'ai lue en la Vie du bienheureux frère Gilles, rapportée par Surius. Il dit qu'un grand théologien de l'ordre de Saint-Dominique était tourmenté d'une forte tentation touchant la virginité de la sainte Vierge, et ne pouvait trouver aucun remède pour s'en délivrer. Mais, ayant entendu parler de la sainteté du bienheureux frère Gilles, il résolut de l'aller trouver. Le saint,

divinement averti de sa venue et du motif qui le faisait venir, lui alla au-devant, et, le saluant de loin, lui dit : « Frère prédicateur, elle est vierge avant l'enfantement ; » et touchant en même temps la terre d'une baguette, il en sortit un beau lis. Puis continuant, il lui dit : « Frère prédicateur, elle est vierge en l'enfantement ; » et touchant la terre une seconde fois, il en sortit un second lis. « Mon Frère, ajouta-t-il, elle est vierge après l'enfantement ; » et touchant la terre pour la troisième fois, il en sortit un autre lis : ce qu'ayant vu ce théologien, sa tentation le quitta par ce miracle et les mérites du saint homme.

II. Sainte Gertrude, un jour de la naissance de Notre-Seigneur, comme ses religieuses prononçaient ces saintes paroles de l'Incarnation : *Et Verbum caro factum est*, avec un profond respect, vit Jésus-Christ qui lui apparut, et lui dit : « Toutes les fois que quelqu'un se prosterne avec humilité entendant ces paroles, en action de grâces de ce que j'ai bien daigné me faire homme, autant de fois je me tourne vers lui, et j'offre à Dieu mon Père tous les mérites de mon humanité. » (Au liv. IV, chap. 3, des *Insinuations* de sainte GERTRUDE.)

III. Saint François était si dévot à ce mystère de la naissance du Sauveur, qu'une nuit de Noël (ayant obtenu congé du Pape, de peur qu'on ne lui imputât cela à légèreté) il fit apporter de la paille, et amener un bœuf et un âne en un lieu où la Messe se dit dans une crèche, en présence d'une infinité de peuple, et de ses religieux qui chantèrent en musique. Le saint dit l'évangile, et prêcha au peuple de la naissance du Roi pauvre. Dieu témoigna par un miracle qu'il agréait cette dévotion; car le peuple, ayant gardé du foin qui avait été dans la crèche, s'en servit pour guérir les maladies des bestiaux, et se délivrer de plusieurs dangers. (SAINT BONAV., in *Vita sancti Francisci*, cap. 10, n. 9.)

Réflexion. — Je vous invite (N.) de penser souvent à ce mystère, et de méditer cette belle parole de saint Pierre Chrysologue : *Sic nasci voluit, qui amari voluit* : « Jésus-Christ qui a voulu être aimé, a voulu naître de la façon. »

INSTRUCTION VII.

SUITE DU TROISIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Natus ex Maria Virgine.

Prélude. — Après vous avoir parlé de la naissance de Notre-Seigneur, il est à propos aussi de vous dire quelque chose de sa vie. C'est le miroir le plus ordinaire où nous devons nous regarder; c'est le livre où chacun est obligé de lire; c'est le modèle, le patron et l'exemplaire où tous les chrétiens sont obligés de jeter les yeux, pour tâcher de vivre conformément sur lui, à cause qu'il dit lui-même : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (Joan., XIII, 15.) C'est donc de quoi nous parlerons en cet entretien. Nous ne

ferons point de division de discours; mais nous parcourrons seulement les principaux points de sa vie, puis nous tirerons ensuite nos réflexions et profits ordinaires.

Prélude 2 — Outre la conception de Notre-Seigneur et sa naissance, il est bien à propos de savoir quelque chose de sa vie, c'est ce que l'Eglise fait fort sagement, en nous représentant durant l'année pen à pen toutes les actions principales de Notre-Seigneur, par des fêtes qu'elle célèbre expressément, dont la première est la Circoncision de Notre-Seigneur; la seconde est l'Adoration des Rois; la troisième est la Présentation au temple; la quatrième est la Fuite en Egypte, qui se fait la fête des Saints-Innocents. En sorte que si l'on savait bien les fêtes de l'année et leur signification, l'on saurait à peu près toute la vie de Notre-Seigneur.

La première chose donc à savoir est que Notre-Seigneur, étant homme comme nous, a vécu ici-bas en terre un espace de temps, et après cela est mort : et le temps qu'il a été sur terre, ce n'a pas été ni cent années, ni quarante, ni soixante, mais trente-trois seulement; étant mort à la fleur de son âge, pour nous apprendre, en passant, que la félicité de cette vie ne consiste pas à vivre de longues années, comme plusieurs s'imaginent. Savez-vous la différence qu'il y a entre celui qui meurt jeune et celui qui meurt vieux? C'est que celui qui vit longtemps est plus chargé de péchés au jugement de Dieu que celui qui meurt jeune, etc.

La seconde chose à savoir touchant la vie de Notre-Seigneur, c'est que, huit jours après qu'il fut né, il fut circoncis, comme les autres enfants de ce temps-là. C'était une cérémonie où l'on imposait le nom, et où l'on coupait une petite peau de dessus le corps, qui ne se faisait pas sans de grandes douleurs, et quelque effusion de sang; de sorte que Notre-Seigneur ne fut pas plus tôt né, qu'il voulut épancher son sang pour preuve de son amour, n'y ayant aucune obligation. D'où nous apprenons que ce n'est pas assez de naître spirituellement, mais qu'il faut donner des preuves de sa fidélité et de son amour envers Dieu. C'est ce qu'a voulu dire saint Jacques : *Ostende mihi fidem ex operibus* : « Montrez votre foi par vos œuvres. » (Jac., II, 18.) Car plusieurs se trompent, disant qu'ils croient en Dieu, et nient cette créance par leurs œuvres, en faisant des œuvres contraires à cette foi. Ce n'est pas encore assez d'avoir la foi, puisque la foi sans les œuvres, dit ce même apôtre, est morte : « *Fides sine operibus mortua est.* » (Ibid., 26.)

La troisième chose à savoir de la vie de Notre-Seigneur, est qu'après sa naissance (environ dix jours après) il fut adoré des Mages : *Ecce Magi venerunt ex Oriente dicentes, Ubi est qui natus est Rex Judeorum?* (Matth., II, 1.) Ce qui est bien considérable, c'est que c'étaient des rois, ainsi qu'il avait été prédit par David : *Reges Tharsis et insulæ.* (Psal. LXXI, 10.) Ce n'étaient pas des

personnes de néant, des gens de basse condition. 2. C'est qu'ils étaient fort savants; car, étant interrogés comment ils savaient qu'il était né un nouveau Roi en Judée, ils répondirent qu'ils avaient vu son étoile : *Vidimus stellam ejus*, etc. (*Matth.*, II, 2.) D'où l'on collige qu'ils étaient savants en l'astrologie et en la science des astres. Comme c'étaient des gens savants (car *magis* veut dire *sages*), cela étonna toute la ville, et le roi même, qui les fit venir devant lui pour en savoir toutes les particularités, et trouva que le lieu où Notre-Seigneur devait naître, c'était Bethléem. Ce fut pourquoi il les envoya, à dessein qu'ils lui en rapportassent des nouvelles; ce qu'ils ne firent pourtant pas; car l'ange de Dieu les avertit d'aller par un autre chemin. D'où nous apprenons que ce que Dieu garde est bien gardé, et qu'il fait bon se fier en Dieu; car il a soin de ceux qui le servent.

La quatrième chose à savoir de la vie de Notre-Seigneur est qu'au quarantième jour il fut présenté au temple, où il fut porté par sa Mère, qui est la fête que nous appelons de la Chandeleur. Là il se rencontra deux personnes fort âgées, qui toutes deux vivaient fort saintement et qui, sans avoir rien su du petit enfant, prophétisèrent toutes deux ce qui en était. L'un se nommait Siméon, et l'autre, Anne la prophétesse. Le premier dit qu'il ne se souciait plus de mourir après avoir vu ce qu'il avait vu : *Nunc dimittis servum tuum*, etc. (*Luc.*, II, 29.) Et en effet, (N.), nous en devrions dire tout autant après la sainte communion, puis que nous recevons en nos entrailles celui que Siméon ne reçut qu'entre ses bras.

La cinquième chose est qu'après cela il s'enluta en Egypte; ce qui arriva en cette sorte : Hérode, ayant su que les Mages l'avaient trompé, voulut faire mourir ce nouveau Roi, crainte de perdre son royaume; et là-dessus il prit la résolution de le faire chercher partout; ce qu'il fit : et après cela, ne le pouvant trouver, il se fit apporter tous les enfants au-dessous de deux ans, pour les faire tous mourir, pensant l'ensevelir dans cette mort commune et générale.

Mais l'ange apparut à saint Joseph la nuit en songe, et lui dit qu'il prît l'Enfant et la Mère, et qu'il allât en Egypte; ce qu'il fit en même temps. Or nous avons en ceci un exemple d'obéissance la plus parfaite, d'obéir en une chose si difficile, d'entreprendre un si grand voyage que celui-là, se liant à la providence de Dieu, que puisque Dieu les envoyait là, il les saurait bien conserver. En sorte qu'il ne répliqua rien à l'ange, ni ne lui demanda point comment il pourrait subsister en ce pays si éloigné. Ecoutez cela, vous autres qui vous déliez tant de la providence de Dieu, craignant d'avoir trop d'enfants, etc.

La sixième chose est qu'il demeura en Egypte quelque temps jusqu'à la mort d'Hérode. Or lui et ses parents souffrirent sans doute quantité de nécessités et quantité d'opprobres, étant parmi une nation fort

idolâtre, trouvant néanmoins qu'il était plus tolérable d'être parmi des idolâtres, que parmi ceux de la vraie religion, qui ne vivaient pas bien : nous donnant par là à connaître qu'il était moins offensé des païens et idolâtres, que des péchés des chrétiens. Ce qu'il a depuis dit assez clairement dans l'Evangile : *Tolerabilius erit Sodomæ quom huic civitati*. (*Matth.*, X, 15.) Etant de retour en Judée, il y séjourna quelque temps jusques à l'âge de douze ans. Or il alla au temple, et il arriva qu'il s'y perdit. Là-dessus ses parents furent extrêmement en peine, savoir la Vierge et saint Joseph. Ils le cherchèrent partout, et ils ne le trouvèrent point du tout. Ils s'avisèrent au bout de trois jours d'aller au temple, où ils le trouvèrent parmi les docteurs, où il les interrogeait de choses fort sublimes, et où tout le monde l'admirait. Ayant ainsi été retrouvé, la Vierge s'étant plainte amoureusement à lui, de ce qu'il les avait ainsi quittés : *Fili, ut quid fecisti nobis sic?* il leur répliqua : *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* (*Luc.*, II, 48, 49.) Ne savez-vous pas qu'il me faut travailler aux affaires de mon Père?

Or il donna à connaître à tous ceux qui l'entendaient, qu'il avait un autre Père qu'eux, à qui il devait obéir. Enfants, souvenez-vous de cela, quand vos parents voudraient vous faire faire quelque chose contre les commandements de Dieu. Que s'ils sont vos pères pour vous commander, dites que vous avez là-haut un Père plus puissant qu'eux, à qui vous devez la première obéissance.

Depuis douze ans jusqu'à trente, nous ne trouvons plus rien de lui dans toute l'Ecriture, sinon ces paroles : *Erat subditus illis* (*Ibid.*, 51); c'est-à-dire, qu'il faisait tout ce que son père et sa mère lui commandaient. Ecoutez cela, jeunes gens, qui, aussitôt que vous avez quinze ou seize ans, voulez vivre à votre fantaisie, et ne voulez plus leur rendre ni honneur ni obéissance. Vous vivez comme l'enfant prodigue, sans avoir de respect, et vous demandez souvent comme lui : *Da mihi portionem substantiæ quæ mihi contingit* (*Luc.*, XV, 12), de l'argent pour entretenir vos débauches. Souvenez-vous que Notre-Seigneur ne vous a pas montré cet exemple là. Ce n'est pas seulement le mal des enfants, mais chacun se soustrait de l'obéissance tant qu'il peut; les serviteurs, aussitôt qu'ils ont été un peu de temps dans les maisons, ne veulent plus reconnaître de maîtres, les servantes de maîtresses, les femmes de maris, etc.

Durant ce temps il travaillait dans la boutique de son père putatif et nourricier, de saint Joseph : *Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi et Joseph*, etc. (*Marc.*, VI, 3.)

A trente ans il fut au fleuve du Jourdain, où il fut baptisé par saint Jean, et où il arriva un grand conteste entre lui et saint Jean. Saint Jean ne le voulait pas baptiser, mais être baptisé de lui. Voilà les contestes et différends qui devraient être entre les

chrétiens, à qui s'humilieraient davantage. Mais on voit tout le contraire, personne ne veut céder à son compagnon. Il ne fut pas sitôt baptisé, que vint là le Saint-Esprit qui descend sur lui en forme de colombe, et ensuite une voix qu'on entendit du ciel, qui dit : *Voilà mon Fils bien-aimé, voilà celui auquel je me suis complu.* (Matth., III, 17.) Voulez-vous être les enfants bien-aimés de Dieu ? humiliez-vous comme lui.

Après cela il fut au désert, où il fut quarante jours, d'où nous avons pris le Carême, et là il fut tenté. Ce qui nous apprend que ce que dit le Sage est véritable : *Fili! accedens ad servitatem Dei præpara animam tuam ad tentationem* (Eccli., II, 1), que ceux qui veulent entreprendre de servir Dieu se doivent préparer à la tentation. C'est ce qu'éprouvent ceux qui veulent commencer à se préparer à la confession, ils trouvent mille obstacles qui leur arrivent, mille peines, etc.

Enfin il sortit du désert pour aller prêcher, où il commença par la pénitence. Il rassembla ensuite des pêcheurs jusques au nombre de douze qui quittèrent tout pour le suivre, et qui sont ceux qu'on appelle apôtres, et les envoya prêcher comme lui. Il fit pendant les trois dernières années de sa vie quantité de miracles, dont les plus signalés furent lorsqu'il redonna la vue à celui qui était aveugle-né; qu'il ressuscita le Lazare mort de quatre jours; qu'il convertit la Madeleine, qui était une pécheresse publique. Enfin la dernière action qu'il fit auparavant sa passion, ce fut l'institution du saint Sacrement, qu'il institua 1^{re} après avoir lavé les pieds à ses apôtres; 2^o après leur avoir fait une exhortation à se bien entraîner les uns les autres. De tout cela nous pouvons tirer deux instructions.

FRUITS ET PROFITS.

La première est pour les pêcheurs, de se ressouvenir qu'il n'est venu au monde, et n'y a demeuré tant de temps que pour eux : *Non veni vocare justos, sed peccatores* (Marc., IV, 17); ce qu'il expliquait encore par paraboles : comme du berger, qui, ayant perdu une brebis, quitte les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle qui est perdue; par celle du père de l'enfant prodigue, qui reçut son enfant avec plus de liesse que celui qui avait toujours été sage.

La seconde instruction est pour les gens de bien, de se ressouvenir que le vrai modèle de la vie parfaite, c'est de vivre comme Jésus-Christ a vécu. Il a été humble, soyez humble; il a été obéissant, soyez obéissant; il a été chaste, vivez chastement; il a été au temple, aimez d'aller au temple, à venir à votre paroisse entendre la grand'messe les fêtes et dimanches, d'assister aux prêches, catéchismes et instructions qui s'y font; il a travaillé, aimez le travail, aimez de vous occuper dans votre emploi, pour gagner la vie à votre famille; il a jeûné, aimez le jeûne; il a prié, aimez la prière, vous souvenant de ce que dit l'Apôtre : *Quos præcivit, hos prædestinavit conformes fieri imaginì Filii*

Dei : « Que ceux qu'il a préférés c'est-à-dire, qui doivent être sauvés, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils (Rom., VIII, 29), pour ressembler à son Fils en ses souffrances, et par elles parvenir au royaume céleste, comme il a fait. C'est la gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Après la naissance de Notre-Seigneur combien a-t-il vécu ?

Trente-trois ans.

Qu'a-t-il fait pendant tout ce temps-là ?

Je vous le réciterai par ordre si vous l'avez pour agréable.

Très-volontiers ; commencez à me dire, s'il a été circoncis comme les autres hommes ?

Oui, huit jours après sa naissance, quoiqu'il n'y fût pas obligé; et c'est la fête que l'on nomme la Circoncision.

Après la circoncision que lui arriva-t-il ?

Peu de jours après il fut adoré des rois Mages, qui vinrent de fort loin lui apporter des présents et le reconnaître pour leur Souverain; et c'est ce qu'on appelle la fête des Rois.

Qu'entendez-vous par la fête qu'on nomme la Choudeleur ?

C'est celle en laquelle la sainte Vierge présenta son Fils au temple, à l'exemple des autres femmes, et cette loi s'appelait Purification, qui se faisait pour les garçons au bout de quarante jours, et pour les filles, de quatre-vingts; mais la Vierge n'y était point tenue que par son humilité, n'ayant point été souillée en sa couche virginale.

Après cela que devint Notre-Seigneur ?

Il fut contraint de s'enfuir en Egypte, et de s'y tenir caché avec la sainte Vierge sa Mère et saint Joseph jusqu'à la mort d'Hérode, qui cherchait l'occasion de le faire mourir, et qui, pour en venir à bout fit tuer tous les enfants mâles de son royaume, pensant l'envelopper avec eux.

A son retour en Judée que fit-il ?

Il demeura avec sa Mère et saint Joseph jusqu'à l'âge de douze ans, qu'ils le menèrent au temple, où il se perdit d'eux; et, après l'avoir cherché pendant trois jours, étant retournés au temple, ils le trouvèrent disputant de l'explication des Ecritures au milieu des docteurs.

Que fit-il après cela ?

Il fut jusqu'à l'âge de trente ans à travailler avec saint Joseph, à qui il était soumis aussi bien qu'à sa Mère. A trente ans il fut trouver saint Jean au fleuve du Jourdain pour se faire baptiser. Il prêcha ensuite pendant trois années, durant lesquelles il fit quantité de miracles, rendant la vie aux morts, illuminant les aveugles, redressant les boiteux, guérissant tous ceux qui avaient quelque infirmité ou maladie. Il rassembla des apôtres et des disciples, et les instruisit de ce qu'ils devaient faire quand il ne serait plus avec eux. Voilà ce qu'il fit jusqu'à sa mort.

Exemples. — 1. Ce n'est pas assez (N) de savoir toute la vie de Notre-Seigneur; mais il

la faut mettre en pratique, et imiter ses belles actions. C'est pour quoi il nous est donné pour modèle et pour exemple : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis*. C'est aussi ce qu'ont fait tant de saints à son imitation.

Une sainte Agathe étant appréhendée, nonobstant son âge tendre et délicat, répondit hardiment qu'elle était chrétienne, sans craindre les préparatifs des tourments qu'elle voyait qu'on se préparait de lui faire souffrir. Et comme le préfet, nommé Quintian, la voulait persuader de renoncer au Christianisme, et qu'il lui objectait qu'étant noble, comme elle était, c'était une honte à elle de suivre des gens abjects, tels qu'étaient les chrétiens : « Quoique je sois demoiselle, lui répondit notre sainte, sachez que je tiens à beaucoup plus grande gloire d'être la servante et l'esclave de Jésus-Christ et de suivre l'humilité des chrétiens, que de posséder toutes les richesses et les royaumes du monde. »

II. Eusèbe, en son *Histoire ecclésiastique* (Liv. V, chap. 5), rapporte qu'un diacre nommé Sanctus, aussi saint d'effet que de nom, fut pris et mis au nombre des martyrs; et comme le tyran lui demandait son nom, il répondit : « Je suis Chrétien. — D'où êtes-vous ? — Chrétien. — De quelle qualité ? — Chrétien. » Et pour quelque tourment qu'on lui fît endurer, il ne répondit jamais autre chose sinon : « Je suis Chrétien. Voilà mon nom, voilà ma profession, voilà mon extraction, voilà ma gloire, voilà tout ce que je suis. »

Réflexion. — C'est là (N.) ce que vous devez dire lorsqu'on vous veut obliger de faire quelque chose contre votre conscience et la gloire de Dieu. Il faut dire absolument : Je ne saurais faire cela; je suis Chrétien, et ne ferai rien qui intéresse ma conscience. C'est ce qu'on appelle imiter la vie de Notre-Seigneur.

INSTRUCTION VIII.

EXPLICATION DU QUATRIÈME ARTICLE DU Credo.

Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

Prélude. — C'est une chose qui n'est pas seulement utile, mais absolument nécessaire, que la connaissance de cet article : *Passus sub Pontio Pilato*, etc. Saint Paul même en la 1^{re} Epître aux Corinthiens, chap. 1^{er} (vers. 23), dit qu'il ne sait point d'autre science que celle de Jésus-Christ, et icelluy crucifié : *Prædicamus Christum crucifixum*. Aussi c'est en ce mystère de la Mort et Passion de Jésus-Christ que consiste le fondement de notre religion. Car c'est par ce mystère que l'œuvre de la rédemption du genre humain a été achevée. C'est là où abondaient tous les sacrifices de la loi de nature et de Moïse, toutes les cérémonies, toutes les figures et prédications des prophètes. C'est donc de ce grand mystère aussi que je désire vous donner l'intelligence, et vous dire trois choses.

Partition. — 1. Les raisons pour lesquelles il était nécessaire que Notre-Seigneur souffrit les peines qu'il a souffertes. 2. Les objections qu'on peut faire contre. 3. Les profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Oportuit Christum pati : « Il a fallu, dit l'Écriture, que le Christ endure. » (Luc, XXIV, 26.) *Oportet exaltari Filium*. (Joan. XII, 34.) 1. Parce qu'il avait ainsi été prophétisé de lui par Isaïe : *Sicut oris ductus est ad occisionem* (Isa. LIII, 7), qu'il se laissait conduire à la mort comme un doux agneau et une innocente brebis. Le prophète royal David, parlant de lui, lui fait dire ces paroles : *Foderunt manus meas et pedes meos, et dinumeraverunt omnia ossa mea* : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, et compté tous mes os. » (Psal. XXI, 17.)

2. C'est que toutes les figures qui avaient précédé ce mystère l'avaient ainsi signifié : ce qui se voit : 1^o par l'occision de l'innocent Abel; 2^o par l'arche de Noé qui sauva tout le monde; 3^o par Isaac portant du bois pour être immolé; 4^o par Joseph vendu par ses frères. (Gen., IV, VI, XXII, XXXVII.)

Il est néanmoins vrai qu'il y a deux sortes de nécessités, l'une absolue et l'autre conditionnelle. De nécessité absolue il n'y en avait aucune qui obligeât Notre-Seigneur à endurer : 1^o parce qu'il pouvait ne nous point racheter, s'il eût voulu, laissant les hommes en état de damnation, et les punir éternellement : *Quis tibi imputabit, si perierint nationes terræ?* (Sap., XII, 12.) 2^o C'est qu'il pouvait nous racheter par mille autres moyens, comme en quittant parfaitement la dette; ou bien, en se contentant de la seule Incarnation, ou de la première goutte de son sang très-précieux, etc.

Mais s'il est question d'une nécessité de condition et de supposition, il était nécessaire qu'il enduret, supposé, dis-je, le décret éternel de la Providence divine, de sa prescience et préordination, qui avait destiné ce remède comme le plus convenable pour l'avancement de sa gloire, et le salut de l'homme; et c'est ce que veulent dire tous les *oportet* de l'Écriture : *Oportet exaltari Filium hominis* : *Oportet Filium hominis pati* : *Oportuit Christum pati*. *Necesse est*, dit le Fils de Dieu lui-même, *adimpleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et Psalmis de me* (Luc., XXIV, 44.) Nous pouvons dire encore qu'il était expédient que le Fils de Dieu enduret, afin d'apporter non seulement le remède à nos plaies, mais aussi afin de nous donner les exemples de toutes les vertus. Car premièrement c'est par là qu'il nous a montré combien il nous aimait : *Sic Deus dilexit mundum Filium suum unigenitum daret*. (Joan., III, 16.) Il nous a fait paraître en cela la grandeur de sa charité, de mourir pour des pécheurs, dit le grand Apôtre : *Commendat autem charitatem suam Deus in nobis, quoniam, cum adhuc peccatores essemus, secundum tem-*

pus Christus pro nobis mortuus est. (Rom., V, 8.) Majorem charitatem nemo habet quam ut animam suam ponat pro amicis suis, dit le Fils de Dieu en l'Évangile : « L'on ne saurait faire paraître un plus évident signal d'amour que de mourir pour ses amis. » (Jouan., XV, 13.) Sur quoi saint Bernard s'écrie : « Pardonnez-moi, Seigneur ! vous en avez vous-même fait paraître un plus grand, mourant pour vos ennemis. »

2. Il était nécessaire, pour nous donner des exemples d'obéissance, d'humilité, de patience, de constance et de force : d'obéissance, car quelle obéissance plus grande que celle du Fils de Dieu à son Père, de lui obéir jusqu'à la mort, et à une mort la plus ignominieuse et la plus cruelle ? quelle humilité plus profonde que de s'anéantir jusqu'à être mis à une croix infâme ? quelle force et constance de ne se plaindre point ? *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusionem contempta, etc. (Hebr., XII, 2.)*

3. Il a été nécessaire qu'il endurât, pour nous mériter la grâce justificatrice et la gloire éternelle : car qui est-ce qui pouvait faire cela, sinon un Homme-Dieu médiateur, aussi grand et aussi puissant que lui ?

4. Enfin il a été nécessaire qu'il endurât, afin que par là les hommes reconnussent plus parfaitement la sagesse, la justice, et la miséricorde, et autres attributs de Dieu : *Nam quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum; placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. (1 Cor., I, 21.)* Voilà les raisons pour lesquelles il a été nécessaire et convenable que Jésus-Christ endurât. Voyons maintenant ce qu'il a enduré.

DEUXIÈME POINT.

1. Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert en son corps. Il a été lié avec de grosses cordes par les mains, par le corps et par le col. Il a été traîné par le torrent de Cédron et au milieu de la ville de Jérusalem. Il a été battu, souffleté et fouetté, craché, moqué, couronné d'épines ; il a porté une pesante croix, où il a eu les mains et les pieds attachés avec de gros clous, et enfin il y est mort.

2. Il a souffert en son âme une si grande tristesse et une si violente douleur qu'il en sua le sang, douleur sans doute qui lui eût causé la mort, ainsi qu'il le proteste, si son amour ne l'eût obligé à mourir sur un infâme gibet : *Tristis est anima mea usque ad mortem. (Matth., XXVI, 38.)* Il a souffert des confusions ignominieuses, des irrisions, etc., spécialement quand sa chair très-innocente fut mise à nu à la vue de tout le monde. La cause néanmoins principale des tourments de l'âme de Jésus-Christ a été les péchés des hommes, et notamment ceux qui se commettaient à l'endroit de sa personne en sa passion ; tels qu'ont été les fausses accusations, les blasphèmes, la proclamation injuste contre son innocence, le reniement de saint Pierre, la trahison de Judas, la fuite de ses disciples, et surtout

tant de personnes qu'il prévoyait ne devoir pas faire grand fruit d'une passion si amère, et ce par leur malice. Outre tout cela, ce qui nous peut faire comprendre quelque chose de la grièveté de sa passion, ce sont les cinq ou six circonstances remarquées tant par les prophètes que par les évangélistes.

La première est qu'il a enduré de toutes sortes de gens quelque chose, de tout degré, sexe, condition ; à savoir des Juifs, des gentils, des rois et des peuples, des citoyens, des étrangers, des soldats, des artisans, des scribes, des prêtres, de ses domestiques, de ses apôtres, des larrons, de la part de sa Mère, la voyant tout éplorée au pied de la croix, de la part de Dieu son Père même, qui le priva de toutes sortes de consolations.

2. Il a enduré en tout ce en quoi l'homme peut endurer, en soi-même, en ses amis, en sa réputation par blasphèmes ; en son honneur par moqueries ; en son corps, étant déchiré et brisé ; en son âme, en ses propres vêtements dont il a été dépouillé.

3. Il a enduré en tous les membres de son corps ; en son chef, en sa face, en ses joues, etc. Il n'y a eu aucune partie exempte ; il n'y a ni nerf, ni tendon, ni artère, ni veine, qui n'ait souffert. Son chef a été couronné de piquantes épines, sa face couverte de vilains crachats, ses joues de soufflets ; sa langue a été abreuvée de fiel ; ses yeux ont été bandés ; ses bras disloqués, ses mains remplies de roseaux, son dos et son ventre déchirés d'escourgées, des verges, etc.

4. Il a enduré en tous ses sens extérieurs : en son attention, par les douleurs très-piquantes de tout le corps ; en son goût, par le fiel ; en son odorat, par la puanteur du Calvaire ; en son ouïe, par les moqueries qu'on faisait de lui ; en sa vue, voyant sa Mère éplorée, ses disciples qui l'abandonnent, sa nudité, etc.

5. Il a enduré en tout âge et en toute sa vie. Dès qu'il fut né, il endura le froid ; il fut contraint de fuir en Egypte, etc. Et cela jusqu'à la mort, voire même après la mort on lui ouvrit le côté.

6. Il a enduré toutes les souffrances qu'Adam avait mérité de souffrir pour son péché, étant né en pauvreté, élevé en misères ; il a eu faim, soif, froid, etc., il a été battu et fatigué, persécuté, etc., sans recevoir aucune consolation de la Divinité. C'est de quoi il se plaint en sa passion : *Pater, ut quid dereliquisti me ? (Matth., XXVII, 46.)* Voyez de là s'il n'avait point sujet de dire : *Videte si est dolor sicut dolor meus : « Voyez s'il se peut trouver de douleur semblable à la mienne. » (Thren., I, 12.)*

Objections contre ce mystère.

1^{re} Objection. — Mais, me direz-vous, Notre-Seigneur n'était-il pas Dieu ? comment donc pouvait-il souffrir ?

Réponse. — Il était Dieu, il est vrai ; mais il était homme ; en tant que Dieu, il ne peut rien souffrir, mais si bien en tant que homme : et pour ce que c'est une même personne qui

est Dieu et homme, l'on dit que Dieu a souffert, que Dieu est mort. Isaac, qui représentait la Divinité, n'a pas été immolé, mais en sa place le bétier, qui signifiait la nature humaine.

11^e Objection. — Mais, s'il était Dieu, il pouvait donc s'empêcher de souffrir ?

Réponse. — Oui, sans doute, et lui-même le témoigne assez et le dit clairement au juge : *Non haberes potestatem adversum me ullam*, etc. : « Vous n'auriez aucune puissance sur moi, si elle ne vous était donnée d'en haut. » (Joan., XIX, 11.) Oblatus est, quoniam ipse voluit : « Il a été offert parce qu'il l'a bien voulu, » dit le prophète Isaïe, parlant de lui. (LIII, 7.) *Ego pono animam meam, ut iterum sumam eam* : « Je mets mon âme afin que je la reprenne derechef. » (Joan., X, 17.) *Nemo tollit eam a me; sed ego pono eam a me ipso*, etc. : « Nul ne me l'ôte, mais je la laisse moi-même, » etc. (Ibid., 18.) *An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plusquam duodecim legiones angelorum* : « Pensez-vous, dit-il à saint Pierre, que je ne puisse pas prier mon Père, qui m'enverrait plus de douze légions d'anges pour me défendre, si je le voulais ? » (Matth., XXVI, 53.)

III^e Objection. — Pourquoi a-t-il tant enduré pour nous ? ne pouvait-il pas nous racheter par une seule goutte de son sang ?

Réponse. — Oui, mais il l'a fait pour nous témoigner d'autant plus son amour et la gravité de nos péchés et offenses.

FRUITS ET PROFITS.

Les profits que nous devons tirer de ce discours sont trois. Le premier est pour les pécheurs et pécheresses; le deuxième pour les justes et personnes dévotes; le troisième est pour les uns et les autres.

Pécheurs et pécheresses! souvenez-vous, quand vous dites que vous croyez que Jésus-Christ a souffert, souvenez-vous, dis-je, qu'il n'a pas seulement souffert, mais qu'il a souffert dès le premier moment de sa vie jusqu'à la mort. Et vous ne voulez pas souffrir! Si l'on vous dit la moindre petite injure, vous vous emportez de colère, de haine et de dépit. Hélas! arrive-t-il la moindre contradiction, vous vous emportez dans les rages et dans les désespoirs; et outre cela vous voulez toutes vos aises et tous vos plaisirs, ne vous contentant pas des plaisirs licites, mais vous en prenez de défendus, à boire, à manger, à ivroquer, à jouer, à danser, dire des mauvaises paroles, à faire des actions déshonnêtes, etc. Souvenez-vous de ce que dit l'Écriture en général de tous les pécheurs : *Ducunt in bonis dies suos, et in momento ad inferna descendunt* : « Ils passent leurs jours en joie, et en un moment ils se trouvent dans les enfers. » (Job, XXI, 13.) L'Apôtre, parlant en particulier des veuves qui veulent vivre en délices, dit que ce sont des femmes mortes : *Quæ in deliciis est vidua vivens mortua est*. (1 Tim., V, 6.) Et saint Jean, nous dépeignant une femme de délices, dit

qu'étant morte, il entendit une voix criant : *Quantum in deliciis fuit tantum date illi tormentum* : « Autant qu'elle a reçu de plaisirs, donnez-lui autant de tourments. » (Apoc., XVIII, 7.) Notre Seigneur lui-même, parlant du mauvais riche, dit la cause de sa damnation : *Epulabatur quotidie splendide, et induebatur purpura et bysso* (Luc., XVI, 19); qu'il se traitait tous les jours splendidement, se couvrait de pourpre, buvait des vins délicieux, etc. Vous êtes chrétiens; souvenez-vous que le Christianisme dit quelque chose d'austère : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam, et sequatur me* : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et me suive. » (Luc., IX, 23.)

La deuxième instruction, c'est pour les gens de bien. Bonnes âmes, qui avez soin de votre conscience et du service de Dieu, ne vous affligez pas démesurément si quelquefois vous souffrez en votre honneur, en vos biens, en vos enfants. C'est être crucifié comme Notre-Seigneur l'a été. Il a souffert, dites-vous dans votre CREDO. *Omnes qui volunt pie vivere, in Christo persecutionem patientur* : « Sachez que tous ceux qui veulent vivre pieusement, qui veulent imiter Jésus-Christ, souffriront plusieurs persécutions. » (II Tim., III, 12) — *Multæ tribulationes justorum*. (Psalm., LIII, 10.) Vous ne serez pas du nombre des prédestinés si vous n'êtes du nombre des affligés; tous les saints l'ont été. Les apôtres, que n'ont-ils pas souffert? les martyrs? les confesseurs? quelles pénitences n'ont point faites les vierges? L'on n'est pas saint pour néant.

La troisième instruction, c'est pour les uns et les autres, tant bons que méchants, les justes que les injustes. Souvenez-vous les uns et les autres que nous ne devons pas estimer malheureux ceux qui souffrent en ce monde; au contraire, nous les devons estimer bienheureux : *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ*. (Jac., I, 12.) C'est Notre-Seigneur qui nous en assure : *Beati cum maledixerint vobis homines, etc., gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in calis*. (Matth., VI, 11.) Et la raison est que nous avons plus de conformité avec Notre-Seigneur en souffrant, et que nous aurons aussi plus de part à sa gloire, que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Combien de choses nous propose à croire ce quatrième article : Passus sub Pontio Pilato, etc ?

Quatre choses : la 1^{re} que Jésus a souffert, la 2^e qu'il a souffert le tourment de la croix, la 3^e qu'en souffrant il est mort, la 4^e qu'après sa mort il a été enseveli.

Faut-il croire que Jésus-Christ ait souffert ?

Oui, puisque les prophètes l'avaient prédit, les évangélistes l'assurent, Jésus-Christ lui-même nous l'enseigne.

Eh quoi! le Fils de Dieu a-t-il pu souffrir, étant d'une nature impassible?

Il a souffert comme homme, et non pas comme Dieu. Les Juifs ont offensé son humanité, sans toucher sa divinité.

Était-il nécessaire que Jésus-Christ souffrît?

Non pas d'une nécessité absolue, mais supposé qu'il voulut racheter l'homme, et mériter la gloire de son corps, il était nécessaire.

Était-il convenable?

Oui, parce que, l'homme étant malade par le péché d'Adam, il fallait pour le guérir que Jésus-Christ donnât son sang.

Ne pourrait-il pas le guérir par un autre moyen?

Oui, il ne fallait dire qu'une seule parole; mais pour obéir au décret de son Père, et nous témoigner son amour, il a voulu souffrir.

Le qui a-t-il souffert?

Des Juifs, ses cruels ennemis; des Juges, qui l'ont condamné; des soldats, qui l'ont tourmenté; de ses apôtres mêmes, qui l'ont abandonné: enfin, il a enduré de tous.

Qu'est-ce qu'il a souffert?

En son corps toutes les douleurs imaginables; en son âme, des ennuis, des dégoûts, et une tristesse si grande, qu'il dit: *Mon âme est triste jusqu'à la mort.*

En quelle partie de son corps a-t-il souffert?

En toutes les parties, ayant accompli la prophétie, qui dit: *Depuis la tête jusqu'aux pieds, il n'y a aucune partie en moi qui soit saine.* (Isa., I, 6.)

Exemples. — Comme il n'y a rien (N.), en toute la vie de Notre-Seigneur, qui nous représente mieux son amour, que la mort et passion qu'il a voulu endurer pour nous, aussi n'y a-t-il rien sur quoi nous devions plus souvent méditer, à l'exemple des saints.

I. Saint Jérôme, parlant de la conversion de Théodore l'Égyptien, nous apprend que cet homme, noble de sang et pourvu de grands biens, se trouva un jour en une grande solennité; et, comme il était sur le point de prendre part à la joie commune à toute la famille, voyant la maison de son père très-bien parée, les salles tapissées, la table couverte de viandes délicates, il lui vient en pensée: *Que te profitera, Théodore, d'avoir eu tant de richesses, si tu perds les éternelles?* Sur cette pensée, il sort du festin, comme Jésus de son cénacle, et se mettant à l'écart, il entre en un lieu solitaire, et là, se représentant Jésus dans le jardin, il se jette sur le pavé, il le lave de ses larmes; et parmi les sanglots de son cœur il demande à Dieu de connaître sa volonté. La nature lui livra pour lors un furieux combat, elle lui persuadait qu'il devait se contenter d'une vie commune, et jouir des plaisirs permis; mais la partie supérieure de son âme lui persuadait d'embrasser la croix de Jésus-Christ; celle-ci lui représentait que sa retraite pourrait servir à convertir plusieurs; l'autre lui disait, que ce n'était pas à lui à convertir les autres. Ainsi dans ce combat

de diverses pen-ées, semblable à celui que voulait souffrir Notre-Seigneur, il entra en une si grande tristesse que, ne pouvant donner du sang par les pores de son corps, il donna des larmes de ses yeux, et fut si vivement touché que, quoi que sa mère, qui le trouva en cet état, lui pût dire et remonter, il voulut embrasser une vie austère, et passer le reste de ses jours à porter la croix de Jésus-Christ.

II. Je pourrais vous rapporter encore l'exemple de saint Athanase martyr, qui fut condamné au fouet par le commandement de Cosdroas parce que, de païen qu'il était, il s'était fait chrétien et religieux. Comme il était en ce tourment, il aperçut que son habit lui paraît quelques coups; il demanda par grâce d'être mis tout nu, disant que cet habit était déshonoré par là. Oh! la sainte invention! pour mieux endurer à l'exemple de son Maître! (BARONIUS.)

Mais c'est l'exemple de Jésus-Christ qui a fait toutes ces merveilles, et il a été si puissant pour persuader le bonheur des souffrances, qu'on a vu des petites fillettes, que l'âge et la nature devaient dispenser de souffrir, chercher qui les voudrait martyriser: et, lorsque l'occasion du martyre leur manquait, elles cherchaient elles-mêmes les inventions pour se martyriser; comme les Thérèse, les Catherine de Siemne, les Elizabeth de Hongrie, et une sainte Madeleine de Pazy, qui, voyant que son chef n'avait encore rien enduré, se fit une couronne d'épines, et se l'enfonça dans la tête, pour être plus semblable à Notre-Seigneur, son divin époux.

Réflexion. — Voilà l'effet d'un vrai amour, qui se plaît à souffrir pour la chose qu'on aime; voilà ce que nous devons imiter, si nous voulons être un jour couronnés de gloire: et c'est une chose honneste, dit saint Bernard, de voir sous un chef couronné d'épines des membres délicats.

INSTRUCTION IX.

SUITE DU QUATRIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

Prélude. — Ce n'est pas assez de vous avoir donné une connaissance générale de la passion de Notre-Seigneur, il est à propos de vous en donner encore une plus particulière. C'est ce qu'ont voulu faire les apôtres, lorsqu'ils ne se sont pas contentés d'avoir mis dans le Symbole *Passus*, que Notre-Seigneur avait souffert; mais y ont ajouté ces trois circonstances, qui méritent bien chacune d'être pesées. La première est celle-ci: que ç'a été sous Ponce-Pilate, *sub Pontio Pilato*. La deuxième qu'il a été crucifié et mis en croix: *Crucifixus*. La troisième est, qu'il est mort: *Mortuus*. C'est de ces trois circonstances que je désire vous parler en ce jour.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir sur l'explica-

tion de cet article, est celle-ci : Pourquoi c'est que l'on met au Symbole le nom de Ponce-Pilate : *Passus sub Pontio Pilato*. L'on en rapporte ordinairement trois raisons :

La première est afin de remarquer plus exactement le temps de cette histoire si tragique de la Passion de Notre-Seigneur, dont la connaissance est extrêmement nécessaire, par la mention que l'on fait de Pilate, qui alors était gouverneur pour l'empereur de Rome en la province de Judée ; d'autant qu'une histoire bien circonstanciée des lieux, des temps et des personnes, est bien plus croyable.

La deuxième, dit saint Augustin, a été pour faire connaître au monde ce méchant juge, qui a si iniquement condamné son Dieu à mort, en voulant satisfaire le peuple qui le demandait.

La troisième a été pour montrer que la prophétie de Notre-Seigneur avait été accomplie, qu'il avait dit qu'il serait livré aux gentils : *Tradent eum gentibus ad illudendum et flagellandum, et crucifigendum*. (Matth., XX, 19.) En sorte que là nous voyons que ce n'a pas été seulement les Juifs qui ont fait mourir Notre-Seigneur, mais aussi les gentils. Aussi est-il vrai que nous y avons contribué. C'était le sentiment des premiers chrétiens : *Convenerunt in ista civitate adversus sanctum puerum tuum Jesum, quem anxisti, Herodes et Pontius Pilatus, cum gentibus et populis Israel*. (Act., IV, 27.)

La deuxième circonstance à vous expliquer est celle-ci : *Crucifixus*, où vous remarquerez, s'il vous plaît : 1° ce que nous entendons par ce mot *crucifixus* ; 2° les raisons pour lesquelles il était à propos qu'il fût crucifié ; 3° quelle sorte de tourment c'était celui de la croix ; 4° le lieu où Notre-Seigneur fut crucifié, et quelques autres circonstances de la crucifixion.

Quant à ce qui est du premier, ce que nous entendons par ce mot, *crucifixus*, c'est que le Fils de Dieu a été attaché à la croix, les pieds et les mains percés de clous.

Pour ce qui est des raisons pour lesquelles Notre-Seigneur a enduré un tel genre de mort, la première fut, dit saint Athanase, pour accomplir les figures et prophéties de ce mystère ; comme du serpent de bronze, de l'arc exalté. Notre-Seigneur l'avait prédit : *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*. (Joan., XII, 34.)

La deuxième, afin que comme la mort avait commencé par le fruit d'un arbre, ainsi la vie se rencontrât par le fruit d'un autre arbre : *Fructus arboris seduxit nos, fructus arboris redemit nos*.

Que si vous désirez savoir quelle sorte de supplice c'a été que le supplice de la croix, je vous dirai que c'a été un supplice extrêmement ignominieux et infâme, comme le témoignèrent ses ennemis par ces paroles : *Morte turpissima condemnemus eum* (Sap., II, 20), et non-seulement le supplice était infâme, mais il était maudit : *Maledictus qui pendet in ligno*. (Deut., XXI, 23.) C'est pour

cela que Dieu commandait qu'on ôtât le pendu de la croix le même jour ; et la raison qu'il en donne, c'est de peur que la terre ne fût polluée : *Nequaquam contaminabis terram tuam, quam Dominus tuus dederit tibi*. (Ibid.)

Lactance dit que la crucifixion était le supplice des esclaves, et non celui des personnes d'une condition libre : *Servile fuit supplicium, et homine libero indignum*. C'est pourquoi Notre-Seigneur, endurant le supplice de la croix, a été réduit à la condition des esclaves. Et Cicéron dit que c'était le supplice des parricides.

Pour ce qui est du lieu où Notre-Seigneur a été crucifié, c'a été hors de la ville, afin qu'on sût que le sacrifice que l'on allait offrir était pour tout le monde, et non pour une partie, ou pour un peuple, comme les Juifs. Notre-Seigneur y fut attaché tout nu, ainsi que le disent saint Ambroise, sur saint Luc ; saint Athanase, au livre *De Cruce et Passione* ; saint Bonaventure, en ses *Méditations*. Joint que c'était la coutume de pendre les malfaiteurs tout nus ; Notre-Seigneur ayant voulu endurer cette confusion, pour réparer la honte de tant de péchés que nous commettons journellement sans vergogne. Il est vrai qu'on nous le dépeint avec un voile, n'étant pas raisonnable que les chrétiens le regardent comme les Juifs ont fait, qui pour cela sont appelés par le Prophète-Roi des gens sans honte et sans vergogne, et ont été maudits comme Cham, fils de Noé, pour n'avoir point eu vergogne de voir Notre-Seigneur ainsi nu.

Il fut attaché à la croix, ayant la couronne d'épines sur la tête. Origène et Tertullien le disent, et cela semble extrêmement probable, attendu qu'il est dit qu'on le dépouilla de son manteau, et non pas de sa couronne : joint qu'on lui donna pour titre : *Jesus Nazarenus rex Judæorum*. (Matth., XXVII, 26.)

Il avait la tête tournée vers l'occident, pour montrer qu'il venait comme un soleil levant pour illuminer par sa mort l'occident, lieu de ténèbres : *Visitavit nos oriens ex alto*. (Luc., I, 78.) D'où est arrivé que les chrétiens, voulant prier, tournaient la tête vers l'orient, comme regardant le crucifix en face. Et c'est la raison pour laquelle toutes les églises ont été édifiées du côté de l'orient, ainsi que le remarque saint Clément.

Les figures qui ont précédé la croix de Notre-Seigneur ont été : 1. L'arbre de vie au milieu du paradis terrestre. 2. L'arche de Noé, par laquelle tout le monde fut sauvé en la personne de Noé et de sa famille. Ainsi ceux de la famille de Jésus-Christ sont sauvés par le bois de la croix. 3. La bénédiction que Jacob donna à ses enfants les bras croisés, disent saint Jean Damascène et Tertullien. 4. L'échelle de Jacob, dit saint Augustin. 5. La verge de Moïse frappant en forme de croix la mer Rouge, pour sauver Israël et perdre Pharaon. 6. Celle d'Aaron fleurissant extraordinairement, et contre la

nature. 7. Le bois jeté dans l'eau amère pour la rendre douce et propre à boire.

Voilà (N) l'explication de ces paroles de notre article quatrième du Symbole ; *Sub Pontio Pilato crucifixus*. Reste maintenant à voir ce que veut dire ce mot qui suit : *Mortuus*, et répondre aux objections qu'on nous peut faire sur cet article, avant que d'en tirer les instructions.

DEUXIÈME POINT.

Par ce mot, *mortuus*, il nous faut entendre que l'âme de Notre-Seigneur a été séparée de son corps, tout ainsi qu'il arrive au reste des hommes quand ils meurent. Pour ce qui est de la divinité de Notre-Seigneur, elle n'a pas pour cela été séparée de son corps : au contraire elle est toujours demeurée unie tant avec le corps qu'avec l'âme.

I^{re} Objection. — L'on demande sur ce sujet, pourquoi c'est que le Fils de Dieu fait homme a voulu endurer une si cruelle mort.

Réponse. — C'a été principalement pour satisfaire à Dieu pour nos péchés, et c'a été pour nous montrer par son exemple les vertus de patience, d'humilité, d'obéissance et de charité, qui sont les quatre vertus signalées par les quatre bouts de la croix. Car l'on ne saurait trouver une plus grande patience, que de souffrir injustement une mort si ignominieuse ; ni une humilité plus grande, que de voir le Seigneur des seigneurs se soumettre à la croix ; ni une obéissance plus exacte, que de vouloir plutôt mourir que de n'accomplir point le commandement de son Père ; ni une plus grande charité, que d'exposer sa vie pour sauver ses ennemis.

II^e Objection. — Mais, dit-on, si Notre-Seigneur est mort pour satisfaire à nos péchés, d'où vient qu'il y en a tant qui se damnent encore ?

Réponse. — C'est qu'il faut s'appliquer en particulier la satisfaction de Jésus-Christ. Ce qui se fait par le moyen de la foi, des sacrements et des bonnes œuvres, et particulièrement de la pénitence. Les saints docteurs apportent quelques similitudes pour cela. Saint Prosper dit que c'est comme si un médecin fort expérimenté avait préparé une médecine fort excellente et souveraine pour les maux d'un malade, et qu'il n'y eût qu'à la prendre ; autant de temps qu'il ne la prend point, il ne guérit point. Ainsi, dit ce Père, le doux breuvage de l'immortalité, mêlé de notre infirmité et de la vertu divine, a cela en soi qu'il peut faire grand bien à tous ; mais il ne profite rien aussi si longtemps qu'on ne le prend point : *Poculum medicinae si non bibit egrotus, non medetur : ita poculum immortalitatis, quod confectum est ex nostra infirmitate et divina virtute, habet quidem in se ut omnibus prosit ; sed si non bibitur, non medetur.*

Pour ce qui est du jour auquel Notre-Seigneur est mort, c'a été le vendredi que les Juifs appelaient le *Parasceve*, au même jour qu'Adam avait transgressé le commandement de Dieu. Ainsi le tient le Vénérable

Bèze, saint Cyrille en sa *Cath.* xxiv, et saint Augustin au livre de la *Trinité*.

Il mourut en baissant la tête, comme pour nous présenter le baiser, et à tous les pécheurs qui se voudraient réconcilier ; comme aussi pour témoigner qu'il agréa la mort et qu'il meurt volontairement, parce qu'il n'est pas mort par nécessité, mais à cause qu'il l'a voulu. Reste maintenant à tirer de tout cela quelques instructions.

FRUITS ET PROFITS.

La première instruction sera par ces paroles : *Crucifixus*. Notre-Seigneur a été crucifié, donc il faut être crucifié. Ecoutez cela, âmes dévotes. Il faut distinguer deux sortes de croix, l'une matérielle, comme celle de bois, en laquelle Notre-Seigneur, et ses apôtres saint Pierre et saint André, ont été crucifiés ; l'autre est spirituelle, qui n'est autre chose que le travail, les peines, les fâcheries et les afflictions qui se présentent en la vie chrétienne. Il y a trois sortes de croix ; les unes sont bonnes de toutes parts, telles que sont de souffrir persécution pour la justice, endurer bien patiemment ce que Dieu nous envoie, pour nous faire mériter. 2. D'autres sont mauvaises en leurs causes, et bonnes pour le bon usage qu'on en fait, comme celle du bon larron, qui agréa la croix, quoique nécessairement il y fût attaché. Les troisièmes sont mauvaises tout à fait, tant à raison de la cause que du mauvais usage, comme celle du mauvais larron, qui blasphémait contre Notre-Seigneur : *Si tu es Christus, saltem fac te metipsum.* (*Matth.* XXVII, 40.)

La deuxième instruction est, puisque nous lisons que Notre-Seigneur est mort, de se souvenir qu'il faut mourir. Il est mort pour nous apprendre qu'il faut mourir, puisque lui-même n'en a pas été exempt. Nous avons besoin de cet exemple pour nous le persuader ; car chacun s'oublie aisément de cela : et cependant il n'y a rien de plus souverain pour éviter le vice et le péché, et pour nous faire mépriser le monde : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* (*Eccli.* VII, 40.) Si nous voyons un crucifix dans les églises, dans nos oratoires, c'est une bonne pensée que celle-là en regardant le crucifix.

La troisième instruction est celle-ci, d'avoir bien de la tendresse pour la mort et Passion de Notre-Seigneur : *Plangent eum omnes fines terræ.* (*Matth.* XXIV, 30.) Il a été prédit par le prophète que, le chef patissant, tous les membres s'en doivent ressentir. (*Zachar.*., XIII, 7.) Que si les choses muettes et insensibles ont porté le deuil et compati à la mort de leur Créateur, car selon l'Écriture (*Matth.* XXVII, 51, 54), la terre trembla, les pierres se fendirent, les ténèbres couvrirent la terre, le soleil s'éclipsa ; comment est-ce que les chrétiens n'auront pas un peu de ressentiment de la mort de leur bon Maître et Frère ? Nous aurions bien pitié d'un chien que nous verrions attaché à un poteau. En un mot, l'on ne peut pas s'en

part à la joie de la résurrection, qu'on n'ait pris quelque part à la mort et passion.

La quatrième chose que nous devons à la mort et Passion de Notre-Seigneur, c'est la méditation, pour ce qu'on en tirera d'admirables effets : 1^o rien ne nous émeut plus puissamment que l'amour de Dieu ; 2^o cela rend nos peines et afflictions plus supportables. Il est impossible de méditer souvent la Passion, qu'on ne soit épris de quelque affection pieuse sur ce sujet ; cela nous fait entreprendre des pénitences, etc.

La cinquième instruction est celle-là, que ce point étant le principal de la vie chrétienne, que Dieu est mort pour nous, après cela il faut que nous mourions pour lui. Un grand personnage, décédé depuis peu, disait que les premiers chrétiens ne savaient pas tant de choses, ils n'en savaient que deux. L'une, qu'il y avait un Dieu ; et l'autre, que ce Dieu était mort pour nous. Et pour cela ils quittaient tout, ils enduraient d'être emprisonnés, fouettés, déchirés tout vifs, rôtis, pendus, décapités, etc. Voilà ce qui fait encore aujourd'hui que tant de saintes âmes quittent le monde et meurent à toutes les choses de la terre.

La dernière instruction est, que pour être disciple de Jésus-Christ il faut être crucifié avec lui : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam.* (Marc., VIII, 34.) Etant crucifié avec lui, vous mourrez avec lui ; mourant avec lui, vous ressuscitez avec lui, et aurez part à sa gloire et à son triomphe. C'est-ce que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Sous qui Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il souffert ?

L'article quatrième nous l'enseigne, lorsqu'il dit qu'il a souffert sous Ponce-Pilate.

Pourquoi ne dit-on pas qu'il a souffert sous Hérode ou Caïphe, aussi bien que sous Ponce-Pilate ?

Parce que ce fut Pilate qui le condamna à la colonne, à la croix et à la mort ; ou bien parce que ce fut lui qui fut son propre juge, comme président dans la Judée.

Pourquoi a-t-on ajouté ces mots : « Sous Ponce-Pilate ? »

Pour deux raisons : la première, pour nous apprendre le temps auquel Jésus-Christ a souffert ; la seconde, pour nous faire concevoir l'excès de son amour, puisqu'il a voulu pour nous se soumettre à un juge, aussi bien qu'à Marie sa mère.

Quel a été le dernier supplice qu'il a souffert ?

L'article que nous expliquons nous l'apprend quand il dit : *A été crucifié*, c'est-à-dire, attaché à la croix.

Pourquoi a-t-il voulu être en croix ?

Adam avait péché en mangeant le fruit d'un arbre défendu, il fallait que Jésus-Christ réparât son péché en l'arbre de la croix.

Pourquoi en une croix élevée

Afin qu'en mourant il purifiât l'air,

comme en vivant il avait sanctifié la terre, dit saint Jean Chrysostome.

Comment fut-il en croix ?

Les deux bras étendus, pour nous embrasser quand nous retournerions à lui après notre péché.

Y fut-il attaché ?

Oui, et pieds et mains, pour nous mériter notre liberté, et rompre les liens de nos péchés, qui nous tenaient esclaves.

En quel lieu fut-il crucifié ?

Sur la montagne du Calvaire, hors la ville de Jérusalem, afin qu'il fût vu de tout le monde, comme il mourait pour tout le monde.

Mourut-il crucifié ?

Oui, et ce même article nous l'apprend, quand il dit : *Crucifié, mort et enseveli.*

Eh quoi ! l'auteur de la vie, Jésus, a-t-il bien pu mourir ?

Il est mort comme homme, mais comme Dieu il n'a pu mourir, étant immortel, éternel et impassible de sa nature.

Hé comment est-il mort ?

Après avoir recommandé son esprit à son Père céleste, il pencha sa tête vers la terre, et en même temps il expira.

Quel jour est-il mort ?

Le vendredi, que les Juifs appelaient, *Parascève.*

A quelle heure ?

A l'heure de None, qui répond à trois heures selon les évangélistes.

A quel jour du mois ?

Le 25 mars, au même jour qu'Adam avait mangé le fruit défendu, suivant la pensée de saint Cyrille et de saint Augustin.

EXEMPLES. — I. Il est rapporté dans le *Pré spirituel*, chap. 4, que trois vieillards solitaires furent trouver l'abbé saint Etienne pour entendre de lui quelques discours pour le bien de leur âme. Ce Père ne leur dit rien ; mais il méditait attentivement devant un crucifix ; ce que voyant ces solitaires, ils lui dirent : « Mon Père, nous étions venus vers vous, pensant entendre de vous quelques discours pour notre édification, et vous ne dites mot — Pardonnez-moi, mes frères, leur dit-il, jusqu'ici je n'ai pas remarqué ce que vous désiriez, mais quant à moi, je vous dirai sincèrement mes pensées : je ne regarde autre chose jour et nuit, que mon doux Jésus pendant en croix. » Ce que ces bons religieux ayant entendu, ils se retirèrent fort satisfaits.

II. C'était aussi la pratique de sainte Gertrude, qui méditait jour et nuit sur la Passion de Notre-Seigneur ; et le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, Notre-Seigneur lui apparut, comme elle méditait sur ce mystère, et lui dit : « Considère, ma bien-aimée, que je n'ai été attaché à la croix que trois heures, et pour cela je l'ai tant honorée, qu'elle est adorée de tout le monde ; d'où vous devez concevoir de quelle abondance de grâces je comblerai ceux qui auront toujours en leur âme le souvenir de ma passion. » (L. IV des *Insinuat.*, chap. 34.)

III Le bienheureux Amédée, duc de Sa-

voie, était travaillé sur la fin de ses jours de diverses sortes de maladies. Comme ses amis le plaignaient : *Ah! dit il, voyant le Fils de Dieu pendu entre deux larrons, pouvons-nous justement nous plaindre de si peu d'incommodité?*

Réflexion. — Je vous dis le même (N.) : voyant les douleurs que notre Sauveur a endurées pour vous, refuserez-vous de lui aider à porter une partie de sa croix, c'est-à-dire, à souffrir sans murmure les peines et les afflictions dont il lui plaît quelquefois vous visiter, pour votre sanctification.

INSTRUCTION X.

SUITE DU QUATRIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Sepultus est.

Prélude. — Après vous avoir fait voir comme Notre-Seigneur a souffert et enduré, et comme il est mort, il est à propos de vous parler de ce qu'il devint après sa mort : *Mortuus et sepultus* : il est mort et a été enseveli. C'est donc de sa sépulture qu'il nous convient de parler. Je vous en dirai trois choses :

Partition. — 1. Ce que nous entendons par ce mot, *sepultus* : « Il a été enseveli. » 2. Les raisons pour lesquelles il a été enseveli. 3. Les circonstances de sa sépulture, pour après en tirer quelques profits.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir sur cette parole, *Sepultus*, est ce que nous entendons par ce mot : *Il a été enseveli.* Cela veut dire que le corps mort de Jésus-Christ a été mis dans un sépulchre, enveloppé d'un suaire. Vous saurez donc que Notre-Seigneur Jésus-Christ étant mort, Dieu donna le courage à Joseph d'Arimathie, homme riche et noble, pour demander hardiment à Pilate son corps pour l'ensevelir. Il amollit le cœur de Pilate, pour lui accorder ce qu'il lui demandait. Et lors, amenant avec soi Nicodème, homme de bien et noble, ils vinrent pour prendre le corps, portant avec eux un linceul blanc, et d'un onguent de myrrhe et d'aloès près de cent livres, pour oindre le corps de Jésus. Ils le descendirent de la croix avec un grand respect, dévotion et compassion, et avec abondance de larmes, en présence de la sainte Vierge, de saint Jean, de sainte Madeleine, et de tant d'autres femmes qui avaient assisté à sa mort. Après l'avoir lavé et oint avec cet onguent, ils l'enveloppèrent dans ce linceul blanc, mirent un suaire sur sa tête, avec une grande dévotion, accompagnée d'une abondance de larmes, ils firent les funérailles ; la sainte Vierge, saint Jean, la Madeleine et les autres dames, avec Joseph et Nicodème, conduisirent le corps au sépulchre, qui était tout neuf, qui n'avait jamais servi pour aucun, en un jardin, et dans un sépulchre coupé dans une roche, et là ils l'ensevelirent. Voilà ce qui se passa en la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or il n'y a rien de répugnant à dire que

Dieu a été enseveli, non plus qu'à dire que Dieu est mort. Car ni plus ni moins qu'à la mort, la divinité n'abandonna point le corps, ni l'âme, ainsi de même en ce qui a été de la sépulture, Dieu était uni avec le corps de Jésus-Christ dans le sépulchre ; de sorte que l'on peut dire que Dieu a été dans le sépulchre ; mais il y a plusieurs causes pour lesquelles Notre-Seigneur a voulu être enseveli.

La première, c'est afin de subir tout ce à quoi la nature humaine était sujette, ayant voulu en toutes choses être semblable à nous : *Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret et fidelis Pontifex ad Deum, etc. (Hebr., II, 17.)*

2. Il a voulu l'être, afin qu'il fût encore plus notoire à tout le monde que vraiment il était mort : car l'on ne met au sépulchre sinon les morts. Ce fut pourquoi Pilate fit une diligente recherche s'il était véritablement mort, avant que de donner le corps pour l'ensevelir : *Pilatus autem mirabatur si jam obisset, et accersito centurione interrogavit eum si jam mortuus esset, et cum cognovisset, dnavit corpus Joseph. (Marc., XV, 44, 45.)*

3. Ce fut afin que la résurrection éclatât davantage, et qu'on la crût plus aisément, Notre-Seigneur ayant été vu ressuscité du sépulchre ; c'est pourquoi les Juifs pensaient avoir mis un grand obstacle à sa résurrection par les gardes qu'ils avaient mis à ce sépulchre.

4. Ça été pour donner une espérance plus assurée de la résurrection à tous ceux dont les corps sont gisants dans le sépulchre.

5. Afin de donner un exemple en soi-même que c'est une chose sainte d'ensevelir les morts, et appartenant aux œuvres de miséricorde.

6. Il était nécessaire qu'il accomplît les prophéties et figures de ce mystère, et particulièrement ce qu'il avait prédit lui-même : *Sicut fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ, etc. : « Comme Jonas a été trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sépulchre. » (Matth., XII, 40.)* Voilà donc (N.) les principales causes et raisons pour lesquelles Notre-Seigneur a voulu être enseveli et mis dans un sépulchre. Nous avons insensiblement joint ensemble les deux premiers points de notre discours, et vous disant de suite que Jésus-Christ avait été enseveli, et pourquoi il l'avait été. Reste donc maintenant à vous faire voir quelques circonstances de sa sépulture.

DEUXIÈME POINT.

Pour ce qui est des circonstances de la sépulture de Notre-Seigneur il y en a sept, toutes marquées dans l'Evangile.

La première est qu'il a été enseveli par des personnes de première qualité d'entre les Juifs, à savoir, comme je vous disais tantôt, Joseph d'Arimathie, noble chevalier, et Nicodème, prince des Juifs. Notre-

Seigneur ayant voulu être enseveli de la sorte par des gens d'honneur, afin de faire paraître sa vertu et puissance, nonobstant qu'il fût mort; et pour vérifier sa parole : *Qui se humiliat exaltabitur.* (Luc., XIV, 11.) Plusieurs personnes très-pieuses et religieuses s'y trouvèrent aussi.

La seconde circonstance est qu'il fut enseveli avec une grande et extraordinaire dépense : il y avait presque cent livres de myrrhe et d'aloës mêlés ensemble, selon que les Juifs avaient coutume d'ensevelir les corps des gens honorables : *Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus sicut mos est Judeis sepelire.* (Joan., XIX, 50.) Pour enseigner que les coutumes des nations touchant la sépulture des morts ne doivent pas être rejetées, principalement de celles qui croient la résurrection, comme aussi pour nous enseigner que ceux qui veulent longtemps retenir chez eux Jésus-Christ sans aucune corruption ne doivent pas abhorrer l'amertume de la myrrhe, et de l'aloës de pénitence et des bonnes œuvres qui en proviennent.

La troisième circonstance est qu'il fut enseveli dans un suaire blanc. Ce qui nous signifie la pureté et netteté de cœur, dans lequel l'on doit mettre le corps de Jésus-Christ. D'où est procédé, comme remarque le Vénéral Bède, sur saint Luc, qu'on use dans l'Eglise de linge blanc pour le Sacrifice de l'autel, pour les corporeaux, etc.

La quatrième circonstance est qu'il fut mis dans un jardin, pour nous signifier que par sa mort et sépulture nous sommes délivrés de la mort que nous avons encourue dans le jardin par le péché de nos premiers parents.

La cinquième circonstance est qu'on l'a mis dans un sépulcre taillé de pierre, afin qu'on ne pût si aisément l'emporter, comme aussi pour nous signifier, dit saint Hilaire (in Matth.), que Jésus-Christ, par la prédication des apôtres, a été mis dans la créance des gentils qui étaient durs comme une pierre. Et le sépulcre était neuf, d'autant que jusque-là ils n'avaient reçu aucunes nouvelles des choses divines ou de leur salut. Le sépulcre était neuf, dit saint Jérôme, afin qu'on n'ait point sujet de penser que ce fût un autre corps que celui de Jésus-Christ qui fût ressuscité, s'il y en eût eu d'autres qui y eussent été mis. Joint que nous apprenons par là que nous sommes tous renouvelés par la mort et sépulture de Jésus-Christ.

La sixième circonstance est qu'il a été mis dans un sépulcre emprunté, pour nous apprendre l'extrême pauvreté de Jésus-Christ, qui, comme vivant, n'avait point de retraite, il n'en a pas voulu aussi avoir après sa mort non plus qu'à sa naissance.

La septième, l'on roula une pesante pierre devant le monument, pour dire que rien ne devait glisser en nos cœurs que Jésus-Christ.

Pour ce qui est du sépulcre de Notre-Seigneur, on le voit encore aujourd'hui, et

c'est un lieu de grande vénération et dévotion. Aussi avait-il été ainsi prôné : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (Isa., XI, 10.)

Saint Bernard (De nov. milit., cap. 11), parlant du saint sépulcre de Jérusalem, dit ces paroles : *Sepulcrum Christi inter sancta ac desiderabilia loca devotionis quodammodo tenet principatum, et devotionis nescio quid plus sentitur ubi mortuus requievit quam ubi vivens conversatus est; et amplius movet ad pietatem mortis quam vitæ recordatio, etc.* « Entre les lieux saints les plus aimables, le sépulcre tient en quelque façon le premier rang; et l'on ressent je ne sais que's mouvements de plus grande dévotion dans ce lieu où a reposé Notre-Seigneur après sa mort, que dans tous les autres où il a paru durant sa vie; le souvenir de la mort ayant beaucoup plus d'efficacité que la vie pour nous émonvoir et nous donner de plus grands sentiments de piété. »

Ce qui est merveilleux est que, quoiqu'il soit occupé par des infidèles, ce lieu est en grande vénération aux infidèles mêmes, comme les Turcs : en sorte qu'ils n'empêchent point les visites et pèlerinages continuels qui s'y font.

Saint Jérôme (epist. 27, ad Eustochium) écrit de sainte Paule : *Ingressa sepulcrum Domini osculabatur lapidem et ipsum corporis locum in quo Christus jacuerat, quasi sitiens desideratas aquas fidei ore lambebat.*

Ce qui est encore fort remarquable touchant le sépulcre de Notre-Seigneur, est qu'étant dans le sépulcre, il ne s'est en aucune façon senti de la corruption : 1. Parce qu'il y fut fort peu de temps, environ trente-six heures, à savoir depuis le soir du vendredi jusqu'au dimanche matin, selon le calcul de saint Augustin. (De Trin., l. IV.) 2. Parce que Dieu le garda de corruption, ainsi que David l'avait prophétisé : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem.* (Psal. XV, 10.) Car comment est-ce que le corps précieux de Notre-Seigneur, qui est toujours uni au Verbe, qui est le principe de toute incorruption, eût dû et pu endurer quelque putréfaction ? Il est écrit des hommes : *Cum interierit non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus* (Psal. XLVIII, 18) : que quand ils meurent, ils n'emportent rien avec eux, et que leur gloire ne les suit point : mais quand le Fils de Dieu meurt, toute sa gloire, toute sa majesté, toute sa puissance descendent avec lui dans le sépulcre : d'où vient qu'il a été préservé de toute corruption. De tout cela il nous faut colliger deux profits.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier sera pour les pécheurs, et le second pour les personnes dévotes et vertueuses. Pécheurs, souvenez-vous de ce que vous venez d'entendre, que Jésus-Christ après la mort a voulu être mis dans un sépulcre neuf et enseveli dans un linge blanc. Le sépulcre neuf nous signifie le renouvellement de vie qu'il faut faire pour être digne

de le recevoir; c'est à quoi il nous faut travailler : non-seulement il faut le sépulcre neuf, mais le linceul blanc, qui signifie la pureté. Ecoutez cela, âmes impures, sales et vilaines, qui comme le pourceau vivez continuellement dans la fange, dans l'ordure et dans la puanteur. C'est tout au contraire de ce que vous venez d'entendre de la sépulture de Jésus-Christ. Où est cette myrrhe, cet aloès, ce linceul blanc, ce sépulcre neuf? Non, non, vous n'avez qu'une seule chose du sépulcre, qui est la dureté de la pierre. C'est où je m'écrierais volontiers avec les Maries : *Quis revolvat nobis lapidem?* Qui ôtera l'empêchement et l'obstacle? Vous-mêmes, si vous le voulez; personne ne le peut que vous seulement.

Le second est pour les personnes vertueuses et dévotes, *Sepultus*, ayant appris par ce catéchisme que Jésus-Christ a voulu être dans un sépulcre d'emprunt, et un suaire qui lui fut donné par charité. Réjouissez-vous si vous êtes pauvres : car vous êtes plus semblables à Jésus-Christ, qui n'a pas eu un linceul pour l'ensevelir. Que si vous êtes riches, imitez N'codème et Joseph d'Arimathie; faites quantité d'actes de charité, et particulièrement celle-ci de vous plaire à avoir soin des morts : 1^o faisant prier pour eux; 2^o accomplissant leur volonté; 3^o ayant soin de leurs funérailles, donnant volontiers pour cela, vous souvenant que c'est une action de charité bien agréable à Dieu; nous en avons dans l'Ecriture un bel exemple en la personne de Tobie, qui employait la plupart de son temps à ensevelir les morts.

INTERROGATIONS.

Jésus étant mort, que fit-on de son corps?

Joseph d'Arimathie demanda à Pilate congé de le descendre de la croix : il le descendit, et le fit oindre de myrrhe et d'aloès, selon que portait la coutume.

Fut-il enseveli?

Oui, et nous le protestons en cet article, quand nous disons : *Mort et enseveli*, c'est-à-dire, que son corps, après avoir été lavé à l'ordinaire, fut mis dans un linceul, et peu après dans le sépulcre.

Ce sépulcre avait-il déjà servi?

Non, dit l'Evangéliste, car il était tout neuf.

Où était-il placé?

Dans un jardin, Adam ayant péché dans un jardin fut condamné à la mort; et le second Adam, Jésus, y est enseveli, pour nous délivrer de la mort.

Où était-il taillé?

Dans un roc, pour signifier qu'il devait recevoir Jésus, qui est la ferme pierre travaillée comme un roc par les tourments de sa passion amère.

Cet article expliqué, quel profit en reçoit votre esprit?

Il demeure grandement affectionné à la mort et passion de Jésus-Christ, et considéré qu'il a souffert tous ces tourments pour moi, il me reste un grand désir de souffrir quelque chose pour lui.

Exemples. — Saint Jean Chrysostome dit,

qu'entre tous les lieux saints, le principal est celui du saint sépulcre de Notre-Seigneur, et que de tous les endroits du monde les pèlerins y accourent en grand nombre, et de toutes les qualités. Et même encore à présent, quoiqu'il soit occupé par les Turcs, il y va du monde de toutes parts. Aussi ce lieu a-t-il toujours été illustre par quantité de miracles. Les diables y ont été chassés, les malades guéris. Je me contente seulement d'en rapporter un seul exemple, écrit par Sophronius, en son *Préspirituel*, chap. 8.

Il dit que la femme d'un gentilhomme qui se nommait Cosmiane, s'en allant entrer au saint sépulcre en fut repoussée par une vertu occulte, parce qu'elle était hérétique Sévériane. Cette femme, remplie de confusion d'un effet si inopiné, se résolut de faire pénitence. Elle abjura son hérésie, et, après avoir embrassé la foi et communie, elle eut permission d'entrer dans le saint sépulcre et d'y faire ses dévotions sans aucun empêchement.

Il arriva pareille chose à sainte Marie Egyptienne.

Réflexion. — Pour nous montrer (N) que les choses mêmes inanimées ont tiré leur vertu de l'attouchement du corps saint de Jésus-Christ, et qu'un sépulcre, qui a servi à un corps si chaste et si pur comme celui de Notre-Seigneur, ne peut recevoir rien de souillé; pour nous apprendre que, lorsque nous approchons de la sainte communion, notre cœur, qui doit servir de demeure, non au corps mort de Notre Seigneur, mais le loger vivant, doit être assurément épuré par la pénitence.

INSTRUCTION XI.

EXPLICATION DU CINQUIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Descendit ad inferos.

Prélude. — Après vous avoir fait voir ce qu'est devenu le corps de Notre-Seigneur après sa mort, et comme il a été mis au sépulcre, il est à propos de vous faire savoir ce qu'est devenue son âme. C'est ce que je prétends aujourd'hui vous apprendre sur l'explication de cet article : *Descendit ad inferos*, où nous verrons :

Partition. — 1. Ce que nous devons entendre par le mot d'enfer. 2. Les raisons pour lesquelles il était à propos que Notre-Seigneur descendit aux enfers. 3. Les circonstances particulières de cette descente de Jésus-Christ en ce lieu.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir sur cet article : *Descendit ad inferos*, c'est ce que veut dire ce mot d'enfer. Enfer est un mot général, qui signifie un lieu qui est sous terre, et se prend ordinairement pour quatre lieux différents, où étaient détenues les âmes des trépassés, qui ne voyaient pas Dieu auparavant l'ascension de Notre-Seigneur.

Le premier lieu appelé l'enfer, c'est un lieu qui est au centre de la terre, qui est plein de feu, où sont les démons et les âmes de ceux qui sont déçédés en péché mortel, et d'où ils ne sortiront jamais. Car, comme

dit l'Eglise : *In inferno nulla est redemptio*. Entendez cela, vous autres qui commettez le péché si facilement, qui buvez l'iniquité comme l'eau, etc.

Le second lieu appelé du nom d'enfer, c'est le limbe des enfants décédés avec le péché originel, n'ayant point été baptisés, qui est un lieu auquel, quoiqu'on n'y endure aucune peine sensible, l'on sera néanmoins à jamais privé de la vision de Dieu. Ecoutez cela, mères qui ne conservez pas votre fruit ; et vous maris qui maltraitez vos femmes lorsqu'elles sont enceintes, et qui êtes souvent la cause de la perte de vos enfants.

Le troisième lieu est celui que nous appelons purgatoire, où sont purgées les âmes, et où elles achèvent le reste de leur satisfaction ; c'est-à-dire les personnes passées de ce monde en état de grâce, sans avoir pleinement et entièrement satisfait à Dieu. Ecoutez cela, vous autres qui vous flattez par trop après avoir péché, qui négligez de faire pénitence, etc.

Le quatrième lieu appelé du nom d'enfer, c'est le sein d'Abraham, ou bien le limbe des pères, qui est un lieu souterrain, où une grande multitude de captifs attendaient leur Libérateur. C'est de ce lieu dont Job entendait parler quand il disait : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me ?* (Job, XXIV, 13.) Or c'est de ce lieu dont il est parlé ici. Néanmoins quelques-uns ont estimé que Notre-Seigneur avait été dans le purgatoire, et qu'il l'avait vidé. Il est au moins assuré qu'il les consola tous et les illumina, leur communiquant la rédemption, disent saint Augustin, saint Grégoire et saint Thomas. Et Salomon, par un esprit prophétique, le fait parler en ces termes : *Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino* : « Je pénétrerai toutes les basses parties de la terre, et regarderai tous les dormants, et illuminerai tous ceux qui ont espérance au Seigneur. » (Eccli., XXIV, 45.) D'aucuns même ont dit qu'il avait été dans l'enfer des damnés, afin de leur donner plus de terreur. C'est ce que David semble avoir prophétisé, disant : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit Rex gloriæ* : « Princes, ouvrez vos portes ; portes éternelles, élevez-vous, et le Roi de gloire y entrera. — Qui est ce Roi de gloire : » *Quis est iste Rex gloriæ ? — Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ* : « C'est le Seigneur des puissances ; c'est le seul qui est Roi de gloire. » (Psal., XXIII, 9, 10) Saint Thomas tient que Notre-Seigneur n'entra dans les enfers que par sa vertu ; de même qu'on dit que le soleil entre dans une chambre, quoiqu'il n'y ait que son rayon. De quelque manière qu'il y fut, le cardinal Bellarmin estime qu'il y entra, pour donner confusion au prince des ténèbres, et à tous les damnés ; ce n'est pas erreur de le croire ; mais c'est bien une erreur de croire qu'il en retira quelques âmes damnées, parce que *In inferno nulla est redemptio*. Voilà donc ce que nous devons entendre par

ce mot d'enfer : voyons les raisons pour lesquelles il a été à propos que Notre-Seigneur descendit aux enfers.

DEUXIÈME POINT.

L'on rapporte ordinairement six raisons pour lesquelles Notre-Seigneur descendit aux enfers : *Descendit ad inferos*.

La première, pour témoigner sa charité à ces bonnes âmes, aussi bien qu'il avait fait à nous autres, ayant voulu exercer la charité non-seulement en sa vie, mais aussi en sa mort et après sa mort. C'est ce que dit Eusèbe, que la loi de charité appela Notre-Seigneur aux enfers.

La deuxième raison, ce fut afin d'élargir aux saintes âmes la béatitude essentielle ; c'est-à-dire, la claire vision de Dieu : ce qui était en effet les rendre participantes de notre rédemption : *Limbo in paradisum convertit*.

La troisième raison, ce fut afin de subjuguier plus parfaitement le diable, la victoire étant bien plus signalée quand non-seulement l'on combat et abat son ennemi, mais encore quand on lui va faire affront jusque dans sa maison ; c'est la raison qu'en apporte saint Augustin. Il dit que Notre-Seigneur alla faire parade de sa force et de sa puissance dans les enfers, et que là il enchaîna le diable et se fit adorer de tous (*Serm. de Sabbato sancti*) : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium et infernorum*. (Philipp., II, 10.)

La quatrième raison, dit saint Hilaire, c'était afin d'exempter de là en avant les justes de descendre dans les enfers ; maintenant toutes les âmes justes étant entièrement acquittées de toute coulpe, et de toute peine s'en vont droit au paradis.

La cinquième raison, c'était afin de délivrer les prisonniers du limbe : *Ut diceret iis qui vincti sunt : Exite ; et his qui in tenebris : Revelamini* ; et dire ainsi que le prophète Isaïe (XLIX, 9) avait dit à ceux qui étaient liés captifs : *Sortez dehors* ; et à ceux qui étaient dans les ténèbres : *Montrez-vous, voyez la lumière*, etc. Et c'est ce que voulait dire sans doute saint Pierre, lorsqu'il écrivit (I *Peir.*, III, 19) que Jésus-Christ venant en esprit, c'est-à-dire, quant à l'âme, prêcha aux esprits qui étaient enchaînés et en prison ; car cela ne peut être entendu, selon saint Cyrille, du sépulcre ; vu que l'on ne prêcho pas aux corps morts qui gisent sous la tombe, moins encore aux damnés qui sont en enfer, qui est une conciergerie de désespérés, et que pour eux il n'y a point de rédemption : joint aussi que l'apôtre parle des esprits qui y étaient, et qui conséquemment ne sont plus en prison. Reste donc que saint Pierre ait parlé d'un troisième lieu où il y avait des âmes capables de consolation, qui sont les limbes des pères.

La sixième raison qu'on apporte de la descente de Jésus aux enfers, c'était afin de reprocher aux méchants leur malice, et aux infidèles leur incrédulité et opiniâtreté, et pour leur faire voir que justement ils étaient condamnés à l'enfer, parce qu'ils

l'avaient offensé, et comme ils ne l'avaient pas voulu reconnaître en qualité de rédempteur, il se voulut montrer à eux comme un triomphateur. Voilà les six raisons que l'on apporte ordinairement de la descente de Jésus-Christ dans les enfers. Voyons maintenant les circonstances de cette descente.

TROISIÈME POINT.

La première circonstance de cette descente dans les limbes des pères, c'est qu'il y est descendu par sa propre vertu, n'ayant point eu besoin d'y être porté, comme l'âme de Lazare, par l'entremise des anges : *Dominus est qui mortificat et vivificat, ducit ad inferos et reducit.* (I Reg., II, 6.)

La deuxième circonstance, c'est qu'il n'y est pas descendu en corps et en âme, il n'y a eu que son âme jointe à sa divinité. Ce n'est pas qu'il n'y en eût déjà dans les enfers, qui y sont en corps et en âme, comme Coré, Bathan et Abiron, lesquels l'Écriture nous dit qu'ils sont descendus tout vivants dans les enfers : *Descenderuntque vivi in infernum*, etc. (Num., XVI, 33.)

La troisième circonstance est fort remarquable, que, quoique l'âme de Notre-Seigneur soit descendue dans l'enfer, elle n'y a rien souffert ni enduré. C'est ce que saint Pierre enseigne très-clairement au II^e chapitre des *Actes des Apôtres*, parlant au peuple immédiatement après qu'il eut reçu le Saint-Esprit : *Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.* (Act., II, 24.) David le dit : *Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi, ne commovear. Propter hoc letatum est cor meum, et exsultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno.* (Psal. XV, 8-10.) De sorte que c'est un blasphème de nos hérétiques, et particulièrement de l'impie Calvin, qui a dit que Notre-Seigneur a été en damnation pour un temps. Ce qui est temporel à lui est perpétuel aux autres, disent-ils dans leurs catéchismes, qui est donc un blasphème, puisqu'il est dit que l'âme du Saint des saints ne demeurera point dans les enfers, et ne verra pas même la corruption : *Non derelinques animam meam in inferno; nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.*

La sixième circonstance est celle du temps que Notre-Seigneur a demeuré dans le limbe. Il y demeura autant de temps que son corps dans le sépulchre ; car y ayant été environ trente-six heures, il en sortit en la compagnie de toutes les âmes justes, maintenant glorieuses et retirées du limbe, qui s'éjouèrent l'espace de quarante jours au monde et puis furent menées en paradis par Notre-Seigneur le jour de son Ascension. Voilà ce que nous devons entendre par ces paroles : *Descendit ad inferos*. Reste à en tirer les fruits et profits. Le premier profit sera, s'il vous plaît, pour les justes ; le deuxième

pour les pécheurs ; le troisième pour les uns et les autres.

FRUITS ET PROFITS.

Bonnes âmes, souvenez-vous de l'obligation que vous avez à Jésus-Christ. Il est descendu aux enfers afin que vous n'y descendiez point. Il en a fermé les portes, il a attaché les démons, en sorte que le diable ne vous peut plus nuire maintenant : Il est, dit saint Augustin, comme un maître qui est attaché, qui peut bien aboyer, mais ne peut mordre personne, sinon celui qui s'approche de lui. Au reste souvenez-vous d'imiter la charité de Jésus descendant aux enfers, y descendant par la pensée : *Descendunt in infernum viventes* (Psal., XXXIV, 18), pour faire la charité aux âmes du purgatoire, de méditer sur ces peines, etc. Vous pouvez l'imiter, dit saint Bernard, allant dans les prisons, dans les cachots, chez les pauvres honteux, c'est faire durant votre vie ce que Jésus-Christ a fait après sa mort. Il n'y a point de charité pareille à celle de délivrer les âmes de la prison du purgatoire.

Le deuxième profit, c'est pour les pécheurs. Pécheurs, souvenez-vous de cette parole : *Descendit ad inferos* : que si vous vivez dans le péché, vous mourrez dans le péché, et que mourant dans le péché, vous descendrez aux enfers : souvenez-vous, dis-je, que vous n'y descendrez pas comme Notre-Seigneur qui n'y endura rien, mais que vous y descendrez pour y souffrir les peines des damnés. 2. Souvenez-vous qu'il y fut et qu'il en sortit trois jours après ; mais que si une fois vous y allez, vous n'en sortirez jamais. Une bonne dame disait qu'en ce monde, si la maison où nous sommes logés fume, nous sommes prêts pour la quitter et en louer une autre ; mais si la chambre ou la maison où nous sommes logés dans l'éternité, fume, nous y demeurerons éternellement. En sorte que ni les larmes que vous y pourriez verser ne pourront éteindre vos flammes, ni vos prières, ni vos cris diminuer rien de vos peines. Jamais Dieu ne sera pour cela ému de pitié : *Nunc tempus acceptabile, nunc dies salutis* : « Vous avez maintenant un temps propre, vous avez maintenant des jours de salut. » (II Cor., VI, 2.) *Veniet nox in qua nemo poterit operari*, disait Notre-Seigneur ; mais « il viendra une nuit dans laquelle nul ne pourra opérer. » (Joan., IX, 4.) Prenez-y garde, pécheurs : tremblez, etc.

Le troisième profit sera sur ces paroles : *Descendit ad inferos*. C'est pour les uns et les autres, tant pour les pécheurs que pour les justes. Savez-vous ce qu'il faut que chacun fasse à l'exemple de Jésus-Christ ? Descendons tout vivants dans les enfers ; et cela premièrement étant bien aises d'en parler et ouïr parler ; lisant les livres qui en traitent. Deuxièmement nous essayant quelquefois dans les tribulations qui nous arrivent, pour voir si nous pourrions bien être damnés, et souffrir les peines des damnés. Que l'homme de journée s'éprouve, quand il se trouve bien las, et rebu du travail.

Que la femme enceinte s'éprouve étant prête d'accoucher ; voudrait-elle bien éternellement supporter de semblables douleurs ? En un mot, que les riches et les pauvres s'éprouvent quand il leur arrive quelque tribulation. C'est ainsi qu'on peut descendre dans les enfers ; et c'est à quoi je vous exhorte, vous laissant pour cela la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

INTERROGATIONS.

Combien d'actes de foi doit-on faire en disant cet article : « Descendit ad inferos » etc.

Deux : Le premier, de la descente de Jésus aux enfers, et le second de sa résurrection.

Pour faire le premier que doit-on croire de sa descente ?

La foi catholique nous apprend que, le corps du Fils de Dieu reposant dans le sépulcre, son âme descendit dans les enfers, pour y faire voir sa puissance et sa grandeur.

Que faut-il entendre par les enfers ?

Quatre sortes de lieux : le premier est l'enfer des damnés ; le deuxième est le purgatoire ; le troisième est le lieu où sont les enfants morts sans baptême ; le quatrième est celui où étaient descendus les âmes des saints pères avant la mort de Jésus-Christ.

En quel de ces lieux descendit Jésus-Christ ?

Il descendit en tous les quatre lieux, quant aux effets de sa puissance : mais quant à sa présence réelle, il ne fut qu'aux limbes des saints pères.

Pourquoi descendit-il ?

1° Pour faire éclater sa puissance ; 2° pour en retirer les âmes des saints pères ; 3° pour triompher de l'enfer.

Était-il convenable au Fils de Dieu d'y descendre ?

Oui : car il était raisonnable qu'on reconnût qu'il était le vainqueur de la mort et de l'enfer. De la mort, en ressuscitant : de l'enfer, en retirant sa proie et en le confondant.

Y est-il descendu par sa propre vertu ?

Oui, car il n'y a été ni contraint, ni porté ; mais son âme unie à la divinité y est descendue de sa propre et franche volonté.

Et sa divinité est-elle descendue dans les enfers ?

Oui, car elle a été inséparable de son corps et de son âme, et quoique la mort, dit saint Thomas, ait pu séparer l'âme du corps, elle n'a jamais pu séparer la nature divine de l'une et de l'autre partie.

Étant descendu dans les limbes a-t-il retiré toutes les âmes des saints pères ?

Il n'en faut point douter, puisqu'il ne demandait que leur bonheur, et que toutes ne soupiraient qu'après leur délivrance. Quand un prince entre dans la prison, il délivre tous les prisonniers sans exception.

Demeura-t-il longtemps dans les limbes ?

Aussi longtemps, dit saint Thomas, que son corps demeura dans le tombeau.

Exemples. — So peut-il voir (N) un plus

grand amour que celui de Jésus-Christ envers les hommes ? Non-seulement il a voulu naître pour eux, endurer pour eux pendant toute sa vie ; mais même encore après sa mort il leur témoigne ce même amour, prenant la peine de descendre dans les enfers, pour retirer les âmes de nos Pères, mais même il est encore prêt à endurer les mêmes tourments qu'il a déjà soufferts, si les hommes voulaient absolument quitter leurs péchés, et que cela fût nécessaire. Un exemple nous confirmera la proposition que j'avance.

Saint Denys l'Aréopagite, dans une Epître qu'il écrit à Démophile, rapporte avoir ouï lui-même ce trait de la miséricorde de Dieu envers les hommes. C'est que de son temps vivait un saint évêque nommé Carpus, lequel ayant appris qu'un païen avait perverti un chrétien, étant animé du zèle de la gloire de Dieu, il entra en une telle colère contre ces deux misérables, qu'il pria Dieu jour et nuit de les vouloir engloûtir tout vivants dans les enfers. Comme il était un jour en la ferveur de ses prières sur ce sujet, élevant ses yeux au ciel, il aperçut Jésus-Christ assis en son trône, entouré d'une multitude d'anges ; et venant à baisser la vue, il vit un profond abîme tout rempli de serpents. Sur le bord de ce précipice étaient ces deux pauvres misérables en un pas fort glissant, tout tremblotants de crainte et de frayeur pour le danger où ils se trouvaient. Carpus ravi de les voir en cet état, souhaitait qu'ils fussent vite abîmés en sa présence, mais venant à lever les yeux en haut, il aperçut Notre-Seigneur descendre de son trône, et venir tendre la main à ces deux misérables pour les retirer de cet état si dangereux ; puis se tournant du côté de Carpus, il lui dit ces paroles : « O Carpus, si tu savais ce que vaut une âme, tu ne souhaiterais point sa perte. Sache donc que j'aime tant les hommes, que je suis prêt de souffrir derechef pour les sauver si mes tourments pouvaient les empêcher de ne plus pécher. »

Réflexion. — Que dites-vous (N.) de cet exemple, est-ce là aimer les hommes ? et ne sommes-nous pas bien misérables de ne pas aimer un si bon Seigneur et un si bon maître ? S'il met sa vie pour nous, ne devons-nous pas bien faire et endurer quelque chose pour lui.

INSTRUCTION XII.

SUITE DU CINQUIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Tertia die resurrexit a mortuis.

Prélude. — Après avoir parlé des souffrances de Jésus-Christ, de sa mort, et des choses plus remarquables qui arrivèrent après sa mort ; savoir est, de sa sépulture et de sa descente dans les enfers, il est à propos de vous parler de sa résurrection. C'est un point de grande importance que celui de sa résurrection ; c'est un des principaux fondements de la religion chrétienne ; car, comme dit saint Paul : *Si Christus non*

resurrexit, vana est fides nostra: inanis predicatio nostra. (I Cor., XV, 14.) Comme s'il disait : Quoi ! voulez-vous mettre l'effet sans la cause ? La cause de notre justification doit être la résurrection de Jésus-Christ ; s'il n'est pas ressuscité, l'homme n'est pas justifié. Qu'est-ce donc que vous croyez ? Qu'est-ce que nous prêchons ? Et en effet (N.) les Juifs et les païens croient assez que Jésus-Christ est mort : mais ils ne veulent pas croire qu'il soit ressuscité. C'est donc de ce mystère si important que je désire vous parler aujourd'hui, et vous en dire trois choses :

Partition. 1. Vous faire voir les preuves de cette résurrection. 2. Vous dire ce que c'est que ressusciter, et les raisons pour lesquelles il était nécessaire que Jésus-Christ ressuscitât. 3. Vous parler des circonstances de cette résurrection ; puis nous tirerons ensuite les fruits et profits de tout ce discours, à notre ordinaire. Cette matière, comme vous voyez, est de la dernière importance ; donnez-y, s'il vous plaît, attention.

PREMIER POINT.

1. C'est une chose assurée qu'entre tous les mystères de notre foi, il n'y en a pas un plus clairement prouvé, que celui de la résurrection de Notre-Seigneur, et cela pour deux raisons : 1° pour ce qu'il est de grande importance ; 2° pour ce qu'il est de difficile croyance, qu'un homme mort soit ressuscité, voyant comme nous voyons tous les jours le contraire, que ceux qui meurent ne ressuscitent point. Combien en a-t-on vu mourir ? en voyons-nous quelquefois ressusciter ? C'est donc pour cela qu'il a été nécessaire de bien établir le mystère de la résurrection de Notre-Seigneur. Aussi est-il vrai qu'il y a plusieurs figures de ce mystère. Notre-Seigneur dit, que ce qui est rapporté de Jonas, qui fut trois jours dans le ventre d'une baleine, et rejeté sur la rive le troisième jour, était une figure de ce mystère : *Sicut enim fuit Jonas in ventre celi tribus diebus tribusque noctibus, sic erit Filius hominis in corde terre tribus diebus et tribus noctibus.* (Matth., XXI, 40.)

2. Ce mystère est prouvé par quantité de passages très-express dans les Psaumes et ailleurs : *Ego dormivi et soporatus sum, et exsurrexi : « J'ai dormi et j'ai été pris de sommeil et me suis éveillé. »* (Psal. III, 6.) *Non relinques animam meam in inferno, nec dabis sanctam tuam videre corruptionem : « Tu ne laisseras pas mon âme en enfer, et ne permettras pas que ton saint voie la corruption. »* (Psal. XV, 10.) *Vivificasti, et de abyssis terræ iterum reduxisti me : « Tu m'as vivifié et retiré des abîmes de la terre. »* (Psal. LXX, 20.) *Vivificabit nos post duos dies, et tertia die suscitabit nos : « Il nous vivifiera après deux jours, et au troisième jour il nous suscitera en sa présence. »* (Osee, VI, 3.) Et autres infinis passages qu'il serait trop long de rapporter.

3. Notre-Seigneur prouve sa résurrection

par deux moyens : 1° par le témoignage des anges, qui dirent aux trois Maries qui étaient allées à son sépulcre de grand matin : Celui que vous cherchez n'est plus dans le tombeau, où il avait été mis, il est ressuscité. *Surrexit, non est hic.* (Marc., XVI, 6.) Allez l'annoncer à Pierre et à ses autres disciples. 2° Il la leur prouve encore par des arguments et signes sensibles, par lesquels il leur manifesta trois choses de la part du corps : premièrement, que c'était un vrai corps et non fantastique, le leur faisant toucher : *Palpate et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere* (Luc., XXIV, 39) ; secondement, que c'était un corps d'homme, leur en faisant voir la figure ; troisièmement, que c'était le même qu'il avait auparavant, leur montrant ses plaies, et disant à un de ses apôtres, Thomas : Vous dites que vous ne pouvez croire que je sois ressuscité, et qu'à moins que vous ne mettiez vos doigts dans mes plaies, et vos mains dans mon côté, vous n'en croirez rien ; tenez, approchez-vous de moi, portez votre main dans mon côté percé, et mettez vos doigts dans les trous de mes plaies, et ne veuillez plus être incrédule, mais si fèle, etc. C'est pour cette raison que Jésus-Christ avait gardé ses cicatrices, afin de se faire reconnaître par ses apôtres.

De la part de l'âme, il leur prouva encore la vérité de sa résurrection par les opérations des quatre vies ; végétative, en mangeant et buvant ; sensitive, les voyant et écoutant, et répondant à leurs demandes ; intellectuelle, discourant avec eux des saintes Ecritures ; et enfin divine, par le miracle en la capture des poissons ; en son Ascension au ciel ; y montant à la vue de tous ses disciples, car comme dit saint Jean (III, 13) : *Nemo ascendit in cælum, nisi qui descendit de cælo, Filius*, etc.

4. Notre-Seigneur voulut ressusciter précisément au temps qu'il avait dit, et qui avait été prophétisé. Enfin, il voulut paraître comme à Madeleine, aux pèlerins d'Emmaüs, et à divers autres, afin d'avoir plusieurs témoins de sa résurrection. Et à ceux qui en doutaient, il la leur fit paraître par miracle, comme à ses disciples, entrant, les portes closes, dans le lieu où ils étaient retirés ; aux pèlerins d'Emmaüs, se rendant visible en leur présence, étant le propre d'un corps glorieux de se faire voir et de se cacher, selon sa volonté, dit saint Thomas. Ce peu de preuve parmi une infinité d'autres, que nous pourrions rapporter, suffira pour vous faire voir la vérité de la résurrection de Notre-Seigneur. Voyons maintenant ce que c'est que ressusciter et les raisons pour lesquelles il est ressuscité.

DEUXIÈME POINT.

Quant à ce qui est du mot de ressusciter, cela veut dire que l'âme de Notre-Seigneur, qui était sortie de son corps par la mort, revint derechef dans son corps pour l'animer, et cela s'appelle résurrection. En sorte que cet article dit deux cho-

ses : l'une que Notre-Seigneur est mort et que son âme a été séparée de son corps ; la seconde, qu'elle y est retournée pour l'animer derechef et ne plus mourir une autre fois : *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur*, etc. (Rom., VI, 9.)

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il était nécessaire que Notre-Seigneur ressuscitât :

1. Parce que le Père éternel avait promis à son Fils, s'il mourait, la résurrection pour récompense. C'est la raison qu'en apporte saint Augustin (*Tract. 10^e, in Joan.*) : *Humilitas claritatis est meritum, claritas humilitatis est premium*.

2. Il était nécessaire qu'il ressuscitât pour la confirmation plus authentique de sa divinité ; car comme il était mort pour l'infirmité de notre nature, ainsi devait-il vivre par sa vertu et puissance divine afin de se déclarer Dieu et Homme.

3. Il est ressuscité pour mieux établir notre foi ; car, comme dit saint Paul, notre foi serait vaine et frivole sans la résurrection : *Si Christus non surrexit, vana est fides nostra*, etc. (I Cor., II, 17.)

4. C'a été pour fortifier notre espérance ; car il n'y a rien qui nous console davantage en nos misères que l'attente d'une bienheureuse immortalité. Et en effet (N.), qui est-ce qui se voudrait appliquer à la vertu s'il n'y avait point de résurrection ? S'il n'y a pas de résurrection, dit saint Paul, nous sommes les plus misérables de tous les hommes (Ibid., 19) ; mais s'il y a une résurrection, ne vous affligez pas outre mesure si vos amis trépassent, comme font ceux qui n'ont ni foi ni espérance. Consolerez-vous sur la résurrection ; c'était ce qui consolait Job dans ses misères : *Credo quod Redemptor meus vivit ; reposita est hæc spes in sinu meo*. (Job, XIX, 25.)

5. Il est ressuscité pour notre justification, dit l'Apôtre ; car s'il ne fût point ressuscité, notre foi demeurerait faible, qui est le premier principe de notre justification : *Traditus est propter delicta nostra et surrexit propter justificationem nostram*. (Rom., IV, 25.) *Quæ utilitas in sanguine meo cum descendero in corruptionem*, dit le Psalmiste : « Quel profit peut-on tirer de mon sang si je descends en corruption. » (Psal. XXIX, 10.) Joint que les sacrements n'eussent point été institués, et ainsi peu nous eût profité la mort de Jésus-Christ : ses apôtres n'eussent pas été prêcher l'Evangile par tout le monde, etc.

6. Notre-Seigneur est ressuscité pour notre instruction : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vite ambulemus*. (Rom., VI, 4.) Et pour nous enseigner que s'étant relevé de la mort par sa résurrection, il ne meurt plus, qu'ainsi nous devons nous lever une bonne fois de la mort du péché pour vivre à jamais d'une nouvelle vie : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur ; ita et vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo* (Ibid., 9.) Enfin, il fallait

qu'il ressuscitât pour l'accomplissement de notre salut et rédemption, tant du côté de l'esprit que du côté du corps, afin que, comme en mourant il avait détruit la mort, ainsi en ressuscitant il réparât la vie, donnant à la nature humaine les biens d'une vie immortelle : 1° à soi en effet ; 2° à nous autres en espérance, réservant l'effet pour la résurrection générale. C'est pourquoi il est appelé : *Primogenitus ex mortuis*. (Coloss., I, 18.) Voyons maintenant les circonstances de cette résurrection.

TROISIÈME POINT.

La première circonstance de ce mystère est que Notre-Seigneur, trois jours après sa mort, est ressuscité : *Tertia die surrexit a mortuis*. C'est ce qu'il fit : 1° parce que Jonas, qui avait été la figure de la résurrection, avait été trois jours dans le ventre de la baleine ; 2° parce qu'il l'avait aussi prédit : *Solvite templum hoc : ille autem dicebat de templo corporis sui : et in tribus diebus excitabo illud* (Joan., II, 19) ; c'est que si la chair fût demeurée plus longtemps au sépulchre, elle eût enduré la corruption, ce qui n'était pas bienséant au corps du Fils de Dieu : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem*. (Psal. XV, 10.) C'était aussi pour nous apprendre que la croix, la passion et la mort des fidèles n'est que de trois jours, c'est-à-dire très-brève au regard de la béatitude et du repos éternel. C'est, ce semble, ce que voulait dire saint Paul à son disciple Timothée : *Memento Dominum Jesum surrexisse a mortuis* (II Tim., II, 8), pour l'exciter à travailler et à endurer : Ayez souvenance que Notre-Seigneur n'a été que trois jours mort, ressuscitant par après plus glorieux ; et partant, sachez qu'à son exemple nous devons ressusciter et que nous ne serons que trois jours morts, c'est-à-dire peu de temps affligés et mortifiés. C'était aussi pour prouver qu'il était véritablement mort, dit saint Thomas, à quoi suffisait l'espace de trois jours.

La deuxième circonstance de la résurrection de Notre-Seigneur est qu'il est ressuscité par sa propre vertu, ce que n'ont pu faire ceux qui ont été ressuscités devant lui, comme Lazare, le fils de la veuve de Naïm et autres. Comme lui seul a pu mourir volontairement, il est ressuscité tout de même, ayant réuni par sa puissance son âme avec son corps, qui en avait été séparé, et ce contre le commun sentiment des philosophes : *A privatione ad habitum non datur regressus*.

La troisième circonstance est de savoir le jour et l'heure de la résurrection. Pour le jour, ce fut le premier jour après le Sabbat, et cela environ sur minuit. C'est l'opinion de saint Jérôme et de saint Grégoire de Nysse. C'est le sentiment de l'Eglise, où nous trouvons qu'à la bénédiction du cierge pascal, au canon de la Messe de la veille de Pâques, le temps de ce mystère est nommé, *Sacratissimam noctem in qua Dominus surrexit*. L'Ecriture même semble fort favori-

ble à cette opinion. Car saint Luc (XXIV, 1, 2) dit que les femmes étant parties du matin, trouvèrent la pierre ôtée; et cela, afin que les fidèles apprirent par là qu'ils doivent s'élever des ténèbres du péché, pour ressusciter en la lumière de justice : *Gratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.* (Ephes., V, 8.) *Et Deus qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris.* (II Cor., IV, 6.)

La quatrième circonstance de ce mystère est que Notre-Seigneur ressuscita avec ses plaies. Ce qu'il fit 1° pour donner assurance à ses disciples que c'était lui qui était ressuscité; 2° afin que priant Dieu son Père pour nous, il le pût fléchir plus aisément à miséricorde, lui représentant toujours ce qu'il avait souffert pour nous; 3° pour nous témoigner à jamais combien il a souffert pour nous, et combien il nous a aimés; 4° pour montrer aux réprouvés au jour du jugement, que justement ils sont damnés, n'ayant pas fait leur profit de tant de miséricorde. C'est le sentiment de saint Augustin (serm. 71) et de saint Thomas.

La cinquième circonstance de la résurrection de Notre-Seigneur, c'est qu'elle fut très-parfaite, étant ressuscité avec un corps glorieux et impassible, n'étant plus sujet à la mort : *Christus resurgens a mortuis, jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur.* (Rom., VI, 9.) Non comme Lazare. Enfin c'est qu'après la Résurrection il a apparu à plusieurs jusqu'à six fois très-remarquables.

1. La première apparition, ce fut à la Vierge, comme enseignent saint Ambroise et saint Anselme; et c'est la commune opinion : *Hunc Deus suscitavit tertia die, et dedit eum manifestum fieri, non omni populo, sed testibus præordinatis a Deo.* (Act., X, 40, 41.)

2. Il a apparu à la Madeleine : *Mane prima Sabati apparuit Mariæ Magdalene,* etc. (Marc., XVI, 9.)

3. Aux femmes qui retournaient au sépulcre. (Matth., XXVIII, 9.)

4. A saint Pierre. (Luc., XXIV, 12.)

5. Aux disciples allant en Emmaüs. (Ibid., 13 seqq.)

6. Aux apôtres assemblés, et cela le même jour (Ibid., 36); huit jours après à tous ses disciples, Thomas étant présent. (Joan., XX, 26.)

Enfin, vous savez aussi que la fête en laquelle l'Eglise célèbre ce mystère s'appelle Pâques; c'est autant à dire que *transitus* en latin, ou *passage* en français, qui signifie aux chrétiens que Notre-Seigneur a passé des misères et des afflictions de cette vie à une parfaite immortalité : si bien que faire la Pâque, c'est passer d'une vie commune et ordinaire à une vie nouvelle.

Les fruits et profits que nous devons tirer de ce mystère sont trois : le premier, pour les pécheurs; le deuxième, pour les gens de bien; le troisième, pour les uns et les autres.

FRUITS ET PROFITS.

1. Pécheurs et pécheresses, savez-vous quel profit vous devez tirer de cet article : *Tertia die resurrexit a mortuis*? Jésus-Christ n'a été mort que trois jours, il est ressuscité le troisième; c'est-à-dire, que vous ne devez pas croupir dans vos péchés; il en faut sortir le plus vite que vous pourrez : *Memento Christum resurrexisse a mortuis*, disait saint Paul à Timothée. Je vous en dis de même. A qui tient-il que vous ne sortiez du tombeau de vos vices et de vos péchés? qu'attendez-vous? *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent* (Luc., I, 79) : Seigneur, illuminez ceux qui sont dans les ténèbres. Car en effet, si vous êtes dans le péché, vous êtes dans les ténèbres : *Ambulabunt ut cæci quia Domino peccaverunt.* (Sophon., I, 17.) 2. Vous êtes dans le tombeau. Enfin, vous êtes du nombre des morts, non pas des vivants. Souvenez-vous que Jésus-Christ n'a pas été plus de trois jours dans le tombeau. C'est trop de demeurer trois jours dans le péché. Saint Chrysostome s'étonne comme on peut s'y enfoncer. L'Apôtre conseille de ne pas se coucher sur sa colère, et plusieurs demeurent des années entières dans le péché, etc.

2. Le deuxième profit, c'est pour les bonnes âmes : *Tertia die resurrexit.* Bonnes âmes, estimez-vous bienheureuses d'être ressuscitées avec Jésus-Christ, souvenez-vous bien de faire voir au monde que vous êtes ressuscitées avec Jésus-Christ, communiquez cela dans les lieux où vous vous trouverez, dans les compagnies, dans les affaires dont vous vous mêlerez : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite, non quæ sunt super terram.* (Coloss., III, 2.) Ne recherchez pas avec tant de passion les choses de ce monde, les honneurs, les richesses, les voluptés, etc., qui sont des marques qui font connaître que ces gens-là qui les recherchent ne sont pas ressuscités; mais recherchez les choses célestes, de plaire à Dieu : *Si omnibus placeam, Christi servus non essem.* (Galat., I, 10.) Aimez les prières, la fréquentation des sacrements, la parole de Dieu, les lectures des bons livres, les œuvres de charité et de miséricorde.

Enfin, le dernier avis pour les uns et les autres, c'est de se réjouir pensant au mystère de la Résurrection. L'Eglise le veut ainsi, chacun a sujet de le faire, l'on chante *Alleluia*. Réjouissez-vous donc (N) non par des réjouissances charnelles, mais spirituelles. Les pauvres ont sujet de se réjouir; car ils ont espérance d'être enrichis, les affligés d'être consolés, les malades d'être guéris, etc. : *Credo quod Redemptor meus vivit*; et qu'après les maux de cette vie, ils jouiront là-haut de la bienheureuse éternité, que je vous souhaite, etc.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que ces paroles nous obligent de croire : « *Tertia die resurrexit* ? »

Que le corps du Fils de Dieu, après avoir été trois jours mort dans le sépulchre, en est sorti en vie, et est ressuscité. *

Pourquoi est-il ressuscité?

Pour notre justification, dit saint Paul, et pour nous donner assurance que nous ressusciterons un jour.

Était-il nécessaire qu'il ressuscitât?

Oui, pour recevoir la récompense de ses humiliations, et pour confirmer notre foi et affermir notre espérance.

Quand fut-ce qu'il ressuscita?

Le troisième jour après qu'il fut mis dans le sépulchre.

Pourquoi ne ressuscita-t-il pas incontinent après sa mort?

Pour deux belles raisons : la première pour faire voir qu'il était vraiment mort ; et la deuxième afin que, comme il avait été trente-trois ans en vie, il fut trente-trois heures en un état de mort.

Comment ressuscita-t-il?

Par sa propre vertu.

En quel état est-il ressuscité?

En un état glorieux, son corps paraissait doré de quatre qualités glorieuses, quoiqu'il ait retenu encore ses cinq plaies.

Pourquoi retient-il ses cinq plaies?

Pour lui servir comme de trophées de ses victoires, et à nous de cinq fontaines pour puiser beaucoup de grâces.

Est-il ressuscité comme les autres?

Non, car les autres, après être ressuscités, sont morts pour la seconde fois, comme Lazare ; mais Jésus après sa résurrection n'est plus mort.

Après la résurrection s'est-il manifesté?

Oui, pour consoler les apôtres et la glorieuse Vierge sa Mère.

A qui le premier s'est-il manifesté?

Il faut croire que c'est à sa très-sainte Mère, comme ayant été la plus affligée, puis à sainte Marie-Madeleine, comme dit l'Évangéliste, et à ses douze apôtres.

Fut-il longtemps à se manifester?

Quarante jours, pendant lesquels il apparut plusieurs fois, et à plusieurs personnes.

Faites-moi un acte de foi sur cet article du Symbole?

Je crois, mon Dieu, qu'après votre glorieuse mort, votre âme séparée du corps descendit dans les limbes, et votre corps ayant été dans le tombeau trois jours, ressuscita glorieux, et le motif de ma croyance est l'autorité de l'Évangile.

Est-ce là tout le profit que vous tirez de cet article?

Excusez-moi ; j'ai encore appris que je dois ressusciter spirituellement, si je veux un jour ressusciter glorieux avec Jésus-Christ, et cela me donne un désir de bien vivre, et je vous prie de m'y exciter encore davantage par quelque exemple.

Exemple. — Baronius dans son *Histoire ecclésiastique* rapporte un exemple qui fait merveilleusement bien à notre sujet. Il dit que Pilate ayant envoyé des soldats pour garder le sépulchre de Notre-Seigneur, à la sollicitation des Juifs, qui avaient crainte

que ses disciples ne l'enlevassent de nuit, le sort tomba sur un centenier nommé Longin, qui, ayant vu avec ses compagnons la merveilleuse résurrection du Sauveur, et ayant vu les autres prodiges qui étaient arrivés à sa mort, publia qu'il était véritablement le Fils de Dieu, comme lui-même s'appelait. Pilate, ne pouvant supporter qu'on eût cette opinion de celui qu'il avait condamné, appelle à soi les soldats, et leur commande de dire le contraire de ce qu'ils avaient publié. Ils eurent au commencement de la peine de consentir à ce mensonge, et ne savaient comment dénigrer la vérité ; mais les pontifes, autant malicieux que rusés, leur donnèrent ordre de dire qu'on avait dérobé le corps de Jésus-Christ dans le sépulchre pendant qu'ils prenaient leur repos ; et accompagnant ce mensonge d'une grosse somme de deniers, ces âmes lâches et vénales enrent assez de lâcheté pour publier que ce qu'on disait de la merveilleuse résurrection de Jésus-Christ était faux. Le seul Longin ne put refuser sa créance à ce mystère, et soutint hardiment devant Pilate, et les autres pontifes, que c'était calomnier Jésus-Christ, et lui ôter l'honneur que sa dignité méritait, et que quant à lui il ne croyait jamais que Jésus-Christ ait été seulement homme, mais était Dieu. Cette proposition hardie de Longin aigrit fort les princes de la Synagogue. Longin, voyant leur mauvaise volonté, et qu'ils avaient dessein sur sa vie, se démit de sa charge de centenier, il quitta la milice, et se retira avec deux autres soldats aussi zélés que lui à défendre l'honneur de Jésus-Christ. Quelque temps après, s'étant retiré en Cappadoce, il publia tête levée la résurrection de Jésus-Christ. Cela vint aux oreilles de Pilate, qui commande qu'on lui aille trancher la tête. Ceux qui avaient cette commission étant arrivés en Cappadoce, par je ne sais quel bonheur, s'adressent à Longin sans le connaître, et lui déclarent leur commission. Lui, sans s'étonner, les invite à dîner chez lui, il les traite splendidement, et s'étant revêtu de ses plus beaux habits, il leur dit avec un visage riant à l'issue du repas : « Mes amis, vous cherchez Longin, c'est moi, me voici prêt, faites ce que Pilate vous a commandé. — Nous n'avons garde, répondirent les soldats, d'ôter la vie à celui qui nous a si bien reçus. » A cela le valeureux Longin repartit : « En vérité, je ne saurais recevoir de vous une plus grande faveur, que de mourir pour une si juste cause. » Cela dit, il se prosterne en terre, il présente son cou ; et le bourreau d'un coup de glaive le fait glorieux martyr de Jésus-Christ.

Réflexion. — O le glorieux centenier ! O le glorieux et fidèle témoin de la résurrection ! d'avoir voulu sceller par son sang la vérité de ce mystère. Après cet exemple, ce serait un crime d'en douter.

INSTRUCTION XIII.

EXPLICATION DU SIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Ascendit ad celos, sedet ad dexteram Dei Patris.

Préluce. — Après avoir enseigné ce que nous sommes obligés de savoir du mystère de la Résurrection de Notre-Seigneur, il est à propos maintenant de vous parler du mystère de son Ascension glorieuse dans le ciel, et vous en dire trois choses :

Partition. — 1. Les raisons pour lesquelles Notre-Seigneur est monté au ciel. 2. Ce que nous entendons par ces paroles : *Il est monté au ciel*. 3. Les circonstances particulières de ce mystère ; et nous colligerons ensuite les fruits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Ayant à vous parler de l'Ascension de Notre-Seigneur, il est à propos de vous dire premièrement les raisons pour lesquelles il était convenable qu'il montât au ciel :

1. La première raison est que Notre-Seigneur est monté au ciel pour confirmer sa foi et sa doctrine, et pour montrer qu'elle venait du ciel, vu qu'il en était descendu pour la venir prêcher au monde, et que maintenant il y retournait comme Fils unique de Dieu : *Exivi a Patre, veni in mundum; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.* (Joan., XVI, 18.)

2. C'est que le monde corruptible ne convenait plus à Jésus-Christ ressuscité à une vie incorruptible et glorieuse.

3. Il fallait exalter au plus haut celui qui s'était tant humilié : *Humiliavit semetipsum, propter quod et Deus exaltavit illum.* (Philipp., II, 8, 9.)

4. Il fallait qu'il y allât : 1° pour nous ouvrir la porte du ciel, qui avait été fermée jusqu'alors ; 2° pour rendre compte à son Père de son ambassade : *Vado ad eum qui me misit* (Joan., XIX, 9) ; 3° pour vous préparer la place : *Vado vobis parare locum* (Joan., XIV, 2) ; comme aussi pour vous servir d'avocat auprès de Dieu son Père : *Si peccaverimus, advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum.* (I Joan., II, 1.) Joint que comme il avait pris possession de la terre et des enfers, il était juste qu'il se montrât aussi bien le maître de l'air et du ciel.

5. Il fallait qu'il y montât, pour montrer que son royaume n'était pas de ce monde, et que ceux qui le veulent suivre doivent quitter la terre et tout ce qui est de la terre. Car comme dit saint Augustin (serm. 175, *De tempore*) : *Cum Christo non ascendit superbia, non avaritia, non luxuria, nullum vitium nostrum ascendit cum medico nostro. Et ideo si post medium desideramus ascendere, debemus peccata et vitia deponere.*

6. Enfin il y est monté, disent les saints, et entre autres saint Léon, pour l'exercice de notre foi : *Fides rerum non apparentium, pour assurer notre espérance, et élever nos cœurs en haut, comme aussi afin que nous l'aimassions, non d'une bienveillance hu-*

maine et d'un amour imparfait, mais d'un amour spirituel et parfait : *Qui ascendit ad celos, non deserit adoptatos.* Ce peu de raisons suffisent pour prouver qu'il était nécessaire que Notre-Seigneur montât au ciel. Voyons maintenant l'explication de ces mots : *Ascendit ad celos, sedet ad dexteram Dei Patris.*

DEUXIÈME POINT.

1. *Ascendit* : « Il est monté. » Cela veut dire que Notre-Seigneur s'est élevé au ciel par sa propre vertu et puissance, et non pas par l'assistance d'autrui ; et qu'il y est monté avec une grande joie et un grand triomphe. Il est monté aux cieux en corps et en âme, selon son humanité, car selon sa divinité, jamais il n'en avait été éloigné ; de sorte, dit saint Thomas (part. III, quæst. 67, qu'il n'y est pas seulement monté par sa propre vertu, comme Dieu, mais aussi comme homme. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'on ne dit pas que la Vierge soit montée au ciel, mais seulement qu'elle y a été enlevée par la même raison que nous venons de dire, parce qu'elle n'y monta pas par sa propre vertu comme son Fils : *Assumpta est Maria in celum.* L'on dit l'Assomption de la Vierge, et non pas son Ascension, ainsi qu'autrefois fut élevé en l'air le prophète Habacuc par l'assistance d'un ange (Dan., XIV, 35) ; Elie dans un chariot de feu (IV Reg., II, 11), et Philippe diacre par un ange. (Act., VIII, 39.)

2. *Ad celos* : « Aux cieux. » Nous disons « Aux cieux » au nombre pluriel, parce qu'il y a plusieurs cieux. Oui, sans doute, il y en a plusieurs. Saint Paul ne dit-il pas qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel. (II Cor., XII, 2.) Au baptême de saint Jean-Baptiste il est dit : *Celi aperti sunt.* (Matth., III, 16.) Saint Etienne tout de même : *Vidit celos apertos*, etc. (Act., VII, 16.) Nous disons qu'il est monté aux cieux, parce que, dit saint Paul, il les a tous pénétrés : *Penetravit celos Jesus Filius Dei.* (Hebr., IV, 14.) Et il est parvenu enfin jusqu'au dernier des cieux, qui est le ciel empyrée, où est le siège de Dieu, et la résidence des bienheureux. Or, quoiqu'il y ait une grande distance de la terre au ciel, il n'a pas mis un long temps pour y arriver, par le don d'agilité, qui était en son corps. La vitesse d'un corps glorieux étant plus grande que celle du tonnerre qui en un instant et en un clin d'œil passe de l'orient à l'occident. Et en montant comme cela, il sanctifia tous les lieux où il a passé, remplissant tout de sa gloire et de sa majesté : *Quotum ad momentum creaturam sanctificat, vivificat et illustrat*, dit saint Augustin (serm. 37, *De tempore*) : *aquas enim consecrat dum baptizatur, terram sanctificat dum sepelitur, mortuos suscitatur dum resurgit, celestia glorificat dum ascendit in celum, et sedet ad dexteram Patris.*

Nous disons, *Sedet*, qu'il est assis : cela veut dire que Dieu le Père a fait son Fils égal à lui en grandeur, en gloire, et en

majesté. En sorte que tout ce qui est au ciel est au-dessous de lui : *Ad quem angelorum dixit aliquando, Sede a dextris meis.* (Hebr., I, 13.) Aussi avait-il été prophétisé de lui par le roi David, quand il disait : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis,* etc. (Psal. CIX, 1.) Il est propre à Notre-Seigneur seul d'être à la droite du Père, à raison de sa divinité qui le rend égal à lui, et quant à son humanité, il est encore plus excellent qu'aucun ni des anges ni des hommes.

4. *Ad dexteram Dei Patris*, après ce mot : *Il est assis*, nous ajoutons : *A la droite du Père.* Saint Jean Damascène dit que nous appelons la dextre de Dieu, *gloriam et honorem Divinitatis*; la gloire et l'honneur qui appartient à la Divinité. Et saint Augustin au livre *De Symbolo*, dit que *sedere ad dexteram Patris, est simul cum Patre habere gloriam immutabiliter*; et cela non-seulement quant à la divinité, mais aussi quant à l'humanité. C'est comme quand un roi revêtu de son grand manteau de pourpre est assis en son trône, et tous les princes à ses pieds; tous sont au-dessous de son manteau aussi bien que de sa personne, non pas que la pourpre soit d'égale dignité au roi, mais parce qu'elle lui est unie : *Christus stat, ut ejus benignitas ostendatur; sed et autem ut ejus auctoritas commendetur.*

L'admirable Asceusion de Notre-Seigneur doit causer un grand respect en nous à son égard, nous le faisant connaître, non plus comme un homme terrestre, mais comme un Dieu céleste : *Et si cognovimus secundum carnem Christum (mortalem scilicet), sed nunc jam non novimus.* (II Cor., V, 16.) Notre-Seigneur est assis comme roi; car il est certain que Notre-Seigneur, non-seulement comme Dieu, mais encore comme homme, a eu une royale puissance et souveraine autorité sur toutes les choses spirituelles, pour les justifier, commander et changer selon son bon plaisir. C'est une vérité de foi, qui est manifestée, parce que dans l'Evangile il est dit que Notre-Seigneur a usé pleinement et sans restriction de cette puissance; abrogeant par elle l'ancienne loi, établissant la nouvelle, instituant des sacrements, remettant les péchés, et faisant beaucoup d'autres choses qui ne pouvaient procéder que de cette souveraineté, et cela ayant été prédit : *Ego autem rex constitutus sum ab eo super Sion,* etc. (Psal. II, 6.)

Quant aux circonstances particulières de ce mystère, les principales sont de savoir : 1° en quel jour il est monté au ciel; 2° de quel lieu; 3° si on l'a vu monter, et qui étaient ceux qui le virent monter et qui en ont rendu témoignage; 4° ce qui arriva d'extraordinaire en son Ascension. C'est ce que nous vous allons expliquer.

TROISIÈME POINT.

Premièrement, pour ce qui est du jour auquel Notre-Seigneur est monté au ciel, ce fut le quarantième jour après la Résurrection, que nous appelons maintenant le jour

de l'Ascension, n'ayant pas voulu y monter sitôt après sa résurrection : 1° pour s'employer à établir et confirmer le mystère de la Résurrection par diverses apparitions, et autres témoignages qu'il faisait, tantôt aux femmes, tantôt aux hommes. Car comme la femme, dit saint Cyrille, avait apporté la première les nouvelles de la mort, il était à propos qu'elle apportât la première la nouvelle de la vie par les témoignages de sa Résurrection. En second lieu il se servait de divers arguments pour prouver sa résurrection, comme je vous disais dans notre dernier entretien. De ces arguments, il y en avait de naturels et de surnaturels : les surnaturels étaient les anges qui le prêchaient; les naturels étaient de diverses sortes, les uns étaient de la part de son corps montrant en effet qu'il avait le même corps qu'auparavant : *Palpate et videte quoniam ego ipse sum* (Luc., XXIV, 29); faisant aussi paraître les propriétés naturelles de son corps glorieux, apparaissant tantôt dans un lieu, et tout subitement disparaissant. Les seconds arguments étaient du côté de son âme, en toutes ses fonctions, buvant, mangeant, écoutant, parlant, marchant, disconrant des Ecritures et des choses du royaume de Dieu. Les troisièmes ont été les miracles, par lesquels il est déclaré Dieu et homme : 1° quand il fit prendre une quantité de poissons; 2° quand il entra au Cénacle, etc. Saint Luc dit que tous ses devis entre la Résurrection et l'Ascension étaient du royaume de Dieu. Saint Léon dit que ce ne furent que discours de mystères et de sacrements. Et en effet, durant ce temps-là il dressa son Eglise, il institua les sacrements, établit les apôtres en autorité, les constitua ses prédicateurs, leur donna le Saint-Esprit, et la puissance de remettre les péchés; à saint Pierre les clefs de son Eglise.

2. Le lieu d'où il monta, ce fut de dessus une montagne, d'une façon visible à tous; car ce fut en présence de tous ses apôtres et de ses disciples, au nombre d'environ six vingt. Cette montagne était celle des Olivives, pour plusieurs raisons : 1° c'était en ce lieu qu'il avait commencé sa Passion; et il était à propos qu'il commençât là son triomphe; 2° c'est qu'il avait prié Dieu son Père fort souvent en cette montagne; 3° c'était afin que là où il avait été abaissé et humilié, il fût exalté.

Ce lieu a été illustré par plusieurs miracles : 1° par les vestiges des pieds de Notre-Seigneur, qui sont restés imprimés en la pierre dure; et ces vestiges sont tournés vers l'occident; en sorte qu'il est vraisemblable qu'en montant il regardait l'Eglise Romaine. Saint Jérôme et le Vénérable Bede ont fait cette remarque.

2. Dieu n'a jamais permis que ce lieu ait été enrichi ou paré de quelque pierre précieuse, comme marbre ou jaspe, la terre rejetant par une secrète providence tout ce qu'on y mettait.

3. Sainte Hélène, mère du grand Constan-

tin, ayant fait bâtir un temple dans lequel ces vestiges furent enserlés, l'on ne put jamais couvrir ni la voûte, ni le toit à l'endroit du lieu par lequel Notre-Seigneur avait passé montant au ciel. Ce sont ces mêmes auteurs qui rapportent ces particularités. Enfin, ce qui arriva d'extraordinaire après l'Ascension de Notre-Seigneur, fut que deux anges descendirent du ciel, qui firent commandement aux apôtres de se retirer, leur disant que celui qui était monté ne viendrait plus, sinon à la fin du monde, pour juger tous les hommes.

Je ne suis oublié de vous dire (N.) que Notre-Seigneur ne monta pas seul, mais qu'il fut accompagné de toutes les âmes de ceux qui étaient morts devant lui dans l'innocence : et que tous les anges du ciel vinrent au-devant de lui ; de sorte qu'il n'y eut jamais un triomphe semblable. J'en passe outre les particularités, pour venir aux fruits et profits que nous devons tirer de ce discours, qui seront trois. Le premier profit sera pour les pécheurs ; le second, pour les justes et bonnes âmes, et le troisième pour les uns et les autres.

FRUITS ET PROFITS.

Âmes pécheresses, avez-vous envie de monter avec Jésus-Christ dans le ciel ? humiliez-vous comme il a fait : *Nemo ascendit, nisi qui descendit.* (Joan., III, 13.) Quittez cet orgueil d'esprit, cette bonne opinion que vous avez d'être plus gens de bien que vous n'êtes. Vous êtes des pécheurs, et vous croyez être des saints, parce que vous n'êtes pas peut-être dans les derniers égarements. Savez-vous ce que vous êtes ? Vous êtes des superbes : *Et sunt impii qui ita securi sunt, quasi opera justorum habeant, et hoc novissimum judico*, dit le Sage (Eccle., VIII, 14). Quittez donc cet orgueil, cette ambition de paraître devant le monde. Humiliez-vous, pécheurs, car le ciel n'est pas le partage des orgueilleux ; c'est l'enfer : *Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate ?* (Psal. LI, 3.) Humiliez-vous dans vos meubles, dans vos habits, dans l'ornement de vos enfants, serviteurs, etc. *Filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi.* (Psal. CXLIII, 14.)

Et pour vous, bonnes âmes qui craignez Dieu, souvenez-vous qu'il est dit de Jésus-Christ, qu'il est assis à la droite de Dieu son Père. Souvenez-vous de cela, ne vous troublez pas de scrupule, de craintes vaines, etc. *Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.* (Psal. XIII, 2.) Savez-vous bien que vous avez la grâce de Dieu ? Que craignez-vous ? Pourquoi vous mettez-vous tant en peine ? soyez assis et en repos ? C'est à faire aux méchantes âmes à être tristes et agitées de scrupules ; car elles en ont du sujet. Mais les gens de bien doivent imiter le Fils de Dieu, et doivent être assis à la droite de leur Père. Souvenez-vous de ce que disait ce même Sauveur à sainte Marthe, qu'il n'y avait qu'une chose nécessaire à faire, et que Marie avait choisi la meilleure part :

Martha, Martha, turbaris erga plurima : porro unum necessarium : Maria optimam partem elegit. (Luc., X, 41.) Que faisait Madeleine ? Elle était assise aux pieds de Jésus-Christ, quoique le Pharisien parlât mal d'elle, quoiqu'elle eût offensé antrefois. (Luc., VII, 37 seqq.) *Sedet ad dexteram, etc.*

Enfin, le dernier profit pour les uns et pour les autres, tant bons que méchants, c'est d'aimer les souffrances ; c'est sur la montagne des Olives, d'où Jésus-Christ est monté au ciel (N.). Il faut souffrir aussi, si nous désirons y arriver : *Per multas tribulationes oportet intrare in regnum celorum.* (Act., XIV, 21) Si Dieu ne nous envoie rien, prenez des mortifications. Et pour les méchants, qu'ils se souviennent qu'on ne peut pas être heureux en deux lieux, au ciel et en la terre. Si vous n'êtes point du nombre des affligés, vous serez du nombre des réprouvés. C'est de dessus la montagne des Olives qu'on commença la passion et les souffrances du Fils de Dieu : que si vous l'imitiez en ses souffrances, vous aurez part à la gloire de son triomphe dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite, etc.

INTERROGATIONS.

Que faut-il croire par l'article sixième du Symbole : « Ascendit ad celos, » etc. ?

Que quarante jours après la résurrection Notre-Seigneur se fit voir à ses apôtres ; et à leur vue, sans aide ni assistance d'aucun, il monta dans les cieux.

Et comment dit-on qu'il est monté dans les cieux, puisqu'il a toujours été aux cieux ?

On dit qu'il est monté comme homme, et non pas comme Dieu. Or comme homme il n'a pas toujours été au ciel, et pour cela il y monte.

D'où est-il monté ?

De la montagne des Olives, où les apôtres et disciples étant assemblés, il leur apparut plus beau et plus resplendissant qu'à l'ordinaire, et peu à peu s'élevant de la terre il y monta.

Comment y monta-t-il ?

Par la vertu que sa divinité donna à son humanité.

Pourquoi voulut-il monter ?

1° Pour augmenter notre foi ; 2° animer notre espérance ; 3° nous embraser de l'amour des choses célestes ; et pour nous servir d'avocat auprès de son Père céleste.

Pourquoi n'y monta-t-il pas incontinent après être ressuscité ?

Pour rendre sa résurrection plus assurée, et convaincre l'erreur de ceux qui croyaient qu'il n'avait qu'un corps fantastique.

A quelle heure y monta-t-il ?

Saint Augustin dit que ce fut à midi.

En quelle compagnie fit-il son Ascension ?

En la compagnie de tous les chœurs des anges, dit saint Cyprien ; et on peut ajouter celle des patriarches qu'il avait retirés des limbes.

De quoi se servit-il pour y monter ?

D'une nuée très-belle, non pour monter plus facilement, mais plus majestueusement, la nuée étant le symbole de la majesté.

Et pourquoi dit-on : « Il est monté aux cieux, » *puisque c'était assez de dire :* « Au ciel ? »

Pour nous apprendre que son corps glorieux a passé tous les cieux, et a été placé en un lieu très-élevé, et en un siège très-honorable.

Quelle a été sa place ?

Cet article le dit ès-paroles qui suivent : « *Est assis à la droite de Dieu le Père.* »

Pourquoi dit-on qu'il est assis ?

Pour deux raisons. La 1^{re} pour faire voir qu'il possède fermement le paradis, sans que personne puisse l'en chasser. La 2^e parce qu'il fait dans les cieux l'office de maître et de juge, dont le propre est d'être assis, parce qu'il ne combat plus, qu'il est arrivé au lieu de repos, qu'il a achevé l'œuvre de notre rédemption, et qu'il est paisible Seigneur des anges et des hommes.

Et pourquoi ajoute-t-on : « A la droite de Dieu ? »

Ce n'est pas pour nous faire concevoir quelque chose de corporel, dit saint Athanase, mais pour nous apprendre qu'il est égal à son Père en gloire, en majesté, et en tout.

Est-il à la droite de son Père, comme Dieu, ou comme homme ?

Il y est comme Dieu et homme tout ensemble : comme homme, il est moindre que son Père ; comme Dieu il lui est égal : mais parce que son humanité est unie à sa divinité, nous disons qui est à la droite de son Père. Le manteau royal est au même trône que le roi, parce qu'il est uni au roi comme son propre vêtement.

Mais puisque Dieu n'a point de droite, pourquoi dit-on que son Fils y est assis ?

On le dit pour s'accommoder à notre façon de concevoir, et pour nous faire entendre que le Fils de Dieu est égal à son Père, puisqu'être à la droite de quelqu'un n'est pas être ni plus haut, ni plus bas, mais parfaitement égal.

Comment peut-on faire un acte de foi sur cet article ?

Je vous adore, sacrée humanité de mon Sauveur, et crois que vous êtes dans les cieux assise à la droite de Dieu le Père.

Quel profit peut-on tirer de cet article expliqué ?

Il faut que tout chrétien s'exerce à mériter le bonheur de monter dans les cieux, pour y voir Jésus-Christ. Et afin d'avoir quelque exemple qui m'y porte, je vous prie de m'en dire quelqu'un sur ce sujet.

Exemples. — J'avais dessein de vous rapporter celui dont le dévot L. de Grenade fait mention dans ses Œuvres, d'une vertueuse demoiselle, qui désirait si ardemment de monter dans les cieux, qu'elle obtint de Dieu la faveur de mourir le propre jour de l'Ascension de Jésus son Sauveur. Mais celui de ce brave cavalier, dont il est parlé

au *Miroir des exemples*, occupe trop mon esprit pour ne vous en pas faire le détail, quoique je vous l'aie déjà rapporté en un autre discours l'année passée ; et je ne saurais m'empêcher de le répéter, parce qu'il fait merveilleusement bien à notre sujet.

Il n'appartient qu'aux grands courages de faire de grandes entreprises, et celui dont nous parlons en fit une des plus rares qu'on puisse jamais trouver : car après avoir passé le meilleur de ses années au service de son prince, vivant sous son étendard en qualité de simple soldat, il résolut de combattre sous les drapeaux de Jésus-Christ ; si bien que quittant les armes, il voulut visiter la Terre-Sainte, pour honorer les lieux où Jésus-Christ avait été. Il va en Nazareth, de Nazareth en Bethléem, de Bethléem en la ville de Jérusalem, de Jérusalem en Béthanie ; enfin il visite les lieux et les maisons que Jésus avait honorés de sa présence. Il va voir la salle de Simon le lépreux, le logis de Marthe et de Madeleine, la chambre de Zachée et le Cénacle où les apôtres s'assemblaient. De là il visite le jardin des Olives, le prétoire de Pilate, le palais d'Hérode ; et avec de grands ressentiments intérieurs qu'il témoignait par de continuelles larmes et sanglots, il monte sur le Calvaire ; du Calvaire il se transporte sur le mont des Olives, et se souvenant que c'était là le lieu d'où Jésus-Christ était monté au ciel, il fut saisi d'un désir si grand de le suivre, qu'il ne put modérer sa ferveur ; il fallut que, pour la contenir, il fit cette prière : « Mon Seigneur et mon Dieu, de qui j'adore les vestiges imprimés en cette terre où je marche, appelez-moi au ciel ; et puisque j'ai eu le bonheur de visiter les lieux où votre sacrée humanité a été pendant qu'elle vivait parmi les hommes, faites-moi la faveur que j'entre dans le ciel où vous êtes monté. Vous ayant cherché partout, je ne puis plus vous trouver qu'à la droite de votre Père qui est au ciel ; c'est pourquoi je vous demande la grâce d'y pouvoir monter. » Sa requête fut entérinée, ses forces viennent peu à peu à manquer, sa nature à défaillir ; et son cœur bouillonnant du désir d'aller jouir de Dieu, vient à mourir. Ceux qui étaient présents quand il rendit l'esprit si doucement, furent fort étonnés d'un si grand accident ; et ne sachant quelle en pouvait être la cause, ils appellent le médecin qui, à la première vue, ne savait que dire ni penser. Il regarde ce corps, il le visite et ne trouve aucune marque qui pût avoir été la cause de cette mort soudaine. Il demande de quelle complexion était cet homme. Ses compagnons de guerre, qui avaient entrepris le même voyage que lui, répondent que son naturel était jovial, mais qu'ils l'avaient remarqué depuis peu si ardent en l'amour de Dieu, qu'ils croyaient que son cœur n'avait pu résister à cette sainte passion. Le médecin approuve leur opinion ; et pour s'en éclaircir, il fait ouvrir le corps. Le chirurgien l'ouvre, et au premier coup de rasoir, il trouve son cœur comme crevé et partagé en deux moitiés qui portaient gra-

vées ces belles et amoureuses parotes : *Jésus mon amour !*

Réflexion. — O le beau cœur ! ô le brave soldat ! ô le vrai amoureux de Jésus ! N'est-il pas vrai qu'on ne saurait désirer une plus belle mort ? Mourir du désir d'aller jouir de Dieu, mourir de passion pour le ciel, mourir au même lieu d'où Jésus est monté dans les cieux, n'est-ce pas avoir quelque assurance d'y aller ? Aspirons (N.) à une si sainte mort, et ne vivons que pour Dieu ; je veux dire, en vivant ne pensons qu'à monter au ciel.

INSTRUCTION IV.

EXPLICATION DU SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Prélude. — Après vous avoir fait voir Notre-Seigneur comme le rédempteur des hommes, il est bien à propos que vous le connaissiez en qualité de juge. C'est ce que nous avons à vous expliquer maintenant sur cet article : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos* ; où j'espère vous faire voir quatre choses fort importantes du jugement.

Partition. — La première, les raisons pour lesquelles il est important d'avoir la connaissance de cet article. 2. Ce que nous devons entendre par cet article. 3. Quelles sont les circonstances plus remarquables du jugement. 4. Pourquoi il faut qu'il y en ait un général. Et enfin les fruits et profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

La première raison pour laquelle il est important de vous expliquer cet article du Symbole, et le bien entendre, c'est que tous les prédicateurs du passé ont souvent prêché de cette matière, comme d'une matière extrêmement importante. Les prophètes l'ont prêché, comme Joël, Jérémie, Isaïe, Amos, Ezéchiel. Les apôtres prêchaient à tout propos ce sujet du jugement, comme l'on peut voir par les Epîtres de saint Paul, et les *Actes des apôtres*. Saint Clément (epist. I) rapporte que saint Pierre avait coutume de dire : *Quis peccare poterit si ante oculos suos judicium ponat ?* Et saint Cyprien en l'une de ses épîtres (epist. 9) montre qu'il faut représenter aux pécheurs l'effroi du jugement de Dieu. L'on raconte de saint Pierre le Martyr, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qu'ordinairement il prenait pour thème de ses prédications ces paroles : *Adhuc quadraginta dies et Ninive subvertetur.* (Jon., III, 4.) Et avec cela il convertissait tout le monde.

La deuxième raison pour laquelle il est à propos de bien expliquer cet article qui concerne le jugement, c'est que non-seulement les saints l'ont prêché, mais tous, ou la plupart l'ont extrêmement appréhendé. Job parlant de lui-même, tout saint qu'il était, dit qu'il appréhendait de toutes ses œuvres et de toutes ses actions, parce qu'il savait que Dieu ne pardonne pas aux pécheurs :

Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti. (Job, IX, 28.) Et ailleurs il s'écrie : *Quid faciam cum surrexerit ad judicandum Deus ; et cum quaesierit, quid respondebo illi ?* « Hélas ! que ferai-je lorsque le Seigneur se lèvera pour juger ? et quand il interrogera les hommes, que lui répondrai-je ? » (Job, XXXI, 14.) Saint Jérôme, ce grand pénitent du désert, disait souvent : *Quoties diem illud considero, toto corpore contremisco.* « Quand je pense à ce jour terrible du jugement, je tremble en tout mon corps. » *Sive comedo, sive bibo, sive aliquid facio, semper videtur mihi tuba illa terribilis sonare in auribus meis : Surgite, mortui, venite ad judicium :* « Soit que je mange ou que je boive, ou que je fasse quelque autre chose, il me semble toujours entendre à mes oreilles le son effroyable de cette trompette qui me dit : *Levez-vous, morts, et venez au jugement.* » C'est donc pour cela (N.) qu'il le faut expliquer : car si vous ne l'appréhendons pas, c'est que nous ne savons ce que nous disons lorsque nous prononçons ces paroles : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos.*

L'on rapporte de l'abbé Agathon qu'étant près de mourir, il demeura trois jours immobile sans rien répondre à tout ce qu'on lui demandait : et étant revenu à soi, et interrogé d'où il venait, et ce qu'il avait vu pendant tout ce temps, il répondit qu'il voyait le jugement de Dieu, et qu'il l'appréhendait extrêmement. « Mais, mon Père, lui dit-on, vous avez si bien vécu. — Ah ! souvenez-vous, dit-il, mes frères, que je suis homme. — Mais n'avez-vous pas confiance en la bonté et en la miséricorde de Dieu, lui dit-on encore ? — Oui, répondit-il ; mais sachez que les jugements de Dieu sont bien différents de ceux des hommes. » Et peu après il mourut. Cela vous doit donc bien faire appréhender, et, par conséquent, il est besoin de savoir que nous le devons appréhender.

La troisième raison pour laquelle il convient d'expliquer cet article du *Credo*, et le bien entendre, c'est qu'il se trouve de la plupart de ceux qui se convertissent, le font par la prédication des jugements de Dieu. Saint Augustin parlant de lui-même dans ses *Confessions* (cap. 26), dit que souventes fois la crainte des jugements de Dieu l'a retiré des plaisirs criminels et du péché : *Nil me revocabat a profundiore voluptatum carnalium gurgite, nisi metus mortis et judicii futuri.* On dit que saint Bruno se convertit après avoir entendu ce chanoine et docteur de Paris, lequel, après sa mort, comme on pria pour lui, se leva de la bière par trois jours consécutifs, et dit : *Justo Dei judicio condemnatus sum.* Voilà donc pourquoi il importe de vous expliquer cet article : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos.* Voyons maintenant ce qu'il en faut savoir.

DEUXIÈME POINT.

La première chose à savoir sur ces paroles, c'est que c'est à Notre-Seigneur à qui il appartient de juger les vivants et les morts,

non-seulement en tant que Dieu, mais même en tant qu'homme; car vous saurez, s'il vous plaît, que trois offices lui ont été commis, particulièrement pour le bien de l'Eglise : 1° celui de rédempteur, duquel il est parlé aux articles 3, 4, 5, et dont il est dit par l'ange : *Natus est vobis hodie Salvator* (Luc., II, 11); 2° l'office d'avocat, qu'il a entrepris le jour de l'Ascension : *Advocatum habemus apud Patrem* (I Joan., II, 1); 3° celui de juge souverain et universel des vivants et des morts : *Præcepit nobis*, disaient les apôtres, *prædicare populo et testificari, quia ipse est qui constitutus est a Deo iudex vivorum et mortuorum*. (Act., X, 45.) Il a été convenable qu'il fût établi juge : 1° parce qu'il est la Sagesse éternelle, et la vérité procédante du Père : afin qu'on sût que le jugement dernier se fera très-sagement et en toute vérité : *Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne iudicium dedit Filio* (Joan., V, 22); 2° pour ce qu'il était à propos qu'il eût quelque ressemblance avec ceux qui devaient être jugés, afin qu'il leur pût compatir, et qu'on ne l'accusât pas de dureté, et que le juge fût semblable à ceux qui doivent être jugés; 3° ce qui n'eût pas été s'il n'y eût eu que Dieu qui les eût jugés. C'est qu'il était à propos que celui-là fût juge qui avait été injustement jugé et condamné, et que chacun le reconnût : *Omnis caro videbit Salutare Dei*. (Luc., III, 6.) Les démons, les infidèles, les Juifs, les hérétiques, les impies, et les libertins le verront de leurs yeux, et l'entendront de leurs oreilles : *Amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei*. (Matth., XXVI, 64.)

La deuxième chose à savoir, c'est qu'il viendra en sa gloire et en sa majesté, y ayant bien de la différence entre la venue de Notre-Seigneur, quand il viendra pour nous juger, et celle en laquelle il est venu pour nous racheter. Car la première fois il est venu en l'humilité de notre chair, et ce fut pour cela que les Juifs ne le voulurent pas recevoir : *In propria venit, et sui eum non receperunt*. (Joan., I, 11.) Mais dans son second avènement, il viendra dans une telle puissance et majesté que chacun le reconnaîtra, avec cette différence que les uns, qui sont les méchants, le verront avec crainte, épouvante et tremblement indicible, et les bons avec beaucoup de joie et de consolation : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me ?* (Job., XIV, 13.) C'est pour lors que les pécheurs diront ce que Notre-Seigneur avait prophétisé : *Montes, cadite super nos* : « O montagnes, tombez sur nous » (Luc., XXIII, 30), « écrasez-nous et nous ôtez de cette horrible confusion. Pour lors ils souhaiteront la mort et ne la pourront rencontrer : *Quærent mortem et non invenient*. (Apoc., IX, 6.) C'est ce que le Symbole nous dit : *Iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos*. Sa venue, en un mot, sera plus éclatante que celle du soleil et plus épouvantable que celle du tonnerre.

La troisième chose à savoir, c'est d'où il viendra juger. Notre article le dit : *Inde*

venturus est, etc. Il viendra du ciel en terre pour nous juger; il nous jugera ici-bas, et non pas dans le ciel : 1. parce que c'est sur la terre que nous avons mérité; 2. parce que c'est là que Notre-Seigneur et ses saints serviteurs ont été condamnés injustement par les méchants; 3. le jugement doit se faire pour tous, tant pour les bons que pour les méchants : or les méchants et les damnés, non plus que les diables ne peuvent mettre le pied dans le ciel : *Foris canes*, dit saint Jean en son *Apocalypse* (XXII, 15), *et venefici, et impudici, et homicidæ, et idolis servientes, et omnis qui amat et facit mendacium, non intrabit in eam sanctam civitatem*. Niles impudiques, ni les homicides, ni les idolâtres, ni les menteurs, etc., n'entreront point dans le ciel.

La quatrième chose à savoir, c'est du temps que cela arrivera. On demande quand ce sera que le jugement général arrivera, 1. A cela l'on répond, que pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges ni les saints qui sont dans le ciel. 2. Ce que nous en savons, c'est qu'il arrivera à la fin du monde. 3. Que néanmoins il y aura quelques signes qui précéderont, lesquels quand on verra arriver, l'on pourra dire assurément que le jugement est proche. Tels que sont : 1. les guerres universelles. 2. La famine. 3. Les pestes. 4. Les tremblements de terre. 5. Les schismes, révoltes, apostasies, les hérésies. 6. Le mépris des choses saintes, comme églises, autels, sacrifices, profanations des fêtes, abus des sacrements. Toutes ces choses sont les fourriers, signes et avant-courriers du jugement. C'est Notre-Seigneur qui nous donne toutes ces choses pour signes. (Matth., XXIV, 15 seqq.) Saint Paul écrivant à Timothée fait mention bien expresse de l'iniquité qui foisonnera auparavant la venue du Seigneur : *Sachez, dit-il, qu'à ces derniers jours il y aura des temps dangereux, car les hommes seront s'aimant eux-mêmes, avares, menteurs, orgueilleux, désobéissants à père et mère, ingrats, contempteurs de Dieu, sans loyauté, calomnieux, incontinents, cruels, haïssant les bons, traîtres, enflés, aveuglés, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; ayant apparence de piété, mais reniant la force de cette même piété*. (II Tim., III, 1-5.)

Les Ecritures saintes parlant du jugement, en parlent néanmoins comme d'un temps fort proche : *Juxta est dies Domini*. (Joel, III, 14.) Pourquoi cela? Pour trois raisons. La première, parce qu'en effet à l'égard de l'éternité et de Dieu, ce que nous appelons mille ans, ce n'est que comme un jour : *Mille anni ante conspectum Domini tanquam dies hesternæ*. (Psal. XXXIX, 4.) La deuxième, c'est que ce jugement, par toutes ces marques ne semble pas beaucoup éloigné, car quantité de signes sont déjà arrivés. La troisième, c'est parce qu'il y aura deux jugements, l'un à la fin de cette vie et l'autre à la fin du monde. Et tel sera le dernier, quant à la substance, que le premier aura été; c'est pourquoi nous avons

raison de dire qu'il est proche, et plus proche que nous ne pensons.

La plupart des hommes font comme le mauvais serviteur de l'Évangile, qui ayant dit en son cœur : Mon maître est allé bien loin, il ne reviendra de longtemps, je puis faire ce que je voudrai, se mit à faire bonne chère du bien de son maître, à jouer, à battre ses serviteurs, etc. (*Matth.*, XXIV, 48-51) : ainsi les hommes se persuadant que la mort et le jugement sont bien éloignés d'eux, ils se donnent du bon temps, ne songent qu'à se divertir, dans les jeux, dans les bals, dans les comédies, dans la braverie, la bonne chère, etc. Mais que leur arrivera-t-il ensuite, sinon le même qu'à ce mauvais serviteur, dont le maître viendra à l'heure qu'il y pensera le moins, et le chassera honteusement de sa famille, pour n'avoir plus d'autre bien et partage qu'avec les hypocrites, dans un lieu où il n'y aura que pleurs et grincements de dents ?

Afin que ce malheur ne nous arrive point, voyons les fruits que nous pouvons tirer de ce discours : car cette matière est trop importante pour achever en une seule instruction tout ce que nous nous étions proposé de dire du jugement. Nous continuerons dimanche prochain à parler de ce sujet.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier profit que nous devons tirer de cette instruction est pour les bonnes âmes. Ames saintes et dévotes qui m'écoutez, vous ne devez point tant appréhender le jugement, soit général, soit particulier ; mais plutôt vous y devez avoir dévotion ; puisque, ayant bien vécu, vous pouvez dire comme le grand Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex*, etc. : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi et la fidélité que je devais à mon Maître : pour le reste je suis sûr de ma récompense, la couronne de justice m'est gardée, que le Seigneur, qui est un juste juge, me rendra au jour du jugement, et lorsqu'il récompensera ses fidèles serviteurs et tous ceux qui souhaitent sa venue. » (*II Tim.*, IV, 7, 8.) Et bien loin de l'appréhender, vous souhaiterez qu'il approche : *Festina ad me venire cito*. (*Ibid.*) Saint Augustin dit que ce doit être la dévotion des chrétiens d'attendre ce dernier avènement, comme celle des Juifs était du premier. C'est ce que Notre-Seigneur nous a appris à demander : *Adveniat regnum tuum*. C'est à faire aux bons serviteurs de désirer la venue de leur Maître, aux méchants de l'appréhender. Il y a cet écart raison que le péché sera ôté et que Jésus-Christ sera reconnu de tout le monde.

Le deuxième profit est pour les pécheurs. Pécheurs, ne vous flattez pas sur l'éloignement du jugement général, car il est plus proche que vous ne pensez. Notre-Seigneur dit qu'il viendra à l'heure que nous y pen-

serons le moins. Que ferez-vous, pauvres misérables, à cette heure-là ? Vous ferez ce que nous lisons des vierges folles, qui n'ayant pas de l'huile dans leurs lampes, s'adressent à celles qui en avaient pour leur en demander ; mais écoutez leur réponse : *Ne forte non sufficit nobis et vobis, ite potius ad vendentes : dum autem irent emere, clausa est janua* : « De peur, leur dirent-elles, que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez-en plutôt acheter. Et pendant qu'elles furent chez les marchands, » l'Époux survint à l'improviste, il entra dans la maison, et en même temps les portes furent fermées, et quand elles revinrent sur le tard, elles eurent pour réponse : *Amen dico vobis, nescio vos* : « Allez, je ne vous connais point. » (*Matth.*, XXV, 9-12.)

Le troisième profit est pour les uns et les autres. C'est d'imiter ce serviteur fidèle et prudent, qui dans l'attente de son maître se comporte fidèlement : *Beatus ille servus, quem cum venerit dominus ejus invenerit sic facientem. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum*. (*Matth.*, XXIV, 46, 47.) Parce que le trouvant de cette sorte, son maître lui donnera la récompense de la gloire, que je vous souhaite, etc.

INTERROGATIONS.

Que devons-nous entendre par ce septième article du Symbole : « Inde venturus est judicare vivos et mortuos. »

Que Jésus-Christ qui est monté au ciel, doit venir au monde pour juger les vivants et les morts.

Est-il nécessaire de prêcher et d'enseigner cette doctrine du jugement ?

Oui, il n'y a rien de plus utile pour convertir les pécheurs, et c'est ce qu'ont pratiqué les prophètes, les apôtres et tous les saints, tant du Vieux que du Nouveau Testament.

Les saints ont-ils fort appréhendé ce jugement ?

Oui, Job, saint Jérôme, et plusieurs autres, tremblaient quand ils pensaient à ce jugement.

La pensée du jugement a-t-elle servi à convertir quelques pécheurs ?

Oui, et en très-grand nombre : saint Augustin dit que la seule crainte des jugements de Dieu l'a souvent retiré du péché.

Qui doit faire ce jugement ?

Ce sera Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant que notre article l'enseigne : 1° parce que toute puissance lui a été donnée au ciel et en la terre ; 2° parce qu'ayant passé par les faiblesses humaines, il aura plus de compassion des hommes ; 3° parce qu'il est très-à propos que celui-là soit juge, qui a été injustement jugé et condamné, et que chacun reconnaisse son innocence.

Comment viendra-t-il ?

Il viendra dans sa majesté, sur une nuée

du ciel pleine d'éclat, de gloire et de puissance, pour relever sa sacrée humanité, que les hommes ont méprisée.

D'où viendra-t-il ?

Du ciel, comme nous apprend notre article.

Où viendra-t-il ?

En la vallée de Josaphat, proche la ville de Jérusalem, afin qu'au même lieu où il a été crucifié et méprisé, il paraisse plein de gloire et de majesté.

Quand viendra-t-il ?

On ne peut savoir ni le jour, ni l'heure. Dieu seul s'en est réservé la connaissance, et l'cachée aux hommes, afin qu'ils se tiennent toujours sur leur garde.

Que doit-on faire pour ne point appréhender ce jugement ?

C'est d'y penser souvent, suivant la pensée du Sage : *Souviens-toi de tes fins dernières, et jamais tu ne pécheras.* (Eccli., VII, 40.) Car ne péchant point, nous ne craindrons point le jugement; au contraire, nous le souhaiterons.

Exemples. — En effet (N.) celui-là, dit saint Pierre, ne peut pécher, qui pense souvent au jugement. C'est pourquoi l'abbé Ammon étant prié de dire un mot d'édification à des religieux : « Pensez, dit-il, mes frères, comme fait celui qui est en prison; et vous arraisonnant vous-mêmes, dites : Malheur à moi, qui dois comparaître au parquet de la justice de Dieu, comment pourrai-je rendre bon compte de tout ? Si vous pensez toujours à cela, c'est le moyen de vous sauver. » (*Vie des Pères ermites.*)

Saint Jean Climaque, au livre qu'il a composé, intitulé *Scala cali*, raconte qu'un certain religieux nommé Etienne, après avoir passé plusieurs années dans la solitude, en pleurant et jeûnant presque toujours, tomba à la fin malade; et étant à l'extrémité de sa vie, un jour devant sa mort on le vit qui parut tout étonné; et ayant les yeux ouverts il regardait de tous les côtés de sa couchette, comme s'il y eût eu quelqu'un devant lui qui lui eût demandé compte des actions de sa vie. On l'entendait quelquefois dire : « Il est vrai, j'ai fait cette action, mais pour cela j'ai jeûné tant de temps. » D'autres fois il disait : « Non, cela n'est pas, vous mentez, je n'ai pas fait ce que vous dites. » Une autre fois, il disait : « Cela est vrai, je n'ai rien à répondre, mais la miséricorde de Dieu est grande; » et là-dessus il mourut sans qu'on pût savoir l'événement de sa sentence : « Ah! misérable que je suis, s'écrie ce Père, que sera-ce de moi, si un solitaire qui a fait une pénitence de quarante ans, qui avait obtenu le don des larmes, et qui donnait à manger de sa main à des tigres et à des serpents, comme aucuns m'ont assuré, ne peut répondre à de certains péchés, que ferai-je, moi ? »

Réflexion. — Je vous dis le même (N.) et avec bien plus de raison que ce bon saint. Si ces choses sont faites au bois vert, que sera-t-il fait au sec ? Si ce saint personnage ne peut répondre à de certaines accusations,

et si on l'accuse fausement de péchés qu'il n'avait pas commis, que direz-vous lorsqu'on vous accusera de tant de péchés déshonnêtes, de tant de désobéissances que vous avez rendues à vos parents, de tant de bonnes pensées que vous avez rejetées ? etc. Tremblons (N.), tremblons, et songeons de bonne heure à nous préparer à ce jugement.

INSTRUCTION XV.

SUITE DU SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Prélude. — Si nous savions combien il est utile de penser souvent au jugement de Dieu, rien ne nous serait plus agréable que les livres qui en traitent, et que les prédicateurs qui en prêchent. C'est la pensée de ce jugement épouvantable, qui a fait tant de martyrs, qui fait tant de saints et de saintes, qui assemble tous les jours tant de bonnes âmes dans les religions et dans les monastères, et qui fait que tant de pauvres souffrent leurs maux avec plus de patience. Otez la pensée du jugement, et le souvenir d'icelui, ce ne sont plus que péchés dessus la terre. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si nous employons deux ou trois instructions pour traiter ce sujet : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos.* C'est donc de cet article dont je vous donnerai une seconde instruction; mais comme ce sujet est plein d'horreur et de confusion, n'attendez pas de moi que j'en puisse donner aucun ordre de discours et aucun partage, je continuerai seulement cette matière avec le plus de suite et d'intelligence que je pourrai, pour vous le faire entendre clairement, et pour le faire aussi en même temps appréhender; puis nous en tirerons ensuite les fruits et profits accoutumés.

PREMIER POINT.

Contre les signes qui précéderont le jugement, desquels nous vous avons parlé, il y en aura encore de signalés, qui précéderont immédiatement la venue de Notre-Seigneur.

Le premier, est que l'Evangile sera prêché universellement par tout le monde, en sorte que les Juifs mêmes se convertiront.

Le deuxième, c'est que l'Antechrist qui naîtra, régnera trois ans et demi, et fera de grandes persécutions dans l'Eglise contre les chrétiens.

Le troisième, c'est qu'après sa mort, il y aura de grands signes au soleil, en la lune et aux étoiles, et une très-grande épouvante partout. Un chacun tâchera de se cacher dans les cavernes, dans les cachots, dans les rochers et dans les montagnes.

Le quatrième, c'est qu'un feu viendra du ciel qui embrasera tout, et en même temps le signe de la croix paraîtra au ciel.

Enfin, c'est que les anges viendront du ciel avec des trompettes qui, après avoir sonné aux quatre coins de la terre, feront ressusciter tous les morts, et alors le Juge

viendra avec beaucoup de puissance et de majesté.

Touchant le premier point, qui est la prédication de l'Evangile par toute la terre, c'est que l'on tient qu'en ce temps, comme la terre sera convertie de péchés, et principalement parmi les chrétiens, Dieu fera ce qu'il a promis dans l'Evangile, qu'il transportera son royaume ailleurs aux nations les plus infidèles et barbares, les convertissant à notre sainte religion; en sorte que les Juifs, Mahométans, Japonais, sauvages, Maures, se convertiront, Dieu suscitant des hommes exprès, avec grand zèle, qui iront par toute la terre; et on tient que Enoch et Elie en seront, qui ne sont pas morts, mais que Dieu a réservés exprès. Et qui fera cela? Ce seront deux choses, l'une les péchés des chrétiens, la seconde leur endurcissement; en sorte que les prédicateurs les quitteront là pour aller prêcher la parole de Dieu aux peuples les plus barbares, et les personnes qui n'auront jamais ouï parler de l'Evangile, le recevront avec un amour et une dévotion très-grande. Craignons (N.) que cela n'arrive bientôt, car l'on y commence déjà.

Pour ce qui est du second signe, qui sera la venue de l'Antechrist, ce que nous en pouvons dire, c'est que ce sera un homme comme nous, que l'on tient qui sera juif de nation, qui commencera son règne en Babylone, puis mettra son siège en Jérusalem.

1. Pour sa vie, ce sera un homme qui sera un grand hypocrite d'abord, et un grand politique, paraisant au commencement grand zéléteur de Moïse et de la loi, pour séduire les Juifs,

2. Ce sera un homme extrêmement ambitieux, rapportant tout à sa gloire et à ses prétentions déréglées, voire même il voudra être adoré au temple de Jérusalem, comme Dieu.

3. Il sera impudent, athée, blasphémateur de Dieu et de ses saints, dit le prophète Daniel. (XI, 36.)

4. Il sera un tyran très-cruel, et principalement contre les chrétiens.

5. Il sera adonné à toutes sortes de paillasses.

6. Il sera magicien dès sa jeunesse, et aura grande accointance avec le diable, approuvant par son entremise toutes sortes de méchancetés.

Pour ce qui est de sa doctrine, les principaux articles seront :

1. Qu'il enseignera que Jésus-Christ n'a pas été le Fils de Dieu, ni Sauveur, et par conséquent que toute la religion chrétienne n'est qu'une pure superstition. Et pour cela il s'appellera Antechrist.

2. Il persuadera aux Juifs qu'il sera le Messie, et leur proposera au commencement la loi de circoncision, par où il attirera les Juifs à soi.

Etant fait monarque il rejettera la loi de Moïse et de la nature, et niera le vrai Dieu auteur de la loi, et voudra lui seul être tenu pour Dieu, niant l'enfer, le paradis, le

jugement, la vie éternelle et l'immortalité de l'âme, qui sont les points de l'athéisme.

4. Il commandera qu'on lui bâtisse des églises, qu'on lui fasse des sacrifices, et qu'on l'honore comme Dieu.

5. Ses adhérents auront une marque au front.

6. Il persécutera les chrétiens de telle sorte, que la plupart apostasieront.

7. Il fera beaucoup de martyrs, notamment Enoch et Elie; et après avoir régné trois ans et demi, il sera englouti tout vivant dans l'enfer; et alors le feu du ciel descendra qui consumera ses soldats et ministres; pour lors cessera la persécution, après laquelle seront encore donnés quarante-cinq jours de résipiscence à ceux qui auront été séduits. Et Enoch et Elie ressusciteront.

Quant à ce que disent quelquefois les hérétiques, que le Pape est l'Antechrist, ils sont bien aisés à réfuter; car ce n'est pas savoir ce que c'est que le Pape, ni savoir ce que c'est que l'Antechrist.

1. L'Antechrist doit venir au dernier temps et à la fin du monde, et il y a mil six cent soixante-seize ans et plus que les papes sont en l'Eglise: saint Pierre ayant gouverné l'Eglise immédiatement après Jésus-Christ, et tous ses successeurs sans interruption jusqu'à présent.

2. L'Antechrist sera un homme particulier de très-méchante vie, et les Papes sont plusieurs en nombre; et plusieurs d'entre eux ont été saints, même au dire des hérétiques, comme Calvin qui reconnaissait saint Grégoire.

3. L'Antechrist se dira être le vrai Christ, et le Pape dit qu'il n'est que le vicaire de Jésus-Christ, et ne prend même que la qualité de serviteur des serviteurs de Dieu: *Servus servorum Dei*, etc.

4. Il sera l'ennemi des chrétiens, et celui-là est leur Père, leur protecteur et défenseur. Enfin, il ne doit régner que trois ans et demi, et après cela, il doit être englouti dans les enfers. Et lequel des Papes est mort de la sorte? Combien y en a-t-il qui ont régné plus de vingt ans, etc.? *Fili hominum, usquequo gravi corde, utquid diligitis vanitatem et quæritis mendacium*: « Enfants des hommes, jusqu'à quand endurez-vous votre cœur? » (Psal. IV, 3.) Ne voulez-vous pas vous reconnaître, et reconnaître votre chef? etc.

DEUXIÈME POINT.

Après avoir déclaré les signes qui avanceront le jugement, il vous faut dire quels sont ceux qui le précéderont de près. Il est dit dans l'Evangile qu'il y aura des signes au ciel, en la lune et aux étoiles. Ces signes sont :

1. Que le soleil sera extrêmement obscur, en sorte que les hommes de ce temps-là vivront comme dans une nuit continuelle. Ce ne seront que cris lamentables, l'on ne pourra plus travailler à tous les ouvrages que l'on fait de jour.

2. La lune ne donnera plus de lumière la nuit, l'on ne pourra plus voyager, aussi les hommes n'en auront-ils pas le courage, car ils sécheront de peur.

3. Les étoiles tomberont du ciel. Ce qui signifiera que le monde doit finir bientôt. Comme quand un homme veut prendre fin, la lumière des yeux s'affaiblit, l'on ne connaît plus personne, le visage pâlit, l'on entre en faiblesse et en pamoison.

4. Le feu viendra du ciel, et le signe de la croix apparaîtra. Ce sera là un des signes qui épouvantera le plus les hommes, que le signe de la croix. Car pour les autres choses, on les aura déjà vues arriver, comme les guerres, les famines, les persécutions des chrétiens, les tremblements de terre. Mais un signe de croix plus resplendissant que le soleil, n'aura jamais été vu.

Ce sera aussi où les méchants se désespéreront, et où les bons et les amateurs de la croix se consolent : car ils diront comme saint André : *O bona crux! diu desiderata*, etc. : « *O sainte et aimable croix! il y a longtemps que je vous désire*, » etc.

Enfin, c'est que les anges viendront du ciel avec des trompettes en main, et après en avoir sonné, les tombeaux s'ouvriront, et les morts ressusciteront tant bons que méchants. Ce sera alors que les colonnes du firmament trembleront, tous les édifices tomberont, toutes les églises seront abattues, tous les autels renversés; et ceux qui ne seront pas encore morts, mourront au son de cette trompette épouvantable, qui dira, selon le récit de saint Jérôme : *Surgite, mortui, venite ad judicium* : « *Levez-vous, morts, et venez au jugement*. » Ce sera lorsque les montagnes crouteront et seront fondues comme la cire, devant la face du Seigneur. De toutes ces choses nous en tirerons trois instructions.

FRUITS ET PROFITS.

La première est de nous affermir dans la créance de toutes ces vérités : car, comme dit Notre-Seigneur, après avoir parlé de toutes ces choses : *Je vous dis en vérité, que le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront jamais* : « *Cælum et terra transibunt, verba mea non prateribunt*. » (Matth., XXIV, 35.) Il est plus vrai que toutes ces choses arriveront, qu'il est vrai que vous et moi sommes ici. Il le faut croire, pour ce que je ne vous ai rien dit qui ne soit de l'Écriture sainte, que de la parole de Dieu, que de l'Évangile, que des apôtres, des prophètes, et de Notre-Seigneur même. Vous n'êtes pas chrétiens si vous ne croyez ces vérités, car elles sont toutes de foi.

2. C'est que ce n'est pas le tout de croire ces vérités, mais il faut vivre conformément à tout ce que nous croyons. Or tous les chrétiens croient ce jugement; et cependant ils vivent comme s'ils ne le croyaient pas, commettant aussi hardiment les péchés mortels, vivant dans le péché, s'y glorifiant comme si ce n'était rien, et cependant ce

sera la cause de tous les signes dont il est parlé dans l'Évangile; ce sera la cause qu'on ira prêcher ailleurs, ce sera la cause de la venue de l'Antechrist, et de tous les maux qu'il fera. Ce sera la cause du feu du ciel qui viendra, de la croix qui apparaîtra, et des anges qui viendront du ciel.

Chrétiens, je crois que personne de la compagnie ayant entendu ces choses, ne saurait qu'il ne les appréhende. Si vous les appréhendez, appréhendez encore plus les péchés, puisqu'ils en seront la cause.

C'est la troisième instruction que j'ai à vous donner. Quittez cette occasion du péché, cette attache à cette créature, etc. Restituez ce bien mal acquis; préparez de bonne heure vos comptes pour paraître à ce grand jour, et n'être pas surpris au dépourvu.

Sauveur du monde, qui devez être notre juge, faites-nous la grâce de bien apprendre ces vérités, et de si bien régler toutes les actions de notre vie, que nous n'en ayons que de bonnes à être présentées à votre jugement, et pour en recevoir la récompense que vous préparez en ce jour à vos élus, qui est la gloire, etc.

INTERROGATIONS.

Quels sont les signes qui précéderont le jugement?

Il y en aura de deux sortes, les uns communs et les autres extraordinaires. Les premiers seront comme les avant-coureurs, et les seconds seront les signes voisins du jugement.

Quels seront les premiers signes?

Les guerres, la famine, les pestes, les tremblements de terre, les révoltes, les apostasies, les mépris des sacrements et du sacrifice, l'abondance du péché, etc.

Quels sont les signes voisins du jugement?

Trois principaux : 1. L'Évangile sera prêché par tout le monde, en sorte que plusieurs des gentils et des Juifs se convertiront. 2. L'Antechrist viendra. 3. Après sa mort, il y aura d'étranges et épouvantables signes au ciel.

Quels seront ces signes?

La lune changera de couleur, le soleil ne donnera plus de lumière, les étoiles tomberont du ciel, et toutes les créatures s'armeront contre les pécheurs.

Ensuite de ces signes, qu'arrivera-t-il?

Il viendra un déluge de feu du ciel qui consumera tout le monde; il paraîtra au ciel le signe de la croix d'une manière très-resplendissante et lumineuse; ensuite un ange viendra sonner d'une trompette, dont le son sera si terrible qu'il éveillera tous les morts.

Exemples. — Les signes du jugement seront si épouvantables, que la seule pensée a été capable de faire mourir de frayeur plusieurs personnes. Mais comment (N.) les signes du jugement ne seraient-ils pas capables de nous faire trembler, si les seuls signes de la mort ont été suffisants pour faire peur à un grand roi? c'est Josaphat, roi des

Indes, lequel étant un jour à la campagne, eut en rencontre un pauvre vieillard tout courbé, les cheveux blancs, la face ridée, et qui ne faisait que bégayer en parlant, fante de dents. Ce roi épouvanté de cette vue, parce qu'il avait été élevé dans son palais, où on lui avait ôté tout sujet qui lui pût être désagréable, s'enquit de ce que cela voulait dire, et fit approcher ce vieillard de plus près pour le mieux contempler. Ceux de sa suite, lui dirent que les signes que l'on voyait à cet homme étaient les avant-coureurs de la mort : « Ce vieillard a vécu plusieurs années, et ses forces étant peu à peu diminuées, et ses membres cassés, il est venu par là à cette misère que vous voyez. — Hé qu'il dit le roi, tous les hommes sont-ils sujets à cette misère? — Oui, Sire, lui dit-on, si la mort ne prévient l'homme en sa jeunesse, il est impossible que par succession de temps il n'éprouve de pareilles infirmités. — Et en combien de temps cela arrive-t-il? — En quatre-vingts ou cent années les hommes parviennent à cette décadence, puis ils meurent. — Et tous les hommes doivent-ils mourir, demanda-t-il, ou s'il y en a seulement quelques-uns? — Tous, lui répondit-on, doivent payer le tribut à la mort. » Ce que ce jeune roi ayant entendu, il s'écria en soupirant du plus profond de son cœur : « Ah! que cette vie est amère, qui aboutit à une si étrange fin! Quoi! faut-il que je périsse un jour? et que deviendrai-je après ma mort? serai-je réduit au néant, ou s'il y a un autre monde à espérer? » Cette pensée lui occupa tellement l'esprit qu'il fut toujours triste, jusqu'à ce que Dieu lui suscita un saint ermite pour le convertir et en faire un saint anachorète du désert, changeant sa pourpre à une méchante bure, et son palais à un petit trou dans les bois. (S. JEAN DAMASCÈNE, en l'Histoire de Balaam et de Josaphat.)

Réflexions. — Si les seuls signes de la mort ont été capables de faire frémir un grand roi, que ne doivent point faire les signes épouvantables du jugement, lorsqu'on verra le soleil s'obscurcir, les étoiles tomber, etc.? Faites-y réflexion (N.) et n'attendez pas à la mort à y penser.

INSTRUCTION XVI.

SUITE DU SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

*Inde venturus est judicare vivos
et mortuos.*

Prélude. — Après toutes les choses que nous vous avons expliquées touchant cet article du jugement, il en reste encore trois fort importantes, à savoir : la première est de vous faire voir les qualités du juge. La seconde, qui sont les personnes qui doivent se trouver à ce jugement. La troisième, ce qu'on y fera. C'est de quoi je vous entre-tiendrai aujourd'hui.

PREMIER POINT.

Nous vous avons déjà dit dans les précédentes

instructions que c'est Jésus-Christ qui est notre juge; mais il est bon de vous inculquer les qualités et conditions de ce juge. Car c'est ce qui doit être mis comme le fondement et la base de tout ce discours. Or une des premières et principales qualités du juge, duquel nous vous parlons, c'est que c'est un juge qui a tant de lumière et de connaissance qu'il sait tout. C'est ce que Dieu nous représente par Jérémie en ces paroles : *Parvum est et inscrutable cor hominum. Quis cognoscet illud? Ego Dominus scrutans cor et probans renes, qui do unicuique juxta viam suam et juxta fructum adinventionum suarum.* (Jerem., XVII, 9, 10.) Le cœur de l'homme a tant de replis, que nous n'y voyons goutte : il y a tant de dissimulations, de feintes larmes, de fausses compassions, d'hypocrisies, que cela nous trompe; mais Dieu seul connaît les cœurs. Il sonde l'intention de nos actions, et de nos motifs, il donne à un chacun selon sa voie, et le fruit de ses intentions, etc.

Saint Augustin parlant en ses *Soliloques* (cap. 14), à ce propos, disait : *Cum hoc diligenter considero, Domine Deus meus terribilis et fortis, timore pariter et ingenti rubore confunder, quoniam nobis magna est indita necessitas recte justeque vivendi qui cuncta facimus ante oculos judicis et cuncta cernentis.* En sorte qu'on ne lui saurait rien cacher, l'on ne saurait pas mentir devant lui, etc.

2. C'est qu'il est tout-puissant, de manière qu'il n'aura crainte de personne : *Tunc potentes quondam reges*, dit saint Jérôme, *nudo pectore palpitabunt.* Les rois et les puissants de la terre, et ceux qui ont fait trembler tant de milliers d'hommes, trembleront devant sa face, etc.

3. C'est qu'il sera inflexible. C'est maintenant le temps de la miséricorde, et alors ce sera celui de la justice : *Judicium sine misericordia.* (Jac., 1, 13.)

4. C'est que sa majesté sera extrêmement redoutable aux méchants. Car il ne sera pas simplement fâché ni courroucé, mais il paraîtra comme une personne en fureur, en sorte que ce sera là où pour lors les pecheurs s'écrieront : *Montes, cadite super nos, et abscondite nos ab ira Agni* : « O montagnes, tombez sur nous, écrasez-nous et nous délivrez de la fureur de l'Agneau. » (Apoc., VI, 16.)

Que si vous désirez de savoir la manière avec laquelle il viendra, ce sera de la même sorte qu'il est écrit par l'évangéliste saint Matthieu en ces termes : *Lorsque le Fils de l'homme sera venu en sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur le siège de sa majesté, et seront assemblées devant lui toutes les nations de la terre, et il les séparera les unes d'avec les autres, comme un pasteur fait ses oailles et les boucs, et il rangera ses oailles au côté droit, et les boucs au côté gauche.* (Matth., XXV, 31-33.) Voilà donc ce qui est du premier point touchant les qualités du juge. Voyons maintenant qui sont ceux qui doivent assister à ce jugement.

DEUXIÈME POINT.

Le Symbole répond à cette demande: Qui sont ceux qui assisteront à ce jugement, en disant : *Vivos et mortuos*. Que ce seront les vivants et les morts. C'est-à-dire en un mot tous les hommes qui ont jamais été, tous les anges et tous les démons.

Il est dit qu'il jugera tous les vivants. Ce n'est pas à dire que tous ne meurent auparavant le jugement, mais par les vivants on doit entendre les gens de bien, et ceux qui sont morts en grâce, et par les morts il faut entendre les méchants, et ceux qui sont morts dans le péché mortel. Or quoiqu'ils vivent ici pêle-mêle, ils seront alors séparés les uns d'avec les autres, ne plus, ne moins (N.), que ceux qui pêchent, ayant retiré leurs filets, jettent les mauvais poissons dans la mer, et retiennent les bons; ou comme le pasteur qui sépare, étant de retour au logis, les brebis d'avec les boucs, ou comme en la moisson les paysans séparent la zizanie d'avec le bon grain; le bon grain on le met dans le grenier, et les mauvaises herbes on les jette au feu. Il en arrivera de même en ce jour entre les bons et les méchants, comme il fait en été à l'égard des arbres qui sont morts et ceux qui sont vivants : durant l'hiver l'on n'y reconnaît rien, tous ont de la ressemblance les uns avec les autres, mais quand l'été est venu, l'on reconnaît ceux qui sont morts d'avec ceux qui ont vie, car ceux-ci poussent des feuilles et des fruits, et les autres n'ont rien de tout cela.

Cette séparation sera bien épouvantable; car l'on verra le maître mis à la gauche, et le valet mis à la droite; le père mis à la droite et le fils mis à la gauche; le prédicateur et le confesseur mis à la gauche, et son pénitent à droite : *Erunt duo in lecto uno, unus assumetur et alter relinquetur*. (Luc., XVII, 34.) Deux femmes qui auront été de compagnie toute leur vie au moulin, l'on en prendra une, et sera mise à la gauche, et l'autre à la droite, et ce sera en cette occasion où il arrivera ce que dit le Sage : *Stabant justi in magna constantia* : que « les justes demeureront en une grande constance. » et les méchants au contraire. *Turbabuntur timore horribili dicentes : Nos insensati, etc. : « Ils seront troublés d'horribles craintes, et diront parlant en eux-mêmes : Ah! insensés que nous avons été! nous estimions la vie de ceux que nous voyons maintenant nombrés entre les enfants de Dieu, et mis parmi les saints, une vie de misérables et de sots; nous nous moquons de leurs jeûnes et mortifications, de leurs peines et de leurs souffrances, et maintenant nous voyons que c'est nous qui nous sommes trompés : « Lassati sumus in via iniquitatis : « Nous nous sommes lassés dans le chemin de l'iniquité et de perdition; nous avons marché par des chemins difficiles, mais nous n'avons pas connu le chemin qui mène au Seigneur, » comme ceux-ci. Quid nobis prodest superbia? Hélas! « que nous a-*

servi notre orgueil? Quel profit nous ont apporté nos richesses, nos honneurs? » etc. *Transierunt* : « Tout cela a passé comme l'ombre!.... et à peine avons-nous été nés, que nous avons cessé d'être; « mais dans si peu de temps que nous avons vécu. « nous nous sommes consumés en malice. » Voilà (N.), ce que diront au jugement universel, et dans l'enfer pendant toute l'éternité, ceux qui ont péché, et qui sont morts dans leur péché. Jusqu'ici ce sont les paroles de la Sagesse. (Sap., V, 1-14.)

Nous avons dit que parmi ceux qui assisteront à ce jugement, les anges et les diables s'y trouveront.

1. Les anges y assisteront, non-seulement pour séparer les bons d'avec les méchants, mais aussi pour y être jugés, et cela par les apôtres, qui loueront et approuveront leur fidélité et fermeté.

2. Les diables y seront aussi : 1° pour accuser les hommes de tout ce qu'ils auront fait en leur vie, dit saint Cyprien; 2° pour y être aussi jugés : saint Paul le dit assez clairement : *Ne sciez-vous pas que nous jugerons les anges?* (I Cor., VI, 3.) Et cela se fera en les condamnant, et en leur reprochant qu'eux étant de purs esprits, ils n'ont pu garder leur rang, surmontés en cela par les hommes, qui sont d'une nature plus fragile qu'eux : comme aussi de ce que les saints auront résisté à leurs tentations, et auront prévalu à l'encontre d'eux.

Vous saurez aussi, s'il vous plaît, que quoiqu'il n'y ait qu'un souverain juge, il y aura avec lui plusieurs assesseurs, qui sont les apôtres : *Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel*, etc. (Matth., XIX, 28), qui porteront la sentence prononcée par le juge, la louant, l'approuvant, et leur faisant voir avec combien de justice et d'équité ils seront jugés, ils reprendront ceux qui n'auront pas voulu recevoir leur doctrine, etc., ou les examineront sur leurs œuvres. On leur demandera compte de leurs actions. C'est ce que nous allons voir.

TROISIÈME POINT.

On rendra compte au jugement général de quatre choses principales :

1. Des pensées : *De cogitationibus impiis interrogatio erit*. (Sap., I, 9.) Ce sera lorsque les secrets des consciences seront mis en lumière, dit l'Apôtre : *Illuminabit abscondita tenebrarum et manifestabit consilia cordium*. (I Cor., IV, 5)

2. De toutes les paroles : *De omni verbo otioso quod locuti fuerint homines reddent de eo rationem in die judicii. Ex verbis tuis justificaberis, ex verbis tuis condemnaberis*. C'est Dieu même qui le déclare à ses apôtres : « Les hommes, leur dit-il, rendront compte au jour du jugement des paroles oiseuses et inutiles qu'ils auront dites, et ce sera par leurs paroles qu'ils seront condamnés ou justifiés. (Matth., XII, 36, 37.) Si donc (N.) on doit rendre compte de toutes les paroles

oiseuses et inutiles que l'on a proférées, ou sera-ce des paroles sales et déshonnêtes, des imprécations, des jurements et blasphèmes que l'on a eus si souvent dans la bouche, etc.

3. Nous y rendrons compte de toutes nos œuvres commises : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.* (II Cor., V, 10.) On rendra compte des concussions, qu'on aura faites, des larcins, des rapines, des fornications, des adultères, etc., et tous seront jugés selon leurs œuvres. C'est ce qu'entendait le Prophète - Roi, lorsqu'il s'écriait dans ses Psaumes : *Tu reddes unicuique, Domine, secundum opera sua* : « Seigneur, vous rendrez à un chacun selon ses œuvres. » (Psal. LXI, 13.)

4. On y rendra compte de toutes les œuvres omises. *J'ai eu faim*, leur dira le juge, *et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu*, etc. (Matth., XXV, 42.) Et après leur avoir reproché le peu de compassion, ou plutôt la dureté qu'ils ont eue pour lui en la personne des pauvres, il prononcera cette terrible sentence : *Ite, maledicti* : « Allez, maudits, retirez-vous de moi. » Hé ! Seigneur, où voulez-vous que ces misérables se retirent ? Vous êtes leur centre et leur repos, où iront-ils ? *In ignem*, « dans le feu. » Mais combien voulez-vous que leur supplice dure pour la satisfaction de leurs fautes ? *aternum*, à tout jamais ; pendant toute l'éternité ; tout autant de temps que je serai Dieu. Cela est effroyable (N.) ; mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'on n'examinera pas seulement les méchantes œuvres, mais aussi les bonnes : *Ego justitias judicabo.* (Psal. IX, 4.) L'on examinera si elles ont eu toutes les circonstances pour être méritoires, l'intention, le motif, la fin pour lesquels on les a faites, comme je vous disais tantôt. C'est pourquoi Notre-Seigneur disait que plusieurs viendront en ce jour-là, qui lui diront : N'avons-nous pas fait des miracles en votre nom, chassé les diables, converti les peuples, etc. ? (Matth., VII, 22, 23.) Mais qu'il leur répondra comme à ces vierges folles : *Nescio vos* : « Je ne vous connais pas. » (Matth., XXV, 12)

Que si Notre-Seigneur ne parle que des œuvres de charité, c'est pour nous apprendre, que s'il condamne ceux qui ne les auront pas exercées, que fera-t-il aux autres, qui outre cela auront encore transgressé ses saints commandements ? 2 C'est qu'il n'y a point de péché si grand que la charité n'efface ; et partant qu'on a trop de sujet de condamner les pécheurs qui ont négligé de racheter leurs péchés par les aumônes et par la charité.

C'est en ce jour que les livres seront ouverts : *Et libri aperti sunt.* (Apoc., XX, 12.) Le premier de ces livres, c'est la conscience d'un chacun ; c'est-à-dire leur mémoire, entendement et volonté, l'on verra ce qu'il y aura là-dedans.

Le dixième livre qui sera ouvert, ce sera celui des saintes Écritures, qui nous sera montré, et principalement ce qui regarde la loi de Dieu et ses commandements.

Le troisième livre, c'est le livre de la connaissance de Dieu. Or ni plus, ni moins que dans un livre, nous verrons que tout ce que nous avons jamais fait, dit et pensé, y sera écrit. Et ce qui épouvantera merveilleusement les méchants, c'est d'y voir toutes leurs mauvaises actions écrites : *Et libri aperti sunt.* Et un autre livre sera ouvert, qui est celui de vie, où sont écrits les noms des élus : en sorte que ceux-là seront bien confus et étonnés qui n'y verront pas leur nom écrit. Dans ce livre l'on y verra le nom d'une pauvre servante en gros caractère, et on n'y verra point le nom de sa maîtresse. Le nom du riche ne s'y trouvera point, et l'on y trouvera celui du pauvre mendiant qui était à sa porte. Quelle confusion pour les pécheurs !

Pour ce qui est du temps que le jugement durera, il est certain que pour la résurrection des morts, elle se fera en un moment par la toute-puissance de Dieu. Les transports des corps au lieu où l'on sera jugé, se fera par les anges, et cela en bien peu de temps. Mais quant à ce qui est de la recherche des consciences, des reproches des méchants, des louanges des bons, et de la définition et la fin de tous les procès, il y faudra employer du temps, attendu que le jugement se passera entre Jésus-Christ et les hommes, conformément à la portée de tous, même des damnés, dit saint Grégoire au livre XXVI de ses *Morales*, chapitre 20. Ce jugement sera fort ignominieux pour les méchants, car il leur arrivera pour lors ce que David a prophétisé d'eux : *Induantur pudore et operiantur sicut diploide confusione sua* : « Ils seront vêtus de confusion, et la honte leur servira d'une double couverture. » (Psal. CVIII, 29.) Les actions d'un chacun étant vues et examinées, le juge prononcera enfin la sentence : 1° en faveur des bons ; 2° contre les méchants. La sentence en faveur des bons est conçue en ces termes : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde.* (Matth., XXV, 34.) Ce qui ne leur fera pas une petite joie. Il prononcera en faveur des bons, afin que l'on voie qu'il est beaucoup plus enclin à pardonner qu'à châtier ; et pour augmenter la peine, le désespoir et la damnation des méchants qui frémiront de crainte, voyant aller les gens de bien dans le ciel, et qu'à eux la porte sera fermée pour leurs fautes et méchancetés.

La sentence qui sera prononcée contre les méchants sera bien contraire ; il leur dira ces effroyables paroles que je vous ai déjà dites : *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges.* Oh ! que cette sentence sera formidable contre les méchants ! Cela se peut entendre parce que nous lisons : 1. combien la voix d'un ange fut épouvantable sur le mont de Sina, lorsque Dieu

Donna la loi à son peuple; il n'y eut jamais de tonnerre semblable à cette sentence. 2. Avec quelle puissance Notre-Seigneur chassa du temple les vendeurs et acheteurs. 3. Ou enfin, de ce qu'il fit auparavant sa Passion, que prononçant seulement ces deux petits mots : *Ego sum* (Joan., XVIII, 6), il renversa la multitude des soldats et ministres de justice qui vinrent pour le prendre au jardin. De tout ce discours nous en devons tirer trois

FRUITS ET PROFITS.

Le premier profit, ou instruction que nous devons remporter, regarde tout le monde. Puisque (N.) nous avons affaire à un tel juge, ah ! nous ne devons craindre que lui : *Nolite timere eos qui possunt occidere corpus, animam autem non possunt; sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* : « N'appréhendez plus ceux qui ne peuvent faire pâtir que le corps; mais craignez celui qui peut jeter l'âme et le corps dans les flammes éternelles. » (Matth., X, 23.)

Le deuxième profit est pour les pécheurs. Savez-vous le moyen de ne point être jugé ni condamné ? 1° retirez-vous de vos péchés; 2° n'y retournez plus; et en satisfaction des péchés que vous avez commis, faites des œuvres de charité et de miséricorde : Car un jugement sans miséricorde sera fait à celui qui ne fait point de miséricorde : « *Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. » (Jac., II, 13.) Jugez de là combien il est important de racheter vos péchés par des aumônes.

Le troisième profit est pour les gens de bien. Ils se souviendront, s'il leur plaît, que comme ce jour sera pour eux un jour de triomphe et de panégyrique de leurs vertus, ils doivent rejeter toutes les vaines louanges que les hommes leur peuvent donner. Il n'y a point de louanges plus véritables que celles-là qui seront données par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour lors nous serons les bien-venus : *Venite*. Gardez-vous donc bien de vous glorifier pour les bonnes œuvres que vous faites : car les justes seront jugées, on examinera toutes nos actions, tout cela sera pesé, non à la balance des hommes, mais à celle de Dieu. Autres sont les jugements de Dieu, et autres ceux des hommes. Il en faut demeurer là : *Venite et ite. Judicii extremi brevis est vox. Dicitur pravis : Ite; Venite, probis. Qui habet aures audiendi, audiat — Ibunt justi in vitam æternam, ibunt hi in supplicium æternum*. Que celui donc qui a des oreilles pour entendre, écoute ces paroles, et y fasse réflexion : « *Les justes et les gens de bien iront dans la gloire; et les impies et les méchants iront dans les enfers*. » (Matth., XXV, 46.) Pensez-y bien.

INTERROGATIONS.

Après tous les signes qui précéderont le jugement qu'arrivera-t-il ?

Jésus-Christ viendra, comme je vous ai

déjà dit, dans sa majesté, pour juger tous les vivants et les morts.

Jugera-t-il définitivement ?

Oui, et sa sentence sera sans appel, car du tribunal de Dieu on ne peut appeler ailleurs.

De quoi jugera-t-il ?

De toutes les pensées, paroles et actions que les hommes auront faites, dites et pensées, et rien ne sera caché à sa divine connaissance.

Jugera-t-il les paroles inutiles, et autres ?

Hélas oui ! Et l'Evangile m'en assure, quand il dit, qu'on lui rendra compte d'une parole oiseuse.

Mais qui jugera-t-il ?

Notre article le dit : *Tous les vivants et les morts*, c'est-à-dire tous les hommes de quel état et condition qu'ils soient, les rois aussi bien que les pauvres bergers, et les doctes aussi bien que les ignorants.

Qu'entendez-vous par les vivants ?

Quelques-uns ont entendu ceux qui sont en état de grâce, et par les morts, ceux qui seront en péché mortel : mais j'aime mieux dire, que l'Apôtre qui a dressé cet article a voulu entendre ceux qui seront sur terre dans les derniers jours, qui mourront et ressusciteront aussitôt, et par les morts, ceux qui sont dès longtemps trépassés.

Quelle sera la sentence qu'il portera en faveur des justes et des bons ?

Celle-ci : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, » etc.

Quelle sera la sentence qu'il prononcera contre les réprouvés ?

« Allez, maudits, allez au feu qui vous est préparé. » Oh ! l'effroyable sentence !

Quel moyen de l'éviter ?

C'est, comme je vous ai déjà dit : 1° en y pensant souvent ; 2° se résoudre à si bien régler sa vie qu'on puisse avoir Jésus-Christ pour juge favorable.

Qui assistera à ce jugement en la compagnie de Notre-Seigneur ?

On tient que la sainte Vierge sera présente à ce jugement, les anges et les saints apôtres ; et l'Ecriture dit qu'ils doivent être assis comme des juges en ce jugement, en approuvant la sentence très-juste de notre Sauveur Jésus-Christ duquel seul dépend l'arrêt définitif.

Exemple. — Pour vous faire voir (N.) quelle sera la rigueur de ce jugement, je ne veux vous en rapporter qu'un seul exemple, et comme un petit échantillon. C'est saint Jean Climaque qui nous le fournira. Il rapporte que de son temps en un certain monastère de son quartier il y avait un religieux qui vivait fort mal, et qu'étant proche de sa mort, il fut ravi en esprit par un long espace de temps, où il vit la rigueur et la sévérité épouvantable de ce jugement. Et comme par une grâce particulière de Dieu, il avait obtenu du temps pour faire pénitence, étant revenu à soi, « il nous pria tous, dit ce Père, de sortir de sa petite cellule, et

ayant bouché sa porte avec des pierres et du mortier, il y resta renfermé l'espace de douze ans, ne vivant que d'un peu de pain et d'eau qu'on lui donnait par la fenêtre. Et il était si consterné de ce qu'il avait vu, que pendant tout ce temps il avait toujours la vue fixée en un même endroit, sans tourner ses yeux ni à droite, ni à gauche, mais il versait continuellement de chaudes larmes, sans dire une seule parole. Et voyant, continue ce Père, que l'heure de sa mort était venue, nous enfonçâmes sa porte, qu'il avait bouchée, pour l'assister en ce dernier passage, et lui demandant quelque mot d'édification, il ne nous dit autre chose, sinon ces paroles : « En vérité, mes Pères, si les hommes savaient combien ce dernier passage du jugement est épouvantable, ils se garderaient bien d'offenser Dieu. » Jusqu'ici sont les paroles de saint Jean Climaque.

Réflexion. — Et bien (N.) que dites-vous de cet exemple ? que ne devons-nous pas craindre après cela ? si un religieux qui n'avait peut-être pas fait la centième partie des péchés que nous avons commis, fait une si rude pénitence, et se trouve si surpris, que sera-ce de nous, qui ne voulons rien endurer, ni souffrir en satisfaction de nos fautes ? Ne vous attendez pas à une pareille grâce, et que Dieu vous donnera du temps pour faire pénitence ; mais commencez-la dès maintenant, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Partant veillez et priez sans cesse.

INSTRUCTION XVII.

SUITE DU SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Prélude. — C'est une chose assurée qu'outre le jugement général, il y en aura encore un particulier, duquel je ne vous ai point parlé, parce qu'il a beaucoup de rapport avec l'autre. C'est donc du rapport et de la différence de ces deux jugements que je prétends vous entretenir en ce présent discours.

Partition. — 1. Je vous ferai voir les raisons pour lesquelles il faut qu'il y ait un jugement général, outre le particulier. 2. Les différences qu'il y aura entre ces deux sortes de jugement, et les convenances de l'un et de l'autre. 3. Les moyens de se bien disposer à l'un et à l'autre.

PREMIER POINT.

L'on apporte ordinairement cinq raisons, pour lesquelles outre le jugement particulier, il est important qu'il y en ait un général.

La première raison se prend du côté de Dieu, de sa plus grande gloire, et de la manifestation de sa justice. Car plusieurs qui voient souvent dans le monde les méchants en prospérité, et les bons en adversité, vont s'imaginant qu'il n'y a pas de providence, et que Dieu ne gouverne pas bien le monde. Mais alors l'on verra clairement

comme Dieu a vu et remarqué toutes choses, et comme avec une grande équité il a donné aux méchants quelque prospérité temporelle, pour récompense de quelques-unes de leurs œuvres de peu d'importance, leur réservant pour le futur la peine éternelle pour les grands péchés. Au contraire, il donne aux bons des afflictions temporelles pour les nettoyer de quelque péché véniel, leur préparant par une miséricorde particulière, la matière de pénitence, voire même de mérite, et de plus grande couronne qui leur est gardée à la vie éternelle. Ce sera alors qu'un chacun confessera et dira hautement avec le Prophète-Roi : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* : « Seigneur, vous êtes juste, et votre jugement est équitable. » (Psal. CXVIII, 137.)

La seconde raison, c'est que le jugement général se fera pour la gloire de Jésus-Christ, afin qu'elle soit, non-seulement manifestée dedans le ciel, aux bons, mais même sur la terre aux méchants. Et que ceux qui ont vu son humilité et sa confusion, voient sa gloire et son exaltation, l'honorant par force, sinon par amour, comme le vrai Roi et Seigneur de tout l'univers : *Vivo ego*, dit Dieu par Isaïe, *quia curvabitur omne genu.* (Isa., XLV, 14.) *In nomine Jesu*, dit saint Paul, *omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum.* (Philipp., II, 10.) Tout ce qu'il y a de puissant dans le ciel, dans la terre, et dans les enfers, tremblera au seul nom de Jésus.

La troisième raison pour laquelle il y aura un jugement universel, c'est pour la gloire des saints ; afin que le monde voie combien Dieu glorifie ceux qui ont été persécutés au monde : *Hi sunt quos aliquando habuimus in derisum*, etc. (Sap., V, 3.) Ah ! voilà, diront les méchants, voyant les gens de bien, ceux dont nous nous moquions dans le monde en voyant leurs misères, cependant que nous étions dans l'abondance de toutes choses, et que nous jouissions de tous les plaisirs de la vie ! hélas ! que notre change est bien maintenant tournée ! Ils n'ont souffert que très-peu de temps, et ils reçoivent des récompenses éternelles : et pour nous qui n'avons eu que des plaisirs d'un moment, nous sommes condamnés à des supplices qui n'auront jamais de fin.

La quatrième raison, c'est pour la confusion des superbes ennemis de Dieu, qui publiquement doivent souffrir la honte et l'opprobre.

La cinquième, c'est afin de rendre aussi bien au corps que l'on fait à l'âme la gloire qu'il aura méritée : étant bien raisonnable que le corps soit puni ou récompensé, puisqu'il a contribué ou au bien ou au mal. Voilà les cinq raisons que l'on apporte ordinairement, pour faire voir la nécessité qu'il y ait un jugement général outre le particulier. Voyons maintenant les différences qui se trouvent en ces deux jugements.

DEUXIÈME POINT.

La première différence qui se trouve entre

ces deux jugements, c'est que le premier ne se fait qu'à la fin de la vie de la personne : *In fine hominis denudatio operis ejus* (Eccli., XI, 29) ; mais l'autre sera à la fin du monde. En sorte qu'alors il n'y aura plus de soleil, de lune, ni d'étoiles. Il n'y aura plus de temps : *Tempus non erit amplius* (Apoc., X, 7) ; il n'y aura plus d'hommes, ni de femmes, ni bêtes, ni animaux, ni arbres, ni fruits, plus de maisons, ni de jardinages, en un mot la terre sera toute déserte.

La seconde différence entre les deux jugements, c'est que le premier se fera en particulier, n'y ayant que quelques personnes particulières qui assisteront à ce jugement, comme le bon ange, l'âme, et quelques diables ; mais à ce dernier jugement, tous les hommes y assisteront, tous les anges, tous les saints et tous les diables.

La troisième différence, c'est que dans le jugement particulier il n'y a que l'âme, qui est présentée à ce jugement, le corps n'y comparait pas ; mais en ce dernier l'on y comparait non-seulement avec son âme, mais aussi avec son corps.

La quatrième, c'est que le jugement ne se porte que contre l'âme au jugement particulier ; mais dans le dernier, il se portera contre l'âme et contre le corps. Enfin, c'est qu'après le jugement particulier, il semble que les damnés ne seront pas encore si damnés comme après le général. Car après le dernier jugement, ils seront tout à fait sans espérance. C'est pourquoi leurs peines redoubleront sans doute, leur rage, et tous leurs désespoirs.

Pour ce qui est des convenances entre l'un et l'autre, les voici :

La première est, que c'est le même juge devant qui l'on comparaitra, aussi bien au premier qu'au second.

La seconde, c'est qu'on y rendra compte en tous les deux des pensées, des paroles, des œuvres et des actions.

La troisième, est que c'est la même sentence que l'on rendra en l'un et en l'autre.

La quatrième, c'est que le lieu où l'on envoie les âmes après le jugement particulier, c'est le même lieu où elles seront envoyées après le jugement général ; avec cette différence seulement, qu'après ce jugement-là, jamais ni les hommes, ni les démons ne sortiront de ce lieu, tout de même comme les bienheureux ne bougeront du ciel.

Voilà (N.) les rapports et les différences qu'il y a entre ces deux jugements. Voyons maintenant les moyens de se préparer à l'un et à l'autre.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen pour se bien préparer à l'un et à l'autre de ces jugements, c'est de souvent examiner sa conscience, et très-exactement : *Vias meas in conspectu ejus arguam*, disait le saint homme Job, et *ipse erit Salvator meus*. (Job, XIII, 15, 16.) Et le grand Apôtre nous assure que, si nous nous jugeons nous-mêmes, on ne nous jugera

pas davantage : *Si nos ipsos judicaremus, non utique judicaremur*. (I Cor., XI, 13.)

Le second moyen, c'est de nous adonner de bonne heure à la pénitence : *Convertimini ad me in toto corde vestro*, etc., dit Dieu par son prophète..., *quia benignus, patiens et misericors est, et multa misericordie et prestantis super malitia* : « Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, » etc. Vous avez affaire à un Dieu « *bénin, patient et miséricordieux*, » ajoute le même prophète, « *et qui a beaucoup plus de miséricorde que vous n'avez de malice*. » (Joel, II, 12, 13.) Mais aussi ne différez pas votre conversion de jour à autre, vous appuyant sur cette grande bonté et miséricorde, en disant : Nous avons affaire à un Dieu qui est bon, qui ne veut pas nous perdre, il aura patience ; lorsque nous aurons pris les divertissements de notre jeunesse, nous nous convertirons dans un âge plus mûr ; quand j'aurai acquis du bien, je me mettrai à en faire ; quand j'aurai pourvu mes enfants, établi ma maison, je ne penserai plus qu'à servir Dieu, etc.

Ah ! ne vous y trompez pas (N.), sachez que, si Dieu est bon, il est aussi juste, et que sa colère suit de bien près sa miséricorde. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Saint-Esprit, parlant par la bouche du Sage : *Notas tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem, subito enim veniet ira ejus*, etc. (Eccli., VIII, 8.) Homo, ait saint Augustin, (serm. 141, De tempore), *si male vivit, non vivit : moriatur, ne moriatur. Quid est moriatur, ne moriatur ? mulctur, ne damnetur* : « L'homme qui vit mal ne vit pas, il faut qu'il meure pour ne pas mourir. Et qu'est-ce que de mourir pour ne pas mourir ? C'est-à-dire qu'il doit être changé par la pénitence, de peur d'être damné. »

Le troisième moyen, est de s'adonner aux œuvres de miséricorde : *Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem ; in die mala liberabit eum Dominus* : « Bienheureux est l'homme qui prend soin du pauvre et de l'indigent, dit le Roi-Propète (Psalm. XL, 2), parce que dans les jours mauvais, le Seigneur délivrera son âme ; » et c'est ce que Notre-Seigneur dit aussi en ce jour du dernier jugement aux miséricordieux : *Venite, benedicti Patris mei*, etc. : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé ; car j'ai eu faim, et vous m'avez repu ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu, etc. (Matth., XXV, 34.)

Le quatrième moyen, c'est de servir dévotement la sainte Vierge, qui est la Mère de miséricorde. Salomon disait autrefois au prêtre Abiatar : *Et quidem reus mortis es, sed hodie te non interficiam, quia portasti arcam Domini Dei* (III Reg., II, 26) : « Tu avais mérité la mort, mais je te pardonne aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur. » Si nous portons en notre cœur la vraie et vive arche de Dieu, la glorieuse Vierge, Dieu nous fera miséricorde : *Filioli*, prêchait autrefois saint Bernard (Serm. de Nativ. Mariæ), *hec peccatorum scala, hec mea maxima fiducia est, et hec tota ratio*

spei mea est, etc. : « Mes chers enfants, voilà l'échelle des pécheurs, voilà ma plus grande confiance : voilà tout le fondement de mon espérance aux périls et dangers. Pensez à Marie, invoquez Marie; qu'elle ne parte point de votre bouche, et qu'elle ne s'éloigne point de votre cœur. » Il est rapporté dans la Vie de saint Elzéar, que comme la nourrice de ce saint priait incessamment pour ce jeune garçon, elle entendit une voix qui lui dit : « Que veux-tu que je te fasse, je lui ai donné ma Mère, c'est assez, ne doute de rien. » (SURIUS, 27 Sept.)

Le cinquième moyen, c'est de méditer souvent le jugement de Dieu, et l'appréhender; c'est encore un excellent moyen pour s'y bien préparer que celui-là, puisqu'une des raisons principales pour lesquelles l'on s'y prépare si mal, c'est qu'on n'y pense pas : *Memor esto judicii mei; sic enim erit et tuum, mihi heri et tibi hodie* : « Souvenez-vous de mon jugement, dit Dieu par la bouche du Sage, en l'*Écclésiastique* (XXXVIII, 23), car ainsi sera le vôtre, hier à moi, et aujourd'hui à vous. » Cela veut dire (N.) que le meilleur moyen de ne point pécher, c'est de se souvenir de ce jugement, et de ce qui le suit, de se juger soi-même auparavant, suivant le conseil de l'Apôtre. (I *Cor.*, XI, 31.) Et si nous nous jugeons bien nous-mêmes, il ne nous jugera pas davantage, si ce n'est pour nous faire part de sa gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Pourquoi est-il nécessaire de faire un jugement général, puisque chacun a déjà été jugé en particulier?

C'est 1° pour faire voir l'équité de la première sentence; 2° pour découvrir le bien et le mal qui a été caché; 3° afin que les corps aient part à la gloire ou à la peine des âmes.

Quelle différence y a-t-il entre ces deux jugements?

Il y en a plusieurs : 1° l'un se fait à la fin de la vie de la personne, et l'autre ne se fera qu'à la fin du monde; 2° l'un se fait en particulier, l'autre se fera devant tout le monde; 3° dans l'un on ne juge que l'âme, et dans l'autre, l'âme et le corps ensemble.

N'y a-t-il point de rapport entre ces deux jugements?

Excusez-moi, il y en a beaucoup : 1. c'est le même juge; 2. on y rendra compte des mêmes choses; 3. c'est la même sentence; 4. c'est le même lieu où l'on sera envoyé.

Quels sont les moyens pour se bien préparer à l'un et à l'autre de ces jugements?

1° C'est d'examiner souvent sa conscience. 2° De s'adonner de bonne heure à la pénitence. 3° Pratiquer les œuvres de miséricorde. 4° Servir dévotement la sainte Vierge. En dernier lieu, méditer souvent le jugement de Dieu, et l'appréhender.

Exemples. — Pensez-vous (N.) que ceux que cette effroyable sentence de Notre-Seigneur tant de fois répétée en l'Évangile : *Allez, maudits, au feu éternel*, n'a pu

convertir; non plus que les plaintes d'un mauvais riche, qui se plaint depuis tant de mille ans dans les enfers, toucher leurs cœurs, puissent se convertir au récit d'une seule histoire? je ne le pense pas. Néanmoins pour satisfaire à mon devoir, je vous en veux rapporter une racontée par saint Jérôme. Il dit qu'un jeune homme de son temps se voulant convertir et se donner totalement à Dieu en la vie religieuse, en fut empêché un fort long temps par sa mère; mais il persistait toujours en son propos, et lui disait qu'absolument il voulait sauver son âme. Cette mère voyant que pour quelque résistance qu'elle lui fit, il persistait toujours en la même volonté, elle lui permit d'entrer en religion. Il y entra, mais ses premières ferveurs étant passées, il se relâcha beaucoup et vécut depuis fort négligemment. Peu de temps après sa mère décéda, et lui tomba ensuite dans une grande maladie, pendant laquelle il eut un ravissement d'esprit, et il lui sembla être présenté au jugement de Dieu pour être jugé et condamné avec plusieurs autres, et où trouvant sa mère, elle lui fit ce reproche : « Eh quoi mon fils, qu'est-ceci? êtes-vous venu ici pour être condamné? Et où sont les bons propos que vous me teniez étant au monde, disant que vous vouliez sauver votre âme? » Sur quoi le jeune homme ne savait que répondre et demeurait tout confus. Mais étant revenu à soi, il fit une si rude pénitence, que cela étonnait tous ceux du monastère, et comme on lui disait de se modérer un peu : « Ah! dit-il, si je n'ai pu supporter les reproches de ma mère, comment pourrai-je soutenir la confusion de Jésus-Christ, et de ses anges au grand jour du jugement? » (S. HIERON., in *Vita Patrum*, cap. 96.)

Réflexion. — Je vous dis le même (N.), si vous ne pouvez souffrir présentement un peu de honte devant un homme, en lui racontant vos péchés, comment pourrez-vous supporter une si horrible confusion, lorsqu'il faudra paraître au jugement de Dieu, au jour de ces grandes assises; et que tous vos crimes et vos péchés les plus cachés seront exposés à la vue de tout le monde? Pensez-y bien, mes frères, je vous laisse sur cette pensée pour continuer dimanche prochain à vous expliquer les autres articles du Symbole.

INSTRUCTION XVIII.

SUR LE HUITIÈME ARTICLE DU SYMBÔLE.

Credo in Spiritum sanctum.

Prélude. — Après vous avoir expliqué les deux premières parties du Symbole, nous avons maintenant encore à vous en expliquer une troisième, qui est celle qui nous apprend ce que nous sommes obligés de savoir et de croire de la troisième personne de la très-sainte Trinité, qui est le Saint-Esprit. C'est ici où nous apprendrons : 1° ce que c'est que nous sommes obligés de savoir et de

croire du Saint-Esprit ; 2° combien il importe, et les raisons pour lesquelles il faut croire au Saint-Esprit et en avoir connaissance, et la dévotion que nous lui devons porter.

PREMIER POINT.

La première raison qui nous peut faire voir l'importance d'avoir la connaissance de cet article, c'est que nous trouvons dans l'Ecriture, que ceux qui ne savaient pas ce que c'était que le Saint-Esprit, ne sont pas estimés parfaits chrétiens. Saint Paul trouvait certaines personnes d'Ephèse qui n'étaient pas instruites de ce point, leur fit cette demande : *Au nom de qui avez-vous été baptisés, si vous ne savez pas ce que c'est que le Saint-Esprit ?* (Act., XXIX, 3) Comme voulant dire que puisque nous avons été baptisés au nom des trois personnes de la très-sainte Trinité, du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, nous devons avoir la connaissance du Saint-Esprit, aussi bien que des deux autres. Autrement nous ne sommes pas de véritables chrétiens.

La deuxième raison qui nous peut faire voir l'importance et la nécessité de savoir cet article, c'est qu'il y a dans l'Eglise une fête particulière instituée à l'honneur du Saint-Esprit, qui est la Pentecôte ; or nous ne sommes pas assez instruits dans notre religion et dans la créance de l'Eglise, si nous ne savons pas les mystères que l'Eglise nous propose dans les fêtes principales de l'année ; comme à Noël, que c'est la Naissance de Notre-Seigneur ; Pâques, sa Résurrection, et ainsi du reste.

La troisième raison qui nous oblige encore à avoir la connaissance particulière de cet article, c'est qu'il y a un sacrement dans l'Eglise institué expressément pour tous, où nous y recevons le Saint-Esprit, et où le Saint-Esprit nous est donné. De même comme par l'Eucharistie, le corps de Jésus-Christ nous est communiqué ; ainsi par le sacrement de confirmation le Saint-Esprit nous est donné, comme on le peut apprendre de la pratique des saints apôtres, mentionnée en leurs Actes : *Imponebant manus super eos, et accipiebant Spiritum sanctum.* (Act., VIII, 17)

Enfin, c'est que tous les dons et faveurs plus spéciales que nous recevons de Dieu, nous les recevons par l'entremise du Saint-Esprit : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* (I Cor., XIII, 3.) En second lieu le plus grand et excellent de tous les dons, qui est la charité, nous est donné par le Saint-Esprit : *Charitas Dei diffusa est in cordibus vestris per Spiritum sanctum.* (Rom., V, 5.)

Ces trois raisons peuvent suffire pour faire voir la nécessité qu'il y a d'avoir la connaissance de ce huitième article du Symbole : *Credo in Spiritum sanctum* : « Je crois au Saint-Esprit ; » mais il nous faut étendre davantage sur le second point, afin de vous apprendre ce que nous sommes obligés d'en savoir

DEUXIÈME POINT.

La première chose à savoir touchant la troisième personne de la très-sainte Trinité, qui est le Saint-Esprit, c'est de savoir qu'il est Dieu, et qu'on le doit adorer comme le Père et le Fils, étant non-seulement Dieu comme le Père et le Fils, mais étant le même Dieu. Cette déclaration est du concile de Constantinople, que l'on chante à l'Eglise qui l'a ainsi déterminé : *Et in Spiritum sanctum Dominum, et vivificantem : Qui ex Patre Filioque procedit : Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur.* Aussi est-ce ce que l'Ecriture sainte enseigne en termes formels : *Cur tentavit Satanas cor tuum, dit saint Pierre, mentiri te Spiritui sancto ? Non es mentitus hominibus, sed Deo.* (Act., V, 4.) Saint Paul : *An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti ? Portate Deum in corpore vestro.* (I Cor., VI, 20.) Il est commandé en saint Matthieu (XXVIII, 19) de baptiser au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Saint Jean : *Tres sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt.* (I Joan., V, 7.) Joint que l'Ecriture attribue au Saint-Esprit ce qui n'appartient qu'à Dieu, comme : 1. d'être partout : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum* (Sap., I, 7) ; 2. de pénétrer les secrets des cœurs : *Ego sum scrutans corda et renes, etc.* (Apoc., II, 23.)

La deuxième chose à savoir, est que, quoiqu'il soit Dieu, il est aussi une personne distincte d'avec le Père et le Fils ; qu'il n'est pas le Père, mais qu'il procède du Père ; qu'il n'est pas le Fils, mais qu'il procède du Fils : que ce n'est pas le Père ni le Fils ensemble, mais qu'il procède de l'un et de l'autre. Il y a un peu de peine à savoir, comme cela se fait ; mais il n'est pas nécessaire de savoir comme cela se fait, il n'est pas nécessaire de le pénétrer, c'est assez de le croire comme l'on vous propose. Saint Athanase contre les ariens apporte la similitude du soleil, et de la splendeur ou lumière, et de la chaleur qui en procède. Saint Grégoire de Nazianze apporte celle d'Adam, d'Eve et de Seth. Tertullien, *Contra Praxeam*, rapporte celle de la fontaine, du ruisseau, et du lac qui en provient, et par là il est à propos de désabuser les simples, qui pourraient s'imaginer que le Saint-Esprit serait une colombe, ou une langue de feu, parce qu'on le représente de la sorte. On le dépeint ainsi, pour nous faire entendre les effets qu'il produit, qui sont la simplicité, la pureté, la ferveur d'amour, et la fécondité. C'est aussi parce qu'il procède du Père et du Fils, qu'il est appelé quelquefois l'Esprit du Père, quelquefois l'Esprit du Fils : *Quem ego mittam vobis Spiritum veritatis qui a Patre procedit, ille me clarificabit, quoniam de meo accipiet, etc.* (Joan., XVI, 14.) Quoi qu'il procède du Père et du Fils, il n'est pas appelé Fils, parce qu'il procède par voie de volonté, et non pas d'entendement, dit saint Thomas (part. III,

quæst. 2^e, n. 4). Cela est un peu trop relevé pour vous autres.

La troisième chose à savoir, c'est pourquoi l'on appelle la troisième personne de la sainte Trinité, Saint-Esprit. Tous les anges en paradis, et tous les saints, ne sont-ils pas esprits saints ? L'on répond que les créatures peuvent être appelées saintes par grâce et privilège ; mais par nature il n'y a que Dieu seul. Il est appelé *Saint*, du nom commun de toutes les trois personnes : car le Père pouvait être appelé Saint-Esprit, n'était-il qu'il a un nom particulier, qui est celui de Père ; et le Fils tout de même, mais pour ce que le Saint-Esprit n'a point de nom particulier, on lui donne ce nom. Et ce sont les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament qui l'appellent de ce nom : *Spiritus sanctum ne auferas a me*, dit David. (*Psal. L, 11.*) En saint Matthieu il est dit que Notre-Dame a conçu du Saint-Esprit. (*Matth., I, 20.*) Notre-Seigneur même nous a appris son nom, en disant : *Baptisez au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.* (*Matth., XXVIII, 19.*) Il a encore plusieurs autres noms outre celui de Saint-Esprit. Tantôt on l'appelle *Paraclet*, qui signifie *Consolateur*, ou *Avocat* : quelquefois il s'appelle *Esprit de prière*, parce qu'il nous fait prier et pleurer ; *Esprit droit*, *Esprit principal*, *bon Esprit*. Quelquefois il est appelé *Feu* ; en outre *Doigt de Dieu*, à cause du partage et distribution de ses diverses grâces.

4. Le Saint-Esprit est appelé par excellence, *le don de Dieu* : « *Donum Dei altissimi* ; » parce qu'en nous le donnant, il nous apporte ordinairement quantité de grâces et de dons spirituels. L'on en trouve sept particuliers dans les saintes Ecritures, dont le premier est la crainte de Dieu ; le second, celui de piété ; le troisième, celui de science ; le quatrième, celui de force ; le cinquième celui de conseil ; le sixième, celui d'entendement, et le septième, celui de sagesse. Et ces dons nous sont donnés, afin que par leur moyen nous exercions avec plus de goût et de facilité la vertu, et que nous montions comme par de certains degrés à la perfection chrétienne.

5. Outre ce que nous appelons les dons du Saint-Esprit, il y a encore ce que nous appelons les fruits du Saint-Esprit, qui sont de certains effets que le Saint-Esprit opère en nous par l'entremise de la charité, qui est comme le premier fruit de l'origine des autres. Ils sont douze en nombre : le 1^{er} c'est la charité ; le 2^e la joie ; le 3^e la paix ; le 4^e la patience ; le 5^e la longanimité ; le 6^e la bonté ; le 7^e la bénignité ; le 8^e la débonnairété ; le 9^e la foi ; le 10^e la modestie ; le 11^e la continence ; le 12^e la chasteté. On les appelle fruits du Saint-Esprit, pour deux raisons : la première, parce qu'ils apportent au cœur de l'homme une douceur, comme le fruit d'un bon arbre à la bouche : la seconde raison, pour ce que comme par le fruit on connaît l'arbre, ainsi par là l'on

connaît bien si la personne est bonne ou mauvaise.

La sixième et dernière chose à savoir du Saint-Esprit, c'est qu'il a été donné autrefois à l'Eglise d'une façon visible le jour de la Pentecôte, apparaissant sur les apôtres et disciples en langues de feu : et cela parce que le Saint-Esprit les venait remplir de science, de charité et d'éloquence, et leur enseigner à parler toutes sortes de langues, afin qu'ils pussent prêcher la sainte foi par tout le monde, et que c'est lui qui gouverne maintenant l'Eglise, en étant comme l'Eponx en l'absence de Notre-Seigneur. Saint Ambroise, saint Cyrille, saint Cyprien disent qu'il apparut en langues de feu pour signifier qu'il était Dieu : car autrefois Dieu s'était montré en feu au buisson ardent, et au mont de Sinaï. Les Grecs, pour n'avoir pas voulu recevoir cette créance de la doctrine du Saint-Esprit, en ont été punis, comme il leur avait été prédit autrefois par le pape Nicolas au concile de Florence, les menaçant par lettres que Dieu les punirait. Et en effet, on dit que la ville de Constantinople fut brûlée le jour de la Pentecôte, pour montrer que c'était par une punition, de ce qu'ils ne voulaient pas reconnaître que le Saint-Esprit procédât du Père et du Fils.

FRUITS ET PROFITS.

Les fruits et instructions que nous devons remporter de ce discours, sont trois. Le premier, c'est de se garder des péchés contre le Saint-Esprit, qui sont six : le 1^{er} est la présomption de son salut ; le 2^e est le désespoir ; le 3^e combattre contre la vérité connue ; le 4^e l'envie des grâces de son prochain ; le 5^e l'endurcissement de cœur, et le dernier, c'est l'impénitence finale. Vous souvenant de ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Blasphemia in Spiritum sanctum non remittetur in hoc sæculo neque in futuro.* (*Matth., XII, 31.*) Que les péchés qui se commettent contre le Saint-Esprit, ne se pardonnent ni en ce monde, ni en l'autre. C'est pourquoi les libertins sont si difficiles à convertir. les hérétiques, les personnes savantes, les prêtres, les personnes qui ayant été dévotes viennent à quitter la dévotion : *Impossibile est eos qui semel illuminati, etc., iterum renovari, etc.* (*Hebr., VI, 4.*)

La deuxième instruction que nous devons tirer de cet article du Saint-Esprit : *Credo in Spiritum sanctum*, c'est, puisque nous croyons qu'il y a un Saint-Esprit, de nous abandonner à sa conduite, et ne suivre plus les sentiments et les pensées de nos petits esprits malins et diaboliques : *Proni enim sunt sensus hominis in malum ab adolescentia.* (*Gen., VIII, 21.*) De nous-mêmes nous ne sommes pas capables d'avoir une bonne pensée, de saints mouvements, de saintes inspirations ; c'est du Saint-Esprit dont il faut attendre les lumières et connaissances pour la conduite de notre vie. Si

nous suivons nos lumières naturelles, nous ressemblons à ceux qui cheminent de nuit, qui suivent de certains feux follets qui les conduisent à des précipices. Avez-vous quelques affaires de conséquence d'où vous ne savez comment sortir ni comment vous débarrasser, adressez-vous au Saint-Esprit. Etes-vous sur le point de prendre condition, recommandez cette affaire au Saint-Esprit : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te*, disait Josaphat. (II Paral., X, 12.)

La troisième instruction, c'est que le moyen le plus assuré pour recevoir les grâces du Saint-Esprit, c'est l'humilité et la pureté : *Super quem requiescet Spiritus Domini, nisi super humilem?* (Isa., LXVI, 2.) L'Esprit de Dieu, qui est extrêmement relevé, cherche les personnes les plus humbles pour y reposer, et partant humilions-nous si nous voulons que le Saint-Esprit s'abaisse en nous.

2. Soyons amateurs de la pureté, car comme il est appelé saint, il demande la sainteté : *Domum tuam decet sanctitudo, Domine.* (Psal. XCII, 5.) *In malevolam animam non introibit sapientia.* (Sap., I, 4.)

3. La colombe, étant sortie de l'arche, ne reposa pas sur les charognes comme le corbeau, mais s'arrêta sur l'olivier, symbole de la charité, qui est la troisième vertu requise pour non-seulement acquérir la grâce du Saint-Esprit, mais aussi pour la conserver, car l'amour se gagne par l'amour. Donc (N.) *Nolite Spiritum extinguere* : « N'éteignez pas en vous le feu du Saint-Esprit (I Thess., V, 19) ; » le feu s'éteint par l'eau, ainsi le Saint-Esprit par l'eau des voluptés charnelles : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est.* (Gen., VI, 3.) 2. Quand on lui ôte le bois qui lui sert de pâture ; ainsi le Saint-Esprit par la subtraction des bonnes œuvres. 3. Quand il est suffoqué, l'air n'y pouvant entrer, parce que le bois est mal rangé ; ainsi le Saint-Esprit lorsque nous nous surchargeons de tant d'affaires du monde et de ses bagatelles, que nous étouffons toutes bonnes inspirations, etc. Au lieu donc (N.) d'éteindre ce feu sacré de notre cœur, rallumons-le par les saintes aspirations, disons souvent le *Veni Creator*, ou le *Veni sancte*. Ce sera le moyen de le faire venir en nos âmes et y établir sa demeure ; c'est ce que je vous souhaite. Amen.

INTERROGATIONS.

Que doit-on croire du Saint-Esprit?

Qu'il est un même Dieu que le Père et le Fils, parce qu'il a une même nature, et toutefois il est une autre personne.

Pourquoi s'appelle-t-il Saint-Esprit, puisque le Père et le Fils sont saints et sont esprit?

Parce que cette troisième personne a dû avoir ce nom pour la distinguer du Père et du Fils.

De qui est-il engendré?

Il n'est pas engendré, mais il est produit du Père et du Fils.

Comment est-il produit?

Par voie d'amour ; le Père et le Fils s'entr'aimant mutuellement produisent un amour, et cet amour s'appelle Saint-Esprit.

Est-il égal au Père et au Fils?

Il leur est égal en tout, car il a la même essence : le lac qui est produit d'un même ruisseau, et le ruisseau d'une fontaine, ne sont pas trois diverses eaux.

Que produit le Saint-Esprit?

Il ne produit rien au dedans de soi, mais au dehors il produit divers effets de grâce dans les âmes qui s'en rendent capables.

Est-il descendu ici-bas en terre?

Il y descend souvent invisiblement par les inspirations ; mais il y est descendu autrefois visiblement, comme au baptême de Jésus-Christ, en forme de colombe, et au Cénacle sur les apôtres, en forme de langues de feu, afin de s'en servir pour prêcher à toutes les nations.

Quels sont les dons du Saint-Esprit?

Il y en a sept : sagesse, entendement, conseil, force, science, piété et crainte de Dieu.

Quels sont les péchés contre le Saint-Esprit?

Six : 1° le désespoir de son salut ; 2° la présomption de se sauver sans mérite ; 3° débattre la vérité connue ; 4° porter envie à l'état de grâce d'autrui ; 5° l'endurcissement au péché ; 6° l'impénitence finale.

Pourquoi les appelle-t-on péchés contre le le Saint-Esprit?

Parce que ce sont péchés de malice ; et par conséquent contraires à la bonté du Saint-Esprit.

Quel honneur lui faut-il rendre.

Le même qu'aux deux premières personnes, puisqu'elles ont une même divinité.

Faut-il l'invoquer souvent?

Oui, car c'est le consolateur des affligés, le père des pauvres et l'avocat de ceux qui ont péché.

Exemple. — L'historien qui a écrit la Vie de saint François de Sales assure que ce saint, étant un jour dans la ferveur de ses prières, retiré en sa chambre et jouissant des douceurs qu'il y a de s'entretenir cœur à cœur avec Dieu, vit tout à coup sa chambre éclairée de nouveaux rayons de lumière, et, ne sachant quelle en pouvait être la cause, comme son esprit demeurerait toujours recueilli, il aperçut un globe de feu qui, venant à se lever, jeta quantité de flammèches, qui, sortant de ce globe embrasé, s'éparpillaient çà et là par sa chambre. N'était-ce pas une marque visible de la descente du Saint-Esprit dans ce cœur ? Que dis-je, dans le cœur ? sur le corps même de ce grand personnage, puisqu'une partie de ces flammèches s'arrêtèrent sur son oratoire, et l'autre partie sur ses habits.

Si cette lumière miraculeuse surprit ses

yeux et ses sens extérieurs, je veux croire qu'une plus grande lumière intérieure saisit son âme et son esprit, car en même temps il entra dans une ferveur apostolique, de sorte que depuis ce glorieux accident on ne pouvait modérer son zèle. On vit ce grand prélat, à la façon des apôtres quand ils eurent reçu le Saint-Esprit, publier et prêcher hardiment l'Evangile, et dire publiquement les vérités chrétiennes, et travailler en son particulier, ou à l'établissement de la paix des provinces, ou à l'entretienement du repos des consciences. Et on peut facilement juger par les actions qui couronnèrent sa vie, qu'en la descente de ce globe de feu, le Saint-Esprit avait pris possession de son âme; et que lui de son côté avait reçu ces mouvements de ses inspirations avec fidélité.

Réflexion. — Voulons-nous (N.) recevoir de semblables caresses, suivons l'exemple de ce grand et saint évêque et des apôtres, retirons-nous souvent du grand tumulte du monde; faisons de notre cœur un oratoire auquel nous présentions nos prières à Dieu; demeurons recueillis en nous-mêmes, et par nos saintes affections demandons au Saint-Esprit qu'il descende en nos âmes, sinon visiblement, pour le moins invisiblement par le moyen de ses grâces et de ses saintes inspirations, et méditez cette belle sentence de saint Augustin : « Si vous voulez vivre du Saint-Esprit et mener une vie vraiment spirituelle, gardez ce qui est de la charité, aimez la vérité, et désirez l'unité, afin que vous arriviez à la bienheureuse éternité. »

INSTRUCTION XIX.

EXPLICATION DU NEUVIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Credo Ecclesiam catholicam.

Le neuvième article du *Credo* est celui où il est parlé de l'Eglise, et cela très-à propos; car, comme dit saint Augustin, *Rectus ordo confessionis poscebat, ut Trinitati subjungeretur Ecclesia, tanquam habitatori domus sua, et Deo templum suum, et conditori civitas sua* : « L'ordre d'une vraie confession requerrait qu'on mît après la sainte Trinité l'Eglise, comme la maison à son hôte, comme le temple à Dieu, et comme au fondateur la cité. » Ou bien parce que, comme enseigne saint Paul, ces mystères nous doivent être proposés par l'Eglise. On met cet article de l'Eglise immédiatement après celui du Saint-Esprit, d'autant que c'est lui qui l'a sanctifiée et qui la régit et gouverne en toutes ses affaires. C'est donc de cette Eglise que je désire vous entretenir aujourd'hui, et pour cela je divise mon discours en trois points.

Partition. — Dans le premier je vous ferai voir trois ou quatre vérités : 1° qu'il y a une Eglise; 2° qu'il n'y en a qu'une; 3° que hors de cette Eglise il n'y a point de salut; 4° quelle est cette Eglise. Dans le deuxième point je vous dirai ce que c'est

que l'Eglise, et les marques pour discerner la vraie Eglise d'avec les autres hérétiques et schismatiques. Dans le troisième point nous colligerons trois profits : le premier sera pour les hérétiques; le deuxième pour les libertins entre les catholiques; et le troisième pour les gens de bien. Vous voyez que cette matière est de la dernière importance; donnez-moi, s'il vous plaît, votre attention.

PREMIER POINT.

La première vérité qui doit servir de fondement à cette instruction est qu'il y a une Eglise. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture : *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus... Dic Ecclesie.* (Matth., XVIII, 17.) C'est ce que les apôtres nous ont voulu enseigner par cet article, qu'il y a une Eglise, et qu'il la faut croire, qui est appelée du nom d'épouse, de colombe, de bien-aimée, etc. La deuxième vérité à savoir est qu'il n'y en a qu'une : *Una est columba mea.* (Cant., VI, 8.) C'est l'épouse de Jésus-Christ que l'Eglise. Or (N.) Notre-Seigneur n'a pas plusieurs épouses : *Erunt duo in carne unam, non duas aut tres*, dit saint Jérôme : les deux se joindront en un, non en deux ou en trois : « *Propter quod relinquet homo patrem et matrem et adhærebit uxori suæ, non uxoribus* : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et demeurera avec sa femme, » non avec plusieurs. (Gen., II, 24.) Lequel témoignage, dit saint Jérôme, saint Paul accommode à Notre-Seigneur et à l'Eglise, afin que le premier Adam et le second n'aient tous deux qu'une épouse : *Ut sit una Eva mater viventium et una Ecclesia parens Christianorum.* Et il ajoute que, comme le maudit Lamech la divisa en deux, ainsi les hérétiques la partagent en plusieurs Eglises. *Quæ juxta Apocalypsim Joannis synagogæ magis diaboli appellandæ sunt, quam Christi conciliabula.* Ce sont plutôt des synagogues de diables que des assemblées de Jésus-Christ; comme il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'une foi, une loi, et une Eglise. A

La troisième vérité bien importante à savoir, c'est que hors de cette Eglise véritable il n'y a point de salut. Car tout ainsi, disent les Pères, que durant le déluge l'on ne pouvait se sauver si ce n'était dans l'arche de Noé, ainsi hors de l'Eglise catholique il n'y a point de salut. C'est ce que les saints nous enseignent en nous disant que personne ne peut avoir Dieu pour père, qui n'a point l'Eglise pour mère. Et la raison de cela c'est qu'il n'y a qu'un Evangile et une doctrine, Notre-Seigneur n'ayant point prêché deux Evangiles et donnant cela pour marque d'une fausse religion : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur.* (Luc., XXI, 17.) C'est le sentiment de saint Grégoire au livre XXVII^e de ses *Morales*, et de saint Cyprien au livre *De unitate Ecclesie*, etc.

La quatrième vérité, c'est que cette Eglise véritable et unique est l'Eglise catholique, apostolique et romaine; et la raison de cela,

c'est qu'elle seule a toutes les marques de la vraie Eglise, comme nous vous le ferons voir tantôt. Mais qu'est-ce que l'Eglise? me direz-vous. C'est ce que je vous vais faire voir.

DEUXIÈME POINT.

Vous saurez donc, s'il vous plaît, que l'Eglise n'est pas composée de toit, de fondement, de murailles, et du reste, comme vous voyez les lieux où s'assemblent les fidèles; ces lieux-là sont des temples, et cela n'est pas tant l'Eglise, comme l'assemblée qui s'y fait. En sorte que, par le mot d'Eglise, nous entendons la congrégation ou assemblée des fidèles chrétiens dans une même foi et sous un même chef visible, qui est le souverain pontife de Rome, qui est le vicaire de Jésus-Christ et son lieutenant en terre. D'où nous colligeons que trois sortes de personnes sont censées hors de l'Eglise. Les premiers sont les païens, n'y étant jamais entrés, ni par la foi, ni par les sacrements, et par conséquent ils n'ont aucun commerce avec nous.

Les seconds sont les hérétiques, qui n'ont pas une même foi avec nous, n'y ayant pas de diversité de foi ni de créance. Pour ceux-là, ils y sont entrés par le baptême, et en ont été chassés par le glaive d'excommunication.

Les troisièmes sont les schismatiques, qui se sont eux-mêmes retirés, se séparant de l'obéissance du Pape, chef de l'Eglise. « L'Eglise, dit saint Cyprien (lib. IV, epist. 9), est un troupeau uni et assemblé avec son pasteur; et partant ceux qui ne sont pas avec l'évêque ne sont pas dans l'Eglise : *Ecclesia grex est sub pastore adunatus; qui cum episcopo non sunt, in Ecclesia non sunt.* » Or l'Eglise dont nous parlons a deux conditions fort notables :

L'une, c'est d'être visible et non cachée, comme veulent les hérétiques. Cela se prouve par ce que Notre-Seigneur dit : *Dic Ecclesiæ*, et de ce qu'elle est comparée à la ville sise sur une montagne, au flambeau allumé, qu'on ne met pas sous un boisseau, mais sur un chandelier; à la lumière du soleil et à ses rayons, qui sont aussi visibles que le jour : *Vos estis lux mundi.* (Matth., V, 14.)

La deuxième condition, c'est d'être véritable et infailible, n'étant pas sujette à erreur ni tromperie, étant gouvernée par le Saint-Esprit, et cela selon les promesses que fit autrefois Notre-Seigneur lui-même à saint Pierre : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam.* (Matth., XVI, 18.) Outre ces deux conditions, elle a encore quatre marques qui la distinguent d'avec toutes les autres Eglises, qui sont d'être une, sainte, catholique et apostolique.

La première marque de la vraie Eglise, c'est d'être une. C'est l'Epouse de Jésus-Christ, et par conséquent il faut qu'elle soit une; c'est la bergerie, et partant il n'y a qu'une bergerie n'y ayant qu'un troupeau,

unum ovile et unus pastor. (Joan., X, 16.) Or l'unité de l'Eglise catholique se marque : 1° en ce qu'elle est une en une même foi. Il n'y a pas de différence entre nous en matière de foi; oui bien entre les hérétiques, où les uns croient le contraire des autres, comme les luthériens et les calvinistes. 2° Il n'y a qu'une même doctrine, comme il n'y a qu'une seule vérité. 3° Ce sont les mêmes sacrements. 4° Cette unité paraît en un seul chef visible, qui est le Saint-Père; là où entre eux tous les ministres prétendent être égaux, il n'y a que schisme et division. *Unus eligitur*, dit saint Jérôme contre Jovinien, *ut capite constituto schismatis tolleretur occasio.*

Si l'Eglise est une, ceux qui la divisent, comme les schismatiques et les hérétiques, n'en sont plus. La robe sans couture de Notre-Seigneur était une figure de l'Eglise, qui doit être sans division. Saint Augustin appelle pour cela la chaire de saint Pierre, la chaire d'unité, en laquelle Jésus-Christ a remis la doctrine de vérité. Saint Cyprien (lib. 1, epist. 3) : *Ut Dominus unitatem manifestaret, unitatis originem ab uno incipiente auctoritate sua disponit.* C'est pour cela que l'Eglise d'Afrique doutant si l'élection du pape Cornélius était légitime, ils envoyèrent des coévêques exprès à Rome pour en avoir assurance, et y apprendre la vérité, les exhortant à reconnaître cette Eglise de Rome pour la mère et principale Eglise.

La deuxième marque de la vraie Eglise, c'est la sainteté. Or nous appelons l'Eglise sainte par plusieurs raisons :

1° Pour ce qu'elle est consacrée à Dieu; ainsi dans l'Eglise, quoiqu'il y ait des méchants, ils sont appelés saints, lui étant dédiés par la foi et le sacrement de baptême. Ainsi saint Paul appelait les Corinthiens saints, quoiqu'il y en eût de très-méchants.

2° Parce que Jésus-Christ, qui est leur chef, est très-saint, qui, par les grâces et dons du Saint-Esprit, la sanctifie de jour à autre, pour la rendre à la fin toute nette et sans souillure. Ainsi disons-nous d'une ville qu'elle est riche, quoiqu'il y ait des pauvres. Ainsi nous pouvons dire avec David : *Custodi animam meam, quoniam sanctus sum.* (Psal. LXXXV, 2.) En un mot, nous sommes saints, étant membres d'un chef qui est très-saint : *Quotquot baptizati estis, Christum induistis*, etc. (Galat., II, 27.)

3° Elle est appelée sainte, parce qu'il n'y a qu'elle qui ait le vrai culte divin, les sacrifices, les sacrements par lesquels Dieu opère des âmes fidèles la vraie sainteté, de sorte qu'il n'y a que la vraie Eglise catholique où il y ait jamais en des saints.

4° Parce qu'il n'y a que dans cette seule assemblée où l'on fasse profession d'une foi très-juste et très-sainte, laquelle ne défend que les choses mauvaises, et ne commande que les bonnes : *Lex Domini immaculata.* (Psal. XVIII, 8.) Toutes les autres sectes ont enseigné des erreurs mau-

festes contre les bonnes mœurs et la droite raison. Voyez sur cela saint Augustin au livre VII de la *Cité de Dieu*, etc.

5^e Parce qu'en elle l'on fait cas de la chasteté et virginité plus qu'en aucune autre secte, qui est ce qui ne la distingue pas mal aussi de toutes les autres assemblées.

La troisième marque, c'est qu'elle est catholique et universelle, pour trois raisons : 1^{re} parce qu'elle est étendue par tout le monde, les hérétiques ne sont qu'à un petit coin du monde ; 2^e parce qu'elle a son étendue depuis les apôtres jusqu'à nous dans tous les siècles ; 3^e parce qu'elle reçoit et embrasse dans son sein toutes sortes de personnes, de quelque nation, état ou condition que ce soit ; ce qui n'est pas des hérétiques : ce n'est qu'une petite flamme prise dans des épines qui s'éteint aussitôt, ou un peu d'eau sortie d'un torrent qui se sèche bientôt. Ainsi l'hérésie prend bientôt fin. Voyez saint Augustin sur le *Psaume LVII* ; saint Cyprien, livre IV, épît. 2.

La quatrième marque, c'est qu'on l'appelle apostolique, parce qu'elle a toujours retenu la foi et la doctrine des apôtres ses fondateurs, selon l'ordonnance et promesse de Jésus-Christ, et qu'elle retient encore la succession des pontifes au siège apostolique. Or nous faisons grand cas de cette succession, parce que les saints Pères l'ont toujours beaucoup estimée contre les hérétiques. Saint Irénée, livre III, chap. 3, compte tous les papes de Rome jusqu'à Rhéuthère : « Par la succession, dit-il, tous les hérétiques sont confondus, » et dit qu'on se doit tenir aux évêques qui ont succédé aux apôtres, auxquels seuls la vérité est donnée, et non à d'autres : *Rogavi pro te ut non deficiat fides tua.* (Luc., XXII, 31.)

« Que les hérétiques, dit Tertullien, fassent une liste de leurs évêques, et montrent leur succession dès le commencement ; en sorte que le premier évêque ait été un apôtre ou un homme apostolique. » Saint Epiphane, Optat Milévitain, saint Augustin, saint Jérôme, disent la même chose. C'est pourquoi l'Eglise romaine est seule apostolique, tenant encore aujourd'hui le siège inébranlable de saint Pierre, selon la promesse de Notre-Seigneur : *Tu es Petrus*, etc.

En voici le raisonnement. Cette seule assemblée doit être tenue pour la vraie Eglise de Jésus-Christ laquelle est une, sainte, catholique, apostolique, qui sont les vraies marques de l'Eglise, données par le premier concile de Constantinople. Or il n'y a que l'assemblée rangée sous l'obéissance du Pape de Rome à qui conviennent ces quatre marques. Donc il n'y a qu'elle seule qui soit la vraie Eglise de Jésus-Christ. Voilà donc (N.) les marques pour reconnaître la vraie Eglise d'avec celles qui ne le sont pas. Tirons maintenant les fruits et profits de ce discours.

TROISIÈME POINT.

1. Pauvres hérétiques, à quoi pensez-vous d'avoir quitté la véritable Eglise, qui

est la colonne et le firmament de la vérité (1 Tim., III, 15), pour en prendre une nouvelle, qui n'est que depuis cent ans, ou environ ? Quelle vérité y a-t-il dans votre Eglise ? Autant de têtes, autant d'opinions. Dans l'Angleterre il y a deux sortes de religion, les luthériens et les calvinistes, sans toutes les autres sectes qui en dérivent, de trembleurs, d'indépendants, etc. Dans la Hollande il y en a de plus de sept sortes, qui toutes se disent la vraie Eglise. Où est cette unité ? N'est-ce pas une Babylone, ville de discorde et de confusion ? Permettez-moi que je leur adresse ce trait de saint Bernard : *Egredere de medio Babylonis* : Sortez du milieu de Babylone. N'est-ce pas la maison, de laquelle parle Notre-Seigneur dans l'Evangile (Matth., VII, 26), bâtie sur le fol et insensé, sur le sable et la poussière ? Quelle assurance de vivre et de mourir en cette religion, qui est plutôt une Babylone qu'une religion.

2. Où est cette sainteté ? quels saints avez-vous entre vous ? Des renégats et des moines défroqués, des libertins ! Quelle Eglise ? Où est la sainteté ? où est l'universalité ? aussi peu. Elle est comme les ordures que l'on met à un petit coin de la maison ; il y a mille catholiques contre un hérétique.

3. Enfin, où est cette marque d'être apostolique ? Montrez-nous les pasteurs de cette église devant Luther et Calvin ? Elle se trouve invisible, qui est une chose ridicule, vu le commandement de Jésus-Christ d'avoir recours à l'Eglise : *Dic Ecclesiæ*. Au contraire, les catholiques ont tout sujet de s'assurer qu'ils sont dans la vraie Eglise, puisqu'ils y voient toutes les marques que nous vous avons déclarées.

Après avoir parlé aux hérétiques, permettez-moi que je m'adresse aux libertins. A quoi pensez-vous de vivre comme vous faites ? L'Eglise doit être sainte, et vous vivez plus mal que les païens ! *Audite inter vos fornicatio, et talis fornicatio qualis nec inter gentes.* (1 Cor., III, 1.) Savez-vous bien que c'est vous autres qui êtes cause de la division des hérétiques, et qu'ils ne reviennent pas avec nous ? Mais quoique cela soit vrai des chrétiens, il l'est encore davantage des prêtres ; car c'est à eux d'être saints : *Sancti estote.* (Levit., XX, 7.)

La troisième instruction, c'est pour les gens de bien. Courage (N.), continuez à bien vivre, assurez-vous que c'est dans ce vaisseau dans lequel vous êtes que vous pouvez vivre en assurance. C'est la nacelle de saint Pierre ; elle fut autrefois attaquée de vents et de tempêtes, mais elle ne périt pas pour cela : *Quid timidi estis, modicæ fidei*, etc. (Matth., VIII, 26.) Pourquoi craignez-vous, le Seigneur est dans le vaisseau, il vous conduira infailliblement et assurément au port, qui sera la vie éternelle, que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Combien de choses nous propose de croire cet article : *Sanctam Ecclesiam catholicam* ?

Quatre choses : 1° qu'il y a une Eglise ; 2° qu'elle est une ; 3° qu'elle est catholique ; 4° qu'en elle se trouve la communion des saints.

Qu'est-ce que l'Eglise ?

C'est une congrégation et une assemblée des fidèles chrétiens dans une même foi, et sous un même chef visible, qui est le souverain Pontife et vicaire de Jésus-Christ en terre.

Combien y a-t-il d'Eglises ?

Trois : 1° la triomphante, qui est l'assemblée des bienheureux dans le ciel ; 2° la souffrante, qui est la congrégation des fidèles qui sont en purgatoire, attendant de jouir de Dieu ; 3° la militante, qui est celle dont parle notre article, qui s'appelle militante, parce qu'elle est une congrégation de fidèles qui vivent sous une même loi et combattent sous un même chef.

Qui a fondé cette Eglise ?

Jésus-Christ en a été le premier architecte ; et les apôtres, suivant son dessein, en ont jeté les fondements en divers quartiers du monde.

Quelle est la vraie Eglise ?

C'est l'Eglise catholique, apostolique et romaine, parce qu'elle en a toutes les marques.

Quelles sont ces marques ?

1° Elle est une parce qu'elle n'a qu'un seul chef et une seule loi, et, comme dit saint Paul, une seule foi, un seul baptême et un seul Dieu. 2° Parce qu'elle est universelle, et étendue en divers lieux, et ouverte à toutes sortes de personnes, de quelque âge et condition qu'elles soient : 3° Parce qu'elle est sainte, son chef étant saint, qui est Jésus-Christ ; sa doctrine est très-sainte, ses sacrements sanctifient, ses lois ne souffrent rien qui ne soit saint.

Est-elle bien fondée et assurée ?

Si bien qu'au dire du Fils de Dieu, les portes et puissances de l'enfer ne pourront jamais l'ébranler.

Est-elle bien conduite ?

Le Saint-Esprit en est le premier et principal conducteur ; il la considère comme son épouse, et préside à tous ceux qui la gouvernent, et partant il ne se peut que la conduite ne soit bonne.

Est-on assuré d'être sauvé si on est dans cette Eglise ?

Oui, pourvu que par ses actions on ne démente point sa profession ; c'est l'arche de Noé, où tous ceux qui sont retirés ne seront point abîmés, et ceux qui sont hors d'elle ne peuvent être sauvés.

Sur quoi êtes vous fondé pour dire cela ?

Sur la parole de Jésus-Christ, qui ne peut mentir ; sur l'autorité de l'Eglise, qui ne peut faillir, et sur la raison, qui veut que ceux qui n'ont point été enfants de l'Eglise militante ne soient point reçus en la triomphante.

Exemples. — Nous avons (N) une grande grâce et reconnaissance à rendre à Dieu de nous avoir fait naître de parents chrétiens, naître dans une Eglise catholique ; mais

c'est une grâce qu'il faut bien conserver, et pour cela ne point fréquenter les hérétiques, de peur d'être entachés de leur contagion : les saints mêmes les ont toujours fuies et évitées.

I. Saint Irenée, parlant des apôtres et de leurs disciples, dit qu'ils les ont ens en telle crainte, que jamais ils n'ont voulu communiquer avec ceux qui ont falsifié les Ecritures. Et il rapporte que saint Jean l'Evangéliste, s'en étant allé aux bains, trouva l'hérétique Cérintus qui s'y lavait ; lors se tournant du côté de ses disciples, il leur dit : *Fuyons promptement d'ici, de peur que nous ne soyons infectés par l'eau de ces bains où se lave l'hérétique Cérintus, ennemi de la vérité.* (S. IREN., lib. XII, cap. 3.)

II. Saint Polycarpe, s'en allant en la ville de Rome, rencontra fortinement l'hérétique Marcion, qu'il n'aperçut pas plus tôt, que, tournant le visage, il tâcha d'éviter l'occasion de lui parler ; mais Marcion, y ayant pris garde, courut incontinent après, et lui dit : « Quoi ! tu ne me connais donc point ? — Je ne te connais que trop, lui répondit Polycarpe. — Qui suis-je donc ? ajouta Marcion, — Tu es le fils aîné de Satan, » lui répondit le saint.

III. Saint Athanase, en la Vie de saint Antoine, écrit que jamais ce saint homme ne dit une douce parole aux manichéens ou aux autres hérétiques de son temps, disant que les devis et entretiens d'amitié avec telles gens sont cause de la perte des âmes.

Réflexion. — Cela veut dire (N.) que nous prenons bien plutôt leurs mauvaises impressions, qu'ils ne prennent nos bonnes. Il en est de même que de deux personnes qui sont ensemble, dont l'une est saine et l'autre est malade ; celui qui se porte bien tirera bien plutôt le mal du malade, que le malade la santé de celui qui se porte bien. Et non-seulement nous devons fuir la conversation des hérétiques, mais même nous ne devons point lire ni retenir chez nous de leurs livres.

On rapporte de l'abbé Cypriaque, qu'un jour il vit en songe la sainte Vierge accompagnée des saints Jean-Baptiste et l'Evangéliste, qui était devant la porte de sa petite cellule : et, comme il l'invitait d'y entrer, elle lui dit avec sévérité : « Tu tiens en ta cellule mon ennemi, comment veux-tu que j'y entre ? » Cela dit, elle disparut. Ce bon abbé, s'étant éveillé, commença à s'examiner, pour voir s'il n'était point coupable de quelque péché envers la sainte Vierge, et ne trouvant rien sur sa conscience qui lui fit de reproche, il se leva, et prenant pour se divertir l'esprit un livre que lui avait prêté un prêtre de l'Eglise de Jérusalem, nommé Isichicus, en feuilletant ce livre, il trouva à la fin de ce livre l'impie Nestorius joint au même volume, ce qui le fit écrier : « Ah ! voilà l'ennemi qui a empêché la sainte Vierge d'entrer en ma cellule. » Et de ce pas il reporta ce livre à celui qui le lui avait prêté, à qui il conta ce qui s'était passé. Ce que voyant ce bon prêtre, il arracha ce livre, et

le jeta au feu, disant : « L'ennemi de la sainte Vierge ne demeurera pas chez moi. » (SOPHON. *Prat. spirit.* c. 45. BARON. anno DOM. 439, num. 23)

Réflexion. — Faites votre profit (N.) de cet exemple, et ne lisez point de livres d'hérétiques, ni de ceux qui sont soupçonnés de l'être, quelque agréables qu'ils vous paraissent.

INSTRUCTION XX

SUITE DU NEUVIÈME ARTICLE DU SYMBOLE :

Sanctorum communionem.

Prélude. — Après vous avoir fait voir ce que c'est que l'Eglise, il est à propos de vous parler des biens qui se trouvent en elle. Et comme un des premiers et principaux biens qui se trouvent dans l'Eglise est entendu par cet article : *Sanctorum communionem*, de la communion des saints, c'est pourquoi il en est parlé dans le Symbole après l'Eglise, parce que tous ceux qui sont dans l'Eglise sont participants des biens spirituels des uns et des autres. C'est ce que voulait dire David, disant : *Particeps ego sum omnium timentium te, Domine* : « Seigneur, je participe aux biens de tous ceux qui vous craignent. » (*Psal.*, CXVIII, 163.) C'est donc de ce sujet que je vous entretiendrai aujourd'hui.

Partition. — J'ai trois choses à vous expliquer sur cet article, *Sanctorum communionem*, ou plutôt sur la seconde partie de cet article. La première, c'est ce que nous entendons par la communion des saints ; la deuxième, quels sont les biens dont on jouit par la communion des saints, et les personnes qui en jouissent ; la troisième, quels sont les maux que l'on encourt quand l'on est privé de cette communion, et qui sont ceux qui en sont privés.

PREMIER POINT.

1. Qu'est-ce donc que la communion des saints ? C'est-à-dire que dans l'Eglise, ni plus ni moins que dans une famille bien ordonnée et unie, il y a communauté de biens entre le mari et la femme ; ou comme dans le corps humain il y a participation de biens, des membres, les uns aux autres ; ainsi en est-il de l'Eglise. C'est ce que voulait dire David, comme je vous disais tout à l'heure, quand il s'écriait avec joie : *Particeps ego sum omnium timentium te, Domine*. O Seigneur mon Dieu ! ma joie n'est pas concevable, de ce que je suis fait participant de tous les biens que font ceux qui vous craignent. C'est l'explication qu'en donne saint Ambroise, au sermon 8^e sur ce Psaume. Or cette communion des saints est un bien qui est extrêmement grand, jusque-là que les apôtres mêmes se glorifient ordinairement d'être dans une Eglise où ils avaient participation des bonnes œuvres de tous les chrétiens : *Adimpleo in corpore meo*, disait saint Paul, *que desunt passionum Christi pro corpore ejus, quod est Ecclesia* : « Je remplis en mon corps ce qui manque à la passion de Jésus-Christ, pour l'Eglise qui est son corps

(*Coloss.*, I, 24) : » voulant dire qu'étant membre de l'Eglise dont Jésus-Christ était le chef, ce qu'il souffrait pour assembler cette Eglise, ses voyages, ses prisons, ses naufrages, etc., Jésus-Christ même les endurait en personne, les souffrant en son corps mystique. C'est tout de même, dit l'Ecriture, comme dans les corps humains, où il y a plusieurs membres, qui liés tous ensemble ne font qu'un même corps, quoique chacun de ces membres ait ses fonctions diverses, néanmoins toute la diversité se rapporte au commun bien du corps : de même l'Eglise, quoiqu'elle ait plusieurs membres différents, les uns prélats, les autres princes et magistrats, les autres du commun peuple ; et quoique les membres soient différents, et qu'ils aient leurs fonctions différentes et leurs exercices, tout ce qu'ils font en particulier se rapporte au bien commun, qui est l'Eglise, étant tous liés par ensemble en un même corps par le baptême et la foi. C'est à ce sacrement qu'on va traiter d'affinité et union fraternelle, lorsque nous sommes régénérés par un même Père, vivifiés par un même Esprit, et alliés à un même Seigneur et rédempteur Jésus-Christ. Et comme dans le corps humain les membres participent à la joie et à la tristesse ou bonne disposition du corps, de même Dieu ayant établi divers états dans l'Eglise, dit saint Paul (*Ephes.*, IV, 11 seq.), *les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, les autres pasteurs et docteurs, pour achever l'édifice du corps de Jésus-Christ*, qui est son Eglise, il veut aussi que nous participions aux biens les uns des autres.

2. Pour ce qui est des biens dont l'on jouit par la communion des saints, ce sont des biens spirituels, ils sont à proprement parler les vrais biens ; comme nous n'avons rien de plus précieux que notre âme, aussi avons-nous sujet de penser que les biens qui la regardent sont les véritables biens : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua* ? dit Notre-Seigneur. Et aussi : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur* ? etc. (*Matth.*, XVI, 26.) De tous les biens qui la concernent, il n'y en a pas de semblables : partant une âme vaut mieux que tout le monde ensemble. Et c'est une grande folie de tant priser les biens du monde, etc.

Voyons un peu plus en particulier de quels biens on est participant par la communion des saints.

DEUXIÈME POINT

Le premier bien dont on profite par la communion des saints, c'est la participation des sacrifices, en sorte qu'une personne en grâce a part à toutes les Messes qui se disent en toutes les Eglises. C'est ce que l'on voit dans le *Memento*, où l'on ne prie pas seulement pour ceux qui font célébrer la Messe et ceux qui y assistent, mais pour tous les fidèles ; ce qui se voit aussi par l'oblation de l'hostie, qui se fait pour tous les fidèles. Or considérez combien de Messes se célé-

brent tous les jours dans le monde, vous avez votre part à tout cela, ce qui n'est pas une petite grâce.

2. L'on a part aux prières publiques et particulières qui se font dans toutes les églises ou oratoires particuliers des maisons religieuses ou autres, soit qu'on les connaisse ou non, ou qu'on ait association avec elles, jusque-là que nous ne saurions dire *Pater*, etc., que vous n'ayez votre part. C'est pourquoi Notre-Seigneur nous a appris le *Pater* en pluriel, *Panem nostrum*, etc. Or voyez combien de prières l'on fait dans toutes les églises; à chaque heure du jour il y a des personnes en prières et oraisons, même durant la nuit, et vous participez à toutes ces prières.

3. Nous participons aux bonnes œuvres de chaque particulier, comme sont les aumônes, visites des prisons, hôpitaux des malades, tant de bonnes œuvres qui se font, tant d'actes d'humilité, d'obéissance, de charité, de patience, etc. Nous participons à tout cela.

4. Nous participons à toutes les pénitences, mortifications et austérités corporelles qui s'exercent partout dans les cloîtres, monastères et quantités de bonnes personnes séculières. Combien de larmes et de disciplines, jeûnes, etc., se pratiquent : *Si mortui non resurgunt, quid faciunt qui baptizantur pro mortuis?* (I Cor., XV, 15.) Combien y en a-t-il qui souffrent pour les âmes en péché mortel, qui font des pénitences et anstérités, à l'exemple de saint Paul : *Adimpleo que desunt passionum Christi pro corpore ejus, quod est Ecclesia.*

5. Nous participons aux grâces gratuites, comme sont les dons de sciences, des langues, concédés pour le bien commun de l'Eglise.

Voilà donc les biens où l'on participe par la communion des saints; mais il nous faut voir maintenant qui sont ceux qui en sont privés.

TROISIÈME POINT.

Il y a trois sortes de personnes qui sont privées de la participation à la communion des saints et aux biens qui se font dans l'Eglise. Les premiers sont les Juifs et les infidèles, pour ce que, comme ils ne sont jamais entrés dans l'Eglise, ils ne peuvent pas aussi être participants des biens de cette Eglise.

Les seconds sont les hérétiques et les schismatiques, parce que, quoiqu'ils y soient entrés par le baptême, ils s'en sont depuis séparés. Et hors d'icelle l'on ne peut jouir de ces biens.

Les troisièmes sont les chrétiens et catholiques mêmes, qui peuvent être séparés de la communion des saints, principalement s'ils sont excommuniés. Oui, car ils sont ainsi appelés excommuniés parce qu'ils sont retranchés de la communion, et ne peuvent participer aux biens des fidèles.

Ceux qui peuvent retrancher les chrétiens de la communion des fidèles, ce sont les

prélats de l'Eglise; pour ce qu'ils ont l'administration des biens spirituels de l'Eglise; et c'est Notre-Seigneur lui-même qui, ayant donné puissance aux prélats de régir l'Eglise, de lier et de délier sur la terre, leur a défendu la communication avec ceux qui ne veulent pas obéir à l'Eglise. Et en cela les évêques se comportent comme les pères temporels, qui chassent pour un temps les enfants désobéissants et les envoient hors de la maison afin qu'ils s'humilient et reconnaissent leurs fautes. Les bergers jettent hors de la bergerie la brebis galeuse, et la laissent en proie au loup, si elle ne guérit. Les princes et magistrats punissent du bannissement ceux qui font des crimes qui le méritent. Or que ce soit un grand mal que l'excommunication, il paraît en ce qu'elle nous prive de tous les biens que nous avons rapportés de la communion des saints. 2. Parce que par elle nous sommes fuis et abandonnés de tous les fidèles, comme des païens et publicains, et, qui pis est, délaissés de Dieu, qui ne veut pas être père de celui qui ne reconnaît pas l'Eglise pour mère.

3. C'est que par l'excommunication nous sommes livrés au diable : *Traditum illum Satanae*, dit saint Paul (I Cor., V, 5), parlant de l'incestueux Corinthien. Et Baronius (ann. 998) rapporte qu'un de nos rois, nommé Robert, pour avoir pris en mariage une sienne parente sans avoir dispense, fut excommunié par tous les évêques assemblés, et qu'on vit deux effets de cette excommunication : le premier fut que l'enfant qui naquit de ce mariage vint au monde extrêmement monstrueux, n'ayant point la figure humaine, mais ayant la tête et le col semblable à un oison; le second fut que chacun le quitta, et il se vit réduit à n'avoir en sa maison que deux petits pages, qui, après l'avoir servi à table, jetaient la viande au feu, n'en voulant pas manger. Cela fit qu'entin le roi, se trouvant réduit à l'extrémité, quitta ce mariage incestueux et s'allia légitimement. De sorte que par là l'on voit que l'excommunication n'est pas pour perdre les âmes tout à fait : mais c'est pour les sauver et ramener au sein de leur bonne mère l'Eglise. Car l'Eglise ne chasse point les excommuniés afin qu'ils soient toujours dehors, mais afin qu'ils se repentent de leur désobéissance, et cherchent à retourner et à rentrer en la communion des saints.

Pour ce qui est des mauvais catholiques, ils ne laissent pas d'être de la communion des saints de l'Eglise, parce qu'on ne laisse pas de prier pour eux, de converser avec eux, etc. Mais il est vrai aussi que, pour ce qui est du fruit principal, de l'accroissement de l'amour de Dieu, et de beaucoup d'autres grâces dont jouissent ceux qui vivent en gens de bien, ils sont privés de tout cela.

Il reste encore deux choses extrêmement importantes touchant cette communion des saints. La première, c'est qu'elle se trouve entre les saints qui sont au ciel et avec ceux

qui sont en terre, car les saints prient pour nous en haut dans le ciel. C'est pourquoi aussi nous les invoquons par litanies, etc. Je dis qu'ils ont quelque communion avec nous touchant nos bonnes œuvres; car, si nous les imitons, ou si nous profitons de leurs écrits ou bons exemples qu'ils nous ont laissés, ils en reçoivent un accroissement de gloire accidentelle.

La seconde chose, c'est que la même communion se trouve aussi entre ceux du purgatoire et nous. Car nous prions pour eux, nous offrons le saint sacrifice de la Messe, nous faisons de bonnes œuvres à leurs bonnes intentions, ce qui leur vaut beaucoup. Et quant à eux, nous tenons qu'ils nous aident aussi par leurs prières : car Jérémie étant encore aux limbes priaît pour le peuple d'Israël. (II Machab., XV, 14.) Toutes les trois Eglises, triomphante, militante et souffrante, ne faisant qu'un corps, se ressentent de la bonne et mauvaise disposition des uns et des autres, selon qu'ils en sont capables.

FRUITS ET PROFITS.

De tout ce discours nous pouvons tirer trois ou quatre instructions.

La première est le grand mal d'être hors de cette communion et participation des biens communs de l'Eglise. Fuyons, je vous prie, les hérétiques, qui sont privés de ces biens et exclus de l'Eglise. Appréhendons beaucoup l'excommunication, et gardons-nous bien de nous en rire et moquer. Quand nous entendons dire qu'on fulmine quelque excommunication, il faut trembler, car c'est livrer une personne à Satan, quant au corps, et aussi qu'on n'en fasse pas jeter pour des choses de néant, comme on fait quelquefois.

La deuxième instruction regarde le grand bien que c'est d'être dans l'Eglise catholique; mais ce n'est pas tout d'y être, il faut vivre en homme de bien, et toujours en la grâce de Dieu; car, tandis que l'on est en péché, l'on est privé du principal bien de la communion des saints, et pour bien y demeurer il faut craindre Dieu et observer ses commandements, puisqu'elle est composée de ces gens-là : *Timentium te, Domine, et custodientium mandata tua.* (Psal., CXVIII, 63.) *Deum time, et ejus mandata observa, hoc est omnis homo :* « Craindre Dieu, et faire ses commandements, c'est tout l'homme, » dit le Sage (Eccle., XII, 13); c'est-à-dire, c'est tout ce que l'homme a à faire, etc.

La troisième instruction est que, puisqu'il y a communion des saints dans l'Eglise, il faut que les chrétiens s'entraiment extrêmement les uns les autres, et vivent sans envie ni mal talent les uns contre les autres. Car pourquoi l'envie entre ceux qui ont un même père et une même mère, qui sont nourris de même viande, ont la même prétention et même droit à l'héritage éternel?

La quatrième et dernière instruction est de ne point dénier l'assistance au prochain de nos biens temporels, puisque nous avons part à ses biens spirituels. Voudrions-

nous lui dénier une assistance moindre, cependant qu'il nous en donne une plus grande? Cela ne serait pas juste ni raisonnable. C'est ce que demandait autrefois saint Paul des Corinthiens, qu'ils fissent une sorte de compensation de leurs biens temporels aux autres chrétiens qui en avaient besoin, pour les spirituels qu'ils recevaient d'eux : *In presenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat, ut et illorum abundantia vestra inopie sit supplementum, ut fiat aequalitas.* (II Cor., VIII, 14.) Cette vérité néanmoins ne nous doit point rendre fainéants, nous fiant et nous assurant sur les bonnes œuvres des saints, puisque Notre-Seigneur proteste que le serviteur inutile sera jeté aux ténèbres extérieures, c'est-à-dire, dans l'enfer. Au contraire elle nous doit animer à travailler courageusement à faire quantité de bonnes œuvres, afin de contribuer au bien des frères et d'être de véritables membres de l'Eglise, afin de participer à la communion et à la joie des saints dans le ciel, qui est la gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Qu'entendez-vous par la communion des saints?

C'est-à-dire qu'il faut croire qu'en la vraie Eglise il y a une telle union entre tous les fidèles chrétiens, qu'ils participent aux prières les uns des autres.

Que veut dire ce mot, communion?

C'est le même que participation mutuelle, correspondance de l'un à l'autre, ou plutôt une commune union.

Pourquoi ajoutez-vous, des saints?

Pour faire voir que cette participation et communion n'est qu'entre ceux qui sont en la grâce de Dieu, et qui en cet état sont les saints de la terre.

Ceux qui sont en péché mortel en sont-ils?

Non, car le péché mortel les met dans l'impuissance de mériter; ce sont des membres pourris qui ne peuvent participer au bien des autres.

Les hérétiques et infidèles y participent-ils?

Encore moins, puisqu'ils sont retranchés du corps mystique de l'Eglise.

Est-il le même de l'excommunication?

Oui, et pour cela on les appelle excommuniés, parce qu'ils sont hors de la communion des saints, et ne peuvent participer aux mérites des autres.

Cette communion ne se trouve-t-elle que dans l'Eglise militante?

On peut dire qu'elle est encore en l'Eglise souffrante, parce que les âmes du purgatoire ont part aux prières de ceux qui vivent.

Est-ce un grand bien d'être en cette communion?

Le bien est si grand qu'on ne saurait le dire. Il ne faut que penser qu'un chrétien, qui est par exemple en cette ville, participe aux mérites et prières de tous ceux qui sont

à Rome, à la Chine, au Japon et par tous les coins du monde où l'Eglise est étendue.

Quel profit le chrétien peut-il tirer de cet article ?

1° Il doit concevoir le bonheur qu'il a d'être enfant de la vraie Eglise ; 2° le concevant, il doit fort l'estimer ; 3° et s'obliger à ne rien faire qui soit contre l'honneur de l'Eglise et qui le puisse rendre indigne de participer aux mérites des autres.

Exemples. — C'est un grand bien (N.) d'être participant de la communion des saints ; mais c'est un grand mal aussi d'en être privé et retranché par quelque excommunication. Si nous savions ce que c'est que l'excommunication, nous tremblerions quand nous l'entendons prononcer ; mais l'accoutumance fait que nous n'y faisons pas de réflexions. Et non-seulement cette excommunication s'étend sur les hommes, mais même jusque sur les animaux. Nous en avons un exemple rapporté aux *Chroniques de Cîteaux*, où il est dit qu'un abbé appelé Conrad, ayant perdu un anneau, qu'un corbeau familier et domestique du monastère avait emporté dans son bec, croyant que quelqu'un l'eût pris, fit publier une excommunication pour découvrir le larron. Pour lors, bien que le corbeau qui l'avait emporté ne fût pas capable de reconnaître sa faute, il ne laissa pas de ressentir les effets de l'excommunication ; car dès lors il commença de s'affaiblir peu à peu, et ne pouvait manger ni croasser à son ordinaire ; toutes les plumes lui tombèrent et il devint peu à peu si maigre qu'il n'avait plus apparence de vie. Les serviteurs de l'abbé, recherchant un jour en présence de leur maître d'où pouvait venir que ce corbeau s'en allait ainsi mourant, l'un d'entre eux vint à dire en riant : Ne serait-ce point un effet de l'excommunication ? n'est-ce point lui qui est le larron de l'anneau que nous cherchons ? On envoya à son nid pour s'en éclaircir, et on trouva l'anneau avec d'autres petites choses. Cas merveilleux (N.), cet anneau étant rendu, ce corbeau revint en son premier état. (*Histoire de Cîteaux.*)

Réflexion. — Si vous saviez (N.) ce que c'est que d'être privé de la participation des biens de l'Eglise, vous vous garderiez bien de tomber dans les fautes qui vous en peuvent priver.

Je vous ai rapporté autrefois l'histoire de l'empereur Théodose qui fut huit mois enfermé dans son palais à faire pénitence, avant que d'être réintégré dans l'Eglise par saint Ambroise, pour avoir fait tailler en pièces les habitants de Thessalonique qui s'étaient révoltés.

Nous avons encore l'exemple d'un certain gentilhomme de l'évêché d'Alsace, qui avait épousé une sienne parente sans dispense, s'étant moqué des avertissements que lui avait donnés son évêque, celui-ci l'excommunia ; mais se moquant encore de cette excommunication, il fut une nuit tué dans son lit d'un éclat de foudre. « Tellement, dit Pierre Damien, que par cette mort il ressentit les effets

de la sentence de ce souverain juge, pour punition que durant sa vie il n'avait déferé à la sentence du juge ecclésiastique. (PETR. DAM. epist. 21, 2.)

INSTRUCTION XXI.

EXPLICATION DU DIXIEME ARTICLE DU SYMBOLE.

Remissionem peccatorum.

Prélude. — Voici un second bien dont nous jouissons dans l'Eglise catholique, savoir, la rémission des péchés. C'est un article dont la connaissance nous est très-importante : 1° parce que la rémission des péchés est un des plus grands dons de Dieu que nous puissions recevoir en cette vie ; 2° parce que sans la rémission de nos péchés tous les mérites de la vie et passion de Notre-Seigneur nous seraient inutiles. Il fallait que Jésus-Christ endurât et ressuscitât le troisième jour, et que la pénitence et la rémission des péchés fût annoncée à toutes les nations : *Oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die, et prædicari in nomine ejus penitentiam et remissionem peccatorum*, etc. (Luc., XXIV, 46 seqq.) C'est pour cela aussi que Notre-Seigneur était venu au monde, ainsi que le prophète Isaïe avait prophétisé de lui : *Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem*, etc. (Isa., LXI, 1 ; Luc., IV, 18.) Ce sera donc du sujet de la rémission des péchés que je vous entretiendrai aujourd'hui, et vous dirai deux choses.

Partition. — La première, c'est qu'en l'Eglise catholique se trouve le pardon et la rémission des péchés ; la seconde, qu'en cette même Eglise il y a autorité et puissance pour remettre les péchés. Ces deux points sont de foi, nous sommes obligés de les croire, et comme ils nous sont aussi de la dernière importance, j'espère que vous me donnerez votre attention.

PREMIER POINT.

La première chose donc, qui est fort remarquable, est que hors de l'Eglise il ne peut y avoir de rémission des péchés. Et la raison de cela est que le pardon de nos offenses, que Jésus-Christ nous a acquis par sa mort et passion, nous est appliqué par le moyen des sacrements qu'il a laissés à son Eglise, et particulièrement le baptême et la pénitence. Or vous remarquerez, s'il vous plaît, que nous disons que Jésus-Christ nous a acquis le pardon de nos offenses par sa mort et passion ; parce que l'homme, étant une fois tombé dans le péché, ne pouvait pas s'en relever de lui-même, et quand il s'en relève, c'est par les mérites de cette précieuse mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La seconde chose à remarquer est qu'il n'y a pas dans cette Eglise seulement la rémission de certains péchés, mais universellement de tous les péchés tant grands que petits, originel et actuel, n'y ayant

péché, tant énorme qu'il puisse être, dont l'on ne puisse, si l'on veut, obtenir la rémission, pourvu que l'on veuille se servir des remèdes que Jésus-Christ a établis, qui sont deux, le baptême et la pénitence.

Le baptême est particulièrement établi pour la rémission du péché originel : *Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum*, quoiqu'il efface aussi tous les autres qui se rencontrent dans l'âme, en sorte qu'après le baptême une personne est ab-soute de toute sortes de péchés : *Nihil damnationis est in his qui sunt in Christo Jesu.* (Rom., VIII, 1.) Et non-seulement la culpabilité est effacée, mais aussi la peine, contre ce qu'en dit Calvin, qui dit que la culpabilité n'est point remise.

Pour ce qui est de la pénitence, c'est un sacrement établi particulièrement pour la rémission des péchés actuels, où il y a trois ou quatre choses fort remarquables à considérer :

La première est qu'il n'y a point de péché actuel dont on ne puisse avoir l'absolution, pourvu qu'on soit dans la disposition nécessaire, qui est de le quitter, de sortir hors de l'occasion, de s'en repentir, etc.

La deuxième est que le nombre de fois, pour recevoir le pardon de toutes sortes de péchés n'est point limité. Notre-Seigneur n'a point dit : Vous pardonnerez une fois, deux fois, dix fois, cent fois, mille fois ; mais il a dit à saint Pierre : Vous ne pardonnerez pas seulement une fois à votre frère ; mais sept fois septante et sept fois (Matth., XVIII, 21, 22), c'est-à-dire, autant de fois qu'il le voudra et demandera comme il faut.

La troisième vérité est que, quoique nous soyons assurés qu'en faisant ce qui est nécessaire l'on a la rémission de ses péchés, personne toutefois ne saurait être assuré d'avoir la rémission de ses péchés actuels, si ce n'est ceux à qui Dieu l'a révélé, comme à la Madeleine, au bon larron et au paralytique : *Nemo scit an amore vel odio dignus sit.* (Eccle., IX, 1.)

La quatrième vérité est que celui seul qui a puissance de remettre les péchés, c'est Dieu : *Ego sum qui deleo iniquitates tuas.* (Isa., XLII, 23.) Car c'est à faire au débiteur à quitter la dette : *Dimitte nobis debita nostra*, disons-nous dans notre *Pater* ; aussi c'est un bénéfice plus grand de justifier un pécheur que de créer tout le monde. Il ne faut pas une moindre puissance que celle de Dieu pour remettre les péchés. En sorte que, quoique les prêtres l'aient, ce n'est que par commission, et non pas d'eux-mêmes : ils le font, non comme hommes, mais comme lieutenants de Dieu en terre, et comme ses vicaires. Ce sont les dispensateurs des mystères de Dieu : *Dispensatores mysteriorum Dei.* (I Cor., IV, 1.) Et ce pouvoir il le leur a donné après sa résurrection, lorsque, étant apparu à ses disciples, il souffla sur eux et leur dit ces paroles : *Accipite Spiritum sanctum, quorum remiseritis peccata remittentur eis*, etc. (Joan., XX, 22, 23) ; tellement que

depuis ce temps-là les évêques et les prêtres ont ce pouvoir, non point par leurs propres mérites, puisque les méchants prêtres remettent aussi bien les péchés que les bons ; mais cela se fait, comme je vous ai déjà dit, par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ.

Enfin il faut remarquer qu'autres que les prêtres, personne n'a le pouvoir dans l'Eglise de remettre les péchés. En sorte que qui se voudra confesser et demander pardon en son particulier de ses péchés, ne se présentant point devant le prêtre, n'aurait pas la rémission de ses péchés. Ecoutez ce que dit saint Augustin là-dessus (hom. 39, cap. 3) : *Nemo tibi dicat : Occulte penitentiam ago. Novit Deus, qui mihi ignoscit, quæ in corde ago. Ergo sine causa dictum est : « Quæ solveritis in terra, soluta erunt et in cælis ? » Sunt claves datæ Ecclesiæ Dei ? Frustramus Evangelium Dei. Frustramus verba Christi : promittimus quod ille negat : « Que personne ne se flatte, dit ce Père, et ne pense à être quitte en disant : Je fais ma pénitence en mon particulier et en secret, il suffit que Dieu le sache, il connaît mon intérieur. C'est donc en vain, continue ce Père, et mal à propos que Dieu a dit, parlant aux apôtres et à tous les prêtres en leurs personnes : *Ce que vous délierez en terre sera délié aussi dans le ciel ?* (Matth., XVIII, 18.) C'est donc en vain que les clés ont été données dans l'Eglise ? Nous rendons par là l'Evangile de Dieu vain-et inutile. Nous frustrons de leurs effets les paroles de Jésus-Christ, et nous nous promettons ce que lui-même désavoue.*

Il est véritable néanmoins que dans un cas de nécessité la vraie contrition pourrait suppléer au défaut du sacrement de pénitence : mais cet acte renferme la volonté de se présenter au prêtre.

Nous avons (N.) insensiblement conjoint le premier et le second point de notre discours, et nous vous avons fait voir qu'en l'Eglise catholique on trouve la rémission de ses péchés, et qui sont ceux qui ont le pouvoir de remettre les péchés. Reste maintenant à vous apprendre les fruits et instructions que vous devez remporter de ce discours : ce sera le fruit de notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Nous pouvons tirer quatre fruits et profits de ce discours. Le premier, qu'il faut beaucoup espérer en la miséricorde de Dieu, puisqu'il a voulu que tous les péchés fussent pardonnés en son Eglise, pour griefs qu'ils puissent être, et en quelque nombre que ce fût. Et pour ce sujet nous en devrions rendre incessamment grâces à Dieu.

Le deuxième, c'est que nous devons vivre dignement, selon la grâce de notre vocation, par laquelle nous sommes reçus en l'Eglise, où tant seulement se trouve la rémission des péchés ; que c'est une chose déplorable de

vivre hors de l'Eglise, où, quoi que l'on fasse de bien, des prières, des aumônes, etc., l'on ne saurait obtenir le pardon de ses péchés.

Le troisième profit est que nous devons porter un grand honneur aux prêtres, à qui Dieu a donné les clés du ciel et du paradis pour l'ouvrir à ceux qui en sont dignes, quand ils administrent les sacrements, et particulièrement celui de pénitence.

Le quatrième est que nous devons faire un grand état, et tout autre que nous ne faisons, des sacrements, et particulièrement de celui de la pénitence, et nous y disposer autrement que nous ne faisons, et nous en approcher plus soigneusement. Hé quoi! où est le malade qui, étant dans une maladie mortelle, sachant qu'il y a une médecine et un remède à son mal, ne se résout pas de la prendre, pour fâcheuse qu'elle puisse être? Nous en voyons tous les jours qui s'exposent à la taille, d'autres à se faire couper un bras ou une jambe, à cause de la gangrène. C'est pourquoi les prédicateurs ne sauraient enseigner aucune matière plus importante, ni les confesseurs en conseiller une plus avantageuse, que de faire souvent une chose si digne et si nécessaire. Car, comme il n'y a autre remède pour l'abolition du péché original que le baptême, aussi n'y a-t-il que le sacrement de pénitence qui puisse nettoyer l'âme du péché actuel, et principalement mortel.

Mais aussi, après vous avoir représenté la grandeur de ce bénéfice de la rémission des péchés, et la facilité de s'en servir, il faut que je vous avertisse de prendre garde de n'en être pas plus hardi à commettre le péché actuel, ou tardif à vous en relever par la pénitence. Car en effet ce serait abuser et faire tort à la grande miséricorde de Dieu, qui reluit extrêmement en ce bénéfice, et d'ailleurs il y a danger que nous ne soyons prévenus d'une mort soudaine, pendant que nous confessons la rémission des péchés, ou que, par une nonchalance ou présomption, nous ne la perdions.

1. Quant à ce que disent les hérétiques, qu'ils sont assurés de leur prédestination et rémission de leurs péchés, c'est une doctrine qui est contraire à l'Ecriture.

2. Elle est contraire au sentiment des Pères de l'Eglise et à la raison.

Je dis premièrement qu'elle est contraire à l'Ecriture. Ecoutez comme parle saint Paul: *Castigo corpus meum, et in servitute redigo, ne, cum aliis predicavero, ipse reprobus efficiar*: « Je châtie, dit-il, mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché les autres, je ne sois moi-même réprouvé. (I Cor., IX, 27.) Pourquoi faire mater son corps? pourquoi craindre? ce n'est pas être fidèle, à la mode de Calvin.

Aux Romains, il dit ces paroles: *Es-tu debout, ne t'élèves pas, mais crains: car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, garde aussi qu'il ne t'épargne point*. Regarde donc la bénignité et sévérité de Dieu: so sé-

vérité envers ceux qui sont trebuchés, et sa bénignité envers tous les pécheurs. (Rom., XI, 20-22.)

Aux Philippiciens: *Opérez, dit-il, votre salut avec crainte et tremblement: « Cum metu et tremore vestram salutem operamini. »* (Philipp., II, 12.)

Saint Pierre enseigne le même: *Mes frères, dit-il, efforcez-vous à rendre assurée votre vocation par vos bonnes œuvres: « Satis agite, ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis. »* (II Petr., II, 3.)

Le Sage dit: *Nemo scit an odio vel amore dignus sit: « Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. »* Voilà comme l'Ecriture parle; voyez si c'est là vouloir que nous vivions en assurance de la rémission des péchés.

Pour ce qui est des saints Pères, écoutez saint Jean Chrysostome, en l'homélie 2 sur l'Épître aux Philippiciens: « Que devons-nous estimer de nous, et en dire, puisque saint Paul même, dit ce Père, après en avoir tant enduré, ne se tient point encore assuré? »

Saint Jérôme (Contre les Pélagiens, chap. 2) ne tient personne bienheureux tant qu'il est en vie: « Tant que nous vivons, dit ce Père, nous combattons; et tant que dure le combat, aucun n'est certain de la victoire. »

Saint Augustin, au livre *De Correptione et gratia*, chap. 13, dit ces paroles: « Qui est celui d'entre les fidèles, lequel, pendant que nous vivons en cette mortalité, présume tant de soi que de se vanter qu'il est du nombre des prédestinés? » Enfin, c'est que la raison même est pour nous en ceci. Car premièrement personne n'est assuré ni ne peut croire assurément d'une certitude de foi, sinon ce qui est révélé de Dieu. Or il n'est pas révélé dans l'Ecriture, que moi, par exemple, je serai sauvé, ou un tel sera sauvé.

2. C'est que Notre-Seigneur nous dit que celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin. Or personne n'est assuré de la persévérance jusqu'à la fin. Combien en voit-on tous les jours qui tombent ou qui éhangent même de la religion prétendue, où ils se disaient prédestinés? Or, s'ils étaient prédestinés, comment ont-ils quitté la religion? Et s'ils ne l'étaient pas, comment est-ce que l'on obligerait à croire une telle fausseté? Cette doctrine n'est qu'imposture; c'est pour ouvrir la porte à la liberté de la chair, et à faire que l'on vive dans toutes sortes de vices et de méchancetés. Mais comme nous ne pouvons pas épuiser cette matière dans un seul discours, nous continuerons dimanche prochain de vous parler du même sujet. Et cependant nous allons faire à la manière accoutumée nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Après la communion des saints, quel est le plus grand bien qui se rencontre dans l'Eglise?

C'est la rémission des péchés.

Qui a donné cette autorité?

C'est le Fils de Dieu à ses apôtres, et

ensuite au souverain Pontife, et à tous les prêtres, qui sont ses ministres et substitués et ont en main avec approbation et juridiction légitime les clés des trésors de l'Eglise, qu'ils ouvrent quand ils remettent les péchés.

Toutes sortes de péchés peuvent-ils être remis ?

Oui, l'originel et l'actuel ; le mortel et le véniel. Le sang de Jésus-Christ, qui est d'un mérite infini, peut les effacer tous, quand il est appliqué.

Comment se remet le péché originel ?

Par le baptême, qui pour cela s'appelle baptême, c'est-à-dire lavement, parce qu'il lave l'âme de l'enfant baptisé de la tache originelle.

Comment se remet le péché mortel ?

Par l'absolution que le prêtre, ayant juridiction et autorité légitime, nous donne après qu'on l'a confessé, ou bien en cas de nécessité ou d'extrémité de vie, par un vrai acte de contrition.

Comment se remet le péché véniel ?

1° Par la digne réception de quelque sacrement ; 2° par toute action dévote, faite en détestation du péché ; 3° par toute sorte de bonnes œuvres faites à l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et des saints ; 4° enfin par la confession qu'on en fait, et par l'absolution qu'on en reçoit.

Jusqu'à quel temps a-t-on la rémission de tous péchés ?

A tout jamais, et si on ne les commet plus, ils sont entièrement effacés.

Jusqu'à quel nombre faut-il espérer cette rémission ?

Quand on aurait fait autant de péchés qu'il y a de grains de sable sur la mer, on en doit espérer une entière rémission ; une seule goutte du sang de Jésus-Christ peut laver mille et mille mondes.

Tous les pécheurs peuvent-ils obtenir cette rémission ?

Oui, les vicieux aussi bien que les vertueux, s'ils reconnaissent leurs péchés.

Est-il nécessaire d'avoir la rémission des péchés ?

Il est si nécessaire qu'il est impossible d'entrer jamais dans le ciel si on n'est remis en grâce.

Mais l'hérétique dit qu'il est déjà justifié, et partant qu'il n'a pas besoin que ses péchés lui soient remis ?

L'hérétique ne peut ni dire ni penser cela sans une présomption téméraire ; le catholique fait mieux de croire ce que dit le Sage, que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

Est-ce assez de demander à Dieu la rémission de ses péchés ?

Non, il les faut confesser, les détester, promettre d'en les plus commettre, y satisfaire, et s'approcher souvent du sacrement de l'Eucharistie.

Exemple. — Métaphraste en la Vie de saint Basile, raconte un exemple merveilleux touchant la rémission des péchés. Il dit qu'une dame de qualité extrêmement riche,

étant demeurée veuve en la fleur de son âge, s'abandonna à toutes sortes de vices et de vilainies. A la fin Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion, et qu'il vive, lui toucha le cœur, et lui fit concevoir une horreur de sa méchante vie, et une résolution entière de la quitter. Pour en venir à l'exécution, elle coucha par écrit sur un papier sa confession générale, et fit une exacte recherche de tous les péchés de sa vie depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, y ajoutant un cas abominable. Cela étant fait, elle cachette ce papier et va trouver le saint évêque Basile, se jette à ses pieds, et avec abondance de larmes lui demande l'absolution de tous les péchés qu'elle avait écrits en ce papier. Ce saint homme prenant le papier en main, leva les yeux au ciel, et dit : « Seigneur, c'est vous seul qui ôtez les péchés du monde, votre miséricorde surpasse infiniment notre malice, ayez pitié de cette pauvre pécheresse, qui vous demande pardon avec tant de contrition et de larmes. » Cela fait il mit ce papier près de l'autel, où il se prosterna, et y passa la nuit en prières jusqu'au lendemain matin qu'il y célébra la Messe, à l'issue de laquelle ayant appelé la femme, et déployé le papier en sa présence, il trouva tous ses péchés effacés, à l'exception de cet abominable cas. Ce que voyant, cette pauvre femme demeura toute confuse, et battant sa poitrine, elle se jeta aux pieds du saint évêque, disant : « Ayez pitié de moi, serviteur de Dieu, et puisque vous avez été exaucé pour les autres péchés, j'espère, si vous continuez vos prières, que vous obtiendrez aussi le pardon de celui-ci. » Le saint évêque se mit à pleurer de la compassion qu'il eut de cette pénitente, et lui dit : « Levez-vous, et vous en allez dans les déserts pour trouver le saint ermite Ephrem, et lui donnez ce billet, j'espère que par ses prières il vous en obtiendra le pardon. » Cette femme désireuse de son salut, se met aussitôt en chemin ! Ayant trouvé le saint homme, celui-ci la prévint par inspiration, et lui dit : « Retire-toi, femme : car je suis homme pécheur comme toi, et j'ai aussi besoin du secours d'en haut pour mes fautes ; mais retourne à celui qui a obtenu déjà la rémission des autres péchés, il obtiendra aussi le pardon de celui-ci : mais hâte-toi si tu veux le trouver en vie. » Cette femme pénitente s'en retourne au plus vite sur ses pas, et en entrant dans la ville de Césarée, la première chose qu'elle rencontre fut le corps mort de saint Basile qu'on portait en terre. Cette pauvre femme outrée de douleur se jette par terre, et se met à crier : « Ah ! homme de Dieu, Notre-Seigneur sera le juge d'entre toi et moi, vu que l'ayant pu apaiser pour moi, et obtenir le pardon de mes offenses, tu m'as bannie de ta présence et envoyée dans les déserts. » En ce même temps prenant son papier elle le jeta sur le cercueil du saint homme. Un du clergé, voulant voir ce qui était dans le papier, le prend, mais il n'y trouva rien d'écrit, c'est pourquoi se tournant vers la femme, il lui dit :

Qu'avez-vous à vous lamenter pour ce papier, puisqu'il n'y a rien d'écrit, et que Dieu a effacé vos péchés ? Ce que cette pauvre femme et le peuple qui était présent ayant vu, ils rendirent grâces à Dieu d'un tel miracle.

Réflexion. — Voilà (N.) ce que vaut une contrition parfaite de ses péchés ; elle peut les effacer, et encore d'autres plus, lorsqu'elle est aidée des prières et suffrages des gens de bien. Mais nous vous avons autrefois entretenus de toutes ces choses, lorsque nous vous avons parlé du sacrement de pénitence, c'est pourquoi nous n'en répéterons rien ici.

INSTRUCTION XXII

SUITE DU DIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Remissionem peccatorum.

Prélude. — Après vous avoir fait voir le grand bien que c'est d'avoir la rémission des péchés, il est à propos de vous dire ce que c'est que le péché. C'est ce que je prétends vous faire voir en ce présent catéchisme et instruction familière, où je vous en dirai deux choses :

Partition. — 1. Ce que c'est que le péché, et combien il y en a de sortes. 2. Les maux qu'il nous apporte, et les moyens d'y remédier, qui seront aussi les fruits que nous devons remporter de ce discours.

PREMIER POINT.

Qu'est-ce que le péché ? Saint Thomas, et devant lui saint Augustin, l'a défini : *Est factum, dictum, aut concupitum contra legem Dei æternam* : « Le péché est chose faite, dite, ou pensée contre la loi éternelle de Dieu. »

En effet (N.) les péchés se commettent avec trois sortes d'instruments, par le cœur, par la langue et par la main. Ce qui nous montre ce qui est de matériel dans le péché.

Ce qui le rend formellement péché, c'est d'être contre la loi éternelle, qui doit être la règle de toutes nos actions.

Cette loi éternelle de Dieu, c'est sa volonté, laquelle étant essentiellement droite, ne peut plier en aucune façon. Et par là, nous pouvons clairement voir que Dieu ne peut pas être la cause du péché, comme a voulu dire Calvin, Dieu n'étant pas contraire à lui-même ; mais seulement il le permet pour en tirer quelque bien.

Pour ce qui regarde la division du péché, il se divise en deux, en originel et actuel.

Le péché originel est celui que nous contractons tous de notre origine tirée d'Adam, et pour le remède à ce péché, il n'y en a qu'un seul, qui est le baptême.

Nous contractons tous le péché, d'autant que nous avons tous péché en sa personne, pour ce que nous avons tous tiré notre origine de lui. C'est comme quand un homme qui était noble de race vient à enconir la disgrâce du prince par quelque forfait notable, non-seulement il est fait roturier, mais

toute sa postérité aussi. Il n'y a eu que deux personnes exceptées de cette disgrâce, savoir, Notre-Seigneur, pour ce qu'il n'est point né d'Adam ; et la très-sainte Vierge, par un privilège spécial réservé à la seule Mère de Dieu. C'est la division du concile de Trente en la session cinquième, *De peccato originali*, in fine.

Pour ce qui est des maux que nous a apportés avec soi le péché originel, il y en a de deux sortes, les uns sont temporels pour ce monde, les autres éternels pour le siècle futur.

Pour ce qui est des maux temporels qu'il nous a apportés, le principal est qu'il nous a privés de la justice originelle, qui est un don surnaturel que Dieu avait fait à Adam et à tous ses descendants, par lequel il assujettissait et rangeait en bon ordre ses puissances inférieures aux supérieures, et les supérieures à Dieu ; établissant en nous un bel ordre, auquel a succédé par le péché une parfaite discorde et une rébellion de la partie inférieure avec la supérieure.

Il a encore encouru d'autres maux par ce péché, car il a été jeté hors du paradis terrestre, assujetti à la nécessité de mourir et d'endurer plusieurs incommodités en cette vie.

Or, quoiqu'il soit vrai que le péché originel est totalement effacé par le baptême, néanmoins nous ne sommes pas pour cela exempts de souffrir les peines auxquelles nous avons été assujettis par icelui, comme la mort, les maladies, etc. Mais ce que Dieu a fait, est qu'il nous a laissé les peines pour sujet de mérites et pour augmenter notre gloire dans le ciel. En sorte que tout ce qui nous rend désagréables à Dieu par le péché originel est effacé ; mais néanmoins la concupiscence et les misères du péché originel demeurent encore dans les baptisés. Car toutes les rébellions et mauvais mouvements que l'on ressent en la chair contre la volonté ne sont nullement péchés, mais sont occasions de mérites, comme nous disions tout à l'heure.

Pour ce qui est du péché actuel, c'est celui que nous commettons par notre propre volonté et par opération : or ce péché se divise en deux, en péché véniel et en péché mortel. Cette division est fondée dans l'Écriture sainte, où nous trouvons souvent que ceux qui le commettent encourrent la mort : *Stipendium peccati mors est* (R. m., VI, 23), on n'entrera jamais dans le royaume des cieux : *Iniqui regnum Dei non possidebunt*. (I Cor., VI, 9.)

Pour ce qui est du péché véniel, il est appelé tel, parce que plus facilement l'on en obtient le pardon. C'est de ces péchés, sans doute, dont il est dit que le juste pèche sept fois le jour : *Septies in die cadit justus* (Prov., XXIV, 16) ; car cela ne se peut entendre du péché mortel. Saint Jacques dit que nous offensoons tous en plusieurs choses : *In multis offendimus omnes*. (Jac., III, 2.) Saint Jean : *Si dixerimus quod peccatum non habemus, ipsi seducimus nos, et*

veritas Dei in nobis non est : « Si nous disons que nous n'avons point péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité de Dieu n'est point en nous. » (1 Joan., I, 8.) Tout cela doit s'entendre du péché véniel.

Le péché mortel donc, c'est celui qui nous rend ennemis de Dieu, qui nous fait perdre la grâce, qui est la vie de nos âmes, et nous rend coupables de la mort éternelle.

Le péché véniel est le péché lequel, quoiqu'il ne nous fasse pas ennemis de Dieu et ne nous ôte pas la grâce, néanmoins lui déplaît et diminue en celui qui le commet la ferveur de la charité, et le rend coupable de quelques peines temporelles. Le péché mortel est comme la maladie qui apporte la mort au corps, et le véniel est comme la maladie qui ne fait pas mourir, mais qui affaiblit extrêmement la personne et lui empêche de bien faire ses fonctions.

Pour ce qui est de l'horreur que nous devons avoir du péché mortel, comme c'est le plus grand de tous les maux du monde, aussi nous n'en pouvons avoir trop de crainte, car il est pire même que l'enfer et les démons, puisque c'est la cause de tous les maux. Nous allons voir plus en particulier les maux qu'apporte le péché mortel.

DEUXIÈME POINT.

1. Le premier mal que cause le péché mortel, est qu'il chasse de nos âmes Dieu et la sainte Trinité, et y fait entrer le diable pour en prendre possession.

2. Il prive l'homme de la grâce de Dieu, qui est plus précieuse que tous les biens du monde, et par ce moyen tue l'âme, car la grâce est la vie dont il la prive.

3. D'enfant de Dieu il fait l'homme enfant du diable, jusqu'à le rendre semblable à un diable très-laid et épouvantable. Ce qui a été déclaré par Notre-Seigneur même, qui en parlant à ses apôtres leur dit : *Unus ex vobis diabolus est.* (Joan., VI, 71.)

4. Il dépouille l'homme de tous les mérites des bonnes œuvres : *Qui in uno peccaverit, multa bona perdet* (Eccli., IX, 29), et est cause que toutes celles qu'il fait durant qu'il est en péché ne sont point méritoires de la vie éternelle, quoiqu'il jeûne au pain et à l'eau, ou donne tous ses biens aux pauvres, ou endure mille tourments pour la foi.

5. Il prive l'homme de tous les biens qui se font en l'Eglise par tout le monde, ainsi qu'un membre mort ne peut être participant du bien que reçoit le corps par la nourriture.

6. Par le péché l'homme est effacé du livre de vie, et est mis au nombre des réprouvés, est privé des biens infinis et éternels, qui sont la gloire et le ciel, et est engagé à des peines infinies et éternelles, et cela pour un seul péché de pensée.

7. C'est que le péché est cause de tous

les maux qui se rencontrent en ce monde ou en l'autre, de la guerre, la peste, la famine, les maladies, pertes de biens, mort ; enfin de la damnation.

Ce qui est bien remarquable, c'est qu'il ne faut qu'un seul péché pour vous engager à ces peines. Car Lucifer et tous ses complices sont damnés pour un seul péché de gloire.

La seconde chose à remarquer, c'est que Dieu bien souvent punit dès ce monde les péchés : 1. Dieu n'a-t-il pas chassé Adam et toute sa postérité du paradis terrestre, et ne nous a-t-il pas assujettis à la mort à cause du péché ? (*Gen., III, 15 seqq.*)

2. A cause de la luxure, n'a-t-il pas autrefois abîmé tout le monde par les eaux du déluge, et brûlé cinq villes par le feu du ciel ? (*Gen., VII, 1 seqq. ; XIX, 1 seqq.*)

3. Il a tué la femme de Lot, et l'a changée en statue de sel, pour avoir regardé en arrière contre son commandement. (*Ibid.*)

4. Pour un murmure, il a permis que Dathan, Coré et Abiron fussent abîmés avec tous leurs biens. (*Num., XVI, 1 seqq.*)

5. Il a commandé que le vieillard qui avait ramassé du bois le jour du sabbat, et Achan qui avait commis le larcin, fussent lapidés. (*Num., XV, 32 ; Josue, VII, 1 seqq.*)

6. Il a frappé Oza d'une mort soudaine, pour avoir témérairement osé toucher l'arche. (*II Reg., etc.*)

7. Combien rigoureusement fut puni David pour son adultère ? Combien pour une petite vanité, lorsqu'il nombra son peuple ? (*II Reg., XII, 1 seqq.*)

Pour ce qui est du Nouveau Testament, n'a-t-il pas frappé de mort soudain Ananie et Saphira pour un mensonge ? (*Act., V, 1-11.*) Et tous les jours encore Dieu n'en punit-il pas, les uns en leurs biens par de grandes pertes, comme usuriers, larrons, etc. ; d'autres en leurs corps par des maladies vilaines et honteuses, d'autres en leur honneur. Glorieux, vous serez humiliés et abaissés ; d'autres en leur vie ; ceux qui tuent, qui se vengent, etc.

FRUITS ET PROFITS.

Pour les profits que nous emporterons de ce discours, nous vous donnerons les moyens d'éviter le péché.

Le premier moyen est de bien peser ce que l'Ecriture nous en dit : *Fili, peccasti, non adjicias iterum.* (Eccli., XXI, 1.) Mon fils, priez que les fautes passées vous soient pardonnées. Fuyez le péché comme un serpent. Ses dents sont comme des dents de lion, qui tuent les âmes des hommes. Tous péchés sont comme des épées tranchantes de deux côtés. Aussi est-il vrai que les saints nous ont donné l'exemple de le fuir. Saint Edmond disait qu'il se fût plutôt jeté dans une fournaise ardente, que de commettre volontairement un péché.

Un nombre infini de martyrs ont mieux aimé perdre leurs biens et endurer les prisons, les fouets, les bannissements,

voire même la mort, que de commettre un péché.

La reine Blanche disait souvent à son fils saint Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux vous avoir baisé mort, que de vous avoir vu commettre un péché mortel. »

D'autres ont dit qu'ils aimeraient mieux dormir avec les serpents, les lions et les dragons, que de demeurer une seule nuit en péché mortel.

Saint Chrysostome écrit à un homme qui était possédé du diable, qu'il valait mieux être possédé du démon que d'être en péché mortel.

En second lieu, il faut considérer que c'est crucifier derechef le Fils de Dieu, ainsi qu'il fut autrefois montré à sainte Brigitte, et que l'apôtre nous l'a dit.

Les moyens plus en particulier, sont :

1° De se persuader qu'il n'est pas impossible de s'en empêcher; mais au contraire qu'il est très-facile avec la grâce de Dieu.

2° Faire un ferme propos soir et matin de n'en pas commettre à son escient.

3° Il faut en éviter soigneusement les occasions, etc.

4° Se mettre Dieu devant les yeux, ou les quatre fins dernières, quand on se trouve en danger de le commettre ou de le faire.

Enfin, résister dès le commencement aux premières attaques qui nous en arrivent, comme l'on empêche qu'une étincelle qui tombe sur la paille ne fasse un embrasement plus grand. Et pour cela, il est à propos de se présenter à Jésus-Christ crucifié, et dire avec un grand saint, lorsque la tentation vous prend et vous chatouille : *Deus meus pendet in patibulo, et ego voluptati operam dabo!* Quoi! je verrai mon Dieu pendu à un gibet, et je chercherai la volupté! je n'en ferai rien.

L'acte de contrition est aussi un souverain remède, aussitôt qu'on s'aperçoit d'être tombé dans le péché. Voilà (N) les principaux moyens et remèdes pour ne point tomber dans le péché, ou pour s'en relever aussitôt qu'on y sera tombé; tâchez de vous en servir. Amen.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le péché?

C'est une chose faite, dite ou pensée contre la loi éternelle de Dieu, suivant la définition qu'en donne saint Thomas.

Combien y a-t-il de sortes de péchés?

On le divise en deux sortes, en originel et actuel.

Qu'est-ce que le péché originel?

C'est celui que nous contractons tous dans notre origine tirée d'Adam.

Qu'est-ce que le péché actuel?

C'est celui que nous commettons par notre propre volonté et par opération.

Combien y a-t-il de sortes de péché actuel?

Deux : le mortel et le véniel.

Qu'est-ce que le péché véniel?

On l'appelle véniel, parce qu'on en obtient

facilement le pardon, à cause de notre faiblesse, qui est toujours penchée vers le mal.

Qu'est-ce que le mortel?

C'est celui qui tue l'âme, qui nous rend ennemis de Dieu, nous prive de sa grâce, et qui est la cause de tous nos maux.

Quels maux cause particulièrement le péché mortel?

Il cause le plus souvent les maladies, les pertes de biens, les pestes, les guerres, la famine et tous les autres fléaux que nous voyons arriver tous les jours.

Quel remède peut-on apporter à ces maux?

C'est de s'en faire quitte au plus tôt par une bonne confession, et en faire une solide pénitence.

Exemples. — Si des maux en général que cause le péché nous descendons aux particuliers, nous trouverons encore quantité d'exemples de ceux qui ont reçu la punition de leurs péchés dès cette vie, même des personnes de la plus grande qualité. Nous trouverons.

I. Un Popyel, roi de Pologne, mangé des rats en punition d'un crime énorme qu'il avait commis en la personne d'un sien oncle, le faisant empoisonner, parce que, lui ayant été donné pour gouverneur par son père pendant sa jeunesse, il lui empêchait sa débauche : (PET. BOISTEAU, *Hist. Polon.* ann. 346.)

II. Nous trouvons un empereur nommé Arnould, qui fut mangé de poux en punition des maux qu'il avait fait souffrir en Italie, en permettant que ses soldats outragassent les prêtres, violassent les vierges, et fissent mille autres cruautés sans les punir.

III. Nous avons un pareil exemple en l'Ancien Testament, en la personne d'Antiochus, roi d'Asie. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter tous les exemples des particuliers qui ont été punis en cette vie.

Réflexion. — Que si (N.) Dieu ne nous fait pas toujours ressentir ses vengeances et ne nous punit pas de nos fautes en cette vie, c'est qu'il réserve ses supplices pour d'autres qui seront beaucoup plus insupportables. Partant tâchons de l'apaiser par une vraie et sincère pénitence dans ce monde, et n'attendons pas à l'extrémité, lorsque nous n'en pourrions plus. Pensez-y, chrétiens, et vous convertissez.

INSTRUCTION XXIII.

SUITE DU DIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Remissionem peccatorum.

Prélude. — Nous vous avons fait voir dans notre premier entretien ce que c'était que le péché, et les maux que nous cause le péché; mais comme nous n'avons dit que peu de chose du péché originel, de la chute de nos premiers parents, et de la punition que Dieu en a prise; nous avons dessein de vous en entretenir encore aujourd'hui d'autant plus volontiers, que cela servira 1° à vous faire connaître la grandeur de Dieu,

que nous offensois si facilement ; 2° à vous faire craindre de l'offenser, en voyant la punition qu'il a tirée du péché de nos premiers parents, dont nous portons encore la peine ; et 3° la bonté de Dieu à notre égard par les biens qu'il avait dessein de nous faire, si nous ne l'eussions point offensé. Pour cela nous diviserons cet entretien en trois points.

Partition. — Dans le premier point nous vous parlerons de la justice originelle, et en quoi elle consistait ; dans le deuxième, quel était le péché de nos premiers parents ; dans le troisième, la punition que Dieu en a prise, et ensuite nous en tirerons les fruits et profits.

PREMIER POINT.

Pour savoir en quoi consistait la justice originelle, il ne faut que vous dire que l'état dans lequel Adam fut créé est appelé l'état d'innocence, état de justice originelle ; état de béatitude, selon que l'homme en est capable en cette vie. Bienheureux état, où toutes les créatures eussent contribué à nous bien faire. Cette justice semblait consister en cette rectitude dont parle l'Écclésiaste : *Deus fecit hominem rectum.* (Eccle., VII, 30.) C'est-à-dire il fit par sa grâce que sa raison lui était sujette, la passion à la raison, le corps à l'âme, l'appétit inférieur au supérieur. Je dis, par sa grâce, parce que cela n'est point naturel à l'homme.

Pour mieux entendre cet état, il faut savoir ce que les Pères et les théologiens nous apprennent touchant les puissances de l'homme en cet état. 1. Pour son entendement ils disent qu'il était doué de la science de toutes les choses naturelles ; ainsi le dit saint Thomas. Ce qui se prouve 1° par le XVII^e chap. de l'Écclésiastique (vers. 5, 6), où il est dit de nos premiers parents, que *Deus disciplina intellectus replevit illos : creavit illis scientiam spiritus, et sensu implevit cor illorum* ; 2° par ce qui arriva au II^e chap. de la Genèse (vers. 7), où il est dit : *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terre*, etc. : Que Dieu tira l'homme du limon de la terre, et qu'il fit passer ensuite tous les animaux terrestres par-devant lui, afin qu'il leur impose à chacun leur nom ; ce qu'il fit par la science des choses naturelles que Dieu lui avait donnée, qui était infuse en lui, et que Dieu lui ayant donné la domination de tout l'univers, il lui avait donné la sagesse pour bien gouverner un si grand domaine.

2. Il était doué de la connaissance de Dieu bien plus haute et parfaite que nos entendements en ont maintenant, qui sont obscurs : 1° par nos corps qui sont bien plus grossiers que celui que Dieu avait formé à Adam : *Corpus enim quod corrumpitur aggravat animam* (Sap., IX, 15) ; 2° par la revolté des passions inmortifiées ; 3° par les attraites et les allèchements des créatures dont nous ennemis se servent, ce qui ne se trouvait pas en Adam auparavant le péché.

3. Il était doué de la connaissance de

quelques mystères surnaturels, à lui convenables selon son état ; comme celui de la sainte Trinité, etc. Quelques auteurs tiennent même qu'il avait quelque connaissance des bons et mauvais anges.

Pour ce qui est de la volonté en cet état, et des autres facultés de son âme, il est certain qu'il a été créé en grâce ; ce qui se collige de ces paroles : *Fecit hominem rectum.* Par cette rectitude est marquée la grâce. Il est encore certain que le premier homme fut donné de toutes les vertus convenables à son état ; de tous les dons du Saint-Esprit, qui accompagnent toujours l'infusion de la grâce, ainsi que nous l'apprend saint Jean Damascène, et plusieurs autres.

Il est certain qu'entre ces grâces le premier homme reçut de Dieu le don excellent par lequel son appétit sensitif, tant le concupiscible que l'irascible, était parfaitement soumis à la partie supérieure de l'âme et à la raison, sans qu'aucun de ces mouvements eût prévenu son commandement. Saint Augustin nous assure aussi que tous les mouvements de la sensualité eussent été soumis aux commandements d'une tranquille charité ; ainsi on n'eût aimé que ce qui est aimable.

4. Il eût eu un empire sur tous les animaux bien plus grand que nous ne l'avons maintenant, quoiqu'il soit grand, puisqu'on tue les animaux, on les mange, on en tire son plaisir, etc. ; car ils ne lui étaient pas seulement inférieurs et soumis en partie, mais pleinement. Et pour cela ils lui furent présentés de Dieu même dans le paradis, afin qu'il reçût d'eux l'hommage, et qu'il leur donnât leurs noms. Enfin ces paroles de la Genèse (II, 15) : *Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis*, où il est dit que Dieu conduisit l'homme dans un paradis de volupté, nous marquent le bonheur de cet état, où nul mal ne se rencontrait, mais au contraire tout plaisir pour le corps et pour l'âme. Voilà (N.) en quoi consistait la justice originelle de nos premiers parents ; voyons maintenant les causes de leur désastre, et quel a été leur péché.

DEUXIÈME POINT.

Pour bien reconnaître ce péché il faut supposer premièrement ce que l'Écriture nous enseigne, qu'ayant été trouvé bon par la divine sagesse d'apprendre à l'homme, nouvellement créé, qu'il lui devait être soumis et le reconnaître pour souverain, Dieu lui avait fait commandement que dans l'usage de tous les fruits du paradis, dont il lui avait donné pleine liberté de manger, il s'abstînt de manger d'un seul qu'il lui nomma : *Præcepit ei dicens : Ex omni ligno paradisi comede, de ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas*, etc. (Gen., II, 17.) — Écoutez, Adam, dit Dieu à notre premier père, en le mettant en possession du paradis terrestre ; vous voyez tous ces beaux verges, et tous ces

arbres chargés d'excellents fruits : je vous rends maître de tout cela, et vous donne une puissance absolue sur tout l'univers ; je me réserve seulement cet arbre de science du bien et du mal que vous voyez, et vous défends d'en manger sous peine de la vie. Voilà le commandement que Dieu fit à Adam, lequel était fort convenable, remarque saint Jean Chrysostome, pour épreuve de son obéissance : car il n'était question que de se garder d'un mal, et de faire un bien ; ce que la nature et la droite raison enseignent assez d'éviter et de faire de soi-même.

2. Il faut supposer, ce qui est très-véritable, que nos premiers parents furent tentés par le diable, Dieu le permettant ainsi, et cela par une tentation réelle, véritable, et extérieure ; et non pas par une tentation mystique, par une Ève figurée, comme quelques-uns l'ont voulu avancer ; car le chapitre III^e de la *Genèse* y est tout formel, où il est dit que le diable s'étant servi du corps d'un serpent, et voyant notre première mère regarder ce fruit de l'arbre défendu avec curiosité, lui tint ce langage : Pourquoi ne mangez-vous pas de tous les fruits de ce jardin ? Nous mangeons, dit-elle, de tous les fruits qui sont en ce paradis ; il n'y a que le fruit de ce seul arbre planté au milieu de ce verger que Dieu nous a défendu de manger, et même d'en toucher, de peur que nous ne mourions. Le démon, voyant une si belle occasion de la faire tomber en ses laes, ne manque pas de s'en servir, et lui réplique : Pauvre femme, l'on vous en fait bien accroire ; non, non, vous n'en mourrez pas ; au contraire, dès le moment que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et vous connaîtrez le bien et le mal, et serez comme des dieux ; et c'est pour cela que votre Dieu vous a défendu d'en manger, de peur que vous ne fussiez aussi puissants que lui. Notre malheureuse mère, qui ne voyait pas le venin qui était caché sous ces paroles emmiellées, prend ce fruit, en tâte ; et voyant qu'elle n'en était pas morte, porte le reste de ce fruit à goûter à son mari, qui par sa persuasion se laissa aussi aller, et par là perdit par sa désobéissance lui et toute sa postérité, ce dont nous ne ressentons encore que trop tous les jours les tristes effets.

Les docteurs assurent, que nos premiers parents consentant à la tentation du diable, et mangeant du fruit défendu, commirent plusieurs péchés. Entre autres saint Thomas dit, qu'Ève pécha en cinq manières : 1^o par la superbe, et par le désir déréglé, voulant être autant que Dieu : *Eritis sicut dii* ; 2^o par la curiosité, désirant de savoir plus que Dieu ne voulait être su : *Scientes bonum et malum* ; 3^o par la gourmandise, ayant été attirée par la suavité du fruit : *Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum et pulchrum oculis aspectuque delectabile, et tulit de fructu illius et comedit* ; 4^o par l'infidélité, croyant aux paroles du démon plutôt qu'à celles de Dieu, quoi-

qu'elles fussent contraires : *Nequaquam morte moriemini* ; 5^o par désobéissance, transgressant le commandement de Dieu.

A ces péchés on peut ajouter celui de scandale, ayant été une pierre de scandale à son mari, et à tout le genre humain en sa personne : *Deditque viro suo qui comedit*. Tous lesquels péchés se sont aussi trouvés en Adam. Et en outre celui d'une désordonnée affection envers sa femme, choisissant, comme dit saint Augustin, plutôt de déplaire à Dieu que de la contrister. Saint Thomas remarque que le premier et principal péché, est celui de superbe, ce qui se prouve par la sainte Ecriture : *Initium omnis peccati superbia* (*Eccli.*, X, 15) ; 2^o par les saints Pères : *Duas ad intelligendum se creaturas fecerat Deus, angelicam scilicet et humanam : utramque vero superbia percutit*, dit saint Grégoire ; 3^o par la raison : Dans l'état d'innocence, dit saint Thomas, à raison de la parfaite soumission de la partie inférieure, le péché n'a pas pu commencer par elle, mais bien par la supérieure, qui se dérègle par appétit désordonné d'excellence, en quoi consiste la superbe, qui outrepassa les mesures et les limites ordonnées de Dieu, pour être, savoir et agir. Que si vous me demandez en quoi consistait cette superbe, je vous dirai que c'était en un désir désordonné de ressembler à Dieu : 1^o en la connaissance de ce qui leur était bien ou mal, et ce par la force de leur propre nature, ou de ce qui leur pouvait arriver de bien ou de mal ; 2^o en la puissance d'opérer par leur propre vertu l'acquisition de leur béatitude. Et, en un mot, en l'indépendance, tant à l'égard de connaître que d'opérer. Voilà le malheureux péché de nos premiers parents, qui fut incontinent suivi de sa peine. C'est ce que nous allons voir.

TROISIÈME POINT.

Pour bien connaître les punitions que Dieu prit d'Adam, au même instant qu'il eut péché, il faut savoir que le péché originel consiste essentiellement en la privation de la sainteté de la grâce, qui avait été donnée à l'homme par la justice originelle. Car cela étant bien considéré, on reconnaîtra que la punition du péché originel est la privation de toutes les deux choses qui accompagnaient cette justice originelle ; de laquelle privation s'ensuivit l'affaiblissement de la nature humaine et sa corruption, ainsi que nous l'apprend le second concile d'Orange. Cette nudité fut incontinent reconnue et ressentie par Adam et sa femme : *Et aperti sunt oculi amborum : cumque cognovissent se esse nudos*, etc. Et voilà la première punition du péché originel, qui anéantit en lui l'état de la grâce. *Adam ubi es ?*

La seconde nous est remarquée par saint Thomas, qui dit que l'homme par le péché originel fut dépouillé des grâces gratuites et blessé de grandes plaies dans toutes ses puissances : entre ces plaies, il y en remar-

que quatre principales ; la première en son contenuement, savoir l'ignorance ; la seconde en sa volonté, savoir la malice ; la troisième en l'appétit irascible, savoir la faiblesse et l'infirmité ; la quatrième dans le concupiscible, à savoir la convoitise déréglée, que l'on appelle communément foyer du péché, qui dérègle tous les sens, les portant avec avidité vers tous leurs objets.

La troisième punition, fut d'être chassés honteusement du paradis terrestre, et condamnés à un nombre innombrable de maux, et enfin à la mort. Eve fut condamnée à vivre avec des angoisses, de fréquentes grossesses et de très-douloureux accouchements : *Multipliebo arummas tuas et conceptus tuos, in dolore paries filios* ; et à des obéissances très-fâcheuses, à toutes les mauvaises humeurs d'un mari : *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. Adæ vero dixit : Quia audisti, etc.* Mais il dit à Adam : *Parce que tu as obéi à la voix de ta femme, et que tu as mangé du fruit de l'arbre que je t'avais défendu de toucher, la terre sera maudite en ton œuvre ; tu mangeras de ce qu'elle te produira par la force de ton travail et la sueur de ton front, tous les jours de ta vie, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été tiré ; car tu es de poudre, et tu retourneras en poudre.* Puis ensuite Dieu leur fit des vêtements de peaux, et les vêtit. Et ce qui leur fut de plus sensible, ce sont les paroles de raillerie, dont Dieu se servit en les chassant du paradis : *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est ; sciens bonum et malum, etc.* : « Voilà Adam qui est maintenant fait semblable à nous, sachant le bien et le mal : mais de peur que sa hardiesse ne passe encore plus avant, et qu'il ne mette aussi la main sur l'arbre de la vie et en mange, et vive éternellement, il faut le mettre dehors. Et ainsi il les chassa hors du paradis de délices, pour labourer la terre d'où il était tiré, et mit un chérubin à la porte avec une épée flamboyante pour le garder. Jusqu'ici (N.) ce sont les propres termes de la sainte Écriture. (Gen., III, 16-24.)

Voilà donc la punition de nos premiers parents, qui nous fait voir quelle aversion et quelle haine Dieu porte au péché ; puisqu'il l'a fait étendre encore sur tous les hommes qui ne l'ont point commis en leur propre personne, et qui néanmoins viennent au monde misérables pour le corps, et pour l'âme. Pour le corps étant sujets à la faim, à la soif, au chaud, au froid, à la lassitude, aux maladies qui sont innombrables, et enfin à la mort. Pour l'âme, encore plus misérables, naissant enfants de colère, ennemis de Dieu, esclaves du diable, indignes du paradis, très-faibles au bien, portés furieusement au mal, très-ignorants et accablés de mille autres maux. Secondement en la perte des enfants qui ne sont pas baptisés, dont tous les jours il meurt un très-grand nombre parmi les chrétiens, parmi les Turcs, parmi les Juifs et les païens, et qui par conséquent sont privés de la vision de Dieu, c'est-à-dire de leur béatitude ; et

ainsi sont formellement damnés et malheureux, et le seront l'espace de toute l'éternité, Dieu haïssant et punissant en eux, pendant cette durée qui n'aura point de fin, le péché d'Adam, et leur péché originel. Mais, me direz-vous, ces pauvres enfants qu'en peuvent-ils ? ils ne l'ont pas fait ? Non, mais ils se sont trouvés coupables à cause qu'ils sont descendus d'un tel père ; et c'est une vérité de foi, que tous les enfants qui meurent sans baptême, sont damnés, et n'entreront jamais dans le ciel : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest intrare in regnum Dei.* (Joan., III, 5.) Or ces enfants ne sont pas ainsi renés, etc. Concluons cet entretien (N.), mais par une réflexion sérieuse, qui sera les fruits et les profits que nous en rapporterons.

FRUITS ET PROFITS.

1. Faisons réflexion sur la justice de Dieu qui écarte admirablement en ces deux punitions, y ayant toutes ces dimensions dont parle saint Paul aux Ephésiens : *Latitudo, longitudo, sublimitas et profundum.* (Ephes., III, 18.) Oh ! quelle hauteur de cette divine justice ! combien surpasse-t-elle nos petits esprits et raisonnements, qui punit ainsi une intempérance, le manger d'une pomme défendue, n'y ayant que sa seule défense qui rendit la chose mauvaise ? *Mirabilis facta est scientia ex me, etc. O altitudo justitiæ, etc.* Quelle profondeur ! punissant si intimement, pouvant dire à proportion ces paroles de l'Apôtre : *Vivus est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, etc.* (Hebr., IV, 12.) Quelle largeur ! cette punition s'étendant sur tout l'intérieur et l'extérieur de l'homme, Adam et toute sa postérité. Quelle longueur enfin ! puisque depuis qu'elle a commencé, elle n'a point cessé et ne cessera qu'après le dernier de ses enfants. Admirons, adorons et appréhendons vivement une telle justice, si exacte qu'elle punit tout ce qui a péché ; si prompt, puisqu'au même instant qu'on a péché, elle punit : *In quacunq; die.* Et si un Dieu créateur punit ainsi, que ne fera un Dieu rédempteur, etc.

La deuxième réflexion doit se faire sur nous-mêmes, pour y bien reconnaître cette punition. oui, cette privation de la justice originelle, ces plaies d'ignorance, de malice, de faiblesse, de convoitise, et les autres. Car très-certainement nous les avons apportées du ventre de nos mères avec le péché originel : *In peccatis concepit me mater mea* (Psalm., L, 7) : avec la coulpe et la peine du péché, et quoique par la grâce du saint baptême nous ayons été guéris de la coulpe parfaitement, néanmoins les plaies ont resté, lesquelles nous avons de beaucoup augmentées et envenimées par nos péchés actuels. Oui sans doute nous sommes dans l'ignorance à l'égard de Dieu, de nous et de toutes les choses extérieures, dans la faiblesse à entreprendre le bien, à supporter les choses fâcheuses aux sens, dans la curiosité

dérégulée à l'égard de tout ce qui plaît à nos sens. Oh! si nous reconnaissons et ressentons bien cela, nous serions humbles et fervents à demander soulagement: *Amore a me plagas tuas, etc. (Psalm., XXXVIII, 11.)*

La troisième réflexion se doit faire sur le prochain que nous devons considérer en cet état, comme ce pauvre homme trouvé sur le chemin de Jéricho, avoir compassion de sa chute et de ses plaies, l'aider à se relever charitablement, le soulager en sa misère, soit par conseil, ou autrement; faisant ainsi et nous aidant les uns les autres à porter nos infirmités, nous mériterons le pardon de nos fautes, et aurons ensuite la gloire qui est préparée à nos âmes, si elles ressuscitent à la grâce, comme nos corps en jouiront après la résurrection de la chair. Et c'est de quoi nous vous entretiendrons, Dieu aidant, dimanche prochain. Voyons maintenant si vos enfants ont retenu quelque chose de notre instruction.

INTERROGATIONS.

En quoi consistait particulièrement le péché de nos premiers parents?

Dans la désobéissance qu'ils apportèrent à la défense que Dieu leur avait faite de ne point toucher au fruit de l'arbre défendu.

Qui les porta à cette désobéissance?

Ce fut le diable qui s'étant servi du corps d'un serpent, tenta notre première mère Eve, et la porta à goûter de ce fruit défendu, et elle, en ayant mangé, en présenta à son mari qui pour lui complaire, en goûta aussi, et par là ils péchièrent grièvement tous deux et ont été cause de tous les maux qui s'en sont ensuivis.

Qu'est-ce que nos premiers parents ont perdu par leur désobéissance?

La justice originelle dans laquelle Dieu les avait créés.

En quoi consistait cette justice originelle?

Cette justice originelle consistait en ce que les passions étaient soumises à la raison, le corps à l'âme, et l'appétit inférieur au supérieur.

Qu'est-il arrivé de cette désobéissance.

La révolte des passions contre la raison, du corps contre l'âme : mais le plus fâcheux, c'est d'avoir été chassés du paradis terrestre, et d'avoir été sujets ensuite à tous les maux auxquels nous avons été condamnés.

A quels maux avons-nous été condamnés?

À souffrir la faim, la soif, les douleurs et maladies, et à toutes les autres infirmités que nous voyons; mais principalement à la mort, qui est le plus grand de tous les maux.

Exemples. — En effet (N.) toute la cause de nos malheurs provient de cette désobéissance, etsi jamais nous ne pouvons aspirer à cette justice originelle; et ce serait travailler en vain que d'y aspirer, aussi bien que ce religieux de Cîteaux dont il est parlé en la Vie de sainte Marie d'Oignies qui se jeta presque dans le désespoir par un zèle

immodéré de la première innocence de l'homme à laquelle il aspirait.

Il s'affligeait beaucoup en sa chair par des abstinences, veilles et oraisons, mais en vain. Ne pouvant arriver à son prétendu dessein, il retomba dans un dégoût et une nonchalance. Il eût bien voulu ne ressentir aucun goût ni plaisir à manger. Il s'efforçait d'étouffer les premiers mouvements de sa sensualité, il s'efforçait de s'exempter de tous péchés véniels, mais c'était une manifeste tromperie du diable qui le poussait à une chose impossible. A la fin il fut saisi du désespoir, croyant qu'en ce train de vie et en cet état de corruption, il ne pouvait faire son salut : et vint jusque-là, que, s'imaginant que toutes les fautes légères et vénielles étaient mortelles, il ne voulait pas même communier les jours ordonnés par la Règle.

L'ennemi du genre humain l'avait entraîné dans cette ruine, sous apparence de bien, et le tenait si serré, que pour infirme qu'il fût il ne voulait entendre au remède, et se plaisait davantage à faire sa propre volonté, que d'obéir. Son abbé qui était ami de la servante de Dieu, sainte Marie d'Oignies, et de laquelle il avait déjà en sa propre personne expérimenté la vertu, le fit présenter à cette sainte. Chose étrange (N.), comme cette sainte se fut mise en prière avec abondance de larmes, elle vit que ce religieux, à chaque mot du *Confiteor* qu'il disait en commençant la Messe, jetait quelques petites pierres noires, ce qui la fit juger que la tentation le quittait : et en effet, aussitôt qu'il eut achevé la Messe et communiqué, cette divine médecine le rendit sain d'esprit et de corps par les prières de cette sainte. (JAC. DE VITRIACO, en la Vie de sainte Marie d'Oignies.)

Réflexion. — Nous pouvons apprendre (N.) de cet exemple, que nous ne pouvons pas prétendre de rentrer jamais dans ce premier état de la justice originelle qui était un état de perfection; mais nous devons tâcher à nous faire quittes et exempts de tout péché mortel, et des véniels même, autant que nous pourrons. Car se persuader de se pouvoir faire quitte de toute imperfection, cela est impossible, puisque selon l'Ecriture (*Prov., XXIV, 16*), le plus juste tombe sept fois le jour; c'est-à-dire en des péchés légers et véniels; mais tenons-nous toujours sur nos gardes. C'est le moyen de nous préparer à la résurrection dont nous parlerons, Dieu aidant, dimanche prochain.

INSTRUCTION XXIV.

EXPLICATION DU ONZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Carnis resurrectionem.

Prélude. — Le troisième bien qui se rencontre dans l'Eglise catholique, est celui de la résurrection de la chair; étant très-à-propos qu'après avoir parlé de la résurrection de l'âme l'on parle de la résurrection du corps. Car comme le péché a apporté une

double mort : celle de l'âme et celle du corps ; aussi la grâce de la Rédemption nous a eue une double résurrection : une résurrection d'âme et une seconde résurrection du corps. La résurrection de l'âme est celle qui arrive par la rémission des péchés, et celle du corps et de la chair arrivera à la fin du monde. C'est ce que je vais vous faire voir en cette présente instruction.

Partition. — J'ai trois ou quatre choses à vous enseigner sur cet article ; et pour cela, je divise mon discours en trois parties. Dans la première je vous ferai voir : 1° l'importance de cet article de la résurrection de la chair ; 2° ce que nous entendons par la résurrection de la chair. Dans la seconde partie, nous vous ferons voir les circonstances de la résurrection de la chair. Et la troisième partie fera les fruits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

C'est un article bien important, disent les saints Pères, que celui de la résurrection des morts. Tertullien dit que c'est l'espérance des chrétiens, et comme le fondement de notre religion. C'est pourquoi l'Écriture sainte nous la propose souvent et la prouve par plusieurs raisons : *Scio quia resurget in novissimo die*, etc. (*Joan.*, XI, 23.) Je sais bien, disait Marthe à Notre-Seigneur, que mon frère Lazare ressuscitera en la résurrection générale, etc.

2. C'est que plusieurs hérésies se sont soulevées dans l'Eglise contre la créance de cet article, quelques-uns ayant voulu dire qu'elle ne serait pas réelle et véritable, qu'elle ne serait seulement qu'en apparence. Du temps même des apôtres il s'éleva deux hérésiarches, dont l'un se nommait Hyménée, et l'autre Philette (*II Tim.*, II, 17), qui disaient que la résurrection ne serait que spirituelle du péché à la grâce et nullement réelle, et c'est ce que les apôtres ont voulu réfuter par cet article : *Credo carnis resurrectionem* ; « Je crois la résurrection de la chair, » où il faut remarquer qu'il y a : *Carnis resurrectionem*, et non pas, *resurrectionem hominis*, pour nous apprendre qu'il n'y a que la chair qui tombe en corruption par la mort, l'âme étant immortelle et incorruptible. Car si l'on eût dit : Je crois la résurrection des hommes, l'on eût cru peut-être, qu'il fût mort selon les deux parties ; c'est-à-dire, selon le corps et selon l'âme.

En second lieu, il faut remarquer que la chair qui ressuscitera, sera la même que nous avons maintenant. C'est ce qui consolait Job dans sa misère, quand il disait : *In carne mea videbo Deum Salvatorem meum*. (*Job*, XIX, 13.) La chair sera premierement réduite en cendres, et puis après ressuscitera : *Resurrectio est ad eum statum unde ceciderit revocatio*, dit saint Jean Damascène ; car autrement, si le même qui étant tombé ne se relevait pas, la résurrection serait plutôt quant au nom, que quant à la personne ressuscitée. C'est ce que voulait dire saint Paul : *Oportet mortale hoc induere*

immortalitatem. (*I Cor.*, XI, 33) Il faut de nécessité que cette même chair, que vous voyez, que vous tâchez, qui est sujette à la mort, soit revêtue d'immortalité et d'incorruption.

Il faut que ce soit la même chair que vous voyez, qui soit récompensée ou punie ; car si ce n'était pas la même, la récompense ni le châtement ne seraient pas comme il faut, ni comme il appartient. Donc pour trois raisons, la chair doit être ressuscitée : 1° afin que l'âme ne soit pas perpétuellement séparée du corps, auquel par nature elle doit être unie ; car ce qui est contre la nature, ne peut pas toujours durer ; 2° afin que la chair qui a été compagne des mérites ou démérites de l'âme, le soit aussi des récompenses ou des châtements, comme je vous disais tout à l'heure : *Si sociâ fiat passionum, erit etiam consolationum*. (*II Cor.*, I, 7) Si la chair a eu part à la douleur de l'âme, n'est-il pas raisonnable qu'elle ait aussi part à sa joie ; et si elle a contribué avec elle à l'offense, n'est-il pas aussi juste qu'elle en souffre la punition ? C'est pourquoi il est dit : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum*, etc. : « Donnez-lui autant de tourments, qu'elle a eu de délices et de plaisirs. » (*Apoc.*, XVIII, 7.) 3° C'est afin que l'homme soit par là totalement bienheureux ou malheureux ; ce qui ne serait pas, si le corps ne ressuscitait point, puisque l'âme seule ne fait point l'homme, ni le corps non plus ; mais tous les deux unis ensemble. Voilà (N.) les raisons qui nous obligent de croire la résurrection de la chair ; nous vous en avons encore apporté d'autres, lorsque nous avons parlé du jugement dernier dans nos précédents entretiens ; outre que parlant à des catholiques, il suffit de vous dire que c'est un article de notre foi, dont il ne nous est pas permis de douter, à moins de renoncer au Christianisme. Il reste seulement à vous faire voir les circonstances particulières de cette résurrection, et vous la faire encore comprendre par quelque exemple et similitude. C'est ce que nous allons faire en notre

DEUXIÈME POINT.

La première circonstance à remarquer sur cet article de la résurrection de la chair, est que tous les hommes ressusciteront, depuis le premier jusqu'au dernier : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* : « Tous ressusciteront, dit saint Paul ; mais tous ne seront pas changés. » (*I Cor.*, XV, 53.) Les bons et les méchants ressusciteront à la vérité dans leur propre chair ; mais d'autant que les méchants ne ressusciteront que pour souffrir, ce ne sera pas, à proprement parler, une résurrection pour eux, puisque ressusciter, c'est pour vivre de nouveau ; et leur état sera plutôt un état de mort que non pas un état de vie. C'est ce que Notre-Seigneur nous apprendait, lorsqu'il d'ait étant sur la terre : *Venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei, et procedent, qui bona fecer-*

runt, in resurrectionem vitæ, qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. (Joan., III, 23.)

La deuxième circonstance à savoir, est que cette résurrection se fera par la toute-puissance de Dieu, par laquelle il a créé le ciel et la terre, qui est une chose bien plus facile à faire que de croire qu'il a fait tout ce grand monde que vous voyez disposé avec une si admirable variété; le soleil, la lune, les étoiles, la mer, la terre, les arbres, les fruits, les animaux, les créatures, etc., tout cela avec rien et par sa seule parole. Jeint à cette puissance de Dieu l'exemple que nous avons des personnes ressuscitées, tant dans l'Ancien que le Nouveau Testament, et qui étaient véritablement mortes; comme le fils de la Sunamite que le prophète Elisée ressuscita (III Reg., XVII, 1 seqq.); le Lazare mort de quatre jours, que Notre-Seigneur fit lever du tombeau, où il était déjà moitié pourri. (Joan., XI, 40 seqq.) Saint Pierre ne ressuscita-t-il pas cette bonne veuve Tabitha à la prière des pauvres qu'elle avait assistés durant son vivant. (Act., IX, 40.)

Dans la nature même nous avons plusieurs exemples de la résurrection. « Ne voyons-nous pas tous les jours, dit saint Grégoire en ses *Morales*, la lumière du soleil qui meurt au couchant, et se relève et ressuscite au levant. » Le grain que l'on jette dans la terre est mortifié pour se relever par après en de beaux épis; les arbres et les plantes en hiver semblent avoir perdu toute vie et vigueur; et cependant, au printemps ils reviennent en verdure, en feuilles, en fleurs et en fruits : *Quid mirum*, dit saint Augustin, *si ossa, nervos, carnem, capillosque reducat ex pulvere, qui lignum, fructus, folia, in magna mole arboris, et parvo quotidie semine restaurat* : « Est-ce une chose si surprenante, dit cette grande lumière de l'Eglise, que la terre puisse rendre des os, des nerfs, de la chair, des cheveux, etc., elle qui rend tous les jours pour un peu de semence qu'on y jette, des arbres, des feuilles et des fruits ? »

La troisième circonstance à savoir, est quand la résurrection se fera. Nous vous avons déjà dit autrefois, que ce sera au dernier jour, quand Notre-Seigneur viendra juger tout le monde, au son des trompettes des anges, qui diront, suivant la pensée de saint Jérôme : *Levez-vous, morts, et venez au jugement* : *a Surgite, mortui, etc.* »

La quatrième circonstance à savoir, est quels seront les corps ressuscités. Pour répondre à cela, vous saurez, s'il vous plaît (N.), que les corps glorieux auront ces quatre qualités : l'agilité, la clarté, l'impassibilité et la subtilité.

L'agilité fera qu'ils iront plus vite qu'une flèche ou qu'un coup de canon; plus vite que la pensée, qui va du ciel en terre en un moment, et aux quatre coins du monde. Les méchants au contraire, au lieu d'agilité, seront extrêmement pesants et immobiles.

La clarté et la beauté des corps des bienheureux sera très-grande et proédera de

leur joie intérieure, et de la gloire de l'âme, qui pénétrera tout le corps, et le rendra beau et lumineux, comme nous voyons qu'une chandelle allumée éclaire la lanterne, où elle est enfermée. Et les méchants au contraire seront extrêmement laids et difformes : 1° à cause de leurs tourments; 2° à raison de la laideur de leurs âmes, qui servira de retraite aux démons, hôtes très-hideux et abominables.

La troisième qualité des corps bienheureux sera l'impassibilité. Ceux des méchants seront extrêmement douloureux, leur état de souffrance requérant un tempérament extrêmement sensible.

Enfin, les corps des bienheureux seront subtils, passant au travers des corps les plus solides et épais, sans aucune peine; et ceux des malheureux seront d'une matière extrêmement grossière.

La cinquième circonstance à savoir touchant la résurrection des morts, est que tous ressusciteront dans le même sexe qu'ils avaient auparavant la résurrection, quoi qu'en aient voulu dire quelques-uns, interprétant mal les paroles de saint Paul, qui dit : *Que nous serons tous semblables à Jésus-Christ.*

La sixième circonstance est, que nous paraîtrons tous en des corps environnés de trente-trois ans; en sorte qu'il n'y aura plus de corps d'enfants, ni de vieillards; il n'y aura plus de borgnes, d'aveugles, de boiteux, de bossus, etc. Tous les défauts de nature seront corrigés : *Omnes immutabimur.* (I Cor., XV, 52.) La résurrection étant un œuvre de Dieu seul, sera très-parfaite : *Perfecta enim sunt opera Dei.* (Deut., XXXII, 4.) Mais comme nous avons déjà traité amplement cette matière, en parlant du jugement général, nous ne pousserons pas plus avant ce sujet; et nous nous contenterons maintenant de tirer les fruits et profits que nous devons remporter de ce discours.

FRUITS ET PROFITS.

Il y a quatre fruits à tirer de cet article : *Carnis resurrectionem.* Le premier est, qu'il faut traiter avec révérence les ossements des saints et des martyrs, puisque quelque jour ils ressusciteront, et qu'ils seront réunis à leurs âmes pour louer éternellement Dieu là-haut dans le ciel. Ces saints corps paraîtront alors, non plus sanglants, mutilés et découpés, mais tout entiers, ayant toutefois les marques de leurs tourments, mais ces marques seront glorieuses, lumineuses, et éclatantes. Car ce sera pour lors que s'accompliront les paroles du Prophète-Roi, que les os loueront Dieu : *Omnia ossa dicent : Domine, quis similis tibi?* (Psalm. XXXIV, 10.) L'Eglise nous invite à cela, lorsqu'elle fait solenniser les fêtes des translations des corps des saints. Voilà donc (N.) le premier fruit que nous devons remporter de ce discours, qui est le respect que nous devons porter aux saintes reliques et ossements des saints; et non-seulement des saints que l'Eglise reconnaît pour tels, et qui sont

canonisés par sa bouche; mais nous devons aussi traiter avec respect et révérence les ossements des fidèles que nous voyons dans les cimetières des catholiques, les saluer en passant; si on les touche, que ce soit avec révérence, dans la crainte qu'il y en a beaucoup parmi eux, dont les âmes sont là-haut dans le ciel, et que nous verrons peut-être un jour ces mêmes corps tout rayonnants de gloire.

Le deuxième profit est, que nous devons réduire nos membres et notre chair à la servitude de la vertu, et préparer nos corps comme des vases purs et nets, pour la bienheureuse immortalité. Saint Paul avait raison de dire de lui-même : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo* (I Cor., IX, 27) : qu'il châtiât son corps, et qu'il le réduisait dans la servitude, parce que tous les saints en ont ainsi usé; ils ont tous mortifié leurs corps; les uns par veilles, les autres par jeûnes, par travail, etc., suivant le conseil de ce même Apôtre : *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram.* (Coloss., III, 5.)

Le troisième profit est, que nous ne devons pas nous contrister démesurément pour la mort de nos proches et de nos amis, puisqu'ainsi est qu'ils ressusciteront, et que leur séparation d'avec nous n'est que pour un temps : *Nolite contristari sicut ceteri qui spem non habent*, etc., dit l'Apôtre. (I Thess., IV, 12.)

Enfin, le dernier profit que nous devons remporter, c'est qu'il se faut fortifier contre toutes les adversités et tribulations de la vie avec l'espérance de la résurrection : *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in variis tentationes incideritis* : « Croyez, dit l'apôtre saint Jacques, que vous avez tout sujet de vous réjouir lorsque vous tombez en diverses tentations. Prenez courage, cela ne durera pas longtemps. Attendez avec patience la venue du Seigneur, c'est-à-dire la résurrection des morts; elle ne tardera pas longtemps à venir : *« Patientes igitur usque ad adventum Domini.* » (Jac., I, 2, 3, 7, 8.) Et c'était l'espérance de cette résurrection qui consolait Job sur son fumier, comme je vous disais tantôt; quand il se vit sans biens, sans enfants, et tout couvert d'ulcères et de puanteur, que sa femme et ses amis se moquaient de lui, il leur dit ces paroles : *Scio enim quod Redemptor meus vivit et in novissimo die de terra surrecturus sum, et rursum circumdabor pelle mea et in carne mea videbo Deum*, etc. : Ma consolation dans ma misère est que je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je dois me lever de la terre un jour, et que de-rechef je serai environné de ma chair, et qu'en cette même chair je verrai mon Dieu; que mes yeux le verront, et non outre; c'est cette espérance qui est dans mon sein, qui m'encourage : *« Reposita est hæc spes mea in sinu meo. »* (Job, XIX, 25-27.) C'était aussi la consolation des Machabées (II Mach., VII, 1 seqq.), et de tous les autres martyrs qui, pour l'assurance d'une meilleure résurrection, méprisaient la mort, et couraient avec gaieté de cœur parmi les tourments : *Ibant*

gaudentes a conspectu concilii (Act., V, 41); sachant que qui perd la vie en ce monde pour l'honneur de Dieu, et pour la confession de son saint nom, la trouve en l'autre siècle futur. Au lieu d'une vie misérable, il trouvera une vie heureuse, au lieu d'une temporelle et momentanée, une vie perdurable et éternelle laquelle je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Pourquoi faut-il croire la résurrection de la chair?

Parce que Jésus-Christ l'a assurée, les apôtres l'ont prêchée comme l'enseigne notre article, les docteurs de l'Eglise l'ont enseignée, et il semble qu'elle soit juste et raisonnable.

Pourquoi faut-il qu'elle soit juste?

1° Afin que nos corps qui ont travaillé avec nos âmes, soient participants de leur gloire, ou compagnons de leur malheur. 2° Afin que nous soyons plus semblables à Jésus-Christ dont le corps a été glorieux, aussi bien que son âme.

Quand se fera cette résurrection?

A la fin du monde quand Jésus-Christ viendra plein de gloire et de puissance, pour juger les vivants et les morts.

Comment se fera-t-elle?

Au son de la trompette et de la voix de l'archange qui, se faisant entendre partout, fera sortir des tombeaux les corps de tous les morts. Et cela par la toute-puissance de Dieu, rassemblant tout ce qui a été épars de çà et delà : de sorte qu'il n'y aura pas un sent de nos cheveux perdus.

En quel état ressusciteront nos corps?

En un état d'âge parfait, comme Notre-Seigneur.

Tous ressusciteront-ils, les hommes, et les femmes?

Oui, tous ressusciteront en leur propre sexe, afin que tous jouissent de la récompense des vertus qu'ils auront pratiquées en leur sexe et qualité de vie.

Tous ressusciteront-ils d'une même façon?

Non, car : 1° les corps des bons ressusciteront glorieux, seront impassibles; et ceux des méchants souffriront; 2° ils seront plus clairs que le soleil, et ceux des damnés très-obscur; 3° ils seront agiles pour aller où ils voudront, et ceux des damnés très-pesants.

Pourquoi dit-on : La résurrection de la chair, et non pas la résurrection de l'homme?

Afin qu'on ne croie pas avec quelques païens, que la résurrection soit purement spirituelle, mais que ce sera notre propre chair qui ressuscitera.

Faites-moi un acte de foi sur cet article?

Je crois, mon Dieu, qu'un jour viendra que tous les corps ressusciteront, ou pour la gloire, ou pour la peine.

Quel profit doit-on tirer de cet article?

1° S'exciter à bien vivre, afin de ressusciter glorieux; 2° endurer volontiers les misères du corps, espérant qu'un jour il ressuscitera impassible.

Exemple. — Ce doit être là (N.) toute notre consolation dans nos afflictions et les misères de cette vie présente qu'elles ne seront pas

de longue durée, et qu'après cette vie nous ressusciterons glorieux, pour ne plus souffrir de rechute, si nous servons bien Dieu. C'était l'espérance du saint homme Job, comme je vous disais tantôt, lorsque se voyant réduit sur un fumier, après la perte de tous ses biens, de ses enfants, et de sa santé, il disait : Ma consolation, c'est que mes misères ne seront pas de longue durée, et que je ressusciterai en ma propre chair, pour ne plus souffrir, mais pour jouir de Dieu mon Sauveur : *In carne mea videbo Deum*, etc. Nous avons plusieurs exemples de cette résurrection, ainsi qu'on vous a déjà dit, comme celui de la Sunamite, du Lazare, du fils de la veuve de Naïm, etc., mais celui que je veux vous rapporter est de plus fraîche date ; c'est Surius qui me le fournit, en la vie de saint Stanislas.

Il dit que ce saint avait acheté d'un homme riche, nommé Pierre, un héritage pour joindre à son église, dont il lui avait payé le prix, mais sans en tirer d'acquit. Cet homme étant mort, ses héritiers au bout de trois ans attaquèrent ce saint comme usurpateur, et demandèrent la restitution de cet héritage, et lui intentèrent procès pour cet effet. L'affaire étant venue devant le roi, le saint fut condamné à rendre l'héritage, faute de preuve par écrit, ou de témoins. Le saint demande un délai de trois jours, et promet dans ce temps d'emmener ce même Pierre qui était mort depuis trois ans, pour vérifier son dire. Ce temps lui est donné plutôt par moquerie qu'autrement. Pendant ces trois jours, ce saint évêque se met à jeûner, à pleurer, à macérer son corps et à prier Dieu fervemment, lui disant : « Seigneur, cette cause est plutôt la vôtre que la mienne, c'est pour l'entretien de votre Eglise, faites paraître ce qui est de la vérité. » Ces trois jours étant écoulés, notre saint s'en va dire la messe, à l'issue de laquelle il va au tombeau de Pierre, et lui commande au nom de Dieu de se lever. Il le fait à l'instant, et le suit jusqu'au siège du roi. Là Stanislas dit : « Sire, voici ce même Pierre qui m'a vendu l'héritage en question, demandez-lui ce qui est de la vérité. » Ce miracle, si grand et si manifeste, étonna tellement les ennemis du saint qu'ils ne surent que dire. Lors Pierre prenant la parole, leur déclara la vérité de la chose, et les reprit àprement des sâcheries qu'ils avaient données au saint personnage, et les avertit qu'ils eussent à en faire pénitence. Après cela le mort s'en retourna à son tombeau en la compagnie du saint évêque, et d'un grand nombre de personnes, et mourut pour la seconde fois, pour vivre éternellement avec son Créateur. (SURIUS, tom. II, 11 April.)

Réflexion. — Après cela (N.) qui doutera de la résurrection ? Et croyant la résurrection, qui ne fera pas tous ses efforts pour la rendre glorieuse ? Qui ne souffrira volontiers les peines de cette vie, pour jouir de la bienheureuse ? Si on ne le fait pas, c'est qu'on ne sait pas en quoi consiste le bonheur de cette bienheureuse vie. Nous vous en entre-tiendrons dimanche prochain.

INSTRUCTION XXV.

EXPLICATION DU DOUZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Vitam æternam.

Prélude. — Le quatrième bien qui se trouve dans l'Eglise catholique, c'est celui de la vie éternelle. C'est un bien qui est si grand, que nous n'avons pas de langue pour l'exprimer, ni d'oreilles pour l'entendre, non plus que d'esprit et de jugement pour le comprendre : *Neque oculus vidit, neque auris audivit, neque in cor hominis ascendit, quæ Deus præparavit diligentibus se.* (I Cor., II, 9.) C'est un bien qui comprend tous les autres biens, que la vie éternelle ; aussi est-il réservé pour la fin du Symbole, comme pour nous apprendre que c'est pour cette fin que Dieu le Père nous a créés, que le Fils nous a rachetés, et que le Saint-Esprit nous a sanctifiés. C'est de ce souverain bien de nos âmes, aussi bien que de nos corps, que je désire de vous parler aujourd'hui.

Partition. — Nous avons à vous faire voir trois ou quatre choses en cet entretien ; pour cela nous divisons notre discours en deux points. Dans le premier nous vous ferons voir : 1° l'importance de la créance de cet article : *Credo vitam æternam* : « Je crois la vie éternelle ; » 2° en quoi consiste la vie éternelle ; 3° ce que nous entendons par la vie éternelle. Dans le second point nous vous ferons voir les principales circonstances de cette manière de vie, et ensuite les fruits et profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Ce qui nous peut faire voir l'importance de la connaissance de cet article du Symbole : *Credo vitam æternam*, c'est que souvent il en est parlé dans l'Ecriture. Je me contenterai d'en rapporter deux passages.

Le premier passage est en saint Matthieu, où Notre-Seigneur parlant de ceux qui ont quitté leurs biens temporels pour le suivre, et acquerront la vie éternelle, dit ces paroles : *Qui reliquerit domum vel patrem, vel matrem, vel filios propter me, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit* : « Celui, dit Notre-Seigneur, qui quittera sa maison, son père ou sa mère, ou ses enfants pour l'amour de moi, il en recevra le centuple dans ce monde, et possédera par-dessus cela la vie éternelle. (Matth., XIX, 29.)

Le second passage est celui où Notre-Seigneur étant interrogé de ce jeune homme dont il est parlé dans l'Evangile, qui lui demanda : *Magister, quid faciendum vitam æternam possidebo ?* « Maître, que faut-il faire pour posséder la vie éternelle ? » Notre-Seigneur lui répondit : *Serva mandata*, etc. (Matth., XIX, 16, 17 ; Luc., XVIII, 18.) D'où nous colligerons deux choses : la première, qu'il est bien important d'en avoir la connaissance puisque l'Evangile en parle si souvent, et que c'est même une chose naturelle de souhaiter la vie, et de la souhaiter éternelle et de longue durée. Qu'est-ce donc

que la vie éternelle? La vie éternelle et la béatitude et le royaume des cieux, c'est la même chose; en un mot, c'est ce que nous appelons le paradis.

On l'appelle vie éternelle : 1^o afin qu'on ne pense point que notre félicité consiste dans les biens corporels et caducs de cette vie, et à avoir des biens, de la santé, de la beauté, etc. Non, car cela périra petit à petit, et rien de tout cela n'est éternel. Et c'est ce que saint Jean nous veut donner à entendre, lorsqu'il dit : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt, quoniam et mundus transiit, et concupiscentia ejus* (1 Joan., II, 15), parce que toutes choses passent et ne sauraient assouvir l'appétit d'une âme immortelle.

2. On l'appelle vie éternelle, afin que nous sachions que la béatitude une fois obtenue ne se peut jamais perdre, contre l'opinion d'Origène, qui, suivant la doctrine de Pythagore, affirmait que nous devons avoir des vicissitudes circulaires de béatitudes et de misères.

Si la béatitude n'était pas éternelle, elle ne serait pas vraie béatitude; et la seule crainte que nous aurions de la perdre nous rendrait malheureux avant que de l'être, comme dit saint Augustin.

3. On l'appelle quelquefois royaume des cieux; parce que là-haut dans le ciel les bienheureux seront comme des rois, dans la gloire, l'honneur et la puissance, la chair obéissant à l'esprit. Et il s'appelle aussi le royaume de Dieu, parce que Dieu régnera parfaitement dans tous les élus, tenant ses ennemis sous ses pieds : *Dixit Dominus Domino meo, etc.* (Psal. CIX, 1.)

4. Elle s'appelle vie éternelle à la distinction de la mort éternelle, où quoique l'on vive, à cause que c'est dans les tourments, elle ne s'appelle pas vie éternelle, mais mort seconde, *mors secunda*. (Apoc., XX, 14.)

D'autres fois on l'appelle aussi paradis, parce que c'est un lieu de délices, de plaisir et de contentement : *Dé torrente voluptatis potabis eos, etc.* (Psal. XXXV, 9.)

Que si vous voulez savoir plus en particulier les conditions et circonstances de cette vie bienheureuse et éternelle, le bonheur et la félicité de cette vie bienheureuse consiste en deux points, dit saint Augustin, au livre XXII *De la Cité de Dieu*; le premier est, que ce sera une vie affranchie de toutes sortes de maux; le second est qu'elle sera accompagnée de la jouissance de toutes sortes de biens. Mais il nous faut un peu examiner ces circonstances-ci plus en particulier; ce sera le sujet de notre deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Pour ce qui est de l'exemption de toutes sortes de maux, c'est l'Ecriture qui nous en assure en plusieurs endroits : *Neque esurient, neque sitient amplius* : « On ne souffrira plus ni la faim ni la soif en ce lieu-là. » (Isa., XLIX, 10; Apoc., VII, 16.) Et derechef : *Absterget Deus omnem lacrymam, etc.* : « Et Dieu ôtera tout sujet de larmes »

(Apoc., XXI, 4.) La raison le veut ainsi, car s'il y avait le moindre mal, ce ne serait plus bonheur ni félicité, ce serait une vie malheureuse.

Pour ce qui est des biens qui tous s'y trouvent, c'est aussi Notre-Seigneur qui nous le déclare, lorsque parlant du bon serviteur, il dit ces paroles : *Euge, servus bone et fidelis, intra in quadium Domini tui* : « Venez çà, bon et fidèle serviteur, entrez en la joie de votre Seigneur. » (Matth., XXV, 21.)

Vous remarquerez, s'il vous plaît, deux choses sur ces paroles : l'une, qu'il dit que c'est la joie de Dieu même dont ils jouiront, qui est infinie et éternelle; la seconde est, qu'ils ne la peuvent pas comprendre. C'est pourquoi il est dit qu'ils entreront en la joie, et non pas que la joie entrera dans leur cœur; car ils ne sont pas capables de la recevoir; mais ils entreront en elle, et en seront environnés, revêtus et abîmés. Et cela leur arrivera principalement de ce qu'ils verront Dieu face à face; c'est-à-dire, comme il est en sa nature, et sa substance, et seront faits tout semblables à lui, comme des petits dieux : *Videbimus eum sicuti est, cum apparuerit, similes ei erimus*. (1 Joan., III, 2.) C'est comme le fer mis au feu, lequel s'embrase tellement, que combien qu'il demeure fer en substance, il semble néanmoins être plus feu que fer. Ainsi en sera-t-il de la gloire des bienheureux.

Que si vous désirez savoir plus en particulier quels seront les biens dont jouiront les bienheureux, je vous dirai qu'ils sont de deux sortes : les uns sont essentiels, et les autres accidentels. Les biens essentiels de la vie éternelle sont Dieu même, la sainte Trinité qui est le premier et principal objet de la gloire des bienheureux, en la vision, possession et fruition duquel consiste tout leur bien, selon qu'il fut dit au patriarche Abraham : *Ego sum merces tua magna nimis* (Gen., XV, 1); et à Moïse : *Ostendam tibi omne bonum*. (Exod., XXXIII, 19.) Nous disons le premier objet, parce qu'il y en a un second moins principal, la sacro-sainte humanité de Notre-Seigneur : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum*. (Joan., XVII, 3.) Voilà pour les biens essentiels.

Pour ce qui est de ceux qu'on appelle accidentels et qui regardent le corps, ils seront extrêmement grands.

1. Pour la santé que chacun souhaite, le corps sera doué d'impassibilité et immortalité, c'est-à-dire qu'aucune chose ne lui pourra nuire.

2. Pour la beauté, il aura une clarté et splendeur comme celle du soleil : *Fulgebunt justi sicut sol in regno Patris eorum*. (Matth., XIII, 43.)

3. Pour l'agilité, il aura une telle subtilité et une si grande liberté, qu'en un moment il se pourra porter sans aucun travail et sans empêchement d'un bout du monde à l'autre, ou de la terre au ciel.

4. Quant à la force, il aura un être si

robuste, que, sans boire, manger, dormir ni reposer, il pourra suivre l'esprit en tout ce qui lui sera nécessaire; et cependant là seront des festins et des fêtes célestes qu'on ne peut expliquer : *Inebriabuntur ab ubertate domus tue, et torrente voluptatis tue potabis eos.* (Psal. XXXV, 9.) *Ego dispono vobis regnum, ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo.* (Luc., XXIV, 30.) *Beatus qui manducabit panem in regno Dei :* « Bienheureux donc sont ceux qui mangeront du pain en la maison de Dieu. (Luc., XIV, 15.)

5. S'il est question d'habits, les bienheureux seront revêtus de blanc, et auront la lumière comme pour vêtement.

6. Si l'on désire une maison, le ciel sera le palais le plus magnifique, le temple le plus somptueux, le tabernacle le plus désirable que l'on puisse s'imaginer : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine!* s'écriait le Roi-Propète : « Ah ! Seigneur, que vos tabernacles sont désirables ! » etc. (Psal. LXXXIII, 2.)

7. Quant à l'âme, l'entendement sera rempli de sagesse, la volonté sera donnée de charité, et de telle justice qu'elle ne pourra commettre aucun péché véniel.

8. Leurs richesses seront de n'avoir besoin de rien, possédant en Dieu toutes choses.

9. L'honneur sera d'être enfants de Dieu, égaux aux anges et aux rois, etc.

10. La puissance sera d'être ensemble avec Dieu, Seigneur de l'univers.

11. Le plaisir sera indicible; car toutes les facultés, tant de l'âme que du corps, jouiront des objets qui leur seront très-convenables, d'où il naîtra un contentement parfait, une paix non jamais éprouvée et une allégresse perpétuelle.

Ajoutez à cela deux choses fort considérables. La première est l'agréable compagnie de tant d'anges, de saints et de saintes, etc. La seconde est le noble et continu exercice, qui sera de chanter sans cesse les louanges de Dieu, sans jamais se lasser : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in secula seculorum laudabunt te,* etc. (Psal. LXXXIII, 5.) Et tout cela se fera dans une parfaite charité, sans envie; en sorte que, quoique les uns soient plus heureux que les autres, tous seront contents. C'est comme une robe d'une même étoffe dont sont habillés les enfants d'une grande maison, encore bien que le plus petit n'ait pas tant d'étoffe dans son habit que le plus grand du logis, néanmoins il ne s'en plaint point : ainsi en est-il des bienheureux. Enfin (N.) si nous voulions rapporter tout ce qui se peut dire de cette bienheureuse vie, nous ne finirions jamais; et tout ce que nous en pourrions dire serait bien au-dessous de ce qui en est, puisqu'il n'y a point de langue humaine qui la puisse publier, d'oreille qui la puisse entendre, ni de cœur qui la puisse comprendre, au dire du grand Apôtre; mais essayons de le voir un jour, et pour cela voyons les profits que nous devons remporter de cet entretien.

FRUITS ET PROFITS.

Les fruits que nous devons remporter de ce discours sont deux. Le premier est de penser à bon escient au chemin assuré du ciel et de la vie éternelle : puisque la gloire et la félicité des bienheureux est si grande, il faut tâcher d'y aller. Or le chemin pour y arriver est la garde des commandements de Dieu : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Cherchez tant que vous voudrez, il n'y en a point d'autres; car rien de souillé n'entrera dans le ciel.

Le deuxième fruit que nous devons tirer est que, pour y arriver, il faut toujours endurer et se mortifier. Saint Augustin dit que les contentements en sont si grands, que quand on n'y devrait être qu'un seul jour, il faudrait mépriser tous les biens de cette vie, suivant ce qui est écrit : *Melior est dies una in atriis tuis super millia.* (Psal. LXXXIII, 11.) Saint Paul : *Non sunt condigne passionibus hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.* (Rom., VIII, 18.)

Saint François disait souvent : « A cause des biens que j'attends, les travaux me sont passe-temps. »

Saint Augustin dit de plus, que s'il falait endurer les tourments des damnés pour être avec les bienheureux, la gloire est si grande et le contentement de voir Jésus-Christ si grand, qu'on gagnerait encore beaucoup à la mort. Après cela (N.) qui n'aura le désir de jouir de cette bienheureuse vie, et ne prendra pas les moyens d'y arriver ? mais ne vous y trompez pas (N.), le nombre de ceux qui en jouiront ne sera pas si grand que vous pensez, l'on n'y entre pas si facilement que vous vous imaginez. Dimanche prochain, pour la clôture de ces entretiens du Symbole, nous vous ferons un discours sur le nombre des sauvés et des damnés, où vous verrez que le nombre des derniers surpasse infiniment celui des premiers qui doivent jouir de la gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Quelle est la vie éternelle, dont il est parlé au dernier article du Symbole ?

C'est la vie de ceux qui, jouissant de Dieu, seront dans un état exempt de tout mal, et rempli de tout bien.

L'état des damnés ne sera donc pas proprement une vie ?

Il est vrai, ce sera plutôt une mort, puisqu'ils seront dans la disgrâce de Dieu, et privés de la lumière de ce divin soleil.

Quelle différence y a-t-il entre cette vie future et la vie présente ?

Elle est très-grande. La vie future est heureuse, et la présente malheureuse. Celle-là est sans guerre, sans trouble, sans ennemis; celle-ci est toujours agitée. En celle-là on pèche plus; en celle-ci on est sujet à tomber souvent en péché.

Quels sont les plaisirs de cette vie future ?

Ils seront solides, immuables, vrais et parfaits, et tous seront à voir Dieu à décou-

vert, et en lui tout ce qu'on peut souhaiter.

Quels seront les exercices des bienheureux?
De louer Dieu sans cesse, de le contempler sans dégoût, et de l'aimer sans retenue.

Quelles seront les possessions et héritages de cette vie?

Notre unique possession sera Dieu, et en lui nous aurons toutes choses. Car là on n'aura plus ni faim, ni soif, ni douleur, ni ardeur; tout y sera sans peine.

Combien durera cette vie?

Eternellement, c'est-à-dire sans fin.

Pourquoi les apôtres ont-ils mis pour le dernier article du Symbole celui de la vie éternelle?

Afin que nous nous en souvenions souvent; les dernières paroles d'un ami qui nous quitte nous sont longtemps en la mémoire: ou bien pour nous apprendre que l'objet de nos desirs doit être la vie éternelle.

Quel profit faut-il tirer de cet article?

Un grand dégoût de cette vie présente, un grand désir de l'éternelle, et une généreuse résolution de si bien vivre, qu'on puisse l'acquérir.

Exemples. — « Les biens du paradis sont si grands et nos travaux si petits, s'écriait autrefois un saint anachorète, que je m'étonne comment Dieu donne une si ample récompense pour si peu de chose! » En effet (N.) si nous savions ce que c'est que le paradis, il n'y a peine, il n'y a travail, il n'y a affliction ni maladies, que nous n'embrassions volontiers pour en jouir un jour. Le grand Apôtre dit que *l'œil ne peut voir, ni l'oreille entendre, non plus que le cœur humain comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* (I Cor., II, 9.) Comment donc (N.) pourrions-nous vous faire voir quelque exemple qui vous dit ce que c'est? Je vous dirai simplement celui qui est rapporté par saint Grégoire de Tours en son livre VII de son *Histoire de France*. Il dit que saint Salve, abbé, après avoir mené une vie fort sainte et austère, mourut, au grand regret de ses religieux. Mais le lendemain au matin, comme l'on se disposait à faire son service, il ressuscita; et levant ses mains et ses yeux au ciel, il se mit à dire: « Ah! Seigneur, qu'avez-vous fait pour moi, de me renvoyer encore en cette vallée de misère? » Et après avoir été trois jours et trois nuits sans boire ni manger, il fit assembler ses religieux pour les exhorter à bien vivre, afin de mériter la gloire du ciel. Et comme il fut requis de ses religieux de leur dire ce qu'il avait vu dans le ciel, il leur dit: qu'il avait vu un royaume dont le pavé reluisait comme or et argent; et une lumière si éclatante, qu'on ne la pouvait exprimer; et qu'il avait vu un lieu si grand et si spacieux, qu'on ne pouvait voir toute la troupe de ceux qui y étaient; que les deux anges qui l'avaient conduit en ce lieu, lui avaient fait voir une grande compagnie de martyrs, de confesseurs et de vierges, qui lui donnèrent le baiser de paix; mais qu'en ce même temps,

il ouït une voix qui lui dit, qu'il fallait encore retourner au monde pour quelque temps; et que comme il s'affligeait de quitter ce lieu si charmant, dans l'appréhension qu'il avait que retournant au monde il ne perdît ce bienheureux séjour, la même voix l'assura qu'elle le ramènerait; comme il arriva dix ans après.

Je pourrais bien encore vous rapporter l'histoire de sainte Dorothée, qui envoya à Théophile trois pommes et trois roses du paradis, en plein cœur d'hiver: mais qu'est-ce que tout cela après tout ce que nous avons dit dans notre instruction, et encore après qu'on aura épuisé tout ce que l'on peut dire? cela sera encore bien éloigné de ce qui en est.

Réflexion. — Tâchons seulement (N.) de nous rendre dignes de posséder un jour ce beau paradis, et faisons que par nos bonnes œuvres nous puissions jouir de sa gloire pendant toute l'éternité bienheureuse. Cela est plus difficile que vous ne croyez; tous ceux qui jouissent de la vie présente, ne sont pas assurés d'y aller. C'est ce que nous verrons dimanche prochain.

INSTRUCTION XXVI.

QUESTION DU NOMBRE DES SAUVÉS OU DES DAMNÉS. QUEL SERA LE PLUS GRAND?

Multi vocati, pauci vero electi. (Matth., XX, 16.)

Prélude. — L'on fait une question ensuite de tout ce que nous vous avons dit de la vie éternelle, touchant le nombre des damnés ou celui des sauvés; en un mot, de ceux qui iront à la vie éternelle, ou à la mort éternelle, quel sera le plus grand? La question n'est pas seulement curieuse, mais beaucoup utile; c'est pourquoi nous vous en entretiendrons aujourd'hui. Et comme cette matière est de la dernière importance, prêtez-moi, s'il vous plaît, une attention extraordinaire.

PREMIER POINT.

Devant que d'entrer en cette question, il est à propos de bien établir deux vérités, qui toutes deux sont de foi:

La première est celle-ci: Que le nombre de ceux qui parviendront à la vie éternelle sera très-grand. Je dis que cela est de foi, pour ce que saint Jean nous en assure dans son *Apocalypse* (chap. VII), où il dit, que après avoir vu le nombre de cent quarante-quatre mille du peuple Juif, qui étaient marqués pour la vie éternelle, il en vint ensuite une troupe extrêmement grande de toutes sortes de nations et de peuples qui se tenaient debout devant le trône de l'Agneau, et que ce nombre était si grand qu'on ne pouvait le nombrer: *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat.* (Ibid., 9.) C'est ce que Dieu voulait nous enseigner, lorsqu'il disait à Abraham: *Suspice cælum et numera stellas, si potes, et dixit ei: Sic erit seminum tuum.* Ecoutez, Abraham, « Regardez le ciel et comptez si vous pouvez toutes les étoiles, votre semence sera aussi ample que leur nom-

bre. » (Gen., XV, 5.) Et ailleurs : *Multiplabo semen tuum sicut stellas cæli, et velut arenam quæ est in littore maris* : « Je multiplierai ta semence comme les étoiles du ciel, et comme le sablon qui se trouve au bord de la mer. » (Gen., XXII, 17.) Laquelle multiplication et bénédiction ne se doit pas entendre, dit saint Augustin (*De civit. Dei*, cap. 23), des Israélites selon la chair, mais des Israélites selon l'esprit, savoir, de tous les fidèles et élus de Dieu : *Illa repetita expositione cælestium stellarum, mihi magis promissa videtur posteritas cælestis felicitate sublimis*. Et en effet, savez-vous bien qu'entre les martyrs seulement, qui sera le plus petit nombre des saints, il y en a déjà plus de douze millions, ainsi que le prouve fort bien Génébrard, et plusieurs autres grands auteurs, sur le Psaume LXXVIII du Prophète-Roi. Si cela est, que sera-ce du nombre innombrable des confesseurs et des vierges. Sainte Brigitte en ses *Révélations*, livre III, chap. 27, en met un nombre prodigieux. Cela n'étant pas bien difficile à croire, à nombrer tous les saints, depuis Adam jusqu'à la fin du monde.

La seconde vérité est que quoiqu'il soit vrai que le nombre des bienheureux soit extrêmement grand, néanmoins c'est encore un article de foi, que le nombre des réprouvés sera encore incomparablement plus grand. Je dis qu'il est de foi, parce que Notre-Seigneur nous le dit clairement dans l'Ecriture, et non pour une fois, mais pour plusieurs fois : *Multi vocati, pauci electi* : « Plusieurs sont appelés, et il y en a peu de choisis. » Et en un autre lieu : *Arcta est via que ducit ad vitam, quoniam pauci sunt qui intrant per eam* : « Le chemin qui conduit au ciel est fort étroit, c'est pourquoi il y en a fort peu qui y entrent. » (Matth., VII, 14.) Ce qui se prouve encore par ce que disent les saints Pères, qui tiennent que souvent de mille personnes, il n'y en aura pas une de sauvée. Baronius le rapporte de saint Simon et de l'abbé Nilus. Aussi est-ce le sentiment de saint Bernard. Ce qui se prouve aussi par quelque révélation, entre autres il y en eut une fort signalée qui arriva à l'évêque de Langres, le jour que saint Bernard mourut, d'un ermite, trépassé depuis peu de jours, que cet évêque avait connu autrefois pour un riche et fameux doyen, qui pour la crainte des jugements de Dieu, et pour mieux opérer son salut, s'était retiré en la solitude. Comme l'évêque l'interrogeait de son état et de la rigueur des jugements de Dieu, il répondit : « A l'instant que je sortis de mon corps, trente mille personnes passèrent de vie à trépas, entre lesquelles était l'abbé de Clairvaux : l'abbé donc et moi nous nous envoyâmes au ciel, trois autres seulement s'en allèrent au purgatoire, et tout le reste dans les enfers. » Ce qui n'est pas beaucoup difficile à croire, vu que sans comparaison les gentils, les Sarrasins, les Turcs, les hérétiques et mauvais catholiques excèdent le

nombre des bons et des élus de Dieu. Cela supposé :

La question maintenant à savoir, si parlant seulement des catholiques, le nombre des sauvés sera plus grand que celui des damnés ; parlant seulement de ceux qui sont en âge de discrétion : pour ce qui est de la résolution de cette question, il y a deux sortes d'opinions entre les docteurs :

La première, est de ceux qui veulent qu'il y en aura plus de sauvés. Pour ce, disent-ils, que nous en voyons peu qui meurent sans les sacrements, qui sont les remèdes assurés de tous les péchés. Joint que la parabole des noces du royaume céleste semble favoriser cette opinion, où il n'y eut qu'un seul des invités, représentant le nombre des réprouvés, qui fut forelois du banquet, pour n'être pas revêtu de la robe nuptiale.

La seconde opinion, qui est la plus commune, et qui est fondée sur de meilleures raisons, et sur des autorités plus fortes de l'Ecriture et des saints Pères, est celle qui assure que le nombre des catholiques qui sont réprouvés, est plus grand que celui des sauvés. C'est ce que nous allons vous faire voir.

DEUXIÈME POINT

L'Ecriture semble favoriser cette dernière opinion : « *Multi vocati, pauci electi* : « Il y a beaucoup d'appelés et peu de choisis. » Or les appelés sont les catholiques à proprement parler : *Lata porta et spatiosa est via que ducit ad perditionem*, etc. : « La voie qui conduit à la perdition est fort large et spacieuse ; mais celle qui conduit à la vie est fort étroite. » Saint Grégoire dit, que plusieurs parviennent bien à la foi, mais peu au royaume céleste : *Ad fidem plures venerunt, sed ad cælestia regna pauci perducuntur*. Cela sert comme de glose au chapitre susallégué de saint Matthieu, et interprété en ce même sens par Origène, Bède et saint Thomas.

Nous pourrions encore rapporter ici ce que dit saint Paul, que les élus ressemblent aux vases d'or et d'argent, et les réprouvés aux vaisseaux de terre et d'argile, dont il y en a bien un plus grand nombre dans une maison que des autres ; ou bien ce que dit saint Augustin, que les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer représentent la multitude des enfants d'Abraham ; et que par les étoiles sont représentés les prédestinés, et par les grains de sable les réprouvés. Or est-il qu'il y a incomparablement plus de grains de sable sur le rivage de la mer, que d'étoiles au ciel, partant plus de réprouvés que de sauvés ; mais je me contente de rapporter ce qu'en ait la bouche d'or, le grand saint Jean Chrysostome, prêchant un jour sur ce sujet dans la ville de Constantinople, qui était une ville au moins aussi grande que celle de Paris. Voici ce qu'il en dit (Hom. 4, *Ad popul. Antioch.*) : « Combien pensez-vous qu'en cette ville de Constantinople il y en aura de sauvés ?

Je sais bien que ce que je dirai ne sera pas agréable, et cependant je le dirai. Il ne s'en trouvera pas un cent en tant de milliers, qui seront sauvés, encore douté-je d'un cent. Car combien trouve-t-on de malice parmi la jeunesse ? Combien de paresse parmi les vieilles gens, » etc. Voilà pour ce qui regarde les autorités de l'Écriture et des saints Pères. Voyons-en maintenant les raisons.

La première raison qui nous peut persuader cette vérité, qu'il y aura peu de monde de sauvé, c'est que ou les maximes de l'Évangile sont fausses ou il faut qu'il y ait peu de monde de sauvé. Or voici trois maximes que nous trouvons :

La première est celle-ci : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum celorum, sed qui facit voluntatem Patris : « Tous ceux qui me diront, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas en mon royaume, mais seulement ceux qui feront la volonté de mon Père. »* (Matth., VII, 21.) Or qui sont ceux qui font la volonté de Dieu ? Chacun veut vivre selon le monde : un tel, dira-t-on, vit comme cela, je veux faire de même. L'on vit par coutume, et non pas par raison.

La seconde est celle-ci : *A diebus Joannis Baptistæ regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth., XI, 12.) Depuis les jours de saint Jean-Baptiste ; cela veut dire, que, depuis que saint Jean a enseigné la pénitence, et conféré le baptême de Jésus-Christ, la porte du ciel a été ouverte aux chrétiens, en vertu des mérites de la mort et Passion du Sauveur du monde ; mais néanmoins on n'y entre point que par force et violence, et il n'y a que les hardis et courageux qui l'emportent. Or voyons qui sont ceux qui se font force et violence entre les chrétiens ? chacun suit ses inclinations naturelles, personne ne sait ce que c'est de mortifications ni de pénitence ; on ne sait ce que c'est que patience, ou ne veut rien souffrir pour l'amour de Dieu.

La troisième maxime est celle-ci : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum celorum : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point au royaume des cieux. »* (Matth., XVIII, 3.) Et où sont ceux qui ressemblent à de petits enfants ? Personne ne s'humilie, ce n'est qu'orgueil, l'on ne veut rien souffrir de son compagnon.

La seconde raison qui nous prouve le petit nombre des sauvés, c'est que la règle de saint Augustin est, qu'on meurt ordinairement comme on a vécu. Or la plupart du monde vit dans le péché mortel, il est aisé de le prouver.

1. Combien y en a-t-il d'ignorants des principaux mystères, qui ne savent ce que c'est que d'être chrétiens, et en quoi consiste le Christianisme, et qui ne veulent pas s'en faire instruire ?

2. Combien de ceux qui étant instruits de ces matières, vivent sans souci de leur salut ? Les uns s'amuse à amasser des richesses, à bâtir des maisons, à dresser des

jardins ; en sorte que rarement ils pensent à Dieu et à la vie éternelle, sinon peut-être à Pâques.

3. D'autres sont embrouillés dans les usures, les simonies, les possessions injustes, et ne pensent à rien moins qu'à la restitution : *A minore quippe usque ad majorem, omnes avaritiæ student, et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum,* dit le prophète Jérémie. (VI, 13.)

4. D'autres entretiennent de mauvaises amitiés qu'ils ne sauraient quitter, ne le voulant point.

D'autres enfin ont des haines mortelles, des procès, des piques, etc., avec lesquelles on se damne.

La troisième raison qui nous fait voir qu'il y a un si grand nombre de ceux qui se damnent, c'est que quoique la plupart se confessent et communient à la mort, quelles confessions sont-ce que celles qui se font en cet état ? *Pœnitentia infirmorum, infirma est* : « La pénitence des malades est malade elle-même. — Nous donnons des absolutions dit saint Augustin, mais nous ne donnons pas des assurances. »

La quatrième raison, c'est que par un juste jugement de Dieu, plusieurs qui se sont moqués des sacrements durant leur vie, en seront privés à l'heure de leur mort. Ils pensent alors à leurs médecins, apothicaires, et n'ont pas bien souvent le soin d'envoyer quérir les prêtres : *Hæc justa animadversionis punitur peccator, ut qui vivens oblitus est Dei moriens obliviscatur sui,* dit saint Grégoire. C'est le jugement de Dieu, qui punit de la sorte le pécheur, qu'ayant oublié Dieu en sa vie, il s'oublie lui-même à la mort.

Saint Augustin (*De libero arbit.*, lib. III) dit presque la même chose : *Ilia est pœna peccati justissima, ut qui recte facere cum posset noluit, amittat posse cum velit.* La peine du péché de l'homme est très-juste, qu'alors qu'il a pu faire le bien, il n'a pas voulu, il en perde le vouloir quand il le voudra.

La cinquième raison, c'est que plusieurs, quoiqu'ils semblent avoir un ferme propos de s'amender, s'ils revenaient à convalescence, ils n'en ont qu'une apparence. C'est une pure crainte naturelle que chacun a de mourir, qui fait bien souvent faire des confessions qui sont nulles devant Dieu, parce qu'elles ne vont pas jusqu'au fond du cœur, témoin la pénitence d'Antiochus.

La sixième raison est, pour ce que plusieurs qui s'étant confessés avec de fermes propos, la maladie étant un peu longue, ils retournent aisément dans leurs maudits consentements ; le diable étant plus rusé qu'eux, il les attend au passage ; en sorte que de cent qui ont mal vécu, il ne s'en sauve pas trois en ce dernier passage. De là il nous faut tirer deux ou trois profits.

FRUITS ET PROFITS.

Le premier profit sera pour tout le monde, d'opérer son salut avec crainte et tremble-

ment, suivant le conseil de l'Apôtre : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini.* (Philipp., II, 12.) « Quoique je ne me sente coupable de rien, je ne suis pas pour cela justifié, » dit-il dans un autre endroit : « *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum.* » (I Cor., IV, 4.) Le Sage nous y exhorte : *Beatus homo qui semper est pavidus.* « Bienheureux est l'homme qui marche toujours dans la crainte du Seigneur (Prov., XXVIII, 14), » et qui a crainte de l'offenser.

Le second profit est, que puisque le nombre des sauvés sera si petit, de ne se pas pour cela décourager, mais de tâcher d'en être du nombre : *Contendite intrare per angustam portam.* (Luc., XII, 24.) Et pour cela changer de vie, sortir de l'état malheureux du péché; en un mot, faire pénitence, mais pénitence vraie, pénitence solide et permanente, pénitence telle qu'ont pratiquée tous ces grands pénitents, un David, un saint Pierre, un saint Matthieu, et une Madeleine. Il n'y a point d'autre moyen d'assurer son salut après le baptême, et d'être du nombre des prédestinés que la pénitence. Faisons-la donc, chrétiens, et tâchons de satisfaire à la justice de Dieu en cette vie, afin que lui ayant satisfait par des fruits dignes de pénitence, nous soyons bien traités de sa miséricorde en l'autre.

Le troisième profit, est de se bien persuader que, si nous voulons, nous pouvons être du nombre des prédestinés : parce que nous avons tout sujet de croire que Dieu le veut ainsi, car que nous manque-t-il ? Nous avons la grâce, les sacrements, etc. Il ne nous reste plus que la pratique des bonnes œuvres, suivant le conseil que nous en donne l'apôtre saint Pierre : *Salutate ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.* (II Petr., I, 10.) Mais ajoutez ce que dit l'apôtre saint Paul : *Custigo corpus meum et in servitutem redigo; ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiam.* « Je châtie, dit-il, mon corps, et le réduis en servitude, de peur qu'ayant sauvé les autres par mes prédications, je ne sois moi-même réprouvé. » (I Cor., IX, 27.) Cela étant, mes frères, pensons à bon escient à notre salut; et comme pour cela il faut avoir l'espérance, nous allons vous entretenir de cette vertu dans la continuation de nos entretiens.

INTERROGATIONS.

Après avoir parlé du jugement, de la résurrection des morts, et de la vie éternelle, il est bon de savoir quel sera le plus grand nombre des sauvés ou des damnés; ne sauriez-vous dire quel sera le plus grand ?

Ce sera celui des damnés.

Pourquoi cela ?

Parce que Notre-Seigneur dit dans l'Evangile, que plusieurs sont appelés, et peu élus.

Et pourquoi encore ?

Parce que le nombre des chrétiens catholiques est beaucoup plus petit que celui des païens, idolâtres, et hérétiques, etc.

Mais parlant des seuls chrétiens, il y en

doit plus avoir de sauvés, que de damnés ?

Excusez-moi.

Pourquoi cela ?

Parce qu'il y en a peu qui vivent conformément à l'Evangile, et qui suivent les maximes que Jésus-Christ nous a enseignées, et sans lesquelles il est impossible de se sauver.

Exemples. — C'est une vérité constante (N.), que, parlant des chrétiens seulement, il y en aura beaucoup plus de damnés que de sauvés; parce qu'il y en a sans comparaison beaucoup plus qui vivent mal, que de ceux qui vivent bien. Nous vous avons fait voir cela tout clairement dans notre exhortation, et par autorité et par raison, et par exemple. Je ne vous en rapporterai plus qu'un seul ou deux.

On rapporte du pape Innocent IX, qu'étant encore cardinal, il avait coutume d'aller visiter souvent un saint ermite; et qu'un jour y étant allé, il trouva la porte fermée, et après y avoir fait heurter sans réponse, il fit mettre la porte à bas par ses gens dans la croyance qu'il eut qu'il était arrivé quelque chose à ce saint homme. Et en effet il le trouva à plate terre comme un homme mort; et l'ayant remué et pincé plusieurs fois pour le faire revenir, il s'éveilla comme d'un profond sommeil et s'écria : « Oh ! que j'ai vu des choses merveilleuses et horribles. — Et qu'avez-vous vu, lui dit le cardinal ? — J'ai vu, dit-il, des âmes descendre en enfer comme des pluies de neiges fort épaisses, j'en ai vu d'autres comme des neiges fort claires aller en purgatoire, trois seules aller en paradis; savoir, un évêque, un Chartreux, et une veuve de Rome, » les nommant tous trois par leur nom. Le cardinal envoya divers messagers pour s'enquérir de la vérité du fait; et lui ayant été rapporté que ces trois personnes étaient mortes dans le temps qu'on lui avait dit, il fit bâtir une maison de Chartreux. (MART. CU., vol. II, cap. 102.)

On lit encore d'un certain docteur damné qui, s'étant apparu à son évêque, lui demanda si le monde durait encore : « Pourquoi demandez-vous cela ? dit l'évêque. — C'est parce que, dit-il, j'ai vu descendre depuis peu un si grand nombre d'âmes dans les enfers qu'à peine puis-je croire qu'il y ait tant d'hommes au monde. »

Réflexion. — Quoique le nombre des sauvés soit extrêmement petit, il faut tâcher néanmoins (N.) d'en faire partie, et pour cela le demander souvent à Notre-Seigneur, avoir une ferme espérance en sa miséricorde. Vous me demanderez peut-être ce que c'est que l'espérance ? C'est de quoi nous vous allons entretenir dans les instructions que nous vous ferons dorénavant, après avoir mis fin à celle du Symbole, que nous nous étions proposé de vous faire, dans lesquelles si nous n'avons pas réussi selon votre intention, au moins y avons-nous apporté ce que nous avons pu de notre part. Plaise à la bonté de Dieu d'achever ce que nous avons commencé pour sa gloire et notre salut ! Ainsi soit-il.

CATECHISME DE LA DOCTRINE CHRETIENNE

SUR LE *PATER*.

INSTRUCTION PREMIERE.

DE LA VERTU D'ESPÉRANCE.

Prélude. — Après vous avoir expliqué ce qui était de la foi, contenue dans le Symbole des apôtres, il est à propos maintenant de vous parler de la seconde partie de la doctrine chrétienne, qui est l'espérance. C'est la matière dont nous avons pris résolution de vous entretenir aujourd'hui, parce que cette instruction doit servir comme de fondement à tout ce que nous avons à vous dire touchant l'explication de l'Oraison dominicale, ou du *Pater*. Et pour cela nous avons deux choses à expliquer :

Partition. — 1. Ce que c'est que la vertu d'espérance et les péchés que l'on commet contre cette vertu. 2. Le moyen de l'acquérir et de s'y bien établir.

PREMIER POINT.

Qu'est-ce donc que la vertu d'espérance ? Saint Thomas (2-2, quæst. 17) la définit ainsi, disant que *c'est une vertu qui nous est donnée de Dieu par laquelle avec une extrême confiance nous attendons les biens de notre salut et de la vie éternelle*.

1. Vous remarquerez que c'est une vertu, et non-seulement une simple vertu, mais une des plus excellentes vertus qui soit, à savoir, une vertu théologale, qui est une de celles qui nous sont infuses de Dieu et que nous ne pouvons pas acquérir par nos forces naturelles, comme toutes les autres.

2. Vous remarquerez encore que c'est une vertu, parce qu'elle tient le milieu entre deux vices et nous donne force et courage pour leur résister. Or, les vices qui sont entre cette vertu sont deux particulièrement, la présomption et le désespoir. La présomption est une confiance téméraire et mauvaise, par laquelle les pécheurs se persuadent que, nonobstant leurs péchés, ils parviendront à la vie éternelle sans pénitence et amendement de leur vie, ou bien ils se persuadent qu'ils feront pénitence sur le tard, quelques débauches qu'ils fassent. Or, c'est un grand péché que celui de la présomption ; car si c'est bien fait d'exalter la miséricorde de Dieu, c'est mal fait aussi de le vouloir priver de son essence, car s'il n'était point juste il ne serait pas Dieu. Et en ce péché tombent : 1° les libertins, qui, pour se flatter, disent que Dieu ne nous a pas faits pour nous perdre ; 2° les hérétiques, qui disent que Dieu a imposé une nécessité fatale aux hommes, ayant réprouvé les uns et prédestiné les autres : les uns pour être sauvés, les autres pour être damnés, etc.

3. Les voluptueux et les personnes char-

nelles, ou les gens du monde qui, pour se flatter dans leurs vices, disent qu'ils ne sont pas si grands que nous les faisons. Ecoutez à ce propos ce que dit le Sage : *Ne dicas : Misericordia Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur*. Ne faites pas sonner si haut la miséricorde de Dieu et ne dites pas en votre cœur : J'ai beau commettre des multitudes de péchés, Dieu est bon, il me les pardonnera. Sachez que sa justice et sa miséricorde marchent d'un pas égal et se suivent de près : *Misericordia enim et ira ab illo cito proxima, et in peccatores respiciet iracundius*. Ne différez donc point votre conversion de jour à autre, car sa colère viendra en un moment et vous perdra sans ressource : *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem, subito enim veniet ira illius*, etc. (Eccl., V, 6-9.) Ajoutez à cela ce que dit saint Paul, que le pécheur selon son cœur impénitent se thésaurise une ire au jour du jugement. (Rom., II, 5.) Comparaison qui est tirée de ce qu'on dit ordinairement d'une personne qui amasse beaucoup de bien, qu'elle thésaurise. Ainsi en fait le pécheur endurci et particulièrement le présomptueux, car quoique Dieu diffère à punir, il récompensera néanmoins par la rigueur du supplice.

L'on rapporte à ce propos un exemple d'un certain pécheur qui, vivant dans toutes sortes de désordres, ne voulait point entendre parler, ni près ni loin, de pénitence, et, quand on lui parlait de la mort, il avait coutume de dire qu'il ne la craignait point et qu'il se sauverait en disant seulement trois paroles. Un jour qu'il était monté sur un cheval, voulant franchir un fossé, il tomba dedans, et dit en effet trois paroles, mais c'étaient trois paroles de désespoir : *Le diable emporte tout !* et mourut disant cela. Voilà la fin des railleurs de la religion, qui se moquent et des confessions et des pénitences.

Le deuxième péché qui est contraire à l'espérance, c'est le désespoir, qui est une défiance de la miséricorde de Dieu, lorsqu'un pécheur s' imagine que Dieu ne lui pardonnera pas ses péchés, ou qu'ils sont si grands, que même il ne saurait les lui pardonner. Or il y en a plusieurs qui tombent dans ce péché :

1. Ceux qui considèrent par trop la véhémence de leurs passions et mauvaises habitudes trop portées au mal, et d'autres leur faiblesse et imbecillité à faire le bien et à résister au vice ; comme aussi leur inconstance et instabilité à mettre fin à ce qui a été commencé, se figurant ne pouvoir jamais se défaire du mal et atteindre à la vertu, se défiant de la grâce de Dieu. C'est de ces gens-là dont parle saint Paul, qui n'ayant point d'espérance de salut, s'adonnent à toutes sortes de désordres, d'impudicités, d'ivrogneries, etc. : mais nous, mes frères, dit ce grand apôtre, qui avons l'espérance d'une autre vie, oh ! nous ne devons pas agir de la sorte : *Non ambulatis sicut gentes*. (Ephes., IV, 17 ; 1 Thess., IV, 12.)

2. Ceux-là pèchent encore qui, considérant la grandeur de la gloire céleste et la bassesse de la condition de notre nature, n'ont pas tant de courage que d'y oser prétendre, ne s'appuyant pas assez sur la bonté inestimable de Dieu et sur la fidélité de ses promesses. Telles gens ont besoin de se ressouvenir des paroles de Notre-Seigneur : *Nolite timere, multis passeribus meliores estis vos*, etc. : *Ne craignez point*, disait-il à ses disciples et à tous les chrétiens en leurs personnes ; *vous valez beaucoup mieux que des passereaux*. » (Matth., X, 31.) « *Si donc pas un d'eux ne tombe sur la terre sans la permission de votre Père* (ibid., 29), *que fera-t-il à vous autres*. » *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum* : « *Ne craignez point*, vous dis-je, *petit troupeau, puisqu'il a plu à votre Père de vous donner le royaume de sa gloire*. » (Luc., XII, 32.)

3. Nous mettons encore en ce rang les scrupuleux, qui s'affligent démesurément pour la moindre imperfection, pour le moindre péché véniel, ni plus ni moins que si Dieu était continuellement aux aguets pour les surprendre. Nous mettons donc au rang de désespérants les scrupuleux, parce qu'ils n'ont pas l'opinion de la bonté et miséricorde de Dieu, telle qu'ils la devraient avoir : *Miseretur pater filiorum, misertus est timentibus se ; quoniam ipse cognovit figmentum nostrum, recordatus est quoniam pulvis sumus*. (Psal. CIX, 13, 14.)

4. Nous mettons au même rang les grands trafiquants et négociants, les gens d'affaires, qui n'ont point d'autre souci que d'accumuler richesses sur richesses et ne s'attachent qu'à la vie présente, comme s'il n'y avait point de providence au ciel, nonobstant que les oiseaux de l'air et les bêtes de la terre soient entretenus par cette providence sans leur travail : *Videte lilia agri, videte volucres cæli*, etc. (Luc., XII, 27.) Notre-Seigneur nous enseigne tout le contraire de cela, et veut que nous cherchions premièrement le royaume des cieux, et qu'ensuite toutes choses nous seront données : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis*. (Ibid., 31.) Il ne se faut pas tant reposer sur la force et industrie humaine, qui est fort stérile et infructueuse si elle n'est bénie d'en haut.

5. Les autres sortes de gens qui tombent en ce désespoir, ce sont ceux qui croupissent dans de grands péchés, et ne considèrent jamais les promesses que Dieu nous a faites, se défilant de sa miséricorde ; semblables à Caïn qui disait à Dieu : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear* : « *Mon péché est si grand, que je ne mérite pas le pardon*. » (Gen., IV, 13.)

6. Les derniers sont ceux qui négligent l'oraison et autres exercices de piété, comme si les promesses de Dieu allaient trop à la longue, aimant mieux s'adresser aux hommes, et quelquefois au diable même ; c'est-à-dire, aux sorciers, devins, magiciens, pécheurs ou pécheresses, qu'à Dieu ; soit

dans leurs maladies, pauvretés, afflictions, etc. Une mère de famille, par exemple, a des enfants malades, et elle recourt plutôt aux médecins et apothicaires, qu'à Dieu. Une femme mariée, ou une fille se croit en nécessité, et elle s'abandonne plutôt à un homme qu'à Dieu : *Mors est in olla*. (IV Reg., IV, 40.) Ce qu'on peut appliquer à telles gens, qui se nourrissent de l'abandonnement au péché. Voilà donc (N.) les principaux péchés que l'on commet contre la vertu d'espérance ; voyons maintenant les moyens de n'y pas tomber, et de s'établir dans une pleine confiance.

DEUXIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est de bien faire toutes ses actions. Thomas à Kempis rapporte en son livre de l'imitation de Jésus-Christ, qu'une personne étant un jour en un grand souci de son salut, s'en vint à l'église ; et étant prosternée à genoux, elle s'amusa à dire en son esprit : « Oh ! si j'étais assurée de ma persévérance au service de Dieu, que je ferais de choses ! » Là-dessus elle entendit intérieurement comme une voix qui lui disait : « Que ferais-tu, si tu étais assurée ? fais-le maintenant, et tu seras assurée. » Et dès lors cette personne se trouva toute consolée, et remit le soin de son salut en la disposition de Dieu, n'étant plus curieuse de savoir ce qui lui devait arriver ; mais s'étudiait seulement à la recherche des moyens pour dignement servir Dieu, et à pratiquer les bonnes œuvres.

Le deuxième moyen, c'est de se confesser souvent, tenant sa conscience la plus nette que l'on peut : car quel moyen d'avoir une véritable espérance étant hors de la grâce de Dieu ? C'est bien souvent plutôt présomption, que la vertu d'espérance. Se communier et faire de bonnes œuvres, sont encore de grands moyens de se confier en Dieu : *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino*. (Psal. III, 6.) Il y a trois motifs sur lesquels nous devons jeter les yeux : la miséricorde de Dieu, le mérite du sang précieux de Jésus-Christ, et la vertu des sacrements, qui est comme infinie. Se confiant là-dessus, il faut s'en approcher avec humilité ; c'est le moyen de bien espérer, et un sujet de penser que notre espérance ne sera point vaine.

L'exemple des saints nous doit aussi donner de grands motifs de confiance et d'espérance : car enfin, ces saints-là n'avaient point d'autre Dieu que nous ; d'autre Evangile que celui qu'on nous prêche : ils étaient sujets aux mêmes infirmités que nous, et aux mêmes tribulations et afflictions ; et cependant avec toutes ces choses ils ne laissaient pas d'espérer en Dieu.

Tobie, en l'Ancien Testament, étant affligé de maladie, comme ses parents se moquaient de lui et de ses fausses espérances, et lui disaient : *Ubi est spes tua, pro qua elemosynas et sepulturas faciebas* ? Il leur répondit de la sorte : *Nolite ita loqui*, etc. : « Ah ! mes amis, ne parlez pas de la façon : car nous

s. mmes enfants des saints (c'est-à-dire des fidèles) *et nous attendons cette vie, que Dieu donnera à ceux qui lui gardent fidélité, et qui ne chancelent jamais en leurs espérances.* » (Job., II, 13-18.)

Job, après la perte de ses biens et de ses enfants étant affligé en toutes les parties de son corps, et réduit sur un fumier, où il était moqué de sa propre femme, et de ses meilleurs amis, qui le raillaient sur l'espérance qu'il avait en son Dieu, dit ces belles paroles : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (Job., XIII, 15.) Oui, j'espérerai toujours en mon Dieu, quand bien même, après toutes les pertes et les afflictions que j'ai endurées, il me tuerait lui-même ; jamais on ne m'arrache le cœur la confiance que j'ai qu'il sera mon Sauveur.

Le prophète Isaïe parlant de ceux qui espèrent en Dieu, dit qu'ils changeront de force, qu'ils courront sans peine, et marcheront sans se lasser : *Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem*, etc. (Isa., XI, 34.) Cela veut dire, que Dieu les aidera en toutes choses ; car il se plaît à soulager et assister ceux qui se confient en lui, et qui ont une ferme espérance en sa bonté. Vous remarquerez, s'il vous plaît (N.), que l'espérance est toujours assurée du côté de Dieu, et non du côté de l'homme ; ce qui vient de sa faute, lorsqu'il manque à son devoir, n'observant point les conditions que Dieu a mises à l'espérance ; néanmoins il ne faut pas pour cela désespérer des pécheurs, quoique dépourvus de bonnes œuvres, et de toutes sortes de crainte de Dieu ; mais il faut sans fin prier pour eux, et les ramener au bon chemin par remontrances et avertissements salutaires : *De quocunque pessimo in hac vita constituto non est utique desperandum : nec pro illo imprudenter oratur, ac quonon desperatur.* (S. Aug. lib. I Doct. Chr., cap. 19.) Et non-seulement nous pouvons espérer les choses temporelles, et avons droit de les demander à Dieu, comme il se voit dans le *Pater* ; mais même nous pouvons espérer la vie éternelle, et les biens de notre salut ; à savoir, la grâce de Dieu, et les vertus, qui sont les vrais moyens pour parvenir à la gloire du ciel, que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que l'espérance ?

C'est une vertu qui nous est donnée de Dieu, par laquelle nous attendons les biens de notre saint avec confiance.

Pourquoi l'appellez-vous vertu ?

Pour ce qu'elle nous donne la force pour résister à la présomption et au désespoir.

Qu'est-ce que la présomption ?

C'est une confiance téméraire et mauvaise, par laquelle on se persuade que nonobstant ses péchés, on parviendra à la vie éternelle ; ou qu'on en fera pénitence sur ses vieux ans.

Qu'est-ce que le désespoir ?

C'est une défiance de la miséricorde de Dieu, qui fait qu'on ne retourne pas à lui,

de peur de la multitude de nos péchés et par la crainte que l'on a qu'il ne nous vengera pas les pardonner.

La présomption et le désespoir sont-ce de grands péchés ?

Tres-grands, parce que le premier nous fait mépriser Dieu, en pensant qu'il sera trop heureux de nous recevoir quand nous n'en pourrions plus ; et l'autre nous fait délier de sa miséricorde infinie, quoiqu'il nous en ait assés lui-même.

Comment peut-on persévérer dans l'espérance ?

En fréquentant les sacrements et tenant toujours sa conscience nette.

Faut-il espérer autre chose que la vie éternelle ?

Oui, après les choses spirituelles nous pouvons espérer encore les temporelles, comme sont toutes les nécessités du corps.

Exemples. — Si nous savions (N.) nous bien servir de cette belle vertu de l'espérance, nous serions trop heureux, et il ne nous manquerait de rien ; car Dieu ne manque jamais à celui qui espère en lui. Ben plus, c'est que pour grands pécheurs et misérables que nous soyons, si nous retournons à lui avec espérance et confiance, il oublie toutes nos fautes, et nous remet en grâce : nous en avons des exemples authentiques, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament.

I. Manassès, le plus méchant de tous les rois qui régnèrent en Jérusalem, après avoir quitté le vrai Dieu, s'adonna à l'idolâtrie, édifica des autels à Balaam, mit un idole dans le temple du Seigneur, s'adonna à la magie, et à mille autres méchancetés, jusqu'à faire mourir les prophètes du vrai Dieu, et faire scier le prophète Isaïe tout vivant par le milieu du corps. Après tous ces crimes Dieu le mit entre les mains de ses ennemis ; le roi de Babylone, lui déclara la guerre, prit son royaume et sa personne ; et étant lié de chaînes de fer, le fit mettre dans une basse fosse. Dans cet état il eut recours à Dieu, avec espérance et confiance en sa miséricorde : il pleura son péché, et en fit pénitence. Dieu lui pardonna et le remit en son royaume ; où étant retourné, il démolit les idoles qu'il avait élevées, et expia ce qu'il avait profané. (IV Reg., XXI, 1 seqq.)

II. L'enfant prodigue, qui est une figure du pécheur, après avoir tout dissipé son bien, se voyant dans la misère, reconnut sa faute, et espérant la bonté de son père, le va trouver, lui demande pardon, et est reçu en grâce. (Luc., XV, 11 seqq.)

III. Wenceslas roi de Bohême, après la défaite d'une bataille, étant pris prisonnier, et enquis en quelle disposition était son esprit : « Jamais en meilleure assiette, dit-il, car quand j'avais une grande armée et un grand nombre de gardes à l'entour de moi, à grande peine pensais-je à Dieu, me contentant en eux ; maintenant que je n'ai plus personne, je mets toute mon espérance en Dieu seul, sachant qu'il ne m'abandonnera

pas si j'ai confiance en lui.» (ÆNEAS SILVIUS, *Hist. Bohem.*)

IV. Saint Sulpice suivant l'armée du roi Clotaire avait reçu des vivres pour lui et pour les siens pour trois jours; mais il n'en retint que pour un, et distribua le reste aux pauvres; de quoi quelques-uns des siens murmurant, il leur dit qu'il fallait mettre son espérance en Dieu, et qu'il ne les abandonnerait point, puisque c'était pour lui qu'il avait donné sa provision; en effet (N.) tant de gens de bien lui envoyèrent des vivres, qu'il se glorifiait d'en avoir reçu cent fois autant qu'il en avait donné. (SURNIUS en la *Vie de saint Sulpice*, le 17 janvier.)

Réflexion. — Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter tous les secours qu'ont reçus ceux qui ont espéré fermement en Dieu : espérez de la même sorte, et vous en recevrez un même secours. Ne vous découragez pas si vous ne les recevez pas à point nommé; Dieu attend quelquefois un peu de temps, mais tôt ou tard il nous secourt, quand nous faisons notre oraison comme il faut.

INSTRUCTION II.

DE L'ORAISON EN GÉNÉRAL.

Prélude. — Après vous avoir expliqué le fondement de toutes nos prières et oraisons, qui est l'espérance que nous avons en Dieu, je pense qu'il est à propos, devant que de passer plus avant, de vous faire une instruction de l'oraison en général, où je vous apprendrai :

Partition. — 1^e Ce que c'est que l'oraison; 2^e les motifs que nous avons de prier Dieu; 3^e les grands biens qui nous en arrivent. Voilà le sujet de notre premier point. Dans le second nous vous enseignerons les moyens de bien faire nos prières pour les rendre efficaces : ce sujet mérite toutes vos attentions; donnez-les-moi, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir touchant l'oraison, c'est de savoir ce que c'est que l'oraison. L'oraison donc est une élévation de son cœur à Dieu, lui demandant ce qui est expédient pour notre salut. Et vous saurez là-dessus qu'il y a plusieurs sortes d'oraisons : 1^o il y en a deux sortes, les unes sont publiques, les autres particulières; 2^o il y en a de vocales, il y en a de mentales, c'est ce que nous appelons oraisons de bouche et de cœur.

L'oraison publique est celle qui se fait par l'Eglise, ou par les ministres de l'Eglise : tels sont les prêtres, quand ils disent leur Office ou la sainte Messe; car à toutes ces prières chacun y a part, aussi bien qu'à celles qu'ils font quand ils administrent les sacrements.

La particulière est celle que chacun fait en son particulier, et en son propre et privé nom, quoique par la communion des saints les autres y aient part, comme à toutes bonnes œuvres.

En second lieu, il y en a d'autres qui se font de bouche, d'autres qui se font de cœur : les unes et les autres sont très-bonnes, pourvu que l'on y apporte les conditions que nous vous marquerons. Dire le *Pater noster*, c'est une oraison vocale; dire de cœur : *Mon Dieu, pardonnez-moi mes péchés*, c'est une oraison mentale.

2. Les motifs que nous avons de nous affectionner à la prière et à l'oraison sont : 1^o La nécessité que nous en avons; car quoique Dieu nous puisse donner toutes choses sans en être requis et prié, comme il le fait aux animaux destitués de raison, néanmoins il a voulu que nous le priassions pour notre profit : *Non habetis, propter quod non postulatis* : « Vous n'avez rien, dit saint Jacques, parce que vous ne demandez rien. (Jac., IV, 2.) Saint Augustin dit même que nous n'obtiendrons jamais les choses nécessaires au saint amour et à notre salut, si nous ne les demandons; comme la persévérance, la victoire contre les tentations, etc. *Orate ne intretis in tentationem.* (Matth., XXIV, 4.) *Oportet semper orare, et non deficere*, dit Notre-Seigneur : « Il faut prier sans intermission (Luc., XVIII, 1); il nous y exhorte et convie, tant par ses paroles que par ses exemples. Les apôtres suivant cette pratique et enseignement étaient assidus à la prière : *Sine intermissione orate.* (1 Thess., V, 17.)

La seconde raison se tire des utilités que l'on retire de la prière et de l'oraison, qui sont douze :

La première est que, quand nous prions, nous faisons un acte de vertu excellente, savoir est la vertu de religion; car par là nous honorons Dieu. C'est pourquoi la prière est comparée à l'encens que l'on brûle pour honorer Dieu, et pour lui témoigner son pouvoir souverain et notre infirmité.

La seconde utilité, c'est que par l'oraison nous impétrons tout, soit pour nous-mêmes, soit pour notre prochain. C'est elle qui a ouvert le ciel et fermé l'enfer, diverti les eaux, éteint les feux, ressuscité les morts, obtenu la rémission des péchés au Publicain, à la Magdeleine, à la Chananée, au centurion et au paralytique.

La troisième, est de satisfaire à Dieu pour les péchés, c'est pourquoi nous enjoignons si souvent des prières pour pénitence.

La quatrième utilité, c'est que par l'oraison nous apaisons l'ire de Dieu. Moïse priant pour le peuple de Dieu lie les mains à Dieu : *Dimittite me, ut irascatur furor meus contra illos.* (Exod., XXXII, 10.) Ah! Moïse, laisse-moi faire, ne m'empêche pas de châtier mon peuple : tu me lies les mains par tes prières. Voyez par là (N.) l'efficacité de l'oraison, qui a le pouvoir d'empêcher Dieu de nous châtier; c'est pourquoi aussi l'Eglise a recours aux prières générales, quand Dieu semble irrité.

La cinquième utilité, c'est que l'oraison est méritoire de plusieurs grâces; c'est pourquoi nous ne laissons pas de mériter priant pour des indignes; si la maison est

indigne, la bénédiction retournera à vous. (Matth., X, 13.)

La sixième, c'est que vous exerciez la foi, l'espérance et la charité. Car quel moyen d'invoquer celui auquel on n'a point de créance? Elle conforte l'espérance; d'où vient que ceux qui prient, ne craignent pas tant la mort. Enfin, c'est qu'elle nous enflamme en l'amour de Dieu, nous unissant à lui.

La septième, c'est que l'oraison illumine l'âme : *Approchez-vous de lui, et vous serez illuminés.* (Psal., XXXIII, 6.) Ce fut ainsi que Moïse retourna pour parler avec Dieu sur la montagne, ayant la face lumineuse et rayonnante. Et Notre-Seigneur priant sur la montagne fut transfiguré. C'est pour cette raison que saint Thomas, saint Bonaventure, saint Bernard, et plusieurs autres saints ont été si savants et si illuminés, parce qu'ils s'adonnaient à cet exercice de la prière.

La huitième utilité, c'est que l'oraison communique à l'âme une dignité nonpareille; car quel honneur à une créature chétive comme nous, d'entrer par la prière en communication avec Dieu!

La neuvième, c'est qu'elle donne une grande confiance à l'homme pour converser avec Dieu; car plus nous conversons souvent avec Dieu en l'oraison, plus nous désirons de nous trouver en sa présence.

La dixième, c'est qu'elle nous apprend à mépriser les choses basses et caduques. Car c'est là où se goûtent les choses célestes, qui font quitter aisément toutes les autres.

La onzième, c'est qu'elle nous maintient en crainte et humilité : car elle nous fait voir les perfections de Dieu, et nos défauts et imperfections.

La douzième et dernière utilité, c'est qu'elle nous apporte un contentement et une joie spirituelle qu'on ne peut exprimer. Car c'est par l'oraison que l'on goûte combien Dieu est doux : *Lacrymæ orantium dulciores gaudiis theatrorum.* C'est pourquoi tant de saints y ont passé les jours et les nuits tout entières sans se lasser.

Vous avez vu jusqu'ici (N.), ce que c'est que l'oraison, les motifs qui nous doivent obliger à la faire, et ses utilités; reste maintenant à vous enseigner les moyens et dispositions pour la bien faire. C'est le sujet de mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Le premier moyen, c'est de prendre un lieu commode pour cela; vous saurez néanmoins qu'on peut prier en tous lieux : *In omni loco dominationis ejus benedic, anima mea, Domino.* (Psal. CII, 22.) Ce que la Glose expliquant dit : *Ubi non dominatur Deus, ibi nec benedicatur; ubique dominatur, ubique benedicatur.* Comme il n'y a pas un lieu que Dieu ne remplisse par sa toute-puissance, il n'y a point de lieu aussi où l'on ne puisse prier. Et en effet les saints ont prié partout avec bon succès; car Jérémie a prié gisant dans la fange; les trois enfants l'ont béni dans la fournaise; Daniel dans la fosse aux lions; Jonas dans le ventre de la baleine;

Job sur le fumier; Ezéchias au lit; le bon larron en la croix; saint Paul en prison; sainte Agnès parmi les flammes; les saintes vierges aux lieux infâmes, et tous ont été exaucés. Néanmoins il est certain qu'il y a des lieux plus propres pour la prière que les autres, tels que sont les églises : *Domus mea, domus orationis vocabitur* (Luc., XIX, 46), ayant été consacrées pour cela, c'est pourquoi il y a grâce particulière à y prier, à cause de la sanctification et consécration. L'on peut aussi prier en sa chambre, et en sa maison; c'est Notre-Seigneur qui le conseille en l'Evangile : *Cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* (Matth., VI, 6, 7.)

Le second moyen, c'est de choisir le temps : car quoique tout temps est encore propre, néanmoins il est bien à propos d'avoir de certaines heures pour la prière, puisque nous en avons bien pour des choses moindres, comme pour notre repas, pour notre repos, pour nos récréations et notre travail. Les heures qui sont recommandées dans l'Ecriture, c'est le matin, le soir et à midi. Le matin, il n'y a rien de si fréquent dans l'Ecriture : *Ad te de luce vigilo*, dit le Prophète. (Psal. LXII, 1.) Les animaux mêmes nous en montrent l'exemple. Car les petits oiseaux chantent dès le matin, qui est leur manière de louer. Le coq en cela tient le premier rang, étant le premier qui entre les animaux chante dès le point du jour. La prière du soir est encore marquée dans l'Ecriture : *Vespere et meridie et mane annuntiabo*, etc. (Psal. LIV, 1), étant fort raisonnable que nous donnions quelque peu de temps à Dieu qui nous le donne tout.

Le troisième moyen pour bien faire les prières, c'est de les faire de cœur plutôt que de bouche, afin que l'on ne tombe point dans l'inconvénient de ceux dont parle Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me* : « Ce peuple-ci m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi, » etc. (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.)

Le quatrième moyen pour bien faire l'oraison, c'est de la faire dans une posture humble et décente, telle que celle du Publicain qui frappait sa poitrine, ou de Notre-Seigneur même qui se prosternait.

Quant à ce qui est des dispositions qui doivent se rencontrer en celui qui prie, il y en a de deux sortes, l'une éloignée, et l'autre prochaine. La première consiste à être de bonne vie, car Dieu regarde premièrement le cœur de celui qui prie avant que d'écouter ses paroles : *Respexit ad Abel et ad munera ejus.* (Gen., IV, 4.) Vous demandez, et vous n'obtenez rien, dit saint Jacques, parce que vous demandez mal : « *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis, ut in concupiscentiis vestris insumatis.* » (Jac., IV, 3.) Si *cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus apud Deum.* (I Joan., III, 21.) A cette disposition se rapportent le jeûne et l'aumône : *Bona est oratio cum elemosyna*

et jejunió. (Tob., XII, 8.) C'est pourquoi les Mages offrirent de l'encens qui signifie l'oraison; de l'or, l'aumône; et la myrrhe, qui représente la mortification.

Pour ce qui est des dispositions outre celles du lieu, du temps et de la posture, il y a même quelques gestes extérieurs qui sont en usage parmi les chrétiens, mais particulièrement trois :

Le premier est de joindre les mains; comme si l'on disait à Dieu : Seigneur, vous avez dit dans votre Evangile qu'on lierait les mains aux réprouvés, et qu'on les enverrait comme cela dans les enfers; et voilà, mon Sauveur, que je les lie et garotte moi-même, me reconnaissant coupable devant votre divine Majesté, etc.

Le second est de se frapper la poitrine à l'exemple du Publicain, et cela : 1° afin de témoigner que c'est le cœur qui a plus offensé que le reste : *Tunditur*, dit saint Augustin, *pectus, ut arguatur quod latet in pectore, ut evidenti pulsu occultum castigetur pectus*; 2° c'est pour faire voir que l'on a regret d'avoir péché. Ceux qui crucifièrent Notre-Seigneur, ayant reconnu qu'il était Dieu, s'en allaient frappant leurs poitrines.

En troisième lieu, d'autres élèvent leurs mains et leurs yeux au ciel, pour témoigner à Dieu leur innocence, ou plutôt pour représenter à Dieu le Père l'innocence de Jésus-Christ et de ses œuvres : *Extollite manus*. La plus usitée de toutes, est celle de se mettre à genoux. Le roi Salomon fléchit les genoux dans le temple après qu'il fut achevé. Saint Pierre voulant ressusciter la veuve Thabita se mit en prière, ainsi saint Paul et Notre-Seigneur même au jardin des Oliviers. L'on se lève au temps de Pâques à cause de la résurrection. L'on se découvre la tête pour les hommes, et les femmes ont commandement de voiler la leur. Pour les yeux, on les baisse par confusion de notre misère, on les lève aussi au ciel pour demander secours au Seigneur. Or tout cela se fait afin de prier avec ferveur; mais la principale et plus nécessaire disposition, c'est l'attention à la prière; car comme dit saint Cyprien : *Quomodo a Deo te audiri postulas, cum te ipsum non audias; vis Deus esse memorem tui, cum tu ipse memor ejus non sis?* « Comment voulez-vous que Dieu entende vos prières, si vous ne vous entendez pas vous-même? Vous voulez que Dieu se souvienne de vous, et vous vous oubliez vous-même! »

Les moyens d'avoir cette intention sont trois :

Le premier, c'est de quitter toutes autres affaires et pensées pour ne s'occuper qu'à celle-là.

Le second, c'est de songer qu'on est devant Dieu, et qu'on est devant sa majesté qui est notre juge; partant avoir grand respect, etc.

Le troisième, c'est de demander la grâce à Dieu devant que commencer la prière, puisque nous ne pouvons rien faire sans

cela : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* (I Cor., XII, 3.)

Le quatrième, c'est d'employer toutes ses facultés en l'oraison; la mémoire au souvenir des choses divines; l'entendement à penser à Dieu et aux mystères; la volonté à s'affectionner à Dieu; l'imagination à s'imaginer la vie de Notre-Seigneur; l'appétit concupiscible à se plaire es-choses divines; l'irascible à fuir avec courage tout ce qui déplaît à Dieu.

Enfin, il faut prier en esprit et en vérité : en esprit, en élevant son cœur et affection en Dieu par le mouvement du Saint-Esprit; en vérité, c'est-à-dire de toute son âme, de toutes les puissances de son corps : *Veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate.* (Joan., IV, 23.) Si le corps et l'âme s'accordent bien, ils obtiendront l'effet de leurs prières, suivant les promesses de Jésus-Christ dans l'Evangile : *Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcunque petierint, fiet illis a Patre meo qui in cælis est.* (Matth., XVIII, 19.) Mais la principale chose c'est que, par le moyen de la prière faite en cette forme, on obtiendra la gloire du ciel que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que l'oraison?

C'est une élévation de son cœur à Dieu, pour lui demander ce qui est le plus expédient pour notre salut.

Combien y a-t-il de sortes d'oraisons?

De deux sortes; l'oraison mentale et la vocale.

Qu'est-ce que l'oraison mentale?

C'est celle qui se fait de cœur, par le moyen de la méditation et contemplation.

Qu'est-ce que l'oraison vocale?

C'est celle qui se fait de bouche par la prière.

Combien y a-t-il de sortes de prières?

Deux; la publique et la particulière.

Qu'entendez-vous par la prière publique?

C'est celle qui se fait en l'Eglise, par ses ministres, où tous les chrétiens ont part.

Et par la prière particulière?

On entend celle qu'un chacun fait pour soi-même.

Quand faut-il prier?

En tout temps, parce que nous avons toujours besoin du secours de Dieu; mais particulièrement on le doit faire le matin quand on se lève, et le soir quand on va se coucher.

En quel lieu faut-il prier?

On peut prier en tout lieu, selon son besoin; mais néanmoins il y a des lieux propres et établis pour cela, tels sont les églises, qui pour cela sont appelées par Notre-Seigneur maison d'oraison; et si c'est en son particulier, on doit se mettre devant quelque image ou oratoire.

En quelle posture faut-il prier?

Il faut se mettre à genoux, les mains jointes.

Exemples. — La prière a tant de pouvoir que par elle on obtient tout. Elle fait trans-

porter les montagnes; elle arrête le soleil au milieu de sa course; elle fait tomber des mains de Dieu les fléaux et les verges dont il nous veut châtier quelquefois; elle nous obtient de la pluie dans le temps de sécheresse. Enfin, c'est un instrument universel à qui s'en sait bien servir, pour obtenir tout ce dont on a besoin. Je vous pourrais rapporter une infinité d'exemples de son efficacité; mais je n'en choisis qu'un ou deux, rapportés par un auteur digne de foi, et qui sont merveilleux pour leur rareté.

I. C'est Eusèbe de Césarée, en son *Histoire ecclésiastique*, chapitre sixième, du livre sixième. Cet auteur rapporte que saint Grégoire, évêque de Pont, se trouvant en un lieu champêtre fort étroit, à cause d'une grande montagne qui le bornait d'un côté, et la rivière de l'autre, si bien qu'on ne pouvait bâtir l'église qu'on s'était proposé d'y faire: ce bon saint se mit une nuit en prières à ce sujet; et s'adressant à Notre-Seigneur, il lui dit ces paroles: « Seigneur, souvenez-vous, s'il vous plaît, de la promesse que vous avez faite dans votre saint Evangile, lorsque vous avez dit à vos disciples: *Si vous avez la foi comme un grain de moutarde seulement, vous transporterez les montagnes.* (Matth., XVII, 19.) En cette confiance j'ose prendre la hardiesse de commander à cette montagne qui nous incommoda de se reculer, et nous faire assez de place pour vous bâtir une église. » Ce bon saint avec une ferme confiance en Dieu se transporta le lendemain avec le peuple du lieu, à l'endroit de cette montagne; mais chose merveilleuse (N.), ils trouvèrent cette montagne retirée, et qui leur avait donné assez de place pour un superbe bâtiment.

II. Le même saint fit encore un autre miracle au rapport du même auteur. Il dit qu'un grand étang fort poissonneux étant échu en partage à deux frères, leur était tous les ans une occasion de guerre entre eux, jusqu'à faire armer de leurs domestiques et sujets lorsqu'il fallait le pêcher. Ce saint, animé de l'Esprit de Dieu, après avoir repris ces deux frères de leur procédé, il commanda en leur présence à cet étang de se changer en une campagne de blé, pour ôter à ces frères tout sujet de débat: ce qui fut fait en même temps en présence de ces deux frères, les eaux s'élevant reculées d'elles-mêmes; en sorte que jamais plus l'on a vu ni poisson, ni eau en ce vivier; mais bien une belle campagne de blé.

Réflexion.—Voilà (N.) l'effet d'une prière bien faite. Après cela ne vous plaignez plus de vos misères, ayant en main un tel pouvoir de vous en délivrer par le moyen de la prière; mais comme entre toutes prières la plus efficace c'est le *Pater*, nous vous en allons traiter dans nos entretiens suivants, et vous en faire voir l'importance.

INSTRUCTION IV.

DE L'ORAISON DOMINICALE EN GÉNÉRAL.

Explication de ces paroles: *Pater noster, qui es in cælis.*

Prélude. — C'est une prière si importante et si nécessaire que celle de l'Oraison dominicale, que nous appelons communément le *Pater*, que quelques conciles ont commandé que tous les chrétiens grands et petits eussent non-seulement à l'apprendre et le savoir; mais même d'en savoir l'explication. C'est le concile de Rheims, en la sess. 6^e, qui l'a ainsi déterminé; et qui de plus ne veut pas que l'on tienne du rang ni du nombre des chrétiens ceux qui l'ignorent ou qui ne le récitent pas comme il faut: *Nisi quis istas duas sententias Symbolum et Orationem Dominicam memoriter tenuerit, et ex toto corde tenuerit, catholicus esse non poterit.* C'est pour cela que les saints Pères l'appellent l'Oraison quotidienne: saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs autres. Et en effet, quelle apparence, chrétiens, de dire tous les jours une prière et de ne savoir pas ce qu'elle signifie? C'est donc pourquoi je désire aujourd'hui en commencer l'explication et vous en dire deux choses:

Partition. — 1. Je vous dirai en général le contenu de cette prière et Oraison dominicale. 2. Je vous expliquerai ensuite en particulier la préface et le commencement, et après nous tirerons à la manière accoutumée les fruits et profits de ce discours.

PREMIER POINT.

Pour commencer donc en général l'explication de l'Oraison dominicale, vous saurez que cette Oraison dominicale que nous appelons communément le *Pater*, est une prière qui a été composée par Notre-Seigneur lui-même. Elle contient en général sept demandes que nous faisons à Dieu.

Je dis en premier lieu qu'elle a été composée par Notre-Seigneur lui-même. Cela se voit dans l'Evangile où Notre-Seigneur parlant un jour de la prière, ses disciples lui demandèrent qu'il leur apprît à prier, et il leur dit: *Quand vous prierez, dites ainsi: Pater noster qui es in cælis.* (Matth., VI, 9 seqq.) C'est pourquoi on l'appelle Oraison dominicale, faite par Notre-Seigneur.

Pour ce qui est des demandes que nous faisons, en la première, comme bons enfants, nous demandons la gloire et l'honneur de notre Père, par ces paroles: *Sanctificetur nomen tuum.* Dans les trois suivantes nous demandons trois sortes de biens: 1^o des biens souverains et célestes, qui sont le royaume de Dieu: *Adveniat regnum tuum*; 2^o des médiocres, comme les vertus et connaissances des commandements de Dieu: *Fiat voluntas tua*; 3^o les moindres, qui sont les biens temporels nécessaires pour l'entretien du corps: *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Enfin, nous demandons

d'être délivrés de trois sortes de maux ; 1^o du très-grand et du plus grand de tous, qui est le péché, parce qu'il nous sépare de Dieu : *Dimittite nobis debita nostra*, etc. ; 2^o des médiocres, comme sont les tentations qui nous attachent au péché : *Et ne nos inducas in tentationem* ; 3^o des moindres, qui sont les peines et les afflictions du corps et de l'esprit, comme les maladies, tristesses, pertes de biens, d'honneur, de vie : *Sed libera nos a malo*.

Venons maintenant au plus particulier de chaque article et de chaque demande.

Pater noster. Ce n'est pas sans raison (N.) que Notre-Seigneur a voulu que nous nous servissions de ce nom de Père ; car quoiqu'il eût pu nous prescrire un autre nom, comme de Dieu, de Créateur, etc., qui peut-être eût eu plus de majesté, et nous eût causé plus de respect, il a néanmoins voulu que nous le nommassions en cette manière :

1^o Pour nous donner plus de confiance pour l'amour qu'il nous porte, comme à ses enfants. Les enfants ont recours à leurs pères en toutes leurs nécessités ; retournons donc par l'oraison à notre Père éternel, espérant qu'il aura pitié et compassion de nous, et nous soulagera comme un père de miséricorde : *Sicut misereatur pater filiorum*, etc. (*Psal.* CII, 13), et ne manquera jamais de nous consoler en toutes nos afflictions, et en cela il se montre très-enclin à nous exaucer quand il veut que nous le priions comme Père.

2. Cela nous exhorte aussi à nous maintenir en sa grâce, et nous comporter comme ses enfants, si nous voulons être exaucés de lui ; car les pécheurs qui sont les enfants du diable : *Vos ex patre diabolo estis*, etc. (*Joan.*, VIII, 44), ne peuvent à bon droit nommer Dieu leur Père, vu qu'ils n'obéissent point à ses commandements. Cela ne doit point néanmoins empêcher que les pécheurs ne disent leur *Pater* ; aussi a-t-il été fait pour les pécheurs, puisque nous y demandons la rémission de nos offenses ; et pour lors l'on se doit ressouvenir de ne le dire qu'avec larmes dans le cœur, comme l'enfant prodigue : *Pater, peccavi*, etc. (*Luc.*, XV, 18.) Ou bien, si l'on persiste dans le péché, on le dit au nom de l'Eglise dont on a l'honneur d'être membre, tandis qu'on a la foi.

Or, c'est à juste titre que les hommes appellent Dieu leur Père ; car il l'est 1^o par création, puisqu'il a fait l'homme à son image et semblance ; 2^o par sa conservation et providence, par laquelle il conserve et gouverne les hommes, les pourvoit d'aliments, de nourriture ; et ayant plus de soin de nous qu'aucun père ni mère n'ont de leurs enfants. C'est ce qu'il dit par son Prophète : *Namquid potest oblivisci mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? et si illa oblita fuerit, ego non obliviscar tui* (*Isa.*, XLIX, 15.) Il n'y a point de mère qui puisse oublier l'enfant qu'elle a porté

dans ses entrailles ; mais sache, âme fidèle, que quand il se trouverait une mère assez dénaturée pour abandonner son fruit, à mon égard je ne t'abandonnerai jamais. Il prend un tel soin de nous, que lui-même dit, qu'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans sa permission.

3. Dieu est le Père des hommes par un troisième titre, qui est celui d'adoption, par laquelle Dieu le Père nous a faits ses enfants par Jésus-Christ, son Fils naturel, qui nous a régénérés dans son sang par la croix, auparavant quoique nous étions enfants d'ire et esclaves du diable ; et maintenant nous sommes ses enfants et héritiers de sa gloire ; en sorte que nous pouvons dire : *Abba Pater* : « O mon Père ! mon Père ! » (*Rom.*, VIII, 15.)

En second lieu, à ce mot de *Pater*, nous joignons celui de *noster*, « notre ; » parce que Dieu est tellement à nous, qu'il semble n'être que pour nous, ayant autant de soin de nous, et nous aimant autant comme si son bonheur dépendait de nous. C'est pour cela que Dieu nous a voulu faire part de tout ce qu'il possède, de sa gloire, de son amour, de son héritage, etc.

2. Par là Dieu nous veut apprendre à ne prier seulement pas pour nous-mêmes, mais à prier pour nos frères, étant autant soucieux du salut des autres que du nôtre propre. C'est par là que nous devons être excités à nous entr'aimer les uns les autres, et à nous aimer comme frères, nous entr'aidant dans nos petits besoins les uns les autres. Ainsi lisons-nous que le pratiquaient les premiers chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme : *Cor unum et anima una* (*Act.*, IV, 32) ; même ils s'appelaient frères, suivant ce que Notre-Seigneur leur avait enseigné : *Omnes vos fratres estis, unus est autem Pater vester qui in cælis est*. (*Matth.*, XXIII, 8.) Saint Chrysostome dit que Dieu exauce volontiers les chrétiens, non-seulement quand ils prient pour eux, mais aussi quand ils prient pour les autres. La nature nous porte à prier pour nous-mêmes ; mais la grâce de Dieu à prier pour notre prochain. La nécessité nous rend soucieux pour nous-mêmes, la charité pour autrui. Or celle-là est bien la meilleure qui procède de la charité. Et non-seulement il est de conseil, mais encore de commandement de prier pour le prochain. Saint Jacques : *Orate pro invicem ut salvemini* : « Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. » (*Jac.*, V, 16.)

Saint Léon pape, quand il fut élu en cette charge, recommandait fort qu'on priât pour lui, et dit que nous nous devons comporter en cette vie, comme ceux qui marchent en un endroit fort glissant, qui pour ne pas tomber, se donnent la main les uns aux autres. Et même ces prières ont souvent bon succès. Saint Augustin, dit que *nisi Stephanus orasset, Ecclesia Paulum non haberet* : « Si saint Etienne n'eût prié, l'Eglise n'aurait point eu saint Paul. » Si nous savions ce que vaut un *Pater noster* qu'un pauvre dit pour nous quand nous lui demandons

quelque aumône : cela vaut mieux que si nous lui donnions tous nos biens.

3. En disant *Pater noster*, nous nous devons ressouvenir que celui qui n'était autrefois père que des Juifs, est devenu maintenant notre père, eux ayant été rejetés de la filiation de Dieu et de son héritage, à cause de leurs péchés. C'est ce qu'a voulu dire saint Pierre : *Gens sancta, populus acquisitionis, regale sacerdotium: olim non populus, jam autem populus ejus.* (1 Petr., II, 9.)

Enfin, ce mot *notre*, nous doit faire ressouvenir de supporter humblement et charitablement les pauvres, les petits, les abjects du monde, qui sont aussi bien des enfants de Dieu que nous, et par ce moyen sont nos frères : car si un membre du corps a des fonctions plus viles que d'autres, il ne laisse pas d'être membre et d'appartenir au corps. C'est là-dessus qu'est fondée l'obligation de s'assister l'un l'autre : *Numquid non Pater unus omnium nostrum? Numquid non Deus unus creavit nos? quare ergo despicit unusquisque fratrem suum?* dit Malachie (II, 10) : « N'est-ce pas un même Dieu qui nous a faits et créés? Pourquoi donc faire du dédaigneux, et mépriser ses frères? » Notre-Seigneur, quand il priait, disait : *Mon Père*, et avait raison, étant le Fils unique naturel ; mais nous, qui sommes enfants adoptifs, nous disons *Notre Père*.

DEUXIÈME POINT.

Après avoir dit : *Pater noster*, « *Notre Père*, » nous ajoutons : *Qui es in cælis* : « *Qui êtes aux cieux*. » Ce n'est pas (N.) que Dieu ne soit partout ; mais Notre-Seigneur veut que nous nous le représentions au ciel, pour trois ou quatre raisons :

1. C'est parce que là, dit saint Chrysostome, il manifeste sa gloire à tous les bienheureux. Il est ici, mais nous ne le voyons pas.

2. Afin que par là nous soyons avertis de lui porter une grande affection et révérence en lui parlant, puisqu'il est le Seigneur et le maître des cieux. De manière, que si ce mot de *Père* nous doit donner de la confiance, les mots *qui êtes aux cieux*, nous doivent donner de la révérence et du respect.

3. Afin que nous élevions nos cœurs au ciel, et que nous quittions les pensées de toutes les choses de la terre soupirant et aspirant à l'héritage des cieux, où est notre Père : *Nihil delectat nos in infimis, qui Patrem habemus in cælis*, dit saint Grégoire.

4. Afin que nous attendions du secours du ciel dans nos oraisons, et que nous apprenions à demander les biens célestes.

5. Afin que nous apportions un cœur pur et net à l'oraison. De sorte (N.) que nous ne demandons rien par ces quatre paroles : *Pater noster qui es in cælis* ; mais c'est comme un préambule et avant-propos. L'on rapporte de saint Ignace, qu'en les commentant il avait tant de lumières, que s'il n'eût prié Dieu de les lui ôter, il lui eût été impossible de rachever son bréviaire. C'est donc comme une entrée et préface honorable ; car en disant ce mot de *Père*, nous lui vou-

lons dire qu'étant père et nous ses enfants, il ne nous dénierait pas ce que nous lui demandons ; et en lui disant, *qui êtes aux cieux*, nous lui voulons dire qu'il en a le pouvoir, étant le Maître et Seigneur du ciel et de la terre. Ainsi font tous les orateurs qui gagnent la bienveillance du juge par quelques louanges, pour obtenir plus aisément ce qu'ils demandent.

De tout cela (N.) nous tirons deux instructions.

FRUITS ET PROFITS.

La première est pour les pécheurs qui vivent dans le péché. Souvenez-vous, pécheurs, que vous appelez Dieu votre Père ; mais que quand vous dites votre *Pater*, il vous pourrait dire comme dit saint Benoît à certains religieux de son ordre : *Ego quidem pater, sed non vos filii* : « Je suis véritablement votre père ; mais vous n'êtes pas mes enfants, » puisque vous ne voulez rien faire de ce que je vous ordonne ; ou bien : souvenez-vous qu'ayant l'honneur d'avoir Dieu pour Père, si vous ne lui obéissez pas, comme vous voulez que vos enfants ou serviteurs vous obéissent, vous n'avez pas lieu de vous plaindre de vos enfants et de vos serviteurs ; car c'est un juste jugement de Dieu sur vous.

La deuxième instruction, cessera pour les gens de bien. Souvenez-vous, âmes fidèles, en disant votre *Pater*, que vous appelez Dieu votre Père, et que pour pauvres affligés ou misérables que vous soyez, vous n'êtes point à plaindre puisque vous avez Dieu pour père. Souvenez-vous-en en particulier dans vos afflictions, pauvretés, misères temporelles : car c'est un grand sujet d'espérance, ou plutôt de confiance que Dieu ne vous délaissera pas : *Où est le père qui ayant un bon enfant, quand son fils vient à lui demander du pain, lui donne une pierre, ou quand il lui demande du poisson, lui donne un scorpion?* (Luc., XI, 12.) Il n'y a point de père si dénaturé pour cela, pour méchant qu'il soit. Or Dieu est véritablement père et le meilleur de tous les pères, que nous saurions souhaiter : confions nous donc à lui, et espérons qu'après nous avoir secourus ici-bas dans nos afflictions et nécessités, il nous donnera là-haut la participation de la gloire que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

INTERROGATIONS.

Qu'entendez-vous par ces paroles : Notre Père qui êtes aux cieux ?

C'est la préface de l'Oraison dominicale qui sert comme d'avant-propos.

Pourquoi se sert-on de préface ?

Pour deux raisons : la première pour fléchir la bonté de Dieu ; la seconde pour se mieux disposer à le prier, considérant sa qualité, et le lieu de sa principale demeure.

Pourquoi en cette préface appelons-nous Dieu, père, plutôt que roi ou juge ?

Parce que le nom de *père* est plus doux et plus affable ; et Dieu aime mieux être aimé que craint ou redouté.

Mais si nous sommes les enfants de

Dieu, pourquoi dit-on que Dieu n'a qu'un Fils unique ?

On le dit, parce qu'il n'a qu'un Fils unique par nature, mais il en a plusieurs par grâce, qui sont tous les fidèles.

Pourquoi disons-nous : « Notre Père, » et non pas : Mon Père ?

Nous disons *notre* : 1° pour faire voir qu'étant chrétiens nous sommes tous frères, n'ayant tous qu'un même père, et c'est ce qui doit nous obliger de nous aimer comme frères, à la façon des nouveaux chrétiens, qui n'avaient tous qu'un même cœur ; 2° pour rendre notre oraison meilleure, la faisant commune, et non pas particulière.

Pourquoi dites-vous ensuite : Qui êtes aux cieux ? Dieu n'est-il pas partout ?

Oui, Dieu est partout par essence, présence et par puissance ; mais on dit, *aux cieux*, parce que ce sont les lieux où il se fait particulièrement connaître et voir à découvert.

Mais pourquoi dit-on : Aux cieux, et non pas : Au ciel ?

Parce que Dieu regne absolument en toutes les demeures du ciel ; aussi bien en celles des anges que des archanges, et des archanges que des hommes bienheureux.

Qu'entendez-vous encore par les cieux ?

Les gens de bien, les bonnes âmes, les chrétiens pieux et zélés, qui sont comme des cieux spirituels, où Dieu demeure par sa grâce.

Qu'apprenez-vous de l'explication de cette préface ?

Deux choses : la première, que Dieu étant notre Père, nous devons vivre comme ses vrais enfants, l'honorant et l'aimant cordialement ; la seconde, que puisqu'il est aux cieux, nous ne devons pas nous attacher à la terre.

Exemples. — Il est vrai (N.) que ce doit être une grande consolation aux chrétiens, de savoir qu'ils ont un père dans les cieux, à qui ils peuvent avoir recours dans toutes leurs afflictions et nécessités. Saint François d'Assise se voyant abandonné par son père, et privé de sa succession, se dépouillant encore de ses habits, pour les lui rendre, dit en se réjouissant ces paroles : « C'est maintenant que je puis dire : *Notre Père, qui êtes aux cieux.* »

Si nous savions ce que vaut un *Pater* bien dit, nous le réciterions d'une autre manière que nous ne faisons pas, et nous procurerions que les pauvres et les bonnes âmes le récitassent pour nous, et nous serions bien récompensés de nos aumônes. Le bienheureux Jourdain, général de l'ordre de Saint-Dominique, étant interrogé d'un de ses religieux, savoir, s'ils récompensaient bien par leurs prières les aumônes qu'ils recevaient du peuple : « Sachez, mon frère, lui dit-il, que comme les choses spirituelles sont d'un prix inestimable en comparaison des temporelles, si vous avez dit un seul *Pater* dévotement, pour ceux qui vous ont donné la charité, vous les avez bien récompensés. » (SANCTUS, in *Vita Jord.*, 10 Febr.)

Réflexion. — Cela doit exciter à le réciter

souvent et dévotement ; c'est un trésor que nous avons en main, si nous savons nous en bien servir, comme je vous l'ai fait voir. Servez-vous-en.

INSTRUCTION IV.

EXPLICATION DE LA 1^{re} DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE.

Sanctificetur nomen tuum.

Prélude. — Ce n'est pas sans raison (N.) que la première demande du *Pater*, commence par ces paroles : *Votre nom soit sanctifié* ; c'est pour nous apprendre qu'étant obligés, comme nous sommes, d'aimer Dieu sur toutes choses, et plus que nous-mêmes, nous sommes par conséquent obligés à rechercher surtout sa gloire, et à désirer qu'il soit connu, aimé, loué et respecté de l'homme, comme son créateur, sa fin et son souverain bien ; puisque l'homme n'est créé et doné de raison, pour autre fin, ni pour autre sujet que celui-là ; car comme dit Dieu par son prophète Malachie : *Si ego sum Pater, ubi est honor meus ?* « Si je suis votre Père, où est l'honneur que vous me rendez ? etc. (*Maluch.*, I, 6.) C'est donc pourquoi nous devons être grands zélateurs de son honneur et de sa gloire, comme je vais vous le faire voir sur l'explication de ces paroles : *Sanctificetur nomen tuum.*

Partition. — Je me suis proposé de vous dire trois choses en cet entretien :

1. Les raisons pour lesquelles il est important universellement à tous chrétiens de faire cette demande à Dieu : *Sanctificetur nomen tuum.* 2. Ce que veut dire : *Votre nom soit sanctifié.* 3. Les moyens de rendre efficace cette demande, et de la bien faire à Dieu ; qui sera aussi les fruits que nous en devons remporter.

PREMIER POINT.

La première raison pour laquelle j'estime qu'il est bien important à tous les chrétiens de bien faire cette demande à Dieu, et souhaiter avec bien de l'affection que le nom de Dieu soit sanctifié : c'est que si cela était l'on verrait les péchés bannis de la terre. Car pensez-vous ce qui fait et ce qui est occasion que l'on voit tant de péchés dans le monde, tant d'idolâtrie, tant d'hérésies, tant d'impiétés, tant de magies ou sorcelleries ? c'est que le nom de Dieu n'est pas sanctifié, c'est-à-dire qu'il n'est pas connu, honoré et respecté. D'où vient cela, que l'on voit tant de jureurs du nom de Dieu, tant de blasphémateurs ? c'est qu'on parle de Dieu sans le connaître : l'on ne sait quel il est : *Non est scientia Dei in terra.* (*Ose.*, IV, 1.) Ce n'est qu'ignorance ; si nous savions ce que c'est que Dieu, nous nous garderions bien de blasphémer son saint nom. Nous lisons de saint Polycarpe qu'étant pressé de blasphémer le saint nom de Dieu, de le renier, et de servir aux idoles, il répondit : Comment voudriez-vous que je fisse cela ? il

y a quatre-vingts ans que je sers Dieu, il ne m'a jamais fait que du bien, et jamais aucun mal, et vous voudriez que je le reniasse? etc.

La deuxième raison est, que si le nom de Dieu était sanctifié par toute la terre, on verrait ensuite de cela, que nous aurions aisément l'accomplissement de toutes les autres demandes qui sont dans le *Pater*. Car aussitôt le règne de Dieu nous adviendrait, puisqu'il régnerait dans nos cœurs. Sa volonté serait telle en terre comme au ciel; car ce qui fait qu'on accomplit avec tant de perfection la volonté de Dieu dans le ciel, c'est qu'on y sanctifie son saint nom; c'est-à-dire qu'il y est connu, aimé et honoré. Nous aurions notre pain quotidien; car croyez-vous que Dieu déniât les nécessités corporelles aux hommes, s'ils faisaient tout ce qu'ils pourraient pour l'honorer? Il n'y aurait plus de pauvreté ni de nécessités dans le monde, si nous étions tous gens de bien. Nous pardonnerions aisément les offenses; car nous n'en ferions aucun cas, et nous n'estimerions grandes que les offenses faites contre Dieu. Vous n'auriez plus de peine de résister aux tentations; car quel moyen d'offenser celui qu'on verrait être saint? Vous auriez honte d'une mauvaise pensée, autant comme les plus gens de bien en ont maintenant d'une action fort infâme et méchante. Enfin vous seriez délivrés du mal; car quel mal pourrait-il arriver à celui qui ne craindrait rien que Dieu et qui n'appréhenderait que le péché? L'on rapporte de saint Chrysostome, que l'impératrice Eudoxia dit à quelqu'un, qu'elle se voulait venger de lui. Un de ses courtisans qui se trouvait là présent, dit : « Madame, Votre Majesté est puissante, mais toute puissante que vous êtes, vous ne pourriez faire aucun mal à cet homme-là. — Et par quelle raison, lui dit l'impératrice? — C'est, Madame, lui répondit le courtisan, qu'il ne craint que le péché : *Nihil timet nisi peccatum*, » etc.

• La troisième raison qui nous peut faire voir l'importance de faire cette demande à Dieu, c'est qu'à proprement parler, c'est le propre du chrétien que d'avoir du zèle et de l'affection pour la gloire et l'honneur de Dieu son bon maître. Nous voyons qu'en cela les animaux mêmes nous apprennent notre leçon; car le chien qui mange le pain de son maître, ne saurait souffrir qu'on lui fasse aucun tort; mais il garde son bien et sa maison avec autant de passion, que s'ils étaient à lui. Le serviteur qui est en la maison de son maître doit avoir affection à ce qu'on parle bien partout de son maître; qu'on l'honore et qu'on l'estime; car c'est l'honneur du serviteur d'avoir un maître qui est dans l'honneur, dans l'estime et dans le crédit; de sorte que quand il n'irait que de notre intérêt, il y va bien du nôtre à faire cette demande à Dieu : *Sanctificetur nomen tuum*; que son saint nom soit sanctifié; car c'est no're gloire et notre honneur et avantage, d'avoir un maître qui soit craint, aimé et honoré. En effet (N.), si l'on estime

Dieu, l'on nous en estimera davantage, l'on nous honorerait, respecterait et craindrait davantage. Combien craint-on d'offenser les favoris des princes? L'on n'oserait les offenser en leur honneur, ni en leurs biens, ni en leurs personnes. Ainsi nous en arriverait-il; notre honneur en sera en plus grande assurance; l'on ne parlera plus mal de nous, nos biens tout de même; personne ne nous osera plus faire de tort, ni par ruses, ni par tromperies, ni par procès, ni en nos personnes.

Enfin la dernière raison, c'est que si cela est, que le nom de Dieu soit sanctifié, il en sera mieux à tout le monde; car les pauvres en seront plus assistés, puisque, les assistant, nous sanctifions le nom de Dieu, qui nous les recommande : *Quod uni eorum fecistis, mihi fecistis*. (Matth., XXV, 40.) Les riches en seront plus à leur aise; car outre qu'ils seront plus charitables, ils en seront plus humbles, se gardant bien de s'attribuer l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu. La justice en sera mieux administrée; car si l'on craint et honore Dieu dans la justice, l'on ne commettra aucune injustice; les causes des pauvres et orphelins ne seront pas délaissées; tous les prêtres en seront plus saints; les mariés plus fidèles les uns aux autres; les artisans plus soigneux et moins paresseux à ce qu'on leur commande. En un mot, il ne faudrait que cela pour nous sanctifier tous, et nous rendre semblables aux premiers chrétiens, qui étaient tous saints. Voilà donc les raisons qui nous obligent à sanctifier le saint nom de Dieu; c'est aussi la première chose que j'étais obligé de vous expliquer dans la première partie de mon discours. Voyons maintenant la seconde instruction.

DEUXIÈME POINT.

La seconde chose que nous avons à savoir touchant cette demande : *Sanctificetur nomen tuum*, c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles : *Votre nom soit sanctifié*. Hé quoi ! dira quelqu'un, le nom de Dieu n'est-il point saint, pour demander qu'il soit sanctifié? Il est vrai que ce nom est saint en lui-même; mais ce que nous demandons, c'est que la sainteté de ce nom soit connue, aimée et honorée de toutes les créatures qui en sont capables; c'est-à-dire, que chacun entre en respect quand il en entendra parler. Or je dis qu'en cette manière-là le nom de Dieu n'est pas encore sanctifié autant qu'il le peut être. Car combien y a-t-il d'infidèles dans le monde, qui lorsqu'on leur parle de Dieu, ne savent encore ni ce que c'est, ni de quoi on leur parle? Combien y en a-t-il parmi les chrétiens, qui ne le connaissent pas; qui, quand on leur parle de Dieu, ne s'en soucient pas? C'est qu'on ne connaît pas Dieu, son saint nom n'est pas sanctifié par toute la terre. Si nous savions ce que c'est que Dieu, il ne faudrait que ce seul nom pour remplir nos esprits de lumières, nos bouches de louanges, nos cœurs d'affection et de zèle pour lui; chacun tremblerait à la seule prononciation de ce

mot de Dieu. Une femme qui craint son mari, quand on lui en parle, est toujours dans le respect ; elle en dit tout le bien qu'elle peut, etc. Un serviteur qui craint son maître, que ne fait-il point ? Il n'attend pas seulement qu'il lui commande quelque chose de bouche pour le faire, mais par le moindre clin d'œil il devine sa pensée, et l'effectue aussitôt, etc. Donc (N.) par cette demande : *Sanctificetur nomen tuum*, nous souhaitons trois choses : la première, que le péché de blasphème soit banni de la terre et du monde, et qu'au seul nom de Dieu, il en arrive comme au nom de Jésus, que tout le monde fléchisse le genou, au ciel, en la terre, et aux enfers. Et en effet, nous avons grande raison de souhaiter cela, que les blasphèmes cessent, car outre que c'est une des plus grandes injures qu'on puisse faire à Dieu, il n'y en a point qui nous cause plus de préjudice : *Male locuti sunt de Deo.* (Psal. LXXVII, 19.)

La deuxième chose que nous demandons, est que le nom de Dieu soit connu, aimé, respecté et honoré par toute la terre ; c'est-à-dire en un mot, que par toute la terre il n'y ait plus qu'une religion, qu'une loi, et qu'une foi ; et par conséquent, que tous les Turcs, idolâtres, schismatiques, ou hérétiques en soient bannis, et qu'on reconnaisse le vrai Dieu par toute la terre ; en sorte qu'il n'y ait plus aucune diversité de religion et de créance.

La troisième chose que nous demandons par ces paroles : *Sanctificetur nomen tuum*, c'est que non-seulement le nom de Dieu soit connu, mais toutes les choses qui appartiennent à Dieu, comme sa bonté, sa justice, sa miséricorde, sa sainteté, sa providence. En sorte que par le nom de Dieu, l'on entend tout ce qui appartient à Dieu, comme ses attributs, et même tout ce qui vient de lui, ou se publie, ou s'annonce sous la parole de Dieu, les saints de Dieu, les créatures de Dieu, etc. Voilà ce que nous devons entendre lorsque nous disons : *Sanctificetur nomen tuum*. Voyons maintenant les moyens de mettre cela en pratique, et les fruits que nous devons rapporter de cette instruction.

TROISIÈME POINT.

Fruits et profits. — Les fruits et profits que nous devons tirer de cet entretien, c'est premièrement de reconnaître combien il importe, non-seulement aux prêtres, mais au simple peuple, d'avoir du zèle de Dieu et de sa gloire, puisque Notre-Seigneur apprend à tout le monde à dire : *Sanctificetur nomen tuum* ; et partant qu'on nes'y trompe pas, c'est affaire à tout le monde, en premier lieu, à empêcher autant que nous pouvons que Dieu ne soit offensé par ceux en la compagnie desquels nous nous trouvons, ne souffrant jamais qu'on maugrée, et qu'on parle mal de Dieu, ou de sa religion, sans en avoir du ressentiment. David qui était un roi, et personne séculière, dit que le zèle de la gloire de

Dieu le dévorait, et que les injures qu'on faisait contre sa divine majesté retombaient sur lui : *Zelus domus tue comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* (Psal. LXVIII, 10.) En second lieu, ce n'est pas assez d'empêcher le mal, mais il faut encore procurer que Dieu soit servi partout : 1° donnant de bons exemples au prochain ; 2° l'entretenant de bons discours. Misérables que vous êtes ! qui scandalisez le prochain par vos mauvais discours, souvenez-vous que vous faites le contraire de ce que vous trouvez ici : *Sanctificetur nomen tuum*. Car au lieu de sanctifier le nom de Dieu, vous faites qu'on le blasphème, etc.

Le second profit est celui-ci, que quoique nous devions avoir horreur de toutes sortes de péchés, nous devons particulièrement avoir en horreur celui du jurement et du blasphème. Pères et mères, souvenez-vous de cela, pour empêcher que le nom de Dieu ne soit blasphémé chez vous par vos enfants ; maîtres et maîtresses, par vos serviteurs : faites qu'il soit sanctifié dans vos maisons, si vous ne pouvez pas faire qu'il le soit par toute la terre. Instruisez-les, envoyez-les aux prédications et catéchismes. Instruisant ainsi vous pouvez procurer la sanctification du nom de Dieu.

Enfin voulez-vous savoir trois excellents moyens de faire sanctifier le nom de Dieu ? les voici. Le premier moyen est celui de la prière, la faisant toujours avec un sentiment particulier de piété, et lorsque nous disons notre *Pater*, s'arrêter un peu sur cette demande : *Sanctificetur nomen tuum* : « *Que votre nom, ô Dieu ! soit sanctifié,* » etc.

Le deuxième moyen est d'être fâché, quand on apprend que le nom de Dieu n'est pas sanctifié, faisant voir par là que nous appartenons à Dieu notre maître.

Le troisième est de procurer par de bons exemples, corrections et instructions, que le nom de Dieu soit sanctifié. L'on ne saurait croire combien les jeunes gens y peuvent contribuer, et particulièrement les filles et les femmes. Valère Maxime rapporte d'une ville tout entièrement réformée par l'exemple des filles. Les gens de qualité, quand ils se mettent au bien, en attirent beaucoup d'autres ; les prêtres ; enfin les vieilles gens aussi ; car c'est un grand exemple pour la jeunesse, quand les vieilles gens s'adonnent au bien et à la sanctification du saint nom de Dieu. Voilà (N.) les moyens de faire sanctifier le saint nom de Dieu. Mais comme jusqu'à présent nous n'avons peut-être pas sanctifié le nom de Dieu, mais qu'au contraire, nous l'avons déshonoré par nos mauvais exemples ; faisons-en tous ensemble ici une amende honorable, tant pour nous que pour les autres, et dites avec moi :

Souveraine et divine Majesté, nous voici tous aux pieds de votre grandeur, pour vous demander très-humblement pardon de toutes les profanations de votre saint nom, qui ont été commises en ce lieu ; elles sont toutes présentes à votre divine Majesté, nous les détestons de toute l'étendue de notre

cœur, et voudrions les pouvoir réparer, en disant un million de fois : Votre saint nom soit béni, pour chacune fois qu'il a été blasphémé. Recevez nos satisfactions, et les agréez ; que votre nom soit béni, ô mon Dieu ! et dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Quelle est la première demande de l'Oraison dominicale ?

Elle est comprise en ces paroles : *Votre nom soit sanctifié.*

Pourquoi est-elle la première ?

Parce que l'homme étant créé pour aimer et servir Dieu, son principal désir doit être que Dieu soit glorifié, et son nom sanctifié.

Et le nom de Dieu peut-il être sanctifié, étant infiniment saint ?

Si l'on considère la sanctification comme elle est en Dieu, elle ne peut être plus grande ; mais si on la considère par rapport aux créatures, elle peut être plus grande, parce que Dieu peut toujours être plus connu et glorifié des hommes, ses créatures.

En combien de façons peut-on sanctifier le nom de Dieu ?

En trois façons : 1^o en rapportant toutes les actions à sa plus grande gloire ; 2^o en sanctifiant nous-mêmes toutes nos actions et les rendant plus saintes ; 3^o en ayant un grand zèle de multiplier la gloire de Dieu.

Qui sont ceux qui ne sanctifient pas le nom de Dieu ?

Ce sont : 1^o les païens et les idolâtres ; 2^o les blasphémateurs ; 3^o les mauvais chrétiens, qui démentent par leurs actions leur profession.

Qu'apprenez-vous par cette première demande ?

J'apprends non-seulement de sanctifier le nom de Dieu, en me perfectionnant ; mais encore de demander souvent à Dieu la conversion des infidèles, afin que le nom de Dieu soit plus connu et sanctifié.

Exemples. — Pour vous encourager (N.) à procurer que le nom de Dieu soit sanctifié, je veux vous apporter l'exemple d'un grand roi : c'est Wladislas, roi de Pologne et grand duc de Lithuanie, lequel étant nouveau converti à la foi catholique voulut aussi procurer ce bien à ses sujets idolâtres, d'avancer la gloire et la sanctification du nom de Dieu en son grand duché de Lithuanie, où il n'était pas connu. Il se transporta en ce lieu avec Heldaïse sa femme, toute sa cour et un grand nombre de prêtres ; mais comme les Lithuaniens n'entendaient pas la langue des prêtres polonais, ils ne pouvaient pas beaucoup profiter. Savez-vous (N.) ce que fit ce vertueux prince. Il fait l'office de prédicateur, il instruit lui-même les peuples, parce qu'il entendait la langue, comme étant du pays, et il leur répétait ce que disaient les prêtres. Il prenait lui-même la peine de leur apprendre le Symbole et l'Oraison dominicale ; il n'épargna ni peine, ni travail aucun pour l'avancement de la foi qu'il avait

embrassée. Et tant par ses prédications que par ses prières, ses douces exhortations, et par son autorité, après avoir éteint le feu, qu'ils tenaient pour sacré, abattu les autels profanes, ruiné les oracles, coupé les bois dédiés aux fausses divinités, et tué les serpents que le peuple adorait, il les convertit tous à la foi catholique. (*Hist. Polon.*)

Réflexion. — Voilà (N.) avancer la gloire de Dieu et faire sanctifier son saint nom. Qui vous empêche de faire dans votre famille ce que ce roi faisait dans son royaume, redisant le soir à vos enfants et domestiques ce que vous avez retenu de la prédication ou catéchisme ? Vous ferez ainsi sanctifier le nom de Dieu, et vous le sanctifierez aussi vous-mêmes. Dieu vous en fasse la grâce.

INSTRUCTION V.

EXPLICATION DE LA DEUXIÈME DEMANDE DE L'Oraison dominicale.

Adveniat regnum tuum.

Prélude. — Ce n'est pas sans raison (N.), qu'après avoir fait la demande : *Sanctificetur nomen tuum*, nous faisons celle-ci, du royaume de Dieu ; étant bien raisonnable qu'après avoir demandé la gloire de Dieu, nous en souhaitions la participation qui se fera dans son royaume. C'est pourquoi nous demandons maintenant que son royaume nous advienne : *Adveniat regnum tuum*. Aussi est-il raisonnable que cette demande précède toutes les autres qui suivent. Car, comme dit Notre-Seigneur : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et toutes choses vous seront données.* (*Matth., VI, 33.*) C'est de quoi il en a souvent entretenu ses apôtres, tant au commencement de ses prédications qu'à la fin, et auparavant que de monter au ciel. Et comme disent les évangélistes, il ne parlait que du royaume de Dieu. C'est de quoi je désire aussi vous parler aujourd'hui.

Partition. — J'ai trois choses à vous dire sur cette demande. La première est l'explication de ces paroles : *Adveniat regnum tuum*, et ce que nous entendons par là. La deuxième, les raisons pour lesquelles il importe de bien faire cette demande, et souhaiter ardemment la venue du royaume céleste. La troisième, les biens et profits que vous en devez tirer.

PREMIER POINT.

Pour bien entendre ce que veut dire cette demande : *Adveniat regnum tuum*, il faut savoir que le royaume de Dieu se peut prendre en trois manières :

1. Il se peut prendre pour le royaume de nature, tel qu'est celui dont parle le Psalmiste : *Regnum tuum regnum omnium sæculorum* (*Psal. CXLIV, 13*), qui est celui par lequel Dieu régit toutes les créatures.

2. Il se peut prendre pour le royaume de grâce par lequel Dieu régit les fidèles en l'Eglise, et règne en leurs âmes par la foi, l'espérance et la charité. C'est de ce royaume

dont parlait souvent Notre-Seigneur quand il disait : *Simile est regnum cælorum grano sinapis (Matth., XIII, 31)* ; ou bien : *Regnum Dei intra vos est. (Luc., XVII, 21.)*

3. On peut entendre par ce royaume celui de gloire qui sera en l'autre vie, après le jour du jugement, quand Dieu régnera avec les saints ; et cela paisiblement, et sans aucune résistance ; tel qu'est celui dont Notre-Seigneur parle dans l'Evangile, quand il dit : *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum quod paratum est vobis : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé.* » etc. (*Matth., XXV, 34.*) Ou bien quand il dit : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum : Tous ceux qui méditeront : Seigneur, Seigneur, n'entreront point en mon royaume. (Matth., VII, 21.)*

Or cette demande : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre royaume nous advienne, » ne saurait s'entendre du premier royaume, qui est celui de nature ; car celui-là est déjà arrivé, Dieu régnant sur toutes les choses naturelles. C'est lui qui gouverne les astres, les éléments, et toute la nature. Ce royaume n'est pas à advenir, étant déjà arrivé. L'on n'entend point aussi le second, qui est celui de grâce : car quoiqu'il ne soit pas encore arrivé, nous en faisons la requête à la première et troisième demande, mais celui dont l'on parle, c'est le royaume des cieux, le royaume de Jésus-Christ, où seront tous les saints après le jugement ; et c'est celui-là qui est à advenir, et que nous souhaitons et demandons. En sorte que ce que l'on demande est, qu'après le pèlerinage de cette vie mortelle, nous puissions entrer au royaume du paradis, lequel commencera quant aux âmes justes, incontinent après le trépas ; mais ne s'accomplira seulement qu'à la commune et générale résurrection, et quand les élus entendront de Notre-Seigneur ces aimables paroles : *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé.* Et par là (N.) vous saurez que nous demandons trois choses. La première est, que Dieu nous fasse participants de la couronne de sa gloire et de son royaume : car autant de saints qu'il y aura dans le ciel ce sera autant de rois, car nous régnerons avec Jésus-Christ, si nous souffrons avec lui, dit le grand Apôtre : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur. (Rom., VIII, 17.)*

La deuxième chose que nous demandons, c'est la grâce de la persévérance jusqu'à la fin dedans la bonne vie, pour être dignes d'être participants de ce royaume, n'y ayant que ceux qui persévéreront jusqu'à la fin qui seront sauvés : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit, etc. (Matth., X, 23.)*

La troisième chose que nous demandons par là, c'est que le monde finisse bientôt, et que le jugement vienne ; car en disant : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre royaume nous advienne, » c'est dire : Accourcissez les jours, avancez le temps ; faites que ce jour heureux de votre règne vienne bientôt.

Car, comme dit saint Augustin, les saints de l'Ancien Testament criaient et soupiraient après le premier avènement de Notre-Seigneur, et disaient sans cesse : *Mitte qui venturus est : Envoyez-nous celui qui nous doit racheter.* » (*Exod., IV, 13.*) *Rorate, cæli, desuper, et nubes pluant Justum : O cieux ! faites découler la rosée, et faites pleuvoir sur nous le Juste.* » (*Isa., XLV, 8.*) *Ecce Deus noster, expectavimus eum, et salvabit nos : Nous attendons notre Dieu, qui nous doit sauver.* » Ainsi les saints du Nouveau Testament ne cessent de crier après le deuxième avènement du même Seigneur, quand ils disent : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre règne advienne. »

Voilà donc (N.) ce qu'on doit entendre par ces paroles. Voyons maintenant les raisons que nous avons de bien faire cette demande. C'est ce que j'ai promis de vous faire voir.

DEUXIÈME POINT.

La première raison qui nous doit porter à faire souvent cette demande, c'est qu'il n'y a rien qui ne se trouve renfermé en elle, tant pour la gloire de Dieu que pour la nôtre : 1° pour la gloire de Dieu : car si le royaume de Dieu advient, celui de Satan et du monde sera détruit, le diable ne régnera plus dedans le monde par le péché, comme souvent il fait encore ; 2° pour nous : que pouvons-nous souhaiter et demander à Dieu, que nous ne trouvions dans le royaume des cieux ? Souhaitez-vous des richesses ? la gloire et les biens sont inséparables de cette maison : *Gloria et divitiæ in domo ejus. (Psal. CXI, 3.)* Souhaitez-vous des honneurs ? vous en aurez plus que vous ne voudrez, si vous êtes des amis de Dieu et de ses citoyens : *Nimis honorati sunt amici tui, Deus. (Psal. XIII, 17.)* Souhaitez-vous des voluptés ? vous serez rassasiés de torrents de délices : *Torrente voluptatis potabis eos. (Psal. XXXV, 9.)* Souhaitez-vous d'être bien ? il faut aller dans la maison du Seigneur, dit le Prophète : *Beati qui habitant in domo tua. (Psal. LXXXIII, 5.)* Souhaitez-vous une longue vie ? vous l'aurez éternelle : *In sæcula sæculorum laudabunt te. (Ibid.)* En sorte qu'en demandant que le royaume de Dieu advienne, nous demandons toutes les autres choses. Ambitieux, ne demandez plus d'honneur, mais demandez que le royaume de Dieu advienne. Voluptueux ne souhaitez plus de voluptés, mais dites : *Adveniat regnum tuum*, demandez que le royaume de Dieu advienne. Avarés, ne souhaitez plus de richesses, mais dites souvent : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre royaume advienne, » etc.

La deuxième raison qui nous doit inviter à faire cette demande, c'est que si nous demandons avec beaucoup de désir et d'affection le royaume de Dieu, il nous donnera les choses temporelles à suffisance. C'est ce qu'a voulu dire Notre-Seigneur : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et il vous donnera les choses

temporelles, et cela à suffisance : en sorte que vous trouverez que vous en avez assez. Et en effet, si vous désirez avec bien de l'ardeur les biens éternels, Dieu vous donnera les temporels. Les saints ne nous en ont-ils pas montré l'exemple ? *Divites egruerunt et esurierunt, inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.* (Psalm., XXXIII, 41.) L'on a vu des riches souffrir la faim, et tomber dans une extrême pauvreté; mais on n'a jamais vu un homme qui ne recherche que la gloire de Dieu, manquer de rien. Nous en avons une promesse dans la parole de Dieu, c'est pourquoi nous nous y devons fier. Un grand serviteur de Dieu nommé Avila, avait accoutumé de dire que, quoiqu'il fût pauvre, il était assuré de ne manquer de rien : « Pourquoi ? » lui disait-on. « Parce que j'ai une promesse de cela dans l'Evangile. Si j'avais, dit-il, la cédula d'un marchand fort riche, par laquelle il s'obligerait de me donner une notable somme d'argent à ma volonté, quoique je n'eusse plus d'argent, je ne m'en mettrais pas en peine, parce que je n'aurais qu'à aller trouver mon marchand qui m'en compterait aussitôt. Ainsi, poursuit ce saint personnage, ayant la promesse du Fils de Dieu, nous devons vivre en repos. Et puis, si nous demandons de cœur et d'affection : *Adveniat regnum tuum : Que le royaume de Dieu advienne*, assurez-vous que Dieu pourvoira vos enfants, que vous ne manquerez pas de pain. »

La cinquième raison qui nous doit bien exciter à dire cela avec dévotion et grande confiance, c'est qu'il n'y a rien de plus désirable que le royaume des cieux; et cependant il n'y a rien que nous puissions avoir si aisément : Il n'y a rien de si précieux, dit saint Augustin, ni rien qui se donne à si bon marché. Quoiqu'il ne soit ainsi de tout ce que l'on veut avoir en ce monde, que l'on n'a pas pour le demander; mais le royaume des cieux, nous l'avons, si nous le demandons comme il faut. Il est à l'encan, chacun a droit d'y prétendre, le pauvre aussi bien que le riche, le petit aussi bien que le grand, le roturier aussi bien que le noble. Et savez-vous ceux qui y auront la meilleure part et plus facile entrée? Ce seront ceux qui le demanderont avec plus d'ardeur et d'affection. Demandez donc, pauvres gens, le royaume des cieux avec bien de l'affection, et dites avec bien du sentiment : *Adveniat regnum tuum* : « Seigneur, que votre royaume advienne. » Simples femmelettes, qui avez quelque ambition, dites : *Adveniat regnum tuum*. Chacun demande d'être à son aise, et ne veut pas prendre la peine requise à s'y mettre, qui est de le demander : *Adveniat regnum tuum*. Aussi trouvons-nous que les saints ont grandement désiré ce royaume. Saint Jean dégoûté de ce monde, s'écrie : *Veni, Domine Jesu* : « Venez, Seigneur, » etc. Saint Paul : *Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrificarem* : « J'estime, dit-il, toutes choses comme du fumier, pour gagner Jésus-Christ. » (Philipp., III, 7.)

Saint Augustin : *O vere felices, qui a carcere ad palatium venerunt!* « O véritablement heureux ceux qui de la prison de ce monde sont parvenus au pays du ciel ! »

Nous ne finirions jamais si nous voulions rapporter ici ce que les saints ont dit et pensé de ce bienheureux séjour après lequel ils ont tant soupiré. Voyons maintenant les fruits et instructions que nous pouvons tirer de cet entretien.

TROISIÈME POINT.

Fruits et profits. — La première instruction que nous devons tirer de cette demande, c'est que, puisqu'il est ainsi que vous venez d'entendre, que vous demandez à Dieu un royaume, vous avez droit d'y prétendre, puisqu'il vous est tombé en partage par la mort du Fils de Dieu. Relevez donc vos pensées, chrétiens, jusque dans les cieux. Dites souvent : Fi de la terre, fi du monde, fi de la fange, fi de la fiente, fi du péché ! *Regnum nostrum non est de hoc mundo* : « Notre règne n'est pas de ce monde (Joan., XVIII, 36), » et partant, méprisez les choses d'ici-bas comme indignes d'être regardées par ceux qui ont de bien plus nobles pensées. Celui qui peut avoir le ciel, ne doit pas s'amuser à la terre : celui qui peut être en la compagnie des anges, ne fait pas bien de s'amuser avec les hommes. Celui qui peut être du rang des saints, ne doit pas croupir avec les pécheurs. Celui en un mot, qui a droit d'être avec Dieu et de jouir de lui, ne fait pas bien de s'amuser aux créatures.

2. La deuxième instruction est non-seulement d'élever nos pensées; mais de changer de vie, puisque nous prétendons à un royaume, il faut commencer à vivre comme roi, et non plus en esclave : *Adveniat regnum tuum*. Gardez-vous bien de faire comme Esau qui donna sa primogéniture pour un peu de lentille, ne sachant point ce qu'elle valait ? *Quid mihi proderunt primogenita, etc.* (Gen., XXV, 32.)

3. Souvenons-nous souvent dans nos pèlles, tribulations et afflictions, et en supportant les incommodités de la vie présente, les traverses et tribulations, que c'est pour un royaume, et un royaume céleste que nous combattons. Jacob servit sept ans pour avoir la belle Rachel en mariage, ou plutôt, quatorze ans; et tout ce temps lui paraissait court, dit l'Ecriture. (Gen., XXIX, 19.) Les soldats d'Holopherne admirant la beauté de Judith, s'écrièrent : *Qui est-ce qui ne combattra volontiers pour avoir de si belles femmes en mariage?* (Judith., X, 18.) Et saint Paul : *Non sunt condigne passionibus, etc.* : « Les souffrances que nous endurons ici-bas ne sont rien en comparaison des biens que nous attendons. » (Rom., VIII, 18.)

Enfin ce qui nous doit bien faire désirer ce royaume, et bien faire cette demande, ce sont les circonstances qui se rencontrent en ce lieu-là :

1. La première, c'est que là il y aura une parfaite justice, renant à Dieu et au pro-

chain ce qu'on leur doit; c'est à savoir, amour, honneur, louange et bénédiction; ce qui cause une parfaite paix et concorde.

2. La seconde est une absolue liberté; liberté opposée à toutes les servitudes de ce monde : liberté de grâce opposée à l'esclavage du péché; liberté de gloire opposée à toutes les infirmités de la chair, par laquelle nous sommes délivrés de toutes peines, misères et tribulations. La créature est sujette à la vanité, mais elle sera délivrée de la servitude, dit saint Paul, et sera mise en la liberté de la gloire des enfants de Dieu; liberté opposée à toute sujétion et servitude humaine.

3. C'est que là il y aura un roi très-accomplis en toutes perfections : *Rex magnus super omnes*. (Psal., XLVI, 3.) *Et Deus virtutum ipse est Rex gloriæ* (Psal., XXIII, 10.) Car si la terre qui a un roi accompli est heureuse, à plus forte raison le Roi du ciel, etc.

4. Les lois de ce royaume seront très-saintes. La loi du paradis, c'est la charité qui sera dans toute sa vigueur et sa perfection, qui fera qu'ils seront aussi aises de la gloire des uns et des autres, comme de la leur propre.

5. A cause des biens de ce royaume et de toutes ses richesses : *Neque oculus vidit, neque auris audivit*, etc., puisque « l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment (I Cor., II, 9), qui est la gloire que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Quelle est la seconde demande de l'Oraison dominicale?

C'est celle qui est contenue dans ces paroles : *Adveniat regnum tuum* : « Que votre règne advienne. »

Qu'entendez-vous par ce mot de royaume?

On entend plus ordinairement le royaume de la gloire, qu'on appelle le paradis.

Si le paradis est un royaume, quelle est sa grandeur et son étendue?

Elle est telle, que jamais l'œil n'a vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur humain pu comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui régneront avec lui.

En quoi consiste la gloire de ceux qui sont en ce royaume?

En trois points : 1° à voir Dieu face à face, 2° à l'aimer sans relâche; 3° à se réjouir sans aucun trouble.

Dans ce royaume ne s'y trouvera-t-il point de guerre, de pestes et de famine?

Non, tous ces maux en sont bannis, et il n'y a qu'une perpétuelle félicité, qui n'est mêlée d'aucune misère, le péché ne s'y peut trouver, c'est un royaume de paix et d'amour, où l'on ne fait que louer Dieu.

Tous ceux de ce royaume sont-ils également heureux?

Ils y seront tous parfaitement contents; mais leur gloire sera à proportion de leur mérite.

Pouvons-nous espérer d'arriver à ce royaume?

Oui, si nous servons bien Dieu.

Que faut-il faire pour y aller?

Faire les commandements de Dieu.

Quel bon sentiment faut-il prendre pour faire cette demande?

Le sentiment d'un enfant qui soupire après les biens et les héritages de son père.

Que retenez-vous de cet entretien?

De regarder ce monde comme un lieu d'exil et de bannissement, et d'aspirer au ciel, qui est un vrai royaume, où toute âme qui le possède règne et régnera éternellement avec Dieu.

Exemple. — Si nous concevions bien (N.) ce que c'est que ce royaume que nous demandons, il n'y a peine, il n'y a travail, il n'y a rien que nous ne fissions pour y pouvoir un jour entrer; mais parce que nous ne connaissons pas la valeur de ce royaume céleste, nous nous attachons à la terre et ne pensons point au ciel. Saint Nicolas de Tolentin, six mois avant son trépas, entendait chaque nuit la musique des anges : ce qui le rendait si content, qu'il demandait à chaque moment la dissolution de son corps, et étant à l'article de la mort, on le vit rire. Un religieux là présent lui demanda : « Qu'avez-vous, mon Père, pour être si joyeux? — C'est, dit-il, que je vois Jésus-Christ et sa Mère, avec notre Père saint Augustin, qui m'invitent d'aller au ciel. » Et il mourut en disant : « Seigneur, je recommande mon esprit entre vos mains. » (SURIUS, en sa Vie.)

Réflexion. — Si la musique de deux ou trois anges (N.) a été capable d'apaiser les douleurs de la maladie, et rendre la joie à un homme mourant, que ne fera point la musique générale de tous les anges et archanges, et autres esprits bienheureux? Pensez-y bien, et tâchez d'être un jour de cette sainte musique, et d'y tenir votre partie, c'est ce que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VI.

EXPLICATION DE LA TROISIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE.

Fiat voluntas tua.

Prélude. — Ce n'est pas sans raison, chrétiens, qu'après avoir demandé à Dieu son royaume : *Adveniat regnum tuum*, nous disons : *Fiat voluntas tua*. Nous demandons la grâce d'accomplir la volonté de Dieu; c'est que nous savons que tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux; mais ceux-là seulement y auront entrée, qui feront la volonté de Dieu le Père : « Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum, sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cælis est, etc. (Matth., VII, 21.) Partant, quiconque désire d'y arriver, doit sérieusement demander à Dieu la grâce de faire sa volonté. Et c'est une demande fort importante, que celle de faire la volonté de Dieu, jusque-là que Dieu révéla antrefois à sainte Catherine, que ce qui lui était plus agréable

de toutes les demandes du *Pater*, était celle-là, de demander que sa volonté fût faite : *Fiat voluntas tua*. C'est donc de quoi je vous entretiendrai aujourd'hui.

Partition. — Pour bien entendre cette demande il y a trois choses à savoir : 1° ce que nous devons entendre par la volonté de Dieu ; 2° pourquoi c'est que nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite, puisqu'il semble être en notre pouvoir de la faire accomplir ; 3° avec quelle perfection nous devons tâcher de faire la volonté de Dieu. Voilà l'économie de ce discours, et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

La première chose à savoir sur cette demande : *Fiat voluntas tua*, c'est d'entendre ce que c'est que la volonté de Dieu. Par la volonté de Dieu nous entendons particulièrement celle qui nous est déclarée : 1° par l'Écriture sainte ; 2° par les commandements de Dieu ; 3° par les vicaires de Jésus-Christ, qui tiennent son lien en terre. En sorte que vous ne pouvez nullement douter que ces choses-là ne contiennent la volonté de Dieu.

1. Ce que l'Écriture nous dit, comme quand l'on nous lit l'Évangile, et qu'on nous dit : Dieu commande cela dans l'Évangile, de s'entraimer les uns les autres, d'aimer ses ennemis, de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait, de lui faire ce que nous voudrions qu'on nous fit. Cela s'appelle faire la volonté de Dieu.

2. Par les commandements de Dieu ; en sorte que la volonté de Dieu est comprise dans les dix commandements du Décalogue. Nous savons par là que Dieu veut qu'on l'aime et honore, qu'on ne jure pas, qu'on lui sanctifie quelque jour particulier, qu'on obéisse à ses parents, qu'on ne tue, qu'on ne batte, ni garde de haine à personne. Toutes ces choses sont la volonté de Dieu, qui nous est signifiée dans les commandements de Dieu : en sorte que qui aime à faire les commandements de Dieu, il accomplit la volonté de Dieu ; qui y manque ne fait pas la volonté de Dieu.

3. La volonté de Dieu nous est encore signifiée par les vicaires de Jésus-Christ, tels que sont : 1° l'Eglise en général ; 2° les papes ; 3° les évêques ; 4° nos curés ; 5° nos prédicateurs ; 6° nos confesseurs ; 7° tous nos supérieurs, politiques ou naturels, comme le roi, les princes, les officiers de la justice, nos pères et mères, maîtres et maîtresses. De manière que quand l'on fait ce qu'ils commandent, on fait la volonté de Dieu ; quand on y contredit, on ne fait pas la volonté de Dieu : *Non te abjecerunt, sed me*, dit Dieu à Samnel : « *Ce n'est pas vous qu'ils rejettent, mais c'est moi.* » (1 Reg., VIII, 7.) C'est aussi ce que disait Notre-Seigneur à ses apôtres : *Qui vos spernit, me spernit ; qui vos audit, me audit* : « *Celui qui vous méprise, me méprise, et qui vous écoute, m'écoute aussi.* » (Luc., X, 16.)

Outre l'accomplissement de la volonté de

Dieu en ces trois choses, nous sommes encore obligés de conformer notre volonté à celle de Dieu, quand il nous envoie quelque tribulation ; à tout le moins sommes-nous obligés à ne point murmurer, et ne nous plaindre point de la Providence divine, d'autant que tout ce qu'elle nous envoie et promet, c'est toujours pour quelque bonne fin ; comme pour nous purger, ou pour nous faire mériter : *Tan patiundo quam faciendo voluntatem Dei facimus cum regi nostro non solum obedientia subijcitur, sed etiam judicio copulamur.* (S. LEO., Sermon de Nat.) C'est ce que tous les saints ont fait, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament : *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est.* (Job, I, 22.) Job après avoir perdu tout son bien, se voyant réduit sur un fumier, ne dit autre chose, sinon : J'avais des biens en grande abondance, des enfants bien nés, il a plu à Dieu de m'ôter tout cela, son saint nom soit béni ; il a repris ce qu'il m'avait prêté, sa volonté soit faite. Notre-Seigneur lui-même étant au jardin des Olives, et considérant le calice amer de la Passion qu'il lui fallait boire, ne voulut pas écouter la nature humaine, qui le portait à ne point endurer tous ces tourments ; il s'en rapporta à la volonté de son Père : *Non mea, sed tua voluntas fiat*, etc. (Luc., XXII, 42.)

La deuxième chose à penser et à savoir, c'est celle-ci : Pourquoi est-ce que nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite s'il est vrai que nous la pouvons faire de nous-mêmes ? A cela on répond, qu'il est vrai que nous la pouvons faire ; mais non pas sans l'aide de la grâce de Dieu. Car le péché de notre origine a tellement affaibli et détaché la partie inférieure de notre âme, qu'elle ne peut, sinon malaisément, obéir à la supérieure, et se porter à la vertu ; c'est pourquoi il faut qu'elle soit secourue d'en haut. Et saint Augustin disait en priant : *Da, Domine, quod jubes, et jube quod vis* : « Seigneur, commandez-moi ce qu'il vous plaira ; mais en même temps donnez-moi aussi la grâce et la force pour l'accomplir. » Et en cela, mes amis, l'homme est, en quelque façon, inférieur à toutes les créatures, d'autant qu'elles obéissent et servent toutes à Dieu : *Omnia serviunt tibi.* (Psal. CXVIII, 91.) Il n'y a que l'homme qui transgresse continuellement les saints commandements de Dieu.

La troisième chose à savoir est, que ce n'est pas tout de faire la volonté de Dieu, mais il la faut faire avec beaucoup de perfection. C'est ce que Dieu nous a voulu enseigner, quand il nous a ordonné que nous lui demandions à la faire en la terre, comme on la fait dans le ciel : *Sicut in celo et in terra* ; c'est-à-dire que nous l'fassions avec promptitude, exactitude et allégresse ici-bas en terre la volonté de Dieu, comme les anges la font dans le ciel. Ce qui se doit entendre en trois manières :

1. Que nous n'omettions aucun soin à observer ses commandements.

2. Que nous les observions avec une pure intention de plaire à Dieu.

3. Que nous les fassions promptement, courageusement, et constamment, autant que peut l'infirmité humaine, sinon égalant la perfection des anges, pour le moins s'en approchant, autant que faire se peut.

Nous avons (N.) inseasiblement joint les deux premiers points de notre discours en un; voyons donc maintenant les raisons qui nous doivent exciter à faire la volonté de Dieu.

DEUXIÈME POINT.

Ce qui nous doit inciter à faire la volonté de Dieu de la manière que je vous viens de dire, et à bien faire cette demande, c'est à cause de ce que dit Notre-Seigneur, qu'il n'y a que cette seule marque assurée de notre salut: *Non omnis qui dicit mihi: Domine, Domine, intrabit in regnum calorun, sed qui facit voluntatem Patris mei*. Faites tant de prières qu'il vous plaira, versez tant de larmes que vous pourrez, supportez encore plus de peines et de fatigues, si avec tout cela vous ne faites la volonté de Dieu, il n'y a point de salut pour vous.

La deuxième raison qui nous doit inciter à faire la volonté de Dieu, c'est que c'est un moyen de nous mettre en estime auprès de Dieu. Savez-vous quelle estime fait Notre-Seigneur de ceux qui font sa volonté? Il les estime tant, qu'il les appelle ses frères, ses sœurs et sa mère: *Qui facit voluntatem Patris mei, ille est frater meus, soror et mater mea*, etc.: « Celui qui fait la volonté de mon Père est mon frère, ma sœur et ma mère. » (*Matth.*, XII, 50.)

La troisième raison, c'est qu'il n'y a point de perfection plus grande dans le Christianisme, que celle de faire la volonté de Dieu, à laquelle plus l'homme se conforme par obéissance, soumission et résignation, plus il est parfait. Thaulère raconte à ce propos, qu'un grand théologien avait prié Dieu fervemment l'espace de huit années entières, à ce qu'il lui plût envoyer quelque homme, duquel il pût apprendre le chemin du salut. Or, comme un jour il se sentait pressé de faire cette prière à Dieu plus ardemment qu'à l'ordinaire, il entendit une voix du ciel qui lui commanda de sortir hors de chez soi, d'aller au portail de l'église du lieu, et que là il trouverait ce qu'il désirait. Il obéit, et ayant trouvé un pauvre mendiant, il lui souhaila toute sorte de bonheur. Le mendiant lui répliqua qu'il ne savait ce que c'était que malheur, et qu'il n'en avait jamais eu. Le docteur surpris de cette réponse en le voyant en si mauvais état lui dit: « Mais, mon ami, le moyen que vous n'ayez jamais expérimenté ce que c'est que malheur, vu que vous êtes si pauvre et si misérable à voir aux yeux du monde, qui estime la pauvreté mendicante la plus grande misère de toutes les misères. — Tout pauvre que vous me voyez, dit-il au docteur, je suis roi néanmoins, et plus absolu que beaucoup d'autres qui portent la couronne sur la tête,

et sont vêtus de pourpre. — Et où est votre royaume, lui dit le docteur? — Il est au dedans de moi, étant roi de mes passions, et leur commandant absolument. » Le docteur l'interrogea de quel pays il était: il lui répondit qu'il était venu de Dieu. Où il allait, qu'il retournait à Dieu: « Où avez-vous trouvé Dieu, lui dit le docteur? — En quittant toutes les créatures. — Qui vous en a tant appris, continua le docteur? — Le silence et la méditation, l'union avec Dieu; mais surtout la conformité avec la volonté de Dieu; car je veux tout ce que Dieu veut. S'il pleut, s'il grêle, s'il neige, s'il fait froid, s'il fait chaud, je ne m'en tourmente jamais, puisque c'est la volonté de Dieu. Voilà tout mon secret, et ce qui fait que je vis content dans ma pauvreté apparente. »

En quatrième lieu, ce qui nous doit porter à nous conformer à la volonté de Dieu, c'est l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est tellement conformé à la volonté de Dieu son Père, qu'il lui a été obéissant, non-seulement jusqu'à la mort, mais jusqu'à la mort ignominieuse de la croix; et cela pour l'amour de nous: *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. (*Philipp.*, II, 8.) Qui ne se rendra après un tel exemple, et ne voudra pas faire la volonté de Dieu? Vous me demanderez les moyens de la faire comme il faut, je vais vous les apprendre.

TROISIÈME POINT.

Les moyens de conformer sa volonté à celle de Dieu; l'on y arrive comme par degré.

1. Il faut commencer de faire la volonté de Dieu qui nous est connue et manifestée, comme sont: 1^o les commandements de Dieu; 2^o les commandements de nos supérieurs; 3^o les accidents des choses après qu'elles sont arrivées; 4^o celles qui sont de notre office, condition ou profession.

Le second moyen est celui-ci, de s'accoutumer à envisager Dieu dans ses supérieurs, comme sont nos prélats, confesseurs et directeurs, s'accoutumant à leur obéir comme à Dieu.

Le troisième moyen est d'envisager Dieu agissant non-seulement par nos supérieurs, mais par toutes les créatures; en sorte qu'en tout ce qui nous arrive, l'on ne s'arrête pas à la créature: tout de même que quand une pierre vous vient frapper, vous ne vous arrêtez pas à la pierre, mais à celui qui l'a jetée. Cet ainsi qu'en usait le saint homme Job: *Dominus dedit, Dominus abstulit*. Quand on lui venait dire que les vents avaient abattu ses greniers et ses granges; que des soldats avaient enlevé ses bestiaux, etc., il ne s'amusait pas à murmurer contre les soldats, et encore moins contre le vent; mais il disait simplement: *Dieu m'avait donné ces biens-là, il lui plaît maintenant de me les ôter; son saint nom soit béni, sa volonté soit faite*.

Enfin (N.) en demandant à Dieu que sa volonté soit faite, nous demandons que tout

ce qui lui est contraire ne soit point fait. Nous demandons toutes les aides, facilités et commodités pour lui bien obéir. Qu'il ôte toutes les diffiultés, tentations, suggestions, mauvaises inclinations; bref, tout ce qui nous peut empêcher de lui obéir. Car quoique Dieu règne dans les âmes des justes, et qu'il y soit obéi, néanmoins ils doivent toujours faire cette prière : *Fiat voluntas tua* : 1° parce que c'est par sa sainte grâce, et qu'ils ne peuvent sans elle éviter les péchés; 2° c'est qu'il reste toujours dans l'homme la loi du péché, le foyer de la concupiscence : car la grâce de cette vie ne guérit entièrement que l'âme, et non la chair, qui ne sera guérie entièrement que par la résurrection. Nous avons été tellement aveuglés par le péché, que la plupart des maux et des péchés nous semblent être des biens : *Vae qui dicitis malum bonum, et bonum malum.* (Isa., V, 20.) Tellement que nous nous y portons avec impétuosité, et que nous avons besoin de la grâce pour nous soutenir et y résister. Et après nous être servis de la grâce pour faire la volonté de Dieu, nous aurons ensuite la gloire, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Quelle est la troisième demande de l'Oraison dominicale?

Elle est contenue en ces paroles : *Fiat voluntas tua*, etc. : « *Votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.* »

Pourquoi dit-on : Votre volonté soit faite, et non pas : Faites votre volonté?

Parce que l'accomplissement de la volonté de Dieu dépend et de Dieu et des hommes : de Dieu, puisqu'on ne peut l'accomplir sans sa grâce; des hommes, parce qu'ayant leur franc arbitre, ils peuvent faire, ou ne pas faire ce que Dieu veut de sa volonté, qu'on appelle de signe.

Pourquoi ajoutez-vous cela?

Parce qu'en Dieu il y a deux volontés; l'une absolue, à laquelle personne ne peut résister, et l'autre conditionnelle, qui s'appelle de signe, et suppose la volonté de la créature, et ne la contraint pas.

Faut-il demander que toutes les volontés de Dieu soient accomplies?

Oui, car toutes sont très-saintes, très-raisonnables, et ne tendent qu'à notre bien.

Et si Dieu veut nous affliger ou de guerre, ou de famine, faut-il lui demander qu'il l'accomplisse?

Oui, et en la demandant nous faisons voir à Dieu la solidité de notre amour, et la conformité que nous avons à sa volonté.

Mais quel moyen de connaître la volonté de Dieu?

Il y en a quatre : le premier sont les saintes Ecritures qui la contiennent; le deuxième, l'Eglise qui nous la déclare par ses ministres; le troisième, les supérieurs ecclésiastiques et séculiers, qui tiennent la place de Dieu; le quatrième, c'est notre

propre conscience, qui nous dit assez ce que Dieu veut de nous.

Que veulent dire ces paroles : En la terre comme au ciel?

C'est-à-dire, souhaiter que la volonté de Dieu soit faite en la terre, comme les anges et les esprits bienheureux la font dans le ciel : à savoir, promptement, joyeusement, et parfaitement.

Quelle récompense auront ceux qui font ainsi la volonté de Dieu?

Le Fils de Dieu dit en son Evangile, qu'ils pourront se glorifier d'être son frère, sa sœur et sa mère.

Quel châtiement auront ceux qui ne la font pas parfaitement?

Un abandonnement spirituel et temporel.

Faut-il toujours faire la volonté de Dieu?

Oui, en tout temps, et en tout lieu.

Que faut-il faire pour bien faire la volonté de Dieu?

1° Se déponiller de sa propre volonté; 2° se revêtir de celle de Dieu; 3° s'étudier à la faire parfaitement dans toutes les tribulations qui nous pourraient arriver.

Exemples. — Après les exemples que j'ai vous ai rapportés dans notre entretien, il ne restera rien à vous dire davantage; néanmoins, pour ne pas interrompre notre méthode, je vous veux rapporter celui de sainte Aldegonde.

Le compilateur de sa Vie dit que cette grande sainte demeurant encore chez ses parents, où elle avançait toujours de plus en plus en la vertu, il lui apparut un jour une petite fille, qui paraissait et par ses habits et par son visage être une étrangère. Cette fille l'assura qu'elle était envoyée vers elle par la Mère de Dieu, pour lui demander ce qu'elle désirait. Sainte Aldegonde répondit aussitôt, qu'elle ne désirait rien autre chose, sinon que la volonté de Dieu fût accomplie en elle. (SUNTS, en sa Vie, le 11 Novembre.)

Réflexions. — C'est là ce que nous devons répondre en toute rencontre, et ce que nous devons aussi souhaiter, que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous; ne vouloir point ceci et cela, mais ce que Dieu veut, et être comme une cire molle, prête à recevoir toutes les impressions qu'il plaira à sa majesté de lui donner. Faites cela et vous vous en trouverez bien.

INSTRUCTION VII.

EXPLICATION DE LA QUATRIÈME DEMANDE DE L'Oraison dominicale.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

Prélude. — Ce n'est pas sans raison (N.) qu'après les trois précédentes demandes, nous faisons cette quatrième : *Panem nostrum*, etc. : « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* » Car c'est une chose raisonnable, qu'ayant demandé dans les trois précédentes demandes ce qui concerne le service de Dieu, dans celles qui sont après, nous demandions les choses qui nous

concernent. C'est ce que nous faisons dans les quatre demandes qui suivent, dont la première est celle-ci : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. C'est une demande dont l'intelligence nous est fort nécessaire, c'est pourquoi vous y apporterez, s'il vous plaît, une particulière attention.

Prélude 2. — Il y a deux sortes de personnes dedans le monde qui ont grand sujet d'avoir de la dévotion à ces paroles : *Panem nostrum*, etc.

1. Ce sont les pauvres gens ; et la raison de cela est que, comme ils ont plus de besoin des choses nécessaires à leur vie que le reste du monde, c'est pourquoi ils ont grand sujet d'avoir bien de la dévotion à ces paroles. Car par là ils ont un moyen en main d'obtenir le remède à toutes leurs nécessités, étant assurés que par là on demande à Dieu tout ce qui est nécessaire pour la nourriture et l'entretien de la vie temporelle.

2. Les riches ont grand sujet d'y avoir bien de la dévotion : car ils ne craignent rien tant que de perdre leurs richesses et de devenir pauvres et nécessiteux. Et par ces paroles l'on ne demande pas seulement à Dieu qu'il nous donne les besoins et nécessités temporelles ; mais nous le prions et lui demandons qu'il conserve les biens que nous avons déjà, et qu'il continue envers nous sa libéralité, étant assurés qu'il nous peut ôter en un instant tous ces moyens ; en sorte qu'en nous les conservant, il nous fait autant comme s'il nous les donnait de nouveau.

Partition. — Cela supposé, voyons maintenant deux choses : 1° la signification de toutes ces paroles les unes après les autres ; 2° les fruits que nous en devons remporter.

PREMIER POINT.

Panem. La première chose à expliquer est de savoir ce que nous entendons par ce mot, *pain*. On entend par cela deux choses : la première est le pain matériel ; la seconde est le pain spirituel.

Par le pain matériel nous entendons toutes les choses nécessaires à l'entretien de notre vie temporelle ; comme le boire, le manger, le vêtement, le logement et autres petites nécessités. Car par le pain toutes ces choses sont signifiées dans la sainte Ecriture : *Dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum*, etc. : « Celui-là sera mon Dieu qui me donnera du pain à manger, et des vêtements pour me vêtir, » dit le patriarche Jacob étant dans le désert. (Gen., XXVIII, 20.) Notre-Seigneur nous a enseigné à demander du pain, pour nous apprendre que nous devons être contents de peu de choses, simples et nécessaires, soit en habits soit en vivres : *Habentes alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus* : « Ayant la nourriture et le vêtement, dit l'Apôtre, nous devons être contents. » — *Nam qui volunt divites fieri incidunt in laqueum diaboli* : « Cur ceux qui veulent devenir riches tombent dans les lacets du dia-

ble. » (1 Tim., VI, 8, 9.) C'est aussi ce qui faisait dire à Salomon : *Seigneur, ne me donnez point de trop grandes richesses ni une extrême pauvreté ; mais seulement les choses nécessaires à la vie* : « *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi, sed tantum tribue victui meo necessaria.* » (Prov., XXX, 8.) Et la raison qu'il en rend, c'est de peur, dit-il, que les grandes richesses ne lui fassent mépriser Dieu, et que la trop grande pauvreté ne le fasse injurier contre sa divine majesté. En second lieu, par le mot *pain*, nous devons aussi entendre ce qui est nécessaire à la vie de notre âme, comme la sainte Eucharistie, la parole de Dieu, les saintes inspirations, etc. Car, comme dit Notre-Seigneur : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* : « L'homme ne vit pas de pain seulement, mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matth., IV, 4) ; c'est-à-dire, des prédictions, catéchismes, instructions, lectures spirituelles.

Nostrum. A ce mot de *pain*, nous ajoutons celui de *notre*. Que veut dire, *notre* ? S'il est question du pain eucharistique, il est vraiment nôtre : *Nobis datus, nobis natus ex intacta Virgine*. S'il est question de la parole de Dieu, c'est-à-dire, de la vraie parole de Dieu, et non pas celle qui est falsifiée et corrompue par les hérétiques. Si l'on entend le pain corporel, cela veut dire : 1° celui que Dieu a destiné à notre nourriture ; 2° *notre*, c'est-à-dire point ravi, point dérobé ; 3° *notre*, d'autant que nous devons être prêts à le partager avec notre prochain dans sa nécessité comme nous voyons la nature également distribuer la nourriture à toutes les parties, selon quelles en ont besoin.

Quotidianum. Ce mot, *quotidien*, nous signifie trois choses : 1° que nous ne devons pas demander du pain délicieux et exquis, mais vulgaire et commun ; 2° celui qui est journellement nécessaire pour la restauration de nos corps ; un pain qui nous rende mémoratifs que nous dépendons à tous moments de la providence de Dieu. Saint Matthieu appelle ce pain supersubstantiel : *Panem supersubstantialem* (Matth., VI, 11) ; c'est afin que nous nous souvenions de demander à toutes les heures du jour le pain de notre âme. Et, de fait, les saints Pères prennent de là occasion d'exciter le peuple à la fréquente communion. Saint Ambroise (*De sacram.*, lib. V, cap. ult.) dit : *Si quotidianus est, cur post annum illum sumis ?* « Si ce pain (parlant de la sainte Eucharistie) est notre pain quotidien, pourquoi ne le recevoir qu'une fois l'an ? » *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit : sic vive, ut quotidie merearis accipere* : « Prenez donc tous les jours ce qui vous est nécessaire chaque jour, et vivez en sorte que vous soyez dignes de le recevoir chaque jour. » C'était aussi la pratique des premiers chrétiens, qui usaient tous les jours de la sainte communion.

Da nobis. Ces mots : *Donnez-nous*, sont

pour nous signifier que nous sommes tous mendians à la porte de ce grand Père de famille et providence universel du monde : *Omnes enim, quando oramus, mendici Dei sumus, ante januam magni Patrisfamilias stamus, imo et prosternimus, supplices ingemiscimus aliquid volentes accipere.* (S. AUG., serm. 15, *De verbis Dom.*) En sorte que les riches mêmes sont des mendians, étant obligés de reconnaître, disant leur *Pater*, que Dieu est l'auteur de tout le bien qu'ils ont. C'était le sentiment du Roi-Prophète, lorsqu'il disait : *Ego autem mendicus sum et pauper.* (Psal. XXXIX, 18.) De manière qu'il n'est pas inutile aux riches de dire : *Panem nostrum quotidianum*; car par là ils demandent que Dieu conserve leurs moyens. Ce qu'il fait à tous momens, les pouvant rendre pauvres en un instant; ainsi ils n'ont pas grand sujet de présomption pour leurs richesses périssables : *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublime sapere neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo*, dit saint Paul. (1 Tim., VI, 17.) Les riches de ce siècle ne se doivent pas si fort élever pour leurs richesses périssables; mais ils doivent seulement avoir leur confiance en Dieu. Et par ces paroles ils se doivent souvenir : 1° que, disant : *Notre pain*, ce pain et ces richesses qu'ils possèdent ne sont point tellement à eux qu'ils n'en doivent faire part aux pauvres et aux indigents : *Panis esurientium est quem detines*, dit saint Ambroise (Serm. 8); 2° ils se doivent encore ressouvenir que ceux-là ne disent pas comme il faut ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, qui recherchent avec trop de passion les biens et les richesses de la terre pour les dépenser en habits et festins, etc. C'est pourquoi il est bon qu'ils disent avec le Sage ces belles paroles qui sont couchées dans les *Proverbes* (XXX, 8 seqq.), que je vous ai déjà rapportées et qu'on ne saurait trop répéter pour leur utilité : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi; sed tantum tribue victui meo necessaria, ne forte satiatus illiciar ad negandum, et dicam : Quis est Dominus? Aut egestate compulsus furer, et jurem nomen Dei mei* : « Seigneur, ne me donnez point, s'il vous plaît, de grands biens, ni aussi une trop grande nécessité qui m'oblige à demander ma vie, de peur que les richesses ne m'aveuglent et que je ne vienne point à dire : Qui est ce seigneur qui veut que je lui obéisse? Mais aussi je vous prie de ne me pas dénier le nécessaire à la vie, de peur qu'une trop grande pauvreté ne me porte à dérober, à jurer et à blasphémer contre mon Dieu. »

Hodie : « Aujourd'hui. » Dieu nous apprend à prier de la sorte, lui demandant les choses nécessaires de chaque jour : 1° Afin que nous apprenions à nous confier en lui; car, comme autrefois il faisait tous les jours pleuvoir la manne aux enfans d'Israël, ainsi il ne manquera pas tous les jours de nous pourvoir par sa sainte providence, pourvu que tous les jours nous lui adressions nos

prières. 2° Il nous veut ôter le grand souci des choses futures, afin que nous le servions avec plus de tranquillité; il veut que nous nous ressouvenions de l'incertitude de notre vie et que peut-être nous ne verrons pas le jour de demain. Nous devons aussi demander la viande et nourriture spirituelle chaque jour, car tous les jours nous avons besoin de saintes inspirations, de lectures spirituelles, d'oraisons, de sacrements, etc. *Hodie*, afin que nous nous souvenions de le prier et de l'aimer tous les jours, car nous l'oublierions infailliblement s'il nous en donnait pour longtemps : tellement qu'il nous veut retenir par ce moyen en notre devoir.

L'on fait ici une question à ce propos et l'on demande s'il est loisible de prier pour les choses temporelles. Oui, nous les demandons, mais sous quelque condition, si Dieu le trouve bon; si elles nous sont nécessaires, etc., avec dessein de s'en bien servir. Mais pour ce qui est des spirituelles, nous les demandons absolument comme assurément bonnes, non-seulement pour la gloire de Dieu, mais de plus pour la gloire de notre âme. Ou bien nous demandons les choses temporelles, non pas comme nos biens, mais comme nos nécessités, dit saint Augustin sur ces paroles : *Quærite primum regnum Dei.*

FRUITS ET PROFITS.

De tout ceci vous en tirerez quelques instructions : la première sera pour les riches; la deuxième pour les pauvres; la troisième pour les justes; la quatrième pour les pécheurs.

Pour les riches, l'instruction que j'ai à leur donner sur ces paroles : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, c'est qu'ils se doivent souvenir, en les disant, que ni les biens ni les richesses dont ils se glorifient tous ne sont point à eux, et qu'ils en doivent faire part aux pauvres. C'est ce qu'a voulu dire saint Bernard : *Pauperes clamitant post nos : Nobis crudeliter eripitur quidquid inaniter expenditur.* Saint Basile dit que non-seulement le pain nous est commun avec les pauvres, mais les habits que nous avons superflus, suivant ce que nous en a dit Notre-Seigneur : *Quod superest date eleemosynam.* (Luc., XI, 41.) Et saint Jean, quand on l'alla trouver dans le désert et qu'on lui demanda : *Quid faciemus ?* « Que ferons-nous pour nous sauver ? » il répondit : *Qui habet duas tunicas, det non habenti* : « Que ceux qui ont deux robes en donnent une aux pauvres » (Luc., III, 11), » et ce faisant ils auront une vie éternelle, etc.

La deuxième instruction, c'est pour les pauvres. Souvenez-vous, pauvres de Jésus-Christ, que Notre-Seigneur vous apprend à lui demander votre pain et non pas à en dérober pour vivre et en prendre partout où vous en pouvez attraper. Or les pauvres sont ordinairement tout le contraire : ils en prennent où ils peuvent et n'en demandent point à Dieu. C'est ce qui se voit dans les

artisans : la plupart déroberont dans leur métier, comme les meuniers, les tailleurs; les serviteurs et servantes, tout de même, se servent du manteau de leur pauvreté; ils en prennent en cachette, faisant tort à leurs maîtres et maîtresses. Et même ceux qui ont plus de nécessité se tenent ordinairement de dérober plutôt que de demander à Dieu leurs besoins.

La troisième instruction, c'est pour les justes. Bonnes âmes, apprenez à demander à Dieu en disant ces paroles : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, non-seulement le pain matériel, mais le pain supersubstantiel, tel qu'est la parole de Dieu, la participation des sacrements et particulièrement de celui de l'autel. Vous pouvez autant de fois communier spirituellement que vous direz ces paroles avec dévotion : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*.

La quatrième et dernière instruction, c'est pour les méchants et les pécheurs. Qu'ils se souviennent donc, s'il leur plaît, en disant ces paroles : *Panem nostrum*, etc., que, selon le calcul de Dieu, il n'y a point de lendemain. C'est pourquoi nous disons : *Panem quotidianum*, n'y ayant que le jour présent dont nous puissions faire état. Et c'est la doctrine de l'Evangile : *Nolite solliciti esse in crastinum*. (Matth., VI, 34.) Et cependant c'est ce que les pécheurs font ordinairement, qui, lorsqu'on leur parle de quitter le péché, le vice et l'occasion, diffèrent toujours de jour en jour et remettent à demain : *Cras, cras*, imitant en cela le corbeau, dit saint Augustin. Or vous saurez, s'il vous plaît, qu'il n'y a point de demain : *Qui veniam penitentibus promisit, tempus penitendi non promisit*. Et, partant, songez à vous, convertissez-vous à Dieu au plus tôt, sans différer, suivant l'avis du Sage : *Ne differas de die in diem converti ad Dominum; subito enim veniet ira ejus*. (Eccli., VI, 8, 9.) Enfin David nous y exhorte : *Hodie sis vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* : « Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'endurcissez pas votre cœur (Psal. LXXXIV, 8); » prêtez attention à ce qu'il vous dira par la bouche des prédicateurs, par l'inspiration des bons mouvements qu'il donnera à votre âme; et, après l'avoir écouté ici-bas, vous l'entendrez un jour prononcer en votre faveur ces aimables paroles : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde* (Matth., XXV, 34), qui sera la gloire du paradis, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

INTERROGATIONS.

Quelle est la troisième demande du Pater? C'est celle qui nous est déclarée par ces paroles : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie* : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. »

Que demandons-nous par ces paroles?

Deux choses : le pain spirituel de l'âme et le pain matériel pour le corps.

Quel est le pain spirituel de l'âme?

Tout ce qui contribue à la sanctification, comme la parole de Dieu, le pain d'oraison, et le pain eucharistique.

Quel est le pain du corps?

Tout ce qui l'entretient en santé, augmente ses forces et lui sert de nourriture.

Pourquoi, en demandant l'un et l'autre, disons-nous : « Donnez-nous? »

Pour faire voir à Dieu que nous sommes de pauvres mendiants, qui n'avons rien et au corps et en l'âme que ce qu'il plaît à Dieu.

Mais les riches, qui ont déjà du pain, ne peuvent pas dire : « Donnez-nous, » puis- qu'ils en ont déjà?

Excusez-moi; ils le peuvent et le doivent dire, non pas pour en avoir, mais pour le conserver.

Pourquoi disons-nous : « Notre? »

Premièrement, parce qu'il est ordonné de Dieu pour notre usage; secondement, c'est la charité qui nous fait parler ainsi, et nous fait avoir autant de soin de la nécessité de notre prochain comme de la nôtre.

Pourquoi dit-on : « Notre pain quotidien? »

Pour deux raisons : 1° parce que notre âme et notre corps sont si faibles, qu'ils ont besoin tous les jours de quelque nourriture qui les soutienne; 2° c'est qu'étant pèlerins en ce monde, nous ne voulons avoir que ce qui suffit pour chaque journée.

C'est donc pour cela qu'on dit : « Donnez-nous aujourd'hui? »

Je pourrais bien le dire, mais j'aime mieux ajouter une autre raison; c'est que nous ne savons pas si nous vivrons le lendemain, et dans l'incertitude de l'avenir, nous ne devons pas nous inquiéter pour ce qui nous doit arriver.

Il s'ensuivrait de là qu'il ne faudrait pas faire de provision?

Excusez-moi, et la prudence nous y oblige; mais il faut le faire sans empressement, et sans nous défier de la Providence.

Dans quel sentiment faut-il faire cette demande?

Dans le sentiment d'un pauvre qui, étant dans une extrême nécessité, demande l'aumône à la porte du riche et l'attend avec humilité.

Que faut-il apprendre de cette quatrième demande?

Deux choses : la première, avoir une grande confiance en Dieu, et se reposer sur sa providence; la deuxième, de ne point craindre qu'il nous abandonne jamais. Il a soin des lis et des oiseaux, dit l'Evangile, à plus forte raison aura-t-il soin de ses bons serviteurs.

Exemples. — C'est une vérité constante que Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en sa providence; nous en avons trop d'exemples, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Il a en soin de Jonas dans le ventre de la baleine; il a nourri Elie dans le désert; Daniel dans la fosse aux lions, etc. Combien encore tous les jours prend-il soin de toutes les créa-

tures ? Mais entre plusieurs exemples que je pourrais choisir, je m'arrête à celui qui est rapporté dans le Miroir historial ; c'est de saint Fronto. Il est dit que ce saint, étant dans la ville de Périgueux, d'où il était natif et où il gouvernait soixante-dix religieux, voyant qu'il ne profitait rien en ce lieu, à cause de la persécution du président Asquire, homme idolâtre et grand persécuteur des chrétiens, il conseilla à ses religieux de se retirer avec lui en la solitude pour y faire oraison avec plus de quiétude, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu d'en ordonner autrement. Ils le suivirent dans un désert proche le fleuve de Dordogne ; mais ayant trouvé en ce lieu un dragon avec un grand nombre de serpents, ils voulurent retourner dans la ville, étant tout épouvantés de ces bêtes. Néanmoins le saint les rassura ; et ayant fait sa prière, tout cela disparut, et ils s'établirent du mieux qu'ils purent en ce lieu. Ils n'y furent pas longtemps que les vivres leur manquèrent, et toutes les choses nécessaires à la vie. Ce que voyant le saint, il encouragea ses religieux à se mettre en prière et avoir recours à la providence de Dieu, qui ne manque jamais au besoin de ses serviteurs. En effet (N), Dieu, voyant leur nécessité et la confiance qu'ils avaient en lui, envoya un de ses anges au président Asquire, pendant qu'il reposait la nuit, et qui lui dit ces paroles : « Comaient, te voilà dans un lit molet ; tu es tout plein de richesses ; tu te remplis tous les jours de mets délicieux, et mes serviteurs sont au désert, qui n'ont pas de pain ; sache que si tu ne pourvois à leur subsistance, il t'en prendra mal. » Asquire se réveilla en sursaut, tout épouvanté de cette vision, et sitôt qu'il fut jour, il s'enquit diligemment quels étaient ces serviteurs de Dieu, et ayant appris le lieu où ils s'étaient retirés, il fit charger soixante-dix mulets de toutes sortes de provisions et les leur envoya. Le saint homme voyant arriver un si grand nombre de mulets chargés de vivres, les fit décharger ; et après les avoir fait repaître, il les renvoya à leur maître avec la moitié de leur charge, disant qu'ils en avaient assez. Ce qu'ayant vu le président, il s'écria : « Certainement le Dieu des chrétiens est grand. » Et s'étant mis en chemin, il s'en alla trouver le saint évêque Fronto, qui le baptisa, et l'appela Grégoire, et cette conversion fut la cause du salut de toute cette province. (PETR. DE NAT., lib. IV, cap. 109.)

Réflexion. — Dites après cela (N) que Dieu n'a pas soin de ceux qui se confient en lui ; sachez qu'il changerait plutôt les pierres en pain que de manquer au besoin de ses serviteurs. Ce qui fait que nous n'en ressentons pas les effets, c'est que nous ne nous abandonnons pas assez à sa providence, et que nous avons recours plutôt aux hommes qu'à lui, ou que nous voulons tout attribuer à notre industrie. Il faut travailler de notre côté ; mais il faut prier Dieu qu'il donne sa bénédiction à notre travail, ou

qu'il inspire les gens de bien de nous assister lorsque nous en aurons besoin.

INSTRUCTION VIII.

DE LA CINQUIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE.

Dimittite nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

Prélude. — Par toutes les demandes précédentes nous avons demandé à Dieu de ses biens ; par celles qui suivent, nous lui demandons qu'il nous délivre de trois sortes de maux ; c'est à savoir : 1° du plus grand de tous les maux, qui est le péché ; 2° du mal médiocre, qui n'est autre que les tentations, c'est-à-dire les allèchements et les occasions de péché, qui viennent du diable, du monde et de la chair : car ce ne peut pas être un petit mal, qui nous expose à un si grand danger ; 3° des moindres de tous les maux qui sont les peines temporelles. Mais cette demande : *Remettez-nous nos offenses, comme nous les remettons à ceux qui nous ont offensés*, est particulièrement pour demander le pardon de nos péchés. Et c'est de quoi je désire vous parler aujourd'hui.

Partition. — J'ai trois choses à vous faire voir sur cette demande : 1° l'importance que nous avons tous de bien faire cette prière : *Dimittite nobis debita nostra* ; ce que nous demandons par là, et les biens qui nous arriveront si nous la faisons comme il faut ; 2° j'ai encore à répondre aux objections qu'on a coutume d'apporter, pour ne point pardonner au prochain les offenses qu'il nous a faites, quoique ce soit une des conditions principales et nécessaires pour avoir la rémission de nos péchés ; j'ai à vous donner des moyens de bien faire cette demande, qui seront aussi les fruits et profits de cet entretien.

PREMIER POINT.

C'est une chose assurée, que tout le monde est obligé à faire cette demande : *Dimittite nobis debita nostra* : « Pardonnez-nous nos offenses, » autant les justes que les pécheurs, et la raison de cela est que tous sont pécheurs devant Dieu, et tous ont affaire de la grâce de Dieu et de la rémission de leurs propres péchés : *Quis potest dicere : Mundum est cor meum, et purus sum a peccato ?* « Qui est celui qui pourra tant présumer en soi que de dire : Mon cœur est net et ma conscience pure, je n'ai pas de péché ? » (Prov., XX, 9.) Saint Paul s'exprime à peu près ainsi dans ses Epîtres. Saint Jean dans sa 1^{re} Epître dit : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est : Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* (1 Joan., I, 8.) Et c'est de là que saint Jérôme et saint Augustin ont inféré que tous les justes disent, non-seulement par humilité, mais aussi avec vérité : *Dimittite nobis debita nostra.*

La deuxième raison qui nous doit porter à bien faire cette demande : *Dimitte nobis debita nostra*, c'est que, cette prière étant faite comme il faut, elle est capable de nous obtenir le pardon de nos péchés. Oui (N), même aussitôt que nous retournons à Dieu par une vraie repentance. Nous en avons un exemple en la personne de l'enfant prodigue, qui reçut le pardon de toutes ses fautes au même temps qu'il les reconnut. *Pater, peccavi in cælum, et coram te.* (Luc., XV, 18.) En sorte que par cette demande nous pouvons obtenir non-seulement la rémission des péchés véniels, mais même des mortels : car Dieu étant fléchi par nos demandes, principalement si nous nous présentons en pécheurs humiliés, il nous fait la grâce de nous en confesser comme il faut. Et ainsi il est vrai de dire que nous obtenons par ce moyen la rémission de nos péchés.

Voilà pour ce qui est de l'importance de bien faire cette demande ; il nous faut voir maintenant ce que veulent dire ces paroles : *Dimitte nobis debita nostra*.

La première chose à remarquer ici, c'est que nous appelons nos péchés dettes, *debita nostra*. 1. A cause qu'en commettant le péché nous sommes faits redevables à Dieu d'une satisfaction pour l'injure que nous lui faisons. Ainsi l'a dit Tertullien (*De orat.*, cap. 7) : *Debitum est delicti figura* ; « La dette c'est la marque du délit ou de la faute. » 2. Parce que nous sommes redevables à la loi de subir telle peine qu'elle ordonne à ceux qui ne la garderont pas. 3. Parce que nous devons rendre à Dieu les fruits du champ, de la terre, ou de la vigne qu'il nous a donnés à cultiver. Ces fruits sont les bonnes œuvres, et celui qui ne fait point de bonnes œuvres, mais plutôt de mauvaises, demeurant débiteur à Dieu, qui est le maître de toutes ses vignes.

2. Il est à remarquer que nous sommes tous débiteurs, mais en telle manière qu'un pécheur n'est capable ni de satisfaire à tout, ni à la moindre partie de ses dettes, étant comparé en saint Matthieu à un débiteur qui n'a point de quoi payer : *Oblatus est ei unus qui debebat ei decem millia talenta.* (Matth., XVIII, 24.)

3. Il faut remarquer que ces dettes sont très-grandes et en grand nombre. C'est pourquoi nous avons raison de parler au nombre pluriel : *Debita nostra*. Et la raison, c'est : 1^o que la grandeur de ces dettes et offenses se doit estimer en tant qu'elles sont commises contre la divine, souveraine et infinie majesté de Dieu. Car l'injure est plus atroce si la personne offensée est plus relevée en qualité. Or, comme Dieu est infini, tant en son être qu'en ses perfections, le péché ne peut qu'il ne soit un outrage en quelque manière infini. 2^o Elle se doit mesurer selon le néant de l'homme qui offense Dieu. Pour ce qui est du nombre de nos péchés, nous les colligeons de ce que la raison même nous enseigne, que *bonum ex integra causa, malum ex minimo defectu*.

Or, comme il y a peu de personnes qui agissent toujours avec toute cette perfection, qu'il n'y ait aucun défaut, tant léger soit-il, en leurs actions, c'est pourquoi il y a tant de péchés et tant de dettes ; et c'est pourquoi le pécheur est comparé par Notre-Seigneur même à un serviteur redevable de dix mille talents à son maître : *Oblatus est ei unus qui debebat ei decem millia talenta*.

4. Il est à remarquer que le pécheur étant ainsi endetté, ne saurait se dégager qu'en ayant recours à la divine miséricorde, la requérant humblement pour la rémission de ses péchés, qui ne se pardonnent que par les mérites de Jésus-Christ. En sorte qu'en lui disant : *Dimitte nobis debita nostra*, nous demandons que Dieu nous fasse la grâce de revenir à connaissance de nos péchés, d'en avoir une vraie repentance, et d'en faire telle satisfaction qui nous sera enjointe par le prêtre ; qui sont tous moyens institués de Notre-Seigneur pour l'absolution de nos dettes ou offenses ; en sorte qu'en cela ce n'est pas tant une miséricorde qu'on nous fait, comme une action de justice qu'on nous rend, d'autant que, Dieu acceptant les mérites de la mort et passion de Notre-Seigneur, au lieu de nos offenses, il demeure pleinement satisfait. Néanmoins nous exaltons toujours en cela plutôt la miséricorde divine que la justice, puisque ça été par sa miséricorde que nous avons eu ce moyen de satisfaction à nos dettes. C'est le sentiment de saint Thomas.

Ensuite de cela, après ces mots : *Dimitte nobis debita nostra* : « Pardonnez-nous nos dettes, » suivent ceux-ci : *Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* : « Comme nous remettons à nos débiteurs. » Ce mot *sicut*, se doit entendre en deux façons :

1. Il signifie que le pardon que nous faisons à ceux qui nous ont offensés, doit être semblable à la rémission de nos péchés, que nous attendons de Dieu. De sorte que, si nous ne pardonnons qu'en apparence, Dieu ne nous pardonnera aussi qu'en cette manière, et non point de cœur et à l'intérieur. Que si nous pardonnons tout à fait, Dieu nous pardonnera tout de même. En sorte que nous supplions Notre-Seigneur de se comporter envers nous comme nous nous comportons envers le prochain.

2. Ce mot *sicut*, enveloppe une certaine condition, que Notre-Seigneur a voulu mettre à ceux qui demandent pardon ; comme si nous disions : Pardonnez-nous, Père céleste, si nous pardonnons ; mais si nous ne pardonnons pas, ne nous pardonnez pas aussi.

La raison pour laquelle Dieu a voulu qu'en cette demande il y eût une condition, c'est que la chose que nous demandons est de très-grande conséquence. C'est pourquoi Dieu ne nous la doit accorder libéralement, sinon avec la charge que nous pardonnerons à autrui. Ou bien, afin que nous sachions combien aisément nous pouvons obtenir la miséricorde de Dieu, et ce grand bénéfice de la rémission des péchés, en pardonnant

seulement, et faisant miséricorde au prochain. Mais vous m'apporterez, sans doute, plusieurs objections sur cela; je vais vous répondre.

DEUXIÈME POINT.

Entre les diverses objections qu'on rapporte ordinairement pour s'exempter de pardonner au prochain, j'en choisis trois ou quatre des principales pour y répondre, parce qu'elles comprennent presque toutes les autres qu'on peut faire.

I^{re} Objection. — La première objection est celle-ci : Dans le monde, dit-on, c'est une chose abjecte et lâche de ne point venger les injures; de sorte que, si je ne me venge point du tort que l'on m'a fait, je passerai pour un cœur bas, etc.

Réponse. — C'est pour cette même raison que Notre-Seigneur nous condamnera quelque jour d'avoir eu de tels sentiments, nous disant : Comment veux-tu que j'use en ton endroit de miséricorde, toi qui hais tant la miséricorde? Comment veux-tu que je te pardonne, puisque tu estimes que c'est à faire à un cœur bas et ravalé de pardonner; de sorte (N.) qu'il ne faut jamais attendre de pardon de ses péchés, si nous ne pardonnons. Ne nous flattons point : *Si non dimiseritis de cordibus vestris, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra* : « Si vous ne pardonnez les offenses qu'on vous a faites, votre Père céleste ne vous pardonnera point aussi celles que vous lui avez faites. » (Matth., VI, 15.)

II^e Objection. — La deuxième objection qu'on apporte, c'est de dire : Mais quoi! n'est-il pas permis, si l'on nous fait quelque tort, de demander par justice le bien que l'on nous ôte et détient injustement?

Réponse. — Oui, il est permis de demander son bien par justice, par un droit que ce soit sans haine, sans aigreur et sans vengeance; mais seulement par le zèle de justice, ou pour ravoïr le sien.

III^e Objection. — Une personne dira : Je lui pardonne, mais je ne le saurais jamais voir, ni lui parler?

Réponse. — C'est tout le contraire de ce que nous lui demandons ici : *Sicut et nos dimittimus*. Si Dieu nous pardonnait à condition de ne le jamais voir, où en serions-nous?

IV^e Objection. — Mais il y a tant de mal à se surmonter en cela?

Réponse. — Il est vrai, mais aussi il y a un grand mérite, car on mérite plus en faisant cela qu'en assligeant son corps par jeûnes et abstinences.

L'on rapporte d'un certain religieux, qu'il avait été fort négligent en toute sa vie et en tous les exercices de la religion, et qui néanmoins en mourant était dans une confiance admirable et une assurance de la miséricorde de Dieu pour le pardon de ses péchés. « Mais, mon frère, lui dit son supérieur, comment pouvez-vous être en une si grande assurance, vu la lâcheté que vous avez montrée en toutes vos actions? — C'est,

répondit-il, que Dieu m'a révélé que mes péchés m'étaient pardonnés à cause : 1^o que je n'ai jamais jugé mal de mon prochain; 2^o parce que je ne me suis point vengé pour quelque injure qu'on m'ait faite. » Enfin, (N.) c'est que par là nous serons estimés comme les enfants de Dieu si nous pardonnons, ni ayant point d'argument plus assuré qu'on est enfant de Dieu, que lorsqu'on pardonne volontiers à ceux qui nous offensent : *Ut sitis filii Patris vestri qui in calis est*. (Matth., V, 45.) Que si, après avoir pardonné de cœur et d'affection, l'on a encore quelque petit sentiment ou mouvement de l'injure pardonnée, c'est le combat des deux parties de l'homme, la sensuelle gronde quelquefois et voudrait bien rallumer le feu; mais il la faut mépriser. Que si vous me demandez enfin quand il faut pardonner l'injure reçue, je vous répondrai que c'est tout incontinent. Car il ne faut pas permettre que le soleil se couche sur votre courroux. Il est rapporté de saint Jean l'Aumônier patriarche d'Alexandrie, qu'un jour ayant été un peu ému du zèle de justice contre un sénateur de sa ville, le soir du même jour approchant, il envoya dire à ce sénateur par un de ses prêtres, que le soleil s'allait coucher, et qu'il serait bien aise de se réconcilier avec lui, suivant le conseil de saint Paul : *Sol non occidat super iracundiam vestram*. (Ephes., I, 23.) Le sénateur le vint trouver aussitôt, et leur réconciliation fut faite avant que le soleil fût couché.

Que si l'on était si misérable que de communier ou célébrer la Messe avec quelque inimitié, l'on ferait tout le contraire de ce que Notre-Seigneur nous a commandé dans l'Evangile : *Si offeras munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo*, etc. (Matth., XV, 23.) L'on rapporte du même saint Jean que, disant un jour la Messe, étant au *Pater noster*, il se souvint qu'un sien clerc s'était courroucé contre lui; il quitta l'autel, se vint jeter à genoux devant lui, disant, qu'il n'avait pas osé passer outre sans faire ce que Notre-Seigneur commande.

De tout cela, mes frères, vous colligerez deux profits, l'un pour les pécheurs, et l'autre pour les justes.

TROISIÈME POINT.

Fruits et profits. — Ce que je désire que vous reteniez de profits de ce catéchisme : *Dimitte nobis debita nostra*, c'est celui-ci : De vous souvenir souvent en disant ces paroles, qu'étant dans le péché, vous êtes redevables d'une dette bien pesante, n'y ayant point de péché mortel si léger, qui ne soit capable de porter une âme jusque dans les enfers; et cependant combien avez-vous de ces dettes, dont vous ne vous trouvez point chargés? Vous ne laissez pas néanmoins d'aller la tête levée, comme si vous étiez le plus innocent du monde : que si avec tous ces péchés vous avez encore

celui de la haine contre votre frère, ah ! (N.) que c'est une dette fâcheuse et difficile à en avoir la rémission, si vous ne l'acquitez. Jeûnez, priez, faites tant de pénitences que vous voudrez, vos péchés ne vous seront jamais pardonnés : *Homo homini reservat iram, et a Deo quarit medelam.* (Eccli., XXVIII, 3.) *Pardonnez, et on vous pardonnera.* (Luc., VI, 37.)

Le deuxième profit est pour les justes, qui se souviendront aussi en disant ces paroles : *Dimitte nobis debita nostra*, que cela nous avertit que plusieurs sont justes devant les hommes, mais qu'il y en a peu qui le soient devant Dieu ; et parlant qu'on ne s'en fasse point accroire ; car ni pour les prières, ni pour les jeûnes, ni pour les méditations, ni pour les aumônes, on n'obtiendra point la rémission de ses péchés, sans cette condition du pardon. Le Pharisien faisait encore plus que tout ce que vous faites, et ne croyait pas être pécheur, et cependant il l'était. Tenons-nous dans l'humilité, dans la défiance de nous-mêmes ; craignons pour les péchés que nous ne connaissons point, encore plus que pour ceux que nous voyons, imitant le prophète David qui disait à Dieu : *Ab occultis meis munda me.* (Psalm., XVIII, 13.) Arrière les dévots, etc. Notre-Seigneur l'a ainsi pratiqué : *Dimitte nobis debita nostra.* Et le Sage le dit formellement : *Justus pro delictis suis deprecabitur.* (Eccli., XXXIX, 7.) Il faut prier pour la rémission de ses péchés, et pardonner volontiers les offenses qui nous seront faites, si nous voulons qu'on nous pardonne les nôtres, et entendre un jour ces belles paroles : *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé* (Matth., XXV, 34), qui sera la gloire du ciel, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Quelle est la cinquième demande du « Pater ? »

C'est celle-ci : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

Pourquoi demande-t-on à Dieu la rémission des péchés, puisque les prêtres nous la peuvent donner ?

Si les prêtres ont ce pouvoir, c'est Dieu qui le leur donne ; et comme c'est lui qui est la partie offensée, nous lui demandons pardon.

Il suffit donc de lui demander pardon, sans être obligé de se confesser aux prêtres ?

Excusez-moi, Dieu veut que nous ayons encore recours à ses vicaires et lieutenants en terre. Quand saint Paul fut avenglé, Jésus-Christ eût bien pu le guérir, et cependant il lui commanda d'aller à Ananie.

Pourquoi dit-on : « Remettez-nous nos dettes ? » nos péchés sont-ils des dettes ?

Oui : 1° parce que tout homme qui pèche offense Dieu ; l'ayant offensé il lui doit satisfaction, et cette satisfaction est une dette. 2° Dieu nous défend le péché mortel sous

peine d'être damnés ; quand donc nous le commettons, nous sommes redevables à Dieu de la coupe et de la peine ; et ainsi nos péchés sont de grandes dettes, qui nous obligent à Dieu de deux maux.

Qu'entendez-vous par ce mal de coulpe, et ce mal de peine ?

J'appelle mal de coulpe, le mal que nous faisons contre Dieu ; le mal de peine est le supplice ou le châtiment que nous méritons en conséquence de notre faute.

Quel moyen de se faire quitte de ces dettes, et s'exempter des maux qui les suivent ?

C'est de dire de cœur aussi bien que de bouche les paroles qui font le reste de la demande : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

Ces paroles obligent-elles de ne donner l'injure qu'on nous fait, et de n'en point tirer de satisfaction ?

Elles nous obligent à ne retenir aucune haine ou rancune contre celui qui nous a offensés, et l'Evangile nous le commande ; mais une satisfaction juste et raisonnable du tort qu'on croit avoir reçu.

Avec quel sentiment faut-il faire cette demande ?

Avec le sentiment d'un pauvre criminel, qui tremble devant son juge, lui demande d'être absous de son crime, et le prie de lui pardonner.

Qu'avez-vous retenu de l'explication de cette demande ?

Premièrement, de demander souvent à Dieu le pardon de nos péchés. En second lieu, de pardonner à notre prochain, si nous voulons que Dieu nous pardonne.

Exemples.—En effet (N.) si nous voulons que Dieu nous pardonne nos fautes, il faut pardonner volontiers les offenses que l'on nous fait. Je vous ai rapporté autrefois l'exemple du malheureux Saprice, qui, pour n'avoir pas voulu pardonner au pauvre Nicéphore, perdit la couronne du martyre, et quant et quant celle de la gloire qui l'attendait. Je vous veux rapporter maintenant une autre histoire, qui vous fera voir l'estime que Dieu fait de ceux qui pardonnent de bon cœur.

Environ l'an 1010, un certain gentilhomme nommé Florentin Gualbert, ayant rencontré un jour du grand vendredi un de ses ennemis, qui lui avait tué son propre frère, il eut désir d'en tirer vengeance ; et comme il le poursuivait en un lieu dont il ne pouvait échapper, cet homme, se voyant pris de la sorte, vint aux supplications, et pria son adversaire de lui vouloir donner la vie, pour l'amour de Celui qui à pareil jour avait donné la sienne pour tous les hommes. Gualbert, ému de ses prières, non-seulement lui pardonna, mais encore descendant de son cheval, il l'alla embrasser, et lui promit à l'avenir de le vouloir tenir pour son frère. Cela fait, il poursuivit son chemin, et s'en va dans l'église de Saint-Miniat près de Florence, où, s'étant mis en prières devant le crucifix qui était dans la nef, chose merveilleuse ! (N.) cette image inclina visi-

blement la tête devers lui, comme lui témoignant qu'il avait pour agréable ce qu'il avait fait pour lui. Ce que voyant ce gentilhomme, il fut porté par ce miracle à se rendre religieux dans le même monastère. (PAUL MORICE, en son *Histoire des religions*.)

Réflexion. — Voyez (N.) l'estime que Dieu fait du pardon des ennemis : résolvez-vous donc de pardonner, si vous voulez qu'il vous pardonne au jour qu'il tiendra ses grandes assises, et qu'il récompensera ceux qui l'auront fait, en les faisant participants de sa gloire, que je vous souhaite. Ainsi soit-il !

INSTRUCTION IX.

EXPLICATION DE LA SIXIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Et ne nos inducas in tentationem.

Prélude. — Ce n'est pas sans raison, qu'après avoir demandé la rémission des péchés, qui est l'abolition de tous les maux passés, nous demandons l'aide de Dieu et son secours contre le mal futur, disant ces paroles : *Et ne nos inducas in tentationem.* Et en effet, chrétiens, c'est un mal fort à craindre que la tentation, pour ce qu'elle nous amène insensiblement à un très-grand mal, qui est le péché, si nous ne sommes sur nos gardes. Et ainsi elle est fort dangereuse. C'est donc de la tentation dont je désire vous entretenir aujourd'hui, et vous en dirai trois choses :

Partition. — La première, c'est de vous faire voir les raisons pour lesquelles il importe de faire cette prière à Dieu : *Et ne nos inducas in tentationem.* La seconde, ce que nous entendons par la tentation, et qui est ce qui nous tente. La troisième, les moyens de résister aux tentations, et de n'y point consentir.

PREMIER POINT.

Il y a plusieurs raisons qui nous peuvent exciter à bien faire cette demande : *Et ne nos inducas in tentationem.* J'en remarque particulièrement quatre. La première est parce que nous sommes attaqués de quantité de différentes tentations. Car nous sommes attaqués au dehors et au-dedans, en l'âme et au corps. Nous sommes attaqués du diable, du monde et de la chair. Et non-seulement pour un jour, ni pour deux ; mais pour tous les jours de notre vie. Ce qui a fait dire à Job ces paroles : *Militia est vitahominis super terram* : « La vie de l'homme est une guerre continuelle sur la terre. » (Job. VII, 1.) De sorte, (N.) que comme nous sommes extrêmement attaqués de différentes sortes de tentations, nous avons besoin d'être bien munis au dedans et au dehors. C'est comme une ville assiégée de toutes parts de quantité d'ennemis, qui a besoin de demander secours et assistance. Et c'est ce qui nous doit exciter à demander avec plus d'affection : *Et ne nos inducas in tentationem.*

La deuxième raison est que de nous-mêmes nous sommes extrêmement faibles

pour résister aux tentations : en sorte que sans le secours et l'assistance de Dieu nous succomberions à tous moments, et ne pourrions pas résister à la moindre petite tentation. Ce qui peut arriver de deux causes. L'une est notre grande faiblesse et infirmité ; car, comme dit Notre-Seigneur : *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* (Matth., XXVI, 41.) L'autre cause est pour la grande puissance de nos ennemis : *Non est nobis colluctatio adversus carnem solum aut sanguinem; sed adversus mundi principes et potestates tenebrarum* : « Nous n'avons pas seulement à combattre contre la chair et le sang ; mais aussi contre les princes du monde et les puissances des ténèbres. » (Ephes., VI, 12.) Les forces du diable sont grandes, il nous porte une haine implacable, et ne cherche qu'à nous perdre. C'est un lion rugissant, dit saint Pierre, qui rôde à l'entour de nous pour trouver l'occasion de nous dévorer : « *Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret.* » (I Petr., V, 8.)

La troisième raison pour laquelle nous avons sujet de bien faire cette prière : *Et ne nos inducas in tentationem*, c'est que, si nous ne prions, difficilement pourrions-nous surmonter les tentations ; la prière nous ayant été recommandée particulièrement pour cela : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.* (Marc., XIV, 38.) Et en effet la cause pour laquelle saint Pierre renia son Maître et succomba à la tentation, ce fut parce qu'il ne pria pas.

Enfin, c'est que nous avons l'exemple de Notre-Seigneur et des saints, qui ont prié pour ne pas succomber à la tentation. Pour quoi pensez-vous que Notre-Seigneur alla dans le désert, et y fut quarante jours en prières et oraisons ? Ce fut pour ce qu'il savait y devoir être tenté. Saint Paul tout de même dit qu'il se servait de ce remède quand il était affligé de la tentation ; de laquelle il fut si rudement attaqué de cet ange de Satan, de cet aiguillon de la chair : *Ter Dominum rogavi ut discederet a me.* (II Cor., XII, 8.) C'est donc pour nous apprendre qu'il faut que tout le monde prie, puisque Notre-Seigneur lui-même a fait cette prière et les apôtres. Voyons maintenant plus en particulier ce que nous devons entendre par là, lorsque nous disons : *Et ne nos inducas in tentationem.*

DEUXIÈME POINT.

La première chose à savoir est ce que nous entendons par ce mot de tentation. La tentation est toutes les choses qui nous portent ou nous excitent à pécher, ou offenser Dieu en quelque manière que ce soit, à jurer, mentir, etc.

La deuxième chose à savoir est que ce qui nous tente ordinairement sont les trois ennemis de notre nature, le diable, le monde et la chair : de sorte que, lorsque nous disons : *Et ne nos inducas in tentationem*, c'est autant à dire, comme : Seigneur, ne permettez pas au diable, et aux puissances

res infernales de me tenter par leurs suggestions malheureuses; ni au monde, par ses vanités; ni à la chair, par les concupiscences et sales voluptés. Et par là, vous saurez aussi que Dieu ne tente personne: *Deus enim neminem tentat.* (Jac., I, 13.) Et la raison de cela est que Dieu ne peut porter au péché ni au mal, étant infiniment bon, comme il est, et haïssant le péché; mais ce qu'il fait est de permettre au diable de nous tenter, qui se sert ordinairement de deux choses, du monde, ou de la chair. De manière qu'en disant: *Et ne nos inducas in tentationem*, c'est autant à dire comme: Ne permettez point que nous soyons induits en tentations; ne donnez point au diable ce pouvoir de nous tenter, comme vous fîtes autrefois au même en la personne de Job et de saint Paul.

La troisième chose à savoir est que, si Dieu permet que nous soyons tentés, c'est toujours pour de bonnes raisons; comme sont: 1. afin que nous apprenions à reconnaître mieux notre infirmité, et que nous soyons entretenus dans l'humilité, reconnaissant que toutes nos forces viennent de Dieu. Saint Paul dit avoir été tenté de peur qu'il n'entrât en vanité: *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis.* (II Cor., XII, 7.) 2. C'est afin que nous apprenions à reconnaître mieux les forces et les ruses du diable, et que nous nous en méfions: *Qui non est tentatus, quid scit?* dit le Sage. (Eccli., XXXIV, 9) C'est comme celui qui n'a jamais vogué sur mer, ou été à la guerre, il a peu d'expérience. 3. La tentation fait que nous fuyons le péché avec plus de soin, le diable devenant plus insolent en notre endroit, et que nous embrassons la vertu plus ardemment: *Virtus in infirmitate perficitur.* (II Cor., XII, 9.) *Plantas nutriunt venti, et tentatio confirmat animæ fortitudinem*, dit l'abbé Nilus. 4. C'est que nous en serons plus glorieux et mieux récompensés dans la gloire, si nous devenons vainqueurs: *Beatus qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit accipiet coronam vitæ.* (Jac., I, 12.) — *Molesta est lucta, sed fructuosa; quia si hic pœnam, habebit et coronam. Non nocet sensus, ubi non est consensus; imo quod resistentem fatigat, vincentem coronat*, dit saint Bernard. (De intern. domo.)

La quatrième chose à savoir est que la tentation pourtant n'est point péché; et même Notre-Seigneur a été tenté, pour notre instruction: *Ductus est Jesus in desertum ut tentaretur a diabolo.* (Matth., IV, 1.) Comme aussi tous les amis de Dieu: Job, Tobie, Joseph, Susanne, saint Paul, saint Antoine, et plusieurs autres ont été tentés, et n'ont point pour cela péché. De sorte que, pourvu qu'on n'y consente point, l'on ne pèche point, parce qu'il y a trois sortes de degrés dans la tentation, la suggestion, la délectation et le consentement. Comme les personnes qui sont peu versées en la vie spirituelle ont peine à reconnaître si elles y ont consenti ou non, elles sont obligées à s'en découvrir à leurs confesseurs pour en avoir leurs avis; et il ne faut point avoir honte de

découvrir les tentations, même les plus déshonnêtes; car, faute de les découvrir, on tombe quelquefois dans de grands troubles; et en les découvrant l'on se met en une grande paix et tranquillité de conscience. C'est comme une mine, qui, étant éventée, s'en va en fumée, et jusque-là est capable de renverser les villes, bouleverser les montagnes, etc.

La cinquième chose à savoir est que, s'il y a des gens qui soient attaqués de tentations, ce sont les gens de bien; le diable gagnant bien davantage quand il les peut faire tomber, qu'une centaine d'autres personnes; et ceux particulièrement qui se veulent mettre au service de Dieu: *Fili, accedens ad servitutem Dei, præpara animam tuam ad tentationem* (Eccli., II, 1): craignant fort ceux qui commencent de le quitter. Il attaque moins les gens du monde, pour ce qu'ils sont à lui, et il ne leur met rien dans l'esprit, qu'ils n'y obéissent.

La sixième et dernière chose à savoir est qu'entre toutes les tentations les plus fortes et celles qu'il faudra craindre davantage, ce sont celles qu'il nous livrera à l'heure de la mort. Ceux qui n'en ont jamais expérimenté en toute leur vie en éprouveront à cette heure; et Dieu veuille que nous n'y succombions point. C'est pourquoi il est bon d'y penser, en disant ces paroles: *Et ne nos inducas in tentationem*. Voilà ce que nous devons savoir de la tentation. Voyons maintenant les moyens d'y résister.

TROISIÈME POINT.

Fruits et profits. — Les fruits que nous devons remporter de ce discours, et les moyens de résister à la tentation sont ceux-ci:

1. Pour les pécheurs, qu'ils se souviennent, s'il leur plaît, que peu leur importe de faire cette prière à Dieu: *Et ne nos inducas in tentationem*, si eux-mêmes sont dans la volonté de demeurer dans les occasions du péché, ou d'y retourner: car par ce moyen ce sont eux-mêmes qui cherchent la tentation, puisqu'ils vont dans l'occasion. C'est se moquer de Dieu, de dire: Seigneur, ne permettez pas que je sois induit en tentation, et cependant j'irai dans les compagnies des filles et des femmes pour y rire et passer le temps sans aucune nécessité: ce n'est pas désirer d'être délivré de la tentation; c'est la chercher et l'aimer, que cela.

Le second profit est pour les gens de bien; qu'ils se souviennent que c'est affaire à eux à dire souvent: *Et ne nos inducas in tentationem*, et y avoir dévotion, parce que ce sont eux que le diable tente plus ordinairement, tels que sont ceux qui font profession de piété de servir Dieu, comme les prêtres, les religieux, les personnes dévotes, tant hommes que femmes qui s'attachent aux exercices de piété et à la fréquentation des sacrements. Ceux qui commencent à servir Dieu, comme les novices ou ceux qui veulent changer de vie, comme les pécheurs qui se veulent convertir, qui trouvent tant de peine

à quitter le vice et le péché. Ces répugnances que l'on trouve de la partie inférieure ou de la part des créatures ; ces respects humains, et ce que dira-t-on, ce sont des tentations du monde et du diable. Priez donc avec dévotion, et dites souvent : *Et ne nos inducas in tentationem.*

Enfin, pour bien et utilement dire cette prière, il faut savoir ce qu'il faut observer devant la tentation, durant la tentation et après la tentation :

1. Devant la tentation il faut faire deux choses, prier et veiller ; c'est le conseil de Notre-Seigneur : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.* Il faut veiller de peur de se mettre dans l'occasion du péché, prévoyant les lieux où l'on va, les personnes que l'on fréquente, etc. Il faut prier, étant bien assuré que si Dieu ne nous assiste, ce sera en vain que nous ferons effort pour résister à la tentation : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustru vigilat qui custodit eam.* (Psalm. CXXXVI, 1.) Saint Pierre ne se servit pas de ce conseil, il s'appuya sur ses forces, il succomba à la tentation, et une simple servante le porta à renier son Maître.

2. Durant la tentation il faut faire encore deux choses : l'une de fuir ou résister à l'occasion, se gardant bien d'y donner consentement ; l'autre est de prier et de fuir. Ainsi se comporta Joseph quand il fut tenté par la femme de Putiphar. Que si l'on ne peut pas fuir, se garder surtout d'y donner consentement, se gardant qu'elle ne pénètre jusqu'au cœur. Ainsi se comporta sainte Catherine. Il est bon de prier, à l'exemple de saint Paul, etc., se munir du signe de la croix, et dire : *Deus, in adiutorium meum intende.*

3. Après la tentation, ce qu'il faut faire est : 1. Si on a été vaincu, et qu'on ait succombé dans la tentation, il faut premièrement s'humilier et reconnaître sa faiblesse. 2. Faire un acte de contrition, et aller au plus tôt à confesse, se donnant de garde du désespoir. 3. Faire une résolution d'être plus soigneux et vigilant. 4. Si on a surmonté la tentation, et qu'on en soit demeuré victorieux, il en faut rendre grâce à Dieu, et tâcher d'en devenir plus humble, plus fervent et plus soigneux à la garde de ses sens. Enfin c'est qu'il en faut attribuer toute la gloire à Dieu, et ne pas croire que cela vienne de nos propres forces : *Ne dicas in corde tuo : Fortitudo mea, et robur manus meæ, hæc mihi omnia præstiterunt : sed recorderis Domini tui, quod ipse vires tibi præbuerit.* (Deut., VIII, 16, 17.) Il faut ensuite avoir une plus grande confiance en Dieu, et espérer qu'après nous avoir secourus de sa grâce en ce monde, pour nous aider à vaincre les tentations, il nous donnera après le combat la couronne de la gloire, qui sera la récompense du ciel, que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Quelle est la sixième demande du Pater ?

C'est celle-ci : *Ne nous induisez point en tentation.*

Qu'est-ce que la tentation ?

Ce mot de tentation se prend en la sainte Écriture, 1° pour un essai et une preuve ; 2° tentation veut dire *examen* ; enfin, qui dit tentation, dit tout ce qui nous retire du service de Dieu et de l'affection à la vertu ; et en ce sens il faut entendre ces paroles de l'Oraison dominicale : *Ne nous induisez point en tentation* ; c'est-à-dire, ne permettez pas que rien ne nous retire jamais de l'obéissance que nous vous devons rendre.

D'où vient la tentation ?

Du diable, du monde et de la chair.

Comment est-ce que le diable nous tente ?

En plusieurs manières ; ou en sage capitaine, nous attaquant par la partie la plus faible, ou en jeune débauché, craignant que nous ne découvriions ses ruses, ou en femme, etc.

Et le monde, comment nous tente-t-il ?

Il se sert des créatures raisonnables ; j'entends des hommes pécheurs, qui par leurs paroles, exemples et mauvais conseils nous détournent du bien.

Comment nous tente la chair ?

Par autant d'aiguillons qu'elle a de mauvaises convoitises et sensuelles inclinations.

En quel temps nous tentent ces trois ennemis ?

En tout temps ; en la jeunesse aussi bien qu'en la vieillesse ; au commencement de la journée aussi bien qu'à la fin.

En quel lieu nous attaque-t-elle ?

En tous les lieux du monde ; le roi en son palais, le pauvre en sa cabane, le marinier en mer, le docteur en son école, l'ermitte en son désert et le marchand en sa boutique.

Il faut donc que tout le monde fût à Dieu cette demande ?

Oui, parce qu'à tout moment la tentation attaque toutes sortes de personnes ; il faut que tous la fassent bien souvent.

Que demande-t-on à Dieu par cette demande ?

Deux choses : 1° de n'être point tenté ; 2° de ne point succomber à la tentation, si Dieu permet qu'elle nous arrive ; car, quoiqu'il soit vrai que la tentation sert de creuset pour épurer notre vertu, néanmoins dans la défiance de nos forces, nous devons demander d'en être délivrés.

Pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il ne nous induise point en tentation, puisque ce n'est pas lui qui nous induit, mais bien plutôt le diable ?

C'est que le diable ne nous peut tenter si Dieu ne le permet, c'est pourquoi nous le prions de ne le point permettre.

Et si Dieu permet la tentation, comment la faut-il combattre ?

1. Il faut l'attaquer et la combattre dès le commencement. 2. Il faut se défier de ses forces, et avoir recours à la prière, au jeûne et à l'aumône. 3. Il faut implorer l'assistance

du ciel, quand on est attaqué du monde, de la chair et du diable.

Qu'apprenez-vous de l'explication de cette sixième demande?

J'apprends à me défier de moi-même, à me confier à Dieu, et à recourir à sa miséricorde, quand mon âme sera tentée.

Exemples. — 1. Cassien rapporte qu'un jeune religieux fort dévot, se trouvant un jour grandement importuné de tentations déshonnêtes, s'en alla trouver un ancien religieux pour lui demander quelque remède; mais ce vieillard, qui n'avait jamais expérimenté de pareilles peines, le traitait rudement, le mit presque au désespoir. « Hé quoi! mon frère, lui dit-il, osez-vous bien porter le saint habit de religieux étant travaillé de passions si infâmes? » Ce pauvre jeune homme tout épouvanté se retire en dessein de quitter l'habit, et de retourner dans le monde. Comme il s'en allait avec ce dessein en tête, il eut en rencontre, par la permission de Dieu, un saint abbé, nommé Apollon, l'un des plus saints personnages de son temps, qui, le voyant ainsi triste et morne, lui demanda ce qu'il avait, et l'importuna tant, qu'il lui dit sa peine et son état : « Prenez courage, mon cher frère, dit Apollon, ayez patience jusqu'à demain, et ayez recours à Dieu par la prière. » Ce religieux, voyant que ce terme n'était pas long, y acquiesça et pria Dieu, selon le conseil d'Apollon, qui pendant ce temps s'en alla vers la cellule de ce vieillard; et s'approchant du lieu il fit cette prière : « Seigneur, je vous prie, faites que ce vieillard soit une autre fois plus pitoyable, et faites-lui sentir, si vous le pouvez bon, la tentation d'un jeune homme. » A peine eut-il achevé sa prière, qu'il vit un petit maure décocher une flèche sur la cellule de ce vieillard, qui aussitôt, sans aucune contenance, ne faisait que sortir et rentrer, et courir çà et là comme un insensé. « Qu'y a-t-il, dit l'abbé, que vous perdez ainsi contenance? » Ce vieillard s'apercevant que l'abbé avait connaissance de son mal, lui déclara sa tentation, quoique avec honte et confusion : « Rentrez, dit-il, en votre cellule, et gardez-vous bien de faire naufrage au monde après tant d'années de religion; mais souvenez-vous que le diable n'a pas voulu jusqu'à présent vous tenter, et votre contenance montre bien qu'il n'en aurait pas remporté une grande gloire, mais pour le moins apprenez à traiter avec plus de charité ceux qui seront tentés, et gardez-vous de les jeter dans le désespoir. »

Réflexion. — Je vous dis le même (N.), apprenez à compatir aux infirmités de votre prochain, et, si vous êtes exempt de tentation, remerciez-en Dieu, mais ayez compassion de ceux qui le sont, et traitez-les humblement; compatissez à leurs peines, consolez-les et priez pour eux. Et dites, lorsque vous serez attaqué de la tentation, cette demande du *Pater*: *Et ne nos inducas in tentationem*. C'est le moyen de ne point succomber à la tentation, ou d'en être délivré. Dieu vous en fasse la grâce.

INSTRUCTION X.

DE LA SEPTIÈME DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Sed libera nos a malo.

Prélude. — Après avoir demandé à Dieu qu'il nous délivre de la coulpe de nos péchés, et qu'il nous donne la grâce pour surmonter les tentations, nous lui disons : *Sed libera nos a malo*. « Délivrez-nous du mal. » Par laquelle demande nous souhaitons d'être délivrés de la peine due à nos péchés, tels que sont tous les maux présents et à venir, temporels et éternels, du corps et de l'âme; en sorte que, comme il n'y a rien que nous craignons tant que de souffrir, nous devons être bien aises de faire comme il faut cette demande : *Libera nos a malo*. C'est donc de son explication que je prétends vous entretenir aujourd'hui et vous en dire trois choses :

Partition. — 1. L'explication de cette demande. 2. Combien il nous importe de la bien faire. 3. Les profits que nous devons tirer de tout ce qui nous est enseigné.

PREMIER POINT.

1. La première chose à savoir est que par cette demande nous souhaitons :

1. D'être délivrés des maux de nature, tels que sont, le feu, l'eau, la peste, la famine, les pertes de biens et autres semblables; et en effet toutes ces choses sont maux de nature, que nous avons sujet d'appréhender, puisqu'ils vont à la destruction de notre être, que Dieu veut que nous conservions, puisqu'il nous l'a donné. Et cela néanmoins toujours avec condition, au cas que cela soit expédient pour la gloire de Dieu et notre salut: étant certains qu'il est utile à plusieurs d'être affligés de ces sortes de maux, plusieurs ayant quitté le vice et le péché par là, comme nous lisons de quantité de saints. Saint Ignace étant blessé à la jambe, cela fut cause de sa conversion, etc.

Nous demandons d'être délivrés non-seulement de ce qui est mal au jugement de tous, mais aussi de ce qui est réputé presque de tous pour bien, comme des richesses, honneurs, santé, etc. C'est la raison pour laquelle Notre-Seigneur nous a appris de prier d'être délivrés du mal indéfiniment. C'est-à-dire, de ce que Dieu sait par sa providence nous être pernicieux; ainsi par là le riche qui abuse de ses richesses demande à Dieu qu'il ne lui en envoie point; mais plutôt qu'il lui ôte celles qu'il a. Celui qui est en liberté demande à Dieu de la perdre, parce qu'elle lui est préjudiciable. Celui qui a de la santé demande la maladie, si la santé ne lui sert qu'à offenser Dieu, etc.

3. Nous demandons d'être délivrés du mal ou du mauvais, dit saint Augustin, c'est-à-dire, du diable : 1° parce qu'il est auteur du péché, qui est le vrai mal; 2° à cause de la haine qu'il nous porte, ne cessant de nous faire la guerre; parce qu'il est l'instrument de Dieu pour nous punir.

4. Nous demandons d'être délivrés de la mort subite, qui est le plus grand mal qui puisse arriver à un pécheur.

5. Nous demandons d'être délivrés de l'ère et de la colère de Dieu.

6. D'être délivrés de l'enfer.

7. D'être exempts des feux du purgatoire. Et enfin d'être délivrés de tous les maux présents et à venir, tant pour l'âme que pour le corps.

II. La deuxième chose à savoir est, si nous demandons par là d'être exempts de toutes sortes de maux, nous ne demandons pas d'être délivrés de tous les maux également; mais nous demandons purement et spécialement d'être exempts de la mort éternelle, et de la puissance du diable, au siècle futur. Mais quant aux autres maux, nous ne demandons pas absolument d'en être affranchis; mais avec ces conditions: 1° autant qu'il est expédient pour le bien de notre âme; 2° en tant qu'ils nous pourront faire tomber en péché et nous priver de la vie éternelle.

III. La troisième chose à savoir sur ces paroles: *Libera nos a malo*, c'est que par cette demande mise à la fin de toutes les autres, Notre-Seigneur nous a voulu enseigner l'ordre qu'il nous convient de garder faisant à Dieu nos prières: car plusieurs les font sans ordre, demandant toujours d'être affranchis de la peine plutôt que de la coupe. Ont-ils mal à la tête, au côté ou au pied; ont-ils encouru quelque perte de leurs biens ou choses semblables? c'est aussitôt à demander à Dieu qu'il les délivre de ces maux, laissant en arrière les plus importants, tels que sont le péché et le danger d'icelui. Et de là arrive qu'ordinairement nous n'obtenons rien de tout ce que nous demandons, parce que nous ne gardons point le commandement de Notre-Seigneur, qui veut que premièrement et devant tout on cherche le royaume des cieux.

IV. L'on fait encore ici une question, savoir si nous pouvons être délivrés de toutes sortes de maux en cette vie. Nous répondons que non; la condition de notre nature ne le permettant pas, non plus que l'état de pèlerins, de pénitents et de bannis; et nous ne serons délivrés de toutes sortes de maux qu'en la vie future où il y aura tout bien sans aucun mal. C'est pourquoi saint Augustin dit que nous demandons en cette dernière pétition, ce qui nous doit arriver à la fin, lorsque la vie éternelle engloitera cette mortalité.

V. L'on demande pourquoi c'est que Notre-Seigneur veut que nous lui demandions d'être délivrés du mal. C'est 1° pour nous manifester l'amour paternel qu'il nous porte, puisqu'il désire que nous vivions en ce monde paisiblement, et sans fâcherie, pour nous faire arriver au repos temporel à une paix éternelle. 2. C'est afin que nous ayons recours à lui en nos maux et afflictions, et non pas au diable, ni aux sorciers, ni même au médecin ni médecines, si premièrement nous n'avons apaisé Dieu; car

à lui seul appartient de nous ôter les maux puisque lui seul nous les envoie: *Non est malum in civitate, quod non fecerit Dominus.* (Amos, III, 6.)

VI. Enfin, ce qu'on peut encore demander sur cette demande, est pourquoi c'est que Dieu nous envoie tant de maux, étant bon comme il est et très-sage. — C'est 1° pour nous délivrer d'un autre mal encore plus dangereux, qui est le péché, ni plus ni moins, comme l'on prend une médecine fort amère pour nous délivrer de la maladie qui nous pourrait conduire à la mort. C'est un mal de couper un bras; et cependant, pour sauver le reste, on le souffre. Dieu souvent veut guérir notre âme par l'infirmité de notre corps: *Visitatio tua custodit spiritum meum.* (Job., X, 12.)

2. C'est afin que par les maux que nous souffrons nous reconnaissons combien doit être dangeureux le mal de coulpe, puisque celui de peine est si fâcheux à endurer.

3. C'est afin qu'on s'approche de Dieu, et qu'on ait recours à lui: *Multiplicatae sunt iniquitates eorum, postea acceleraverunt.* (Psalm., XV, 4.)

4. Afin que la couronne soit augmentée et le mérite; tant plus l'on souffrira, plus l'on sera récompensé. En dernier lieu, c'est afin que les élus ne trouvent rien en ce monde qui les y amuse. Dieu a jeté des épines et du fiel partout. *Electis suis*, dit saint Grégoire, *ad se pergentibus hujusmodi iter asperum facit, ne, dum quisque præsens vite requie, quasi vite amentitate pascitur, magis eum diu pergere, quam citius venire delectet, nec, dum oblectatur in via, obliviscatur ejus quod desideratur in patria.*

Voilà donc (N.) ce qu'il est bon de savoir touchant cette demande. Il faut vous faire voir maintenant combien il importe de la bien faire.

DEUXIÈME POINT.

Ce que nous avons dit jusqu'ici prouve assez l'importance et la nécessité qu'il y a de bien faire cette demande: *Libera nos a malo*. Mais savez-vous bien qu'à faire cette demande, non-seulement Dieu nous y oblige, mais la nature même. C'est ce qu'on voit que les petits enfants font, qu'aussitôt qu'ils se blessent en quelque partie du corps, s'adressent à Dieu comme voulant par là le prier de les délivrer du mal. Et c'est aussi ce que l'Eglise nous veut signifier à la Messe, lorsque le prêtre dit le *Pater*, celui qui sert à la Messe représentant le peuple, et la grande affection qu'il doit avoir à faire cette demande, répond: *Sed libera nos a malo*. Comme voulant dire: Seigneur, c'est une des choses que nous demandons avec plus d'ardeur, de zèle et d'affection: *Libera nos a malo*. Comme s'il disait: Rien ne nous touche comme cela: *Délivrez-nous du mal*, s'il vous plaît, etc.

2. C'est que cette grande multitude de maux qui nous environnent de toutes parts nous doit bien donner de la dévotion à ces paroles; car nous ne demandons pas seulement d'être délivrés des maux présents, mais à venir; et partant l'on ne saurait

croire les maux dont nous serions délivrés si nous avions un peu plus de dévotion à ces paroles. L'on ne verrait pas tant de guerres, de maladies, de nécessités, ni spirituelles ni corporelles, qu'on en voit; la terre ne serait pas si stérile qu'elle est, ni les saisons si déréglées. En un mot, on verrait toute une autre bénédiction dans le monde; car Dieu arrête son bras, quoique levé, quand on le prie. Nous en avons des exemples dans l'Ecriture sainte. Moïse sachant que Dieu était en colère contre son peuple, pour tous les murmures et les rébellions à ses ordres, et qu'il le voulait châtier de telle sorte qu'il s'en souvint longtemps, il se prosterna humblement les genoux en terre et leva les mains au ciel pour intercéder pour lui. Dieu, le voyant en cette posture, lui dit : *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos.* (Exod., XXXII, 10.) Ah! Moïse, tu me lies les mains par tes prières; je te prie, laisse-moi châtier ce peuple ingrat; ne m'intercède point pour eux. Voyez (N.) l'effet d'une prière bien faite, qui a le pouvoir de lier ainsi les mains à Dieu, de lui faire tomber les verges et l'empêcher de nous châtier. Après cela, qui ne dira pas de bon cœur et avec un grand sentiment de dévotion : *Sed libera nos a malo* : Seigneur, délivrez-nous du mal, détournez de dessus nos têtes vos foudres et vos carreaux; éloignez de nous la guerre, la peste, la famine, et tous les maux dont vous avez coutume de châtier les péchés des hommes, etc? Mais entre les autres, il y a quatre sortes de personnes qui particulièrement ont grand sujet de bien faire cette demande. C'est ce que je vais vous faire voir par les fruits et profits que vous devez remporter de cette instruction.

TROISIÈME POINT.

Fruits et Profits. — Les premières personnes qui ont sujet de bien faire cette demande, ce sont les mondains et les mondaines, qui ne veulent rien souffrir. Le moyen de cela, ce n'est pas de faire bonne chère, d'aller dans les compagnies, dans les bals, comédies, etc. Car parmi tout cela enfin, l'on y trouve quelques maux. Les maladies se trouvent dans la bonne chère; dans les compagnies, mille désordres et dissensions. Mais le moyen d'éviter les maux présents et à venir, c'est de dire avec dévotion ces paroles : *Sed libera nos a malo* : Seigneur, délivrez-nous du mal. Nous les devrions dire en sortant de la maison, car nous pouvons avoir mille mauvaises rencontres revenant au logis, car nous pouvons mourir subitement. On les devrait dire en buvant, mangeant : car l'on peut être empoisonné, etc.

2. Les pauvres gens ont encore grand sujet d'avoir dévotion à ces paroles, car c'est le moyen d'être délivrés de leur pauvreté, ou à tout le moins, d'avoir quelques assistances et consolations par elle.

3. Les personnes infirmes y doivent avoir dévotion, car par elle ils demandent la santé : *Sed libera nos a malo*.

Enfin tous ceux qui sont dans quelque affliction pressante, soit du corps, soit de l'esprit. C'est l'oraison qu'il faut dire, et non pas mille autres sortes d'oraisons superstitieuses, que l'on dit quelquefois. Si quelque oraison est capable de nous apporter du soulagement, c'est sans doute celle-là, que l'on ne dit jamais que Notre-Seigneur ne soit obligé à sa promesse.

La deuxième instruction est pour les méchants et les pécheurs. Vous vous souviendrez, misérables que vous êtes, de ce que vous dites : *Libera nos a malo*. Vous demandez à Dieu par ces paroles d'être délivrés du mal; et cependant vous faites tout le contraire de ce que vous lui demandez. Vous demandez que Dieu vous délivre du mal, et vous en procurez à votre prochain, en tâchant de séduire sa femme, de suborner sa fille et sa servante, de lui ravir son bien, et l'avoir, si vous pouvez, par rapines et tromperies. Vous lui en procurez en son honneur, quand vous méditez de lui, etc. Défaites-vous de ces choses, autrement ne dites pas ces paroles, car vous témoignez être un méchant et un pervers, puisque vous faites le contraire de ce que vous demandez à Dieu.

La troisième instruction sera pour les gens de bien. Bonnes âmes, souvenez-vous en disant ces paroles : *Sed libera nos a malo*, de ne pas demander absolument d'être délivrés de maux, mais seulement de ceux que Dieu prévoit vous être nuisibles; soit que ces soient richesses, honneurs ou plaisirs, etc. Demandez plutôt avec saint Augustin, qu'il vous punisse en ce monde, afin qu'il vous pardonne en l'autre : *Hic ure, hic seca, dummodo in æternum mihi parcas*. Demandez seulement la délivrance de ce que Dieu sait vous être mal et non pas ce que notre nature corrompue juge nous être tel. Or le mal que nous devons craindre, c'est le péché, n'y ayant point de mal à craindre au monde que celui-là. Prions donc Dieu qu'il nous en préserve, et soyons résolus de plutôt mourir que d'en commettre aucun. C'est à quoi je vous exhorte, afin qu'on puisse dire de vous ce qu'on disait de saint Chrysostome : *Nihil timet nisi peccatum*; que vous ne craigniez rien que le péché. Saint Augustin l'estime le mal souverain, comme Dieu est le souverain bien.

Ensuite de cette demande : *Sed libera nos a malo*, nous ajoutons, *Amen*. C'est un désir et un souhait de l'âme qui a récité cette oraison, que Dieu accomplisse les sept demandes qu'elle lui a faites. C'est à-dire : *Ainsi soit-il!* O mon Dieu! qu'il soit ainsi que nous vous le demandons; accordez-nous nos requêtes, etc. Notre-Seigneur a dit souvent ce mot, *Amen*. C'est pourquoi l'Eglise s'en sert à la conclusion de toutes ses prières, pour obtenir l'effet de ses demandes.

Voilà (N.) ce que je m'étais engagé de vous expliquer touchant la prière Dominicale, ou le *Pater*. Voilà ce dont vous devez souvenir toutes les fois que vous la

récitez. Souvenez-vous de la dire posément et avec attention; réfléchissez sur toutes les demandes que vous y faites; servez-vous-en en toutes rencontres, soit affliction ou autre nécessité. Mais comme plusieurs n'ont pas la mémoire ou l'entendement propre pour y faire tant d'application, je leur conseille de se fournir de quelque livre particulier, qui soit une paraphrase sur le *Pater noster*, qui leur servira d'un moyen propre pour cela. Que ceux qui ne savent pas lire ne laissent pas de dire et d'apprendre le *Pater*, en latin et en français; qu'ils fassent tous leurs efforts pour cela, quelque grossier esprit qu'ils aient. On retient bien un conte ou une chanson, et on ne pourra pas apprendre une oraison si courte et si nécessaire, pour nous obtenir tous nos besoins et nécessités, pour nous obtenir la délivrance de toutes nos misères, et pour nous acquérir par-dessus tout cela la gloire du ciel, qui est l'héritage des enfants de Dieu, et de ceux qui le reconnaissent ici-bas pour leur Père, et qui s'acquittent des devoirs que l'on doit rendre à un Père? C'est ce que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Qu'entendez-vous par cette demande : « Sed libera nos a malo ? »

Que Dieu nous délivre de tout mal, tant de l'âme que du corps.

Qu'entendez-vous par le mal de l'âme ?

Tout ce qui trouble son repos et sa paix, et la prive de la grâce de Dieu, comme les scrupules, les passions, les recherches; mais surtout le péché mortel, qui la met en état de mort, et qui est le plus grand de tous les maux.

Quel est le mal du corps ?

Tout ce qui l'afflige et tourmente, comme sont la maladie, la pauvreté, la peste, la famine, la guerre, et généralement ce qui est contraire à notre nature.

Demander d'être délivrés de ces maux, n'est-ce pas refuser de souffrir quelque chose pour Dieu ?

Non, car on le lui demande à condition que ce soit sa volonté.

Comment Dieu peut-il nous délivrer du mal ?

En quatre façons : 1° empêchant que le mal ne nous arrive; 2° ôtant le mal qui est déjà arrivé; 3° nous conservant dans les dangers; 4° nous donnant le courage pour bien souffrir.

Pourquoi ne nous en délirre-t-il pas toujours ?

1° Pour nous faire satisfaire par là à nos péchés, et éviter les peines d'enfer par ce peu de peines; 2° pour nous faire mériter une couronne; 3° pour nous faire porter les livrées de Jésus-Christ.

Quel sentiment faut-il prendre pour faire cette demande ?

Celui d'une personne accablée de maux, qui a recours à un médecin, et le prie de la guérir, ou d'une âme inquiétée, qui cher-

che quelque remède à sa peine, et va consulter son directeur, pour en être soulagée.

Que peut-on apprendre de l'explication de cette demande ?

D'avoir recours à Dieu quand on est dans le mal, ou spirituel ou corporel, sans se laisser aller au désespoir, mais plutôt se confiant en sa bonté divine : il faut souffrir les maux qu'elle permettra de nous arriver.

Que veut dire Amen ?

C'est un mot hébreu, qui signifie *Ainsi soit-il*. Comme si l'on disait : Je vous prie, mon Dieu, qu'il soit ainsi : j'espère obtenir de votre bonté, ainsi que je l'ai demandé.

Exemples. — I. Demandez donc à Dieu qu'il vous délivre de tous vos maux à l'exemple de sainte Thérèse, qui disait à ses religieuses : « Demandez, mes filles, à Dieu ce qu'il vous plaira ; mais pour moi je demande au Seigneur qu'il me délivre de toutes sortes de maux. Quel bien est-ce que nous trouvons en cette vie, puisque nous sommes privés de sa présence ? » En effet (N.) le plus grand mal que nous ayons, c'est de ne pas jouir de ce grand bien, dont nous jouirons dans le paradis. (Au livre *De la perfection*, chap. 5.)

II. Mais savez-vous (N.) que le plus grand mal dont nous puissions demander la délivrance, c'est le péché ? Oui, c'est le plus grand de tous les maux ; et sachez que d'être possédés du diable nous est plus avantageux que d'être possédés du péché. Sévère Sulpice rapporte en la Vie de saint Martin, qu'un saint ermite, qui était de si grand mérite, que sans aucune difficulté il chassait les diables des corps des possédés, un jour, comme il craignait que ce don ne lui préjudiciât et qu'il ne s'en glorifiât, il pria Dieu à chaudes larmes qu'il fût possédé lui-même du diable, ce qu'il obtint, aimant mieux que le diable possédât son corps, que la vanité son âme.

Le même rapporte encore que, du temps de saint Martin, il y avait une métairie au pays de Sens, sur laquelle il tombait tous les ans une si grande quantité de grêle, que cela ruinait le labour et la semence des laboureurs ; lesquels emuys d'une si grande perte eurent recours à ce grand saint pour impêtrer par ses prières la délivrance de ce mal. Ce saint lit des prières pour eux et pendant vingt ans qu'il survécut, il ne tomba en toute la contrée aucune grêle ; et pour faire voir que c'était l'effet des prières de ce grand saint, c'est que dès l'année de sa mort, la grêle retomba en ce lieu comme auparavant.

Réflexion. — Apprenez de là (N.) que, quand nous ne pouvons pas de nous-mêmes obtenir ce que nous demandons à Dieu, il faut avoir recours aux gens de bien et aux bonnes âmes, pour intercéder pour nous ; mais surtout dites souvent, et en toutes vos afflictions, misères ou nécessités : *Sed libera nos a malo* : Seigneur, délivrez-moi du mal ; mais dites-le du cœur plus que de la bouche.

Si vous le faites ainsi, soyez assurés d'être délivrés de tous les maux de cette vie présente, et de jouir après de la vie des bienheureux dedans le ciel, qui est une vie exempte de tous maux. C'est ce que je vous souhaite.

INSTRUCTION XI.

RÉCAPITULATION DE L'ORAISON DOMINICALE.

Prélude. — Après avoir parlé de l'excellence de l'oraison et de la prière, et vous avoir expliqué par divers entretiens chaque demande de celle que l'on appelle particulièrement l'Oraison dominicale, ou le *Pater*, comme c'est une prière qui est la plus belle et la plus efficace de toutes les prières qu'un chrétien peut faire, nous avons jugé à propos de vous en faire encore un entretien, et comme une récapitulation des principales choses que nous vous en avons dites. C'est ce que nous ferons aujourd'hui ; mais comme c'est le dernier entretien que je vous ferai peut-être jamais sur ce sujet, prêtez-moi, s'il vous plaît, une attention extraordinaire.

Partition. — J'ai trois choses à vous dire en ce discours : 1^o vous montrer que cette prière qu'on appelle Oraison dominicale est la plus belle de toutes les prières, la plus savoureuse et la plus efficace ; 2^o vous faire une brève déduction de l'explication de chaque demande ; 3^o vous enseigner la manière de la dire comme il faut.

PREMIER POINT.

1. C'est la plus belle des prières, puisqu'elle est formée dans le plus beau de tous les cœurs, et prononcée par la plus belle de toutes les bouches : *Voces Dei, non hominis.* (Act., XII, 22.) Ce n'est pas un ange qui l'a dictée, comme la Règle à saint Patrice ; ce n'est pas un séraphin, comme le Décalogue à Moïse, mais c'est plus que les plus hautes intelligences, et ces plus nobles génies qui reçoivent les premiers rayons partis du trône de l'Agneau : *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit nobis : « Le Fils unique qui est dans le sein du Père nous l'a apprise. »* (Joan., I, 18.)

Et si la beauté, au rapport de saint Thomas, n'est autre chose qu'un bel ordre et proportion des parties, se peut-il trouver des paroles et des souhaits mieux rangés, et plus en ordre que dans cette belle oraison ? En premier lieu, par cette prière on souhaite que le nom de Dieu soit connu, aimé et adoré ; que toute la nature relève de son sceptre, comme elle est tributaire à son empire ; que partout on reçoive ses ordres, on respecte ses arrêts, et on obéisse à ses commandements. Ne voilà-t-il pas de nobles souhaits ? Dites au plus zélé séraphin qu'il en forme de plus nobles, de plus augustes et de plus divins, et il vous répondra qu'après que la bouche de Dieu a parlé, il faut garder le silence : *Factum est silentium in celo.* (Apoc., VIII, 1.) Et si vous voulez la faire passer pour nos intérêts, n'est-ce pas elle qui porte des requêtes civiles, pour

ménager la protection divine contre tous les efforts du démon, etc.

2. Je dis que c'est la plus savoureuse. Parmi les nourritures et les viandes, il en est de très-légères et de creuses ; il en est aussi de solides et très-savoureuses : les plus précieuses sont les pressis et la substance ; il y a aussi de la nourriture pour le corps, il y en a aussi pour l'esprit : *Non in solo pane vivit homo*, disait le divin Sauveur (Matth., IV, 14) ; mais le *Pater noster* est comme la substance et la prière de toutes les autres prières ; c'est pourquoi saint Augustin instruisant une veuve, personne de condition, parlant de cette prière, lui dit ces mots : « Quand vous auriez feuilleté toute la Bible et lu tous les prophètes, vous ne trouveriez rien qui égalât cette divine prière, ou qui ne fût compris dans cette admirable oraison. » Et on peut dire de cette oraison ce que saint Jérôme disait de l'Apocalypse : *Tot sacramenta quot verba* : « Autant de mystères que de paroles. » Car tout l'Ancien et le Nouveau Testament, et tout ce que la loi et les prophètes, la vie des saints, et les plus sublimes méditations ont produit, tout est ramassé dans ce discours, et enfermé dans ce peu de lignes : *Manhu ? quid est hoc*, etc. (Exod., XVI, 23.)

3. En troisième lieu, c'est la plus efficace de toutes les prières ; c'est Jésus qui l'a formée, et avec l'esprit duquel si on la dit, il ne se trouvera jamais qu'on soit refusé : *Non estis vos qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur.* (Matth., X, 10.) Hé quoi ! la Thécuite fut bien exaucée, et toutes ses requêtes enterinées, parce que Joab, qui l'avait introduite, et lui avait enseigné la manière qu'elle y devait procéder, était considéré de David ; et moi qui me présente devant Dieu avec la harangue, le cœur et les sentiments, non pas d'un Joab, d'un violent, d'un impérieux et qui en voulait à la couronne de Salomon ; mais avec la prière, le cœur et les paroles du plus aimé et du plus saint de tous les hommes, je ne l'emporterais pas ? Que deviendraient donc les promesses de Notre-Seigneur, qui valent mieux que tous les serments : *Quidquid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan., XV, 16.) N'est-ce pas bien lui demander au nom de Notre-Seigneur, que de lui demander avec l'esprit, et le cœur et les paroles de Notre-Seigneur, et après cela craindre le refus ?

Mais pour vous donner plus de confiance à la dire, et plus de dévotion, je veux vous expliquer par récapitulation chaque demande de cette prière en particulier.

DEUXIÈME POINT.

Les premiers mots de cette divine oraison sont : *Pater noster*, qui est comme la préface ou l'avant-propos. Ce mot de *Père* se prend en la sainte Trinité personnellement et essentiellement ; personnellement il n'y a que le Père qui soit appelé Père, et essentiellement il signifie les trois divines personnes, de sorte que quand nous disons :

Notre Père, cela s'adresse à toute la sainte Trinité ; et Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu choisir ce mot de *Père* au lieu de celui de notre Dieu ou de Notre-Seigneur, pour nous donner plus de confiance, parce qu'il est plus doux, plus amoureux et plus pressant.

Les secondes paroles sont : *Qui es in cælis* ; ce n'est pas que Dieu ne soit partout, mais c'est qu'il a sa principale demeure au ciel, où il se communique et se fait voir aux bienheureux ; et par là il y prétend élever nos cœurs, comme à notre principale habitation, et nous faire mépriser la terre et toutes les choses passagères.

Ensuite nous faisons la première demande : *Sanctificetur nomen tuum*, demandant que le nom de Dieu soit sanctifié ; non pas qu'il ait affaire d'une nouvelle sanctification, étant saint dès l'éternité ; mais nous souhaitons qu'il soit loué, révérend et glorifié de nous et de toutes les nations, et que son honneur et sa gloire s'augmente et s'agrandisse par toute la terre.

Par la deuxième demande : *Adveniat regnum tuum*, nous demandons d'être délivrés de cette vie caduque et misérable, d'être élevés au royaume de la gloire, etc.

Par la troisième demande : *Fiat voluntas tua*, nous nous soumettons au bon plaisir de Dieu pour faire de nous ce qu'il lui plaira, et lui demandons la grâce d'accomplir sa sainte volonté. Par la quatrième : *Panem nostrum quotidianum*, nous nous reconnaissons comme de pauvres mendiants, lui demandant nos nécessités spirituelles et corporelles, comme le vivre, le vêtement ; et les nécessités spirituelles pour la nourriture de notre âme, qui sont les sacrements, la parole de Dieu, etc.

Par la cinquième : *Dimitte nobis debita nostra*, etc., nous confessons devant Dieu que nous avons commis plusieurs offenses contre sa divine majesté, et le prions de nous les vouloir pardonner par sa bonté et miséricorde, de la même manière (prenez bien garde à ces paroles) que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, de sorte que si nous gardons quelque rancune et animosité contre notre prochain, et méditons quelque vengeance sur quelque offense que nous prétendons qu'il nous ait faite, nous demandons à Dieu qu'il se venge de même sur nous, et qu'il nous traite de la même manière que nous désirons le traiter.

Par la sixième demande : *Et ne nos inducas in tentationem*, nous avouons notre fragilité à résister aux tentations sans l'aide de Dieu, et le supplions de nous fortifier de sa grâce, pour pouvoir résister au monde, au diable et à la chair, et ne pas succomber et être vaincus par la tentation.

Par la septième : *Sed libera nos a malo*, nous supplions Dieu qu'il nous donne la force et le courage de supporter patiemment les adversités de ce monde, et nous délivrer du mal, qui est le diable, particulièrement à l'heure de la mort, où il fait tous ses efforts pour nous perdre

On ajoute à la fin *Amen*, comme un aveu, souhaitant que cela soit comme nous le demandons.

Vous voyez bien (N.) par la brièveté de l'explication que je vous ai faite du *Pater noster*, que cette prière contient tout ce qu'on peut souhaiter ; et ainsi vous la devez dire souvent, mais avec attention et révérence, et pour vous en donner quelque méthode je vous en vais faire comme une petite paraphrase.

TROISIÈME POINT.

Pour bien dire l'Oraison dominicale, il la faut réciter posément, s'arrêtant un peu à chaque demande, et faisant quelque réflexion ; par exemple, disant : *Pater noster* : C'est mille fois trop d'honneur pour moi de vous appeler du nom de père : *Non sum dignus vocari filius tuus* (Luc., XV, 19) ; mais néanmoins, mon Dieu, vous le commandez ; puis donc que vous voulez être mon père, je veux désormais vivre en bon enfant, je vous laisse le soin de ma conduite, etc.

Qui es in cælis : Il est vrai, mon Dieu, que vous remplissez, par l'immensité de votre essence, tant le ciel que la terre : *Cælum et terram ego impleo* (Jerem., XXIII, 14) ; mais il est vrai aussi que vous êtes plus particulièrement aimé et servi dedans les cieux par tous les esprits bienheureux : *Ibi tantummodo magnificus est Dominus*. (Isa., XXIII, 25.) Permettez que je sois de la partie, et que je mêle ma voix parmi cette sainte harmonie.

Sanctificetur nomen tuum : « Que votre nom soit sanctifié en la terre comme au ciel, » et que tout le monde ne fasse qu'un concert et une harmonie, qui répète ici-bas ce qu'on dit là-haut dans le ciel à votre louange : *Soli Deo honor et gloria*. (1 Tim., I, 12.)

Adveniat regnum tuum : « Que votre royaume nous advienne » en la terre comme au ciel ; que vous régniez absolument sur nos volontés ; que vous soyez seul monarque de nos cœurs. Nous ne disons pas comme les Juifs : *Nolumus hunc regnare super nos*. (Luc., XIX, 14.) Au contraire : *Volumus*, nous le voulons et le désirons.

Fiat voluntas tua : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel ; » disposez de moi comme il vous plaira : *In manibus tuis sortes meæ*. (Psal. XXX, 16.) Je vous laisse en main tous mes intérêts, disposez-en à votre choix, soit pour la prospérité, soit pour l'adversité, etc.

Panem nostrum quotidianum. Vous connaissez parfaitement tous nos besoins. O le meilleur de tous les pères ! et puisque vous étendez vos soins jusqu'aux fourmis, pourriez-vous bien nous éconduire ou fermer l'oreille à nos demandes ? *Multis passeribus meliores sumus*. (Matth., X, 31.) A qui aurons-nous recours, si vous nous éconduisez ? etc.

Dimitte nobis debita nostra. Toute ma vie n'est qu'un tissu de crimes, et je ne puis presque mettre en avant aucune action qui ne soit infectée du poison du péché. Pardon,

mon Dieu ! patience, miséricorde, je proteste de mieux faire à l'avenir : *Patentiam habeo in me*, etc. (*Matth.*, XVIII, 26.)

Sicut et nos dimittimus. Si pour être assuré du pardon de mes fautes, il ne me faut que me résoudre à pardonner à autrui les injures qui me seraient faites, dès à présent je renonce à la vengeance; je pardonne du meilleur de mon cœur à tous ceux qui m'ont offensé, suivant votre parole, ô mon Dieu : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut tui misertus sum ?* (*Ibid.*, 33.)

Et ne nos inducas in tentationem. Seigneur, vous êtes intéressé dans nos combats, vous n'ignorez pas nos faiblesses; si vous ne nous soutenez, mon Dieu, nous succomberons, le démon aura le dessus : *Salva nos, Domine, perimus.* (*Matth.*, VIII, 25.) Eloignez donc de nous, ô le meilleur de tous les pères, les occasions de nous perdre; ôtez de devant nos yeux les scandales et les exemples qui nous pourraient porter au mal, etc.

Sed libera nos a malo. Partout nous sommes menacés de tant de maux; les guerres, les pestes, les maladies, les persécutions nous assiègent de toutes parts. Parez aux coups, ô notre très-aimable Père ! que si nos déloyautés vous obligent à nous châtier, si nos insolences vous mettent les verges en main, donnez-nous la soumission pour en porter la peine, etc.

Amen. Que tout cela se fasse tout ainsi comme vous le souhaitez.

Voilà (N.) les pensées et les réflexions que vous devez faire en disant le *Pater noster*, vous ne sauriez croire quels fruits apporte cette prière, lorsqu'elle est bien dite. Je vous les veux apprendre par quelques histoires après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Le chrétien a-t-il besoin de prier Dieu ?

Oui, à cause de la dépendance et du besoin qu'il a de lui en toutes choses.

Quelle est la plus excellente prière qu'il puisse faire à Dieu ?

C'est le *Pater*, autrement l'Oraison dominicale.

Pourquoi doit-il avoir affection et dévotion à cette prière par-dessus les autres ?

Parce que Notre-Seigneur l'a composée et nous l'a enseignée lui-même, et qu'elle contient ce qui est plus nécessaire au salut.

Est-on obligé de savoir et de répéter souvent cette prière ?

On est obligé de la réciter tous les jours, selon la détermination de l'Eglise qui, pour cela, l'appelle la prière quotidienne. (*Conc. Rhem.* et vi Synod.)

Combien y a-t-il de demandes en cette oraison ?

Il y en a sept.

Faut-il avoir quelque connaissance des choses qu'on demande à Dieu par cette prière ?

Oui, afin que nos cœurs en soient touchés et plus attentifs en priant.

Que demandons-nous principalement par cette prière ?

Trois choses : 1° la gloire de Dieu; 2° les biens spirituels et temporels; 3° la délivrance de toutes sortes de maux, spirituels et corporels.

Récitez-la, s'il vous plaît, en latin et en français ?

Pater noster, etc., « Notre Père, » etc.

Quels sont les profits et avantages qu'il y a de bien faire cette prière ?

Outre que Dieu en est honoré et glorifié, il nous accorde aussi plus facilement et promptement ce que nous lui demandons.

Exemples. — Pour vous faire voir (N.) que le *Pater*, ou l'Oraison dominicale, n'est pas seulement agréable à Dieu, mais très-profitable à ceux qui par dévotion et par devoir la récitent tous les jours, je veux vous le faire voir par une histoire que rapporte Césarius au livre de ses *Miracles*. Il dit qu'un empereur, ayant fait pendre un certain gentilhomme, parce qu'il avait gâté ses terres, un de ses proches passant par le lieu où son corps était exposé au gibet, fut surpris de l'entendre trois jours après qu'il avait été exécuté, crier d'un voix intelligible, et l'appeler, disant : « Venez à moi, je vous prie, ne craignez point, car je suis encore vivant; c'est par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'assistance de sa très-sainte Mère que la vie m'est conservée. » Le curé du lieu est appelé, auquel après avoir fait sa confession, et étant interrogé du sujet d'une grâce si extraordinaire : « Pour quelque petit service, dit-il, que j'ai tâché de rendre à Notre-Seigneur, ayant accoutumé de réciter tous les jours avant toutes choses, cinq fois le *Pater* et l'*Ave*; savoir, trois à l'honneur de sa passion, un à l'honneur de mon bon ange, et le cinquième à l'honneur du précieux sang de mon Sauveur, pour obtenir la grâce de pouvoir communier, avant que de partir de cette vie. »

Réflexion. — A votre avis (N.) cette dévotion est-elle bien récompensée? Est-il bon de rendre tous les jours ce petit tribut à l'Auteur de tout bien? Est-ce en vain que vous l'appellez votre Père? Est-ce un petit bien que vous lui demandez, quand par cette prière vous lui demandez l'entrée de son royaume, et la délivrance du plus grand de tous les maux, qui est la damnation éternelle? En un mot, n'est-ce pas un bonheur sans pareil, d'être préservé par miracle pour être confessé et communier auparavant que de mourir? Ce sont là les fruits de l'Oraison dominicale.

II. Les chrétiens ne sont point excusables quand pour ne pas prier Dieu, ils allèguent ou leur ignorance ou leur grossièreté de ne pas savoir comment parler à une si haute Majesté; ou leurs occupations, ou leurs infirmités et maladies. Après qu'un Dieu lui-même leur a prescrit la manière et les termes si précis pour le faire en peu de mots, il n'y a pas lieu d'excuse. Il n'y a point d'affaires, point d'occupations, point d'emplois

point d'inflamités, ni maladies, qui puissent légitimement dispenser un chrétien de faire tous les jours cette prière.

Saint Hugues, évêque de Grenoble, ne pouvait assez admirer la bonté de Dieu de nous avoir voulu enseigner par son propre Fils, comment il voulait être prié de nous, pour nous accorder ce que nous lui demanderions, et plus que nous ne lui demanderions; c'est pourquoi ce grand saint avait une suavité nonpareille à répéter souvent cette prière; jusque-là qu'étant malade, dans une seule nuit, son valet de chambre remarqua qu'il l'avait répétée jusqu'à trois cents fois; et lui ayant représenté que cela le pourrait incommoder: « Tant s'en faut, dit-il; plus je répète cette belle prière, et plus les forces de mon corps s'augmentent, et mes incommodités diminuent. » (SURIUS, 1 Aprilis, in ejus Vita.)

Réflexion. — Après cela (N.) que nos gens d'affaires, les marchands, laboureurs, artisans et personnes de toutes conditions, se plaignent de n'avoir pas le temps de vaquer à la prière; que les délicats mêmes et les personnes infirmes se plaignent et se dispensent pour un petit mal, de faire leurs prières ordinaires. Jamais cette prière, qui est courte, et qui est animée de la grâce et de l'esprit de Notre-Seigneur, ne peut faire du mal; mais plutôt toutes sortes de biens imaginables.

EXPLICATION DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

PREMIERE INSTRUCTION.

EXPLICATION DE CES PAROLES :

Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

Prélude. — Vous ayant expliqué dans nos précédents entretiens l'Oraison dominicale, que l'on nomme communément le *Pater*, pour suivre la conduite de l'Eglise, qui joint ordinairement dans ses prières la Salutation angélique, ou l'*Ave*, ensuite du *Pater*, nous avons pris le dessein de vous expliquer en deux ou trois entretiens, ce que c'est que cette prière, et combien elle est efficace. Et en effet (N.) après la prière du *Pater*, composée par Jésus-Christ, il n'y a point de prière plus excellente que celle-là; parce que la plus grande partie a été composée par la sainte Trinité; l'autre partie par sainte Elisabeth, et la dernière partie, par l'Eglise. Les paroles que la sainte Trinité a composées sont celles-ci : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum*; et l'archange Gabriel les a prononcées de sa part à la Vierge. Celles qui ont été ajoutées par sainte Elisabeth, sont celles-ci : *Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui*. Et celles que l'Eglise a ajoutées sont : *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc, et in hora mortis nostræ*. Amen. C'est donc de ces trois parties dont nous

avons dessein de vous faire trois entretiens et catéchismes. Commencant aujourd'hui, nous vous dirons trois choses.

Partition. — 1. Je vous ferai voir qu'après le *Pater*, il n'y a point une prière plus excellente et plus efficace. 2. Nous vous expliquerons les paroles les unes après les autres. 3. Nous en tirerons les fruits et profits à notre ordinaire. J'invite tous les dévots de Marie de me prêter une attention favorable.

PREMIER POINT.

Je dis qu'il n'y a point une prière plus excellente et plus efficace : 1° à cause de son antiquité; 2° parce qu'elle est très-agréable à la sainte Vierge; 3° parce que Jésus-Christ même et ses vicaires veulent qu'on ait recours à la sainte Vierge.

1. Il n'y a pas une prière plus ancienne, parce que, non-seulement son antiquité se prend du temps de l'incarnation de Jésus-Christ, qui s'est accomplie ensuite de la Salutation angélique faite à la Vierge Marie par l'archange Gabriel : *Ave, gratia plena, Dominus tecum* (Luc., 1, 28), mais principalement, parce que la Vierge Marie était l'objet des desirs des anges dès la création du monde, en laquelle ils eurent connaissance d'elle, à cause de la victoire signalée qu'elle remporterait contre le démon, prononcée par la bouche de Dieu même, en ces paroles : *Et ipsa conteret caput tuum* : « Cette femme t'écrasera la tête. » (Gen., III, 15.)

2. Outre le désir qu'avaient les anges de saluer la Vierge Marie, l'on peut dire que, de toute éternité, la très-sainte Trinité la souhaitait saluer, puisque de toute éternité l'incarnation de Dieu était résolue; et que pour l'accomplir, elle demanderait par un ambassadeur le consentement de cette Vierge.

3. Il n'y a point de prière qui soit plus agréable à la sainte Vierge : 1° pour la joie qu'elle eut, quand l'ange lui annonça qu'elle serait la Mère de Dieu; 2° par le contenu dans les paroles de la Salutation, qu'il lui souhaitait toute sorte de bonheurs, et lui déclarait qu'elle était pleine de grâce; qu'elle était le trône de la gloire de Dieu; qu'elle était bénie entre toutes les femmes, choisie et élevée au-dessus de toutes les créatures, et qu'elle était l'arbre du fruit de vie.

4. Il n'y a point de prière plus utile et efficace : 1° parce qu'elle gagne le cœur de la sainte Vierge; 2° parce que Jésus-Christ veut qu'on ait recours à elle, en faveur de laquelle il ne peut rien refuser : *Pete, Mater mea*, dit ce divin Salomon : « Demandez, ma Mère (III Reg., II, 20), » ce qu'il vous plaira, il n'est pas possible que je vous éconduise; 3° parce que les Papes mêmes ont donné des indulgences à tous ceux qui réciteront cette prière. Entre autres, le pape Paul V, qui a accordé cent jours d'indulgences à ceux qui entendant l'heure sonner diraient un *Ave Maria*.

5. On appelle cette prière du nom de Salutation angélique, et non pas, Salutation

de sainte Elisabeth, ou Salutation de l'Eglise, parce que c'est un ange qui en a prononcé la première et principale partie, en qualité d'ambassadeur de la très-sainte Trinité, pour l'incompréhensible mystère de l'Incarnation.

6. On ajoute cette oraison ensuite de l'Oraison dominicale, afin que nous obtenions plus facilement l'effet de nos demandes. Nous imitons en cela ceux qui ont des affaires en la cour, lesquels, après avoir présenté leur requête au prince, recherchent encore d'abondant la recommandation de quelque courtisan favori, le suppliant qu'il les assiste de sa faveur et qu'il prenne la peine de veiller à l'expédition de la grâce qu'ils prétendent du prince. Ainsi, nous autres chrétiens, ayant présenté notre requête à Dieu par l'Oraison dominicale, nous en recommandons la poursuite et l'entérinement à la sainte Vierge Marie; parce que nous savons qu'il n'y a personne dans le ciel qui ait tant de faveur qu'elle : *Opus est mediatore ad Mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quam Maria* : « Il nous faut un médiateur ou un avocat pour nous aider auprès du souverain Médiateur Jésus-Christ, dit le dévot saint Bernard (Serm. de Assumpt. B. M.), et où est-ce qu'on en pourra trouver un plus propre et qui nous soit plus favorable que la Vierge Marie? » Voilà donc les raisons qui nous obligent à dire souvent cette prière. Voyons maintenant ce qu'elle signifie.

DEUXIÈME POINT.

Le savant Origène dit que jamais on n'avait vu une pareille salutation, qui commençait par ce mot *Ave*, et qu'elle était réservée pour la seule Vierge Marie : *Soli Mariæ servabatur talis salutio*. Nous lisons dans l'Ancien Testament que les hommes adoraient les anges, comme Abraham, Lot, Josué, etc. Mais l'ange adore la divine Marie en la saluant, et depuis cette Salutation aucun ange n'a souffert que les hommes les adorassent, à cause que Dieu s'est incarné et fait homme dans le sein de Marie. Donc ce mot *Ave* signifie *la paix soit avec vous, je vous salue, réjouissez vous*.

Maria, Marie, signifie *Dame*; c'est pourquoi nous l'appelons Notre-Dame. Elle est la Dame par excellence et la Reine de toutes les créatures. L'ange ne prononça pas d'abord par respect ce beau nom de Marie, car ce nom est incompréhensible aux anges; il savait qu'elle devait être la Mère de Dieu, et pour cela il ne la nomma pas par son nom en la saluant; mais voyant qu'elle s'était troublée de cette salutation, soit parce qu'elle craignait de perdre sa virginité pour devenir la Mère de Dieu, soit parce que son humilité ne pouvait souffrir de louange, l'ange, pour la rassurer, lui promet que Dieu l'avait remplie de grâce; il prononça son nom : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Deum*. (Luc., I, 30.) Ce nom de Marie a plusieurs significations.

1. Il signifie *Abîme de grâce*, dit saint Jean

Damascène, *Abyssus gratiæ*. Et saint Bo:aventure ajoute que, comme toutes les eaux vont se rendre dans la mer, ainsi toutes les grâces des anges, des patriarches, des martyrs, des confesseurs, des prophètes et des vierges sont en Marie comme dans un abîme.

2. Il signifie *Dame et Maîtresse*, comme je vous ai déjà dit, parce qu'elle est notre Souveraine après Dieu; et le savant Gerson, parlant de la souveraineté de Notre-Dame, dit que son Fils Jésus-Christ lui a dit les mêmes paroles que le roi Assuérus, charmé de la beauté de la reine Esther : *Quid vis, regina Esther, quæ est petitio tua? Si dimidiam partem regni petieris, dabitur tibi* : « Que vous plaît-il, ma reine? tout vous est accordé, je ne puis vous rien refuser, même la moitié de mon royaume. (Esther, V, 3.) Le royaume de Dieu a deux parties : la puissance et la miséricorde. Dieu s'est réservé la puissance et lui a donné la miséricorde, en sorte qu'elle est appelée la Reine de la miséricorde. Grand sujet de consolation pour nous, qui sommes pécheurs, puisque nous sommes assurés qu'en l'invoquant, nous recevrons les effets de sa miséricorde, savoir, les grâces dont elle est dispensatrice.

3. Le nom de Marie signifie *Etoile de la mer*, « *Stellamaris* : » 1. parce que, comme toutes les étoiles reçoivent leurs lumières du soleil, ainsi la sainte Vierge a reçu toute la lumière du Soleil de justice, qui est Jésus-Christ, son Fils. 2. En ce que parmi les orages et les tempêtes du monde, elle nous conduit heureusement au port de la gloire. Elle conduit à Jésus-Christ ceux qui l'invoquent, comme a fait celle des Mages. 3. Elle est appelée Etoile parce qu'elle est incorruptible. 4. Parce qu'elle ne s'éclipse jamais et ne tombe pas. 5. Son mouvement est réglé dans la perfection. 6. Dans l'inconstance du flux et reflux du monde toujours constante, au milieu de ses amertumes toujours douce.

4. Ce nom signifie encore *Illuminatrice*. Au premier chapitre de la *Genèse* (vers. 16), il est dit que Dieu fit deux grandes lumières : *Fecit Deus duo luminaria magna; luminare majus, ut præesset diei, et luminare minus, ut præesset nocti*. Le sens mystique dit que cette grande lumière qui fait le jour, c'est Jésus-Christ qui fait les justes; la petite lumière qui éclaire la nuit, c'est Marie, qui est l'Avocate et le Refuge des pécheurs.

5. Ce nom signifie encore une *Mer d'amertume*; soit par les grandes douleurs qu'elle a souffertes, suivant la prédiction de saint Siméon : *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc., II, 35); soit parce qu'elle est une mer d'amertume pour les démons, comme la mer Rouge l'a été pour Pharaon et son armée.

Enfin c'est un nom qui surpasse tous les noms, excepté celui de Jésus. Le savant Idiot (*De nomine Virg. Mariæ*, cap. 3) dit qu'a ce nom les anges l'adorent comme leur Reine, les hommes fléchissent leurs genoux

devant elle comme devant leur Impératrice, et les enfers se prosternent devant elle comme devant leur Souveraine : les anges par respect, les hommes par amour et les démons par crainte. A l'invocation de ce nom, les malades sont guéris, les aveugles sont éclairés, les endurcis sont amollis, les esclaves du démon sont en liberté.

Après ces deux mots : *Ave, Maria*, suivent ces autres :

Gratia plena, « Pleine de grâce. » Elle est pleine de grâce pour plusieurs raisons.

1. Parce que plus une personne est aimée de Dieu, plus elle reçoit de grâce, etc. La Vierge a été plus aimée que toutes les créatures ensemble ; elle a donc eu toute seule plus de grâce que tous ensemble ; or, il y a des saints qui ont eu la plénitude de grâce, comme saint Etienne et les apôtres : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto.* (Act., IV, 13.) Donc, etc.

2. Parce qu'elle a contenu dans son sein l'Auteur de la grâce, dit saint Ambroise.

3. Parce qu'elle possède la plénitude de la grâce, comme dit saint Jérôme au sermon de l'Assomption.

4. Parce qu'elle est la Fille du Père éternel, la Mère de son Fils et l'Epouse du Saint-Esprit.

5. Parce qu'elle est la trésorière et la dispensatrice de toutes les grâces.

6. Parce qu'il fallait qu'elle eût des grâces proportionnées à la dignité de Mère de Dieu. Saint Thomas dit que sa maternité est infinie dans ses perfections ; c'est-à-dire que Dieu ne peut faire une Mère plus parfaite ; par conséquent il faut qu'elle ait une plénitude de grâces qui surpasse toutes les plénitudes des anges et des saints, et que nulle créature ne puisse être élevée au-dessus de Marie.

Dominus tecum : « Le Seigneur est avec vous. » Vous savez (N.) que Dieu est partout en trois manières : par présence, par puissance et par essence. Ces paroles se peuvent attribuer à toutes les créatures. Le Seigneur est présent par des opérations particulières : dans le ciel, il y est par sa gloire, qu'il communique aux bienheureux ; dans l'enfer, par sa justice, qu'il exerce sur les damnés ; dans les justes, par la grâce qu'il répand dans leurs âmes ; dans les sacrements, par les différents effets qu'il y produit, suivant chacun des sacrements. Mais dans la Vierge il y est d'une manière tout extraordinaire, qui est ineffable. Si les délices de Dieu sont de converser avec les hommes, quelle joie à un Dieu de s'incarner dans le sein le plus pur et le plus parfait ! Les Pères de l'Eglise, ne pouvant exprimer cette manière de présence, se servent de ces paroles : « Qu'il est en Marie comme dans son temple, comme dans son lit nuptial, comme dans sa maison de plaisance. »

Parmi les Hébreux, lorsqu'on souhaitait toute sorte de bien à une personne, on lui disait : *Le Seigneur soit avec vous*. La plus

horrible menace que Dieu faisait à son peuple était de s'éloigner de lui et de le quitter. Et quand il promettait une protection particulière et des assistances continuelles dans les entreprises les plus difficiles, il disait : *Ne craignez pas, je serai avec vous*. Jésus-Christ était avec Marie comme un père avec sa fille, qu'il gouverne ; comme un époux avec son épouse, qu'il aime uniquement ; comme un roi avec la reine, qu'il élève au-dessus du trône ; comme le soleil à la lune, qu'il remplit de lumière. Le Père éternel était avec elle, en lui communiquant sa fécondité virginale ; son Fils, en la rendant digne d'être la Mère d'un Dieu ; le Saint-Esprit, en confirmant sa virginité dans sa conception et en son enfantement. Jugez de là (N.) quel pouvoir elle peut avoir auprès de la très-sainte Trinité pour nous obtenir nos besoins et nécessités ; et ce sont les fruits et profits que nous devons remporter de ces instructions. Le premier sera pour les pécheurs ; le deuxième pour les justes ; et le troisième pour les uns et les autres.

FRUITS ET PROFITS.

1. Souvenez-vous, pécheurs, qu'il est vrai que la Vierge est votre Mère, et votre Refuge : *Refugium peccatorum*, dit l'Eglise ; mais souvenez-vous aussi qu'elle n'a été votre Mère, que parce qu'elle a mis au monde un Fils qui est venu pour en ôter les péchés, et afin que vous ne péchiez plus. Si vous voulez donc qu'elle soit votre Mère, montrez-vous ses enfants, en vous convertissant. Et croyez que quelque grands pécheurs que vous soyez, elle vous obtiendra miséricorde, pourvu que vous vous convertissiez de cœur et d'affection. Mais si vous voulez continuer dans vos péchés, elle vous renoncera pour ses enfants.

2. Pour vous, bonnes âmes, qui affectionnez la sainte Vierge, et lui êtes dévotes, continuez dans vos saintes pratiques ; invoquez souvent cette divine Mère dans toutes vos afflictions, misères et nécessités. Vous savez ce qu'elle fit autrefois aux noces de Cana en Galilée, le vin manquant à ces pauvres mariés : *Fili, vinum non habent.* (Joan., II, 3.) C'est elle qui a donné cette eau vive qui rejait à la vie éternelle : *Fons aquæ salientis in vitam æternam.* (Joan., IV, 6.) C'est elle qui pourvoit à toutes les nécessités de la vie spirituelle et temporelle, en nous donnant celui duquel il est dit, qu'il a repu tant de pauvres dans le désert ; qui a dit tant de fois à tous les misérables : *Venite ad me, omnes qui laboratis*, etc. (Matth., XI, 28.) Voilà comme elle fait envers nous office de mère.

Le troisième profit que nous devons tirer pour les uns et les autres, c'est-à-dire, pour les justes et pour les pécheurs, est celui-ci : de nous mettre tous sous la protection de la Vierge, et ne passer aucun jour sans l'invoquer, et lui dire la Salutation angélique. Pères et mères, voilà ce que vous devez apprendre à vos enfants, aussitôt qu'ils commencent à dénouer leurs petites langues ;

apprenez-leur de bonne heure à dire leur *Ave Maria*; c'est là ce qu'il leur faut apprendre, et non pas mille sottises que vous leur dites. Faites-leur entendre qu'ils ont une Mère au ciel qu'il faut prier tous les jours, et la prier en leur présence pour les y inciter. Nous vous ferons voir combien cette prière est agréable à Dieu et à la sainte Vierge par des exemples authentiques après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Suffit-il au chrétien d'adresser ses prières à Dieu ?

Oui, mais il peut encore prier les saints et particulièrement la glorieuse Vierge Marie, qui est la Reine de tous les saints.

N'est-ce pas faire tort à Dieu de prier autre que lui ?

Non, car on le reconnaît toujours pour Souverain; et si on s'adresse aux saints et à la Vierge, c'est pour employer leur crédit auprès de Dieu.

Est-on obligé de prier la Vierge ?

Le crédit qu'elle a auprès de Dieu, l'inclination qu'elle a à nous aider, et notre propre intérêt, nous donnent de bien douces obligations de la prier.

Quelles prières faut-il lui adresser ?

La plus ordinaire doit être celle que nous appelons, *Ave Maria*, ou Salutation angélique.

Pourquoi Salutation angélique ?

Parce que c'est l'ange qui l'a prononcée en saluant la sainte Vierge.

Pouvez-vous me la dire en latin, et en français ?

Ave, Maria, etc.; « *Je vous salue, Marie*, etc.

Qui est-ce qui l'a composée ?

Dieu en est le premier et le principal auteur, quoiqu'il se soit servi de la bouche de l'ange pour nous l'enseigner.

Que veut dire ce mot, « Ave ? »

C'est-à-dire, Je vous salue; la paix soit avec vous; réjouissez-vous.

Que veut dire, « Marie ? »

Ce nom a quatre belles significations; 1^o il signifie *Dame* et *Reine*; 2^o Marie veut dire, *Illuminante* ou *Eclairante*; 3^o qui dit Marie, dit *Etoile*; 4^o en dernier lieu, Marie signifie, *Mer amère*.

Que veulent dire ces autres paroles : « Pleine de grâce ? »

C'est qu'elle a plus de grâces que tous les saints ensemble; parce qu'elle seule a plus aimé Dieu, et Dieu l'a plus aimée que toutes les autres créatures.

Dites-moi ce que veulent dire ces paroles :

« *Le Seigneur est avec vous ?* »

C'est-à-dire que Dieu a été d'une façon plus particulière en la sainte Vierge, qu'il n'a pas été avec tous les autres saints; parce qu'il l'a aimée plus que tous les autres saints, l'ayant choisie de toute éternité pour être sa Fille, la Mère de son Fils, et l'Épouse du Saint-Esprit. C'est pourquoi il l'a remplie des grâces proportionnées à cette haute dignité.

Cette Salutation angélique est-elle agréable à la glorieuse Vierge ?

Il n'en faut pas douter, puisqu'elle dit autrefois à sainte Mechtilde : « Jamais on ne me saurait saluer plus glorieusement ni plus agréablement, qu'avec le salut que m'a envoyé la sainte Trinité. »

Exemples. — C'est une vérité constante (N.) qu'il n'y a point de prière qui plaise davantage à la sainte Vierge, que celle de la Salutation angélique. Je vous en veux rapporter deux ou trois exemples pour vous le prouver.

I. Le premier est tiré de Thomas de Cantimpré, au livre II *Des abécilles*, chapitre 29, partie II. Cet auteur rapporte, qu'un soldat ayant porté les armes pendant plusieurs années pour le service de son prince, désirant sur ses vieux jours se retirer, et de combattre sous la milice de Jésus-Christ, il se rangea sous la discipline d'un abbé de l'ordre de Cîteaux. Le maître des novices l'interrogea s'il savait son *Pater*; il dit que non, et que jamais il ne l'avait su apprendre. On s'efforça de le lui enseigner, mais en vain. Ce que voyant l'abbé, il lui ordonna d'apprendre au moins l'*Ave Maria*; ce qu'il fit avec bien de la peine y employant un long temps, et le ruminant à tous moments. Enfin, il en vint à bout, et y trouva tant de douceur, qu'il le récitait continuellement, soit en son cœur ou de sa bouche. Ce bon vieillard après quelques années mourut et fut mis en terre dans le cimetière entre les autres religieux trépassés. Chose merveilleuse (N.), peu de temps après l'on vit naître de son tombeau, du côté de la tête, un arbre inconnu, portant des feuilles, sur lesquelles étaient empreintes en lettres d'or ces paroles : *Ave, Maria, gratia plena*. La chose étant rapportée à l'évêque du lieu, il s'y transporta, fit fouiller en sa présence la fosse pour trouver la racine de cet arbre, et reconnut qu'il sortait de la bouche du trépassé. Après que cet arbre eut fait son devoir de montrer au peuple les merveilles de Dieu, il sécha, et mourut à la vue d'un chacun.

Réflexion. — Eh! bien (N.) cela ne vous doit-il pas exciter à dire souvent l'*Ave Maria*, puisque Dieu fait voir par cette merveille, que les prières qu'on fait à sa Mère lui agréent ?

II. Nous lisons encore une pareille histoire dans saint Anselme, au livre de ses *Miracles*, chapitre 17, où il rapporte qu'un homme passant par un bois fut tué par des voleurs, et ayant été trouvé par ceux des lieux circonvoisins, avait été enseveli et enterré au même lieu, et son bâton planté sur lui. Ce bâton vint à verdoyer, et croître en un grand arbre. Longtemps après un évêque passant par cet endroit, se rafraîchissant sous l'ombre de cet arbre, il aperçut avec tous ceux de sa suite que sur chaque feuille étaient écrites en lettres visibles, ces paroles : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum*. Émerveillés de cela, ils s'enquirent des lieux circonvoisins, ce que cela pouvait être, on leur fit le récit de cet

homme. On fouilla la terre en présence de cet évêque ; et on trouva le corps tout entier et la racine de cet arbre lui sortant de la bouche. Ce qui donna à connaître que c'était une personne fort affectionnée à la sainte Vierge, et depuis ce temps-là, ce lieu fut beaucoup fréquenté des chrétiens, et il s'y fit beaucoup de miracles.

III. Ce même auteur rapporte encore un autre miracle d'un certain seigneur, sur lequel le diable ne put avoir de puissance, quoiqu'il se fût déguisé, et mis au service de ce gentilhomme, pour trouver occasion de l'étrangler, parce qu'il avait coutume de dire sept fois l'*Ave Maria*, le soir et le matin à deux genoux.

Réflexion. — Voyez (N) si les petits services qu'on rend à la Mère de Dieu ne sont pas bien récompensés. Accoutumez-vous donc à la servir et saluer de cette belle prière, si vous en voulez ressentir les effets.

INSTRUCTION II.

EXPLICATION DE CES PAROLES :

Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

Prélude. — Vous ayant expliqué dans notre dernier entretien la première partie de la Salutation angélique, qui sont les paroles dont l'ange se servit en son ambassade, lorsqu'il alla saluer la très-sainte Vierge de la part de la sainte Trinité : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum* ; il nous reste maintenant à vous expliquer la seconde partie de cette Salutation qui a été composée par sainte Elisabeth. C'est ce que nous ferons aujourd'hui, et vous en dirons trois choses.

Partition. — 1. Nous vous dirons ce qui s'est passé dans l'ambassade de l'archange Gabriel, et dans la visite que fit ensuite la sainte Vierge chez sa cousine Elisabeth. 2. Nous vous expliquerons les paroles les unes après les autres qui restent à vous expliquer. 3. Ensuite nous en tirerons les fruits et profits.

PREMIER POINT.

L'ange Gabriel parlant à Marie, comme je vous ai déjà dit, voyant qu'elle était en peine et en crainte comment ce grand mystère s'accomplirait en elle à cause du vœu qu'elle avait fait de sa virginité, lui dit : « Ne craignez point, Marie, votre virginité ne perdra rien de son intégrité, ce sera l'ouvrage d'un Dieu à qui rien n'est impossible. Et afin de vous faire voir quelque échantillon de sa puissance, je vous annonce que votre cousine Elisabeth est enceinte de six mois, nonobstant son âge avancé et sa stérilité. » Alors la sainte Vierge se soumit aux paroles de l'ange, et dit : *Ecce ancilla Domini*, etc. : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » (Luc., I, 38.) En même temps le Verbe divin fut conçu de la manière que je vous ai dit autrefois en vous parlant du mystère de l'Incarnation. Peu de temps après, la sainte

Vierge fut rendre visite à sainte Elisabeth, non pas pour savoir si ce que l'ange avait dit était véritable ; mais pour l'assister dans sa grossesse et dedans ses couches. A son arrivée, sainte Elisabeth fut au devant d'elle. Sitôt qu'elle l'aperçut, saint Jeantrissaillit de joie, et ce petit criminel fut absous du péché originel ; il fut sanctifié dans le ventre de sa mère, il reçut l'usage de la raison, et fut rempli du Saint-Esprit.

Par une inondation de cette plénitude, sainte Elisabeth sa mère en fut aussi remplie ; et par un esprit prophétique, elle s'écria, et dit ces belles paroles : *Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui. Unde hoc mihi, ut veniat Mater Dei ad me ?* etc. : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni soit le fruit de votre ventre. Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Dieu me fasse la grâce de me visiter ? » N'est-ce pas à moi à vous prévenir par toutes sortes d'obligations, de civilités, d'honneur et de devoir ? Qui suis-je, sinon la mère d'un homme, et vous la Mère d'un Dieu ? Je porte dans mon ventre un prophète, et vous le Roi et le Seigneur des prophètes. Je sais le bonheur qui vous est arrivé ; car dès le moment que j'ai entendu les paroles de votre salut, alors j'ai ressenti mon enfant tressaillir de joie dans mon ventre, rendant ses respects et ses hommages à son Seigneur. Hélas ! que vous êtes heureuse d'avoir cru aux paroles de l'ange ; parce que toutes les merveilles qu'il vous a annoncées de la part de Dieu seront accomplies en vous. (Luc., I, 41-45.)

La Vierge, dans les sentiments d'humilité, lui répondit : *Magnificat anima mea Dominum* : « Mon âme loue le Seigneur (Ibid., 46) ; » tout ce que vous dites est véritable, la louange en appartient à Dieu. Voilà ce qui se passa en cet entretien ; venons à l'explication de ces paroles de sainte Elisabeth : *Benedicta tu in mulieribus*.

DEUXIÈME POINT.

Vous remarquerez que, outre sainte Elisabeth qui a dit ces paroles, l'ange Gabriel les avait déjà dites à la sainte Vierge dans la Salutation. Il y a plusieurs sens de ces paroles : *Benedicta tu in mulieribus*.

Le premier est que la Vierge a été remplie de toutes les bénédictions, plus que toutes les autres femmes ensemble. Cela nous est signifié par ces paroles : *Gratia plena*, qu'elle a eu une plénitude de grâces plus abondante que celle de toutes les autres créatures.

2. Qu'elle a été exempte des malédictions des autres femmes contenues en ces paroles : *In dolore paries*. (Gen., III, 16.) La sainte Vierge n'a pas souffert les douleurs de grossesse et d'enfantement.

3. Parmi le peuple d'Israël les femmes stériles étaient maudites ; les vierges étaient stériles et étaient méprisées. Marie est vierge féconde, mais d'une fécondité non-seulement miraculeuse, mais incompréhensible, dit

saint Basile, qui la rend vierge et mère, et Mère de Dieu.

4. Les femmes ne mettent au monde que des criminels, et la sainte Vierge a enfanté un Fils qui est la sainteté même, et la source de toute pureté, qui est le Sauveur et unique Libérateur de toutes les nations. La sainte Vierge a dit elle-même que c'est là la cause de ce que toutes les nations la bénissent : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (Luc., I, 48.)

5. Parce qu'elle apportait la bénédiction, comme Eve a donné sa malédiction à toute la nature.

6. Parce que Dieu s'est servi d'elle pour abattre la puissance du démon, et briser la tête du serpent : *Inimicitias ponam inter te et mulierem : a Je mettrai des haines irréconciliables entre toi et la femme.* » (Gen., III, 15.)

7. Être conçue sans péché, concevoir dans sa virginité, enfanter sans douleur, mourir de joie et d'amour, le corps incorruptible après la mort, et ressusciter trois jours après, ce sont des bénédictions particulières de la sainte Vierge, qui n'ont été communiquées à aucune autre créature.

Et benedictus fructus ventris tui. Ces paroles n'ont pas été dites par l'ange, mais par la seule sainte Elisabeth.

Ces paroles sont à la louange de la Mère et du Fils ; de la Mère, parce qu'elle n'est pas seulement digne de louange et de bénédiction en elle-même, mais aussi par le fruit de son ventre : *Vous êtes bénie, parce que votre fruit est béni.* A la louange du Fils, parce que naturellement et substantiellement il est Fils de Dieu qui est la source de toute bénédiction, et de Marie, remplie de bénédiction.

Fructus ventris tui, parce que Jésus-Christ a pris naissance dans son sein ; sa chair est la chair de la sainte Vierge ; elle a été formée de la substance de la sainte Vierge par l'opération du Saint-Esprit.

Comme le fruit sort de l'arbre sans lésion de l'arbre, ainsi Jésus est sorti du sein de Marie sans lésion de sa virginité ; c'est un fruit de vie qui divinise ceux qui le mangent ; comme le fruit de mort, qui a rendu criminels ceux qui l'ont mangé.

Ventris tui. Pour montrer que Jésus a eu un corps véritable et réel, formé de la substance de la sainte Vierge, contre les hérétiques qui ont dit qu'il n'avait qu'un corps fantastique ; et contre ceux qui ont dit qu'il était formé de l'air.

Jesus. Ce mot n'a pas été prononcé par sainte Elisabeth, mais ajouté par l'Eglise. Il a été annoncé à la Vierge par l'ange Gabriel de la part de la sainte Trinité.

L'adorable Fils de la sainte Vierge a reçu trois noms, comme il paraît dans l'Écriture : *Emmanuel, Jesus, et Christus.* — 1° *Isa.*, VII, 14 : *Vocabitur nomen ejus Emmanuel.* 2° *Luc.*, I, 31 : *Vocabis nomen ejus Jesus.* 3° *Matth.*, I, 16 : *De qua natus est Jesus.* 4° *Joan.*, I, 41 : *Invenimus Messiam, qui vocatur Christus.* — *Emmanuel* déclare sa nature ; *Jesus*, sa personne ; *Christus*, sa fonction

— *Emmanuel* signifie l'union qui s'est faite de la nature divine avec la nature humaine par ces paroles, *Nobiscum Deus.* (*Matth.*, I, 33.) Les Juifs qui ne voulaient pas croire Jésus être le Messie qu'ils attendaient, mais voulaient qu'il fût seulement le fils de Joseph charpentier, ne l'appelaient que par le nom de Jésus. Lorsqu'ils furent interrogés dans le jardin des Oliviers qu'ils cherchaient, ils répondirent : *Jesus Nazarenum* : « *Jésus de Nazareth.* » (*Joan.*, XVIII, 5.) Ils ne l'appellèrent pas *Emmanuel* ; car ils l'auraient reconnu pour le Fils de Dieu. Ils ne l'appellèrent pas le Christ, ils l'auraient reconnu pour le Sauveur du monde : mais seulement Jésus, entendant par ce mot, un pur homme comme les autres hommes.

Le mot de *Christ* signifie sa fonction et sa dignité ; Christ, c'est-à-dire Oint. Les rois, les prophètes et les prêtres étaient oints ; on les appelait des chréists : *Nolite tangere christos meos.* (*Psal.*, CIV, 1.) C'est pour cela que le Fils de Dieu est appelé dans les Écritures saintes, Roi, Prêtre, Prophète. — Roi : *Rex regum, Dominus dominantium.* (I *Tim.*, VI, 15.) Prêtre : *Tu es Sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.* (*Psal.*, CIX, 4.) Prophète : *Scio quia propheta es tu.* (*Joan.*, IV, 19.) Ce mot de Christ signifie proprement Sauveur. Mais les Juifs se trompaient lorsqu'ils le nommaient Jésus, pour ne le pas reconnaître ni Dieu ni Sauveur ; car ce mot signifie l'un et l'autre. Sauveur : *Non est aliud nomen in quo oporteat nos salvos fieri* : (*Act.*, IV, 12.) Dieu : *In nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum.* (*Philipp.*, II, 10.) On ne peut être sauvé qu'au nom de Jésus. A ce nom, le ciel, la terre et l'enfer fléchissent les genoux ; on ne peut obtenir de grâces qu'au nom de Jésus : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* : « *Si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous l'accordera, si vous le lui demandez en mon nom.* » (*Joan.*, XIV, 14.) Enfin Jésus est un nom de grandeur, de majesté, de gloire et de salut ; il donne la terreur aux démons, l'espérance aux pécheurs, la joie aux justes et la gloire aux bienheureux.

FRUITS ET PROFITS.

Pour honorer la sainte Vierge il faut imiter les vertus qu'elle a pratiquées.

Je remarque quatre vertus qui l'ont élevée à cette divine dignité : la virginité, la prudence, la foi et l'humilité.

Sa virginité n'était pas seulement dans l'intégrité du corps, non-seulement dans la pureté de l'âme ; mais dans une consécration totale de l'âme et du corps : *Virginitate placuit.* Elle est la Mère de pureté : *Mater puritatis, Mater castitatis*, etc. *Virginitate placuit.*

La prudence qui la conserve consiste en deux choses : 1° à éviter les conversations qui peuvent souiller la sainteté des mœurs pour l'amour des choses du monde ; 2° celles qui peuvent corrompre la piété, même par le mensonge et l'erreur. Une vierge doit trem-

bler à toutes les approches d'un homme, et l'homme doit trembler aux approches d'une femme ou d'une fille : *Turbata est in sermone ejus.* (Luc., I, 29.) Il ne faut pas que les conversations se fassent pour satisfaire à une inclination malheureuse que le démon inspire à un sexe pour l'autre : mais que les entretiens se fassent pour former en nos cœurs Jésus-Christ, comme fit l'ange avec la Vierge : *Ut formetur Christus in vobis.* (Galat., IV, 19.) L'expérience nous apprend que la présence d'une personne du monde, et sa conduite porte un air contagieux, aussi bien que les corps malades ; et nous avons en nous des semences de vice qui se réveillent à l'approche des personnes vicieuses : *Corrumpunt bonos mores colloquia prava.* (I Cor., XV, 3.)

La Vierge a fait encore les actes de la foi qui consistent à croire, sans avoir eu d'exemple d'une semblable merveille ; et contre l'ordre de la nature, elle crut qu'elle aurait un fils, et serait toujours vierge : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* (Luc., I, 38.) Cette foi était nécessaire pour la faire Mère de Dieu. Par cette foi il faut croire non-seulement nos mystères ; mais encore, que pourvu que nous cherchions le royaume de Dieu, les choses temporelles ne nous manqueront pas.

L'humilité de Marie a achevé l'incarnation du Verbe : *Humilitate concepit.* Elle consiste à se reconnaître la servante de celui de qui elle est la Mère : *Ecce ancilla Domini ;* elle ne s'en estime pas davantage, pour être la Mère de Dieu ; elle n'est pas moins soumise à son mari ; elle ne sert pas moins sa cousine Elisabeth ; elle ne s'élève pas envers ceux qui savent ce mystère accompli en elle ; elle assiste son Fils dans ses péccutions, elle l'accompagne dans les horribles humiliations de sa passion et de sa mort.

Voilà les quatre vertus dont la sainte Vierge a fait les actes, principalement pour accomplir en elle ce mystère incompréhensible de l'Incarnation du Verbe dans le temps de l'entretien qu'elle a eu avec l'ange Gabriel.

Si donc nous voulons honorer la sainte Vierge, et lui porter une dévotion solide, il faut, pour lui plaire, pratiquer ces quatre vertus, pour concevoir en notre cœur son cher Fils, par l'exercice de ces vertus ; car la sainte Vierge le portait dans son cœur avant que de le concevoir dans son sein ; et son cher Fils a dit, que ceux qui accomplissaient les commandements de Dieu, étaient sa mère. (Matth., XII, 50.) La sainte Vierge, pour l'amour maternel qu'elle nous porte, nous souhaite cette divine qualité de Mère de son Fils. Elle désire qu'il naisse dans nos cœurs, qu'il y vive, qu'il nous y comble de grâces et nous remplisse de mérites, pour obtenir la gloire éternelle, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

INTERROGATIONS.

Que veulent dire ces paroles : « *Benedicta tu*

in mulieribus : » Vous êtes bénie entre toutes les femmes ?

C'est-à-dire, que toutes les bénédictions qui ont été communiquées à toutes les femmes ont été pleinement et abondamment en la sainte Vierge.

Mais pourquoi ne dit-on pas : Bénie entre toutes les filles ?

Pour faire voir que la glorieuse Vierge a eu toutes les bénédictions propres de son sexe, des vierges, des mères, et des mariées.

Quelle a été la source de toutes ses bénédictions ?

C'a été le fruit béni de son ventre, Jésus.

Qu'a prononcé ces paroles ?

C'est sainte Elisabeth ; et l'ange les avait déjà dites ; mais elle ajouta encore ces paroles : *Et benedictus fructus ventris tui : « Et béni est le fruit de votre ventre, Jésus. »*

Que veulent dire ces paroles ?

C'est-à-dire : Celui que vous portez en votre ventre est exempt de la malédiction des autres ; et c'est un fruit de bénédiction pour vous, et pour tous les hommes.

Pourquoi l'appellez-vous le fruit du ventre de Marie ?

Parce qu'elle l'a conçu et porté l'espace de neuf mois. La rose que porte le rosier, s'appelle le fruit du rosier.

Ce fruit béni a-t-il eu quelque nom ?

Oui, ce fruit est appelé Jésus.

Qui lui a donné ce nom ?

Dieu le Père l'a enseigné à l'archange Gabriel ; l'archange l'a déclaré à la glorieuse Vierge, et elle l'a prononcé la première des pures créatures.

Que veut dire ce nom de Jésus ?

C'est-à-dire, Sauveur, et le Fils de Dieu fait homme a mérité ce nom, parce qu'il a sauvé et sauve tous les jours les hommes.

Ce nom est-il auguste ?

Oui, puisque toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers, fléchissent le genou au seul nom de Jésus.

Si ce nom est si saint, il le faut donc prononcer avec dévotion ?

Il le faut, puisqu'il est très-auguste, très-doux et très-digne d'amour et de respect.

Dans quel sentiment faut-il être quand on le dit avec les paroles qui précèdent ?

Dans un sentiment d'amour envers Jésus, qui est ce fruit béni du ventre sacré de la Vierge, et d'honneur envers la glorieuse Vierge qui l'a porté.

Exemple. — Pour vous faire voir (N.) que Jésus-Christ même a très-agréable l'honneur qu'on rend à sa Mère, et est bien aise qu'on la loue, particulièrement de ce qu'elle a porté un si digne fruit, je vous veux rapporter une histoire, qui nous paraîtrait presque incroyable, si nous n'avions un saint pour garant : c'est saint Anselme, au livre des *Miracles* de la Vierge Marie, chap. 14.

Ce saint rapporte qu'une certaine femme dévote et affectionnée à la Mère de Dieu la priait tous les jours que ce fût son bon plaisir de lui montrer Jésus, le béni fruit de son ventre. La Vierge ne dédaigna point ses

larmes, ni ses prières; au contraire cette Mère de miséricorde s'apparut à elle pleine de gloire, et lui dit, que pour la grande foi et dévotion qu'elle avait eues, Dieu lui accordait sa demande. Voilà donc qu'à même temps l'Enfant-Jésus s'apparut à elle avec un visage plus rayonnant et plus beau que celui d'un séraphin; et lui dit, qu'elle le prit entre ses bras: ce qu'elle fit; et reçut pour lors tant de contentements spirituels, que le cœur humain ne le saurait comprendre, ni la langue l'exprimer. Aussi ne savait-elle comment en remercier sa bonne Maîtresse. Comme l'Enfant-Jésus était entre ses bras, il lui dit de réciter le *Pater*. Ce qu'elle fit aussitôt: l'ayant achevé, il lui fit encore dire l'*Ave Maria*, et comme elle l'eut commencé, l'Enfant-Jésus qui le disait pareillement avec elle, pencha la tête au nom de Marie. Et quand elle fut venue à ces paroles: *Béni soit le fruit de votre ventre*, C'est moi, répondit ce bienheureux Enfant; et à même temps, l'ayant embrassé, il s'en retourna à la Vierge sa Mère, et laissa celle qu'il avait ainsi favorisée de tant de douceurs.

Réflexion. — A votre avis (N.) la Vierge récompense-t-elle bien les prières qu'on lui fait, et les petits services qu'on lui rend? Cela ne vous doit-il pas encore inciter de plus en plus à son service, à l'honorer et la saluer souvent de la Salutation angélique? Et si elle ne fait pas toujours de semblables faveurs à ses dévots, sachez qu'elle ne manquera pas de nous procurer la vision de son Fils pendant toute l'éternité, si nous lui sommes fidèles. Je réserve à vous en parler encore plus abondamment en notre entretien prochain.

INSTRUCTION III.

EXPLICATION DE CES PAROLES:

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis, etc.

Prélude. — La troisième partie de la Salutation angélique, qui me reste à vous expliquer, est une prière que l'Eglise y a ajoutée, après l'hérésie de Nestorius, patriarche d'Alexandrie, condamnée par le concile d'Ephèse l'an 431, sous le pape Célestin; car cette prière n'a pas été proférée ni par l'ange, ni par sainte Elisabeth; et ce qui a porté l'Eglise à cela, c'est que cet hérétique soutenait que la sainte Vierge n'était pas la Mère de Dieu, mais seulement de l'homme, qui était uni à la Divinité. Saint Jean Damascène dit que l'Eglise fait mention de la divine qualité de Mère de Dieu, toutes les fois qu'on parle des grandeurs de la sainte Vierge, non-seulement à cause qu'elle en est la source; mais encore pour contrecarrer l'hérésie de Nestorius, et faire réparation à la sainte Vierge, de l'honneur que lui ôtait cet hérétique: *Ideo appellamus Mariam Christi Genitricem, quia impius Nestorius nomen istud delere voluit*. C'est donc de cette prière que je vous parlerai aujourd'hui, et vous en dirai deux choses:

Partition. — 1. Je vous ferai l'explication des paroles les unes après les autres. 2. Je vous ferai voir les besoins que nous avons de prier la sainte Vierge, et les moyens de nous la rendre propice.

PREMIER POINT.

Sancta. La Vierge est sainte:

1. Parce qu'elle a été préservée du péché originel par les grâces prévenantes de son cher Fils, lequel est venu au monde pour le délivrer des péchés. Il y a deux sortes de délivrance; l'une des maux que l'on souffre, l'autre des maux dont on est menacé. Tous les hommes ont été délivrés des péchés encourus; tous, excepté Jésus-Christ, ont été empoisonnés du péché originel; la sainte Vierge devait en recevoir les atteintes, parce qu'elle est fille d'Adam; mais la grâce a prévenu la corruption, et l'en a préservée.

2. Elle est sainte, ayant été exempte du péché originel. Elle n'a jamais ressenti aucun mouvement de la concupiscence, de laquelle le péché originel est l'origine; et par conséquent Marie n'a jamais péché.

3. Elle a été d'abord remplie de tant de grâces et de tant de bénédictions, qu'elle a accumulé tous les moments de sa vie mérite sur mérite, et est parvenue à une sainteté si éminente, qu'elle était l'admiration des anges, et qu'elle a attiré par ses vertus un Dieu dans son sein.

4. Il suffit de dire qu'elle est la Mère de Dieu, pour ne pas douter qu'elle était sainte dans un degré éminent. Toutes les raisons de bienséance obligeaient son cher Fils, même son intérêt particulier, à la combler de toutes les grâces et de toutes les bénédictions.

Maria. Nous vous avons fait voir l'explication de ce nom de *Marie*, dans notre dernier catéchisme.

Mater Dei. Elle est Mère du Fils de Dieu.

1. Parce qu'il a pris un corps formé du plus pur sang de Marie, quoique les manichéens et les marcionites ne voulussent pas qu'il eût pris un corps mortel comme nous, sujet aux souffrances, disant que cela était indigne de Dieu; que c'était assez qu'il eût pris l'apparence de notre chair, comme les anges lorsqu'ils apparaissent aux hommes: « Mais tu es hérétique, dit Tertullien à Marcion; tu veux nous ôter l'espérance de notre salut: car s'il n'avait pas un corps véritable, il n'a pu mourir ni ressusciter. »

2. Elle est Mère de Dieu: 1° parce que son Fils est véritablement Dieu; 2° qu'il est véritablement homme; 3° parce que la divinité et l'humanité n'ont qu'une personne, et cette personne est divine. Il s'est privé de la personnalité humaine, parce que les actions tirent leurs qualités et leur mérite de la dignité de la personne. Si Jésus-Christ avait eu une personne humaine, tout ce qu'il aurait fait en qualité d'homme, n'aurait eu qu'un mérite borné; mais n'ayant eu qu'une personne divine, et les actions humaines partant de cette personnalité divine, elles ont été d'un mérite infini. Ainsi, une de ses larmes suffisait pour le salut de

tout le monde, parce qu'elle était d'un mérite infini.

Ora pro nobis peccatoribus : « Priez pour nous, pauvres pécheurs. » — Priez, marque 1^o une grande confiance que nous avons en elle pour obtenir toute la protection et le secours nécessaire : fondée sur ce qu'elle n'est pas seulement Mère de Dieu, mais qu'elle est encore Mère de tous les hommes. Elle acquit cette qualité à la mort de son Fils, qui lui adopta pour fils tous les fidèles en la personne de saint Jean l'évangéliste. Nous la prions encore de nous assister de ses prières, comme un enfant qui prie sa mère, assuré des tendresses de son amour, qui ne lui peut rien refuser.

2. Nous avons recours à elle, parce que son Fils ne lui peut rien refuser. Elle lui demande en commandant, dit saint Damascène ; et son Fils reçoit ses prières avec respect et soumission.

3. Parce que nous sommes pécheurs, nous nous adressons à elle, qui est le refuge des pécheurs. Elle doit tout son bonheur aux pécheurs, puisque c'est pour les sauver qu'elle est la Mère de Dieu, lequel ne se serait pas incarné, s'il n'y avait eu des pécheurs, selon la plus commune opinion. Et comme sa maternité est le principe de son bonheur, et qu'elle ne l'a eue, que pour le secours et le salut des pécheurs, il s'ensuit qu'elle a quelque sorte d'engagement à secourir les pécheurs.

Nunc, « Maintenant. » Parce que nous sommes si fragiles, nos ennemis sont si puissants, le péril est si présent, que nous avons besoin à tout moment du ciel. *Nunc*, c'est-à-dire toute notre vie.

In hora mortis nostræ. Amen. — A l'heure de notre mort, parce que c'est le temps décisif de l'éternité. C'est le temps où nous avons plus de besoin ; parce que nous sommes alors plus faibles, soit de la part de la nature, qui périt, soit de la part des démons, qui font alors leurs derniers efforts, pour achever la perte d'une âme. Voilà (N.) ce que signifient ces paroles : *Sancta Maria, Mater Dei*, etc. Voyons maintenant les fruits que nous en devons tirer, et les moyens d'honorer la sainte Vierge et nous la rendre propice.

DEUXIÈME POINT.

Je dis (N.) que nous devons honorer la très-sainte Vierge, et avoir une grande dévotion envers elle, pour plusieurs raisons.

1. A cause que Dieu l'a choisie pour la Mère de son Fils, et que par là il a voulu qu'il lui ait été soumis : *Et erat subditus illis.* (Luc., II, 31.) Et parce qu'elle est Fille du Père, Mère du Fils, et Epouse du Saint-Esprit.

2. C'est qu'elle a tout pouvoir auprès de son Fils, d'obtenir de lui ce que nous lui demandons. Pouvait-il si grand, que saint Jean Damascène ne craint point de dire, comme je vous ai déjà dit, qu'elle demande en commandant, et qu'il est presque impossible, que celui qui lui est dévot, soit damné ;

et que celui qui ne lui est pas dévot, soit sauvé.

3. Parce qu'elle a une charité toute particulière pour les chrétiens, et principalement pour les pécheurs. Et c'est pourquoi l'Eglise l'appelle, *Refugium peccatorum*, le refuge et l'asile des pécheurs. Une des principales marques du salut, c'est d'être dévot à la sainte Vierge.

Cette dévotion est la plus ancienne, la plus universelle, et la plus approuvée qui soit dans toute l'Eglise.

1. La plus ancienne, comme je vous ai déjà dit, parce qu'elle a commencé avec le Christianisme. Jésus sur la croix l'a constituée la Mère de tous les chrétiens, disant à saint Jean : *Voilà votre Mère.* (Joan., XIX, 27.) Par conséquent nous devons tous avoir un cœur filial envers elle ; et lui rendre l'amour, le respect, et le service que demande une telle qualité.

2. La plus universelle parce qu'il n'y a eu aucun siècle, auquel la Vierge n'ait été honorée et invoquée. Il n'y a eu aucune région, aucune nation sur la terre où il n'y ait eu des personnes dévotes à la Vierge ; non-seulement catholiques, mais schismatiques, mahométans et infidèles. Et il n'y a point d'église où il n'y ait quelque autel ou chapelle de la sainte Vierge ; point de maison où il n'y ait quelque image ou tableau de la sainte Vierge.

3. La plus approuvée et autorisée, puisqu'un ange du ciel l'a commencée. Jésus l'a pratiquée ; l'Eglise lui a dédié des temples, ordonné des offices, institué des fêtes, établi des confréries, commandé des jeûnes et octroyé des indulgences.

Cela étant (N.), qui ne voudra se mettre sous la protection d'une si bonne Mère ? et qui ne la saluera pas souvent du salut angélique ? Certes, mes frères, ce n'est pas en vain que nous l'invoquons à notre secours. C'est cette courageuse Judith, qui nous a garantis de l'Holopherne infernal ; c'est cette divine Esther, qui a fait révoquer le fatal et funeste arrêt donné contre tous ceux de sa nation, et tous ceux qu'elle a reçus en sa protection ; c'est elle qui a tiré sa revanche pour eux contre le superbe Aman infernal ; *Et ipsa conteret caput tuum.* (Gen., III, 15.)

Ah ! chrétien, si tu savais combien de fois cette divine Thécrite s'est présentée devant son Fils, qui est le véritable David, pour le prier de ne pas éteindre son étincelle, c'est-à-dire le nombre des chrétiens ses enfants, après avoir offensé et déshonoré son Fils ! Si tu savais combien de fois cette divine Abigaïl a adouci la colère de son Fils, prêt à lancer ses carreaux et ses foudres sur ta tête, lorsque tu y pensais le moins ? Si tu savais, encore un coup, combien de fois cette divine Mère, comme un autre Moïse, s'est opposée à l'ire et à l'indignation de Dieu, et lui a dit ces belles paroles : *Aut dele me de libro vitæ, aut dimitte illis hanc noxam !* (Exod., XXXII, 32.) Et combien de fois, comme le même Moïse,

a-t-elle levé les mains aux cieux, pour arrêter celles de la justice de son Fils.

Mais où fait-elle paraître davantage l'efficacité et le pouvoir de sa protection, sinon à l'heure de notre mort et à la sortie de cette vie ; lorsque le dragon infernal joue de son reste, et emploie tous ses efforts pour nous perdre irrévocablement ? C'est pour sa protection en cette heure dernière, que nous lui disons tous les jours avec l'Eglise :

Maria Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et hora mortis suscipe.

Vous me demanderez les moyens de nous la rendre propice. Je vais vous l'apprendre en peu de mots.

Pour nous rendre la sainte Vierge propice, il faut avoir pour elle ces quatre vertus : l'amour, la crainte, le courage et l'espérance.

1. L'amour, pour se plaire dans la reconnaissance des perfections de Notre-Dame ; mais non un amour tel quel ; mais un amour ardent, actif, ingénieux, etc., aimant tout ce qui appartient à la chose aimée.

2. La crainte, pour ne pas faire en sa présence invisible, ce que nous aurions crainte de faire devant les hommes.

3. La générosité et grandeur de courage, pour ne pas s'arrêter en chemin, et ne pas regarder en arrière ; mais s'avancer tous les jours à la perfection, nonobstant les difficultés. Il faut témoigner du courage en portant les autres à la dévotion de Notre-Dame par notre exemple ; pour ne pas rongir de sa dévotion, etc.

4. Mais ce qui gagne davantage le cœur de la Vierge, c'est l'espérance et la confiance. Eh ! qui n'aurait confiance en cette divine Mère ? puisqu'elle nous assure que tous les trésors de grâce, de vertu, et de vie se trouvent en elle : *In me omnis spes vitæ et virtutis*. Ayez donc confiance en la très-sainte Vierge, pour acquérir les vertus chrétiennes, qui sont le prix de la vie et de la gloire que je vous souhaite.

INTERROGATIONS.

Quelle est la troisième partie de la Salutation angélique ?

C'est la prière que l'Eglise y a ajoutée : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, etc.

Pourquoi disons-nous : « Sainte Marie ? »

C'est pour honorer sa sainteté, et reconnaître qu'elle a été très-sainte en ses pensées, paroles et actions.

Pourquoi ajoutez-vous : « Mère de Dieu ? »

Pour protester à la glorieuse Vierge que nous croyons qu'elle a été élevée à la plus noble et à la plus éminente maternité que l'esprit de l'homme puisse concevoir.

Pourquoi, après l'avoir appelée Mère de Dieu, dit-on « Priez ? »

Pour faire voir la confiance que l'on a en sa bonté maternelle ; l'enfant qui se confie en sa mère, la prie volontiers de lui obtenir quelque bien de son père.

Pourquoi dit-on, « Priez pour nous, » vu que chaque particulier devrait dire, « Priez pour moi ? »

C'est que la parfaite charité nous oblige à rendre notre prière commune, et non pas particulière.

A quel propos ajoutons-nous, « pécheurs ? »

1. Pour exciter sa bonté à nous obtenir miséricorde. 2. Pour nous humilier devant elle, et lui plaire par notre humilité.

Et pourquoi disons-nous : « Priez pour nous maintenant ? »

Pour lui demander son assistance durant le cours de cette vie, et tous les moments de nos jours.

Pourquoi disons-nous : « Et à l'heure de notre mort ? »

Parce que cette heure est si terrible et si fâcheuse, qu'à moins d'un secours particulier de Notre-Dame, on ne peut s'assurer de la bien passer. Et la Vierge peut beaucoup nous aider par ses prières.

Que faut-il faire pour la prier avec dévotion ?

1. La prier avec respect. 2. Lui demander humblement qu'elle nous obtienne miséricorde.

Exemples. — Si je voulais vous rapporter (N.) tous les exemples de ceux que la sainte Vierge a secourus en leurs nécessités, en étant requise, je n'aurais jamais fait. Je me contente de vous en rapporter un seul ; autant admirable que digne de foi, pour le grand nombre d'auteurs qui le rapportent. C'est de Théophile, qui était archidiacre d'une église de Sicile, et qui avait le maniement de tous les deniers qui se donnaient pour les pauvres ; et il les distribuait avec tant d'équité et de justice, que l'évêque et le peuple tant grands que petits, l'avaient tous en vénération ; jusque-là, que l'évêque étant mort, on le voulut à toute force élire pour remplir sa place. Mais, ni par prières, ni par supplications, on n'en put venir à bout. Le métropolitain, voyant son refus, en constitua un autre, lequel peu de temps après son élection déposa Théophile de son état, et le pria de se retirer en sa maison, et ne se plus mêler de l'administration des biens de son église. Le pauvre Théophile se retira avec assez de constance ; mais le démon, qui ne tâche qu'à nous attirer à lui, ne fut pas longtemps sans lui mettre en tête, et lui représenter l'affront qu'on lui avait fait, et l'inspirer de faire tous ses efforts pour rentrer. Pour en venir à bout il fut trouver un magicien, qui lui fit parler au démon, lequel s'offrit de le faire remettre en son premier état, pourvu qu'il voulût renier Jésus-Christ son Maître, et le reconnaître pour le sien. Ce misérable aveuglé de sa passion, fit tout ce que le diable voulut ; mais étant peu de temps après rétabli dans ses premiers honneurs, et venant à faire réflexion sur ce qu'il avait fait pour y rentrer, cela le mit en de grandes frayeurs pour son salut ; et ne sachant à qui avoir recours, il s'en va dans une église dédiée

à la sainte Vierge, et il passe quarante jours et quarante nuits à prier sans cesse la très-sainte Vierge d'avoir pitié de lui. Au bout de ce temps la sainte Vierge lui apparut la nuit comme il priait, et lui dit : « Pauvre misérable ! que veux-tu que je te fasse, puisque tu as renié mon Fils, et moi pareillement ? — Ah ! ma Dame, s'écrie le pauvre Théophile, il est vrai que je suis un misérable, et indigne de miséricorde ; mais j'ai tant d'exemples de vos bontés, et de celles de votre cher Fils envers les pécheurs, que cela m'a encouragé de m'adresser à vous. Vous êtes la Mère et le Refuge des pécheurs ; j'en suis un des plus grands, mais qui n'a plus dessein de l'être. Prenez donc, s'il vous plaît, ma cause en main, et soyez ma protectrice et mon avocate auprès de votre cher Fils Jésus. » La sainte Vierge, voyant sa grande contrition, lui dit : « Puisque vous demandez miséricorde, confessez donc présentement mon Fils être le seul Sauveur du monde, comme vous l'avez impudemment renié devant le diable. — De tout mon cœur, ma Dame, je confesse en votre présence, et à la face du ciel et de la terre, que je crois, adore et glorifie un seul Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, engendré du Père de toute éternité et qui a pris chair humaine dans ces derniers jours au ventre de la glorieuse Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit ; qu'il est mort en l'arbre de la croix pour nos péchés ; et qu'il est ressuscité et monté au ciel, avec cette même chair qu'il a prise de vous, ô sainte Vierge ! Voilà ma Dame, ma croyance ; et si vous désirez que je la signe de mon sang, je le ferai très-volontiers, et je le répandrai jusqu'à la dernière goutte. Ayez donc pitié de moi, ma chère Dame, s'il vous plaît. » La Vierge lui promit de prier son Fils pour lui ; et peu de jours après s'apparaissant derechef à lui, elle lui déclara que son Fils lui avait pardonné ; et obligea le démon de lui rendre la cédule que ce misérable lui avait faite, par laquelle il se donnait entièrement à lui.

Reflexion. — Après cela (N.) dites que la sainte Vierge n'a point de pouvoir auprès de son Fils pour nous assister. Ayez donc recours à elle en tous vos besoins et nécessités. Je finis avec ces belles paroles de saint Bernard : « Mes chers enfants, voilà l'échelle des pécheurs ; voilà tout le fondement de mon espoir aux périls et aux angoisses ; pensez, dit-il, à Marie, invoquez Marie ; qu'elle ne parte point de votre bouche, et qu'elle ne s'éloigne point de votre cœur. »

DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

INSTRUCTION I^{re}.

DE LA SUPERBE.

Initium omnis peccati est superbia. (Ecc, X, 15.)

Prélude. — Jusqu'ici (N.) nous vous avons suffisamment instruits, ce semble, des choses qui regardent la foi et l'espérance ; c'est-à-

dire, nous vous avons expliqué amplement le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave* ; car pour ce qui est de l'autre vertu qu'on appelle la charité, nous vous en avons encore suffisamment instruits, lorsque nous avons parlé des commandements de Dieu. Ce qui nous reste maintenant, c'est de vous parler et instruire du péché, afin de vous apprendre à l'éviter. Or les péchés particulièrement que j'entreprends, ce sont ces sept monstres de péchés que l'on appelle capitaux. Tels sont la Superbe, l'Avarice, la Luxure, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse. Ce sont des péchés qui conduisent ceux qui les commettent à la damnation éternelle ; et ce serait faire peu que de vous avoir instruits de toutes les autres choses, si nous laissions ces instructions en arrière. Il est vrai que nous vous avons déjà parlé du péché en général, et des maux qu'il cause ; présentement nous voulons plus amplement vous en parler en particulier et en détail.

Partition. — Commencant aujourd'hui par le péché que l'on appelle Superbe, nous vous en dirons trois choses : 1^o ce que c'est, et en quoi elle consiste ; 2^o les vertus qui lui sont opposées ; 3^o les remèdes qu'il y faut apporter, qui seront aussi les fruits et profits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

La superbe n'est pas seulement du nombre des péchés capitaux, mais c'en est la reine et la maîtresse : *Initium omnis peccati est superbia*. Saint Grégoire en ses *Morales*, livre III, chap. 1^{er} et saint Thomas (2-2, q. 162, art. 2 et 8) apportent cette raison : Parce que les fins de tous les autres vices sont ordonnées à la fin de la superbe, et lui servent en quelque façon. Et ils ajoutent que la superbe se glissant dans tous les autres vices, ne doit pas être nommée parmi les sept péchés mortels ; mais plutôt elle est la racine, la mère et la reine, non-seulement de ces péchés, mais de tous les autres vices.

L'orgueil est un appétit désordonné d'exceller. C'est un vice, dit saint Augustin, qui nous rend enclins à un amour et appétit déréglé de notre propre excellence, désirant davantage qu'il ne nous est convenable.

Il y a trois sortes de biens qui tous ne peuvent venir que de Dieu, qui les donne gratuitement à qui il veut, comme il veut, quand et autant qu'il veut. Les uns sont des biens de nature, comme l'esprit, la mémoire et la beauté ; les autres sont des biens qu'on appelle de fortune, comme les richesses, les honneurs, la puissance ; les autres sont les biens spirituels, comme la grâce, la prophétie, le don de prêcher, etc.

Les degrés de la superbe sont cinq en nombre. Le premier est quand quelqu'un est doué d'aucun de ces biens, et se persuade qu'il ne les tient pas de Dieu, mais de soi-même. Le deuxième est quand quelqu'un reconnaît les biens de Dieu, mais croit qu'il ne les a pas obtenus de sa libéralité, mais par son propre mérite. Le troisième est,

quand quelqu'un s'attribue quelque bien qu'il n'a point. Le quatrième, quand l'on méprise les autres, désirant être estimé plus digne qu'eux, et leur être supérieur. Le cinquième quand il ne veut pas se soumettre à Dieu et à sa sainte loi.

Il y a douze espèces ou marques de superbe : 1° la curiosité, quand quelqu'un regarde curieusement çà et là sans occasion ; 2° la légèreté, quand on parle d'une voix altière et arrogante ; 3° le vain plaisir dont on se repaît mal à propos ; 4° la vanterie, quand on se veut louer soi-même, sans juste cause ; 5° la singularité, par laquelle l'homme veut sembler être plus parfait que les autres ; 6° l'arrogance, quand on se préfère aux autres, ou que l'on s'attribue plus qu'on ne le doit ; 7° la présomption, quand on se répute suffisant pour des choses plus hautes et plus grandes que l'on ne doit raisonnablement ; 8° la défense de ses propres fautes, de peur d'être jugé coupable ; 9° la confession dissimulée, pour éviter la peine ou pour n'encourir la honte ; 10° la rébellion, quand on refuse de prêter obéissance à qui on la doit ; 11° la liberté, quand l'homme fait librement ce qu'il lui plaît ; 12° la contume de pécher, qui contient en soi un certain mépris de Dieu, et de ses commandements. Tous les actes de la superbe ne sont pas péchés mortels, mais seulement ceux par lesquels l'orgueilleux méprise Dieu, ou ses saints commandements, ou bien son supérieur, ou encore son prochain, lui causant quelques injures ou dommages notables.

L'orgueil est une marque de réprobation, comme l'humilité de prédestination, dit saint Grégoire (*Moral.*, XXIII, cap. 22), parce que tous les autres fuient et s'éloignent de Dieu, mais le seul orgueilleux ose bien s'opposer à lui. C'est pourquoi saint Jacques dit, que *Dieu résiste aux superbes* : « *Deus superbis resistit.* » (*Jac.*, IV, 6.) Les orgueilleux sont aussi désagréables aux hommes, et à eux-mêmes, s'ils ne leur rend l'honneur qu'ils désirent. Ils ont le diable pour roi, dit Job (XLI, 25).

La superbe, cette malheureuse mère, n'est pas infertile, mais elle engendre ordinairement sept filles, qui sont : 1° la vaine gloire ; 2° la vanterie ; 3° l'ambition ; 4° la présomption ; 5° l'hypocrisie ; 6° l'outrecuidance ; 7° le mépris des autres.

La *vaine gloire* est un appétit désordonné d'être connu, loué et estimé des hommes, et les actes de la vaine gloire sont : 1° se glorifier de ce qu'on a, comme s'il ne venait pas de Dieu ; 2° se glorifier de ce que véritablement on n'a pas, ou de chose qui est plus digne de mépris que de gloire ; 3° désirer vainement de plaire aux hommes ; 4° ne désirant ou ne faisant rien que pour être loué ; 5° se réjouir vainement d'être loué, et s'avouer ses propres louanges, encore que ce ne soit que flatterie et mensonge.

La *vanterie* consiste : 1° à se louer soi-même des biens que l'on n'a pas ou en dire beaucoup plus qu'on en a ; 2° découvrant sans nécessité ce qui se devrait cacher.

L'*ambition* consiste à désirer passionnément les dignités et les honneurs, souhaitant celles qu'on ne mérite pas, ou se les procurant par des moyens sinistres, avec une passion déréglée, n'ayant autre but que l'honneur du monde.

La *présomption* est lorsqu'on pense trop de soi, et qu'on entreprend vainement par-dessus ses forces.

L'*hypocrisie* feint la vertu et la bonne intention, qu'elle n'a pas pour être estimé saint, et faisant les bonnes œuvres à cette intention par une bonté simulée.

L'*outrecuidance* est de préférer son propre jugement à tous autres, quoiqu'ils soient supérieurs même des choses qu'il serait à propos de soumettre au jugement d'autrui, de peur d'être trompé.

Le *mépris des autres*, c'est ne tenir compte aucunement des inférieurs, auprès de nos compagnons, et puis de nos supérieurs, jusqu'à venir au mépris de Dieu.

Pour bien entendre la nature de la vaine gloire il faut remarquer qu'il y a cinq sortes de biens notables entre les hommes ; à savoir, l'honneur, la louange, la renommée, la révérence et la gloire : 1. La louange est, quand on publie la vertu d'autrui. 2. L'honneur, quand on fait révérence à quelqu'un, pour témoigner l'excellence qui est en lui. 3. La renommée est un témoignage public de quelque action dont une autre mérite l'honneur. 4. La gloire est une claire connaissance de la dignité et de la valeur de quelqu'un, comprise avec louange. 5. La révérence est une action par laquelle on témoigne l'état qu'on fait de la bonté des autres. Voilà ce que c'est que la superbe et la vaine gloire ; voyons les vertus qui leur sont opposées.

DEUXIÈME POINT.

Les vertus qui sont opposées à la superbe et à la vaine gloire, sont l'humilité et la magnanimité.

De l'humilité opposée à l'orgueil. — L'humilité est une vertu, laquelle retire l'esprit de l'appétit des choses grandes et élevées par-dessus nous ; et ensemble rend la personne encline à avoir peu d'opinion de soi.

L'humilité est fondée sur la vraie connaissance de notre bassesse, et elle a cinq échelons : 1. Faire peu d'estime de soi, et de bon cœur se mépriser soi-même. 2. Montrer extérieurement ce mépris intérieur en ses vêtements, gestes et exercices vils et abjects devant le monde. 3. Endurer avec patience quand on reçoit quelque trait de mépris, encore que la partie intérieure s'en offense. 4. De ne fuir pas seulement les louanges humaines, mais encore désirer d'être méprisé d'un chacun. 5. Tenir pour certain qu'on est digne du mépris du monde.

Les effets et signes de l'humilité sont douze : 1° se tenir les yeux bas ; 2° dire peu de paroles, à propos, et non trop haute-ment ; 3° n'être facile et prompt à rire ; 4° se

taire quand on n'est pas requis de parler ; 5° ne s'écarter jamais de la voie commune et conforme à sa condition ; 6° se croire inférieur aux autres ; 7° confesser et avouer qu'on est inhabile à choses hautes ; 8° confesser ses défauts volontiers ; 9° être constant et patient à exécuter ce qui nous est commandé, encore que nous y ressentions quelque chose d'âpre et de fâcheux ; 10° ne régler sa volonté sans l'avis des supérieurs ; 11° ne suivre pas sa volonté ; 12° craindre Dieu, et se ressouvenir de tout ce qu'il vous a commandé. Saint Benoît en sa Règle ; saint Thomas article 6 ; Cassien, liv. IV, chap. 33, ajoutent deux autres signes : 1° ne céler aucune chose à son supérieur ; 2° ne s'attrister ou indigner pour les injures qu'on reçoit.

Il y a trois sortes d'humilité parfaite : 1° s'assujettir à son supérieur ; 2° ne se préférer point à son inférieur ; 3° se soumettre à son inférieur. Le premier est suffisant ; le second superabondant ; le troisième très-parfait : *Sic nos decet adimplere omnem justitiam*. Saint Anselme (*De Sim.* cap. 10) en met sept : 1° se reconnaître méprisable ; 2° avoir douleur de ce qui nous rend méprisables ; savoir les fautes ; 3° confesser aux autres, quand on est digne de mépris ; 4° vouloir être véritablement tenu pour tel ; 5° les supporter quand cela lui sera dit ; 6° se réjoindre quand il sera traité avec mépris ; 7° désirer et aimer tout cela.

De la magnanimité opposée à la vaine gloire. — Magnanimité signifie grandeur de courage ; et magnanime veut dire, quelqu'un qui a le cœur élevé aux choses hautes et grandes. La magnanimité considère les honneurs ; c'est-à-dire elle pousse et porte à des choses honorables et dignes d'honneur.

Les marques du magnanime sont : 1. qu'il ne peut jamais recevoir aucun bienfait d'autrui qu'il ne lui en rende une reconnaissance bien grande. 2. Il ne fait jamais parade de sa grandeur et vertu à gens de basse qualité, comme il la montre aux personnes de qualité plus élevée. 3. La flatterie et dissimulation lui sont fort odieuses. 4. Il fait plus d'état des choses honnêtes que des utiles, parce qu'on ne cherche les choses utiles que pour subvenir aux défauts qui répugnent à la magnanimité. 5. Il ne fuit point celui qui le menace comme un homme lâche et timide, dit Sénèque ; mais il ne s'expose point aussi comme le téméraire. 6. En ses adversités on ne le voit point plaindre ni lamenter, parce que telles actions ressentent un courage bas et contraire à la magnanimité.

L'homme ayant été créé pour une fin haute et divine, a besoin de la magnanimité pour en élire et choisir les moyens, qui sont grands et relevés. Voilà ce que c'est que la magnanimité. Voyons maintenant les moyens d'acquiescer l'une et l'autre de ces vertus, la magnanimité et l'humanité, et les remèdes que nous pourrions apporter aux vices qui leur sont contraires.

TROISIÈME POINT.

Pour remédier à la vaine gloire, il faut 1° tenir caché, autant qu'il est possible, ce que nous avons, ou faisons de bien ; 2° entendant quelqu'un nous louer, jeter les yeux sur nos imperfections ; 3° offrir à Dieu tout ce qui se dit à votre louange ; parce que lui seul étant l'Auteur de tous les biens, c'est à lui seul que doit être rendue toute louange et toute gloire. Et si nous ne pratiquons ces trois choses, nous serons en danger de tomber dans l'une des trois fosses que le démon a coutume de mettre devant nous, lorsque nous entreprenons quelque bonne œuvre. La première de ces trois fosses est la difficulté, pour nous empêcher de le commencer. La seconde, c'est qu'il tâche, si nous faisons cette bonne action, qu'on ne la fasse pour l'amour de Dieu. La troisième, c'est qu'il nous met la louange au-devant, pour nous en ôter le fruit, et tâcher par là à nous enorgueillir.

Pour remédier à l'orgueil, il faut faire quatre choses : 1° se représenter ses propres défauts, tant du corps que de l'âme ; 2° jeter les yeux sur les autres, qui vivent plus saintement que nous ; 3° fréquenter les humbles et les modestes ; 4° retrancher de nos habits et toutes autres choses extérieures la superfluité et la vanité. Voilà les remèdes que nous devons y apporter ; et nous verrons les punitions que Dieu a prises des orgueilleux, après nos

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que l'orgueil ?

C'est un désir, ou appétit de sa propre gloire ou excellence, soit qu'il soit caché à l'intérieur, ou manifesté à l'extérieur.

Quelles sont les espèces d'orgueil ?

1. C'est estimer avoir le bien qu'on a de soi-même, et non de Dieu. 2. Estimer que le bien qu'on a, s'il vient de Dieu, c'est pour ses mérites. 3. Se vanter d'avoir le bien qu'on n'a point. 4. Mépriser les autres et s'estimer plus qu'eux.

Quelles sont les branches ou les filles de l'orgueil ?

La vaine gloire, la désobéissance, la contention, la vanterie, l'hypocrisie, l'opiniâtreté, la discorde, la présomption.

L'orgueil, ou la vaine gloire, est-il toujours péché ?

Oui ; mais il y a aucun cas qui semble orgueil et ne l'est pas ; comme se louer pour éviter le scandale ou infamie, c'est prudence ; ou pour l'utilité spirituelle, comme pour l'édification du prochain, et c'est charité ; ou pour la gloire de Dieu, et c'est zèle.

Quels maux nous cause le péché d'orgueil ?

Il usurpe ce qui appartient à Dieu ; il combat contre Dieu ; il rend l'homme semblable au diable, qui est le roi des superbes.

Exemples. — Il n'y a point de péché que Dieu hâisse à l'égal de l'orgueil ; et tous ceux qui s'en sont trouvés atteints, il les en a punis rigoureusement.

I. L'ange, pour un seul péché de pensée d'orgueil, a été précipité dans les plus profonds abîmes de l'enfer, lui et tous ses compagnons.

II. David, cet homme selon le cœur de Dieu, pour un petit péché de vanité, d'avoir fait nombrer son peuple, fut frappé de peste; et soixante-dix mille hommes moururent en une seule nuit.

III. Roboam, fils de Salomon, perdit le royaume de son père pour son orgueil.

IV. L'orgueilleux Aman fut pendu au même gibet qu'il avait fait faire pour le pauvre Mardochée.

V. Hérode Agrippa, pour n'avoir pas rejeté une vaine louange que les peuples lui donnaient, d'avoir fait une belle harangue en leur présence, et s'être laissé qualifier du nom de Dieu, fut mangé des vers.

VI. Nabuchodonosor, roi de Babylone, pour un péché de vaine gloire, fut réduit pendant sept années à la condition des bêtes et à brouter l'herbe dans les bois et les forêts avec elles, jusqu'à ce qu'il eût reconnu que tout le bien vient de Dieu.

Enfin (N.) si nous voulions rapporter tous les exemples des punitions que Dieu a tirées des orgueilleux, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, nous ne finirions jamais; il ne reste plus à faire qu'une petite réflexion sur ces exemples.

Réflexion. — Que pensez-vous (N.) que Dieu fera à de petits compagnons, s'il n'a pas épargné l'ange et tous ces grands rois? Jésus ne peut mentir; il a dit : *Quiconque s'exaltera, sera humilié.* (Matth., XXIII, 12.) Si vous êtes superbe, vous serez infailliblement humilié. Ecoutez ce que dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus : « Plus vous êtes grand en dignités et en richesses, plus vous devez être humble. »* (Eccli., III, 20.) Pour vous (N.) ce n'est pas à vous que s'adressent ces paroles; car étant pauvres, il n'est point besoin ici, ce semble, de vous recommander l'humilité, vous en avez un sujet plus que suffisant; et si vous étiez orgueilleux, vous sembleriez un monstre. Car il n'y a rien de plus odieux à Dieu et aux hommes, qu'un pauvre qui est superbe : *Fauperem superbum odivit anima mea.* (Eccli., XXV, 4.) Tenez-vous donc dans l'humilité, afin que Dieu vous exalte, etc.

INSTRUCTION II.

DE L'AVARICE.

Prélude. — Ce n'est pas sans sujet (N.) que Notre-Seigneur nous commande dans l'Evangile, de nous abstenir du péché de l'avarice; c'est que ce péché est la racine de tous les autres : *Radix omnium malorum est cupiditas.* (1 Tim., VI, 10.) C'est pourquoi saint Paul compare l'avarice à la racine d'un arbre, pour trois raisons : 1° parce qu'elle est cachée; 2° parce qu'elle nourrit toutes les branches de l'arbre; 3° parce qu'elle est difficile à arracher. Le tronc et les rameaux d'un arbre sont exposés à la vue; quand on les veut couper, il n'est rien

de si visible; la racine est cachée et ensevelie en la terre. Il n'est point de vice qui s'échappe plus dangereusement de notre connaissance que le péché d'avarice : *Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum eorum semper incurva.* (Psal. LXVIII, 24; Rom., XI, 10.) C'est donc de ce péché que je désire aujourd'hui vous faire un entretien et catéchisme, et vous en dire trois choses :

Partition. — 1. Ce que c'est que l'avarice, et les maux qui cause ce péché. 2. La vertu qui est opposée à ce vice, qui est la libéralité, et en quoi elle consiste. 3. Les remèdes qu'il faut apporter contre l'avarice.

PREMIER POINT.

L'avarice est un désir immodéré de posséder des richesses; et on pèche ordinairement par ce vice en cinq manières différentes.

1. Quand on désire d'avoir le bien d'autrui, contre le dixième précepte : *Biens d'autrui ne convoiteras.* Quand on le prend en effet ou qu'on le retient

2. Quand on use trop écharnement du sien propre, sans le distribuer, lorsque nous nous y sentons obligés.

3. Quand on recherche le bien avec un soin excessif, et qu'on n'applique son esprit qu'à cela, au mépris des commandements de Dieu, de son Eglise et des obligations de notre condition. De là naissent plusieurs fautes, qui sont filles de l'avarice; savoir, les menteries, les fraudes, les parjures, les voleries, la tyrannie, la cruauté, les procès, les discordes, etc.

4. Ceux qui ont fait le vœu de pauvreté pèchent encore, lorsqu'ils retiennent quelque chose en propre, et le cachent pour s'en servir en chose défendue, ou comme propriétaires.

5. On pèche même en faisant de bonnes œuvres, lorsqu'on les fait pour un intérêt temporel, ou pour soi seul, laissant les choses d'obligation, et renversant les règles de notre état et office.

Vous remarquerez (N.), que les biens temporels ont été donnés de Dieu pour l'usage de l'homme; et la raison permet de désirer et procurer de tels biens, tout autant qu'il en est besoin à chacun selon son état et sa condition; mais quand le désir de ces biens est excessif, ou que l'homme souhaite plus qu'il n'est raisonnable, selon sa qualité; lors il fait contre la raison, et commet le péché d'avarice.

Il y en a qui divisent l'avarice en sept branches, qu'ils appellent, les filles de l'avarice. La 1^{re} de ces filles, ou de ces méchantes branches, c'est la dureté de cœur; 2^e l'iniquité d'esprit; 3^e la violence; 4^e la tromperie; 5^e le faux serment; 6^e la fraude; 7^e la trahison.

1. La dureté de cœur fait que, pour conserver les richesses, on ferme la porte à la pitié qu'on doit avoir des pauvres, et elle est contraire à la miséricorde qui veut qu'on ait compassion de leurs misères, et

qu'on les assiste. C'est pourquoi Notre-Seigneur disait, qu'il était bien difficile que les riches fussent sauvés, entendant par les riches les avaricieux.

2. Suit l'inquiétude d'esprit, qui vient de la crainte qu'on a de perdre ce qu'on a acquis, et d'un trop grand désir de l'augmenter : ce qui fait qu'on néglige le soin de son salut, pour ne penser qu'à établir sa fortune.

3. De cette cupidité d'avoir vient la violence ; parce qu'on veut acquérir du bien, soit à tort ou à droit ; on use de force ou d'autorité, quand on l'a en main ; on prend le bien d'autrui que l'on voit à sa bien-séance, contre la volonté du possesseur, etc.

4. La tromperie se fait jour où la force manque ; on ne se soucie pas de tromper en mentant, et de donner une marchandise pour l'autre, pourvu qu'on amasse du bien.

3. Le faux serment accompagne toujours la tromperie ; l'avare jurera cent fois pour une, pourvu que cela fasse à son profit.

6. La fraude accompagne presque toujours les actions de l'avare, il en fait même gloire ; et cela passe parmi le monde pour être adroit, et savoir bien faire ses affaires.

7. La trahison est aussi un des vices de l'avare, il trahirait son père pour avoir de l'argent : témoin Judas, qui vendit Jésus-Christ son maître pour trente deniers.

Remarquez (N.) qu'il y a trois cas auxquels on pèche mortellement par avarice : 1^o celui qui peut commodément subvenir aux pauvres en extrême nécessité, et ne le fait point ; 2^o celui qui, par une désordonnée affection du bien, transgresse quelque loi, qui oblige à péché mortel ; 3^o celui qui pour la même cupidité immodérée, donne quelque notable scandale, ou fait recevoir dommage temporel, ou spirituel à son prochain.

L'avaricieux est entièrement inutile, sinon quand il meurt. Voilà pourquoi plusieurs lui souhaitent la mort. Il ressemble au pourceau, à cause de cela, qui n'est bon qu'à tuer et à manger, lorsqu'il s'est bien engraisé, et qu'il gronde contre les autres comme lui, et en recevant ces richesses, sans élever les yeux au ciel, pour en remercier Dieu.

Il y en a d'autres qui comparent les avaricieux à la taupe ; parce que cet animal est tout entouré de terre, ne mange que terre, ne touche que terre, et n'ouvre les yeux qu'à l'heure de la mort. L'avare est de même ; son âme est tout enfoncée en la terre ; il ne pense qu'à la terre, il ne parle que de la terre, et est aveuglé dans sa passion de posséder des biens, et veut faire passer tout cela sous le masque de prudence : *Sapiens sibi videtur vir dives*. (Prov., XXVIII, 11.) L'avaricieux ne manque point d'excuses pour cacher son avarice. J'ai un grand nombre d'enfants, de neveux, d'affaires sur les bras ; la prévoyance n'est pas défendue ; je ne dérobe point, je ne fais tort à personne, etc. Mais vous ne dites pas, mon ami, que Dieu ne dit pas seulement, que les larrons seront exclus du paradis ; mais aussi ceux qui ont de l'argent, et qui y mettent

leur confiance. Que le Saint-Esprit a dit, *qu'il n'y a rien de si injuste que d'aimer l'argent* : il ne dit pas de rapiner, mais d'aimer : « *Nihil est iniquius, quam amare pecuniam.* » (Eccli., X, 10.) Que saint Paul dit sans distinction, que les larrons et les avaricieux ne posséderont point le royaume des cieux : « *Neque fures, neque rapaces, neque avari, regnum Dei possidebunt.* » (1 Cor., VI, 10.) Que le même apôtre a dit, que la racine de tous maux, c'est l'amour de l'argent : « *Radix omnium malorum est cupiditas.* » Que saint Eusèbe a dit : *Magna est affinitas vitii cum divitiis* ; parce que l'avarice nourrit, foment, et entretient les autres vices. C'est ce que vous allez voir.

DEUXIÈME POINT.

1. L'avarice nourrit l'indévotion, la paresse au service de Dieu. Vous ne le priez le soir et matin qu'en vous habillant et déshabillant ; vous n'entendez qu'une petite Messe le matin bien légèrement, et rempli de distractions ; vous n'assistez que rarement aux prônes et aux instructions de votre paroisse, vous ne communiez que deux ou trois fois l'année ; vous n'avez point de soin de former vos enfants à la piété et à la dévotion, parce que vous êtes toujours dans le tracassé et embarras des procès, en trafic des fermes et autres affaires temporelles.

2. Elle nourrit la superbe. Quand votre avarice vous a acquis un grand bien, vous voulez paraître par-dessus les autres ; être le coq de la paroisse ; vous faire craindre de tout le monde. Si un autre veut s'égaliser à vous, et s'avance et fait fortune, vous voilà piqué de jalousie, vous enragez d'envie contre lui ; vous lui suscitez quelque méchante affaire, et il ne le veut pas endurer, vous voilà dans des dissensions et dans des inimitiés immortelles. Si vos serviteurs ne correspondent pas à vos cupidités, s'ils ne se tuent pas de travailler comme vous ; s'ils cassent un verre, ou perdent un double, vous voilà en colère, vous leur donnez des malédictions, vous blasphémez le saint nom de Dieu.

3. L'avarice nourrit la luxure, l'intempérance et l'ivrognerie, parce qu'elle fournit des moyens de payer ce que l'on dépense au cabaret, aux lieux infâmes, au berlan, et autres tanières de débauches. Jugez donc si saint Paul n'a pas raison de dire, que, *Radix omnium malorum est cupiditas*.

Mais surtout, c'est que ce vice combat une belle vertu, qui est la libéralité, qui porte l'homme à bien et droitement user des richesses qu'il a reçues de Dieu ; ce qui se fait en deux façons : prévoyant raisonnablement à sa maison, et départissant librement à notre prochain ; ainsi cette vertu a la prodigalité et l'avarice pour extrémité.

Les signes de libéralité, selon Aristote, sont trois : 1^o donner beaucoup ; 2^o recevoir peu ; 3^o ne demander rien : *Si quis in hoc mundo vult gratus haberi, dei copiose, quærat pauca, petat nihil*. Si tu veux plaire au monde, dit ce prince des philosophes, use

ainsi de ton bien : donne beaucoup, prends peu, et ne demande rien.

Deux choses empêchent la libéralité : 1° la crainte de tomber en nécessité ; 2° et l'amour qu'on porte aux richesses. Et cet amour fait qu'un avare ne veut rien donner, et ne peut faire de bien ni aux autres ni à lui-même ; et ce qui, ce semble, le devrait mettre en repos, c'est ce qui le tourmente davantage : car, s'il a beaucoup amassé d'argent, il est en continuel souci de la crainte de le perdre et qu'on ne le lui ôte, et ne peut se résoudre à avoir même ses nécessités et celles de sa famille, de peur de diminuer son argent. Il n'a point d'autre dieu que son or et son argent ; il oublie toute chose pour cela, comme je vous disais tout à l'heure. Saint Bernard, au sermon 39 sur les *Cantiques*, dit que le chariot de l'avarice est traîné par quatre roues très-méchantes ; savoir, la pusillanimité, la crainte, le mépris de Dieu, et l'oubli de la mort ; les deux chevaux sont la rapine et la chicheté : le charretier est l'ardent désir d'avoir, et le fouet est l'appétit désordonné d'acquérir. J'aurais un beau champ pour vous expliquer tout cela ; mais comme ce n'est pas mon dessein de vous faire connaître seulement ce que c'est que l'avarice, mais vous porter à la fuir, j'aime mieux vous en apprendre les remèdes.

TROISIÈME POINT.

1. Pour éviter ce péché, considérez l'exemple du Fils de Dieu, qui s'est fait non-seulement pauvre, mais indigent, souffreteux et nécessaire, pour nous montrer le mépris qu'on doit faire des richesses et des biens du monde, et qui a prononcé malédiction sur les riches : *Vae vobis divitibus*. (Luc., VI, 24.) Remarquez (N.) qu'il a donné la vue aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux malades, la vie aux morts ; mais il n'a point donné des richesses à aucun pauvre. Il leur a bien fait l'aumône, mais il ne leur a point donné des richesses ; parce que le partage de ses disciples, c'est la pauvreté. Et vous voulez être riche, bon gré mal gré qu'il en ait ?

2. L'aumône est encore un excellent remède contre l'avarice ; quand on donne souvent aux pauvres, on se décharge peu à peu de l'affection aux richesses. Considérez, dit saint Augustin parlant aux riches, que c'est Dieu qui vous fait cet honneur de vous préférer aux autres, et qui vous donne le pouvoir de prendre le premier de ses biens et de vous en accommoder, et pourvoir à votre famille honnêtement, vous obligeant seulement de donner le reste aux autres. Si le sommelier d'une grande maison se réservait tout le pain et le vin qu'on lui a donnés en sa charge et refusait d'en donner aux enfants et aux serviteurs, selon les ordres du père de famille, il serait puni et chassé ; s'il le distribue fidèlement, il gagne le salaire qu'on lui a promis. Dieu vous a fait l'économe des richesses que vous ne possédez que pour les communiquer aux

pauvres, après votre honnête entretien : si vous ne le faites, il vous dira comme à ce méchant serviteur de l'Evangile : *Pourquoi n'avez-vous pas mieux distribué mon argent ?* (Matth., XXV, 26.) Si vous le faites charitablement, il vous dira : *Venez, serviteur fidèle, entrez en la joie de votre Seigneur*. (Ibid., 21.) Je ne dis pas (N.) qu'il se faut faire nécessairement pour mettre les pauvres à leur aise ; je désire seulement voir quelque égalité entre ceux que la naissance dans l'Eglise, la profession dans l'Evangile, et l'espérance du même héritage ont rendus frères et compagnons. Mais on est maintenant bien éloigné de cette perfection, on se jette à l'autre extrémité, il semble que la terre nous doive faillir sous les pieds, tant nous craignons d'avoir faute.

3. Pour un autre remède à l'avarice, c'est la fuite de la conversation des avares et des riches du monde. Saint Isidore dit qu'il est très-dangereux d'avoir aucun commerce et aucune familiarité avec eux, et que leur haine nous est plus avantageuse que leur amitié. C'est pourquoi le Prophète royal David disait que l'on devient tel que ceux que l'on fréquente : *Cum bono bonus eris, et cum perverso perverberis*. (Psal. XVII, 27.) Si vous hantez les personnes libérales, vous deviendrez libéral ; et si vous hantez les avares, vous apprendrez à pratiquer l'avarice.

4. Il faut faire réflexion sur la corruption et l'inconstance des richesses et des biens de la terre, dont nous n'avons la possession que pour peu de temps. David compare ces richesses à un songe d'un homme qui dort, et qui pense être le seigneur et le possesseur de grands trésors ; à son réveil il se trouve les mains vides, et aussi pauvre et nécessaire qu'il était avant son sommeil : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt viri divitiarum in manibus suis*. (Psal. LXXV, 6.)

5. La méditation sérieuse des richesses du ciel est encore un bon remède contre l'avarice. « Quiconque aime bien le paradis ne saurait plus rien aimer sur la terre, » disait sainte Scolastique. « Le cœur qui a une fois goûté les délices éternelles, ne trouve rien sur la terre qu'il puisse bien goûter, » disait saint Nicolas de Tolentin. « Ohi que le ciel sent bon et que la terre me pue ! » s'écriait saint Ignace : quand je vois ces belles voûtes d'or, je ne saurais plus rien aimer sur la terre. » En effet (N.), si nous considérons avec attention les biens et les richesses du ciel, nous ne ferions guère d'état de ceux de la terre.

6. Enfin le dernier remède que je vous donne, c'est la fréquente pensée de la mort. Si nous pensions souvent à cette dernière heure, nous ne serions pas si âpres à amasser du bien de tous côtés et à en prendre partout. Cette vie est si courte, qu'avons-nous donc à faire de nous charger de tant de provisions pour un si court chemin ? Suivez donc l'avis que vous donne Notre-Seigneur : cherchez son royaume et sa

gloire, et tout le reste vous sera donné d'abondant. (*Matth.*, VI, 33.) Quoi ! celui qui nourrit les oiseaux dans l'air, les lis dans les campagnes, qui a nourri tant de peuples dans les déserts infructueux, tant d'anachorètes dans les antres et dans les forêts, et qui fait du bien jusqu'à ses propres ennemis, pourra-t-il oublier ceux qui se confient à lui, et qui ne pensent qu'à sa gloire ? Je ne dis pas (N.) qu'il ne faille rien amasser du tout, et qu'un père de famille doive s'attendre totalement à la providence de Dieu. Non, je ne dis pas cela ; il faut travailler, et on peut acquérir du bien pour pourvoir à sa famille et à ses enfants ; mais cela se doit faire sans empressement et sans chagrin, sans rapine ni usure : mais par la voie d'honneur, sans désir de vouloir élever vos enfants dans les hautes dignités, les faire plus grands seigneurs que vous. Non pour paraître et être le premier de votre lieu, et passer la tête par-dessus les autres. Tous ces desseins sont indignes des chrétiens ; mais il faut amasser du bien pour en faire, et le dépenser de même avec libéralité ; payer ceux qui travaillent pour vous librement et volontiers, sans les faire revenir cent fois pour cinq sous. Voilà les remèdes qu'on peut apporter à ce péché : nous allons voir les punitions de ceux qui ne les ont pas pratiqués, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le péché d'avarice ?

C'est un désir immodéré et insatiable d'avoir plus qu'on a.

Quelles sont ses branches, ou filles ?

1° La dureté du cœur ; 2° l'inquiétude d'esprit ; 3° la violence ; 4° la tromperie ; 5° le faux serment ; 6° la fraude ; 7° la trahison.

Quels maux cause l'avarice ?

1. L'homme avaricieux est maudit de Dieu, comme dispensateur avare d'un Seigneur très-libéral.

2. Il se rend semblable à Judas, vendant le ciel, Jésus-Christ, etc., pour moins de trente deniers.

3. Il est rongé en ses entrailles, amassant avec peine, possédant avec crainte, et laissant au perdant avec douleur.

4. Il se suffoque l'esprit, pour le désir des richesses, comme avec de piquantes épines.

5. Il souille son âme de cet infâme péché.

6. Il est comparé, comme insatiable, à l'enfer, qui n'est jamais content ; à la mer, qui ne redonne jamais ; à l'hydropique, qui est d'autant plus altéré qu'il boit davantage.

L'avarice est-elle toujours péché ?

Oni ; mais il y a certains cas qui semblent être avarice, et ce n'en est point ; comme si on amasse quelque chose justement pour des nécessités futures, pour la nourriture de sa famille, pour le mariage des filles, pour l'utilité publique, pour maintenir, défendre et augmenter l'honneur de Dieu et de l'Eglise, pour aider les pauvres, etc. ;

c'est vertu, pourvu qu'on ait toujours égard à garder les moyens, état des personnes, etc.

Exemples. — Dieu a si fort haï l'avarice, qu'il l'a punie en tous les sujets qui s'en sont trouvés coupables.

I. Achaz, pour avoir gardé et pris par avarice une règle d'or et un manteau d'écarlate contre le commandement de Dieu, fut puni, et tout le peuple châtié pour le péché de ce particulier. (*Josue*, VII, 20 seqq.)

II. Giezy pensant s'enrichir des biens de Naaman, fut frappé de lèpre pour le reste de ses jours. (*IV Reg.*, V, 20 seqq.)

III. Achab et Jézabel furent divinement punis, pour avoir pris par avarice la vigne du pauvre Naboth. (*III Reg.*, XXI, 2 seqq.)

Si du Vieux Testament nous passons au Nouveau :

IV. Nous trouvons un riche glouton enseveli dans les enfers pour son avarice envers le pauvre Lazare. (*Luc.*, XVI, 19 seqq.)

V. Ananias fut puni de mort subite, pour avoir retenu une partie de son bien contre la pauvreté volontaire qu'il avait vouée. (*Act.*, V, 1 seqq.)

VI. L'empereur Maurice perdit la vie et l'empire pour son avarice ; car plusieurs de ses soldats ayant été pris prisonniers, il aima mieux les laisser tuer par son ennemi, que de les racheter avec une somme médiocre qu'on lui demandait : mais il s'en repentait bientôt après, car Phocas profitant de cette occasion, et voyant que le prince était haï à cause de cette avarice, il usurpa l'empire, et prit l'empereur prisonnier avec tous ses enfants, qu'il fit tuer en la présence du père, l'un après l'autre, avant que de le faire mourir. Cet empereur voyant que c'était une punition de Dieu à cause de son avarice, à chaque enfant qu'il voyait mourir, il s'écriait : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* : « Seigneur, vous êtes juste, et votre jugement est équitable. » (*Psal.* CXVIII, 137.) (*Nic. CALL.* lib. XVIII *Eccles.* Hist. cap. 40.)

VII. Nicéphore par cette même avarice perdit encore son empire, pour avoir voulu exiger trop d'un prince qui lui demandait la paix.

VIII. Saint Grégoire de Tours rapporte que de son temps une certaine femme, sous ombre de piété, tirait des fidèles quantité d'or et d'argent, qu'on lui donnait pour le rachat des prisonniers et la nécessité des pauvres ; mais elle s'appropriait le tout et le mettait dans un pot enterré en terre. Quand le vaisseau fut plein d'or et d'argent, cette malheureuse mourut. Après qu'elle fut en terre, le curé du lieu s'enquit de sa servante, si cette femme avait bien eu le temps de distribuer tout l'argent qu'elle avait aux pauvres avant que de mourir ; mais cette fille répondit, qu'elle n'avait jamais vu sa maîtresse donner un double aux pauvres. Le curé étonné fait chercher dans sa maison, et au milieu de son cellier, on trouve ce pot tout plein. L'évêque du lieu en fut averti, qui ordonna que tout l'or et l'argent de cette femme fût mis dans son sépulture ;

et en le jetant, il lui dit : « Garde ton argent pour toi, puisque tu l'as épargné, les pauvres de Jésus-Christ ne manqueront pas pour cela. » Chose merveilleuse, quelque nuit après on entendit une voix du cercueil, qui criait qu'elle brûlait dans un feu d'or. Et en effet, le cercueil étant découvert, on vit tout cet or qui était fondu, et qui découlait dans la bouche de cette femme avec des flammes de feu.

Réflexion. — Eh bien ! (N.) après cela serez-vous encore dans ce désir immodéré d'acquiescer du bien ? je ne le veux pas croire ; mais plutôt que toutes nos raisons et ces exemples vous auront touché le cœur, et que vous voudrez vivre plus libéralement et chrétiennement que vous n'avez pas fait jusqu'ici. C'est ce que je souhaite.

INSTRUCTION III.

DE LA LUXURE.

Prélude. — L'entretien que j'ai aujourd'hui à vous faire (N.) me donne bien de la peine ; parce que la plus grande partie de l'assemblée qui m'écoute étant composée de femmes et de filles, devant lesquelles on ne doit parler que de continence et de chasteté, je me trouve engagé de parler d'un vice qui leur est si opposé ; savoir, de la luxure et de l'impudicité : mais ayant entrepris de vous parler dans le reste de nos catéchismes, des sept péchés mortels, il est nécessaire que je vous déclare les pernicieux effets de ce péché, pour vous porter à le fuir ; et pour cela nous ferons trois choses :

Partition. — 1. Nous vous dirons ce que c'est que ce péché, et en combien de manières on le peut commettre. 2. Quelle est la vertu que ce vice combat. 3. En troisième lieu, nous vous donnerons les remèdes pour résister à ce péché.

PREMIER POINT.

1. La luxure est un appétit désordonné des plaisirs charnels, contre l'ordre que Dieu a ordonné et établi. Or l'ordre que Dieu a établi pour la conservation du genre humain, c'est le mariage ; et quand on use dûment du devoir des gens mariés, on ne pèche point. De même que ceux qui usent modérément des viandes, pour la conservation seulement de la vie, ne pèchent pas, mais ceux qui en prennent immodérément et par excès.

Ce péché se peut commettre en trois façons : par pensée, parole, et action.

1. Par la pensée, consentant avec la volonté à commettre le péché, ou prenant plaisir à penser à des choses sales, avec une délectation surnommée *morose* ; et s'entretenant volontairement en cette volupté ; ou étant par trop lâche à y résister, ou éviter l'occasion d'où elle procède.

2. On pèche en parole, par les sales discours que l'on fait, ou prenant plaisir à les entendre ; regardant des choses qui provoquent à impudicité, soit vives ou peintes, lisant les livres lubriques et dissolus, sen-

tant ou savourant les choses luxurieuses pour fomentier sa volupté.

3. On pèche par les œuvres, qui s'accomplissent en plusieurs manières ; si seul, c'est pollution ; si avec une personne libre, c'est fornication ; si elle est mariée, c'est adultère ; si elle est vierge, c'est violement ; si c'est une parente, inceste ; si la personne est religieuse, ou qu'elle ait voué chasteté, c'est sacrilège, etc.

Ce péché n'est pas stérile ; car il engendre huit méchantes filles.

La 1^{re} est l'*aveuglement d'esprit* ; parce qu'en la délectation charnelle la partie supérieure de l'âme se trouble et devient aveugle.

La 2^e est la *précipitation* ; parce que cette délectation ôte le conseil.

La 3^e est la *conspiration* ; parce qu'elle ôte encore le jugement.

La 4^e est la *délectation* ; qui ôte la force de suivre et exécuter les ordonnances de la raison.

La 5^e est l'*amour de soi-même* ; parce qu'en cela le luxurieux ne recherche que la délectation.

La 6^e est la *haine contre Dieu* ; parce qu'il déplaît au lascif, que Dieu ait défendu le plaisir de la chair.

La 7^e est l'*affection de ce vice*, en laquelle le luxurieux voudrait toujours demeurer, pour jouir des plaisirs de la chair.

La 8^e est l'*horreur de toutes les choses de l'autre vie*.

Ce péché nous est merveilleusement bien représenté par cette vision que rapporte saint Jean en son *Apocalypse*, chap. XVII. Il vit une femme assise sur une bête monstrueuse, qui avait dix cornes, et cette femme était vêtue de pourpre comme une reine, toute éclatante de diamants, et autres pierres précieuses : elle tenait en sa main une coupe d'or pleine d'abomination ; et sur son front était écrit en gros caractère cette parole : *Mysterium* !

Le Saint-Esprit représente ce vice en forme de femme ; parce que les femmes en sont ordinairement la cause, ou l'occasion, ou l'amorce. Elle est assise, parce qu'il n'y a rien qui engendre plus ce péché que la paresse, et quand on s'arrête à écouter les propositions et les suggestions du tentateur. Ville qui parle ment, dit-on ordinairement, est à demi gagnée.

Elle est assise sur la bête ; parce que ce vice est tout brutal, terrestre, et indigne de l'homme. En la colère, envie, et ambition, il y a un peu d'esprit ; l'œuvre de luxure, c'est l'œuvre des sangliers, qui abrutit l'homme et le met avec les bêtes.

Ce monstre a sept têtes ; ce sont les sept chefs par lesquels on peut pécher en ce genre de vie, que je vous ai déjà déclarés, comme la fornication, l'adultère, etc.

Les dix cornes de cet animal monstrueux, ce sont les dix pointes que ce vice à coutume de dresser contre les commandements de Dieu. Le luxurieux, pour assouvir sa passion, fait litière des dix préceptes.

1. Il commet l'idolâtrie, adorant la créature au lieu du Créateur, et s'il ne lui présente pas de l'encens comme aux idoles, il lui offre ses pensées, ses paroles et ses affections; s'il ne lui sacrifie pas de victime, il lui sacrifie son âme, qui est plus précieuse que toutes les richesses du monde.

2. Quant aux mensonges et parjures contre les deuxième et huitième commandements; ce ne sont que leurs divertissements ordinaires. Ils ont pour maxime d'état, qu'il faut séduire les pauvres filles avec de fausses promesses et parjures. Ecoutez cela, filles; ce jeune homme vous jure tous ses grands serments, se donne à tous les démons, vous promet sur sa part de paradis qu'il ne vous quittera jamais, qu'il n'en affectionnera point d'autres; quand sa concupiscence est assouvie, il se moque de Dieu et de vous. Et après que le péché est commis, si l'on vous en soupçonne et reprend, que de jurements et d'exécérations, pour faire croire qu'il n'en est rien.

3. Contre le troisième commandement, ils profanent les fêtes et dimanches; ils les emploient en conversations lascives, cajoleries, danses, etc. C'est pendant la Messe de paroisse, les Vêpres et le sermon, en l'absence du père ou du mari qu'ils prennent occasion de se voir et commettre le péché.

4. S'ils méprisent le service de Dieu, il ne faut pas croire qu'ils tiennent compte des hommes. Pensez-vous qu'ils se soucient du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs père et mère. Ecoutez les propos insensés de cette pauvre perdue, dans le livre de Jérémie (II, 5) : *Desperavi, nequaquam faciam, adamavi quippe alienum, et ambulabo post eum*. Qu'on ne m'en parle pas davantage, je le veux voir, je lui veux parler, je le veux hanter. Mais ma pauvre amie, votre honneur est en compromis; on vous montre au doigt partout; votre pauvre mère sèche de fâcherie, voyant vos mauvais comportements; votre père s'en meurt de regret, vous déshonorez toute votre famille, il faut avoir égard à cela. *Nequaquam faciam!* Mais savez-vous que si les parents de ce jeune homme vous trouvent avec lui, ils vous feront un affront? Vous n'êtes pas de sa qualité. La beauté sans autre qualité, c'est une amorce sans hameçon, qui est prise et ne prend rien. Quand il vous aura ravi ce que vous ne sauriez racheter pour tous les trésors du monde, quelque nouvelle affection divertira son cœur autre part. Mais quand bien il vous épouserait, il se défiera de vous, votre trop grande facilité lui donnera des ombrages; il lui faut montrer que vous êtes plus sage qu'il ne pense. *Desperavi, nequaquam faciam!* Pauvre infortunée, vous vous désespérez.

5. Du mépris des pères et mères on se porte à des résolutions noires et étranges, à des excès horribles et dénaturés, à des avortements ou autres cruautés : ce péché étant capable de nous porter aux plus grands crimes. Que si on n'en vient pas à ces ex-

cès contre le cinquième commandement, on en vient au moins aux jalousies, dissensions, etc. Dès qu'un homme est coiffé de cette passion, il abandonne le soin de son ménage et de son trafic; la femme ne peut souffrir la faiblesse de son mari, elle crie et tempête; le mari ne veut endurer les crieries de celle qu'il n'aime qu'à demi, puisqu'il partage son amour; les voilà dans les noises continuelles.

6. Après cela viennent les larcins, il faut dérober aux pères et mères pour entretenir cette coquine dans la braverie : et c'est ce que signifie la devise de cette femme de l'*Apocalypse*. Elle est vêtue de pourpre et chargée de pierreries, et porte écrit sur son front : *Mysterium*. Quand on voit une fille ou une femme plus brave que sa condition et son bien ne permettent, qu'elle porte les jupes chamarrées, les belles dentelles, etc. : *Mysterium*. Il y a là du mystère; ou on déroble, ou l'on fait pis. Cette femme porte en main une coupe d'or remplie d'abominations; et c'est ce qu'on voit en ce péché. Au commencement tout est d'or; tant de beaux compliments, d'offres de services. Ce n'est, dit-il, que pure bienveillance et amitié; il vous aime comme sa sœur, il n'y pense point de mal, il vous porte compassion, à cause de l'humeur maussade de votre mari, et le trop de rigueur qu'exerce sur vous votre père, il veut vous servir de père, de frère, de tuteur, de mari, de tout; il veut solliciter vos affaires, vous faire payer de vos débiteurs, satisfaire à vos créanciers, venger vos querelles; il ne vous quittera jamais; paroles d'or : mais en cette coupe dorée il vous fait avaler des abominations.

Pour vous faire encore mieux voir la laideur de ce vice, j'y veux opposer la vertu contraire, qui est la virginité, et vous faire voir ses avantages. C'est ce que je ferai en peu de mots, pour passer ensuite aux remèdes.

DEUXIÈME POINT.

La chasteté est une vertu qui porte la personne à modérer ses appétits sensuels selon la droite raison : *Castitas a castigando*, dit saint Thomas (2^e 2, q. 151), chasteté vient de *châtier*, savoir, la concupiscence des plaisirs charnels, et la ranger à la raison, comme on fait un petit enfant.

Celui qui veut acquérir la chasteté doit avoir trois choses : 1^o une grande force d'esprit pour dompter la chair, qui est portée à l'inconstance; 2^o une soigneuse diligence à résister aux premiers assauts de la tentation; 3^o être avisé et se tenir sur ses gardes, selon les occasions qui se présenteront.

Il y a deux sortes de chasteté : la conjugale et la virginale. Celle-ci est la plus excellente. Saint Cyprien, au livre *De la virginité*, appelle les vierges la partie la plus noble du troupeau de Jésus-Christ, et la fleur de la sainte Eglise; néanmoins l'état des religieux et des martyrs est plus excel-

lent ; parce que les vierges préfèrent encore cet amour à leur propre volonté, et à tout ce qu'elles peuvent avoir en ce monde : et les martyrs donnent leur propre vie pour l'amour de Dieu. (S. AUGUST., au livre *De la virginité*, chap. 45 et 46.)

Les théologiens mettent une autre chasteté qu'ils appellent chasteté spirituelle, par laquelle celui qui désire servir son Créateur, s'abstient d'affectionner aucune chose avec attachement.

La chasteté est un trésor qui n'est jamais perdu que pour celui qui le veut perdre, comme dit sainte Luce à Paschasius. Cela veut dire qu'il n'y a que le consentement qui fait le péché ; mais aussi il faut peu de chose pour la ternir. Le lis de nos jardins, symbole de la chasteté, est une fleur si frêle et si tendre, que si elle est tant soit peu maniée, elle se flétrit beaucoup. La vertu de chasteté est encore plus tendre, elle se gâte et perd son beau teint, non-seulement par la moindre touche, mais par la moindre affection, avec un peu d'attache et par des petites privautés. La pureté de notre âme est comme une glace de Venise ; c'est comme un beau miroir, la moindre haleine qu'on en approche, soit d'homme, de femme ou de fille, la ternit. Ainsi en est-il de la pureté, elle se ternit par la seule hantise et conversation, par la simple parole des hommes. C'est une vertu que Dieu chérit beaucoup, que sa sainte Mère a même préférée à la dignité de Mère de Dieu ; de sorte que plusieurs saints et saintes ont mieux aimé perdre la vie que cette vertu. C'est cette vertu qui est opposée à la luxure ; et c'est de celle-là dont je vous ai promis des remèdes pour la conserver, et pour résister au vice qui lui est contraire.

TROISIÈME POINT.

Le premier remède que je vous donne pour conserver la virginité et éviter la luxure, c'est de fuir l'oisiveté. Epictète, étant interrogé ce que c'était que l'amour, répondit que c'était l'occupation des gens qui n'avaient rien à faire.

2. Ne fréquentez point les personnes suspectes de mauvaise vie ; fuyez les entretiens de seul à seule, les pratiques qui se font à l'écart, et sans témoins. Toute inclination à une personne qui n'est point de votre sexe doit être suspecte ; parce que l'amour est premièrement spirituel, puis sensuel, puis charnel, et enfin brutal. Sachez que les apôtres furent surpris de voir Notre-Seigneur parler à la Samaritaine seul à seule, au milieu des champs (Joan., IV, 27), parce que c'était contre sa coutume ; que saint Augustin ne voulait demeurer avec ses nièces ; que saint Charles ne voulait parler seul à seule avec sa propre sœur.

3. Fuyez les regards, les curiosités de la vue, les œillades inconsidérées. David se perdit par une œillade téméraire. Fuyez les cajoleries et les vaines louanges, les discours d'amourettes, les paroles déshonnêtes, les chansons d'amour, les privautés sensuel-

les, les folâtreries impies, ces baisers folâtres : toutes ces choses ternissent la belle blancheur de la pureté, vous souillent de mille pensées impures, et vous font quelquefois perdre la chasteté plus indignement et criminellement que par la fornication et l'adultère ; et cela devant Dieu, non devant les hommes.

4. Fuyez la bonne chère et les excès de bouche ; le trop de vin et viandes chaudes sont les allumettes de la concupiscence. N'accoutumez point vos enfants à boire du vin ; c'est le poison de la jeunesse, ils ne laisseront pas de se bien porter, il n'y a que l'accoutumance à tout ; si vous les accoutumez à l'eau dès leur enfance, elle leur sera aussi saine que le vin. Cet avis ne vient pas de moi, c'est le Saint-Esprit qui le donne, et cela avec recommandation : *Noli regibus, o Lamuel ! noli regibus dare vinum.* (Prov., XXXI, 4.)

5. Fuyez les vains ornements ; ce sont les nids de la lubricité. Fuyez les danses, les bals, et comédies, et les opéra : ce sont des lieux où souvent la chasteté fait naufrage.

6. Enfin pour dernier avis, servez-vous de ces considérations :

1. Que Dieu et les anges vous regardent en tous lieux, et qu'ils ont en horreur les impudiques. Sachez que Notre-Seigneur n'a jamais pu souffrir en sa compagnie des gens tachés de ce crime. Nous lisons bien qu'auparavant que le Saint-Esprit fût descendu sur les apôtres, ils étaient sujets à quelques vices, et Dieu les a dissimulés patiemment, il a enduré l'ambition des enfants de Zébédée, l'avarice du traître Judas, la colère de ceux qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains, la paresse de saint Pierre, qui dormait au jardin, l'incrédulité de saint Thomas ; mais d'apôtre luxurieux, il n'en a jamais souffert un seul. Et même le soupçon de ce péché n'a jamais flétri tant soit peu la gloire de sa renommée. On l'accusait bien fausement d'être un ivrogne, transgresseur de la loi, etc., mais jamais il n'a été calomnié d'impureté, tant il s'éloignait de toutes les occasions de ce péché.

2. Considérez que ce péché est en abomination au Saint-Esprit, qui est la pureté même ; et il abhorre toute charnalité comme une chose qui lui est tout à fait opposée : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est.* (Gen., VI, 3.) Les anges l'ont en abomination : ce péché ne se commet jamais sans la perte de deux âmes, qui sont si chères aux anges. Ainsi vous attirez sur vous la colère de votre bon ange, et de l'ange de la personne que vous avez attirée au mal. Vous contristez les saints, qui ont tant fait pour conserver aux autres cette belle vertu.

3. Considérez que ce vice même est en abomination aux hommes ; on ne fait point d'état de ceux qui sont esclaves de cette passion. Quand vous auriez toutes les autres vertus au souverain degré, si vous êtes seu-

lement soupçonné de ce vice, vous êtes en abomination au monde.

4. Enfin, si toutes ces considérations ne suffisent pas encore pour vous porter à éviter ce vice, il faut user de remèdes plus utiles; il faut pratiquer les jeûnes, les veilles, user de cilices, porter la hairre, etc., concher sur la dure, et malter votre chair en diverses manières pour l'empêcher de regimber; le tout pourtant, selon l'avis et la prudence de votre confesseur. Il ne faut rien épargner de peines et de soins pour se faire quitte de ce vice que Dieu ne peut souffrir, et qu'il a toujours châtié très-rigoureusement, comme je vais vous le faire voir après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la luxure ?

C'est un appétit désordonné de contenter sa volupté, par pensées, désirs ou actes impudiques.

Ce péché est-il bien désagréable à Dieu ?

Entièrement; et il n'y en a point qu'il ait plus en horreur, et contre lequel il ait fait paraître plus de colère et de châtimens plus rigoureux.

Quelles sont les occasions plus dangereuses qui portent à ce crime ?

Ce sont les livres deshonnêtes, les figures et les sales peintures, le luxe des habits, la gourmandise, les mauvaises compagnies, l'oisiveté et l'abondance.

La lecture des livres deshonnêtes est-elle à craindre ?

Beaucoup. Louis Gofredi, pour avoir lu de méchants livres, tomba dans les plus grandes impiétés; et si saint Jérôme fut châtié au jugement de Dieu pour avoir lu des livres profanes, qu'arrivera-t-il à ceux qui se plaisent en la lecture des livres impudiques ?

Et des figures sales, qu'en dites-vous ?

Elles ne sont pas moins dangereuses. Saint Cyprien dit que le diable présente aux yeux des espèces pleines d'attraits et de voluptés, afin de ruiner totalement la vertu de la chasteté.

Le luxe des habits est-il aussi une occasion d'impureté ?

Oui, saint Ambroise assure que les habits excessifs sont les licols, par lesquels le diable traîne les personnes dissolues. Et César Auguste, tout païen qu'il était, nommait ordinairement le luxe des habits le séjour de la paillardise.

Pourquoi dites-vous que la gourmandise sert d'occasion à ce péché ?

Parce que ceux qui se chargent de viandes ne se peuvent pas assujettir aux lois de la chasteté.

Quel est le danger des mauvaises compagnies ?

Il est très-grand. Saint Augustin se plaint qu'il a fait du mal par compagnie, qu'il n'aurait pas fait seul; et Salomon conversant avec les femmes égyptiennes s'est perdu, et est devenu idolâtre.

L'oisiveté conduit-elle aussi à l'impureté ?

Oui, saint Bernard l'appelle la marâtre des vertus, et la mère des vices.

Quels sont les effets de ce malheureux péché ?

Au sentiment des saints, il est la ruine des corps, des âmes, du salut, des biens et de l'honneur.

Quels remèdes peut-on apporter contre ce péché ?

1° La prière journalière; 2° la confession fréquente; 3° la lecture des bons livres; 4° le continuel travail; 5° la mortification du corps; 6° la fuite des occasions; 7° la mémoire des quatre fins de l'homme; 8° la défiance de soi-même, et la pratique de l'humilité.

Exemples. — Ecoutez, vous autres qui faites gloire de votre impudicité, les châtimens que Dieu en a faits :

I. Pour éteindre ces abominables flammes, il noya tout le monde par un déluge. (*Gen.*, VII, 1 seqq.)

II. Il a consumé par le feu du ciel Sodome et Gomorrhe, avec la région voisine et tous ses habitants. (*Ibid.*, 19.)

III. Toute la tribu de Benjamin a été défaite à cause de ce péché. (*Judic.*, XIX, XX.)

IV. Les sept maris de Sara ont été étranglés par le diable Asmodée. (*Tob.*, VI, 14 seqq.)

V. Vingt-quatre mille du peuple d'Israël mis à mort pour cet abominable crime. (*Num.*, XXV, 1 seqq.) Il y a plusieurs autres exemples de la colère de Dieu qu'il serait trop long de rapporter.

Réflexion. — Apprenez (N.) de la punition des autres à vous faire sage, et fuyez toutes les occasions et acheminements qui portent à ce péché. Il n'est pas de ce vice comme des autres; la seule manière de le vaincre, c'est de le combattre à la façon des Tartares, en fuyant. Ne vous fiez pas à vos forces et à votre sagesse, vous n'êtes pas plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon, qui se sont perdus par ce péché.

INSTRUCTION IV.

DE L'ENVIE.

Per invidiam diaboli, mors introivit in orbem terrarum. (*Sap.*, II, 24.)

Prélude. — L'orgueil et l'amour-propre étant naturels, et comme nés avec tous les hommes, il n'y en a guères aussi qui, étant attachés à leur propre intérêt, ne portent quelque envie et ne s'attristent de celui des autres, comme allant à la diminution du leur, qui est le propre de l'envie. Néanmoins nous voyons qu'il n'y en a point qui soient plus sujets à ce vice que les pauvres, qui ne portent pas seulement envie aux riches, mais à leurs compaignons et aux pauvres mêmes leurs semblables. C'est pourquoi, comme la plupart de ceux qui n'entendent sont de ce nombre, je les prie de me vouloir prêter une attention favorable. Ce n'est pas que les riches n'y puissent prendre aussi leur part; et ils verront les uns et les autres

Partition. — Dans le premier point de

mon discours, les motifs qui nous doivent porter à avoir ce vice en horreur. Dans le deuxième, les effets pernicieux et les ravages qu'il fait dans un cœur qu'il a infecté et qu'il possède. Dans le troisième, les remèdes et les antidotes pour s'en garantir.

PREMIER POINT.

Le premier motif qui nous doit donner horreur de l'envie, c'est que c'est le péché propre du démon. C'est par l'envie qu'il a portée à l'homme, et particulièrement à l'humanité sainte du Fils de Dieu, qu'il est déchû du souverain bonheur qu'il possédait, et qu'il en a fait même déchoir l'homme après s'être perdu lui-même : *Per invidiam diaboli mors intravit in mundum*. Et il exerce encore aujourd'hui cette même envie contre tous les hommes. Ainsi l'envieux, qui imite les démons, est pire en quelque façon que les démons mêmes, qui ne se détruisent pas l'un l'autre, mais sont d'intelligence pour nous perdre : *Si Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus?* (Matth., XII, 26.) Les hommes donc se déchirant les uns les autres par l'envie sont pires et plus cruels que les démons, etc.

2. Nous devons avoir en horreur l'envie, comme le plus grand de tous les péchés, parce qu'il détruit en nous la première et la plus grande des vertus, savoir la charité, qui nous lie et nous attache à Dieu notre souverain bien, et à notre prochain par le seul amour de Dieu. Autant que le bien est grand, autant aussi le mal est grand qui nous prive de ce bien-là. Or quel plus grand bien que Dieu, qui est l'unique et le souverain bien? C'est ce qu'il dit lui-même à Moïse, lorsqu'il demanda à voir sa gloire : *Veni, ostendam tibi omne bonum*. (Exod., XXXIII, 19.) Moïse, dit-il, je te veux montrer tout le bien que tu peux souhaiter, tu le verras en ma personne. *Nemo bonus, nisi solus Deus* (Marc., X, 18), parce qu'il n'y a rien de bon que Dieu seul. La charité, dit l'Apôtre, ne souffre point dans un cœur d'émulation ni d'envie : *Charitas non æmulator*. (I Cor., XIII, 4.) Elle est si douce et si pleine de suavité, qu'elle n'y souffre point le fiel de l'envie, etc. : *Charitas benigna est, non agit perperam, non est ambitiosa*, etc. (Ibid., 5.) Cette charité est bénigne, elle supporte les infirmités des autres, elle n'est point ambitieuse, colère, etc., elle ne pense point au mal, elle croit tout, elle endure tout, elle permet tout, elle souffre tout.

3. Le troisième motif, c'est qu'il n'y a point de mal qui soit purement mal, et qui ait plus de malice que l'envie, parce qu'il y a moins d'apparence de raison. Les autres péchés sont colorés de quelque apparence de bien, d'intérêt, par exemple, ou d'honneur, ou de plaisir; celui-ci au contraire a le bien et la prospérité d'autrui pour objet de sa peine, de sa tristesse et de son déplaisir.

Et en cela l'envie est semblable à l'araignée, qui tourne en poison le suc qu'elle cueille sur les plus belles fleurs, fort opposée en cela au génie de l'abeille, qui cueille

également le miel sur l'absinthe et le romarin : ce que ne fait pas l'envie, qui fait son mal et son déplaisir du bien des autres : *Hanc qui habet, dit saint Cyprien, non suis malis, sed alienis bonis infelix est*, etc.

Quel plus grand mal que de périr par un poison secret, que l'on n'ose découvrir? *Calamitas sine remedio est odiosa felicem*. En cela l'envieux est plus cruel que les vipères, qui ne naissent que par le déchirement des entrailles de leur mère; et celui-ci ne vit que par le déchirement des siennes propres; peste aussi ancienne que le monde, et dont les saints n'ont point été exempts. Caïn ne pouvant supporter la vertu et la sainteté de son frère Abel, fit le premier meurtre et le premier fratricide du monde. Les enfants de Jacob, ne pouvant supporter l'éclat de la vertu de Joseph leur frère, conspirèrent contre lui, et le vendirent à des étrangers : *Nec poterant ei quidquam pacifice loqui*. (Gen., XXXIV, 4.) Saül, ne pouvant supporter la vertu et les bons succès de David, conspira cent fois contre lui, et lui aurait donné mille fois la mort, si Dieu, par une protection extraordinaire, ne l'en avait empêché, etc.

Mais cette furie n'a pas borné sa fureur à tous ces saints personnages, elle a passé jusqu'à porter sa dent sur la personne sacrée du Fils de Dieu : c'est elle qui l'a fait cruellement mourir. Pilate, tout infidèle qu'il était, l'a fort bien reconnu : *Sciebat quia per invidiam tradidissent eum*. (Matth., XXVII, 28.) Il savait fort bien que tout ce que les Juifs en faisaient, n'était que par l'envie des princes des prêtres, qu'ils lui portaient à cause de sa rare doctrine, et des miracles qu'il faisait, et qu'il attirait tout le monde à le suivre. Et cette envie a été compagne de toutes les actions de sa vie : *Ipsi observabant eum*, etc. Ils observaient tout ce qu'il faisait : *Ut caperent eum in sermone*. (Luc., XIV, 8) afin de le surprendre, ou par ses paroles, ou par ses actions. Après cet exemple, (N.) ne vous étonnez point si vous êtes l'objet de l'envie, et si on observe vos actions, et si l'envie trouve à redire en vos vertus, etc.

4. Un quatrième motif, c'est que, l'envie étant un péché de pure malice, et par conséquent contre le Saint-Esprit, il est d'ordinaire irrémédiable. Un impudique, après l'assouvissement de sa passion, est satisfait; l'homme et le vindicatif de même; mais l'envieux, jamais : au contraire, plus il voit de bien au prochain, plus il s'en fait de mal à soi-même et plus sa rage et sa tristesse augmentent, etc ; il meurt toujours et ne meurt pas : *Parvulum occidit invidia*. (Job, V, 2.) C'est un vrai bourreau de soi-même, il ne le faut que laisser vivre, il se fait assez de mal : *Siculi non invenere tormentum majus* ; il n'y a point de tyrannie ni tourment plus cruel. Le taureau d'airain n'était un mal que d'un quart d'heure, mais l'envie est un poison qui fait survivre à son propre supplice le cœur de celui qui en est possédé. Si cela ne suffit pas encore pour vous en donner de

l'horreur, voyons en peu de mots les qualités et les autres effets funestes de ce monstre.

DEUXIÈME POINT.

L'envie est une passion de l'appétit sensitif, un dérèglement de tristesse du bien et de la prospérité d'autrui comme contraire au nôtre propre, ou une joie maligne de son mal et de son adversité. Monstre d'autant plus horrible et plus détestable que, contre tout ordre, il porte deux mouvements tout à fait opposés dans un même cœur et dans une même volonté : celui d'une tristesse mortelle du bonheur et de la prospérité d'autrui, et en même temps celui d'une joie pernicieuse et maligne de sa disgrâce et de son infortune. Vice capital, furie cruelle et sanglante, qui pénètre dans ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable dans les familles ; qui partage le cœur du frère et de la sœur, de l'enfant et du père ; qui a pénétré même le sanctuaire de l'Empyrée, et y a partagé les anges mêmes contre Dieu leur créateur, etc. ; qui a porté la dent même, comme nous l'avons dit, sur la plus sainte et la plus divine vie qui fut et qui sera jamais, celle de Jésus-Christ, que les Juifs n'ont accusé et fait mourir que par envie, etc.

Qu'on ne dise pas que cette contagion ne s'en prend qu'aux esprits faibles : elle infecte tout le monde, et il n'y a point d'âge, de sexe ni de condition où elle ne porte sa dent et son venin : dans les inférieurs, parce qu'ils ne peuvent s'égaliser à ceux qu'ils voient au-dessus d'eux ; dans les plus élevés, de peur que ceux qui sont au-dessous ne les égalent et ne leur fassent ombre ; dans les égaux, de crainte que les uns ne montent et ne deviennent plus qu'ils ne sont. Voyez ce qui s'est passé en Caïn à l'égard de son frère Abel ; dans Saül à l'égard de David ; Lia et Rachel, toutes deux sœurs et toutes deux femmes de Jacob, sont blessées de ce monstre. Marie ne peut souffrir l'élévation d'Aaron et de Moïse, ses frères. L'ainé du prodigue ne peut souffrir les caresses et l'accueil que son père lui fait. En tous états et en toutes conditions elle trouve à mordre : *Figulus figulo invidet*. Mais elle est très-pernicieuse et n'est pas supportable dans les plus spirituels et en ceux qui font profession de la vertu. Cela se voit dans les ministres de l'Eglise, séculiers et réguliers ; dans une communauté des plus saintes : si l'une se confesse et communique plus souvent, cela fait peine à une autre à qui l'on n'accorde pas la même grâce. Si quelqu'un a quelque talent qui le produise et qui le fasse estimer plus qu'un autre, le voilà aussitôt l'objet de la jalousie et de l'envie de plusieurs.

C'est que, l'envie étant fille de la superbe, cette pestilente mère ne sait ce que c'est d'être stérile : *Invidia, dit saint Augustin, est filia superbix; ista mater superbia nescit esse sterilis; ubi fuerit, continuo parit: suffoca matrem, et non erit filia.*

Encore un coup, quel plus grand châti-

ment que du bien d'autrui en faire son propre supplice ? Comme on ne se peut fuir soi-même, on porte aussi toujours son bourreau ; et c'est ainsi que l'envieux est le plus cruel ennemi qu'il ait, etc.

Ne voit-on point en cela que Dieu prend plaisir à exalter celui que l'envieux veut déprimer et humilier, et que l'opprobre lui en demeure ? Ses effets plus ordinaires sont la haine, les jugements, la défiance, l'inquiétude, la rage, le désespoir, la chuchoterie, les rapports, les joies malignes, et le plus funeste de tous, c'est que, par un juste jugement de Dieu, on s'attire souvent tous les maux que l'on souhaite au prochain. Voyons les remèdes, qui feront mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Je les rapporte en deux mots. Tarisiez les deux sources funestes qui produisent l'envie dans vos cœurs, la superbe et le défaut de charité, et vous avez le remède à ce mal ; ôtez l'orgueil et l'amour-propre ; entrez dans une basse estime de vous-même ; estimez les autres plus que vous ; désintéressez-vous en toutes choses ; aimez le bien du prochain comme le vôtre ; réjouissez-vous de ses succès, non moins et plus, si vous voulez, que des vôtres, et vous verrez périr ce monstre dans votre cœur et y succéder en sa place la suavité de la divine charité qui, vous donnant les avant-goûts de cette divine union, qui rend tous les biens communs dans le ciel, vous servira de gage pour les y posséder un jour sans ennui, sans dégoût et sans envie ; bien et avantage que je vous souhaite avec la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le péché d'envie ?

C'est un ennui ou une haine de la félicité et du bien d'autrui, et une tristesse de ce qu'on n'est pas égal aux grands, ou de ce que les moindres égalent, ou de ce que les égaux égalent.

Quelles sont les branches du fil de l'envie ?

La première est la haine par laquelle on vent du mal à son prochain, en lui souhaitant ravir son bien ou sa science, etc.

La seconde est la réjouissance qu'on témoigne des adversités de son prochain.

La troisième est l'ennui de ses prospérités.

La quatrième est la détraction secrète quand on parle mal de son prochain en secret.

La cinquième est la détraction publique que l'on fait du prochain pour paraître meilleur.

Quels maux cause l'envie à l'homme qui est taché de ce crime ?

1. Elle l'aveugle par la lumière même, en ce qu'il ne peut voir le bien d'autrui.

2. Elle trompe frauduleusement le prochain ; c'est pourquoi l'envieux est comparé à Judas, qui trahit Jésus-Christ par un baiser ;

à un méchant, qui envie à une personne qui ne l'a jamais molesté ; au diable, qui offense d'autant plus qu'on fait mieux.

3. Elle contrarie à Dieu, qui se plaît au bien, qui communique sa bonté à tous, et qui par sa bonté tire le bien du mal.

4. Dieu maudit l'homme envieux qui dit le mal où est le bien.

L'envie est-elle toujours péché ?

Oui, car elle est contraire directement à la charité.

Exemples. — Je vous ai déjà dit (N.) qu'il n'y a point de lieu où ce méchant péché d'envie ne règne, je vous en ai fait voir des exemples en Caïn, Saül, etc. Mais nous vous pouvons bien dire avec assurance que c'est dans la cour des grands principalement qu'il fait plus de ravages et où les personnes sont plus envieuses les unes contre les autres. Je pourrais vous en rapporter une infinité de preuves par les histoires ; mais je me contenterai de vous en rapporter une seule, qui vous fera voir aussi comme Dieu protège ceux que l'envie attaque.

Nous lisons dans l'Écriture sainte que le prophète Daniel était fort aimé de Darius, roi des Mèdes, et qu'il ne faisait rien sans son avis, l'ayant fait un des premiers de son conseil, et c'est ce qui lui suscita l'envie de tous les satrapes et des grands de la cour, qui ne tâchaient qu'à le perdre ; mais l'envie, avec toute sa malice, ne sut trouver à mordre sur sa vie et sur sa personne. Voici donc ce qu'ils inventèrent. Ils proposèrent entre eux de donner avis au roi que, pendant trente jours, nul ne pût rien demander à personne, sinon au roi, sans même excepter Dieu, et que celui-là qui contreviendrait à cet édit serait jeté tout vivant dans la fosse aux lions pour y être dévoré des bêtes comme criminel de lèse-majesté. Ce conseil plut au roi, qui était un prince libéral et qui était bien aise de gratifier ses sujets et leur faire largesse. Il fit un édit de cela, qu'il fit proclamer dans sa ville et aux lieux circonvoisins. Or, ce qui les avait inspirés de faire faire cet édit, c'est qu'ils savaient bien que Daniel avait coutume plusieurs fois le jour de se mettre à genoux et d'implorer l'assistance et la miséricorde de Dieu sur son peuple, qui était en captivité, et que le surprenant en cet état c'était fait de sa vie. Et en effet ils ne furent pas longtemps à l'épier sans le surprendre en prières : il le prennent en cet état et le conduisent au roi, demandant que la sentence fût exécutée en sa personne, parce qu'il n'était pas permis à qui que ce fût de l'enfreindre. Darius fut fort fâché de cette rencontre, qu'il n'avait pas prévue, pour son serviteur Daniel, et qu'il voyait bien qu'ils n'avaient inventé cela que pour le perdre, à cause de l'envie qu'ils lui portaient ; il ne laissa pas d'ordonner que Daniel serait dévalé en la fosse aux lions ; mais avec telle condition que la trappe de la fosse serait bien fermée et scellée de son sceau ; et que s'il arrivait que le Dieu de Daniel le préservât en cette fosse, il en serait retiré et ses accusateurs mis en

sa place. Avec cette condition Daniel fut descendu en la fosse et la trappe fut scellée comme le roi l'avait ordonné. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais ses serviteurs, envoya un ange qui serra la gueule des lions à ce qu'ils ne lui pussent nuire ; et, comme il n'avait rien à manger dans cette fosse, un ange, voyant le prophète Habacuc qui portait à dîner à quelques ouvriers de la campagne, le prit par ses cheveux et le transporta au lieu où était Daniel pour lui porter à manger. Dès le lendemain matin, le roi Darius se transporta à la fosse avec toute sa cour et ses accusateurs ; et trouvant les sceaux en leur entier, il fit ouvrir la trappe et appela Daniel par son nom et lui dit : « Daniel, serviteur de Dieu, serait-il possible que vous fussiez encore en vie, et que votre Dieu vous eût préservé de la dent du lion. — Oui, sire, répondit Daniel ; le Dieu tout-puissant et éternel a envoyé son ange pour serrer la gueule des lions, et il m'a fait nourrir par son prophète, parce que je n'ai point offensé ni la justice ni votre majesté. » Le roi, tressaillant d'aise, le fit promptement retirer, l'embrassa et loua Dieu de sa délivrance, et commanda que tous les accusateurs du prophète fussent jetés en la même fosse avec leurs femmes et leurs enfants : ce qui fut en même temps exécuté ; et ils n'étaient pas encore tombés en bas que les lions s'élevèrent pour les dévorer avec une grande furie et les déchirèrent tout à coup. Et Daniel avec ses compagnons furent en plus grande estime que jamais.

Réflexion. — Voici (N.) la fin des envieux, et comme Dieu sait tirer vengeance de ceux qui portent envie à leur prochain. Les envieux n'attendent pas qu'ils soient morts pour porter la punition de leurs crimes ; ils sont eux-mêmes leur bourreau et leur supplice ; parce que l'envie est un ver qui ronge sans cesse ceux qui l'exercent. Défaites-vous donc d'un si mauvais hôte, si vous m'en croyez.

INSTRUCTION V.

DE LA GOURMANDISE.

Nolite inebriari vino. (Ephes., V, 18.)

Prélude. — Ce n'est pas sans sujet (N.) que l'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens, leur recommande de ne se pas enivrer de vin ; parce que, dit-il, la trop grande quantité de vin engendre la luxure, et par conséquent plusieurs autres vices. Nous ne mettons pas ici de différence entre la gourmandise et l'ivrognerie ; d'autant que la gourmandise est un appétit désordonné de boire et de manger : et l'ivrognerie est un excès notable dans la qualité ou quantité du boire, par lequel on se prive ordinairement de l'usage de la raison : ce qui est la même chose. C'est donc de ce péché que je vous parlerai aujourd'hui, et que je ferai passer presque tout sous le nom d'ivrognerie, et vous en dirai trois choses.

Partition. — 1. Ce que c'est que la gourmandise ou ivrognerie, et les maux qu'apporte ce péché. 2. Les remèdes qu'on y doit apporter. 3. Je vous ferai voir par nombre d'exemples, les funestes effets dont ce péché a été la cause.

PREMIER POINT.

La gourmandise est un vice qui rend les hommes enclins à manger et à boire déréglément pour leur plaisir. Ou, pour la définir en peu de mots : c'est un appétit désordonné de boire et de manger.

On pèche par ce vice en cinq manières :

1. En mangeant des viandes prohibées et défendues par l'Eglise, ou rompant les jeûnes, ou ceux qu'on est obligé de garder par un vœu spécial, ou par obligation de son état régulier.

2. Mangeant ou buvant outre mesure, au péril de sa santé spirituelle ou corporelle, qui s'incommode par là ; ou buvant jusqu'à perdre et se troubler le jugement.

3. Recherchant des viandes et breuvages trop exquis plus que sa condition ne permet, seulement par délices et sensualité.

4. Mangeant à toute heure ; en sorte que cela peut intéresser la santé.

5. Mangeant avec trop de goût et savourant ce qu'on mange avec trop de délectation, et d'une façon immodeste, et avec des paroles et des pensées de pure sensualité.

La gourmandise a cinq filles :

La première est la *grossièreté d'esprit* ; parce que, mangeant ou buvant excessivement, tant de fumées s'élèvent de l'estomac, qu'elles aveuglent et offusquent l'esprit et le rendent si lourd, que l'homme n'est aucunement propre à la contemplation des choses divines.

La seconde est la *folle allégresse* ; parce que la raison étant assoupie par ces fumées, qui montent au cerveau, les passions désordonnées commencent à se réveiller avec dérèglement.

La troisième est la *bavardise*, ou le caquet, qui naît de ce vice pour l'ordinaire ; et à cette occasion saint Grégoire dit que le mauvais riche était tourmenté en la langue dans l'enfer, pour le trop parler après ses excessifs repas.

La quatrième est la *bouffonnerie* ; laquelle avec le geste mal propre excite à risée, d'autant que la raison ainsi offusquée ne peut bien régler la langue ni le geste.

La cinquième est la *saleté* ; parce qu'il n'y a rien qui échauffe davantage la luxure que la gourmandise.

Tous les maux qu'apporte la gourmandise et l'ivrognerie se peuvent réduire à deux chefs : l'un qui semble regarder plus particulièrement le corps ; l'autre, l'âme.

1. Quant au premier, qui regarde la ruine du corps : *Plus occidit gula quam gladius* : « Ils s'en trouvent plus qui meurent par les excès de bouche que par le glaive. » Et propter *crapulam multi obierunt.* (Eccli., XXXVII, 31.) C'est de là que viennent les maux de tête, d'estomac, la stupidité des membres,

l'apoplexie, la manie, la convulsion, etc. *Multum exterminat vinum.* Au contraire : *Sanitas anime et corporis est sobrius potus* : « Le repas modéré est la santé de l'âme et du corps. » (Eccli., XXXI, 37.)

2. C'est la ruine des familles, tant pour la dépense, que pour les querelles, jurements, batteries et procès qui en arrivent : *Operarius ebrius non locupletatur.* (Eccli., XIX, 1.) Un homme dépensera en une heure l'entretien de huit jours pour sa famille.

3. C'est abuser des biens de Dieu dont tant de personnes ont faute. Quel compte doit-on rendre à Dieu de cette dépense ?

4. De là viennent les paroles indiscrettes, les actions deshonnêtes, les plaisirs infâmes : *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.* C'est une chose rare de voir un gourmand qui n'est point luxurieux : *Venter plenus, dit saint Jérôme, despumat in libidinem.* C'est pourquoi saint Paul voulait que les diacres, qui devaient être chastes, ne bus-sent point de vin : *Diaconos similiter pudicos, non multo vino deditos.* (I Tim., III, 8.)

5. Le malheur du peuple d'Israël est attribué au vin : *Væ vobis qui potentes estis ad bibendum vinum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem* : « Malédiction sur vous, qui êtes puissants à boire le vin, et hommes forts pour mêler l'ivrognerie. » (Isa., V, 22.)

L'Eglise, au canon 42 des apôtres, prive les ivrognes de la sainte communion. Et le concile de Mayence, au canon 46, tenu l'an de Notre-Seigneur 813, l'a défendue aux chrétiens sous peine d'excommunication. Dans les Canons pénitentiaux, il était autrefois enjoint aux prêtres d'ordonner une grande pénitence aux ivrognes ; jusque-là que s'ils en prenaient jusqu'au vomissement, ils en fissent pénitence quinze jours entiers.

6. Si vous voulez voir le sentiment des Pères sur ce sujet, voici ce qu'ils en disent. Saint Basile le Grand (hom. 44, *De ebriet.*) écrit que l'ivrognerie est un diable volontaire, la mère d'iniquité, et l'ennemie de la vertu. Saint Chrysostome (hom. 1, *ad pop. Antioch.*), parlant de l'ivrognerie, dit ces paroles : Se peut-il trouver une chose plus insupportable que l'ivrognerie ? L'ivrogne est un mort tout vivant, l'ivrognerie est une maladie qui ne mérite point de guérison, c'est l'ignominie du genre humain, le comble de tout malheur, l'opprobre de l'âme, etc. Saint Augustin (serm. 231, *De tempore*) n'en dit pas moins que les autres. Je vous assure, dit-il, que tout ivrogne qui ne s'amende point, et ne fait pénitence de son ivrognerie, périra éternellement.

7. Les païens mêmes ont eu en horreur ce vice, et l'ont défendu très-étroitement. Voyez ce qu'en disent les principaux d'entre eux. Platon assure que le vin est un très-dangereux poison pour l'homme. Sénèque soutient que l'ivrognerie est une vraie folie volontaire. Plutarque écrit dans la Vie de Cicéron, que les Romains haïssaient tant les ivrognes, que les censeurs, après les avoir bien aigrement repris, les chassaient du sénat et les privaient de tout honneur,

comme étant indignes d'administrer les choses publiques.

8. C'est que par l'ivrognerie on perd le sens et la raison; *Factus est similis jumentis insipientibus* (Psal. LXXII, 13); et on devient pire que les bêtes. Cela n'est-il pas horrible? C'est pourquoi les Lacédémoniens faisaient enivrer leurs esclaves devant les enfants de familles, afin de leur donner de l'horreur de ce crime, en voyant les gestes indiscrets et les folies de ceux qui en étaient remplis.

9. Six sortes de vies y sont intéressées : 1° la vie du corps; 2° la vie de l'âme; 3° la vie corporelle; 4° la vie spirituelle; 5° la vie temporelle; 6° et la vie éternelle. *Les ivrognes n'entreront point au royaume des cieux*, dit saint Paul. (I Cor., VI, 10.) N'est-ce donc pas un dangereux état que de vivre de la sorte? Cela est sans doute : car 1° ce malheureux vice étouffe en sa saleté tous les sentiments de piété; 2° les ivrognes se rendent indignes des mouvements du Saint-Esprit, qui est un esprit de sobriété; 3° ces misérables ivrognes sont tous les jours au hasard de mourir subitement en une querelle, en une chute inopinée, ou en quelque autre manière, comme il n'arrive que trop souvent, et le comble de malheur, c'est que dans cet état, ils ne sont capables ni de pénitence ni de sacrement.

10. Si l'ivrognerie est blâmable aux hommes, elle l'est encore plus aux femmes. Le Saint-Esprit assure que l'ivrognerie de la femme cause de grandes colères et de grandes injures dans un ménage; et que par ce moyen elle est portée à toute sorte de déshonnêteté. (*Eccli.*, XXVI, 11, 12.) Saint Chrysostome (hom. 16, in *Matth.*) témoigne qu'il n'y a rien de si vilain ni de si horrible que de voir une femme ivre. Saint Jérôme (epist. ad *Eustoch.*) soutient que l'ivrognerie d'une femme est une espèce de sacrilège. Et Valère Maxime (lib. I, cap. 1) écrit que les Romains défendaient fort rigoureusement le vin aux femmes; jusque-là qu'un certain Evagrius tua la sienne d'un coup de bâton, l'ayant trouvée à boire du vin. Et Caton, en l'oraison qu'il a faite, *Pro dote*, assure qu'à l'égard des femmes, boire du vin, c'était un crime égal à l'adultère.

11. Que si ce péché est plus blâmable aux femmes qu'aux hommes, il est encore beaucoup plus grief aux clercs qu'aux laïques. Cela est très-constant; car plus la personne est élevée en dignité, plus ce crime est infâme. En l'ancienne loi, il était défendu aux prêtres d'user de vin tout le temps qu'ils seraient occupés aux ministères sacrés. (*Levit.*, X, 9.) Et en effet (N.) comment un ecclésiastique peut-il dire l'Office, administrer les sacrements, garder le secret, assister un malade à la mort, etc., étant plein de vin? C'est dont se plaignait Dieu par son prophète : *Sacerdos et propheta nescierunt præ ebrietate, absorpti sunt a vino*, etc. (*Isa.*, XXVIII, 7.) Les païens mêmes détestaient si fort l'ivrognerie en leurs prêtres, qu'il ne leur était pas permis de passer par un chemin couvert de vignes.

(PLUTARCH.) Denys le Chartreux dit que l'ivrognerie est un crime aux laïques; mais aux gens d'église elle est un sacrilège, parce qu'en ce malheureux état, ils sont ordinairement exposés à commettre quantité de sacrilèges et de profanations des choses saintes.

12. Enfin, si nous voulons voir en peu de mots les effets que cause l'ivrognerie, voyez que Noé fut moqué de ses propres enfants. Lot devint incestueux avec ses filles, Holoferne eut la tête tranchée, Balthazar boit dans les vases du temple, Hérode fait couper la tête à saint Jean-Baptiste, etc. Bref l'ivrognerie fait perdre et ruine l'esprit, et rend une personne absolument incapable de traiter et d'agir. Tout cela suffit pour vous faire avoir de l'horreur de ce crime. Voyons les remèdes qu'on y doit apporter.

DEUXIÈME POINT.

Comme il y a trois sortes de personnes qui peuvent être sujettes à ce vice de l'ivrognerie, savoir les ecclésiastiques, les personnes de qualité, et le menu peuple; aussi faut-il leur donner des remèdes différents.

1. Pour les ecclésiastiques, il y a les Constitutions synodales, les amendes, les suspensions, et les cas réservés; c'est pourquoi nous n'en dirons pas davantage.

2. Pour les gens de qualité et d'esprit, qui s'abandonnent à ce vice, il les faut gagner par la raison, et ils doivent considérer l'horreur de ce crime, qui est contre nature; l'on renverse tout l'ordre par la gourmandise et l'ivrognerie; on ne devrait manger et boire que pour vivre. Aristote remarque que le sens est étendu par tout le corps de l'homme, et qu'ayant deux yeux, deux oreilles, deux pieds et deux mains, il n'a qu'une bouche, pour marquer sa sobriété.

En second lieu, ils doivent penser aux malheurs des deux tables de la loi brisées à cause de l'ivrognerie du peuple : *Capit populus edere et bibere, postea surrexerunt ludere*. (*Exod.*, XXXII, 6); à la faute d'Adam, qui a causé tant de maux, en mangeant du fruit défendu; et au mauvais riche, qui demande depuis tant de mille ans une goutte d'eau dans les enfers et ne l'obtiendra jamais.

Considérez l'exemple des prophètes, qui étaient si sobres; un Habacuc, qui était si frugal, qu'il se passe du dîner des moissonneurs. Eli mange le pain cuit sous la cendre seulement. Tant de saints anachorètes se sont passés de peu. Un saint Paul ermite ne mangeait tous les jours que la moitié d'un petit pain qu'un corbeau lui apportait; et lorsque saint Antoine le fut visiter et dîner avec lui, il l'apporta tout entier pour leur petit repas.

Après tout, quel goût trouve-t-on aux débauches de la bouche, après les délices de l'esprit qui se trouvent en la table eucharistique? *Gustato spiritu, desipit omnis caro*, dit saint Bernard.

Pour les gens grossiers et le menu peuple qui ne se payent pas de raisons, il faut une

bonne police pour le cabaret; il faudrait même délester d'intenter procès pour la dépense qu'on y aurait faite. L'empereur Charles-Quint, pour obvier aux homicides qui se commettaient par les ivrognes, et pour réprimer la trop grande liberté de boire, ordonna sagement, qu'on ne serait pas facile à pardonner à telles gens; mais que, étant pris, ils seraient punis premièrement pour leur ivrognerie, puis après pour leurs homicides.

Un prince souverain, voulant exterminer l'ivrognerie et les ivrognes de son domaine, ordonna ce qui s'en suit, au mois d'août 1614 :

« Nous défendons à tout roturier, quel qu'il soit, de s'enivrer, sous peine d'amende arbitraire pour la première fois; de prison d'un mois, pour la seconde, et d'exil, pour la troisième; et si lesdits roturiers sont convaincus d'avoir laissé en nécessité leurs familles pour ivrognerie et folle dépense, la peine de prison sera changée à être attaché à un pilori un jour de marché solennel, depuis le matin jusqu'à trois heures après midi; et on lui pourra jeter de la boue et autres ordures, sans le blesser pourtant aucunement.

« Si quelque officier dépendant de nous vient à s'enivrer, il sera en même temps privé de son office.

« Quiconque étant ivre commettra quelque cas punissable par la loi, il en sera puni doublement, selon l'ancienne loi de Pittacus.

« Les hôtes, taverniers et tous autres, chez lesquels sera trouvé quelqu'un ivrogne, seront punis de la même peine que l'ivrogne.

« Nous vouons aussi que les sergents à ce députés visitent journellement les tavernes et hôtelleries; qu'ils aillent souvent par les rues pour attrapper ces criminels sous peine d'être privés à toujours de leur office, d'amende arbitraire, et de punition corporelle.

« Nous enjoignons à tous nos officiers, justiciers, et autres qu'il appartiendra, que nosdites présentes ordonnances ils fassent lire, publier et registrer, icelles gardent, entretiennent et observent, fassent garder, entretenir et observer de point en point, selon leur forme et teneur, sans faire ni souffrir aucune chose être faite au contraire : car tel est notre plaisir. Donné en notre palais, au mois d'août 1614. »

C'est le père Delinghem qui rapporte cela en la Vie du seigneur de Villeneuve.

Plaise à Dieu que tous les magistrats et maîtres de la police puissent imiter ce prince chrétien en ces saintes pratiques et ordonnances, pour bannir totalement l'ivrognerie de leur juridiction ! Et en effet c'est la ruine de tout le peuple, puisque le cabaret est le grand chemin de l'hôpital; et que là se trouve la profusion de tous les biens, pour contenter le ventre, la ruine de toutes les familles, la source de toutes les banqueroutes, les pauvres femmes et les enfants réduits au désespoir par la misère extrême, et

les mauvais traitements qui s'en ensuivent; tant de procès et de chicanes qui viennent de mauvais marchés qui s'y passent, tant de biens consommés pour les querelles, injures et batteries qui en arrivent; enfin, c'est ici que se vérifie la parole du Saint-Esprit, qui dit que quiconque aime la bonne chère sera toujours gueux (*Prov.*, XXI, 17); et celui qui est friand après le vin et les bons morceaux, jamais ne sera riche. (*Eccli.*, XIX, 1.) C'est ce que l'expérience nous enseigne journellement.

Enfin, pour les uns et les autres, qui voudront éviter ce péché, voici ce qu'ils doivent considérer :

1. Les peines et les supplices dont Dieu menace les ivrognes dans les Ecritures saintes, et comment les saints Pères d'Orient et d'Occident erient et invectivent contre eux.

2. Il faut envisager attentivement les horribles dommages que cause à l'âme et au corps cet abominable vice.

3. Il est nécessaire de penser aussi combien ce vice est vilain, infâme et honteux, indigne de la grandeur et de la dignité de l'homme, qui le déshonore, lui ôte son crédit, et le rabaisse au-dessous des animaux irraisonnables.

4. La profusion des biens, la ruine des familles, le divorce des ménages, et les autres malheurs qui en suivent, sont autant de motifs pour avoir ce vice en horreur.

5. Pour s'exempter de ce malheureux état, il faut éviter soigneusement toutes les occasions de ce péché, comme le jeu, les compagnies, les cabarets et l'oisiveté. Pour remédier à la gourmandise, il est bon aussi : 1° de se priver quelquefois de quelque chose de son manger, et même de ce qui nous serait plus agréable au goût; 2° d'ôter la diversité des viandes qui excitent la gourmandise; 3° durant son repas occuper son esprit à quelques pensées; 4° ne vous laisser pas emporter à la gourmandise laquelle, sous couleur de procurer notre santé, tâche de nous persuader beaucoup de choses en faveur de la sensualité.

6. Enfin la certitude de la damnation éternelle de ceux qui meurent misérablement en cet état, sans faire pénitence, ne doit-elle pas faire trembler ? Que si tout ce que nous avons dit jusqu'à présent n'est pas suffisant de vous retirer de ce vice, j'espère que les exemples finestes que j'ai à vous rapporter seront capables de vous émouvoir, pourvu que vous n'ayez pas tout à fait perdu la raison. C'est-ce que je ferai à notre manière accoutumée après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que la gourmandise ?

C'est un appétit ou désir effréné de manger ou de boire.

Comment est-ce qu'on pèche par ce vice ?

1. En prévenant avec impatience l'heure due de manger. 2. Désirant les viandes plus exquisées ou délicates. 3. Mangeant trop avidement et trop hâtivement. 4. Préparant ou accommodant son manger trop curieu-

sement. 3. Quand on mange démesurément et tant qu'il nuit.

Quelles sont les branches ou filles de la gourmandise ?

1. Ce sont les paroles sales et déshonnetes. 2. Les détractions et les scandales. 3. Les querelles et blasphèmes. 4. Les émotions et chatouillements charnels. 5. Les vomissements et dégoûtements infects et puants. 6. La perte et offuscation de la raison, et négligence de son salut.

La gourmandise est-elle toujours péché ?

Si l'appétit ou faim, ou la délectation au manger est naturelle, ce n'est aucun péché ; mais quand on transgresse sans nécessité le jeûne de l'Eglise, ou qu'on mange de la chair aux jours défendus, ou qu'on mange avec un appétit désordonné, trop voluptueux, et avec une délectation finale, c'est un péché mortel.

Et de l'ivrognerie, qu'en dites-vous ?

C'est aussi un péché mortel, quand on s'enivre avec délectation, tâchant ou doutant qu'on s'enivrera, et enivrant autrui avec dessein.

En quoi consiste l'ivrognerie ?

En un excès notable dans la qualité ou quantité du boire, par lequel on se prive ordinairement de l'usage de la raison.

Quelles sont les raisons qui condamnent l'ivrognerie de péché mortel ?

La première, c'est d'autant que l'ivrogne se prive volontairement et par violence de l'usage de raison, et se rend par plaisir semblable à une bête. La seconde raison est que l'ivrognerie est la source de tous les maux qui arrivent à l'âme, au corps, et de la perte de tous les biens.

Quels sont les maux que cause l'ivrognerie à l'âme ?

Ils sont presque infinis ; car de là procèdent les mauvaises pensées, les mauvais desirs, les blasphèmes, les jurements.

Quelle incommodité apporte-t-elle au corps ?

Mille sortes de maladies ; de là vient le visage pâle et défat, les joues pendantes, les yeux ulcérés, les mains tremblantes.

Quel dommage apporte-t-elle aux biens ?

Il en arrive une pauvreté extrême, comme on le voit tous les jours par expérience, et d'autres maux très-dangereux.

Exemples. — Si vous saviez (N) les effets, funestes de l'ivrognerie, je crois qu'il n'y aurait personne de la compagnie, pour adonné qu'il fût à ce vilain vice, qui ne s'en voudrât corriger. Et pour vous y porter d'autant plus volontiers, je veux vous rapporter cinq ou six histoires et exemples capables de toucher tous ceux qui auront encore un peu de sentiment.

I. La première est tirée de saint Augustin (serm. 33, *Ad fratres in eremo*), qui fit assembler dans son église jusqu'aux femmes et petits enfants, pour entendre un cas le plus tragique qui se puisse jamais concevoir. Un des principaux bourgeois de la ville, nommé Cyrille, affectionné de tous pour ses bonnes qualités, avait un fils qu'il

laissait faire à sa mode, sans le corriger. Ce malheureux enfant, après avoir consumé presque tout son bien en débauches, un jour, étant ivre, força sa propre mère qui était enceinte, tâcha de violer une de ses sœurs, en blessa deux autres jusqu'à la mort ; et enfin, de ses mains parricides tua son propre père. Voyez jusqu'à quelle extrémité de malheur et d'impiété l'ivrognerie porte les hommes.

II. La deuxième est rapportée par Cantimpré, évêque suffragant de Cambrai (*Ap., lib. II, c. 56*), qui est, que certains ivrognes échauffés à boire se mirent à parler de l'âme. L'un d'entre eux, par un abandonnement de Dieu, se mit à rire et à railler, et dit qu'il était prêt de vendre la sienne, et en donner l'argent aux bons compagnons pour boire. Aussitôt, dit-il, se présente un marchand, qui était le diable ; il fait marché argent comptant et se met à boire et à rire, et à la fin du repas, ce malheureux fut emporté en corps et en âme dans les enfers.

III. La troisième est arrivée en l'an 1583, racontée par Benedicti (en la *Somme des péchés*, liv. III, chap. 7), en cette sorte : Une pauvre malheureuse femme, qui avait épousé un ivrogne, se voyant un jour sans pain, sans paille, et sans argent pour en avoir, s'en fut trouver son mari, qui était à la taverne avec des débauchés comme lui, qui ne songeaient qu'à rire et à se divertir ; et comme elle lui demandait quelque chose pour avoir du pain à ses enfants, ce misérable se mit à l'injurier et à la battre de telle sorte, en présence même de ses compagnons de débauche, qu'il la laissa pour morte ; néanmoins s'étant relevée du mieux qu'elle put, et étant retournée en sa maison, voici deux petits enfants qui se mettent à la trailler, qui d'un côté, qui de l'autre, en disant : « Ma mère, donnez-nous du pain, ma mère, nous mourons de faim, il y a deux jours que nous n'avons point mangé. — Hélas ! pauvres enfants, dit cette malheureuse mère, où le prendrai-je, votre père a tout dépensé au cabaret ? Que ferons-nous ? Il vaut mieux mourir tout d'un coup que de languir ainsi de faim. » Disant cela, toute désespérée qu'elle était, elle coupe la gorge à ces pauvres petits innocents. Sur le soir son mari revient tout ivre de la taverne et se va jeter sur son lit. Elle, le voyant endormi, du même couteau lui trancha la tête aussi hardiment que fit Judith à Holoferne : « Tu mourras, dit-elle, puisque ton mauvais gouvernement est cause de ta ruine, de la mienne et de celle de tes enfants. » Ce fait fut incontinent divulgué, elle fut appréhendée par la justice et condamnée à être pendue. Elle mourut fort constamment, après avoir fait une belle remontrance à tous les maris, les avertissant de ne consumer pas ainsi la substance de leurs pauvres familles aux jeux et aux tavernes.

IV. La quatrième est tirée de Finel (*Merveilles du temps*, liv. XI), qui rapporte qu'au pays d'Alsace, un pauvre misérable paysan

se voyant réduit à une extrême pauvreté, et quant et quant au désespoir, pour avoir perdu tout son argent au jeu de cartes et de dés, dans la taverne; transporté de rage, tua trois de ses enfants : ce que voyant sa pauvre et misérable femme, tomba toute froide morte sur la place; et ce malheureux s'étant voulu pendre ensuite, et ne l'ayant pu exécuter, par sentence de justice fut puis après rompu tout vif. Je m'étais proposé de vous en rapporter plusieurs exemples semblables; mais en vérité (N.) ces histoires si funestes me font trop d'horreur, et je crois que ces quatre sont plus que suffisantes pour vous faire avoir ce vice en détestation.

Réflexion. — Sera-t-il donc possible, chrétiens, qu'ayant entendu ce que vous venez d'entendre, vous continuiez l'état déplorable de vos débauches, et ne pensant jamais à l'extrémité de votre vie, vous en passiez le cours d'une si étrange manière, qu'il semble que vous ayez entrepris de noyer votre corps, votre âme et votre salut dans ce malheureux vice de l'ivrognerie? Prenez-y garde, rentrez en vous-mêmes, faites pénitence, n'attendez pas que vous soyez en enfer avec ce riche glouton dont il est parlé dans l'Evangile, qui n'ouvrit les yeux pour considérer sa misère qu'au milieu des supplices.

INSTRUCTION VI.

DE LA COLÈRE.

Deponite iram. (Coloss., III, 8.)

Prélude. — Pour continuer les instructions que nous avons commencées sur les péchés capitaux, nous en traiterons aujourd'hui d'un qui est grand, qui est commun, et dont il est bien difficile de se défaire; c'est de l'ire ou de la colère. Je dis que ce péché est grand : 1° en ce qu'il déplaît beaucoup à Dieu, qui est un Dieu de paix; 2° c'est que ce péché, dit saint Grégoire, est la porte de tous les autres : *Omnium vitiatorum janua est iracundia*. En second lieu, qu'il est commun, parce qu'il y a fort peu de personnes qui ne soient sujettes à se laisser emporter à cette passion. En troisième lieu, je dis qu'il est bien difficile de s'en défaire, parce que cette passion est née avec nous. C'est donc de ce péché dont je vous ferai aujourd'hui une instruction, et vous en dirai trois choses.

Partition. — 1. Ce que c'est que ce péché; et en combien de façons il se peut commettre. 2. Nous parlerons de la douceur chrétienne opposée à ce vice. 3. Nous vous donnerons les remèdes à ce mal.

PREMIER POINT.

L'ire ou colère est un appétit désordonné de venger les injures, ou une démesurée inflammation de cœur, à cause des choses qui arrivent contre notre volonté. Nous disons donc que l'ire est un appétit de vengeance ou de châtement. Il faut remarquer que la vengeance faite pour corriger les vices ou pour conserver la justice est bonne, mé-

ritoire, et quelquefois d'obligation. Mais quand la vengeance est immodérée, et que le châtement est contre le devoir; et que celui qui ne l'a point mérité le reçoit, ou bien qu'on donne le châtement plus grand que la faute ne mérite, sans droit ni raison, ou bien, quand la colère trouble l'entendement et prévient la raison; pour lors la colère est un péché, et ce péché se commet en trois façons, par pensée, par parole et par action.

1. Ce péché se commet par pensée, lorsqu'on hait le prochain, qu'on se résout à la vengeance, qu'on lui souhaite du mal, qu'on se réjouit de lui en voir arriver, qu'on prend un singulier plaisir à la vengeance.

2. Ce péché se commet par parole, en injurant le prochain en sa présence, en murmurant de lui en son absence; par les malédictions qu'on lui souhaite, pour les propos hautains qu'on tient de lui, par les cris qu'on profère, par les contentions et les noises en la dispute.

3. Il se commet par œuvre contre le cinquième commandement, frappant ou maltraitant le prochain contre toute raison et justice. Faire quelque chose seulement pour venger son injure, ou demander cette vengeance aux juges, non pas tant pour l'amour de la justice, que par une haine ou rancune. Ne pardonner à celui qui nous a offensés et qui nous en a demandé pardon; en faisant voir par des preuves extérieures l'inimitié qu'on porte à quelqu'un. C'est de ce péché que viennent les dissensions, les procès, les schismes, les bannissements, les guerres, etc. De la colère naît l'impatience, d'où viennent ensuite les plaintes contre Dieu, les désespoirs, les regrets de vivre, les désirs de mourir. La colère devient insupportable, ne peut demeurer avec personne, et est d'une humeur rude et farouche, qui fâche tout le monde, qui n'est jamais en repos avec ses domestiques, qui se fâche même contre toutes les choses insensibles : si une plume n'écrit pas à sa fantaisie, il la rompt; si un outil ne taille pas assez promptement, il le brise; si à un joueur colère, il ne lui arrive pas ce qu'il souhaite, il s'en prend aux cartes ou aux dés, et les jette de dépit. Voyez à quelle folie vous porte ce péché.

Aristote compare la colère à un chien qui garde la maison; dès le moindre bruit qu'il entend à la porte, il jappe et voudrait volontiers mordre celui qui frappe sans attendre de voir qui il est; et il arrive souvent qu'il aboie contre son maître, et quand il le voit entrer il est tout honteux d'avoir crié contre lui. De même, notre colère mal mortifiée s'irrite souvent par précipitation contre ceux qui ne sont pas coupables, ou contre ceux que nous ne voudrions pas avoir tant soit peu désobligeés. Vous vous heurtez contre un siège que vous rencontrez en votre chemin, et vous donnez malédiction à celui qui l'avait laissé là; et c'est peut-être votre père, que vous ne voudriez pas avoir maudit pour tous les biens du monde. Vous cassez un vase par mégarde, et vous donnez au démon celui qui l'avait ôté de sa place, et

c'est peut-être vous-même. Jugez de là de l'injustice de votre colère; partant, si vous êtes bien avisé, vous ne lui obéirez jamais, et ne ferez rien de tout ce qu'elle vous suggérera; car aussi bien on ne fait point d'état de tout ce que vous pouvez dire dans la colère, on attribue tout à votre passion et non à vous; comme on attribue au vin le discours que fait un ivrogne. C'est pourquoi les lois civiles ne veulent pas qu'on ait égard à ce que dit un homme en la colère de la passion, s'il ne persévère après que la colère est passée.

La colère engendre ordinairement sept filles principales.

La première est l'indignation ou le dédain, qui naît de ce que le colère juge l'outrage qui lui a été fait, par l'indignité de celui qui l'a outragé, qu'il croit être beaucoup au-dessous de lui.

La seconde est l'humeur ou l'enflure d'esprit, qui fait que le colère rumine incessamment dans son esprit plusieurs voies de se venger.

La troisième est la clameur ou le cri, par lequel on témoigne sa colère, par les paroles passionnées.

La quatrième est le blasphème, qui porte la personne colère à proférer des paroles outrageuses contre Dieu.

La cinquième est la contumélie, qui lui fait dire des paroles injurieuses contre le prochain.

La sixième est la noise, qui fait que l'homme colère cherche toutes sortes d'occasions de nuire à son prochain.

La colère est un vilain vice, qui rend les hommes sujets à cette passion tout forcenés et furieux, et qui font paraître au dehors, dit saint Grégoire, un cœur palpitant, un corps tremblant, une langue empêchée, un visage enflammé, des yeux troublés, etc. Voilà assez parlé de ce vice, voyons la vertu qui lui est opposée.

DEUXIÈME POINT.

La vertu qui est opposée à la colère, c'est la douceur, qui est une vertu chrétienne, qui réprime les fougues et les saillies de la colère, qui trouble le cœur, et lui interdit la raison. C'est la définition de saint Thomas, et de tous les docteurs.

Il y a plusieurs raisons qui conviennent à la pratique de cette vertu : 1. C'est qu'elle est très-convenable et comme naturelle à l'homme; mais quand cette vertu ne conviendrait point à l'homme, elle lui appartiendrait toujours comme chrétien, parce que c'est cette vertu que Notre-Seigneur est venu établir au monde; c'est cela qu'il veut que nous apprenions de lui : *Discite a me, quia mitis sum, et humilis corde.* (Matth., XI, 29.) Toute la conduite de sa vie n'est que douceur; il donne sa joue et sa vie à ceux qui l'outragent : *Dabit percutienti se maxillam.* (Thren., III, 30.) Il prie pour ses ennemis sur la croix, et donne son paradis à un larron et à un scélérat. Après cela, a-t-il raison de nous recommander la douceur, et

qu'on ne se mette pas en colère ? 2. C'est qu'il en revient un grand avantage à ceux qui pratiquent cette vertu. Notre-Seigneur ne promet rien moins que son paradis pour récompense, de posséder son cœur et celui de tout le monde, qui se laisse gagner par la douceur : *Beati mites, etc., possidebunt terram.* (Matth., V, 4.) *In patientia vestra, possidebitis animas vestras.* (Luc., XXI, 19.) Un homme modéré gagne et emporte tous les cœurs; soit qu'il reprenne, corrige ou conseille, tout lui cède. D'aller avec rigueur, on perd tout; la violence est en horreur à tous. Saint Augustin n'est gagné par saint Ambroise, qu'à cause de sa bienveillance et de sa douceur : *Vidi hominem mihi benevolunt, etc.* C'est ainsi que les apôtres ont gagné tout le monde, et terrassé les empereurs et les tyrans : *Non murmur resonat, non querimonia.* Aussi Notre-Seigneur ne leur donne point d'autres marques de leur mission, que de faire profession partout d'une grande douceur : Entrant dans les maisons, que votre salut soit paix et douceur : *Pax huic domui, etc.* (Matth., X, 13.) Cette douceur ne doit pas être seulement dans la bouche et à l'extérieur, mais encore dans le cœur : *Mitis corde.* Elle doit être universelle, c'est-à-dire, à l'égard de tous, bons et mauvais, égaux, supérieurs, amis et ennemis : *Diligite inimicos vestros.* (Matth., V, 44.) Elle doit être constante et pour toujours, et en tout temps; non tandis qu'on nous fait bonne mine ou qu'on ne nous choque pas : *Ethnici etiam hoc faciunt.* (Ibid.) Mais particulièrement c'est vers les pauvres qu'il faut pratiquer la douceur, à qui tout le monde parle toujours rudement, et rebute d'ordinaire. C'est à quoi doivent même prendre garde les catéchistes, les confesseurs, pour en supporter dans les hôpitaux, les religieuses envers les malades : *Declina aurem tuam in mansuetudine pauperi,* dit le Sage. (Eccl., IV, 8.) Voilà donc la vertu qui est opposée à la colère, et qui en est un des principaux remèdes. Voyons les autres que je vous ai promis en mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Le premier remède que je vous veux donner pour réprimer votre colère, c'est celui que donna le philosophe Athénodore à l'empereur Auguste César. Ce prince lui ayant demandé quelque bonne sentence dont il pût faire son profit, avant de se retirer de sa cour, il lui donna celle-ci : de ne se mettre jamais en colère contre quelqu'un, ou exécuter la sentence qu'il aurait donnée contre quelque coupable, qu'il n'eût récité distinctement les vingt-quatre lettres de l'alphabet; parce que, dit-il, à mesure que vous occuperez votre esprit à cela, votre furie se pourra dissiper; c'est-à-dire, qu'il faut donner le temps à la colère de s'évaporer; quand cette passion vous surprend, il faut se divertir ailleurs. Imitiez cet autre philosophe, nommé Architas, dont parle Cicéron, qui, revenant d'Athènes, trouva tout son bien en friche par la négligence de son fermier. Enu

de courroux pour cela, il lui dit : « Si je n'étais point en colère, je te châtierais bien de ta faute. » Voilà une belle pensée pour un païen.

Le second remède, c'est d'ôter la cause ; il faut arracher la racine de la colère, qui est l'affection déréglée aux biens de la terre, ou à quelque créature. Il n'est pas des maladies de l'esprit comme de celles du corps. Les médecins disent qu'aux fièvres intermittentes, comme tierces, quartes, ou autres, la saignée n'est pas toujours nécessaire ; au contraire elle peut être dangereuse, parce que l'humeur de la fièvre n'est pas toujours dedans les veines ; et quand vous en tirez le sang vous vous mettez en danger de l'y faire venir et de changer la fièvre quarte en tierce ou continue. Je laisse cela à disputer aux médecins ; mais je dis qu'il faut faire tout le contraire en cette maladie de l'âme. *Febris nostra iracundia est*, dit saint Ambroise ; la colère n'est pas une fièvre continue comme la rancune, mais intermittente, qui a quelque trêve et relâche en ses accès. On ne se met pas toujours en colère, mais de temps en temps ; la cause de cette fièvre est intérieure, et au cœur, tout au contraire de celle du corps ; et c'est en quoi vous vous trompez, lorsque vous attribuez la cause de votre passion aux autres et non à vous. Si j'étais comme un tel, que j'eusse une femme aussi sage, des enfants aussi bien nés ; mais il faudrait être un Job, pour pouvoir endurer et ne pas perdre patience. Si je n'avais point ce procès, ma colère ne s'allumerait jamais ; mais quand je rencontre mon adverse partie, je ne puis que je ne m'échappe. Vous vous trompez en cela, ce n'est ni votre femme, ni vos enfants, ni ce procès qui vous cause votre colère ; sondez-vous, et vous trouverez que c'est votre impatience, et votre mauvaise habitude. Un ancien nommé Cotis brisa autrefois plusieurs beaux vases, dont on lui avait fait présent ; et comme on lui en demanda la raison : « C'est, dit-il, que mes valets en pourraient casser quelques-uns, et cela me donnerait sujet de me mettre en colère ; c'est pourquoi j'aime mieux n'en point avoir. » Je ne dis pas que vous pratiquiez cela, que vous cassiez ou quittiez tout ce qui fait le sujet de votre colère ; mais que vous en détachiez votre cœur peu à peu, et vous en priviez de temps en temps.

Le troisième remède, c'est la prière. Quand vous sentez le sang bouillir dans vos veines ; c'est-à-dire, quand vous vous apercevez être ému de colère, ayez recours à Dieu, demandez-lui secours contre la tentation ; considérez comme Jésus-Christ a fait en telle rencontre, comme il a enduré tant de tourments sans se plaindre, etc.

Le quatrième, c'est de dissimuler l'outrage qu'on nous fait par notre silence et résister d'abord, sans se laisser emporter aux paroles injurieuses. Diogène faisant un jour leçon de la colère, et de la manière de la réfréner ; un mal avisé disciple voulant voir s'il mettrait bien en pratique ce qu'il ensei-

gnait aux autres, lui cracha au visage. Ce philosophe voyant cela, ne lui dit autre chose, sinon : « Vous avez beau faire, je ne me mettrai pas en colère ; mais cette action téméraire me met en doute, si je ne m'y dois point mettre. » Et Socrate, cet homme si sage, était fort sujet à la colère, aussi bien qu'à plusieurs autres vices ; et néanmoins par la seule étude de la philosophie, il modéra si bien sa passion qu'il la surmonta. Ce philosophe avait une femme fort criarde ; quand il l'entendait crier, s'il était en bas, il montait en haut, et s'il était en haut il descendait en bas. Un jour après avoir bien crié, voyant son mari à la porte de la rue, où il était descendu pour lui laisser passer sa fougue, elle prend un seau d'eau et le lui jette sur la tête. Cet homme sans s'émouvoir, ne fit que dire : « Je ne doutais bien qu'après le tonnerre nous aurions de la pluie. » Certainement les païens condamneront les chrétiens qui, pour la moindre parole, crient, tempêtent, frappent et brisent tout.

Le cinquième remède, c'est de s'accoutumer de parler avec douceur et affabilité : *Responsio mollis frangit iram*. (Prov., XV, 1.) La douceur, comme je vous disais tantôt, gagne les cœurs. N'avez-vous jamais vu en été le ciel couvert d'une grosse nuée qui cache le soleil et qui apporte la nuit en plein midi ? vous entendez le carreau qui se promène là-dedans, qui gronde, qui éclaire et qui tonne coup sur coup, qui effraie tout le monde, vous diriez que toute la nature se va bouleverser. Que fait Dieu pour dissiper cet orage ; il tire un petit zéphyr de ses trésors : *Educit ventos de thesauris suis*. (Jerem., X, 13.) Il envoie un petit vent qui écarte les nuées, qui calme cet orage et fait paraître le soleil au milieu du ciel, et la tempête se résout en une douce pluie, qui arrose la terre, qui fertilise les champs, réjouit les plaines et apporte mille commodités. Quand votre mari, ou votre maître est en colère contre vous, il est comme cette nuée, il est dans l'orage et dans la rage, le soleil de sa raison est éclipsé, il y a là-dedans une nuit fort sombre ; il gronde, il tempête comme le tonnerre, il jette des éclairs comme des éclairs ; il menace, il semble qu'il doit tout renverser. Que faut-il faire à cela ? Lâchez une douce parole, comme un doux zéphyr ; il ne faut rien désavouer ; au contraire il faut lui faire excuse, et lui demander pardon de la faute que vous n'avez pas commise. Quand sa boutade sera passée il admirera votre patience, il se repentira de sa folie et vous aimera encore mieux qu'auparavant.

Enfin, le dernier remède que j'ai à vous donner, c'est qu'en tout ce qui vous arrivera, considérez que c'est Dieu qui vous l'envoie, recevez-le avec patience et résignation ; regardez comme Notre-Seigneur se comporterait en ces rencontres ; et ne donnez aucun lieu au démon d'entrer en votre âme par la colère ; car, de même qu'un larron désire que le feu prenne en une maison riche, afin qu'il puisse y entrer et y déro-

ber ; ainsi le diable désire que le feu de la colère s'embrace dans notre cœur, afin qu'il lui soit aisé d'entrer en notre âme, et enlever tout ce qui s'y trouvera de bon. Je vais vous faire voir d'étranges effets de la colère et combien elle nuit à l'homme, après nos interrogations.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le péché d'ire, ou de colère ?

C'est une émotion d'esprit avec un appétit de se venger par la punition de celui-là, dont on estime avoir reçu quelque tort.

Quelles sont les branches ou filles de la colère ?

L'indignation, la haine, la rancune, la crierie, la contumélie et les noises.

En combien de manières commet-on ce péché ?

En trois manières : 1° Par pensée, lorsqu'on minute la vengeance ; 2° par paroles, lorsqu'on tempête, ou qu'on profère des injures ; 3° par œuvres, lorsqu'on frappe, etc.

Quelle est la vertu opposée à la colère ?

C'est la douceur.

Qu'est-ce que la douceur ?

C'est une vertu chrétienne qui réprime les saillies et les fougues de la colère.

De quelles considérations se doit-on servir pour réprimer les saillies de la colère ?

1. Il faut considérer comme Notre-Seigneur a reçu tant d'injures sans se plaindre ; et que comme il en reçoit encore tant tous les jours de nous, et qu'il nous les pardonne, nous les devons pardonner de même.

2. Que jurer ou blasphémer en colère est faire double plaie, et que la punition des blasphémateurs est horrible.

3. Il faut prendre toutes les injures comme envoyées de Dieu ; et fuir la vengeance comme une chose réservée à Dieu.

4. Il faut amoindrir le tort et l'injure qui nous sont faits, et penser que notre prochain est homme pécheur comme nous.

5. Ne rien dire ni faire pendant qu'on est en colère et se garder bien que le soleil ne se couche sans nous être réconciliés, suivant le conseil de l'Apôtre. (*Ephes.*, IV, 26.)

6. Considérer que la vengeance et la colère nous nuit plus qu'à notre prochain.

Exemples. — En effet, (N.) si nous considérons bien les effets de la colère, nous trouverons qu'elle nous est bien plus nuisible qu'à celui contre qui nous nous prétendons venger, et si vous en voulez voir des exemples, je vais vous en citer plusieurs.

1. Un roi de Hongrie, nommé Mathias, étant à table, on lui vint dire qu'il était arrivé des ambassadeurs du roi de France, de quoi il parut extrêmement joyeux, et demanda des liges pour achever son dîner ; comme on lui eut dit qu'il n'y en avait plus, il se mit si fort en colère qu'il mourut sur l'heure. (*MUNSTER*, livre IV de sa *Cosmographie*.)

II. La même chose arriva à l'empereur Valentinien. Les Sarmates avaient entrepris de lui faire la guerre et d'empiéter sur son empire ; mais ayant appris qu'il venait vers eux avec une armée beaucoup plus puissante que n'étaient leurs forces, ils députèrent vers lui une ambassade pour

lui demander la paix. Cet empereur voyant que ces ambassadeurs étaient des gens mal bâtis, leur demanda si les Sarmates n'avaient pas des gens plus considérables parmi eux, et ayant appris de leur propre bouche que les plus considérables étaient en sa présence, il entra en une si étrange colère que des gens si gueux et si mal faits avaient eu l'audace de lui vouloir déclarer la guerre que l'effort de la colère lui fit ouvrir les veines, et rompre les artères, et vider tout son sang, dont il mourut sur la place. (*SOMÈNE*, liv. VI, chap. 6.)

III. L'empereur Théodose s'étant mis en colère contre le peuple de Thessalonique, pour une émotion populaire, en fit tuer jusqu'à sept mille, sans distinction d'âge ni de sexe, dont il fit après une rude pénitence par l'ordre de saint Ambroise. (*NICÈNE*, *Hist. eccles.* cap. 40.)

Mais comme nous ne désirons vous faire voir les mauvais effets de ce péché que pour vous porter à vous en défaire, je vous veux rapporter l'exemple d'une merveilleuse modération en la personne d'un païen, qui condamnait bien des chrétiens au jugement de Dieu.

IV. Sénèque rapporte en son livre *De ira*, cap. 14 des remèdes qu'il a donnés contre la colère, qu'un roi nommé Cambyse était fort sujet à l'ivrognerie et à se prendre de vin par excès. Prexaspes un de ses favoris prit un jour la liberté de lui remontrer que ce vice était indécemment à un prince, sur lequel tous ses sujets avaient toujours les yeux collés. Ce prince indigné de cette remontrance lui dit : « Je vous montrerai que quelque abondance que j'aie de vin dans le corps, les fumées ne m'ôtent pas l'usage de la raison, et que je suis aussi sûr de ma main, et ai la vue aussi bonne quand je suis ivre que quand je suis à jeun. » Peu de temps après, ayant bu extraordinairement, et plus qu'il n'avait jamais fait, il appela à soi Prexaspes et son fils qui était un jeune enfant de grande espérance, et ayant fait éloigner cet enfant au delà d'une porte qui était au bout d'une salle, il lui fit mettre sa main gauche sur sa tête, et lui commanda de se tenir ferme en cette posture, sans branler ; et prenant un arc et une flèche en main, il dit à son père : « Prenez garde si j'adresserai bien cette flèche droit dans le cœur ; » et en même temps il débanda son arc, et comme il vit tomber ce jeune enfant qui palpitait encore, il y courut avec son père, et faisant une plus grande ouverture à cette plaie avec ses mains, il découvrit que le fer de la flèche avait donné droit dans le milieu de son cœur, et lui dit : « Voyez si je ne suis pas bien adroit, tout ivre que je suis. — Certainement, dit ce père infortuné, quand ce serait Apollon lui-même, il ne pourrait tirer mieux. »

Réflexion. — Que dites-vous, chrétiens, de cette modération ? Ce pauvre père était païen, il ne connaissait pas le vrai Dieu. Si jamais il y eut lieu de se mettre en colère, c'était en cette rencontre ; et ce pauvre homme a tant de respect pour son roi, qu'il ne le

maudit pas, ne le blâme pas ; au contraire, il le loue, et dit qu'il a fait bien adroitement. Et vous, chrétiens, dès la moindre petite traverse qui vous arrive, vous vous en prenez à Dieu : vous le reniez et le maudissez. Certainement ce païen condamnera votre impatience au jugement de Dieu.

INSTRUCTION VII.

DE LA PARESSE.

Vade ad formicam, o piger ! (Prov., VI, 6.)

Prélude. — Entre tous les vices qui abâtissent l'homme, et le rendent esclave, il n'y en a point, à mon sens, de plus commun et de plus général, que le vice de la paresse ou de l'oisiveté ; si l'on veut prendre garde à ses effets, aux maux qu'il engendre, et aux biens qu'il néglige. Ce vice est ennemi de toute vertu, et rend l'homme pire que les bêtes brutes, et inférieur à toutes les créatures : c'est pourquoi le Saint-Esprit, parlant par la bouche du Sage, envoie le paresseux à l'école de la fourmi, pour y apprendre son devoir. Or la fourmi, comme vous savez, est le plus petit et le moindre de tous les animaux, et parlant ordonner à l'homme paresseux d'aller recevoir leçon de la fourmi, c'est l'estimer moins que ce vil animal et le rendre inférieur aux moindres bêtes. Jugez de là si ce vice doit être évité. C'est donc de ce péché de paresse dont je vous parlerai aujourd'hui pour conclure les instructions que je m'étais proposé de vous faire durant le courant de cette année, dont nous voici à la fin ; et j'espère qu'étant la dernière, vous renouvellerez vos attentions, et me donnerez une favorable audience.

Partition. — J'ai dessein dans cet entretien, de vous dire trois choses du péché de paresse. 1. Les motifs qui nous doivent porter à l'éviter. 2. Ce que c'est que la paresse, et en combien de manières on peut pécher par la paresse. 3. Les remèdes qu'il y faut apporter.

PREMIER POINT.

Le premier motif qui nous doit porter à fuir l'oisiveté, c'est que nous voyons par expérience qu'il n'y a rien au monde qui ne se ruine par là. Le feu, s'il n'est entretenu, et souvent remué et soufflé, s'éteint. L'air veut être en perpétuel mouvement, et s'il est renfermé, il se corrompt, et engendre la peste. L'eau qui ne coule point se gâte et se putréfie. Si la terre n'est labourée et cultivée, elle ne produit que des ronces et des chardons, et autres herbes inutiles. Nous voyons que l'or s'il n'est mis dans le creuset, et qu'il ne soit ni éclairci, ni mis en œuvre, ne peut montrer sa beauté ; et que le fer et les autres métaux se rouillent, si on ne le fait servir. Les maisons qui ne sont point habitées se gâtent et se ruinent. Les chemins qui ne sont point fréquentés se referment et se resserrent, et par là l'on peut voir que les choses qui ne sont point employées et mises en labour, se défont et se perdent. De même en est-il de l'esprit des hommes : s'ils ne

s'exercent, ils demeurent paresseux, et l'âme et le cœur se consomment, les forces du corps s'affaiblissent : et tout ainsi que le travail rend l'homme dispos et allègre ; aussi l'oisiveté gâte la complexion, corrompt les bonnes humeurs, et les mauvaises se rendent les maîtresses. Les médecins disent même qu'il est impossible que les hommes puissent se bien porter sans travailler. C'est pourquoi la terre fut donnée au premier homme pour travailler : *Deus hominem posuit in paradiso, ut operaretur.* (Gen., II, 15.) Et quoiqu'après le péché le travail lui ait été donné pour peine, on peut dire qu'il lui a été donné aussi pour médecine, puisque par son travail il regagne ce qu'il avait perdu en mangeant dans l'oisiveté.

Le second motif, c'est que toutes les créatures, insensibles même, nous conviennent au travail et à fuir la paresse. Le soleil fait en vingt-quatre heures le circuit du monde, et marche d'Orient en Occident ; les étoiles le suivent, et la lune fait son cours en un mois. Les saisons s'entre-suivent continuellement : le printemps succède à l'hiver, l'été au printemps, etc. ; les herbes et les arbrisseaux ne cessent jamais en leur saison de pousser des feuilles et des fruits à maturité ; et quoique les grêles, les neiges et les frimats leur soient contraires, et que tous les ans on les dépouille de leur fruit, et qu'on les ébranche, ils ne cessent point de fructifier depuis qu'ils en ont reçu le commandement de Dieu leur créateur. L'homme sera-t-il donc seul qui ne voudra rien faire, et demeurer dans l'oisiveté et dans la paresse ? Nulle vertu ne se peut acquérir sans le travail, et si nous voulons bien prendre garde à toutes les choses que Dieu a créées, nous trouverons que plus elles ont été parfaites en un certain moyen, et plus de labour ont-elles eu. Et de là il faut conclure, qu'aucun n'a été estimé, ni par les lettres, ni par les armes, ni par art, sans un grand travail. Et les païens mêmes ont fui extrêmement ce vice. Valère Maxime (lib. II, cap. 1) dit que les Romains avaient en abomination les paresseux, et ceux qui ne voulaient rien faire, et que les Massiliens chassaient de leur ville tous les vagabonds qui ne voulaient point travailler, etc.

Le troisième motif, c'est que tous les vices s'engendrent par l'oisiveté et la paresse. David au lieu d'aller à la guerre s'amuse à se reposer et se promener dans son palais sans rien faire ; et cela est cause qu'il tombe dans un adultère et un homicide, etc. Mais de plus, c'est que le temps perdu par la paresse ne se reconvre jamais. Le temps de cette vie est si court, et cependant nous le passons presque tous à ne rien faire du tout ou à faire tout ce que nous ne devons pas faire. Nous avons dit autrefois (part. I, col. 80), ce que c'était du temps, et comme on le devait employer ; c'est pourquoi je passe tout cela sous silence, pour vous dire maintenant ce que c'est que la paresse, et en combien de manières on tombe en ce péché.

DEUXIÈME POINT.

La paresse est une lâcheté qui opprime et appesantit tellement l'esprit, qu'il ne peut s'adonner à faire aucune chose.

Saint Jean Damascène, au livre II^e *De la foi*, chap. 14, dit que la paresse est un dédain que la personne ressent lorsqu'elle s'emploie à faire quelque bien. Et la Glose ordinaire dit que la paresse est un engourdissement d'esprit qui rend la personne négligente, et la fait différer à commencer quelque bonne œuvre ; on autrement la paresse est un vice, qui incline la personne à s'attrister du bien spirituel et divin. Enfin, pour dire tout en peu de mots, c'est une tristesse désordonnée, et un fâcheux dégoût des exercices vertueux ; et en ce vice on pèche en diverses manières, à cause de la multitude qui l'accompagne.

1. On pèche par une certaine peur panique et importune, par la difficulté qu'on se persuade qu'il y a pour acquérir la vertu ; et cette peur fait qu'on s'attriste, et qu'on ne fait le bien qu'à regret.

2. On pèche par la pusillanimité et cowardise, qui fait qu'on n'ose entreprendre les choses difficiles qui sont pour la gloire de Dieu.

3. Par lâcheté, en l'accomplissement et l'observance de la loi divine, des conseils évangéliques et des règles et statuts de sa condition et office, ne faisant rien que par manière d'acquit, avec des plaintes, des regrets, et des répugnances ; on les fait par crainte, quand on ne peut plus dilayer, et pour des fins basses, des intentions serviles et mécaniques.

4. On pèche par l'inconstance à poursuivre les œuvres vertueuses, où à les conduire à chef ; par une instabilité en icelles, passant de l'une à l'autre, pour en prendre le dégoût, jusqu'à laisser le bien imparfait et en retourner en arrière.

5. On pèche par la perte de courage, la défiance de pouvoir acquérir les vertus et fuir les tentations jusqu'à tomber en l'abîme du désespoir.

6. On pèche par la rancune et l'indignation contre les personnes spirituelles, qui nous offensent par le lustre de leurs vertus et bons exemples, ou parce que nous ressentons au vif leurs avertissements et corrections.

7. On pèche par l'oisiveté, en perdant inutilement le temps qui est une chose précieuse.

8. On pèche encore par une divagation en choses diverses, illicites, et vaines, seulement pour s'entretenir.

Enfin tous les péchés d'omissions et les négligences des choses au service de Dieu, dépendent de ce vice, et un Père dit que la paresse est le lieu, le lit et le coussin du diable.

Ce péché engendre six méchantes filles.

La première est le *désespoir*, lorsque par la tristesse ou ennui on ne veut pas, mais au contraire on fuit d'arriver à sa fin, qui est la béatitude, en se décourageant et se défiant de l'aide de Dieu.

La seconde est la *pusillanimité*, quand quelqu'un laisse les biens spirituels, comme

moyens trop malaisés et trop difficiles pour acquérir la béatitude.

La troisième l'*engourdissement*, quand nous laissons les choses spirituelles, qui nous peuvent causer du chagrin, encore que nous les estimions, non pas beaucoup, mais médiocrement.

La quatrième est la *fuite*, quand une personne fuit les choses, qui non-seulement lui peuvent donner de l'ennui ; mais encore les impugnent et dédaignent même les personnes qui suivent les choses spirituelles, et par lesquelles ils sont exhortés à suivre le même chemin.

La cinquième est la *malice*, quand les actions spirituelles s'impugnent, en les vitupérant, et s'en désistant.

La sixième est l'*évagation d'esprit* vers les choses illicites, qui est, quand une personne poussée de chagrin et d'ennui se transporte des choses spirituelles aux externes qui lui donnent du plaisir. Et il faut remarquer que la paresse est toujours péché mortel, si par elle on omet les commandements de Dieu et de l'Eglise, et ce qui appartient nécessairement au salut, ou si elle portait jusqu'au désespoir. Voilà donc ce que c'est que la paresse ; mais comme ce n'est pas assez de découvrir la plaie, et montrer le mal sans y apporter des remèdes, nous allons vous les donner.

TROISIÈME POINT.

Le premier remède contre la paresse, c'est de nous employer incessamment à quelque bonne œuvre, c'est-à-dire à quelque honnête travail, considérant qu'il nous faudra rendre compte du temps perdu, et que pour un peu de travail on acquiert un royaume éternel. Considérez l'exemple de ce serviteur inutile, qui n'avait pas fait profiter le talent de son seigneur, et qui pour cela fut jeté dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire dans l'enfer : *Ejicite eum in tenebras exteriores.* (Matth., XXV, 30.)

Le second remède, c'est de penser à la vie et aux travaux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant en sa vie cachée l'espace de trente ans dans la boutique de saint Joseph, que pendant les trois dernières années de sa vie, durant lesquelles il a fait tant de merveilles ; à ceux de tant de saints qui l'ont imité. C'est par là qu'on connaît si on a l'amour de Dieu : *Amor magna operatur, si est*, dit saint Bernard ; *si autem non operatur, amor non est.*

Le troisième remède, c'est de considérer combien les mondains se donnent de peine et de travail, pour acquérir un peu de bien ou d'honneur temporel ; et que nous faisons si peu pour les biens spirituels, et de l'autre monde. Car afin (N.) que vous ne vous y trompiez pas, lorsque j'ai parlé de la paresse, et que je vous ai dit qu'il y avait un grand nombre de paresseux, j'ai prétendu parler de ceux qui négligent de travailler aux affaires de leur salut ; car pour les autres, hélas ! il n'y en a que trop qui travail-

lent; mais c'est pour ce misérable monde; ce n'est que pour la terre, et pour acquérir des biens de la terre : mais il y en a peu qui travaillent à celle du salut. Il est bon de s'occuper et s'acquitter de la charge ou de l'emploi où Dieu nous a mis; mais il faut avant tout faire l'unique affaire : *Unum est necessarium.* (Luc., X, 4.)

Enfin, le quatrième et dernier remède que j'ai à vous donner, pour terminer et mettre fin à nos instructions, c'est de marcher et d'avancer chemin, pendant que vous avez la lumière : *Ambulate dum lucem habetis.* (Joan., XII, 35.) Suivez le conseil de l'Apôtre : *Dum tempus habemus operemur bonum* : « Pendant que vous avez le temps, employez-le bien. » (Galat., VI, 10.) Un des plus grands malheurs du monde, c'est la perte du temps; le temps de cette vie est si court; notre heure est si proche; et néanmoins nous vivons avec aussi peu de soin et de souci, et aussi inutilement, que si cette vie ne devait jamais finir, ou que nous n'y eussions rien à faire.

Hélas! si un pauvre damné pouvait avoir un seul moment d'une infinité que vous perdez, dans les jeux et les promenades, etc., comment en profiterait-il? Dans autant de minutes que vous laissez écouler sans fruit, vous pourriez gagner autant d'éternités bienheureuses. Vous ne perdez aucune occasion de vous divertir, de vous accommoder et enrichir; et vous languissez au grand emploi du temps pour le ciel. Que peut-on dire d'un tel procédé?

Sachez (N.) que la journée la mieux employée n'est pas toujours celle où vous avez le plus gagné pour les intérêts du monde; mais celle dont Dieu est le plus satisfait et le plus content. Faites donc en sorte, je vous en conjure, qu'à quelque heure qu'on vous rencontre, si on vous demandait : Que faites-vous? vous puissiez répondre : Je travaille pour Dieu; je gagne ma vie, mais la vie éternelle.

Après tout, c'est là notre unique emploi, et tout ce que nous avons à faire pendant que nous sommes en cette vie; car que nous servira d'avoir acquis tout le monde, si nous venons à perdre notre âme? Je consens (N.) que vous oubliiez toutes les instructions que je vous ai faites pendant le cours de cette année, pourvu que vous reteniez bien ce que je vais vous dire, et que vous le ruminez souvent dans votre esprit : qu'il ne faut faire état que de deux choses au monde : Aimer Dieu, et se sauver; et que tout le reste n'est rien. Un certain roi faisait un jour demander par ses ambassadeurs au pape Benoît XII quelque chose contre sa conscience; et ce pape lui répondit généreusement : Si j'avais deux âmes, j'en donnerais une pour votre maître; mais n'en ayant qu'une, je ne la veux point perdre. Ayez cela en la mémoire : quand quelque tentation vous prendra, ou qu'on vous sollicitera au jeu, à la débauche, etc., dites généreusement : N'ayant qu'une âme, je ne la puis partager, il faut que je la donne

toute à Dieu. Ce sera le moyen de travailler à votre salut, et d'éviter la paresse. Dieu vous en fasse la grâce.

INTERROGATIONS.

Qu'est-ce que le péché de paresse?

C'est négliger les vertus, pour la peine qu'on s' imagine qu'il y a à les pratiquer, se défilant de l'aide de Dieu, et de ses propres forces.

Quelles sont les branches de la paresse?

Six, le désespoir, la pusillanimité, l'engourdissement, la lâcheté, ou la fuite, la malice et l'évagation d'esprit.

Ce péché est-il grand et considérable?

Oui, puisqu'il nous met de pire condition que les bêtes; et que le Saint-Esprit nous y renvoie, pour y apprendre notre leçon.

Quels sont les motifs qui nous portent à faire la paresse?

Le 1^{er}, c'est que cette vie est très-courte; et partant qu'il en faut bien ménager le temps. Le 2^e, c'est que toutes les créatures, même insensibles, nous invitent au travail. Le 3^e, c'est que l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler. Le 4^e, c'est que par l'oisiveté on donne entrée à son âme à tous les vices.

Quels remèdes peut-on apporter à la paresse?

1. C'est de considérer les travaux de Notre-Seigneur. 2. Qu'il faut rendre compte du temps perdu. 3. Que nos travaux sont petits et courts, mais que les récompenses sont éternelles. 4. Estimer chaque jour pour le dernier de sa vie.

Exemple. — En vérité (N.) si nous envisagions bien le ciel et que nous pensassions sérieusement aux moyens de l'acquérir, nous travaillerions tout d'une autre manière que nous ne faisons, et pour l'utilité de nos corps, et pour la sanctification de nos âmes; et pour vous y donner quelque encouragement, je vous veux donner un exemple.

I. Saint Athanase, en la Vie de saint Antoine ermite, dit de ce saint, qu'un jour étant ennuyé dans sa solitude, et ses pensées le troublant étrangement, il s'écria : « Seigneur, je me veux sauver, et mon esprit se trouble et m'empêche. » Et en ce même instant il vit un homme au-devant de sa cellule, habillé comme un moine, qui avait sa robe troussée et travaillait à des papiers d'osier, et puis se mettait en prière; et après sa prière il recommençait à travailler, et dit à saint Antoine : « Fais de même, et tu seras délivré de tes distractions et pensées. » Ce saint profitant de cet avertissement et joignant le travail à la prière, et faisant succéder la prière au travail, il s'éleva à un tel degré de perfection qu'il devint le modèle de tous les anachorètes.

Réflexion. — Cela veut dire (N.) que notre principale affaire, c'est l'affaire du salut; mais qu'après y avoir donné ordre, il ne faut pas laisser tout à fait les choses temporelles; mais il faut travailler dans l'emploi auquel Dieu nous a appelés, pour nous subsister et entretenir sa famille.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR MATTHIEU BEUVELET.

BEUVELET (MATTHIEU), né à Marles, dans le diocèse de Laon, en 1620, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, y fit fleurir la science et la piété. Il est connu particulièrement par des *Méditations*, in-4°, sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques, pour les dimanches, fêtes, et autres jours de l'année, et réimprimées en 1819, en 5 vol. in-12, avec des corrections,

principalement pour en faire disparaître les expressions surannées qui en rendaient la lecture difficile; par un *Manuel pour les ecclésiastiques*. Il laissa un autre ouvrage donné au public après sa mort : c'est le *Symbole des Apôtres expliqué et divisé en Prônes*, Paris, Georges Josse, 1668, in-8, écrit d'un style simple et familier.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

MATTHIEU BEUVELET,

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET.

EXPOSITION DU SYMBOLE

DIVISÉE EN PRONES.

PREMIER PRONE.

DE LA FOI EN GÉNÉRAL.

La cause la plus universelle de tous les maux qui sont au monde, et la plus grande source d'où découlent tous les péchés que les hommes commettent, est l'ignorance des choses de leur salut. C'est ce que Dieu déclare par la bouche du prophète Osée. En parlant à son peuple, il lui dit : *Audite Verbum Domini, filii Israel* : « Ecoutez les paroles du Seigneur, enfants d'Israël (Osée, IV, 1), » la connaissance de la vérité et la science de Dieu est bannie d'entre les hommes : *Non est veritas*, etc. (*Ibid.*) Et que s'ensuit-il de là ? C'est que les médisances, les mensonges, les homicides, les larcins et les adultères, ont inondé parmi eux en forme de déluge. Ils ajoutent péché sur péché, accumulent crimes sur crimes, et se sont vautrés en toutes sortes d'ordures; l'ignorance de mon peuple fera qu'il sera battu, affligé et misérable. Voilà les maux que le défaut de connaissance des choses de notre salut apporte, et quand nous n'aurions point de témoignages manifestes, les profa-

nations journalières que l'on fait des sacrements, le peu de christianisme et de religion qui paraît parmi nous, le peu de recours à Dieu, et les hérésies qui pullulent de toutes parts, en sont les preuves trop manifestes.

Pour donc remédier à cette ignorance, je me suis résolu de vous traiter dorénavant les choses qu'un chrétien doit particulièrement savoir, qui se réduisent à trois points principaux : à ce qu'il doit croire, à ce qu'il doit faire, et les moyens par lesquels il obtient et reçoit de Dieu la force dont il a besoin pour croire et faire ce à quoi il est obligé.

Ce que le chrétien doit croire est contenu au Symbole des apôtres : ce qu'il doit faire est contenu aux commandements de Dieu et en ceux de l'Eglise; et les moyens par lesquels il reçoit la force de satisfaire à ces deux obligations, sont la prière et les sacrements; et c'est ce qui nous servira d'entretien pendant toute cette année.

Mais, si mon devoir et ma charge m'obligent de vous les expliquer, vous êtes réciproquement obligés de les venir entendre :

Malheur à moi, disait saint Paul (I Cor., IX, 16), *si je ne prêche* ; mais malheur à vous si vous ne venez écouter ! Ce sera en ce point que nous ferons le discernement des enfants de Dieu et du monde : *Quiconque est de Dieu*, dit l'Évangile, *entend volontiers la parole de Dieu*. (Joan., VII, 47.) Si donc vous n'y assistez pas, c'est une marque que vous avez un autre maître, que vous suivez une autre doctrine, et ainsi que vous êtes hors du chemin du salut. Plusieurs savent le Symbole et les commandements de Dieu, et fréquentent les sacrements ; mais, n'en ayant aucune intelligence, et n'en connaissant point le mérite, ils n'en tirent point du tout, ou très-peu de profit.

C'est ce que vous apprendrez, Dieu aidant, dans les exhortations que nous avons à vous faire. Qu'il n'y ait donc personne qui y manque. Pères et mères, il y va de votre intérêt, puisque vous êtes obligés d'instruire vos enfants : maîtres et maîtresses, il y va pareillement du vôtre, puisque vous devez rendre compte à Dieu de vos serveurs : grands ou vieillards, ne pensez pas que votre âge et votre condition vous dispensent de ces instructions ; c'est là où vous connaîtrez plus clairement l'ignorance dans laquelle vous avez vécu jusqu'à présent, et le temps que vous avez si mal employé. Que les parents donc y amènent leurs enfants, les maîtres y conduisent leurs domestiques : que le voisin y convie son voisin. C'est dans cette espérance que nous commençons aujourd'hui à traiter quelque chose du Symbole. Au reste n'attendez pas que je vous dise des choses curieuses et relevées ; mais plutôt priez Dieu qu'il me fasse la grâce de vous dire des choses utiles et nécessaires, et à vous qu'il vous donne la docilité, l'humilité pour en faire votre profit, et le courage de mettre en pratique ce qui vous y sera enseigné.

Le Symbole étant, comme vous savez, l'abrégé de la foi, la première chose que nous avons à faire, c'est de traiter de la foi en général, et de ce don ineffable que Dieu nous fait en nous recevant pour ses enfants au sacrement du baptême. Or, pour procéder avec ordre, et vous rendre par ce moyen les mystères plus intelligibles qui se rencontreront dans le Symbole et ailleurs, lesquels sans cela seraient très-difficiles à comprendre, nous diviserons toujours notre discours en deux ou trois points. Dans le premier, nous verrons aujourd'hui qu'est-ce que la foi ; dans le second, la nécessité de la foi : d'où nous tirerons pour profit quelque instruction, et comme un bouquet spirituel qui servira de conclusion à tout notre entretien.

PREMIER POINT.

Pour ce qui est du premier, la foi est une lumière divine et surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu a révélées, et que l'Eglise nous propose de croire. Je dis en premier lieu que la foi est une lumière ; c'est ainsi que l'appelle le prophète Isaïe : *Ambulabunt gentes in lumine tuo*. (Isa., LX, 3.) Le temps

viendra, dit-il, que les gentils qui ne vont maintenant que de nuit, et dans l'obscurité d'une épaisse ignorance, croiront en vous et marcheront en votre lumière. C'est aussi dans cette pensée que saint Pierre remercie Dieu pour les chrétiens, de ce qu'ils se font passer des ténèbres à sa lumière admirable, c'est-à-dire, de la profonde nuit de l'infidélité, au beau jour de la foi : *De tenebris vocavit vos in admirabile lumen suum*. (I Petr., II, 9.) La foi est donc une lumière, parce que, comme le soleil éclaire nos yeux, afin qu'ils puissent voir toutes les choses visibles, qu'on ne peut apercevoir parmi les ombres de la nuit ; ainsi la foi éclaire notre entendement pour connaître les choses de Dieu et celles de notre salut, à quoi sans son secours nous ne pouvons point parvenir. Pour encore mieux entendre comme la foi est une lumière, par une comparaison sensible, souvenez-vous en quel état était le monde avant que Dieu eût séparé les eaux d'avec la terre, et placé chaque chose en son lieu : *Les ténèbres*, dit l'Écriture, *étaient universellement répandues sur la surface des abîmes* : *Tenebræ erant super universam faciem abyssi* (Gen., I, 2), jusqu'à ce que Dieu par cette parole toute-puissante : *Fiat lux* (Ibid.), fit sortir la lumière des ténèbres, et mit en évidence toutes les beautés des créatures.

C'est justement l'image de la nature humaine depuis la chute de notre premier père. Le péché avait répandu un tel aveuglement dans l'esprit de tous les hommes, que les vérités les plus claires d'elles-mêmes lui étaient devenues inconnues ; l'ignorance, l'erreur et le mensonge, s'étaient tellement emparés de cette faculté principale, par cette révolte contre la souveraine Majesté, qu'à toutes rencontres ils faisaient des erreurs épouvantables, estimant ce qu'ils devaient mépriser, et méprisant ce qu'ils devaient estimer, prenant, comme dit le prophète (Isa., V, 20), le bien pour le mal, et le mal pour le bien. Qu'a fait Dieu pour les tirer de ces erreurs et les empêcher de se tromper ? Il leur a donné un flambeau pour les conduire dans une nuit si obscure ; ce flambeau est la foi, qui n'est autre chose qu'un rayon de la face de Dieu, une clarté de son visage éclatant, une participation de sa science, une communication et un écoulement de la connaissance qu'il a des choses.

Je dis en second lieu, que c'est une lumière divine et surnaturelle. Elle est surnaturelle, parce qu'elle nous enseigne des vérités au-dessus de la nature. Par exemple : qu'il y a un Dieu, souverain Seigneur de toutes choses ; qu'en la Divinité il y a trois personnes qui ne font qu'un seul Dieu ; que la seconde personne s'est faite homme ; qu'il y a une éternité de biens et de maux à attendre après cette vie. Combien Platon a-t-il pris de peines, dit saint Chrysostome, combien a-t-il passé de nuits à l'étude et de jours aux disputes, pour prouver que notre âme était immortelle ? et après toutes ses veilles, après tous ses discours et tous ses

efforts, n'ayant rien avancé, ni pu fermement persuader cette vérité à pas un de ses auditeurs, il est mort. Mais la foi l'a portée dans tous les coins de l'univers par des gens inconnus et sans lettres, et l'a tellement imprimée dans les esprits des hommes, que pour la soutenir il n'y a point de tourments ni de mort qu'ils n'aient soufferts. Elle a rendu philosophes les villageois et idiots, et leur a appris ce qu'il fallait croire de l'immortalité de nos âmes, de la résurrection de nos corps, du mépris des choses de la terre, et du désir de celles du ciel.

Nous ajoutons de plus, que c'est une lumière divine, parce que la foi n'est pas un trésor qui s'acquière par le travail et par l'étude, comme les autres sciences. C'est un don de Dieu, dit l'Apôtre, c'est une vertu infuse dans nos âmes, et un don de sa libéralité très-gratuite que nous ne pouvons aucunement mériter par nos œuvres : *Gratia Dei salvati estis per fidem, et hoc non ex vobis, Dei enim donum est.* (Ephes., II, 8.) Il faut que Dieu nous prévienne de sa bonté : *Vobis donatum est pro Christo, ut in eum credatis.* (Philipp., I, 29.) C'est Jésus-Christ qui nous a mérité par sa mort ce don tout admirable de la foi. Ce ne sont donc point nos parents de qui nous recevons ce don, comme par succession et comme héritage; ce ne sont pas nos pasteurs non plus qui nous le donnent; ce ne sont pas les prédicateurs, bien qu'ils le prêchent. Ils peuvent bien planter et arroser : *Sed neque qui plantat est aliquid* (I Cor., III, 7), mais c'est à Dieu seul que nous en avons l'obligation.

Poursuivons, et ajoutons que c'est une lumière par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités. On dit toutes, parce que la foi doit être universelle; pour faire voir que pour être fidèle, il faut ne douter d'aucun article de la foi, soit qu'il nous soit proposé par écrit, soit qu'il nous soit proposé par la tradition. En matière de foi, qui pèche en un article, *factus est omnium reus.* (Jac., II, 10.) Et la raison est, parce que c'est le même Dieu qui les a tous révélés, lequel est aussi croyable en l'un comme en l'autre, qui ne peut jamais nous tromper non plus qu'il ne peut se tromper lui-même : *Fidelis permanet; negare seipsum non potest*, dit saint Paul. (II Tim., II, 13.) Faisons ici réflexion, s'il vous plaît, avant que de passer au second point, sur les bienfaits inestimables de la foi, qui élève notre esprit à un si haut point de perfection, que de le rendre participant, non pas de la connaissance que les anges ont des choses, ce que Dieu eût pu faire et qui eût été beaucoup pour nous; mais de celle qu'il en a lui-même : de sorte que ce qu'il connaît de sa divinité, de l'unité de son essence, de la trinité de ses personnes, et autres perfections divines, nous le connaissons par la foi : si ce n'est que lui voit ces choses très-clairement, et dans les splendeurs d'une lumière infinie, où nous ne les connaissons qu'avec obscurité, mais au fond, c'est la même connaissance.

DEUXIÈME POINT.

Pour ce qui est de la nécessité de la foi, nous ne la pouvons mieux connaître que par les termes de l'Écriture sainte, qui nous en apporte deux excellentes raisons : La première, parce que Dieu a résolu de justifier et sauver tous les hommes par la foi, et non point par la raison ni par la science : *Justificati ex fide*, dit saint Paul : « Nous sommes justifiés par la foi. » (Rom., V, 1.) Et derechef : *Arbitramur justificari hominem per fidem.* (Rom., III, 28.) La vraie vertu et sainteté qui est en estime devant Dieu prend sa source de la foi, et si vous voulez savoir la raison de cette conduite, c'est parce que, comme nous nous sommes perdus en croyant légèrement au démon qui vint séduire nos premiers parents, il faut, pour réparer cette faute, captiver notre esprit pour croire ce qui nous est dit de la part de Dieu. C'est la superbe qui nous a fait tomber, il faut que l'obéissance nous relève, parce que c'est le sacrifice le plus agréable que nous puissions offrir à Dieu. Quand nous soumettons de telle sorte notre entendement aux vérités révélées, nous renonçons à nos sciences, à nos expériences et à nos sens, pour estimer vraies et indubitables des choses que nous ne voyons point et où nous n'entendons rien : voilà pourquoi de tout temps la foi a été nécessaire, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau Testament. C'est par la foi, dit saint Paul (Hebr., XI, 1 seqq.), et par la soumission de l'esprit aux promesses divines, que Abel, Hénoch, Noé, Abraham et tous les patriarches, se sont rendus agréables à Dieu. C'est pourquoi le concile de Trente dit (sess. VI, cap. 8) que la foi est le commencement du salut de l'homme, le fondement et la racine de toute sa justification, sans laquelle il ne faut pas qu'il prétende de plaire jamais à Dieu ni de pouvoir être reçu au nombre de ses enfants.

La seconde raison qui prouve la nécessité de la foi, c'est parce que sans elle il n'y a point de véritable vertu. Sans la foi notre humilité n'est qu'une pure hypocrisie, notre espérance une présomption, et notre charité n'est qu'un pur amour-propre. C'est elle qui sert de fondement et de base à toutes les autres vertus; c'en est comme la racine et la mère qui les conçoit et les organise dans son sein, et puis les fait sortir au jour pour produire leurs actions. Voilà pourquoi saint Paul l'appelle la substance des choses que nous espérons, *substantia rerum sperandarum.* (Hebr., XI, 1.) Il dit la substance, parce que tout ainsi qu'aux choses naturelles la substance porte les accidents, et les fondements les murailles, le toit et toutes les autres parties d'un édifice; de même aux surnaturelles, la foi est le fondement et la base du bâtiment spirituel qui soutient les murailles : à savoir l'espérance et la charité qui en est le toit, et le reste des vertus qui sont les chambres et les autres appartements du logis. Et comme sans l'appui de la substance les accidents périraient, et sans le fondement la maison irait en ruines; ainsi sans la foi les vertus qui nous conduisent au ciel

perdraient leur être. Je dis plus, qu'elle est non-seulement la racine, mais encore la règle et la mesure de toutes les vertus : ainsi vous aurez autant d'espérance et de charité, vous serez autant humble, autant patient, chaste et obéissant que vous aurez de foi vive ; tout ainsi que dans un arbre le tronc et les branches grossissent et se fortifient à proportion de leur racine. Les païens faisaient autrefois des actions qui semblaient vertueuses, mais ce n'étaient que des vertus purement humaines, naturelles et morales. Elles étaient bien conformes à la raison, mais n'étant pas élevées par le principe de la foi, elles leur servaient, dit saint Augustin, pour être moins punis, mais non pas pour être sauvés. *Omne quod non est ex fide, peccatum est*, dit saint Paul. (Rom., XIV, 23.) Si tout ce qui part des infidèles n'est pas péché, au moins est-il inutile pour le salut. Ainsi, qu'un Caton ait été si constant qu'il vous plaira, qu'un Sénèque ait souffert avec tant de patience, qu'un Diogène ait fait un si grand mépris du bien du monde que vous voudrez, tout cela ne leur sert de rien. Que tous les hérétiques fassent toutes les bonnes œuvres imaginables, tout cela est inutile pour le salut, parce que n'ayant pas la foi qui est le fondement de toutes les vertus, ils ne peuvent bâtir que sur le sable. Qu'ils fassent de grandes et fréquentes aumônes, qu'ils se défontent pour revêtir les nus, qu'ils visitent les prisonniers, qu'ils souffrent, si vous voulez, le martyre, c'est une tromperie du démon qui, leur ayant fait perdre la lumière de la foi, les mène après cela où il veut, leur persuadant faussement qu'avec leurs bonnes œuvres apparentes ils pourront être en état de se sauver ; mais aux chrétiens qui ont la foi, tout leur est profitable : *Fideli homini totus mundus divitiarum est*.

J'ajoute pour une troisième raison, que notre fin dernière à laquelle nous devons aspirer, et pour laquelle nous sommes au monde, étant surnaturelle, comme nous ne sommes pas capables de nous-mêmes, quelque effort que nous fassions, de nous élever ni d'atteindre à l'intelligence ni à la connaissance des vérités surnaturelles, parce qu'étant telles, elles surpassent nécessairement toute la capacité de notre esprit, quelque subtil et clairvoyant qu'il soit ; il a fallu une lumière supérieure et un secours surnaturel, lequel eût du rapport avec ces objets, et qui fortifiant nos esprits les élevât à cette connaissance. C'est ce que fait la foi d'une admirable façon, laquelle nous tirant de l'erreur et du mensonge, nous conduit infailliblement et très-certainement dans la vérité première et souveraine.

TROISIÈME POINT.

Mais quel fruit retirerons-nous d'ici ? Le premier, c'est de remercier Dieu de nous avoir faits participants de ce trésor inestimable et de nous avoir ennoblis de cette connaissance si parfaite. Hélas ! combien y-a-t-il d'infidèles qui périssent tous les jours faute de cette lumière de la foi ? Qu'avez-vous fait à Dieu pour vous faire naître de parents

chrétiens et catholiques, en une ville catholique ; de vous avoir donné les instructions et les exemples que vous avez devant les yeux ? Combien, au même jour que vous êtes nés, en est-il né de millions et de milliers parmi les infidèles, qui ne verront jamais Dieu, faute de la foi que vous avez reçue au baptême ? Soyons donc extrêmement reconnaissants de ce bienfait, dit saint Paul, et rendons sans cesse des actions de grâces au Père éternel qui nous est si prodigue de ses faveurs : *Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine* (Coloss., I, 12), qui nous a rendus dignes de participer au sort et à l'héritage des saints par la lumière de la foi qu'il nous a donnée. Remarquez donc qu'il appelle la foi un sort et une aventure, pour montrer que comme dans les sorts on n'a point égard à la qualité des personnes, mais qu'il échoit aussi tôt au plus pauvre qu'au plus riche, au plus ignorant comme au plus savant, au plus petit comme au plus grand : de même si nous sommes appelés à la foi, et si les autres sont laissés parmi les infidèles, ce n'est pas pour aucune chose que nous ayons mérité, mais c'est la pure bonté de Dieu qui en a disposé ainsi par un secret adorable de sa providence : *In manibus tuis sortes nostræ*. (Psal. XXX, 16.) Mon Dieu, toute ma bonne fortune dépend de votre bonté ; je ne suis que ce que vous m'avez fait par votre grâce : vous pouviez me faire naître parmi les Turcs ou les Barbares, mais vous m'avez appelé en votre Eglise, vous m'avez retiré du précipice ; soyez béni, mon Dieu, de ce bienfait. Ce sont les remerciements que nous devons faire sans cesse ; mais qu'il ne faut manquer de renouveler tous les matins et tous les soirs en la prière, quand on dit son Symbole, quand on fait le signe de la croix qui est le signe du chrétien, et lorsqu'on vient à l'Eglise. Voilà pour la première pratique.

La seconde, c'est d'entrer dans un grand sentiment de crainte, et prier instamment la divine bonté de nous conserver ce trésor qu'elle nous a si libéralement conféré : Malheur à toi, Corozain, dit Notre-Seigneur, malheur à toi, Bethsaida, parce que si les grâces et les prodiges qui ont été faits à tes yeux et en ta face, avaient été faits en Tyr et en Sidon, qui étaient des villes très-recommandables par le nombre de leurs habitants, *dudum in cinere et cilicio pœnitentiam egissent*. (Luc., X, 13.) Mais je vous dis : Malheur à vous si vous ne changez de vie, malheur à vous si après tant de prédications, tant d'instructions publiques et particulières, vous venez à les négliger et n'en faire pas d'état : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (Malth., XXI, 43) ; la foi vous sera enlevée et ira prendre parti ailleurs, comme nous voyons qu'elle s'établit tous les jours dans le Japon, dans le Canada, dans la Chine, dans les Indes et dans tous ces pays étrangers. Craignons tous, que tout ainsi que la diminution des Juifs, comme dit l'Apôtre, a causé la richesse des

gentils, de même la multiplication des chrétiens que nous voyons naître en ces pays barbares, ne soit un témoignage que la foi nous doit abandonner bientôt. Voudriez-vous des royaumes plus chrétiens que l'Afrique où tant de grands saints ont fleuri, les Augustin, les Cyprien et une infinité d'autres, où tant de martyrs ont répandu leur sang pour arroser cette terre et y faire provigner l'Evangile ? Voudriez-vous des pays plus chrétiens que l'Egypte, que tant de saints anachorètes et de bons religieux ont éclairée de bons exemples ? Mais s'en peut-il trouver à l'égal de la Palestine, c'est-à-dire, de la Judée que nous appelons la Terre-Sainte par excellence, que le Fils de Dieu même a sanctifiée par ses actions, par ses prédications, par sa mort et par tous les autres mystères de sa vie ? Et cependant tout est maintenant sous la domination du Turc, les chrétiens en sont exilés, la foi y est du tout éteinte, et il n'y reste plus aucun vestige de la piété et de la religion catholique. Mais sans aller si loin, y avait-il un royaume plus chrétien que l'Angleterre, il y a deux cents ans, où se voient encore tant de monuments authentiques de la religion de nos ancêtres ? Et dans l'Allemagne, qui faisait profession de vivre sous un empereur qui ne reçoit la couronne après son élection que de la main du Souverain Pontife, combien maintenant d'hérésies, combien de profanations de ces augustes témoignages de la religion catholique ! Vous y verrez maintenant les temples abattus, les autels renversés, les chrétiens mis à mort quand ils sont découverts. Qui fait cela, chrétiens ? Le mépris qu'ils ont fait de la foi et de la parole de Dieu et la dépravation des mœurs qui s'y était glissée : *Quia indignos vos judicatis, ecce convertimur ad gentes.* (Act., XIII, 46.) Craignons donc, mes frères, et tremblons à ces funestes exemples. Nous ne sommes pas moins coupables qu'ils l'étaient, et si Dieu arrête l'effet de sa justice, ce n'est que pour nous attendre à pénitence, ou pour nous châtier plus rigoureusement.

Seigneur, qui par votre miséricorde infinie nous avez éclairés des lumières de la foi, conservez-nous-la, s'il vous plaît ; maintenez-la dans ce diocèse, augmentez-la en France et dans tous les royaumes chrétiens : *Domine, adauge nobis fidem.* (Luc., XVII, 5.) Seigneur, donnez des hommes apostoliques à votre Eglise pour porter la connaissance de la foi en tous les coins du monde habitable, et la planter en tous les lieux où elle n'est point connue. Sans cette lumière nous courons infailliblement au précipice : augmentez donc la foi que vous nous avez donnée ; nous vous en prions de tout cœur, afin que, nous ayant servi de cette lumière en ce monde, nous puissions éternellement jouir des biens qu'elle nous promet et nous fait espérer en l'autre. Ainsi soit-il.

PRONE II.

DES QUALITÉS DE LA FOI.

La foi étant, comme nous avons dit, la

première et la fondamentale vertu de toutes les autres, chrétiens, qui sert comme de base et d'appui à toutes les autres : après avoir parlé de sa nature et de sa nécessité, il nous reste à voir les qualités qu'elle doit avoir pour nous conduire à notre fin dernière. Mais auparavant je vous prie de remarquer avec moi qu'il y a deux sortes de foi. Une, ordinaire et commune à tous les fidèles, qui leur a été infuse au baptême, mais qui en plusieurs est fort petite, languissante et grandement défectueuse, comme ils le font évidemment voir par leur vie, dont les actions démentent leur croyance et témoignent qu'ils ne croient que bien imparfaitement les mystères. L'autre est grande, extraordinaire et héroïque, dont parle le Sage quand il dit (Sap., III, 14) : *Dabitur fidei donum electum* : « On lui donnera une foi choisie et excellente. » C'est de celle-là que nous avons à traiter particulièrement et à laquelle nous devons porter nos desirs, parce que l'autre ne nous sert non plus que si nous n'en avions pas. Voilà pourquoi le Fils de Dieu dans l'Evangile se plaint du peu de foi qui se trouve au milieu des fidèles : *Filius hominis veniens veniens putas invenit fidem in terra ?* (Luc., XVIII, 8.) Pensez-vous que le Fils de Dieu au jour du jugement trouve, dit-il, beaucoup de chrétiens sur la terre ? Oui certes, il s'en trouvera beaucoup, qui en porteront le nom, mais très-peu qui en auront les effets.

Pour donc connaître en quoi consiste cette foi excellente que nous devons avoir pour être sauvés, je remarque trois principales qualités qu'elle doit avoir. La 1^{re}, qu'elle soit ferme ; la 2^e, qu'elle soit simple ; et la 3^e, qu'elle soit effective. Ce sont les trois points de cet entretien.

PREMIER POINT.

La première qualité de la foi, c'est qu'elle soit ferme et inébranlable, c'est-à-dire que nous croyions tous les articles de la foi et tout ce qui nous est proposé de la part de Dieu, soit par lui immédiatement, soit par ses organes, je veux dire l'Ecriture et les traditions, plus fermement et plus assurément et avec plus de repos d'esprit, que toutes les démonstrations du monde, que les premiers principes, ni tout ce que les sens, l'expérience et toutes les lumières de la nature nous peuvent apprendre.

Et la raison en est parce que c'est Dieu même qui nous les révèle, qui est la première et la souveraine vérité infaillible. Voilà pourquoi saint Paul appelle la foi, *Argumentum non apparentium* (Hebr., XI, 1), une conviction, une démonstration et une preuve très-certaine, par laquelle l'entendement humain est tellement convaincu sur le sujet des vérités proposées, qu'il n'en peut douter, mais il faut nécessairement qu'il se rende. Nous devons donc ajouter créance aux vérités de la foi, avec autant de fermeté que si nous les voyions de nos propres yeux. Il n'y a rien de plus certain, ce semble, que ce que nous voyons de nos yeux, ce que nous touchons de nos mains, et ce que nous enten-

dans de nos oreilles : mais ce que nous croyons par la foi est encore plus certain, parce que nos sens nous peuvent tromper et nous trompent souvent ; mais la parole de Dieu ne peut jamais tromper. C'est pour cela que tant de martyrs ont répandu leur sang, prodigué leur vie : c'est pour la défense de ces vérités que les apôtres ont versé tout leur sang, que les trente-cinq premiers papes se sont volontiers exposés à la mort. C'est pour la croyance des mêmes articles que nous professons, que les mille et millions de chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, ont volontairement subi tous les tourments imaginables. Ne serait-ce pas l'extrémité de la folie et de la témérité de douter après cela de l'Évangile et de tout ce que croit l'Eglise catholique ? Certes c'est un étrange aveuglement, de révoquer en doute ce que les apôtres ont publié, ce que tant de savants et de saints personnages ont prêché, que le sang des martyrs a cimenté, que tant de miracles ont prouvé, que la raison humaine a autorisé, que les éléments et les créatures insensibles confirment, et que les démons même sont contraints d'avouer : de ne pas se soumettre à une doctrine qui est glorieuse de tant de victoires, éclatante de tant de couronnes et chargée de tant de dépouilles de tous ses ennemis. Si donc il vous vient quelque pensée contre la vérité de nos mystères, si quelque hérétique vous veut ébranler par ses fausses raisons, prenez aussitôt le bouclier de la foi pour vous parer contre tous ses traits, et pour rendre ses attaques inutiles : *Sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere. (Ephes., VI, 16.)* Dites : Jecrois que Dieu est tout-puissant, il l'a dit, c'est assez, je le crois et je suis prêt à mourir pour cette vérité. Faites comme ce grand saint Louis, lequel convié d'aller voir la sainte hostie où Notre-Seigneur paraissait visiblement en chair entre les mains du prêtre, répondit à ceux qui le pressaient : Aidez-y, vous autres qui en doutez ; car pour moi je crois parfaitement la vérité du Saint-Sacrement de l'autel, comme notre mère la sainte Eglise nous l'enseigne : c'est pourquoi j'espère avoir cette couronne en paradis plus que les anges qui le voient face à face, et qui par ce moyen sont hors de tout pouvoir d'en douter. Voudriez-vous une chose plus contraire à la raison, ce semble, que ce que Dieu promet à Abraham, et un plus grand sujet de douter de l'accomplissement ? Abraham était âgé près de cent ans, sa femme Sara était et naturellement stérile et même surannée pour porter des enfants : cependant Dieu lui promet qu'il se verrait père d'un fils, et par lui de beaucoup de nations. N'y avait-il pas sujet de douter de la vérité de ses paroles ? Oni bien à nos hérétiques, qui doutent du pouvoir de Dieu ; oui bien à ces esprits superbes, qui ne veulent rien croire que ce qu'ils voient : mais non pas à un homme de Dieu comme Abraham : *In spem contra spem credidit.* Il n'a point chancelé, dit saint Paul (*Rom. IV,*

18), touchant la vérité de la chose qui lui était promise ; mais il l'a tenue en son cœur toute certaine, sans considérer qu'elle surpassait les forces de la nature, que son corps était déjà tout usé par son grand âge qui arrivait à près de cent ans, et que sa femme Sara était stérile. Toutes ces difficultés ne l'ont point ébranlé, mais à la première ouverture que Dieu lui fit de son dessein, il se rendit aussitôt et tint l'accomplissement de la chose pour infaillible.

DEUXIÈME POINT.

La seconde qualité de notre foi, est qu'elle doit être simple sans éplucher, croyant simplement et innocemment les mystères qui nous sont proposés, sans vouloir les pénétrer et en voir le fond, sans examiner curieusement leurs causes, pourquoi ceci, et pourquoi cela ; au contraire, prenant un singulier plaisir en notre ignorance, et en l'incapacité qu'a notre esprit de pouvoir comprendre ces secrets et sonder ces abîmes, pour l'assujettir et le captiver davantage, comme disait saint Paul, en l'obéissance de la foi. C'est l'avertissement que nous donne l'apôtre saint Pierre (*1 Petr., II, 2*) : *Sicut modo geniti infantes, rationabiles sine dolo lac concupiscite, etc. : « Désirez le lait spirituel innocemment comme des enfants nouveau-nés !* Là il parle des mystères de la foi qu'il appelle lait contenu dans les mamelles de l'Eglise. Mais pourquoi comparer la foi au lait ? Premièrement, à cause de sa blancheur et de sa pureté, d'autant qu'elle n'établit que des vérités et ne souffre aucun mensonge, qu'elle commande ou conseille toutes sortes d'actions vertueuses, et défend tout péché, jusqu'à une parole oiseuse ; de plus, pour sa douceur qui cause une paix et un repos de conscience admirable à ceux qui la croient et qui la pratiquent ; davantage, à raison de son bon suc, n'y ayant aucune connaissance ni aucunes vérités qui nonrrissent l'âme et lui donnent l'embonpoint comme elle fait ; enfin, parce que c'est le propre aliment des enfants, c'est-à-dire, des humbles et des esprits soumis, qui comme des enfants, croient simplement les choses sans les éplucher ni les contrôler : *Non est fides superborum, sed humilium,* disait saint Augustin : la foi ne loge point dans les âmes superbes, mais dans les humbles ; l'humilité est son élément et son siège, parce qu'elle demande nécessairement l'abaissement de l'esprit.

Troisièmement, parce que comme l'enfant attaché à la mamelle, prend ce qu'il ne voit pas, et par un certain instinct ferme même souvent les yeux pour ne le voir quand il pourrait, comme s'en liant bien à sa mère pour l'amour qu'elle lui porte ; de même l'âme boit le lait de la foi des mamelles de l'Eglise qu'elle ne voit point, se reposant sur sa sagesse et sur la bonté infinie de Dieu, qui ne peut lui enseigner rien que de vrai ni donner rien que de bon. C'est de cette sorte que notre foi doit être simple, c'est-à-dire, sans disenterce qui est proposé, sans raisonner, sans s'informer avec les Caparnaïtes : *Quomodo fiet istud ? (Joan., VI, 53)* Hé !

pauvre misérable ! dit saint Chrysostome, si quelqu'un te demande comme quoi le ciel a été créé avec tous ses astres, comme quoi la terre a été faite avec toutes ses richesses ; et que dis-je, le ciel et la terre ? comme toi-même as été formé au ventre de ta mère ; et comme d'une même matière, le cœur, le foie, le cerveau, la chair, le sang, tant de si différentes parties ont été organisées, si clairement distinguées et solidement jointes, et avec un si parfait rapport des unes aux autres ; comme tu as pu croître en une si étroite prison, et y demeurer neuf mois sans y respirer l'air, qui maintenant ne le saurais faire un quart d'heure sans mourir : tu n'as pas de honte de dire que tu n'en sais rien : et pour des choses très-sublimes qui se dérobent même à la connaissance des anges, tu tiens à déshonneur d'avouer ton ignorance, et tu fais des efforts téméraires pour les comprendre ! Or sache que le déshonneur n'est pas à les ignorer, mais à les éproucher : *Nobis curiositate non opus est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium*. Nous n'avons plus besoin de curiosité pour savoir les mystères de notre religion, depuis que Jésus-Christ, la Sapience incarnée, nous les a révélés, et nous ne devons plus faire tant de demandes après avoir reçu l'Evangile. Connaissions donc ces vérités ; ne demandons jamais raison à Dieu de ce qu'il fait, et ne contrôlons point ses mystères, quelque apparence qu'il y ait, mais soumettons humblement et avec parfaite tranquillité nos esprits à la foi, qui est la mère de tous biens, et faisons dans son sein, comme dans un port assuré, notre salut. C'est la seconde qualité de la foi d'être simple.

TROISIÈME POINT.

Mais la troisième et la principale qualité de la foi, c'est qu'elle soit vive et efficace à produire les bonnes œuvres. Pour l'intelligence de quoi, il est à remarquer que la foi peut être vive quand elle opère les actions de vie, c'est-à-dire, les œuvres des vertus en l'état de charité ; elle est morte quand elle ne les y fait point. D'où est venue cette parole si fameuse de l'apôtre saint Jacques : *Fides, si non habet opera, mortua est in semetipsa*. (Jac., II, 17.) Et derechef : *Fides sine operibus mortua est*. Non plus ni moins qu'un même corps est vivant quand il fait les opérations de la vie, qu'il voit, qu'il parle, qu'il marche, et qu'il exerce les autres fonctions dont l'âme qui l'anime est le principe ; et qu'il est mort quand l'âme l'ayant abandonné il demeure sans pouvoir les produire ; et comme elle n'est pas absolument nécessaire au corps pour le rendre corps, mais seulement pour le rendre vivant : de même la foi, ainsi que le saint concile de Trente l'a déterminé, peut être vraie foi sans charité, mais non exercer les œuvres de vie. Or la raison pourquoi nous devons rendre notre foi effective, agissante et opérante, c'est parce qu'elle ne nous est pas seulement donnée pour nous servir de règle aux choses que nous devons croire, mais encore en celles qu'il faut faire. Il est vrai

que pour les vérités spéculatives nous les croyons : par exemple, que Jésus-Christ est né dans une étable, et mort sur une croix ; car cela ne coûte rien à croire. Mais, pour les vérités pratiques, combien en voit-on peu qui en fassent profession ? Par exemple, quand Notre-Seigneur dit : *Væ vobis divitibus* : « Malheur à vous riches (Luc., VI, 24) ! » qui est-ce qui a cette pensée dans le monde ? Quand il dit qu'il faut renoncer à soi-même, qu'il faut porter sa croix, qui est-ce qui le pratique ? et pourtant, n'est-ce point là la même Evangile ? n'est-ce pas là la même vérité première qui nous en assure ? Mais pour descendre encore plus dans le particulier, nous croyons, par exemple, qu'il n'y a qu'une chose nécessaire au monde, qui est de faire son salut, et qu'il n'est pas si nécessaire de vivre que de travailler à cette fin : *Porro unum est necessarium* (Luc., X, 42) : et cependant comment y travaille-t-on ? Regardez tous les hommes, s'ils ne pensent pas plutôt en toutes leurs actions, comme ils se feront riches, comme ils se mettront à leur aise, ou comme ils deviendront grands, que non pas comme ils plairont à Dieu. La foi nous apprend que nous mourrons, et que quiconque mourra en péché mortel, sera infailliblement damné. Nous avons peur de mourir en mauvais état, il est vrai : *Male mori times, et male vivere non times* ; mais nous ne craignons pourtant pas de vivre mal, comme si pour obtenir la grâce de mourir heureusement, il ne fallait pas la mériter par la bonne vie. Nous savons assurément que toutes les souffrances, soit intérieures, soit extérieures, viennent par l'ordre et par la volonté de Dieu, que c'est sa divine providence qui nous les ordonne pour nous perfectionner de plus en plus, pour nous rendre conformes à son Fils, et pour preuve manifeste et assurance plus grande de la béatitude, et cependant combien de plaintes et de murmures contre sa divine bonté ? combien peu d'abandonnement à l'ordre de sa divine providence ? Si on vous disait, et que vous crussiez qu'il y a un trésor en votre jardin, vous travailleriez sans doute pour l'avoir ; que si vous ne vous remuez pas, c'est que vous ne le croyez pas : dites-en du même du paradis et de l'enfer, car si vous croyiez que l'un ou l'autre doit être votre demeure pour une éternité, vous travailleriez plus que vous ne faites pour acquérir l'un et éviter l'autre. Tous les chrétiens ont la foi, mais pourtant tous ne seront passavés, parce qu'ils n'ont qu'une foi morte qui ne sert de rien pour le salut : *Si habuerit omnem fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habeam, nihil sum*. (I Cor., XIII, 2.) C'est de là que naissent tous les jours les hérésies : ce ne sont pas les hommes vertueux et les bons chrétiens, qui sortent jamais de l'Eglise ; ce n'est pas le froment qui le vent enlève dans l'air, mais la paille : ni les arbres profondément enracinés, ce sont les fruits gâtés et corrompus qui tombent, et non les sains qui y sont bien atta-

chés : et comme les maladies se forment des humeurs corrompues, les hérétiques se font des mauvais catholiques : la foi languit premièrement en eux à cause de leurs vices, elle y est malade, et puis elle y meurt tout à fait. Examinons-nous donc maintenant si nous avons la foi : *Eprouvez-vous* : « *Vosmetipsos tentate*, » comme disait saint Paul aux chrétiens de Corinthe : *si estis in fide, ipsi vos probate* : « *Voyez si vous avez la foi, éprouvez-vous* (II Cor., XIII, 5) : » n'en croyez point vos paroles, et ne vous en fiez pas à l'estime que vous en avez : maistirez-en des expériences. Vous voyez la mort qui vous fera tout quitter ; le jugement où vous rendrez compte de toute votre vie ; l'enfer préparé aux méchants, et le paradis aux justes ; vous croyez que Dieu vous regarde partout, et les autres points de la religion : mais, je vous demande, vivez-vous conformément à cette croyance ? Vos actions sont-elles d'un homme qui tient ces choses pour devoir infailliblement arriver ? Non, à la vérité, car si vous le croyiez, il serait impossible de vivre et de prendre les libertés que vous prenez. C'est une grande folie, disions-nous à présent, de ne pas croire à l'Evangile après de si puissantes raisons ; mais c'est une folie beaucoup plus grande et plus claire si, croyant la vérité de ces mystères, vous menez une vie contraire, et combattez par vos actions la foi dont vous faites profession : car c'est les croire et ne les pas croire : *Quid proderit, fratres mei*, nous avertit l'apôtre saint Jacques, *si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat*. (Jac., II, 14.) Mes frères, que profitera à un homme de dire qu'il a la foi s'il n'en fait les œuvres ? *Tu fidem habes, ostende mihi fidem tuam ex operibus*. (Ibid., 18.) S'il est ainsi, montre-le moi par les effets, car c'en sont les vraies marques et les témoignages assurés.

Ah ! qu'il est bien vrai de dire maintenant ce que disait autrefois David, en déplorant les misères et les malheurs de son temps : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum*. (Psal. XI, 2.) Les vérités sont bien diminuées, on croit ce que l'on veut, on se forme une croyance à la mode, comme s'il y avait plus d'une foi, ou bien qu'elle fût sujette aux changements et aux vicissitudes des temps ; on s'imagine qu'il suffit d'être héritier de ses aïeux pour être sauvé, sans être obligé de faire ce qu'ils ont fait. Ne nous flattons pas de la foi que nous avons, chrétiens, car si elle ne nous fait agir, *inanis et vana est*, dit l'Apôtre (I Cor., IV, 14), elle est vaine, et ne nous sert de rien que pour nous condamner et nous rendre plus misérables. La plupart des fidèles aujourd'hui, disait saint Grégoire, n'ont que le désir de paraître chrétiens, mais non pas de l'être en effet ; que d'être chrétiens de mine et d'apparence et plutôt des ombres et fantômes de chrétiens, semblables aux éponges qui ont si peu de sentiment et de marque de vie, quo l'on a bien de la peine de discerner si elles sont animées, ou si elles ont quelque chose de mort. Il paraît de même dans la vie, dans

les discours, dans les affections et dans toute la conduite d'un très-grand nombre de chrétiens, si peu d'esprit de chrétien, qu'on peut très-justement douter s'ils sont effectivement chrétiens ou infidèles.

Ah ! Seigneur, qui nous avez tirés des ténèbres de l'infidélité au jour admirable de la foi, qui des erreurs du paganisme, nous avez amenés au sein de votre Eglise, achèvez, s'il vous plaît, et rendez votre ouvrage parfait et accompli en nous. La perfection et la consommation de la foi, Seigneur, ce sont les œuvres : faites-nous la grâce, s'il vous plaît, qu'une si belle lumière ne demeure pas inutile dans nos âmes ; mais que nous puissions dans toute la conduite de notre vie, nous conformer à ses maximes et aux principes infaillibles de perfection qu'elle nous marque : *Lucerna pedibus meis verbum tuum* (Psal. CXVIII, 105) : afin qu'ayant été nourris et sustentés de l'esprit de la foi en ce monde, nous puissions voir à nu et goûter à longs traits les vérités qu'elle nous propose ici voilées et ombragées, dans ce beau jour de l'éternité, que je vous souhaite par la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

PRONE III.

DU SYMBOLE EN GÉNÉRAL, ET DE CE QUI Y EST ENTENDU PAR CE TERME *Credo*, QUI EN EST LE PREMIER MOT.

Après avoir jeté les fondements du Symbole par l'exposition de la nécessité et des propriétés de la foi ; il est temps maintenant que nous entrons dans l'explication de chaque parole en particulier. Nous parlerons donc aujourd'hui du Symbole en général, et de l'estime que nous en devons faire : secondement, nous expliquerons cette première parole, *Credo*, d'où puis après nous tirerons quelque fruit.

PREMIER POINT.

Quant au premier point, le Symbole, à proprement parler, est le sommaire et l'abrégé des articles de la foi, dont la connaissance est nécessaire au chrétien. Il est appelé le Symbole des apôtres, premièrement, pour le distinguer des autres symboles que nous avons dans l'Eglise, comme celui de Nicée, où fut reconnue la consubstantialité du Fils de Dieu, contre le malheureux Arius qui voulait ravir à Jésus-Christ sa divinité ; celui de Constantinople dont nous usons maintenant à la Messe, avec cette addition, *Filioque* ; et enfin de celui qu'on appelle de saint Athanase, que nous disons tous les dimanches à Prime.

Secondement, il est appelé des apôtres, d'autant que ce sont eux, qui, comme les Pères et les patriarches de l'Eglise catholique, comme les douze fontaines d'où est dérivée la doctrine évangélique dans tous les cantons de la terre habitable, comme les douze fondements de la sainte cité, ont compilé cet excellent ouvrage : car tous les saints Pères nous apprennent que ces saints personnages ayant reçu le commandement de Jésus-Christ de s'étendre par tout le

monde, pour y prêcher l'Evangile et y planter la foi de toutes parts, estimèrent qu'il était du tout nécessaire de réduire en abrégé ce que tout chrétien doit savoir, afin que séparés en diverses parties du monde, ils prêchassent une même chose, et ce d'autant plus aisée à retenir qu'elle serait réduite à peu.

Pour cet effet, ils appelèrent cet abrégé *Symbole*, qui signifie *marque* et *signe*, parce qu'il leur servait de marque pour distinguer les vrais chrétiens qui l'embrassaient d'avec les Juifs, les infidèles et les hérétiques qui le rejetaient. C'était comme le mot du guet pour discerner les faux d'avec les véritables apôtres; tout ainsi qu'à la guerre les soldats reconnaissent ceux qui sont du parti ennemi par les différentes couleurs qu'ils portent. C'est pourquoi ils ne voulurent pas le donner par écrit, mais seulement par la tradition de vive voix, afin que les ennemis du nom chrétien ne pussent ni ajouter ni diminuer, ni l'altérer en aucune façon : et c'est ainsi qu'il est parvenu jusqu'à nous de main en main sans aucune corruption.

Que les hérétiques viennent maintenant rejeter les traditions, quand elles sont plus anciennes que l'Ecriture même : où trouveront-ils le Symbole dans l'Ecriture ; et s'ils n'ajoutent foi qu'à ce qui est couché dans l'Evangile ou dans les Epîtres canoniques, pourquoi ajouter foi au Symbole qu'ils tiennent d'égale et pareille autorité avec l'Ecriture ? Mais laissons là ces aveugles, et continuons.

Ce Symbole contient douze articles selon le nombre des douze apôtres, étant de ce saint abrégé, comme d'un bâtiment de divers architectes qui y apportent chacun leur pierre.

Pour la recommandation du Symbole, nous n'aurions qu'à voir ce qu'en disent les saints Pères. C'est, au sentiment de saint Léon, cette parole abrégée que Dieu avait promise par Isaïe : *Verbum consummans et abbrevians in æquitate, quia verbum brevium faciet Dominus super terram.* (Isa., X, 23; Rom., IX, 28.) C'est cette parole, qui, comme un glaive admirable, consume, détruit et anéantit tout d'un coup toutes les hérésies.

Aussi est-ce contre ce Symbole que se sont battus tous les hérétiques. C'est là, où le démon a pointé tous ses traits, et a dressé toutes ses batteries. Il a commencé par le premier article pour détruire absolument la Divinité, ayant dans les deux premiers siècles suscité les marcionites, les manichéens, les gnostiques, pour en éteindre le sentiment, s'il eût pu. Dans les siècles suivants il s'est attaqué à la divinité du Fils ; puis après à son humanité, par les ariens, les nestoriens, les eutychéens et autres. En ce temps-là même il a choqué la maternité de la sacrée Vierge. Dans la suite des temps il s'est pris à la divinité du Saint-Esprit : et enfin, dans le siècle dernier, il a fait ses efforts contre la vérité de l'Eglise, contre la communion des saints et la rémission des péchés, dont nous faisons profession dans le Symbole.

C'est pour cela qu'il a armé les luthériens, les hussites, les sacramentaires, les anabaptistes, les calvinistes et quantité d'autres hérétiques, qui encore tous les jours tâchent de pervertir cette sainte doctrine, qui persévère dans son entier depuis 1600 ans parmi nous.

Mais c'est en vain qu'ils attaquent cette tour ; elle est fondée sur la pierre angulaire qui est Jésus-Christ : toutes les puissances de l'enfer ne la feront jamais succomber ; ces articles sont autant de rochers au milieu de la mer qui peuvent bien être battus des vents et agités de l'orage, mais qui ne peuvent jamais être abattus.

Le Symbole, dit saint Chrysologue, ressemble à une fontaine, laquelle, sortant d'un petit tron, va puis après s'amplifiant et se répandant dans de grands fleuves. Ainsi la foi par ce petit abrégé va se dilatant dans les cœurs de ceux à qui elle est annoncée.

Le Symbole, dit saint Augustin, est extrêmement succinct pour les paroles, mais il est moelleux, succulent et très-élevé pour les mystères qu'il contient : *Breve verbis, sed magnum sacramentis*. Que peut-on dire de plus court ? Qu'y a-t-il de plus aisé à retenir par cœur, et cependant qu'y a-t-il dans notre religion qui n'y soit contenu ?

Tout ce qui a été figuré dans la personne, la vie ou les actions des patriarches ; tout ce qui a été prédit dans les saintes Ecritures ; tout ce qui a été prophétisé par les prophètes, soit de l'unité, soit de l'éternité, soit de la Trinité, soit du Verbe de Dieu, soit du Saint-Esprit, soit de la réparation du genre humain, soit du pouvoir et de la royauté de Jésus-Christ, soit de l'amplification de l'Eglise : tout cela nous est proposé dans le Symbole.

Quelle estime, après cela, devons-nous faire du Symbole qui a été composé par l'organe du Saint-Esprit, par ces colonnes et ces fondements de l'Eglise, je veux dire les apôtres, pour nous être une règle de foi ; qui a été prêché par eux en tous les lieux de la terre habitable ; qui a été recommandé par tous les saints Pères ; qui a été expliqué par la plupart d'entre eux, et enfin pour la défense duquel les saints apôtres, et une infinité de martyrs ont répandu leur sang ? Quelle ignorance est celle-là, de ne savoir pas le Symbole ? Que diriez-vous d'un soldat qui ne connaîtrait pas les livrées de son prince ? Si c'était une chose fort longue et difficile à apprendre, vous auriez quelque raison ; mais qu'y a-t-il de plus court ? C'est ce que vous avez promis et professé au baptême, mais c'est une obligation indispensable sous peine de péché, sous peine d'être damné.

DEUXIÈME POINT.

Venons maintenant à l'explication de cette parole, *Credo*. Que veut dire cette particule : *Je crois* ? C'est-à-dire : je tiens pour certain et très-assuré, je crois fermement sans douter, et simplement sans éplucher ; je tiens et professe une chose, non parce que je la vois, non parce que je la touche, non parce que je la sais ; mais parce

qu'elle m'est proposée de Dieu très véritable, et qui ne peut mentir.

Pour mieux entendre ceci et le comprendre parfaitement, il faut savoir que nous pouvons avoir connaissance de quelque objet en deux façons : ou par principe de science, ou par principe de foi.

La science consiste, comme assurent les philosophes, à voir une chose dans son fonds, à la regarder dans sa source, et à la connaître par sa cause.

La foi veut au contraire obliger à croire ce que d'autres nous disent, si bien que la science s'appuie sur la raison naturelle, qui va examinant, discorant et raisonnant sur le sujet proposé : mais la foi ne s'appuie que sur l'autorité d'autrui, et sur la créance que nous donnons à ses paroles. Si cette autorité est des hommes, c'est une foi purement humaine ; si elle est de Dieu, c'est une foi divine ; et c'est de celle-ci dont nous parlons : je vois qu'un homme est de grande stature, je sais qu'une ville est plus grande qu'une maison, je tiens sans doute ces deux vérités, parce que ma vue et ma raison me les enseignent : telle certitude n'est pas créance, n'est pas foi, parce qu'elle est fondée sur notre connaissance naturelle : mais je tiens assurément, moi qui ne suis pas sorti de France, qu'il y a une Rome, etc., parce que plusieurs personnes véritables m'en assurent ; telle certitude fondée non en nos sens ou en notre raison, mais en la seule autorité d'autrui est foi, mais ce n'est qu'une foi humaine ; parce que le motif de ma foi sont les hommes. Là où, au contraire, je tiens qu'il y a un Être souverain, infini, tout-puissant, qui gouverne toutes choses, en un mot qu'il y a un Dieu, qu'en Dieu il y a trois personnes, etc., parce que Dieu l'a dit, voilà une foi divine. Pourquoi ? Parce que ce n'est ni la raison ni les sens qui m'apprennent ces vérités, mais c'est Dieu qui me les fait connaître : et je ne les crois précisément que parce qu'il l'a dit. Quel est le motif de ma foi ? c'est l'autorité de Dieu qui révèle. Voilà où se réduit toute notre foi.

Ainsi quand nous disons *Credo* au commencement du Symbole, c'est dire, que nous tenons très-véritables tous les mystères qui y sont contenus, nous les croyons, dis-je, non pas parce que nos sens nous les font voir, ou que notre raison nous les fait connaître ; non pas parce que le saint Père l'a dit, que les évêques nous en assurent, que nos pasteurs nous le prêchent, que nous les trouvons ainsi dans nos livres et dans nos catéchismes, mais parce que c'est précisément Dieu qui est la vérité même, qui l'a révélé à son Eglise et à ses apôtres.

Si vous en croyez les hommes, comme ils sont tous menteurs et sujets à faillir, votre foi est bien incertaine : mais c'est à Dieu que vous croyez quand vous donnez consentement aux mystères de notre religion. Quel bonheur pour les chrétiens, que leur foi soit appuyée sur la sagesse et sur l'autorité de Dieu même !

Il ne faut pas s'étonner si les hérétiques

sont si différents dans leurs sentiments, d'autant qu'ils n'ont que leur caprice et leur imagination pour guide. L'esprit de division fait autant de sectes différentes qu'il y a de personnes parmi eux qui affectent la domination. De là vous voyez ces changements de noms, et ces appellations si différentes, de luthériens, de calvinistes, de wicléfistes, de sacramentaires, de puritains, etc., qui se déchirent tous les jours pour l'interprétation des Ecritures, chacun les expliquant à son sens, jusqu'à trouver trente différentes explications d'un même passage.

Je sais bien, disait un des grands amis de Luther, ce que les luthériens croient cette année, mais je ne sais pas ce qu'ils croiront l'année prochaine. Aujourd'hui ils croient tout, demain ils ne croient plus rien. Pauvres écervelés qui se laissent aller comme des roseaux au gré des vents de leur folle imagination, qui ne veulent rien croire que ce qu'ils peuvent entendre, et qui, dans une affaire de telle importance que celle de leur salut, dans les articles les plus essentiels de la religion, s'en rapportent aux grotesques et chimériques visions d'un homme de néant, qu'ils ne voudraient pas consulter pour les affaires de leur ménage.

Il n'en va pas de même de la foi catholique : notre doctrine ne vient pas de l'invention des hommes, ni de l'académie des philosophes ; mais elle vient du portique de Salomon, dit Tertullien : *Nostra institutio de porticu Salomonis est : quid Athenis et Hierosolymis ? quid academiæ et Ecclesiæ ?* C'est-à-dire, qu'elle ne s'acquiert pas par la force du raisonnement, mais par la simplicité du cœur, avec laquelle on se soumet à Dieu simplement, et sans laquelle, comme dit Salomon, on ne le trouvera jamais.

Voilà pourquoi notre foi n'est pas sujette à des vicissitudes : elle est telle à présent qu'elle était au commencement de l'Eglise : ce sont les mêmes mystères, les mêmes articles de foi : d'autant que c'est une même vérité qui l'a révélée : c'est le même Dieu qui ne change point : *Ego Deus, et non mutator.* (Malac., III, 6.) Que nous sommes heureux, encore une fois, de reconnaître un Dieu pour l'auteur de notre foi, et d'être fondés sur cette pierre inébranlable, contre laquelle toutes les puissances de l'enfer n'auront jamais de pouvoir ! Que nous sommes savants dans notre ignorance, et que nous sommes puissants dans notre faiblesse !

Mais pourquoi les apôtres ont-ils commencé la profession de foi par cette parole, *Credo* ? Je crois que c'est pour montrer, dit saint Augustin, que le propre d'un chrétien et le premier pas qu'il faut qu'il fasse pour arriver au Christianisme, est d'assujettir et captiver son entendement aux lumières de la foi : c'est de fermer les yeux à toutes les raisons naturelles pour croire simplement les vérités qui nous sont proposées.

C'est pour cela que les chrétiens, depuis

le baptême, se sont appelés, non pas raisonnables, mais fidèles; et pour la même raison on les appelait autrefois, *discipuli*, les *disciples*, comme qui eût voulu dire des personnes qui font profession, non pas de disputer ni de raisonner de leur créance, mais qui n'ont tous qu'un même maître, c'est-à-dire l'Eglise, d'où ils tirent tout ce qu'ils doivent savoir, et sur le jugement de laquelle ils établissent toute leur connaissance.

Mais, dites-moi, n'est-ce pas avec raison qu'on exige de nous premièrement la croyance, puisque la première chose pour approcher de Dieu, comme dit l'Apôtre (*Hebr.*, XI, 6), c'est de croire? Y a-t-il science aucune, y a-t-il discipline, y a-t-il art au monde si mécanique, qui ne demande premièrement de son apprenti cette crédulité? Comment un enfant pourra-t-il apprendre à lire, s'il ne vous obéit quand vous lui dites, c'est là une telle lettre? Comment apprendra-t-il votre métier, s'il ne vous croit quand vous lui montrez la façon de manier un tel instrument, s'il veut contester les mots de l'art et se rendre incrédule aux avertissements de ses maîtres? Si donc cela est nécessaire pour les choses communes et journalières, combien plus pour les choses de la foi où nous ne voyons goutte? *Si vous ne croyez*, dit le prophète, mais avec une entière soumission d'esprit, *vous n'entendrez pas*: «*Nisi credideritis, non intelligetis* (*Isa.*, VII, 9); » la foi simple et aveugle vous ouvrira la porte de l'intelligence.

Autrefois, dans l'école de Pythagore, c'était assez pour donner cours à quelque proposition et pour en assurer sans contredit, de dire, *Αὐτὸς ἔφη*. C'est le maître qui l'a dit. L'autorité de ce philosophe donnait un tel crédit à ses paroles, qu'il n'était plus permis après cela d'en disputer. Si un homme avait le pouvoir sur l'esprit de ses auditeurs, serons-nous si hardis de disputer, de contester, de raisonner, de douter après que Jésus-Christ notre Maître, la Vérité éternelle, a parlé et nous a assurés d'une telle vérité par la bouche de l'Eglise? Voilà donc notre *αὐτὸς ἔφη*, je crois, s'il l'a dit, ce m'est assez: je ne veux point d'autres preuves que sa parole: que tout l'enfer se bande contre moi, que tous les hérétiques viennent m'attaquer de leurs raisons frivoles; je les rembarro tous avec ces deux syllabes, *Credo*. Et, à vous dire vrai, quand nous n'aurions pas toutes ces assurances, qu'aurions-nous à douter de notre religion, si nous considérions seulement la façon dont elle a été annoncée?

Une doctrine qui renversait toutes les religions de l'univers, et déclarait un homme pendu à un gibet par les mains des bourreaux, et qui avait été l'opprobre du peuple, être le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre; qui apprenait à fuir les plaisirs et les richesses de cette vie, et à chérir l'abaissement, la pauvreté et les peines où notre nature trouve tant de résistance; annoncée par douze hommes

simples, sans lettres, et dont la plupart étaient pêcheurs, et reçue avec un consentement général de toutes les nations du monde, et en si peu de temps: qu'est-ce que tout cela, sinon un témoignage incontestable de la vérité de cette doctrine?

TROISIÈME POINT.

Finissons par le troisième point, et voyons les fruits que nous pouvons tirer d'ici.

Le premier doit être d'apprendre soigneusement, et de savoir en perfection le Symbole des apôtres, puisque c'est la règle de notre foi, sans quoi nous ne pouvons porter qu'à faux titre et à notre confusion, le nom de chrétiens.

Mais quand je dis *savoir*, ce n'est pas seulement savoir par mémoire tous les articles dans l'ordre qu'ils sont couchés: ce n'est pas non plus les savoir en latin ou en français; il s'est trouvé des personnes qui les récitaient tous les jours de la sorte. Mais c'est de les savoir par science, c'est-à-dire de pouvoir rendre raison de votre créance, avoir l'intelligence des mystères qui y sont contenus: par exemple, entendre ce que ce c'est que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption; ce que c'est que l'Eglise, la Communion des saints, la Résurrection de la chair, et les autres choses qui nous y sont enseignées.

C'est pour cela que nous en faisons l'explication, afin de vous ôter tout prétexte d'ignorance, et que vous ne puissiez pas un jour me reprocher au jugement de Dieu la négligence que j'aurais apportée en ce point.

N'est-ce pas une chose honteuse que les hérétiques sachent mieux disconrir de leurs rêveries et de leurs impiétés, que les catholiques des points de leur créance? Comment instruisez-vous vos enfants et vos domestiques, comme vous êtes obligés, si vous ne le savez vous-mêmes? On néglige les catéchismes, comme si c'était chose trop basse, et qui fût seulement pour les enfants; et on aspire à une viande dont on n'est point capable.

Il est vrai que, depuis le temps que vous fîtes profession du Christianisme, disait saint Paul écrivant aux Hébreux, *vous devriez être en état d'enseigner les autres, et au contraire vous avez besoin non-seulement d'être instruits, mais il vous faut encore nourrir de lait comme de petits enfants, et non pas de viande solide.* (*Hebr.*, V, 12.) De quoi voulez-vous qu'on vous prêche, si vous ne pouvez pas répondre des principes de votre foi? Ce serait bâtir sur le sable: et puis quel mystère de votre religion y a-t-il si profond qu'il ne soit contenu au Symbole? l'Incarnation, la Rédemption, la Résurrection, la descente du Saint-Esprit.

Combien y en a-t-il en la compagnie (je le dis à mon grand regret et à votre

confusion), qui, quand il arrive quelque bonne fête, ne savent pas quelle fête c'est? On va à confesse, on se communie par certaine coutume, parce que les autres y vont; mais pourquoi aujourd'hui? quel mystère est-ce que célèbre l'Eglise? Souvent on n'en sait rien; y a-t-il ignorance pareille à celle-là? Vous savez les fêtes des lieux de votre voisinage, tel jour il y a là une foire, etc., et vous ne savez pas les fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, ni des saints; d'où vient cela? parce que vous n'avez jamais bien appris votre Symbole. Plusieurs savent les histoires des Alexandre et des César, et ne savent pas celles des apôtres et de l'Evangile; ils sauront les maximes du monde, et ne sauront pas celles de Jésus-Christ; ils sauront des chansons, ils les apprendront aisément, et ils ne peuvent apprendre les choses du salut.

C'est la première résolution que vous devez prendre, d'assister aux prônes que nous avons à faire dorénavant pour en avoir l'intelligence. Autrefois ceux qui ne pouvaient prononcer le *Scibboleth* étaient mis à mort sans rémission: c'est ce qui arrivera à tous ceux d'entre les chrétiens qui ne sauront pas leur Symbole; prenez-y garde.

La deuxième résolution est de le réciter au moins deux fois le jour, pour faire par ce moyen une profession solennelle de notre foi, nous ressouvenir du contrat que nous avons fait avec Dieu au baptême, et nous remettre en mémoire les promesses divines et les bienfaits éternels qui nous y sont promis.

C'est le conseil de saint Ambroise écrivant à sa sœur: « Avant, dit-il, que de vous mettre au lit, aussitôt que vous êtes éveillée, et que quelque accident imprévu vous cause de la frayeur, récitez votre Symbole, c'est une clé qui met en évidence les ruses de l'ennemi et du prince des ténèbres. »

C'est pour cela, dit saint Thomas, que pour se parer et se mettre à couvert des erreurs présentes, passées et à venir, l'Eglise oblige ses ministres de le réciter trois fois le jour dans l'Office canonial; à Matines, à Prime et à Complies; et parce que le Symbole a été fait par les apôtres dans le temps des persécutions, auquel il n'était pas permis de faire une profession ouverte de sa foi, on le récite tout bas en ces rencontres, où tout au contraire celui qui se dit à la messe ayant été composé dans le temps que la paix fut rendue à l'Eglise, sous les empereurs chrétiens, on le chante tout haut. Mais quand je dis réciter le Symbole, ce n'est pas comme pourrait faire un perroquet, à qui on l'aurait appris, c'est-à-dire sans application d'esprit, ainsi que font la plupart des chrétiens, mais c'est le prononcer avec dévotion, ayant auparavant élevé son cœur à Dieu, et protesté que l'on veut croire tout ce qui y est contenu: et un tel *Credo* proféré avec cet esprit vaudra

mieux et sera plus agréable à Dieu et méritoire à nous, que mille, dégoisés légèrement et par routine.

La troisième chose enfin, est de faire des actes de foi dans des rencontres particulières sur certaines matières plus importantes de notre religion dont le souvenir nous est plus nécessaire, comme sur les quatre fins dernières, et d'autres: car la foi ne nous est pas donnée, pour demeurer cachée au fond de notre cœur; mais pour en faire les actes dans les occasions qui se présentent: *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem.* (Rom., X, 10.) Par exemple, touchant la mort, il faut dire: Je crois, ô mon Dieu, qu'il viendra assurément le jour et le moment décisif de mon éternité, auquel il faudra véritablement que je meure, auquel mon âme sortira de mon corps, auquel je quitterai mes parents, mes amis, mes biens, mes honneurs et mes plaisirs, et tout ce qui est en cette vie. Oui, je le crois, comme je crois que vous êtes, parce que, vous, première et essentielle vérité, l'avez dit. Touchant le jugement: O mon Dieu, je crois certainement que je serai présenté devant votre juste tribunal, pour y être jugé en dernier ressort, ou à ma vie ou à ma mort, ou à mon salut ou à ma damnation. Oui, je le crois et en frémis, pensant à l'importance de cet arrêt. Jetant les yeux au ciel, il faut dire: Je crois que là-haut il y a une demeure très-agréable, où les justes sont pour jamais, voyant Dieu à découvert, et que j'y irai, si je vis bien; et au contraire, abaissant les yeux dans les enfers: Ah! séjour malheureux, oui, je le crois, que là-bas au centre de la terre est l'enfer, où sont punis avec des tourments horribles les méchants, sans espérance de jamais en sortir, et que j'y serai condamné moi-même si je vis mal.

Il en faut faire de même de la présence de Dieu, disant: Je crois, mon Dieu, que vous êtes ici présent, tenant perpétuellement les yeux arrêtés sur moi et les oreilles ouvertes, pour voir et entendre ce que je ferai et dirai.

Quand on fait le signe de la croix, pour ne point former ce caractère de vie avec un mouvement qui soit mort, il faut produire des actes de foi des trois mystères qui y sont compris: à savoir, de la vérité d'un Dieu en trois personnes, de l'incarnation du Fils et de sa mort pour notre salut.

Cet exercice de la foi est de telle importance que, sans cela, on ne vit point en chrétien, et au contraire étant pratiqué avec fidélité, il apporte une telle conduite à toutes nos actions, que l'on ne pèche que rarement et par pure faiblesse, donnant, dès cette vie, une joie très-parfaite: *Credentes exultabitis lætitia inenarrabili et glorificata* (1 Petr., I, 8): Si vous croyez comme il faut, dit l'apôtre saint Pierre, vous goûterez, dès à présent, des délices ineffables, et vous arriverez au but où votre foi vous conduit, à savoir,

à votre salut et à la gloire éternelle, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

PRONE IV.

EXPLICATION DE CES TERMES : *In Deum.*

Après vous avoir expliqué la première paroie du *Credo*, qui doit être appliquée à tous les articles en particulier, nous venons aujourd'hui à l'exposition du premier.

Le premier article est : *In Deum, Patrem omnipotentem.* Autant de paroles, autant de mystères ; c'est pourquoi nous nous contenterons de ces deux premiers mots : *In Deum.* Mais auparavant que d'avancer en matière, je vous prie de remarquer que c'est avec grande raison que les apôtres ont mis celui-ci le premier : car le Symbole étant, comme nous avons dit, un abrégé de la foi, la foi étant un don de Dieu, qui a pour son principal objet l'existence et les ouvrages admirables de ce souverain Être, et qui s'appuie sur sa parole et sur son autorité infailible, il a fallu avant toutes choses nous proposer de croire l'unité de Dieu : *Crederet oportet accedentem ad Deum, quia est* (Hebr., XI, 6) Le premier pas que doit faire l'homme, qui va à Dieu, c'est de croire qu'il y a un Dieu. Car, en effet, comment ira-t-on trouver une personne dont on n'a aucune connaissance ? quelle créance ajoutera-t-on à ses paroles, si on ne connaît son autorité ? comment lui demandera-t-on ce dont on a besoin, si on n'est informé de sa puissance et de sa bonté ? C'est donc ce qui se présente à vous traiter aujourd'hui, qu'il y a un Dieu, et qu'il n'y en a qu'un seul. Voilà le premier point. Dans le second nous verrons qu'est-ce que Dieu, et dans le troisième, nous tirerons quelque fruit qui nous fournira la connaissance de Dieu.

PREMIER POINT.

Le premier point contient deux grandes et importantes vérités. La première qu'il y a un Dieu, et la deuxième qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il n'y en peut avoir davantage. Pour la première de ces deux vérités, elle est si claire d'elle-même, qu'elle n'a pas besoin de preuves. Qu'il y ait un Dieu, la nature nous l'enseigne, les païens même l'ont reconnu, et il n'y a que les sots, dit l'Écriture, qui le puissent nier.

Je dis que la nature nous l'enseigne, parce qu'il n'y a personne qui ne reconnaisse ou que toutes les choses qui sont au monde ont reçu leur être de quelqu'une, ou qu'il y en a quelqu'une qui n'a reçu l'être de personne, mais l'a donné à toutes les autres. Or que toutes choses sans exception reçoivent l'être de quelqu'une, il est impossible, vu que la dernière qu'on supposera, par exemple, être premier principe des autres, ne peut, à ce compte, recevoir son être que d'elle-même ; puisqu'elle est supposée la première, et qu'il n'y a rien de plus impossible qu'une chose se puisse faire soi-même : attendu que, puisque toute cause précède son effet, il faudrait qu'elle fût antérieure et postérieure à soi-même. Il s'ensuit donc

qu'il y a un principe qui a son être de soi-même, et qui le donne aux autres : et ce principe est Dieu : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine, etc.* (Psal. IV, 7) C'est un sentiment gravé dans le fond de nos âmes dès le premier moment de la raison. Il n'y a nation si barbare qui ne soit persuadée de cette vérité ; tous les sages l'ont crue, tous les prophètes l'ont annoncée, tous les rois l'ont adorée, tous les docteurs l'ont écrite, tous les prédicateurs l'ont publiée, tous les martyrs l'ont signée de leur sang : bref toute la nature la crie ; les livres des païens même et des idolâtres en sont pleins ; il ne s'est trouvé qu'un seul homme hors de son bon sens, qui ait osé dire qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.* (Psal. XIII, 1.) Encore ne l'a-t-il osé dire de bouche, mais seulement dans son cœur ; d'autant que s'il l'avait dit tout haut, autant de créatures qu'il y a dans l'univers lui en auraient donné la démenti.

Il ne faut qu'interroger le ciel et la terre et tout ce qu'il y a au monde pour entendre crier de toutes parts qu'il y a un Dieu. C'est ce que nous apprend cette conduite et disposition admirable de la nature avec cette diversité si nombreuse des créatures que nous voyons ; c'est ce que nous prêchent les punitions arrivées aux impies, l'incepde de Sodome, le déluge universel, la ruine d'un Pharaon et de tous les Égyptiens, la protection spéciale et miraculeuse des justes, en un mot, tout ce qui est visible. C'est donc une vérité sans contredit, qu'il y a un Dieu ; chacun en demeure d'accord.

Mais pour la seconde vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, c'est là où les plus grands esprits parmi les infidèles se sont égariés ; les uns, considérant la beauté des astres, les ont reconnus pour des divinités ; les autres, plus attachés à leurs intérêts, ont attribué la qualité de Dieu à ceux de qui ils recevaient quelque bien, comme à Cérès et à Bacchus, à des bœufs et à de l'argent ; les autres, par flatterie, ont reconnu pour dieux des hommes impies et sacrilèges, après leur mort, et en ont adoré les statues, comme d'un Jupiter, d'un Saturne et de la plupart des empereurs romains ; les autres, dans la crainte et l'appréhension des maux de cette vie, ont adoré les maladies, des oiseaux, les serpents et les démons parlant par la bouche des idoles, de peur qu'ils ne leur fissent du mal ; les autres, abrutis dans leurs passions et dans leurs plaisirs, se sont forgé des dieux à la mode, pour avoir plus de liberté ; un Cupidon, un Mars, une Vénus, qui avaient été l'exemplaire de l'impudicité. Oh ! quel excès d'aveuglement ! que l'homme, cet animal si docte, cet esprit si noble, si actif et si pénétrant, qui a tant de connaissances et tant de sciences, qui mesure avec la raison la hauteur, la longueur et l'épaisseur des cieux, qui sait le mouvement et le nombre des étoiles, leur grandeur et leur distance, ne sache pas connaître le principe de toutes choses, mais qu'il en vienne à cette extrémité

que de rendre l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu incorruptible, aux idoles des hommes mortels, et aux figures des oiseaux, des serpents et des autres animaux déraisonnables : *Mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem corruptibilis hominis, et voluerunt, et quadrupedum et serpentium* (Rom., I, 23) : que l'homme e, dis-je, se soit figuré des dieux jusqu'au nombre de trente mille !

Faisons réflexion cependant sur l'obligation que nous avons à Dieu de nous avoir donné la foi, qui nous donne bien d'autres sentiments de sa divinité. C'est elle qui nous fait connaître qu'il n'y a qu'un seul Dieu au ciel et en la terre, et qu'il ne peut y en avoir davantage : c'est pourquoi nous disons : *Je crois en Dieu* au singulier, et non pas aux dieux, pour nous apprendre qu'il est unique. Cela est bon pour des gentils de se figurer plusieurs dieux, dit saint Paul, *Siquidem sunt dii multi, et domini multi* (I Cor., VIII, 5) : mais les chrétiens ne reconnaissent qu'un seul Dieu, *Scimus quoniam nullus est Deus nisi unus* (Ibid., 4) : nous reconnaissons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, ou il n'y en a point du tout. Car, s'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il soit très-parfait : étant très-parfait et souverainement accompli, il est impossible qu'il ait un compagnon qui lui soit égal, puisqu'une souveraine perfection dit supériorité sur toute autre : aussi un roi souverain en France témoigne qu'il n'y a personne en ce royaume qui soit égal à lui, et que tous ceux qui y sont, sont ses inférieurs ; ainsi ce même Aïdôtre dit ailleurs : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* (Ephes., IV, 5) : Il n'y a qu'une foi, qu'un baptême, il n'y a qu'un Dieu qui est auteur de l'un et de l'autre.

Quand donc on vous demande : Combien y a-t-il de dieux ? il faut répondre : Il n'y en a qu'un seul, tout ainsi qu'il n'y a qu'un soleil au monde, qu'un roi en France et qu'un gouverneur en une place. C'est ce que vous professez, quand vous dites : *Je crois en Dieu*, c'est ce que vous enseignent ces premières paroles du Décalogue : *Un seul Dieu tu adoreras* ; [il n'y a que moi seul] dit Dieu : *Et absque me non est Deus* (Isa., XLV, 6.)

DEUXIÈME POINT.

Il est donc très-constant qu'il y a un Dieu, et qu'il n'y en a qu'un ; c'est le premier point : mais pour vous faire entendre ce que c'est que Dieu (ce que je vous ai promis de faire dans la seconde partie), c'est la difficulté. Tous les anges du paradis avec toutes leur science ne le comprennent pas, et il n'y a créature, ni au ciel ni sur la terre qui puisse concevoir la moindre chose de la Divinité ; comment donc nous autres, chétives créatures et misérables pécheurs, pourrions-nous entreprendre de discourir de cette souveraine Majesté ? Il le faut néanmoins ; et Dieu, quoique ineffable, veut bien que nous parlions de lui pour nous imprimer l'espérance et l'amour de ses perfections infinies. Parlons-en donc avec tout respect, et voyons qu'est-ce que le Dieu que nous adorons et en qui nous croyons.

Si vous demandez à saint Augustin : Qu'est-

ce que Dieu ? il vous dira bien que ce n'est, ni la terre, ni le ciel, ni les astres, ni aucune des choses qui tombent sous les sens ou sous l'imagination. J'ai cherché, dit-il, mon Dieu par tout l'univers, et je ne l'ai pas trouvé. J'ai couru la terre ; j'ai navigué la mer, j'ai volé jusqu'au ciel, j'ai regardé les astres, j'ai considéré les hommes et les anges et tout ce qui est de plus beau et de plus excellent aux créatures ; et j'ai demandé à toutes et à chacune, si elles n'étaient pas Dieu ; et elles m'ont toutes répondu d'une même voix : *Ipsa fecit nos* (Psal. XCIX, 3) : nous ne sommes pas votre Dieu, mais c'a été sa main qui nous a faites. Qu'est-ce que nous dirons donc de Dieu ? Dirons-nous que c'est une nature très-simple, spirituelle, accomplie de tous points, éternelle, immense, ineffable, inestimable et indépendante de tout ? Dirons-nous que c'est un Être infini en grandeur, tout-puissant en vertu, souverain en bonté, incompréhensible en sagesse, terrible en ses conseils, juste en ses jugements, véritable en ses paroles, saint en toutes ses œuvres ? C'est bien dire quelque chose, mais qu'est-ce que tout cela ? des bégayements d'enfants en comparaison de ce que c'est. C'est bien ici que nous pourrions dire avec Jérémie, *A, a, a, Domine, nescio loqui, quia puer ego sum*. (Jerem., I, 6.) A qui pourrions-nous donc nous adresser ? Demandons-lui à lui-même. L'Écriture sainte nous apprend que Moïse, étant un jour en la même peine que celle où nous sommes, et lui demandant son nom, Dieu lui fit réponse : *Ego sum qui sum* : « Je suis celui qui suis. » (Exod., III, 14.) Si les enfants d'Israël te demandent qui je suis, et par la commission de qui tu leur parles, tu leur diras : *Qui est misit me ad vos* : « Celui qui est. » (Ibid.) Comme s'il eût voulu dire : Toutes les créatures, à proprement parler, ne sont que de purs néants ; il n'y a que moi qui subsiste par la nécessité de mon être : c'est par moi et pour moi que toutes choses se conservent. C'est moi qui leur donne la vie, qui les ai tirés du néant ; c'est moi qui suis la fin et le commencement ; c'est en moi que se trouvent toutes sortes de biens renfermés : *Ego sum qui sum*. Si tu cherches les honneurs, c'est moi qui suis la source de tous les honneurs ; c'est moi qui distribue les couronnes, qui donne les charges, et par qui les rois et les princes commandent. Si tu cherches les plaisirs, c'est moi qui fais toute la joie des bienheureux, c'est moi qui les rassasie du torrent des délices. Si tu cherches les richesses, c'est en moi que se trouve l'abondance de toutes sortes de biens. Si tu cherches la science, c'est en moi que sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse. Si tu cherches la bonté : *Nemo bonus nisi solus Deus* (Marc., X, 18), je suis la bonté par essence. *Ego sum qui sum* : hors de moi il n'y a qu'erreur, mensonge, pauvreté, malice, misère : tout ce qu'il y a d'agréable, d'utile et d'honorable parmi les créatures, n'est qu'une petite participation de mes perfections infinies que je leur communi-

que; encore que toute leur beauté comparée à la mienne ne soit qu'une difformité; toute leur puissance en présence de la mienne, qu'une pure faiblesse; toute leur sagesse, qu'ignorance; toute leur richesse, que pauvreté.

C'est pourquoi le prophète disait dans cette comparaison : *Ecce omnes gentes quasi stilla situlae et quasi momentum statera reputatae sunt : ecce insulae quasi pulvis exigui : omnes gentes quasi non sint, sic sunt ceram eo ; et quasi nihilum et inane reputatae sunt ei : « Voici que tous les peuples du monde ne sont devant Dieu qu'une petite goutte d'eau, qui demeure au fond d'un seau après qu'il a été bien égoutté, ou comme un petit grain de poussière qui reste dans une balance ; qui pour sa petitesse ne se voit point, et pour sa légèreté ne pèse rien : voire même ils sont en sa présence comme s'ils n'étaient point du tout, tant ils sont peu de chose ; ils disparaissent et s'en vont en fumée comme de vrais néants. (Isa., XL, 15, 17.)* Si cela est vrai que Dieu nous soit toute chose et que hors de lui il n'y ait rien, quelle injure faisons-nous à sa Majesté, de la quitter pour nous attacher à la créature? Pauvres aveugles, dit S. Augustin, qui cherchez avec tant de soin, d'inquiétude et d'empressement, le repos, les plaisirs, les honneurs! *Querite quod queritis : Je ne vous défends pas de chercher tous les biens ; sed non est ubi queritis*, mais ce n'est pas dans ce monde qu'ils se trouvent. C'est en lui seul qu'il les faut aller chercher, c'est lui qui vous satisfera pleinement : *Anima rebus creatis occupari potest, satiari non potest. — Ego sum qui sum.*

Voilà donc ce que nous propose de croire cet article, qu'il y a un Dieu dans l'univers, souverain, tout-puissant, inflexible, qui n'ayant son être que de soi le donne à tout ce qui est au monde. Mais, me direz-vous, chacun ne croit-il pas l'existence de Dieu et la nécessité qu'il y ait un Dieu? Oui : les impies et les démons même le croient, mais il y a bien de la différence entre croire Dieu et croire en Dieu. Les démons croient Dieu, et tremblent dans cette croyance, d'autant qu'ils savent qu'il ne peut mentir. Plusieurs philosophes l'ont cru; les méchants croient Dieu, mais ils ne croient pas en lui; d'autant que, croire en Dieu, c'est joindre l'amour à sa croyance; l'aimer en le croyant, le croire en espérant et aspirant à lui comme à notre dernière fin; c'est se soumettre à lui, c'est se confier en lui.

Voilà donc la marque qui discerne les véritables d'avec les faux chrétiens : *In hoc manifesti sunt filii Dei et filii diaboli* (1 Joan., III, 10) : tous deux croient bien qu'il y a un Dieu, mais l'un des deux ne l'aime pas. Hélas! combien de chrétiens aujourd'hui qui mentent au Saint-Esprit en disant leur Symbole! c'est la réflexion que nous avons à faire pour troisième point sur ces deux vérités.

TROISIÈME POINT.

Vous dites que vous croyez en Dieu, c'est à-dire que vous le reconnaissez pour

votre souverain bien. En vérité, mettons la main à la conscience, est-il vrai que vous aimez Dieu? C'est haïr le péché, et vous y croupisseriez des années tout entières. Aimer Dieu, c'est lui vouloir et lui procurer du bien, et vous le déshonorez tous les jours et vous le crucifiez de nouveau par vos iniquités. Aimer Dieu, c'est faire ce qu'il commande, et à peine savez-vous quels sont ses commandements. Aimer Dieu, c'est obéir à l'Eglise, et vous transgressez tous les jours ses préceptes, en ne sanctifiant pas les fêtes. Aimer Dieu, c'est faire du bien à son prochain pour l'amour de Dieu qui l'ordonne : et vous vivez en divorce et en querelle avec votre voisin depuis je ne sais combien de temps. Aimer Dieu, c'est penser à lui, s'entretenir de lui, c'est avoir recours à lui par la prière : mais combien de fois pensez-vous à lui pendant le jour? Quelle prière lui offrez-vous le soir et le matin? Vous ne parlez de lui que pour le blasphémer; quel désordre!

Mais permettez-moi d'aller encore plus avant. Reconnaissez-vous au moins qu'il y ait un Dieu? vous avouerez bien que vous ne l'aimez pas, mais je veux vous montrer que vous ne le connaissez pas non plus. Ça, que je vous demande quel est le Dieu que vous adorez. En quoi est-ce que vous mettez toutes vos espérances? Sur quoi est bâtie votre fortune? Avarès, qui mettez toute votre étude à vous enrichir, pouvez-vous dire que vous adorez le Dieu du ciel quand vous n'avez l'esprit qu'en la terre? Si il vous arrive quelque perte, vous séchez aussitôt de tristesse; vous êtes inconsolables : *Deos meos quos mihi feci tulistis, et omnia quae habeo*, disait Michas; *et dicitis : Quid tibi est?* (Judic., XVIII, 24.) Vous avez emporté mes dieux, c'est-à-dire, mon argent, et vous me demandez ce que j'ai. Quoi donc, votre argent est-il votre dieu? Oui, parce que vous en faites plus d'état que de Dieu! Gourmands, ivrognes qui sacrifiez tous les jours à vos appétits insatiables, quel autre dieu avez-vous que votre ventre? *Quorum douter est.* (Philipp., III, 19.) Voluptueux, qui vous faites un paradis de vos plaisirs, quel est votre dieu quand vous chérissiez votre corps, et l'honorez par-dessus Dieu? quand, au préjudice du service que vous devez à Dieu, vous satisfaites à vos convoitises, n'est-ce pas une preuve manifeste que vous n'adorez et ne reconnaissez pas le vrai Dieu, le traitant de la sorte? Superbes, qui faites tant de cas d'être estimés des hommes, et d'être en honneur parmi eux, quel est votre Dieu, sinon votre ambition, que vous cherchez par tout moyen de contenter et d'assouvir? O Dieu! s'il est vrai que ce que l'on aime davantage doit être appelé notre dieu, puisque si peu de monde vous aime, combien y a-t-il de chrétiens qui vous confessent de bouche, mais qui vous relient en effet? Nous nous étonnons de l'aveuglement des Juifs en l'adoration du veau d'or, Dieu avait fait sortir

ce peuple d'Égypte avec tant de miracles que Moïse avait faits devant les yeux de Pharaon; et sortis de là ils ne se souviennent plus de ce Dieu qui avait fait tant de merveilles en leur faveur; ils étaient en la place du vrai Dieu un veau d'or; si cela n'était dans l'Écriture à peine se le pourraient-on persuader. Quo! après tant de prodiges et de miracles, prendre pour dieu un veau d'or, et adorer le dieu des Égyptiens qui leur avaient fait du pis qu'ils avaient pu! C'est bien autre chose d'un chrétien, qui, après les lumières de la grâce, après la profession du baptême, après une infinité de faveurs reçues de la main libérale de Dieu, vient à le mettre en oubli et à n'avoir d'amour que pour les biens, les honneurs et les commodités du monde: *Proiecit me post corpus tuum* (III Reg., XIV, 19); tu as renoué à ton corps, à tes trésors, à ton ambitieux honneur qui ne doit être attribué qu'à moi seul. Qu'avons nous à répondre à ce juste reproche, sinon de regretter d'avoir si peu connu notre souverain bien, de l'avoir si peu aimé, et d'en avoir fait si peu de cas? *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et tam nova*, disait saint Augustin. Hé! que tard je vous ai aimée, beauté si ancienne et si nouvelle! beauté si ancienne, puisque vous êtes éternelle, et beauté si nouvelle que j'ai tardé longtemps à vous connaître et à vous aimer; ce que je ne fais que commencer d'en prendre le dessin! Mais que ce soit au moins maintenant pour tout jamais que je vous aime, que j'ensevelisse toutes les créatures d'ici-bas dans un éternel oubli pour n'avoir dorénavant des pensées, des souvenances et de l'amour que pour vous seul. *Va tempore illo quando non amavi te!* Malheur au temps que je ne vous ai pas rendu les devoirs dus à votre grandeur! Je renonce de bon cœur à tout ce qui m'a détourné de votre amour et de votre service; je renonce à toutes les attaches et aux affections déréglées. Vous êtes mon Dieu, et partant vous m'êtes toutes choses, puisque Dieu comprend toutes sortes de perfections en soi: *Deus meus et omnia*. Que les autres donc cherchent avec avidité les commodités de la vie; qu'ils courent après les vanités du siècle, qu'ils pourchassent avec ardeur d'assouvir leurs plaisirs, je ne veux d'autres plaisirs, d'autres honneurs ni d'autres richesses que vous, ô mon Dieu: *Deus meus et omnia*. Vous possédant, mon Dieu, je possède tout ce qui est au monde, et quand j'en aurais tout ce qui est au monde, si je ne vous ai point, je n'ai rien. Excitez en mon cœur un violent désir d'être tout à vous; faites que ce désir m'oblige à vous chercher, et qu'en vous cherchant je vous trouve, et qu'en vous trouvant je vous aime maintenant, et dans l'éternité. Amen.

PRONE V.

Patrem omnipotentem.

Après vous avoir expliqué les premières paroles du Symbole: *Credo in Deum*, qui ne sont proprement que les préambules et les avant-propos des articles de notre foi, nous commençons à vous exposer les

mystères qui y sont contenus. L'ordre que nous tiendrons aujourd'hui, sera de vous dire en passant quelque chose de la sainte Trinité, et de vous expliquer ces paroles: *Patrem omnipotentem*.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, il faut savoir que le premier, le plus grand et le plus auguste de nos mystères, le chef et le principe auquel tous les autres, en quelque façon, se réduisent, est celui de la très-sainte et adorable Trinité, qui consiste à croire un Dieu en trois personnes distinctes, Père, et Fils, et Saint-Esprit. Voilà pourquoi le Symbole est divisé en trois parties principales; dont la première regarde le Père, la seconde le Fils, et la troisième le Saint-Esprit. Des douze articles le premier regarde le Père, les six suivants le Fils et les cinq derniers le Saint-Esprit. Dans la première partie, l'on traite de l'ouvrage de la création, et de la toute-puissance de Dieu, attribuée au Père; dans la seconde, de la réparation du genre humain faite par le Fils, la Sagesse éternelle; dans la troisième, de la sanctification qui se fait par le Saint-Esprit, à qui est attribuée la bonté souveraine. Si bien que la première regarde l'ouvrage de la nature; la seconde les merveilles de la grâce; la troisième les faveurs de la gloire. Ainsi, tout le Symbole aboutit à nous faire connaître et adorer un Dieu en trois personnes, le principe et la fin de toutes choses, notre créateur, réparateur, sanctificateur et notre souverain bien en ce monde et en l'autre.

Nous ne nous arrêterons pas à discourir du mystère de la très-sainte Trinité; il nous suffit de le croire et de l'adorer en toute humilité sans vouloir pénétrer dans ces secrets et dans ces abîmes inscrutables à tous les esprits des anges et des hommes. C'est ici que nous pouvons dire avec le Prophète: *Te decet hymnus, Deus, in Sion* (Psalm. LXIV, 2); ou, comme porte une autre version: *Te decet silentium, Deus, in Sion*. O Dieu! la plus grande louange que nous puissions vous donner, nous présentant devant votre divine Majesté, et le moyen de mieux faire connaître vos mystères, est de demeurer devant vous avec un esprit étonné, et dans un silence respectueux: car qui est-ce qui peut concevoir qu'un soit trois, et que trois ne soient qu'un? qu'il y ait une nature très-simple, une substance, une essence, une divinité, et qu'en cette nature il y ait trois personnes différentes et distinctes; qu'il n'y ait qu'une bonté, une sagesse, et que trois personnes la partagent également? que le Père soit Dieu, que le Fils soit Dieu, et le Saint-Esprit soit Dieu, et qu'il n'y ait qu'un seul Dieu? Que le Père soit le même Dieu que le Fils, le même Dieu que le Saint-Esprit, et que le Père ne soit pas le Fils, ni le Saint-Esprit le Père, ni le Fils? Que le Père engendre le Fils, et cependant qu'il ne soit pas plus âgé que le Fils? que le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, et que le Saint-Esprit ne soit en rien moindre que

le Père et le Fils ? Voilà ce que c'est que le mystère de la très-sainte Trinité.

Il est vrai que Dieu, par une singulière providence, semble avoir comme semé les plus grossières connaissances de ce mystère quasi en toutes les créatures. Ainsi remarque-t-on dans la nature que le soleil, la chaleur et le rayon, quoiqu'ils soient trois noms différents, ne font néanmoins qu'une essence indivisible du soleil. Ainsi l'âme raisonnable, la végétative, la sensitive, sont, à la vérité, trois mots séparés, qui ne font néanmoins qu'une âme raisonnable. La mémoire, l'entendement, la volonté sont trois paroles et trois facultés différentes, néanmoins qui ne marquent qu'une simple essence dans l'âme. Dans une rose, ce qu'on appelle l'ouïe de la rose, la fleur de la rose, l'odeur de la rose, sont, à la vérité, trois termes différents, mais qui marquent une simple nature de la rose. La racine, le tronc et le feuillage, sont trois paroles différentes, qui ne marquent qu'une seule nature de l'arbre. Une fontaine qui a trois canaux, ce sont bien en effet trois canaux différents; cependant ce n'est qu'une même eau qui se communique à tous les trois.

Mais qu'avons-nous dit après tout cela ? Rien que des paroles et des puérilités, à proprement parler. Qu'avons-nous dit ? Nous n'avons rien dit : toutes ces comparaisons sont très-défectueuses et très-imparfaites. Tenons-nous-en donc à ce que la foi nous apprend, et contentons-nous d'admirer en toute révérence cette Majesté redoutable avec les séraphins, lesquels chantaient incessamment ce sacré *Trisagium* à la gloire de Dieu en se voilant la face : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth* (Isa., VI, 3; *Apoc.*, IV, 4); par où ils nous apprennent l'unité et la trinité qui est en Dieu ; que vous êtes trois saints, mon Dieu, et par ce nombre singulier je reconnais l'unité de votre divine essence : mais je crois que vous êtes trois fois saint pour professer la divinité des trois adorables personnes qui sont en vous.

Tâchons d'en produire souvent des actes de foi, principalement quand nous faisons le signe de la croix, quand on dit : *Gloria Patri*; c'est pour cela que l'Eglise répète incessamment à la fin des Psaumes, *Gloria Patri*.

DEUXIÈME POINT.

Mais venons au second point. Pourquoi est-ce que la première personne est appelée Père, et qu'il est appelé *Tout Puissant* ? Il est appelé Père pour plusieurs considérations : Père, parce que, ne recevant son être de personne, il a de toute éternité engendré un Fils avec lequel il a produit le Saint-Esprit ; Père, parce qu'il nous a créés ; Père, en ce qu'il nous conserve et nous nourrit ; mais principalement en ce qu'il nous aime d'un amour paternel ; ensuite duquel il nous a rachetés par son propre Fils : ce qui témoigne manifestement que nous sommes ses enfants ; étant clair que nul ne voudrait donner son propre fils, si ce n'était pour en racheter plusieurs autres ; Père encore, parce que nous ayant rachetés, il nous dirige.

nous conduit, nous gouverne comme enfants vraiment adoptifs par sa grâce.

C'est en ce sens que nous disons tous les jours : *Notre Père, qui êtes aux cieux* : et *Notre-Seigneur*, conformément à cette prière qu'il nous avait enseignée, nous avertit dans l'Evangile de n'appeler aucun homme sur la terre, notre père : car vous n'avez qu'un Père qui est au ciel (*Matth.*, XXIII, 9), à savoir auprès duquel il n'est point d'homme qui mérite le nom de père ; parce que c'est lui qui principalement et originellement vous produit, qui vous donne la vie, qui vous la conserve, vous fournit les nécessités de votre corps et de votre âme, et qui vous prépare un héritage des biens éternels.

Il est appelé *Tout-Puissant*, parce qu'en effet il appartient à celui qui est tout parfait de pouvoir tout, l'impuissance étant une imperfection : *Je suis, dit-il, le Seigneur tout-puissant.* (*Gen.*, XVII, 1.) Comment tout-puissant ? Parce qu'il peut faire tout sans travail, sans difficulté, sans résistance aucune. C'est par cette toute-puissance qu'il a tiré toutes choses du néant ; c'est par elle qu'elles se conservent, et sans elle elles retourneraient en leur ancien chaos. C'est pour cela que l'A. ôtre dit qu'il *porte tout par la vertu de sa parole*, c'est-à-dire qu'il soutient tout ce qui est créé, *Omnia portat verbo virtutis suæ.* (*Hebr.*, X, 3) Mais pourquoi au commencement du Symbole les apôtres ont-ils plutôt fait mention de la toute-puissance de Dieu, que de sa sagesse, de sa bonté, ou de quelque autre de ses attributs ? La raison en est premièrement, parce que la toute-puissance comprend entièrement toutes les autres perfections de Dieu ; la toute-puissance de Dieu est le fondement de notre religion, et de l'honneur que nous lui portons ; c'est sur quoi est bâtie toute la foi et l'espérance des chrétiens : car si nous ne croyons la toute-puissance de Dieu, comment croirons-nous tous les autres mystères rapportés au Symbole ? Comment a-t-il créé le monde s'il n'est tout-puissant ? Comment le conserve-t-il ? Sur quoi sont établies l'incarnation du Fils, la résurrection générale, la rémission des péchés, et tous les autres mystères de la religion ? Et comment pourra-t-il nous délivrer de nos misères, nous défendre de nos ennemis, et enfin nous rendre bienheureux ?

Ce n'est pas seulement l'appui de notre foi que cette toute-puissance, mais encore de notre espérance : car si je crois que j'ai un Père tout-puissant qui veille continuellement à ma conservation, qui est-ce qui me pourra nuire ? *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* (*Rom.*, VIII, 31.) Ni le ciel, ni la terre, ni le monde, ni la chair ne peuvent nuire à celui qui est à l'abri d'un si puissant secours. C'est là le bouclier impénétrable avec lequel nous éludons tous les traits des hommes et des démons qui voudraient nous jeter dans le désespoir : *Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.* (*Psal.* CXVII, 6) Mais d'où vient qu'on attribue plutôt la toute-puissance au Père qu'au Fils, ou au Saint-

Esprit, puisque la toute-puissance aussi bien que les autres attributs conviennent à tous, la raison de la nature divine qui est commune aux trois personnes ? La raison qu'en apportent les docteurs, c'est pour mieux distinguer leur opération, et s'accommoder à notre faiblesse. Ainsi la toute-puissance est attribuée au Père, pour nous apprendre qu'il est la source et l'origine de tout être, la fontaine de la divinité, et qu'il ne reçoit son être que de lui-même.

TROISIÈME POINT.

C'est assez pour le second point ; venons maintenant au troisième, et voyons quelle instruction nous pouvons recueillir d'ici. Entre toutes celles qui se présentent à mon esprit, j'en remarque deux principales, qui doivent former en nos cœurs deux mouvements : l'un de respect, et l'autre de crainte ; le premier regardant Dieu comme notre Père, le second, le considérant comme tout-puissant.

Pour ce qui est du premier, chacun sait qu'une des plus fortes inclinations que la nature ait données aux hommes, est d'aimer, honorer, et avoir en singulière vénération leurs pères et leurs mères de qui ils ont reçu l'éducation, la nourriture et la vie. Ce sentiment est si naturel, et gravé si avant en nous, que qui le révoque en doute, mériterait, dit Aristote, les mêmes peines que mérite celui qui tient incertain s'il faut respecter les dieux : et on ne lui devrait point montrer cette vérité avec la raison, mais avec le bâton ; parce que c'est une bête, et pire qu'une bête. « *Si donc Dieu est notre Père, nous lui devons porter un extrême respect : » Si Pater ego sum*, dit-il lui-même par le prophète, *ubi est honor meus ? (Malach., I, 6.)* Hélas, Seigneur ! c'est avec grande raison que vous faites ce reproche, car qui est-ce d'entre les chrétiens qui vous honore et vous respecte comme il doit, et comme vous le méritez ? Est-ce donc honorer Dieu, que demeurer dans l'église sans aucun sentiment de révérence et de dévotion, d'y deviser, de s'y entretenir de chose et d'autre ? Est-ce avoir du respect pour Dieu, que violer et blasphémer les fêtes des saints ? Appelez-vous être respectueux envers Dieu, quand, dans vos oraisons où il vous voit, où il vous écoute, vous avez la pensée ailleurs ? Enfin, est-ce honorer Dieu que de jurer son saint nom, et l'offenser tous les jours ?

Il était commandé dans l'Ancien Testament que celui qui maudirait son père et sa mère fût mis à mort : *Qui maledixerit patri vel matri, mortemoriatur. (Levit., XX, 9.)* Et Moïse, de la part de Dieu, jette la malédiction sur celui qui ne leur rend pas l'honneur qu'il doit : *Maledictus qui non honorat patrem suum et matrem suam, et dicit omnis populus : Amen. (Deut., XXVII, 16.)* Pensons-nous que ce soit une moindre offense de désobéir à Dieu, que de désobéir à son père ou à sa mère, lui qui est par préciput, comme nous avons dit, notre premier et véritable Père ? Pensons-nous que nous soyons moins coupables pour voir différer le châtement de nos ingratitudes ? Non, le

temps viendra, qu'après avoir donné des témoignages de Père, il fera paraître sa puissance par la vengeance qu'il prendra de vos iniquités.

Chrétiens, prenez-y garde, c'est la crainte qui vous va bientôt saisir : il fait maintenant le devoir d'un bon père en vous appelant, en vous invitant amoureusement, en vous donnant le loisir de faire pénitence ; mais si vous négligez toutes ces grâces, il s'armera à la fin de justice, et vous fera ressentir les effets de sa toute-puissance. Vous croyez que vous dépendez si absolument de lui, que s'il ne vous soutenait, vous ne subsisteriez pas un moment ; vous savez qu'il tient votre souffle entre ses mains, et que étant tout-puissant il vous peut détruire en un moment, et vous avez la hardiesse de l'offenser ! Quelle fureur ! Si quelqu'un était suspendu par un autre avec un fil sur un précipice, où, s'il tombait, il se briserait indubitablement en mille pièces ; que dirions-nous si celui-là sans considérer l'extrême danger où il est, et quelle dépendance il a de celui qui le tient, il venait à le mépriser, injurier et lui cracher au visage ? Nous n'avons pas assez de noms significatifs pour exprimer cet aveuglement enragé. C'est pourtant ce que fait un homme qui offense Dieu. Oh ! quelle manie ! *Horrendum est*, dit l'Apôtre, *incidere in manus Dei viventis : « Oh ! que c'est une chose horrible, de tomber entre les mains d'un Dieu vivant ! » (Hebr., X, 31.)* Je ne le puis dire qu'avec frayeur. Les saints, tout saints qu'ils étaient, tremblaient à ces paroles ; les anges du ciel ne sont pas en assurance, et les misérables pécheurs l'offenseront effrontément ! Oh ! quelle cruauté d'offenser un bon Père qui nous déivre tous les jours d'une infinité de maux et nous comble de toute sorte de biens ! Y a-t-il supplice au monde qui puisse expier un tel crime ? Non, Seigneur, je l'avoue au nom de toute cette compagnie, nous sommes tous coupables de lèse-majesté devant votre présence ; mais, mon Dieu, souvenez-vous de l'accueil que vous fîtes à cet enfant prodigue. Nous retournez à vous comme à un père de miséricorde : *Pater, peccavi in cælum et coram te ; jam non sum dignus vocari filius tuus. (Luc., XV, 18.)* Ah ! mon Dieu, je n'ai point de larmes assez amères, ni de paroles assez fortes pour me reprocher un tel aveuglement, d'avoir abusé de l'excès de votre bonté, et de vous avoir offensé par mes crimes et mes iniquités. C'est trop, c'est trop avoir abusé de vos miséricordes. Oh ! jamais plus, tant que je vivrai, je ne vous entretiendrai de remises ? Oh ! je l'ai dit pour ne m'en jamais dédire : *Dixi, Nunc cæpi. (Psal. LXXVI, 11.)* Dès ce moment je me donne tout à vous ; et tous les moments de ma vie qui me restent, vont tous être consacrés à votre service. Donnez-moi, s'il vous plaît, cette grâce, afin que vous ayant rendu l'honneur qu'un bon enfant doit à son père, je puisse vous glorifier et vous posséder éternellement. *Amen.*

PRONE VI.

Creatorem celi et terræ.

Pour continuer le premier article du Symbole que nous avons commencé il y a huit jours, qui, dans ce peu de mots, *Je crois*, etc., comprend le mystère de la sainte Trinité, et tout ce qui est de la première personne que nous appelons le Père; il me semble, pour le faire avec profit, que nous devons diviser ce discours en trois points : premièrement, d'où vient que les apôtres traitent de la création en ce lieu; 2. pour-quoi Dieu a créé tout le monde visible; 3. et enfin quel fruit nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Pour satisfaire au premier, savoir, pourquoi les apôtres allèguent ici l'ouvrage de la création, il est vraisemblable qu'ils ne l'ont fait que pour servir de preuve plus convaincante de la toute-puissance de Dieu : car ils pouvaient bien apporter pour exemple d'autres effets de cette même toute-puissance ; comme le gouvernement si admirable, et cette économie si merveilleuse de tout ce qui est dans le monde, la protection des bons, et la punition des méchants, la résurrection des morts, une infinité de prodiges et de miracles que Dieu avait produits, la justification des pécheurs, où il faut plus de force que dans la création de tout un monde ; le renouvellement qui se fera de tout l'univers, ce qui ne peut être fait que par une puissance souveraine : mais ils se sont voulu servir de l'exemple de la création,

Premièrement, parce qu'elle semble avoir quelque chose de particulier que n'ont pas les autres grands ouvrages de Dieu, soit qu'on considère le sujet ou la matière, qui n'est autre chose que le néant, soit la façon de produire. On dit ordinairement que de rien ou ne fait rien : cela est bon pour les hommes dont la puissance est fort bornée : car ni Apelles n'eût jamais fait de peintures sans couleurs, ni Phidias de statues sans marbre, ni Vitruve de bâtiments sans matériaux, ni aucun autre ouvrier pour habile et expert qu'il pût être, ne ferait chose aucune sans avoir de quoi auparavant. Mais il n'en va pas de même à l'égard de Dieu, parce que, comme son pouvoir est infini, *il fait tout ce qu'il veut*, « *Omnia quæcunque voluit fecit.* » (Psal. CXIII, 3.) Jamais il n'a travaillé plus noblement aux ouvrages de la nature que sur le néant, qui est plus capable de ses opérations que tout le reste.

Pour la façon de produire, elle est toute spéciale, parce que c'est sans aucun travail, sans aucune difficulté, sans aucune résistance, mais par un acte très-pur de sa propre volonté, par une seule parole et en un moment, sans aucun secours, conseil, ni invention d'aucun autre que de lui seul, et sans aucun exemplaire ou patron : *Ipsæ dixit et facta sunt : ipse mandavit et creata sunt.* (Psal. CXLVIII, 5.)

2. Les apôtres se sont servis de l'exemple de la création, parce qu'encore que tous les autres effets dont nous avons parlé ne pus-

sent être opérés que par une puissance souveraine, il semble néanmoins avoir communiqué quelque part ce pouvoir à certaines créatures : par exemple, il se sert du ministère des anges pour gouverner, protéger et conduire les hommes ; il s'est servi des saints pour ressusciter des morts et pour faire des miracles ; il se sert tous les jours des hommes pour remettre les péchés : mais quand il s'agit de créer quelque chose, il le fait par lui-même, parce que, pour tirer quelque chose du néant, il faut une puissance si absolument infinie, que tous les anges avec leurs esprits, tous les hommes avec tous leurs bras, tous les artisans avec tous leurs outils, tous les savants avec toute leur science, et tous les métiers de la terre avec toute leur force, ne sont pas capables de créer une fourmi ni de produire la plus petite fleur des champs ; non pas seulement un cheveu, voire même la moindre chose du monde. « C'est une main toute-puissante, ô Seigneur ! dit saint Augustin, qui a créé les anges et les vermisseaux de la terre. »

Ce n'est donc pas sans raison que les apôtres, après avoir parlé de la toute-puissance de Dieu, se sont servis de l'exemple de la création du ciel et de la terre pour la prouver : car nous ne pouvons avoir de plus illustre témoignage de cet attribut que l'ouvrage de la création, dans lequel nous remarquons la nécessité d'un pouvoir infini, puisqu'il y a une distance infinie entre l'être et le néant, qui sont les deux termes de la création.

Mais qu'est ce qu'on entend par le ciel et la terre ? On n'entend pas seulement par le ciel, le firmament que nous voyons de nos yeux, ni toutes les créatures qui y servent d'ornement et d'embellissement, comme le soleil, la lune, les étoiles, les éléments du feu ou de l'air, et tous les oiseaux qui y sont : par la terre, l'on n'entend pas seulement cette partie basse et inférieure du monde, l'élément de la terre et de l'eau avec tout ce qu'il contient, comme les bêtes, les plantes, les arbres qui tirent leur nourriture de la terre, les pierres et autres choses inanimées, les poissons et tout ce qui est dans la mer, avec cette vaste étendue des eaux : mais par le ciel et la terre sont encore entendues les principales créatures qui sont en l'un et en l'autre, à savoir les anges et les hommes : les anges, qui sont des esprits purs et dégagés de la matière, ennoblis de lumières et de connaissances très-excellentes ; les hommes, qui sont aussi des créatures très-nobles, composés d'un corps matériel, mais doués d'une âme raisonnable formée à l'image de Dieu, destinée pour commander à tout ce qui est ici-bas. Voilà ce qu'on entend par le ciel et la terre.

Nous croyons donc par ces paroles, *Créateur*, etc., que Dieu par sa puissance infinie, par un acte très-simple de sa volonté très-amorable, a tiré du néant toutes les créatures visibles et invisibles qui sont au monde.

DEUXIÈME POINT.

Mais venons au dessein qu'il a eu dans

cette production générale des créatures, sans parler aujourd'hui des anges ni des hommes que nous réservons pour un autre temps. C'est le second point, où je vous demande une attention particulière.

C'est une vérité de foi que Dieu n'agit jamais sans se proposer quelque fin, quoiqu'elle ne nous soit pas toujours connue, comme il ne crée pas un moncheron qu'il n'ait son utilité particulière, et il a été dans le dessein de Dieu dans ce si grand ouvrage. D'ailleurs, il est clair que ce n'a pas été par nécessité, s'en étant bien passé pendant une éternité tout entière, et n'ayant besoin pour être bienheureux que de soi-même. Seigneur, vous êtes la source intarissable de tous les biens, et, quelque chose que nous fassions, nous serons toujours des serviteurs inutiles. Ce n'a point aussi été pour les anges, qui sont des esprits purs, indépendants de toutes les choses corporelles, et qui tirent de Dieu toute leur félicité, ni encore pour les choses mêmes qui sont périssables, et qui n'ont pas connaissance si elles sont au monde : il faut donc nécessairement que ce soit pour l'homme : *Omnia subieciisti sub pedibus ejus.* (Psal. VIII, 8.) *Subjecti*, dit David : c'est pour sa santé, pour ses contentements, et pour ses autres usages, que la nature travaille. C'est pourquoi Dieu voulut finir tous ses ouvrages par l'homme, ne le produire pas les premiers jours de la création, pour faire paraître en cela un trait de sa providence et de son amour extrême en son endroit, lui bâtissant de ses propres mains le palais et la demeure dans laquelle il voulait le loger, avant que de le former ; ordonnant sa maison, et tirant avant lui du néant toutes les créatures qu'il voulait lui donner pour sujettes. *Quid est homo quod memor es ejus ?* (Ibid. 5.) Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour qui vous avez un amour si tendre, et des bontés si particulières ? Vous ne vous êtes pas contenté de l'avoir créé à votre image et ressemblance, de l'avoir fait en sa première origine héritier du paradis, après l'ange, la plus noble de toutes les créatures, capable de vous connaître et aimer ; vous lui avez donné encore un pouvoir général et absolu sur tous les animaux du ciel, de la terre et de la mer, et sur toutes les richesses qu'elles contiennent : *Omnia subieciisti*, etc.

Mais pensez-vous que c'est pour en demeurer là et pour jouir des créatures en ce monde, que Dieu nous en a faits les maîtres, sans le rapporter à une fin plus haute ? Non, car il les a en effet produites pour nous, mais c'est afin qu'elles nous soient des moyens de salut par le bon usage que nous en ferons, et des instruments de perfection, qu'elles nous servent d'échelles pour monter à sa connaissance et à son amour, et comme d'un miroir où nous regardions sa divine majesté. C'est ainsi que l'apôtre saint Paul dit que « nous ne voyons maintenant Dieu qu'au travers d'un voile épais, » qui sont des créatures : *Videmus nunc per speculum et in enigmate.* (I Cor., XIII, 12.) Et ailleurs : « Les choses qu'il a produites sont comme des mi-

roirs où nous le pouvons contempler sans être éblouis. » *Invisibilia ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.* (Rom., I, 20). De là vient que les saints Pères comparent tout ce monde à un grand livre, duquel toutes les créatures sont comme autant de caractères qui nous enseignent les grandeurs et les excellences de Dieu. Il n'y a personne qui ne soit capable de lire dans ce livre, il est exposé à toutes les nations de la terre. Là les doctes, les ignorants, les Grecs, les Barbares, les Indiens et tous autres peuvent y reconnaître la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu. C'est le livre dont se servait le grand saint Antoine au rapport de saint Athanase, avec lequel il s'entretenait au milieu de la solitude ; livre toujours ouvert, qui l'enseignait jour et nuit sans interruption d'honorer, adorer et aimer l'Auteur de tant de beaux ouvrages. C'est ce livre dont entend parler le Prophète, quand il dit : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini* (Psal. LXX, 15) : encore que mon père ne m'ait pas fait étudier, que j'aie été nourri parmi les brebis ou dans les arbes, ou que je sois un homme sans littérature, je ne laisserai pas de publier vos grandeurs, de chanter vos bontés, et d'entrer dans la considération des œuvres de votre infini pouvoir.

Où que cette considération des créatures est profitable à ceux qui la savent faire comme il faut ! Oh ! qu'il fait bon étudier en ce livre, de regarder les cieux, de considérer les rivières, de voir les belles campagnes pour en louer et remercier Dieu ! Mais qu'il y en a peu qui les regardent de la sorte ! Nous sommes justement semblables à des enfants qui lisent dans un livre latin qu'ils n'entendent point : ils appellent bien les lettres, ils les distinguent les unes des autres, ils les joignent bien ensemble, ils en font des syllabes, et prononcent correctement les mots latins ; mais ils ne comprennent pas ce qu'elles signifient : ainsi nous voyons bien les créatures, nous connaissons leurs propriétés et leurs effets, mais nous ne prenons pas garde pour quelle fin elles sont faites, et à quoi elles doivent nous servir : *Vir insipiens non cognosceat : et stultus non intelliget hæc.* (Psal. XCI, 7.) Tâchons de n'être pas de ceux-là, et apprenons aujourd'hui les leçons que nous font toutes les créatures ; c'est ce que nous allons voir dans le troisième point.

TROISIÈME POINT.

Il n'est pas difficile de connaître quand on nous le dit, que toutes les créatures sont autant d'images ou autant de traces de la Divinité ; mais la difficulté est d'en venir à la pratique, et de savoir rapporter toutes choses à Dieu comme à leur premier principe. En voici la manière. Vous voyez, par exemple, le ciel émaillé de tant de brillantes étoiles, que faut-il faire alors ? C'est de dire : Mon Dieu, quelles doivent être les beautés et les splendeurs du ciel empyrée que Dieu a choisi pour la manifestation de sa puissance et de sa gloire, si ce lieu de baignese-

ment, si cette vallée de misères, possède tant d'excellences et tant de merveilles? En voyant la beauté des fleurs, des rivières, des palais et des autres créatures, vous considérez quelle doit être celle des anges et des archanges, de la sacrée Vierge, de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celle de la Divinité. Entendant gronder les tonnerres, voyant l'air enflammé d'éclairs, et obscurci de nuages et de tempêtes horribles, vous vous représentez ces altérations effroyables qui précéderont le jour du jugement, et quelles frayeurs glaceront le sang dans les veines aux cœurs les plus hardis et les plus assurés. Si vous vous trouvez dans l'obscurité, vous penserez aux ténèbres extérieures, desquelles sont affligés les damnés; si dans les douleurs et dans les mépris, vous considérerez les peines et les humiliations de tous ces ennemis de Dieu qui seront éternelles. Etant auprès du feu, vous porterez votre vue sur les flammes infernales ou sur celles du purgatoire. Lorsque vous souffrirez quelque temps, vous penserez à une éternité de tourments destinés aux pécheurs, qui meurent hors de l'état de grâce. Regardant des juges assis dans leur tribunal, vous vous représenterez qu'eux et vous serez bientôt sur la sellette devant le juge des vivants et des morts. Voyant le faste de tant de personnes mondaines, des têtes si poudrées, des habits si parfumés, des corps traités et conservés avec tant de sollicitude, parés avec tant de profusion, engraisés avec tant de délices, vous penserez à la poussière où elles seront bientôt réduites, à l'infection qui leur est inévitable, et à l'étrange catastrophe de toutes ces grandeurs apparentes et si passagères. En sentant quelque bonne odeur, vous penserez au parfum qu'exhale une âme qui est en la grâce de Dieu, lorsqu'elle fait quelque œuvre agréable à sa majesté. Quand vous buvez ou mangez, il faut élever votre esprit à Dieu pour lui en rendre grâces. Si il vous arrive une abondante récolte, vous direz : Mon Dieu, c'est bien moi qui ai semé, mais c'est vous qui avez donné l'accroissement (1 Cor., III, 6); faites-moi la grâce d'en faire un bon usage.

Voilà donc comme il faut faire profit et usage de tout; ce sont là les vies dans lesquelles nous devons regarder toutes les créatures. Mais, hélas! combien peu de gens s'en servent de la sorte! on en abuse au lieu d'en user; on en offense le Créateur au lieu de l'en remercier, et d'en prendre occasion de le servir. Si Dieu a donné quelque avantage de nature à quelqu'un, c'est de s'en glorifier; s'il lui a donné des moyens, ce n'est que pour faire mépris des autres, ou en faire des excès, au lieu d'en faire des aumônes. On se sert de la lumière du jour pour vaquer aux passe-temps, aux promenades, aux plaisirs illicites; la nuit, quelquefois, on prend occasion de commettre plus librement le mal à la faveur des ténèbres; enfin, au lieu de rapporter tout à Dieu, on s'en sert contre lui. Ainsi, en détournant les créatures de leur fin, on les tient dans un état violent, dit saint

Paul; on les fait gémir et soupirer après leur liberté : *Onnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc.* (Rom., VIII, 22.) Elles sont nécessitées maintenant de nous servir, mais il viendra un jour qu'elles seront contre nous, pour prendre vengeance de nos iniquités. Le ciel s'armera de foudres et de tonnerres pour nous écraser; la terre qui ne méritait pas, ce semble, de nous porter, ouvrira son sein pour nous engloir au profond des enfers; l'air que vous avez infecté de vos paroles et de vos blasphèmes, sera tout rempli d'exhalaisons poantes; le soleil n'aura plus pour vous de lumière; la lune ne versera sur vous que des influences malignes; tout l'univers enfin combattra contre vous, pour celui que vous avez méprisé : *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos.* (Sap., V, 21.)

A la vérité, si toutes les créatures travaillent par les commandements de Dieu et par ses ordres incessamment pour nous, et se consomment à notre service; et, pour dire plus, si Dieu même, comme la cause principale qui les remue et les règle en leurs opérations, et qui est la source d'où découlent tous les biens qu'elles nous font et qui nous viennent par elles comme par des canaux, nous sert d'une certaine façon en elles; s'il nous a assigné à tous tant que nous sommes en particulier, un de ses anges, pour en tout temps, en tout lieu, et en toutes occurrences prendre garde à notre conservation, et veiller à notre conduite, ne devons-nous pas nous employer sans relâche pour sa gloire, et y a-t-il aucun genre de service que nous puissions justement et honnêtement lui refuser? Tâchons donc d'entrer dans cette pratique que je viens de vous marquer, touchant le bon usage qu'il faut faire de toutes les créatures. Il n'y a personne qui s'en puisse excuser; chacun a assez d'esprit pour cela. Ce livre est ouvert comme il faut, afin qu'ayant reconnu et aimé Dieu dans les créatures en ce monde, nous puissions jouir de lui dans l'éternité. Amen.

PRONÉ VII.

Et in Jesum Christum.

Pour entendre la suite du Symbole que nous avons entrepris de vous expliquer, et vous faire mieux comprendre la connexion du second article qui se présente aujourd'hui avec le premier; il faut supposer un principe de foi que rapporte saint Jean dans son Évangile, chap. XVII, que, pour être sauvé, deux choses sont absolument nécessaires, mais de telle nécessité que des personnes qui ont atteint l'âge de raison n'en peuvent être dispensées. La première est de connaître qu'il y a un Dieu en trois personnes. Père, Fils et Saint-Esprit; et que la seconde que nous appelons le Fils, est descendu du ciel en terre, et s'est faite homme pour nous : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum,* etc. (Joan., XVII, 3.) Voilà pourquoi les apôtres, après nous avoir proposé dans la première partie du Symbole l'unité de Dieu et la Trinité des personnes, dans la seconde, ils nous proposent de croire le mystère de l'Incarna-

tion du Fils de Dieu ; et parce que ce mystère nous est si particulièrement, et que toutes les circonstances nous doivent être en vénération singulière, pour nous en donner la connaissance et l'estime, ils divisent cette seconde partie en sept articles, qui comprennent toutes les suites de la vie de Jésus-Christ cachée, manifeste et glorieuse.

Le premier de ces articles concernant le Fils de Dieu est celui-ci : *Et in Jesum : Je crois en Jésus-Christ* : ce serait une chose impossible de vouloir expliquer tout à la fois toutes ces paroles, qui sont autant de sacrements : il n'y en a pas une qui ne nous puisse fournir un sujet plus que très-ample et très-abondant de vous entretenir ; et ce serait vous causer une confusion trop grande de les entreprendre toutes ensemble.

Je me contenterai donc de la première aujourd'hui, qui est *Jésus* ; sur quoi j'ai deux choses à vous dire. Premièrement, l'excellence et la grandeur de ce mot, et combien il est digne de vénération ; secondement, ce que nous devons faire de notre part pour lui rendre l'honneur qui lui est dû.

PREMIER POINT.

Pour montrer l'excellence de ce nom, j'apporte deux raisons brièvement : la première tirée de la part de Dieu ; la seconde de notre propre utilité. Je dis donc de la part de Dieu, que le nom de *Jésus* contribue merveilleusement dans l'état présent où nous sommes. Pour mettre cette vérité en évidence, il faut remarquer avec saint Denys et toute la théologie, que, comme nous ne pouvons pas connaître Dieu en soi-même, mais seulement par ses effets et par ses productions ; aussi ne pouvons-nous lui donner de nom qui exprime sa nature, mais seulement qui marque ses différents ouvrages : ainsi le nom que nous lui donnerons sera d'autant plus glorieux, que sera parfait et excellent l'ouvrage qui nous y sera représenté, et que plus ses divines perfections s'y rendront éclatantes. Or entre tous les noms que l'Écriture sainte attribue à Dieu, je n'en trouve pas qui représente un ouvrage plus grand, plus admirable que le nom de *Jésus* : et partant je conclus qu'il n'y en a point qui soit plus glorieux.

Qu'est-ce que veut dire ce nom de *Jésus* ? *Jésus* veut dire *Sauveur*, qui est un nom attribué au Fils de Dieu par son Père éternel parce qu'il nous a sauvés des peines de l'enfer, et nous a, par sa passion et par sa mort, acquis la grâce et la gloire : et où est-ce que la divine bonté s'est rendue jamais plus admirable que dans l'ouvrage de la rédemption et du salut des hommes ? Il est vrai que « *Dieu est admirable dans tous ses ouvrages* : » *Mirabilis Deus in omnibus operibus suis* (Pal. CXLIV, 17) : il est admirable en la création, admirable dans la conservation, admirable dans le gouvernement de l'univers ; mais dans l'ouvrage de la rédemption, il surpasse toutes les admirations des anges et des hommes. La raison : parce que dans

les premières, il fait bien paraître quelque trait de sa puissance et de sa sagesse, mais dans celui-ci il les fait éclater avec un relief admirable : c'est parce que dans ceux-là il n'a eu besoin que d'un seul acte de sa volonté, mais pour racheter les hommes il a fallu qu'il se soit incarné, qu'il se soit assujéti à nos misères, et à la dernière de toutes, qui est la mort. Dans ceux-là il agit sans résistance ; ici il a fallu livrer des combats étranges contre le monde et le diable ; il a fallu dénouer son ennemi, et en attacher les dévotionnelles à la croix. C'est pour cela que la rédemption est appelée l'œuvre de Dieu par excellence ; parce que, dans les autres, pour faire le ciel et la terre, il n'a été besoin que d'employer ses doigts ; ici, comme dit l'Écriture, il a fallu qu'il ait employé toute la force de son bras : *Fecit potentiam in brachio suo.* (Luc, 1, 31.) Voilà pourquoi quand saint Paul parle du nom de *Jésus*, qui a été donné au Fils de Dieu comme un nom pour servir de mémoire éternelle de ce grand œuvre, et de la victoire signalée qu'il avait remportée, comme autrefois ces anciens conquérants prenaient le nom des lieux qu'ils avaient subjugués, ainsi que nous voyons Scipion l'Africain, Scipion l'Asiatique, parce qu'ils avaient conquis quelques places de ces deux royaumes, il l'appelle d'un nom par-dessus tout nom : *Exaltavit illum et dedit illi nomen quod est super omne nomen*, etc. (Philip, II, 9.) Pour récompense de tous ses travaux, et pour reconnaissance de toute la gloire qu'il avait procurée à Dieu par ses humiliations et par sa mort ignominieuse, il lui a donné un nom auguste.

Mais comment est-ce que saint Paul dit que ce nom de *Jésus* est un nom qui surpasse tous les autres noms, vu que nous voyons d'autres personnes dans l'Ancien Testament, qui ont été appelées de ce nom, Joseph, Josué, Gédéon et autres ? Il est vrai que Dieu, par une providence particulière, a voulu que ce nom fût donné à ces grands hommes ; mais ce n'a été que pour rendre celui de son Fils plus célèbre, dont ils étaient la figure ; ce n'a été que pour le faire retentir en tous les temps, et le rendre vénérable à toutes les nations, et non pas pour les grands exploits qu'ils eussent faits. Il est vrai que Joseph fut appelé *Sauveur*, qui est le même que *Jésus*, pour avoir garanti l'Égypte par sa providence de la famine universelle que Dieu avait envoyée sur la terre ; Josué, successeur de Moïse, fut appelé de ce nom, pour avoir conduit le peuple d'Israël en la terre de promesse, après plusieurs combats et remarquables victoires ; Gédéon pareillement, pour avoir délivré le même peuple de la captivité des Madianites : mais qu'est-ce que tout cela pour mériter le nom de *sauveur* ?

Voyez la différence d'entre ces patriarches et Notre-Seigneur *Jésus Christ*. Saint Joseph garantit le peuple de famine, et Notre-Seigneur ne nous garantit pas seulement de la famine du corps, mais nous remplit de tou-

tes sortes de biens pour le corps et pour l'âme. Josué donne entrée au peuple en la terre promise; Jésus-Christ nous retire des enfers, et nous donne entrée en la gloire. Gédéon délivre le peuple de la captivité des Madianites; Jésus-Christ nous délivre de la captivité du diable et de la tyrannie du péché, et nous met en la liberté des enfants de Dieu. Tous ces biens, procurés par Joseph et les autres, sont seulement temporels; mais ceux qui nous sont acquis par la passion du Fils de Dieu, sont pour l'éternité. Ceux-là ne regardent que la vie ou la délivrance du corps, mais ceux de Jésus-Christ sont pour la délivrance et la vie de l'âme; ceux-là ne délivrent qu'une partie du monde de certaines misères particulières, mais Jésus-Christ délivre tous les hommes sans aucune exception; ceux-là rendirent ces bons offices sans qu'il leur coûtât beaucoup, mais à Jésus-Christ il lui en a coûté la vie, et il n'a acheté cette qualité de Sauveur que par l'effusion de son sang: tant il est vrai qu'il n'y a personne à qui ce nom puisse proprement convenir qu'à lui, et qu'entre tous les noms de Dieu, il n'y en a pas de plus glorieux que celui de Jésus. Voilà pour la première raison.

La seconde raison qui nous montre en quelle vénération nous devons avoir ce saint nom, c'est pour l'utilité signalée que les hommes en retirent: car quel plus grand bonheur pour nous, que de savoir que nous avons un Dieu pour Sauveur de nos âmes, qui a répandu tout son sang pour nous, et qui, pour témoignage d'un amour si étroit, et pour en garder la mémoire, a voulu être appelé du nom de Jésus, afin qu'en conservant le nom de Sauveur, il pût toujours nous en communiquer les effets?

Quel plus grand sujet de confiance que de pouvoir demander à Dieu par l'entremise d'un Dieu, que de pouvoir conjurer le Père par le Fils, et le Fils par lui-même, c'est-à-dire par son propre nom de Sauveur? Pensons-nous qu'il aurait pris cette qualité de Sauveur, s'il n'avait eu dessein de nous sauver, et de nous donner tous les moyens nécessaires pour arriver à ce salut qu'il nous a mérité? Non, non, dit saint Bernard, ce n'est point en vain qu'il porte ce nom; ce n'est pas une appellation qui soit une marque de quelques médiocres avantages, ainsi qu'elle a été en ceux qui l'ont portée avant lui. Ce n'est pas un plus comme dans ces princes du siècle, qu'on appelle sauveurs par flatterie du nom qu'ils ne rempliront jamais; on les appelle pères de la patrie, lorsque souvent ils en sont les plus grands ennemis. Il avait fait annoncer ce salut qu'il devait apporter au monde par les prophètes qui l'ont devancé; il le confirme par l'assurance que l'ange donne à saint Joseph: *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (Matth., I, 21); et les apôtres nous assurent qu'il n'y a point d'autre nom que celui-là, auquel nous devons mettre notre espérance et notre béatitude: *Non est aliud nomen sub cælo datum hominibus, in quo*

oporteat nos salvos fieri. (Act., IV, 12). O nom par-dessus tout nom! nom adorable, nom qui brise les portes de l'enfer, qui nous délivre de la mort éternelle, qui apaise la colère de Dieu, qui réconcilie le ciel avec la terre, qui pacifie les anciennes inimitiés du genre humain avec la divine Majesté! Nom qui guérit nos âmes, qui enlamente nos cœurs, qui éclaire nos ténèbres! Nom adorable aux anges, délicieux aux hommes, redoutable aux démons! Nom tout rempli de grâce et de bénédiction, que pouvons-nous dire davantage? Voilà tout le sujet de nos espérances, le sujet de nos joies et de tout notre bonheur. Que les grands se glorifient dans leur grandeur, que les riches se vantent dans leurs richesses, que les autres prennent leurs plaisirs, *Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo* (Habac., III, 18); pour moi une seule chose me réjouit, une seule chose me console, c'est d'avoir un Jésus au monde. Il est donc vrai que ce nom de Jésus mérite les hommages et les respects de tous les hommes, et que nous les lui devons rendre avec une profonde soumission et une exactitude singulière. C'est le second point par lequel je finis.

DEUXIÈME POINT.

Cet honneur consiste premièrement dans une grandetendresse et dévotion, que nous sommes obligés d'avoir pour un nom si divin, ne le prononçant jamais qu'avec respect et sentiment intérieur de piété, non pas à la volée, et à tout bout de champ, comme on fait par devis, par admiration, par moquerie ou semblable, mais avec ressentiment des biens qui nous sont arrivés par le moyen de celui qui en est honoré. Saint Bernard avait coutume de suer ses lèvres quand il avait prononcé ce sacré nom, comme quand nous avons goûté quelque chose de délicieux et agréable, pour n'en rien laisser perdre, nous attirons dans la bouche ce qui en est resté sur les lèvres. Lorsqu'on l'entend prononcer en la prédication ou ailleurs, on doit témoigner par une révérence extérieure le respect qu'on lui porte dans le cœur. C'est ainsi que le pratique la sainte Eglise, laquelle en tous les endroits de l'Office où se trouve le nom de Jésus, nous oblige de fléchir le genou pour accomplir à la lettre ces paroles de l'Apôtre: *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium et infernorum.* (Philip., II, 10) Certes, si les anges et les bienheureux fléchissent les genoux au saint nom de Jésus, si les démons et les damnés le craignent, combien les chrétiens doivent-ils l'honorer et s'humilier quand ils le prononcent, qu'ils le voient en écrit, ou qu'ils l'entendent prononcer? Il est remarquable de ce grand Apôtre qu'il avait tant de dévotion pour ce nom, que dans les 14 Epîtres qu'il a écrites, il le répète plus de deux cents fois. Saint Augustin témoigne de lui-même, que tous les livres qu'il ne faisaient pas mention de ce nom lui étaient à dégoût.

Secondement, c'est de recourir à lui dans toutes nos difficultés et nos besoins. Si vous

vous trouvez en quelque danger, invoquez le nom de Jésus, c'est lui qui dissipe les orages, qui calme la mer, et si vous êtes tentés du démon, invoquez Jésus à votre aide, toutes les puissances de l'enfer n'oseraient paraître devant lui; si vous êtes sollicités du côté de la chair, invoquez Jésus, c'est lui qui est le maître de la chasteté; si vous êtes affligés de quelque maladie, invoquez Jésus, c'est un nom de grâce et d'unction, qui adoucira vos douleurs, qui affermera votre esprit, et vous donnera du courage. L'Histoire ecclésiastique rapporte qu'étant arrivé un grand tremblement de terre à Antioche, le remède le plus prompt et le plus souverain, fut de mettre sur les portes des maisons le nom de Jésus: *State nobiscum, Jesu*; ce qui réussit de telle sorte, que dans cette ruine générale, celles où étaient écrites ces paroles demeurèrent immuables. Disons-en de même dans toutes nos disgrâces, notre esprit s'afflige de voir la perte de nos biens, de voir enlever nos enfants, de voir le mal qui nous accable, *State nobiscum, Jesu*; et que craignons-nous si nous avons Jésus avec nous? C'est le père de toute consolation, c'est le secours des misérables. Voilà quel doit être le langage des chrétiens, et comme ils doivent honorer le saint nom de Jésus.

Mais il y a un troisième moyen auquel je vous prie de faire attention: c'est de travailler à notre salut. Jésus-Christ a fait de sa part ce qu'il a dû pour nous sauver, et c'est à juste titre qu'il porte le nom de Sauveur: il n'y a point épargné les peines et les travaux qu'il lui a fallu prendre pour moyenner notre réconciliation. Vous le savez, mais si nous ne contribuons de notre part, il n'y a rien de fait; sa passion est plus que suffisante pour sauver dix mille mondes encore plus perdus que le nôtre, et ce serait un crime d'en douter; et néanmoins d'en ne le fera point, si nous ne travaillons avec lui: et la raison en est, parce que, ayant donné la liberté à l'homme, il a voulu que notre salut ne dépendît pas seulement de sa grâce, mais encore de notre coopération: et que par sa grâce et notre consentement nous puissions nous rendre dignes nous-mêmes du paradis par les bonnes et louables actions que nous ferons.

N'est-ce pas un honneur que de pouvoir participer aux conquêtes de ce divin Sauveur? Il faut donc travailler, chrétiens, pour rendre ce beau nom de Sauveur effectif en nous-mêmes; autrement, dit l'Apôtre, «*Jésus-Christ ne nous servira de rien*,» *Christus nihil vobis proderit* (Galat., V, 2; autrement il vaudrait sans comparaison mieux pour nous qu'il ne fût jamais venu au monde, parce que si ce n'est à notre salut, ce sera à notre ruine.

Ne vous y trompez pas, chrétiens, je le répète: Jésus-Christ veut que tout le monde soit sauvé, mais avec cette condition, dit saint Ambroise, que nous le voulons bien, et que nous travaillons pour cela. Il veut que tous les hommes soient sauvés, mais il ne sauvera jamais personne

qu'il n'ait la foi, l'espérance et la charité. Il a souffert et satisfait pour tous les hommes; mais il faut s'appliquer ces satisfactions par les bonnes œuvres et par la pénitence.

Or combien peu y en a-t-il qui travaillent à cela! Combien peu y en a-t-il seulement qui y pensent! On songe à faire sa fortune, à bâtir des maisons, et à amasser des richesses, à prendre ses plaisirs, à gagner sa vie; mais à l'affaire de son salut, qui est-ce qui y travaille? Et cependant c'est l'unique affaire que nous avons au monde: *Porro unum est necessarium*, dit Notre-Seigneur: «*Il n'y a que cette chose nécessaire*» (Luc., X, 42), qui est de nous sauver, et laquelle si nous ne faisons, quoi que nous fassions, nous ne ferons rien. Et que sert à l'homme, ajoute ailleurs ce même Sauveur du monde, de gagner non-seulement une partie ni la moitié, mais le monde tout entier, avec ce qu'il peut contenir de richesses et de gloire, si avec cela il vient à perdre son âme? Et qu'est-ce qu'il vaudra échanger avec son salut pour ne pas perdre au change? (Matth., XVI, 20.) Perdra-t-il de l'or, de l'argent, des palais et des royaumes? Tout cela n'est rien, parce que, si l'âme est sauvée, tout est sauvé; de même si l'âme est perdue, tout est perdu, et les royaumes et les palais, et tout pour jamais.

Que ce soit donc là notre résolution à tous de travailler de bonne sorte à notre salut, et commençons dès aujourd'hui à bannir toutes sortes de péché, d'honorer et d'aimer Jésus-Christ, et nous donner à lui pour achever l'ouvrage de notre rédemption.

Divin Jésus, Sauveur de nos âmes, qui seul en connaissez le prix, qui avez eu un zèle si ardent pour l'ouvrage de notre salut, qui demandez si peu de chose de notre part pour y coopérer; faites-nous la grâce que nous puissions entrer dans ces sentiments d'estime et de zèle que vous en avez, et donnez-nous les grâces si puissantes pour nous joindre avec vous ici-bas dans un si grand dessein, que nous puissions jouir à haut dans le ciel de la gloire que vous avez promise et acquise à vos élus. Amen.

PRONE VIII.

Christum.

Après avoir vu dans le dernier entretien ce que signifiait le nom de *Jésus*, qui est le premier des trois que les apôtres attribuent au Fils de Dieu dans le second article du Symbole, nous avons à considérer aujourd'hui celui de *Christ*: *Et in Jesum Christum*. Ces deux mots sont tellement conjoints en la seconde personne de la très-sainte Trinité, et lui sont tellement propres, que qui penserait les diviser et séparer, ne ferait pas un moindre mal que ceux qui séparèrent son âme d'avec son corps par la force des tourments: *Omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est: hic est Antichristus*. (1^{re} Joan., IV, 3.) L'un nous marque la personne du Fils de Dieu en Jésus-Christ, l'autre le paiement qu'il a fait pour nous.

Il y a seulement à remarquer touchant ces deux noms, qu'ils ne lui ont pas été donnés tous deux à la fois, mais en divers temps. Le premier est celui de *Christ*, qui lui fut donné au moment de son incarnation, lorsque son humanité fut unie personnellement à la Divinité, et lui constitué Messie. Le second est celui de *Jésus*, qu'il reçut en la circoncision. *Vocatum est nomen ejus Jesus* (Matth., I, 23), encore que l'usage ait changé cet ordre, en mettant *Jésus* devant *Christ*. Pour nous restreindre dans un si vaste sujet, nous diviserons cette matière en deux points : dans le premier, nous verrons ce que signifie ce nom de *Christ*, et quel bonheur ce nous est d'y participer en qualité de chrétiens ; dans le second, pour notre instruction, à quoi nous oblige ce nom de chrétien.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, ce mot de *Christ* est un mot grec, qui signifie en latin *Unctus*, en français *Oint*, comme qui dirait, *Delibutus oleo*, rempli et fortifié d'un onguent et d'un baume divin, qui marque en Notre-Seigneur une dignité très-éminente de Prêtre, de Roi et de Prophète tout ensemble, et les fonctions de toutes ces dignités.

Pour entendre cela, il faut savoir premièrement que dans l'Ancien Testament il y avait trois sortes de personnes, lesquelles, avant que d'être employées à l'exercice ou au ministère de leurs charges, étaient consacrées par le commandement de Dieu, comme des images vivantes de la Divinité sur la terre, et par une onction particulière : savoir, les prêtres, les rois et les prophètes : *Nolite tangere christos meos* : « Gardez-vous de toucher ni même de murmurer contre mes *chests* (Psal. CIV, 15), c'est-à-dire contre ceux qui sont consacrés de mon part, et députés par une onction spéciale à commander aux autres, et à tenir ma place parmi vous.

La chose est si notoire dans l'Écriture, qu'il serait inutile de nous arrêter à la preuve de cette vérité. Nous voyons l'onction des prêtres dans l'*Exode* et le *Lévitique* en la personne d'Aaron et de ses enfants ; l'onction des rois Sûl, David, Salomon, et de tous les autres qui leur ont succédé ; l'onction des prophètes en la personne de Samuel, d'Elisée, etc.

Cette onction se faisait avec une huile matérielle et sensible, répandue sur leur tête, qui marquait une abondance de grâces et de bénédictions sur leurs personnes, une effusion libérale du Saint-Esprit, non-seulement pour leur servir, mais aussi pour en faire un écoulement sur les autres. Les prêtres recevaient cette onction, et la recevaient encore aujourd'hui, parce qu'étant députés à la conduite des élus, ayant à offrir des sacrifices et des prières à Dieu pour tout le peuple au nom de Jésus-Christ, ils ne peuvent s'acquitter de ces fonctions sans une grâce particulière du Saint-Esprit, qui les rend dignes et capables d'être employés en de si saints ministères. Les rois étaient oints comme est encore aujourd'hui notre

roi très-chrétien, parce qu'ils sont établis de Dieu pour régir les peuples, pour leur communiquer les biens de la vie civile et politique, et pour défendre ceux de la nature. Les prophètes aussi recevaient cette onction, parce qu'autrement ils n'auraient pu sans cette assistance particulière de l'Esprit de Dieu, signifiée par cet épanchement d'huile sur leurs personnes, nous découvrir comme ils ont fait, les mystères les plus secrets de notre religion, les promesses et les menaces divines, et les choses qui devaient arriver.

Or qui ne sait que Notre-Seigneur a eu ces trois dignités réunies en sa seule personne ? Pouvons nous douter de sa prêtrise, quand nous voyons le Père éternel qui l'appelle *Sacerdos in æternum*, etc. ? (Psal. CIX, 4.) N'est-il pas donné en sacrifice ? Qui est-ce qui opère encore tous les jours nos mystères ? N'est-ce pas lui qui se sert du ministère des prêtres qui sont ses vicaires et ses lieutenants en terre ? Quand voyez la main du prêtre qui va versant de l'eau sur la tête de l'enfant : *Hic est qui baptizat in Spiritu sancto*. (Joan., I, 33.) Pouvons-nous douter de sa royauté, quand nous le voyons ainsi appelé dans l'Écriture, quand nous considérons sa majesté éternelle qui, le rendant un avec son Père, le rend souverain avec lui ? N'est-ce pas un signe évident de sa royauté, qu'au temps qu'il ne pouvait être reconnu pour un homme, il fut annoncé et reconnu pour roi : *Jesus Nazarenus, rex Judæorum* ? (Joan. XIX, 19.) N'a-t-il pas pris l'office de roi quand il a désarmé le prince des ténèbres, et délivré les élus de sa tyrannie ? N'est-ce pas ce qu'il fait encore tous les jours, quand il défend l'Église de la fureur de ses ennemis, quand il lui prescrit des lois, quand il lui communique la sainteté, quand il donne les forces à ses enfants de persévérer, quand il couronne les vainqueurs, et qu'il punit les rebelles ?

Pouvons-nous enfin douter de sa qualité de prophète, quand nous le voyons pénétrer jusqu'au fond des cœurs, nous annoncer les volontés divines, et nous découvrir les choses les plus cachées depuis la création du monde ? Les Juifs l'ont reconnu pour tel ; les Turcs même encore à présent lui donnent cette qualité de prophète : *Propheta magnus surrexit in nobis*. (Luc., VII, 16.) Si donc il est vrai que Notre-Seigneur possède en souverain degré ces trois titres excellents, de Prêtre, de Roi et de Prophète, c'est avec grande raison qu'il est appelé du nom de *Christ*, qui veut dire *Oint du Seigneur*.

Mais quelle onction pensez-vous qu'ait eue Jésus-Christ pour marque de toutes ces grandeurs ? Croyez-vous que c'était une huile matérielle et sensible, un onguent terrestre qui ait été répandu sur sa tête comme sur celle de Sûl, de David ? croyez-vous que ce soit même comme la grâce qui est donnée aux justes, qu'ils appellent une onction spirituelle ? Nenni, ce n'est pas cela qu'on entend. Toutes les autres onctions n'étaient que des ombres et des figures de ce qui se devait passer en la personne du Fils de Dieu : mais ce que l'on entend en cette

onction, c'est l'effusion infinie du Saint-Esprit, la communication intime de toutes les grâces, et la plénitude de la divinité même, comme parle l'Apôtre, qui réside en lui dès le moment de son incarnation comme en son propre corps : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.* (Coloss., II, 9.) Les justes reçoivent bien la grâce, qui est une participation de la divinité, mais c'est toujours avec mesure; mais au Fils de Dieu, c'est la fontaine de toutes les grâces, *Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum.* (Joan. III, 34.) C'est ainsi que dit saint Pierre : *Unxit eum Deus Spiritu sancto,* que « Dieu l'a oint du Saint-Esprit (Act., IX, 38.) : » et parlant de soi-même, il dit : *Spiritus Domini super me; propter quod unxit me* (Luc., IV, 18) : comme s'il disait : Ce n'est pas des hommes que j'ai reçu mon onction, non plus que mon pouvoir, c'est de Dieu. Et certes il fallait bien que cette onction fût abondante, puisqu'il la recevait non seulement pour lui, mais pour la répandre sur les autres, puisqu'il devait être comme une source vive, d'où nous devons puiser toutes les grâces, et comme un bassin, lequel étant tout plein, va puis après se dégorgeant d'une surabondance trop grande dans différents canaux. Voilà pourquoi il est dit de lui, *Dilexisti iustitiam et odisti iniquitatem; propterea unxit te Deus oleo latitiae prae consortibus tuis.* (Psal. XLIV, 8.) Et parce que devant de être le chef du corps mystique de son Église, il devait faire couler sur tous ses membres, c'est à-dire sur tous les fidèles, le parfum céleste de ses bénédictions, afin de les vivifier, de les sanctifier et de les glorifier. Vous concevez donc à présent ce que signifie ce nom de *Christ*, et pourquoi il est attribué à Notre-Seigneur.

Ce n'est pourtant pas là où il nous faut arrêter : car que nous servirait qu'il eût été ainsi avantagé de toutes sortes de grâces, s'il se les réservait pour lui seul? Ah! c'est ici le grand sujet de notre joie et de notre consolation, chrétiens; Notre-Seigneur a tant d'amour pour nous, que tout ce qu'il a, il nous le rend commun avec lui. S'il est plein de tous biens, ce n'est que pour nous en faire part; s'il reçoit l'onction de sa divinité, ce n'est que pour nous faire des dieux; s'il est Prêtre, ce n'est que pour s'offrir à son Père en holocauste pour la satisfaction de nos péchés; s'il est Roi, ce n'est que pour nous donner place en son royaume; s'il est Prophète, ce n'est que pour nous annoncer les vérités du ciel, et nous en marquer le chemin; enfin s'il est appelé *Christ*, il ne veut pas que ce nom lui soit particulier, mais que nous soyons appelés de son propre nom, Chrétiens. C'est ce que saint Paul, écrivant aux Romains, leur inculque six fois : *Estis vocati Jesu Christi.* (Rom., I, 6.) Vous autres qui avez été baptisés, et qui croyez en Jésus, soit que vous soyez riches ou nobles, et savants, et élevés dans les charges, vous ne tirez pas vos noms, ni de vos richesses, ni de

vos noblesses, ni de votre science, ni de votre dignité, ni d'aucune autre chose; mais vous êtes de lui seul et de son nom appelés Chrétiens, *Estis vocati Jesu Christi.*

O Dieu, quel bonheur pour nous d'être faits participants d'un nom si adorable, d'un nom qui ne ressent que la douceur, que l'onction, que la miséricorde, et toutes sortes de grâces! Quelle élévation d'une vile et chétive créature à une dignité si éminente? On remarque en l'Histoire ecclésiastique que les chrétiens du commencement de l'Eglise, furent appelés de divers noms : premièrement, ils s'appelèrent frères, conformément à ce qu'ils avaient appris de Jésus-Christ, qui dit dans l'Evangile : *Omnes autem vos fratres estis, nous enim est Pater vester* (Matth., XXIII, 8), pour montrer qu'ils devaient avoir l'un pour l'autre de l'amour et des entrailles de frères. Ils furent puis après appelés fidèles, de la profession que nous faisons au baptême d'embrasser la foi de Jésus-Christ, et de croire fermement et simplement tout ce qui nous est proposé. Ils furent encore appelés disciples, en ce qu'ils se glorifiaient d'avoir un Dieu pour maître et docteur. Saint Paul les appelle souvent saints : *Vocatis sanctis* (Rom., I, 7), à cause que, en ce baptême, ils sont sanctifiés et consacrés à la sainte Trinité par le caractère ineffable de sainteté qu'ils y reçoivent. Mais tous ces noms là n'ont rien de comparable avec celui de chrétien : car qui dit chrétien, dit tous ces noms, et va encore au delà; qui dit chrétien, dit un homme qui croit en Jésus-Christ, qui le reconnaît pour son maître et Seigneur, qui le révere comme son chef, qui aime ses frères comme les membres d'un même corps; qui dit un chrétien, dit un homme de douceur, d'onction et de charité, qui n'a pour son prochain que des entrailles de miséricorde, qui n'amasse des trésors que pour le ciel, qui porte là toutes ses pensées, à l'exemple de Jésus-Christ son maître; qui dit un chrétien dit un prêtre et un roi, selon les paroles de saint Pierre : *Vos genus electum, gens sancta, regale sacerdotium.* (I Petr., II, 9.) Quelle obligation avons-nous donc à Notre-Seigneur de nous avoir honorés d'un titre si glorieux que celui de chrétiens? Et que pouvons-nous lui rendre pour une grâce si signalée? C'est ce que je veux vous enseigner dans le second point, moyennant la grâce de Dieu.

DEUXIÈME POINT.

La première chose que nous devons pour reconnaissance d'un si grand bienfait, c'est de faire grande estime de cette qualité de chrétien; c'est l'avis que saint Paul donne aux Corinthiens : *Fratres, videte vocationem vestram, « Mes frères, prenez garde où vous êtes appelés, faites grand état de votre vocation. »* (I Cor., II, 26.) Le Christianisme dont vous faites profession, n'est pas une chose commune, c'est un état de sainteté, un état d'innocence, une religion qui a un Dieu pour son auteur, et qui va au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer de grand dans le monde. Ce doit être le sujet de toute votre

gloire, et vous ne devez pas en chercher ailleurs : *Nemo autem vestrum patietur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor. Si autem ut Christianus, non erubescat; glorificet autem Deum in isto nomine.* (I Petr., IV, 15, 16.) C'est ainsi qu'en ont usé les saints, qui préféraient ce nom de chrétien à tout autre. C'était ce nom qui les animait au supplice, qui leur donnait courage dans les plus cruels tourments; c'était là leur consolation; c'était toute la réponse qu'ils rendaient aux tyrans. D'où êtes-vous? demandait-on à un diacre, dont l'histoire est rapportée chez Eusèbe : Je suis Chrétien. Quel est votre nom? Je suis Chrétien. C'était là tout ce qu'il avait à répondre; comme s'il eût voulu dire : Mon nom, mon surnom, ma patrie, mes biens, mes richesses, mes honneurs et tout ce que j'estime au monde, c'est d'être chrétien.

Les gens du siècle tirent leur nom de leurs seigneuries, qui ne sont que des héritages de terre : *Vocaverunt nomina sua in terris suis.* (Psalm. XLVIII, 12.) Mais les chrétiens tirent leur nom et leur réputation, leur gloire et leur ambition de Jésus-Christ. C'est ce qui faisait plus estimer à saint Louis le bourg de Poissy que la grande ville de Paris, parce qu'il y avait été fait chrétien; et encore à présent les rois, ses successeurs, n'ont pas de titre plus glorieux que celui de Très-Christien. Voilà donc la première chose que nous devons en reconnaissance de cette qualité. Que les hommes du monde fassent donc état de ces qualités de comtes, de marquis, de ducs et pairs, et de seigneurs; pour moi je me glorifierai d'être appelé Chrétien.

La seconde et la principale chose à laquelle nous sommes obligés, c'est d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ, car c'est en vain que nous portons le nom de Chrétien si nous n'en avons les œuvres. Mon frère, ne vous y trompez pas, dit saint Augustin, et ne vous flattez pas d'une vaine espérance; ce n'est pas la dignité du nom de chrétien qui fait le chrétien, et il ne sert de rien, sinon pour une grande confusion, et un plus terrible supplice, de porter ce titre glorieux, si on ne se conforme aux actions de Jésus-Christ. Le point du Christianisme consiste à ressembler à celui dont vous portez le nom : *Nunquid parietes ecclesiæ faciunt Christianum?* disait ce grand saint. Pensons-nous que de s'assembler à l'église, de se trouver à la Messe, à la prédication, ce soit être chrétien? Oui bien, si tout cela est joint avec les œuvres; autrement ce n'est qu'une apparence purement extérieure, qui ne nous servira de rien pour paraître devant Dieu. Ce n'est pas être chrétien, que de croire l'Evangile, mais il faut y conformer sa vie; ce n'est pas être chrétien de croire seulement la doctrine de Jésus-Christ, mais il la faut suivre, c'est-à-dire l'imiter.

Hélas! si cela est vrai, que pour être chrétien il faille imiter Jésus-Christ, combien y a-t-il peu de chrétiens dans le monde? Il y en a beaucoup de mine et de cérémonie, mais qu'il y en a bien peu d'effet! Jésus-

Christ est humble, et nous sommes superbes; il est patient, et nous ne pouvons souffrir; Jésus-Christ est dans la pauvreté, et nous recherchons les richesses avec des ardeurs incroyables; Jésus-Christ se rend obéissant jusqu'à la mort, et nous ne pouvons nous soumettre à personne; il est très-chaste, et nous sommes dans l'impureté. Et-est-ce là faire profession d'imiter Jésus-Christ? Quel rapport de votre vie à la sienne? Quelle comparaison de vos actions, de vos pensées, de vos paroles avec les siennes? N'est-ce pas une chose horrible, que portant le nom de chrétiens, nous persécutons Jésus-Christ? Si un page du roi qui porte ses livrées, qui est aimé de lui, et qui en reçoit une infinité de faveurs, venait à l'outrager et à le déshonorer, quel supplice pourrait-on inventer capable d'expier un tel crime? Et les chrétiens qui sont favorisés de Jésus-Christ en toutes façons, qu'il a faits héritiers de son nom, à qui il a fait part de tous ses secrets, de profaner son nom comme ils font tous les jours par les jurements, les blasphèmes, les reniements, n'est-ce pas une chose digne d'être déplorée avec des larmes de sang?

David ayant coupé le bord de la cotte d'armes de Saül, l'Ecriture porte qu'il s'en repentait, et frappa sa poitrine. *Percussit cor suum David eo quod abscedisset oram chlamydis Saul* (I Reg., XXIV, 6), en ce que c'était son prince, quoique sans sujet il fût très-mal vu de lui, et poursuivi à mort, et que ses gens le pressassent de lui faire pis en une si belle occasion qu'il avait pour lors; mais il leur dit : *Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hanc rem domino meo christo Domini, ut mittam manum meam in eum, quia christus Domini est.* (Ibid., 7.) A Dieu ne plaise que j'en fasse davantage! c'est assez de lui avoir coupé le bord de son habillement; c'est encore trop, et j'en suis bien marié en ce que c'est mon roi et l'oint du Seigneur. Mais on ne se prend pas seulement aux habits de Notre-Seigneur, on se prend à son nom et à sa personne; on attende sur son honneur et sur sa vie : quelle rage! Hé! si Dieu vous poursuivait injustement à mort, comme David était persécuté de Saül, encore patience; mais un Dieu qui ne vous a jamais fait que du bien, et qui vous en fait tous les jours de nouveaux, vous osez l'affronter! Si c'étaient des ennemis de la foi, si c'étaient des Turcs, si c'étaient des infidèles, mais des chrétiens, des personnes consacrées et dédiées à son service; c'est ce qui n'est point concevable.

Entrons dans de grands sentiments de douleur d'avoir vécu si peu conformément à notre vocation, d'avoir si mal usé de cette qualité de chrétiens; tâchons dorénavant de nous rendre des images vivantes de Jésus-Christ. Que faut-il pour cela? *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem; propterea, etc.* (Psalm. XLIV, 8.) Fuyons le péché de touter nos forces; craignons uniquement ce mal, ou plus que tous les maux qui sont au monde; faisons état de la qualité de chrétiens, pratiquons les vertus que Notre-Seigneur nous

à enseignées sur la terre, afin qu'après l'avoir suivi ici-bas, nous puissions en jouir éternellement en la gloire.

PRONE IX.

Filium ejus unicum.

Je m'étais presque résolu de passer sous un respectueux silence ce qui se présente aujourd'hui à vous expliquer suivant l'ordre du Symbole, à cause de la sublimité et de la difficulté du sujet, qui est de la naissance éternelle du Fils de Dieu : *Filium ejus unicum*. Mais pour ne rien laisser imparfait dans une si belle entreprise, j'ai cru que nous pourrions avec tout respect et toute humilité vous en entretenir. Je sais que la chose est très-difficile, très-dangereuse et très-relevée, et que Dieu semble en ce point avoir mis des bornes à la curiosité humaine par ces paroles du Prophète : *Generationem ejus quis enarrabit ?* (Isa., LIII, 8.) Qui sera-ce d'entre les anges et les hommes, qui osera entreprendre de raconter les merveilles de la génération éternelle du Verbe ? *Personne, dit Notre-Seigneur lui-même en l'Evangile, personne ne connaît le Père sinon le Fils, ni personne ne connaît le Fils sinon le Père* (Luc., X, 22) ; comment donc connaîtra-t-on le mystère qui se passe entre eux deux, de quel pour avoir connaissance, il faut connaître et le Père et le Fils ? Mais nous n'irons pas, comme j'espère, contre la volonté de celui qui a daigné nous révéler ce secret, quand nous en parlerons pour notre instruction. De l'examiner pour l'approfondir, et tâcher de le comprendre, c'est une témérité et le comble de la folie, disent les saints Pères ; mais d'y venir avec simplicité pour s'affermir dans la croyance qu'il nous en donne, et pour l'adorer avec plus de respect, c'est le propre d'un bon et véritable chrétien. Nous diviserons donc à l'ordinaire notre sujet en trois points. Dans le premier, nous verrons comme Jésus-Christ est vrai Fils unique de Dieu le Père ; dans le second, pourquoi nous l'appelons unique, vu qu'il nous appelle ses frères ; le troisième sera l'instruction.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, il faut supposer que dans l'Ecriture sainte ce nom de *fils* souffre différentes explications. Quelques-uns sont appelés fils par imitation, comme quand les hommes sont appelés enfants du diable (Joan. VIII, 44), à raison de leur vie dépravée ; d'autres par adoption, comme nous voyons que saint Paul qualifie souvent les chrétiens du nom d'enfants de Dieu (Rom., VIII, 23) ; d'autres enfin par nature, comme nous disons tous ces jours entre les hommes, qu'un tel est fils d'un tel, en ce qu'il tire la vie temporelle de lui, et qu'il est son véritable père qui a contribué pour le mettre au monde. Quand donc on dit que la seconde personne de la sainte Trinité est Fils unique de Dieu le Père, ce n'est point par imitation, ce n'est point par grâce ou par adoption, mais c'est par nature ; c'est-à-dire que ce n'est point une manière de parler impropre et imparfaite, comme sont les autres d'imitation et d'adoption, mais que c'est véritablement le

Fils naturel de Dieu, à qui son Père communique toute sa substance et sa nature divine de toute éternité ; d'où vient qu'il est appelé coéternel et consubstantiel à son Père : *Ex Patre natum ante omnia secula, Deus de Deo : Genitum, non factum, consubstantialem Patri*. L'Ecriture sainte, pour nous faire concevoir ce mystère, se sert de quantité de titres et de comparaisons attribuées au Fils de Dieu, qui nous aideront beaucoup pour l'entendre. Premièrement, il est appelé Verbe : *In principio erat Verbum* (Joan., I, 1), qui veut dire, en termes de philosophie, l'image ou l'espèce très-expresses de ce que nous connaissons par l'acte de notre entendement, pour montrer que, comme en me concevant et m'entendant moi-même, je fais un autre moi-même par la force de mon intelligence : et tout ainsi que lorsque je me vois le visage dans un miroir, je me forme un visage tout semblable au mien, et dis que je me suis vu moi-même ; ainsi le Père se concevant soi-même et toutes les créatures possibles, forme et engendre en même temps par la fécondité de son entendement divin, et par la force de son intelligence, un certain verbe expressif de ce qu'il conçoit, du tout semblable à lui en ce qu'il se conçoit lui-même, et dans lequel reluisent par une expression singulière les perfections de toutes les créatures possibles, et c'est ce que nous appelons le Verbe divin, qui est un miroir sans tache de la majesté de Dieu, en ce qu'il exprime parfaitement toutes les perfections divines.

Il est appelé Verbe ou Parole, pour nous apprendre (comme dit un Père du concile œcuménique d'Ephèse) que son Père l'a engendré sans passion, et d'une manière bien différente de la génération des hommes, qui sont conçus par la passion et la concupiscence.

Il est appelé Fils, pour faire voir qu'il est consubstantiel à son Père, qu'ils n'ont qu'une même essence et une même nature. Mais parce que ordinairement un fils est plus jeune que son père, il est appelé splendeur ou l'éclat de son Père, *Splendor Patris*, pour nous faire voir que tout ainsi que le soleil n'est point plus ancien que la lumière qu'il produit, et que s'il y avait un soleil éternel, il produirait une lumière éternelle ; tout de même, le Père n'est point plus ancien que le Fils. C'est ainsi que parle ce grand personnage, en un discours qu'il fit en présence de cette sainte assemblée, sur le sujet de la naissance de Notre-Seigneur.

Il est appelé l'image invisible, la figure de la substance du Père, pour montrer que, comme parmi les créatures nous appelons les enfants les images de leurs pères, ainsi Jésus-Christ représentant parfaitement en soi les traits des perfections adorables de la Divinité, et sans comparaison mieux que tous les enfants des hommes ne ressemblent à leurs pères charnels ; il doit être appelé véritablement son Fils. Et Notre-Seigneur même parlant de cette ressemblance, dit à saint Philippe : *Qui videt me, videt et Patrem*

meum; Pater et ego unum sumus : «Celui qui me voit, voit mon Père: mon Père, et moi nous ne sommes qu'un.» (Joan., XIV, 9; X, 30.)

Il est encore appelé dans le concile de Nicée, *Lumen de lumine, «lumière de lumière,»* pour nous faire voir que, comme lorsque l'on allume une lampe à une autre, on en prend toute la lumière, et on la laisse toute; ainsi le Fils de Dieu prenant la nature, la vie et l'essence de son Père, il la laisse toute, et la prend toute. Voilà pour le premier point, auquel nous ne nous arrêterons point davantage, afin de passer au second.

DEUXIÈME POINT.

Mais pourquoi Fils unique? c'est le second point. N'est-ce pas Jésus-Christ lui-même qui appelle les chrétiens ses frères? *Ite, nuntiate fratribus meis* (Matth., XXVIII, 10); et saint Paul quand il dit qu'il ne dédaigne pas de les appeler ses frères : « Non confunditur fratres eos vocare? » (Hebr., II, 11.) L'Écriture sainte est-elle contraire à elle-même, et ne nous apprend-elle pas que par le baptême nous sommes frères de Jésus-Christ, et les enfants de Dieu : *Dedit illis potestatem filios Dei fieri?* (Joan., I, 12.) Ne nous commande-t-elle pas d'appeler Dieu toujours notre Père? S'il est notre Père, nous sommes donc ses enfants; si nous sommes ses enfants, nous sommes frères de Jésus-Christ; si nous sommes frères de Jésus-Christ, pourquoi est-il appelé Fils unique? Chrétiens, cette difficulté est belle, et la solution en sera glorieuse à Jésus-Christ et avantageuse pour nous tous. Les deux propositions sont véritables : Jésus-Christ est Fils unique du Père éternel, et Jésus-Christ néanmoins a des frères. Je m'explique. En Jésus-Christ, il y a deux natures, la nature divine et la nature humaine : si nous considérons Jésus-Christ en tant que Dieu, en tant qu'il est engendré de son Père de toute éternité dans les splendeurs de sa gloire, en tant qu'il procède par voie de génération, et qu'il émane de la fécondité de l'entendement divin, comme le terme substantiel de sa connaissance; en tant qu'il a la même nature divine commune avec le Père, en tant qu'il est l'image de la majesté de Dieu : il est seul et unique, et en cette qualité il n'a point de frères. Il n'est point même héritier de son Père, en ce qu'il est un même Dieu avec lui, qu'il possède par indivis sans aucune dépendance tous les droits, titres et avantages de la Divinité. C'est en ce sens que nous disons qu'il est Fils unique. Mais Jésus-Christ en tant que homme, et, comme dit saint Paul, uni à la chair et au sang (Rom., VIII, 3), participant même la nature humaine, revêtu de nos misères et de nos infirmités, renjoli de toutes les grâces du Saint-Esprit, a en effet des frères et des cohéritiers, auxquels il communique comme le chef à ses membres tous les dons de la grâce. *Si filii, et hæredes quidem Dei, coheredes autem Christi* (Ibid., 17); *de cujus plenitudine omnes accepimus.* (Joan., I, 16.) Et c'est proprement dans le premier que consiste toute la gloire de Jésus-Christ, d'être égal à son

Père : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* (Philipp., II, 6); *Ego et Pater unum sumus.* (Joan., X, 30.) Dans le second, c'est tout l'avantage des chrétiens d'être faits par grâce et par élection, ce que Jésus-Christ le Fils unique de Dieu est par nature : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* (I Joan., III, 1.) Oh! le grand sujet qui se présente à vous étaler maintenant, si le loisir nous le pouvait permettre! car, qui peut concevoir l'éminence de cette qualité d'enfant de Dieu, qu'un ver-misseau de terre, qu'une si vile créature, ose appeler son Père, la souverain Seigneur de l'univers, et que Dieu veuille bien adopter pour ses enfants des créatures si misérables, qui devant leur naissance sont des purs néants, dans leur vie ne sont que pécheurs, et à la mort ne sont que poussière? Nous voyons bien des hommes adopter des enfants qui ne leur étaient de rien, pour leurs propres enfants; mais qu'il y a de différence entre ces adoptions et la nôtre. Si les personnes que les hommes choisissent pour enfants adoptifs, sont étrangères à leur famille, au moins sont-elles de même nature qu'eux. Qu'un homme fasse du bien à un homme, cela est naturel; mais que Dieu se rabaisse à aimer les hommes qui sont infiniment éloignés de lui, jusqu'à ce point de les appeler ses enfants, c'est ce qui passe toutes nos pensées.

Les adoptions parmi les hommes se font quelquefois pour reconnaissance de quelque bienfait reçu; mais bien loin d'avoir jamais fait aucun plaisir à Dieu, nous ne lui avons fait que des injures et du déplaisir. L'adoption dans les hommes suppose quelque bonne qualité en la personne que l'on choisit, qui nous la rende aimable, autrement jamais nous ne serions notre héritier celui qui n'aurait rien en soi qui nous plût. Mais tant s'en faut que nous eussions rien d'agréable pour attirer la bienveillance et l'amitié de Dieu; qu'au contraire, étant nés de péché, nous étions naturellement des enfants de vengeance et de colère, c'est-à-dire des objets de son indignation : *Natura filii iræ.* (Ephes., II, 3.) On peut parmi les hommes aspirer à ce titre d'adoption, et la mériter en quelque façon par ses services; mais l'élection que Dieu fait de nous, est tellement gratuite, que nous ne pouvons pas seulement la désirer, ni faire le moindre pas pour y arriver. L'adoption parmi les hommes se fait pour avoir des héritiers qui succèdent aux biens et aux honneurs que nous possédons au défaut d'enfants légitimes et naturels. Mais quels sont ces biens, qu'un peu de terre, d'argent, de maisons et semblables héritages caducs et péri-sables, que nous laissons à d'autres, parce que nous ne pouvons les emporter avec nous? la vie, l'héritage auquel nous sommes appelés et destinés par la suite de notre filiation divine, est la possession de tous les biens que Dieu possède de lui-même,

c'est-à-dire de tous les plaisirs imaginables, des richesses immenses et des honneurs sans pareils. Ces biens si petits parmi les hommes ne sont encore que pour la vie qui passera bientôt ; mais les biens que Dieu promet à ses enfants, sont des biens sans mesure, des biens infinis, et qui dureront à toujours dans toute l'éternité : *In sæcula sæculorum*. L'adoption parmi les hommes se fait au défaut d'héritiers naturels, pour la consolation de ceux qui sont privés d'enfants ; mais en Dieu il n'en va pas de même, en ce qu'ayant son Fils égal à lui en toute façon, qui est l'objet de toutes ses délices, dans lequel il se complaît de toute éternité, et en qui et par qui il connaît toutes choses ; ce n'est point par indigence ce qu'il en fait, ni pour sa propre satisfaction comme font les hommes, puisqu'il n'a que faire de toutes les créatures, mais pour communiquer la surabondance de ses perfections.

Enfin l'adoption pour l'ordinaire ne se fait que d'une seule personne, autrement ce serait mettre le divorce dans la famille, y admettant plusieurs héritiers, en ce que les biens du monde sont si bornés, qu'ils ne peuvent être divisés sans préjudice de ceux qui les possèdent. C'est de là que viennent tous les jours les querelles, les envies, les jalousies, les inimitiés, les procès entre les personnes les plus proches.

Jacob et Esaü nés d'un même ventre ne purent partager ensemble le droit d'aînesse : mais le paradis, l'héritage de notre Père céleste n'est pas sujet à toutes ces divisions, chacun le possède tout entier, et, pour appartenir à plusieurs, il n'est aucunement diminué. Jésus-Christ demeure toujours Fils naturel de son Père, et, pour avoir des cohéritiers, c'est sans préjudice de sa filiation naturelle. O Dieu de bonté et de miséricorde, qui sommes-nous pour nous combler de tant de biens ? Songez un peu, mes chers frères, quelles obligations vous avez au Père éternel qui vous honore de cette qualité d'enfants ; quelles actions de grâce vous pouvez faire à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous l'a méritée par sa mort et sa passion. Hélas ! si on fait tant d'estime d'être d'une extraction royale, d'être prince, fils de roi, enfant d'empereur, de monarque, ou autre grand seigneur, à cause des biens et des honneurs qui les attendent ; que sera-ce d'être enfant de Dieu, en comparaison de qui tous les rois de la terre ne sont que des atomes ? C'est la pensée que nous devrions avoir sans cesse devant les yeux, pour nous empêcher de rien faire qui dérogeât à l'honneur d'un si divin caractère : « Ou change de nom, disait Alexandre à un soldat qui portait son nom, ou fais des actions dignes d'un Alexandre. » J'en dis de même, ou changeons de nom, et renonçons à la qualité d'enfants de Dieu, ou vivons en enfants de Dieu : mais parce qu'il se présentera quelque autre occasion de parler encore de cette obligation, passons au troisième point, et

voyons quelle instruction nous en pouvons recueillir.

TROISIÈME POINT.

La voici. Puisque le Fils est le Verbe et la Parole de Dieu, il faut attentivement l'écouter. C'est ce que recommanda le Père au baptême de son Fils, et en sa Transfiguration, où il fait entendre une voix au milieu des nuées pour se faire ouïr à tous les hommes du monde : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite*. (Luc., IX, 35.) Voilà mon Fils unique uniquement aimable, dans lequel je mets toutes mes complaisances. Voilà la Parole éternelle que j'ai engendrée de toute éternité, qui vous est envoyée pour vous annoncer les vérités du salut : *Ipsium audite*. Ecoutez ce qu'il vous dira, ses paroles sont paroles de vie. Mais comment est-ce que Jésus-Christ nous parle ? Il nous parle, chrétiens, en ses prédications ; il nous parle par les exhortations, par les catéchismes ; il nous parle dans l'Évangile, il nous parle par les actions, il nous parle par les bons exemples, par la lecture des bons livres, par les inspirations ; il nous parle dans les maladies. Mais combien y en a-t-il qui entendent cette voix ? combien y en a-t-il qui entendent les prélications et les prônes, qui assistent aux catéchismes ? Si lorsque Jésus-Christ était sur la terre vous eussiez été présents, et que, le voyant prêcher, vous vous en fussiez allés, vous eussiez témoigné quelque ennui, vous eussiez fait quelque murmure, vous l'eussiez enfin négligé ; si vous vous fussiez moqué de ses discours, quel châtement auriez-vous mérité ? et quand aujourd'hui vous méprisez vos pasteurs, vous tournez en raillerie ce qu'on vous dit pour votre salut ; quand vous vous absentez sans raison, à qui pensez-vous que vous faites injure ? Ce n'est point à votre pasteur, mais c'est à Dieu même de qui nous ne sommes que les ministres : *Legatione pro Christo fungimur*. (II Cor., V, 20.) Je ne suis ici que pour tenir la place du Fils de Dieu : *Quasi Deo exhortante per nos* (Ibid.) ; et quand je vous dis quelque chose, ce n'est pas de ma part que je vous le dis, mais de la part de Dieu. C'est lui qui vous exhorte par ma bouche, tout pécheur que je suis, et qui daigne bien se servir d'un si chétif instrument pour vous annoncer les vérités du salut. Ce n'est pas la personne, ce ne sont pas les actions de celui qui parle qu'il vous faut regarder quand on vous prêche ; mais c'est Dieu qui parle par la bouche de cet homme. Moïse autrefois se plaignant à Dieu de l'obstination et du murmure des Juifs contre lui : Ce murmure, dit Dieu, n'est pas contre vous, mais contre moi qui vous ai envoyé ; c'est à moi qu'ils s'adressent ; ce sont mes ordres qui sont méprisés ; c'est contre moi que leur rébellion se forme. Je passe plus avant par une autre comparaison. S'il se trouvait quelqu'un si dénaturé, si impie, si abandonné qu'il prit la sainte hostie, qu'il la foulât aux pieds, qu'il la jetât dans la boue, quel supplice

ne mériterait-il pas ? si seulement il la prenait avec irrévérence, s'il ne la saluait, quand on la va porter aux malades, ne dirait-on pas que c'est un hérétique ? Et que pensez-vous que c'est que la parole de Dieu ? dit saint Augustin. Quelle différence mettez-vous entre le corps de Jésus-Christ et la parole de Jésus-Christ ? pourquoi son corps est-il digne de tant de vénération sinon parce que c'est le corps d'un Homme-Dieu ; et sa parole n'est-elle pas aussi bien à lui ? n'est-ce pas la parole de Dieu ? C'est le même Verbe, dit saint Augustin, dans l'Eucharistie et dans l'Ecriture sainte, dans la communion et dans la prédication ; si donc il y aurait tant de mal à maltraiter le Fils de Dieu dans le saint Sacrement, quel mal y aurait-il à négliger sa parole ? Mais combien y en a-t-il qui écoutent Jésus-Christ dans les maladies et dans les autres adversités de la vie ? C'est en ce temps-là qu'il nous parle au cœur, mais nous faisons la sourde oreille. N'est-il pas vrai que souvent dans vos infirmités, dans vos pertes, dans vos afflictions, il vous est venu des pensées de recourir à Dieu, d'implorer son secours, de vous mettre en bon état par une bonne confession, de vous réconcilier avec tel et tel, de quitter telle compagnie dangereuse ; et cependant qu'en avez-vous fait ? Combien de saintes inspirations que vous avez rejetées, négligées, méprisées, au lieu de les mettre en pratique ; est-ce là écouter Jésus-Christ ? est-ce là être son disciple ? est-ce là croire en lui ? Mon Dieu, que vous avez peu de personnes qui vous écoutent, et qui savent discerner votre voix. Les uns écoutent la voix du monde, les autres les sentiments de la chair, les autres se laissent aller à écouter le diable et à suivre ses maximes. S'il nous arrive quelque chose, au lieu de consulter les ordonnances de Dieu, on consultera tout aussitôt les hommes. Chrétiens, soyons plus attentifs à cette parole divine ; ne laissons pas échapper une seule de ces paroles ; mettons-les bien avant dans notre cœur. Est-il question de telle ou telle action ? voyons ce que Jésus-Christ nous dit dans l'Evangile, ce qu'il nous enseigne par son exemple. Est-il question, par exemple, de l'aumône ? voyons comme Notre-Seigneur recommande de la faire largement, de la faire en cachette et sans respect humain. Est-il question de quelque piete que vous ayez faite ? voyez comme Jésus-Christ vous dit que vous n'avez rien ici-bas, et qu'il faut pour le suivre se détacher par affection de tous les biens du monde. Est-il question de venir à l'église ? voyez la révérence, la diligence qu'il veut qu'on y apporte : *Ipsam audite*. Voilà le seul maître que vous devez écouter. Ouvrez donc l'oreille de votre cœur, et la tenez attentive. N'écoutez point les maximes du monde, mais celles qui vous sont enseignées dans les prêches, catéchismes et les instructions ; réglez toute votre vie sur ce niveau, c'est le plus grand service que vous

puissiez rendre au Fils de Dieu, que de porter honneur à ses paroles, les exécuter avec respect, les pratiquer avec fidélité. C'est à quoi je vous conjure aujourd'hui de sa part, afin qu'ayant ici-bas exécuté sa parole, vous puissiez dans le ciel le contempler dans le sein de son Père en toute éternité. Amen.

PRONE X.

Dominum nostrum.

Nous achèverons aujourd'hui le second article du Symbole, par l'explication de ces deux paroles : *Dominum nostrum*, par lesquelles nous croyons que Jésus-Christ est notre souverain Seigneur. C'est la qualité que lui donne l'Eglise dans toutes les oraisons qu'elle fait, et le titre dont se servent les fidèles pour obliger la divine bonté de leur accorder ce qu'ils demandent : *Per Dominum nostrum*. Voilà pourquoi il importe beaucoup de bien entendre la signification de ces paroles que nous avons si souvent à la bouche, afin de les proférer avec la révérence et l'attention qu'elles méritent, non pas à la hâte, comme l'on fait d'ordinaire, et sans aucune réflexion. Pour rendre la chose plus facile, nous diviserons notre sujet en deux points. Au premier nous verrons comme quoi Jésus-Christ est notre Seigneur, et quelle différence il y a de lui avec les seigneurs de la terre ; dans le second, ce que nous lui devons en cette qualité de Seigneur.

PREMIER POINT.

Entre tous les titres qui nous obligent à Jésus-Christ, et qui nous font être indispensablement à lui, saint Bernard en remarque trois principaux. Le premier, c'est la création ; le second, c'est la rédemption ; le troisième, c'est la donation que lui a faite son Père de toutes les créatures. Nous sommes à lui, dit ce grand saint, *jure creationis, merito redemptionis, et dono Patris*. Pour ce qui est de la création, la chose est manifeste, en ce que c'est lui qui nous a tirés du néant où il pouvait nous laisser croupir pour jamais ; c'est lui qui nous a donné l'être, qui nous le conserve continuellement ; c'est lui enfin qui, pouvant nous faire les moindres des animaux, a voulu graver et buriner sur le fond de notre âme l'image de sa divinité et la lumière de la raison, qu'il a empreinte sur nous, pour montrer, par ce caractère de gloire, cette possession plus étroite qu'il prenait de nous, et qu'il nous offrait son propre héritage, comme il fit autrefois au peuple d'Israël, entre tous les peuples de la terre, à qui il dit : *Eritis mihi in peculium de cunctis populis*. (Exod., XIX, 5.) Si un sculpteur est estimé proprement le maître et le seigneur de son ouvrage, quoiqu'il n'ait point fait la matière ni la forme substantielle de la statue, dont il n'a point produit le marbre ni le bois, par exemple ; mais seulement pour lui avoir donné la figure et quelques autres accidents légers, après quoi il l'a laissée là sans y toucher davantage : à combien plus juste titre

appartiendrons-nous à Jésus-Christ qui nous communique toute la substance et du corps et de l'âme, et qui nous ayant faits une fois, nous fait encore incessamment, en tant qu'il nous maintient en la jouissance de l'être qu'il nous a une fois départi, la conservation ne différant point essentiellement de la première production, que par de petites formalités qui ne sont que de petites délicatesses de nos esprits. Mais, dira quelqu'un, le Père et le Saint-Esprit ne sont-ils pas aussi bien nos Seigneurs comme le Fils? Oui, chacun d'eux est notre Seigneur, et, pour mieux dire, ne sont qu'un même Seigneur, dit saint Athanase : *Dominus Pater, Dominus Filius, Dominus Spiritus sanctus, et tamen non tres domini, sed unus est Dominus*; parce que, n'ayant tous qu'un même domaine, un même héritage, une même nature, ils ne sont aussi qu'un seul et unique Seigneur. Cela est vrai, mais on dit néanmoins du Fils qu'il est notre Seigneur par un titre spécial, pour deux raisons : premièrement, à cause qu'en lui toutes choses ont été faites : *Per quem omnia facta sunt*; secondement, parce que tout ce qu'il y a de créatures au monde est destiné à sa gloire et à son service, et particulièrement les hommes, qui y tiennent le premier rang. *In ipso*, dit saint Paul, *condita sunt universa in cœlis et in terra. Omnia per ipsum et in ipso creata sunt.* (Coloss., I, 16.) Toutes les choses célestes et toutes les terrestres, toutes les visibles et toutes les invisibles sont faites *in ipso*, en lui comme en la cause exemplaire; *per ipsum*, par lui comme par la cause opérante; et *in ipso*, ou, suivant le texte grec, *ad ipsum*, pour lui comme pour la cause finale : tout n'étant que pour l'honorer et le servir. Vous voyez donc comme quoi nous sommes à Jésus-Christ par titre de création. Voyons maintenant comme nous lui sommes acquis par le titre de sa rédemption. Saint Paul parlant à ce propos aux chrétiens, il leur dit : *Non estis vestri; empti enim estis pretio magno* : « Vous n'êtes pas à vous, » c'est-à-dire, vous n'êtes pas les maîtres ni les seigneurs de vous-mêmes, « car vous avez été achetés à grand prix. » (I Cor., VI, 20.) Une chose est parfaitement à un homme quand il l'a achetée, bien plus que s'il l'avait trouvée, car quelqu'un la pourrait réclamer; ou s'il l'avait reçue en don, parce qu'il en aurait obligation à celui qui la lui aurait donnée; ou même par succession, d'autant qu'elle ne lui aurait rien coûté : mais l'ayant achetée et payée plus qu'elle ne vaut, elle est à lui tout à fait, et il n'en doit rien à personne.

Notre-Seigneur donc nous ayant achetés, nous ne pouvons douter que nous ne soyons à lui, d'autant plus, comme dit saint Paul, qu'il nous a achetés *pretio magno*, ce que saint Pierre explique en ces termes : *Non corruptibilibus auro aut argento redempti estis, sed pretioso sanguine Agni immaculati* : Chrétiens, « vous n'avez pas été rachetés avec de l'or et de l'argent, ou avec quelque autre chose vile et corruptible, mais avec le sang précieux de l'Agneau immaculé, Jésus-Christ. » (I Petr., I, 18,

19.) Mais si vous ajoutez à cela le titre de donation que son Père lui a faite de nous, qu'y aurait-il dans la nature qui appartienne plus indispensablement à un autre, que nous appartenons à Jésus-Christ? C'est ce que Notre-Seigneur lui-même nous enseigne, quand il dit : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo.* (Luc., X, 22.) C'est ce que saint Paul confirme, lorsqu'il dit que Dieu l'a constitué héritier de tout si absolument, qu'il n'y a rien qui ne lui appartienne : *Quem constituit hæredem universorum.* (Hebr., I, 2.) En quoi il semble, dit un pieux docteur, que le Père se soit comporté comme un grand et puissant roi, qui, ayant fait bâtir à son fils un magnifique palais qu'il a richement meublé, lui a fait son train selon la dignité de sa naissance et la grandeur de l'affection paternelle qu'il lui porte : car Dieu le Père a créé pour son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le ciel et la terre, comme une maison royale qu'il a remplie d'anges, d'hommes et d'autres créatures en très-grand nombre et très-grande variété, comme autant de serviteurs et d'officiers pour le servir et exécuter ses volontés.

Concluez d'ici la différence qu'il y a entre les seigneurs de la terre (que nous appelons de ce nom) et le Fils unique de Dieu. La terre est divisée en plusieurs royaumes, qui sont possédés par autant de maîtres différents : chaque ville, chaque village, chaque maison a son seigneur particulier; mais Jésus-Christ est Seigneur universellement de tout, sans exception quelconque. Les seigneurs, pour la plupart, relèvent d'un seigneur souverain; les monarques souverains relèvent de Jésus-Christ : mais Jésus-Christ ne relève de personne : les seigneurs ne jouissent de leur domaine que pendant leur vie, et en mourant laissent leurs seigneuries à un autre, mais Jésus-Christ est toujours et tout seul jouissant de tous les biens qui sont à lui ; les seigneurs conservent par leur autorité nos vies et nos biens contre les attaques de nos ennemis, qui nous voudraient nuire, mais Jésus-Christ a un pouvoir absolu sur nos corps et sur nos âmes, et en peut disposer selon son bon plaisir : il nous peut enrichir, quand et comme bon lui semble, la vie et la mort sont en sa main ; notre bonheur ou notre malheur pour le temps ou pour l'éternité. C'est pour marquer cette souveraine puissance que l'Apôtre le compare à un potier de terre ; parce que, comme il est au pouvoir du potier de faire de son argile des vases d'honneur ou d'ignominie, ainsi Dieu créant les hommes du limon de la terre, en peut disposer selon sa volonté et les peut rompre et briser sans que personne lui puisse contredire ; il peut en garder les uns et abîmer les autres. Voilà pour le premier point.

DEUXIÈME POINT.

Il ne reste plus que de voir ce que nous devons à Jésus-Christ en cette qualité de Seigneur. La chose n'est pas bien difficile. Qu'est-ce que doit un vassal à son seigneur, et un serviteur à son maître? Un vassal doit respect et obéissance à son souverain, un

serviteur doit le service et la fidélité à son maître. Voyons donc maintenant quel respect nous avons pour Jésus-Christ, quelle obéissance, quel service et quelle fidélité nous lui rendons. Que dirions-nous d'un vassal qui se révolterait contre son souverain, d'un serviteur qui trahirait son maître? et n'est-ce pas ce que nous faisons tous les jours quand nous offensois Dieu? Quelle plus grande et plus cruelle rébellion que celle de la créature contre son Créateur, de l'homme contre Dieu, d'un chrétien contre Jésus-Christ, qui se fait par le moyen du péché? *Confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti: Non serviam: «Tu as brisé le joug que je t'avais imposé, dit Dieu par son prophète; tu as dit que tu ne voulais pas me servir.» (Jer., II, 20.)* Je t'avais donné des lois, et tu t'en es moqué; je t'ai appelé à moi, et tu m'as tourné le dos! O Dieu, quel renversement! Toutes les créatures qui sont en la nature, rendent hommage et service à l'homme pour qui elles sont faites; l'homme seul, qui était fait pour Dieu, ose bien secouer le joug, et se soustraire à son obéissance. Si un cheval voulait se cabrer contre vous, si la scie dont vous vous servez ne voulait pas scier quand vous l'employez à cet usage (c'est la comparaison dont se sert l'Écriture); si le soc de votre charrue ne voulait point enfoncer dans la terre, vous auriez sujet de vous étonner, encore que ces choses n'aient pas la raison comme vous avez; et vous osez bien résister et vous porter contre les lois de Dieu? les jurements ne vous coûtent rien; les larcins, c'est si peu de chose; les impudicités sont des galantries; les excès de bouche, c'est être de bonne humeur; les jeûnes, vous ne vous en souciez pas. *Vae qui contradicit fictori suo, testa de saminis terræ. (Isa., LX, 9.)* Malheur à celui qui, étant devant mon infinie majesté comme l'argile entre les mains du potier, et encore incomparablement moins, se bande contre moi, et empêche l'exécution de mes volontés par ses résistances et par ses iniquités!

Mais encore si c'était pour se soustraire à un esclavage bien dur, à un joug insupportable; mais tant s'en fant; les lois de Notre-Seigneur sont des lois très-douces, et le maître que nous prenons en échange, est un cruel tyran, qui n'a rien pour nous que des chaînes et des gibets, qui ne tend qu'à notre ruine, et ne s'étudie qu'à notre perte. Quelle injure à Jésus-Christ Notre-Seigneur que nous quittons son parti pour prendre celui du démon, que nous renonçons à tous les titres par lesquels nous sommes si justement à lui pour nous donner à un si méchant maître!

Les Juifs autrefois préférèrent Barabhas à Jésus-Christ par une impiété inconnue; mais nous faisons bien pis, en lui préférant le démon par nos péchés. Écoutez comme saint Augustin fait parler ce ministre infernal au jour du jugement sur ce sujet, et les moqueries qu'il fait à Notre-Seigneur Jésus-Christ: *Nihil illis dedi, nihil illis pollicitus sum*, etc. Je ne leur ai

rien baillé, je ne leur ai rien promis qui valût; je ne me suis point fait homme pour eux, je n'ai point exposé mon corps à la cruauté des fouets et des épines pour eux; je n'ai pas été attaché à un gibet, ni n'ai répandu mon sang pour leur salut comme vous, et pourtant ils ont accompli mes commandements et ont méprisé les vôtres: si je leur ordonnais de se parjurer, de blasphémer votre saint nom, de ravir le bien d'autrui et de se vautrer dans les ordures, ils le faisaient promptement; si je les excitais de prendre de la peine pour jouir de quelque faux plaisir ou acquérir quelque honneur de fumée, ou des richesses trompeuses, ils se tuaient pour cela; et pour vous qui êtes leur Dieu, leur Créateur, leur Sauveur, qui leur avez donné tous les biens qu'ils possèdent, et leur en avez promis encore de plus grands, et qui par-dessus tout cela, avez souffert la mort en la croix pour leur sujet, ils n'eussent pas voulu subir le moindre travail, ni seulement tourner les pieds. Quel plus sanglant affront pouvons-nous faire à Notre-Seigneur, que de l'exposer ainsi à la risée des démons? N'est-ce pas assez qu'il ait été le jouet et la fable du peuple pendant qu'il était sur la terre? N'est-ce pas assez que nous en ayons fait comme un roi de théâtre, sans que nous le livrions à ses plus grands ennemis, au temps qu'il est à présent glorieux au ciel? Que pourrions-nous dire à la vue d'un si étrange aveuglement, sinon d'entrer dans une confusion pénétrante de nous être soustraits à l'obéissance et à la fidélité que nous devons à un si bon maître, et protester dorénavant une fidélité inviolable à ses commandements? C'est ce que nous avons promis dès le baptême, mais qu'il faut renouveler aujourd'hui. Là nous avons renoncé au monde et à tous ses plaisirs; là nous avons renoncé à tous les ennemis de Dieu, et nous avons fait un pacte, une espèce de vœu et de serment de le servir avec fidélité. Nous l'avons fait, et Dieu l'a reçu; nous l'avons prononcé, et les anges l'ont écrit: mais que nous sommes éloignés de l'accomplissement de ces promesses! Seigneur, que nous avons été abusés en vous abandonnant! Hélas! nous étions à vous par titre de création; nous étions à vous par titre de rédemption; nous sommes encore à vous par la promesse solennelle que nous avons faite au baptême; et cependant nous nous sommes livrés entre les mains des étrangers, de vos ennemis, et des nôtres: *Possederunt nos domini absque te. (Isa., XXVI, 13.)* Une infinité de maîtres, ou pour mieux dire, de tyrans se sont venus emparer de mon âme. L'ambition y a exercé son empire; l'avarice a embrasé en moi la convoitise d'en avoir; l'impureté a tyrannisé mon corps, et tout autant de péchés que j'ai commis, sont autant de démons volontaires auxquels je me suis laissé gouverner, *Possederunt*, etc. Je renonce à tous ces maîtres; rentrez maintenant,

Seigneur, en possession de ce qui vous appartient si légitimement ; je me donne tout à vous ; prenez possession de mon cœur, de mon corps et de toutes ses puissances, de mon âme et de toutes ses facultés. Faites que vous y soyez uniquement obéi. Chassez par la force de votre grâce toute-puissante ceux qui voudraient prétendre quelque chose en moi à votre préjudice, ne permettez jamais plus que je m'éloigne de vous, et que je n'aie plus aucune intelligence avec vos ennemis ; mais que nous soyons fidèles à tous vos ordres, à garder vos commandements, et à éviter tout ce qui vous déplaît. C'est la grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu, par le sang précieux que nous allons présenter sur vos autels, afin qu'après vous avoir été fidèles ici-bas, nous puissions en recevoir un jour la récompense dans le ciel. Amen.

PRONE XI.

Qui conceptus est.

Si jamais vous avez témoigné de l'attention et de la dévotion à recevoir la parole de Dieu, et à tout ce qui vous a été jusqu'ici expliqué du Symbole, c'est aujourd'hui qu'il faut la renouveler, parce que le sujet qui se présente à vous traiter dans ce troisième article, est le plus agréable, le plus utile, et le plus glorieux. C'est le plus agréable, en ce qu'il regarde le salut éternel, et par conséquent la possession de tous les biens imaginables. Je dis le plus nécessaire, parce que sans cela nous étions tous perdus ; et enfin le plus glorieux, à cause de l'élévation de la nature humaine, qui, dans ce mystère, est montée en un point où d'elle-même elle n'eût jamais pu aspirer. Ce mystère est celui de l'Incarnation, que les saints Pères, après l'Apôtre (*Coloss. I, 26*), appellent un mystère ineffable, que les fidèles précédents n'ont jamais connu, que Dieu tenait caché dans son sein ; un mystère singulier, un prodige qui passe tous les prodiges, une merveille par-dessus toutes les merveilles, le plus grand et le plus nouveau de tous les miracles ; mystère par lequel Dieu se communique à la créature, de la manière la plus excellente et la plus parfaite que l'on puisse concevoir : c'est à savoir, par une communication substantielle et personnelle, par une union que nous appelons hypostatique, au moyen de laquelle celui qui est Dieu devient homme sans cesser d'être Dieu ; ayant deux natures, à savoir, la nature divine et la nature humaine, subsistantes en une seule personne. C'est ce que nous croyons par ce troisième article, *Qui conceptus est*, etc., qui se présente maintenant à vous expliquer. Demandons à Dieu les pensées et les paroles pour parler dignement d'un si digne sujet, et à vous l'attention et l'intelligence pour en faire profit. Ce serait entreprendre l'impossible, de vouloir vous traiter d'une si vaste matière en un seul entretien, des

années entières n'étant pas assez longues pour en débiter la moindre partie. Ce sera l'entretien des bienheureux dans toute l'éternité : voilà pourquoi, pour ne charger pas vos mémoires, nous diviserons ce que nous en avons à dire en trois ou quatre prônes : nous nous contenterons aujourd'hui dans deux petits points à notre ordinaire, de vous faire voir, premièrement, la fin de l'Incarnation, et, secondement, la reconnaissance que nous en devons à la divine bonté, réservant le reste qui regarde les circonstances pour les prônes suivants.

PREMIER POINT.

Pour le premier point qui regarde la fin de l'Incarnation, c'est-à-dire le sujet et la raison pour laquelle le Fils de Dieu s'est fait homme semblable à nous, l'Eglise en deux endroits notables de l'Office divin nous en donne la raison. Le premier est dans le Symbole que nous chantons à la Messe, *Qui propter nos homines*, et le second, c'est dans le *Te Deum*, qui se chante à Matines, *Tu ad liberandum*, etc., par où elle nous apprend que la cause de l'Incarnation et de la venue du Fils de Dieu au monde, n'est autre que le salut des hommes, conformément à ce que Notre-Seigneur avait dit lui-même : *Non venit Filius hominis ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.* (*Joan., III, 17.*) Pour entendre ceci, il faut prendre la chose de plus haut et supposer deux vérités importantes que l'Ecriture nous enseigne : la première, que tous les hommes universellement sont pécheurs sans exception quelconque : *Omnes peccaverunt*, dit saint Paul, *et egent gloria Dei.* (*Rom., III, 23.*) La seconde, que d'eux-mêmes ils sont incapables de se relever de leur chute, et de satisfaire à Dieu pour leurs péchés. Pour preuve de la première vérité, il faut recourir au commencement du monde et considérer le mal dans sa source.

Les Ecritures nous apprennent au livre de la *Sagesse*, que Dieu ayant formé Adam le premier homme, et le père de tous, il l'a comblé de toutes sortes de biens et d'avantages, et au corps et en l'âme, lui a donné en même temps la grâce, la justice et l'innocence, que nous appelons originelle, qui comprend tous les dons surnaturels de la grâce habituelle dans l'âme, des sciences infuses dans l'entendement, les habitudes des vertus dans la volonté, l'immortalité du corps, et un rapport de tout l'homme à la jouissance d'une félicité surnaturelle et éternelle, et que, l'ayant ainsi comblé, il le mit dans le paradis terrestre, il l'établit le seigneur et le maître de toutes les créatures, lui donnant la liberté de faire ce qu'il voudrait, et de manger toutes sortes de fruits qui se trouveraient dans ce lieu de délices, excepté d'un seul arbre qu'il s'était réservé : de sorte que s'il eût observé ce commandement, et se fût abs-

tenu du fruit qui lui était défendu, il eût conservé son innocence originelle pour tous ses enfants; mais l'ayant perdue, il l'a perdue pour tous ses enfants, comme étant un don attaché, non à sa personne, mais à la nature dont il était le chef : *Fecit Deus hominem rectum.* (Eccle., VII, 30.) Oh! quelle heureuse condition, chrétiens, si ce premier homme eût pu s'y maintenir! Le corps en cet état aurait été exempt de toutes les misères que nous ressentons maintenant, des maladies, des nécessités de la faim, de la soif, du froid, du chaud, des fatigues, des douleurs, et même de la mort. Là il n'y aurait point eu de guerre, point de peste ni de famine, ni tous les fléaux qui nous accablent ici-bas; là point d'inimitié, point de querelles, point d'ambition, point d'avarice; mais tout le monde dans une profonde paix, chacun content de sa condition. L'âme, de son côté, ennoblie qu'elle était de tous les dons surnaturels, aurait été soumise parfaitement à son Créateur. Là point de contradiction, point de concupiscence, point de rébellion, mais une entière soumission de la chair à l'esprit, et de l'esprit à Dieu. Mais ce bonheur ne dura pas longtemps, car l'ange prévaricateur, c'est-à-dire le diable, se voyant chassé du paradis, conçut une telle envie contre l'homme de le voir en cet état, qu'il jura dans son cœur de le rendre complice de sa rébellion. Pour cela, sachant que le premier homme pouvait disposer de soi et de tous ses enfants, parce qu'étant chef de la nature, il représentait en sa personne tous ses descendants, en sa volonté toutes les leurs; il a recouru à ses ruses et à ses inventions : il se sert d'Eve comme plus infirme qu'Adam, ainsi que celui qui veut prendre une ville, dresse ses batteries contre les endroits les plus faibles; il se coule sous la forme du plus rusé de tous les animaux, et la voyant se promener aux environs de l'arbre défendu, il lui met en l'esprit de rechercher quel motif avait pu émonvoir Dieu de lui défendre un fruit si agréable et si délicieux. *Pourquoi, dit-il, Dieu vous a-t-il défendu de manger de ce fruit? De peur, dit-elle, que peut-être nous ne mourions. Non, non,* répliqua le serpent, *c'est une simplicité trop grande, de croire qu'un si beau fruit puisse causer la mort : bien au contraire, si vous en mangez, vous y trouverez une plénitude de science, et une abondance de biens, jusqu'à devenir semblables à Dieu, « Eritis sicut dii. »* (Gen., III, 3-5.) Eve, au lieu de s'enfuir à ce discours, puisqu'on lui parlait de violer le respect dû à son Dieu, y prit goût, et y donna plus de croyance qu'aux paroles de Dieu, si bien que, regardant ce fruit de plus près, elle commence à en cueillir, elle le manie, elle en considère la beauté, elle le convoite, le goûte et en mange par désobéissance, et l'ayant trouvé très-savoureux, s'en va à grande hâte en faire présent à son mari, l'invite à en manger

comme elle; lui, trop complaisant à sa femme, se laisse gagner à ses afféteries, et sans avoir égard au commandement de Dieu, sans considérer la mort dont il est menacé, sans faire réflexion au préjudice qu'il causait à toute sa postérité, s'oubliant de son devoir, prend la pomme, en avale un morceau, et aussitôt pour châtement de sa désobéissance, il est banni du paradis terrestre, dépouillé de la justice originelle et des dons du Saint-Esprit, condamné lui et toute sa postérité à un nombre innombrable de maux, et à la mort enfin temporelle et éternelle. Voilà, chrétiens, l'origine de tous nos maux; voilà ce qui nous cause tant de misères pour lesquelles nous pleurons tous les jours : voilà d'où vient que tous les hommes naissent au monde misérables, non-seulement pour le corps, mais beaucoup plus pour l'âme, laquelle infectée de ce malheureux péché, nous fait naître enfants de colère, ennemis de Dieu, esclaves du diable, incapables du paradis, très-faibles au bien, portés furieusement au mal, très-ignorants, et accablés de mille autres misères. Voilà comme quoi nous sommes tous pécheurs, parce que nous avons tous péché en Adam, et nous sommes tous morts en Adam. C'est une racine qui a infecté toutes les branches, c'est un chef qui a communiqué un mortel poison à tous les membres du corps, c'est une fontaine qui a envenimé tous les ruisseaux, tous les siècles; toutes les nations, toutes les conditions, toutes les personnes qui viennent au monde par voie de génération ordinaire, en courent cette double disgrâce du péché et de la mort, de la coulpe et de la peine : *In quo omnes peccaverunt.* (Rom., V, 12.) Voilà pour la première vérité.

La seconde, qui regarde l'impuissance de l'homme pour se relever de son péché, et de satisfaire à Dieu, est encore manifeste par l'Écriture et par la raison. La raison en est claire. Premièrement, parce que le péché, étant fait contre Dieu, est en quelque façon infini, parce que la mesure de l'offense se prend de la grandeur de la personne offensée, et de la vilité et bassesse de celle qui offense. Dieu donc étant infini, il s'ensuit que l'offense qui se fait contre lui est en certaine manière infinie : si le péché est infini, il faut une satisfaction infinie, et il est manifeste que toutes les créatures ensemble, étant de soi limitées, sont incapables de faire chose aucune de leur fonds qui soit infinie, et partant qui répare cette injure commise contre Dieu par le péché. Secondement, comme la conversion de l'homme est une chose au-dessus de la nature, il faut que le principe qui nous y achemine soit aussi d'un ordre surnaturel : ce principe n'étant autre que la grâce, laquelle nous est tout à fait ôtée par le péché, il s'ensuit que nous ne pouvons aucunement de nous-mêmes nous convertir à Dieu. Nous pouvons bien, dit saint Augustin, nous crever les yeux, et nous arra-

cher l'âme du corps par une mort malheureuse et violente, mais nous ne nous en pouvons pas retirer; nous pouvons bien fermer la porte dessus nous, mais, étant une fois fermée, il n'est plus en notre pouvoir de l'ouvrir. Il n'en va pas dans ce fait ici comme dans les choses naturelles, qui retournent d'elles-mêmes par le poids de leur propre inclination à l'état convenable à leur nature, comme l'eau échauffée revient d'elle-même à sa froideur naturelle; la grâce nécessaire pour aller à Dieu ne dépend pas de nous, et n'est pas en notre pouvoir, mais dépend uniquement de Dieu qui la donne à qui bon lui semble, et la refuse à qui il veut, qui la donne par miséricorde, et qui la refuse par justice. Voilà pourquoi le concile de Trente dénonce pour excommuniés tous ceux qui croiront ou qui avanceront que qui que ce soit puisse de soi-même concevoir une bonne pensée, en former une disposition propre à rendre un sujet capable de recevoir la justification, s'il n'y est excité et aidé d'une grâce du ciel, conformément à ce que Jésus-Christ dit dans l'Evangile, que sans lui nous ne pouvons rien (*Joan.*, XV, 5), et à cette explication qu'en fait saint Paul, quand il dit que nous sommes si impuissants au sujet de notre conversion, à cause de la plaie horrible qu'y a causée le péché, et du dérèglement de notre volonté, que même nous ne pouvons point en avoir le désir ni la moindre pensée qui y tente : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis.* (*II Cor.*, III, 5.) C'est de cette impuissance que se plaignait le Prophète-Roi après son crime, quand il s'écrie, *Dereliquit me virtus mea* (*Psal.* XXXVII, 11) : J'ai senti mon entendement tout obscurci, mon cœur tout perverti, ma mémoire tout égarée, ma volonté toute captive, ma foi chancelante, ma charité tout éteinte, ma force tout abattue, l'économie de mon honneur intérieur et extérieur toute renversée : *Virtus me dereliquit* : mon mal est incurable, mon Dieu, si vous ne faites l'office de médecin qui visite les malades, et porte le remède à ceux qui ne se le peuvent pas donner, *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum.* (*Psal.* VI, 3.) Voilà le misérable état où était réduite toute la nature humaine; tous les hommes étaient pécheurs comme vous avez vu, et par conséquent coupables de l'enfer; ils ne pouvaient pas satisfaire eux-mêmes à la dette contractée par leurs péchés, ni se relever de leur chute; ils ne pouvaient pas seulement demander le secours à celui qui les aurait pu assister. Qu'a fait Dieu en cette extrémité? Admirez ici le secret de la divine providence : il a jeté les yeux sur cette masse corrompue, et considérant cette multitude innombrable de personnes qui allaient tous les jours se précipitant dans le gouffre infernal, et voyant que c'étaient les ouvrages de ses mains qui étaient dans l'impuissance de s'assister eux-mêmes, touché de compassion sur des

misères si extrêmes, il a résolu d'y remédier, et d'envoyer son propre Fils, lequel, prenant la figure et la ressemblance du pécheur, se revêtant de notre nature humaine, c'est-à-dire prenant un corps et une âme comme nous, sujet aux inconvénients et nécessités de la vie temporelle, se chargeant de nos iniquités, pouvait en cet équipage satisfaire pour les hommes, moyenner leur réconciliation auprès de Dieu, et les remettre dans la première liberté de ses enfants. Voilà ce que c'est que le mystère de l'incarnation : un Dieu qui s'est fait homme pour racheter les hommes; le Créateur qui s'est uni à la créature, le maître qui se fait valet; le Tout-puissant qui se rend infirmé, *Qui propter nos homines*, etc. Voilà ce que nous croyons par cet article. C'est pour cela donc qu'il est descendu du ciel, et qu'il a quitté le sein de son Père, où il était bienheureux depuis une éternité tout entière. C'est pour cela qu'il laisse les nonante-neuf justes, c'est-à-dire les anges, pour venir chercher et racheter cette brebis égarée. Le croyez-vous, chrétiens, qu'un Dieu ait eu tant de bonté que de penser à vous, que de venir à vous pour vous délivrer de vos péchés, et pour vous mériter et la grâce et la gloire? mais si vous le croyez, quels ressentiments de reconnaissance, quelles actions de grâces, quelles louanges, quelles bénédictions lui en devez-vous rendre? C'est ce que nous avons à voir dans le second point.

DEUXIÈME POINT.

Ces reconnaissances, chrétiens, consistent à penser souvent à cet adorable mystère, à s'en souvenir dans nos oraisons, à en remercier la divine Bonté, surtout à la sainte Messe. Hé qu'il si une personne nous a fait le moindre bien du monde, si elle nous a obligés en quelque chose, si elle nous a fait quelque présent, nous ne savons comment la reconnaître, nous y pensons et en parlons souvent, nous sommes bien aises de la voir et de l'entretenir; et voyez un peu le don que Dieu vous fait par l'incarnation, en vous donnant son Fils : il ne reste plus rien à vous donner en vous donnant son Fils; il épuise tous les trésors de sa libéralité en votre faveur. C'est pourquoi Notre-Seigneur disait lui-même à Nicodème avec étonnement : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* : « Dieu a aimé le monde jusqu'à ce qu'il extrême, que de lui faire présent de son Fils unique (*Joan.*, III, 16) : » marquez bien tous les mots : Dieu, d'une majesté infinie, qui n'a besoin de nous non plus que de ce qui n'est point; Dieu, devant qui toutes les créatures sont moins que des néants, nous a donné, à nous, à nous chétifs néants de terre, qui ne le méritions aucunement, mais qui en étions très-indignes, donné, non pas vendu, non pas loué, non pas prêté, non pas changé, mais donné, et pour jamais, son Fils, et non pas son esclave, ni son serviteur, mais son Fils naturel, ce

qu'il a de plus cher, et un Dieu comme lui, unique, après lequel il n'en a plus; et pourquoi? pour nous délivrer de tous maux et nous combler de tous biens, pour être un remède à toutes nos misères et à toutes nos nécessités. Il a vu que nous étions ignorants, il nous l'a donné comme un précepteur, afin de nous enseigner; il a vu que nous étions captifs, il nous l'a donné pour notre libérateur; il a vu que nous étions condamnés, et perdus, il nous l'a donné pour sauveur et réparateur; il a vu que nous étions malades, il nous l'a envoyé pour nous guérir; il a vu notre pauvreté, il nous l'a donné pour nous enrichir.

O Dieu ! quel don, quel amour ! qui êtes-vous, mon Dieu, et qui suis-je ? vous donnez votre Fils pour racheter un esclave. Hé ! qui ne vous remerciera d'une telle faveur ? Mais qui ne vous aimera après un témoignage si signalé de votre amour ? Tobie le père disait à son fils au sujet des biens qu'il avait reçus de l'archange Raphaël : *Que pourrions-nous donner à cet homme qui vous a tenu compagnie ? à qui le fils répondit : Mon père, quelle récompense lui pourrions-nous donner qui égale son mérite et les biens qu'il nous a faits ? il m'a mené et ramené en santé ; il est allé lui-même chez Gabel pour retirer l'argent qu'il nous devait ; il m'a trouvé une femme selon ma condition ; il l'a délivrée du démon qui l'obsédait ; il a par ce moyen réjoui extrêmement tous ses parents ; il m'a sauvé du poisson qui m'allait dévorer ; il vous a rendu la vue, et nous a remplis de tous biens : « Quid illi ad hæc dignum poterimus dare ? » Qu'est-ce donc que nous lui pourrions rendre pour reconnaître dignement toutes ces obligations ? (Tob., XII, 1-3.)* Disons-en de même ; mais à bien plus forte raison : Le Fils de Dieu est descendu du ciel en terre pour nous ; il s'est revêtu de notre nature ; il a travaillé ; il a souffert la faim, la soif, le chaud, le froid, et la lassitude ; il a été fouetté, souffleté, outragé, crucifié, et a enduré plus de douleurs du corps et plus de peines d'esprit, que n'en eut jamais aucun homme, pour notre salut : quelles actions de grâces donc lui pourrions-nous rendre, et quelles reconnaissances lui faire, je ne dis pas qui aillent de pair, mais qui approchent seulement de cet incompréhensible bienfait ? Nous avons en sa personne tout ce que nous pouvons souhaiter : un maître pour nous instruire ; un seigneur, un rédempteur, un médiateur, pour nous réconcilier ; un avocat, un frère, un époux, un médecin, et enfin tout : *Omnia et in omnibus Christus*. (Coloss., III, 11.) Chrétiens, sa personne, sa vie, ses mérites, ses souffrances, sa mort, sa gloire, tout est à nous, et il n'y a homme sur la terre qui ne puisse dire avec l'Apôtre : Il est à moi ; c'est pour moi qu'il s'est incarné ; tous ses mérites, tous ses trésors m'appartiennent. Ne nous plaignons donc plus de notre chute par le péché de notre premier père, mais disons

plutôt avec l'Eglise : *O felix culpa !* etc. Nous aurions pu en cet état ne pas pécher, mais nous n'étions pas pourtant impeccables, et si nous fussions venus à tomber une fois, nous n'aurions pas eu cette même grâce que nous avons à présent. Soyons donc reconnaissants de cette grâce. Remercions le Père de nous avoir fait un tel don en la personne de son Fils : don qui égale et épuise toute sa puissance, ne pouvant rien donner ni de plus grand, ni de meilleur, ni qui lui soit plus cher ; don qui nous est infiniment honorable et utile, sans aucune obligation de sa part, et sans aucun mérite de celle de l'homme, mais au contraire, avec des démerites extrêmes. Remercions le Fils de Dieu de s'être donné à nous pour se rendre notre semblable, pour prendre nos misères, pour endurer et mourir pour nous, afin de nous délivrer de la mort et pour nous procurer la vie. Remercions enfin le Saint-Esprit, l'amour personnel du Père et du Fils, qui a opéré ce mystère : mais témoignons nos reconnaissances, non de paroles, mais par de véritables effets, c'est-à-dire par une fidélité inviolable à ses commandements. Il n'y a point de plus puissant motif et d'aiguillon plus pressant pour nous porter à l'amour et au service de Dieu. Pensons-y donc souvent, afin de nous en échauffer et embraser de plus en plus. L'Eglise fait tant d'estime de cette faveur, qu'elle nous en renouvelle tous les jours la mémoire au son de la cloche qui annonce l'*Angelus*, qu'elle ordonne quatre semaines entières, qui est le temps des Avents, pour en rendre grâces à Dieu ; c'est pour cela qu'elle en fait mention singulière trois fois le jour dans son Office, par ces cantiques : *Benedictus, Magnificat, Nunc dimittis*, et qu'elle veut qu'on se mette à deux genoux à ces paroles : *Et incarnatus est* ; et enfin qu'elle ordonne de dire tous les jours à la sainte Messe : *Verbum caro factum est* (Joan., I, 14), en fléchissant pareillement les genoux, comme par sentiments de révérence, d'amour, de remerciement. Imitons cet exemple, entrons dans les sentiments de notre sainte Mère, et autant de fois que nous entendrons sonner l'*Angelus*, que nous assisterons à la Messe, que nous entendrons quelqu'un de ces cantiques, formons au fond du cœur de profondes actions de grâces pour ce divin mystère. Mais au contraire, nous devisons dans les églises, nous y sommes volontairement distraits. Ah ! chrétiens, faisons mieux : quoi ! le Fils de Dieu se sera-t-il incarné pour néant ? Serons-nous si malheureux après ce qu'il a fait pour nous, de ne le point aimer ? Serons-nous si ingrats et si dénaturés que de l'offenser dorénavant, et de rendre inutiles toutes ses peines et tous ses travaux ? Ah ! mon Seigneur, ne permettez pas que ce malheur nous arrive : je veux vivre en reconnaissant toutes vos faveurs, et vivre en l'état dorénavant que vous demandez de moi. C'est la grâce que je vous demande au nom de toute cette assemblée, afin qu'après avoir

éviter le péché, et vous avoir servi par votre grâce, nous puissions arriver à la gloire que vous nous avez méritée par votre Incarnation. Ainsi soit-il.

PRONE XII.

Qui conceptus est de Spiritu sancto.

Pour continuer l'explication de l'article que nous avons commencé dernièrement, *Qui conceptus est*, après vous avoir fait entendre la fin du mystère adorable de l'Incarnation, ou de la Conception du Fils de Dieu, car c'est la même chose, et la reconnaissance que nous en devons à la divine Majesté; nous avons aujourd'hui à vous dire les circonstances de cette admirable conception; ce que nous ferons en trois points à notre ordinaire. Dans le premier nous verrons les avantages de la Conception de Notre-Seigneur au-dessus des autres enfants des hommes; dans le second, pourquoi Dieu, pouvant nous sauver par un autre moyen, a voulu choisir celui-là; et enfin ce que nous devons en recueillir pour notre instruction.

PREMIER POINT.

Pour entrer dans le premier point, il est important, pour le mieux concevoir, que nous sachions l'histoire de la conception du Fils de Dieu, et de quelle manière la chose se passa. L'Evangéliste saint Luc nous apprend que Dieu, voulant envoyer son Fils au monde, choisit, pour accomplir la prédiction des prophètes qui nomment tous le Messie fils de David, une jeune vierge nommée Marie, qui sortait de la famille de ce prince, mais qui, par la révolution des choses humaines, était tombée dans une condition obscure et dans la pauvreté. Cette vierge fut présentée à Dieu dans le temple dès l'âge de trois ans, selon le sentiment de quelques-uns, où elle vécut avec une admirable sainteté, jusqu'à ce qu'étant nubile, on la donna à saint Joseph en mariage. Etant mariés ils vinrent faire leur demeure en Nazareth, où s'accomplit cet admirable mystère, par l'ambassade de l'ange Gabriel qui fut député de la part de Dieu pour messenger de cette merveilleuse conception. Cet ange entra dans la chambre de la Vierge, tandis qu'elle était seule: il la salua pleine de grâce, et lui annonça qu'elle concevrait le Fils de Dieu, que Dieu lui donnerait le sceptre de David son père, qu'il régnerait en la maison de Jacob, et que son règne n'aurait point de fin. La Vierge, surprise de ce message, lui répondit en termes qui ne marquaient aucune défiance de la vérité des paroles de l'ange, mais qui contenaient seulement une humble demande du moyen par lequel cette conception se pourrait accomplir, ayant fait vœu de virginité. L'ange Gabriel l'assura que le Saint-Esprit viendrait en elle, que la vertu du Très-haut la couvrirait de son ombre et la rendrait mère, et que l'enfant qui naîtrait d'elle serait saint et appelé Fils de Dieu. Elle ne répliqua aucune chose, sinon qu'elle était la servante du Seigneur, et qu'il lui fût fait selon la parole de l'ange.

Aussitôt qu'elle eut donné son consentement par ces paroles: *Ecce ancilla Domini*, etc. (Luc., I, 38), le Saint-Esprit forma un corps très-parfait des plus pures gouttes de son sang: à même temps fut créée et infusée dans ce corps une âme qui le devait animer, et l'un et l'autre tous ensemble dans ce même moment favorable au ciel et à la terre, se trouva personnellement uni à la seconde personne de la très-sainte Trinité: et voilà que de l'union miraculeuse de deux natures si différentes jointes en une même personne, réussit un composé admirable, un Dieu-homme, vrai Fils de Dieu, et vrai fils de la sainte Vierge, lequel par ce moyen devint enfant d'Adam sans être héritier de la faute qui ne peut se communiquer que par voie naturelle de la génération infectée par la concupiscence: de sorte que tout ce qui se dit de Dieu, qu'il a une infinie bonté, une infinie sagesse, une infinie puissance, qu'il est créateur, conservateur, Seigneur absolu du ciel et de la terre, se dit de l'homme; et au contraire, ce qui se dit de l'homme, qu'il est passible, qu'il est mortel, qu'il est sujet au froid, et au chaud, qu'il boit, qu'il mange, qu'il dort, se dit semblablement de Dieu par communication de propriétés, qui sont à la vérité des choses admirables. C'est l'admirable économie de l'Incarnation; c'est la merveille des œuvres de Dieu; c'est la haute contemplation des anges, c'est l'objet sur lequel nous devons nous arrêter avec eux. Cela supposé, il est aisé de voir les différences qu'il y a entre la conception de Jésus-Christ et celle des hommes.

1. Notre-Seigneur, au premier moment de sa conception, a été Dieu et homme très-parfait; c'est-à-dire que son corps, au même instant qu'il a été formé, a été animé d'une âme raisonnable, et joint à sa personne divine sans qu'il fût nécessaire d'attendre un certain espace de temps comme les autres enfants, lesquels ne reçoivent leur dernière perfection qu'après qu'ils sont conçus, pour ce qui regarde l'intégrité de la nature humaine, quarante jours après ou environ.

2. Les hommes du monde ont leur père et leur mère; mais Notre-Seigneur, en tant qu'homme, n'a point de père; tout ainsi qu'en tant que Dieu il n'a point de mère. Car quoique nous appelions saint Joseph le père de Notre-Seigneur, ce n'est point qu'il soit en effet son véritable père, mais seulement son père putatif, c'est-à-dire qu'il était époux de la sainte Vierge, et qu'il rendait à Notre-Seigneur les offices d'un bon père nourricier.

3. La conception des enfants est infectée du péché, et les hommes sont coupables avant que de naître: c'est l'héritage malheureux que nous a laissé notre premier père; de quoi personne n'est exempt: *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea*. (Psal. I, 7.) Mais la conception de Notre-Seigneur a été éloignée de toute infamie du péché, parce que nous-mêmes, étant Fils naturel de Dieu, il ne pouvait contracter le péché, qui est essen-

tiellement contraire à sa sainteté infinie; mais encore parce qu'il n'était point conçu par la voie ordinaire de la génération, mais d'une manière toute sainte, toute pure; d'une manière ineffable et incompréhensible; à savoir, par l'opération du Saint-Esprit. C'est ce que nous entendons par ces paroles : *Qui a été conçu du Saint-Esprit*; comme si les apôtres voulaient dire : Otez-moi toutes les comparaisons et toutes les similitudes de ce qui se passe dans la génération ordinaire parmi les hommes, quand il est question de la génération du Verbe dans les chastes entrailles de la très-sainte Vierge. Arrière toute imagination indigne de la pureté d'un tel mystère; la chose ne serait pas ineffable si nous pouvions l'exprimer de paroles; elle ne serait point incompréhensible si nous pouvions y atteindre par la pensée; il ne faut ici que des lumières de la foi pour assujettir notre entendement, et réprimer notre curiosité, sans vouloir pénétrer des secrets inscrutables. L'Eglise nous apprend que la sainte Vierge ne le comprenait pas :

Venter puellæ bajulat

Secreta quæ non noverat.

Une autre différence, c'est que Notre-Seigneur, dès le moment qu'il fut conçu, son âme fut douée et enrichie de tous les trésors de la grâce, *Et quod nascetur ex te, Sanctum vocabitur* (Luc., I, 35), là où les autres enfants sont conçus dans l'ignorance aussi bien que dans le péché, et sont contraints d'attendre les sept ou huit années avant que de se pouvoir conduire par le mouvement de la raison. C'est sur ce fondement, disent les théologiens, que Notre-Seigneur était voyageur et compréhenseur tout ensemble : parce que, quoique son corps fût sujet aux infirmités de la vie comme les nôtres, néanmoins son âme ne laissait pas déjà d'être bienheureuse par la vision de Dieu, par la possession de ce souverain bien, dans lequel elle connaissait toutes les choses passées, présentes et à venir, aussi promptement qu'il les connaît à présent; toutes les dispositions de Dieu pour le temps et pour l'éternité, tous ses décrets et ses volontés sur les hommes, ses desseins adorables sur les élus et les réprouvés. N'est-ce pas avec raison que le prophète Jérémie parlant de ce mystère s'écriait : *Creavit Dominus novum super terram*, que « le Seigneur a fait voir une étrange nouveauté sur la terre. » (Jerem., XXXI, 22.) Car quelle plus grande nouveauté que de voir un homme si semblable et si différent des autres hommes si semblable pour l'extérieur et la nature humaine, qu'il a aussi parfaite et aussi entière que nous; si différent en la manière d'être produit et de subsister? Quelle nouveauté plus admirable, que de voir qu'un corps soit formé par l'opération du Saint-Esprit; que ce corps soit fait en un instant, sans imperfection comme les nôtres; qu'en cet instant il reçoive l'âme raisonnable sans l'ignorance avec laquelle nous sommes faits; sans la tache du péché qu'Adam nous a imprimée; mais au contraire, avec une connaissance

parfaite de toutes choses, et une plénitude de grâces; que la seconde personne de la Divinité s'unisse à ce corps et à cette âme, que ce qui résulte de cette union, soit Dieu et homme, qu'il se trouve tel au ventre d'une femme, qui, demeurant vierge, est tout ensemble mère d'un Dieu et mère d'un homme? c'est chose qui surpasse les termes de la nature, et la capacité de notre entendement trop faible pour comprendre de si hauts mystères. Quelle merveille et quelle nouveauté enfin de voir se joindre en une même personne la grandeur avec la petitesse, la hauteur avec la bassesse, la béatitude avec la misère, l'immortalité avec la mort, l'éternité avec le temps, le tout avec le néant, le Créateur avec la créature, et Dieu avec l'homme? C'est ce qui se passe dans le mystère de l'Incarnation; c'est ce que comprennent ces paroles, *Verbum caro factum est.* (Joan., I, 14.) C'est ce que Jésus-Christ fait pour se mettre en état de sauver les hommes. Mais ne pouvait-il pas nous sauver d'une autre façon? Était-il nécessaire absolument qu'il se fît homme, et qu'il bouleversât ainsi toutes les lois de la nature pour se donner à nous? C'est ce que nous avons à voir dans le second point.

DEUXIÈME POINT.

Oui, chrétiens, notre Sauveur nous pouvait bien sauver autrement : une seule pensée, un seul acte de sa volonté était plus que suffisant. Dieu ne manquait pas de moyens pour cela; il pouvait nous pardonner miséricordieusement, sans exiger de nous aucune chose pour satisfaction de nos péchés, mais il a voulu en venir à cette extrémité, pour faire éclater en cet ouvrage ses deux principaux attributs, sa justice et sa miséricorde : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (Psal. LXXXIV, 11) : sa justice punissant si sévèrement le péché, et sa miséricorde en nous le pardonnant si libéralement. Ce fut à la vérité une épouvantable justice que celle que Dieu fit paraître au châtiment qu'il prit de nos premiers parents au paradis terrestre, de tous les hommes qui furent étouffés dans les eaux du déluge, des Sodomites et des Gomorrhéens brûlés tout vifs du feu du ciel; et encore plus en celui qu'il prend tous les jours, et qu'il prendra éternellement des pécheurs là-bas dans les enfers : mais pourtant cela n'est rien en comparaison de la justice qu'il fait paraître en l'Incarnation de son Fils, lequel, pour satisfaction de nos péchés, quoiqu'il soit d'une dignité infinie, qu'il soit plein de gloire, de puissance, de joie et de richesses, s'est comme vidé de tout cela, s'est abaissé et anéanti jusqu'à se faire créature pour nous, mais une créature infirme, sujette aux disgrâces et aux nécessités de la vie; c'est-à-dire un homme, mais un homme semblable à Adam : *Semetipsum exinanivit.* (Philipp., II, 7.) Si Dieu avait envie de se faire créature, que ne se faisait-il chérubin ou séraphin, ou quelque autre chose de plus? S'il avait dessein de se faire homme, que ne prenait-il une humanité toute nouvelle,

exemple de toute infirmité, comme était celle d'Adam devant le péché? Il ne l'a point voulu faire; mais il s'est humilié jusqu'à prendre la nature humaine, lorsqu'elle était corrompue et infâme dans les pécheurs, ennemie de Dieu, et coupable de la damnation éternelle, s'abaissant par ce moyen, même au-dessous du néant, puisque le péché est encore pire. O Dieu! quelle justice et quelle sévérité! Mais de notre côté quelle miséricorde, que Dieu nous ait considérés et aimés jusqu'à cet excès, que n'étant que vers de terre, de chétives créatures, des serviteurs perfides, des esclaves rebelles qui l'avaient offensé si grièvement, en tant et tant de façons, il nous ait conféré un bienfait si merveilleux et si nouveau, à savoir, son propre Fils, et Fils unique pour s'unir à notre nature, et se revêtir de notre chair; que l'ange l'ayant aussi bien offensé que l'homme, il ait abandonné cette noble créature sans remède, et nous ait, par un effet de sa pure bonté, retirés du misérable état où nous étions engagés; qu'il se soit humilié pour nous relever, qu'il se soit fait homme pour nous faire des dieux, et qu'il ait tant ennobli notre nature, et l'ait fait monter à un si haut point d'excellence, par le moyen de cette union ineffable qu'elle a avec la nature divine, qu'elle ne saurait monter plus haut! Oui, chrétiens, voilà le comble de notre bonheur, que Dieu se soit fait homme: car, encore que cette souveraine gloire se soit communiquée spécialement à cette humanité singulière, que le Verbe a une en soi, elle ne laisse pourtant pas de s'étendre, de porter ses rayons avec abondance sur toutes les autres, à cause de quoi saint Paul parlant de l'Incarnation, dit: *Quem prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram* (I Cor., II, 7), que Dieu avait résolu de toute éternité d'opérer cette grande merveille, et ce chef-d'œuvre de ses ouvrages pour notre commune gloire: ni plus ni moins que si un roi épousait une pauvre fille, encore que ce bonheur dût échoir principalement à cette fille, parce que c'est elle qui est jointe au roi par l'union du mariage, tous ses parents néanmoins s'en ressentiraient, qui par ce moyen en deviendraient beau-père, belle-mère, beaux-frères et alliés du roi, et seraient enrichis et mis selon leur capacité dans les charges. Voilà, chrétiens, quelles sont les merveilles de ce mystère, autant que nos esprits sont capables de le comprendre. Mais quel fruit ou instruction pouvons-nous recueillir d'ici? J'en remarque deux principales.

TROISIÈME POINT.

La première est d'entrer dans un étonnement et admiration profonde, considérant la grandeur et la nouveauté de ce mystère, et les biens qui nous en reviennent: *Verbum caro factum est!* Voilà pour la grandeur: que Dieu soit devenu homme, et l'homme soit devenu Dieu. C'est une chose si étrange, que Dieu soit devenu vrai homme, et l'homme vrai Dieu, qu'aucun esprit créé

n'eût pu avec toute sa force deviner même que cela fût possible. Le plus parfait et le plus magnifique ouvrage de Dieu, dit saint Denys l'Aréopagite, et son incomparable chef-d'œuvre est l'Incarnation de son Fils, qui surpasse avec un tel excès notre intelligence, que le plus éclairé de tous les anges avec tout son bel esprit et toute sa lumière naturelle n'y découvre rien. Quand on voit une machine dressée par quelque excellent et ingénieux ouvrier, pour faire des effets extraordinaires et inespérés, on est étonné, et on se regarde les uns les autres, et si ce changement du roi Nabuchodonosor en bête, qui encore ne fut pas de la substance, mais seulement pour certaines opérations, et pour quelque apparence extérieure, a saisi et épouventé tous les esprits du temps et de la postérité; quelles admirations et ravissements ne nous devrait pas causer cette union de deux natures infiniment éloignées, par laquelle Dieu est vrai homme, et l'homme est vrai Dieu; l'infini a été fini, l'immense a reçu des bornes, le Tout-puissant est devenu faible, le bienheureux misérable, l'immortel sujet à la mort, et Dieu a mené la vie et exercé les actions de l'homme, et l'homme celles de Dieu! *Quis audivit unquam tale, s'écrit Isaïe, et quis vidit huic simile? « Qui vit et qui ouït jamais rien de pareil? »* (Isa., LXVI, 8.) Et pour cela le même prophète remarque que le premier nom appellatif que portera le Verbe incarné, serait celui d'« Admirable, » *Vocabitur nomen ejus Admirabilis.* (Isa., IX, 6.) Mais notre admiration augmenterait beaucoup, si nous considérions les biens qui sont contenus en ce mystère, compris en ces paroles, *Et habitavit in nobis, « Le Verbe a été fait chair, et a demeuré en nous* (Joan., I, 14); » d'autant que, par cette demeure, il nous a délivrés de tous nos maux, et nous a comblés de tous biens; il a uni à sa personne divine notre nature, et ensuite par la liaison de parenté que nous avons avec lui en tant qu'homme, il nous a tous élevés à l'honneur souverain d'alliance avec Dieu; il a dissipé les ténèbres où nous étions plongés, et nous roulions misérablement et comme des aveugles; notre damnation, nous apportant le beau jour de la vérité, où nous faisant voir le chemin assuré de notre salut, il a détruit la puissance du diable, et la tyrannie du péché; il nous a fermé les portes de l'enfer, et nous a ouvert celles du ciel, pour y vivre à jamais bienheureux avec lui.

Le second fruit, c'est d'aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ; car, comme Dieu vient à nous par amour, nous devons avec beaucoup plus de raison aller à lui de même, puisque de son chef il est digne d'un amour infini, et que nous du nôtre nous ne méritons que de la haine. C'est pourquoi ce mystère est attribué particulièrement au Saint-Esprit, non que le Père et le Fils n'y aient également contribué, mais parce que c'est un mystère d'amour qui lui est attribué spécialement comme à l'amour personnel de la sainte Trinité.

Aimons donc, chrétiens, celui qui, pour se faire aimer de nous, s'est rendu semblable à nous. Si nous avons de l'amour pour nos bienfaiteurs, c'est lui qui nous a comblés de toutes sortes de biens; si nous aimons les choses belles et accomplies, c'est lui qui est la beauté par essence, et en qui sont toutes les beautés du monde, *Pulchritudo agri* (*Psal.* XLIX, 11); si nous aimons notre sang, *Frater enim et caro nostra est* (*Gen.*, XXXVII, 27): si nous ne l'aimons, chrétiens, qu'est-ce que nous aimerons au monde? Quoi! les richesses, les plaisirs, les honneurs? et qu'est-ce que tout cela, que vanité? N'êtes-vous pas encore assez convaincus de la vanité de tous ces biens? Ne savez-vous pas qu'ils nous sont plus nuisibles que profitables? Aimons donc, encore une fois, ce Sauveur de nos âmes, puisqu'il y va, non-seulement de notre intérêt, mais que cela est si facile; car qui peut s'excuser de l'amour? On ne dit pas que vous jeûniez si vous êtes faibles, que vous donniez des aumônes si vous êtes pauvres, que vous fassiez des pénitences rigoureuses si vous êtes infirmes, que vous priiez longtemps si vous êtes malades, que vous fassiez de grands pèlerinages si vous êtes boiteux; mais seulement que vous aimiez, parce que vous le pouvez: tous n'ont pas de pieds pour marcher, ni de forces pour jeûner, ni des biens pour donner, ni la santé pour se macérer et se tenir longtemps à genoux: mais, et les boiteux et les pauvres, et les faibles et les malades, et tous ont un cœur pour aimer. Laissons à ces mondains de se souffler de la poussière dans les yeux, dit saint Augustin, et entretenons-nous dans le cantique d'amour: *Misericordias Domini in aeternum cantabo*. (*Psal.* LXXXVIII, 2.) Seigneur, vous mériteriez des adorations, des remerciements, et des bénédictions infinies; mais, parce que nous ne sommes pas capables de vous les rendre, agréez les louanges et les actions de grâces que vous en rend pour nous Notre-Seigneur dans le ciel. Agréez celles qui vous sont rendues par les anges et tous les bienheureux, avec lesquels nous désirons nous joindre ici-bas, afin qu'après avoir loué et béni votre saint nom, et le mystère de l'Incarnation sur la terre, nous puissions le contempler avec eux pendant l'éternité. Amen.

PRONE XIII.

Natus.

Les apôtres ne se sont pas contentés de nous apprendre la conception du Fils de Dieu, ils ont voulu en outre dans le même article nous déclarer sa naissance, et pour cet effet ils ajoutent, *Natus*. C'est de cette naissance aussi pleine de miracles que la conception, que nous avons à vous entretenir aujourd'hui, sur quoi je me suis résolu de vous dire deux choses. Premièrement, les circonstances de cette heureuse naissance; secondement, les raisons pourquoi le Fils de Dieu est né en cet état; ce qui nous fournira un très-ample sujet d'instruction. Vous

savez tous que la sainte Vierge étant près de mettre son Fils au monde, fut obligée avec saint Joseph, pour satisfaire au commandement de l'empereur, de s'acheminer de Nazareth, lieu de leur résidence, en Bethléem, ville capitale de la famille de David, d'où ils étaient descendus, pour se faire enrôler comme les autres de la même tribu. Je n'ai que faire de vous décrire les peines et les fatigues qu'ils eurent en chemin; c'est assez de vous dire que la ville de Bethléem était si petite, et qu'il y abordait tant de monde, que la sacrée Vierge avec son époux saint Joseph n'y purent trouver de logis, et quelque diligence qu'ils apportent, on les refuse partout. Ils vont par toutes les hôtelleries; mais, comme la pauvreté n'est pas ordinairement bien reçue, on leur ferme la porte; les hommes n'ont pour eux que des mépris, et leur modestie n'a qu'une sainte douceur à les souffrir: se voyant rebutés indignement de tout le monde, ils ont recours à Dieu, qui les conduit par un instinct secret dans les faubourgs de la ville, où sa providence leur avait marqué une étable pour logis. C'était le palais que le Dieu du monde destinait à son Fils unique. Ils y entrent plus contents que si c'eût été la demeure la plus commode de la ville. Cependant la sainte Vierge s'apercevant que l'heure de son heureux accouchement était venue, se met en devoir avec son époux de préparer, au lieu de berceau, un peu de foin sur une crèche à bête, et là-dessus elle étend les langes et les petits drapeaux où elle devait envelopper son fruit. En même temps, au lieu de convulsions et de tranchées de l'enfantement, qui sont ordinaires aux autres femmes, elle entre en des ravissements de joie et des extases d'amour, et parmi l'ardeur de ses délices et des prières qu'elle adressait au ciel, tandis qu'elle présentait à Dieu le fruit qu'elle allait donner au monde pour le salut de tous les hommes, voilà que ce fruit se détache de l'arbre sans douleur, cette pierre descend d'elle-même de cette haute montagne sans aucune violence, cet éclair sort de la nue sans la déchirer; en un mot, le Fils de Dieu sort des flancs de sa mère sans violer le sceau de la virginité, en la même façon qu'il doit un jour renaître glorieux du tombeau, sans l'ouvrir ni le briser. Examinons maintenant les circonstances de cette nativité.

PREMIER POINT.

La première circonstance que je remarque est la circonstance du temps: car alors tout était dans un si grand désordre sur la terre, que les créatures les plus insensibles, et même les plus viles et les plus infâmes étaient adorées quasi par tous les peuples, comme si elles eussent été des divinités, et le Créateur était méprisé comme si personne ne dépendait de lui. O Dieu! que d'obligation nous vous avons, de ne nous avoir pas fait naître dans un si malheureux siècle! Mais d'où vient, me direz-vous, qu'il a si longtemps attendu à effectuer sa parole, et

qu'il a laissé passer quatre mille ans dans cet état déplorable? A Dieu ne plaise que nous voulions sonder des secrets qui sont réservés à Dieu seul! *Qui est-ce*, dit saint Paul, *qui entre dans les conseils de Dieu* (I Cor., II, 16)? Nous n'avons pas de raison autre que la volonté de celui qui l'a fait. Mais s'il est permis d'apporter quelque convenance dans une question si délicate, c'a été, disent les saints Pères, pour nous faire reconnaître à loisir la gravité du péché qui nous rendait si misérables; pour nous faire reconnaître notre propre faiblesse, ou pour mieux dire, notre impuissance à nous relever; pour nous faire soupirer après notre libérateur, et nous le rendre ainsi d'autant plus agréable, qu'il aurait été plus longtemps attendu. 2. Pour se conformer en cela à un médecin expert, qui observe les remèdes extrêmes, lorsque le malade est à l'extrémité; car la nature humaine n'ayant pu trouver de remède à ses maux, ni dans les préceptes de la philosophie humaine, qui n'est rien qu'orgueil; ni dans la loi de nature, ni dans les observations de la loi de Moïse qui n'avait que des ombres, et bien qu'elle lût sainte de soi, rendait les Juifs plus criminels et plus punissables, parce qu'ils ne la gardaient pas: c'était lui donner occasion de soupirer après son libérateur, et faire d'autant plus d'estime de son arrivée, qu'il avait différé davantage à venir.

La seconde circonstance, c'est le lieu dans lequel il va naître. Représentez-vous, chrétiens, une méchante étable toute à jour, exposée à la pluie, aux vents et à toutes les injures du temps, au plus fort de l'hiver: voilà le palais que choisit le Fils de Dieu pour naître! Voyez-le exposé sur un peu de foin dans une mangeoire de bêtes, conlé dessus le foin qui leur sert de pâture! N'y a-t-il donc point de lieu dans le monde pour celui qui l'a formé de ses mains? celui qui met les rois dedans leur trône, ne trouve place que dessus le foin d'une étable! Est-ce ainsi que la créature reçoit son Créateur? Seigneur, en considérant vos ouvrages, je me trouve saisi d'horreur, vous voyant, non pas au ciel au milieu de vos anges, mais dans une étable au milieu de deux bêtes: *In medio duorum animantium.* (Habac., III, 1 sec. LXX.) Hé quoi! dit saint Bernard, *latet in angulo qui adoratur in cælo!* Celui que les anges adorent dans le ciel, le prince du paradis, le Fils unique de Dieu est réduit au-dessous de la condition des anges, et pour toute compagnie à une pauvre fille, un charpentier, un bœuf et un âne; sa chambre royale est une étable; son lit une crèche; ses tapisseries, des araignées; ses draps précieux sont du foin! Quand on représente saint Alexis, que l'Eglise qualifie le plus noble des Romains, pourvu abondamment de tout chez son père, et comblé de biens et d'honneurs le jour de ses noces, et quelques années couché sur un méchant degré au logis de son père, inconnu, pauvre, méprisé et moqué de ses serviteurs: on ne peut quasi contenir ses

larmes. Mais qu'est-ce que cela au prix de ce qui se passe en Notre-Seigneur? il change le sein de son Père en une étable, la splendeur de sa gloire en une crèche, et sa béatitude infinie en mépris et en misères.

La troisième circonstance, c'est la saison, qui est la plus grande rigueur de l'hiver au mois de décembre: car étant maître du temps, il aurait pu naître en tel temps, en tel lieu, et de telle personne qu'il aurait voulu; mais il voulut choisir exprès cette saison, pour nous faire connaître que tout ainsi que le soleil vient en ce temps glacé pour échauffer nos corps, et chasser l'obscurité de l'hiver; ainsi vient-il pour échauffer nos cœurs, qui sont vraiment gelés, et dissiper les ténèbres du péché. 2. Qu'il ne venait au monde que pour souffrir. Je passe les autres circonstances, pour ne vous pas être ennuyeux. Venons au second point qui nous doit être le plus profitable.

DEUXIÈME POINT.

Pourquoi pensez-vous, chrétiens, que le Fils de Dieu ait voulu naître de la sorte, dans une pauvreté si extrême, dans une défaillance de toutes choses, au temps le plus fâcheux? C'est pour nous apprendre, chrétiens, à mépriser tout ce qui est en estime dans le monde. Dites-moi, qu'est-ce que les hommes estiment davantage? Ne sont-ce point les honneurs, les plaisirs, les commodités de la vie? Et qu'est-ce qui se trouve de tout cela dans la naissance du Fils de Dieu? Tout au contraire, de la pauvreté, de la misère et de l'humilité extrême. Vous ne doutez pas que s'il eût voulu, il eût été aussi aisé au Fils de Dieu de naître dans un palais magnifique comme dans une étable; couché dans un berceau d'or, et brillant de diamants, que d'être dans une crèche sur du foin; d'avoir des rois et des princes autour de lui, qu'un bœuf et un âne; de naître en été comme en hiver, à midi comme à minuit, et avec toutes les commodités et tous les plaisirs que sa qualité méritait, comme en la souffrance de toutes sortes d'incommodités. Néanmoins il ne l'a pas voulu; mais au contraire, il a voulu paraître à nos yeux pauvre, méprisé, pleurant, tremblotant de froid, pour nous découvrir notre erreur touchant l'estime des choses, et nous donner connaissance de leur vérité. Voilà pourquoi l'apôtre saint Paul dit qu'il est venu pour instruire les hommes, et leur apprendre comme il faut renoncer à l'affection de toutes les choses du monde, *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus erudiens nos*, etc. (Tit. II, 11, 12.) C'est un maître, que l'enfant Jésus, qui nous apprend une étrange leçon, dit saint Bernard: son école, c'est l'étable; sa chaire, c'est la crèche où il était comme un docteur, et nous enseigne d'étranges vérités: il ne peut point parler, parce qu'il ne fait que de naître; mais tout ce qui est en lui parle, crie et prophétise sa doctrine. Y a-t-il une plus puissante prédication pour nous instruire sur la pauvreté et sur le mépris des richesses, que de voir un Dieu qui eût pu naître dans des palais, s'il eût voulu, et dans des lits les

plus magnifiques du monde, à qui appartenait de droit tout l'univers ; choisir pour ce sujet un lieu si chétif, une pauvre étable où il fut mis dans une crèche et sur le foin d'autrui ? Y a-t-il une plus puissante instruction pour nous instruire sur l'humilité et sur le mépris des hommes, que de voir ce Roi de gloire naître d'une façon si vile et si misérable ? Y a-t-il une plus forte exhortation à la mortification et au mépris des plaisirs, que de voir que ce grand Dieu entre au monde couvert du sac de nos misères, et naît en un lieu, en une saison, et en une heure si incommodes, et avec tant de nécessités ? Faisons un peu comparaison de nos sentiments avec ceux de Jésus-Christ ; voyons un peu l'opposition des maximes du monde avec les siennes : d'un côté on estime les plaisirs, de l'autre il n'y a rien qu'on prise davantage que les mortifications. Demandez aux hommes qu'est-ce qu'ils estiment le plus : d'être bien à leur aise, que rien ne leur manque, d'avoir toutes leurs satisfactions, d'être en honneur parmi le monde : voilà à quoi un chacun s'étudie ; voilà à quoi chacun travaille ; voilà ce qu'on recherche avec tant d'ardeur. Tournez-vous du côté de Jésus-Christ, entrez dans la crèche, et demandez-lui son sentiment touchant ces sortes de biens : il vous dira tout au contraire, que la pauvreté est à préférer aux richesses, l'humilité à l'honneur, la peine et la souffrance au plaisir. Voyez de quelle manière au premier pas qu'il fait dans ce monde, il en foule aux pieds le faste et l'orgueil. Qui est-ce, à votre avis, qui a meilleure raison, de Jésus-Christ ou du monde ? Quel sentiment voulez-vous suivre des deux, lequel estimez-vous le plus juste et le plus véritable ? Raisonnons, je vous prie, avec saint Bernard, et disons : *Aut iste fallitur, aut mundus errat*, « Ou Notre-Seigneur, ou le monde s'abuse : » que vous en semble ? la chose est manifeste, puisqu'ils sont si opposés l'un à l'autre : or il est impossible que Jésus-Christ, qui est la sagesse incréée et incarnée, s'abuse ; autrement elle ne serait plus sagesse. Il faut donc nécessairement conclure que c'est le monde qui s'abuse et se trompe. Vous, mondains, vous vous trompez, si vous croyez, après l'exemple de la naissance du Sauveur, qu'il y ait quelque chose dans le monde qui mérite de l'estime. Ambitieux, vous vous trompez de ne respirer que le faste et la vanité, et de mettre tout votre repos dans les grandeurs du monde. Avaricieux, vous vous trompez de croire que votre félicité soit à amasser des trésors ici-bas. Délicats, vous vous trompez de croire qu'il ne faille rien refuser à son corps de tout ce qu'il peut souhaiter, puisque le Verbe incarné choisit ce qui est de plus fâcheux à la chair, et qui la mortifie davantage. Venez, venez apprendre à vous anéantir au pied de cette crèche ; venez écouter les leçons que vous fait votre Maître ; venez apprendre de lui le juste prix des choses ; détrompez vos esprits de ces vieilles et fausses opinions touchant les biens du monde qu'il condamne si puissamment

par son exemple. C'est là qu'il veut que vous appreniez ce mystère. Plusieurs pensent avoir bien solennisé la fête de Noël quand ils ont assisté à la Messe de minuit, quand ils ont été à confesse ; mais ce n'est pas là le principal : il faut rendre en effet ce devoir d'assister à l'église, et au service, il n'y a point de chrétien qui ne le fasse ; mais le principal de cette fête est d'imiter Jésus-Christ. Prions ce divin Enfant de nous accorder cette grâce de faire un généreux mépris de toutes les choses du monde, d'estimer très-peu ses grandeurs, ses richesses, et tout ce qu'il estime tant, et si, par aventure, nous nous trouvions abondants en richesses, et élevés aux honneurs, de vivre comme si nous ne les avions pas, c'est-à-dire ne nous en estimer pas davantage, mais tenir les autres au-dessus de nous, et user de ces biens comme ne les ayant pas : *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur*. (I Cor., VII, 31.) C'est la résolution que je vous conjure aujourd'hui de former en votre cœur avant que de sortir d'ici, afin qu'ayant rassemblé ici-bas à Jésus-Christ, nous puissions jouir des biens éternels dont il nous donne espérance par sa nativité. Amen.

PRONE XIV.

Ex Maria Virgine.

Nous vous disions, ces jours passés, en vous parlant de la conception et de la naissance du Sauveur, quelqu'une des circonstances qui rendent cette naissance admirable, comme qu'il ait choisi le temps de sa naissance, le lieu ainsi qu'il a voulu, qu'il ait été aussi sage et aussi heureux le premier jour de sa vie qu'en la maturité de son âge, qu'il n'ait pas eu de père qui ait contribué à sa génération ; mais une des principales circonstances, qui surpasse toute admiration, est celle que nous avons à vous expliquer aujourd'hui, est qu'il est né d'une Vierge, *Natus ex Maria Virgine*. Cette merveille de voir une fille, une vierge enfanter, est si nouvelle, que les saints Pères n'en parlent qu'avec étonnement ; car, que le Fils de Dieu prenne naissance au bout de neuf mois comme il a fait, cela est commun à tous les autres enfants qui naissent d'une femme, et d'une femme mariée ; il était à propos pour faire voir qu'il était vraiment homme, pour conserver l'honneur de sa mère, et plusieurs autres raisons : mais de naître d'une Vierge, c'est ce qui n'arrivera jamais plus, *Nec primam similem visas, nec habere sequentem*. Vierge sainte, qui connaissez parfaitement ce mystère de votre virginité et maternité tout ensemble, implorez nous la grâce de parler dignement d'un si digne sujet, non pas pour sonder curieusement un secret si profond, mais pour en glorifier la divine bonté, et vous en estimer davantage. Pour cela, chrétiens, je me suis résolu de vous traiter deux points brièvement. Premièrement, pourquoi Notre-Seigneur a voulu avoir une Vierge pour sa Mère ; secondement, l'instruction que nous en devons recueillir.

PREMIER POINT.

Au premier point, pourquoi Notre-Seigneur a voulu naître d'une Vierge, j'apporte succinctement deux raisons : la première a été afin que la génération temporelle du Fils de Dieu eût quelque sorte de rapport à sa génération éternelle ; car, comme le Père Éternel devient divinement fécond par la production de son Verbe dans l'éternité, se regardant soi-même sans s'allier à aucune substance étrangère, aussi la Vierge étant édue pour engendrer temporellement le même Fils unique dans notre nature, devient divinement féconde d'une génération nouvelle et miraculeuse, par un regard du Père vers elle, sans perdre rien de son intégrité. De là vient que les saints docteurs appellent le Père éternel le premier Vierge, pour ce qu'il est auteur de la pureté et de la virginité aussi bien que de la fécondité. La seconde raison a été pour, en cette naissance toute miraculeuse, nous faire paraître une figure de ce qui se doit accomplir en la génération spirituelle des chrétiens qui devaient naître de ce mariage excellent, dont parle l'Apôtre, de Jésus-Christ et de l'Eglise, laquelle, demeurant toujours vierge, ne laisse pas d'être rendue féconde par la vertu du Saint-Esprit, comme il se fait aux sacrements, et surtout aux fonts de baptême, où sont produits les enfants de Dieu : *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* (II Cor., XI, 2.) Il fallait, dit Tertullien, que Jésus-Christ venant sur la terre établir la nouvelle naissance des enfants de Dieu par une conjonction virginale avec son Eglise, naquît aussi d'une manière toute nouvelle, *Novæ nasci debebat, novæ nativitatis dedicat.* Cette vérité est de telle importance dans le Christianisme que Jésus-Christ soit né d'une Vierge, que, pour en faciliter la croyance, il semble que Dieu en ait voulu donner des marques et des assurances dans tous les livres et sacrés et profanes. Le prophète Ezéchiel parle d'elle sous le signe d'une porte qui regarde vers l'orient, parce que c'est celle par laquelle le salut est entré au monde, et dit que cette porte demeurera fermée, et que nul homme ne passera par icelle, d'autant que le Seigneur d'Israël y est passé. (*Ezech., XLIV, 2.*) Le prophète Isaïe, agissant contre les incrédules, et pour les obliger de croire la providence très-particulière de Dieu sur les siècles, dit que *Dieu leur donnera un signe et un prodige ; c'est qu'une vierge concevra et enfantera un fils.* (*Isa., VII, 14.*) Mais Dieu ne s'est pas contenté de consigner ces promesses aux mains de son peuple, il en a encore répandu des lueurs par tout l'univers, et en a même donné quelque connaissance aux gentils. Les Egyptiens, les plus grands idolâtres de tous, ont été honorés de cette lumière ; et saint Epiphane rapporte en la Vie de Jérémie, que ce prophète dit un jour aux prêtres d'Egypte : Un temps viendra que toutes vos idoles faites de la main des hommes seront démolies et renversées ; cela arrivera lorsqu'une vierge féconde, sem-

blable à Dieu, entrera en Egypte avec son enfant : ce qui est arrivé comme il l'avait dit ; car la Vierge portant l'enfant Jésus en Egypte, donna sa malédiction aux idoles, et jeta en cette terre déserte et couverte d'épines, une semence de grâce si heureuse, si efficace, qu'elle devint quelques années après un paradis de bénédictions, par une multitude infinie de saints religieux et de vierges consacrées à Dieu, qui y menèrent une vie angélique dans un corps mortel et passible. Il y a aussi de graves auteurs qui écrivent que, sous l'empereur Constantin, on trouva un très-ancien monument de pierre avec une lame d'or, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Jésus-Christ naîtra d'une Vierge, et je crois en lui. O Soleil ! tu me verras encore du temps d'Irène et de Constantin.* Cette histoire est rapportée par Paul Diacre et Sigebert, et saint Thomas en fait mention en sa *Somme de Théologie*, et confirme ce que nous avons dit, que les païens avaient eu quelque connaissance de cette vérité, que Jésus-Christ naîtrait d'une Vierge. Notre France, entre les nations de la terre, n'a pas été entièrement privée de cette faveur : et c'est une ancienne tradition, que les Druides, qui étaient les sages et les prêtres des Gaules, longtemps auparavant le mystère de l'incarnation bâtirent un autel à l'honneur de la Vierge qui enfanterait, et y mirent pour inscription, *Virgini paritura*, et ce au lieu où est à présent la magnifique église de Notre-Dame de Chartres. Et quels plus clairs témoignages en peut-on souhaiter pour prouver que cette vérité n'a pas été inconnue aux gentils, que les vers des Sibylles, lesquelles, étant vierges et prophètes, ont été choisies et inspirées de Dieu pour prophétiser le fils de la Vierge, de la naissance duquel et de ses principaux mystères, elles ont si clairement parlé, qu'elles semblent plutôt évangélistes que prophètes ? L'une de ces Sibylles que l'on appelait de Cumes, a prédit clairement que Jésus-Christ naîtrait d'une Vierge, car elle parle d'une nouvelle génération et d'un nouveau monde, et de la naissance d'un homme descendu du ciel, qui aurait une Vierge pour mère, et dans le temps même que ce mystère d'amour s'accomplissait en la terre, et comme si ce n'était pas assez de tous ces témoignages, parce que ce point devait être fondamental dans notre salut, pour y préparer de plus en plus les esprits, il a passé plus avant, et a voulu montrer par effets la vérité que nous enseigne sa sainte parole. Car de temps en temps il a fait naître des enfants de parents stériles, pour insinuer doncemement cette persuasion que la même puissance infinie qui a surmonté l'impuissance de la nature humaine, pour la rendre féconde et lui faire produire son fruit au temps qu'elle en avait perdu l'espérance, tirera du fruit d'elle quand il lui plaira, sans qu'il soit besoin de la cultiver par les voies ordinaires et accoutumées. Ainsi lorsqu'Abraham et sa femme Sara étaient hors d'âge et d'espérance d'avoir des enfants, il leur donna Isaac, ordonnant

que celui duquel devait descendre le Vierge prédestiné pour être le Sauveur du monde, et en qui les promesses de la bénédiction de toutes les nations ont été faites à Abraham, vint lui-même au monde par voie de miracle. Ainsi Samson et Samuel dans les siècles suivants sont nés de mères stériles, et par faveur spéciale de Dieu ; ainsi saint Jean-Baptiste, qui ne venait que pour être précurseur du Messie, est conçu six mois avant son incarnation d'une mère stérile. Mais le moyen de joindre deux choses si différentes et si éloignées, la maternité avec la virginité en une même personne, c'est ce que nous objectent les hérétiques, et le moyen de comprendre qu'une femme mette son fruit au monde, et demeure cependant dans son intégrité ? Il est vrai que nous ne pouvons pas le comprendre : mais, dites-moi comment un éclair sort de la nuée sans y faire ouverture ? Comment est-ce que le rayon pénètre la substance du cristal sans aucune fracture ? Comment est-ce que Jésus-Christ est sorti du sépulcre sans ouvrir la pierre ? Comment est-il entré dans la chambre des apôtres les portes fermées ? Ne voyons-nous pas qu'une fleur sort de sa tige sans l'ouvrir, que la verge d'Aaron qui de soi était sèche, a porté des fleurs et du fruit ? et si le premier Adam a été produit d'une terre vierge, le second Adam n'aura-t-il pu naître d'une mère vierge ? Le bras de Dieu est-il accourci, *Non erit impossibile apud Deum omne verbum*. (Luc., I, 37.) Si toutes ces choses se sont faites et se font encore tous les jours, pourquoi ne croirons-nous pas que Notre-Seigneur est né d'une Vierge ? C'est donc un article de foi que Notre-Dame est Mère et Vierge tout ensemble. C'est ce que l'Eglise se plaît de nous ramener en ses Offices divins ; tantôt en nous disant que Jésus-Christ naissant n'a pas flétri ni diminué, mais consacré l'intégrité de sa Mère ; tantôt que la gloire de la virginité lui demeurant entière, elle a conçu le Fils unique du Père par l'opération du Saint-Esprit, et a donné au monde sa vraie et éternelle lumière ; nous donnant à entendre, par cette comparaison, que, comme il est le vrai Soleil de justice, sa naissance ressemble à celle du rayon du soleil qui vient à nous en pénétrant tous les cieus, sans les entamer ni y faire ouverture : et le Saint-Esprit a gravé cette piété envers Marie si profondément dans nos cœurs, qu'en parlant d'elle sans délibération, et comme par une inclination naturelle de la grâce du Christianisme, nous la nommons aussi tôt la Vierge que la Mère de Dieu. Oui, sainte Vierge, nous croyons fermement que vous êtes la Vierge par excellence, vierge avant votre enlèvement, vierge en votre enfantement, vierge après votre enfantement. C'est pourquoi nous sommes prêts à mourir pour cette vérité. Mère de Dieu, nous vous louons et vous remercions d'avoir uni ces deux excellentes qualités ensemble. Mais il ne suffit pas seulement de croire qu'elle est mère, mais qu'elle est Mère de Dieu. C'est ainsi que nous

l'appelons dans l'Ave, *Maria : Sancta Maria, Mater Dei*. Ce fut une abominable hérésie dans l'Eglise autrefois que celle de Nestorius. Ce malheureux, étant patriarche de Constantinople, avança une impiété inouïe par cette proposition, que c'était une erreur de nommer la vierge Marie Mère de Dieu, et que ce titre ne lui était pas dû. Mais Dieu ne laissa pas longtemps ce blasphème impuni : car, outre l'horreur et l'aversion que conçut tout le peuple de cette impiété, les saints Pères, saint Cyrille et saint Célestin écrivirent contre lui, l'Eglise assembla le concile général d'Ephèse, où cet hérétique fut condamné, déposé de son siège, et pour punition de ses impiétés, relégué, banni et transféré dans les déserts d'Afrique, où demeurant toujours obstiné dans ses erreurs, et ne cessant de vomir des blasphèmes contre Jésus-Christ et sa très-sainte Mère, par un juste jugement de Dieu, sa langue sacrilège fut frappée d'un ulcère, duquel sortaient quantité de vers qui ne cessèrent de la ronger, jusqu'à ce que sa misérable vie fut consummée dans les douleurs, et mourant dans l'impénitence finale, il alla comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ pour recevoir le dernier arrêt de sa condamnation éternelle.

Il y a donc deux articles de notre foi qui concernent Notre-Dame : le premier, qu'elle est Vierge, le second qu'elle est Mère de Dieu, et, comme dit saint Cyrille, qu'un Dieu parfait et un homme parfait est né de ses chastes entrailles. O Dieu ! quel titre d'honneur d'être la Mère d'un Dieu ! Nous estimons beaucoup une reine mère, parce qu'elle a un roi pour son fils ; mais qu'est-ce que cela au prix d'être la Mère de Dieu ? Pouvoir appeler Dieu son Fils, cela surpasse toute l'imagination des hommes. Dites tout ce que vous voudrez de la Vierge : qu'elle est pleine de grâce, un chef-d'œuvre de gloire, la reine, l'abrégé des œuvres de Dieu, la merveille du monde, vous n'avez rien dit en comparaison du titre de Mère de Dieu. Voilà pourquoi les évangélistes, qui ont si mieux que personne les qualités de la très-sainte Vierge, ne lui donnent, pour l'ordinaire, aucun titre que celui de Mère de Jésus-Christ, parce que c'est l'abrégé et le raccourci, ou pour mieux dire le fondement, la source et la racine de toutes les perfectiones qu'elle possède entre toutes les louanges qu'on lui peut donner, *Natus ex Maria Virgine*. Voilà pour ce qui est du premier point.

DEUXIÈME POINT.

Voyons maintenant ce que nous devons à cette sainte Vierge en vue de toutes ses grandeurs. Je remarque deux choses sur le sujet présent que nous lui devons rendre : la première de ces deux qualités regarde sa dignité de Mère ; la seconde celle de Vierge. A la première de ces deux qualités nous devons l'estime et la révérence, et à la seconde, l'imitation. Je dis donc premièrement que nous devons avoir une très-haute estime des excellences de la Mère de

Dieu. La raison en est claire de tout ce qui a été dit, parce que l'estime que l'on fait d'une chose provenant de sa valeur, et partant la foi nous faisant voir les excellences et les perfections de la Mère de Dieu, cette vue doit produire en notre esprit une très-grande estime de sa personne et de tous les dons qu'elle a reçus de Dieu. Et, en effet, si nous pensons un peu attentivement à la sainteté suréminente dont son âme a été douée, à la plénitude des grâces divines que le Saint-Esprit a répandues dans son cœur, et à toutes les autres prérogatives que Dieu a mises en elle ; si nous considérons la grandeur et la majesté inexplicable de cette dignité de Mère de Dieu, il sera impossible que notre esprit ne soit touché d'un sentiment de très-grand respect vers cette sainte Dame.

Et pour nous y aider, jetons les yeux sur l'exemple que les saints nous ont laissé sur ce sujet : regardons comme l'Eglise se comporte en son endroit, quels sont les honneurs qu'elle a toujours rendus, et qu'elle rend en tous les lieux à la Mère de Dieu, et apprenons de là comment nous devons nous comporter à son égard, et quels sont les sentiments de respect et vénération que nous devons concevoir pour elle, à qui le Fils de Dieu a bien voulu se soumettre et obéir comme un fils à sa mère.

La seconde chose, après l'estime que nous devons faire de ses grandeurs, c'est d'avoir un amour singulier pour la pureté. Quand je parle de pureté et de chasteté, je parle aussi bien aux personnes mariées qu'à celles qui ne le sont pas : tous les chrétiens y sont obligés chacun en sa manière ; il ne faut pas, pour être dans l'état de mariage, croire être dispensé de cette vertu ; le mariage a ses termes et ses limites. Voulez-vous donc être agréables à cette Mère de pureté, à cette Vierge des vierges, comme l'appelle l'Eglise : aimez la pureté, aimez la chasteté ; sans cela vous pourrez faire des miracles, vous pourrez donner tous vos biens aux pauvres, vous pourrez jeûner tous les jours en l'honneur de la Vierge, que vous lui déplairez plutôt que de lui plaire. C'est ce qu'elle a le plus aimé dans ce monde, et c'est ce qui lui plaît encore davantage dans ceux qui se consacrent à son service. Conservez sur toutes choses votre cœur pur, bannissez-en toutes les affections étrangères, étouffez toutes les premières pensées de la deshonnêteté, comme vous secouriez une étincelle de feu qui vous tomberait sur la main ; faites un pacte avec vos yeux, comme le patriarche Job, et tous vos autres sens extérieurs, pour ne regarder, toucher, ouïr chose aucune qui puisse vous causer une mauvaise pensée. Evitez soigneusement les occasions qui pourraient vous porter à quelque impureté. Fuyez la conversation des personnes lascives ; retranchez les entretiens superflus avec les personnes de différent sexe ; absternez-vous des divertissements où il y a quelque péril, comme sont les bals, danses, comédies, et autres choses semblables, lesquelles,

quoique de soi en quelque façon indifférentes, sont néanmoins très-dangereuses, et partant doivent être évitées par les personnes qui désirent d'imiter la très-sainte Vierge et de porter à sa suite les livrées blanches de la chasteté. Dégoutez-vous beaucoup de vous-mêmes, quelques bons sentiments que vous ayez pour cette vertu, quelques victoires que vous ayez remportées contre le vice qui lui est contraire ; souvenez-vous, suivant l'avertissement de saint Jérôme, que vous n'êtes pas plus forts que Samson, ni plus saints que David, ni plus sages que Salomon ; et partant que si ces grands personnages et tant d'autres qui avaient fait un si grand progrès en la vertu, ont néanmoins fait un si triste naufrage dans ce gouffre de l'impudicité, à bien plus forte raison vous avez sujet de craindre pour vous-mêmes, et de vous tenir toujours sur vos gardes. Faites une recherche dans votre maison, et voyez s'il n'y a point chez vous quelque ennemi de la très-sainte Vierge, c'est-à-dire quelque chose qui puisse préjudicier à l'honnêteté ; comme par exemple quelque figure ou image lascive, quelque tableau où il y ait quelque nudité représentée. Souvenez-vous de cette jeune fille qui fut possédée du diable, pour avoir trop curieusement regardé une image impudique de Vénus : voyez aussi parmi vos livres ou ceux de vos enfants et de vos domestiques, s'il n'y a point quelque roman ou autre livre deshonnête, et si vous en trouvez quelqu'un ôtez-le promptement et le jetez dans le feu de peur qu'il ne vous arrive comme à ce bon anachorète, lequel fut privé des faveurs de la Mère de Dieu, d'autant qu'il avait dans sa cellule un mêlant livre, quoique ce ne fût pas à mauvaise intention. Faites la même perquisition sur vous-mêmes ; voyez si en vos paroles, en vos gestes, en vos habits, il n'y a rien de dissolu, et qui répugne à la modestie et honnêteté chrétienne, ou qui excite ou vous emporte à l'impureté. Embrassez volontiers et avec courage les moyens propres pour conserver la chasteté selon l'état auquel Dieu vous a appelés ; servez-vous de la prière et de l'oraison ; employez avec discrétion et conseil les jeûnes et autres mortifications du corps. Gardez toujours en vos déplacements une modestie et pudeur chrétienne, non-seulement quand vous êtes en compagnie, mais même en votre particulier, et lorsqu'il n'y a personne avec vous, souvenez-vous que Dieu est présent au lieu où vous êtes, et qu'il vous regarde incessamment, que vous ne sauriez vous cacher aux yeux de sa divine majesté. Voilà les moyens d'être dévot serviteur de la Vierge, le moyen d'être aidé de ses assistances en ce monde, d'être secouru à l'heure de la mort, et d'arriver un jour avec elle à la gloire éternelle. Amen.

PRONE XV.

Passus sub Pontio Pilato.

Me représentant ce matin ce que j'avais à vous expliquer aujourd'hui, selon l'ordre de notre Symbole, il faut que je vous avoue que je me suis trouvé saisi d'horreur et d'é-

pouvant en la considération du mystère qui nous est déclaré dans le quatrième article en ces paroles : *Passus est*. Le mystère de la passion du Fils de Dieu est un sujet si déplorable, qu'il faudrait y employer des larmes et non pas des paroles; il faudrait garder le silence, et demeurer dans une profonde et extrême confusion. Mais puisque Jésus-Christ s'est humilié jusqu'au point de souffrir pour en donner la connaissance aux hommes, puisque l'Eglise nous en remet si souvent la mémoire devant les yeux, puisque l'ordre et l'enchaînement du Symbole nous y oblige; je le ferai avec l'assistance de vos prières, et parce que cette matière est trop étendue, afin de ne passer pas si légèrement sur une chose qui devrait servir de méditation pendant toute notre vie, je la diviserai en quatre parties, *Passus, Crucifixus, Mortuus, Sepultus*, entreprenant de vous expliquer un mot à chaque fois, qui serviront pour autant de dimanches, et pour commencer, nous allons vous faire voir aujourd'hui sur cette parole, *Passus*, pourquoi les apôtres passent de la naissance à la passion; secondement ce que Jésus-Christ a souffert en sa passion; d'où nous tirerons en troisième lieu les fruits méritoires.

PREMIER POINT.

Il semble que les apôtres, nous ayant fait connaître la naissance de Notre-Seigneur, devaient, par une suite naturelle, nous enseigner sa vie; et cependant ils passent tout d'un coup de sa naissance à sa mort; *Natus ex Maria Virgine, passus*. Hé quoi! est-ce que Jésus-Christ est mort aussitôt après sa naissance? Nenni, car il a vécu trente-trois ans et trois mois. Est-ce qu'il n'y a rien dans sa vie d'illustre et de remarquable? Ce n'est pas cela non plus, puisque toutes ses actions étaient miraculeuses, voire même jusqu'aux moindres elles sont pleines de merveilles. Est-ce que les apôtres ignoraient ces actions? ils avaient été trois ans ses disciples, instruits à son école, et témoins de tout ce qu'il avait fait et dit pendant ce temps-là. Pourquoi donc passer ainsi d'une extrémité à l'autre, *Natus, Passus*? La raison est pour nous montrer qu'il n'était venu à autre fin au monde que pour y souffrir. C'est lui-même qui nous l'apprend, quand, en en parlant de soi par le prophète, il dit qu'il a été dans les travaux et dans les souffrances dès sa tendre jeunesse, *In laboribus a juventute mea*. (Psal. LXXXVII, 16.) En effet, voyez-moi Jésus-Christ depuis l'heure de sa naissance jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'ont été des souffrances continuelles: il naît en hiver, la plus rude saison de l'année, en plein minuit, dans une étable découverte de toutes parts, dénué de toutes les commodités temporelles; au bout de huit jours il souffre la circoncision, cérémonie si douloureuse, que souvent elle causait la mort aux enfants. Il n'est pas plutôt né qu'on le cherche pour le faire mourir; il est contraint de s'enfuir en Égypte. Est-il de retour en son pays natal, il est contraint de gagner sa

vie et son pain à la sueur de son corps et de ses bras, exerçant un métier pénible. S'il se fait connaître au monde par ses prédications, ce ne sont que croix, que souffrances; il souffre en son corps, le froid et le chaud, la faim, la soif; il souffre en son honneur, qu'on l'appelle blasphémateur, séditieux, ivrogne, endiablé; il souffre en sa doctrine, les rebuts, les mépris, les injures, les calomnies, les persécutions, jusqu'à ce qu'enfin on lui ôte la vie. La seconde raison, c'est qu'encore que toutes les actions et les souffrances de Jésus-Christ aient été méritoires infiniment et plus que suffisantes pour racheter mille mondes; néanmoins notre rédemption n'a été accomplie que par la mort et passion du Fils de Dieu. Ce n'était pas assez qu'il fût né, qu'il eût été circoncis, qu'il eût travaillé l'espace de trente-trois ans, mais « *il fallait qu'il souffrit* : » *Oportuit Christum pati*. (Luc., XXIV, 26.) Voilà pourquoi il ne dit pas que l'ouvrage de notre salut était achevé, que lorsqu'il fut sur le point de rendre l'esprit à son Père, *Consummatum est* (Joan., XIX, 30), pour montrer que ce grand œuvre était attaché à sa mort : *Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum*. (Isa., LIII, 10.) Les apôtres donc nous voulant faire reconnaître le bienfait ineffable de la rédemption et de la manière qu'il avait été accompli et opéré, disent qu'il a souffert sous Ponce-Pilate, comme si toutes ces autres souffrances n'eussent été de rien comptées; que c'est principalement en ce temps-là qu'il a fait office de Rédempteur, qu'il a rempli la signification du nom de Jésus, qu'il a payé à son Père le prix de nos péchés, qu'il nous a retirés de la captivité de Satan, et qu'il est arrivé à la fin pour laquelle il était au monde. De faire des miracles, c'est une chose qui lui est commune avec les saints; de proférer la parole de Dieu, Isaïe, Jérémie, David, tous les prophètes anciens l'avaient fait devant lui. De servir de modèle aux hommes par l'exemple de ses vertus, plusieurs avant lui l'avaient fait; de souffrir même pour la défense de la vérité, il s'en était encore trouvé plusieurs : mais de souffrir pour les péchés du peuple, et d'apaiser la colère de Dieu, et réconcilier les hommes avec lui par sa mort, c'est ce qui était réservé à lui seul : *Unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus* (1 Tim., II, 5); *pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in caelis sunt*. (Coloss., I, 20.) Voilà pour ce qui est du premier point.

DEUXIÈME POINT.

Mais qu'a-t-il enduré pour cela? et de quelles souffrances entendent parler spécialement les apôtres? C'est ce que nous avons à voir dans le second point : rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs. De vouloir raconter en détail toutes les peines que Notre-Seigneur a souffertes en sa passion, ce serait chose impossible; je me contenterai de vous dire en peu de mots quelque-une des plus considérables circonstances. Saint Thomas, touchant ce sujet, dit que Notre-Seigneur en sa pas-

sion fut tourmenté et affligé en tout ce qui est capable d'apporter de la peine à un homme d'honneur. Il fut affligé en son âme, en son corps, en son honneur, en ses biens, et en ses disciples. Premièrement, il fut terriblement affligé en son âme dans le jardin des Olives, où il voulait ouvrir le combat de sa passion, et accomplir le grand ouvrage de notre salut, lorsque, abandonnant sa très-sainte humanité à tous les maux et à toutes les puissances des ténèbres, il y fut assailli d'une si violente tristesse, et d'une si étrange désolation, que la représentation claire et distincte de tous les péchés des hommes, des maux extrêmes qu'ils leur apportaient, des injures que Dieu en recevait, du petit nombre de ceux qui se sauvent, de la multitude prodigieuse de ceux qui se damnent, et la vive appréhension de tous les tourments qu'il devait endurer lui causaient, que, sans user de son pouvoir ordinaire, et faire un grand miracle dans le besoin qu'il avait de réserver sa vie pour une fin plus cruelle, il en fût mort sur la place : ce qui lui fit dire à ses disciples : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (Matth. XXVI, 38) : j'ai le cœur si serré, et j'en me trouve dans un tel ennui, que mon âme en est triste jusqu'à mourir. Secondement, il souffrit en son honneur et en sa réputation, pour avoir été chargé d'opprobres, et appelé blasphémateur, séditionnaire, gourmand et endiablé ; en sa sagesse, parce qu'il fut tenu pour un ignorant et un imposteur, et traité comme un fou et un insensé ; en sa puissance, réputé comme un enchanteur et un magicien qui faisait de faux miracles par l'intelligence qu'il avait avec le diable. Enfin il souffrit en son corps des peines si terribles et si universelles, qu'il n'y avait endroit en tout son corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, qu'il n'y fût cruellement tourmenté. (Isa., I, 6.) On lui battit la tête avec un roseau, on lui remplit le visage de crachats, on l'abreuva de fiel, on lui déchira tout le corps de coups de fouets, on lui perça les pieds et les mains, on lui disloqua les os : mais le plus digne spectacle de larmes et de compassion, ce fut de le voir attaché à la colonne pour être exposé aux coups de fouets dans la salle de Pilate. Vous savez comment ce méchant juge, pour assouvir la rage des Juifs contre le Seigneur, le condamna injustement au fouet, qui était le supplice des esclaves. Cette sentence ne fut pas sitôt rendue, qu'aussitôt les soldats se saisissant de lui avec furie comme des loups ravissants qui se jettent sur un doux et innocent agneau, le traînent au lieu du supplice, le dépouillent rudement de ses habits, et l'attachent tout nu avec des cordes à une colonne où il était ainsi lié et exposé aux yeux et à la risée d'une troupe de soldats insolents qui lui jettent mille brocards piquants, lui disent mille injures, et le traitent comme le plus abominable et le plus criminel de tous les hommes ; les exécuteurs de l'injustice arment leurs mains de fouets, et déchargent chacun de son côté avec furie, et de toutes leurs forces, une

grêle de coups sur ce corps très-délicat et très-sensible, n'épargnant aucune partie sur laquelle ils ne laissent des marques horribles et des vestiges sanglants de leur rage diabolique. Le Fils de Dieu et le Roi des rois fut donc fonetté au milieu d'une multitude innombrable de monde, avec toute la cruauté imaginable, par des vilains et des méchants, qui, à grands tours de bras, assommaient de coups cette chair virginale, la déchiraient impitoyablement, et la mettaient en pièces : de sorte que la prophétie de David fut accomplie : *Dinumeraverunt omnia ossa mea* ; car la chair adorable de mon Sauveur fut tellement déchirée, que l'on lui voyait les os. (Psal. XXI, 18.) Oh ! quel spectacle ! ô corps de mon Seigneur, corps le plus excellent qui fût jamais, corps l'ouvrage du Saint-Esprit, corps uni personnellement à la Divinité, qui méritez les adorations et les respects de toutes les créatures ; comment êtes-vous si affreusement déchiré ? O chair virginale et innocente, attachée toute nue à une colonne ! Oh ! quelle vergogne et quelle honte ! Eh bien ! chrétiens, qu'avons-nous à dire à cela ? n'est-ce pas avec raison que les apôtres, oubliant, pour ainsi dire, le reste de la vie de Notre-Seigneur, qui n'a été qu'une vie mourante, se souviennent seulement de ce temps, qui semble être le temps proprement de ses souffrances ? Mais que nous resterait-il à faire à la vue d'un objet si déplorable, et de tant de souffrances souffertes à notre occasion ? C'est ce qu'il faut vous enseigner dans le troisième point.

TROISIÈME POINT.

Je le dirai en un mot, c'est de souffrir avec lui et pour l'amour de lui comme il a bien souffert pour nous. Chers chrétiens, *Christus passus est pro nobis*, dit le prince des Apôtres, *vobis relinquo exemplum, ut sequamini vestigia ejus* : « Il a enduré pour nous, afin de nous laisser des exemples, et tout ensemble l'obligation de suivre ses vestiges. » (1 Petr. II, 21.) Il faut souffrir, chrétiens, c'est une nécessité, personne n'en est exempt ; pauvres, riches, petits et grands, il faut se mortifier et renoncer aux plaisirs de ce monde, si nous voulons que les souffrances du Fils de Dieu nous soient profitables. Nous sommes en effet, les enfants de Dieu par le baptême, et conséquemment les cohéritiers de son Fils naturel, Jésus-Christ, destinés pour entrer avec lui en la possession de tous ses biens ; mais à la charge et à cette condition que « nous endurerons avec lui, » si tamen *compatimur* (Rom., VIII, 17) : sans cela, nous n'y entrerons jamais. Et, sans mentir, ne serait-ce pas une chose injuste et déraisonnable, de prétendre sans peine, étant des pécheurs et des criminels qui ne méritent que l'enfer, à la possession d'un bien que le Fils de Dieu, à qui il était dû par tout droit, n'a pu gagner que par sa mort ? Certainement, il ferait beau voir un soldat vouloir jouir sans fatigue, et demeurant les bras croisés, d'une paix heureuse pour laquelle son prince a la cuirasse sur le dos et l'épée à la main, com-

bat devant ses yeux, et met sa vie en péril. C'est pourquoi, encore que Jésus-Christ nous ait mérité par ses travaux un corps immortel et affranchi de toutes les douleurs, et une âme exempte de tristesse et de peines, Dieu toutefois ne nous le donne pas aussitôt, mais nous laisse pendant cette vie un corps et une âme sujets à beaucoup de misères, afin que nous puissions souffrir avec son Fils, pour être, par ce moyen, rendus capables de partager ses biens avec lui: *Fidelis sermo*, dit S. Paul, *nam si commortui sumus, et convivemus; si sustinemus et conregnabimus* (II Tim., I, 11); si nous mourons en cette vie avec Jésus-Christ par la mort du péché et la ruine de nos vices, nous vivrons glorieusement avec lui; si nous sommes en ce monde participants de ses afflictions, nous le serons un jour de son bonheur. Saint Bernard, à ce sujet, dit une parole fort considérable. Il y a, dit-il, certaines personnes à qui et pour qui Jésus-Christ n'a pas enduré, et qui sont ceux-là? *Qui labores fugiunt*, répond le saint, *et mortem metuunt usque adhuc, quasi vero ille et labores sustinendo, et mortem moriendo non vicerit*: Ceux qui fuient le travail, qui sont paresseux et ne veulent point mourir à leurs vices, à leur orgueil, à leur gourmandise, à leur impudicité, pour pratiquer l'humilité, le mépris des biens de la terre, la tempérance, la mortification de leurs sens, comme si Notre-Seigneur avait autrement que par l'exercice des vertus, et en souffrant, vaincu la mort. Il faut donc, encore une fois, souffrir, mais comment souffrir, et jusqu'à quel point? En la manière que Notre-Seigneur a souffert, et jusqu'au point qu'il nous sera prescrit par sa divine providence; parce que, comme Notre-Seigneur a souffert toutes sortes de maux pour notre amour et pour notre exemple: les douleurs du corps, les angoisses et les peines de l'esprit, les déshonneurs, les affronts, les calomnies, la pauvreté, les afflictions, et, après tout cela, la mort la plus cruelle et la plus infâme de toutes, nous devons aussi faire le même pour lui, et endurer tous les maux qui nous arrivent, quels qu'ils soient, et de quelque part qu'ils viennent; et comme la fin que Jésus-Christ s'est proposée dans ses souffrances a été la gloire de Dieu et le salut du genre humain, de glorifier infiniment la Majesté divine, de rétablir son honneur et son service qui était déchu en nous, et pour nous faire connaître ses grandeurs et ses perfections, justifier, sanctifier, sauver et déifier tous les hommes: et pour la manière, il les a endurés avec une patience invincible, avec un profond silence, et avec une obéissance entière à Dieu et aux hommes qui le tourmentaient, avec une parfaite mansuétude et douceur envers eux, priant pour eux lors même qu'ils le tourmentaient le plus cruellement, mais davantage, avec une joie singulière; il faut donc aussi que nos afflictions soient teintes de ces couleurs, et animées de cet esprit pour les rendre semblables à celles de Jésus-Christ, et capables de procurer à Dieu de l'honneur, et contribuer à notre sanctification et à notre salut. Est-ce ainsi que

nous souffrons, chrétiens, quand Dieu nous envoie quelque petite affliction? combien de révoltes intérieures, de murmures, d'impatiences, et de témoignages que cela nous déplaît? Si quelqu'un nous a offensés, injuriés, calomniés, combien de sentiments de vengeance, combien de querelles, combien de procès? Et encore si c'était un tel ou un tel, mais un homme de néant, une personne qui n'est obligée; et qui étiez-vous au prix du Fils de Dieu qui vous avait fait toutes sortes de biens, et que vous avez nonobstant si aveuglément offensé? Si on nous ravit nos biens, que de larmes, que d'inquiétudes et que d'imprécations? si une maladie nous arrive, que de plaintes, que d'ennuis, que de mauvaises humeurs? est-ce là souffrir comme a fait notre Maître? sont-ce là les exemples qu'il nous en a laissés? Quand donc nous endurons quelque mal, chrétiens, ou au corps ou en l'âme, tâchons de regarder un si puissant objet: *Christo igitur passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini*. (I Petr., IV, 1.) Jetons les yeux sur notre original, voyons ce qu'il a souffert, combien il a souffert, par qu'il a souffert, et pour qui il a souffert. Comparons la légèreté de nos peines avec la grandeur des siennes, la brièveté avec la longueur; souffrons-les dans les mêmes intentions qu'il a souffert les siennes, dans le même esprit de patience, de résignation, de silence, de douceur et de joie. Disons, quand nous nous sentirons assaillis de quelque peine: O mon Dieu! qu'est-ce que cela au prix et en comparaison de ce que vous avez enduré pour moi? Donnez-moi, s'il vous plaît, la patience pour souffrir avec vous et pour l'amour de vous. Je vous offre de bon cœur le mal que je souffre en l'union de ce que vous avez souffert pour moi en satisfaction de mes péchés, pour vous glorifier souverainement, et pour accomplir votre sainte volonté. Voilà la manière de souffrir en chrétien, et non pas en se dépitant et en désespérant: demandons pardon à Notre-Seigneur par les mérites de sa passion, de pouvoir, à son exemple, faire profit des occasions qu'il nous fait maître de souffrir pour lui, afin qu'ayant été, comme l'Apôtre, compagnons de ses souffrances en ce monde, il nous fasse être les compagnons de sa gloire. Amen.

PRONE XVI.

Crucifixus.

Pour satisfaire à la promesse que je vous fis dimanche dernier, de continuer l'explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ que les apôtres nous représentent dans le quatrième article du Symbole; ce qui se présente aujourd'hui à vous traiter, et qui doit nous servir de matière d'entretien, est le crucifiement de Notre-Seigneur, circonstance la plus considérable de toute cette sanglante tragédie, et que les apôtres ont expressément spécifiée, *l'assus, Crucifixus*, « il a souffert : » mais ce n'est point assez de ce qu'il a été réduit à l'agonie : il a sué sang et eau, c'est quelque chose; il a été

accusé comme un criminel, c'est davantage ; il a été battu de verges, c'est encore plus : mais ce qui passe encore sans comparaison au delà, c'est qu'il a été mis en croix. Pour mieux pénétrer dans la considération de ce mystère, il faut se souvenir, chrétiens, de ce qui se passa en la personne du Fils de Dieu après sa flagellation très-sensible. Vous savez que Pilate voulant donner aux Juifs un spectacle capable d'émouvoir à compassion les plus cruels, et d'adoucir des tigres, prit Notre-Seigneur extrêmement affaibli et affaibli, qui avait le corps nu et déchiré, et tout convert de son sang, avec un visage défiguré, livide, enflé de coups, souillé de crachats, égratigné d'épines, marqué de soufflets, et chargé de sang ; avec des yeux battus et pleins de larmes, les cheveux et la barbe arrachés, les mains liées, et portant sur la tête sa couronne d'opprobre et de douleur, en la main un roseau, et sur le dos une pourpre d'infamie, l'exposa en public, et le montra au peuple en cet équipage, lui disant, *Ecce homo*, « Voilà l'homme » (Joan., XIX, 5), » comme voulant dire : Voilà cet homme contre qui vous êtes si animés, voyez comme il est. Vous l'avez accusé d'impiété pour s'être appelé le Fils de Dieu ; regardez qu'il n'y a en lui aucune apparence de divinité, mais plutôt toutes les marques d'un homme très-vil et très-misérable. Vous avez cru qu'il voulait se faire votre roi : considérez quelle couronne, quel sceptre et quelle pourpre il porte, et comme vous ne devez point avoir peur de lui, mais plutôt en avoir de la pitié.

Cette multitude furieuse et enragée, au lieu de s'apaiser à la vue d'un objet si lamentable, s'irrite davantage, et s'emportant à des excès de haine, et transportée de fureur, crie et dit à Pilate : Ote-nous cet homme de devant nos yeux, que nous ne le voyions jamais que sur un gibet ; qu'il meure, le méchant, le séducteur, le séducteur et l'impie qu'il est, crucifie-le !

Pilate voulut encore faire quelque résistance pour ne pas souiller ses mains dans le sang innocent, mais quand on l'eut attaqué par la raison d'Etat, et qu'il eut ouï ces paroles : *Si tu le laisses aller, tu n'es pas ami de César, parce qu'il se fait roi*, il se rendit et condamna Notre-Seigneur à mourir sur la croix, violant les lois romaines et celles des Juifs en même temps : car par celles-là l'exécution des criminels devait être différée jusqu'à deux jours après leur jugement, et le supplice de la croix n'était que pour les fameux voleurs ; et par celles-ci le crime dont Jésus-Christ était accusé avait pour peine la lapidation. C'est sur ce supplice de la croix que nous avons à nous entretenir aujourd'hui, dans lequel je trouve trois choses principalement à considérer. Premièrement, l'infamie et la cruauté de ce tourment ; secondement, les raisons qui ont porté le Fils de Dieu à vouloir être ainsi exposé à la croix ; troisièmement, ce qu'il veut nous enseigner. Ce seront les points qui partageront à l'ordinaire ce petit entretien.

PREMIER POINT

Pour le premier, je dis que ce tourment de la croix est le plus infâme et le plus douloureux qu'ait souffert le Fils de Dieu en toute sa passion. Le plus infâme, parce que non-seulement c'était le supplice des voleurs et qu'il s'exécutait en place publique, mais encore à cause du temps auquel Notre-Seigneur souffrit, qui fut à la fête de Pâques en la ville de Jérusalem, où les Juifs accouraient en ce temps de toutes parts, et principalement à cause de la confusion qu'il souffrit de se voir dépouillé tout nu, et cela au milieu de deux larrons, comme le plus méchant et le plus scélérat de tous. Oh ! quelle honte et quelle vergogne à Notre-Seigneur, à ce cœur virginal et à ce prototype de toute honnêteté et de toute pudeur, de se voir ainsi tout nu exposé aux yeux et à la risée d'une troupe de soldats insolents, et d'une multitude de personnes effrontées, à qui la haine mortelle qu'ils lui portaient, et le plaisir qu'ils avaient de le tenir entre leurs mains, faisaient prendre toute sorte de licence, de lui jeter des brocards et des injures infâmes, et de le remplir de mille malédictiones en lui disant : *Vah ! qui détruis templum Dei et in triduo illud reedificas, salva temetipsum : si Filius Dei es, descende de cruce* : « Toi, qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même : si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. » (Matth., XXVII, 40 ; Marc., XV, 29.)

Je dis, en second lieu, que c'est le plus douloureux : premièrement, parce que toutes ses plaies y sont augmentées et renouvelées. Pour bien concevoir ces douleurs, représentez-vous Notre-Seigneur chargé sur ses divines épaules d'une croix très-pesante de quinze pieds de long, la tête couronnée d'épines, le visage abattu et défait pour la perte de son sang, environné de tous ses ennemis, et d'autant de bourreaux qu'il y avait d'assistants qui le pressaient de marcher, mais à grands coups de pieds. Voyez ce divin Sauveur qui succombe sous le faix de cette charge, qui tombe sur ses genoux et la face contre terre. O Dieu, quelle douleur ! Il arriva enfin sur le mont du Calvaire, lieu destiné pour l'exécution des criminels, suant et gémissant sous le poids insupportable, non pas tant de sa croix comme de nos péchés. Ces bourreaux aussitôt sans aucune pitié le dépouillèrent de ses habits, pour le clouer sur cette croix, et en les lui ôtant, arrachèrent en même temps la peau en plusieurs endroits de ce corps adorable, rafraîchissant par ce moyen toutes ses plaies, et en faisant couler le sang de nouveau. Cela fait, ils l'étendent sur la croix, et prenant ses mains sacrées l'une après l'autre, les attachent avec de gros clous ; puis, le levant en l'air, l'exposent ainsi à la vue et à la risée d'un nombre innombrable de spectateurs. Arrêtez-vous ici à regarder Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais d'un autre œil que ne firent pas les Juifs ; arrêtez-vous, mais pour le considérer en cet état si déplorable, c'est lui-même qui vous y convie : *O vos omnes qui trans-*

utis per viam, attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus! (Thren., I, 12.) O hommes chrétiens, qui passez toute votre vie dans les débauches et dans les plaisirs, qui cherchez tous les moyens de contenter votre délicatesse, prenez garde et considérez attentivement des yeux de la foi ce qu'a souffert un Dieu pendu en croix pour votre amour. Regardez-le tout nu, pendu et attaché à cette croix, tout déchiré depuis les pieds jusqu'à la tête couronnée et percée d'épines. Voyez ces clous enfoncés dans les endroits les plus douloureux de tout le corps, car vous savez qu'il n'y a pas de plus sensible ni de plus douloureuse partie que la paume de la main et les pieds, à cause que ce sont des parties très-nerveuses; et c'est cependant où les bourreaux ont impitoyablement attaché ces clous, lesquels tiennent le corps du Sauveur suspendu en l'air. O Dieu, quelle douleur! car ce corps étant ainsi attaché, comme il tend naturellement en bas par sa pesanteur, élargit toujours les plaies, rompt les nerfs, renouvelle les blessures, et accroît continuellement le supplice: mais ce qui rend ces douleurs inexplicables, et au prix de quoi toutes les autres ne sont rien, c'est l'abandonnement et le délaissement de son Père qui, dans le plus fort de ses tourments, ne lui donne pas une seule goutte de consolation. Les douleurs que nous souffrons ici-bas ne sont jamais si pures qu'elles ne soient souvent détrempées de quelques choses qui les adoucissent; si nous sommes malades, nous avons des amis qui nous consolent; si nous faisons quelque perte considérable, nous avons espérance de faire de nouveaux gains; les martyrs au plus fort de leurs tourments étaient souvent revêtus de la force d'en haut, et avaient l'âme remplie de consolations si puissantes, que marchant sur les charbons ardents, ils pensaient fouler aux pieds des roses, et au milieu des flammes croyaient être rafraîchis d'une rosée céleste. Mais Notre-Seigneur bot l'amertume de son calice toute pure sans aucune goutte de miel, et fut si absolument abandonné en la rigueur de tous ses maux, qu'étant sur la croix, il poussa de sa poitrine mourante ces paroles, marques très-assurées de son angoisse: *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous quitté et mis à l'abandon? » (Matth., XXVII, 46.) Après cela, n'avons-nous pas sujet de dire que, de tous les tourments du Sauveur, il n'y en a pas eu de plus infâme, de plus injurieux, de plus honteux, de plus cruel et de plus douloureux que celui de la croix? Mais, mon Seigneur, pourquoi plutôt ce supplice qu'un autre? car, si vous aviez dessein de mourir, pourquoi n'avez-vous pas choisi un autre genre de supplice et de mort moins infâme et moins douloureuse, puisque c'est vous-même qui de votre volonté vous êtes offert à mourir pour notre salut?

DEUXIÈME POINT.

Ah! chrétiens, il ne l'a pas voulu pour rai-

son, mais il a voulu se rendre obéissant, non-seulement jusqu'à la mort, mais jusqu'à la mort de la croix. (Philip., II, 8.) Les saints Pères néanmoins, traitant cette question, apportent une quantité de raisons, pour lesquelles le Fils de Dieu a voulu choisir ce genre de supplice. Les uns disent que c'a été pour réparer la faute et la désobéissance d'Adam par un remède tout contraire, en se rendant obéissant jusqu'à la plus infâme de toutes les morts; les autres assurent que c'a été pour montrer aux hommes un exemple admirable de toutes les vertus, mais principalement de l'amour des souffrances, et de la patience dans la persécution pour la défense de la justice, du mépris de l'honneur du monde. Les autres enfin en apportent beaucoup d'autres que je laisse pour m'arrêter à deux principales, qui me semblent de plus grande instruction: l'une a été pour nous témoigner l'amour infini qu'il avait pour nous; l'autre pour nous faire connaître la haine qu'il porte au péché. Premièrement son amour, cela est évident; parce que sans avoir égard à notre ingratitude et à notre bassesse, sans considérer que nous étions des créatures très-viles, de qui il ne pouvait rien espérer ni rien craindre, sans avoir égard qu'il pouvait, avec le moindre mal et une petite goutte de son sang, comme étant d'un prix infini, à raison de la dignité de sa personne, sauver le genre humain, et payer toutes ses dettes, sans aucunement considérer que nous étions ses plus grands ennemis, il a donné son sang jusqu'à la dernière goutte, et voulu que tant d'épines percassent son chef sacré, tant de clous ouvrissent sa chair virginale, tant de coups de fouets ensanglantassent ses épaules innocentes, et qu'un million de tourments martyrisât son corps et son âme: quelle plus grande preuve d'amour y a-t-il que cela?

Ils' est trouvé des pères qui sont morts pour leurs enfants, des enfants pour leurs pères, des maris pour leurs femmes, des femmes pour leurs maris, des parents pour leurs parents et des amis pour leurs amis; mais de mourir et de mourir d'une mort si infâme et si douloureuse, comme était parmi les Juifs la mort de la croix, pour ses ennemis, c'est ce qui ne s'est jamais vu qu'au Fils de Dieu seul, qui, en cela, comme dit saint Paul, *Commendat autem charitatem suam Deus in nobis, quoniam cum adhuc peccatores essemus, secundum tempus, Christus pro nobis mortuus est.* « a fait paraître un éclat extraordinaire de l'extrême affection qu'il nous porte, de vouloir mourir pour nous lors même que nous étions encore pécheurs et ses ennemis. » (Rom., V, 8.) Et c'est encore pour nous témoigner cet amour excessif qu'il désirait avec tant d'ardeur le jour de sa passion, qu'il y va avec tant d'allégresse, et qu'il souffre avec tant de joie. En effet, chrétiens, que pouvait-il faire de plus pour nous témoigner son amour, je vous en fais juges vous-mêmes? *Judicate inter me et vineam meam, quid est quod debui ultra facere vinee mee et non*

feci ? » Oui, jugez-en, dit-il par le prophète Isaïe, qu'ai-je dû faire à ma vigne, que je ne lui aie fait ? » (Isa. V, 3, 4.) Quel plus propre moyen ai-je pu prendre et de quelle invention me servir, qui eût été plus convenable à votre humeur pour me faire aimer de vous, que de m'unir à votre nature, et mourir pour votre sujet ? Il est donc vrai que Dieu n'a jamais fait paraître en un plus grand jour l'ainour qu'il nous portait qu'en naissant et mourant pour nous : Dieu, disent les évangélistes, a aimé le monde d'un amour si puissant, qu'il a donné jusqu'à son Fils unique (Joan., III, 16), l'unique objet de ses complaisances (Matth., XII, 18), pour nous racheter de la tyrannie du péché.

Mais comment est-ce que Dieu dans le mystère de la croix fait paraître la haine qu'il porte au péché ? La chose est encore très-manifeste, et pour la concevoir, chrétiens, allons ensemble sur le mont du Calvaire, et regardons Jésus-Christ pendu à la croix, couronné d'épines, les pieds et les mains percés, déchiré partout son corps ; regardons-le, dis-je, raillé, blasphémé et moqué de tous les assistants, et délaissé même de son Père éternel ; et permettez que je vous demande quelle est la cause de tous ces maux extrêmes, et de cette cruelle et ignominieuse mort que vous lui voyez souffrir. Vous savez que ce ne sont pas ses crimes, parce que *peccatum non fecit*, comme dit de lui le Prince des apôtres (1 Petr., II, 22) ; il est très-innocent, et la sainteté même ; ce n'est pas par force et par contrainte, car il est tout-puissant, et personne n'a pu mettre la main sur lui, que quand et comme il l'a permis : *Oblatus est quia ipse voluit*, dit le prophète Isaïe (Isa., LIII, 7) ; et lui-même : *Ego pono animam meam, et nemo tollit eam à me, sed ego pono eam a meipso* (Joan., X, 17) : si je perds la vie, c'est de mon plein gré, et non par contrainte. Quelle est donc la cause de ses tourments, et qui l'a mis en croix ? Ce sont vos péchés et les miens ; voilà la source de tous ses maux : *Propter scelus populi mei percussus eum*, dit Dieu par son prophète Isaïe : « Je l'ai frappé pour les péchés de mon peuple ; » les Septante ont traduit : *Ab iniquitatibus populi mei ductus est ad mortem* : « Il a été mené à la mort par les péchés de mon peuple (Isa., LIII, 8), et c'est ce que le même prophète avait prédit en ces termes : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra*, et selon l'hébreu, *Vulneratus est a transgressionibus nostris, attritus est a sceleribus nostris* ; » Il a été blessé par nos péchés, il a été tourmenté par nos crimes (Ibid., 5) : ce sont les soldats qui l'ont pris, qui l'ont lié, qui l'ont souffleté et couronné d'épines ; ce sont les bourreaux qui l'ont fouetté, qui l'ont crucifié et qui l'ont mis à mort. Ah ! chrétiens, si pour les péchés d'autrui Dieu fait souffrir tant de maux à son Fils unique qu'il aimait infiniment, comme étant infiniment aimable, et un autre lui-même ; à son Fils qu'il savait être très-innocent, et l'innocence même, qui ne l'avait jamais offen-

sé), si Dieu, dis-je, l'a tant affligé qu'il n'a jamais eu de repos qu'il ne l'ait rendu le plus misérable de tous les hommes, qu'il ne l'ait vu attaché à un gibet au milieu de deux larrons, et mourir en ce déplorable état, abandonné de tout le monde, et ce seulement parce qu'il portait nos péchés, et s'était rendu caution pour nous : que pouvons-nous dire de la haine que Dieu porte au péché ? Pécheurs, c'est ici que je vous appelle, vous qui faites si peu d'état de vos péchés, qui dites que Dieu est bon. Oui, certes, il est bon, mais aussi il est juste, voyez devant vos yeux la justice que Dieu prend du péché en la personne de son Fils. *Quem proposuit Deus in ostensionem justitiæ suæ, a lequel*, dit l'Apôtre, *Dieu a voulu nous proposer et nous mettre devant les yeux pour nous faire connaître la grandeur de sa justice.* » (Rom., III, 25.) *Si in viridi ligno hæc faciunt, in sicco quid fiet ?* (Luc., XXIII, 31.) Si Dieu a été si rigoureux à son propre Fils, combien le sera-t-il à son esclave et rebelle ? s'il a puni avec une sévérité si exemplaire l'innocent et l'innocence même, combien châtiât-il le criminel ? s'il a fait souffrir à son Fils tant de maux pour sauver son serviteur déloyal, et le tirer de peine, que fera-t-il endurer à ce déloyal serviteur pour avoir méprisé et tué son Fils ?

TROISIÈME POINT.

Quelles conclusions devons-nous tirer d'ici ? deux principales. La première, c'est la reconnaissance et l'ainour que nous devons porter à Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'apôtre saint Paul nous l'apprend, quand il nous dit, que « la charité et l'ainour de Jésus-Christ nous presse : » *Charitas Christi urget nos*. (II Cor., V, 14.) Y a-t-il un plus puissant motif pour attirer les cœurs, et pour se faire aimer que l'ainour ? Si une créature nous témoigne quelque civilité, et quelque bienveillance, ne sommes-nous pas par une inclination naturelle portés à lui correspondre ? mais si un de nos amis nous aime d'un amour si puissant, que de dépenser non-seulement tous ses biens pour notre soulagement, mais encore de prodiguer jusqu'à sa propre vie pour la conservation de la nôtre, ne faut-il pas être plus brutes que les bêtes et plus insensible que les tigres pour ne le pas aimer ? Jésus-Christ n'est-il pas le meilleur de nos amis ? ne nous dit-il pas à tous tant que nous sommes : *Jam non dicam vos servos, sed amicos* ? (Joan., XV, 15.) Ne nous en a-t-il pas donné des marques plus que suffisantes, puisqu'il a voulu mourir pour nous ? et cependant quelle reconnaissance pour tant de bienfaits, et quel amour de notre part pour celui qui nous parle ? quand on aime de tout son cœur une personne, n'a-t-on pas une appréhension de lui déplaire en la moindre chose ? mais que ne fait-on pas pour tâcher de lui plaire en tout ? Où sont les marques de l'ainour que nous portons à ce divin Sauveur ? Hélas ! nous ne faisons que trop paraître celui que nous portons à la créature, et pour lui il semble

que nous n'ayons point de cœur. Changeons aujourd'hui, chrétiens, de sentiments : retirons nos cœurs de l'amour des créatures, pour les enflammer et les brûler de l'amour de Jésus-Christ, et disons dorénavant avec saint Paul : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum, sit anathema.* (I Cor., XVI, 22.)

La seconde conclusion que nous devons tirer d'ici, c'est de concevoir une haine et une horreur extrême du péché, non pas pour les maux qu'il cause dans le monde, non pas pour l'enfer, dont il nous rend coupables, non pas pour la perte du paradis, duquel il nous exclut ; mais en considération des peines qu'il a fait souffrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Hé quoi ! sommes-nous bien si malheureux que de vouloir encore renouveler ses plaies par nos péchés ? n'est-il point assez affligé ? à quelle extrémité plus grande le voulons-nous réduire ? Chrétiens, nous avons en abomination le crime exécrable des Juifs, parce qu'ils ont crucifié Notre-Seigneur, mais ne nous plaignons plus de leur cruauté, puisque nous sommes les auteurs de sa mort ; tournons les armes contre nous-mêmes, qui avons été les causes de cet effroyable parricide. Ce sont nos péchés qui l'ont attaché à ce poteau infâme ; ce sont nos ambitions qui lui ont mis cette couronne d'épines sur la tête ; ce sont nos avarices qui l'ont réduit à cette pauvreté extrême ; ce sont nos délicatesses qui l'ont rendu un homme de douleurs ; ce sont vos nudités de gorge, mesdames ; ce sont vos impuretés, vos effronteries infâmes, impudiques, qui l'ont dépouillé et exposé tout nu comme vous le voyez ; ce sont vos paroles infâmes et vos chansons deshonnêtes et lascives qui lui ont couvert le visage de crachats ; ce sont vos larcins et vos usures palliés qui lui ont fait souffrir le supplice des voleurs ; ce sont enfin vos crimes qui ont fait toutes ces ouvertures à son corps adorable. Ah ! quelle douleur en devons-nous ressentir ! Quelques docteurs disent que la première fois qu'Adam connut clairement la grandeur de sa faute, et qu'il la pleura, ce fut à la mort de son fils Abel, parce que voyant ce beau jeune homme baigné dans son sang, cette vive couleur effacée, ces yeux qui brillaient comme deux éclairs éteints, et affreux par ses blessures et par l'horreur de la mort, il fut si étonné et si éperdu qu'il en demeura tout transi et hors de soi, et considérant qu'il était la cause de ce malheur, et que par sa désobéissance il avait, comme dit saint Paul, donné l'entrée dans le monde à la mort (Rom., V, 12,) il fondit en larmes. Et nous, pécheurs, voyant notre Dieu et notre Seigneur en ce pauvre et pitoyable état, couvert hideusement de son sang, couronné d'épines, les cheveux et la barbe arrachés, les yeux éteints, les joues chargées de puants crachats, la bouche et la langue abreuvées de fiel, les pieds et les mains percés de clous, et le côté d'une lance, et si cruellement mis à mort ; et sachant que c'est pour nos péchés qu'il endure tous ces maux, et que sans eux il ne les eût pas soufferts, à combien plus forte raison devons-nous pleurer ? Mais au moins

sinous avons été si misérables que de l'attacher ainsi à la croix par les désordres de notre vie, voudrions-nous encore le crucifier de nouveau ? car c'est ainsi que saint Paul parle de ceux qui commettent un péché : *Rursus crucifigentes sibi metipsos Filium Dei et ostentui habentes.* (Hebr., VI, 6.) Ceux qui commettent un péché mortel crucifient encore le Fils de Dieu et se moquent de lui ; ils renouvellent ses opprobres et les ignominies qu'on lui a faites, le fouettent, le couronnent d'épines et lui crachent au visage ; ils lui font tous ces maux autant qu'ils peuvent, par ce qu'ils font, disent les saints Pères, expliquant ce passage de l'Apôtre, ce pourquoy il a été moqué, fouetté, couronné d'épines et crucifié : et si ses tourments et sa mort n'avaient été suffisants pour effacer tous les péchés des hommes, il faudrait nécessairement qu'il endurât de nouveau tous ces outrages, pour impétrer le pardon de ceux qui les commettent ; de sorte que, produisant la cause des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur, ils la lui font, autant qu'il est en leur pouvoir, souffrir une seconde fois. Mais se peut-il faire, dit saint Augustin, qu'il y ait encore quelqu'un qui se moque de Jésus-Christ ? *Utinam unus esset*, répond-il, *utinam numerari possent ; et tota palea areæ irridet eum ; et gemit triticum irrideri Dominum !* plutôt à Dieu qu'on les pût nombrer ! toute la paille qui est dans l'aire de l'Eglise, c'est-à-dire tous les mauvais chrétiens se moquent de lui, le baffouent et l'outragent, et tout le bon grain, à savoir les gens de bien, gémissent de voir Notre-Seigneur moqué et traité de la sorte. *Flagellatus est*, dit ce même Père, *flagellis Judæorum ; flagellatur blasphemias falsorum Christianorum, multiplicat flagella Deo suo et nesciunt : Jésus-Christ a été autrefois flagellé par les fouets des Juifs, et maintenant il l'est par les blasphèmes des faux chrétiens ; ils redoublent leurs coups sur leur Seigneur, sans connaître ce qu'ils font : mais ce qui doit être bien remarqué, est le lieu où ils le font, qui est en eux-mêmes, *Sibi metipsos*, dit saint Paul, crucifiant le Fils de Dieu en eux-mêmes. Notre-Seigneur fut crucifié par les Juifs sur le Calvaire ; il fut fouetté en la maison de Pilate ; il reçut un soufflet chez le pontife ; mais les pécheurs le fouettent, lui donnent des soufflets, et le tuent en eux-mêmes : en leurs yeux, avec leurs mauvais regards ; en leurs langues, avec leurs intempérances et leurs paroles sales ; en leurs cœurs, avec les affections déréglées des créatures ; en leurs corps et en leurs âmes par leurs péchés.*

Je vous demande, chrétiens, voudriez-vous bien frapper Notre-Seigneur Jésus-Christ ; voudriez-vous le flageller et l'écorcher tout vif, lui cracher au visage, le baffouer, l'injurier ? voudriez-vous le crucifier et le clouer à une croix comme ont fait les Juifs ? Je m'assure que cette demande vous fait frémir d'horreur, puisque vous ne voudriez pas exercer une telle cruauté, ni maltraiter d'une si étrange façon le plus grand de tous vos ennemis : et cependant c'est ce que

vous faites contre votre Dieu, votre Sauveur, et votre Créateur, toutes les fois que vous commettez un seul péché mortel. Ah ! chrétiens, haïssons le péché qui a mis notre Sauveur en un état si pitoyable, et faisons aujourd'hui une protestation solennelle de l'éviter soigneusement, parce que le péché lui déplaît infiniment, et que s'il était possible, il le crucifierait encore une fois ; faisons notre possible pour l'arracher de notre cœur. Sauveur de nos âmes, qui, par un excès de votre amour envers les hommes, ne vous êtes pas contenté d'avoir pris notre nature, et de vous être chargé de nos infirmités, mais qui avez encore voulu, pour nous témoigner et nous faire connaître la malice infinie de nos péchés et la haine immortelle que vous lui portez, mourir entre deux larrons comme un scélérat, et attaché à une croix, parce que vous vous étiez rendu notre caution envers votre Père éternel ; faites-nous la grâce de nous appliquer le mérite de votre précieux sang et de toutes vos souffrances, de nous imprimer dans le cœur une horreur épouvantable du péché, afin que nous puissions un jour posséder la gloire que vous nous avez méritée. Ainsi soit-il.

PRONE XVII.

Mortuus.

Pour mettre fin à l'entreprise que nous fîmes, il y a quelque temps, de vous traiter de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comprise dans le quatrième article du Symbole, ce qui se présente aujourd'hui à vous expliquer, est ce qui concerne la mort du Fils de Dieu, *Crucifixus, mortuus*. Je ne m'arrêterai pas à vous dire ce que Notre-Seigneur fit étant élevé en la croix, comme il pria pour ses ennemis, comme il donna le paradis à un des larrons, comme il recommanda sa Mère à saint Jean ; je ne m'arrêterai pas non plus à vous décrire les prodiges qui y arrivèrent, comme le soleil s'éclipsa miraculeusement, comme la terre trembla, comme le voile du temple se rompit, comme les pierres se brisèrent ; et, en un mot, comme toutes les créatures témoignèrent leur sentiment par une émotion générale à la vue d'un si triste spectacle : il suffit, pour entrer dans l'intelligence de cette mystérieuse parole, *Mortuus*, si courte à prononcer, et d'une suite si prodigieuse dans ses effets, de savoir que Notre-Seigneur, après avoir demeuré l'espace de trois heures attaché à la croix, voulut y finir sa vie, et y rendre l'esprit, non par la force et par la violence des tourments, mais par sa pure, franche et libre volonté. C'est sur ce bienheureux et douloureux trépas que j'aurai à vous entretenir aujourd'hui : je diviserai le sujet en trois points, vous faisant voir, dans le premier, pourquoi le Fils de Dieu a voulu s'assujettir à la mort ; dans le second, les biens qui nous arrivent de cette mort ; et enfin les fruits que nous en devons recueillir.

PREMIER POINT.

Avant que d'entrer dans le premier point, il faut remarquer deux choses importantes : premièrement, que quand on dit que Jésus-Christ est mort, comme il a deux natures, la nature divine et la nature humaine, il faut bien entendre cette proposition, et ne se pas persuader qu'il est mort en tant que Dieu, mais seulement en tant qu'homme. La divinité ne peut rien souffrir : ce serait un horrible blasphème de dire qu'elle fut sujette à mourir. Il est mort, il est vrai, mais seulement selon son humanité, parce que son corps et son âme ont été séparés l'un de l'autre au moment de sa mort, comme nous voyons arriver tous les jours à ceux qui passent de cette vie à l'autre. Nous avons la figure de ceci en la personne d'Isaac, lequel étant conduit sur la montagne pour être sacrifié, ne fut pourtant pas mis à mort, mais seulement le bœlier que Dieu fit substituer en sa place. Ainsi disent les saints Pères, il n'y a eu que l'humanité représentée par ce bœlier, qui a souffert en la passion de Jésus-Christ, mais la divinité, figurée par Isaac, ne s'en est aucunement ressentie. Secondement, il faut remarquer qu'il y a une grande différence entre la mort du Fils de Dieu comme homme, et celle des autres hommes. La mort que nous voyons arriver tous les jours aux uns et aux autres, aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres indifféremment, est une nécessité inévitable : il n'y a ni roi, ni prince, ni monarque au monde, qui puisse s'en dispenser pour un moment ; et comme il n'a pas été en notre choix de naître, quand et comme nous avons voulu, aussi ne nous est-il pas libre de mourir quand et comme nous voulons. Mais le Fils de Dieu qui n'était pas sujet à la malédiction du premier homme, au contraire, qui venait pour nous en affranchir et nous donner la vie, n'a point été sujet à la nécessité de mourir : *Animam meam nemo tollit a me* : « Il n'y a personne, dit-il, qui puisse m'ôter la vie (Joan., X, 18) ; » c'est moi qui la donne volontairement, si bien que si je meurs, ce n'est point par la violence des tourments, mais par ma pure, franche et libre volonté, *Oblatus est quia ipse voluit* (Isa., LIII, 7) ; et quoique je sois attaché à la croix, il est encore en mon pouvoir de me délivrer si je voulais, *Potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo sumendi eam*. (Joan., X, 18.) Oni, chrétiens, Jésus-Christ pouvait ne point mourir ; mais il a voulu le faire pour trois raisons fort considérables. La première a été pour détruire l'empire de la mort, et nous donner la vie. Le prophète Isaïe nous en avait donné cette heureuse assurance avec ces beaux termes : *Præcipitabit in monte isto faciem vinculi colligati super omnes populos, et telam quam orditus est super omnes nationes. Præcipitabit mortem in sempiternum* : « Le Fils de Dieu brisera par sa mort sur la montagne du Calvaire les fers qui nous tiennent misérablement captifs, et rompra cette longue trame de malédiction tissée de nos péchés, qui occa-

blent tous les hommes » depuis que le premier a rendu par sa désobéissance sa postérité criminelle : « *il détruira la mort pour jamais* » (Isa., XXV 7, 8), » et la dépouillera de son pouvoir qu'elle a exercé avec tant de tyrannie sur tout le genre humain, depuis le commencement du monde. Et le prophète Osée avait déjà devant lui apporté cette agréable nouvelle, faisant parler le Verbe incarné de cette sorte : *De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos, ero mors tua, o mors* : « *J'arracherai les hommes d'entre les bras de la mort, et je les affranchirai de la cruelle domination où elle les tient : oui, ô mort ! je serai ta mort* » (Osée, XIII, 13, 14), je te ferai mourir. Sur qui saint Paul se formant, brave ainsi la mort écrivant aux chrétiens de Corinthe : *Absorpta est mors in victoria. Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus ?* (I Cor., XV, 55.) La mort est vaincue à présent, elle n'a plus de force ; oui, ô mort ! tu as par le passé remporté tant de victoires, tu as été couronnée de tant de lauriers, et chargée de tant de dépouilles, où sont maintenant tes lauriers et tes victoires ? où est ton aiguillon avec lequel tu allais piquant, perçant et tuant les hommes ? Ton aiguillon est maintenant sans pointe, et le Fils de Dieu t'a ôté les armes, et t'a réduite à l'impuissance de plus nuire. Pour entendre ceci, il faut savoir que l'homme a deux parties en soi qui le forment et le constituent, le corps et l'âme, que l'un et l'autre a sa vie et sa mort. La vie de l'âme est quand Dieu demeure en elle, et lui est uni par le lien de sa grâce, ou sa mort est lorsqu'il s'en retire ; la vie du corps est la présence de l'âme dans le corps, et son absence est sa mort. L'âme était morte par le péché, et morte pour toujours ; car comme le corps, depuis que l'âme l'a quitté, et ensuite qu'il a perdu la vie, ne peut de ses forces la recouvrer jamais ; de même l'âme qui est morte par le péché, et par la perte de la grâce de Dieu, ne saurait de soi-même se rendre la vie : il faut donc qu'un autre la lui rende et restitue. Oui, sans doute, et qui est-ce ? Notre-Seigneur, qui, mourant pour l'homme, a détruit le péché, en tant qu'il a mérité que son Père le lui ait pardonné, et lui ait conféré la grâce sanctifiante, pour effacer tous les péchés, l'orgueil et ceux qu'il avait commis, et lui ait communiqué les grâces actuelles pour éviter ceux qu'il pouvait commettre ; car maintenant, ni le péché ni le diable n'ont de pouvoir sur nous qu'en tant que nous leur en donnons. La mort éternelle du corps, c'est-à-dire les peines qu'il devait souffrir en l'autre vie, suivait celle de l'âme ; parce que, comme ce corps n'est fait que pour l'âme, sa condition suit aussi celle de l'âme. Notre-Seigneur l'a aussi surmontée ; car d'éternelle qu'elle était, il l'a faite temporelle, et l'a diminuée quasi de tout, et pour la durée et pour la rigueur, et ce qui est beaucoup plus, il nous l'a même rendue très-profitable, puisque le mépris de la mort a causé plusieurs martyrs à l'Eglise, lesquels ont voulu suivre l'exemple de leur Maître, au lieu que si les hommes

n'étaient pas mortels, tant de martyrs n'auraient point remporté des victoires si glorieuses en triomphant généreusement de la mort.

La seconde raison a été pour nous apprendre à ne pas craindre, mais plutôt mépriser la mort. Avant la venue du Fils de Dieu, le plus redoutable et le plus pénible de tous les maux était cette séparation de l'âme d'avec le corps : mais depuis que Jésus-Christ l'a vaincue, elle est venue à un tel point de mépris, dit saint Athanase, que les femmes et les enfants s'en moquent. C'est ainsi que nous voyons parmi les martyrs une infinité de jeunes enfants lui aller au-devant, la rechercher et l'embrasser avec douceur. Il est dit de sainte Agathe qu'elle courait à la mort aussi joyeusement comme si elle eût été invitée à des noces, *Quasi ad epulas invitata lætante et gloriantur ibat*. Sainte Thérèse disait, quand elle entendait l'horloge : « *Conrage ! nous voilà plus près de la mort d'une heure.* » Sainte Catherine de Gènes l'invoquait continuellement, et l'appelait douce, gracieuse, belle, et la flattait d'autres noms mignards pour la convier de venir à elle ; et un des grands raffraichissements qu'elle trouvait en ses ardeurs excessives, était de voir des morts et d'ouïr la Messe ou l'Office qu'on disait pour eux. D'où venaient ces ardeurs et ces desirs si violents ? c'est un effet de la mort de Jésus-Christ qui a ôté toute l'amertume de la mort, et qui l'a rendue souhaitable et délicieuse. Ainsi saint Paul « *désirait d'être séparé de son corps.* » *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* (Philipp., I, 23.)

La troisième raison que j'abrège en deux mots, pourquoi Notre-Seigneur a voulu mourir, c'a été afin d'expier nos péchés et nous réconcilier à son Père, par l'offrande de la plus noble victime, et du plus excellent sacrifice que l'on puisse jamais offrir à la Divinité, à savoir, de son propre corps et de sa propre vie. Or il faut que dans tout il y ait destruction de la victime, et qu'elle soit consommée ; comme autrefois on égorgeait celles qui étaient présentées à Dieu, et on les consommait par le feu. Notre-Seigneur donc offrant sa vie à Dieu en sacrifice, il a fallu que cette vie ait été détruite et consommée ; ce qui s'est fait par la séparation du corps et de l'âme qui a coupé la trame de cette vie divine. *Tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis* : « *Il s'est livré*, dit l'Apôtre, *en holocauste à Dieu son Père pour nos péchés.* » (Ephes., V, 2.) Voilà pour ce qui est du premier point, et pourquoi le Fils de Dieu étant la source de la vie, a voulu s'assujettir à la mort.

DEUXIÈME POINT.

Venons maintenant aux avantages qui nous sont arrivés de cette mort. Saint Paul les a tous compris en cette parole : *Traditus est propter delicta nostra* (Rom., IV, 25) ; car, disant que le Fils de Dieu est mort pour nos péchés, que par sa mort il nous a ra-

etetés de nos péchés, il a déclaré en même temps qu'il nous a délivrés de tous les maux que le péché traîne après soi, comme quand on coupe la racine d'un arbre, et qu'on fait tarir une fontaine, on fait mourir toutes les branches, et on met tous les canaux à sec. Pour mieux entendre ceci, il faut savoir que les théologiens enseignent, qu'entre tous les effets malheureux du péché, il y en a six principaux, qui sont comme autant de chaînes qui nous tiennent captifs, et que toutes les créatures du monde ne peuvent jamais rompre. Le premier, est de nous priver de la grâce de Dieu et nous rendre ses ennemis; le second, est de nous exclure du Paradis, pour lequel nous avons été créés; le troisième, de nous rendre coupables de la mort du corps et de l'âme, non-seulement de la mort temporelle, mais encore de la mort éternelle que souffrent les damnés; le quatrième, de nous rendre esclaves du diable, que Job appelle, pour ce sujet, le *roi établi sur tous les enfants de superbe* (Job, XLI, 23), et premièrement sur tous les pécheurs; le cinquième, d'imprimer en notre âme un caractère et une marque d'ignominie, qui nous rend infâmes et abominables devant les yeux de Dieu et des anges; le sixième, de jeter des ténèbres dans notre entendement, et de rendre notre volonté inutile et languissante à toutes sortes de biens, et portée extraordinairement au mal. Voilà le ravage que fait le péché dans une âme; voilà les maîtres auxquels il nous assujettit, le diable et la mort. Oh! quels maîtres! oh! quels tyrans! oh! quelle servitude! Qu'a fait le Fils de Dieu en mourant sur la croix? il nous a délivrés de tous ces maux; car, nous obtenant par sa mort le pardon de nos péchés, il nous a premièrement réconciliés avec son Père, et nous a remis au nombre de ses enfants; secondement, il nous a fait rentrer dans le droit que nous avions perdu de l'héritage céleste; troisièmement, il nous a délivrés de la damnation éternelle à laquelle nous étions engagés; quatrième, il nous a retirés de l'esclavage de Satan, et a tellement affaibli son empire qu'il n'a de force sur nous qu'autant qu'il lui en donne pouvoir; cinquièmement, il a ôté cette marque d'ignominie, et nous a lavés dans le bain de son sang adorable; et enfin sixièmement, il a dissipé les ténèbres dont nos esprits étaient enveloppés, et a guéri toutes les langueurs et infirmités de notre âme par la force et par la vertu de sa grâce. Voilà, chrétiens, l'obligation que nous avons au Fils de Dieu; si bien que sans cette mort, nous aurions toujours croupi dans nos péchés, dans nos aveuglements, dans la baine de Dieu sous l'esclavage du diable et de la mort; et ce qui est le pis, dans l'impuissance de jamais reconnaître ni pouvoir nous retirer de ce malheureux état. O Dieu! que pouvons-nous vous rendre pour tant et de si signalés bienfaits que nous avons reçus de votre bonté souveraine? Si vous nous aviez tirés avec une seule parole de l'abîme de tant de maux, avec la même

facilité avec laquelle vous avez créé le monde, nous vous serions toujours extrêmement obligés: mais que vous ayez pour cela travaillé trente-trois ans, que vous ayez sué, pleuré, jeûné; que vous ayez été fouetté, couronné d'épines, chargé d'opprobres, et que vous soyez mort enfin comme un criminel sur une croix infâme, c'est ce qui passe toute imagination aussi bien que toute action de grâce. Mais encore, que demandez-vous, mon Dieu, eu égard à notre impuissance pour reconnaître tant d'obligations? Chrétiens, voulez-vous savoir ce qu'il vous demande? c'est que vous fassiez bon usage de sa mort, que vous vous en serviez, et que vous vous en appliquiez les mérites; c'est un remède à toutes sortes de maux, mais qui ne vous guérira jamais si vous ne vous l'appliquez; c'est une médecine très-puissante et très-efficace, mais qui ne vous servira de rien si vous ne la prenez; c'est un prix capable de satisfaire à toutes vos dettes, mais il faut en contenter la divine justice qui est votre créancière, autrement vous demeurerez toujours endettés. Mais comment est-ce qu'on s'applique les mérites de la mort et passion de Notre-Seigneur? c'est par la réception des sacrements, et principalement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; ce sont là les fontaines adorables du Sauveur, où nous allons puiser avec joie et avec abondance, les eaux des grâces et des miséricordes divines, *Haurietis aquas cum gaudio de fontibus Salvatoris*. (Isa., XII, 3.) Ce sont les canaux par lesquels il fait découler dans nos âmes le fruit et le mérite qu'il nous a acquis par sa croix. C'est là où nous trouvons des appareils à toutes nos blessures, où nous obtenons la rémission de nos péchés, la force pour résister aux tentations, le courage pour entreprendre des œuvres héroïques. C'est là où Notre-Seigneur nous convie, quand il nous dit: *Venite ad me, omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos*. (Matth., XI, 28.) Quelle insensibilité aux chrétiens, de faire si peu d'état d'un si riche trésor! tant de bonnes fêtes arrivent tous les ans, et presque personne ne s'approche des sacrements de pénitence et de communion: *Via Sion lugent, eo quod non sit qui veniat ad solemnitatem*. (Thren., I, 4.) S'il y avait dans la ville un homme établi du roi pour vous donner de l'argent gratuitement toutes et quantes fois que vous lui en demanderiez pour vous fournir votre nourriture, pour vous bailler des habits, pour avoir soin de vous en toutes vos nécessités, grandes et petites, il ne faudrait pas vous presser de l'aller voir, ne seriez-vous pas tous les jours à sa porte? Et puisqu'il est vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ est lui-même en son église, où par le moyen des sacrements il est tout prêt de vous donner les choses temporelles, selon qu'il est expédient pour votre salut, et qui est bien plus, les éternelles: la force en vos tentations, la victoire de vos passions, les lumières en vos doutes, la patience en vos maux, la consolation dans vos afflic-

tions, le trésor de ses grâces, et les moyens d'arriver à votre béatitude; et qu'il vous attend continuellement afin que vous alliez à lui pour recevoir tous ces effets de sa bonté, n'ayant rien plus à cœur que de vous enrichir; et cependant ayant tant d'excellents moyens pour vous tirer de vos misères, que Dieu a établis dans son Eglise, et des secours si puissants, vous ne vous en servez pas. Si un roi avait fait à pied cinq cents lieues de chemin par le chaud, par le froid, avec la faim et la soif, et avec mille fatigues, vêtu d'habits tout déchirés, et demandant l'aumône pour aller en une ville où est l'un de ses valets de pied malade et blessé, et lui porter un médicament souverain pour la composition duquel il a dépensé tout le bien de son royaume, et où même il a fait entrer un morceau de sa propre chair qu'il s'est coupé pour ce sujet; si ce valet ne voulait pas user de ce remède, ne mériterait-il pas d'être abandonné et sévèrement puni, de mépriser un si grand amour, un si grand soin, et tant de peines prises pour lui et par son roi? Il n'y a personne qui ne juge, et qui ensuite ne doive estimer que la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ étant la cause de la rémission de nos péchés et de notre bonheur, pour nous en bien servir, elle ne le doive être, si nous en abusons, de notre condamnation et de notre malheur. C'est ce qui arrivera aux chrétiens : le sang qu'ils auront méprisé, et qui devait être le sujet de leur salut, sera l'instrument de leur condamnation; les plaies, qui sont autant de bouches ouvertes, qui crient maintenant miséricorde pour eux, seront autant de voix qui demanderont vengeance. Mais si ceux qui ne s'approchent pas des sacrements, et qui ne se servent d'un si grand bien, sont si grièvement punis, que sera-ce de ceux qui en abusent? Et qui sont ceux qui en abusent? ceux qui en approchent avec une conscience criminelle, ceux qui blasphèment le saint nom de Dieu, en jurant la mort, ou le sang du Fils de Dieu. Ah! nous ne devrions penser à la mort du Fils de Dieu qu'avec des craintes et des appréhensions horribles : et les pécheurs s'en moquent! O Dieu! quel châtiement doivent attendre ces blasphémateurs? Si la loi de Moïse, dit saint Paul, qui n'était qu'une loi d'ombrage et de figure, traitait si rudement ses transgresseurs qu'elle les faisait mourir, sans aucune espérance de pardon; combien plus rigoureusement, seront punis ceux qui s'attaquent à l'Auteur de la loi de grâce, qui abusent de ses dons, qui se moquent des peines qu'il a prises pour ceux qui foulent aux pieds son sang qu'il a répandu pour leur salut? Chrétiens, faisons mieux à l'avenir, écoutant la voix de l'Eglise, laquelle dans la Semaine-Sainte, après avoir représenté la passion de Notre-Seigneur, nous crie : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum*. Jérusalem, ô âme choisie et plus arrosée du sang de Jésus-Christ que ne le fut cette ville, convertis-toi à ton Dieu et à ton

Seigneur, autrement si nous continuons dans notre mauvaise vie, et abusons de ce puissant remède, et de cet effet incomparable de sa bonté, tenons pour très-certain que, de quelque condition que nous soyons, il n'y aura point de salut pour nous, et que nous serons inévitablement damnés. Partant, convertissons-nous sérieusement, et faisons tous nos efforts, si nous sommes sages, pour bien user de la mort et passion de Notre-Seigneur; employons son sang aux fins pour lesquelles il l'a versé; et souvenons-nous que, comme c'est un sang qui demande miséricorde pour les bons, il en a aussi vengeance contre les méchants, et que sa croix doit être la cause de notre vie ou le sujet de notre mort, et la clef, qui, selon qu'on la tournera, nous ouvrira le paradis, ou nous le fermera. Seigneur, qui, par un tel excès d'amour et de miséricorde avez versé tout votre précieux sang pour des créatures si indignes, et qui du haut de votre croix avez promis d'attirer à vous toutes choses (*Joan.*, XII, 32), ne permettez pas, s'il vous plaît, que le fruit d'une chose si précieuse soit perdu pour nous; mais attirez-nous puissamment, lavez-nous dans le bain salutaire de votre sang, et faites-nous mourir en ce monde avec vous, pour vivre avec vous éternellement en l'autre. *Amen.*

PRONE XVIII.

Sepultus.

Le sujet de notre entretien d'aujourd'hui, selon l'ordre du Symbole, est la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous donnera occasion de toucher en passant une matière laquelle est assez peu connue, et qui ne vient que très-rarement en discours, *Crucifixus, mortuus et sepultus*. Le Saint-Esprit qui, comme vous savez, a parlé par la bouche des apôtres dans cet abrégé de la foi, ne s'étant pas contenté de dire que le Fils de Dieu avait été crucifié, et qu'il était mort en la croix, prévoyant bien ces hérésies qui devaient naître touchant la mort de Jésus-Christ; pour les prévoir et les confondre en même temps, a voulu ajouter qu'il a été enseveli, comme une preuve indubitable, un argument infaillible, et un témoignage d'autant plus convaincant de la vérité de sa mort, parce qu'on n'a point de coutume parmi les hommes d'ensevelir que ceux qui ont véritablement trépassé. C'est donc sur cette sépulture que nous nous arrêterons, s'il vous plaît, et pour en parler avec ordre, nous diviserons ce sujet en trois points. Dans le premier, nous verrons le soin que nous devons avoir de la sépulture des chrétiens, et combien cette action est pleine de piété et de religion; dans le second, comme cette piété a été pratiquée envers Notre-Seigneur, et la différence qui se trouve entre sa sépulture et celle des autres hommes; dans le troisième, le moyen de rendre la nôtre en quelque façon semblable à la sienne.

PREMIER POINT

Pour le premier point, je dis que l'une

des actions les plus pieuses, et qui ressentent davantage la sainteté de notre religion, c'est celle qui se pratique en la sépulture aux derniers devoirs, aux convois et aux obsèques que l'on rend aux défunts. Pour preuve de cette vérité, nous pourrions faire une induction générale de toutes les nations du monde, et de tous les peuples, des païens et des infidèles conduits par la seule lumière de la nature, qui, leur apprenant que les âmes étaient immortelles et quelque chose de divin, ont pris un soin particulier de traiter avec révérence les corps qui leur avaient servi de domicile pendant la vie; mais comme nous agissons par un plus noble principe et par des maximes plus relevées, je veux dire par la foi, je m'arrête seulement aux témoignages que nous en avons dans l'Écriture, là où Dieu fait paraître en diverses façons combien ce soin lui est agréable. Il ne faut que parcourir tous les états et tous les âges différents du monde, pour en voir des preuves authentiques dans la loi de nature. Abraham a acheté une portion de terre tout expiès grande somme de deniers, pour servir de sépulture à sa femme Sara. Ce grand patriarche Joseph, aussi bien que son père Jacob avant lui, recommandent à leurs enfants de transporter leurs os avec eux en la terre promise. Dans la loi de Moïse, ce grand législateur est enseveli par la main propre des anges; Tobie est loué spécialement et récompensé en plusieurs façons pour le soin qu'il avait d'enterrer ses frères morts en pays étranger, qui mouraient en captivité. Le Saint-Esprit dans la *Sagesse* nous recommande expressément de ne mépriser pas la sépulture des morts, mais plutôt de verser des larmes, et de couvrir leurs corps selon le jugement, selon la forme et la manière du lieu et de la religion où l'on est, ou bien à proportion des personnes et de leur dignité: *Fili, in mortuum produci lacrymas, et secundum judicium contege corpus illius (Eccli., XXXVIII, 16)*; et Dieu, dans les prophètes, n'a point de plus rigoureux châtimens pour les pécheurs, que de les priver de sépulture: « J'abandonnerai, dit-il dans Jérémie, leurs corps à la voirie et les donnerai en proie aux oiseaux du ciel, et les bêtes de la terre en feront leur curée: ils seront délaissés sur les chemins passants pour servir de pâture aux chiens, et personne ne prendra pitié d'eux, et n'aura soin de les couvrir de terre. (*Jerem., VII, 33; XV, 3; XIV, 16*). Mais dans le Nouveau Testament nous avons un témoignage bien plus authentique, à savoir, l'approbation et la recommandation que Notre-Seigneur en a faite en quantité d'endroits, comme quand il ressuscita le fils de la veuve de Naïm qui était porté au sépulcre avec grande pompe (*Luc, VIII, 12*); quand il loucha sainte Madeleine de l'onguent précieux qu'elle versa sur sa tête qui devait servir à sa sépulture. (*Matth., XXVI, 7*). Que peut-on apporter de plus puissant pour preuve de cette vérité, que la pratique universelle des saints, et l'inté-

rêt même des défunts? Mais quand toutes ces raisons cessaient, une raison particulière pour les chrétiens qui nous obligerait d'avoir soin de leur sépulture, c'est que leurs corps ont été purifiés par les eaux du baptême, oints par l'onction de la Confirmation et de l'Extrême-Onction, et sanctifiés par l'attouchement du corps du Fils de Dieu en l'Eucharistie, lorsqu'ils ont été les temples du Saint-Esprit, parce qu'ils ont servi d'instrument à l'âme que l'on croit bienheureuse, pour exécuter toutes ces bonnes actions, qu'ils ont été compagnons du travail avec elle, et qu'ils doivent être un jour participants de la même récompense qu'elle reçoit dans le ciel.

C'est sur ce fondement que l'Eglise, croyant ne pouvoir rendre trop d'honneurs aux corps des chrétiens, ordonne tant de cérémonies aux sépultures, voulant qu'on leur donne de l'encens, qu'on les accompagne avec des cierges et des flambeaux ardents, qu'on les expose dans l'église avant que de les mettre dans la terre, qu'on leur donne de l'eau bénite: et à ceux qu'elle sait être véritablement saints, jouissant quant à l'âme de la béatitude éternelle, l'Eglise ne se contentant pas de cela, elle élève leurs reliques, elle révere les corps, on les renferme dans de riches et de précieuses châsses. Que les hérétiques viennent, après cela, nous reprocher encore que nous sommes idolâtres et sacrilèges, quand nous baisons par révérence les tombeaux des martyrs, quand nous honorons leurs reliques, quand nous les posons dans des lieux éminents, pour marque de l'éminence de leur vertu, ils sont marris de voir employer tant d'argent à orner leurs sépultures, comme autrefois Judas qui ne pouvait souffrir la profusion de la Madeleine à l'égard de Notre-Seigneur, *Ut quid perditio hæc?* (*Ibid., 8*.) Ils voudraient, dit saint Jérôme, voir jeter leurs cendres, je pense, à la voirie, ou du moins qu'ils ne fussent enveloppés que dans des cilices, et de la même façon qu'on traiterait le corps d'un criminel. Donc, s'écrie ce grand Père, nous sommes sacrilèges quand nous visitons en toute révérence les tombeaux des apôtres. L'empereur Constantin était donc idolâtre quand il fit transporter les reliques de saint André, de sainte Lucie et de saint Timothée en triomphe dans Constantinople où les démons rugissent et les hérétiques témoignent redouter la présence de ces martyrs; l'empereur Arcade était donc idolâtre, qui fit venir des Indes les os du prophète Samuel, pour servir d'ornement et de protection à la Thrace; tous les évêques sont donc idolâtres et sacrilèges, qui portent dans des vases précieux, dans de riches étoffes, des cendres qu'il faudrait jeter au vent si on veut croire les hérétiques.

DEUXIÈME POINT.

Mais laissons là ces pauvres aveugles, et voyons, dans le second point, comment ces offices de piété furent rendus à Notre-Seigneur

après sa mort. Nous n'avons qu'à monter sur le Calvaire et nous verrons Joseph d'Arimatee, comme rapporte l'évangéliste saint Matthieu, lequel, comme il avait été des disciples cachés de Jésus-Christ, comme riche et de qualité qu'il était, après avoir obtenu de Pilate le corps de son maître, le détache de la croix, l'embaume d'onguent précieux, de myrrhe et d'aloès, puis l'ayant honorablement enveloppé dans un linge blanc qui se montre encore aujourd'hui tout entier, par un miracle étrange, en la ville de Turin dans le Piémont, avec les proportions du corps, et les marques des cinq plaies vivement effligées et imprimées en caractères de sang, il le mit dans le sépulcre qu'il s'était fait depuis peu tailler pour soi-même dans le roc fait en forme d'une petite grotte, dans un jardin proche du Calvaire, où l'on n'avait encore mis aucun corps. O Chrétiens ! que tout cela est mystérieux ! Ce linge blanc, ce sépulcre neuf entaillé dans le roc, ce corps embaumé d'onguents aromatiques, qu'est-ce que tout cela nous signifie, sinon la pureté, l'innocence, la nouveauté de vie, la fermeté dans nos résolutions, l'amour de la pénitence et mortification que nous devons avoir pour faire de notre cœur un sépulcre, une demeure digne d'y recevoir le Fils de Dieu ? Hélas ! que ceux qui s'en approchent souvent ont des qualités bien contraires, ce sont des sépultures en effet, mais qui n'exhalent que de puantes odeurs : *Sepulcrum patens est guttur eorum (Psal. XIII, 3)* : ce sont des sépultures, mais plus durs et plus insensibles aux grâces de Dieu, que le roc que l'on brise avec le marteau. Je voudrais avoir du temps pour m'étendre sur un si beau sujet ; mais pour ne vous être pas ennuyeux, j'achève ce second point par deux différences notables que je vous prie de remarquer avec moi, d'entre le sépulcre du Fils de Dieu et celui des autres hommes qui feront voir la gloire de son sépulcre, comme l'avait autrefois prédite le prophète Isaïe, *Et erit sepulcrum ejus gloriosum. (Isa., XI, 10.)* Les mausolées des rois, tout superbes qu'ils sont, sont toujours des sépultures, des marques de leur faiblesse, et n'ont rien de recommandable en eux-mêmes que ce que l'imagination des hommes leur attribue. Quand un monarque vient à mourir, dit David, si glorieux qu'il ait été, si rempli de richesses, de plaisirs et d'honneurs, rien de tout cela ne le suit au tombeau ; toute sa cour qui l'a adoré pendant sa vie l'abandonne à la mort, et celui qui autrefois a été si bien accompagné demeure pour lors dans une effroyable solitude : *Homo cum interierit non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus (Psal., XLVIII, 18)* ; de tous leurs trésors ils n'emportent qu'un linceul ; pour l'étendue d'un royaume qu'ils avaient, ils sont réduits à n'avoir que six pieds de terre, et leur condition qui était peu auparavant enviée de tout le monde, devient si misérable que tout le monde la fait. Mais il en va bien autrement du corps de Jésus-Christ, qui, encore qu'il soit séparé

de son âme, est toujours uni substantiellement au Verbe qui ne l'abandonne jamais, et par le moyen de cette union il demeure toujours aussi glorieux qu'il était. Toute la gloire et l'honneur que l'on rend aux grands princes sont choses purement extérieures, et ainsi ce n'est pas merveille quand ils viennent à mourir, qu'en se dépouillant de leur corps et de toutes les choses extérieures, ils quittent en même temps leur sceptre et leur couronne, leur palais et tout ce qu'ils ont, à celui qui leur succède. Mais Jésus-Christ porte sa gloire au dedans de soi-même : *Omnis gloria ejus filie regis ab intus. (Psal. XLIV, 14.)* Quelle est la gloire de Jésus-Christ ? c'est sa divinité qui est hypostatiquement unie à la nature humaine ; cette divinité ne l'a jamais quitté, pas même dans le sépulcre, et partant y étant avec sa divinité, il y est avec toute sa puissance, toute sa majesté, et toutes les mêmes qualités qu'il avait dans sa vie. Voilà pourquoi les anges qui sont ses courtisans, non seulement le suivent, mais encore le gardent dans le tombeau, reconnaissant ce lieu comme le lit de repos, et comme le domicile de leur souverain Maître. Une autre différence, c'est qu'aussitôt qu'un corps est mis dans le sépulcre, il commence à pourrir et à être mangé des vers, des serpents et de la poussière : *Cum morietur homo, hereditabit bestias, serpentes et vermes. (Eccli. X, 13.)* Allez voir dans les sépultures des rois, où sont les marques de leur royauté, dans celui d'Absalon où est cette beauté qui charmaient tout le monde ; tout cela est passé, ils sont réduits en cendres. Voilà où aboutit toute la gloire du monde, à la pourriture et à la corruption, qui sera d'autant plus grande que les corps auront été plus délicatement traités : *Putredini dixi : Pater meus es (Job., XVII, 14)* ; on a beau embaumer les corps, il faut enfin qu'ils retournent en terre d'où ils ont été tirés. Mais il n'en est pas ainsi du corps de Jésus-Christ, parce qu'étant uni au Verbe qui est le principe de toute incorruption, il ne peut être sujet à aucune pourriture. David l'avait prédit, parlant en la personne de Jésus-Christ : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem. (Psal. XV, 10.)* Les tombeaux des rois ont cela, qu'ils sont magnifiques au dehors ; vous diriez que c'est quelque chose de grand, mais si vous y entrez, dit Notre-Seigneur, vous y trouverez des ossements de morts (*Matth., XXIII, 27*), lesquels si vous comparez avec ceux d'un paysan, vous ne saurez distinguer l'un de l'autre ; mais le corps de Jésus-Christ est cette arche toute d'or, faite d'une matière incorruptible ; si bien que son sépulcre ne peut être appelé proprement un sépulcre, car un sépulcre est un lieu destiné pour les morts, et en celui-ci se trouve l'auteur même de la vie. Un sépulcre est un lieu de corruption et de pourriture, et ici se trouve celui qui préserve de corruption ; le sépulcre est un lieu de ténèbres et d'horreur, ici est contenu le Soleil de justice ; le sépulcre est un domi-

cile de tristesse et de larmes, ici se trouve la source de toutes les joies. Voilà comme quoi le sépulcre de Notre-Seigneur est glorieux selon le prophète Isaïe : il ne reste plus maintenant que de voir, dans le troisième point, comment nous pourrions imiter Notre-Seigneur dans sa sépulture.

TROISIÈME POINT.

Je remarque trois sortes de personnes qui s'étudient à rendre leur sépulcre glorieux, et leur mémoire éternelle : les premiers sont ceux qui font de grandes et excessives dépenses, ordonnant que l'église soit tapissée à leur convoi, qu'on fasse grande assemblée, des festins somptueux pendant plusieurs jours, qu'on leur dresse une chapelle ardente, qu'on mette leurs armoiries sur les ornements des prêtres. Ce n'est pas le moyen de rendre leur sépulcre glorieux : si toutes ces magnificences font du bruit quelque temps avec le son des cloches, à la fin des repas leur mémoire s'évanouit : *Periit memoria eorum cum sonitu.* (Psal. IX, 7.) Les autres regardent plus loin, ordonnant qu'on leur fasse des épitaphes superbes, des tombes magnifiques, que leur sépulcre se fasse dans l'église au plus près des autels. Ah! chrétiens, ce n'est pas cela non plus, qui rend vos sépulcres glorieux ; ce n'est pas ce qui vous fait saints que de vous faire enterrer dans l'église ; c'est une vanité en plusieurs qu'il faudrait retrancher. Les chrétiens étaient autrefois si religieux en ce point, que dans l'enceinte des églises ils ne souffraient point qu'on enterrât d'autres corps que les corps des martyrs, lesquels, après avoir été reconnus tels par les miracles, on transférait solennellement du cimetière dans l'église, qui était leur canonisation, et porter un corps mort à l'église, c'était le canoniser : de là vient que l'on solennise la translation comme le jour du décès. Ils considéraient l'église comme le réfectoire des chrétiens, et le cimetière comme le lieu du dortoir : et pour preuve de cela, c'est que dans la consécration des églises il n'y a aucune bénédiction pour ceux qui s'y font enterrer, mais bien dans la consécration des cimetières, d'où vient que y ayant dans les Missels et dans les Rituels des prières particulières pour ceux qui sont enterrés dans les cimetières, il ne s'en trouve point pour ceux qui sont enterrés dans l'église, parce que l'Eglise suppose qu'ils sont saints. Voilà pourquoi nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique, que quantité de grands saints persuadés de cette vérité, n'ont pas voulu être enterrés dans l'église. L'empereur Constantin s'est estimé trop heureux d'être enterré à la porte de l'église de Saint-Pierre, et d'être, dit saint Chrysostome, au sépulcre d'un pécheur, ce que les portiers sont aux Louvres des empereurs. Honorius et les deux Théodoses en firent encore de même. Saint Ephrem, dans son testament, défendit très-expres-

sément de le mettre dans l'église, non par mépris et dédain qu'il fit du lieu sacré et de la compagnie des saints qui y reposent, mais par sentiment de respect et d'humilité, s'estimant indigne, à cause de la multitude et de l'énormité de ses péchés, disait-il, d'être en leur compagnie. Ce n'est pas que nous improvisions d'être enterré dans l'église, quand de tout temps on y a droit de sépulture, mais il serait à souhaiter, comme l'Eglise le souhaite en ses Rituels, que cette ancienne pratique d'enterrer dans les cimetières fût rétablie et remise en vigueur. Vous penserez tirer de l'honneur d'être inhumés dans l'église, mais bien au contraire : car si vous êtes damnés, vous y serez incomparablement davantage punis, tandis que ce maudit corps sera en présence du Saint-Sacrement ; et bien loin d'être secouru par le mérite des saints, dit saint Grégoire, vous y serez plus grièvement punis, à cause de la témérité et de la présomption que vous avez eue d'approcher si près des autels. Témoin l'histoire effroyable qu'il apporte d'une femme, qui, ayant été enterrée dans l'église, fut la nuit emportée dehors par les démons. Les saints qui veulent rendre leurs sépulcres glorieux, sont ceux qui ordonnent des aumônes, demandent des prières, font célébrer des Messes, sans se soucier beaucoup que deviendra leur corps ; mais surtout qui travaillent pendant leur vie par les bonnes œuvres, par l'innocence, par la mortification et les autres vertus, à rendre leur mémoire glorieuse, non pas devant les hommes, mais aux yeux de Dieu seul ; ce sont ceux-là, qui, comme dit saint Paul, sont ensevelis avec Jésus-Christ, et qui étant morts avec lui auparavant, mènent une vie nouvelle de pureté, d'innocence et d'élévation au-dessus des choses de la terre (Rom. VI, 4) ; il n'y a que ceux-là qui rendent leur mémoire glorieuse. S'ils quittent leurs honneurs temporels, ce n'est que pour en avoir d'éternels ; si le corps est réduit en cendres, ce n'est que pour un petit temps, mais un jour il ressuscitera glorieux avec Jésus-Christ ; s'ils souffrent quelque violence pour s'empêcher d'offenser Dieu, pour mortifier leurs passions, ah ! que cette violence leur est douce quand ils la voient suivie d'un bonheur indicible ! Tous voudraient bien avoir un sépulcre glorieux, mais on ne veut pas travailler pour cela, on ne se contente pas d'avoir été vain pendant sa vie, on se le fait encore paraître en la mort. Chrétiens, vivons bien, renonçons au péché, faisons provision de vertus ; ce sont là les moyens de nous préserver de la corruption éternelle, et de rendre notre mort glorieuse : n'ayons point d'ambition d'être enterrés dans l'église avec les saints, mais soyons ambitieux de les imiter en leur vie ; n'ayons pas tant de soin de notre corps à l'heure de notre mort, que nous oublions le soin de notre

âme; souvenons-nous plutôt d'ordonner des aumônes, de faire ordonner des sacrifices pour nous, que de dire combien on sonnera de coups, et quelle cérémonie on fera aux obsèques. O mon cher Sauveur ! je vous demande avec toute l'ardeur et toute l'affection qui m'est possible, que puisque par mon baptême j'ai été enseveli et mis dans le tombeau avec vous, comme le membre avec son chef, je meure entièrement au péché, je renonce aux pompes du monde et à tout commerce avec le diable, selon la promesse que j'y ai faite, et que je vive d'une vie véritablement chrétienne, afin qu'ayant été enseveli avec vous, je sois trouvé digne de ressusciter de la mort à la vie, et de la grâce à la gloire. *Amen.*

PRONE XIX.

Descendit ad inferos.

Dans le cinquième article du Symbole, les apôtres nous proposent deux choses, savoir la descente de Notre-Seigneur aux enfers, et sa résurrection glorieuse. Nous nous arrêterons aujourd'hui à la première, *Descendit ad inferos* : là où je vous prie de remarquer tout d'abord avec moi la conduite du Saint-Esprit dans l'enchaînement de ces articles; car comme par les paroles immédiatement précédentes, il nous a déclaré que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ après sa mort avait été mis au sépulcre, il nous fait entendre aussitôt par celles-ci ce qu'est devenue son âme, et comme elle est descendue et a demeuré autant de temps aux enfers que son corps est demeuré dans le sépulcre, pour nous apprendre que les âmes raisonnables ne périssent pas à la sortie des corps, et ne sont pas réduites au néant, comme celles des bêtes en qui tout meurt, mais qu'elles sont reçues en des lieux destinés au ciel ou aux enfers, là où se trouvent encore différentes demeures. Pour entrer dans l'intelligence de cet article, *Descendit*, il faut savoir, premièrement, ce que l'on entend par ce mot d'enfers, et en combien de façons il se prend dans les saintes Ecritures; secondement, de quelle manière et pour quelles raisons Notre-Seigneur est descendu aux enfers : ce seront les deux points de ce petit discours, auxquels, à notre ordinaire, nous en ajouterons un troisième pour servir de conclusion.

PREMIER POINT.

Quant au premier, si nous prenons ce mot d'enter dans sa propre et naturelle signification, il ne veut dire autre chose en général, qu'un lieu inférieur et bas, tels que sont tous les lieux souterrains; et d'autant qu'il y en a plusieurs de cette nature sous la terre, l'Ecriture s'en sert diversement en différents endroits et nous fait connaître, par ces différentes acceptions, qu'il y a quatre lieux principaux qui sont appelés de ce nom d'enter. Le premier est celui des damnés, que nous entendons plus ordinairement lorsque nous usons de ce mot

d'enfer, lieu qui est situé au centre de la terre, plein de flammes très-ardentes, et d'une multitude innombrable de tourments, pour punir éternellement ceux qui meurent en péché mortel et en la disgrâce de Dieu. C'est de ce lieu que Notre-Seigneur entend parler, quand il dit que *le riche étant mort, fut enseveli dans l'enfer.* (Luc., XVI, 22.) C'est encore en ce sens qu'il le prend, quand reprochant aux habitants de Capharnaüm leur dureté et leur ambition, il dit : *Et tu, Capharnaüm, usque ad cœlos exaltata, usque ad infernum demergeris* : « Tu seras précipitée au plus profond de l'enfer. » (Luc., X, 15.) Pécheur, considère en passant quel lieu t'est destiné si tu ne fais pénitence; ivrogne, blasphémateur, impudent, avare, ambitieux, voilà la demeure qui vous est préparée pour une éternité : c'est là où vous payerez avec usure les plaisirs illicites que vous prenez en ce monde; c'est là où ce corps que vous avez tant caressé depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, sera tourmenté de supplices si cruels, que toutes les maladies les plus aiguës qui nous affligent ici-bas, le mal de dents, la migraine, la colique, la goutte, la peste et les autres de ce genre, ne sont que des ombres de douleur. Voilà le premier lieu des quatre, que nous disons être placé au-dessous de tous les autres, et au plus profond des abîmes, parce qu'il est raisonnable que les pécheurs qui se sont rendus complices de Lucifer et ses compagnons, qui attentèrent de s'élever au plus haut degré de tous, à l'égal de Dieu, soient abîmés au plus bas lieu de tous les lieux, au-dessous de toutes les créatures. Le second, est celui où les enfants qui meurent sans baptême, souillés de la seule tache originelle, doivent être à jamais privés de la vision de Dieu, sans pourtant être sujets à la peine du feu. Le troisième, est celui que nous appelons purgatoire, où ceux qui sont morts en la grâce de Dieu, mais encore avec des péchés véniels, ou sans avoir entièrement satisfait à la justice de Dieu, doivent être purgés comme l'or dans le creuset (1 Petr., I, 7) jusqu'au dernier quarrat, *Donec reddas novissimum quadrantem*, dit Notre-Seigneur. (Matth., V, 26). Le dernier enfin, est celui que l'Ecriture nomme le sein d'Abraham, là où les âmes des gens de bien et les saints personnages non sujets à purgation, ou pour avoir mené une vie pure, ou pour avoir dûment satisfait à leurs offenses, allaient avant la mort du Sauveur du monde, pour attendre qu'il leur ouvrît le ciel avec les clefs de sa passion, que nous appelons généralement les limbes. Pour entendre ceci, il faut supposer de la doctrine de saint Thomas et de toute l'Eglise, qu'encore que les saints Pères de l'ancien Testament furent exempts par la loi qu'ils avaient du Messie, et affranchis de tous leurs péchés, originel et actuels, quant à la culpé, ils ne laissaient pas d'être sujets à la peine du péché. Or une des peines du péché originel, c'est l'exclusion du paradis et de la vie éternelle, de sorte que tous ceux qui mouraient pour lors, quoique jus-

lillés et très-agréables à Dieu, comme Moïse, Abraham, ne pouvaient cependant avoir part à sa gloire : pourquoi ? parce que ce paradis était fermé. Il avait été ouvert autrefois pour tous les hommes dès le commencement du monde ; mais depuis qu'Adam eut commis cette prévarication contre Dieu, il en fut entièrement banni, lui et toute sa postérité, sans espérance jamais d'y revenir, si Dieu par sa miséricorde infinie ne nous eût pourvu de Rédempteur, lequel, satisfaisant pour la coupable et la peine de nos péchés actuels et originels, ne nous y eût donné entrée par la vertu de son sang adorable. Le paradis n'étant point ouvert, il fallait nécessairement un lieu pour recevoir ces âmes ; ce lieu ne pouvait être les enfers des damnés, car elles n'avaient point de péché ; ce ne pouvait être le purgatoire, puisque nous supposons qu'ils avaient entièrement satisfait à la justice de Dieu. La terre non plus n'était pas un lieu convenable à ces âmes, parce que c'est le séjour des voyageurs ; il fallait donc qu'il y eût un quatrième lieu pour elles, et ce lieu est ce que nous appelons les limbes, qui était une espèce de prison où étaient détenus ces illustres captifs, attendant avec impatience la venue de leur Libérateur. Posée la connaissance de ces quatre lieux, appelés en l'Ecriture du nom d'enfer, quand on dit de Jésus-Christ que son âme est descendue aux enfers, duquel est-ce qu'on entend parler ? Il est certain déjà que ce n'est pas de l'enfer des damnés, car n'étant descendu dans ces lieux souterrains, comme nous dirons à cette heure, que pour délivrer les âmes qui y étaient détenues : dans l'enfer des damnés il n'y a point de liberté ni de rédemption à attendre, mais une captivité et un châtimement éternel, « une fois périr c'est pour toujours : » *Periisse semel, æternum est*. Entendez-vous, pécheurs ; dans l'enfer qui vous est préparé, et où vous courez à grands pas, il y a point d'espérance à attendre : quand le Fils de Dieu s'incarnerait encore une fois, qu'il souffrirait la mort, les damnés n'y ont point de part ; tout cela leur est inutile, ils seront tourmentés éternellement. Ce n'est pas, non plus, du lieu destiné pour les enfants morts sans baptême que cette descente doit être entendue ; car n'ayant point reçu la foi, et ainsi n'étant point ses membres ils demeurent aux mêmes termes que les damnés pour ce qui regarde la privation éternelle de la vision de Dieu. Ce n'est pas aussi du purgatoire : car ce lieu ne semble point assez conforme à sa grandeur, outre que l'Ecriture n'en dit mot, encore que je sache bien qu'il y a des docteurs qui croient que quelques âmes en aient été pour lors délivrées. Mais posons que cela soit, ce n'est pas de ce lieu qu'entendent parler les apôtres, quand ils disent que Notre-Seigneur est descendu aux enfers, mais c'est au sein d'Abraham où étaient enfermées toutes les saintes âmes décédées en la grâce de Dieu depuis le commencement du monde jusqu'alors ; duquel parlant David en la personne de Notre-Sei-

gneur ? *Non derelinques animam meam in inferno (Psal. XV, 10) ; eduxisti ab inferno animam meam. (Psal. XXII, 4.)* Voilà pour le premier point, dans lequel nous voyons, ce me semble, assez clairement la distinction de ces quatre lieux : l'un au centre de la terre ; l'autre un peu plus élevé pour les enfants morts-nés ; le troisième encore plus élevé, qui est le purgatoire, et le dernier au-dessus de tous les autres, qui est celui proprement dont on entend parler en ce lieu, et où Notre-Seigneur est véritablement descendu.

DEUXIÈME POINT.

Mais comment, et pourquoi y est-il descendu ? Il y est descendu, non par ses effets seulement, y faisant paraître son pouvoir et sa bonté, comme le soleil est en une chambre, quand il y darde ses rayons, ou comme un roi serait dit descendre dans un cachot qui enverrait la grâce à un criminel qui y est détenu ; mais il y descendit en sa propre substance, son âme ayant été aussi réellement et véritablement présente en cette prison, comme l'appelle saint Pierre, avec celles de ces bienheureux prisonniers (I *Petr.*, III, 19), comme son corps était véritablement présent au sépulcre. Mais quelles sont les raisons pour lesquelles il est descendu en ce lieu si peu convenable, ce semble, à sa grandeur ? La première a été pour donner un témoignage signalé de son amour et de sa bienveillance à ces pauvres âmes qui soupiraient après sa venue, et nous faire voir que tous les tourments et toutes les ignominies de sa passion, et sa mort même n'avaient pu rien éteindre de sa charité pour les hommes, puis même qu'après la mort il leur en donne des preuves si manifestes. La seconde a été pour faire paraître sa gloire et sa puissance, et contraindre toutes les créatures, aussi bien dans les enfers comme au ciel et en la terre, à lui rendre les devoirs qui étaient dus à sa grandeur, et à reconnaître son autorité souveraine qu'il s'était acquise par sa mort : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur. (Philip., II, 10.)* La troisième a été pour dépouiller le prince des ténèbres et lui ôter la proie qu'il tenait depuis si longtemps en ses mains, pour consoler ces bienheureux captifs par la nouvelle qu'il leur annonçait de leur rédemption, pour les éclairer dans ce lieu de ténèbres par l'éclat de sa divinité, qui jamais ne quitta son âme, et les en retirer pour toujours ; et enfin pour les placer avec lui dans une gloire éternelle. Représentez-vous l'ordre de ce triomphe, le Verbe éternel tout chargé des dépouilles qu'il avait remportées sur ses ennemis par la mort de la croix, comme ce fort armé de l'Evangile (Luc., XI, 21) qui tient en main comme un trophée cette obligation que nous avons contractée avec la mort et avec le démon, laquelle il avait arrachée de leurs mains. Le voilà qu'il descend, précédé de ses anges qui portent la nouvelle, et entent à haute voix : *Attollite portas, principes, vestras, etc. (Psal. XXIII, 7) : Princes mal-*

heureux, qui avez usurpé un empire sur les âmes de Dieu dans vos prisons, ouvrez vos portes ; voici l'heure venue que vous allez être dépouillés. Notre-Seigneur entrant dans ces cachots obscurs, tout environné de lumière, ces pauvres âmes surprises d'une chose si nouvelle, dit saint Augustin, coururent toutes au-devant pour saluer leur Libérateur, et lui demandèrent : *Tu venturus es, an alium exspectamus?* etc. (*Matth.*, XI, 3.) Les patriarches, les prophètes, Noé, Abraham, Jacob, David, Job, et tant d'autres ; mais surtout saint Joseph et saint Jean-Baptiste qui y étaient arrivés depuis fort peu de jours. Imaginez-vous si vous pouvez, la joie que reçut cette sainte compagnie, de voir ses ténèbres converties en lumières, leur enfer devenu un paradis, leur tristesse changée en réjouissance. Il y en avait là qui depuis trois ou quatre mille ans soupiraient après cet incomparable bienfait. *Mitte*, disaient-ils (*Exod.*, IV, 13), *quem missurus es. Rorate, cæli, desuper.* (*Psal.* XLV, 8.) *Ultimum dirumperes cælos!* (*Isa.*, LXIV, 1.) Avez-vous jamais vu un torrent arrêté plusieurs jours, quand on vient à lever l'écluse ou à rompre la digue, il va avec tant d'impétuosité se répandant dans les campagnes voisines. C'est ainsi que nous pourrions penser des souhaits de tant d'âmes arrêtées et détenues depuis tant de milliers d'années, et lors principalement qu'elles se virent pénétrées de l'essence divine, et jouissant d'un bonheur qui surpassait toutes leurs attentes, et qui devait durer pour une éternité. Mais en même temps imaginez-vous la rage des démons de se voir enlever une proie qu'ils tenaient depuis si longtemps, de se voir terrassés par celui qu'ils pensaient avoir vaincu, de se voir dépouillés de leur ancien domaine, de voir leur royaume si affaibli, de voir leur puissance à présent si bornée, de voir les portes de leurs prisons ouvertes, et tous ses captifs être en liberté. Voilà ce qui se passa en cette visite triomphante de Jésus-Christ dans les enfers, et les raisons pour lesquelles il y descendit après sa mort. Ce n'est donc pas pour souffrir la peine des damnés, détestable apostat, que Notre-Seigneur est allé en ces lieux, mais pour y rendre bienheureux ceux qui, étant morts en sa grâce, attendaient sa venue dans le sein d'Abraham pour jouir de sa gloire. Pourriez-vous croire, chrétiens, un blasphème si horrible que Calvin a osé avancer, que Notre-Seigneur avait souffert le supplice des diables et des damnés ? cela peut-il entrer dans l'imagination d'un homme qui croit que Jésus-Christ est Dieu ? et pouvez-vous entendre ce blasphème sans que les cheveux vous dressent à la tête, et sans concevoir une juste indignation contre cet hérétique et tous ses sectateurs ? Non, non ; il est descendu pour triompher des peines, et non pour s'y assujettir ; il est descendu volontairement, et non par force en ces prisons ; comme libérateur et non pas comme pécheur ; comme maître et non comme captif : il y descendit, non pour y demeurer, mais pour

en retirer ceux qui y étaient, pour en ouvrir les portes, et non pour y être enfermé. Notre-Seigneur pouvait bien délivrer les âmes détenues aux limbes sans y descendre en sa propre personne, il pouvait bien y députer un ange de sa part pour rompre les chaînes de ces heureux captifs, mais il a voulu le faire ainsi pour les retirer avec plus de gloire et de majesté, pour donner plus d'étonnement à ses ennemis, nous montrer un exemple de plus parfaite humilité, et nous faire voir enfin que là où il y va de notre salut, il n'en veut donner la commission à personne, mais bien y travailler lui-même.

TROISIÈME POINT.

Voilà ce mystère compris sous ces paroles : *Descendit ad inferos* : mais quel est le fruit que nous devons retirer d'ici ? Chrétiens c'est de descendre souvent par pensée dans les enfers, pour y considérer la malice et l'énormité du péché ; je reviens toujours là-dessus, sur la haine et sur l'énormité du péché, car c'est là où aboutissent tous les mystères de la vie et de la mort du Fils de Dieu, *Iste omnis fructus*, dit le prophète, *ut destruat peccatum.* (*Isa.*, XXVII, 9.) Oh ! que cette considération nous serait utile et profitable, si nous la savions faire comme il faut ! car quelque lieu en enfer que nous considérions, cela nous en donnera une extrême aversion, puisqu'il n'y en a pas un que le péché n'ait fait. Si nous descendons au lieu destiné pour les petits enfants qui ne sont point baptisés, quel mal ont-ils fait, quel crime ont-ils commis pour être privés de la vision de Dieu et de leur béatitude l'espace d'une éternité tout entière ? point d'autre que le péché originel. C'est assez qu'ils soient enfants d'Adam et pécheurs pour être punis sans injustice jusqu'à ce point de rigueur. Si nous allons dans le purgatoire, pourquoi toutes ces peines qu'on y souffre ? pourquoi ces feux et ces brasiers qu'endurent les âmes ? quelle est la cause des souffrances si étranges et si extraordinaires ? un péché véniel ou un défaut de satisfaction pour un péché actuel. O Dieu, quelle malice du péché ! Dieu qui est extrêmement bon, et qui voit d'ailleurs que l'homme est extrêmement fragile, le condamne cependant à de si horribles tourments pour une chose qui nous semble si légère. Si nous descendons dans les limbes, et que nous demandions qui sont ceux qui y sont détenus, ce sont les plus excellents serviteurs et les plus grands amis de Dieu. Mais pourquoi sont-ils traités de la sorte ? pourquoi dans une si obscure prison, et depuis tant de siècles ? qu'y a-t-il qui les arrête encore ? ce ne sont ni des péchés mortels ni des véniels, mais seulement la peine du péché originel qu'ils n'ont jamais commis qu'en autrui. Mais si nous descendons dans l'enfer des damnés, qu'y verrons-nous, chrétiens, et quel ravage y fait le péché ? Ah ! c'est là où je vous conjure de descendre pendant votre vie, pour ne pas y descendre après votre mort. Dans les limbes, c'est un

lieu qui maintenant est vide, et Notre-Seigneur y faisant sa descente nous en a pour toujours exemptés ; dans le purgatoire on n'y demeure pas toujours ; les enfants morts-nés ne voient jamais Dieu, qui est une très-grande peine. Dans l'enfer des damnés toutes les peines se rencontrent, et la peine du dam et la peine du sens ; l'âme et le corps seront tourmentés cruellement, avec toutes leurs puissances, par un feu insupportable, qui brûlera sans se consumer, l'étendue d'une éternité tout entière. Les yeux y seront tourmentés par la vue affreuse des démons, l'ouïe par les blasphèmes, et les hurlements éouvantables des damnés ; le goût et l'odorat par la puanteur des corps : enfin il n'y aura pas une partie exempte de douleurs. Hélas ! nous voyons que nous avons tant d'appréhension de souffrir, que nous sommes si tendres à la douleur, et que l'homme le plus déterminé ne se voudrait pas de gaieté de cœur enfoncer seulement une épingle dans les bras ; comment donc pourrons-nous endurer les furieux et inexplicables tourments de l'enfer ? *Quis ex vobis, dit Isaïe, poterit habitare cum igne devorante et cum ardoribus sempiternis ? (Isa., XXXIII, 14.)* Qui de vous pourra subsister dans les flammes éternelles ? et une petite étincelle qui nous saute sur la main nous cuit si fort, un accès de fièvre nous fait trouver les nuits si longues, le mal de dents, de tête, d'estomac nous serre de si près, et nous voyons qu'une colique, une goutte piquante, le caillou attaché au corps est si pénible, que c'est tout ce que les hommes les plus sages et les plus constants peuvent endurer, encore n'est-ce pas souvent sans crier beaucoup, quoiqu'on ne souffre qu'en une seule partie, et peu de temps ; comment donc pourrons-nous endurer les brasiers éternels, et des maux si violents, dont ceux-là ne sont que des ombres ?

Seigneur, qui par votre mort et passion nous avez délivrés de la peine et de la culpabilité du péché, qui avez créé tant de tourments pour en tirer vengeance, donnez-nous la grâce de les considérer si vivement ici-bas, que nous puissions en éviter la rigueur dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PRONE XX.

Tertia die resurrexit a mortuis.

C'est assez nous entretenir, depuis trois semaines ou un mois, d'un sujet si lugubre que celui de la passion du Fils de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est temps de donner quelque trêve à nos soupirs, et de prendre un visage plus serein. Voici qu'il se présente aujourd'hui un mystère plein de joie et de consolation, qui doit mettre fin à nos tristesses, et qui doit essuyer nos larmes ; c'est la résurrection de ce même Fils de Dieu, autant pleine de gloire que sa mort a été remplie d'ignominie : *Hæc est dies quam fecit Dominus. (Psal. CXVII, 24.)* C'est aujourd'hui le jour par excellence que Jésus-Christ a fait. *Exsultemus, ré-*

jouissons-nous, dit l'Eglise et nous tenons en une sainte gaieté ; il n'y a rien dans l'univers qui n'ait dans la résurrection un nouveau motif de joie : son Père au ciel, sa Mère et ses disciples en terre, les Pères aux limbes, et tous les hommes partout. Pour ces raisons saint Augustin disait que le jour de Pâques lui semblait plus beau que les autres ; que le soleil paraissait à ses yeux avec une autre clarté et avec un visage plus riant qu'à l'ordinaire ; que les astres se montraient mieux parés et plus richement vêtus, et les éléments tout gais et tout joyeux. Joignons donc nos réjouissances aux leurs, et pour accroître et conserver ce sentiment, rendez-vous attentifs à l'explication que nous allons faire de ces paroles : *Tertia die resurrexit a mortuis.* L'Ecriture nous apprend que le Fils de Dieu étant expiré sur la croix, les prêtres, qui ne déposèrent jamais la haine qu'ils avaient conçue contre lui, même après sa mort, redoutant encore son pouvoir, nonobstant qu'ils le vissent crucifié, obtinrent de Pilate la permission de sceller son sépulcre, et de le faire garder, pour empêcher, lui dirent-ils, que ses disciples ne débassent son corps, et ne publiassent après qu'il était ressuscité ; ce qui ferait naître une seconde erreur pire que la première. (Matth., XXVII, 62-65.) Mais que les conseils des hommes sont faibles contre les desseins de Dieu ! (1 Cor., III, 20.) Tous ces gardes ne purent empêcher l'effet de la promesse qu'il avait faite de ressusciter ; car à peine les trois jours étaient-ils écoulés, du vendredi au dimanche, que l'âme bienheureuse de Jésus-Christ retournant en triomphe de ces lieux souterrains où elle était demeurée pendant tout ce temps-là ; chargée des dépouilles de ses ennemis, accompagnée de cette glorieuse troupe des saints Pères qu'elle venait de tirer des ombres de la mort, qui l'accompagnèrent au sépulcre, vint se réunir à son corps, et lui redonner une nouvelle vie, qui ne sera plus sujette à la mort. C'est ce que nous appelons ressusciter, retourner de mort en vie, et c'est ce que nous croyons par cet article. Les Evangélistes, pour plus grande confirmation de cette vérité, qui devait être si furieusement combattue par les ennemis de la foi, rapportent quantité de choses qui se passèrent pour lors, comme le matin du troisième jour il se fit un tremblement de terre, qu'un ange descendit du ciel, ôta la pierre qui bouchait l'entrée du sépulcre, et à son aspect terrible comme la foudre, les soldats pensèrent mourir de frayeur ; Madeleine et les autres femmes qui avaient accoutumé de l'accompagner, venant le lendemain du Sabbat, c'est-à-dire le jour du dimanche selon notre façon de compter, pour l'embaumer, ce que Joseph avait fait ne suffisant pas à leur dévotion, un ange leur apparut, qui leur dit que leur Maître qu'ils cherchaient dans le tombeau vivait d'une vie qui n'était plus sujette à la mort ; ils ajoutent encore quantité d'autres choses qu'il serait trop long de

vous dire, à vous autres qui croyez ce mystère. Il n'est pas besoin de nous arrêter beaucoup qu'à ce qui regarde les mœurs : voilà pourquoi omettant beaucoup de choses je m'arrêterai seulement à vous faire entendre dans deux points, premièrement, pourquoi Notre-Seigneur est ressuscité ; secondement, comme quoi nous devons et pouvons imiter sa résurrection. Commençons.

PREMIER POINT.

Je remarque deux raisons principales pour lesquelles le Sauveur du monde a voulu ressusciter : la première qui regarde sa gloire, et la seconde qui regarde notre utilité. C'est une maxime aussi véritable qu'elle est ancienne parmi les saints Pères, que d'autant plus que le Fils de Dieu s'est humilié, d'autant plus il a été exalté par son Père, et que dans les actions où il a témoigné plus d'abaissement d'une part, il en a reçu plus de gloire d'une autre. S'il naît dans une étable, les anges descendent du ciel et vont annoncer sa venue, les ténèbres sont changées en lumière, et celui qui a passé parmi les hommes pour un enfant abandonné et destitué, le rebut du ciel et de la terre, est avoué et reconnu des rois ; s'il se soumet à la circoncision en même temps qu'il s'impose la marque de pécheur, son Père le fait nommer le Sauveur des hommes en l'appelant *Jésus* ; s'il le cache dans le fond des déserts, le peuple court après lui pour le proclamer roi. Comme donc en la passion il s'était humilié jusqu'à l'extrémité, il était raisonnable par cette première maxime que son Père l'élevât et le rendit autant glorieux qu'il avait été méprisé. C'est ce qu'il fait par le moyen de la résurrection : *Humiliavit semetipsum, propter quod et Deus exaltavit illum.* (Philipp., II, 9.) O mon Dieu, dit David, que la gloire de votre Fils est grande, lorsque, par votre puissance, vous l'avez sauvé de la mort et retiré du tombeau, vous l'avez revêtu de majesté, et lui avez donné une beauté merveilleuse : *Magna est gloria ejus in salutari tuo ; gloriam, etc.* (Psal., XX, 6), et saint Paul après lui, dans la même pensée, *Videmus Jesum propter passionem mortis gloria et honore coronatum* : « Nous savons que Jésus-Christ est maintenant, pour récompense de sa mort, couronné de gloire et d'honneur. » (Hebr., II, 9.) Voilà donc la première raison pour laquelle Jésus-Christ est ressuscité, qui nous apprend, chrétiens, que tant plus on s'humilie ici-bas, tant plus on se rend estimable, et on acquiert de la réputation devant Dieu. Il en va, dit saint Thomas, de notre humilité et de notre gloire tout ainsi que d'une balance, là où en même instant et à mesure qu'un des bassins s'abaisse l'autre se relève ; l'abaissement de l'un est cause de l'élevation de l'autre. La seconde, qui regarde notre intérêt, a été pour établir fermement notre foi, et animer notre espérance. Je dis, en premier lieu, pour affermir notre foi, c'est saint Paul qui nous l'apprend, quand il dit que la résurrection

de Jésus-Christ est le fondement de notre religion, *Si Christus non resurrexit, vana est fides nostra, inanis est predicatio nostra* (I Cor., XV, 14) ; c'est ce qui distingue les chrétiens d'avec les Juifs et les païens. Ceux-ci n'ont pas de difficulté, dit saint Augustin, de croire qu'il est mort, mais ils nient qu'il soit ressuscité ; c'est pour cela que ce mystère a été représenté par tant de diverses figures, qu'il a été si clairement annoncé par les prophètes, et déclaré en tant d'endroits de l'Ecriture ; que c'est le seul article auquel le symbole de Nicée ajoute, *Secundum Scripturas* ; non que les autres mystères n'aient été aussi prédits dans l'Ecriture, mais c'est qu'il n'y en a pas qui l'ait été si clairement et plus fixement que celui de la résurrection. C'est pour cela que Notre-Seigneur a fait et a dit tant de choses, qu'il a demeuré quarante jours après sa résurrection ici-bas, et a apparu si souvent et à tant de personnes, afin d'affermir la foi de ce mystère, et que les apôtres, en leur prédication et en leurs écrits, se sont efforcés avec tant de soin de l'imprimer dans nos esprits. Et que nous servirait, dit l'Apôtre, de nous priver des plaisirs de cette vie, et de nous donner tant de peines à porter notre croix comme Notre-Seigneur nous le commande, si nous ne devions un jour avoir une vie meilleure, et si tout mourait avec nous ? Certainement « nous serions les plus misérables gens du monde, » *Miserabiliores essemus omnibus hominibus*, dit saint Paul. (Ibid., 19.) C'était l'unique consolation qu'avait le saint homme Job sur son fumier, que cette croyance de la résurrection. *Je sais*, disait-il, par la connaissance infaillible que la foi nous donne, *que mon Rédempteur, de qui j'attends mon salut et ma félicité, est vivant, et que je dois au dernier jour sortir de mon tombeau plein de vie ; qu'après ma mort mes os seront encore une fois couverts de leur peau, et qu'en mon propre corps et de mes propres yeux je verrai le Dieu que j'adore, et qu'un autre ne le verra pas pour moi.* (Job, XIX, 25-27.) Je dis, en second lieu, pour animer notre espérance, que Jésus-Christ est ressuscité, c'est encore le même Apôtre qui me l'apprend, *Deus convivificavit nos in Christo, et conresuscitavit et conseedere fecit in celestibus* (Ephes., II, 5, 6) : Dieu nous a donné en Jésus-Christ et par ses mérites la vie de la grâce ; il nous a ressuscités à la gloire et nous a assigné nos places dans les cieux. S'il est ressuscité à une vie glorieuse, il faut sans doute que nous, qui avons l'honneur d'être ses membres, ressuscitions avec lui, et à une même vie, comme il n'est pas possible que la tête seule retourne en vie sans son corps, mais tous les membres nécessairement participent à ce bien, et ressuscitent avec elle. Voilà les raisons pour lesquelles Notre-Seigneur est ressuscité ; mais il y en a une troisième qui est plus instructive que les deux autres, à savoir, pour nous apprendre à ressusciter avec lui ; c'est où nous devons nous arrêter, et où je vous prie de renouveler vos attentions.

Ce sera le second point de ce discours, dans lequel nous verrons, selon ce que je vous ai promis au commencement, comme quoi nous devons ressusciter avec Notre-Seigneur, et en quoi consiste cette résurrection.

DEUXIÈME POINT.

Quand saint Paul parle de la résurrection ou de la vie glorieuse de Jésus-Christ, il en remarque deux principaux avantages : d'abord le changement et la nouveauté qui sont arrivés en son corps glorieux, lequel étant mortel est devenu impassible ; étant terrestre et grossier comme les autres, est devenu tout céleste et spirituel ; étant dans l'obscurité est devenu tout brillant de lumière (1 Cor., XV, 45-47) ; la seconde est la fermeté et la persévérance dedans cet état. Voilà justement ce que nous devons faire pour ressusciter avec Notre-Seigneur, et mener une vie nouvelle, une vie toute céleste et divine ; c'est-à-dire renoncer à nous-mêmes, quitter notre vie animale, et nous dépouiller de ses mauvaises habitudes. C'est là le dessein qu'a eu le Fils de Dieu en ressuscitant, parce que, comme dit saint Paul, *Quo modo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vite ambulemus* (Rom., VI, 4) : de même que Notre-Seigneur est ressuscité pour mener une vie toute glorieuse, exempte de toutes misères, nous devons aussi, après notre résurrection spirituelle, mener une nouvelle vie, pour ne plus retomber dans nos infirmités passées. Que les ambitieux quittent donc leur orgueil, que les impudiques quittent leur damnable commerce, que les ivrognes quittent les cabarets, les débauchés leurs mauvaises compagnies, que les avares quittent l'attache qu'ils ont aux biens de la terre, que tous les pécheurs sortent du misérable état dans lequel ils croupissent. C'est là le moyen de ressusciter avec Notre-Seigneur ; à moins de cela si nous ne changeons de vie, si nous n'avons des désirs, des pensées, des affections et des œuvres nouvelles, la résurrection de Notre-Seigneur ne nous sert de rien, « *la foi que vous en avez est vaine, Vana est fides vestra, adhuc in peccatis estis*, dit saint Paul. (1 Cor., XV, 17.) Il faut que la fête de Pâques, qui est la fête de la résurrection, et autant de fois que nous allons à confesse, on puisse dire de nous comme de Notre-Seigneur, *Surrexit, non est hic* (Marc., XVI, 6) ; ce n'est plus ce jureur, ce n'est plus cet hypocrite, ce n'est plus cet impudique, ce n'est plus ce libertin, ce n'est plus cet ivrogne, ce n'est plus cet avaré, ce n'est plus ce médisant, il a quitté ses mauvaises habitudes, *Surrexit, non est hic*. Voyez-vous comme il est changé ? auparavant il était sujet au larcin, maintenant il s'en est corrigé ; il était sujet à son ventre, à présent il est plus tempérant ; il était souvent au cabaret, à présent il s'en retire, il fuit les compagnies qui l'y engageaient. Voilà la façon de mener une vie nouvelle : auparavant elle était lâche et lépide au service de Dieu, elle fréquente à

présent les sacrements ; c'était un tonnerre en la maison, mais à présent, *Surrexit, non est hic* ; ce n'est plus cette femme fâcheuse, elle est tellement changée, que vous la prendriez pour une autre. Je ne doute pas que tous tant que vous êtes vous ne soyez dans cette résolution de vous convertir, et de mener une vie nouvelle quand vous approcherez de la pénitence ; mais ce n'est point encore assez d'avoir cette résolution de mener une vie nouvelle, il faut la continuer et y persévérer. C'est cette fermeté et cette persévérance qui nous est marquée par ces paroles de l'Apôtre, quand il parle de la résurrection de Notre-Seigneur, qui est l'exemplaire de la nôtre, *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur* : « *Jésus-Christ retournant en vie n'est plus pour mourir, la mort n'aura jamais de pouvoir sur lui* (Rom., VI, 9) ; » il est dans l'état d'une stabilité inviolable, et d'une vie immortelle. Ainsi nous ayant pris le dessein de ressusciter avec Notre-Seigneur, et par notre résurrection de mener une vie céleste et une vie d'amour envers ce même Seigneur, ne nous démentons point, et ne retournons point à nos premières affections et aux crimes que nous avons quittés, parce que la vertu et la perfection de la résurrection aussi bien que de toute bonne œuvre, est la persévérance ; c'est à elle seule que la couronne est promise et donnée (Matth., X, 22), car que profite d'être bon et vertueux si on ne continue de l'être, et si on ne conduit sa vertu jusqu'à la fin ? Que sert d'avoir bien commencé si on finit mal ? *Non requiruntur in Christianis initia, sed finis* : « On ne regarde pas en un chrétien comment il commence, mais comment il finit. » En effet, il importe fort peu de ressusciter et de se relever de ses péchés, si on s'y laisse si lâchement aller une seconde fois, comme il arrive dans la plupart des chrétiens dans le temps de Pâques, qui après les fêtes se laissent encore aller malheureusement dans leurs premières habitudes. C'est ce qui fait la cause de l'étonnement et de la crainte des personnes vertueuses, de voir, après tant de confessions et de communions, si peu de changement dans les mœurs, si peu de persévérance dans cette vie nouvelle qu'ils ont reçue, ou ont dû recevoir dans ces deux sacrements. Dites-moi, chrétiens, combien de fois avez-vous promis à Dieu dans vos confessions de quitter ce vice détestable qui vous entraîne dans les enfers ; de vous séparer de ces compagnies dangereuses qui sont la cause de vos débauches, de vos blasphèmes et de vos ivrogneries ? et cependant, après des dix, vingt et trente années que vous faites vos pâques, où est le changement ? N'est-ce pas se moquer de Dieu, que de lui promettre incessamment de se convertir, et de continuer et retomber autant de fois dans les mêmes désordres ? C'est donc une chose inutile de ressusciter pour mourir une seconde fois ; il faut persévérer dans l'horreur du péché, et dans cette vie de grâce, autrement tous ces re-

nouvellement et toutes ces résurrections, au lieu de vous être profitables, ne serviront qu'à augmenter votre condamnation. Ah! chrétiens, serons-nous toujours ensevelis dans le sommeil du péché? *Exsurge a mortuis* (Ephes., V, 14); sortons de ce tombeau, quittons ces draps mortuaires. Comment prétendons-nous à l'immortalité, si nous ne mourons à nos péchés avec Notre-Seigneur? comment prétendons-nous à sa clarté, si nous demeurons toujours dans les ténèbres? comment prétendons-nous à son agilité, si nous demeurons toujours dans les pensées de la terre et du monde? comment à sa subtilité, quand nous ressentons tant de difficulté à la vertu? Seigneur, qui, étant mort pour nos péchés, avez voulu ressusciter pour notre justification et pour notre instruction, et qui devez au jour du jugement ressusciter nos corps à la vie ou à la mort, ressuscitez à présent nos âmes à la grâce. Donnez-nous le courage d'entreprendre de combattre nos mauvaises habitudes et nos humeurs perverses, de détruire nos péchés, afin qu'ayant mené ici-bas une vie nouvelle, et persévéré courageusement dans l'exercice des bonnes œuvres, vous nous ressuscitez avec vous en la gloire. Amen.

PRONE XXI.

Ascendit ad calos.

Il n'y a point de mystère dans la vie de Jésus-Christ qui ne soit un sujet de consolation et de joie spirituelle aux chrétiens. C'est pourquoi les saints Pères disent que dans la loi nouvelle nous devons toujours être joyeux, conformément à ce que dit l'Apôtre, écrivant aux Philippiens, *Gaudete in Domino semper* (Philip., IV, 4): si faut-il néanmoins avouer qu'il y en a quelques-uns, comme sont les mystères de sa vie glorieuse, qui semblent animer plus puissamment notre joie; et entre tous ceux-ci il me semble qu'il n'y en a pas encore à qui soit plus légitimement dû le sentiment de joie extraordinaire que celui de son Ascension, qui est le terme, l'achèvement et la consommation de tout l'ouvrage de notre salut. Voilà pourquoi, si la résurrection, dont nous parlâmes la dernière fois, vous a donné quelque désir de bien faire, et de vivre satisfaits, vous aurez aussi sujet de l'augmenter par l'explication que nous allons vous faire de son ascension glorieuse, si vous vous y rendez attentifs: *Ascendit ad calos*: c'est le sixième article du Symbole, par lequel nous croyons que Jésus-Christ étant ressuscité, après avoir encore employé quarante jours sur la terre à converser avec ses apôtres pour les affermir dedans la créance des vérités qu'il leur avait prêchées et les entretenir du royaume de Dieu, il alla sur la montagne des Olives, d'où il monta en corps et en âme, en présence de sa sainte Mère et de tous ses disciples, par sa propre vertu, au lieu qui lui était préparé dans le ciel à la droite de son Père tout-puissant. Sur ce mystère je me conten-

terai de vous dire deux choses que nous conclurons par une moralité à l'ordinaire: 1° pourquoi Notre-Seigneur est monté au ciel; 2° comment il y est monté; enfin ce que nous devons faire à son imitation.

PREMIER POINT.

Les saints Pères apportent quantité de raisons pour lesquelles il était à propos que Notre-Seigneur, étant ressuscité, ne s'arrêtât pas davantage dans cette vallée de misères, mais allât prendre sa place au plus haut des cieux qu'il avait méritée par ses travaux. Je ne m'arrêterai pas à toutes les raisons qu'ils apportent, mais seulement à deux ou trois des principales, qui nous touchent en particulier. La première raison que ce même Sauveur nous en donne parlant à ses apôtres quand, pour les consoler de son absence, il leur fit cet excellent sermon, couché en saint Jean, a été pour y préparer notre place, *Vado vobis parare locum* (Joan., XIV, 2): Mes enfants, ne vous attristez pas de mon absence, mais plutôt consolez-vous de ce que je m'en vais vous frayer le chemin, et marquer votre place dans le ciel; il est expédient que j'aille devant vous pour ôter tous les empêchements, pour aplanir toutes les difficultés, et pour établir mon trône, afin qu'y étant une fois établi, je puisse vous appeler à moi et vous faire part de ma gloire, comme vous m'avez été conjoints de ministère, *Ubi sum ego, illic et minister meus erit*. (Joan., XII, 26.) Quelle consolation d'avoir un Dieu qui s'est fait notre frère et qui va devant nous dans le ciel, afin de nous y attirer avec lui? Vous allez devant nous, mon Dieu, pour nous préparer notre place, *Vado vobis parare locum*. Donc notre place est marquée dans le ciel, donc nous avons espérance d'y arriver un jour. Ah! quel sujet de joie! ah! si les hommes s'estiment si heureux d'être couchés sur l'état, s'ils croient tant être honorés d'être les commensaux du roi, si seulement l'espérance qu'on leur donne d'être bien auprès de sa majesté, d'obtenir quelque charge, d'être son favori, est capable de calmer tout le trouble de leurs esprits, que sera-ce à nous autres de savoir par la foi, non par des conjectures ou par le récit d'autrui, mais aussi assurément que si nous le tenions déjà, que, si nous coopérons aux grâces de Dieu et si nous lui sommes fidèles, nos noms sont écrits dans le ciel pour y être à jamais! Quelle plus solide joie pouvons-nous avoir en ce monde, que de savoir que le paradis est à nous? Aussi Notre-Seigneur disait-il, parlant sur ce sujet à ses apôtres: *Gaudete, quia nomina vestra scripta sunt in calis*. (Luc., X, 20). Comme s'il eût voulu dire que c'était toute la consolation qu'ils devaient avoir. Laissez les gens du monde se réjouir dans l'affluence des biens temporels; laissez-leur tirer de la gloire des terres qu'ils possèdent; laissez-leur rendre leur nom recommandable par les héritages dont ils sont seigneurs: *Vocaverunt nomen suum in terris suis* (Psal.,

XLVIII, 12.) Mais vous autres, ne vous réjouissez en aucune chose, que de savoir que vos noms sont écrits dans le ciel. Pauvres gens, qui vivez sur la terre dans la pauvreté, dans le mépris, dans l'oppression, dans les maladies, n'enviez pas la condition de ceux qui ont plus de biens, plus de santé et plus d'honneur que vous; mais considérez les biens qui vous sont préparés dans le ciel, où se trouveront les plaisirs, les honneurs et les richesses infinies pour une éternité. C'est ce qu'est allé faire Notre-Seigneur dans le ciel : *Vado vobis parare locum*. La seconde raison est du disciple bien-aimé, que Notre-Seigneur est monté au ciel pour y faire l'office d'avocat auprès de son Père éternel, *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum*. (I Joan., II, 1.) Ne vous affligez point de vos chutes, ne perdez point courage dans vos infirmités, ne désespérez jamais, quelque péché que vous ayez commis, puisque nous avons un puissant avocat auprès de Dieu, Notre-Seigneur, qui s'offre pour nous à son Père. Quelle consolation pour les pécheurs de savoir qu'ils ont un tel Médiateur auprès de sa divine Majesté ! Quel plus puissant avocat auprès de Dieu que le Fils de Dieu même ! Qu'est-ce que lui peut refuser son Père quand il lui expose ses souffrances, qu'il lui représente le mérite de son sang, et que toutes ses plaies, comme autant de bouches ouvertes, crient miséricorde pour nous ? Il reste donc une troisième raison qui a grande affinité avec les deux premières, c'est saint Paul qui nous l'apprend, quand il dit qu'il est monté au-dessus de tous les cieux pour remplir toutes choses, « *Ascendit super omnes cælos ut impleret omnia*. (Ephes., IV, 10.) Il est monté pour répandre avec abondance ses largesses et ses libéralités, pour nous envoyer de là les grâces de son saint Esprit, et nous distribuer les biens qu'il n'avait reçus que pour nous en faire part. C'est pourquoi il disait à ses apôtres : *Si je ne me sépare d'avec vous, le Saint-Esprit ne viendra point à vous, mais si je vous quitte pour un temps, je vous l'enverrai aussitôt, et il vous remplira de toute sorte de biens* (Joan., XVI, 7, 13); il vous instruira de toutes les choses nécessaires à la prédication de l'Evangile; il vous rafraîchira la mémoire de tout ce que je vous ai dit; il vous servira de consolateur dans vos afflictions; il vous éclairera dedans vos ignorances; il vous développera toutes vos difficultés; il vous fortifiera dans vos faiblesses; il affermera vos courages dans les tribulations; il vous donnera un front à l'épreuve de toutes les confusions, et remplira vos cœurs d'une crainte, ou plutôt d'un amour filial. Voilà les avantages qui nous sont arrivés de l'ascension du Fils de Dieu au ciel; mais comment y est-il monté? C'est le second point que je vous ai promis.

DEUXIÈME POINT.

Cette proposition peut avoir deux sens : le premier, savoir par quelle vertu le Fils

Dieu a été élevé jusqu'au plus haut des cieux, ne s'entend pas s'il y est monté en tant que Dieu ou en tant qu'homme; car, comme Dieu est partout, Jésus-Christ ayant toujours été au ciel en sa nature divine, ce n'est ici que de son humanité, savoir de son corps et de son âme, que cette demande est prise, et qu'il est écrit : *Ascendit ad cælos*; le second avec quel appareil.

Si vous demandez par quelle vertu Jésus-Christ s'est ainsi élevé, je réponds que ça été par sa propre vertu, non point par une force étrangère. Ce n'a point été un miracle que Jésus-Christ soit monté au ciel : *De suo est quod ascendit*, dit saint Augustin, c'est de son propre mouvement, sans avoir besoin du secours d'autrui, qu'il s'est élevé au-dessus des chérubins, et qu'il a volé comme un aigle royal dans le sein de Dieu. Nous voyons dans l'Ecriture qu'Enoch fut enlevé, *Raptus est* (Gen., V, 24); nous voyons bien qu'Elie fut ravi du milieu des hommes et emporté en l'air (IV Reg., II, 11); nous remarquons que le prophète Habacuc et saint Philippe, diacre, se rencontrèrent en des lieux fort éloignés; mais toutes ces élévations, ou pour mieux dire, tous ces enlèvements et ces transports, étaient des mouvements extraordinaires qui se faisaient par un principe extérieur, par le ministère des anges, ou autrement : là où l'ascension de Jésus-Christ s'est faite, non-seulement par la force qu'il recevait de la gloire de son corps et de son âme qui étaient bienheureux; mais davantage par la vertu de sa divinité, laquelle, étant unie intimement à son humanité, lui communiquait par nature cette puissance, à raison du supposé à qui naturellement était due la béatitude. Voilà pourquoi les apôtres ne disent pas qu'il a été porté, mais qu'il est monté au ciel, au lieu que l'Eglise, parlant de l'Assomption de la Vierge, dit qu'elle y a été tirée, *Assumpta est Maria in cælum*; qu'elle n'y monta pas par sa propre force, mais par celle qu'elle reçut de Dieu, c'est-à-dire par cette qualité des corps glorieux qui s'appelle agilité, laquelle était en elle une grâce comme dans tous les autres corps glorieux, où en Notre-Seigneur c'était une qualité due à son corps, à cause qu'il était uni hypostatiquement au Verbe.

Si vous demandez avec quel appareil Jésus-Christ est monté au ciel, et en quelle compagnie, le Prophète-Royal nous en décrit la pompe en peu de mots, *Ascendit Deus in júbilo, et Dominus in voce tubæ* (Psal., XLVI, 6); *Ascendens Christus in altum captivam duxit captivitatem* (Psal., LXVII, 19.) Il est monté, dit-il, comme un roi triomphant qui entre dans sa ville après une signalée victoire remportée sur ses ennemis, avec acclamations universelles de tous les citoyens, et menant à sa suite une grande troupe de captifs. Quand autrefois, chez les Romains, on décernait un triomphe à quelque conquérant, on avait coutume de le faire monter sur un chariot pompeux, suivi d'un grand nombre de captifs, les sénateurs

lui venaient au devant pour le conduire au Capitole, où l'on avait dressé un arc triomphal, sur lequel étaient dépeintes ses actions héroïques; il portait en sa main une branche de laurier en signe de victoire, lequel il consacrait aux pieds de Jupiter, comme le reconnaissant pour auteur de ses conquêtes, et ensuite lui référant tout l'honneur du triomphe. C'est ce qui se pratique en la personne de Jésus-Christ au jour de sa glorieuse ascension; son chariot de triomphe est son corps glorieux; les quatre roues de ce chariot sont les quatre éminentes qualités dont ce corps fut doué en sa résurrection, l'impassibilité, la clarté, l'agilité et la subtilité avec lesquelles il marche d'une vitesse incroyable en la sainte cité; les sénateurs sont les anges, lesquels avec acclamations générales, avec des cris de joie et d'allégresses publiques, lui viennent au devant et le reconnaissent pour leur Roi. Après lui suivent ces saintes âmes qui lui avaient fait compagnie depuis sa descente aux enfers, non pas comme des captifs, mais comme une dépouille enlevée avec force des mains de ses ennemis, et comme des prémices de son sang qu'il présente à son Père comme la cause première de toute sa victoire. Voilà, chrétiens, l'ordre du triomphe de Jésus-Christ au jour de sa glorieuse ascension; voilà comme il fut reçu dans ce séjour de gloire; voilà comme sa sainte humanité a été élevée au-dessus de tous les anges qui lui rendent leurs hommages, *Adorate eum, omnes angeli ejus.* (Psal., CXVI, 8.) Voilà le lieu où il attend ses fidèles serviteurs; c'est là où il nous invite tous les jours; c'est là où il nous souhaite continuellement; c'est là enfin qu'il prépare des couronnes pour nous les mettre sur la tête si nous vivons bien : mais le moyen d'y arriver? C'est le troisième point.

TROISIÈME POINT.

Chrétiens, le voulez-vous savoir, c'est de faire peu d'estime de tous les biens du monde, en comparaison de ceux qui nous sont préparés dans le ciel. C'est ce que doit produire en nous l'ascension de Jésus-Christ et la considération de sa gloire infinie. Oui, chrétiens, tant que vous ferez état des richesses, tant que vous rechercherez les honneurs, tant que vous aimerez vos plaisirs, vous ne pourrez être capables de recevoir les grâces de Jésus-Christ, ni d'occuper la place qui vous est destinée dans le ciel? N'est-ce pas une chose étonnante, de voir que nous ayons encore nos affections et nos espérances dans les choses terrestres; que nous ne considérions nullement les biens qui nous sont promis dans le ciel? Depuis que Jésus-Christ y est monté, il n'y a plus rien qui doive nous arrêter ici-bas, puisqu'il n'y est monté qu'afin de retirer nos cœurs de l'amour des biens terrestres, et nous faire désirer ardemment le ciel. C'est pourquoi nos honneurs, nos plaisirs, nos richesses, nos contentements et toute notre vie doivent se ressentir du lieu où

nous allons, *Nostra conversatio*, dit saint Paul, *in cælis est*, « Notre conversation est dans les cieux (Philip., III, 20), » où le terme dont il se sert, et que notre version a rendu par celui de *conversatio*, signifie *profession de vie*, comme voulant dire : Nous autres chrétiens, nous faisons profession d'une vie céleste; notre façon de parler, de converser et de nous conduire en tout ne sent point la terre, mais le ciel. Si quelqu'un de ces bienheureux qui ressusciteront avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui sont là-haut au ciel avec leurs corps, en descendait par la permission de Dieu pour vivre ici-bas parmi nous, quelles seraient ses pensées, ses désirs, ses affections, ses paroles et ses œuvres? comment mépriserait-il les pierreries, les palais, les sceptres et les couronnes? il trouverait amères nos plus grands délices, les plus beaux visages lui paraîtraient fort laids, et il dirait à ceux qui s'étonneraient de son mépris et de ses sentiments : J'ai bien goûté d'autres délices, et j'ai bien vu d'autres beautés, d'autres honneurs et d'autres richesses; tout ce que je vois en terre est bon pour amuser des enfants qui n'ont pas connaissance des choses plus grandes. C'est ainsi que nous devons nous comporter si nous voulons exprimer en nous le mystère de l'Ascension du Fils de Dieu. Serions-nous encore si enfants que de nous amuser pendant le peu de temps que nous avons à vivre, à amasser des coquilles, à courir après du vent, et à prendre de la fumée? *Filii hominum*, crie David, *usquequo gravi corde?* « Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur grossier et penchant vers la terre? Pourquoi aimez-vous la vanité et recherchez-vous le mensonge? » (Psal., IV, 3.) *Relinquitte infantiam et vivite, et ambulate per vias prudentiæ*: « Quittez ces enfances et ces occupations puériles, et commencez à vivre en vrais chrétiens, marchant dans les voies de la prudence (Prov., IX, 6), pour savoir rehausser vos esprits au-dessus de toutes les choses de la terre et mépriser le monde. Que ce soit donc là notre résolution, de ne faire aucun état des honneurs, des pompes et des biens de ce monde, ne les point aimer ni rechercher. Adorable Jésus, qui, en montant au ciel, avez enlevé avec vous les yeux, les cœurs et les désirs de votre sainte Mère, et de tous vos apôtres qui furent spectateurs de cet admirable triomphe, attirez, s'il vous plaît, les nôtres avec les leurs,

*Et corda sursum subleval
Ad te superna gratia.*

Donnez-nous le généreux mépris de toutes les choses d'ici-bas; donnez-nous un dégoût de tous les biens de ce monde, rompez tous les liens qui nous tiennent attachés à la terre, pour nous unir avec vous par la grâce en ce monde, et par la gloire en l'autre. Amen.

PRONE XXII.

Sedet ad dexteram.

Ce que nous avons à expliquer aujourd-

d'hni du Symbole n'est qu'une suite du sixième article, dans lequel les apôtres nous ayant déclaré comme Jésus-Christ est monté au ciel, pour nous faire entendre en quel rang il y est, et quelle place il y occupe, ils ajoutent ces paroles : *Sedet ad dexteram Dei Patris*, « Il est assis à la dextre de Dieu le Père. » Si nous avions à parler des créatures grossières et composées de matière, il n'y aurait pas grande difficulté dans l'exposition de ces paroles; mais, ayant à parler de Dieu qui est un pur esprit, ayant à parler de Jésus-Christ glorifié, de comprendre ce que c'est que cette droite et ce que l'on entend par séance, c'est une chose qui n'est pas fort aisée; prions Dieu qu'il nous en donne l'intelligence : et tandis que je tâcherai de vous développer ces difficultés, rendez-vous attentifs. Ces deux termes de *séance* et de *droite* feront les deux points de notre entretien, dans le premier desquels nous verrons comme on dit de Jésus-Christ qu'il est assis dans le ciel; dans le second, ce que l'on entend par la droite de Dieu, et dans le troisième le fruit que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

Deux choses font difficulté touchant le premier point : la première, parce que ce mot de séance dit, ce semble, quelque imperfection en la personne de Jésus-Christ, étant une marque et témoignage de lassitude : or, dans l'état de la gloire les corps des bienheureux n'étant pas sujets comme les nôtres à la peine et au travail, ni à la fatigue, n'auront aucun besoin de s'asseoir ni de se reposer, d'autant qu'ils ne sont jamais las, à cause de la gloire dont ils seront environnés dans le ciel. La seconde, c'est parce que nous voyons en d'autres endroits de l'Ecriture qu'il est dit de Jésus-Christ qu'il est debout dans le ciel, et non pas assis, *Ecce video celos apertos et Jesum stantem a dextris virtutis Dei* (Act., VII, 55) : « Je vois, » comme dit ce valeureux champion de Jésus-Christ, saint Etienne, au milieu de cette grêle de pierres, « le Fils de l'homme debout à la dextre de Dieu. » Pour accorder ces contariétés apparentes, et satisfaire à la première de ces difficultés, il faut supposer que ce mot de séance se prend en trois ou quatre façons : 1^o pour la situation du corps; 2^o pour l'être et l'existence d'une chose, *Christus est in dextera Dei sedens* (Coloss., III, 1), c'est-à-dire que Jésus-Christ est à la droite de Dieu; 3^o pour une demeure permanente, comme il est porté aux Actes, que le Saint-Esprit s'assit sur la tête de ceux qui étaient assemblés dans la salle, etc. (Act., II, 3.) Comme encore il fut dit aux apôtres qu'ils demeurassent dans Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent remplis de la vertu d'en haut. (Luc., XXIV, 49.) Enfin il se prend pour une marque d'une dignité éminente, et d'une autorité souveraine envers les créatures, comme serait de commander, de juger, de gouverner avec un empire absolu : ainsi on a coutume de dire : Le roi est

dans son trône, c'est-à-dire dans sa majesté : c'est pourquoi, quand les prophètes veulent décrire la Majesté de Dieu, ils disent qu'il est assis sur un trône élevé, *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum* (Isa., VI, 1); ou bien qu'il est assis sur les ailes des chérubins, *Qui sedes super cherubim* (Dan., III, 55). Quand donc on dit de Jésus-Christ qu'il est assis, ce n'est pas de la situation du corps qu'on entend parler, mais cela nous signifie qu'il est égal à son Père, et aussi l'autorité qu'il a en qualité de roi et de juge tout ensemble dans le ciel. Ce n'est pas que de tout temps il n'ait été juge des anges et des hommes; ce n'est pas qu'il n'ait été le roi légitime dès le premier moment de sa conception : mais parce que, bien loin de juger les hommes, il avait voulu subir le jugement des hommes et paraître devant eux en état de criminel; parce que, bien loin de commander lorsqu'il était sur la terre, il avait obéi toute sa vie en esclave; en un mot, parce qu'il avait incessamment travaillé et fatigué dans les jours de sa chair mortelle, comme parle saint Paul, les apôtres, pour faire voir que depuis son ascension il était en un lieu de repos exempt de toutes les infirmités qui nous accablent en cette vie, et qu'il était entré en possession de ces qualités de juge et de roi, n'ayant point de terme pour exprimer cette autorité souveraine, disent qu'il est assis : *Sedet*.

Par là, quand il n'y aurait point d'autres raisons, il est aisé de répondre à la seconde difficulté, disant que Jésus-Christ est assis et debout en différentes façons de concevoir. Il est debout en l'état immuable que doit avoir un corps bienheureux, et il est assis en la majesté de la gloire qui l'environne. Mais saint Augustin, pour venir au sujet particulier de saint Etienne, apporte une excellente raison, pourquoi il est dit de cet excellent martyr, qu'il vit le Fils de l'homme debout : Parce que, dit-il, Jésus-Christ était là pour l'assister, pour l'encourager et pour combattre avec lui : *Stare adjuvantis est, vel pugnantis; sedere judicantis*. Etre assis, dit ce docteur, c'est le propre d'un juge; mais une personne qui a ses ennemis en tête, une personne qui est dans le combat, qui anime les autres et qui leur prête secours pour emporter la victoire, il faut qu'elle se tienne debout. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si le Fils de Dieu, qui voulait rendre tous ces bons offices à saint Etienne, était debout et non assis. Belle leçon pour nous et pleine de consolation, que Jésus Christ soit près de nous debout pour nous assister quand nous souffrons pour lui, *Cum ipso sum in tribulatione*. (Psal., XC, 15.) Quelle consolation d'avoir un Dieu pour spectateur de nos combats ! Ah ! si la présence d'un général d'armée ou d'un roi rempli de courage excite les soldats à se jeter tête baissée et à corps perdu dans la mêlée, et à faire de grands exploits, que ne doit pas faire celle d'un Dieu vivant, vu principalement que Dieu nous assiste effec-

tivement, et nous donne la force pour combattre et pour vaincre, au lieu que le roi n'apporte aux actions de son soldat que sa présence ou tout au plus sa parole? Pouvons-nous nous plaindre dans nos maux, quand nous considérons Dieu proche de nous, pour nous soulager? pouvons-nous désespérer dans nos tentations et nous en affliger, quand nous regardons Dieu prendre notre défense en main?

DEUXIÈME POINT.

Venons au second point, qui est à savoir ce que signifie ce mot de droite en Dieu, *Sedet ad dexteram*. Pour l'intelligence de cette parole, il faut remarquer que la droite en Dieu dans l'Écriture sainte se prend en différentes façons : 1° pour la gloire et l'honneur de la Divinité : *Dexteram Patris dicimus gloriam et honorem Divinitatis*, dit saint Jean Damascène; 2° pour le séjour des bienheureux : *Delectationes in dextera tua usque in finem* (Psalm., XV, 11) : Les plaisirs et les contentements véritables, ô mon Dieu, ne se trouvent qu'à la droite de votre Majesté, c'est-à-dire dans l'éternité bienheureuse. C'est ainsi que, dans cette séparation redoutable des bons et des méchants, les bons seront mis à la droite, et les réprouvés à la gauche. (Matth., XXV, 33.) Enfin elle se prend pour la puissance royale et judiciaire qui se trouve en Dieu. Quand donc on dit que Notre-Seigneur est assis à la droite de son Père, ce n'est pas comme nous dirions dans les créatures, qu'un tel est assis à la droite d'un autre; parce qu'autrement il faudrait que le Père eût un corps, et qu'il fût assis à la gauche de son Fils : mais c'est à dire qu'il possède en égalité avec son Père les perfections souveraines de la Divinité, qu'il partage sa gloire avec lui, qu'il est jouissant du même bonheur, et qu'il a l'autorité absolue de juger et régner sur les hommes, et cela d'une façon immuable, permanente et éternelle, *Cujus regni non erit finis*. (Luc., I, 33.) Si bien que par la droite de Dieu proprement on entend l'excellence et la majesté infinie de Jésus-Christ, non-seulement en tant que Dieu, mais encore en tant qu'homme; parce que cette puissance de juge et de roi lui est communiquée, en tant qu'il est homme, en vertu du mérite de sa mort et passion. C'est pourquoi il est dit, des bienheureux, lesquels seront faits participants des mêmes biens que Jésus-Christ, comme les membres participent au bonheur de leur chef, qu'ils jugeront et régneront avec Jésus-Christ, lorsqu'ils seront assis dans le même trône avec lui : *Dabo eis sedere mecum in throno* (Apoc., III, 21); et ailleurs : *Regnabunt cum Christo sancto*. (Apoc., XX, 4.) Ce que saint Paul encore atteste en termes formels, quand, parlant aux Romains, il dit : *Gratia regnet per justitiam in vitam æternam; per Jesum Christum Dominum nostrum*. (Rom., VI, 23.) Quel bonheur pour nous d'être assis en un lieu si honorable! Nous n'osons maintenant nous approcher des grands du monde; leur éclat nous effraye, leur majesté nous étonne,

nous serions heureux d'être l'escabeau de leurs pieds; mais là nous serons assis dans des trônes avec Jésus-Christ. Ici nous sommes sujets à la domination des passions, exposés aux tentations du diable et aux attaques du monde, et enfin condamnés à la mort; là nous régnerons absolument et ne craindrons plus l'esclavage de ces fâcheux maîtres. Ici les méchants se donnent la liberté de juger de tout, d'éplucher nos actions, d'interpréter en mal les plus sincères de nos intentions : là nous serons les censeurs et les juges avec Jésus-Christ.

Mais le moyen d'arriver à cet état bienheureux; le moyen d'être assis et de reposer avec Jésus-Christ; voulez-vous le savoir? C'est de travailler avec Jésus-Christ : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno*. (Apoc., III, 21.) S'il a été nécessaire que le Fils de Dieu, pour arriver au lieu de repos et de rafraîchissement qui lui était dû par toute sorte de droit, ait passé, pour parler avec le prophète, par l'eau et par le feu, qu'est-ce que ne doivent pas faire les chrétiens, et quelles difficultés doivent-ils appréhender pour être jouissants du repos infini? Nul bien sans peine, dit-on ordinairement, et il est vrai. Dieu vend tout au poids de la sueur, comme porte le proverbe ancien, et les actions même les plus délicieuses des sens ne sont pas en cette vie sans quelque travail, car la viande la plus exquise ne sautera pas dans votre bouche ni dans votre estomac pour vous nourrir; il la lui faut porter, la mâcher, et la digérer. Cette vie est le temps du travail, comme l'autre est le temps du repos : si les saints à présent reposent, ce n'est qu'après avoir travaillé : *Amodo jam dicit spiritus ut requiescant a laboribus suis*. (Apoc., XIV, 13.) Si donc nous ne travaillons point, ne pensons jamais à nous reposer. Saint Bernard se moque plaisamment de Lucifer qui se vantait de s'asseoir et se reposer aux deux côtés d'Aquilon ! O impie, dit-il, *non laborasti, et quomodo sedebis?* « Tu n'as jamais travaillé, et comment prétends-tu être assis et te reposer? » Je vous en dis de même. Vous prétendez au repos du paradis, et vous ne travaillez pas ici-bas pour l'acquérir : c'est une erreur et une présomption; point de bien sans peine, point de repos sans travail. Et, je vous prie, quelle peine du corps et d'esprit n'endurent pas les soldats dans les armées, les nautonniers dans leurs voyages, les marchands dans leurs trafics, et les artisans dans leurs boutiques, et pour si peu de profit, dont souvent ils sont frustrés? Les méchants mêmes, pour assouvir leurs concupiscences, pour venir à bout de leurs desseins, n'ont-ils pas mille maux, et ne disent-ils pas là-bas dans les enfers ces paroles que le Sage leur met dans la bouche : *Lassati sumus in via iniquitatis; ambulavimus vias difficiles* : « Nous avons marché par des chemins difficiles et semés d'épines? » (Sap., V, 7.) Combien est-il plus raisonnable de travailler pour se sauver et acquérir les biens infinis du ciel? *Si tanti vitæum, dit Tertullien, quanti margaritum?* Si on fait

tant d'état d'une pierre fausse, quel compte doit-on tenir, et que doit-on donner d'un diamant qui n'a point de prix? Et pour venir encore à l'exemple de Notre-Seigneur, comment est-ce qu'il est arrivé au repos éternel qu'il possédait? est-ce à demeurer les bras croisés? est-ce à se donner du bon temps? Non, non : mais c'est à suer sang et eau, *In laboribus a juventute mea.* (Psal., LXXXVII, 16.) Y est-il allé en carrosse ou à cheval? Non, mais à pieds eloués de gros clous. Y est-il allé couvert de satin ou de velours? Non, mais d'une robe de tuépris et d'infamie, ayant le corps déchiré de coups de fouets, tout hideux de son sang, et chargé d'une pesante croix. Prenons donc résolution de travailler, puisque la récompense ne se donne qu'au travail. Mais que dis-je? Chacun ne travaille-t-il pas tous les jours? depuis le matin jusqu'au soir nous sommes employés au travail. Oui bien pour le monde, pour la vie temporelle, pour en devenir plus riche, mais qui est-ce qui travaille pour Dieu, qui travaille pour le ciel et pour son salut? On travaille pendant le jour pour se reposer la nuit; mais qui est-ce qui travaille pendant la vie pour se reposer pendant toute l'éternité? Serons-nous toujours attachés à la terre sans jamais élever nos pensées vers le ciel? Hé qu'il nous plaindrons-nous de la difficulté qui se trouve à mortifier nos sens, à dompter nos passions, à se détacher des créatures, toutes ces peines n'approchant aucunement du salaire et de la gloire qui nous est promise? *Dices forsitan : Grandis labor ; sed respice quod promissum est.* (Aug., epist. 143, ad Demetr.) Vous direz peut-être : Le travail est grand, il y a bien de la difficulté à rompre ses inclinations, à assujettir sa volonté et son jugement, à pardonner une injure, et à pratiquer les autres vertus; mais regardez le prix de vos travaux : pour un repos éternel, il faudrait un travail qui n'eût pas de fin. Mais remarquez la bonté et la miséricorde de Dieu : pour avoir le ciel, il ne vous dit pas : Travaillez un million d'années; il ne vous dit pas ni mille, ni cinq cents ans, mais seulement peu d'années pendant le cours de votre vie, qui est fort courte, et par conséquent le travail ne peut pas être long. Ayant donc de telles promesses, conclut l'Apôtre, ne perdons pas courage, ne nous laissons pas vaincre au travail, et ne nous plaignons point que le joug de Notre-Seigneur est pesant : quand il serait de fer, il est léger si on jette les yeux sur ces grandes et éternelles récompenses. C'est là où il les faut jeter et les tenir attachés quand il est question de souffrir, ou qu'on sent son cœur s'affaiblir dans les peines. Ainsi saint Etienne, dont nous parlions à cette heure, élevant ses yeux au ciel, et y apercevant Notre-Seigneur à la droite du Père, trouvait doux, comme chante l'Eglise, les coups de pierres dont il fut accablé, les estimait des diamants, des rubis et des émeraudes qu'un lui jetait pour l'enrichir. Imitons ces grands saints dans leurs travaux, si nous voulons

les suivre dans leur gloire, que je vous souhaite. Amen.

PRONE XXIII.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Entre tous les titres d'honneur et d'excellence que l'Ecriture attribue au Fils de Dieu, il y en a trois principaux que les apôtres ont exprimé dans le Symbole, à savoir, de Rédempteur, d'Avocat et de Juge. Le premier regarde le passé; le second regarde le présent; le troisième l'avenir. Il a exercé le premier venant au monde pour racheter les hommes, souffrant pour eux l'espace de trente-trois ans, et mourant sur la croix, afin de satisfaire à Dieu pour leurs péchés; le second, qu'il exerce tous les jours depuis son ascension dans le ciel par l'exposition de ses plaies à son Père; et le troisième qu'il a de tout temps exercé à la mort de chaque homme en particulier, mais qu'il exercera avec gloire, éclat et majesté, à la fin des siècles une seule fois avec l'appareil que demande sa grandeur infinie.

Nous l'avons considéré comme rédempteur dans le troisième et quatrième article; nous vous l'avons fait voir comme avocat dans le sixième; reste à vous le faire voir en qualité de juge jugeant les âmes en sortant du corps dans le jugement particulier, et exerçant cette même puissance de juge, mais avec majesté, dans le jugement général.

Or, comme cette matière est d'une merveilleuse conséquence, et qu'elle est d'une très-vaste étendue, pour vous en donner une entière intelligence, nous la ferons servir à trois entretiens. Remettant donc à vous parler de ces deux jugements dans les deux Prônes suivants, aujourd'hui je me contenterai dans trois points, à l'ordinaire, d'établir premièrement ce titre de juge en la personne du Fils de Dieu; secondement de vous montrer combien il est redoutable en cette qualité; en troisième lieu ce que nous devons faire pour nous le rendre favorable.

PREMIER POINT.

C'est une vérité si constante dans le saint Evangile et dans les écrits des apôtres, que Jésus-Christ est destiné pour être le juge universel des vivants et des morts, qu'il semble quasi inutile de nous y arrêter : néanmoins, parce que la chose n'est pas sans difficulté, pourquoi le Fils de Dieu est plutôt appelé juge que le Père ou le Saint-Esprit, nous en examinerons les raisons, lesquelles nous fourniront de très-belles instructions. Il est certain que s'il devait y avoir un jugement, Dieu pouvait y employer les anges pour en faire l'examen et prononcer la sentence. C'est une conduite dont il s'est servi souvent pour exécuter les exploits les plus merveilleux de sa toute-puissance. S'il donne la loi à Moïse, c'est un ange de sa part qui la lui met en main; s'il veut donner la fuite à une armée tout entière, c'est à un de ses anges qu'il donne cette commission; s'il

veut exterminer les premiers-nés d'Égypte, c'est un ange qui prend le glaive de sa justice en main; si Adam a péché, c'est un ange qui le chasse du paradis; si David a mérité quelque châtement pour sa faute, c'est un ange qui lui en porte la nouvelle, et qui lui donne le choix des trois fléaux dont Dieu le veut punir. Mais il a voulu réserver cette fonction de juge à Jésus-Christ son Fils, *Constitutus est a Deo iudex vivorum et mortuorum.* (Act., X, 42.) La première raison a été pour nous faire voir avec quelle équité et quelle sagesse on procédera en ce jugement, puisqu'il sera fait par la sagesse même, c'est-à-dire par le Fils de Dieu, qui est appelé la sagesse du Père: *Pater omne iudicium dedit Filio.* (Joan., V, 22.)

La seconde, en ce qu'il était raisonnable qu'ayant été jugé par les hommes, il vint pour les juger lui-même, et qu'ayant souffert une condamnation injuste, il vint juger justement. *Sedebit iudex*, dit saint Augustin, *qui stetit sub iudice, damnabit veros reos qui factus est falsus reus*: Il est juste, mon Dieu, que vous preniez le glaive en main; vous avez été jugé par les hommes, mais vous les jugerez à votre tour: *Causa tua quasi impii iudicata est, causam iudiciumque recipies*: Vous avez été mis au nombre des scélérats, mais vous serez pour lors pleinement justifié. On vous a conduit comme un criminel, on vous a fouetté comme un esclave, on vous a fait le procès comme à un voleur et un blasphémateur, on vous a mis sur un gibet entre deux insignes voleurs comme le plus méchant de tous, on s'est moqué de votre pouvoir, on vous a fait passer comme un roi de théâtre, on vous a bandé les yeux comme à un juge aveugle, *causam iudiciumque recipies*. Il est juste que vous confondiez la témérité, l'audace et l'insolence des pécheurs, en jugeant avec équité ceux qui ont osé vous juger avec tant de malice! Oui, mon Seigneur, je crois fermement que vous jugerez tous les hommes universellement; vous jugerez les rois et les Césars: *Ad te omnis caro veniet.* (Psal., LXIV, 3.)

La troisième en ce qu'il était à propos, que les bons et les méchants, les innocents et les criminels vissent leur juge. Or Dieu ne peut être vu des méchants; partant il était nécessaire que ce fût Jésus-Christ, qui étant Dieu et homme, se fit voir aux uns et aux autres, comme Dieu et homme aux bons, comme homme seulement aux méchants, consolant par ce moyen les uns, et confondant les autres. Les bons le verront comme l'objet de leur félicité éternelle; les méchants le verront comme la plus intolérable de toutes les peines qu'ils pourront endurer. Oui, pécheurs, vous le verrez; mais ce sera dans un étrange équipage; vous verrez celui que vous avez méprisé; vous verrez celui que vous avez mis en croix par vos péchés: *Videbunt in quem transfixerunt.* (Joan., XIX, 37.) Vous le verrez, mais avec quels yeux, avec quel visage, avec quelle contenance le verrez-vous? avec quelle appréhension, avec quelle frayeur et avec quel transissement pourrez-vous regarder

ces beaux yeux qui ont été battus et obscurcis pour vous; ce divin visage, dans lequel les anges se mirent, couvert de crachats pour votre sujet; cette tête couverte de piquantes épines, et ce saint corps moulu de coups de fouets, et hideux de son sang pour votre salut? Voilà les raisons pour lesquelles il a été à propos que toute la puissance de juger fût mise entre les mains du Fils de Dieu; *Dedit ei Pater iudicium facere, quia Filius hominis est.* (Joan., V, 27.)

DEUXIÈME POINT.

Venons maintenant au second point, pour voir combien ce juge sera redoutable. Je remarque deux circonstances principales: premièrement, la majesté dont il sera environné; secondement, la qualité de juge et de témoin tout ensemble.

Pour concevoir quelque chose de sa majesté, il faut en prendre les mesures, dit saint Paul, sur ses abaissements en ce monde: à mesure qu'il a été humilié, il doit être exalté. (Philip., II, 8, 9.) Figurez-vous toutes les plus grandes abjections du monde; le Fils de Dieu a été traité pis que tout cela; il a été traité de maudit, d'endiable; on a rejeté toutes les voies de justice et d'équité pour le juger et condamner à mourir entre deux scélérats, dans l'infamie du gibet, sur le Calvaire: quelle humiliation! Il est mort par, la haine publique, qui est encore une autre sorte d'abaissement, et le dernier de tous les opprobres.

L'Écriture nous apprend que la reine Esther, étant entrée dans la chambre du roi Assuérus son mari qui l'aimait uniquement, contre la loi qui défendait sous peine de mort qu'aucune personne de quelque condition qu'elle fût y mît le pied si elle n'y était appelée, sentit une telle frayeur pour avoir aperçu dans le visage de ce roi des marques de mécontentement et quelque nuage de courroux, qu'elle devint pâmée en sa présence, et qu'il fallut qu'il accourût lui-même pour la faire revenir, et, la prenant entre ses bras, il lui dit pour la consoler: *Quid habes, Esther? ego sum frater tuus; noli metuiere, non morieris, non enim propter te, sed pro omnibus hæc lex constituta est*: « Qu'avez-vous, Esther? de quoi avez-vous peur? ne craignez point, je suis votre frère, vous ne mourrez pas; cette loi n'est pas faite pour vous, mais pour tous les autres. » (Esther., XV, 12.) Nonobstant toutes ces amiables paroles, qui lui donnèrent un peu de courage, elle retomba pour la seconde fois en syncope, et pensa mourir derechef. Si l'indignation légère d'un prince a pu faire une si forte impression de crainte, et causer une si grande défaillance de cœur à une personne si chère, quelle défaillance et quelle pâmoison apportera aux réprouvés l'extrême indignation et la fureur du Roi des rois, qui ne leur dira point, comme Assuérus à Esther: Je suis votre frère, ne craignez point, vous ne mourrez pas; mais bien: Je suis votre ennemi, votre juge, et le terrible vengeur de vos crimes: vous avez très-grand sujet d'appréhender mon pouvoir, et

les châtimens que ma justice vous prépare; vous mourrez, mais d'une mort qui se fera sentir éternellement, et à vos âmes et à vos corps. Si Notre-Seigneur ne faisant que de naître et étant seulement dans une crèche et au milieu des animaux, a mis en grande peine et souci le roi Hérode, et si avec deux paroles il a jeté à la renverse une compagnie de soldats résolus et bien armés qui venaient pour le prendre, *quod erit tribunal judicantis*, dit saint Augustin, quel sera le tribunal de Notre-Seigneur pour effrayer et épouvanter les méchants quand il viendra éclatant de majesté et de gloire pour les juger, puisque dans son humilité et dans sa bassesse, n'étant encore qu'enfant et captif dans ses langes, il a jeté la terreur dans l'esprit des rois superbes? Voilà le premier chef d'où se tire l'appréhension que doit causer la considération de ce jugement. Ce qui le rendra encore redoutable, c'est la qualité qu'il aura de juge, de partie et de témoin tout ensemble. Quand on juge un criminel, c'est sur la déposition et sur le témoignage d'autrui, et pour le moins faut-il deux accusateurs; encore est-il nécessaire qu'ils ne soient suspects d'inimitié, d'aversion, et choses semblables, autrement ils seront récusables. Mais ici il n'en va pas de même; ici ce sera celui même que nous avons offensé, lequel aura été témoin de nos crimes, qui sera notre juge! O mon Dieu, quel sujet de crainte et d'appréhension! Si nous avions un procès où il y allât de nos biens, de notre honneur, de notre vie; que l'on nous donnât pour notre juge une personne que nous eussions persécutée, que nous eussions injuriée, méprisée, calomniée devant tout le monde, laquelle nous ayant fait tous les bons offices possibles, nous eussions été si ingrats et si méconnaissants que de lui procurer la mort, ne désespérions-nous pas de notre cause? C'est ce qui arrive en la personne de Jésus-Christ, que nous avons offensé tant de fois. Celui qui a été notre souverain sera notre juge; celui qui nous a fait office de Père changera sa bonté paternelle en fureur; cet agneau innocent deviendra un lion rugissant, et il n'emploiera d'autres moyens pour nous condamner que ceux qu'il aura employés pour nous vouloir sauver : son sang sera l'instrument de notre perte. Une des choses les plus effroyables qui arrivèrent jamais dans l'Eglise fut la condamnation du faux et malin patriarche de Constantinople Photius, que les prêtres assemblés au concile huitième œcuménique tenu à Constantinople signèrent, non pas avec de l'encre, mais avec le sang de Jésus-Christ, dans lequel ils trempèrent leurs plumes; ce qui fut encore pratiqué contre le méchant Pyrrhus, hérétique monothélite, et patriarche du même lieu. C'est du sang de Jésus-Christ que sera signé l'arrêt de mort qui se prononcera contre les chrétiens réprouvés : ils seront jugés et condamnés pour le mépris qu'ils auront fait de ce sang, pour l'avoir foulé aux pieds; et c'est sur le prix inestimable de ce sang que la condamnation des méchants se fera.

TROISIÈME POINT.

Puis donc que cela est ainsi, que Jésus-Christ doit être notre juge, et que c'est un juge si redoutable, qu'avons-nous à faire avant que de paraître devant lui? Certes il n'y a pas de meilleur conseil que celui qu'il nous donne lui-même; personne ne sait mieux ce qui nous est nécessaire que celui qui doit être le juge de notre cause. Voyez donc le conseil qu'il nous donne en saint Luc : *Attendite ne forte graventur corda vestra in crapula, et ebrietate, et curis hujus vite, et superveniat in vos repentina dies illa* : « Prenez garde que vous ne vous laissiez emporter aux excès de la bouche, aux embarras et aux soins excessifs des choses de cette vie, de peur que ce jour ne vous surprenne et ne vous enveloppe comme dans un filet : » *Tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ* (Luc., XXI, 34, 35), où vous remarquerez la force de la comparaison que ces termes insinuent, en ce que, comme les filets ne sauraient nuire aux oiseaux pendant qu'ils volent, *frustra jacitur rete ante oculos pennatorum*, ainsi quedit le Sage (Prov., I, 17), mais seulement lorsqu'ils demeurent sur la terre : de même ce grand jour viendra inopinément, et ne sera préjudiciable qu'à ceux qui sont attachés aux choses d'ici-bas, et non à ceux de qui les pensées, les desirs et la conversation sont au ciel.

Une chose digne d'étonnement profond, est que le Fils de Dieu nous avertisse tant de fois, et en tant de façons et si efficaces, et d'une affaire qui nous importe si fort, et que néanmoins nous en ayons si peu de sentiment. Si un médecin, qui n'est qu'un homme qui se trompe souvent, dit à un malade que sa maladie est dangereuse, et qu'il y va de sa vie, il le croit, il pense incontinent à sa conscience, il se prépare à ce grand passage, et met ordre à ses affaires. Et si Notre-Seigneur, qui ne peut être trompé, pour être la sagesse, ni nous tromper pour être la bonté, nous fait savoir que nous prenions garde à nous, qu'il viendra quand nous n'y penserons point, et plus tôt que nous ne l'attendons, nous ne le croyons pas, ou nous en doutons : ce que nous faisons évidemment paraître, parce que nous n'en sommes pas touchés davantage, que si effectivement nous étions dans le doute ou dans la mécréance entière de la vérité de ses paroles. Noé fut six-vingts ans à bâtir un vaisseau pour se garantir du naufrage et de la mort corporelle; n'avons-nous pas sans comparaison plus de sujet de nous disposer pendant tout le temps de notre vie, qui ne peut être à beaucoup près si longue pour éviter un naufrage et une mort infiniment plus préjudiciable? Eveillons-nous donc à ces paroles, fléchissons notre juge et nous le rendons propice, tandis que nous en avons le loisir. Imitons la sainte Eglise, laquelle, après cet article de foi, *Judex crederis esse venturus*, se prosterne aussitôt à demander miséricorde : *Te ergo, quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti* ! Ah !

Seigneur, n'entrez point en jugement avec vos serviteurs, regardez les plaies que vous avez souffertes, voyez le sang précieux que vous avez répandu. Faites-nous la grâce de faire profit des avis que vous nous donnez d'être toujours sur nos gardes, afin que la mort, nous trouvant préparés, nous serve d'un passage à la vie éternelle. *Amen.*

PRONE XXIV.

Inde venturus est judicare.

DU JUGEMENT PARTICULIER.

Après vous avoir fait voir, dimanche dernier, pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ était appelé juge dans la sainte Ecriture, vous avoir montré qu'à lui seul, comme Dieu fait homme, appartient le droit de juger, et vous avoir représenté sa puissance et son autorité, j'ai aujourd'hui à expliquer le temps auquel il doit exercer cette rigoureuse justice.

La foi catholique nous enseigne qu'il y a deux sortes de jugements : l'un que nous appelons particulier, l'autre que nous appelons général. Le premier s'exerce à la mort de chaque homme en particulier ; le second ne se fera qu'à la fin et à la consommation du monde après la résurrection générale, et au second avènement de Jésus-Christ. Je me contenterai aujourd'hui de vous entretenir du jugement particulier, réservant à vous traiter du jugement final dans le prône suivant. Pour procéder avec ordre, je diviserai cet entretien en trois points : dans le premier, je vous ferai voir l'incertitude ; dans le second, la rigueur de ce jugement ; et, en troisième lieu, les fruits que nous en devons tirer.

PREMIER POINT.

C'est une nécessité inévitable que de mourir ; c'est un décret irrévocable de la justice de Dieu, prononcé dès le commencement du monde contre tous les hommes en la personne d'Adam, *Morte morieris (Gen., II, 17)*, et répété dans les saintes Ecritures, *Statutum est omnibus hominibus semel mori, post hoc autem judicium. (Hebr., IX, 27.)* Mais ce n'est pas tout que de mourir, dit l'Apôtre, il faut être jugé, il faut comparaître devant Dieu pour rendre compte de toute sa vie, et pour ouïr la sentence définitive. C'est une vérité constante et même connue par les païens, éclairés seulement de la raison naturelle, qu'après la mort il y a un jugement : car, étant certain naturellement que l'âme de l'homme est spirituelle et immortelle, il est aussi évident que, subsistant encore après la mort, et séparée de son corps, c'est une nécessité qu'elle soit jugée pour être châtiée ou récompensée selon ses mérites ou démérites. Paton, Virgile, et tous les anciens demeurent d'accord de cette vérité : mais la foi, dans les saintes Ecritures nous en donnant les connaissances les plus certaines, nous enseigne qu'aussitôt que l'âme est sortie du corps, en même temps et en même lieu, elle

Seigneur Jésus-Christ, et rend compte de tout ce qu'elle a fait, dit, pensé, pendant toute sa vie. *In fine hominis denudatio operum illius*, dit le Sage. (*Eccli., XL, 29.*) C'est à la fin de la vie, lorsque notre âme sera dégagée des infirmités de notre corps, que se tirera le rideau de notre ignorance, et que nous verrons dans notre conscience comme dans un livre toutes les taches et tous les crimes qui nous rendent coupables. Le Roi-Propète nous exprime admirablement bien la manière avec laquelle se fera cette connaissance : *Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo; saculum nostrum in illuminatione vultus tui* : « Vous avez, dit-il, Seigneur, mis toutes nos iniquités devant vous, et toute notre vie au grand jour de votre visage (*Psal., LXXXIX, 8*), parce qu'en ce moment une âme se verra dégagée des ténèbres épaisses qui la rendaient aveugle pendant qu'elle était en ce monde : et étant en la présence de Dieu, qui est le Père de la lumière (*Jac., I, 17*), elle se verra plus clairement que dans un miroir. (*Ibid., 23.*) C'est dans cette pensée que l'Apôtre saint Paul nous avertit : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum* : « Un jour viendra que nous comparaitrons devant le Tribunal de Jésus-Christ pour rendre raison de tout le bien, et de tout le mal que nous aurons fait pendant cette vie, tant en notre corps qu'en notre âme (*II Cor., V, 10*) ; où il faut remarquer ce mot, *manifestari*, pour nous faire voir qu'en la présence de Jésus-Christ toute notre vie sera mise en lumière, et que notre conscience sera déployée.

Imaginez-vous, chrétiens, un pauvre prisonnier qui a demeuré quelque temps dans un cachot obscur et ténébreux ; il ne voit pas les ordures qui lui couvrent le visage : mais aussitôt qu'il est sorti de cette obscurité et qu'il se regarde à la faveur de la lumière du soleil dans un miroir, il voit toutes ses difformités. Pendant que nous sommes en cette vie, nous sommes dans une obscure prison, où notre âme ne se voyant pas elle-même, et ne connaissant rien que par le moyen des sens, ne voit pas les crimes qui la rendent horrible aux yeux des anges et de Dieu ; mais dès lors que Dieu aura exécuté à notre mort ces paroles du Prophète, *Arguam te et statuum contra te faciem meam*, « Je te réprimanderai, et te ferai paraître devant moi (*Psal. XLIX, 21*) », il nous fera connaître par un rayon de sa lumière jusqu'à la plus petite de nos fautes. Et saint Augustin nous enseigne, *Cum anima separatur a corpore, veniunt angeli ut producant illam ad tribunal judicis* : « Au même moment que l'âme est séparée du corps, les anges la conduisent au tribunal de Dieu. » Saint Chrysostome et saint Thomas, avec tous les autres saints Pères, disent que dans le moment de cette séparation l'âme reçoit son jugement et sa sentence.

Ce n'est pas néanmoins que nos âmes, au moment de la mort, soient conduites devant

Dien par les anges ou par les démons, ou que Notre-Seigneur Jésus-Christ ail en quel que lieu une chaire et un tribunal devant lequel elles comparaisent pour être jugées; parce que Dieu étant partout par essence, par présence et par puissance, au même lieu que l'homme meurt, au même lieu par une lumière et une connaissance que Dieu lui communique, il voit dans sa conscience tout le bien et le mal qu'il a commis, et au même lieu Dieu lui prononce sa sentence. Saint Augustin dit que les anges et les démons le conduisent à ce tribunal, parce que les bons et les mauvais anges ne le quittent point, mais l'accompagnent devant Dieu; les uns pour le défendre, les autres pour l'accuser. Il est donc certain qu'il y a un jugement, et qu'aussitôt que l'homme meurt, il est jugé.

Mais nous en pouvons dire ce que saint Augustin dit de la mort : *Nihil certius morte, nihil incertius hora mortis*. Il n'y a rien de si certain qu'il y aura un jugement, mais l'heure est incertaine. *Vigilate, quia nescitis diem neque horam. Ideo et vos estote parati, quia qua hora non pulatis Filius hominis veniet*, « Veillez, dit Notre-Seigneur, et soyez toujours prêts, parce que vous ne savez pas le jour ni l'heure. » (Matth., XXV, 13; Luc., XII, 40) La raison pour laquelle Notre-Seigneur a voulu que ce jour nous fût caché, c'est parce qu'il veut que nous vivions continuellement dans la crainte et dans l'appréhension. *Latet ultimus dies*, dit saint Augustin, *ut observetur omnes dies* : le dernier jour de notre vie nous est caché, parce que Dieu veut que nous passions chaque jour de notre vie comme nous en voudrions passer le dernier s'il nous était connu. Notre-Seigneur veut que nous soyons toujours dans la disposition du saint homme Job, qui disait : *Cunctis diebus quibus nunc milito, exspecto donec veniat immutatio mea, vocabis me et ego respondebo tibi* : « Tous les jours, disait ce grand patriarche, j'attends le jour auquel se doit recommencer ma vie; je suis tout prêt de répondre (Job, XIV, 14), de vous obéir et de vous suivre, mon Dieu, quand vous m'appellerez à vous. Ah! chrétiens, que nous sommes éloignés de ces sentiments, puisque nous passons toute notre vie sans penser à ce jugement; nous vivons comme si nous ne devions jamais mourir, et nous nous abandonnons à nos passions brutales avec autant de liberté, ou pour mieux dire d'imprudence, que s'il n'en fallait jamais rendre compte, ou jamais n'en être puni. N'est-ce pas vivre en bête plutôt qu'en homme, puisque la raison nous enseigne que « nous devons en toutes choses examiner la fin. » *In omnibus respice finem*. Nous savons assez bien cette règle pour les choses temporelles : un artisan ne travaille que pour gagner de l'argent, un marchand ne s'engage à son commerce que pour s'enrichir; et nous n'ignorons pas aussi que le crime est puni tôt ou tard; mais nous nous assurons sur une pénitence finale, nous espérons un bon peccavi. Ah! pré-

somption horrible, folie insupportable! *Nescit homo finem suum*, l'homme ne sait pas; dit le Sage (Eccle., IX, 12), quand il lui faudra faire ce passage redoutable; il ignore l'état dans lequel la mort le viendra surprendre. Un homme médiocrement raisonnable voudrait-il hasarder une somme notable sur un peut-être? voudrait-il mettre sa vie au hasard? Il n'y a rien de si certain que la mort, nous en voyons tous les jours de notre connaissance qui, dans la fleur de leur âge, dans la santé la plus robuste, dans le milieu de leur fortune, sont emportés subitement par la mort, sans avoir le temps de mettre ordre à leur conscience. *Nescio quandiu subsistam; et si post modicum tollat me Factor meus*, dit le même Job : « Je ne sais jusqu'à quel âge je vivrai, et si dans peu de temps, lors même que je n'y songerai pas, la mort ne m'enlèvera point devant le tribunal de mon juge. (Job, XXXII, 22.) Combien il y en a-t-il qui, fondés sur cette belle espérance d'une longue vie, ou de ce bon peccavi, se sont trouvés au jugement dans la chaleur de leurs débauches? Voyez ce roi impie de Babylone, Balthasar, qui, après avoir fait un festin solennel, fut malheureusement tué la même nuit, et ainsi fut représenté tout ivre devant Dieu. Le misérable Aman se voit du milieu de sa fortune élevé à un gibet, et transporté à ce tribunal : et ce mauvais riche de l'Evangile, ne fut-il pas jugé lorsqu'il croyait faire bonne chère? Non-seulement ce jugement est incertain quant au temps, il est encore incertain quant au lieu, incertain quant à l'âge, quant à la compagnie : la mort nous attend partout, à la maison, aux champs, dans les rues, dans les festins et dans les récréations. Combien y en a-t-il qui se sont couchés en pleine santé, et ont été trouvés morts le lendemain? Combien qui meurent à la table? combien de tués et de fracassés par divers accidents? Ajoutez à cela, si vous voulez, quand il n'y aurait aucune chose extérieure qui nous pût ôter la vie, que l'homme à tout moment est en danger de mourir par les quatre qualités qui le composent, et qui tendent continuellement à sa destruction. Il ne faut qu'une étincelle de feu pour le brûler, qu'une goutte d'eau pour l'étouffer, qu'une tuile pour l'écraser, qu'un souffle pour l'anéantir. Nos corps sont des vases de terre, ou, pour mieux dire, de verre, il ne faut rien pour les rompre; et après cela nous assurerons notre salut éternel sur un fondement si incertain et si périlleux? Suivons donc, chrétiens, le conseil de Notre-Seigneur, qui nous dit si souvent dans le désir qu'il a de nous sauver : *Vigilate quia nescitis diem neque horam. Quod vobis dico, omnibus dico* : Vigilate : « Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure : je le dis à tout le monde : Veillez. (Marc., XIII, 37.) Veillez en fuyant le péché; veillez en faisant pénitence de bonne heure; veillez en pratiquant les vertus chrétiennes, et conformes à votre état; veillez, et opérez votre salut, comme dit l'Apôtre, dans une sainte

appréhension des jugements de Dieu (*Philip.*, II, 12) : la mort et le jugement sont donc incertains ; mais voyons combien le jugement sera redoutable.

DEUXIÈME POINT.

Quelques anciens ont estimé que la mort était la chose la plus horrible et la plus épouvantable qui puisse arriver à un homme : *Terribilium terribilissimum*, dit Aristote. D'autres, plus éclairés, ont cru que la mort était plutôt une chose désirable que terrible. En effet, si nous la considérons en elle-même, nous verrons qu'elle est la consommation et la fin de nos misères, la clef qui nous délivre de notre prison, qui nous met hors de notre exil, et ainsi elle est plutôt l'objet de nos desirs que de notre aversion. Mais si nous la considérons accompagnée du jugement qui en est inséparable, nous pouvons dire avec vérité que ce n'est pas sans raison si nous en tremblons à la seule pensée. Les plus grands saints, après avoir passé toute leur vie dans l'innocence, et fait des pénitences de soixante années continuelles, à la seule considération qu'ils allaient comparaître devant ce juge redoutable, étaient saisis de crainte et de frayeur. Je remarque plusieurs raisons qui rendent ce jugement redoutable.

La première, c'est parce que Dieu est le juge, *Deus iudex justus, fortis, « Dieu, dit David, est un juge juste et puissant. »* (*Psal.* VII, 12.) Il est juge, mais un juge éclairé, *scrutans corda et renes, « qui fouille jusque dans les replis les plus cachés de notre conscience* (*Ibid.*, 10) ; » qui voit en un seul moment tous les crimes de notre vie, toutes nos mauvaises pensées, toutes nos affections déréglées ; qui sait la grandeur, la grièveté et le nombre de nos péchés ; ce qui faisait dire au Prophète-Roi : *Ne intres in iudicium cum servo tuo ! « Ah ! Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur ; » quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens, « parce que il n'y a pas un homme dans toute l'étendue de la terre, qui puisse paraître juste devant votre divine Majesté. »* (*Psal.*, CXLII, 2.) *Nihil mihi conscius sum, s'écrie l'Apôtre ; sed in hoc non justificatus sum, qui iudicat me Dominus est ; « Ma conscience ne me reproche aucun crime, mais je ne suis pas justifié pour cela, parce que Dieu est mon juge* (*I Cor.*, IV, 4) : et saint Pierre prononce cette horrible sentence : *Vix justus salvabitur, « A peine le juste sera sauvé* (*I Petr.*, IV, 18) ; » parce que pendant cette vie nous vivons dans les ténèbres et dans l'ignorance ; nous ne voyons pas nos défauts, nous ne connaissons pas le nombre innombrable de nos péchés, et le peu de mérite de nos bonnes actions, et nous nous assurons sur des actions qui nous semblent vertueuses, qui quelquefois méritent plutôt le châtement que la récompense. *Est via quæ videtur homini recta, et novissima ejus ducunt ad mortem : « Il y a, dit le Sage, un chemin qui semble droit, et qui néanmoins conduit insensiblement à la mort* (*Prov.*, XIV,

12), » et à l'enfer. Nous croyons, dans une assurance dangereuse, être dans le chemin du salut pendant que nous courons à grands pas à notre damnation. Telles sont les personnes qui se confient sur la grande miséricorde de Dieu, ne se souciant aucunement de faire pénitence ni de travailler à acquérir les vertus : tels sont ceux qui pratiquent tant de vertus morales, mais pas une chrétienne. Que ces personnes seront trompées un jour quand elles se verront toutes remplies de crimes, et vides de bonnes œuvres ! *Scrutabor Jerusalem in lucernis, J'examinerai, dit Dieu* (*Sophon.*, I, 12), Jérusalem, c'est-à-dire l'âme juste, dans toute l'étendue de mes connaissances ; je pèserai dans la balance de ma justice toutes ses actions bonnes et mauvaises : *Cum accipero tempus, ego justitias judicabo. (Psal. LXXIV, 3.)* Ah ! dit saint Bernard, si le juste n'est pas en assurance en la présence d'un Dieu, jugez ce que sera l'impie ! Si Dieu examine si rigoureusement jusqu'aux bonnes et saintes actions des justes, avec quelle rigueur jugera-t-il les crimes et les impiétés ? Dieu est juge, mais juste, qui ne pourra être corrompu par les présents, fléchi par les prières, ni adouci par les pleurs. Pendant cette vie, il n'est que miséricorde, mais à ce moment il ne sera que justice. Comment ? dira la justice, combien y a-t-il de temps que vous pardonnez à cet impie, que vous souffrez ce blasphémateur, que vous ne faites pas semblant de voir cet infâme ? combien de fois l'avez-vous averti par les prédications et dans les confessions de se corriger et de quitter ses vices ? Il n'en a rien fait. Combien y a-t-il qu'il profane les sacrements, qu'il foule aux pieds votre sang adorable, qu'il méprise vos grâces ? Il est maintenant temps que vous fassiez éclater votre justice après l'abus qu'il a fait de vos miséricordes. *Non sic videatur, dit saint Augustin, Deus misericors, ut non videatur et justus ; sic misericors et longanimis est ut sit et verax ; nonne expectatis justum, quem contempsisti benignum ?* Ne vous fondez point sur la grande miséricorde de Dieu pour vous abandonner avec plus de liberté à vos désordres ; si Dieu est miséricordieux pour attendre à pénitence, il est juste pour vous punir rigoureusement ; si vous croupissez dans vos crimes, si vous refusez la grâce qu'il vous présente, et si vous méprisez sa bonté et miséricorde, vous expérimenterez sa justice. Dieu est un juge juste et puissant, et ce sera particulièrement en ce moment, où il fera paraître à une misérable âme qui se sera moquée de lui, la rigueur de sa justice, et qu'il lui fera sentir la pesanteur de son bras. C'est en ce temps où il déchargera toute sa colère et toute son indignation, et qu'il lui dira ces paroles étonnantes : *Ego in interitu vestro ridebo et subsannabo, cum vobis id quod timebatis adveniret. (Prov., I, 26.)* Pendant que tu étais au monde tu l'es moqué de moi ; tu as préféré la plus sale, la plus vile de toutes les créa-

tures à moi ; tu t'es abandonné à tes débauches ; tu as violé mes commandements, méprisé mes inspirations : mais aussi à mon tour je rirai de toi, j'en moquerai, quand tu souffriras les peines éternelles de l'enfer.

La seconde raison, c'est parce que Jésus-Christ sera notre juge et notre partie tout ensemble. Celui-là, dit saint Augustin, sera notre juge qui a été accusé, jugé, flagellé, couronné d'épines, moqué par les Juifs, pendu à une croix comme un larron ou un parricide ; c'est celui-là même devant qui il faudra paraître, parce que c'est à Jésus-Christ à qui Dieu a donné la puissance de juger les vivants et les morts. (Act., X, 42.) Je ne saurais, chrétiens, vous exprimer avec assez d'énergie l'horreur et le trouble dans lequel se trouvera une pauvre âme, quand elle se verra devant le tribunal qu'elle a tant de fois offensé. Quand un criminel est amené des prisons pour être présenté devant les juges, examiné et jugé, les pieds et les mains liés, voyez en quel état il se trouve ; le visage pâle, tout tremblant de crainte, sans jugement, et tout troublé. Mais que serait-ce s'il comparait devant un juge qui eût le pouvoir de lui donner ou ôter la vie ; lequel il aurait volé, battu, baffoué, et sur la vie duquel il aurait attenté ? Je vous laisse à penser si ce pauvre malheureux ne désespérerait pas de sa vie. Quand ce roi impie de Babylone, Balthasar, vit une main écrire contre la paroi, l'Écriture dit : *Tunc facies ejus commutata est, et cogitationes ejus conturbabant eum, et compages rerum ejus solvabantur, et genna ad se invicem collidebantur* : « Aussitôt il commença à changer de visage, à se troubler, et tomba dans une telle frayeur qu'il tremblait de tout son corps. » (Dan., V, 6.) Ah ! que sera-ce quand il faudra comparaître, non pas devant un homme, mais devant Jésus-Christ, Homme-Dieu, d'une majesté infinie ? Que répondrons-nous quand il nous montrera la grandeur et l'excès de l'amour qu'il nous a porté, et notre ingratitude ? quand il nous fera voir les grâces, les dons et les bienfaits dont il nous a comblés, et le mauvais usage que nous en avons fait ? Que dirons-nous, quelle excuse apporterons-nous à tous ces reproches ? *Quid faciam*, s'écrie Job, *cum surrexerit ad judicandum Deus, et cum quaesierit, quid respondebo illi ? Nihil respondebo, sed judicem meum deprecabor* : « Que ferai-je, dit ce grand patriarche, quand je serai présenté devant ce juge redoutable ? que répondrai-je à ses reproches ? Hélas ! je ne pourrai rien répondre, mais je me jeterai à ses pieds, et lui demanderai miséricorde. » (Job., XXXI, 6.) Chrétiens, il ne sera plus temps à ce moment de demander miséricorde ; il faut la demander pendant que nous vivons, et que nous avons entre nos mains le sang de Jésus-Christ ; il ne tient qu'à nous de nous l'appliquer par une sérieuse pénitence et par le bon usage des sacrements.

La troisième raison qui rend ce jugement formidable, sera le compte exact et rigoureux qu'il y faudra rendre, lorsque ce sou-

verain Juge nous dira, comme à ce pauvre fermier de l'Évangile : *Redde rationem villificationis tue ; jam non poteris villicare*. (Luc. XVI, 2.) Ça rendez compte de toute votre vie. Or il faudra rendre compte, premièrement, de toutes les pensées les plus cachées. Les juriscultes disent après Vulpian : *Cogitationis penam nemo patitur* : mais il n'en va pas de même du jugement qu'il faudra rendre à notre Dieu, qui examinera les pensées mauvaises, les désirs illicites et les affections désordonnées. Secondement, il faudra rendre compte de toutes les paroles de médisance, de blasphème, de jurement, de toutes les paroles sales, à double entente, et même des paroles inutiles ; troisièmement, de toutes les actions de notre vie, de l'observance des commandements de Dieu et de l'Eglise, du bon usage des sacrements, des grâces, des prédications, des inspirations, et même du bon emploi du temps de toute notre vie jusqu'à un seul quart d'heure ; quatrièmement des bonnes actions que nous avons faites, de l'intention avec laquelle nous les avons faites, ou de plaisir à Dieu ou aux hommes ; enfin Dieu nous redemandera notre corps et notre âme en l'état qu'il nous les a donnés, et nous dira comme à ce pauvre serviteur : *Redde quod debes*, « Rendez ce que vous devez » (Matth., XVIII, 28) ; rendez votre âme et votre corps, et toutes leurs puissances dans le même état, ornés de la justice et innocence baptismale comme je vous les ai donnés. O mon Dieu, que ce compte sera rigoureux !

La quatrième et la plus effroyable cause de la rigueur de ce jugement, sera l'incertitude de la sentence définitive et de l'arrêt irrévocable de vie ou de mort qui doit être prononcé. *Angustiae mihi sunt undique*, dit le dévot saint Bernard ; *quid tam pavendum, quid tam plenum anxietatis et vehementissimae sollicitudinis excogitari potest, quam judicandum astare illi tam terrifico tribunali et incertam adhuc exspectare sub tam districto judice sententiam* ? Oh ! quelle détresse et quelle appréhension ! se peut-on imaginer jamais rien de plus épouvantable que d'être devant ce terrible tribunal dans l'incertitude de la sentence qui se doit prononcer ? *O angustia*, s'écrie saint Anselme, *hinc erunt accusantia peccata, inde terrens justitia, subitus patens inferni horridum chaos, desuper iratus iudex, intus urens conscientia, foris imminens gladius, undequaque terrens sententia* ; si « *justus vix salvabitur*, » et ego peccator sic depressus et constrictus in quam partem me vertam ? *ubi latebo, ubi apparebo ? latere erit impossibile, apparere intolerabile*. O pauvre misérable que serai-je en ce moment ? d'un côté je verrai mes péchés qui m'accuseront, de l'autre la justice toute prête pour me condamner ; au-dessous de moi l'enfer tout ouvert pour m'engloutir, au-dessus de moi mon juge irrité ; au dedans de moi le ver de ma conscience qui me rongera, tout proche de moi je verrai un glaive pour venger mes crimes : de quel

côté me tournerai-je ? la sentence définitive me troublera ! Ah ! si le juste est à peine sauvé, où est-ce que moi pécheur et criminel, je me cacherai ? ce me sera une chose insupportable d'être en la présence d'un Dieu en colère et irrité ; aussi me sera-t-il impossible de me tenir caché. Qui est-ce, poursuit ce dévot Père, qui ne s'étonnera au bruit de ces foudres, qui ne s'éveillera de son péché dans la considération du compte rigoureux qu'il en doit rendre, et de la peine qu'il en doit souffrir ? Chrétiens, tâchons, pendant que nous sommes en cette vie, d'adoucir notre juge et notre jugement, et de nous le rendre favorable : c'est ce que je vais vous faire voir dans la conclusion en vous en donnant les moyens.

TROISIÈME POINT.

Je me persuade, chrétiens, qu'il n'y en a pas un d'entre vous qui ne frémisses et qui ne tremble à la seule nouvelle qu'il faut mourir et comparaître devant Dieu ; vous voudriez bien tous comparaître en assurance de la vie éternelle, et ouïr une sentence favorable ; en voici les moyens. Le premier moyen pour mourir heureusement, c'est de bien vivre. Le prophète Balaam s'écriait autrefois : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* : « Ah ! que mon âme meure de la mort des justes, que ma fin puisse être semblable à la leur. » (Num., XXIII, 10.) Il n'y a personne si ennemi de son salut, qui ne vould mourir en bon chrétien ; nous le disons tous les jours : Mon Dieu, que je voudrais bien mourir comme ces saintes personnes ! Mais pour mourir en bon chrétien, il faut vivre en bon chrétien. La mort est l'écho et le miroir de la vie. Voulez-vous bien mourir ? dit saint Augustin, vivez bien. C'est donc le premier conseil que je vous donne, pendant que vous êtes en parfaite santé. Faites pénitence ; il n'y a point de meilleur moyen pour avoir un juge favorable à la mort, que de se réconcilier avec lui pendant cette vie ; fuyez le péché et pratiquez la vertu ; amassez, pendant que vous le pouvez, des biens qui puissent vous suivre et défendre à ce moment. *Cum venerit judicii tempus, correctionis locus non erit, sed tantum damnationis, et erit ibi pœnitentia, sed infructuosa, quia sera ; hodie hortatur te ne judicet te, et qui judex tuus futurus est, ipse hodie est advocatus tuus* : « Il ne sera plus temps au moment de la mort de se corriger ; il ne sera plus temps de faire pénitence, il sera trop tard ; celui qui sera votre juge vous exhorte à présent à faire pénitence, et s'offre à vous pour vous servir d'avocat auprès de Dieu. » Si vous voulez vous convertir, ne négligez point cette grâce. Le second, c'est de vivre continuellement dans la pensée de ce jugement, faire toutes ses actions à présent comme nous voudrions pour lors les avoir faites. *Timenti Dominum bene erit in extremis et in die defunctionis sue benedictur* : « L'homme qui craint les jugements de Dieu, dit le Sage, se trouvera rempli de consolations

au moment de la mort ; le dernier jour de sa vie lui sera un jour de bénédiction. » (Eccli., I, 13.) *Illi, dit saint Grégoire, terræ bestiam morientes timent qui Conditoris sui potentiam viventes non timent : at viri sancti quia divinæ formidini se medallitus subdant, omne in adversarii adventu pondus timoris abijciunt ; viventes timent judicem, ne morientes metuant accusatorem* : Les impies qui ont véru dans l'oubli des jugements de Dieu, dans le mépris de sa puissance, au moment de la mort tombent dans la plus grande de toutes les craintes de se voir accompagnés et accusés des démons ; mais les âmes justes, parce que pendant leur vie elles ont été dans une continuelle appréhension de la justice rigoureuse de Dieu, elles méprisent à la mort les attaques et les reproches du démon. Enfin le moyen de se bien préparer à ce jugement est de se juger soi-même. *Si nos ipsos judicaremus, non utique judicemur*, dit l'Apôtre (I Cor., XI, 31) ; mais le moyen de bien faire ce jugement, c'est de ne passer jamais un seul jour, dit saint Grégoire, sans faire un sérieux examen de sa conscience auparavant de se coucher. Tous les jours mettez-vous en présence de Dieu, comme si vous alliez être jugé ; examinez votre conscience ; demandez-vous raison de toutes les pensées que vous avez eues, de toutes les paroles que vous avez proférées, de toutes les actions que vous avez faites, si Dieu et votre prochain n'en ont point été offensés ; examinez-vous principalement sur vos péchés d'habitude ; condamnez-vous vous-mêmes, et confessez-vous en toute humilité, devant Dieu ; un pauvre pécheur et digne de l'enfer ; demandez-en pardon et protestez de n'y plus retourner ; ne passez pas un jour sans ce saint exercice, parce que, dit le même Père, *Qui hoc judicium hic statuerit, acerbas illic penas non dabit*, celui qui se sera ici jugé et condamné soi-même, ne sera pas condamné et puni de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà, chrétiens, les moyens d'adoucir ce jugement redoutable, et de nous rendre favorable ce juge terrible : faisons notre possible, pendant que nous vivons, de faire une sérieuse pénitence. Notre-Seigneur a toujours les bras ouverts pour nous recevoir à son amitié et nous réconcilier avec son Père ; ne négligeons donc pas la grâce qui nous est présentée, mais vivons chrétiennement dans la crainte des jugements de Dieu ; et au moment de la mort nous aurons le bonheur d'être consolés d'une favorable sentence. Dieu nous en fasse la grâce. Amen.

PRONE XXV.

Inde venturus est judicare.

DU JUGEMENT GÉNÉRAL.

Je vous ai fait voir, chétienne assemblée, dans la suite de notre Symbole, Jésus-Christ dans tous les états d'abaissement et de gloire ; je vous l'ai fait voir, dans le troisième article, humilié dans la crèche de Bethléem, lorsqu'il descendit du sein de son

Père, pour se charger de nos misères et de nos faiblesses ; je vous l'ai montré, dans le quatrième, abaissé aux pieds d'un juge comme un criminel, pendu entre deux larrons comme un scélérat, mort et enseveli comme un homme sujet au péché ; je vous l'ai fait voir glorieux dans sa résurrection, montant au ciel avec triomphe ; dans les deux derniers prônes, je vous l'ai fait voir comme un juge, mais, pour ainsi dire, comme un juge caché, jugeant les âmes à la sortie de leurs corps : aujourd'hui je vous le représenterai descendant du ciel en terre avec éclat et majesté pour juger les vivants et les morts. *Hic Jesus qui assumptus est a vobis, sic veniet. (Act., I, 11.)* C'est donc de ce second et terrible avènement de Jésus-Christ, du jugement général qu'il doit exercer à la fin du monde, que je désire vous entretenir dans les trois points de cet entretien. Dans le premier, je vous ferai voir les raisons ; dans le second, les circonstances de ce jugement ; dans la conclusion, le profit que vous en devez tirer.

PREMIER POINT.

Par cet article de notre Symbole les apôtres nous apprennent, qu'outre le jugement particulier qui se fait, comme nous l'avons vu dimanche dernier, à la sortie de chaque âme de son corps, il y aura un autre jugement, que nous appelons général. Or il y a cette différence entre ces deux jugements, que le premier se fait de chaque âme en particulier ; le second se fera de tous les hommes ensemble. Dans le premier, les mérites et démérites d'un chacun aussi bien que sa sentence de vie ou de mort sont inconnus ; dans le second, tous les péchés et les vertus, la réprobation ou prédestination d'un chacun seront vus évidemment de tout l'univers. Le premier se fait au lieu et au même moment que l'âme quitte son corps, celui-ci ne sera qu'à la mort et à la ruine générale de toute la nature, et, selon la plus commune opinion, dans la vallée de Josaphat. Dans le premier il n'y a que l'âme qui est punie ou récompensée, mais dans le second le corps et l'âme seront participants d'une même peine ou d'une même gloire.

L'Écriture sainte appelle ce jour du jugement, le second avènement de Jésus-Christ. Elle l'appelle un jour d'indignation, de colère et de vengeance, le grand et terrible jour du Seigneur, parce que, comme vous savez, chrétiens, Notre-Seigneur est déjà venu une fois au monde, il est déjà une fois descendu du ciel en terre ; mais c'a été un avènement d'humiliation et de mépris. Notre-Seigneur dans son incarnation n'est venu que pour souffrir, mais il viendra une seconde fois pour être glorifié. Dans son premier avènement il n'a pas été reconnu de tous les hommes pour le véritable Messie : *Et sui enim non receperunt (Joan., I, 11)* ; au contraire il a été méprisé comme un homme du commun, traité de criminel et de démoniaque ; mais il viendra une seconde fois

pour se faire reconnaître et adorer de tous les hommes. Dans sa naissance, il est venu comme un petit agneau, couché sur la paille, tremblotant de froid entre un bœuf et un âne ; dans sa seconde descente, il viendra comme un lion, comme un Dieu terrible dans la grandeur de sa majesté, accompagné de toute la cour céleste. Dans le premier, il n'est venu que pour être jugé, mais il ne reviendra que pour juger : *Inde venturus est judicare.* Mais quelle nécessité y a-t-il, me direz-vous, que Notre-Seigneur vienne une seconde fois pour juger tous les hommes ? Dans le jugement particulier la sentence définitive de vie ou de mort est prononcée. Les saints Pères et les docteurs remarquent plusieurs belles raisons pour lesquelles Dieu a voulu ce jugement général.

La première est la gloire et l'honneur de son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ ; parce que pendant sa vie humaine les Juifs ne l'ont pas voulu reconnaître pour le Fils de Dieu, pour le véritable Messie, pour le réparateur et rédempteur de tous les hommes. D'entre les hérétiques les uns ont nié la vérité de son humanité, les autres la vérité de sa divinité ; les impies et demi-athées entre les chrétiens s'en sont moqués, comme d'un Dieu de théâtre : mais en ce jour de majesté et de gloire, le Père éternel lui fera faire amende honorable et réparation d'honneur par tous ces impies ; il le fera reconnaître aux Juifs pour le véritable Messie et pour son Fils unique ; il leur fera cet horrible reproche : *Hic est Filius meus dilectus (Matth., III, 17)*, voilà celui que vous avez tant de fois méprisé, que vous avez cru un homme de néant, que vous avez injurié, contre lequel vous avez blasphémé ; voilà celui que vous avez condamné à mort, que vous avez pendu et fait mourir entre deux larrons, comme un criminel : *Hic est Filius meus dilectus* ; voilà, malheureux hérétiques et apostats, celui que vous avez nié opiniâtement être égal en toutes choses à moi-même. Le connaissez-vous maintenant dans la splendeur de sa gloire ? Le voilà, chrétiens impies, celui que vous avez bafoué, des commandements duquel vous vous êtes raillés : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui* : « C'est mon Fils bien-aimé. » Le prophète Osée, prévoyant ce reproche épouvantable, dit à ce propos : *Quid facietis in die solenni, in die festivitatis Domini ?* « Que ferez-vous, malheureux, dans le jour solennel, dans le jour de fête du Seigneur ? » (Osee, IX, 5.) Oui, chrétiens, ce sera un jour de fête, d'honneur et de gloire pour notre Sauveur. Quelle confusion alors pour les réprouvés ! Mais quelle joie et quelle allégresse pour les âmes prédestinées, de voir Notre-Seigneur Jésus-Christ publiquement et en présence de tout l'univers, reconnu, glorifié et adoré ?

Nous pouvons dire même que ce jour sera solennel et glorieux pour la croix de Notre-Seigneur, parce qu'il tiendra dans sa gloire son sceptre, c'est-à-dire sa croix en main, éclatante comme un soleil, à la vue

de laquelle tous ses ennemis trembleront. Oui, cette croix adorable qui a été la folie des gentils, le scandale des Juifs et la risée des hérétiques, sera reconnue comme le symbole et la marque de la sagesse et de l'amour infini du Verbe éternel envers les hommes : *Tunc apparebit signum Filii hominis in cælo.* (Matth., XXI, 30.)

La seconde raison se prend de la justice et de la providence de Dieu. Les anciens autrefois n'ont pu comprendre comment Dieu pouvait gouverner ce bas monde et avoir un soin paternel de la conduite des hommes : ou s'ils ont avoué cette vérité, ils n'ont pu concevoir les secrets admirables de sa justice, parce qu'il semble qu'il prenne quelquefois plaisir à élever les impies aux honneurs, remplir les pécheurs de tous les biens de la fortune, et par ce moyen favoriser leurs injustices : *Quare impii vivunt*, dit Job, *sublevati sunt confortatiq[ue] edivitiis* (Job., XXI, 7) ? Pourquoi est-ce que les impies qui devraient être les plus misérables du monde et qui sont même indignes de vivre, jouissent-ils de la lumière et de la vie ? Pourquoi sont-ils élevés aux honneurs, abondant en toutes sortes de biens ? Ne semble-t-il pas, mon Dieu, que vous autorisez leurs impiétés par vos récompenses ? Et pourquoi, au contraire, n'y en a-t-il point de si pauvres, de si misérables et de si méprisés que ceux qui vous servent avec fidélité ? Ne semble-t-il pas aussi, mon Dieu, par ces châtimens rigoureux, que vous méprisez et châtiez la vertu ? *Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis.* (Psal. CXLIV, 17.) Ne murmurons point, chrétiens, contre la providence de notre Dieu. *Il est saint dans toutes ses œuvres*, répond le Prophète-Roi ; *ses jugemens ne sont que justice.* Dans le grand jour du jugement Dieu se justifiera, et fera voir à tout l'univers la justice de sa providence ; parce qu'il fera connaître qu'en ce monde il n'a permis que les pécheurs fussent riches, élevés, honorés, qu'afin de récompenser quelque vertu morale qui peut être en eux, et afin de punir avec rigueur toutes leurs iniquités dans toute l'étendue de l'éternité ; au contraire, il a permis que les âmes fidèles fussent les plus affligées, les plus pauvres et les plus méprisées, afin de les rendre conformes à Jésus-Christ, son Fils, dans ces souffrances, et ensuite participantes de son bonheur et de sa gloire en l'autre vie. Ne voyons-nous pas un exemple de ce changement étrange et de la justice admirable de Dieu dans ce mauvais riche de l'Evangile ? Le pauvre Lazare rempli d'ulcères et accablé d'infirmités demandait l'aumône à la porte de ce mauvais riche et mourait quasi de faim pendant que ce misérable riche regorgeait de délices, faisait continuellement bonne chère : mais attendez la fin de l'un et de l'autre : le pauvre Lazare meurt et les anges l'emportent dans le paradis ; ce riche voluptueux meurt aussi, et les démons l'ensevelissent dans les enfers. Ainsi dans ce jour général, Dieu fera triompher sa justice, dans la damnation éternelle

des impies et dans la récompense éternelle des justes.

La troisième raison de ce jugement général est, afin de récompenser les corps des justes, et punir ceux des réprouvés ; parce qu'il est bien juste que le corps qui a enduré avec l'âme les affronts, la pauvreté, la faim, la soif, et une infinité d'autres misères, soit récompensé avec l'âme ; il est bien juste que les corps sacrés des saints martyrs, qui ont souffert un million de supplices, et la mort même, pour la défense de la foi et pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soient participants de la même joie, et de la même gloire que leurs âmes ; il est bien juste que les saints confesseurs, les saintes vierges, qui, pendant toute leur vie, ont traité leurs corps avec des austérités qui ne sont presque pas imaginables, pour les rendre soumis et obéissans à la loi de l'esprit, voient leurs mêmes corps glorifiés et récompensés. Au contraire la justice demande que les corps des réprouvés, qui ont été la cause et l'instrument de la damnation de leurs âmes, soient aussi participants de la même peine, et damnés éternellement avec elles.

Quelques-uns ajoutent une quatrième raison, qui est afin de faire connaître en la présence de toutes les nations l'Epouse de Jésus-Christ, la sainte Eglise catholique, et la vérité de sa religion. Il y a eu, et il y a encore à présent plusieurs sortes d'hérétiques et d'infidèles qui prétendent être dans la vraie religion, connaître le vrai Dieu et l'adorer. Il est nécessaire que ce différend soit vidé par le souverain Juge à la vue de tout l'univers. Or ce sera au jour du jugement que l'on verra que toutes les religions, tant celles des païens que celles des hérétiques, sont fausses et adultères ; que la seule catholique, apostolique est la véritable épouse de Jésus-Christ. Quelle consolation, quelle joie pour nous, chrétiens, de nous voir en ce moment à côté de Jésus-Christ ! quels remerciemens ne devons-nous point rendre à Notre-Seigneur de la grâce qu'il nous a faite de nous avoir fait naître dans la véritable religion, et de nous avoir mis dans son bercail au nombre de ses ouailles ? Quelle confusion au contraire pour les infidèles et pour les hérétiques, de voir resplendissante de gloire et de majesté la sainte Eglise, qu'ils ont tâché de ruiner et d'anéantir par leurs cruautés, de corrompre par leurs erreurs, et de flétrir par leurs injures et par leurs mensonges !

DEUXIÈME POINT.

A l'égard du temps de ce jugement général, il est aussi certain que celui du jugement particulier : *Erit dies quæ nota est Domino*, dit le prophète Zacharie. (Zach., XIV, 17). Ce sera quelque jour, mais ce jour n'est connu que de Dieu seul ; et nous ne devons pas même nous en enquérir avec trop de curiosité : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate* (Act., I, 7). Il n'appartient qu'à Dieu seul de connaître les choses futures. Notre-Seigneur a

bien révélé les signes et les prodiges qui précéderont ce jour terrible, la rigueur du jugement qui y sera exercé, les sentences qui y seront prononcées; il nous a avertis de prendre garde à nous: *Veillez, nous a-t-il dit, parce que ce jour viendra comme un larron, lorsque vous n'y penserez pas. (Matth., XXIV, 42; Luc., XII, 39, 40.)*

Notre-Seigneur viendra donc une seconde fois à la fin du monde juger les vivants et les morts. L'Ecriture nous enseigne qu'au paravant ce jour terrible l'Antechrist viendra, que saint Paul appelle *l'homme de péché, le fils de perdition, le méchant: « Homo peccati, filius perditionis, ille impius (I Thess., II, 3); qu'il se fera adorer comme un Dieu et s'assiéra dans le temple de Dieu, séduisant les hommes par de faux miracles et de faux prodiges. Elle nous enseigne aussi que « le soleil sera obscurci, que la lune ne produira plus de lumière, et enfin que les étoiles tomberont du ciel: » Sol obscurabitur, luna non dabit lumen suum, stellæ cadent de cælo. (Matth., XXIV, 29.)* Mais, comme dit le grand saint Augustin (*Epist.* 86), on a vu souvent des éclipses de soleil et de lune arriver, sans que le jugement soit encore venu; parlant on peut attribuer ces événements à l'Eglise, en disant que Jésus-Christ, le Soleil, sera obscurci dans les esprits des hommes; que la lune, c'est-à-dire l'Eglise, ne sera plus lumineuse à cause du grand nombre des méchants; que les étoiles tomberont du ciel, c'est-à-dire que ceux qui se croient en grâce n'auront point une foi stable et assurée.

Après cela, il se fera un déluge horrible de feu qui brûlera et purifiera toute la terre. *Elementa vero calore solvantur*, dit saint Pierre; *terra autem et omnia quæ in ipsa sunt opera exurentur. (II Petr., III, 10.)* Le feu consumera et réduira en cendres tous les hommes, purifiera et nettoiera toutes les ordures que les éléments auront contractées par le mauvais usage que les pécheurs en avaient fait. Après tous ces prodiges avant-coureurs du jugement, les anges viendront des quatre coins de la terre, qui sonneront de la trompette et crieront d'une forte et puissante voix: *O vos, o mortui qui jacetis in sepulcris, surgite et venite ad judicium: « O morts, qui, depuis tant d'années et de siècles, croupissez dans vos tombeaux, levez-vous et venez au jugement. »* Tous les hommes enfin, par la force et puissance de la parole de Dieu, ressusciteront et sortiront de leurs sépulcres, et obéissant à la voix des anges viendront de toutes les parties du monde en la vallée de Josaphat. Au même temps, *mittet angelos suos Dominus et congregabunt electos a quatuor ventis: « Dieu enverra ses anges qui assembleront les élus et les prédestinés. » (Matth., XXIV, 31.) Ipse Dominus in jussu et voce archangeli descendet de cælo: « Notre-Seigneur Jésus-Christ en propre personne descendra du ciel, »* comme dit l'Ecriture (*I Thess., IV, 15*), *cum potestate magna et majestate (Luc., XXI, 27)*, plus lui-sant mille fois que le soleil, accompagné

dans la plénitude de sa majesté des neuf chœurs des anges, de la sainte Vierge, des apôtres, des martyrs. Il s'assiéra sur une nuée toute brillante, comme sur son tribunal, et fera asseoir ses douze apôtres auprès de lui. Ensuite *separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis, et statuet quidem oves a dextris suis, hædos autem a sinistris. « Et séparant les prédestinés, il les mettra à sa droite, et les réprouvés à sa gauche » (Matth., XXV, 32, 33.)*

Aussitôt, *in ictu oculi, in momento (I Cor., XV, 52)*, par un miracle surprenant, par un effet de la toute-puissance de Dieu, les consciences de tous les hommes seront déployées: *Nihil est opertum quod non revelabitur, et occultum quod non sciatur. (Matth., X, 26).* Il n'y aura rien pour lors de caché; tous les hommes connaîtront évidemment tous les péchés jusqu'aux moindres pensées les uns des autres. En ce monde combien de péchés dissimulés, cachés, excusés? Personne ne veut paraître coupable; tout le monde cache ses vices et ses défauts, et les couvre de l'apparence et du manteau de la vertu; mais en ce temps de lumière, tout sera vu en son jour; chaque chose apparaîtra selon ce qu'elle est. *Justum et impium judicabit Deus: « Dieu, dit Salomon, fera un discernement de l'injustice et de l'impiété. » (Eccli. III, 17.)* Dieu fera connaître à la face de l'univers les aumônes et les libéralités de cette âme prédestinée; les larcins, l'avarice et la dureté de cœur de ce réprouvé; la pureté angélique des uns, et les saletés abominables d'une infinité de personnes, qui voulaient passer pour pudiques et honnêtes; les pénitences et mortifications des saintes âmes religieuses, les débauches et les molleses des mondains y seront connues.

O Dieu, quel changement! La vertu se verra à découvert dans sa beauté, et le vice dans sa laideur. *Et tempus omnis rei tunc erit: « Ce sera le temps du coupable, dit le Sage (Ibid., 17), c'est-à-dire le temps auquel peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet: « Le pécheur verra toutes ses abominations et toutes ses hypocrisies, et il enragera. » (Psalm. CXI, 10.)* O Dieu, quelle confusion pour les rois, les empereurs et les conquérants qui faisaient trembler toute la terre, de se voir remplis d'opprobre parmi les démons, et de voir douze pauvres pécheurs assis sur des trônes juger tout l'univers! Quelle confusion pour les riches qui étaient en ce monde respectés, estimés, adorés comme des demi-dieux, de se voir l'objet de la colère d'un Dieu et du mépris de toute la cour céleste, de voir les pauvres, héritiers du paradis, pendant qu'ils en sont chassés comme des chiens! Quelle confusion pour les orgueilleux et les superbes qui mettent en cette vie tout le monde au-dessous d'eux, de se voir dans la compagnie des démons! A présent la vérité est captive; on se moque de l'Evangile comme d'une folie; on appelle le pardon des injures lâcheté, l'humilité bassesse d'esprit; en

ce jour la vérité sera assise sur son trône ; il n'y aura que la bonne conscience qui sera en assurance, dit saint Bernard : tout le reste ne paraîtra que vanité.

Après donc que Jésus-Christ aura fait cette revue générale de tout l'univers, qu'il aura fait connaître aux impies, aux infidèles, et particulièrement aux mauvais chrétiens réprouvés, le nombre et la gravité de leurs péchés, avec combien de justice ils sont privés du paradis et de la gloire éternelle, il leur fera cet horrible reproche : Malheureux, que n'ai-je point fait pour vous sauver ! je vous ai créés à mon image et ressemblance, pour jouir éternellement de ma bienheureuse présence ; je vous ai donné des moyens pour y arriver, vous les avez refusés. Combien de fois vous ai-je touché le cœur dans les prédications ? Vous n'en avez tenu compte ; vous n'avez pas laissé de continuer dans vos débauches, dans vos attaches aux biens du monde, dans vos impuretés, dans vos vanités ; vous avez méprisé et abusé de mes sacrements ; vous avez foulé aux pieds mes grâces et mon précieux sang ; vous avez mieux aimé votre plaisir temporel, que tous les biens éternels. Ah ! dit saint Fulgence (Homil. 5 de Epiph.), *si sanguinarius Herodes timuit infantiam in fino cubantis, quanto magis timere debemus faciem judicantis ?* Si Hérode trembla à la nouvelle de Jésus-Christ naissant et couché sur la paille, dans quelle crainte seront les réprouvés, lorsque Jésus-Christ leur fera ces horribles reproches ? *Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos : « Ce sera à ce moment qu'il leur parlera dans sa colère (Psat. II, 5), » et qu'il leur prononcera cet anathème éternel : *Ite, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus : « Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au démon et à tous ses complices. » (Matth., XXV, 41.)* Mais se tournant vers les âmes prédestinées, il leur dira d'un visage riant : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi : « Venez, les bénis de mon Père posséder le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde. » (Ibid., 34.)* Et pour dernier acte de cette horrible tragédie : *Ibunt illi in supplicium æternum, hi autem in vitam æternam : « Les damnés s'en iront avec les démons dans les enfers pour y être éternellement brûlés, et les bons iront en paradis avec Notre-Seigneur pour y jouir éternellement de la bienheureuse présence de Dieu. » (Ibid., 46.)* O Dieu, quelle catastrophe, quels arrêts ! Supplices éternels ! joie éternelle. Mais considérons en peu de mots l'énergie et la force des paroles de ces deux sentences : *Ite, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. Ite, Allez. A me discedite*, séparez-vous de moi, de moi qui suis la vie (Joan. XIV, 6), de moi qui suis la source de tout bonheur, de moi qui vous avais mis au monde pour jouir éternellement de ma présence, *Discedite*. Oh ! quelle séparation ! *Maledicti*, « maudits : » quel malheur ! quel foudre ! quel anathème, d'être*

maudits de Dieu, haïs de Dieu, séparés de Dieu ? N'est-ce pas avec raison que ces misérables ont encouru la malédiction éternelle de Dieu ? Pendant toute leur vie ils n'ont employé leurs langues que pour l'insulter et blasphémer son saint nom : *Ite, maledicti, in ignem*. Au feu : quelle maison ! Au feu ; quel changement des plaisirs, des satisfactions, des contentements de cette vie. Au feu ; après avoir logé dans des maisons de plaisance, passé toute la vie dans des compagnies de divertissements, s'en aller brûler avec les démons, *In ignem æternum*, « dans un feu éternel, » c'est-à-dire qui ne finira jamais, qui durera tant que Dieu sera Dieu. Quelle punition ! pour un moment de plaisir une éternité de peines : *Qui paratus est diabolo et angelis ejus* : quelle compagnie ! C'est, encore une fois, avec justice, chrétiens, que les réprouvés seront éternellement en la compagnie des démons : car il est bien raisonnable qu'ils soient avec leur Père et leur maître. Ils ont refusé d'obéir à Jésus-Christ ; ils ont suivi les maximes du démon ; ils lui ont obéi et rendu leurs hommages et leurs respects, ils seront avec lui éternellement. Si cette sentence sera rigoureuse et épouvantable, celle des prédestinés sera infiniment consolante.

Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi : « Venez, » quelle douceur ! quelles délices d'aller en paradis jouir de son Dieu, d'aller avec tous les saints le louer, le bénir et l'aimer éternellement ! *Venez, les bénis de mon Père. Venez*, mes chères épouses, qui avez toute votre vie soupiré après moi ; venez des souffrances aux plaisirs, des pleurs à la joie ; des mépris, de la confusion et de l'ignominie que vous avez soufferts au monde pour mon amour, venez pour être bénies, honorées, et aimées de mon Père : *Possidete paratum vobis regnum : « Venez prendre possession du paradis qui vous est préparé, »* et régner éternellement avec moi.

Remarquez, chrétiens, que Notre-Seigneur dit dans la sentence des damnés : *« Allez au feu qui est préparé aux démons ; »* et dans celle des prédestinés et des élus, il dit : *Venez posséder le paradis qui vous est préparé ;* parce que l'homme n'a été mis au monde que pour le ciel ; son âme n'a été faite que pour aimer, et louer Dieu éternellement ; le royaume des cieux est son héritage ; elle n'a point été faite pour l'enfer, mais Dieu lui ayant donné des moyens faciles pour éviter les peines éternelles, pour acquérir le paradis, les réprouvés ont mieux aimé jouir des plaisirs d'un moment de ce monde, que d'acquiescer par un peu de souffrance un royaume éternel, et malheureusement se sont rendus héritiers des peines éternelles qui n'avaient été ordonnées que pour punir l'orgueil des démons. C'est pourquoi ces pauvres misérables se voyant séparés de Dieu pour une éternité et relégués dans des cachots éternels, dans leur désespoir ils s'écrieront : *Quid nobis profuit superbia ?*

aut divitiarum jactantia quid profuit nobis? transierunt omnia illa tanquam umbra. (Sap., V, 8, 9) Hélas! à quoi nous a servi d'avoir été enflés d'orgueil, d'avoir été riches et abondants en toutes sortes de biens, d'avoir pris tous nos plaisirs, d'avoir été estimés et honorés? A quoi tout cela nous a-t-il servi, sinon à nous rendre à présent plus misérables? Tout cela s'est évanoui comme une fumée. Et regardant les saints aller en triomphe en paradis avec Jésus-Christ, ils enrageront de dépit. *Nos insensati, diront-ils, vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore, ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est (Ibid., 4, 5).* O fous et insensés que nous étions, nous pensions que leur vie n'était qu'une pure folie, nous appelions leurs bonnes œuvres, bigoteries et hypocrisies, nous ne les estimions pas dignes de vivre dans le monde; nous ne les regardions que comme l'objet de nos mépris et de notre risée; et cependant, o changement étrange! les voilà qui s'en vont bienheureux jouir des plaisirs d'une heureuse éternité; les voilà les enfants de Dieu, les héritiers du paradis et les cohéritiers de Jésus-Christ, pendant que nous sommes condamnés avec les démons à un enfer: *Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.*

TROISIÈME POINT.

Eh bien! chrétiens, de quel côté voulez-vous être? Voulez-vous souffrir un jour ces terribles reproches du Fils de Dieu? Voulez-vous supporter ce rigoureux arrêt de sa justice, être l'objet de sa colère et de sa vengeance? Il n'y en a pas un d'entre vous qui ne veuille écouter et être de ceux à qui notre Sauveur dira ces aimables paroles: *Venez, les bien-aimés de mon Père.* Il n'y en a point qui n'appréhende d'être du nombre des réprouvés. Chrétiens, vous pouvez maintenant prévenir les justes jugements de Dieu en menant une vie sainte. *Satagite, dit l'Apôtre, ut per bona opera certam vocationem vestram faciatis: «Faites votre possible pour assurer votre salut par la pratique des bonnes œuvres.» (II Petr., I, 10.)* Pécheurs, qui vivez dans le monde, comme s'il n'y avait ni enfer ni paradis, qui vous abandonnez à toute sorte de libertinage, qui êtes attachés aux biens de cette vie, *Intelligite hæc qui obliviscimini Deum. (Psal. XLIX, 22.)* Ecoutez ces vérités étonnantes, malheureux, qui oubliez Dieu et négligez votre salut; qui ne pensez qu'à vous donner du plaisir, et ne songez pas à la peine éternelle que les damnés souffriront.

Tremblez et préparez-vous à ce jour par une bonne pénitence. *Estote parati, quia, quæ hora non putatis, Filius hominis veniet: «Soyez toujours prêts; vous ne savez pas le temps auquel le Fils de Dieu viendra. (Luc., XII, 40.)* Si vous vivez saintement, vous mourrez chrétiennement; la bonne mort dépend de la bonne vie, et le jugement général dépend du jugement particulier. Si vous êtes justifiés à la mort, vous le serez devant tout l'univers. Voyez si vous pourrez supporter la honte et

la confusion, dans laquelle seront les damnés, de se voir en la présence de Dieu, et à la vue de toute la cour céleste, remplis de crimes et d'abominations. Comment pourrez-vous souffrir les reproches de Jésus-Christ en colère, vous qui ne pouvez souffrir une petite injure de vos semblables? Voulez-vous donc paraître dans cette célèbre compagnie, dans la gloire, parmi les élus? Faites deux choses: effacez vos péchés par une bonne pénitence, et ne cédez jamais à aucun péché, parce que ceux que vous déguisez ou célezen la confession, seront révélés devant tout l'univers.

Les larmes de la pénitence ont ce merveilleux effet, qu'elles effacent les ordures desquelles nos âmes ont été souillées par le péché. *A paradisi gaudiis, dit saint Augustin, per oblectamenta discessimus; ad hæc per lamenta revocamur.* Nous avons été chassés du paradis par les plaisirs; nous avons perdu l'héritage du ciel par le péché. Mais Dieu, qui nous aime d'un amour infini, et qui voudrait nous voir tous en paradis, nous a donné un moyen admirable pour réparer notre faute, et pour rentrer dans la possession de l'héritage perdu, qui est la pénitence. *Puniamus ergo fletibus culpas, et præveniamus faciem ejus in confessione:* Punissons donc, poursuit le même saint, et effaçons nos péchés par nos larmes, prévenons la colère de notre Dieu par une sincère conversion. Il y a de saintes âmes prédestinées, quoiqu'elles aient commis plusieurs péchés pendant leur vie, et qui n'en paraîtront pas moins glorieuses, parce qu'elles ont satisfait à la divine justice par de longues et rigoureuses pénitences, et que la grandeur de leur amour a effacé le nombre et la gravité de leurs crimes.

Secondement, revêtez-vous de la robe d'innocence et de charité pour pouvoir comparaître avec assurance en la présence de Jésus-Christ. *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis et induentes novum: «Quittez la robe du vieil Adam pour vous revêtir de Jésus-Christ,» dit saint Paul: (Coloss., III, 10),* c'est-à-dire, quittez toutes vos mauvaises habitudes, qui par le passé vous entraînaient dans le péché; pratiquez les vertus contraires pour les combattre plus fortement.

La robe du vieil Adam, c'est le péché; la robe de Jésus-Christ, c'est la grâce et la charité: quiconque sera revêtu de Jésus-Christ ne craindra pas le jugement, parce que, comme dit saint Augustin, *Nunquid ideo judicium Dei tantummodo formidandum est, et non amandum? formidandum malis propter panam, amandum bonis propter coronam. (S. Aug. in Psal.)* Si le jugement est à craindre, il est aussi aimable. Il est à craindre aux pécheurs, aux impies, aux avares, aux ivrognes, et aux impudiques, à cause de la confusion et de la peine qu'ils y doivent souffrir; mais il est désirable aux bons à cause de la couronne et de la récompense qu'ils y recevront. Faites donc pénitence en cette vie, si vous voulez avoir miséricorde à la mort: *Quicumque invenire vult misericordiam Dei, sanus agat pœnitentiam in hoc sæculo ut sanus esse valeat in futuro, dit le*

même saint Augustin. Pendant que vous êtes en santé, pensez à l'affaire importante de votre salut : ne différez point votre conversion jusqu'à la mort ; parce que en ce temps, peut-être, n'y aura-t-il plus de miséricorde pour vous. Vivez donc continuellement dans la crainte de ce jour horrible ; pensez souvent de quel côté vous serez : si vous obéissez au démon en vous abandonnant au péché, si vous continuez dans vos débauches, et si vous refusez de vous convertir, indubitablement vous serez en la compagnie des réprouvés ; mais si vous faites une sérieuse pénitence de votre vie passée par une bonne conversion, vous aurez indubitablement le bonheur d'être parmi les élus. Ainsi soit-il.

PRONE XXVI.

Credo in Spiritum sanctum.

Après vous avoir instruits de ce qui concerne la première et seconde personne de la très-sainte Trinité, le Père et le Fils, nous avons dans la suite du Symbole à vous expliquer ce que nous devons croire de la troisième personne, savoir le Saint-Esprit. Sur cet article j'ai trois choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons croire du Saint-Esprit ; secondement, quels sont ses effets dans une âme ; troisièmement les moyens de connaître si nous l'avons.

PREMIER POINT.

Touchant la personne du Saint-Esprit, la foi nous propose trois ou quatre vérités principales que nous sommes obligés de croire. La première, que le Saint-Esprit est la troisième personne de la très-sainte Trinité, et par conséquent qu'il est Dieu, *Deus Pater, Deus Filius, Deus Spiritus sanctus*. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, *Patris, et Filii et Spiritus sancti una est divinitus* ; le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'ont qu'une même divinité, c'est-à-dire ne font qu'un seul Dieu. C'est pour cela que nous disons : *Credo in Spiritum sanctum*. Ce qui marque qu'il est aussi bien notre premier principe et notre dernière fin, que le Père et le Fils, comme autrefois nous vous avons expliqué, et par conséquent Dieu comme eux, puisque la qualité de principe et de fin ne peut convenir qu'à Dieu. *Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur* ; s'il est adoré comme le Père et le Fils, s'il est glorifié avec le Père et le Fils, donc il a la même majesté, la même gloire, les mêmes perfections, il a la même nature ; s'il a les mêmes perfections, il a la même nature, la même substance, la même essence, il s'ensuit qu'il est Dieu, puisqu'en Dieu il n'y a qu'une même nature qui se communique à trois personnes. Ah ! combien de chrétiens qui ne savent ce que c'est que le Saint-Esprit, et qui quand on leur demande : Qu'est-ce que le Saint-Esprit, ne sauraient répondre que c'est la troisième personne de la très-sainte Trinité, qu'il est un même Dieu avec le Père et le Fils ? Combien y en a-t-il qui en la fête de la Pentecôte s'imaginent que c'est quelque fête d'un saint et ne sauraient dire que

c'est la fête du Saint-Esprit ? Mais pourquoi le Saint-Esprit est-il ainsi appelé puisque le Père et le Fils sont saints. La raison en est, parce que les deux premières personnes de la très-sainte Trinité ont des noms particuliers et propres qui les distinguent entr'elles. Ainsi la troisième est appelée Esprit-Saint pour la distinguer du Père et du Fils ; et parce que tous les ouvrages de sainteté et de grâce s'attribuent spécialement au Saint-Esprit.

La seconde chose que nous devons croire du Saint-Esprit, c'est qu'il procède du Père et du Fils, comme d'un seul et unique principe ; parce que de l'amour mutuel du Père éternel envers son Fils, et réciproquement du Fils envers son Père procède un troisième terme que nous appelons le Saint-Esprit qui est consubstantiel au Père et au Fils, c'est à dire qui a la même nature divine, comme dit saint Jean : *Tres sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt* : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois ne font qu'un. » (1 Joan., V, 7.) Je ne m'arrête pas davantage à ceci, parce que la matière est trop haute et surpasse infiniment la capacité de nos intelligences : il nous suffit maintenant de croire ce que nous ne pouvons comprendre. Un jour viendra que nous verrons, s'il plaît à Dieu, ces vérités à déconvert, comme le Père engendre le Fils, comme le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit.

La troisième chose que la foi nous propose de croire du Saint-Esprit, c'est qu'il est le gouverneur et le directeur de l'Eglise. C'est lui qui préside à ses saintes assemblées, qui soutient la Chaire de saint Pierre, qui la maintient contre les hérétiques, qui entretient toute cette admirable économie dans la hiérarchie ecclésiastique, qui anime et qui vivifie tout ce grand corps de l'Eglise, et qui donne à chacun les mouvements de grâces proportionnées à la place qu'il y occupe. De là vient qu'il est appelé *Esprit vivifiant, Spiritum vivificantem*, parce que tout de même que l'âme donne la dernière perfection au corps, ainsi le Saint-Esprit donne toute sa perfection à l'Eglise, la sanctifiant, l'éclairant, la conduisant et la fortifiant.

Enfin la dernière chose que nous devons croire du Saint-Esprit, et bien digne de considération pour nous, c'est que non-seulement il préside à l'Eglise en général, mais de plus il est résidant actuellement en chacun des chrétiens, qui sont en la grâce de Dieu ; il y fait sa demeure comme en son temple et en son tabernacle : c'est l'Apôtre qui nous apprend cette vérité en divers endroits de ses Epîtres : « Ne savez-vous pas, dit-il, parlant aux Corinthiens, que vos membres sont le temple du Saint-Esprit qui demeure en vous ? » *Nescitis quia templum Dei estis et Spiritus Dei habitat in vobis ? Siquis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Dominus : templum enim sanctum est quod estis vos.* (1 Cor., III, 16, 17.) Et encore dans un autre endroit : *Vos estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illis et ambulo inter eos.* (1 Cor., VI, 16.) Par

Ces paroles saint Paul nous apprend que non-seulement nos âmes sont les temples du Saint-Esprit, mais encore que nos corps sont le lieu de sa demeure.

Notre-Seigneur Jésus-Christ confirme cette vérité par les paroles de consolation qu'il dit autrefois à ses apôtres pour les encourager à souffrir jusqu'à la mort, pour la défense de son nom, et à ne point craindre les hommes, *Non vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* (Matth., X, 20.) Ne craignez point, mes apôtres; lorsque vous serez interrogés devant les juges, le Saint-Esprit parlera en vous, et vous fournira de quoi leur répondre; ne craignez point, lorsque l'on vous méprisera, que l'on vous baffluera, que l'on vous soufflettera et que l'on vous fera souffrir tous les tourments imaginables, parce que le Saint-Esprit qui habite en vous, vous donnera des forces et même des consolations si abondantes, que vous souffrirez tout avec joie. O chrétiens, quelle dignité pour nous d'avoir un Dieu qui habite dans nos cœurs! quelle dignité d'être faits les temples et les organes du Saint-Esprit! Mais quelle consolation pour nous d'avoir un Dieu au dedans de nous-mêmes, qui nous comble de grâces et de bénédictions! Mais voici que l'entre dans le second point.

DEUXIÈME POINT.

Voyons donc maintenant quels sont les effets que produit le Saint-Esprit résidant dans une âme. Entre un nombre infini de biens que cause la présence du Saint-Esprit dans une âme, et les effets qu'il y produit, j'en remarque deux principaux, auxquels une grande partie des autres se rapporte. Le premier est d'éclairer, le second d'échauffer. C'est pour cela qu'il est comparé au feu qui par ses deux propriétés principales éclaire et échauffe : la lumière est pour l'entendement, la chaleur pour la volonté; ces deux puissances ont été corrompues par le péché; l'entendement ayant été obscurci, et la volonté dépravée.

La première chose donc que fait le Saint-Esprit dans une âme, c'est de dissiper les ténèbres que le péché y avait causées, et d'y faire un grand jour pour connaître les vérités. C'est ce que voulait dire Notre-Seigneur quand il dit à ses apôtres : *Cum venerit Paracletus docebit vos omnem veritatem.* (Joan., XVI, 13.) Nous ne sommes que de pauvres aveugles au fait de notre salut; nous ne connaissons aucune chose de nos mystères, et nous sommes justement, dit saint Thomas, comme était la terre au commencement du monde, couverts de ténèbres. Mais d'abord que le Saint-Esprit vient à en prendre possession, toutes ces obscurités se changent en lumières. Nous découvrons d'abord par les connaissances qu'il nous donne les pièges de notre ennemi qui nous étaient cachés. Nous reconnaissons la fausseté des maximes du monde, le néant des richesses, la fumée des honneurs que nous cherchons avec tant de passion. Qui pourrait expliquer, par

exemple, ce que le Saint-Esprit fait dans une âme qu'il a dessein de convertir? N'avez-vous jamais expérimenté cela en vos personnes? Il lui fait connaître la laideur du péché où elle s'était si malheureusement plongée, la beauté de la vertu qu'elle avait si longtemps méconnue, l'infinité grandeur d'un Dieu, la sainteté de sa loi, la vérité de ses promesses, la rigueur de ses jugements. Qu'est-ce que tout cela, sinon autant de rayons de cette divine clarté que répand le Saint-Esprit dans le cœur? *Intellectum tibi dabo, et instrua te in via hac qua gradieris : Je vous donnerai toutes les lumières et les instructions nécessaires pour vous garder de la chute et pour vous bien conduire dans la voie de mes commandements.* » (Psal., XXI, 8.) Voilà pour ce qui est de l'entendement. Mais il servirait fort peu que cette faculté fût illuminée, si le cœur qui est le principe de la vie spirituelle et le propre siège de la vertu, ne recevait de la force et du courage. Voilà pourquoi le Saint-Esprit ne s'arrêtant pas là, après avoir éclairé nos entendements, échauffe nos cœurs, nous donne des ardeurs, nous inspire des sentiments d'amour, et nous donne de fortes inclinations envers Dieu et notre prochain. L'Écriture nous apprend qu'il n'y a rien de plus dur, ni de plus insensible que le cœur humain, depuis que le péché s'en est une fois emparé : elle l'appelle un cœur de pierre; voilà pourquoi il est dit de lui : *Auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.* (Ezech., XXXVI, 26.) Qui est-ce qui nous donne ce cœur de chair? C'est le Saint-Esprit qui par certains mouvements sacrés, par ses grâces et par ses charmes amoureux, attire doucement et sans contrainte notre volonté aux affections et résolutions du bien, qui amollit sa dureté, et sa résistance, pour lui faire embrasser ce qu'elle ne pouvait pas auparavant. Saint Augustin, comprenant ces deux effets du Saint-Esprit sous ce seul mot de *grâce*, prononce une sentence remarquable : *Notunt homines facere quod justum est, vel quia latet, vel quia non delectat.* D'où vient que les hommes ne s'appliquent pas à l'exercice de la vertu? C'est que son mérite ne leur est pas connu, ou bien s'ils le connaissent, c'est qu'ils n'y trouvent pas de plaisir, la difficulté qu'ils trouvent dans sa pratique leur en donnant du dégoût : *Vel quia latet, vel quia non delectat.* *Ut autem innotescat quod latebat et suave fiat quod non delectabat, gratiæ Dei est.* Qu'est-ce donc qui nous donnera la connaissance et l'amour de la vertu? qui est-ce qui brisera toutes ces résistances que nous ressentons en la poursuite du bien? qui nous rendra facile ce que nous trouvions auparavant impossible? C'est le Saint-Esprit par l'effet et l'efficacité de sa grâce, *gratiæ Dei est.* C'est lui qui rompt tous les obstacles et toutes les résistances de la nature, qui nous fait avoir en horreur ce que nous aimions, et qui nous fait aimer ce que nous haïssions; c'est lui qui nous donne des forces dans les plus grandes traverses, qui nous console dans nos afflictions, en un mot, qui répand

dans nos âmes cette flamme de la charité : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum* (Rom., V, 5), qui est le principe et la vie de toutes les bonnes œuvres. Oh ! qui pourrait concevoir les effets de ce feu dans un cœur ? comme il le porte de vertu en vertu, comme il consume toutes ses imperfections, comme il le purifie, comme il l'embrase au service de Dieu ! Quel sentiment d'amour et d'affection il lui donne envers le prochain, même envers ses plus grands ennemis, pour l'amour de Dieu ! quelle compassion il lui imprime de ses misères corporelles et spirituelles ! quelle patience et quelle douceur dans sa conversation ! Quel zèle pour ce qui regarde son salut ! Quel courage et générosité pour mettre bas tous les respects humains, et faire les bonnes œuvres la tête levée sans aucune appréhension ! Voulez-vous en voir l'expérience en la personne des apôtres ? Voyez-les avant la venue du Saint-Esprit : après que le Fils de Dieu les a quittés, il n'y a rien de plus timide, de plus faible, ni de plus mou. Ils se retirent dans une chambre séparée, par la crainte qu'ils ont qu'on ne les accuse ; ils sont même si peu éclairés, que les discours de leur Maître leur semblent des énigmes et ses maximes des paradoxes : mais aussitôt que le Saint-Esprit est descendu sur eux, il leur ouvre les yeux pour pénétrer les mystères qui leur étaient cachés ; il leur inspire l'amour pour les guérir de la crainte ; il en fait des amants pour en faire des martyrs ; il éclaire leur entendement pour vaincre les philosophes ; il échauffe leur volonté pour surmonter les tyrans ; la croix n'a pour eux que des charmes ; ils trouvent de la douceur dans les supplices, de la gloire dans les affronts, des richesses dans la pauvreté ; ils sont tellement liés et unis ensemble par cet ineffable lien de perfection et de charité, qu'ils ne font tous qu'un même cœur et qu'une même âme (Act., IV, 32), qu'ils exposent tous les jours leur vie pour le salut de leurs frères, qu'ils prient pour ceux qui les persécutent et procurent à leurs ennemis toutes sortes de biens. Ah ! quel trésor pour les chrétiens, s'ils le savaient connaître, et s'ils en savaient faire l'estime qu'il mérite ! Avoir un Dieu chez soi, le posséder effectivement avec tous ses dons, qu'est-ce que cela, pécheur ? Si tu savais ce que tu fais quand tu commets un péché ; si tu savais que tu chasses le Saint-Esprit de ton âme et avec lui tous les biens que tu pourrais espérer ; si tu savais qu'en sa place tu fais entrer le diable, et qu'au lieu de serviteur du Fils de Dieu que tu étais par la grâce, tu deviens enfant et esclave du démon, tu n'aurais garde de te précipiter si malheureusement dans les désordres.

Nous avons tant de soin de conserver les biens temporels, et nous n'avons pas de soin de conserver ce qui nous sert de gage à la vie éternelle ! Nous ne voudrions pas chasser de notre maison une personne de mérite qui nous viendrait visiter, nous ne voudrions pas même lui donner le moindre su-

jet de mécontentement, surtout si nous redoutions sa puissance, où si nous en espérons quelque bien : et nous ne faisons pas difficulté, après que le Saint-Esprit, qui est Dieu, est descendu chez nous par le moyen des sacrements, de le mépriser et de l'en chasser honteusement pour y faire entrer en sa place son plus capital ennemi ? Malheur à ceux qui se jouent ainsi du Saint-Esprit !

Chrétiens, prenons garde que nous ne soyons de ce nombre. Viendra un temps que les lumières se changeront en ténèbres, que son amour se tournera en haine, que sa douceur se changera en furie, prenez-y garde. C'est assez pour ces deux points. Venons maintenant au troisième, pour connaître les marques de la résidence et de la demeure du Saint-Esprit dans une âme.

TROISIÈME POINT.

Voulez-vous savoir si le Saint-Esprit réside chez vous, si vous agissez par ses inspirations, si vous êtes excités par ses mouvements, et partant si vous êtes au chemin de salut ? Voyez si vous aimez Dieu par-dessus toutes choses. Pour en avoir une preuve infailible, voyez si vous avez de l'amour pour votre prochain, comme vous auriez pour vous : *Si dilectionem habueritis ad invicem*. Voilà la marque que nous en donne saint Jean. (Joan., XIII, 35.) *Scimus*, dit-il ailleurs, *quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres*. (I Joan., III, 14.) Voyez donc quelle opinion et quel sentiment vous avez de votre prochain, si vous ne noircissez point sa réputation par des calomnies et des médisances ; si vous parlez de lui honorablement ; si vous supportez et excusez ses défauts ; si vous avez compassion de ses misères corporelles et spirituelles ; si vous êtes bien unis par ensemble ; s'il n'y a point de division, de querelles et de procès parmi vous. Ah ! si cela est, que vous ayez de la charité pour votre prochain, assurez-vous que le Saint-Esprit est chez vous, parce que le Saint-Esprit est la charité même : *Deus charitas est, et qui manet in charitate in Deo manet, et Deus in eo* : « Qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et le Saint-Esprit demeure en lui. » (I Joan., IV, 16.)

Mais au contraire si vous avez de la haine, si vous portez envie, si vous faites mépris de votre prochain, si vous avez des inimitiés, si vous cherchez occasion de vengeance après une petite injure reçue, si vous vous rendez inexorables au pardon ; si vous êtes si fort attachés à vos intérêts que vous ne vous souciez pas de rompre la paix ; si vous vous mettez si aisément en colère, si vous vous aigrissez si tôt dans les occasions ; dites assurément que le Saint-Esprit n'est point en vous.

Le Saint-Esprit est un Dieu de paix, un Dieu de concorde, un Dieu qui unit les esprits ; et comment pourrait-il demeurer parmi la dissension ? *Non est Deus dissensionis, sed pacis*. (I Cor., XIV, 33.) C'est le diable qui vous possède quand vous êtes en discorde, c'est lui qui sème la division, c'est lui qui allume les querelles, c'est lui qui sépare les

choses les plus étroitement unies ; c'est lui qui anime le frère contre le frère, le père contre le fils, le mari contre la femme, les enfants contre les parents, les inférieurs contre les supérieurs : *In hoc manifesti sunt filii Dei et filii diaboli* : « Voilà la marque, dit saint Jean, pour discerner les enfants de Dieu et les enfants du diable. » (I Joan., III, 10). Si nous nous entraînons, nous sommes les enfants de Dieu ; si nous sommes en discorde, c'est le diable qui est notre père ; c'est lui qui habite en nos cœurs, qui y fait sa demeure. O Dieu ! quel maître, quel hôte, quel tyran dans une âme !

O chrétiens, s'écrie saint Augustin, enfants nourris et élevés pour le royaume du ciel ! O citoyens de Jérusalem, qui signifie *vision de paix*, tous ceux qui ont et qui aiment la paix, seront participants des bénédictions et des joies de cette cité bienheureuse : cherchez donc la paix, désirez donc la paix, aimez et conservez la paix en vos maisons, en vos affaires, avec vos femmes, avec vos enfants, avec vos serviteurs, avec vos amis et avec vos ennemis.

Prenons donc cette résolution, de nous aimer les uns les autres et de mettre bas toutes les querelles, les animosités, les aversions, si nous voulons que le Saint-Esprit, qui est l'amour personnel dans la sainte Trinité, habite en nous. Nous sommes tous rachetés d'un même sang (Apoc., V, 9), nous sommes membres d'un même corps (I Cor., XII, 27), tous enfants d'un même père (Rom., VIII, 16), et tous pierres d'un même bâtiment. (Ephes., II, 20.) C'était la marque par où se connaissaient autrefois les chrétiens, selon le témoignage que les païens même leur en rendaient, qui, au rapport de Tertullien, disaient d'eux : *Vide ut invicem se diligant et ut pro alterutro mori sint parati* : « Voyez comme ces chrétiens s'entraiment et comme ils sont tout prêts de mourir les uns pour les autres. » Voilà jusqu'où nous nous devons aimer les uns les autres. *Hæc est annuntiatio quam audistis ab initio*, dit saint Jean, *ut diligatis alterutrum*. (I Joan., III, 11.) Le premier précepte que l'on vous a donné quand vous avez reçu le baptême, a été de vous aimer les uns les autres. J'achève par cette parole du disciple bien-aimé, lequel dans sa première Epître toute brûlante des flammes de la charité du prochain, dont son cœur était tout ardent, et qu'il avait continuellement dans la bouche, en montre l'excellence par plusieurs raisons, dont en voici quelques-unes : *Charissimi, diligamus nos invicem, quia charitas ex Deo est, et omnis qui diligit, ex Deo natus est, et cognoscit Deum : qui non diligit, non novit Deum, quoniam Deus charitas est* (I Joan., IV, 7, 8). « Mes très-chers frères, ayons de l'amour les uns pour les autres, » parce que cet amour est un don très-excellent, qui vient de Dieu et qu'il a versé dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui est l'amour mutuel du Père et du Fils : et parce qu'il nous l'a commandé et nous l'a recommandé avec toutes les instances possibles : « *Quiconque aime les hommes est né de Dieu*, » et par consé-

quent est son fils, parce qu'il est animé de son propre esprit et de sa grande inclination, qui est d'aimer le genre humain : *Omnis qui diligit eum qui genuit, diligit et eum qui natus est ex eo* : « *Quiconque*, dit le même apôtre, aime le père, aime les enfants (I Joan., V, 1), » et c'est une chose inouïe d'avoir de l'affection pour un homme, et de haïr ceux à qui il a donné une partie de son être, et qui sont un autre lui-même. C'est pourquoi si nous avons de l'amour pour Dieu, il n'est pas possible que nous soyons froids pour les hommes, particulièrement pour les fidèles qui sont nés de lui par la grâce.

Esprit divin, Dieu de paix, qui êtes descendu en terre pour être un lien sacré, lequel unit tous les chrétiens ensemble, comme dans la sainte Trinité vous unissez le Père et le Fils ; qui par des nœuds admirables, entretenez la charité et la bonne intelligence entre toutes les parties de ce grand corps de l'Eglise, sans que la différence de leurs conditions, la contrariété de leurs humeurs, ni la diversité de leurs desseins empêche cette sainte alliance : donnez-nous aujourd'hui cet amour mutuel, que nous devons avoir les uns pour les autres ; étouffez toutes les divisions, allumez en nos cœurs les flammes d'une sainte charité, afin qu'ayant été unis ici-bas de volonté par votre moyen, nous le puissions être dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PRONE XXVII.

Sanctam Ecclesiam.

Après que les apôtres nous ont fait connaître ce qui est de Dieu, ils emploient le reste du Symbole à nous faire savoir ce qui concerne son Eglise. Ils nous enseignent qu'il y en a une, ils nous donnent les moyens de la connaître, par son unité, par sa sainteté et par son étendue, et après nous spécifient quatre biens principaux qui s'y trouvent : la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle. Aujourd'hui nous nous arrêterons à ces deux paroles, *Sanctam Ecclesiam* : sur quoi nous verrons, premièrement, ce que c'est que l'Eglise ; secondement, pourquoi elle est appelée sainte ; troisièmement, les fruits que nous en devons recueillir.

Pour bien entendre ce que nous croyons par cet article, il faut savoir que l'Eglise est une société de créatures raisonnables unies à Dieu par des vertus et des dons surnaturels. Or d'autant qu'il y a diverses créatures raisonnables, les unes du tout spirituelles, comme les anges, les autres spirituelles et corporelles, comme les hommes ; les unes sont au ciel jouissant d'un bonheur éternel, les autres sont dans l'espérance d'y aller : les bienheureux composent l'Eglise triomphante ; les fidèles qui sont encore sur la terre l'Eglise militante.

Il est vrai que quand nous faisons profession de croire qu'il y a une Eglise, nous entendons aussi bien la triomphante que la militante ; d'autant que ces deux n'en font qu'une. Ce sont deux parties qui composent

un même tout, ce sont ces deux cités, et ces deux Jérusalem, que Jésus-Christ s'est bâties, l'une s'appelle la Jérusalem céleste, l'autre est appelée la Jérusalem terrestre; l'une est déjà victorieuse, l'autre encore au milieu des combats; l'une dans le repos, l'autre dans le travail; l'une dans la gloire, l'autre dans les souffrances. Néanmoins quand on parle ici de l'Eglise, si nous prenons l'article à la rigueur, ce n'est proprement que de la militante qu'il est question, parce que la triomphante n'est pas visible, et comprend aussi bien les anges que les hommes. Or l'Eglise considérée dans cette étroite signification, en tant qu'elle regarde seulement les créatures raisonnables qui sont sur la terre, est une assemblée de personnes baptisées qui font profession de la foi de Jésus-Christ sous un même chef visible, qui est notre saint Père le Pape. Je le répète encore une fois, afin que vous le puissiez comprendre et retenir plus facilement L'Eglise en la façon que nous en parlons ici, c'est une assemblée, etc. Je dis premièrement, que c'est une assemblée, une congrégation, une compagnie, une société composée d'une multitude d'hommes, en la manière que nous voyons un corps politique composé de plusieurs citoyens; une république composée de plusieurs membres et de plusieurs habitants; un collège composé de plusieurs écoliers, une famille composée de plusieurs enfants, un royaume de plusieurs sujets.

C'est pour cela qu'elle est souvent comparée à un corps par l'apôtre saint Paul : *Vos estis corpus Christi et membra de membro.* (I Cor., XII, 27.) Vous êtes tous ensemble le corps de Jésus-Christ, qui n'est autre que l'Eglise, comme il le dit ailleurs, et chacun des fidèles en particulier est un membre de ce corps. (Ephes., V, 30.) Voulez-vous voir le rapport du corps naturel avec celui de l'Eglise? C'est que tout ainsi que dans la composition du corps naturel les membres étant joints les uns aux autres par les nerfs, les tendons et les muscles, reçoivent du cerveau l'influence de ces esprits, qui s'y préparent en la quantité qui est nécessaire à chacun pour faire ses fonctions; d'où résulte la perfection et la conservation de tout le corps : de même les fidèles qui composent l'Eglise, étant unis, et comme collés ensemble par ses divers ministères, chacun tire de Jésus-Christ qui est le chef de ce corps mystique, les grâces et les assistances qui lui sont nécessaires, pour s'acquitter de la charge à laquelle il l'a appelé; et par cette union l'Eglise tend à la perfection et à l'accroissement qu'elle doit avoir.

PREMIER POINT.

Pour ce même sujet Notre-Seigneur la compare souvent dans l'Evangile à un royaume, qui a pour son souverain, Jésus-Christ; pour ses lois, l'Evangile; pour ses princes, les apôtres; pour ses conseillers, les docteurs; pour ses capitaines et officiers,

les prélats; pour sa milice, les martyrs; pour ses assemblées, les conciles; pour ses munitions, l'Ecriture sainte; pour ses sujets, tous les fidèles.

C'est donc une congrégation; mais nous disons une congrégation au singulier, parce qu'il n'y a qu'une Eglise : *Una est columba mea, formosa mea, electa mea* : Je n'ai qu'une seule épouse, dit le Fils de Dieu dans le *Cantique*. (VI, 8). Il n'y a qu'une seule Eglise depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure. Il peut bien y avoir diversité d'ordres religieux, mais il n'y a qu'une seule Eglise. Elle peut bien être répandue en diverses provinces, en plusieurs royaumes, même par tous les coins de l'univers; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit toujours une. Elle est une, parce qu'elle a un même chef invisible, à savoir Jésus-Christ; un même chef visible, qui est le saint Père : elle n'est qu'une, parce qu'elle n'a qu'un même Esprit, une même foi, un même Evangile; elle est une, parce qu'elle n'a qu'une même tradition, un même baptême, et un même sacrifice; elle est une, parce qu'elle nous engendre tous à un même Jésus-Christ, elle nous fait asseoir à une même table, nous donne une même viande et un même breuvage : *Omnes in uno Spiritu potati sumus.* (I Cor., XII, 13.) Voilà pourquoi saint Paul dit aussi : *Unus panis et unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane et de uno calice participamus.* (I Cor., X, 17.) Par la participation aux mêmes sacrements, mangeant d'un même pain et buvant d'un même calice, nous témoignons qu'encore que nous soyons plusieurs, toutefois nous ne faisons qu'un même corps, ainsi que plusieurs grains ne font qu'un pain. Comme il y a qu'un Jésus-Christ, qu'un Verbe éternel, qui termine et qui épuise toute la fécondité de l'entendement divin; ainsi ne peut-il y avoir qu'une Eglise, épouse de cet adorable Jésus-Christ qui termine toutes ses affections.

Cette unité est la première marque qui nous fait connaître la véritable Eglise, et qui la distingue de ces synagogues de Satan, ainsi que saint Jean les appelle, de ces assemblées d'hérétiques qui sont autant d'églises que de têtes, et qui comme ces constructeurs de la tour de Babel, ne s'entendent pas l'un l'autre, tant ils sont différents en leur doctrine : là où tout au contraire les catholiques, quoique de différentes nations, quoique de mœurs très-dissemblables, gardent une si grande uniformité, que partout où vous alliez, vous trouverez qu'ils n'ont tous qu'une même bouche et une même foi.

Secondement, je dis une société de personnes baptisées pour faire voir que ce n'est pas un édifice matériel, ni un assemblage de pierres, où les chrétiens s'assemblent pour faire leurs prières, tel que pourrait être celui-ci où nous parlons quand nous définissons l'Eglise; mais une assemblée de créatures raisonnables. On ajoute de plus, baptisées, parce que sans le baptême qui

nous fait enfants de Dieu, qui nous ouvre la porte du salut, qui nous incorpore à Jésus-Christ, nous ne pouvons être enfants de l'Eglise, laquelle est son épouse.

De là vient que les païens, les infidèles, les Turcs, les enfants que l'on garde sans leur donner baptême, quoiqu'ils soient nés de parents catholiques, ne sont pas du corps de l'Eglise. Mais les hérétiques, direz-vous, sont baptisés, et cependant ne sont pas de l'Eglise. Il est vrai, mais c'est parce qu'ils ne persévèrent pas dans la foi qu'ils ont reçue et professée au baptême. Voilà pourquoi on ajoute en troisième lieu : Qui font profession de la foi de Jésus-Christ.

Je dis en dernier lieu : Sous un même chef visible, ce qui montre qu'une des conditions nécessaires pour être du corps de l'Eglise, c'est de reconnaître le vicaire de Jésus-Christ en terre; et qu'ainsi les schismatiques et tous ceux qui ne reconnaissent pas le Souverain Pontife, qui ne se soumettent pas à la chaire de saint Pierre, et qui se sont d'eux-mêmes désunis du chef de l'Eglise notre saint Père le Pape, sont pareillement séparés de son corps.

Mais est-il nécessaire, me direz-vous, d'un autre chef que Jésus-Christ ? Oui : la raison en est, parce que l'Eglise est visible, et Jésus-Christ est invisible. Or à un corps visible il faut par nécessité un chef qui soit visible : tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, l'Eglise n'a point eu d'autre chef que lui, parce qu'il était visible; mais lorsqu'il fut question de nous priver de sa présence, le voilà qu'il met en sa place saint Pierre, qu'il établit pasteur universel, et qu'il commande à toute l'Eglise de le considérer comme son supérieur, et comme son lieutenant : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* (Matth., XVI, 18.) Et parce que saint Pierre ne pouvait pas toujours demeurer sur la terre, il a eu des successeurs après lui qui, étant assis légitimement en sa chaire, ont été héritiers de sa dignité et prééminence, participants de sa même puissance, et ont tenu la même place que lui et la tiendront jusqu'à la fin du monde : *Ego rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua.* (Luc., XXII, 32.) Voilà pourquoi de tout temps on a recouru au Pape, comme au chef visible de l'Eglise, tant ès-doutes de la foi, que pour les mœurs, le bon ordre et le règlement des choses ecclésiastiques. Et, je vous prie, si vous ôtiez cette subordination et dépendance de tous les chrétiens sous un même chef visible, que verrait-on dans l'Eglise sinon du désordre ? Chacun voudrait croire et vivre à sa discrétion. La vanité d'un esprit particulier entreprendrait de résoudre les articles de foi à sa mode, et se voudrait donner le crédit d'une réforme dans la créance de nos mystères. Il n'y a point de corps qui n'ait son chef, il faut que l'on ait un chef non-seulement invisible, tel que Jésus-Christ, mais un chef visible, attendu la condition de ceux qui composent l'Eglise qui sont hommes et partant visibles.

Voilà donc ce que c'est que l'Eglise : une société de tous les fidèles chrétiens, qui font profession de la foi de Jésus-Christ. Je dis tous bons et méchants, justes et pécheurs, pieux ou impies. Mais comment, me direz-vous, les impies peuvent-ils composer une partie de l'Eglise ? les pécheurs sont-ils membres d'un corps si excellent ? que bonne mère peut-elle souffrir de si mauvais enfants ? sa pureté peut-elle souffrir des coupables ? sa sainteté peut-elle souffrir les moindres taches en ses sujets ? son innocence peut-elle souffrir des criminels ? Chrétiens, ne vous en étonnez pas ; oui, en cette vie l'Eglise est mêlée de bons et de mauvais ; c'est une bergerie où les boucs sont mêlés parmi les agneaux ; c'est une barque où les bons et les mauvais poissons sont reçus indifféremment ; c'est une aire de grange où la paille est pêle-mêle avec le bon grain ; c'est une arche où les animaux immondes sont reçus ; c'est une terre qui souffre l'ivraie au milieu du froment. Telle est la condition de la vie présente, tel est l'état de l'Eglise militante.

Mais il viendra un jour que Jésus-Christ fera le discernement de ses ouailles, qu'il séparera les boucs d'avec les agneaux, la paille d'avec le bon grain, l'ivraie d'avec le froment et qu'il purifiera son Eglise. Alors il mettra la paille, l'ivraie et les boucs dans le feu éternel, et se formera une Eglise toute innocente, et sans aucune souillure.

Ne dites donc plus, hérétiques, pour confirmer vos erreurs, que l'Eglise est une congrégation de prédestinés ; que c'est une assemblée de personnes parfaites, qui vivent sans aucun péché, et qui est connue de Dieu seul ; puisque l'Ecriture vous contraint d'avouer que dans le bercail de Jésus-Christ il y a des ouailles de toutes qualités.

Reste seulement une difficulté, comment l'Eglise peut être appelée sainte, puisqu'elle reçoit ainsi sans distinction les bons et les méchants chrétiens. C'est ce que je vais vous faire voir dans le second point.

DEUXIÈME POINT.

Pour entendre comme l'Eglise est sainte, il faut savoir que cette appellation de saint se prend en différentes façons dans l'Ecriture. Premièrement, nous appelons saint, ce qui est consacré et dédié au service de Dieu pour n'être plus employé à d'autres usages profanes, comme les calices, les ciboires, les temples qui sont destinés purement au service divin : et c'est le premier sens auquel nous disons que l'Eglise est sainte ; parce que, comme dit l'Apôtre, elle a été lavée et sanctifiée dans le sang de Jésus-Christ, avant que d'être l'épouse du Saint-Esprit, et parce que tous les chrétiens qui la composent, ont été sanctifiés par les eaux du baptême et la parole de vie : *Christus dilexit Ecclesiam*, dit l'Apôtre, *seipsum tradidit pro ea, ut eam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ* : « Jésus-Christ a tant aimé son Eglise qu'il a versé tout son sang, et a voulu mourir pour la délivrer de la mort du péché, la rendre sainte et sans

tache. » (Ephes., V, 26.) C'est à elle que Jésus-Christ dit comme à son épouse : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* : « Vous êtes toute belle, mon amie, vous êtes agréable à mes yeux, parce qu'il n'y a aucune tache en vous. » (Cant., IV, 7.) Et à la vérité si certaines onctions ont le pouvoir de consacrer des vases, des temples et même des hommes d'une façon particulière, pour servir à Dieu, comme dans l'Ancien et le Nouveau Testament, les rois sont sacrés, les vases et les temples sont oints d'une onction qui les rend sacrés et saints; si les cendres des victimes brûlées en sacrifice avaient la force d'ôter les immondices légales, et de donner quelque sainteté, c'est à juste raison que nous appelons l'Eglise, sainte, qui a été purifiée et lavée dans le sang de Jésus-Christ.

Secondement, nous appelons saintes les personnes par exemple qui font profession de sainteté, et qui, par leur doctrine et par leur exemple, tâchent de l'inspirer aux autres; et en cette seconde façon l'Eglise est encore bien appelée sainte, parce qu'elle porte tous ses enfants à la sainteté, ne leur enseignant et ne leur commandant rien qui ne soit saint.

Mais parcourez toutes les lois des infidèles, les sectes des hérétiques, vous y trouverez des rêveries et des sottises dans leur doctrine, des cruautés dans leurs sacrifices, et souvent des choses pernicieuses qui sont contraires à la lumière naturelle. Les uns, parmi les idolâtres, permettent l'adultère, les autres les mariages incestueux, les autres que les enfants mangent leurs pères quand ils sont trop âgés; les autres n'ont pas de honte de mettre tout leur bonheur à boire et à manger, et à assouvir leurs sensualités.

Parmi les hérétiques, il s'en est trouvé qui admettaient toutes sortes de crimes, qui faisaient des sacrifices avec du sang humain. Les donatistes sedonnaient la mort à eux-mêmes ou s'y exposaient témérairement, afin de passer pour martyrs. Calvin assure que Dieu est auteur du mal, qu'il n'y a point de sacrifice, et une infinité d'autres impiétés qu'il serait trop long de rapporter.

Mais l'Eglise catholique est bien éloignée de toutes ces damnables maximes : *Lex Domini immaculata, convertens animas, testimonium Domini fidele, justitiæ Domini rectæ.* (Psal., XVIII, 8, 9.) Toutes ses lois sont saintes, sont justes, sont pures; rien d'erroné dans sa doctrine, rien que d'honnête dans ses mœurs, rien de contraire à la raison, quoique souvent il s'en trouve au-dessus de la raison; toutes ses lois ne vont qu'à entretenir et fomentier la paix, à recommander l'obéissance aux supérieurs, à exhorter au jeûne, au célibat, à la virginité, à la pauvreté volontaire, et à toutes les autres pratiques de vertu.

Voilà donc comme l'Eglise est sainte : sainte en ses désirs, en ses vœux, en ses sacrifices, en ses lois et en ses commandements.

Troisièmement, l'Eglise est appelée sainte, parce qu'elle a été établie principalement, pour sanctifier le nom de Dieu sur la terre. C'est pour cela qu'elle dit tous les jours : *Sanctificetur nomen tuum* (Matth., VI, 9.); c'est pour cela que sont établies tant de belles cérémonies qu'elle observe dans le saint Sacrifice et dans l'Office divin; c'est pour cela qu'il y a tant d'ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, tant de personnes qui prêchent, qui prient, et qui, en se sanctifiant elles-mêmes, travaillent encore à sanctifier les autres.

Quatrièmement, elle est appelée sainte, parce qu'elle a des sacrements, qui sont de vives sources de grâces et de sainteté. Qu'y a-t-il de plus saint que le baptême, où nous est imprimé le caractère ineffaçable de sainteté, comme l'appelle saint Cyrille, qui nous sépare de tous les usages communs et profanes, pour nous dédier au service de Dieu, et nous destiner uniquement à sa gloire; qui nous donne des liaisons si étroites avec les trois personnes divines, et nous consacre d'une façon si noble et si relevée? Qu'y a-t-il de plus saint que la confirmation, où le Saint-Esprit nous est donné avec tous ses dons? Et sans parler de tous les autres, qu'y a-t-il de plus saint que l'adorable Eucharistie que nous appelons sainte par excellence, parce qu'elle contient l'auteur de la sainteté même.

Enfin l'Eglise est appelée sainte, parce que le Saint-Esprit a toujours été et sera avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Voilà donc comme l'Eglise est sainte. Sainte en ses lois, sainte en ses mœurs, sainte en sa discipline, sainte en ses membres, sinon en tous, au moins dans les principaux, à savoir les saints du paradis et les justes qui sont sur la terre, lesquels, pour être avec les méchants, ne contractent pour cela aucune souillure, non plus que le soleil quand il éclaire la boue; sainte enfin, parce qu'en elle seulement se trouve la sainteté, et hors de l'Eglise rien que de l'impiété, de l'erreur, que le mensonge et la perte éternelle.

TROISIÈME POINT.

Passons maintenant au troisième point, pour voir les fruits qui se peuvent recueillir d'ici. Le premier est de remercier Dieu de nous avoir faits enfants de l'Eglise, de nous avoir donné entrée dans son bercail, de nous avoir reçus pour ses sujets. Si un prince vous avait tirés de l'esclavage d'un maître très-cruel pour vous faire entrer dans sa famille, n'estimeriez-vous pas lui être fort obligé? Et qu'avez-vous fait à Dieu pour vous avoir tiré de l'esclavage du démon et de l'infidélité, vous faisant naître de parents chrétiens, laquelle grâce il a refusée à une infinité de personnes qui, faute de connaître l'Eglise, n'entrèrent jamais dans le ciel? Non, ne vous y trompez pas; on dit quelquefois : On se peut sauver en toutes sortes de religions : c'est une hérésie,

il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'une loi, qu'une Eglise hors laquelle il n'y a point de salut. Que les païens vivent si bien moralement qu'ils voudront; que les hérétiques fassent toutes les bonnes œuvres possibles, ils ne seront jamais que des criminels, des misérables et des perdus en matière de salut et de grâce, parce qu'étant retranchés de l'Eglise, ils ne peuvent jamais être vivifiés du Saint-Esprit, qui seul peut rendre nos actions méritoires et nos personnes agréables à Dieu.

Quelle obligation avons-nous donc à Notre-Seigneur de nous avoir préférés à tant d'autres nations qui se perdent tous les jours? et quel sentiment de gratitude devons-nous conserver dans nos cœurs pour un bienfait si signalé? Cette qualité d'être enfants de l'Eglise est si relevée, que la plus glorieuse que l'on a cru donner à nos rois très-chrétiens pour les services signalés qu'ils ont rendus à la religion, a été de les appeler les Fils aînés de l'Eglise.

Voilà pourquoi les empereurs et les monarques renonceraient plutôt à leur royaume que de renoncer à ce titre honorable. Estimons donc, chrétiens, cette prérogative spéciale, cet avantage merveilleux, et cette grâce que Dieu nous a faite sans l'avoir méritée. C'est la première chose que nous avons à faire.

Mais la seconde qui est bien plus importante, c'est de travailler à nous rendre saints. Nous croyons que l'Eglise est sainte, mais cette sainteté générale ne nous servira de rien, si nous ne le sommes en particulier; et au lieu de faire honneur à l'Eglise, comme un enfant doit faire à sa mère, nous lui causerons du blâme, et l'exposerons au mépris par nos œuvres. Ce ne sont pas les lieux qui sanctifient les hommes, mais ce sont les hommes qui sanctifient les lieux. *Non Hierosolymis vixisse*, dit saint Jérôme, *sed Hierosolymis bene vixisse, laudabile est*.

Ce n'est rien d'être saint par profession, si on ne tâche de l'être par ses mœurs. C'est à cette seconde sainteté que la première se rapporte comme à sa fin. L'Eglise n'est sainte et ne contient en elle-même une source inépuisable de toute sainteté, qui consiste en la doctrine évangélique et aux sacrements, que pour nous sanctifier; si nous ne travaillons fortement, comme les membres d'un corps saint à nous sanctifier et à nous conformer à Jésus-Christ qui en est le chef et l'auteur de toute sainteté, on nous en retranchera comme des membres pourris et gâtés, qui font déshonneur à leur corps; on nous séparera des agneaux comme des bœufs puants; on nous chassera du bercail, et la sainteté de l'Eglise qui nous devait servir pour notre justification, ne servira qu'à notre plus grande condamnation.

Travaillons donc, chrétiens, à nous sanctifier : nous en avons les moyens dans l'Eglise, les sacrements de pénitence et d'Eucharistie; allons nous laver dans ces fontaines et y purger toutes nos ordures. Cette Eglise où nous sommes est appelée

militante, pour montrer que nous avons continuellement des combats à livrer, que nous avons des ennemis sur les bras. Voyez avec quelle précaution marche une armée dans un pays ennemi; toujours l'avant-garde précède; les soldats marchent en bataille, chacun est sur ses gardes, les armes à la main et tout prêts de livrer combat de peur d'être surpris. C'est ainsi que nous devons nous comporter dans l'Eglise militante où nous sommes, c'est-à-dire, être toujours sur nos gardes, veiller à l'affaire de notre salut, ne nous laisser point endormir dans le péché mortel, mais nous relever aussitôt, si par malheur nous y sommes tombés, et résister puissamment aux attaques qui nous sont livrées de la part de la chair, du monde et du diable. Prenons-en la résolution, chrétiens, afin qu'après avoir ici vaillamment combattu dans l'Eglise militante, nous puissions être un jour couronnés dans l'Eglise triomphante. Amen.

PRONE XXVIII.

Ecclesiam catholicam.

Le sujet que nous avons commencé de vous traiter dimanche dernier, en parlant de l'Eglise, est de telle importance que j'ai cru, pour vous donner l'intelligence parfaite de cet article, qu'il était nécessaire de vous en faire un second entretien. Après donc avoir vu la dernière fois que l'Eglise est une et qu'elle est sainte, il reste à voir comme elle est catholique et apostolique. Quelles sont les marques pour reconnaître la véritable Eglise et la discerner d'avec les autres, qui n'en ont que le nom? son unité, sa sainteté, sa catholicité et succession légitime, ainsi que nous le professons tous les jours au saint sacrifice de la sainte Messe, quand nous chantons : *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*. Dans le premier point, je vous ferai donc voir comme l'Eglise est appelée catholique et apostolique, et dans le second, qui terminera tout ce discours, pour ne vous pas ennuyer, nous verrons les conséquences que nous devons recueillir de cette doctrine.

Pour ce qui est du premier point, qu'entendons-nous quand nous disons qu'elle est catholique? C'est qu'elle est universelle; car ce mot de catholique en grec ne dit autre chose qu'universel. Or comment l'Eglise est-elle appelée universelle? En deux façons : premièrement, quant à sa durée; secondement, quant à son étendue. Je m'explique : elle est universelle quant au temps et quant à la durée, parce que la même foi, la même doctrine qui nous a été enseignée par les apôtres, sera prêchée dans la même pureté jusqu'à la fin des siècles en tous les lieux du monde; parce que, depuis qu'elle a été une fois établie, elle n'a jamais désisté et ne désistera jamais, ni même pour un seul moment; c'est le même Evangile qui a été prêché sur la terre que nous tenons et que nous prêchons à présent; c'est la même foi que nous avons reçue

sans aucune corruption ni altération quelconque ; c'est l'héritage que nos pères nous ont laissé, et dont nous sommes en possession depuis seize siècles : c'est ce que nous marquent ces anciennes Eglises qui se voient en tous les lieux du monde. Et certes, s'il y eut jamais temps où l'Eglise eût dû être obscurcie et anéantie, ce serait du temps des persécutions, lorsque les empereurs païens voulaient absolument détruire la religion chrétienne ; mais tant s'en faut, le sang des martyrs était la semence des chrétiens, comme dit Tertullien : *Sanguis martyrum semen est Christianorum* ; et toutes les parties qu'on leur coupait étaient comme autant de greffes du Christianisme : et comme nous voyons qu'une vigne étant taillée porte plus de fruit, ainsi l'Eglise de ces retranchements et de ces incisions, tirait les accroissements et le progrès de la fécondité.

Il n'en va pas ainsi des hérétiques : la nouveauté de leur doctrine, la nouveauté de leurs prêches et de leurs synagogues, et la nouveauté de leurs auteurs, témoignent assez que leur Eglise qu'ils appellent, n'est point Eglise catholique, puisque, à peine a-t-elle un siècle sur la tête. Combien d'hérésies ont été dans l'Eglise qui sont maintenant étouffées, et dont il n'est plus fait de mention ? Il n'y a point presque d'hérésie que le même siècle qui l'a vue naître, n'ait vue mourir. Ce sont des torrents impétueux, dit saint Augustin, qui, dans la saison d'hiver, se vont débordant dans les campagnes et font ravage pendant deux ou trois jours ; mais qui dessèchent tout aussitôt, et ne laissent après eux que de la saleté et de la boue. *Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens.* (Psal. LVII, 8.) *Multæ hæreses jam emortuæ sunt : cucurrerunt in rivis suis quantum potuerunt ; siccati sunt rivi, vix memoria eorum reperitur.* Mais au contraire l'Eglise catholique est comme un grand fleuve qui, prenant sa source dans le sein de Dieu, commence son cours par la mort du Fils de Dieu, sans qu'il puisse être jamais interrompu et continuera jusqu'à la fin des siècles. Ses persécuteurs ont beau faire, jamais elle ne peut périr ; les hérétiques ont beau l'attaquer, jamais elle n'enseignera aucune chose aujourd'hui que ce qu'elle a enseigné dès le temps des apôtres. La parole de Jésus-Christ y est engagée. *Portæ inferi non prævalerunt.* (Math. XVI, 18). Le diable, les péchés, les schismes, les hérésies, les hypocrisies, les méchancetés, les tromperies, les trahisons, les forces, les menaces, les tourments, les prisons, les géhennes, les morts, et toutes les cruautés ne la pourroient jamais anéantir ; parce qu'elle est appuyée sur les promesses de Dieu : *Veritas Domini manet in æternum.* (Psal. CXVI, 2.) Voilà comme l'Eglise est universelle en sa durée : voulez-vous voir comme elle est catholique et universelle en son étendue ?

Parcourez la terre habitable, et vous y trouverez des chrétiens, en quelque endroit du monde que ce soit. Allez en Italie, en Espa-

gne, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en la Chine, au Japon, aux Indes, en Afrique, en Jérusalem, vous y trouverez des personnes qui croient les mêmes choses que vous croyez.

C'est l'empire que Dieu a donné à son Fils ; c'est ce qu'il lui avait promis dans une infinité d'endroits, et spécialement en la personne d'Abraham : *Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ* : « Toutes les nations de la terre seront bénies en ton fils. » (Gen., XXVI, 4.) Et c'est l'assurance qu'il en avait donnée lui-même : *Prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe* : « Cet Evangile sera prêché par tout le monde. » (Math., XXIV, 14.) Ce qui fut accompli du temps même des apôtres ; car saint Paul, écrivant à ceux de Colosse et parlant de l'Evangile, dit : *Quod pervenit ad vos sicut et in universo mundo, et fructificat et crescit sicut in vobis ex ea die qua audistis et cognovistis gratiam Dei in veritate* : « La foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ et les vérités de son Evangile ont été prêchées dans toutes les parties du monde ; et par la force de la grâce de Dieu toutes les nations croissent tous les jours et augmentent en la sainte foi, laquelle produit dans leurs cœurs des fruits merveilleux de toutes sortes de vertus. » (Coloss., I, 6.)

L'Eglise donc est appelée catholique, c'est-à-dire universelle : 1^o parce qu'elle s'étend dans toutes les parties du monde ; 2^o parce qu'elle durera jusqu'à la consommation des siècles, et 3^o parce qu'elle reçoit indifféremment dans son unité toutes sortes de personnes de quelque condition, de quelque nation et de quelque âge qu'elles puissent être. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'en a exclu personne : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit* : « Quiconque croira, » c'est-à-dire aura la même foi que mes apôtres prêcheront, « et sera baptisé, sera sauvé. » (Marc., XVI, 16.) L'Eglise est composée de personnes de toutes sortes de langues, de nations, de tribus, comme dit saint Jean : *Redemisti nos, Deus, in sanguine tuo, ex omni tribu, lingua, populo, natione ; et fecisti nos deo nostro regnum* (Apoc., V, 9) ; et cette Eglise est le royaume de Jésus-Christ, parce qu'il en est le véritable chef, qui la défend par sa toute-puissance, qui la fortifie par sa grâce, qui la rend victorieuse de ses ennemis, des tyrans, des hérétiques et des schismatiques, et qui la couronnera triomphante dans le ciel.

La quatrième marque de la véritable Eglise, c'est le titre d'apostolique que le concile de Constantinople lui donne. Or l'Eglise est appelée apostolique pour plusieurs raisons : premièrement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est voulu servir des apôtres pour l'établir dans le monde. Il n'a pas voulu se servir de princes, ni de magistrats. *Magna Artificis misericordia : sciebat enim quia si eligeret senatorem, diceret senator : Dignitas mea electa est ; si eligeret divitem, diceret dives : Opulentia mea electa est ; si eligeret ora-*

tozem, diceret orator : Eloquentia mea electa est. Car, comme dit le grand saint Augustin, avec son éloquence ordinaire : « La miséricorde de l'Ouvrier est grande : il savait que s'il choisissait un sénateur pour annoncer la foi, il dirait : C'est ma dignité qui a été choisie ; s'il choisissait un riche, il dirait : Ce sont mes richesses que l'on a envisagées ; s'il choisissait un orateur, il dirait : C'est mon éloquence qui a été considérée. » (S. Ag., Serm. 59 *De verb. Dom.*) Pnissants arguments pour la vérité de nos mystères, et pour faire savoir la force de la grâce et de la vérité. Secondement, elle est appelée catholique, pour montrer que sa doctrine n'est pas comme celle des hérétiques ; mais qu'elle est descendue du Fils de Dieu par la tradition des apôtres. Certes, si l'antiquité, en fait de religion, emporte le dessus ; quelle vénération devons-nous avoir pour la nôtre, qui prend ses fondements et ses principes de Jésus-Christ et de ses apôtres ? et au contraire quelle aversion de celle des prédicants qui ne nous présentent que des choses nouvelles ? Si l'antiquité est une preuve de la vérité, la nouveauté est une preuve et un indice manifeste d'imposture et d'hérésie. Les anges, dit saint Paul, s'ils descendaient du ciel pour vous prêcher, devraient vous être suspects, si leur prédication s'égare tant soit peu de la règle que nous avos reçue de Notre-Seigneur. (*Galat. 1, 8.*) Edant, dit Tertullien, *ergo origines ecclesiarum suarum : evolvant ordinem episcoporum suorum* : « Que les hérétiques fassent voir l'origine de leurs Eglises, et qu'ils montrent l'ordre de leurs évêques. » (*De præscript.*) Troisièmement, parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse montrer la succession continuelle de ses pasteurs depuis les apôtres, principalement dès le siège de saint Pierre à Rome, jusqu'à maintenant. C'est l'argument dont se sont servis tous les anciens Pères, pour confondre tous les hérétiques de leur temps. Voilà quelles sont les marques qui nous sont données pour reconnaître l'Eglise, l'unité, l'universalité, la sainteté, et l'antiquité de l'Eglise ; et que nous sommes obligés de croire comme un des principaux articles de notre foi. Mais quel profit recueillir de tout ceci ? Deux principaux.

Le premier, de nous affermir de plus en plus dans la résolution de vivre et de mourir dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et de fuir avec horreur toutes les sectes de notre temps : *Christianus mihi nomen est ; Catholicus vero cognomen*, dit Pacien, un ancien Père de l'Eglise : « Mon nom est Chrétien et mon surnom Catholique. » Hérétiques, allez vanter à d'autres votre nouvelle église. Je me tiens à l'antiquité de la mienne ; je ne vois que de la division chez vous ; vous n'êtes point d'accord avec vous-mêmes ; je ne veux point d'autre preuve de la fausseté de votre religion et fausse doctrine, que ce que vous avez fait pour l'établir et que vous faites pour la maintenir : renverser les églises, abattre les autels, briser les croix et les images, abolir les fon-

dations pieuses ; recevoir pour vos ministres ou prédicants des moines apostats, ou des prêtres que l'Eglise a repris ou punis pour leur vie scandaleuse, profaner les lieux saints, falsifier les Ecritures et forger des expositions nouvelles, vomir mille blasphèmes contre Dieu, la Vierge et les saints, contre les sacrements, et les cérémonies de l'Eglise, prêcher le libertinage de conscience sous le prétexte de liberté évangélique, se vautrer dans toutes sortes de lubricités, se moquer de toute discipline et retenue ; voilà sur quoi est fondée votre religion, ou plutôt votre synagogue pleine de confusion. Mais ce n'est point assez d'avoir en horreur la doctrine des hérétiques ; il faut encore fuir ceux qui en font profession et qui en sont sectateurs. C'est saint Paul qui nous l'apprend : *Hæreticum hominem evita : « Fuyez, dit-il, la compagnie des hérétiques (Tit., III, 10), » et la raison qu'il en apporte, c'est que, sermo eorum ut cancer serpit (II Tim., II, 17).* Leurs discours sont des discours impies qui, comme un venin très-subtil, se coulent des oreilles dans la créance de leurs auditeurs ; si bien qu'étant une fois entrés comme un chancre malin, ils rongent peu à peu ce qu'ils trouvent de sain, jusqu'à ce que tout soit corrompu. En effet, voyez quels sont les entretiens des hérétiques ; c'est de calomnier le saint Père, de médire des prêtres, de se moquer des sacrements, de maudire le célibat, et si quelquefois ils semblent dire une bonne parole, ce n'est que du bout des lèvres, dit l'Apôtre : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (*Tit. I, 16.*) Car au reste ce sont des hommes idolâtres d'eux-mêmes, qui ne cherchent que leur propre gloire, qui ont une opinion ridicule de leur suffisance, qui se mettent au-dessus d'un chacun, et se rendent insupportables dans leurs propres louanges, qui vomissent des blasphèmes contre le ciel, ni en la terre, et qui, s'ils font paraître quelque soin de piété sur leur visage, la démentent par leurs œuvres : « *Ce sont des personnes qui s'aiment elles-mêmes, qui sont pleines de cupidité, orgueilleuses, superbes, qui blasphèment, et qui ont l'apparence de la piété, mais qui n'en ont point la vertu : Erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, habentes speciem quidem pietatis ; virtutem autem ejus abnegantes* » (*II Tim., III, 2*) : C'est de la sorte que l'apôtre saint Paul décrit les hérétiques ; et saint Jude dans son Epître canonique, voulant nous donner la même aversion des hérétiques, nous en fait une autre description bien naïve en ces termes : *Ce sont, dit-il, des nuées trompeuses qui font espérer de la pluie, et n'en donnent point, et qui après s'être longtemps promenées au gré des vents se dissipent tout à fait : « Nubes sine aqua quæ a ventis circumferuntur. (Jud., 12.)* Ce sont des nuées pour l'arrogance de leurs esprits, qui promettent merveille par la parole qu'ils donnent d'enseigner la vérité ; mais qui ne font qu'obscurcir le monde et le remplir de

ténèbres : ils font comme ces jeunes arbres qui rapportent beaucoup de feuilles, mais point de fruits. Voilà donc le premier fruit que nous devons retirer d'ici, d'éviter de tout notre possible non-seulement la doctrine, mais aussi la compagnie même des hérétiques. Les saints ont été si exacts en cela qu'ils ne voulaient communiquer en façon quelconque avec eux. L'Histoire ecclésiastique nous marque que saint Jean l'Évangéliste étant allé où l'hérétique Cérinthus se lavait, dit à ceux qui étaient de sa compagnie : « Fuyons promptement d'ici, de peur que nous ne soyons infectés de l'eau où se lave cet hérétique ennemi de la vérité. »

Le second fruit, c'est d'avoir de grands sentiments d'amour, de respect et d'obéissance vers la sainte Eglise catholique, apostolique, qui est notre véritable Mère ; n'en parler jamais qu'avec respect, l'honorer et obéir dans toute la simplicité qu'un enfant doit avoir à tous ses décrets, regarder ses décisions comme provenant du Saint-Esprit, qui l'inspire et qui la conduit. Saint Augustin prononce contre tous les malheureux chrétiens, qui se séparent de l'Eglise par leur orgueil, cette sentence terrible : *Non habebit Deum Patrem qui non habuerit Ecclesiam matrem* : « Celui qui n'obéit pas à l'Eglise comme à sa mère, n'aura jamais Dieu pour Père, » et par conséquent sera chassé de l'héritage du paradis, comme un enfant bâtard indigne de participer à ses avantages et à ses biens. Voilà pourquoi il faut fuir les hérétiques déclarés, quoique, en apparence ils paraissent gens de bien ; parce que, comme remarque saint Jérôme dans le premier livre de ses Epîtres, c'est la coutume des hérétiques de se revêtir de la peau de brebis, de prêcher même avec des visages mortifiés, pour tromper par ces belles apparences extérieures les âmes simples et les détourner de l'obéissance due à l'Eglise leur mère. Fuyons donc, chrétiens, les hérétiques déclarés, et toutes personnes suspectes de mauvaise doctrine, et attachons-nous inséparablement à cette colonne inébranlable de l'Eglise ; obéissons-lui comme à notre véritable mère ; et nous aurons le bonheur d'arriver au port du salut, auquel elle seule conduit. *Ainsi soit-il.*

PRONE XXIX

Sanctorum communionem.

Après vous avoir entretenu de l'Eglise et de ses qualités ces jours passés ; après vous avoir fait connaître comme elle est une, comme elle est sainte, comme elle est universelle et apostolique, il reste à vous faire voir les avantages qu'il y a d'être enfants de l'Eglise. Les apôtres en marquent quatre, dont le premier est la communion des saints, qui ne fait qu'un même article avec le précédent, lequel comprend tous les biens spirituels qui sont dans l'Eglise, comme les suffrages, les prières publiques, les indulgences, les sacrements, les sacrifices et

généralement toutes les bonnes actions qui s'y font ; le second la rémission des péchés, c'est-à-dire le pouvoir d'obtenir le pardon de ses offenses, par la puissance de lier et de délier, qui a été accordée à l'Eglise par Jésus-Christ ; le troisième, le pouvoir de participer à la gloire de sa résurrection ; le quatrième, d'être héritier de ses promesses et de la vie éternelle.

Nous nous arrêterons aujourd'hui au premier de tous ces biens ; sur quoi nous verrons en premier lieu, qu'est-ce que la communion des saints ; secondement, qui sont ceux qui participent à cette communion ; troisièmement, ce que nous devons recueillir pour notre instruction.

PREMIER POINT.

Pour entendre ce que c'est que la communion des saints, et ce que nous croyons par ces paroles, il faut savoir ce que signifie ce mot de communion et celui de saints. Ce mot de *communio*, au terme de l'Ecriture, ne veut dire autre chose qu'une communication, une participation, ou un commerce de certains biens qui se partagent entre plusieurs personnes ; ainsi disons-nous qu'entre les amis toutes choses sont communes ; qu'un ami n'a rien qu'il ne communie volontiers à son ami. Ainsi, chez les premiers chrétiens, la charité était si grande, que personne n'avait rien à soi, mais donnait libéralement de ce qu'il avait de superflu à celui qui en avait besoin. Voilà pourquoi saint Paul, les exhortant à cette assistance mutuelle, leur dit : *Beneficentie et communionis nolite oblivisci.* (Hebr., XIII, 16.) Souvenez-vous de la communion et de l'alliance que vous avez avec les pauvres, et que vous avez contractée au baptême, laquelle vous oblige de leur départir de vos biens, et de les soulager dans leurs nécessités.

C'est ainsi que nous voyons que les royaumes fort éloignés, fort différents en mœurs, et qui n'ont rien de commun en leur langage, se communiquent néanmoins leurs richesses les uns aux autres, par le moyen du commerce que les marchands entretiennent ensemble ; en sorte que l'abondance des uns supplée à la disette des autres.

Ce mot de *saints*, se prend ou pour des personnes sanctifiées, ou pour des choses consacrées au culte de Dieu et de la religion. C'est dans ce premier sens que saint Paul qualifie ordinairement les chrétiens, du titre de saints, comme quand il écrit aux Ephésiens : *Paulus apostolus Jesu Christi omnibus sanctis qui sunt Ephesi* : « Paul, apôtre de Jésus-Christ, à tous les saints qui sont à Ephèse. » (Ephes., I, 1.) Et aux Corinthiens : *Paulus apostolus Jesu Christi, Ecclesiae Dei quae Corinthi, cum omnibus sanctis qui sunt in universa Achaia* : « Paul, apôtre de Jésus-Christ, souhaite la grâce et la paix de Dieu le Père et de son Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur, à l'Eglise qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dispersés par l'Achaie (II Cor., I, 1) ; » c'est-à-dire à tous les chrétiens. Et dans la seconde signification, nous appelons saints, tous les sacrement

de l'Eglise, la foi, la charité, la grâce, la parole de Dieu, et enfin tout ce qui a rapport à la sainteté des chrétiens.

Quand donc nous croyons la communion des saints, cela se peut entendre en deux façons, ou bien des actions personnelles des chrétiens, dont le mérite rejaille à tous, et à chacun des fidèles, comme ne faisant qu'un même corps, ou des biens spirituels, qui se trouvent communs à tous dans l'Eglise. Si nous considérons la communion des saints en la seconde façon, croyant à la communion des saints, nous croyons qu'il y a dans l'Eglise communauté de biens spirituels entre tous les chrétiens, plus étroite qu'il n'y a pas, sans comparaison, entre le mari et la femme, pour les biens temporels. C'est dans cette pensée que saint Jean dit : *Societatem habemus ad invicem* « Nous avons communauté ensemble. » (I Joan., I, 7.) Communauté qui consiste en ce que nous communiquons aux mêmes grâces, nous avons un même Père, un même avocat, nous participons aux mêmes fruits de la mort et passion du Fils de Dieu, nous puisons dans la même fontaine, nous sommes abreuvés des mêmes eaux, nourris de la même viande, fortifiés des mêmes sacrements, sustentés de la même parole, affermis sur les mêmes promesses. Ce n'est pas un autre baptême pour les riches que pour les pauvres, pour les grands que pour les petits ; ce n'est pas une autre foi et une autre créance pour les uns que pour les autres ; ce n'est pas une autre Eglise pour les hommes que pour les femmes ; tous sont participants des mêmes biens sans aucune différence d'âge, de sexe et de condition.

Il n'y a rien de particulier en l'Eglise, tout est commun à tous, tout ainsi qu'entre les habitants d'une même ville, il y a communauté pour jouir de certains privilèges, comme des franchises, des exemptions, forêts, prairies, fontaines, rivières communes, auxquelles chaque particulier a droit de chasse, de pêche de poissons, et semblables ; ainsi l'Eglise qui est cette sainte cité, fait tous ses enfants participants des biens que Jésus-Christ son époux y a mis.

Si nous prenons la communion des saints en la première façon, parce qu'entre les fidèles chrétiens unis ensemble en charité il y a une spéciale communication de mérites et de bonnes œuvres qui se pratiquent, et une communauté si parfaite qu'en tout ce que l'un fait, soit qu'il prie, soit qu'il jeûne, soit qu'il souffre, fût-il éloigné de cinq cents lieues d'ici, le mérite nous en revient et en est appliqué à tous ; cela ne se peut pas mieux concevoir que par la comparaison du corps naturel. Car tout ainsi que dans le corps naturel, dit l'Apôtre, il y a plusieurs membres, et que ces membres se rendent un service réciproque ; en sorte que si le pied marche, la main travaille ; si l'oreille écoute, les yeux regardent ; si la bouche mange, c'est pour le bien et le profit de tout le corps ; de même dans le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, les fidèles qui en sont les membres, sont tel-

lement unis les uns aux autres, que l'un ne peut rien faire qu'il ne profite à l'autre. Il en va dans la famille de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme dans une famille bien rangée, où les frères et sœurs vivent en une intelligence si parfaite, que tous leurs travaux et leurs gains sont communs. Ainsi quand un des frères travaille à négocier les affaires de la maison, une sœur travaille à gouverner le ménage, une autre à travailler de ses mains, une autre à l'intendance des domestiques ; et cependant dans cette variété de fonctions, chacun cherche le bien commun ; de même dans l'Eglise nous sommes tous frères ; tout ce que nous faisons retourne au bien spirituel de tous en général. Par exemple, tandis que vous jeûnez, un autre s'applique à de saintes lectures, un autre donne l'aumône, un autre travaille à la conversion des âmes, un autre souffre avec patience et pour l'amour de Jésus-Christ, ou les persécutions, ou les infirmités corporelles, et tous participent aux bonnes œuvres des uns et des autres comme dans une famille bien réglée et unie par le lien de la charité, tous participent au gain commun ; ainsi dans la sainte Eglise une âme remplie de Dieu participe aux jeûnes, aux aumônes, aux mortifications et à toutes les œuvres saintes et méritoires des autres : c'est pourquoi le prophète David disait : *Particeps ego sum omnium tementium te* : « Je suis participant des grâces de ceux qui vous craignent. » (Psal. CXVIII, 63). C'est un grand avantage d'être dans la véritable Eglise en laquelle seule se trouve cette sainte communion.

DEUXIÈME POINT.

Mais qui sont ceux qui participent à cette communion et qui composent cette sainte communauté ? Il y a trois sortes de personnes : les bienheureux qui sont dans le ciel, les catholiques qui vivent sur la terre, et les âmes qui souffrent dans le purgatoire, qui sont les trois parties qui composent un même tout, ou, pour mieux dire, trois membres, qui forment le même corps de l'Eglise : la première que nous appelons triomphante, la seconde militante, la troisième souffrante. C'est ainsi que s'entendent ces paroles de l'Apôtre, quand il dit, que le Père éternel a mis toutes choses sous les pieds de son Fils Jésus-Christ, et les a assujéties à son pouvoir (Hebr., II, 8) ; il l'a constitué Seigneur absolu de toutes choses, et l'a établi chef de toute l'Eglise, c'est-à-dire tant de l'Eglise militante qui est sur la terre, des hommes qui combattent continuellement contre les ennemis de Dieu et de leur salut, comme de l'Eglise souffrante, qui est sous la terre, des âmes justes qui achèvent par leurs peines dans les flammes du purgatoire de payer à la justice divine ce qu'elles lui doivent, et de la triomphante là-haut au ciel, composée, ainsi que dit saint Thomas, des hommes et des anges. Les bienheureux nous assistent ici-bas par leurs prières et le crédit qu'ils ont auprès de Dieu : c'est pour cela que nous implorons leur assistance et même dans le

plus auguste de nos mystères, dans le saint canon de la Messe nous disons : *Communicantes et memoriam venerantes*, etc. : Par la communication et la société que nous avons avec les bienheureux, nous vous prions, mon Dieu. Et quoique nous ne puissions profiter aucunement aux bienheureux, parce qu'ils n'ont plus besoin de rien, jouissant de la présence de Dieu, néanmoins nous pouvons en quelque chose augmenter leur bonheur, offrant à Dieu le saint sacrifice de la Messe en faisant mémoire d'eux. Les justes qui vivent sur la terre s'assistent les uns les autres par prières, par aumônes et semblables bonnes œuvres; en sorte que tout ce qui se fait par chaque juste en particulier, profite à tous les autres. C'est pour cela que nous avons tant de soin de nous recommander aux prières des gens de bien, des personnes religieuses ou ecclésiastiques; et ce qui est de plus admirable, c'est que les justes et les fidèles satisfont les uns pour les autres. C'est dans ce sentiment que saint Paul disait : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia.* (Coloss., I, 24.) Quoique Notre-Seigneur Jésus-Christ ait satisfait suffisamment pour nos péchés par sa mort et passion, il désire néanmoins qu'en votre particulier nous coopérons à notre salut par les bonnes œuvres : Je souffre volontiers une infinité de misères et je mortifie mon corps; et comme membre de la sainte Eglise, je désire que tous les fidèles qui la composent, soient participants de mes mérites. Et le même saint Paul recommandant cette union : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat; ut et illorum abundantia inopia vestra sit supplementum, ut fiat æqualitas.* (II Cor., VIII, 14.)

Mais comment, me direz-vous, les âmes qui souffrent dans le purgatoire sont-elles dans la communion des saints? Oui sans doute, en tant qu'elles participent aux bonnes œuvres que nous faisons à leur intention, et qu'elles peuvent être soulagées par nos prières, nos aumônes, nos jeûnes, mais principalement par le saint sacrifice de la Messe. Voilà l'excellence de cette communauté des saints, que ceux qui sont dans l'impuissance absolue des assister, puissent être secourus par leurs frères. Il ne se peut guère voir de société plus grande ni plus étroite que celle d'un mari avec sa femme, et cependant, si le mari souffre, la femme peut bien user de compassion; mais de le délivrer, si principalement elle en est éloignée, c'est une chose impossible. Mais entre les fidèles quoique éloignés par une aussi longue distance qu'il y a du ciel à la terre et de la terre aux enfers, ils vont se communiquer leurs biens les uns aux autres, parce que c'est un même esprit qui les lie et unit ensemble. C'est pourquoi nous disons tous les jours au saint sacrifice de la Messe : *Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum, qui nos præcesserunt in signo fidei, et dormiunt in somno pacis.* Seigneur, souvenez-vous de vos serviteurs et servantes qui ont eu le bonheur pendant leur vie, de vous avoir servi dans la véritable foi et religion; qui à présent

souffrent dans les flammes du purgatoire les peines dues à leurs péchés, par les mérites de cet auguste sacrifice que nous vous offrons, par les mérites du sang que Notre-Seigneur Jésus-Christ a répandu sur l'arbre de la croix; faites-leur miséricorde; retirez-les de cette obscure prison, mettez-les dans voire saint paradis, où ils vous bénissent, aiment et louent éternellement.

Voyez donc de quelle importance est cet article de la communion des saints et combien nous devons nous y affermir, puisque c'est sur ce fondement que sont fondées les mémoires des saints que nous faisons au Sacrifice, les prières que nous leur adressons, les oraisons que nous faisons pour nos amis, les suffrages pour les défunts, et tout ce que l'on fait dans l'Eglise pour leur soulagement. Oh ! qu'il fait bon vivre dans une si sainte société pour être participants de tant de biens ! *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* (Psal., CXXXII, 1.) Et tout au contraire que malheureux sont ceux qui en sont retranchés, comme les hérétiques, les schismatiques, et les infidèles, les Juifs et les excommuniés, c'est-à-dire ceux qui pour quelque énorme péché, sont séparés de la communion des fidèles, comme sont les endurcis, qui ne veulent pas quitter ni confesser leurs péchés, leurs adultères, leurs homicides, leurs blasphèmes, et ceux qui exercent des sortilèges. Il n'y a point de sacrifices pour ces gens-là, point de prières, point d'indulgences; ils sont en la possession du démon, et s'ils y persévèrent, ils seront éternellement avec lui. O Dieu ! le déplorable état, qu'il soit défendu de prier pour eux, qu'ils soient privés de la sépulture ecclésiastique, et que leurs corps soient jetés comme une bête à la voirie. *Sepultura asini sepeliatur.* (Jer., XXII, 19.) N'y a-t-il point quelqu'un de ces malheureux dans cette compagnie? si je le connaissais, je l'irais prendre par le collet, et le jetterais hors de l'église comme indigne de participer aux choses saintes.

Excusez mon zèle, s'il vous plaît. Comment? que nous souffrions en notre assemblée un démon, un enfant rebelle aux volontés de sa mère, qui ne se veut pas mettre à son devoir ! Il n'y a point de chrétien qui ne pût justement, et ne dût s'animer contre de semblables monstres. Saint Jean ne veut pas même qu'on lui rende le salut : *Nec Ave dixeritis ei.* (II Joan., 10.) Et Dieu même a tant d'horreur de ces misérables séparés de l'Eglise, qu'il ne veut pas même qu'on ait la moindre communication avec eux. Ce qui paraît assez en ce qui arriva autrefois au grand saint Martin, lequel s'étant trouvé en une compagnie d'évêques hérétiques, quoique ce sen-ble innocemment et par civilité, sans vouloir participer à leur doctrine, fut privé du don de faire des miracles et d'autres grandes faveurs qu'il avait accoutumé de recevoir de Dieu, et fit une pénitence très-longue et très-austère, pour une faute qui paraissait extérieurement très-légère. Et c'est aussi ce que fit autrefois un saint anachorète, nommé Moïse, qui, ayant été élu

évêque, ne voulut jamais recevoir l'imposition des mains de Lucius, patriarche d'Alexandrie, hérétique arien, pour nous faire voir combien nous devons fuir la compagnie des hérétiques séparés de la sainte Eglise.

TROISIÈME POINT.

Voyons maintenant quelles instructions nous devons tirer d'ici. La première, c'est de considérer que s'il y a une communication des saints, c'est-à-dire une société parmi les bons, au moyen de laquelle nous participons aux biens les uns des autres; aussi y a-t-il une communication des méchants, une société, là où on apprend à offenser Dieu et où on se rend complice des crimes et des excès des autres. C'est ce qui nous est marqué en quantité d'endroits de l'Ecriture. « Seigneur, disait David, vous m'avez préservé de la compagnie des impies; » *Proteexisti me a conventu malignantium. (Psal. LXIII, 3.)* Et qui sont ces impies? Ce sont, dit le Saint-Esprit dans les *Proverbes*, ceux qui se lient ensemble pour faire du mal, pour séduire les autres, pour prendre leurs plaisirs, pour faire des dépenses excessives; qui font profession d'impiété, qui dissuadent la vertu et qui la dépeignent comme une folie. Ce sont ceux qui se disent les uns aux autres : Chers amis, venez avec nous, allons guetter les passants pour les assassiner et les égorger; dressons des pièges à celui qui ne se déliera pas de nous; rangeons-nous de compagnie, courons ensemble même fortune : *Unum sit marsupium omnium nostrum (Prov., I, 14)*; faisons communauté de gain, « n'ayons tous qu'une même bourse. » O malheureuse société dont le démon est le chef, le profit est l'impunité, et la récompense l'enfer! détestable compagnie; là où, dit saint Augustin, on a honte de paraître innocent, on n'oserait dire une bonne parole.

La seconde, c'est de considérer que s'il y a de grands biens dans la communication des bons, il y a de grands maux dans la communication des méchants. Et la raison est parce que, *pedes eorum ad malum currunt, « Ils courent à leur ruine (Ibid., 16), »* et après eux y attirent les autres; leurs discours ne sont que de libertinage, de plaisir et de divertissements. Qu'avons-nous à faire d'aller à la grand'messe? donnons-nous aujourd'hui du bon temps; il est aujourd'hui dimanche, laissons le service de la paroisse, allons nous réjouir au cabaret. Oh! que cet attrait est puissant! Hélas! combien le diable en a-t-il gagné par les mauvaises compagnies, qui ne se seraient pas perdus autrement! *Longe a peccatoribus salus. (Psal. CXVIII, 135.)* Retirez-vous de leur compagnie, si vous ne voulez être enveloppés dans leurs peines. C'est la dernière résolution que nous devons tirer pour conclusion de tout ce discours, d'éviter de toutes nos forces les compagnies dangereuses qui peuvent nous détourner du service de Dieu, et qui peuvent nous engager au mal. Il n'y a que ces deux communions : la communion des saints, et celle des méchants; voyons à la

quelle nous voulons nous lier. Je ne doute pas que tous tant que vous êtes, vous ne vouliez vivre dans la communion des saints, et être participants de toutes leurs bonnes œuvres. Mais être dans la communion des saints et mener une vie de démon, n'est-ce pas se déshonorer, et se séparer de soi-même? « Vous ne sauriez être participants, » dit le grand saint Paul, *mensæ Domini et mensæ demoniorum, « de la table du Seigneur, et de celle des démons. » (I Cor., X, 21.)* Il ne vous servira de rien, que pour votre plus grande condamnation, d'avoir été dans cette communion, si vous ne vivez conformément à la vie que doivent mener les saints.

N'est-ce pas une perfidie déplorable, et une trahison criminelle, de comploter avec l'ennemi de la ville, tandis qu'on donne toutes les marques d'être bon citoyen? Que dirait-on d'un habitant qui voudrait passer pour bon sujet, et qui sous main entretenait des intelligences secrètes avec l'ennemi? Tels sont ces faux chrétiens, qui font mine de vouloir vivre dans la communion des saints et qui ne se mettent point en peine de devenir saints, ni de fuir la société des méchants. Fuyons donc, chrétiens, toutes ces détestables compagnies. *Nolite, dit saint Paul, communicare operibus infructuosis tenebrarum; magis autem redarguite (Ephes., V, 11.)* Bien loin de communiquer avec les méchants, et de vous noircir par leurs actions brutales, par le consentement que vous y pourriez donner, au contraire quand vous vous rencontrerez dans ces malheureuses compagnies, résistez en face à leur malice, faites-leur hardiment la correction, ne souffrez pas qu'en votre présence Dieu soit jamais offensé.

Pères et mères, empêchez vos enfants de se trouver avec de mauvais garçons; tenez-les en votre compagnie; amenez-les à l'Eglise avec vous, où se trouve la communion des saints, pour y apprendre à en faire les actions, et ce sera le moyen qu'après avoir ici vécu dans la communion des saints du paradis et après avoir été participants de leur foi et de leurs vertus en ce monde, nous participions au même bonheur duquel ils jouissent en l'autre dans l'éternité. Amen.

PRÔNE XXX.

Remissionem peccatorum.

C'est le dixième article que nous avons à vous expliquer aujourd'hui, qui comprend le deuxième avantage qui nous revient d'être faits enfants de l'Eglise. Cet avantage est si grand, chrétiens, qui nous revient de la remission des péchés, que saint Augustin ose dire que c'est le fondement de toute l'Eglise naissante, avec quoi elle est commencée, et sans quoi elle ne peut subsister. Aussi le prophète a-t-il dit que c'est la fin pour laquelle le Fils de Dieu est venu au monde : *Iste est omnis fructus, ut auferatur peccatum. Que « tout le fruit des travaux de Jésus-Christ, c'est la destruction du péché. » (Isa., XXVII, 9.)* En effet, que nous aurait

servi sa naissance, sa vie, sa mort, si nos péchés ne nous étaient pardonnés ?

C'est donc de la rémission des péchés que j'ai à vous entretenir aujourd'hui, sur quoi nous verrons premièrement, combien est grand ce bienfait; secondement les conditions requises de notre part, pour en être faits participants; en troisième lieu, les fruits que nous en devons recueillir.

PREMIER POINT.

Pour le premier point il faut supposer qu'il y a deux sortes de péchés, l'originel et l'actuel: l'un avec lequel nous naissons et que nous tirons de notre premier père, qui se rendant prévaricateur de la loi de Dieu, a rendu toute sa postérité criminelle; l'autre que nous appelons actuel, c'est-à-dire que nous commettons délibérément par la malice de notre propre volonté. Le premier ne s'efface que par le baptême; le second par le baptême et la pénitence. L'Apôtre nous exprime la vertu du baptême, quand il dit que nous avons été lavés : *Abluti estis, sanctificati estis*, et que nous avons été sauvés par le lavoir de la régénération. (I Cor., VI, 11.) Notre-Seigneur parle du baptême et de la pénitence, lorsqu'il dit à ses apôtres dans l'Evangile, en parlant des péchés : *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis*. (Joan., XX, 23.) Quand donc on dit : Je crois la rémission des péchés, cela s'entend aussi bien du péché actuel comme de l'originel. Cela posé, pour entendre la grandeur de ce bienfait, communiqué aux enfants de l'Eglise, il fait bon que nous examinions la grandeur du mal : car tout ainsi qu'une cure est d'autant plus signalée et le remède d'autant plus précieux, et la médecine d'autant plus admirable, que la maladie semble difficile et dangereuse, ainsi nous estimerons d'autant plus cet effet de la bonté de Dieu à notre égard, que le péché nous paraîtra extrême.

L'Ecriture nous apprend qu'il n'y a rien de plus horrible et de plus abominable que le péché : d'où vient qu'elle le nomme abomination. C'est, dit-elle, le plus grand mal qui soit et qui puisse être : il n'y a rien au monde qui soit à redouter en comparaison de sa malice, qui cause un prodigieux désordre dans l'homme, pervertissant, corrompant tout ce qui est en lui; mais par la grâce et par la rémission des péchés, l'âme est nettoyée et purifiée : tandis qu'elle était infectée du péché, elle n'avait que des laidours, des infirmités qui la rendaient criminelle devant Dieu; mais depuis qu'elle a obtenu la rémission de ses péchés par le baptême ou par la pénitence, elle n'a plus après cela que des beautés, et des attraits qui la font un objet de délices et de complaisance pour lui. Celle qui par le péché était plus noire que les charbons, devient par le moyen de la grâce et par la rémission qui lui en est faite, « plus blanche que la neige, » plus luisante que le soleil, « plus vermeille que l'ivoire, » *Candidiores nive, rubicundiores ebore antequo*. (Thren., IV, 17.) Cette

lèpre malheureuse du péché qui nous avait rongé les yeux, les oreilles, et les autres parties, non pas du corps, mais de l'âme, étant nettoyée par la force des paroles sacramentelles, nous devenons dispos, clairvoyants et très-prompts aux commandements de Dieu. Le diable qui avait pris possession de notre âme et qui nous gouvernait en esclaves, en est chassé par la demeure que Dieu y vient établir. Voilà quels sont, en peu de mots, les avantages de la rémission des péchés, de sorte que nous n'avons plus de quoi nous plaindre ayant un si puissant remède. Si le péché dépouille l'âme de toutes sortes de richesses, et nous réduit à une pauvreté extrême, la grâce nous rend avec usure ce que nous avons perdu; si le péché nous fait perdre l'éternité, et rend Dieu notre ennemi, la pénitence nous fait rentrer en possession de son amitié; si le péché nous ravit la qualité très-honorable d'enfants de Dieu, la charité nous y rétablit; si le péché nous fait perdre la charité, les dons du Saint-Esprit et toutes les vertus surnaturelles, tout cela nous est rendu avec la pénitence; si le péché nous fait perdre le droit que nous avons à la jouissance du ciel, nous y rentrons par la pénitence; si nous perdons par le péché le repos de la conscience, nous le retrouvons par la grâce; si le péché tue notre âme, la pénitence la fait revivre; enfin, si le péché nous rend semblables aux démons et nous engage aux peines éternelles avec eux, la rémission qui nous en est faite, nous tire de cette malheureuse servitude, annule cette obligation, et change l'enfer où nous devions demeurer, au séjour bienheureux du paradis.

Mais pourquoi les apôtres ont-ils mis sans distinction la rémission des péchés en général? Pour faire voir qu'il n'y a péché si énorme qu'il ne trouve son remède dans l'Eglise et qui ne puisse être effacé par le baptême, ou par la pénitence. Mettez-moi un pécheur coupable de tous les péchés qui se sont jamais commis depuis le commencement du monde jusqu'à présent, qui soit homicide comme un Caïn, impie comme Esaü, sacrilège comme un Antiochus, superbe comme un Nabuchodonosor, perfide comme un Judas; qu'il n'y ait rien de saint qu'il n'ait profané, rien d'auguste qu'il n'ait méprisé, rien de sacré qu'il n'ait violé : il n'y a point de crime qui ne puisse être pardonné par le pouvoir des clefs que Dieu a laissées dans l'Eglise. *Quorum remiseritis peccata*, etc.; il parle indéfiniment, *quorum*, pour montrer que personne n'en est exempt. O Dieu ! quel excès de bonté, de nous avoir laissé un remède si facile pour les maladies de notre âme, d'avoir eu une telle compassion de nos misères, que, non content d'instituer le sacrement de baptême, qui efface tous les péchés précédents, vous ayez encore établi la pénitence pour nous relever des chutes que nous faisons après ce premier sacrement ! C'est ce qui avait été promis par un de vos prophètes : *Erit fons patens domui Jacob ad ablutionem* (Zach.,

XIII, 1) : En ce temps-là, c'est-à-dire dans la loi nouvelle, il y aura une fontaine ouverte à tout le monde, pour nettoyer toutes les ordures et les taches les plus envieux. Cette fontaine n'est autre que le baptême et la pénitence; fontaine qui prend sa source dans le sein de Dieu même, dans les plaies du Sauveur, et qui vient comme un torrent nous laver de nos iniquités : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (Isa., XII, 3.) C'est donc ce que nous croyons par cet article, que dans l'Eglise il y a un remède pour les péchés qui nous est accordé par les mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT

Venons maintenant au second point, et voyons quelles conditions sont requises de notre part pour obtenir pardon de Dieu, de qui la sagesse qui fait tout avec poids, nombre et mesure (Sap., XI, 21), agit diversement dans les productions de nature et de grâce. Dans celles de la nature, il agit tout seul sans que nous y contribuions en chose aucune : s'il fait le monde, une seule parole lui suffit : *Fiat.* (Gen., I, 3.) Mais il y en a d'autres où il n'agit qu'avec nous. Dieu nous a faits sans nous, il n'a pas eu besoin de notre consentement pour nous mettre au monde; mais de nous sauver et de nous justifier, il ne le fera pas sans nous. Il faut donc certaines dispositions de notre part pour notre justification qui ne peuvent être supplées. Or quelles sont ces dispositions? La première et la principale, c'est la détestation du péché, la douleur d'avoir offensé Dieu, avec protestation de ne le plus offenser. C'est ce que Dieu nous demande : *Convertimini ad me in toto corde vestro.* (Joel, II, 12.) La raison pour laquelle Dieu nous a obligés à cette douleur, c'est parce que le péché étant volontaire, et étant entré dans notre cœur par un mauvais plaisir, il faut qu'il en soit chassé par la douleur. C'est une raison même fondée sur la nature, qui nous apprend qu'un contraire n'est jamais chassé que par son contraire : ainsi les maladies de nos corps ne se guérissent que par des remèdes qui leur sont opposés. Or qui ne sait que les péchés sont les vraies infirmités et les langueurs de l'âme? Si donc le péché y est entré par la complaisance du cœur, et par les plaisirs qu'elle a pris dans les créatures, elle ne peut obtenir sa guérison et sa cure que dans le déplaisir et la tristesse. Voyez, je vous prie, tout ce qu'un Dieu vous demande pour votre conversion, et pour vous délivrer d'un enfer que vous avez mérité, pour vous rendre les trésors de sa grâce, et pour vous remettre dans les droits de sa gloire : jetez une larme de contrition, donnez-lui un regret véritable de l'avoir offensé : il se tient satisfait pour la coulpe et la peine éternelle.

O Dieu ! que vous êtes facile à nous pardonner, et qu'il est aisé de vous contenter, qu'un renoncement et rétractation de nos fautes passées. Que je voudrais n'avoir jamais offensé mon Dieu, soit toute l'affaire qu'il

faut faire, si nous la faisons bien, pour notre conversion ! Ce n'est donc pas la foi toute seule qui justifie : j'avoue bien que la foi est le principe et le fondement de la justification, que sans la foi il ne faut pas prétendre que nos péchés nous soient remis ; mais avec la foi il faut l'espérance, mais il faut de la douleur, mais il faut un ferme propos, il faut confesser ses péchés. Voilà ce qui est nécessaire de notre part. Est-ce trop, à votre avis, que Dieu pour nous pardonner nos péchés nous demande nos larmes, pour rentrer en grâce avec lui exige le regret de notre cœur, et nous oblige à la confession des péchés, que pour toute peine éternelle il se contente des peines temporelles ? Hélas ! quand il nous demanderait des siècles de peines, nous devrions les embrasser, pour recouvrer un si grand bien et nous délivrer de si grands maux. Pour recouvrer la santé du corps, que ne faisons-nous pas ? et pour la guérison de notre âme, à peine voulons-nous faire un pas. Si nous savions quel mal c'est que le péché, et par conséquent quelle grâce Dieu nous fait en nous le pardonnant, nous en jugerions bien d'une autre façon. Mais il est temps de passer au dernier point, pour voir quels fruits nous devons tirer de cet article.

TROISIÈME POINT.

Le premier, c'est donc de ne désespérer jamais, quelque péché que nous ayons commis, puisque nous avons un si puissant remède. Fussiez-vous à l'heure de la mort, eussiez-vous fait tous les péchés du monde, vous devriez encore avoir espérance. Quoique la pénitence que l'on diffère à la mort et à l'extrémité de la vie soit incertaine, et qu'il est bien à craindre, comme dit saint Augustin, qu'elle ne meure elle-même ; néanmoins il ne faut point désespérer de la miséricorde de Dieu. Si vous avez une véritable douleur, il n'y a rien qui ne vous soit possible. Voudriez-vous un péché plus indigne de pardon, que celui que décrit Notre-Seigneur, en saint Luc, de l'enfant prodigue ? et cependant après avoir reconnu son péché, et demandé pardon, comment est-il reçu de son père ? L'histoire vous en est bien connue ; mais je ne sais si vous y avez fait réflexion. C'était un jeune homme de fort bonne maison, qui avait quitté son père, dissipé ses biens avec des femmes publiques, souillé son corps, abruti son esprit, qui s'était ruiné d'honneur, et avili jusqu'à ce point qu'il gardait les pourceaux. Enfin, ouvrant les yeux au misérable état où ses dissolutions l'avaient réduit, et à la vie infâme qu'il menait, il s'en déplut, puis prit résolution de s'en retourner à son père ; au même temps il laisse tout, et se met en chemin. *Cum autem adhuc longe esset*, dit le texte (Luc., XV, 20), *vidit illum pater ipsius et misericordia motus est : et accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum.* Comme il était encore fort éloigné, son père l'apercevant et le reconnaissant, va aussitôt au-devant de lui. Et comment pensez-vous qu'il y aille ? Ce ne fut point lentement, mais avec promp-

titude; non pas selon la pesanteur de son âge, et comme un homme offensé qui a du ressentiment et de la réserve pour ce qui s'est passé, mais à grands pas et en courant comme un père, mais un père attendri et brûlant d'un si grand amour qu'il ne se pouvait contenir de pleurer. Arrivant à lui il ne se mit point en colère, il ne lui parla point de sa fuite, ne lui dit jamais une seule mauvaise parole, ne lui fit aucun reproche; mais mettant tout ce qu'il avait fait sous ses pieds, il l'embrassa, et le baisa avec tendresse et un amour extrême; ne pouvant plus supporter l'excès et le transport de son amour, il se laissa tomber sur son cou pour l'embrasser, puis commanda qu'on lui ôtât incontinent ses méchants habits, qu'on le vêtît selon sa qualité, qu'on lui mit une bague au doigt, et que l'on fit un festin magnifique de réjouissance : c'est ce que Notre-Seigneur dit de ce père, c'est-à-dire de Dieu : car cette parabole est une représentation naïve de ce que Dieu fait tous les jours avec le pécheur, qui, après l'avoir abandonné, après s'en être allé en un pays éloigné, et s'être arrêté sur les créatures avec lesquelles il a consumé en débauches les biens de la nature et de la grâce qu'il lui avait donnés, se convertit : car Dieu, ce père miséricordieux, va au-devant de cet enfant prodigue, avec les lumières et les inspirations avec lesquelles il le touche, il le presse, et l'aide à revenir. Aussitôt à son arrivée il le reçoit avec un visage très-gracieux, et l'embrasse avec une affection incroyable, il oublie tous ses péchés, en quelque quantité et énormité qu'ils soient, et, comme dit le prophète Michée, *il les jette au fond de la mer* (Mich., VII, 19) pour y être abîmés, et les éloigne, ainsi qu'assure David, autant de lui, *que le Levant est loin du Couchant* (Psal., CII, 12) : il lui remet toutes les injures qu'il lui a faites, il lui rend la robe et la bague, c'est-à-dire tous les mérites qu'il avait perdus, et, ce qui est plus admirable, il lui fait quelque don nouveau. O prodige de bonté ! ô comble de miséricorde infiniel ne serait-ce pas assez que les fautes lui fussent remises, sans encore le faire entrer en la possession de tous les biens dont justement il avait été dépouillé, et les lui accroître ? Il n'en faut pas davantage, ce me semble, pour nous donner confiance en la bonté de Dieu, et nous obliger à mettre toute notre espérance en sa bonté ; il n'appartient qu'à un Caïn de dire : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear* : « Mon péché est trop grand pour être pardonné. » (Gen., IV, 13.)

Le deuxième est de ne croupir jamais dans le péché, puisque le remède est si aisé. N'est-ce pas chose étrange, de voir des personnes vieillir dans le péché, et passer des années entières sans se réconcilier avec Dieu ? Pourquoi attendez-vous à Pâques, puisque vous le pouvez aujourd'hui ? Dieu est bon, il est vrai ; mais voulez-vous être mauvais parce qu'il est bon ? (Math., XX, 12.) *An divitiis bonitatis ejus et patientia, et longanimitatis contemnitis ?* « Est-ce ainsi que

vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa tolérance et de sa longue patience ? » (Rom., II, 4.) Combien en avez-vous vu de même âge et de même force que vous, qui ont été emportés en un moment ? Combien s'en est-il trouvé qui, se levant le matin bien dispos, n'ont point vu le soir, et d'autres qui se couchant ont joint le sommeil naturel avec celui de la mort ? Combien ont expiré à table, d'autres en jouant, dans les promenades, dans la danse, au milieu des compagnies et de leurs plaisirs ? Mais que cela ne soit, dites-moi, si vous aviez reçu une blessure, attendriez-vous quatre et cinq jours à vous faire panser, ou si vous n'appelleriez pas incontinent le chirurgien pour y mettre un appareil ? si vous étiez tombés en un bourbier, où vous vous fussiez gâté les mains, le visage et les habits, remettriez-vous à la semaine suivante à vous nettoyer, ou si vous n'iriez pas bien vite chercher de l'eau pour vous laver, et reprendre votre bienséance ? et si on vous avait dérobé quelque somme notable, seriez-vous un mois à faire recherche du larron, et à vous mettre en peine pour la recouvrer, ou si à la même heure vous ne publieriez point partout le larcin, pour tâcher de découvrir les voleurs ?

Et à l'égard de votre âme, qui est par le péché mortel blessée à mort, remplie d'ordures et d'infamies, dépouillée de toutes ses richesses, vous n'y songez pas ? Si en cet état la mort vous allait surprendre, où iriez-vous ? En enfer indubitablement. Ne tiendrait-on pas pour un fou un homme qui aurait à sa porte un chirurgien très-expert, et qui laisserait venir la gangrène à ses plaies faute de les panser ? pour un insensé, celui qui aurait proche de sa maison une fontaine, et se tiendrait tout rempli d'ordures ? N'en pouvons-nous pas dire de même de vous ? Chrétiens, vous avez à vos portes un remède salutaire, qui est la pénitence, et vous croupissez des mois, et quelquefois des années entières dans des péchés mortels ; vous gardez ces serpents infernaux dans vos poitrines, vous négligez ce remède si nécessaire. Prenez garde et craignez qu'en punition de la négligence et du mépris que vous en faites pendant votre vie, Dieu ne vous punisse rigoureusement en vous le refusant à l'heure de la mort. Chrétiens, pour l'amour de Dieu et de votre salut pour lequel Jésus-Christ a versé tout son sang précieux, et a souffert la mort de la croix, faites pénitence pendant que vous en avez le temps ; recourez, toutes les fois que vous tomberez dans des péchés, à ce remède salutaire, à cette fontaine de vie pour vous y laver ; ne croupissez jamais un seul jour dans un péché mortel. J'entends par un péché mortel les grands péchés, comme les impudicités, les adultères, les homicides, les faux témoignages, les blasphèmes et autres crimes semblables qui donnent la mort à l'âme. Ce sont ces péchés-là qui méritent des châtimens éternels, et qui rompent l'amitié qui unit les hommes à Dieu. S'il y a quelqu'un d'entre vous assez malheureux pour être coupable

de qu'un de ces crimes, il n'a point d'autre remède que la pénitence, qui est cette piscine salubre et mystique, dont il est parlé dans l'Evangile, en laquelle un ange avait coutume de descendre en un certain temps, et après avoir troublé l'eau, le premier malade qui y entraît était guéri. Comme les grands maux ne peuvent être guéris que par de grands remèdes, il faut aussi que ceux qui sentent leur conscience chargée de ces gros péchés, et de semblables, soient longtemps dans ces eaux de la piscine; et qu'ils les expient par une longue et austère pénitence, particulièrement, si leurs péchés sont invétérés, et enracinés, c'est-à-dire, si ce sont des péchés d'habitude, qui sont plus difficiles à guérir, que ceux que l'on n'a commis qu'une fois ou rarement; comme une fièvre continue est plus difficile à guérir, que non pas un simple accès de fièvre. Il y a d'autres péchés qui peuvent aussi causer la mort de l'âme, mais qui pourtant ne sont point si grièfs que ces premiers, et qui se peuvent expier par les aumônes, la prière, et par d'autres mortifications volontaires. Il y en a encore de petits que l'on appelle vénéls, et que saint Augustin appelle : *Peccata quotidiana incursionis*, « des péchés que l'on commet tous les jours, » Dieu nous ayant aussi donné un remède quotidien et facile qui est l'Oraison dominicale, dans laquelle nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés : « *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* » (Math., VI, 12.) Ces petits péchés sont si fréquents et si ordinaires, que les plus justes en commettent tous les jours : c'est pourquoi l'Eglise n'a point voulu obliger les fidèles à les confesser et les soumettre aux clefs de l'Eglise, quoiqu'ils le puissent faire. Ces péchés vénéls se commettent en buvant et mangeant un peu plus qu'il ne faut, en riant avec excès, en parlant trop et inutilement, quand on commet quelque léger mensonge pour rire, et en mille autres rencontres.

Quand on s'approche de la sainte communion, non-seulement il faut être sans péché mortel, avoir satisfait par une véritable pénitence à la justice de Dieu, mais il faut aussi n'avoir aucune affection pour aucun péché véniel, et autant qu'il est possible les avoir en horreur : parce que l'affection au péché véniel nous attache encore tant soit peu à la créature, et partant nous rend moins disposés pour recevoir cet adorable sacrement, qui est le pain des anges. Quoique l'on ne puisse donc point être sans péché véniel, du moins faut-il en quitter l'affection, quand on veut participer aux sacrés mystères. Prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de ne jamais tomber dans ces gros péchés, dans les péchés mortels, et tous ceux qui sont capables de causer une notable blessure à notre âme; et que si nous sommes assez malheureux pour y être tombés, il nous donne sa grâce, et des forces pour nous en relever, afin qu'ayant satisfait par

une véritable pénitence, nous puissions espérer par sa miséricorde sa grâce en ce monde, et la gloire en l'autre.

PRONE XXXI.

Carnis resurrectionem.

C'est l'article onzième du Symbole des apôtres, qui comprend, en deux mots, un des plus grands mystères de notre religion, des plus difficiles à croire à la raison humaine; mais aussi des plus autorisés dans l'Ecriture sainte. Si nous avions affaire à des païens, à des infidèles, ou à des hérétiques, il faudrait en rapporter les preuves. Mais ayant à parler à des Catholiques, qui font profession de croire avec soumission tout ce que la sainte Eglise nous oblige de croire, j'estime qu'il n'est pas besoin d'autre chose que de leur expliquer ce mystère, et leur donner le moyen d'en tirer profit.

Voilà pourquoi, sans nous arrêter davantage, nous diviserons ce discours en trois points. Dans le premier, nous verrons ce que l'on entend par la résurrection de la chair; dans le second, les circonstances de ce mystère, et dans le troisième les fruits que nous en devons recueillir.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, il faut supposer que dans l'Ecriture il nous est marqué deux sortes de résurrection : une spirituelle, l'autre corporelle; une qui se fait du péché à la grâce, l'autre de la mort à la vie. La première est appelée spirituelle, parce qu'elle n'est que de l'âme; l'autre est appelée corporelle, parce qu'elle regarde le corps. La première, qui se fait par la justification du pécheur, est celle dont nous avons parlé dans l'article précédent; la seconde est celle qui nous est maintenant proposée, par laquelle nous croyons que les corps réduits en cendre, reprendront par la vertu divine une nouvelle vie.

Pour encore mieux entendre ces deux résurrections, il faut savoir que par le péché nous avons encouru une double mort, l'une de l'âme et l'autre du corps : *In quacunq; die comederis, morte morieris.* (Gen., II, 17.) Notre-Seigneur, le second Adam, qui venait mettre un appareil à nos blessures, et réparer toutes les brèches et les désordres qu'avait en nous causés le péché, a remédié à l'une et à l'autre par sa mort et passion. Voilà pourquoi saint Jean, parlant de ce mystère, attribue toutes ces deux résurrections au Fils de Dieu. Et parlant de la première, il dit : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent* : « Viendra le temps, et déjà le temps est venu, que les pécheurs ensevelis dans les péchés, comme les morts dans leurs ténèbres, obéissant à la voix du Fils de Dieu, sortiront de leurs cercueils, et seront justifiés. » (Joan., V, 25.) Et parlant de la résurrection des corps : *Venit hora in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei, et procedent, qui bona egerunt in re-*

surrectionem vitæ; qui vero mala, in resurrectionem judicii. Joan., V, 28, 29.) Ici tout est au futur. Mais en l'autre passage, *Venit hora et nunc est*, déjà le temps est venu, parce que les pécheurs étaient justifiés dès lors qu'ils étaient sur la terre par la vertu de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Saint Paul, aux Romains, nous fait voir, que l'une et l'autre de ces deux résurrections nous sont accordées par les mérites de Notre-Seigneur. *Si Christus in vobis est*, dit-il, *corpus quidem mortuum est propter peccatum, spiritus vero vivit propter justificationem* (Rom., VIII, 10) : Si Jésus-Christ est en vous, votre corps demeure en ce monde sujet à la mort, qui est la peine commune du péché; mais en récompense votre esprit est animé d'une vie incomparablement plus noble que n'est la vie naturelle, savoir de la vie de justice, d'une vie de grâce et d'innocence : voilà pour la première. Mais il arrivera plus, ajoute-t-il; car, non-seulement si son esprit habite en vous, il fera habiter un esprit de vie dans un corps mortel; mais comme il a ressuscité Jésus-Christ, quant au corps, il vous ressuscitera pareillement : *Qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, vivificabit et mortalia corpora vestra.* (Ibid., 11.) Et plus bas : *Expectantes redemptionem corporis nostri* (Ibid., 23) : Nous attendons la rédemption de nos corps et l'immortalité d'icelui par la résurrection; comme s'il voulait dire : Tandis que nous vivons sur la terre, nous ne sommes rachetés qu'à demi; la mort de Notre-Seigneur n'opère en ce monde que pour le rachat de l'âme et la résurrection première; car notre corps ne laisse pas de se corrompre tous les jours, d'être sujet à mille infirmités, douleurs, maladies, et enfin à la mort, et quoique nous ayons un commencement de liberté, ayant reçu la vie de l'esprit, qui est comme l'échantillon et les prémices de notre entière délivrance, *Ipsi intra nos gemimus* (Ibid.) : nous ne laissons pas de ressentir des servitudes honteuses et des rébellions horribles de la part de la chair, qui nous fait soupirer après l'exemption générale de toutes sortes de douleurs et de peines, tant de la part du corps que de la part de l'esprit. C'est de cette exemption, qui se fera par la résurrection des corps à la fin du monde, qu'il est fait mention dans cet article, et non pas de la résurrection des âmes, qui se fait tous les jours.

Mais pourquoi les apôtres ont-ils mis la résurrection de la chair, et non pas la résurrection de l'homme? Pour nous apprendre que quand l'homme meurt, des deux parties qui le composent, l'esprit et la chair, il n'y a que la chair qui meure, l'âme étant immortelle, et par conséquent incapable de résurrection, puisque rien ne ressuscite, et ne reprend une seconde vie, qui ne soit premièrement mort. Les apôtres ne disent pas la résurrection du corps, mais de la chair; parce que le Saint-Esprit voulait renverser l'erreur de certains hérétiques, qui ont

soutenu aux premiers siècles de l'Eglise, que les hommes ressusciteront, non pas avec un corps de chair, mais avec un corps formé d'air. Ils usent encore de ces termes pour en réfuter d'autres, qui du temps de l'apôtre saint Paul estimaient que la résurrection dont il parlait ne signifiait pas celle du corps, mais seulement celle par laquelle l'âme se relève du péché.

Voilà donc ce que nous croyons par cet article, que tous les hommes ressusciteront un jour en leur propre chair. Je crois, disait Job (quoiqu'il fût élevé dans les ténèbres de la loi de nature, où les vérités de la foi n'étaient pas si clairement connues qu'elles ont été depuis dans la loi de grâce), qu'il viendra un temps que ce corps qui s'en va maintenant par lambeaux, que cette peau toute pourrie d'aposthumes, et mangée de vers, ayant été corrompue dans le sein de la terre, reprendra une nouvelle vie sans aucun changement de substance : *Rursus circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum, et non alius.* (Job, XIX, 26.) C'est ce que fut contraint d'avouer Eutychius, patriarche de Constantinople, lequel ayant écrit contre la résurrection de la chair, et ayant été convaincu par saint Grégoire, ne se contenta pas de brûler son livre, mais étant tombé malade peu de temps après, prenant la peau de sa main disait : Je confesse que je ressusciterai en cette même chair.

C'est sur la fermeté de cet article que sont fondées toutes les cérémonies que nous faisons au service des défunts, l'honneur que nous rendons à leurs corps, la vénération que nous portons aux saintes reliques; car pourquoi tant de soin d'une charogne, d'un cadavre, d'un cloaque d'ordures, comme est notre corps? Après la mort, pourquoi de l'eau bénite, des cimetières, des parfums, sinon parce que nous croyons qu'ils doivent un jour ressusciter? C'est assez pour ce premier point.

DEUXIÈME POINT.

Venons maintenant aux circonstances de cette résurrection; je les dirai en peu de mots. Saint Paul nous apprend qu'après l'embrasement universel, qui réduira en cendres les hommes, les maisons, les richesses, et tout ce qui sera sur la terre, à la fin du monde Dieu enverra un ange, lequel avec une voix forte et puissante, qui sera entendue des quatre coins du monde, appellera les hommes au jugement. A l'heure même, sans qu'il soit besoin d'aucune préparation, mais en un instant, en un clin d'œil, comme au dernier coup de trompette, *in momento, in ictu oculi, in novissima tuba* (I Cor., XV, 52), les tombeaux s'ouvriront pour rendre ce qu'ils tiennent enfermé, et les morts qui dorment dans leurs sépultures, en sortiront pour n'y rentrer jamais; la terre n'ouvrira pas seulement son sein, mais même la mer rendra les corps qu'elle avait engloutis; ceux qui auront été dévorés des bêtes, consumés par le feu, mangés des oiseaux, par la vertu

divine, qui rassemblera par le ministère des anges toutes les cendres jetées de çà et de là, reprendront la même chair, les mêmes os, les mêmes linéaments de visage qu'ils avaient étant en ce monde.

Dieu, pour nous donner connaissance de ce mystère, et de la facilité avec laquelle se fera la résurrection, conduisit un jour en esprit le prophète Ezéchiel dans une grande et vaste campagne, toute couverte d'ossements de morts, et lui dit : *Prophète, penses-tu que ces os puissent jamais avoir vie en l'état que tu les vois ?* « *Putasne vivent ossa ista, ossa arida ?* » Seigneur, répondit le prophète, *vous le savez. Tu en vas voir l'expérience*, dit Dieu ; *crie donc : « Audite verbum Domini : »* Ecoutez la parole de Dieu, ossements secs et arides, *je m'en vais faire entrer mon esprit en vous, et vous vivrez.* » Le prophète n'eut pas plutôt dit ces paroles, qu'il se fit un grand bruit, et il aperçut aussitôt les os s'approcher, et se joindre les uns aux autres, et le squelette étant tout formé, voilà les nerfs, les muscles, les tendons, la chair, les veines et la peau qui vient à couvrir ces os. Puis ayant crié une seconde fois, l'esprit de Dieu envoyé des quatre coins du monde, entrant dans ces masses inanimées, commence à leur donner une vie toute nouvelle, les dresse sur leurs pieds, les fait voir, parler et agir comme si jamais ils n'avaient été morts. (Ezech., XXXVII, 3-10.) C'est ce qui se fera à la résurrection générale, là où par un coup de la toute-puissance divine, tous les hommes de quelque état et condition qu'ils soient, petits et grands, riches et pauvres, hommes et femmes, paraîtront en leur posture, couleur et visage naturels.

Deux choses peuvent seulement ici faire difficulté : savoir, si les damnés ressusciteront aussi bien que les élus, parce que l'Ecriture semble dire le contraire : *Non resurgent impii in judicio* (Psal., I, 5) ; secondement, comment cela se peut concevoir. Pour satisfaire à la première difficulté, c'est un article de foi, que les méchants ressusciteront aussi bien que les bons. Il est juste que leur corps ayant servi à la perte de leur âme, et contribué à sa damnation, soit participant des mêmes tourments ; il est juste qu'ayant été tous deux complices, ils soient tous deux punis de compagnie ; il est juste que ces yeux qui ont jeté tant de regards impudiques soient punis par le feu, qui sera le tourment commun à toutes les parties du corps, mais encore punis par la vue des démons et de tous les damnés ; il est juste que ces mains qui se sont exercées à tant de meurtres, de larcins, de rapines, soient éternellement punies, et que toutes les parties du corps reçoivent le châtiment de leur iniquité, que par les mêmes moyens que nous offenso, nous réparions la faute : *Per quæ quis peccat, per hæc et punietur*. Vous avez péché par vos mains ? vous les aurez grillées, brûlées, écorchées, coupées ; vous avez péché par vos yeux ? vous serez éternellement dans les ténèbres, vous y sentirez des douleurs aiguës

et insupportables : vous avez péché par la gourmandise ? vous serez dans une faim et une soif enragées ; vous avez péché par vos pieds, ils seront liés et garrottés.

Quand donc David dit : *Non resurgent impii in judicio*, il ne nie pas absolument qu'ils ressusciteront à la façon des justes : *Neque peccatores in concilio justorum*, parce que les justes ressusciteront pour la vie ; les impies, les impudiques, les blasphémateurs, et tous les pécheurs ressusciteront pour les peines éternelles ; les justes ressusciteront pour toujours vivre, les pécheurs pour toujours mourir, sans pouvoir mourir ; les justes ne ressusciteront pas seulement, mais encore, comme dit saint Paul, ils seront changés, *immutabimur* (I Cor., XV, 52), parce que leurs corps, de grossiers deviendront agiles ; de pesants, subtils ; de ténébreux, pleins de lumières ; de sujets à la mort et capables de souffrir, immortels et impassibles : là où, tout au contraire, les corps des réprouvés seront laids, hideux, défigurés, lourds, pesants et accablés de toutes sortes de misères.

A la seconde difficulté, savoir, comment il se peut concevoir que nos corps pourris et anéantis, pour ainsi dire, puissent reprendre leur premier état, que les parties d'un corps dispersées par tous les endroits de la terre, puissent se réunir en un seul moment ; que la chair brûlée, et jetée au vent, mangée des bêtes, et changée en une infinité de matières, le sang des martyrs épanché, puissent encore une fois animer et composer un même corps : il est bien vrai que les infidèles ont ignoré ce mystère, et s'en sont moqués, comme d'une folie, croyant que ce fût chose impossible ; mais nous pouvons répondre ce que disait Notre-Seigneur à ses apôtres : *Quæ apud homines impossibilia sunt, possibilia sunt apud Deum* (Luc., XVIII, 27) : C'est bien une chose impossible à la force de la nature, mais non pas à la puissance infinie de Dieu, qui a, d'une parole seule tiré des abîmes du néant tout ce grand univers (Psal. XXXII, 9), à qui le néant obéit aussi bien que les créatures : il est très-aisé de concevoir comment Dieu remettra toutes les parties d'un corps déjà pourri en leur premier état, comment il assemblera celles qui sont dissipées, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscita le Lazare, déjà à demi pourri, et en sa résurrection beaucoup d'autres saints prophètes et saints Pères de l'Ancien Testament, qui l'accompagnèrent en son triomphe. Et quand même nous ne pourrions concevoir cet admirable mystère, ne faudrait-il pas toujours y ajouter une ferme foi, puisque c'est une vérité qui a été connue et regne dans l'Ancien Testament, prêchée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, la vérité même, et signée par le sang de tous les martyrs ? *Quelqu'un dira*, dit saint Paul : Je ne doute pas que les morts ne ressuscitent, mais je voudrais bien savoir en quelle façon ils ressusciteront, et quels corps ils reprendront en sortant du tombeau : « *Sed dicet aliquis : Quomodo resurgent mortui, qualiter corpore venient ?* » (I Cor., XV, 35.) Pauvre

ignorant, dit ce grand apôtre, qui faites cette demande, si vous avez quelque expérience de l'agriculture, ne savez-vous pas bien que ce que vous semez, ne peut recevoir la vie, s'il ne se corrompt auparavant, et que vous ne semez pas le corps que vous recueillez ? « *Tu quod seminas non vivificatur nisi prius moriatur.* » (Ibid., 36.37.) Car ce grain nu, soit de froment, soit de seigle, que vous jetez sur la terre, vous produit un épi, Dieu donnant à chaque espèce de semence le corps qui lui est propre. Ainsi le corps de l'homme qui est enseveli corromptible, ressuscitera en un état où il ne sera plus sujet à la corruption ; il est enseveli méprisable et en un état d'horreur, et il ressuscitera glorieux ; il est enseveli faible, il ressuscitera puissant ; il perd une vie animale, il en recouvrera une toute spirituelle, le délivrant des nécessités corporelles et des premières sujétions où il était. (Ibid., 42-44.) Vous voyez donc que dans la nature même il y a des ombres de cette résurrection, et quoiqu'elle parût impossible, même contraire à la raison naturelle, nous ne devrions pas pour cela en douter, puisque l'activité de nos esprits ne peut fouiller ni pénétrer jusque dans les secrets de la toute-puissance de Dieu, qui doit être le motif de notre créance. N'arrêtons donc point nos esprits à vouloir éplichter la manière de ces mystères, mais d'une foi simple et vive croyons la résurrection des morts, qui est le fondement de toutes nos espérances, et faisons notre possible pour mériter la grâce de ressusciter d'une résurrection glorieuse. Venons au troisième point, pour vous donner les fruits que vous devez recueillir de cette doctrine.

TROISIÈME POINT.

Le premier fruit que nous devons retirer de la croyance de la résurrection, est celui que nous marque saint Paul dans son Épître aux Thessaloniens, quand il défend aux chrétiens de s'affliger démesurément en la perte de leurs proches. C'est en cela, dit l'Apôtre, que l'on doit discerner un chrétien d'avec un païen. Que ceux-ci s'affligent de la perte des personnes, que l'amitié ou la nature leur rend chères, parce qu'il ne leur reste aucune espérance de les revoir, ne croyant point la résurrection ; mais les chrétiens, qui croient qu'après la dissolution de l'âme et du corps, ils doivent se rejoindre un jour, qui considèrent leur mort comme une exemption de la captivité de ce monde, et un passage à une vie meilleure, doivent bien avoir d'autres sentiments : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent.* (1 Thess., IV, 12) Nous ne devons, dit cet incomparable docteur, considérer la mort des fidèles, que comme un sommeil paisible, dont ils se réveilleront un jour, pour n'être plus sujets à la nécessité de dormir. C'est pour cela que les morts dans une infinité d'endroits sont appelés *dormientes* : et le mot même de

cimetière, où reposent les corps des défunts, signifie proprement un dortoir. C'est ce que dit saint Paul, pour essuyer les larmes des chrétiens, et pour modérer leur extrême tristesse.

Mais quoi ! ne sera-t-il point permis de témoigner nos regrets à la mort de nos proches ? Que dirait-on si on voyait un enfant à la mort de son père, et une femme à la mort de son mari, regarder son convoi sans jeter aucune larme ? La loi nous défend-elle les affections naturelles ? Nenni, chrétiens ; la douleur est trop juste, pour en ces occasions ne témoigner pas quelque ressentiment au dehors. On ne vous défend donc pas de pleurer, dit saint Chrysostome, mais de pleurer outre mesure. Je ne suis pas cruel à ce point, dit ce grand Père, que de défendre toute sorte de tristesse ; c'est une marque d'un bon naturel, et qui voudrait imputer ces regrets, il lui faudrait imputer les larmes que Jésus-Christ versa sur le tombeau de Lazare ; il faudrait imputer les sensibles regrets que nous sentons en l'absence de nos amis, quand ils vont faire un long voyage : mais de nous en attrister à l'excès, d'en perdre le boire et le manger, et les autres soutiens de la vie, et de se donner en proie à la tristesse, de murmurer souvent comme l'on fait contre Dieu, c'est ce qui nous est défendu par l'apôtre saint Paul : c'est contre quoi invectivent tous les Pères, parce que c'est en quelque façon démentir la croyance que nous avons de la résurrection. Et, certes, quand nous considérons les misères de la vie, la rébellion de la chair, les nécessités et les ordures insupportables du corps, la mort languissante que nous menons au monde, l'assujettissement à la faim, à la soif et aux autres inconvénients des mortels, pouvons-nous regretter le jour qui nous affranchit d'une si dure servitude, et nous délivre de la nécessité comme inévitable de pécher ? Qui est le prisonnier qui ne soit bien aise d'être délivré de sa prison ? et qu'est-ce que le corps à l'égard de l'âme, qu'une prison dans laquelle notre âme est comme enfermée ? C'était la pensée du Prophète, quand, dans ses plus ardents desirs, il disait : *Educ de custodia animam meam* : « *Tirez mon âme de sa prison* (Psal. CXLI, 8), » Seigneur, en un lieu où elle puisse vous louer comme je désire. En effet, voyez-moi la disposition d'une prison : une prison est un lieu ordinairement étroit où il y a fort peu de jour ; une demeure triste, fâcheuse, remplie d'infections et d'immondices ; une captivité malheureuse, avec des barreaux de fer, au travers desquels il faut que le pauvre prisonnier voie, parle et entende ; ainsi notre âme, tandis qu'elle est engagée dans notre corps en cette vie, a fort peu de connaissance, et acquise seulement par le ministère des sens, comme par de certaines grilles, et est toujours parmi les puanteurs et les ordures : de laquelle misère se plaignait saint Paul, et demandait à Dieu si instantement d'en être délivré :

Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? « Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps mortel? » (Rom., VII, 24.) Qui est-ce qui me séparera de ce pesant fardeau qui m'accable, qui m'attache à la terre et m'empêche de connaître, de voir et d'aimer parfaitement mon souverain bien? Et c'est pour cela que tous les saints ont regardé cette vie présente comme une vallée de misères, et ont toujours regardé la mort comme une clef qui leur devait donner la liberté des enfants de Dieu, et les délivrer de toutes sortes de misères, pour les rendre éternellement heureux. Ah! chrétiens, si nos cœurs étaient animés des mêmes affections, si nous regardions la mort comme un passage de la misère au bonheur, de la mort à la vie, nous ne serions pas si attachés à la vie présente, et nous n'appréhenderions pas tant ce moment heureux qui nous doit unir pour un jamais à notre Dieu.

Le second fruit, c'est de nous encourager à souffrir en vue de la résurrection des corps. C'est encore ce que nous veut dire saint Paul dans la première aux Corinthiens, où, après avoir expliqué le mystère de la résurrection, il nous dit : *Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis coram Domino.* (I Cor., XV, 58.) Mes chers frères, ne soyez donc pas ingrats d'un si grand bienfait ; demeurez fermes et immobiles dans la croyance des vérités que je viens de vous déduire ; exercez-vous continuellement dans les actions de la charité, et ne perdez jamais courage, quelque grandes que soient vos persécutions, amassez autant de bonnes œuvres qu'il vous sera possible, et croyez que le Seigneur ne laissera point votre travail sans récompense.

Nous ne serons pas toujours misérables ; que nos corps maintenant tombent en pourriture et par pièces ; que la goutte nous afflige ; que la fièvre nous dessèche les os ; que les maux de tête nous accablent ; que la rage des dents, les douleurs du calcul, les tranchées de la colique, ne nous donnent pas de repos, c'est du ciel que nous possédons tous ces membres, c'est de la main de Dieu que nous avons reçu tout ce qu'il y a de parties en notre corps ; il saura bien nous en récompenser et nous les rendre avec usure. Si notre corps à présent est jeté en terre, pour y être pourri, il en sortira de nouveau comme un grain de froment pour revivre, et pour paraître de nouveau avec incorruption, rendu immortel et impassible ; s'il est sale, hideux, défiguré quand on l'ensevelit, il sortira de son sépulchre beau à merveille, éclatant de lumière, revêtu de gloire ; s'il est lourd, massif, pour lors il sera prompt et agile ; si pendant la vie nous sommes dans les incommodités de la vieillesse ou dans les infirmités de l'enfance, nous ressusciterons en un âge parfait, qui est de trente-trois ans, auquel notre Seigneur est ressuscité ; si nous sommes

affligés de surdité, d'aveuglement et d'autres imperfections, tout cela sera réparé et remis, non en l'état qu'il était, mais en celui qu'il devait être ; enfin, c'est assez dire que nous serons semblables à Notre-Seigneur Jésus-Christ, *qui reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ.* (Philipp., III, 21.) Consolons-nous donc en ces paroles, dit l'apôtre saint Paul, et dans ces sentiments animons-nous à souffrir par cette espérance, à l'exemple de cet illustre prédicateur de la résurrection : *Scio, disait-il, quod Redemptor meus vivit, « Je sais que mon Rédempteur est vivant, que je verrai mon Sauveur un jour, et que je ressusciterai en la même chair en laquelle je souffre à présent. »* (Job, XIX, 25, 26.) Disons avec le prophète Habacuc : *Ego autem gaudebo in Deo Jesu meo.* (Habac., III, 18.) Pour moi, je ne veux point prendre mes satisfactions pendant le temps ; je renonce à tous les plaisirs de la vie présente : au contraire, dans l'espérance de ressusciter un jour glorieux, je souffrirai avec amour et patience tout ce qu'il plaira à la divine Providence de m'envoyer d'afflictions ; je me réjouirai dans les maladies ; je serai content dans la pauvreté, j'embraserai les afflictions et les calomnies. Voilà, chrétiens, les résolutions qu'il nous faut prendre, afin qu'après avoir ici-bas souffert dans l'espérance de la résurrection, nous puissions être avec Notre-Seigneur éternellement dans le paradis. Ainsi soit-il.

PRÔNE XXXII.

Vitam æternam.

Enfin, chrétiens, nous voici arrivés au douzième article du Symbole, qui contient le dernier et le principal avantage promis de la part de Dieu à ceux qui y seront fidèles. Nous avons fait voir dans le prône précédent les grands biens que nous retirons de la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair. Et en effet, c'est beaucoup d'avoir part aux suffrages des saints, et de toute l'Eglise ; c'est plus encore d'obtenir la rémission des péchés ; c'est quelque chose de relevé et extrêmement désirable et digne de grande consolation, que la résurrection de la chair. Mais que nous servirait tout cela, si la vie éternelle ne venait pour achever toute cette cérémonie de la grâce, et mettre la dernière main à l'ouvrage de notre salut ? Les réprouvés, tandis qu'ils sont au monde, pourvu qu'ils soient chrétiens, jouissent des mêmes privilèges ; ils participent aux sacrements, ils se peuvent réconcilier avec Dieu, ils reprendront leur corps aussi bien que les bons : mais il y a cette différence qu'ils ne jouiront pas de la vie éternelle. Plût à Dieu que nous fussions aussi proches du terme de notre foi, avec assurance de jouir de ce bonheur, que nous approchons de la fin du Symbole que nous sommes obligés de vous expliquer aujourd'hui, ou du moins, qu'un de ces esprits bienheureux qui voient Dieu face à face, puisse descendre du ciel pour

nous en donner quelque nouvelle. Peut-être ses paroles feraient-elles plus d'effet et plus d'impression sur vos esprits; mais c'est inutilement, chrétiens, que nous faisons ces souhaits, car quand tous les saints seraient ici présents, ils ne sauraient nous rien exprimer de la joie qu'ils ressentent dans le paradis. Saint Paul y avait été ravi, et il dit avoir oui des mystères : *Arcana verba* (II Cor., XII, 4) qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer, que l'œil ne saurait voir ni l'oreille écouter. Si donc les saints se taisent, comment est-ce que je pourrais, misérable que je suis, rempli d'ignorance, vous entretenir des choses que je ne puis comprendre, que jamais je n'ai vues, et desquelles jamais je n'ai entendu parler?

Je m'en dispenserais volontiers, chrétiens, et j'aimerais mieux que ce sujet vous passât dans l'esprit par la méditation que par l'oreille. Mais puisque le reste du Symbole nous y oblige, que dirons-nous, chrétiens, sur ce douzième article? Trois choses brièvement. Premièrement ce qu'on entend par la vie éternelle; secondement l'emploi des bienheureux dans ce lieu de délices; troisièmement, ce que nous devons faire pour y arriver.

PREMIER POINT.

Pour le premier, on entend par la vie éternelle, un amas de toutes sortes de biens pour le corps et pour l'âme : ce qu'on exprime autrement par ces mots de bonheur, de béatitude, félicité, et paradis, et de royaume du ciel; mais le plus ordinaire qui lui est attribué dans l'Ecriture, est celui de la vie éternelle.

Notre-Seigneur, voulant parler du bonheur qu'il préparait à ses élus : J'ai des outils, dit-il, auxquelles je prépare la vie éternelle. *Verba vitæ æternæ habes* (Joan., VI, 69) : Seigneur, disait saint Pierre, le monde n'a que des paroles de mensonge et de mort, c'est vous qui avez à la bouche les paroles de vie et de vie éternelle. Nous l'appelons du nom de vie, parce que la vie est le fondement de tous les autres biens, sans laquelle tout ce qu'il y a de richesses, de plaisirs, d'honneurs en ce monde, ne nous toucherait en aucune façon. Présentez à un mort les viandes les plus exquisés du monde, offrez-lui des parfums, mettez-lui devant les yeux les objets les plus ravissants du monde, il y est insensible : pourquoi? parce qu'il n'a point la vie, qui est le principe de tous les autres biens qu'il pourrait ressentir. Davantage, on l'appelle la vie par excellence, pour faire voir la différence qu'il y a entre la vie présente et la vie future. La vie que nous menons ici-bas est exposée à tant de malheurs, sujette à tant de misères, assiégée de tant de d'ennemis, que nous pouvons plutôt l'appeler une mort vivante, que non pas une vie : car en effet, pouvons-nous, dit saint Augustin, appeler vie, cet état où les honneurs nous enlèvent, les douleurs nous consomment, les ardeurs nous assiégent, l'air

nous corrompt, les viandes nous gonflent, les jeûnes nous abattent, les délices nous amollissent, la tristesse nous flétrit, les songes nous importunent, les richesses nous élèvent, la pauvreté nous abaisse, les tristesses et les ennuis nous tuent? Là où dans la vie future rien de tout ce que nous pouvons craindre ne nous arrivera, et rien de tout ce que nous pouvons désirer, ne nous manquera.

Ici nous avons deux bourreaux qui nous tourmentent incessamment, la crainte et la douleur : parce que si vous êtes bien, la crainte de déchoir de cet état vous travaille ; si vous êtes mal, la douleur vous afflige : mais au ciel il n'y aura aucune douleur, et le bien dont on jouira ne sera jamais ravi, car Dieu qui l'aura une fois accordé aux bienheureux et les en aura gratifiés, ne les en privera jamais. Voilà pourquoi cette vie est appelée éternelle, et elle doit autant durer que Dieu sera Dieu.

O éternité heureuse ! oh ! le grand mot qu'éternité ! Qu'est-ce que Dieu a de plus grand et de plus excellent que cette éternité de gloire qu'il donne à ses amis au séjour heureux de son paradis ? O éternité, qu'un Père de l'Eglise l'a dignement nommée le revenu de la Divinité, parce que c'est l'éternité de gloire qu'un Dieu nous promet, qui lui acquiert tant d'années à son service ! *Divinitatis census est æternitas*, dit Tertulien. Avez-vous jamais pensé à ce beau mot, Eternité, qui ne veut dire autre chose que l'incorruption de cette vie heureuse et glorieuse ; de cette pleine et parfaite possession de tout plaisir, de tout honneur et de tout bien, laquelle dure et se maintient toujours d'une même sorte.

DEUXIÈME POINT

Mais venons au second point, pour voir ce que font les bienheureux dans cet état. Saint Augustin a compris tous leurs emplois en ces mots : *Ibi videmus, vacabimus, laudabimus, amabimus*. — *Videmus* : et qui verrons-nous ? « *Nous verrons Dieu comme il est*, » dit saint Jean, *Sicuti est*. (I Joan., III, 2.) Quand nous voyons un homme, nous n'en voyons que la face, et dans la face la surface et le dehors, mais nous ne voyons pas la beauté intérieure des yeux, du cerveau, des nerfs, des veines, et de toute cette admirable économie et rapport des parties exactement ordonnées pour leur situation, pour leurs offices, pour leur mouvement, et les qualités, qui fournissent des pensées si hautes et des sentiments si dignes à un païen, qu'il assurait que cette seule connaissance lui donnait celle de la vérité d'un Dieu auteur d'un si excellent ouvrage. Davantage nous ne voyons pas son âme, sa mémoire, son entendement, sa volonté et ses vertus qui sont les plus grands ornements et les pièces les plus exquis qui soient en lui ; mais quand nous verrons Dieu, nous le verrons tout comme il est extérieurement et intérieurement ; nous verrons sa divine essence avec toutes ses perfections, l'infinité de sa nature

et l'immensité de sa grandeur, l'éternité de sa durée, l'éminence de sa majesté, la fermeté de son trône, les lumières de sa sagesse, les abîmes de ses jugements, la douceur de sa bonté, la tendresse de sa miséricorde, la rigueur de sa justice, la roideur de sa puissance, les charmes de sa beauté et le brillant de sa gloire. Nous verrons la très-sainte et très-auguste Trinité, l'unité de l'essence, la communication des attributs, la distinction des personnes, l'indépendance du Père, la génération du Fils de l'entendement fécond du Père; nous verrons comme dans un miroir et non plus en énigme, comme le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, et comme étant trois personnes ils ne sont qu'un même Dieu, une même nature, un même entendement et une même volonté. Nous verrons tout cela à découvert, le rideau tiré et dans la splendeur d'une très-claire lumière, non à diverses reprises et à diverses connaissances multipliées et redoublées comme ici-bas, mais avec une seule, très-simple et invariable, pendant toute l'éternité sans aucune obscurité, sans aucune erreur, sans aucun doute; mais avec toute la connaissance, toute l'assurance et avec toute l'ardeur avec laquelle une chose peut être connue. De plus, nous verrons l'humanité sainte de Notre-Seigneur; l'architecture, les proportions, la beauté, les richesses et toute la gloire de cette sainte et admirable cité, le nombre de tous les bienheureux anges et hommes, leurs ordres différents, leurs mérites, leurs perfections, et leur béatitude.

Voilà la première occupation des bienheureux de voir Dieu : nous le voyons bien à présent dans l'image des créatures : *In imagine; tunc autem facie ad faciem.* (I Cor., XIII, 12.) Hé! Dieu, quelle joie aux bienheureux! Hélas! si dans la petitesse de nos esprits et dans l'obscurité des choses que nous connaissons maintenant, nous avons un si grand contentement de voir une variété de pays, un parterre émaillé de fleurs, un bâtiment bien proportionné, et une créature sur le visage de laquelle luit un rayon de beauté; et si un ancien mot en ligne de compte de ses plus grandes joies d'avoir vu Rome lorsqu'elle était en son lustre : *Vidi Romam*, disait-il; et pour venir au souvenir, si notre entendement goûte de si exquisés douceurs en la connaissance des choses naturelles, des éléments, des pierres, des animaux, des mathématiques, c'est-à-dire, à savoir les proportions d'un accident, que plusieurs en perdent le boire et le manger, et ne trouvent dans toutes les voluptés des sens aucune qui approche de celle dont ils jouissent; quels transports, quels excès de joie aura notre entendement quand il verra Dieu clairement et comme il est; cette première et originaire vérité, cette première et infinie beauté, cette première et souveraine sagesse, cet être accompli de tout point, d'où découle tout ce qui est vrai, tout ce qui est beau, tout ce qui est sage, et tout ce qui a quelque degré d'être, et auprès duquel toutes les

vérités créées ne sont que mensonges, toutes les beautés que laidours, toute la sagesse qu'ignorance, et tous les êtres que néant?

Ce sera lors que ce violent désir et cette brûlante soif que nous avons de savoir, qui fait que nous sommes dans des recherches continuelles, que nous avons toujours les yeux aux champs et les oreilles aux écoutés, que l'on passe les déserts, que l'on traverse les mers, que l'on quitte son pays, ses parents, ses amis pour aller jusqu'aux extrémités de la terre apprendre ce qui s'y fait et ce qui s'y dit, sera pleinement assouvi et éteinte. *Vacabimus* : nous serons dans un repos perpétuel qui ne pourra jamais être traversé ni interrompu d'aucune disgrâce. C'est pour cela qu'il est comparé au jour du Sabbat : *Relinquitur Sabbatismus populo Dei* (Hebr., IV, 9), parce que, comme le jour du Sabbat on ne travaille point, ainsi on ne sent point de mal, aussi est-on exempt de toute nécessité de travailler, de souffrir, ni d'avoir aucune peine. Qu'avez-vous eu depuis votre berceau, que du mal? que voyez vous tous les jours? du mal; et si vous vivez longtemps vous en verrez encore beaucoup.

Mais là-haut tout le mal est passé : *Jam non erit amplius neque luctus, neque labor, quoniam priora transierunt* : plus d'inquiétude dans l'imagination, plus de passions turbulentes dans l'appétit, *quoniam priora transierunt.* (Apoc., XXI, 4.) Ici nous portons deux sources de misère dans les parties qui nous composent; elles combattent entre elles et contre nous; ce qui est proche de nous nous afflige, les créatures, les démons; nos biens sont toujours mêlés de quelque mal; tous nos jours ont leurs nuits; notre air ses intempéries et ses contagions; notre terre ses stérilités et ses tremblements; la mer ses naufrages et ses tempêtes; le soleil ses éclipses; il nous fait autant de larcins que de présents : il n'y a contentement aucun qui ne soit traversé; point de condition exempte d'incommodités, le bien et le mal croissent sur une même tige : d'ailleurs tous les biens d'ici-bas sont aussi des maux; le bien que je possède me rend orgueilleux, insolent, vicieux; et si c'est un bien à moi, c'est un mal à un autre; le beau temps qui me fait ici rire, attriste le laboureur; je m'élève, mais mon élévation est l'abaissement de cent autres : *Unius honos, orbis excidium; ut pauci illustrentur, totus mundus evertitur*, dit Salvien. Pour vous faire vivre, il faut que deux cents personnes gémissent; pour vous faire vivre, vous vous faites mourir; les biens, tout chétifs qu'ils soient, vous font mille peines à avoir; tout le monde se bat pour en avoir; et le lendemain il faut les perdre.

Enfin l'homme a été chassé du paradis terrestre dans une terre de malédiction, jamais il ne s'est vu homme qui n'ait eu aucun mécontentement; mais dans le ciel il n'entre aucun mal : *Amodo jam dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis.* (Apoc., XIV, 13) L'Esprit de Dieu à une âme : Venez, ma

bien-aimée ; c'est assez travailler, reposez-vous en assurance, il n'y a point de créature qui vous puisse désormais troubler : *Absterget Deus omnem lacrymam, etc., quoniam priora transierunt* (Apoc., XXI, 4.) Les pleurs, les misères, les pénitences ont eu leur temps ; cela est passé : ici toutes choses sont nouvelles ; plus de pauvreté, plus de vieillesse, plus d'incommodité. Ah ! que cette nouvelle est agréable après les misères de cette vie passagère ! Pauvres gens, qui fatiguez tous les jours votre corps, qui suiez sang et eau pour gagner votre vie, qui souffrez les incommodités du chaud, du froid, et toutes les autres intempéries de l'air et des saisons les plus fâcheuses ; pauvres malades, qui gémissiez dans vos douleurs, consolez-vous à la vue de cette félicité qui vous attend, et endurez courageusement : *Festinemus ingredi in illam requiem.* (Hebr., IV, 11.)

Quand nous serons au ciel, notre corps, au lieu de sa pesanteur et de la grossièreté dont il est accablé, deviendra subtil, pénétrant, impassible, exempt des atteintes de toutes les douleurs, des maladies et de la mort ; nos sens, qui ne peuvent jamais être pleinement satisfaits en ce monde, seront là souverainement rassasiés : les yeux, par la vue de toutes les couleurs et de cette beauté incomparable qui reluiront aux corps bienheureux et singulièrement en ceux de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, de l'ordre et de l'architecture de cette divine maison, des cieus et de tout l'univers ; l'ouïe, par les concerts ravissants de musique, dont le ciel retentira éternellement à la louange de Dieu, et par tous les sons et toutes les mélodies imaginables ; l'odorat, par toutes les odeurs et tous les parfums dont les plus doux exhaleront des mêmes corps ; le goût, par toutes les saveurs à raison d'une vertu et d'une qualité perpétuellement inhérente à son organe, et l'attouchement par la délicatesse des premières qualités et par un tempérément très-délicieux.

TROISIÈME POINT.

Laudabimus. La troisième occupation sera de louer Dieu, de bénir son saint nom, de le remercier de tous les biens qu'il nous a faits. Nous verrons comme par une inclination amoureuse il nous a tirés du néant, il nous a mis au jour et conservés ; nous adorerons les ordres de sa providence qu'il a tenue depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, avec tous les hommes en général, en la conduite des empires, des royaumes, des républiques, des communautés et des villes, pour leur commencement, pour leur progrès, pour leur décadence et pour leur ruine ; et encore pour chacun en particulier, pour son salut, singulièrement envers nous-mêmes. Chaque bienheureux aura une connaissance parfaite de toutes les histoires, de tous les accidents, de toutes les rencontres, de toutes les actions des hommes, parce qu'il doit à jamais voir et louer la justice de Dieu, qui récompensera les uns et punira les autres, ne faisant tort à person-

nes : à quoi l'intelligence claire de tout ce qui s'est passé parmi les hommes est nécessaire, et comme Dieu s'est comporté envers eux, et particulièrement envers lui, ce que Dieu a fait pour les sauver, et ce qu'ils ont fait pour y correspondre ou pour se perdre. En suite de cela nous le louerons, nous le remercierons, nous le glorifierons dans toute l'éternité, sans jamais nous lasser. Oh ! l'heureuse occupation, disait David, de ceux qui seront dans votre maison : *Beati qui habitant in domo tua, Domine* ; parce qu'ils vous loueront à tout jamais : *In secula seculorum laudabunt te.* (Psal. LXXXIII, 5.)

Enfin, la dernière chose que font les bienheureux dans le ciel, c'est d'aimer Dieu ; amour qui les unit si étroitement avec lui, qu'il ne se fait qu'un des deux ; en sorte que, tout ainsi que la beauté unie à la créature, la rend nécessairement belle, la sagesse sage et la force forte : ainsi la Divinité conjointe immédiatement et par soi-même à l'âme, la rend divine, et fait que le bienheureux demeurant homme en substance, devient comme un Dieu en perfection : *Ego dixi : Dii estis*, chante David : *« J'ai dit : Vous êtes des dieux »* (Psal. LXXXI, 6), » non point par nature, mais par ressemblance. Ne plus ne moins que le fer mis dans la fournaise, y prend tellement les qualités du feu, la chaleur et la lumière, que quoiqu'il ne perde point son essence, l'on dirait pourtant à le voir et à le toucher, que ce n'est pas du fer mais du feu, tant il lui ressemble : de même encore que les bienheureux conservent leur nature en son intégrité, ils sont néanmoins tellement imbus des excellences de la Divinité, si revêtus extérieurement, si remplis intérieurement de sa beauté, de sa sagesse, de sa force, et si parfaitement déifiés qu'ils paraissent plutôt des dieux que des hommes. Voilà un crayon bien grossier du bonheur de la vie éternelle, que nous professons de croire dans cet article.

Mais le moyen d'y arriver, c'est là le principal à quoi nous devons faire attention, maintenant. Le moyen, chrétiens, c'est de faire le même ici-bas, que les bienheureux font là-haut dans le ciel : il est vrai que nous ne pouvons pas le faire en la même façon, ni avec la même perfection, mais avec quelque sorte de proportion, conforme à la faiblesse de notre nature.

Premièrement, les bienheureux voient Dieu et le considèrent sans cesse. Et qui nous empêche de penser à lui, de converser avec lui, et de considérer ses divines perfections ? Mais, hélas ! que nous sommes éloignés de cette divine pratique ! Qui est-ce qui regarde Dieu dans ses affaires, dans sa maison, dans son travail ? Nous regardons assez de plaire aux créatures pour notre intérêt ; nous avons les yeux assez bien ouverts pour un petit gain temporel ; nous pensons sans cesse à notre ménage, à notre travail, à amasser des richesses ; mais de regarder Dieu, mais de penser à Dieu, c'est à quoi on ne fait pas de réflexion. Qui est-ce de vous autres qui, entrant dans

l'église, pense être en la présence de Dieu ? qui est-ce qui songe à l'adorer, à le remercier et à s'agenouiller comme il doit devant Dieu ? et cependant la foi nous enseigne qu'il est ici présent, et partout, par essence, par puissance et présence ; le même qui fait l'objet du bonheur et de la félicité des saints. N'est-ce pas chose étrange que nous ayons le cœur si fort attaché ici-bas à la terre que nous devons quitter dans peu de jours ; que nous ayons si peu de pensée pour les biens éternels ; que nous ayons tant de respect pour les hommes, et que nous en ayons si peu pour Dieu ? C'est donc le premier moyen d'élever souvent son cœur à Dieu, et de faire toutes choses en sa sainte présence, le regardant avec les yeux de la foi, car enfin c'est même objet : *Sicut audivimus, sic vidimus*. (Psal. XLVII, 9). Ah ! si nous considérons Dieu présent, nous n'aurons garde de l'offenser.

La seconde chose qu'on remarque dans les bienheureux, c'est qu'ils sont en repos et dans une exemption de tout mal et de toute peine : nous ne leur pouvons être semblables en cela, car il faut que ce corps souffre, et qu'il soit mortifié pour être un jour participant de ce bonheur. C'est ici la carrière où il faut qu'il gagne la couronne ; mais nous pouvons les imiter en nous abstenant du péché ; c'est là où consiste le véritable repos de cette vie, de ne rien faire contre Dieu et sa conscience. *Quiescite agere perverse* : « Cessez, dit le prophète, reposez-vous, abstenes-vous de faire le mal (Isa., I, 16), » que vous avez fait jusqu'à cette heure ; jamais vous n'entrerez en jouissance du repos éternel, que vous n'ayez par un repos temporel, exempté votre cœur de toute souillure de péché. C'est là-dessus qu'est fondée la prédestination des saints. *Potuit transgredi et non est transgressus, ideo stabilita sunt*, etc. (Eccli. XXXI, 10, 11.) *Has ergo, dit l'Apôtre, habentes promissiones, mundemus nos ab omni peccato*. (II Cor., VII, 1.)

La troisième chose que font les saints dans l'éternité, c'est de louer et glorifier Dieu : *Laudabimus* : voulez-vous savoir comme nous pouvons les imiter en ce point ? c'est premièrement de faire toutes nos actions pour lui. *Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, faites-le pour la gloire de Dieu*. (I Cor., X, 31.) Mais qui est-ce qui pense à faire ses actions pour Dieu ? De cinquante actions que nous faisons dans la journée, en vérité combien y en a-t-il pour Dieu ? C'est à quoi on ne pense pas. Secondement d'assister au service des fêtes et dimanches, être bien aise de se trouver en la paroisse aux heures du service, prendre un plaisir singulier de voir l'Office bien fait, prier Dieu soir et matin, lorsqu'on sonne l'*Angelus*, le louer et bénir dans nos afflictions, le remercier des biens qu'il nous a faits. Mais, bien loin de cela, plusieurs n'ouvrent la bouche que pour le blasphémer ; d'autres passeront les jours et les semaines entières sans penser à lui seulement, sans le remercier de ses grâces ; d'autres, au lieu d'avoir recours à lui dans leurs

maladies, murmureront contre lui ; d'autres voudraient que, quand le service commence, il fût déjà achevé. Ah ! que ces gens qui se plaignent et s'ennuient d'être une heure à l'église pour chanter les louanges de Dieu, sont éloignés de l'occupation des saints qui dans l'éternité ne font que louer Dieu !

Enfin les bienheureux aimeront Dieu éternellement : *Amabimus*. Eh bien ! qui nous empêche ici de faire le même ? n'avons-nous pas assez d'obligation à ses bontés ? n'est-ce pas lui qui nous a tirés du néant, qui nous a faits chrétiens, qui nous a préservés tant de fois de l'enfer que nous avons mérité, qui nous a rachetés par sa mort, qui nous fait tous les jours tant de grâces ? Et quand il n'y aurait que la promesse qu'il nous fait d'un royaume éternel, d'une vie éternelle, d'une félicité éternelle, d'un bonheur éternel, où il se communique tout entier, en faudrait-il davantage pour nous enflammer en son amour ? Y a-t-il motif ou attrait capable de gagner un cœur, que cette vie éternelle ne contienne ? Si la beauté a des allèchements, qu'y a-t-il de si beau que Dieu que nous verrons, et dont nous jouirons ? si la bonté, qu'y a-t-il de si bon que le Souverain ? si la gloire, qu'y a-t-il de si glorieux que de régner avec le Roi des rois ? si les richesses, qu'y a-t-il de si riche qu'un Etat où tout abonde, et où rien ne peut manquer ? si les délices, qu'y a-t-il de si délicieux qu'un paradis, à qui la volupté donne le nom ? si la souvenance, où est le savoir si accompli, que là où l'entendement contemple sans énigme toutes les vérités ? En la première Vérité il connaît sans aucune erreur tous les effets en leurs causes et toutes les conclusions en leurs principes. Si la société des sages et des vertueux, qu'y a-t-il de si désirable que le séjour d'une cité où tous les habitants sont consommés en sagesse, conservés en grâce et parfaits en sainteté ? si la paix, où peut-elle être stable que dans un royaume qui a la paix pour bornes et limites ? si l'on désire la vie, où se peut-elle trouver tranquille et assurée que dans la région de l'immortalité ? *Vitam æternam do eis*. Bref, pour toutes les choses qui peuvent attirer les cœurs, vous les trouverez comprises dans l'article où se rapporte et finit tout le sommaire de notre croyance. *Credo vitam æternam, « Je crois une vie éternelle »*. *Reportantes finem fidei vestra salutem animarum*, dit saint Pierre. (I Petr., I, 9.) Que dirons-nous pour conclusion de tout ce discours, et pour couronnement du Symbole que nous achevons aujourd'hui, sinon ces paroles de l'Apôtre : *Habentes talem promissionem non deficiamus aut fatigemur aliquando, nec grave recusemus onus Christi*. (Hebr., XII, 3.) Ayant donc de telles promesses, ne perdons pas courage, ne nous laissons pas vaincre au travail, et ne nous plaignons point que le joug de Notre-Seigneur est pesant : quand il serait de fer, il est léger ; si on jette les yeux sur ses grandes et éternelles récompenses ; prenons les

moyens que nous venons de dire pour résolution de toute notre vie, et de faire toutes nos actions en la présence de Dieu en tout événement, et de l'aimer de tout notre cœur. Ce sera avec ces pratiques qu'après avoir

imité et commencé la vie des bienheureux sur la terre, nous iours la continuer dans le ciel avec eux pour une éternité.

Ainsi soit-il.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

ADRIEN GAMBART, PRETRE MISSIONNAIRE.

Notice biographique.

9

ŒUVRES ORATOIRES.

LE MISSIONNAIRE PAROISSIAL, ou sommaire des exhortations familières sur les cinquante-deux dimanches de l'année, en faveur des curés, vicaires et ecclésiastiques de la campagne, pour l'instruction des pauvres, et du simple peuple, dans les Prônes, très-utile aussi pour ceux qui s'emploient dans les Missions, et pour servir de sujets de méditations aux âmes dévotes.

PREMIERE PARTIE. — Prônes pour tous les Dimanches de l'année.

27

PRONE I. — Pour le 1^{er} Dimanche de l'Avent. *Du jugement dernier.*

27

PRONE II. — Pour le 2^e Dimanche de l'Avent. *Des avantages des afflictions, par les marques que Notre-Seigneur donne de sa venue, etc.*

33

PRONE III. — Pour le 3^e Dimanche de l'Avent. *De la connaissance de soi-même.*

37

PRONE IV. — Pour le 4^e Dimanche de l'Avent. *De la préparation à la fête de Noël.*

42

PRONE V. — Pour le Dimanche dans l'octave de la Nativité. *De l'enfance chrétienne et accroissement des vertus.*

45

PRONE VI. — Pour le Dimanche de l'octave de l'Epiphanie. *De la perte et recouvrement de Notre-Seigneur.*

51

PRONE VII. — Pour le 2^e Dimanche après l'Epiphanie. *De la bonne vocation au Mariage, etc.*

56

PRONE VIII. — Pour le 3^e Dimanche après l'Epiphanie. *Du devoir des maîtres envers les serviteurs.*

62

PRONE IX. — Pour le 4^e Dimanche après l'Epiphanie. *Du recours à Dieu dans les afflictions.*

67

PRONE X. — Pour le 5^e Dimanche après l'Epiphanie. *Du mélange des prédestinés et des réprouvés dans le champ de l'Eglise, sous la parabole de la zizanie et du bon grain.*

72

PRONE XI. — Pour le 6^e Dimanche après l'Epiphanie. *Du grain de moutarde, symbole de l'Eglise naissante et de sa doctrine.*

77

PRONE XII. — Pour le Dimanche de la Septuagésime. *Du bon emploi du temps.*

80

PRONE XIII. — Pour le Dimanche de la Sexagésime. *Du bon usage de la parole de Dieu.*

85

PRONE XIV. — Pour le Dimanche après la Quinquagésime. *De l'aveuglement spirituel.*

91

PRONE XV. — Pour le 1^{er} Dimanche de Carême. *De la Tentation.*

96

PRONE XVI. — Pour le 2^e Dimanche de Carême. *De la transfiguration spirituelle par la confession.*

101

PRONE XVII. — Pour le 3^e Dimanche de Carême. *De la honte en confession.*

106

PRONE XVIII. — Pour le 4^e Dimanche de Carême, de la préparation à la communion de Pâques.

113

PRONE XIX. — Pour le Dimanche de la Passion. *De l'examen de conscience.*

116

PRONE XX. — Pour le Dimanche des Rameaux. *De l'indigne communion, pour préparation à celle de Pâques.*

126

PRONE XXI. — Pour le Dimanche de Pâques. *De la rechute au péché.*

132

PRONE XXII. — Pour le Dimanche du Albis. *De la paix intérieure.*

137

PRONE XXIII. — Pour le 2^e Dimanche après Pâques. *Des qualités des bonnes ouailles.*

143

PRONE XXIV. — Pour le 3^e Dimanche après Pâques. *Des fausses joies du monde.*

147

PRONE XXV. — Pour le 4^e Dimanche après Pâques. *Des attaches dangereuses.*

153

PRONE XXVI. — Pour le 5^e Dimanche après Pâques. *De la véritable joie.*

160

PRONE XXVII. — Pour le Dimanche dans l'octave de l'Ascension. *De la préparation à la fête de la Pentecôte.*

166

PRONE XXVIII. — Pour le dimanche de la Pentecôte. *Du bon usage des grâces reçues par la descente du Saint-Esprit.*

172

PRONE XXIX. — Pour le Dimanche de la Trinité. *De l'excellence de la religion chrétienne.*

178

PRONE XXX. — Pour le 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. *De la préparation à la fête du Saint-Sacrement.*

184

PRONE XXXI. — Pour le Dimanche de l'Octave de la Fête-Dieu. *De la sainte Messe.*

189

PRONE XXXII. — Pour le 3^e Dimanche après la Pentecôte. *De la conversion d'une âme à Dieu.*

196

PRONE XXXIII. — Pour le 4^e Dimanche après la Pentecôte. *Des ténèbres et de l'état du péché dans une âme.*

202

PRONE XXXIV. — Pour le 5^e Dimanche après la Pentecôte. *De la doctrine chrétienne.*

209

PRONE XXXV. — Pour le 6^e Dimanche après la Pentecôte. *De la Providence.*

214

PRONE XXXVI. — Pour le 7^e Dimanche après la Pentecôte. *Des mauvaises compagnies.*

229

PRONE XXXVII. — Pour le VIII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De la prudence chrétienne.</i>	227
PRONE XXXVIII. — Pour le IX ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du respect dû aux Églises.</i>	252
PRONE XXXIX. — Pour le X ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du mépris du prochain.</i>	258
PRONE XL. — Pour le XI ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De la surdité spirituelle.</i>	244
PRONE XLI. — Pour le XII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De l'assistance du prochain.</i>	251
PRONE XLII. — Pour le XIII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De l'ordre et conduite de Dieu en la justification du pécheur, par rapport à la guérison des lépreux.</i>	258
PRONE XLIII. — Pour le XIV ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du soin qu'on doit avoir de l'âme préférablement au corps.</i>	253
PRONE XLIV. — Pour le XV ^e Dimanche après la Pentecôte. — <i>Des causes de la mort spirituelle.</i>	269
PRONE XLV. — Pour le XVI ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du péché d'envie.</i>	276
PRONE XLVI. — Pour le XVII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De l'amour et de la charité envers Dieu.</i>	281
PRONE XLVII. — Pour le XVIII ^e Dimanche après la Pentecôte. — <i>Du Jugement téméraire.</i>	288
PRONE XLVIII. — Pour le XIX ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De la crainte du salut et refus des grâces.</i>	295
PRONE XLIX. — Pour le XX ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du bon usage des maladies.</i>	303
PRONE L. — Pour le XXI ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De la vengeance.</i>	309
PRONE LI. — Pour le XXII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>Du respect humain dans les œuvres.</i>	316
PRONE LII. — Pour le XXIII ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De la raillerie.</i>	323
PRONE LIII. — Pour le XXIV ^e Dimanche après la Pentecôte. <i>De l'abomination du péché.</i>	350

DEUXIEME PARTIE. — Prônes pour les principales fêtes de l'année.

PRONE I. — Pour la fête de saint Adré. <i>De l'amour de la croix.</i>	337
PRONE II. — Pour la fête de saint Nicolas. <i>De la parfaite charité. En quoi saint Nicolas doit être imité.</i>	344
PRONE III. — Pour la fête de la Conception de Notre-Dame. <i>De la Prévision en Dieu.</i>	349
PRONE IV. — Pour la fête de saint Thomas. <i>Des trois états de saint Thomas.</i>	356
PRONE V. — Pour le jour de la Nativité. <i>De l'imitation de la vie de Jésus.</i>	360
PRONE VI. — Pour la fête de saint Etienne. <i>Du pardon des ennemis.</i>	367
PRONE VII. — Pour la fête de saint Jean l'Évangéliste. <i>De la virginité et chasteté.</i>	373
PRONE VIII. — Pour la fête des saints Innocents. <i>De la prédestination.</i>	379
PRONE IX. — Pour la fête de la Circoncision. <i>De la circoncision spirituelle.</i>	384
PRONE X. — Pour la fête de sainte Geneviève. <i>De la virginité.</i>	390
PRONE XI. — Pour la fête des Rois. <i>De la vocation.</i>	393
PRONE XII. — Pour la fête de saint Antoine. <i>Du détachement et mépris des choses du monde.</i>	401
PRONE XIII. — Pour le jour de la Purification de la sainte Vierge. <i>Du mystère et des fruits qu'il en faut tirer.</i>	407
PRONE XIV. — Pour la fête de saint Mathias. <i>De la sainte conversation.</i>	412
PRONE XV. — Pour la fête de saint Joseph. <i>De la vie cachée.</i>	417
PRONE XVI. — Pour la fête de l'Annonciation. <i>Du bienfait de l'incarnation.</i>	423
PRONE XVII. — Pour la fête des Douleurs de la sainte Vierge. <i>De la Passion de la sainte Vierge.</i>	451
PRONE XVIII. — Pour le jour du Vendredi saint. <i>La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.</i>	456
PRONE XIX. — Pour le jour de saint Jacques et saint Philippe. <i>De la tiédeur au service de Dieu.</i>	452
PRONE XX. — Pour la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur. <i>De la confiance en Dieu.</i>	457
PRONE XXI. — Pour le jour de la dédicace de l'Eglise. <i>Du respect dû aux Églises.</i>	464
PRONE XXII. — Pour l'octave de la Dedicace. <i>De la dédicace spirituelle de nos âmes.</i>	470
PRONE XXIII. — Pour la fête de la Translation des reliques des saints. <i>De l'honneur dû aux reliques, aux tombeaux et aux images des saints.</i>	475

PRONE XXIV. — Pour le jour de la fête du Saint-Sacrement. <i>Du devoir qu'il faut rendre à Dieu caché en a sainte Eucharistie.</i>	492
PRONE XXV. — Pour le jour de l'Octave de la Fête-Dieu. — <i>Que le saint Sacrement est le modèle des chrétiens.</i>	489
PRONE XXVI. — Pour la fête de saint Barnabé. <i>De la perfection chrétienne.</i>	496
PRONE XXVII. — Pour la fête de saint Jean-Baptiste. <i>De l'ambition que doivent avoir les chrétiens.</i>	502
PRONE XXVIII. — Pour la fête de saint Pierre et saint Paul. <i>Du gouvernement des familles.</i>	507
PRONE XXIX. — Pour la fête de la Visitation. <i>De la bonne conversation.</i>	512
PRONE XXX. — Pour la fête de sainte Madeleine. <i>Du parfait amour de Dieu.</i>	519
PRONE XXXI. — Pour la fête de saint Jacques et saint Christophe. <i>Du choix des conditions.</i>	525
PRONE XXXII. — Pour la fête de sainte Anne. <i>Des bonnes œuvres.</i>	532
PRONE XXXIII. — Pour la fête de saint Laurent. <i>De la mortification des passions.</i>	537
PRONE XXXIV. — Pour la fête de l'Assomption de Notre-Dame. <i>De la dévotion envers elle.</i>	546
PRONE XXXV. — Pour la fête de saint Roch. <i>De la simplicité.</i>	546
PRONE XXXVI. — Pour la fête de saint Barthélémy. <i>Du bon usage des talents.</i>	555
PRONE XXXVII. — Pour la fête de saint Louis. — <i>Des talents.</i>	559
PRONE XXXVIII. — Pour la fête de la Nativité de Notre-Dame. <i>Du bonheur des chrétiens d'avoir la Vierge pour Mère.</i>	565
PRONE XXXIX. — Pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. <i>De l'honneur dû à la sainte Croix.</i>	569
PRONE XL. — Pour la fête de saint Matthieu. <i>De la vocation.</i>	577
PRONE XLI. — Pour la fête du saint Ange Gardien. <i>De la charité envers l'homme.</i>	581
PRONE XLII. — Pour la fête de saint Denys. <i>De l'excellence de la religion chrétienne.</i>	584
PRONE XLIII. — Pour la fête de saint Luc, Évangéliste. <i>Vivre selon la foi.</i>	591
PRONE XLIV. — Pour la fête de saint Simon et saint Jude. <i>Des persécutions et souffrances que doivent endurer les chrétiens.</i>	596
PRONE XLV. — Pour la fête de Tous les Saints. <i>De la gloire des bienheureux.</i>	602
PRONE XLVI. — Pour le jour des Trépassés. <i>Du Purgatoire.</i>	610
PRONE XLVII. — Pour la fête de saint Martin. <i>Que la vie des chrétiens doit être un martyre continu, et en quoi consiste ce martyre.</i>	618
PRONE XLVIII. — Pour la fête de la Présentation de la sainte Vierge. <i>De la retraite en religion.</i>	626
PRONE XLIX. — Pour la fête de sainte Catherine. <i>De la science du salut.</i>	650

TROISIEME PARTIE. — Instructions familières sur les principales vérités du Christianisme pour chaque semaine de l'année.

INSTRUCTIONS PRÉLIMINAIRES. I. — Importance de la Doctrine chrétienne. Exhortation à faire au commencement du catéchisme, pour la première fois.	657
II. — Abrégé de la Doctrine chrétienne.	644

DISTRIBUTION DES PETITS CATÉCHISMES POUR TOUS LES MOIS DE L'ANNÉE.

JANVIER.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE BAPTÊME.

INSTRUCTION I. — Pour la I ^{re} semaine. <i>Du sacrement de baptême en général.</i>	651
INSTRUCTION II. — Pour la II ^e semaine. <i>Des cérémonies du baptême.</i>	654
INSTRUCTION III. — Pour la III ^e semaine. <i>Des promesses faites au baptême.</i>	653
INSTRUCTION IV. — Pour la IV ^e semaine. <i>Des Parrains, Marraines, et de leurs obligations.</i>	661

FÉVRIER.

INSTRUCTIONS SUR LA CONFIRMATION.

INSTRUCTION I. — Pour la 1 ^{re} semaine. <i>De la confirmation en général.</i>	685
---	-----

INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Des cérémonies de la confirmation.* 669
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Des dispositions pour bien recevoir le sacrement de la confirmation.* 672
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Des obligations que l'on contracte au sacrement de la confirmation.* 674

MARS.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE PÉNITENCE.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Du sacrement de pénitence en général.* 677
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Des trois parties de la pénitence, contrition, confession et satisfaction.* 683
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *De la nécessité de la confession.* 688
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Des moyens de bien faire la confession.* 696
 INSTRUCTION V. — Pour la V^e semaine. *De la satisfaction.* 785

AVRIL.

INSTRUCTIONS SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *De l'Eucharistie en général.* 709
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *De l'auteur du saint sacrement de l'autel.* 716
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Des dispositions intérieures à la sainte Communion.* 721
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Des dispositions extérieures à la sainte Communion.* 728

MAI.

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *De l'Extrême-Onction en général.* 733
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du sacrement de l'Ordre.* 741
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Du sacrement de Mariage.* 746
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Des cérémonies du Mariage.* 753

JUIN.

INSTRUCTIONS SUR LA PRIÈRE.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *De la prière en général.* 761
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *De la prière des saints.* 767
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *De l'Oraison dominicale, autrement Pater noster.* 775
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Du saint sacrifice de la Messe.* 779
 INSTRUCTION V. — Pour la V^e semaine. *Des cérémonies de la sainte Messe.* 784

JUILLET.

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Des commandements de Dieu en général.* 790
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du premier commandement de Dieu.* 797
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Du deuxième commandement de Dieu.* 804
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Du troisième commandement de Dieu.* 811

AOUT.

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU (Suite).

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Sur le quatrième commandement de Dieu.* 817

INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du cinquième commandement de Dieu.* 821
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Du sixième commandement de Dieu.* 851
 INSTRUCTION VI. — Pour la IV^e semaine. *Du septième commandement de Dieu.* 858

SEPTEMBRE.

FIN DES COMMANDEMENTS DE DIEU. — COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE, ETC.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Sur le huitième commandement de Dieu.* 843
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du neuvième et du dixième commandement de Dieu.* 852
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Des commandements de l'Eglise.* 858
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Du péché en général.* 864

OCTOBRE.

DES QUATRE FINS DERNIÈRES.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. — *De la mort.* 871
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du jugement.* 877
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *De l'enfer.* 882
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Du paradis.* 888

NOVEMBRE.

DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Des œuvres de miséricorde spirituelles.* 854
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Des œuvres de miséricorde corporelles.* 900
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *Du nom de chrétien.* 905
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *Du signe du chrétien.* 910

DÉCEMBRE.

DES MYSTÈRES, ETC.

INSTRUCTION I. — Pour la I^e semaine. *Du mystère de la sainte Trinité.* 916
 INSTRUCTION II. — Pour la II^e semaine. *Du mystère de l'incarnation.* 925
 INSTRUCTION III. — Pour la III^e semaine. *De la vie de Notre-Seigneur, qui est une suite de l'incarnation.* 929
 INSTRUCTION IV. — Pour la IV^e semaine. *De l'exercice du chrétien.* 935

QUATRIÈME PARTIE. — *Exhortations familières sur le Symbole des apôtres, l'Oraison dominicale, la salutation angélique et autres vertus du christianisme.*

CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE SUR LE SYMBOLE DES APÔTRES.

INSTRUCTION I. — *Exhortation à faire au commencement du catéchisme, pour la première fois.* 947
 INSTRUCTION II. — *Explication du premier article du Symbole: Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli et terre.* 953
 INSTRUCTION III. — *Suite du premier article du Symbole. De la création de l'homme; « Creatorem cœli et terre. »* 965
 INSTRUCTION IV. — *Explication du deuxième article du Credo: Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum.* 968
 INSTRUCTION V. — *Explication du troisième article du Symbole: Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria Virgine.* 974
 INSTRUCTION VI. — *Suite du troisième article du Symbole. Natus ex Maria Virgine.* 981
 INSTRUCTION VII. — *Suite du troisième article du Symbole: Natus ex Maria Virgine.* 987

INSTRUCTION VIII. — Explication du quatrième article du Credo : Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.	995
INSTRUCTION IX. — Suite du quatrième article du Symbole : Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.	1000
INSTRUCTION X. — Suite du quatrième article du Symbole : Sepultus est.	1007
INSTRUCTION XI. — Explication du cinquième article du Symbole : Descendit ad inferos.	1012
INSTRUCTION XII. — Suite du cinquième article du Symbole : Tertia die resurrexit a mortuis.	1018
INSTRUCTION XIII. — Explication du sixième article du Symbole : Ascendit ad caelos, sedet ad dexteram Dei Patris.	1027
INSTRUCTION XIV. — Explication du septième article du Symbole : Inde venturus est judicare vivos et mortuos.	1035
INSTRUCTION XV. — Suite du septième article du Symbole : Inde venturus est judicare vivos et mortuos.	1042
INSTRUCTION XVI. — Suite du septième article du Symbole : Inde venturus est judicare vivos et mortuos.	1047
INSTRUCTION XVII. — Suite du septième article du Symbole : Inde venturus est judicare vivos et mortuos.	1055
INSTRUCTION XVIII. — Sur le huitième article du Symbole : Credo in Spiritum sanctum.	1060
INSTRUCTION XIX. — Explication du neuvième article du Symbole : Sanctam Ecclesiam catholicam.	1067
INSTRUCTION XX. — Suite du neuvième article du Symbole : Sanctorum communionem.	1075
INSTRUCTION XXI. — Explication du dixième article du Symbole : Remissionem peccatorum.	1082
INSTRUCTION XXII. — Suite du dixième article du Symbole : Remissionem peccatorum.	1089
INSTRUCTION XXIII. — Suite du dixième article du Symbole : Remissionem peccatorum.	1094
INSTRUCTION XXIV. — Explication du onzième article du Symbole : Carnis resurrectionem.	1102
INSTRUCTION XXV. — Explication du douzième article du Symbole : Vitam æternam.	1110
INSTRUCTION XXVI. — Question du nombre des sauvés ou des damnés, quel sera le plus grand.	1116

CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE SUR LE PATER.

INSTRUCTION I. — De la vertu d'espérance.	1125
INSTRUCTION II. — De l'oraison en général.	1129
INSTRUCTION III. — De l'oraison dominicale en général. Explication de ces paroles : Pater noster qui es in caelis.	1136
INSTRUCTION IV. — Explication de la première demande de l'oraison dominicale : Sanctificetur nomen tuum.	1142
INSTRUCTION V. — Explication de la deuxième demande de l'oraison dominicale : Adveniat regnum tuum.	1148
INSTRUCTION VI. — Explication de la troisième demande de l'oraison dominicale : Fiat voluntas tua.	1154
INSTRUCTION VII. — Explication de la quatrième demande de l'oraison dominicale : Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.	1160
INSTRUCTION VIII. — De la cinquième demande de l'oraison dominicale : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.	1168
INSTRUCTION IX. — Explication de la sixième demande de l'oraison dominicale : Et ne nos inducas in tentationem.	1175

INSTRUCTION X. — De la septième demande de l'oraison dominicale : Sed libera nos a malo.	1182
INSTRUCTION XI. — Récapitulation de l'oraison dominicale.	1189

EXPLICATION DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

INSTRUCTION I. — Explication de ces paroles : Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.	1195
INSTRUCTION II. — Explication de ces paroles : Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.	1203
INSTRUCTION III. — Explication de ces paroles : Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis, etc.	1209

DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

INSTRUCTION I. — De la superbe.	1215
INSTRUCTION II. — De l'avarice.	1221
INSTRUCTION III. — De la luxure.	1229
INSTRUCTION IV. — De l'envie.	1256
INSTRUCTION V. — De la gourmandise.	1242
INSTRUCTION VI. — De la colère.	1251
INSTRUCTION VII. — De la paresse.	1259

MATTHIEU BEUVELET.

Notice biographique.	1265
----------------------	------

ŒUVRES ORATOIRES.

EXPOSITION DU SYMBOLE DIVISÉE EN PRONES.

PRONE I. — De la foi en général.	1265
PRONE II. — Des qualités de la foi.	1275
PRONE III. — Du Symbole en général, et de ce qui y est entendu par ce terme Credo, qui en est le premier mot.	1280
PRONE IV. — Explication de ces termes : In Deum.	1289
PRONE V. — Patrem omnipotentem.	1295
PRONE VI. — Creatorem cœli et terræ.	1301
PRONE VII. — Et in Jesum Christum.	1306
PRONE VIII. — Christum.	1312
PRONE IX. — Filium ejus unicum.	1319
PRONE X. — Dominum nostrum.	1326
PRONE XI. — Qui conceptus est.	1331
PRONE XII. — Qui conceptus est de Spiritu sancto.	1339
PRONE XIII. — Natus.	1345
PRONE XIV. — Ex Maria Virgine.	1350
PRONE XV. — Passus sub Pontio Pilato.	1356
PRONE XVI. — Crucifixus.	1362
PRONE XVII. — Mortuus.	1371
PRONE XVIII. — Sepultus.	1378
PRONE XIX. — Descendit ad inferos.	1385
PRONE XX. — Tertia die resurrexit a mortuis.	1391
PRONE XXI. — Ascendit ad caelos.	1397
PRONE XXII. — Sedet ad dexteram.	1402
PRONE XXIII. — Inde venturus est judicare vivos et mortuos.	1408
PRONE XXIV. — Inde venturus est judicare. Du jugement particulier.	1414
PRONE XXV. — Inde venturus est judicare. Du jugement général.	1422
PRONE XXVI. — Credo in Spiritum sanctum.	1435
PRONE XXVII. — Sanctam Ecclesiam.	1440
PRONE XXVIII. — Ecclesiam catholicam.	1448
PRONE XXIX. — Sanctorum communionem.	1455
PRONE XXX. — Remissionem peccatorum.	1460
PRONE XXXI. — Carnis resurrectionem.	1468
PRONE XXXII. — Vitam æternam.	1476

FIN DU TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DES ORATEURS.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003



001640555b

BX 1756 .A2M5 1844 V89
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V089
COC MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047820

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	06	02	8